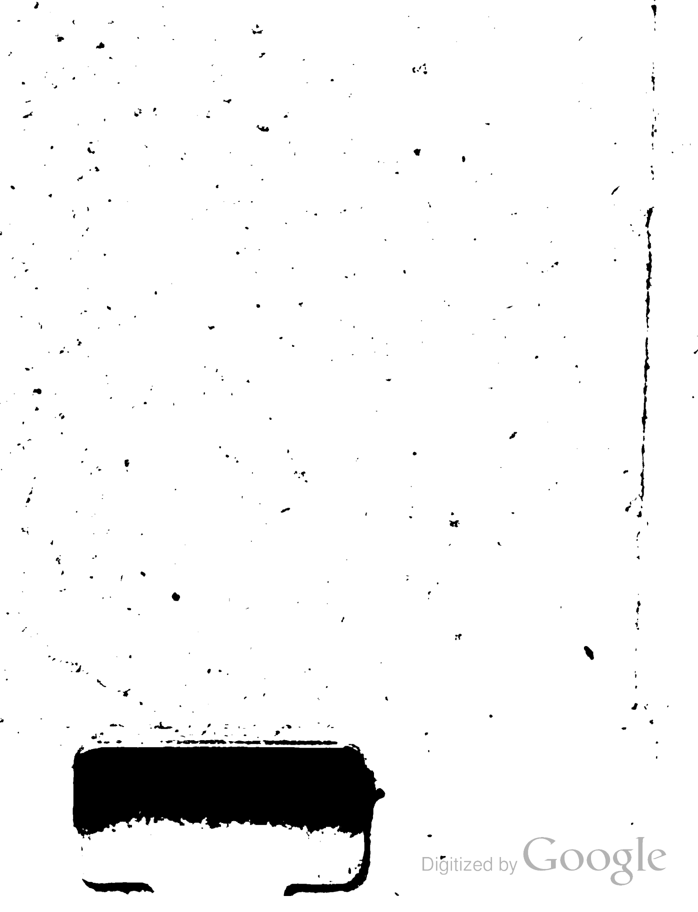
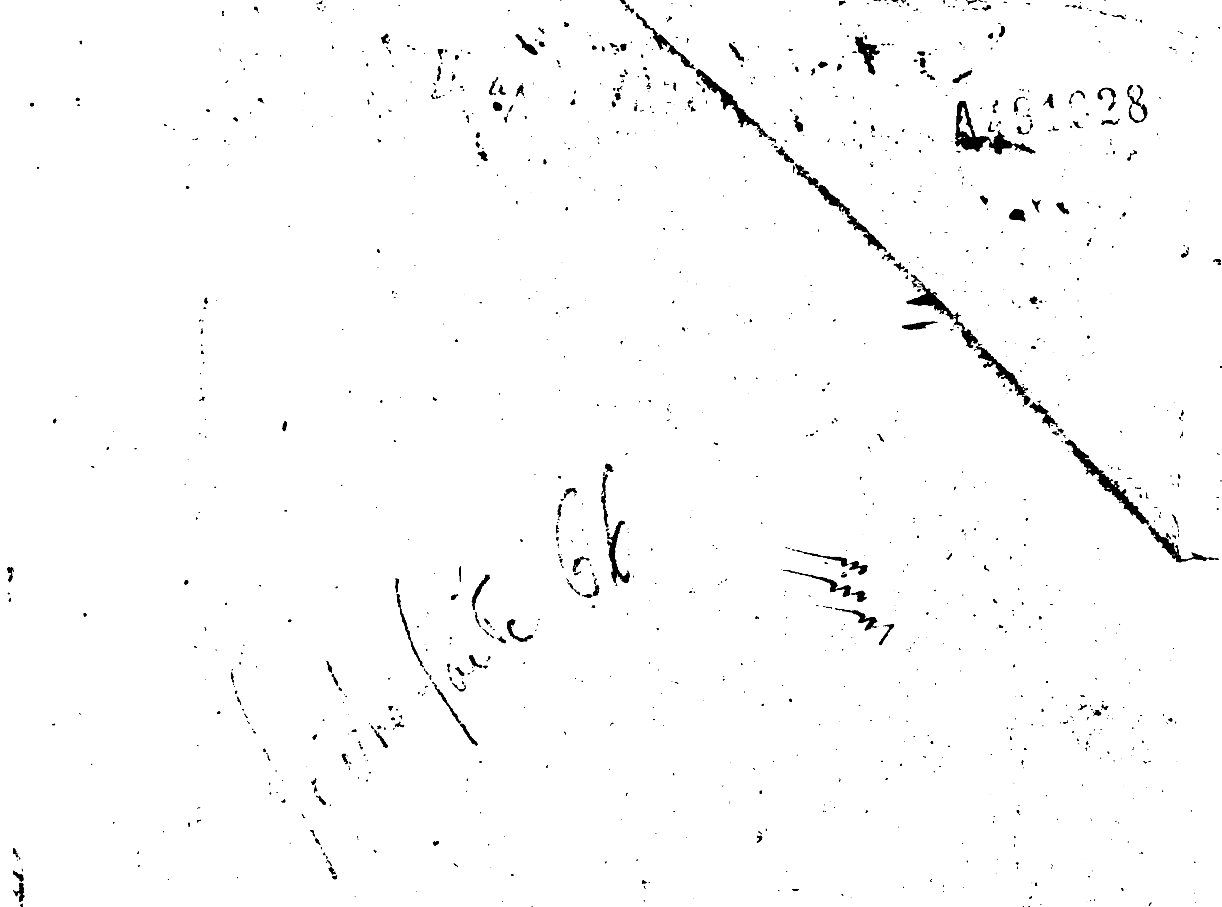


[illegible]





a la ville de Paris et Parquoi les Vers ont esprit pour
... ayant ... de ... en 4to P. 1590 —
1604. 1610

LES OEVVRES DE FEV M. CLAVDE FAVCHET PREMIER PRESIDENT EN LA COVR DES MONNOYES.

REVEVES ET CORRIGEES EN CESTE derniere edition, suppleées & augmentées sur la copie, memoires & papiers de l'Autheur, de plusieurs passages & additions en diuers endroits.

A QVOY ONT ENCORE ESTÉ ADIOVSTEES DE NOVVEAV deux Tables fort amples, l'vne des Chapitres & sommaires d'iceux, l'autre des matieres & choses plus notables.

Le contenu de ce Volume se trouuera au fueillet suiuant.



A PARIS,
Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë sainct Iacques, à la Paix.

M. D C. X.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



CATALOGVE DES OEVVRES DV SIEVR PRESIDENT FAVCHET CONTENVES EN CE VOLVME.

ANTIQVITEZ GAVLOISES OV FRANCOISES, Premier volume diuisé en cinq Liures, concernants les choses aduenues en Gaule ou France, iusques en l'an VCCLI. de IESVS-CHRIST.

SECOND VOLVME DES ANTIQVITEZ FRANCOISES, Premiere partie, ou Fleur de la maison de Charlemagne, party en trois Liures, contenant les faicts de Pepin, & ses successeurs depuis l'an VCCLI. iusques à l'an VCCCXL.

SECONDE PARTIE DV SECOND VOLVME DES Antiquitez Françoises, ou Declin de la maison de Charlemagne, diuisé en quatre Liures, contenant l'Histoire de Charles le Chauue, & ses successeurs, depuis l'an VCCCXL. iusques à l'an VCCCCLXXXVII. & entrée du regne de Hugues Capet.

ORIGINES DES DIGNITEZ ET MAGISTRATS DE France, deux Liures.

ORIGINES DES CHEVALIERS, ARMOIRIES ET Heraux.

SECOND LIVRE D'ORIGINES, OV PLVSTOST Meslanges, De l'Ordonnance, armes & instruments dont les François ont vsé en leurs guerres.

TRAITE' DES LIBERTEZ DE L'EGLISE GALLICANE.

RECVEIL DE L'ORIGINE DE LA LANGVE ET POEsie Françoise, ryme & Romans, diuisé en deux Liures.

TABLE DES MATIERES ET NOMS PROPRES FORT ample.



LES ANTIQVITEZ GAVLOISES ET FRANCOISES,

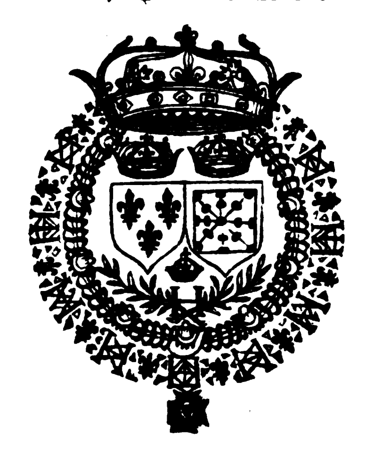
RECVEILLIES

PAR FEV M. CLAVDE FAVCHET
premier Presîdent en la Cour des Monnoyes.

Reueuës & corrigées depuis les precedentes editions.

PREMIER VOLVME,

Contenant les choses aduenues en Gaule & en France, iusques en l'an 751. de IESVS CHRIST.



A PARIS,
Chez DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil.
ET
Chez IEAN DE HVGVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.

M. DC. X.

Auec priuilege du Roy.



AV TRES-CHRESTIEN ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, HENRY IIII. de ce nom.

SIRE,

S'I'auroy' maintenant grande occasion de monstrer le profit que les Roys, voire les particuliers tirent de l'Histoire, si tant de fois, & par tant de gens de sçauoir il n'auoit esté publié. Et comme en vos Chasteaux, & Royales maisons, volontiers l'on rencontre vn bien ordonné Portail, m'en seruir d'Auant-propos, ainsi que d'vne entrée à ces Antiquitez Gauloises & Françoises. Mais estant chose toute confessée que l'Histoire est aussi necessaire pour la guide des grandes actions, que l'œil à la conduite du corps: Ie n'empescheray plus longuement vostre Maiesté pour escouter vne redite: laquelle en fin se pourroit trouuer aussi mal-plaisante, qu'vne grande face de logis de plusieurs estages d'vn seul ordre: ou qu'vne bonne Musique trop souuent rechantée. Seulement ie regretteray le petit courage d'aucuns de nos predecesseurs: ausquels Gregoire Archeuesque de Tours, & Guitart petit fils de Charlemaigne, illustres Seigneurs, ayans monstré le chemin d'escrire les faicts de leur temps, ont craint ou dédaigné de les suyure: pour nous laisser escrites tant de hautes entreprises, aussi bien conclues, que hardiment executées, par tant de sages & magnanimes Rois François dignes d'eternelle memoire, si iamais d'autres le meritent: & les exemples desquels representez, nous eussent d'autant plus esmeus qu'ils sont domestiques: & que ceux pris des anciens Autheurs ne parlans que de choses esloignées de nostre coustume & maniere de viure, leurs œuures ne seruent gueres que de patrons, pour bien & proprement escrire. Que si l'on dit pour leur excuse, que quand les Rois cessent de faire des choses dignes d'estre ramenteues, les bons esprits se faschent d'es-

ã ij

crire ce qui est indigne d'estre escouté : outre que ceste opinion n'est pas tousiours veritable, l'on peut respondre (veu que les bons Autheurs n'ont laissé d'eloquemment escrire les faicts mesmes des Princes vitieux) qu'il ne se faut taire pour cela, ne enuier à la posterité, la conseruation des choses passées: Car tout ainsi qu'vn Trucheman ne seroit loyal à celuy qui l'employeroit, s'il ne rapportoit que les belles parolles qu'vn autre de langue diuerse luy auroit dittes: aussi l'Historien (interprete de l'Antiquité) qui ne voudroit escrire que les beaux faicts par luy veus, ou cognus, trahiroit ceux qui viendroient apres luy, taisant les causes des maux, les fautes & vices des hommes de son temps : les conseils & motifs des choses passées, puis que son deuoir requiert, d'aduertir la posterité du bien, du mal, des abus & des inconueniens. A la façon de ceux, qui par les riuages posent, ou plantent des Balises, pour seruir d'adresse aux mariniers : afin d'esuiter les escueils, & les bancs, qui volontiers se rencontrent aux emboucheures des haures: ou par les deserts & montagnes desuoyées, fichent des pieux & des croix, pour enseigne du bon chemin. Ainsi qu'entre-autres, ont faict Tacite : nous laissant les ruses, les cruautez & les vilenies de Tibere, & de Neron. Ammian Marcelin, & Zosime, les outrages des Empereurs qui vesquirent de leurs temps : & comme l'ont faict assez d'autres Autheurs Grecs & Latins : voire entre les nouueaux, & du temps de nos peres, le grand & sans pareil Philippes de Commines : ou Guichardin : qui si franchement ont laissé par escrit les vices de ceux qu'ils ont veus. Bien est vray, que les grands Rois peuuent beaucoup en cela, & pour la conseruation de la verité, & pour l'eternité de leurs noms, s'ils caressent ceux qui le sçauent bien faire : puis que l'honneur nourrit les Arts & les Sciences, & que tous vertueux s'eschauffent d'auantage à r'enforcer ce qu'ils ont de bon, par la gloire, par la recognoissance, & l'honneur que les Princes font à ceux qui meritent recompense : outre que c'est vne des principales marques d'vn florissant Estat, de veoir tels hommes auancez : & l'Histoire est d'autant plus authorisée, quand ceux qui escriuent, sont, ou grands d'eux-mesmes, gens de bien, & de biens, ou d'authorité, ou employez aux charges honnorables. Aussi fut-ce la vraye cause, qui produit tant d'excellents esprits du viuant d'Auguste & de Trajan Romains Empereurs, & n'agueres sous le Roy François premier de ce nom vostre grand oncle, Sire, de tres-heureuse memoire : plus iustement surnommé le Grand, pour l'affection qu'il portoit aux lettres, que pour l'excellence des magnifiques ouurages & bastimens par luy entrepris, ou l'estendue de son Royaume, quelque riche que lors il fut. Car encores que les Seigneurs, & autres qui s'estudient à mieux faire, soient loüables, si est-ce qu'ils s'abusent grandement, s'ils s'addonnent tant à l'exercice des armes & du corps, qu'ils mesprisent ou delaissent celuy

de l'esprit: lequel se plaist autant à voir vne bonne police, le cherissement des lettres, de l'eloquence & des vrayes sciences, que Mars de contempler ses harnois bien fourbis, & d'executer les hardies entreprises: d'autant (ce dit vn de nos vieux Trouuerres, si i'ay bonne memoire) que

C'est parmi la Cheualerie,
Que l'honneur est, & la Clergie.

A ceste cause, vn Prince ne doit pas tousiours estre vestu de fer, puis que les habillemens Royaux, estans longs, monstrent que ses plus beaux paremens sentent la Paix: fille de la Victoire (le prix des Batailles) petite fille de la Iustice, l'aisnee fille de Dieu: & qui doit estre le but & la fin des guerriers. Mesme i'ose asseurer, que pour biendire des Historiens (qui bien souuent esmeuuent aussi à bien faire) Charlemagne tous les iours, & nos anciens Roys aux banquets des grands festes, lors qu'ils tenoient Court planiere & Royale, faisoient reciter les beaux faicts de leurs predecesseurs. Ce qui a duré (à tout le moins) iusques au Roy Charles VII. du regne duquel l'on trouue que le Comte de Tancaruille tenoit l'estat de lecteur ausdites festes, par heritage: & (comme ie croy) en fief. Que s'il n'y a presque point di difference entre l'endormie fetardise, & la vertu qui est incogneue, ou celee, & si les faicts des Princes doiuent tendre à l'honneur, voire à l'eternité (autant que le raisonnable dessein d'entre nous humains peut se le promettre) comme est-il possible que nos Roys ayent mesprisé ce qui les pouuoit rendre immortels, laissans leur memoire boiteuse d'vne hanche? ou comme les grands & bons esprits François, qui iadis se sont monstrez tant vifs en la Theologie, & autres sciences hautes, ont-ils peu mespriser le moyen de cognoistre les causes & les occasions de tant d'heureuses & belles entreprises, que celles que vos grands ayeulx ont executees par tout l'Vniuers? Il faut dõc recognoistre (Sire) que c'est vn defaut, que Dieu tout expres a voulu laisser en la maison de France, pour ne la rendre (non plus que toutes choses humaines) parfaitte iusques à vostre temps: que sa bonté & misericorde ayant euidemment monstré sa Toute-puissance, par tant de miraculeuses victoires, & ceste triomphante Paix que n'aguieres il vous a donnee, nonobstant les empeschemens de tant de vos ennemis secrets & descouuerts, il a en mesme temps produit des hommes de lettres, desireux d'approcher du bien dire de l'Antiquité, s'ils voyoient l'espoir de la recompense. C'est donc à vous, Sire, sur qui toute la Chrestienté a l'œil, comme sur vn diuin chef-d'œuure, de continuer vos tres-grandes & tres-hautes entreprises, ainsi en paix, qu'auez fait durant la guerre: fournissant de matiere à tant de beaux esprits, qui se trouuent auiourd'huy: & par vostre liberalité, deliurant aucuns des empeschemens qui les peuuent garder de monter au

Ciel (par maniere de dire) pour faire cognoistre à la posterité, lisant vos faicts vertueux sciemment escrits, que vous auez esté vn tres grand & louable sujet d'Histoire, & eux non indignes trompettes de vostre renommee, laquelle, ie prie Dieu (Sire) deuoir estre eternelle, auec tres-longue & tres-heureuse vie de vostre personne, pour l'honneur & paix de la France, ensemble de la Chrestienté. De Paris, ce 8. Septembre 1599.

De vostre Majesté tres-humble & tres-affectionné sujet & seruiteur

Claude Fauchet, *nagueres Premier President en vostre Cour des Monnoyes.*





L'Autheur au Lecteur.

CEs Antiquitez se sentent du mauuais temps, ayans esté aussi mal menees par la guerre, que moymesme : c'est à dire, transportees en diuers endroicts, perdues, deschirees, bruslees en partie, voire prisonnieres & mises à rançon : tellement que n'ayant peu les racheter, estans transportees hors le Royaume, elles sont demourees en la main de ceux qui en ont cuidé faire profit, sans que ie les aye peu recouurer, mais seulement racoustrer, sur ce que i'en auois retenu. C'est pourquoy, Lecteur, tu trouueras tant de blanc, n'ayant peu auec la memoire remplir ce qui defailloit en ma copie : auec ce qu'à mon retour à Paris, i'ay trouué ma librairie dissipee: & en laquelle estoient mes Originaux, & plus de deux mille volumes de toutes sortes : principalement d'Histoires escrites à la main en tresbon nombre. Toutesfois ce qui deffaut esdits blancs, ne rompt point tellement le narré, que les moyennement sçauans en l'Histoire, ne les puissent remplir, s'ils ont quantité de liures ; ce que ie prie faire quelqu'vn pour moy : s'il aduient que ie meure auant que d'y satisfaire. Car veu mon aage, il est temps de songer à partir : & auant qu'estre surpris, d'amasser ce que ie veux laisser pour l'vsage de la posterité. Car iaçoit que ce quint des Antiquitez que maintenant ie donne, ne soit pas en l'estat que i'eusse bien desiré, ains seulement publié, pour conseruer ceste planche de mon bris : si me semble-il pouuoir seruir, si non pour vn autre vaisseau, à tout le moins pour quelque parement. Que si me proumenant dauantage sur les bords de nostre mer (Dieu mercy & nostre vaillant Roy, non plus tempestee) i'en puis recouurer d'autres de mesme, i'essayeray sinon d'en bastir le nauire entier, dont i'auoy' bien auancé le corps, à tout le moins d'en faire assez bon esquif, pour voguer par nostre Antiquité toute obscure qu'elle est. Ioüy donc, Lecteur, de ce que ie te presente, en attendant le reste, si Dieu me donne repos & plus longue vie.

I'ay suyui au conte des ans, ceux qui pensent que nostre Seigneur soit nay l'an du monde MMMVCCCLXIII. De sorte qu'auant sa natiuité, il faut retrograder sus le piuot de ladite annee MMMVCCCCLXIII, & de là conter en auant iusques auiourd'huy.

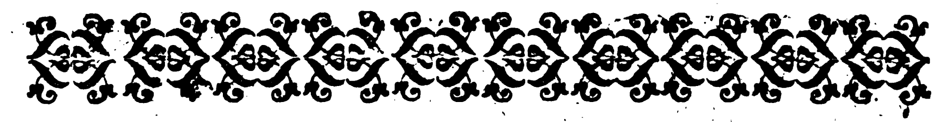


TABLE ET SOMMAIRE DES CHAPITRES DV PREMIER VOLVME des Antiquitez Gauloises, & Françoises.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DV PREMIER LIVRE.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DV SECOND LIVRE.

SOMMAIRE DES CHAPITRES DV TROISIESME LIVRE.

SOMMAIRE DES CHAPITRES
DV QVATRIESME LIVRE.

Sommaire

SOMMAIRE DES CHAPITRES DV CINQVIESME LIVRE.

FIN.



ANTIQVITEZ GAVLOISES ET FRANCOISES.

AVANT-PROPOS.



PARADVENTVRE ſera-ce choſe peu agreable, & encores mal à propos, de maintenant eſcrire les Antiquitez Françoiſes apres tant de ſçauans perſonnages. Car ſi tout ce qui ſert à la cognoiſſance des faicts de nos anceſtres, ſemble à pluſieurs auoir eſté ſuffiſamment monſtré par les precedentes Croniques, Annales, Hiſtoires & Inuentaires, que me reſtera-il plus? A moy (di-je) qui viens ſur le tard, pour adjouſter à la ſimplicité des anciens Autheurs François, dignes d'honneur, ou à la curieuſe diligence des nouueaux. Mais quand ie voy, que tant de gens publians les vns apres les autres, des liures de meſme ſujet que celuy-cy, ont encores trouué place pour s'employer à vne ſi belle entrepriſe, non ſans reputation d'auoir ſeruy au public, le cœur me reuient: & ie perds la crainte qui me pouuoit refraindre, en me meſlant parmy de ſi grands hommes. Et comme rarement il aduient qu'vn pere eſtouffe ſon enfant, l'enuie m'eſt auſſi prinſe de publier le Recueil, que depuis quarante ans & plus, i'ay fait de beaucoup de chartes, liures, & tiltres incognus à pluſieurs, ou cachez dans les threſors & librairies, & feuilletez de peu de gens auant moy. C'eſt pourquoy garny, comme il me ſembloit, de beaucoup de bons & ſinguliers Memoires, Au nom de Dieu tout-puiſſant (car ie croy qu'il eſt auſſi bien ſeant de l'appeller au commencement de ceſt Oeuure, qu'en vn Poëme) IE CLAVDE FAVCHET, Conſeiller du Roy, premier Preſident en la Cour des monnoyes, natif de Paris, en mon aage ſoixante & dixieſme, & l'an de noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, Mil cinq cens quatre vingts dix & neuf, publie & mets par années les guerres & autres choſes de marque aduenuës és Gaules: l'origine & aduancement du Royaume François, tant eſtimé pour la pieté, la Iuſtice, l'entretenement des lettres, & de ceux qui les ont aimées: les grandes victoires, & ſage gouuernement de ſes Rois: la longue & incomparable continuation de leur Monarchie, ſous le bonheur de laquelle (joint ſes forces inuincibles) la Chreſtienté s'eſt maintenuë iuſques aujourd'huy: & en a faict eſpée & bouclier, pour aſſaillir ou ſe deffendre en toutes ſes neceſſitez; auec telle recognoiſſance de la vertu Françoiſe, que du conſentement de l'Italie meſme, nos Rois ont eſté iu-

gez dignes, de ramener en l'Occident l'Imperiale dignité. Honneur (certes) & enuié de plusieurs nations, & qui meritoit bien de rencontrer l'eloquence de quelqu'vn de ces Grecs ou Latins, qui par leurs escrits ont tant donné de vie à la renommée de leurs nations, qu'elle dure encores maintenant: auec si grande reputation, qu'à bon droict l'on peut doubter si les faicts de ces peuples tant prisez, ont egalé le bien dire de ceux qui nous en ont donné la cognoissance. Or encores que Dieu semble iusques icy auoir priué la France de ce comble d'honneur, il y a neantmoins quelque espoir d'amander ce defaut, si tant de gentils esprits, dont elle se trouue aujourd'huy bien garnie, vouloyent trauailler en cest endroit. Quant à moy, en attendant que la liberalité de nos Rois, ou le despit de voir les excellents faicts de leurs ancestres trop maigremẽt escrits, face naistre parmy nous des Thucidides, Salustes, & Tites Liues, ie ne puis me repentir d'auoir mis la main à si bon œuure. Que si mon effort ne respond à tant haute besoigne, pour le moins auray-ie ceste consolation, & d'auoir aydé à descouurir les thresors de nostre Histoire, enseuelis par l'iniure du temps passé, ou la negligence d'aucuns anciens: & selon ma puissance, cherché d'embellir ma patrie. Ce bon zele couurira aucunement la trop grande hardiesse de mon entreprise: me seruira de defence contre ceux qui n'estiment que les Histoires estrangeres: & enuers les debonnaires & courtois, trouuera quelque faueur: d'autant plus, que ie proteste (ensuiuant la verité des bons Auteurs) de m'esloigner des fables, qui par si long temps ont abusé aucuns de nos peres: voire excusera la foiblesse de mon style de soy plus mincé, que ne semblent desirer les choses que i'escriray. Combien qu'en cela ie ne cerche pas grande faueur, puis qu'en considerãt mon naturel (malaisé de renforcer en l'aage auquel ie suis) i'ay pensé que ceste façon d'escrire ne seroit rejettée d'vne bõne partie de ceux, lesquels sur tous autres, doiuent manier & entendre les Histoires & Annales, cõme chose seruant aux Gentilshommes d'estat, ou bourgeois honorables, (& quelque fois à des femmes) les vns & les autres mieux instruits aux armes, & reiglement de la vie ciuile, qu'à juger de la difference que pour ce regard l'on void aux Historiens du temps passé, lors que l'eloquence florissoit entre les Grecs ou les Latins. Que s'il s'en trouue parmy de sçauoir excellent (comme tousiours il y en a eu, & encores maintenant plus que iamais) s'ils me font cest honneur de lire ces Antiquitez: Ie prieray ceux-là, soy contenter de mon trauail, cõme de memoires simples & non fardez. Mais si quelqu'vn desgousté de ces rences origines & faicts anciens, à son gré moins plaisans, desiroit tout aussi tost rencontrer les choses nouuellement passées, ie luy responds que ie les ay en horreur: & que tout expressément ie m'en destourne, content de representer celles de nos vaillans & loyaux predecesseurs, franc de toute passion de faueur, ou de haine, dont ie n'ay aucune achoison. Ce pendant ie les puis asseurer qu'ils trouueront en ce liure d'assez bons preparatifs, pour l'aduancement d'vn plus grand ouurage que le mien; s'ils veulent y employer leur bien dire, qui en meilleur sujet par vrais François ne peut estre monstré.

CHAPITRE I.

Diuision de la Gaule.

VOVLANT escrire les faicts des Rois & du peuple de France, pour monstrer l'endroit où ils ont planté leur plus grand & florissant Royaume, ie n'ay besoin de luy donner d'autres limites, que ceux que les anciens Geographes & Historiens ont assigné aux Gaules en general. Car encores qu'il soit notoire, que le païs pour le iourd'huy appellé France, ne contienne qu'vne partie des anciennes Gaules, si est-ce que durant la premiere & seconde race de nos Rois, elles ont entierement esté en leur obeissance: & par le droit des gens doiuent estre de leur hommage. C'est pourquoy auant que raconter leurs faicts, ie les descriray : pour plus facile intelligence des particularitez de ces Annales ou plustost Antiquitez.

La Gaule donc, de toute memoire a esté bornée vers l'Orient d'vne partie de la riuiere du Rhin, du costé de sa source : & par les Alpes aujourd'huy appellées Monts des Grisons, de sainct Bernard, sainct Gotard, Senis, Geneure, de Tende, qui la separent de la haute Allemagne & d'Italie. La mer Mediterranée & les monts Pyrenées, estans à son Midy, luy seruent de closture non moins ferme contre l'Espagne.

L'Ocean ou large mer de Ponent, enuironne sa coste Occidentale: & la mer d'Angleterre auec le reste du Rhin, ce qui regarde le Septentrion. Parquoy ceste prouince estant presque de figure quarrée (sinon qu'elle s'estend vn peu plus du Midy au Septentrion, depuis le milieu du xlij. degré, iusques vers la fin du lij.) prend sa part du chault & du froid, & est attrempée de tous les deux : ce qui la rend pleine d'hommes de bonne complexion, & la remplit de biens de la terre en si grande abondance, qu'encores aisément elle en fournit ses voisins : ayant ceste commodité que sans difficulté d'vn passage marin, ses habitans peuuent aller aux plus nobles parties d'Europe. Et par le moyen de tant de grandes riuieres nauigables qui la trauersent en toutes ses parties, s'aider sans la mercy d'autruy, des mannes qu'elle produit.

Iadis, & mesme auant la conqueste que les Romains en feirent, on l'estimoit diuisée en trois peuples differens en mœurs & langages, comme ils estoient separez de grandes riuieres : les vns nommez Belges, les autres Aquitaniens, les troisiesmes en leur propre langue appellez Celtes, & Gaulois par les Romains, qui aussi les surnommoient Cheueluz, d'autant qu'ils portoient longue perruque.

Les Celtes estoient separez des Aquitaniens par la riuiere de Garonne, & des Belges par celles de Marne & de Seine. Leur pays commençoit à la riuiere du Rhosne, & continuant par les Alpes iusques à celle de Var (qui coule entre Antiboul & Nice de Prouence) retournoit le long de la mer Mediterranée au port de Venus, maintenant nommé Cap de Creux, assis au Comté de Parpignan : Puis de la venoit joindre les monts Pyrenées, & prendre le cours de la

riuiere de Garonne, s'estendant par la coste de l'Ocean, iusques à l'emboucheure de Seine, en montant contremont ceste riuiere, & iusques à la source de Marne, & de là tirant au trauers des montaignes de Vauge iusques à la riuiere du Rhin, comprenoit les pays aujourd'huy nommez Suisse, Sauoye, Dauphiné, Prouence, Languedoc, Vellay, Viuarez, Lyonnois, Forests, Bourbonnois, Berry, Auuergne, Rouergue, Quercy, Limozin, Perigord, Xainctonge, Angoulmois, Poictou, Bretaigne, Anjou, Touraine, Maine, Perche, Normandie vers Bretaigne, Chartrain, Hurepois, Beausse, Gastinois, Brie, Champagne iusques à Marne, Duché & Comté de Bourgongne. Les Belges commençoient, où les Celtes approchoient du Rhin, estans flanquez d'vn costé par ceste riuiere, & d'autre par celle de Marne & Seine, comprenãt Elsace, VVestrich, Liege, Namur, Iuliers, Gueldres, Hollande, Zelande, Brabant, Flandres, Artois, Picardie, Caux, Beauuoisin, l'Isle de France, Vermandois, Hainau, Luxembourg, Lorraine, Barrois, & la Champaigne de Rheims. L'Aquitaine s'estendoit depuis la riuiere de Garonne, iusques aux Monts Pyrenées, & celle partie de la mer Oceane qui est voisine d'Espagne, tenant tout ce que l'on appelle Gascongne: à sçauoir partie du Bourdelois qui est delà la Garonne, le Basadois, la Senechaussée des Lanes, Basque, Bearn, Bigorre, Foix, Comminges, Armagnac & Albret. Auguste depuis l'eslargit iusques à la riuiere de Loire, y adioustant dix peuples: & encores aujourd'huy, l'on pense que ce soit la vraye borne du pays d'Aquitaine: & qu'il a prins son nom de la multitude des eaux qui le trauersent. A quoy il n'y a pas grande apparence, puis qu'auant la venuë des Romains, & que les Gaulois parlassent Latin, ce pays portoit ja le nõ d'Aquitaine. Les derniers Geographes ont retranché des Celtes, ce qui est entre Garonne, la mer Mediterranée, le Rhosne, les monts Cemene & Gebene (qui est le costé des montaignes d'Auuergne, regardant vers Midy,) que ie pense auoir donné le nom aux Ceuenes & Geuodan : qu'on appelloit Gaule Braccate, pour vne sorte d'habillemens: & Narbonnoise, pour Narbonne Colonie des Romains: puis Septimanie, pour la longue demeure qu'y feit la septiesme legion Romaine: ou (comme d'autres veulent) pource que sept peuples l'habitoyent: & Gothie, à cause des Gots, lesquels y planterẽt vn Royaume, mais à present Languedoc. Les anciens ont encores separé de ceste derniere Gaule vn quartier, par corruption de langue aujourd'huy appellé Prouence, où est Marseille. Mesmes pource que ces deux contrées vindrent plustost en l'obeyssance des Romains, elles ne furent comptées sous le peuple Gaulois par Cesar, & autres qui l'ont suiuy: iaçoit qu'en la generale description des Gaules, elles deussent estre comprinses sous les Celtes, comme estans deçà les Alpes, & la riuiere de Var. Car ie ne veux icy parler de la Gaule qui est delà les Monts, depuis nommée Lombardie, tant pour le peu de sejour que nos gens y feirent, qu'aussi pource que nature semble (par les Alpes) nous auoir separez du pays d'Italie. Au reste, toutes ces Prouinces ayans esté conquises par les François, le nom de France est demeuré à la plus grande partie, qui vse encores de mesme langue, & tient le Roy de France pour son Prince & souuerain Seigneur. Mais depuis les partages faicts entre les enfans de l'Empereur Louys Debonnaire, fils de Charles

le Grand, & ses successeurs, les autres pensans faire vn corps separé, & n'ayans peu estre ramenées en l'obeissance ancienne, pour la foiblesse des Rois de France Occidentale, apres auoir perdu le nom de France Orientale, ont mieux aymé prendre celuy des Allemans leurs sujets, que recognoistre la race du Roy Hugues Capet. Qui est la cause pourquoy ceux de Suisse, Elsace, Vestrich, Iuliers, Gueldres, Holande, Zelande, vne partie de Brabant & de Flandres, encores qu'ils soyent deçà le Rhin, s'ayment mieux dire Allemans ou Germains, que Gaulois ou François, pource qu'ils begayent la langue Allemande.

CHAP. II.

De l'origine des Gaulois.

IL me semble n'estre hors de propos d'escrire sommairement & auant que passer outre, quels furent les Gaulois, non tant pour satisfaire à ceux qui n'ont grand loisir d'aller chercher en plusieurs liures ce qu'ils trouueront icy en vn: Ou pour monstrer que les François se sont aysément remeslez & vnis auec les Gaulois estans de mesme origine & mœurs, approchants les vns des autres, que pour plus facilement entendre l'histoire; qui a l'aduis d'aucuns sera dauantage esclaircie, si l'on cognoist qui a tenu le pays des Gaules, les coustumes & manieres de viure des premiers habitans auant l'entrée de nos Francs.

Les anciens auteurs semblent auoir douté de l'origine des Gaulois, toutesfois l'opinion cõmune est, que les premiers qui furent veus en ce pays estoient appellez Celtes, pour vn Roy ainsi nommé, fort aymé d'eux: & Galates à cause de Galatee sa mere, comme encores ils sont appellez en langue Grecque, & selon Iosephe Gomerites, de Gomer. Autres disent que les Doriens (c'estoit vn peuple de Grece) qui suiuoyent l'ancien Hercules, habiterent les lieux voisins de l'Ocean. Les Drasides (que l'on pense estre les Druides) affermoyent pour verité qu'vne partie du peuple estoit naturel du pays, & neantmoins qu'il y vint aussi des gens des villes esloignees, & du quartier qui est le long du Rhin, chassez de leurs maisons par les guerres, & frequentes inondations de la mer impetueuse. Autres disent que quelque peu d'hommes fuyants les Grecs espars de tous costez apres le sac & destruction de Troye, vindrent occuper ce pays lors vuide, qui pourroit estre la cause pourquoy les Auuergnats oserent, ce dit Lucain, s'appeller freres des Romains. Mais les Gaulois qui viuoyent enuiron l'an CCC. LXX. apres la mort de nostre Seigneur Iesus Christ, asseuroient (ce dit Ammian) & monstroient graué en tables & autres marques laissées pour seruir de memoire, qu'Hercules fils d'Amphitruon, vint deçà pour destruire Taurise & Gerion cruels tirans, l'vn desquels trauailloit la Gaule, & l'autre l'Espagne. Qu'apres les auoir vaincus tous deux, il eut plusieurs enfans des gentil-femmes du pays, qui donnerẽt leurs noms aux Prouinces, esquelles ils commanderent. Diodore Sicilien adiouste, que Hercules ayant basti la ville Alexie, la fille du Roy des Celtes en deuint amoureuse, & eut de luy vn fils nõ-

mé Galates, tant vertueux, que ses sujets voulurent porter son nom. Berose & ceux qui le croyent, disent que les plus renommez Seigneurs qui regnerent en Gaule, furent Lugdus Roy des Lionnois, Allobrox des Allobroges (ils tenoyent Dauphiné & Sauoye) Belgius, des Belges, Trebeta de Treues: Magus fondateur, ou cause du nom de Rhotomagus, (qui est Roüen) de Nouiamagus (c'est Neuers) & d'autres semblables qu'on peut lire dans cest auteur, ou celuy qui a emprunté le nom de l'ancien Berose de Chaldée, l'original duquel liure ne se trouue point. Cesar dit que les Gaulois auoient opinion d'estre issus de Dis, qui est Pluton, qu'aucuns prennent aussi pour Saturne Gaulois, d'autant que c'estoit la coustume du temps passé, d'appeller Saturne le premier Seigneur d'vn pays. Toutesfois laissant à part les choses plus lointaines, & quasi fabuleuses pour leur antiquité, ou le peu de credit des auteurs qui en parlent (i'excepte Cesar & Ammian) il est vray-semblable, que ceste terre Gauloise ait esté habitée & peuplée, non seulement des dessusdits, mais aussi des voisins: principalement Germains. Car la riuiere du Rhin ne donnoit pas grand empeschement aux hommes de ces deux nations, selon qu'ils se trouuoyent les plus forts, de changer leurs habitations & demeures encores meslées, & non separées par bornes ou limites de Royaume. Parquoy la forest de Hercinie (aujourd'huy Schuvarts Vvald) & le pays outre les riuieres du Rhin, & Mein, furent occupez par les Heluetiens (ils tenoient jadis vne portion de Suisse) & ce qui est plus auant, par les Boyens, peuple Gaulois. Au contraire les Neruiens, (qui estoient pres Tournay) & ceux de Treues, s'estimoient venir des Germains. Il y en peut encor auoir d'autres, qui ont leur origine estrangere, comme ceux de Marseille, descẽdus des Phocenses peuple d'Asie, lesquels vn temps apres renforcez & acreus de nombre, edifierent maintes autres villes, de la fondation desquelles ie parleray quand l'occasion se presentera. Et neantmoins, l'on peut icy adiouster que si la terre a commencé d'estre peuplée en Damas, (où l'on dit que le premier homme a esté formé) que la Gaule estant de plus doux air que la Germanie, & plus accostable des Pheniciens (qui les premiers se hazarderent sur la mer Mediterranée) ayant aussi esté la premiere peuplée, enuoya des esseins en Germanie, separée d'vne riuiere, aisée à trauerser au commencement de son cours.

CHAP. III.

De la Religion, Dieux & Sacrifices des anciens Gaulois.



A Religion, police, & maniere de viure des habitans de la Gaule a esté diuerse; & toutesfois les anciens sont d'accord, que les Gaulois (en general) furent tres-deuots & enclins à religion. Par dessus tous les Dieux ils adoroient Mercure, appellé en leur langue Teutates, & en tenoient plusieurs images, le disant inuenteur de tous les arts. Apres luy Apollon, Mars, Iuppiter: nommez par eux Belenus, Hesus, ou Heüs, Taramis. Minerue en estoit aussi, & auoient d'eux telle opinion que les autres

natiõs: à ſçauoir qu'Apollon chaſſoit les maladies, Minerue enſeignoit & bailloit les commencements des ouurages & artifices: que Iupiter auoit l'Empire & commandoit ſur les choſes celeſtes: Mars gouuernoit les batailles, auquel ſouuentesfois ils voüoient les deſpoüilles de la guerre, & ſacrifioient les animaux reſtants de leurs conqueſtes. Quant à l'autre butin, ils l'aſſembloient en vn lieu: & meſmes par les villes, on en voyoit des monceaux és lieux conſacrez. Que ſi aucun, par meſpris de religiõ, ou par conuoitiſe, en rauiſſoit quelque choſe, incontinant il eſtoit puny bien griefuement. Et pource qu'ils ſe diſoyent deſcendus de Dis (ainſi que les Druides leur auoient enſeigné) ils finiſſoient le temps, non pas en nombre de jours, ains par les nuicts: comptans ainſi toutes leurs natiuitez, mois & ans; tellement que le jour ſuiuoit la nuict. Ils portoient auſſi grande reuerence à Hercules, nommé en leur langue Ogmius, ce dit Lucian, l'image duquel repreſentoit vn vieillard ridé, noir, & haſlé cõme vn nautõnier, chauue, ou auec peu de cheueux tous gris, & reſſemblant pluſtoſt à vn Charon qu'à vn Hercules, s'il n'euſt porté les deſpoüilles du Lion, la maſſuë en la main droicte, l'arc tendu en la gauche, & le carquois ſur le dos. Son image ſembloit tirer vne multitude d'hommes liez par les aureilles, auec petites chaiſnes d'or, toutes venants à finir & ſ'attacher à ſa langue: & ſi auoit vn viſage riant & ioyeux, ſans que les enchainez monſtraſſent contenance ou deſir d'eſchapper ces tant foibles chainettes. Voulans les Preſtres Gaulois donner à entendre, qu'Hercules acheua ſes entrepriſes par beau langage: & qu'eſtant ſage & prudent, il fit de grandes conqueſtes. Que ſes fleſches & traits ſignifioyent les raiſons & arguments auec leſquels il perçoit les aureilles des eſcoutans: & que pour telle affaire les hommes d'aage ſont plus propres, & volontiers beaux-diſeurs, comme Homere feint Neſtor. Cedrene auteur Grec, adiouſte qu'il tenoit trois pommes: & qu'ayant le cœur genereux (ſignifié par la peau de Lion) à l'aide de la Philoſophie (monſtrée par ſa maſſuë) il auoit vaincu & dompté pluſieurs, & diuerſes conuoitiſes mauuaiſes: & que les trois pommes ſignifioyent trois vertus par luy acquiſes: à ſçauoir, ne ſe point courroucer, ne ſ'addonner point aux voluptez, n'aimer point ardemment l'argent: car voila comme nos Gaulois ſ'aidoient des images. Ceux qui auoient de griefues maladies ou ſe trouuoient en combats & dangers, ſacrifioient ou voüoient ſacrifier des hõmes au lieu de victimes: & vſoient des Druides pour miniſtres de tels ſacrifices, penſans que la vie d'vn homme ne ſe peut rachepter, ſi la vie d'vn autre n'eſtoit baillée en contre-eſchange, affin d'appaiſer les Dieux. Meſmes ils auoient de tels ſacrifices ordonnez pour le public. Autres faiſoient des images d'exceſſiue grandeur; les membres deſquelles tiſſus d'ozier, ils empliſſoient d'hommes, & d'animaux vifs, qu'ils faiſoient mourir, mettans le feu deſſous, eſtimans que la punition & mort des brigands, larrons & autres malfaicteurs, fuſt vne offrande plus aggreable à la diuinité. Ce neantmoins, à faute d'autres ils y employoient des innocens: qui fut vne des couleurs que print l'Empereur Tybere pour defendre ces ſacrifices, ou couper les bois où les Druides enſeignoient, les contraignant ſe retirer ou fuir en Germanie.

CHAP. IIII.

Des diuerses conditions d'hommes entre les Gaulois : des Druides, Bardes & Eubages, & de leur doctrine.

QVANT au gouuernement & maniere de viure des habitans du pays, il y auoit du temps que Cesar y vint, deux conditions d'hōmes, desquels on faisoit estime : les vns appellez Druides, les autres Cheualiers: car on ne tenoit compte du menu peuple nō plus que des esclaues: pource que de soy il n'eust osé entreprendre chose quelconque, & n'estoit appellé à conseil aucun. La plus part de ce populace estant accablé de debtes, de tributs, & molesté par la violence des plus puissants, se rendoit sujet des nobles : qui sur telles gens auoient pareil droict, que les maistres sur leurs esclaues acheptez à prix d'argent. Il y auoit aussi des Philosophes appellez Bardes, & Eubages: lesquels auec les Druides ou Drasides, apres que les habitans eurent esté façonnez, peu à peu monstrerēt à ceux du païs les lettres & disciplines louables. Quant aux Bardes, ils chantoient au son de la lyre, ou autre instrument de musique les faicts des vaillants hommes mis en vers heroïques: & donnerent telle authorité à la Poësie, qu'aucuns Poëtes se mettans entre deux armées, maintes fois appaiserent la fureur des gendarmes prests à chocquer : tant nostre Mars Gaulois reueroit les Muses, & tant la sagesse de ce temps là auoit de puissance sur l'ire, & la fureur : qui font trouuer brutaux la plus part des hommes. Les Eubages (qui semblent aussi auoir esté nommez Semnothées) taschoient de monstrer les choses secretes de Nature, lesquelles ils cerchoient par si grande curiosité, qu'Aristote eut opiniō, que la Philosophie estoit venuë des Saronides Gaulois. Mais les Druides auoient l'esprit plus haut, & plus esueillé que les autres. Aussi en leurs Colleges & societez jurées, ils disputoient de toutes les questions secrettes & grandes, qui sont en la Nature : & outre cela auoient la charge des choses diuines, accomplissoient les sacrifices publics, & interpretoient les poincts de leur religion. Vne grande multitude de ieunes hommes se retiroit deuers eux, pour estre enseignez aux sciences. Ces Druides estoient honorez & prisez : aussi reigloient-ils & vuidoient presque tous les differents publics, & priuez, à certains jours de l'an se trouuants au païs Chartrain, en vn lieu consacré (l'on pense que ce soit à Dreux, d'autant que le nom approche de celuy des Druides) là où tous ceux qui plaidoient ou auoient differens, se presentoient deuant eux, pour obeyr à leurs jugements. S'il s'estoit commis quelque mesfait ou meurdre, ou s'il y auoit quelque debat pour vne succession, pour des limites ou autre chose, quelle qu'elle fust, ils en jugeoient: faisants droit aux vns, & punissants les autres, ainsi qu'il appartenoit. Si quelque peuple ou particulier n'obeissoit à leur sentence, ils les mettoient en interdit, & leur deffendoient l'assistance aux sacrifices, qui estoit la plus griefue punition. Car l'on estimoit entr'eux, telles gens sans religion & meschans; estants abandonnez de tous les autres, qui fuyoient leur compagnie : afin d'e-

uiter

uiter que mal ne leur aduint par telle frequentation. Aucune iustice n'estoit faicte à ces excommuniez, non pas mesmes quand ils la demandoient : tant s'en faut qu'on leur fist part d'aucun estat, ou degré honorable. Ces Druides auoient vn chef, apres la mort duquel le plus apparent & excellent en dignité estoit mis en sa place: & quãd l'on en trouuoit d'egaux, il estoit esleu par la voix de ceux du college, voire & quelquesfois ils combattoient pour telle principauté. Leur science (ainsi que dit Cesar) fut trouuée en la grand Bretaigne (que nous appellons Angleterre) & de là vint en Gaule, auquel païs de la grand Bretaigne, ceux qui la vouloient apprendre & cognoistre plus diligemment, alloient mesme de son temps. Toutesfois (à l'aduis d'aucuns) il ne s'ensuit pas qu'elle soit estrangere : puis que la meilleure & plus ciuilisée partie d'Angleterre, a esté peuplée de Gaulois : qui en conquerant le païs, l'y peuuent auoir portée. Là où possible ayant esté plantée, entretenuë, & monstrée plus diligẽment, elle auroit gaigné ceste auctorité par dessus l'escole Gauloise. Cõme souuentesfois il aduient que les enfans sont plus forts que leurs peres, & les plantes transportées fructifient d'auantage par vn labeur continuel. Les Druides n'auoient accoustumé de se trouuer à la guerre, & ne payoient tribut comme les autres, estãs exempts de toutes charges. Parquoy les grandes recõpenses & honneurs, le propre mouuement aussi & l'inclination, faisoit embrasser telle discipline à plusieurs: ou biẽ estoient enuoyez par leurs parẽts, pour y estre instruits. Ces escoliers apprenoiẽt vn si grãd nõbre de vers, qu'aucũs employoiẽt vingt ans en telle estude, n'estant loisible de les escrire, encores que les Gaulois ne fussent sans caracteres. Car en toutes leurs affaires publicques & priuées, ils vsoient de ceux des Grecs, ou plustost Gaulois : s'il est vray que Xenophon ait escrit que les caracteres que Cadmus apporta de Phenice en Grece, ressembloient à ceux des Galates & Meones. Mais ils ne vouloient que telle science fust cognuë du peuple, pour autant que soubs ombre de l'escripture, ceux qui apprennent sont moins curieux d'entretenir leur memoire, laquelle au moyen des liures tombe en nonchalance par faute d'exercice. Les Druides disputoient aussi de l'estre des estoilles, de leurs mouuemẽs, grandeur du monde, & de la terre, de la nature des choses, de la puissance des Dieux immortels, dequoy ils bailloient des enseignemens à leur jeunesse. Et combien qu'au demeurãt ils tinssent secrette leur science, toutesfois pour rendre le cõmun plus hardy à la guerre, ils publioiẽt que les ames estoient immortelles: & qu'au partir d'vn corps, elles alloient en vn autre. Et de fait quand ils brusloient leurs trespassez, ils mettoient auec le corps tout ce que le mort auoit aymé, iusques aux animaux, papiers de compte & obligations, comme si par delà ils eussent voulu payer, ou demander leurs debtes. De sorte que peu deuant que Cesar y vinst, il s'en trouuoit qui se jettoient sur le buscher où on brusloit le corps, ayans esperance de viure ailleurs, auec leurs parens, seigneurs & amis.

CHAP. V.

Des Cheualiers, Solduriers, Ambactes, Gaulois: & leurs vestements.

L'Avtre sorte d'hommes prisez en Gaule s'appelloit Cheualiers, ainsi que i'ay dit. Ceux-cy, quand il estoit besoin d'aller à la guerre (ce qui aduenoit souuent, soit qu'ils courussent sus à leurs voisins, ou qu'ils les repoussassent) s'y trouuoient tous: & selon leurs richesses, auoient plus ou moins de gens, appellez en leur langue Ambactes & Solduriers. La cõditiõ de ces Solduriers, estoit de courre mesme fortune, & à la vie & à la mort, que ceux à qui ils s'estoient donnez ou voüez en amitié: Et peut estre que les anciẽs vassaux François, voire les mots de soudoyers & soldats, en sont venus. Mais les Ambactes semblent auoir esté de moindre qualité, & comme sujects roturiers. Les seigneurs de Gaule, du temps que Cesar y vinst, ne cognoissoient autre faueur & puissance, ne consistant leur grandeur en autre chose. Bien est vray, que ces Cheualiers montoient aucunes fois en si grande autorité, qu'ils estoient appellez Rois de leurs villes, & prouinces: ainsi que Galbe, qui l'estoit en Soissonnois du temps de Cesar, & auant sa venuë Diuitiac, qui cõmandoit aussi à la plus grand part de la Gaule, & de la grand Bretaigne, & autres par luy nõmez en ses Memoires. Mais ceste puissance n'estoit absoluë, hereditaire, ne continuée en mesme ville, ou famille, ains selon la vertu des peuples & des personnes, donnée ou gaignée par les vns, sur les autres. Comme pour exemple, les Berruyers furent maistres, ou vn de leurs citoyens principal Roy des Gaules, l'an du monde M.CCCL. ou enuiron. Les Authunois aussi auant la venuë de Cesar, depuis sa venuë, ceux de Rheims, & ainsi des autres villes, lesquelles se gouuernoient par les nobles, souz le nom de Roy: & neantmoins, le cas aduenant que ces Rois choisis oubliassent leur deuoir, & fussent plus soigneux de leur profit que de l'vtilité publicque, ou se portassent autrement que la coustume du païs ne le permettoit, voulans faire les choses à leur appetit, on les degradoit ou dechassoit, & (comme dit Cesar) ils n'auoient plus d'authorité au païs. Ceux d'Augstum appelloient leur grand magistrat Vergobret, que d'aucuns pensent auoir donné le nom aux Viguiers, mais faussement: car ceux-cy le tiennent de *Vicarius* mot Latin, & qui estoit comme Lieutenant d'vn plus grand.

Or puis que ie suis entré si auant en la description des Gaules, & qu'il eschet bien de sçauoir quels estoient les Gaulois (veu la difference tant grande qui se trouue entre les anciens habitans, & ceux du iourd'huy) il ne sera hors de propos, mettre icy vn echantillon de l'histoire d'Ammian Marcellin, pour les representer au vif. Les Gaulois (dit-il au XV. liure) sont presques tous de couleur blanche, de poil blond comme or, de grande stature, espouuantables pour leur regard affreux, querelleux, haults à la main. Vne troupe d'estrangers à peine en oseroit attendre vn en son courroux, principalement quand il est accompa-

gné de sa femme, qui a les yeux bleus, encore plus forte que son homme, quand la cholere luy a eschauffé la teste. Alors si elle esbranle ses bras, & ses larges espaules aussi blanches que neige, vous diriez que ses coups de pied & de poing sont traicts laschez de puissantes arbalestes de passe. La voix mesme des Gaulois est effroyable, ne parlans iamais qu'en menassant, soyent courroucez ou paisibles. Et toutesfois, ils s'estudient d'estre habillez nettement & cointemét. Car en toutes les Gaules, (principalement en Aquitaine) on ne trouueroit vne femme deschirée, ou vestuë de haillons sales, comme és autres païs, quelque pauure qu'elle soit. Et voila comme cest autheur les peint. On peut adiouster de Polybe, Cesar, Strabō, Diodore Sicilien, & autres, que la plus part des Gaulois de leur temps, auoient les cheueux blonds, espais cōme crins de cheuaux, la couleur naturelle desquels ils efforçoient d'augmenter, auec vne lexiue faite de chaux, les frisoient & releuoient en haut, afin qu'on les veist mieux. Aucuns d'eux rasoient leur barbe, & d'autres la portoient courte. Quant aux nobles, ils rasoient leurs joues, laissans au demeurant croistre tellement le poil de leur barbe, qu'il couuroit leur bouche, de sorte qu'en mangeant il s'emplissoit de miettes de viandes, & en beuuant le breuuage passoit par dedans comme par vn canal. Les hommes & les femmes se paroient de chaisnes, colliers, brasselets, anneaux & ceintures d'or, par eux cueilly en grande quantité parmy le sable des riuieres sortans de leurs montaignes. Le cōmun vestoit des petis sayons & hocquetons fendus, tissus d'vne grosse laine à long poil, pour estre plus effroyables. Ces hocquetons estoient en hyuer espais, & l'esté plus legiers : que les nobles & gens de guerre portoient bigarrez de diuerses couleurs & brochez d'or ou d'argent, aucunes fois si fort serrez & joincts au corps, qu'ils representoient la façon des membres, & encores la pluspart les auoient si courts qu'à peine leurs couuroient ils les fesses. Aucuns pensent que ces hocquetons s'appelloient Bracques en langage Gaulois, & les autres disent que ces Bracques estoient des hauts de chausses, ou brayes larges. Tant y a, que ceste façon d'habillement donna le nom à vne partie de la Gaule Celtique. Ceux de Sainctonge, auoient vne autre sorte de vestement, qui leur couuroit & le corps & la teste, appellé Bardocucul & Bardiac: ressemblant possible à la chape que les religieux de S. Benoist appellent encores Coule, si l'habillement de ces moines n'estoit point si large, & que le capuchon serrast plus la teste & les espaules, comme l'on en void le pourtrait dans aucunes medailles, où sont representez les soldats Romains nommez Euocati. Voire nos anciens Bergers en vsoient ainsi qu'on void aux vieilles peintures : & le portent encores les Capetes de Montagu à Paris, & les Oblats de Citeaux. Les Xainctongeois n'estoient seuls vestus de ce Bardocucul, pource que ceux de Langres & autres semblablement en portoient.

CHAP. VI.

De la maniere de viure des anciens Gaulois, de leurs bastimens, armes & exercices.



VANT aux villes, elles estoient closes de fossez, rempars, & murailles: aucunes faites d'vne façon belle & tres-forte, à sçauoir de grandes pieces de Charpenterie par dedans & iusques au front garnies de bloccage, ou bonne pierre de taille: comme descrit Cesar celles de la ville Auaricum, qui est Bourges, ou Viarron en Berry. La noblesse bastissoit volontiers dans les bois, & pres des riuieres, à fin d'auoir le plaisir de la chasse, ou de la fraischeur en temps d'esté & grandes chaleurs. Les maisons du commun peuple estoient ordinairement de bois, & torchis: & le feu se faisoit au milieu d'icelles (comme encores en Bourgongne & plusieurs autres prouinces) autour duquel on voyoit force pots, & broches chargées de chair: car en general, ils aimoient la bonne chere, le vin, & tout breuuage qui luy ressemble. Entre autres, vne composition qu'ils appelloient Ceruisia ou Zithum, faicte d'orge, & d'eau, en laquelle on auoit laué le marc des ruches à miel: Es banquets ils se faisoient seruir par jeunes garçons, comme pages: & là les viandes les plus exquises estoient presentées, comme par honneur, aux gens de qualité. Et combien qu'ils vsassent de toutes sortes de chairs, le commun viuoit plus volontiers de laict, & porc frais ou salé; se monstrans fort courtois aux estrangers qu'ils inuitoient en leurs maisons: là où apres les auoir bien traittez, ils demandoient la cause de leur venuë, sans refuser à ces passans chose qui fust en leur puissance: Puis quand ils n'auoient plus rien que leur donner, ils les menoient chez d'autres. Les hõmes mettoient autant d'argent en communauté, que leurs femmes en apportoient en mariage, & le proffit qui en venoit, ensemble le principal, appartenoit au suruiuãt. Mais les maris auoient puissance sur elles de vie & de mort, cõme sur leurs enfans, lesquels, tous nouueaux nez estoient par aucuns d'eux plongez en vne riuiere, tant afin de leur endurcir le cuir, qu'esprouuer s'ils estoient legitimes. Encores les peres ne les souffroient approcher d'eux, iusques à ce qu'ils fussent capables de porter les armes, estimans que ce leur fust honte, si leurs petits enfans se trouuoient deuant eux en public. Presque tous les Gaulois s'addonnoient & se trouuoient propres à la guerre en tous aages: le vieil y alloit d'aussi bon courage que le jeune, sans auoir peur de chose quelconque, tant fust elle rude ou terrible. Et toutesfois ils n'estoient de maligne nature, ains ouuerts, & pource courtois à leurs ennemis, contre lesquels ils n'vsoient d'art, employans seulement la force du corps pour auoir le dessus en bataille, & se laissans bien aisément persuader à la raison & à l'vtilité: qui fut la cause pourquoy ils s'adonnoient volontiers aux lettres & disciplines. Et d'autant qu'ils auoient accoustumé de trauailler en jeunesse, à la chasse & autres exercices de guerre, leurs corps estoiẽt allaigres, & si peu chargez de graisse, que c'estoit honte d'auoir le ventre plus

grand que certaine longueur de ceincture : ne se trouuant point que iamais homme de ce païs, se soit couppé le poulce crainte d'aller à la guerre. Aussi estoient ils tant addonnez à ce mestier, que quand il n'y en auoit point chez eux, ils l'alloient cercher autre part. Mais s'il se trouuoit au païs capitaine qui fist vne leuée de gens, c'estoit grand deshonneur à eux de demeurer à la maison: car ils estoient reputez lasches, & l'on n'en faisoit plus de compte: & ces aduanturiers communément estoient appellés Gessates en leur langue. Les armes des Gaulois respondoient à leurs corps; car ils auoient des espées longues & mousses, qu'aucuns d'eux laissoient pendre au costé droict à des chaines: de grands escus embellis de diuerses images d'airin; lances & picques de proportion conuenable, ayans vn fer d'vne couldée de long, & deux paulmes de large, & aussi vn dard ou jauelot appellé Meris, & Gessum, pource que ces aduanturiers volontiers en portoient: & encores vne piece de bois qu'ils jettoient loing: l'armet du fer vn peu haut, & dessus les figures de diuerses bestes & d'oiseaux; le halecret de fer. Ils vsoient aussi de fondes, d'arcs & flesches enuenimées, mesmes à la chasse: ayans opinion que cela rendoit la chair des bestes plus tendre & delicate, si on la cernoit à l'entour du coup. Ils mangeoient & couchoient communément sur la dure; ou au mieux sur la paille en façon de lictiere, & aucuns sur des peaux de chien & de loup: car c'estoient aussi les paremens des sieges de leurs maisons. Ils alloient tousiours l'espée au costé, aux champs & en la ville; & les assemblées publiques se faisoient en armes, principalement quand il estoit dit qu'ils vinssent en equipage de guerre. Car lors tous ceux qui estoient en aage de les porter, y deuoient comparoir; & le dernier venu estoit mis en pieces par les autres. Là, si quelqu'vn rompoit le propos de celuy qui parloit, vn sergent luy faisoit signe auec les armes, qu'il eust à se taire: s'il continuoit iusques à trois fois, il luy couppoit de son saye vne si grande piece, que le reste ne luy seruoit plus de rien: La plusspart des villes estoient gouuernées par les nobles, qui elisoient vn Roy ou Chef pour vn an, ou pour conduire l'armée. Les republiques estimées les mieux policées auoient loy, par laquelle il estoit enjoint à ceux qui sçauoient (tant par les voisins, que le bruit & renommée commune) quelque chose touchant l'Estat, de venir incontinent le rapporter au magistrat, & non à autre quel qu'il fust: d'autant que plusieurs hommes legiers, ou simples, ou malauisez, ou bien souuent espouuantez des choses faulses, sont poussez & prennent resolution sur de hautes entreprises; là où les magistrats celent ou descouurent à la commune, ce qu'ils voyent estre proffitable; n'estant au reste, permis de discourir des affaires d'Estat, qu'aux assemblées publiques. Et toutesfois leurs femmes auoient grande autorité en choses de consequence pour vne telle occasion.

Auant que les Gaulois eussent passé les Alpes, il suruint entr'eux (ce dit Plutarque) vne sedition horrible, & fort malaisée d'appaiser: tellement qu'elle vint iusques à vne guerre ciuile. Mais leurs femmes se mettás au milieu d'eux, lors qu'ils estoient prests à choquer, prindrent la cognoissance de leurs differens en main, & les vuiderent auec vne telle equité & droicture, que de cest appointement s'ensuiuit vne merueilleuse amitié entr'eux tous; non seule-

ment de ville à ville, mais aussi de maison à maison. Depuis ce temps, ils eurent tousiours coustume de consulter tant de la guerre, que de la paix auec les femmes; & de se conduire par leur aduis, és differens & querelles qu'ils auoient auec leurs alliez : Tellement qu'en la composition qu'ils firent auec Hannibal (quand il passa par la Gaule pour aller contre les Romains) ils mirent cest article entre autres de leur Traitté, qu'aduenant que les Gaulois se plaignissent des Carthageois, les gouuerneurs & chefs des Carthageois estans en Espagne, en jugeroient. Que si les Carthageois auoient à se plaindre des Gaulois, on se tiendroit au jugement qu'en donneroient les femmes Gauloises. Les hommes de cheual Gaulois ont tousiours esté estimez: Et si l'on croit Pausanias, ils estoient ordinairement trois de compagnie, comme nostre homme d'armes, qui souloit auoir deux Archers : ce qui s'appelloit lors Trimarchie, pource qu'il y auoit trois cheuaux: nommez Mark en leur langue, ce dit le mesme Pausanias: toutesfois les gens de pied n'estoient de moindre valeur. Encores en faict de guerres, ils vsoient d'Essedes, qui estoient chariots portans vn homme armé, & trainez par deux cheuaux conduits par vn charton, aussi armé. L'effect d'iceux estoit courre à l'entour des trouppes ennemies, lancer dards, & par impetuosité, frayeur & violence de cheuaux, ou bruit de roües, essayer de mettre en desordre, & rompre les bataillons ennemis. Car les Essedaires ayans enfoncé les rangs sautoient à bas, & combattoient à pied; pendant que leurs chartons retirez à l'escart, auoient rangé les chariots en telle façon, que si leurs maistres estoient pressez de plus grande force, ils les trouuoient tous prests pour leur retraicte. Imitans en cela & la fermeté des pietons, & la vistesse des gens de cheual: auec si grande dexterité, qu'ils pouuoient en lieux pendans & descentes, arrester les cheuaux & chariots, aussi bien qu'en plain : courir le long du timon & demeurer fermes sur l'attelage, puis derechef gaigner le corps du chariot. Ces chariots estoient de franche condition : mais qui pour leur pauureté suiuoient les riches, portans leurs escuz à la guerre, & guidans leurs cheuaux. Il semble, parce que dit Cesar, que les Gaulois combattissent par communautez, & villes: gardans cest ordre, que les derniers portoient des faisseaux pour se sepir, en attendant que ce fust leur rang de cõbattre. Somme ils estoiẽt tant addonnez à la guerre, qu'il n'y a contrée voisine laquelle n'ayt senty leurs armes, toutes les fois qu'il a fallu descharger ce païs d'excessiue multitude de peuple.

CHAP. VII.

Conquestes & passages des Gaulois en Germanie, Espagne & Italie.

L'an du Monde. MMM. CCC L. Auant Iesus Christ. VI. C. XIII.

LA plus renommée sortie & dont les historiens dignes de foy parlent, fut enuiron l'an du monde MMM. CCC L. Que Tarquin appellé Prisc estoit Roy de la ville de Rome, & Nabugodonosor tenoit les Iuifs captifs : six cens treize ans ou enuiron auant l'incarna-



tion de nostre Seigneur Iesus Christ. Or pour autant que les mœurs & les façons de faire de ceste nation, qui tousiours (ainsi qu'auons dit) à fait son principal estat des armes, & de la guerre, ne se peuuent moins facilement cognoistre par leurs courses & passages, faicts presques par tout le monde, que de leur maniere de viure en leur païs, ce nous sera occasion de toucher ce poinct en cest endroit, & monstrer comme estans de telle nourriture qu'auons dit, par la vertu & vaillance ils se sont rendus effroyables presques à tout l'vniuers. En ce temps doncq' les Berruyers, comme les plus forts, bailloient vn Roy aux Celtes: & celuy qui lors viuoit se nommoit Ambigat, tres-puissant pour sa vertu, & les richesses tant de luy, que de son païs: & aussi pource que de son regne, la Gaule se trouua tant abondante en fruicts & nombres d'hommes, que ceste multitude sembloit ne pouuoir estre gouuernée. Ce Prince ja sur l'aage, & desirant descharger son Royaume de telle presse de gens, feit publier qu'il estoit deliberé d'enuoyer Sigoueze & Belloueze enfans de sa sœur, és terres qu'il plairoit aux Dieux luy enseigner par les augures (c'estoit vne façon de deuiner & predire les choses à venir, par certains signes d'oyseaux) commandant à ses nepueux prendre tel nombre de gens qu'ils aduiseroient, pour empescher l'effort de ceux qui les voudroient arrester. La forest Hercinie qui est outre le Rhin escheut à Sigoueze, & à Belloueze le costé d'Italie, aussi mal plaisant chemin que l'autre. Sigoueze donc ayant pris sa route vers Germanie, & passé beaucoup de païs auec maintes aduantures, apres auoir marché vers le Septentrion, & logé ses gens sur l'Ocean, outre les Riphées (que ie n'ose appeller mõtaignes, pource que les nouueaux Geographes disent n'y en auoir point en Scythie, & que le païs est tout plain) occupa le bout de l'Europe: ayant laissé en la Germanie des peuplades de Boyens (qui souloient tenir le païs de Bourbonnois) desquels sont venus les Bauieres, & Bohemois: de Carnutes (c'estoient des Chartrains) qui ont donné le nom aux Carinthiens, & autres: entre lesquels peuuent aussi auoir esté les Volces & Tectosages; fort estimez du temps de Cesar, pour leur Iustice & vaillance: & qui estoient descendus des peuples de Languedoc, voisins d'Auignon & de Thoulouze. L'armée de Belloueze fut composée de Berruyers, d'Auuergnats, Senonois, Heduës, aujourd'huy Authunois, d'Ambarres (qui sont Niuernois) & d'vne autre partie de Carnutes, d'Aulerques (qu'on dit estre Cauchois) où y auoit plusieurs milliers de bons combatans, tant à pied qu'à cheual, & encores plus de femmes & de petis enfans, le tout montant à trois cens mil. Ce grand nombre de gens marcha vers le païs des Tricastins (Sainct Paul de Tricasteau en Daulphiné en est le chef) & iusques au pied des montagnes de Sauoye, qui sembloient malaisées de trauerser, & non sans cause, veu qu'aucun n'y auoit encores passé dont il soit memoire, si l'on ne veut croire les fables d'Hercules. Aussi leur hauteur aiãt arresté les Gaulois, regardans comme au trauers de ces butes iointes au ciel, ils passeroiẽt en vn autre monde, nouuelle frayeur, ou crainte des Dieux les saisit, quand ils entendirent que les Salies (peuple assez prochain de là) cõbattoiẽt contre ceux d'Arles & Tarrascõ, cerchãs vne demeure. Ces estrãgers estoient partie des Massiliens venuz par mer de Phocide prouince d'Asie. Les Gaulois dõc de plus pres-

L'an du Monde.

L'an du Monde.

cõsiderans ceste guerre, prindrent pour bon augure & aduertissemēt des Dieux, de ne se voir seuls en peine de trouuer habitation. Toutesfois les prieres & remonstrances d'vn Toscan nommé Auruns, autres fois habitant de Clusi, les animerent dauantage. A ce gentil-homme qui au demeurant n'estoit point de mauuaise nature, aduint vn tel inconuenient. Il estoit tuteur d'vn enfant orphelin, nommé Lucumon: le plus riche de sa ville, & outre cela doüé d'vne admirable beauté. Cestuy-cy dés son enfance nourry dans la maison d'Auruns, n'en voulut point sortir quand il vint en adolescence, mais faisoit semblant d'estre volontiers en sa compagnie, pource que secrettement il entretenoit sa femme, laquelle dés long temps il auoit desbauchée, & elle luy. Or estans tous deux entrez si auant en ceste passion amoureuse, qu'ils ne s'en pouuoient departir, ne celer leur affection; le jeune homme essayoit d'enleuer s'amie par force ouuerte, & la retenir: ce qui donna occasion au mary d'auoir recours à la Iustice. Toutesfois voyant Lucumon plus fort d'amis, & de biens pour fournir à la despense, il abandonna son pays, & oyant parler des Gaulois vint à eux, & guida leur armée en Italie. Ils furent encor plus esmeus (si vous voyez Tite Liue & Plutarque) par le vin que cest Auruns leur auoit apporté d'Italie, dont ils trouuerent le breuuage si nouueau, & furent si transportez du desir & volupté d'en boire, que soudainement ils chargerent leurs armes, & emmenerent femmes & enfans, prenans le chemin des Alpes, pour aller cercher le pays qui produisoit vn tel fruict: estimans toute autre terre sterile & sauuage. Combien qu'il ne soit pas fort croyable qu'en ce temps les Gaulois fussent encores à gouster du vin, qu'ils pouuoient tirer de Languedoc, où il en croist d'aussi bon, voire meilleur qu'en Lombardie & Toscane, qui n'ont pas le terroir plus chaud que la Prouence & le quartier de Montpellier: lequel outre le traffic de la mer, en pouuoit communiquer au reste des Gaules: si vous ne dites que la vigne n'y fut pas si tost plantée qu'en Italie, chose malaisée d'asseurer. D'arriuée nos Gaulois conquirent toute ceste contrée qui commence aux pieds des monts vers l'Italie (& aujourd'huy nommée Lombardie) dés long temps possedée par les Toscans: qui lors ayans esté deffaits en vne bataille donnée pres la riuiere de Thesin, se retirerent dans les montagnes voisines de Germanie, auec Rhete leur Capitaine: & furent cause de faire nommer Rhetie, le pays où maintenant habitent les Grisons, & ceux de Tyrol. Les victorieux cognoissans la bonté du pays, & aduertis qu'on appelloit Insubre le champ où ils estoient, prirent cela pour vn bon presage: & d'autant que pres d'Augstum y auoit vn lieu ainsi nommé, ils appellerent ce nouueau sejour Insubrie: & comme disent aucuns, pource qu'ils y trouuerent vn sanglier ou truye, couuerte au lieu de poil à demy de laine, en bastissant vne ville sur le giste de ceste beste, ils la nommerent Mediolanum, aujourd'huy Milan. Laquelle peut aussi biē auoir pris son nom de la capitale ville de Xainctonge, lors ainsi appellée, & dont Stephane auteur Grec fait mention en son liure des villes: ou bien de Meung en Berry, qu'Aymon appelle encores Mediolanum: & de Mede, que le liure donné à Caton, dit auoir esté Capitaine des Insubriens. Si vous ne dites que le mot Mediolanum, estoit general entre les Gaulois pour les lieux d'vne semblable

blable assiette, que celle qu'ils trouuerēt lors en Italie. Depuis vne autre compagnie de Gaulois nommez Libuens, conduits par Elitouie, suiuans les traces des premiers, passerent les Alpes au mesme endroict: & par la faueur de Belloueze, prindrent place, & s'arresterent és lieux où maintenant sont les villes de Brexe & de Verone. Les Venetes d'Armorique (c'estoient ceux de Vannes en Bretaigne) pource qu'ils estoient gens de mer, ou voisins de la marine, se logerent en vn quartier depuis appellé Venetie; comme celuy duquel ils estoient partis: qui a donné le nom à Venize, grande & admirable ville, & l'vn des plus beaux ornemens de la Chrestienté. Toutesfois, aucuns disent qu'elle a prins le nom des Venetes peuples d'Asie. Les Boiens passerent apres, puis ceux de Langres, qu'on appelloit Lingones; lesquels pour auoir tout ce qui est entre la riuiere du Po & des Alpes esté occupé par leurs cōpagnons, trauerserent ceste riuiere sur des radeaux, & chasserent non seulement les Toscans, mais encores les Vmbriens, qui tenoient les Duchez d'Vrbin & de Spolete. Les Senonois (qui sont ceux de Sens) les derniers de tous se logerent iusques pres la riuiere jadis appellée Rubicon (maintenant Roncone) & celle d'Oesis (c'est Sino en la Marche d'Ancone) auec vne partie de Toscane. Tite Liue estime que ceux-cy assiegerent Clusi, & prindrent Rome: toutesfois on ne sçait s'ils estoient seuls à faire ceste entreprise, ou accōpagnez des autres Gaulois: Et neantmoins il est bien certain que Rome fut prinse CC. ans apres la venuë des premiers. Or Bellouezo ne fit passer en Italie tous ses gēs: car vne partie s'arresta entre les mōts Pyrenées, ainsi appellez en langue Grecque, pour le feu qui brusla les forests de ce païs, où ils demeurerent long temps: & puis les ayans trauersez, occuperent la Prouince nommée Celtiberie, pource qu'elle fut lors habitée par les Celtes Gaulois, & Iberes peuple Espagnol: faisant maintenant partie d'Arragon. L'Espagne a aussi esté peuplée par d'autres, qui vindrent par mer, & nommerent Portugal le quartier de Lusitanie, où ils prenoient port & faisoiēt descente. Car Ptolemée dit, que les Gaulois tenoient le fonds de Lusitanie: Strabon & Lucain que les Betones & Asturiens (c'est Asture) estoient descendus des Gaulois: & l'on en peut autant croire de Galice. Toutesfois ces Gaulois Espagnols ne furent tant renommez, que ceux qui passerent en Italie; lesquels deuindrēt tant puissans, qu'ils firent perdre le nom à ceste partie du pays occupé par eux, appellé (mesme durant la fleur de l'Empire Romain) Gaule Togate: comme qui eust voulu dire, Gaule vestuë à la Romaine. Car la Togue estoit la robbe des Romains qui auoient quelque moyen: & la Tunique celle du petit & pauure peuple.

Brenus dit Mandus.

CHAP. VIII.

Rome prise par les Gaulois.

LEs Gaulois Italiens entrerent si auant en Toscane, qu'apres auoir conquis grand pays, ils vindrent assieger Clusi, ville distante de Rome d'enuiron trois journées. Les habitās de laquelle eurent recours aux Romains, qu'ils prierent vouloir en leur faueur enuoyer des

lettres & des Ambassadeurs à ces estrangers. Trois de la maison des Fabiens, personnages de reputation, & qui tenoient les plus honorables charges de Rome, furent commis pour y aller, lesquels receus amiablement, les Gaulois feirent cesser la batterie, & l'assault prest de liurer à Clusi, pour leur donner audience. Ces Ambassadeurs Romains, demanderent quel tort les Clusiens auoient faict aux Gaulois, pour lequel ils fussent venus assaillir leur ville: à quoy Brenne, qui pour ceste heure là estoit Roy, se souriant, respōdit en telle
,, sorte. Les Clusiens nous font tort, en ce que ne pouuans labourer que vn peu
,, de terre, ils en desirent toutesfois tenir beaucoup, sans vouloir en faire part à
,, nous qui sommes estrangers, pauures, & en grand nombre. C'est le mesme
,, tort que par cy deuant faisoient à vous autres Romains ceux d'Albe, les Fide-
,, nates, les Ardeates, & que maintenant vous font les Vejes, les Capenates, vne
,, grande partie des Falisques, & Volsques; que vous guerroyez tellement
,, quand ils refusent vous departir de leurs biens, que les rendez voz esclaues, les
,, pillez & ruinez leurs villes. En quoy aussi, vous ne faites chose dont l'on doi-
,, ue auoir horreur, ou qui soit iniuste, ains suyuez la plus ancienne de toutes les
,, loix, qui donne aux plus forts ce qu'auoient les plus foibles: commençant par
,, les Dieux, & acheuant aux bestes; le naturel desquelles est tel, que les plus
,, puissantes veulent estre aduantagées sur les moins fortes. Et pource, n'ayez
,, plus de pitié des Clusiens assiegez, de peur que vous n'appreniez aux Gaulois
,, à se monstrer aussi debonnaires, & pitoyables à l'endroit de ceux qui sont mal
,, traittez par les Romains. Les Ambassadeurs cogneurent bien par ceste response, que Brenne n'auoit pas volonté de venir à aucun raisonnable appointement. A ceste cause, entrans en Clusi ils donnerent courage aux habitans, & les inciterent à faire vne saillie auec eux sur les Gaulois: soit qu'ils voulussent faire essay de la proüesse de ces estrangers, ou monstrer la leur propre. Tant y a, que les Clusiens ayans attaqué vne escarmouche joignant leurs murailles, vn des Fabiens nommé Quint Ambust, piequa son cheual contre vn beau & grand Gaulois, lequel aussi à cheual s'estoit beaucoup aduancé deuant les autres. Ambust ne fut point descouuert au commencement, tant pour la soudaineté de la meslée, que pour ses armes reluisantes, qui esblouïssoient les yeux des regardans. Mais quand apres auoir porté, & jetté par terre le Gaulois, il vint à le despouiller, Brenne le recogneut, & prit les Dieux à tesmoins, comme le Romain estoit venu en qualité d'Ambassadeur, & toutesfois contre le droict sainctement gardé entre tous les hommes, il auoit fait acte d'ennemy. Ayant donc commandé de cesser l'escarmouche, à l'instant mesme il laisse les Clusiens, & achemine son armée droit à Rome. Mais afin qu'on n'eust point ceste opinion des Gaulois, qu'ils embrassoient volontiers ce tort, par faute d'autre occasion; il enuoya demander celuy qui auoit commis l'offence, pour en faire la punition; & ce pendant poursuyuir son chemin vers Rome, marchant à petites journées. Le Senat & les Feciales (ils estoient gardes de la paix, & juges des causes pour lesquelles se pouuoit justement commencer la guerre) furent d'aduis, afin de descharger la ville de Rome du crime de forfaiture, rejetter la pollution sur celuy qui auoit commis la faute. Mais le Senat

ayant renuoyé l'affaire au peuple, la commune feit si peu de compte de la religion, & des choses diuines, qu'au lieu de liurer Fabius, on l'esleut Tribun (alors le plus grand magistrat de la ville) auec ses freres : pour faire la guerre aux Gaulois. Ce qu'entendu par eux, ils le porterent tant impatiemment, qu'ils s'acheminerent incontinent sans rien prendre par les champs : mais passans pres des villes, faisoient crier qu'ils alloient contre Rome, & n'en vouloient qu'aux habitans de ceste ville; recognoissans tous autres pour amis. Dont les Romains aduertis, les Tribuns meirent leur armée aux champs, non moindre que celle qui venoit contre eux ; pource qu'il y auoit quarante mil hommes combattans à pied; & toutesfois ils furent deconfits, pres l'endroit où la riuiere Allia (qu'on dit estre Curese) entre en celle de Tybre. Les Gaulois ne poursuyuirent leur victoire, comme ils deuoient, car rien n'eust peu sauuer Rome, qu'elle n'eust esté entierement destruite, & tous ceux qui estoiẽt demeurez dedans mis à l'espée; tant ceux qui se sauuerent de vistesse, apporterent de frayeur à ceux qui les recueillirent, & tant ils emplirent ceste ville d'estonnement. Mais les Gaulois ignorans la consequence, le premier jour (suiuant leur coustume) s'amuserent à couper les testes des occis en la bataille, se resiouyr de leur victoire, & à partir le butin : donnans le temps & le loysir à ceux qui auoient fuy, de se retirer à leur aise, en lieu seur : & à ceux qui demourerent, de se pouuoir sauuer, & s'apprester à la deffence. Car les Romains apres auoir abandonné le reste de leur ville, fortifierent le mont du Capitol (qui est vne place d'icelle) qu'ils pourueurent de toutes sortes d'armes, & y retirerent la plus part des choses par eux estimées saintes & sacrées. Trois iours apres la bataille, & comme l'on dit, le xix. Iuillet, l'an du monde trois mil ccclxxvij. & auant Christ ccclxxxvj. Brenne la fit saccager. Et combien qu'il eust du commencement honoré les vieillards Senateurs (par luy trouuez assis en leurs chaires) si est-ce que depuis ils furent tuez par les soldats; pource que l'vn d'eux auoit de son baston frappé vn Gaulois, qui trop priuément luy manioit la barbe, pensant que ce fust l'idole de quelque Dieu. Le siege planté deuant le Capitol, & les Gaulois descouuerts au cry des oyes sacrées, ainsi qu'ils le cuidoient surprendre, furent repoussez par Manlie gentil-hõme Romain. Ce qu'ayant asseuré les assiegez & refroidi les assaillans, mal logez en ceste ville bruslée, la peste se mit parmi eux auec autres maladies; lesquelles furent cause de faire entendre Brenne à la composition, qui luy estoit offerte par les assiegez pour s'en aller: à sçauoir mille liures Romaines d'or, reuenans à quinze cents marcs de nostre poids, qui font enuiron cent huict mil sept cens & cinquante escus sol (si nos onces sont esgalles aux Romaines) qu'il accepta, & partit de Rome pour venir faire teste aux Venetes molestans son pays. Iaçoit qu'aucuns auteurs Romains pour sauuer l'honneur d'vne ville paruenuë depuis à si grande autorité, disent que les Gaulois n'emporterent l'or : & qu'en le deliurant, pource qu'vn Gaulois insolemment adiousta son espée du costé du poids, il s'esmeut debat, durãt lequel suruint Camil, qui rompit l'accord, & chassa Brenne hors de Rome, tuant beaucoup de ses gens. Mais Polybe qui vesquit enuiron cent cinquante ans apres, mesme Tacite & Suetone sont d'aduis contraire; & cestuy cy dit

L'an du Monde.

3377. Auant Iesus Christ. 386.

hommément, que Druse chef de la famille de Tybere Empereur, estant Proprceteur, & ayant vaincu les Senonois Italiens, rapporta l'or baillé pour la rançon des Romains, qui n'auoit esté recous par Camil, ainsi que le bruit couroit. Aussi n'est-il pas croyable, que les Gaulois apres vne si notable deffaitte, eussent moyen d'entreprendre de telles & si grandes conquestes qu'ils firent depuis. Car l'on trouue que ceux qui auoyent bruslé Rome enuoyerent des ambassadeurs vers le premier tyran de Siracuse, pour lors empesché à combattre les Locriens & Crotoniates (peuples d'Italie vers la Pouille & Tarente) luy offrir leur amitié & alliance, remonstrant que leur peuple estant logé par ses ennemis, ils luy pouuoyent seruir de beaucoup, soit qu'ils l'accompagnassent en guerre, ou qu'ils les assaillissent par derriere. Denys feit accord auec eux, recommençant la guerre plus fort que deuant; toutesfois la descente que les Cartagenois feirent en Sicile empescha son desseing.

CHAP. IX.

Les conquestes que firent les Gaulois en Hongrie, & la defaitte des Macedoniens.

L'an du Monde. MMM. VI. C. LXXXV. *Auant Christ.* CCLXXVIII.

Mais les Gaulois ne s'amuserent pas tousiours en Italie; car ceux qui dés leur entrée n'y trouuerent point de place, ou possible les autres qui estoient passez en Germanie, suiuans les augures dont ils entendoient la science par dessus toutes autres nations, trauerserent en Illyrie (Esclauonie en fait partie) & marchans sur le ventre des peuples, qui les voulurent empescher, vindrent se reposer en Pannonie (qui est Austriche) & le commencement de Hongrie, de laquelle ayans vaincu les habitans, & combattu longuement contre leurs voisins, voyans leur bonne fortune, ils se partirent depuis en deux; & les vns tirerent en Macedoine, les autres en Grece, renuersans tout ce qu'ils rencontroient au chemin: auec si grande crainte de leur nom & armes, que les Rois (mesmes ceux qui n'estoient assaillis) achetoient d'eux la paix bien volontiers, & à grand prix. Aussi les Gaulois mesprisoient tellement les autres forces, qu'Alexandre ayant demandé à vn de leurs ambassadeurs quelle chose ils redoutoient le plus (cuidant que ce fust sa puissance, ia cogneue par toute la terre) le Gaulois respondit qu'il craignoit la cheute du Ciel. Ptolemee surnommé Geraune (c'est à dire le foudroyeur) lors Roy de Macedoine, & frere du Roy d'Egypte par mocquerie appellé Philadelphe, regnant enuiron l'an du monde trois mil VI. C. LXXXV. & auant Iesus
3685.
Christ CCLXXVIII. fut seul qui sans crainte oüit parler de leur venue, se prepara & vint au deuant d'eux, accompagné de peu de gens, mal en ordre, transporté du remords de tant de mauuais actes, & parricides par luy faicts. Encores, comme s'il eust esté aussi facile d'acheuer vne guerre à son aduantage, que commettre des meschancetez, il refusa vingt mille hommes que les Dardanois (ils habitoient le pays qu'on appelle auiourd'huy la Bosseme) luy offroyent pour se-

cours : se mocquant d'eux, & disant, que c'estoit bien peu de chose que Macedoine, si apres auoir conquis l'Orient toute seule, elle ne pouuoit maintenant deffendre sa frontiere, sans l'ayde des Dardanois : & qu'il auoit des soldats, enfans de ceux qui souz la conduite d'Alexandre, conquirent toute la terre. Les Gaulois pour sonder les Macedoniens, par l'aduis de Belge leur chef, enuoyerent sçauoir de Ptolemée s'il vouloit acheter la paix comme les autres Roys. Mais luy, qui se vantoit entre ses mignons de court que ceux-cy craignans sa rencontre, demandoient la paix : respondit aussi brauement à leurs Ambassadeurs, qu'il ne vouloit point de paix, s'ils ne bailloient leurs Princes en ostage, & mettoient bas les armes, ne se pouuant asseurer d'eux tant qu'ils seroient armez. Ceste responce ouye les Gaulois en riant s'escrierent tous d'vne voix, qu'il sentiroit bien tost au proffit de qui ils luy auoient offert la paix. Peu de temps apres la bataille est donnée, & les Macedoniens mis en routte, Ptolemée bien blessé demoura prisonnier : la teste duquel plantée sur vne lance, fut portée à l'entour de son camp, pour donner crainte à ses gens. Peu de Macedoniens eschapperent de la deffaitte, & les autres furent ou pris, ou tuez. Dont ceux qui estoient demourez prindrent si grand estonnement, qu'ils fermerent les portes des villes : ayans tout loisir d'appeller à leur ayde comme dieux Philippe & Alexandre : durant le regne desquels, non seulement ils viuoient asseurez en leurs maisons, mais encores conqueroient les Royaumes estrangers. Comme ils estoient en ceste crainte & desespoir, Sosthenes qui n'estoit pas des plus grands Seigneurs du païs, leur donna courage, & arresta le cours de la victoire des Gaulois. Dont Brenne, vn autre que celuy de Rome, & appellé Prause, à qui le costé de Grece estoit escheu, marry que Belge apres vne tant belle victoire, auoit perdu l'occasion de tourner à son proffit si riche proye que le pillage d'vn Royaume, auquel toutes les despouilles d'Orient auoient esté apportées, ayant assemblé cent cinquante mille hommes de pied, & douze mille de cheual, retourne en Macedoine, & deffit en bataille Sosthenes : qui eut bien la hardiesse de luy venir au deuant à main armée : & apres ceste victoire, courut tout le pays, duquel il tira grand butin. Et neantmoins, comme s'il n'eust assez eu de despouilles humaines, il en voulut aux dieux : disant qu'ils auoient trop de biens, & que c'estoit à eux d'enrichir les hommes. Parquoy il s'adressa au temple d'Apollon estant en Delphi, renommé pour les merueilles qui ordinairement y aduenoient. Car ceux qui desiroient sçauoir leur aduenture de quelque chose, y couroient au Conseil : encores que le plus souuent ils en rapportassent des responses doubles, & incertaines.

L'an du Monde. 3678. & auant Christ. 278.

Lieu de Monde.

CHAP. X.

Passage des Gaulois en Grece, & assault du Temple de Delphes.

CE Temple estoit au pays de Phocide (qui est vn quartier de Grece) assis, comme disent Pline & Iustin, sus vne roche du mont Parnasse, couppée & pendante de tous costez; en laquelle souz ombre que les anciens Payens cuidoient le lieu estre vn sejour des Dieux, qui volontiers s'y trouuoient; vn nombre d'hommes assemblez, fut cause de bastir auec le temps vne ville, qui n'estoit close de murs, ains de precipices & falaises, la deffendans, non par ouurage, ains par nature: qui laissoit incertain, lequel estoit plus admirable, ou la force du lieu, ou la grandeur du Dieu que l'on y adoroit. Il sembloit que le rocher se fust retiré, & courbé par le milieu en façon de theatre: tellement que la voix des hommes, & tout son quel qu'il fust, s'entonnant leans redoubloit, & se faisoit plus grand & diuers, qu'il n'estoit de vray; ce qui donnoit grande crainte de la majesté diuine; & faisoit esmerueiller ceux qui n'en sçauoient pas la cause. En ce destour de rocher, enuiron la moitié de sa hauteur, y auoit vne petite plaine, & en icelle vn pertuis descendant bien auant en terre, qui seruoit pour les oracles: duquel sortoit vne haleine froide, comme vn vent poussé en haut, faisant perdre & aliener l'esprit des Prophetes hommes, ou filles (car il y en a eu aussi de ces deux sexes) lesquels eschauffez & pleins de ce Dieu (ou plustost diable) les sembloit forcer de rendre responce à ceux qui la demandoient. Parquoy l'on pouuoit voir sur le lieu plusieurs riches dons, tant des Roys que des peuples, qui par leur magnificence tesmoignoient des responces, & de la gracieuse recognoissance de ceux qui les auoient offerts & donnez. Brenne voyant le temple, delibera longuement s'il deuoit incontinent l'assaillir, ou laisser rafraichir & reposer ses gens, las du chemin. Euridame & Thessalon, seigneurs Grecs, qui s'estoient joints auec luy en esperance de pilles, furent d'aduis de l'assaillir incontinent, pendant que les ennemis n'estoient prests, & que la frayeur de leur venuë encores les tenoit. Car s'il attendoit la nuict, les Delphiens reprendroient courage, ou se renforceroient de secours, & empescheroient les chemins lors ouuerts. Toutesfois le reste de l'armée, & le commun qui auoit longuement enduré, trouuant la campagne pourueuë de vins & de viures, aussi ioyeux de rencontrer vne telle abondance, que d'vne victoire entiere, s'espandit par les villages, abandonnant le camp sans tenir aucun ordre. Ceste remise seruit aux Delphiens, & feit entendre l'obscurité d'vn oracle, qui auoit commandé laisser les villages garnis de biens. La verité duquel n'auoit esté cognuë iusques alors que ceste abondance arresta les Gaulois à faire bonne chere, pendant que le secours entra dans la ville, & que les Delphiens eurent loisir de la fortifier.

Brenne auoit en son armée soixante cinq mille pietons d'eslite, & les Delphiēs avec leurs alliez n'estoient que quatre mille, ce qui luy faisoit despriser le petit nombre de ses ennemis. Encores pour animer ses gens d'auātage, il leur monstroit la proye, disant que les statues, cheuaux & chariots qu'ils voyoiēt à l'entour du temple en grand nombre, estoient massifs d'or, & plus pesans qu'il ne sembloit. Sous telle asseurance, les Gaulois qui auoient en la teste le vin du jour precedent, se ruerent au combat, sans considerer aucun danger. D'autre part ceux de Delphi se fians plus aux dieux qu'en leurs forces, resistoient aux Gaulois: qu'ils accabloient & meurdrissoient, tant auec de grosses pierres roulees à val, que de coups de main. Durant cela, les prestres de tous les temples, ensemble les Prophetes vestus de leurs ornemens presbyteraux, ayans les cheueux espars, tous affreux & insensez, courent à la premiere poincte de l'escarmouche, criās que le Dieu estoit arriué, qu'ils l'auoiēt veu descēdre par le faiste du tēple. Et cōme ils l'eussent bien humblemēt appellé à leur secours, vn jouuenceau de beauté nompareille, accompagné de deux pucelles armées, sorties de deux temples de Minerue & Diane, estoit venu au deuant d'eux: que non seulement ils les auoient veus de leurs propres yeux, mais aussi entendu le cliquetis de leurs armes, & le sifflement de leurs arcs. Partant qu'ils n'eussent crainte de charger les ennemis, ayans les dieux pour guides & capitaines: de la victoire desquels ils seroient encores participans & compagnons. Les Delphiens esmeus de ces paroles, coururēt sus aux Gaulois de telle violēce, & auec tel heur, qu'ils sentirent bien les dieux, ou plustost les diables, estre presens à la meslée. Car vne piece de la montaigne eslancée par vn tremblement de terre, agrauanta partie des assaillans, & les plus espais bataillons furent rompus, & ouuerts à force de coups & de blessures. Apres cela, il se leua vne tempeste suyuie d'vne foudre, meslée de gresle, qui feit mourir les naurez: de sorte que Brenne ne pouuant endurer la douleur de ses playes, se tua soy-mesme de son poignard. Ainsi l'vn des chefs de ceste guerre estant puny, l'autre se retira bien viste hors de Grece auec dix mille hommes: qui n'eurent gueres meilleure fortune en fuyant, estans saisis de telle frayeur, qu'ils ne coucherent sous toict, & ne passerent jour sans peine ou danger. La pluye continuelle, la neige & le gresil, la faim & lassitude, & sur tout, faute de dormir, consommerent les miserables reliques de ceste armée, & les peuples où les Gaulois passoient, furēt tous joyeux de les poursuiure & despouiller: tellement que de ce grand nombre, qui nagueres souloit despiter les dieux, à grand peine il en resta vn seul, pour tesmoigner de la deffaite. Mesmes aucuns des Tectosages retournez en leurs pays pres Thoulouze, ne sceurent appaiser la peste, & la maladie qui les auoit saisis jusques à ce qu'ils eussent abandonné l'or & l'argent qui venoit du pillage de Delphi; lequel par le conseil de leurs diuins, ils jetterent dans vn lac ou marais voisin de ladite ville, en si grande crainte, qu'eux, ne leurs successeurs, ne l'oserent oncques tirer, jusques à Cepion capitaine Romain: qui (à son dam) le feit pescher. Encores cela est bien remarquable, que tous ceux qui participerent à ce butin de Cepion, s'en trouuerent mal: de sorte que quand on vouloit parler de quelque chose portant malheur, on disoit, Il a de l'or de Thoulouze, tant a esté grande la puissance du diable à venger les pillages faicts à ses temples.

L'an du Monde.

L'An du Monde.

CHAP. XI.

Autre passage des Gaulois en Grece & Natolie: & fondation du Royaume de Gallogrece.

LEs nouuelles de ceste deffaite ouyes, les Gaulois laissez pour garder les frontieres de leur païs (ie croy de conqueste), craignans qu'on eust opinion qu'ils eussent perdu le cœur, armerent quinze mil hommes de pied, & trois mil de cheual; auec lesquels ils mirent en route les Getes & Triballes: & comme ils estoyent prests d'entrer en Macedoine, enuoyerent deuant leurs ambassadeurs, offrir au Roy Antigone fils de Demetrie la paix en payant; & aussi pour espier son armée. Lesquels recueillis, & honnestement traittez en magnificence Royalle, voyãts tant de vaisselle d'or & d'argent, en furẽt tous esbahis; & s'en retournerent plus mal entalentez que deuant: iaçoit qu'afin de les estonner d'auantage, ce Roy leur eust fait monstrer (pour chose nouuelle) ses Elephans, ensemble ses nauires, bien fretées & garnies: ne preuoyant pas que la monstre qu'il en faisoit faire pour les intimider, les incitoit d'auantage à venir conquerir vn si riche butin. Parquoy les ambassadeurs retournez vers leurs gens, & augmentans les choses, feirent rapport des grandes richesses & nonchalance de ce Roy: & que son camp remply d'or & d'argent, n'estoit fermé de pâlis ne de tranchées. Et comme si les richesses estoient d'elles mesmes vn assez bon rampart, ou n'eussent besoin du secours de fer, que les Macedoniens auoient laissé tout exercice de la guerre, pource qu'ils auoyent beaucoup d'or. Ce rapport esmeut & poignit grandement l'esprit de ces gens aspres à butiner; auec l'exemple de Belgius, qui nagueres auoit deffait l'armée Macedonienne, & occis le Roy Ptolemée. A ceste cause d'vn commun consentement, ils assaillirent de nuict le camp d'Antigone, lequel preuoyant cet orage, le iour de deuant, auoit commandé à chascun de se retirer dans les forests prochaines: Alors les Gaulois trouuans le camp abandonné, entrent dedans; & apres l'auoir butiné, reprennent le chemin de la mer; où desrobans assez indiscrettement & pillans les nauires, ils furent massacrez par les mariniers, & vne partie de l'armée Macedonienne, retirée auec les femmes & les enfans. Ceste victoire rendit Antigone non seulement asseuré d'eux, mais aussi de ses voisins: combien que les Gaulois fussent encor si bon nombre, & leur ieunesse tant feconde, qu'ils emplirent l'Asie, sortans de leurs maisons & päis: ainsi que d'vne ruche fait vn essain d'abeilles: Aussi auoient ils ailleurs tourné leur pensée. Car estans conduits par vn autre Brenne, ils trauerserent iusques en Dardanie, & là, au moyen d'vne sedition qui s'esmeut entr'eux, vingt mil hommes abandonnerent ce Brenne: & sous la conduicte de Lonnorie & Luthaire (nostre Lothaire en approche) se destournerent en Thrace: où combatans ceux qui leur resistoient, & imposans tributs, & pensions à ceux qui leur demã-

demandoyent la paix, estans venus à Bizance (qui est Constantinople) ils tindrent quelque temps les villes de Propontide (auiourd'huy Mer de Marmora) leuans les peages par toute ceste coste. Et apres auoir vaincu les peuples de Thrace, establirent le siege de leur Royaume à Tille, laissans d'autres qui se vindrent loger aux conflans de Saue & Danube, enuiron la ville anciennement appellée Taururum, & maintenant Belgrade. Lesquels prindrent le nom de Scordisques, tenans, ainsi qu'on pense, le païs appellé Rascie. Quand ceux qui estoient demourez en Dardanie furent aduertis de la fertilité des prouinces d'Asie, desir leur print de conquester vne terre si grasse & voisine. Parquoy ayans surprins d'emblée la ville de Lysimachie, & tenu par armes ceste estendue de païs, qui s'aduance en mer, depuis le destroit de Galipoli, ils tirerent derechef en Hellespont, auiourd'huy appellé le bras sainct George. Lors voyant l'Asie tant proche, la volonté d'y aller leur en creut encor d'auantage: & la dessus ils enuoyerent vers Antipater maistre de ceste coste, pour traitter auec luy de leur passage. Toutesfois d'autant que la chose trainoit plus longuement qu'ils n'esperoient, nouuelle noise sourdit entre ces capitaines. Car Lonnorie auecq' la plus grand part de l'armée reprint le chemin de Bizance; & Luthaire trouua moyẽ d'oster aux Macedoniẽs (qu'Antipater sous nom d'ambassade, auoit enuoyez pour les espier) deux nauires couuertes, & trois brigantins; auec lesquels jour & nuict il transporta ses gens l'vn apres l'autre. Quelque temps apres, Lonnorie trauersa de Bizance auec l'ayde de Nicomede Roy de Bithynie (c'est Becsangie) & reuint joindre derechef auec les Gaulois, au secours du mesme Nicomede, qui faisoit la guerre à Siboée seigneur d'vne partie de son païs; lequel fut vaincu par leur moyen: & tout ce Royaume conquis au proffit de Nicomede. Les Gaulois entrerent par ceste Prouince en la petite Asie, qui est la Natolie du jourd'huy, n'ayans point plus de dix mille hommes de guerre du reste de vingt mil. Toutesfois auec ce nombre, ils donnoient si grande crainte aux nations de deça le mont de Taur, (qu'on pense estre aujourd'huy Cortestan) que tant celles qu'ils auoient guerroyées, que les autres où ils n'auoient esté, leur obeïssoient aussi bien loingtaines, que voisines d'eux. Finalement pource qu'ils estoient trois peuples & nations, à sçauoir Tolistoboges, Trocines, & Tectosages, ils aduiserent de partir la Natolie en trois, pour sçauoir de qui chacun deuoit leuer ses tributs. Les Trocines eurent le costé d'Hellespont, les Tolistoboges Æolide & Ionie (c'est Guiscon) & les Tectosages, le païs plus auant en terre ferme, & leuans pension de toute l'Asie, qui estoit deça le mont du Taur: & plantans leur siege au long de la riuiere Halis, qui separe la Paphlagonie de la Syrie. La Prouince où ces Gaulois habiterent en Asie, depuis le temps de leur venuë iusques à la grandeur de l'Empire Romain, retint le nom de Gaule-Grece, auec le langage que Sainct Hierosme (enuiron six ou sept cens ans apres) dit auoir esté semblable à celuy qu'il entendoit parler en Gaule, au païs de Treues.

L'an du Monde.

L'an du Monde.

CHAP. XII.

Guerres entre les Gaulois, Italiens & Romains.

OR ces Gaulois Asiens donnerent si grãde frayeur de leur nom (auec ce qu'ils multiplierent en enfans & suite) que les Roys de Syrie ne refusoient point de leur donner pension. Et n'y auoit Roy d'Asie qui entreprist guerre sans des soudoyers Gaulois ; ne les bãnis de leurs Royaumes s'asseuroient en autre recours : tant estoit grande la crainte de ces gens, & leurs armes estimées inuincibles & heureuses. Aussi les Romains quelque reputatiõ de vaillance qu'ils eussent acquise entre les Italiens, redoutoient tellement les Gaulois, que toutes les fois qu'ils oyoient parler de leur venuë, ou qu'il falloit aller contr'eux, aucũ estat de la ville (non pas les Prestres mesmes) n'estoit exépt du seruice deu en ceste guerre. Car ainsi que Saluste confesse, nonobstant qu'ils s'asseurassent toutes choses deuoir ceder à leur proüesse, ils pensoient neantmoins, qu'il leur falloit combatre contre les Gaulois, nõ pour acquerre gloire & honneur, ains pour sauuer leurs vies. Aussi fut-ce pourquoy ils tascherent d'en couper la racine par tous moyens ; & se resolurent de les venir cercher en leur païs originaire. Toutesfois apres auoir domté maintes autres natiõs voisines, tant d'Italie, Grece, Sicile, que d'Espaigne, & conquis la Gaule Italienne : de laquelle ils apriuoiserent ou affoiblirent les habitãs, & y mirent tant de colonies ou peuplades, que ces Gaulois Italiens deuindrẽt vn mesme peuple : voire iusques à changer leurs propres habits, & prẽdre la longue robbe Romaine, appellée Togue. Bien est vray que ce fut tard, & apres auoir longuement combatu, auec diuers euenemens ; tantost victorieux, & autres fois vaincus. Car L.
MMM. VI. C. LXXXI. Auant Christ. C C. LXXXII. Cecil preteur Romain, ayant auec son armée esté desconfit par les Gaulois Senonois d'Italie, enuirõ l'an du monde MMM. CCCCCCLXXXI. & auãt Iesus Christ CCLXXXII. les Romains eurent leur reuange puis apres : & non contens d'auoir chassé lesdits Senonois du quartier de la Marche d'Ancone, & de Romagne ; ils feirent encor la guerre aux Gaulois de deça les monts, par vne telle occasion. Les Senonois & Boyens d'Italie voyans que les Romains menoyent des peuplades au païs voisin d'eux, n'agueres gaigné ; & que les dissensions les auoient peu à peu chassez de leurs conquestes, craignans que le reste qu'ils tenoient ne leur fust osté, ennoyerent des ambassadeurs deça les monts, l'an du monde trois mil sept cens quarante, & auant Christ deux cens trente trois, prier les Roys Congolitan & Aueroëste, auec autres peuples habitans le long du Rhosne, & principalement les aduanturiers (en leur langue appellez Gessates, pource qu'ils vont à la guerre pour argent) de venir en Italie : leur faisant sur le
3740. 233. champ de grands presens, & remonstrans le riche butin qu'ils pourroient gaigner. Ils leur ramenoient aussi en memoire les proüesses de leurs ancestres, & comme apres auoir deffait les Romains en bataille, ils auoient tenu Rome par sept mois, puis sans rien perdre, estoiẽt retournez en leur païs chargez de biẽs.

Ces paroles animerent tellement à la guerre les Roys & le peuple Gaulois, que iamais armée ne sortit de Gaule en si bon equippage, ne fournie de meilleurs combattans. Aussi leur descente entenduë par les Romains, vne telle frayeur les saisit, que soudain ils ordonnerent nouuelles leuées de gend'armes, feirent apprests de toutes choses necessaires, & sortirent iusques sur leur frontiere: combien que les Gaulois ne fussent encores bougez de leur païs. Qui plus est, ils laisserent toutes autres entreprises, ne songeans qu'à se deffendre: & donnerent aux Carthageois loisir de faire leurs besongnes en Espagne. Cependant les Gaulois ayans assemblé vne tres-grande armée sur le Rhosne, & trauersé les Alpes, vindrent descendre le long de la riuiere du Po, où les Insubres se joignirent incontinent à eux, auec les Boyens: Mais les Venetes & Cenomans Italiés, appaisez par les Ambassadeurs Romains, aymerét mieux demeurer en leur alliance, que suiure les autres: ce qui contraignit les Roys Gaulois, laisser vne partie de leurs forces pour la garde du païs; & prendre le chemin de Toscane; menans cinquante mille pietons, & vingt mille hommes de cheual, ou montez sur chariots armez & attelez à deux cheuaux. Les Romains ne furent si tost auertis que les Gaulois auoient passé les Alpes, qu'ils enuoyerent iusques à la ville de Rimini L. Æmil Consul (c'estoit le plus grand magistrat ordinaire de Rome, lors qu'elle se gouuernoit par Republique) auec forces: afin qu'estant campé là pres, ils empeschast les ennemis de passer outre. Et fut enjoint à l'vn des Preteurs (c'estoit la seconde dignité de ladite ville) tirer vers la porte de Toscane, pource que l'autre Consul estoit passé en Sardaigne dés le commencement de son Consulat. Au reste, la ville de Rome estoit en vn grand soucy, & merueilleuse frayeur de l'éuenement de ceste guerre; se representant le danger qui alloit tumber sur sa teste, & demeurant encore imprimée en l'esprit d'aucuns Senateurs, l'ancienne crainte qu'ils auoient du peuple Gaulois. A ceste cause, combien que les Romains eussent pieça assemblé vne grande armée, ils ne laissoient de faire nouuelles leuées, & admonnester leurs alliez de se tenir prests. Mandans outre cela à ceux qui estoient deputez pour cest effet, apporter le nombre des hommes qui estoient en aage de porter les armes: car ils desiroient sçauoir toutes les forces desquelles ils pourroient faire estat pour le present; & mettre ordre d'acheminer auec les Consuls toute leur plus grande puissance. D'auantage ils feirent vne telle prouision de bleds, armes, & autres prouisions necessaires à la guerre, qu'il n'y auoit memoire de plus grande. L'Italie ne se faignoit non plus; car la frayeur que l'on auoit des Gaulois estoit telle, que tous les habitans ne pensoient pas que ce fust la cause seule des Romains; mais qu'en ceste guerre, chascun deuoit combatre comme pour sauuer & ses biens, & son païs, & sa vie: de sorte que tous obeissoient promptement à ce qui leur estoit commandé. Aussi l'on trouua sur telles remonstrances, iusques à sept cens mille hommes de pied, & soixante & dix de cheual armez. Toutesfois nonobstant ce grand nombre les Gaulois descendirent en Toscane; mettans à feu & à sang ce qu'ils rencontroient, sans qu'aucun leur feist teste; & finalement tirerent vers Rome. Côme ils estoient pres la ville de Clusi, on les aduertit que l'armee Romaine laissée en Toscane des

L'An du Monde.

L'an du Monde.

ſuiuoit en queuë, & commençoit à les approcher. A ce rapport ils tournerent visage, faiſans diligence de combattre les Romains; & ſ'approchans enuiron le ſoleil couchant, ſe contenterent pour l'heure de camper à quelque eſpace d'eux. La nuict venuë les Gaulois ayans allumé des feux, laiſſent des gens de cheual, auſquels ils commandent qu'apres ſ'eſtre preſentez à l'ennemy ſur le point du jour, ils les ſuiuent à la route que ceux de pied tiendroient. Quant à eux ils prindrent ſecrettement chemin de Fieſoles, en intention & de ſe joindre à leurs gens de cheual; & par meſme moyen dreſſer quelque embuſche aux ennemis. Le lendemain, ſi toſt que le jour cõmença d'apparoiſtre, les Romains qui deſcouurirent la cheualerie Gauloiſe, eſtimãs qu'elle fuiſt, ſe haſtent d'aller apres. Mais ils ne furent pas ſi toſt approchez, que les Gaulois tournent bride; & commencerent vne bien ſanglante meſlée de laquelle ils eurent la victoire, tant au moyen de leur grand nombre, que pour leur hardieſſe. De ſorte qu'il demeura ſur le champ enuiron ſix mille Romains, ſ'eſtant le reſte ſauué à la fuitte, & dont la plus part gaigna vn tertre fort de nature: là où ils furent premierement aſſiegez par les Gaulois; leſquels trauaillez & pour le chemin, & pour la peine endurée au combat, ſ'en retirerẽt afin de repoſer, & ſe rafraiſchir: apres auoir laiſſé aucunes troupes de cheual, pour garder que les Romains n'eſchappaſſent: deliberez ſ'ils ne ſe vouloient rendre, les aſſieger le jour enſuiuant.

CHAP. XIII.

Bataille entre les Gaulois & Romains, & defaicte des Geſſates.

SVR ces entrefaictes, L. Æmil Conſul qui gardoit des places ſur la mer Adriatique, aduerty du paſſage des Gaulois en Toſcane, & comme ils approchoient de Rome; de bonne fortune ſe haſtoit, pour à point ſe trouuer au ſecours des ſiens. Et s'eſtãt venu camper fort pres des ennemis, ceux qui eſtoient aſſiegez ſe doutans de ſa venuë par les feux qu'ils voyoient, reprindrent incontinent courage, & de nuict jetterẽt en vn bois voiſin, aucuns de leurs gens ſans armes; par leſquels ils aduertirent les Conſuls de leur eſtat, & cõme les choſes eſtoient paſſées. Æmil qui n'auoit pas le loiſir de deliberer ſur ce qui ſe preſentoit, commande aux colonnels de ſon armée, dés le point du jour mettre les pietons aux champs: & luy accompagné des gens de cheual, mene ſes forces vers le Tertre, duquel nous auons parlé. D'autre coſté les capitaines Gaulois, ayans opiniõ de la venuë des ennemis par les meſmes feux apperceus de nuit, ſuiuirent l'aduis duquel Aneroëſte fit lors ouuerture; qui eſtoit, qu'ayãt ja gaigné vn ſi grand butin (car il y auoit quãtité de priſonniers, & autre proye) il ne falloit plus rien hazarder. Et pource, il luy ſembloit qu'apres ſ'eſtre deſchargez du bagage en leur pays, ils pourroiẽt puis apres aduiſer de retourner pour combattre les Romains. Ce cõſeil pleut à cha-

cun; & suyuant iceluy les Gaulois chargez de pillage partent deuant le iour; prenās le chemin de la coste de la mer de Toscane. Lors L. Æmil ayant recueilly le reste de l'armée assiegée au Tertre, se mit à suyure les Gaulois, resolu qu'il ne luy estoit expediét de hazarder vne bataille, mais plustost en les suyuant, espier le temps & les cōmoditez des lieux: pour (s'il luy estoit possible) leur nuire en quelque chose, ou recouurer partie du butin qu'ils emmenoient. Sur ce point Attil l'autre Consul qui reuenoit de Sardaigne auec son armée, descendit à Pise; & ayant mis ses gens à terre, print le chemin de Rome auec ses forces, tout par celuy mesme que tenoyent les ennemis, & comme s'il les eust voulu rencontrer. Or les Gaulois approchās d'vne ville de Toscane appellée Telamon, leurs auant-coureurs tombez entre les mains de ceux d'Attil, furent prins: & interrogez, declarerent au Consul comme les choses auoyent passé. Que toutes leurs forces estoient fort pres de là, & que L. Æmil les suyuoit en queuë. Lors Attil, partie s'esmerueillant de telle aduanture, & aussi en partie remply de bonne esperance, pour voir que les ennemis par le moyen du chemin qu'ils tenoyent estoient enclos entre deux armées Romaines; commande aux Tribuns (c'estoient des capitaines d'vne cohorte ou Regiment de gens de pied, volontiers contenant mille hommes) de ranger l'armée en bataille, & aller le pas contre les Gaulois, faisant marcher leurs gens de front, tant que les lieux le permettoient. Et quant à luy ayant remarqué sur le chemin vne colline propre pour s'en seruir, au pied de laquelle il failloit que les Gaulois passassent, il picque deuāt auec ses gens de cheual, à fin de la saisir; & se hazarder le premier: estimant que par ce moyen la plus grande partie de l'honneur luy demeureroit. Les Gaulois qui du commencement ignoroient la venue d'Attil, pensans qu'Æmil parti de nuict fust venu auec sa cheualerie, gaigner le premier les passages, enuoyerent incontinent leurs gens de cheual, & partie de ceux qui estoyent plus deliures pour prendre la colline. Toutesfois aduertis de la venuë d'Attil par les prisonniers qu'on leur amena, ils font vistement passer leurs gēs de pied, & dressent leur bataille de telle sorte, qu'elle auoit deux fronts tant en l'arriere, qu'auant garde, voyās qu'ils estoyent suiuis en queuë par les vns, & s'attendoient de rencontrer les autres de front; tant pour les aduertissemens qu'ils en auoyent receus, que l'estat des choses presentes. Æmil aussi aiant encores bien entendu la descente de l'armée Romaine à Pise, toutesfois n'estimāt pas qu'elle fust si pres; par l'escarmouche attaquée pour la colline, cogneut lors clairement qu'elle s'estoit approchée : ce qui fut cause qu'il enuoya tout soudain ses gens de cheual secourir les siens qui combatoient. Et encores ayāt luy mesme ordonné ses gens de pied à la façon accoustumée, les mena contre les Gaulois; lesquels enclos par les Romains, mettent sur l'arriere-garde ceux d'entre-deux qui estoient des Alpes, nommez Gessates; s'attendans receuoir Æmil de ce costé là, & apres eux les Insubres. Ceux de Thurin & les Boïens habitans sur le Po, furent rangez en l'auant-garde, ayans au dos les Gessates, & regardant droict où Attil les deuoit charger. Quant aux chariots & biges, ils furent mis sur les aisles, & le butin retiré en vne colline, auec aucuns soldats pour la garde. Ainsi les Gaulois dresserent vne armée à double front, terrible

L'An du Monde.

L'An du Monde. à voir; & quant & quant merueilleusement propre pour bien faire. Les Boïës & Insubres, faisoient grand estat de ceux qui portoient des sayons & cuissots. Mais les Gessates tant par brauade que hardiesse, ostans tout cela se presenterẽt les premiers de l'armée tous nuds auec leurs armes de mains; cuidãs par ce moyen estre plus à deliure, d'autãt que le lieu plein de brossailles, sẽbloit les deuoir empescher, accrochans leurs vestemens, & les garder de manier leurs armes. Du commencement, le combat se faisoit sur la colline à la veuë de chascun, & entre les gens de cheual accourus des deux armées, en si grand nombre qu'ils s'estoiẽt meslez les vns parmi les autres. Là fut tué le Consul Atil, pour s'estre trop aduancé; & sa teste portée aux Roys Gaulois. Ce neantmoins, les gens de cheual Romains, qui brauement soustindrent l'effort, demeurerent en fin maistres de la place; & incontinẽt apres les escadrõs de pied se venans heurter, commencerent vne bataille tres-cruelle. Or la contenãce de ces gens nuds qui marchoient deuant l'armée estoit effroyable, se faisans cognoistre & remarquer pour la grandeur de leur corps, & leur maniere de faire; auec ce que ceux qui commandoient parmy eux, estoient parez de coliers, chaisnes, & brasselets d'or. Ce que les Romains voyans, estoient en partie estonnez, & en partie aussi menez d'vne bonne esperance, laquelle doublement les encourageoit à se presenter au danger. En fin leurs archers ayans (comme de coustume) bien employé leurs flesches, & tiré dru & menu, les Gaulois par derriere se garantirent aisement de telle gresle, par le moyen de leurs sayons & cuissots. Toutesfois ceux qui estoient nuds, & au deuant des bataillons furent deceus; voyãs que la chose alloit autrement qu'ils n'auoient pensé. Car leurs escus ne pouuans les couurir entierement, pource qu'ils estoyent nuds & auoient grand corps, ils en furent plus aisemẽt percez des flesches. A la fin blessez & molestez de plus en plus, & voyans qu'ils ne pouuoient s'en venger sur les archers, tant pour estre esloignez d'eux, que pour la quantité des traicts volants par tout; ils entrent en tel desespoir, que comme forcenez, les vns par colere & sans raison, se ietterent au milieu de leurs ennemis, où ils furent tuez sur le champ; & les autres estonnez de la mort des leurs, rompirent les rangs de leurs bataillons. Ainsi donc la brauade des Gessates, & leur orgueil, furent chastiez par le traict. Pour le regard des Insubres Boïens, & Turinois, incontinent que les archers Romains se furent retirez vers leurs gens, ils commencerẽt le combat de main à main, & là fut grande & aspre la rencontre. Car encores que les Gaulois fussent mal menez, ils tenoient bon neantmoins, iusques au dernier souspir: combien qu'en general & particulier, l'aisance & commodité des armes leur manquast. Aussi Polybe en vn autre endroit racontant vne bataille d'euxmesmes, dit que leurs espées n'auoient qu'vn puissant coup en fendant, & incontinent apres le taillant s'en rabbatoit, demourans mousses & faussées: de sorte que qui ne leur donnoit loisir de les redresser (ce qu'ils faisoient, les appuyans contre terre) le second coup en estoit du tout inutile. Mais apres que la cheuallerie Romaine rangée sur vn costau à main droicte & à la poincte de la bataille, de grand randon se fut iettee sur les Gaulois, alors les gens de pied furent tous occis, au lieu où ils auoient esté rangez; & ceux de cheual le gaignerent

à la fuite. Il mourut en ceste bataille quarante mille Gaulois, & en fut pris non moins de mille: entre lesquels se trouua le Roy Congolitan. Aueroëste l'autre Roy, s'estant sauué en quelque lieu, se tua, & aucuns de ses plus proches parẽs. Ainsi deuint à neant ceste grosse puissance, qui nagueres auoit mis en tres-grande crainte, non seulement la ville de Rome, mais aussi toute l'Italie. Ceste bataille fut donnée l'an du monde trois mil sept cens quarante vn, & auant Iesus Christ deux cens vingt vn.

L'an du Monde. 3741. Auant Christ. 221.

CHAP. XIIII.

Victoire des Romains sur les Gaulois Italiẽs. Defaite de Bituit Roy d'Auuergne, & aduancement des Romains deça les monts.

COMBIEN que mon intention ne soit d'escrire les particularitez des choses aduenues en Italie, si est-ce que ie n'ay peu passer vn tel voyage, tant pource qu'il y auoit des Gaulois de deça les monts, que pour monstrer leurs armes & façon de combatre, ioinct que ceste deffaite, fut vne bonne cause de la ruine de ceux qui s'estoient logez en Italie. Car les Romains prenans là dessus occasion, l'an d'apres ennoyerent C. 222. Fulue, & T. Manlie auec vne grosse armée, qui mit le païs des Boïens d'Italie sous leur obeissance, nonobstant qu'ils fussent empeschez de paracheuer le reste de leur entreprise, par les pluyes & maladies suruenues. Mais P. Furius, & C. Flamin Consuls apres eux, ayans receu en amitié & confederation le peuple des Auanes, qui est voisin de Marseille, passerent des legions Romaines en Insubrie, & quand ils eurent pris en leur alliance les Gaulois Cenomans, apres plusieurs batailles & rencontres, contraignirent les Insubres à demander la paix. Finalement la ville de Milan prise par le Consul Cn. Cornile, les Insubres se rendirent eux & leur païs, sous l'obeissance des Romains: lesquels aussi enuoyerent vn nombre de leurs Bourgeois (ils appelloyent cela Colonie, que nous pouuons dire peuplade) habiter Cremone, Plaisance, & autres villes, à fin de tenir en bride les Gaulois; la seigneurie desquels eut telle fin, pour le regard de ceux qui iadis entrerent en Italie. Car encores que bien tost apres, ils semblassent reprẽdre les armes à la venue d'Annibal capitaine Carthageois, ils ne feirent oncq' puis beau fait. Et apres qu'on eust contraint cest Afriquain d'abandonner sa conqueste, les Gaulois-Italiens furent bien tost rangez par force ou de leur gré, sous la puissance Romaine; quand ils furent vaincus par L. Furius: l'an du monde MMM. CCCCCCC. LXVI, c'est à dire CXCVII, ans 3766. auant Iesus Christ; & encores par L. Cornil son successeur, puis par L. Furius Auant Christ. & Claude Marcel, l'an du monde MMM. VII, C. LXX. Les Boïens d'Italie eurent 197. pareille fortune sous le consulat de L. Cornile & Q. Minut. A la fin C. Nasica Du en receut l'obeissance, CLXXXVIII. ans auant Christ. Et comme si la fatalité eust Monde. poursuyui ceste nation par tout, Cn. Manlius, Consul, deux ans apres vainquit 3770. 188. aussi les Gaulois Grecs habitans de l'Asie; & les Romains faicts seigneurs d'Italie, 186. Sicile, Grece, & de la pluspart d'Espagne, apprinoiserent tellement le païs

L'An du Monde. conquis sur les Gaulois Italiens, & y menerent tant de Colonies, qu'à la fin ils se Romaniserent, & souffrirent appeller leur terre Gaule Togate, pour la raison que i'ay dite cy dessus. Quant à ce qui est deça les monts, principalement le païs qui touche à l'Italie; comme Sauoye, Daulphiné, Prouence & Languedoc, apres les cōquestes ja recitées, il commença de sentir l'effort des Romains, Auant Christ. 123. quād Fuluius Flaccus eut essayé & sondé les forces des habitans CXXII. ans auāt la natiuité de Iesus Christ, lors que ce capitaine Romain fut ēuoyé au secours, des Maresillois cōtre les Falanes Gaulois. Et puis il fut couru & gasté de petites rencōtres par Sextius, lequel ayant vaincu les Saliés, bastit la ville d'Aix (maintenant capitale de Prouence) enuiron l'an du monde trois mil huict cens XLIII. L'An du Monde 3843. auant Christ CXX. ans: inuité à ce faire par la bonté des eaues chaudes & froides, & pour seruir de garnison à l'encontre des Gaulois. Mais soit que les Romains Auant Christ 120. eussent desir de ioindre l'Italie à l'Espagne, ou trouuassent le terroir bon & plaisant, ils nommerent ce quartier, la Prouince des Romains, comme par vne excellence. L'essay qu'ils feirent lors des forces Gauloises, au païs mesme de Gaule, fut cause du commencement de la guerre qu'ils entreprindrent auec vne telle occasion. Teutomal Roy des Saluuiens (qui est Saluces) fuyant de son païs n'agueres conquis par les Romains, fut receu des Allobroges comme voisin, & secouru par eux. Outre cela, les mesmes Allobroges auoiét couru le païs des Authunois alliez des Romains. A ceste cause Cn. Domitius entra en Daulphiné, & CXIX. ans auant Christ, gaigna vne bataille pres Vandalie, ville 119. assise sur les conflans des riuieres de Sorgues & Rhosne, où mourut grād nombre d'Allobroges. Lesquels soustenus par Bituit Roy des Auuergnats, fort riche prince, Q. Fabius Maximus Consul, fut l'an d'apres ennoyé de Rome, accompaigné de trente mil hommes pour acheuer ceste guerre. Ce Bituit estoit fils de Lucrie, prince tant pecunieux, que par magnificence, & pour monstrer son grand auoir, en allant par les champs il espandoit çà & là de l'or & de largent, que ceux qui suyuoient son chariot pouuoiét ramasser. Il presumoit aussi tant de ses forces (ce disent les auteurs anciens) qu'oyant parler du petit nombre des Romains, il les mesprisa, disant qu'il n'y en auoit pas, pour de leurs charongnes repaistre les chiens de son armée. Mais nonobstant qu'il fust suyui de cent quatre vingts mille hommes, il perdit la bataille: pour l'effroy que les cheuaux Gaulois eurent des Elephans de l'armée Romaine. La deffaitte fut aux conflans de l'Isaire, & du Rhosne, où il demoura des gens de Bituit, cent cinquāte mille hommes, ou cent vingt, selon Appian: non que si grād nombre eust esté tué sur le champ, ains par vn inconuenient. Car Bituit pensant que le pont ja faict sur le Rhosne, ne fust suffisant pour passer si grand peuple que le sien, en feit faire vn autre sur des radeaux couuerts d'aix; liez à chaisnes & cordages: lequel se trouuant à la deffaite, ou trop chargé de fuyans, ou disjoinct trop à la haste, feit noyer ceux qui se hazarderent de passer par dessus. La ioye de ceste bataille gaignée fut si grāde, que nonobstant que les Romains n'eussent accoustumé de reprocher leurs victoires aux peuples vaincus, Domitius & Fabius feirent dresser sur le lieu où les batailles auoient esté donnees, des tours de pierre chargées de despouilles pour marques & trophées de leurs victoires.

victoires. Et craignant que les Gaulois s'esmeussent d'auantage, quand Bituit vint à Rome pour s'excuser, il fut retenu, nonobstant le sauf-conduit à luy donné; & enuoyé prisonnier en la ville d'Albe, ne trouuans bon les Senateurs, de le laisser retourner en son païs. Et qui plus est, ils ordonnerent que Cogentiac son fils, seroit saisi au corps & amené à Rome. Ainsi print fin la guerre des Allobroges, apres auoir duré cinq ans; & le païs reduit en Prouince. L'on pardonna aux Auuergnats qui se disoient freres des Romains, & aux Rutenois, qui peuuent estre ceux de Rhodez. Et les Romains pour s'asseurer du païs, se contenterent de mener des Colonies en Gaule Braccate; comme ia ils auoient fait à Narbonne; surnommée Martienne: & peuplée CXXIX. ans auant la venue de nostre Seigneur Iesus Christ. Toutesfois la paix ne dura longuement de ce costé, car les Gaulois eurent bien tost leur reuange, par le moyen des Tiguriens (c'est le canton de Zurich) qui l'an du monde MMM. VIII C LIX. tuerent L. Cassius Consul: & deffeirent son armée au pays des Allobroges: laquelle par mocquerie, ils contraignirẽt passer sous des picques croisées. Tost apres voicy les Cimbres (aucuns disẽt ce mot signifier brigãds en vieil langage Gaulois: & ceux qui pensent que ce fut vn peuple, disent; qu'ils ont tenu le païs de Frize, Dannemark & Saxe) lesquels ayans mis en pieces l'armée Romaine, tué Scaure Lieutenant de Consul, & donné la chasse à celles de Manlius & Scipion autres Lieutenans Romains, se ioignirent auec les Tigurins & Ambrons peuples Gaulois, courans le pays du long du Rhosne, & tout le Languedoc. Ce fait ils vont en Espagne, d'où chassez par les Celtiberes, ils retournerent en Gaule, & se ioignirent à vne vaillãte nation appellée Teutones: venue de Germanie. Ce neantmoins ils furent vaincus pres d'Aix en Prouence, par C. Marius capitaine Romain: pour memoire de quoy aucuns (mal à propos) cuident que fut dressé l'arc qui est pres de S. Remy, ville distante d'Arles de quatre lieuës, & huict d'Aix. Car la bataille qui est representée aux deux faces du Mausolée voisin, est d'vne autre nation. Cõme aussi est faulx que les Romains feirent saillir à leurs cheuaux les femmes Teutonnes. Ce que me voulant quelqu'vn faire croire en contemplant la bataille representée à demy bosse audit Mausolée, i'ay remarqué, qu'vn cheual sans cheuaucheur se iettoit sur vne femme renuersée (à la verité les iambes ouuertes) mais ayant vn homme derriere, qui estendoit son bras, comme pour garder le cheual de passer sus le ventre de ceste femme cheant: & l'inscription qui porte ces lettres SEX. L. M. IVLIÆ. I. C. F. PARENTIBVS SVIS. monstre que c'est vne autre bataille. Le mesme Marius accompagné de Catul, deffeit encores derechef en Italie lesdits Cimbres: en si grand nombre, qu'on dit qu'il y mourut plus de deux cens mille hommes, outre quatre vingts dix mille de prisonniers. Le courage de leurs femmes merite bien d'estre remarqué; car apres la bataille gaignée, les Cimbrienes enuoyerent prier qu'on sauuast leur honneur, à la charge de seruir aux Religieuses de Vesta (c'estoiẽt des filles fort honorées à Rome pour le vœu de chasteté qu'elles faisoient entrans au seruice de ceste deesse) ce que leur estant refusé, elles combatirent longuement de dessus leurs chariots; employãs toutes sortes d'armes pour leur deffense, & iusques aux corps de leurs petits

L'an du Monde. 3859. *Auant Christ* 129.

L'An du Monde. enfans, qu'elles iettoient contre les soldats Romains: Finalement se voyans pressees de tous costez, les vnes se tuerent, les autres se pendirent aux cercles de leurs coches: ayans fait des laqs de leurs cheueux, pour estrangler leurs enfans demourez vifs. I'adiousteray que celuy qui a fait la carte du pays de Tirol remarque vn lieu qu'il intitule *Aqua Sextia*: comme si la premiere bataille a-
3864. Auant Christ. 99. uoit esté donnee en Italie; contre l'opinion de la pluspart des autheurs. Ces victoires sur les Cimbres & Teutones qui aduindrent l'an du monde trois mil VIII. C. LXIIII. & XCIX. auant nostre Seigneur Iesus Christ, asseurerent les Romains en leurs conquestes de Daulphiné & Prouence, voire par tout le Languedoc, lors reduit en Prouince Romaine, auec le pays (au lieu de Gaule Braccate) appellé Gaule Narbonnoise, pour la colonie enuoyée sur les confins de Gaule & d'Espagne. Bien est vray que Nysmes & autres villes alliées, encloses dans ceste nouuelle Gaule, furent laissees en leur liberté, sans estre sujettes aux Preteurs & loix Romaines.

CHAP. XV.

Venue de Cesar en Gaule: Sa victoire contre Ariouiste.

QVANT au reste des Gaules, il fut conquis en dix ans par Iules Cesar, sous vne telle occasion. Il y auoit en ce pays deux factions qui le tenoiét en diuision; non seulement par les villes, mais aussi par les bourgs & villages, voire en chacune maison. Ceux qui pouuoient gaigner le plus grand credit & autorité parmy eux, estoient chefs de ces partis, & gouuernoyent tout, ainsi qu'il leur plaisoit: ayant ceste façon de faire esté receuë de long téps, à fin que le foible trouuant qui le soustint contre vn plus puissant, n'eust faute d'appuy. Car tels chefs de factions, ne souffrirent greuer ceux qu'ils auoient en leur protection. Ainsi estoient diuisees les Gaules & leurs citez du temps que Cesar y
3908. Auant Christ. 56. entra; qui fut l'an du monde trois mil neuf cens huict, & auant nostre Seigneur Iesus Christ, cinquáte six ans. Les Edués (ils tenoyent le pays d'Augstun) estoient pour lors chefs d'vn party, & les Sequanois de l'autre. Ceux cy comme moins puissans (pource que de tout temps les Edués estoient en autorité & auoient beaucoup de clients, ou vassaux) s'allierét des Germains & d'Ariouiste, vn prince de Germanie, qu'ils gaignerent sous l'espoir de grandes promesses: mais à leur grand dommage. Les Sequanois donc appuyez sur tel secours, combattirent tant souuent contre les Edués, qu'apres la mort de plusieurs nobles Eduens, ils tirerent quant & quát la meilleure partie de leurs clients, & receurét pour ostage les enfans des principaux, ausquels ils firét iurer publiquemét de n'entreprédre aucune chose au dómage des Sequanois, & qu'vne partie des terres voisines occupées par eux, leur demeureroit en proprieté auec la principaulté sur tous les Celtes. Parquoy Diuitiac seigneur Eduen, fut cótraint d'aller à Rome demander secours: mais il retourna sans rien faire pour ce coup, & jusques à ce qu'vne autre occasió se presentast. Il y auoit entre les Heluetiens,

vn gentil-homme bien estimé, appellé Orgetorix; lequel desirant estre Roy, persuada à ceux du pays de sortir de leur contrée, qui (ce disoit-il) estoit trop petite pour nourrir si grand nõbre de peuple; & que sous la couuerture de telle sortie, facilement ils obtiendroiẽt la principauté du reste de la Gaule, estans les plus vaillans de tous les autres. Toutesfois auant l'execution de ce dessein, Orgetorix adiourné en personne pour venir rendre compte de telle brigue, voyãt qu'il ne pouuoit euiter la punitiõ du feu à laquelle il estoit destiné par les loix, nonobstant l'assemblée de ses clients, montãs iusques à dix mille hommes, fut trouué mort: soit qu'il se tuast soy-mesme craignãt la peine, ou que ceux de son opinion repẽtis l'eussent fait mourir. Toutesfois les Heluetiens ne sõpirent l'entreprise. Car ayans fait par trois ans la plus grande semence de bleds qu'ils peurent, auec fort grand charroy; garnis de viures & farines pour trois mois, ils mirent le feu au reste; prenans la route du chemin entr'eux deliberé. Dont Cesar (lors Consul de Rome, & à qui les Gaules estoient escheues à gouuerner, ou guerroyer) aduerty, se vint presenter aupres de Geneue, où ils deuoyent passer: & ayant fait en ce destroit vne muraille & rampart bien flanqué les contraignit prendre le chemin plus haut, par les Sequanois; qui leur accorderent passage à la persuasion de Dumnoris Eduen, gendre de feu Orgetorix. Or Cesar qui sçauoit la deliberation des Heluetiens, estre d'aller loger au pays des Santones (auiourd'huy Xaintõgeois) assez prochains des limites de la prouince Narbõnoise, & qu'il n'estoit vtile qu'vne nation tant belliqueuse se mist en possession de terres si grasses, fromenteuses, & larges: & encores si pres des Romains (par cecy l'on peut iuger le territoire de Thoulouse, & de Xainctonge, auoir esté plus grand qu'il n'est auiourd'huy) se resolut de les empescher, estant encores semons à ce faire par les Eduens, qui se plaignoient que leurs heritages, & ceux de leurs voisins & parens Ambares (on pense que ce soyent les Niuernois, ou Charrolois) estoient pillez des Heluetiens: & leurs enfans menez esclaues, à la veue de l'armee des Romains leurs alliez, qui ne le deuoiẽt endurer. Ceste plainte accompagnée d'vne autre pareille des Allobroges, esmeut Cesar à courre sus aux Heluetiens, qui s'aduançoient: ayans ia fait passer la riuiere d'Arar (auiourd'huy la Saone) aux trois quarts de leur armée, & ne leur restant plus que l'autre quatriesme partie, composée de Tiguriens, qu'il deffit au passage de ceste riuiere. Puis se mettant à la queue des autres, il combattit & vainquit pres Bibracte (qui est Beueret, vn village à quatre lieues d'Augstun, que d'autres pensent estre Beaune.) Le reste des Heluetiens comptez à cent trente mille, se sauua du costé de Langres. Et neantmoins, Cesar ayant pris ostages d'eux les renuoya en leurs maisõns, de crainte que les Germains n'occupassent leur pays vuide d'habitans. Le nombre de ces Heluetiens montoit à trois cens mille, quand ils sortirent de leur pays, en y comprenant femmes & enfans, desquels il ne retourna que cent dix mille, de compte fait. Les Sequanois (comme cy deuant l'ay dit) auoient appellé les Germains afin de leur aider: mais Ariouiste ayant gaigné vne bataille, & bien battu les Eduens, estoit deuenu tant insolent & rogue, qu'il vouloit chasser les Sequanois d'vne tierce partie de leur terre, sous vmbre de la venue des Harudes,

L'An du Monde.

L'an du Monde.

peuple voisin de Constance, nouuellement passez en Gaule, qu'il vouloit loger pres de soy. Cesar donc tant pour la plainte que luy en feirent les Edués, que de crainte qu'Ariouiste & ses Germains ne deuinssét trop puissans és Gaules, pressa ce Roy de rendre les ostages qu'il tenoit; & à faute de l'auoir fait, il luy donna bataille à cinq mil pres du Rhin; laquelle il gaigna: contraignant Ariouiste se sauuer en vn petit batteau, outre ceste riuiere. Ie trouue que le Roy Germain auoit en son armée plusieurs nations, ou sortes de gens, à sçauoir les Harudes, les Triboces (que l'on pense auoir esté voisins de Strasbourg) les Vangions (ils tenoient le pays de Vormes) Nemetes (ils tenoyent celuy de Spire) Sedusiens (que d'aucuns prennent pour Sion, entre les montagnes de Sauoye) combien qu'il n'y ait pas grande apparence, veu qu'ils n'estoient pas de Germanie.

CHAP. XVI.

Conqueste de la Gaule par Cesar.

LES victoires de Cesar ne donnerent pas moindre frayeur aux Gaulois, qu'auoit fait la venue d'Ariouiste: par ce que la Noblesse toute accoustumée de gaigner credit, & la principauté des villes par dons & courtoisies, craignoit estre empeschée d'y paruenir, si les Romains faisoyent long seiour en leur pays. Ceste doute entra en l'esprit des Belges plus qu'aux autres, & seruit d'occasion pour leur faire prendre les armes, & s'assembler: de sorte que les Beauuoisins (lors estimez les plus vaillás des Belges, & auoir plus grand peuple) meirent aux champs soixante mille hommes armez. Les Soissonnois cinquante mille, tirez de douze villes à eux appartenantes. Les Neruiens (ils tenoient le pays voisin de Tournay) autant: les Atrebates (qui sont Artoisiens) & Ambianes (qui sont Amienois) auoyent dix mil hommes. Les Morines (qui sont Terouanois & partie de Flandres) vingt cinq mil. Les Menapiens (qui tenoyent vne autre partie de Flandres, ou de Gueldres) dix mil. Les Caletes (qu'on pense estre Calais, mais plustost ceux de Caux) dix mil. Les Velocasses (qu'on dit estre Casselet en Flandres) & les Vermandois, dix mil. Les Aduatiques (qui tenoient partie de Brabant, vers Bosleduc) dix sept mil. Les Condures (ce sont ceux de Condrots) Eburones (ils tenoient Liege Ceresiens (ce sont Ribarols) Poëmenes (habitans vne partie de Brabant) & Peelaudres, estoient quarante mille, faisans en tout, deux cens quatre vingts deux mille hommes. Mais nonobstant ce grand nombre, ils furent deffaits pres la riuiere de Sambre, ioignant la ville de Bibras (qui est Bray de Rethelois, autres disent Brenne sus Vesle) ainsi qu'ils se vouloient retirer. Dont Cesar enfiery, apres auoir pris ostage des Soissonnois, Beauuoisins, Amienois & autres, vint cercher les Neruiens, les plus farouches de tous les Belges. Car ils ne souffroient que les marchans frequentassent en leur pays, ou leur apportassent du vin & autres denrées, qui pour leur plaisance amolissent & endor-

ment le courage & la vertu des hommes. Ce neantmoins Cesar les deffit, & gaigna sur eux vne si grosse bataille, que de six cens Senateurs, il n'en resta que trois; & de soixante mil du peuple, que cinq cens. Cependant, Crassus ieune gentilhôme Romain, & Lieutenant de Cesar, receut l'obeissance des Venettes (c'est le pays de Vannes) Vnelles (qui sont Percherons, ou ceux de Caen) Osimes (qui est Landriguier, ou selon d'autres Yesme de Normandie) Curiosolites (c'est Cornouaille) Sesuuies (c'est Sées) Aulerques (ce sont Cauchois) Rhedones (c'est Rennes) & la pluspart des villes maritimes, appellées Armoriques en langue Gauloise, pource qu'elles estoient assises sur la mer, & desquelles il prit ostages. Toutesfois ainsi qu'il hiuernoit à Angers, les Venetes arresterent les ambassadeurs ou deputez Romains, comme aussi feirent tous les autres peuples à leur exemple; cuidans recouurer leurs ostages. Dequoy Cesar aduerty, vint au pays pour chastier les Venetes. Et nonobstant qu'ils fussent appuyez des forces des Osimes, Lexouiens, Nanetes (ce sont Nantois) Ambliates (c'est Lamballe) Morines, Diablintres (c'est Leondoul) & Menapiens, & eussent amassé deux cens vingt cinq nauires, qui auoient les voiles de cuir, & les ancres liées à chaisnes de fer, au lieu de chables, attendans encores secours de la grand Bretaigne, ils furent vaincus en mer, & traittez bien rudement par Cesar (qui fit tuer tout le Senat de Vannes (c'est à dire la Noblesse, & vendit le reste) combien qu'ils se fussent rendus à sa mercy. Au mesme temps, Sabin vn autre lieutenant de Cesar, deffit les Aulerques, & les Eburonices (c'est Eureux) & Lexouiens. D'autre costé, Crassus ayant forcé les Aquitanois en leur camp mesme, contraignit les peuples cy apres nommez, tous habitãs outre la Garonne, de luy bailler ostages. A sçauoir les Tarbelles (qui sont ceux d'Acs) Bigerrons, Vocates ou Voïates, Tarrusates, Elusates (plustost que Flussates) Garites, Lectoriens, Ausciens, Cocosates, qui ont donné le nom à ceux de Bigorre, Bazas ou Buch, Tursan, Eouse, & possible à ceux de Gabaret, de Lectoure, d'Aux & de Caucosat. Les Preciens Garronniens, & Sibutzates en furent aussi. Mais pource que ie n'ay peu remarquer ces trois derniers, ie prieray le lecteur m'excuser, en cest endroit, & par tout où i'auray oublié, ou ignoré le nom moderne des peuples, villes & prouinces. Car outre qu'il est impossible (& à tout le moins tres-difficile) d'en esclaircir la verité, il est aussi dangereux d'en asseurer quelque chose, de peur d'abuser ceux qui n'entendent les langues anciennes. Qui est la cause pourquoy ie me suis tenu à la commune opinion, & principalement à ceux qui ont parlé de leur pays naturel.

L'An du Monde.

Or Cesar voyant que de tous les Gaulois il n'y auoit plus que les Morines, & Menapiẽs armez: & qui ne luy eussent enuoyé des ambassadeurs, feit marcher ses forces contr'eux. Toutesfois au moyen des pluyes d'hiuer, & qu'ils s'estoient retirez aux marescages, il ne peut que faire couper vne partie des bois leurs seruants de forts, brusler & piller leurs pauures maisons & villages. Ce neantmoins, à cause que les Tancteres & Vsipetes (peuples habitans le long du Rhin de costé & d'autre, vers Iuliers, Gueldres, Berg & Hets) contraints de vuider de leurs terres par les Suaues (aussi Germains) passez deça à l'ẽdroit de l'emboucheure de Rhin, auoient chassé & deffait les Menapiens, habitans

L'an du Monde.

aussi des deux costez de ceste riuiere, il luy fallut rassembler son armée. Lors se tournant contre eux, il les desconfit par vne ruse de guerre; encores qu'ils fussens iusques au nombre de quatre cens trente mille hõmes. Puis sur ce que les Sicambres (peuple de Germanie, demeurant outre le Rhin) auoit retiré partie des Vsipetes & Tacteres, il print occasion de les aller voir: inuité à ce faire par les Vbiés qui sont voisins de Cologne) au pays desquels il feit vn pont qui trauersoit le Rhin. Et apres auoir deliuré ces Vbiens des trauaux que leur faisoiét les Suaues (par luy mis en route) retournant en Gaule, il rompit le pont, & vint guerroyer les Morines: desquels ayant bien tost eu la raison, & se voyãt si pres de la grand Bretagne, il luy prit aussi enuie de passer la mer; faisant à ceste intention bastir des Nauires au pays de Meldes (c'est le territoire de Meaux & de la Brie, remarquable pour les forests) & les deualler iusques à la bouche de Seine: Lors par deux fois trauersant en la grand Bretagne, apres auoir estonné le Roy Cassiuellaune, & tiré ostages du pays, il reuint en Gaule; ayant en ces deux voyages mis son armée en grand danger, tant pour ne cognoistre le naturel de ceste mer, sujette à flux & reflux, que pour la tempeste, qui endommagea ses vaisseaux. Or les Gaulois voyans comme Cesar conqueroit leur pays, s'esleuerent par le moyen d'Ambiorix, lequel vni auec les Neruiés, Eburons & Aduatiques, estoit aussi supporté par Induciomar Roy ou seigneur de Treues. Cest Ambiorix ayant taillé en pieces vne legion de soldats Romains (elle contenoit lors six mil deux cens hõmes de pied & sept cens trente de cheual) qui tenoient garnison au pays de Liege, soubz les Colonnels Cotta & Sabin, donna la hardiesse à Induciomar d'assieger Q. Ciceron frere de l'Orateur. Pour lequel deliurer Cesar accourut vistement; & deffit les Gaulois, dont il tua soixante mille. Cependant, Induciomar pensant surprendre Labien, vn autre Lieutenant de Cesar le vint charger: en intention que cestuy-cy deffait, il se ioindroit aux Eburons & Neruiens. Mais luy mesme perdit la bataille & fut occis en fuyant. L'hyuer d'apres assez paisible pour Cesar, fut suyui d'vn esté qui descouurit vne mutinerie, & sousleuemét de ceux de Chartres, Sens & Treues. Encores pour le comble, la guerre recõmença en Auuergne, à la sollicitation de Vercingétorix qui prit le nom de Roy, ainsi que Cotile son pere. La diligence de Cesar enpescha tous les moyens & preparatifs des Gaulois: Car ayant fait abandonner l'entreprise aux Chartrains, il enuoya Labien cõtre les Treuois, lesquels s'estãs mis aux champs sous la charge d'Ambiorix, furent desconfits. Cesar deliuré de ce costé, apres auoir prins Genabe (qui est Orleans) plustost que Gyen (encores qu'il y ait vn faulx-bourg de ceste ville appellé Genabe) Auaricum aussi, & que Labien son Lieutenãt, eut tué pres de Lutece (c'est Paris) Camulogene & tous ceux de sa suitte, assiegea Alexie (qui est Aleize ville de Lauxois en Bourgõgne) & contraignit Vercingentorix à se rendre. Il deffit encores ceux de Beauuais, Caux, Amiens & Artois; tua Corbie chef des Beauuoisins, & mit en fuitte Comius chef des Artoisiens: qui pensoient recouurer leur liberté par le moyé des Beauuoisins: lesquels voyans Corbie mort, donnerét ostages. En ce temps, ceux de Reims commencerent à se faire chefs & principaux des Gaules; chacun voulant estre en leur protection, à cause de la faueur que les Romains por-

toiét à ceste ville, laquelle aussi ne s'estoit armée cõtre eux. Or pédant que Cesar passé en Italie, semble estre empesché à d'autres affaires de la chose publique troublée par la mort de Clode factieux Tribun Romain, les Chartrains, menez par Cotuat & Conetodun, entreprennét la deliurãce des Gaulois. Et d'autre part, Dunnac chef des Angeuins, ayãt assemblé grand peuple de Poictou, vint assieger Dunnac, vn autre seigneur Gaulois qui s'estoit retiré dãs Limoges. Dunnac Angeuin, aduerti que Canin & Fabie deux lieutenans de Cesar venoyent leuer son siege, ne se trouuant assez fort pour les combatre, & pensant soy retirer deça Loire, par le põt qui estoit sur la riuiere, fut chargé en chemin, & deffait par Fabius, qui tua douze mil de ses gens. Ceste route abbaissa les Chartrains si fort; qu'eux qui n'auoient iamais parlé de la Paix, quelque perte qu'ils eussent endurée, enuoyerét des ostages; & se rendirent. Quant à Dunnac il s'enfuit au bout de l'Armorique, où il vesquit miserable. En ces entrefaites, Lucter & Drapes auoient releué vne autre guerre au pays des Cadurques (c'est Quercy) & allié ceste nation auec les Berruyers. Mais comme ils cuidoient auitailler vne tres-forte ville du pays nõmée Vxellodun (qui est le Puy d'Yssoudũ en Quercy, pres de Martel) ils furent desconfits par Canin; & Drapes fait prisonnier. Ce neantmoins les habitans ne se voulurent point rendre. Lors Cesar qui craignoit que les Gaulois se retirassent en lieux seurs, pour luy recõmancer la guerre, voyant aussi qu'il ne luy restoit plus qu'vne année de sa charge, vint au siege de ceste ville, & en passant feit trãcher la teste à Guturnat cause & chef de la rebellion des Chartrains. Vxellodun prins, il fait couper la main à tous ceux de dedans, qui pouuoiét porter les armes, à fin d'estonner les autres Gaulois, & par ceste punition exemplaire, retenir l'audace & l'outrecuidance des meschans. Puis vint en Aquitaine, laquelle incontinent il conquit: pource que Crassus en auoit donté vne partie. Et lors ayant mis quatre legions en Belges, deux au territoire des Ediens (qui s'apperceuans trop tard de l'ambition de Cesar, s'estoient ioints auec les autres Gaulois) il en laissa aussi deux à Tours, cõtre ceux de Chartres, & le pays tirãt vers l'Ocean, & encores deux autres en Limosin, non gueres loing d'Auuergne, afin qu'il n'y eust partie de la Gaule sãs garnison. Car ayant desir d'aller en Italie, il essayoit de laisser paisible le pays conquis, & entretenoit les villes en amitié, sans leur donner occasion de prendre les armes, ne voulant à son partement faire ouuerture à vne guerre, en laquelle les Gaulois bien volõtiers, & sans danger fussent entrez. A ceste cause, il caressoit les villes, il faisoit de grands presens aux chefs d'icelles, & n'y mettant aucunes impositions nouuelles, il contint en bonne paix le pays trauaillé de guerre, & qui voyoit bien que l'obeissance luy estoit plus proffitable que la rebellion. Ainsi toutes les Gaules, hors mis ce qui est inaccessible à cause des marests & paluds, ie croy que les auteurs entendoient celles de Holande, Zelande & la basse Bretagne, furent conquises en dix ans par Iules Cesar: cõme il se peut voir aux Memoires par luy escrits de la guerre qu'il fit en ce pays. Où ceux qui voudrõt sçauoir plus particulierement l'estat des Gaules de ce tẽps là, pourrõt trouuer grãd contentement pour la gentille façon d'escrire de cest Empereur, non moins sçauant que vaillant. Qui est la cause pourquoy ie n'ay fait

L'an du Monde. ici qu'vn abregé de ce qu'il a dit: ioint que son liure se trouue aussi tourné en langue Françoise. I'adiousteray ce mot de Strabon autheur Grec, que les Gaulois estans d'vn naturel simple & desireux de suiure ce qui est droict & veritable, ils estoient faciles à esmouuoir, quand ils voyoient leurs parens & amis en dãger. Et pource qu'ils n'alloient tous ensemble à la guerre: aisement ils furẽt battus par vn plus grand ou petit nombre mieux ordonné ou conduit. Si est-ce que Iosephe dit: Que les Romains ont guerroyé contre les Gaulois de deça les monts l'espace de quatre vingts ans continuels, & il en appert par ce que i'ay cy dessus raconté. Car quand Cesar ou les autres disent, que les Gaules furent conquises en dix ans: ils entendent parler du pays qui est entre Lyon, la mer Occeane, la Normandie, Picardie, Flandres, & le cours du Rhin.

CHAP. XVII.

Changement de l'Estat de Rome en Monarchie: Forts bastis par Auguste sur le Rhein. Transport des Sicambres en Gaule.

AINSI donc Cesar enflé de la reputation de telle victoire, accompagné de bon nombre de gensdarmes Gaulois, s'achemina en Italie pour acheuer ses autres entreprises; où il eut tant d'heur, qu'apres auoir vaincu Pompée le Grand, & son party: appuyé des forces Gauloises non moins que des Romaines, il se fit Dictateur perpetuel de la chose publique de Rome: vn magistrat d'autorité Royalle, & duquel les Romains n'vsoiẽt qu'en necessité. Vray est que Cesar ẽpesché à poursuiure le reste des partisãs de Pompée retirez en Affrique sous l'appuy du Roy Iuba, les Beauuoisins se reuolterent; & furent vaincus par Brut son Lieutenant: Ce qui fit demourer tout le reste de la Gaule en bonne paix. Mais Cesar tué l'an du monde trois
3921. Auant Christ. 42. mil neuf cens vingt & vn, & auant Iesus Christ quarante deux ans, l'estat de Rome tumba derechef en diuision, pour le differend suruenu entre Antoine, Lepide & Octauian depuis nommé Auguste, trois seigneurs Romains, qui s'estoient saisis des principales prouinces. Antoine tenoit l'Orient, Lepide l'Afrique, & Octauian (petit fils de la sœur de Cesar) l'Italie, auec les soldats de son Oncle. Par le moyen desquels apres qu'il eust despouillé Lepide de ses forces, abusé & depuis contraint Antoine de se tuer, il enpieta l'Empire, y practiquant les soldats par dons, le peuple par abondance de viures, & chacun par la douceur d'vn paisible gouuernement. Puis s'agrandisant peu à peu, il tira à soy ce qui estoit de la charge du Senat, des magistrats & des loix, sans estre contredit d'aucun, pource que les plus farouches estoient morts en batailles, ou par proscriptions, & que le reste des Nobles voyans les plus prompts à seruir estre esleuez aux biens & honneurs, voire auancez par le moyen de telle nouueauté, ayma mieux ce qui estoit asseuré & present, que les choses anciennes, mais dangereuses. Ainsi l'estat de Rome ayant par Auguste

guste esté changé de Republicque en Monarchie, les Prouinces de l'Empire L'an du
Romain ne trouuerent mauuais ce changement : pource qu'elles n'estoient Monde.
point asseurées soubs le gouuernement du Senat & du peuple ; à cause des querelles des grands, l'auarice des magistrats, & qu'il n'y auoit pas grand support aux loix; puis qu'elles estoient renuersées par force, par menées, & finalement par argent. Au reste, Auguste Cesar estant venu à bout des guerres ciuiles, redressa la police de Rome : enuoyant des magistrats par les Prouinces. Et apres que par le moyen d'Agrippe, il eut chastié les Aquitains, qui s'estoient souslevez durant la guerre des Cantabres (ce sont Nauarrois & Biscains) il vint luy mesme à Narbonne, donner ordre aux affaires de la Gaule; qu'il diuisa en quatre : auançant (comme i'ay dit) l'Aquitaine iusques à la riuiere de Loire, & imposant les cens par toutes les Prouinces que Iules Cesar auoit conquises, & chargées seulement de quatre cens mille Sesterces, reuenans à vn million d'escus, au calcul de Budé. Le mesme Auguste voulut que la Narbonnoise payast vn cens reel, & les autres personnel; qui du commencement ne peut estre bien aisément leué, par la malice d'vn Gaulois nommé Licinie, affranchi de Iules Cesar. Lequel estant employé par Auguste au gouuernement de Gaule, trauailla le païs de leuées tant extraordinaires, qu'il ne laissa rien d'entier aux habitans. Outre cela, il deuint si insolent, que nonobstant que le cens se cueillist tous les mois, il en vouloit compter quatorze en l'an ; disant que Decembre estoit le dixiesme mois, cóme il apparoissoit par son nom, & que les deux autres s'appelloient Augustes. Estant accusé deuant l'Empereur pour ses concussions, il le mena en sa maison ; où luy monstrant de grands tas d'argent, il luy feit croire qu'il les auoit assemblez pour affoiblir les Gaulois: & les ayant gardez à ceste intention, il luy en faisoit lors vn present. Ce neantmoins la chose ne passa ainsi legierement ; car les Gaulois auoient pris les armes : & les mutins retirez en Germanie vers leurs parens, voisins & alliez, esmeurent les Sicambres : lesquels conduits par vn nommé Melon, furent accompagnez des Vsipetes, & Tancteres. Puis apres auoir tué quelques Romains trouuez en leur païs, trauerserent le Rhin, & coururent les Gaules : mettans en route la cheualerie Romaine. Ce qui fut cause qu'Auguste tint des garnisons le long du Rhin, pour empescher les Germains de passer deçà : d'autant que les Romains n'auoient fait cas que les parties mieux peuplées & labourées, laissans tout expres les autres qui leur sembloient de peu de valeur, froides & steriles. Et l'Empereur non content d'auoir repoussé les Germains outre le Rhin, poursuiuit les Vsipetes, Tancteres, & Cattes. Lesquels par l'entremise de Druse fils de sa femme, il chassa delà les riuieres de Veser & d'Elbe : faisant bastir deux ponts, l'vn à Bonne, & l'autre à Gesome; & plus de cinquante forts sur le bord de ces riuieres, & celle du Rhin: lesquels depuis habitez, ont esté cause de fonder plusieurs villes, telles que Constance, Basle, Argentine, ou Strasbourg, VVormes, Spire, Binge, Mayence, Cologne & autres. Nostre Seigneur Iesus Christ fils de Dieu, prit chair humaine au ventre de la Vierge Marie, l'an du
monde MMMIX. C. LXIII. & le quarante deuxiesme de l'Empire d'Auguste: le- 3963.
quel pour d'auantage s'asseurer, arracha de Germanie, & planta en Gaule le

L'An de Iesus Christ. peuple des Sicambres, quelques Suaues, Cattes & autres ; iusques au nombre de quarante mil : qu'il logea en l'Isle, que le Rhin fait en la mer ; ne voulant qu'ils retinssent le nom de leurs nations. Et combien qu'il les employast à son seruice, ainsi que gens de guerre, ils estoient nommez Bataues : à cause de l'Isle qui portoit le nom de Batauie. Le farouche naturel des hommes de ceste frontiere, estoit cause que les Romains y tenoient tousiours forte garnison ; & los Germains plustost vaincus que domptez, demourerent assez cois, tant que Druse vesquit. Quand il fut mort, & que Vare Proconsul vint tenir sa place, ils ne s'eschaufferent pas moins pour la paillardise, orgueil, cruauté & auarice de ce nouueau gouuerneur, que la crainte de la vaillance de son deuancier. Encores voyant qu'il estoit aussi cruel de passer par les coups de verges & haches de ses licteurs (c'estoient sergens executeurs de iustice) que mourir en guerre, ils desrouillerent bien tost leurs cousteaux, ne voulans que leurs cheuaux demourassent recreus par faute de les employer. Le principal boute-feu de ceste guerre auoit nom Armine, ieune Seigneur, vaillant & bien-aymé, qui commandoit au pays de Saxe, Magdebourg, Goslarie & Brunsuich (si vous croyez les auteurs Allemans) lequel ayant surpris Vare, comme il tenoit l'au-
12. dience des Estats, l'an douziesme de nostre Seigneur Iesus Christ, le tua & mit au fil de l'espée trois legions Romaines, & six cohortes de gens de secours, qui le suiuoient. Ce qui donna tel effroy à Rome, & à Auguste mesme (craignant la rebellion des Gaules & de Rome) qu'il assit des corps de garde par la ville, & comme forcené heurtoit sa teste contre les murailles ; criant, Vare, ren-moy mes legions. Aussi la deffaite fut si grande, & haussa tant le cœur aux victorieux, que les Romains qui souloient tenir des garnisons en Germanie iusques sus l'Elbe, se contenterent d'auoir le Rhin pour frontiere : sans que les autres Empereurs feissent depuis grand estat de recouurer ce que lors ils perdirent : pour le peu de proffit qu'il y auoit d'aller chercher de si vaillantes nations iusques dans leurs foyers. Auguste en parant à si grand coup, mit bon ordre à tout son Empire ; & depuis vesquit en paix, pour estre de son naturel Prince doux, & tant humain que chacun le reueroit : Mais entre autres les Gaulois ; qui en l'honneur de Rome & de luy, dresserent vn autel à Lyon (ville faitte Colonie
3963. Romaine par Munatius Plancus, vingt cinq ans auant la Natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ) où depuis, par ordonnance de C. Caligule Cesar Empereur, se ioüoient des jeux meslez de diuers esbattemens, & des Orateurs faisoient preuue de leur eloquence Grecque & Latine ; à telle condition, que les vaincus donnoient le prix aux victorieux à leurs despens. Mais ceux qui auoient esté les plus desaggreables, estoient contraints effacer leurs escrits d'vne esponge ; ou auec la langue : sinon qu'ils aymassent mieux estre battus de verges, telles que celles dont l'on chastioit les enfans, ou d'estre plongez dans la riuiere prochaine. Le paisible gouuernement d'Auguste, & la malice de son successeur le feit tant estimer, qu'il n'y auoit nation qui ne se tinst heureuse de l'auoir pour maistre. Aussi les Gaules ne furent gueres trauaillées ne par Iules, ne par luy ; pource qu'ils laisserent les villes alliées en leurs franchises, sans les contraindre (comme i'ay dit) de receuoir des loix Romaines, & vn Preteur

pour iuger leurs differens: comme aux autres pays entierement reduits en forme de Prouinces. Auguste enuoyoit pour les quatre parties des Gaules quatre seigneurs: premierement appellez Preteurs & Proconsuls; puis souz les autres Empereurs Prefects du pretoire de Gaule. Encores Iules & luy donnerent bourgeoisie, voire dignité de Senateur, à si grande quantité de Seigneurs de ce païs, qu'il couroit vn vau-de-ville à Rome; que les Gaulois auoient laissé leurs bracques en la court du palais, pour prendre l'habillement de Senateurs. L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Esmotion des Gaulois sous Tibere.

AVGVSTE mort le seiziesme an de nostre Seigneur Iesus Christ, le seiziesme de Iuillet, le cinquante cinq de son Empire; & soixante & quinze de son aage, dix mois vingt & six iours d'auantage, Tibere fils de la femme dudit Auguste, luy succeda: durant le regne duquel les Gaulois s'esmeurent, pour le grand argent qu'ils deuoient à interest. Le principal auteur de ceste rebellion entre les Treuois, estoit Iules Florus; & entre ceux d'Augstun, Iules Sacrouir: tous deux de bien noble maison. Les predecesseurs desquels auoient fait de si beaux actes & seruices, qu'ils en acquirent le droit de Bourgeoisie à Rome; du temps mesme que telle grace n'estoit commune, ains donnée seulement pour recompense & loyer de vertu. Ceux-cy ayans par secrets parlemens tiré de leur party, les plus audacieux & farouches; auec ceux qui ont besoin de mal faire (soit pour remedier à leur grand' pauureté, ou obuier à la punition de leurs forfaits) entreprindrét d'esmouuoir, à sçauoir Florus les Belges, & Sacrouir les autres Gaulois plus prochains d'Italie. A ceste cause en leurs assemblées secrettes, ils mettoient auát plusieurs choses tendantes à seditió; cóme de ce qu'on les surchargeoit de tributs, qu'on les mangeoit d'vsures excessiues, & de ce qu'ils estoient cótraints endurer la cruauté, & l'arrogance des gouuerneurs. D'auantage, que les soldats Romains estoient tumbez en discord apres la mort de Germanic, nepueu de l'Empereur. Au moyen dequoy, ils auoient le temps tout à propos pour recouurer leur liberté, si cósiderans leur grand pouuoir, ils prenoient aussi garde à la pauureté d'Italie, à la coüardise des gens de ville, quand ils sont en guerre; & qu'il n'y auoit rien de bon en toute l'armée que des estrangers. Il ne se trouua quasi ville qui ne fust infectée de la seméce de telle sedition; toutesfois les Angeuins & les Tourangeaux s'esleuerent les premiers. Les Angeuins furent rembarrez par Ælius Auiola, qui auoit appellé à son secours la compagnie tenát garnison à Lyon; & les Tourangeaux deffaits par les Legiónaires, que Vesel Varron Lieutenant de la basse Germanie, enuoya au mesme Auiola (il y a encores en ces quartiers là vne maison qui porte le nom d'Auaiolles) & auec ce qu'aucuns principaux seigneurs Gaulois, luy donnerent confort pour couurir leur rebellion, & puis 16.

L'an de Iesus Christ.

apres la faire plus vifuement cognoistre. Car Sacrouir s'y trouua combattant auec les Romains, le chef descouuert; afin (disoit-il) de monstrer sa vaillance: combien que les prisonniers l'accusassent que c'estoit pour se faire remarquer, & n'estre point offencé du traict. Tibere aduerty de ceste esmotion, n'en feit pas grand compte, & sembloit nourrir la guerre par sa longuerie. Ce pendant, Flore poursuiuoit son entreprise, & taschoit de gaigner la compagnie des gens de cheual enroollée à Treues, & nourrie sous la discipline Romaine: afin qu'ayans tué aucuns marchands Romains, & les mutins obligez par ce forfait, la guerre prinst quelque commencement. Et neantmoins, peu de ces gens de cheual se laisserent practiquer, & la plus part demeura ferme. Le reste du petit peuple endettez, ou vassaux d'autruy, prindrent les armes, & se voulans sauuer en la forest d'Ardaine, furent repoussez par des legions tirees des deux armées. Lesquelles Vitel & Silie leur auoient mises en barbe. Iules Indien qui estoit de mesme ville que Flore, mais son contraire (& pour ceste cause plus deliberé de bien faire) fut enuoyé deuant, auec vne compagnie de gens d'eslite, lequel escarta ceste multitude, encores confuse & mal ordonnée. Flore ayant abusé ceux qui le poursuyuoient, essaya de se retirer en lieux couuerts & incogneuz: puis voyant les gendarmes qui auoyent occupé les passages par lesquels il se cuidoit sauuer, se tua soymesme: & telle fin eut la mutinerie des Treuois. Il eut d'auantage de difficulté au pays des Eduens, pour autant que ce canton estoit plus puissant, & le moyen de le chastier plus esloigné. Sacrouir emparé de la ville d'Augstun capitale du pays, auoit quant & quant prins & retenu les enfans des plus nobles maisons de Gaule, là enuoyez pour estudier: à fin que par ce gage, il alliast auec soy leurs parens & amis: distribuant sur l'heure aux ieunes gens des armes, qu'il auoit secrettement fait forger. Ils se trouuerent bien quarante mil, dont la cinquiesme partie estoit armée à la façon de Legionaires: les autres de cousteaux, espieux & autres bastõs de chasse. Outre ceux-là, il prit encores des serfs destinez à l'escrime, suyuant la façon du pays, armez de pied en cap, & pour ceste cause mal propres à donner coups: mais aussi tellement couuerts qu'on ne les pouuoit blesser, il s'appelloient Crupelaires. Ceste multitude estoit augmentee par ceux des villes prochaines, lesquelles ne s'estant encores declarees, ne laissoient d'estre particulieremeut affectionnees: auec ce que les capitaines Romains dabattoient qui auroit la charge de la guerre: toutesfois Varron, ja cassé de vieillesse, ceda à Silius qui estoit en sa force. Or le bruit couroit à Rome, que non seulement les Augstunois & les Treuois s'estoyent rebellez: mais qu'il y auoit bien encor soixante & quatre villes de leur alliance, & que les Germains s'estoient ioints auec eux, & les Espaigens bransloient tellement que l'on en croyoit beaucoup plus qu'il n'y en auoit, comme il aduient en bruit de ville; & les gens de bien s'en lamentoient, pour le soin qu'ils auoient de la chose publique. Plusieurs aussi haïssans l'estat present & par conuoitise de voir ces changements, s'esiouissoient mesmes en leurs dangers, & accusoient Tibere de ce que durant vn tel trouble il s'amusoit à voir les memoires des accusateurs, rendant par ses cruelles executions vne paix plus miserable que la guerre. Cependant Silius mar-

choit auec deux legions, & ayant enuoyé deuant quelques compagnies de gens de secours, pilloit les bourgs & villages des Sequanois voisins de ceux d'Augstun; s'efforçans port'enseignes, & soldats à qui mieux mieux, & disans, qu'il ne falloit prendre le repos accoustumé, n'attendre que les nuicts fussent acheuees. Car ils tenoient la victoire toute asseuree, moyennant qu'ils peussent voir leurs ennemis. Sur ce point Sacrouir apparut à huict lieuës de là, logé auec son armée en vne plaine large [illegible] descouuerte, ayant mis à la pointe ses Crupelaires (que nos anciens jadis appellerent *Fer-vestus*) les compagnies de cheual aux aisles, & les moins armez sur le derriere. Quant à luy accompagné des plus apparens de son armée, monté sur vn beau cheual, il vint abborder ses gens, leur remettant en memoire l'ancienne gloire des Gaulois, le trauail qu'ils auoient donné aux Romains, & combien leur liberté seroit honorable, s'ils estoient victorieux, ou leur seruitude miserable derechef estans vaincus. Ces propos ne furent longs, ne tenus à gens fort deliberez, car la pointe des legiõs Romaines s'approchoit, & ces païsans non accoustumez à la guerre, & encore en plus mauuais ordre, ne voyoient, ny entendoient gueres bien ce qu'ils deuoient faire. Au contraire, Silius (jaçoit que l'esperance qu'il auoit conceuë luy eust osté l'occasion de haranguer ses gens) crioit toutesfois. Qu'ils deuoiẽt auoir honte, de ce qu'ayans vaincu les Allemagnes, ils estoient menez contre les Gaulois, comme contre des ennemis. Qu'vne seule bande auoit depuis vn peu de temps deffait les Tourangeaux, vne seule cornette les Treuois, & quelques bandes de ceste mesme armée (encores mal completes) auoient quasi deffait les Sequanois. Que d'autant que ceux-cy estoient plus riches, & abandonnez aux voluptez, ils estoient tant moins aguerris. A ces paroles les Romains vont faire vn grand cry, & leurs gens de cheual enuironnerent les Gaulois, puis ceux de pied se jettent sur le front de leur bataille. Les Crupelaires les arresterent vn petit, pource que les lames qui les couuroient, ne se laissoient pas aisément fausser par les espées & jauelots: qui fut la cause que les soldats Romains, garnis de coignées & doloires, fendoient & les armures, & les corps tout ensemble, comme s'ils eussent voulu rompre vne muraille. Aucuns auec fourches & autres instrumens à pousser, renuersoient ceste masse denuée de force; laissans les Gaulois couchez comme morts: sans qu'ils eussent moyen ne pouuoir de soy releuer, à cause de la pesanteur de leur harnois. Sacrouir se retira dans Augstun (ville principale des Eduens) auec ses plus fideles amis, & depuis craignant que la ville le rendist, en vne maison champestre: là où il se deffit soy-mesme, & ceux de sa compagnie s'entretuerent: puis le village mis en feu les brusla tous: & telle fin eut ceste esmotion qui aduint l'an treiziesme 13.
de nostre Seigneur Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIX.

Commancement du nom Chrestien : Souleuement de Vindex Gaulois contre Neron.



LEs Gaules depuis cela, demeurerent paisibles souz l'Empire de Tibere, au quinziesme an duquel nostre Seigneur Iesus Christ aagé de trente ans se donna à cognoistre, en receuant le Baptesme par la main de sainct Iean : & apres auoir presché en Iudée trois ans, fut crucifié par les Iuifs. Mais estant resuscité, & monté au ciel à la veüe de plusieurs de ses disciples, leur ayant enuoyé son S. Esprit, qui les remplit de dons & graces, tant de diuersité de langues, que faicts merueilleux, ils prescherent la doctrine par eux apprise; & cinq ou six ans apres, à sçauoir l'an xxxix. commencerent d'estre
39. appellez Chrestiens. Il n'y eut aucune guerre en Gaule souz Caius surnommé
49. ou Caligule, successeur de Tibere; ne souz Clode : qui l'an quarante neuf, ou cin-
50. quante apres la natiuité de Christ, honora beaucoup ce païs, & principalemẽt la ville de Lyon, ainsi que i'ay dit; donnant priuilege aux seigneurs Gaulois (ja faits Senateurs) de pouuoir estre Magistrats dedans Rome mesme. Et voulut aussi que les Eduens fussent les premiers nommez pour receuoir ce droit, comme anciens freres & alliez des Romains. Cela vnit si biẽ les Gaules à l'Empire, qu'il n'eut plus de peine qu'à deffendre la frontiere du Rhin, contre les Germains, ausquels deux grosses garnisons faisoient teste : l'vne au païs d'amont ceste riuiere, & l'autre au bas vers Colongne, & où la Meuse s'embouche dans la mer : qu'on appelloit armées de Germanie. De sorte que depuis, les territoires d'Argentine, Spire, VVormes, & Mayence porterent le nom de premiere prouince Germanique : Colongne & Tungres de la seconde. Ces garnisons estoiẽt presque tous les iours aux mains, auec quelque nouueau peuple, ce qui
56. leur donnoit grande reputatiõ de vaillance. Clode mort l'an LVI. de nostre Seigneur Iesus Christ, Neron fils de sa femme luy succeda; qui se monstra tant des-
70. bordé, que le xiiij. an de son Empire, le Senat de Rome fut contraint le declarer ennemy public, & le condamner à mort. Lors vne partie de l'Empire s'esleua contre luy, & entre autres la Gaule, par le moyen de Iules Vindex seigneur Gaulois tres-noble, & du sang des anciens Roys, le pere duquel auoit esté Senateur Romain. Quant à luy il estoit robuste de corps, sage & bien entendu au fait de guerre; & outre cela, hardi pour executer vne haute entreprise. Ce Vindex qui lors gouuernoit les Gaulois comme Preteur, sollicita Galbe Lieutenant general d'Espagne, de prendre le nom d'Empereur, & se vouloir donner pour chef à vn corps si puissant & vigoureux, que celuy des Gaules, qui n'auoit besoin que d'vne teste, & desia tenoit cent mille hõmes tous prests, & vn païs où l'on en pouuoit leuer beaucoup d'auantage. Mais pource que Galbe fort aagé, ne peut se resoudre si tost, Vindex print le tiltre d'Empereur, & assembla

grand nombre de gens molestez de leuées de deniers continuelles. Ainsi donc L'an de Iesus Christ. Vindex montant en vn haut lieu pour haranguer, persuade au peuple de s'esmouuoir contre Neron. Car il a (disoit-il) pillé tout le monde qui obeit aux « Romains : tué les apparans Senateurs, & apres auoir eu la compagnie de sa « mere, il l'a mise à mort. Somme il ne fait aucun acte digne de la majesté Impe- « riale. Et combien que l'on ait veu souz les autres Princes des meurdres, pille- « ries & exactions en grand nombre, qui est-ce qui pourroit reciter ses autres « meschancetez? Ie l'ay veu, mes amis & cōpagnons (croyez moy) i'ay veu (di-je) « cest hōme là (si l'on doit appeller hōme celuy qui a espousé le bardache Spore, « & s'est donné pour femme à Pythagore) monté sur l'eschaffaut du theatre te- « nant la cithare, vestu comme les autres joueurs de farces. Ie l'ay maintes fois « ouy chanter, seruir de crieur, & jouër des tragedies, lié, tirassé, conceuant & « enfantant, disant, oyant, endurant, & faisant tout, ainsi qu'il est contenu aux « fables poëtiques. Et puis on souffrira qu'vn tel personnage soit appellé Ce- « sar, & Empereur, & Auguste? Ie vous prie n'endurer souiller les noms tant « saincts qu'Auguste & Clode ont portez. Plustost appellons-le Thyeste, Oedi- « pe, Alcmeon, Oreste; car il les ensuit par ses actions desordonnées. Esueillez « vous donc à ce coup, & vous aydez vous mesmes: secourez le peuple Romain: « finalement deliurez la terre de seruitude. Il n'y eut celuy qui n'approuuast « ce qu'il disoit: & chacun se mit en deuoir de l'ayder. Dequoy Neron aduerty faisoit semblant de ne s'en soucier, & seulement commanda de publier, que qui luy apporteroit la teste de Vindex, il luy donneroit cent mille escus. Dont Vindex ne tint compte, disant que qui luy apporteroit celle de Neron, il luy bailleroit la sienne propre. Car Vindex ne s'estoit pas souleué pour se faire Empereur, ains pour le bien public. Et combien qu'il eust de grandes forces, il sollicitoit neantmoins Galbe de receuoir l'Empire; la longuerie duquel le contraignit de se nommer Empereur. Cependant Clode Macer prend les armes en Africque, Virgine Lieutenant de la garnison d'Allemagne en fait autant, & Galbe s'apprestoit en Espagne. Or combien que l'intention de Vindex fut si bonne, Virgine (qui auoit esconduit ses soldats le voulans contraindre à se declarer Empereur) partit de sa garnison pour venir faire la guerre à Vindex: non qu'il fauorisast Neron, mais il disoit qu'il ne souffriroit qu'vn autre tinst l'Empire, s'il n'estoit approuué par le Senat. En passant pres Bezançon, pource que les habitans luy fermerent les portes, il mit le siege deuant ceste ville; au secours de laquelle Vindex incontinent accourut, & planta son camp pres celuy de Virgine. Puis ayant demandé à parlementer, apres plusieurs allées & venües, ces deux chefs se virent en vn lieu, seuls & sans appeller personne. Cela fait soupçonner qu'ils auoient conjuré contre Neron; de maniere que Vindex voulant s'aduancer auec les siens pour entrer en la ville, les soldats de Virgine pensans qu'ils vinssent les charger allerent au deuant, sans qu'il leur fust commandé: & trouuans les Gaulois en desordre, en occirent vingt mille sus la place: dequoy Vindex fut si marry qu'il se tua soy-mesme. Combien qu'aucuns assemblez pres de son corps, & le monstrans deschiré de plusieurs coups, feirent croire que c'auoit esté de leurs mains. Virgine couronné

L'an de Iesus Christ. de sa mort, ne daigna neantmoins receuoir l'Empire que ses gens d'armes vouloient qu'il prist à toute force, ains le refusa, encores qu'il fust tres-vaillant & sage capitaine. Cependant Neron aduerty de la rebellion de tant de prouinces, s'enfuit de Rome, & apres que le Senat l'eut condamné d'estre trainé par la ville la hart au col, & battu de verges iusques à la mort, craignant telle puni-
69. tion de pendart, à l'ayde de son bredache Spore il se tua, l'an de Iesus Christ, soixante neuf, ou soixante dix. Galbe nommé Empereur par le Senat, en passant par la Gaule, pour aller à Rome, feit beaucoup de courtoisies aux villes qui auoient fauorisé Vindex; les deschargeant du quint du tribut: & retrancha le territoire des autres qui auoient tenu contre luy, principalement de Langres; traitant mal les Lyonnois, qui s'estoient opiniastrement declarez pour Neron. Galbe tué sept mois sept jours apres son election, Othon enuahit l'Empire souz l'appuy des soldats de la garde Imperiale; & Vitel enuoyé par le mesme Galbe, pour estre lieutenant general de la basse Germanie, print aussi le nom d'Empereur, à la solicitation des soldats ausquels il cõmandoit. Cestuy cy s'acheminant en Italie, mit en grande crainte les Gaulois du party de Galbe, pour le desir que les gens de guerre (acharnez au pillage par le butin gaigné apres la deffaicte de Vindex) auoient de saccager les villes contraires: auec ce qu'ils estoient priez de ce faire, par celles que Galbe auoit chastiées. Toutesfois l'auarice de Valens, lieutenant de Vitel, ou le desir qu'il eut de passer vistement, l'adoucirent. Et Vitel venu en Italie, gaigna vne bataille, qui mit Othõ en tel desespoir qu'il se tua. Depuis le mesme Vitel trahy, & son armée deffaite pres Cremone, fut prins & tué dans Rome, par les capitaines de Vespasiã, declaré Empereur en Iudée, par les soldats de la garnison de Leuant; l'an soixã-
71. te & vnze de nostre Sauueur Iesus Christ. Cependant, vn certain Maric Boïen, venu de bas lieu, osa bien se messer parmy de si grandes aduãtures, & d'assaillir la puissance des Romains, souz counerture de diuinité: lequel se faisant appeller affranchisseur des Gaules, & Dieu (car il print aussi tel nom) assemblãt huict mille hõmes, tiroit de son party les villages & bourgs prochains d'Augstun, quand les habitans de ceste ville appuyez sur la faueur des soldats enuoyez par Vitel, rompirent ceste folle & insensée multitude: Maric pris & presenté aux bestes, ne receut aucun mal. Ce qui feit croire au sot peuple, qu'il ne pouuoit estre offensé: iusques à ce qu'on l'eust tué en la presence de Vitel. Ce change de tant d'Empereurs ne passa sans le dommage des Gaules, ainsi que ie vous diray. Auguste ne se fiant aux peuples de Germanie, logez vers la frontiere de l'emboucheure du Rhin, arracha (par maniere de dire) les Sicambres, Cattes & autres peuples, habitans delà ceste riuiere, & les planta (comme i'ay dit) en l'isle nommée Bataúie que fait le Rhin auant qu'entrer en la mer: & laquelle comprend vne partie du païs aujourd'huy appellé Gueldres, Hollande, & Zelande. Qui est la cause pourquoy Zosime cuide que ceste isle soit la plus grande que pas vne riuiere face. Or soit que ces gens transportez, ne remplissent suffisamment ce qu'on leur auoit baillé de païs, ou que les Germains voisins pensassent qu'il leur appartinst, ils se iettoient volontiers du costé de la Gaule. De sorte que depuis la mort de Druse, & de Germanic nepueu de Tibere, les gouuer-

gouuerneurs Romains n'auoiẽt gueres autre peine, que de les empescher en la possession de ce pays. A la fin vne partie des Cattes chassez de leurs terres par vne sedition domestique, vindrent prendre l'extremité de la Gaule, & de ceste Isle, qui est enuironnée de la mer Oceane par le front, & de tous les autres costez des deux branches du Rhin, où ils habiterẽt sous le nom de Bataues. Les puissantes alliances de ce peuple, empescherent qu'il ne fust molesté de tribut par les Romains: mais ils fournissoient seulement vne quantité d'hommes armez, conduits par capitaines choisis entr'eux mesmes. Leur reputation s'accreut en vn voyage de la grand Bretagne, auec ce qu'ils furent longuement employez en la guerre d'Allemagne, pour vne dexterité de passer à nage les riuieres à cheual, & sans rompre leur ordonnance.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XX.

Esmeute des Bataues pour chasser les Romains de Gaule.



EN ce temps il y auoit au pays de Batauie deux seigneurs de sang Royal, l'vn nommé Iules Paul, & l'autre Clode Ciuil, fort estimez entre leurs gens. Paul faussement accusé de rebellion, fut tué par Felix Capiton, lieutenant Romain; & Ciuil enuoyé à Neron lié & garroté. Ciuil absous par Galbe, recheut sous Vitel, en mesme danger que deuant: pource que la garnison demandoit qu'il fust executé à mort. Ce qui le mit en colere; auec ce que les troubles suruenus en l'estat Romain, luy donnerent esperance de se ressentir du tort qu'on luy faisoit. A ceste cause, craignant d'estre accablé soudain, si ouuertement il se departoit de l'alliance Romaine, il feit semblant de soustenir le parti de Vespasian. Et de fait, Antoine premier luy escriuit, pour destourner le secours que Vitel pouuoit tirer de Gaule, & retenir les legions sous vmbre de la guerre qu'il esmouuoit en Germanie. Flaccus vn autre Capitaine Romain, luy en dit de bouche tout autãt, pour la faueur qu'il portoit à Vespasian, & le soin qu'il auoit de la chose publique, qui eust esté en grãd danger, si tant de milliers d'hommes se fussent iettez en Italie. Ainsi donc, Ciuil tenãt secrette sa deliberation, commeça de remuër mesnage sous vne telle occasion. De l'ordonnance de Vitel, il se faisoit vne leuée de la ieunesse Batauienne, laquelle estant facheuse de soy-mesme, se trouuoit encores plus mauuaise & ennuyeuse, par l'auarice & insolence des commissaires; qui cherchoient des vieillards & autres foibles personnes, afin de tirer argent, pour les exempter puis apres. Et d'autãt que les enfans de ce quartier sont cõmunement beaux & de grãde taille, ils les enleuoient afin d'en abuser. Cela fut cause d'engẽdrer des plaintes, & puis ceux qui auoient esté pratiquez pour commencer la sedition, pousserent le peuple à refuser la leuée. Ciuil d'autre costé, sous vmbre d'vn festin, assembla les principaux du pays, & leur remonstra l'auarice des Romains, la cruauté de la leuée, qui separoit (comme pour iamais) les peres des enfans, & les freres des freres: disãt outre, que l'estat Romain se trouuoit plus mal qu'oc-

L'An de Iesus Christ.

„ ques il n'auoit fait. Que sans doute ils seroient secourus des Germains leurs „ parens;& des Gaulois qui ne demandoient autre chose. Apres cela il tire de son parti les Caninefates,habitans de la mesme Isle, & qui estoient de mesme langue,origine & vaillãce qu'eux:puis tous les autres Bataues sujets des Romains, & qui tenoient garnison à Mayence, ou en la grand Bretagne. Il y auoit entre les Caninefates vn homme hazardeux nommé Brinion,tres-noble;le pere duquel auoit esté grand ennemy des Romains: qui fut la cause pourquoy ils en feirent leur chef:le mettant sus vn pauois,& le lançant en haut auec les espaules,à la façon du peuple de ce pays là,quand ils vouloient faire vn Roy. Ce Brinion aidé par les Frisons habitans outre le Rhin, deffeit deux compagnies de Romains: & Ciuil ayant mis d'autres en route, gaigna aussi vingt & quatre nauires,r'enuoyant les prisonniers Gaulois en leurs villes, & donnant le choix aux bandes vaincuës de s'en aller,ou demeurer auec luy. En quoy faisant il leur offroit tout bon traittement, remonstrant les maux que les Romains leur auoiẽt fait, & comme ils s'abusoient, d'appeller paix leur miserable seruitude. Que les Bataues,encores qu'ils fussent exempts de tributs, auoient prins „ les armes contre les seigneurs communs,& mis en route les Romains à la pre- „ miere bataille: que seroit-ce donc si les Gaules secoüoyẽt le ioug? qu'est-ce qui „ resteroit en Italie? Que les prouinces estoient vaincuës les vnes par les autres; „ & ne falloit auoir esgard à la deffaite de Vindex,puis que les Eduens & Auuer- „ gnats furent lors renuersez par la cheualerie des Bataues, & que Virgine auoit „ les Belges de son costé. De sorte qu'à bien considerer la Gaule s'estoit deffaitte „ elle mesme,de ses propres mains. Que maintenãt ils seroient tous d'vn parti, „ & d'auantage,ils auoient les mieux disciplinez soldats qui fussent en toute la „ militie Romaine,& les vieilles bandes; par la vaillance desquelles les legions „ d'Othon auoient nagueres esté deffaittes. Qu'il se trouuoit encor en Gaule des „ hõmes nés auant que les Romains y eussent leué tribut. Et l'Allemagne auoit „ chassé la seruitude en tuant Quintil Vare. Partant,qu'eux qui estoient frais & „ reposez,se iettassent sur les Romains empeschez de guerre ciuile. Car pendant „ que les vns fauorisoient Vespasiã,& les autres Vitel, il y auoit moyẽ de se ren- „ dre forts contre tous les deux ensemble. Ainsi Ciuil ayant l'œil sur la Germanie & la Gaule,estoit pour se faire Roy de deux grandes & puissantes nations, s'il fust paruenu à son intention. Numie Luperc capitaine Romain, colonel de deux Legions,s'estant presenté en bataille contre luy,fut deffait par la trahison des Tréuois,qui se tournerent du costé de Ciuil. Et les cõpagnies des Bataues enuoyées au seruice des Romains,se voulãs retirer vers luy,passerẽt sur le ventre d'Herennie Gal,qui les cuidoit empécher. Lors Ciuil rẽforcé de Germains, & de ces compagnies, trauersant la Meuse;vient assaillir le pays de Tréues,des Menapiẽs & Motines. Encores, cepẽdant il pratique Iules Montan seigneur Tréuois,luy remonstrant qu'auec vne seule bande, & les Caninefates & Bataues (qui n'estoient qu'vne petite portion des Gaules) il auoit razé les forts des „ Romains, & que suyuant son entreprinse, les Tréuois pouuoient acquerir li- „ berté, où estãs vaincus,ils demeuroiẽt en mesme estat qu'ils estoient au prece- „ dent leur rebellion. Mais le feu qui brusla le Capitole quand les gens de Ves-

pasian & de Vitel combatirẽt dedans Rome, esmeut les Gaulois plus que tout; *L'an de Iesus Christ*
pensans que ce fust vn presage de la fin de l'Empire Romain, comme les Druides leur vouloient faire croire. Là dessus, Iules Tuteur Tréuois, & Iules Sabin Langrois, se declarerent du parti de Ciuil. Tuteur auoit esté commis par Vitel pour la garde du Rhin, & Sabin (vantart de nature) disoit, qu'il estoit descendu de Iules Cesar qui auoit aymé sa bisayeule pour sa beauté. Ainsi donc ces deux seigneurs enflez d'esperance, se separerent de l'armée Romaine, & ayant tué Vocule (lieutenant Romain, qui auoit la charge de la frontiere de Germanie) reçoiuent le serment des soldats au nom de l'Empire Gaulois, se saisissent de Maïence, & viennent assieger Cologne. D'autre costé, Ciuil contraignit les Legions par luy assiegées, de faire pareil serment: combien que luy mesme, ne pas vn Bataue l'eust fait, s'asseurant de la puissance des Germains, & que s'il falloit combattre pour leurs conquestes contre les Gaulois, il auoit plus de force & reputation. Cela fait, les forts des garnisons Romaines (estans en Gaule Belgique) sont rompus & rasez, excepté Mayence & Vindonisse. Quant à Cologne, les Germains de delà le Rhin, principalement les Tancteres, disoyent: Que la guerre ne prendroit iamais fin, „ iusques à ce que ceste ville fust commune à tous les Germains, & les habitans „ reünis à leurs anciens parens; viuans & s'habillans comme eux, & tuans tous „ les Romains. Les Colognięs respõdoient, que les Romains enuoyez pour ha- „ biter leur ville quand elle fut declarée Colonie, & nõmée Agrippine, estoient „ morts ou alliez auec eux par mariage. Et ne pouuoient raisonnablement tuer „ leurs peres, meres & freres: bien accordoient-ils d'oster les subsides, & laisser „ les passages ouuerts de iour, & sans armes, se rapportans du surplus à ce qu'en „ diroient Ciuil & Vellede, vne Dame estimée Prophetesse entre les Germains. „ Ciuil iugea pour les Agrippiniens en faueur de ce qu'ils luy auoient sauué son fils, arresté prisonnier au cõmencement des troubles: & aussi pour faire paroistre sa douceur & clemẽce, par laquelle il pẽsoit gaigner les villes voisines, employant tous moyens pour s'aduancer. De fait, encores que Clode Labeon eust assemblé aucũs Bethasiens, Tungrois & Neruięs, il luy desbaucha ses gens, les faisant tourner de son costé, & le contraignit se sauuer par fuite; & puis ioignit à ses forces celle de ces trois peuples. Ce pendãt Iune Sabin se declare Cesar, & & ayãt assemblé vn grãd peuple, se iette sur les Sequanois fideles aux Romains, lesquels luy resisterent vaillãment, & mirent en route son armée. Sabin pour faire croire sa mort mit le feu au village où il s'estoit retiré, se cachant dans vn sepulchre, auquel il vesquit neuf ans, fidelemẽt celé par Eponine sa fẽme, qui luy fit deux enfans en telle misere. L'admirable fidelité de laquelle ne peut estre tant aggreable à Vespasię qu'il ne feist mourir Sabin, quãd il se fut descouuert. Dont Eponine entra en telle colere, qu'elle dit à l'Empereur tãt d'outrageuses paroles qu'en fin il cõmanda de la tuer. Si est-ce que sa harengue courte & pitoyable meritoit quelque grace. I'ay nourry (disoit-elle) ces deux enfans, dans vne cauerne, comme la lionne ses faons, afin que nous fussions d'auãtage pour „ demãder ta misericorde. Mais Vespasię oublia toute pitié, ne voulãt point laisser „ viure vn hõme qui auoit porté tiltre de Cesar. La bõne rencõtre des Sequanois

L'an de Iesus Christ

arresta le grand feu de la guerre, & les villes commencerent à se recognoistre. Ceux de Rheims monstrerent le chemin aux autres: publians qu'il failloit enuoyer des deputez par toutes les Gaules, sçauoir s'il valloit mieux reprẽdre leur liberté, ou viure en paix. L'assemblée des villes se feit à Rheims, tant pour traitter ce qui estoit bon de faire, sur l'aduertissement de l'armée que l'on disoit venir de Rome, que pour aduiser à pacifier les troubles du pays. Là Valentin l'vn des ambassadeurs de Tréues, homme eloquent, s'efforça d'animer la communauté des Gaules contre les Romains, alleguant toutes les cruautez dont les tyrans vsent enuers leurs sujets. Ce neantmoins Iules Auspex l'vn des principaux de Rheims, feit encliner les Gaulois à la paix; leur remonstrant la puissance Romaine. Il est certain que l'alliance des Tréuois auec Virgine durant les troubles de Vindex, leur nuisit à ceste fois. Et la ialousie que plusieurs prouinces auoient l'vne sur l'autre, les destourna de l'entreprise de la guerre, songeans qui seroit chef d'icelle, & de l'Empire Gaulois. Tellement que par vn mespris des choses à venir, ils se tindrent aux presentes, » escriuant aux Tréuois au nom de toutes les Gaules, qu'ils cherchassent la paix, » & qu'en ce faisant ils seroient leurs intercesseurs. Montan Tréuois empechoit que ceux de sa ville y entendissent, & neantmoins ny eux, ny les autres cõmunautez rebelles, ne se gouuernerent pas comme il falloit en telle entreprinse. Aussi les chefs ne tendoient pas à mesme fin: car Ciuil se pourmenoit par les lieux de Belges destournez, pensant surprẽdre Labeon. Classic se dõnoit du bon tẽps, & Tuteur ne se hasta pas d'aller contre mõt le Rhin, saisir le pas des Alpes. Cependant la xxij. legion se ietta dans Vindonisse, que lon pẽse estre auiourd'huy vn petit village pres Habsbourg appellé Vindich. Sextil Felix entra en Gaule par les Rhetes, & Iules Brigantic fils de la sœur de Ciuil, capitaine de la cornette des Singuliers* (qui haissoit son oncle) s'aduança en pays, & Tuteur abãdonné par les Triboces, Vangions, & Carataces, fut trahi des siés, & deffait par Sextil. De sorte que les legiõs prinses à Nuts & Bonne, iurerent fidelité au nõ de Vespasian, se retirãs à Mets, qui tenoit pour les Romains. Là dessus voici arriuer à Maiẽce Petil Cerial capitaine Romain; lequel desirant cõbatre, mãda aux legions qu'elles marchassent cõtre les ennemis. Et quant à luy il vint en trois logis à Rigoldul, qui est Coblents; où vne grande compagnie de Tréuois estoit cãpée, pource que le lieu est clos de mõtaignes, & de la riuiere de Moselle. Ce nonobstant, Petil les deffit; prenant les plus grãds Seigneurs de Belge, & Valẽtin mesmes. Le iour d'apres le capitaine Romain entra dãs Tréues, & pour addoucir les soldats Tréuois Gaulois meslez parmi les legions, il declare que „ l'Empereur leur pardõnoit leurs fautes passées. que les Romains n'estoiẽt venus „ en Gaule de leur gré, ains à la requeste de leurs predecesseurs, lors qu'ils furẽt „ molestés par les Germains, appellez à leur secours durãt les discordes ciuiles. „ Que les Romains estoiẽt suffisãs pour deffendre leur empire, & n'auoiẽt plãté „ des fors sur le Rhin pour couurir l'Italie, mais afin qu'vn autre Arioviste ne se „ feist maistre des Gaules. Aussi ne debuoiẽt ils pẽser que Ciuil, ou les Bataues leur „ portasset plus d'affectiõ, que leurs deuanciers auoient fait aux anciẽs Gaulois. „ Car les Germains (disoit-il) aurõt tousiours mesme cause & vouloir de passer en

*Ou Sãgliers.

Gaule, à sçauoir l'orgueil, l'auarice, & le desir de changer d'habitation, afin que ,,
laissās leurs marescages & deserts, ils se fassent maistres de ce pays gras, & tres- ,,
fertil, voire & de vos personnes mesmes. Et ne faudra pas moins leuer de gens ,,
& de tributs sous Tuteur & Classic, pour vous garder des Germains & Bre- ,,
tons, que sous les Romains. Apres ces remonstrances, Cerial les mene contre ,,
Classic, Tuteur, & Ciuil, lesquels il mit en route. Tout incontinent ceux de *L'an de*
Cologne, les Neruiens & Tungrois tournerent du party des Romains. Lors *Iesus*
Cerial poursuiuant les ennemis qui fuyoient, & Ciuil voyant qu'il ne pouuoit *Christ.*
deffēdre la ville des Bataues, gaigne l'Isle & rompt la chaussee bastie par Druse,
laquelle soustenoit le cours du Rhin: ce qui ietta deça toute la riuiere, auec ce
que naturellement elle y panchoit: de sorte qu'il ne demoura entre les Bataues
& les Gaulois, qu'vn bien petit ruisseau. Quant à Tuteur & Classic, ils passerēt
le Rhin, accompagnez de cent treize Senateurs Treuois. Toutesfois la puis-
sance des Romains se trouua telle, que nonobstant plusieurs belles rencontres
& victoires obtenues par Ciuil, il fut à la fin cōtrainct de se rēdre à leur mercy.

CHAP. XXI.

Estat des Gaules depuis Vespasian iusques à Diocletian.

DEPVIS ce temps (c'est à dire enuiron l'an LXXII. de Iesus Christ) ie 72.
ne trouue point que les Gaulois ou Bataues se soyent esmeuz con-
tre les Romains: mais vesquirent en paix sous les Empereurs Ves-
pasian, Tite, Domitian, Nerua, Trajan & Adrian: qui liberalement
soulagea toutes les Gaules. Sous ce dernier, la cheuallerie Batauiēne par sa vail-
lance fut cause de faire demander la paix, aux Daciens, qui tenoient la Trans-
syluanie; esmerueillez cūme ceste troupe armee & à cheual, auoit osé trauerser
le Danube. La mesme paix continua en Gaule, sous Antonin, M. Aurele, Com-
mode & Pertinax Empereurs de Rome; regnans iusques en l'an de Iesus Christ
CXCIIII. Mais en la querelle de l'Empereur Septime Seuere & d'Albin Cesar, 94.
vne partie des Gaules suyuit Albin, lequel deffait pres Lyon, & s'estant tué
soy-mesme, Seuere traitta mal ses partisans. Ceste mort d'Albin aduint enuirō
l'an de Iesus Christ CXCVIII. Du temps d'Alexādre Seuere (qui commença son 198.
Empire l'an de Christ CCXXV.) les Germains meirent en trouble la frontiere de 225.
Gaule; tellement que ce prince contrainct de venir au pays, afin d'y donner or-
dre, ayant assemblé son armee, pour les chastier; fut tué à Maiance, par la fraude
de Maximin qui se feit Empereur. La cruauté duquel, si grande que personne
ne la pouuoit endurer, feit que le Senat esleut contre luy Gordian, semblable-
ment occis par la malice de Philippe, estimé le premier Empereur Chrestien;
lequel fut aussi tué auec son fils, l'an de Iesus Christ CCLI. Dece leur successeur 251.
appaisa vne guerre ciuile esmeuë en Gaule. Mais apres auoir mis en route les
Gots qui gastoyēt le pays de Mesie (c'est partie de VValachie) en les poursuyuāt
il cheut en vn marais, & se perdit: sans que iamais l'on peut trouuer son corps.

L'an de Iesus Christ. Apres la mort de cestuy-ci, Valerian est fait Empereur; lequel estát allé côtre les Perses, demoura leur prisonnier: si mal traitté du Roy Sapor, qu'il luy seruoit de marchepied pour môter à cheual: à la grâd'hôte du peuple Romain, & principallemêt de Gallien son fils, tant desbordé, que plusieurs prindrêt de son têps le nom d'Empereur. Et entre autres, Postume vaillant seigneur le fut declaré en Gaule, par les soldats tenants garnison en la frontiere d'Allemagne; ioint la faueur des Gaulois: qui (comme dit Pollion) n'aimoient gueres les Romains, & & ne pouuoient endurer des Princes luxurieux, & desbauchez. Toutesfois aucuns pensent qu'auec cela ils eurent respect, à ce que par sa bonne conduitte, les Gaules auoient esté garenties des courses des estrangers: car durant le regne de Valerian & son fils, Chrosc Roy des Allemâs, accompagné de grosse armée entra és Gaules, où il feit grand rauage. Et dit Gregoire de Tours, que sa mere (femme malicieuse) luy conseilla que pour acquerir renommée il feist abbattre iusques aux fondemens tous les plus beaux edifices qu'il trouueroit. De maniere qu'il n'espargna aucun de ceux qui estoiêt de marque: & entr'autres, le temple fort estimé & renommé, appellé Vassogalate, basti en Auuergne, aux frais communs de tous les Gaulois, au lieu qu'on pense estre Vsson. C'estoit vn bastiment tresbeau, à deux parois de trente pieds d'espoisseur, l'vne par dehors bastie de grandes pierres quarrées, & l'autre par le dedans de petites, embellies de Musaique, auec son paué de marbre, & la couuerture de plomb. Mais Crosc prins, à la fin eut la teste tranchée en la ville d'Arles, l'an de Iesus Christ c c i x.

229. Postume ne se voyant assez fort, fit alliance auec Victorin aussi declaré Cesar: & tirant à son ayde & secours les Celtes & Francs, vint contre Galien, qui eut victoire sur eux, apres plusieurs aduantures. Postume tué auec son fils par Lollian, cestuy-ci ne dura gueres: estant semblablement occis par ses soldats, qui desdaignoient la rudesse de ses commandements. Lors Victorin demeuré seigneur des Gaules, apres la mort des trois cy dessus nommez, cuida redresser l'estat que Postume auoit fôdé en Gaule; & de fait, il auoit acquis assez de reputation de preud'hommie & vaillance, s'il n'eust esté trop sujet à paillardise. Car desbauchant les femmes de ses gens d'armes & hommes de sa suite, l'an de

269. Iesus Christ cclxix. il fut tué à Cologne, par vn greffier, de la femme duquel il auoit abusé. Son fils ayant aussi esté tué, ils furent tous deux enterrez pres ladite ville. Incontinent les soldats de Gaule declarerent Empereur Marius, iadis forgerô; si fort homme & robuste de son corps, qu'il ne se trouuoit son pareil, pource qu'il sêbloit n'auoir pas des veines en ses doigts, ains seulemêt des nerfs. La premiere harangue duquel ie n'ay voulu oublier, pour estre fort estrange.

» Ie sçay bien Compagnons (dit il aux soldats qui l'auoient esleu) qu'on me peut
» reprocher l'estat duquel ie me suis autres fois meslé, comme vous sçauez tous:
» mais qu'on en dise tout ce que l'on voudra, Dieu veuille que ie manie tou-
» siours le fer, & que ie ne meure point yurongnant parmy des fleurs, des
» femmes, & en des tauernes ainsi que Galien, indigne d'estre fils d'vn tel pere,
» & descendu de tant noble race. Qu'on me reproche le mestier de forgeron,
» pourueu que les estrangers sentent à leur dommage, que ie manie encores le
» fer, & consequemment sur toutes choses craignent nostre fer. Quant à vous

Chrosc roy entre dans les gaules

ie veux que pensiez auoir fait vn Prince qui ne sceut iamais manier autre cho-
« se que du fer. Et ie le vous dis, pource que ie sçay que ceste luxurieuse peste de
« Galien ne peut autre chose me reprocher. Toutesfois cest homme ferré ne se
« peut garantir que trois iours apres son eslection, vn sien ouurier par luy au- *L'An de*
tresfois employé en sa forge, ne luy passast du fer au trauers le corps: disant, *Iesus*
Voila vn coup de l'espee que tu as faite toy-mesme. Cest ouurier ou soldat e- *Christ.*
« stoit marri contre luy de ce qu'il n'auoit esté aduancé tant du temps que Ma-
rius estoit capitaine, que depuis qu'il fut Empereur. Victorin & son fils morts
Victorie femme du vieil Victorin (laquelle on appelloit mere des garnisons &
armees) par les soldats estans au pays de Chaalons, feit declarer Empereur Te-
tric, Senateur son parent, & gouuerneur des Gaules, ou d'Aquitaine, comme
disent Victor & Eutrope; lequel print l'habit Imperial en la ville de Bordeaux.
Cestuy-cy ne pouuant endurer l'impudence de ses gendarmes, enuoya prier
l'Empereur Aurelian le deliurer de tel soucy. Lequel venu en Gaule traitta fort
mal les Lyonnois & prit prisonnier Tetric; qui se rendit, trahissant luy mesme
son armee: mais nonobstant cela ayant esté mené en triomphe, en recompen-
ce de la honte à luy faicte, on luy donna le gouuernement d'vne partie d'Italie.
Aurelian tué par la tromperie de Heros (qu'il auoit menacé) Tacite (issu de la
maison de l'historien) luy succeda, l'an de Christ CCLXXIX. lequel ne regna que 279.
deux cens iours. Probe vint apres qui fut vaillant Prince, & combatit contre
plusieurs nations, & mesmes contre les Francs. Cest Empereur voyant les
Gaules trauaillees par les peuples d'outre le Rhin (qui s'estoient iettez dedans
apres la mort de Postume) repoussa les Allemãs qu'on appelloit encores Ger-
mains: chassant de soixante ou soixante & dix villes, les estrãgers, desquels il tua
plus de quatre cens mil: l'an CCLXXX, selon le compte d'Eusebe, & permit aux 280.
Gaulois, de plãter des vignes à eux defendues par Neron, ou Domitian. Il pour-
suyuit aussi Procul & Bonose Empereurs, ou tyrans de Gaule. Procul appuyé
sur les forces de la Gaule Braccate, d'Espagne & grãd Bretagne, ce neantmoins
fut contraint de fuir vers les Francs, desquels il se disoit issu, combien qu'il fust
natif d'Albinge pres Gennes. Mais les Francs le rendirent: & Bonose (qui re-
gnoit en Agrippine (c'est Cologne) ne voyant aucun moyen d'eschaper, se pen-
dit. Or le vaillant Empereur Probe ayant esté occis par ses traistres soldats, le
cinq ou sixiesme an de son regne, & l'an de nostre Seigneur Iesus Christ
CCLXXXV. Care natif de Narbonne luy succeda; lequel foudroyé en Perse, ou 285.
mourant de maladie, Carin son fils gouuerneur de Gaule, fut tué à Murse par
Diocletian; que l'armee Romaine auoit declaré Empereur, l'an de Christ CC
LXXXVII. Durãt le regne de cestuy-cy, vn certain Carause se dit Empereur en 287.
Gaule, & garda la grande Bretagne sept ans: & les Gaulois mesmes trauaillez
de tailles & d'aydes publiques, s'esleuerẽt l'An de Iesus Christ CCXC. ou enuirõ, 290.
sous la conduite de Amand & Elian, qui prirent le nom de Bagaudes, que d'au-
cuns disent signifier en vieil langage Gaulois rebelles ou traistres forcez; &
d'autres les estimẽt auoir esté païsans, & que ce mot signifie tribut, cõme enco-
res il n'y a pas long tẽps, qu'en certains endroits de Frãce l'on appelloit les Ma-
letoltes, Bagoages. Ce trouble fut appaisé par Maximian cõpagnõ de Diocletiã:

L'an de Iesus Christ.

lequel aussi repeupla de Francs, les territoires des villes de Tournay & de Tréues. Mesmes il semble par les paroles d'vne harangue prononcee deuant cest Empereur, que l'Orateur entende que ces Francs, fussent comme d'vne lõgue captiuité ou abséce, retournez en Gaule, leur naturel & originaire pays. Car ie croy que le mot *Postliminio*, dont il vse, doit estre entendu comme si l'Orateur estimoit que les Francs fussent decendus des Sicambres, iadis transportez en Gaule, & pour les raisons susdites depuis appellez Bataues: repoussez delà le Rhin sous le nom de Cattes, Cherusces, & encores de Francs. Aussi les Salies des Alpes sont trop esloignez de Germanie, pour estre estimez peres des Francs, ainsi qu'aucuns veulent. La prudence des Empereurs Diocletian & Maximian, fut cause que l'estat de Rome reprint son ancienne majesté, & se reuint de tant de heurts endurez l'espace d'enuiron cinquante ans, sous changement de presque autant d'Empereurs ou tyrans. Durans le regne desquels les nations du Septentrion & de Germanie, s'approcherent si pres de la frontiere des Romains, qu'ils furent contraincts ou les cõbatre, ou les prendre à leur seruice, employant les vns contre les autres: & que l'on commença de cognoistre & ouïr parler des Allemans, Bourguignons, Gots, Alains, Vandalles, Saxons, Francs, & autres nations depuis bien renommees, que neantmoins la vaillãce & sagesse des Empereurs Diocletian, Constantin Clorus, & Constantin le grand, Iulian, Valentinian, & Theodose, empescha de s'estendre plus auant, & courre l'Occident; comme ils feirent cent ans apres. Mais pour sçauoir qui estoiét les Francs & si ce fut vn peuple ou vne factiõ & ligue d'hõmes qui print ce nom, ce sera vn long & possible ennuyeux discours, veu la contrarieté des auteurs qui en parlent. Toutesfois puis que i'ay entrepris de dire leurs faicts d'armes, ie prieray le lecteur me laisser prendre le fait vn peu plus haut, & alleguer les raisons debatues entre les sçauants, pour en iuger puis apres plus sainement. Car la grandeur, la bonne conduicte & la vertu de ce peuple, a mis en question les Gaulois & Germains, qui le veulent chacun adnouër pour parent ou naturel de leur pays.

Fin du premier Liure des Antiquitez Gauloises.

ADVERTISSEMENT DE L'AVTHEVR.

I'ay suiuy au compte des ans ceux qui pensent que nostre Seigneur soit nay l'an du Monde MMMM. VCCCC LXIII. De sorte qu'auant sa Natiuité il faut retrograder sur le piuot de ladite annee MMM. VCCCC. LXIII. & de là en auant iusques auiourd'huy.

SECOND



SECOND LIVRE DES ANTIQVITEZ FRANCOISES, IVSQVES A LA MORT DV ROY Clouis premier Roy François Chrestien.

CHAPITRE I.

Diuerses opinions sur l'origine des François. Qu'ils sont venus des Sicambres, & ont habité deça & delà le Rhin, enuiron son emboucheure. Les Sicambriens sont transportez en Gaule par Iules Cesar. Depuis furent au seruice des Romains comme soudoyers & sous diuers noms: Sont logez en Hongrie pres Bude: & venus de Francus estimé fils d'Hector de Troye.



LA PLVS-PART de ceux qui ont escrit des François, disent que des Troyens eschapez du sac de leur ville que les Grecs auoyent destruite, estans conduits par vn nommé Francion, du lignage du Roy Priam Roy de Troye, arriuerent aux paluds Meotides (auiourd'huy la Mer Noire) où ils bastirent vne cité, par eux nommée Sicambrie, laquelle ils habiterent, iusques à ce que Valentinian second ne pouuant resister aux Alains, ou bien ailleurs empesché, accorda de les quitter du tribut de dix ans, s'ils arrestoient les courses violentes de ce peuple ennemy: Que les Sicambriens heureusement acheuerent la guerre par eux entreprise, repoussèrent les Alains, sur lesquels ils eurent plusieurs victoires; & le terme passé, quand les Romains demanderent le tribut accoustumé, ils refuserent de le payer: disans: Puis que l'Empereur n'auoit peu chasser ses ennemis, ce n'estoit raison que les victorieux fussent tributaires: car ils portoiét le nom de Francs, qui en leur langage signifioit libres. Que les Empereurs marris de si fiere responce, les chasserent de leur ville; & qu'estans conduits par vn certain Marcomir, sous le nom de Francs, ils vindrent habiter vn quartier d'Allemagne: maintenant appellé Franconie, pour le long temps qu'ils y demeurerent. De tout cecy nous n'auons pas vn bon autheur entre les Romains, ne les Grecs, ains seulement quelques abbregez de Chroniques,

L'an de Iesus Christ.

« « « «

L'An de Iesus Christ.

Adõ, le Moine Aymõ, & aussi Triteme: nouueau & qui dit parler apres vn certain Hunibald, qu'on estime auoir esté du têps de Clouis. Et neantmoins Gregoire Archeuesque de Tours (qui mourut auât l'an six cens de nostre Seigneur) en son histoire ne fait mêtion de ceste descête de Troye, ne de la compositiõ de Valentinian, & luy mesme ne sçait où loger les premiers Frâcs, ne conter leurs Rois auât Cloyon. Encores que Triteme en nomme beaucoup, & les face regner plus de cccc. ans auant la Natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ. Quât à Gregoire, il dit (cõme en passant) que d'aucuns auoiêt opinion que les Francs sortis de Pânonie, s'estoiêt logez pres le Rhin. Que depuis ils passerêt pour venir en Tôgres, assis pres de Liege (car ie lis ainsi en Gregoire, suyuât les vieils liures, & faut croire que la Toringie de son temps comprenoit deça & delà le Rhin) où ils habiterent par Bourgades & citez: ayans establi sur eux des Rois cheuelus. Opiniõ qui aide fort à ceux qui veulêt croire les Francs estre Sicabriens, Rhenois ou Frisons, cõme ie fay. Or nonobstant le tesmoignage d'vn si ancien autheur que Gregoire, aucuns des plus sçauans de nostre têps, cuident que les Francs sont venus des Francones, nommez entre les peuples Germains, qui enuoyerêt vne ambassade vers Aurele, lieutenant de Hirtie, gouuerneur pour les Romains de la Frôtiere de Gaule du têps de Ciceron, lequel en parle au liure de ses Epistres escrites à Pompone Attic. Ce passage de Cicerõ corrõpu par les Imprimeurs, a fait penser aux Allemâs que les Francs sont venus d'eux. Et pour le cõfirmer d'auantage, ils disent que les Brekes, ou Vrenkes par Strabon Geographe grec logez être les Noriques (c'est Soabe, & le païs voisin d'Augsbourg) tenoiêt la mesme prouince, qu'on appelle encores auiourd'huy Frâconie. Toutesfois Tacite historiographe Romain, nay peu apres la mort de Strabõ, & qui a bien curieusemêt descrit la Germanie, ne fait aucune mention des Frâcones, ne des Brâkes: encores qu'il conte par le menu tous les peuples Germains: parmi lesquels ne se trouuêt aussi les Sicâbriens, ne les Bataues, pource qu'il les estimoit plus Gaulois que Germains. On pourroit aussi tost croire ce qu'vn tressçauât persõnage a laissé en doubte, sçauoir si les Francs sont point les Phirassi que le mesme Strabõ met en Scâdinauie (qui est Suede, Noruegue & païs voisin (d'autant que l'escriuain par erreur, au lieu de deux ΓΓ peut auoir mis deux ΣΣ faisât de ΦΡΑΓΓΟΙ c'est Frangi ΦΙΡΑΣΣΟΙ c'est Phirassi. Mais tout cela est deuiner & se vaut mieux tenir aux preuues certaines, & (comme disent les praticens) assidées. Chacun sçait, que Sainct Remy baptisant Clouis luy dit.

Mitis depone colla Sicamber. (c'est à dire,) Sicambre doux abbaisse ton col fier. L'appellant par le nom du peuple, qui du temps mesmes de Iules Cesar (ainsi que i'ay dit cy dessus) estoit voisin des Vbiens: & depuis fut transporté par Auguste deça le Rhin, où maintenant est Zelande, Holande, & Gueldres: mais qui perdit son nom à cause de ce transport, & demeura comprins sous les Bataues, Cauces & autres peuples voisins deça & delà le Rhin. Tous les autres autheurs precedens ou prochains du temps de S. Remy, auoient mesme opinion: ainsi que Claudian, & principalement Sidoine Appolinaire ont dit,

Francorum & penitissimas paludes — *Intrares, venerantibus Sicambris.*

Tu entrerois des Francs aux plus secrets paluds:
En estant salué des Sicambres cheulus.

Mesloint les Francs parmi les Sicambriens, comme si ce n'eust esté qu'vn mesme peuple. A quoy ie me tien, comme à l'opinion plus certaine, & fondée sur maints passages des autheurs prochains du temps de leur venuë; principalement Zosime & Procope, que ie laisseray iusques à vne autre fois de peur d'ennuyer: apres que ie vous auray asseurez, que Venant Fortunat appelle encores Sicambrien, Aribert Roy de Paris petit fils de Clouis: en disant, L'an de Iesus Christ.

Cùm sis progenitus clara de gente Sicamber, Floret in eloquio lingua Latina tuo.

C'est à dire, Combien que tu sois nay de gent Sicambriene,

Le langage Latin coule en la bouche tiene.

Mais tout ainsi que i'ay monstré les Sicambriens & Francs, auoir tenu & logé dans vn pays en mesme téps, aussi veux-ie librement confesser, que ie ne sçay pourquoy ils ont changé le nom de Sicambres, Cauces, Tancteres, Bructeres & autres (pris des nations qui depuis ont habité le pays d'entre le Rhin, la riuiere de Lip & Albe) en celuy de Francs. Car ie ne puis estre de l'opinion de ceux, qui disent que ce fut pour la franchise & exemption de tribut que leur remit Valentinian, apres qu'ils eurent chassé les Alains; pource qu'il est certain que long temps deuát, le nom & le peuple Franc, estoit cogneu pour voisin de Colongne, & de l'emboucheure du Rhin. Qu'ainsi soit, Postume l'vn des tréte appellez Tyrans, qui s'esleuerent (comme i'ay dit au premier liure) pour chastier la nonchalance & dangereuse desbauche de l'Empereur Galien, tenant les Gaules enuiron l'an de nostre Seigneur Iesus Christ, CCLIX, fut le premier qui fit venir à son ayde contre ce monstre de Prince, les Francs voisins de la riuiere du Rhin. Durant ce temps, on ne trouue en aucun autheur publié iusques auiourd'huy, que les Francs ayent esté cogneuz par tel nom, ou combatu contre les Romains. Trop bien lit-on en Tacite & Suetoine qu'il y auoit tousiours au seruice de l'Empire vne bande (lors appellee Cohorte) Sicambrienne, fort estimée pour sa vaillance: & que les Sicambriens auoient esté tirez de Germanie, & logez en la Gaule par Auguste, en ceste Isle du Rhin, qui depuis fut appellee Batauie. Encores il se trouue vne harangue de louange pronócée deuant l'Empereur Maximian, que les Francs estoient bien aduancez en Belges, & iusques à la Riuiere de l'Escaut. Et icy ie supplieray les plus courtois lecteurs me pardonner; si excedant la narration d'vn Annaliste qui doit estre plus courte, ie fay du Grammairien pour d'auantage esclaircir l'origine de nos peres.

CHAP. II.

Les Francs s'eslargissent en Gaule, sont deffaits par Constantin Clore. Viennent au seruice des Empereurs Romains, & sont aduancez aux charges Romaines. Francs appellez Saliens, Ripuariens, & leur demeure.

LEs Bataues donc ou Sicambriens durant l'Empire Romain estoient « traittez comme amis: car ils ne sont (dit Tacite) foulez de tributs, « ne mangez par les fermiers des impositions: ains exempts de charges « & leuées de deniers; & comme des armes & des harnois, ils sont reseruez « pour la guerre. Le mesme auteur les descrit encor mieux au xx. liure. Les « Bataues (dit-il) pendant qu'ils demeuroient outre le Rhin, faisoient «

L'an de Iesus Christ.

vne partie du peuple des Cattes: depuis estans chassez par vne sedition domestique (ce pourroit estre le voyage duquel parle Cesar en ses Memoires, quand les Suaues les contraignirét abandonner leur pays) ils vindrent loger aux derniers bouts de la Gaule, alors deserte & vuide d'habitans: occupans vne isle assise entre les Guez & les Bancs, que la mer Oceane enuironne par le front, & le Rhin de tous les autres endroicts. Ils ne sont foulez par la puissance des Romains, estans trop forts & bien alliez, mais seulement fournissent à l'Empereur des hommes & des armes: pource que de long temps ils sont accoustumez & duits à la guerre contre les Germains. Il adiouste encores, que leurs compaignies (tousiours conduites par chefs de leur pays) acquirent grande reputation en vn voyage qu'elles feirent en la grand Bretagne, & que les gens de cheual leuez entre eux, auoient en singuliere recommandation de s'accoustumer à nager: & passer le Rhin à cheual tous armez, en rang & ordre de bataille. Tellement que ceste reputation peut bien auoir esté cause, que les Empereurs asseurez de leur vaillance, les mirent en garnison contre les nations d'outre la Dunoë. De sorte que si iamais il y eut en Hongrie, ville portant le nom de Sicambrie (comme l'on dit qu'il s'en trouue des marques pres Bude, en vn lieu appellé Schambri) quand la pierre, de laquelle font mention Appian & Amant seroit veritable, il ne faut conclurre que les Sicambriens soient venus des paluds Meotides, trop esloignez de Hongrie, ains de Batauie: où la leuee des hommes de la legion Sicambrienne se faisoit. Et si l'on dit que ceux dont parle Gregoire, demourerent si longuement au pays de Hongrie (où ils tenoyent garnison) que le fort s'accrut & s'edifia en ville, comme ceux de dessus le Rhin, bastis par Auguste, sont deuenus grãdes & bõnes citez, ie respon que la Sicambrie Pannoniéne ne seroit qu'vne colonie des Sicambres Gaulois. Or si les Sicambriens ou Bataues appelloient en leur langage ces exempts. Francs, ie m'en rapporte à ce qui en est, car ie n'en trouue rien aux liures des anciens, soit Ammian, Zozime, Procope, Agathie, Iornand, Gregoire de Tours, & autres de ceste qualité. Toutesfois, ie croy bien que franchise vient de Franc, & qu'il y a de l'apparence, que ce peuple ayant occupé vne partie de la Gaule, il ne se voulut assuietir de payer semblables imposts, que les anciens habitans des terres par eux conquises, & que depuis, si quelcun descendu de ces Francs estoit molesté par les collecteurs de subsides, il se disoit issu de Francs, & par consequent exempt de tribut: dont est venu le mot de Franchise. Cela peut estre recueilly & appris de maints passages qui sont çà & là par les histoires, & les anciennes loix Françoises: qui taxent à moins l'amende & composition des fautes commises par les Francs, que celles des Romains, Bourguignons, & autres leurs sujets. Il y en a aussi qui disent ce nom venir de Francus, vn des Ducs ou Capitaines Francs, non pas fils d'Hector de Troye, mais Sicambrien: qui (ce dit vn abregé de Gregoire) estant compagnon de Torcats (duquel sont venus les Turcs) vint bastir vne Tour sur le Rhin, ce que ie n'ay voulu oublier, afin de reciter toutes les cõmunes & contraires opinions. Mesme il ne faut trouuer estrange ceste diuersité, pource que la grandeur des Romains a estouffé plusieurs nations, lesquelles se faisant soudain cognoistre

apres la ruine de ce grād Empire, l'on estima nouuelles, ou d'origine tant incertaine, que les autheurs du temps ne sçauoient qu'en dire. Tellement que ceux qui en parlerent depuis, les voulans fauoriser (ou plustost par ignorance de l'antiquité) eurent assez moyen de feindre, & d'escrire tout ce qui leur vint en fantasie. Quoy qu'il en soit, ceste leuée de Francs que l'Empereur Postume feit durant les diuisions & debats de tant d'Empereurs (qui les vns apres les autres se tuerent, ou possederent l'Empire peu de temps) les incita de s'eslargir en Gaule, mal gardée pour les troubles susdits. Aussi pendant qu'Aurelian estoit gouuerneur de ce pays, & auant son Empire, ayant deffait quelques Francs, ils ne laisserent, à toutes occasions, d'entreprendre sur les Romains gardans ceste frontiere. Car mesme du temps de Probe, aucuns s'addresserent à cest Empereur, luy demandans des terres pour habiter : & l'autre partie qui ne se peut accorder, trouuant des vaisseaux sur le riuage de la mer Majour, passa (comme dit vn Panegiric) en celle de Leuant, & courut iusques en Grece: puis de là vint saccager Syracuse (auiourd'huy Sarragoce) ville de Sicile, retournans en leur païs par la mer Oceanne. Depuis les Francs ioints auecques les Allemans, mirent en route & blesserent Constantin appellé Clorus pour sa couleur: lequel sauué à Langres les rechargea si viuement, que sur le champ il mourut soixante mille Francs, ou Allemans; aucuns desquels auoient ia conquis le pays de Belges, & les autres celuy de Rhetes. Ceste bataille fut donnée l'an trois cens apres Iesus Christ, selon Eusebe; & dés lors beaucoup de Frãcs entrerent au seruice des Romains, comme gens de secours & alliez. Car il y en eut du costé de Constain le grand, en la guerre contre Licinie, où ils feirent bien leur deuoir: enuiron l'an trois cens vingt & six de nostre Seigneur Iesus Christ. Et combien que Constant fils de Constantin, les eust battus l'an trois cens quarante cinq, il feit paix auec eux: de maniere que tousiours depuis la Cour des Empereurs s'en trouua bien garnie: pour ce que les Romains laissoient paruenir aux charges de guerre, & aux grands estats les Princes Francs: comme Vrcisin, qui fut Lieutenant d'Orient, Siluain Lieutenant de la frontiere de Germanie, contre les Francs mesmes, ses parens, & lequel pensant entreprendre de se faire Empereur, redoutant la cruauté de Constance, qui le feit tuer à Cologne par ledit Vrcisin. Ammian Marcellin monstre la grande authorité que les Francs eurent aupres des Empereurs. Toutesfois au moyen des discordes ciuiles aduenuës de son temps, leur pays n'obeissoit point entierement aux Romains, ainsi que les autres prouinces leurs tributaires, & par son histoire l'on peut seulement recognoistre, que la France (car il vse desia de ce mot) & les Francs estoient en lieux marescageux pres Cologne, deça & delà le Rhin, du costé de Frize, Gueldres, Holande, Zelande & Brabant: ce qui les faisoit appeller des Poëtes, hante-paluds, nageurs, beuueurs d'eau de VVahal, qui est la branche du Rhin coulant du costé de la Gaule. Les Francs pour lors auoient plusieurs noms: car aucuns s'appelloient Saliens, pource (disent aucuns) qu'ils sailloient bien, & non pour estre venus des Salles des Alpes; autres Anthuariens, autres Ributriens ou Ripuariens, qui ont donné le nom à la terre que les Ribarolles tiennet auiourd'huy pres de Liege. Bien est vray que

L'an de Iesus Christ.

bataille donnee

300.

326.

345.

L'an de Iesus Christ. le pays prochain de Frize, & qui est entre les branches du Rhin, estoit plus vrayement nommé France, que non pas cest endroit de Germanie maintenant appellé Franconie, qui est trop haut amont le Rhin: & auquel (sauf meilleur aduis) l'on ne doit approprier ce que dit S. Hierosme en la vie d'Hilarion, & lequel loge les Francs pres de Treues, entre les Saxons & Allemans. Car outre ce que la riuiere de Rhin coule entre Treues & la Franconie du iourd'huy: les Allemans tenoient la Germanie, depuis le haut de ceste riuiere vers Constance, iusques à celle de Mein. Les Saxons estoient sus l'Elbe, & ce qui est entre le Rhin, Mein & la mer, à sçauoir Hessé, VVestphalie, Frize vers Gueldres, Holande & Zelande, estoit l'habitation des Cauces, Cattes, Cherusces, Francs, & de leurs alliez. Lequel pays peut estre mieux pris pour la France entendue par Sainct Hierosme, que ceste nouuelle Franconie Allemande, dont ie parleray cy apres. Ce que ie dy est bien prouué par Beat Rhenan tres-sçauant auteur Allemand, qui a le premier esclaircy ce nuage: & ce qu'il dit se trouue dans Ammian & Zosime, ainsi que verrez par ce petit recueil que maintenant ie vay faire de l'aduancement des Francs. Car (comme i'ay dit) à fin de desueloper plusieurs doutes, ie suis contraint en ce commencement d'Annales & d'Antiquitez, faire du Grammairien. Quant à la religion des Francs de ce temps-là, ils estoint idolatres comme tous leurs voisins: & Gregoire de Tours dit, qu'ils adoroient les figures des oiseaux, & autres bestes des eaues & forests, ausquelles ils sacrifioient.

CHAP. III.

La querelle des enfans de Constantin le Grand donna occasion de ruiner l'Empire, durant laquelle les Francs & autres nations estrangeres s'esleuerent. Iulian surnommé l'Apostat est faict Cesar: chasse les Germains de Gaule. La vraye habitation des Francs en ce temps là.

LES guerres ciuiles de l'Empereur Constantin (surnommé le Grand pour ses beaux faits) & de Maxence, puis des enfans dudit Constantin, finalement de Constantie contre Magnence & Decence, trauaillerent grandement l'Empire Romain: & ceste derniere plus que les autres, dont l'origine fut telle. Constantin le grand laissa trois enfans, Constantin, Constantie & Constans. Constans ayant meschamment fait tuer Constantin son frere, & se portant cruellement & orgueilleusement enuers les soldats de la garde Imperiale, fut cause que Magnence colonnel de deux Legions, se declara Empereur Auguste en la ville d'Augstun. Dont Constās aduerty, comme il se vouloit sauuer en Espagne, passant par vne ville du Comté de Parpignan, lors appellée Heleine, & maintenant Elne, il fut tué par Gaison partisan de Magnence, qui tenoit à sa deuotion bonne partie d'Italie & de la Gaule, pource qu'il auoit esté nourry au pays des Lethes, que d'aucuns pensent estre Liege. Magnence deffait par Constantie en la grande bataille donnée pres Murse, ville

de Pannonie, & prochaine du pays qu'on appelle en Hongrie les cinq Eglises, se sauua à Lyon, les autres disent *Sigidum*, où il se tua soy-mesme, se voyant L'An de Iesus Christ.
abandonné du support qu'il attendoit des Gaules; & Decence se pendit. Ces troubles & guerres (mais principalement la bataille de Murse, où il mourut cinquante trois mille hommes, & tous les plus vaillans capitaines & soldats Romains) donnerent occasion aux nations Germaines d'entrer en la Gaule: de sorte que les Francs, Allemans & Saxons prindrent bien quarante villes sur le Rhin, & coururent tellement le pays, qu'ils le rendirent presque desert. Pour à quoy remedier, l'Empereur Constance l'an CCCLV. fit Cesar (c'estoit le tiltre du successeur de l'Empire) Iulian son cousin germain, prince tres-vaillant, sage & digne de grand' loüange, s'il n'eust persecuté les Chrestiens, qui l'appellerent Apostat, pource qu'ayant esté nourry entr'eux, ouuertement il se declara payen quand il eut l'Empire. Iulian venu en la Gaule, y trouua les estrangers si forts, qu'ils auoient pris & pillé beaucoup de places, & mesmes assiegé Authun, où neantmoins il entra: puis à Auxerre, repoussant & escartant les ennemis, qui tousiours estoient sur ses bras, & passant par Troyes, il s'arresta à Rheims, où il auoit commandé que l'armée Romaine assemblée à Besançon l'attendist. Ainsi donc Iulian renforcé de gens, apres auoir gaigné vne grosse bataille sur les Allemans, chassa de Strasbourg, Sauerne, Spire, Mayence, & pays d'alentour les estrangers, qui s'estoient logez dans le territoire de ces villes: car les Barbares (dit Ammian) fuyent l'enclos des murailles, comme les bestes sauuages les toilles des chasseurs: ce qui me fait estimer que c'estoient gens de cheual. Lors Iulian voyant que personne ne luy faisoit teste, s'auança pour recouurer Cologne, prinse & destruite auãt son arriuée, & ne sortit point de ce quartier là, iusques à ce qu'ayant abbaissé l'orgueil & espouuanté les Rois Francs, ils eurent accordé la paix. Or les Saxons craignans que ce Prince ne mist à destruction le reste, enuoyerent deça le Rhin vne partie de leurs gens appellez Quades: lesquels empeschez de passer par les Francs (qui auoient peur que Iulian ne vinst derechef en leur terre, s'ils ne resistoient à ceux-cy) feirent des vaisseaux; & ayans passé la riuiere, descendirent en Bataue, de laquelle ils chasserent les Francs Saliens qui la tenoient. Les nouuelles entéduës comme les Quades gaignoient pays, Iulian commande à ses gens de leur courre sus, & de ne tuer aucun des Saliens ou l'empescher de passer en la terre des Romains; d'autant qu'ils n'y entroient pas cõme ennemis, ains pour estre chassez de leurs maisons par les Quades: laquelle courtoisie feit qu'vne partie des Saliés sortit de l'Isle auec leur Roy, & l'autre sauuée dans les mõtagnes se soufmit à la mercy du Cesar. Ceci pris de Zosime auteur Grec (publié depuis le recueil par moy fait des choses cy deuant escrites) m'a confirmé en l'opinion que i'auoy que les Francs habitoient pres Cologne: auec ce qu'Ammian (qui viuoit en mesme temps que S. Hierosme) dit, que Iulian chassa les Francs Attuariens des terres qu'ils vouloiét vsurper deça le Rhin: & que les Saliés s'estoient bien hardiment venus loger en Toxiandre pres de Tongres & la riuiere de l'Escaut; où Iuliá leur permit demourer. Par ce que dessus, il appert clairemét, que les Fracs estoient la plus part habitãs de la Gaule & voisins de Cologne, en tirãt

L'an de Iesus Christ vers Gueldres & Holande: & quant & quant pouuoient demeurer par la Frize, VVestphalie, & les marets d'alentour: ayans plusieurs & diuers noms, selon qu'il plaisoit aux chefs de leurs bandes, compagnies ou familles. Aussi ie pense que Sainct Hierosme au lieu cy dessus cotté, entend parler des Francs prochains du Liege, lequel pays confine au territoire de l'Archeuesché de Treues, & ne peut estre prins pour le pays de la Franconie du iourd'huy, assise delà le Rhin, vis à vis de Mayence: où du temps de ce sainct personnage, habitoient les Buccinobantes: comme dit le mesme Ammian en son xxviij. liure. Quand donc Iulian eut contraint les Francs de la façon que i'ay ditte, à demourer en Gueldres, Holande & Brabant, voire partie de Liege, Namur & Hainaut: aucuns se meirent à escumer la mer en la compagnie des Saxons; & les autres furent employez au seruice des Empereurs, comme gens de secours, ainsi que leurs predecesseurs Sicambriens. Aussi ie trouue dans Ammian, que la compagnie des Bataues auec leurs Roys, furent vne bonne partie cause de la victoire que le mesme Iulian obtint sur les Allemans, quand il print le Roy Chonodomaire pres Strasbourg, l'an ccclvii. de nostre Seigneur Iesus Christ. 357.

CHAP. IIII.

Iulian est declaré Empereur à Paris. Mort de Constance Empereur. Iulian tué: il fut grand & vaillant Prince. Iouinian luy succede, & à cestuy-ci Valentinian auec Valens son frere: & encores Gratian son fils par luy faict Empereur à Amyens. Bourguignons issus des Romains. La ruine de l'Empire commença à la mort de Valens. Gratian tenant trop grand conte des Alains, encourut la haine des Romains: & ayant appellé à l'Empire Theodose, Maxime Espagnol se declare Empereur: lequel deffit Gratian pres Paris, puis le commanda estrangler à Lyon. Priamus, ou Priarius Roy des François. Maxime vaincu par Theodose, est tué, comme aussi Victor son fils.



LA GRANDE vigilance de ce prince garentit la Gaule des courses des estrangers, & luy donna telle reputation que tous les Roys de Germanie le redoutoient: de sorte que Constance luy portant enuie, & pensant que la vaillance des compagnies qu'il tenoit deça, augmentast sa renommée, enuoya vn certain Decence pour amener celles des Herules, Bataues, Petulans & Celtes, auec trois cens hommes choisis entre les autres, sous ombre de la guerre qu'il vouloit faire contre les Perses. Il fut aussi commandé à vn nommé Sintulo, prendre les plus vaillans d'entre les Escuiers & Gentils (ainsi s'appelloient deux compagnies de gens de guerre) Mais Iulian ne faisant pas semblant d'entendre l'occasion, aduertit les commissaires de ne vouloir trauailler ceux qui auoient laissé leur pays d'outre le Rhin, à la charge qu'ils ne feroient

roient menez dela les monts, de peur que les Barbares (les Grecs principalement, & depuis les Romains appelloient ainsi tous estrangers) qui sous l'asseurance de telles conditions venoient de bon courage seruir les Romains en guerre, ne s'en retirassent à l'aduenir. Toutesfois, on ne laissa de faire la leuée nonobstant ses remonstrances, & d'acheminer les compagnies pres la ville de Paris, où ce Prince passoit l'hyuer. Or les soldats marris de tel transport, s'en plaignoient: disans qu'on les enuoyoit au loing, ainsi que des gens bannis pour leurs mesfaits. Et qu'estans arrachez d'entre les bras de leurs femmes & enfans, n'agueres rachetez de captiuité au prix de leur sang, ils les laissoient de rechef à la merci des Allemans. Là dessus Iulian qui vint au deuāt d'eux les receut humainement; & festoya leurs capitaines. Mais soit qu'il les eut pratiquez en secret, ou que ces gens despits & desireux de soy rebeller, en voulussent faire leur chef; ils l'appellerent Auguste dés le iour d'apres: & l'ayans esleué sur vn pauois, le declarerent Empereur en vn champ proche de ladite ville, luy mettans vn collier d'or sur la teste par faute de diademe, l'an de nostre Seigneur CCCLXI, ou LXII. Lors ce nouuel Empereur preuoyant bien la grande guerre en laquelle il entroit, appointa les affaires de la Gaule, & donna si bon ordre à la frontiere, qu'il n'eut crainte d'aller luy mesme chercher Constance: lequel laissant la guerre cōmencée contre les Perses, venoit auec vne merueilleuse puissance trouuer ce rebelle Cesar: au grand danger de l'estat Romain, si Constantie ne fust mort auant la rēcontre de tant de grosses armées que celles de deux Empereurs. Cela fut cause que l'apprest fait pour la guerre ciuile tourna contre les Perses, qui auoient gasté les quartiers de Leuant. Mais cōme Iulian cuidoit foudroyer ce Royaume, il fut occis, ou par les Perses, ou par aucūs des siens qui estoient Chrestiens, & son armée toute esperdue par la mort d'vn si vaillāt & sage Prince, declara Empereur Iouinian bon Chrestiē, lequel ne dura que huict mois, & mourut l'an CCCLXIIII. Lors Valentinian Tribun de la seconde legion des Escuyers, fut esleu Empereur sans contredit aucun, & par inspiration diuine, ce dit Ammian, lequel tost apres nomma Valens son frere pour compagnon de l'Empire, & bien à point: car comme si tout le monde eust cōspiré contre l'estat Romain, les Allemans coururēt les Gaules & les Rheties; les Sarmates (qui sont Polonnois) la Pannonie; les Quades, Picts, Saxons, Scots & Attacots trauailloient la grande Bretagne; les Austoriens & autres nations de Mauritanie, couroient l'Afrique plus fort que iamais; la Thrace estoit rauagée par des troupes de Gots, & le Roy de Perse auoit le pied en Armenie pour la saisir comme deuant. Encores les Allemans (qui prirent occasion sus vn mauuais traittement receu d'Vrsatie capitaine Romain) entrerent en la Gaule, & tuerent Carieretton tres-vaillant Seigneur Franc, qui lors estoit au seruice des Romains: & duquel Zosime fait bien honorable mention. Iaçoit que la ioye de ceste rencontre ne leur dura pas long temps, pource qu'ils furent deffaits par Iouin Lieutenant general de Gaule. Valentinian se voulant asseurer de ce costé, y vint en personne: & l'an CCCLXVIII. estant à Amiens, declara Empereur Gratian son fils: seiournant en la Gaule pour refaire les forts de dessus le Rhin, principalement vn sur la riuiere du Necre. L'an CCCLXX. (au-

Marginalia: L'an de Iesus Christ. 361. 362. 364. 368. 370.

L'An de Iesus Christ. que les Empereurs estoient Consuls pour la troisiesme fois) les Saxons sortis de leur terre, se iettent sus celle des Romains, puis s'appointerent auec eux de fournir quelque nombre de ieunes hommes pour seruir à la guerre, & le reste fut mis en pieces, comme ils retournoient en leurs maisons. Or Valentinian voyant qu'il ne pouuoit destruire Macrian Roy des Allemans, solicita les Bourguinons & leurs Roys, pour les assaillir: pendant qu'auec ses forces il entreroit en leur pays. Les Bourguinons qui pensoient estre issus des Romains l'accorderent volontiers; ioint qu'ordinairement ils estoient aux mains auec les Allemans pour des Salines : & s'approcherent de la riue du Rhin, iusques au nombre de LXXX. mille. Valentinian donc apres auoir mis quelque ordre en la Gaule, afin de resister aux Germains (tousiours prests de passer deça) finalement vint en Pannonie faire teste aux Cades: là où s'estant rompu vne veine à force de crier, il mourut; comme aussi peu apres Valens son frere,
378. en vne bataille qu'il eut contre les Gots, l'an CCCLXXVIII. Cetuy-cy laissa pour successeurs en l'Empire, Gratian & Valentinian, enfans de Valentinian l'aisné. Ruffin & Sainct Hierosme remarquent la destruction de l'Empire Romain, au iour de la mort de Valens: pource que les nations estranges s'estans dés lors fourrées dans le pays sujet aux Romains, oncq' puis n'en peurent estre entierement chassées. Il n'y auoit (disent-ils) rien si foible que l'estat Romain; soustenu par les forces d'autruy : & depuis ce temps, la plus part des batailles se donnerent dans les prouinces Romaines, & tous les Romains, fors quelque peu de vieillards, estoient nez en captiuité, ou durant le siege des villes. Aussi Rome ne combattoit plus à sa frontiere ancienne, pour acquerir gloire & honneur; ains au milieu de son Estat pour le sauuer. Voire elle ne combattoit point ; mais à force d'or, d'argent & autres choses precieuses, elle racheptoit la vie des siens : Car voila ce que disent ces bons Auteurs. Quant à l'Empereur Gratian, il fut assez vaillant de sa personne, & à l'ayde des Francs ils deffit les Allemans à Argentuarie ; vn village prochain de Colmar, ville du païs d'Elsas. Puis auec la reputation de telle victoire, tint les Gaules en paix, iusques à ce que par son mauuais gouuernement, & le peu de conte des affaires de l'Empire, qu'il delaissoit pour employer le temps à la chasse & tirer de l'arc, ainsi que les Alains (à la façon desquels il se vestoit, & s'y fioit plus qu'aux Romains) il fut cause de se faire haïr
383. des siens, & principalement de l'armée de la grand Bretaigne ; qui l'an trois cens quatre vingts & trois, declara Empereur vn Seigneur nommé Clement Maxime, Espagnol de nation (aucun disent Breton) & marry de ce que Gratian auoit preferé à la societé de l'Empire Theodose aussi Espagnol & lieutenant de l'Empereur contre les Gots. Ce Maxime apres auoir vaillammét combatu les Picts & Scots (desquels sont venus les Escossois) passa en Gaule; & trouuant Gratian pres Paris, prattiqua ses gens : puis l'ayant mis en route, le
384. fit poursuyure par Andragace, qui le prit à Lyon & l'occit, le XXV. iour d'Auril l'an de Iesus Christ CCCLXXXIIII. selon Onuphre, que ie veux suyure pour ce qui touche Rome. En ce temps regnoit en France Priamus, ce dit Prosper; & d'autres le nomment Priarius : comme aussi florissoient Sainct Hierosme

& Sainct Martin. Or Maxime craignant Theodose Empereur d'Orient, feit alliance auec Valentinian II. à Treues, lors estimée la plus grand' ville de Gaule, & y establit le siege de son Empire, sous ombre de vouloir faire teste aux Francs, & autres nations Septentrionales. Toutesfois se plaignant depuis qu'on auoit fait quelque nouueauté en l'Eglise il print occasion de rompre ceste alliance, au moyen dequoy l'Empereur Valentinian craignant le traittement de Gratian son frere, se retira à Milan, puis en Aquilée, & de là montant sus mer, il enuoye demander à Theodose secours contre la violence de ce tyran : à quoy l'Empereur d'Orient volontiers entendit ; & vint en Italie contre Maxime, lequel prins dans Aquilée, & presenté à Theodose, fut depuis executé par la main d'vn bourreau, qui luy couppa le col, l'an de Christ CCCLXXXVIII. Dauantage Theodose auerty que Victor fils de Maxime auoit esté laissé en Gaule auec tiltre de Cesar, donna gens à Arbogaste qui le print & le tua. Ce fait Theodose rendit à Valentinian tout le pays auquel son pere commandoit, ensemble l'armée qu'auoit euë Maxime.

L'An de Iesus Christ. 388.

CHAP. V.

Genebold, Marcomir, Sunnum Ducs, ou Roys François entrent és Gaules. Se iettent en Hainaut. Nanin Capitaine Romain les va chercher en France, où il fut deffait. Valentinian second se gouuerne par Arbogastes Franc, qui fait appointement auec Marcomir, & Sunnum susdits. Valentinian second Empereur ayant esté estranglé : Eugene à la faueur d'Arbogastes prend l'Empire. Lequel vaincu par Theodose, Arbogastes se tue de sa main. Mort de l'Empereur Theodose. Hommes renommez de sçauoir ou saincteté lors viuans.

AV MESME temps (comme dit Gregoire de Tours, apres Sulpice Alexandre, & Nangis adioute l'an trois cens quatre vingts six) Genebold, Marcomir & Sunnum ducs ou capitaines Francs, sortans des limites de Germanie, passerent à Mayence, & ayans deffait l'armée que Maxime auoit en ce quartier là tuerent plusieurs personnes, pillerent beaucoup de villages des plus riches, & mirent en grande frayeur la ville de Cologne. Ces nouuelles rapportées à Treues, Nanin & Quintin capitaines Romains, à qui Maxime auoit donné le gouuernement des Gaules, & de Victor son fils encor enfant; assemblerent leur armée à Cologne. De quoy les Francs aduertis, apres auoir chargé le meilleur de leur butin, repasserẽt le Rhin laissans deça vn nombre de leurs gens, prests à recommancer des courses, s'ils n'eussent esté deffaits par les Romains, ioignant la forest Charbonniere, que l'on estime estre le pays de Hainaut & de Thierasche. Les capitaines victorieux mirẽt en cõseil si on les deuoit poursuiure & aller chercher iusques en France. A quoy Nanin ne peut s'accorder, disant; qu'on les trouueroit preparez, & encores plus forts en leur pays. Mais Quintin & les autres hommes de guerre approuuans l'opinion contraire, feirent retourner Nanin à Mayence, & passerent la riuiere du Rhin

L'an de Iesus Christ.

Belle ruse de guerre

pres le chasteau de Nuz. Au deuxiesme logis ils trouuerent les maisonnettes & hameaux auec les grands villages abandonnez des Francs; lesquels feignans d'auoir peur, s'estoient retirez aux bois, apres auoir fait des sciages & tranchis d'arbres qui bordoient les forests. C'estoit vne ruze de guerre commune aux Gaulois & Germains qui habitoient pres des bois: lesquels se sentans trop foibles pour tenir la campagne, scioient les plus grands arbres de l'étrée de leurs forests, qu'ils mettoient en chantiers; & aucũs autres par voye nõ pas entieremẽt, mais tant qu'ils pouuoiẽt demourer debout. Puis quãd ils estoient pressez de leurs ennemis voulans poursuyure la victoire, en fuyant dedans ces bois ils poussoient vn des arbres my-sciez, qui tumboit sus vn pareil, & cestuy sus vn autre, iusques à ce que continuant par tout le circuit destiné, ils venoient accabler leurs ennemis espars çà & là, ou leur empeschoient la retraitte: lors ceux qui auoient preparé ceste embusche, montans sur l'abatis des arbres, ou sur les pilles & chantiers d'en haut, combattoient à leur aduantage ceux qu'ils auoiẽt surpris. Les Francs vserent de tel sciage pour ceste heure-là: car l'armée des Romains ayant mis le feu aux maisons & villages, & fait ce que les fols & lasches estiment estre vne cõsommation de victoire, les soldats passerent la nuict le harnois sur le dos; & au point du iour, suyuans Quintin, entrerent dedans le bois, marchans iusques enuiron midy, qu'ils s'esgarerent & fouruoyerent des chemins: finalement trouuans que tout ce grand circuit & haye estoient bien & seurement clos, ils arriuerent en des marets ioignans les bois; & lors apparurent les Francs en petit nombre, qui montez sus les chantiers (comme sur des tours esleuées) tiroient d'en haut coups de fleches enuenimées d'herbes: lesquelles perçant seulemẽt la peau, ou fichées en des endroits non dangereux ne laissoient toutesfois d'estre coups mortels. L'armée Romaine pressée de plus grand nombre de gens qu'elle ne pensoit rencontrer, voyant vne plaine que les Francs auoient laissée toute libre, s'y retira en grand' haste. Mais les premiers cheuaucheurs qui accoururent se trouuerent embourbez en crouillieres & marets: tellement que les hommes meslez parmi les cheuaux empeschez en la boüe, furent accablez de la presse des leurs mesmes. Quant aux pietons qui n'auoient esté foulez & petillez de la cheualerie, apres auoir en grand trauail marché par la fange, en fin ils se retirerẽt derechef dans les bois. Ainsi les rangs de la legion troublez par la mort d'Heracle Tribun & colonnel des Iouinians (c'estoit le nom d'vne legion) & de presque tous les hommes de commãdement, le reste en petit nombre se sauua par l'obscurité de la nuict, & des bois qui les cacherent. Ceste victoire donna moyen aux Francs de courre plus librement en la Gaule Belgique, & (comme dit vn abregé) de demeurer tout l'hyuer à Tréues, se rendans espouuantables à toutes les nations voisines; ioint le trouble auquel le pays estoit par la mort de Maxime, & de Victor son fils. Auec ce que l'Empereur Valentinian second, auoit assez de peine d'appaiser & donner ordre aux émotions du pays. Ce Prince naturellemẽt enclin à la vie paisible, se laissoit gouuerner par vn nommé Eugene le premier de ses secretaires, hõme tres-sçauant; & aussi par Arbogaste Frãc de nation, vaillant Seigneur & liberal: lesquels voulãs asseurer le pays de Gaule, luy cõseillerent faire

resistãce aux Francs. Or soit qu'il eust mauuaise opinion des anciens Lieutenãs de ceste frontiere (iadis de la faction de Maxime) il enuoya Carieton & Syre, pour au lieu de Nannin garder le costé de Germanie, auec vne bonne armée qu'il leur bailla. Puis voyant que les ennemis ne cessoient de courir, Arbogaste qui auoit lors toute l'autorité, s'achemine vers ce quartier là, afin d'essayer le moyen de chastier les Francs, selon leurs demerites; s'ils ne restablissoient incontinent le dommage nagueres par eux fait à l'Empire Romain, & rendoient les auteurs de la guerre, pour estre punis de leur infidelité, & violement de la paix. Ce Capitaine ayant parlementé assez legierement auec Marcomir & Sunnum Seigneurs du sang Royal des Francs, & d'iceux receu les ostages accoustumez, vint passer l'hyuer à Treues. Mais l'Empereur Valentinian manié (comme i'ay dit) & se tenant enfermé dans son palais de Vienne, quasi en maniere d'homme priué & sans charge publique, les affaires de la guerre se demenoient par les gens de la garde Franque: tellement qu'il ne se trouuoit aucun qui eust osé obeir au plus legier & simple commandement de l'Empereur. Aussi Arbogastes deux fois Consul, & son Lieutenant sus la gendarmerie, voyant qu'on le vouloit desapointer: apres auoir en la presence de son maistre deschiré, & ietté par terre l'arrest qui en auoit esté donné, prattiqua les valets de chambre de l'Empereur, qui l'estranglerent. Et afin que l'on pensast que c'eust esté par desespoir, ils luy mirent vne corde au col, & le pendirent, l'an de nostre Seigneur Iesus Christ CCCXCII. Incontinent apres Eugene (duquel i'ay parlé cy dessus) fut esleu Empereur seulement en tiltre, pource qu'en effect Arbogastes commandoit. Cest Arbogastes estant homme grossier, & n'ayant l'esprit, le conseil, ne la main moderez d'aucune raison (ce sont les mots d'Oroze, combien que Zosime qui viuoit du mesme temps, en parle bien plus honorablement) de tous costez amassa de grandes forces, tant Romaines qu'estrangeres, & sçachant bien qu'il auoit affaire à Theodose Empereur en Constantinople, Prince vaillant, & qui ne lairroit impuny vn si lasche tour fait à son beau-frere & compaignon de l'Empire, vint à Cologne en plain hyuer, qu'il geloit bien fort, cuidãt pouuoir aisément entrer en France, & brusler toutes les retraites & forts, d'autant qu'en telle saison il n'y auoit point de fueilles aux arbres, pour celer & couurir les embusches: auec ce que de race il haissoit Marcomir, qui l'auoit chassé de son païs, ce dit Auentin. Parquoy ayant assemblé son armée & passé le Rhin, il courut les Bricteres (c'est le païs de Brunsuich) & pilla le village ou païs d'Ætie: que les Camanes habitoiẽt (ceux-cy tenoient vne partie de Frize & païs voisin de Gueldres) sans rencontrer aucun, sinon que bien peu d'Ampsiuares, & Cattes, conduits par Marcomir, se monstrerent sus des costaux assez loingtains. Lors Arbogastes considerant qu'il ne pouuoit venir à chef de son entreprise contre les Francs: voulant s'asseurer de ce costé là, feit approcher le tyran Eugene de la frontiere du Rhin, afin de renouueler les traittez anciens faits auec les Roys Francs & Allemans, & par mesme moyen monstrer à ces gens farouches, la grande armée par luy amassée: pour apres l'auoir renforcée du secours des Francs & Gaulois, venir rencontrer Theodose. Cest accord dressé, Eugene prend le chemin d'Ita-

L'An de Iesus Christ.

392.

L'An de Iesus Christ. lie, & sçachant que la Religion Chrestienne n'estoit embrassée de plusieurs que par force, & mesme qu'il y en auoit de marris que l'on eust fraischement abbatu les Temples des Idoles, & entr'autres celuy de Serapis, superbement basti en Alexandrie d'Egypte; & comme la colonne soustenant tous les autres feit peindre en ses estendars Hercules: afin d'attirer les Payens de son costé, comme s'il eust voulu combatre pour remettre sus l'ancienne religion des Dieux, esbrãslée entre les Romains dés le temps de Constantin le grand, & du tout abolie & reduite à neant par Valentinian premier, & par Theodose. Ce neantmoins le tyran Eugene fut vaincu comme par miracle: pource que durant le combat il se leua vne tempeste & vne poussiere, qui donnerent aux yeux des soldats: de sorte que luy mesme ayant esté pris, & mené deuant son ennemy, il fut tué le sixiesme iour de Septembre, l'an de Iesus Christ trois cés nonante quatre. Arbogaste sauué dans les montagnes, & voyant qu'il ne pouuoit eschapper, se tua de sa main, crainte s'il estoit pris vif, de souffrir vne punition digne de sa meschanceté. La renommée de ceste victoire conteint les ennemis de Theodose; qui ne vesquit gueres depuis. Car il trepassa en la ville de Milan, le 18. iour du mois de Ianuier ensuyuãt; que ie pense estre l'an de Iesus Christ trois cens nonante cinq, ou nonante six, l'an xj. de son Empire, ce dit Prosper. Son corps fut porté à Constantinople, & là enterré en grande magnificence, iaçoit que les Chroniqueurs de Toulouse, pour magnifier leur ville, disent, qu'il fut enterré en la Dorade: tres ancien temple de ceste ville. Plusieurs excellens & saincts personnages vesquirent de son temps, à sçauoir en Grece, Gregoire de Naziance, Gregoire de Nyce, & son frere Basile le grand, Iean surnommé Chrisostome (c'est à dire bouche d'or) qui par le tesmoignage de Zozime sçauoit bien manier le peuple. En Europe saincts Hierosme, Ambroise, Martin & Augustin: les Poëtes Ausone natif de Bordeaux, Claudiã, Prudence, Ponce: Paulin, Symmache grand Orateur, & Consul Romain; lequel prononça deuant Valentinian deuxiesme, Theodose & Arcade, ceste belle harangue que nous auons, pour la defense de l'ancienne Religion des Dieux. L'on peut dire que les lettres perirent quant & ces beaux esprits. Car tout ce qui vint depuis n'est que barbarie, iusques à ce que du temps de nos peres elles ont recommencé à prendre vie. Mais en danger de ne l'auoir pas longue, si les guerres ciuiles pour la Religion durent encor quelques annees. En ce temps ceux de Constantinople, craignans l'ire de Dieu, qui sembloit les menacer par vn feu merueilleux, ardant sus vne colomne apparoissant au Ciel, euiterent la punition diuine, faisans penitence.

Marginal notes: eugene vaincu par miracle (handwritten). 394. 395. ou 396.

CHAP. II.

Stilicon, vaillant Capitaine Romain. Marcomir Roy Franc pris: est confiné en Toscane. Sunnum son frere tué par les siens. Constantinople appellee nouuelle Rome. Arcade & Honorie, enfans de Theodose, Empereurs maniez par Stilicon: qui marie ses filles l'vne apres l'autre à Honorie. Sa querelle auec Rufin. Il reconquit Afrique. Les Temples des Idoles abbatus. Victoires de Stilicon sur les Gots: tué pour le soupçon de s'entendre auec Alaric Roy des Vvisigots. Les Chrestiens auoient mauuaise opinion de luy. Alaric Got assiege Rome: & la composition qu'il en prit.

THEODOSE auoit deuant sa mort enuoyé en Gaule & Germanie vn vaillāt capitaine appellé Stilicon; de nation Vandale ainsi qu'aucuns disent; lequel courut le pays voisin de la riuiere d'Elbe, & de la forest Hercinie: pour chastier les Germains & Francs du secours par eux baillé à Eugene. Ce pourroit bien estre le temps qu'il prit Marcomir Roy Franc: auquel le procez ayāt esté fait à Rome, Claudian dit qu'il fut confiné en Toscane: & Sunnum, qui le cuidoit vanger, tué par les siens. Toutesfois les Francs sortis de leurs pays, l'an CCCC IIII. ou six, vindrent loger pres Treues sans passer outre, à cause de la vigilance dudit Stilicon, gouuerneur d'Honorie Empereur d'Occidēt. Car vous deuez entendre que Theodose surnommé le grand, laissa deux enfans. Arcade qui eut le siege de Constantinople, qu'on appelle nouuelle Rome: & Honorie celuy de la vieille Rome, qui est celle d'Italie. Ces ieunes Princes auoient plustost le nom d'Empereurs que la puissance: pour autant que Rufin Gaulois de natiō (ou natif de Bosphore, cōme i'ay leu dedans vn Prosper escript à la main) commandoit en Orient, & Stilicon disposoit des affaires d'Occident, faisans toutes choses tellement à leur appetit, qu'apres auoir ruiné de bonnes maisons, il print enuie à Rufin d'occuper la place de son maistre auquel (pour faciliter son entreprise) il fit offrir sa fille en mariage. Mais l'Eunuque Eutrope qui aperceut son Ambition, maria l'Empereur à vne autre gentil-femme: ce qui fut cause de grande inimitié entre luy & Ruffin: lequel descheu de son esperance, chercha l'occasion de tuer l'Eunuque. D'autre costé, Stilicon qui auoit espousé Serene fille du frere de feu Theodose, & donné en mariage Marie sa fille à l'Empereur Honorie, sembloit par ceste alliance redoublee tenir la puissance de l'Empire: combien que ja il eut à son commandement la meilleure gendarmerie. Pource qu'estant chef de l'armee apres la deffaite d'Eugene, il retint les plus vaillans soldats, renuoyant les foibles en Orient. Encores marry que Ruffin eust pareille authorité que la sienne, il delibere s'acheminer en Constantinople, pour luy oster le maniement des affaires de ceste Cour, disant: Que Theodose luy auoit donné la charge

L'an du Iesus Christ.

404. ou 46.

L'an du Iesus Christ.

des Empereurs. Ruffin aduerti de son intention, employa tous moyens pour empescher ceste venuë, & affoiblir les forces d'Arcade: suscite Alaric Roy des Vvisigots: lequel entra en Grece, & la pilla iusques dās la Moree. Lors Stilicon chargeant d'vne puissante armée des vaisseaux qu'il auoit sur la coste Adriatique, vint au secours, & chassa les Gots: ce fait il retourne en Italie, ayāt plus trauaillé le pays de Grece, que les Barbares mesmes. Toutesfois, il dressa vne telle partie contre Ruffin, qu'il le feit tuer par les soldats, que sous la charge des Gaïnes, il enuoyoit à l'Empereur Arcade, comme pour le secourir; ayant premierement deffait les Huns qu'auoit Ruffin. Ainsi Eutrope agrandy par la mort de Ruffin, apres auoir destruit plusieurs Seigneurs de Constantinople, & ne craignant plus que Stilicon, trouua moyen de le faire declarer par le Senat, ennemy de l'Empire. Et ce pendant fait soustraire à Honorie le pays d'Afrique, prattiquant vn nommé Gildon, qui estoit le gouuerneur: lequel sa rangea du costé d'Arcade. Mais Stilicon ayant reconquis ceste prouince, par le moyen de Mazsezel, qui contraignit Gildon son frere à se pendre, & Mazsezel estant poussé & noyé en vne riuiere par les soldats de Stilicon, l'inimitié d'entre luy, Eutrope, & Ruffin, se monstra bien plus ouuertement. Encores, cestuy-cy maniant à sa volonté Arcade, qui estoit homme de peu de sens, dōna occasion à Gaïnes de luy porter telle enuie, qu'il le fit mourir, mettant l'Empire d'Orient en grand trouble par son ambition, & l'intelligence qu'il auoit auec les ennemis de son Prince. Et neantmoins, Gaïnes ayant esté chassé & tué par les Huns, Stilicon reprint ses erres pour gouuerner les deux Cours. Enuiron ce temps, & le quatriesme an de l'Empire d'Arcade, & d'Honorie, Prosper dit que les Temples des Idoles furent abbatus par tout l'Empire Romain. Or Stilicon s'entendant (comme i'ay dit) auec Alaric qui sejournoit au pays d'Epire (que l'on estime estre l'Albanie du iourd'huy (voici nouuelles que Radagaze Roy Got, ayant assemblé quatre cens mille hommes s'acheminoit vers l'Italie. Ce bruit qui merueilleusement effroya les habitans de Rome, mit aussi en desespoir toutes les villes estans sur le chemin, & encores principalement les Catholiques, pource que les Arriens chassez de l'Empire Romain, commencerent par le support des nations Barbares, à leuer la teste. Mais Stilicon prenant les soldats amassez à *Ticinum* (c'est Pauie) & autres gens de secours, alla contre Radagaze. Et ayant passé le Danube, sans qu'on s'en apperceust, il le deffit auec toute son armée: de sorte qu'il n'en demoura presques vn seul, si vous croyez Zosime, que i'ay plustost suiuy, que ceux qui disent que ceste bataille fut donnee en Toscane, dans les montagnes de Fiesoles, ville prochaine de Florence. Prosper dit que Radagaze mort, son armée diuisee en trois, fut conduitte par autant de Princes & Seigneurs: ce qui dōna aux Romains occasiō de leur resister. De maniere que Stilicō ayāt fait enclore vne tierce partie par les Huns qu'il auoit à son secours la deffit tellement, qu'il n'en demeura vn seul. Puis enflé (& non sans cause) d'vne si belle & grande victoire (car aucuns disent qu'il y eut tant de prisonniers, qu'on en dōnoit vn troupeau pour vne piece d'or) il retourna vers Rauene, cuidant par le moyē d'Alaric surprēdre la Sclauonie, pour lors obeissāte à l'Empereur Arcade.

Mais

Mais sur ce point il reçoit lettres d'Honorie, qu'Alaric estoit mort, & qu'vn L'an de nommé Constantin declaré Empereur en la grande Bretaigne, & descendu à Iesus Boulogne sur la mer, auoit mis tout le païs de Gaule en son obeissance. Par- Christ. quoy laissant pour l'heure l'entreprise de Sclauonie, il s'achemine vers Rome: afin d'auiser auec le Senat ce qui estoit de faire. Cependant, il est aduerty que tant s'en fallust qu'Alaric fust mort, que ce Roy partant d'Albanie auec son armée, auoit desia passé le destroit d'entre la Pannonie & Noricum (ce doit estre la Carinthie, ou quelque païs voisin) s'estant arresté pres la ville d'Emon, qui est sus la lisiere de Pannonie (& partant doit estre vne autre que celle de Thrace ou Messie) pour enuoyer demander l'argent qu'on luy auoit promis, afin de sejourner en Albanie. Le Senat trouua bien mauuaise l'ambassade d'Alaric, & encores plus, que Stilicon confessast l'auoir fait venir pour surprendre l'Esclauonie. Aussi le Senateur Lampade se trouuant à la deliberation que l'on tenoit là dessus, ne se peut garder de dire en plein Senat : Cecy n'est pas vne paix, ains vne paction de seruitude. Toutesfois il passa que les choses promises luy seroyent baillées : mais auec vn soupçon, que ce chef ne faisoit rien pour l'vtilité publique. Or l'Empereur Honorie ayãt premierement espousé Marie, fille de Stilicon, & ceste dame estant morte, auant que pouuoir consommer le mariage, tant pour la ieunesse d'elle, que certain empeschement pourchassé par Serene sa mere (qui vouloit que sa fille demeurast espouse de l'Empereur, & craignoit neantmoins qu'il feist tort au corps & santé de ceste Princesse (possible foible) elle luy donna Termentie son autre fille pour ne perdre l'alliance ja commencée. Outre cela, pensant qu'Honorie fust plus seurement hors de Rome pendant ceste venue d'Alaric, elle luy conseilla soy retirer à Rauenne, estimée ville forte, combien que Stilicon remonstrast à l'Empereur qu'il ne deuoit bouger: mais il ne gaigna rien. Car Honorie partit de Rome, & vint à Bologne la grasse, où il manda Stilicon, tant afin de mettre ordre à vne esmeute de gens de guerre, que pourueoir aux affaires d'Orient. Pource que Arcade estant mort le premier jour de May, de l'an quatre cens & huit, 408. n'auoit laissé qu'vn fils nommé Theodoze, aagé seulement de huit ans, qui auoit [illegible]n affaire d'vn bon gouuerneur. Stilicon s'offroit d'y aller, remonstrant à Honorie qu'il debuoit demeurer en Italie pour resister à Constantin, ja maistre des Gaules, & lequel retiré en Arles, à son aduis se jetteroit bien tost en Italie, s'il s'apperceuoit qu'Honorie la voulust abandonner. Et pource il estoit bien plus expedient d'employer les forces d'Alaric auec ce qu'il auoit de Romains contre le tyran Constantin, cependant que luy portant les instructions de l'Empereur, s'en iroit à Constantinople donner ordre aux affaires de Leuant. Ce conseil trouué bon, ne fut toutesfois executé, tant pour la nonchalance de Stilicon, que malice d'vn certain Olympe, lequel fit croire à Honorie que Stilicon demandoit telle cõmissiõ pour faire declarer Eucher son fils Empereur d'Orient. Ce que l'on creut si aisémẽt, qu'apres vne sedition de soldats (qui tuerent tous les principaux chefs & capitaines de l'armée) Stilicon pris par le cõmandement de l'Empereur, & tiré de la frãchise de l'Eglise en laquelle il s'estoit sauué, fut contre la foy promise, miserablemẽt occis, le 23. jour

L'an de Iesus Christ. d'Aoust dudit an 408. sans qu'il peust estre conuaincu de trahison (dit Zosime) encores que plusieurs de ses plus priuez, & autres eussent esté questionnez sur ce fait. Mais les autheurs Chrestiens maintiennent que Stilicon fauorisant les Payens, desiroit faire part de l'Empire à son fils, & n'osant montrer ouuertement son ambition, s'efforçoit mettre Honorie en telle necessité, qu'il fut cõtraint accorder ce qu'il ne pouuoit honnestemẽt luy demander. Et pource que la paix empeschoit son dessein, il entretenoit la guerre, de laquelle il auoit le dessus quand il vouloit, tant il estoit sage & ruzé capitaine : inuitant aussi les Suaues, Bourguignons, Alains, & Vandales d'entrer en la Gaule fort trauaillée; tant par les courses des Francs, Saxons & autres, que les pilleries des gouuerneurs. Encores il persuada aux jeunes Empereurs casser de leurs gages les Vvissigots ; lesquels par faute de viures, peu à peu s'escoulerent au païs voisin de Constantinople, afin qu'Honorie entendant la venuë des estrangers en la Gaule, fust contraint aller au deuant, s'il ne vouloit estre accablé d'vne si grãd multitude de peuples farouches. Quant à luy il s'estoit chargé de la guerre contre les Vvissigots sçachant bien qu'il luy estoit aizé de les deffaire, & par ce moyen deuenir maistre d'Italie & de Rome. Car les Vvissigots partans de Thrace en ce temps là se joingnirent auec vne autre partie des Gots, conduite par Radagaze leur Roy, lequel ayant amassé vn nombre espouuantable de gens, vint en Italie, où il fut vaincu par Stilicon, qui l'enferma entre les montaignes de Fiessolles pres Florence. Alaric ne se trouua en ceste deffaitte: & neãtmoins, ses Vvissigots n'eurent gueres meilleure fortune, s'estans logez pres Rauenne en vn lieu nommé Polence : pour-autant que Stilicon les vainquit en bataille, où il demeura vingt deux mille de leurs gens, & depuis toutes les fois qu'il luy pleut les feit reculer, ou les affama: monstrant qu'il estoit en sa puissance de les deffaire entierement. Lors Alaric se voyant en continuelle frayeur, supplia Honorie de luy octroyer vne partie des Gaules, que les Vandales & autres nations vouloient occuper ; l'aduertissant de la dissimulation de Stilicon. A ceste cause, l'Empereur qui ja par d'autres auoit descouuert l'entreprise de son Lieutenant general, luy commanda faire paix auec les Vvissigots, & leur accorder la Gaule: à fin de quitter l'Italie. Stilicon obeissant à son vouloir, ap[illegible]nte auec Alaric, auquel il apresta toutes choses necessaires pour son passage, luy faisant entendre qu'on le vouloit principalement opposer aux Francs. Puis s'estant apperceu que les Vvissigots asseurez en ce traitté, ne se tenoient gueres bien sur leurs gardes, il commanda au capitaine Saul Hebrieu de nation, les charger le propre jour de Pasques, qu'ils auoient encor' moins de soupçon pour la reuerence de la feste (car ils estoient Chrestiens de l'opinion Arrienne) sçachant bien que Saul comme Iuif, ne feroit conscience d'executer son entreprise, pour la solennité de tel jour. Mais les Vvissigots indignez de si grande lascheté (combien que surprins) feirent telle resistance, qu'ils déconfirent les Romains. Dequoy Stilicon aduerty, & voyant que les Vvissigots venoient droit à luy, sans plus se soucier de prendre le chemin de la Gaule, demande secours à l'Empereur: qui luy enuoya des Capitaines, lesquels le payerent de son infidelité, le faisans mourir auec son fils : pour lequel esleuer au throsne Impe-

rial, il feit (ainsi que disent les auteurs du téps) espádre presque tout le sang des peuples Occidentaux. Et voila l'opinion des Chrestiens, qu'il a fallu reciter par le menu: encores que ie croye que partie de ces batailles & victoires de Stilicó, ayét esté ja par moy recitées: mais seulement icy mises, pour esclaircir les opinióś cótraires, & les accorder tant qu'il m'a esté possible. Or jaçoit qu'Honorie eust iuste occasion de chastier ceste trahison (si elle estoit veritable) il mit toutesfois tres-mauuais ordre en ses affaires. Car il n'enuoya aucun capitaine pour tenir la place de Stilicon, & l'armée Romaine, qui par la suffisance d'vn si grád persónage pouuoit resister (ou à tout le moins retarder les entreprises des natióś estrangeres) apres sa mort, vint à perdre la force & le courage: auec ce que les Vvissigots (si vous croyez ce que dit Zosime) sçachans qu'il n'y auoit aucun chef pour leur faire teste, marcherét vers Rome, irritez de ce qu'ó auoit coupé la gorge aux femmes & enfans des Barbares (c'est à dire estrangers) alliez de Stilicon, & laissez par les villes. Dont leurs maris & parés aduertis (car ces Barbares estoient soudoyers de l'Empereur, ainsi qu'il est aisé à juger) se retirerent vers Alaric: lequel les ayát assemblez vint assieger Rome de si pres, que la plus part du peuple mourát de faim & de peste, le Senat fut contraint luy enuoyer demander la paix: laquelle il accorda, moyénant la quátité de 5000. liures d'or, au poids Romain; & trente mille d'argent: quatre mille hocquetons de soye, trois mille peaux teintes en escarlatte, & trois mille liures de poiure. Ce qui monstre les especes dót les Barbares de ce temps là faisoient cas. Ces choses assemblées tant par cottisations particulieres, que fonte des ioyaux des temples; pource qu'Alaric outre cela demádoit en ostage les enfans des meilleures maisons, il fut aduisé d'enuoyer vers l'Empereur, sçauoir s'il auoit pour agreable telle composition: & l'aduertit que le Roy Got offroit l'accompagner en guerre contre tous. Honorie approuua le traitté: & le Roy Got, l'argent receu, permit aux Romains se pouruoir de viures pour trois jours. Puis leuant le siege, s'en va en Toscane: où nous laisserons vn peu reposer son armée, & s'apprester à des grandes conquestes, pendant que ie vous declareray quel estoit en ce temps l'estat de nostre Gaule.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Mutinerie de la garnison, estant en la grand' Bretaigne. Le changement que les soldats firent de diuers chefs, par eux esleus, iusques à vn nómé Constantin. Bacaudia, ou Sabaudia. Constans Cesar, fils de Constantin, deffit Didime & Verinian Espagnols, cousins de l'Empereur Honorie. Alaric Roy Got entre à Rome, declare Attale Empereur. Alaric desconfit Sarra Capitaine d'Honorie, prend Rome.

L'AN CCCCVI. les Vandales, Suaues & Alains ensemble, ayans fait vn grand rauage en la Gaule, donnerent telle frayeur aux soldats tenans garnison en la grand' Bretaigne (ie vous ay ja dit qu'on appelloit ainsi le païs d'Angleterre) que s'estans esmeus à sedition, ils esleu- 406.

L'an de Iesus Christ

rent Empereur vn nommé Marc, auquel ils obeissoient comme à leur seigneur legitime. Cestuy-cy tué, pource qu'il ne s'accordoit pas bien à leur façon de viure, ils mettent à sa place vn nommé Gratian, lequel quatre mois apres occis par eux, ils prennent vn simple soldat nommé Constantin, sans auoir par vertu merité le tiltre d'Empereur, ains seulement pour souuenance de Constantin le grand, duquel il portoit le nom: tant peut és cœurs des sujets la memoire d'vn bon & vertueux Prince. Ce Constantin ayant fait chefs des forces de la Gaule Iustinian & Neuigastes, & mis en son obeissance tout le païs iusques aux Alpes, sembloit auoir assez bien estably son estat, quand Stilicon enuoye contre luy vn capitaine nommé Sare; lequel rencontrant Iustinian le tua; & ayant mis en pieces la plus grand' partie de son armée, gaigna vn grand butin, puis vint assieger Valence, où il auoit entendu que Constantin s'estoit retiré, & ayant donné sa foy à Neuigastes, souz ombre de traitté de paix fait auec luy, il le feit tuer. Toutesfois Sare aduerty qu'Edouich Franc, & Geronce, amenoient de la grand Bretaigne vne troupe de bons soldats, redoutant la vaillance de ces deux Seigneurs, il se leue de deuant Valence, le septiesme jour apres y auoir planté le siege: mais poursuiuy par les Capitaines de Constantin, il se sauua, laissant aux Bacaudes, qui luy vouloient couper le chemin des Alpes (ceux-cy pourroient bien auoir esté cause de faire appeller le païs *Sabaudia*, au lieu de *Bacaudia*) tout le butin qu'il auoit, pour luy donner passage. Et lors Constantin qui se voulut asseurer de ce costé, fortifia les pas des Alpes, & craignant le retour des nations estrangeres (lesquelles nonobstant la victoire par luy obtenue, s'estoient renforcées plus que deuant, par faute de la poursuiure) mit des garnisons sur le Rhin pour les garder de passer: ce qui auoit esté delaissé depuis Iulian & Valentinian, qui refirent aucuns forts de ceste frontiere. La Gaule ordonnée de la façon que i'ay dit, Constantin ayant declaré Cesar, Constant son fils aisné, & Moine (à l'opinion d'aucuns) il l'enuoye en Espagne; auec vne Cour digne de son tiltre: desirant gaigner ce païs là: & par mesme moyen affoiblir la puissance des parens d'Honorie, habitans de ceste Prouince; & lesquels il cuidoit [illegible]uoir passer les monts Pyrenées pour le venir assaillir, pendant que d'autre-part, l'Empereur luy feroit la guerre auec les forces d'Italie. Ainsi donc Constant accompagné de Terence & d'Apollinaire (que ie pense auoir esté ayeul, ou pere de Sidoine) méne son armée contre ceux, qui auoient esmeu le peuple de Lusitanie. Mais les Seigneurs Espagnols se sentans trop foibles, assemblerent leurs esclaues, & les païsans, auec lesquels ils assaillirent à l'impourueu l'armée de Constant, qu'ils mirent en danger. Toutesfois estans vaincus, Didyme & Verinian demeurerent prisonniers auec leurs femmes: & Theodose & Lagode leurs freres se sauuerent, l'vn en Italie, & l'autre en Leuant. Apres cela Constant vient trouuer son pere auec ses prisonniers; ausquels il commanda couper les testes, & Geronce laissé en Espagne, mit des soldats Gaulois à la garde des passages des monts Pyrenées, malgré les Espagnols: qui se plaignoient que telle charge ne se deuoit bailler à des estrangers. Cependant Constantin depesche gens vers Honorie, le prier de luy vouloir pardonner, si par contrainte des gens de guerre, il auoit pris le nom d'Em-

pereur. Honorie voyant ne pouuoir l'empescher pendant qu'Alaric seroit pres de Rome, pensant que ses parens d'Espagne (lesquels il cuidoit encores viuans) deussent receuoir meilleur traittement, luy enuoya vne robe Imperiale, sans luy permettre de porter le nom d'Empereur. Ce Constantin, homme addonné à sa pance, ne manioit gueres bien son estat: car durant son gouuernement, les estrangers coururent les Gaules à leur plaisir, & auec lesquels il feit des traittez plus dommageables que profitables à la chose publique. Aussi ie trouue, que de son temps les Alains se parquerent sus Loire, & pres d'Augstun. Alaric ne dormoit pas durant cela: car voyant qu'on ne luy amenoit les ostages demandez pour asseurance du traitté fait auec les Romains, il remene son armée vers Rome, menaçant de la ruiner, si les habitans ne l'aydoient à faire la guerre à Honorie. Et pource qu'il n'eut responce assez tost, il vint assieger la ville; & saisir le port voisin, auquel descendoient tous les bleds de la prouision commune. Lors le Senat voyant qu'il n'y auoit moyen de resister, luy accorda ce qu'il demandoit: puis l'ayant receu dans la ville, il declare Empereur vn nommé Attale, qui estoit Prefect ou gouuerneur de Rome: qu'on feit vestir des habits, & asseoir au siege des Empereurs. Cestuy-cy donna incontinent l'estat de Prefect du Palais à Lampade: & à Martian celuy de Prefect de la ville. Quant à la charge de l'armée, elle fut baillée tant audit Alaric, qu'à Valens chef des legions de Dalmace. Or Alaric voulant asseurer ses affaires, conseilloit Attale de depescher Drumas, vn Capitaine assez renommé, afin d'oster l'Afrique à Heraclian, qui la gardoit pour Honorie, ce qu'il ne voulut faire: mais y enuoya vn nommé Constantin auec peu de gens. Puis s'achemine auec son armée vers Rauenne, pour en chasser Honorie; lequel tout esperdu luy fit offrir l'Empire en communauté. Mais Iouinie deputé d'Attale, ayant aduisé Honorie qu'on n'auoit deliberé seulement de luy oster l'Empire, ains encores couper quelque membre, & puis le confiner en vne Isle, estonna tellement les assistans, qu'Honorie ne songeoit plus qu'à fuir de Rauenne: quand sur ce point, voicy arriuer des nauires d'Orient chargées de six Legions, où y auoit quarante mil hommes. Lors Honorie resueillé comme d'vn pesant somme, s'appreste à la deffence; en attendant nouuelles de ce qui se feroit en Afrique. Cependant Iouinie brasse vne trahison contre Attale, & Constantin par luy enuoyé en Afrique, y est tué. Parquoy Alaric, voyant qu'Attale ne mettoit pas bon ordre en ses affaires, & encores prestant l'oreille à de mauuais rapports, se deffioit de luy, vint à Rimini, où il sejournoit: & luy osta la couronne Imperiale, le faisant garder auec son fils, iusques à ce qu'Honore eust accordé les articles de sa composition, & asseuré la vie de ces deux Princes que le Got tenoit. Ce qui luy fut octroyé, d'autant plus volontiers, qu'il auoit encores Placidie sœur d'Honore, comme pour ostage: & laquelle honorablement il gardoit, sans diminuer aucune chose de son estat. Durant ces troubles, vn Seigneur estranger nommé Sarra (que ie pense estre Saul Hebrieu, dont i'ay parlé cy dessus) estoit demeuré en la marche d'Ancone, sans d'vn costé ne d'autre se declarer. Astulf cousin d'Alaric, & frere de sa femme, ennemy de ce Sarra, pensant a-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesu Christ. uoit bonne occasion de le destruire, pource qu'il estoit mal accompagné, ne peut si bien couurir son entreprise, que Sarra ne s'en apperceust. Lequel voyāt approcher son ennemy, s'aduisa de prendre le party d'Honorie, qui bien volontiers le receut: & depuis, Sarra desirant se vanger, ou monstrer qu'il auoit bonne volonté de faire quelque notable seruice à l'Empereur, charge les Vvissigots, qui estoient en terme de paix auec Honorie. Mais Alaric auoit mis ses gens en telle deffence, qu'il desconfit Sarra: puis detestant l'infidelité des Romains, tout courroucé il marche vers Rome, la pressant de si pres, qu'il la
410. print le premier jour du mois d'Auril, l'an de Iesus Christ quatre cens dix, & mil cent soixante & trois ans, apres qu'elle eut esté premierement bastie. Ceux qui pensoient que Stilicon fust innocent, remarquerent que ceste ville fut prise à pareil jour que celuy de sa mort: mais deux ans apres. Toutesfois Alaric contre le naturel des Barbares (ou plustost adoucy de la beauté, & de l'excellence des chefs d'œuure, que tant de victoires, & vne si longue seigneurie auoient amassez) n'vsa point insolemment de sa fortune. Car n'ayant sejourné que trois ou six jours dedans, il se contenta du pillage: & comme il en fut sorty pour aller vers Naples, mourut à Coscence; laissant son Royaume à son cousin Astulf, qui espousa Placide sœur d'Honorie, pour l'amour de laquelle ce Roy fit beaucoup de choses en faueur des Romains.

CHAP. VIII.

La Gaule assaillie d'Alains, Vandales, Bourguignons & Francs. Les Suaues conduits par Crosque leur Roy, gastent les Gaules: Lequel prins par Marian fut tué en Arles. Constantin prend le nom d'Empereur. Geruntie fait Empereur Maxime en despit de Constantin. Le gouuernement de la plus part de la Gaule sentoit lors sa Republique, & la multitude des tyrans qui se declarerent Seigneurs, affoiblissoit plus l'Empire Romain que les Barbares. Geruntie ayant tué sa femme, de crainte qu'elle vinst en la puissance de ses ennemis, se tua. Constantin faux Empereur se fait Prestre: Est prins & tué. Arles Metropolitaine de sept Prouinces.

A Ce heurt & secousse de Rome (iusques là estimée eternelle & inuincible) il n'y eut nation de Germanie, qui ne fust esueillee comme par vn son de trompette: & qui ne sortit en campagne, pour tirer quelque piece de ce grand corps prest à cheoir. Mais pource que la Gaule, ainsi que la plus voisine prouince, estoit (par maniere de dire) sujette à receuoir les premieres descharges & passages, elle seruit à mesme occasiō de champ & de lice pour les batailles, & les courses qui s'apprestoient. Aussi deux (autres disent quatre) ans au precedent, les peuples esmeus par Stilicon, ou (qui est plus croyable) par Gerontie, à sçauoir les Alains, Vandales, Bourguignons &

autres; ayans malgré les Francs trauersé la riuiere du Rhin, le dernier iour de Decembre, de l'an CCCCVIII. assaillirent les Gaules. Et trouuans les Suaues au païs d'Augstun, les tirerent facilement de leur part : chassans en leur faueur les Francs des villes, & païs qu'ils tenoient deça le Rhin. Puis estans conduits par le Roy Chrosc, ils prennent le chemin vers l'Espagne : mais ils furent arrestez quelque temps à cause des monts Pyrenées, & pour l'inconuenient aduenu à leur Roy, que Macrian mena prisonnier en Arles. Les Auteurs qui parlent de ceste victoire sont si confus, que ie n'ay peu sçauoir à la verité si elle fut obtenue par les Capitaines d'Honorie, ou de Constantin. Vray est qu'il y a plus d'apparence que c'estoient les gens de Constantin. Cependant le reste des Vandales, Suaues & Alains courut l'Aquitaine & le païs de Gaule, l'espace de trois ans: ayant durant ce rauage esté combatus; & Modegesil leur Roy, auec vingt mille hommes, tué par les Francs ; qui les eussent entierement deffaits, si vn grand nombre d'Alains conduits par Respandial ne fust venu au secours : ce qui donna moyen à Gunderic fils de Godegisil, d'attendre l'opportunité de passer en Espagne auec les Vandales. Or combien que Constantin cherchast tous moyens de s'appointer auec Honorie, & luy eust offert sa puissance pour l'ayder à chasser les Gots d'Italie, si est ce qu'il ne peut obtenir de luy le tiltre d'Empereur: Au moyen dequoy Constantin le print de sa propre autorité. Lors voyant Honorie empesché, & Alaric presser Rome, il vint à Liuorne, ville prochaine de Pise, s'acheminant vers la riuiere de Pau, comme pour la passer. Mais aduerty de la mort d'Alaric, il retourne en Gaule auec Constant son fils ; & se voyant abandonné des siens, il s'enferme dedans Arles. Durant cecy, les estrangers, Alains, Vandales, & autres qui auoient passé le Rhin, & couru les Gaules trois ans durant, trouuans les pas des monts Pyrenées mal gardez, ou possible inuitez par la garnison estrangere, qui estoit contente de piller aussi bien qu'eux, entrerent aussi tost en Espagne; où ils firent vn grand rauage. Et le Comte Geroncie, que Constant Cesar auoit laissé à Sarragoce auec sa femme & l'equippage Imperial, marry de ce que Constantin auoit fait vn nommé Iustin son Lieutenant general, pour conduire Constant en Espagne ; fait prendre le nom d'Empereur à vn seigneur bien estimé nommé Maxime, & suscite contre Constantin les nations estranges, courans la Gaule Celtique ; ausquelles Constantin ne pouuant resister (pource que la plus grande partie de ses forces estoient passées en Espagne) les peuples de Germanie rauagerent cependant tout à leur plaisir : & mirent les Celtes (l'auteur qui le dit entend les peuples deça Loire, pour le moins, iusques à la riuiere de Seine) en tel desespoir qu'ils se departirent de la subiection des Romains, & firent vn gouuernement à leur appetit. Les Bretons d'Angleterre, prindrent aussi les armes en ce temps-là : & deliurerent leurs villes du danger des estrangers. Comme au semblable tout le quartier d'Armorique, & le reste des autres Prouinces de Gaule, à l'exemple des Bretons : chassans les Gouuerneurs Romains, establirent vn estat qui auoit forme de Republicque. La fetardise de ce Constantin homme de bonne chere plus que guerrier, a il a bien à

L'an de Iesus Christ. 408.

L'An de Iesus Christ.

l'aduancement de ces troubles; & neantmoins, entendant la rebellion de Ge-
ronce, il depescha Edouich Franc de nation (que ie penserois estre quelque Lu-
douic, ou Clouis) pour luy amener du secours des peuples habitãs delà le Rhin,
tant Francs qu'Allemans. Cependant il laisse Constant son fils à la garde de
Vienne: & quant à luy il s'enferme dedans Arles. Mais Geronce ayãt fait mou-
rir dans Vienne Constant (ja declaré Empereur par son pere) auec ses forces
vint assieger Constantin. Toutesfois, aduerty que l'Empereur Honorie consi-
derant que ses tyrans affoiblissoyent plus l'Empire Romain qu'ils ne le soula-
geoient contre les estrangers, auoit fait son Lieutenant general vn Seigneur
nõmé Constance, il leue le siege de deuant Arles, & s'enfuit auec peu de gens:
voyant le reste de son armée rangée au party dudit Constance. Lors [illegible] Espa-
gnols mesprisans Geronce, & deliberez de le tuer, enuironnerent la maison en
laquelle il s'estoit retiré, où il feit si grande resistance, que nonobstant sa petite
troupe, il tua bien trois cens hommes; & dõna aux siens le moyen d'eschapper
durant la nuict. Quant à luy, voyant qu'il ne pouuoit sauuer Nunnichie sa fem-
me, que vnicquement il aimoit; apres qu'elle l'eut prié de la deliurer des mi-
seres qu'vne captiuité & rage populaire trainent apres soy; il la tua: & puis
luy-mesme se donna d'vn poignard dans le cœur. L'Empereur Constantin de-
pesché de cest ennemy, ses affaires ne s'auancerent gueres pour cela; car tout
soudain il se trouue r'assiegé par le Comte Constance: lequel aduerty du grand
secours qu'Eudouich amenoit, & qu'il estoit ja pres de luy, se retira vers Ita-
lie, faisant par ce moyen passer le Rhosne à son armée. Puis asseuré du chemin
que tenoient ses ennemis, leur dressa vne embusche de gens de pied; en-
uoyant par autre endroit Vulphile auec ceux de cheual. Edouich qui faisoit
marcher son armée le chemin d'Arles, ne se donnant garde de Vulphile, s'am-
batit dans les gens de pied Romains, & sur le point de la meslée, Vulphile ac-
courut: qui de tous costez chargea les Francs; lesquels enclos, vne partie s'en-
fuit, & l'autre jettant les armes bas, fut courtoisement receuë à mercy. Edo-
uich gaigna la maison d'vn nommé Ecdicie qu'il estimoit son ancien amy; où
il fut receu: mais cest hoste infidele luy ayant de nuict couppé la gorge, fit por-
ter sa teste au Comte Constance, qui la receut volontiers; & renuoya aussi tost
vn si lasche meurtrier; qu'il eut horreur de tenir en sa compagnie: d'autant
que les gens sans foy, ne peuuent agréer à ceux mesmes à qui ils font courtoi-
sie. Incontinent apres ceste bataille, le Comte Constance fait repasser le Rhos-
ne à son armée, pour recommencer le siege d'Arles; dont Constantin aduerty,
ensemble la deffaitte du secours esperé, il jette les ornemens Imperiaux, &
entrant en vne Eglise se fait ordonner Prestre. Lors ceux d'Arles, apres auoir
prins le serment de Constance, de n'auoir aucun mal; luy ouurirent les portes
de leur ville, quatre mois apres le siege, & liurerent entre ses mains le faux Em-
pereur Constantin: lequel par luy enuoyé en Italie, auant qu'arriuer au lieu de-
411. stiné, fut auec Iulian son fils, tué sus la riuiere de Mince; l'an CCCCXI. de Iesus
Christ; estant Theodose Consul pour la quatriesme fois. Il se trouue dans de
Cusa, vne ordõnance dudit faux Empereur, addressée à Agricola, ou Agroëcola
Prefect du Pretoire de Gaule, par laquelle, il veut que tous les ans les deputez
des

des sept prouinces s'assemblent depuis le 12. Aoust, iusques au 12. Septembre en la ville d'Arles (qu'il appelle metropolitaine) pour deliberer des affaires publiques; sur peine aux defaillans de cinq liures d'or d'amende. Ce qui monstre quelque forme d'estats, encores retenus en Prouence & Languedoc, & de la cause pourquoy vne grand' piece de la Gaule Narbonnoise fut nommée Septimanie. Les sept Prouinces furent les Archeueschez de Narbonne, Aix, Tarentaise, Embrun, Arles, Auch & Bordeaux, appellées Metropolitaines de ce temps là. Aussi me souuient-il qu'estant en Arles i'ay veu l'Epitaphe de ** *Vicarius Nouem populaniæ*, enterré dans l'Eglise du grand Cemetiere.

L'an de Iesus Christ.

CHAPITRE IX.

Maxime degradé de l'Empire sans autre mal luy faire. Iouin & Sebastien son frere Empereurs, aussi tost tuez à Narbonne. Astulf addoucy par la beauté de Placide sœur d'Honorie Empereur, ne poursuit pas la guerre comme Alaric son predecesseur. Offre à l'Empereur de passer en Gaule pour en chasser les estrangers. Bourguignons se font maistres du pays des Heluetiens. Les Alains & VVandales battus par les Francs, se retirent en Espagne. Astulf prẽd la Septimanie qui est le Languedoc. Remet sus Attale Empereur degradé: lequel rendu vif à Honorie, est enuoyé en exil. Astulf passe les monts Pyrenées, est tué par les siens. Valia luy succede. Constantin Comte fait Cesar. Septimanie demeure aux Vuisigots: Qui furent les Gots, Ostrogots & Vuisigots, Baltes & Amales.

OR LES soldats marris d'auoir prins les armes contre leur Prince legitime, & fait Empereur ce Constantin, s'appointerent auec Honorie: & degradans Maxime (qui n'est celuy dõt Sidonie parle en la XIII. Epistre du II. liure qu'il nous a laissé) le chasserent bien auant en Espaigne, sans luy faire autre mal; pource qu'il estoit si modeste, que l'on pardonna bien aisemẽt à son ambition: toutesfois le laissans viure en exil assez pauurement: combien qu'Onuphre soustienne contre Prosper (viuant en ce temps là) qu'il fut occis, Mais Prosper dit qu'il embellit le iour de la feste du XXX. an de l'Empire d'Honorie, pour lors appellée Tricennales, ayant esté amené & monstré captif à Rauenne. Les morts de ces tyrans n'appaiserent les guerres de la Gaule: car vn nommé Iouin s'estant declaré Cesar (mesme deuant que Constantin se fust rendu) releua les armes contre Honorie; appuyé sur l'alliance qu'il auoit auec les Bourguignons, Allemans, Francs & Alains, lesquels il pensoit mener contre Constãce, pour luy faire leuer le siege d'Arles. Toutesfois voyant Cõstantin pris, il les employa pour soy vn peu de temps, ayant esté incontinent tué. Sebastien son frere qui poursuyuit la mesme entreprise, n'est remarqué d'autre chose, sinon qu'il voulut semblablemẽt mourir tyran, car il fut aussi tost occis que declaré Cesar. Ce qui aduint l'an CCCCXII. ou selon Prosper l'an que Luce 412.

L'an de Iesus Christ. fut Consul, qui reuient à quatre cens treize. Ie trouue que ces deux Princes furent tuez à Narbonne: & que par l'industrie d'vn Dardane vaillant homme, Astulf fut destourné de l'alliance de Iouin. L'Italie reprit quelque haleine du-
413. rant tous ces troubles de Gaule; pour autant qu'Astulf ne poursuiuit pas la guerre comme Alaric son predecesseur, ayant esté tellement addoucy par la beaulté de Placidie sœur d'Honorie, que ce Roy Got luy offrit de passer en Gaule, à fin d'en chasser les estrangers: comme de fait volontiers il s'y achemina. Car pendant que Constance essaye d'appaiser les troubles de ce pays, les Bourguignons trauersent le Rhin, & viennent saisir la terre des Heluetiens. D'autre costé, les Francs ne s'oublierent pas, entrans pour la seconde fois en Gaule, où ils prirent & bruslerent Tréues, si vous croyez Gregoire de Tours. Lors Astulf desirant auoir aussi quelque piece, partit d'Espaigne & vint deça les monts audit an CCCCXIII. faisant à son entree vn peu resserrer les nations estranges, logees en ce pays; où il print la ville de Valence. De fait les Alains & Vandales battus par les Francs, se retirerent en Espagne, laquelle ils diuiserent entr'eux. Les Suaues & partie des Vandales surnommez Silinges, eurent Betique, qui est le pays de Grenade: les Alains, Lusitanie & Celtiberie. Mais ceuxcy ayans esté entierement deffaits par les Romains (secourus par Vvalia Roy des Vvisigots) se meirent en la protection de Gonderic Roy des Vandales: & depuis n'eurent aucun terroir particulier. Et les Vandales mesmes craignans la puissance des Vvisigots, passerent en Affrique, XIX. ans apres leur entree en Espagne. De sorte que depuis ce temps iusques à la venue des Sarrazins, il n'y eust plus que deux Royaumes en ceste Prouince: assauoir celuy des Vvisigots, & des Suaues; demeurant toutesfois aux Romains vne partie de Celtiberie, laquelle ils furent encores contraints de laisser aux Gots: mais pied à pied, ainsi que nous dirons en son lieu. Astulf donc trouuant la Septimanie mal gardee, s'y logea, donnant moyen aux siens de la tenir tant longuement, que depuis elle fut appellee Gothie, pource que les Roys Gots ses successeurs faisoient leur demeure à Thoulouse. Aucuns veulent dire qu'elle souloit estre nommée Landtgot (qui signifie pays des Gots) mais que le mot s'est changé en Languedoc, comme si l'on vouloit dire le pays où l'on vse de langue de Gots: combien que d'autres pensent que c'est pource que le peuple dit Oc, pour, ouy. Le Roy des Vvisigots ne se contenta pas de Septimanie seulement, car il se ietta en Aquitaine, où il feit de grands maux, gastant les villes de ce pays, & sur toutes autres Bordeaux: dans laquelle estant entré sous couleur de paix, il commanda de la brusler. Le sac de tant de villes ne passa, comme il est croyable, sans le meurtre de la pluspart de la noblesse Gauloise, bandee pour les Empereurs legitimes, ou les Tyrãs, parce qu'il semble qu'en ce mesme temps, Decime, Rustic, Agroëce, iadis premier des Secretaires de Iouin, & plusieurs seigneurs Auuergnats furent cruellement occis. Or Astulf voyant que le Comte Con-
414. stance ne luy souffroit piller le pays à son aise, l'an CCCCXIIII. remit sus Attale degradé de l'Empire par Alaric, & luy faisant reprendre ses habits Imperiaux l'enuoya en Afrique, où il remua vn grand mesnage. Toutesfois abandonné depuis par les Gots, il fut rendu vif au Comte Constãce, & presenté à Honorie, qui le mena deuant son chariot, entrant dedans Rome en triomphe, puis le

confina en l'Isle Lipara (auiourdhuy Lipri) prochaine de Sicile, apres luy auoir fait couper la main: ie croy, pour à iamais le declarer incapable de l'Empire: & comme s'il falloit que celuy qui commande, deust estre entier en ses membres. Car long temps depuis, Alexis Empereur de Cōstātinople ayma mieux mourir, que faire couper sa main enuenimée. Cepēdant Astulf passa les monts Pirenées & se saisit de Barcelōne. Mais ainsi qu'il s'apprestoit pour chasser d'Espagne les Vandales, les Vuissigots ayans opinion que pour complaire à Placide sa femme, sœur de l'Empereur, il leur faisoit perdre les occasions de s'aggrandir, suscitent vn nommé Vernulf (duquel Astulf auoit accoustumé de se mocquer) qui tua ce Roy, le troisiesme an de ses conquestes de Gaule & d'Espagne (si vous croyez Iordan) l'an du sixiesme Consulat d'Honorie, qui fut l'an 415. de nostre Seigneur. Astulf mort, les Vuissigots firent Roy Sigiric, qui ne regna qu'vn an, ayant esté occis par les siens, lesquels mirēt en sa place Vvallia, sage & bien aduisé Seigneur. Lors Honorie ne sçachant de plus grand degré recompenser la vertu d'vn si vaillant Capitaine qu'estoit le Comte Constance, le fit declarer Cesar: l'an quatre cens seize. Et de crainte que ce nouueau Roy Vvissigot ne voulut enfraindre les conuentions faictes auec le feu Astulf, desirant aussi retirer Placidie, mande à Constance de trouuer moyē d'appointer auec les Gots, Lequel ayant assemblé vne armée, comme s'il eust voulu entrer en Espagne, Vvallia vint au deuāt de luy. Mais apres plusieurs allées & venuës d'Ambassadeurs, il fut accordé que Placidie seroit rēdue à l'Empereur, & que la Septimanie demeureroit aux Vvissigots: à la charge qu'ils s'ēployeroient à chasser d'Espaigne les Vandales, Suaues, & autres estrangers qui l'occupoiēt. Placidie rendue, fut mariée à Constance, qui ne iouït long temps de l'alliance de l'Empereur, ny du bien de la paix par luy procurée, l'an que Maxime & Plinte furent Consuls, c'est à dire l'ā quatre cens & dixneuf, de nostre Seigneur Iesus Christ: car il mourut celuy d'apres quatre cens vingt: laissant de sa femme vn enfant depuis faict Empereur, & nommé Valentinian troisiesme. Il ne sera hors de propos de mettre icy l'origine & aduancement des Gots, puis que la plus part des historiens disent que le Royaume des Vvissigots ou de Thoulouse, a prins son commencement par Astulf, ou Vvalia. S. Hierosme, Claudian & Sidonie, pensent que les Gots soient les Getes, qui partans de Scythie (c'est Moscouie & Tartarie) estoient venus loger sus la riuiere de Dunoé, ou d'Ister, qui n'est qu'vne: & qu'Ouide fut cōfiné en leur pays. Ce neantmoins, autres disent que les Gots estoyent plus esloignez que ces Getes d'Ouide: & que les Sarmates ou Polonois, tenoient le païs entre-deux. De fait, Procope, qui viuoit cent ans apres, dont i'ay parlé cy dessus: semble mieux les declarer. Il y a (dit-il) plusieurs nations de Gots, cogneuës deuant ce temps: toutesfois les plus renōmez sont les Gots, Vandales, Vvissigots, & Gepides: iadis appellez Sarmates & Melanclenes, pource (possible) qu'ils se vestoient de noires Houpelādes. Il est vray qu'il y en a qui les nomment Getes: & combien qu'ils ayent diuers nōs, ils vsent neātmoins de mesmes, loix & façōs de faire, & tous sont de couleur blāche blonds, de haute stature & beau visage, ils tiennent l'opiniō Arrienne, & vsent de mesme langue & loix, ce qui fait penser qu'ils sont issus de mesme peuple. Voila ce que dit Procope, qui semble aussi parler pour tous les autres peuples

L'An de Iesus Christ. 415. 416. 419. 420.

L'An de Iesus Christ.

qui sortirent de ce quartier. D'autres pensent qu'ils sont issus de Scandinauie; vne partie de laquelle se nomme encores Gotland. Quoy qu'il en soit, les Gots ont longuement fait la guerre aux Empereurs Romains sur la riuiere de Dunoé, & iusques à ce que Constantin le grand les eut tellement battus, qu'ils furent contraints de se tenir cois quelque temps, & qu'ils demanderét à l'Empereur Valens, de la terre pour habiter au long de la Dunoé; affin d'y viure comme ses soudoyers. Cela leur ayant esté accordé, Lupicin & Maxime commis à la distribution des terres destinées pour eux, les traicterent si mal, qu'ils prirent les armes, & tuerent la garnison que les Romains auoient en ceste frőtiere: puis coururent le païs de Thrace. Dont l'Empereur aduerty, assembla son armée, & vint au deuant d'eux. Mais il perdit la bataille en laquelle ayant esté blessé, & puis porté en vne maison champestre, où les siens firent resistance, il fut bruslé dedans. Les Gots donc enflez de si grande victoire, se jettent vers Constantinople, sous l'esperance de la forcer, s'ils n'eussent esté repoussez par Theodose, qui les vainquit en plusieurs rencontres, & les rendit ses pensionnaires. Ils estoient ja partis en deux bandes: car dés le temps de Constantin le grand, incontinent apres la mort de Hermanarich leur Roy, ils se firent appeller Ostrogots, & Vvissigots; qui signifie Gots Orientaux, & Occidentaux. Les Baltes (c'est à dire hardis) commandoient aux Vvisigots: les Amales (qui auoient pris le nom d'vn de leurs Capitaines) estoient chefs des Ostrogots: desquels plus amplement cy apres nous parlerons, ayant icy adiousté ce qu'en ont dit aucuns Chrestiens; à sçauoir que la cruauté des Gots contre les Romains, procedoit des Artiens, lesquels peu auparauant chassez par les Empereurs Catholiques, se retirerent vers ceste nation: qu'ils abbruuerent de leur mauuaise doctrine, & puis l'encouragerent de courre sus aux Romains, pour vanger leur bannissement: tant la diuersité de religion engendre d'inimitié entre les peuples de mesme obeissance.

CHAP. X.

Passage des Bourguignons en Gaule. Efforts des Allemans: Anglois-Saxons escumans la mer Gauloise: Francs pillent & bruslent Treues. Faramond faict Roy des Francs. Mort d'Honorie: Iean son premier Secretaire occupe sa place. Commencement d'Aetie grand Capitaine Romain. Passage des Vandales d'Espagne en Afrique. Commencement du regne de Cloion Roy de France. Aetie en Gaule. Bagaudes paysans Gaulois esmeus. Narbonne assiegee par les Gots. Vandales prennent Carthage. Les Pictes & Scots assaillent la grand' Bretaigne.

IE vous ay dit cy dessus, comme les Bourguignons ayans passé le Rhin, s'estoient logez au païs des Sequanois. Ce peuple entendant que les Gots estoient recompensez d'vn si bon terroir que celuy de Septimanie, ne s'estimoit encores auoir moins de droict en la Gaule, pource qu'il pensoit estre descendu des Romains. A

ceste cause, il voulut aussi auoir part en la despoüille de l'Empire, se iettant au pays des Sequanois, & Eduens, où il trouua si peu de resistãce qu'il fit changer de nõ à ces territoires, & y establit vn Royaume, lequel depuis accreu iusques en Arles & Prouence, a duré si longuement, que la plus part du pays a retenu le nom de Bourgongne iusques au iourd'huy. Les Allemans ne faisoient moindre effort du costé de Constance, Spire, Vormes, Mayence & Mets. La mer Gauloise depuis l'emboucheure du Rhin, iusques à Bayonne de Biscaye, estoit escumée par les Anglons & Saxons, peuples Germains, habitans vers la riuiere d'Elbe: qui ne donnoient pas moindre trauail par eau à la Gaule, que les courses & passages de tant de nations cy deuant nõmées. Quant aux Frãcs, encores que partie accompaignast par mer les Saxons (pource que de tout tẽps ils estoient gens d'eau) ils ne laisserent de s'estendre en terre ferme, sous ombre d'estre au seruice des Romains, ou des premiers tyrans qui occuperent l'Empire. Car ils se ioignirent à Iouin, qui les auoit amassez auec autres nations (ainsi que i'ay dit) à fin de rompre le siege que le Comte Cõstance tenoit deuant Arles; & l'an ccccxv. de Iesus Christ, pillerent, & puis bruslerẽt la ville de Tréues, qui leur fut rendue par vn Senateur, marri de ce que Lucius lors gouuerneur luy auoit hõni sa femme: & encores sous mots couuerts l'en auoit raillé; disant, cõbien qu'il eust de chaudes estuues, qu'il se lauoit d'eau froide. De sorte que la paillardise fut pour ceste fois (ainsi que plusieurs autres) cause de changement de Seigneurie & de Prince. Ce que i'ay ramentu, pour ce que les auteurs remarquẽt le sac de ceste ville auoir esté faict en la secõde course & entrée des Frãcs en Gaule; & que ce fut le cõmencement de leur Royaume: quãd ils vindrent par Brabant & Liege dans ce pays, abandonné à tous venans, pource que les Empereurs logez en Constantinople, entendoient à sauuer l'Italie & les prouinces voisines de leur demeure. Ce fut lors (comme disent aucuns, mais auec peu d'apparence) que pour donner plus de maiesté à leur troupe, & ne sembler moins nobles que les autres nations gouuernées par Rois, ils prindrent pour Seigneur Faramõd fils de Marcomir, l'esleurẽt, ou plustost esleuerẽt à leur façon pour leur Roy: le XIIII. iour d'Auril, l'an ccccxix. ou vingt, Indiction II. si vous croyez Triteme. Si est-ce que par ce que i'ay monstré cy dessus, tiré d'Ammian, de Zosime, & de Prosper, les Francs auoient des Rois auant ceste élection ou éleuation. Car Ascaric & Ragaise Rois des Francs, furent iettez deuant les bestes sauuages du Theatre ou Cirque, par le commandement de Constantin, pour cõbattre ou estre mangez ainsi que les autres criminels. Et Ammian appelle souuent Mellaubaudes vaillant Seigneur, Roy des Francs. Encores Gregoire de Tours adiouste, que Theodémer Roy des Francs fils de Richimer, & Ascille sa mere, furent executez par iustice, ainsi que l'on trouuoit aux actes Consulaires. Et Prosper recite, que Priamus regnoit en Frãce le quatriéme an de Gratian: & par d'autres Chroniques (à la verité plus recentes) ce Priamus est dit pere de Faramond. Qui me fait esmerueiller (si l'election de Faramond est veritable) comme Gregoire de Tours peut auoir oublié vne chose tant digne d'estre escripte. Toutesfois puis que René Frigeride, ne Sulpice Alexandre (que le mesme Gregoire allegue quand il veut parler des

L'an de Iesus Christ.

415.

419. ou 420.

L'An de Iesus Chist. premiers Francs) n'en font aucune mention : Ie n'asseureray point que Faramond fut nostre premier Roy, puis que ie ne m'ose fier sur de si foibles tesmoignages que celuy du Moyne Aymon, Triteme, & les autres Chroniqueurs nouueaux: lesquels n'alleguent point d'autheur : mais bien que le mot *leuauerunt* a esté changé en *elegerunt*, & *esleurent* pour *esleuérent*. Aussi d'aucuns pensent que les Francs ayans vn Roy mineur, au temps de ceste election ; il fut gouuerné par vn Vuarmond; qui signifie Tuteur. Et il me souuient auoir leu dans vne Chronique ramassée par vn plus ancien que Charles Martel, que le premier Roy cheuelu, comme deuant est dit du sang de Priam Roy de Frigie, & issu de Francion esleu par les Francs, s'appelloit Theudon fils de Richimer tué en bataille par les Romains. Que Faramond, eut pour successeur Clouis, habitant au chasteau d'Esparg au pays de Toringe, & lequel peut estre Clojon, Ce nonobstant, la plus cõmune opinion soustient que Faramond est nõ propre d'hõme; qui en langage ancien Franc, signifioit bouche veritable, & non pas vn nom de charge ou dignité: adioustant qu'il regna x. ou xi. ans, & fut auteur de la loy Salique, de laquelle ie parleray en son lieu. L'estat de la Gaule ne fut pas
423. fort paisible durãt ce tẽps. Car Honorie mort sans enfans, l'an ccccxxiii, Iean son premier secretaire occupa l'Empire par la faueur de Castin tres vaillant sei-
425. gneur. Mais deux ans apres, vaincu par les Capitaines de l'armée d'Orient, que l'Empereur Theodose le ieune auoit donnez à Valentinian son nepueu, apres que Rauenne eut esté pillée par ladite armée, Ætie fils du Comte Gaudent (autresfois tué en Gaule par les soldats) arriué en Italie auec les Huns pour secou-
428. rir Iean, & le trouuãt mort, vint en Gaule: où l'an quatre cẽs vingt & huict, selõ Prosper; il chassa les Frãcs des terres par eux occupées en ce païs, & gouuerna les places qui tenoient encores pour l'Empire Romain resistãt aux entreprises des Gots, qui auoient assiegé la ville d'Arles. Or Ætie portant enuie à vn vaillãt capitaine nõmé Boniface gouuerneur d'Afrique, il le rẽdit suspect à l'Empereur Valẽtinian, sous main l'accusant de trahison. De sorte que Boniface, pour sauuer sa vie, fut contraint auoir recours aux Vãdales; lesquels ayãs puis nagueres deffait vingt mille Romains en bataille, il fit passer d'Espagne en Afrique. Toutesfois son innocence ayant esté depuis cognuë, Ætie vaincu par luy ; & des-apointé, se retira vers les Huns, alors commãdez par Rugile : duquel ayant tiré secours il retourna sur les Romains. Mais les Vandales demeurez en leur pays de conqueste, trauaillerent grandement l'Afrique pource que Boniface blessé en la bataille qu'il eut contre Ætie, & mourant incontinent apres sa victoire, n'eut moyen de les renuoyer, ou donner ordre aux pays de son gouuernement. Aussi fut contraint Valentinian rappeller les Gots à son ayde, car il n'estoit pas hõme hazardeux en fait de guerre. Pour retourner à nos Francs, apres la mort de Faramond, Clojon (qui est appellé communément Clodion) com-
430. mença son regne l'an ccccxxx, ou xxxi, & fut (ainsi que dit Gregoire) pro-
431. profitable Roy, habitant le chasteau de Disparg, au pays de Tongres. Ie ne trouue autre chose de luy, sinon que voulant ceste année mesme accroistre son Royaume, il courut l'Artois: où, comme les Francs faisoient des nopces à Hesdin (lors appellé Bourg Helene ou Hedene) Majorian depuis Empereur,

les chargea, & prit l'espousée auec vne partie des Francs : qui semblablement furent rechassez par Ætie, incontinent apres la mort de Boniface remis en la grace de Placidie mere de l'Empereur Valentinian. Ce Capitaine fait Patrice (dignité inuentée par le grand Constantin, de laquelle nous parlerons autre part) arresta longuement les entreprises des Rois Barbares voisins de Gaule: car venant au pays pour gouuerner les villes que les Vvissigots & Bourguignons ne tenoient point, il passa à Tours, Angers, Mans, Nantes, Rennes, & autres de l'Armorique vers la mer, affin que de ce lieu il peust garder la Gaule, encores la grand' Bretaigne, auec ceste partie d'Espaigne qui regarde la mer Gauloise. Il y trouua assez pour l'empescher; car vne faction de Païsans 436.
s'esleua, qui sous le nom de Bagaudes, assembla presque tous les serfs, quittant l'obeissance Romaine. Ces pauures gens trauaillez d'emprunts, leuées de deniers, iniustice des Gouuerneurs & Iuges, firent leur chef vn nómé Baton, ou Tibaton, lequel deux ans apres ceste rebellion; c'est à dire l'an CCCCXXXVIII. 348.
prins par Ætie, & puni auec les autres chefs de ceste faction, par sa mort fit cesser l'esmeute. L'on peut lire aux liures de Saluian lors Euesque de Marseille, le pitoyable estat des Gaules : & neantmoins les delices que nos anciens Gaulois opiniastroient : aussi ne fut-ce le seul empeschemét que ce capitaine eut: pource que l'an precedent il luy auoit fallu combatre les Bourguignons habitans la Gaule, qui furent par luy vaincus, & presque tous occis auec leur Roy mal nommé Priam, au lieu de Peritie (ce dit vn Prosper escrit à la main) & toutesfois depuis traittez assez doucement par les victorieux. En ce temps les Vvissigots assiegerent Narbonne si estroittement, que les habitans apres auoir tout mangé estoient prests de se rendre, quand vn capitaine nommé Lictoire Celse, retournant d'Armorique auec grosse cheualerie de Huns, deliura les assiegez du danger de la famine & captiuité; faisant porter à chacun de ses hommes de cheual du bled, qu'il deschargea deuant la ville; & tout incontinét courut sus aux Gots: leur donnant si grande crainte, qu'ils furent contraints demander la paix. Laquelle, Lictoire, se fiant aux deuins, qui luy promettoiét victoire, ayant orgueilleusement refusée, ils prindrent tel courage, que l'an CCCCXXXIX. il gaignerent vne bataille; où ce capitaine demoura prisonnier : si 439.
mal traitté, que ses ennemis mesmes en auoient pitié. Toutesfois Ætie enuoya Auit (depuis Empereur) vers Thierry (qu'ó appelloit aussi Theude & Theodoric) successeur de Vvalia Roy des Vvigots, accorder la paix auec eux : pour la crainte que les vns & les autres auoiét des Vandales, qui l'année mesme se firét maistres de Cartage. Or les troubles suruenues en la grand Bretaigne apres la mort du tyran Constantin d'Arles, n'empeschoient pas moins Ætie du costé de la Gaule, pour ce que le pays estoit desgarni des Romains : d'autát qu'Honorie en auoit tiré la Legió pour l'enuoyer en Italie. Les Pictes & Scots qui n'attendoiét autre chose, vsans de ceste occasion assaillirent les Bretós sujets de l'Empire, & leur eussét fait d'auátage de mal sans la crainte d'Ætie, lequel approché du riuage de la mer, à toute heure ils iugeoiét deuoir passer en Bretaigne. Cóbié qu'il n'en fit rié, & n'eut moyé d'y enuoyer aucunes gés, ayát trop d'affaires à garder, que non seulement les Vvissigots s'aggrandissent d'auátage, mais aussi

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesu Christ.

que les autres nations, ou Francs, ou Huns, n'entrassent en Gaule apres la mort du Roy Gundicaire, occis par les Huns auec tous ses Bourguignons. Les Pictes & Scots donc aduertis de cela, molesterent si fort les Bretons, que sans establir vn chef Empereur ou Roy, ils abandonnerent l'Empire Romain ; & firent de telles conuentions auec leurs ennemis, qu'ils sembloient estre leurs sujets. Quelque temps depuis les nobles de Bretaigne, principalement les voisins de la mer Gauloise, accoustumez de viure sous des loix Romaines, ne pouuans endurer la rudesse sauuage des Pictes & Scots, demandent secours au Patrice Ætie, qui leur enuoya vne Legion : laquelle auec grand meurdre repoussa les Pictes, & tant qu'elle fut au pays, le retint en l'obeissance de l'Empire. Toutesfois Aëtie la fit reuenir en Gaule, la distribuant à la garde de Sens, Paris, & d'Orleans: & laissant vn autre sous la charge de Sebastien, pour l'Espagne Tarracanoise (c'est le Royaume d'Arragon) il mena le reste contre les Bourguignons, qui se preparoient à nouuelles conquestes, espians l'occasion d'entrer en Italie, s'il fust suruenu quelque desastre aux Romains. Les Pictes aduertis du transport de ceste Legion de Bretaigne, & du partement d'Ætie, firent vne armée de mer, auec laquelle ils viennent piller le pays de la grande Bretaigne, qui fut cause, que Valentinian commanda à ceste legion gardant Sens, & les autres villes, de repasser la mer sous la conduite de Gallion Rauenois. Ce nouueau secours asseura le peuple & les nobles de Bretaigne, qui cesserent d'auoir crainte des Pictes & Scots. Mais comme l'Empereur essayoit à reconquerir le pays d'Afrique, occupé par les Vandales, & que Galion par son cõmandement eust mené en Espaigne ceste Legion de Bretaigne, les Scots & Pictes asseurez de sa retraitte, & de la grande perte que Valẽtinian auoit faite en Afrique, la crainte aussi que le mesme Empereur auoit de la descente des Allemans, assaillent de rechef les Bretons: lesquels desesperez d'auoir secours d'Aetie (assez empesché à se preparer contre les Alains) cõbattirent si vertueusement qu'ils deffirent les Pictes & Scots, les rechassans en la derniere partie de l'Isle. Puis doutans qu'à la longue ils ne leur peussent resister, font venir les Anglois-Saxons à leur recours. Mais ceux-cy asseurez de la foiblesse des Bretons, tournerẽt leurs forces contr'eux, & apres maintes batailles (esquelles mourut la plus part de la noblesse Bretonne) Ambrois Aurele, qui seul des Romains estoit demeuré en l'Isle, & auoit prins le nom d'Empereur, leur fit longue guerre. Et toutesfois vne partie des Bretons fut contrainte de se retirer en la Gaule & au pays d'Armorique : le XVIII. an de l'Empire de Theodose le ieune, c'est à dire
444. enuiron l'an CCCCXL, qui est la cause pourquoy aucuns de nos Romans (auec quelque raison) les appellent Bretons-Romains : & Argentré tant opiniastrement soustiẽt la souueraineté des Ducs, ou Roys de Bretaigne, & debat la subiection des Bretons, faite aux Roys Clouiẽs & Charliens. Cõme si ce leur estoit deshonneur, d'auoir recogneu la vertu & bonheur des François, apres tant d'autres peuples Gaulois, Belges, Celtes, ou Aquitaniens, habitans les Gaules aussi bien que les Armoriquains. Ie veux que les Bretõs-Gaulois, ou Armoriquains, soiẽt issus des garnisons Romaines, voire des Albionnois chassez par les Scots ou Anglois: mais cela n'empesche, qu'ils n'ayent esté à la soulde, ou qu'ils

n'ayent

n'ayent recogneu les Roys François, lors plus forts qu'eux: & que les Euesques de Nantes, & Renes n'ayent recogneu les Rois François, & hanté leur Cour. Les Gaules ainsi appaisées, Aëtie passa en Italie: laissant à partir le territoire desert de Valence aux Alains, que conduisoit vn nommé Sambida. Mais deux ans apres, ils commencerent à guerroyer, ceux qui les vouloient empescher de prendre possession des terres qu'Aëtie leur auoit données, & en chasserent les anciens habitans. Auquel temps, Prosper dit que *Sapaudia* (que ie pense estre Sauoye) fut donnée au reste des Bourguignons, pour estre partagée auec les habitans naturels: le xx. an de l'Empire de Theodose le ieune, qui vint en l'an CCCCXLIIII. de nostre Seigneur. *L'an de Iesus Christ.* 444.

CHAP. XI.

Cloion prend Tournay & Cambray. Pourquoy appellé Cheuelu. Saincts & sçauans personnages de Gaule. Mort de Clojon. Merouee son fils. Concile de Calcedon contre Eutyches. Attila Roy des Huns, ennemy des Romains, à la suscitation de Genzeric Roy des Vandales, chasse Meronee de Cologne qu'il fit brusler, comme aussi Treues & Mets. Prend Rheims, Besançon, Langres, Toul, Troyes: vient assieger Orleans. Loup Euesque de Troyes renommé.

VOvs auez cy deuant entendu le preparatif d'Aëtie à l'encontre des Bourguignons. Comme il y estoit empesché, les Frãcs apres auoir fait espier le pays prochin d'eux, passent la riuiere du Rhin, sous la conduite de Clojon leur Roy, & de Merouée son fils, lesquels sans trouuer aucune resistance, recommencerent leurs conquestes, & entrerent en la Gaule Belgique auec grandes forces. De maniere, que les garnisons Romaines chassées, ils prindrent la ville de Tournay, & puis celle de Cambray, enuiron l'an CCCCXLV, 445. bornãs leur cõqueste par la riuiere de Somme. Les anciẽnes Chronques Françoises, surnomment ce Roy Clodion le Cheuelu: pource qu'à la mode de son pays, il portoit de longs cheueux liez en tresses pignées & galonnées (Galon est vn Ruban, ou bandelette dont les femmes s'aydent à lier leurs cheueux) pendantes par derriere; & la barbe boutonnée d'or bien richemẽt (ce sont les mots de ladite Chronique) coustume qui demeura obseruée par ses successeurs: durãt le regne desquels, nul autre que les Rois ou de sang Royal eust osé porter les cheueux longs, mais estoient tondus en rond, comme dit Agathie. Ceste cheuelure donne encores plus à cognoistre que les Francs estoient Sicambriens, lesquels selon le tesmoignage de Martial (viuant sous l'Empereur Domitian) auoient de longs cheueux, ainsi qu'il dit en vn Epigramme du premier liure,

Crinibus in nodum tortis venere Sicambri:
Atque aliter tortis crinibus Æthiopes.

L'An de Iesus Christ.

Là le Sicambre vint, qui cheueux nouëz porte;
Et le Noir, qui son poil à tors d'vne autre sorte.

Claudian, Sidoine, & autres viuās du temps des Roys Clojon, Merbuée, Childeric, & Clouis disent tous; que les Sicambriens portoient des cheueux longs & noüez. Combien que ie ne veuille nier, que ce fust presque l'ordinaire de toutes les nations Septentrionales, de porter longue cheuelure (voire des Gaulois mesmes) si n'en sont-ils tant remarquez que les Sicambriens; la façon desquels il est croyable que nos premiers Roys voulurent retenir, en la personne de ceux de leur sang, pour monster leur origine. Le meilleur pourtraict & le plus ancien que i'aye veu de ces cheueux & de l'habillement Royal François, est celuy d'vne image de Dagobert, qui est à Sainct Denys pres Paris, sous le clocher gauche, en entrant dans l'Eglise. Car toutes les autres Images du portail de S. Germain des prez, voire celuy de la sepulture de Clouis, qui est au milieu du cœur de l'Eglise de Saincte Geneuiefue de Paris, sont modernes: cōme disent les Imagiers. Plusieurs Saincts personnages vesquirent en Gaule du temps de ce Roy, comme Saluian Euesque de Marseille, Vincent sçauant Moyne de l'Isle de Lerins, qui est pres Antibe, auiourd'huy portant le
449. ou nom de Sainct Honorat. Clojon regna vingt ans, & mourut l'an CCCCXLIX.
450. ou L. selon aucuns. Merouée son fils ou cousin, luy succeda au Royaume; duquel on ne trouue gueres de choses dignes de memoire: ains seulement qu'il commença de regner le XXV. an de l'Empereur Theodose le ieune, qui reuient
449. à l'an de Iesus Christ CCCCXLIX. Du temps de ce Roy, & l'an CCCCLI. fut tenu
451. le Concile de Calcedon, où se trouuerent VI. C. XXX. Euesques assemblez contre la doctrine d'Eutyche: qui soustenoit que Iesus Christ n'estoit point vray hōme, attribuant à la diuine essence ce qui sembloit auoir esté pris d'humanité par le Verbe. Et les Chuns, ou Huns peuple de Scythie, ou (comme dit Iordain) bastards des Gots, sortirent de Pannonie sous la conduite d'Attile leur Roy, surnommé Fleau de Dieu, pour les maux qu'il fit par tout où il passa, & vrayement nay pour renuerser tout le monde sans dessus dessous. Il auoit en son armée les Roys Valamer des Ostrogots, Ardaric des Gepides, auec pres de cinq cens mille hommes de guerre, amassez tant de ses suiets que des autres nations Septentrionales, par luy deffaites ou vaincues. Ce Roy voyant que la bonne conduite de l'Empereur Martian l'empeschoit de faire son profit vers Constantinople, & qu'en Pannonie, & autres pays de Germanie deserts & gastez, il ne pourroit entretenir si grande multitude de gens qui le suyuoit, delibera s'aggrandir sus l'Empire Occidental, ja esbranslé par tant de passages d'armées estrāgeres. Auec ce qu'il fut esmeu par les presens de Geseric ou Genseric Roy des Vandales: lequel ayant demandé à Thierry Roy des Vvissigots sa fille en mariage, pour Honneric son fils, sous l'opinion qu'il eut qu'elle vouloit l'empoisonner, luy fit coupper le nez, & la renuoya en Gaule à son pere: le courroux duquel Gezeric redoutāt, chercha le support des Huns; pour empescher que les Vvissigots ne vengeassent l'injure faite à leur Roy en la personne de sa fille. Or Attile non moins ruzé que hardi entrepreneur, craignant d'estre empesché par la concorde des Romains & Vvissigots, s'ad-

uisa de les entretenir de paroles, iusques à ce qu'il fust si auant en pays, qu'ils n'eussent moyen de s'entreioindre & secourir. A ceste cause, il enuoye en Italie des Ambassadeurs, dire à Valentinian qu'il prenoit les armes, non pour rompre la paix accordée entr'eux, ains pour chastier les Vuissigots ses esclaues. Mandant aussi à Ætie (qu'il appelloit son ami & allié) qu'il auoit desir de faire quelque bon seruice à l'Empire Romain. En ce temps estoit Roy des Vuissigots Thierry, fort aymé des siens, lequel bien aduisé, ne se laissa point abuser aux paroles d'Attile: qui luy mandoit, que l'Empire se partageroit entre eux, & que le temps de la destruction des Romains estoit venu. Mais tant s'en fallut que Thierry le creust, qu'au contraire il fit tous les plus grands preparatifs qu'il luy fut possible: Comme aussi Attile, pour faire croire à l'Empereur qu'il faisoit quelque chose en sa faueur, se iette sur le pays des Frācs, & apres auoir destruit leurs Chasteaux & Forteresses, quant & quant il chassa Merouée de Cologne, laquelle il fit brusler. Puis tournant tout soudain ses forces sus le pays des Romains, il assaillit les Gaules, commençant par Tungres. Ce pays fut le premier gasté, & puis la ville de Treues ayant esté pillée la veille de Pasques, il fit mettre le feu en celle de Mets, tuant tout le peuple d'icelle, & les Prestres mesmes deuant l'autel. Ce fait, il vint à Rheims par luy assiegée quelque temps. Mais comme les habitans cuidoient racheter leurs vies & leurs corps, abandonnans les biens aux victorieux, les Huns trouuerent moyen d'entrer dedans, la saccagerent, & bruslerent. Pour lors en estoit Euesque vn Prelat appellé Niquise, fort renommé à cause de sa saincteté, auquel Attile fit couper le col, & à Eutrope sa sœur. Par mesme violence il força les citez de Cambray, Toul, Bezançon, Langres, & Troyes. Car il ne trouua ville ou chasteau qui luy peust resister. On lit en la vie du Sainct Loup lors Euesque de Troye grandement estimé par Sidoine (qui le compare à Sainct Iaques, & l'appelle Pere des Peres, Euesque des Euesques, pour sa prudence & saincteté, n'estans encores ces tiltres particuliers aux Papes Romains) que se presentant sus la porte de sa ville assiegée par Attile, il luy demanda qui il estoit; à quoy le Roy respondit, Ie suis le fleau de Dieu: & moy, repliqua l'Euesque, le loup qui ay gasté son troupeau, entre & en fay la vengeance. Toutesfois, quand les portes furent ouuertes, le barbare ne luy fit aucun mal, si vous croyez la Legende. Et neantmoins le Roy continuant les feux par son chemin, vint planter son camp deuant la ville d'Orleans.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Agnan Euesque d'Orleans, sollicite les Princes & Roys Vissigots pour resister à Attile. Aetie fait leuer le siege d'Orleans. Poursuit Attile & luy donne la bataille pres Chaalons en Champagne, accompagné de Merouée & Thierry Roys des Francs & Vissigots, où Attile fut vaincu & Thierry tué.

AGNIAN natif de Vienne estoit Euesque de ceste ville, lequel preuoyant la venuë d'Attile, fut iusques en Arles vers le Patrice Ætie, & Thoulouze vers le Roy Tierry, les prier vouloir secourir le pays des Gaules : desquels ayant tiré bonne responce, il retourna en sa ville aduertir ses citoyens, que dans le quatriesme iour de May prochain ils auroient secours. Toutesfois les Orleanois voyans leurs murs battus, & prests à renuerser, se fussent rendus, sans vne pluye de « quatre iours : qui empescha Attile de donner l'assaut. Ce peu de respit auec « l'esperance que le bon Euesque leur donnoit, disant, Que Dieu ne les abandonneroit, pourueu qu'ils le priassent : & eussent fiance en luy, les encourageoit aucunement. Mais la crainte du peuple estoit si grande, & la violence de l'ennemy telle, qu'ils enuoyerent Sainct Agnian prier Attile auoir pitié d'eux ; & neantmoins sans effect : pource que le Roy cruel n'en tint compte. Vn qui a escrit la vie de cest Euesque, dit : Que les habitans d'Orleans ouurirent leurs portes, & que les Princes de l'armée ennemie venus en la ville pour partir & charger le butin ; Sainct Agnian apres auoir prié Dieu, & par messages pressé Ætie de s'approcher ce iour (d'autant qu'il se trauailleroit pour neant de venir au lendemain, que tout seroit perdu) asseura les Bourgeois de la ville d'estre bien tost deliurez : & les menant sur les murailles leur commanda regarder s'ils ne verroient point approcher quelque secours. Le peuple qui ne voyoit rien demeura tout esperdu ; & le Sainct homme les reconfortoit, disant : Que s'ils prioient de bon cœur, que Dieu ne les abandonneroit. Alors s'estans iettez à terre, & auec pleurs & oraisons demandé la misericorde diuine ; Il leur commanda de rechef regarder par dessus les murs : car (dit-il) auiourd'hui sans doute aucune, Dieu vous deliurera. Les Orleanois mõtez sur la muraille auec telle asseurance, veirent comme vne espesse & obscure nuée s'esleuant de terre ; de quoy ils aduertirent l'Euesque qui leur dit ; que c'estoit la pouldre montant en l'air pour la multitude des hommes & cheuaux de l'armée d'Ætie marchant par la campagne. Ce qui fut trouué veritable. Car ce vaillãt Patrice ayant descouuert la ruse & l'ambition d'Attile, auoit fait alliance auec Thierry & les Vvissigots ; amassant le plus d'hõmes qu'il peut affin de resister à si grand nombre d'ennemis : composant vne grosse masse

d'armée en laquelle Iordain Got (qui a escrit cinquante ou soixante ans apres, & encores sur le recit d'Albanie qui viuoit deuant luy) dit qu'il y auoit des Francs) Sidonie semble au Panegyric les mettre du costé d'Attile) Sarmates, Armoriquains, Litians, ou Luticians (que Blond appelle Luteciens) Bourguignons, Saxons, Ribarols, Lambrions (jadis soldats de l'ordonnance Romaine) lors alliez & gens de secours; auec autres nations de Gaule & de Germanie. Thierri auoit pareillement assemblé vne infinité de Gots, & sortant de Thoulouse accompagné de Torismond & Theodoric, ou Thierry ses enfans plus aagez, vint trouuer Ætie pour l'aider à secourir Orleans. Attile aduerti que les ennemis approchoient, craignant l'experience en fait d'armes d'Ætie, renforcé de si bons soldats que les Francs & Vuissigots, leue le siege, ne sçachant que faire, de retourner ou combattre, pource que Singiban Roy des Alains luy auoit promis (comme dit Iordain) de rendre la ville d'Orleans, où il estoit auec les siens. Singiban descouuert, Atile se retire, suyui par Ætie & Thierry: lesquels camperent assez pres de luy, en la campagne de Chaalons, lors appellée la plaine Mauritienne. Or Attile decheu de son esperance, fondée sur la trahison de Singiban, & craignant le hazard des batailles, voulut au precedent interroger ses deuins de l'issue qu'il auroit. Lesquels luy rapportans toutes choses mauuaises pour les Huns, dirent (comme pour le consoler) que le principal chef des ennemis mourroit en la rencontre. Sur telle & si foible asseurance que les deuins (le plus souuent infidelles aux Roys, & trompeurs de ceux qui les croyent) il conclud d'essayer la fortune: ne faisant doute que par la mort d'Ætie (qu'il pensoit estre signifiée, comme celuy qui plus l'empeschoit) il ne vint à chef de son desir, quand bien la meilleure partie de son armée y demeureroit: auec le reste de laquelle (estant rafraichie) il faisoit estat de conquester l'Empire Romain. Et toutesfois, ayant aucunement esgard au rapport des deuins; il differa de donner la bataille iusques à trois heures deuant Soleil couché: afin que s'il alloit mal pour luy, il se peust sauuer, estant la nuict prochaine. Encores il fit retirer sur les costaux voisins, les femmes, enfans & l'autre suitte inutile au combat, qu'il enferma de son charroy. D'auanture il y auoit entre les deux camps vne butte qui se leuoit peu à peu, en façon de colline (la campagne d'entre Arsies sus Aube & Chaalons, est pleine de tels vallons & montées, diffamées à cause des voleurs qui s'y peuuent bien aisément cacher, sans estre appereeus des passans, iusques à ce qu'ils soient enuelopez) laquelle colline l'vn & l'autre parti desirant occuper, parce qu'elle sembloit auantageuse, les Huns en prindrent le costé droict, les Romains & les Vuissigots le gauche, combatans pour le sommet. Quant à l'armée Romaine, elle fut dressée de telle façon, que la pointe dextre estoit conduitte par Thierry accompaignée des Vuissigots, la gauche par Ætie; qui mit Singiban Roy des Alains au milieu, pource qu'ils ne se fioient en luy: combien qu'ils ne luy eussent rien declaré de sa trahison descouuerte, craignans l'offenser & ses gens, en temps qu'ils auoient affaire d'hommes: pource que si l'on eust chastié ce Roy, les Alains se fussent (possible) tournez du parti contraire. D'autre costé Attile (accompagné de ses meilleurs hommes) regardant plus à la seureté de sa personne qu'à

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

autre chose, prist le milieu: fournissant les aisles d'autres diuers peuples & nations conquises, ou de son ancienne obeissance: Entre lesquelles on pouuoit remarquer les Ostrogots conduits par Valamer, Theodemer & Vvindemer freres; & aussi Ardaric le Roy des Gepides fort fidelle, & l'vn des principaux du conseil d'Attile, qui menoit vne infinie multitude de gens. Ce Roy, & Valamer Ostrogot estoient aimez d'Attile par dessus tous les autres Rois. Valamer pour estre secret, courtois & sans malice; & Ardaric à cause de sa fidelité & prudence. Blond, qui semble auoir suyui Ablauie, comme aussi fait Iordain, descrit l'ordonnance de la bataille vn peu autrement, & dit, que Ætie estoit au milieu: que Merouée & les Francs eurent la pointe dextre, Thierry & les Vvissigots la gauche afin qu'ils ne rencontrassent leurs parens les Ostrogots. Quoy qu'il en soit, tous sont d'accord que la meslée commença pour auoir le sommet de la colline dont i'ay parlé. Lequel ayant esté gaigné par Torismond & Ætie, ils eurent cet auantage, que leurs gens pouuoient d'en haut repousser ceux d'Attile, qui s'efforçoient de monter à mont: non sans grand carnage (ainsi qu'il est aisé à penser) puis que deux des plus grosses armées, qui iamais furent au precedent se vindrent heurter. Aussi Iordain dit, que les vieilles gens de son temps, racontoient que le sang enfla tellement vn ruisseau voisin de là, qu'il couroit comme vn torrent. En ce combat, Thierry animant ses gens, ietté bas de son cheual, & foulé des pieds des combatans, mourut desia assez aagé. Autres disent qu'il fut tué de la main de Andage Ostrogot, partisan d'Attile. Lors les Vvissigots se separans d'auec les Alains, assaillirent les Huns, & eussent mis à mort Attile, s'il ne se fust retiré prenant sagement la fuite, & s'enfermant auec les siens dans son camp clos de charroy, comme i'ay dit. De sorte qu'vne si foible deffence, sauua pour ceste fois, ceux ausquels les murs des villes, & les rempars naturels ne pouuoient resister. Torismond fils du Roy Thierry ayant gaigné le sommet de la colline quant & Ætie, & repoussé les Huns (la nuict venue) pensant retourner en son camp, donna iusques dedans les chariots des ennemis: là où combattant vaillamment, il fut blessé en la teste, & ietté bas de son cheual, en bien grand danger, s'il n'eust esté retiré de la presse. Et la mesme obscurité ayant aussi fait esgarer Ætie de sa compagnie, il fut long temps à vaguer parmi les ennemis, cuidant que les Gots eussent du pire: mais apres auoir trouué son cãp, il se deffendit le reste de la nuict, par vne haye faite d'hommes portans des bouclìers. Le iour d'apres, les Romains voyans les champs couuerts de morts, & qu'Attile ne sortoit point, se tindrent pour victorieux: imaginans qu'il auoit receu grande perte, encores que de toutes parts il fit sonner trompettes & clairons, comme s'il eust voulu saillir. Lors Ætie & les Gots, consultans ce qui estoit de faire, aduiserent de l'assieger; sçachans bien qu'il n'auoit viures suffisans, & leur estoit impossible de forcer le parc de son camp, bordé de bons archers meslez parmi des rondeliers. Il se trouue escrit, qu'Attile n'esperant eschapper de ce danger, fit amasser les selles & bats de cheuaux de son armée, & les dresser en façõ de buscher, deliberé s'il luy fust mesauenu, de se brusler soy-mesme; de peur qu'aucun ne peust se vanter d'auoir blessé, prins, ou tué vn si grand Roy, vainqueur de tant

de nations. Cependant les Vvisigots esmerueillez cõme apres vne si belle victoire, le Roy Thierry ne se presentoit point, ses enfans & son peuple le firent chercher. Puis l'ayant trouué parmi vn grand tas de corps morts (ainsi qu'il appartenoit à vn si vaillant Prince) ils l'enleuerent & l'emporterent à la barbe des ennemis, chantans ses loüanges: non sans regret des Huns, qui le voyoient encores paré de ses marques & enseignes Royales. Ce fut vn Roy tres-digne de porter couronne, veu les bonnes qualitez qu'il auoit, recitées par Sidoine: qui le peint assez bien, pour tirer vn tableau de son effigie. Toutesfois aucuns estiment qu'il entend parler de Thierry fils de cestui-cy, & successeur de Torismond. Encores ne puis-ie oublier, que d'autres pensent que ce Roy fut tué en vne bataille contre les Huns, auant qu'Attile eust leué le siege de deuãt Orleans. Mais ie n'ay trouué qu'vn seul autheur qui le dist. La plus certaine opinion est, que ceste bataille fut dõnée en la campagne de Chaalõs, pres vn bourg qui se nomme Elmoru, ou d'vn village nommé Moru, qui n'est qu'à cinq lieuës de Chaalons, l'an de Christ quatre cens cinquante vn. Estans Consuls Martian Auguste & Adelphie, selon Cassiodore. Mais pource que Gregoire de Tours dit, que ce fut en la plaine de Mauriac, & Blond adiouste pres Thoulouze, Aucuns m'ont voulu faire croire, que ce Mauriac de Gregoire, est le Mauriac qui se trouue auiourd'huy en la haute Auuergne; & les champs Catalauniens, la plaine de Cantalez, au milieu de laquelle sus le chemin d'Aurillac il y a vne croix, encore apellée la Croix des batailles. Toutesfois ceste plaine de Cantalez est trop petite, & Iordain dit nommément, que celle de la bataille auoit cent lieuës de long, & septante de large: vray est qu'il ne fait la lieuë que de quinze cens pas (cõme aussi l'entendent les autheurs de ce temps là, qui ne luy donnent plus grãde longueur) affin que ie die ce mot de nos lieuës en passant. Bertrand qui a escrit des gestes des Comtes de Thoulouze, tient que la bataille fut donnée à Catalents, apartenant à l'Abbé de Moissac: & autres adioustent, que Mõtesch a pris son nom de *Monts-Aety*: & que pres Catalentz y a vn ruisseau qui porte le nom de Sanglant. Quant à moy, i'ay opinion que la bataille se donna en la pleine campagne de Chaalons, qui contient bien trente lieuës & plus de large. Car il y a grande apparẽce, qu'Attile, redoutãt les forces d'Ætie, se leuant d'Orleans, se retira vers son pays de conqueste: c'est à dire, la Champagne & la Germanie, dont il estoit parti. Autrement il fust entré trop auant en Gaule: & ie ne trouue point asseurément dans Iordain (qui semble parler apres Ablauie, viuant du temps de la bataille) qu'il ait conquis le pays d'Auuergne & de Limosin: où il eust esté contrainct de passer, s'il l'a fust venu donner à Mauriac d'Auuergne, distant de trois bonnes iournées de Thoulouze, ou à Montesch. Aussi Freculf dit, que la premiere rencontre fut pres de Loire, & qu'Attile repassa la riuiere de Seine: & Sidoine (qui aussi estoit de ce temps, & si i'ay bonne memoire promet, ou s'excuse d'escrire la bataille) dit qu'elle se donna en Belges, ce qui est confirmé par Fredegaire, qui adiouste que ce fut en la campagne Mauritienne, voisine de Troyes. Pour reuenir au fait, Thorismond bouillant de colere, & desireux de vanger la mort de son pere, pria Aetie de poursuyure ceux qui fuyoient: lequel cõsiderant auoir vain-

L'An de Iesus Christ.

451.

L'an de Iesus Christ.

cu ses ennemis par le moyen des Vvissigots, Francs, & autres nations estranges; & qu'il falloit craindre qu'apres la ruine de Huns, les Romains pour leur petit nombre ne fussent en pareil danger, & soupçon de leurs alliez, qu'ils estoient auparauant (si ces gens de secours venoient à recognoistre leur puissance) auisa de rompre l'ardeur des siens, & laisser eschaper Attile (qu'il pensoit ne pouuoir bien tost se releuer apres vne si grande perte) & par mesme moyen separer les forces empruntées par l'Empereur. Ceste bataille emporta cent soixante deux mille hommes des deux costez, outre quatre-vingts dix mille Gepides & Francs, lesquels auant le grand choc se rencontrerent de nuict & s'entretuerent: les Francs combatans pour les Romains, & les Gepides pour les Huns.

CHAP. XIII.

AEtie laisse eschaper Atile. Ce qui luy cousta la vie, ayant esté occis de la main de l'Empereur. Attile retourne en Gaule, est deffait par Torismond Roy des Vvisigots: Et l'Empereur tué par vn gendarme d'Aetie. Maxime fait Empereur tué à la suscitation d'Eudoxie femme du feu Empereur. Genzeric Roy des Vandales pille Rome. Les Fracs prennent la Belgique. Les Bourguignons le pays des Heluetiens. Estat des Gaules à la mort de Merouee. Childeric son fils. Miraculeuse conception de Merouee. Noms François significatifs. Saincts & sçauants personnages de ce temps.

AETIE donc ayant admonnesté Torismond de remener incontinent les Vvissigots en leur pays, de peur que ses freres, aduertis de la mort de son pere, ne se saisissent du Royaume, en son absence (car Thierry venant à la guerre, auoit laissé en sa maison Frideric, Thierry, Rotemer, & Hunneric ses autres enfans) le Goth qui tenoit Ætie pour son amy, & pensoit que ce fust vn bon aduis, apres s'estre faict declarer Roy, par les Vvissigots sur le champ mesme de la bataille, prend le chemin de Thoulouse; où sans aucun contredit il fut receu, & y fit enterrer le corps de son pere. Par mesme ruse, & sous quelque autre bonne couleur, le capitaine Romain donna pareillement congé à Merouée, ses Francs & autres nations par luy assemblées. Or comme se trait sauua la vie au Roy Attile; aussi fut-il cause de la mort d'Ætie. Car Valentinian voyant que le Roy des Huns (qui apres la desconfiture de son armée s'estoit retiré en Pannonie, où il auoit amassé nouuelles forces, & prins la ville d'Aquillée) se preparoit à la conqueste d'Italie; entra en opinion qu'Ætie l'eust expres laissé eschapper de la bataille de Mauriac, afin que l'Empereur empesché contre ce Roy, luy donnast moyen d'occuper l'Empire. Ce soupçon fut augmenté par le chastré Heracle, qui entierement gouuernoit Valentinian: lequel nonobstant qu'il eust promis à Ætie, d'allier leurs enfans par mariage, comme le Patrice pressast l'Empereur de tenir promesse à son fils, il fut tué de la main propre de l'Empereur,

L'an de Iesus Christ

& par ceux qui estoient à l'entour; auec Boëte Prefect du Pretoire, son amy. L'estat & la discipline militaire Romaine cheut (par maniere de dire) & s'aneātit auec ce Capitaine; d'autant que les Empereurs monstrans par tels meurdrès, le peu d'amour qu'ils portoient aux bons chefs de guerre, furent aussi cause de faire quitter à leurs sujets la fidelité & loyauté accoustumée: estans l'amour & la reuerence (qui sont les plus forts liens pour retenir les volontez humaines) rompus d'vne part & d'autre. La mort d'Ætie resueilla le Roy Attile: auec ce que l'on dit qu'Honorie seur de l'Empereur Valentinian le fit solliciter de la demander en mariage. Tant y a, que souz telle couleur il enuoya en Constantinople, protester qu'à faute de luy octroyer sa demande, on ne le peut charger des rauages & destructions qui aduiendroient pour la guerre. Mais c'estoit vne ruse; car cognoissant bien la vaillance de Martian, qui tenoit l'Empire de Constantinople, il faignoit se vouloir jetter de ce costé là; affin de trouuer l'Occident despourueu: & sur lequel il auoit intention de donner. En ce temps, aucuns Alains s'estoient logez deça Loire (Iordain dit dela, pource qu'il habitoit du costé d'Espagne ou d'Italie) lesquels Attile ayāt intention de mettre en sa sujetion, reprint son premier chemin, sortant de Dace & Pannonie. Dont Thorismond aduerty, le va rencontrer: & gaigna sus luy vne bataille presque en la mesme façon que celle de Chaalons, le contraignant fuir en son païs; où peu apres il mourut d'vn flux de sang, qui luy prit le jour de ses nopces: & l'an CCCCLIIII. Valentinian fut si mal aduisé apres la mort d'Ætie, qu'il approcha de soy les amis & conseillers du deffunct: lesquels l'an d'apres, & le 454. XVII. du mois de Mars, suscitez par Maxime Patrice (resolu d'occuper l'Empire) espians l'occasion vn jour que l'Empereur estoit allé s'esbatre hors la ville, le 455. tuerent cruellement; ensemble Heracle; qui lors se trouua auec luy: sans qu'aucun de la suite de l'Empereur se mist en effort de le deffendre. Le conducteur fut vn nommé Thrasyle, gend'arme d'Aetie: qui disoit que c'estoit pour vanger la mort de son Capitaine. Maxime fait Empereur, sus le point que l'on pensoit qu'il deust beaucoup seruir pour redresser l'Empire qui estoit en danger (car il auoit esté deux fois Consul, & outre cela de grande reputation) monstra tout incontinent qu'il estoit: & que les honneurs descouurent la suffisance de ceux qui en sont pourueus. Car non seulement il ne chastia point les meurtriers de Valentinian; mais encores il print à femme Eudoxe vefue de son predecesseur: contre son vouloir, la contraignant de laisser son deuil, & dans peu de jours le receuoir pour mary. Toutesfois, la Dame courroucée de l'outrage receu par ce nouuel Empereur (qui encores se vantoit d'auoir fait tuer son predecesseur pour l'amour qu'il luy portoit) elle appella en Italie Genzeric Roy des Vandales passez d'Espagne en Afrique, où ils auoient fondé vn Royaume. Dequoy Maxime aduerty, ayant donné permission à chacun de soy retirer à Rome; & voulant luy mesme faire le semblable, il fut mis en pieces par les gens d'Eudoxe; ou tué par Vrsace Romain, & les parties de son corps jettées dans le Tybre. Deux ou trois mois apres la mort de Valentinian, Genzeric vint à Rome; de laquelle ayant pris tous les thresors, iusques aux meubles & ornemens Imperiaux; & ce que l'espace de quinze jours (qu'il y sejour-

L'an de Iesus Christ. na) il voulut serrer, il retourna en son païs, suyui d'Eudoxe & ses deux filles, qu'il emmena auec grande quantité de peuple. Ainsi l'Occident despourueu de conduite par la mort d'Ætie, & le peu de vertu de tant de foibles Empereurs qui s'entrecoupperent la gorge, ou se chasserent les vns apres les autres, toutes les nations voisines des Gaules, qui ja les auoient couruës, & commencé de s'y loger, eurent moyen d'y entrer plus auant. Car les Francs (si vous croyez Sidoine) entrerent en la premiere prouince Germanique, c'est à dire Mayence, Vormes, Spire, Strasbourg; & en la seconde Belgique, qui comprend Amyens, Rheims & Chaalons. D'autre costé, les Bourguignons s'espandent au païs des Heluetiens, Sequanois & Authunois. Quant aux Vvissigots, ils tenoient non seulement Aquitaine, mais encores menaçoient l'Espagne, depuis accordée à Thierry, frere & successeur de Thorismond, meschamment
456. tué par les siens, l'an CCCCLVI. Toutesfois il y auoit plusieurs villes entre les riuieres de Meuze, de Loire, & la mer de Septentrion, qui suyuoient le party des Empereurs Romains: se laissans gouuerner par les Capitaines qu'on leur
458. enuoyoit. Tel estoit l'estat des Gaules l'an CCCCLVIII. que mourut le Roy Merouée; duquel nostre Gregoire ne dit autre chose, sinon qu'il fut de la race de Clojon, & pere de Childeric: tant estoit l'histoire des Francs & leur venuë en la Gaule, obscure dés le temps mesmes de nostre premier Historien: car ie ne l'ose charger d'ignorance, ou nonchalance. Si est-ce que les Roys de France venus depuis, ont iusques à Pepin esté surnommez Meroüingiens, comme descendans de son estoc en droite ligne. Ie n'ay pas deliberé d'emplir ces Antiquitez de contes legiers, ou de risées qui se trouuent en plusieurs liures: il n'affiert à la grandeur du sujet que ie traitte, de faire amas de choses controuuées, pour resioüir & contenter l'esprit des lecteurs: Aussi de reietter ou d'estimer faux, ce qui est approuué du commun, & laissé par escrit en auteurs de marque, ie ne le puis faire; voyant que plusieurs anciens n'ont fait difficulté de publier les naissances merueilleuses d'Alexandre le grand, de Scipion l'Afriquain, & d'autres grans Princes fils de Serpens, de Romule fondateur de Rome, allaicté par vne Loune, de Cyre Roy de Perse, par vne Chienne, & tant d'autres Seigneurs qui ont pris plaisir d'autorizer leur bonne fortune par miracles controuuez. L'on a fait ce passe-droit à l'antiquité, de luy laisser mesler des choses vrayes auec des fables, affin de rendre les fondateurs des Royaumes, ou Seigneuries plus saincts ou redoutables. C'est pourquoy ie prendray la hardiesse de coucher icy, ce que i'ay leu de la conception de nostre Merouée, dans vn auteur plus vieil que le regne de Pepin: Et encores plus hardiment, pource qu'il semble auoir esté suyui par l'Abbé de Vvrsperg. Cest ancien dit, que cóme la mere de ce Roy accompagnée de son mary, se fut despoüillée pour se baigner en la mer, il en sortit vne beste en forme de Taureau, qui luy courut sus. Or soit qu'elle conceust de la beste ou de son mary, l'enfant qui en vint fut nommé Merouée, pour la mer, ou les taches qu'il auoit au visage, ressemblans à celles d'vn veau marin, appellé Mereuich: ainsi que d'autres disent. Il le croira qui voudra: mais ie vous aduertis, que plusieurs dames du temps passé, ont couuert leurs fautes souz le nom des dieux, ou de monstres espouuentables:

à fin d'estre tant plustost excusées que l'humanité est moins puissante qu'vne diuinité, ou chose plus que naturelle, qui les auroit contraintes d'obeir. Toutesfois ceux qui ne croyoient pas ces natiuitez monstrueuses, disent, que la plus part des noms de nos anciens, estoient significatifs des vœux des peres, ou naturel des enfans: comme nous trouuons encores auoir esté obserué des Hebrieux, Grecs, & Romains. Partant, que ce mot Merueich signifie en vieil langage François, Prince excellent: comme Clotaire, puissant: Chilperic, riche secours: Dagobert, vaillant & noble, & ainsi des autres. Plusieurs Saincts & sçauans personnages viuoient du temps de ce Roy. Et entr'autres Germain Euesque d'Auxerre, tres-habile homme, & qui en la compagnie de Loup Euesque de Troyes, duquel i'ay parlé, fut cause d'entretenir en la religion Chrestienne le païs d'Angleterre, où il se monstra aussi bon prescheur que rusé Capitaine, ordonnant si bien la bataille des Bretons, qu'ils gaignerent la journée, contre les Pictes & Saxons.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. XIIII.

Childeric chassé pour sa paillardise. Les François establirent Roy Gillon Romain. Auit Auuergnat Empereur à Treues: depuis faict Euesque. Maioran mis en sa place. Puis Seuerian Anthemie faict Empereur par Leon. Seruand Auuergnat, cuidant vsurper l'Empire, est confiné. Anthemie tué. Olibre faict Empereur. Et apres luy Glycere. Puis Nepos. Euaric Roy des Vuissigots estant Arrian, traitte mal les Euesques de Gascongne. Augustule est nommé Empereur par son pere. Odacre Roy des Herulles vient en Italie: Confine Augustule, auquel faillit l'Emp[ire] de Rome Italienne, Leon & Zenon tenans l'Empire Oriental, ou de Constantinople.

MEROVEE mort, Childeric son fils l'an CCCCLIX. fut esleu Roy en la place de son pere, par les Francs: que d'ores-en-auant ie veux appeller François, puis qu'ils sont tous Gaulois, & ne changeront plus de pays. Ce Prince vaillant & courageux, estoit bon pour la guerre; mais comme mal instruit en œuures de paix, il estoit vilainement sujet à la paillardise: iusques à offencer les François, les femmes & filles desquels il desbauchoit ou forçoit. Parquoy voyant qu'ils deliberoiẽt de le faire mourir: il print conseil d'vn sien fidelle & principal amy, tres-habile homme, que nos anciennes Chroniques Françoises appellẽt Guinemaux, & les Latines *Vvinonadus* (lequel auec sa mere il auoit racheté de la prison des Huns) comme il se deuoit gouuerner en affaire si pressé. Guinemaux luy respondit, qu'il falloit ceder à la colere des siens, de peur que demeurant au pays, il n'augmentast la haine qu'on luy portoit: aussi que les hommes estoient volontiers 459.

L'An de Iesus Christ.

enuieux de la felicité d'vn present, & pitoyables en l'affliction des absens. Quant à luy, que durant sa retraitte, il sonderoit le courage des François, pour le faire rentrer en son Royaume: & pour marque de temps propre, il luy donne la moitié d'vne piece d'or, qu'il couppa, retenant l'autre deuers soy. Auec
461. telle asseurance, Childeric se retire l'an CCCCLXI. pres Bisin Roy de Toringe ou de Tungres ; & les François establirent Roy sur eux Egide, ou Gilon, enuoyé par l'Empereur Martian pour estre chef des garnisons Gauloises, & gouuerner les villes tenans encores pour l'Empire: ja trop affoibli, tant par les courses des estrangers, qui tant souuent les heurtoient, qu'aussi pour le frequent changement des Empereurs. Ie vous ay dit cy dessus, l'estat des Romains apres la mort d'Ætie, de Valentinian, & de Petroine Maxime tyran. Cestuy-cy appella à l'Empire vn des principaux Senateurs & Capitaines Romains, nommé Auit, natif d'Auuergne; qui print l'habillement Imperial à Treues: auec lequel quand il fut passé en Italie, par le support des Gaulois, Martian homme de bon naturel, & craignant la ruine de l'estat fit alliance. Toutesfois ne l'vn ne l'autre ne durerent gueres. Car Auit qui viuoit desordonnément, fut l'an
456. CCCCLVI. contraint par le Senat, renoncer à l'Empire, & se contenter de l'Euesché de Plaisance: & Martian luy mesme, mourut tost apres ; ayant premierement commandé à l'armée qui estoit à Rauenne, d'eslire Empereur Majorian, lequel venu en Gaule reprint la ville de Lyon, & fit quelque sejour en Arles. Ce vaillant Prince, tué pres Tortonne ville d'Italie l'an quatre cens soixante deux, Seuerian entra en sa place; durant le regne duquel Recimer tresvaillant homme, combatit pres Bergame, Biorg Roy des Alains, habitans la Gaule, & passez en Italie: lesquels furent deffaits auec leur Roy, l'an quatre cés
464. soixante quatre. Seuerian mort l'an quatre cens soixante cinq, Leon Empe-
465. reur de Constantinople mit en sa place Anthemie, l'an quatre cens soixante
467. sept. Au mesme temps, Arnaud ou Saruand Auuergnat, jadis gouuerneur de la Prouince Narbonnoise, essaya de se faire Empereur, lequel vaincu par les gens d'Antemie, il luy fut par eux enuoyé prisonnier à Rome, où depuis il demeura confiné. On le chargeoit d'auoir escrit à Thierry Roy des Vvissigots, qu'il ne falloit faire paix auec l'Empereur Grec, ains deuoit assaillir les Bretons logez sur Loire, & partager les Gaules auec les Bourguignons, suiuant le droit commun gardé entre toutes gens, & nations. Ses accusateurs estoient Tonant Ferreol, jadis gouuerneur des Gaules, Thaumaste & Petroine, hommes eloquens; par lesquels ayant esté conuaincu, il fut degradé de ses honneurs, mis au rang du populaire, & enfermé en la prison publique. Son arrogance, & le iugement donné contre luy, se peuuent voir en vne epistre de Sidoine. Les lettres de Saruand auec l'ambition d'Euarix, ou Eoric Roy des Vvissigots successeur de Thierry son frere, furent cause que Anthemie eut recours à Riotime Roy des Bretons, qu'il fit venir en Berry auec douze mille hommes. Là où Riotime ayant mis ses gens en terre (car il semble qu'il vint par l'eau de Loire) Eoric s'aduáce contre luy, & le chargeant deuant qu'il peust joindre les Romains, le deffit pres vn bourg appellé Deolz en ce temps là (que l'on pense estre le Bourg-dieux en Berry) & le fit fuir vers les Bourguignons

ors alliez des Romains. Anthemie tué, l'an quatre cens septante deux par Ricimer son gendre, & cestuy-cy mourant trois mois apres, l'Empire d'Occident cheut entre les mains d'Olibre, qui ne le tint que huict mois, & Glycerie mis en sa place, auant l'an entier fut chassé par Iule Nepos, & fait Euesque de Port, l'an quatre cens septante quatre. Tant de changemens donnerent occasion à Euaric Roy des Vuissigots, d'enuahir le païs de Thoulouse, principalement du costé de Gascongne, où il traitta mal les Catholiques, pource qu'il estoit Arrien. De sorte que durant son regne, la pluspart des Eglises demeurerent si desertes, que les ronces en bouchoient les entrées: & les Euesques de Bordeaux, Perigueux, Rhodés, Limoges, & Geuaudan (qui est Mande) d'Eouse, de Cominges, Aux, Basas, furent tuez, ou chassez. Finalement Ecdicie fils de l'Empereur Auit (qui peut estre le Decie de Procope) apres auoir longuement combatu contre les Vuissigots, en fin laissant sa ville de Clermont d'Auuergne, & l'Euesque Sidoine son beau-frere, se retira en lieu plus asseuré. Dont Nepos aduerty, luy commanda de le venir trouuer, & mit en sa place Orestes, lequel en la ville de Rauenne, declara Empereur audit an CCCCLXXIIII. son fils nommé Augustule, pource (dit Procope) qu'il estoit encores enfant quand il fut declaré Empereur. Nepos de crainte s'enfuit en Dalmatie, & perdit son estat & dignité, en la ville de Salon, que l'on pense estre Spelato d'Esclauonie, où Glycerie aussi chassé, tenoit vn Eueschê. Peu de temps apres, Odoacre Roy des Turcilingues (c'estoit le nom d'vne nation sortie de Scythie) vint en Italie accompagné d'vne grande armée d'Herules. Et ayant tué Oreste, confina Augustule en vn chasteau de Campanie, voisin de Rome; vn an & deux mois apres son eslection. Ainsi l'Empire de Rome, qui auoit commencé par Auguste, prist fin en Occident en la personne d'vn de mesme nom; mais diminué: pour d'autant plus euidemment signifier sa ruine, comme il sembla lors à plusieurs: & laquelle aduint l'an CCCCLXXVI. demeurant Leon le jeune, & Zenon en celuy de Constantinople. Ie me suis voulu deffaire tout en vn coup de ces Empereurs Occidentaux, & presque journaliers, affin d'auoir plus de moyen de continuer sans interruption l'estat des Gaules, esquelles les Romains n'eurent plus que voir peu apres que Childeric eut esté rappellé par les François, & souz vne telle occasion.

L'an de Iesus Christ. 472. 474. 474. 476.

CHAPITRE XV.

Guinemaux fait reuenir en France Childeric son maistre, & chasse Gillon: qui se retire à Soissons. Vices des François, Gots, Alains & Saxons de ce temps-là. Basine laisse Bissin Roy de Toringe son mary, pour espouser Childeric. Visions qu'elle luy fit voir la premiere nuict de ses nopces.

GVINEMAVX, quand son maistre se fut retiré pour (ainsi que i'ay dit) euiter la fureur des François, trouua moyen de s'approcher de Gilon, qui le cognoissant homme d'esprit, le cuidoit estre destourné (comme les autres) de l'amitié de Childeric, & pour ceste cause le receut vo-

L'an de Iesus Christ.

lontiers à son seruice, luy mettant entre mains ses affaires de consequence. Par ceste familiarité il descouure, que Gilon se deffioit grandement des François, à cause de la puissance & richesses d'aucuns. Parquoy il augmenta ceste deffiance, luy conseillant de les charger de tailles. Toutesfois quand il veit que pour cela ils ne cessoient de haïr Childeric, & d'honorer Gilon; il fait entendre au Roy, que pour abbaisser & rompre la force des François, il conuenoit en faire mourir aucuns des plus grands; ce qu'aisément il luy persuada, & encores eut la charge & puissance de le faire. Ceste commission obtenuë il fait le procez aux Gentil'hommes qu'il iugeoit les plus contraires à Childeric, & les enuoye à Gilon, pour estre punis comme coulpables de leze Majesté. Or les François estonnez de ces rigoureuses executions, & pensans que Guinemaux ignorast ces cruautez, s'addressent à luy, se plaignans de Gilon. Mais il respondit, qu'il estoit encores plus estonné de leur inconstance, & comme ils pouuoient reputer cruel, celuy que nagueres ils estimoient tant digne de loüange. „ Puis addressant sa parole à l'assemblée, commença leur dire : Et quelle folie „ vous a pris de chasser vn homme natif de vostre païs, pour receuoir vn or„ gueilleux estranger? Vous direz qu'il vous a fait honte par sa luxure desbordée, „ pourquoy donc vous plaignez-vous de la cruauté de cestuy-cy, qu'auez choisi „ & preferé à vn Roy de vostre nation, de douce nature, & qui laissant ce vice a„ uec la ieunesse (comme ordinairement il aduient) fust deuenu de meilleure vie; „ pour eslire vn tyran d'autant plus redoutable qu'il est d'estrange païs? Vous „ monstrez bien en cela qu'estes moins aduisez que les bestes, qui ne se laissent „ gouuerner que par celles de leur espece. Partant, si voulez croire mon conseil, „ ie suis d'aduis que reprenions en amitié Childeric: & que nous appaisions son „ courage offensé de si longue absence. Quant à moy, ie trouue bien grief de ne „ pouuoir endurer la paillardise d'vn hõme, & cependant souffrir ainsi mettre à „ mort tant de Gentil'hõmes nos amis, alliez & parens. Les François esmeus de ces paroles, & se sentans affoiblis par la cruelle execution de tant de nobles & principaux Seigneurs du Royaume, pour amender la honte qu'ils auoient faite à leur naturel Seigneur, par vn r'appel plus honorable, ou preferans le sermét „ ancien à l'insolence & cruauté de ce nouueau venu, dirent à Guinemaux; qu'ils „ se repentoient d'auoir chassé leur Roy, & volontiers enuoiroient des ambassa„ deurs vers luy, le prier de retourner en son Royaume. Childeric auoit esté huict ans en exil, durant lesquels (ou par cours de nature, ou ruze de Guinemaux, ou longueur du temps) ses principaux ennemis auoient esté emportez de mort, ou refroidis, quand Guinemaux, empoignant l'occasion par les cheueux, luy renuoya la moitié de la piece d'or susdite; pour l'asseurance de son retour certain: sans luy mander autre chose, sinon qu'il estoit bien desiré. Lors s'estát bien acheminé en France, Guinemaux accompagné des principaux coniurateurs, le vint rencontrer pres de Bar, où le Roy François fut receu des habitans ja prattiquez. En recompense dequoy nos Chroniques disent que ce Roy quitta les Barrois du tribut par eux deu, & dont possible vient la souueraineté que le Duc de Bar pretend à tort. Puis ayant joint ses forces à celles des François, apres auoir gaigné vne bataille, il chassa Gilon de son Royaume; &

tout le reste de sa vie le contraignit demourer en la ville de Soissons, ou (cõme dit Paul Emil) fuir vers les Gots, abandonné des François auec la mesme legiereté qu'ils l'auoient esleu: car en ce temps-là, ils estoient remarquez pour gẽs variables. Ce neantmoins, Saluian dit qu'ils estoient courtois, & accostables aux estrangers: comme les Gots trompeurs, mais chastes: les Alains impudiques, toutesfois non trompeurs: les Saxons farouches, mais dignes d'estre loüez pour leur chasteté. Aucuns appellent les Bourguingnons gourmands, & remarquent certains vices en autres nations. Childeric donc retourné en son Royaume, par le moyen susdit, le reconquit l'an CCCCLXVIII. Quand Basine femme de Bisin Roy de Toringe (de laquelle, ainsi qu'aucuns historiens disent, le Roy François s'estoit accointé durant son exil, plus priuément que l'hospitalité ne requeroit) fut aduertie de ceste bonne fortune, picquée d'ambition, & de paillardise (deux assez aspres aiguillons, pour esmouuoir vn autre esprit que d'vne femme) elle vint trouuer Childeric; qui luy demanda la cause pourquoy elle auoit quitté son mary. Basine respondit, que la memoire de sa vertu (vn autre adiouste) & beauté, luy estoit demourée emprainte en l'esprit, & cognoissoit maintenant comme il estoit sage & vaillant. Car si ie sçauoy' (disoit-elle) qu'il y en eust vn qui le fust plus que toy, ie l'iroy' chercher au bout du monde, sans y plaindre ma peine. Ceste flatterie, ou la souuenance de l'amour ancien, eut plus de force, sus le cœur de ce Roy (qui sentoit encores le terroir d'où il estoit party) que les biens & le bon recueil que le Roy Bisin luy auoit faits en son aduersité, lesquels facilement il oublia en sa prosperité, puis que mesme en affliction (qui rend les hommes plus respectueux) il n'auoit eu crainte de violer l'hospitalité. Aussi ne fit-il doute de retenir Basine, & de l'espouser, desdaignant possible de s'allier des François, pour la souuenance du tort qu'il pensoit auoir receu d'eux, quand ils le chasserent. Fredegaire que i'ay ramentu plusieurs fois, & qui a seruy de fondement à Aymon, recite: que la nuict des nopces, Basine pria Childeric d'aller deuant la porte de son palais, & luy venir dire ce qu'il auroit veu. Le Roy qui la cognoissoit femme d'entendement, & sçauante en l'art de deuiner (car de tout temps il y en a eu de telles en Germanie) se leue: & ayant mis la teste à la fenestre, il voit deuant la porte de son palais, la semblance de grandes bestes, comme Pards, Licornes & Lions qui se pourmenoient. Dequoy esmerueillé, il vint à sa femme, & luy raconte sa vision: mais elle respondit, qu'il n'eust crainte, & retournast à la fenestre. A la seconde fois, il veit des Ours & des Loups qui s'entrecouroient sus. Et pour la troisiesme, il veit encores des figures de Chiens, & d'autres petis animaux qui se pilloient & deschiroient. Lors plus desireux que deuant d'en auoir la signifiance, il retourne en son lict pour conter à Basine ce qu'il auoit veu, & la prier de luy en donner l'interpretation, puis qu'elle ne l'auoit enuoyé les voir sans occasion. Elle respondit qu'il se portast chastement pour ceste nuict, & qu'au lendemain tout luy feroit declaré. Le jour venu, & le Roy la pressant de luy tenir promesse, souuenez-vous (dit-elle) de ce que ie vous diray sans vous en fascher: car ces visions ne descouurent pas seulement les choses presentes, mais aussi celles qui sont à venir. Il ne vous faut pas arrester aux figures des be-

L'an de Iesus Christ. 468.

L'an Iesus Christ.

de stes qu'auez veües, ains par icelles considerer les mœurs & actions de vos successeurs. Le premier qui viendra de nous sera tres-puissant; & lequel vous auez veu en forme de Lion, ou de Licorne: ceux qui sortiront de luy sont mon-
" strez par les Loups, & les Ours; animaux puissans & forts, toutesfois conuoi-
" teux de rapine & de carnage. Quant au Chien, qui est sans vertu, & ne peut
" dompter son appetit & volonté, ne viure sans l'ayde ou secours de l'homme,
" il monstre & donne à cognoistre la coüardise de ceux qui sus la fin tiendront
" le sceptre du Royaume François. Et les petis animaux se deschirans, c'est le
" peuple, lequel sans crainte de son Roy, ordinairement se joint aux Princes
" bandez les vns contre les autres, & lequel seruant trop à leurs affections, s'en-
" uelope en plusieurs tumultes & affaires de guerre. Car cependant que les
" grands essayent à se despoüiller de leurs biens & dignitez, le peuple bas qui les
" suit, est destruit & tué en grand nombre : & voila le secret de vostre vision. Childeric à la façon des Roys (qui n'ont soucy que de leur grandeur) oubliant ce qui estoit mauuais, se resiouït de la belle & noble lignée qui deuoit sortir de luy; laquelle semble à plusieurs auoir esté assez bien representée par ceste vision. Aussi est-ce la cause de me la faire coucher icy mot à mot, encores que Paul Emil l'ait rejettée de son histoire, ou la passe comme fable, aussi bien que la remonstrance de Guinemaux, jaçoit que l'vne & l'autre se trouue dans Idace, ou Fredegaire, duquel Aymon l'a prise. Toutesfois Gregoire de Tours (que d'ores en auant ie veux tenir pour fondement de mon histoire) n'en dit rien, Si est-ce qu'elle meritoit bien l'escrire: & ie le fay plus volontiers à ceste heure, que nos diuisions l'ont rendue prophetie : & aussi me souuient-il d'auoir leu dans Dorothee Euesque de Tyr, parlant de la transformation de Nabugodonosor; que les Princes de peu de sens, volontiers sont sujets à tels changements, principalement les ieunes: qui pleins de leur volonté desordonnée deuiennent à la fin cruels tyrans. Ce que les anciennes fables ont voulu signifier par Lycaon Roy farouche & sanglant, tourné en Loup-garoux.

CHAP. XVI.

Natiuité de Clouis, & que c'est le mesme nom que Louis. Childeric s'auance en Gaule. Les Anglois chassent les anciens Bretons en Gaule. Et aucuns en l'Armorique, laquelle commença d'estre appellee Bretagne. Bretons battus par Eoric. Saxons occupent l'Aniou. Anoagre leur chef deffait pres Orleans par Childeric, qui estendit son Royaume iusques à ladite ville. France Austrasienne & Vestrienne. Mort de Childeric. Sidoine Euesque de Clermont. Clouis Roy, chasse de Soissons Siagre fils de Gillon. Romains entierement chassez du cœur de la Gaule. Les François traittent courtoisement les Senateurs Gaulois. Clouis Payen honore Sainct Remy.

469. VN an apres ce mariage, & le CCCCLXIX. de nostre Seigneur, Basine accoucha d'vn fils qui fut nommé Luduin, ou Louis, & par le commun Clouis, ainsi qu'il se trouue escrit aux vieils liures; parce que les anciens

anciens François auoient vne fascheuse prononciation, adioustans coustumierement aux lettres douces, l'aspiration auec vn C: comme à Lotaire, Hlotaire, & Clotaire, à Huns, Chuns: laquelle rudesse de langage a esté remarquée par Agathie, & celuy qui a composé l'abbregé de la vie de Sainct Gregoire. Il est bien certain, que les hommes sçauans qui viuoyēt du temps de Charles le grand, & son fils l'Empereur Louis, ont pensé que c'estoit mesme nom Louis que Clouis. Et toutesfois la faute de cognoistre ce petit different de prolation, a fait que les nouueaux autheurs (ie dy ceux qui sont venus depuis 400. ans) ont commencé à conter nos Roys du nom de Louis, par Louis debonnaire: ce qu'ils deuoient faire à ce Louis premier Chrestien. Et partant Louis predecesseur du Roy François premier, deust estre nommé Louis XV. non pas Louis XII. comme ordinairement il est appellé. Si faut-il neantmoins suyure l'erreur commun, afin de ne confondre les histoires, qui est la cause pourquoy i'appelleray cestuy-cy Clouis. Pour reprendre mon fil, Childeric plus aduisé que deuāt essaya d'agrandir son estat, aussi biē que les Bourguignōs & les Gots, lesquels ayans de sages & vaillans Rois, eslargissoient leurs limites. Quāt à luy, encores qu'il se iettast vers Paris & Sens, il ne pouuoit pas faire de grādes conquestes, au moiē de la resistāce des Bretons, nouuellement venus d'Angleterre pour habiter les Gaules, & des Comtes ou Gouuerneurs Romains, tenans encores par ci, par là des villes fortes. Car ie vous ay dit cy dessus, que les habitans de la grande Bretagne, ne pouuans resister aux Scots & Pictes, auoyent appellé les Saxōs à leur secours, lesquels voyās la foiblesse des Bretōs, apres plusieurs rencontres, non contens du meurtre & du carnage fait aux batailles, forçoient les villes, & tuoient femmes & enfans. De sorte qu'vne partie de Bretons fut contrainte s'enfuir aux montaignes de [illegible]s, & l'autre entrāt en des vaisseaux, venir en ceste pointe & corne de Gaule, qu'ō appelloit Armorique, où ils furent si bien receus des habitans du pays (obeissans aux Empereurs) qu'ils n'en partirent oncques puis, & firent perdre le nom ancien à ceste contrée, qui dés lors print le nom de Bretaigne la petite, ou Romanie: pour memoire de la terre, de laquelle ils estoient sortis, laquelle aussi changea son nom, & fut appellée Angleterre, à cause des Anglons nouueaux conquereurs du pays. Ces Bretons passez en Gaule deuāt l'an CCCCL. & trop estroittemēt logez en Armorique, à leur venuë gasterent le Pays d'Anjou, Poictou, & d'Angoulmois, occupez par les Vvissigots, & eussent passé la Garōne, si le Roy Eoric tres-vaillāt Prince ne fust allé au deuant. Lequel tout fier d'auoit n'agueres cōquis l'Auuergne & batu les mesmes Bretons (venus au secours d'Anthemie) les garda de passer outre, quād il les eut deffaits au bourg de Deolz, cōme i'ai dit. Depuis, les Romains qui demeuroient en Gaule vers l'Aquitaine, trauaillez par les Vvissigots Arriens, s'allierent des Francs, & leur firent la guerre sous la conduite du Comte Paul. En ce temps vn capitaine nōmé Auoagre, ou Odoacre chef des Saxōs, apres auoir escumé la mer, vint prendre terre vers le quartier d'Anjou, & s'aduança tellement en terre ferme, que Childeric & luy se rencontrerent pres d'Orleans, où la bataille fut dōnée, laquelle Auoagre perdit, & s'enfuit vers Angers, poursuiui par Childeric, qui entra en la ville vn iour apres. Là où trouuant le Comte

L'an de Iesus Christ. Paul, il le fit mourir, & la ville fut bruslée auec la grande Eglise. En mesme saison, les Romains gaignerent vne grãde bataille sur les Saxons, qui furent contraincts d'abandonner aux François les Isles par eux conquises. Et c'est à deuiner si ce furent celles de Frise, ou de Zelande, ou de la mer d'entre l'Angleterre, Normandie, & Bretaigne : car ie trouue que des Saxons habiterent bien longuement le pays Bessin, sous le nom de Seines Bessins, dits en Latin, *Saxones Baiocaßini*. Cependant Childeric deuenu allié d'Auoagre estẽdit son Royaume iusques à Orleans & Angers, qui se rendirẽt à luy. Et dés lors, tout le pays que le Roy François tenoit, fut appellé France, & diuisé en Austrasienne (c'est à dire Orientale) & Vvestrienne selon les partages depuis faits: pource que les limites ont esté differens, tantost iusques à la riuiere de Meuze, & autres fois iusques à celle de Seine: mais selon Hugues de Flori, l'Austrasiene prẽd depuis le Rhin iusques à Meuse; & la Vvestrienne, ou de Neustrie (c'est Occidentale) depuis ceste riuiere iusques à celle de Loire. Childeric fit toutes ces conquestes iusques à l'an 477. ou 80. au plus; & ne se trouue de luy autre chose escrite, si-
477. non qu'il mourut l'an 484. apres auoir regné XXVI. ans, car ie conte ceux de son
480. exil : autrement, & qui voudroit deduire les huict qu'il fut absent, il n'auroit
484. regné que XVIII. & d'autres disent XXIIII. Plusieurs Saincts personnages ont vescu de son temps; & entr'autres Sidoine Apollinaire Euesque de Clermont en Auuergne, sçauant personnage, ainsi que l'on peut cognoistre par les œuures qu'il a laissées, & quant & quant de grande maison; pource que son pere & son ayeul auoiẽt esté Prefects du Pretoire de Gaule, qui estoit comme l'estat de Lieutenant general de ce pays, tant pour la guerre que la iustice. Quant à luy, il auoit tenu la dignité de *Comes* & de Prefect à Rome, & de Patrice, & encores espousé la fille de l'Empereur Auit, nommée Papianille. L'on peut remarquer en l'vne de ses epistres, qu'il estoit Seigneur par sa femme, d'vne maison champestre, ou village prochain de Clermont, assis sur le lac de Sorlieur, alors nõmé Abitac: & auiourd'huy peut estre Obier. Doresnauant ie prendray pour fondement de mes Antiquitez l'histoire de Gregoire de Tours, rapportant ce qu'auront dit Procope, Idace ou Fredegaire, Aymon & autres, à la verité de cet autheur, plus croyable que les estrangers, ou esloignez du tẽps. Childeric mort, Clouis, son fils fut Roy par droict d'hoirie comme nommément dit Aymon (& le mot est remarquable pour la succession des fils de nos Rois) le Royaume duquel ie commenceray l'an 485. La ieunesse de
485. ce Prince, agé (au plus) de 15. ou 16. ans, donna quelque repos aux François, ius-
490. ques au 5. an d'apres: que le Roy naturellement enclin aux armes, voyãt Siagre fils de Gillon maistre de Soissons (où par intelligẽce d'aucũs, qui supportoient encor les Romains, il se maintenoit auec tiltre de Patrice, ainsi que dit Fredegaire) il luy mande, qu'il sortist aux champs pour le combatre: ce que Siagre ne refusa. Clouis auoit en sa cõpagnie Ragnachaire son parẽt, qui aussi estoit Roy des François. Mais Gregoire ne dit pas de quelle partie de France, & si ce fut le Roy de Cambray qu'il fit depuis mourir. Tant y a que les armées s'estans rencõtrées, Siagre voyant la desconfiture de ses gens, vistement se retira vers Alaric fils d'Eoric Roy de Thoulouze, auquel Clouis l'enuoya demãder: autre-

ment qu'il luy feroit la guerre. Alaric qui ne faisoit qu'étrer en son reigne (par ce que son pere estoit nagueres mort) craignant à ceste nouueauté d'encourir l'indignation des François, & de Clouis ieune hõme, ardent & enflé de si grande victoire, baille Siagre lié aux ambassadeurs François auec pire cõdition que Gillon son pere. Car ayant esté gardé quelque temps pour durãt sa prison (ainsi qu'on doit croire) asseurer la conqueste des pays qu'il souloit tenir, Clouis luy fit secretement couper la teste: & par ce moyen, la Seigneurie que les Romains souloiẽt auoir en Gaule depuis Iules Cesar, print fin deça Lyõ, & les mõtagnes d'Auuergne, enuirõ 507. ans apres la cõqueste que cet Empereur en fit. Mais la prouẽce, à tout le moins aucunes villes de la coste de mer, tenoiẽt encores pour l'Empire. Quant aux Gentils-hõmes Romains que l'õ appeloit Senateurs (dõt vient le mot de Seigneur ou Senieur) & autres Gaulois, ils trouuerẽt les François tãt courtois, que sans estre contraints de chãger d'habillemẽs, loix, ou police, ils les souffrirẽt viure en leurs biẽs, & les employerẽt aux offices tãt de iudicature que de la guerre, en laquelle ils leurs permettoient de porter les mesmes enseignes qu'ils souloiẽt auoir, ainsi que Procope racõte. Ce qui sert pour mõstrer la courtoise iustice de nos predecesseurs, & cõme les nouueaux cõquerans gaignẽt plus auec la clemence sagement vsée, qu'auec l'auare & cruelle rigueur. Or durãt ces guerres, plusieurs temples Chrestiens estoiẽt pillez par les Frãçois encores Payẽs. Au moyẽ dequoy il aduint que les meubles d'vne Eglise de Reims, ayãs esté emportez, Remy lors Euesque, fort estimé pour sa grãde noblesse, & son eloquence, enuoya prier Clouis que s'il ne pouuoit recouurer toute sa perte, au moins il luy pleust renuoyer vn vaisseau d'argẽt d'excellente manufacture, & qui estoit cõme vne aiguiere, ou autre façõ de vase à mettre de la boisson, en Latin appelé *Vrceolus*, & de nos anciens, *Oursel*, mot encores retenu en aucunes prouinces de ce Royaume. Clouis qui portoit reuerence à S. Remy pour sa grãde reputatiõ, ou possible voulãt gaigner la bõne grace des Gaulois-Romains, dit au messager qu'il le suyuist à Soissõs, où se deuoit partir le butin; & que s'il escheoit en son lot, bien volõtiers il le renuoyeroit à son maistre. Le tẽps venu que le pillage se deuoit partir, Clouis pria les soldats de luy vouloir donner hors-part, le vaisseau que Remy demãdoit. A quoy les plus sages de la cõpagnie respondirẽt que tout estoit siẽ: partãt qu'il en fist ce qui luy plairoit, puis qu'il n'y auoit personne qui luy peust contredire. Et neantmoins vn de la troupe plus éceruellé (Dieu possible voulãt mõstrer en sa personne la vẽgeance d'vn sacrilege) leue sa francisque, ou Angõ (ainsi s'appelloit vn bastõ des Frãçois fait en façõ de hache, que ie descriray cy apres plus au long) & en frappa le vaisseau, disant: qu'il n'auroit rien que ce qui luy escheoiroit par sort. Chacũ demeura tout estõné de l'audace de ce gẽdarme: toutesfois le Roy celãt son courroux, nonobstant que ce fust la coustume des François de mettre tout butin en commũ, print le vaisseau: & sans auoir esgard à l'empeschement de ce mutin le renuoya. Mais vn an apres, faisant la reueuë de ses gens de guerre, & visitant à son rang le gendarme qui auoit fait la brauade, Clouis luy reprocha qu'il n'auoit trouué pas vn des autres si mal armé. Car tu n'as (dit-il) espée ny hache qui vaille. Et prenant sa francisque il l'a flatit à terre: tout aussi tost le gendar-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

me se baissant pour la releuer, le Roy luy deschargea de la sienne vn si grand coup qu'il l'abbatit mort, disant : Tu frappas ainsi le vaisseau à Soissons. Telle seuerité loüée des gens de bien, contint les meschans, qui d'auantage l'en craignirent & reuererent. Aussi Clouis (ainsi que recitent aucuns autheurs) auoit le visage meslé d'vne telle maiesté, accompagnée d'allegresse, que les bons estoient resiouys en regardant la beauté de sa face; & les meschans demeuroient estonnez de la dignité d'icelle.

CHAP. XVII.

Querelle entre les Roys de Bourgongne. Vienne chef de leur Royaume. Gombaut leur Roy fait trancher la teste à Chilperic son frere, pere de Clotilde, laquelle Clouis enuoya demander pour femme. Et les moyens qu'Aurelian son Ambassade tint pour y paruenir. Clouis conquiert Toringe: puis le pays iusques à la riuiere de Loire. Donne Melun à Aurelian: fait la guerre aux Allemans, en laquelle estant en danger, il voüe d'estre Chrestien.

CEST acte donna quelque esperance aux Chrestiens qu'en fin le Roy pourroit tenir leur parti. Ioint que tout nouuellement il n'auoit desdaigné de s'allier par mariage auec Clotilde, ou Clote, Chrestienne, fille de Chilperic, fils de Gundicaire, ou Gundeuch Roy de Bourgongne. Ce Gundicaire eut quatre enfans, Gundebaut l'aisné, Chilperic, Gundemar, & Godegesile. Chilperic & Gundemar firent la guerre à leurs freres aisné & puisné; lesquels ils chasserent de leurs Royaumes, par le support des Allemans habitans de là le Rhin: Et finalement s'estans rencontrez pres d'Authun, Gundebaut perdit la bataille, & deuestu de ses habillemens Royaux, demeura si bien caché parmi ses bons amis, qu'on ne peut sçauoir qu'il estoit deuenu; de sorte que l'on pensa qu'il eust esté occis. Lors ses freres victorieux, estimans auoir mis fin à ceste guerre, renuoyerent leur force outre le Rhin. Dequoy Gundebaut aduerti, sort de sa cachette, & s'estant donné à cognoistre, recueillit ceux qui auoient esté de son parti : puis vint assieger ses freres retirez à Vienne, pour l'heure chef du Royaume de Bourgongne: les habitans de laquelle se rendirent aisement à Gundebaut, qui dés son arriuée fit couper la teste à Chilperic, par luy estimé son ennemy plus que son frere, & ietter en la riuiere sa femme, ayant vne pierre au col. Mais Gundemar retiré dans vne tour, ne voulant se rendre, y fut bruslé. Or Chilperic laissa deux filles, l'vne nommée Macutine, qui entra en Religion: & l'autre tres-belle appellée Clote, demeura pres son oncle. Le voisinage des François & Bourguignons, faisoit que les Roys se visitoient souuent par ambassades, de sorte que ceux de Clouis voyans Clote si belle, en firent rapport à leur Roy, ieune, & qui estant à marier eust desir de l'espouser. Et neantmoins pource qu'elle estoit Chrestienne, comme aussi les Bourguignons (toutesfois vne partie de l'opi-

mion d'Arrius) il voulut premierement sonder la volonté de la fille, se doutant bien, que s'il la faisoit ouuertement demander, Gombaut (qui n'auoit aucune volonté de telle alliance, ne mettre la fille de son frere par luy occis, en la main de si puissant Roy) eust prins couleur de la refuser, sous ombre de la diuersité de religion: estans les François encores Payens. Clouis dōc esmeu tant de la beauté de ceste Princesse, que pour auoir occasion (dit le vieil Chroniqueur) de conquerir la part que feu Chilperic auoit en Bourgongne, enuoye au pays secrettement vn sien familier nommé Aurelian; lequel, si vous croyez Fredegaire, approchant du palais de Gombaut laissa en vn bois ses gens; & vestu en mendiant, essaya de voir Clote, qu'il d'auanture il trouua allant à l'Eglise, pource qu'il estoit Dimanche. En cest estat, il se mit à l'entrée comme les autres pauures, & attendit la fin des Messes, car lors on les appelloit en pluriel. Lesquelles finies, Clote au sortir, & suyuant sa coustume, donna l'aumosne aux pauures: & Aurelian qui desiroit se faire remarquer, voyant sa main tirée de dessous son manteau, la luy baisa. Dequoy la pucelle honteuse, & songeant qui pouuoit auoir donné telle hardiesse à ce mendiant, l'enuoya chercher. Puis quand il fut venu, luy en demanda l'occasion. Aurelian respondit que le Roy Clouis aduerti de sa beauté, l'auoit enuoyé pour sçauoir si elle le voudroit à mari. Clote esmerueillée qu'vn tel message luy fust porté par vn homme de la qualité qu'il sembloit par son habit, fit quelque difficulté de le croire, & luy dit: qu'estant Chrestienne, elle ne pouuoit espouser vn payen: Mais soit qu'elle fust vindicatiue de sa nature, ou qu'elle eust esperance de gaigner à la Chrestienté vn tel Roy, elle se laissa persuader: apres qu'Aurelian luy eut promis que Clouis feroit toutes choses pour son amour: & là dessus pour arres de son mariage, elle reçoit vn anneau, qu'elle trouua moyen de mettre entre les ioyaux de son oncle, tenant au surplus secrette sa pensée. Telle menée sembleroit bien froide, & sentir son ieune homme, tel qu'estoit Clouis, si la simplicité des François de ce temps là ne l'excusoit. Quelque tēps apres Aurelian retourné en Bourgongne, pour demander à Gombaut Clote sa niepce, que Clouis auoit fiancée: le Roy estonné, pource (dit Aymon) que les Bourguignons n'ont pas accoustumé de faire les choses sans deliberation, assemble ses principaux conseillers; & ayant cognu la verité du fait par la bouche mesme de Clote, de crainte que ce ne fust occasion de guerre auec le Roy François n'osa pas refuser sa niepce: mais esperant à l'aduenir contracter amitié auec luy (couurant son courroux present d'vn visage ioyeux) promit de la bailler. Alors (dit Fredegaire) les ambassadeurs ayans offert vn sold & vn denier, suyuant la coustume des François, la fiancerent pour Clouis. Ceste coustume d'offrir de l'argent en fiançant les filles, semble auoir esté principalement obseruée par les Septentrionaux; cōme vne forme d'achapt imaginaire, ainsi que l'As Caian Romain, & meriteroit vn plus long discours, qui la voudroit esclaircir: & possible que l'offrande de treze deniers que nous faisons à la Messe de nos espousailles, en est vn reste. Gombaut donc ayant fait vne assemblée des siens à Chalons, liure incontinent sa niepce aux ambassadeurs François, sans luy faire pour lors aucune part des thresors de son pere; combien que depuis vne grande partie luy

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ. fut rendue, à la solicitation d'Aurelian: qui l'an CCCCLXXXIX, ou XC, l'amena à Soissons, où elle espousa Clouis, ja pere d'vn fils nómé Theodoric, ou Thierry, qu'il auoit eu d'vne concubine, ou femme Payenne. Le vieil Chroniqueur,
490. & apres luy Aymon, disent que Clote sortant de Bourgongne & approchant de la frontiere de France cómanda qu'on la troussast sus vn cheual, se doutant, que son oncle la feroit suyure, comme il aduint: mais elle eschappa, commandant aux François qui estoient venus la querre, piller & mettre le feu par les terres de Gombaut son oncle: comme ils firent aussi tost. Dont la Royne ioyeuse leuant les mains au ciel, remercia Dieu de voir le commencement de la vengeance de la mort de son pere, toutesfois par vne colere, qui à mon aduis n'estoit gueres Chrestienne: mais declarant le naturel de ceste femme. Quelque temps apres elle accoucha d'vn fils, lequel nommé Ingomer au Baptesme, mourut estant en Aubes, c'est à dire, dans le temps que les nouueaux baptisez estoient lors encores vestus de blanc. Clouis en fut tres-marry; & se plaignit à sa femme que l'enfant estoit mort pour l'auoir baptizé au nom de Iesus Christ. Toutesfois la Royne en eut vn autre: lequel encor baptizé & nommé Clodomer, tomba malade. De quoy le Roy fasché, & disant qu'il mourroit comme son frere, l'enfant recouura sa santé par les prieres de Clote, laquelle incessamment solicitoit Clouis de renoncer à ses Idoles: & dont il s'excusoit; remonstrant l'estat de son Royaume, & comme les François y estoient contraires. Or Clouis guerrier de nature, ne demoura longuement en paix: car si vous croyez Sigebert & Nangis, qui l'a suyui, il conquit
495. Toringe l'an CCCCXCV, & XCVI, ayant eslargi son Royaume iusques à la riuiere
496. de Seine. Celuy d'apres il l'aggrandit iusques à celle de Loire. Puis l'an CCCC
498. XCVIII. il prit Melun, qu'il bailla en fief audit Aurelian son principal conseiller: le faisant Duc & gouuerneur de tout le pays d'enuiron. Encores comme ce Roy estoit aspre & ardent, nouuelle occasion de guerroyer se presenta. Car les Allemans sortis de leur pays (dit Auentin) sous la conduite d'Alaric
499. & Adelgerion leurs Roys, pour chercher habitation, vindrent l'an CCCCXCIX. assaillir les Sicambriens, peres & alliez des François, se iettans sur la seconde Germanie. Mais ie n'ay point leu en auteur du temps, que les habitás de ceste contrée fussent lors appellez Sicambriens; & toutesfois c'est tousiours la confirmation de mon opinion, que les Sicambriens furent peres de nos François, & que ceux d'alentour de Cologne estoient estimez Sicambriens, mesme du temps de Clouis; lequel ne voulant souffrir telle injure, & la consequence que la ruine de ses parens & alliez eust tiré maschant deuant de ses ennemis, qu'il rencontra en vn lieu prochain de Cologne, par les Romains anciennement appellé Tolbiac, que l'on pense auiourd'huy estre Zulg; où les deux armées furent rangées l'vne deuant l'autre. Siagre Roy du pays voisin de Cologne accompagnoit Clouis son parent, & lequel s'attendoit bien, veu les grandes forces qu'il auoit, de vaincre ses ennemis. Toutesfois voyant la resistance des Allemans, & comme plusieurs des siens estoient occis (& mesmes le Roy Siagre si fort blessé en la iambe, que le reste de sa vie il en porta le nom de Boiteux) tout estonné, & craignant de perdre la bataille, fut conseillé par

Aurelian (ainsi que dit Hincmar en la vie de Sainct Remy, & apres luy Floard aux gestes des Archeuesques de Rheims) de croire en Iesus Christ. Lors leuant les yeux au ciel, touché iusques au vif d'vne grande crainte, il s'escria : IESVS CHRIST, que Clote dit estre Fils du Dieu viuant, secourir les affligez, & donner la victoire à ceux qui esperent en toy, ie t'appelle deuotement à mon aide : que si tu me donne la victoire, ie croiray en ton nom, & me feray baptiser. Aucuns nouueaux adioustent : Aussi pource que mes Dieux ne m'entendent point, & me laissent quād ie les appelle, d'oresnauant tu seras mon IOVE. A ces paroles, vne nouuelle allegresse s'estant esleuée parmi les François, le Roy pousse auant, accompagné d'vne bonne trouppe de ieunesse par luy choisie pour la garde de son corps. Et faisāt de tous costez sonner trōpettes & clairons, cōme s'il eust receu nouueau renfort, il donne dedans ses ennemis. Lors Dieu voulant fauoriser les François, & les rendre Chrestiens, pour destruire le Paganisme & Arrianisme (ainsi qu'il est croyable) l'estat de la bataille se changea : car ceux qui de tous costez fuyoient, encouragez par leurs Capitaines, oublians le trauail de tout le iour, & la douleur de leurs playes, retournerent en leurs rangs, desireux d'effacer la honte de leur fuite par vn plus courageux effort. Dequoy les ennemis estonnez, & n'ayans pas assez viuement poursuyui leur pointe, premierement s'arresterent, puis chargez plus rudement, reculerent : & opiniastrement poursuyuis par les François, furent à vau de route. Deslors ce ne fut que carnage, principalement apres que les Rois Allemans eurent esté occis. L'on dit que ceste priere de Clouis ayant eu si bonne issue, depuis a serui à nos Roys de cri guerrier : & de mot pour r'assembler les gensdarmes, quand ils se sont trouuez aux batailles, mais auec peu de changement : car ils s'escrient, MON IOYE SAINCT DENYS : comme s'ils vouloient dire en brief, CHRIST que Sainct Denys a presché en Gaule, est MON IOVE : c'est à dire mon Iupiter. Et cōme tout se change auec le temps, ce MON IOVE s'est tourné en MON IOYE : par corruption de l'v de IOVE, en l'Y Grec de IOYE : ainsi que plusieurs escriuent : si ce n'est qu'on vueille dire, Christ est ma IOYE, d'autant que la raison de Grāmaire veult que IOYE soit nom feminin, & non pas masculin : comme il faudroit, si Monjoye estoit bon langage. Quant à moy, ie n'ay point trouué cecy parmi les Chroniques bien anciennes : & ne me souuient de l'auoir veu en autheurs precedans le regne de Louis les Gros, & toutesfois, il faut qu'il soit plus ancien : puis que le Roman de la conqueste de Bretagne la petite (escrit auant l'an M.CC.) en fait mention, ainsi que d'vn cri ja familier aux Roys François. Il est vray que les Romans, & principalement les auteurs de la conqueste de Ierusalem, le donnent aussi aux Princes François croisez.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Allemans sujets des François. Thierry Roy des Ostrogots sage Prince. Baptesme du Roy Clouis. La sainte Ampoulle. Les fleurs lis. Sacre & coronation des Roys de France.



CESTE victoire, estimée miraculeuse, pource qu'vne seule nation en auoit mis en route deux autres tant belliqueuses, & que s'estans sur le champ r'assemblées, elles auoient arraché la victoire des poings des Allemans victorieux, fut cause que les mesmes Allemans se sousmirent à la merci des François: aidez en cela par Thierry Roy des Ostrogots d'Italie; Prince estimé l'vn des plus sages qui lors portast courōne: & quant & quant bien allié de ses voisins: car il espousa Blanchefleur, que Iordain dit auoir esté fille de Clouis: ce qui n'est pas vray-semblable, veu l'aage du Roy François & de l'Ostrogot: & faut plustost croire, si tel mariage a esté, qu'elle estoit sœur, & auoit donné Theodetuse sa fille à Alaric Roy de Thoulouze: vne autre nommée Ostrogute, à Sigismond fils de Gombauld Roy de Bourgongne: & la fille de sa sœur nommée Amalberge, à Hermenefred Roy de Turinge. Thierry donc bien aduisé, & craignant la grandeur de Clouis, l'admonesta de se contenter d'auoir les Allemans pour sujets, puis qu'ils ne luy demandoient que la vie sauue. Que leurs Roys ayans esté occis en la bataille, & eux tuez en si grand nombre, l'orgueil de ce peuple auoit esté suffisamment chastié; qu'il se portast donc modestement en sa victoire; car s'il vouloit faire la guerre au reste, il donneroit à cognoistre qu'il ne les auoit encor entierement vaincus. Adjoutant d'autres paroles attrayātes & persuasiues, que l'on peut voir en sa lettre meslée parmi celles de Cassiodore Senateur Romain tres-sçauant; & qui seruit à l'Ostrogot comme de Chancelier, ou principal secretaire: lequel encores dit que le Roy d'Italie enuoya au Roy François vn iouëur de Cithare, quant & quant Chantre, ainsi que Clouis en auoit demādé vn. Les conditiōs octroyées aux Allemans, furent (si vous croyez Auentin) qu'ils nommeroient de leur corps vn Duc, lequel seroit tenu faire hommage aux Roys de France: ne pourroit porter le nom de Roy; ains seruiroit Clouis & ses successeurs, enuers tous & contre tous: & que Theudon fils d'Algerion, apres cest accord fut le premier Duc d'Allemagne. Clouis retourné en France victorieux, rencontra en la ville de Toul Sainct Vvast Euesque d'Arras, qui luy fist compagnie iusques à Reims: l'instruisant durant le chemin de ce qui appartenoit pour le confirmer au Christianisme, ainsi que dit la vie de ce bon Prelat. Et il y a apparence, que les Catholiques voyans Lantilde sœur du Roy, ja infectée d'Arrianisme, craignoient qu'il ne se laissast emporter à ceste opinion, plus approchans du sens humain: d'autant que le principal point de la creance de la Trinité gist en la Foy, & non en demonstration. Venus donc à Rheims, & receus en telle magnificence qu'il appartenoit à vn victorieux, & le Roy contant à sa femme

l'aduenture

L'an de Iesus Christ.

l'aduenture de la bataille de Tolbiac, Clote doutant (possible) que suyuant l'ordinaire des hommes (plusieurs desquels ne tiennent conte de Dieu qu'en aduersité) Clouis hors du danger n'oubliast le secours diuin; elle enuoye secretement prier Sainct Remi (le plus beau parleur qui fut lors, à l'opinion de Sidoine; & fort estimé d'ailleurs pour sa preud'hõmie) de venir trouuer le Roy, pour l'admonnester de croire en Dieu createur du ciel & de la terre, & en Iesus Christ son Fils. Il estoit question d'vn grand point d'estat: & falloit que les Catholiques prouuassent par authorité, doctrine, & bõne vie, la verité de leurs propositions, estranges à gens qui adoroient des Idoles. Aussi Dieu aydant le zele de Sainct Remy ce bõ Euesque n'oublia pas de faire son deuoir, & de presser le Roy de tenir sa promesse. Mais il s'excusoit, disant: Puis que Dieu souffroit tant de diuerses religions parmy le monde, l'vne plus que l'autre, bonnement ne pouuoit est[illegible]i tost commandée: ains pour l'asseurance & paix d'vn Royaume, volontairemẽt creüe. A ceste cause il falloit en parler aux François, sçauoir s'ils voudroient laisser la creance de leurs Dieux: car pour son regard, il estoit content de se faire Chrestien. Mais les Princes & Seigneurs appellez, auant que Clouis eust ouuert la bouche, ensemble vne partie du peuple (ja aduerti pourquoy l'assemblée se faisoit) s'escria d'vne voix: Nous renonçons aux Dieux mortels, Roy debonnaire; & sommes prests de suiure le Dieu immortel que Remy presche. Ces choses rapportées à l'Euesque, il fait (en grande ioye) tendre les places de l'Eglise de tapisseries peintes, & de courtines blanches: les fonds de Baptesme sont accoustrez, le baulme est espandu, des cierges odoriferents allumez, & tout est rempli d'odeur si douce, qu'elle sembloit diuine, ce dit Gregoire: afin (ce croi-je) d'attirer par telles ceremonies, ceux que tant soudain il ne pouuoit retenir par ses predications; d'autant que les belles ceremonies plaisent, & peuuent d'auantage enuers les ignorans & grossiers. Tout retentissoit de cris ioyeux, de sons d'instruments, batement de mains, & de toute sorte d'allegresse. La veille de Pasque venüe, voici le Roy qui le premier demanda Baptesme: lequel apres auoir fait publique confession de sa Foy, & recogneu vn Dieu en Trinité, fut admonnesté par Sainct Remy en ces mots: Desenfle ton col debonnaire Sicambrien (il vouloit dire l'orgueil: qui volontiers accompagne ceux qui n'ont la cognoissance de Dieu) adore ce que tu as bruslé, & brusle ce que tu as adoré: & ie croy qu'il entend les Temples Chrestiens bruslez par Clouis Payen; car il n'y auoit encores point d'images sur les Autels de nos Eglises. Puis il fut baptizé au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit: & arrousé du Chresme sacré, auec le signe de la Croix. Emil dit que lors son nom de Clouis, luy fut changé en Louis: mais ie ne sçay où il l'a trouué, car l'vn vaut l'autre. Il y eut bien trois mil hommes de guerre baptisez auec le Roy; outre les femmes & petits enfans, comme dit Floard: le plus remarquable desquels fut Lisoye, qu'on dit auoir esté Seigneur de Montmoréci: qui le premier des Barons François (ainsi s'appelloient alors les hommes d'honneur, n'estant pas encores ce mot pris pour nom de dignité de fief) apres le Roy se ietta dans la cuue des fonds: laissant à ses successeurs l'occasiõ de crier en guerre, Dieu ayde au premier Chrestiẽ. Entre autres, Albofle de (qu'A-

L'an de Iesus Christ.

uétin dit signifier, tousiours pure & nette, & nos Chroniques l'appellét Blanchefleur) sœur du Roy; laquelle mourut bien tost apres. Mesmes Lantielde reiettant ses docteurs Arriés, fut baptisée à la Catholique, ce dit Æmil: toutesfois la plus part de l'armée qui ne voulut encores receuoir le Baptesme, se retira sur la riuiere de Somme; auec le Roy Ragnachaire. C'est grand cas, que Gregoire Archeuesque de Tours (nay au plus tard XL. ans apres ce Baptesme) oublie le miracle de la saincte Ampoulle. Et toutesfois, Hincmar qui fut Archeuesque de Reims l'an VIII. C. LXV. & a escrit la vie de S. Remy, laquelle il tira d'vn liure si vieil (cóme il dit) qu'à peine on le pouuoit lire, recite que la presse fut tresgráde lors du Baptesme de Clouis; & que le Chresme ne pouuát estre apporté par ceux qui en auoiét la charge, vn pigeó (ou le S. Esprit en ceste forme) apporta vne fiolle, à ceste heure-là appellée Ampoulle (du mot anciē *Ampulla*, faite comme vne fiolle) pleine d'huile; de laquelle Clouis fut oinct. Et le mesme Hincmar au coronnement de Charles le Chauue (declaré Roy de Lorraine en la ville de Mets, l'an VIII. C. LXIX) repete que ce Chresme auoit esté enuoyé du ciel: qu'il en auoit encores; & que d'iceluy le Pape Zacharie sacra l'Empereur Louis Debonnaire, quand il le couronna à Reims. Aymon & les autres venus depuis, ont eu ceste mesme opinion. Et comme vn miracle vne fois creu donne place à vn autre, l'on adiouste qu'vn Ange apporta l'escu d'azur semé de fleurs de lis d'or, pour seruir à Clouis au lieu du sien, qui estoit de Sinople, à trois Crapaux, ou Grenouilles de sable: ou d'argent, à trois diademes de gueules, comme dit Æmil: voire aucuns pensent que l'Abbaye de Ioye en val, qui est en la forest de Laye, pres Sainct Germain Chasteau Royal voisin de Poissy, soit fondée pour memoire de ce miracle; pource qu'il s'y monstre vne fontaine, où l'escu à fleurs de lis fut reuelé à vn Hermite. Toutesfois ceste Abbaye n'est fondée que de l'an .... & ie n'ay point leu en pas vn auteur de marque ceste reuelation d'escu. Aussi les hommes de sçauoir, croient que les blasons & armoiries hereditaires sont plus modernes; ainsi que ie monstreray en autre endroit plus à propos. Mais il est bien certain que les couronnes des Rois François, furent iadis parées de fleurs de lis, ainsi que l'on voit au pourtrait de Henry le Faucónier, Roy de Germanie, regnant dés l'an 920. Si nos Chrestiens n'auoyent suyui beaucoup de ceremonies de la Religion des Iuifs, prinses du Vieil Testamét, ie penseroy' que ceste onction faite au Baptesme de Clouis eut donné occasion aux Roys (qui en ont depuis vsé) de l'imiter en leur coronnement: ne regardans pas que ce Roy fut oinct, pource qu'il estoit baptizé par vn Euesque Catholique: lequel suyuant la discipline de longue main gardée en ladite Eglise, vsa de Chresme: dont les Arriens ne tenoient conte, ce nous fait croire Gregoire, qui ne dit point que Clouis fust lors corónē; & aussi ie ne trouue que les siens fussent oingts à la declaratió de leur Royauté: ce qui me fait penser que l'onction des Roys (telle qu'elle se trouue dans le liure intitulé Pontifical Romain) soit plus nouuelle que ceste-cy de Clouis. Et neantmoins, l'Ampoulle est demourée en si grand' reuerence, qu'aucús de nos Roys derniers, ne s'estimerét pas estre vrays Roys & Seigneurs de France, iusques à ce qu'ils eussent esté oincts de l'huile qui est dedans; la faisant à ceste fin garder en grand' reuerence

dans l'Abbaye de Sainct Remy, qui est en la ville de Reims. Ce baptesme de Clouïs, aduint l'an cinq cens: par le calcul des ans que fait ledit Hincmar en son Epigramme de la translation qu'il fit du corps Sainct Remy. I'adiousteray, qu'en ce changement des François, nous deuons remarquer vn secret iugement de Dieu, qui ne voulut permettre qu'vn peuple tant addonné aux armes, fust si tost abbreuué de mauuaise doctrine: comme les autres Barbares sortis de Germanie, ou de Scythie. Aussi il y a grand' apparence, que l'instruction prise par Clouis en la religion Catholique, luy acquit vn merueilleux credit entre les Seigneurs Romains demeurez parmy les Gaules, lesquels tenans ce parti, ne pouuoient s'accorder auec les Vvissigots, generalement de l'opinion Arrienne: comme aussi les Rois de Bourgongne, & aucuns de leurs sujets. Tellement que les Gaulois Romains par ceste creance vnis aux François, auancerent la grandeur & puissance des Roys Clouiens: laquelle continuant sous les Charliens, fut cause de garentir le Septentrion de l'heresie Arrienne: qui est vn fait de nos François digne d'estre remarqué, & recongneu par nos voisins, pour honorer la memoire des Roys François augmentateurs de la Foy Chrestienne.

L'an de Iesus Christ. 500.

CHAP. XIX.

Quelle estoit la creance des Gaulois en ce temps là, Et comme le Christianisme y entra. Quels Euesques principaux y planterent la doctrine Chrestienne. Et l'origine de plusieurs ceremonies Ecclesiastiques.

EN ce lieu, ie penseray faire mon deuoir si ie recite sommairement comme la foy Chrestienne s'est accreuë en la Gaule. Et pource que ie n'ose asseurer qui le premier l'y apporta, veu que les Prouençaux soustiennent la Magdelaine & le Lazare auoir presché en leurs pays, & que ceux de Vienne disent auoir esté persecutez estant Sainct Irenée Euesque de Lyon, ceux de Tréues, que Paterne leur fut enuoyé par Sainct Pierre: à ceste cause, ie diray (apres Sulpice Seuere, disciple de Sainct Martin) qu'ayant esté bié tard receuë deça les monts, les Chrestiens y commencerent d'estre martyrez durant la cinquiesme persecution, qui aduint en l'Eglise sous l'Empereur Marc Aurelle, c'est à dire enuiron l'an de nostre Seigneur CLXX, quand Photin Euesque de Lyon, Vetius Epagat Gaulois, & autres Chrestiens hommes & femmes furent executez à mort, bruslez, mangez des bestes cruelles & farouches, nourries pour le plaisir, & donner passetemps au peuple, qui les voioit aux Theatres & Cirques deschirer, ou combattre les criminels: & entr'autres les Chrestiens, lors mal traittez pour la parole de Dieu. Mais il y a de l'apparence, que la paix que l'Eglise eut par vingthuict ans depuis l'Empereur Seuere (qui fit la sixiesme persecution & mourut l'an deux cens douze) peupla la Gaule de Chrestiens, iusques à la septiesme persecution de l'Empereur Dece: sous lequel nous trouuons en Gregoire de Tours, que sept preud'hommes fu-

L'an du Iesus Christ. rent enuoyez en Gaule (il ne dit point d'où, & il est à croire que ce fut de Rome ia bien garnie de Chrestiens) pour y prescher; estant Consul ledit Dece & Gratus: c'est à dire l'an deux cens cinquante & vn. Car lors (si vous croyez ledit auteur) la ville d'Arles eut Trophime pour son premier Euesque: Paul fut enuoyé à Narbonne, Saturnin à Toulouze, Martial à Limoges, Stremon en Auuergne, Gatian à Tours, Denys à Paris. Quant à Denys apres auoir enduré plusieurs tourmens, il eut la teste couppée: Saturnin lié aux pieds d'vn farouche Taureau, fut precipité du Capitole de Thoulouse: apres auoir prié Dieu que iamais citoyen de ceste ville n'en peust estre Euesque. Ce que Gregoire de Tours remarque iusques à son temps n'estre aduenu. Les autres ayans acquis grand troupeau, gaigné des hommes & basti des Eglises par la Gaule moururent en paix. Il se trouue qu'vn de leurs disciples venu à Bourges y prescha, & s'estant addressé à Leucade Senateur Romain le conuertit: & par ses prieres & de ses compagnons, obtint la maison de ce Gentil-homme, en laquelle fut bastie l'Eglise portant le nom de Sainct Estienne, qui auiourd'huy est la principale de ceste ville. Il est croyable que le nombre des Chrestiens s'accreut audit pays, iusques à la grand' persecution faite sous Diocletian: lequel ayant rempli, ou teint de sang tout le monde, pensant estouffer la religion Chrestienne, fit aussi la guerre aux Bagaudes Gaulois: non tant pour leur rebellion, que pour leur Christianisme. La persecution cessée quand Constantin vint à l'Empire, plusieurs suyuirẽt la Religion du Prince, ainsi qu'il aduient ordinairement. Aussi fut-ce chose merueilleuse, combien la Chrestienté s'aggrandit par tout le monde, à l'exemple de l'Empereur. Toutesfois, la paix & l'ayse des Chrestiens, leur causa vn plus dangereux mal que le Martyre, par le moyen de l'heresie d'Arrius: qui disoit & preschoit, que le Pere auoit fait le Fils pour enseigner le monde, lequel par sa propre puissance, auoit esté fait de rien vne nouuelle & autre substance, nouueau & autre Seigneur; & qu'vn temps fut, qu'il n'y auoit point de Fils. Ceste heresie, neantmoins fut condamnée du temps de Constantin le grand, en vn Concile & assemblée faite à
326. Nice d'Asie, le xix. du mois de Iuin l'an trois cens vingt & six de Iesus Christ, où se trouuerent trois cens dix-huict Euesques: qui fut le premier Concile vniuersel des Chrestiens: & là resolu, que le Fils estoit d'vne mesme substance que le Pere: & i'entens dire Consubstantiel, ainsi que nous le chantons en nostre Creance: & les Grecs l'interpretans, disent *Homousios*. Les Arriens n'oserent publiquement contredire à ce qui auoit esté conclud contre leur doctrine: mais pensans n'auoir vn plus fort ennemy qu'Atanase Euesque d'Alexandrie, & Iurisconsulte; ils le font bannir en Gaule, où il demeura pres Mesmin Euesque de Tréues. Ce bannissement engendra encor plus grand different: & en furent les Euesques assemblez en Arles & Beziers. Toutesfois les Arriens ayans la grace de l'Empereur Constance trouuerent moyen de faire semblablement bannir Sainct Hilaire Euesque de Poictiers, qui fut ennoyé en Phrygie (auiourd'huy faisant partie du pays de Natolie) l'an CCCLV. auquel estoient Consuls Arbice & Lollian. L'absence d'vn si bon Euesque, & autres ses semblables, troubla fort l'Eglise Gauloise. Car les Arriens fauorisez de

Constance firent assembler à Rimini ville d'Italie, iusques à six cens Euesques, *L'an de Iesus Christ.*
dont il y en auoit plus de quatre cens des prouinces d'Occident : là où non pas droitement, mais par interpretation ils font renuerser la creance de la Trinité accordée à Nice. S. Hilaire aduerti que les Euesques Occidẽtaux auoient esté abusez, & que l'Empereur à la suscitation des Arriens, forçoit les Oriẽtaux à receuoir ceste mauuaise doctrine, se trouuãt lors en Constãtinople, soustenoit les deputez du Cõcile de Seleucie, qui auoit tenu contre celuy de Rimini, & presenta trois requestes à l'Empereur, par lesquelles il offroit respondre & disputer de sa foy deuant ses aduersaires. Ce que les Arriens refuserent tout à plat: & au contraire, comme s'il eust esté cause & semence de discorde entre les Orientaux, il luy fut enioint retourner en Gaule, sans autrement luy remettre son ban. Estant donc de retour quatre ans apres son bannissemẽt, pource qu'il sembloit qu'on ne deuoit communiquer auec ceux qui auoiẽt souscrit au Concile de Rimini, il fit souuent assembler les Euesques Gaulois, & condamner les articles dudit Concile de Rimini, redressant l'Eglise en son ancien estat. Saturnin Euesque d'Arles (homme meschant & d'esprit malin) luy resistoit: toutesfois, tant pour son heresie, qu'autres tres-mauuais actes & crimes, dont il fut conuaincu, on le chassa de l'Eglise & cõmunion des fideles: de sorte que la puissance du parti contraire fut rompue, ayant perdu ce chef. Paterne Euesque de Perigueux, qui estoit aussi mal-aduisé que l'autre, & ne vouloit cõfesser sa faute, fut osté de son estat de Prestrise, & l'on pardõna à ceux qui l'auoiẽt suyui. Les autheurs de ce temps tiennent pour certain, que par la vertu de S. Hilaire seul, les Gaules furẽt lors deliurées de la tache d'heresie, demourãs en ceste paix par longue espace, & iusques à sa mort, qui aduint enuiron l'an 372. estans les Egli- 372.
ses depuis gouuernées par de bons Pasteurs, & principalement par S. Martin Euesque de Tours, hõme pareil aux Apostres ce dit le mesme Sulpice. Depuis ceste reformation, il ne se trouue que l'Eglise Gauloise ait varié en sa doctrine, iusques à la venuë des Vandales & Vvissigots; lesquels abbruuez de l'opinion Arrienne, trauaillerent fort leurs suiets, & principalement du temps d'Eoric Roy de Thoulouze, qui chassa de leurs sieges plusieurs Euesques de Gascõgne, ainsi que i'ay dit. Toutefois il y auoit si grande quantité & de bons & sçauans Prelat en tout le reste de la Gaule, que non seulemẽt le pays hors de l'obeissance des Gots, mais encores celuy qu'ils tenoient estoit sain, & conserué par l'authorité de ces Euesques, presques tous issus de nobles maisons, ou tres-eloquẽs. Aussi les Nobles, mal traittez pour leurs richesses, & le plus souuẽt chassez de leurs maisons, ou tuez par les estrangers, enuieux de leurs biens, estoient contraints (comme dit Sidoine escriuant à Hecdice) quitter & laisser leur pays, ou perdre leurs cheueux : c'est à dire fuir, ou se faire d'Eglise. Ce qui en partie, fut cause des grandes richesses, que dés lors mesme tindrent les Ecclesiastiques. Ie ne reciteray point les particularitez de la creance des Gaulois qui lors viuoient : car elle n'estoit autre que la generale des Chrestiens : dés ce temps temps-là nommez Catholiques; pource que l'Eglise estendue par toute la terre, generalement confessoit vn Dieu en Trinité, createur de toutes choses, compris sous les personnes du Pere, Fils, & Sainct Esprit. Le fils qui sous le

L'an de Iesus Christ.

nom de Iesus Christ, fait homme, auoit par sa mort effacé le peché d'Adam, & racheté l'humain lignage d'eternelle damnation: le Sainct Esprit procedant de l'vn & de l'autre. Encores parleray-ie moins des ceremonies qui lors s'obseruoient; pour la diuersité qu'en cet endroit lesdites Eglises ont gardé, selon qu'il a pleu aux Euesques, & la necessité du temps, ou bien-seance des lieux, les a contraincts permettre au peuple, tenãt encores du Paganisme: que nos Euesques tournoient le mieux qu'ils pouuoient à l'honneur du vray Dieu. Nourrissans de laict (comme dit l'Apostre) le mesme peuple, qui ne pouuoit si tost estre rangé à la vie austere des vrais Chrestiens. Aussi fut-ce en ce temps-là, que l'on commẽça de peindre les Tẽples d'histoires, prinses du Vieil & Nouueau Testament. Et pour parer aux reproches que les Payens faisoient aux Chrestiẽs (disans, que depuis leur venue & mespris de l'ancienne Religion, tout malheur estoit arriué au monde, tant de guerre, que peste & famine, estans les saisons dessaisonnées pour la publique impieté) nos Chrestiens voulãs monstrer qu'ils auoient soin de la chose publique, au lieu de *Peruigilia*, & *Lectisternia* des Payẽs, se resiouyrent aux veilles & anniuersaires des Martyrs. Au lieu de *Februa*, *Vinalia*, *Robigalia*, *Ambarualia*, festoyerent la Purification, les Brandons, firent des Processions, Rogations, & Letanies: esquelles on appelloit nostre Seigneur Iesus Christ & les Saincts, au lieu de Iupiter & les autres faux Dieux des Payẽs. Car l'on void bien par les escrits de ce tẽps-là, que les Ecclesiastiques employoient tous moyens pour gaigner des hommes à Iesus Christ, se seruans d'aucunes des ceremonies Payennes, aussi bien que des pierres de leurs Temples demolis: & lesquelles employées aux bastimens de nos Eglises, n'estoiẽt plus membres d'Idoles. Ioint aussi que les Religions ne doiuent pas estre tant simples & nuës, que demeurans sans couuerture, chacun de premiere entrée les puisse voir iusques au fonds, puis qu'elles n'auroiẽt assez de maiesté, & ne differeroiẽt des autres communes actions des hommes: qui est la cause pourquoy elles doiuent estre demenées, & (par maniere de dire) cogneuës & separées, par quelque notable marque d'honneur & de reuerence, qui laisse aux cœurs deuots vne saincte, mais ioyeuse & aggreable horreur (ou plustost crainte) de la Diuinité, laquelle aide à contenir le peuple simple, trop insolent quand il se void tant priué & familier de ce qu'il a pensé estre par dessus luy. Mais aussi d'en amasser, & entasser tant que l'on ne puisse cognoistre où gist le principal Cult & reuerence d'icelle, c'est tout de mesme, que si l'on chargeoit iusques sus le bout du nez vne belle femme, de bagues & pierres precieuses; ou qu'on la couurit d'vn sac de drap d'or, frisé de perles & diamants, qui empeschast de voir les beaux traicts de son visage, & la proportion de ses membres. D'autant que l'on pourroit dire de telle glorieuse, qu'elle seroit tres-riche, & non pas aggreable, ne belle. Que si les ceremonies sont les cerueaux qui tienent les douues du vaisseau plus serrées; ie respons, que l'on n'en couure pas entierement le tonneau: pource que la despence seroit inutile, puis qu'vn moindre nombre suffit à la conseruation de toute telle pretieuse liqueur qu'on y voudroit mettre. Soyons donc deuotieux, & non superstitieux: religieux, & non bigots: c'est à dire, craignons Dieu comme nostre pere, & non comme vn cruel

tyran. Or d'autant que mon liure parle des Antiquitez de Gaule & de France, i'ay cuidé que ce n'estoit sortir hors de mon propos, d'adiouster ce mot de police Ecclesiastique, comme tres-important à la cognoissance de l'estat de nos predecesseurs, pour ce regard me reseruant autres endroits, pour cognoistre l'origine de chacune ceremonie, quand loccasion s'en offrira. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. XX.

Les Verdunois rebelles. Clouis appellé par Godegisille Roy Bourguignon, vint faire la guerre à Gombaut l'autre Roy de Bourgongne, lequel vaincu, s'enfuit en Auignon, puis ayant composé auec luy, vient assieger son frere dans Vienne & le print. Amasse les anciennes Loix des Bourguignons appellees Gombettes de son nom.

POUR reuenir à l'histoire & faicts de nos François, ceux de Verdun s'estans rebellez au mesme temps, le Roy Clouis mena son armée deuant leur ville. Mais comme les Perrieres & Mangoneaux (c'estoient instruments de guerre pour baterie) estoiét prests de batre les murailles, & d'agrauãter les maisons de la cité, Euspice qui en estoit Archiprestre (ie croy Euesque) obtint pardon pour les habitans, qui se rendirét: & tost apres le Roy François desireux de venger la mort du frere de sa femme, ou (comme dit Gregoire) inuité par l'vn des deux Roys de Bourgongne, s'apresta pour chasser les Bourguignons du pays qu'ils tenoient en Gaule. Le Royaume Bourguignon estoit lors entre les mains de deux freres, l'vn nommé Gõbaut, & l'autre Godegisille, qui tenoient le territoire d'Augstun, la franche Comté, Soüisse, & le pays qui est au long de Saone & Rhosne, auec la prouince de Marseille. Ces freres, suyuãt l'ordinaire de tous ceux qui ont esgale puissance en vn mesme pays, entreprenoiét l'vn sus l'autre: iusques à ce que Godegisille esmeu des victoires de Clouis, & cuidant par l'alliãce & reputation d'vn si grãd Roy que Clouis chasser son frere, depesche vne ambassade secrette vers le Roy de France, luy offrir de payer tous les ans tel tribut qu'il voudroit luy demãder, s'il le venoit aider à destruire son ennemy plustost que son frere. Clouis accepta volõtiers l'offre, qui auec la honte d'autruy, le pouuoit agrãdir & vẽger, luy promettãt secours: & à iour nommé vint contre Gõbaut. Lequel ignorãt la menée de son frere, il le semond de s'armer contre les François ennemis cõmuns, & qui entroiẽt en leurs pays, disant, qu'ils se deuoient appointer ensemble, de peur, que separez ils ne fussent desfaits, cõme les autres nations: estãt l'intention des François de conquerir le Royaume Bourguignon. Godegesille respond aux ambassadeurs, qu'il viẽdroit. Mais quãd les trois armées furẽt assemblées pres Dijon, pour dõner la bataille sus la riuiere Oscare (auiourd'huy appellé Ousche) Godegisille se ioignit à Clouis, & fut cause de mettre en route l'armée de Gombaut; lequel s'appercevant de la tromperie de son frere, s'enfuit vers le Rhosne, & se sauua

L'An de Iesus Christ.

en Auignon. La bataille gagnée, Godegesile apres auoir promis vne partie du Royaume à Clouis, retourne en triôphe à Vienne, côme s'il eust ia côquis toute la Bourgongne. Et Clouis renforçât son armée, poursuyuit Gôbaut qu'il essaya faire sortir d'Auignô, afin de le tuer. Ce Roy Bourguignon estoit lors accôpagné d'vn vaillant & sage Seigneur nômé Aredie (c'est Irier) qui luy auoit amené du secours du costé d'Arles, auquel le Roy descouurit sa crainte, & demâda côseil en telle necessité. Irier fut d'aduis qu'il failloit essaier d'appaiser la fureur de Clouis, offrât de s'y employer soy-mesme; & que le Roy de son costé (en attendant que Dieu eust prins sa cause en main) ne fit difficulté d'obeir à la volôté du victorieux, qu'il esperoit moderer. Ce côseil approuué, Irier se retire vers Clouis, & le prie vouloir le receuoir entre les siens; promettât luy estre fidele. Le Roy François vit bien volôtiers le gentil-homme Bourguignon, car il estoit de bel entretien, ioyeux en paroles, & outre cela hôme de côseil, secret & droit en iugement. Or soit que Clouis s'ennuiast de demeurer deuant Auignon
» plus lôguemét qu'il ne pésoit, ou pour quelqu'autre raison, Irier print occasiô
» de luy remonstrer; qu'il perdoit téps à gaster le pays & couper les bleds, vignes
» & oliuiers, sans autrement endômager l'ennemi retiré en lieu fort, & lequel il
» n'auoit moyen de contraindre de sortir de la ville, ou la forcer. A ceste cause, il
» luy conseilloit faire sçauoir à Gôbaut, que s'il luy vouloit payer tribut tous les
» ans il leueroit le siege; & où il n'y voudroit entendre, qu'il poursuyuist la guerre viuement. Cela pleust à Clouis; & Gôbaut s'accorda de payer contét le Tribut (qui n'est declaré) promettât le continuer tous les ans; liberalement accordât toutes choses, pour tât plustost réuoyer les Frâçois. Là dessus le siege est leué, & Clouis remeine arriere son armée, laissant à Godegesille cinq mille François. Gôbaut renforcé par la retraite de Clouis, reprit courage, & n'eut plus desir de payer le tribut promis. Au côtraire assemblant son armée, il vint assieger son frere retiré à Vienne; deuât laquelle il demeura si longuement, que les viures commécerent à faillir au pauure peuple. Lors Godegisille craignât que les bouches inutiles retenues dauantage, n'amoindrissent les viures qu'il gardoit pour soi & ses soldats, & que faute d'auoir à manger ne le contraignist à se rendre, il fait mettre dehors toute la populace, parmi laquelle se trouua aussi le maistre Fontenier, qui auoit la principale charge du côduit d'eau entrant en la ville. Cestuy-ci marri d'auoir esté chassé, tout coleré se retire vers Gombaut, & luy declare le moyen de prendre Vienne, & se venger de son frere. L'aduertissement trouué bon, le Fontenier mene les soldats dans le canal, accompagné de plusieurs garnis de pics, pinses de fer, & marteaux pour leuer vne grosse pierre, posée à l'endroit où le conduit touchoit les murailles. La pierre aisémét leuée, ou rompue par le Fontenier experimenté en telles choses, partie de l'armée de Gombaut entra dans le conduit, & vint bien auant en la cité; là où cependant que les habitâs esmeus d'vn faux alarme & assaut, courét à la muraille se defendans auec le traict, ils se trouuerent assaillis par derriere, de ceux qui estoiét entrez par le canal; lesquels pour encor dauantage estonner les citoyés, firent du milieu de la ville sonner par les trompettes ville gaignée, & victoire. Dont les assiegez esperdus, quittent leurs deffenses, & les gens de Gombaut apres

apres auoir enfoncé les portes, s'espandent de tous costez, & tuent ceux qui firent resistance, par eux batus deuant & derriere: Godegisille mesme, comme il fuyoit quant & les autres en vne Eglise, fut occis auec l'Euesque qui estoit Arrien. Quant aux François que Clouis luy auoit laissez, ils se retirerent en vne tour, laquelle Gombaut deffendit d'assaillir. Mais les ayant faits prisonniers, il les confina au païs de Thoulouze, les enuoyant au Roy Alaric. Et apres auoir tué les Senateurs (c'est à dire les nobles Romains) & Bourguignons partisans de Godegisille, il mit en son obeissance toute la contrée aujourd'huy nommée Bourgongne. Puis s'apperceuant que les Gaulois Romains faschez de la tyrannie des Bourguignons, appelloient les François ausquels ils sembloient tendre les bras; pour le soulagement de ses sujets, & gaigner le bruit d'aimer la iustice, il publia des ordonnances que l'on a depuis appellées la loy Gombette. Ces guerres de Bourgongne, qui commencerent enuiron l'an cinq cens vn, 501. durerent quelques années, & aucuns nouueaux historiens recitent, que Clouis retourna en Bourgongne, de laquelle il chassa Gombaut, & le contraignit se retirer vers les Vvissigots. Et Procope adiouste, que Theodoric Roy des Ostrogots, eut sa part du Royaume de Bourgongne, suiuant la conuention faite auec Clouis: lequel (si vous croyez Æmil) print tout ce qui estoit deçà la Saone, & en iouït: mesme par l'accord faict auec Godegisille.

L'an de Iesu Christ

CHAP. XXI.

Alaric Roy Vvissigot, faintement recherche l'amitié de Clouis. La ceremonie de toucher la barbe. Les Gots ayans outragé l'ambassade de Clouis, sont condamnez en amende enuers luy, par Thierry Roy des Ostrogots, arbitre du differend. Clouis se preparant à la guerre contre les Vvissigots: enuoye au sepulchre de Sainct Martin de Tours en demander l'issue. Il gaigne la bataille de Vouglé.



AVQVEL temps, Alaric Roy des Vvissigots, considerant comme Clouis s'aggrandissoit en telle sorte, voulut estre son amy. Et l'an v. c. vi. (au compte de Sigisbert) luy enuoya des 506. ambassadeurs, le prier de demeurer freres; & qu'ils se vissent en quelque lieu. La veüe accordée, ils s'assemblerent en vne Isle de la riuiere de Loire, pres Amboise lors villette, & maintenant vn tresbeau chasteau Royal, assis en Touraine: où ils se promirent amitié, & banqueterent ensemblement. En ce temps plusieurs habitans des Gaules, voyants que les François suiuoient la religion Catholique, les desiroient auoir pour maistres. Dequoy s'estans apperceus les Rois de Bourgongne, & des Vvissigots, ils en traittoient plus mal les Ecclesiastiques Catholiques de leur païs, de sorte que Quintian Euesque de Rhodez soupçonné de tenir ce party, fut contraint par vne sedition sortir hors, luy estant reproché qu'il souhaittoit que les François deuinssent Seigneurs de sa

L'an de Iesus Christ. ville. Au moyen dequoy, ce bon Prelat se retira en Auuergne pres Euphrasie Euesque de Clermont. Il faisoit assez mal à Clouis, de voir les Gots (Arriens comme les Bourguignons) commander en la Gaule, depuis les monts Pyrenées iusques à la riuiere de Loire: & pource, il cherchoit honneste couuerture de leur faire la guerre, tant pour reduire leurs sujets à la vraye religion, que pour conquerir leurs terres. Sus telle fantasie, il se presenta vne occasion assez raisonnable pour couurir son ambition. Clouis auoit enuoyé vers Alaric vn Ambassadeur nommé Paterne, traitter d'aucuns articles touchant la paix, & l'accord nagueres fait entr'eux: ensemble pour sçauoir en quel lieu ils se pourroient voir, & aduiser aux affaires des deux Royaumes, & encores afin que le Roy Alaric touchast la barbe du Roy François (si est-ce que si Clouis nay l'an 469. auoit 37. ans) suiuant la façon lors gardée en adoption spirituelle ou legale: ce qui m'est difficile à verifier en cest endroit: si l'on ne veut dire, que le Roy Got n'ayant point de fils legitime, (ains seulement vn de sa fille, encores bien petit, ainsi que dit Procope) voulut s'appuyer des François. Mais outre qu'il n'est pas croyable que le Roy Got voulut tant auantager les François, que le faire son heritier, il se presenta vne autre doute: c'est qu'Alaric Arrien, iamais n'eust voulu estre pere spirituel en la confirmation de Clouis, qui estoit Catholique: ou le Roy François l'estre d'vn Arrien: ce que ie laisse à desmesler à d'autres plus subtils, ou qui auront de meilleurs memoires. L'ambassadeur donc ayant fait entendre sa charge, le Vvissigot luy assigna la place, où se deuoit faire la veüe, disant qu'il ne faudroit de s'y trouuer. Et quand Paterne luy demanda si Clouis deuoit venir en grande ou petite compagnie, Alaric respondit que ce seroit auec peu de gens, sans armes: qu'il vouloit parlementer en ceste sorte; & pource, que les François s'y trouuassent en pareil equipage. Ces conditions accordées, Paterne retourne vers son Roy, l'aduertit de la volonté des Vvissigots: & là dessus, Clouis s'achemine vers Guyenne. Mais auant qu'arriuer au lieu du Parlement, il enuoya deuant le mesme Paterne, espier l'equippage des Vvissigots. Cestuy-cy trouuant le Roy Alaric, qui au lieu d'vn baston, tenoit en sa main vne petite piece de fer, dont l'on fermoit les portes; & tous ceux de sa compagnie garnis de semblables ferremens, le prenant par la main, luy demanda pourquoy il vouloit tromper son maistre, & les François venans souz bonne foy. Le Roy Got niant qu'il y eust tromperie de sa part, les paroles vindrent iusques à querelle: mais en fin ils tumbent d'accord, que ce different seroit jugé par l'aduis de Thierry Roy d'Italie; & que les deux Rois luy enuoyeroient leurs Ambassadeurs. L'Ostrogot, & les deux parties ouyes, ordonna que celuy de France comparoistroit deuant son Palais à cheual, la lance en la main: laquelle tenant esleuée, Alaric & les Gots jetteroient contre tant de deniers d'argent, que la pointe en fust cachée, & que toute la somme seroit baillée à Clouis. Les ambassadeurs retournez en leurs païs vers leurs maistres, les François approuuerent le iugement de Thierry: mais les Vvissigots dirent qu'ils ne pouuoient l'accomplir; & qui plus est, outragerent l'Ambassadeur François. Car ayans deffait le planché de son logis pres son lict, la nuict en se voulant leuer pour aller à ses affaires, il cheut, & se rõpit vn bras: en grãd danger

L'an de Iesus Christ.

de perdre la vie. Et lequel retourné en Frãce, apres auoir racõté ce qui luy estoit aduenu, donna occasion à Clouis d'assembler son conseil, où il remonstra, Qu'il n'y auoit esperance de faire accord asseuré auec les Vvissigots Arriens; & qui tous les jours adioustoient à leur impieté (reprouuée de la pluspart de la Chrestienté) leur ordinaire meschanceté & naturelle cruauté, ayans nagueres durãt la paix outragé ses Ambassadeurs, estimez saincts mesmes en temps de guerre, par toutes nations, voire les plus Barbares; & qui ne les tiennent pas pour ennemis, ains pour entremetteurs & moyenneurs de la paix. Or combien qu'il fust asseuré de la vaillãce des François, & n'eust besoin de les animer dauãtage, si les vouloit-il aduertir, qu'à ce coup assaillant les Gots, ils feroient la guerre aux ennemis de la Trinité: & quãd ceste occasiõ cesseroit, encores estoit-ce vne entreprise necessaire pour la conseruatiõ de l'estat François, puis qu'ils ne pouuoient asseurer leurs conquestes en Gaule, tant que les Vvissigots en tiendroiẽt vne si grande portiõ, & de l'Espagne: d'où estoiẽt tousiours sortis les meilleurs soldats Romains, depuis la Monarchie des Cesars. L'aduis du Roy approuué, & l'esperance que chacun auoit de s'agrandir par la conqueste de si riche pays que l'Aquitaine, il fut conclu de faire la guerre aux Vvissigots. Dont Thierry Roy d'Italie aduerty, depesche gens de tous costez vers les Rois voisins : pour les prier d'empescher ceste guerre: remonstrant au Roy Alaric, qu'il ne deuoit entrer en querelle contre Clouis: & ne falloit que les Vvissigots la cherchassent, ayans des-accoustumé le mestier des armes. Qu'il n'y auoit point encor de sang respandu, ny de place prise. Que c'estoit peu de chose des paroles, lesquelles se pouuoient oublier, & amender par l'entremise de leurs amis: & pource il le prioit de ne faire la guerre aux François cõtre son gré. Il escriuit à Clouis, qu'il s'esmerueilloit dequoy il vouloit guerroyer le Roy Alaric pour peu d'occasiõ. Qu'ils estoient en la fleur de leur ieunesse, & Roys de deux nations bien renõmées. Que les François & Vvissigots, auoiẽt acquis grãd hõneur durant la paix, si longuement gardée par leurs peres. A ceste cause, il le prioit de la vouloir entretenir, & remettre leurs differens au iugemẽt de gens estranges: le menassant de se declarer contre luy, puis qu'il ne pouuoit honnestement abandonner Alaric son parent. Clouis (ce dit Emil) ne luy respondit moins brusquement, luy escriuant ces mots: Ie n'ay cõtre Alaric autre rancune, que celle que raisonnablement vous voudriez que i'eusse contre vn, la maison duquel sert d'asseurée retraite à tous mes ennemis. C'est pourquoy vous ne deuez me destourner de luy faire la guerre, maintenant que ie suis par luy assailly. Et encor moins nous empescher de cõbattre corps à corps, si l'occasiõ s'en presẽte. Que si i'auoy deux mains dextres, de l'vne ie me deffẽdroy cõtre luy, & ie vous presẽterois l'autre desarmée pour vous obeir. Mais estãt sur le point de choquer, cõme est il possible d'ouir parler de paix, durãt si grãd bruit de trõpettes & clairons. Le mesme Thierry, aduertissoit aussi Gõbaut Roy de Bourgõgne, de moyẽner la paix entre les Rois ses voisins & alliez: disant, que c'estoit la raisõ que les ieunes obeissent aux anciens. Encores le Roy d'Italie aduertissoit les autres Rois, d'enuoyer gens deuers Clouis: pour, d'vn consentement, le semondre de garder la paix, & ne guerroyer les Vvissigots leurs alliez, & qui se vouloient sous-mettre à la

L'An de Iesus Christ.

raison; Thierry leur remonstrant, qu'il ne falloit endurer que les François occupassent les Royaumes prochains d'eux, les vns apres les autres : pour se rendre plus forts & entreprenans sus leurs voisins. Mais tout cela ne seruit de rien : car les François renforcez du secours que Cloderic fils de Sigisbert Roy de Cologne (surnômé le Boiteux) amena à Clouis, s'acheminerent vers Guienne. Toutesfois Clouis, par vne curiosité sentant encores son Gentil, voire Iuif, voulut sçauoir l'issue de la guerre, suiuât vne maniere de prediction alors toute commune. C'est qu'il enuoya en l'Eglise de Sainct Martin, qui est à Tours, des gens auec dons, prier Dieu luy donner aduis de sa volonté sus l'issue de la guerre qu'il entreprenoit. D'auenture, comme ses deputez entroient en l'Eglise, le premier Chantre commença ceste Anthienne, prinse du Pseaume XVII. *Et precinxisti me virtute ad bellum : & supplantasti insurgentes in me, subtus me. Et inimicos meos dedisti mihi dorsum, & odientes me disperdidisti.* C'est à dire :

Tu m'as ceint de valeur en allant à la guerre
Seigneur, & mis dessous mes pieds, mes ennemis :
Qui m'ont tourné le dos, & ont fuy grand' erre,
Mes haineux escartant, tu as en route mis.

Les messagers prenans cecy pour bonne responce, en loüerent Dieu ; & apres auoir offert leurs dons, retournerét vers leur Roy, qui tiroit en Poictou. Ainsi donc, l'armée Françoise approchée de la riuiere de Vienne, & ne sçachant par où la passer, au moyen qu'elle estoit enflée par les pluyes, l'aduanture voulut, qu'vn matin vne Biche de grandeur merueilleuse se presenta deuant l'Ost des François : lesquels naturellement enclins à la chasse, commencerent à la huer & poursuiure tellement, que la beste eslancée en la riuiere gaigna l'autre costé, & monstra quant & quant vn gué ; qui iusques à present a retenu le nom du pas de la biche ; par lequel Clouis passa, & son armée aussi, auec grand' ioye de ce Roy, qui l'estima comme vn secours diuin, d'autant que la nuict precedente il auoit prié Dieu de luy enseigner vn gué. Souz telle asseurance il vint planter son camp deuant Poictiers, commandant à ses gens de viure modestement, & ne toucher aucunement aux terres de l'Eglise. Ce ban fut tant rigoureusement gardé, que tout sur le champ il fit executer à mort, vn qui auoit prins du foin en la terre de sainct Martin, contre le gré du fermier. Aussi telle discipline luy acquit (comme il est croyable) la faueur des Catholiques : auec ce que Clouis portoit honneur aux gens de reputation, ainsi qu'il monstra à sainct Maixant, pour lors Abbé d'vn lieu de Poictou, qui porte encores son nom ; lequel Maixant venu au deuant de luy, receut tout bon traittement. Cependant, Alaric qui auoit fortifié Poictiers, & s'estoit mis dedans, voyant la grande puissance des François, la nuict sortit de la ville par le pont de Ioubert, & print le chemin de Cubort, comme pour soy retirer en Auuergne, cuidant trouuer entier le pont de Lussac rompu le iour precedent par ses gens mesmes. Clouis aduerty de ce partement, dés le grand matin suiuit Alaric, lequel enuironné des François logez deça & delà la riuiere, s'arresta entre Cubort & le chasteau de Lussac en vn lieu de present appellé Ciuaux, où la bataille luy fut presentée par les nostres, & laquelle ce Prince courageux ne refusa. Son armée estoit

L'an de Iesus Christ.

composée de Vuissigots & d'Auuergnats ses sujets, conduits par le Comte Apollinaire: lesquels ayans perdu le cœur dés la premiere charge, eussent tourné le dos sans le Roy Got sage & bon Capitaine, qui les remit en ordre, & tellement encouragea, que l'on fut grand'espace auant que sçauoir qui auroit le dessus de la meslée: leur remonstrant, que non auec les pieds fuyards, ou tournans le dos, mais le bras armé & frapans fort & ferme, il leur falloit chercher leur secours. Que la victoire gisoit en leur vaillance & courage, comme aussi le butin & l'honneur de la bataille. Et en la fuite ou lascheté, le seruage, le deshonneur, & leur entiere ruyne. La crainte eut plus de lieu que la vergongne, entre ces gens espouuantez, & incessamment poursuiuis par leurs ennemis. Lors Alaric voyant les siens fuir à vau-de route, se mit aussi apres, mais des derniers: & meslé parmy quelques gens de Cheual, ayant iusques là fait tout le deuoir qui appartient à vn vaillant chef & bon gendarme: Quand se voyant poursuiuy par Clouis mesme (remarquable à sa cotte, & des premiers poursuiuans la victoire) esmeu de honte, il tourna visage: & lors les Roys ennemis, tous deux ieunes & desireux de faire cognoistre la prouësse de leurs personnes, vindrent s'entrerencontrer. Mais soit que la force ou l'adresse de Clouis fust plus grande en fait d'armes, il tua de sa main Alaric, non sans grand danger de sa personne. Car en l'acheuant, deux Vuissigots (plus esmeus du danger de leur Roy, que du leur propre) le heurterent de deux lances par les costez, sans luy faire autre mal: tant pour la bonté de son harnois, que la vistesse de son Cheual, qui l'emporta hors de la presse. Les Vuissigots voyant leur Roy mort, tournerent le dos, auec grande perte de leurs gens, principalement des Senateurs Auuergnats (c'est à dire nobles habitans d'Auuergne) qui accompagnoient le Comte Apollinaire, qu'Emil appelle parent de l'Euesque Sidoine, tant de fois par nous cy dessus nommé, & dont il y a grande apparence que ceux de la maison de Polignac sont issus. Le carnage dura depuis Ciuaux, iusques à la paroisse des Eglises pres Chauuigny, tant deça, que delà la riuiere: & dit on que le lieu de la grand deffaite s'appelle aujourd'huy le champ des Arriens, où l'on voit encores de grandes pierres de Sepulcres. Ceste bataille fut donnée l'an v. c. vii. 507. (selon la Chronique de Cassiodore, jaçoit que ... dise cinq cens neuf: & Isidore, que Gisechofils d'Alaric commença à regner le dixseptiesme d'Anastase: qui reuient audit an cinq cens sept) en vn lieu anciennement appellé Voclade; qu'Adon dit estre à dix mille de Poictiers: & vn autre Chronicon adiouste sus la riuiere de Clain, que d'aucuns ont pensé auoir donné le nom à la plaine de Vouglié: mais Vouglié estant à trois lieuës de Poictiers sus le chemin de Partenay, il n'y a pas grand apparence que la bataille s'y donnast, puis qu'il y a de Vouglié plus de huict lieuës de distance, iusques à Chauuigny, où les auteurs particularisent aucuns efforts de la rencontre, principalement à Ciuaux. Cependant ie ne deba point si Voclade a donné le nom à Vouglié ou Ciuaux. Ainsi mourut Alaric Roy des Vuissigots, le vingtdeuxiesme an de son regne. Il ayma la Iustice, & fit faire par vn hõme de sçauoir nommé Anian, vn abregé du Code de l'Empereur Theodose, & liures des anciens Iurisconsultes Romains, lequel fut publié en la ville d'Aire peu deuant sa mort, comme il appert

L'an de Iesus Christ.

en l'Auant-propos du liure. Ces loix appellées Gothiques furent (nonobstant le petit de temps que regna Alaric depuis la publication d'icelles) pratiquées par les Gots, & les Gaulois habitans l'Aquitaine : voire iusques au temps de Charles le Grand, & comme ie croy, plus tard, puis qu'on en trouue tant de copies dans les anciennes librairies.

CHAP. XXII.

Clouis enuoye Thierry son fils prendre Auuergne, cependant qu'il occupe tout ce que les Vuissigots tenoient en Aquitaine. Faict apporter les thresors des Roys Vuissigots, qui estoient à Thoulouze. Recit de la deffaitte des Vuissigots selon Procope. Lesquels ayans perdu Thoulouze, transportent leur Royaume en Espaigne. Clouis porte Couronne, & est faict Consul & Patrice. Ruse des Empereurs & Papes Romains. Premier Concile d'Orleans tenu par le commandement de Clouis.

LA Bataille gaignée, Clouis enuoya en Auuergne & haut païs du Royaume des Gots, Thierry son fils, accompagné de bō nombre de gensd'armes: lequel passant par Rhodez, Albi, Cahors, & Limosin, les mit en l'obeyssance de son pere : auec ce qui estoit entre les monts Pyrenées, l'Ocean, & les confins de Bourgongne. Tout aussi tost, Clouis trauersa la Garonne, & (comme disent les histoires Vuissigottes) donna vne seconde bataille en vn lieu, qui iusques aujourd'huy s'appelle le champ des Arriens ; Castelnaudarry en tient quelque chose. Puis vint passer l'hyuer à Bordeaux, où il se fit aporter les thresors d'Alaric, gardez à Thoulouze. De là il vint en Angoulesme, les habitans de laquelle se rendirent ; voyans leurs murs tumber contre leur esperance, & comme diuinement. Ainsi donc les Gots chassez de tous costez, Gesalaric fils bastard d'Alaric, se sauua dans Narbonne, où il fut esleu Roy. Mais despouillé de ceste ville (qui fut pillée par Gombaut Roy de Bourgongne) il se retira dans Barcelonne, où il regna quatre ans ; & iusques à ce que Thierry Roy des Ostrogots l'eut contraint de se retirer en Afrique, vers les Vandales, cuidant estre par eux secouru, pour de là quelque temps apres reuenir en Aquitaine, où il se cacha vn an : mais vaincu à douze mil de Barcelonne par Eban Capitaine dudit Thierry, fuyant outre la Durance, il fut tué. Ce que i'ay icy voulu dire, afin de n'interrompre vn autre faict depuis aduenu. Ceste bataille de Vouglié est autrement escrite par Procope, lequel (comme plus ancien de vingt ou trente ans que Gregoire) peut estre aucunement creu, encores qu'il parle de choses esloignées de sa demeure. Il dit donc, que les François marchans contre Alaric, ce Roy pria Thierry d'Italie de le secourir incontinent : Mais combien que l'Ostrogot se hastast, les Vuissigots cependant assemblerent leurs forces à Carcassonne ; où ils camperent assez pres

des François. Là, ayans demeuré quelque temps sans rien faire, ils eurent opinion que c'estoit honte pour eux, de laschement souffrir gaster le païs deuant leurs yeux. A ceste cause, les plus mutins & farouches commencerent d'injurier Alaric, & le blasmer, de ce que par sa couardise il laissoit emporter leurs biens aux François, disans que les Vvissigots estoient suffisans de les combattre, sans attendre le secours de son beau-pere. Alaric vaincu par l'importunité des siens, renge ses batailles, & vient trouuer ses ennemis, qui eurent le dessus, le tuerent, & tout court assiegerent Carcassonne, aduertis que les thresors apportez de Rome par le vieil Alaric estoient dedans: & entre autres les plus precieux meubles de Salomon, tirez de Hierusalem par les Romains: chassans les Vvissigots de la plus part de Languedoc. Mais quand Thierry Roy d'Italie fut arriué auec son armée (il semble que ce fut l'an cinq cens huict) les nostres leuerent le siege bien hastiuement. Toutesfois ne leur ayant peu faire quitter le païs qui est entre le Rhosne (ie croy Garonne) & l'Ocean, il accorda qu'il leur demeurast: recouurant le reste de la Septimanie, jadis tenue par les Vvissigots, auec grand meurtre des François; trente mille desquels (dit Iourdain) furent tuez par Hibla Capitaine de Thierry. Mais il n'y a pas grande apparence à son dire, puis que le mesme Auteur confesse, que lesdits François tiendrent deux ans la ville d'Arles assiegée, & deffenduë par vn Got nōmé Tolon, ou Tolus. Ceux qui eschapperent de la bataille de Vouglié, firent Roy sur eux Giselic fils bastard d'Alaric, d'autant qu'Amaulri fils de la fille d'Alaric (lequel n'auoit que cinq ans) sembloit insuffisant pour gouuerner. Et toutesfois, apres la mort de Giselic, la Seigneurie des Gots estant tombée és mains d'Amaulri (petit fils de Thierry d'Italie) qui en estoit tuteur, il fit incontinent transporter à Rauenne les thresors demourez à Carcassonne. Ainsi print fin le Royaume de Thoulouze, nonante quatre ou nonante cinq ans, apres qu'Astulf luy eut donné cōmencement: & les Gots transporterent leur siege Royal en Espagne. L'Aquitaine conquise, Clouis victorieux retournant en France passa par Tours, où il fit ses offrandes en l'Eglise S. Martin, pour remercier Dieu de sa victoire. Aymon adiouste, qu'entre autres dons il presenta son Cheual, lequel voulant racheter de cent sols d'or, on ne le peut bouger: iusques à ce qu'il eust adiousté encores cent autres, & qu'alors le Roy dit, que S. Martin estoit de bon secours, mais qu'il le vendoit bien cher. Comme le Roy François sejournoit en ceste ville, il receut lettres de l'Empereur Anastaize, par lesquelles il le declaroit Consul & Patrice, luy ennoyant vne Couronne, vne robe & manteau de pourpre, que Clouis vestit en l'Eglise: & ayant mis la Couronne sus sa teste, il monta à Cheual au Paruis, jettant de sa main propre, au sortir, de l'or & de l'argent au peuple, qui dés lors en auant l'appella Consul & Auguste, ce disent plusieurs Auteurs. Combien que ie ne trouue point, que Clouis ou ses predecesseurs vsassent de Couronnes; il y a de l'apparence, que ja les Roys de France se tenoient pour souuerains, ne recognoissans personne, & seuls entre les autres Roys, faisoient battre monnoye d'or, ainsi que dit Procope. Mais d'autant que les autres Roys de toute memoire honnoroient le Senat Romain, & puis les Cesars, qui volōtiers ennoyoiēt aux nouueaux Rois, des robbes, des

L'an de Iesus Christ. 508.

L'an de Iesus Christ.

bastons, des chaires, & autres marques Royales, il peut bien estre, que les Gaulois persuaderent à Clouis de receuoir ceste Couronne, & le tiltre de Patrice, pour garder la possession de souueraineté, que les Empereurs pretendoient encores en Gaule, ne pouuans les Euesques (la plus part descendus de Senateurs) oublier l'ancienne grandeur des Romains, qui se voyoit transportée aux François, s'ils commençoient à vser du Diademe en Gaule, & ne recognoistre aucun superieur, NEC COMITER IMPERIALEM MAIESTATEM COLERE, ainsi que parloient les anciens, qui souz tels mots couuroient vn hommage ou sujetion, puis que ces nouueaux Princes n'osoient porter couronne, que prise de la main d'vn plus grand. Et ce peut bien estre la cause, pourquoy le mesme Roy (depuis mieux aduisé) à la persuasion de Sainct Remy, enuoya vne riche couronne (appellée *Regnum*) en l'Eglise sainct Pierre de Rome, comme voulant doresnauant tenir de Dieu, celle qu'il entendoit porter, sans plus la recognoistre des Empereurs. Quant aux Papes ils ont mis sus leur teste, le *Regnum* presenté sus l'autel de Dieu. Mais pour le regard de ceste Robe d'honneur enuoyée audit Clouis; la Consulaire s'appelloit lors *Palmata*: & Cassiodore dit, Damassée de plusieurs couleurs (comme jadis furent les Samits, tels que l'on voit en plusieurs Chapes d'Eglises) outre le baston d'appuy, & les souliers dorez, la chaire haute esleuée de plusieurs degrez, que descrit le mesme Cassiodore. Or Clouis, nonobstant la guerre, n'oublioit pas la police de son estat, principalement celle qui touchoit l'Eglise. Car à la sollicitation de sainct Melaine Euesque de Renes, fort son familier, il commanda à XXXIII. Euesques, de s'assembler à Orleans pour deliberer sur les articles qu'il leur enuoya; ainsi que l'on peut voir au commencement du Synode qui est imprimé. Entre autres choses, il les aduertit qu'il a deffendu de piller les biens appartenans aux Ecclesiastiques. Mais aussi il les prie de sa part, de n'auoüer rien qui ne fust à eux, & que pour euiter aux fraudes, par les lettres qu'ils enuoyeront, ils iurent que la chose redemandée leur appartenoit. Les Articles de ce Synode, auctorisent les franchises des Eglises, & deffendent de tirer par force hors les Paruis d'icelles, & des maisons Episcopales, les homicides, adulteres, larrons & rauisseurs. Ils ne permettent à tous seculiers, de se faire Clercs, sans la volonté du Roy, ou permission du Iuge: mettent les enfans qui auoient leur pere, ayeul, & bisayeul Clercs, en la puissance des Euesques; affranchissent les terres données, ou à donner par le Roy aux Eglises (dont possible viennent les Amortissemens Royaux) les declarent applicables seulement aux reparations, viure des Prestres, entretenement des pauures, & r'achapt des prisonniers. Veulent que les Euesques puissent contraindre les Clercs du Diocese, à faire leur office: deffendent d'injurier l'Euesque, sur peine d'excommunication: Et aux Abbez, Prestres & Clercs, partir sans lettres des Euesques, pour venir en la Cour des Seigneurs demander benefices, ou bien faits (car ie ne cuide pas que le mot *Beneficia*, s'entende encores là, pour fiefs) & faire Prestre vn Esclaue, contre le gré de son Seigneur. Il est aussi ordonné par lesdits articles, que moitié des choses offertes à l'Eglise, appartiendra à l'Euesque, & l'autre au Clergé. Que les Euesques auront la quatriesme partie des decimes: & forniront tant qu'il leur sera possible,

possible, de viures & vestemens aux pauures & malades, qui ne pourront trauailler de leurs mains. Que les Eglises basties, ou à bastir, seront en la disposition de l'Euesque au territoire duquel elles seront basties. Deffendent d'espouser la vefue de son frere, ou la sœur de sa femme. Ordonnent que les Abbez seront sujets des Euesques, & tenus vne fois l'an, soy trouuer au lieu qu'il leur plaira assigner, & que les Moines obeiront à leurs Abbez. Qu'aucun Bourgeois de ville ne fera Pasques, Noël, ou Quaresme au village, s'il n'est malade: & nul ne sortira des Messes, auant qu'elles soient dites: & quand l'Euesque n'y sera pas, le Prestre (entendez le Curé) donnera la benediction. Que l'on fera les Rogations auant l'Ascension, & l'on ieusnera trois iours deuant; durant lesquels les esclaues hommes & femmes, ne feront aucun ouurage, affin que chacun s'y trouue, & lors on vsera des viandes de Quaresme. Que les Euesques, Prestres, ou Diacres, ne tiendront en leurs maisons femmes estranges. Les Clercs, Moines, ou Laics qui adiousteront Foy aux diuinations, ou obserueront les augures, ou sorts que l'on disoit faussement estre des Saincts, seront excommuniez, & l'Euesque ne faillira de soy trouuer le Dimanche en l'Eglise la plus prochaine. Ces Articles (la pluspart de police Ecclesiastique, & qui monstrēt vne grande partie de la discipline du temps) furent neantmoins renuoyez par les Euesques au Roy, pour estre par luy approuuez, s'il les auoit aggreables: & lesquels furent signez par les Euesques Auentin de *Die* Metropolitain (possible faut-il Aix, car ie ne trouue point que Die eust la dignité qu'on luy donne icy) Adelphe de Raurace (ie doute si c'est Basle, car il semble que ceste ville fut sous les Rois de Bourgongne, comme aussi Die, si ce n'estoient des Euesques chassez par les Arriens) Boëce de Cahours, Cyprian de Bourdeaux Metropolitain, Cornope de Perigueux, Camilien de Troyes, Eusebe d'Orleans, Eufrase de Clermont d'Auuergne, Edibie d'Amyens, Eustoche d'Angers, Epiphanie de Nantes, Eracle de Paris, Etil de Basas, Gildar de Roüen Metropolitain, Leontian de Coutances, Lupicin d'Engoulesme, Litared de Lisieux, Loup de Soissons, Leuanian de Senlis, *Licinie* de Tours Metropolitain, Leonce de Tholouze Metropolitain (ce ne fut pas donc sans cause, que Iean Pape XXII. du nom en fit Archeuesché, l'an 13[?]8.) Maurusie d'Eureux, Melaine de Renes, Modeste de Vanes, Melaine de Vermandois (il faut que ce soit de Cambray, ou Laon) Nepos d'Auranches, Pierre de Xainthes, Principie du Mans, Quintian de Rhodez, Sophronie de Noyon, Theodose d'Auxerre, Tetradie de Bourges Metropolitain. Par telle signature, outre que l'on peut comprendre vne partie de l'estendue du Royaume de Clouis, il appert qu'il n'y auoit point de preseance entre les Euesques Gaulois. Et est croyable que les plus anciens signoient les premiers, voire les particuliers deuāt les Metropolitains, n'y ayāt encores point de reglement entre eux. Ce Synode est cotté par Sigisbert l'an 512. mieux (à mon aduis) que deuāt la desfaite des Gots, puis que nous y voyons tant d'Euesques de Guyene & de Languedoc, qui n'eussent osé comparoistre estans les Vuissigots encores maistres du pays, ny appeler Clouis leur Seigneur comme ils font par l'epistre: & encores moins luy demander la resolution des articles par eux concluz.

L'an de Iesus Christ.

512.

R

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XXIII.

Paris capitale du Royaume, où Clouis fit bastir l'Eglise Saincte Geneuiefue. Assiette de Paris tres-propre aux Roys François. Clodobert ayant fait tuer Siagre son pere, est luy mesme tué : Et Clouis se saisit de son Royaume. Alliance de Clouis auec d'autres Roys de Belges.



POVR reprendre l'ordre de l'histoire, Clouis au partir de Tours vint droit à Paris; où pareillement arriua Thierry son fils; retourné de la conqueste de Gothie, que ie croy auoir esté Languedoc. L'assiette de cette ville fut tant agreable au Roy François, ou propre à son Estat, qu'il en fit le siege de son Royaume; l'embellissant d'vne Eglise dediée au nom des Apostres Sainct Pierre & Sainct Paul; laquelle depuis a prins le nom de Saincte Geneuiefue, pource que ceste bône vierge Parisiéne y fut enterrée. L'on ne sçait pas au vray le nom du fondateur de Paris. Car ie ne daigneroy' mettre icy les fables qui en sont escrites, ne se trouuant point dans les bons autheurs, que Paris fils de Romus Roy de Gaule, luy ait donné son nom, neuf cens ans apres le deluge. Mais il est bien certain, que la ville auiourd'huy nommée Paris, du temps que Cesar vint en Gaule, s'appelloit Lutece : & qu'elle estoit assise dans vne Isle de Seine: & appartenoit au peuple Parisien, allié de la communauté des Senonois. Ceste ville pleust tant à l'Empereur Iulian, surnommé l'Apostat, qu'il y fit seiour, & nous en a laissé en ses Epistres, & au Misopogon l'assiette bien escrite. Iules Cesar la met au dessous de *Melodunum* (qui est Melun) & Ammian Marcellin sous les conflans de Seine & Marne; de sorte qu'il ne faut douter que Paris ne soit la mesme Lutece, dont les anciens ont parlé. Combien qu'auec le temps, soit aduenu qu'elle a changé de nom, ainsi que d'autres villes capitales, qui ont prins celuy de leur communauté, & laissé le leur propre ; comme *Durocortum Rhemorum*, Rheims; *Diuodorum Mediomatricum*, Mets; *Agendicum Senonum*, Sens; *Auaricum Biturigum*, Bourges; *Durocathilaunum*, Chalons en Champagne; *Augusta Suessionum*, Soissons, *Augustoritum Pictonum*, Poictiers: *Bratuspantium* (Grate-pense village, en retient le nom) *Bellouacorum*, s'est faict Beauuais, & autres villes semblables. Ie reserue au siege des Normans, ou en autre endroict propre, à dire les causes de son accroissement. Or Clouis qui n'auoit pas deliberé d'auoir compagnon en tout le pays de Gaule, n'osant honnestement faire la guerre aux Roys François demourez en Belges, s'aduisa de les mettre par secrettes menées, en tel estat qu'il luy fust aisé d'estre le maistre des vns & des autres. Et cognoissant que Clodericfils de Siagre le Boiteux, Roy des François, habitans sus le Rhin vers Colongne, estoit ieune homme peu subtil, il enuoye sous main des gens luy remonstrer, que son pere estant vieil & boiteux, s'il vouloit paisiblement iouyr de son Royaume, il luy conuenoit s'entretenir en l'amitié de Clouis. Ce

ieune Prince mal-aduisé, & seduit par les paroles de ces traistres, cuidant que les promesses de Clouis l'asseurassent, pour commettre le parricide qu'il auoit destiné de faire, dressa vne embusche à son pere, lequel estant sorti de Colongne, & passé par le Rhin pour aller chasser en la forest de Burchonne (qu'Altamer pense estre le pays, où est bastie l'Abbaye de Fulde) fut occis par ceux que son fils auoit attitrez, ainsi que le vieillard dormoit sur le midy. Ce neantmoins, la iustice de Dieu veillant contre les meschans, ne laissa vn si vilain parricide impuni : car incontinent apres, Cloderic ayant fait sçauoir à Clouis qu'il auoit en sa possession les thresors de son pere auec son Royaume, & partant qu'il enuoyast des gens prendre telle part de ses richesses que bon lui sembleroit : Clouis (aussi rusé qu'ambitieux) le remercia, & luy manda seulement, qu'il les monstrast à ses gens, & les retinst entiers pour soi-mesme. Les Ambassadeurs venus, Cloderic les meine en son thresor, là où comme ils estoient empeschez à voir plusieurs choses singulieres, il leur dit : Voicy vn coffre auquel mon pere souloit mettre ses deniers: & en disant cela il se pencha dedans, comme pour fouiller plus auant. Lors se baissant d'auantage, vn de ceux qui auoient esté attitrez, luy donna vn coup qui entra iusques à la ceruelle : & par ce moyen il fut payé de l'impieté commise en la personne de son pere. Clouis aduerti de ceste mort, incontinent vint au pays, & ayant fait assembler les gés de l'obeissance de feu Sigisbert, il parla à eux en telle sorte. Comme ie nageoy' sur la riuiere de l'Escaut, Cloderic, fils de mon parent Siagre, poursuyuant son pere, fit courre vn bruit que ie le vouloy' faire mourir, lequel fuyant par la forest de Burchonne, fut occis par les brigands que Cloderic enuoya apres: & depuis luy-mesme a esté tué (par ie ne sçay qui) en monstrãt les tresors de son pere. Si ne suis-ie aucunement coulpable de tout cela: car ie n'ay pas le cœur d'espandre le sang de mes parens, ne de commettre si grandes meschãcetez. Toutesfois puis que les choses sont ainsi aduenuës, ie vous cõseille tourner de mon party, & entrer en ma protection, renforçãt nos Royaumes par la iunction des deux. La compagnie approuua ce qu'il disoit, tant de voix, que par vn battement de mains, & prenans Clouis le mirent sus vn pauois, en la maniere accoustumée, afin qu'il fust veu de tout le peuple, qui le declaroit Roy. Ainsi eust Clouis le Royaume, & les thresors de Cloderic, qui au lieu de support, aduança la punition de sa meschanceté. Il reste maintenant de sçauoir ceste parenté de Clouis auec le Roy Siagre, Ragnachaire, & autres dont nous parlerons tantost. Car les autheurs du temps ne l'esclaircissent pas, comme il seroit besoin pour sçauoir la verité, qui est la cause pourquoy il faut auoir recours à Iaques de Cuise historien de Hainaut, & Meïer Flamẽd, lesquels allegans vn Baudoin, Amaulri, Hugues & André Martianense, disent que Clojon Roy des Francs eut de sa femme, fille du Roy d'Austrasie (où estoit-elle lors ?) & de Toringe, quatre fils, Auberon, Richer, Regnaut, & Ranchaire. Que Clojon ayant fait maistre de sa Caualerie Merouée son parent, mourut quelque temps apres, & cestuy-cy voyant le pays assailly par les estrangers, feignit de vouloir estre deschargé du gouuernement qu'il auoit de ses enfans, disant s'estre par trop engagé pour leur seruice. Au moyen dequoy, les François pressez de

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

necessité; declarerent Roy Merouée, qui se saisit du Royaume appartenant aux enfans de Clojon: la mere desquels se retira vers son pere, iusques à ce que par le moyen des Huns, ou cependant que Merouée estoit empesché à leur resister, ils recouurerent leur heritage. Auberon entr'autres, fut bon Cheualier; & desfit en plusieurs rencontres les Merouingiens. Qu'il habita delà la Meuse, & eut tant de prosperitez, qu'il acquit reputatiõ d'enchanteur, ou fée: pour ce que lors les hommes estoient tant grossiers, que ce qu'ils voyoient de beau, ils le cuidoient estre procedé d'vne puissance autre qu'humaine, ne considerans pas que Dieu nous a creez pour sçauoir faire tout ce qui appartient pour sa gloire, nous ayans creez vn peu moindres qu'Anges. Ce fut aussi luy qui trouua les bains de Plombieres de Lorraine pres Espinal; & les fit accoustrer: puis mourut l'an 462. laissant plusieurs enfans, & fut enterré à Tournay. Quãt à Ragnachaire son frere, il tint la ville de Tournay, & voila ce que dit De Cuise. Meïer adiouste que ce Ranchaire, à qui Clouis fit la guerre, estoit Seigneur d'Arras & de Flandres, & fils de Flambert, fils du fils de Clojon: & lequel Ranchaire, espousa vne fille d'Aquitaine: mais c'est à sçauoir qui estoit le Seigneur qui lors porta le tiltre d'Aquitaine. Car les Vvissigots n'estoit-ils pas maistres depuis les Pyrenées iusques à la riuiere de Loire? Or encores que ie n'adiouste pas grande foy à ce discours, pour n'auoir veu les liures où ces autheurs l'ont prins, & que Gregoire n'en dise mot, ie tiens toutesfois pour certain, que ces Rois meurdris par Clouis, estoient tous François; descendus des autres Francs, demourez aux terres habitées dés long temps par les predecesseurs de ceux-cy, tenans le quartier vers Gueldres, Holande, Brabãt, & Liege. Car les partages estoient égaux entre les freres de ce temps-là, comme encore ils sont en Allemaigne, qui peut estre la cause pourquoy nous trouuons tant de personnes alliées de Clouis, portant tiltre de Roy. Et n'est impossible, que ces Roys vinssent des anciens Francs, ou de Clojon mesme, puis que les plus vieils Autheurs sont variables: tantost disant que Merouée fut fils, & aucunes fois cousin de Clojon: & que du temps d'Ammian, les Princes Francs estoient nommez Rois, ainsi que i'ay dit cy dessus.

CHAP. XXIIII.

Clouis ayant pris Cararic Roy François auec son fils, les fait Moines, & les tue. Ranchaire Roy de Cambray François. Estendue du Royaume de Clouis. Sa mort. Hommes renommez de sçauoir, ou de saincteté qui lors viuoient. Geneuiefue Saincte vierge Parisienne.



VOY qu'il en soit, Cararic Duc, ou Roy François, fut le premier à qui Clouis en voulut, prenant vne telle couuerture: Clouis allant faire la guerre à Siagre, pria Cararic de le venir secourir, comme il fit, amenant vne armée. Mais il ne se voulut ioindre auec les François Clouiens, comme s'il eust attendu de

quel costé tourneroit la victoire. Clouis qui ne s'en peut vanger sur le champ, luy garda le mal-talent qu'il en receut lors, iusques à ceste heure: qu'ayāt trouué moyen de le prendre par tromperie, il le fit tondre prestre, & donner l'ordre de Diacre à son fils, lequel voyant vn iour Cararic se plaindre de son affliction, luy dit; Mon pere, ces feuïlles (touchant ses cheueux escourtez) ont « esté coupées en bois vert, elles pourront bien reuenir, s'il plaisoit à Dieu que « celuy qui les a couppées vinst à mourir. Le Roy François aduerti de ces paro- « les (car Æmil dit que les Moines ne gardent pas tousiours silence) craignant que ce ieune Prince laissast croistre ses cheueux pour sortir, & luy donner de l'ennuy, leur fit trancher la teste à tous deux, & se saisit de leur Royaume. Il ne fut pas plus courtois à Ranchaire Seigneur de Cambray, lequel estant hay des siens, à cause de sa paillardise desmesurée, & incestueuse; auoit pour Conseiller vn nommé Faron, entaché de mesme vice. Il estoit encores tant assotté de ce mauuais homme, que si on luy apportoit quelque present, fust de viande, ou autrement, il disoit volontiers, voila qui sera bon pour moy & mon Faron. Ce qui deplaisoit fort aux François coustumiers de haïr autant les Roys orgueilleux, que coüards. Et pource, ils sollicitoient Clouis de chercher occasion de luy faire la guerre, l'aduertissant que sur le point de la bataille, ils abandonneroient leur Roy, & le liureroient entre ses mains. Là dessus, Clouis remplissant les traistres d'esperāce, leur fit encor' present de brasselets, & baudriers qu'il auoit fait expressément faire de cuiure doré: puis ayāt assemblé son armée, il entre au pays de Ranchaire, sous couleur qu'il disoit que ce Roy & ses freres, maintenoient le Royaume de France leur appartenir. Ranchaire cuidant ses gens estre fideles, enuoya les traistres qui auoient receu les presens de Clouis, espier l'estat de son armée. Et ceux-cy de retour, dirent que luy & son Faron auoient vn tres-bon renfort, & assez de gens pour luy resister. Mais le iour de la bataille, Ranchaire voyant la deffaite de son armée, fut prins & arresté par les siens mesmes, comme il se vouloit sauuer; & l'amenans auec Richer son frere, les mains liées derriere le dos, les presenterent à Clouis. Lequel les voyant en tel estat (comme s'il eust esté courroucé) luy dit: Pourquoy fais-tu ce tort à nostre race de te laisser ainsi lier? n'eust-il pas esté plus honorable pour toy de te faire tuer? en disant ces mots, il leue sa hache, & luy donne sus la teste. Puis se retournant vers son frere, il luy descharge vn pareil coup: disant, Si tu eusses defendu ton frere, on ne l'eust pas ainsi lié: & voila quelle conscience Clouis faisoit de tuer ses parens. Vn temps apres la mort de ces Roys, les traistres s'estans apperceus que leurs presents n'estoient que dorez, s'en plaignirent à Clouis, qui leur fit responce, que ceux là estoient iustement payez en tel or, qui sans contrainte auoient trahi leur maistre, & deuoient estre contens d'auoir la vie sauue, laquelle ils meritoient de perdre, pour leur desloyauté. Monstrant par cest acte, que les Roys s'aident des traistres, mais qu'ils hayssent & desdaignent la trahison. Rigomer vn autre Roy, ou Prince du sang de France, fut semblablement occis en la ville de Mans, par le commandement de Clouis, & plusieurs autres Roys, ou Seigneurs ses proches parens, desquels il se deffioit, ou en redoutoit la puissance. Encores, affin qu'il n'en restast que le

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. 500. cun, il commença de soy plaindre vn iour en grande assemblée, & s'appeller miserable, de ce qu'il ne cognoissoit plus aucun de ses parens; comme s'il estoit quelque estranger. Toutesfois, soit qu'à la verité il n'y en eust plus, ou que l'on s'apperceust qu'il le disoit par faintise, pour attraper ceux qui luy estoient eschappez, aucun ne se presenta pour s'aduoüer d'estre de sa race; craignant le traittement des autres. Il apert par Gregoire que Ranchere estoit frere de Richer, & de Ingomer; & Meïer adiouste que Ranchere eut vn fils nommé Phimibert, lequel ne voulant estre Chrestien se retira en Dannemarc, & depuis eut vn fils nommé Cochiliard, en sa grande vieillesse tué, par Lideric de Bur. Ie ne veux rien asseurer de ces genealogies, mais ie les ay seulement mises pour donner lumiere à l'histoire, estant certain par les exemples que i'ay cy deuant alleguees des Francs, qu'ils ont plusieurs Roys regnans sur eux ensemblement; selon le pays & departement des Sicambres, Ribarols, Saliens, Ampsiuares, & autres lignées, factions, ou nations. Ainsi Clouis ayant par telles ruses destruit ses voisins les vns apres les autres, & la premiere victoire luy seruant à faire obtenir la seconde, il estendit son Royaume par toutes les Gaules, qui de son temps, semblent auoir entierement perdu leur ancien nom, estans parties, comme i'ay dit cy dessus, en France Ostrasienne & Vvestrasienne, ou d'Ostrie & Neustrie, ou Vvestrie, Bourgongne, Gothie, & Bretaigne petite. Tellement qu'il n'y eut que le Poictou, & le pays qui est outre Loire & la Garonne, qui retint l'ancien nom d'Aquitaine; iusques à ce que les Vascones descendans des mõts Pyrenées donnerent encores le leur au pays d'entre les mõtagnes & la Garonne. Or Clouis ne trouuant ennemy qui luy fist teste que Thierry Roy d'Italie, establit son estat en la plus grande partie de la Gaule, ne pouuant chasser ce Roy du quartier de Prouence, & partie de Languedoc, duquel l'Ostrogot se saisit apres la deffaite des Vvissigots, ainsi qu'auons dit. Tant y a, que les Gots d'Espagne garderent Narbonne, & quelques autres villes de Languedoc, puis qu'en plusieurs Conciles tenus en Espaigne, nous trouuons des Euesques de Septimanie y auoir assisté, ie croy comme sujets des Vvissigots. Quant à
514. Clouis, il mourut cinq ans apres la victoire de Vouglié (ce disent la plus part des Auteurs) & l'an cinq cens quatorze, aagé de quarante cinq ans, & en ayant regné trente & vn. Son corps fut enterré en l'Eglise de S. Pierre, & S. Paul, par luy bastie au mont de Paris à la requeste de sa femme. S. Remy en l'Epitaphe qu'il luy a fait, & lequel se voit dans Aymon, l'appelle Patrice: ce que ie n'ay voulu oublier, pour monstrer que les Empereurs ayans perdu le domaine de la Gaule, retenoient l'ombre de la souueraineté; enuoyans des qualitez & noms de grãdeur, à ceux qu'ils ne pouuoiẽt plus ranger en leur planiere obeissance. Ce Roy fut liberal enuers les Ecclesiastiques, ainsi qu'il se voit par le testament de S. Remy, auquel il donna de belles terres; & semblablement à Geneuiefue, vierge natifue de Nanterre pres Paris, fort estimée pour sa bonne vie qui la fit reuerer des Euesques mesmes, & luy acquit le nom de Saincte. Il donna aussi à Euspice & Mesmin son nepueu, la place de Missy, pres d'Orleans, où est bastie l'Abbaye qui porte le nom de S. Mesmin sus Loiret. Seuerain bon Moine, viuoit aussi du temps de ce Roy; lequel il guerit d'vne grande Fiéure,

puis mourut à Chasteaulandon, ou Nandon en Gastinois; auec reputation de saincteté. S. Remy en son testament l'appelle Tres-Chrestien: & Venant Fortunat Poëte, prochain de son regne, luy donne le surnom de guerrier, assez iustement, puis qu'il deffit en guerre les Allemans, Bourguignons & Vvissigots. Mais quant à moy, ie pense qu'il n'y auoit point moins du Renard, voire du Loup, que du Liõ en son naturel; veu ses actiõs aussi rusées & cruelles, que hardies & magnanimes. Toutesfois l'on peut dire de luy qu'il fut cause d'oster de la Gaule l'heresie Arrienne, laquelle auec grande apparence, eust prins racine, & gaigné terre, si les Seigneuries des Bourguignons & Vvissigots y eussent plus longuement duré. Auec ce qu'il monstra aux François, le chemin pour suyure la Religion Chrestienne, au proffit de la Germanie: laquelle auec l'obeïssance que les nations d'outre le Rhin porterent aux Roys de France, quant & quant receut le Christianisme. Ce Roy laissa quatre enfans masles, à sçauoir Thierry, né auant le mariage de Clote, & d'elle il eut Clodomir, Childebert & Clotaire. On luy donne aussi pour filles Tichilde Religieuse, fondatrice de l'Eglise de Sainct Pierre le Vif à Sens, Blanchefleur femme de Tierry Roy des Ostrogots d'Italie. Et voila tout ce que i'ay trouué de Clouis, premier Roy François Chrestien. L'an de Iesus Christ.

Fin du second Liure des Antiquitez Françoises.





TROISIESME LIVRE DES ANTIQVITEZ FRANCOISES.

Thierry, Clodomir, Childebert & Clotaire Roys de France.

CHAPITRE PREMIER.

Partage des enfans de Clouis esgal. Leurs fins & limites. Paris n'estoit pas le principal siege de France : ne les autres Royaumes sujets des Roys de Paris. Danois escumans la mer de la coste de Terouënne, sont defaits. Baudry, Hermenfroy, & Berthier freres Roys de Turinge, s'entretuent. Bregide vierge prophetisse.

Ce liure compréd les 3. 4. & 5. liures de Gregoire Archeuesque de Tours.

CLOVIS mort, ses enfans partagerent ses Royaumes entr'eux, sans aucune distinction des licts. Car iaçoit que Thierry fust né d'vne concubine, ou premiere femme infidele, tenuë auāt le mariage de Clote (qui semble estre la cause pourquoy les Auteurs nouueaux l'appellent bastard) il eut l'Austrasie, c'est à dire le pays qui est entre les riuieres de Meuze & du Rhin, depuis Strasbourg, en descēdant iusques à la mer, & les campagnes de Reims & de Chaalons, les Euefchez de Verdun, Toul, & Mets; arrestant son siege à Reims, & non pas à Mets; quelque chose que dise Aymon, qu'il ne faut pas croire par dessus Gregoire de Tours prochain de ce temps. Clodomir eut Orleans, Blesois, Gastinois, Sennois, Troyes, & ce qui tire vers Bourgongne, tenant son siege à Orleans. Childebert le Parisy, Chartrain, Perche, Mayne & l'Anjou, tout le long de la frontiere de Bretaigne. Clotaire, partie de ce qu'on appelle Vvestrie, & auiourd'huy Normandie, la Picardie & Flandres, iusques à l'emboucheure de Meuse, auec le siege de Soissons. Quant aux autres prouinces qui sont delà le Rhin, & encores celles d'outre Loyre; il est fort difficile sçauoir quelle part certaine chacun y auoit. Et peut on seulement dire, que Thierry & Clotaire (les plus esloignez) en tenoient vne portion : sans que i'aye peu deuiner, pourquoy ces freres n'auoient parti tout l'estat paternel de proche en proche, sinon que le pays d'Aquitaine, estant nouuellement conquis par les François, chalangé & querellé par les Vvisigots, l'on aduisa que chascun y auroit sa part; affin qu'ils fussent contraints de deffendre

fendre le tout ensemblement; ainsi qu'aux successions priuées, quand il y a de mauuaises debtes. Ce qui mesmes fut depuis obserué, au partage des enfans de Clotaire; & encores sert pour remarquer la prudéce de nos anciens. Ce partage, qui semble auoir esté fait vn an apres la mort de Clouis (c'est à dire l'an de Iesus Christ cinq cens quinze) ne separoit pas tellement leurs sujets les vns des autres, qu'ils ne s'appellassent François; & que le Roy commandant à chacune des villes susdites, ne portast le tiltre de Roy des François: ainsi que l'on voit par les chartes de ce temps-là. Car les nobles François de chacun Royaume, vsoient de mesmes loix; & aucunes fois s'assembloient aux Synodes (nous les appellons Sanes) & aux plaids, nommez generaux, non seulement pource que tous les principaux sujets d'vn Royaume s'y trouuoient, mais aussi pource que ceux des autres semblablemét y assistoient, ainsi que nous monstrerons par endroits. Encores faut-il remarquer en ceste diuisió, que les sieges principaux des Royaumes de ces freres, estoient establis entre la Meuse & Loire, par où (à mó aduis) l'on descouure le pays lors tenu pour la vraye France. Mais les nouueaux Chroniqueurs, voulans plus aisément faire cognoistre les particularitez de chacun, leur ont donné tiltre de Rois de Mets, d'Orleans, de Paris, & Soissons; & conté l'ordre & le nombre des Roys de France, par ceux de Paris: ce que ie suyuray tant que ie pourray; affin d'euiter vne nouueauté, bien souuent cause de confusion. Et toutesfois, i'adiousteray que c'est abus, de croire que Paris fust le partage de l'aisné. Car encores que c'eust esté le siege Royal de Clouis, si est-ce que Thierry l'aisné de ses enfans, ne l'eut pas: non plus que Clodomir, aisné des enfans de Clote: & Childebert, fils aisné de Clotaire premier, ne l'eut que par sort; ainsi que nous dirons. La renommée de Clouis, grandement accreuë par tant d'heureuses victoires, donna aussi reputatió à ses enfans, & les fit rechercher des voisins: mesmes des Vvisigots, le Roy desquels appellé Amaulry, enuoya demáder en mariage Clote leur sœur, qui luy fut volontiers accordée, & enuoyée en Espagne, garnie d'ornemés conuenables à si haute Princesse: outre Thoulouze, que Paul Æmil dit lors auoir esté quittée aux Vvissigots en faueur de ce mariage, lequel apporta repos à la France, iusques à ce que l'an cinq cens seize, Cochiliac Roy des Dannois (peuple Septentrionnal, habitant le pays que iadis tindrent les Cimbres) accompaigné d'vne grosse flotte de nauires, prist terre en Gaule, suscité (cóme aucuns disent) par Thierry Roy des Ostrogots, pource qu'il se trouue encore de ses lettres escrites à des peuples habitans sus l'Ocean du Nort. Ce Cochiliac descendu en vn village du Royaume de Thierry, en enleuant les hommes d'iceluy, le ruina. Mais cóme il faisoit charger l'autre butin en ses vaisseaux, pendant qu'il demeure en terre pour attendre que le reste des siens fut embarqué: le Roy d'Austrasie (c'est à dire Sigibert Roy de Reims, ou de Mets) aduerty de ceste course de Pirates, enuoya contr'eux Thiebert son fils, beau & sage Prince, lequel d'arriuée tua Cochiliac, & donnant sus le Danois qui estoient en mer, les deffit, & recouura le butin qu'ils emmenoient. Vtilon, ou Odillon, fils de Theudun Duc de Bauieres, qui en ceste guerre accompagnoit le Roy François, eut le gouuernemét d'Anuers, pour recompense de sa proüesse, & duquel Auétin dit que la maison des Com-

L'an de Iesu Christ. 515. 516.

L'an de Iesus Christ.

tes Palatins de Rhin, & Ducs de Bauieres tirent leur origine. Ces Danois sont les premiers dont il me souuienne que les auteurs anciens facent mention: car ils sont autres, que ceux que les Romains appelloient Daci, & qui tenoient le païs auiourd'huy nommé Transyluanie, ou Valachie. Encores faut-il adiouster que ...... dit que ce Cochiliac estoit issu de Clojon Roy de France: Et s'il est ainsi, l'on peut croire, que sur le commencement du regne de ces ieunes Roys François, il venoit essayer à remuer leur mesnage. Au mesme temps, le Royaume de Thoringe estoit en la main de Baderic (c'est Baudry) Herminefred (c'est Hermenfroy) & Berthaire (ou Berthier) freres. Ce dernier trop asseuré sur le deuoir fraternel, fut saccagé par Hermenfroy; à la suscitation d'Amalberge sa femme, fille de la sœur dudit Thierry Ostrogot; laquelle de nature maligne, par plusieurs menées & prattiques entretenoit ces freres en guerre ciuile. Les Auteurs du temps remarquent, qu'entr'autres actes tesmoins de sa malice, vn iour elle ne fit mettre la nappe que iusques sus la moitié de la table, où son mari deuoit manger: dequoy Hermenfroy esmerueillé, & demandant la cause de telle nouueauté, n'eut autre responce, sinon; que c'estoit la raison que celuy qui n'auoit qu'vn demy Royaume n'eust aussi que demie table couuerte. Ces ruses, & le plaisir que les Roys prennent d'estre seuls Seigneurs, esmeurẽt Hermẽfroy contre son frere. Toutesfois, pource que la mort de Berthier auoit appris à Baudry de se garder, Hermẽfroy voyant que la finesse luy eust peu profité, & qu'il n'estoit assez puissant de son chef, delibera d'y employer la force: & secrettement enuoya des gens à Thierry Roy de Mets, le prier de le vouloir ayder à guerroyer son frere; lequel tué, il luy promettoit esgalemẽt partir entr'eux le Royaume conquis. Thierry desireux de s'aggrandir, faillit de venir auec vne grosse armée: & ioint à Hermenfroy, apres s'estre entrejuré alliance, ils marcherent contre Baudry, qui perdit la bataille, & la vie tout ensemble. Par ce moyen, Hermenfroy deuenu maistre du Royaume querellé, quand il n'eut plus que faire de Thierry il le renuoya sans tenir conte de sa promesse: dont puis apres il sourdit entr'eux grande inimitié; Dieu voulant chastier le Roy parricide. La mort de Baudry, est mise par Sigisbert & Nangis
518. qui l'a suyui, sous l'an cinq cens dixhuict; auquel aussi mourut Brigide vierge Escossoise, fort estimée pour ses propheties, interpretées par aucuns à leur plaisir, & assez legierement particularisées; jaçoit que le liure des predictions tant obscures qui court par les mains ne semble si ancien; & à mon aduis, n'est autre chose qu'vn aduertissement aux Chrestiens de faire leur deuoir en tous estats. Aussi l'on pense qu'il ait esté composé sous le nõ de Brigide iadis Royne de Suede, qui viuoit l'an mil trois cens soixante & deux. Il n'estoit possible que quatre freres enfans d'vn si vaillãt Roy que Clouis, demeurassent longuement en paix, enuironnez de tant de bons capitaines & soldats; qui sur la souuenance de leurs anciennes victoires, les encourageoient (ainsi qu'il est à penser) à vouloir acquerir semblable reputation que leur pere. Mais la priere de Clote leur mere les eschauffa bien d'auantage; laquelle ne voyant occasion de les employer autre part, de crainte (possible) qu'à l'exemple des Roys de Thuringe ils s'entrefissent la guerre (car i'ayme mieux auoir ceste opinion d'vne

Royne estimée saincte, que la penser vindicatiue, comme nous la peint Gregoire, & encores plus le vieil Chroniqueur, tant de fois par moy allegué) leur disoit (ce raconte ledit vieil Chroniqueur; & apres luy Aymon) qu'elle s'estimeroit bien recompensée de la peine endurée à les nourrir, s'elle voyoit qu'ils prissent à cœur la vengeance de la mort de son pere leur ayeul, meschamment occis par son propre frere; Qu'ils deuoient donner à cognoistre le desir de s'en ressentir, puis que cela se pouuoit faire sans tache de leur honneur; estans les Bourguignons hays pour leur mauuaise creance enuers Dieu, & leur cruauté comme familiere en ceste maison à l'endroit de son propre sang. Car ils s'abusoient, de penser que les Roys de Bourgongne (l'vn desquels auoit nagueres meurdry son fils) leurs fussent meilleurs cousins, que leur pere auoit esté bon frere à Chilperic pere d'elle, tué pour vn petit Royaume. Mais ils se deuoient d'autant plus tenir sur leurs gardes, qu'ils estoient plus enuiez que leur ayeul: la mort duquel ils ne pouuoient honnestement laisser impunie, quand ce ne seroit que pour monstrer leur grand courage. Ces remonstrances, & (comme ie cuide) la coustume des Septentrionaux, qui plus que tous autres semblent (ainsi comme par loy gardée) auoir poursuyui la vengeance des outrages faits à leurs parens, animerent les ieunes Roys François à ceste guerre, auec ce qu'ils se promettoient d'en auoir bonne issue, à cause de leur grand pouuoir.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. II.

Sigismond & Godemar Roys de Bourgongne, affoiblis par les François. Sigismond, prisonnier de Clodomir Roy d'Orleans, est par luy tué, auec sa femme & ses enfans. Auit Abbé de Sainct Mesmin pres Orleans, renommé. Clodomir tué par les Bourguignons. Sainct Benoist pere de l'ordre des Moynes noirs. Hormisde Pape de Rome se fait appeller Patriarche, & à l'imitation des Orientaux establit le chœur des Eglises.



E ROYAVME de Bourgongne se trouuoit lors sous l'obeissance de deux Rois freres appellez Sigismond & Godemar, enfans de feu Gombaut duquel ie diray quelque chose affin d'esclaircir la conqueste que les François firent de son pays. Vous auez leu, comme ce Roy apres la composition qu'il fit auec Clouis deuant Auignon, recouura son Royaume, ayant fait mourir Godegisille son frere: toutesfois pas vn auteur du temps n'a laissé par escrit si les François les chasserent depuis. Combien que les nouueaux disent, qu'ils retournerent en Bourgongne plus forts que deuãt: & la conquirẽt, apres auoir cõtraint Gõbaut de se sauuer à Thoulouze. Mais Procope ne parle point de ceste fuite, & dit seulemẽt, que les François conuindrẽt auec les Ostrogots de courre sus aux Bourguignõs, & que ceux qui se trouueroiẽt au pays en

L'An de Iesus Christ.

armes, pourroient auoir part à la conqueste, en payant certaine somme. A ceste cause, Thierry Roy d'Italie fit semblant de s'armer, & neantmoins mande à ses capitaines de laisser couler le temps & ne s'aduancer, iusques à ceque les Frãçois eussent le dessus, d'autãt que lors il vouloit qu'ils se hastassent. Mais s'ils auoient du pire, qu'ils n'eussent à passer outre, car encores aymoit-il mieux la Bourgongne en la possession de l'ancien Roy, que des François ja trop puissans à son gré. Cependant, la bataille se donna, & les François apres vn long combat eurent la victoire sur les Bourguinons, qu'ils chasserent iusques aux derniers limites de leur pays, où ils auoient de bonnes places qui garentirẽt les vaincus, & arresterent les victorieux. Dequoy les Ostrogots aduertis, incontinent s'aduancerent, & se ioignans aux François, s'excuserent sus les mauuais chemins, qui les auoient empeschez d'estre à temps pour soy trouuer à la bataille. Toutesfois, qu'ils estoient prests de satisfaire au traicté entr'eux accordé, suyuant lequel apres auoir baillé l'argent conuenu, ils partagerent les terres conquises en Bourgongne, non sans loüer la prudence de l'Ostrogot: lequel espargnant le sang des siens, pour vne petite somme, acquit ce qui auoit tant cousté aux François ses ennemis secrets. Ie n'oseroy' pas asseurer, si dés ceste heure les nostres demeurerẽt paisibles de la Bourgõgne qui est de la Saonne, & des villes de Lyon, & Vienne: car ie ne fay point de doute qu'ils tenoient quelque chose deça, puis que Clodomir est par tous appellé Roy de Bourgongne: ce neantmoins, ie trouue en Gregoire, que Gombaut fit des loix au soulagement de ses sujets de Gaule, & que Thierry l'Ostrogot luy escriuit auant la deffaite des Vvisigots, & qu'apres sa mort Sigismond son fils porta tiltre de Roy. Aussi ie croy bien, qu'au moyen de l'Ostrogot (la fille duquel Sigismond auoit espousée) il peut recouurer partie de son pays, puis qu'il fit bastir le Monastere d'Agaune, autrement Sainct Maurice de Chablais, en vn lieu anciennement nommé *Octodorus*, & auiourd'huy Martinach, où l'on dit que la Legion de Thebaide (que l'Empereur Maximian vouloit mener contre les Bagaudes Gaulois) fut mise en pieces par son commandement, pour estre composée de Chrestiens. Ce Sigismond apres la mort de sa premiere femme (de laquelle il auoit vn fils nommé Sigeric) en espousa vne autre de seruile condition, ou de bien bas lieu (comme beaucoup de Roys de ce temps là souloient faire) & laquelle suiuant l'ordinaire des Marastres, n'aymoit point le fils de son mari, lequel fasché de ce mariage inegal, Vn iour voyant la nouuelle Royne parée des accoustremens & ioyaux de sa mere, ne se peut garder de luy reprocher, qu'il ne luy appartenoit de couurir son derriere (ce sont les mots de Gregoire) des habillemẽs de feüe sa maistresse: dont ceste femme courroucée, ne cessa de calomnier ce ieune Prince enuers son pere, & luy mettre sus, qu'il le vouloit faire mourir, pour estendre son Royaume iusques en Italie, & le ioindre à celuy de Thierry son ayeul, à quoy il ne pouuoit paruenir qu'en se despechant de son pere. Sigismond prenant ces malicieuses remonstrances pour bons & veritables aduertissemens (coeffé de l'amour de sa femme) enyura son fils, & comme il dormoit apres disner, le fit estrangler par deux esclaues, auec trop grande cruauté, le chastiant de son babil & incon-

siderée charité enuers sa mere. Mais ce pere credule apres auoir cogneu la faute par luy commise, fit porter à sainct Maurice le corps de son fils: où priant Dieu, & chantant des Psalmes incessamment, il ne peut effacer le mauuais bruit de ce parricide trop legerement commis. Ce qui d'auantage encouragea les enfans de Clouis à le chasser de son Royaume, auquel ils entrerent l'an cinq cens vingt. Les nouuelles de la venuë des François r'apportées au Roy de Bourgongne, comme Prince courageux qu'il estoit, il vint au deuant accompagné de Godemar son frere; toutesfois ils perdirent la bataille, de laquelle Godemar se sauua, & Sigismond cuidant gaigner les pas des Alpes, voisines de S. Maurice, fut pris auec sa femme & ses enfans par Clodomir; qui les enuoya garder au pays d'Orleans. Mais les Rois victorieux ne furent pas si tost retournez en France, que Godemar rassemblant ses forces reconquit le Royaume de Bourgongne. Et d'autre costé, Clodomir tout prest d'aller contre luy, resolut de tuer son prisonnier. Pour lors estoit Abbé de Missi (c'est vne place à deux lieuës d'Orleans, sur la riuiere de Loyret, où est bastie l'Abbaye de Sainct Mesmin) vn bon & sainct homme appelé Auit, lequel aduerty de ceste resolution, vint trouuer Clodomir, pour le destourner d'vn si cruel conseil, & le prier mettre Dieu de son costé: car s'il faisoit mourir Sigismond & ses enfans, semblable mort luy aduiendroit, & à sa femme, & à ses enfans aussi. Le Roy François qui ne tint conte de la remonstrance Prophetique du bon Abbé, luy dit, » que ce seroit trop grande folie de laisser ses ennemis en sa maison, pour estre » enueloppé d'eux: Et pensant combattre celuy qu'il auroit en teste, se trouuer » assailly par derriere de cestuy-ci. A ceste cause il valoit mieux les separer, puis » que par la mort de l'vn, l'autre plus aisemẽt pouuoit estre desconfit. Là dessus, il commande couper la teste au Roy de Bourgongne prisonnier, à sa femme, & leurs enfans innocẽs, & ietter les corps dans le puits d'vn village nommé Colõne, ou Calõnie voisin d'Orleãs, que ie n'ay peu encores remarquer, si ce n'est que soit le S. Simon ou plustost Sismõd, voisin de Chasteaudun. Duquel ayãs depuis esté tirez, ils furẽt enuoyez au Monastere d'Agaune, où l'on dit que plusieurs miracles estans aduenus, à cause de la reuerence portée à celuy de Sigismond (que l'on tient pour sainct) l'Abbaye en a esté fort renommée. Ainsi dõc Clodomir qui se promettoit la conqueste de Bourgõgne toute certaine, mande à Thierry son frere, de se tenir prest pour l'aider à vẽger l'iniure faite au pere de la Royne Clote, femme bien-aymée du Roy Clouis. Le Roy de Mets qui auoit espousé la fille de Sigeric, & desiroit aussi vanger la mort de son beau-pere, facilement s'y accorda, & ioignant ses forces auec celles de ses freres en vn lieu nommé Viceronce pres Vienne, ils presenterent la bataille à Godemar, qui nonobstant sa grãde armée ne peut resister à celle de Clodomir, outre les François composée d'Auuergnats, Limosins, Berruyers, Poicteuins & Tourangeaux, ainsi que dit du Bouchet; aussi fut le Bourguignon mis en route. Lors Clodomir ieune, & encor plus gaillard & courageux (pour la victoire qui luy sembloit eschapper de ses mains, laissant sauuer le Roy ennemi) picque apres auec peu de gens, quand les Bourguignons (qui apperceurent sa petite compagnie) pour mieux le deceuoir, faisans semblant d'estre siens, l'enuironnerent

L'an de Iesus Christ.

520.

L'an de Iesus Christ.
& le tuerent d'vn coup de traict, ainsi que vaillãment il se deffendoit Agathie dit: que le Roy Clodomir recognu à sa grande cheueleure, pendante derriere à la façon des Royaux Frãçois, les Bourguignons luy coupperẽt la teste; laquel le mise au bout d'vne lance, fut monstrée aux siens, qui se retirerẽt apres la mort de leur chef, & quelque temps apres donnerent occasion à Godemar de recouurer son pays, par le support des Ostrogots, ainsi que Cassiodore fait soupçõner par vne de ses epistres. Si est-ce que Gregoire de Tours recite, que les François r'assemblerent leur armée, donnerent vne autre bataille, mirent derechef les Bourguignons en fuite, & conquirent la Bourgongne entierement, apres auoir tué Godemar, si vous croyez Adon: ce que ie pense n'estre si tost aduenu, ainsi que ie diray. Clodomir donc tué de telle façon, & la conqueste de Bourgõgne n'ayãt pas esté plus heureuse pour luy, que raisonnablemẽt entreprise, Clotaire son frere (les iours de dueil passez) espousa sa vefue appellée Gontheuce: & Clote vefue du Roy Clouis, prit les trois enfans du Roy d'Orleans nommez Tedoald, Gunthaire, & Cloud, pour les nourrir pres de soy: non sans regret d'auoir (pour vne vengeance incertaine) esté cause de la mort de son fils aisné. Ceste mort du Roy d'Orleans est mise par le Chroniqueur Sigisbert, sous l'an cinq cens vingt & vn, contre l'opinion d'autres, qui semblent auoir bonne raison, de dire que Sigismond n'eut cause de faire mourir Sigeric son fils du viuant de Thierry Roy d'Italie son ayeul maternel; & qu'il n'est aisé de croire, que l'Ostrogot eust laissé destruire les Bourguignons, sans dauantage se remuer. A ceste cause les plus diligens Chroniqueurs, cuident que la guerre faite par les François à Sigismond, & sa mort, soient aduenues les années cinq cens vingt-sept, vingt-huict, ou vingt-neuf. Quant à moy ie penseroy' bien, que la cause par laquelle Thierry acquit vne partie de la Bourgongne pour de l'argent, aduint durant ceste derniere querelle, & qu'il ne voulut se declarer pour Sigismond, en despit qu'il auoit tué le fils de sa fille; n'aussi voir les Bourguignons totalement ruinez, crainte de la grandeur des François: de sorte qu'il faut que ceste guerre soit aduenue auant la mort de l'Ostrogot. Plusieurs Saincts personnages viuoient en ce temps-là, & entre autres Benoist, autheur de la reigle des Moynes Latins, qui se vestent de noir: car ce n'a pas esté luy qui premier a prins ceste couleur, pource qu'elle estoit commune à tous ceux de Leuant, & de Grece, dont il semble que la Moynerie soit sortie, mais apportée en France par Sainct Martin: de l'origine, ceremonies & maniere de viure desquels ie parleray autre part. Ce bon & Sainct homme se retira au Montcassin, qui est voisin de la campagne de Rome, là où nourrissant plusieurs autres en sa doctrine & reigle, il s'esleua vne pepiniere pour peupler tout l'Occident de gens de son ordre, lequel ayant bien longuement serui d'exemple de pieté, & de seure retraitte à ceux qui estoient paisibles ou scauants, & qui ne pouuoient philosopher durant les guerres (que tant de nations barbares suscitoient de iour à autre, courans & renuersans les Royaumes) se trouuans depuis enrichis par la liberalité des Princes & autres deuotieux personnages, qui à l'enui couroient à ce port, lors couuert de tous mauuais vents, s'est pour la plus part changé. De maniere que

le bien iadis destiné pour l'entretenement des hommes saincts, vertueux, sca- *L'an de Iesus Christ.*
uans & paisibles, maintenant (pour la plus part) sert de recompense à gens sans
Dieu, vitieux, ignorans, ou quereleux. L'an 523. mourut Hormisde Pape, qui 523.
le premier se laissa nommer Patriarche de Rome par l'Empereur Iustin; combien (ce dit Isidore) que ses predecesseurs se contentassent du nom d'Archeuesque. L'on dit qu'il ordonna le chœur des Eglises, à fin que partie des Clercs respondist à l'autre en chantant les Psalmes: combien que ia il se practiquast en l'Eglise de Lion, ce dit Sidoine, en vne epistre du 5. liure. Iean premier du nom luy succeda, qui estoit natif de Toscane, & il ne faut oublier en ces Antiquitez ou Annales la succession des Papes, pour le grand poids que dores-en-auant ils apporteront en la cognoissance des affaires du monde, & de nostre religion.

CHAP. III.

Qui fut Thierry Roy des Ostrogots d'Italie. Il fait mourir Boëce & Symmache Senateurs Romains, & Iean Pape. La mort estrange de ce Roy. Antioche ville d'Asie, accrauantée par vn crousle & tremblement de terre.

LE douziesme iour de Septembre de l'an 526. mourut Thierry Roy 526.
des Ostrogots d'Italie; estant seul Consul Anice Olibre. Ce Prince vertueux & sage, merite bien qu'on face mention de luy, puis que sa mort fut cause de remuer vn grand mesnage en l'Europe. Il estoit fils de Theodemir Roy des Ostrogots (que cy deuant nous auõs dit auoir suyui Attile) non pas legitime, ains d'vne concubine nommée Edeline. Aagé de 8. ans, il fut donné en Ostage à l'Empereur Zenon, & mené en Constãtinople, où il demeura quelques années, & iusques à ce que Theodemir son pere mourãt, l'institua heritier de son Royaume. Duquel ayant iouy vn temps, l'Empereur Zenon l'enuoya prier de le venir visiter, & apres l'auoir honnorablement receu, il le fit Consul & Patrice. Or il y auoit ia enuirõ dix ans, qu'Odoacre Roy des Herules s'estoit fait seigneur d'Italie; ayant chassé (comme i'ay dit) Augustule, & tué Oreste son pere, à qui Odoacre auoit serui d'Escuyer, ou garde de corps. Il desplaisoit assez à Zenon, que l'Italie fut venue à tel mespris, que de son tẽps, elle seruit à partager des rebelles estrangers. A ceste cause, cognoissant Thierry pour vn ieune hõme de bon esprit, il luy cõseilla d'y mener son peuple, affin de chasser le Tyran. Ce que Thierry fit volontiers, aymant mieux s'auenturer, puis que là où il demeuroit, longuement il ne pouuoit s'arrester, sans auoir different auec l'Empereur: les forces duquel il iugeoit par trop grandes, pour en esperer le dessus. Il fit donc trousser bagage aux siens, & par terre s'achemine vers l'Italie tout le long de la coste de la mer d'Esclauonie, menant sur des chariots femmes & enfans. De là il entra en Italie, & apres auoir plusieurs fois mis les gens d'Odoacre en route, il l'assiegea dans Rauenne, où il s'estoit retiré. En fin apres que le siege eust duré trois ans, Odoacre ayant composé auec Thierry fut tué comme s'il eust conspiré

L'an de Iesus Christ.

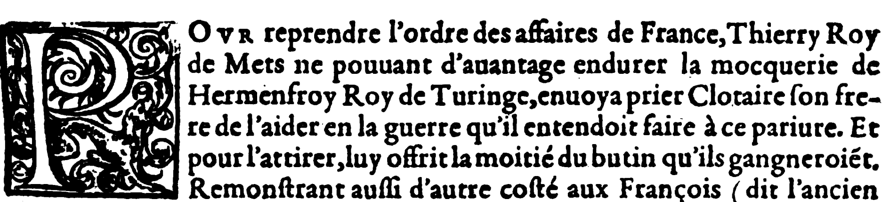
contre le Roy Ostrogot, qui par ce moyen demeura seul en la possession d'Italie, où il se rendit amis les naturels du pays, à cause de ses bonnes qualitez. Car il estoit doüé de toutes les vertus conuenantes à vn Roy. Sur tout, il aimoit la iustice, pour l'obseruation de laquelle bien rigoureusement il faisoit garder les loix : & deffendant ce qu'il tenoit, des courses des ennemis, comme aussi ses suiets de toute oppression, il se contenta de faire part aux Gots, des terres que Odacre auoit données à ceux de sa faction De sorte qu'encor qu'il eust le nom de tyran (comme estranger) il estoit tel, que mal-aisément l'on eust peu trouuer vn meilleur Prince que luy. Aussi portoit-il esgale affection aux Italiens & Gots, ce qui rendit sa Seigneurie d'autant plus aggreable. Chose bien difficile à vn conquerãt, veu qu'il ne pouuoit changer l'ancien estat, sans offenser ceux qui tiroient des commoditez des Princes chassez. Toutesfois sa prudence fut telle, qu'il sceut bien gaigner le cœur non seulement de ses sujets, mais encor de plusieurs Princes ses voisins, sur lesquels il auoit l'œil non moins que sur les pays qui luy appartenoient, s'alliant de tous costez pour demourer maistre de ceste belle piece, qu'il craignoit luy estre rauie pat les Empereurs : lesquels apres le recouurement de l'Italie (leur principal heritage) aisément eussent destruits les Roys nagueres agrandis par la ruine de l'Empire Romain. La cause de la mort de ce Roy fut telle. Symmache & Boëce estoient deux Senateurs Romains, de tres-noble & ancienne maison, & outre cela sçauans & aumosniers, ce qui les faisoit d'autant plus estimer. Thierry qui auoit esté nourry en l'opinion Arrienne (comme tous les Ostrogots) marry que l'Empereur Iustin successeur d'Anastase (foudroyé, ou mort de l'espouuantement d'vn tonnerre merueilleux, aduenu l'an cinq cens dix,) en ce temps-là eust chassé d'Orient les Euesques Arriens, & deffendu l'exercice de leur religion, menaça les Papes de Rome ses voisins de faire le mesme, à ceux qui estoient de son obeissance, & de les mal traitter, s'ils ne faisoient r'appeller les Prelats de sa religion. Et cependant, ayant pour suspecte la faueur que le peuple portoit à ces deux Seigneurs (pour lors Consuls) au sortir de leur Magistrat, les confina en Pauie. De quoy le Pape Iean courroucé, & redoutant la fureur de ce Roy, alla en Cõstãtinople, prier l'Empereur n'irriter l'Ostrogot, qui menaçoit de mettre le feu par toute l'Italie, si l'on outrageoit les siens. Disant le Pape, qu'il failloit auoir esgard au grand nombre de Catholiques viuans à sa merci. L'Empereur Iustin luy fit bonne responce, & voulut estre couronné par ses mains, autres disent par Iean Euesque de Constantinople, & est le plus certain. Iean retourné pour rendre conte de son ambassade, mit Thierry en plus grand soupçon, quand il entendit l'honneur que luy auoit fait l'Empereur. De sorte que ce Roy tout à coup changeant sa naturelle courtoisie, & debonnaireté, fit mourir de faim le Pape, auec ceux qui le suyuoient, & couper la teste à Symmache, & Boëce, comme s'ils eussent deliberé de remuer l'Italie contre luy. Mais cent iours apres (autres disent vn an) Thierry assis à table, & serui de la teste d'vn fort gros poisson, en la contemplant auec trop de vehemence d'esprit, pensa voir celle de Simmache, qui tiroit bien haut les dents de la maschoire de dessous, le menaçant & regardant d'vn

L'an de Iesus Christ

d'vn œil furieux ce luy sembloit. Lors tout tremblant il se leue, & comme il eut conté à Elpide son Medecin, la cause de sa frayeur, elle luy engendra telle fiebure, qu'il en mourut à Rauenne le deuxiesme Septembre, & le LXXII. de son aage, ayant deshonoré sa vie, passée auec tant de louanges, par ce seul acte d'iniustice. Qui est tout ce que ie puis reciter de la mort de ce Roy des Ostrogots, suiuant Procope & Iornand. Thierry donc decedé le 37. an de son Royaume en Italie, laissa au cœur de ses sujets vn merueilleux regret, tant pour la memoire de ses vertus, que pour n'auoir point d'hoir masle, ains seulement vn fils d'Amalasiunte sa fille (jadis espouse d'Eutharic) aagé de 8. ans, & nommé Atalaric, qui luy succeda sous la charge & tutelle de sa mere, bien sage Princesse: & laquelle s'appointa auec Amaulry Roy des Vvissigots, partageant de telle sorte les terres que son pere tenoit deça les monts, que les Ostrogots eurent celles de delà le Rhosne vers l'Italie, & les Vvissigots ce qui est deça, tirant aux mōts Pyrenées. Cependant, Felix quatriesme du nom auoit esté faict Pape au lieu de Iean, le 25. Iuillet. Ce fut luy, que l'on dit auoir institué l'extreme Onction, fondé sur ce qui est escrit au 5. Chap. de l'Epistre sainct Iacques. Mais la façon des Apostres estoit bien autre que celle que nous prattiquons, & volontiers se faisoit par tout le corps, ou principalement sur le lieu douloureux. Au mesme an la ville d'Antioche fondit par vn crousle, ou tremblement de terre, lequel auec plusieurs autres habitans de ceste ville, accabla Eufrase Euesque: encor que ce mal'heur eust esté predit par Zosime moyne, lors fort estimé (aussi bien que Iean Cazite) pour leur sainte vie & don de prophetie.

CHAP. IIII.

Thierry Roy de Mets, conquiert Turinge. Ne garde la promesse faicte à Clotaire son frere: qui donna occasion à l'inimitié desdits Roys. Thierry tue Hermenfroy Roy de Turinge. Ragonde fille d'Hermenfroy femme de Clotaire.



POVR reprendre l'ordre des affaires de France, Thierry Roy de Mets ne pouuant d'auantage endurer la mocquerie de Hermenfroy Roy de Turinge, enuoya prier Clotaire son frere de l'aider en la guerre qu'il entendoit faire à ce pariure. Et pour l'attirer, luy offrit la moitié du butin qu'ils gangneroiēt. Remonstrant aussi d'autre costé aux François (dit l'ancien Croniqueur & apres luy Aimon) la cruauté de ce peuple, qui du temps de Clouis, auoit si vilainement traitté les ostages baillez pour la seureté de l'alliance faitte auec eux. Il leur demandoit encores (pour d'auantage les animer) s'ils ne vouloient pas venger la mort de leurs parens & amis, pendus à des arbres par les Turingiens, qui aussi y auoient attaché des enfans par le nerf de la jambe, & plus de deux cens filles au col des cheuaux, pour les demembrer en courant. Que non contens de si grande cruauté, ils auoient fait passer des chariots char-

T

L'an de Iesus Christ.

gez sur d'autres, arrestez auec des pieux au trauers des chemins, affin de miserablement les faire mourir accrauantez: laissant manger leurs charongnes aux chiens & oyseaux. Il adioustoit, que la promesse à luy faite par Hermenfroy, » & de laquelle il ne tenoit conte, monstroit bien qu'il estoit homme duquel en » autres choses l'on ne deuoit aucunement se fier. Ainsi les François esmeus de » telles paroles assemblent leur armée, & Thierry suiuy de Thiebert son fils, vaillant ieune homme, auec le secours de Clotaire Roy de Soissons, s'achemina vers Thuringe. Dequoy Hermenfroy aduerty, & se deffiant de pouuoir resister à si grand' force que celle qui venoit contre luy, au lieu où il pensoit que la bataille se donneroit, fit des fosses couuertes de gazons pour celer sa ruse. De faict aucuns François qui tumberent dedans, enseignerent aux autres, comme il s'en failloit garder. Et neantmoins cela n'empescha que les Thuringiens ne fussent tuez de tous costez. Quoy voyant Hermenfroy, il print la fuite vers la riuiere Onstrid, où il y eut si grand carnage des siens, que son lict & bassin estans remplis de corps morts, ils seruirent de pont à sauuer partie des vaincus; & aux victorieux à les poursuiure de l'autre part. L'histoire des Landtgraues de Thuringe, dit; que la bataille se donna en Thuringe: en vn lieu appellé Ronnebourg, & qu'elle dura trois iours, auec le meurdre de plusieurs de costé & d'autre. Mais qu'en fin Hermenfroy s'enfuit en la ville de Schidingen, assise sus la riuiere Vnstrud. Tout incontinent le pays fut conquis par les Rois François, & la femme d'Hermenfroy auec ses enfans se sauua pres Theodal son frere (ie croy cousin germain) Roy des Ostrogots, ainsi que dit Procope. Clotaire à son retour amena Ragonde, fille du feu Roy Berthier frere d'Hermenfroy: sans le sceu de Thierry son frere, & l'espousa: ayant depuis par des meurdriers iniquement fait tuer le frere de ceste Ragonde, durãt que les François estoiẽt encores en Thuringe. Le Roy d'Austrasie (possible marry que Clotaire eust retiré ceste fille) faignant auoir quelque chose de secret à luy dire, l'enuoya prier venir en son logis: & cepẽdant, au lieu où ils deuoiẽt parlementer, fait tendre vne tapisserie qui touchoit d'vne paroy à l'autre, pour derriere cacher des hõmes armez affin de le tuer. Mais la tenture estant si courte qu'on leur voyoit les pieds, le Roy de Soissons aduerty de l'embusche, entra bien accompagné dans la maison, sans faire semblant de rien sçauoir. Thierry donc ainsi descouuert, entretient son frere de diuers propos, & pour aucunement l'appaiser & oster le soupçõ de trahison, luy fit present d'vn grãd plat ou bassin d'argent, que Clotaire emporta en son logis; auec opinion que son frere ne luy vouloit point de bien. Ce qui engendra les dissentions, lesquelles si longuemẽt trauaillerent leurs sujets, que c'est merueille comme la Monarchie Françoise (qui ne cõmençoit qu'à prendre racine) peut florir & s'aggrandir, ainsi que depuis on la veit. Toutesfois Thierry courroucé d'auoir esté descouuert, & encores sans raison perdu son bassin, admonnesta Thiebert son fils d'aller vers son oncle, & par quelque moyen tascher à retirer ce qu'il n'auoit dõné de bon courage. Le ieune Prince bien aisément l'obtint de Clotaire, & Thierry recouura sa perte: estant assez rusé en telles subtilitez, ainsi qu'il monstra au mesme Hermenfroy; lequel semond de le venir voir sur sa foy, il festoya, luy don-

nant de beaux & riches presens : mais cõme ils se promenoient sur les murs de *L'an de* la ville de Zulg (ceste ville monstre l'assiette d'vne partie du Royaume de Thuringe) deuisans de plusieurs propos, quelqu'vn poussa du haut à bas le Roy Herméfroy, qui mourut sus la place ; sans que l'auteur du coup peust estre lors descouuert à la verité: ce neantmoins Thierry en est diffamé par Adon : & il y a grande apparence, que ce fut de son commandement, puis qu'il fit estrangler tous les enfans du Roy mort, & saisit son Royaume Ce neantmoins la mesme histoire de Thuringe dit ; qu'Hermenfroy fut tué par ses mauuais conseillers, qui luy auoient persuadé de faire la guerre: & que les Thuringiens s'estans rendus au Roy d'Austrasie, il donna le païs d'entre Vnstrud & les monts Hartz, aux Sesnes (ce sont Saxons) qui l'auoient accompagné: mais les nostres pensent que ce fut aux François, affin de l'habiter comme deuant : car ils estoient autrefois sortis de ce quartier, ainsi que dit Aymon : & ie le pense auoir monstré au premier & deuxiesme liure de ces Antiquitez : auec ce qu'il y a grande apparence, que ceste Thuringe n'estoit pas ce païs qui aujourd'huy porte le nom; ains vne portion de la Gaule Belgique, proche de Cologne & de Liege : puis que Gregoire de Tours dit ; que les premiers François passerent deça le Rhin pour venir en Toringe. De maniere que le Chroniqueur Thuringien Saxon, se peut estre abusé en cest endroit. Ou il faut dire, que la Thuringe de Hermenfroy estoit plus grande que celle d'aujourd'huy : possible tenant quelque terre de Hess. Iaçoit que Procope nous asseure que les Thuringiens dont il parle, auoient esté logez en Gaule par le cõmandement d'Auguste. Ce que ne trouuãt point en pas vn autre, ie penseroy' volõtiers, qu'il entend parler des Sicãbriens trãsportez en Gaule par cest Empereur, ainsi qu'auõs dit. La conqueste de Thuringe semble estre aduenuë l'an 527. plustost que 23. (cõme l'a mise Sigisbert) ne 527. que 20. ainsi qu'à dit le Chroniqueur Thuringien ; pour ce que Procope escrit nommément, que ce fut apres la mort de Thierry Roy d'Italie: lequel aussi (cõme il est croyable) n'eust voulu souffrir qu'Hermenfroy mary de sa niepce fust chassé de son Royaume. Estant outre l'obligatiõ de parenté, assez ententif pour empescher que ses voisins ne s'aggrandissent à son dommage : ainsi qu'on peut cognoistre par ses lettres escrites à Clouis, touchant la guerre d'Alaric; esquelles l'on voit des raisons equitables meslées parmy des menaces. Durant que Thierry & Clotaire Roys de France estoient empeschez en la guerre de Thuringe, vn bruit courut au païs d'Auuergne que le Roy d'Austrasie auoit esté occis. A ceste cause Archade vn des Senateurs ou Seigneurs du païs (ie vous ay dit que les nobles Gaulois portoient ce nom, retenu par eux pour marque de leur race Romaine) auertit le Roy Childebert venir incõtinẽt prendre la possessiõ du païs. A quoy le Roy Parisiẽ volõtiers entẽdit, & arriua en la Limagne (c'est vne vallée du païs tant fertile, qu'elle n'a sa pareille en France) durãt vn brouillas & tẽps si couuert, qu'à grand peine l'on pouuoit veoir la longueur de deux arpens. Ce qui luy donna moyen d'approcher de Clermont, & au Senateur de coupper les serrures d'vne des portes de la ville. Quand sur ces entrefaites, Childebert reçoit nouuelles que le Roy Thierry sain & sauf, estoit retourné victorieux en son païs. Ce qui fut cause de faire abandonner au Roy, l'entreprin-

Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

se d'Auuergne, pour laquelle encores mieux dissimuler, il semble (par ce que dit Gregoire) que souz couleur de vanger Clote sa sœur (outragée par son mary) ce Roy fit le voyage d'Espagne, duquel nous parlerons tantost. La malice d'aucuns, entretenoit en querelle ces deux Roys François: qui bien tost se fussent guerroyez, si les amis communs ne les eussent appointez, & fait entrebailler pour ostages, les enfans des plus nobles de leurs Royaumes, depuis faits serfs du public; quand ces Roys recommencerent leur querelle. De sorte que ceux qui les auoient en garde, les tindrent dés lors pour leurs esclaues.

CHAP. V.

Childebert Roy de Paris, & Clotaire Roy de Soissons son frere, conquierent Bourgongne, & chassent Godemar. Origine & auancement desdits Bourguignons. Thierry Roy de Mets, pille l'Auuergne. Childebert pour venger sa sœur mal traittee du Roy des Vuissigots, leur fait la guerre: & de sa main tue Amaulry leur Roy. Rapporte de grandes richesses. Mort de Iustin Empereur. Auquel succeda Iustinian compilateur des loix Romaines. L'Abbé Denys Auteur du Cicle pascal. Quelle datte prenoient les Romains, Grecs, Iuifs, Gaulois & Espagnols en leurs chartes.

OR Childebert & Clotaire, qui n'auoient où employer leurs forces, souz ombre de ne vouloir laisser impunie la mort de Clodomir leur frere, s'aduiserent d'aller en Bourgongne, & firent semondre Thierry Roy de Mets de venir quant & eux, ce qu'il refusa: d'autant qu'il auoit espousé la fille de Sigismond, ainsi qu'Aimon dit nommément. Ce qui esbranlera ce que i'ay dit cy dessus, de son mariage auec la fille de Sigeric: ou il faut croire qu'il eust espousé deux filles de Bourgongne. Toutesfois pource que les François de son Royaume (c'est à dire Nobles) le menaçoient d'abandonner s'il ne suiuoit ses freres, il leur promit de les mener en vn païs, où ils n'auroient faute d'or, d'argent, d'esclaues, bestail, & riche butin, les remplissant d'esperance, affin qu'ils les accompagnassent: mais en intention d'aller en Auuergne, chastier le peuple qu'il pensoit ne luy estre fidele. Ayans donc ces freres, leur armée assemblée, ils vindrent planter leur camp deuant la ville d'Augstun, qui fut prinse auec la Royne de Bourgongne, que Clotaire emmena: Godemar chassé de toute la Bourgongne s'enfuit premierement en Espagne, & pour plus grande seureté en Afrique: dont il ne reuint oncques puis, n'autre de sa race, qui chalangeast son Royaume. Ce neantmoins, Adon escrit que Godemar fut tué par les François, courroucez de la mort de Clodomir. Quant à la Bourgongne, elle fut partagée entre les deux freres conquerans, sans auoir esgard aux enfans de Clodomir, jaçoit qu'il semble que Thierry en eust aussi sa part, du costé qui touchoit son Royaume. Ainsi finit la maison de Gondioch, fondateur du Royaume que les Bourguignons

tindrent en Gaule: l'origine & venue desquels sommairement nous raconterons. Ceste nation (comme plusieurs autres peuples) est sortie du Nort. Et Pline nomme les Bourguignons entre celles de Germanie, comme Agathie les fait Scythes & voisins des Alains. Toutesfois, les armes des Bourguignons n'ont esté cognuës auant Dece & Volusian Empereurs, viuans l'an de nostre Seigneur Iesus Christ deux cens cinquante. Il est bien certain par l'histoire d'Ammian Marcellin, qu'ils estoient grands de son temps, & que lors ils auoient des Roys nommez Hendins, qu'ils deposoient s'ils estoient mal-heureux en guerre, ou si la terre deuenoit sterile durant leur gouuernement. Combien que leur grand sacrificateur & Pontife (appellé Siniste) tint son estat à vie. L'an de Iesus Christ trois cens septante, l'Empereur Valentinian fit vn traicté auec les Bourguignons, ja logez au païs qu'aujourd'huy le Comte Palatin tient delà le Rhin: & lesquels dés lors s'estimoient & se disoient estre issus des Romains: possible pour estre enfans des soldats, des garnisons que les Empereurs tenoient en la Germanie d'outre le Rhin. Car il n'y a pas grand'apparence, que les Bourguignons du Nort (& nommez par Pline) fussent parens des Romains. L'an quatre cens six ils passerent en Gaule auec les Vandales, Alains, & autres peuples esmeus par Stilicon, & s'arresterent en la Franche Comté. L'an quatre cens treize, ils aduancerent leurs limites vers la Saone, & le Rhosne, iusques à ce qu'enuiron l'an quatre cens trente quatre, ils eussent esté deffaits en bataille auec Gondioch leur Roy, par Ætie Patrice; qui neantmoins s'en aida depuis pour resister aux Francs. De sorte, que les Bourguignons entrerent au païs des Sequanois, qui prit le nom de Bourgongne, enuiron l'an de Iesus Christ quatre cens cinquante & deux. Et là, ceux du sang de Gondioch (dont nous auons cy dessus parlé) regnerent l'espace de cent vingt & deux ans, à commencer depuis leur passage, iusques au temps que ce dernier Roy fust chassé. Quant au nom de Bourgongne, la plus commune opinion est qu'il vient du mot de Bourg. D'autant que ce peuple estant encor en Germanie, plus volontiers habitoit en des chasteaux & forteresses, lors appellez Bourgs (du mot Grec *pyrgos*, corrompu) & non pas de la riuiere d'Ongne, laquelle passe à Dijon. Ie repren le fil des années, & dy; que l'an de nostre Seigneur Iesus Christ cinq cens vingt & sept mourut Iustin Empereur (jadis berger) auquel 527.
succeda Iustinian fils de sa sœur. Et pour reuenir au propos que i'auoy laissé, Thierry Roy de Mets, desireux de se vanger des Auuergnats, qui auoient appellé Childebert son frere, & tenir promesse aux siens, par luy degoustez de la guerre de Bourgongne, vint en Auuergne, accompagné de gendarmes, qui pillerent toute la contrée; & Archade fils d'Appollinaire (ie ne sçay si petit fils de Sidoine) laschement s'enfuit à Bourges, ville des appartenances de Childebert: laissant prisonnieres Placidine sa mere, & Alchine sa tante (qui furent confinées à Cahors) & leurs biens confisquez. Mais le Roy d'Austrasie venu iusques aux faux-bourgs de Clermont, apres que ses gens eurent pillé les chasteaux voisins, retourna en son païs: laissant l'Auuergne sous le gouuernemēt d'vn sien parent nommé Signal. L'an cinq cens trente mourut Felix Pape troi- 530.
siesme de ce nom, auquel succeda Boniface, par les Grecs nommé Agathon,

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

qui ne vesquit qu'vn an cinq jours. Cependant Amaulry Roy des Vvissigots voyant les affaires des François aller de mieux en mieux, auoit (cõme i'ay dit) demandé en mariage Clote fille de Clouis, jaçoit qu'il tinst l'opinion Arriéne: nos François, pour difference de Religion, ne refusans l'alliance de leurs voisins, qui pouuoient apporter de la commodité à leurs affaires, ainsi que verrez cy apres. Ceste Dame viuant Catholiquement fut mal traittée par son mary: dequoy les Rois Childebert & Clotaire aduertis, eurent opinion que les Vvissigots les estimeroient lasches, s'ils ne monstroient d'en auoir desplaisir. Et pource ils assemblerent leur armée affin de la vanger; ayans pour plus grand tesmoignage des outrages receu vn linge taché du sang de leur sœur. Childebert qui desiroit couurir l'entreprise d'Auuergne par luy faite durant l'absence de Thierry en Thuringe, se trouuant le plus prest, s'aduança en Septimanie. De sorte qu'Amaulry surpris, & voulant se sauuer en Espagne, comme il estoit visuement poursuiuy, fut contraint de se jetter en des vaisseaux. Mais la crainte de perdre son thresor, & les pierres precieuses qu'il auoit laissées, l'ayant fait retourner pour les emporter, les François le presserent de si pres, qu'il ne peut gaigner la porte d'vne de ses villes, ayant esté occis sur le champ d'vn coup de lance, que Childebert luy donna ainsi qu'il essayoit d'entrer dans vne Eglise de Chrestiens. Et les François poursuiuans leur victoire, pillerent le païs, & chasserent les Gots de Thoulouze, & des enuirons. Puis retournerent en France auec de grands thresors, emmenans Clote, laquelle mourut par les chemins, & son corps porté à Paris fut enterré pres celuy de son pere. Le principal butin de ce Roy, consistoit en soixante precieux calices, quinze plattines d'excellent ouurage, vingt couuertures d'Euangiles, d'or, chargé de pierreries, qu'il ne voulut deffaire, ains le distribua aux Eglises. Ceste victoire (si vous croyez Garibaï Espagnol, curieux Auteur) ne fut si entiere, que les François ne sentissent quelque perte. Car en repassant les monts Pyrenées, Theodiselle Capitaine Got saisi des destroits, contraignit nos gens de racheter leur passage pour l'espace de vingt & quatre heures, lequel temps finy, ceux qui demourerent derriere furent taillez en pieces. Mais ie croy qu'il s'abuse, & entend parler du voyage de l'an cinq cens quarante deux, puis qu'il n'estoit besoin aux François (qui reuenoient de Narbonne) de repasser les monts de Basque, & qu'apres la mort du Roy Amaulry, les Vvissigots perdirent vne partie du païs par eux tenu deça les monts, & repris depuis la mort de Clouis, ou quitté, faisant le mariage de Clote. De sorte que plusieurs Gots habitans du Languedoc, furent contraints se retirer en Espagne, vers le Roy Theude, l'an cinq cens trente, & non pas l'année cottée en marge par Sigisbert, lequel ie n'ay voulu si tost suiure que Procope, lors viuant : & qui semble auoir monstré le chemin aux Chroniqueurs d'Espagne, pour mettre la mort d'Amaulry audit an. Toutesfois ie ne puis esclaircir au vray d'où les Vvissigots furent chassez, ne ce qui leur demeura vers les Pyrenées, ou Languedoc, fors que vous trouuerez dans Gregoire, qu'ils perdirent Agde. Ce qui me fait croire qu'ils n'abandõnerent les villes maritimes, & principalement Narbonne: puis que l'Euesque assista aux Conciles tenus en Espagne depuis ces voyages. Aimon conte

le fait vn peu autrement, & dit que Childebert arriué en Espagne, Amaulry fit semblant de luy presenter la bataille par mer & par terre. Et que le Roy François plus fort que luy de Cheualerie, ayant mis en route les Vvissigots, empescha aussi leur retraitte vers la mer, où le Roy Got fut tué, comme il se vouloit sauuer. Et les François poursuiuans la victoire, prindrent Tolede sans aucune resistance des habitans: estonnez de la perte de la bataille. Puis, apres auoir tiré de grands thresors de ceste ville, & entre autres choses precieuses, des vaisseaux qu'on disoit auoir autres fois seruy au temple de Salomon, il reuient en France accompagné de sa sœur; laquelle mourut en chemin. Que si cela est vray, il y auoit apparence en ce que dit Garibay : pource que l'armée venant de Tolede, son plus court estoit de repasser par les monts de Biscaye. L'an v.c.xxxii. en Ianuier, fut esleu Pape Iean II. de ce nom, & le mesme an, Denys Abbé sçauant en Astrologie, fit sa preuue & demonstration du calcul des Cercles, ou tours Pasquaux; monstrant que ceste année estoit l'an v.c.xxxii. depuis la Natiuité de nostre Seigneur Iesus Christ. Ce qui donna occasion à l'Eglise Romaine & autres d'Italie, de retenir & prendre cest arrest de conte, là où au precedent la plus part des Eglises contoient les temps depuis Diocletian, par les Consulats, Indictions, ou les ans des Empereurs. Comme les Gaulois depuis la mort de S. Martin, les Espagnols par l'Ere de Cesar (c'est à dire temps de la Monarchie d'Auguste, qui commença 38. ans auant la Natiuité de nostre Seigneur) les Grecs depuis la creation du monde, ou fondation de Constantinople; les Arabes par l'Alighiere, ou peregrination & exil de Mahomet.

L'An de Iesus Christ.

532.

CHAP. VI.

Munderic soy disant Roy de France, est assiegé à Vitry par Thierry, & tué. Childebert & Clotaire font mourir leurs nepueux, enfans de Clodomir, fors Cloud estimé Sainct.

ENVIRON ce temps, vn certain Munderic parent des Roys François (aucun ne dit comment) s'esleua; & sur ce qu'il disoit que le Royaume luy appartenoit aussi bien qu'aux enfans de Clouis, il assembla beaucoup de gens tous villageois: & prenant le nom de Roy, se fit honorer par ce peuple, qui luy jura serment de fidelité, comme à son droit & naturel Seigneur. Le Roy de Mets pour le surprendre, luy fit offrir partie du Royaume, s'il venoit le trouuer : mais Munderic, qui cognut la ruse, s'en mocqua; disant, qu'il estoit Roy aussi bien que luy, & n'auoit besoin de partager ce qui estoit sien. Aussi Thierry voyant ne le pouuoir abuser, assembla son armée, & pource que le nouueau Roy trop foible pour tenir la campagne, s'estoit enfermé dans Vitry (ie croy en Parthois) bien garny de viures & de soldats, il vint l'y assieger. Toutesfois craignant de demeurer trop long temps au siege, à cause de la forteresse du chasteau & contenance des

L'an de Iesus Christ.

assiegez, sept jours apres son arriuée, il s'aduisa d'enuoyer vn Seigneur nommé Aregisille, vers Munderic, l'asseurer, que sur sa foy il vinst parler à luy. Ce gentil'homme receu à Vitry, remonstre à Munderic, que longuement il ne pou-
» uoit durer contre la puissance de Thierry, & quand bien il ne deust estre si tost
» forcé, que neantmoins cy apres il luy conuiendroit faire auec desaduantage, ce
» que presentement il luy conseilloit. Partant qu'il vinst parler au Roy pour luy
» rendre obeyssance, l'asseurant par serment (qu'il fit en mettant les mains sus
» l'Autel) que luy, ses enfans, & amis n'auroient aucun mal: & que les conuen-
» tions qu'il demanderoit luy seroient gardees. Là dessus, Munderic sortit du chasteau, tenant la main d'Aregisille; lequel pour signal dit au peuple, qui les
» attendoit dehors: Que regardez-vous tant ? ne vistes-vous iamais Munderic ?
» A ces paroles les soldats coururent sus au faux Roy : lequel se tournant vers
» Aregisille s'escria: Meschant, ie cognoy bien que c'est le mot que tu leur as
» donné pour me tuer, mais iamais homme ne te verra en vie. Et ce disant, il luy fourre sa lance dans le dos : puis l'espée au poing se jetta dans la foule, tuant ceux qu'il peut frapper, tant que l'esprit luy demeura au corps: ses biens furent confisquez apres sa mort. I'ay dit comme la Royne Clote tenoit pres de soy les enfans de Clodomir son fils jadis bien aymé. Ceste Dame logeoit à Paris, où elle faisoit si cherement nourrir ses petis fils, que Childebert leur oncle esmeu d'enuie, ou de crainte que par la faueur de leur ayeule, ils ne r'entrassent au Royaume paternel (duquel il tenoit ja partie) aduertit Clotaire son frere que leur mere vouloit faire declarer Rois leurs nepueux. Qu'il vinst donc à Paris, aduiser ensemblement s'ils deuoient leur couper les cheueux (pour estre tenus & reputez comme le reste du peuple) ou bien les faire mourir, & entr'eux partir esgalement le Royaume de leur frere: que plus longuement ils ne pouuoient retenir. Clotaire prompt à faire des meschancetez, se resolut bien tost. Et affin de couurir leur assemblée, fait courir le bruit qu'elle se faisoit pour declarer Rois ces enfans : enuoyans à ceste fin prier Clote de vouloir laisser venir leurs nepueux qu'ils desiroient esleuer au Royaume paternel. La Roine tres-ioyeuse de ces nouuelles, & ne se doutant aucunement de pis, apres auoir fait manger ses petis fils les enuoya, loüant Dieu de ce qu'elle pouuoit les voir Rois, & disant que la mort de Clodomir tué par les Bourguignons luy estoit recompensée par l'aduancement de ceux-cy. Mais les enfans ne furent pas si tost venus, qu'on les separa de leur train, & de leurs gouuerneurs, depuis mis en seure garde. Ce fait, Childebert & Clotaire donnerent charge à Archade cy dessus nommé, & que Bouchet appelle Comte d'Auuergne, d'aller vers la Roine leur ayeule, auec des forpces & vne espée desgainee, luy dire : que les Rois enuoyoient sçauoir ce qu'elle vouloit estre fait de ses petis fils, luy monstrant des forpces pour les tondre & laisser viure, ou l'espée pour les tuer. La Roine effrayée d'ouïr vn tant inopiné mandement, oultrée de colere respondit : qu'elle les aymoit autant morts que tondus. Lors Archade sans considerer ce qu'elle auoit dit par surprise, ne luy donner temps pour soy repentir & changer d'aduis, tout aussi tost rapporte aux Rois, que du consentement mesmes de leur mere, ils pouuoient executer leur volonté. Incontinent Clotaire

prenant

prenāt par le bras Thedoal le plus aagé (qui au dire d'aucūs n'auoit que dix ans) L'an de le ietta contre terre, & luy fourre son espée sous l'aissaille, dōt il mourut sus le Iesus chāp, Gūthaire le secōd, au cri de sō frere se vint ietter aux pieds de Childebert, Christ. & embrassant ses genoux, crioit, Mō pere, sauuez-moi, que ie ne soy' tué ainsi « que mō frere. Dont ce Roy esmeu les larmes aux yeux, pria Clotaire luy don- « ner la vie de cet enfant, & qu'il luy demandast ce qu'il voudroit pour recōpen- « se. Mais Clotaire tout furieux respondit; Tu es cause & autheur de ce fait, & « maintenant tu retires ta parole: oste-le de deuant toy, ou ie te feray mourir en « sa place. Ce qui fut cause que Childebert repoussa l'enfant, aagé seulement de « sept ans: & lequel empoigné par le cruel oncle, fut semblablement atterré, & « percé de son espée par le costé, & leurs gouuerneurs & seruiteurs occis. Apres cela Clotaire monta à Cheual, sans autre soucy de ce que l'on diroit d'vn si vilain acte: & Childebert fit le semblable, se retirant en quelque lieu voisin de Paris. Cloud troisiesme desdits enfans, desrobé par des hommes de guerre, qui se doutoient de la malice de ses oncles (faisant de necessité vertu) prefera la vie paisible & sans crainte à vn Royaume si plein de danger: & renonçant au monde, se coupa luy mesme ses cheueux, fut prestre en l'Eglise de Paris; où il vesquit tant reueré pour ses bonnes mœurs, qu'apres sa mort vn fort plaisant bourg (lors appellé Nogent) assis à deux lieuës de ceste ville, a pris le nom de Sainct Cloud, à cause que ce bon Prince y fut enterré, & où l'on tient qu'il s'est faict plusieurs miracles à sa tumbe, laquelle s'y voit encores auec vn Epitaphe escrit en grosses & anciennes lettres. Le Greffier du Tillet dit, qu'il donna à l'Eglise de Paris les terres à luy octroyées pour son entretenement. Et de fait, ledit bourg de sainct Cloud appartient à l'Euesque de Paris, & l'on voit qu'autrefois il a esté bien-aymé. Car outre la bōté de l'air & des eaux (que l'on tient guerir des escroüelles) huict ou dix colomnes de marbre meslé, dont l'Eglise est ornée; par ce reste, tesmoignent la magnificence du lieu. Clote aduertie du meurdre de ses petits enfans, fit enleuer les corps, qu'elle suyuit iusques à l'Eglise de sainct Pierre & sainct Paul, maintenāt saincte Geneuiefue; où ils furent enterrez pres leur pere & ayeul: auec grands pleurs de ceste Royne; l'opiniastreté de laquelle rendit veritable la prediction de l'Abbé Auit, quand il menassa Clodomir, de pareille mort qu'il faisoit souffrir à Sigismond & ses enfans innocens. Ce cruel acte est mis par Sigisbert l'an cinq 531. cens trente & vn. Ce qu'estant vray, il faut qu'à son conte mesme, les enfans de Clodomir fussent aagez de plus de dix ans, veu que leur pere auoit esté occis neuf ans auparauant. Mais d'autres disent, que ses enfans furent tuez l'an cinq cens trente trois. Auquel temps Thierry Roy de Mets, fiança Thiebert son 533. fils à Vissigarde fille de Vachan Roy des Lombards encores Payen. Et l'an cinq 534. cens trente quatre, Iean Pape mourut, & eut pour successeur Agapit: lequel estant allé en Constantinople, y mourut aussi le vingt & vniesme May, de l'an 535. cinq cens trente cinq. L'on dit que ce fut luy qui ordonna la Procession que les Dimanches l'on fait à l'entour de nos Eglises. Thedoal Roy des Ostrogots, aduerti de la mort dudit Pape, mit Syluerie en sa place, sans attendre la volonté du peuple. Ce Syluerie estoit fils legitime de Hormisde iadis Pape, & tint

L'an de Iesus Christ. la chaire iusques à ce que Belissaire l'en demit, vn an dix mois sept iours apres, pour y asseoir Vigille, que lon dit auoir fait mourir Siluerie en prison, de crainte qu'il rentrast en sa place. Et ceste demission, est vne marque de la puissance que les Empereurs & Roys auoient sur les Papes. La 9. Kalende de Iuillet, le deuxiesme Concile d'Orleans fut tenu, le 22. an du Royaume de Childebert, qui reuient audit an: & par le commandement dudit Roy, auquel sous-signerent 31. Euesques. Là fut ordonné que tous les ans les Metropolitains appelleroient leurs Prouinciaux. Qu'ils ne prendroient dons pour les Ordres des Clercs. Que les Euesques seroient esleus par les Euesques Prouinciaux, Clercs & le peuple. Que les mariages contractez ne se pourroient rompre par l'impuissance suruenue. Chrestien ou Chrestienne ne pourroient espouser Iuif, ou Iuifue. Deffence de manger chose offerte aux Idoles, ou tuée par vne beste ou suffoquée. Que les Abbez seroient suiets des Euesques, & autres ordonnances qu'on y pourra voir. Tellement que par la on cognoist qu'il y auoit encores des Idolatres parmy nos François.

CHAP. VII.

Les enfans de Thierry, & Clotaire Roys de France chassent les Vvisigots de partie de Languedoc. Thiebert fils dudit Thierry, amene de ce pays Deuterie, qu'il espousa: mais les François le contraignirent de la chasser. Maur & Fauste disciples de sainct Benoist, apportent sa reigle en France. Amalasiunte fille de Thierry Roy d'Italie, tuée par la conniuence de son mary.



LEs Gots auoient (comme i'ay dit) pris plusieurs places en Gaule apres la mort de Clouis, lesquelles ils pretēdoient estre de leur ancien domaine, & dōt Childebert auoit recōquis vne partie en son voyage contre Amaulry. Ce qui donna occasion aux Rois Thierry & Clotaire, d'enuoyer Thiebert & Gonthier leurs fils aisnez prēdre le reste. Mais Gonthier venu iusques à Rhodez, retourna arriere, pour vne cause que Gregoire n'a sceu ou voulu dire, & Thiebert qui passa outre iusques à Besiers, prit & saccagea le chasteau de Deas, c'est..... Puis faisant marcher son armée contre vn autre nommé Caprarie (qui peut estre Cabrieres, en l'Euesché de Lodeue, ou Cabestan) menassa de mettre le pays à feu & à sang, si les habitans ne se rendoient. Il y auoit dedans ce chasteau vne Dame tres-sage & aduisée, nommée Deuterie; le mari de laquelle s'estoit retiré à Besiers. Ceste femme enuoya des gens vers Thiebert (que Gregoire appelle Roy, comme aussi l'on faisoit les enfans des Rois, & Roynes leurs filles) luy dire que le Chasteau estoit à son commandement: puis quand il approcha, elle sortit au deuant de luy, & le gaigna tellement par sa beauté, que tout courage ennemi despouillé (car ce n'est pas de ceste heure que Mars aisément s'accointe de Venus) il la retint pour son amie. Au-

mesme temps le Roy Thierry ayant fait tuer Sigiual son parent, par luy declaré Comte d'Auuergne, mande secrettement à Thiebert d'en faire autant à Giual son fils, qui estoit en l'armée auec luy. Thiebert affectionné à ce ieune gentil-homme, luy monstra les lettres du Roy son pere, & l'aduertit de fuir, comme il fit; s'estant premierement sauué en Arles, ville tenue par les Ostrogots. Mais pource que Thiebert en auoit des ostages, il passa en Italie. Cependant nouuelles vindrint que le Roy Thierry estoit fort malade. A ceste cause Thiebert laissant en Auuergne Deuterie & sa fille, partit en diligence pour venir trouuer son pere, qui mourut bien tost apres, l'an cinq cens trente six le vingt & troisiesme an de son regne. Auquel aussi Maur & Fauste, disciples de Sainct Benoist vindrent en France, pour y planter l'ordre de leur maistre. Childebert & Clotaire ne furent pas si tost aduertis de la mort de leur frere, qu'incontinent ils se ietterent sur l'Austrasie, en intention d'en chasser Thiebert leur neueu : si le ieune Roy, bien sage, ne les eust appaisez auec grands presens, & ne se fust troué aussi promptement deffendu par ses vassaux & hommes liges (car i'interprete ainsi le mot de Leudes, duquel vse Gregoire) qui le confirmerent au Royaume paternel. Ce fait il espousa Deuterie, plus contente d'estre Royne, que femme d'vn gentil-homme : encor qu'elle eust vne fille de son premier mary. Or Childebert frustré de son esperance, enuoye des Ambassadeurs en Austrasie, prier le Roy son neueu de s'entreuoir, apres luy auoir remonstré que n'ayant point d'enfans, il estoit deliberé de le traitter comme son fils. Thiebert vint, & bien recueilli & caressé par son oncle, receut encores de luy en don, trois paires d'accoustremens Royaux, & tout autant d'armes, de cheuaux & de chaisnes, auec autres choses de grande valeur; estimées si riches, que Gregoire dit que chacun s'en esmerueilloit; & que neantmoins le ieune Roy en donna le tiers à Giuald, reuenu d'Italie aussi tost qu'il entendit la mort du Roy Thierry. Iaçoit que Thiebert se portast bien en toutes ses autres actions, ses suiets ne pouuoient endurer l'outrage qu'il faisoit à Vvissigarde sa fiancée. Ioint la mauuaise reputation que Deuterie sa femme, acquist par la mort de sa fille : laquelle ja grande, de crainte que le Roy en deuinst amoureux, pour son excellente beauté, sa mere fit monter en vn chariot trainé par des bœufs mal domptez (tel attelage n'estoit pas deshonneste entre les Septentrionaux) qui la precipiterent du pont de Verdun en la riuiere passant par ceste ville. Et combien qu'il y eust ia sept ans que Thiebert par le commandement de son pere eust fiancé Vvissigarde, si ne la vouloit-il prendre à femme, vaincu de l'amour qu'il portoit à Deuterie. Toutesfois pource que les François s'en courrouçoient, laissant Deuterie (de laquelle ja il auoit vn fils nommé Thedoal, c'est Thiebaut) il espousa Vvissigarde, qui tost apres mourut. Et neantmoins il ne retourna plus à Deuterie. I'ay esté longuement sans parler des affaires d'Italie, que toutesfois il ne conuient oublier pour la liaison qu'en ce temps elles eurent auec celles de France; & que necessairement il faut parler des voisins, qui veut sçauoir la plus part du gouuernement du pays auquel

L'an de Iesus Christ.

536.

L'an de Iesus Christ. on demeure. Ie vous ay cy deuant dit, qu'apres la mort de Thierry Roy d'Italie, Amalasiunte sa fille demeura garde d'Atalaric son fils, declaré Roy des Ostrogots. Ceste Dame qui estoit tres-sage, & desiroit voir le pays d'Italie, en la beauté que iadis il auoit eu sous les Romains, & les lettres & disciplines y florir derechef, faisoit nourrir son fils par gens de sçauoir. Mais les Seigneurs Ostrogots guerriers, & craignans le voisinage des Empereurs (marris de les voir si puissans en Italie) disans que les lettres amolissent le cœur de ceux qui s'y addonnent, & que la grandeur du Roy Thierry son ayeul, estoit venuë des armes, luy osterent le gouuernement de son fils, lequel nourri parmi d'autres enfans de son aage, & s'addonnant au vin & à la paillardise, mourut huict ans apres. Amalasiunte pendant la tutelle de son fils (comme il n'est possible qu'vn Seigneur qui ayme la iustice plaise à tous) offença plusieurs Seigneurs Ostrogots, & entr'autres vn nommé Thedoal, gouuerneur de Toscane, fils d'Amalafrede sœur de feu Thierry. Et la mesme Royne continuant en sa deliberation de mettre l'Italie en repos, practiquoit auec Iustinian de luy rendre ce que les Ostrogots en vsurpoient: cõme d'autre costé faisoit Thedoal de ce qu'il tenoit, non pas en pareille intention, ains pour se venger d'Amalasiunte. Toutesfois quand Atalaric fut mort, pour appaiser Thedoal, la Royne le prit à mary, apres l'auoir fait iurer qu'il la souffriroit gouuerner le Royaume, & oublieroit les choses passées entr'eux. Et neantmoins cet homme ingrat, & mauuais practicien de la doctrine qu'il se vantoit tenir de Platon (les liures duquel il faisoit semblant d'aymer & de lire) ayant confiné Amalasiunte en vne Isle du lac de Bolsene, permit encores qu'elle fut tuée par les Seigneurs; les parens desquels elle auoit fait mourir. Cependant l'Empereur Iustinian asseuré de la coüardise de Thedoal, le huictiesme an de son Empire (qui aduint l'an cinq cens trente
535. cinq) depescha vn grand capitaine nommé Belissaire, lequel sous couleur d'aller en Afrique, descẽdit en Sicile qu'il osta aux Ostrogots, & de là trauersant en Italie, prit Naples sur eux mesmes, par subtilité: durant que Munde vn autre capitaine Imperial, leur faisoit la guerre du costé d'Esclauonie. Thedoal (coüard de nature) craignant la guerre qu'il se voyoit choir sur les bras, auoit traitté auec Iustinian qu'il luy quitteroit la Sicile, & tous les ans luy enuoyeroit vne couronne d'or, du poids de trois cens liures Romaines (les deux font trois marcs de nostre poids) auec d'autres articles plus au long recitez par Procope; quand aduerti de la mort de ce Munde, & de son fils, & comme les Ostrogots ayans desfait les Romains auoient prins la ville de Salone en Dalmace, sa crainte cessant quant & quant, il oublia les conuentions arrestées. D'autre costé, les Ostrogots irritez par la prise de Naples, & marris d'auoir vn si lasche Roy, mirent en sa place Vitiges, non pas si noble, mais plus habile homme; lequel enuoya tuer Thedoal sauué à Rauenne: & faisant toutesfois garder son fils nommé Theudesclin, pour la reuerence qu'il portoit à la maison du Roy Thierry.

CHAP. VIII.

Vitiges Roy des Ostrogots, ayant appellé les François en Italie leur quitte la Prouence. Ancon, & Francisque, armes des François. Tesmoignage d'Agathie touchant les François viuans de son temps. Belissaire Capitaine de Iustinian se plaint de la venue des François en Italie. Iuetot, Franc Aleud, & non pas Royaume.



LA DESSVS, Vitiges remonstrant aux Ostrogots les affaires & necessitez de son Royaume, & comme ils estoient pressez des François, qui leur faisoient tant forte guerre, remena ses gens à Rauenne, & donna ordre de s'asseurer du costé que plus il redoutoit. Car il sçauoit, que Iustinian au commencement de son Empire auoit escrit aux François; que tãt s'en falloit que les Ostrogots, occupateurs de l'Italie (à luy appartenant) voulussent la luy rendre, qu'ils continuoient d'outrager les sujets de l'Empire Romain. Et pource, la raison vouloit, qu'eux (Catholiques comme luy) courussent sus aux Arriens (ennemis communs) se couurant de ceste alliance spirituelle, pour satisfaire à sa conuoitise, ou recouurer la perte de ses predecesseurs. Ces lettres estans accompagnées de beaux dons, & de plus grandes promesses auoient attiré de ceste part nos Princes; qui accorderent de faire la guerre aux Ostrogots. A quoy Thedoal voulant remedier, resolut de quitter aux François les places par luy tenuës en Gaule, & leur bailler vingt mille escus, ce qu'il ne peut executer, preuenu de mort. Lors Vitiges pressé par Belissaire, qui auoit pris Rome, ne sçachant comme retirer Martian Capitaine des garnisons Gothes logées deça les monts, affin de se descharger de partie de ses affaires, & ramasser ses forces en vn, conclud auec les principaux Seigneurs Gots (de suyure l'ancienne resolution de Thedoal; enuoyant à ceste fin des gens deuers les Roys Childebert & Thiebert, renoncer à leur profit à toutes lesdites terres, & payer l'argent promis. Cela se fit l'an 537. & lors furent les villes parties entre les 537.
Roys de France, selon qu'elles se trouuerent proches & commodes à leurs Royaumes. Toutesfois pource que les nostres nagueres auoient promis des gens à l'Empereur, ils dirent aux Ambassadeurs Ostrogots, qu'ils n'enuoyeroient point à leur secours des François naturels, ains de leurs autres sujets. Et voila le moyen que Vitiges prattiqua pour retirer les siens, laissant la Gaule aux François, l'an v. c. xxxviii. Gregoire de Tours, semble donner autre raison 538.
de ce quittement de villes, & argent baillé par les Ostrogots: disant, que nos Roys marris de ce que Thedoal auoit tué sa femme leur parente (car aucuns ont dit qu'Amalasiunte fut niepce de Clouis) le menacerent de luy faire la guerre, s'il ne leur amendoit ceste faute. Lequel pour euiter leur inimitié, enuoya en France cinquante mille solz d'or (il n'y en auoit lors que soixante &

L'an de Iesus Christ. douze en la liure Romaine, c'est à dire quarante huict à nostre marc, qui est le poids de nostre premier vieil escu du temps de Philippe Auguste & de l'Angelot Anglois) qui furét partis entre Childebert & Thiebert, sans appeller Clotaire, lequel s'en recompésa bien, sur les thresors de feu Clodomir, dont il prit plus grande portion qu'il n'eust peu auoir de cest argent venu d'Italie. Cependant, Belissaire conquit Milan. Mais Vitiges renforcé de dix mille Bourguignons enuoyez par Thiebert (qui faisoit courre le bruit, que c'estoit contre son vouloir & cõgé) assiegea ceste ville, laquelle fut prinse par vn long siege & famine extreme; puis rasée auec la mort de trois cens mil hõmes si vous croyez Procope lors domestique de Belissaire; qui aussi dit, qu'vne partie des femmes prisonnieres fut liurée aux Bourguignons François en recompense de leur secours. D'auãtage, Thiebert voyant que les affaires des Ostrogots n'amendoiét point au principal, s'aduisa que durant leur foiblesse, il se pouuoit faire maistre d'vne partie d'Italie. Et pour ceste cause assembla vne si grosse armée, qu'elle montoit iusques à cét mille hommes, la plus part gens de pied, & quelque peu à Cheual, tous lanciers. Quant au reste, ils n'auoient arcs ne jauelots ou dards; ains seulement l'espée, le bouclier & la hache, le fer delaquelle estoit puissant & fort aigu, attaché à vne hante courte, que d'arriuée les François iettoient contre leurs ennemis, de telle roideur qu'elles demeuroient attachées à leurs escus. Car lors en mettant le pied sur la hante de ces haches trainans en terre, ils fendoiét les boucliers; & leurs ennemis cõtraints de tenir basse, la main qui les soustenoit, par ce moyen venoit à se descouurir aux coups. Ceste façon d'arme s'appelloit Ancon, & Frãcisque; pource que c'estoit vne inuétion des François, & tenoit beaucoup de la hache d'armes, sinon qu'elle auoit la hante plus longue, & plus courte que celle de la halebarde. Ie croy biẽ que les becs de faucon que les Gentilshommes de la maison du Roy portét deuant luy en approcheroient, si vn costé du fer estoit tranchant, & ils ne fussent tant lourds & pesans. Et auiourd'huy en Auuergne, Bourbonnois, & Forest, vne coignée s'appelle Achon. Les Alpes passées, les François entrerét au pays de Ligurie, qui est celuy de la riuiere de Genes; sans faire mal aux habitans, esmerueillez comme maintenant ils venoient au secours des Ostrogots, pour lesquels au parauãt ils ne s'estoient esmeus, encores que d'eux ils eussent receu de belles terres & de l'argent. Les Ostrogots se trouuoient lors en Romagne, bien empeschez contre les Imperiaux; lesquels aduertis de la venuë des François en furent tres-ioyeux. Car Thiebert se portant modestement, iusques à ce qu'il eust passé la riuiere de Pau, & se fut saisi de quelques forteresses, quand il en tint vne, ceux de sa suitte immolerét les femmes & enfans des Ostrogots, si vous croyez Procope, qui dit, qu'encores que les François adorassent Iesus Cstrist, qu'ils retenoient beaucoup de choses du Paganisme, sacrifians des hõmes, & croyans aux deuins. Chose fort contraire à ce que luy mesme a laissé par escrit de leur pieté; & Gregoire de Tours (nay durant ceste guerre, ou enuiron) n'eust oublié vne si grãde cruauté. Qui me fait croire, que Procope parle de ce fait comme par ouy dire, puis qu'il certifie auoir esté en Gaule. Où il faut confesser, qu'en ceste armée il y auoit des Frãçois encores Payés, tirez de Frise, & Turinge (de la cruau-

té desquels nous auons cy dessus parlé) & qui estoient de l'obeissance de Thiebert. Tant y a, qu'Agathie porte des François le tesmoignage qui s'ensuit. Les François sont Chrestiens, & sur tous autres de la meilleure creance. Ils ont par leurs villes des Euesques & Prestres, gardans les mesmes festes que nous. Et combien qu'ils soient barbares, si semblent-ils au reste de tres-bonnes mœurs, & merueilleusement courtois & ciuils: n'ayans rien qui les rende differens de nous, fors leurs habillemẽs estranges, & le son de leur voix & parole. Ie les estime bien fort, tãt pour la vertu, & la iustice qu'ils font aux estrangers, que pour leur vnion, & l'amitié qu'ils s'entreportent. Il faut donc dire que ces actes barbares, se faisoient par les sujets de Thierry habitans delà le Rhin, & du costé de Frise, qui ne se rangerent pas si tost au Christianisme, ainsi que nous dirons cy apres. Quand ceux du plat pays d'Italie virent les François se porter leurs ennemis, ils prindrent la fuite, ou se retirerent dedans les villes; & Thiebert passant la riuiere de Pau, s'approcha du cãp des Ostrogots, lesquels volõtiers le receurent, à cause de la petite troupe qui le suyuoit, cuydans que ce fust pour d'auantage s'entrasseurer. Toutesfois les François peu à peu rẽforcez leur coururent sus, & tellement les endommagerẽt auec le ject de leurs haches, qu'ils furent contraints abandonner leur camp, & fuir vers Rauenne, tout au trauers de l'armée des Romains: lesquels pẽsans que Belissaire fust venu à leur secours, & donnast la chasse à ces fuyards, sortirent pour se ioindre à luy: mais trouuãt en teste les François auec contenance d'ennemis, voyant qu'ils ne pouuoient retourner d'où ils estoient partis, ils se sauuerent en Toscane: apres auoir aduerti Belissaire de leur aduenture. Ainsi donc, les François ayans d'vne mesme frayeur mis en route les Ostrogots, & Romains, entrans dans leurs camps vuides, pour leur grande multitude consommerent bien tost les viures par eux trouuez. Et d'autãt qu'au pays voisin mis à feu & à sang, on ne recouuroit autre chose à manger & boire, que des bœufs & de l'eau du Pau; les soldats remplis de chair par faute de pain, & ne beuuans que de l'eau, ne pouuoient digerer leur viande, ce qui tout aussi tost les fit tomber en maladies & dysenteries, dont il mourut pres de la tierce partie de l'armée, & pour tel affoiblissement, contrainte leur fut de demourer là, sans passer outre. Belissaire d'autre costé, ne pouuant empescher l'effroy des siens escriuit à Thiebert: que c'estoit grand des-honneur à vn homme de bien, de mentir & rompre sa foy; mais encores plus à vn Roy comandant à tant de gens: car mesme les plus viles personnes auoient honte d'aller au contraire de leurs promesses & accords, voire couchez par escrit: Qu'il ne pouuoit ignorer combien ils auoient mespris en cest endroit: ayant promis de faire la guerre aux Ostrogots auec les Romains: Que tant s'en falut qu'il se tinst coy, sans porter secours à l'vn & l'autre, que maintenant il estoit venu pour les assaillir tous deux ensemble: Qu'il cessast donc de les poursuyure, & d'irriter vn si grand Empereur, qui à son tour luy pourroit nuire en plus grandes entreprises: estant chose certaine, qu'il vaut mieux conseruer ce qui est sien, que pensant acquerre l'autruy, le tout hazarder. Thiebert, ceste lettre veüe fut long temps à se resoudre, non tant pour satisfaire à son deuoir, que pensant au danger, où il se mettoit, si apres vne si grande perte

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ. de ses hommes, il demouroit en vn pays gasté. En fin (comme pour contenter l'Empereur & les Gots) la conclusion prise de s'en retourner vistement, il trousse bagage, & s'achemine en Frãce, chargé de butin, & laissant les Ostrogots & Romains en plus grand trouble que iamais. Ce voyage de Thiebert est mis par Procope en la cinquiéme année de la guerre, que Iustinian fit aux
539. Ostrogots laquelle se rencontre sous l'an de Iesus Christ cinq cens trẽte neuf, que lon dit estre le commencement du Royaume d'Yuetot, maintenant principauté assise en Normandie, à cinq ou six lieües de Dieppe, & pour telle occasion, le Roy Clotaire courroucé contre Gaultier de Calez Sieur d'Yuetot, son Chambellan (faussement accusé de trahison par ses ennemis) le contraignit de s'absenter, & d'aller faire la guerre contre les Payens ou Arriens (car si nos François alloient en ce temps là faire la guerre pour le nom de Iesus Christ, i'ayme mieux ainsi dire, que croire que ce fust cõtre les Sarrasins qui n'estoient pas encores declarez ennemis des Chrestiẽs, sinon en Asie) où il se porta si biẽ qu'il obtint lettres du Pape Agapet, par lesquelles il le renommandoit à Clotaire, & le prioit de vouloir le receuoir en sa bõne grace. Gaultier asseuré pour telle recommendation, retourne en France; & le iour du Vendredy prochain de Pasques qu'on appelle Aoré (c'est Adoré, pource qu'on y adore la Croix) il s'achemine à Soissons, & se presente au Roy, qui ne le cognoissoit plus, au moyen de sa lõgue absence. Toutesfois Clotaire asseuré par ces lettres Papales que c'estoit Gauthier, & n'ayant oublié la haine qu'il luy portoit, tout furieux, & sans auoir esgard où il estoit, ne à la reuerance du iour, print vn baston de quelcun de ses gardes, duquel il tua Gauthier suppliant dãs l'Eglise mesme. De quoy ce Pape aduerty admonesta le Roy d'en faire satisfactiõ, qui fut telle: Que la terre d'Yuetot, & ses appartenances, demeurerent à iamais exẽptes de l'hõmage des Roys de France: & à ceste fin lettres enfurẽt octroyées aux heritiers du deffunct, en datte de l'an cinq cens trente sept, qui deuoit estre le commencement de ce Royaume, plustost que l'an cinq cens trente neuf, ainsi que tous communément le cottent. Mais veu la mauuaise vie de ce Roy, & qu'en ce tẽps l'on n'auoit accoustumé de datter les lettres que par les ans du regne des Roys, ne la noblesse faire des voyages contre les Sarrazins; ne les François receuoir correction Ecclesiastique que de leurs Euesques: Ie ne puis imaginer comme ce Roytelet a osé prendre si haut tiltre, ce qui me fait croire, que la terre d'Yuetot, estant (possible) vn franc Aleud (car elle ne contient que 17. paroisses, & par ce moyen les Seigneurs d'icelle ne deuans hõmage à personne, à la longue ont vsurpé ce braue nõ; que les heritiers nouueaux ont bien plus sagement changé, soy contẽtans de celuy de Prince, à eux octroyé depuis peu de temps, sans plus vsurper vn si orgueilleux tiltre, sujet à mocquerie pour le petit territoire qu'il possede. Ceste annee fut tenu le trosiéme Concile d'Orleãs par XXI. Euesques, auquel entre autres choses fut deffendu aux Ecclesiastiques de soy marier, & que les Messes commenceroient d'estre dites à trois heures de iour, affin que les Clercs peussent tous assister à Vespres. Car vous deuez sçauoir que lors le seruice du matin estoit appellé Messes d'vn empluriel: comme celuy du soir, Vespres: & le Sacrifice ou l'Oblation du Corps de nostre Seigneur

gneur Iesus Christ, seulement offert pour le peuple, les Dimanches ou festes. Mais il semble que les Moines eussent ja tous les iours des Messes pour eux. *L'An de Iesus Christ.*

CHAP. IX.

Childebert & Thierry freres, prests de combattre Clotaire leur autre frere, sont diuinement separez. Pourquoy les guerres ciuiles entre les François duroient peu. Mariage deffendu aux prestres au Concile d'Orleans. Institution de la feste de la Purification. Childebert & Clotaire vont en Espagne, assiegent Sarragoce. Leuent le siege. Apportent des reliques de S. Vincent. Mort de S. Benoist. Guerre des Ostrogots & de Belissaire en Italie. Totile Roy Ostrogot prend Rome. Iustinian Empereur quitte Prouence aux François. Or & monnoye de France. Mort de Thiebert Roy de Mets: Ses enfans. Parthenie inuenteur de subsides, lapidé par les François.

CEPENDANT les Roys demeurez en France n'estoient gueres d'accord, car Childebert qui portoit enuie à Clotaire, s'allia de Thiebert son neueu, & mit sus vne grosse armée, pour faire la guerre au Roy de Soissons; lequel trop foible contre deux tant puissans ennemis, se retira au pays d'Orleans, & vint loger en vn lieu appellé Combros, c'est .... qui est dans la forest: Coupant tout à l'entour de la place où il estoit campé, des arbres: par vne ruse de guerre commune aux François & Germains de toute ancienneté (vn abregé dit, *fecitque Cumbros*, dont possible vient encombrier, & peut estre la mesme fortification) laquelle il prattiqua lors, attēdant que son frere fist paix auec luy, & que les trouppes que d'heure à autre il cuidoit ioindre, fussent venues. Dequoi la Royne Clote aduertie, & voyant ne pouuoir accorder ses parricides enfans (si est-ce que les grandes Chroniques de Frāce disent que Thierry & Clotaire estoiēt d'vne mesme mere concubine) sortit de Paris pour se retirer à Tours en l'Eglise de S. Martin, & prier Dieu qu'ils ne vinssent aux mains. Car Childebert poursuyuāt Clotaire desnué de secours, le tenoit cōme assiegé. Mais ainsi qu'il le pensoit mettre en pieces auec son armée, le ciel estant serain, soudain s'esleua vne tempeste meslée de gresle, laquelle deschira les tātes & pauillons de son camp, escartant les Cheuaux si loing, que plusieurs furent trouuez à deux lieües de la. Et la gresle fut si grosse, que les soldats n'ayans point de couuert, estoient contraints mettre leurs escus sur leurs testes, affin de parer aux coups, & attendans de moment en moment (tant il tonnoit & espartissoit) d'estre consumez du feu celeste, ils prioient Dieu leur vouloir pardōner, d'auoir prins les armes contre leur sang. Encores pource qu'il ne tumba aucune goutte d'eau sur l'armée de Clotaire, & que les siens n'ouïrent aucune tēpeste, aussi que la victoire ne pouuoit estre que triste à l'vn & l'autre parti, estās leurs armées cōposées de parens & amis, Childebert estimant que c'estoit punition diuine, enuoya des

L'an de Iesus Christ. gens à son frere luy offrir la paix, laquelle accordée, chacun retourna en son pays. Iaçoit que d'autres attribuent ceste paix, à la coustume lors prattiquée entre les François; qui en guerres ciuiles cõtraignoient leurs chefs de combatre corps à corps leurs ennemis, pour euiter l'effusion du sang du peuple innocent, s'il eust fallu pour la querelle d'vn ou deux princes, venir à vne bataille generale de leurs sujets. Qui estoit vne iustice des anciens François, loüée par Agathie auteur Grec proche de ce temps. L'an cinq cens quarante fut instituée à Constantinople, la feste de la Purification de la vierge Marie, par les Grecs appellée Rencontre, pource que Simeon rencontra nostre Seigneur que l'on presentoit pour circoncir. Aucuns toutesfois nous asseurent que ceste feste a pris son nom du mois de Feburier (c'est à dire purificatif) pource qu'en iceluy les Romains faisoient des purifications: ayans plusieurs façons & ceremonies des Payens, esté receües par nos anciens, en changeant seulement les noms des Idoles en celuy du vray Dieu: ainsi que i'ay dit au second liure.

540.

541. L'an cinq cens quarante vn, mourut Artus Roy de la grand' Bretaigne, tant estimé par les Romans; qui l'ont fait venir iusques à Paris: iaçoit qu'on n'ait ouy parler de luy hors de la grand' Bretaigne. Toutesfois ce n'est pas vn fantosme, ou nom faict à plaisir. Car il est certain par l'histoire ancienne, qu'Artus a esté vn tres-vaillant Roy de la grand' Bretaigne, maintenant dite Angleterre & Escosse. Sigebert met la guerre des freres Roys de France, l'an cinq cens quarante deux: auquel, ou (ainsi que d'autres pensent) deux ans apres: &

542. (comme il est croyable) pour oster toute occasion aux François de s'entrequereller, les freres Roys passans les monts Pyrenées du costé de Pampelune, descendirent en Arragon auec leur armée, & vindrent assieger Sarragosse. Dequoy les habitans estonnez, firent plusieurs ieusnes & prieres, portans à l'entour des murailles la Tunique ou Estole de Sainct Vincent, iadis martyré en Espagne sous les Empereurs Diocletian & Maximian. Ces noms Latins signifient certains habillemens, d'autre façon que n'est l'estole, & longue bande dont vsent nos Prestres à la Messe: Car la tunique (comme à nous le pourpoint) estoit prochaine de la chair, & l'estole comme le saye. Les François (ce dit Aimon) qui pensoient que ce fust quelque charme (si est-ce que les Chrestiens Gaulois, auoient appris de Mamert Euesque de Vienne, à faire des Processions, & faut dire que les reliques ne s'y portoient point encor) s'enquirent d'vn prisonnier, que ce pouuoit estre; lequel leur declara que les habitans faisoient vne procession pour appeller le secours diuin. Ce que rapporté aux Roys, ils demanderent ceste estole, ou cotte, qui leur fut octroyée par les Sarragoçois, à condition de leuer le siege. Par ce moyen les François plus deuotieux que rusez, apres auoir conquis vne bonne partie d'Espagne, & contraint les habitans de la dite ville de quitter l'Arrianisme (ce dit du Tillet) retournerent en France auec grand butin: où depuis (& l'an v. c. LIII.) Childebert par le conseil de Germain Euesque de Paris, fit bastir pres de ladite ville vne magnifique Abbaye, au nom de la Croix & de Sainct Vincent: en laquelle il mit ceste estole pour vn singulier joyau. Mais si les Sarragoçois estoient Arriens, comment portoient-ils en procession les reliques des Saincts? car il semble qu'ils

n'en tenoient conte; si l'on ne dit que c'estoient les Catholiques qui auoient L'an de
faict ces processions (car ie croy qu'ils demouroient en mesmes villes que les Iesus
Arriens) comme pouuoient les Roys François trouuer estrange & la proces- Christ.
sion, & le port des reliques ja assez reuerées en France? Il reste donc quelque
chose à descouurir de ce fait. La mesme année cinq cens quarante deux, Indi-
ctiō deuxiéme (il faut qu'il y ait erreur en l'vne des deux dattes) mourut Sainct 542.
Benoist Abbé (c'est à dire Pere) du Mont-Cassin, fort estimé pour l'institution
de l'ordre qui a pris son nom de luy, & dont nous parlerons autre part. Cepen-
dant les Ostrogots & Romains s'entrefaisoient tousiours la guerre; & Vitiges
fort pressé, ayma mieux se rendre, que derechef faire venir en Italie les Fran-
çois, desquels il ne pouuoit se fier: mettant Rauenne, & sa personne mesme
entre les mains de Belissaire, qui le mena en Constantinople. Et toutesfois, sa
prise ne garda les Ostrogts de faire Roy vn autre Seigneur nommé Thiebaut,
lequel depuis tué le 7. an de ceste guerre, Alaric mis en sa place, fut tué aussi
tost. Et le 8. (qui au Calcul de Paul Emyl reuient à l'an 543.) les Ostrogots fi-
rent leur Roy Totile neueu du Roy Thiebaut, sage & vaillant Prince. Cestuy- 543.
ci remit sus les affaires des siens par son humanité & lascheté des Capitaines
Romains successeurs de Belissaire, osté de sa charge par enuie: pressant tellemēt
Rome, que Iustinian fut contraint renuoyer ledit Belissaire en Italie, mais non
auec la bōne fortune qui l'auoit tousiours accōpagné. Car il n'y fit pas de grāds
faits d'armes pour estre mal secouru de ceux qui auoient deliberé de luy faire
perdre sa reputatiō. De sorte que Totile, Rome prise, se fit maistre de toute l'I-
talie: non tant pour sa bonne conduite, que sa iustice droite & rigoureuse, mes-
mes enuers les siens. Les grandes victoires de ce Roy estonnerent Iustinian, le-
quel cherchant alliance de tous costez, enuoya aux François des lettres, confir-
matiues du quittement que les Ostrogots leur auoient fait de Prouence; la-
quelle de ce temps là (aucuns pensent que ce fut seulement cinq cens qua-
rante quatre) demeura en la possession de nos Roys (qui firent faire des ieux 544.
dans l'Amphitheatre d'Arles) où ils ietterent au peuple des pieces d'or, tiré au
mesme pays (ce pouuoit estre l'or de Paillole, qui se recueille aux riuieres de
Geuodan, & des montagnes voisines, quand il a pleu: car il n'y a point de mines
en ce quartier) & marquées de leurs effigies; ce que nuls autres Roys pouuoiēt
lors faire (ce dit Procope) n'estant loisible à aucun Prince estranger, marquer
de son effigie sa monnoye d'or, non pas mesme à celuy de Perse, qui n'auoit la
sienne que d'argent. Toutesfois ie croy que l'exemplaire Grec de cest Autheur
est corrompu en cest endroit; & qu'il faut lire que la monnoye Françoise auoit
cours en l'Empire, ce qui n'estoit octroyé aux autres Rois: nō pas mesmes à ce-
luy de Perse, n'y ayant que la sienne d'argēt qui fust receuë entre les Romains.
Car il n'est pas croyable qu'vn tel Prince Seigneur de si grand pays en Orient,
où il y a tant de prouinces pleines d'or, & qui faisoit teste aux Romains, n'eust
puissance de battre monnoye de ce metal n'estant point sujet des Empereurs: si
ce n'est qu'on veuille dire (apres Herodian) que les Roys de Parthe estoient
pauures d'or, & qu'on leur portoit en cachete des Prouinces Romaines;
mais il y a bien loing de Caracalla à Iustinian, duquel Procope parle icy: &

L'an de Iesus Christ.
jaçoit que les Parthes fussent lors sujets des Perses, ces derniers pouuoient
auoir trouué des minieres, ou prattiqué ce droit Royal. Ledit an cinq cés qua-
rante quatre, fut tenu vn Concile à Clermont d'Auuergne, auquel fut enjoint
aux Prestres, d'admõnester leurs parroissiens de receuoir les passans; & ne leur
vendre les viures plus cher qu'au marché. Ce qui a fait penser à d'aucuns, qu'il
n'y eust point lors d'hostelerie en France. Iaçoit que du temps des Romains, il
y eust par pays, & aux villes, des maisons destinées à cest effet; qu'on appelloit
Diuersoria, & *Caupona*: ce que ie dis pour tousiours esclaircir l'antiquité. Totile
n'estoit en moindre soucy que l'Empereur pour acquerir l'amitié des Frãçois,
ja entrez du costé de Venise & de Frioul. A ceste cause, pensant que la grandeur
de ses victoires luy eust donné plus de faueur, il enuoya ses ambassades par de-
uers vn Roy de France (qui n'est point nommé) luy demander sa fille en maria-
ge. Lequel oyãt ces Ambassadeurs Ostrogots appeller leur maistre Roy d'Italie,
leur fit ceste responce digne d'estre ramẽtuë, Qu'il ne le pouoit tenir pour tel,
« n'à present, ne cy apres; puis qu'ayãt pris Rome, il l'auoit gastée & souffert rui-
« ner. Dequoy Totile eut si grand honte, que dés ceste heure là, il y enuoya des
gẽs pour la remettre en meilleur estat. Qui est vne bonté, que les Romains (ou-
tre plusieurs autres) doiuent encor recognoistre de nos Frãçois. L'an cinq cens
546. quarante six, ou quarãte sept, S. Remy Euesque de Reims mourut aagé de qua-
547. tre vingts quatorze ans; le testament duquel tesmoigne de la liberalité du Roy
Clouis enuers l'Eglise, & des grands biens que cest Euesque tenoit. Durant ce-
548. la, Thiebert Roy de Mets ne perdoit l'occasion de s'accroistre: car l'an cinq cés
quarante sept ou quarante huict, selõ Sigebert, il passa en Italie pour la secon-
de fois; & s'estant saisi des Alpes Cotiennes (elles comprennent le mont Cenis
& partie du mont Geneure) il entra iusques sus le Padouan, là où laissant quel-
ques forteresses aux Ostrogots, & des places maritimes aux Romains, il prit
pour soy le reste; s'aggrãdissant de la ruine des vaincus. Aussi les Ostrogots trai-
cterent auec les François, & accorderent que tant que la guerre dureroit en-
tr'eux & les Romains, chacũ iouïroit paisiblemẽt de ce qu'il tenoit, & s'il adue-
noit que Totile fust victorieux, l'vn & l'autre gouuerneroit sa part, ainsi qu'il
verroit bon estre. Il se trouue vn Concile tenu à Orleans, le trẽtehuictiéme an
550. de Childebert, qui reuient à l'an cinq cens cinquãte de nostre Seigneur, auquel
est deffendu mesler d'eau l'oblation du vin faicte au sacré Calice, contre ce
qu'en d'autres precedens auoit esté ordõné, auec deffences aux Prestres & Dia-
cres de coucher en mesme lict que leurs fẽmes. Que si aucũ veut faire vn Ora-
toire sur le sien, il pouruoiroit le Clerc de viures suffisans. Or Thiebert retour-
551. né en France, mourut l'an cinq cens cinquante & vn, le treize, ou quatorziéme
an de son regne, auec la reputation d'auoir fort bien gardé la iustice en son
Royaume, honoré les Prestres, donné aux Eglises, soulagé les pauures, & fait
du bien à tous ses sujets, principalement aux Eglises d'Auuergne, qu'il deschar-
gea du tribut qu'elles deuoient. Il vsa aussi d'vne courtoisie enuers la ville de
Verdun, digne d'estre prattiquée par les bons Roys en pareille necessité. De-
siderat Euesque de ceste ville, voyant son peuple pauure, & n'ayant de luy-
mesme pouuoir de le secourir du sien (pource que le Roy Thierry l'a-

uoit destruit, à la suscitation de Sirinald) enuoya prier Thiebert de prester d'argent aux Verdunois, en luy baillant caution du sort principal, & de l'interest lors accoustumé. Le Roy commanda de leur liurer sept mille sols d'or; lesquels distribuez à plusieurs marchands, ils en firét si bien leur proffit, qu'ils en deuindrent grandement riches, & acquirent vne reputation à leur ville d'estre marchande, voire iusques au temps de Luitprand, qui l'an neuf cens soixante & six remarque les habitans de ceste ville pour grands traffiqueurs en loingtains pays. Quelque temps apres, l'Euesque rapporta ces deniers au Roy, qui refusa de les prendre, disant, n'en auoir point affaire: & luy suffisoit que son peuple fust soulagé, & les Verdunois releuez de pauureté. Les Empereurs Romains ont autres fois vsé de telle liberalité, mettans en banque de l'argent pour le bailler à petit interest. Et Charles le Quint le plus sage de nos Rois, bastissoit pour rendre au peuple vne partie de l'argent qu'il leuoit dans son Royaume. Toutesfois, Thiebert fut par aucuns estimé cruel aux siens, iaçoit qu'Agathie grandement le loüe, disant, qu'il estoit hardi, remuant, desireux d'augmenter son estat, sans crainte d'aucun danger. Qui fut la cause pourquoy durant la guerre de Totile contre les Romains, & que les vns & les autres s'affoiblissoient par tant de pertes; il luy entra en fantasie d'assembler les plus vaillantes nations qu'il pourroit fournir de Gaule, & Germanie; & auec ceste armée passer en Thrace: puis, apres auoir couru ce pays, tirer à Constantinople, siege principal des Empereurs. De faict, il commençoit à executer son dessein, ayant enuoyé vers les Gepides, Lombards, & autres nations, les prier de l'ayder en ceste guerre. Car il n'estoit raisonnable que Iustinian s'appellast victorieux des François, Allemans, Gepides, & Lombards; comme s'il eust esté maistre de tous ces peuples. Ausquels ce Roy François remonstroit, qu'ils deuoient trouuer vne telle iniure aussi griefue que luy; souffrans porter de si glorieux tiltres, à des Empereurs qui n'auoient rien conquis sur eux. Mais sa practique deuint à neant, pource qu'il mourut blessé d'vne branche, qu'vn bœuf sauuage venant de haut tumber sur vn petit arbre, fit choir sur la teste de ce Roy, ainsi qu'il pensoit arrester la beste auec l'espieu: mourant auant l'execution d'vne si haute entreprise. Il laissa deux enfans, Ragintrude, qu'Auentin dit auoir esté mariée à Theudon troisiesme Duc de Bauieres, & Thiebaut, qui luy succeda par la loy de son pays, si vous croyez Agathie. Ce qui fait grandement contre ceux qui estiment le Royaume de France electif, & en la disposition des Estats à tous changemens. L'hyuer de ceste année fut si grand, que les torrens mesmes gelerent, de sorte qu'on passoit dessus comme en terre ferme: & les oyseaux transis de froid, ou affamez se laissoient prendre à la main. Gregoire de Tours, conte trente sept ans depuis la mort de Clouis, iusques à celle de Thiebert. Ce que ie ramentoy, pour seruir de fondement au calcul des autres Regnes. En ce temps vn nommé Paterne, qui durant la vie de Thiebert se mesloit de trouuer des subtilitez pour surcharger le peuple, se voyant hay, & son Roy mort: pria deux Euesques de luy sauuer la vie, comme ils essayerent de faire: en vain admonnestans les François d'appaiser leur courroux. A ceste cause ils le cacherent

L'an de Iesus Christ.

dans vn coffre de l'Eglise de Treues, duquel tiré & lié à vne colomne, il fut lapidé. C'estoit vn vilain gourmand, & qui n'auoit point de honte, ce dit Gregoire. L'an cinq cens cinquante & trois, fut tenu le cinquiesme Concile d'Orleans, le vingt-neufiesme d'Octobre, le trente-huictiesme an du Royaume de Childebert, auquel fut deffendu d'acheter les Eueschez, mais qu'auec la volonté & consentement du Roy, du Clergé, du peuple, & autres Euesques de la Prouince, l'esleu seroit consacré.

CHAP. X.

L'Empereur Iustinian semond Thiebault Roy de Mets, venir en Italie guerroyer les Ostrogots: & quitte la Prouence aux François. Lotaire & Bucelin vassaux des Roys François, vont en Italie, par la Commission de Thiebaut: leurs conquestes & mort.

QVELQVE temps apres la mort de Thiebert, l'Empereur Iustinian enuoya vn Ambassadeur nommé Leonce (qui auoit tenu l'estat de Consul) prier le Roy Thiebaut d'entrer en son alliance contre Totile, luy remonstrant (ce dit ......) que Iustinian n'auoit iamais entreprins la guerre „ contre les Ostrogots, sinon apres que les François sous „ nom de paix & d'alliance, eurent receu argent de luy, & „ promis de l'accompagner. Que tant s'en fallust qu'ils l'eussent fait, qu'au con„ traire, ils auoient tellement outragé les Romains, qu'il n'estoit possible de „ plus. Car son pere s'estoit ietté sur le pays qui aucunemét ne luy appartenoit, „ & lequel auec grande peine, & sans l'aide des François auoit esté conquis par „ Iustinian, qui maintenant l'enuoyoit, non pour blasmer le Roy des choses pas„ sées, ains l'aduertir de son proffit, & le conseiller d'arrester sa prosperité, lais„ sant iouyr les Romains de leurs terres. D'autant que maintesfois il estoit ad„ uenu que pour vouloir contre raison garder de petites choses, de grands Prin„ ces auoient perdu & leurs conquestes, & ce qu'ils tenoient de leurs ancestres; „ pource qu'vne bonne fortune ne s'accorde pas tousiours bien auec l'iniustice. „ A ceste cause, il l'admonestoit de faire auec eux la guerre à Totile, affin d'ac„ complir les promesses de son pere: puis que c'estoit la raison que les enfans a„ mendassent les fautes de ceux qui les auoient engendrez, & confirmassent „ leurs bien-faits, comme aussi les sages imitoient les bons actes de leurs pre„ decesseurs, & redressoient leurs fautes. Outre cela, quand il n'en seroit „ point requis, si deuoit-il auec les Romains entrer en ceste guerre contre les „ Ostrogots, leurs haineux, & portans enuie aux François, mesmes dés le „ commencement. Que tout ainsi qu'ils estoient legers, & sans foy, conti„ nuellement ils les auoient assaillis, & maintenant ne les flattoient, sinon „ pource qu'ils les craignoient. Mais s'ils pouuoient les separer des Romains, „ ils monstreroient bien tost quelle affection ils leur portoient. D'autant que

les meschans, en bonne n'en mauuaise fortune, ne peuuent changer leur naturel, ains seulement se cachent par necessité, & durant qu'ils ont affaire de leurs voisins. A ceste cause considerant ce qu'il luy disoit, qu'il renouuellast l'alliance faite auec l'Empereur, & se vengeast des outrages receus par ses ennemis anciens. Quand Leonce eut acheué, le mesme Auteur dit que le Roy Thiebaut luy respondit; que les Romains par raison, ne par leurs merites ne pouuoient demander que les François les accompagnassent pour guerroyer les Ostrogots qui maintenant estoient leurs amis. Car si les François se monstroient infidelles en leur endroit, à grand peine tiendroient-ils promesse aux Romains. D'autant qu'vn cœur qui s'est desia declaré traistre, & inconstant à son amy, tousiours se fouruoye de l'equité & de la raison. Quant aux places qu'il disoit auoir esté prises, il leur respondoit: Que le Roy Thiebert son pere n'eust oncques volonté de courre sus à aucun de ses voisins, n'enuahir la terre d'autruy; dont luy mesme pouuoit seruir de tesmoignage, n'ayant esté auancé par sa succession, encores qu'il fust son heritier. Aussi ne tenoit-il pas ces villes comme occupées sur les Romains, mais les auoit receuës de Totile, qui lors en iouyssoit au veu & au sceu de tout le monde. De quoy Iustinian se deuoit plustost resiouïr; voyant que ceux qui par force auoient prins ses places, en estoient maintenant priuez, & despouillez par d'autres, auec iuste chastiment de leur tromperie: si ce n'estoit qu'il portast enuie à ceux qui auoient vengé ses outrages; par ce moyen donnant occasion de croire que ses ennemis auoient bonne raison de le piller. Et neantmoins, les François estoient contens d'en croire des iuges, & rendre les terres qui se trouuoient auoir esté prises par son pere sur les Romains: & qu'à ceste fin il enuoyeroit des Ambassadeurs à Constantinople. Leonce dépeché, Thiebaud enuoya vers l'Empereur vn nommé Landrad, qui ja y auoit fait trois voyages. Cependant, Totile est tué, & les Capitaines François demeurez pres Venise, voyans Narses presser les Ostrogots, fauorisoient les plus foibles, selon qu'ils en auoient le moyen: quand sur ce poinct Teie successeur de Totille est occis, & les Ostrogots qui ne se fioient encores en ces Capitaines François, enuoyent en France grande somme de deniers, & des Ambassadeurs; prier le Roy Thiebaut passer en Italie; s'addressans plustost à luy à cause du voisinage, qu'à ses oncles dauantage esloignez d'eux. Les Ambassadeurs donc venus deuant le Roy d'Austrasie, & les Seigneurs de son conseil, ils les prierent de ne vouloir mespriser ceux qui estoient affligez, ains prendre leur cause en main, & deffendre ses voisins en danger d'estre ruinez. Que c'estoit leur auantage que les Ostrogots ne perdissent rien, veu la grandeur des Empereurs qu'il falloit arrester. Car apres les auoir chassez d'Italie, bien tost ils viendroient contre les François, renouueller les anciennes guerres: n'ayans faute de couleur pour couurir leur auarice. Au contraire, ils sembleroient tousiours auoir bonne cause, ramentevans les guerres que iadis Marius & les Cesars eurent contre les anciens Gaulois & Germains: les terres desquels autresfois ils tindrent delà le Rhin; & par ce moyen l'on ne croiroit pas qu'ils leur eussent faict tort, ains seulement enuoyé

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

des armées reprendre leur ancien domaine. Qu'ils auoient practiqué ces raisons contre Thierry leur Roy vingt & deuxiesme en la succession du Royaume des Ostrogots; & chassé la plus grande partie de ce peuple, emmenans prisonnieres les femmes & les enfans des plus riches, encores qu'il eust pris l'Italie, non par force, ains par la volonté de l'Empereur Zenon, & sans rien occuper de ses appartenances. Au contraire ayant vaillamment deffait Odoacre, estranger & nouueau venu, ils auoient acquis par droit de guerre, ce qui souloit estre à luy. Mais quand les Romains se virent assez puissans pour vser de force, ils ne voulurent plus y aller par raison. Car molestans Thedoal en faueur d'Amalasiunte, ils recommencerent la guerre qui duroit encores; mettans toutes choses c'en dessus dessous : & cependant ils vouloient qu'on les estimast seuls sages & bons seruiteurs de Dieu, comme s'il n'y auoit autres qu'eux gardans iustice en ce monde. Partant, affin qu'on ne les accusast de s'estre perdus eux-mesmes, ils leur demanderent des Capitaines pour les aider à chasser les Romains, & r'entrer en leur pays. Que si les François le faisoient, ce seroit chose aggreable aux Ostrogots, qu'ils deliureroient de grandes miseres : asseurans leurs propres affaires. Et outre le plaisir que les mesmes Ostrogots (iurez ennemis des Romains) reçeuroient par leur voisinage, pillans les terres Romaines, les François gaigneroient encor de l'argent sans nombre, auec celuy qu'ils estoient prests de leur donner. Thiebaut, tant pour sa grande ieunesse que faute de courage, & foiblesse de son corps (qu'il auoit mal sain, estant perclus de la ceinture en bas) ne fit pas grand conte de ces ambassadeurs, & n'estima qu'il fust besoin de se trauailler pour le danger d'autruy. Toutesfois iaçoit que la menée de l'Ostrogot ne luy fust aggreable, Lotaire & Bucelin freres, Seigneurs Allemans (tant estimez entre les François qu'ils commandoient en leurs pays) conuindrent auec eux, & mesprisans Narses, pource qu'estant Eunuque, il leur sembloit effeminé, menerent en Italie vne armée de soixante & douze mil hommes François & Allemans : lesquels arriuez mirent en route les Herulles, alliez des Romains, & tuerent pres la ville de Parme Foucques leur Capitaine. Lors Aligerne frere de Theie, pensant que les Frãçois fussent venus en Italie pour la conquerir, plustost que pour la protection des Ostrogots, rendit la ville de Cumes à Narses; auec tous les tresors la retirez par les Rois Ostrogots : Et toutesfois, Bucelin ne laissa de marcher outre : car passant par la Basilicate, & la Calabre, il vint iusques au destroit de Sicile. Quant à Lotaire, il s'approcha de Hidrunte (c'est Otrante) trauersant la Pouille & la Calabre. Or les chefs de ceste armée, & les François ne faisoient aucun outrage aux Eglises, pource qu'ils estoient Chrestiens : mais les Allemans la plus part encores idolatres (ce dit.........) pilloient tout, foulloient les sepulchres des morts, & remplissoient les Eglises de sang. En fin Clotaire chargé de grand butin, delibera de retourner pour le mettre en seureté. Et laissant Bucelin, qui auoit promis de demeurer auec les Ostrogots, il se mit en chemin. Venu pres de Fano, ville de la Marche d'Anconne, il arresta son armée, & enuoya deuant trois mil hommes descouurir pays. D'auanture Artaban Perse, & Huldrac Hun, Capitaines

pitaines Romains (qui lors estoient à la garde de Riminy) entendans sa venuë, L'An de Iesus Christ.
jetterent leurs gens aux champs: lesquels rencontrans les François, le tuerent, & donnerent si grāde frayeur au reste, que Lotaire fut contraint de sortir hors de son camp, pour arrester la fuite des siens. Cependant, les prisonniers qu'ils trainoient en grand nombre, se voyans seuls & mal gardez, prirent le plus precieux butin, & se sauuerent aux villes prochaines. Car Artaban & Huldrac, trop foibles pour les ennemis se retirerent; & les François retournez en leur camp, s'estans apperceus de leur grande perte, & iugeans qu'il ne faisoit bon pour eux de demourer en ce lieu, passerent outre; ayans perdu tout le fruict de leur voyage. Puis venus à Cenede ville de Padouan, qui estoit de leur appartenance, Lotaire & la pluspart de son armée, moururent de la maladie engendrée parmi les soldats, à cause du mauuais air, contraire à gens nourris en païs froid. D'autre costé, Bucelin apres auoir pillé toutes les villes qui sont vers le destroit de Sicile, r'amena son armée en la campagne de Naples, prenant le chemin de Rome. Dequoy Narses aduerti, sortit aux champs; & se vint camper si pres, qu'il pouuoit voir la closture du camp ennemy. Puis empeschant qu'ils ne courussent la campagne tant à leur aise, il les contraignit de venir à la bataille; nonobstant que les deuineresses qui suiuoient les Allemans, predissent que ce seroit leur entiere ruine, comme par l'issue il se trouua veritable; pour ce que Bucelin fut mis à mort auec tous les siens, desquels Agathie dit, qu'il n'eschappa que cinq hommes. Ceste bataille (qui semble estre aduenue l'an cinq cens cinquante quatre) mit du tout bas les Ostrogots, lesquels perdirent 554.
aussi l'espoir du secours de France, d'autant que ce Roy Thiebault leur voisin mourut l'an d'apres, septiesme de son Royaume (ou huict, selon Aimon) sans 555.
laisser enfans, encores qu'il eust espousé Valdrade, fille de Vachon Roy des Lombards, sœur de sa belle-mere. Ce Roy ayant laissé par testament (ainsi que dit l'Auteur de la vie de S. Maur) son Royaume à Clotaire son oncle, fut cause d'esmouuoir vne guerre entre luy & Childebert; qui ne vouloit quitter son droit. Durant laquelle Narses eut le loysir de chasser les François du païs de Frioul, & continuant ses conquestes reprendre la Prouence, où il laissa pour Patrice Amat, & Francillon en Piedmont (tous deux gentils-hōmes Romains) affin d'empescher nos François de passer en Italie. Ce Roy Thiebaut, nonobstant l'empeschement de sa maladie, fut contraint des siens, pour sa cruauté & malin naturel: par luy declaré, faisant ce conte à vn de ses gens qui l'auoit courroucé. Vn serpent (contoit-il) trouuant vne bouteille pleine de vin & se jet-«
tant dedans, le beut de grand courage, le maistre qui arriua comme il s'effor-«
çoit d'en sortir, luy dit; qu'il vomist premierement ce qu'il auoit beu, & puis «
qu'il auroit liberté. Par ce conte fabuleux, estonnant plusieurs de ses serui-«
teurs, qui dauantage l'en hayrent; comme trop rusé, pource que les mauuais courtisans ne veulent des maistres, que bestes. De son temps il aduint beaucoup de choses merueilleuses: car Gregoire dit qu'il vit des raisins sur vn Sureau, sans qu'on y eust enté vigne; & vne estoile venant contre la Lune nouuelle de cinq jours, passa tout au trauers. Lesquelles choses il pensoit signifier la mort de ce Roy.

CHAP. XI.

Childebert Roy de Paris, quitte la succeßion d'Austrasie à Clotaire son frere. Cimetieres publics & sepulture des anciens. Mort de Clote femme de Clouis. Le Roy Clotaire voulant auoir le tiers des fruicts Ecclesiastiques, est contredit par l'Euesque de Tours. Les femmes, les concubines & enfans dudit Roy. Conan & Maclou Comtes hereditaires de Bretaigne. Clotaire gaigne vne bataille sur les Sesnes, ou Saxons. Enuoye Chram son fils en Guyenne, qui s'y gouuerne mal. Le Roy Clotaire contraint par les François de combatre les Sesnes, est vaincu.

AV mesme temps, Childebert ja sur l'aage, & sans enfans masles, estoit encores cassé de maladie, qui luy rendoit le corps debile. Quant à Clotaire, il estoit plus vigoureux, & ne commençoit sa face qu'à rider, ayãt des enfans ieunes, & desireux de se faire cognoistre par armes. Lesquels sur le semblant que le Roy de Paris faisoit d'occuper le Royaume d'Austrasie, ne cessoient de crier aux oreilles de leur pere: que la successiõ de Thiebaut ne se deuoit tant laschement quitter: veu que leur oncle n'auoit aucuns enfans. Ces remonstrances rendirent Clotaire plus ferme, auec ce que Childebert craignant la puissance du Roy de Soissons (aggrandi par la nouuelle successiõ de son neueu) pour euiter querelle sur sa vieillesse maladiue, renonça à son droit. Ceste mesme annee, la Roine Clote vefue du Roy Clouis retiree à Tours pour prier Dieu, mourut: & ses enfans la firent (auec chants & Psalmes de ceux qui accompaignoient le dueil) apporter de là en l'Eglise, qu'elle & Clouis auoiẽt fait bastir sur le mont de Paris, au nom de S. Pierre & S. Paul, où elle fut enterree pres son seigneur *in Satrario*, Ie croy dans le tour de l'Autel. Chose remarquable, pource qu'en ce temps-là on n'enterroit pas les corps dans les temples, ains aux Cimetieres, ou sur les chemins passans: & ceux des Euesques & des autres Seigneurs de qualité, aux porches, paruis, & ioignant les murailles des temples, comme encores il se garde en l'Eglise de Chartres, & l'on voit ceux des Comtes de Thoulouze, le long des murailles de sainct Sorny Eglise de ladite ville. Vray est que Clote fut tant honoree de chacun pour ses continuelles oraisons, sa chasteté & liberalité enuers les paures & les Eglises, qu'on ne l'estimoit pas Roine (ce dit Gregoire) ains seruante de Dieu. Qui pourroit auoir esté la cause de luy faire cest honneur apres sa mort. François de Belle-forest a remarqué, auec des raisons assez bonnes, que le corps honoré en l'Eglise de saincte Geneuiefue de Paris, pour saincte Clote, peut estre aussi tost celuy de la Roine d'Espagne (dont nous auons parlé, mal traictee pour la foy Catholi-

que que Clote espouse de Clouis: femme vindicatiue & colere, ainsi qu'auons dit. Et ie le ramentoy, pour monstrer qu'il se rencontre de l'incertitude aux Reliques: & que l'on peut estre trompé en l'adoration d'icelles; par l'auarice de ceux qui supposent vn corps pour l'autre. Car la Theologie tient pour certain, que c'est idolatrie que de s'incliner deuant ce que l'on n'est asseuré d'estre diuin: quelque bonne intention qu'aye celuy qui l'adore. A ceste cause, en cela & autres choses semblables, il faut regarder de fuir la superstition, ou supposition, qui ne peut estre auec la Religion. Retournans à nos Antiquitez, ie dy qu'enuiron ce temps, Clotaire trauailla fort les Ecclesiastiques de son Royaume, & fit vn Edict; par lequel il ordonnoit, que les Eglises apporteroyent à la recepte Royale, le tiers des fruicts de leurs heritages. Mais iaçoit que les autres Euesques l'eussent accordé, *Iniuriosus* (c'estoit le nom de l'Euesque de Tours) ne le voulut souffrir: remonstrant au Roy, qu'il n'estoit raisonnable de remplir ses greniers du bled destiné à la nourriture des pauures. Que s'il continuoit à prendre les biens donnez pour le seruice de Dieu, il luy osteroit bien tost son Royaume. Ceste remonstrance faite, l'Euesque tout courroucé s'en alla sans dire Adieu au Roy, qui enuoya apres luy des gens auec presens pour l'appaiser. D'autant (ce dit Gregoire) qu'il redoutoit la puissance de sainct Martin. Tant la crainte a de force, pour faire croire aux Roys tyrans & meschans, qu'il y a vn Dieu par dessus eux. Ainsi l'Edict fut cassé par la constance de ce vertueux Euesque. L'auarice n'estoit pas le seul vice de ce Roy, elle estoit accompagnee d'vne cruauté desmesuree, & de paillardise incestueuse. Car n'ayant fait difficulté d'espouser Gondioche vefue de Clodomir son frere, qui en auoit laissé des enfans (il y a de l'apparence que ce furent ceux que ce cruel Roy tua, puis que les Autheurs n'en marquent point autres que Cloud) encores depuis, il prit à femme la vefue de Thiebaut Roy d'Austrasie son neueu. Et qui plus est, ayant espousé Ingonde, qu'il faisoit semblant d'aymer bien fort, elle le pria puis qu'elle estoit Roine, de luy vouloir faire cest hõneur que de bailler sa sœur en mariage à quelque seigneur de marque. Clotaire assez luxurieux de nature, alla iusques au lieu où la Damoiselle estoit nourrie, & la trouuant belle, fut tant espris de son amour, qu'il l'espousa: puis retourné vers Ingonde, luy dit qu'il auoit marié sa sœur, & que ne trouuant seigneur plus noble que soy-mesme, il l'auoit prise à femme, ce qu'il pensoit ne luy deuoir desplaire. Ingonde (possible craignant pis) sagement respondit qu'elle estoit sa seruante, & seulement le pria de vouloir la tenir en sa bonne grace. Quant à moy ie croy que ce deuoyent estre concubines, puis que Gregoire n'en fait autre mention: pource qu'il n'oublie pas, que les Euesques ne passerent si legierement son mariage auec la vefue de Thiebaut, qu'il fut contraint de laisser: & la bailler au Duc Gariuald. Nos Rois doncques auoyent plusieurs femmes espousees, ou plusieurs concubines: & les enfans qui en yssoyent heritoyent auec les autres: n'estans pas les concubinages deffendus entre les François, non plus que entre d'aucuns Romains, qui en vserent iusques à l'ordonnance de Iustinian & Leon Empereurs. Mais pource que Clotaire eut plusieurs femmes & enfans, il sera bon d'en mettre icy le nombre.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

Du Tillet dit que la premiere fut Ragonde, fille de Berthier Roy de Thuringe, de laquelle du Bouchet (qui l'appelle la cinquiesme) dit qu'il se separa, apres qu'il eut fait iniustement mourir son frere. Ceste Royne faite Religieuse à Noyon, vint depuis à Chinon, & finalement bastit à Poictiers le monastere de saincte Croix, où elle vesquit longuement en reputation de saincteté. La 2. fut Ingonde, de laquelle Gregoire dit qu'il eut Gonthier, Childeric, Charibert, Gontchran, Sigisbert, & vne fille nommee Clodosinde. Le mesme du Tillet adiouste, que ceste Ingonde fut aussi nommée Gondioche, & vefue de Clodomir: & que ceste Clodosinde fut mariee auec Albouyn Roy des Lombards. La troisiesme fut Arigonde, sœur de ceste Ingonde, de laquelle il eut Chilperic. La quatriesme fut Rodine, appellee par Gregoire Chunosene, de laquelle il eut Chram, qui toutesfois est le premier pourueu de gouuernement. Ce qui me fait penser, qu'il estoit plus aagé que ses autres freres, & que du Tillet contant les femmes en l'ordre que Clotaire les auoit prises, nomme aussi les enfans de chacun lict, sans regarder qui estoit le premier nay. La cinquiesme fut Valdrade, ou Vuldotende vefue de Thiebaut son nepueu, qu'il espousa prenant le Royaume d'Austrasie, & depuis laissa (comme i'ay dit) par l'aduis des Euesques. Le mesme du Tillet luy baille deux filles, l'vne appellee Ingeltrude, qu'il pense estre la fondatrice d'vn monastere basty à Tours (qui possible est sainct Pierre, appellé Puellier, ou des Pucelles) & mere de Bertrand Euesque de Bordeaux, & de Bertegonde, desquels cy apres sera parlé, & vne Ingonde, ou Nigegonde mariee à Hermengilde fils de Leuuigilde Roy des Vvisigots. Mais il semble, par Gregoire, que ceste Royne d'Espagne, estoit fille de Sigisbert Roy d'Austrasie. Enuiron ce temps-là, Canaon, Canan, ou Conan Comte de Bretaigne, ayant fait mourir trois de ses freres, mit en prison Maclou, qui estoit le quatriesme, en intention de luy faire le semblable. Toutefois ce Prince sauué à la priere de Fœlix Euesque de Nantes, jura d'estre fidele à son frere; & peu apres rompant son serment, donna occasion à Conan de le molester. Maclou retiré chez vn autre Comte du païs nommé Chanomore, & aduerti qu'il y auoit des gens en queste pour le prendre, se cacha dans vne caue, ou grotte, en laquelle il y auoit vn pertuis & souspirail, qui luy donnoit air. Puis quand ceux qui le chercheoient furent venus, on les mena sur le lieu, où leur fut monstré vn cercueil, & certifié que Maclou estoit dedans. Ces gens pensans qu'il y eust esté enterré mort, apres auoir beu dessus la tumbe, tous ioyeux s'en retournerent dire ces nouuelles au Comte Conan : lequel iugeant aussi que son frere fust mort, se fit maistre de tout ce qu'il souloit tenir en Bretaigne Car encores que dés le temps du Roy Clouis, ce païs fust souz l'obeissance des François, le gouuernement, ou Comté, estoit hereditaire : jaçoit que par le tesmoignage de Gregoire, ils ne portassent tiltre de Roy. En quoy l'on peut cognoistre l'ignorance, ou la malice des Chroniqueurs Bretons, qui ont osé soustenir la souueraineté de leurs Comtes ou Ducs: contre ce qu'en a laissé par escrit nostre Historien qui lors viuoit. Ce qu'il faut esclaircir par ce qu'escrit le Seigneur d'Argentré en son histoire de Bretaigne: mais rejettant l'asseurance de ce que ie diray sur luy, Maxime faux Empereur (duquel i'ay cy dessus

parlé) resolu de guerroyer l'Empereur Gratian, passa d'Angleterre en Armorique : là où ayant vaincu les chefs Romains qui le voulurent empescher, il conquit ce païs : & apres s'estre asseuré des Gaules, y enuoya Conan (vn Prince du sang des anciens Rois de la grand Bretaigne) pour regner en Armorique : affin de l'ayder tant de luy que des siens, comme gens de secours ; & de ceux qui passoient de la grand Bretaigne. Conan donc se tenant à Nantes, courut l'Aquitaine iusques à la Garonne, & conquit Bourges : gardee par luy & les siens, iusques à la venuë des Vvissigots, qui deffirent Riothime Lieutenant du Roy Breton. Ce Conan, ayant estably des Comtes & Seneschaux, pour gouuerner l'Armorique, mourut l'an trois cens quatre vingts huit, & fut enterré à Leon. Apres luy regna Goallon son compagnon d'armes, qui s'appelloit Comte de Cornoüaille, auant la mort de son predecesseur : puis mourut l'an quatre cens cinq, & gist à Landeuenec. Salomon son fils luy succeda qui fut Roy pacific, & mourut l'an quatre cens douze : & à cestui-cy, Auldran son fils qui enuoya Constantin son frere pour regner en la grand Bretaigne, & qui fut pere de Constans, Moyne, d'Ambroix, Aurelle & de Vter surnommé Pandragon. Auldran vesquit iusques à l'an quatre cens trente huict, laissant pour successeur Boudic son fils : qui regna quarante neuf ans, si Argentré, ou l'Imprimeur ne s'abusent. A Boudic succeda Hoël qui fut nommé le Grand, lequel accompagna Arteur en ses conquestes, comme son parent. Sur la fin de son regne, Childeric Roy de France combatit Auoagre Saxon, à qui le Roy de France donna le Comté d'Angers, Hoël second son fils, luy succeda, homme inutile, & souz lequel s'esleuerent aucuns Seigneurs ses sujets, qui se firent Comtes, pource que les Danois estans descendus en la basse Bretaigne, occuperent le païs iusques à ce que Rhimo Roy de la grand' Bretaigne chassé par les Pictes, les eut vaincus en bataille : La fille duquel Hoël espousant, en eut Alain le Grand. Rhimo demoura en Cornoüaille, Vanes, Leon & Triquier. De maniere que lors il y eut deux Rois en Bretaigne, pendant que Conan, ou Conar, se faict Comte de Vanes, Conobert, de Renes & Nantes, Comore de Leon, lesquels sont nommez par Gregoire, ainsi que i'ay dit cy dessus, & firent ce qu'il recite, car voila comme i'esclaircy l'origine de ces Comtes Bretons. Or Maclou eschappé du danger, se retira à Vanes, là où fait Clerc, il fut esleu Euesque. Et puis quand il veit Conan mort, laissant croistre ses cheueux (couppez comme à vn Ecclesiastique) il se saisit des terres de son frere, reprenant sa femme, de laquelle il s'estoit separé durant sa clericature : dont il fut excommunié par les autres Euesques. Gregoire vse de ce mot, combien que de son temps il y eust des Prestres mariez. Vray est que les Euesques de Gaule du mesme temps, en acceptant la charge Episcopale, laissoient du tout leurs femmes. L'an cinq cens cinquante six Vigile Pape retournant de Constantinople (où il auoit esté retenu par l'Empereur) mourut en Sicile, le dixiesme Ianuier. Auquel le mois d'Auril ensuiuant, succeda Pelage, premier de ce nom. Mard, ou Medard Euesque de Noyon, & Gildard Euesque de Rouen, freres, nais & faits Euesques en mesme jour, ladicte annee moururent à mesme jour. Ie vous ay cy dessus remarqué quelques faits d'armes des Sesnes. Ceste nation belliqueuse, non con-

L'an de Iesus Christ

Lecteur, excuse ce narré qui se sent du feu, dont la coppie a esté atteinte.

L'An de Iesus Christ. 557.

tente d'auoir conquis la grand Bretaigne, & chassé les anciens habitans, rodoit encores la Mer en ce temps, & se logeant en aucuns riuages de l'Ocean Gaulois, molestoit ceux du Royaume de Clotaire, lequel (comme il estoit actif de nature) ne le peut endurer: & l'an cinq cens cinquante sept, allant chercher ces coureurs iusques en leur païs originaire, leur donna bataille pres la Vesere, de laquelle il eut victoire, & gasta le païs de Thuringe, en haine de la faueur que les habitans auoyent prestée aux Sesnes coursaires. Cela faict, & retourné en France, il enuoya en Auuergne Chram son fils, qu'il fit Duc d'Aquitaine (ce disent aucuns) & toutesfois les fils des Rois s'appelloient Rois, principalement quand ils auoyent le gouuernement de quelque Prouince: comme Gregoire appelle Roy, Thiebert fils de Thierry Roy de Mets, à ce voyage de Languedoc, duquel il ramena Deuterie. Ce Chram, ieune Prince tresbeau, mais d'esprit malin, & le plus rusé que l'on eust sceu trouuer pour son aage, se portoit fort mal en sa charge. Car il n'y auoit pas vn homme d'honneur ne de conseil pres sa personne, ains des gens de basse condition, ou ieunes comme luy, lesquels plus volontiers il croyoit, laissant rauir les filles des nobles Gaulois à des voleurs. Il chassa aussi honteusement du Comté d'Auuergne Fremin, & mit en son lieu Saluste fils d'Euodie. De sorte que Fremin & Cesarie sa belle mere, furent contrains prendre la franchise d'vne Eglise, de laquelle Chram commanda à Imnachaire & Scaptaire de les tirer. Comme il les vouloit confiner, il se sauuerent dedans celle de S. Iulian de Brioude, & neantmoins leur bien fut confisqué. Ce pendant, Clotaire visitant son Royaume, est aduerty que les Sesnes auoyent pris les armes, & refusoient de payer le tribut accoustumé. Comme il assembloit son armee, ce peuple repenty enuoya des Ambassadeurs au deuant, luy offrir ce qu'ils souloyent payer tous les ans à ses freres & nepueux (cecy monstre qu'ils estoyent sujects d'Austrasie) voire encores dauantage s'il luy plaisoit. A quoy le Roy bien volontiers s'accordoit, quand son conseil luy remonstra, que ces gens trompeurs de nature, ne feroyent rien de ce qu'ils disoyent. Les Sesnes ainsi rebutez, par crainte de la guerre, offrirent la moitié de leur vaillant, Ce que le Roy trouua plus que raisonnable: & toutesfois le mesme conseil le refusa. Au moyen dequoy les Ambassadeurs retournerent vers leurs gens, qui pour la troisiesme fois les renuoyerent, presenter tout ce qu'ils auoyent de biens, vestemens, bestes & meubles, demandans seulement la franchise & liberté d'eux, leurs femmes & enfans. Ce qui ne fut non plus accepté de ceux du conseil, encores que Clotaire remonstrast, que leur opiniastreté pourroit offenser Dieu. En quoy, tant s'en falut qu'il fust creu des François animez contre les Sesnes, qu'ils deschirerent le pauillon du Roy, duquel le tirans le menacerent de tuer, s'il ne les suiuoit. Lors par crainte de plus grande force, il marcha quant & eux, maudissant l'orgueil des siens. Ainsi les Sesnes contraints de faire vertu de necessité, donnerent à cognoistre que la force mal-conduite se perd de soy-mesme: & que le desespoir bien souuent est cause d'vne certaine victoire. Car ils resisterent de tel courage, qu'ils gaignerent la bataille, en laquelle mourut si grand nombre de François, que Clotaire fut contraint de demander la paix à sa honte: remonstrant qu'il estoit venu cô-

te eux malgré ſon vouloir. Puis le traicté conclud & arreſté, il ſ'en retourna en ſon Royaume, eſchappé d'vn bien grand danger. L'an de Ieſus Chriſt.

CHAP. XII.

Chram rebelle à ſon pere, retiré vers Childebert ſon oncle, ſe ſaiſit des pays de ſon gouuernement. Aſſailly par ſes freres, les met en fuite. Oracle tiré par luy des liures Saincts. Meſſe Gauloiſe differente de la Romaine. Les Thieſales Scythes, ont edifié Thiſauges en Poictou. Mort de Childebert Roy de Paris. Ses filles ne ſuccederent à la Couronne. La loy Salique: & origine des loix Françoiſes. Clotaire pourſuyuant Chram ſon fils, gaigne la bataille, le fait bruſler auec ſa femme & ſes filles. Mort dudit Roy Clotaire. Egliſes Cathedrales de France, à qui dediees. Oraiſons de la Meſſe, pourquoy appellees Collectes.

COMME Chram faiſoit tant de maux en Auuergne, vne ſi violente fiéure le ſaiſit, qu'il en perdit les cheueux. Il auoit auec luy vn fort notable & magnifique Seigneur, habitãt de Clermont, nommé Aſſoind: qui le vouloit retirer de mal-faire; ce qu'il ne pouuoit. D'autant que ce Prince croyoit pluſtoſt Leon Poicteuin, qui luy ſeruoit d'aiguillõ & boute-feu à tout mal, eſtant outre cela auaricieux & ſanguinaire, ainſi que la beſte de laquelle il portoit le nom. Car Leon diſoit, que ſainct Martin & ſainct Martial auoient eſté tref-mauuais regaliſtes, diminuans ſi fort le domaine des Rois (ie croy pour le donner aux Egliſes) dont il fut diuinemẽt puny, & ne luy ſeruit de rien (dit Gregoire) le pardon qu'il vint demander en l'Egliſe de S. Martin de Tours, ne les preſens qu'il y fit: car il ſ'en retourna malade comme deuant. Or Chram apres auoir eſté quelque temps en Auuergne, partit de là pour venir à Poictiers: & tenant Court plus magnifique qu'il ne deuoit, pour fournir à ſa deſpence outrageuſe, fut cõtrainct piller les ſujets de ſon gouuernement, ainſi qu'vn tyran. Ce que rapporté au Roy ſon pere, il enuoya gens luy commander de reuenir: en intention de le reprendre de ſes fautes & violences. Mais le ieune Prince mal-aduiſé, & ſeduit par aucũs meſchans conſeillers, au lieu d'obeïr, ſe rebella: & pour dreſſer party contraire à ſon pere, delibera de ſe retirer vers ſon oncle Roy de Paris, qui tellement le careſſa, que Chram luy promit de iamais ne ſe departir de ſon alliance, ne retourner auec ſon pere. Childebert donc ayant finement deſbauché ſon neueu, eſſayoit encores à ſouſtraire tous les parens & amis de ſon frere, oubliant que iamais il n'auoit proffité à le guerroyer. Toutesfois cette alliance euſt eſté dangereuſe au public, ſi le Roy Pariſien ne fuſt mort bien toſt apres. Car Chram retourné en Lymoſin, ſaiſit tous les païs qui luy auoient eſté donnez en gouuernement: non ſans

L'an de Iesus Christ.

la foule de ses sujets, principalement d'Auuergne & de Clermont; par luy tenus si court, qu'aucun n'eust osé sortir les portes des villes. Outre les diuerses maladies, qui en ce temps-là persecutoyent le peuple, la guerre que Clotaire auoit contre les Sesnes entretenoit Chram en ceste des-obeyssance: & d'auantage l'animoit contre son pere, assez empesché d'autre costé, ce luy sembloit. A ceste cause pour d'auantage se fortifier de gens de guerre, il auoit espousé Calthe fille de Vvillichaire (qu'vne Chronique Françoise appelle Guillaume) Duc d'Aquitaine, tres-noble Seigneur. Lors d'autant que le Roy Clotaire ne pouuoit abandonner l'entreprise de Saxe, il enuoya Charibert & Guntchram ses enfans, faire teste à leur frere: lesquels venus en Auuergne, & aduertis qu'il estoit en Lymosin, le suiuirent iusques au Mont-noir,...... Et planterent leur camp vis à vis du sien. Chram par eux sommé de rendre ce qu'il auoit occupé, ou s'apprester à la bataille, respondit qu'il vouloit demourer suject de son pere, & neantmoins, qu'il ne pouuoit rendre le païs qu'il luy auoit donné de sa volonté, & duquel il n'entendoit sortir. Ceste responce apportee au camp des freres, chacun se prepara au combat, quand sur le poinct qu'ils deuoyent chocquer, vne tempeste meslee d'esclair s'esleua si grandement, que les deux armees furent contraintes de retourner au logis, & Chram aduerti de la bataille donnee en Saxe, sous main fit dire à ses freres que leur pere y auoit esté occis. Dequoy effroyez, ils retournerent arriere, prenans le chemin de Bourgongne, suiuis de Chram iusques à Chaalons sur Saone, qu'il assigea & prit, puis tira vers Dijon. D'auanture Tetric Euesque de Langres, estoit en la ville, & les Clercs de son Eglise s'apprestans pour chanter les Messes en la presence du Roy (entendez Chrám) l'vn print le liure des Prophetes, l'autre celuy des Epistres, & le tiers les Euangiles, qu'ils mirent sur l'Autel, priãt Dieu de monstrer à ce jeune Prince ce qui luy aduiendroit, afin que d'vn commun accord, chacun leust aux Messes ce qu'il auroit rencontré. Le premier donc ouurant le liure des Prophetes, leut ce passage. I'abbatray sa closture, pource qu'au lieu „ de raisins elle a produict de la vigne sauuage. L'autre ouurant le liure des Epi„ stres leut. Vous sçauez bien mes freres, que le jour du Seigneur viendra, com„ me le larron faict la nuict: & quand ils disent, nous sommes en paix & seurté, „ lors voicy qu'ils sont tout soudain accablez de la mort: ils n'en eschapperont, „ non plus que la femme n'enfante point sans douleur. Mais il trouua en l'Euã„ gile ce qui s'ensuit, Qui n'oit point ma parole, il sera comparé à l'homme fol „ & mal-aduisé, qui a basty sa maison sus le sable, la pluye est venuë, les riuieres „ se sont desbordees, les vents ont soufflé, & heurté ceste maison, qui est tum„ bee: laissant & monstrant vne grand ruine. Outre que cy deuant i'ay aduerty ceux qui liront ces Antiquitez, que nos Chrestiens Gaulois vsoient de telle sorte d'oracles, l'on peut remarquer en cest endroit, que les Epistres & les Euangiles qu'on lisoit aux Messes n'estoient encor arrestees, & en mesme jour prises & recitees d'vn mesme chapitre, par toutes les Eglises; ains selon qu'il plaisoit aux Prestres: comme encores vous voyez que les Dioceses d'vn mesme Archeuesque n'obseruent pas vn mesme ordre d'Euangiles ou d'Epistres en leur seruice. Aussi les Messes Gauloises n'estoient semblables aux Romaines,

nes, ainsi que ie diray en autre part. Car en ceste-cy on lit quelque chose des Prophetes: ce qui estoit semblablement obserué en l'Espagne: comme la Messe des Mosarabes le monstre: & nostre Eglise Galicane, ne la garde qu'aux ieusnes des Quatre temps. Mais puis que le Concile d'Afrique estoit ja en vsage, ie m'esmerueille comme nos Gaulois obseruoient ces oracles, veu que par l'article d'iceluy, les sorts, que l'on appelloit diuins, estoient deffendus; ou il faut dire, qu'ils estoient autres que ceux-cy. Chram donc ayant ouy les Messes, & mangé auec l'Euesque, ne fut par luy receu dans Dijon, ains passa outre, pour venir trouuer son oncle, qui auoit esmeu les Sesnes, ja entrez en France, pillans & rançonnans le pays iusques à Nus. Et cecy est remarquable, qu'on appelle France, le territoire de ceste ville assise en Gaule, & bien esloignée de la Franconie. Le Prince non content de cela, pendant que son pere vaillamment resiste sur la frontiere, auoit esmeu le Roy de Paris: lequel venu en la campagne de Reims, gastoit tout le pays voisin de ceste ville, qu'il vouloit mettre en son obeissance, cuidant que son frere fust mort. Puis quand il l'eust ioinct, & Chram fut aduancé iusques à Paris, il luy fit iurer sur des corps Saincts qu'il seroit tout outre ennemy de son pere. Au mesme temps Astrepie craignant le Roy Chram (car Gregoire l'appelle ainsi, pour la raison susdicte) se sauua en l'Eglise de sainct Martin de Tours, auec grande necessité, pource qu'on deffendoit de luy porter à boire & à manger. Toutesfois au retour du Roy Clotaire, il rentra en grand honneur: Et depuis estant au chasteau nommé la Selle, qui est en Poictou, il se fit Clerc, sous esperance qu'apres la mort de Pience Euesque de Poictiers, il tiendroit sa place; jaçoit qu'vn autre depuis eut l'Euesché: & quelque temps apres, le mesme Astrepie fut occis par les Theifales, qu'il auoit greuez & outragez. De ces gens auparauant souldoyers des Romains, mais d'origine Scythes (ce dit Zosime) Tifauges, place de Poictou peut auoir pris son nom. Toutesfois ie n'ose pas asseurer s'ils estoient de ceux, dont Ammian Marcellin parle, au vingt & sixiesme liure de son histoire, ou d'autres venus depuis pour tenir garnison en ce pays: car le liure intitulé *Notitia Imperij Romani*, loge des Theifalois en Gaule. Estant mort Pelage Pape, l'an cinq cens soixante & vn, Iean troisiesme luy succeda, & lequel 561.
on dit auoir fait l'ordonnance, qui deffend à aucun de s'appeller Euesque vniuersel. Cependant Childebert malade d'vne fieure, qui le tint longuement au lict, mourut l'an cinq cens soixante deux, & le quarante neuf de son re- 562.
gne. Car ie suy l'opinion d'Aymon, plus veritable que celle des autres, qui le disent n'auoir regné que quarante six ans: estant certain, que la lettre de la fondation de Sainct Germain des prez, porte la datte de quarante huictiesme an de son regne. Ce Roy eut de Vltrogotte sa femme deux filles, l'vne nommée Badesinde, & l'autre Crosberge, qui ne luy succederent point; soit que Clotaire s'estant saisi du Royaume & thresor de son frere, mit encores sa femme & ses enfans en prison: ou plustost à raison que la loy des Saliens vouloit que les filles n'eussent aucune part aux Aleuds (c'est à dire propres heritages) assis en la terre viuant à la Salique. Ce que les Ripuariens ou Ribarols gardoient aussi, comme il se lit aux loix faictes par ces deux especes de François,

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

sous le tiltre des Aleuds. Car il ne faut s'arrester à ce que les Anglois disent, que cest article a esté enté en faueur du Roy Philippes sixiesme surnommé de Valois. Pource que ie puis monstrer des copies, escrites il y a plus de six cens ans, où se voyent ces mots, sçauoir en celle des Saliens, *De terra vero Saliqua, nulla portio mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terra hereditas perueniat*. C'est à dire: Quant à la terre Salique, nulle portion vienne à la Femme: mais tout heritage paruienne aux Masles. Et en celle des Ribarols: *Sed dum virilis sexus extiterit, fœmina in hereditatem auiaticam non succedat*: Mais tant qu'il y aura des Masles la femme ne succedera en l'heritage de son ayeul. Me reseruant vn autre endroit, à parler plus amplement de la succession des filles à leurs peres Roys. Ainsi mourut Childebert Roy de France du quartier de Paris, qui fut enterré en l'Eglise par luy edifiee pres ceste ville en l'honneur de la Croix & de Sainct Vincent, non encores dediée de son temps, ains sous Clotaire son frere. Du Tillet le faict aussi fondateur de l'Abbaye bastie au peril de la mer, sur le mont (ou plustost rocher) dedié à Sainct Michel, au Diocese d'Auranches; & encores de Sainct Germain de l'Auxerrois à Paris (iadis surnommé le Rond) ie croy pour la figure du bastiment. Par vn Epigramme de Fortunat, il semble aussi que la grande Eglise de Paris (toutesfois autre que celle qu'on voit à present) fut aussi dressée du viuant de ce Roy; duquel l'on trouue encor des loix, meslées parmy les Saliques, que l'on pense auoir esté faictes sous luy, & Clotaire son frere; puis mises auec celles que Clouis auoit publiées apres son Baptesme. Car il ne faut penser, que les anciens François vesquissent sans forme de iustice: puis que Tacite dit que les Germains (desquels les Sicambriens ont esté desmembrez, & de partie de ceux-ci les Francs) la gardoient tres-bien. Que si le recit de l'auant-propos du liure appellé loy Salique est veritable, & qu'il soit fait du temps de Pharamond (pource qu'il semble auoir esté composé depuis le Baptesme de Clouis) nos François auoient les loix escrites auant qu'ils fussent Chrestiens: mais l'auarice, & autres vices que les victoires ameinent, croissans auec leur Seigneurie, estans encor idolatres (il n'est point dit si ce fut par commandement de Pharamond) pour entretenir la paix, ils assemblerent les plus sages d'entr'eux, & choisirent quatre Seigneurs, qui en trois Malz (c'est à dire iours d'audience ou de plaids) tenus aux villages de Solehem, Bodehem, Vidoham, assis outre la riuiere du Rhin, publierent les loix & ordonnances qu'ils aduiserent les meilleures pour appaiser tous differends. Puis quand Clouis se declara Chrestien, il corrigea ces loix, en les appropriant au Christianisme, & apres luy Childebert, Clotaire, & autres Roys, iusques à Dagobert. Finalement, Charlemagne les fit assembler l'an 788. & mettre en vn corps de liure: pour seruir (ie croy) de reglement aux François, qui viuoient à la Salique. Et en fit autant pour les Ribarols, les Bauieriens, Sesnes, Allemands, & autres ses suiets. Quant au reste (principalement ceux d'outre Loire & les Alpes) ils suyuoient la loy Romaine, ou Gottique: les Bourguignons auoient aussi vne loy à part, appellée Gombette; pour auoir esté ramassée par Gombaut leur Roy. Toutesfois, si aucun Goth, ou Romain, habitoit parmy les François, il estoit tenu de declarer quelle

coustume il vouloit tenir ; & ie croy bien que les François en faisoient autant s'ils vouloient viure entre les autres nations, ainsi que de long temps depuis, Mathilde Duchesse en Italie le practiqua. Chram donc desnué du support de son oncle, se vint presenter à son pere, qui luy pardonna. Mais la noblesse de Calthe sa femme, fille du Duc Vvillichaire, luy engendrant des inimitiez, il fut contraint se sauuer auec elle, & ses enfans en Bretagne: vers le Comte Caonabe, qui auoit espousé la sœur de sa femme ; & Vvillichaire son beau-pere, courre à la franchise Sainct Martin de Tours. Cependant Clotaire courroucé de la fuitte de son fils, assemble son armée, & la mene apres. Chram ne fit difficulté de venir à l'encontre, bien accompagné de Bretons ; l'asseurance desquels l'encouragea de se camper pres de son pere, & tout sur l'heure luy presenter la bataille ; si la nuict (qui approchoit) ne l'eust empesché ; & laquelle venuë, Caonabe luy demanda s'il vouloit qu'il allast seul charger ses ennemis : car il ne luy sembloit raisonnable que le fils combatist contre son pere. Dieu voulut que Chram ne print cest aduis ; & neantmoins, les deux armées sortirent aux champs le lendemain. Lors Clotaire priant Dieu de luy donner pareille issuë que Dauid eut contre Absalon son fils, combattit si vertueusement, que le Comte de Bretaigne tourna le dos, & fut tué en fuyant. Dequoy Chram s'estant apperceu, se retira vers les nauires qu'il tenoit prests pour cest effect. Mais comme il vouloit quant & luy sauuer sa femme & ses filles, il fut prins par les gens de son pere ; qui commanda de le brusler auec sa femme & ses enfans. Ayant donc ce mal-heureux Prince esté mené en la maison d'vne pauure femme, il fut estendu sur vn banc, & là estranglé d'vne seruiette ; puis le feu mis en la maison, le consuma auec sa 563.
femme & ses filles : l'an de Iesus-Christ, cinq cens soixante & trois. Et voila comment mourut celuy, qui non content d'vn Royaume, vouloit oster à son pere ce qu'il tenoit de reste. Peu deuant sa mort, deux bandes de locustes, ou sauterelles, passans par Lymosin & l'Auuergne, s'assemblerent en la pleine de Romagnac ; qui est pres la ville de Clermont, où elles chocquerent & se donnerent comme vne bataille, que l'on iugea lors auoir signifié celle du fils & du pere. Clotaire despeché d'vn si mauuais enfant, vint à Tours, où il fit confession de ses pechez deuant le sepulchre de sainct Martin, iaçoit que la confession qui s'appelle auriculaire (pource qu'elle se fait à l'aureille d'vn Prestre) fust ja en vsage en nostre Eglise Gauloise (ainsi qu'il se verra tantost) il faut croire que ceste-cy fut publique, d'autant que ce Roy venant tout fraischement de commettre vn parricide és personnes de Chram son fils, sa bru, & ses petites filles, selon l'Eglise il en deuoit faire publique penitence, s'il vouloit participer à la communion. Il donna de grands biens à l'Eglise, qu'il fit couurir d'estain, pource qu'elle auoit esté bruslée par l'insolence de Vvillichaire, & sa femme, comme aussi l'an precedent, la ville auoit enduré pareil inconuenient de feu. Apres cela le Roy reprit le chemin de France, & vint chasser en la forest appellée Cottia, & par vne vieille Chronique Françoise, Cuise (comme encores vne partie de celle de Compiegne retient ce nom) où estãt malade d'vne fiéure, il fut apporté à Cõpiegne. Gregoire dit, que durãt

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. sa maladie, souuent il s'escrioit, Ha! combien pensez-vous que ce Roy du ciel soit puissant, veu qu'il fait ainsi mourir les plus grands de la terre. Ie ne fais doute aucune que ce discours luy entra en l'esprit, sur la pensee de sa vie execrable, ayant esté tres-cruel, & aussi vicieux Prince qu'on eut peu lors trouuer. Et neantmoins encores auoit-il bonne opinion de la diuinité, puis qu'il l'estimoit plus grande que la puissance des Rois mondains, qui bien souuent cuident estre plus que Dieu; & toutesfois ne sçauroient se garantir de la mort,
564. que tant ils redoutent. Ainsi trespassa Clotaire, l'an 564. & le cinquante & vniesme de son regne, le propre iour (mais l'an d'apres) que par son commandement Chram son fils auoit esté estranglé, & puis bruslé. Son corps fut enterré à Soissons, en l'Eglise par luy commencée à bastir en l'honneur de sainct Crespin, ou Crespinian, & qui depuis, pource que ce Roy y fit enterrer Medard Euesque estimé Sainct, en a pris le nom; ainsi que plusieurs autres: n'estãt pas la coustume des anciens de bastir des Eglises qu'en l'honneur des Martyrs. Et de fait vous ne trouuerez en France Eglise Cathedrale qui ne porte le nom de la Croix, & de la vierge Marie, ou de quelque Martyr. Ce qui, à mon aduis, procede de l'ancienne coustume des Chrestiens, lesquels volontiers s'assembloient aux sepulcres des Martyrs, & mettoient dessus leurs oblations, pour communier, ou les distribuer aux pauures: dont aucunes oraisons qui se disent apres l'Offertoire de la Messe, sont encores appellées Collectes. Et c'est la cause pourquoy il est deffendu par les Canons leuer Autels, si premierement des Reliques ne sont mises dessous. Mesmes les bastimens où les Chrestiens s'assembloient, volontiers s'appelloient *Martyrium*, à cause des Martyrs; *Dominicum*, à cause du nom de Dieu, par excellence nommé *Dominus*, dont vient le mot Italien *Dome*, & *Monasterium*, à cause des Moines, qui nous les ont fait appeller Monstiers.

CHAP. XIII.

Partage des enfans de Clotaire,. Celse Patrice, & quelle dignité c'estoit. Mort de Iustinian Empereur. Iustin son neueu luy succede. Narses fait venir en Italie les Lombards. Les Huns voulans entrer en la Gaule sont battus. Chilperic Roy de Soissons guerroye Sigisbert son frere, Roy de Mets. Mariages & enfans de Guntchram, Roy d'Orleans & de Bourgongne. De Sigisbert Roy de Mets, & de ses enfans. D'Aribert Roy de Paris. Gogon vertueux gentil-homme François. Declare Chrodin Maire du Palais d'Austrasie.



IE ne reprendray point ce que i'ay dit des mariages de Clotaire, il suffira ramenteuoir qu'il laissa quatre enfans masles, à sçauoir, Aribert, ou Charibert, Guntchram, Chilperic, & Sigisbert, pour luy succeder, auec la mesme fortune qu'il auoit fait à Clouis: c'est à dire, pour, apres vn partage de quatre Royaumes, r'amener tout

à la Seigneurie de son petit fils de mesme nom que luy. Quant à Chilperic, *L'an de Iesus Christ.*
comme il estoit plus subtil que les autres, entendant la mort de son pere, il saisit le thresor Royal estant à Bresne sur Vesle, petite ville & chasteau voisin de Soissons, & se retira vers les principaux Seigneurs de France, que par presens il gaigna. Puis tout soudain vint à Paris occuper le siege de Childebert, dont aussi tost il fut chassé, par ses autres freres bandez contre luy. Et le partage incontinent faict, le sort voulut qu'Aribert eut le Royaume de Childebert, & le siege de Paris; Guntchram celuy de Clodomir & le siege d'Orleans; Chilperic celuy de Clotaire son pere, & la chaire de Soissons; Sigisbert le Royaume de Thierry, & le siege de Reims, ce disent nommément ledit Gregoire & Adon: ce qui monstre que Mets n'estoit pas le vray siege du Royaume d'Austrasie. Quant à Guntchram, son premier acte de marque, fut de chasser Agrecule hors l'estat de Patrice de Bourgongne; lequel office il donna à Celse, homme sçauant en droit, mais auaricieux. Ceste dignité estoit la principale de ce Royaume, les Roys duquel pour le voisinage d'Italie, n'auoient point changé ce nom d'estat Romain inuenté depuis Constantin le grand. Car au precedent, l'on appelloit Patrices ceux qui estoient descendus des anciens Senateurs, choisis par Romul premier Roy de Rome; ou d'autres mis en leurs places, quand les enfans des premiers vindrent à faillir; au lieu desquels, les Empereurs appellerent encores d'autres, pour honorer les Gentilshommes issus de peres qui auoient tenu les grands estats. Mais comme Constãtin rompit presque toute la police de l'ordre de guerre de ses predecesseurs, il inuenta encores ceste dignité pour estre par dessus les Ducs & Comtes. Ce que i'ay dit, affin qu'on ne croye pas que les Pairs ayent pris leur nom de Patrices, ainsi que plus au long i'ay mõstré en mon liure Des dignitez & Magistrats de France. L'an cinq cens soixante & cinq, l'Empereur Iustinian ayant institué son heritier & successeur Iustin secõd fils de sa sœur, mourut à Constantinople, aagé de quatre vingts trois ans, & le trẽte-huitiéme de son Empire: fort renommé pour les belles victoires qu'il obtint en toutes les trois parties du monde, par la bonne conduite de Narses, & de Belissaire ses Lieutenans, qui vainquirent les Perses, Vandales & Ostrogots. Le recueil que par Tribonian son principal conseiller, il commanda faire des loix & ordonnances de ses predecesseurs Empereurs, aduis, consultations & memoires des anciens Iurisconsultes, suyuis auiourd'huy en la pluspart d'Europe, luy acquirẽt si grande renõmée, que nonobstant qu'on dise qu'il ayt esté tres-ignorãt, de peu de vertu, & maistrisé par sa femme, il a eu plus d'honneur à gouuerner son Empire par les sens d'autrui, que beaucoup d'autres plus aduisez que luy: en quoy (s'il est ainsi) l'on doit plus estimer la preud'hommie de ses lieutenans, & les tenir pour tres-hommes de bien, veu que si tost que les Capitaines de ce temps-là auoient acquis quelque reputation de vaillance, ils faisoient ordinaire de s'esleuer contre leurs maistres couards. Toutesfois, Narses & Belissaire furent tres-mal recompensez de leurs peines. Car ce dernier, calomnié par aucuns, fut rappellé de sa charge d'Italie, non tant de son vouloir, que par faute de luy renuoyer du renfort: & Narses, accusé par les Romains de s'estre trop enrichi, & menacé 565.

L'an de Iesus Christ. par Sophie femme de Iustin Empereur, d'estre enuoyé au Serail pour filer auec les autres femmes de sa maison (car il estoit eunuque) offencé de telle menace, luy manda qu'il ourdiroit vne telle toile; qu'elle, ne son mari ne la pourroient tistre de leur vie. Et là dessus, il escriuit aux Lombards (peuple ancien & cognu par Tacite, qui le fait Germain, & depuis venu demourer sur la Dunoé) s'auácer en Italie, & occuper ce que les Ostrogots (n'agueres par luy destruits) auoient tenu. En ce temps là, Albin estoit Roy de ceste nation; dixiéme en ordre & rang, ainsi que dit Paul Diacre Lombard; qui a escrit l'histoire de son pays. Ce Roy Lombard donc animé par ces lettres de Narses, entra en Italie
558. du costé d'Aquilée, l'an 558. & nonobstant la resistãce de Longin Patrice (lequel se tenant à Rauéne auoit pris le tiltre d'Exarche; nouueau & non encores pratriqué, pour gouuerneur d'vne certaine prouince) saisit tout le pays d'entre les Alpes & l'Apennin, anciennement appellé Gaule Togate, comme auons dit cy dessus; là où il ietta les fondemés d'vn Royaume assez estimé, & duquel ci apres nous aurõs plus d'occasion de parler qu'en cest endroit, où nous sommes pressez de reprendre le fil de nos Annales. Or ces Lombards n'estoient pas seuls habitans sur la Dunoé: car plusieurs nations (ainsi que dit Procope) costoyoiẽt aussi le long cours de ceste grosse riuiere, & entr'autres les Gepides, .:.:.:.:.: Huns, ou Auarrois, lesquels attendans l'occasion de s'eslargir, se laissoient employer par les Empereurs aux guerres d'Italie. Les Huns donc pensans trouuer
565. quelque bon logis s'efforcerẽt d'entrer en Frãce l'an 565. Dequoy le Roy Sigisbert aduerty, mena son armée au deuãt, les vainquit, & en tua grãd nombre au pays de Turinge, sur la riuiere d'Elbe. Ce nonobstant, le Roy des Huns luy enuoyant depuis des Ambassadeurs il fit alliance auec luy, pour se dépécher de ceste guerre: affin de resister à Chilperic son frere, qui ce pendant auoit assailly Reims, & occupé plusieurs villes de ses appartenances. Toutesfois Sigisbert
569. victorieux, l'an cinq cens soixante & neuf, prit la ville de Soissons, & Thiebert fils de Chilperic, qu'il enuoya prisonnier à Pontignon. Puis venant trouuer le pere mesmes, il le vainquit en bataille, & r'entra dans ses villes perdues. Mais apres auoir gardé prisonnier son neueu vn an durant, il le renuoya chargé de grands presens; luy ayant fait iurer que iamais il n'entreprendroit contre luy: ce qu'il n'obserua pas, ainsi que nous dirons. Tous ces freres furent de diuerses natures, ainsi qu'il apperra par nostre discours, & encores peu heureux en leurs mariages. Guntchrã qui estoit de meilleure nature, du cõmencement prit vne esclaue nommée Venerande, pour luy seruir de concubine, & de laquelle il eut vn fils nommé Gombaud. Depuis il espousa Mercatrude fille de Marachere, & enuoya nourrir Gombaud son fils à Orleans. Mercatrude ayant semblablement eu vn fils du mesme Roy, par enuie qu'elle portoit à l'aisné, le fit empoisonner, ainsi que l'on disoit, & le sien propre estant depuis mort par iuste iugement de Dieu, elle encourut la male-grace du Roy Guntchram, pour estre deuenue trop grasse, & mourut chassée de sa compagnie. Toutesfois la principale cause du courroux du Roy vint, de ce que la mere de Mercatrude, apres la mort de Marachere ayant espousé vn esclaue, ou vallet de sa maison, Vintrion & Violie ses enfans, l'accuserent d'estre sorciere & putain, qualitez vo-

lontiers conioinctes. Au moyen dequoy, Guntchram fit tuer ce mary vallet, & chassa Mercatrude, pour tost apres espouser Austrigilde, surnommée Bobille seruante de Mercatrude, de laquelle il eut deux fils: l'aisné nommé Clotaire, & l'autre Clodomir, tous deux morts de son viuant. D'autre costé, Charibert Roy de Paris, espousa Ingoberge, qui luy fit vne fille mariée au Roy de Kents d'Angleterre (qui peut estre Berthe, que Bede dit auoir esté femme d'Edilbert Roy de ce quartier là.) conuerti au Christianisme par Augustin Euesque enuoyé de Rome à la suscitation de la dite Royne, donnée au Roy d'Angleterre, à la charge d'auoir pres de soy vn Euesque de sa religion, nommé Luitard, qui est le troisiéme exemple de fille de France mariée à Payen, ou heretique, auec le bien de la Chrestiété. Du Tillet, pense que ceste fille fut mariée en Scandinauie, mais ie croy qu'il a voulu dire à Kents, la prouince d'Angleterre opposée à Flandres, Oye, & Boulenois. Ceste Ingoberge auoit à son seruice deux filles d'vn pauure homme drappier drappant, l'aisnée qui portoit l'habit de Religieuse, estoit nômée Marcoueffe, & l'autre Merefleur, desquelles ce Roy deuint fort amoureux. Dont Ingoberge ialouse, & marrie des caresses qu'Aribert leur faisoit, vn iour cômanda à leur pere de besôgner de son mestier en quelque endroit du palais, cuidât que le Roy en ayant honte, hayroit ces filles pour l'estat vil que leur pere demenoit. Ceste fourbe bastie, la Royne fait prier le Roy de la venir voir, & lequel n'y faillit, pensant que ce fust pour quelque chose de nouueau. mais quand il aperceut ce drappier trauaillât de son mestier pour le seruice de la Royne, aduerty qui il estoit, & de la cause pourquoy on l'auoit mis là, il laissa Ingoberge, & print Merefleur. Il auoit encores vne côcubine fille d'vn berger, appellée Theodegilde, de laquelle il eut vn fils mort aussi tost qu'il fust nay. Apres cela il espousa Marcoueffe, sœur de Flâmefleur, ou Merefleur, dont il fut grandemêt blasmé de Germain Euesque de Paris, qui l'excômunia, pource qu'il ne la voulut laisser: iusques à ce que Dieu fit mourir ceste femme, bien tost suyuie par le Roy, ainsi que dirons. Or Sigisbert voyât que ses freres cherchans seulement leurs plaisirs, prenoient en mariage des femmes indignes de leur grandeur, voire des esclaues, enuoya vne magnifique Ambassade en Espagne conduite par Gogon Comte de son Palais, & fort vertueux Seigneur, pour demander en mariage Brune, fille d'Atanagilde Roy des Vvissigots; qui estoit doüée de bône grace, belle, sage, & biê emparlée: laquelle son pere ne refusa l'enuoyant en France auec de grands thresors, & richesses. Sigisbert qui auoit assemblé les principaux Seigneurs de son Royaume, la receut en grand'ioye & l'espousa, apres l'auoir faict baptiser au nom du Pere, du Fils, & du Sainct Esprit, & nommée Brunnichilde, ou Brunnehaut. Car ayant esté nourrie en la creance des Arriens, les Catholiques auoient coustume (ainsi que monstre Gregoire) d'oindre de chresme sacré, ceux qui prenoient la creance de la Trinité. Le chât nuptial de ceste Royne, se lit encores dans les œuures de Fortunat, estimé le meilleur poëte du temps, qui d'Italie & de Rauenne (son naturel pays) s'estoit retiré à Tours, & depuis fut Euesque de Poictiers. Le vieil Chroniqueur, & apres luy Aymon, font si honorable mention de Gogon, que ie ne la puis oublier. Il estoit, disent-ils, Maire & Comte du

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

Palais quãd il fut enuoyé en Espagne, & paruint à ce degré par vn beau moyen. Le Roy Sigisbert estant encor bien ieune quand il vint à la Couronne, les François luy nommerent pour Maire de son Palaïs, Crodin, homme de bien & craignant Dieu, lequel retenu en ceste dignité par le Roy, qui l'en estimoit bien capable, Crodin neantmoins le pria d'en estre deschargé, alleguant (ainsi que
" dit vn autheur voisin du temps) qu'il touchoit de parenté tous les plus grands
" Seigneurs de France, l'orgueil desquels il ne pourroit endurer, quand sous om-
" bre de son auctorité, plus hardiment ils voudroient outrager les foibles, sous
" esperance d'estre supportez de luy, au moyen de son auctorité. Et iaçoit
" qu'on luy peust dire, qu'il ne faloit laisser à faire iustice pour la parenté, il res-
" pondit, que rigoureusement l'exerçant, il ne pouuoit aussi euiter le nom de
" cruel, non plus que Brut & Torquat: qui sous vmbre de sauuer leur patrie, se
" monstrerent gens sans pitié, faisans mourir leurs propres enfans. Aussi quel-
" que chose que la posterité en ait dit, ils furent malheureux. D'autre costé, s'il
" estoit ainsi qu'il vaille mieux estre blasmé de douceur, que de cruauté, com-
" ment pouuoit-il laisser les mauuais sans punition, quand l'impunité les rend
" plus insolens? Et pource, ja à Dieu ne pleust que pour acquerre la grace des hommes, il encourust damnation eternelle. Apres ces remonstrances (que i'ay tournées de l'Autheur ancien, mot pour mot, pour tousiours representer la naifueté du temps) le Roy & les Seigneurs qui se trouuerent presens, le tindrent pour excusé, & luy donnerent pouuoir de choisir celuy qu'il voudroit mettre en haut degré. Crodin le pria de n'estre point forcé de le declarer pour l'heure: mais au lendemain, accompagné des principaux Seigneurs du Palais,
" il vint de bon matin en la maison de Gogon, le bras duquel ayant mis sur son
" col en signe de la puissance qu'il deuoit auoir, il luy dit: Que le Roy Sigisbert &
" l'assemblée des François l'ayant esleu Maire, & Comte du Palais, il y renonçoit à son proffit: partant, que ioyeusemẽt il prist ceste charge: de laquelle il se demettoit de bon cœur, pour l'en vestir. Le reste des Seigneurs approuuans l'auis de Crodin, declara Gogon Maire du Palais, & lequel fut estimé fort sage & vaillant, iusques à ce qu'il eust amené d'Espagne Brunehaut, puis que ce iour là fut cause de sa mort, & eust mieux valu pour luy, qu'il eust vuidé le Royaume, qu'amener (ce dit Aymon) vne si cruelle beste. Car si tost qu'elle fut mariée, elle gaigna tellement le cœur de Sigisbert, qu'ayant mis Gogon en sa male grace, elle essaya de le faire mourir, & puis contraignit le Roy de luy faire couper la gorge, tant la sagesse, & preuoyance des hommes est vaine, au prix de ce que Dieu a destiné: & ce que nous cuidons valoir à nostre dessein, est foible, si le contraire plaist au Tout-puissant: comme il appert en cestuy-cy, qui pensant auoir pris vne bonne alliance pour son maistre, & vn support pour soy, alla bien loin chercher la cause de sa mort, & la ruine de la maison de son Roy.

CHAP.

CHAP. XIIII.

Mariages & enfans de Chilperic Roy de Soissons. Fredegonde sa femme, rusée. Huns retournent en France, & par art Magique vainquent Sigisbert Roy de Mets, qui leur eschappa par beau langage. Gregoire historien François fait Euesque de Tours. Aribert Roy de Paris meurt & ses filles ne luy succedent point.

CHILPERIC homme lascif & leger, encores qu'il eust plusieurs femmes prises pour leur beauté plustost que pour leur noblesse, ennoya demander en mariage Gossuinte, sœur aisnee de Brunnehaut; promettant par ses Ambassadeurs de laisser toutes ses autres femmes. Ceste Princesse amenée en France fut receuë en grand honneur; & par luy espousée à Rouën ainsi que recite le mesme Fortunat, qui dit l'auoir veuë passer à Poictiers dans vn chariot d'argent, fait en façon de Tour, laquelle fut bien fort aymée du Roy, pour les grandes richesses par elle apportées. Et neantmoins, quelque temps apres y eut querelle & du scãdale entr'eux, par le moyen de Fredegonde natifue de Ballencourt pres Soissons (ce dit Gaguin) que Chilperic aymoit auparauant. Car Gossuinte se plaignant au Roy des outrages & torts qu'ordinairemẽt elle reçeuoit, & du peu de conte que l'on faisoit d'elle, le pria de la renuoyer; disant estre contẽte de laisser ce qu'elle auoit apporté. Chilperic l'addoucissoit de belles parolles: mais en fin estranglée par son commandement, elle fut trouuée morte en son lict. Dequoy les Roys François aduertis, & que l'estrange mort de Gossuinte estoit aduenuë (ainsi que le bruit couroit) à la suscitation de Fredegonde, ils s'apprestèrent pour chasser ce Roy parricide. Il faut dire qu'ez Assemblées, Sanes & Parlements generaux, l'on fist droit aux cõplaignans: & que ceste Royne s'estãt plainte, le Roy Childeric auoit esté admonesté de faire son deuoir. Car autrement, qu'auoient ses freres à voir en son Royaume? Sans doute chacũ estoit ouy en ces generales Assemblées, & la iustice cõmunement renduë à tous Frãçois. Et Sigisbert pouuoit supporter Gossuinte sœur de Brunnehaut sa femme. Toutesfois comme Childeric estoit fin & subtil, il rõpit leur entreprise aussi legerement qu'elle auoit esté cõmencée, si vous croyez Aymon: combien que Gregoire nõmément dise qu'il en fut chassé, sans autrement le particulariser: si ce n'est, lors qu'il se retira dans Tournay: dont s'ensuyuit vne perpetuelle inimitié entre Brũnehaut & Fredegonde. Le mesme Chilperic auoit aussi de sa premiere femme nõmée Audouere, trois fils: Thiebert (duquel auons parlé cy dessus) Merouée, & Clouis: & neãtmoins, il la chassa par vne assez lourde ruse de ceste Fredegonde. Car au temps qu'il alla pour conquerir le Royaume de son frere d'Austrazie, empesché contre les Huns, il laissa Audoüere grosse: laquelle deliurée de son enfant, Fredegonde qui la seruoit, luy persuada de leuer des fonts de Baptesme sa fille nouuellemẽt née, disant qu'elle ne pouuoit trouuer vne plus noble marreine que soy mes-

L'an de Iesus Christ. me. Puis quand le Roy fut de retour, Fredegonde alla au deuant, luy dire que laRoyne accouchée d'vne belle fille, l'auoit elle mesme leuée des Fonts & nômée Childesinde. A ceste cause, s'il couchoit plus auec Audoëre (qui estoit sa commere) il feroit vn grand peché. Chilperic tout soudain deuenu conscientieux, l'asseura que s'il estoit ainsi que ne pouuant coucher auec l'autre il coucheroit auec elle: & qu'il l'espouseroit. D'autre costé la Royne ne sçachât rien de ceste partie (possible tout expressement dressee du consentemét du Roy) luy vint au deuant, tenât sa fille entre ses bras. Mais au lieu d'estre caressée, le Roy faisant du courroucé, luy dit: qu'elle ne pouuoit plus estre sa femme, estant deuenuë sa commere, & apres auoir chassé l'Euesque qui auoit baptizé l'enfant il mit en vne religion du Mans, la mere & la fille: ausquelles il bailla des terres pour viure: puis espousa Fredegonde, que le Greffier Du Tillet dit auoir esté née de Hannecourt en Picardie, ou Brabancourt en Artois, si l'on croit Nicole Gilles. Car voyla ce qu'a laissé par escrit de ce mariage, Aymon l'Historien. Quant à moy, ie pense qu'il y a faute en ceste narration, & que l'occasion de la separation d'Audouëre, ne vint du comperage. Aussi Gregoire de Tours n'en parle point, & y a plus d'apparéce que Fredegonde estant concubine, ainsi que les autres, tellement amadoüa le Roy, qu'il la tint pour son espouse legitime.

568. L'an v.c.lxviii. fut tenu le second Concile de Tours, le 6. an de Charibert, ou Aribert Roy de Paris, par lequel fut commãdé aux prestres, de tenir leurs femmes auec eux comme sœurs: & à chacune ville nourrir ses pauures.

571. L'an cinq cens soixante & vnze, les Huns s'efforcerent de retourner en France. Dont Sigisbert aduerty, marcha au deuant d'eux, accompagné de bon nombre de vaillants hommes. Gregoire dit que sur le point de la bataille, les Huns par art magique firent apparoir des figures estranges, qui tellement espouuanterent les François, qu'ils furent mis en route, & laisserent Sigisbert entre ses ennemis: desquels il se desuelopa, tant par beau langage, que dons & presens: faisant alliance auec le Cagan (c'est à dire Roy) des Huns: par laquelle ils promettoient de iamais ne s'entreguerroyer du viuant l'vn de l'autre: auec grand honneur du Roy d'Austrazie, qui par son bon sens, eschappa d'vn grãd peril: & encores receut de beaux presens dudit Cagan. Mais si les diables auoient tant de puissance, ie croy que depuis ce temps là, nous remarquerions beaucoup de Princes ambitieux ou foibles, qui se fussent donnez à eux pour venir au dessus de leurs intentions: veu que bien souuent ils se mettent en danger d'aller en Enfer, pour moindres occasions. Et pource il y a de l'apparence, que les Huns ayans par ruze espouuanté les cheuaux des François, les mirent en route. Tout de mesme qu'Annibal auec le feu porté par ses bœufs, eschappa des destroits de Callicule, où Fabius le tenoit assiegé: car les magiciens perdent leur escrime en exploits de guerre, quelque chose que dise Froissart, d'vn qui fit rendre le chasteau de Naples d'Italie: & quelque couard capitaine, a volu faire

572. croire ces enchantemens. L'an cinq cens soixante & douze, Ausbert venu de Senateurs Romains, ou selon d'autres, de seigneurs François issus de la race du Roy Clojon le Cheuelu, espousa Bitilde fille du Roy Clotaire. Ce que i'ay voulu dire, pour ce que l'on a opinion que le Roy Pepin, voire Hugues Capet

en sont descendus: & d'autres disent que ceste Bitilde estoit fille de Clotaire second. Lan cinq cens soixante & treize, ou selon d'autres, soixante & quinze, Charibert Roy de Paris, sçauant en Latin, bon iusticier & qui traicta bien Vltrogote vefue de Childebert son oncle, confinée par Clotaire son pere, mourut à Blaye, appellée Guerriere: pource (comme ie croy) que c'estoit vne place forte, où l'on tenoit garnison (ainsi qu'auiourd'huy) pour garder l'emboucheure de la riuiere de Garonne, & la coste de Xaintonge. Il fut enterré en l'Eglise de Sainct Romain de ladite ville, le neufuiesme an de son regne: voire dauantage, si Clotaire son pere mourut l'an cinq cens soixante & quatre, & luy soixãte & quinze. Ce Roy laissa vne fille, qui ne luy succeda point, & sans laquelle ses oncles partirent le Royaume de son pere: qui est vn grand exemple que les filles n'auoient lors rien à la couronne Françoise. Quelque tẽps apres vne des Roynes: & femme du deffunct (Gregoire vsant de ce mot, monstre que noz Roys auoient plusieurs femmes, ou que les concubines portoient aussi le nom de Roynes) nommée Theogilde, enuoya vers le Roy Guntchram, le prier de la vouloir prendre en mariage, ce qu'il promit en luy apportant son thresor: l'asseurant qu'il la tiendroit en plus grand honneur que n'auoit fait son frere. Dequoy bien ioyeuse elle vint le trouuer, & neantmoins, Guntchram luy osta presque toutes ses richesses, disant estre plus raisonnable qu'il les eust, que pas vn autre: & qu'assés elle auoit esté honorée (voire plus qu'il ne luy appartenoit) d'auoir espousé son frere. Encores non content de ce, il la confina en vn monastere d'Arles: où ne pouuant endurer les ieusnes & veilles, ainsi que les autres Religieuses, elle complota auec vn Goth, pour la tirer, & le reste de ses richesses, hors du cloistre: & la mener en Espaigne: promettant de l'espouser quand elle seroit en liberté. Mais cõme les fardeaux de ses meubles estoient prests, l'Abbesse s'apperceut de sa fuitte, sur le point qu'elle vouloit sortir: ce qui la fit plus estroittement reserrer, apres auoir esté battuë.

L'an de Iesus Christ. 573. 575.

CHAP. XV.

Alboin Roy des Lombards conquiert l'Italie. Le Roy Guntchram prend Auignon & Prouence. Thonon Chasteau voisin de Geneue, tumbe dans le Rhosne, auec sa montagne, hommes & maisons. Pestilence d'Auuergne. Et mort de Caton Prestre charitable. Lombars entrent en France par trois endroits. Sont deffaits par Mommol Patrice de Bourgongne. Chromie Capitaine François prend Trente. Mort de Iustin Empereur. Auquel Tibere succeda.

VOvs auez leu comme Alboin Roy des Lombards entra en Italie. Il la trouua en si mauuais estat, qu'aysément il cõquit toute la plaine trauersée de la riuiere du Po, se faisant maistre de Milan & de Pauie; où il establit son siege Royal. Toutesfois, il ne regna gueres: ayant esté occis par la malice de Rosemonde sa femme, qu'il auoit contrainte de boire dans vne couppe (à la coustume

L'An de Iesus Christ.

de ces gens là) faite de l'oz de la teste de son pere, par luy tué: & Clefe son successeur, meurdry pour sa cruauté, dixhuit mois apres son election. Les Lõbards fachez du gouuernement Royal, établirent sur eux trente Ducs pour manier leurs conquestes: qu'ils estendirent de plus en plus en Italie, au dommage des Exarques par eux rangez dedans Rauenne. Ce qui fut cause que l'Empereur soy deffiant de pouuoir garder la Prouẽce, la rendit aux Frãçois: si vous croyez Emil: à fin de s'ayder de leur faueur contre les Lombards: & commanda au Patrice Amat, d'obeyr au Roy Guntchram, jaçoit que Sigisbert son frere y pretendist aussi deuoir partager. Sur le different desquels, Zaban, Amat & Rodam trois Ducs Lombards entrerent en Gaule, où ils deffirent & tuerent en bataille Amat Patrice, venu audeuant d'eux, auec nombre infini de Bourguinons: puis s'en retournerent en Italie, chargez de grand butin. Lors Sigisbert, croyãt que par la mort d'Amat le chemin de cõquerir la ville d'Arles (à ceste heure là estimee la principale du pays) luy estoit ouuert, mande aux Auuergnats de s'aduancer de ce costé. Et d'autant que Fremin Comte de ceste ville, tenoit son party, il enuoye Auouaire vn autre Capitaine bien accompaigné, qui par autre endroit entra aussi dedans, prenant le serment de ceux de laditte ville, au nom de Sigisbert. Ceste surprise rapportée au Roy Guntchram, il despeche Celse patrice, auec vne armée qui prit la ville d'Auignon, & puis vint planter le siege deuant Arles. Sabaud Euesque du lieu, cognoissant la foiblesse de ceux de dedans, ou pour quelque autre occasion, persuade aux gens de Sigisbert de sortir aux champs. Car ils n'auoient assez de viures pour soustenir le siege, & valoit mieux (ce disoit-il) combattre dehors: pource qu'encores auroient-ils cest aduantage, que perdans ils se pourroient sauuer en la ville. Ceux de la garnison qui le creurent, sortirent: mais ayans esté mis en route, quãd ils se voulurent sauuer, ils trouuerent les portes d'Arles fermées. Lors pressez des ennemis, & accablez des pierres, qu'on leur iettoit de dessus les murailles, ils furent contraints passer le Rosne, nageans sur leurs escus & pauois: non sans la mort de plusieurs: que la violence de ceste riuiere emporta. Toutesfois, Fremin & Auouaire eschapperent: & la plus grand' perte cheut sur les Auuergnats: & Guntchram par ceste victoire fut confirmé en la possession de Prouence: en rendant Auignon à son frere: car ie lis ainsi en vn fragment de Gregoire, que ie pense auoir esté original de l'Autheur, ou escrit bien tost apres, & par lequel l'on peut amender beaucoup de fautes des liures imprimez, ou de Gaguin, Paul Emyl, & des autres qui ont suiuy les imprimez. Au mesme temps il aduint vn cas bien merueilleux au chasteau nommé Tauredun assis sur vne montaigne voysine de la riuiere du Rosne, qui à mon aduis ne peut estre Tonon proche de Geneue: & d'autres cuident que ce soit Tournon. Ceste montaigne apres auoir fait ie ne sçay quels muglemens & cris, l'espace de trente iours, finalement separée d'auec la prochaine, se renuersa contre val auec ses Eglises, maisons & habitans: bouchant le cours de ladite riuiere, qui en cest endroit estoit pressée de couler entre ceste cy, & vne autre opposite. La cheute qui empescha le cours de l'eau, la fit rebrousser contre mont auec telle violence, qu'elle abbatit tout ce qu'elle peut r'encontrer: & puis quand elle eut

surmonté ce qui l'empeschoit, tombant de haut, elle surprit dessous, comme elle auoit fait dessus, plusieurs qui ne s'en donnoient garde ; & noya hommes & bestes, emportant les maisons voisines de son riuage, & destruisant le pays iusques à Geneue, où l'eau se trouua si grosse, qu'on dit qu'elle surmonta les murailles de ladicte ville. Puis comme ceste merueille eut attiré plusieurs à la venir contempler, des Moynes voisins de là, considerans ceste ruyne, y apperceurent des veines de metal : ce qui leur donna occasion de remuer la terre. Mais pendant qu'ils sont plus ententifs au gain qu'à ouyr vn autre muglement, le reste de la mesme montagne qui vint à tumber, couurit iusques à trente de ces Moines fouïlleurs, que l'on ne veit oncques puis. Encores au mesme temps & auant la deffaicte des Auuergnats, dont i'ay parlé, enuiron le mois d'Octobre il apparut trois ou quatre soleils, & se fit vne telle Eclipse, qu'à peine l'on voyoit la quarte partie de cet astre. Puis vne Comette se monstra en forme d'espée laquelle dura vn an, veuë de tout le pays : & fut suyuie d'vne pestilence qui s'estendit iusques à Lyon, Chalons, Dijon, Bourges & Auuergne : si grandement, qu'à vn iour de Dimanche, Gregoire dit que l'on veid dans l'Eglise Sainct Pierre (ie croy de Clermont) trois cens corps morts. Car aussi tost qu'vne personne estoit touchée en l'aine, ou sous l'aisselle, apres auoir perdu l'esprit, il luy conuenoit mourir en deux ou trois iours : & lors trespassa Caton Prestre de ladicte Eglise de Clermont, tres-charitable, & bien noble Gentil-homme, qui ce nonobstant, disoit les Messes hardiment, & enseuelissoit les morts. Car au vieil liure de Gregoire qui fut de l'Eglise de Beauuais, & est original, escrit en grosses lettres (ie croy Lombardes) l'on void le mot *Viriliter* : & non pas *Viritim*, comme portent les imprimez par Federic Morel : qui l'a fait pour monstrer que lors on disoit vne Messe à chacun mort : ce qui (neantmoins) estoit impossible pour la grande quantité des deffuncts. Iaçoit qu'on ne puisse nier que l'Eglise chantast lors des Messes & ne fist memoire des morts, & des prieres, voire pour ceux qu'ils estimoient estre sauuez. Il sembla aussi que le Ciel fust enflambé, & d'autres signes apparurent en grand nombre. Or les Lombards vne fois amorsez du butin de la Gaule, & pensans trouuer peu de resistence, y entrerent par le quartier d'Ambrun, où commandoit Enne Mommol, d'ancienne maison, & fils de Penie Comte d'Auxerre, vaillant Seigneur & aduisé. Ce gentilhomme enuoyé en Cour auec presens de son pere, qui desiroit estre continué en sa charge, les employant pour soy, se fit accorder le Comté : & nonobstant qu'il eust donné le bond à celuy qu'il deuoit hõnorer, le Roy Guntchram le pourueut du Patriciat, auquel il se porta bien vaillammēt, & fit assez parler de luy, ainsi que ie diray cy apres. Mommol donc aduerty de la venuë des Lombards, marcha contr'eux : & les ayant enclos dans les montaignes & tranchiz de bois couppez par les forests, en tua & prit vn grād nombre, que le Roy enuoya garder en diuers endroicts, receuans non moindre perte, qu'ils auoient faict de mal aux François, à leur premiere venuë. Les Euesques Salonin d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, estoient auec luy portans les harnois & combattans comme les autres hommes de guerre. Chose que Gregoire semble trouuer estrange. Car il estoit plus

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. consciencieux que ceux du temps de Pepin, lesquels afin de ne perdre leurs grands fiefs, se trouuoient aux armées. Et toutesfois il semble que du temps mesme de Gregoire, les hommes de l'Eglise (ie ne sçay pas si les Clercs, ou tenans de l'Eglise) estoient appellez aux bans d'armées. Ce fut le premier exploit
574. de guerre de ce Patrice, depuis assez cogneu par d'autres actes. L'an cinq cens soixante & quatorze, George Florent Gregoire gentil-homme Gaulois issu des Romains, le plus ancien Historien que nous ayons pour les choses de France, fut esleu Euesque de Tours : & Iean Pape troisiesme du nom mourut, laissant le siege vacquant dix mois deux iours, iusques à ce que le 17. May de l'an
575. cinq cens soixáte & quinze, Benoist premier fut esleu. Aucuns Sesnes auoient accompagné Alboin Roy Lombard quand il passa en Italie : Ces gés mal traittez par les Lombards (qui ne leur firent telle part de leurs conquestes qu'ils es-
576. peroient) essayerent aussi d'entrer en Gaule l'an cinq cens soixante & seize, & vindrent iusques à Riez, pláter leur camp en vn village lors nommé Stablon, & coururét tous les autres du voisinage, emmenans des prisonniers. Cela venu aux oreilles de Mommol, il les chargea auant qu'ils s'en donnassent garde & en tua plusieurs milliers, iusques à la nuict qui les separa. Le lendemain cóme les armées fussent sorties pour donner la bataille, il y eut tant d'allées & venues d'vne part & d'autre, que la paix se traitta, par laquelle les Sesnes apres auoir fait de grands presens au patrice, & laissé tout leur butin auec les prisonniers, iurerent de retourner en Gaule, pour se mettre en la sujection des Rois de France leurs Seigneurs. Suyuant laquelle promesse, quelque temps apres amenans femmes & enfans auec tous leurs meubles, ils firent deux trouppes, l'vne desquelles vint par Ambrun, le mesme chemin que l'an passé ; & l'autre par Nice, du long de la mer : de sorte qu'ils se ioignirent pres d'Auignon, en esperance que le Roy Sigisbert les logeroit au pays duquel ils estoient sortis auant que venir en Italie. L'on moissonnoit en ce temps-là, & les laboureurs n'auoient encores rien leué des fruicts de la terre, ne serré en leurs maisons, ains estoient demeurez aux champs par les aires. Mais les Sesnes partirent entr'eux ces grains, & les batirent sans rien laisser aux maistres ; puis s'acheminerent contre-mont la riuiere pour la passer, & entrer au Royaume de Sigisbert. Mommol qui en fut aduerty vint au deuant, & les menaça de leur courre sus, s'ils ne satisfaisoient à ceux du pays où ils auoyent passé, du dommage par eux souffert. A quoy ils s'accorderent, craignans ses forces, & composerent auec luy pour vne grande somme d'argent : moyennant laquelle ils passerent la riuiere ; les Autheurs ne disent quelle, & il faut croire que ce fust, Isaire, ou le Rosne, mais plus pres de Geneue. Aucuns d'entr'eux vendoient des verges ou tuiles de cuyure, si bien dorées, que plusieurs qui leur en baillerent de la monnoye (comme si c'eust esté vray or) en furent destruits, & ces troupes vindrent au Royaume de Sigisbert ; qui les remit en leurs terres auec difficulté, ainsi qu'il sera dit. Peu apres Amon, Zaban, & Rodan trois Ducs Lombards, cuidans que les Sesnes fussent passez de viue force, & les François affoiblis, s'acheminerent deça les Monts. Amon entrant par Ambrun, planta son camp au village de Machao qui appartenoit à Mommol par don de Roy. Zaban

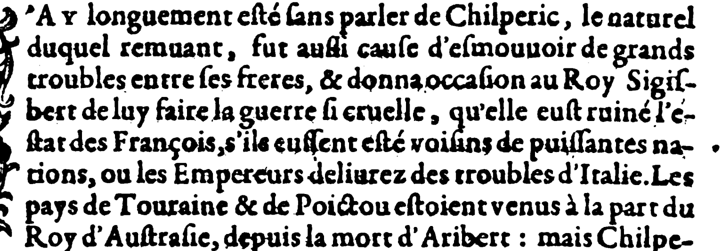
descendant par Die, vint iusques à Valence, où il s'arresta. Mais Rodan fit dresser ses tantes & pauillons deuant Grenoble pour l'assieger. Quant au Duc Amon, apres auoir couru tout le pays d'Arles, il prit les villes voisines: il desnua d'hommes & de bestail, la campagne qu'on appelle le Crau: vne pleine ronde entre l'estang de Martegues & l'vne des branches du Rhosne, contenant de diametre six ou sept lieuës de païs; laquelle couuerte de cailloux si petits qu'on les peut tenir en la main, neantmoins produit tant d'herbes pour la nourriture des bestes, que c'est merueille: & a donné occasion de feindre, que Iupiter fit pleuuoir ces cailloux, pour secourir Hercule assailly par les Ligures voisins de là. Depuis ce Duc Lombard bien chargé de butin, vint assieger Aix, de deuant laquelle il se leua, apres l'auoir rançonnée de vingt & deux liures d'argét, qui n'est pas grand chose, ou ce metail estoit bien rare & cher en ce temps-là, ainsi qu'il est aisé à prouuer par beaucoup d'autres exemples: & trouuant vn pas des Alpes mal gardé, il se sauua en Italie, auec partie de son butin. Ce pendant Mommol qui auoit assemblé son armée marche contre Rodan, & ayant passé la riuiere d'Isaire, par le gué qu'vne beste luy monstra diuinement, ou par aduanture, surprit deuant Grenoble les Lombards, qui à la venuë des François accoururent au deuant, les espées desgainées. Toutesfois apres quelque resistance, Rodan blessé d'vn coup de lance, se retira par les montagnes auec cinq cens hommes qui luy restoient; pour se ioindre à Zaban, lequel tenoit Valence assiegée. Auquel ayant raconté sa fortune apres auoir saccagé tout le pays, ils resolurent de retourner vers Ambrun. Mais sur le chemin ils rencontrerent Mommol, qui les chargea & mit en pieces; de maniere que les chefs furent contraints honteusement se sauuer auec petite compagnie. Les Lombards arriuez à Suze, encores tenuë par Sisinie; ce Capitaine Imperial desirant estre deschargé de tels hostes, supposa vn homme, qui fit semblant de luy apporter lettres de Mommol, comme s'il eust esté pres de là. Lors Zaban qui tenoit ce message pour veritable, sortit incontinent de la ville, & Amon abusé de pareille ruse, s'enfuit: abandonnant son butin qu'il ne peut emporter au moyen des neiges: & laissant les Gaules deliures des Lombards, chassez par la vaillance & diligence de Mommol; lequel non content de ceste gloire, print encor vn chasteau nommé Agaune, assis sur la frontiere d'Italie. Chrommie vn autre Capitaine François, passa outre; & força la ville de Trente: toutesfois ce capitaine depuis tué par le Duc Eoin, les Lombards reprirent ceste ville; & trouuans les François trop rudes combatans, se ietterent sur le reste d'Italie, affoiblie par les guerres precedentes. I'adiousteray que ceste année, le deuxiesme Octobre mourut l'Empereur Iustin, auquel succeda Tibere.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVI.

Guerre entre Chilperic & Sigisbert freres, Roys de France. Clouis fils de Chilperic chassé d'Aquitaine, par les Capitaines de Guntchram & Sigisbert. Chilperic Roy poursuyui par Sigisbert son frere : & leur accord. Pays d'entour Paris pillé par les sujets de Sigisbert encores Payens. Chilperic abandonné de ses sujets s'enfuit à Tournay. Sigisbert venant pour l'assieger est tué. La mort de Sainct Martin seruoit de cotte aux contracts des Gaulois.



'AY longuement esté sans parler de Chilperic, le naturel duquel remuant, fut aussi cause d'esmouuoir de grands troubles entre ses freres, & donna occasion au Roy Sigisbert de luy faire la guerre si cruelle, qu'elle eust ruiné l'estat des François, s'ils eussent esté voisins de puissantes nations, ou les Empereurs deliurez des troubles d'Italie. Les pays de Touraine & de Poictou estoient venus à la part du Roy d'Austrasie, depuis la mort d'Aribert : mais Chilperic les ennoya surprendre par Clouis son fils. Dont Sigisbert aduerty, apres auoir parlé auec Guntchram son frere, ils esleurent chef le patrice Mommol pour recouurer lesdictes prouinces ; & lequel venant en ces quartiers, mit en fuite Clouis, tuant Basile & Sigarie Poicteuins, qui auoient assemblé vn grand peuple pour luy resister. Puis entrant dans Poictiers, il print le serment des habitans; de maniere, que Clouis chassé de Tours, s'en vint à Bourdeaux, là où comme il cuidoit estre seurement, Sigulphe qui tenoit le party d'Austrazie, s'esleua contre luy, & le courut à son de trompette, comme vn cerf poursuyui de fort en fort : ayant le ieune Prince eu grand peine à se sauuer dans la ville d'Angers, pour de la venir trouuer son pere. Puis au moyé d'vne dissentió esmeuë entre Guntchrá & Sigisbert, le Roy de France Bourguignonne fit assembler à Paris les Euesques de son Royaume, pour iuger le different qu'il auoit auec son frere. Toutesfois Dieu n'ayant permis que les Prelats fussent ouys, la guerre ciuile recommença entr'eux plus forte que deuant. Dequoy Chilperic bien aise, fit par Thiebert son fils derechef saisir les villes de Tours & de Poictiers, auec les autres d'outre Loire, estans des appartenances de Sigisbert : contre la promesse faicte par ce Prince, qui auoit iuré de ne faire iamais chose au preiudice de son oncle. Il deffit aussi en bataille le Duc Gombaut, qui s'enfuit, & brusla partie de la Touraine ; laquelle il eust reconquise de force, si les habitans ne luy eussent faict le serment. Puis tirant outre auec son armée, il entra au pays de Lymosin, Quercy, & autres prochains : que semblablement il meit à feu, sans espargner les Eglises. Pendant ces choses, Sigisbert apres auoir fait vn grand amas de gens habitans outre le Rhin, s'apprestoit pour venir contre Chilperic, lequel estonné de si grandes forces, enuoya vers le Roy Guntchram son frere, le priant de faire alliance ensemble pour la deffence

deffence commune : à quoy il entendit. Ce nonobstant, Sigisbert entra dans le Royaume de Chilperic, lequel se couurit de la riuiere de Seine & de Roüan, pour arrester l'armee d'Austrasie. D'autre costé, Sigisbert manda à Guntchram, que s'il ne luy permettoit de passer ceste riuiere par quelque endroict de son Royaume (il faut dire qu'il fut Seigneur de Troyes & de Melun) il employoit ses forces contre luy. Lors Guntchram pour ne seruir de bouclier à autruy, fit paix auec Sigisbert ; qu'il laissa passer. Dont Chilperic aduerty quitta le lieu où il estoit, se retirant en vn grand bourg du païs Chartrain nommé *Audocin* (ce peut estre Ablis) suiuy par Sigisbert ; qui luy manda de prendre iour & place pour donner la bataille. Mais par l'aduis de plusieurs gens de bien, les trois freres s'accorderent, & toucherent en la main les vns des autres, en l'Oratoire (ie croy Chappelle ou Abbaye) de sainct Loup, qui est à Troyes. Car Chilperic, quand Guntchram se fut retiré de son alliance, craignant si les armees venoient à chocquer que l'Estat François & luy mesmes fussent en danger d'estre destruits, rendit les places occupees par Thiebert son fils : priant qu'on ne fit aucun tort aux habitans, par luy contraints de suiure son party pour euiter le danger du feu & de la mort. Les villages d'entour Paris furent lors brusllez, les maisons pillees, & les hommes emmenez prisonniers ; contre le vouloir du Roy Sigisbert : qui ne pouuoit retenir la violence des gens d'outre le Rhin, encores idolatres : toutes les insolences desquels il enduroit, iusques à ce qu'ils fussent de retour en leur païs. Et d'autant qu'aucuns murmuroient de ce qu'il n'auoit voulu donner la bataille, il monta à cheual & vint
parler à eux ce dit Gregoire, pour leur remonstrer que non la deffiance de son “
bon droit, ou de leur vaillance ; & encores moins la crainte des forces enne- “
mies, l'auoient gardé de donner la bataille : ayant assez esprouué & la fidelité, “
& le grand courage de tant de bons Capitaines qu'ils estoient ; & chacun d'eux “
congnoissant le tort que son frere luy tenoit : mais la charité Chrestiéne, le desir “
d'auoir de son party Dieu ; & le iugement des hommes : & la qualité de ceux “
contre qui ils estoient forcez de combattre. De maniere, que la victoire quand “
bien elle eust esté sienne (car aucun ne s'en peut asseurer, puis que souuent “
Dieu l'arrache du poing de ceux qui en apparence la doiuent obtenir) ne pou- “
uoit estre que plaintiue, sanglante, & dommageable mesmes aux victorieux : “
n'ayant peu s'obtenir que par la mort de leurs peres, freres, cousins, parens, a- “
mis ou alliez, tous François : c'est à dire en se deschirant soy-mesme, ou se rom- “
pant leurs propres bras, pour se rendre inutiles contre tant d'ennemis ou- “
uerts, ou secrets leurs voisins : qui n'attendoient autre chose que le demembre- “
ment du Royaume François, ja trop puissant à leur gré ; & pour ceste cause “
par eux entretenu en diuision. Mais outre ceste raison grandement considera- “
ble des plus sages ; l'insupportable arrogance, accompagnee d'extreme auarice, “
& inhumaine cruauté des Thuringiens leurs alliez d'outre le Rhin, l'esmou- “
uoit aussi : d'autant que les outrages qu'ils faisoient, pouuoient degouster les “
suiects du feu Roy Aribert son frere jadis modestement gouuernez (& qu'il “
entendoit traitter de mesme) d'entrer en son obeyssance, cóme ils monstroient “
de vouloir faire : & la continuation de telles meschancetez, faire soupçonner “

[illegible] Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. que ce fust vne marque de sa cruauté naturelle: souffrant pres de soy les Autheurs de tant de maux. Il les prioit donc, de ne croire rien de luy, qui ne sentist son cœur Royal: & garder pour autre occasion, vn si bon courage & affection
" en son endroit: mesmes qu'ils se tinssent tres-asseurez, que toutes ses intentiõs
" ne tendoient qu'au bien, & vtilité de la France, leur mere commune. Ces douces paroles dites auec vne belle & Royalle asseurance, furent tellement escoutees, qu'il appaisa iusques aux plus mutins: quand ils vindrent à considerer, qu'ils pouuoient obtenir le fruict d'vne bataille sans desgainer l'espee: & emportant vn Royaume, pour lequel auoir, ils s'estoient armez auec regret de combattre leurs parens & amis. Ceste guerre est mise par le Chroniqueur Sige-
577. & 578. bert, l'an cinq cens soixante & dix-sept: & celuy d'apres, l'on vid courir des foudres par l'air, comme deuant la mort du Roy Clotaire: ce qui sembla denoncer la guerre des Rois & le mal-heur à venir. Car Chilperic ne pouuant endurer la perte de tant de villes par luy n'agueres quittees, renuoya ses Ambassadeurs vers le Roy Gunthcram, le prier de s'entreuoir: & aduiser comme ils pourroient nuire au Roy d'Austrasie, ennemy commun. La veuë faite, & apres plusieurs beaux presens donnez d'vne part & d'autre: le Roy de Soissons assembla son armee, qu'il mena au païs de Rheims. Lors Sigisbert ayant fait reuenir les mesmes hommes tirez d'outre le Rhin à l'autre voyage, s'achemina contre Paris: mandant à ceux de Dunois & de Tours, de s'assembler pour faire teste à Thiebert, mais ils feignirent de n'auoir pas entendu son commandement. Cependant, Sigisbert apres auoir prins les villes voisines de Paris,
" marcha vers Rouen, en intention de les abandonner aux ennemis (il peut auoir
" failli en l'original de Gregoire, & au lieu du mot ennemis, dire Idolatres Ger-
" mains, dont il a parlé cy dessus: car des abregez disent qu'il prist les villes d'a-
" lentour) si aucuns des siens ne l'eussent empesché. Et de fait, il retourna vers
" Paris, où Brunehaut le vint trouuer auec ses enfans. Alors les François, qui cy
" deuant auoient eu Childebert (ou plustost Aribert, la succession duquel ils
" debatoient) pour Seigneur, enuoyerent leurs gens au Roy d'Austrasie, l'asseurer
" qu'ils estoient prests de le receuoir pour Roy, au lieu de Chilperic. Lequel
" estonné de l'alliance nouuellement faite par Gunthcram auec son ennemy, se
" retira, ensemble sa femme & ses enfans, dans la ville de Tournay tresbien for-
" tifiee; non pas en esperance de recouurer sa perte, ains de prolonger sa mort
" qu'il voyoit toute certaine. Dequoy Sigisbert aduerty, assembla vne grosse ar-
" mee pour l'assieger, le voyant delaissé de tous les Ducs & Seigneurs François,
" fors d'Ansoald, qui mieux ayma estre participant à la mauuaise fortune de son
" Roy, que luy faucer sa foy. Encores pour le comble du mal-heur de Chilperic,
" Thiebert son fils enuoyé par luy en Aquitaine, perdit lors vne bataille contre
" les Ducs Godegisille & Gunthcram, en laquelle il demeura tué; & le corps de ce Prince laué & vestu d'autres habillemens par vn sien seruiteur nommé Ar-
" nold, fut enterré en l'Eglise de sainct Ciber, Abbaye sous Angoulesme. D'autre
" costé, Sigisbert voyant toutes choses luy venir comme à souhait, mit ses gens
" en campagne: deliberé d'entierement destruire Chilperic. Pour l'heure estoit
" Euesque de Paris, Germain homme fort estimé: lequel aduerty de son inten-

tion, le pria de faire paix auec son frere, luy remonstrant que s'il n'auoit resolu de le tuer, il retourneroit de son voyage sain & victorieux. Mais où sa volonté seroit autre, il tumberoit en la mesme fosse qu'il luy preparoit. Sigisbert n'en tint conte, estimant que ces parolles luy estoient dites par vn Euesque partisan, & s'en vint à Vitry pres Tournay : où les François assemblez, l'ayans leué sur vne targue ou bouclier, le declarerent leur Roy : quand sur le point de si grand' ioye, voicy deux valets enchantez par Fredegonde, & enyurez de vin, lesquels faignans d'auoir d'autres affaires, frapperent ce Roy par les deux costez auec des glaiues appellez Scramasaxes (massacrer en pourroit venir, n'estoit que les loix Gotthiques appellent Scrama vn ferrement ou arme, & les Allemans, Scram, ce que nous disons escrime) de sorte qu'il rendit l'esprit sur le lieu. Caregisille son Chambellan qui s'estoit fait grand par flaterie, fut aussi tué quant & luy, en le voulant deffendre : & Singille Got qui le seruoit dés long temps, fut blessé. Toutesfois Chilperic le traitta mal, luy ayant depuis fait brusler les ioinctures auec des cauteres, & desmembrer piece à piece. Quant aux meurtriers, ils furent hachez par ceux de l'armee, accourus au cry tant du Roy que de ceux qui le voulurent deffendre. Cependant Chilperic bien estonné, & ne sçachant comme eschapper du mortel danger où il estoit, fut aduerty par Fredegonde de la mort de son frere : & quant & quant il receut pareilles nouuelles du camp. Alors sortant de la ville auec sa femme & ses enfans, les François qui auoient suiuy Sigisbert se rappointerent auec luy. Et le corps du Roy mort, reuestu d'autres habillemens, fut premierement enterré en vn village nommé Lambres, voisin de Douay; puis en l'Eglise de sainct Medard de Soissons, qu'il auoit acheuee de faire bastir, où il fut mis pres son pere, le quatorziesme an de son regne, & quarantiesme de son aage: & de Iesus Christ, cinq cens soixante & dixneuf, encores que le Chroniqueur Sigebert mette dixhuit. 579.
Car autrement le nombre des ans, qui se trouuent en Gregoire ne se rapporteroit, veu qu'il en conte soixante & vn depuis la mort de Clouis, iusques à celle de cestui-cy. Et c'est erreur, de dire qu'il y a quatre cens douze ans depuis la mort de nostre Seigneur iusques à celle de sainct Martin: pource que la raison de l'histoire veut, que la mort de cest Apostre Gaulois, soit aduenue l'an quatre cens deux. Ie ne me fusse pas arresté à ce conte d'Ans, n'estoit que beaucoup d'Autheurs ont pris pour fondement de nombre, le temps de ladite mort. Et toutesfois, ie n'ay veu liure ancien, qui n'eust la mesme faute : laquelle vient de ces mots, *quadringenti duo*, escrits par cest abbregé CCCCXII. au lieu qu'il falloit CCCCII. & oster le X.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVII.

Childebert fils de Sigisbert sauué de Paris: declaré Roy d'Austrasie, & les Ceremonies de ladicte declaration. Germain Euesque de Paris de grande authorité. Brunehaut vefue du Roy Sigisbert d'Austrasie, espouse Merouee, fils de Chilperic. Merouee emprisonné par son pere. Referendaire estoit comme Chancelier. Iuifs baptisez. Les Dimanches des Aulbes. Pourquoy ainsi appellez. Mommol Patrice gaigne vne bataille sur le Duc Dizier. Eulogies & pain benit. Remond Euesque de Paris. Marulf premier Medecin du Roy. Fauconnerie prattiquee par les François. Deuineresse. Herpon Duc.

OR Brunehaut qui estoit demeurée à Paris, aduertie de la mort de son mary: pource qu'elle mesme seurement ne pouuoit sortir, trouua moyen de sauuer Childebert son fils aagé d'enuiron cinq ans: que le Duc Gombaut (sçachāt qu'il eust esté occis sans remission) mit dans vn panier, & le deualant d'vne fenestre le fit par vn sien fidelle amy, porter à Mets: où nonobstant son ieune aage, les Princes
579. ou 580. & Seigneurs d'Austrasie l'establirent Roy le jour de Noël, de l'an cinq cens soixante & dix-neuf, ou quatre vingts. Gregoire de Tours, qui fait cotter ce jour au Roy Guntchram pour commencement du regne dudit Childebert, ne parle aucunement de sacre, & coronnement. Ce neantmoins, il est croyable qu'il y auoit quelque ceremonie, outre l'esleuation sur le Pauois: puis que les François ja Chrestiens, prenoient vn tel jour dedié à prieres, pour commencement de son Royaume. Et nous lisons dans vne petite Chronique des Roys Vvisigots, qui est imprimee deuant les loix Gothiques, que Eruigie declaré Roy d'Espagne l'an six cens trente, differa son sacre au Dimanche ensuyuant: comme aussi auoit fait son predecesseur. Mais ie n'ose asseurer si l'onction estoit lors prattiquee entre les Roys François: estant certain que celle de Pepin a esté faite sur l'exemple de Saul, & Dauid Roy d'Israël, vray est que les jours qu'on appelle des grands festes, volontiers estoient aussi de grande chere & magnificence entre nos Roys: qui ces jours là publiquement banquetoiét, & les successeurs de Pepin & Capet, durant le seruice Diuin, portoient couronne, ainsi que nous dirons en autre endroit. Cependant, plusieurs sujects & villes appartenantes à Sigisbert, se mirent en l'obeyssance de Chilperic: lequel ayant commandé à Brunehaut de l'attendre à Paris, si tost qu'il y fut, saisit tous les thresors que Sigisbert y auoit laissez: & confina sa vefue à Rouen: comme aussi il retint ses filles prisonnieres à Meaux. Germain Euesque de Paris natif d'Augstun, grandement aymé des Rois François, & principalement de Childebert premier, mourut ceste annee, aagé de quatre vingts ans, & Chilperic

le fit enterrer en l'Eglise de sainct Vincent, qui en a pris le nom, de sainct Germain : pour la faueur que le peuple portoit à la saincteté de ce bon Euesque, auquel le Roy fit aussi l'Epitaphe Latin, qui se lit dans l'histoire d'Aimon : & tesmoigne des lettres de ce Prince, & de l'affection qu'il portoit à l'Euesque, la vie duquel Fortunat mit lors en vers. Au mesme temps, Rucullan accompagné des Manceaux vint contre le païs de Touraine, où il fit beaucoup de mal. Et Chilperic enuoya en Poictou vne armee conduite par Merouee son fils, qui passant par Tours, y fit sa feste de Pasques. Mais ne tenant pas grand compte des commandemens de son pere, souz ombre d'aller veoir Audouere sa mere, confinee au Mans (ainsi que i'ay dit) tourna tout court à Rouen ; où par l'aduis de Pretextat Archeuesque du lieu, il espousa Brunehaut. Dequoy Chilperic courroucé (car ie croy que luy & Fredegonde craignoyent plus la malice de ceste femme, que le mespris des Canons qui deffendent au neueu d'espouser la vefue de son oncle) monta tout aussi tost à cheual, & les vint trouuer. Toutesfois, pource que ces ieunes gens (peu asseurez d'ailleurs) s'estoyent retirez en l'Eglise sainct Martin, lors assise sur les murs de la ville : Pour les faire sortir delà, il fut contrainct de leur iurer qu'il ne les separeroit point, & ne romproit leur mariage, si l'Eglise s'y accordoit. Sortans donc sur la foy du Roy, il les baisa & cauteleusement les fit manger à sa table, puis enuoya Merouee à Soissons. Mais comme il y sejournoit, Godin (qui laissant le party de Sigisbert s'estoit retiré vers le Roy Chilperic, & auoit receu de grands biens de luy) assembla vne armee de Champenois, & vint en Soissonnois, où il fit si grande peur à Fredegonde, & Clouis fils de Chilperic, qu'il les contraignit de sortir de la ville, pour crainte d'y estre surpris ; comme aussi le Duc essayoit de faire. Lors pendant qu'on assemble l'armee, le Roy enuoya des gens vers Godin le sommer de faire son deuoir, & l'admonester de n'estre cause d'esmouuoir vne guerre ciuile. Dequoy les Champenois ne tindrent compte ; mais ils perdirent la bataille, en laquelle tous leurs plus vaillans hommes demeurerent. Ceste course en Soissonnois, aigrit Chilperic contre Merouee, pensant qu'elle eust esté faicte à la suscitation de Brunehaut. Et pource, ayant fait oster les armes à son fils, il le tint en prison assez courtoise ; attendant plus ample resolution de ce qu'il en deuoit faire. Durant ces choses, les Seigneurs Austrasiens enuoyerent demander les sœurs de leur Roy, que l'on rendit. Et Godin sauué de la susdicte bataille, perdit tout ce qu'il tenoit du domaine, que Chilperic donna à l'Eglise de sainct Medard. Mais peu apres, ce Gentil'homme mourut subitement, & Rauching espousa sa vefue. Quant à Sigoft, qui auoit esté Referendaire, & gardoit l'anneau où estoit grauee l'image que Sigisbert faisoit plaquer à ses lettres ouuertes, & que nous appellons Seau (c'est la premiere marque que nous trouuons de l'estat de Chancelier de France, duquel nous auons plus amplement parlé au liure des Magistrats) ayant esté retenu en mesme estat par Chilperic, qui luy auoit fait de grands biens, il se retira vers Childebert. En haine dequoy, le Roy Chilperic, donna tout ce qu'il auoit en Soissonnois au Duc Ansouald, & neantmoins cela n'empescha que le mesme Roy, ne fust abandonné de plusieurs, qui par auant s'estoient declarez pour luy. En-

L'An de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

uiron ce temps, aucuns Iuifs admonnestez par Auit Euesque de Clermont, de laisser leur erreur & prendre le Christianisme, se firent baptiser. L'vn desquels vestu de blanc (comme lors souloient estre les nouueaux baptisez) en passant par les rues fut souillé d'huile puante, par vn Iuif obstiné, dont aucuns du peuple furent si marris, qu'ils vouloient lapider le Iuif, si l'Euesque ne l'eust empesché. Toutesfois, le jour de l'Ascension ensuiuant, le peuple qui alloit
» en procession courut à leur Synagogue, & la rasa iusques à l'aire. Le lende-
» main, l'Euesque manda aux Iuifs, qu'il n'estoit pas homme pour vser de con-
» trainćte enuers eux: toutesfois, qu'il les prioit de ne vouloir faire qu'vn trou-
» peau: sinon, qu'ils vuidassent la ville. Les Iuifs fort obstinez & incertains, ne luy rendirent pas si tost responce, mais trois jours apres, enuoyerent leurs deputez l'asseurer, que plusieurs d'eux vouloyent estre Chrestiens. Dequoy Auit tout ioyeux, le jour de Penthecoste suiuant, en baptiza iusques au nombre de cinq cens. Pour le regard des robbes blanches de nos Chrestiens nouuellement baptisez, il est certain que volontiers ils les portoyent iusques à la Penthecoste, & du moins iusques au Dimanche appellé Quasimodo, pour l'introite de la Messe de ce jour, qui commence par ces mots: & s'appelle encores le Dimanche des Aulbes, pour lesdićtes robbes blanches: representees par les fronteaux que l'on baille aux enfans confirmez, ou par le cresmeau de linge blanc. Mais d'autres, veulent que nos Chrestiens ayent pris ceste coustume des anciens serfs, qui volontiers estoient rasez & alloient vestus de blanc apres leur affranchissement: comme si les baptisez fussent affranchis de la seruitude du diable, ce dit Tertullian au traićté du Baptesme. Durant ces choses, estant le Pape Benoist mort, le XXIX. an de son aage de l'an cinq cens soixante & dixneuf, l'vaziesme Nouembre d'apres, Pelage deuxiesme du nom fut mis en sa place. Et ceste mesme annee, le Patriarchat d'Aquilee fut transporté à Grade, Isle du lac de Venize, à cause des courses des Barbares qui trauailloient ladićte ville. D'autre costé, Chilperic desirant de recouurer sa perte, enuoya Clouis son fils en Touraine & Anjou; assembler vne armee, auec laquelle il passa en Xaintonge, affin de conquerir Perigeux & Agenois; ayāt en sa compagnie le Duc Disier. Mommol Patrice du Roy Guntchram, asseuré de leur deliberation, vint en Lymosin: où il rencontra Disier, & luy presenta la bataille, de costé & d'autre, si bien debattue, qu'il y demeura vingt & quatre mil hommes de ceux de Disier, & cinq mil de ceux de Mommol, lequel vićtorieux, se retirant en Bourgongne, pilla le païs d'Auuergne. Peu apres, Chilperic suscité par Fredegonde, fit tondre & vestir en Clerc, Merouee son fils prisonnier, l'enuoyant garder en vne Abbaye lors nommee Aninsulle, & aujourd'huy S. Calais en Vendosmois, pour estre instruit en l'estat de prestrise, de crainte qu'il ne retournast vers Brunehaut. Ce Prince demoura quelque temps en cest estat, & iusques à ce que Guntchram Boson, qui s'estoit sauué en la franchise de sainćt Martin de Tours, pour le soupçon d'auoir tué Thiebert fils de Chilperic, en la bataille donnee pres Angoulesme, dont i'ay parlé, sçachant son estat enuoya vn Diacre nommé Riculf, luy conseiller de se retirer en la mesme franchise. Le Diacre ne trouua point Merouee, parce

L'an de Iesus Christ.

que Gailan son seruiteur, l'auoit enleué du lieu où il estoit, & mené par autre chemin en habit desguisé, à cause de leur compagnie trop petite. Merouee donc venu à Tours, & trouuant la porte de l'Eglise ouuerte, pource qu'on disoit les Messes, quand elles furent finies, il demanda à l'Euesque Gregoire sa part d[illegible] choses benites, qu'on nommoit lors Eulogies, & il y a apparence, que ce fut le corps de nostre Seigneur, & non pas le pain benit. Ce que luy estant refusé, il cõmença à crier qu'on luy faisoit tort de le rebuter de la Communion, & menassa de tuer aucuns du peuple. Lors Gregoire craignant pis, luy en fit part, suiuant l'aduis de Ragemon (c'est Remond) Euesque de Paris, qui s'y trouua present: dont il aduint depuis grand mal au païs de Touraine. Aussi Gregoire pensant oster le mauuais soupçon, que Chilperic eut peu auoir de luy pour la reception de son fils, enuoya vn Diacre de son Eglise accompagné de Nicete mary de sa niepce, aduertir le Roy de la fuitte de Merouee. Toutesfois ces messagers ne furent si tost arriuez, que Fredegonde disant que c'estoient des espies, leur fit oster ce qu'ils auoient, & les mettre en prison, où ils demeurerent sept mois. Mesme Chilperic enuoya dire à Gregoire, qu'il eust à chasser de son Eglise cest Apostat (il entendoit Merouee) autrement qu'il feroit brusler tout le païs. Et pource que l'Euesque luy rescriuit ne pouuoir du temps des Chrestiens, faire ce que iamais n'estoit aduenu durant celuy des heretiques, il enuoya son armee en Touraine, qui y fit beaucoup de maux. Le deuxiesme an du regne de Childebert, qui semble estre l'an cinq cens quatre vingts, Merouee voyant son pere ferme en son courroux, imaginoit comme il pourroit venir trouuer Brunehault. Il prenoit couuerture de sortir de Tours, sous couleur de descharger l'Eglise de sainct Martin, laquelle souffroit trop pour son occasion: Mais outre tout cela, il estoit molesté par Leudaste Comte de Touraine, lequel ayant trouué ses seruiteurs aux champs, les auoit destroussez & tuez: essayant d'en faire autant à leur maistre, s'il eust peu, affin de complaire à Fredegonde. A ceste cause, Merouee rencontrant Marilef premier Medecin du Roy, comme il alloit en sa maison, par le conseil de Boson luy osta tout l'or & l'argent qu'il portoit, & l'eust tué s'il ne se fust sauué. Le mesme Prince disoit de Chilperic & de Fredegonde plusieurs vilenies, desplaisantes à beaucoup qui les oyoyent. Car encores que partie fut veritable, on trouuoit estrange qu'vn fils les reprochast à son pere. Pour cela Fredegonde ne laissoit secrettement fauoriser Guntchram Boson, tant pour auoir tué Thiebert sus dict, qu'en intention qu'il en fist autant à cestui-cy; & soubs main luy fit dire, que s'il pouuoit trouuer moyen de faire sortir aux champs Merouee, de maniere qu'il peut estre occis, elle l'en recompenseroit grandement. Guntchram qui pensoit que l'embusche fust preste, demande à Merouee s'il ne vouloit pas monter à cheual, porter leurs oyseaux, & auec leurs chiens prendre le plaisir de la chasse, (l'Empereur Henry n'est donc le premier qui a monstré aux François ce desduit) ce que le Prince accorda volontiers, & sortirent de la ville iusques à vne maison, lors appellee Iocondiac, & maintenant . . . . Toutesfois ils ne rencontrerent personne, & Guntchram hay de Chilperic, pour la mes-

580.

L'an de Iesus Christ.

me cause que Fredegonde le fauorisoit, le Roy enuoya Bodin Diacre auec vne lettre, par laquelle il demandoit que sainct Martin luy mandast (Gregoire vse de ces mots) s'il estoit pas loisible de le tirer de la franchise. Outre ceste lettre, le Diacre apporta du papier blanc, qu'il enuoya au Sepulchre du Sainct, pensant (ce croy-ie) que la responce y deust estre escrite diuinement, ou pour le moins prendre la coppie de ce qui aduiendroit par l'ouuerture des liures Saincts. Tant de fiance auoyent aux lieux Saincts les gens de ce temps la, & ne pouuoient si tost oublier le soulagement qui leur sembloit venir des oracles des Dieux, pour la consolation des affligez, ou l'asseurance des entrepreneurs de quelque grand affaire: ce qui tesmoigne en partie, comme nos premiers Chrestiens approprioyent le Paganisme au Christianisme: car il est certain que les anciens Payens ont vsé des sorts tirez des liures d'Homere & de Virgile: quand ils vouloyent sçauoir les choses auenir: & vn article du Concile d'Affrique, deffendant les sorts diuins, se peut entendre des liures du nouueau Testament. Toutesfois ce Diacre apres auoir attendu trois jours, voyant qu'il n'auoit point de response, s'en retourna vers le Roy Chilperic, lequel renuoya d'autres, prendre le serment dudit Guntchram, de ne sortir iamais de ceste franchise, & dont il ne fit difficulté: car il tenoit fort peu sa foy, & n'eut iamais amy qu'il ne trompast, combien qu'il ne fust point autrement mauuais homme. Il auoit encores ce vice, de croire aux sorcieres & deuins; qui fut la cause pourquoy voyant Merouee en peine, il enuoya ses gens vers vne deuine Pythonique, sçauoir ce qui aduiendroit d'eux: s'asseurant de la suffisance de ceste femme, qui autrefois luy auoit predit non seulement l'an, voire encores le jour & l'heure de la mort du Roy Aribert. Mais comme telles gens sont infideles aux grands, & le plus souuent trompent ceux qui là dessus fondent leur esperance, elle luy manda que Chilperic mourroit ceste annee: que Merouee ayant emprisonné ses freres seroit Roy, & quant à luy, apres auoir esté Duc cinq ans, il seroit Euesque d'vne ville assise sur le costé gauche de la riuire de Loire (car il faut ainsi lire dans Gregoire) auec grand contentemẽt du peuple, puis mourroit fort aagé. Merouee non satisfaict de cela, voulant aussi sçauoir son aduenture par les Saincts liures du Psaultier, des Rois, & des Euangiles mis sur le Sepulchre de sainct Martin, ne rencontra que menaces de mort prochaine. Dequoy tout estonné, apres auoir longuement ploré deuant le sepulchre du Sainct, il sortit de Tours accompagné dudit Guntchram Boson, & de cinq cens hommes au plus; qui estoit trop grand nombre s'il vouloit se cacher, & trop foible pour passer de force. Aussi fut-il arresté en Auxerrois par vn Duc, tenant le party du Roy Guntchram nommé Herpon: qui depuis le laissa eschapper, & sauuer en la franchise de sainct Germain, Abbaye de ladicte ville. Dequoy ledit Roy aduerty, le cassa de sa charge, & le condamna à sept cens pieces d'or; disant: que le Roy Chilperic s'estoit plaint à luy d'auoir retenu son ennemy, & que si l'intention de ce Duc estoit de l'arrester, il le luy deuoit plustost enuoyer, ou bien n'y laisser pas aller celuy qu'il faisoit semblant de garder, vraye recompense de seruiteurs doubles. Quant à Merouee, apres auoir demeuré enuiron deux jours en sa franchise, il se retira vers Brunehaut, auec

peu de

peu de contentement des François d'Austrasie : qui ne luy firent aucune caresse ne recueil : possible crainte d'irriter son pere, lequel pensant le trouuer caché parmy eux, vint faire la guerre aux Champenois, sans toutesfois grandement les endommager. L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Sesnes ayans suyui les Lombards en Italie, voulans retourner en leurs pays sont totallement deffaits par les Suaues. Maclou, Boudic & Vvaroch Comtes de Bretaigne, suiets des Rois de France. Guntchram Roy, declare Childebert son heritier. Ieux de cirques faits à Paris par le Roy Chilperic. Procés fait à Pretextat Euesque de Roüen, accusé de trahison.

CY dessus i'ay dit, que les Sesnes partis d'auec les Lombards estoient passez en France: & venus en Austrasie: s'attendans de r'entrer aux terres par eux laissées quand ils accompagnerent Alboin. Mais ces terres auoient esté données par les Roys Clotaire & Sigisbert aux Suaues : qui ja les habitoient & labouroient cóme leur propre heritage. Dont les Sesnes marris, enuoyerent sommer les nouueaux possesseurs d'en vuider. Les Suaues du commencement, leur en offrirent la moitié, & puis le tout; iusques à ce que l'an 582. (au conte du Chroniqueur Sigebert) les Sesnes asseurez de leur vaillance experimentée par tant de rencontres, faisans ja estat de butiner les biens, femmes & enfans des nouueaux habitans, les mirent en tel desespoir, que n'estans que six mil, ils soustindrent l'effort des assaillans en nombre de vingt & six mil: & gaignerent la bataille: où demeura seulement 420. hommes des leurs: & 22000. du costé des Sesnes : lesquels despits d'auoir esté battus par si petite troupe de gés (qu'encores ils mesprisoiét) iurerét de iamais ne faire leurs barbes & cheueux, qu'ils n'eussent vengé leur honte. Ce neantmoins, ils furent tellement deffaits en la seconde rencontre, que les suruiuans laissans leurs terres paisibles à ceux qui ja les tenoient, ils s'appointerent: apres auoir rendu veritable le prouerbe qui dit: Tel pense venger sa honte qui l'accroist. Le voyage des Sesnes en Italie: & leur retour, monstre que la Germanie estoit mal peuplée de villes: & les nations aussi peu arrestées en vn lieu, que du temps des premiers Empereurs Romains. Dót possible vient l'incertitude des origines de plusieurs peuples. Quelque temps deuát, Maclian (c'est Maclou) & Boudic deux Comtes de Bretaigne, auoient entr'eux accordé que celuy qui suruiuroit son pair & compagnon, seruiroit de pere aux enfans du mort: & les deffendroit d'oppressió. Boudic mourant le premier, laissa vn fils nómé Thierry, que Maclou pariure, chassa de son heritage. Toutesfois, ce banni, apres auoir longuement erré çà & là, assembla vn nombre de Bretons, & recouura les terres que souloit tenir son pere : car l'autre partie du pays demeura à Vvaroch fils de Maclou. C'est la seule prouince Gauloise de l'obeissance des François, que ie trouue auoir lors eu des Com-

CC

Dan de Iesus Christ.

tés hereditaires: estans toutes les autres comme bailliages & changées à la volôté des Rois, ainsi qu'il est aysé à voir par le discours de nos Antiquitez. Chose qu'il ne faut trouuer estrange, pour autant que ce quartier (presque inaccessible aux armées) ne fut entierement domté par Cesar, ainsi que i'ay dit au premier liure: & pas vn du temps ne dit, si les François passerent en ce pays. Mais il est croyable, qu'apres la conqueste d'Angers (frontiere de Bretaigne) les Bretons entrerent en l'homage de nos Roys: ainsi que nous dirons cy apres: mesmes trouuant que les Euesques de Renes, Vanes, & Nantes, assisterent aux Sanes & Parlements François, du temps de Clouis & Clotaire, ie croy que le fond de la basse Bretaigne, ne fut non plus cherché par les François, qu'il auoit esté par les Romains. Tellement que mesprisez pour la pauureté qui lors regnoit en ce pays, & nos Roys empeschez à la conqueste de meilleurs endroits, laisserẽt le fonds de Bretaigne, aux anciẽs habitãs: ne faisant cas que de la frontiere d'Anjou, comme d'vn ordinaire plus certain. Au mesme temps, le Roy Guntchram ayant fait mourir les enfans de Marachere (pour de vilaines & iniurieuses paroles, dites de la Royne Austregilde & ses enfans) peu apres il perdit les siens propres. Cela luy donna occasion d'enuoyer des gens vers Childebert son neueu, le prier de faire paix auec luy: & se voir en quelque lieu. Ce que le Roy d'Austrasie accorda, & peu de temps apres, accompaigné des Princes & Seigneurs de son Royaume, vint trouuer son oncle à Pierrepont: là où en pleine assemblée, Guntchram, le faisant seoir en sa chaire, declara; Que n'ayant aucuns enfans, il vouloit que Childebert fut le sien, & qu'vne mesme lance & bouclier les deffendit & couurist. Que si Dieu luy en donnoit d'autres cy apres, il entendoit neantmoins qu'il partist auec eux: & que leur amitié demeurast ferme: iurant Dieu qu'il tiendroit sa promesse à iamais. Et lors, les Princes & Seigneurs de la part de Childebert, plegerent leur Roy enuers Guntchram (ie croy) de garder au Roy de France Bourguignonne, ce qui luy auoit esté promis. Ce fait, l'oncle & le neueu ayans mangé ensemble: & fait l'vn à l'autre des presens dignes de leur grandeur, ils se departirent en bonne paix & amitié; apres auoir arresté d'enuoyer à Chilperic des Ambassadeurs, le sommer de rendre ce qu'il occupoit sur eux: & dont il ne tint conte, ne laissant d'acheuer les jeux de courses de cheuaux qu'il faisoit faire à Paris, & à Soissons: où pour donner plaisir au peuple, il auoit fait dresser des lices, que les Romains appelloient Cirques. Au mesme temps, ce Roy asseuré que Pretextat Euesque de Roüen faisoit à plusieurs dõ grands presens à son preiudice, l'enuoya querir. Il aduint que ceux qui en eurent la commission, en faisant recherche & inuentaire de ses biens: trouuerent parmy, des choses appartenantes à Brunehaut: que Chilperic commanda d'oster de sa possession, & les garder en attendant son iugement. Le Sane, ou Parlement assemblé à Paris en l'Eglise de sainct Pierre, le Roy se plaignit en la presence des Euesques: Que contre les Canons, Pretextat auoit marié Merouée (son ennemy plustost que son fils) auec la vefue de son oncle: & qui estoit pis, auoit complotté de le tuer: luy qui estoit son Roy: & donné de l'argent à aucuns, pour ce faire. Qu'il luy auoit desbauché son fils: & par

argent seduit le peuple, pour rompre la foy à luy deuë, & mettre le Royaume en la main d'autruy. Durant qu'il faisoit sa complainte, vn grand nombre de François (c'est à dire nobles : car le peuple ne portoit ce nom) murmurant bien fort, voulurent rompre les portes de l'Eglise pour lapider l'Euesque : si le Roy ne les eust empeschez. Les Autheurs ne disent point comme l'Euesque se purgea du mariage incestueux : mais pour le regard du reste, Pretextat nioit tout : quand l'on fit venir de faux tesmoings, lesquels soustindrent qu'il leur auoit dóné telle & telle chose, pour estre du party de Merouée. Il respondit leur auoir fait des presens non pas en intention de chasser le Roy, ains pour recompense des cheuaux ou autres choses receuës d'eux. Chilperic s'estant là dessus retiré en son logis : & comme les Euesques deuisoient encor ensemble, voicy arriuer Ætin Archidiacre de Paris : lequel apres auoir salué la cópagnie, dit que le temps se presentoit pour les faire estimer de chacun, se monstrans vertueux : ou les reputer indignes de l'estat d'Euesque, s'ils laissoient perdre leur frere. Toutesfois, personne n'osa luy respondre : craignans la fureur de la Royne qui faisoit iouër ce mystere. Aussi rien n'aydoit au criminel, que la grande authorité de ses accusateurs : lesquels cuidans l'accabler par leurs importunes poursuittes, gaignerent la faueur des Iuges. Ce fut pourquoy nostre Gregoire voyant les autres muets, admonnesta les Euesques, principalement ceux qui estoient plus familiers du Roy, de le prier de ne s'aigrir cótre Pretextat : de peur que Dieu se courrouçant n'enuoyast quelque mal à son Royaume. Que les Euesques estoient comme l'eschauguette qui doit aduertir les passans du danger. Et pource il estoit raisonnable de remonstrer au Roy ses fautes, alleguant la punition de Clodomir, pour n'agueres auoir mesprisé l'admonition d'Auit, & de l'Empereur Maxime ; qui iadis contraignit sainct Martin de communier auec vn Euesque homicide. Ces remonstrances estoient bien entendues d'aucuns : mais en crainte. Et au contraire, des Euesques flatteurs rapporterent au Roy les paroles de Gregoire. Incontinent voicy accourir vn courtisan, qui commande à Gregoire de venir chez le Roy, qu'il trouua sous vne feuillée, ayant à ses costez les Euesques Bertrand de Bourdeaux, & Raymond de Paris : assis à table pour disner. Chilperic ne vit pas si tost l'Euesque de Tours, qu'il commença à dire : que luy Euesque, estant tenu de faire iustice à chacun, ce neantmoins il ne la pouuoit obtenir de luy, à qui il voyoit fauoriser l'iniustice : & que l'on pouuoit dire de Gregoire ce prouerbe : Le corbeau n'arrachera point l'œil d'vn autre corbeau. L'Euesque de Tours respódit, que si aucun Euesque faisoit quelque chose deffendue, c'estoit au Roy à le chastier : mais si luy mesme commettoit la faute, qui seroit-ce qui l'en reprédroit? Qu'il parloit à luy ; & pource qu'il l'entendist s'il luy plaisoit : que s'il ne le vouloit faire, qui le condamneroit, que celuy qui auoit dit qu'il estoit la iustice? Le Roy repliqua, que chacũ estoit prest de luy faire droit, fors luy. Toutesfois que pour faire apparoir de son iniquité, il feroit venir le peuple de Touraine, crier & se plaindre. Alors, luy mesme diroit auec eux : qu'il n'estoit possible d'auoir iustice : puis que luy Roy, ne la pouuoit obtenir d'vn Euesque. Gregoire dit qu'il ne sçauoit s'il estoit iniuste ou non, & n'y auoit que celuy qui cognoissoit le se-

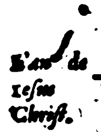
L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

cret de son cœur. Quant à la clameur qu'il entendoit dresser contre luy, il n'y pourroit acquerir que du deshonneur : estant chacun aduerti qu'il l'auroit luy mesme suscitée. Qu'il auoit les loix & les Canons, pour se reigler : autrement » qu'il s'attendit d'estre chastié par le iugement de Dieu. Le Roy comme pour » l'appaiser, le pria de se seoir : & monstrant vn potage luy dit qu'il l'auoit fait » apporter pour luy, & n'y auoit dedans que de la volaille : & vn petit de poix » chiches, qui est vne marque du cuisinage des anciens, bien contraire à nostre » goust. Mais Gregoire (doutant possible les ruses de Fredegonde) respõdit que » la vraye viande des Chrestiens estoit de faire la volonté de Dieu: & non pas vser » de delices: & que luy qui chargeoit les autres, promit de ne se despartir des loix » & Canons: car à ceste heure-là, il croiroit qu'il ne demanderoit que l'equité. » Adonc Chilperic estẽdant la main: iura par le Dieu tout puissant qu'il suyuroit » les loix & Canons. Lors Gregoire ayant pris du pain s'en alla. D'autre costé, Fredegonde ayant semblablement descouuert la resistance que faisoit nostre Historien: luy enuoya presenter deux cens liures d'argent, à fin de ne luy estre contraire: disant qu'elle auoit la promesse des autres. Toutesfois, ses messagers n'eurent autre responce, sinon qu'il se regleroit par les Canons. Depuis, les Euesques assemblez en la mesme Eglise, le Roy derechef vint remonstrer à la » compagnie, qu'vn Euesque conuaincu de larrecin, deuoit estre chassé suyuant » l'authorité des Canons. Qu'ils auoient veu deux paquets pleins de besongnes, » vallans trois mil sols d'or : & encores vn sac dans lequel il y auoit des pieces » d'or, iusques au poids de deux mil liures, que Pretextat luy auoit desrobées. » L'accusé respondit, que le Roy se deuoit souuenir que Brunehaut partant de » Rouën, il l'estoit venu trouuer, afin de l'aduertir qu'elle luy auoit laissé cinq » pacquets, pour lesquels retirer souuent elle enuoyoit des gens, & neantmoins, » qu'il ne vouloit les deliurer sans cõgé. Que lors Chilperic luy dit, qu'il s'en des- » chargeast, & les renuoyast, afin que cela ne fust occasion d'inimitié entre luy & » Childebert son neueu. A ceste cause retourné à Rouën, il en deliura vn aux gẽs » de Brunehaut, qui n'en pouuoient emporter d'auantage, puis estans retournez » il le fit encores sçauoir au Roy, duquel il receut pareille responce de s'en des- » charger. Ce qui luy donna occasion d'en rendre encores deux, restans de cinq » demeurez en sa possession. A ceste cause, on ne pouuoit l'appeller larron, puis » qu'il tenoit ces choses en depost. Le Roy n'eust pas faute de replique, & » dit: s'il n'estoit que depositaire, pourquoy il en auoit depacqueté vn, & coup- » pé vne piece tissue de fil d'or, la distribuant pour le chasser du Royaume. Pre- » textat respondit, comme ja il auoit fait, qu'ayant receu des presens de ceux qui » luy auoient esté confrontez, il les auoit voulu recompenser. Ce que n'ayãt peu » faire du sien, il s'estoit aidé des choses appartenantes à Merouée, lesquelles il » estimoit siennes, pource qu'il estoit son filiol. Chilperic qui ne s'aduisa pas de » respõdre qu'vn depositaire ne doit pas vser de la chose deposée, se retira, & de- » puis confessa que l'Euesque disoit verité, mais qu'il ne scauoit comment con- » tenter la Royne. Et pource, il suborna des Euesques, lesquels remõstrans à Pre- » textat, la bõté du Roy, luy persuaderẽt de cõfesser ces crimes; & que lors chacũ qui sçauoit biẽ son innocẽce demãderoit pardon pour luy, & pourroit gaigner

la bonne grace du Roy, qui ne vouloit pas estre vaincu en ce proces. Ce qu'il promit de faire abuzé de leurs persuasions. Le iour d'apres & les Euesques r'assemblez, le Roy vint pour la troisiesme fois assaillir l'Euesque criminel, & luy reprocher, puis que son intention n'estoit autre que de recompenser ceux qui luy auoient faict des presens, pourquoy en les donnant, il prenoit d'eux le serment d'estre fidelles à Merouee. Pretextat respondit, que veritablement il les auoit priez de faire amitié auec le Prince, pour lequel (estant son filiol) il n'eust pas essayé seulement de gaigner des hommes, mais il eust tiré les Anges du Ciel, afin de l'aider. Ainsi donc, les accusations & defences ayans duré quelque temps, par objections & responces faictes d'vne part & d'autre, l'Euesque en fin se iettant à terre, commença à dire qu'il auoit failly contre Dieu & le Roy tres-misericordieux, qu'il estoit vn detestable meurdrier, d'auoir voulu tuer le Roy, pour mettre son fils en son lieu. Comme il disoit encores ces paroles, Chilperic semblablement se ietta aux pieds des Euesques disant: que les Peres tres-deuots oyoient comme il confessoit vn crime tant execrable. Lors les Euesques auec larmes aux yeux releuerent de terre le Roy, qui commanda que Pretextat sortist de l'Eglise: & quant à luy, il se retira en son logis, enuoyant aux Euesques vn liure, auquel l'on auoit adiousté vn cayer de Canons tenus pour Apostoliques, lesquels portoyent ces mots, L'Euesque trouué homicide, adultere, ou parjure, soit chassé de l'estat de prestrise. Cest article leu deuant Pretextat, Bertrand Euesque de Bordeaux l'appellant frere & compagnon, luy dit. Puis que le Roy ne luy faisoit point de grace, qu'ils ne pouuoiét aussi vser de misericorde en son endroit. Cela dit, Chilperic commanda que sa robbe luy fust couppée, ou que dessus sa teste l'on recitast le cent-neufiesme Pseaume, contenant les maledictions de Iudas; ou qu'à tout le moins iugemét fust prononcé contre luy: par lequel à iamais il fut priué de la communion des Chrestiens: ce que nostre Gregoire empescha, comme chose contraire aux Canons. Lors Pretextat emmené de deuant les Euesques, fut mis en prison; de laquelle voulant eschapper, apres auoir esté battu, il fut confiné en vne Isle voisine de Constance. Ie ne fay doute qu'il se trouuera des gens si delicats, que ce long procés leur ennuyera: aymans plustost ouyr des harangues contraires, telles que quelque meilleur orateur que moy eust cóposées, sur les memoires cy dessus escripts. Toutesfois, ie m'asseure que ceux qui desirent cognoistre les mœurs & façons de faire de nos anciens François, ne trouueront mauuais que ie réplisse mes liures des propres paroles des Autheurs du temps, qui descouurent beaucoup mieux l'antiquité. Aussi tant s'en faut que ie m'en repente, que si ie pouuoy' representer les habillemens, voire le langage vulgaire de ce temps là, ie le feroy bien volontiers. Qui sera la cause, pourquoy ie me delibere de mettre en ces Antiquitez, ou Annales, la plus part de ce qu'a dit Gregoire, tant que l'honneur & la grace de l'histoire le pourront souffrir; d'autant que c'est dans sa fontaine, qu'il faut puizer nos vieilles mœurs & coustumes Françoises, comme chez le plus ancien Autheur François Gaulois que nous ayons. Que s'il aduient, que quelquesfois i'adiouste du mien en cest ouurage, asseurez vous que ce ne sera pas au faict, ains pour l'esclarcir: & me fondant sur de bien bons memoires.

L'an de Iesus Christ.



L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIX.

Merouée rebelle à Chilperic son pere, se fait tuer. Rouë suplice & punition. Poictou enuahi par les gens de Chilperic. Guntchram Boson Duc. Vuaroch Breton baille son fils en ostage au Roy. Sesnes ou Saxons Bessins. Amande leuée sur gens d'Eglise defaillans à l'arriere ban. Le Pape tenoit vn proces d'Euesques Gaulois, par permission du Roy. De l'origine de la puissance du Pape.

CE grand & memorable proces acheué, le bruit courut que Merouée vouloit reuenir en la franchise de S. Martin: A cette cause, le Roy commanda de fermer toutes les entrées de ceste Eglise, ne laissant qu'vn seul huis par lequel les Clercs passoyét, non sans fascherie du peuple. Ce pendant, Merouée caché en la campagne de Reims, pource qu'il ne se fioit aux François Austraziens, ceux de Therouenne luy firent croire, que s'il venoit au pays, ils se rendroyent à luy, & quitteroyent l'obeissance de son pere. Ausquels ce Prince adioustant foy, assembla quelque nombre d'hommes, s'acheminant cette part, iusques à vn village, où ils l'enuironnerent en vn petit logis, & dont ils aduertirent Chilperic. Mais quand le Prince sentit la venuë de son pere, crainte d'estre bourrelé, il appella Gailen & le pria, puis qu'ils auoyent esté bons amis, & d'vne mesme volonté, qu'il ne le souffrist tumber en la main de ses ennemis, ains l'en deliurast, comme cestuy-cy fit sur l'heure. De sorte que son pere le trouua mort à son arriuée. Toutesfois il y eut des gens, qui disoyent que ces paroles de Merouée, estoyent controuuées par Fredegonde, pour destourner le blasme de sa mort, qu'elle auoit secrettement commandee. Quant à Gailen, il fut cruellement traitté, & mourut les pieds, mains, aureilles, & bout du néz couppez. Grindion fut mis sur la rouë: punition lors commune entre les François, & remise en vsage l'an mil cinq cens trente cinq, pour faire peur aux voleurs, par ce cruel chastiment praticqué de tout temps en Allemaigne, contre les guetteurs de chemins. Vvintrion qui auoit esté Comte du Palais de Sigisbert, eut la teste couppée, & plusieurs autres executez par diuerses peines. Le bruit couroit que les principaux Autheurs de ceste trahison, estoyét Gilles Euesque de Reims, & Guntchram Boson supporté par Fredegonde, pour auoir tué Thiebert, ainsi que i'ay dit: quant à Gilles, il y auoit ja long temps qu'il estoit mal voulu de la Royne. En la mesme saison Chilperic perdit vn fils nommé Samson emporté d'vn flux de ventre, estant encores enfant. Sa mere qui accoucha de luy au siege de Tournay, l'auoit faict oster d'entour soy, & le vouloit faire mourir, ce que n'ayant peu (d'autant que le Roy s'en courrouça contre elle) il fut baptizé & leué des fonts par vn Euesque. La mesme Royne fut aussi bien fort malade, & l'on veit vne estoille luire au mi-

lieu de la Lune, auec plusieurs autres merueilles, qui semblerent (ce dit Gregoire tousiours Romain) auoir predit la mort de Tybere Empereur. En ce temps, Guntchram Boson venant à Tours accompagné de peu de gens armez, prit & enleua de la franchise de Sainct Martin, ses filles qu'il emmena à Poictiers ville de l'obeissance de Childebert. Lors Chilperic entra en Poictou, & ses gens ayans mis en fuite ceux de son neueu, luy amenerent Enode, qu'il confina; apres auoir confisqué ses biens, que l'an suyuant il recouura, & sa patrie aussi. Quant à Guntchram Boson, il se retira vers le Roy Childebert, laissant ses filles en l'Eglise de Sainct Hilaire de Poictiers. Le troisiesme an du regne de Childebert, qui vient au cinq cens quatre vingts deux de nostre Seigneur (si vous commencez à compter le premier de ce Roy par celuy d'apres la mort de son pere) Dacon fils d'Agarie, vagant ça & là, quand il eut laissé le seruice de Chilperic, fut pris finement par le Duc Dracolen, estimé homme subtil; ce qui aussi le fit surnommer Industrieux. Ce Duc qui luy auoit promis d'obtenir sa grace, faussa sa foy; & dit beaucoup de mal de luy, pour le faire mourir. Dont le prisonnier aduerty auant qu'estre tué, & au deceu du Roy, fit venir vn Prestre en la prison; lequel luy donna l'absolution: qui est vne marque de la penitẽce Chrestienne, & cõfession des pechez, lors obseruée (ce doit-on croire) mesme en secret. Car il est certain qu'il s'en faisoit de publicques, & que des portiers se tenoyent aux entrées des Eglises, pour garder les excommuniez d'y venir; Mesme auant la communion, les Diacres crioyent que les cathecumenes (c'est à dire ceux qui n'auoyent encores fait profession de la foy, & n'estoyent catechisez, c'est à dire instruits) eussent à sortir, comme indignes (ie croy) d'assister à vn tant sainct mystere que celuy du Sacrement de l'Autel. Mais le perjure Dracolen retournant tout aussi tost en son pays rencontra par son chemin Guntchram Boson qui venoit pour enleuer ses filles de la franchise de S. Hilaire: ce qu'il luy voulut empescher de faire. Guntchram l'enuoya prier de le souffrir passer en faueur de leur ancienne amitié, luy offrant tout ce qu'il auoit, pourueu qu'il emmenast ses filles. A quoy Dracolen ne voulut entendre, & dit qu'il le lieroit de la mesme corde, auec laquelle il auoit mené au Roy d'autres criminels. Puis brochant son cheual des esperons, vint rompre son bois sus Guntchram Boson, qui luy donna sous la gorge vn coup de lance, auec laquelle il le tenoit enleué dehors la selle, iusques à ce qu'vn autre de sa suitte, luy eust percé les deux costez, estant ainsi pẽdu. Lors sa compagnie mise en route, & son corps despoüillé, Guntchram passa outre, & vint trouuer le Roy Childebert. Seuere beau-pere de Dracolen aussi accusé par ses propres enfans, allant en Cour auec ses presens, fut destroussé en chemin, & confiné en vn lieu, où miserablement il mourut. Mais comme si Dieu eust voulu venger l'impieté de Boursolen & Dodon ses enfans, ils furent condamnez pour crime de leze Majesté, & l'vn tout aussi tost occis par l'armée du Roy (ie croiroy volontiers par les Nobles assemblez au Parlement, car l'Autheur n'a point dit qu'il y eust des gens leuez pour les poursuyure, & il est plus croyable qu'ils furent iugez en l'assemblée generale) l'autre prins en fuyant, mourut les mains & pieds couppez; & les biens d'eux, & de leur pere (grands à merueilles) furent

L'an de Iesus Christ. 582.

L'An de Iesus Christ. 583. confisquez. L'an cinq cens quatre vingts trois, qui estoit le quatriesme de Childebert, & le dixhuict de ses oncles, au conte de Gregoire, les Tourãgeaux, Poicteuins, Angeuins, Manseaux & Bessins, entrerent au pays de Bretaigne par le commandement de Chilperic, & s'arresterent sur la riuiere lors nommée *Vicinonia* (qui est Vilaine ou Vvidan) pour guerroyer Vvaroch fils de Maclou; lequel de nuit chargeant les Sesnes Bessins (il faut dire que ceux-cy escumans la mer, ou aduenturiers eussent esté logez au territoire de Bayeux) en tua grande partie. Et trois iours apres ayant appoincté auec les Capitaines de Chilperic, donna son fils en ostage, & fit au Roy le serment de fidelité. Il rendit aussi la cité de Vannes, à condition qu'elle seroit remise en ses mains s'il estoit trouué qu'il meritast d'en auoir le gouuernement. Outre cela, il promit de payer tous les ans le tribut ordinaire, sans le luy enuoyer demander. Ce fait, l'armée sortit de Bretaigne. Mais le Breton oubliant son serment, & deliberé de rompre l'accord par luy fait, enuoya Enne Euesque de Vannes deuers Chilperic; lequel depit contre cet Ambassadeur, apres l'auoir tancé, le confina. Cette guerre acheuée, le Roy commanda de leuer les amendes deües par les pauures, & ieunes hommes des Eglises (ie croy fieffez, ou tenans des terres d'icelles) qui auoient failly de comparoir à l'arriere-ban; cõbien que ce ne fust (dit Gregoire) la coustume que telles gens cõtribuassent à aucunes charges publiques: Ce que possible il entend de son Eglise de Tours lors fort priuilegée. Car il est bien certain, que les Ecclesiastiques ont depuis esté subiects aux voyages d'armées: ainsi que ie mõstreray par endroits. Mais ie ne sçay pas, si tous ministres de l'Eglise estoient indifferemment tenus d'aller à la guerre, pource qu'il n'y a doute que leurs hõmes de fief n'y fussent sujects du temps de Charlemaigne & ses enfans. La mesme année, le Roy Guntchram commanda de tenir vn Concile à Chalon sur Saosne: auquel entr'autres choses, Salonin & Sagittaire Euesques accusez (outre leurs fautes anciennes) d'adulteires & d'homicides, & eux soustenans que tels pechez se pouuoient purger par penitence; pour le comble, ils furent chargez de crime de leze Majesté, & de trahison enuers leur patrie. Et pource qu'ils en furent trouuez coulpables, degradez & priuez de leurs Eueschez, on les enuoya garder au monastere de sainct Marcel voysin de Chalon: d'où ils eschapperent, vagans çà & là en diuers endroits, iusques à ce qu'on eust mis d'autres pasteurs en leurs Eglises. Ces Prelats, autresfois nourris par Nicete Euesque de Lyon, furent par luy faits Diacres; & de son temps esleus Euesques: asçauoir Salonin d'Ambrun, & Sagittaire de Gap. Ce neantmoins, au lieu de viure comme leur estat requeroit, ils se mirent à piller le bien d'autruy; tuer, paillarder, & faire plusieurs meschancetez indignes de leur estat. Entr'autres, aduertis que Victor Euesque de Trichasteau, festoyoit ses amis le iour pareil de sa natiuité, ils l'allerent trouuer auec des gens armez, luy deschirerent ses habillemens, battirent ses seruiteurs, emportans tous les vaisseaux & l'appareil du banquet appresté par cest Euesque: qu'ils laisserent fort confus de l'outrage receu. Le Roy Guntchram aduerti de telle insolence, fit assembler vn Sane à Lyon l'an cinq cens soixante & deux, ou enuiron: là où ces Euesques appellez, Nicete Patriarche (Gregoire vsant de ce mot, semble monstrer

monstrer que l'Euesque de Lyon eust quelque dignité par dessus les autres: comme à la verité tout Prelat de la ville où residoit le Vicaire du Prefect du Pretoire Romain (ainsi que ceux de Tréues, Lyon, Vienne, en Gaule Belgique & Celtique: Bourges en Aquitaine) auoit la preeminence sur les autres. Ces Prelats donc trouuez coulpables des crimes susdits, furent priuez de leurs dignitez. Mais eux asseurez de la faueur que le Roy leur portoit encores, se retirerent vers luy; & se plaignans d'auoir esté iniustement deposez, le prierent de vouloir permettre d'aller vers le Pape de Rome, pour reuisiter leurs proces: Ceste reuision ne doit estre trouuée ẽtrãge, ne faite par authorité souueraine du Pape: ains pource qu'en ce temps là, l'Eglise Romaine florissoit de gens de sçauoir, comme au contraire les lettres demy esteintes és autres Prouinces d'Occident, & les heresies estans renforcées du costé de Leuant, les Euesques Romains auoiẽt grand' authorité entre les François, & autres peuples nouueaux Chrestiẽs: lesquels ayans la plus part de leurs Euesques de race Romaine, il ne faut s'esmerueiller si tousiours il fauorisoient leur Mere ville: & si aux differents & difficultez qui suruenoient en la doctrine de nostre Religion volontiers ils demãdoyent l'aduis des Romains, sous couleur qu'ils auoient plus grand nõbre de gens de sçauoir, ou librairie mieux garnie. Ce que tesmoignent tant d'Epistres responsiues des Papes, depuis appellées Decretales, quand noz Euesques sont deuenus ignorans les Canons ou reigles des Conciles: & n'ont peu s'accorder auec les Metropolitains. Car durant telles destresses d'Euesques mal resolus, les Papes ont leué la teste pour regarder par toute la Chrestienté, battuë d'heresie, ainsi que dit est; ou affoiblie par l'ignorãce de plusieurs pasteurs: voire assez à propos, s'ils eussent continué la modestie de ceux qui ont esté cause de leur donner si grande authorité. Auec ce qu'il est croyable, que les vicieux Prestres craignans le chastiment de leurs fautes (que plus promptement & exemplairement pouuoient faire les Euesques prouinciaux, ou les iuges ordinaires, & possible pour faire teste aux Roys, & les ramener à Rome) ont cherché le Pape comme vn huis de derriere, pour se tirer hors la puissance des Roys: par telle subtilité ouurans la porte à la grandeur que les Papes de Rome depuis ont prise sur les autres Euesques, voyre sur les Roys mesmes: pource (disoyent les Romains) que les Papes estoient chefs de l'Eglise Chrestienne non seulement à cause de la ville de Rome (tousiours estimée capitale de l'Empire Romain) mais à cause de Sainct Pierre. Ce que lesdits Euesques de race Romaine ne pouuans oublier, par consequence estoyent cause de faire respecter les Papes Romains. Toutesfois, nous ne remarquons point lors, acte aucun de superiorité sur nos Euesques François de deça Loire telle que les Papes soustiennent auiourd'huy. Ce qui seruira pour monstrer quelle estoit lors la iurisdiction du Pape en Frãce, & qu'en ceste cause des Euesques de Gap & d'Ambrum, le Roy Guntchram se tenant Empereur en son Royaume, & les enuoyant auec ses lettres au Pape, voulut garder le mesme droit, que Constantin prattiqua en celle de Cecilian Euesque de Carthage. Et iustement: car si vn Roy souffre que quelqu'vn de son peuple recognoisse hors de son Royaume, vn autre pour souuerain, il n'est plus Roy: principale-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. ment des Prestres, qui pretendét leur charactere passer iusques dedãs le corps. Toutesfois il sera assez à temps de parler de ce droit en la cause de Guillaume de sainct Amour. Que s'il semble à d'aucuns, que par tels exemples, ie diminuë trop l'autorité des Papes, ie respons à ceux là, que i'ay iuré de dire la verité : laquelle si i'espargnoy, ie ne seroy Historien. Car ie ne tairay pas, quand noz François ont soumis leur liberté à la correction des Romains. Et il sied bien d'escrire le temps & les occasions de tels grands faits & actes de marque. Mais encores plus de deffendre la liberté de l'Eglise Gallicane, laquelle pour mourir, ie ne trahiray iamais. Ainsi donc, Salonin & Sagittaire ayans remonstré à Iean (ie croy) troisiesme du nom Pape de Rome, qu'ils auoient esté chassez de leurs sieges sans raison, il escriuit des lettres au Roy, par lesquelles il mandoit qu'ils fussent restablis en leurs sieges. Ce que le Roy cõmanda de faire, apres les auoir tancez de paroles, & qu'ils eurent requis pardon à Victor auec lequel ils firent leur paix, liurans entre ses mains les hommes qui l'auoient offencé. Mais il les laissa aller, se souuenant du cõmandement de Dieu, de ne rendre mal pour mal; & neantmoins, il fut depuis excommunié par les autres Euesques; pource qu'ayant dressé vne publique accusation contre ses ennemis, il s'estoit accordé auecques aux, sans l'aduis & conseil des Euesques ses confreres: & dont depuis il fut absous. Or les Euesques d'Ambrun & de Gap, ne s'amenderent point, pour les corrections susdites: ains firent encor pis que deuant: & comme i'ay dit suyuirent Mommol en la guerre qu'il fit contre les Lombards: ayans le harnois endossé, & battirent aucuns de leurs citoyens à coups de baston, iusques à effusion de sang. Dont la plainte estant venuë derechef aux aureilles du Roy, il commanda de les appeller: & ne les voulut voir iusques à ce qu'ils eussent esté purgez. Dequoy Sagittaire courroucé, comme il estoit leger en paroles, lascha cõtre le Roy plusieurs propos iniurieux disant: que ses enfans ne pouuoyét venir à la Courõne, pour ce que leur mere de condition Serue, auoit esté prise en la maison de Marachere. En quoy (dit Gregoire, esclaircissant bien les mariages, & successions des Roys de ce temps-là) il s'abusoit, ignorant que sans auoir esgard à la condition des femmes maintenãt l'on appelle enfans de Roys, ceux qui sont naiz de peres Roys. Aussi Guntchram offencé de tant orgueilleuses parolles, leur osta leurs gens, cheuaux, & tout ce qu'ils auoient : les confinant en des monasteres esloignez, pour y faire penitence; & ne laissa à chacun d'eux qu'vn seul Clerc, commãdant aux Iuges des lieux, de les garder auec gens d'armes, afin qu'ils ne fussent visitez de leurs parens & amis. Le Roy auoit pour l'heure deux enfans plains de vie, l'aisné desquels tombant malade enuiron ce tẽps aucuns de leurs seruiteurs remonstrerent, que ceste affliction, possible luy venoit pour la rigueur qu'il gardoit à ces Euesques. Cela fut cause que le Roy (comme les hõmes sont plus superstitieux en aduersitez, & encores vn Prince de bonne nature) cõmanda tout soudain de les deliurer & renuoyer en leur villes, où ils firent ainsi que deuant: iusques à ce que Dieu se courrouça cõtre eux, & par la honte qu'ils receurent au dernier Synode, & par la mort violente que l'vn d'eux souffrit, ainsi que nous dirõs. I'ay esté lõg au recit de ce procez: mais c'est pour tousiours monstrer que les appellations des iugemẽs donnez par les

Euesques Gaulois, n'estoient encores receuës à Rome, sans le congé des Roys, *L'an de*
Autremét ceux-cy eussent encor' appellé de ceste derniere sentéce: qui est vne *Iesus*
grande & ancienne marque de la liberté de l'Eglise Gallicane. Chilperic manioit *Christ.*
son Royaume d'vne autre sorte que Guntchram son frere, grand aumosnier & liberal enuers les pauures. Car estant homme ambitieux, pour fournir à sa despence, il cōmãda de leuer des nouuelles & bien griefues impositions. Au moyen de quoy plusieurs quitterét l'habitation des villes, où elles auoient cours, voire leurs propres heritages: & alloient demeurer aux autres royaumes, aymans mieux estre hors de leurs pays, que viure en misere. L'ordonnance portoit que tout proprietaire pour chacun Arpent de vigne payeroit vne Amphore (Budé pense qu'elle cõtenoit la 8. partie de nostre muid de Paris) sans les autres charges, tant pour raison des terres de labeur, que des esclaues que l'on tenoit: à quoy le peuple ne pouuoit fournir. Aussi fut-ce pourquoy celuy du Limosin, s'estant le premier assemblé, voulut tuer Marc Referendaire, qui auoit charge de faire ceste cueillete, & lequel eust esté mis à mort, si Ferreol Euesque, ne l'eust deliuré de ce danger. Ce neãtmoins le peuple saisi des registres des leuees, les mit au feu: dont le Roy courroucé, enuoya au pays des gens de sa suitte, qui bien fort trauaillerent les Limosins, leur donnant crainte par le chastiment d'aucuns, & chargeant la prouince plus que deuant. Des Abbez & prestres furent lors gehennez, & tourmentez en diuerses façons, ayans esté faussement accusez par les gens du Roy, d'auoir assisté le peuple en ce bruslement de registres: qui est encores vne autre marque de la iurisdiction Royale sur les Ecclesiastiques; du moins en crimes de leze Majesté, comme estoit la susdite sedition.

CHAP. XX.

Mort de Tibere Empereur, Maurice son successeur. Chilperic & Fredegonde se repentent d'auoir foulé le Peuple. Marachere Euesque d'Angoulesme empoisonné par son Clergé. Leuvigilde Roy d'Espagne fait la guerre à son fils. Pourquoy les Arriens estoient rebaptisez par les Catholiques.



LA mesmme année, les Bretons entrerent au territoire de Rennes, mirent le feu par tout, & emmenerent les hommes, pillans la contrée iusques à vn bourg, que Gregoire appelle Carnut, qui ne peut estre Chartres, ains plustost vn village qu'Argentré nommé Cornus, & dit estre voysin de Rennes. Et pource Enne Euesque tiré de là où il estoit, fut confiné en la ville d'Angers, pour y viure: luy estant deffendu de retourner en son siege. Cependant, le Duc Bepolen depesché contre les Bretons, mit à feu & à sang vn quartier de Bretaigne, & fut cause de plus grands maux: pource que la mesme année, les Bretons vindrent au territoire de Nantes & de Rhennes, piller le pays, emmener les hommes, & desnuer de fruicts les vignes: jaçoit

L'An de Iesus Christ. qu'ils eussent promis à Felix Euesque de Nantes, (qui leur enuoya vn Ambassade) d'amender le tout, & dont ils ne firent conte. Durant ces choses, Tibere Empereur second du nom, mourut le 5. Aoust dudit an, quatre vingts trois: Prince plus estimé pour sa pieté, & liberalité enuers les pauures, que son experience au fait de guerre. Maurice, vn vaillant Seigneur natif de Cappadoce, fut mis en son lieu: & auquel l'Empereur deffunct (qui aussi l'auoit esleu son gẽdre) laissa l'Empire par testamẽt. L'an 584. (qui fut le dixneufuiesme des Roys
584. Guntchram & Chilperic, & cinquiesme de Childebert) les riuieres d'Allier, de Loyre, & le Rhosne se desborderent bien fort, au dommage des terres & maisons voisines de leurs riues. Mesme la cité de Bordeaux fut lors tellement esbranslée d'vn crousle, ou tremblement de terre, que ses murs cuiderẽt tumber, &, le peuple par crainte d'estre accablé, s'enfuit. Car l'espouuentement dura iusques en Espaigne, mais non si fort: encores que des mõts Pyrenees il roulast de grands quartiers de pierre, qui accrauantoyent les hommes, & le bestial. Les villes de Bourdelois furent encores bruslées du feu, que l'on cuidoit estre venu par la volonté de Dieu; d'autant que les maisons estoyent consommées iusques à l'aire. Et celle d'Orleans en fut si grandement affligée, que les plus riches demeurerent pauures; ayans ceux qui auoient sauué leurs biens de ce danger, esté pillez par des larrons, cõme ordinairement il aduient en tel inconueninẽt. Au pays de Chartres (le Chroniqueur Sigebert dit Tours, & Gregoire, ne luy, ne parlent point de la Messe) il sortit du vray sang du pain rompu, & la ville de Bourges fut battuë & affligée de gresle. Finalemẽt, ces cas estranges furent suyuis d'vne peste, & flux de vẽtre dysenterique qui outre les discordes des Roys, trauaillerent fort toutes les Gaules. C'estoit vne grosse fiéure accompagnée de vomissement, douleurs de cœur, de teste, & chignon du col: ce que l'on vuidoit estoit iaune ou verd; tellement que plusieurs pensoyent que ce fust venin secret: les simples gens & rustiques appelloyent cela pustules corales, d'autant que ceux à qui on applicquoit des ventouses, estoyent gueris quand la bouë sortoit de ces vessies: & d'autres furent sauuez prenans des contrepoisons. Ceste maladie qui auoit commencé au mois d'Aoust emporta les petits enfans: au dommage de nostre Gregoire, qui se plaint d'auoir perdu les siens: ie croy qu'il auoit euz auant qu'estre Euesque: car les Prelats de son temps n'estoyent mariez ou apres l'election quittoient leurs femmes. Le Roy Chilperic fut aussi malade: & au releuer, son fils qui n'estoit baptizé commẽça de se trouuer mal, ce qui fut cause d'auancer son baptesme, auquel il fut nommé Dagobert. Comme l'enfant se portoit vn peu mieux, l'aisné nommé Clodebert aagé de quinze ans, est empoigné de ceste maladie. Lors Fredegonde qui le veit en danger, suyuant l'ordinaire des meschans, qui ne congnoissent Dieu qu'en leur necessité, se representant les maux par elle faits, & ayant opinion que c'en estoit la vengeance, ne se peut garder de dire au Roy: qu'il y auoit trop long temps que la bonté de Dieu les supportoit en leur malice, & nonobstant qu'il les eust admonnestez par fiéures, & autres maladies à eux enuoyées, ils ne s'en estoient point amendez: Qu'ils perdoyent leurs enfans, occis par les larmes & les plaintes de vefues: & les souspris des orphelins, leur ostoyent l'esperance

de laisser hoir, qui peut iouïr des choses par eux amassées, ou vuider leur thresor, remply de larcins & maudissons. Quoy? leurs caues ne regorgeoient-elles pas de vins, & leurs greniers n'estoient-ils combles de grains? leur thresor remply d'or, d'argent, & de pierres pretieuses, carquans & autres paremens dignes d'Empereurs? Et toutesfois ils perdoient ce qui estoit à d'auantage estimer. A ceste cause qu'il vinst s'il luy plaisoit auec elle, brusler les registres des mauuaises & iniques leuées, & se contentast de celles qui auoient cours du temps de Clotaire son pere. En disant cela, elle frappoit sa poictrine, & commanda de representer les registres que Marc auoit fait par les villes, qu'elle ietta dans le feu: puis se tournant deuers le Roy, luy demandoit: pourquoy il tardoit à faire comme elle, à fin que s'ils auoient perdu leurs enfans, à tout le moins ils eschappassent les peines eternelles. Lors Chilperic touché au vif, mit dans le feu ces registres d'impositions, & enuoya gens par les prouinces deffendre à l'aduenir tels subsides. Ie prens vn singulier plaisir à rencontrer tels exemples, car i'estime que le Psalmiste entend parler de semblables tyrans, quand il dit, Seigneur enuoye leur de la crainte, afin que les peuples sçachent qu'ils sont hommes. Mais eux mesmes: car que craint vn Roy en ses prosperitez? tout ne luy vient-il pas de sa prudence, de sa vaillance, de sa bonne espée? Et quand cogneut Cresus la diuinité, que sus le buscher enflambé? Faictes donc tousiours bien vous Rois & Princes, car vous y estes tenus, vous le pouuez, vous en acquerrez louange & gloire immortelle, qui est le but où tous les grands doyuent tirer, plustost qu'à nombrer la quantité de leurs batailles. Apres cela, le plus ieune enfant ne pouuant resister à sa maladie, mourut en chartre; & auec grands pleurs, de Bresne fut emporté à S. Denis (ie croy voisin de Paris) pour y estre enterré. Clodebert tirant à la fin, & mis dans vne biere, fut ietté deuant le sepulchre sainct Medard qui est à Soissons, là où des veux estants faits pour luy, il mourut toutesfois sur la minuict, & fut enterré en l'Eglise de sainct Crespin & Crespinian: auec grands regrets de chacun, tant hommes que femmes: qui en porterent le dueil, & suyuirent le corps ainsi que de leurs maris, femmes, & enfans. Peu apres Chilperic fit des biens aux Eglises & aux pauures. Au mesme temps, la Royne Austregisilde femme du Roy Guntchram, mourut de ceste maladie: laquelle se voyant hors d'espoir d'en pouuoir eschapper, voulut estre accompagnée d'autres qui fussent pleurez. Car rendant son esprit malin, elle fit appeller le Roy son mary, & luy dit: qu'elle eust peu guerir qui l'eust fait penser par d'autres medecins; & que ceux qui auoient esté employez en sa maladie, la faisoient mourir. A ceste cause, elle le prioit de luy vouloir iurer, qu'apres sa mort il les feroit tuer: afin qu'ils ne s'en peussent vanter, & que leurs amis sentissent pareille douleur que les siens. Guntchram qui ne pensoit estre obligé par tel serment, quand elle fut morte, fit iniquement coupper la teste à deux de ses medecins, comme s'il eust esté en leur puissance de destourner la destinée & volonté diuine. Nantin Comte d'Angoulesme mourut aussi de telle maladie. C'estoit vn homme fascheux, & ennemy des Ecclesiastiques: lesquels il persecuta, sous ombre que Marachere son oncle (de Comte, fait Euesque de ceste

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

ville)auoit esté emprisonné par aucuns de son Clergé: à la suscitation de Frontonie, qui luy succeda, & mourut au bout de l'an par punitiõ diuine. Car Nantin qui auoit poursuiuy le Comté de ladite ville, pour venger la mort de son oncle trauailla fort Heracle successeur de Frontonie; sous couleur qu'il tenoit pres de soy ceux qui estoient soupçonnez d'auoir esté cause de la mort de son predecesseur. Mesme il se mit en possession des heritages que son oncle auoit donnez à l'Eglise, disant que les Clercs d'icelle estoient indignes d'auoir les biens à eux laissez, par celuy que meschãment ils auoiẽt meurdri. En ce temps les Chrestiens Catholiques demeurãs en Espagne, furẽt molestez par la Royne Gossuinte; laquelle demeurée vefue du Roy Athanagilde, Leuvigilde son successeur espousa. Ceste Dame qui estoit fort opiniastre Arriẽne, vouloit que les brus de son mary, suyuissent sa religiõ. Or Leuvigilde auoit deux fils de sa premiere femme, l'aisné desquels espousa Nigegonde, ou Ingonde, fille de Sigisbert Roy de France Austraziẽne (toutesfois par Du Tillet estimée fille de Clotaire premier) que ceste Gossuinte ne peut iamais conuertir à sa creãce. A l'occasion dequoy, elle conceut telle haine contre la ieune Dame Françoise, qu'apres l'auoir fait battre, & tirer par les cheueux, elle la fit plonger en vn estang ou viuier. Depuis, Leuvigilde ayãt donné vne Cité à son fils pour y regner, Ingonde le prescha tant qu'il se fit baptizer. Car les Chrestiens Catholiques rebaptisoient les Arriens, sous ombre qu'ils n'auoient receu le caractere au nom de la Trinité. Ce qui, possible, a meus aucuns Curez de nostre temps à rebaptizer ceux qui l'auoient esté par les Ministres qui se disent reformez. Leuvigilde qui en fut aduerti, essaya par tous moyens de destruire son fils. Ce qui dõna occasion au ieune hõme, de s'allier auec le Lieutenant que l'Empereur tenoit en Espagne. Lors Leuvigilde voyant que son fils n'auoit plus de fiãce en luy, dõna 30000. sols d'or à ce Lieutenãt, pour quitter le ieune Prince. Et apres auoir assemblé vne armée, s'achemina contre son fils: lequel sommant le Lieutenant Imperial, de l'assister ainsi qu'il luy auoit promis, il fut abandonné du Romain.

CHAP. XXI.

Clouis fils de Chilperic tué à la suscitation de Fredegonde. Chilperic adiouste à l'Alphabet des François quatre lettres. Cupan Comte de l'Estable. Proces fait à Gregoire l'Historien. Sa purgation. Gehenne de prisonnier.



LA maison de Chilperic ne se portoit gueres mieux. Car ce Roy apres la mort de ses enfans, plein d'ennuy, seiournoit en la forest de Cuise, où il demeura le mois d'Octobre, & enuoya Clouis son fils à Bresne, à la suscitation de Fredegonde: qui le vouloit faire mourir de la maladie pestilentieuse, lors courant. Ce neantmoins encores que le danger fust bien grand, il n'eut aucun mal: & le Roy venu à Chelles (lors maison Royale, & maintenant monastere voisin de Paris) l'enuoya querre pour son malheur. Il aduint à ce ieune Prince (qui ja

cuidoit estre Roy, se voyant seul fils) vn iour estant auec aucuns qu'il pensoit ses amis, indiscrettement de dire, que le Royaume des Gaules (Gregoire qui estoit venu des Romains, parle tousiours ainsi) lui escherroit tout entier; puis que ses freres estoient morts, & que lors ayât ses ennemis en sa puissance, il en feroit à sa volonté. Auec cela il mesdisoit de Fredegonde plus librement qu'il n'estoit besoin pour son proffit. Ce qui la mettoit en grande frayeur: venant à considerer que si le Roy mouroit sans enfans, elle tumberoit en la main de ce ieune homme, par elle offencé en la personne de sa mere. Qui estoit la cause pourquoi elle cherchoit les occasions de s'en depescher. Et comme les Princes n'ont iamais faute d'instrumens propres à executer leurs volontez, quelques iours apres l'ō vint dire à la Royne, que Clouis amoureux d'vne de ses esclaues, par son moyen auoit fait mourir ses enfans. Ce rapport faux ou vray, la rendit comme furieuse: de sorte que piquée de la souuenāce de sa perte toute fraische, soudainement elle enuoye prendre l'amie du Prince, & apres l'auoir fait battre & coupper ses cheueux, commanda de la faire attacher à vn posteau, deuant le logis de Clouis. Quant à la mere de ceste damoiselle, on la tourmenta de telle sorte, qu'elle confessa d'auoir empoisonné les enfans du Roy & de Fredegonde. Laquelle pensant auoir certaine preuue, vint se plaindre au Roy, & demander iustice de Clouis. Chilperic prest d'aller à la chasse, mande son fils, comme pour luy dire quelque chose de secret: mais il ne fut pas si tost en sa presence, que les Ducs Disier & Bobon l'arresterent, le despouillans de ses armes & vestemens; pour luy en bailler d'autres meschans, le menerent deuant la Royne, qui l'enuoya en prison: desirant sçauoir si l'accusation qu'elle auoit entenduë estoit veritable; du conseil de qui il auoit vsé, qui le mouuoit, & quelles gens estoient de son parti. Clouis niant le crime, nomma plusieurs qu'il pensoit estre ses amis; puis fut par la Royne enuoyé au village de Noisi en Brie, qui est de là Marne (presque vis à vis de Chelles) comme pour le garder: où il mourut d'vn coup de cousteau, & fut enterré au mesme lieu. Cependant l'on vint dire au Roy, que son fils s'estoit occis, & auoit encores le cousteau en sa playe: de sorte que le pere abuzé de ces paroles ne le pleura point, combien qu'il eust esté cause de sa mort, l'ayant mis entre les mains de son ennemie. Quant à ses seruiteurs, ils furent enuoyez çà & là; sa mere cruellement tuée, & sa sœur trainée en vn monastere, par les seruiteurs de la Royne, qui aussi luy apporterent les biens des morts. La femme qui auoit chargé Clouis, fut condamnée à estre bruslée: & nonobstant qu'en la menant à la mort elle criast, qu'elle l'auoit faussemēt accusé, on ne laissa de l'attacher au posteau, & la brusler toute vifue. Le thresorier de Clouis presenté à Fredegōde par Cupan Comte de l'Estable, qui l'auoit amené de Berry, où il s'estoit sauué, apres auoir esté gehenné, fut deliuré à la requeste de nostre Gregoire. Par ceste mort de fils de Roy, & autres semblables que i'ay recitées, l'on cognoist la puissance que les Rois auoient sur leurs femmes & enfans: desquels ils se depeschoiēt par iugemens priuez & domestiques. Au mesme tēps Chilperic asseuré que les Ambassadeurs que Miron Roy de Galice enuoyoit au Roy Guntchrā passeroient par la ville de Poictiers, lors de ses appartenāces, les fit arrester & mener à Paris

L'an de Iesus Christ.

où il les retinst prisonniers : & les Ambassadeurs de Suaue furent par luy renuoyez apres les auoir tenus vn an. En ce temps apparut vne Comette suyuie d'vne peste, qui trauailla fort le peuple. Et Morilian Euesque de Cahors, sçauant aux lettres sainctes, bon iusticier & grand aumosnier, (vrayes qualitez d'Euesques) tourmenté de gouttes : combien qu'il fust sollicité de plusieurs pour estre nommez en l'Euesché, choisit Vrsissin Referendaire de la Royne Vltrogotte; & ayant prié son Clergé de le sacrer de son viuant, mourut quelques iours apres. Ce qui sert à remarquer la diuersité des elections de nos Euesques. En ce temps Leuuigilde Roy des Vvissigots d'Espagne, qui desiroit auoir l'alliance de Chilperic, enuoya vers luy vn Ambassadeur nommé Agilan; lequel estant Arrien, comme son maistre, eut dispute pour sa creance auec nostre Gregoire, qui n'a oublié de dire les raisons alleguées d'vne part & d'autre : lesquelles peuuent seruir contre ceste heresie; lors (aussi bien qu'auiourd'huy) suyuie de beaucoup de peuples. Car le Roy Chilperic mesme n'estoit pas ferme en la creance de la Trinité, ayant en ce temps là fait dresser vn Edict, par lequel il vouloit que d'oresnauant la saincte Trinité fust nommée seulement Dieu; & non pas distinguée par personnes: disant que c'estoit chose indigne, que Dieu fut estimé personne, ainsi qu'vn homme vestu de chair: & que celuy qui estoit Fils estoit aussi le sainct Esprit. Mais nostre Gregoire assisté de Saluie Euesque d'Alby, luy resista si bien, qu'il n'en parla plus. Ce Roy aymoit les lettres, & faisoit des vers à l'imitation de Sedulius Poëte Chrestien, encores qu'il ne fust asseuré en ses quantitez & mesures. Il adiousta quatre lettres à l'A, B, C, à sçauoir le grand ω des Grecs, & ces trois AE, The, Vv. Ausquelles il donna ces caracteres ω ae the uui comme ie les ay trouuees peintes Θ Ψ Z Δ en mes vieils liures : voulant ce Roy (ainsi que i'ay monstré en mon liure de l'origine de la langue & poësie Françoise) d'auantage ayser la difficile prononciation des parolles Françoises : & depeschant lettres à cette fin, addressees aux villes, pour reformer les liures anciens, & en monstrer l'vsage aux enfans. Le mesme Roy pour les plaintes que l'on faisoit alencontre de Leudaste Comte de Tours, enuoya au pays le Duc Ansuald, lequel permit à l'Euesque Gregoire, & au peuple, choisir pour Cõte Eunomie, qui fut esleu par eux. Dequoy Leudaste marri, vint trouuer Chilperic: & luy remõstra d'auoir esté chassé de son estat par l'Euesque Gregoire, qui vouloit mettre les villes de ce quartier entre les mains de Childebert. Puis quãd il vid que le Roy n'y adioustoit point de foy, se doutant que ce fut en despit de ce que nouuellemẽt il auoit esté priué de son Cõté: Leudaste adiousta que Gregoire tenoit d'autres propos de luy, & publioit que Bertrãd Euesque de Bourdeaux entretenoit la Royne Fredegõde. Dequoy Chilperic courroucé, apres auoir baillé plusieurs coups de pieds & de poing à ce denonciateur, le fit emprisonner & charger de fers. Cependant, Riculf prestre, que Leudaste nommoit pour garand de ses parolles, est appellé : lequel ayant soustenu que Gregoire les auoit dites en la presence de Platon, & Galien Archidiacre, ceux-cy sont amenez au Roy, despouillez de leurs habillemens de Clercs, & enchainez. Mais Chilperic tout incõtinẽt les élargit, apres auoir pris d'eux le serment de ne sortir hors de la ville.

Puis

Puis enuoya le Duc Berulfe, & le Comte Eunomie à Tours. Lesquels faignans que le Roy Guntchram s'en vouloit saisir mirent des gardes aux portes, & auoient l'œil sur nostre Gregoire, qu'ils tenoient comme prisonnier: soubs main luy enuoyans dire, qu'il se sauuast en Auuergne auec les meilleures besongnes de l'Eglise: à quoy il ne voulut entendre, asseuré de son innocence. Durant cela le Roy fit assembler les Prelats de son Royaume, & diligemment examiner ceste cause au lieu de Brene: là où Bertrand Euesque de Bourdeaux chargé de l'adultere de la Royne, apres auoir discouru le fait, demanda à Gregoire s'il vouloit soustenir l'accusation. L'Euesque de Tours respondit, n'en auoir iamais parlé: que d'autres l'auoient ouy dire, « & quant à luy qu'il ne l'auoit pas intenté. D'autre costé le Roy disoit que « la faute de sa femme luy tournoit à des-honneur. Que s'ils vouloient, il « produiroit des tesmoins contre Gregoire. Et neantmoins, que s'ils ne trou- « uoient bon que cela se fist, ou qu'il valust mieux s'en rapporter au serment « de l'Euesque, que volontiers il obeyroit à ce qu'ils en ordonneroient. Les Prelats esmerueillez de la prudence du Roy, ou de sa patience: chacun dit, qu'on ne pouuoit ouyr en tesmoignage contre vn Euesque, des personnes qui luy fussent sujettes. Et pource, ils conclurent que Gregoire apres auoir dit des Messes en trois Autels, par serment se purgeroit des parolles que l'on pretendoit auoir esté par luy dites. Mais combien que ce fust chose contraire aux Canons (ie ne sçay si pour ceste triple celebration, car il semble que lors vn Prestre en pouuoit dire plusieurs en mesme iour) céla fut executé, pour satisfaire à vn si grand Roy. Plusieurs du peuple murmuroyent de ce procez, pour l'amour qu'ils portoient à nostre Historien. Et la Royne Rigonte fit ieusner ceux de sa maison, iusques à ce qu'vn de ses gens luy eust rapporté qu'il auoit acheué ce dont il estoit chargé. Alors les Euesques dirent au Roy, puis que leur frere s'estoit purgé, il ne restoit plus que de l'excommunier, auec Bertrand l'accusateur de Gregoire. Chilperic respondit, qu'il parloit apres Leudaste, lequel voyant tout aller mal pour luy, auoit pris la fuitte, & s'estoit sauué en l'Eglise de sainct Pierre, qui est à Paris. Au moyen dequoy, il fut excommunié par contumace: & lettres à ceste fin enuoyees à tous les Euesques. Mais quand il sçeut que le Roy par les siennes auoit deffendu de le receuoir en pas vn lieu de son Royaume; Et dauantage, que le Prince Clouis estoit mort, secrettement il vint à Tours, pour transporter en Berry le meilleur de ses meubles. Toutesfois chargé par les gens du Roy, il se sauua, & sa femme prise fut confinee à Tournay. Le Clerc Riculfe condamné à mourir, eut la vie sauue, à la priere de Gregoire, qui ne le peut garentir de la gehenne, que ce miserable endura la plus cruelle qu'il estoit possible. Car il estoit guindé contre vne piece de bois, les mains liees par derriere (ie croy comme aux estrapades) où il demeuroit pendu depuis la troisiesme heure du iour, iusques à trois autres auant Soleil couché. Puis deualé, on l'estendoit sur les treteaux de la question, pour estre battu de houssines, verges, & doubles courroyes, par autant de gens qui le pouuoient atteindre. Lors se voyant prest à rendre l'esprit, il de-

L'An de Iesus Christ.

EE

L'an de Iesus Christ.

clara le secret de toute la menee, disant qu'on auoit chargé la Royne de ce crime, affin qu'estant chassee du Royaume par Chilperic, Clouis apres auoir fait tuer ses freres & son pere, se fist Roy. Leudaste fut Duc, le Prestre Riculf (qui dés le temps de l'Euesque Euphronie estoit amy de Clouis) paruint à l'Euesché de Tours, & luy Riculf, fut Archidiacre. De faict, Gregoire retourné en sa ville, trouua son Eglise troublee par l'orgueil du Prestre Riculf, ja Euesque par phantasie; & lequel par l'aduis des Prelats de la Prouince, fut confiné en vn Monastere : dont il eschappa, par le moyen de Fœlix Euesque de Nantes, qui n'aymant pas Gregoire, auoit fauorisé l'entreprise faicte contre luy. Quant à Leudaste, apres auoir perdu tous ses biens, que les Berruyers luy osterent, estant chassé de la franchise de sainct Hilaire de Poictiers, laquelle il profanoit par ses larrecins & paillardises, finalement il se retira en Berry vers aucuns de ses amis, où il demeura caché : Et partant, Gregoire veit la vengeance de presque tous ses ennemis. Ce que ie n'ay voulu taire, pour monstrer l'authorité de nostre principal Historien, & la forme de proceder aux iugemens, questions de criminels, & absolution d'Euesque, qui (non plus que les Prestres) n'estoient exempts de la Iurisdiction Royale, en crime de leze Majesté.

Fin du troisiesme Liure des Antiquitez Gauloises & Françoises.





QVATRIESME LIVRE DES ANTIQVITEZ FRANCOISES.
Contenant les Annales de France.
Guntchram, Chilperic & Childebert Rois.

CHAP. I.

Querelle entre les Rois Guntchram & Childebert pour Marseille. Alliance entre ledit Childebert & Chilperic. Presens de l'Empereur Tibere enuoyez à Chilperic. Loup Duc de Champagne fidele à Brunehaut. Cibart reclus d'Angoulesme. Theodore Euesque de Marseille prisonnier.

CEPENDANT nouueau debat s'esmeut entre les Rois Guntchram & Childebert pour la ville de Marseille : en laquelle cestui-cy demandoit la moitié suiuant l'accord fait entr'eux, & l'autre la vouloit toute retenir. A ceste cause Childebert l'an sixiesme de son regne, qui vient au cinq cés quatrevingts 585.
cinq de nostre Seigneur Iesus Christ, quittant l'alliance de son oncle, enuoya Gilles Euesque de Rheims & des principaux seigneurs de sa Court, traitter auec Chilperic, pour courre sus à Guntchram, & le chasser de son Royaume. Ces Ambassadeurs vindrent iusques à Nogent village prochain de Paris, aujourd'huy portât le nom de sainct Cloud, là où apres auoir declaré leur charge à Chilperic, il respondit, que Dieu pour ses pechez luy ayant osté ses enfans, il pensoit n'auoir point d'autres heritiers que Childebert, fils du Roy Sigisbert son frere. Au moyen dequoy il s'employroit pour luy laisser tout ce qu'il tenoit, & n'en vouloit iouyr que sa vie durant. Les Ambassadeurs le remercierent, & l'accord mis par escrit & soussigné, ils s'en retournerent chargez de grands presens, accompagnez de Leudoal Euesque, & d'aucuns principaux du Royaume de Soissons, lesquels estans venus trouuer Childebert, prindrent son serment, comme aussi de leur part ils iurerent l'alliance accordee, & receurent des presens du Roy d'Austrasie. En ce mesme lieu de Nogent, les Ambassadeurs, trois ans au parauant par Chilperic enuoyez en Constantinople vers l'Empereur Tybere, retournerent, eschappez de beaucoup de dangers. Car aduertis de la querelle des Rois, sur le point d'entrer au port de Marseille, ayans pris leur route vers

L'an de Iesus Christ.

Agde (lors du Royaume des Gots) ils coururent fortune de mer, & leur vaisseau donnant en terre se brisa, tellement que les Ambassadeurs à grand peine se sauuerent sur des ais auec la perte de beaucoup de leurs gens & biens que les habitans pillerent. Et iaçoit que depuis ils trouuassent moyen de recouurer le meilleur, ceux du païs en retindrent vne bonne partie, comme par vne barbare coustume, les habitans des costes marines prattiquent sur ceux qui font naufrage, & les larrons au feu d'vne ville ou maison, affligeans l'affligé contre raison, si ce n'est qu'on vueille dire que c'est encore vne punition de l'audace des mariniers. Entr'autres besongnes sauuees, ils apporterent des pieces d'or qui pesoyent vne liure chacune, d'vn cost[illegible]arquees de l'effigie de l'Empereur, & pour legende ces mots, *Tiberij, C[illegible]i Augusti*, & en l'autre la figure d'vn personnage aislé monté sur vn [illegible]ot tiré à quatre cheuaux (telle image representant la victoire) legere & volante d'vne part à l'autre: & à l'enuiron, *Gloria Romanorum*: & outre cela, plusieurs autres belles choses esquelles Chilperic prenoit plaisir, comme dit Gregoire: qui recite aussi qu'estāt present lors qu'on les apporta, le Roy luy monstra vn grand bassin d'or garny de pierreries, & lequel estoit du poids de cinquante liures, c'est à dire, soixante & quinze marcs, pour tesmoigner (ce disoit-il,) de la magnificence des François. Et ie le recite pour monstrer que ce temps-là estoit pauure d'or & d'argent, puis que les historiens font mention de tant peu de chose, pour vn si grand Roy. Chilperic au partir de Nogent, vint auec sa femme, & toute sa maison à Paris. Et peu apres Gogon mourut, & ce peut estre le Maire d'Austrasie que Fredegaire & le moyne Aimon disent que Sigisbert fit mourir. Vandelam fut mis en sa place. Mommol aussi Patrice de Bourgongne s'enfuit du Royaume de Guntchram, & s'enferma dans Auignon, durant que l'on tenoit vn Concile en la ville de Lyon pour appaiser aucuns differens. Là plusieurs negligens de faire leur deuoir furent condamnez, & l'assemblee vint trouuer le Roy pour aduiser sur la fuite de Mommol, & les troubles qui se presentoyent d'autre costé. Loup Duc de Champagne, ordinairement trauaillé par beaucoup de gens, & principalement par Vrsion & Bertefrid, finablemēt fut assailly d'vne armee pour le tuer. La Royne Brunehaut aduertie de l'outrage que l'on faisoit à son fidelle vassal, toute esmue vint au camp des ennemis dudit Loup, & les pria ne vouloir guerroyer vn si homme de bien, & ne mettre en danger le païs pour vn seul personnage. Vrsion luy respondit qu'elle se contentast d'auoir gouuerné le Royaume du viuant de son mary, que maintenant son fils estoit Roy, & ses païs gardez non par le moyen d'elle, ains par le support d'eux qui manioyent les armes: qu'elle se retirast donc de peur d'estre petillee de leurs cheuaux. Ces parolles, & plusieurs autres dites, la Royne toutesfois obtint d'eux que l'on ne combattroit point, encor qu'au partir de là, les possessions de Loup fussent saccagees, & ses ennemis faignans apporter le pillage au thresor du Roy, l'eussent serré en leurs maisons, menassans le Duc que iamais il n'eschapperoit vif de leurs mains. Quoy voyant apres auoir mis sa femme en franchise dans la ville de Lyon surnommé le Cloué (c'est Laon en Vermandois) il se retira vers le Roy Guntchram lequel humainement le

receut, attendant que le Roy Childebert paruinst en l'aage de cognoistre son droit. En ce temps mourut Cibart moyne d'Angoulesme aagé de quatre vingts ans, par quarante quatre reclus auec reputation de saincteté. Il estoit fils d'Aureol Comte de Perigueux, & apres s'estre rangé à la clericature vint en Angoulesme bastir vne celle, ou il tint quelques religieux, viuant d'aumosne, sans faire cuire en sa maison pain ne viande, parce qu'il ne mangeoit que ce qu'on luy donnoit. Ce qui semble estrange pour ce temps là auquel les moynes trauailloient de leurs mains. Et il est euident par la vie de sainct Maur disciple de sainct Benoist, composee par Fauste, que venant en France expressément il demanda à Flore fondateur de Glannafolium (qui est sainct Maur sur Loire entre Angers & Saumur) de voir ce qu'il luy deuoit donner, & qu'il le confirmast par lettres, comme s'il eust voulu dire qu'il ne falloit mendier. Toutesfois la reigle de sainct Benoist n'estoit pas lors seule en vogue, car outre les moines, il y auoit en l'Eglise Gauloise des Clercs nourris sous la discipline Ecclesiastique des Prestres ou Euesques. Et ceux la faisoient le Clergé pour tout le Diocese. Il y auoit aussi des penitens ou reclus tels que Cibart: depuis si presomptueux que cuidans gaigner Paradis à ieusner & matter leur chair plus que nature ne pouuoit porter, bien souuent perdoyent l'esprit, & deuenoient fols & insensez, ainsi que dit Gregoire. Ces reclus auoient pris tel nom pource qu'ils se faisoient enfermer & clorre dans vn lieu, sans pouuoir en sortir, & ne changeoient d'habillement, la se laissans manger à la vermine auec vne hideuse & incroyable patience. Aucuns nichés sus le haut d'vne colonne, autres dans les baulmes, caues ou creux de roches, & aucuns chargez de fers. Quant aux moines, vne partie trauailloient dedans ou dehors leurs maisons employez par leurs Abbez à labourer la terre, ou faire autres ouurages necessaires à leur cōmunauté, tant pour le viure que l'entretenement des lieux qu'ils habitoient, & le secours des pauures. Car leurs ouurages estoient par eux apportez aux Doyens des Monasteres, qui de la vente ou emploit rendoient comte au pere Abbé, ainsi que recite sainct Augustin parlant des mœurs des Ecclesiastiques de son temps, duquel on pourra recuillir la vie des moines bien autre que celle qu'ils menent aujourd'huy, & vrayement saincte. Or Childebert asseuré de l'amitié de Chilperic, enuoya ses Ambassadeurs à Guntchram demander sa moitié de Marseille, & le menacer qu'à faute de ce, il luy feroit plus de dommage qu'elle ne luy vaudroit. Guntchram n'en tint comte, & seulement leua des gens pour empescher ceux de Childebert de passer par son Royaume. Ce qui fut cause que le Roy de France Austrasienne, commanda à Gondulphe Gaulois Romain, (lequel de Gentil'homme de sa maison il auoit fait Duc) aller à Marseille. Mais estant ce Capitaine empesché de prendre le droit chemin, il fut contraint, pour le plus seur de venir à Tours, & neantmoins il ne peut entrer à Marseille, non plus que l'Euesque Theodore, qui l'accompagnoit: pour la resistance que luy fit Dinamic gouuerneur, lequel, tenant les portes fermées se mocquoit de tous deux. Ce neantmoins Gondulfe ayant fait sortir Dinamie, sous ombre d'vn pourparler qui se deuoit faire dans vne Eglise hors la ville, il l'arresta; puis mit la ville en l'obeyssance du Roy Childebert & l'E-

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ. uesque en son Eglise, faisant iurer à Dinamie qu'il garderoit fidelité au Roy, & ne feroit mal à l'Euesque. Ce serment oublié, aussi tost que Gondulfe fut retourné en Austrasie, & Dinamie escriuant au Roy Guntchram, que iamais il ne iouyroit de sa part de Marseille tant que Theodore seroit Euesque, le Roy qui le creut assez legierement, manda qu'on luy enuoyast ce Prelat pieds & poings liez : A quoy Dinamie obeït tout aussi tost, l'ayāt subtilement prins. Mais le Prelat trouué innocent fut renuoyé en sa ville, & Childebert print en si mauuaise part le rude traittement faict à vn Euesque son partisan , qu'il semble par ce que dit Gregoire , que ce fut vne des principales causes de la guerre.

CHAP. II.

Disier Duc de Chilperic trauaille les sujets de Guntchram en Guienne. Prodiges. Mortalité. Iuifs baptisez. Leuuichilde Roy des Vvissigots, fait la guerre à Hermenichilde son fils. Gardes du pont Charanton tuez. Sang sorti d'vn pain. Chartier Euesque de Limoges, faussement accusé. Gombaud se disant fils du Roy Clotaire, & venant de Constantinople, est receu par l'Euesque de Marseille.

D'AVTRE costé quand Chilperic veit la querelle de Guntchram & son neueu s'eschauffer, il cōmanda au Duc Disier de faire aussi quelque ennuy à son frere. Là dessus Disier entra en Guyenne, & mit en routte le Duc Regnoual, ou Regnaut, saisit Perigueux, & receut le sermēt des habitās: puis vint en Agenois prēdre toutes les villes de la contree. Quoy voyant la femme de Regnaut, se sauua en l'Eglise de sainct Caprasi (il y souloit auoir vne pres Agen fort honoree) dont elle fut tiree, & apres luy auoir osté ses biens & seruiteurs fut enuoyee sur sa foy à Toulouse. Là ou derechef elle se jetta en la franchise de sainct Sorny. Cependant le Duc Disier print toutes les villes de ce quartier, qui estoient de l'obeissance du Roy Guntchram, & les mit en la sujection du Roy Chilperic. Comme d'autre costé le Duc Bertour aduerty que les Berruyers faisoient semblant d'assaillir la Touraine, vint camper sur les confins de ce païs, & le Duc Bladaste entra semblablement en Gascongne, où il perdit la plus grande partie de son armee, l'an
586. cinq cens quatre vingts six de Iesus Christ (qui estoit le vingt & vn des Rois Guntchram & Chilperic , & septiesme de Childebert). Il y eut de grandes pluyes, esclairs, tonnerres au mois de Ianuier auquel les arbres fleurirent, & vn jour à la premiere heure de la nuict du costé d'Occident apparut vne Comete enuironnée de grande noirceur : elle estendoit ses rayons, & estinceloit comme si elle eust esté assise en vn trou duquel sortoit vn Ray de merueilleuse grandeur, ainsi que la fumee de quelque grand feu allumé. A Soissons le jour de Pasques le Ciel sembla estre en feu, de sorte que l'on

voyoit deux feux, l'vn grand & l'autre moindre, lesquels deux heures apres joincts ensemble, & ayans faict vn grand brandon, se perdirent. En trois endroicts de la contree de Paris il coula des nuës du vray sang, qui tombant sur les vestemens de plusieurs, les infecta de telle sorte qu'ils les jettoyent pour la puanteur. Au territoire de Senlis vn homme se leuant de matin trouua sa maison teincte de sang par le dedans. Ceste annee il y eut grande mortalité de peuple, & diuerses maladies de charbons, & bosses, auec pustules & vessies, qui firent mourir beaucoup de gens. Combien que plusieurs qui soigneusement y appliquerent des remedes en eschapperent, mais la peste fut si grande au païs de Narbonne, que si tost qu'on estoit touché il n'y auoit aucune relasche. Le Roy Chilperic fit lors baptiser plusieurs Iuifs, & Ansuald & Domigisille par luy enuoyez en Espaigne veoir le doüaire de sa fille, retournerent ayans esté arrestez à cause de la guerre que Leuuichilde faisoit à Hermenichilde son fils, à qui il auoit osté la ville de Meride pour auoir, sans le congé de son pere, pris alliance auec l'Empereur Tibere, ainsi qu'auons dit. Ces Ambassadeurs furent bien tost suiuis de ceux d'Espagne, lesquels apres auoir veu Chilperic, allerent aussi voir Childebert, luy satisfaire, ainsi que ie croy, du mauuais traictement que leur Roy faisoit au mary de sa sœur. Puis retournerent en leur païs. En ce temps le Roy Chilperic auoit mis des gardes sur vn pont de Paris, affin d'empescher les courses des larrons venans du Royaume de son frere, & les garder qu'ils ne portassent dommage à ses terres, ausquels Asclopie autrefois Duc vint à tous couper la gorge par vne nuit, & pilla le vilage, ou fauxbourg prochain du pont, que ie pense auoir esté celuy de Charanton, lequel assis sur le bord de deça la riuiere de Marne (ancien limite de Belges) pouuoit estre comme vn fort pour Paris contre la Brie, & Meaux, possedez par Childebert & par Guntchram, qui tenoit Troyes. Ce qui est plus vray semblable que de croire que ce fust celuy, qui du Palais de Paris abboutit au grand Chastelet, ainsi que veulent aucuns. Ceste course fut cause que tout incontinant Chilperic manda ses Ducs, Comtes & autres gens de guerre, leur commandāt d'assembler l'armee, & entrer au Royaume de son frere. Toutesfois il fut conseillé par les plus sages, d'enuoyer au parauant vers Guntchram, sçauoir s'il vouloit aduouër le fait, & lequel sans fraude amanda tout. Ceste annee il apparut derechef des prodiges & signes, la Lune eclipsa. Et en Touraine du vray sang sortist d'vn pain couppé ou rompu. Les murs de Soissons tumberent, la terre trembla pres d'Angers. Les Loups entrerent dans la ville de Bordeaux, & mangerent des chiens sans crainte des hommes. L'on veit courre du feu par le ciel, & la ville de Bazas fut toute brulee auec les Eglises. En ce temps le Roy Chilperic pour s'asseurer de sa conqueste, auoit mis des Comtes nouueaux par les citez prises sur son frere, & s'en fit apporter le tribut. L'vn d'eux nommé Nonnich qui tenoit Limoges, arresta deux porteurs de lettres escriptes souz le nom de Chartier Euesque de Perigueux, par lesquelles il se plaignoit d'estre tūbé de Paradis en enfer, sortant de la sujection de Guntchram pour entrer en celle de Chilperic: auec autres iniures touchans le Roy. Ce qui donna occasion audit Comte de les en-

L'an de Iesus Christ.

uoyer en court sous bonne garde. L'Euesque incontinent mandé pour sçauoir la verité du faict, quand les lettres luy furent monstrees, nia les auoir receuës de Frontonie Diacre. Lors Chartier respondit, qu'il n'auoit point aussi de plus fort ennemy, & ne falloit doubter que le mal ne vint de ce Diacre, puis que souuent il lui auoit dressé d'autres querelles. Frontonie appellé, & sur le champ interrogué, confesse auior dicté la lettre suiuant le commandement de son Euesque. Chartier soustient au contraire, que ce n'estoit pas de ceste heure que le Diacre cherchoit les occasions de le faire chasser de l'Eueschè. Mais Chilperic qui eut pitié d'eux, recommandant son faict à Dieu, doucement admonnesta l'Euesque de pardonner au Diacre, & vouloir prier Dieu pour luy. Ce fait il le renuoya bien honnorablement en sa ville, & deux ans apres Nonnich mourut. Le Latin dit *sanguine percussus*, qui est comme apoplexie ou sang mesleure, & ses biens furent par le Roy donnez à plusieurs, pource qu'il estoit mort sans enfans. Si est-ce que les François Saliens ou Ribarols, laissoient heritiers les plus prochains, encores qu'ils fussent morts sans testament. Et par la loy escrite pour les Ribarols, l'heredité venoit iusques au quart genouil, comme lors on parloit : & nous le deuons entendre du degré, affin qu'on ne croye pas que nos Roys vesquissent ou traittassent leurs sujets à la Turquesque: mais il faut dire que ce Comte sorty de quelque Fiscalin (lesquels se trouuans industrieux apres auoir esté affranchis montoient à de grandes dignitez (ainsi que les liberts des Romains) le Roy succeda comme vn patron à son affranchi, mort sans enfans, ou que les biens de cestui-cy estoient de fiefs qui reuenoient à la couronne, & ne se pouuoient tenir que par gens de guerre. Quelque temps apres vn fils nasquit à Chilperic : qui en fut si ioyeux qu'il commanda d'eslargir les prisonniers, oster les fers à ceux qui en auoient, & deffendit de leuer les amendes deuës au fisc. Mais cest enfant fut cause de grand mal que nostre Gregoire ne particularize point, & ie ne l'ay peu deuiner si ce ne fut pour Mommol Preuost de Paris, duquel cy apres sera parlé. En ceste mesme saison vn nommé Gombaud qui se disoit fils du Roy Clotaire, arriua de Constantinople à Marseille. Cestui-cy nay en France & nourry comme les enfans des Rois, à qui on laissoit croistre les flocz de leurs cheueux, & pendre derriere le dos, fut instruit aux lettres, & presenté au Roy Childebert par sa mere, l'asseurant qu'il estoit son nepueu, & fils du Roy Clotaire, le pria de vouloir le receuoir, puis que son pere le haissoit. Ce que le Roy de Paris d'autant plus volontiers accorda qu'il n'auoit point d'enfant. Clotaire qui en fut aduerty l'enuoya demander, affin (disoit-il) de le nourrir, s'il le recognoissoit pour sien: ou oster l'abus qui en pourroit aduenir, si vn estranger estoit esleué comme fils de Roy. A quoy Childebert obeyt : mais si tost que Clotaire tint cest enfant, il le fit tondre, disant qu'il ne l'auoit point engendré. Clotaire mort, ce Gombaud recogneu par Aribert Roy du quartier de Paris, fut derechef tondu par Sigisbert Roy d'Austrasie, qui l'enuoya garder à Cologne. D'où trouuant encores moyen d'eschapper, il laissa croistre ses cheueux & se retira en Italie, vers Narses Lieutenant de l'Empereur Iustinian, là où il print femme & en eut des enfans, puis s'en alla en Constantinople, & y fut receu comme Prince

François,

Francois en esperance de quelque iour s'ayder de son nom aux affaires de deça. Long temps apres ce Gombaut incité par qui que ce fust (car plusieurs furent soupçonnez de l'auoir faict venir en France) arriua à Marsaille, & receu par Theodore Euesque (qui luy donna des cheuaux) il se vint ioindre à Mommol refugié en Auignon, ainsi que i'ay dit, ce qui fut cause d'emprisonner Theodore, chargé d'auoir voulu introduire vn estranger, & assuiettir le Royaume François à l'Empereur. L'Euesque pour se iustifier, representa vne lettre signée de la main des principaux du Royaume de Childebert, par lesquelles il apparoissoit qu'il n'auoit rien fait que par leur conseil. Et neantmoins longuement il demeura prisonnier en grande misere, comme aussi Epiphanie Euesque, lequel fuyant les Lombards estoit venu à Marseille, où il mourut en prison, soupçonné d'auoir conduit ceste menée. Ce fut pourquoy Gombaut mal-asseuré se retira en vne Isle de la mer, & ses biens consistans en grande quantité d'or & d'argent & autres choses precieuses, furent partis entre Mommol & le Duc Guntchram qui les apporta en Auuergne, puis vint trouuer le Roy Childebert son seigneur. L'an de Iesus Christ.

CHAP. III.

Riuieres de Seine & Marne debordées. Guntchram Duc vient faire la guerre à Mommol retiré en Auignon. Chilperic se saisit de Paris. Pays de Berry gasté par les gens de Chilperic. Comte de Roan decapité pour les pilleries de ses gens. Le peuple d'Austrasie esmeu contre l'Euesque Gilles de Reims, le poursuit à coups de pierre. Leudaste Comte de Tours, mal-traitté par Fredegonde.

LE huictiesme an de Childebert, qui estoit aussi l'an cinq cens quatre-vingts septiesme de Iesus Christ, le premier 587.
iour de Ianuier, l'air estant plein de nuages, comme l'on sonnoit matines, il cheut du ciel auec la pluye vne grosse masse de feu, laquelle apres auoir couru en l'air par longue espace, & donné aussi grande clarté qu'en plein midy, s'estant cachée sous vne nuée, la nuict demeura aussi obscure que deuant. Les riuieres de Marne & Seine se desborderent lors, tellement que plusieurs vaisseaux furent perdus entre la ville de Paris & sainct Laurens. Car il faut croire qu'en ce temps-là depuis le bout des ponts aux meusniers, & des changeurs qui sont vers le Septentrion de la ville, ce n'estoient que marests, iusques aux Eglises de sainct Laurens & sainct Ladre, & qu'vne large pleine estoit lors entre deux, maintenant occupée par les bastimens qui sont és rues de sainct Martin, sainct Denis, & sainct Honoré, & les iardinages des marests. Durant cela, comme le Duc Guntchram retournoit en Auuergne, il fut par le Roy de Bourgongne arresté auec sa femme, & ses enfans: chargé d'auoir fait venir Gumbaut, & de l'estre allé querir iusques en

L'an de Iesus Christ.
Constantinople. Ce que le Duc nioit. Toutesfois se voyant menassé de mort, il remonstra au Roy que Mommol son Patrice l'auoit receu : que luy donnant liberté il representeroit Mommol, & pour seurté de sa promesse, qu'ō retinst vn de ses enfans, accordant qu'il fust tué s'il ne l'accomplissoit. Ce que le Roy luy octroya. Lors ayans assemblez aucuns Auuergnats, & des gens de Vellay, il s'achemina vers Auignon. Là où trouuant sur le Rosne des batteaux que Mommol auoit fait faire plus foibles qu'il n'appartient à la violence de ceste riuiere, il entra dedans sans penser à la malice : Mais quand il fut au mileu de l'eau, vne partie s'enfonça auec les hommes, & les autres se sauuerent en nageant. Ce neantmoins le Duc Guntchram passa outre iusques en Auignon fortifiée par Mommol dés lors qu'il en fut saisi. Car trouuant qu'vne partie de ceste ville n'estoit point close du Rhosne, il auoit de ce costé là fait tirer vn fossé bien profond, & iceluy emply d'eau. Puis quand le Duc Guntchram approcha en se tenant sur la muraille, il luy fit sçauoir que s'il vouloit parlementer, il approchast sur l'vn des bords de ce fossé. Guntchram respondant qu'il auoit quelque chose de secret à luy faire entendre, Mommol dit qu'il vinst donc sans rien douter. Sur telle asseurance vn des amis de Guntchram s'aduança, lequel tumbant dans le fossé, y fut noyé à cause de la pesanteur de ses armes. Et Guntchram mesmes porté aual l'eau, fut sauué par quelqu'vn qui luy tendit le bout d'vne lance. Lors s'estans dit l'vn à l'autre plusieurs iniures & vilenies, le Duc Guntchram planta le siege deuant la ville, mais le Roy Childebert marry qu'vn de ses Ducs entreprist ceste guerre sans qu'il l'eust commandée, enuoya vn autre Duc nommé Bondulf, qui fit desloger Guntchram & son armée, emmenant Mommol en Auuergne, & lequel tout incontinēt retourna en Auignon. Il auoit esté accordé entre les Rois de France disputās sur le partage du Royaume d'Aribert, que celuy qui entreroit à Paris sans la volonté de ses freres, perdroit ce qu'il y pretendroit. A ceste cause Chilperic cuidant euiter les maudissons portez contre ceux qui feroient au contraire, il vint la veille de Pasques suyuant vne procession de reliques de Saincts, & y fit sa feste en grande ioye, presentant au baptesme son fils, que Remond Euesque de Paris leua des fonts, & nomma Thierry. Auquel temps ledit Roy ouyt les Ambassadeurs que Childebert son neueu luy enuoya, le principal d'entr'eux estoit Gilles Euesque de Reims, qui le prioit de vouloir entretenir la paix n'agueres faite auec son neueu, & se plaignoit du tort que luy tenoit le Roy Guntchram, l'empeschant de iouyr de sa moitié de Marseille, & receuant les bannis de son Royaume. Chilperic respondit que ce n'estoit pas sa premiere faute : Car si diligemment il s'enqueroit, il trouueroit que son pere auoit esté occis par son moyen, à quoy Gilles respōdit, que s'il vouloit se ioindre auec son neueu, ils en feroiēt la vengeance ensemblement. L'alliance donc iurée, & les ostages baillez d'vne part & d'autre pour seureté des parties, Chilperic fondé là dessus, vint à Paris comme i'ay dit suyui d'vne grosse armée qui fit beaucoup de mal aux habitans. D'autre costé le Duc Berulf accompagné des Tourangaux, Angeuins, Poicteuins & Nantois, entra en Berry. Et encores Didier & Bladaste auec tous ceux de leurs prouinces, assiegerent Bourges, endommageant beaucoup de lieux

par où ils passoient. Quant à Chilperic, il vint iusques à Meun sur Yeure, que le Latin appellé *Milliodunum*, bruslant tout le pays. Et combien que l'armée de son neueu ne fust iointe à la sienne, ses Ducs & deputez y estoient. Or les Berruyers assemblez pres ce chasteau iusques au nombre de quinze mil hommes, quand leurs ennemis conduits par le Duc Disier, leur presenterent la bataille, se porterent si courageusement qu'il y mourut plus de sept mil hommes d'vne part & d'autre. Ce neantmoins les Ducs approcherent de la ville auec le reste de l'armée, pillans & saccageants tout, de sorte qu'il ne demeura Eglise ne maison qui ne fust bruslée, voire les arbres & les vignes mesmes furent coupez. D'autre costé le Roy Guntchram se fiant en Dieu, accompagné de bon nombre d'hommes, vint sur le soir charger l'armée de son frere qu'il deffit en partie. Mais le lendemain, des gens de bien allans d'vne part & d'autre leur firent promettre de tenir le iugement que les Euesques & Seigneurs François donneroient sur leur different: & que celuy qui seroit trouué auoir failly payeroit l'amende iugée. Ceste conclusion prinse ils se retirent en paix. En ce voyage Chilperic ne pouuant garder ses gens de butiner, fit couper la teste au Comte de Roan pour seruir d'exemple aux autres. Puis apres auoir laissé tout le pillage, & donné congé aux prisonniers il retourna à Paris. Et neantmoins ceux qui allerent au siege de Bourges, emporterent tant de butin, que l'on pensoit qu'ils eussent desgarni le pays d'hommes & de bestes. Aussi les compagnies de Disier & de Bladaste, passans par Touraine pilloient comme en terre d'ennemis. Ce mal fut suyui d'vne pestilence de bestail si grande, qu'à peine il demeura vn seul animal. De maniere que c'estoit merueilles en ces quartiers-là & pays voisins, de rencontrer vne beste cheualine, ou vne vache. Durant cecy & que le Roy Childebert tenoit les champs auec son armée, sans rien faire, le menu peuple s'esleua de nuict, & murmurant contre l'Euesque Gilles & aucuns Seigneurs, crioyent qu'il falloit tuer ceux qui vendoient le Royaume, & mettoient les villes du domaine du Roy, & son peuple en la puissance d'autruy. Le lendemain matin ils viennent deuant le pauillon du Roy pour tuer l'Euesque, & les Seigneurs soupçonnez. Gilles qui en eut crainte, tout aussi tost monte à cheual, & s'enfuit vers sa ville, suyui du peuple, qui en l'iniuriant iettoit des pierres apres luy. Toutesfois il se sauua, pource que ceux qui le suyuoient n'auoient pas leurs cheuaux, combien qu'il fust si pressé, que luy estant tumbée vne chausse de ses iambes, il n'eust loisir de l'amasser, entrant dans Reims tout seul en si mauuais equippage, pour estre les cheuaux de sa suitte hors d'haleine. Au mesme temps Leudaste iadis Comte de Tours, receu à la communion (du consentement de Fredegonde mesmes, qui en auoit esté importunée) estant venu en l'armée de Meun, obtint sa grace à la priere d'aucuns gentils-hommes François, qui presserent le Roy de luy vouloir pardonner. Chilperic à leur requeste permit qu'il vinst en sa presence. Lors s'estant ietté à ses pieds, le Roy l'admonesta de se garder iusques à ce qu'il fust retourné en grace auec la Royne, par luy grandement offencée. Le Comte asseuré sur la reconciliation du Roy, le suyuit à Paris, où vn iour de Dimanche vint dans l'Eglise se ietter aux pieds de la Royne,

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. luy demandant pardon : mais Fredegonde courroucée, & ne le daignant regarder, toute esplorée s'escria, O Iesus, puis que ie n'ay aucuns enfans pour me faire raison de l'outrage que i'ay receu, ie m'en remets à toy. Et se iettant aux pieds du Roy, luy dit, qu'elle estoit bien mal-heureuse de voir son ennemy, sans pouuoir se vanger, ne luy mal faire. Les Messes finies, Leudaste, comme mal-aduisé qu'il estoit, suyuit le Roy & la Royne, s'amusant par les places ou ruës, & les boutiques, à voir plusieurs sortes de marchandises : poisant de l'argenterie, & regardant des ioyaux qu'il disoit vouloir achepter : (on ne fermoit donc pas les boutiques ce iour, ce qui est mal-aisé de croire) quand voicy venir des gens de la Royne pour le mettre aux fers. Le Comte desgaina son espée, & comme il en eut frappé vn, les autres prennent leurs boucliers, & luy courent sus les espées au poing. En ceste meslée, il receut vn coup sur la teste qui entra iusques à l'os, & luy abbatit de la peau auec les cheueux. Dequoy estonné il s'enfuit deuers le pont, où de mal-aduenture pour luy il mit le pied entre deux aix, & se rompit la iambe. Lors il fut arresté & mené en prison les mains liées derriere le dos, & iaçoit que le Roy eust commãdé qu'il fust guery, on laissa pourrir ses playes, & auant que rendre l'esprit, la Royne luy fit attacher le col à vne grande perche, & d'vne cruauté nompareille, luy battre la gorge iusques à la mort.

CHAP. IIII.

Guntchram rend à Childebert la ville de Marseille. Leuvichilde Roy d'Espagne enuoye demander à femme Rigunthe fille de Chilperic. Mommol Preuost de Paris, estimé sorcier. Lipence Abbé de Lodeue faussement accusé est tué. Sulpice Eue sque de Bourges. Chilperic craignant ses freres animez contre luy se retira à Cambray.

588. 
L'AN cinq cens quatre-vingts huict le Roy Guntchram rendit à Childebert son neueu sa part de Marseille : & les Ambassadeurs de Chilperic retournez d'Espagne furent bien tost suyuis d'autres du Roy Leuvichilde, pour demander Rigunthe sa fille en mariage, suyuant la promesse faicte par les Ambasseurs François au Roy d'Espagne. Peu apres comme Chilperic fut sorty de Paris pour aller en Soissõnois, son fils baptizé l'ã passé mourut d'vn flux de ventre dissenteric. Au moyen dequoi il enuoya apres l'Ambassadeur Espagnol, qui ia s'en retournoit, le prier vouloir differer le mariage accordé, pource qu'il n'auoit le courage de faire des nopces durãt son dueil. Lors il voulut tirer du monastere S. Croix de Poictiers, vne fille qu'il auoit d'Audouere, & l'ẽuoyer en Espagne. Toutesfois elle differa d'y aller admonestée par Ragõde: laquelle maintenoit qu'vne fille voüée à Dieu ne deuoit retourner au monde. Durãt cecy l'on vint dire à la Royne que son fils estoit mort par les sorcelleries & les enchãtemẽts de Mõmol Preuost (ie croy de Paris) qu'elle haissoit

de lõgue-main. Le soupçon vint de ce que vn iour le Preuost disnãt en sa maison dit à vn de la suitte du Roy, qui se plaignoit de la maladie du Prince, qu'il auoit vne herbe en son iardin de laquelle si vn homme vsoit, il gueriroit, quelque grande & desesperée que fust la maladie. Les paroles rapportées à la Royne, elle se courrouça d'auantage, & fit prendre aucunes femmes de Paris soupçonnees de sorcelleries qu'elle commanda de mettre à la question, où elles confesserent qu'elles auoient esté cause de la mort de plusieurs personnes, & rachepté la vie du Preuost, en faisant mourir le fils du Roy. Là dessus Fredegonde en fit gehenner, brusler, & attacher sur la rouë aucunes, apres auoir fait rompre les os, puis vint à Compiegne trouuer le Roy, auquel ayant compté le fait du Preuost, il l'enuoye querir lié & garotté, & le mit aussi tost à la question, là où pẽdu à vne poultre, les mains liées derriere, il est interrogué ce qu'il sçauoit de sorcellerie. Mommol ne confessa autre chose, sinon que ces femmes luy auoient donné des breuuages & onguents pour attirer l'amour & grace de la Royne & du Roy. Apres qu'on l'eut deslié, il appella le gehenneur, & le pria d'aller dire au Roy qu'il ne sentoit mal aucun pour chose qu'on luy eust fait endurer. Cela fut cause que le Roy le iugea sorcier, puis qu'il se vantoit n'auoir senti aucune douleur: & commanda l'estendre sur les treteaux de la gehenne, & cependant le battre de fouëts à quatre escourgées, tant que les gehenneurs fussent las: puis luy fourrer des pieces de bois entre les ongles des pieds & des mains. Mais comme il estoit prest d'auoir la teste coupée, la Royne luy sauua la vie: auec telle perte de son honneur, qu'autant luy eust valu d'estre mort. Car despoüillé de tous ses biens, ayant esté mis dans vn chariot, il fut enuoyé à Bordeaux, lieu de sa natiuité: là où tost apres il mourut. Quant à la Royne elle fit brusler tous les habillemens, meubles de soye & autres especes seruans à l'enfant; combien que l'on eust peu remplir quatre chariots: & fondre tout l'or & l'argent de son seruice, à fin que iamais ne voyant rien de ce qui luy auoit appartenu, elle n'eust occasion de renouueller ses douleurs. Enuiron ce temps Lipence Abbé de S. Priué, de Lodéue fut accusé par Innocent Comte de ceste ville: d'auoir dit aucunes parolles iniurieuses de la Royne Brunehaut, dont il se purgea. Mais retournant de Pontigon, ainsi qu'il estoit en son pauillon, tendu le long de la riuiere d'Aisne, il fut tué par ses ennemis, qui apres luy auoir couppé la teste, la mirent dans vn sac, & la ietterent en la riuiere quant & le corps. Toutesfois le corps premierement trouué par des bergers, & puis la teste monstrée par vn oyseau de proye qui s'en vouloit paistre furent ensemble enterrez. Au mesme temps, Sulpice est fait Euesque de Bourges apres la mort de Remy, & preferé à d'autres qui offroient de grãds presens pour auoir sa place. Ausquels le Roy Guntchram pour excuse, disoit: n'auoir accoustumé de vendre les Eueschez à prix d'argent: & encores estoit-ce chose moins honnorable pour eux de l'achepter: car il en pouuoit encourir l'infamie d'estre villainement auaricieux, & eux de ressembler à Simon le Magicien. A ceste cause il auoit declaré Euesque, Sulpice, homme tres-noble, & des premiers gentils-hommes Gaulois, qui estoit sçauant, bon rethoricien & poëte: fermant la bouche à tels importũs, par ces parolles dignes d'estre retenues, & dites par les au-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. tres Roys en cas semblables:& qui aduiennét tropt souuent. La ville de Bourges auoit esté bruslée tost apres la mort de ce Remy, & le feu ayant consumé tout ce que les habitans auoient n'agueres sauué de la main de leurs ennemis, besoin leur estoit de n'estre foullez, de ceux qui ayans achepté l'Euesché eussent voulu se rembourser. Au mesme téps Leuuigilde Roy d'Espaigne enuoya son Ambassadeur nómé Opille vers Chilperic:auquel l'Espagnol fit de grands presens de la part de son maistre, qui craignoit que Childebert ne l'eust aggreable à cause des mauuais traittemens par luy faits à Hermenichilde: lequel tué à la suscitation de son pere, Ingonde sa femme & sœur de Childebert, estoit demeurée auec les Grecs, alliez de son mary. Quand Chilperic vit que Guntchram son frere s'estoit r'appointé auec Childebert, & qu'ils auoient deliberé luy oster les villes par luy conquises, il se retira dans Cambray où il fit porter auec soy la plus part de son thresor, & tous ses meubles precieux, escriuant aux Ducs & Comtes des citez de son obeissance, de reparer les murs des villes, s'enfermer dedans auec leurs femmes, enfans, & biens, & hardiment s'apprester à la defense: les asseurant que s'ils perdoyent quelque chose, ils en recouureroient d'auantage sur les ennemis. Ce fait il mit son armée ensemble, & iaçoit que plusieurs fois il la fist marcher: ce neantmoins tout aussi tost il la ramenoit dans les limites de son Royaume. Durant cela, la Royne Fredegonde luy fit vn fils qui fut nourry au village de Vitry, craignant qu'il mourust s'il estoit esleué à la Cour.

CHAP. V.

L'Empereur Maurice ayant donné de l'argent au Roy Childebert pour faire la guerre aux Lombards, est trompé. Leuuichilde Roy des Vuisigots fait mourir son fils. Preparatifs de Chilperic pour enuoyer Rigunte sa fille en Espagne. Qui estoient les Fiscalins.

D'AUTRE costé l'Empereur Maurice voyant que les Lombards se faisoient forts en Italie, pource qu'il luy sembloit n'y auoir meilleur moyen d'empescher leur aduancement, que les rendre ennemis des François, auoit dés l'an cinq cens quatre vingts cinq enuoyé des gens aux Roys Guntchrã & Childebert plus voisins d'Italie, les prier d'y venir faire la guerre. Dequoy les Lombards aduertis, despecherent douze Ambassadeurs en France, lesquels accorderent de payer tous les ans à ces Roys douze mille sols d'or de tribut, & par ceste offre appaiserent les François. Mais l'an suyuant Maurice ayant enuoyé au Roy Childebert cinquante mille de ces solz, luy donna courage de recommencer la guerre en Italie: quand les Lombards qui s'estoient gouuernez dix ans par Ducs (comme le commandement d'vn est meilleur en necessité) pour destourner ceste tempeste, esleurent vn Roy nommé Anthar, fils de Clefon vaillant & sage seigneur. Cestuy-cy cognoissant ne pouuoir resister à la puissance de Childebert (descendu en Italie l'an cinq cens quatre vingts

585. (margin, beside "les rendre ennemis...")
586. (margin, beside last line)

six) se retira dans les villes, à fin de matter les François. Ausquels cependant il enuoye des Ambassadeurs, lesquels moyennant de grands presens appointerent auec le Roy d'Austrazie. De sorte qu'il retourna en son pays, iaçoit que Maurice trompé du secours pretendu du costé des François, sollicitast ce Roy de tenir sa promesse, ou luy rendre son argent. A quoy tant s'en falut qu'il entendist, que mesmes il ne daigna luy faire respo[nse] iusques à ce que Ingonde sa sœur mariée en Espaigne eust esté retenuë par les Grecs, ainsi que i'ay dit. Car lors pensant la retirer, il entra en Italie pour guerroyer les Lombards sur lesquels il obtint vne si grosse victoire, qu'ils furent contraints repasser les monts. Quant à la querelle de Leuuichilde Roy d'Espaigne, auec son fils, elle procedoit pour leur religion, ainsi que i'ay dit: & s'enflãma tant, que le Prince Hermenichilde fut contraint par son pere, se retirer vers Miron Roy de Galice: auec lequel il fit alliance, comme aussi auec les Lieutenans, que l'Empereur tenoit en Espaigne, ausquels il bailla en ostage sa femme, & le fils duquel nouuellement elle estoit accouchée: se preparant contre son pere. Iaçoit (dit Gregoire, bien contraire à plusieurs de noz Theologiens) qu'il ne luy deuoit resister auec les armes, quelque heretique qu'il fust. Hermenichilde auãt que partir auoit mis dans le chasteau d'Osser, trois cens hõmes choisis entre plusieurs milliers, pensant qu'au siege d'vne si bonne place, ils deussent lasser les gens de son pere, qui s'y trouua tant bien accompaigné, qu'il mit au fil de l'espée ceste garnison, & brusla le chasteau, auquel Gregoire dit que les fonts s'emplissoient diuinement, quand il falloit faire le baptesme de Pasques. Ce fait, le Roy Vuisigot vint contre Miron Roy de Galice, qu'il assiegea, & contraignit luy faire serment de fidelité. Puis le renuoya en son pays, où peu de iours apres il mourut, à cause de l'air & des mauuaises eaux beuës en l'Espaigne basse. Eoric son fils & successeur, fit alliance auec Leuuichilde, duquel il releua son Royaume. Mais ceste mesme année Anduc mary de sa sœur le print & le fit tondre. Et apres auoir espousé la veufue de Miron son beau-pere, il se rendit maistre du Royaume de Galice. Hermenichilde d'autre costé ne sçachant pas le marché que le Lieutenant imperial auoit fait auec son pere, sortit en campagne pour le combattre. Toutesfois desnué du secours esperé, il se retira dans vne Eglise de Tolede, disant que ce seroit trop grande meschanceté, si le pere tuoit le fils, & au contraire. Leuuichilde luy enuoya vn de ses autres enfans, pour l'asseurer que s'il venoit demander pardon, toutes offences luy seroient remises. Hermenichilde pour plus grande seureté voulut que ce fust dans l'Eglise en laquelle il se vint ietter aux pieds de son pere, qui le baisa, & leua, essayant de l'appaiser par douces paroles. Ce fait, Leuuichilde le remena en son camp, où contre sa promesse il le vestit de meschans habillemens, & le confina dans Valence; ne luy donnant qu'vn petit garçonnet pour le seruir. Aucuns adioustent, que depuis le pere mesme d'vne hache coupa la teste à son fils, le propre iour de Pasques: & que sa femme donnée aux Grecs pour ostage, mourut en Afrique, ainsi qu'on la menoit en Constantinople. Ceste année il aduint plusieurs cas estranges. Les rosiers florirent en Ianuier: le soleil apparut enuironné d'vn cercle pareil à l'arc en ciel: les vignes gelerent, puis la tempeste gasta

L'An de Iesus Christ.

les vignes, & les bleds en plusieurs endroits: encores la gresle qui suyuit, acheua de perdre ce que la tépeste auoit laissé d'entier. Les arbres aussi qui au mois de Iuillet auoyent porté fruict, en porterent d'autres, celuy de Septembre: & le bestial fut derechef plus trauaillé de maladies. Durant cela vne grande ambassade des Gots vint le premier iour de Septembre, trouuer le Roy Chilperic à Paris, où il auoit assemblé beaucoup de gens des terres du Domaine, pour les enuoyer en Espaigne auec sa fille. Ce qui despleut si fort à plusieurs (qui ne vouloient faire ce voyage) qu'aucuns se pendirent: ne pouuans endurer d'estre separez d'auec leurs peres & parens: de sorte que l'on n'entendoit par la ville que larmes & pleurs. Mesmes les plus aagez faisoyent leurs testaments, qu'ils commãdoient publier quand la fille du Roy seroit en Espaigne, tout ainsi que s'ils fussent desia morts. Ces gens n'estoyent pas tous nobles, ou francs, ne bourgeois de Paris (car ie doute si lors il y auoit bourgeoisie à Paris, d'autant que ie ne trouue pas qu'elle fust colonie Romaine, & toutesfois puis que c'estoit siege Royal, il y a grande apparence que les habitans estoient plus priuilegiez que les autres villes) ains aucũs affrãchis ou serfs, tellement suiects de ceux qui les tenoient en leurs terres, qu'ils en pouuoient disposer. On les appelloit en langage Francteusch, Aldiones, c'est à dire serfs afranchis Leudes, *Manssarij, Fiscalinij, Indominicati*, quand ils labouroient les terres du Roy; *Ecclesiastici*, ou *Seruiles* quand ils appartenoyent aux Eglises ou particuliers. Le mot de *Manssarij* vient de Mãsus, qui signifie vn heritage des chãps, lequel deuoit contenir le labeur de deux charruës à bœufs. Et l'on en vse encores en Prouence, Languedoc & Gascogne, où ces terres s'appellẽt Mas & Mais. Il est vray qu'il y auoit aussi des *Mansi ingenui*, pource qu'ils estoient francs. Et ie croiroy volontiers que ces mots *Cum Mansis & commanentibus* remarquent ceux qu'on nomme de present manans & habitãs. Pource qu'encores au pays Chartrain & le Perche on appelle manant ou manante, vn païsan & femme de village. Mesmes anciennement toutes les villes & citez n'estoient pas frãches ne reiglees par cõmunauté de bourgeoisie, ainsi que ie monstreray autre part. Et puis que l'on emmenoit ceux-cy par force, il falloit qu'ils fussent serfs: & s'ils estoient tels, comme pouuoient-ils faire testamẽt? Il faut donc dire que la coustume des François fut autre que des serfs Romains. Ce qui me demeurera incogneu auec plusieurs autres antiquitez par moy laissées à faute de meilleure instruction. Durant ces preparatifs, les Ambassadeurs de Childebert venus à Paris, deffendirent à Chilperic de prendre aucune chose sur les terres des appartenances de feu son pere: ou tirer des thresors Royaux, aucuns ioyaux pour baguer sa fille: ne faire enleuer des esclaues, cheuaux, iougs de Bœufs, n'autres choses appartenants à ses subiects. Ce pendant qu'ils seiournerent en ceste ville, il aduint qu'vn d'eux ayant esté tué, Chilperic fut soupçonné de sa mort: pource qu'on ne sçeut descouurir le meurdrier. Et toutesfois ce Roy promit aux autres de ne contreuenir à leurs deffences. Lors il appella les plus grands Seigneurs de sa Cour, & autres ses vassaux, pour faire les nopces de sa fille: laquelle depuis il liura aux Ambassadeurs Vvissigots, auec de grands biens: outre ceux que sa mere luy donna: en telle quantité, que le Roy pensoit n'auoir rien

rien de reste. Mais Fredegonde qui s'en apparçeut, se tournant vers les Sieurs Frãçois, les pria de ne croire qu'il y eust parmy ces meubles, rien pris des thresors des anciens Roys : Que tout ce qu'ils voyoient venoit d'elle : Car le Roy luy auoit beaucoup faict de biens, & elle mesme en auoit aussi espargné vne partie : mesnageant les terres à elles données pour son estat. Auec ce qu'eux mesmes luy auoient faict beaucoup de presens, desquels tout cecy estoit venu : de maniere qu'ils pouuoient s'asseurer, n'y auoit rien qui fut pris du tresor Royal. Si est-ce que les meubles, l'or & l'argent & autres choses precieuses de ce trousseau de mariée, emplissoyent cinquante chariots : & neantmoins, le Roy se contenta de sa responce. Et les François luy firent encor' de grands presens en or & argent : aucuns donnoiẽt des cheuaux, les autres des vestemẽs, chacun selon sa puissance. Ce qui me faict croire, que ce n'est d'auiourd'huy qu'on estrenne les mariees. Et les Seigneurs qui encores ont des serfs de main morte, le leur font bien sentir en pareils cas : ainsi que les anciens Patrons & maistres à leurs affranchis appellez *Liberti* : & aucuns Seigneurs en la cheualerie d'eux, de leurs fils aisnez & mariages de filles. Les Adieux dits, non sans larmes : cõme le chariot de l'espousée sortoit de la porte, vn aisseau se rõpit, & chacũ s'escria à la mal'heure : laquelle parolle fut prise pour vn presage de ce qui luy aduint. En fin sortis de Paris, la trouppe vint loger à quatre lieuës : où les pauillons feurent tenduz : Car soit que la France se trouuast lors mal garnie de villages ; ou que la compagnie de ceste Princesse fut grande (comme à la verité elle estoit) les François allans par pays, faisoient coustume de porter leur equipage : principallement les Seigneurs, voire les Euesques : ce qui dura du tẽps des successeurs de Pepin : & ie ne sçay si encores plus tard. Or comme la trouppe se fut arrestée, la nuict cinquante hommes qui prinrent cent cheuaux auec autant de frains dorez, & deux grandes chaines (Gregoire ne dit dequoy) s'enfuirent vers le Roy Childebert : cõme aussi firent le semblable, ceux qui en eurent la commodité. L'equipage estoit grand, & tout viuoit aux despens des villes par où ce train passoit : car le Roy ne fournissoit rien du sien : & n'y auoit que le peuple qui portast la despence. Encores pource qu'il craignoit que son frere, ou nepueu, dressassent quelque embusche à sa fille, il la fit accompagner de grands Seigneurs : & entre autres du Duc Bobon fils de Montmolen, auec sa femme. Lequel Duc estoit comme Paranimfe ou deputé pour la marier : accompagné de Domigichilde, d'Ansoald, Vadon iadis Comte de Xainctes, & maintenant grand Maistre de l'hostel de ceste Princesse ; laquelle auoit bien à sa suitte quatre mil personnes. Les autres Ducs & Chamberlans, retournerent si tost qu'ils furent en Poictou, & le reste tira outre, faisant de grands maux par les chemins, ainsi que des ennemys.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VI.

Chilperic tué par la malice de Fredegonde & Landri son adultere. De quels liures Aymon a composé son histoire. Fredegonde s'enferme en la franchise de Paris. Ceux d'Orleans & Dunois, s'entrebruslent leur pays. Clotaire fils de Chilperic, recognu par les vassaux de son pere. Protestation du Roy Guntchram au peuple, faite durant la Messe.



E pendant Chilperic venu à Chelles pour chasser, retournant du bois que la nuict estoit obscure, comme il auoit la main sur l'espaule d'vn qui l'aidoit à descendre, fut frappé sous l'aisselle, & encores par le ventre, de sorte qu'il mourut iettant le sang par la bouche & par ses playes. Lon pensa qu'il eust esté meurdry à la poursuitte de Brunehaus par vn nommé Faucon, ainsi que dit vn abbregé de chroniques, iaçoit que du téps de Gregoire de Tours Sunigisile en fut diffamé. Ce neátmoings l'opinion commune tirée de Fredegaire, est que Fredegonde le fit tuer par le moien de Landry (ie ne sçay pourquoy surnommé de la Tour) Maire du Palais de ce Roi: & pour vne telle occasion. Vn matin le Roi prest d'aller à la chasse, en attendát ses cheuaux & l'equipage, vint en la chambre de sa femme qui lauoit sa teste: & la trouuát « panchée sur vn bác, luy donna d'vne houssine sur le derriere. La Roine qui pen- « soit que ce fut Lándri son ami (sans se tourner) dit: Ládri pourquoy faictes vous cela? Le Roi n'est pas encor' loing. Autres adioustent, Vn vaillant homme frappe par deuant. Lesquelles parolles picquerent Chilperic si au vif, qu'incontinent il entra en soupçon du mauuais gouuernement de sa femme, & grommelant, s'en alla au bois tout resueux. D'autre costé, Fredegóde qui au moyen de la soudaine retraitte du Roy, ne pouuoit plus couurir son mot trop tost eschappé, imaginant le danger auquel elle pouuoit tomber, resolut couurir son adultere par vn homicide. Et le fait par elle conté à Landry, ils conclurent de preuenir la iuste vengeance du Roi, lequel tué sur le champ, ainsi que i'ay dit, ils font courre le bruit que ç'auoit esté par les gens de Childebert. Mais aucun ne fut trouué, iaçoitque plusieurs picquassent du costé où l'ó disoit que les meurtriers s'estoient sauuez. C'est grand cas, que Gregoire qui n'aymoit pas Chilperic, & encores moins Fredegonde, ne faict mention de ces amours: non pas de Landri mesme, au precedent, ne depuis la mort de ce Roi: encores qu'il ait parlé du bruit qui couroit de Bertrand Euesque de Bordeaux & d'elle. De sorte qu'il faut croire, que Fredegaire ou Idace a recueilly ceste fable des fauces narrations dont il s'est aydé à faire son liure. Et toutesfois ie n'ay deu oublier ce bruit, faux ou vray qu'il soit: puis qu'il est confirmé par vn si long espace de temps, & consentement des anciens Autheurs du temps: voire mesme d'Adon. Mais il y a apparence, que luy, ny Aimon, ne virent iamais l'histoire entie-

re de Gregoire, ains seulement vn abbregé, intitulé *Gesta Francorum Gregorij Turonensis Episcopi*: continuez par cét Idace qui aussi a remply l'entrée de son liure d'vn conte fabuleux de Thierry Ostrogot: d'vn autre de Narses & de la vie de Dagobert: ayant esté suyui par Aymon lequel n'a fait que quatre liures, enrichis par les moynes de Sainct Germain des prez, qui y ont adiousté ce qui faisoit pour eux. D'autant que l'Aimon de Fleuri (c'est à dire de Sainct Benoist sur Loire) finit au quarante & vniesme chapitre du quatriesme liure que nous auons imprimé. Ainsi que fait vn que i'ay escrit à la main il y-a trois ou quatre cens ans. Aussi est-il aysé à voir que plusieurs ont mis la main à l'œuure d'Aimon, tel que nous l'auons imprimé. Chilperic donc tué, par la fraude de qui que ce fut, ne se trouua pas grandement regretté à cause de ses mauuaises cōplexions: qui l'ont fait appeller par Gregoire, le Neron de son temps. Car encores que ce Roi fit semblāt d'aymer les lettres, peu de Clercs de son regne feurent pourueuz d'Eueschez: il ne faisoit point de iustice aux pauures, il mesdisoit des Prestres, & en ses gausseries secrettes, ne tenoit autres propos que des Euesques: disant que l'vn estoit sot, l'autre glorieux, l'autre paillard, ou plein de vent, se plaignant que son domaine estoit pauure, d'autant que tous les biens Roiaux tomboient en la main des Eglises: n'y ayant plus que les Euesques, qui eussent les richesses comme Rois, iaçoit qu'il ne fut luy mesme qu'vn gourmand; & si infame paillard, qu'il n'y auoit espece qu'il n'eut prattiquée, ce dit Gregoire: lequel adiouste que n'aimant personne, aussi ne fut-il aymé d'aucun: & pource il se trouua abandonné de tous en sa mort; fors de Maluf Euesque de Senlis: lequel ayant au precedent demeuré trois iours en son pauillon (nottez le logis d'vn Euesque aux champs, si pres d'vn palais Roial & d'vne bonne ville) sans pouuoir parler à luy: Quand il entendit sa mort, le fit lauer & vestir de meilleurs accoustrements: puis mettre dans vn bateau, & porter à Paris enterrer en l'Eglise Saint Vincent; qui est celle de Sainct Germain dés-prez, où l'on void encores son tombeau; & dessus, la figure d'vn Roi qui tient la main à sa gorge: pour monstrer (ce croy-ie) qu'il auoit esté meurdry, Toutesfois ie pense que ceste pierre n'est ancienne, ains renouuellée. Il regna vingt quatre ans, & mourut l'an de Iesus Christ cinq cens quatre vingt huit, laissant vn fils nommé Clotaire aagé seulement de quatre mois. Ainsi donc Chilperic ayant trouué (dit Gregoire) la mort qu'il auoit longuement cherchée, peu apres les Orlenois & Blaisois ioincts ensemble, se ietterent à l'impourueu sur le pays de Chasteaudun, & deffirent ceux du Dunois, puis bruslerent leurs maisons, bleds & tout ce qui facilement ne se pouuoit transporter: gardans le bestial & autres meubles aysez d'enleuer. Mais sur leur retour, ceux de Dunois accompagnez de Chartrains, les suiuirent & leur rendirent la pareille: pillans tout sans rien laisser dedans, ne dehors les maisons: & non pas les maisons mesmes où ils mirent le feu. Comme ils estoient prests de recommancer, & les Orlenois menaçoient de s'en ressentir, la paix fut accordée entr'eux par le moyen de leurs Comtes: qui donnerent assignation aux parties interessees, de comparoir à l'audience des plaids generaux,

L'an de Iesus Christ.

588.

L'An de Iesus Christ.

pour iuger leurs differents : & lors celle qui se trouueroit iniquement auoir pris les armes, paieroit l'amende ; selon qu'il seroit aduisé par iustice. Durant cela, Fredegonde s'enferma en la franchise de l'Eglise cathedrale de Paris, auec les biens qu'elle auoit en ceste ville: où elle fut receuë & deffenduë par l'Euesque Remōd: mais les biens qui estoient à Chelles, & entre autres le bassin d'or fait par Chilperic; furent par ses Tresoriers portez à Childebert, qui estoit à Meaux. Lors Fredegonde fut conseillée d'escrire au Roy Guntchram, de venir prēdre le Royaume de son frere, & la protection de son fils, qu'elle disoit auoir deliberé de mettre en sa garde, auec elle mesme. A ceste cause, Guntchram ayant assemblé vne armée s'achemina vers Paris: comme il fut entré en ceste ville, Childebert y voulut semblablement venir par vn autre costé : ce que les Parisiens empescherent. Au moyen dequoy il enuoya remonstrer à son oncle, que Chilperic les auoit tous deux tellement menez, que de son viuant ils n'auoient peu iouyr en paix, des Royaumes qui leur appartenoient. Et pource maintenant il le prioit de vouloir garder les accords faits apres la mort de son pere. Guntchram respondit aux Ambassadeurs, qu'ils estoient gens sans foy, & sans verité: ayans tout nouuellement accordé auec Chilperic pour le chasser hors de son Royaume; contre les promesses à luy faites, leur monstrant le traicté par eux signé, & demandant comme ils l'osoient prier d'appointement auec son neueu. Ils respondirent que s'il ne vouloit tenir les conuentions, qu'à tout le moins il se departit de la portion que leur maistre pretendoit au Royaume d'Aribert. Là dessus le Roy Guntchram fit apporter l'accord fait entre luy & ses freres: par lequel il monstra que sur peine d'encourir l'indignation des Saincts Poliote Martyr, Hilaire & Martin Confesseurs, ils accordoient que celuy qui entreroit dedans Paris, perdit sa part. Que Sigisbert y ayant contreuenu, auoit iustement esté puny de Dieu, comme au semblable Chilperic son frere : partant ce Royaume auec tous ses thresors, luy appartenoit ; & de son gré n'en quiteroit aucune piece. Cela dit, il donne congé aux Ambassadeurs, les appellans menteurs & parjures. Mais Chidebert non content de telle responce, en renuoya d'autres luy dire : qu'il mist entre ses mains Fredegonde meurdriere de sa tante paternelle, de son pere & de son oncle, & qui encores auoit fait mourir par glaiue ses cousins. A quoy Guntchram ne respondit autre chose, sinon qu'au lieu de ses plaids l'on y faisoit iustice sur toutes plaintes : Et pource, qu'ils y vinssent soy complaindre. Car il fauorisoit grandement Fredegonde, & souuent la faisoit venir manger auec luy : promettant l'ayder & deffendre contre tous. Mesme comme vn iour elle fut assize à table auec le Roi, elle lui demanda congé : disant qu'elle se trouuoit pressée du mal d'enfant : dequoy Guntchram fut tout esmerueillé, sçachant qu'il n'y auoit que quatre mois qu'elle estoit deliurée d'vn autre : ce neantmoings il la laissa sortir. Lors elle fit vn fils appellé Clotaire, recogneu par Ansoald, & autres Seigneurs, qui luy firent prester serment par les villes de l'obeissance de feu Chilperic ; jurans fidelité au Roy Guntcham & à cest enfant. Si est-ce que la plus part des Autheurs, disent que Clotaire auoit quatre mois quand son pere fut tué : de sorte qu'il faudroit que



le liure de Gregoire fut corrompu en cest endroit, où il dit que l'enfant de quatre mois fut nommé Clotaire. Ce que ie pense plustost que croire, que le peuple, ou Gregoire, ayent estimé qu'vn enfant peust viure quatre mois apres sa conception : veu que c'est contre l'opinion des plus sçauans Medecins : qui ont escrit, que les enfans sortis du ventre de leur mere auant sept mois, ne peuuent viure. Laquelle opinion a esté approuuée par nos Iurisconsultes. Aussi vous ay-ie dit cy dessus, que incontinent apres la mort de Chilperic, Fredegonde enuoya prier Guntchram venir prendre la protection de son fils ; ce qu'il n'eust faict, si elle eust esté encores grosse. Autrement ce seroit vne merueilleuse superfetation : ou celuy dont elle estoit accouchée quatre mois auparauant, ou cestui-cy estoient supposez : ou c'estoit trop s'asseurer que le posthume qu'elle auoit encores en son ventre fut vn masle. Mais Guntchram equitable, fit par authorité de iustice rendre tout ce que les vassaux de Chilperic auoient pris sur les autres: & voulut que les biens donnez aux Eglises leurs fussent restituez: se monstrant debonnaire & liberal enuers les pauures. Toutesfois pource qu'il ne s'asseuroit pas de chacun, il prit garde de gens armez ; sans lesquels il ne marchoit point, fust à l'Eglise ou autre-part: auec si grãde crainte, qu'vn iour de Dimenche, apres que le Diacre eut crié à haute voix au peuple, qu'il se teust à fin d'ouyr les Messes paisiblement (ceste admonition se fait en la Messe des Mosarabes par le prestre auant que lire l'Epistre) Guntchram se tournant vers l'assemblée, adiura tous les hommes & femmes, qui estoient là, de luy garder fidelité sans varier, & ne le tuer point; comme n'agueres ils auoient fait ses freres; à fin qu'il peust (au moings durant trois ans) nourrir ses neueus par luy adoptez: de peur que luy & ses petits enfans morts (ce que Dieu ne permist) ils fussent quant & quant perdus: ne restant plus aucun de leur maison, qui les peust deffendre. Lors tout le peuple pria Dieu pour le Roy. L'an de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Rigunte fille de Chilperic, allant en Espagne est arrestée à Thoulouze. Gumbaut se disant fils de Clotaire, est declaré Roy des François par aucuns. Second Concile de Mascon. Pain benist. Pourquoy hospitaux sont pres les maisons Episcales. Partisans de Gumbaut. Austrasiens demandent Fredegonde au Roy Guntchram pour en faire punition. Roys François non suiets les vns aux autres. Viuoient de mesnage.

DVRANT cecy, Rigunte fille de Chilperic arriua à Thoulouze auec ses biens, laquelle se trouuant proche de la frontiere des Vvissigots, fut par les siens (las du chemin, & qui disoient auoir besoin de faire racoutrer leurs habillemens vsez) conseillée de faire reposer les cheuaux trauaillez, recueillir le bagage & harnois espars, faire reueuë de tout leur train, &

L'an de Iesus Christ.

le mettre en bon ordre; pour ne donner occasion aux Vvissigots de se mocquer d'eux, s'ils arriuoient en mauuais equipage. Mais pendant qu'ils seiournent pour ce faire; le Duc Disier aduerty de la mort de Chilperic, assemble des gens: & venant à Thoulouze saisit tous les biens de ceste Royne, qu'il enferma dans vne maison; apres auoir seellé ses coffres : mettant gens à la garde d'iceux, & donnant à elle mesme assez petite prouision pour son viure, iusques à ce qu'elle fut retournée en la Royalle ville de Paris. Ce faict, & en diligence il va trouuer Mommol en Auignon, auec lequel dés deux ans auparauant il auoit faict alliance, en faueur de Gombaut: lequel peu apres joint auec ces deux, s'achemina vers le pays de Limosin, & vint à Briue la Gaillarde, lors surnommée Curretie, à cause d'vn pont qui est au dessous, planté sur la riuiere Correze : là où Gombaut esleué sur vn pauois, comme les nouueaux Rois Francs-Germains, au troisiesme tour cheut si lourdement, qu'à peine les assistans le peurent soustenir: ce fait, il vint par les villes voisines. Quant à Rigunthe, elle se retira en l'Eglise dediée à la vierge Marie (ie croy la Dorade) où i'ay dit que par crainte de Chilperic, demeura la femme de Regnoual : lequel enuoyé par le Roy Guntchram comme son Ambassadeur en Espagne, retourna lors en ses biens; & retira sa femme de ladicte franchise. Ceste année, qui aussi estoit la vingt-quatriesme du regne de Guntchram, ce Roy fit tenir le second Concile de Mascon : auquel il fut deffendu aux Prestres de baptiser qu'à Pasques & Penthecoste, fors en cas de necessité : à fin d'auoir le baptesme en plus grande reuerence. Plus, que tout homme & femme feroit son oblation de pain & vin sur l'autel. Et furent reprins ceux qui ne le faisoient point, & n'assistoient au seruice, d'autant que de ces oblations, ou offrandes, l'on s'aidoit à la communion, qui lors se donnoit sous les deux especes : & le reste se distribuoit aux pauures. En memoire dequoy (possible) en France l'on porte au Prestre du pain pour le benir: lequel encores auiourd'huy est coupé & distribué au peuple. Il fut aussi dit, que l'Euesque receuroit les passans par hospitalité, qui peut estre la raison, pourquoy nous voyons deça Loire (plus volontiers qu'autre part) les hospitaux (appellez hostels & maisons-Dieu) pres les Eglises Cathedrales, esquels il n'y a pas long temps, l'on dit qu'estoit tenu d'aller le Chanoine qui deuoit celebrer la grand Masse, sçauoir si le disner des malades estoit prest. Semblablement fut deffendu par ledict Concille de tenir esdictes maisons Episcopales & hospitalieres, des chiens: pour euiter qu'ils n'offençassent les pauures, y voulans entrer. Et aux veufues des Euesques, Prestres, ou Diacres, soy remarier. Au mois de Decembre (durant lequel ces choses se faisoient) l'on vit des bourgeons nouueaux auec des grappes formées aux seps de vigne : des fleurs aux arbres; & vn grand flambeau courãt de nuict par le ciel, esclaira si fort qu'on pensoit qu'il fust iour : des pointes ou batailles (car il y au Latin *Acies*) apparurent au Ciel : & vne colomne fut veuë deux heures durant, pendue au ciel du costé de Septentrion, sur laquelle y auoit vne estoille: la terre trembla en Anjou, non sans l'estonnement de plusieurs, & mesmes de nostre Gregoire, qui lors eut opinion que ces presages signifioient la mort de Gombault. En ce temps, le Roy Guntchram enuoya ses Comtes

saisir les villes que le feu Roy Sigisbert auoit occupées au Royaume d'Aribert: *L'an de Iesus Christ.*
& en son nom receuoir le serment des habitans. Les Tourangeaux & Poicteuins ne voulurent recognoistre que le Roy Childebert; mais les Berruyers entrerent en Touraine, & commencerent à y mettre le feu; iusques à ce que les Tourangeaux eussent resolu d'obeyr à Guntchram. Or le Duc Gararic venu à Limoges incontinent apres la mort de Chilperic, auoit pris le serment de ceux de la ville, au nom du Roy Childebert: & partant de là, fut receu des Poicteuins, auec lesquels il se tenoit. Cestuy-ci oyant les maux qu'enduroient ceux de Touraine, les aduertit que pour leur proffit ils ne deuoient point entrer en l'obeïssance du Roy Guntchram, ains tenir le parti de Childebert fils de Sigisbert. Ce neantmoins, nostre Gregoire enuoya dire à l'Euesque & citoyens de Poictiers, que s'ils n'obeissoient de bonne heure au Roy Guntchram, ils seroient en danger d'auoir autant de maux qu'eux: car Guntchram par adoption estoit pere des enfans de Sigisbert & de Chilperic: tenāt le Royaume de France, comme auoit fait Clotaire son pere. Quand Gararic les vit prester l'oreille à ces remonstrances, il monte à cheual comme pour faire la guerre, & laissa dans Poictiers Eberon Chamberlan de Childebert. D'autre costé, Sichar qui entendit sa venuë, sortit aux champs contre les Poicteuins: accompagné de Vuillichaire Comte d'Orleans, qui auoit pris Tours: & entrant en Poictou, commencerent à brusler les maisons: ce fut pourquoy les Poicteuins enuoyerent au deuant, les prier d'vne surseance d'armes, iusques apres le parlement que les Roys Guntchram & Childebert deuoient tenir: disans, que s'il estoit ordonné que leur pays deust estre en l'obeïssance du Roy Guntchram, ils ne l'empescheroient: & ce pendant qu'on les souffrit en celle de leur seigneur accoustumé. Dont Sichar ne tint conte, menassant de brusler tout: au moyen dequoy ils presterent le serment au nom du Roy Guntchram: chassans de leur ville les gens de Childebert. Le iour du parlement venu, Gilles Euesque de Reims, Guntchram Boson, Sigisbert & plusieurs seigneurs se presenterent pour le Roy d'Austrasie: & Gilles qui portoit la parolle s'adressant au Roy Guntchram, luy dit: qu'il remercioit Dieu, de ce qu'apres plusieurs trauaux il „ l'auoit remis en ses terres: & en son Royaume. A quoy le Roy respondit, que „ veritablement il en deuoit bien remercier Dieu, Roy des Rois qui l'auoit ainsi „ permis, & non pas luy: par le conseil de qui son païs auoit esté gasté l'an pre- „ cedent: Qu'il n'estoit qu'vn trompeur: & au lieu de faire l'estat d'Euesque, il „ se monstroit ennemy de son Royaume. Ces parolles ayās clos la bouche à Gilles, vn des autres dit au Roy: Que Childebert son neueu le prioit bien fort de rendre les villes iadis tenues par son pere: Guntchram respondit, que ia il leur auoit dit, qu'elles luy appartenoient: suyuant la clause du traitté passé auec ses freres: & que pour ceste occasion il n'estoit deliberé d'en faire part à aucun, que de son bon gré. Lors vn des Ambassadeurs luy dit, que son neueu le prioit bien fort de luy enuoyer Fredegonde, cause de la mort de tant de Roys: à fin de venger ses peres, oncle & cousins. Le Roy dit, qu'il ne la pouuoit liurer: estant mere d'vn fils de Roy: auec ce qu'il ne pensoit que les cas dont elle estoit chargée fussent veritables. Apres cela Guntchram Boson, s'approchant

L'An de Iesus Christ.

comme pour luy dire aucune chose, le Roy tout courroucé (car il auoit entendu comme Gombaut estoit declaré Roy) luy dit : Retire toy, ennemi de mon Royaume, qui és allé en Constantinople chercher Balomer (il appelloit ainsi
» Gombaut) pour venir trauailler mon pays; tu ne tiendras iamais ta parole. Bo-
» son ainsi rudoyé, ne se peut garder de respondre : Sire, vous estes Roy assis en
» vostre throne : Ce n'est pas merueille si personne n'a osé respondre à ce que
» vous dites. Toutesfois ie vous puis iurer, que ie suis innocent de ce fait; Que
» si aucun mon pareil m'en a chargé en mon absence, qu'il vienne auant, & le
» soustienne. Lors, Sire, ayant esté mis en plein champ pour combattre, vous
» en lairrez faire le iugement à Dieu. Personne n'ayant releué sa parolle; Le Roy dit : que chacun deuoit s'efforcer à chasser cest estranger; le pere duquel auoit esté meunier, tisseran de draps, ou cardeur de laines. Mais quelqu'vn qui ne s'aduisoit pas qu'vn mesme homme peut sçauoir deux mestiers, s'aduança pour dire; Cestuy-cy donc auoit deux peres; l'vn meusnier, & l'autre cardeur de laine. Ia à Dieu ne plaise qu'il sorte de la bouche d'vn tel Prince que vous, vne parole tant inconsiderée : Car il n'est possible qu'vn homme ait deux peres; que le sien naturel & celuy du Baptesme. Ce grand Philosophe & Theologien, ayant assez fait rire la compagnie, l'vn des Ambassadeurs
» dit : Sire, nous vous recommandons à Dieu : vous aduertissans, puis que ne
» voulez rendre les villes appartenantes à vostre nepueu, que la mesme coignée
» qui a fendu la teste de vos freres, donnera bien tost sur la vostre. Cela dit, ils se retirent auec vn grand esclandre. Aussi le Roy fort courroucé de ces dernieres parolles, fit par la voye ietter sur leurs testes du fien de cheuaux, des ordures & de la boüe des rues. Au moyen dequoy, ils s'en retournerent bien fort mutinez. Durant cecy, Leonard iadis domestique de la maison du Roy (qui voudra croire Procope, c'est comme vn secretaire, ou celuy qui est du conseil secret de l'Empereur, ou de son Lieutenant general) vint trouuer Fredegonde en la franchise de l'Eglise de Paris, & luy rapporta, qu'ayant veu la destrousse faicte à sa fille, il s'estoit sauué pour l'en aduertir : Mais la Royne toute furieuse, commanda de le despouïller de ses habillemens dans l'Eglise mesme, & luy oster le baudrier (c'estoit vne courroye, ou ceinture, par laquelle les hommes de guerre & officiers Royaux estoient recogneus d'entre les autres, & de laquelle depuis les cheualiers ont vsé) qui luy auoit esté donné par Chilperic : puis le chassa de deuant soy. Quant aux cuisiniers, boulangers, & autres menus officiers, elle en fit battre, couper les mains & mehaigner, tout tant qu'elle en peut attraper. Accusant Nectaire frere de Baudegesille, Euesque de... ....d'auoir desrobbé le thresor du Roy deffunct, & enleué de ses celiers du vin & de la chair salée (cecy monstre que nos Roys viuoient de mesnage : comme encores font les Princes d'Allemagne) & demandant qu'il fut mis en prison : mais la bonté du Roy Guntchram, & la faueur de son frere le supporterent. Si ne laissoit elle de faire beaucoup de maux, sans crainte d'offencer Dieu : en la franchise duquel elle s'estoit retirée : ayant pour conseil Audoen ou Odon Iuge; qui l'auoit aydée dés le tẽps du feu Roy son mary. Car cestui-cy auec le Preuost Mommol, contraignirẽt plusieurs François (ia declarez exempts

exempts du temps de Childebert premier) de payer tribut : lesquels s'en voulurent ressentir apres la mort de Chilperic ; & le pillerent de telle sorte, qu'il ne luy demeura que ce qu'il peut emporter: brulans ses maisons, & cherchans de luy oster la vie, s'il ne se fut sauué en la mesme Eglise que Fredegonde. *L'An de Iesus Christ.*

CHAP. VIII.

Pretextat Euesque de Rouen confiné, retourne en son Euesché. Promot fait Euesque de Chasteau-dun. Rueil pres Rouen. Habitation de Fredegonde: laquelle essaye de faire tuer Childebert & Brunehaut. Chancelier. Thresorier. Les communes gardoient les refugiez aux Franchises. Progrez de Gombaut. Maniere de deffier les Princes. Verges consacrees.

AV mesme temps, l'Euesque Pretextat rappellé par ses bourgeois apres la mort du Roy Chilperic, fut en grand ioye receu en la ville de Rouen: puis vint à Paris, prier le Roy Guntchram de vouloir faire diligemment examiner sa cause. Fredegonde soustenoit au contraire, qu'ayant esté condamné par quarante cinq Euesques, ce n'estoit raison de l'ouyr derechef. Mais comme le Roy vouloit là dessus assembler vn Sane, Remond Euesque de Paris prit la parolle pour tous les autres; & dit, qu'il n'auoit pas entierement esté priué de son Euesché : ains seulement confiné pour faire penitence: & là dessus, ayant esté receu du Roy & mangé auec luy il fut renuoyé en sa ville. Mais Promot fait Euesque de Chasteaudun par le Roy Sigisbert, estant mis en procez par Papoul Euesque de Chartres (qui maintenoit que ceste ville estoit de son Diocese) fut contraint de se contenter du territoire de ce chasteau. Qui sont deux tesmoignages de la liberté de l'Eglise Gallicane: les Prelats de laquelle pour la deposition & restablissement, ou differend des Euesques, n'alloient point à Rome: & obeïssoient au iugement des Parlemens. Auquel temps, le Roy Guntchram sejournant à Paris, vn pauure homme luy vint dire, que Feraut Chamberlan du feu Roy Chilperic son frere, le vouloit tuer allant à matines. Il fit prendre l'accusé: & combien qu'il niast ce crime, il fut trouué mort quelques iours apres, & le Roy r'enforça ses gardes : n'allant iamais à l'Eglise qu'il ne fut entouré de gens armez. Encores, d'autant que la plainte estoit grande, que plusieurs seigneurs auoient du temps de Chilperic par force vsurpé sur autruy beaucoup de villages & terres, il fit rendre tout ce qu'il trouua iniustement occupé: & enuoya la Royne Fredegonde demourer à Rueil, bourg au Diocese de Rouen, & pres du lieu où la riuiere d'Eure tombe en celle de Seine: où elle fut suiuie des plus grands seigneurs du Royaume de feu son mary : & par eux laissee auec Melanthe Euesque chassé de Rouen, puis retournerent vers Clotaire son fils : qu'ils promirent faire soigneusement nourrir. Lors ceste Royne descheute de son authorité, & pensant que Brunehaut eust plus de faueur vers le Roy Guntchram,

HH

L'an de Iesus Christ. persuade à vn Clerc qui estoit de sa maison, d'essayer d'entrer au seruice de la Royne d'Austrasie pour la tuer. Et cestui-cy donnant à entendre qu'il estoit fuy de la maison de Fredegonde, trouua moyen d'auoir la grace de Brunehaut: se monstrant humble & seruiable. Toutesfois descouuert quelque temps apres, & mis à la gehenne; il confessa l'occasion de sa venuë, & neantmoins, fut laissé retourner vers sa maistresse, à laquelle il declara ce qu'il auoit faict & enduré. Mais Fredegonde pour se purger de telle trahison, ou faschee d'auoir esté frustree de son esperance, luy fit couper les mains & les pieds. Durant celà le Roy Guntchram retourné à Chalon, & voulant sçauoir qui auoit fait tuer son frere, la Roine Fredegonde chargea de ce fait Euroul son Chamberlan: depite de ce qu'apres la mort de son Roy, il ne s'estoit voulu arrester auec elle: & luy mettant sus, qu'il auoit pris beaucoup de choses du thresor de son maistre, auant que se retirer en Touraine (car iusques au temps de Capet & ses enfans, le Chambrier de France estoit aussi thresorier: & gardoit l'argent des Rois) & pource, si Guntchram desiroit venger son frere, il pouuoit s'addresser à luy comme chef de l'entreprise. Guntchram iura deuant tous les Seigneurs, que non seulement il feroit punition de cestuy là, mais de toute sa lignee, iusques à la neufiesme generation: affin que la mort de tant de gens, effaçast ceste vilaine coustume de tuer les Rois. Mais Euroul aduerty de ses menaces, se sauua en la franchise de sainct Martin: où il se portoit tres-mal, par son yurongnerie & sa vie desordonnee. Quant à ses biens, ils furent donnez à diuerses personnes; & tous ses meubles emportez de sa maison: en laquelle il ne demeura que les parois. Encores fut il cause de grands maux au païs de Touraine: car les Orlenois & Blaisois qui auoient charge de le garder: pilloient tout en s'en retournant, apres que la quinzaine de leur garde estoit

589. finie. L'an dixiesme de Childebert qui estoit le cinq cens quatre vingts neuf de Iesus Christ, le Roy Guntchram ayant assemblé vne grosse armee de gens de son Royaume, la fit marcher vers Poictou: marry de ce que les habitans l'auoient abandonné. La plus grand partie de ceste armee estoit d'Orlenois & Berruyers, qui enuoyerent des gens deuant, sonder la volonté des Poicteuins. Mais ils furent mal receuz par Maroue Euesque: ce qui fut cause de faire piller le païs, & aux habitans de Poictiers d'ouurir les portes de leur ville, & promettre fidelité au Roy Guntchram. Les soldats entrez dedans, se ietterent sur l'Euesque qu'ils appelloient traistre au Roy: & lequel pour se desueloper d'eux, rompit vn calice d'or qui estoit de son Eglise: le faisant monnoyer, pour racheter d'oppression soy, & son peuple. Comme aussi en ce temps-là, & encor plus au precedent, l'Eglise ne tenoit en thresor de l'argent ou des meubles precieux, que pour aumoner aux pauures en cas de necessité, rachapt de captifs, & autres œuures de pitié: plus que pour paremens des autels, de chasses, ou reliques. Ceste armee retournee par Touraine, ne traicta pas mieux les Tourangeaux, encores qu'ils eussent fait le serment au Roy Guntchram. Car les soldats d'icelle, entierement destruirent Marilef premier Medecin du Roy Chilperic, ja pillé par le Duc Gararic, & le rendirent à l'Eglise des Moulins, de laquelle son pere (qui estoit serf) auoit autres fois

eu la charge : comme aussi tous ses freres, & cousins estoient cuisiniers, ou boulangers du Roy. La venuë de ceste armee en Poictou, empescha Gombaut d'y aller, encores qu'il en eut grand desir. Et lequel pour gaigner gens, en passant par les villes de l'obeyssance du feu Roy Sigisbert, il leur faisoit faire le serment au nom de Childebert son fils : & aux autres de Chilperic ou de Guntchram, il les contraignoit iurer en son nom. Apres cela il vint en la ville d'Angoulesme, où ayant receu les homages du païs, & fait des presens aux Seigneurs, il passe par Perigueux, l'Euesque de laquelle ville grandement il outragea, pour n'estre pas venu luy faire la reuerence. Au partir delà, il s'achemine vers Thoulouse : & enuoya des gens à Manulf Euesque de ceste ville, affin d'estre recogneu de luy. Lequel records du mauuais traictement par luy receu, quand Sigulf se voulut faire Roy (ie n'ay point encores troué ceste particularité, si ce n'est Sigiual gouuerneur d'Auuergne, tué par le Roy Thierry, ainsi qu'auons dit) respondit, que les habitans de ladicte ville n'auoient point d'autre Seigneur que Guntchram: & ne cognoissoient cestuicy. A ceste cause, il conseilloit au peuple se tenir sur ses gardes, affin que si le Duc Disier les vouloit contraindre de suiure vn si dangereux party, il perist ainsi que Sigulf : pour seruir d'exemple aux estrangers, de n'entreprendre sur le Royaume François. Comme les Thoulousains s'apprestoient à la deffence, voicy arriuer Gumbaut auec vne bien grosse armee : à laquelle ne pouuans resister, ils le receurent pour Seigneur. L'Euesque battu par Mommol & Disier, pource qu'il ne pouuoit endurer que Gombaut se dit fils de Clotaire, & se vantast d'aller iusques à Paris, dont il vouloit faire son siege Royal (cecy monstre en quelle estime estoit lors ceste ville) fut confiné. Vvadon grand Maistre de l'hostel de la Royne Rigunthe, qui estoit en la ville, se joignit à Gombaut : & les autres de sa compagnie s'enfuirent. Apres cela, l'armee qui auoit fait la guerre en Poictou, fut enuoyee contre ce faux Roy: & aucuns Tourangeaux qui s'estoient mis à la suite de l'armee, pour gaigner, furét tuez par les Poicteuins. Toutesfois le reste passa outre, & l'armee s'arresta sur la riuiere de Dordonne, attendant nouuelles de Gombaut : Auquel le Duc Disier, Bladaste, & Vvadon s'estoient joincts, auec Mommol, & Sagitaire jadis Euesque de Gap : qui auoit promesse de l'Eueschê de Thoulouse. Estans ces deux cy les principaux Conseillers du nouueau Roy: En ce téps, Euroul Châberlan retiré en la franchise sainct Martin de Tours, fut occis par vn nommé Claude, qui auoit promis au Roy Guntchram le faire sortir de là, ou le tuer: mais il fut luy mesme quant & quant occis, par les gens & seruiteurs d'Euroul. Cependant, le faux Roy Gombaut se tenoit en la ville de Bordeaux auec Bertrand Euesque du lieu, qui luy portoit grande amitié, & par tous moyens essayoit l'aduancer. D'autre costé, le nouueau Roy pourvoyant aux Eueschez vacans, fit sacrer Euesque d'Acs, vn Prestre appellé Faustian, qu'il mit au lieu de Nicet Comte de ladite ville, nômé Euesque par Chilperic : jaçoit qu'il ne fut encores Clerc. Le mesme jour Gombaut, aduerty que deux Clercs (dont l'vn Abbé de Cahors) auoient esté arrestez par les gens du Roy Guntchram, en portant à ses amis des lettres escrites dâs vn ayz creusé & couuert de cire, luy s'en- L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

uoya des Ambassadeurs, ou herauts, auec des verges consacrees à la façon des François: affin que sans estre offencez, ils peussent retourner auec responce. Les Romains auoient pour cest effet des Prestres appellez Feciales: & encores les Allemands, enuoyent deffier leurs ennemis par vn page, qui tient vne baguette en sa main: ainsi que fit Iean Frederic Duc Electeur de Saxe, denonceant la guerre à l'Empereur Charles cinquiesme, l'an mil cinq cens quarante sept. Mais ces gens de Gombaut mal aduisez, declarans à plusieurs leur charge, auāt que venir en la presence du Roy, furent enuoyez querir pieds & poings liez. Et ne pouuans nier à qui, & où ils vouloient s'addresser, ne de la part de qui ils venoient, dirent que Gombaut luy mandoit qu'il eust à luy donner sa part du Royaume François, comme à fils de Clotaire: Autrement, qu'il le viendroit prendre par armes. Aussi qu'ayant auec soy tous les plus vaillans hommes qui demeuroient de là la Dordonne (c'est Gregoire demeurant à Tours qui parle) lors qu'ils seroient en plaine campagne, Dieu jugeroit s'il estoit, ou non, fils de Clotaire. Guntchram courroucé de telles paroles, commanda de les estendre à la question, pour sçauoir la cause secrette de leur venuë: Et lors ils declarerent, que Rigunte & l'Euesque de Thoulouse auoient esté confinez, & les thresors de ceste Princesse emportez. Que Gombaut auoit esté appellé par les principaux seigneurs du Royaume de Childebert, & nommément par Guntchram Boson; au voyage qu'il fit en Constantinople. Ces Ambassadeurs batus & mis en prison; le Roy manda son neueu, affin de les ouyr ensemblement: & lequel venu, les prisonniers en sa presence perseuererent en leur confessiō: disans estre chose toute notoire entre les seigneurs dudit Royaume. Qui fut aussi la cause, pourquoy plusieurs d'entr'eux ne voulurent se trouuer audit Parlement ou assemblee, crainte d'estre conuaincus d'auoir participé à la conspiration. Apres cela le Roy Guntchram mettant vne lance, ou iaueline en la main de Childebert (possible que de ceste maniere de faire vient le mot de tumber en lance, ou quenoüille, quand vn fief chet en la main d'vn masle ou femelle) il luy dit que c'estoit la marque pour donner à cognoistre qu'il mettoit en ses mains tout le Royaume. Et pource, que dés l'heure mesme il allast prendre & mettre en sa sujection ses villes, comme son propre heritage: puis que pour son peché, Dieu n'auoit voulu qu'il fut demeuré aucun de sa race, fors luy, qui estoit fils de son frere (il semble oublier Clotaire, ja nay; ou il a esté postume, que cest acte fut deuant sa naissance) il vouloit donc qu'il fut son heritier: car il en deboutoit tous les autres. Lors tirant à part son neueu, encores enfant (ce dit Gregoire) apres l'auoir bien fort prié de tenir leurs propos secrets, il luy nomma ceux à qui il se deuoit fier: ceux qu'il pouuoit honnorer, fuir, recompenser, ou debouter de leurs charges. Expressement luy deffendant de tenir pres de soy Gilles Euesque de Rheims, de tout temps son ennemy: & qui plusieurs fois auoit menty sa foy au Roy Sigisbert son pere. Puis s'estans assis en vn banquet solennel, il remonstra à toute l'armee (c'est à dire, à toute la noblesse & gens de guerre) que Childebert son fils estoit grand Prince: qu'il ne le falloit pas mespriser comme enfant: mais il leur conuenoit oublier leurs folies & vaines pensees: puis que leur seigneur estoit Roy tout faict & par-

creu. Telles & semblables parolles par luy dites en pleine assemblee, apres auoir banqueté & s'estre resiouys trois iours durant, ils se departirent en bonne amitié, auec presens donnez d'vne part & d'autre. Car Guntchram, luy rendoit lors tout ce que Sigisbert son pere auoit tenu : le priant bien fort de n'aller point voir sa mere : affin qu'elle n'eust moyen d'escrire à Gombaut, ou receuoir de ses nouuelles. L'an de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Gombaut assiegé dans Cominges. Occasion de sa venue en France. Sa mort & d'aucuns ses partisans.

MAis Gombaut aduerty de l'armee qui venoit contre luy, & se voyat abandonné par le Duc Disier, passe la Garonne accompagné de Sagittaire Euesque, des Ducs Mommol, Bladaste, & de Vuadon, tenant le chemin de Cominges : où il entra sur le commencement de Caresme. Là, il remonstre aux habitans, qu'il auoit esté esleu Roy par tous les seigneurs du Royaume de Childebert. Que ses forces « estoient grandes : & toutesfois, puis que l'armee de Guntchram son frere ap- « prochoit, il falloit retirer leurs biens en la ville, affin de resister aux ennemis: « iusques à ce que le secours qu'il attendoit fut arriué. A quoy les Comingeois « adioustans foy, firent grand amas de viures : & s'apresterent à la deffence. D'autre part, le Roy Guntchram fit escrire à Gombaut, des lettres sous le nom de Brunehaut : par lesquelles elle luy mandoit, qu'il renuoyast ses gens, « & eust à se retirer à Bourdeaux: Ce que le Roy François Bourguignon, faisoit « pour d'auantage cognoistre l'estat de son ennemy, pendant que son armee « tousiours gaignoit païs. Les Ducs aduertis que Gombaut estoit delà la Garonne, & auoit pres de soy les thresors de Rigunthe, passent incontinent la riuiere à nage, cuidans tout rauir. Mais le faux Roy s'estant ja retiré vers Cominges : ces coureurs ne peurent faire autre chose, que destrousser quelques cheuaux & Chameaux chargez d'or & d'argent, prendre les mal-montez & piller les biens des gens du plat païs : lesquels pensans estre asseurez pour la reuerence de l'Eglise de sainct Vincent (voisine d'Agen) y auoient retiré leurs meilleurs meubles. Il faut dire que ces Chameaux estoient de l'equipage que Gombaut auoit amené de Leuant : car il ne se trouue point qu'en France iamais ils ayent esté employez pour bestes de charge. Gombaut poursuiuy de ceste façon, persuade aux Comingeois de faire vne saillie sur les ennemis : puis quand ils furent dehors, il fit fermer les portes au dos du peuple. C'est chose certaine qu'il trouua dedans la ville tant de viures, que si les siens eussent eu bon courage, ils en auoient pour beaucoup d'annees : car elle est assise (dit Gregoire) sur vne montagne ayant au pied vne fontaine, deffendüe par vne Tour : laquelle couure vn conduit sous-terrain, pour de la ville y aller puiser de l'eau:

L'an de Iesus Christ

mais pour le jourd'huy, l'assiette en est changee. La campagne couruë, & le siege arresté deuant Cominge, Gombaut se voyant iniurié par les soldats ennemis, qui luy demandans s'ils n'estoit pas Balomer, lequel par la France souloit peindre & esgratigner les parois des Oratoires & chambres: le faux Roy
» s'approchant de la porte pour estre mieux entendu, leur respondit: Que cha-
» cun sçauoit comme estant hay de son pere, il auoit esté tondu par ses freres:
» qu'à ceste cause, retiré vers Narses Lieutenant en Italie pour l'Empereur, il s'e-
» stoit marié, & auoit eu deux enfans. Qu'apres la mort de sa femme, il estoit
» allé en Constantinople: où les Empereurs l'auoient humainement traicté, ius-
» ques à ce que depuis quelques annees, aduerty par Guntchram Boson, venu
» en la Cour de l'Empereur, comme leur lignage estoit diminué, & qu'il ne
» restoit plus que les Rois Guntchram & Childebert son nepueu: que tous
» ceux de Chilperic estoient morts, fors vn bien petit: que Guntchram n'a-
» uoit point d'enfans, & Childebert estoit de foible complexion, Guntchram
» Boson l'incita de venir: adioustant que tous les seigneurs du Royaume de
» Childebert le demandoient, & qu'il ne trouueroit aucun si hardy de luy faire
» teste, puis que tous sçauoient qu'il estoit fils de Clotaire: Et qu'aussi bien
» n'y auoit-il homme en France, pour gouuerner le Royaume, s'il n'y venoit.
» A ceste cause, apres auoir fait de grands dons à Boson, & pris le serment de
» luy en douze lieux saincts, comme il pouuoit seurement venir en Gaule,
» il estoit descendu à Marseille: où l'Euesque du lieu l'auoit humainement
» recueilly, suiuant les lettres à luy escriptes, & signees par les principaux du
» Royaume de Childebert, delà il estoit entré en Auignon par l'aduis de Mom-
» mol Patrice: mais Boson oubliant son serment, auoit pris & enleué ses thre-
» sors. Il ne restoit donc plus que le recognoistre pour Roy, ainsi qu'ils fai-
» soient Guntchram son frere. Que s'ils le haissoient tant, qu'ils le menassent
» vers le Roy: & où il ne le recognoistroit pour frere, qu'il fit de luy sa volon-
» té. Encores si cela ne leur plaisoit, qu'ils le laissassent retourner d'où il estoit
» venu, car il s'en iroit sans faire mal à personne. Et neantmoins, il se rappor-
» toit de son faict aux Roynes Raguntbe & Ingeltrude, demeurans à Poictiers,
» & à Tours. Mais les soldats se mocquoient de tout cela: & quinze jours apres le siege commencé, Leudegesille ayant fait apporter des engins pour battre la muraille, cogneut qu'il se trauailloit en vain: d'autant que les assiegez accabloient ses gens à coups de pierres: & auec tonneaux & cuuettes plaines de poix & graisses enflambees, brusloient les engins: de sorte que les assiegeans furent contraints se retirer. La nuict venuë, Bladaste estonné, & craignant que si la ville estoit prise, Leudegesille le fit mourir, mit le feu à vne maison de l'Eglise: & comme chacun couroit au secours, il s'eschapa. Le lendemain, les gens de Guntchram recommencerent l'assaut, s'efforçans d'emplir de fagots le profond vallon qui touchoit la ville du costé d'Orient: toutesfois cela fut inutile. Sagitaire Euesque, faisant grand deuoir en ce siege, allant armé autour des
» murailles, & quelquesfois jettant luy mesme des pierres. En fin, les assail-
» lans considerans qu'ils n'auançoient rien, secrettement enuoyerent des gens
» à Mommol l'aduertir de recognoistre son seigneur, & laisser sa mauuaise en-

treprise. Car quelle folie estoit-ce à luy d'obeyr à vn estranger incogneu? *L'an de Iesus Christ.*
Que sa femme ayant esté prise, l'on auoit ja tué ses enfans: Pourquoy donc s'alloit-il precipiter en miseres: & quelle estoit son intention? Il respondit, Qu'il voyoit bien que le Royaume de Gombant s'en alloit ruiner: mais qui le voudroit asseurer de sa vie, il les releueroit de grand peine. Ces messagers retirez, l'Euesque Sagitaire, Mommol, Cariulef (c'est Calaiz) & Vvadon assemblez dans l'Eglise, firent serment l'vn à l'autre, d'abandonner Gombaut: & les Capitaines assaillans iurerent, que s'ils ne pouuoient leur obtenir pardon du Roy, ils les metteroient en franchise: affin de leur sauuer la vie. Là dessus, Mommol, Sagitaire, & Vvadon s'adresserent à Gombaut, disans: Qu'il sçauoit bien «
comme ils luy auoient fait serment de fidelité; que maintenant ils luy conseil- «
loient de sortir de la ville pour se presenter à son frere, ainsi que maintes fois «
il auoit demandé, car ils estoient certains, que le Roy Guntchram voyant ceux «
de son lignage diminuez, n'auoit pas deliberé de les perdre. Gombaut enten- «
dit bien leur trahison, & les larmes aux yeux leur respōdit, qu'il estoit venu en «
Gaule à leur requeste: & de tous les grands biens & richesses par luy apportees, «
vne partie estoit demeuree en Auignon, & l'autre auoit esté rauie par Gunt- «
chram Boson. Quant à luy, qu'il n'auoit eu autre esperance (apres Dieu) qu'en «
eux: n'ayant deliberé de regner que par leur conseil: puis qu'ils sçauoient tout «
son secret. Que maintenant il prioit Dieu, iuge si l'aduis qu'ils luy donnoient «
estoit bon & loyal: car il remettoit sa cause à son examen. Mōmol respondit, qu'il n'y sçauoit point de trōperie, & que les gens de guerre du Roy Guntchrā, l'attendoient à la porte. Toutesfois, affin qu'on ne pensast qu'il voulut trop se parer en son affliction, qu'il luy rendit son Baudrier garny d'or qu'il auoit ceint, & reprit le sien propre, auec son espee. Gombaut dit, qu'il entendoit bien son langage, & que maintenant il le vouloit despouiller de ce dont il s'estoit seruy par courtoisie durant leur amitié. Mommol au contraire, iura qu'il ne luy seroit fait aucun ennuy. Et là dessus Gombaut sorty de la porte, fut receu par Olon Comte de Bourges, & par Boson: & d'autre part, Mommol rentré dans la ville ferma la porte sur soy. Lors Gombaut se voyant à la mercy de ses ennemis, leuant les mains & les yeux au Ciel, s'escria (ce dit Gregoire) O Dieu iuge eternel & vengeur des innocens, Dieu & pere de Iustice, auquel le mensonge ne plaist point: qui n'es trompeur, n'abuseur, ie te recommande mon fait: & te prie incontinent monstrer ta vengeance sur ceux qui meschamment m'ont trahy. Cela dit, & faisant le signe de la Croix sur soy (car Iustin martyr bien long temps auparauant, monstre que les Chrestiens de son temps s'en signoient) il marche vers ceux qui venoient au deuant de luy. Mais il ne fut si tost eslongné de la porte, que Olon le poussant le fit tomber: disant, Voila vostre Balomer, qui s'appelle fils & frere du Roy. Cela dit, il luy donne vn coup de lance qui ne le peut offenser, à cause de la bonté des mailles de son haubert: & Gombaut releué, voulant retourner en la ville, fut attaint par la teste d'vn coup de pierre, que Boson luy jetta: dont il mourut. Lors toute la commune acourant, le perça de coups de lance: & apres luy auoir lié les pieds, le traina par le camp: arrachant sa cheuelure & sa barbe: puis le laisserent

L'an de Iesus Christ.

sur la terre au lieu où il auoit esté meurdry. La nuict ensuiuant, les plus grands seigneurs enleuerent secrettement toutes les richesses de la ville : & le iour venu, les portes estant ouuertes à l'armee, tout le peuple trouué dedans, fut mis au fil de l'espee : sans espargner les Prestres & Ministres de l'Eglise, qu'ils occirent sur l'autel mesme : ne laissant dedans pas vne ame viuante, voire iusques aux chiens : ce fait, ils y mirent le feu, qui brusla Eglises & tout iusques à l'aire. Or Leudegesille retournant au camp auec Mommol, Sagitaire, Calais & Vvadon, enuoya secrettement vers le Roy, sçauoir ce qu'il vouloit estre fait d'eux : lequel manda qu'on les fist tous mourir : affin qu'à l'aduenir aucun n'eust la hardiesse de suiure tels Idoles de Rois. Mais ce pendant, Calais & Vvadon ayans donné leurs enfans en ostage, eurent congé. Et Mommol aduerty de la volonté du Roy, tout armé vint en la maison où logeoit Leudegesille, qui le voyant en cest equipage, luy demanda s'il s'en vouloit fuir. Mommol respondit, que sa promesse estoit vaine, & voyoit bien qu'on le feroit mourir : surquoy Leudegesille luy dit, qu'il alloit voir que c'estoit, affin de tout appaiser, & neantmoins, en sortant il commanda enuironner la maison : de laquelle Mommol voulant sortir, apres quelque resistance, fut attaint par les costez de deux coups de lance, dont il mourut. Dequoy Sagitaire estonné, & s'estant affublé, print la fuitte vers vn bois, attendant que la fureur des soldats fut passee : Mais quelqu'vn qui le suiuit luy couppa la teste auec son Scapulaire. Ce fait & l'armee rompue, chacun se tourna en son païs.

CHAP. X.

Fredegonde retire sa fille de Thoulouse. Grand thresor de Mommol. Homme plus grand de trois pieds que le commun. Femme deuineresse coniuree. Famine. Entree du Roy Guntchram à Orleans : en laquelle habitoient des Syriens & Iuifs. Courtoisie dudit Roy enuers les Euesques. Austrasiens refusans de se trouuer en vn Synode assigné par le Roy Guntchram.

FREDEGONDE durant cela, auoit depesché à Thoulouse vn nommé Cupan, pour enleuer sa fille par quelque subtile maniere : Et disoit-on, qu'il auoit aussi charge s'il trouuoit Gombaut viuant, le faire venir vers elle : ce que n'ayant peu executer, il tira Rigunte du lieu où elle estoit, & la ramena en tres-mauuais equipage. D'autre costé, Leudegisille retourné vers le Roy Guntchram auec tresgrandes richesses, elles furent distribuees aux pauures : & encores ayant fait prendre Sidoine femme de Mommol, que Danol domestique, & Vvaldemar Chamberlan luy presenterent, il descouurit par elle l'or & l'argent demeuré en Auignon, qu'il enuoya querre par vn esclaue, auquel Mommol se fiant grandement, auoit tout laissé. On dit qu'il s'y trouua cent cinquante talents d'argent (ie donne à chacun cent liures de douze onces chacunes, ainsi qu'auoit la Romaine) qui

feroit

seroit vintgt mil marcs, & trente talents d'or: reuenans à quatre mil: qui seroit vne grande richesse, si vous ne prenez ceste quantité par sommes & non par poids: car lors il faudroit les conter à la façon de Budé: & vous voyez que l'or & l'argent estoient tres-rares en ce temps là. Toutesfois, le bruit couroit que c'estoit vn tresor trouué: & lequel fut party entre Guntchram & Childebert. Mais le Roy de Bourgongne donna sa part aux pauures: sans rien laisser à la vefue de Mommol, que le bien de ses pere & mere. Iaçoit qu'Aymon die, que pour sa noblesse il luy laissa ses conuentions & presens de mariage: car i'interprete ainsi le mot *Arrabonem* dont il vse. Entre autres choses qui appartenoient au Patrice, vn homme charpentier de son estat, plus grād deux ou trois pieds que le commun, fut amené au Roy, & mourut tost apres. Quant au Duc Disier, il s'enferma en de bons chasteaux, pour garantir sa vie & ses biens. Vvadon se retira vers Brunehaut, de laquelle il fut courtoisement receu, & renuoyé auec presens: & Calaiz se sauua en la franchise de S. Martin. Cestuy-ci estoit fort riche, aussi tout l'appareil de la guerre assemblé à Cominges, auoit esté fait à ses despens. Pour lors couroit par la France vne femme serue, de laquelle ses maistres souloient tirer grand proffit: d'autant qu'elle deuinoit & nommoit les mal-faicteurs & larrons: disant qu'estoient deuenues les choses desrobées. Apres auoir esté affranchie, elle amassa de grands biens, & alloit richement vestue faisant de si grandes merueilles, qu'on pensoit qu'elle eust l'esprit de Dieu. Ageric Euesque de Verdun, aduerti de sa venuë, l'enuoya prendre: & quand elle fut deuant luy, apres l'auoir coniurée, & oingt son front d'huille sacrée (car l'vnction du Baptesme est plus ancienne, tesmoin Clouis) le diable qu'elle auoit au corps se declara. Lors voyant qu'elle ne pouuoit demeurer au pays, elle se retira vers la Royne Fredegonde, qui la cacha. Ceste année il y eut grande famine en Gaule. De sorte que plusieurs ayans fait secher des pepins de raizins, des fleurs d'auelines, & racines de fougeres, les puluerisoient & mesloient auec vn peu de farine, pour faire du pain: & d'autres faisoient le semblable, auec des fueilles de bled: & s'en trouua, qui à faute de farine, mangeoient des racines, dont ils deuindrēt enflez: parquoy beaucoup moururent en telle necessité. Les marchās gehennerēt lors grandemēt le poure peuple: car à peine donnoiēt-ils vn muid d'auoine (ceste mesure n'estoit pas de mesme celle du iourd'huy) ou demy muid de vin, pour vn tiers de liure d'or: qui sont plus de trente sept escuz d'auiourd'huy: tellement que les pauures se vendoient pour viure. Encores outre cela, les iuges firent publier, que ceux qui auoiēt failli à se trouuer en l'armée, estoiēt condamnez en l'amende: laquelle se leua mesme sur les Ecclesiastiques. Or le Roy Guntchram, au vingt & quatriesme an de son regne, qui reuient au cinq cens quatre-vingts & huict de Iesus Christ, partant de Chalon vint à Neuers: en intention de faire leuer des fonds de baptesme, le fils de Chilperic, que l'on appelloit Clotaire. Par tout où le Roy de Bourgongne passoit, il se monstroit courtois aux siens, & venoit manger en leurs maisons quand il estoit inuité: receuant d'eux, & leur donnant des presens. A son entrée d'Orleans (qu'il fit le deuxiesme Iuin) vn peuple innumerable sortit au deuant de luy, auec estendars & bannieres, chacun chantant ses loüanges. L'on

L'an de Iesus Christ.

588.

Icy commence le VIII. liure de Gregoire de Tours.

L'an de Iesus Christ.

eust ouy de costé & d'autre (dit Gregoire) en langue Sirienne, Latine & Iuifue (il oublie les Grecs, & toutesfois l'on pense qu'il y en auoit par toute la Frãce, tesmoin l'Eglise S. Estienne surnommée des Grecs qui est à Paris) crier viue le Roy, & son Royaume soit à iamais estẽdu sur toutes nations. Les Iuifs adioustoient, toutes gens t'adorent & fleschissent le genouïl deuant toy, & te soient sujectes. Mais il ne prenoit plaisir à ces flateries Iudaïques; pensant qu'ils le fissent pour tirer de luy permissiõ de restablir leur Synagogue destruite par les Chrestiens: ainsi qu'il declara disnant auec les Euesques, par luy inuitez au lendemain, venir en sa maison pour receuoir leur benediction. Il trouua en ceste ville plusieurs Prelats assemblez: & entre autres Bertrand Euesque de Bourdeaux, & Paladie (c'est Palais) de Xainctes, qu'il haissoit grandement, pour la faueur portée à Gombaut: & beaucoup de mauuais tours de finesse, que Palais luy auoit ioüez. Qui estoit la cause, pourquoy les Euesques là assemblez commencerent à proceder contre eux, sur la reception de Gombaut & promotion de Faustian Euesque d'Aqs consacré par Palais (comme i'ay dit) suyuãt le commandement de Gombaut. Quant au fait de Faustian, Palais respondoit, que Bertrand son Metropolitain ayant mal aux yeux, il auoit esté enleué, & contrainct (apres auoir perdu le sien) d'obeyr à celuy qui se disoit Roy des Gaules. Ce qu'estant rapporté au Roy Guntchram, il se courrouça bien fort: de maniere qu'à grand peine l'on peut obtenir de luy, qu'ils vinssent au banquet auec les autres inuitez, d'autant que l'on tenoit lors pour reigle que ceux qui auoient mangé de la table du Roy, estoient comme absous de crime de leze Maiesté. Il n'auoit encores point veu ces Euesques; mais ayant rencontré Bertrand, il demanda qui il estoit. Puis quand il sceut que c'estoit l'Euesque de
» Bourdeaux, il luy dit: Qu'il le remercioit de la fidelité qu'il luy auoit si biẽ gar-
» dée, appellãt vn estrãger pour le destruire, & oubliãt qu'il estoit son parent de
» par sa mere. Puis se retournant vers Palais, luy dit, qu'il auoit grand honte de
» dire, que luy estant Euesque, par trois fois il eut faussé le serment qu'il luy auoit
» fait; s'excusant d'vn costé par lettres qu'il luy escriuoit, & d'autre costé appel-
» lant son frere pour luy nuire: mais Dieu sçauoit qu'il leur auoit tousiours por-
» té honneur comme à ses peres Ecclesiastiques. Il dit aussi à Nicaise, & Antidic
» Euesques: Et vous autres saincts Prelats, dites ce qu'auez fait pour vostre pays, & l'vtilité de nostre Royaume? Lesquels ne respõdans mot; Il demãda de l'eau pour lauer, & la benediction faite par les Euesques, il se mit à table auec vn visage riant, comme s'il n'eust point parlé de chose touchant son honneur. Sur la moitié du disner, il pria nostre Gregoire faire venir vn sien clerc, qui auoit chãté vn respons aux Messes: & le faire chanter deuant luy. Apres qu'il eut chanté il voulut que chacun Euesque en fit venir: & qu'à part ils chantassent vn psalme en Respons. Comme il estoit encores à table, il recommanda aux prieres des Euesques, Childebert son neueu: disant qu'il estoit sage Prince, & aussi aduisé que d'autres plus aagez que luy: Que si Dieu luy donnoit vie, il auoit esperance qu'il remettroit sus leur maison fort depeuplée: car Sigisbert son frere estant à l'Eglise le iour de Pasque, comme le Diacre se fut auancé pour chanter l'Euangile, à mesme instant qu'il prononçoit ces mots. *Puer natus est nobis*, vn

messager luy vint dire, que la Royne sa femme estoit accouchée: ce qui fut cause que le peuple ayant aussi entendu ces nouuelles, ioint la rencontre du Diacre, s'escria que Dieu tout puissant fut loüé. Toutesfois ce passage pris d'Isaye maintenant se chante à vne Messe de Noel, tellement que ce peut auoir esté à Pasques. D'auantage, il auoit esté baptisé le iour de Pentecoste d'apres, & esleué Roy celuy de Noël: & pource s'il estoit aydé par leurs oraisons, il pourroit heureusement regner. Lors chacun pria Dieu de cõseruer les deux Rois. Guntchram adiousta que Brunehaut sa mere cerchoit à le faire tuer, toutesfois qu'il ne la craignoit point: car Dieu qui l'auoit deliuré d'autres, le garderoit aussi d'elle. Le lendemain, le Roy retournãt de la chasse, nostre Gregoire obtint pardon pour Garachere Cõte de Bourdeaux, & pour Bladaste partisans de Gõbaut: qui s'estoient sauuez en la franchise de S. Martin. Lesquels presentez au Roy, il se contẽta de les appeller fins renards: & les receut en sa grace, leur faisant rendre ce qu'on leur auoit osté. Les Euesques Bertrand & Palais, ayans aussi dõné caution de se trouuer au Sane prochain, arresté au 23. d'Octobre; le Roy partit pour aller vers Paris: & lors les arbres florirent au mois de Iuin. Arriué en ceste ville, il remonstra en pleine assemblée: que Chilperic son frere ayant laissé vn enfant que l'on disoit estre sié, il auoit esté prié par ceux qui le nourrissoiẽt, de le venir leuer des fonds, le iour de Noël: & neantmoins, ils n'estoient point comparus. Puis ayant esté requis d'attendre à Pasques, on ne l'auoit point apporté: & pour la troisiesme, ayant esté par eux remis à la S. Iean, ils ne le monstroient point. Qu'on l'auoit fait mettre en chemin par vn tẽps sterile, & toutesfois ils celoient cet enfant; ce qui luy faisoit croire, qu'il n'y en auoit point: ou que c'estoit quelque fils de leurs vassaux qu'õ appeloit Leudes, car s'il estoit du sang Royal, on le luy eust apporté. A ceste cause, il estoit deliberé de ne le recognoistre qu'à bonnes enseignes. Fredegonde aduertie de cela, vint trouuer Guntchram accompagnée des principaux vassaux de son fils: à sçauoir de trois Euesques, & trois cens Gentils-hommes de bien & d'honneur: lesquels pour oster le soupçon du Roy, iurerent qu'il estoit fils de Chilperic. En ce temps, le mesme Gũtchram fit chercher les corps de Merouee & de Clouis enfans dudit Chilperic: dont celuy de Clouis trouué dans la riuiere de Marne par vn pescheur (qui l'auoit enterré sur la riue peu apres sa mort) fut porté à l'Eglise S. Germain des prez: comme aussi celuy de Merouee: que Papoul Euesque de Chartres auoit fait chercher, fut enterré auec son frere: & vn huissier ayant accusé son compagnon de vouloir tuer le Roy, pris & mis à la question, ne confessa rien: aussi l'on disoit qu'il auoit ceste charge par enuie de ce que Gũtchram l'aimoit, lors Ansouald pour quelque suspicion se retira de la Cour sans dire adieu au Roy. Lequel aussi retourné à Chalon, commanda de couper la teste à vn nommé Boant qui tousiours luy auoit esté fidelle: toutesfois ceux qui le furent prendre en sa maison, le tuerent en se deffendant: & son bien fut confisqué. Chacun sçauoit la haine que le Roy portoit à Theodore Euesque de Marseille, pour la reception de Gombaut; mais d'autant que ceste ville estoit en la puissance du Roy Childebert, Rotaire (que ce Roy y auoit enuoyé pour y faire iustice) au lieu de s'éployer à son estat, mit en arrest l'Euesque: & tira de luy des

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ. cautions pour se representer deuant le Roy Guntchram à Mascon, là où estant venu, il fut retenu sans autre mal luy faire: car c'estoit vn homme tres-noble, de grande saincteté, & qui continuellement prioit Dieu. En ce temps combien que les Roys Guntchram & Childebert eussent assigné vn parlement des Prelats & Nobles de leurs Royaumes à tenir en la ville de Troyes en Champagne, ceux du party de Childebert ne trouuerent bon d'y venir : ce qui fut cause que le Roy Guntchram enuoya Felix vers son neueu, lors estans au conflans du Reim & Moselle : scauoir la cause pourquoy les Euesques de son Royaume auoient differé de venir à l'assemblée, & qui estoient ces meschans qui vouloient les mettre en discords. Nostre Gregoire estoit present à ce message : lequel voyant que le Roy d'Austrasie se taisoit, prit le parole, & dit: Que ce n'estoit merueille si le mal croissoit & prenoit racine, veu qu'aucun ne se mettoit en peine de la coupper. Que tous scauoient que Childebert n'auoit à present autre pere que son oncle, ne Guntchram autre fils, cõme ils luy auoiẽt ouy dire ceste mesme année. Il ne falloit donc point semer de discorde entre eux, puis qu'ils deuoient se deffendre & entr'aymer. Lors Childebet tirant Felix à part, luy dit, qu'il priast son oncle, de ne vouloir faire aucun outrage à l'Euesque Theodore: car il en aduiendroit du scandale entr'eux : puis l'ayant depesché de ses autres articles, le renuoya.

CHAP. XI.

Maurice se plaint de Childebert: & luy enuoye des Ambassadeurs pour le semondre d'aller en Italie. Remuemens d'estats en Austrasie. Assemblée à Mascon. Euesque de Cahors excommunié: & sa punition. Maladie du Roy Guntchram. Brunehaut prend le gouuernement de Childebert son fils. Lac pres de Vannes conuerty en sang, que les chiens venoient licher.

D'AVTRE costé l'Empereur Maurice considerant que le voyage des François faict l'année precedente contre les Lombars, luy auoit esté inutile; escriuit à Childebert des lettres pleines de courroux, & luy ramenteut ses promesses : de maniere que ce Roy qui pensa que son hõneur fust interessé, s'il manquoit, ayant tout fraischement touché l'argent de l'Empereur, enuoya pour la troisiesme fois (disent aucuns) son armée en Italie : d'autant plus volontiers, qu'il pensoit Ingonde sa sœur auoir esté menée d'Affrique en Constantinople, & laquelle il cuidoit retirer par ce seruice. Mais la discorde de ses Ducs & Capitaines, les fit reuenir sans rien faire : apres auoir perdu vne grosse bataille, ce dit Paul Diacre : iaçoit qu'il y ait apparence, que ce soit le voyage duquel i'ay parlé. Ceste année il y eut plusieurs remuemens au Royaume de France : car Vintrion Duc d'Auuergne, Roergue & Vsez, fut chassé de son gouuernement par les habitans : qui encores luy eussent osté la

vie, s'il ne se fust sauué de leurs mains: toutesfois il r'entra depuis en sa charge, quand le peuple fut r'apaisé. Lors Nicette, iadis chassé du Comté d'Auuergne, à la sucitation de Eulalie, par argent trouua moyen d'estre pourueu de ce Duché vaccant, sans auoir esgard à son ieune aage: pource qu'il estoit de bon sens, & bien aduisé: cestuy-cy mit la paix au pays, comme aussi par tout son gouuernement. Il y auoit vn Childeric surnõmé le Sesne, lequel pour auoir tué Vvast surnommé Auon, se retira vers Gombaut, & depuis s'estoit sauué en la franchise de Sainct Martin. Le Roy Guntchram deffendit à sa femme de l'aller veoir, iusques à ce qu'à la priere de Gregoire, le Roy luy permit d'y venir: & encores que son mary peust demeurer deça Loire, sans entrer au Royaume de Childebert, Neantmoins, si tost qu'il eut sa femme, & que le Duché des villes que le Roy d'Austrazie auoit de là la Garonne luy eust esté donné, il prit son party, Au mesme temps, le Roy Guntchram, voulant auoir le maniement des affaires du Royaume de Clotaire, donna le Comté d'Angers à Theodulf, qui honteusement en fut chassé par les habitans, & principalement par Domegisille, mais ayant eu recours au Roy, & obtenu lettres nouuelles, il fut mis en possession par le Duc Sigulf. Vers Brie, vn nommé Gombaut, fait Comte de Meaux au lieu de Huerpin, & venu en ceste ville pour tenir le siege de iustice, en faisant sa cheuauchée par le pays, fut tué en vn village par ledit Huerpin. Dont ses parens aduertis, coururẽt sus au meurdrier: & apres l'auoir enclos en vne maison souspenduë (ie croy comme celles qu'on void en Allemaigne & Soüisse, assises sur quatre poteaux de bois) ils le tuerent: & par ainsi tous deux perdirent le Comté qu'ils querelloient. Durant cela, & le iour du parlement assigné par Guntchram, escheu, les Euesques s'assemblerent à Mascon: Là où Faustien fait Euesque par le commandement du faux Roi Gombaut, fut debouté de l'Estat d'Euesque, & ordonné que Bertrand, Oreste & Palais qui l'auoient sacré, le nourriroient par tour: & luy donneroient cent pieces d'or par chacun an: & Nicette nommé Euesque par Chilperic, fut mis en sa place. Vrsicin Euesque de Cahors fut aussi excommunié, ayant publiquement confessé d'auoir recueilly Gombaut: il estoit porté par son arrest, qu'il feroit penitence trois ans durant, auec deffences d'oster ses cheueux, ne sa barbe, de boire vin, manger chair, dire les messes, faire clercs, benir Eglises & Chresmes, ou distribuer la communion: toutesfois que le bien de l'Eglise s'administreroit sous son nom: qui est vne bien notable punition d'Euesque possible lors pratiquee sur d'autres: & marque de la liberté, droit & autorité que nos Euesques auoient lors de chastier leurs freres, sans qu'ils fussent tenus de la prendre du Pape. Au mesme Synode se trouua vn Euesque qui voulut soustenir qu'on ne deuoit comprendre la femme sous le nom d'homme, lequel se teut, ayant esté payé de raisons tirees de l'Escriture. Là, pretextat recita des oraisons par luy composees durant son confinement: lesquelles pleurent à aucuns, & furent blasmees d'autres, pour n'auoir gardé l'art: encores qu'il semblast à nostre Gregoire, que son stil par endroits sentist l'Ecclesiastique & fust raisonnable: ie croy que c'estoient prieres, & non pas harangues: car autrement pourquoy en eust-il demandé l'approbation du Sane? Durant ceste assemblee, il se fit vn

L'an de Iesus Christ.

grand meurdre entre les seruiteurs de Prisc Euesque de Lyon, & ceux du Duc Leudegisille, mais l'Euesque fut contraint donner beaucoup d'argent pour rachepter la paix. Au mesme temps le Roy Guntcham fut malade iusques à la mort & par permission diuine, comme pensoit Gregoire: parce qu'il auoit deliberé de chasser des Euesques de leur siege: iaçoit qu'en mesme temps, Theodore Euesque de Marseille fut par luy renuoyé en son Eglise. Cependant le Roy Childebert vint trouuer les Seigneurs François, assemblez au village de Balsonnac assis au milieu de la forest d'Ardaine (ce peut estre Bastoigne) où Brunehaut (en vain) pria les plus grands, de luy vouloir ayder à retirer sa fille encores retenuë en Affrique: & Guntchram Boson fut là accusé pour vn tel fait. Quelques iours auparauant vne prochaine parente de sa femme ayant esté enterree en l'Eglise de Mets, auec grands parements, & force or; peu apres aduenant la feste de Sainct Remy, & plusieurs estans sortis de la ville auec l'Euesque, comme aussi les Seigneurs & les Ducs, les gens & seruiteurs de Boson vindrent ouurir le sepulchre, & emporterent les parements qu'ils peurent trouuer. Au bruit que firent ces larrons, les Moynes accoururent à la porte de l'Eglise, où ils furent empeschez d'entrer par les gens & seruiteurs de Boson: lesquels montans à cheual emporterét ces meubles. Toutesfois de crainte d'estre pris en chemin, ils retournerent les mettre sus l'autel, & se tindrent en la franchise de l'Eglise: crians qu'ils l'auoient fait par le commandement de leur maistre: lequel interrogé là dessus, & n'ayant donné aucune valable responce, s'en fuyt: au moyen dequoy, tout ce qu'il tenoit en Auuergne luy fut osté: & contraint (à sa grande honte) quitter plusieurs choses par luy vsurpees sur beaucoup de gens. Au sortir du Sane, Bretrand Euesque de Bourdeaux, malade d'vne fieure, appella Vvaldon Diacre, leué des fonts par luy, & nommé Bertrand (l'on changeoit donc de nom au baptesme) lequel il commit en sa charge d'Euesque: puis mourut, le laissant executeur de son testament. Ce Diacre vint en diligence trouuer le Roi: auquel il monstra le consentement du peuple, & luy offrit encores de beaux presens, mais en vain: car il enuoya des lettres, par lesquelles il commandoit que Godegisille (surnommé Dodon) Comte de Xainctes, fut sacré Euesque, en quoy il fut obey. Et iaçoit qu'il eût promis de iamais ne nõmer Euesque qui fut encores laic, ce neantmoins il presenta cestuy-cy: comme aussi Disier pur laic, entra en la place de Laban Euesque de * mort ceste année. Au mesme temps, Vandelin gouuerneur du Roy Childebert durant son enfance, mourut; & personne ne fut mis en sa place, d'autant que la Roine sa mere voulut elle mesme auoir ceste charge: & les biens que le deffunct tenoit du domaine, y furét reünis: l'on appella depuis ces nourrissiers *Baiuli*: Ie croy pource qu'ils portoient & presentoient au peuple leurs petits Rois: & d'eux vient le mot de Bail pour gouuerneur de pupille: & puis de Bailly: de la charge desquels ie parleray autre part. Le Duc Bodegisille fort aagé mourut semblablement: mais rien ne fut osté à ses enfans: Fabie succeda au lieu de Fauste, ou Faustian, qui tenoit l'Eueſché d'Aqs: & Desiderat, à Saluie Euesque d'Alby: tous deux morts. Ceste annee est aussi remarquable pour plusieurs cas estranges; car les eaux se deborderent, & pleut tant,

* Au latin de Gregoire de Tours il y a Helosensis Episcopus.

que l'Esté ne differa point de l'hiuer: le feu consuma deux Isles de la mer; hommes, bestes, & tout: puis furent couuertes d'eau, & l'eau de l'estang qui est dans vne Isle proche de Vennes, encores qu'il fut plain de poisson; se trouua conuertie en sang, iusques à la hauteur d'vne aulne: de sorte, que beaucoup d'oyseaux & chiens qui s'y assemblerent, venoient boire & lescher ce sang, & s'en retournoient saoulez: Euodie fut lors fait Duc de Touraine & de Poictou, au lieu de Berulf, soupçonné d'auoir desrobé les tresors du Roy Sigisbert, aussi bien que Armegisile son compagnon, lequel pretendant ce Duché, fut par le Duc Rauchin arresté prisonnier auec vn de ses complices: & sa maison fouillee tout soudain, quelques biens & meubles de Childebert se trouuerent parmy les siens: ce qui fut cause d'enuoyer le tout au Roi: mais comme ils estoient sur le point d'auoir les testes couppees, on les eslargit à la priere des Euesques. Le Duc Disier estant aussi venu se representer, le Roy ne voulut le veoir: iusques à ce que vaincu par les prieres d'aucuns Euesques, & de l'Abbé Aredie & d'Antistie, qui l'auoient amené; il le receut en sa grace. Eulalie se trouua là pareillement, pour mettre en procés Disier, vers lequel sa femme s'estoit retiree: mais comme ordinairement il aduient en tels differents, il ne fit autre chose qu'apprester à rire, car tant s'en falut qu'il en eust la raison, qu'au contraire Disier eut congé du Roy, qui encores luy fit des presens. Si est ce que le Roy Guntchram ne fut guerres moins estimé pour la iustice que sa grande pieté.

CHAP. XII.

Guntchram se prepare pour aller faire la guerre en Espagne. Fredegonde persuade à des Clercs de tuer Brunehaut, & son fils. Armee de Guntchram deffaite pres Carcassonne. Reproche dudit Roy aux chefs de son armee. Les Espagnols courent le Languedoc, & Prouence.



AV mesme temps, Guntchram aduerty du trespas d'Ingonde, morte en Affrique prisonniere, & que le Roy Leuuigisile auoit aussi fait mourir Hermenichilde, ainsi que dit est, assembla vne armee pour aller en Espaigne: apres auoir premierement mis en son obeissance, ce que les Gots tenoient de Septimanie. Cependant, on luy apporta vn breuet trouué par des païsans: dedans lequel, sous le nom de Leuuichilde, estoit escrit à Fredegonde: Faites incontinent tuer noz ennemis (on l'interpretoit de Childebert & de sa mere) accordez-vous auec Guntchram à quelque pris que ce soit: & si vous n'auez argent, secrettement ie vous en donneray: pourueu que faciez ce que ie demande: puis quand aurons esté vangez de noz haineux, vous ferez du bien à l'Euesque Aurelie, & Leube belle mere du Duc Bladaste, par le moyen desquels noz messagers peuuent aller vers vous. Or combien que Childebert fut aduerty de cecy, Fredegonde ne laissa

L'an de Iesus Christ.

de faire forger deux cousteaux grauez bien auant, & les emplir de poison: à fin que si les coups qui en seroient donnez n'estoient mortels de soy, les blessez mourussent par la force du venin: ces cousteaux faits, elle les baille à deux clercs; & leur commande d'aller trouuer le Roi Childebert: & que faignans « de demander l'aumosne, ils luy en donnassent par les costez, à fin que Brune- « haut qui se tenoit plus fiere pour son support, perdit son pouuoir quand il « mourroit: & demourast en sa subiection. Que si l'enfant estoit si bien gardé « qu'ils ne peussent approcher de luy, que du moins ils tuassent son ennemye. « Et s'il aduenoit qu'ils mourussent en l'executant, elle feroit leurs parens les « plus grands du Royaume. Cependant, qu'ils chassassent de leur cœur toute « crainte de mort, & pensassent que ce fait touchoit tout le monde, qu'ils s'ar- « massent donc de bon courage, & considerassent que les vaillans hommes qui « meurent en guerre, ennoblissent leurs parens: lesquels esleuez aux biens & « honneurs, sont pour ceste cause aduancez par dessus les autres. Ces paroles, & la grandeur de l'entreprise fit trembler les clercs: qui se representoyent la difficulté d'executer la volonté de la Royne. Quoy voyant, elle leur presenta vn breuuage, lequel auallé, tellement les encouragea, qu'ils luy promirent de faire ce qu'elle commandoit. Lors elle leur bailla vn petit vaisseau de la mesme boisson: disant que le iour qu'ils voudroyent faire le coup, ils en prissent le matin, à fin d'estre plus hardis & fermes: puis leur donna congé, mais ces clercs venuz à Soissons, furent arrestez par le Duc Ranching, qui les ayant interrogez, tira d'eux la verité, & les mit en prison. Peu de iours apres, Fredegonde comme asseuree que tout auoit esté accomply ainsi qu'elle desiroit, enuoya vn sien vallet sçauoir des nouuelles: & si on ne disoit point que Childebert fut tué. Cestuy-cy venu à Soissons, & entendant la prise des clercs, ainsi qu'il vouloit parler à eux, fut arresté & tous trois enuoyez à Childebert: qui leur fit coupper les mains, pieds, aureilles & nez, les punissant de morts diuerses. D'autre costé, le Roy Guntchram s'armoit pour aller faire la guerre en Espaigne: toutesfois, pource qu'il voulut premierement chasser les Vvissigots de la Gaule, il fit aduancer les peuples d'entre la Saone, Rosne & Seine, (ie croiroy aussi tost Loire) lesquels ioints auec les Bourguignons, allerent iusques à Nismes: & gasterent tout le pays qui est le long du Rosne par où ils passerent: sans espargner les hommes de l'Eglise. Les Berruyers, aussi les Xainctongeois & Perigourdins, Angoulemoisins & autres subiects du mesme Roy, s'approcherẽt de la ville de Carcassonne: les habitans de laquelle leur ouurirent les portes: mais depuis comme les François fussent fortis, Terentiol Comte de Limoges, fut occis d'vn coup de pierre par les Carcassonnois, qui luy coupperent la teste, & l'emporterent en la ville, dont ceux de l'armee furent tant estonnez, qu'ils laisserent là tant le butin conquis, que leur bagage propre, voulant chacun retourner en sa maison. Plusieurs François furent lors tuez par les Gots, & d'autres destroussez par les Toulouzains, marris d'auoir esté pillez par eux en passant: quant à ceux qui estoient allez vers Nismes ayans couppé les vignes, oliuiers, arbres fruictiers, & bruslé les bleds, voyans qu'ils ne pouuoient forcer ceste ville, ils se presenterent deuant d'autres

places.

places. Mais pource que toutes estoiét bien garnies de viures & choses necessaires, ils n'en prirent aucune. Nicete Duc d'Auuergne l'vn des chefs de ceste armée, assiegea vn chasteau qu'il eut par composition : & neantmoins, contre sa foy, il emmena prisonniers tous les habitans. Ce fait, chacun retourna en son pays, auec tant d'incommodité, que plusieurs mouroient de faim : pource qu'ils auoiét bruslé les bleds; estãs les autres noyez & tuez en querelle: de sorte que l'on disoit qu'il y en estoit demeuré plus de cinq mil. Le Roy Gũtchram fut si marry de telle perte, que les chefs & Ducs n'osans le venir trouuer durant sa premiere cholere, se retirerent en l'Eglise de Sainct Siphorien (ie croy à Austun) où ils se presenterent au Roi, là venu pour y faire la feste du Sainct: & lequel les remit à la premiere audience du Sane, ou parlement prochain: là où, en la presence de quatre Euesques & Seigneurs laics, il voulut examiner leur cause: se plaignant (ainsi que dit Gregoire) qu'en ce temps il n'estoit possible d'obtenir victoire, puis qu'ils mesprisoient ce dont leurs peres faisoient si grand conte. Car ces preud'hommes batissans des Eglises, mettant leur esperance en Dieu, honorans les Martyrs, portant reuerance aux Euesques & Prestres, auoient obtenu des victoires, & maintefois auec l'espee & bouclier seuls, par la grace de Dieu, auoient vaincu leurs ennemis. Or tant s'en falut que maintenãt ils recogneussent Dieu, qu'ils gastoient les choses à luy sacrees, tuans ses ministres & seruiteurs: & en se mocquans des reliques des Saincts, ils les rõpoient & brisoient. A ceste cause, il n'estoit possible que ceux qui auoient commis tels actes peussent estre victorieux, que c'estoit ce qui affoiblissoit leurs mains, qui rendoit mousses leurs espees, & empeschoit leur bouclier de les couurir ou deffendre comme deuant: que si cela procedoit de sa faute, il prioit Dieu d'enuoyer tout le mal sur sa teste. Mais s'ils mesprisoient & refusoient d'obeyr aux commandemens de luy qui estoit leur Roy, la raison vouloit que la hache donnast sur la leur: à fin que voyans vn des plus grands Seigneurs d'entr'eux executé par iustice: il seruist d'exemple à l'armee. Et parce, commençant à mettre la main à l'œuure, il ordonnoit que ceux qui cy apres auroient intention de marcher selon droit & raison, fussent loüez: mais quiconque ne le voudroit faire, qu'il se tint asseuré d'estre publiquement chastié: car il valoit mieux que peu de rebelles & desobeyssans mourussent, que l'ire de Dieu s'estendit sur tout vn pays, qui ne pouuoit més de la coulpe d'autruy. Le Roy ayant acheué de parler, les Ducs respondirent qu'on ne sçauroit aisément raconter sa magnanime bonté, la crainte qu'il auoit de Dieu, l'amour qu'il portoit aux Eglises, sa reuerence enuers les Prestres, sa charité & liberalité enuers les pauures & autres necessiteux. Et combien que tout ce qu'il dit fut veritable: comme pouuoient ils resister au peuple tout corrompu de vices, chacun prenant plaisir à mal faire, sans crainte du Roy, ou porter reuerence à Duc ne Comte? Que si l'vn d'eux monstroit que leurs vices luy dépleussent, & pour maintenir l'honneur du Roy & conseruer sa vie, ils s'efforceoit de les amander, le peuple incontinent s'esmouuoit, vn tumulte s'esleuoit soudain, & chacun se monstroit si cruel contre son seigneur & superieur, qu'il estoit bien ioyeux de se taire tout coy, pour euiter la mort. Là dessus le Roy dit, qu'il

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

vouloit que ceux qui gardroient ses ordonnances feussent maintenuz & honorez: & qui les enfraindroit, mourût, à fin que tous ces maux cessassent bien tost. Comme il disoit ces paroles, voicy vn messager qui luy rapporte, que Richard fils du Roy d'Espaigne, auoit pris vn chasteau nommé Teste de Belier, c'est ..... & emmené grand butin du pays de Toulouze. Puis ayant forcé Vgerne chasteau du territoire d'Arles (ce peut estre Orgon) duquel il auoit enleué les biens, & les hommes, il s'estoit enfermé dans Nismes: cela fut cause; qu'il commit la charge de la Prouince d'Arles à Leudegisile, & le fit Duc au lieu d'Egilain calomnieux, ou comme ie croy surnommé le Calomniateur: ordonnant quatre mil hommes pour la garde de ceste frontiere. Nicette aussi Duc d'Auuergne se mit aux champs, & fit vne cheuauchee par son gouuernement. Les Chroniques d'Espagne font la perte des François bien plus grande: car elles racontent que Claude de Lusitanie ou Merida, ayant destroussé les François de tout leur bagage, en tua plus de soixante mil: & ce fut vne des plus belles victoires, que les Gots eurent oncques, veu le petit nombre de gens qu'ils estoient en ceste guerre, car il n'en conte que trois cens. Quant à moy ie croy que la perte fut bien grande, puis que Guntchram fit telle plainte en son Parlement. Si est-ce que Gregoire parle de chose qu'il pouuoit bien sçauoir, estant vn des principaux conseillers du Roy Childebert ou de Guntchram, ainsi qu'on peut veoir par le discours de son histoire. Si ce n'est, qu'il eust suiuy l'opinion de ceux qui disent qu'il faut legerement passer sur les deffaites des siens.

CHAP. XIII.

Pretextat tué. Seigneur François qui en vouloit faire informer empoisonné. Vin d'absinte. Seigneurs de Neustrie ne veulent souffrir que le Roy Guntchram cognoisse du fait des criminels, du Royaume, de leur Roy. Bepolen Referendaire de Fredegonde fait tuer Dannolle & ses vandangeurs. Paris bruslee. Consacree, ou plustost enchantee. Richart fils du Roy d'Espagne, vient courre le Languedoc. Euesque du Mans auoit sa femme viuante hors d'auec luy. Meurdriers de Pretextat liurez par Fredegonde, tuez par le neueu dudit Pretextat. Bepolen fait Duc des villes de Clotaire, par le Roy Guntchram. Prodiges.

DVRANT cecy, Fredegonde qui demeuroit à Roüen, eut quelques propos aigres auec Pretextat, qu'elle menaça de réuoyer en exil; lequel trop libre en parolle, pour vne si dãgereuse féme, respondit, que par la grace de Dieu il auoit esté, & seroit tousiours Euesque; mais qu'elle pourroit bië decheoir de son grãd orgueil, s'elle n'oublioit sa malice, & amẽdoit sa mauuaise vie à fin de garder celle de son petit enfant. Ces paroles entrerẽt bien auãt au

cœur de la Royne plus prõpte à cõmettre des mechãcetez, que ioyeuse de se les ouir reprocher: Aussi elle se retira tellemẽt outree de cholere, que le iour de Pasques venu, cõme l'Euesque fut allé de bonne heure faire chãter le seruice, ainsi qu'il estoit assis sur vne forme, vn meurdrier l'approchãt, le frappa sous l'aisselle d'vn couteau sãs que pas vn des clercs ou assistans se mit en deuoir de le secourir, iaçoit qu'il criast à l'ayde. Mais abandõné, il vint estẽdre sur l'autel ses mains plaines de sang, & apres auoir prié Dieu, fut porté en sa chambre. Tout aussi tost, Fredegonde accompagnee du Duc Bepolen, & d'Archald le vint voir: & comme si elle eust esté courroucée de son aduenture, disoit, qu'eux & le peuple n'auoient besoin de telle perte. Que s'ils sçauoient l'auteur du coup, la iustice " en seroit incõtinent faite selon le demerite. Pretextat qui cognoissoit bien son " faux semblant, & ne craignoit plus rien; se voyãt si pres de la mort, luy respon- " dit: Et qui est-ce, sinon ceux qui ont tué les Roys? qui tant souuent ont respan- " du le sang des innocens? & fait tant de maux par ce Roiaume? La Roine qui fai- " gnoit ne l'entendre, luy dit: qu'elle auoit de bons medecins pour le guerir, s'il " souffroit estre pensé d'eux. L'Euesque dit, Dieu me veut appeller de ce monde; " Mais toy qui as esté la principale cause de ces maux, demeure maudite à iamais: " car Dieu vengera mon sang en te chastiant. Lors elle sortit: & l'Euesque ayant " ordonné de sa maison, rendit l'ame. Puis fut enterré par Romachere Euesque de Constance. Ceste mort fit murmurer le peuple, & vn Seigneur François, de la ville de Roüen, eut bien la hardiesse de dire à Fredegonde, qu'elle continuoit trop en ses meschancetez, qu'ils estoient deliberez de faire enqueste de ceste mort & d'oresnauant l'empescheroient de commettre tant de maux. Toutesfois, ce deffi ne seruit de rien: Et le mesme gentil homme inuité de boire du vin d'absinte meslé auec du miel, suiuant la coustume des François de ce temps-là (encores gardee en Alemaigne pour les cruditez) mourut tout soudain empoisonné. Apres cela, Leudoald Euesque de Bayeux, ayãt escrit à tous les Euesques du dioceze (ie croy cõme premier suffragant de l'Archeuesché de Roüen, duquel priuilege ses successeurs iouyssent encores) fut conseillé de fermer les portes des Eglises de Roüen iusques à ce que chacun se fut mis en peine de trouuer l'auteur du meurdre. Aucuns feurent pris; lesquels mis à la gehenne, confesserent que Fredegonde le leur auoit fait faire. Dequoy Guntchram aduerty, enuoya trois Euesques vers Clotaire, que l'on appelloit (ce dit Gregoire) fils de Chilperic: à sçauoir Artemie de Sens, Veran de Chaalons, Agroece de Troye: pour enquerir du fait auec les Gouuerneurs du Roy enfant, & representer le meurdrier deuant eux. Les Seigneurs de Neustrie respondirent aux Commissaires, que le fait leur desplaisoit: & auoient tres-grand desir d'en faire " la punition. Toutesfois, où quelcun d'entr'eux s'en trouueroit chargé, ils ne " pouuoient endurer qu'il fut mené deuant Guntchram: puis qu'eux mesmes " estoient suffisans d'en faire la iustice sous l'authorité de leur Roy. Par cecy, & autres exemples vous cognoissés que les partages des Royaumes estoient esgaux: les freres Roys, pareils en dignité: & les vns non subiects aux autres. Les Euesques dirent que si le criminel n'estoit representé, leur Roy viendroit en Neustrie, & la mettroit à feu & à sang: puis qu'il estoit manifeste, que celle

L'an de Iesus Christ.

mesme auoit fait tuer l'Euesque, qui n'agueres auoit fait empoisonner vn Seigneur François. Cela dit, ils s'en retournerent sans aucune responce suffisante: apres auoir protesté, que iamais Melantie (premierement subrogé en la place de Pretextat quand il fut banni) ne peûst estre Euesque de Roüen. Fredegonde auoit à son seruice, des gens de pareil naturel, & aussi sanglans qu'elle: mesmes Bobolen son referendaire. Cestui-cy, qui auoit differend pour des vignes auec Dannolle fille de Victorin Euesque de Renes, & jadis vefue de Burgolen, mais pour l'heure femme de Nectere, luy manda qu'elle n'y vint faire vendanges: Dequoy Dannolle ne tint conte: & Bobolen bien accompagné y vint: qui la tua auec tous ses vendangeurs, hommes & femmes: fors ceux qui se peurent sauuer. Au mesme temps, vne femme de Paris admonnestoit les habitans, de fuir de la ville, qu'elle disoit bien tost deuoir estre bruslee. Plusieurs qui la pensoient estre sorciere ou maniaque, ou qu'elle eut songé des folies, s'en moquoient: mais elle soustenoit que ce n'estoit chose vaine: & qu'en dormant elle auoit veu vn homme enuironné de grande lumiere, tenant en sa main vn cierge ardent: auec lequel il mettoit le feu par les maisons des marchãs, l'vne apres l'autre. Et de fait, la troisiesme nuict d'apres ceste vision, comme vn bourgeois de la ville sur le point du iour fut entré dãs son celier, & y eust pris ce qui luy estoit besoin, il laissa sa lumiere cõtre vne cuuete d'huile, à laquelle le feu se prit: & enflãba premierement la maison voisine de la porte de la ville, qui regarde le Midy, (ce deuoit estre au bout du petit pont, vers l'hostel Dieu) & puis gaignant les autres, courut par la ville, iusques au bout de la riuiere: bruslant tout; fors les Eglises & leurs maisons. Lon disoit lors que ceste ville auoit esté sacree & coniuree d'anciẽneté: de maniere que le feu ne brusloit point les maisons, & l'on n'y voioit Serpens ne Lirons. Mais n'agueres (dit Gregoire) le põt ayant esté racoustré, en curant le canal de la riuiere de la fange qui l'auoit rẽply, vn Serpent & Liron d'airain furẽt trouuez, & emportez. Depuis lequel temps l'on y vid des Lirons sans nombre, des Serpens y apparurent, & la ville commença d'estre endommagee par le feu. Quant à moy ie pense que le plastre dont la plus-part des maisons sont basties, volontiers les garentissoit du feu; & encores l'on y void auiourd'huy peu de Serpens: pource que les marais, qui s'estendoyent depuis les Celestins iusques au pied de Mont-martre, & Chailleau, sont remplis de maisons, de iardinages, ou labours. Quant aux Lirons, ie n'oy personne s'en pleindre. Ceste annee Magnouald regardant auec le Roy l'esbat d'vn animal poursuiuy par les chiens dans vn lieu du Palais Royal de Mets, fut tué: & son corps iecté par la fenestre. On pensoit qu'il eust esté occis, pource qu'apres la mort de son frere, ayant si fort battu sa femme propre qu'elle en mourut; il espousa la vefue de son dit frere: & d'autres croient que ce fut par secret cõmandement du Roy: Peu de temps apres nasquit vn fils à Childebert, que Magnachere Euesque de Treues leua des fonts, & nõma Thiebert. Le Roy Guntchram monstra si grande ioye de la naissance de cét enfant, que tout soudain il enuoya des Ambassadeurs au pere, se resiouyr de ce qu'il auoit pleu à Dieu, releuer la maison de France, l'augmentãt par le moyẽ du pere & de son fils: ausquels il souhaitoit longue vie. L'an vnziesme de Childebert qui

L'An de Iesus Christ. 590.

est le cinq cens nonante de Iesus Christ, les Ambassadeurs d'Espagne reuindrent pour la seconde fois demander la paix : ce neantmoins ils s'en retournerent sans responce qui leur fust agreable: estant Guntchram encores despit de la perte que ses gens auoient soufferte en Septimanie, & des nauires Gaulois que Leuuielde auoit retenus en Galice, pillant ce qui estoit dedans, & tuant ou faisant prisonniers aucuns des marchans & pillotes. Lors Richard fils du Roy d'Espagne, vint aussi iusques à Narbonne, & courut la frontiere de France, puis se retira secrettement. Ceste année moururent plusieurs Euesques, & entre autres Badegisille Euesque du Mans, rioteux, plaideur, & mauuais homme. Il auoit encores sa femme viuante : car en ce temps-là, l'on ne faisoit difficulté d'eslire des Euesques mariez: mais il falloit quicter le lict de leurs femmes: que si l'on s'apperceuoit qu'ils couchassent ensemble, le mari perdoit l'Euesché: ainsi que nous lisons de Stremon Euesque de Clermont en Auuergne; contraint d'y renoncer, pour auoir receu en son lict sa femme, qui depuis son eslection estoit venuë le chercher, & crier apres luy: qu'il n'auoit peu sortir d'auec elle, sans auoir son consentement. Quant aux Prestres & Diacres, il semble par l'vnziesme article du premier Concile de Mascon tenu du temps de Pelage Pape de Rome, & douziesme du Roy Guntchram, qu'il fut deffendu à tous Euesques, Prestres & Clercs auancez aux plus grandes dignitez, de hanter charnellement leurs femmes, lesquelles dés ceste heure là, ils appelloient sœurs. Mais Dieu scait l'ordure que telle rigueur engendra, depuis que les Clercs abandonnans l'austerité de la vie qui regnoit entre leurs predecesseurs, & montez en biens se laisserent aller aux plaisirs & delices de la gueulle, car auec l'yurongnerie & gourmandise, la paillardise se ioignit tout aussi tost: estant (dit Tertullien & apres luy sainct Hierosme) le ventre & le membre viril si voisins. A ceste cause, d'autant que la publique & commune ne pouuoit estre par eux pratiquée sans le scandale de leur ordre, ils se ietterent à la secrette, & celles qu'ils pouuoient recouurer parmi eux. De sorte que si pour bonne occasion les femmes leur ont esté ostées (ce dit depuis le Pape Pie second) pour meilleures elles leur doyuét estre rendues. Et de fait, les Grecs ont opiniastrement retenu leurs femmes: & les Allemans ont assez long tẽps debatu ce droit de naturelle continuation de l'humain lignage. Bertrand Archidiacre du Mans, succeda audit Badegisille, comme aussi Leterie Referẽdaire de Guntchram, au lieu de Sabaud Euesque d'Arles. Vrie Prestre, Gentilhõme Gaulois, fut aussi esleu par le Roy Euesque de Vienne, apres la mort d'Euant. Plusieurs autres Euesques moururent semblablement, & y eut grande pestilence en Prouence. Auquel tẽps, Fredegonde diffamée (comme nous auons dit) du meurtre de l'Euesque Pretextat, s'en voulut purger: & fit liurer vn sié esclaue au neueu de l'Euesque, disant: que c'estoit luy qui l'auoit occis, & se couuroit d'elle. Cet hõme mis à la question, descouurit tout: & confessa auoir receu de la Royne cent sols d'or, cinquãte de Melantie Euesque, & cinquante de l'Archidiacre de Roüen: outre la promesse qu'on luy fit de l'afranchir auec sa femme. Incontinẽt qu'il eut dit ces mots, le neueu de Pretextat le hacha en pieces, sans que nous trouuions autre poursuitte contre les prestres accusez, ne Fredegonde: laquelle pour le cõble de ses mes-

L'an de Iesus Christ. chancetez, ne laissa de remettre Melátie en l'Euesché de Rouën. D'autre costé, le Duc Bepolen voyant que Fredegõde ne l'honoroit pas cõme son estat le requeroit, se retira vers le Roy Guntchram, qui luy donna le Duché des villes appartenãtes à Clotaire fils de Chilperic. Ce Duc bien accõpagné, vint pour entrer à Renes, toutesfois il n'y fut receu: & ses gens firent de grãds maux au territoire d'Angers: où il cuida mourir, accablé d'vne maison tombée sur luy, & plusieurs autres qui banquetoient: mais Fredegonde fit gaster tous les heritages que ce Duc auoit au Royaume de son fils. Cepẽdant Bepolen retourné à Renes pour mettre le pays en l'obeissance du Roy Guntchram, y laissa son fils: depuis tué par les habitans; comme aussi d'autres Seigneurs François de bonne maison. Il apparut ceste année beaucoup de choses estranges: car les arbres florirent en Septembre, & d'autres ayans porté fruict, en eurent derechef, qui durerent sur les branches iusques à Noël: & l'on vit vne grande lueur en figure de serpent, courre par le ciel. Ceste année estant mort Pelage Pape, Gregoire Romain premier du nom appellé le grand luy succeda; & c'est luy qui pour son excellent sçauoir est estimé vn des quatre docteurs de l'Eglise Latine.

CHAP. XIIII.

Palais Euesque de Xainctes faussement accusé de Trahison. Guntchram rend la ville d'Alby au Roy Childebert. Leuuichilde Roy d'Espagne mourant renonce à l'Arrianisme. Richard son frere enuoye rechercher l'alliance de Childebert. Mort de Ragonde femme du Roy Clotaire, fondatrice de saincte Croix de Poictiers. Meurdrier voulant tuer le Roy Guntcham, est laissé vif: pour auoir esté pris en vne franchise. Vaisseaux marquez de signes incogneus. Village fondu, & disparu. Gascons descendent des Pirenées.

591. 

L'An douziesme de Childebert, & cinq cens nonante & vn de Iesus-Christ, Nicette Comte ou Duc d'Auuergne, fut estably gouuerneur de Marseille; & de toutes les villes d'alentour, appartenant au Roy Childebert: & Antistie enuoyé par le Roy Guntchram au pays d'Angers, fit de grands maux à ceux qui estoient chargez de la mort de Dannole femme de Nectaire, confisquant les biens de Bobolen chef & conducteur de ce meurdre. Le mesme venu à Nantes, commença de fascher Nonnich Euesque du lieu: disant qu'il estoit coulpable du fait: & que son fils y auoit assisté. De fait le ieune homme qui eut peur, s'estoit retiré au Royaume de Clotaire: de sorte que l'Euesque fut contrainct de bailler caution de comparoir deuant le Roy. Le bruit couroit en ce temps là, que des Ambassadeurs enuoyez par Fredegonde en Espaigne, auoient secrettement esté recueillis par l'Euesque Palais, & de la estoient passez outre. En ce temps Palais s'estoit retiré en vne Isle de la mer, à fin de prier Dieu en ceste solitu-

de, durant le Caresme. Mais quand il voulut retourner en la ville, pour celebrer la solemnité du Ieudy sainct, auec son peuple qui l'attendoit, il fut arresté en chemin par Antistie : lequel sans forme ou figure de procez, le menaça de le confiner : disant qu'il auoit recuilli les Ambassadeurs enuoyez par l'ennemye du Roy leur seigneur. L'Euesque qui le nioit, demanda qu'en consideration du bon iour prochain, il le laissast aller : & que la feste passée, s'il le mettoit en action, il luy respondroit : l'asseurant qu'il n'estoit rié de tout ce qu'ō luy mettoit sus. Somme toute Palais n'obtint aucune relasche: & au contraire inuentaire fut fait de ce qui estoit és maisons de l'Eglise, ses meubles furét vollez, & les citoiés ne peurét obtenir que son proces fut differé iusques apres Pasques. Finalement ce commissaire vomit son venin, & dit qu'il accorderoit son eslargissement, pourueu qu'il luy védist la maison qu'il auoit en Berry: autrement, qu'il seroit mené en exil. Cela fut cause, que l'Euesque craintif, escriuit & soubs-signa la védition de son heritage, & le mit en possessió: & par ce moyen il entra en la ville, apres auoir donné pleige de comparoir deuāt le Roy. Ce qui monstre vne partie de la façon des cōtracts de ce téps là. Car il semble par cestui-cy, qu'il n'estoit besoin d'escriture publique, ou de notaire & tabellion, quand le vendeur sçauoit escrire: ne d'aller sur le lieu prendre possession, cōme si les mots du contract, qui disent: En a vestu & saisi ledit acheteur, lors fussent suffisans Car Raino Euesque d'Angers, viuant l'an huict cens nonante & deux, dit en vn tiltre de l'Eglise d'Angers, qu'il l'a escrit de sa main : encores que le Comte Robert (qui estoit frere du Roy Eude) & ses Archidiacres & autres de son Eglise soient tesmoins au mesme tiltre. Si ce n'est, que les Euesques pour cela fussent estimez personnes capables de certifier tels actes : cōme il se trouue qu'ils pouuoient affranchir leurs serfs, sans ministere du Comte: qui representoit le preteur ancien. Et y en a tesmoignage graué au portail de la grande Eglise d'Orleans, & assez de lettres és tresors des anciennes Eglises. Les iours des festes de Pasques passez, l'Euesque alla trouuer le Roy Guntchrā & Antistie y vint aussi: lequel n'ayāt rien sceu prouuer contre Palais, l'accusé fut r'enuoyé à Xainctes, à la charge de retourner au Sane prochain, pour voir s'il se trouueroit autre chose contre luy. Nonnich Euesque de Nantes y vint semblablemét & eut congé: apres auoir fait de grands presens. En ce temps, Fredegonde enuoya des Ambassadeurs au Roy Guntchram sous le nom de son fils, entre lesquels estoit Badon l'aisné. Ces gens depeschez, & demeurās en leur logis pour quelques affaires: il aduint le lendemain, que le Roy allāt à l'Eglise, si matin que l'on portoit deuāt luy vn flambeau, il vint vn homme qui l'espée au costé, & sa iaueline appuyee cōtre le mur, dormoit en vn coin de l'oratoire, cōme s'il eust esté yure. Le Roy s'escria que sans occasion cet hōme n'estoit pas là arresté de nuict: & que tout incontinent il fust mis à la questió. Là il confessa d'auoir esté enuoyé par les Ambassadeurs afin de tuer le Roy: mais ils nierent d'estre venus pour autre chose que pour leur Ambassade, & toutesfois, ils furent confinez en diuers lieux: d'autant que manifestement il apparut, que Fredegonde les auoit enuoyez pour le fait duquel on les soupçonnoit. Or le Roy Guntchram, voyāt que tant de messagers allans & venans d'Espagne, ne seruoiét de rien, au

L'an de Iesus Christ.

contraire que les choses s'enaigrissoient, il rendit la ville d'Alby à Childebert. Dequoy le Duc Disier aduerti, pource que la entour il auoit serré le meilleur de ses biens, de crainte que ce Roy ne se ressentit, de ce qu'au mesme pays il auoit deffait l'armée de feu Sigisbert son pere, il s'en alla auec Tetradie (par luy ostée à Eulalie Comte d'Auuergne, mais qu'il tenoit comme sa femme) & se retira dans Thoulouze auec tout son bien: en intention de faire la guerre aux Vvissigots. Et pource, ayant pris en sa compagnie le Comte Austrouald, il fait marcher son armée vers Carcassonne, les habitās de laquelle sans crainte allerent au deuant: mais pressez de plus grande force, ils furent contraints se retirer poursuyuis par Austrouald & Disier: qui chassa tāt auant, qu'il se trouua en petite troupe enuelopé de ses ennemis, tout contre la porte de la ville: où il fut tué, auec ceux qui l'auoient suyui, ce qui garda Austrouald de passer outre: & lequel remenant l'armée, fut par le Roy fait Duc en la place de Disier. Au mesme temps: Leuuichilde Roy d'Espagne malade, renonçant à l'erreur d'Arrius qu'il auoit tousiours suyuie, fit penitence, & prit la foy des Catholiques puis mourut. Richard son fils regna apres luy, lequel de bō accord auec Gossuinte vefue de son pere, la traicta cōme sa propre mere: & par son conseil enuoya des Ambassadeurs aux Rois Guntchram & Childebert, les priant de faire auec luy vne ligue offensiue & defensiue: mais aucuns d'eux qui vindrēt en la Cour de Guntchram furent arrestez à Mascon: là où apres auoir cōmuniqué auec les gens du Roy, ils ne peurent s'accorder. Ce qui fut cause de si grande deffiance & inimitié, que les Gots ne souffroient aucun du Royaume de Gūtchram venir au pays de Septimanie: combiē que les Ambassadeurs qui furent vers Childebert, eussent esté bien receus: & retournassent auec la paix & de beaux presens. Ceste mesme année, Ragonte que Gregoire appelle bonne Royne mourut le xiij. Iuillet: dans le monastere par elle fondé à Poictiers, & est celle que l'on appelle Saincte. Ce-pendant le iour sainct Marcel (qui à Chalon sur Saone se festoit au mois de Septembre) le Roy Guntcham voulant apres le seruice aller vers l'autel pour communier, & vn homme s'approchant comme pour parler à luy, l'on vit choir de sa main vn cousteau: lequel leué, tout soudain on luy en veid vn autre desgainé. Incontinent il est tiré hors l'Eglise, & mis à la question; il cōfesse auoir esté enuoyé pour tuer le Roy: lequel en tous autres lieux enuironné de gens, il n'auoit peu frapper sinon en l'Eglise: où il estoit plus aisé de l'approcher. Beaucoup de ceux qu'il nomma pour complices furent executez. Toutesfois le Roy laissa aller cestuy-ci, apres l'auoir faict battre. Pensant mal faire, s'il le tuoit ayant esté enleué de la franchise de l'Eglise: tant ce Roy estoit bon, ou superstitieux: cuidant que tels meurtriers deussent iouyr du priuilege du lieu, qu'eux mesmes violoient par effusion de sang, ou homicide pourpensé & conclud en leur cœur: aussi en estoient iadis forclos les sacrileges & les excōmuniez. Car les franchises n'ōt pas esté inuentées pour garentir de punition les meschans; ains pour seruir aux innocēs de barriere, contre la violēce: afin que la force humaine retenuë par la crainte de Dieu (de tout temps estimé habiter les tēples à luy dediez & bastis cōme vn domicile terrestre) eut pitié de ces reffugiez: à l'exemple du mesme Dieu, lequel volontiers

Icy commence le IX. liure de Gregoire de Tours.

tiers fait misericorde, à ceux qui humblement l'en requierẽt. Ceste annee nasquit à Childebert vn fils, que Veran Euesque de Chaalons leua des fonts, & nomma Thierry. Il aduint aussi comme par miracle, que plusieurs vaisseaux furent marquez de signes incogneus: & qui ne se pouuoient aucunement effacer. La merueille commença depuis le territoire de Chartres, iusques à Bordeaux: sans oublier vne seule ville entre deux. Outre cela, les vignes monstrerent de nouueaux bourgeons & grappes au mois d'Octobre: & les arbres de nouuelles fueilles, & nouueaux fruits. Aucuns disoient auoir veu choir des serpens des nuës: & des batailles (le Latin dit *acies*) pointes, ou rayons de feu apparurent du costé de Septentrion. D'autres asseuroient qu'vn village estoit soudain disparu auec les hommes & maisons. Aussi plusieurs autres signes, qui signifient la mort du Prince ou ruine d'vn païs, furent veus. La vinée se trouua petite, les pluyes outrageuses, & les riuieres grandes. En ce temps, Euodie qui tenoit la Duché de Touraine & de Poictou, & encores auoit la surintendance des villes ou bourgs Iulicense (qui peut estre Lodun, nommé en Latin *Louiodunum* par Idace ou Fredegaire, que neantmoins Salomon Maigret, dit Macrin, excellent Poëte de nostre temps, voulant honorer la ville de sa naissance du nom d'vn si grand Prince que Iules Cesar, nomme Iuliodunum comme s'il en eust esté fondateur) & de Benarne, que ie ne puis remarquer, si ce n'est Ternay: ancien chasteau voisin de Loudun (jaçoit que monsieur de la Scale croit, que ce soit Bearn des monts Pyrenees) fut osté de sa charge à la suscitation des Comtes de Touraine & de Poictiers (cecy monstre que les Ducs auoyent des Comtes sous eux) qui en presenterent requeste au Roy Childebert. Au mesme temps, les Gascons (ils habitoient les païs de Basques) descendirent des montagnes, & rauagerent les fruits & vignes de la campagne de dessous eux, mettans le feu par tout, & emmenans des prisonniers. Le Duc Austroual alla contre eux, mais il leur fit peu de dommage. Ce peuple est ancien, & cogneu par le nom de Vascones, du temps mesme des Romains: habitans l'Espagne pres les monts Pyrenees, vers Biscaie, où il est croyable que les passages des Vandales & Vvissigots les firent retirer: pour demeurer incogneus, iusques à ce tẽps là, qu'ils commencerent à faire plus souuent parler d'eux: & tant qu'ils firent nommer Gascongne, le quartier d'Aquitaine d'outre Garonne, jadis appellé *Nouem-populana*, pour estre habité d'autant de peuples & citez. Les Gots aussi voulans vanger le dommage que l'armee du Roy Guntchram auoit l'annee passee fait en Septimanie, vindrent courre iusques à dix mil d'Arles, & prirent vn chasteau lors nommé Vgerne, ou Orgon, ainsi que i'ay dit.

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XV.

Rauching s'efforçant de tuer Childebert, pour se faire Roy, estant descouuert par le Roy Guntchram est tué. Postes en France. Magnoald est mis en la place de Rauching. Bertefred & Vrsion rebelles, & leurs complices.



PRES cela, Rauching accompagné des principaux seigneurs du Royaume de Clotaire, faisant semblant d'appointer aucuns differens pour les limites des Royaumes de Childebert & de Clotaire, s'efforçoit de tuer Childebert : à celle fin qu'il peut tenir le Royaume de Champagne (ie croy que Gregoire entend celuy de Rheims & Chaalons : car iamais il ne l'a distingué par le nom de Champagne) auec Thiebert le plus aagé des enfans de ce Roy. Vrsion & Bertefred le reste, sous le nõ de Thierry le plus ieune: sans auoir esgard au Roy Guntchram: & machinans contre Brunehaut ainsi qu'ils auoiẽt fait au precedent. Rauching donc qui se promettoit de grandes choses, s'achemina vers Childebert, pour mettre son dessein à execution. Toutesfois le Roy Guntchram aduerty de tout, le fit sçauoir à son neueu, le priant de le voir incõtinent. Et Childebert qui trouua l'aduertissement de son oncle veritable, manda Rauching pour venir à la Cour, mais auant qu'il fut en sa presence, il enuoya des gens auec lettres, pour saisir ses biens par tout : & donna charge à ses commissaires, que pour faire plus grande diligence ils montassent sur les cheuaux, que lors on tenoit pour le seruice du public : ie croy à la façon des Empereurs Romains. Car le Roy Louys vnziesme, ne fit que renouueller vne partie de ceste commodité : quand il mit sus, les cheuaux de poste, au lieu des coches & cheuaux publics : jadis appellez *Veredes*, & tenus sur les grands chemins, pour la commodité des passans, plaideurs, ou autres : & affin de bien tost sçauoir nouuelles des Prouinces & frontieres plus esloignees. Comme deuant eux, les Perses auoient disposé leurs courriers par *Parasanges*. Rauching donc venu & entretenu de plusieurs propos, au sortir de la chambre du Roy fut poussé par les Huissiers, qui l'ayans fait tresbucher sus les degrez, la teste dedans, & le reste du corps dehors, à l'instant ceux qui auoient charge de le tuer, luy hacherent tellement la teste, qu'il mourut sur la place : puis despouillé fut jetté par la fenestre, & enterré. C'estoit vn homme leger : & si orgueilleux, que du temps mesme qu'il fut tué, il se disoit fils du Roy Clotaire premier : ce qui possible luy donnoit courage de vouloir estre Roy. L'on trouua tant de biens en sa possession, qu'il n'y en auoit pas plus au thresor public: tous lesquels furent presentez au Roy Childebert: & sa femme se sauua en l'Eglise sainct Medard de Soissons: où de bonne aduenture le jour mesme en grande magnificence elle alloit faire ses prieres. Magnoal fut Duc en la place de ce Rauching, duquel l'intention (s'il eut acheué son entreprise) estoit d'en jetter la coulpe sur plusieurs Tourãgeaux & Poicteuins, lors venus en Cour: & les charger d'auoir tué le Roy. Au mesme temps, Vrsion & Bertefred s'asseurans que Rauching

auoit accomply son dessein, marchoient auec son armee. Toutesfois quand ils sceurent la verité, ils r'enforcerent leurs troupes, & s'enfermerent auec tous leurs biens dans le chasteau appellé Vabres, voisin d'vn village appartenant à Vrsion: & qui n'est pas de l'Euesché de Languedoc: deliberez de se deffendre vaillamment. Or pource que Vrsion estoit chef de l'entreprise, Brunehaut qui auoit leué des fonts vne fille de Bertefred, le voulut separer d'auec luy, ce qu'elle ne peut: d'autant qu'il disoit vouloir mourir auec Vrsion. Durant cecy, le Roy Guntchram mande à son neueu, que sans delay il le vint trouuer, pource qu'il vouloit luy communiquer des choses touchant leurs vies, & leurs estats. A ceste cause, Childebert accompagné de sa mere, de sa femme, & de sa sœur, s'achemina vers son oncle. Magneric Euesque de Treues estoit aussi auec luy, & Guntchram Boson: lequel aduerty que le Roy auoit commandé de le tuer, pour de vilaines paroles par luy dites de la Roine Brunehaut, eut recours à l'Euesque Ageric, parrain du Roy, qui l'auoit amené sans armes. De maniere, que le Duc tenant les manches de la robbe de l'Euesque, fut lors presenté au Roy Childebert: aux pieds duquel s'estant jetté, il luy demanda pardon: confessant l'auoir offencé & sa mere aussi. Or le Roy l'ayant à ceste heure la donné en garde à l'Euesque, iusques à ce qu'il fut en la presence du Roy Gũtchram (au iugement duquel il le remit) Boson maintenant comparoissoit en l'absence de son pleige (pource qu'il auoit esté dit qu'il viendroit sans Aduocat) affin que s'il estoit condemné à mourir, il n'en peut estre repité par l'Euesque: & s'il estoit absous, librement il s'en peut retourner. Mais le Parlement l'ayant troué coulpable de plusieurs crimes, quand il se vid par les deux Rois condamné à mourir, il s'enfuit dans le logis de l'Euesque Magneric: là où apres auoir fermé la porte, il luy osta ses Clercs & seruiteurs, & desguainãt son espee luy dit, qu'il sçauoit bien son grand credit enuers le Roy, & pource il s'estoit sauué en sa maison, fuyant ceux qui le vouloient tuer, & estoient à la porte. Qu'il se tint donc asseuré de mourir de sa main, si par force il estoit contraint de sortir de son logis. L'Euesque voyant l'espee desguainee ne sçauoit quel conseil prendre: & neantmoins, il luy remonstra qu'estant arresté par luy, il ne pouuoit faire sa requeste au Roy: partant qu'il le laissast aller. Boson dit que non feroit: mais qu'il enuoyast ses Abbez & autres gens de creance, dire l'estat où il se trouuoit. Toutesfois, les choses furent autrement raportees, & dit que l'Euesque vouloit sauuer Boson: dont le Roy courroucé, commanda de mettre le feu en la maison: & cependant les Clercs rompant vn huis, firent sortir l'Euesque. Lors Boson enuironné de feu, vint à la porte l'espee au costé: mais il ne fust pas si tost sur le sueil, qu'il fut frappé au front: & cuidant desguainer son espee, fut attaint de lances & iauelots par tant d'endroits, que soustenu du bois fiché en son corps, il demeura debout sans tomber à terre. Aucuns de sa suitte furent occis quant & luy, puis quelque temps laissez sur la place, ayant les seigneurs eu grande peine pour obtenir qu'ils fussent enterrez. Il auoit esté homme vain & leger, auaricieux, cõuoiteux du bien d'autruy, qui dõnoit sa foy à tous, & ne tenoit point la siene. Sa femme & ses enfãs furent confinez, & ses biens tres-grands, confisquez. On luy trouua beaucoup

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. d'argent & diuers meubles, qui furent tous emportez : voire iusques à ce qu'il auoit mussé auparauant, crainte de le perdre auec le reste. Il croyoit aux deuins qui le trompoient, pensant aprédre d'eux les choses aduenir. En ce temps le Roy Guntchram fit vn traicté de paix auec son neueu Childebert, & les Roynes (car Gregoire vsant de ce mot, comme ie croy, entend parler de Brunehaut & sa fille, sœur de Childebert) faisant bonne chere à Andelo, que ie pense estre celuy qui est voisin de Chaumont en Bassigny: où le traicté cy apres escrit fut conclu.

CHAP. XVI.

Traicté faict entre les Rois Guntchram & Childebert.



AV nom de Iesus Christ. Estans les tres-hauts Seigneurs & Roys, Guntchram & Childebert, & la Royne Brunehaut assemblez à Andelo, pour le bien de la paix, & oster toute occasion qui pourroit engendrer querelle entr'eux, moyennãt la grace de Dieu, & le conseil des principaux seigneurs de leurs Royaumes, ils ont aduisé, conuenu & arresté ce qui s'ensuit.

1. Premierement, que toute leur vie ils s'entr'aimeront, & garderont la foy promise l'vn à l'autre.

2. Et pource que le Roy Guntchram maintient que selon l'accord fait auec feu de bonne memoire le Roy Sigisbert, le Royaume d'Aribert luy deuoit appartenir, & que le Roy Childebert soustenoit au contraire, deuoir jouyr de tout ce que son pere tenoit, accordé est : Que le Roy Guntchram jouyra perpetuellement de la tierce portion de Paris, jadis appartenant au Roy Sigisbert, le peuple, fins & limites d'icelle, auec les chasteaux de Chasteaudun & de Vendosme. Ensemble tout ce que ledit Roy tenoit en ce quartier là, du territoire d'Estampes & de Chartres. Et encores tout ce que ledit Roy Guntchram tenoit au Royaume d'Aribert, du viuant dudit Sigisbert.

3. En pareil cas & condition, ledit Childebert jouyra dés à present, des villes de Meaux, & deux parts de Senlis, du païs de Touraine, Poictou, Auranches le bourg Iulicense (entendez Lodun cõme dessus) Conserans, de Labort & Albige, que l'on dit estre les Dioceses de sainct Liger & de Bayonne, leurs fins & limites. A la charge & condition, que le suruiuant de ces Rois, succedera au Royaume du premier d'eux qui mourra sans enfans : & en iouyra luy & les siens perpetuellement.

4. Et neantmoins, il a esté specialement accordé, que tout ce que le Roy Guntchram a donné, & cy apres donnera à Clothe sa fille, soit de meubles, citez, terres & reuenus, demeurera en la possession & iouyssance de ladite Clote: & là où il voudra donner quelques terres du domaine, meubles ou deniers à autre quiconque soit, faire le pourra: & à iamais tiendra ladicte donnation.

5. Et si a ledit Childebert promis de prendre en sa protection, toutes les

choses qui lors du decez dudit Guntchram son pere se trouueront en la main L'an de Iesus Christ.
& protection de ladite Clote : desquelles elle iouyra auec l'honneur, & preé-
minences à elle deuës.

6. Et au cas que le Roy Childebert mourut auant le Roy Guntchram (ce que Dieu ne vueille, & ledit Roy aussi ne desire). Il a promis aussi prendre en sa garde & protection, ainsi qu'vn bon pere, Thiebert & Thierry & les autres enfans que pourra auoir ledit Childebert: de sorte qu'ils succederont entierement au Royaume de leur pere.

7. Il prendra aussi en garde la Royne Brunehaut, & Closinde sœur dudit Childebert, tant qu'elle demeurera en France: & la Roine Failubo femme dudit Roy, comme ses bonnes sœurs & filles; les maintenant en leurs honneurs & dignitez, auec tout ce qui leur appartient, soit en villes, terres, rentes, tiltres & biens tant presens que autres qu'elles pourroient cy apres acquerir.

8. Que s'il leur plaist disposer des terres du domaine, de leurs meubles, ou deniers, au proffit de qui que ce soit, faire le pourront : sans qu'aucun puisse iamais venir au contraire.

9. Quant aux villes de Bourdeaux, Limoges, Cahors, Benarn, & Bigorre, que Galosuinde sœur de Madame Brunehaut venant en France acquit veritablemét, tant pour son dot, que pour le don du matin que l'on appelle *Morganghebá*; & lesquelles appartiennent à ladicte Brunehaut, par jugement donné du viuant des Rois Chilperic & Sigisbert, par haut & puissant Prince le Roy Guntchram, & les seigneurs François, il a esté accordé, que ladite Dame Brunehaut, iouyra dés à present en proprieté de celle de Cahors; auec tout le peuple, fins & limites de ladite ville, & quant aux autres, le Roy Guntchram en iouyra sa vie durant; A la charge qu'apres sa mort, la proprieté retournera à ladite Dame Brunehaut, ou ses heritiers, sans que lesdits Brunehaut ou Childebert son fils, puissent rien demander en icelle, durant la vie dudit Roy Guntchram: pour cause de laps de temps, prescription, & subtilité quelle que ce soit.

10. Semblablement a esté accordé, que le Roy Childebert aura Senlis tout entier. Et pour recompense du tiers de ladite ville, qui appartient au Roy Guntchram, ledit Roy prendra le tiers, qui appartient au Roy Childebert au païs de Rosonteuse, que ie n'ay encores remarqué. *In pago Rosontensi.*

11. Il a esté aussi conuenu (suiuant ce que ja auoit esté accordé entre feu de bonne memoire le Roy Sigisbert, & ledit Roy Guntchram) que tous les vassaux liges, qui apres la mort du feu Roy Clotaire, firent premierement seruice au Roy Guntchram, pourront estre transportez de là où ils demeurent à present, s'ils sont conuaincus d'auoir pris autre party. Comme en pareil cas, ceux qui auront donné premierement leur foy au Roy Sigisbert, & puis seroient tournez d'autre costé.

12. Semblablement, tout ce qui a esté & sera cy apres donné aux Eglises, leurs vassaux & sujets, leur sera gardé.

13. Que tout ce que leurs vassaux possedent loyaument par les deux Royaumes leur sera conserué: & en pourront jouyr sans contredit.

14. Que si aucune chose a esté desrobee & rauie durant les differents de la

L'an de Iesus Christ.

succession du Royaume : elle pourra estre demandee en Iustice, suiuant les loix.

15. Que chacun iouyra de ce qui luy a esté donné par les Rois precedens : iusques au trespas du Roy Clotaire : & dés à present sera restitué ce qui en aura esté pris.

16. Et affin que ceste alliance demeure ferme, il a esté accordé, que les sujets des deux Rois, pourront aller & venir par les deux Royaumes, tant pour affaires publicques, que priuees: sans qu'on leur puisse nier passage.

17. Item, aucun ne pourra soliciter les vassaux liges de l'autre, ne les receuoir : quand bien ils voudroient entrer en leur seruice.

18. Que s'il conuient à l'vne des parties s'adresser à l'autre, pour auoir restitution de quelque chose perduë, iustice luy sera renduë, selon la qualité du fait.

19. Encores il a esté aduisé & accordé, au cas que l'vne des parties voulut faire contre le present traicté, par subtilité, ou dans quelque temps, qu'il descherra de tous les aduantages, que tant par les precedents que le present traicté il auoit acquis: & lesquels aduantages retourneront au profit de celuy, qui inuiolablement aura gardé lesdits accords : & lequel pour ce regard demeurera absous des serments par luy faits.

20. Et pour plus grande seureté des choses susdictes, les parties jurent par le nom de Dieu Tout-puissant, l'inseparable Trinité, toutes choses diuines, & l'espouuentable jour du Iugement, garder à iamais le contenu cy dessus, sans fraude ou malengin. Fait le vingt-huictiesme Nouembre, le vingt-sixiesme an du regne du Roy Guntchram, & douziesme de Childebert. Ce dacte vient en
591. l'an cinq cens quatre vingt vnze de nostre Seigneur Iesus Christ. Ie m'esbahis, comme tous ceux qui ont escrit depuis Gregoire, ont oublié à mettre en leurs Annales, ce traicté, qui seul de tant d'autres passez en ce temps-là, nous reste entier : Et par lequel, l'on peut apprendre tant de secrets de l'antiquité, tant pour le doüaire des Roynes, que pour le partage des Rois, & autres remarquables particularitez y contenues : & dignes d'estre escrites & laissees à la posterité pour seruir d'exemple.

CHAP. XVII.

Loup Duc de Champagne. Cahors rendue à Brunehaut. Vrsion & Bertefred compagnons de Rauching retirez à Vabres de Champagne, tuez. Coustume de iurer l'innocence d'vn criminel. Richard Roy d'Espagne, renonce auec tous les siens à l'Arrianisme. Demande Clodesinte sœur de Childebert. Bretons courent le pays Nantois.



EN ceste venuë de Rois, Dinamie & Loup Duc de Champagne, furent receus en la bonne grace de Childebert : & le païs de Cahors rendu à Brunehaut : Ce fait, & le traicté escrit, chacun retourna en son païs & ville capitale. Quant au Roy d'Austrasie, il enuoya

son armee assieger Vrsion & Bertefred, retirez au païs de Vabres, ainsi que i'ay dit: en vn village assis au sommet d'vne haute montaigne, qui commandoit à ceste place: où Vrsion auoit basty vne Eglise en l'honneur de sainct Martin, dans les ruynes d'vn chasteau, lors plus fort d'assiete que de main: où ils s'estoient enfermez auec leurs femmes & familles. Childebert fit contre eux marcher son armee, conduite par Godegisile, gendre de Loup: qui par le chemin pilla & brusla tout autant de maisons qu'il trouua appartenir aux dessusdits: & quand ils furent deuant la place, Godegisille asseuré de ne pouuoir tirer ces rebelles de leur fort, essaya d'y mettre le feu, quoy voyant Vrsion, sortit: & se porta si vaillamment, que aucun ne l'osa affronter, qui ne le mit à mort: Et entre autres Tradulf Comte du Palais: ce neantmoins, apres auoir esté blessé en la cuisse il cheut, & fut accablé de coups. Cestui-cy mort, Godegisille cria, Paix, mes amis Paix, puisque l'ennemy de nos Rois est mort: quant à Bertefred, qu'aucun ne luy face mal. Apres cela, comme chacun s'amusoit au pillage de ce qui estoit en l'Eglise, Bertefred monté à cheual s'enfuit, prenant le chemin de Verdun: où il se retira dans vn oratoire de la maison Episcopale, cuidant y estre en seureté: pource que l'Euesque y estoit. Cela rapporté au Roy, il menaça Godegisile de le faire mourir, si Bertefred eschappoit: Et pource, le Duc craignant la fureur du Roy, fit enuironner l'hostel de l'Euesque, qui ne le vouloit rendre: mais les soldats descouurans l'oratoire, le tuerent à coups de tuilles. L'Euesque courroucé de ce que le lieu où il auoit mis des reliques, estoit prophané, & pollu de sang humain, ne peut estre satisfait par le Roy: qui par presens essaya de l'appaiser. Lors plusieurs Seigneurs redoubtans la fureur du Roy Childebert, vuiderent le païs: & aucuns furent chassez de leurs Duchez. Le Roy Guntchram se fit aussi amener Vadon prisonnier, accusé de crime de leze Majesté: lequel tout enchainé il enuoya à Paris: mandant que si Fredegonde monstroit par tesmoignage & sermens de gens de bien qu'il fut innocent, on luy donnast congé. Ce criminel amené à Paris, il ne se trouua aucun de la part de Fredegonde pour soustenir son innocence: au moyen dequoy il fut remené à Chaalons, lié cōme il estoit, auec seure garde: & neantmoins auec plusieurs allées & venuës, il fut depuis r'enuoyé en sa maison, à la requeste de Leudoal Euesque de Bayeux. Ceste façon de iurer l'innocence, estoit vn moyen de vuider plusieurs differents de nos François: & s'obseruoit en ceste façon. Les accusez hommes ou femmes (car elles y estoient aussi receuës) comparoissoient deuant le Iuge, ou le corps de quelque Sainct renommé, conuenu entre les parties (car en ce temps-là les reliques des Saincts furent en plus grande reuerence que iamais) la où douze parens du defendeur, iuroient son innocence: & si le demandeur & ses parens iuroient le contraire, il falloit combatre en camp clos: & le vaincu mouroit, ou payoit l'amende & composition portee par les loix: lesquelles auoient arresté quelques sommes d'argent, presque pour toutes fautes: soit de larcin, ou d'homicide. Entre les autres coulpables de la trahison de Rauching, restoit encores Giles Euesque de Rheims, lequel accusé & adiourné, se fit iurer asseurance dans l'Eglise de S. Remy de Rheims; puis vint auec grāds presens trouuer le Roy, qui le

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ

r'enuoya: apres qu'il eut fait sa paix auec Loup, jadis chassé du Duché de Châpagne, à la suscitation dudit Euesque. Dont le Roy Guntchram fut marry: pour autant que Loup luy auoit promis de iamais n'apointer. Au mesme temps (combien que Nangis dise, l'an cinq cens nonante cinq) Richart Roy d'Espagne ayant assemblé les Euesques de son païs en la ville de Tolede, le quatriesme an de son regne, fit disputer les Arriens contre les Catholiques, voyât (cõme il disoit) que les Arriens ne faisoient point de miracle ainsi que les nostres monstroient sur les malades: & creut en vn Dieu, sous la distinction du Pere & du Fils, & du sainct Esprit: puis se fit oindre de chresme, confessant Iesus Christ esgal à son Pere: & persuadant aux Vvissigots de faire le semblable. En quoy il fut obey, apres les remonstrances de Fulgence, Isidore surnommé le grand, Leandre & autres Euesques tant d'Espagne, que des villes de Septimanie de l'obeyssance dudit Roy. Lequel depuis enuoya des messagers au païs de Narbonne, asseurer de ce changement les habitans, qui le suiuirent. Semblablement il depescha des Ambassadeurs vers les Rois Guntchram & Childebert, pour demander leur amitié: puis qu'il estoit de mesme creance. Guntchram n'y voulut point entendre, disant, qu'il ne deuoit croire ceux qui auoient mis en captiuité, & fait mourir en païs estrange Ingonde sa niepce: & „ encore tué son mary. Que iamais il n'oiroit ses Ambassadeurs, que Dieu ne „ l'eut vengé de tels ennemis. Mais ceux qui allerent vers Childebert, furent „ plus humainement receus: car ils disoient, que leur maistre se vouloit purger „ par serment, & toutes autres façons qu'il desireroit, de n'estre coulpable de la „ mort de sa sœur. Qu'il demandoit son alliance, & outre cela luy donnoit dix mil sols d'or: moyennant que l'on voulut secourir l'autre en sa necessité. Là dessus, Childebert & sa mere promirent d'entretenir paix & amitié auec luy. Et les Ambassadeurs, apres auoir donné & receu de beaux presens, pour plus grande confirmation de la paix, adiousterent auoir charge de leur maistre de luy demander Clodosinte sa sœur en mariage. A quoy Childebert & sa mere » respondirent, le vouloir bien: Et toutesfois, ne pouuoient passer outre sans » l'aduis du Roy Guntchram: auquel ils auoient promis de ne faire chose sans l'en aduertir: de sorte que les Ambassadeurs retournerent en Espagne, auec telle responce. Durant le Printemps de ceste annee, les pluyes furent bien grandes: & apres que les arbres & vignes eurentietté leurs fueilles & fleurs, il cheut vne neige, qui pourrit tout: & puis la gelee hauit les bourgeons des vignes, & les fruits des arbres: car elle fut si violente, que les arondelles & autres oyseaux passagers moururent de froid. Et qui sembla chose merueilleuse, la gelee gasta tout où elle ne souloit point donner: sans faire aucun mal où elle auoit accoustumé de nuire. Les habitans de Mets furent lors grandement trauaillez d'vn flux de ventre dissenteric: & les Bretons coururent les villages de Nantes, & emmenerent des prisonniers: dont le Roy Guntchram aduerty, depescha gens pour en demander la raison, ou les menasser d'enuoyer vne armee contr'eux: ce que les Bretons craignans, promirent le tout amender. Au moyen dequoy, le Roy nomma des Commissaires, à sçauoir les Euesques Namat d'Orleans, & Bertrand du Mans, auec des Comtes & autres Seigneurs de

marque.

marque. Il s'y en trouua aussi du Royaume de Clotaire, lesquels tous assemblez au pays de Nantes, parlementerent auec Vvaroch & Vvindinacle Bretons qui confesserent sçauoir bien que les villes de ces quartiers appartenoient au Roy Clotaire fils de Chilperic : neantmoins estoient prests d'amender ce qui estoit mal-fait. Puis ayans donné pleiges, & sous-signé l'accord, ils promirent d'enuoyer mil sols d'or à chacun des Rois Guntchram & Clotaire : & iamais n'entrer dans le territoire des villes de ce pays. Ce pendant, Namat euesque mourut à Angers, au retour de ce voyage : & fut enterré à Orleans en l'Eglise sainct Agnan : & Austrin fils d'vn berger luy succeda. Mais Vvaroch qui oublia son serment, vint faire vendange au pays de Nantes, & emporta le vin à Vannes. Dont le Roy Guntchram marry, commanda de leuer vne armée, qui toutesfois ne bougea. En ce temps, Sichart fut tué par Charmisinde : Dequoy la Royne Brunehaut courroucée, pour ce qu'il estoit en sa sauuegarde, confisqua tous les biens du meurdrier : & les donna à Fabian son domestique ou secretaire: qui les rendit à Chramisinde.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Ambassade de Gregoire de Tours vers le Roy Guntchram. Occasion d'assembler les Sinodes. Peste commençant à Marseille, court les Gaules. Guntchram estimé pour sa saincteté. Abbé sous Euesque. Vn Euesque ne pouuoit laisser son Euesché pour prendre vn autre. Bretons courent le pays de Rennes. Ingoberge Royne, vefue d'Aribert Roy, morte aagée de nonante ans. Le Duc Amalon tué par vne fille. Bachiuon vaisseau en façon de tasses. Enfans de Gombaut en Espagne.

L'AN treziesme du regne de Childebert, qui estoit le cinq cens nonante deux de Iesus Christ, nostre Gregoire auec d'autres, fut enuoyé comme Ambassadeur à Chalon, vers le Roy Guntchram, pour le saluer : & l'aduertir que Childebert en toutes choses luy vouloit obeir, & garder l'alliance entr'eux iurée. Guntchram respondit, qu'il ne pouuoit se contenter de son neueu, tāt qu'il luy retiendroit sa part de Senlis; & souffriroit pres de soy ceux qui luy estoiēt contraires. A quoy Gregoire dit, que le Roy d'Austrasie estoit prest de luy bailler sa part de ceste ville : & qu'il fit mettre par escrit le nom de ceux qu'il vouloit estre chassez. Lors Guntchram commanda de lire le traicté nouuellement fait entr'eux à Andelau. Lequel leu, il dit vouloir estre chastié par le iugement de Dieu, s'il faisoit iamais rien de contraire. Puis se tournāt vers Felix qui aussi estoit de l'ambassade, luy dit : Et bien Felix, que vous en semble? auez vous pas fait accord entre Brunehaut ma sœur, & Fredegōde ceste ennemie de Dieu & des hommes? Felix le niāt, Gregoire dit, Que le Roy ne deuoit craindre qu'il y eut autre amitié entr'elles, que celle qui par tant d'années y auoit esté : & de- 592.

MM

L'an de Iesus Christ.

uoit s'asseurer, que l'ancienne inimitié croissoit tous les iours, plustost qu'elle ne diminuoit. Mais pleust à Dieu, que luy mesme luy portast moins d'affection: Car ils auoient bien souuét cogneu, qu'il receuoit de meilleur courage ses gés, que ceux qui venoiét d'Austrazie. Guntchrá dit, ie vous prie Euesque de Dieu, croire que ie leur fai telle caresse, que pour cela ie n'oublie l'amour que ie porte à Childebert mó neueu: pource que ie ne puis contracter amitié auec ceux, qui m'ont voulu oster la vie. Lors Felix luy dit, qu'il sçauoit bien comme Richard Roy d'Espagne, auoit enuoyé demáder en mariage Clodesinde sa niece: ce que Childebert n'auoit voulu accorder sans premierement entédre sa volonté. Le Roy dit, qu'il ne trouuoit bó d'enuoyer sa niece, la où sa sœur auoit esté tuée: & n'estoit raisonnable de laisser sans vengeance la mort d'Ingóde. Mais Felix dit, que le Roy d'Espagne estoit prest de s'en purger en toutes les façons qu'il auiseroit luy mesme, pourueu qu'il luy promist Clodesinde en mariage. Guntchrá respondit, que si son neueu accóplissoit le cótenu au traicté, il feroit aussi tout ce qu'il voudroit pour ce regard. Les ambassadeurs promettans qu'il le feroit; Felix adiousta: que Childebert le prioit de vouloir l'ayder à chasser d'Italie les Lombards; à fin de reprendre la part de ce pays, que son pere souloit tenir: & rendre le reste à l'Empereur. Guntchram respódit, que pour l'heure il ne pouuoit renuoyer son armée en Italie, veu la grande peste qui regnoit en ce pays. Gregoire adiouste, qu'il auoit mandé à son neueu, de faire assembler tous les Euesques de son Royaume, & neantmoins Childebert pensoit estre meilleur, que suyuant les Canons, chacun Metropolitain assemblast les siens: & s'il trouuoit en sa prouince chose digne d'amender, elle fut corrigée. Car quel besoin estoit-il d'amasser des gens, veu que la foy de l'Eglise Chrestienne n'estoit en danger, & ne se presentoit aucune heresie? Quelle necessité donc y auoit-il de faire venir si grand nombre d'Euesques? Guntchrá dit, qu'il se presentoit beaucoup d'affaires à demesler, tát sur plusieurs violéces & mariages incestueux, que pour les accords qui se traitteront entr'eux mesmes: & principalemét pour sauoir la cause de la mort de Pretextat Euesque, occis dás son eglise. Qu'il falloit aussi vuider le different de ceux qu'ó accusoit de paillardise (ie croy qu'il entendoit non seulement des laics mariez en degrez defendus, mais aussi des Prestres tenans encores leurs femmes) afin que s'ils estoient iugez auoir mal fait, ils fussent condamnez par les euesques: & où ils seroiét trouuez innocens, tel erreur ou scrupule fut publiquement effacé. Ce discours monstre euidemmét que ce qu'on appelloit Sane & plaids generaux, estoit vne bonne assemblée d'Estats & parlement: où toutes affaires ecclesiastiques & du Royaume, se vuidoiét par le conseil des euesques, Ducs, Comtes & Seigneurs appellez. Apres ces propos tenus d'vne part & d'autre, le Roy Guntchrá ordonna que le Sane seroit remis au mois de May. Ce fait, ils s'en allerent à l'eglise pource que c'estoit le iour de Pasque. Les Messes dites, & le Roy ayant magnifiquement & ioyeusement festoyé les Ambassadeurs, il leur dit: Que si son neueu luy tenoit promesse, tout ce qu'il auoit estoit sien: & ne se deuoit offenser, s'il receuoit ceux de Clotaire, Car il n'estoit pas si mal-auisé, qu'il ne sceut tellement moderer son affection, que toute occasion de scandale seroit ostée à l'vn & à l'autre. Que s'il cognois-

soit que Clotaire fut veritablement son neueu, il luy donneroit aucunes citez en quelque part: pour mõstrer qu'il ne l'auoit voulu desheriter: ne aussi luy en laisser tant, qu'il peut facher Childebert. Apres cela, il dõna congé aux Ambassadeurs, & leur fit de beaux presens: les admonestans de si bien conseiller Childebert, qu'ils le peussent longuemẽt faire viure. En ce temps la peste qui auoit cõmencé en la ville de Marseille (apportée par vn nauire Espagnol) gaigna tellement pays; qu'elle vint iusques en Lionnois. Ce qui donna occasion au Roy Guntchram de cõmander qu'on fit des processions & ieusnes au pain & à l'eau; distribuant luy mesmes de grandes aumosnes: car il estoit fort deuot, & tant estimé pour sa bonne vie, qu'vne femme pensa auoir guari son fils d'vne fieure quarte, pour luy auoir donné à boire de l'eau, où elle auoit fait trẽper vn bord de la robbe de ce Roy. Et dit Gregoire, qu'il cuidoit ce miracle estre veritable, ayant luy mesme maintesfois ouy les demoniaques confesser leurs pechez en vertu de son nom. Ce fut lors qu'Ageric Euesque de Verdun mourut de courroux: pource que Boson venu sur sa foy, & Bertefred qui s'estoit sauué dãs son oratoire, auoient esté occis. Car tenant en sa maison les enfans de Boson, quãd il les voyoit, il ne pouuoit se garder de pleurer: puisqu'à sa honte ils estoient demeurez orphelins. Buciouald, qui estoit Abbé sous luy (c'estoit cõme vn chef de clercs, apres l'Euesque: car le nõ de Doyẽ est plus nouueau aux Eglises Cathedrales) courut pour auoir l'Euesché: mais il n'auãça rien: pource que Charinier Refferẽdaire, fut declaré Euesque par le Roy: du consentemẽt des citoyẽs: d'autant qu'on tenoit Buciouald pour superbe, ce qui le faisoit appeller d'aucuns Bouc valide, ou puissant: car bouc, est vieil mot Frãçois. Liceric Euesque d'Arles mourut semblablemẽt: en la place duquel, Virgile Abbé d'Austun entra par le support de Siagre Euesque, Dentheric Euesque de * ...... mourut aussi, & Fronimie fut mis en sa place. Ce Fronimie natif de Bourges, s'estoit autresfois retiré en Septimanie, pour ie ne sçay quelle occasion: Là où ayant esté honnorablement receu par Leuuane Roy des Vvissigots, que ie pense estre le successeur du Roy Athanaelde, il fut fait Euesque d'Agde: Leuuane mort, Leuuielde pẽsant qu'il eust cõseillé Ingõde fille de Sigisbert qui venoit en Espagne, de ne prendre la creance Arrienne; fit plusieurs maux à cest Euesque, & en fin aposta des gens pour le tuer. Dont Fronimie aduerti, ne voulant desmentir son nom, se retira sagement en Gaule: où il fut receu de plusieurs Euesques, qui luy firent de grands presens: puis venãt en la Cour du Roy Childebert, il fut pourueu de cet Euesché vacant le 9. an d'apres sa fuitte, iaçoit que des l'an cinq cens trente & quatre, l'ont tint, qu'il n'estoit loisible à vn Euesque de passer à vn autre Euesché, quand bien il seroit esleu: comme il fut pratiqué par Eutimie, qui de Trebizonde estoit venu à Constantinople: & depuis semble auoir esté obserué en la personne de Frotaire Euesque de Bourdeaux: chassé par les Normans: & fait Archeuesque de Bourges par Charles le Chauue; dont il fut deposé au Concile de Troye, tenu l'an huict cens soixante & dix-huit. Mais peut estre que l'on considera lors, qu'Eufronie estoit chassé par son Roy (qui possible en auoit mis vn autre à sa place) là où Frotaire estoit chassé par des pyrates idolastres: la crainte desquels ne luy deuoit faire abandonner son troupeau.

L'an de Iesus Christ

*Denterius Vinciensis Episcopus.

L'an de Iesus Christ.

La mesme année, les Bretons coururent les territoires de Nantes & Rennes, vendangerent les vignes, & gasterent les cousturës ou clouseaux des terres de labour, emmenans des prisonniers: sans tenir conte de leurs promesses; & se moquans des Rois de France. Or combien que Childebert eut accordé sa sœur au Roy de Lombardie, qui la luy auoit demandée en mariage, il la promit aux Ambassadeurs Gots, en faueur de ce que leur Roy & peuple, s'estoient conuertis à la foy Catholique. Et qui plus est, il enuoya vers l'Empereur, l'asseurer qu'il iroit faire la guerre en Italie, à fin de chasser les Lombards: Mais les François qui firent ce voyage, perdirent la bataille: & à grand peine sceurẽt retourner en leur pays: laissans vn si grand nombre des leurs morts, qu'il n'estoit memoire de plus.

593. L'an quatorze de Childebert, & cinq cens nonante & trois de Iesus Christ, Ingoberge Royne, vefue du Roy Aribert, femme sage & religieuse, mourut aagée de nonante ans. Il faut qu'il y ait erreur au datte: ou que son mari qui fut fils de Clotaire premier l'eut espousée bien aagée. Elle laissa vne fille, mariée comme i'ay dit, en Angleterre: au fils du Roy de Cant, qui est Cantorberi. Ceste année il aduint vn cas bien remarquable. Amalon Duc, ayant enuoyé sa femme au village pour leurs affaires domestiques & de mesnage, estant amoureux d'vne fille de franche condition, l'enuoya vn soir enleuer par ses gens qui la batirent, parce qu'elle ne leur voulut obeyr. De sorte que le sang luy sortant par le nez, elle fut mise dans le lict en tel estat. Le Duc qui estoit yure, s'endormit: & la fille trouuant son espée, à l'imitation de Iudith, luy donna vn grand coup sur la teste. Le Duc esueillé par la blesseure, & ses vallets accourans à son cry, vouloient tuer ceste fille, s'ils n'eussent esté empeschez de luy faire mal par leur maistre, confessant auoir le tort; & elle raison de defendre sa chasteté: quoy disant, il rendit l'esprit. Mais cependant que les siens le pleurent, la fille échappée de la maison, & cheminant toute la nuict, vint à Chalon (ville eslongnée de trente mil de là) où se iettant aux pieds du Roy, qu'elle trouua dans l'Eglise sainct Marcel, luy declara son faict. Lors non seulement il luy donna la vie, mais encores lettres; par lesquelles il la mettoit en sauue-garde: deffendant aux parens du deffunct de la molester. Au mesme temps, Ebregisille fut depesché par Brunehaut, pour porter en Espagne vn bouclier de merueilleuse grandeur, fait d'or, garni de pierreries: auec deux tasses en façon de celles de bois lors appellées Bachinon, possible pour Bacchus (car pres Paris nous appellons encores Bachoues des hottes d'ozier ferré, & propres pour porter la vendange pilée) qu'elle fit aussi faire d'or & de pierreries. Dequoy le Roy Guntchram aduerti, & pensant qu'elle enuoyast ces presens aux enfans de Gombaut, tint clos le passage de son Royaume: & commanda de fouiller les voyageurs, iusques dedans leurs soulliers: pour descouurir s'ils portoiẽt des lettres. A ceste cause Ebregisille passant à Paris, fut arresté par Ebrechere Duc; qui l'enuoya au Roy Guntchram: lequel d'arriuée le traitta mal de parolles, l'appellant meschãt: & s'il ne luy suffisoit pas d'auoir fait venir Balomer, que luy & les Austrasiens appelloient Gõbaut, afin d'espouser Brunehaut; sans aller encores porter des presens à ses enfans, pour venir en France se faire couper la gorge ainsi

que leur pere: lequel pensant conquerir son Royaume, estoit tombé entre ses mains. L'asseurrât qu'il mourroit: puis que par son ambassade il pourchassoit la ruine de la maison. Ebregisille nia tout cela: disant, qu'il alloit porter ces presens à Richard, lequel deuoit espouser Clodesinde sa niece: & Guntchram qui le creut, le laissa aller auec tout ce qu'il portoit. L'An de Iesus Christ.

CHAP. XIX.

Childebert assemblant vne armee pour aller en Italie, en est destourné par Guntchram. Cens de Poictou. Touraine franche de Cens. Armee de Guntchram en Septimanie est batue. Aucuns Neustriens demandent à Childebert vn de ses fils pour estre leur Roy. Conspiration de Septimine contre le Roy Childebert descouuerte, & sa punition.



EN ce temps, le Roy Childebert inuité par Sigismond Euesque de Mayence, delibera de faire Pasque en ceste ville, où Thiebert son fils fut malade d'vne enflure de gorge, de laquelle il guarit. Et l'armee d'Austrasie lors assẽblee marcha vers l'Italie: ayant Childebert resolu d'y aller en personne. Dequoy les Lombards aduertis, enuoyerent des gens au deuant, auec presens le supplier de faire alliance ensemble: promettans aussi luy payer tribut, & le secourir contre ses ennemis. Ces offres par luy signifiees au Roi Guntchram, il luy conseilla de faire la paix: ne trouuant pas bon tel voiage. Ce qui fut cause, que le Roi d'Austrasie arresta son armee, au lieu où elle estoit: enuoyant sçauoir des Lombards, s'ils vouloient tenir les offres de leurs Ambassadeurs. Mais eux plus asseurez que deuant: n'en firent conte. Ce pendant le Roi d'Austrasie par l'aduis de Maroüe Euesque de Poictiers, enuoya en Poictou Florent, grand maistre de sa maison, & Romul Comte de son palais (cecy monstre la difference des deux estats: estant possible l'vn comme maistre d'hostel, & l'autre Iuge: & comme le grãd Preuost) renoueler le papier du cens, que le peuple deuoit payer: comme jadis il auoit fait du temps de son pere: car plusieurs estoient morts. De maniere que toute la charge entiere tomboit sur les vefues & orphelins. A quoy ces commissaires ayãs esgard, rendirent suiects au tribut, ceux qui loyaumẽt le deuoient payer: & deschargerent les pauures & miserables personnes. Ce qui monstre, que dés ce temps là le tribut estoit personnel: comme souloit estre celuy des Romains: laçoit que les heritages y fussent aussi compris, voire les precieux meubles, ainsi qu'auons dit au premier liure. De là les mesmes Commissaires vindrent à Tours: la où voulans faire le semblable ils monstrerent vn registre, par lequel apparoissoit, que la ville auoit esté suiecte à ce cens. Mais nostre Gregoire remonstra, qu'à la verité ce desnombrement ayant esté fait du temps de Clotaire premier, tous les papiers censiers auoient esté portez en sa Court, & bruslez en sa presence: par crainte qu'il eut de la puissance de S. Martin: qu'apres sa mort,

L'an de Iesus Christ.

le peuple de Touraine ayant fait serment au Roy Aribert, il iura qu'il n'establiroit aucune loy, ou coustume nouuelle sur le peuple: ains les maintiendroit en l'estat qu'ils estoient sous son pere, & sans mettre sus aucune ordonnance à leur preiudice. Que Gaison Comte, venu au pays auec vn pareil registre, commença de leuer le tribut, & ayant esté empesché par Eufron lors Euesque de Tours, il estoit retourné vers le Roy auec peu de deniers leuez: luy monstrant le registre, que le Roy souspirant & craignant le pouuoir de sainct Martin mit au feu: & renuoya à l'Eglise dudit Sainct, les deniers ja reçeus: mandant au Comte de ne leuer aucun tribut sur le peuple de Touraine. Que Sigisbert possesseur de ceste ville apres la mort dudit Aribert, n'en auoit point leué, ne mesme le Roi Childebert iusques à l'heure presente, qui estoit l'an quatorziesme de son regne: Qu'ils le pouuoient faire de leur authorité, mais aussi qu'ils se gardassent de rien entreprendre contre le seruice du Roi. Les Commissaires monstrerét le liure, par lequel apparoissoit que ceux de Tours estoiét subiects au cens. Gregoire disoit au contraire, qu'il ne venoit point du tresor Royal: ains auoit esté gardé par quelques ennemis de la ville: & que Dieu le chastieroit. De fait, le fils d'Audin qui l'auoit baillé, estant lors saisi d'vne fieure, mourut trois iours apres. Là dessus Gregoire Euesque de Tours enuoye des gens vers le Roi, qui leur bailla lettres, par lesquelles il declaroit que pour l'honneur & reuerence qu'il auoit à la memoire de Sainct Martin, il ne vouloit qu'aucun tribut fut leué de la ville de Tours. Cependant le Roy Guntchram mena son armee en Septimanie, où le Duc Astrouald auoit ia reçeu le serment des habitans de Carcassonne: & Boson auec Antistie, s'estoient aduancez pour prendre les autres places. Lors Antistie, sans faire conte du Duc, pource qu'il auoit pris la ville de Carcassonne auant sa venuë, s'approcha auec les Sainctongeois, Perigourdins, Bourdelois, Agenois, & Toulouzains: campant sur vne petite riuiere, où il faisoit bonne chere, en se mocquant des Gots: partie desquels embuschez, le reste auant qu'on s'en prist garde, se ietta sur nos gens qui beuuoient. L'alarme bien chaudement donnee par le camp, les Gots firent semblant d'auoir peur: & se retirerent poursuiuis des François iusques dans l'embusche: car lors ils tournerent visage, & ayans enclos les plus aduancez, les mirent tous au fil de l'espee: & donnerent la chasse au reste, qui s'enfuit: laissans le bagage par la campagne, & se tenans bien-heureux d'auoir vie sauue. Il y mourut enuiron quatre mil personnes, outre deux mil prisonniers, dont vne partie fut laschée, & le Roi Guntchram marry de telle perte, fit clorre les passages aux subiects de Childebert: disant que l'alliance de son neueu auec les Gots, auoit esté cause de la perdition de l'armee Françoise, & empeschoit que les villes n'entrassent en son obeissance. Encores pour d'auantage l'eschauffer: on luy dit, que Childebert auoit fait aller à Soissons Thiebert son fils aisné, comme s'il eut voulu oster audit Roi Guntchram la ville de Paris. A quoy Childebert n'auoit iamais pensé. Il se plaignoit aussi grandemét de Brunehaut: & l'iniurioit, disant: que tout se faisoit par son conseil, & qu'elle vouloit faire venir le ieune fils de Gombaut, à fin de l'espouser. A ceste cause, il fit publier vn Concile d'Euesques, au premier iour de Nouembre: qui

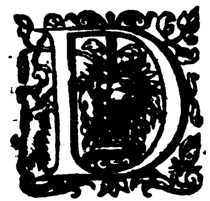
ne tint point, pource que Brunehaut se purgea par serment de toutes ces imputations. Au moyen dequoy les passages furent ouuerts aux suiects de Childebert, & à ceux qui vouloient aller en son Royaume. La mesme annee, Childebert estant en la ville de Strasboug auec sa femme & sa mere, aucuns Seigneurs & hommes de guerre des villes de Soissons & de Meaux, le vindrent trouuer & prier leur donner vn de ses enfans pour estre leur Roi : à fin qu'ils eussent plus de courage de resister à leurs ennemis. Dont le Roi bien ioyeux, conclud d'y enuoyer Thiebert son fils aisné, auquel ayant baillé des Comtes, des Domestiques, des Maieurs & des Bails, ou Nourriciers (les Italiens appellent encores les Nourrices Balié) comme il affiert, à l'estat Royal : & pressé de ceux qui l'auoient demandé, il le fit partir au mois de Iuillet ensuiuant, de l'an cinq cens quatre vingt quatorze, auec contétement du peuple de ce quartier, qui le receut en bien grande ioye. Pour lors estoit Euesque de Soissons Doctrigisille, 594.
qui quatre ans au parauant auoit perdu l'esprit par trop boire. Aucuns auoient opinion, que cela fust aduenu par sorcellerie, & l'entremise de son Archidiacre. De fait, quand il estoit hors de la ville, il se portoit mieux: & neatmoins, on ne luy voulut souffrir de venir à l'entree de ce nouueau Roi : Mais depuis l'assemblee tenuë par les Euesques à Sauriniac, il luy fut permis d'y entrer: & ie le ramentoy, comme vn fait de l'ancienne police. Or la Royne Failube acouchee d'vn enfant qui depuis mourut, en demoura longuemét malade: & pource que le bruit couroit qu'aucuns auoient machiné contre elle, & Brunehaut, au releuer de sa maladie elle vint trouuer le Roy, & luy dit auoir entendu, que Septimine gouuernante & nourrice de ses enfans, luy auoit conseillé de chasser sa mere: & apres l'auoir laissee elle mesme, espouser vne autre femme, à fin d'entierement le gouuerner. Que s'il n'y vouloit entendre : l'ayant fait mourir par sort, & mis ses enfans au throsne Royal, ils chasseroyent leur mere & ayeulle: & lors ceste nourrice manieroit les affaires du Royaume, Que Sunigisille Comte de l'estable, Gallomage referendaire, & Droctulf (qui auoit esté donné à Septimine pour l'ayder à nourrir les enfans du Roy) estoient de la partie. La nourrice prise auec Droctulf, & mise à la question, confessa qu'estant amoureuse du m[illegible] Droctulf, elle auoit fait mourir son mary par sort, ou poison: ils confesserent aussi, ce dont ils estoient chargez : & que Sunigisile & Gallomage le sçauoient bien : mais ceux cy aduertis de l'accusation, incontinent se mirent en franchise. Childebert les alla luy mesme voir, & leur promit quand bien ils seroient trouuez coulpables, de leur donner la vie : disant, qu'il estoit chrestien, & penseroit mal faire, de punir ceux que par force il auoit tirez de l'Eglise, quelquo criminels qu'ils fussent. Lors ils sortirent, & confesserent en iugemét, que Septimine & Droctulf s'estoient descouuerts à eux: mais qu'ayás en horreur telle meschãceté, ils n'y auroient voulu prester cósentement. Pourquoy donc (dit le Roy) ne nous en aduertissiez vous ? il faut que fussiez de la menee, puisque vouliez qu'elle nous fust celee. Ces criminels enuoyez hors « de la presence du Roy, retournerent en leurs franchises. Puis Septimine « bien batuë, & flestrie par le visage, apres luy auoir osté tout ce qu'elle auoit « vaillant, fut confinee [illegible] village Marilege (ie ne sçay s'il y a quelque Marli ou

L'an de Iesus Christ.

Marle en ce quartier là) pour trainer la meule du moulin, qui fournissoit le pain des femmes de la maison Royale: Car c'estoit vne punition seruile: d'autant que l'vsage des moulins à eau n'estant pas si commun, & encor' moins ceux à vent; à fin (ce croy-ie) de tenir en obeissance & occupation leurs esclaues, par la crainte de ceste peine & trauail ordinaire. Droctulf tondu, eut les oreilles couppees, puis fut enuoyé labourer les vignes. Sinigisile & Galomag confinez, perdirent ce qu'ils tenoient du domaine. Toutesfois estans venus en la Court de Childebert des Ambassadeurs du Roi Guntchram, parmy lesquels y auoit des Euesques, ils furent r'appellez: mais sans recouurer autre chose, que leurs propres heritages.

CHAP. XX.

Occasion de la querelle de Ragonde & Marone Euesque de Poictiers. Le scandale aduenu entre les Religieuses de saincte Croix. Discord entre Ingeltrude & Bertegunde sa fille. Entre Fredegonde & Rigunthe sa fille. Fredegonde s'efforce d'estrangler sa fille.



DVRANT ces choses, au monastere des filles que saincte Ragonde auoit basty à Poictiers, il aduint vn grand scandale par faute de discipline, & la nonchalance de l'Euesque du lieu. Ragonde s'estant ainsi que i'ay dit retiree à Poictiers; Puis quand Sigisbert vint à la couronne, ayant obtenu des lettres de luy, elle enuoia des Clercs en Leuant, pour auoir du bois de la vraye Croix; des Reliques d'Apostres, & d'autres Saincts. Les Reliques apportees, elle pria Marouë (lors Euesque) de les mettre en son monastere, auec procession du Clergé, & l'honneur qu'elles meritoient. Mais l'Euesque (qui possible les mesprisoit, d'autant que plusieurs ja en abusoient) ne tint conte de sa priere, & monta à cheual pour aller dehors. Au moyen dequoy, Ragonde fit supplier le Roi, vouloir mander au premier Euesque sur ce requis, de poser ces Reliques audit monastere. Ces lettres donc presentees à Euffron lors Euesque de Tours, il vint à Poictiers auec son Clergé, & honorablement conduit les reliques au monastere. Depuis, ceste royne ayant cherché tous moyens d'auoir la bonne grace de son Euesque, elle vint en Arles, auec l'Abbesse de son monastere: & là prit la regle de Sainct Cesaire & Cesarie sa sœur, qu'elles apporterent à Poictiers: se mettans en la protection du roy, puisque l'Euesque (qui deuoit estre leur pere) ne tenoit conte d'elles: & faut croire que c'estoit comme vne sauue-garde: à celle fin que ceux qui leur feroient ennuy, craignissent les censures de l'Eglise, ou d'enfraindre la main du roy: n'estans encores (ainsi que ie croy) en vsage les aduoüez des Eglises, comme ils furent depuis. Ceste inimitié de l'Euesque & de Ragonde, croissant de iour à autre; la royne vint à mourir. Et lors

l'Abbesse

l'Abbesse fut prier Marouë de la prendre en sa garde : Ce qu'ayant reffusé du commencement, en fin il promit de le faire, & d'estre leur pere spirituel. Venant à ceste fin en la Court du Roy Sigisbert, pour obtenir lettres par lesquelles ce monastere fut declaré estre en sa discipline, ainsi que les autres de son Euesché. Et toutesfois il semble par le premier Concile d'Orleans, que tous monasteres fussent subiects à l'Euesque, au Dioceze duquel ils estoient bastis. Ragonde morte, il s'esmeut querelle entre Leubouëre Abbesse, & Crodielde qui se disoit fille du Roy Aribert. Ceste-cy aiant practiqué aucunes religieuses ; par leur ministere fit accuser de crimes l'Abbesse ; à fin d'entrer en sa place. Et se fiant en son lignage, sortist accompagnee de bien quarante filles (parmy lesquelles estoit Basine fille de Chilperic) disant qu'elle se venoit plaindre au Roi son parent, des outrages qu'on luy faisoit; la traittant non comme fille du Roi, ains comme si elle fut venuë de quelque esclaue. Ainsi donc, sortie de Poictiers par vn temps pluuieux, elle vint auec sa trouppe à Tours : se presenter à Gregoire Euesque du lieu, vn premier iour de Mars, fort lasse & trauaillee : le priant de vouloir prendre en sa garde ces filles, mal traictees par l'Abbesse de Poictiers ; & leur donner dequoy viure, en attendant qu'elle fust reuenuë de la Court, où elle alloit. L'Euesque luy remonstra, qu'il failloit parler à son Abbesse : & si par l'aduis de Marouë, il trouuoit qu'il y eut de la faute, la faire amander. Cela ne peust la destourner de faire son voiage vers le Roi : pource qu'elle disoit, que l'Euesque estoit cause du trouble : & neantmoins, elle attendist le temps d'Esté. Lors ayant laissé aucunes religieuses en la garde de Basine sa cousine, elle vint trouuer le Roi Guntcram, qui humainement la reçeut ; & luy fit grands presens : puis la renuoya à Tours, attendre les Euesques, qui deuoient iuger le differend d'entre elle & son Abbesse. Cependant, ces religieuses abusees, se marierent auant que Chrodielde fut de retour, & elle mesme, voyant que les Euesques tardoient trop à venir, se retira auec sa cousine ; en la franchise de Sainct Hilaire de Poictiers, où elles assemblerent plusieurs mauuais garnemens : disans qu'elles estoient Roynes, c'est à dire filles de Roys, & n'entreroient point au monastere, que l'Abesse n'en fut chassee. Godegisile Euesque de Bourdeaux, aduerty du scandalle, pource qu'il estoit Metropolitain de la Prouince, vint à Poictiers : accompagné de Nicquaise Euesque d'Angoulesme, & Safere de Perigueux, auec lesquels & Marouë ; entrans en l'Eglise de Sainct Hilaire, il admonesta ces Religieuses de retourner en leur monastere. Mais voyant qu'elles ne luy vouloient obeyr, il les menaça d'excommunier, ainsi qu'il estoit porté par la charte de leur fondation. Lors ces femmes (car ie lis ainsi selon les vieils exemplaires de Gregoire) accompagnees des meschans que i'ay dit, se ietterent sur le Clergé : de sorte que les Euesques & Diacres furent contraincts fuir, blessez : & laissans l'Eglise ensanglantee. Dés ceste heure là, Chrodielde se porta pour Abbesse, & se mit en possession des heritages du monastere : menaçant s'elle pouuoit entrer dedans, faire ietter l'Abbesse par dessus les murailles. Cela rapporté au Roy Childebert il commande à Macon Comte de Poictiers, d'y donner ordre. Cependant Go-

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. degisile Metropolitain, excommunia ces fauces Religieuses: & combien qu'il fut requis, tant par Porcaire Abbé de Sainct Hilaire (que Marouë Euesques, assailly d'iniures par elles, auoit depesché vers luy & les autres Euesques de la prouince) de les receuoir à la communion, il ne le peut obtenir: non plus que Theutaire Prestre, iadis Referendaire du Roi Sigisbert, & commis par le Roi Childebert pour vuider ce differend. Il n'y auoit pas meilleur ménage entre Ingeltrude vefue de .... & Bertegunde sa fille. Ceste Ingeltrude, ayant autresfois basty vn monastere de filles au paruis de Sainct Martin, auquel aussi s'estoit retirée Berteflede fille du Roy Aribert, solicita Berthegunde sa fille, de venir demeurer auec elle, pour gouuerner & estre Abbesse de ceste maison. Bertegunde lors mariee auec .... laissa bien legerement son mary; & luy dit qu'il eut soin de leurs enfans; car les mariez iamais ne verroyent Dieu. Ce qu'entendu par nostre Gregoire, il leur remonstre que ceste opinion estoit fausse, & contre les Canons de Nice. Au moyen dequoy, la ieune femme craignant d'estre excommuniee, retourna vers son mary. Mais trois ou quatre ans apres, sa mere l'enuoya prier de reuenir: & Bertegunde ayant en l'absence de son mary, fait charger des vaisseaux, tant des biens qui luy appartenoient, que de ceux de son mary, vint à Tours: amenant quant & soy vn sien fils. Toutesfois pource que sa mere ne la pouuoit retenir, au moyen de l'instance que son mary en faisoit, afin qu'elle ne semblast estre cause de diuorce, elle l'enuoya chez Bertrand son fils Euesque de Bordeaux, frere de ladite Bertegunde. Le mary vint plusieurs fois à Bordeaux la demander: Ce neantmoins l'Euesque ne la luy vouloit rendre, disant qu'elle n'estoit point sa femme, puis qu'il l'auoit espousee sans le consentement des parens d'elle: jaçoit qu'il y eut trente ans qu'ils fussent espousez. En fin, le mary voyant qu'il ne la pouuoit rauoir, vint à Orleans, où le Roy Guntchram seiournoit: en la presence duquel il reprocha à l'Euesque de Bordeaux, qu'il luy auoit desrobé sa femme & ses seruantes: lesquelles il entretenoit: comme aussi ses seruiteurs faisoient sa femme: dont le Roi courroucé, menaça l'Euesque: & le contraignit de promettre qu'il rendroit Bertegunde à son mary. Disant, que s'il luy auoit fait tort, il vouloit qu'on le punit, puis qu'elle estoit sa parante: mais s'il n'y auoit point de faute de son costé, il la luy failloit rendre. Bertrand Euesque, confessa qu'à la verité il auoit tenu sa sœur pres de soy, toutesfois qu'elle n'estoit lors chez luy: que son mary la cherchast, car pour son regard il ne l'empécheroit. Apres cela, il enuoye des gens sous main, luy dire qu'elle eut à se retirer hors de sa maison: & que changeant sa robbe comme par penitence, elle allast en l'Eglise de Sainct Martin: où son mary vint pour l'enleuer. Mais la trouuant en habit de Religieuse elle luy dit qu'elle auoit voüé penitence: & ne le vouloit plus suiure. Cependant, l'Euesque Bertrand mourut: & elle commença derechef à s'esbransler: faschee de se voir priuee du support de son frere, & de ses enfans: & outre cela, delaissee de son mary. Lors elle se resolut d'aller en Poictou: contre la volonté de sa mere, qui ne peut la retenir. Dont proceda leur inimitié, auec ce que Bertegunde disoit, que son frere luy auoit fait vne donnation, laquelle debatuë par sa mere, elle fit piller

la maison de Bertegunde, & enleuer ses biens, auec ceste donnation. En fin, les parties n'ayans peu s'accorder deuant Gregoire & Marouë euesque, & Ingeltrude estant allee vers le Roy pour desheriter sa fille, il fut dit: que la quarte partie des biens debatus, seroit adiugee à Bertegunde: & les trois quarts à Ingeltrude, & trois petits enfans qu'elle auoit d'vn sien fils. Et pour l'execution fut commis Theutaire, qui n'en peut venir à bout: au moyen de la resistance de la fille: ce qui fut cause de continuer le scandale. D'autre costé, Rigunthe & Fredegonde sa mere, estoient encores en plus mauuais mesnage. Car la fille disoit, qu'elle estoit Dame: & reprochoit à la mere sa premiere condition de serue: auec tant d'autres outrages que bien souuent ils venoient à s'entrefrapper & donner des soufflets. Iusques à ce que Fredegonde plus rusee luy dit: ma fille, pourquoy m'estez-vous tant contraire? Voila les biens de vostre pere que i'ay par deuers moy: prenez-lez, & vous en seruez. Celà dit, elle la mene en son cabinet, où elle ouure vn coffre, duquel tirant quelques pieces, elle les bailla l'vne apres l'autre à sa fille: mais faignant d'estre lasse, elle luy dit qu'elle mesme les auint & tirast. Rigunthe qui pensoit que sa mere y allast à la bonne foy s'estant panchee dedans le coffre, Fredegonde luy laissa tomber le couuercle sur la teste, & la pressa de telle sorte, que le pan du deuant du coffre luy serrant la gorge, elle estoit preste à rendre l'esprit, & les yeux à luy sortir de la teste, si vne seruante ne fut accouruë dehors: criant que Fredegonde estrangloit sa maistresse. Lors ceux qui les attendoient entrerent dans la garderobe, & deliurerent Rigunthe du mortel danger où elle estoit. Dés ceste heure continua leur inimitié: laquelle principalemẽt venoit de l'impudicité de Rigunthe: de sorte qu'il s'ensuiuit des querelles & meurdres entre leurs gens. Ceste annee, apres Pasques, il cheut trois heures durant vne si grosse pluye meslee de gresle, que les ruisseaux couroient par les vallees, ainsi que grandes riuieres: & les arbres fleurirent en Autonne, portant fruict comme deuant. L'on vit des rozes au mois de Nouembre, & les riuieres desbordees, gasterent plusieurs bleds nouuellement semez.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XXI.

Grippon Ambassadeur François retourne de Constantinople, outragé par le peuple de Cartage. Satisfaction de l'Empereur non acceptee. Grosse armee de Childebert pour aller en Italie auec vingts Ducs, passe en Bauieres, & remet Tassilon chassé par Garibault. Audouald François, passe en Italie contre Anthar Roy de Lombardie. Fondation de Pauie. François retournent mal menez de peste & famine. Bretons ayans couru la frontiere, Guntchram enuoye vne armee contr'eux. Chefs d'armees accusez de negligence. Combat en champ clos pour la mort d'vn bœuf sauuage, tué en la forest du Roy.

594. L'AN quinziesme de Childebert, qui estoit le cinq cens quatre vingt quatorze de nostre Seigneur Iesus Christ, Grippon gentilhomme François, dés l'an précedent enuoyé par Childebert pour estre son Ambassadeur en Constantinople pres Maurice Empereur, retourna eschappé d'vn grand danger. Il s'estoit embarqué auec Baudegisile fils de Mommolen de Soissons: & d'Euant fils de Diantemie d'Arles: & leur nauire porté en Affrique par la force du vent, arriua au port de Cartage. Là où descendus à terre, & attendans que le gouuerneur leur eust donné l'adresse pour venir deuant l'Empereur, vn serf d'Euant desroba quelques dérees à vn marchant: & les porta au logis de son maistre. Celuy à qui elles appartenoient le poursuiuit, mais il n'en peut auoir la raison: parce que le serf differoit de les rendre. Quelques iours apres, le marchât qui le trouua en la place, le prit par la robbe: disant, qu'il n'eschapperoit de ses mains, s'il ne luy satisfaisoit. Dont le serf indigné, tire son espee, & tue le marchant, puis se sauue au logis de son maistre, sans dire à ses compagnons ce qu'il auoit fait. Le meurdre rapporté au seigneur (Gregoire a voulu dire Comte, ou Iuge de la ville) il fit armer des gens, & vint au logis des Ambassadeurs François qu'il enuironna, accompagné de tout son peuple. Les Ambassadeurs qui dormoient apres midy, s'esueillerent au bruit: bien estonnez de voir l'assemblee. Mais le chef leur fit dire, qu'ils missent les armes bas, & sortissent pour amiablemêt sçauoir comme le meurdre s'estoit fait. Ce que les François accorderent, apres auoir demandé & reçeu la seureté de leurs personnes: qui leur fut iuree. Là dessus, Baudegesile & Euant sortis de la maison, furent incontinent occis par le peuple irrité. Quant à Grippon, s'estant mis en defense auec ses gens, & remonstrant qu'il ne sçauoit rien du fait, il euita le danger: pource que la commune s'écarta, satisfaitte par la mort des autres ses compagnons. Les François protestans que le droit des Ambassadeurs auoit esté violé, apres qu'en vain le gouuerneur de la ville eut essayé d'appaiser Grippon, il le renuoya vers l'Empereur: auquel quand il eut declaré sa charge, il conta la mort de ses compaignons. Maurice promit d'en faire la raison,

telle que Childebert luy mesme aduiseroit : & donna congé à Grippon auec des presens. Quelque temps apres, ledit Empereur enuoya au Roy d'Austrasie douze hommes enchainez: qu'il disoit estre chargez d'auoir tué ses Ambassadeurs à Carthage; lesquels il fit presenter au Roy à telle condition qu'il donnoit puissance de les tuer, ou prendre pour la rançon de chacun trois cens pieces d'or. Toutesfois le Roy ne les voulut receuoir : disant qu'il ne sçauoit s'ils estoient ceux qui auoient commis le meurdre, ou des esclaues enuoyez en leurs places : & que les siens occis, estoient bien fort Gentils-hommes. Grippon qui estoit là present adioustoit, que ç'auoit esté le gouuerneur, lequel accompagné de deux ou trois mil hommes par luy assemblez, auoit tué ses compagnons. Et que s'il alloit en Carthage, il pourroit recognoistre ceux qui auoient fait mal : & lesquels l'Empereur deuoit representer, s'il vouloit entretenir la paix auec le Roy son maistre. Là dessus, Childebert donna congé à ces enchainez, enuoyant apres eux des Ambassadeurs vers l'Empereur. Enuiron ce temps le mesme Childebert pour venger les pertes que ses gens auoient faictes en Italie, leua vne grosse armée : à laquelle il donna vingt Ducs ou chefs : à fin de separer les forces des Lombards : Audoual & Vinthrion auoient la charge de ceux de Champaigne : Quant aux autres chefs, ils ne sont nommez : mais ceste trouppe en passant aupres de Mets fit de grands maux, & pilla tout, comme si c'eust esté en terre d'ennemis. Il y auoit quelque temps que Garibaut fils de Thiebert Duc de Bauieres, mesprisant l'authorité des Rois François, s'estoit declaré Roy de son pays, deboutant Tassillon lequel venu en France, demander secours au Roy : durant son abscence, l'vsurpateur disoit estre mort pour s'entretenir en authorité : mais fut arresté au conseil de France de le charger le premier, pour d'autãt plus affoiblir les Lombards. Au Roy desquels nommé Anthar, Garibaut auoit donné Theudelinde sa fille en mariage. Le pays de Bauieres tout aussi tost conquis, & Tassillon remis au Duché, les François separerent leurs forces. Car Audoual, accompagné de six Ducs, prist le chemin de Millan, & planta son camp en vne plaine assez loing de la ville. Or le Duc Olon (qui pourroit bien estre le Cõte de Bourges cy deuant nommé) alla au costé gauche, vers le chasteau de Bellisone. Lequel s'aduançant indiscrettement, mourut d'vn coup receu en la mammelle : & vn nombre de sa compagnie escarté pour viure, fut mis en pieces. Il y a vn Lac aupres de Milan, lors appellé Ceresie c'est . . . . . . duquel sort vne profonde, mais estroitte riuiere, sus laquelle les Lombards s'estans logez, les François vindrent les y chercher. A leur arriuée vn Lombard bien armé s'aduança la lance au poing & deffia les François, criant que Dieu monstreroit ce iour-là, qui auroit la victoire. Sus telle occasion, aucuns des nostres passerent outre, & tuerent ce Lombard : dont ces compagnons estonnez, prindrent la fuitte : & l'armée Françoise trauersant la riuiere, trouua leur camp abandonné. Toutesfois pource qu'ils n'en pouuoient attrapper aucuns, ils retournerent en leur logis. Car Anthar abandonné par Amul de sainct Gilles, Gundulf de Bergame, Valfar de Trebia (gaignez par les promesses des François ou Romains, & craignant l'issue de ceste guerre) s'estoit retiré dans ses forteresses. Ce pen-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ

dant, voicy arriuer les Ambassadeurs de l'Empereur, qui aduertirent les François que leurs trouppes se ioindroient dans trois iours à eux: & qu'ils s'en tinssent asseurez, quand ils verroient brusler vn village, qu'ils leur monstrerent assis sur vne haute montagne: Toutesfois apres auoir attendu six iours, aucun Romain ne comparut. Or Chedin capitaine François, accompagné de treize autres, ayās pris le chemin à gauche, se ietta du costé de la ville de Trente, & conquist cinq chasteaux: & trois mois durant eut le loisir de saccager l'Italie à son plaisir, sans trouuer personne qui luy fit teste: pource qu'Antar s'estoit (comme i'ay dit) retiré dans *Ticinm* (c'est Pauie) qu'il auoit bien garnie: & neantmoins, il se trouue des Autheurs qui pensent que ceste ville ayāt lors esté prise par Pipion Duc François, il luy donna son nom, l'appellant Papie depuis retourné en Pauie. Mais il est bien certain par le tesmoignage des Latins; que ce *Ticinium* a esté fondé par les Gaulois: qui passerent en Italie auec Belouese: ainsi que i'ay dit. Toutesfois il n'est impossible qu'estant destruitte, elle fut lors remise sus. Ainsi donc l'armée Françoise trauaillée par faute de viures, la peste & maladie se mirent bien tost parmi. Et pource, apres auoir conquis ce qui souloit estre tenu par feu Sigisbert elle retourna en France auec telle necessité, que la plus part furent contraincts de vendre leurs armes pour viure. Lors Anthar voyant qu'il estoit temps de parler d'accord, enuoya ses gens vers le Roy Guntchram, luy remonstrer qu'il estoit prest de garder la fidelité qu'il deuoit aux François: ainsi que ses predecesseurs estoient tenus. Le priant de mettre fin à la guerre; & s'entr'ayder l'vn l'autre, contre leurs ennemis: qui d'auantage les craindroient les voyans en bonne paix. Le Roy François les ouyt volontiers: & dit qu'il en communiqueroit auec le Roy Childebert; lequel assigna iour aux Lombards pour resoudre leurs affaires. Cependant, Anthar venu de Veronne à Pauie, & empoisonné, mourut le cinquiesme Septembre & le sixiesme an de son regne. Auquel succeda Agiluf, choisi par Theudilinde vefue du dernier Roy; à laquelle les Seigneurs Lombards (qui ne pouuoient entr'eux s'accorder) auoient permis de nommer quelqu'vn pour estre leur Seigneur, & quant & quant son mary. Ceste Royne bien instruitte en la foy Catholique, fut cause de conuertir les Lombards: & d'Arriens qu'ils estoient, suyure l'Eglise Romaine. La mesme année, Tetradie qui s'estoit ioincte au Duc Dizier en laissant Eulalie son premier mary, fut par le iugement des Euesques & Seigneurs d'Auuergne & de Roüergue, condamné à restituer le quadruple des biens par elle enleuez à sondit mary: & outre, que les enfans sortis d'elle & Dizier, seroient declarez de mariage illegitime. Cependant au moyen que les Bretons couroient les territoires de Nantes & de Rennes, le Roy Guntchram commanda de leuer contr'eux vne armée: de laquelle il fit chefs les Ducs Bepolen & Ebrachar. Mais cestuy-cy voyant que si Bepolen obtenoit la victoire, il tiendroit aussi son Duché, commença par le chemin à le quereller: puis ayant passé la riuiere de Vidain ou Vilaine, non sans faire de grands maux par tout, ils arriuerent à la riuiere lors nommée Vvade: que ie pense estre Eslorne, où ils firent des ponts dessus, & passerent l'armée outre: car vn Prestre auoit promis à Bepo-

len, de le mener où Vvaroch estoit auec son armée : & de fait, ce Duc qui s'aduança auec aucuns des siens, durant deux iours, tua beaucoup de Bretons & Sesnes Bessins, enuoyez au secours de Vvaroch par Fredegonde, qui les auoit fait tondre & habiller ainsi que Bretons, pour les desguiser : ce qui monstre vne difference de gens de ce quartier, tenãs encores la façon des Romains tondus : la où les François estoient cheuelus. Toutesfois, Vvaroch renforcé, le troiziesme iour Bepolen fut tué d'vn coup de lance, & sa trouppe enclose entre des marets deffaite par le mesme Vvaroch. Car Ebrachar appellé par Regulf (c'est Rieulle) Euesque de Vanes, s'estoit retiré auec la plus grande partie de l'armée. Et neantmoins, comme Vvaroch cuidoit gaigner les Isles auec ses plus precieux meubles, voyant ses nauires peris par tempeste de Mer, il demanda la paix : & vint trouuer Ebrachar, à qui il donna ostages : promettant de iamais ne porter les armes contre le Roy Guntchram. Rieulle Euesque, & les citoyens de Vanes firent pareil serment : disans, n'auoir iamais rien fait de leur volonté, contre le Roy : ains par la force des Bretons. Ce qui monstre que la vraye habitation des Bretons de ce temps-là, estoit Cornoüaille, & la basse Bretaigne. Aussi Nantes est vn Comté separé du Duché de Bretaigne. La paix accordée, & Vvaroch ayant donné son neueu en ostage, comme Ebrachar qui reuenoit de l'armée eust fait passer la riuiere à vne partie des mieux montez, Vvaroch oubliant son serment, enuoya Canaon ou Conan son fils, charger sur le reste des François : Aucuns desquels il emmena prisonniers & tua ceux qui vouloient faire resistance : car d'autres cuydans à cheual passer la riuiere, emportez par sa violence, furent noyez. Et en ceste façon reuient de Bretaigne l'armée Françoise, haye des peuples par où elle passoit. Et les chefs diffamez d'auoir pris argent de Vvaroch, Ebrachar fut mal receu du Roy Guntchrã, qui l'iniuria de parolles. Et apres l'auoir chassé de sa presence, luy osta ses biens : de sorte qu'il tomba en tresgrande pauureté. Quant à Vvilichaire, il s'absenta, n'osant se trouuer deuant luy. Aimon dit, que Bepolen ayant esté occis par les Bretons, à la suscitation d'Ebrachar, ce Duc ne pouuant satisfaire à l'amande, en laquelle suyuant la loy il fut condamné enuers les parens du deffunct, il tomba en pauureté. Le quinziesme an de Childebert, & cinq cens quatre-vingts quatorze de Iesus Christ, le Roy Guntchram assigna vn gage de bataille entre deux des siens, pour bien petite occasion, vn iour qu'il chassoit au pays de Vauge, ayant trouué le massacre d'vn bœuf sauuage (ie croy de ceux que les anciens ont appellez Vry) il commanda de faire venir deuant luy le garde ou Verdier de la forest : qu'il pressa luy dire, qui estoit celuy tant hardy de chasser dans ses bois. Le garde nomma vn Chambellan appellé Cheudon, qui le nia : & pource, le Roy iugea que le faict se verifieroit par les armes. Cheudon ayant mis son neueu en sa place (car l'on pouuoit donner Champion pour soy) il aduint que le garde du bois blessé au pied, cheut à la renuerse : & neantmoins, ainsi que son ennemy luy vouloit couper la teste, il luy fourra son espée dans le ventre : de sorte que les deux combatans moururent. Quoy voyant Cheudon, il s'en courut vers l'Eglise de sainct Marcel de Chalon, pour soy sauuer dans la franchise, n'eust

L'an de Iesus Christ.

594.

L'An de Iesus Christ.

esté que le Roy cria qu'on l'arrestast. De maniere, que pris & lié sur le champ à vn poteau, il fut lapidé. Toutesfois Guntchram se repentit depuis d'auoir faict mourir vn homme de bien, & qui luy estoit bon seruiteur. Ie n'eusse recité cel combat qui sembleroit leger, n'estoit que c'est le premier exemple de champ de bataille, que i'aye trouué en nostre histoire : & comme vn mespris des ordonnances du Roy, estoit estimé crime capital : car il ne faut pas croire, que Guntchram Prince tant religieux, eust faict cas de la mort d'vne beste sauuage, s'il n'eust pensé qu'il y alloit quant & quant du mespris de sa Maiesté : laquelle il vengea par ceste punition, que ie croy n'auoir esté nouuelle entre les François : puis que cy dessus ie vous en ay conté vne autre pareille lapidation.

CHAP. XXII.

Proces entre Luboüere, Crodielde, & Basine Religieuses de Saincte Croix de Poictiers, & les scandales qui en aduindrent. Proces faict à Gilles Euesque de Reims pour sa trahison. Sa punition. Childeric le Sesne, & sa mort. Dispute pour la celebration de la feste de Pasques. Fontaines qui en Espagne s'emplissent diuinement le Samedy de Pasques.

AV mesme temps le Roy Guntchram aduerti que Clotaire son neueu estoit malade, & en danger de mort, partit de Chalon pour venir à Paris. Toutesfois acertené en la ville de Sens qu'il se portoit bien, il retourna arriere. Fredegonde cependant, enuoyoit ses offrādes par les Eglises, & fit racheter des prisonniers que tenoit Vvaroch. Ce qui fit cognoistre (dit Gregoire) que Bepolen auoit esté tué, & l'armée deffaicte par la ruse de ceste femme. Lors Ingeltrude (dont i'ay parlé cy dessus) mourut aagée de quatre-vingts ans : & Berthegunde sa fille, en vertu des lettres obtenues du Roy, enleua tous ses biens du monastere que sa mere auoit fondé à Tours, sans y laisser que les parois : puis se retira en Poictou. La où Crodielde, d'autre costé accompagnée de gens, trauailla l'Abbesse de saincte Croix de Poictiers : & apres plusieurs meurdres d'vne part & d'autre, l'auoit fait prendre & enleuer du monastere : de sorte, qu'il fut mandé au Comte nommé Macon, d'y donner ordre ; & lequel fit punir les gens de Crodielde, qui s'efforçoient de luy resister. Ce pendant, nostre Gregoire & Ebregisille Euesque de Colongne, & Marouë Euesque de Poictiers, esclaircissent le different de ces Religieuses : & trouuans que la faute venoit de Crodielde & Basine, les excommunierent : remettans l'Abbesse en sa possession. Lors Crodielde se retira auec le Roy Childebert : & luy nomma aucuns, qu'elle disoit entretenir ceste Abbesse, & qui tous les iours portoient des nouuelles à Fredegonde son ennemie. Le Roy se fit amener les accusez pieds & poingts liez, mais ils furent

furent trouuez innocens. Quelques iours au precedent, le Roy entrant en l'Oratoire de Marilege, (Ie ne sçay si c'est Marle) ses gens apperceurent vn homme, lequel tiré dehors & interrogé, confessa estre enuoyé par Fredegonde pour le tuer: & qu'estans douze de compagnie les six venus en ce lieu, auoiét laissé les autres à Soissons, pour abuser son fils. Quant à luy, il deliberoit de le tuer dans la Chappelle de l'Oratoire; & auoit esté retenu par crainte. Ce prisonnier incontinent mis à la gehenne, confessa & nomma ses compagnons; qui furent pris: & aucuns d'eux laissez aller, apres leur auoir coupé les mains, & le nez pour estre remarquez: la plus part se tua soy-mesme dans la prison, crainte d'estre bourrelez: & d'autres moururent à la question. Sunnegisille lors, fut derechef questionné: & tous les iours battu, de sorte que quand ses playes venoient à couler de boüe & se reclorre, on recommençoit. Durant ceste peine, il ne confessa pas seulement d'auoir fait mourir le Roy Chilperic, mais d'autres meschancetez. Assauoir que Gilles Euesque de Rheims estoit de la conspiration de Rauching, Vrsion, & Bertrefred, pour tuer Childebert. Incontinent l'Euesque qui ne faisoit que sortir d'vne longue maladie, est enleué & gardé bien estroittement: iusques au Sane qui se deuoit tenir à Verdun au mois d'Octobre: là où les Euesques ayans blasmé le Roy de ce que sans auoir donné assignation à Gilles, il l'auoit faict prendre au corps (cecy est vne marque de priuilege Episcopal) il prolongea le Sané iusques à la mi-Nouembre ensuyuant: où il fallut que les Euesques se trouuassent. Et nonobstant le mauuais temps & pluuieux, & que les riuieres fussent desbordees, il les tira de là à Mets: où Gilles comparut. Lors Childebert l'appellant traistre, nomma Enode jadis Duc, pour l'accuser. Cestui-cy d'entrée, luy demanda pourquoy estant Euesque d'vne ville de l'obeyssance de Childebert, il auoit contracté amitié auec Chilperic son ennemy; & meurdrier de son pere: qui auoit confiné sa mere, assailly son Royaume, & vsurpé les villes à luy appartenant, & pourquoy il auoit pris en don du mesme Chilperic, des terres & heritages du domaine. Gilles respondit qu'il ne pouuoit nier qu'il n'eust esté amy du mesme Chilperic. Quant aux terres, il les tenoit par l'authorité du mesme Childebert, suiuant les lettres qu'il monstra. Mais pource que le Roy nioyt les auoir données, l'on fit venir Othon Referendaire, duquel le seing se voyoit au bas de la charte, qui dit ne l'auoir point souscrite, car l'on auoit contrefaict sa main: & en cela, l'Euesque fut premierement trouué menteur. Apres furent apportées des lettres que Chilperic & luy s'estoient entr'escrites: contenans qu'il falloit couper la racine pour faire mourir l'arbre: ce que l'accusateur interpretoit de Brunehaut, & de son fils. L'Euesque niant auoir receu ou enuoyé telles lettres, les minutes des siennes furent trouuees en la possession d'vn sien seruiteur, qui les tenoit parmy les liasses des lettres missiues. Ce qui fit croire aux assistans, qu'elles auoient esté par luy escrites & enuoyées. Cela faict, on apporta des traictez passez souz le nom des Rois Chilperic & Childebert, pour chasser le Roy Guntchram: lesquels le Roy soustenoit n'auoir iamais esté faits de son aduis. Et lors, il ne se peut garder de luy reprocher, qu'il auoit esté « cause de mettre ses oncles en discord; dont s'ensuiuit la guerre de Berry, le «

L'An de Iesus Christ.

An de Iesus Christ. pillage d'Estampes, & du Chasteau de Meung. Aussi que Dieu luy feroit rendre compte des hommes occis en ceste querelle. L'Euesque ne sceut que respondre à tout cecy : Car l'on auoit trouué ces lettres dans les coffres de Chilperic, quand apres sa mort ses thresors de Chelles furent apportez à Childebert. La cause ayant assez duré, Episame Abbé de S. Remy, le chargea d'auoir pris mille pieces d'or, & autres choses pour demeurer amy de Chilperic: & encores ceux qui l'auoient accompagné en Ambassade, luy maintindrent qu'il auoit longuemét parlé seul auec ce Roy; sans auoir peu descouurir que c'estoit: sinon par la guerre qui s'ensuiuit. Et pource que Gilles le nyoit, l'Abbé qui auoit participé à ceste menée, nóma le porteur des deniers, & conta tout par ordre: ensemble l'entreprise qui deuoit estre faicte contre le Roy Guntchram, & à la destruction de son Royaume : ce que depuis l'accusé confessa, apres en auoir esté conuaincu. A ceste cause, les Euesques marrys qu'vn Prelat fut veu chargé de tel crime demanderent delay de trois jours, pour en aduiser : affin
" que Gilles eut moyen de s'excuser. Le jour venu, & l'Euesque interrogé s'il
" auoit quelques deffences, respódit, qu'ils ne targeassent plus à donner sentence
" ce contre luy, qui estoit coulpable de crime de leze Majesté : ayant tousiours
" esté contraire au proffit du Roy & de sa mere: & cause de plusieurs guerres, par
" lesquelles aucunes villes de France auoyent esté destruictes. Lors les Euesques oyans vne telle confession, & faschez de la honte de leur frere, en luy sauuant la vie, le dégraderent de l'ordre Episcopal: Ie croy, suiuant les Canons, qui vouloient que l'Euesque perdit sa dignité seulement, & non le degré de Prestre. Car cóme dit Burchard Euesque de Vvormes en ses Canons recueillis de......, ce seroit deux fois juger de mesme chose, qui osteroit à vn Euesque & sa dignité Episcopale, & l'ordre de Prestrise. Tant aucuns Ecclesiastiques se donnoient lors d'auantage, & sçauoient bien dés ce temps-là, tordre le nez à l'Escriture, ainsi que l'on dit en Prouerbe. Et comme si la Prestrise & l'Episcopat, au premier temps de la Chrestienté & de nostre Eglise, n'eussent pas esté vne mesme dignité : depuis distinguee pour euiter le Schisme, & pour la commodité du peuple accreu en la foy Chrestienne, lors que l'imposition des mains fut reseruee à l'Euesque, par dessus les autres Prestres de son Eglise : qui deuindrent cóme Curez des Paroisses : quand vne seule maison ou temple ne peut comprendre le peuple Chrestien d'vne ville. Incontinét, Gilles est confiné à Strasbourg, & Romulf fils de Loup Duc de Champagne, fut pourueu de son Eueschè : cóme aussi Episame osté de sa charge d'Abbé de sainct Remy. Quant aux meubles de l'Euesque, tout ce qui fut trouué proceder de son mauuais acquest (i'entens de corruption) fut confisqué : sans toucher à ce qui venoit des biens de l'Eglise. Au mesme Sane Basine excommuniee s'estant jectee aux pieds des Euesques, demanda pardon: & promit obeyr à l'Abbesse de Poictiers. Mais Crodielde, protesta iamais n'entrer au monastere, tant que Lubouëre y seroit : & le Roy ayant prié pour toutes deux, elles furent receuës à la communion, ainsi que les autres fidelles, à la charge de retourner en Poictou : à sçauoir Basine au Monastere, & Crodielde au village que le Roy luy auoit donné par la confiscation du forfait des enfans de Vadon : lesquels accusez de brigander le païs de

Poictou, & aduertis que le Comte Macon y vouloit remedier, vindrét en cour pour soy purger. Mais le Comte (qui semblablement s'y trouua pour le deub de son Estat) monstra qu'ils estoient coulpables. Et pource, mis à la question, nonobstant vn Baudrier & vne espee garnie d'or & pierreries d'Espagne, presentez au Roy; ils declarerent en leurs tourmens auoir partie des thresors de Gombaud: que leur pere auoit cachez. Au moyen dequoy l'aisné eut la teste couppee; & le ieune fut confiné. Par les procez faits en ce Sane, l'on peut remarquer dequoy l'on y traictoit: & encores la liberté de l'Eglise Gallicane & Françoise: qui lors par soy-mesme jugeoit & decidoit les troubles & differens suruenus en icelle, sans l'authorité d'autre superieur: ne que les condamnez eussent recours à Rome. En ce temps, Childeric le Sesne, que le Roy auoit commandé de tuer pour les homicides & mechancetez que tous les jours il commettoit au païs d'Aux, où sa femme auoit des heritages, fut trouué mort tout saoul. Il auoit esté vn des principaux chefs, de ceux qui battirent les Euesques à sainct Hilaire de Poictiers, pour le faict de Crodielde & Abbesse de saincte Croix de Poictiers. Ceste annee, il fit de nuict si grãd clarté, qu'on pensoit qu'il fut jour: & y eut doute & debat entre les Euesques pour la feste de Pasques: que d'aucuns firent la quinziesme Lune (laquelle se rencontra auec celle des Iuifs) ou la vingtdeuxiesme. Le seigneur de l'Escalle dit que ce fut l'an cinq cens nonante quatre, auquel à la verité, les Pasques Iudaïques (selon Victor) escheurent l'vnziesme Auril, en vn Dimanche: veu que le circle solaire estoit quinze, la lettre Dominicale C. Mais selon Denis Abbé, le terme Paschal escheut au dixiesme Auril. Et ainsi, le lendemain la Pasque Chrestienne se pouuoit celebrer. Et par tant ce fut vne grande ignorance de suiure Victor, & non pas Denis l'Abbé, qui auoit corrigé Victor: lequel Victor, en cette annee contoit vn jour plus tard la pleine Lune que la raison ne souffroit. Car il contoit Lune vingtcinq celle qui estoit seize. Et dit Gregoire, que les fontaines qui en Espagne s'emplissoient au chasteau d'Oser (dont nous auons parlé) furent pleines la vingtdeuxiesme Lune. Or combien que ledit Autheur, en son sixiesme liure, recite que ces fontaines fussent de son temps audit chasteau, pas vn Espagnol, ne autre que i'aye leu, ne remarque vn si grand miracle: & ceux du païs ne sçauent aujourd'huy, que sont deuenues ces fontaines: non plus que si iamais n'y en eust eu. Mais ordinairement il aduient, que les miracles s'esloignent de ceux qui les cherchent. Il se fit aussi vn bien grand croullement de terre le quinziesme de May, & la Lune eclipsa enuiron la my-Octobre: tellement qu'il ne paroissoit de son corps, non plus que s'elle n'eust eu que cinq jours. Les pluyes furent grandes, les tonnerres espouuantables, & la peste endommagea le païs de Viuarais & d'Auignon.

L'An de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XXIII.

Abuseur qui se faisoit adorer pour Christ, & menant vne femme qu'il appelloit Marie, est tué au Puy. Eusebe Syrien, faict Euesque de Paris. Seigneurs François ennemis combattent tellement qu'il ne demeura qu'vn de leur famille. Guntchram parrain de Clotaire, fils du Roy Chilperic. La ville de sainct Irier de la Perche. Iour de Dimanche pourquoy festoyé. Mort de Gregoire Archeuesque de Tours, estimé Sainct. Intention de l'Autheur de ces Antiquitez. Mort de Guntchram. Songe merueilleux de ce Roy.

595. L'AN XVI. du Roy Childebert, qui estoit aussi le cinq cens quatre vingts quinze de nostre Seigneur Iesus Christ : la peste trauailla Marseille, & la famine l'Anjou, Nantes, & Maine. Auquel temps, couroit vn abuseur que Genebrard nomme *Epistee*. Cest homme nay de Berry, estant allé en vne forest pour couper du bois, fut tellement tourmenté de mouches, qu'il en perdit l'esprit deux ans durant : puis vint en Arles, là où vestu de peaux, il prioit Dieu comme Religieux : & par moyen incogneu apprit l'art de deuiner. Lors il sortit de ceste ville & courut le païs de Geuaudan, se disant Christ, & menant quant & soy vne femme, qu'il nommoit Marie. Or pource qu'il guarissoit les malades, le peuple s'assembla autour de luy, auec ce qu'il donnoit aux pauures l'or & l'argent, ou vestement qu'on luy offroit, aucunes fois se jettant en terre auec ceste femme, il prioit Dieu : puis releué en pieds, se faisoit adorer, & predisoit les choses aduenir. De maniere qu'il abusa non seulement des simples gens, mais des Prestres : estant suiuy de plus de trois mil personnes : à l'ayde desquels il destroussoit ceux qu'il r'encontroit : distribuant toutesfois son pillage à ceux qui n'auoient dequoy. Il menaçoit les Euesques, & citoyens des villes qui ne vouloient l'adorer. Entrant au païs de Vellay, il vint à Anisi, qui est le Puy en Auuergne, où il s'arresta auec sa troupe, pour resister à Aurelle Euesque du lieu: auquel il enuoya ses messagers, gens qui alloient nuds, & faisoient des sauts & gambades. L'Euesque esmerueillé de voir la façon de tels Apostres, donne charge à des hommes hardis & bien aduisez, d'aller sçauoir que c'estoit, le plus ancien desquels, s'estant approché de l'abuseur, cóme pour luy baiser les genoux, le galant commanda le despouiller: quand cestui-cy qui mist la main à l'espee, se jetta sur le faux Christ, lequel il hacha en pieces, & fit mourir sur la place. Sa troupe dissipee, & sa Marie arrestee, & mise à la gehenne, confessa toutes ses tromperies & illusions. Ce neantmoins, on ne sçeut iamais oster hors de la fantasie de ceux qu'il auoit ja desbauchez, qu'il ne fut Christ: & ceste Marie quelque chose diuine. Le semblable aduint en plusieurs autres contrees des Gaules; où des hommes s'accompagnans de femmes qui follioiét,

se faisoient appeller saincts par elles, durant leur transport d'esprit. En ce temps mourut Raymond Euesque de Paris, auquel Pharamond son frere pensant succeder, vn marchant Syrien nommé Eusebe, le preuint à force de presens. Cestui-cy pourueu de l'Eueschè, mesprisant l'eschole de son predecesseur (ie croy que Fortunat appelle ainsi le Clergé de la ville de Paris, & non pas l'Vniuersité des maistres & regents, qui enseignent les sciences, non encores dressee en la forme qu'elle est) employa des Syriens au ministere de la maison & biens Episcopaux : car plusieurs nations de diuerses langues, viuoient parmy les François : qui en leurs conquestes iamais n'ont changé les loix du païs vaincu : & laissoient toutes sortes de gens parmy eux, ainsi que i'ay dit cy deuant, parlant de l'entree que Guntchram fit à Orleans, l'an cinq cens quatre vingts. En ce temps, Sulpice Euesque de Bourges mourut. Et Eustache Diacre d'Augstun entra en sa place. D'autre costé, Fredegonde n'oublioit à maintenir son authorité par tous moyens. Car voyant que nonobstant ses prieres, aucuns Seigneurs François habitans de Tournay, ne vouloient appaiser la querelle qu'ils auoient ensemble, & qu'au contraire, à vn jour de bataille entr'eux assignee, il ne resta des deux trouppes qu'vn seul viuant (cela demonstre que les deffis & guerre des particuliers, ne sont venus depuis Capet) elle fit prier Chariual, Leudoald & Valdin, qui estoient les principaux de ceste faction, de venir banqueter en son Palais : où apres les auoir bien fait boire, elle atiltra trois hommes, lesquels quand les tables furent leuees, & que les Seigneurs estoient encores assis au banc, tout à coup deschargerent leurs haches, sur la teste de chacun de ces trois Seigneurs : qui demeurerent morts en la place. Toutesfois leurs parens & amis, courroucez de si grande hardiesse & cruauté, assiegerent Fredegonde, & aduertirent Childebert qu'il vint en grand diligence prendre son ennemy. Mais pendant que ce Roy fit partir ceux de Champagne, elle s'escoula & eschappa, moyennant le support des siens. Cela fait, elle enuoye des gens vers le Roy Guntchram, le prier de venir leuer des fonts Clotaire son fils : ce qu'il fit volontiers. Et ayant mandé les Euesques Eterie de Lyon, Siagre d'Augstun, Flauie de Chalon & autres qu'il voulut appeller, leur enjoignit d'aller deuant à Paris. Il y eut en ce Parlement & assemblée beaucoup de Seigneurs de son Royaume, tant domestiques que Comtes, pour apprester les choses necessaires & la despense Royalle. Et quant à luy, comme il estoit resolu de venir, il fut empesché pour vne maladie de pieds : mais si tost qu'il fut guery, il s'achemina vers Paris & vint à Rueil vilage prochain de ceste ville : là où ayant fait amener l'enfant, il commanda d'apprester les fonts de Baptesme à Nanterre bourg voisin de là. Pendant que les apprests se faisoient, les Ambassadeurs de Childebert arriuerent, & se plaignirent, qu'il contractoit amitié auec les ennemis de leur Roy, contre ce qu'il leur auoit promis. Car ils voyoient bien (disoient *ils*) qu'il vouloit esleuer au throsne Royal Clotaire enfant. Guntchram respondit, qu'ils ne faisoient rien contre les conuentions d'entre luy & Childebert : qu'il ne deuoit estre marry, s'il leuoit des fons vn sien cousin germain, veu que c'estoit chose que tous Chrestiens ne pouuoient refuser à vn autre.

L'an de Iesus Christ.

Aussi ne pensoit-il à nul mal : ains seulement vouloit esuiter à offenser Dieu: Ioint qu'il ne faisoit des-honneur à leur maison, de leuer des fonts cest enfant. Et puis que les Seigneurs bien souuent tenoient ceux de leurs esclaues & serfs, pourquoy n'vseroit il de pareille courtoisie à l'endroit de son propre parent, le rendant son filieul ? A ceste cause, qu'ils rapportassent à leur maistre, qu'il luy gardoit ses conuentions : desquelles il ne se departiroit, tant qu'il les tiendroit de sa part. Les Ambassadeurs retirez, le Roy tint l'enfant au Baptesme ; & le nomma Clotaire : priant Dieu luy donner croissance, affin qu'il ne dementist son nom (car ie vous ay cy deuant dit, que Clotaire en langage François-Germain, signifioit puissant) & fut aussi grand & redoubté, que celuy qui jadis l'auoit porté. Le baptesme fait, & le petit enfant inuité au banquet par son oncle, il luy fit encores des presens : comme au semblable le Roy Guntchram, festoyé par son neueu s'en retourna à Chalon, auec dons que l'enfant Roy, luy presenta. Ceste annee mourut Iryer Gentil-homme Limosin, tant estimé pour sa bonne vie & miracles faits de son viuant, qu'il a donné son nom à vne ville, nommée sainct Iryer de la Perche : à cause d'vne Abbaye là fondee, pour sa memoire. Le païs de Nantes fut en ce temps, & au mois d'Auril, molesté par vne maladie, laquelle prenant à la teste, la moindre douleur que l'on sentoit en telle partie, donnoit la mort. Toutesfois, elle cessa apres les Rogations, lors celebrees auec grande abstinence, ieusne & cessation d'œuure manuël, iusques aux serfs. Plusieurs aussi furent en telle saison touchez de foudres ; qui cheurent au païs de Limosin, & aucuns en Touraine : pour (ainsi que cuyde Gregoire) auoir trauaillé au Dimanche : jour sainct, qui premier vit la lumiere apres qu'elle fut faite : & tesmoigna de la resurrection de Iesus Christ : qui est la cause pourquoy tous fidelles le doiuent honorer, & ne faire ouurage durant iceluy. La secheresse fut si grande, qu'elle brusla & fit perir tous pasturages, dont les bestes tomberent en plusieurs maladies, qui firent mourir non seulement les domestiques, mais encores celles des bois : où l'on trouuoit grand nõbre de cerfs & autres bestes sauuages mortes. Icy finit son histoire Georges Florent, Gregoire Euesque de Tours, le plus ancien Autheur qui ayt escrit des Rois François, & de leurs Royaumes en Gaule : duquel il faut confesser (jaçoit qu'on puisse souhaiter plus grande diligence en luy) que nous tenons les principaux secrets des Antiquitez Françoises. Ce bon Prelat yssu d'anciés Gentilshommes Gaulois Romains, fut natif d'Auuergne. Il estoit de petite stature : mais de grand courage : & tant estimé pour sa bonne vie, qu'il en acquit le nom de sainct : & comme tel sa feste se trouue celebree le dixseptiesme jour de Nouembre : auquel il mourut : le vingt & vn de son Euesché, & cinquante quatre de son aage. Si ceux qui sont venus depuis luy, eussent aussi bien fait, & recueilly les choses de leur temps, encores aurions nous plus grande cognoissance des faits passez. Toutesfois tel qu'il est, il le faut appeller Pere de nostre histoire. Ce qui ma donné occasion de mettre dans ces Annalles mot à mot, la plus-part de ce qu'il a escrit, & l'enclorre parmy ce que i'ay tiré d'autres. Dont i'ay bien voulu aduertir ceux qui me fe-

ront cest honneur que de lire ce que i'ay recueilly, affin qu'ils ne trouuent estrange, la simplicité de ma narration. D'autant qu'il m'a semblé (ayant ja fait estat de descouurir les Antiquitez Gauloises & Françoises) de ne pouuoir mieux les donner à cognoistre, que par les Autheurs de ce temps là, & leurs mesmes parolles. Or tout ainsi que les amples memoires des choses remarquables, donnent occasion aux escriuains de hausser leur style, & s'esgayer en composant, aussi ne peuuent-ils honnestement le faire sans authorité, ne hazarder leur fidelité (quelques sçauans, ou eloquens qu'ils soyent) sans tels garands, ce qui aussi (auec ma foiblesse) sera la cause, pourquoy ces Annalles auront peu de grace, estans bastis d'vn simple & commun langage : tel que mon naturel rond & facile. D'oresnauant ie m'ayderay pour le fondement de ma narration, du recueil que l'on pense auoir esté faict par Idace ou Fredegaire Scholastique : compris souz partie d'vn liure, communement imprimé pour l'vnziesme de l'histoire de Gregoire, adioustant ce que ie trouueray parmy Aymon, priant aussi les Lecteurs, prendre en patience, si la pluspart de ce liure & du suiuant, sont maigres & desnuez des raisons & causes des actes notables: que bien souuent ie n'ay peu, ou voulu deuiner. Mais pour acheuer ce liure, ie diray que le trentedeuxiesme an du Royaume de Guntchram (qui fut aussi le cinq cens quatre vingts seize de IESVS-CHRIST) n'est remarquable d'autre chose, que d'vne eclipse de Soleil : si grande, que depuis le matin iusques au midy, l'on n'en vit pas la troisiesme partie. Ce qui sembla predire la mort de ce grand Roy : lequel l'an suiuant trespassa, le vingt-huictiesme Mars, trente trois de son regne : & cinq cens quatre vingts dixsept de nostre Seigneur IESVS-CHRIST. Car si le Roy Clouis mourut l'an cinq cens quatorze. Clotaire regna cinquante vn an, & luy mourut le trente trois de son Regne, il faut que mon conte soit bon: & que Gregoire n'ayant esté que vingt & vn an Euesque, fut esleu l'an de IESVS-CHRIST cinq cens soixante & quatorze. Aussi l'Autheur de sa vie, dit nommément qu'il fut esleu cent soixante & douze ans apres la mort de sainct Martin, lequel cy deuant i'ay monstré estre trespassé l'an quatre cens deux de nostre Seigneur. Ce Roy Guntchram fut enterré en l'Eglise de sainct Marcel pres Chalon sur Saosne, qu'il auoit faict bastir en la forest de Bresse. On l'estima bon Prince, & grand aumosnier : doux à ses vassaux liges, & paisible à ses voisins : & l'on conte de luy, qu'vn jour pressé de sommeil, il se coucha par terre emmy vn champ : & quelque temps apres en reposant, il sortit de sa bouche vne bestelette, laquelle estant allee vers vne petite eau prochaine, se trouua comme empeschee de la passer, iusques à ce qu'vn Gentil-homme qui gardoit ledict Roy, eut mis son espee au trauers de l'eau : par dessus laquelle ceste bestelette passa, & repassa ; retournant en sa bouche : Et que le Roy à son resueil dit, qu'il auoit songé passer par dessus vn pont de fer. Or d'autant qu'il estoit tres-charitable, ayant fouillé au mesme lieu où la beste estoit entree outre le ruisseau, l'on trouua des thresors d'inestimable valleur : qu'il

L'an de Iesus Christ.

Icy commence le recueil donné à Fredegaire Scolastic par faute de sçauoir le vray autheur de celuy qui a fait le xi. liure adiousté à l'histoire de Gregoire.

L'an de Iesus Christ. donna aux pauures, ainsi que dit Sigisbert. Il laissa la Bourgongne à Childebert son nepueu : car il n'eut qu'vne fille nommee Clotilde : laquelle ne luy succeda point, non plus que celles des autres Roys ses oncles. Qui est encores vn tiers tesmoignage, pour monstrer que les femmes n'heritoient de la Couronne Françoise.

Fin du Quatriesme Liure des Antiquitez Gauloises & Françoises.

CINQVIESME





CINQVIESME LIVRE DES ANTIQVITEZ FRANCOISES CONTINVANT LES Annales de France.

CHAP. I.

Fredegonde & Landry gaignent vne bataille sur les gens de Childebert. Bretons courent la France. Mort de Childebert. Batalle de Latofao gaignee par Fredegonde & Landry, sur les Austrasiens. Sainct Gregoire Pape soustient que les Euesques qui prennent tiltre d'Vniuersels, sont precurseurs d'Antechrist. Tritons veus dans le Nil. Huns se retirent de Germanie.



LA haine que Childebert portoit à Fredegonde estoit si grande qu'apres la mort du Roy Guntchram, sa premiere entreprise fut de luy courre sus: d'autant plus hardiment, que la nouuelle succession du Royaume de Bourgongne luy donnoit esperance, par le moyen de si grandes forces que les siennes, de destruire Clotaire encores ieune; & sous la puissance d'vne femme: haye (comme il disoit) de Dieu & des hommes; pour le meurdre de son pere, & du Roy Chilperic son oncle. Ayant donc à ceste fin assemblé vne puissante armée d'Austraziens & Bourguginons, il en donna la charge à Gombaud & Vvintrion, ausquels il commanda d'entrer au pays ennemy: prendre & enleuer le plus de prisonniers qu'ils pourroient, & mettre le reste à feu & à sang. Ces Capitaines partis de la campagne de Reims (où l'amas auoit esté faict) vindrent en Soissonnois pour commencer leur rauage. Cependant, Fredegonde faisoit appeller les François subiects de son fils, qu'elle assembla sous la charge de Landry, declaré tuteur du ieune Clotaire du temps mesme de Guntchram, ce disent . . . . jaçoit qu'vn abbregé de Chronique dise seulement qu'il fut Maire du Palais, & adultere de Fredegonde, voire que Gregoire mesme ne nomme aucunemẽt ce Seigneur. Là presentant cet enfant à la compagnie, elle remonstra aux François, que luy ayans promis fidelité comme à leur Roy, ils ne deuoient maintenant laisser vsurper, auec leur grand deshonneur, le Royaume par eux donné à cet enfant estant en-

Ce liure compred l'vnziesme de Gregoire de Tours que l'on pense auoir esté amassé par Iacques Fredegaire Scolastic, & encores d'autres annales du temps.

L'an de Iesus Christ

cores au berceau. Qu'elle deliberoit elle mesme, porter son fils au combat, pour tesmoigner de la vaillance d'vn chacun : & aprés la victoire les en recompenser. C'estoit donc à eux à monstrer leur promesse, au faict des armes, l'affection qu'ils portoient à leur Roy pupille, & leur suffisance ; pour, en luy maintenant sa Couronne, ensemble deffendre leurs vies, leurs biens, & le pays de leur naissance. Ces parolles accompagnées de presens, esmeurent beaucoup de François, mais encores plus la honte d'apparoistre moins hardis qu'vne femme, à laquelle ils voyoient faire tout deuoir de bon Capitaine, tant en diligence de pouruoir aux choses necessaires pour les commoditez de l'armée, que d'encourager les soldats. Outre cela, elle les admonestoit de croire & se fier à Landry, à fin d'accomplir ce qu'entre eux auoit esté aduisé, au dommage des ennemis : & qui à l'heure ne pouuoit se communiquer qu'à peu de gens pour le bien de tous. Ainsi l'armée mise aux champs, Fredegonde marcha quant & quant auec son fils, qu'elle faisoit porter : pour dauantage animer ses gens, & leur donner crainte de laisser leur Roy enfant prisonnier, ou mort, s'ils perdoient la bataille. Or comme les Vvestriens passoient par vn bois, qui d'auanture se trouua sur leur chemin, Landry aduertit les siens, que chacun eust à couper vne grande branche, & pendre au col de leurs cheuaux vne clochette. Puis auec cest equippage, sur le tard, vint camper assez pres de ses ennemis, commandant aux siens ficher en terre les branches apportées. Cela faict, & la nuict passée au plus grand silence que tant de gens peurent, au point du iour suyuant, vn du guet Austasien, apperceuant ces branches, & recors de la face de la terre telle qu'elle estoit le iour precedent, tout esmerueillé demande à son compagnon quel bois c'estoit qu'il voyoit si pres d'eux, disant qu'à son aduis il n'y en auoit point quand ils vindrent camper, ou n'estoient que petites brossailles ; l'autre qui cuidoit en estre plus asseuré, respond à son compagnon, qu'il n'auoit pas encores bien cuué son vin du soir : & se deuoit souuenir qu'ils s'estoient campez prés d'vn bois, à fin de faire plus aisément paistre leurs cheuaux, luy demandant s'il n'oyoit pas le son des clarines qui pendoient à leur col. Car c'estoit la coustume des François de ce temps-là, de pendre des clochettes au col de leurs bestes, afin de les ouyr si elles s'eslongnoient en paissant. Mais comme ces guetteurs parloient encores, chacun gendarme Vvestrien ayant fait tomber le rameau qu'il auoit deuant soy, vint à descouurir vne haye d'hommes armez. Dequoy les Austraziens estonnez & donnans vne bien chaude alarme en leur camp, se trouuerent quant & quant chargez des Vvestriens, qui les poursuiuirent aussi chaudement, iusques dans leurs logis, où ils trouuerent tout en desordre, comme parmy des gens qui s'estimans esloignez de leurs ennemis, dormoyent à leur aise : sans aucun soucy ou pensement de telle aduanture, asseurez de leur bon guet. Lors on eust peu voir vn carnage plustost qu'vn combat. Car les Austrasiens surprins en leurs licts, ou esueillez en sursaut, de tous costez s'enfuyoient nuds. Que si aucuns, leurs manteaux entortillez sur leurs bras, & l'espée au poing, cuidoient faire resistance, ils estoient bien aisément tuez par les Vvestriens armez : & qui en ce tumulte pour encores

donner plus grand effroy, faisoient de tous costez sonner leurs Cors Grailles, *L'an de*
Nacaires & Trompettes, pour monstrer que tout le corps de leur armée estoit *Iesus*
là present. Et outre cela, coupans les cordages des Trefs, Pauillons & Au- *Christ.*
cubes, les Austrasiens enueloppez parmy, estoient bien aisément occis de Lan-
ces, & autres longs bois, auec vne mesme condition du coüard & du vaillant,
qui en cet endroit ne pouuoit monstrer sa proüesse. Mesmes les plus esloi-
gnez du tumulte, ayans eu loisir de monter à cheual, & aucuns de prendre
leurs armes, perdoient courage, voyans le grand nombre des ennemis, & le
peu de gens qui s'arrestoient pour faire resistance. De sorte que leurs chefs
mesmes à grand peine se peurent sauuer vifs; & Vvintrion longuement pour-
suyui par Landry, eschappa de vistesse. Ceste desfaite aduint l'an cinq cens no- 598.
nante & huit, en vn lieu de Soissonnois appellé Truec, où Paul Diacre dit qu'il
mourut trente mille hommes. Apres si belle victoire, Fredegonde & son ar-
mée entrerent en la campagne de Reims, laquelle ils mirent toute à feu & à
sang, emmenans les femmes & enfans, & tuans ceux qui pouuoient porter les
armes. L'an d'apres il y eut vne grande bataille donnée entre les François & 599.
Bretons. Les Autheurs ne particularisent point autrement le fait, jaçoit qu'ils
racontent qu'elle fut sanglante d'vne part & d'autre : & que les Bretons ve-
nus courre iusques en France, ne retournerent sans laisser beaucoup de leurs
gens morts. L'an six cens plusieurs signes apparurent au ciel, & entre autres 600.
vne Commette. Et la mesme année, les Vvarnes peuple de Germanie (que
l'on pense auoir donné le nom à Vvarnie ville de Prusse) ayans prins les ar-
mes contre le Roy Childebert leur Seigneur, furent presque tous destruicts
& ruinez. Grippon aussi Ambassadeur du mesme Roy, bien contant retour-
na de Constantinople, pour l'honorable traictement par luy receu de l'Em-
pereur : lequel à son desir offroit vanger l'outrage à luy faict & à ses compa-
gnons en la ville de Cartage. Ceste maniere de satisfaction fut tant aggreable
au Roy Childebert, qu'aucuns disent qu'il enuoya vingt Ducs, ou Capitaines
en Italie, auec grand nombre de gens d'eslite, pour destruire la puissance des
Lombards. A quoy il n'y a pas grande apparence, puis que Gregoire a ia par-
lé dudit voyage, & qu'il n'est croyable qu'apres la grande deffaite de Truec,
l'Austrasien eust enuoyé dehors si grand nombre de ses Capitaines. Ceste mes-
me année, Seren Euesque de Marseille, osta les images des Saincts qui estoient
par les temples de sa ville, voyant que le peuple en abusoit. Mais il en fut re-
pris par Gregoire Pape de Rome, qui luy escriuit, estre plus necessaire d'arra-
cher l'abus des cœurs, que des temples les images, seruans de liures aux idiots.
Ce qui a introduit des abus, pour les faux miracles aduenus depuis en l'adora-
tion de certaines & particulieres. Si est-ce que nos François furent long téps
sans les tenir sur leurs autels, ainsi que nous faisons ; & le liure publié sous le
nom de Charlemaigne, monstre que le conte qui lors s'en tenoit, estoit petit.
Au mesme an, ou l'an six cens & vn, le Roy Childebert surnommé le ieune, 601.
bon Prince & fort loüé par le mesme Pape Gregoire (qui en faict bien ho-
norable mention en ses epistres) mourut aagé de vingt & cinq ans, le vingt
deuxiesme de son regne, & quatriesme de celuy de Bourgongne. Or com-

L'an de Iesus Christ.

me les soudaines morts des Princes sont volontiers soupçonnées d'estre violentes, l'on eut opinion que ç'auoit esté par poison, d'autant que sa femme & luy trespasserent en mesme iour. Il laissa deux enfans sous la garde de Brunehaut leur ayeule: dont l'aisné appellé Thiebert, eut le Royaume d'Austrazie; & Thierry puisné, celuy de Bourgongne: auquel leur pere auoit succedé par l'adoption du Roy Gontchram son oncle. Ces ieunes Rois tindrent leurs sieges aux mesmes villes que leurs predecesseurs, c'est à dire de Mets, Chalon sur Saone, ou Orleans; ayans court à part: ce qui rendit Fredegonde plus hardie à leur malfaire, & se seruir de ce changement; joint l'asseurance que sa victoire toute fraische luy donnoit. Car elle fit saisir Paris par Landry, ensemble toutes les villes voisines: & ce Duc passant outre, vint charger l'armée des Rois freres, qu'il desconfit en vn lieu nommé Latophao, qu'aucuns disent estre pres Moret en Gastinois: & si vous croyez Paul Emil, conquit la Bourgongne qui est deçà la riuiere de Saone. Ceste année, cessa le debat d'entre le Pape de Rome, & le patriarche de Constantinople soy disant Euesque vniuersel: pource que vous deuez entendre, que Iean Archeuesque de Constantinople appellé le Ieusneur & l'Aumosnier, jaçoit qu'il fut de bonne vie, en vn Synode tenu quelque temps au parauant, s'estoit fait déclarer Euesque vniuersel; du consentement de l'Empereur Maurice, pretendant ce tiltre luy estre deu: pource qu'il tenoit le siege Epicopal de la ville où lors demeuroient les Empereurs. Mais comme Iean y voulut aussi faire consentir Gregoire le Grand Pape de Rome, il disputa fort & ferme ceste preference, & lors monstra bien, & le nous a laissé par escrit dans ses epistres, qu'il trouuoit fort mauuais, qu'vn Euesque prist ce tiltre orgueilleux, lequel auilissoit l'honneur de tous les autres, estant pris par vn seul: disant que c'estoit vn signe du temps de l'Antechrist qui approchoit: auec autres raisons bien fortes. Toutesfois ses successeurs n'õt pas esté de cet aduis, ne craint de se l'attribuer par effect, souffrans d'estre ainsi appellez par les autres. Mais le fondement de l'authorité Papale, & les moyens qu'ils ont tenus pour venir à la grandeur & puissance que mainteriant ils ont sur les autres Euesques Chrestiens, sera par nous dit autre part, & (ce me semble) plus à propos. En ce temps, deux animaux de mer que les anciens appelloient Tritons, apparurent en Egypte dans la riuiere du Nil: l'vn desquels ressembloit à vn homme fort & puissant, ayant les cheueux roux & qui commençoient à grisonner: l'autre auoit visage de femme, auec des cheueux longs. Ceux qui nous ont laissé par escrit ceste merueille, disent que le gouuerneur du pays les coniura au nom de Dieu de s'arrester là vn iour, à fin que le peuple eust loisir de les contempler. Ce qu'ils firent se monstrans nuds iusques aux flancs: car l'eau cachoit le reste, & le tẽps de la coniuration passé, ils se coulerent en fonds. Ce fut lors, que les Hũs sortis de Pannonie se ietterẽt en Turinge; mais ils retournerẽt en leur pays moyẽnat l'argẽt que Brunehaut ou ses petits leur firẽt dõner. En mesme saison, Agon Roy des Lõbards, enuoya en Frãce Agnel Euesque de Trente, racheter les prisonniers emmenez d'Italie par les François; aucuns desquels Brunehaut fit rẽdre. Auec luy estoit Eun Duc de la mesme ville, pour faire la paix entre les François & Lõbards, ce qu'il obtint.

CHAP. II.

Mort de Fredegonde. Miserable mort de l'Empereur Maurice. Brunehault faict tuer le Duc Vvintrion. Laconie, ou Lac de Dunois bouillant rendit ses poissons cuits. Austrasiens chassent Brunehaut. Benoist Pape tiers du nom, obtient de Phocas Empereur le tiltre de Pape vniuersel. Changement de la langue Latine en vulgaire. Thiebert & Thierry enfans de Childebert Roy d'Austrazie & de Bourgongne gaigne vne bataille sur Clotaire, qui perdit presque toute sa seigneurie. Denthelem Duché. Gascons domptez par les François. Agille Patrice. Andouald Roy des Lombards. Institution de la feste de tous les Saincts. Berthoul Maire d'Austrazie. Protade mignon de la Royne Brunehaut.



L'An six cens deux la Royne Fredegonde espouse du Roy 602.
Chilperic mourut, & fut enterree à S. Germain des prez les Paris, où se voit encores sa tumbe faite de musaïque. Or jaçoit qu'on puisse estimer l'industrie de ceste Royne, tant au maniement des affaires publicques, que pour garentir la vie du Roy Clotaire son fils encores enfant, si laissa-elle vne tres-vilaine memoire de ses paillardises, audace, & cruauté, qui la rendront infame à tout iamais: pour n'auoir eu le dessus de ses ennemis que par meurdres, poisons, & toutes sortes de meschancetez. L'an six cens trois, Phocas capitaine de Maurice Em- 603.
pereur, ayant contraint son maistre de renoncer à l'Empire, le fit encores depuis cruellement mourir, auec toute sa famille: le vingt quatriesme Nouembre audit an. La constance duquel en si grande affliction, est bien remarquable. Car comme le meurdrier Phocas eut commandé tuer en la presence dudit Maurice, sa femme & ses enfans, le miserable Prince recors de ses fautes passees, ne dit autre chose, si non: Tu es iuste Seigneur, & ton iugement est droicturier. Qui me semblent parolles tres-chrestiennes, & d'vn homme digne de meilleure fortune: car les Auteurs ne remarquent aucune sienne cruauté digne de telle issuë: & toutefois, c'est vn exemple de nous contenir en nostre deuoir, & craindre l'ire de Dieu; qui nous chastie pour des pechez que luy seul cognoit: à fin de monstrer qu'il n'y a rien caché à l'œil de sa vengeance. La mesme annee, Vintrion Duc de Champaigne fut tué, à la suscitation de Brunehaut. Et l'an six cens quatre, Collen de race Françoise est fait patrice de Bour- 604.
gongne. Vvarachaire aussi majeur de la maison du Roy Thierry, mourut, laissant tous ses biens aux pauures: Ce neantmoins, vne Partie fut donnee au monastere, que Failube femme de Childebert le ieune auoit fait bastir aux fauxbourgs de Geneue. Le deuxiesme Mars de ladite annee, mourut aussi Gregoire premier Pape de ce nō, appellé Sainct & le Grand; à cause de sa doctrine: qui l'a

L'an de Iesus Christ.

fait tenir pour vn des quatre Docteurs de l'Eglise Romaine. Cinq iours apres luy succeda Sabinien, homme ingrat, pour auoir essayé de faire brusler les œuures de son predecesseur. Il y a vne eau en la haute Beausse, laquelle sortant d'aupres Patay, village assis entre Orleans & Chasteaudun, aucunefois courant, s'en va rendre dans la riuiere du Loir; & le plus souuent arrestee & tarissant, ne passe certaines limites de marest; ce qui la fait appeller Laconie, en Latin *Lacus Dunensis*: comme si c'estoit le lac de Dunois. Par laquelle eau, les gens du pays iugent de la sterilité, ou abondance de l'annee, voire des aduentures de paix, guerre, & mortalité: selon l'obseruatiõ que par les anciens, en a esté faite, quand l'eau se void grande, ou petite. Mais ceste annee, elle s'eschauffa & bouillit si fort, que l'on y vit plusieurs poissons cuits, & morts de ceste chaleur, tenuë à grand merueille, pour n'y auoir point de bains chauds, à l'enuiron. En ce temps, les Austraziẽs ne pouuans endurer l'orgueil & cruauté de Brunehaut (qu'ils mescroyoient de la mort de Vvintrion) la contraignirent sortir du pays si mal suyuie, que sans l'ayde d'vn pauure homme qu'elle trouua estant seule pres Arcies (bourg de Champagne assis sur Aube, semblablement remarqué en la Guide des chemins d'Antonin) elle eust esté en danger de tumber entre les mains de ses ennemis: la cõduisant cét homme vers son petit fils Roy de Bourgongne, qui honnorablement la receut, & depuis pour recompẽser le guide, le fit Euesque d'Auxerre. Cependant, les Roys Thiebert & Thierry renforcez d'aage, & non moins picqués des pertes receuës par les victoires que Fredegonde auoit obtenuës sur eux, que sollicitez de Brunehaut leur ayeule; assemblerẽt vne armee, pour guerroyer le Roy Clotaire leur cousin, desnué du conseil de sa mere: & lequel nonobstant, ils trouuerent campé en vn village lors nommé Peromel, qui peut estre Origni voisin (mais vne butte & descente entre deux) la riuiere Arouenne que ie pense estre celle qui sort d'vn village appellé Font-Venus, assis à vne lieuë de Troyes sur le chemin de Sens; laquelle s'escoulant par vne vallee au long de la forest d'Otte, s'en va descharger dans Yonne pres ladite ville de Sens. La rencontre fut grande, & y mourut tant de gens, que le cours de ceste riuiere qui n'est pas des plus larges, fut empesché. Lors Clotaire voyant la descõfiture tourner sur les siens, sçachant biẽ qu'il n'y auoit point de mercy pour luy, s'enfuit par Melun à Paris: poursuiui des Rois victorieux, iusques au village d'Esionne, que ie pẽse estre Essonne pres Corbeil, qu'ils prindrent & pillerẽt, auec toutes les villes assises sur le riuage de Seine, lesquelles auparauant s'estoient renduës audit Clotaire, emmenãs prisonniers les habitans. Ceste victoire fut si grande & si chaudement poursuiuie, que le Roy vaincu fut contraint receuoir des conditions, toutes telles qu'il pleut aux victorieux. Asçauoir que le Royaume de Thierry s'estẽdroit entre Loyre & Seine iusques à la mer, & la frontiere de Bretaigne: que Thiebert auroit l'entier Duché d'Entelen assis entre Seine (mais plustost Somme) Oize, & la mer: que ie deuine estre le pays d'Arthois en tirant vers les riuieres de l'Escaut, & Meuse, lesquelles ont tousiours serui de borne au Roiaume d'Austrazie & de Vvestrie: estant croyable, que Thiebert le prenant, sembloit vouloir estre partagé de proche en proche, ainsi que son frere. Il se trouue encor vn chasteau sur la

riuiere de Seine à huit lieuës de Roüen portant le nom d'Andelly: mais il n'y a point d'apparence que ce fut la mere ville de ce Duché: car que fut-il resté à Clotaire, s'il eut quitté à cettui-cy toute sa terre iusques à Seine? Et toutesfois, il est bien certain que la Seigneurie de ce Roi, fut lors tellement retranchee, que ie croy qu'il ne commandoit qu'à Roüen, & ce qui est de son Archeuesché, tirant vers Pontoise & la Picardie: ainsi que i'ay dit. Auparauant ceste bataille, l'on vit les mesmes signes que l'annee passee: & des boulles de feu courans par le ciel, comme Lances ardantes. Mais Paul Emil adiouste, qu'vn ieune homme plus grand que le naturel, apparut sur les batailles auec vne espee sanglante: ce que l'on n'a point accoustumé de croire, ne feindre qu'en bien grandes desconfitures. Ladite annee, estant le Pape Sabinian decedé le dixneufiesme Feurier, deux iours apres Boniface luy succeda au Papat, & mourut le douziesme Nouembre ensuiuant. On dit qu'il obtint de l'Empereur Phocas (qui de crainte que les Lombards luy fissent perdre l'Italie, vouloit gratifier les romains) que l'Archeuesque de Rome fut appellé vniuersel, & souuerain de toutes les Eglises Chrestiennes, comme Romme l'estoit de tout l'Empire: mais pour cela, les Constantinopolitains ne voulurent se sousmettre à luy. Ce Boniface fut le premier qui en ses rescrits mit ces mots: Nous voulons, vous mandons, commandons & enioingnons: & lequel pour confirmer sa Primauté, assembla vn Concile de soixante & douze Euesques: laissant le second lieu à l'Archeuesque de Constantinople: & à ses successeurs Romains l'occasion de s'esleuer par dessus les autres Euesques: & auec le temps debatre la principauté, & maistrise que maintenant nous leur voyons deffendre par liures & par armes. L'an six cens six, Cantin Duc au Royaume de Thierry, fut tué: & les Gascons qui molestoient les terres de ce Roy, battus & repoussez, furent contraints d'obeyr aux conditions qui leur furent imposees. Car les deux freres ayans mené contr'eux vne armee, les rendirent tributaires, leur donnant vn Duc nommé Genial, ou Genaut, qui les gouuerna bien & heureusement. Telle societé des Roys pour la guerre de Gascogne, confirme mon opinion, que l'Aquitaine ne se donnoit en partage à vn seul Roy, ainsi que i'ay dit: puis que le roy d'Austrazie auoit part au tribut des Gascons, aussi bien que celuy de Bourgongne, plus voisin d'eux. Céte annee, Etherie Euesque de Syon mourut, Secondin fut mis en sa place. L'on cuide aussi qu'enuiron ce temps la langue Latine & romaine (qui depuis la fleur de l'Empire auoit esté comme la maternelle & vulgaire en Italie, principalement à rome, & à la plus part des nobles & Senateurs habitans par les prouinces) commença d'estre corrompuë, par le meslange de tant de nations qui s'estoiens iettees sur ce grand corps, & venuës habiter en Italie, & autres endroits de l'Empire, demeurant toutesfois l'vsage de ladite langue Latine, aux Eglises, Sentences des Iuges, & aux contracts: mais auec grande corruption de sa pureté, l'ignorance delaquelle fut cause d'introduire plusieurs constitutions sans estre entenduës: Et des autoritez empietees sur ceux qui n'estoient pas tant subtils puis l'ordre & les ceremonies de l'Eglise Romaine comme mere: laquelle par consequét gaigna de l'authorité sur les autres Euesques moins sçauants. Aussi

L'an de Iesus Christ.

609.

L'an de Iesus Christ. commença la difference du Latin grammatic ou des anciens Autheurs & du commun peuple, dés lors en Italie appellé vulgaire Latin : & deça les monts, langue Romaine ou Romande ; de laquelle vserent tant les Gaulois François, ques les Espaignols: ainsi que i'ay dit en mon liure de l'Origine de la langue &
607. poësie Françoise. L'an six cens sept, le Roy Thierry eut vn fils d'vne cõcubine, qu'il fit nommer Sigisbert: & Agille Patrice fut occis, n'ayant commis aucune faute; ains seulement par auarice: & à la suscitation de Brunehaut, laquelle fit confisquer ses biens. Aymon dit, que ce fut lors qu'Audoald fut declaré Roi des Lombards dans le Cirque ou Lice de Milan, present son pere, & les Ambassadeurs de Thiebert Roi d'Austrazie, la fille duquel ils fiancerent à ce ieune Prince: faisans vne perpetuelle alliance & paix entre les Frãçois & Lombards.
608. L'an six cens huit, Thierry eut encor vn autre fils d'vne concubine, qui fut nommé Childebert. Et la mesme annee, Boniface Pape quatriesme du nom fut esleu, le vingt huitiesme Aoust: lequel ayant obtenu de l'Empereur Phocas le Temple de Pantheon, qui est à Rome, & s'appelle auiourd'huy Nostre Dame la Rotonde (pource que c'est vn edifice rond) la dedia à la Vierge Marie: dont depuis vint l'institution de la feste de tous les Saincts, au douziesme May: ladite feste de Toussaincts depuis remise au premier Nouembre. Audit an fut assemblé vn Sane à Chalon sur Saone, à la poursuite d'Aredie successeur de Secondin, ou de Brunehaut, qui fit deposer Didier Euesque de Vienne, & le confiner en vne Isle, mettant Deuol en sa place Il y eut eclypse de Soleil ceste an-
609. nee, & l'an six cens neuf Thierri eut encores vn tiers fils de concubine, qu'il fit nõmer Corbe. Pour lors estoit Maire du Palais de ce Roi vn appellé Berthoul, homme modeste, sage, subtil, vaillant en guerre & veritable : propre aux complexions de son maistre. Il y auoit aussi à la suitte du mesme Roi, vn gentilhomme de race Romaine appellé Protade, honoré de tous ceux de la Court : & lequel Brunehaut voulant aggrandir (pource qu'il estoit son mignon) fit Patrice apres la mort de Vandelmar Duc de ce pays, qui est outre le Montjou, autrement de Sainct Claude. Or l'amour de ceste vieille croissant tous les iours, le desir d'auancer Protade pareillement s'augmentoit. De maniere qu'elle fut tant impudente (car l'amour impudic est aueugle) que de prier le Roi Thierry vouloir faire tuer Berthoul, & donner à Protade la Mairie de son Palais. Pour à quoy paruenir, Berthoul fut enuoyé outre Seine & Loire, cueillir le tribut des habitans (hargneux & mal obeissans) accompagné seulement de trois cens hommes, à fin de l'exposer aux aguets & aduentures de guerre. Là où, comme il chassoit en la forest d'Orleans pres le village d'Arenan (que ie n'ay encores remarqué si ce n'est Artenay bourg voisin de ladite forest, & commencement de la plaine de Beausse vers Orleans) Clotaire aduerty de sa petite compagnie, enuiron la feste Sainct Martin fit monter à cheual Meroüee son fils (il n'eust sçeu estre aagé que de neuf ans, quand bien son pere l'eust fait à quinze) & Landry Majeur de son Palais, auec vne grosse armee pour surprendre le Maire Bourguignon, & les villes de ce quartier contre le traicté n'agueres fait. Berthoul trop foible pour resister à telle puissance que celle qui venoit contre luy, se retira dans Orleans, où il fut receu par Austrin Euesque du lieu : quand

voicy

voicy arriuer Landry auec son armee, qui semond le Bourguignon de sortir, & donner bataille. Mais Berthoul luy fit dire, qu'il estoit prest de combattre corps à corps, ce que Landry refusa. A ceste cause, Berthoul luy manda, puis qu'il n'osoit combattre pour l'heure, que bien tost leurs maistres seroient en campaigne; & lors s'il vouloit, vestus de leurs cottes d'armes, ils marcheroient deuant leurs troupes, & combattroient, pour voir qui seroit le plus homme de bien & gentil compaignon: ce qu'ils iurerent l'vn à l'autre, sur peine de grands maudissons.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. III.

François commençoient l'annee à Noël. Mort du Maire Berthoul. Paix entre les Roys Clotaire & Thiebert. Brunehaut fait croire à Thiebert, que son frere est bastard. Docadie Maire du Palais de Bourgongne. Le Roy Thierry r'enuoye la fille d'Espagne par luy espousee. Deus dedit Pape deffend le mariage entre comperes. Sisibut Roy Vvissigot, conquiert toute l'Espagne. Querelle entre Brunehaut & Bilechilde femme du Roy Thiebert.

THIERRY d'autre costé entendant l'entreprise de Clotaire, & comme il prenoit son pays, assembla vne armee; & apres le Noël de l'an six cens dix (les François commen- 610.
çoient à conter leurs annees de ce iour) il vint par la riuiere alors appellee Loa (que ie pense estre celle de Loin) iusques à Estampes; la où Merouee fils de Clotaire & Landry, s'estoient campez auec vne belle armee. Le Roy de Bourgongne ayant trouué vn gué assez estroit, fit passer outre enuiron le tiers de son armee; quand les Vvestriens chargerent dessus, estimans en auoir bon marché. Lors Berthoul qui se tenoit deuant les autres, fit appeller Landry suyuant leur promesse. Mais le Vvestrien content de deffaire ceste troupe aduancee, ne comparut point: Et Berthoul qui sçauoit bien qu'on le deuoit chasser de son estat, donna dedans la plus grand' presse des ennemis, où il fut tué auec les plus vaillans des siens: arrachant par telle asseurance des poings de Landry, la victoire qu'il pensoit auoir toute certaine: & qui plus est, le contraignit fuyr, laissant prisonnier Merouee fils de son Roy: auec grand nombre de gens morts sur la place. Desorte, que Thierry victorieux march[illegible] vers Paris, où il fut receu sans aucune resistance. En cette mesme saison, les Roys Clotaire & Thiebert, campez l'vn deuant l'autre pres Compiegne, s'appointerent ensemble, & craignant (possible) Thiebert trop affoiblir son ennemy, au proffit de Thierry: auec lequel il se doubtoit d'auoir bien tost querelle, par la malice de leur ayeulle, qui ne pouuoit oublier la honte d'auoir esté chassee d'Austrazie. Berthoul mort, ainsi que dit est, Brunehaut bien aysément obtint de Thierry la Mairie de son Palais pour Protade son mignon, qui (à la verité) estoit homme subtil & habile en toutes ses actions: mais il se monstroit trop tenant &

L'an de Iesus Christ.

roide pour le fisc: lequel par subtiles inuentiōs il essayoit d'enrichir, & soy mesme quant & quant: abaissant toutes sortes de gentils-hōmes, à fin de rebuter ceux qui eussent esté dignes de sa qualité. Au moyen dequoi, il se rendit chacun ennemy, & principalemēt ceux de Bourgōgne: de sorte qu'il n'eust sçeu trouuer homme pour l'accompagner. Mais Brunehaut picquee (comme dit est) l'an six cens vnze, persuadoit au Roy Thierry de faire guerre à Thiebert, disant: qu'il n'estoit point son frere, ains fils d'vn iardinier: ce qu'on ne doit trouuer estrange. Car i'ay deux bonnes chronicques tres-vieilles, qui disent que Thiebert estoit fils d'vne concubine, & Thierry d'vne Royne, c'est à dire femme espousee. Combien que plusieurs du conseil de Bourgongne eussent en horreur ceste guerre, Brunehaut estoit supportee dudit Protade, qui cōseilloit au Roi de l'entreprēdre. De maniere, que Thierry en fin persuadé, cōmande d'assembler son armee, nonobstant que ses Leudes ou vassaux liges, l'admonnestassent de s'appointer auec son frere: contre l'aduis de Protade, qui apertement le pressoit du contraire. Toutesfois, quand les deux armees furent aux champs l'vne deuant l'autre, les gens de Thierry se representant la misere d'vne guerre ciuile, où le fils & le pere, le frere & le cousin se peuuent entretuer, prirent la dessus occasiō de crier apres le Maire Bourguignō, disans qu'il valoit mieux qu'vn seul homme mourust, que mettre en danger vn si grand peuple. Puis s'estans les vns les autres encouragez, ils vindrent au pauillon de Thierry, où Protade iouoit aux tables auec Pierre premier medecin du Roy, lequel pressé de ces gens esmeus, commande à Vancelin Duc de Suabe (si vous croyez Auentin) leur dire qu'ils eussent à se retirer, sans mal faire à son Maire. Ce neantmoins, le Duc qui s'entendoit auec les autres & le haissoit aussi, rapporta que le Roy vouloit qu'on le tuast: lors chacun se ietta dans la tente, & le mirent en pieces. Ce fait, la paix fut accordee entre les Roys freres, qui tout aussi tost renuoyerēt leurs armees. Drocudie ou Claude, gentil-homme descēdu des Romains, fut ceste annee declaré Maire du Palais de Tierry. C'étoit vn homme sage, ioyeux en parolles, & bien aduisé en toutes choses, patient, de bon conseil, sçauant, tenant sa parolle, & demandant l'amitié de chacun, pour l'exemple tout frais de Protade. Mais la graisse & poisanteur de son corps, l'incommodoient beaucoup en plusieurs de ses actions: Aussi estoit-ce le seul defaut qui fust en luy: La mesme annee, est aussi remarquable de la mort du desloyal Empereur Phocas, tué par le commandement d'Heracle: lequel ayant fait brusler le corps de son predecesseur, & ietter la cendre en la mer, se fit declarer Empereur. L'an six cens

612. douze, Vancelin qui auoit esté cause de faire tuer Protade, eut le pied coupé, & perdit ses biens par ordonnance de iustice, à la suscitation de Brunehaut: laquelle pour mesme occasion, poursuiuit tellement Vlfe Patrice, qu'il fut tué à Faurinіac, par le commandement du Roy Thierry: lequel donna son estat à Rigomer venu des Romains; & Didier Euesque banny, reprenant le mesme Roi auec trop grāde liberté, fut occis. Cette annee, Thierry eut vn quatriesme fils de concubine: lequel leué des fonts par le Roi Clotaire, fut nommé Merouee. Et toutesfois, ce Roi de Bourgongne enuoya Iryer Euesque de Lyon, Rogon & Ebrouin, Cōte de son estable (c'est grand escuyer) vers Bertefred, ou Bertric

Roi d'Espagne, demãder Hermanberge sa fille en mariage: lesquels apres auoir L'an de
iuré que Thierry ne la renonceroit iamais, l'amenerent à Chalon: où elle fut Iesus
receuë en grand ioie du Roi qui l'attendoit. Et neantmoins iamais il ne coucha Christ.
auec elle, destourné de son amitié par Brunehaut, & Theudelinde sa sœur, qui la luy firent hair: de maniere, qu'vn an apres il la renuoya en Espagne, sans luy rendre ce qu'elle auoit apporté. Dequoi Bertric courroucé, depescha des Ambassadeurs vers les Rois Clotaire & Thiebert: & encores vers Agon Roi des Lombards, se plaindre de tel outrage, à fin que Thierry assailly de tous quatre, en peust estre chastié. L'Ambassadeur Goth retourné par mer en Espaigne, la menee (comme il est croyable) demeura sans effet, par la mort du Roy Bertric: aduenue en ce temps. Et Thierry se mocquant de la vaine entreprinse de ses ennemis, en fut d'auantage asseuré. Qui est vne raison plus vrai semblable que celle d'Emil. L'an six cens treize Sisibot succeda au Roiaume des Vvissigots. Ce fut vn Prince bien estimé, & que les Espagnols disent auoir conquis tout le pais de Cantabrie, qui est celuy de Basque, Biscaie & Nauarre, au parauant du domaine de France. Auquel temps Boniface quatriesme Pape estant mort le huitiesme May, cinq mois vingt & cinq iours apres, *Deus dedit* (c'est Dieu donné) luy succeda: qui deffendit le mariage aux Prestres. Et ie croi plustost qu'il continua, ou reitera les deffences qui en auoient esté faites. Car il est bien certain que les Euesques n'estoient plus mariez: ou apres leur election se separoient de leurs femmes: & faut dire qu'il y auoit encor' des Prestres qui n'obeissoient aux ordonnances Romaines. La mesme annee Agon Roi des Lombards encore qu'il eust vn fils nommé Audouald, & vne fille appellee Gindeberge, espouza Theudelinde sœur de Grimoald & Gondoald Seigneurs de race Françoise, jadis fiancee au Roi Childebert: qui l'auoit mesprisee, incité par Brunehaut, dont ses freres courroucez, & s'estans auec leurs biens retirez en Italie, la donnerent à ce Roi Lombard, qui en eut deux enfans, l'vn nommé Gombaut & l'autre Aribert. Mais comme vn iour Gondoald se fust retiré à l'escart pour descharger son ventre, il se trouua blessé d'vn coup de traict, dont il mourut: laissant vn soupçon, que le Roi Lombard l'auoit fait tuer pour l'amitié que les siens portoient à ce Prince François. Agon ne s'en resiouit gueres: car il mourut l'an suiuant: qui fut le six cens quatorze ou six
cens quinze de Iesus Christ: auquel la malice ou l'opiniastreté, & l'orgueil de 614.
deux femmes, fut cause de faire entrer les freres Rois d'Austrazie & de Bour- 615.
gongne, en nouuelle deffiance l'vn de l'autre. Thiebert tenoit pour son espouse, vne femme nommee Belechilde, autresfois esclaue de Brunehaut, qui l'auoit achetee. Cette femme sage & vertueuse, estoit aymee des suiects de son mari, qu'elle manioit à son plaisir, comme vn homme de douce nature: ce qui luy haussoit le courage, pour ne s'estimer pas moins que Brunehaut: laquelle despitee de ceste grandeur par desdain l'appelloit son esclaue. De quoy Bilechilde ne tenoit conte, disant: qu'elle estoit Roine, puis que son Roi l'auoit espousee. En fin, les Seigneurs des deux Roiaumes voians que ces inimitiez particulieres pouuoient tourner au dommage du public, aduiserent que les Roynes se verroient entre Colerenz & Suitence (lesquels lieux ie ne puis re-

L'An de Iesus Christ. marquer, si ce n'est Colmar & Suisse, mais l'vn est trop loing de l'autre) pour mettre paix entre les Roys freres. Toutesfois Bilechilde (possible de crainte qu'elle eut de la malice audacieuse de Brunehaut) fut par aucuns des siens conseillee ne se point trouuer à ceste veuë.

CHAP. IIII.

Columban Abbé de Luxeu reprenant le Roy Thierry encourut la male grace de Brunehaut: & chassé de Bourgongne s'en va en Italie. Estrennes instituees entre les Payens, deffenduës au Concile d'Auxerre. La feste des Roys. Scâre de François. Thiebert & Thierry en querelle. Thiebert Roy, tue Bilechilde sa femme. Sa ruine. Sa mort, & de ses enfans. Thierry son frere se saisit du Royaume d'Austrazie. Graffions quels officiers. Vanité de ceux qui tirent la maison d'Austriche de celle de Clouis.

POVR lors vn bon preud'homme appellé Colomban, venu d'Hybernie ou d'Escosse, demeuroit en Bourgongne, où il estoit estimé viure sainctement. Lequel apres auoir plusieurs annees seiourné en France, s'estoit retiré en ce pays; où par la permission de Childebert le ieune, il auoit basty vn monastere dans vn vieil chasteau, ou temple d'idoles, à luy octroyé à la suscitation d'Agoal, l'vn des principaux Conseillers dudit Roy; lequel aussi luy donna son fils, afin de l'instruire aux lettres, auec plusieurs enfans de bonne maison, ainsi que c'estoit la coustume du temps, desnué (ie croy) d'escoles publicques, & de gens de sçauoir la pluspart retirez aux monasteres pour viure paisiblement hors de la compagnie de tant de gens de main, sentans leur barbarie. Ce bon homme continua si longuement cest exercice, que le lieu de sa demeure appellé Luxeu, creut depuis en vne tres-belle & grande Abbaye, assize en la Franche-Comté, au diocese de Bezançon, là où fort estimé pour ses bonnes qualitez, il fut aduerty de l'incontinence du Roy Thierry, auquel à la premiere occasion qu'il eut, il remonstra son vice, & le mal qu'il faisoit de paillarder publiquement au scandale de ses subiects. Thiebert, qui n'estoit pas de trop mauuaise nature (s'il n'estoit picqué d'ailleurs) en eut honte: & pour ceste cause delibera de se marier, ainsi qu'auons dit. Mais Brunehaut, de crainte que la nouuelle Royne en gaignant le cœur du Roy, ne diminuast quant & quant son authorité, & pensant mieux cheuir des concubines (qui ne sont tant asseurees, & n'ont tel gage de la foy de ceux qui les choisissent, que les femmes espousees) conceut vne lourde hayne contre ce preud'homme, qu'elle ne vouloit monstrer, pour le reproche qu'on luy en eust peu faire, trauaillant sur vne iniuste occasion, vn personnage tant estimé. Ainsi

610. donc, ceste inimitié durant encores, l'an six cens quatorze, d'auenture Colomban vint à la Cour, qui pour lors estoit au village de Brusaliac. Dont Brunehaut aduertie, luy presenta les enfans du Roy Thierry, & le pria de leur donner sa benediction: Mais le bon homme ne peut se garder de

luy dire, que ja Dieu ne permist qu'il fit telle faute: Qu'il l'aduisoit, & qu'elle tinst pour certain, que pas vn de ces bastards ne porteroit le sceptre Royal. *L'an de Iesus Christ.* Brunehaut courroucée de si grande liberté, commanda aux voisins dudit monastere, de ne laisser sortir aucun d'iceluy: & animant le Roy Thierry contre le sainct homme, luy vouloit faire croire qu'il contreuenoit aux coustumes du pays, empeschant que les Chrestiens n'entrassent dans les cloistres secrets de son Abbaye. Colomban s'en excusoit, sur ce que son ordre & profession ne luy permettoient de viure parmi les seculiers: & qu'il y auoit en son Abbaye des lieux pour receuoir les hostes & suruenans. Le Roy soustenoit au contraire, que s'il vouloit receuoir des biens de luy, il falloit aussi que chacun peut entrer dans son monastere. A quoy l'Abbé respondit, que s'il cuidoit rompre sa reigle, & destruire la maison des seruiteurs de Dieu, son Royaume & sa maison mesme periroient. En disputant ainsi l'vn contre l'autre, le Roy estoit ja entré au lieu que les Moynes appellent Refectoir, pource que l'on y mange & refect on le corps affamé, quand estonné des menaces de l'Abbé, il luy dit: qu'il cherchoit à se faire tuer, à fin qu'on l'appellast martyr: mais il ne le feroit ja, car il le chasseroit d'entre son peuple: & le r'enuoyeroit d'où il estoit venu. Colomban luy dit, qu'il ne sortiroit de son Abbaye, qui ne l'en chasseroit. A ceste cause, Thierry laissa vn homme de haute stature nommé Andulf, qui mit Colomban hors de l'Abbaye, & le confina dans Bezançon, en attendant ce que le Roy auoit resolu d'en faire. Et quelques iours apres, Colomban voyant que personne ne le gardoit, reuint en son Abbaye. Dequoy Brunehaut courroucée: & luy reprochant qu'il auoit rompu la main du Roy, commanda au Comte Berthier, & audict Andulf le chasser de Luxeu: ce qu'ils firent: & le renuoyerent à Nantes, par vn nommé Raymond; pensant qu'il deust retourner en Hybernie pays de sa natiuité. Au contraire, Colomban resolu de viure comme il auoit commencé, passant par le Royaume de Clotaire (où lon dit qu'il luy predit la succession d'Austrazie & de Bourgongne) de la il vint voir le Roy Thiebert: puis dressa son chemin en Italie, où il bastit vn monastere en vn lieu voisin de Pauie, nommé Bobio pour l'abondance d'vn poisson qui se trouue dans vn ruisseau ainsi appellé. L'an six cens quinze, le pays d'Elsas, auquel Thierry auoit esté nourri, & qui luy appartenoit par ordonnance de son pere, fut assailly du Roy Thiebert. Toutesfois, les Seigneurs des deux Royaumes, aduiserent de vuider leurs differents par le iugement des François; à ceste fin assemblez au chasteau de Saloce, c'est . . . . la où Thierry se trouua auec vne Scare (c'est à dire compagnie) de dix mille hommes. L'on appelloit ainsi vn nombre de gens de guerre, & s'abusent ceux qui pensent que scadron en vienne, car Scadron est mot Italien, qui signifie grand carré, nouuellement vsurpé comme assez d'autres par nos guerriers. Thiebert d'autre costé, amena vne plus grande compagnie d'Austraziens, comme pour combattre: dont Thierry estonné, de crainte d'auoir pis, accorda que le païs d'Elsas & de Sugitence (possible Zurich: car il est plus voisin de Suisse) les Comtez de Turege (plustost que Tours ainsi que plusieurs cuident) & de Champagne demourassent à Thiebert. Or combien qu'il me souuienne, d'auoir dit

L'an de Iesus Christ que l'Aquitaine se deffendit à communs frais, ie ne pense pas que la Touraine fut lors quittée à Thiebert; puis qu'il semble que ceste guerre ne fut que pour les pays voisins d'Elsas, auquel Turege confine, & non pas Tours. Cest accord passé, les Roys se despartirent d'ensemble, apres s'estre entre-saluez: iaçoit qu'é son courage Thierry fut courroucé de la perte de ses Comtes. Ce qu'il luy fallut endurer pour l'heure qu'il estoit foible, & que peu apres les Allemans assaillirent le pays anciennement nommé Auanches: qui est vne contrée sur le chemin de Lausanne, à Payerne ville de Suisse. Les Comtes Abelin & Herpin auec autres voisins, eurent charge d'aller au deuant: ce neantmoins, les Allemans gaignerét la bataille: & emmenerent grande quantité de prisonniers & de butin. Dót Thierry fut tellemét irrité cótre son frere (qu'il pensoit estre cause de ce mal-heur, auec l'ancienne hayne entretenuë par Brunehaut) que tous les iours il ne songeoit qu'aux moyés de s'en véger, & le destruire. Thiebert d'autre costé, ne se portoit gueres plus sagement: car changeant son naturel assez doux & paisible iusques là, il tua Bilechilde sa femme: & l'année mesme print en mariage vne fille nommée Theudechilde. Mais Thierry asseuré que ceste cruauté auoit degousté plusieurs Austrasiens de l'amitié de son frere (car les cruautez domestiques des Rois facilement passent iusques au dommage du peuple) enuoya des gés vers Clotaire (lequel il sçauoit n'attédre que l'occasion de recouurer son Duché d'Antelen & sa perte ancienne) l'aduertir: qu'il » estoit deliberé de faire la guerre à Thiebert qui se disoit son frere. Que s'il » vouloit demeurer neutre apres la victoire obtenuë, il luy rendroit le Duché » que Thiebert vsurpoit. Toutes ces pratiques semblent auoir esté faites l'an » six cés quinze & seize; esquelles aussi en vn Concile tenu à Auxerre, fut deffen-

615. du de sacrifier vne Vachette, vne ieune Biche ou faon, si i'ay bien entendu les anciens mots de *Vecola* pour *Bucula*, & *Ceruola* ou *Ceruolo* nommez en vn Article de ce Concile: & les estreines diaboliques que l'on s'entredonnoit le premier iour de Ianuier: mais que ce iour là on fist du bien comme aux autres iournées de l'an. A la verité c'estoit vne coustume des Payens: par laquelle les petits, & ceux qu'on appelloit Clients souloient faire des presens aux grands, auec prieres aux Dieux de rendre à leurs maistres, Seigneurs & patrons, le reste de l'année heureuse. Et n'y auoit pas grande superstition (ou elle nous est cachée) non plus qu'au gasteau des Rois: qui (à mon aduis) represente les Saturnales du téps passé, c'est à dire vne feste du mois de Decembre qui duroit cinq, ou sept iours, pendant lesquels aux honnestes maisons les serfs & les esclaues mesmes estoient seruis par leurs maistres, en memoire de Saturne, sous le regne duquel on dit qu'il n'y auoit point d'esclaues: pour memoire dequoy, durant ces iours, les serfs pouuoient impunément dire à leurs maistres toutes leurs imperfections: coustume longuement obseruée en France. Car du viuát du Roy Louys douziesme, le iour des Rois & dans la salle du Roy, il se ioüoit vn farce dans laquelle personne n'estoit espargné, pour ses vices. Non que les Fatistes le fissent pour se venger, ains afin de cótenir plusieurs hommes & femmes desbauchez, en leur deuoir: par la crainte du reproche fait en public aussi bien que durant l'ancienne Comedie Grecque. Ce Concile d'Auxerre, combien qu'il soit pro-

616. uincial, est fort notable, pour des choses de nostre France. L'an six cens seize,

le Pape Dieu-donné, mourut, le huictiesme Nouembre, auquel Boniface cinquiesme succeda. Celuy-ci, ordonna que les Eglises & lieux sacrez seruissent de franchise. Et toutesfois, parce que dessus l'on voit qu'il y en auoit ja en France. Mais ie croiroy bié, que les Asiles ou franchises sacrées estoient speciales, ainsi que du temps des Payés, & que (possible) ce Pape les fit communes à toutes les Eglises Chrestiennes. Le Roy de Bourgongne, ayant (ce luy sembloit) donné bon ordre pour executer le mal talent qu'il portoit à son frere, à la suscitation de Brunehaut luy enuoya demander partie des thresors de son pere: & cependant, le mois de May de l'an 617. assembla pres Lengres vne armée de tous ses vassaux: auec laquelle il vint à Andelau, & print le chasteau de Nancy, auiourd'huy ville capitale du Duché de Lorraine: & de la il s'achemine vers Tours, où Thiebert se trouua auec vne bien forte armée. Les Rois ne furent longuement l'vn deuant l'autre, que la plaine voisine, & leur ieunesse ne les inuitast à la bataille, en laquelle il mourut grád nombre de vaillans hómes du party de Thiebert, qui se retira, le chemin de Mets, & puis vers Colongne, où il se sauua: encores qu'il fust bien viuement poursuyui par son frere. Laonise Euesque de Mayence (qui haïssoit Thiebert pour son mauuais gouuernement) vint au deuant du Roy victorieux: & l'encouragea, ou le voulut destourner par ceste fable à double entente. Vn Loup (dit-il) ayant ses Louueteaux si gráds qu'ils pouuoiét ia aller en queste par eux mesmes, les mena sur vne mótaigne: & leur dit, « qu'ils regardassent au long & au large: car ils n'auoiét de toutes parts aucũ ami, « fors vn petit nombre de leur race. Thierry qui deuoit deschiffrer ceste fable à l'auantage de son frere, & le conseruer comm'vn de sa maison, cuidát que l'occasion se presentast pour le destruire, fait passer outre son armée, pour venir trouuer son ennemi qui l'attendoit à Zuig, accompagné des Sesnes, Turingiés, & de tous ses vassaux habitans outre le Rhin; à l'aide desquels il donne vne seconde bataille, où il mourut tant de gens, & les tas des corps furent si grands, que plusieurs n'estoient pas couchez, ains demeuroient debout. Lors Thiebert vaincu derechef s'éfuit, & le carnage dura iusques à Colongne, où Thierry entra le mesme iour, & saisit les tresors de son frere, sauué outre le Rhin. Mais Berthier qui le poursuyuit, le ramena encores vestu de sa robbe Royalle, & le presenta au Roy Thierry, qui le fit despouïller, & donna son cheual & ses armes audit Berthier, enuoyant le Roy prisonnier à Chalon, où depuis Brunehaut luy fit coupper la teste. Toutesfois Adon recite, que Thiebert ayant esté tué en trahison, sa teste fut apportée à Thierry ainsi qu'il auoit commandé; & qu'vn soldat ayant pris Meroüee son fils par vn pied, luy froissa la teste contre vne muraille. Par ce moyen, tout le Royaume d'Austrazie vint és mains du Roy de Bourgongne, fors le Duché d'Entelen, que Clotaire reprint suyuant la susdite conuention. Et voila comme le Scolastic raconte le fait vn peu autrement qu'Aymon, lequel dit, que Thierry voyant son frere eschappé de la seconde bataille, craignant que par le support de tant de vaillantes nations ses subiects, il ne recommençast la guerre plus forte que deuant, entra au pays des Ribarols, & mit tout à feu & à sang. Dont les habitans estonnez, vindrent au deuant le prier d'auoir pitié d'eux: car puis que Dieu luy auoit « donné la victoire, il ne gastoit plus l'autruy, ains son propre Royaume. «

L'an de Iesus Christ.

617.

L'An de Iesus Christ.

Thierry respondit: que à la verité il n'é vouloit plus à eux, & ne cherchoit que Thiebert, lequel amené vif, ou apportant sa teste, ils seroient deliurez des aduersitez de la guerre. Et là dessus, les Ambassadeurs retournez à Colongne (où Thiebert estoit encores) l'aduertirent, que son frere luy mandoit, qu'ẽ luy faisant part des thresors de son pere, il sortiroit de son Royaume: prians Thierry d'ainsi le faire, pour garentir le pauure peuple de tant de maux qu'il enduroit. Thiebert pensant qu'ils dissent de bon cœur, les mena au thresor Royal: là où cõme il aduisoit ce qui deuoit estre enuoyé, vn des siens luy coupe la teste, qu'il monstra au Roy Thierry par dessus les murailles de la ville, en laquelle le Roy François Bourguignon entra tout incontinẽt: & apres s'estre saisi des thresors & enfans du Roy mort, vint trouuer Brunehaut son ayeulle. Mais ceste cruelle femme ne pensant auoir rien fait (quand bien elle eust esté cause de la mort du Roy d'Austrazie) ses enfans demeurans vifs, elle cõmãda de les tuer, fors vne biẽ belle fille. Chose bien malaisée à croire en la personne d'vne ayeulle, si l'appetit de vengeance n'auoit tant de pouuoir en l'esprit des femmes, pour faire oublier à celle-ci, toute humanité à l'endroit des enfans de celui qui l'auoit elle mesme supportée en ses meschãcetez: seulemẽt pour le respect de leur parenté si proche. Ce qui fit trouuer d'autãt plus mauuaise ceste vengeãce, estẽduë iusques sur des innocens encores à la mammelle. Ie ne puis icy oublier la vanité de ceux qui ont voulu tirer la maison de Habsbourg (c'est à dire celle qui porte auiourd'hui le nom d'Austriche) d'vn certain Sigisbert fils dudit Thiebert: veu qu'il n'y a pas vn autheur du tẽps, qui ne dise que tous ses enfans masles furent tuez. Les grands Princes n'ont iamais eu faute de tels flatteurs genealogiques, lesquels pour donner à leurs biẽ-faicteurs des pretẽtions sur aucunes seigneuries voisines, trouuent tousiours de ces enfans esgarez. Or la maison d'Austriche estant montée à de grands biens & honneurs en peu de temps, & comme dit vn Alleman par la lance de chair (il entend mariages) ses bien-vueillans ont essayé de couurir l'obscurité des premiers seigneurs de ceste maison (qui commença de fleurir enuiron l'an mil deux cens) auec des fables si lourdes, qu'elles ne meritent que l'on s'arreste à les contredire, estans ja tels faussaires assez desmentis par les autheurs du tẽps: & autres morts il y a trois, quatre & cinq cens ans. Aymõ recite vne chose qui aduint au Roy Thierry, laquelle n'est pas hors de croyance, & dit: qu'estant ce Roy demeuré à Colongne pour receuoir le serment des habitans, qui iuroient entre ses mains dans l'Eglise de sainct Gerion, il luy sembla d'auoir esté frappé d'vn poing par le costé; de maniere, que se tournant deuers ceux qui estoiẽt pres de luy, il leur commanda d'aller aux portes, garder que personne ne sortist: car il pensoit que quelques vns de ces pariures Ribarols l'auoit voulu blesser. Ses gens coururent aussi tost aux portes: mais quand il eut esté despouïllé on ne luy trouua aucune playe au corps, ains vne bien petite marque rouge, que le mesme autheur cuide auoir esté vn signe de sa mort prochaine. Quant à moy, ie croy qu'estant pressé en sa conscience du mal qu'il faisoit à la maison de son frere, ce luy estoit vn aduertissement de Dieu, qui le menaçoit de punition, s'il commettoit le parricide de ses neueux innocens, ja conclu en son malin esprit.

CHAP.

CHAP. V.

Le Roy Thierry s'apprestant pour faire la guerre au Roy Clotaire est empoisonné. Clotaire declaré Roy de toute la France, faict le procez à Brunehaut. Punition de ladite Royne. Herpon tué. Euesque qui veut desbaucher la Royne, chassé.



NCORES, le mesme Roy ne pensant tenir l'Austrasie entiere tant que le Duché d'Enthelen seroit entre les mains de Clotaire, auant qu'vser de force, il enuoya ses Ambassadeurs vers le Roy de Neustrie, sçauoir s'il vouloit s'en despartir. Mais Clotaire resolu de le garder, le Roy de Bourgongne fit assembler son armee à Mets, où l'an six cens dixhuit il mourut, empoisonné par Brunehaut, ainsi que 618.
dit Aymon; & pour vne telle occasion. Thiebert Roy d'Austrasie auoit, comme i'ay dit, laissé vne tresbelle fille, de l'excellente beauté de laquelle Thierry vaincu, desira l'auoir pour femme, contre la volonté de son ayeule : laquelle n'ayant fait difficulté d'espouser Merouëe neueu de Sigisbert son mary, maintenant se monstroit plus conscientieuse à l'endroit de Thierry, & luy mettoit deuant les yeux, que ceste Damoiselle estant fille de son frere, il ne la pouuoit raisonnablement espouser. Sur quoy Thierry presque forcené d'amour, luy respondit: meschante ennemie de Dieu, ne m'as tu pas dit qu'il n'estoit point mon frere? Pourquoy donc, si ceste cy est ma niepce, m'as tu fait commettre vn si detestable parricide? Ie t'asseure que tu en mourras; & mettant la main à l'espee, sur l'heure s'en alloit tuer son ayeule, qui ne la luy eust ostee. Toutesfois elle fut portee en sa maison, ayant eschappé la mort toute certaine; mais retenant en son courage vn appetit de vengeance qu'elle ne peut longuement garder. Car à l'issuë d'vn bain, elle fit presenter à ce Roy vn breuuage empoisonné, duquel il mourut aussi meschantement qu'il s'estoit desordonnément porté le reste de sa vie. Vn abregé dit qu'il fut bel homme & subtil : & vne autre Chronique, qu'il mourut par dysenterie, laquelle aussi luy peut auoir esté engendree par la force du venin: mais Auentin pour rendre le fait encores plus Tragic, dit, qu'au sortir de Mets il mourut foudroyé d'vn coup de tonnerre, le dixhuictiéme de son regne, tant y a que la plus commune opinion est, qu'il finit ses jours par vn parricide, & fut enterré à Mets, laissant quatre fils bastards nommez Sigisbert, Corbe, Merouëe & Childebert, Desquels Brunehaut se saisit faisant contenance de vouloir declarer Roy Sigisbert le plus aisné. Quant à l'armee assemblee à Mets par feu Thierry, elle retourna d'où elle estoit venuë. Lors Clotaire asseuré sur le traicté qu'il auoit fait auec Arnoul, Pepin & autres Seigneurs Austrasiens, il entra en ce païs despourueu de conduitte, & s'arresta en vn lieu nommé Captonac: où Brunehaut qui estoit à Vvormes auec les enfans de feu Thierry, luy enuoya Chadonid & Herpon,

L'An de Iesus Christ.

le sommer de sortir du Royaume appartenant aux enfans de feu Thierry. Clotaire respondit, qu'il estoit prest de tenir le iugement que les Seigneurs François par eux choisis donneroient sur leur different. Cependant, Brunehaut enuoye en Thuringe Sigisbert l'aisné de ses petits fils, accompagné de Garnier Maire du Palais de feu Thierry ; auec Alboin ou Aubin, & d'autres seigneurs, essayer à tirer de son costé les peuples habitans outre le Rhin suiects des François. Ceux cy partis, elle depesche incontinant vn homme, auec des lettres addressantes à Aubin, lequel apres les auoir leuës, les rompit jettant les pieces par terre: qu'vn seruiteur de Garnier venant derriere luy, amassa, & rassembla sur vn ais, de telle sorte que Garnier cognut euidément qu'Aubin auoit charge de le faire mourir. Ce qui (outre la bonne volonté qu'il en auoit) luy fit prendre le party de Clotaire, & en haine de cette trahison, chercher les moyés de destruire les enfans de Thierry, empeschans l'obeissance que ces nations ja assemblees, estoient prestes de faire, à Sigisbert, & prattiquant les Austrasiens deliberez de le suiure. Il enuoya mesme en Bourgongne (où Brunehaut s'estoit retirée auec les autres enfans de feu Thierry), faire pareille menee. Or les Barons de ce païs (c'estoient bien des Gentils-hommes : mais non pas hauts Seigneurs tenans des terres, comme ceux qui aujourd'huy portent ce nom, ainsi qu'auons dit en nostre liure des dignitez de France) tant Euesques que vassaux Leudes, haïssans Brunehaut pour ses meschancetez tant secrettes que publiques, trouuerent bon ce conseil de Garnier, & commencerent d'auiser aux moyens de surprendre les enfans de Thierry : affin qu'il ne s'en peust eschapper aucun, & quant & quant destruire ceste mauuaise femme, pour mettre les Royaumes d'Austrasie, Bourgongne, Vvestrie entre les mains de Clotaire. Sigisbert d'autre costé, quand les forces, que luy & Brunehaut auoient assemblees furent prestes, vint en la campaigne de Rheims, où il trouua Clotaire campé sur la riuiere d'Aisne, auec vne grosse armee de Vvestriens, en laquelle aussi il y auoit plusieurs Austrasiens prattiquez par Garnier, du consentement d'Arethee Patrice, & des Ducs Racon, Sigoal & Andelene. Toutesfois ainsi que les deux armees estoient prestes de chocquer, & auant que joindre, Garnier & les gens de Sigisbert n'ayans desir de combattre, tournerent le dos à vn certain signe qui leur fut donné, & s'en retournerent chacun en sa maison, ainsi qu'entr'eux estoit conuenu. Clotaire qui n'en vouloit perdre vn seul, alla doucement apres, iusques sur la riuiere de Saone ; ayant cependant trouué moyen de faire arrester trois enfans de feu Thierry, à sçauoir Sigisbert, Corbe & Merouée : car Childebert fut sauué, & ne sceut-on iamais qu'il deuint : & c'estoit de cestui-cy de qui il falloit faire vn Idole, pour estre chef de la maison de Habsbourg, ou d'Austriche, si le plus souuent Dieu n'esblouïssoit le iugement de ces inuenteurs, les faisant tomber en euidentes menteries. Lors Clotaire recogneu pour Roy de Bourgongne par la faction de Garnier, Brunehaut qui s'estoit sauuee outre le Mont-jou, luy fut ramenee en vn village nommé Ryonne, assis sur la riuiere Vicenne (que ie ne recognoy point encore) par Herpon Comte de l'Estable ; ensemble Theudelene sœur du Roy

Thierry, & vn vieil Autheur dit, que Clotaire fit semblant de la vouloir espouser à fin de la faire venir. Quant à Sigibert & Corbe, comme pour asseurance de l'entiere victoire (mais peu Chrestiennement) ils furent incontinent tuez par le commandement de Clotaire; & Merouëe qui estoit son fillieul secrettement enuoyé en Vvestrie, & baillé en garde à Bobon: & Ingobol Grafsion, c'est à dire iuge fiscal, selon que dit la loy des Ribarols, & possible Comte (pource qu'il y auoit aussi des Grafsions Lieutenans & assesseurs des grands Comtes) où il fut nourry doucement, & vesquit plusieurs annees. Il ne faut penser que ces Grafsions fissent l'estat de nos Greffiers, qui lors s'appelloient Chanceliers & Notaires, pour les raisons que i'ay dites à mondit liure des Dignitez. Brunehault donc amenee deuant le Roy Clotaire: & les Seigneurs assemblez pour ordonner ce qui en deuoit estre fait, il luy fut mis sus, qu'elle estoit cause de la mort de plus de dix Roys (i'y comprens les fils de Roys, pource qu'ils s'appelloient aussi Roys, ainsi que i'ay dit) à sçauoir Sigisbert, „ Merouëe fils de Clotaire (ie croy celuy qui fut pris en la bataille d'Estampes) „ Thiebert & Thierry freres & leurs enfans: A ceste cause, apres l'auoir fait gehenner elle fut mise sur vn Chameau (Euagre dit que les Sorciers estoient ainsi moquez, auant que d'estre punis: & il n'est pas incroyable que ses ennemis la chargeassent encores de tel crime, pour la rendre plus odieuse) & conduite de toute l'armee: puis liee par vn bras & vne iambe à la queuë d'vn cheual farouche, à la premiere ruade il luy respandit la ceruelle, desmembrant le corps qu'il traina parmy les champs. Et Adon, qui la fait tirer à quatre cheuaux, dit que les pieces en furent bruslees. Ainsi mourut ceste grande Royne, condamnee par les siens, auec plus apparante iustice, qu'elle ne les auoit fait mourir durant sa rude Seigneurie. La cruauté de ceste execution faite en la personne d'vne Royne mere de tant de Roys, a fait penser qu'elle soit fabuleuse, pour le respect de sa qualité: ioint que le plaisir de voir tant de nobles Dames, par leur malice tumber de haut degré, volontiers refroidit l'ardeur de la vangeance: mesmes entre Chrestiens. De maniere que tant s'en faut qu'on les poursuiue aigrement, que le plus souuent leur affliction engendre pitié au courage des offencez, & principalement de ceux qui considerant le peu d'asseurance qu'il y a en la sagesse des hommes, qui mesprisent les iugemens secrets de Dieu tout puissant, proprement appellé le Dieu des vangeances, pource qu'à luy seul appartient de les faire, ainsi qu'il a dit. Toutesfois, ce que i'ay recité de la mort de ceste Royne, se trouue en de bons liures autres qu'Aymon. Et il y a grande apparence (si ladite punition est vraye) que Clotaire voulut se ressentir de la mort de Merouëe son fils, enfant prisonnier de guerre, & monstrer vn exemple pour (à l'aduenir) chastier telles Medees & tragiques furies, plustost que Dames & Princesses. Si est-ce que lon voit encores à Augstun sa sepulture en l'Eglise de sainct .... ayant fait bastir l'hospital & l'Abbaye de S. Martin en ladite ville: comme aussi celle de S. Vincent de Laon. A Lyon celle de S. Pierre ou d'Aynay, auec autres en grand nombre, pour tesmoigner de sa magnificence, qui la fit priser & honorer par les gens d'Eglise,

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. voire de sainct Gregoire Pape, lequel en ses Epistres la loue par son bon gouuernement, & l'honneste institution de ses enfans; estimant les François bien heureux d'auoir vne telle Royne. Quant à moy, ie pense que sa liberalité & magnificence, qualitez qui attrayent plus les estrangers, que ceux (lesquels estans subiects des Princes prodigues, sont contraints fournir à leur outrageuse despence) seruit beaucoup à cacher ses autres imperfections. Aussi Aymon dit; que de son temps l'on voyoit en Austrasie & Bourgongne tant d'edifices bastis par elle, que c'estoit merueilles comme vne seule Royne eust peu fournir là à si grands frais. Encores se trouuent maintenant, des chaussees tirees du milieu de Bauais ville de Haynaut, en diuers endroits de la Gaule, appellees chaussees de Brunehaut: que toutesfois Iacques de Cuyse pense auoir esté faites par vn ie ne sçay quel Brunehaut de Belges. Iaçoit qu'il y a plus d'apparence, que c'est ouurage de Romains, fait pour transporter plus aysement les choses necessaires aux garnisons qu'ils tenoient sur les frontieres de Germanie & d'Angleterre. Du temps de ceste Royne, vesquirent en France, Etherie de Lyon, Disier de Vienne, Siagre d'Augstun, Euesques renommez en saincteté. Comme aussi Aymar d'Auxerre, Austrin d'Orleans, Loup & Colomban de Sens. Ainsi donc tous les Royaumes François pour la deuxiesme fois retournerent à la seule personne de Clotaire second, le trentiesme de son regne, si vous croyez Fredegaire: accomplissant le souhait que Guntchram fit de luy, en le tenant sur les fonts. Car portant mesme nom que son ayeul, il fut monarque ainsi que luy, & iouyt de tous les Royaumes François l'espace de seize ans, en bonne paix; saoulé de vengeance, ou bien ayant oublié les iniures à luy faites, & se montrant bon & iuste Roy, ce dit Emil. Garnier en recompense de ses aggreables seruices, fut Maire du Palais de Bourgongne, auec promesse de n'en estre iamais degradé, ce sont les mots de Fredegaire: qui semble auoir remarqué cest exemple tres-dommageable pour le Royaume: & sur lequel (possible) les autres officiers prindrent occasion de souhaiter le semblable: & aux enfans des grands, vouloir estre continuez aux charges de leurs peres, comme par succession. Et pource, les Rois importunez de telles iniustes requestes, se doiuent souuenir de hardiment & auec mauuais visage rebuter tels impudens. Principalement s'ils sont grandement heritez, és prouinces qu'ils demandent: & ils cognoissent qu'ils le font pour y donner vn pied à leurs enfans. Mais encores le plus seur (à mon aduis) seroit que les Rois par vn Edit fait aux estats, ordonnassent qu'aucun ne peust entrer en gouuernement ou capitainerie de Chasteaux de consequence, tenus par leurs Peres, Oncles, ou parens, desquels ils peussent estre heritiers, sinon quarante ans apres leur mort: affin que le Roy franchement, & auec iustice apparente se puisse deffendre de telles importunitez: & s'excuser sur l'obligation qu'il doit aux loix fondamentales de son Royaume. Que s'il est d'auantage pressé, qu'il tienne pour certain, que tel importun luy est infidelle seruiteur. Le zele du seruice de mon Roy, m'a transporté loing de mon propos, mais ie supplie tous bons François me le pardonner. Pour reprendre mon fil, ie dy que Radon homme de bien eut le mesme estat en Austrasie, & Herpon François de race, le Duché qui est entre

le Mont-jou en la place d'Andelen : lequel estant homme paisible, & voulant L'an de
chastier ceux qui troubloient le repos commun, fut tué par les habitans de Iesus
son gouuernement, esleuez à la suscitation d'Alethee Patrice, de Leudemond Christ.
Euesque de Syon, & du Comte Herpon. A ceste cause, Clotaire qui en fut aduerty, vint en Elsas auec sa femme : & apres auoir appaisé le tumulte, fit coupper la teste aux rebelles, en vn village appellé Aurolegie, que ie ne puis remarquer. Durant cela, l'Euesque Leudemond estant venu en court, eut bien la hardiesse de persuader à la Royne Bertrade, de promettre mariage au Patrice Alethee, l'asseurant que pour certain le Roy mourroit l'annee mesme. Qu'elle fist donc secrettement serrer ses bagues & thresors : & les transporter en la ville de Syon, où ils seroient bien seurement. Car Alethee deliberoit de laisser sa femme pour l'espouser, auec esperance (puis qu'il estoit du sang Royal de Bourgongne) de paruenir à ce Royaume. La Royne pensant qu'il dit vray : & neantmoins courroucee de ce qu'il la tenoit si mal aduisee, de vouloir prester l'aureille à telle meschanceté, rebutta cest Ambassadeur effronté : & se retirant en sa chambre, laissa tout confus l'Euesque, qui de crainte d'estre descouuert, print incontinent le chemin de sa ville, & de là celuy de Luxeu, où il se retira, pres d'Austrasie Abbé du lieu : lequel trouua moyen d'aucunement l'excuser. Toutesfois estans les Seigneurs assemblez au village de Massolac, Clotaire fit adiourner deuant eux Alethee, lequel puis apres conuaincu de trahison eut la teste couppee : & l'Euesque maquereau confiné au territoire de son Eueſché : sans autre punition : par vne singuliere bonté du Roy, ou le grand respect qu'il portoit à la dignité Episcopale.

CHAP. VI.

Parlement à Bonneuil en Brie. Sisibut Roy des Vvissigots fait la guerre aux Romains demeurez en Espagne. Hegire conte des annees des Sarrazins. Lideric Forestier de Flandres. Lombards demandent aux François les villes de Suze & d'Yuree, & estre deschargez du tribut par eux deu aux François. Mort de Bertrade Royne. Clotaire espouse Sichilde. Dagobert fils dudit Clotaire, fait Roy d'vne partie d'Austrasie. Samon Marchand natif de Sens, est fait Roy des Vinides. Honneur de presenter au Roy la seruiette pour lauer. Isidore Euesque Espagnol sçauant. Pepin l'ancien. Dagobert contraint son pere de luy quitter toute l'Austrasie. Bodin ayant espousé sa belle mere est tué. Bourguignons ne veulent point de Maire du Palais. Dagobert blessé en Saxe, est secouru par Clotaire son pere, qui de sa main tue le Duc de Saxe.

L'AN six cens vingt, Clotaire tenant vn Parlement & assemblee à 620.
Bonneuil en Brie, accompagné de Berthier Maire de Bourgongne, des Euesques, & plusieurs autres Seigneurs, confirma leurs requestes, ie croy, touchant les biens qu'ils tenoient de luy en Bourgon-

L'an de Iesus Christ. gne & Austrazie, leur en donnant lettres. Et la mesme annee, Sisebol Roy d'Espaigne duquel i'ay parlé, fit bien forte guerre aux Romains suiects de l'Empereur : & si vous croyez Sigisbert Croniqueur, il conqu[illegible] Prouence & Cantabrie, maintenant Nauarre & Biscaye, iadis possedee par Francilion, lequel sa vie durant en auoit payé tribut aux Roys François : iusques à ce que luy mort, les gens de guerre que l'Empereur auoit en Espagne, gaignerent ce pays, que depuis Sisebol leur osta (ie croy durant les diuisions de France) abattant & rasant plusieurs villes tenuës par les Romains. De sorte, que le Royaume des Vvissigots de son temps, occupoit l'Espagne, depuis la mer iusques aux montaignes Pyrenees. Ce fut lors (aucuns disent
622. l'an six cens vingt & deux) que Mahomet faux Prophete des Sarrazins s'esleua : & de ceste annee commence le compte de leur temps appellé Hegire, c'est à dire peregrination, exil, ou fuitte de Mahomet. Le sieur de la Scale gentil-homme que son excellent sçauoir rend non moins illustre, que la noblesse de sa maison, dit, que le premier an d'Alsigere, commence en l'an six cens & vingt deux de nostre Seigneur au seiziesme Iuillet; qui fut le premier mois lunaire des Mahomettans, nommé *Muharam* : & que l'annee mil cinq cens nonante & deux de l'an Gregorien, au septiesme Octobre (qui est le vingt-septiesme de l'ancien Septembre de l'an Iulien) a commencé le premier mois de l'an mil & vn de l'Alsigere. Et l'an mil cinq cens nonante & trois en la Lune de Septembre, commencera le premier mois de l'an mil deux de Hegire (que ie prie ledit Sieur de l'Escale de voir ces Annalles) & ainsi tousiours montant : car leur an n'a point d'arrest : d'autant qu'ils n'vsent des mois intercalaires, ainsi que les Iuifs. de maniere que leurs ans n'ont iamais que douze Lunes, & sont moindres de douze iours que les nostres Iuliens, & Solaires. Meier autheur de l'histoire Flamande, dit aussi qu'aucuns pensent que ceste annee Clotaire fit Lideric de Harlebec forestier de Flandres, pour lors faisant vne partie de la forest d'Ardaine. Toutesfois, il est bien certain, que ceste contree estoit assez habitee : puis qu'à Terouënne il y auoit ja Euesché, & que
622. Tournay estoit ville Royalle. L'an six cens vingt & deux, Athon Roy des Lombars enuoya trois Ambassadeurs, prier Clotaire luy vouloir rendre les villes d'Yuree & de Suse, & remettre le tribut que de long temps les Lombards deuoient aux Roys de France, tenans Bourgongne. Ces Ambassadeurs nommez Alquif, Pompegue & Canton besongnerent si bien que moyennant trois mille solds d'or qu'ils donnerent à Garnier, Gaudelend & Hund (à sçauoir à chacun mil, & trente six mil au Roy Clotaire) il leur remit le tribut, qui estoit de douze mil solds d'or par an ; faisant perpetuelle amitié auec les
623. Lombards, laquelle il iura & confirma par ses lettres. L'an six cens vingt trois,
624. ou vingt & quatre, mourut la Royne Bertrande femme du Roy Clotaire, qu'il aymoit vniquement : aussi fut elle plainte de tous ses loyaux suiects. Tout incontinent apres, il espousa Sichilde sœur de Brunulf : que Vvassebourg soustient auoir esté fils de Vvobert troisiesme en ligne apres le Roi Cloyon. Chose mal-aisee à croire ; pource que ledit Roy mourut l'an quatre cens quarante neuf, qui sont cent soixante & quinze ans d'interualle : & l'on ne conte gueres

que trente ans pour chacune generation. L'an six cens vingt & six, qui estoit le trente huit du Roy Clotaire, Dagobert son fils fut par luy declaré compagnon du Royaume, & fait Roy sur vne partie d'Austrazie : car son pere retint ce qui est deça les Ardennes, & les montagnes de Vauge. Il est vray qu'Aymon dit, que ce fut l'an trente neuf dudit Clotaire. L'an quarante (qui estoit le six cens vingt & huit de nostre Seigneur Iesus Christ) vn François nommé Samon, de la contree de Sens, estant allé faire marchandise aux pays des Sclaues surnõmez Vinides (que d'aucuns disent auoir tenu la Carinthie : & y a bien autant d'apparence que ce fussent Prussiens ou Poulõnois, parce que les Autheurs les logent sur la riuiere de Vistule) qui s'estoient rebellez cõtre le Roy des Huns, les conseilla & conduit si bien, qu'ils vainquirent leurs Seigneurs : & pour recompense, fut par eux saluë Roy, gouuernant ce peuple tant sagement l'espace de trente & vn an, qu'il laissa ses enfans Roys, iusques à la quatriesme generation, & le temps de Charlemagne, si vous croyez ceux qui disent qu'ils furent Carinthiens. Pour lors viuoit Austregisille Euesque de Bourges, iadis tant fauorisé du Roy Guntchram, qu'il presentoit la seruiette à ce Roy, apres auoir laué : honneur encores ce iourd'huy gardé aux plus grands Seigneurs, qui se trouuent pres des Roys, quand ils veulent manger. Cestui-cy vn iour accusé d'auoir souscrit & seellé vne lettre sans le vouloir du Roy (il faut dire qu'il estoit Referendaire, c'est à dire Chancelier) fut condamné se deffendre en champ de bataille. Car iadis entre les François, & iusques enuiron l'an 1200. ou plus tard, vne partie pouuoit deffier son iuge, en maintenant qu'il auoit donné faux iugement : c'est à dire par argent, inimitié ou grace. Mais comme ce bon homme fut entré dans vne Eglise pour prier Dieu, on luy vint dire que son ennemy estoit mort tout soudain. Ce qui fut tenu pour miracle. Isidore Euesque de Seuille viuoit en ce temps, lequel par ses abbregez nous a beaucoup conserué de l'antiquité Latine. Toutesfois d'autres cuident que luy, & Paul Diacre eussent mieux fait, de laisser entiers les dictionnaires de Varron & Festus par eux abregez. L'an six cens vingt & neuf, Dagobert qui bien sagement gouuernoit son Royaume par le conseil d'Arnoul Euesque de Mets : & de Pepin surnommé l'ancien (que Nangis dit auoir esté fils de Charlement) Maire de son Palais, fut aduerty qu'vn nommé Rodoald grand Seigneur de la maison des Andelfinges (il se trouue dans les loix de Bauieres, que les Ducs de ce pays deuoient tousiours estre de la maison des Andelfinges) faisoit plusieurs choses contre raison : dont l'accusé estonné, & aduerty que son Roy l'en vouloit mettre en iustice, se retira vers Clotaire, qu'il pria estre moyen de luy faire pardonner. Comme il fit à la premiere veuë de son fils, lequel luy promit que Rodoal satisfaisant aux parties interessees, n'auroit aucun mal : tellement que Rodoal sous telle asseurance retourna en Austrazie. Toutesfois comme vn iour il vouloit entrer dans la chambre de Dagobert, Berthier eut cõmandement de luy trãcher la teste sur le pas de l'huis. Aucuns mettent en ceste annee, vn voyage des Rois pere & fils contre les Sesnes : mais il y a plus d'apparence que ce fut celuy duquel tantost nous parlerons. Cependant Clotaire pour d'autant plus renforcer l'amitié de ses enfans, voulut que Dagobert son

L'an de Iesus Christ. 626.
628.
629.

L'an de Iesus Christ.

fils espousast Gommatrude sœur de la Roine Sichilde, & lequel, partant d'Austrasie magnifiquement accompagné des Seigneurs de son Royaume, vint à Romuli ou Roman-ville village de Brie, asses proche de Paris. Fredegaire dit à Clichy (qui est Clichy la Garenne, village assis derriere la montaigne de Mont-martre) où il l'espousa : mais trois jours apres, il s'esmeut vne grosse querelle entre le fils & le pere; sur ce que Dagobert demandoit la possession de l'entier Royaume d'Austrasie, que Clotaire ne luy vouloit octroyer. En fin, ils choisirent douze Seigneurs François, dont Arnoul fut l'vn: Lesquels iugerent, que Clotaire quitteroit tout ce qui despendroit dudit Royaume, & se contenteroit de retenir les terres d'outre Loire, auec le païs de Prouence. Cela me fait penser de deux choses l'vne, ou que Dagobert s'aduisa que son pere vouloit donner au fils du second lict, ce qu'il retenoit, ou que les Austrasiens ayans ja vn Roy demeurant parmy eux, desdaignerent d'estre commandez par vn autre sejournant en Vvestrie, & que dés ceste heure, la semence de discorde qui depuis ruina presque ces deux Royaumes, commença de prendre racine aux cœurs des Maires d'Austrasie, pour enfler celuy de leurs successeurs : & principalement de Charles Martel: ainsi que nous dirons cy apres. Encores y a-il apparence, que la conqueste de Prouence (que l'on dit auoir esté faicte par Sisibol) est suspecte de faux; puis que Clotaire la retient en ce partage. Et n'est croyable, que les Rois Vvissigots se voulussent attaquer à Clotaire Seigneur de toute la Gaule. Si ce n'est que le Roy Parisien eut reserué ce païs tout expres pour le reconquerir sur les Espagnols. L'an six cens trente, Berthier Maire du Palais de Bourgongne mourut: & Godin son fils homme leger, espousa sa belle mere. Dont Clotaire marry, commanda au Duc Arnebert beau-frere dudit Godin, amasser des gens pour le tuer. Dequoy le ieune homme aduerty, tout estonné s'enfuit auec sa femme en Austrasie, vers Dagobert, & se mit en la franchise de sainct Aspre, qui est en la ville de............craignant la cholere de son Roy. Toutesfois Dagobert ayant obtenu sa grace à la charge de renoncer à ce mariage incestueux, il retourna en Bourgongne. Lors ceste femme (possible) marrie d'auoir esté abusee, & aussi legerement quittee par Godin, l'accusa d'auoir entreprins de tuer le Roy Clotaire, qui l'enuoya querir pour le faire iurer de luy estre fidelle. Godin ne faillit à venir : & ayant fait le serment requis, sur le corps de sainct Medard de Soissons, & sur celuy de sainct Denys de Paris, Cranulf & Adelbert qui auoient charge de le surprendre par les chemins, luy dirent qu'il failloit encor aller à Orleans, iurer sur celuy de sainct Agnen : & puis en faire autant à sainct Martin de Tours, ce qu'il accorda. Mais en passant au païs Chartrain, vilainement ils le tuerent en vn banquet; auec aucuns de sa compagnie, & son bagage pillé, ses amis & seruiteurs furent mis en fuite. Ceste annee, Palais & Seducie son fils Euesque de Thoulouse, accusez par Agille Duc, d'auoir esté de la rebellion des Basques, furent confinez : & Boson fils d'Andelen, qui estoit du païs d'Estampes, tué par le Duc Arnebert, du commandement de Clotaire, qui le soupçonnoit de paillarder auec Sichilde sa femme. La mesme annee, ce Roy ayant fait publier vne assemblee à Troyes, & les Leudes (ie croy seigneurs Liges) de Bourgongne y estans venus, il leur fit deman-

demander s'ils vouloient quelqu'vn en la place de Garnier : mais ils respondirent ne vouloir point eslire de Maire du Palais : & bien humblement le supplierent de demeurer en sa bonne grace. Celuy qui a escrit la vie de Dagobert, les Croniqueurs Aymon, & Nangis, racontent en ceste année vn acte, que ie m'esmerueille auoir esté oublié par Fredegaire : & disent que Dagobert faisant la guerre aux Sesnes, espargna si peu son corps, qu'il se trouua en personne aux meslées. De sorte, qu'en vne rencontre il receut vn coup, qui luy emporta partie du heaume auec du cuir de sa teste, où pendoient des cheueux qu'il enuoya à son pere, pour lors chassant en la forest de Longlair, voisine des Ardennes : dont Clotaire fut si marri qu'ayant tout soudain amassé vn nombre de gens, il s'achemina vers son fils en grand diligence : & le vint trouuer campé sur la riuiere de Vesere, au deuant de ses ennemis. Dequoi les Austraziens firent si grande ioye, que Berthoul Duc des Senes oyāt le bruit du camp François, s'approcha du riuage pour sçauoir la cause de telle resiouïssance, laquelle entenduë il se mocqua, disant auoir certaines nouuelles de la mort du Roy de France. Clotaire qui d'auanture n'estoit pas loing, tout aussi tost deslassa son Heaume pour se donner à cognoistre, par sa grand' cheuelure. Lors Berthoul marri de le voir, en le despitant s'escria, tu estois donc la beste muette : mais ces parolles offencerent tant le Roy pere, que sur l'heure mesme il passa la riuiere à cheual : & poursuyuit Berthier si viuement, que nonobstant sa fuite, il le tua de sa main, emportant sa teste : puis courut tout le pays de Saxe, auquel il ne laissa en vie pas vn homme plus grand que son espée. Ce fait, il retourna en France, auec l'honneur d'auoir apres Clouis & Childebert, tué de sa main le chef d'vne armée ennemie, pouuant par la coustume Romaine, emporter les despouïlles, que les anciens appelloient *opima spolia*. L'on met ceste année, ou l'an six cens vingt-huit, la mort de Mahomet faux Prophete 628. des Sarrazins, Turcs & Maures : la renommée & secte duquel ne me permet d'oublier son origine.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Qui fut Mahomet. Sa mere. Et sa sepulture. Agnan Sesne tué. Ermenger gouuerneur d'Aribert fils de Clotaire. Mort dudit Clotaire. Ses qualitez & partage de son Royaume. Sainct Fiacre Hermite de Meaux en Brie.



AHOMET donc fils d'Abdal Perse ou Arabe, & de Emine Iuifue : en sa ieunesse ayant mené les Chameaux d'vn marchant d'Arabie, espousa depuis Eadige bien riche vefue, qui luy donna moyen de faire le train de marchandise : mais pource que ceste femme le voyoit souuent tomber du haut mal, il luy faisoit croire que c'estoit pour la communication qu'il auoit auec l'Ange Gabriel. Et à fin de mieux couurir ce mensonge, s'accointa d'vn appellé Serge, Moyne chassé d'a-

L'an de Iesus Christ.

uec les Chrestiens pour l'heresie de Nestor qu'il soustenoit ; & d'vn Iuif : par le moyen desquels l'an quarante neuf ou cinquante de son aage ; il forgea vne Loy & creance nouuelle, qui tenoit du Iudaïsme, & ne reiettoit Iesus Christ, lequel il confessoit auoir esté grand Prophete : mais non pas fils de Dieu : abominant la Trinité, comme vne recognoissance de pluralité de Dieux ; & encores plus les Images comme marque d'idolatrie. Or pour abuser le peuple, il auoit accoustumé vn pigeon à venir sur son espaule, mâger dans son oreille faisant croire que c'estoit l'esprit, ou messager de Dieu qui luy reueloit ces loix qu'il publioit : ce qui donna occasion au peuple de s'amasser autour de luy. Lors se voyant appuyé de quelques gens de guerre, il se declara Prophete ; & print pour compagnons Anagorem, Hali & Zaid : marchant en armes & contraignât par force, ceux qui ne luy vouloient obeyr : deuenu puissant par ce moyen, il attira aucuns Sarrasins, Arabes comme luy ; & qui auoient esté soudoyers de l'Empereur : mais pour l'heure ses ennemis, par la force desquels il se saisit de Ietriba, autremêt appellée *Medina Talnabi*, c'est à dire cité du prophete, pource qu'il y establit son siege : & y publia ses loix : & de là faisant ses courses print la ville de la Meke. Mais trois ans apres, les Sarrazins (la plus libre nation du môde) marris d'estre contraints pour quelque chose que ce fut, le chasserent de Medine, & dés lors Mahomet commença de courre & rauager le pays voisin, semant par tout sa doctrine. Laquelle aisée d'esteindre au commencement, fut confirmée par les differens en ce temps là aduenus parmi les Chrestiens & lascheté des Empereurs, la bonne conduite & vaillance des chefs Sarrazins : qui (possible) faschez que tant de gens estimez sçauans, par leurs disputes ne pouuoient esclarcir en quoi gist le salut des hommes, embrasserent ceste nouuelle doctrine, ou creance assez large & fauorable aux guerriers, l'estendans depuis auec leurs victoires, par tous les pays où ils peurêt mettre le pied, la faisant receuoir à tous leurs suiects bon gré mal gré, ainsi qu'il est commandé en l'Alcoran, qui est le liure de leur foy, enuoyée du ciel, ce disoit Mahomet. Cet Alcoran contient assez de resueries, qui ne meritent le reciter, tât elles sont hors de raison, & esloignées d'vn esprit diuin. Aussi Vassée Croniqueur d'Espaigne, dit auoir veu dans les memoires de Nicolas Clenard (lequel enuiron l'an 1540. estoit passé en Barbarie pour apprêdre à combatre à coups de plume, la doctrine de Mahomet, si ainsi faut appeller les folies de ce liure) Que ledit Alcoran fut composé par dix Iuifs contrefaisans les Anges : lesquels en despit des Chrestiens, la nuict dictoient à Mahomet toutes les sottises par luy escrites. Ce faux Prophete, mourut aagé de soixante & deux ans, iaçoit que d'autres ne luy en donnent que quarante ; & le dix-sept de l'Empire d'Heracle. Son corps est enterré à *Medina Talnabi*, en vn lieu assez bas, à la façon des grottes de plusieurs monasteres Chrestiens, comme l'on voit à S. Geneuiefue de Paris : & S. Hilaire de Poictiers, & autres : estant ledit lieu enuirôné de tres-belles & magnifiques colônes. Car tous les deux sont faux : & qu'il gist à la Meke, & que son cercueil pende en l'air, par la vertu des pierres d'Aymant qui sont à l'entour de son sepulchre de fer, ainsi que plusieurs croyent. Toutesfois il est visité des Turcs & Sarrazins : comme par les Chrestiens celui de nostre Seigneur Iesus Christ qui

est en Hierusalem : & les Turcs tiennent ceux qui ont fait ce voyage, comme saincts : mesme le drap d'or de dessus le cercueil estant renouuellé tous les ans, le Seigneur de la Meke en retient vn tiers, l'autre est porté au grand Seigneur, ainsi qu'vn precieux thresor, l'autre est pour . . . . Pour reuenir à nostre histoire de France, Clotaire ayant fait vne assemblée à Clichy, où se trouuerent les Seigneurs François & Bourguignons à fin d'auiser aux affaires, il aduint que les gens d'Aygnan Sesne, tuerent Ermanger Maire du Palais d'Aribert, fils du Roy Clotaire. Si est-ce, que cet enfant encores bien ieune, n'auoit point de Royaume : ce qui me fait croire, que ce n'estoit qu'vn maistre d'hostel, comme il se trouue que les enfans des Rois en auoient, quand on les enuoyoit en quelque prouince pour la gouuerner. Il se fut ensuyui grand meurtre pour cet outrage, sans la presence du Roy qui appaisa le tout : & commanda audit Aygnan (suyui de grand nombre de gens de guerre) se retirer auec les siens, au mont de Mars, Mercure ou Marcomer (car tous ces trois noms se trouuent) qui est celuy de Mont-martre, que neantmoins le commun pense auoir prins ce nom pour le Martyre de sainct Denis : & de ses compagnons decapitez (ce croit-on) en ce lieu. Produlf ou Brunulf oncle dudit Aribert : & frere de la Royne Sichilde, ayãt assemblé ses amis de toutes parts, vouloit courre sus audit Aygnan : mais Clotaire & les Bourguignons, pour euiter plus grand mal, aduiserent de se declarer ennemis de ceux qui ne voudroient obeyr au iugement qui en seroit donné par le Roy, lequel ne la fit pas longue depuis : car il mourut l'an six cens trente deux : le quarãte cinq de son aage, quatorze (autres disent seize) de sa monarchie. Il fut enterré à sainct Germain des prez les Paris, & laissa deux enfans pour successeurs : à sçauoir Dagobert au Royaume de France, & Aribert à celuy de Gascongne, ou plustost d'Aquitaine & Languedoc. Clotaire fut vn Prince patient, debonnaire, sçauant, craignant Dieu, liberal enuers les Eglises, Prestres & pauures : courtois & gracieux à chacun. Et neantmoins, comme il ne se trouue homme parfait, il est blasmé d'auoir trop aymé la chasse, & les femmes. Or iaçoit qu'il y ait apparence que la malicieuse subtilité de Fredegonde sa mere l'aidast pour sortir de ses affaires, & aduersitez de sa ieunesse, si faut-il croire que luy mesme a esté sage & aduisé, pour apres sa mort, auoir premierement paré aux coups de si puissant ennemi que luy estoit Childebert Roy d'Austrazie, & puis son fils Thierry Roy de Bourgongne : secondé d'vne si rusée femelle qu'estoit Brunehaut. Et recueilly sans grand meurdre, tous les Royaumes de France, ja tenus en partialité, pour les inimitiez des Princes, accreuës par les mauuais gouuernemens & ieunesses des Rois d'Austrazie & de Bourgongne. En quoy nous deuons regretter le petit soing de nos predecesseurs, qui nous ont si peu laissé de particularitez de ce Roy, & autres venus plus de cent ans apres, ou l'iniure du temps si cruelle, que de leurs escrits l'on ne peut gueres apprendre des motifs des guerres lors esmeuës, ny du cõmencement de la ruine de la maison Merouingienne : & encores moins du gouuernement, estat & police du Royaume François. Tellement qu'il y a aussi peu de plaisir de veoir leurs Annales, qu'vne meschãte couuerture de plusieurs petites pieces, mal, negligemmẽt, & sans ordre rapportées : tant

L'an de Iesus Christ

632.

L'an de Iesus Christ. les faits sont nuds : & despouillez des causes de leurs euenemens. Et neantmoins, ie confesse qu'on leur pourroit donner plus de grace, qui les voudroit enrichir de raisons. Mais trouuant aux escrits du temps, si peu de lumiere pour approcher de la verité, paraduenture seroit-ce commenter sur l'histoire. Ce que ne doyuent faire les Autheurs qui aiment leur honneur, & ne veulent tromper ceux qui lisent leurs escrits. Et encores plus moy, qui essaye de representer nos antiquitez. Car tels discoureurs, s'appellent enrichisseurs de contes plustost qu'historiens. Et pource, il me semble estre le plus seur de laisser à ceux qui liront telles parcelles, chercher eux mesmes les occasions qui peuuent auoir causé les euenemens. Clotaire renouuella les coustumes, ou loix de Bauieres que voyons imprimées, & en fit de nouuelles pour les Suaues: & faut croire, s'il a fait ce bien aux Prouinces esloignées de sa demeure ordinaire, qu'il fut encores plus curieux de celles de France. Celui qui a composé la vie de sainct Babolen, l'appelle le plus vaillant de tous les Rois. Ie ne sçay si c'est pource qu'ainsi vaillamment il tua Berthoul Duc de Saxe : mais l'on peut dire qu'il gouuerna son Royaume auec telle sagesse, grandeur de courage, & magnificence, que non sans cause l'on pensa, qu'il eut esté tiré de tant de dangers par la bonté de Dieu. Fiacre Hermite Escossois, de son téps vint en France : & se retira en la forest ou desert de Brie, pres Meaux, homme renommé de saincteté, & son Eglise iadis frequentée & reuerée, par ceux qui estoient malades d'vne orde maladie approchant de son nom.

CHAP. VIII.

Dagobert partage son frere en Guyenne. Fut bon iusticier, tant qu'il se gouuerna par Arnoul & Cunibert. Fait sa residence à Paris. Il a plusieurs femmes & concubines. Mort d'Aribert Roy de Thoulouze & de son fils. Responce de Samon Roy des Vinides à vn Ambassadeur François.

DAGOBERT ne fut pas si tost aduerti de la mort de son pere, qu'il amassa vn bon nombre d'Austraziens ses sujects: & enuoya practiquer ceux de Vvestrie & de Bourgongne, prenant le chemin de Reims : où tous les Euesques, Ducs, Comtes & Seigneurs des Prouinces de deça (ja assemblez en ce lieu) luy firent serment de fidelité, nonobstant les menées de Brunulf frere de la Royne Sichilde, qui pensoit auoir quelque faueur pour les tirer sous l'obeissance d'Aribert son neueu, suyuant la volõté du feu Roy : lequel sembloit auoir desiré & conclud, que Dagobert se contentast d'Austrazie, ainsi que i'ay dit, à fin que le reste demeurast au puisné. Mais Dagobert fut plustost entré en guerre, qu'il n'eust fait paroistre qu'il estoit l'aisné. Et Dieu monstra, dit Emil, qu'il aide aux vaillans hõmes. Car les François estimans que Brunulf se declaroit affectioné pour son profit par-

ticulier, plustost que pour soustenir le droit d'Aribert : auec ce qu'ils ne iugeoient cest enfant digne de si grande charge, n'y voulurent point entendre: & Dagobert ayant cependant gaigné le cœur de plusieurs de ceux qui luy pouuoient nuire, s'accorda auec son frere: auquel, à fin d'oster aux meschans l'occasion de prendre party, & ouurir la porte à vne guerre ciuile, il laissa l'Aquitaine, depuis Loire, iusques aux monts Pyrenees: ou, selon d'autres, les pays de Thoulouze, Cahors & Sainctonge, iusques ausdits monts. Les mesmes Autheurs, pour couurir l'inegalité de ce partage, disent, que ce fut à conditiõ qu'il ne demanderoit rien au reste du Roiaume paternel: & qu'il ne porteroit tiltre de Roy. Ce qui n'est pas croyable auoir esté souffert par les Seigneurs du pays, veu ce qui s'ensuiuit. Ainsi, Dagobert saisi du reste des terres & thresors de son pere, mit bon ordre à la iustice & autres affaires de ses suiects : & Aribert establit son siege à Toulouze. Où, quelque chose que disent noz gens de deça, il porta le tiltre de Roi, commençant à regner l'an six cens trente trois. Auquel aussi, Dagobert alla en Bourgongne tenir la iustice: au grand contentemẽt des petits, & crainte des Euesques & Seigneurs du pays. Car entre autres maux qu'engendra la paix que le roy Clotaire eut sur la fin de ses iours, il ne se soucia pas tant des affaires qu'il souloit. Dont s'ensuiuit vne bien dangereuse licence, & audace de plusieurs gouuerneurs : lesquels n'estans plus retenus par la bride des loix, ou vigilance du Roi (endormy sur l'asseurance d'vne longue Seigneurie: & de ses forces grãdement surpassans celles de ses voisins) les plus meschans des siens se permirẽt toute impunité: de maniere, que la façon & rigueur ancienne de la iustice, ne pouuoient estre restablis : d'autant que la seuerité du nouueau Roi sembloit deuoit irriter ce mal, glissee par tout : & la conniuence renforcer la contumace & debordement de chacun. Toutesfois quãd le nouueau Roi venu à Langres se monstra si droit, tous pensoient qu'il fust enuoyé de Dieu, Aussi rendant iustice sans acception de personnes, ne prendre argẽt ou presens, sa vertu admirable rauit les bõs à luy porter lóialle affection: & donna telle frayeur aux peruers, qu'ils demeurerent cois pour vn temps. Au partir de là, il passa par Dijon & Beaune pour la mesme occasion de faire iustice à chacun: & y vaqua si ententiuement, qu'il en perdoit le manger & le dormir: comme s'il n'eust eu autre chose à faire qu'à contenter & renuoier ioyeux le peuple sortant de deuant sa presence. Ce neantmoins, comme les Princes sont fort ialoux de leur grandeur, ne pouuant oublier les prattiques que Brunulf auoit faites contre luy apres la mort de Clotaire son pere pour l'aduancement d'Aribert, le iour qu'il voulut partir de Beaune, les Ducs Amalger, Arnepert, & Vvillebaut Patrice, le tuerent par son commandement: ainsi qu'auant iour il entroit dans vne estuue ou bain. Cela fait, le Roi vint à Chalon sur Saone, tenir la iustice : & de la il prit le chemin d'Auxerre & de Sens ; puis passant à Romilly pour venir à Paris, aucuns Seigneurs François luy conseillerent de se separer de Gommatrude sa femme, laquelle au mesme lieu, il auoit espousee par le vouloir de son pere: prenant l'occasion sur ce qu'elle ne luy faisoit point d'enfans. Mais l'incontinence que depuis il monstra, fut d'autant plus insupportable, qu'il tira d'vn monastere Nantilde bien belle & noble fille, pour la

L'an de Iesus Christ. 633.

L'an de Iesus Christ. nommer Roine. Dagobert depuis le commencement de son Royaume, s'estoit iusques la gouuerné par l'aduis d'Arnoul Euesque de Mets : & de Pepin Maire de son Palais d'Austrazie; auec si grãde prosperité, qu'il en estoit grãdement loüé par tout le monde: ayant encores donné telle crainte de sa valeur, que les peuples voisins des Auarrois & Sclaues, ne demandoient autre chose que de les voir en leurs pays, l'asseurant qu'ils luy ayderoient à conquerir les nations de ce quartier. Toutesfois, il ne se trouue point qu'il ayt fait guerre auant la mort d'Aribert son frere, ains tout le temps d'entre deux, maintint son peuple en bonne paix, sous l'obseruation des anciennes loix. S. Arnoul mort, il eut pour Conseillers ledit Pepin, & Cunibert Euesque de Colongne; lesquels par leur bonne conduite le rendirent Seigneur de tous les Roiaumes de France: de sorte qu'il n'y auoit encores eu Roi son pareil, ny plus
635. excellent que luy. L'an six cens trente cinq, ainsi qu'il reuisitoit son roiaume d'Austrasie suiuant la coutume des Rois de ce temps-là, marry de n'auoir aucuns enfans, il s'en-amoura d'vne tres-belle fille nommee Ragintrude, d'assez bonne maison: & laquelle en la mesme annee luy fit vn fils, que l'on appella Sigisbert: puis retourné en Vvestrie, il trouua l'assiette de Paris tãt aggreable, qu'il en voulut faire sa residence & siege principal, ainsi que son pere, & Clouis premier. Lors se desuoiant du chemin par luy tenu iusques là, ou retournant à son naturel (car on ne deuient point bon ou mauuais tout soudain) il se monstra auaricieux, & remplit ses thresors des biens des Eglises, & de ses Leudes ou vassaux. Ce nonobstant, il estoit grand aumosnier : mais c'est la coustume des prodigues, apres auoir tout donné de desrober, pour continuer leurs plaisirs & folles despenses. Outre cela, il estoit tellement adonné à paillardise, qu'il tenoit trois femmes comme Roines: sans plusieurs autres concubines : pource que c'est la coustume de ceux qui ont ainsi le cœur distraict en plusieurs endroits, de n'estimer aucune femme, & en ceste pluralité, le plus souuent toutes les mespriser. Les Roines s'appelloient Nantilde, Vvlfigonde & Bertilde. Quãt aux concubines, elles ne sont nommees, parce qu'il y en auoit tant. Fredegaire dit n'auoir daigné les mettre en sa Chronique: d'autãt qu'il en tenoit des troupeaux par maniere de dire: au grand scandale des gens de bien, qui le voulans reprendre encoururent sa male grace: & entre-autres, S. Amand Euesque de Paris, lequel par ceste occasion fut banni, & depuis reuocqué, quand le Roi s'amenda. Audit an, le treziesme d'Octobre mourut Honoré premier Pape du nom, qui laissa le siege vacant vn an, sept mois, dixhuit iours. Cependant Pepin voyant que tous les vassaux du Roi estoient marris de son changement comme il estoit sage & bien aduisé, ne laissoit toutesfois de le conseiller, selon qu'il iugeoit estre raisonnable. Qui fut la cause pourquoy aucuns mauuais Conseillers Royaux (comme si par sa preud'hommie il leur fit honte) le voulurent rendre odieux à Dagobert, à fin qu'il le fit tuer. Mais par la grace de Dieu il eschappa leurs embusches, estant secondé d'vn autre Seigneur Vvestrien nommé Age. Ceste mesme annee, Geruais & Paterne enuoyez en Ambassade vers l'Empereur Heracle, retournerent de Constantinople auec vn traicté de paix, fait entre luy & Dagobert : auquel temps, le Roi de

France envoya Pepin à Orleans : mener son fils nouueau né, au deuant du *L'an de Iesus Christ.*
Roi Aribert, qui la, deuoit leuer des fonts cest enfant. Mais c'estoit pour surprendre le Roi d'Aquitaine, en vne embusche que ledit Age & Pepin, auec ceux de leur gouuernement luy auoient dressee, en intétion de le retenir : toutesfois Aribert retourna sain & sauf en son pays, lequel il gouuerna fort bien: se monstrant actif & vertueux. Car le tiers an de son regne, il eslargit les limites de son Roiaume, & mit toute la Gascogne ou Basque en son obeissance: estendant sa frontiere iusques à celle des Vuissigots, puis mourut l'an d'apres que l'on contoit six cens trente six: laissant vn fils nommé Chilperic bien ieu- 636.
ne, depuis tué (comme l'on disoit) à la suscitation de Dagobert : lequel tout aussi tost se saisit de son Royaume vacãt, & de Biscaye ou Basque: faisant apporter par le Duc Barente les thresors du Roi mort. Dont le Duc retint vne partie, s'entendant auec ceux qui en auoient la garde. Aucuns disent qu'Aribert regna neuf ans, & continua son temps iusques en l'an six cens quarante. Ceste mesme annee six cens trente six, les Sclaues appellez Vinides ayans tué plu- 636.
sieurs marchans François qui traffiquoient en leurs pays, Dagobert enuoya vn nommé Siguaire vers Samon leur Roi, demander iustice de ce fait: & restitution des choses mal prises. Siguaire cognoissant que Samon ne luy vouloit donner audiẽce, se desguisa en Sclaue: & en cest habit luy vint declarer sa charge. Dont Samon ne tint pas grand conte, & luy dit seulement, que sa iustice estoit ouuerte à ceux qui la demandoient deuant ses Iuges. L'Ambassadeur qui ne consideroit pas que Samon n'estoit plus marchant François, ains Roi; vsant de parolles plus hautaines qu'il n'e deuoit, le somma de venir faire hommage au Roi Dagobert, duquel il estoit vassal. A quoy Samon respondit froidement, & dit, Que la terre qu'il tenoit estoit à Dagobert: & les siés ses vassaux, s'il vouloit « garder l'amitié cy deuant obseruee entr'eux : Mais Siguaire respondit, que les « Chrestiens amis de Dieu, ne pouuoient faire alliance auec des chiens. A quoy « le Roi Sclaue outré de colere respondit; Et si vous estes seruiteurs de Dieu, & « nous sommes ses chiens, il nous a commandé de vous mordre, puis que vous « luy estes tousiours contraires & ennemis. Cela dit, il le fait chasser de deuant « soy. Ceste responce entenduë par Dagobert, il commande d'assembler vne armee d'Austraziens, pour aller contre les Vinides, car les voulant assaillir par trois endroits, il pria les Lombards de leur courre sus : comme aussi par les Allemans : lesquels sous la conduite de Claudebert leur Duc, obtindrent victoire sur les Vinides, aussi bien que les Lombards : & emmenerent grand nombre de prisonniers. Si ces Vinides habitoient sur la Vistule, les Lombards (ja passez en Italie) & les Allemans (voisins du Lac de Constance) venoient faire la guerre bien loin; ou il faut dire, que c'estoit quelque reste de Lombards, laissez en Germanie par Albouin leur Roy, ou que ceux qui les ont appellez Carinthiens ont meilleure raison. Toutesfois ces difficultez, & autres de si grãde antiquité, se passeront sous la mesme ignorance, qui a enseuely de plus belles choses: Mais les Austraziens enuoyez à mesme guerre n'eurent pas telle fortune que ceux-cy. Car ayans mis le siege deuãt vn Chasteau lors appellé Vorastinze, où plusieurs vaillants hommes Sclaues s'estoient retirez, apres l'auoir par

L'an de Iesus Christ.

trois iours inutilement assailly, furent en fin contraints leuer le siege, & prendre la fuite, laissans leur bagage: non sans perte de plusieurs des leurs tuez sur le châp. dés ceste heure-là, les Vinides coururét le pays de Turinge plusieurs fois, & les autres contrees du Roiaume d'Austrazie. Encores, pour le comble de la honte, Dernan ou Dreux Duc des Soabes qui sont aussi partie du peuple Sclaue (Altamer Allemand cuide qu'ils tenoient le pays auiourd'huy appellé Misne) & de tout temps auoient esté de l'obeissance des François, mit soy & son Royaume sous la protection de Samon: ayans les Sclaues obtenu ces victoires, non tant par leur vaillance (ce disent les Autheurs du temps) que par la temerité & folie des François despitez contre leur Roi, duquel ils estoient ordinairement pillez. Et toutesfois, le Chroniqueur de Turinge, dit, que l'an six cens vingt-sept (il peut bien en auoir oublié dix) Dagobert fut en Turinge, où il abbatit le chasteau de Meruisbourg: & sur ses ruines, bastit vn monastere de Sainct Pierre, qui auiourd'huy se voit en la contree d'Orford, & tout contre, édifia le chasteau de Tuberstat.

CHAP. IX.

Bulgares chassez par les Auarrois, & retirez en Bauieres, sont occis. Sisenand Roy d'Espagne à l'ayde des François chasse Suintille son frere du Royaume qu'il tenoit. Bassin valant deux cens mille sols d'or. Sesnes promettant deffendre la frontiere de France sont battus par les Vinides. Serment fait sur les armes. Gascons domptez par Dagobert. Destruction de Poictiers. Fondation de l'Abbaye Sainct Denys. Sigisbert fils de Dagobert fait Roy d'Austrasie. Denthelen Duc. Adon, Dadon, & Radon freres, fondateurs d'aucunes Abbayes de Brie.

CE mesme an, aucũs Bulgares qui querelloient le roiaume de leur pays contre les Auarrois, accorderent entr'eux que leur different seroit vuidé par deux Champions, qui pourroyent en leur armee choysir certaine quantité de gens pour les ayder. Mais les Bulgares vaincus en ce camp, partirent de Pannonie (c'est partie de Hongrie & d'Austriche) auec leurs femmes & enfans, iusques au nombre de neuf mille hommes: lesquels enuoyerent demander à Dagobert, vn quartier de la France, pour y habiter. Le Roy fit dire à leurs Ambassadeurs, que pour cét hiuer ils s'arrestassent au pays de Bauieres, en attendant qu'il eut aduisé auec son conseil vn lieu propre pour eux. Cependant, les Bulgares espars & logez par les maisons des Bauariens, furent tuez en vne nuict, par le commandement de Dagobert, suiuant ce qui auoit esté arresté en son conseil. De sorte, qu'il n'eschappa que Altrice, auec sept cens hommes, leurs femmes & enfans, qui se sauuerent en la contree des Vinides, où ce capitaine vesquit plusieurs annees auec

auec Valduc, qui estoit vn Duc de ceste nation. Au mesme temps, Suintille Roi d'Espagne, hay des siens pour ses mauuaises qualitez, Sisenand son frere fut conseillé venir en France, demander secours, à fin de le chasser, prometant à Dagobert, pour recõpense luy enuoier le grand bassin d'or tant renõmé, que jadis Aetie donna à Torismond Roi des Vvissigots, & lequel poisoit cinq cens liures, Dagobert connoiteux de belles choses, fit incontinent publier l'arriere-ban de Bourgongne: Et commanda aux Ducs Abondant & Venerand, conduire Sisenand en Espagne. Ce qu'ils firent, & vindrent iusques à Sarragoce, accompaignez seulement des Tolosains. Quand les Gots veirent la puissance de Sisenand, ils se rangerent de son party, & le declarerent Roi: excommunians Suintille, qui de soy-mesme s'estoit ja priué du Roiaume, ainsi que monstrent les Actes du quatriesme Concile de Tolede. Les Capitaines François retournez auec de grands dons, Dagobert enuoia les Ducs Amalger & Venerand, demãder le bassin promis: & lequel Sisenand leur fit liurer. Mais les Gots qui en furent aduertis, l'osterent aux François, par le chemin. Ce neantmoins apres plusieurs allees & venuës, Dagobert reçeut depuis deux cens mil Sols, au lieu du bassin, lesquels Aymon a cotté auoir esté d'argent: & par le roi donnez à l'Eglise de S. Denis. Paul Emyl dit, que seulement il receut dix liures d'or. Mais ie ne sçay où l'vn & l'autre ont prins ce qu'ils escriuent: car ce n'eust pas esté grande recõpense pour cinq cens liures d'or que le bassin poisoit (ainsi que dit est) en receuoir dix: ne deux cens mille sols d'argent, puis qu'en la liure d'or de ce temps là, il y auoit soixante & douze pieces de mesme metal, c'est à dire autant d'Angelots, outre les pierreries qui estoient au bassin. Toutesfois ie croiroy bien que les Gots desirerent garder ce ioyau, par magnificence plus que pour la valeur. L'an six cens trente sept, & dixiesme du regne de Dagobert en Austrazie, ce Roi aduerty que les Vinides estoient entrés en Toringe, partant de Mets, mena tout au trauers des Ardennes vne grande armee iusques à Mayence, deliberé de passer le Rhin auec vne Scare des plus vaillans hommes d'Austrazie & Bourgongne, conduite par leurs Ducs & Graffions: que ie pense en cest endroit signifier Comtes, ou leurs Lieutenans. Les Sesnes aduertis de ces preparatifs, plus courageux & fiers à cause de leurs prosperitez, que bons iuges de leur puissance (ainsi qu'il apparut par l'issuë) manderent au Roi Dagobert: Qu'il n'estoit besoin d'employer les forces de son Roiaume, pour ceste guerre, puis qu'ils estoient suffisans pour la mettre à fin, s'il luy plaisoit les descharger du tribut leué tous les ans sur eux: car ils pouuoient seuls, garder ceste frontiere contre les Vinides: ce qui pleut au Roy & au conseil d'Austrazie: pensans auoir bien mesnagé leurs affaires. Et pour ceste cause, firent iurer les Ambassadeurs Sesnes sur les armes, suiuant leur coustume. Car tel serment se trouue auoir esté fait par les soldats Romains: qui, les glaiues sur leurs testes, iurerent à l'Empereur . . . . . Et toutesfois, ce tribut de Saxe n'estoit que de cinq cens vaches. Mais il ne faut pas s'esbahir de telles leuees, pource que mesme du temps des Romains, ceux de Batauie (qui est Holande & partie de Frise) outre la leuee des hommes pour la guerre, n'estoient suiects qu'à fournir certaine quantité de peaux, employees à faire des tentes aux

Ans de Iesus Christ.

637.

L'an de Iesus Christ. Soldats, & possible que noz Rois s'en aydoient à mesme occasion, ou pour leur prouision domestique, puis qu'ils viuoient de mesnage, ainsi que i'ay dit. Ie trouue aussi, que Dagobert vainquit ceste annee les Gascons rebelles, & en retournant, destruisit la ville de Poictiers, qui auoit tenu ce parti (il faut dire que la Guyenne se mesla parmi la rebellion) & la fit raser iusques aux fondemens, puis labourer & semer de sel; si vous croyez l'Auteur de la vie de ce Roi. Le corps de Sainct Hilaire, les Fonts de marbre (c'est à dire ceste cuuette de porphire, qui est derriere l'autel haut de l'Eglise de Saincts Denys pres Paris, possible iadis faite pour seruir de bain en vne estuue de grand Seigneur) les portes de cuiure, & l'Aigle du chœur de l'Eglise bastie en l'honneur dudit Sainct Hilaire, furent apportees en celle de sainct Denis, nouuellement edifiee par ledit Roi en l'honneur de ce Martyr, estimé Apostre des Frāçois, mais auec peu d'apparence: puis que du temps de sainct Denys Areopagite, Paris estoit peu de chose, & que l'on ne parloit point encores des François, lors appellez Sicambriens, ou Bataues: & logez sur le Rhin en Frize. Car ie ne veux icy disputer si le corps reueré pres Paris, est celuy de l'Areopagite mentionné aux Actes des Apostres: ou ce Denys, que Gregoire de Tours dit auoir esté Euesque de Paris, l'an deux cens cinquante, sous Dece Empereur, ayant cela esté ia esclaircy par d'autres. Tant y a, que nous sommes d'accord qu'vn nommé Denys fut le premier Euesque de Paris, lequel, soit l'Areopagite, ou celuy dont Gregoire parle, ne peut estre improprement appellé Apostre des François, ayant le premier presché Iesus Christ en ceste ville, depuis capitale du Roiaume François. L'on dit que l'Eglise de l'Abbaye de sainct Denys pres Paris, fut
639. bastie l'an six cens trente neuf: auquel aussi mourut Seuerin Pape, enuiron la fin de Decembre, & Iean quatriesme luy succeda: comme aussi la mesme annee Nantilde Royne accoucha d'vn fils nommé Clouis. Tout incontinent les Austraziens demanderent à Dagobert Sigisbert son fils aisné pour estre leur Roi; ce qu'il accorda, & en fit expedier ses lettres; suyuant l'aduis des Seigneurs de ce Roiaume, lesquels tant Euesques que Ducs, Comtes & Seigneurs firent serment entre les mains de leur nouueau Prince, & accorderent qu'apres la mort de son pere, Vvestrie & Bourgongne demeurassent à Clouis l'autre fils de Dagobert, comme à Sigisbert l'Austrazie entiere, selon ses anciens limites, non comprins le Duché d'Ent[illegible]:lequel n'agueres vsurpé par les Austraziens deuoit retourner où il appartenoit: & croy que c'est Picardie, Arthois & Flandres, ainsi que i'ay dit. Ce partage, monstre bien que les Austraziens desdaignoient de venir demander iustice aux Rois habitans la Vvestrie voulans auoir vn Seigneur pour eux. Et neantmoins, ils garderent cest accord pour la crainte qu'ils auoient de Dagobert. Gaguin (apres les Annales de Brabant) dit, que l'Austrazie que Dagobert bailla à Sigisbert son fils, contenoit depuis la Bourgongne iusques aux Alpes, & la mer de Frise: à sçauoir la terre qui est entre le Rhin & l'Escaut (que Pline met aussi pour limite de Belgique & Celtique) Vltrect, Colongne & Mayence, Treues, Brabant, Cleues, Gueldres, Holande, Zelande, Hainaut, Habsbain, Liege, Luxembourg, Elsas, & ce que tient le Comte Palatin pres du Rhin, la forest d'Ardéne, Bar-leduc, auec ceste partie de Lorrai-

ne, qui est ioignant la Moselle: & (comme ie croy) ce que les Rois François tenoient outre le Rhin tant en domaine qu'homage. Au mesme an viuoient en France trois grands personnages freres, Adon, Radon, & Dadon depuis nommé Oen, enfans de Anthar homme illustre du pays de Soissonnois, & Seigneur de Santiac, villette à cinq mil de Soissons (ce dit la vie de sainct Oen) & de Edige tres-noble Dame. Dadon fut referendaire (c'est à dire Chancelier) du Roi Dagobert. Car c'estoit à luy qu'on rapportoit les lettres & chartes publiques, pour estre par luy soussignees, & seellees de l'anneau ou seau du Roi qu'il auoit en sa garde: ils furent tous trois (ce dit leur vie, & celle de sainct Arnoul) benits par sainct Columban, au village susdit appartenant à leur pere. Et tous trois fonderent chacun vn monastere: animez à cela par Eloy Limosin, Euesque de Noyon iadis orfeure demeurant sur le grand Pont de Paris (c'est celuy des changeurs) auquel le Roi Clotaire auoit fait bastir l'Abbaye de Souillac, assise sur la riuiere de Dordongne: ayant ce Roi entr'autres choses, esprouué sa saincteté par vn fait dissemblable à celuy d'vn autre orfeure, qui fit à Hieron tiran de Siracuze, vne couronne meslee d'argent; au lieu qu'elle deuoit estre de mesme, & aussi pur or que celuy qu'il auoit receu des gens du Roy: & neantmoins, sembloit auoir rendu pareil poids, d'aussi bon or que celuy qui luy auoit esté baillé par Hieron: le larrecin duquel orfeure, fut descouuert par Archimede excellent mathematicien. Car le Roy François ayant fourny audit Eloy vn certain poids d'or pour faire vne selle, il la fit suiuant son commandement, & rendit encores autant d'or, qu'il en auoit receu: qui n'estoit pas grand miracle, s'il y mit du sien: mais bien vne diuine multiplication de ce metal, s'il estoit aussi bon que celuy qui luy fut liuré. Ce Dadon bastit le monastere de Rebets en Brie; lequel pays estoit lors vne large forest, peu ou point habitee: où il mit sainct . . . . . . Radon qui estoit thresorier du Roy en bastit vne autre en son heritage, assis sur la riuiere de Marne dans le bois de . . . . . . qu'il nomma Iotro, c'est à dire Ioere. Oen le plus ieune fut aymé du Roy par dessus ses freres, & tous autres courtisans: & lequel passant par la Brie, trouua entre les deux riuieres autresfois appellees Mucres, & maintenant le gros & petit Morin, certaines possessions dependans d'vne terre du domaine appellee . . . . . . lors appartenant au village de . . . . qu'il obtint du Roi, & y bastit vn monastere, par luy nommé Hierusalem: mais à cause d'vn petit ruisseau qui passe aupres, est pour le iourd'huy appellé Rebets.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. X.

Enfans de Sadragisille tuez. Priuez de la succeßion de leur pere, pour n'auoir point poursuyui sa mort. Raoul Duc de Turinge rebelle. Deuins predisent que les Circoncis trauailleroient la Chrestienté. Referendaire chef de l'armee Françoise, deffait les Gascons. Kixuel Comte de Bretaigne, fait hommage au Roy Dagobert. Donations quand, & pourquoy faictes aux Eglises. Mort du Roy Dagobert. Pourquoy il fit bastir l'Abbaye de sainct Denys. Fables de Moynes ont gasté l'histoire Françoise.

CETTE annee, Sadragisille Duc d'Aquitaine (que Dagobert estant encores ieune auoit battu, & outragé, luy coupant la barbe) fut tué; & ses enfans en plein parlement declarez indignes de la succession de leur pere: pour n'auoir, suyuant la loy Romaine, fait poursuitte contre les meurdriers; desquels ils pouuoient bien auoir la raison: ce qui meut le Roi de donner aucunes de leurs possessions à l'Eglise de S. Denis. L'an
640. six cens quarante, Theodore Pape succeda à Iean quatriesme, mort; & l'an d'a-
641. pres, Heracle Empereur mourut l'onziesme du mois d'Auril, ou May, laissant l'Empire à Constans son fils. En ce temps, Raoul fils de Camare, que Dagobert auoit fait Duc de Thuringe, combatit plusieurs fois les Vinides & les vainquit. Dont il monta en si grand orgueil, qu'il osa bien pour si petite occasion, se rebeller contre le Roi Sigisbert, se couurant de l'inimitié qui estoit entre luy & le Duc Adelgisille; laquelle il embrassa bien volontiers pour cou-
644. urir son ambition. L'an six cens quarante quatre, Geruais & Paterne, Ambassadeurs enuoyez par Dagobert en Constantinople, retournerent auec le traicté d'alliance, d'entre Heracle Empereur & leur Roy. Ils apporterent aussi des lettres, par lesquelles ledit Empereur prioit Dagobert, chasser de son Royaume les Iuifs qui ne voudroient se faire baptiser; & ce tant pour leur mauuaise croiance, que parce qu'vn sçauant Astrologien ou Mathematicien, l'auoit aduerty que les Chrestiens deuoient estre grandement molestez par la gent circoncise: ne se souuenant pas que les Sarrazins ses ennemis & voysins, vsoient de la circōcision, aussi bien que les [illegible] & plusieurs autres natiōs d'Orient. Ce qui monstre la petite estenduë & pouuoir de ceste science, & comme la plus part du faux & du vray que rapportēt ceux qui font profession de deuiner, est couuert d'obscurité: car ils sçeurent bien predire le mal qui deuoit aduenir aux Chrestiens par la gent circoncise: Mais c'est vne chose merueilleuse, que Dieu enuoyāt aussi des Prophetes ou deuins aux prouinces affligees & battuës de sa main, par mesme moyen il rende endurcis ou hebetez les cœurs des hōmes qu'il veut chastier. Ainsi les Iuifs se mocquoiēt de leurs Prophetes, les Troyēs de leur Cassandre, & les Romains de tāt & si fameux deuins Aruspices: l'aduertissement de tous lesquels n'empescha la ruine de ces nations, quand

l'heure ordonnée par la diuine prouidence fut venuë. Au mesme temps, les Gascons, ou Basques, coururent le pays qu'auoit tenu Aribert. A ceste cause, le Roy Dagobert commanda leuer vne armée au Royaume de Bourgongne, de laquelle il fit chef Oen Referendaire, homme experimenté en plusieurs guerres & batailles, du viuant du Roy Thierry. Car vous deuez entendre, qu'en ce temps, les ieunes hommes enfans de nobles maisons, estoiét instruicts aux lettres, pource qu'il n'y auoit presque estat de consequence, qui n'emportast iurisdiction. De sorte que pour le bien exercer, il falloit du moins sçauoir les loix des pays: ce qui a longuement duré en France. Ces Oen, fut accompagné de dix Ducs, nommez, Almager, Aremberg, Laudebert, Vvandelmer, Bauldry, Ermanrie, Barenton de race Françoise, Rollon de race Romaine, Aygnan ou Egin de race de Sesnes; auec plusieurs Comtes qui n'auoient point de Ducs sur eux. Car aucuns pensent, que les Ducs deuoient auoir quatre Comtes (d'autres disent douze) sous leurs gouuernemens: & tels Comtes y auoit, qui pouuoient aussi estre sans Ducs. Ceste armée venuë en Basque, & ayant remply le pays d'armes, & de soldats Bourguignons, les Basques qui iusques là s'estoient tenus dans les montaignes, sortirent pour donner la bataille: laquelle par eux commencée de grand courage, quand ils se sentirent n'estre assez forts, ils se retirerent (suyuant leur coustume) à fin d'attirer les François & Bourguignons en des lieux si estroits, que leur petite troupe peust esgaller la multitude des assaillans. Mais nos gens qui les suyuirent en bon ordre, bruslerent plusieurs maisons, & emmenerent force prisonniers. Ce qui tellement estonna les Basques (trop foibles pour resister contre si grande puissance) qu'ils demanderent la paix aux Ducs, & promirent se presenter au Roy François, pour obeyr à ses commandemens. Cela fut cause que l'armée victorieuse retourna arriere, d'autant plus volontiers, que Arembert & autres principaux Ducs & Capitaines, indiscrettement entrez dans la vallée nommée Sabolle, auoient esté surprins, & tuez par les Basques. Au mesme temps aussi, Dagobert enuoya en Bretaigne l'Euesque Eloy, signifier à ceux du pays qu'ils amendassent quelques fautes par eux commises: autrement, que l'armée leuée en Bourgongne, retournant de Basque auoit charge de leur courre sus: pour vne cause qui ne se trouue point autre part qu'en l'histoire d'Argentré. Car les anciens disent seulement qu'elle fut entreprise contre Iudicaël, lequel ce neantmoins, ledit Argentré asseure n'auoir point esté vray Roy de Bretaigne, ains suiect d'vn autre plus grand: & que Alain faineant estant mort l'an cinq cens quatre vingt quatorze, Hoël troisiesme luy succeda: qui fut vaillant Seigneur, & recouura du commencement de son regne, les villes de Rennes & Nantes, ostées aux François par Vvaroch. Ce Hoël donna bataille aux François pres Daillon, audit an cinq cens nonante quatre, dont il eut la victoire. Iaçoit qu'Aymon dise seulemét qu'il mourut plusieurs gens de part & d'autre. Il regna iusques à l'an six cens quarante, laissant son Royaume à Salomon second, qui regna iusques à l'an six cens soixante: Que Alain le Long son neueu, tint son Royaume iusques à l'an six cens nonante, mourant le dernier de sa maison. Or du temps de Hoël deuxiesme, les Danois pirates conduits par vn nommé Curfolde, pri-

L'an de Iesus Christ.

An de Iesus Christ. rent terre en Bretaigne, & se logerent en Leon: enuiron l'an six cens neuf, au mesme temps que les Sesnes trauaillans la grand Bretaigne, contraignirent les habitans de se retirer en Galles, & d'autres en l'Armorique, conduits par Riualon Marmargzon, parent dudit Hoel Roy de la petite Bretaigne. Cestui-cy bien receu des habitans, à leur aide chassa les Danois logez en vn pays lors nommé Domnonée, qui contenoit les Eueschez de Cornoüaille, Leon, Landriguet, & partie de sainct Brieu. Ce Riualon vesquit du temps de Clotaire secõd Roy de France, en la Cour duquel il vint, & bien caressé, fut enuoyé auec presens en Bretaigne, où il regna par la lascheté dudit Hoel. De luy vint Dorech, & de cestuy Riothan, auquel succeda Iona, tué par Comore tyran Comte de Leon: à Iona succeda Iuduhal, contraint par Comore de se retirer en Frãce sous la protection du Roy Childebert (il faut croire d'Austrazie) lequel le renuoyant en Bretaigne, Iuduhal tua en bataille Comore, & recouura son Royaume, & depuis eut cinq enfans: dont l'vn nommé Iuhael, fut pere de Iudicael, ou Kixuel, Roy desdites quatre Eueschez. I'ay voulu mettre ce sommaire de l'histoire d'Argentré, pour satisfaire aux curieux, plus que pour foy par moy adioustée aux escrits de cet homme passionné outre mesure pour sa patrie. Ce Kixuel donc Roy du pays (le Scolastic l'appelle ainsi, iaçoit que Gregoire ne dõne à ses predecesseurs que tiltre de Comte) craignant la venue des François, bien vistement accourut au Palais de Clichy, auec grands presens, demander pardon au Roy, offrant de reparer les torts que les siens auoient faits aux François, & recognoistre sa personne & son Royaume estre suiects dudit Dagobert, & des Rois de France ses successeurs. Kikuel fut courtoisement receu du Roy, qui l'inuita de disner à sa table, ce qu'il refusa. Mais quand il le veit assis, il s'en alla disner chez Oen le Referendaire, qu'il cognoissoit de bonne vie & saincte: car luy mesme estoit homme qui craignoit Dieu. Puis ayant dés le lendemain pris congé du Roy, il retourna en Bretaigne, chargé de presens dignes de luy. Qui est vn grand tesmoignage de la submission des Seigneurs de ce pays, à l'endroit de nos Rois. A quoy ie pense qu'il est impossible de respondre, sans impudemment desmentir les Autheurs de trop grande antiquité pour estre contredits. Ledit Argentré dit, que ce Iudicael eut trente enfans fils, & filles lesquels ne succederent à leur pere, depuis moyne, & reputé Sainct: demeurant le Royaume ou Seigneurie de Bretaigne en grand trouble, tant par sa mort, que celle d'Alain le Long, (aduenue l'an six cens nonante) que pour la dissention des Seigneurs du pays. Ceste année, Dagobert se voyant obey par tous ses Royaumes, & auoir paix à tous ses voisins, s'aduisa de faire des œuures de pieté. Car, ainsi que dit l'Autheur de sa vie, il fit du bien à presque toutes les Eglises de France: publiant vn parlement au lieu nommé ... pour tenir le premier iour de May. Là où en la presence de ses enfans, & des Seigneurs là venus, il remonstra, que son intention estoit de confirmer les biens par luy donnez aux Eglises. Qu'il vouloit que quatre coppies de la donnation par luy faite, fussent signées tant de sa main, que de celle de ses enfans, & des Euesques & Princes de son Royaume. Qu'il establissoit sesdits enfans Rois: & vouloit que les coppies de ceste presente ordonnance, fussent gardées à Laon, Paris, Mets,

& la quatriesme qu'il tenoit en sa main, fut mise en son thresor, priant la compagnie qu'apres sa mort, ceux à qui il auroit fait du bien, fissent memoire de luy trois fois la semaine, & priassent pour son ame. Lors il fit lire la charte de la donnation, qui contenoit, cóm'il vouloit estre enterré en l'Abbaye de sainct Vincent pres Paris: à laquelle il donna le village de Combes, qui est voisin de . . . . . A S. Geneuiefue, Drauel: à S. Denis . . . . . . en Brie, A S. Colombe & S. Loup de Sens, Grand-champ en Gastinois. Et apres la lecture, se tournāt vers ses enfans, les pria de demeurer bons freres. Car encores qu'il peut leur enioindre de garder ses commandemens, il aimoit mieux les prier de les tenir fermement, comme ils voudroient que ceux qui viendroiēt apres eux, gardassent ceux qu'ils auroient faits: pource qu'ils se pouuoient asseurer, que les mesprisant (ce que toutesfois il ne pensoit) les leurs aussi le seroient. Cela dit, & chacun priant Dieu luy donner longue vie & Paradis, apres auoir salué la compagnie, il permit à chacun retourner en sa maison: & voyla ce que dit Aymon, qui met ceste assemblée au quatorziesme an de son regne. C'est le premier endroit, où il me souuienne que du bien ait esté donné pour le remede de l'ame. Car les premiers biens furent aumosnez *Ad opus*, c'est à dire pour l'entretenement des Ecclesiastiques, & pauures, & à l'œuure & fabrique. Puis *In vsum luminum, & sarta tecta*, C'est à dire pour le luminaire, & l'entretenement, ou reparation des temples. Aussi, du Tillet (apres Nangis) nous aduertit, que ce Roy fut le premier qui prodiguement donna son patrimoine aux Eglises. L'an d'apres, les Seigneurs de Gascongne vindrent à Clichy vers le Roy, & se retirerent dans l'Eglise de S. Denis, pour crainte d'estre chastiez de leur rebellion. Toutesfois, le Roy leur donna la vie: & print d'eux le serment d'estre à iamais fidelles à luy, ses enfans & Rois de France. Lequel serment ils garderent selon leur coustume; ainsi qu'il apparut, si tost qu'on leur permit retourner en leur pays. L'an six cens quarante deux, trois, ou quatre (car les Autheurs ne s'accor- 642.
dent) Dagobert malade au village d'Espinay sur Seine, à deux ou trois lieües de 643.
Paris, mourut d'vn flux de ventre, le neufuiesme iour de Ianuier, & seiziesme 644.
de son regne. La difficulté est, s'il faut conter de son regne en France (c'est à dire apres la mort de son pere) ou de celuy qu'il tint en Austrazie. Le plus vieil Autheur que nous ayons, est [illegible]ce ou Fredegaire; qui ne specifie point de quel Royaume. Quant à moy, ie l'ay prins d'Austrazie, pource que le mesme Autheur recite, que Constance fils d'Heracle fut Empereur le deux ou troisiesme an de Clouis fils de Dagobert: lequel (comme i'ai dit) fut declaré Roy par son pere, quand il publia les donnations susdites: & Onuphre monstre, que Constant commença d'estre Empereur l'an six cens quarante & vn. Certainement, il est fort difficile d'esclaircir au vray les cottes d'vn temps si obscur: Pource que les vns ne donnent à Dagobert que quatorze ans de regne; les autres quinze, seize, dix-sept, & dix-huict, voire quarante & quatre si l'exemplaire d'Adon n'a failly. Mais quand on le prendroit à la mort de son pere, qui au plustost aduint en l'an six cens trente & vn, il n'auroit regné en France Parisienne, c'est à dire en Monarchie, que quatorze ans: & faudroit au plus tard, mettre sa mort sous l'an six cens quarante cinq; iaçoit que beaucoup [illegible]

L'an de Iesus Christ

L'an de Iesus Christ. courent sous six cens quarante sept & quarante huict. Ce Roy eut de bonnes qualitez, toutesfois tachées de vices: il ayma les lettres, la Iustice, l'augmentation du service de Dieu, ainsi qu'il monstra par le renouuellement des loix Françoises, & bastiment de l'Eglise de sainct Denis, & beaucoup d'autres en France & Allemaigne. Cathane autheur Italien, dit, qu'il fut tres-beau de visage, accompagné d'vne maiesté digne de Roy, soit en son marcher, soit en sa parolle; courtois à ses familiers, & humain à l'endroit de ses subiects, liberal enuers les pauures, & estrangers qui le meritoient; & lesquels il aduançoit aux honneurs, & si tenoit volontiers l'audience de Iustice. Mais le nombre desordonné des femmes, & concubines qu'il auoit, le rebut de Sichilde sa femme legitime, le meurdre de Brunulf, la surprinse qu'il voulut faire au Roy Aribert son frere, sous ombre du baptesme de son fils, le meurdre du fils dudit Aribert, & d'autres gentils-hõmes tuez par son commandement, me font croire qu'il n'auoit que le masque de vertu. Et tout de mesme que Neron, pour les cinq premieres années de son Empire n'eut iamais de semblable, aussi tant que Dagobert respecta Arnoul, Pepin & Cunibert Euesques de Colongne ses premiers gouuerneurs, quand ils ne furent plus, il reprint son naturel: retenu par vne telle quelle reuerence qu'il portoit à ces grands hõmes d'estat. Quelques iours auant sa mort, cognoissant qu'il luy falloit passer le pas, il auoit fait venir en diligence Age Maire de son Palais de Vvestrie: auquel il recõmanda Nantilde sa femme mieux aimée, & Clouis son fils, s'asseurant en la fidelité de cet hõme, esprouué au maniemẽt des affaires. Il auoit fait le semblable à Pepin, & autres Ducs d'Austrazie, qu'il pria viure en amitié, puis mourut, & commanda d'estre enterré à S. Denis, Abbaye qu'il auoit fait bastir & orner d'or, d'argent & ioyaux precieux, plus que pas vne qui fut lors en France. Esmeu à le faire (ainsi que disent les Moines du lieu) pour le miracle d'vn Cerf: lequel chassé par luy, se sauua dans vne chappelle, & ne peut estre prins des chiens; qui (la porte ouuerte) n'osoyent entrer dedans. Ceste nouueauté, donna occasion à Dagobert de s'enquerir de la cause, & lequel trouua que les corps de sainct Denis, Rustic & Eleuthere auoient esté là enterrez apres leur martyre, souffert pour auoir presché la parolle de nostre Seigneur Iesus Christ au peuple de Paris: où Denis auoit esté le premier Euesque. Outre cela, le mesme Dagobert recors de la merueille du Cerf, quand son pere se courrouça contre luy, pour l'outrage fait à Sadragisille son gouuerneur (auquel par despit, il auoit couppé la barbe) il se retira en la mesme franchise, puis quand il fut Roy, fit bastir vne magnifique Abbaye, au lieu où auoit esté ceste petite chappelle, & la doüa de biens grands à merueilles: car voila ce qu'en disent nos grandes Chroniques. Mais ie pense auoir cy deuant monstré, que le corps de sainct Denys estoit ja en grand honneur entre les François: puis qu'en affaires de consequẽce, l'on iuroit dessus. Ce qui me fait croire, que la grand reuerence que Dagobert portoit à ce lieu, ne vint pas du Cerf. Aussi n'est-il croyable, que Fredegaire coustumier de reciter pareilles merueilles, eust oublié ce miracle s'il eust esté creu de son temps. Mais depuis, il s'est trouué des gens si desgoutez de la verité nuë & sans fard, qu'ils ne pouuoyent estre attirez à la lecture des histoires

res

res, si elles n'estoient colorees de fables. De maniere, que presque tous les li- *L'an de Iesus Christ.*
ures des faits aduenus depuis l'an cinq cens de nostre Seigneur, iusques à bien pres de nostre tẽps, sont pleins de tels contes: Ce qui donne grand trauail à ceux qui s'efforcent d'esclaircir vn si espais nuage, que l'ignorance d'enuiron mil ans nous a engendré. Et pource, du Tillet a bonne raison de dire, que les Moynes ont composé plusieurs fables de Dagobert, afin d'attirer les Princes à mesme prodigalité que la sienne. Que ce Roy peut bien auoir esté deuotieux, mais non tant superstitieux, qu'il creust que le but de son salut consistast en donnations faites aux Eglises, ou sumptueux bastiments d'icelles, comme ces Moynes luy persuadoient: lesquels par de si lourds mensonges, ostent la creance que les estrangers auroient à nostre histoire plus veritable: & que les gens de bien qui ont vescu au monastere de sainct Denys, luy ont plus fait d'honneur, que tels planteurs de bourdes. Tant y a, que la reuerence du lieu a tellement continué en l'esprit de nos Roys, que ceste Abbaye est estimee le plus digne lieu pour leur sepulture. I'adiousteray, que le village, ou rue que la vie dudit sainct Denys appelle *Catuliacum* (où lon dit que ces martyrs furent premierement enterrez) peut estre Chatouil, aussi tost que le lieu où maintenant l'Abbaye est bastie. Encor ne puis-ie oublier que la grand Chronique de sainct Denys, recite qu'apres la mort de Dagobert, Ausbert Euesque de Poictiers vit les diables, qui dans vne nasselle emportoient l'ame de ce Roy, droit à la chaudiere de Vulcan, la battans outrageusement (il estoit suspect en ce fait: à cause des despoüilles que Dagobert auoit tirees de son Eglise, pour orner celle de sainct Denys) iusques à ce que saincts Denys, Maurice, & Martin appellez en son ayde, l'emportassent en la gloire de Paradis. Ce qu'estant communement creu, fut cause de faire edifier par les autres Princes & riches Seigneurs, tant de temples par eux doüez en ce mesme temps là. Pour memoire dequoy, les Moynes de sainct Denys ont fait grauer vn marbre mis sur la tumbe de ce Roy.

CHAP. XI.

Clouis fils de Dagobert Roy. Age Maire de son Palais. Comme se partageoient les meubles d'vn Roy François apres sa mort. Qui furent les Sarrasins. Leur auancement & conquestes. Mort d'Age. Mallus lieu de Iustice. Archambaud Maire du Palais de Clouis. Mort de Pepin le vieil, auquel Grimoald son fils succede en son estat.

POVR reprendre l'ordre de nos Antiquitez, Clouis fils de Dagobert succeda au Royaume de Paris ou France Vvestrienne, estant encore bien ieune: & enuiron l'an six cens quaran- 644.
te quatre (Nangis dit quarante six) de nostre Seigneur, par tous les vassaux de Vvestrie & de Bourgongne fut esleué au trosne Royal, au village de Massolac: que ie ne cognois point. La Royne Nantilde, à cause de la ieunesse de son fils, gouuernoit tout, auec

L'an de Iesus Christ. le conseil d'Age Maire du Palais, qui l'espace de trois ans durant, se porta tres-bien en sa charge : car c'estoit vn des plus sages Seigneurs qui fust en Vvestrie, fort noble, riche, bon iusticier, sçauant & prompt en ses responses: lesquelles grandes vertus, estoient diffamees par sa trop grande auarice. Et neantmoins, le mesme Fredegaire qui luy donne ces mesmes qualitez dit, qu'il fit rendre à plusieurs les biens des-raisonnablement confisquez en tous les deux Royaumes. Incontinent apres la mort de Dagobert, les Austrasiens enuoyerent demander la part qui pouuoit appartenir à Sigisbert, aux tresors & meubles du feu Roy son pere. Le Royaume d'Austrasie estoit lors gouuerné par Pepin surnommé l'ancien, Maire du Palais: & par Hunibert Euesque, bons amis l'vn de l'autre, & qui sçauoient bien manier les Austrasiens, & s'entretenir en leur amitié. Apres plusieurs allees & venuës, il fut accordé que Sigisbert auroit sa part. Et que pour ses meubles, Pepin & Hunibert viendroient à Compiegne : où le thresor monstré par la Royne Nantilde, elle eut le tiers de ce que le Roy son mary auoit acquis, & le reste fut party en deux. Ce fait, Hunibert & Pepin porterent à leur maistre le lot qui luy estoit escheu, selon l'inuentaire qui en auoit esté mis par escrit. Le troisiesme an de Clouis, mourut Constantin Heracle, auquel succeda Constans son fils, l'an six cens quarante & vn, (ce dit Onuphre) qui en cest endroit ne s'accorde pas auec nos Annalistes. L'enfance de cest Empereur, donna aux Sarrazins occasion de trauailler l'Empire si fort, que ie penseroy faillir si ie n'escriuois l'origine & auancement d'vn si vaillant peuple, qui depuis a donné tant de trauaux à nos Chrestiens par ses grandes conquestes. La nation des Sarrazins est fort ancienne, & m'a le susdit sieur de la Scale apprins, que les Sarrazins sont dits en leur langue Elsarak, c'est à dire, viuans de larrecin : & que comme Naumades, ils habitent sous des pauillons: car Sarak proprement signifie larron. Vne partie d'eux estoit nommee Scenite, à cause de leurs pauillons: vne autre partie Agarens, à cause d'Agar chambriere de Sara; Iaçoit que tout le peuple entier se nommast Ismaëlin; à cause d'Ismaël fils de la susdite Agar : & n'y a que les historiens qui les nomment Sarrazins, cõme venus de Sara femme legitime d'Abraham; car ils ignorent entr' eux ce nom de Sarrazin, comme les Turcs celuy de Turc. Quant à moy, ie trouue que leurs armes furent cogneues du temps mesmes de la Republique Romaine. Car si vous croyez Sext Ruf, Pompee le grand les combattit auec les Arabes, au pays desquels principalement ils habiterent, ainsi que dit Ptolemee : enuiron le centiesme an de Iesus Christ, Traian occupa ce qu'ils tenoient de terre; & deux cens ans apres, Ammian Marcellin tres-sçauant Autheur, les represente tels qu'auiourd'huy sont les Alarbes d'Affrique leurs
„ successeurs. Ils vont (dit-il) nuds, comme toutes les nations voisines d'Ara-
„ bie, couuerts de sayons de couleurs, qu'encor' auiourd'huy ils nomment Ca-
„ mits, d'où est venu Camisia, ou chemise (ce dit le mesme de la Scale) qui seule-
„ ment leur cachent les parties honteuses, & sont montez sur de vistes cheuaux,
„ ou chameaux maigres, auec lesquels ils grauissent par tout, en paix & en guer-
„ re. Pas vn d'eux ne met la main à la charruë, plante arbre, ou laboure la terre
„ pour viure, ains vont errant au loing, sans foyer, sans lieux, sans demeure, ne

loix certaines, ils n'endurent longuement vn air, & le terroir d'vn pays ne leur plaist iamais gueres, pource que leur vie ressemble à vne continuelle fuite. Ils loüent des femmes pour certain temps accordé entr'eux, Toutesfois afin qu'il y ayt quelque forme de mariage, la future espouse presente à son mary vn pauillon, vne lance, ou iaueline: puis le temps finy, s'en va s'il luy plaist. C'est chose incroyable, de quelle ardeur l'vn & l'autre sexe se ruë à la paillardise. Ils courent & vaguent sans cesse toute leur vie: de telle sorte, que la femme se marie en vn lieu, accouche à l'autre, & meine ses enfans viure bien loing de là. Ils se nourrissent tous de sauuagine, & de laict; dont ils ont grande abondance, & aussi d'herbes diuerses, ou d'oyseaux, s'ils en peuuent prendre. Car i'en ay veu (dit Ammian Marcellin) qui ne sçauoient du tout que c'estoit que manger pain, ou boire du vin; qui est tout ce qu'en dit ce tres curieux Autheur. Or l'Arabie estant assise entre les Seigneuries des Empereurs Romains, & Roys de Perse, ces Sarrazins (guerriers de nature) ne faillirent d'estre appellez au secours des vns & des autres, selon qu'ils voyoient leur profit: Et lors, vne partie d'eux print pour chef Mahomet, duquel nous auons parlé. Et depuis l'Empereur Heracle, ayant trouué moyen de faire venir aucuns de ces Sarrazins (non tant pour luy seruir de secours, que comme pour ostages de la foy d'vne si variable nation) quelque temps apres ils demanderent leurs gages. Les Grecs (possible) n'ayans l'argent prest, s'excusans qu'ils ne leur en pouuoient bailler si tost, quelqu'vn des thresoriers adiousta, veu qu'il n'y en auoit pas pour les Romains & Grecs, comment on en vouloit bailler aux chiens, l'entendant des Sarrazins. Ausquels ces outrageuses paroles rapportees, furent prises d'eux à iniure. De maniere que renonçans au seruice de l'Empereur, & ayans fait vne grosse armee, ils conquirent Damas, Phenice, la Palestine, & l'Egypte: apres auoir maintesfois battu les Romains de Constantinople, qu'ils chasserent bien loing d'Arabie. Depuis, ils vindrent assaillir les Perses, tuerent Hormisde Roy du pays, & gasterent ceste prouince; iusques à ce que les habitans eussent receu la creance, telle qu'ils la tenoient de Mahomet. Ils prindrent aussi Alexandrie, & coururent l'Egypte, puis allerent contre Carthage, laquelle ils forcerent, ayans ia estably sur eux des Princes & Roys appellez Amirats, c'est à dire en leur langue, Preuosts. Encores non contens de courre la terre, ils firent bastir des vaisseaux, par le moyen desquels ils gasterent Chipre, assiegerent Rhodes, & rauagerent les Isles de l'Archipel, iusques à ce qu'auertis comme les richesses & singularitez de Rome auoient esté apportees en Sicile par Constantin Pogonat (c'est à dire barbu) ils vindrent assaillir ceste Isle. Et ayans prins la ville de Sarragoce l'an six cens soixante & douze, ils emporterent tout le butin en Alexãdrie: puis vindrent assieger Constantinople. Toutesfois leurs vaisseaux ayans esté bruslez par du feu artificiel, qu'inuenta lors vn nommé Calinic, le reste de l'armee fut mis en route par les Grecs; lesquels durant le siege, ou en le faisant leuer, tuerent plus de trente mil Sarrazins, & les empescherent de conquerir le reste. Mais ce fut en leur abandonnant la pluspart d'Asie & d'Afrique, où ils fonderẽt des Royaumes: ne laissans de courre incessamment la Mer, & molester les villes voisines du riuage:

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. qui est en bref ce qu'on trouue de l'auancement des Sarrazins, & que par anticipation i'ay icy assemblé en vn endroit, afin de tant souuent ne rompre le fil de mes antiquitez, s'il eust fallu cotter leurs victoires, par les annees de cha-
646. cune conqueste. L'an troisiesme du regne de Clouis (qui semble reuenir au six cens quarante six de Iesus Christ) Age, Maire, trauaillé d'vne fiéure mourut à Clichy. Peu de iours au precedent, Hermenfroy qui auoit espouzé sa fille, auoit tué au village Abiodore le Comte Enulf, assis au lieu de la iustice publique, lors appellé Mallus. Au moyen dequoy, les parens du mort luy firent grand dommage en ses biens, par le commandement de la Royne Nantildo. Ce qui fut cause, qu'Hermenfroy voulant euiter la fureur du Roy, s'enfuit en la franchise de sainct Remy, que ie croy auoir esté celle de Rheims: car cy-deuant vous auez veu que ceste ville estoit le chef du Royaume d'Austrasie; & il est croyable, que Sigisbert iouyssoit de son partage selon les anciens limites. Age mort, Chanoald, ou Archambaud cousin de la mere de Dagobert, fut pourueu de la Mairie du Palais de Clouis. C'estoit vn homme paisible, aduisé, humble & affectionné à l'endroit des Ecclesiastiques & prestres: lequel benignement respondoit à ceux qui auoient affaire à luy: nullement enflé d'orgueil, ny cruel, ny larron; & qui durant son gouuernement, entretint la paix; qui sont toutes bonnes qualitez de sage gouuerneur. D'autre costé, vn an apres le partage fait entre les Roys, Pepin Maire d'Austrasie mourût, fort regretté des gens de son païs, pour sa bonté & iustice. Grimoald son fils, suiuit le train du pere, & fut habile homme, & bien aymé de plusieurs.

CHAP. XII.

Raoul Duc de Turinge deffait les François. Othon tué par Luther Duc d'Allemagne. Flaocat Maire de Bourgongne. Nantilde Royne. Clouis va en Bourgongne. Mort de Vvillibaud tué. Mort de Flaocat.

652. CEPENDANT, Sigisbert estant en la huictiesme annee de son regne (qui vient aux six cens cinquante deux de nostre Seigneur Iesus Christ) aduerty que Raoul Duc de Thuringe, (ce n'est plus l'ancienne commandee par les Roys, dont ie parle, ains celle du iourd'huy) s'estoit esleué, fit publier son arriere-ban pour aller contre luy; & passant le Rhin assembla ses forces de toutes parts. Faron fils de Croald, encore qu'il s'entendit auec ledit Raoul, s'estant aduancé, fut chargé par luy, & tué auec plusieurs de l'armee du Roy; & le reste des gens de Faron, menez prisonniers. Lors tous les Seigneurs de l'armee se donnerent la main l'vn à l'autre, iurans que personne ne pardonneroit à ce rebelle: mais leur serment fut inutile, ainsi que nous dirons. Sigisbert donc passa la forest de Buchone, qui est pres Fulde, tirant vers Turinge: Et Raoul asseuré de sa venuë, par des eschauguettes, amassa son armee en vne montagne prochaine de la riuiere Vvstrade, ou Onestrude, s'enfer-

mant auec sa femme & enfans dans le chasteau basty au dessus : en intention de le bien garder. Le siege planté deuant ; Raoul qui auoit fait de bons preparatifs ; attendoit que temerairement on l'assaillist ; &, qui n'est pas vne petite prudence de capitaine, vouloit faire son profit de l'orgueil de son ennemy. De fait, aucuns de l'armee de Sigisbert, n'ayans patience qu'elle fust logee, vouloient que dés l'heure mesme de leur arriuee lon donnast l'assaut, ce que les autres empeschoient, disans, qu'il falloit attendre au lendemain. Mais ils ne se peurent accorder, à cause de la ieunesse de leur Roy : lequel n'auoit pas encor assez d'authorité, ny d'experience pour estre creu. Ce fut pourquoy le Duc Bobon, auec les Auuergnats (ils estoient dés le temps de Sigisbert premier, subiects du Roy d'Austrasie : & toutesfois les voicy maintenant auec les Bourguignõs, vassaux du mesme Royaume, iaçoit qu'il semble que Clouis eust ce quartier) & quelques gens d'Agisille, & Annouald Comte de Sugitense, auec ceux de son païs, & bonne troupe du reste de l'armee, s'approcherent de la porte du chasteau pour combattre. Lors Raoul asseuré que plusieurs Ducs & capitaines Austrasiens n'auoient aucune volonté de luy nuire, sortit & chargeât ceux qu'il rencontra, fit d'eux vn tel carnage, que lon s'esmerueilla comme sa petite troupe en auoit peu tuer vne si grande quantité. Ceux de Mayence ne furent pas fideles en ceste rencontre ; & le Roy Sigisbert qui estoit monté à cheual, voyant tuer les siens en sa presence, ne se peut garder de plorer. Car les Ducs Grimoald & Adelgesille, qui craignoient le mettre en danger, l'empescherent de s'y trouuer. Le Duc Bobon, le Comte Annouald, & tous les plus vaillans hommes de l'armee Austrasienne, moururent sur le champ, auec plusieurs milliers d'hommes : & entre-autres Frodulf secretaire, que lon disoit auoir esté amy de Raoul. La nuict ensuiuant le Roy coucha en sa tente, assez loing du chasteau : puis le lendemain voyant qu'il ne pouuoit mal faire à ce rebelle, apres que des messagers eurent esté enuoyez d'vne part & d'autre, Sigisbert & son armee prindrent le chemin du Rhin, sans que Raoul fit semblant d'aller apres, ou leur courre sus. Mais enflé de sa bonne fortune, il se declare Roy de Turinge, contractant amitié auec les Vinides & autres nations voisines : Et iaçoit que de paroles il ne refusast l'obeyssance de Sigisbert, il resistoit en effect, quand on le vouloit contraindre. L'an six cens cinquante quatre, & le dixiesme du Roy Sigisbert, Othon fils d'Oen domestique, homme orgueilleux & iadis Bail (c'est à dire gouuerneur) du Roy Sigisbert en son enfance, fut tué par Luther Duc d'Allemagne, à la suscitation de Grimoald son ennemy, lequel essayoit faire chasser du Palais ledit Othon. Mais l'inimitié croissant entr'eux, ledit Grimoald l'ayant rendu ennemy du Duc d'Allemagne, il s'en despescha : & apres la mort de cestui-cy (qui luy estoit contraire) obtint l'estat de Maire du Palais d'Austrasie, & depuis grandement se cõfirma en l'administration de ce Royaume, renouuelant l'amitié qui auoit esté entre son pere & l'Euesque Herimbert. Quelque temps auparauant, & le quatriesme an de Clouis, qui semble se rapporter à l'an six cens quarante sept, la Royne Nantilde voyant Age mort, estant venue auec son fils à Orleans, qui estoit le chef du siege de France Bourguignonne (& toutesfois vous auez veu les Auuergnats & Bourguignons suiure

Marginal notes: L'an de Iesus Christ. 654. 647.

L'an de Iesus Christ.

Sigisbert en la guerre contre Raoul, & pource il faut dire que les Bourguignons qui allerent en Turinge estoient gens de secours) ayant fait assembler tous les Euesques, Ducs, & Seigneurs du Royaume de son fils, & pratiqué les voix d'vn chacun, fit declarer Maire du Palais de Bourgongne, Flaocat de race Françoise, qui fut esleu par les Euesques & tous les Ducs. Auquel aussi elle fiança Ramberge sa niepce, faisant ce mariage, pour quelques menees & occasions tenuës secrettes entre eux; mais qui ne sortirent point d'effect par le vouloir de Dieu, ainsi que disent les Autheurs. Toutesfois Archambaud, & ledit Flaocat s'entr'entendans bien l'vn l'autre, se supportoient en leurs charges: & cestui-cy iura, & promit par lettres, qu'il donna aux Euesques & Ducs de Bourgongne, de les conseruer à iamais en leurs honneurs & authoritez, ce que vous deuez entendre auoir esté fait soubs l'authorité Royalle, n'estans pas encores les Maires si puissans, qu'ils furent incontinent apres: mais commençans ores leur grandeur. Flaocat donc cõfirmé en sa Mairie, ledit an se promenoit par le pays de son gouuernement, n'ayant oublié l'inimitié qu'il portoit à Vvillebaud: iaçoit qu'il la tinst cachee. Or ce Vvillebaud enrichy à merueilles, par vsurpation des biens d'autruy, & larrecin, estoit encores plus orgueilleux, au moyen de l'estat de Patrice, qui luy faisoit mespriser Flaocat, comme son inferieur: ne considerant pas que les dignitez ne sont honorees que par la faueur que le maistre porte à ceux qui les tiennent, & les affaires qu'ils manient: les Roys faisans de leurs officiers comme de iettons: qui ayans valu cent & vn conte, en l'autre ne valent plus qu'vn, & aucunesfois rien: quand ils sont remis en la bourse. A ceste cause, ayant ledit Flaocat assigné iour aux Euesques, Ducs, & Comtes de Bourgongne, au mois de May, afin de tenir vn Parlement à Chalon, pour le bien du pays, le Patrice y vint auec bien grande compagnie. Mais aduerty que Flaocat deliberoit de le faire mourir, il ne voulut entrer au Palais. Ce qui fut cause que le Maire sortit dehors, en intention de le combattre, si Amalbert frere de Flaocat, allant d'vne part & d'autre, sur le point qu'ils se vouloient entrecharger, estant retenu par Vvillibaud, ne l'eust tiré du danger où il estoit. Car plusieurs s'entremirent de separer les deux trouppes, sans qu'elles se fissent aucun mal. Et neantmoins, Flaocat dés lors en auant monstra tout ouuertement le desir qu'il auoit de tuer Vvillebaud. Ceste mesme annee mourut la Royne Nantilde, qui fut enterree pres le Roy Dagobert: comme aussi Martin Pape mourut: au lieu duquel Eugene fut esleu le dixiesme d'Aoust: & au mois de Septembre ensuiuant, le Roy Clouis accompagné d'Archambaud & Flaocat Maires de ses deux Roiaumes, auec aucuns Seigneurs François partit de Paris, & passant par Sens & Auxerre, arriua en la ville d'Augstun, où il auoit commandé à Vvillebaud de se trouuer, lequel voyant que Flaocat, Amalbert son frere, les Ducs Amalgar & Cranuel, auoient resolu de le tuer, fit amas du plus grand nombre de gens qu'il peut, tant Euesques, Gentils-hommes qu'autres vaillants hommes de guerre, des pais subiects à son Patriciat: & s'achemina au lieu assigné, suiuy de ceste grande compagnie. Dont Clouis aduerty, enuoya au deuant de luy Archambaud, & Flaocat ses Maires, ensemble Ermanric secre-

L'an de Iesus Christ.

taire; pource que Vuillebaud doutoit d'approcher de la ville, ou de s'en retourner. Toutesfois abusé de paroles douces, il passa outre, s'asseurant en la promesse d'Ermanric, à qui il fit de grands presens: puis vint planter ses pauillons assez pres d'Augstun: enuoyant le mesme iour qu'il arriua, Agiluf Euesque, & Chisson Comte, sçauoir ce qu'on faisoit en la ville, mais ils furent retenus par Flaocat, lequel au lendemain sortant de bonne heure d'Augstun, ioignit ses forces à celles d'Amalgar, & Cranuel: qui auoient aussi conspiré la mort du Patrice Bourguignon. Archambaud semblablement arriué auec ses Vvestriens, se mit en campagne, pour fauoriser Flaocat & les siens. D'autre costé, Vvillebaud voyant venir ceste grosse trouppe, rangea en bataille tout ce qu'il auoit de gés de guerre, & toutesfois il ne fut chargé que de Flaocat, Amalgar, Cranuel, & Vadelbert. Car les autres Ducs & Seigneurs Vvestriens qui les deuoient enuironner, les regarderent faire, attendans l'euenement de la meslee: en laquelle Vvillebaud demeura mort sur la place auec plusieurs autres. Bertaire ou Berthier François habitant le pays outre le Mont-iou, qui estoit Comte du Palais, se trouua des premiers en ceste bataille. Dequoy Manulf Bourguignon marry, s'auança pour luy courre sus. Lors Berthier qui autre-fois auoit esté son amy, le voiant venir, luy escria, qu'il passast de son costé, l'asseurant de luy sauuer la vie, leuant son escu en signe qu'il le vouloit couurir & defendre. A quoy tant s'en falut que Manulf entendist, que tout au contraire, de sa lance il perça Berthier par l'estomach: & lequel incontinent fut enuironné parce qu'il estoit loing de sa compagnie: quand Aubedun son fils le voyant en danger de mort, brochant son cheual des esperons, se ietta en la presse, & d'vn coup de lance porta Manulf par terre, tuát ceux qui auoiét blessé son pere: lequel vaillamment il deliura du peril où il estoit. Cependant, les Ducs qui n'auoient chargé Vvillebaud, pillerent ses tentes & pauillons, & tout le bagage des autres venus auec luy, où ils trouuerent grande quantité d'or & d'argent: Quant au reste il fut prins par ceux de cheual qui n'auoient combattu. Apres cela, Flaocat partit d'Augstun dés le lendemain, & vint à Chalon, où dés son arriuee le feu print à vne maison, & de la courut par toute la ville: sans que lon peut sçauoir la cause de ce meschef. Le Maire touché de la main de Dieu (ainsi qu'il sembla à plusieurs) saisi d'vne fieure se fit mettre sur la Saone dans vn basteau, pour en diligence venir en vn lieu nommé Latona. Ce nonobstant il mourut en chemin: vingt iours apres la bataille, & fut enterré en l'Eglise de sainct Benigne de Dijon. Ces deux seigneurs furent estimez auoir esté diuinement punis: d'autant qu'ils s'estoient asseurez l'vn l'autre par sermens reperez sur plusieurs corps saincts, & que tous deux estoient pillards: de sorte, que leurs subiects ne firent pas grande perte, ains par leur mort furent deschargez d'oppression. Toutesfois il n'est gueres seur pour les Rois, de souffrir entre leurs grands hommes vne mortelle inimitié: d'autant que volontiers elle tire apres soy la diuision des subiects d'vn mesme Royaume. Que si par la faute des Roys precedens, ces partis sont ja formez, il conuient que le nouueau Roy, ou (s'il est possible) que celuy qui en est cause, se mette du costé des plus forts; mais auec telle dexterité, qu'il retienne son authorité

L'An de Iesus Christ. laquelle auec le temps il augmentera : pour ranger les vns & les autres peu à peu, à l'entiere obeyssance : & suyuant l'exemple de Clotaire second (dont naguere i'ay parlé) qui print vn party pour garder les François de combattre à Mont-martre.

CHAP. XIII.

Le Roy Clouis espouse Baudour. Famine pour laquelle la Chasse de sainct Denys est descouuerte. Thresors des Eglises. Abus d'exempter les Moines de la correction de leur Abbé, comme aussi les Chanoines de celle des Euesques. Sigisbert Roy d'Austrasie adopte le fils de Grimoald son Maire, qui enuoya le fils dudit Sigisbert en exil. Grimoald chastié. Fondation de sainct Maur des Fossez. Mort de Clouis. Ebrouin Maire du Palais. Clotaire troisiéme Roy & sa mort. Partage inegal des enfans de ce Roy. Thierry & Childebert Rois. Cruauté d'Ebrouin Maire. Thierry faict Moines Ebrouin & sainct Liger : & les confine à Luxeu. Childebert Roy fascheux.

655. ENVIRON ce temps, & l'an six cens cinquante cinq, Sigisbert n'ayant point d'enfant adopta Hildebert fils de Grimoald, desesperant trop tost d'en auoir, puis qu'il n'estoit encores d'aage, & par ce fait inconsideré, possible prepara son tumbeau. Mais Clouis mieux aduisé, print à femme Baptend ou Baudour fille du Roy de Saxe (ce disent aucuns) belle & sage Dame. Toutesfois les affaires de Vvestrie, se manioient lors par la prudence d'Archambaud Maire du Palais : qui encores portoit plus d'affection à son Roy, pource qu'il l'auoit leué des fonts de Baptesme, ainsi que dit l'Autheur de la vie de S. Babolen. L'industrie de ce Maire, ou faute d'ennemis, fut cause que le temps dudit Clouis n'est remarquable de grands exploits de guerre, ains d'vne bien horrible famine aduenuë en France le quatriesme an de son regne : & si grande, qu'il commanda de leuer & fondre la voute d'argét, que son pere auoit fait mettre sur la sepulture des martyrs S. Denis & de ses cópagnons : pour donner la monnoye à l'Abbé nommé Agiluf, afin de la distribuer aux pauures. Ce n'estoit pas la couuerture du temple comme d'aucuns pensent (lesquels ne considerent la rareté que lors y auoit de ce metail parmy les François, pour estre employé en la couuerture d'vn grand edifice tel que celuy d'vne Abbaye) ains celle du tabernacle mis sur les chasses des corps, volontiers fait comme le modelle d'vne Eglise ou tabernacle, & pour ceste cause en Latin appellé *Aedicula*. Mesmes il ne faut trouuer estrange, que le Roy ait prins l'argent de l'Eglise, veu que les thresors que le temps passé lon y donnoit, estoient mis comme en depost, pour en vn besoin, les employer à des œuures charitables, telles que le rachapt des prisonniers, & nourriture des pauures en grande famine, comme dit le Canon,

Aurum

Aurum habet Ecclesia. L'an six cens cinquante sept, mourut Eugene Pape quatriesme : & le vingt & vniesme Iuillet, luy succeda Vitalien: que l'on dit auoir ordonné le chant de l'Eglise Romaine, & accordé auec les Orgues, lesquelles auparauant n'estoient en vsage par les temples. Et l'an d'apres, Sigisbert Roy d'Austrazie mourut, ayant vn temps auãt son trespas(ainsi que i'ay dit)adopté Chilperic ou Childebert fils de Grimoald Maire de son Palais. Mais depuis luy estant né vn fils qui fut nommé Dagobert, sur le point qu'il vouloit reuoquer ceste adoption, il fut preuenu de mort ; le dixiesme an de son regne : deux cens cinquante trois apres la mort de S. Martin, qui reuiendroit à l'an six cens cinquante neuf, si ces dattes ne sont corrompues en vn fragment que i'ay. Mais il est difficile d'accorder les autheurs de ce temps-là, tant pour la diuersité de la cotte de la mort de S. Martin, que faute de ceux qui ont coppié plusieurs liures anciens. Le Maire Grimoald, tout aussi tost vsurpa le Royaume d'Austrazie, au nom de son fils; & mit Dagobert fils de Sigisbert entre les mains de Didon Euesque de Poictiers; qui le mena en Escosse : où il le rendit moyne. Ce neantmoins, les François Vvestriens ne pouuans endurer que se trouuant encores quelqu'vn du sang de Clouis, les Austraziens allassent chercher vn Roy d'autre famille, declarerent la guerre à Childebert. Et l'ayant tué en vne bataille, prindrent Grimoald son pere, qu'ils menerent à Paris; où il fut executé pour le payement de sa meschante ambition. Et toutesfois le Royaume d'Austrazie ne fut rendu à Dagobert fils de Sigisbert, ains baillé à Chilperic fils de Clouis: que la chronique d'Yues de Chartres appelle tiers de ce nom. Or Clouis secōd ayant esté Prince pacifique, durant son regne plusieurs fondations d'Abbayes se firent parmi son Royaume, & entr'autres celle de S. Maur des Fossez pres Paris, edifiée à la poursuite de Blidegille Archidiacre de ceste ville, en laquelle pour lors estoit Euesque Audebert Anglois de nation, chassé par son Roy d'vn Eueschè qu'il tenoit en son pays. Mais receu de celuy de France, & fait Euesque de Paris. Ce Prelat recueillit Bapolen natif de ..... nommé premier Abbé du lieu des Fossez, autre-fois estimé auoir serui de fort, ou de Chasteau aux Bagaudes Gaulois, quand Maximian frere de Diocletian les vint combattre. Au mesme temps(aucuns disent le seiziesme du regne de Clouis, qui reuiendroit à l'an 660.) l'Abbaye de S. Denis fut exempte de la subiection de l'Euesque de Paris (ce disent les Moynes) du consentement de S. Lendry, qui lors estoit Euesque. Iaçoit que suyuant vn article du premier Concile d'Orleans, toutes Abbayes deussent estre sous la correction des Euesques du Diocese où elles sont basties: qui fut vn exemple non seulement aux Moines, mais à aucuns Prestres & Chanoynes(mesmes des Eglises Cathedrales) de s'en exépter : & pour marque ce cuident aucuns, mettre hors du rang des chaires de leur chœur, celle de l'Euesque officiant *In pontificalibus*, ne luy donnant rang parmi eux, sinon quand il est vestu en Chanoyne. Laquelle separation a engendré plusieurs abuz: estans les Papes trop esloignez, pour chastier les fautes que ces exempts commettent plus hardiment, pour l'absence & l'esloignemēt du correcteur. Aussi plusieurs croyent, que ces mots *Nullo medio ad Romanam curiam pertinens*, que prennent ces Abbayes, & Chapitres exempts, ne sont d'ancien vsage. La commune opinion

L'an de Iesus Christ. 657. 658. 659. 660.

L'an de Iesus Christ. est, que Clouis mourut insensé, le vingt-troisiesme de son aage (qui reuiẽdroit au plus tard à soixante cinq ou six de nostre Seigneur : iaçoit que Nangis n'en
665. conte que dix-sept) pour auoir rompu vn bras du corps de sainct Denis, qu'il
666. vouloit emporter comme Relique; & osté l'argẽt de la vouste mise sur le corps dudit Sainct, ainsi que i'ay dit. Ce qui (à l'aduis de Du Tillet) n'estoit pas acte de fol, ains d'homme charitable & bien instruit par les anciens Canons, à quoi les richesses de l'Eglise deuoient estre employées. Mais il dit, qu'apres sa mort les Moynes ont controuué ce mensonge, pour à l'aduenir destourner les Princes, qui sans occasion eussent voulu prendre les thresors de l'Eglise. Toutesfois, les precieux ioyaux, & les immeubles d'icelle, maintesfois ont esté vendus par les bons Euesques & Prelats, pour subuenir au peuple en vne necessité; & nous deuons croire, qu'en pareil cas, tant s'en faut que les anciens Euesques eussent caché l'argẽterie de leurs Eglises, qu'eux mesmes se fussent vẽdus pour deliurer le peuple de faim, aussi bien que fit Paulin Euesque de Nole. Et pleust à Dieu, que les biẽs de l'Eglise ne fussent prins ny employez en pire occasion. La troisiesme lettre, du troisiesme liure du registre de Gregoire Pape, nous apprẽd que les Occidentaux ne partissoient point les os des corps estimez saincts : cõme si c'eust esté vn sacrilege, ainsi qu'il escrit à l'Empereur de Constantinople: ce qui me fera dire, que le rompement de bras est suspect; ou que quelque moyne a voulu donner crainte aux autres de faire le semblable; de peur que les Princes, leuans ainsi des pieces, tout ne s'emportast à la fin : mais que seruent ces pies mensonges, qu'à faire douter des vrays miracles? l'Escriture n'est-elle pas assez forte? iaçoit qu'on ne puisse celer les vrais, sans mespris de la grandeur de Dieu tout puissant? Qui est la cause, pourquoy il ne les conuient oublier, quand ils se presentent. L'Autheur d'vn liure de *Gesta Francorum*, fait le Roy Clouis hõme plein de toute ordure, abuseur de femmes, yurõgne, & suiect à sa pance, de sorte que l'on ne pouuoit dire chose de luy qui valust. Il fut enterré à sainct Denis, & regna seize ou dix-huict ans; laissant de Baudour sa femme fondatrice de l'Abbaye de Chelles (à cause d'elle appellée de saincte Baudour) trois enfans nommez Clotaire, Childeric & Thierry, l'aisné desquels l'an six cens soixante
667. six ou sept, fut declaré Roy, & mis au throsne par les François auec sa mere, si vous croyez ledit autheur: qui adiouste, que plusieurs historiens blasmans la vie de Clouis, & ignorans sa fin, ont escrit de luy des choses qui se deuoient rapporter à d'autres. I'auoy' oublié que le mesme Clouis est appellé par Du Tillet, Louys premier; cõbien que Clouis & Louys ne soit qu'vn mesme nom: ainsi que i'ay dit. Ce fut lors, que l'enfance de ces Princes Royaux, donna occasion aux Maires de tout ouuertement vsurper l'authorité Royalle, & abuser de leur estat, ainsi qu'il apparut incontinent apres la mort d'Archambaud: qui aduint enuiron ce temps. Car les Frãçois diuisez, establirent sur eux Maire du Palais Ebrouin, Allemand de nation; tres-mauuais hõme, & qui seruit de flambeau pour embrazer la maison des Merouingiens. En ce temps Constãtin Empereur ayant esté occis par Mezicis, Constantin son fils luy succeda, ayant tué
669. le meurdrier de son pere; l'an six cens soixante neuf: & peu apres, Clotaire tiers de ce nom, surprins d'vne grosse fiéure, mourut à Chelles, estant encores en-

fant : & n'ayant regné que quatre ou cins ans, il fut enterré à sainct Denis, ce L'an de dit .... De son temps viuoit Leonard hermite au pays du Mayne, & Gertrude Iesus fille de Pepin, que d'aucuns appellent Duc de Brabant : mais ie croy que c'e- Christ stoit le Maire d'Austrasie : Richer en Ponthieu, Germer en Beauuoisis. C'est chose remarquable que les freres de Clotaire troisiesme, de son viuant ne furent pourueus d'aucun Royaume, & neantmoins, l'on ne peut dire que leur bas aage les empeschast d'y paruenir, veu que deuant eux, Childebert auoit tenu l'Austrazie, Clotaire second Vvestrie, estans encores enfans, & ce dernier seulement aagé de quatre mois. Ce que possible Archambaud fit tout expres, à fin de n'auoir deux Maires, l'ambition desquels estoit cause d'entretenir les François en diuision: car ie n'en puis deuiner autre motif Mais quand Clotaire troisiesme vint à mourir, Thierry son frere, ie ne sçay pour quelle occasion (si ce n'est que les Austraziens voulussent auoir vn Roy) fut declaré Roy de France Vvestrienne, & Chilperic enuoyé en Austrasie auec le Duc Vulfoald, pour y estre couronné. Or Thierry estát d'esprit assez lourd, Ebrouin (ce disent les Chroniques) le fit haïr du peuple : lequel estimant la cruauté du Maire proceder de la malice du Roy (& neantmoins il ne pouuoit estre que bien ieune) s'esleua contre luy. Puis enuiron l'an six cens septante (car il n'est 670. pas aisé de dire certainement l'année) s'estant Childeric (mal à propos) meslé parmi ceste rebellion, il fut rendu Moyne à Sainct Denis, apres vne bataille, qu'Ebrouin (pensant tout gouuerner, ce dit Emil) perdit; demeurant prisonnier du Roy d'Austrazie, qui l'enuoya garder à Luxeu. Aucuns disent, que Childeric ne se mesla point de ceste rebellion, ains le peuple de Vvestrie seul : qui enuoya querre le Roy d'Austrazie, & Vulfoald Duc, par lequel il fut establi Roy sur tous les François. Celui qui a composé la vie de sainct Liger Euesque d'Augstun, raconte le fait autrement, & dit : qu'Ebrouin ne pouuant remettre son Roy chassé, crainte d'estre luy mesme tué, vint trouuer le Roy Chilperic, & le pria luy donner la vie en quittant tout ce qu'il auoit. Ce qui luy fut accordé, à la charge d'entrer en vn monastere, & à la priere mesme de Liger, qui l'enuoya à Luxeu pour estre fait moyne. Lors Chilperic ayant mis son frere entre les mains de quelque Euesque ou Abbé, pour le garder, fit ledit Liger Maire de son Palais, luy donnant toutes les affaires de sa maison en gouuernement. Ce Liger estoit natif de Poictou, bien entendu aux affaires d'estat, & remarquable pour sa bonne & saincte vie. Lequel trouuant le Royaume en grand desordre, cassa ce qui auparauant auoit esté fait contre les ordonnances des bons Rois, & amenda les choses de telle façon, que chacun estoit ioyeux de l'auoir pour gouuerneur, & Chilperic pour Roy. Ce qui dura trois ans; & iusques à ce que le Roy conceust inimitié contre S. Liger. Durant ce temps, & l'an six cens septáte deux, Vitalien Pape estant mort le vingt-septiesme Ianuier, Dieu-donné fut esleu en sa place, le huictiesme Auril. Mais cependant que Liger donne ainsi bon ordre au Royaume de Fráce, ceux qui ne pouuoient selon leur auarice profiter sous vn si vigilant & preud'homme trouuerent moyen de le faire haïr du Roy, à qui possible desplaisoient la grauité de cet Euesque, & ses mœurs contraires aux vices ordinaires de la Cour. Ce qu'aper- 672.

L'an de Iesus Christ. 674. ceuant Liger, l'an six cens septante quatre, il pria le Roy de venir faire la feste de Pasque en sa ville, où sous ie ne sçai quelle occasion, les meschans persuaderent au Roy de le faire mourir, dont l'Euesque aduerty, & qu'on auoit deliberé de le tuer ce iour mesme de la feste, il le dissimula, se monstrant ioyeux à la venuë du Roy, auec lequel il communia. Toutesfois, mal asseuré d'auoir appaisé sa colere, & ne voulant donner occasion à ses ennemis d'acheuer leur entreprise, & souïller les mains du Roy du sang d'vn Euesque, & que par telle cruauté il mes-aduint au Royaume pour la malice d'vn homme: & puis guerre entre le peuple (ce sont les mots de l'Autheur) il fut conseillé sortir de la ville, la nuit mesme, & se retirer auec aucuns de ses amis: abandonnant tout son gouuernement. Le Roy courroucé de sa fuite, enuoya soudain apres de ses plus fidelles amis accompaignez de gens de guerre, qui à l'aube du iour ensuyuant le trouuerent, & luy commanderent de par le Roy d'entrer au monastere de Luxeu, comme luy mesme l'en auoit prié, pour y viure en Moyne. A quoi Liger s'estãt accordé s'y achemina, & trouua Ebrouin ja fait Diacre, auec lequel s'estant pacifié, l'Abbé les separa: demeurans neantmoins auec les autres religieux, comme si iamais ils n'eussent deu partir de ce lieu.
676. L'an six cens septante six Dieudonné Pape estant mort, eut pour successeur Donne.

CHAP. XIIII.

Childebert traittant mal sa noblesse, est tué par Bodille gentil-homme François. S. Liger, & Ebrouin sortent de Luxeu. Thierry remis au siege Royal. Ebrouin par le conseil de S. Oen reprend la Mairie. Tue Leudesie. Fait des cruautez. Prend le Roy Thierry. Chasse ses ennemis outre Loire. Monstra aux Maires le chemin de s'aggrandir. Fait aueugler & puis tuer S. Liger. Parlement auquel sont deposez deux Euesques. Agathon Pape, ordonne que les decrets des Papes auront telle authorité que les sainctes Escritures. Martin fils de Cleodulf, & Pepin fils d'Ansegisille faits Ducs d'Austrazie apres la mort de Vvulfoald. Fondation de l'Abbaye sainct Miel pres Verdun. Martin Duc tué par Ebrouin.

CHILDERIC d'vn naturel volage & insolent, fut cause de mettre le peuple de France en querelle, tant pour l'iniure faite à S. Liger respecté des bons François que pour son autre mauuais gouuernement. Ce qui le fit mespriser de telle sorte, que chacun se mocquãt de luy, il encourut la haine de ses suiects: qu'il augmenta par l'outrage fait à vn bien noble gẽtil-hõme François nõmé Bodille, lequel contre les loix & priuileges des gens de sa qualité (car vous deuez sçauoir qu'il y auoit differẽce entre les nobles de ce tẽps là descẽdus des Romains, Gots, Bourguignõs, & François,

estás ceux-ci plus legerement chastiez que les trois autres sortes de nobles) il fit attacher à vn poteau & battre de verges. Dequoy la noblesse courroucee, & cõsiderant que la seuice du Roy estoit accõpagnée d'vne insolence, sa cruauté d'vne arrogance: cõme si vne telle iniustice ne deust estre qu'vn cõmencement du traittement que ce Roy (mal-aduisé) proposoit vser à l'endroit de sa noblesse, elle s'esleua, à la suscitation d'Egilbert, Amalbert, & autres des plus grands du Roiaume. De maniere, que Bodille, asseuré de la hayne que chacun portoit au Roy, & resolu se vanger de la honte à luy faite en le tuant traistreusement, s'accompagna d'vne bonne troupe de ses amis, l'an six cens septante huit (autres disent six cens septante quatre) & le douziesme de sa monarchie, il le vint guetter & le tua comme il chassoit en la forest Lochonie, que l'on pense estre celle de Lihons, & Du Tillet dit en la forest voisine de Chelles, qui est celle de Liury ou de Bondis. Mesmes à fin d'oster le moyen de le vanger, Bodille sçachant que Biltide sa femme estoit grosse d'enfant, il l'occit quant & le Roi son mary, les corps desquels portez à sainct Germain dés-prez, y furent enterrez. Lors Vuolfold, sentant que les choses se preparoient à plus grand trouble se retira en Austrazie, voyant que les Vuestriens auoient declaré Maire Leudesille fils d'Archambaud, par le conseil de sainct Liger, Guerin son frere & autres Seigneurs. Car Liger aduerti de la mort de Childeric, fut (par son Abbé mesmes) persuadé sortir de Luxeu auec Ebrouin, & se iurer amitié l'vn à l'autre. Cela fait, l'Euesque Liger vint en sa ville: où receu du peuple, il fut remis en son siege, comme aussi d'autre costé, le Roi Thierry tiré du monastere où il estoit, ce qui aduint l'an six cens quatre-vingt, ce dit mon Nangis. Cependant, Ebrouin asseuré sur ce que les deuins luy auoient promis qu'il viuroit dixhuit ans, laissoit croistre ses cheueux en esperance de r'entrer en son estat de Maire, par le moyen d'aucuns qui encores luy portoient amitié. Mais quand il vit vn autre en sa place, il se desroba de sainct Liger qui le pensoit retenir en sa ville, & la nuict s'enfuit vers les Austraziens, qu'il s'attendoit manier sous ombre des troubles aduenus depuis la mort de Childeric. Car il ne voyoit pas qu'il se peust aduancer, ayant Leudesille, le Roi, & les richesses du Royaume en sa puissance. Et pource, incertain de ce qu'il deuoit faire à ce commencement, peu à peu il se fortifioit, enuoyant vers ses amis anciens, à l'ayde desquels & d'aucuns mauuais garnemans par luy assemblez, & qui ne demandoient qu'à faire mal (comme gens qui n'estoient point employez durant la paix) il courut la frontiere de Vuestrie: & trouuant endormis les gardes du Pont saincte Maixence, qui est sur la riuiere d'Oyze: il leur couppa la gorge: Puis tirant outre, fit mourir tous ceux qui luy ayans esté contraires tomberent en ses mains. L'on disoit lors, que c'estoit par l'aduis d'Oën Archeuesque de Roüen: auquel ayant enuoyé pour tirer de luy conseil cõme il se deuoit gouuerner: ce Prelat luy respondit: qu'il luy souuint de Fredegonde. Voulant (à mon iugement) dire que par tous les moyens à luy possibles, il se despeschast de ses ennemis. Car ie ne voy point, que Fredegonde puisse estre remarquee de pas vne vertu, & encores moins qu'Ebrouin depuis le conseil demandé, se soit porté autrement que cruel. De sorte, que quiconque a laissé par escrit que

L'an de Iesus Christ.

678.

680.

L'an de Iesus Christ. sainct Oën le conseilla, il n'a rien fait pour honorer la memoire de cest Euesque estimé sainct. Leudesie, qui lors de la surprise du pont se trouuoit au village, ou territoire (car au Latin y a *Pago*) de Baciuo (Bassigni est bien loing de là) ne pouuant remedier à la soudaineté de son ennemy, s'enfuit auec le Roi Thierry. Et Ebrouin entrant à Cressy sur Oyze, que ie pense estre le Crisceco de Fredegaire, prit les thresors Roiaux, & de là vint à Cressi de Ponthieu. Ainsi Ebrouin & son party releué, & mis sus par l'heur de ceste victoire, Ambassadeurs commencerent aller d'vne part & d'autre, pour appointer le different. Et comme ces gens eussent aduisé qu'Ebrouin & Leudezie se verroient, & à cette fin ils se fussent entredonnez la foy, Ebrouin qui se mocquoit de tels sermens, & les tenoit pour brides à veaux, poussé de non moindre trahison qu'impieté, tua Leudesie en deuisant auec luy: ce fait il remet Thierry en son Roiaume. Si semble-il, que Leudesie le tinst pour Roi: puis qu'il le fit sortir de sainct Denys. Mais ie croy que l'Autheur veut dire, qu'Ebrouin le recogneut pour Roy, & par ce cruel & abominable moyen, s'asseura en l'estat de Maire du Palais, chassant tous ses ennemis outre Loyre vers le quartier de Gascogne. Dés lors, noz Rois commencerent à degenerer de la vertu de leurs predecesseurs, & par leur bestise laisserent les Maires de leur Palais empieter sur l'authorité Royalle: que les mauuais Lieutenans, qui vindrent & cõtinuerent depuis, tous les iours diminuoient si fort, qu'il ne demeura que le nom de Roi aux successeurs du grand Clouis. Car Ebrouin tout resolu de suyure le conseil d'Oyn, pour se depescher de ceux qui auoient authorité entre les François, enuoya Didon & Vvaneric (deux hommes desquels il se fioyt le plus) prendre sainct Liger, les faisant accompagner de gens de guerre; pource qu'il sçauoit bien la faueur que le peuple portoit à ce bon Euesque. Et ceux cy venus à Augstun, qand ils eurent menacé les habitans d'assieger la ville, sainct Liger pour deliurer les siens du danger, & le peuple d'oppression (s'opiniastrant pour sa defense) sortit dehors, auec la Croix & son Clergé, venant à l'encontre des gens-darmes: lesquels sans auoir esgard aux merites d'vn tel personnage, luy arracherent les yeux, & le fourrerent en vn monastere, où il fut caché deux ans; & iusques à ce qu'Ebrouin ayant trouué moyen de surprendre Guerin frere dudit sainct Liger (retiré en Gascongne ou Basque) l'eust fait lapider. Car lors resolu de ne plus garder sainct Liger il enuoia en Artois où il estoit prisonnier, luy couper la langue & les leures, & puis trancher la teste: en vne forest qui a retenu le nom de S. Liger (ce dit le liure des Euesque de Cambray) courant sus à tous ennemis, & principalement ceux qui auoient gouuerné Childeric; lesquels il fit mourir ou bannir: & entr'autres Vvlbal & Ragoebert hommes illustres, & Loup Duc. Les biens duquel il donna à l'Abbaye de sainct Benoist sur Loyre, ainsi qu'on peut voir par ses lettres. Durant cela, & l'an six
679. cens septante neuf, estant mort Domne Pape, Agathon premier du nom luy succeda: lequel on dit auoir le premier ordonné, que les decrets des Papes de Rome fussent entre les Chrestiens estimez comme les cõmandemens des Apostres, & faits suiuants la parole de Dieu. Sous lequel Pape, le sixiesme Conci-
681. le vniuersel se tint à Constantinople, l'an six cens quatre vingts vn, contre les

Monothelites : qui nyoient qu'il y eust en Iesus Christ nature diuine & humaine ; comme chose contraire en soy. Ledit Agathon estant mort le dixiesme Ianuier, six cens quatre vingts deux ; le dixiesme d'Aoust ensuyuant, luy succeda Leon deuxiesme : lequel n'ayant tenu la chaire que dix mois vingt cinq iours, Benoist deuxiesme fut mis en sa place, l'an six cens quatre vingts quatre. Or Ebrouin voulant tousiours asseurer sa tyrannie, l'an six cens quatre vingts cinq (ainsi que dit Sigisbert) tint vn parlement general, auquel plusieurs Euesques furent deposez : & entr'autres Lambert Euesque d'Vtrect, fort estimé pour sa saincteté, & iadis familier du Roy Childeric : en son lieu fut mis Pharamond, à la poursuite d'Ebrouin : Sainct Amat ou Amant Euesque de Sens fut aussi confiné par le Roi Thierry, & Vulfoald Duc ou Maire d'Austrazie (car ie trouue qu'on luy donne ces deux tiltres) venant à mourir, Martin fils de Cleodulf & Pepin fils d'Ansegisille, cousins germains, gouuernerent & commanderent en ce pays. Cét Vulfoald fonda vne Abbaye pres Verdun au nom de sainct Michel que ie croy estre celle qui auiourd'huy s'appelle sainct Miel. Auquel temps, les Princes d'Austrazie faschez du mauuais gouuernement du Roi Thierry & de son Maire, assemblerent vne grosse armee, & vindrent en vn lieu nommé Licofao, où ils presenterent la bataille à leurs ennemis, en laquelle les Ducs d'Austrazie aprés quelque petite resistance furent vaincus : laissans plusieurs de leurs gens morts sur la place. Mais quant à eux, ils s'enfuyrent : suiuis par Ebrouin, qui mettoit le feu par tout où il passoit. Martin ayant pris le chemin de Laon en Vermandois, & surnommé le Cloué (dit vn vieil Autheur) d'autant que les habitans pour euiter aux surprises des ennemis, auoient semé de chausses-trapes de fer le territoire d'alentour leur ville : delibera s'y arrester, & là faire teste : s'asseurant en la forte assiete de la ville par luy remparee. Quant à Ebrouin, il vint iusques au village d'Etheric, & considerant luy estre impossible d'y forcer Martin, il enuoya Engilbert & Rieulle euesque de Rheims, luy promettre tout bon traictement, s'il venoit le trouuer. A quoy Martin mal-aduisé, & sotement oubliant la mort de Leudesie, s'accorda : apres que les moyenneurs de paix luy eurent iuré seureté, mettans la main sur des Chasses vuydes de Reliques, par vne malicieuse subtilité : mais ils deuoient considerer, que Dieu (qui assiste tousiours aux serments faits en son nom) voyoit bien leur meschante lourderie : qui cousta la vie à Martin, & à tous ceux de sa compagnie tuez aussi tost qu'ils arriuerent deuant Ebrouin.

L'an de Iesus Christ. 682. 684. 685.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XV.

Ebrouin tué par Hermenfroy. Vvaraton Maire. Mort de sainct Oen & de Vvaraton. Sainct Vigile Euesque d'Auxerre tué. Pepin gaigne vne bataille sur Berthier Maire. Puis est fait Maire de Vvestrie. Ses enfans. Gascons & Sesnes vaincus, sont contraints d'obeyr aux François.



Insi donc, le cruel Maire traictant les Fráçois de mal en pis, en fin il menaça vn Seigneur nómé Hermenfroy, de luy oster son heritage, pour se vanger de luy, sçachant bien qu'il estoit proche parent de sainct Liger, comme disent aucuns Autheurs. Ce Gentil-homme, qui par tant d'exemples auoit appris que les menasses d'Ebrouin estoient bien tost suyuies d'effets cruels, assembla ses parens & amis, auec lesquels ayant pris conseil, il amasse des gens, & vne nuict qu'Ebrouin ne se donnoit de garde, le tua dans son lict: puis se sauua en Austrazie vers Pepin, à qui il fit de grands presens, pour demeurer en sa sauue-garde. Cét Ebrouin, fut le premier Maire qui tout ouuertemét abuza de la ieunesse & peu de sens de son maistre: & qui totallement abbaissa l'authorité Royale: rendant la puissance de son Estat tant demesuree, qu'à son exemple ceux d'Austrazie eurent moyen de la continuer en la maison, à cause du bas aage, ou peu de sens des Rois, qui par l'espace de cinquante ans & plus, furent depuis appellez à la Couronne. Cependant, les François aduertis de la mort du Maire, establirent en sa place vn illustre seigneur nommé Vvaraton, lequel ayant prins ostages de Pepin, fit alliance auec luy. Ce Vvaraton auoit vn fils subtil & industrieux, appellé Vvillimer, qui faisoit l'estat de Maire au lieu de son pere, assez bié: & iusques à ce que ce ieune homme aueuglé par vn desir de commander seul (qui renuerse toutes obligations naturelles) comme si Ebrouin eust seruy d'exemple à tous les meschans (tant sont les hommes plus enclins à suiure les mauuais exemples) supplanta Vvaraton: sans tenir conte des remonstrances, que luy faisoit sainct Oën, qui le reprenoit de ses fautes. Aussi les deportemens du mesme Gislemer desplaisans à Pepin, engendrerent premierement querelle entr'eux, & puis guerre ciuile. Tellement, que Gislemer accompagné d'vne grosse armee, vint trouuer Pepin pres Namur: où ayant surprins aucuns seigneurs ses ennemis, il les fit mourir; iaçoit qu'il leur eust donné sa foy. Mais au retour de ce voyage, il mourut par punitió diuine, ainsi que lors on estima: pour auoir faussé son serment, ou pour le tort fait à Vvaraton son pere: qui tout aussi tost fut remis
685. en son estat. Et lors estant mort Benoist deuxiesme Pape, l'an six cens quatre-vingts cinq, Iean cinquiesme luy succeda, deux mois, cinq iours apres: & ceste mesme annee, sainct Oën Archeuesque de Roüen mourut à Clichy, comme aussi

aussi fit Vvaraton Maire que ie trouue auoir esté violent: Car i'ay leu, qu'il fit L'an de
mourir en la forest de Cuiso sainct Vigilo, Euesque d'Auxerre: de sorte, que ce Iesus
n'estoit merueille, si nos affaires se portoient mal en ce temps-là, que les gens Christ.
de bien n'osoient reprendre les fautes des grands, sans danger de leur vie. L'an
six cens quatre-vingts six, mourut l'Empereur Constantin Pogonat, ou le 686.
Barbu; auquel succeda Heracle Iustinian. Iean Pape cinquiesme mourut aussi
le cinquiesme Aoust: & le vingt & vn Octobre ensuyuant, Conon tint sa pla-
ce. Vvaraton Maire de France, auoit espousé vne bien noble & sage Dame,
nommee Ansflede, le gendre de laquelle appellé Berthier, fut estably Maire
du Palais. C'estoit vn homme de petite stature, de mediocre esprit, leger &
soudain, & qui bien souuent ne tenoit pas conte de l'aduis des seigneurs Fran-
çois. Dequoy plusieurs marris, Andran, Reolle & autres, l'an six cens quatre 687.
vingts sept, l'abandonnerent, faisans alliance auec Pepin; par le moyen des
ostages qu'ils s'entrebaillerent & luy persuaderent de venir faire la guerre à
Berthier, & aux François qui le suyuoient. Ainsi Pepin asseuré de tel appuy,
assembla des forces: & l'an six cens nonante (au conte de Du Tillet, mais les 690.
autres varient) il s'achemina contre le Roi Thierry & Bertier, qu'il ren-
contra au pays de Vermandois, & en vn lieu nommé Textricio, qui peut estre
Tertri, entre sainct Quentin & Peronne: ou Tricourt pres le bois de Rocoi-
gne aussi voysin de Peronne: où la victoire fut pour Pepin, qui gaigna la ba-
taille. L'origine de ceste guerre que ie n'ay sceu trouuer en pas vn Autheur
escrite, si plainement qu'en Paul Emil, tres-eloquent historien, m'a donné oc-
casion de transcrire ce qu'il en dit. Car bien qu'il ayt composé son histoire du
temps de nos peres, il n'est moins receuable tesmoing, ayant peu auoir des me-
moires autres que nous, pour estre creu en cest endroit, où il n'est point con-
tredit de ceux qui lors viuoient. Voila pourquoy, icy & autre part, où ceux du
temps me deffaudront, ie ne craindray de m'aider de ses narrations, voire de ses
harangues, quand ie les verray à propos. Il dit donc, qu'estant Pepin hardy,
courageux & conuoiteux d'agrandir son pouuoir, pensant que Berthier deust
gouuerner Vvestrie suyuant les erres d'Vulfoald son beau pere, & garder la
paix, à fin d'oster toute achoison de querelle & matiere de guerre, d'autant que
plusieurs chassez par Ebrouin s'estoient retirez en Austrasie, il resolut s'en des-
charger, & pour le faire par la plus douce voye, & la volonté du Roi & de Ber-
thier, il conseilla aux mesmes bannis, d'enuoyer en France leurs deputez, hum-
blement demander au nom de tous abolition de leur faute, & de pouuoir re- «
tourner en leurs maisons. Ce qui luy sembloit bien plus raisonnable, que par «
menaces & deffis tout incontinent commencer la guerre: Que s'ils ne profi- «
toient par ce moyen, ils cercheroient autre voye. Ainsi les Ambassadeurs ve- «
nus en la presence du Roy, bien humblement le supplierent vouloir auoir pi- «
tié d'eux, & permettre leur retour: l'asseurant de iamais ne faire chose au pre- «
iudice de son seruice. Mais la faction de Berthier, & ceux qui ia estoient saisis
des biens des bannis, & Berthier ressemblant plus à Ebrouin qu'à son beau-
pere, fut cause que l'on respondit à ces deputez; Que d'oresnauant ils ne pen- «
sassent reuenir en France, laquelle ils auoient perdue, & renoncee, s'en reti- «

L'an de Iesus Christ.

rans cōme bannis. Ceste responce rapportee en Austrazie, engēdra aux bannis tāt de despit, qu'ils dōnerent la bataille susdite, de laquelle la maiesté de roi aida à sauuer Tierry, qui n'estoit pas celuy que principalement ils cherchoient. Toutesfois, le Maire vaincu quant & quant commença d'estre hay des siens pour auoir soustenu vne cause condamnee par l'opinion des hommes, & la fortune de la guerre. Car l'on pardonnoit aux bannis, de ce que leur requeste tant humble, ayant esté orgueilleusement reiettee, ils auoient eu recours aux armes, qui sont le dernier remede des hommes sages & courageux. A ceste cause, Berthier mal voulu fut occis par la coniuration de tant de gens, que Ansflede sa belle mere, fut soupçonnee d'en auoir esté; & les bānis retournez en leurs biés, & la France estant reiointe à vn certain corps, le Roy ne fut plus empesché de se seruir de Pepin & des Austraziens, s'estant ledit Pepin saysi de la personne & des thresors de Thierry, & se faisant encore Maire de Vuestrie. Puis quand il eut donné ordre en ce quartier, & restabli les choses en meilleur estat: sous le gouuernement de Norbert (à qui il se fioyt) il retourna en Austrazie. Vn fragment de Chronique, dit, que Pepin commença de regner l'an six cens octante
689. neuf (ie croy qu'il vouloit dire, six cens octante sept) & i'entens que le mot (regner) signifie commander aux Rois faineans. Ce Pepin appellé le gros, & l'Heritel, eut de Plectrude sa femme, bien noble & vertueuse Dame, & sœur du Duc de Bauieres deux fils: l'vn nommé Dreux, & le plus ieune Grimoald. Il entretint la France en bonne paix, tant qu'il eut le gouuernement, & par ceste victoire, appaisa les guerres ciuiles: mesmes, il ne fit gueres de voyages contre les estrangers, sinon que les Sesnes (ce sont Saxons) cuidans recouurer leur liberté pendant les dissentions de France (qu'ils iugeoient deuoir plus longuement durer) furent par luy sommez de venir faire leur deuoir accoustumé. Et pour leur desobeyssance les guerroya, & contraignit recognoistre les François ainsi que deuant: comme aussi les Suaues: lesquels pensans secoüer le ioug sous la conduite de Vvillimer leur Duc, furent par ledit Pepin vaincus. Quant aux Aquitaniens ils se gouuernerent par vn Duc, & si vous croyez aucuns par vn Roy. Car il se trouue des chartes de ce temps-là, qui donnent ce tiltre à vn Eude: durāt l'ambition duquel, & qu'il essaye à s'esleuer en dignité, & se soustraire de la suiection des orgueilleux Maires, les Vvisigots d'Espagne, ou particuliers gouuerneurs, se firent seigneurs de partie de Languedoc, & de la coste de Prouence: pendant cela, estant mort Conon Pape l'an six cens quatre vingts
687. sept, le vingtiesme Septembre, Serge luy succeda le dixseptiesme Decembre ensuyuant.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVI.

Mort du Roy Thierry. Clouis troisiesme Roy. Son fils. Sa mort. Childebert Roy. Dreux Duc de Champagne. Pepin fait guerre à Ratbaud Frizon premier Duc de Venise. Espagnols en Languedoc. Mort du Roy Childebert. Fondation de sainct Michel diocese d'Auranches. Dagobert deuxiesme Roy. Grimoald tué. Mort de Pepin. Plectrude sa femme. Ragenfroy Maire. Dagobert mort. Daniel Roy Prestre, est nommé Chilperic. Charles fils de Pepin perd vne bataille contre Ragenfroy. Estant remis sus, en regaigne vne autre. Il entre à Calongne. Se saysit des thresors de son pere, fait Roy Clotaire.

ET l'an six cens quatre vingts huit ou quatre vingts neuf, 688.
mourut le Roy Thierry, apres auoir regné dixneuf ans: ia- 689.
çoit que Fredegaire ne luy en donne que quatorze: mais il se trouue contredit par trop d'autres, & possible qu'il ne conte ceux de son exil. Ce Roy fut enterré à sainct Vvast d'Arras, où l'on voit encores sa sepulture, & son epitaphe. Il laissa deux enfans, à sçauoir Clouis troisiesme, & Childebert, iaçoit qu'en faueur de Charles Martel, on luy donne encores vn troisiesme nommé Clotaire. Ce Clouis troisiesme, succeda à son pere, & ne regna que deux ans. Toutesfois, i'ay deux Chroniques d'assez bonne marque, qui disent quatre: & dont l'vne commence son regne l'an six cens nonante six: combien que d'autres disent l'an six cens octante neuf: De sorte qu'il est malaisé d'asseurer quelque chose en si grãde diuersité: & toutefois, pour les dates confuses il ne faut tant diminuer la foy des liures, qu'on estime faux les faits qu'ils recitent, d'autant que ceux qui les ont copiez, peuuent auoir failly aux dates, plus facilement, qu'au narré des faits qui sont plus considerables entre les Analistes: iaçoit que les vrayes cottes des annees seruent pareillement pour bien r'apporter les mesmes faits. Ie ne trouue rien digne de memoire sous ce Roi: sinon que Fredegaire dit, qu'estant bien petit, il fut esleué à la dignité Royale par les Frãçois. Et vne autre vieille Chronique adiouste, qu'il mourut enfant, & qu'il estoit fils de Clodielde, encore que l'Epitaphe d'Arras, nõme vne Doda pour femme dudit Thierry son pere: mais cestuicy peut estre venu d'vne autre, ou de cõcubine. Ces Chroniques ne disent point que Childebert frere de Clouis eut aucun partage: ce qui donne à penser, que les Frãçois commençans à se lasser des partages egaux (cause des guerres ciuiles) ne voulurẽt plus auoir deux Rois, à fin d'oster la ialousie de leurs Maires. Tellement, qu'à cest exemple il fut depuis aisé à Charles Martel, persuader aux François que la monarchie les mettoit hors des troubles. Et voila (pour mõ aduis) ce qui luy fit l'vn apres l'autre, tirer des monasteres, (ou lieux esquels il tenoit enfermez ceux du sang Royal) celuy auquel il entẽdoit donner le masque de Roi. Childebert dõc frere de Clouis, homme digne de renom (ce dit vn Autheur de *Gesta Francorum*) tint le

L'an de Iesus Christ.

Roiaume apres son frere, enuiron l'an six cens nonante trois: sous lequel Dreux fils de Pepin fut pourueu du Duché de Champaigne, & Norbert estant mort,
693. Grimoald (le plus ieune des enfans de Pepin) fut esleu Maire du Palais de France, ou plustost de Vvestrie: puis que son pere viuoit. C'estoit vn homme doux, tout bon & paisible, grand aumosnier & deuotieux. Enuiron ce temps Pepin fit guerre à Ratbaud Duc de Frize Payen, lequel il deffit en vne bataille pres le chasteau de [illegible] contraignant les Frizons idolatres souffrir Vvillibrod ou Clement, Euesque enuoié par Serge Pape pour prescher en leur pays
696. la parolle de Dieu. L'an six cens nonante six, les Grecs irritez contre Iustinian pour ses cruautez, luy couperent le nez, & le confinerent: mettans en sa place
697. Leonce. Et l'an six cens nonante sept, les Venitiens despitez de ce que leurs Tribuns tenoient leurs Isles en diuision, par vn commun accord esleurent Duc Paul Lucio, habitant d'Heracle, pour commander à toutes: & lequel se tint en sa patrie. Les Chroniqueurs Espagnols disent aussi, qu'enuiron ce temps, les Iuifs d'Espaigne ayans non seulement profané le baptesme saintement par eux receu, mais encores conspiré contre le Roi, & son Roiaume, furent chassez. & Garibay adiouste, qu'au dit an les Vvisigots passerent en Languedoc, pour guerroier Childeric Comte, ou gouuerneur de Nismes, ville pour lors suiette du Roi d'Espaigne. Lequel contre le vouloir & ordonnance de son maistre, auoit receu les Iuifs bannis d'Espagne, & chassé de Nismes l'Euesque qui luy contredisoit. Que ce Comte supporté de Gunuilde Euesque de Maguelonne (c'est le siege Episcopal de Mont-pellier) & de Raimire Abbé, pour euiter la punition de sa felonnie, prit les armes contre Egica, ou Bambe Roi d'Espagne aduerty, enuoia contre luy vn Capitaine Grec nommé Paul, lequel au lieu de guerroyer ces rebelles, se ioignit auec eux: & par le moyen des François & Gascons appellez à son secours, se declara Roi de Languedoc & de Catelongne. Lors Egica, crainte que le mal passast plus outre, vint contre ce traistre, & l'ayant vaincu & fait prisonnier, il reconquist ses villes perdues: punissant de diuerses peines les partisans du Tyran. Mais il faut que cela soit aduenu auant l'an six cens no-
701. nante huit, auquel Egica mourut, au conte des Espagnols. L'an sept cens vn, estant Serge Pape mort le vingt septiesme d'Aoust, le trentiesme Octobre suyuant Iean sixiesme entra en sa place: lequel ayant tenu la chaire iusques au sep-
705. tiesme Ianuier de l'an sept cens cinq, eut pour successeur Iean septiesme. L'an sept
706. cens six, Iustinian recouura son empire, ayant fait mourir Leonce & Absimare,
707. [illegible] l'an sept cens sept, estant mort Pape Iean septiesme, Sisime luy succeda [illegible] la chaire vingt iours [illegible] pour faire place à Constantin premier, [illegible] fut le premier Pape, qui souffrit que l'Empereur Constantin second luy baisast les pieds, & à son exemple les successeurs des vns & des autres, ont fait, ou souffert telle demonstration d'humilité, mais qui sent plustost son hommage, ainsi que ie monstreray sous Charlemagne. Aubert Euesque d'Auranches, bastit lors l'Abbaye de S. Michel, au peril, ou sur vne roche de la mer voisine de sa ville [illegible]
708. qui estoit Duc de [illegible] mourut l'an sept cens huit, auquel succeda
710. Thiebaut son fils. Et l'an sept cens dix, mourut le Roy Childebert deuxiesme,

à qui Aymon donne tiltre de iuste, & loüe sa memoire. Il fut enterré à Cau- *L'an de Iesus Christ.*
si, qui est Coussi, en l'eglise de sainct Estienne : & regna treize ans, selon le
continuateur de Gregoire: selon Aymon, dix-sept, & dix-huict, si vous croyez
Sigisbert. Tant y a, qu'Adon met sa mort l'an sept cens douze, & l'autre tre-
ze. En ce temps, il y auoit vn seigneur en Suaube nommé Vuillier, auquel Pe-
pin ayant autrefois fait la guerre, ce Prince remit sus les armes l'an sept cens 711.
vnze : contre lequel Anepos Euesque . . . . . faisant plustost estat du secu-
lier, fut enuoyé comme chef d'vne armée leuée pour chastier l'insolence de ce
Duc rebelle. Mais Anepos aussi mauuais guerrier, qu'ignorant de l'estat &
deuoir d'Euesque (lequel ne se doit mesler de la guerre) fut vaincu en bataille:
où moururent beaucoup de François, & lesquels (si vous croyez vn fragment
de Chronique) firent encores vne autre perte l'an suyuant : auquel Iustinian
second Empereur fut tué par Philippe, qui se fit Empereur : & en mesme sai-
son mourut Aribert Roy des Lombards. Le Roy Childebert auoit laissé deux
enfans, l'aisné desquels nommé Dagobert luy succeda, & Daniel son frere fut
nourri en estat d'Eglise. En ce temps, Grimoald (qu'Adon surnomme le Iu-
ste) allant voir Pepin son pere malade, passant au mois de May de l'an sept cens 714.
quatorze par la ville de Liege, comme il faisoit son oraison deuant l'autel de
sainct Lambert, fut tué par Rangaire Frizon, soldat de Ratbaud pere dudit
Grimoald. Ce Prince auoit d'vne concubine vn fils nômé Thedoald ou Thie-
baut, à qui Dagobert donna les estats de son pere, par le moien de Pepin, qui
mourut au mois de Decembre ensuyuant, deuxiesme de l'Empire d'Anastaze:
ayant gouuerné la France vingt-sept ans, six mois : & son corps fut enterré à
S. Arnoul de Mets. Il laissa d'Alpaide sa concubine (Fredegaire dit seruante) vn
fils par luy nômé Charles en sa langue: c'estoit à dire magnanime ou vertueux:
duquel vint Pepin pere de l'Empereur Charlemaigne. Lambert Euesque de
Liege ci deuant nommé, si osé que de reprendre Pepin de ce concubinage, peu
de temps deuant auoit esté tué par Dodon frere d'Alpaide: & lequel depuis fut
rongé de vers, de telle sorte, que desesperé il se ietta dans la riuiere de Meuze,
si vous croyez l'Autheur de la vie dudit Sainct. Or Plectrude voyant Pepin
mort, de crainte que le gouuernement de France tombast entre les mains de
Charles (ja declaré Duc d'Austrazie par son pere) pour la haine qu'elle luy
portoit, le fit mettre dans la prison publique de Colongne : & sous le nom de
Thiebaut, gouuerna tout. Mais les autres François qui ne se pouuoient ac-
corder auec les Austraziens (possible marris d'estre subiects de ceste femme)
le premier an de Dagobert s'esleuerent contre Thiebaut, & ayans assemblé
vne grosse armée, vindrent rencontrer celle d'Austrazie en la forest de Cui-
se, où la bataille fut donnée : en laquelle beaucoup de gens moururent d'v-
ne part & d'autre, & Thiebaut contrainct de fuyr comme vaincu. Dont
s'ensuyuit vn grand trouble au Royaume des François, qui esleurent pour
Maire du Vestrie Ragenfroy, iadis Comte du Palais. Cestui-ci amassa vne
armée, & passant la Meuze gasta le pays de delà, faisant alliance auec Rat-
baud Duc de Frize, sans que les Autheurs du temps ayent autrement specifié
les conseils & les ruses de ceste guerre, au grand dommage de la posterité, qui

L'an de Iesus Christ. ne peut estre instruitte par tels memoires. Car dequoy sert de dire, la bataille fut donnée en tel ou tel lieu, sans parler des aduantages qui la firent gaigner: & neantmoins, il n'est loisible d'enrichir le conte, sans quelque lumiere d'Autheur. Durant ce temps, Charles prisonnier eschappa des mains de Plectrude diuinement (comme il, ou les siens voulurent faire croire) ou par le moyen d'vn nommé Aun, ainsi que dit Auantin. Et Ratbaud estant venu iusques à Colongne en armes, Charles qui alla au deuant, perdit beaucoup de ses gens: encores qu'il acquist reputation d'auoir vaillamment fait de sa personne. Au mesme an, le Roy Dagobert mourut, & les Sesnes gasterent la terre de Bauieres: & Philippe Empereur ayant eu les yeux creuez, en sa place fut mis vn nõmé Anthemie, qui prit le nom d'Anastaze. Ie trouue aussi en vne Chronique, que les François apres la bataille de Cuise, firent Roy vn Daniel. Mais le continuateur de Gregoire n'en parle point, & dit seulemẽt, que Dagobert mourut ayant regné cinq ans: & que les François tirans lors vn certain Daniel du monastere auquel il estoit nourry le firent Roy, & le nommerent Chilperic. Vne Chronique dit, que Ragenfroy Maire du Palais, & Chilperic, l'an 716. vindrent faire la guerre iusques pres Colongne, s'attendans que Ratbaud Frizon, suyuant ce qu'ils luy auoient mandé, entreroit d'vn autre costé sur le pays ennemi. Ceste promotion de Daniel au Royaume, faite par les Vvestriens cõtre la force de Charles, monstre ce que i'ay dit cy dessus, que les Maires vouloiẽt oster le partage esgal des enfans, à fin que n'ayans plus en France qu'vne court, ils gouuernassent tout. Ce qu'ils n'eussent sceu faire, les freres estãs Rois de diuerses Prouinces Car il est croyable, que leurs Maires eussent voulu auoir authorité sur le Royaume de leur maistre: & les subiets desdaigné ressortir autre part qu'en leurs prouinces. Charles donc pressé de cestui-cy, luy vint presenter la bataille qu'il perdit, auec grand nombre de ses plus vaillans hommes. Et Chilperic & Ragenfroy passerent les Ardennes, puis ioints auec Ratbaud qui les attendoit, planterent le siege deuant Colongne, gastans le pays d'enuiron. Toutesfois ils se leuerent de là, moiennãt les presens que Plectrude leur fit. Mais cõme ils retournoient mal en ordre, asseurez de leur victoire, ils furent rencontrez en vn lieu nõmé Amblaua (que ie n'ose asseurer estre Amiens) & en partie destroussez, par ceux que Charles tenoit en embusche. Ainsi Anastaze fut contrainct quitter l'empire à Theodose Adramitin, & Constantin Pape estant mort l'vnziesme Feurier, Gregoire deuxiesme luy succeda, le vingt-vniesme de Mars de l'an 717. Lors Theodose voyant que Leon d'Isaurie s'estoit esleué contre luy, renonça à l'Empire. Et comme vn homme qui hayssoit effusion de sang, entra en vn monastere: ce qui dõna occasiõ à Leon, de se declarer Empereur. Le mesme an, Charles renforcé, & accõmodé d'armes & d'argẽt par sa victoire d'Amblaua vint faire la guerre à Chilperic, & Ragenfroy. Et le iour de Pasques Flories, qui lors furent l'onziesme de Mars, au point du iour ils se dõnerent la bataille en vn lieu nommé Vinciac, village du pays de Cambresi: en laquelle mourut grand peuple. I'ai veu vne Chronique à S. André en Goufer, Abbaye voisine de Falaise, qui met ceste rencontre sous l'an 718. Et Adon dit l'an sept cens dix-sept: plus veritablement, dit le Seigneur de la Scale, pource que la mar-

que y est, à sçauoir l'onziesme Kalende d'Auril, & vn Dimanche. Car en ceste année le vingtvniesme Mars estoit vn Dimanche, Pasques fleuries furent le vingt septiesme Mars, grandes Pasques, le quatriesme Auril, cercle de la Lune, quinziesme cercle du Soleil vingt-sixiesme. La bataille perdue Chilperic & Ragenfroy s'enfuirēt poursuyuis iusques à Paris par Charles: lequel de là retournant à Colongne, apres auoir tiré de sa part les habitans de ceste ville, fut receu de Plectrude: qui mit en ses mains les thresors de son pere. Et comme toutes choses se rendent faciles aux victorieux, il receut le pays d'Austrazie en son obeissance: esleuant la mesme année sept cens dix-huit, à la dignité Royale, & pour porter le nom de Roy sans puissance, vn nommé Clotaire: qu'il appelloit son parent, & disoit estre fils de Thierry troisiesme, nagueres decedé, & oncle paternel de Childeric: tant profite en guerre ciuile, de bander le courage des partisans, à fin d'opiniastrement soustenir leurs querelles par toutes manieres de mensonges & faussetez. Mais ie trouue en vne Chronique escrite il y a plus de deux cens ans, que Clotaire estoit fils de Clouis, fils de Dagobert. L'an de Iesus Christ

CHAP. XVII.

Eude Gascon & Ragenfroy venus au secours de Chilperic. Sont mis en route par Charles. Le Roy Clotaire mort. Thierry de Chelles est fait Roy. Charles poursuit Ragenfroy iusques à Angers. Trauaille les Euesques, & Comtes ses ennemis. Gaudine & Neustrie appellees Charolie. Gascons battus.

CHILPERIC & Ragenfroy ainsi battus, & sentans que les Frisons estoiēt plus opiniastres ennemis que fermes en leur amitié, s'addressent à Eude Duc d'Aquitaine, aduancé à telle dignité pendant les querelles des François pour la Mairie: ne voulans les Guyennois estre veus moins courageux que les peuples des autres Royaumes: mais auoir vn chef pour les conduire en guerre: mesmes se voyans pressez des Espagnols qui durant nos diuisions auançoiēt leur frontiere vers le Languedoc, & la Biscaye. A ceste cause, il fut bien aisé à tirer Eude du parti des Vvestriens ses voisins, apres qu'ils luy eurent remonstré l'ambition de Charles : lequel non content du gouuernement d'Austrazie, s'estoit ietté sur la Vvestrie, à fin d'auoir luy seul authorité sur tout le Royaume François, dont l'Aquitaine faisant vne grande part : il falloit bien que le Duc cedast au bastard, ou le recognust pour superieur. Et pource durant que les forces de Guyenne estoient entieres, celles de Vvestrie non du tout esteintes, celles de Charles affoiblies par tant de batailles, & son authorité non encores confirmée, ils se deuoient voir pour courre mesme fortune. Il y auoit apparence en ses remonstrances, auec ce que les Guyennois ayant ioint l'honneur du Royaume

L'an de Iesus Christ. des Vvisigots ou de Thoulouse à celuy des François, pensoient estre dignes d'auoir vn chef pour leur nation, aussi bien que les Bourguignons, Vvestriens & Austraziens. Ainsi le Duc Eude gaigné par ces raisons, auec les presents faits aux principaux Seigneurs de ces quartiers, volótiers s'arma contre Charles, lequel sans crainte du grand nombre de ses ennemis, les vint trouuer en Champaigne, où les Vvestriens perdirent la bataille. Le Duc d'Aquitaine estonné s'enfuit, poursuyui des victorieux iusques à Paris. Et quand l'Austrazien eut trauersé la Seine, il courut iusques à Orleans & à Tours. De sorte, qu'à grand' peine Eude peut gaigner son pays, menát quant & soy Chilperic & son thresor. Cependant, Clotaire mourut l'an sept cens dix-neuf ou vingt: & fut
719. enterré à Coussy. Lors Charles n'ayant plus de masque pour couurir sa feinte,
720. r'enuoya des gens vers Eude, qui firent sa paix auec Chilperic. Lequel recognu par le Maire Austrazien, & assez tost apres mourant en la ville de Noyon, son corps y fut enterré le cinq, ou sixiesme an de son régne, ce dit le continuateur de Gregoire: & ce Roy est celuy, que l'on dit auoir esté prestre. Toutesfois, son retour est mis par Sigisbert, l'an sept cens vingt & vn, & par Du Bouchet, sept cens vingt & deux, & par de vieilles Annales l'á sept cens vingt. Tout aussi tost, Charles declare Roy Thierry fils de Dagobert surnommé de Chelles, pource qu'il auoit esté nourri en ceste maison royalle ou monastere. Or le Maire d'Austrazie n'ayát peu ou voulu s'appointer auec Ragenfroy, presque seul des François demeuré auec quelque authorité, le vint assieger dás Angers. Mais d'autát qu'il ne le pouuoit forcer pour l'assiette de la ville, apres auoir gasté le païs d'enuiron, il retira son armée chargée de grand butin, & se fit declarer Maire du Palais de Vvestrie. L'an d'apres, que ie pense estre sept cens vingt & vn, il
721. retourna en Anjou auec vne grosse armée, & derechef assiegeant la ville d'Angers, il la força: & prit Ragenfroy qu'il fit tuer: ainsi que ie trouue en ces vieilles Chroniques, par moy cy dessus alleguées. Toutesfois, d'autres disent que Ragenfroy s'estant rendu, Charles luy donna la vie, & le Comté d'Anjou, en renonçant par luy à la Mairie de Vvestrie. Ce qui n'est pas fort croyable, veu l'aigre poursuitte que l'Austrazien fit contre tous les grands du Royaume, voire contre les Euesques. Car memoratif que Rigobert, ou Robert euesque de Reims (& son parrain) luy auoit refusé l'étrée de sa ville, lors qu'il poursuyuit Ragenfroy, il le chassa de son siege, & bailla l'eueſché à vn nommé Millon, simple clerc, & qui n'auoit autre ordre: mais le suyuoit en ceste guerre. Il en fit autant à plusieurs autres, mettant aux places vacantes des Laics & des Comtes: de maniere que les euesques ne iouyssoient des biens de leurs eglises. Ce qui me fait encores d'auantage croire ma vieille Chronique, à sçauoir, que Charles fut surnommé Martel, pource qu'il martela & trauailla bien fort l'Eglise. Robert chassé, se sauua en Gascongne: ordinaire retraitte des François affligez par Charles: lequel craignant blasme, enuoya Millon prier l'euesque de reuenir en son siege: luy promettant tout honneur auec restitution de ce qu'il auoit perdu. Robert qui adiousta foy à ceste Ambassade, retourna: & toutesfois Millon voulut qu'il confirmast les alienations par luy faites: ce qu'estant refusé par Robert, Millon se deslit, & le vray euesque ne peut recouurer

autre

autre chose que permission de celebrer les Messes à l'autel de la Vierge Marie, ainsi que dit Floard, qui à mon aduis entend parler de la grande Eglise. Eucher Euesque d'Orleans ne fut pas mieux traicté, & pour mesme cause: comme aussi les Eglises de Lyon & Vienne: le bien desquelles ayant esté furieusement employé par les François (ce dit vn Autheur) en autre vsage, elles demourerent quelque temps sans Euesques: & leur temporel manié par gens laics, ce dit Adon. Tellement que Charles bon gré mal-gré tous ceux qui luy vouloiét resister, estoit autant obey par deça, qu'en Austrasie. Lors se voyant paisible, Godefroy de Viterbe dit, qu'il fit appeller Charolie, le pays qui est entre Seine & Loyre; en ce temps nommé Gaudine, ie croy pour les bois, qui en Gaulois se nommoient Gault: comme encores en bas Breton, Goy signifie bois ou forest. I'adiousteray, que ceux-là s'abusent, qui pensent que le Comté de Charolois, ayt prins son nom de ce Prince: car il le tient du bourg de Charlemaigne, qui est pres Clugny. En ce temps, Bede le Venerable bien sçauant prestre Anglois mourut. Et l'an sept cens vingt-deux, Charles aduerty que les Sesnes s'apprestoient à la guerre, & sollicitoient leurs voysins, auant que l'esmeute fust plus grande, les alla charger en leur pays: si viuement, qu'ils furent contraincts d'obeyr; ainsi que deuant. Et comme l'an d'apres Plectrude accompagnee de Suanichilde sa niece, se fut retiree en Bauieres, en esperance que Charles s'abandonnant trop aux dangers, bien tost deust estre emporté, par les aduentures de la guerre; quand elle vit sa valeur suiuie de bonne fortune, afin d'esmouuoir contre luy les armes des nations plus esloignees, & non encores du tout assuietties aux François, elle vint soliciter les Bauariens: leur remonstrant, comme elle espouze legitime, & Suanichilde niece de feu Pepin, »
estoient à la mercy du bastard de son feu mary, qu'ils se deuoient donner garde »
de ce ieune homme ambitieux; lequel sous ombre de la bonne fortune (qui »
iusques icy l'auoit accópagné) par armes vouloit s'assuiettir toutes choses. Ces »
remonstrances eurent tant de pouuoir, qu'elle esmeut les habitans de Bauieres les vns contre les autres, de telle sorte, que le Duc Grimoald demeurant tué en ceste querelle, la chose fust allee plus auant, si Martel pressé par la vefue de ce Duc (qui s'estoit retiree deuers luy auec ses enfans) n'eust passé le Rhin en grosse compagnie: & apres auoir visité les prouinces d'Allemagne & de Suaube, & chassé Thiebaud qui en estoit Duc, ne fust venu en Bauieres, contraindre Thiebaud l'vn des Ducs, luy obyr: en remettant Firmin en ses estats; ausquels neantmoins renonçant, depuis il fut Euesque de Metz. Charles fit aussi Euesque de Strasbourg vn nommé Ethon; & ayát donné la charge de Bauieres à Hubert, il retourna en France, chargé de grands thresors. Puis afin d'oster toute occasion de querelle, emmena Plectrude & Suanichilde sa niece, & dudit Hubert; qu'il espousa si vous croyez Auentin. L'an sept cens vingt cinq, Leon Empereur fit oster des temples de Constantinople, les images des Saincts: luy ayant esté reproché par les Califes (c'estoient les grands Pontifes & Empereurs des Sarrazins) que les Chrestiens estoient idolatres; puis qu'ils les tenoient en leurs temples; contre le commandement de Dieu. Surquoy ledit Empereur prit occasion, de les oster par tout son Empire, tuer & mal trai-

L'An de Iesus Christ.

725.

L'an de Iesus Christ.

ter ceux qui les soustenoient. Dont il acquist le nom d'Iconomache, c'est à dire ennemy des images; & fut cause d'vn grand & long trouble en l'Eglise Orientale, & Occidétale, suiette de son Empire: non sans le meurdre de presque tous les Magistrats & officiers Imperiaux, entre lesquels Paul Exarche de Rauenne, fut massacré à Rome. Car le peuple soustenoit les images, poussé par Iean surnommé Chrysoras: qui escriuit pour leur defense. Cependant, Eude Duc d'Aquitaine pésant que les guerres de Saxe & d'Allemagne deussent plus long temps durer, faisoit des prattiques auec les ennemis de Charles, contre le traitté qu'ils auoient fait ensemble. Mais quand le Maire François fut venu à chef de ses affaires d'Allemagne, à son retour il appella les Estats de France, où lon dit qu'il se fit declarer Roy, & selon d'autres, Prince & Duc des François; ensemble ordonner la guerre contre Eude, monstrant par ce nom de Prince, que la force est le principal tiltre des ambitieux. La guerre d'Aquitaine concluë, & l'armee assemblee, il passa la riuiere de Loire: & par deux fois courut le pays d'Aquitaine, mal-gré le Duc: qui fut contraint s'enfuyr deuant luy, & laisser aux François emporter vn grand butin.

CHAP. XVIII.

Sarrazins conquierent l'Espagne sur Roderic Roy Vvsigot. Ils sont appellez en France par le Duc Eude. Origine des Roys de Galice & de Nauarre.

OR Eude premierement mocqué: & puis couru & pillé par Charles oyant dire comme les Sarrazins nouuellement passez d'Afrique en Espagne, estoient redoutez pour leur vaillance, desesperé d'auoir aucun raisonnable appoinctement de l'Austrasien, qui ne vouloit point de pareil, suiuát l'ordinaire des ambitieux, eut recours à eux, comme à vn dernier remede: & auditans sept cés vingt cinq, les enuoya semondre de venir en France: sçachant bien qu'ils ne pouuoient faire paix ny aucunement s'accorder auec les François. Ces Sarrazins, qui auoient (comme i'ay dit cidessus) cóquis l'Egypte, couru la mer Mediterranée, & en fin pris Carthage, s'estoient aduancez en Mauritanie: espians le temps propre pour trauerser en Espagne, ou en la France, s'ils n'eussent esté empeschez par la bóne conduitte des Roys Vvissigots, qui deffendoiét les costes d'Espagne & de Languedoc. Toutesfois, l'occasion s'estant presentee l'an sept cens douze & treize (& selon d'autres, quinze) ils ne faillirét de l'empoigner. Pour lors estoit Roy des Vvissigots d'Espagne, Roderic, tres-vaillant Prince, mais suject à la paillardise, vice de Princes oysifs & nonchalans. Lequel ayant enuoyé en Afrique comme Ambassadeur Iulian Comte de Betique (c'est Grenade) ou de Cantabrie, selon aucuns (qui est Nauarre & Biscaye) durant que ce Seigneur loyaument s'employoit à luy faire seruice, laschement il luy desbaucha sa fille, ou sa femme, qui estoit à la suitte de la Royne. Dont Iulian aduerty, pour se venger d'vne telle villenie: mais à la ruine de tout le païs (pour le bien duquel il deuoit oublier son iniure particuliere) il se retira vers Muza fils de Nekir, de la race de Mahumet

dit lors Roy, ou Amiras d'vne partie d'Afrique, auquel il promit liurer la seigneurie d'Espagne, s'il luy bailloit gens pour l'accompagner. Muza descouurit ceste entreprise à Vlit, Amyramaumenin (c'est à dire l'Empereur des fideles Sarrazins) d'Affrique, lequel ne se fiant du tout à Iulian, luy fit seulement donner cent hommes de Cheual, & quatre cens de pied, que le Comte fit passer par le destroit d'entre l'Espagne & l'Affrique, autrement surnommé d'Hercules: pource que les Poëtes ont feint, que ce vaillant Prince ayant ouuert les terres en cest endroit, pour faire passer la mer entre deux montaignes (iadis appellees Calpe & Abilla) planta sur icelles deux colonnes, en memoire de si haute besongne, ou plustost du chemin, que premier il auoit descouuert, pour passer en l'Ocean Occidental. Ainsi donc, Iulian appuyé sur de si petites forces, & celles qu'il peut tirer de son pays, premierement courut la Betique, & puis la Lusitanie (c'est Portugal) puis r'enuoya les Sarrazins chargez de butin par eux conquis, pour tesmoigner de sa bonne aduenture, & attirer d'autres gens. Lors Muza, voyant que Iulian ne se feignoit pas, luy bailla douze mil hommes, conduits par vn capitaine nommé Tarif, & des Arabes Tarak, fils d'Abdalla, fils de Venemuzemithin, lequel ayant l'an nonante de l'Eghire, & sept cens neuf de nostre Seigneur, conquis la coste du destroit, apres auoir bruslé ses nauires, pour monstrer qu'il ne vouloit abandonner les siens, qui ne se fioient en luy, donna son nom à vne forteresse par luy bastie & proche du mont Calpe, lequel fut lors appellé Gabel Tarafer, c'est à dire mont de Tarife, ou plustost de Tarak, & auiourd'huy par corruption Gibraltar. Ceste armee de Sarrazins, trouuant la ville de Seuille desnuee de murailles, la pilla: comme aussi la Betique, & bonne partie de Lusitanie. Lors Roderic aduerty de ceste venuë, tout à la haste leue vne armee, qu'il enuoya au deuant, sous la conduite de Inigo ou Sanche son cousin, lequel fut bien aysémét desconfit: pource que les Vvissigots amollis par vne longue paix, auoient oublié l'art de la guerre. Mais Roderic cognoissant le dáger où luy & son Royaume estoiét reduits au moyen de ceste perte, & du grand nombre des Sarrazins, qui sous la faueur de leur victoire iournellement passoient en Espagne, assembla vne grosse armee de toute la noblesse de son Royaume: auec laquelle courageusement il marcha au deuant de ses ennemis, qu'il trouua sur la riuiere Guadalete, ou Badalac pres la ville d'Assidonne, que lon pense estre Zeres. Et le Dimanche quatriesme Iuillet, ou de Septembre en l'an sept cens quatorze (ledit de la Scale dit que si c'estoit vn Dimanche, cela n'a peu arriuer au quatriesme Iuillet que l'an sept cens dix sept, ou au quatriesme Septembre, l'an sept cens dixhuit, ou sept cens douze) donna la bataille, qui dura huit iours: si vous croyez les Espagnols. Car Roderic y estoit en personne, la couronne sur la teste, vestu de sa cotte d'armes Royalle, ayant des chausses chargees de pierreries (ie croy à l'Imperialle) monté sur vn chariot d'yuoire (volontiers garny de faux au bout des essieuls comme lors on vsoit) encourageant les siens à combattre, pour sauuer leur vie, & celle de leur Roy. Mais le huictiesme iour, les Vvissigots recreus d'vn long & non accoustumé trauail, Roderic qui voulut faire vne derniere preuue de ses forces, pique son cheual nommé Aurelie (car la vanité

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

des Romanciers Espagnols n'a pas mesmes oublié le nom de sa monture) en la plus espesse troupe de ses ennemis, là où il fit vn grãd carnage, iusques à ce que trouuant vne plus grande opiniastreté que la sienne, ses gens ne peurent durer contre les Sarrazins, qui aysément se rafraichissoient au moyen de leur grand nombre, auec ce que les enfans du Roy Vitiges (ausquels Roderic, ne se souuenant qu'il auoit chassé leur pere, auoit donné la pointe de son armee) le trahirent: en esperance de recouurer leur Royaume paternel. Ainsi les Vuisigots & les Espagnols tuez de tous costez, perdirent le Royaume qu'ils auoient gardé trois cens vn ou deux ans; à conter depuis qu'Astulf passa en la Gaule Narbonnoise: demourant toute leur noblesse sur le champ. De maniere, que les victorieux bien aysément occuperent l'Espagne en vn, deux, ou trois ans. Quant au Roy Roderic, on ne sçait qu'il deuint. Et Iulian (comme les traistres sont communement hays & soupçonnez des victorieux) mourut prisonnier en grande misere, apres que sa femme eut esté lapidee, & son fils precipité d'vne tour de Septa, pour iuste recompense de l'infidelité de son pere. Car les gens d'hõneur, doiuent aussi bien remettre leurs iniures au public, que les particuliers, les outrages que les peres mal aduisez & trop seueres, quelquesfois font à leurs enfans: puis que la patrie est plus que pere & mere. Lors vne partie des Chrestiens sauuez dans les montaignes d'Asture & Biscaye (qui aussi auoiẽt serui de retraicte aux anciens Espagnols, contre les Romains) fit Roy Pelage fils de sa fille, Duc de Cãtabrie: lequel s'estant fait maistre de la ville de Legio (c'est Leon d'Espagne, ainsi appellee pource que ce fut le fort d'vne legion Romaine) donnant courage aux Espagnols de resister aux Sarrazins, en fin prit le nom de Roy de Leon, & duquel sont venus les Roys de Castille: lesquels peu à peu se fortifierent & sous la faueur des victoires de Charles Martel, & des Roys de France ses successeurs empeschetẽt les Infidelles de conquerir le haut païs d'Espagne, comme l'autre partie des Espagnols aussi retiree dans les mõtagnes d'Arrogon & de Nauarre, fit semblablemẽt Roy Garcie Ximenes de race Gothique duquel les Rois de Nauarre sont descendus. Ce Garcie s'appella premierement Roy de Sobrarbie, puis ayãt recõquis grãde partie de la plaine qui est de là les mõts Pirenees, ses successeurs prindrent le tiltre de Roy de Nauarre, pource qu'en langue Espagnole on appelle Nauas, les plaines aires champestres. Ces deux Princes depuis remirent sus les Royaumes de Galice, Leon & Nauarre, demeurant le reste d'Espagne és mains des Sarrazins, qui establirẽt trois sieges ou gouuernemens: dont le principal fut à Cordube, maintenant Cordoua d'où viennent les peaux de cheure, que pour ceste cause nous appellons Cordouan. Le deuxiesme à Seuille, & le tiers à Carthagene: distribuans les autres places à plusieurs chefs & capitaines, tous recognoissans le Miraumenin. Et toutesfois, pource que lesdits Sarrazins ne peurent entierement ranger à leur creance les Chrestiens par eux vaincus, ils les souffrirent sous le nom de Mesarabes, c'est à dire demis, ou meslez auec les Arabes: en leur payant tribut. Car ie me tiens à ceste opinion, encores que d'autres disent que ce nom vient de Muza Sarrazin.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIX.

Sarrazins vaincus en bataille par Charles Maire de France, qui en acquit le nom de Martel.

LEs Sarrazins donc, bien ayses d'auoir occasion de faire nouueau butin; & cuidans que l'Espagne conquise, rien de Septentrion ne pouuoit les arrester, se promettans l'Empire de tout le monde, presterent volontiers l'aureille aux Gascons Ambassadeurs d'Eude, comme ceux qui ja auoiét gousté partie de la proye de Gaule, pour y estre entrez par mer du costé de Septimanie, & auoir gasté plusieurs villes de ce quartier courans iusques à Vienne, ce dit Adon. Mais à ceste fois, deliberez d'habiter toute ceste terre, ils partirent d'Espagne auec leurs femmes & enfans: iusques au nombre de quatre cens mil ames: conduits par vn Roy, nommé Abdiracman. Il n'est pas aysé d'asseurer par où ils entrerent, car nos Autheurs ne disent point le lieu: Et toutesfois i'ay leu au liure du Maréchal d'Arles, que Abdiracmam conquist Pampelune: & passans les monts Pyrenees, assiegea Bourdeaux: apres auoir chassé Eude. Et vne Chronique abbregee d'Yuon de Chartres dit, qu'ils vindrent *in longis nauibus*, sur des longs vaisseaux (ie croy Galeres) gastans plusieurs villes tant de Septimanie que du Viennois. Quant aux Gascons, ils tiennent pour tres certain qu'ils passerent par le Comté de Perpignan, & vindrent en Languedoc, où ils laisserent trop de marques de leur violence, mesmement vers le costé de Toulouze: où ils fortifierent des places, aucunes desquelles en retiennent la memoire, comme Castel-Sarrazin à costé de Moissac, sur le chemin d'Agen à Toulouze, ils brusserent aussi la ville sainct Raffine pres Montauban, s'arresterent en Agen qu'ils tindrent long temps, & delà suiuirent le cours de Garonne: rien ne pouuant arrester leurs forces. Mais quand ils eurent trauersé ceste riuiere, ils s'espandirent auec la mesme violence, par ces gras pays de Sainctonge, d'Angoulmois, & de Poictou. Puis faits maistres de Poictiers (abandonnee) ils brusserent l'Eglise de sainct Hilaire, deliberez d'en faire autant à celle de sainct Martin, qui est à Tours (& lors fort reueree par les Chrestiens) s'ils eussent aussi pris ceste ville: pres laquelle le Prince Charles courageusement s'estoit campé, accompagné des forces de France, arriuees de toutes parts: Ayant cependant enuoyé vers Eude des gens, luy remonstrer la grande faute qu'il faisoit tant enuers Dieu, que les siens propres: s'aydant des Sarrazins ennemis de Iesus Christ, & de son pays ja par eux mis en proye: comme s'ils fussent venus pour luy faire la guerre, & non pas le secourir. Qu'il valoit donc mieux remettre son iniure (si aucune luy auoit esté faite) entre les mains de Dieu, que souffrir ainsi gaster la terre, pour laquelle il deuoit vouloir combattre, & employer sa vie. Car c'estoit à ceste heure qu'il se falloit rapointer, pardonner & remettre les offen-

L'an de Iesus Christ. ses les vns aux autres, pour sauuer leur mere commune. Eude qui ne pouuoit voir destruire son pays par ces estrangers, secrettement s'appointa & promit s'employer à chasser les Sarrazins. Car si bien il luy faloit perir par les mains des vns ou des autres, il estima deuoir trouuer plus de misericorde entre les Chrestiens. D'autre costé, Charles renforcé d'hommes picquez d'honneur (aiguillon de la vraye noblesse) ou du danger de leur patrie (lequel deuoit esmouuoir tous estats, accourus de diuers endroits de la France) comme Prince de grand courage, mais encore plus asseuré en la vaillance des siens, esprouuee par tant d'heureux exploits de guerre, attendoit les Sarrazins: lesquels apres auoir mis le feu en tout le Poictou, venoient pour forcer Tours: & passer la riuiere de Loire, en intention de conquerir l'Empire François. Martel s'estoit [illegible], appuyé sur la fidelité des habitans de ceste ville, plus vaillans & courageux, au moyen du secours de tant de noblesse, & despitez de voir ainsi brusler le païs voisin. Et le Maire, non sans cause auoit choisi ce lieu aduantageux tant pour la commodité des viures, bien aysément fournis par les riuieres de Loire & de Cher, que pour la place de son camp, la plus part enuironnee d'vne riuiere, luy seruant de tranchee, & qui empeschoit que l'ennemy par sa grande multitude ne l'enueloppast. Mais [illegible] qu'il eust ainsi bien pourueu à la seureté de son armee (ce disent aucuns) le hazard où il l'alloit mettre, luy donna occasion de parler à ses principaux capitaines: & pour les encourager d'auantage leur remonstra (ce doit-on croire) que ceste innumerable multitude d'estrangers qui maintenant [illegible] deuant eux, composee de femmes & d'enfans [illegible] de guerriers, ne leur deuoit point tant apporter de frayeur, que leur accoustumee [illegible] en pareils affaires, donner courage pour sortir de ce peril, [illegible] quelles auoit tirez de maintes autres plus grands dangers. Car s'ils cognoissoient dequoy estoit composee l'armee ennemie, leur façon & maniere de combattre, les gens contre qui iusques icy ils s'estoient esprouuez, il n'y auoit point de comparaison aux [illegible] François, à l'[illegible] de leurs Soudars, à la valeur des peuples que leurs predecesseurs [illegible] ou ceux qui maintenant estoient vnis & ioints à leurs corps. Qu'il auoit esté fort aysé aux Sarrazins, mettre en leur [illegible] l'Arabie iusques à l'Ocean Atlantique, la terre [illegible] par des gens [illegible] nuds, & plus accoustumez aux brigandages & courses, qu'à rencontres des batailles rangees: & aussi peu armez ou mal aguerris qu'eux. Mesmes il ne falloit [illegible] les Grecs (lasches & perdus en toutes voluptez & delices) pour gens de guerre [illegible] main. Que si bien les Sarrazins auoient naguéres en Europe trouué & battu des gens plus roides que ceux d'Asie & d'Affrique, la trahison des Espagnols enuers leur Roy, la discorde d'entr'eux mesmes (qui [illegible] peu resister) auoit plustost engloutly, que rompu le courage de ceste constante nation: laquelle retiree dans [illegible] montaignes & plusieurs endroits de sa prouince, par son opiniastre resistance, monstroit qu'elle ne se tenoit pour vaincue: ny les Sarrazins pour seigneurs de toute l'Espagne. Mais eux, [illegible] ils estoient sortis [illegible] ils ayment mieux faire leurs dernieres victoires, puis que le malheur du temps,

estoit voulu que c'eust esté sur leurs parens mesmes. Et toutesfois encores estoit-ce vn tesmoignage de leur valeur. N'auoient pas leurs peres & ayeuls de tout temps esté le fort des armees esquelles ils s'estoient trouuez? Qu'il ne le disoit pour les François seuls, ains semblablement pour tous les habitans de la Gaule & Germanie, fussent-ils Romains, Bretons, Bourguignons, Allemans, & Sesnes: qui (aussi bien que les François) se pouuoient glorifier de plusieurs actes de prouësse particuliere à chacune nation; pour les rendre (maintenant qu'ils estoient vnis sous mesme chef) d'autant plus asseurez au danger present, par la souuenance des beaux faits de leurs ancestres. Que si le bon courage qu'il voyoit luyre en leurs faces, & ceste viue ardeur les tenoit menant les mains, qu'ils ne fissent doute, que le combat prochain ne fust bien tost vuidé à leur honneur & gloire immortelle de luy, chef & capitaine de tant vaillans hommes. Qu'ils endurassent donc serrez ensemble, & bien couuerts de leurs Escus, Tableuas, & Rondelles, la premiere gresle des Flesches ennemies, qui estoit tout leur effort: & ils trouueroient, qu'aux poignis des Lances, jets de leurs Angons & Francisques, coups de leurs haches, espees & badelaires, ces gens mal armez, & non accoustumez aux combats arrestez de pied contre pied, tourneroient le dos: sans que leur grand nombre les peust ayder: car pour leur regard, ils estoient tellement campez, & si bien couuerts de riuieres, que les ennemis ne pouuoient les enclorre, ne se preualoir de leur multitude: laquelle estant excessiue, & empeschee de femmes & bagage, ordinairement se trouuoit inutile aux batailles. Qu'encores outre cela, ils deuoient estre secourus de tel endroit, que sur le fait, ils cognoistroient euidemment qu'il n'auroit rien oublié qui peust seruir à la sauueté d'eux, & de la commune patrie. Mais si par lascheté de courage, ils abandonnoient ce camp, quelle autre retraicte cuidoient-ils trouuer: aiant ia commandé à ceux de Tours de tenir les portes clauses aux fuyards: & de tous costez estans enuironnez de profondes riuieres, & poursuiuis par vne si viste & grande caualerie Sarrazine, qui rompus ils sentiroient à leur dos. Qu'ils songeassent donc tous à combattre, pour l'honneur de la nation Françoise, à laquelle estans incorporez, ils auoient part à sa gloire ou confusion; Qu'ils combatissent aussi pour la vie d'eux, leurs femmes, & leurs enfans: pour la manutention de la foy Chrestienne, laquelle par ceste bataille se conserueroit en tout le Septentrion, ou feroit place à la folle & vaine creance de Mahomet. Car ils ne deuoient penser, que les ennemis infideles les traitassent plus doucement vaincus, qu'ils faisoient les Gascons & Guyennois leurs alliez, & qui les ayans appellez à leurs secours, ce neantmoins ils destruisoient pillans leurs maisons, emmenans captifs leurs femmes & enfans, abbatans & bruslans leurs temples sacrez, leurs belles villes & grands villages: ainsi qu'ils pouuoient voir par les feux reluisans de tous costez de la campagne. Qu'ils allassent donc au nom de Dieu tout-puissant, & soubs l'espoir de son ayde, garantir leur vie & liberté, de la seruitude de ces brigands Arabes; & leur monstrassent, que c'estoit en France qu'ils auoient trouué des hommes, des bras & des armes, pour arrester & borner leur Empire inhumain, &

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

leurs barbares cruautez. Cependant, Abdiracman auant que d'estre dauantage pressé de la famine qui le menassoit, estant le pays d'enuiron destruit par les siens ou les nostres, mettoit aux champs ce qu'il auoit de bonnes gens pour la guerre : laissant le reste à la defence du camp, bagage, & ceux qui pour leur âge ou sexe estoient inutiles aux combats. Incontinét les enseignes qui marchoiét deuant gaignerent la plaine : suyuis de pietons & cheualerie estrange à voir, d'autant que partie montez sur Chameaux, s'aydoient de fort longs Verduns & partie de Fleches, desquelles sans faillir ils perçoient leurs ennemis, quand par semblant ou de vray ils fuyoient : partie conduisoit auec housines leurs cheuaux, sans brides & sans freins. Quant aux pietons aucuns portoient des Iauelots, autres des Frondes, autres de courbes Cimeterres, d'autres estoient couuerts de Gobissons ou Hocquetons contrepointez d'œillets, faits à la mode de leur pays, pour resister aux coups : mais bien assez à ceindre & deuestir. La plus grand partie garnis de Picques ou Lances, ferrees d'vn fer bien poinctu, auec la Banderolle volitant au bout par cointise, ou pour donner frayeur, comme selles fussent en mains de gens signalez, commencerent le combat ayans le visage & les membres bruslez du Soleil, les barbes longues: & aucuns la teste bandee d'vn linge estroit ; & d'autres couuerte d'vn plus haut & releué en façon de tour (qui s'appelle Turban) sembloient des monstres aux François, non accoustumez à les voir ainsi accoustrez. Outre ce, que pour d'autant plus espouuanter leurs ennemis, ils marchoient auec hurlemens, sons de Cors, Naquaires, Grailes & Tambours, faisans si grand bruit que lon eust iugé le ciel deuoir fendre & espartir, obstinez cóme bestes cruelles & farouches, de vaincre ou mourir en ceste terre ennemie en laquelle il n'y auoit lieu de fuite, n'aucune esperance de salut : qu'en leurs mains. Le ciel mesme, au precedent, auoit monstré des signes espouuentables & de menace. Bede Prestre surnommé le venerable a laissé par escrit, ces mots. Au mesme temps que la pestifere gent Sarrazine gastoit le pays de Gaule, deux Commettes apparurent par quatorze iours, l'vne deuant Soleil leuant, & l'autre apres son coucher ; l'ardent flambeau desquelles regardoit le Septentrion : non sans crainte de ceux qui les voyoient. Mais comme le peut il auoit escrit, s'il mourut l'an sept cens vingtdeux? Il faut donc que ce soit quelque autre, ou qu'il y ayt faute de la cotte de la mort de ce grand homme. Or Charles ayant commandé mettre le feu en son camp, tant pour oster aux siens l'esperance de se retirer, que pour donner signe à Eude (ja prochain) que les François alloient à la charge, les fit aduancer par la campagne, auec grande asseurance de leur bon-heur ; soit pour la necessité de se deffendre, que l'aduantage du lieu, où ils estoient rangez : attendans les Sarrazins, qui auec grand orgueil & en foule venoient, cuidans par leur seule huee tout emporter. Quoy voyant Abdiracman, & que contre son esperance les nostres tenoient ferme, tout desdaigneux, lon dit qu'il parla aux Sarrazins, les encourageant à bien faire, & leur disant que si leur ennemi estoit de ces Gaulois, ou François, qui iadis remplirent toute la terre de leur renom, & armes inuincibles, ou qui menez par Clouis, par des Clotaires, & autres vaillans Roys, ayans chassé les Romains, Goths & Bourguignons, s'estoient parmy

eux

eux acquis vn grand Royaume, & depuis deux cens ans & plus, auoient remply la terre du bruict de leur valeur, comme moderateurs de l'Europe, possible leur tiendroit-il autre langage, & autrement pouruoiroit à leur necessité. Mais ayant vne telle suitte, & si grande multitude de gens de guerre, & retranché du corps des François vn si belliqueux peuple que celuy d'Aquitaine, il ne pouuoit se promettre qu'vne tres-certaine victoire. Aussi estoit-ce la cause, pourquoy il ne leur feroit pas longue harangue : car parler d'auantage, c'estoit retarder leur butin. Seulement il leur diroit que ceux, qu'ils alloient charger enclos de tranchées (que leur crainte auoit si haut esleuées) estoit le reste des seditieux François, qui n'agueres deschirez par vne guerre ciuile (en laquelle tous leurs meilleurs capitaines & vieils soldats estoiét demeurez) l'on voyoit encores souïllez du sang de leurs peres, enfans, freres, parens, & voisins : voire de celuy de nos Rois & Princes legitimes, qu'vn bastard (plus rusé que vaillant) hay de l'ancienne noblesse par luy meurdrie ou abbaissée, & encores plus des Euesques de sa religion (qu'il auoit chassez pour esleuer des estrangers) trainoit plustost qu'il ne conduisoit de bonne volonté : voyans s'ils eschappoient de leurs mains, qu'aussi bien ne pouuoient-ils faillir à tomber par la cruauté de cestui-cy, qu'ils tenoient pour tyran, & vsurpateur de l'authorité Royalle : par luy du tout aneantie. Qu'ils ne pensassent donc pas auoir à faire à ces Gogons, Mommols, Rauchinges, Vvintrions, Landris & tant d'autres vaillans Capitaines, qui iadis acquirent si grand renom aux François : ne que ceux-cy fussent arrestez deuant eux par esperance de la victoire, ains estourdis d'vne mortelle frayeur, & ne sçachans quelle resolution prendre, n'ayans plus que ceste barriere de Loyre (bien plus estroicte que les deserts de Libye, & la mer Mediterranée, ou les monts Pyrenées, par eux si aysément franchis) vne iuste punition de Dieu (qui les vouloit chastier de tant de parricides commis durant les guerres ciuiles) les leur donnoit en proye : à fin d'executer sur eux la vengeance de leurs pechez. Et pource, qu'ils se tinssent asseurez ; que la mesme faueur qui auoit accompaigné leurs peres & eux aussi, depuis qu'ils estoient partis d'Arabie (pour d'Orient, par le Midy venir en Occident, & sur le bord de l'Ocean) la victoire prochaine leur ouuriroit encores le Septentrion ; à fin que par vne speciale grace non iamais octroyée à pas vn autre peuple, il fut dit à l'aduenir ; qu'en moins d'vn siecle ils auoient circuy la terre habitable : victorieux de toutes les nations qui s'estoient opposées à leur prosperité. Aussi seroit-ce grande lascheté à eux, si apres auoir passé sur le ventre à tant de peuples belliqueux, vne poignée de gens tels que ceux qu'ils auoient en teste ; empeschoit de paruenir à leur desir, de si vaillans hommes, accoustumez à tout bō heur, par des victoires tant drues & obtenues par tout l'vniuers. Les Sarrazins ainsi encouragez, les batailles s'aduancerent. Paul Emil dit, que Martel conduisoit la gendarmerie Françoise, & Childebrand fils de Martin, les pietons : estant commandé à chacun de ne sortir de son rang, & ne soy desbander. Mesmes il y auoit des gens derriere, pour contraindre ceux qui reculeroient, de tourner visage à l'ennemy. Le Maire François fit encores crier par ses Herauts, & luy mesme le fit entendre à ceux qui peu-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

rent ouyr sa voix, & à ceux qui ia s'estendoient par la campagne, que par son commandement, les portes de Tours estoient closes : & ne s'ouuriroient qu'aux victorieux. Que d'vn costé ils auoient la riuiere de Loire, & d'autre leurs ennemis : qu'ils n'eussent donc esperance qu'en la victoire. Car ils n'auoient plus d'autre France, ne d'autre patrie, pour se sauuer ou cacher : & falloit en ceste terre (qui seule leur restoit) ou mourir, ou vaincre ceste iournée. Les pietons furent rangez de front bien drus; & en longue haye : & par eux commença (dit Emil) le combat de grand courage : pource que du commencement ceux des ennemis faisoient tres-bien leur deuoir. Mais leur bataille du milieu tout expres peu à peu reculoit, demeurant ceux des pointes en leurs places; à fin que si les François serrez, vouloient se ietter dedans le champ, que les Sarrazins laissoient vuide, & comme en croissant; ils peussent, espars & separez, estre par eux enclos deuant & derriere : quant & quant, la cheualerie Sarrazine rangée aux aisles s'espandit sur les François. Martel sans s'estonner, alloit disant aux siens; qu'ils n'eussent crainte de ceste vaine parade des ennemis. Que ces grands corps de chameaux, estoient plustost sommiers & bestes de charge, que propres à la guerre, ou en vn combat : & les cheuaux ennemis plus duits à courses legeres qu'à vn choc de bataille rangée. Là dessus, il aduança sa pointe dextre, & commande à la senestre, conduite par des vaillans chefs, charger quant & luy. Aussi la cheualerie Sarrazine qui ne peut endurer l'effort de l'homme d'armes François, en connillant essayoit, si par voltes & limaçons elle pourroit rompre la Scare de nos hommes d'armes. Mais quand ils virent que rien ne se faisoit par temerité, retournans à la charge & voltigeans à l'entour, ils perdoient temps sans rien aduancer. Lors considerans la valeur & l'ordonnance des nostres, aucuns Sarrazins montez sur cheuaux de legere taille, essayerent de les enuironner sur l'aisle dextre, à fin de les charger par derriere : ne pouuant Martel pour le petit nombre des siens, estendre si fort la haye de ses gens, qu'elle peut esgaller le front du bataillon des infidelles : qui pour leur grande multitude aysément suppléroient à leur deffaut. Mesmes ceux qui estoient demeurez en leur camp, ententifs de l'esprit & des yeux, à regarder le combat, selon qu'il se presentoit quelque chose de ioyeux ou de triste, estoient passionnez, considerans que leur salut gisoit en la fortune & vaillance des combatans. De maniere, que non seulement par cris & paroles, ils les encourageoient, mais encores comme s'ils eussent esté en la meslée, auec diuers gestes & contournements de corps, estoient transportez en la bataille : comme les aduertissans de ce qu'ils auoient à faire. Quand sur le point que ceux du camp Sarrazin estoient ainsi ententifs à voir la meslée, Eude tout soudain accourut auecq' les plus dispos & mieux montez des siens; lequel donnant sur la partie dudict camp Sarrazin opposite au combat; l'eust quasi plustost pris, qu'on ne se fut apperceu de sa venuë. Par là commença la tuerie indifferemment sur les hommes & les femmes : & sur la clameur de telle surprise, & du carnage qui se faisoit, la fortune du combat (iusques là douteux) se changea. Dequoy Martel s'apperceuant, cria aux siens; que c'estoit la ruse secret-

re dont par ambageois il les auoit aduertis auant la bataille. Qu'Eude regardant à l'honneur de la France la secouroit en son danger : & maintenant apportoit guarnison à la playe par luy faicte. Alors les Fráçois comme tous frais & secourus de Dieu, renouuellerent leurs cris de guerre : & se iettant ainsi qu'vn torrent sur les ennemis, les firent reculer, sur le point qu'Eude, apres vn grand meurdre faict dans le camp Sarrazin, les vint encores assaillir par derriere. Ce fut lors que les infidelles se mirent à fuir à vau-de-route. Quelque peu se sauuerent par la vistesse & bonté de leurs cheuaux : mais le carnage des pietons fut plus grand. Car il mourut en ceste bataille (donnée le vingt & deuxiesme Iuillet) trois cens soixante & quinze mille Sarrazins, & quinze cens François : qui est bien petit nombre (à la verité) pour si grande victoire. Mais Emil dit que ce furent tous les plus nobles & vaillans : & que ceux qui resterent estoient presque tous blessez. Ie ne sçay s'il est memoire, que les Sarrazins tant pour le nombre des soldats que chefs de guerre occis, firent oncques semblable perte. Le Roy Abdiracman fut trouué mort parmy les monceaux des corps, & presque tous les principaux seigneurs de son armée, moururent accablez par la foule de leurs gens renuersez sur eux. Il ne fut pardonné mesmes aux enfans, tres peu de femmes se trouuerent vifues apres la prise du camp : & à peine en reschappa-il : ayans fait compagnie à leurs hommes en la mort, & à leurs aduersitez. Apres la bataille & les despouïlles recueillies, les remerciements & loüanges que les chefs & soldats victorieux s'entrefirent, l'on eust veu les champs pleins de morts estendus sur la terre, chargez de harnois & bastons de guerre, de corps qui respiroient encores, comme l'aduanture d'vn chacun les auoit surpris, meslez ou separez, partie entassez les vns sur les autres, partie espars, l'on voyoit des membres tranchez & separez des corps, des estomachs percez, des dos & des costez deschirez de coups, des trippes & boyaux d'hommes & cheuaux espars çà & là, aucuns entiers, assommez de coups de masse, ou estourdis & rendans l'esprit, la terre noire de sang, & tant qu'on pouuoit regarder au long & au large, couuerte d'hommes nuds & despouïllez. Puis quand la fureur de l'enragé Mars fut passée, le Ciel calme monstra vn horrible spectacle, & vn degast inhumain : & si la perte fut tumbée sur vn autre ennemy, pitoyable mesmes aux victorieux. De ceste iournée tres-glorieuse pour les François, les autres Royaumes Chrestiens en firent des festes & feux de ioye : loüans Dieu, de ce qu'apres auoir vaincu l'Espaigne, les infidelles estoient venus à dompter l'Europe, commençans par la France : comme pour estre arrestez contre vn fort imprenable. Tant y a, que (selon l'aduis d'aucuns) ceste victoire acquist à Charles le nom de Martel : pource qu'il battoit ses ennemis comme le marteau de fer, en le forgeant : & le lieu où se fit le combat (ia desdié à Sainct Martin) en a retenu le surnon de Bel, pour *de Bello* en Latin, comme qui eust voulu dire Sainct Martin de la bataille. Toutesfois vne Chronique des Comtes d'Anjou, dit, que ce lieu de sainct Martin de Bel, a pris son nom pour vne desfaicte de Normans Payens, aduenuë enuiron l'an huict cens quatre-vingts. Et l'acte du rapport du corps dudit S. Martin, fait d'Auxerre à Tours, tesmoigne

L'an de Iesus Christ
cc

L'an de Iesus Christ. que l'Eglise de Sainct Martin le Bel, fut bastie, pour memoire du lieu où auoit esté mis le corps, durant la bataille gaignée par les Tourangeaux sur les Normans, qui rauageoient leur pays. Mais il n'est pas impossible, que l'vne & l'autre bataille ayant esté donnée en mesme lieu, le nom de Bel ne luy en soit demeuré. Sigisbert met ceste iournée sous l'an sept cens trente, & Adon escrit qu'elle fut donnée en Octobre : & il est certain par les historiens d'Espaigne, que ce fut dix ans apres la conqueste que les Sarrasins firent de leur pays. Ce qui reuiendroit en l'an sept cens vingt six, comme aussi la met ma vieille Chronique : & Roderic de Tolede, disant que la conqueste d'Espai-
726. gne s'acheua l'an sept cens quinze ou seize, ceste bataille sera bien cottée ladite année sept cens vingt-six. Iaçoit qu'il semblast autresfois audit De la Scale, que ce fut l'an trentre quatre ou trente cinq : mais par son liure *de emendatione temporum* dernierement imprimé, il s'est corrigé : & cuide que ce soit l'an sept cens vingt cinq.

CHAP. XX.

Charles va en Bourgongne. Girard de Roussillon. Charles conquiert Gascongne. Sarrazins & Vvandales en Dauphiné. Ils assiegent Sens. D'où sont venus les noms de Cathalongne & d'Andalousie. Frizons battus sur mer par Charles. Espagnols chassez de Prouence, puis de Languedoc par Charles. Athon Roy Sarrazin tué par les François. Narbonne assiegée. Gregoire Pape demande secours à Charles, & luy enuoye les clefs du Sepulchre de sainct Pierre. Charles partage sa seigneurie entre ses enfans. Mort du Roy Thierry. Childeric Roy insensé.



727. L'An d'apres, Charles vint en Bourgongne, & donna les dignitez de ceste prouince à ceux qu'il estimoit luy deuoir estre fidelles, pour resister aux rebelles : mettant aussi la ville de Lyon entre les mains de gens de qui il s'asseuroit. Nangis dit, qu'vn certain Gerard Comte de ce pays, estoit chef des Bourguignons : & que Charles print par force son chasteau, appellé Roussillon : Les ruynes duquel se voyent encor entre Mussi l'Euesque, & Chastillon sur Seine. Ce Gerard a esté fort estimé : car l'on a faict de luy vn Roman : & sa sepulture m'a esté monstrée en l'Abbaye de Poictiers assise au pied de ladite montaigne de Roussillon. Mais Vigner, pense que ce Girard enterré à Poictiers, viuoit sous Charles le Chauue : & l'an huict cens soixante dix, Bourgongne reglée, principalement pour le faict de la Iustice, Martel retourna victorieux. Auquel temps, aduerty de la mort d'Eude, il rassembla son armée: & passant la riuiere de Loire, il vint iusques sur la Garonne, entrant au chasteau de Blaye, puis dans la ville de Bourdeaux, prenant &
728. mettant en son obeissance toutes les places du pays sans contredit, en l'an 728.

Toutesfois, Sigisbert (contre-disant Aymon, & le continuateur de Gregoire) dit: qu'Eude fut tué, & son pays conquis par Charles l'an sept cens trente deux. Quant à Eude, il laissa deux enfans, l'vn nommé Gaiffier ou Vvaiffier dont les Romanciers ont fait leur Gadifer, & l'autre Hunault: qui est aussi leur Huon de Bordeaux. Mais les Espagnols luy en donnent encores vn autre nommé Asnar, qui conquit Arragon, & fut le premier Cõte de ce pays. Icy finit la continuation des Annales de Gregoire Archeuesque de Tours, dont Idace ou Fredegaire Scolastic est estimé l'autheur: lequel nous a donné quelque lumiere des choses de ce temps-là, & iusques enuiron l'an sept cens trente cinq, qu'il semble auoir acheué son œuure. Quelque autre Autheur sans nom, a poursuiuy les faits de Charles Martel dont ie m'ayderay d'oresnauant. Or les enfans d'Eude marris d'auoir perdu leur pays, & paternel heritage, l'an sept cens vingt neuf, esmeurent contre Charles les habitans de Languedoc (qui semblent auoir aussi lors porté le nom de Vvissigots, & que d'aucuns s'abusans ont nommé Vandales ou Vvandres) lesquels accompaignez de ceux qui estoient pressez & contraints par les Sarrazins de sortir d'Espaigne, plus volontiers retournoient en ce pays, autresfois de leur appartenance. Paul Emil adiouste, que les Sarrazins cuidant venger leur honte, passerent aussi le Rosne: pillans, bruslans & abbattans les villes & places alliees des François, sans espargner aucun sexe, & monstrans leur auarice à l'endroit des temples, par eux despouillez de tous ornemens & ioyaux. La Sauoye & Dauphiné sentirent ce desastre, plus qu'autre pays: & la ville de Vienne s'estant à peine deffenduë, le reste fut outrageusement gasté. Ces prouinces ainsi desnuees, ils repasserent le Rosne, auec si grand estonnement des Lionnois, qu'ils iugeoient estre tous perdus. Mais cest orage passa outre, tirant vers Bourgongne: où ils saccagerent & puis bruslerent la ville d'Augstun auec tout le pays iusques à Sens, deuant laquellle ils planterent le siege, & la batirent d'engins: iusques à ce que les habitans conduits par Ebon leur Euesque, firent vne saillie & les mirent en route: poursuyuans leur victoire iusques à ce qu'ils les eussent chassez de leurs limites. Ainsi les Vvissigots ayans laissé le pays de Bourgongne fort desolé, retournerent en Dauphiné pour acheuer ce qui restoit. Auquel rauage, si l'on croit aucunes vies de Saints, se trouue auoir esté des Vandales. Toutesfois sans raison; estant plus croyable que ce fussent des Espagnols, qui encores portoient le nom de Vvissigots, ou de quelque reste d'eux demeuré en Languedoc. Et neantmoins il n'est impossible que des Sarrazins ne fussent parmi eux, comme aduenturiers. Que s'il y auoit des Vandales en ceste guerre, ils deuoient estre du reste de ceux qui n'ayans voulu passer en Afrique, possible demeuroiét parmy les Vvissigots. Car il y auoit ja long temps, que le Royaume des Vandales Affriquains, auoit esté destruit par l'Empereur Iustinian premier; quand Belissaire luy amena prisonnier Genseric dernier Roi de ce peuple. Pour le regard des Alains & Vvissigots, ils demeurerent en Espagne, & meslez ensemble par mariages par vn nouueau nom (selon aucuns) s'appellerent Gotalans, comme qui eust voulu dire Gots-Alains: ce que ie pense estre aduenu plus tard que ne dit Paul Emil. Pource que ie ne trouue point, que le pays voysin de

L'an de Iesus Christ.

729.

L'an de Iesus Christ. Barcelonne, soit appellé Cathalongne du temps de Charlemagne, ne celuy de ses enfans. Et les ennemis que les François eurent de ce costé, viuãt ledit Roy, sont tosiours nommez Gots & Sarrazins : toutesfois, ie ne veux pas nier que l'Andalouzie n'ait pris son nom des Vandales. Mais aussi ie maintien, que lors du Siege de Sens, ces Vandales & Alains n'estoient en aucune reputation, non pas mesmes les Vuissigots, chassez du cœur d'Espagne par les Sarrazins : & reduits dans les monts d'Esture, & ceux des Pyrenees. Ce qui fait croire, que le nom desdits Vandales & Alains, fut esteint, quand leurs armes donnerent lieu à celles des Vuissigots & Sarrazins: & que ceux qui firent ceste course derniere, abusiuement ont este appellez Vandales, par ceux qui les pensoient encores habitãs d'Espagne: mais ledit Seigneur De la Scale dit, que sa Geographie Arabique appelle toute l'Espagne Andalouzie. Les Romanciers d'enuiron l'an 1150. ont parlé de ceste course de Vuandres: & en ont fait vn liure rimé, qu'ils appellent le l'Horeaut Garnier : c'est à dire Garnier le Lorrain, dans lequel se trouue force noms de Seigneurs François. Durant ces rauages de l'an sept cens vingt neuf, les Frizons s'esmeurent sous la conduite de Popon leur Duc, contre lesquels Martel assembla vne armee de mer, & les vint trouuer iusques aux Isles Amistrache, & Austrachie, jadis faisans partie de Zelande, & maintenant pour la plus part couuerte d'eau: puis les vainquit, & tua leur Duc sur la riuiere lors appellee Burdon, brulant les temples de leurs Idoles. Ce fait, il retourna en
730. France chargé de butin. Puis l'an sept cens trente, aduerti que les Vuissigots & Sarrazins s'estoyent alliez & entredonnez ostages, en intention de venir en France recouurer leurs pertes, & auoyent mis sus vne grande armee conduite par le Roi Athime, qui estoit entré en Languedoc, il vint en Bourgongne : où ayant fait assembler les Seigneurs du pays en la ville de Lyon, il leur fit faire le serment, & par tout mit des Iuges & Comtes, iusques à Marseille & Arles: r'apportant en France de grandes richesses. Il fit encor vn voyage (mais ie ne sçay si ce fut ceste annee) contre les Sesnes Payens : & passant la riuiere du Rhin à l'édroit où Lip riuiere s'y embouche, il courut la plus part de leur pays, qu'il rendit tributaire, domtant ceste farouche nation: de laquelle il receut des ostages. Or les Sarrazins ne pouuans oublyer la vengeance de tant de pertes, prattiquerent vn nommé Maurice Comte de Marseille, lequel leur souffrit prendre Auignon, sous couleur qu'il n'auoit assez de puissance pour garder ces deux villes : dont Charles aduerty, enuoya Childebrand son cousin auec plu-
731. sieurs Comtes, & vne bonne armee: qui l'an sept cens trente vn inuestirent Auignon, & l'assiegerent de pres, saisissans les faux-bourgs & villages voysins, iusques à ce que Martel fust venu en son camp. Lors ayant recognu la ville, & les endroits plus aysez pour l'assaillir, les engins furent approchez, & la muraille battuë de telle impetuosité, qu'apres la bresche faite, & les eschelles dressées: les soldats emporterẽt la ville d'assaut, auec grand meurdre des ennemis. La ville courue & pillee, & le feu mis dans les maisons, les soldats encouragez à poursuyure la victoire, & Charles voyant que le Roy Athime (eschappant d'Auignon) s'estoit sauué par la riuiere & retiré à Narbonne, il fit passer son armee en Languedoc, auec le secours que Luitprand Roy des Lombards son

allié, luy auoit enuoyé: car il est croyable, que ce Roy d'Italie ne voulant point *L'an de Iesus Christ.*
les Sarrazins pour si proches voysins, se ioingnit à Charles plus estroittement
que deuant : d'autant que nous trouuons qu'enuiron ce temps-là, le Maire
François enuoya Pepin son fils vers le Roy Lombard pour toucher la barbe du
ieune Prince François: qui estoit comme vne alliance spirituelle, possible retenuë du Payanisme, quand l'on sacroit aux Dieux le premier poil de la barbe
des ieunes gens. Durant ce temps, mourut Gregoire deuxiesme Pape; auquel
le quatriesme de Mars ensuyuant, succeda Gregoire troisiesme. Ce Pape (qui
soustenoit l'adoration des Images estre agreable à Dieu) irrita contre soy l'Empereur Leon, lequel il excommunia: donnant par là occasion au peuple Romain de luy dénier ses droits, & à l'Italie de s'esleuer contre le magistrat souuerain; voire aux Papes depuis venus, d'vsurper sur les Rois l'authorité que peu
à peu de là en auant ils gaignerent du consentement des peuples Chrestiens,
comme correcteurs des Rois : mais auec la confusion & danger de la Chrestienté, pour l'ambition démesuree de plusieurs de leurs successeurs, ainsi que
nous monstrerons cy apres. D'autre costé, Charles r'enforcé du secours de
Lombardie, en poursuyuant sa victoire, vint mettre le siege deuant Narbonne
capitale du pays (comme celle qui jadis l'auoit fait appeller Gaule Narbonnoise) peu de temps au parauant surprinse par les Sarrazins, auec vn incroyable
meurtre des Chrestiens: ce qui d'autant plus encouragea le Prince François:
ioint qu'il sçauoit que Athime s'y estoit enfermé, comme en la principale forteresse qu'il eust. A ceste cause, l'an sept cens trente deux, il l'euironna de tous 732.
costez, & fit dresser des engins pour la battre, toutesfois en vain pour ceste annee. Mais il la pressa tellement que les seigneurs Sarrazins habitãs d'Espagne,
aduertis de la necessité des assiegez, assemblerent leur armee & ayans hôte que
les François les vinssent chercher iusques en leurs terres, ils s'acheminerent
vers Narbonne conduits par Amoros leur Roy : pour essayer de leuer le siege,
quand Charles asseuré de la vaillance des siens: experimentez en tant de batailles, & resolu d'auoir la place à quelque pris que ce fust, alla au deuant des Sarrazins; qu'il r'encontra pres Illiberis, c'est vn lieu (ce dit Emil) qui n'estoit aduantageux ny pour l'vn, ny pour l'autre. Amoros à fin d'encourager les siens,
« leur remonstroit; que c'estoit là où il leur conuenoit recouurer leur honneur;
« ayans à combattre sans que les François eussent aucun aduantage sur eux.
« Que du temps d'Abdiracman, les Sarrazins auoient esté vaincus pour leur
« trop grande multitude, & pressez de leurs gens mesmes, estans les femmes &
« autres corps inutiles à la guerre, meslez parmy des gendarmes. Qu'Athime
« n'osant combattre à la campaigne, & s'estant enfermé dans Auignon, auoit
« donné occasion de l'assieger luy mesme, venu pour enfermer les autres. Que
« maintenant il se presentoit l'occasion de combattre par vraye vertu; & pour-
« ce, qu'ils monstrassent leur inuincible courage, car la fortune ayderoit aux
« plus vaillans. Ce Roy non moins hardy que braue en parolles, estoit à l'auantgarde, animant ses gens par honte, & reproche qu'il leur faisoit : &
leur demandant, pourquoy ils estoient hardis en Espaigne, s'ils ne
ne le vouloyent faire paroistre en France. De maniere que le com-

L'an de Iesus Christ. bat sembloit esgal du commencement; & iusques à ce que Amoros combattant vaillamment, eust esté occis, & les François de toutes parts eussent pressé les ennemis. Alors la bataille des Sarrazins commença à reculer peu à peu; puis quand nos gens les sentirent perdre terre, & en rehaussant leurs crys de guerre, se feussent impetueusement iettez sur les infideles, incontinent ils les tournerent en vau-deroute; & n'y eut plus de combat, ains seulement de la tuerie sans aucune mercy. Le courroux, la fureur, la rage & soif d'espandre le sang, s'estendit tout par tout, & les ennemis reduits en telle necessité, cherchoyent les moyens de se sauuer; mesprisans tout autre danger pour euiter le glaiue des François. Aussi de ceux qui peurent eschaper du carnage, aucuns entrerent dans la riuiere, & s'efforçans de la passer chargez de leurs harnois, ou de leurs meilleures bagues, se voyoient emportez par l'impetuosité de l'eau, ou engloutis en sa profondeur. Autres qui s'estoient iettez dans les marais enfonçoient dans les croulieres, ou vases bourbeuses. Autres voyans des nefs à la rade, couroient à la mer pour gaigner les nauires. Personne n'eschappa: car les nostres rencontrans de petits vaisseaux plats, dont les habitans vsent pour passer les marais (que la mer fait en cest endroit) se ietterent dedans; & poursuiuirent les Sarrazins, qui ne trouuerent aucune seureté, ains furét tous occis sans qu'il en eschappast vn seul pour aller porter les nouuelles de si grande deffaite. Quát au Roi Athime, & les principaux Sarrazins enfermez dans Narbonne, aduertis de la perte de leurs gens, ils se sauuerent en des vaisseaux, quittans la Gaule l'an
733. sept cens trente trois. Ainsi toutes choses venans comme à souhait à Charles, il eut loisir de courre le plat pays de Septimanie, destruire Maguelonne, & prendre la ville d'Agde, & celle de Nisme, fort renommee en ce temps-là: & de la magnificence de laquelle, & du grand courage de ses habitans, le pont du Gard, les Arenes, le temple de Diane, & la maison quarree qui restent, tesmoignent suffisamment. Puis laissant Narbonne assiegee, il remene en France
735. son armee victorieuse. L'an sept cens trente cinq, Childebrand aduerty que les Sarazins auoient repris quelques villes en Prouence, & gasté le pays, enuiron le mois d'Auril, vint auec vne armee pour leur resister. Mais si tost que Charles, qui le suyuoit, fut arriué, il remit en son obeyssance tout le pays
736. iusques à la mer. Et apres auoir repris Nismes & Agde, l'an sept cens trente six, fit abbatre iusques aux fondements, les murs de ces villes: le Maréchal d'Arles adioute, qu'il fit brusler l'amphitheatre de Nismes, emmenant des ostages desdites villes rebelles. Cependant, les Sesnes indomtables voulurent remuër mesnage en leur pays. Toutesfois ils furent si soudain chargez, qu'ils se
737. rendirent tributaires des François. L'an sept cens trente sept, pource que le Duc Martin qui auoit fait esleuer le peuple de Prouence (pensant que Charles fut bien empesché en Saxe) sembloit luy apprester plus gráde matiere de guerre (pour la commodité de Marseille qu'il auoit en sa possession, & s'estre allié des Sarrazins) le Prince François retourna en Prouence, de laquelle il chassa le Duc, & le contraignit se sauuer dans les mótaignes & lieux inaccessibles du riuage marin. Ainsi Martel auec l'ayde de Dieu, sa prudence, & la vaillance des François, fit perdre aux Sarrazins l'esperance de conquerir les Gaules, encores

que

que ia ils fussent Seigneurs d'Espagne, d'Afrique, & de bonne partie d'Asie: & *L'an de Iesus Christ.*
apres auoir recōquis tout ce qui souloit appartenir aux anciens Roys de France, l'an sept cens trente huit, retourna par deça victorieux, honoré & redouté de tous ses voisins. Estienne de Garibay Chroniqueur Espagnol dit, qu'en 738.
ce temps, le mesme Charles secourut les Espaignols, & fit passer les monts à vn grand peuple conduit par neuf capitaines, & vn Seigneur Allemand nommé Otger, ou Gotelon gouuerneur d'Aquitaine. Lequel depuis mort au siege d'Ampuries, Naufer son successeur fut contraint leuer le siege, pour les froidures & mauuais temps. Le mesme adiouste, que de ces deux Princes sont descendus les Seigneurs de Catalongne: ce que ie ne trouue point confirmé par aucuns des nostres. Toutesfois, il n'est impossible que la memoire de ce voyage n'ayt esté cōseruee par quelque Autheur Espagnol, & est encores biē croyable que les Chrestiēs refugiez dans les montaignes d'Asture, s'ayderēt de l'occasiō des victoires de nos Frāçois: & que les pertes que les Sarrazins firēt en France, ayderent les Chrestiens Espagnols, à s'eslargir par les montagnes d'Asture, d'Aragon & Nauarre. Charles donc ayant vaincu les Vvissigots, Sesnes, & Frizons, chassé & batu les Sarrazins, receu en son obeissance les Prouençaux, tint pour quelque temps la Frāce paisible: honoré (comme i'ay dit) de tous ses voisins. Car lors, Gregoire Pape pour se fortifier contre les Lombards, & les Empereurs, qu'il appelloit heretiques (à cause de la guerre des images, & quelque vsurpation qu'il pretendoit auoir esté faite sur les droits de l'Eglise Romaine) par deux fois enuoia vers le Prince Charles malade au Palais de Vermerie (qui est Verberie, pres Compiegne) luy porter les clefs du Sepulcre de sainct Pierre (ie croy pour estre gardien & protecteur de son Eglise) auec les liens dont cest Apostre auoit esté enserré: honneur qui iamais n'auoit esté fait à aucun Prince. Ayant, outre cela, deliberé d'aller en Constantinople, pour solliciter l'Empereur de le declarer Consul. Paul Emil dit, que l'occasion de l'Ambassade du Pape, fut; pource que les Rois de Lombardie menaçoient les Romains, qui auoient aydé Trasimund Duc de Spolete, rebelle: mais que par l'authorité de Charles, ce Roi leur remit son mal-talent: & apres la reconciliation, ceux-cy enuoyans des Ambassadeurs en France pour remercier Charles, furent par luy receuz en grande magnificence, honorez de beaux presens, & r'enuoiez en la compagnie de Grimon Abbé de Corbie, & de Sigisbert reclus à Sainct Denys, pour offrir les presens que le Prince François enuoyoit à l'Eglise de sainct Pierre. Auquel temps, Charles par l'aduis des Seigneurs de son conseil, partit son estat & gouuernement entre ses enfans: donnant à l'aisné qui s'appelloit Carloman, le pays d'Austrazie & de Thuringe, auec tout ce qui estoit de son obeissance de là le Rhin: à Pepin puisné, Neustrie, Bourgongne & Prouence. Peu apres, le Roy Thierry venant à mourir, l'an sept cens trente 739.
neuf, & enterré à sainct Denys, Childeric son frere (insensé aussi bien que son predecesseur) fut esleu Roi par le commandement de Martel: & pour ce (dit vne de mes Chroniques) que les François, ou Charles, ne peurent trouuer homme du sang Royal qui fust plus propre que luy. Ce qui est remarquable pour la succession de nos Roys; & reuerence que noz predecesseurs portoyent

L'an de Iesus Christ. à la famille Royale: de laquelle iamais ils ne voulurent se despartir, tant qu'ils en trouuerent, non pas de capables, ains seulement de la famille.

CHAP. XXI.

Mort de Charles Martel. Il est diffamé par les Ecclesiastiques. Son epitaphe. Carloman & Pepin ses enfans Maires. Emprisonnent Griffon leur frere. Parlement à Leptines. Pepin ne peut persuader aux François de rendre le bien aux Ecclesiastiques. Pepin fait la guerre à Hunaud Duc d'Aquitaine. Carloman la fait aux Suabes. Boniface Euesque de Mayence grand amy des Papes. Tient vn Concile. Pepin en tient vn à Soissons.

CEPENDANT pource que les Bourguignons sembloient ne vouloir souffrir le gouuernemét de Pepin, sous qui ils estoient escheus, Charles enuoya Childebrand contr'eux, auec vne ar-
740. mee; par la crainte de laquelle ils demeurerét paysibles. Ce qui aduint enuiron l'an sept cens quarante, auquel y eut Eclipse de Soleil & de Lune, & plusieurs signes apparurent au ciel: l'ordre Paschal fut aussi troublé par l'erreur des calculateurs, qui ne sçeurent trouuer le vray tour & point. De sorte, qu'en plusieurs villes Pasques furent celebrees au mois d'Auril & May, & par d'autres le vingtiesme Mars: combien qu'à la verité la feste deust estre le vingt quatriesme Auril, pource que c'estoit
741. le dernier tour ou cercle lunaire, qui se fait en dixneuf ans. L'an sept cens quarante & vn, est remarquable de plusieurs morts d'illustres personnes. Car Leon Empereur mourut: auquel succeda Constantin son fils, surnommé Copronyme, pour auoir fienté dans les fonts à l'heure de son baptesme, & qui fut aussi grand ennemy des images, que son pere: ce qui l'a fait depeindre pour tres-cruel Tyran par les Autheurs du temps; jaçoit qu'ils confessent, qu'en tout le reste il conduist heureusement ses affaires. Gregoire Pape tiers du nom, mourut semblablement le vingt huitiesme Nouembre: Auquel succeda Zacharie: & Charles Martel Prince des François trepassa au Palais de Vernerie, ou Crecy sur Oize, le vingt vn du mois d'octobre: apres auoir gouuerné le Royaume de France vingt cinq ans, aucuns disent vingt & huit, & autres trente cinq: car les Autheurs ne s'accordent pas. Son corps fut enterré à sainct Denys pres Paris, où il est mis au rang des Roys, jaçoit que les Chroniques de son temps disent nommément qu'il ne voulut porter tiltre de Roy, & qu'ordinairement on l'appelloit Maire du Palais, ou Prince des François. Si est-ce que Hincmar Archeuesque de Reims, viuant cent quatre ans apres, & qui n'estoit pas ignorant le tenoit pour Roi: puis qu'en l'Epigramme de la trãslation du cors sainct Remy, faite l'an huit cens cinquante deux, il appelle Charles le Chauue tiers de ce nom, comme aussi plusieurs tiltres dudit le Chauue. Et ie ne sçay comme l'on pourroit les excuser, si ce n'est qu'on voulust appeller Roy Carloman frere

de Charles le grand: qui fut Roy coronné. Martel eut plusieurs enfans de Suanichilde sa femme, fille d'Odillon Duc de Bauieres: à sçauoir Carloman, Pepin depuis Roy, Griffon, & vne fille. Outre ceux-là, ie trouue qu'il eut encores (mais ie ne sçay pas si de la mesme Suanichilde) Remy Euesque de Roüen, Bernard, & vne fille nommee Landrade, que Meyer dit auoir esté Abbesse de . . . . . Vvolfgrand Laze, nomme aussi Grosquand, Euesque de Mets. L'Heureux succes des batailles que Charles gaigna, le fit estimer beaucoup, & peut on dire de luy, qu'il vainquit ses ennemis par vaillance, & entretint ses amis par douceur & liberalité, faite aux despens des Ecclesiastiques qui se plaignirent de luy: pource qu'il les trauailla: leur ostant vne partie des dismes, pour aduantager la Noblesse de son party. Mais d'autres l'excusent disans, que ce fut pour s'ayder en la necessité des guerres qu'il eut contre les Sarrazins. Outre cela il fut blasmé d'auoir chassé de leurs sieges Robert Euesque de Reims, qui l'auoit leué des fonts de Baptesme, & Eucher Euesque d'Orleãs, partisans d'Hermenfroy: lesquels bien cruellement s'en vengerent, tachans à iamais sa memoire. Car la reuerence que lors on portoit aux Euesques, pour la saincteté de leurs personnes, & l'estat qu'ils tenoient, fit croire Eucher: quand il tesmoigna d'auoir veu les diables emporter le corps de Charles apres sa mort, & que pour plus grande confirmation de son dire, il monstra à Fourre Abbé de S. Denys, la tumbe de ce Prince noire par dedans, comme si l'on y eust fait du feu, & encores vuide: fors d'vn serpent, que l'on y trouua au lieu de son corps. Vn Chroniqueur dit, que de son temps plusieurs gens l'asseuroient comme ayans esté presens à la visitation de ladite sepulture: & les Euesques des Prouinces de Rheims & Roüen assemblez en vn parlement tenu l'an huit cens cinquante huit, l'alleguerent pour exemple à Louys Roy de Germanie comme histoire veritable: adioustãs que Charles estoit dãné. Tant y a, qu'Ouide, & Pline apres luy, pẽsent qu'vn serpẽt se peut engendrer de la moëlle du dos humain. Et Plutarque en la vie de Cleomenes, dit, que tout ainsi que de la charõgne des bœufs s'engẽdrent les abeilles, de celle des cheuaux, des guespes, des Asnes, des Escarbots: aussi que quãd la moëlle se vient à fondre dans le corps d'vn hõme mort, elle engendre des serpens. Mais les sçauans en Theologie trouuent estrange qu'vn homme ayt peu voir des diables emporter vn corps. Ce qui est suffisant pour esbrãler, voire du tout aneantir le tesmoignage d'Eucher. Il court vn epitaphe de Charles, cõposé en rudes vers Latins, que ie ne puis oublier: & disent:

Ecce Brabantinus dux quartus in orbe triumphat:
Malleus in mundo specialis Christicolarum,
Dux, Dominusque ducum, regum quoque rex fore spernit,
Non vult regnare, sed regibus imperat ipse.

Que nous auons aussi rudement tourné en ces vers François,

Ce quart Duc Brabançon triomphe sur la terre:
Qui fut à noz Chrestiens vn marteau pour la guerre:
Duc des Ducs, Roy des Roys: d'estre Roy il mesprise,
Ne voulant pas regner: mais les Roys il maistrise.

Toutesfois, ie n'estime pas que ces vers soyent composez du temps de sa

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

mort: Car mal aysemét se trouuera Autheur du téps, qui parle de Brabant. Mais puis que Iean le Maire de Belges, voire Melanchthon en ont fait cas, ie l'ay mis: & aussi pour confirmer l'opinion de ceux qui tiennent que le surnom de Martel luy fut donné pour sa vaillance. Il est aussi appellé le Vieil par Geruais de Tilleberi Maréchal du Roiaume d'Arles, à la difference (ie croy) de Charlemaigne. Charles ne fut pas si tost mort, que Carloman son fils ne prist tiltre de Maire du Palais d'Austrazie: comme aussi Pepin, celuy de Neustrie: & (ce disent aucuns) partirent le Royaume sous ombre de leur dignité, sans donner à Griffon leur frere aucun gouuernement. Qui fut la cause, pourquoy à la suscitation de Suanichilde sa mere, il s'empara de la ville de Laon en Vermãdois, forte d'assiette: où il amassa le plus de gens qu'il peut sous esperance d'estre declaré Roy, ainsi que disent des Chroniques. A ce bruit, les Maires leuerent vne armee, & le vindrent assieger de si pres, qu'il fut contraint se rédre à leur mercy: & poursuiuirent le reste de ses partisans. De maniere, qu'ils reconquirent tout ce que depuis la mort de leur pere s'estoit desparty de leur alliance. Et à fin que sortans hors du Roiaume pour faire la guerre, ou autre occasion que ce fust, la Frãce demeurast en paix & seureté, & ostassent vn chef aux mutins, Carloman fit garder Griffon au neuf chastel d'Ard[illegible], ou d'Auuergne, auquel il demeura enuiron quatre ans: & iusques au voyage que ce Prince fit à Rome. Encores, pour appaiser l'infamie que leur pere auoit encouruë pour l'vsurpation des biens Ecclesiastiques, ie trouue que Pepin fit vne assemblee, Concile, Sane, ou Parlement à Leptime, c'est . . . . . . le premier iour de Mars: auquel assisterent les Euesques & Seigneurs de France, y presidant Boniface Archeuesque de Mayence, Legat du Pape. Là, Pepin fit son deuoir de faire rendre ce que son pere auoit vsurpé sur l'Eglise: mais il ne peut estre obey par tout, à cause de la guerre qu'il eut contre Hunaut, ou Gueffier Duc d'Aquitaine. Toutesfois, il obtint des Seigneurs François, qu'au lieu des neuf & dixiesme, jadis payez en especes, ceux qui iouyssoient des terres, donneroient (comme par vne recognoissance) douze deniers pour l'entretenement & couuerture de l'Eglise, desquelles ces neuf & dixiesme auoyent esté éclipsez: & ce, iusques à ce qu'autrement en fust ordonné. C'est le premier Concile, ou Sane François, auquel il me souuienne que le Pape, ou autre pour luy, se soyent trouuez. Aussi fut-ce en ce temps-là, que les Euesques de Rome commencerent à monstrer leur puissance sur les Roys & Empereurs: ainsi que ie declareray en autre endroit: & suffira pour cest' heure, de dire qu'il semble que ce Concile fut tenu depuis l'an sept cens quarante deux: ainsi que l'on peut voir par les copies qui sont imprimees auec les autres Conciles. Les freres donc paysibles, & voyans toutes les forces du Royaume entre leurs mains, assemblerent vne armee qu'ils menerent en Aquitaine audit an quarante deux: pour ranger en leur obeyssance Hunaut, Duc, ou Patrice de ce pays (car ie trouue aussi qu'il portoit ce tiltre) prenant couleur de vanger l'outrage fait à Lentfrid Abbé de Sainct Germain des prez lez Paris, par Charles Martel enuoyé en Guyenne comme Ambassade: & lequel Hunaut auoit retenu trois ans & demy, comme s'il fust venu espier ses actions, plustost que pour

sollicitter la restitution des biens de l'Eglise, ainsi qu'il en faisoit le semblant. *L'an de*
Mais quand Charles fut mort, Hunaut se resolut de ne recognoistre ses enfans *Iesus*
pour Seigneurs: puis qu'il y auoit vn Roy en France, & les Aquitaniens e- *Christ.*
stoient dignes d'auoir vn gouuerneur à part. Toutesfois, l'armée Françoise
assemblée à Orleans, courut le pays d'outre Loire, & brula tout, iusques aux
faux-bourgs de la ville de Bourges: puis tournant à main dextre, prit le chasteau de Lucas (c'est Loches) chassant Hunaut plus auant: finalement, les Gascons (cecy monstre qui estoient les vrais suiects de Hunaut) vindrent au deuant des François demander la paix: tout aussi tost à eux octroyée en deliurant l'Abbé prisonnier. Ie trouue qu'au mesme voyage, les freres separerent leurs gouuernemens (des-ja tenus pour hereditaires) en vn lieu nommé le Vieil Poictiers: place assise à vne lieuë pres Chastellerault, entre les riuieres de Clain & de Vienne. Carloman eut l'Austrazie, Turinge, & l'Allemaigne: Pepin, Vuestrie, Bourgongne, auec la Prouence, sans parler d'Aquitaine: laquelle pour la raison que i'ai cy dessus dite (parlãt des enfans de Clouis) ie croy aussi auoit esté laissee en commun, cõme vne terre querelée: auec ce que Hunaut la tenoit par la permission de feu Charles Martel. Ceste année, Charles (depuis surnommé le Grand, pour ses beaux faits) naquit à Constance; ainsi que veut Scafnabourg, ou, suyuant la commune opinion, à Ingelheim: Palais basti sur le Rhin. Or le partage de ces freres acheué, Carloman ramene son armée en Allemagne: laquelle semblablement à la suscitation de Thiebaut Duc de Suaube, fils de Godefroy, chassé par Martel, auoit quitté l'obeissance des François, durãt la guerre d'Aquitaine. A ceste cause, les freres passerent le Rhin auec l'armée: & vindrent asseoir leur camp sur la riuiere . . . . . . où ils seiournerent si longuement, qu'ils contraignirent les Allemans de se sousmettre en leur obeyssance: & les payer des deuoirs accoustumez. La plus part des grãdes affaires de ces Princes, estoient lors gouuernées par Vnefrid, depuis nõmé Boniface, fait Euesque de Mayence. Lequel natif d'Angleterre, aupres de Lõdres, auoit esté nourri à Rome, & de là enuoyé en Allemagne, prescher: comme vn homme ardent du zele de la religion Chrestienne, à l'heure bien alterée en ces païs là, pour les guerres de deça. Cestui-cy ayant escrit au Pape Zacharie, qu'il y auoit 80. ans que les François n'auoient tenu Concile, & ne scauoient en quoi consistoit l'estat de Prestrise (si est-ce que cy dessus i'ay monstré que Martel auoit tenu vn Parlemẽt pour se faire declarer Prince, & ceste assemblée, ou *placitum* s'appelloit encores Synode: car l'on y parloit aussi des choses Ecclesiastiques) & que les Eueschez estoiẽt occupez par gens laics auaricieux, ou clercs adulteres (car ainsi appelloit-ils les Prestres mariez) fut cause qu'à son pourchas, Carloman le vingtiesme d'Auril de l'an sept cens quarante deux, fit assembler vn Sane, auquel furent conclutes plusieurs ordonnances Ecclesiastiques: les articles duquel Sane se trouuent imprimez auec les autres Conciles: où l'on peut voir la puissance que les Maires du Palais auoient ja vsurpée tant sur les Rois, que sur les Euesques. Car celuy d'Austrazie, ordonne en son nom des choses Ecclesiastiques; prenant ce tiltre: Ie Carloman Duc, & Prince des François, auec le conseil des seruiteurs de Dieu, Princes & Euesques de mon Royaume, & ce, sans

L'an de Iesus Christ. faire aucune mention du Roy Childeric. Ce qui tesmoigne ou du mespris du Roy lors regnant, ou de l'ambition des Maires, se preparans le chemin à la Royauté, par la conniuence mesmes des Euesques & Seigneurs François, qui leur souffroient prendre tel tiltre, viuant encor leur Roy legitime. Si ce n'est que ce tiltre ait esté adiousté par quelque malicieux ignorant. Pepin en fit aussi tenir vn à Soissós, le deuxiesme de Mars, & deuxiesme du Roy Childeric : qui porte aussi des ordonnances pour reformer l'Eglise, & entr'autres : Que tous les ans se feroient des assemblées. Ce Concile est semblablement imprimé, & cotté sous l'an sept cens quarante quatre, & toutesfois mal, si Childe-
744. ric a esté fait Roy deuant le trespas de Charles Martel : & ce Prince est mort l'an sept cens quarante & vn : tant il y a d'incertitude aux dattes de ce temps là. Mais par l'aduis de Boniface (qui dit que l'on n'auoit tenu Concile en France depuis quatre-vingts ans) l'on peut soupçonner, cela estre aduenu par la tyrannie d'Ebrouin, & de Charles : qui ne souffroient les François s'assembler comme deuant, aux Conciles, Sanes, & plaids generaux : desdaignans (possible) les Euesques, Comtes & autres nobles Seigneurs (intimidez par le malheur de sainct Liger & son frere, de Robert de Rheims, Eucher & Hermenfroy) se trouuer en telles compagnies, où le Maire faisoit passer toutes choses par son aduis : car lon peut ainsi interpreter ceste plainte de Boniface.

CHAP. XXII.

Odillon espouse Hiltrude contre le gré de Carloman & Pepin ses freres, qui luy vont faire la guerre en Bauieres, puis s'accordent auec luy. La vont faire aux Sesnes. Carloman se rend Moyne. Pepin contraint les Sesnes de payer tribut aux François comme du temps du Roy Clotaire. Griffon mis hors de prison, commence la guerre. Il est fait Duc de Denthelen. S'enfuit en Gascongne. Euesque soustenant qu'il y auoit des Antipodes est chassé comme fauteur d'une opinion reprouuée. Abus Romains.

SVANICHILDE n'auoit pas seulement animé Griffon à faire la guerre à ses freres, mais encores desbauché Iltrude, aussi fille de Martel. De sorte, qu'auec l'ayde d'aucuns de sa faction, elle passa le Rhin, & se retira vers Odillon Duc de Bauieres, qui l'espousa. Ce Duc auoit esté nourri en la cour de Charles Martel: & tenoit de grandes terres en Germanie. Car il commandoit à Suitger, Prince des Allemans habitans le quartier de Bauieres autrement appellé *Noricum*, qu'Auentin pense estre Nordgé, ou Nare. Et pource qu'il auoit vaincu Landefrid & Thedoald, ou Thiebaut Duc de Suaube, voyant le mauuais gouuernement de Childeric, il prit le nom de Roy de Bauieres, sans craindre la puissance des

Maires du Palais François. Dont Carloman & Pepin aduertis, l'an sept cens L'an de
quarante trois, il assemblerent leur armée : & entrans en Bauieres, planterent Iesus
leur camp sur la riuiere de Lech, où ils demeurerent quinze iours : Mais les Christ
François impatiens, picquez aussi des iniures & reproches que les ennemis 743.
leur disoient, ayans descouuert vn passage duquel on ne se doutoit point, à cause des paluds, ou deserts, peu ou point frequentez, diuiserent leur armée; à fin qu'vne partie campée deuant les ennemis, les tinst suspens: puis auec le reste, heureusement ils trauerserent la riuiere, chargeans de nuict Odillon; lequel surpris, & voyant la desconfiture des siens, s'enfuit outre ladite riuiere: mais combien que le champ demeurast aux François, ce ne fut toutesfois sans grand meurdre des leurs; ce qui donna occasion aux Maires d'entendre à la
paix; en l'an sept cens quarante quatre, & laisser à Odillon leur sœur pour fem- 744.
me, en renonçant par luy au tiltre de Roy de Bauieres. Qui est vne euidente marque de l'ambition de ses Princes: qui plus aisément endurerent vne iniure domestique (si grande & outrageuse qu'vn rauissement de leur sœur) que souffrir vn autre empieter sur l'honneur que ja ils auoient deuoré par fantasie. Carloman donc asseuré de ce costé là, mene son armée contre les Sesnes; & prit vn chasteau nommé Hersibourg, auec Theodore seigneur de la place : & mit en sa puissance tout le pays voisin. Mais ayant depuis laissé aller Theo-
dore sur sa foy, il ne la garda gueres. Ce qui fut cause, que l'an sept cens qua- 745.
rante cinq les freres retournerent en Saxe : & prindrent vn chasteau auec le sieur nommé Thierry : qui peut estre celuy, qui l'an precedent auoit esté renuoyé sur sa foy : car Thierry, Theodoric, & Theodoald signifient Dieu-don-
né, aussi bien que Theodore. L'an sept cens quarante six, le mesme Carloman 746.
ayant declaré à son frere qu'il auoit desir de renoncer au monde, & se rendre Moyne, rompit les entreprises de guerre de ceste année, estant Pepin empesché à ordonner l'equippage & train qui deuoit accompaigner son frere, & luy apprester des meubles & presens honnorables. Toutesfois, Sigebert dit, qu'en cet an Pepin vainquit Thiebaut, fils du Duc Godefroy, le Duché duquel il retint : mais qui n'estant point nommé, semble par la Chronique de Bourgongne auoir esté celuy de Saxe, & que ce Duc s'appelloit Thierry. Ce neantmoins, Auentin dit que c'estoit celuy de Suaube : & il y a bien autant d'apparence, que ce fust celuy de Frize : veu que les Annales du Moyne de Sainct Benoist, commençans l'an sept cens quarante & vn, & finissans au huict cens quatre-vingts, disent, que le Duc Thierry fut pris l'an sept cens quarante. Mais celles qui commencent l'an sept cens quinze, & finissent huict cens quatre vingts trois, tesmoignent que Carloman ceste année sept cens quarãte six, appaisa la rebellion des Allemans, apres en auoir chastié aucuns. Ces Annales me seruiront doresnauant de fondement à rapporter les faicts, auec celles de Sainct Martial de Lymoges, & de Sainct Cibar d'Angoulesme, sur lesquelles il semble que ledit Autheur des premieres Annales, ait composé les siennes : comme aussi Reginon auoit pris vne partie de ce qu'il a escrit
de ce temps. Ainsi donc, la deuotion continuant à Carloman, l'an sept cens 747.
quarante & sept, il mit son Royaume és mains de Pepin son frere, auec Dreux

L'an de Iesus Christ.

son fils, Chose merueilleuse qu'vn pere Roy (ainsi que l'appellent aucuns Autheurs) laisse vn fils legitime, sans stipulation d'estre aduancé à la Royauté, ou gouuernement. Où nous deuons remarquer vne rare modestie en Carloman: & que lors il ne songeoit pas d'estre Roy, comme fit Pepin son frere. Carloman donc estant venu prier Dieu au Sepulchre des Apostres sainct Pierre & sainct Paul, il y offrit de beaux dons, & voulut estre fait Clerc par la main du Pape, prenant depuis l'habit de Moyne pour viure au monastere qu'il fit bastir au mont de Soracte, auiourd'huy nommé Mont Sainct Sil, à cause qu'il auoit esté fondé en l'honneur de ce Sainct. Lequel lieu encores il abandonna: fasché de ce que les François venans à Rome, ne se pouuoient garder de le visiter, & saluër comme leur Seigneur, l'empeschans de iouyr de la solitude qu'il cherchoit. Pour de laquelle vser d'auantage, & euiter les occasions qui l'eussent peu destourner de la contemplation qu'il cherchoit, il se retira au monastere de sainct Benoist, fondé au Mont-Cassin: où il demeura en si grande humilité, qu'vn iour il souffrit d'estre battu du Cuisinier, si vous croyez Reginon: qui (possible) le dit pour retenir l'orgueil des Moynes de son cloistre de Prom, trop outrecuidez de leur noblesse. Ceste renonciation accreut grandement la puissance de Pepin, qui par ce moyen reünit toutes les forces de France: & l'année mesme s'en ayda contre les Sesnes, cherchãs à recouurer leur liberté: mais il les preuint. Et combien qu'ils eussent à leur secours les Rois de Frize & des Vvinides, toutesfois quãd ils virent mettre le feu en leur pays, tuer ou emmener leurs gens prisonniers, ils demanderent la paix, & se sousmirent à l'obeïssance des François, ainsi qu'au precedent: payans le tribut accoustumé du tẽps du Roy Clotaire, & lequel ils promirent continuer. Mesmes vne partie d'eux recognoissant leur foiblesse, & n'auoir moyen de resister, receurent le S. Baptesme. C'est merueille, que Vigile Euesque de Salzbourg, ayant soustenu qu'il y auoit des Antipodes, pour vne si legere cause fut ceste année tenu comme heretique; à la poursuitte de Boniface Archeuesque de Mayence (qui cuidoit que Sainct Augustin n'eut failly en cest endroit) lequel depuis par le commandement de Zacharie, le feit deposer de son Euesché, comme autheur d'vne peruerse doctrine: tant ce siecle estoit ignorant des Mathematiques & de la Geografie. De sorte, qu'il ne faut pas s'esmerueiller si plusieurs superstitions se meslerent lors parmy nos François. Certainement ce Boniface aduança grandement l'authorité Papale. Car se disant Vicaire des Euesques de Rome, il fut leur Legat: & poursuyuit d'autres Prelats comme rebelles à sa propre authorité; sous ombre qu'ils l'appelloient prescheur & autheur de mensonge, ne voulans plusieurs de deça les monts, se sousmettre aux commandemens & traditions de l'Eglise Romaine, qu'ils estimoiẽt superstitieuses & sans fondemẽt de la parole de Dieu: principalemẽt en l'adoration des images, mariage de prestres & autres nouuelles ceremonies, ou decrets Ecclesiastiques: qui engendrerẽt plusieurs abus. Carloman auant que partir, pour descharger sa conscience (ainsi qu'il est croyable) auoit eslargi Griffon son frere (iaçoit qu'il se trouue des Autheurs qui disent qu'il eschappa de sa prison) lequel ne voulãt pas viure suiect de Pepin, encores qu'il le traicast honnorablement; luy ayant donné le

le Duché d'Anthelen, ou d'Austrasie (ce disent des liures) il se retira en Saxe, *L'An de*
accompagné d'aucuns François, desireux de choses nouuelles ; où il amassa vne *Iesus*
armee : auec laquelle l'an sept cens quarante huit, il vint camper sur la riuiere *Christ.*
Ouacre, en vn lieu nommé Orchain. Pepin se mit semblablement aux champs, 748.
& passant par Turinge, s'arresta sur ladite riuiere en vn lieu nommé Scaninge, toutesfois, il n'y eut rencontre, ne bataille dõnee; car des gẽs se meirent en deuoir de les appointer. Et apres que les freres eurẽt parlemẽté ensemble, les armees retournerẽt d'où elles estoient venuës. Mesmes Griffon aussi peu asseuré en la foy des Sesnes que des François, se retira en Bauieres: où Snither & Lãdtfrit Ducs d'Allemagne le vindrent trouuer, auec plusieurs seigneurs de France, par le moyen desquels il print Hiltrude sa sœur, auec Tassillon son fils, & tout le Duché de Bauieres : contraignant leurs sujets de luy faire obeyssance, & sermẽt de fidelité : car vne partie du peuple luy portoit affection à cause de sa mere natifue du païs. Ces nouuelles rapportees à Pepin, tout aussi tost il assemble
vne armee, & l'an sept cens quarante neuf, vint en Bauieres, où il fit prisonnier 749.
Griffon, Landtfrid & ceux de leur suite : remettant Odillon, ou Tassillon (car ie trouue ces deux noms) en son Duché. Ce fait, il retourne en France ; amenant auec soy Griffon : auquel, comme s'il eust esté Duc, il donna en Vvestrie douze Comtez, au pays qui est entre Seine & Oise, que Paul Emil deuine auoir esté le Duché d'Enthelen, duquel cy-dessus nous auons parlé. Mais ce Prince
remuant & volage, ne peut demeurer en paix : & l'an sept cens cinquante, prit 750.
la fuite vers Gaifier, & Hunault Ducs d'Aquitaine. Ie veus icy aduertir les Lecteurs, que lon trouue volontiers en l'escriture des liures anciens, vn V pour vn G: ainsi que celuy de Vaifier, pour Gaifier : Guillaume, pour Vvillaume: & aux Allemans, vn T. pour D : comme Lantfrit, pour Landtfrid : vn P pour B: comme Paderbron, pour Baderpron : pour V vne F : comme Volrad, pour Folrad ; afin que ceux qui rencontreront ces noms diuersement escrits, ne croient que ce soient d'autres personnes.

CHAP. XXIIII.

François enuoyent à Rome demander conseil pour deposer Childeric leur Roy insensé. Estat des Rois François de ce temps. La responce de Zacharie Pape. Deposition de Childeric Roy.

CE pendant, la reputation de la valeur de Pepin croissant tous les iours; luy mesmes n'oublioit pas à se mõstrer digne d'absoluement cõmander en France. Mais quand il venoit à considerer que le nom de Roy estoit si venerable en la personne de qui que ce fust, il ne pouuoit entrer en son esprit, que les François qui souloiẽt adorer leur Roy presque comme Dieu, en voulussent priuer vn de la race de Clouis, & ne cuidoit pas y paruenir, iaçoit que plusieurs fussent marris de le voir degenerer de la vertu de ses ancestres; suiure le vice, estre yurongne; & de lasche courage; sans amour

L'an de Iesus Christ.
enuers son peuple mangé & pillé de leuees de deniers, & passages de gensdarmes: l'ordre Ecclesiastique & de la Iustice corrõpus par faute de garder les anciennes loix, & que ia ils auoient souffert neuf tels maistres, issus de la mesme famille; aussi negligens de l'authorité Royalle. Aucuns adioustent, qu'ils cuidoient mal faire de laisser vn homme lasche, seoir en la chaire honoree par tant » de vaillants Princes: & qu'ayans ja declaré Pepin Duc des François, il ne falloit » (veu sa suffisance) que le pouuoir d'vn si grand Royaume tõbast en autre main » que d'vn qui le sceust entretenir. Car il valoit mieux (ce disoient-ils) eslire Roy » quelqu'vn approchant de la vertu des anciens, qu'ayant égard à la race, se ren- » dre à iamais esclaues de ceux d'vne mesme famille; mais indignes de telle suc- » cession par leur insuffisance. Et toutesfois, aucuns Autheurs disent, que c'estoit contre le vouloir de Pepin, & qu'il faisoit conscience (s'il s'en trouue en ambition) de chasser celuy à qui il auoit ja presté sermẽt de fidelité. Ainsi les peuples Frãçois de lõgue main battus des plaintes susdites trop veritables, mais auantcoureuses d'infidelité, assemblerent vn Parlemẽt l'an susdit sept cens cinquante: auquel furent esleus Bouchard Euesque de Vvirtzbourg, ou Richard Euesque de Bourges, & Folrad (que les anciennes Chroniques nomment Fourre) Lombard de nation, & Chappelain de Pepin, qui l'auoit fait Abbé de S. Denis » pres Paris, pour aller à Rome vers le Pape Zacharie; sçauoir s'il estoit bon & » raisonnable, que les Rois de France (qui pour leur folie & petit entendement » n'auoient cognoissance des affaires du Royaume, ains se tenoient tous aises dãs » leurs Palais) deuoient estre appellez Rois: ou celuy qui portoit tout le fais du soin des affaires du Royaume. Il est tres-certain, que la cõdition des Rois François lors regnans, estoit bien miserable. Car jaçoit que les lettres, chartes & monnoyes portassent leur nom, les richesses & l'auctorité se voyoiẽt en la disposition des Maires du Palais, qui commandoient par tout: sans que les Roys eussent autre chose que le nom, & la charge de laisser croistre le poil de leurs cheueux estẽdus sur leurs espaules, & celuy de leurs barbes (qui leur venoit sur le pis) tressez & galonnez (c'est à dire liez de Ribans à boutons d'or, possible à la façon des Rois de Perse) se presentans vne fois l'an au peuple, haut assis en vne chaire, pour luy respõdre: ainsi que le plus souuẽt il leur estoit enioint de prononcer: & ne iouyssans ces Rois imaginaires, d'autres biens que de l'Estat qui leur estoit baillé pour leur viure, auec vne petite terre ou village, pour nourrir ce peu de seruiteurs domestiques qu'ils auoient. Aussi Eginart, qui a escrit la vie de Charles le Grand, voulant representer le mespris de ces Rois, dit: que s'il leur conuenoit aller quelque part, ils estoient montez en vn chariot trainé par des Bœufs: ce que les Sicambriens tenoient encores des Cimbres, ainsi qu'on veut dire: & ie suis bien d'aduis, qu'en ce temps là ce n'estoit pas ignominie, comme auons cy-dessus monstré. Ces Rois venoient donc en tel equipage au Parlement general, tenu tous les ans le premier iour de May, saluans, & estans saluëz de chacun, en la façon accoustumee: & vn autre Autheur adiouste, receuant les dons annuellement presentez par le peuple. Là se trouuoit le Maire du Palais, lequel aduertissoit l'assemblee de ce qui se deuoit faire le reste de l'annee: puis les Rois retournoient en leur Palais comme deuant, pour se donner

du bontéps iusques à l'autre mois de May. Quãt au reste des affaires du Roiaume, tant du dedans que du dehors, elles s'expedioient par les Maires du Palais: l'estat desquels lors de l'Ambassade, Pepin tenoit. De sorte, qu'il luy fut bien aisé de faire deputer ceux cy, & les charger de dire ce qu'il voulut: estant la plus part des suiets de la Couronne Françoise, gaignez par les biensfaits des Maires: qui aux despens de l'Eglise (despouillee des dixmes & autres cõmoditez, dont Charles Martel enrichit les siens) de longue main auoient aduancé & recompensé leurs partisans. Mais pour oster le blasme du parjure, & de l'infidelité enuers le Roy (leur naturel Seigneur) ie croy bien qu'ils aduiserent d'enuoyer au Pape, l'auctorité duquel estoit lors bien grande. Zacharie (cõme i'ay dit) tenoit en ce temps le siege de Rome, aussi peu affectionné aux Empereurs (que nagueres les Gregoire deux & troisiesme auoiẽt excommuniez) à sçauoir Leon & Constantin ses fils, pour auoir rompu les images des temples: aians les Papes souffert tuer les officiers qu'ils tenoient à Rome. A ceste cause, il est croyable que Pepin, & ses Conseillers, plus volontiers rechercherent les Papes Romains: qui par ce preiugé contre lesdits Empereurs, ne faudroient d'approuuer sa felonnie. Aussi les Ambassadeurs François venus à Rome, aians remonstré leur necessité, Zacharie apres auoir eu l'aduis des principaux seigneurs Romains, assemblez pour satisfaire à la consultation des François (mais sans ouyr le miserable Childeric, n'autre pour luy: car qui eust osé plaider contre vn si puissant aduersaire que Pepin?) l'an sept cens cinquante & vn; respondit aux Ambassadeurs: Qu'il apparoissoit par l'Escriture saincte, que le peuple d'Israël s'estoit osté de l'obeyssance d'vn Roy lasche, & qui mesprisant le conseil des gens de bien & sages, ne s'adonnoit qu'à ses plaisirs & voluptez: s'eslisant de leur corps vn homme vertueux pour les gouuerner. Que les Royaumes & souueraines puissances, venoyent de Dieu: & les Roys n'estoyent que ses ministres: jaçoit que le peuple les esleust, pour accomplir la volonté du grand Roy & maistre vniuersel, & non pour faire par ses Lieutenans, toutes choses à leur appetit. Que cestuy-là estoit vrayement Roy, qui gouuernoit son peuple selon le commandement de Dieu, luy monstrant le chemin de bien faire, comme il est tenu pour l'honneur receu de luy. Car il reçoit du peuple toutes ses ricchesses, gloire & auctorité; & puis qu'il la fait, il est aussi en sa puissance & liberté de le destruire. A ceste cause, les François pouuoyent mettre hors cest homme inutile, & choisir vn autre pour les conduire, & sagement gouuerner leurs affaires, tant dedans que dehors le Royaume. C'est le sommaire de la responce, & lettre que le Pape bailla aux Ambassadeurs, & que Auentin dit estre dattee du xxiij. de l'Empire de Constantin: la cinquiesme Indiction, & l'an de Iesus Christ, sept cens cinquante deux. Toutesfois la plus part de nos Autheurs disent, que ce fut en sept cens cinquante, que Pepin fut éleu Roi. Mais il est possible, que la deliberatiõ d'enuoyer à Rome fut en vn an; la responce l'autre d'apres: & l'election l'an suyuant: estant certain, qu'il faut du temps à conduire telles entreprises. Aussi le Pape adiousta, qu'il estoit d'aduis; afin de ne rompre l'ordre de la succession, & pour euiter aux troubles qui

L'an de Iesus Christ.

751.

L'an de Iesus Christ. eussent peu naistre de si grand changement, d'eslire Pepin allié de la maison Royale : car(ainsi que i'ay dit) il venoit d'Arnoul(si vous croyez les Autheurs du temps) de maniere que les François se couurans aucunemēt de telle allian-
751. ce, deposerent ce pauure Childeric, l'an sept cens cinquante vn, le faisans tondre moine à Luxeu : d'où (comme dit Auentin) ayant esté tiré, & donné en garde à Odillon Duc de Bauieres (qui auoit practiqué enuers les François sa deposition) il fut par luy mené au monastere de sainct Himeran de Ratisbonne, & Giselle sa femme voilee en celuy de Conchilia. Lors vne partie des François assemblez audit an sept cens cinquante vn, esleut Pepin fils de Charles Martel, Maire du Palais, Prince sans aucun doute, digne de la Royauté.

CHAP. XXIIII.

Remonstrance aux Rois de ne laisser manier leur estat par autruy, & ne continuer les grands offices de Pere en fils.



IE cuidoy' icy finir ce volume, quand l'inique exemple de ceste degradation, m'a contrainct d'aduertir les Roys & Princes souuerains, de ne se desborder tellement aux vices & à l'oisiueté, qu'ils en viennent à perdre la reputation, & puis leur auctorité. Car il n'y a chose qui rende plus mesprisables les Roys, que de les voir (eux qui doiuent estre moderateurs & obseruateurs des Loix) estre ceux qui premiers les rompent. Et ne faut qu'ils se pensent exempts d'icelles, pour les auoir commandé de plublier, d'autant qu'eux mesmes sont sujets de Dieu. La souueraine puissance, & auctorité duquel, nous est representee par les Rois, qui tiennent sa place, en faisant iustice au peuple qui leur est commis. Que si les mesmes Roys, ne peuuent estre contraints par les Iuges ordinaires qu'ils ont establis, Dieu suscite des hommes (bien souuent de leur peuple mesme) qui pour punition les chassent de leurs thrones: & à bon droit, veu qu'ils ne les tiennent que par emprunt. Car si lon regarde l'origine des Royaumes legitimement establis, il se trouuera que iadis les hommes faschez d'vne insolente liberté, ou pressez de forces estranges, ont choisi & receu pour gouuerneurs les plus sages, les plus forts ou les plus vaillās d'entr'eux : Et que nature, ou la necessité, nous fait eslire des Roys, ou superieurs: voire que le commencement de regner, tousiours ne proceda pas de grandes richesses ou d'ambition, ains d'innocence & de modestie : Que les premiers hommes iadis obeirēt aux chefs de leurs maisons, & que ceux qui les premiers furent esleus Rois, estoient les plus vertueux, ou les plus robustes pour defendre ceux qui se sousmirent à eux. Aussi tels Rois, se contentans des terres à eux donnees pour leur entretenement, employerent toute leur force & vertu, à la defence de leurs sujets, ou à leur faire droit sur leurs plaintes : & pour lesquels bien souuent, ils exposoient leur vie. Car lors on ne regarda de quel lieu ce Roy estoit venu : n'y ayant point encores de distinction de Noblesse, ainsi

qu'assez plaisamment dit Iean de Meung, nostre Ennius François, parlant au Roman de la Rose, de l'eslection des premiers Rois. L'an de Iesus Christ.

Vn grand vilain entre eux esleurent,
Le plus corsu de quants qu'ils furent,
*Le plus ossu & le * grigneur:*
Et le firent Prince & Seigneur.

* Du Latin grandior.

Mesmes Homere, appelle Agamemnon Pasteur du peuple, comme aussi le Psalmiste son Roy d'Israël: pour monstrer leur charge & office. Il ne faut donc aucunement douter, que la prudence, modestie & vaillance approuuee par les plus gens de bien, n'ait esleué au thrône Royal, ceux qui premier furent choisis, & non pas la brigue ou voix mendiee entre le peuple bas: Mais depuis, conuoitise, auarice & multiplication de seigneuries, furent cause d'engendrer en ces Princes, vn appetit de gloire, y estans volontiers les ieunes Seigneurs, poussez par la flaterie des mauuais courtisās, qui font leur profit des entreprises de leurs maistres. Et toutesfois, quelque establissement de Roy qui iamais se soit fait (i'entens aux legitimes Royaumes, & non pas de ceux qui sont cōquis à l'espee, car tels Rois conquerans sous couleur de droit de victoire, peuuent dire qu'il leur est loisible traitter leurs suiets vaincus, ainsi qu'il leur plaira) ç'a tousiours esté apres l'auoir fait iurer certaines loix, & la conseruation d'icelles. Si donc eux, ou leurs successeurs (qui sont obligez aux faits de ceux qui leur ont laissé la Couronne) se departent de leur serment, il semble n'estre raisonnable, qu'ils iouyssent du contract passé entr'eux & leur peuple: n'estant croyable, que si les esleus eussent refusé de iurer ces loix, on les eust assis au thrône Royal. Or ce n'est de merueille, si Pepin fut lors choisi, veu son pouuoir, & le maniement des affaires, de si longue main hereditaire en sa maison: auec ce qu'il estoit allié de la famille Royalle. Car il eust esté bien dangereux, d'y mettre vn autre plus foible que luy: pour le debat & partialité qui s'en fussent suiuis. Auec ce que lon peut dire, que les François ont tousiours cherché vn Roy de leur nation & pays: comme il se trouuera par les discours de nos Antiquitez. Ioint le tesmoignage de Foulques Archeuesque de Rheims, duquel cy apres ie m'aideray en la vie de Charles le Simple, sur vn exemple approchāt de cestui-cy. Les François donc n'esleurent Pepin par le commandemēt du Pape: afin qu'on n'allegue l'ordōnance Decretale de Boniface huitiesme, Pape: Ains pource que defaillant en Frāce la race masculine de Faramond ou de Merouëe, Pepin se trouua le plus proche allié de la maison Royalle, ou le plus fort. De maniere, que l'authorité, ou conseil Papal, n'a seruy qu'à deslier nos anciens du serment, duquel ces bonnes gens du temps passé cuidoient estre quites par son absolution: qu'ils iugeoient deuoir estre plus forte que celle de leurs Euesques: lesquels (possible) ne la voulurent donner de leur authorité: aymans mieux les renuoyer aux Papes Romains, qui naguerres auoiēt excommunié Leon Empereur (ainsi que i'ay dit) defendans de luy payer tribut. Et d'autant que qui sçait faire vn pot, fait bien vne poisle (ce dit le commun prouerbe) ils pouuoient aussi conseiller de faire vn autre Roy en France, puis que les mesmes Papes refusoient d'obeyr à l'Empereur leur naturel Seigneur, lors estimé l'œil du

L'an de Iesus Christ.

monde, pour son grand pouuoir. Mais quant à moy, ie ne croy pas qu'aucun Ecclesiastique ait puissance, de deslier vn sujet du serment qui l'oblige à son Prince. Et encores moins le Pape vn Roy de France, qui tient son estat de Dieu seul, & est en son pays plus que l'Empereur au sien, puis que le Pape a esté cause de la separation, qui du temps de Charlemagne, se fit de l'Empire Oriental & de l'Occidental. Ce qu'il monstre bien aux Empereurs éleus en Germanie, ne les appellant que Rois, auant qu'ils ayent pris la Courõne Imperialle de ses mains, ou celle de ses Legats. Si est-ce que Iesus Christ a dit, Mon Royaume n'est point de ce monde: & S. Paul, Obeyssez à vos Princes, encores qu'ils soiẽt fascheux. Mesmes lon doit tenir pour certain iugement, que les peuples (voire libres) apres l'eslectiõ & serment fait à leur nouueau Roi, se despouillẽt de toute la puissance qu'ils souloient auoir auant l'eslection par eux faite. Car s'ils retenoient encores le pouuoir de chasser les Roys, par eux esleuz, il n'y auroit point de Royauté asseuree: & au premier mouuement des ambitieux, tous les iours il faudroit recommencer de nouuelles élections. La fetardise donc des Rois Merouingiés continuee par tant d'annees, ayda (plus que les raisons susdites) à Pepin, & ses predecesseurs, pour gaigner la faueur du peuple, quand les Rois mal-aduisez, se reposans sur la vaillance & bonne conduitte d'aucuns de leurs Maires, peu à peu abandonnerent le trauail des armes, & la conduite des armees en personne, pour iouyr dãs leur Palais, des aises & plaisirs qui accompagnent la Royauté: ne regardãs, que ces Lieutenãs generaux se payoient bien de leurs peines, puis qu'ils auoient si grande puissance, & leurs maistres si peu de iugement, qu'ils laissoient aux Maires pouruoir à tous officiers, capitaineries, & charges de cõsequence: de sorte, qu'au bout du tẽps, il ne se trouua plus aucun qui eust esté fait de la main du Roy (cõme lon dit communément) pour l'ayder au besoin. Et c'est vn precepte courtisan, que si vn maistre est si sot, que de bailler l'ẽtier gouuernemẽt de ses affaires à quelqu'vn, d'en oster tellemẽt la conoissance à ce brutal seigneur, que d'oresnauãt il ne se puisse passer de ce grãd & anciẽ, mais trop dãgereux seruiteur. Il est vray, que les Rois, plus que les autres hommes priuez, sont empeschez à cognoistre de qui ils se doiuẽt seruir en leurs affaires de consequẽce: car (ainsi que disoit l'Empereur Diocletiã) cinq ou six courtisans enuelopperõt le Prince, ne faisans qu'vne teste en vn chaperõ; tellement que le Roy qui ne peut estre par tout, ou voir la plus part de ses affaires que par autruy, bien souuẽt sera pipé & vẽdu, quelque bon & aduisé qu'il puisse estre, s'il n'a la discretion de choisir des gẽs de bien, & qui aimẽt son hõneur: pource que la plus part de ceux qui se tiennẽt pres des Rois, faisans plus d'estat de s'enrichir que de seruir au public, taschent à descouurir l'affection des Princes, & leur cõplaire à tort, ou à droit: de maniere, qu'il faut que le mal vienne à estre bien grand, & presque hors de remede, quãd on le descouure aux Princes. Que si quelquesfois ils se resueillent pour entendre à leurs affaires, on leur rẽd des comptes si broüillez, qu'ils n'en peuuẽt sortir: & bien souuẽt, sont en danger (s'ils se monstrent trop actifs & vigilans) de redormir vn perpetuel somme. Il faut donc que les Rois qui veulent euiter le mal de Childeric, cognoissent les affaires de leur Royaume, assistent aux principales deliberations d'icelles, voire

bien souuent aux audiēces de la Iustice: la distribution égale de laquelle, gaigne merueilleusement le cœur des sujets, qui par là sont garentis de l'oppression des grands: lesquels ne voulans point eux-mesmes garder l'equité, apres auoir de longue main sappé & miné (par maniere de dire) la reputation des Rois, par bruits faux ou vrays semez entre le peuple, de la mauuaise nourriture, insuffisance, ou couardise, de ceux qui regnent, ordinairement ne prennēt autre couuerture que la denegation de Iustice, charges de tailles & imposts extraordinaires, qu'eux-mesmes auront conseillez ou pratiquez, pour s'enrichir par telles extraordinaires impositions: & faire esleuer les sujets contre leurs anciens Rois & Magistrats souuerains. Mais les Rois doiuent sçauoir, que ceste audace des grands leur vient de la continuation des estats, que leurs enfans cuident leur estre deuë par droit successif, comme s'ils estoient aussi heritiers de la vertu de leurs peres, qui premiers ont apporté les grādes dignitez & charges en leur maison. Et pource les Rois qui voudront s'asseurer, doiuent tenir pour regle fondamentale de leur puissance: de ne laisser enuieillir aux grandes charges vne maison: ains les communiquer aux autres familles, selon le merite & sagesse des Gentils-hommes de nom. Car outre que c'est la raison d'honorer la vertu de plusieurs nobles (& principalement en France, où lon peut dire que la Noblesse est le bras dextre du Roy) tel entreject fera esuanouyr les mauuaises praticques de ces officiers continuez: & asseureront l'authorité du Roy; que chacun en aymera dauantage, voyant que la parēté, ne la faueur de Cour, n'auront plus de lieu, & les grands estats & charges estre distribuez comme par tour, à ceux qui en seront capables. Aussi le Roy, quand il en sera besoin, se mōstrera luy-mesme sage & hardy en guerre, afin de tenir les siens & ses ennemis en crainte. Et pour conclusion de ce volume, ie rediray (& vous l'excuserez pource que ie le veux si ie le puis ficher dans l'esprit des Roys) que la cōtinuation des charges & magistrats en mesme famille & comme par heritage, a esté cause de la ruine des Merouingiés, aussi bien qu'elle auoit esté des Romains, & le sera de tous Princes nonchalans de faire Iustice, mais encores plustost, de ceux qui ne voulans entendre leurs affaires que par les aureilles d'autruy, mespriseront l'honneur de Dieu, enfraindront les anciēnes loix de leur Royaume, & ne tiendront compte d'estre, ou rarement assisteront aux audiences de leur Iustice. Ce que ie ramentoy, non par orgueil, ou entreprise sur les Royales majestez, ains comme pour vn aduertissement general à tous Rois & Princes souuerains. Car inutilement tant d'histoires seroient publiees, si lon n'y trouuoit des preceptes pour regner, & gouuerner les grands estats & republiques. Priāt le Lecteur excuser ce long discours, que tout expres i'ay mis à la fin d'vn volume, pour encores moins l'ennuyer, que s'il eust esté entrejecté dans vn des autres liures de ces Antiquitez, & en autre endroit moins à propos.

L'an de Iesus Christ.

Fin du Cinquiesme Liure & premier Volume des Antiquitez Gauloises & Françoises.

Extrait du Priuilege du Roy.

PAR grace & priuilege du Roy il est permis à Dauid le Clerc Imprimeur & Libraire, & Iean de Heuqueuille aussi Libraire en l'vniuersité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou distribuer, *Les Oeuures de feu Monsieur Fauchet, premier President en la chambre des Monnoyes, tant cy deuant imprimees que non encore mises en lumiere, reueuës & de beaucoup augmentees par l'auteur.* Et deffenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ils soient, d'imprimer, ou faire imprimer, ny exposer en vante lesdites Oeuures, ne aucuns Traitez separez, sans le consentement desdits le Clerc & de Heuqueuille, & d'entreprendre sur la copie ny partie d'icelle, iusques au terme de six ans finis & accomplis, à compter du iour & date qu'ils seront acheuez d'imprimer, à peine de confiscation des exemplaires qui se trouueront imprimez, de mille liures d'amende, & de tous despens, dommages, & interests, comme plus amplement est porté par les lettres donnees à Paris le 26. May 1610.

Par le Roy en son Conseil

Signé BERNARD

SECOND VOLVME DES ANTIQVITEZ FRANCOISES DV SIEVR PRESIDENT FAVCHET.

PREMIERE PARTIE OV FLEVR DE LA MAISON DE CHARLEMAIGNE.

CONTENANT LES FAITS DE PEPIN & ses Successeurs depuis l'an 751. iusques à l'an 840. de IESVS CHRIST.



A PARIS,
Par DAVID LE CLERC, ruë Frementel au petit Corbeil.
ET
Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.
M. D C. X.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



AV ROY TRES-CHRESTIEN DE FRANCE ET DE NAVARRE, HENRY IIII. DE CE NOM.

SIRE,

Outre que ſur la fin de l'an paſſé preſentant à voſtre Majeſté le premier volume des Antiquitez Gauloiſes & Frãçoiſes, ie m'obligé par le commandement que lors il vous pleuſt me faire, de continuer mon entrepriſe: La victoire que tout fraiſchement DIEV vous a donnee, m'a ſemonds de vous ramenteuoir les faits de Pepin, Charlemaigne, & de Louys le Debonnaire: les plus puiſſans & dignes d'imiter de tous vos predeceſſeurs Roys; à prendre leurs faits en general, & en ce qui doit ſeruir, pour le reglement des grands eſtats. Afin de faire voir à chacun, comme Dieu par ſaiſons, choiſit de grands hommes pour executeurs de ſes volontez ſecrettes: à la honte & ruine des orgueilleux, que vous verrez abaiſſez & exterminez par ces trois Princes. Monſtrant en la perſonne de Pepin, vne ſinguliere affection de peuple; bien ſouuent miniſtre de la diuine volonté. Vn bon heur tellement accompagner la prudente hardieſſe de Charlemaigne qu'il le conduit à ce comble d'honneur, d'auoir r'amené en l'Occident la dignité de l'Empire Romain. En

Louys le Debonnaire, comme la principale occupation des Rois doit estre l'exercice des armes & le maintien de la iustice. Finalement, que la distribution des biens & honneurs doit estre par eux faite à leurs vertueux suiets, selon leurs merites: Si les Princes veulent longuement & en paix entretenir leurs Monarchies. Or ayant (Dieu mercy) V.M. iusques icy fait telle preuue de sa proüesse au recouuremēt de son Royaume, & encores en ceste conqueste derniere nette de sang. V.M. (vray instrument de la iustice diuine) peut s'approprier les paroles de Cæsar: lequel apres sa victoire contre Farnaces fils de Mitridates Roy de Pont (tant facilement par luy chassé de son Royaume) parlant de son exploict guerrier, dit; *Je vins, ie le vis, ie vainquis*: Mais vous ainsi que tres-Chrestien adiousterez: Et par la grace de Dieu ie maintiendray le mur qui a esté basty par nature, pour la seureté de la Chrestienté: ainsi que iadis il fut contre les ennemis de ces trois grands Princes, desquels maintenant ie vous presente les gestes: tout asseuré que DIEV vous donnera le bon-heur & prosperité de Charlemaigne, & qu'il fera la grace à quelqu'vn de vos bons suiets, d'escrire partie de vos heroïques faits. Pour mon regard estant ia trop vieil, tant que i'auray pouls & vie au corps, ie demeureray,

De vostre Maiesté tres-humble & tres-affectionné suiect & seruiteur

CLAVDE FAVCHET, nagueres premier President en vostre Cour des Monnoyes.

De Paris ce premier Ianuier, mil six cens vn.



TABLE DES CHAPITRES ET SOMMAIRES DES LIVRES DE LA FLEVR DE LA MAISON de Charlemaigne.

SOMMAIRES DV SIXIESME LIVRE.

SOMMAIRES DV SEPTIESME LIVRE.

SOMMAIRES DV HVICTIESME LIVRE.

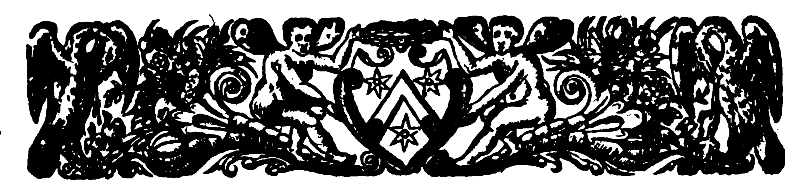
FIN.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVYS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos Amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuost de Paris, Baillifs, Seneschaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nos chers & bien-amez DAVID LE CLERC & IEAN DE HEVQVEVILLE, nous ont humblement fait remonstrer qu'ils ont recouuré toutes *les œuures & diuers traictez composez par le feu sieur* PRESIDENT FAVCHET, *tant non encores imprimees qu'autres des-ia cy-deuant publiees*, lesquelles toutes-fois ils ont fait reuoir, corriger, suppleér & augmenter sur les escrits & memoires de l'Autheur, desirant pareillement luy faire adiouster des Tables & faire le tout publier & imprimer de nouueau tant conioinctement que separement, pour l'vtilité & commodité du public. Mais ils doutent qu'apres y auoir fait de grands frais, cela ne leur tournast à perte, & qu'ils ne fussent frustrez du fruict de leurs trauaux, s'il ne leur estoit par nous pourueu: nous ayans à ceste fin humblement requis nos lettres en tel cas conuenables: Nous à ces causes auons permis audit le CLERC & HEVQVEVILLE, d'imprimer ou faire imprimer tant conioinctement que separement toutes *les œuures & traictez dudit sieur* FAVCHET, *Antiquitez de la France & autres*, soit qu'elles ayent esté des-ja imprimees cy-deuant, & par la diligence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, reueuës, corrigees, suppleés & augmentees sur les copies & escrits de l'Auteur, ou autrement & encores nouuellement enrichies de Tables & Indices, soit non encores imprimees. Deffendons à tous autres Imprimeurs & Libraires, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer aucun desdits œuures conioinctement ou separemẽt, sans le congé & licence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, & durant le temps & espace de six ans, sur peine de mil liures d'amende applicables à leur profit & confisquation de tous lesdits liures. Si vous mandons & enioignõs que du present Priuilege vous ayez à faire iouyr plainement & paisiblement lesdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, faisant cesser tous troubles & empeschemens, & proceder contre les contreuenans par les peines & amendes cy-dessus, & voulons estre adiugees sans aucune moderation, & par toutes les voyes & rigueurs de iustice ainsi qu'il appartiendra, Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour du mois de May, L'an de grace mil six cens dix, & de nostre regne le premier.

Par le Roy en son Conseil

Signé BERNARD



PREMIERE PARTIE DV SECOND VOLVME,

L'an de Iesus Christ. 751.

DES ANTIQVITEZ FRANCOISES, Contenant les faits de Pepin et ses successeurs.

Le fonce livre a esté pris demẽt de de plusieurs Annales du tẽps, & de deux vies de Charlemagne.

SIXIESME LIVRE. CHAP. I.

Grandeur de la maison de Pepin. Declaré Roy, & couronné par Boniface Archeuesque de Mayence. Qui en aquist le droit de premier Electeur de l'Empire. Pepin fut le premier Roy de France sacré. Sa Genealogie. Remonstrance dudit Boniface audit Pepin, en le Couronnant. Il n'y auoit que les Ecclesiastiques & Nobles qui fussent appellez aux Parlements generaux de France. Pape consent l'eslection de Pepin, pour en tirer secours contre les Lombards. Ebon Archeuesque de Sens mort. Leon fils de Constantin Empereur. Mort du Pape Zacharie. Estienne Pape. Pourquoy les Papes sont portez en chaire.



LA MAISON de Pharamond ou de Meroüee, s'est acquise grande reputation, pour auoir en la Gaule planté le Siege Royal des François, attraict au Christianisme ce braue peuple; & par trois cens ans & plus, tenu & accreu son Estat: tant auec la bonne conduite de ses Rois, que la vaillance des Maires de leurs Palais. Celle de qui nous allons parler, sera bien dauantage renommee, estendra plus auant ses limites, & se monstrera plus Religieuse: mesmes il sera plus aisé d'escrire ses faits d'armes & de paix; pour la quantité des autheurs qui ont vescu durant son regne: ou des nouueaux, qui par l'industrie de leurs escrits l'ont agrandie: bien souuent plus iustement, que n'a esté ample la recompense de leurs merites; mal recogneus par les Princes, trop eschars à l'endroit des conseruateurs de leur eternité.

Mais encores que les prochains de l'eslection de Pepin, ayent escrit que la

L'an de Iesus Christ. fetardise des Roys derniers fut cause de leur faire perdre la Couronne & la Seigneurie de leursdits ancestres, il n'est pas incroyable, qu'elle fut aussi aidee & renforcee de la desloyauté de plusieurs de leurs sujets : la mene e desquels se trouue estainte ou couuerte par la longue Seigneurie des Charliens. Ainsi qu'il est aisé à iuger par les comportements des derniers Maires de leurs Pala is, & principalement de Martel, qui mettant la rage a dors des plus courageux Merouingiens, outrageusement poursuiuit Eude, Rainfroy & tous autres, voulans chalenger la dignité de leurs Roys, ou celle mesme, que dés long temps ils tenoient du consentement des Rois legitimes : ne recognoistre cét Austrasien pour seul gouuerneur des Royaumes François. Toutesfois, la vaillance & bonne conduite des trois premiers nouueaux Princes fut telle, que nos peres de ce temps-là n'eurent pas grande occasion de regretter leurs anciens Seigneurs, de trop long-temps anonchalis & perdus en delices. Auec ce que Childeric demeuré seul de la maison Royalle, estoit sans enfans, sans esprit, & sans amis : qui en apparence se deussent soucier, ou luy-mesme se douloir de son des-honneur. Et neãtmoins, vous auez veu qu'il fallut encores du temps pour conduire afin vn si lourd changement : tant grande fut la reuerence que nos peres porterent aux descendus de Clouis : & fort le lien, qui les estraignoit à garder la foy promise à vn Roy, quel qu'il fust.

Ainsi donc, apres que l'assemblee de Soissons eut deposé Childeric de la dignité Royalle, Pepin Maire du Palais, fut declaré Roy le premier iour de
751. May, en l'an sept cens cinquante & vn ou deux (car les Autheurs varient) & conduit en la principale Eglise de ladite ville ; Il fut oingt & sacré par les mains de Boniface Archeuesque de Mayence, Legat du Pape. Lequel (si nous croyõs Auentin) par cet acte, acquist à ses successeurs au Siege de Mayence, le droict de pouuoir le premier donner leurs voix pour eslire le Seigneur de Germanie; que lon appelle Roy des Romains.

Les Annales d'vn ancien Autheur incogneu, disent nommément, que le couronnement se fit l'an sept cens cinquante deux. Et Auentin allegue la commission du Pape, en date du quatriesme Nouembre, trente-troisiesme de l'Empire de Constantin, & la cinquiesme Indiction : Quatre-vingts ans apres (dict Nangis) que les Maires du Palais eurent empieté le gouuernement de France : Et d'autres en adioustent huict dauantage. Toutesfois l'opinion commune est que Childeric ne regna que neuf ans. Mercator & du Tillet, disent que Pepin fut couronné l'an sept cens cinquante & vn : & cestui-cy adiouste que pour confirmer la translation de la Couronne (qui aysément eust esté enuahie par tyrannique vsurpation) l'authorité de l'Eglise y entreuint: & que les Roys furent sacrez comme au vieil Testament : Ce qui auoit esté negligé par les Merouingiens. Opinion contraire à la commune : & neantmoins veritable à mon aduis. Car jaçoit que Clouis premier fut oingt par sainct Remy : Il est certain que ce fut à son Baptesme, & que ja il estoit tenu pour Roy des François & Gaulois de Belges, vers la Picardie & Flandres. Mesmes Gregoire de Tours ne dit point que nostre premier Roy Chrestien fut couronné : content (ce doit-on croire) du port ja faict de sa personne des-

fus le bouclier : suiuant la façon des Anciens François. Mais Pepin desirant (possible) de se fortifier entre les Chrestiens, de ce qui est dict au cent quatriesme Psalme. *Ne touchez point à mes oingts*, voulut imiter les Roys d'Israël, qui se faisoient oindre pour plus grande dignité, & estre dauantage reuerez du peuple, lequel estimoit Diuine telle Onction, ainsi qu'encores il fait. Comme pour semblable augmentation de dignité, l'auoient fait les derniers Rois de Iudee : voire les Empereurs Romains, desirans estre estimez tres-saincts, prirent l'Estat de grand Pontife, & encores celuy de Tribun du peuple. Car il ne faut douter que Pepin ne cherchast tous les aduantages, pour rendre plus auguste & aggreable l'eslection de sa personne : iusques à mettre en auant qu'il estoit yssu des Anciens Rois : afin d'oster l'opinion du peuple : qui sans telle persuasion eut pensé la Couronne estre tombee sur la teste d'vn estranger, puis que les Autheurs de son temps & de ses enfans, tant qu'ils peurent, s'efforcerent de le faire croire : & tirer sa Genealogie de Clouis premier Roi Chrestien. Ainsi que lon voit dans vne vieille Chronique, qui fut de sainct Martial de Limoges, dont il semble que Nangis se soit aidé, & laquelle dict. *L'an de Iesus Christ.*

Que Clouis premier Roy Chrestien, fut pere de Clotaire, pere de Chilperic, pere de Clouis second, qui engendra Dagobert Roy, & Biltide femme d'Ausbert Prince François : (aucuns adioustent descendu de Clojon, autres disent des Romains) tres-noble Seigneur. D'eux sortit Arnoul (auant que d'estre Euesque de Mets) mary de Begge ou Dode, fille de Pepin Maire du Palais d'Austrasie, desquels vint Ansegisille ou Anchise, pere de Pepin le vieil, pere de Charles Martel : dont vint Pepin esleu Roy, & duquel nous entendons parler. L'arbre de la genealogie de ceste maison mis au deuant de ce liure, comprendra plus au long les membres de ceste famille : par aucuns tiree de plus loin, & en ligne venant droit de Faramond premier Roy des François : tant aucuns ont voulu aduãcer l'estoc de Pepin; pour oster l'opinion qu'il fut estrãge de la maison Royalle. Pepin donc declaré Roy du consentement des François, (entendez tousiours par ce mot de François les Nobles : car alors & long temps depuis aucun ne portoit ce nom qu'il ne fust exempt d'impost) commanda aux Euesques de le sacrer & Couronner : ainsi que dict vne Chronique.

I'ay autresfois veu vne Harãgue, qu'vn hõme de sçauoir & de qualité, mais mal affectionné à nos Rois, ainsi qu'il a monstré par effet, m'a dit auoir extrait d'vn tres-ancien liure, laquelle, encore que ie la tienne pour suspecte, ce neantmoins sẽble estre digne d'estre recitee : quãd ce ne seroit que pour admonester les Rois de leur deuoir : Ioint qu'elle s'accorde à l'Epistre du Pape Zacharie, dõt Auẽtin nous a laissé vn eschantillon en ses Annales de Bauieres. Ceste remonstrance ou Harangue, est sous la personne de Boniface : lequel presentant la Couronne à pepin, luy dit. Que les Gaulois du consentement de tous Estats, par ses mains, posoient ceste Couronne sur sa teste pour marque de sa charge & dignité : & le paroient des despoüilles du Roy Childeric, la maison duquel ils ne hayssoient pas, ne la memoire de ses ancestres, ains ses mœurs lasches : aymans & portans honneur à la vertu & lustre de sa race : lesquels si vne fois ils

L'An de Iesus Christ.

apperceuoiēt s'esteindre en lui par orgueil, ou se ternir par lascheté, que deuoit il pēser que feroient ceux qui auroient à le iuger, ayans ja donné vn tant seuere Arrest contre celuy qui possedoit le Royaume de son chef ! Que Pepin donc » apprist à l'exemple & danger d'autruy, d'estre & faire le Roy : c'est à dire de » mettre tout soing & son entente à procurer le repos & le salut du peuple. Por- » tant honneur & reuerence à Dieu, qui l'auoit esleué par dessus le sang Royal : luy (disoit-il) qui en estoit totalement esloigné. Mais ceste remonstrance est suspecte : non tant pour le langage Latin, plus net que le temps ne portoit : que pour ces mots, *Gaulois*, *& tous Estats*. Car il est certain, que les François (principalement Austrasiens) estoient si jaloux de leur nom, qu'ils ne s'assembloient que sous le tiltre de François : Tant s'en faut qu'ils eussent enduré d'estre appellez Gaulois ; & en ceste qualité donner à Pepin la Couronne de leur Royaume. Encores me font douter ces mots Latins, *omnium ordinum*. Car lors il ne se parloit d'Estats, ne d'ordres ; N'y aiāt que les Euesques, Abbez, Comtes & Nobles, qui se trouuassent aux Sānes, Plaids generaux, ou Parlemens, & les Comtes, Commissaires ou Aduouez, pour rapporter les plainctes du commun de leur territoire.

C'est aussi chose remarquable, qu'vn si grand chāgement n'altera point l'Estat François : Ainsi qu'auec grande frayeur & ruine de suiets il est aduenu en d'autres Roiaumes, sur pareille occasion : tant se trouua grand le pouuoir de Pepin : tant peu de compte fit le peuple du miserable Childeric. Et pource, non sans cause Seissel au liure des loüanges du Roy Louys douziesme, dit : que ce fut chose bien-aisee à Pepin, qui en sa puissance auoit le Roy simple ou imbecille par faute d'aage ou d'entendement, & pareillement les Thresors, les Forteresses, & toutes les munitions du Royaume, en sa disposition, arguer le Roy de pusillanimité ; Et par les promesses & dons qu'il faisoit du reuenu & cheuance Royalle, acquerre la faueur du peuple, l'amitié & bien-veillance des Nobles : ausquels desia il commandoit.

Encor' est-il à croire (dit le mesme Autheur) que le Pape oppressé des Lombards, facilement auoit consenty à la volonté de Pepin. Mesmement de la sorte que luy fut proposee la question : c'est à sçauoir, qui estoit plus digne de regner : ou celuy qui passoit son temps en voluptez, & oysiuetez comme vne femme, ou celuy qui par sens & vertu gouuernoit & disposoit sagement & honorablement les affaires du Royaume. Car il n'y a celuy, tant fust-il despourueu de sens, non entendant autre chose, qui ne iugeast le plus suffisant deuoir estre preferé à celuy qui estoit inutile. Mais si lon eust proposé au Pape (ainsi qu'il estoit bien requis) s'il estoit loisible à Pepin (qui par authorité & permission du Roy auoit le gouuernement de tout le Royaume : & qui de toutes choses se fioit en luy) sous couleur de dire que ce Roy (auquel il estoit astraint par serment de fidelité, par deuoir & par bien-faits) estant imbecille & inutile au Royaume, pouuoit estre despoüillé & priué : Il n'est pas à croire qu'vn bon Pape qui eust eu cognoissance du droit diuin & humain, eust respondu de la sorte qu'il respondit. Car à ceux mesmes qui sont furieux ou attaincts de maladie incurable, soit du corps ou de l'entendement, les droits

veulent qu'on donne des curateurs ou coadjuteurs, non pas des successeurs: Partant qu'il aduient souuent, que d'vn pere fol, inutile & mal conditionné, descendra vn fils sage, hardy & vertueux. Et pour ce, ie croiroy facilement (dit Seissel) que Pepin vsa d'habilité & de cauillation enuers le Pape, lequel combien qu'il fut informé du fait, pour la necessité où il estoit, se laissa facilement tromper sus l'ambiguité de la question. Qui sont les mots, & le iugement de ce grand conseiller du Roy Louys douziesme, sur la deposition du Roy Childeric, & aduis du Pape. Aussi Estienne successeur de Zacharie, venant requerre le secours de France, monstra bien qu'il luy falloit vn homme tel que Pepin: pour le deliurer de la crainte & de l'oppression des Lombards.

L'an sept cens cinquante & vn, mourut Iean Archeuesque de Sens. Et le 10. Iuin audit an (iour de Pentecoste) fut couronné Empereur Leon 4. fils de Constantin surnommé Copronyme: qui tint l'Empire vingt & neuf ans, trois mois, sept iours: & apres la mort de son pere quatre ans vnze mois vingt & six iours, mais l'an sept cens cinquante & deux, le huictisme Mars trespassa le Pape Zacharie, & le vingt & vn, Estienne deuxiesme luy succeda: qui mourut le vingt-neuf du mesme mois, auquel fut esleu Pape Estienne troisiesme: qui tint la Chaire cinq ans vingt & trois iours: Toutesfois appellé second du nom, pour le peu de temps que son predecesseur tint le Papat. Aucuns ont remarqué, d'autant que ce Pape (de foible complexion) apres son eslection, fut porté sur les espaules du peuple en l'Eglise sainct Iean de Latran, qu'il donna occasion à ceux qui luy succederent, d'estre aussi portez sur les espaules de leurs Cameriers: mais ie croiroy plustost, qu'ils eussent retenu ceste coustume des anciens Senateurs, jadis aussi portez à Rome en des Litieres & chaires couuertes, soustenuës par six & aucunesfois huit hommes de pareille grandeur.

La Chronique d'vn Moine de Loresheim imprimee dés l'an mil cinq cens vingt quatre, comme aussi celle que autresfois i'ay pensé estre de Theodulf, ne mettent rien sous les annees cinquante & vn & cinquante deux: iaçoit que Reginon emplisse ses blancs de ce qui est cotté par d'autres sous l'an cinquante & trois, mais i'ayme mieux suiure celle de sainct Cibar d'Angoulesme, & celle d'vn autheur Allemand incogneu, car qui les verra il trouuera, que Reginon les a coppiees, & que ce sont celles qu'il dit estre escrites en Latin rustic, c'est à dire grossier. Toutesfois autre que la langue vulgaire de ce temps-là.

CHAP. II.

Sesnes cõtraints par Pepin de payer tous les ans trois cens cheuaux de tribut aux François. Griffon frere de Pepin tué. La femme de Gaifier belle. Astolf Roy des Lombards prend Rauenne, & Pantapole. Fin de l'Exarquat. Estienne Pape enuoye demander secours en France. Charles fils de Papin enuoyé au deuant de luy. Ville portee entiere à six mil loing de sa premiere assiette sans dommage des habitans. Mulet parle.



L'AN sept cens cinquante & trois, Pepin fut en Saxe auec grande armee : & combien que les Sesnes opiniastrement luy resistassent, si entra-il iusques en vn lieu nõmé Rimy assis sur la riuiere de Vesere. En ce voiage fut tué Hildegare Archeuesque de Cologne, en vn chasteau ou mõtaigne nommé Viberg, ou Nirberg. Crants tres-curieux Autheur Allemand adiouste, que Pepin cõtraignit les Sesnes de lui payer trois cẽs cheuaux pour tribut: que tous les ans ils estoyent tenus de presenter le iour d'vn Parlement. Saxe appaisee comme il sembloit, & Pepin retourné en France, fut aduerty que Griffon son frere auoit esté meurdry en trahison, par vn nommé Germain qui le suiuoit, mais la Chronique de S. Martin dict, par son Germain : sans adiouster frere : & autres *A comitibus fratris*. Et encores, que voulant se retirer en Italie, en passant la vallee de Maurienne il fut tué par Theodin Gentil-homme Sauoyart, le mesme Autheur de la remonstrance de Boniface à Pepin, dict : que Griffon amoureux de la femme de Gaifier, la plus belle Dame de son temps, fut tué en Guyenne par ialousie : qui sont de grandes diuersitez, & font soupçonner quelque parricide : mais en quelque façon que soit aduenuë sa mort, ce fut le bien & le repos de la France, de n'auoir qu'vn maistre ; & faut croire que la paix de France rendit Pepin plus hardy à l'encontre de ceux qu'il redoutoit, & encores prompt à recognoistre le plaisir que tout nouuellement les Romains luy auoient fait : comme l'occasion s'en presenta la mesme annee, qu'Estienne Pape deux ou troisiesme du nom, s'achemina en France sous tel suject.

A Rachis Roy des Lombards, rendu Moine de sa volonté, succeda Astulf son frere, vaillant Seigneur, lequel s'estant du commencement de son regne monstré doux & paisible à ses voisins, apres qu'il se veit asseuré, eut desir d'estendre sa seigneurie par toute l'Italie : sentant l'Empereur Constantin empesché de guerre, & que la peste (qui trauailloit la Grece) luy faciliteroit la conqueste de l'Exarquat de Rauenne, auant que le Grec eut moyen d'y enuoyer secours, pour lors l'Italie estoit en mauuais estat : car pendant que l'Empereur resiste aux Bulgres : (qui sont les Bulgares) & qu'il est hay à cause de la guerre

par luy faicte aux Images & reliques des Saincts (les prieres desquels il disoit estre inutiles aux viuans) la plus part des villes d'Italie s'estoient pourueuës de Magistrats & Ducs : & mesmes solicitoient le Pape (dict Emil) de faire vn Empereur Italien. A quoy Gregoire second ou tiers, n'auoit voulu entendre: afin de n'irriter les Grecs : sçachant aussi que plusieurs de la Cour Imperiale n'estoient de la creance de l'Empereur: Ains seulement defendit de luy payer tribut. Iaçoit qu'Eutiche Exarque de Rauéne fit son deuoir de resister à la puissance des Lombards : mais pource que ses forces tous les iours diminuoient, & celles de ses ennemis augmentoient, en fin il se resolut d'abandonner Rauenne, de laquelle tout aussi-tost Astulf se saisit. Ceste ville prise, qui lors estoit capitale de la Seigneurie des Grecs en Italie, tout le pays nommé Pantapole, pource qu'il contenoit cinq principales citez (c'est à sçauoir, Seseme, Ceruie, Faence, Comacle, Forly) (lon adiouste Chiassy, qui estoit comme le port de Rauenne) & Rauenne mesme se rendit aux Lombards sans difficulté. Tellement que lors finit la seigneurie des Exarques, qui auoient gouuerné ce quartier d'Italie, l'espace de deux cens ans ou enuiron : assez rudement ou superbement.

L'an de Iesus Christ.

Ia tout le pays voisin de Rome obeissoit aux Lombards fors ce qui estoit des appartenances de la ville & Domaine du Pape; auec grande esperance d'en estre quelque iour maistres. Toutesfois pource qu'Astolf auoit paix auec l'Euesque Romain, il vouloit qu'on pensast que la guerre qu'il desiroit luy mouuoir, ne fut pas volõtaire, ains par necessité & cõtinuation de la poursuite de ses droits, disant: puis qu'il estoit Seigneur de Rauenne, il deuoit aussi cõmander à Rome, ainsi que les Exarques: car quelle seigneurie auoient les Papes en ceste ville deuant l'Exarquat. Et pource quatre mois apres vn traicté accordé auec les Romains, il vient à Narny, qu'il print: & mande à ceux de Rome, que s'ils ne luy payoient vne piece d'or pour teste, il mettroit tout le voisinage à feu & à sang. Le Pape Estienne bien estonné enuoye les Abbez de S. Vincét & de S. Benoist, hommes de bonne vie, prier le Roy de garder l'accord nagueres fait auec luy: le Lombard en tint aussi peu de compte que de Iean Silentiaire (ie croy Audiantier) que l'Empereur (aduerty de ses entreprises) luy enuoya, à la requeste du Pape, pour l'admonester de laisser en paix les villes appartenantes à l'Eglise : le Roy ne respondit autre chose, sinon qu'il enuoyeroit des gens à Constantinople satisfaire l'Empereur. Toutesfois, au Prin-temps suiuant, il assembla ses forces, & entra sur le païs de Rome, prenant les villes & Chasteaux de la campagne. Quoy voyãt Estienne, & qu'il y auoit peu d'attente au secours des Grecs fort de paroles, apres auoir prié Dieu & fait de bien humbles processions pour impetrer son aide, il s'auisa d'auoir recours au Roy de Frãce : ainsi qu'en pareille necessité, Gregoire auoit requis Martel : mais afin que le messager ne peust estre retenu en chemin par les Lombards, il le fit desguiser en pelerin. La substance des lettres Papales estoit, puis qu'Astulf Roy des Lombards ne vouloit « garder l'accord fait entre luy & le Pape, ne rendre l'Exarquat de Rauenne, & « les autres places vsurpees sur les Romains, quelques prieres & offres qu'on luy « fist, qu'il pleust à Pepin (comme Roy tres-Chrestien) de le venir secourir, & «

L'an de Iesus Christ.

à ce que plus librement ils peussent conferer de ce fait, & autres appartenans à l'estat Ecclesiastique, qu'il pleut au Roy François enuoyer ses Ambassadeurs à Rome, sans faire semblant que ce fust à sa requeste, afin que plus seurement il " peust venir iusques aux Alpes, & de là passer en Gaule.

" Pepin tres ioyeux d'auoir occasion de monstrer la franchise de son courage, & son affection enuers l'Eglise, à laquelle il se tenoit obligé par la courtoisie de Zacharie, tout incontinent depescha Rotgaud Archeuesque, & Anthar Duc, pour accompagner le Pape: qui en attendant la responce des siens, mettoit ordre à son équipage.

Durant cecy les Lombards pressoient grandement la ville de Rome: mais Iean Silentiaire retourné de Constantinople, remonstroit au Pape, que l'Empereur luy mandoit, qu'il essayast par tous moyens d'estouffer ceste guerre: & aller voir le Roy de Lombardie, qui de rien ne l'esconduiroit: quand sur ce poinct, arriuerent les Ambassadeurs François. Lors Estienne asseuré par leur presence, sortit de Rome le vingt quatriesme Nouembre, Indiction septiesme (il peut bien auoir faute en ce datte, car ladite Indiction vient sous l'an cinquante quatre) & en leurs compagnie prist le chemin de Pauie. Les Autheurs du temps disent, que sur les confins de Lombardie, il apparut au Pape, vn Globe de feu qui sembloit venir en France, & tiroit au Midy: comme vn prognostic de la tempeste & orage guerriere, depuis tombee sus le Royaume de Lombardie.

Astulf aduerty de la venuë du Pape, enuoya l'admonester qu'il n'eust à luy demander l'Exarquat de Rauenne, n'autre place que tinsent les Lombars: ce qui ne l'empescha de passer outre, & de tirer iusques à Pauie, là où venu il fit de grãds presents au Roy, que biẽ hũblement il pria, de vouloir quitter les Villes par luy vsurpees, & les rẽdre aux vrais Seigneurs: luy reprochãt en paroles couuertes, le peu de foy qu'il luy gardoit. Les Ambassadeurs de Constantin firent pareille requeste, mais ils en furẽt totalemẽt esconduits. Lors ceux de Pepin prierent le Roy de Lombardie, de vouloir laisser venir Estienne en France. Astolf qui iamais n'eust deuiné telle requeste, tout esmeu se retournant vers le Pape, luy demanda s'il vouloit y aller: & lequel respondit, ouy. Dont le Roy faché, & preuoyant le danger que luy pouuoit apporter ce voyage de deça les mõts, essaya de l'en diuertir; & ne voulant rẽdre sa cause pire, s'il le retenoit de force, employa les principaux de sa Cour à le prier pour cet effect: luy faisant offrir de rẽdre toutes les autres places, fors l'Exarquat, mais tout cela ne peust desmouuoir Estienne; qui sçauoit bien que ces offres n'estoient faites que par crainte des armes Françoises, qu'Astolf vouloit destourner pour vn temps: attendant l'occasion & le moyen d'assouuir son ambition.

Ce fut pourquoy le 15. Decẽbre le Pape s'achemina vers les Alpes: lesquelles passees il vint à S. Mauris de Vallez en Sauoye, où le Roy Pepin auoit promis s'y trouuer, ce qu'il ne peut faire, à cause des empeschements qui luy suruindrent, où qu'il eut desir de l'attirer plus auant en France: toutesfois le Pape rencontra l'Abbé Fourre, & le Duc Rotgaud enuoyez au deuant de luy, pour le prier de venir iusques à Pontigon (vn Palais voisin de Langres) où le Roy l'attendoit;

l'attendoit; Estienne qui en cela & toutes autres choses estoit resolu de gratifier Pepin, passa outre : & en son chemin à cinquante lieuës de Pontigon fut recueilli par Charles(depuis surnommé le grand pour ses conquestes & braues faicts)auec force Noblesse, que le Roy son pere enuoyoit au deuant.

Or Astolf n'eut laissé aller le Pape si aisement, sans l'esperance qu'il auoit d'apaiser Pepin, par le moyen de son frere Carloman Roy moyne, lequel sous couleur de venir demander le corps de sainct Benoist, iadis enleué du Montcassin, & porté en l'Abbaye de Fleuri sur Loire (qui par excellence en a pris le nom de sainct Benoist,) il fit sortir de son Cloistre, par cómandement de l'Abbé, & venir en France aduertir Pepin, qu'Astolf menaçoit de mettre le feu par la campagne de Rome (voisine de ladite Abbaye de Cassin) s'il ne s'efforçoit d'empecher la descente des François en Lombardie.

Ie vouloi passer vn merueilleux croussement aduenu ceste année, n'eust esté que d'aucuns prennent plaisir à ouyr conter de grands miracles : lesquels oubliez il semble qu'on soit aussi negligent d'escrire autre chose de consequence: ce qui sera cause que i'en mettray aucuns, dont ie ne veux faire iugement, seulement pource qu'ils sont ramenteuz par des anciens Autheurs, non du tout ineptes ou ignorans: passant par dessus quelques autres euidemment superstitieux ou fabuleux; Sigisbert donc raconte que ce croussement de terre fut si grand, que plusieurs Citez perirent en tout ou en partie: & aucunes qui estoiét es montagnes deualerent en vne campagne, esloignées de six mil de leur premiere assiette: sans dommage des maisons, murailles, ne personnes desdites villes, qui est vne estrange merueille, & bien autre que le transport du verger de Marcel procurateur de Neron, ramentu par Pline, au deuxiesme liure & quatre-vingts troisiesme chap. de son histoire naturelle. Plus qu'en Mesopotamie (auiourd'huy Diarbech) la terre s'ouurist enuiron vne lieuë de long, & s'aparut vne terre blanche & sablonneuse au lieu de la premiere, qui s'esleua du fond en la superficie : auec vn animal d'espece de mulle ou Mullet, sans aucune tache, qui prononcea de voix humaine, que les Arabes seroient assaillis par vn peuple venant du desert. Pour le regard de la cause de ces tremblemés (que nos anciens par vn mot tout Grec appelloient crousses) l'opinion des Philosophes est, que les vents reserrez és veines & cauitez de la terre, essayans d'en sortir, causent des tintamarres estouffez, qui la font trembler, par la mesme raison que les tonnerres qui se font en l'air : pource que l'vn & l'autre sont causez du vent enclos, qui cherche à sortir; car l'ouuerture qui se fait au Ciel, n'est autre chose que la bresche de la nuee fendue par le foudre, & pressee du vent qui veut sortir & se mettre en liberté, comme aussi l'ouuerture de la terre aduenant par le croulle, engloutist ce qui estoit dessus.

L'an de Iesus Christ

GGG

L'an de Iesus Christ

CHAP. III.

Pepin reçoit le Pape, qui demeure malade à S. Denis, & est guari par miracle. Fait bastir à Rome l'Eglise de S. Denis ditte l'escolle des Grecs. Courōne Pepin, sa femme, & enfans. Excōmunie les François s'ils recognoissent autres Rois que de sa maison. Le presse d'aller contre les Lombards : Est contredit par le Moyne Carloman. Ambassadeurs François en Lombardie. Astolf ne veut rendre Rauenne. Pape soustient que l'Exarquat appartenoit à l'Eglise, puis que l'Empereur heretique auoit abatu les images.

CEPENDANT que le Pape s'aduance, le Roy aduerti de sa venuë, alla vne lieuë au deuant de luy, accompagné de sa
754. femme & enfans : & l'an sept cens cinquante quatre, le iour des Rois (qui est le sixiesme Ianuier) il le receut bien honnorablement, & le conduit en son Palais de Pontigon: à grand ioye du peuple François, accourans de toutes parts voir vn Pape de Rome, lors possible autant estimé pour estre Euesque de la ville capitale de l'Empire, & la bonne vie & doctrine de ses predecesseurs, que pour superiorité ou commandement qu'ils entreprinssent par dessus les Prelats des autres Prouinces. Iaçoit que des ce temps-là, ils la pretendissent & en vsassent si dextremēt, que cēt ans apres Nicolas premier la maintint, ainsi que nous dirons, & aussi comme l'eut osé aucun contredire, estant le Pape fauorisé de Pepin, & de Charlemagne, auancez par tant de bien-faits, soit de la Couronne de France, ou de l'Empire qu'ils tenoient des papes?

La feste de la reception passee, au premier loisir que le pape eut de parler d'affaires à pepin, il luy fit sa plainte des tors qu'Astolf luy tenoit, le priant de vouloir l'aider pour en tirer la raison, puis que l'Empereur heretique faisoit peu de
„ conte de l'Eglise & d'Italie mesme : Que luy & les Romains, auoient mis tou-
„ te leur esperance sur les François par la vaillance desquels & conduicte d'vn si
„ sage Roy, Astolf pouuoit estre rembarré: puis qu'à la simple sommation de feu
„ Martel son pere, Gregoire pape auoit arresté la violence de Liutprend Roy Lō-
„ bard, qui aussi vouloit entreprendre sur l'Eglise Romaine. Qu'il estoit biē rai-
„ sonnable ayant receu tant de faueur du pape Zacharie, que de conseiller son a-
„ uenement à vn si grand Royaume, que celuy des François, maintenant en ren-
„ dre le gré au siege Romain: prendre à iamais la protection de la cause de sainct
„ pierre, & par armes contraindre les Lombards de rendre les places occupees sur
„ l'Eglise Romaine, & quitter l'Exarquat. pepin sans l'ennuyer de plus long de-
„ lay promit sur l'heure de le prendre en sa sauuegarde. Mais pource qu'ils e-
„ stoient encore en hyuer, il le pria d'attēdre qu'il eut enuoyé ses Ambassadeurs
„ vers Astolf : l'admonester d'entendre à la raison, & luy donner à cognoistre
„ le desplaisir que les François auoient du traictement qu'on luy faisoit & à

son Eglise. Quecependant, & en attendant la responce du Roy de Lombardie, il se retirast à Sainct Denis pres paris. Car l'Esté prochain, il mettroit son armee aux champs pour contraindre les Lombards de rendre l'Exarquat, auec tout ce qu'ils auoient vsurpé, le priant de le vouloir couronner auec sa femme, & enfans: afin que les François l'eussent en plus grande reuerence. Estienne bien fort le remercia, de sa promesse, & l'asseurant d'accomplir sa volonté, tous deux s'acheminerent vers Sainct Denis: où le pape tomba malade par assez longue espace. Les Chroniques de ceste Abbaye disent, que Zacharie croyant auoir esté guary par miracle, y laissa tesmoignage du secours qu'il pensoit auoir receu par l'intercession des saincts Martyrs honnorez en ce lieu. Et encores non content de cela, qu'apres son retour à Rome il commença vne Eglise au nom de sainct Denis, que Paul son successeur acheua & y mit des Grecs, l'appellant les martyrs de l'Escole des Grecs.

L'an de Iesus Christ.

Enuiron le commencement d'Aoust que le Pape (guary) vouloit dedier vn autel en l'Eglise de sainct Denis pour memoire de la santé par luy recouuree, ainsi qu'il estoit vestu pour officier, pepin accompagné de Berthe sa femme, de Carloman & Charles ses enfans, se presenta à fin d'estre couronné. Ce que le pape ne refusa, ains luy mit la couronne sur la teste, deuant l'autel de sainct pierre & Sainct paul, auec la ioye, & non moindre merueille de chacun, d'autant qu'il ne se trouua opposant. Qui fut la cause, pourquoy les autheurs disent, qu'Estienne deliura pepin de la foy deuë à Childeric: adiurant les Seigneurs François la presens, d'estre fidelles au nouueau Roy & ses enfans. Et pour l'aduenir n'eslire d'autres Rois que de sa maison, sur peine d'excommuniement. Ainsi le droict, que pepin auoit au Royaume, sembla confirmé par ceste onction papale; pour à iamais demeurer vny en sa maison, afin que les François n'eussent moins en admiration l'inuincible puissance de pepin, qu'en saincte reuerence sa promotion beniste auec la detestation de ceux qui attenteroient à l'encontre. Ce fait, le pape le declare aduoüé, c'est à dire aduocat & protecteur des Romains. Ce couronnement semble à plusieurs auoir donné couleur au tiltre que les papes derniers cuident auoir pour changer & deposer les Rois, & dit Othon de Frisinghen, que c'est leur plus apparente raison, iaçoit que nostre Seigneur Iesus Christ, estant en ce monde, refusa de faire acte de iuge. I'adiousterai que celuy qui a escrit la vie de Louys le debonnaire, dit, que ledict couronnement fut faict en l'Eglise de saincte Marie & sainct pierre de Bethleem autrement de Ferrieres (qui est vne Abbaye de Gastinois) en la court de laquelle, le mesme pepin auoit autrefois tué vn Lyon: & il y a grande apparence (si ce fut là) qu'il voulut que ce lieu (remarquable pour son courage asseuré) fut aussi honnoré de son couronnement.

Les solemnitez passees, le Pape & le Roy vindrent à Crecy, tenir vn Parlement: pour auoir l'aduis des Seigneurs François sur le voyage de Lombardie, don le Pape les pressoit. Là semblablement comparut le Royal Moyne Carloman frere du Roy, pour empescher ce voyage, (ce dit vn Cronicon de S. Aubin d'Angers) & qui n'auoit peu esconduire Rachis son frere d'ordre, duquel

L'an de Iesus Christ.
il estoit prié, de vouloir destourner Pepin de ceste entreprise: Mais (comme i'ay dit) il couuroit sa venue sous couleur de retirer le corps de Sainct Benoist: & à ceste fin apportoit vne Bulle du Pape Zacharie, adressée à Remy aussi frere du Roy Pepin, fait Archeuesque de Roüen au lieu de Remfroy chassé. En ce parlement fut disputé si l'on deuoit passer les monts, & pource que Carloman auoit encore de l'authorité prés d'aucuns Seigneurs, & que Pepin honnestement ne pouuoit mespriser les remonstrances & prieres de son frere.

» Paul Emil dit, que le Pape Estienne s'efforça bien fort au contraire. Re-
» monstrant que l'auarice & conuoitise des Lombards estoit sans fin: & qu'ils
» n'obseruoient aucun traitté. Que souuentesfois ils auoient menti leur foy,
» ayant n'agueres auec Gregoire & Zacharie fait paix, laquelle n'auoit duré si-
» non autant que les autres affaires d'Astolf l'auoient permis; qu'ils s'estoient
» saisis de la Flaminie (c'est ce que l'on appelle auiourd'huy Romandiolle) &
» d'aucunes places du Duché de Rome: & auoient osé imposer tribut sur la
» ville & chacun chef d'hostel d'icelle, que les citoyens de Sainct Pierre & Sainct
» Paul (il entendoit les Romains) s'en alloient estre esclaues des Lombards, si
» la deuotion des François, & la debonnaireté de Pepin, diuinement appellé
» à la Couronne Françoise, ne les secouroit: & les François ne rendoient la
» pareille aux Saincts, desquels en paix & en guerre, ils auoient tousiours
» senty vn vray & present secours. Qu'ils ne souffrissent les Romains
» deschoir de leurs sainctes franchises, pour tomber en la seruitude d'vn peu-
» ple, qui depuis deux cens ans qu'il habitoit l'Italie, n'auoit entrepris au-
» cune guerre pour le bien & liberté de ce pays, lequel las des maux receus
» des Lombards, estoit contrainct charger les François de ceste couruée:
» & les prier bien humblement puis qu'ils estoyent coustumiers de comba-
» tre les ennemis de Iesus Christ, prendre les armes pour ses Apostres, en
» vne guerre plus saincte, que difficille d'en obtenir la victoire. Carloman
» quand le Pape eust dit, luy ayant & à son frere demandé congé de parler,
» remonstra, (ce dit le mesme Emil) qu'il auoit mieux aymé estre porteur des
» remonstrances des Lombards, qu'vn autre, qui possible eut plus aigrement
» parlé; Qu'à la verité, quand les Rois de Lombardie vindrent en Italie, ils n'e-
» stoient pas Chrestiens: & toutesfois, tels que ceux de France (ia renommez
» pour leurs armes & bonne creance Catholique) n'auoient refusé leur allian-
» ce, que plusieurs nations entrees en Italie l'auoient gastée & deschirée: Mais
» les Lombards appellez contre l'impieté des Ostrogots, auoient seuls esté cau-
» se de mettre fin à la guerre de ce pays: & quand les Romains & Nobles des
» villes d'Italie, ne sceurent plus endurer la tyrannique auarice de Narses,
» ayans derechef esté appellez en ceste terre vacante, ils y estoient retournez
» auec leurs femmes & enfans: pour l'habiter ainsi qu'autres nations auoient
» faict: n'estans les hommes attachez comme les plantes & arbres, pour
» tousiours demeurer en mesme endroict. Que la bonne fortune & vaillan-
» ce, donnoit à chacun vne patrie & terre pour habitation: & qu'à ceste
» cause ceux-la estoient estimez naturels d'vn pays, quand leur origine estoit

ignoree;que les Lõbards dés leur venuë, n'auoyent cedé aux Italiens en amour & charité enuers le païs commun:& mieux aimé y faire peur de leurs armes, que de le ruiner, comme ceux qui estoient venuz deuant eux : de maniere que les villes se voioyent encores plaines d'anciẽne Noblesse. Qu'en fin arrestez ils auoient embrassé la Religion Chrestienne, & bien gardé les traictez faicts auec leurs voisins, aussi estoit-ce prendre le faict trop haut, d'aleguer que Disier ne gardoit ceux faicts auec Gregoire, & Zacharie, & si la sainteté du Pape soustenoit qu'ayant demandé la paix au Roi, il la luy auoit refusee, il sembloit en cela que le Lombard auoit fait en homme ouuert. Car s'il ne tenoit conte de traictez, il luy eut accordé de bouche tout ce qu'il eut voulu, & puis s'en fut moqué, qu'il n'y auoit pas long temps qu'il estoit Roi, aussi bien qu'Estienne nouueau Pape, & pource qu'il n'auoit voulu commancer son regne par vn pariure: & refusant la paix à vn nouueau Pape, il monstroit vouloir retenir les anciens traitez : mais aussi n'y auoit-il point de raison, de luy vouloir faire rendre compte: de la fidelité ou perfidie des Rois ses predecesseurs: toutesfois, encore estoit-il prest de respondre pour eux : & s'il tenoit chose qui de droict apartint à Estienne, ou aux Romains, il estoit prest de la rendre. Qu'il auoit occupé Rauenne, ville plustost de leur party, que de leur obeïssance : Car les Grecs disoient qu'elle leur appartenoit. Que si Astolf appellé Lombard, mais de cœur & naissance Italien, en estoit le maistre, elle seroit plus leur, que si l'Empereur Constantin la tenoit. Quant aux villes du Duché de Rome, & tribut imposé sur ladite ville, il ne sçauoit ce qui en estoit : mais pendant que l'on en disputoit, le Roi Lombard ne vouloit vser de son droit. Que Gregoire l'ayant deffendu payer à Constantin, pource qu'il estoit heretique, il estoit donc deu à vn Empereur, s'il estoit Catholique. Qu'Astolf tenoit Rauenne siege de l'Exarquat, qui commandoit par tout, & imposoit le tribut aux autres villes : Il ne pouuoit donc estre blasmé, si luy Catholique Roi des Lombards, tenoit pour soy, ce qu'vn heretique pouuoit faire de droict, & neantmoins, il estoit prest de le quitter aux Apostres. Quant à Rauenne & ses apartenances d'enuiron, il ne voioit occasion pourquoy il en deust sortir, si quant & quant on ne chassoit d'Italie les Lombards: qui seroit leur faire honte, & par mesme moyen blasmer plusieurs autres nations, & Rois, qui n'auoient pas plus de droit en la terre qu'ils tenoient, ayant esté par eux nouuellement conquise sus les Romains. Quant aux villes du Duché de Rome, il se pourroit dresser vn formulaire de la maniere de s'y gouuerner cy apres : ainsi qu'aduiseroit sa Sainteté, & le Roy nouuellement sacré; duquel Astolf se contenteroit. Que si quelqu'vn disoit, qu'Astolf auoit refusé la paix au Pape : il respondroit, que si Liutprand, à la requeste d'vn Maire du Palais de France, auoit retiré son armee de deuant Rome preste à se rendre, qu'Astolf ne contrediroit non plus à la volonté du Roi François, s'il le requeroit de quelque chose. Quant au reste des remonstrances de sa sainteté, elles ne seruirent de rien ou de bien peu, au principal du present differend. Tant estoit que depuis que l'Italie auoit eu pour Rois ceux de Lombardie, elle n'auoit plus esté exposee à la proie des estrangers, encores qu'elle fut ouuerte à tous ses voisins par son facile accez.

L'an de Iesus Christ.

Que les Lombards vaincus auoient volontiers obey, & victorieux, doucement vsé de leur bonne fortune, ce que sa Saincteté pouuoit maintenāt experimen-« ter: & elle cognoistroit Astolf, pour son fils tres-benin à l'endroit de l'Eglise, « & affectionné à la Couronne de France, autant que Liutprand, qui en la com-« pagnie des François combatit les Sarrasins & VVissigots. L'auctorité de Carloman fut si grande, que le Parlement arresta d'enuoyer des Ambassadeurs vers Astolf, sçauoir si le differend se pouuoit appaiser par l'amiable, auec ce que la saison de l'annee estant fort aduancee (pource que l'Autonne tiroit sur la fin) il n'y auoit point d'apparence de passer les monts, quand les pluyes, & neiges commenceroient à les couurir.

Les Ambassadeurs arriuez à Pauie, & bien honnorablement receuz; trouuerent Astolf aussi courtois. Car apres auoir entendu leurs charges, il respon-« dit: qu'il estoit tres-obeïssant fils de la saincteté du Pape, & prest à combattre « pour son authorité, si aucun le vouloit quereller. Mais quel royaume ou sei-« gneurie auoient les Romains, qui n'agueres obeïssoient à l'Empereur? Toutes-« fois, pour l'amour des François il retireroit ses garnisons du Duché de Rome. « Quant à l'Exarquat; esloigné de ceste ville, & conquis sur l'Empereur hereti-« que, il estoit sien par droit de guerre, & ne rēdant point Rauenne, Rome pour « cela ne lairroit pas d'estre en son entiere liberté. Ceste responce raportee en France, l'on cogneut bien que le Roi Lombard gardant Rauenne (de laquelle toute l'Italie souloit despendre) n'auoit deliberé de quitter l'esperance de quelque iour auoir le reste, & le Pape soustenoit, que non seulement il conuenoit faire la guerre aux Lombards pour r'auoir ce qu'ils vsurpoient, mais qu'apres la conqueste, l'Exarquat deuoit estre donné à l'Eglise Romaine, plustost que le rendre à l'Empereur: Puis qu'ouuertement il se monstroit ennemy de l'Eglise.

A la verité, le neufiesme du mois de Feburier audit an, Constantin Empereur auoit fait assembler en la ville de Nice de Bythinie, trois cens trente Euesques, pour oster les images des temples, & chasser Germain Patriarche de Constantinople qui soustenoit le party des Romains. Sigon Autheur Italien, qui bien doctement a escript les faicts des Rois d'Italie, dit que Pepin sur la resolution que les François prirent de guerroyer les Lombards, iura en plaine assemblee de donner l'Exarquat & Pantapole au siege Romain, pour à tousiours le posseder, mais il est seul, & n'allegue son autheur: & au contraire, il semble que Pepin Roi d'Italie, qui fut fils de Charlemagne, la posseda, puis qu'il y fit l'appareil de l'armee auec laquelle il assiegea Venise. Et que l'Archeuesque de Rauenne, depuis maintint qu'il estoit Seigneur de sa ville. Tant y a que sur la conclusion de ceste guerre, Pepin emploia ce qui restoit de l'an à faire ses preparatifs; & neantmoins, comme les sages Princes doiuent fuyr les querelles mal fondees, il enuoia pour la seconde fois, des gens vers Astolf, luy persuader la redition des villes demandees par le Pape: luy offrant de grands dons à ceste fin. Comme les preparatifs se faisoient, Boniface Archeuesque de Mayence preschant le peuple idolastre de Frize, fut martiré le quatriesme Iuing & trente sixiesme an de son Archiepiscopat, auquel Lulle succeda, & tint

Boniface martirisé

sa chaire trente deux ans. Aucuns disent que les Frisons marris que les François à la persuasion du mesme Boniface, auoient abãdonné la maison de Clouis, se ietterent sur luy; & par vengeance le massacrerent, entretenus en fureur par des Seigneurs du sang Merouingien, retirez en ce pays, & desquels descendit Vitikind Sesne, si grand & opinistre ennemy de Charlemaigne: tãt aucuns s'efforcent de monstrer qu'vne seule maison a iusques icy commandé à la France. L'an de Iesus Christ.

CHAP. IIII.

Pepin prend les Cluses des Alpes. Passe en Italie, & assiege Pauie. Fait accord auec le Roy de Lombardie. Donne Rauenne, & Romandiolle au Pape, qu'il renuoie à Rome. Parlement general. D'où sont venus les Turcs. Astolf Roy de Lombardie recommence la guerre au Pape, qui renuoye en France demander secours. Pepin retourne en Italie. Remonstrance de l'Ambassadeur de l'Empereur au Roy de France, pour r'auoir l'Exarquat & Rauenne. Astolf renonce à l'Exarquat, qui est liuré au Pape. Donation de Constantin à l'Eglise, est fausse: mais ç'a esté Pepin qui a faict les Papes si grands & riches qu'ils sont.



L'INDICTION huictiesme, qui vient à l'an sept cens cinquante & cinq, Pepin voyant qu'Astolf ne tenoit compte des offres & presens que l'on luy faisoit pour venir à vn apoinctement raisonnable, ayant assemblé son armee en Genesuois, depescha encores des troisiesmes Ambassadeurs vers le Roi de Lombardie, lesquels porterent aussi des lettres du Pape, qui pensoit qu'Astolf estonné du bruit des grands preparatifs de France & tempeste de guerre preste à tomber en son Royaume, pourroit s'adoucir: mais tant s'en falut qu'il s'en espouuentast, qu'au contraire il vsa de paroles hautaines & braues, menassant le Pape, Pepin & les François, lesquels aduertis de sa resolution enuoyerent des gens saisir les Cluses & pas des Alpes, les plus commodes à passer de Frãce en Italie. Ce faict, Pepin mene son armee par la vallee de Morienne; & la ayant pris la benediction du Pape, apres luy auoir donné les presens qu'il entendoit faire au Roy Astolf, il tira outre.

Le Roy de Lombardie aduerty que les François, en petit nombre s'estoyent faicts maistres des aduenuës & passages des Alpes, par vn matin les vint assaillir, cuidant emporter la place, à cause du grand nombre de gens qu'il auoit, mais vifuement repoussé par les François aidez & fauorisez du lieu, quand par leur resistance vertueuse il eut perdu beaucoup des siens, il se retira dans Pauie: n'estant conseillé d'attendre toute l'armee de Pepin, ne hazarder vne bataille. Car il ne se fioit pas fort aux siens: d'autant que les Ducs de Spolette & Beneuent, auoient refusé de l'assister en ceste guerre. Ainsi les François faicts maistres du rempart naturel, que les Lõbards cuidoyent auoir au deuant d'eux, aisémẽt passerẽt le gros de leur armee en Italie, que pour ceste retraicte

L'an de Iesus Christ.

librement ils pouuoient courre & endommager. Aussi Pepin tout incontinant vint planter son cãp deuant Pauie: n'oubliant les François (qui croyoient estre dispensez de tous maux combattans pour la cause du Pape) aucune espece de cruauté : soit d'abats de maisons, soit de feu que l'on voyoit par tout l'enuiron, pour auec telles indignitez tirer l'ennemy au combat : Ainsi que les conquerans doiuent faire, à fin de tant plustost se mettre hors de trauail, mais le Pape touché du desplaisir de voir si grande ruine, & fasché d'ouyr les pleurs & gemissemens de tant de pauures femmes & enfans chassez de leurs maisons, pria plus que deuant Pepin de faire la paix auec Astolf, qui pareillement ne s'oublioit pas, emploiant ceux qu'il pensoit auoir creance pres du Roi François. Car le Royal Moine Carloman demeuré à Vienne où son frere l'auoit laissé auec sa féme & ses enfans, ne le pouuoit plus aider, estãt mort de poison, ainsi que l'on tient, ou d'vne fiebure qui le prist de regret, de n'auoir sceu rien faire pour la paix des deux royaumes : & son corps mis dans vn cercueil d'or (si l'on croit la Cronique de Cassin) fut enuoyé audit Monastere.

Or le Pape, considerant que les François pourroient longuement demeurer au siege de Pauie, & que ce pendant l'Italie (pour le repos de laquelle il sembloit trauailler) s'en alloit destruicte par le seiour d'vne armee estrangere, pria le Roi Pepin d'entẽdre à la paix, & aux conditions qu'Astolf (refroidi) accordoit. Ce qui pleut au Roi François, qui ne haissoit pas les Lõbards: pour autrefois auoir demouré en la Cour de Liutprand Roi de Lombardie, quand son pere l'y enuoya faire coupper ses cheueux, suyuant vne ceremonie lors obseruee : Et qui n'est pas celle de la confirmation : D'autant que la coustume de coupper les cheueux, se faisoit lors par l'Euesque, pour monstrer que les confirmez sont Clercs : & comme tels n'en doiuent point auoir de longs, ainsi que portoient les seculiers du temps passé : & d'autres cuident, que ceste coupe de cheueux, fut vne façon d'adoption. Les conditions du traicté estoient qu'Astolf rendroit au Pape l'Exarquat, Pentapole, & ce que d'aucuns appellent *Iustitias sancti Petri*, que ie croy du moins auoir esté la iurisdiction des Clercs, auec tout ce qu'il luy retenoit : & que pour l'asseurance de sa parole il donneroit quatre ostages, qui seroient gardez en France. Cela fait & accomply, Pepin renuoye le pape à Rome accompagné de Remy Archeuesque de Rouen (mal appellé Ierosme, par vne Chronique suiuie de Sigon) & par Fourre Archichapelain du Roy François, auec bon nombre de Seigneurs : & luy auec son armee retournerent deçà les monts, remplis d'honneur & de gloire d'auoir contrainct vne si vaillãte nation que celle des Lombards: mais rapportant en France les ceremonies Romaines que Pepin donna charge à Remi son frere de faire aprendre aux François, auec diminution de l'authorité des Eglises de ce Roiaume, lesquelles par telle submission commẽcerent à perdre leur Iurisdiction, & s'assujectissans aucunement aux Papes ils les recogneurent superieurs, voire cõme moderateurs des consciences, ce qui les esleua en si haut & puissant degré, que de pouuoir depuis s'y maintenir par excommuniemens, voire & souuent à l'espee.

Ie sçay bien que le voyage de Pepin en Italie est mis par le Chroniqueur de Bourgongne,



Bourgongne, soubs l'an sept cens cinquante quatre; mais ie n'ay osé me departir de deux Annales anciennes: &, Sigon, disant, Indiction huictiesme, le raporte à ceste presente annee, en laquelle aussi l'vnziesme Iuillet & quatriesme du regne de Pepin, fut tenu vn Sinode au Palais de Vermerie (ie croy Verberie) prés Senlis, par lequel fut ordonné que tous les ans se tiendroit deux Sinodes, Conciles ou assemblees: le premier, au premier iour du premier mois, qui est celuy de Mars (car Ianuier, & Feburier, sont adioustez) au lieu où le Roy commanderoit: le second, le premier iour d'Octobre à Soissons, ou autre-part comme il a esté dit du premier. Ces Sinodes ou assemblees, estoyét plaids generaux ou parlemens: car il ne s'y traictoit pas seulement des affaires de l'Eglise, ains aussi de celles d'Estat, & des particuliers. Qui est la cause pourquoy les autheurs du temps les appellent *Sinodus*, *Placitum generale*, *Conuentus*, *Concilium*. Combien qu'à la verité, ce fut vne assemblee de Prelats d'Eglise, & de Noblesse: aussi veulent aucuns dire (toutesfois sans raison) que ce soit l'origine des Parlemens François, car cy deuant ie vous ay monstré que ces assemblees tousiours ont esté faictes en France, & que la presente ordonnance ne fut qu'vn renouuellement des anciens plaids, rompus par les discordes des Maires, & le peu d'authorité des Rois. L'an de Iesus Christ.

En ce temps les Turcs cherchans meilleure habitation que celle qu'ils tenoient, battirét premierement les Alains, Colchiens & Armeniés, puis ceux de la Natolie: & finalemét les Perses & Sarrazins. Aucuns pensent que c'estoient Scythes venus de ceux que Alexandre le Grand enferma auec des portes de fer, outre les monts Hyperborees. Voulans ces autheurs dire, qu'il chassa en vn coin de la terre, comme en vne prison, ceste gent indomptable. Mais les Turcs firent paix auec les Sarrazins, apres plusieurs pertes souffertes de costé & d'autre, à condition que ces estrangers (lors arrestez en Perse) prendroient le nom de Sarrasins: estimans les Arabes, que ces gens grossiers bien tost se rangeroient à la croiance de Mahomet: ainsi qu'ils firent. Pline & Pompone Mela, disent que les Turcs de leur temps (c'est à dire il y a plus de quatorze cens ans) habitoient en Sarmatie Asiatique, voisine des Budins, Trisogotes, Bellons, Theusagetes, & demeuroient sur la riuiere de Tana qui est le Don, & le pays de Moscouie, où ils habitoyent en de grands bois, & aspres vallees, cherchans leur vie à la chasse: qui est tout ce qu'on peut remarquer en l'origine de ceste vaillante nation, tant redoutee des Chrestiens, depuis les discords des Papes Romains & de Constantinople. Or iaçoit qu'Astolf l'an passé eut promis & iuré de rendre tout ce qu'il tenoit de l'Eglise Romaine, ce neantmoins cuidant que Pepin vne fois ayant fait office d'amy enuers le siege Papal, ne voudroit se charger d'vne seconde couruee; ceste presente annee que l'on comptoit sept cens cinquante & six, assembla le plus de gens qu'il peust à Rauenne: & pas- 756.
sant outre, reprist la ville de Narny, que nagueres il auoit renduë: puis vint mettre le siege deuant Rome, & y demeura trois mois à l'entour, sans misericorde gastant tout ce qui estoit par la campaigne: où les Autheurs disent, qu'il fit plus de mal que iadis n'auoyent faict les Ostrogots, Vuisigots, Erules & Lombards Payens: desirant le Roy Lombard venger la honte de sa compo-

L'an de Iesus Christ.

sition ignominieuse par la ruine de ceux qui en estoyent cause. Dés le commencement de ce siege & degast, le pape enuoya Vvarnier ou Garnier, homme de grande qualité entre les François, accompagné de deux autres Seigneurs Romains, asseurer le Roy Pepin de l'infidelité des Lombards. Et d'autant que le droit chemin de terre n'estoit seur, il les fit deualer par eaux au port d'Ostie: pour de la par mer se rendre à Marseille, & venir trouuer le Roy François. Mais Pepin par d'autres aduerty de l'estat des Romains, & pensant qu'il y alloit trop de son honneur, s'il abandonnoit le Pape, auoit ja mis son armee aux champs preste à passer les monts, quand les nouuelles de sa venuë apportees au Roy de Lombardie, luy firent leuer le siege de deuant Rome pour deffendre son païs, & iaçoit que l'Automne de l'indiction neufiesme fut auancee, Pepin s'approchant des Alpes, commença de faire passer en Italie son armee: laquelle ayant chassé les Lombards, des Cluses, descendit en la plaine de delà les monts sans aucun empeschement: Ainsi la chance de ceux qui pressoyent Rome changee, les François vindrent derechef assieger Astolf dans Pauie. A peine estoiét partis les Ambassadeurs Romains d'auec le Pape, que voicy arriuer Georges premier secretaire, & Iean Silentiaire Ambassadeurs de Constantinople, lesquels sous couleur de parler de paix, auoyent secret mandement de l'Empereur, de prier le Roi François vouloit rendre l'Exarquat à leur maistre, plustost qu'à l'Eglise: & destourner le Pape d'enuoyer en France pour cest effet. Mais trouuant les Romains ja partis, sans plus longuement seiourner pres le Pape, ils prirent congé de luy se faisans conduire à Marseille, accompagnez d'aucuns Romains, que le Pape se doutant des Grecs, enuoioit expres prier le Roy Pepin de demeurer ferme en sa promesse. Les Grecs arriuez à Marseille entendans que l'armee Françoise estoit ja en Italie, Georges commande à son compagnon d'amuser les Romains venus auec luy, cependant qu'il gaigneroit le deuant: & qu'il s'efforceast de leur persuader de ne passer outre: Ce que Iean ne peut obtenir: Car ils monterent à cheual quant & luy: disans vouloir accomplir le commandement du Pape.

presents faits a pepin

Ainsi les Grecs deceuz de leur esperance pour ce regard, tant qu'ils peurent se hasterent de venir au camp de Pauie: où apres auoir faict de beaux presens au Roy Pepin de la part de l'Empereur, à la premiere audience Emil dict, qu'ils remonstrerent au Roy & seigneurs de son conseil qu'il luy pleust defendre le Pape en telle maniere, que ce fut sans la foulle de l'Imperiale majesté. ,, Que les Cæsars ne s'appelloyent pas simplement Empereurs de Grece, mais ,, aussi des Romains: & plus auoient seruy au Christianisme ceux qui s'estoyent ,, tenus en Constantinople, que ceux qui auoyent habité Rome. Car le grand ,, Constantin n'auoit mené en Bisance vne peuplade de Romains, sinon à fin ,, que de ce Bouleuard basty contre les Scythes & les forces d'Orient, les Cæ- ,, sars combatans au danger de leur sang, acquissent vn repos à l'Italie, & à la ,, ville de Rome. Qu'autant auoyent les Empereurs de droict en l'Exarquat de ,, Rauenne, que les Rois de France à paris: & l'auoit Astolf aussi outrageuse- ,, ment occupé, que ses predecesseurs le reste d'Italie, qu'il desiroit que les Fran- ,, çois eussent la victoire de la guerre presente, comme il s'asseuroit qu'ils l'au-

royent, estans venus en Italie non par conuoitise de commander, ains pour garder le droict à qui il apartenoit, & faire œuures de pieté : aussi prioit-il Dieu, que tout passast à l'honneur du Roy Pepin. Mais en rendant ce qui apartenoit aux Empereurs, le Roy à iamais pouuoit obliger l'Empire Romain à la couronne de France, par vn plaisir digne d'eternelle memoire. Que de leur souuenance, trois cens mil Sarrazins auoient assiegé Constantinople enuiron deux ans, lequel orage prest à tomber sur l'Italie & les Royaumes Latins, ils auoyent destourné sur eux, les Turcs (si l'on croyoit ce qu'on disoit d'eux) vn peuple nouueau : qui s'estoit tenu enfermé de la les monts, & portes Caspies, ou de fer, comme s'ils eussent rompu les courreaux & empeschemens de nature & des lieux, s'estoient ruez à la campaigne de deça, & encores auoient gasté l'Asie, ja diffamee & perduë par les courses & venimeuses sectes des Sarrazins. Et le bruit couroit qu'ils s'efforçoyent de chasser de Perse la mesme puissance des Sarrazins, afin de remettre sus le nom & la reputation de ce tres-noble Royaume Persan, & que de rechef, apres tant d'annees on appellast Royaume de Perse, le pays qui souloit porter le nom des Parthes, & puis des Sarrazins : Combien que ce fussent diuerses nations. Et que les Turcs mesmes se vouloyent faire appeller Perses, changeant leur nom incogneu, à cestuy-cy iadis tant renommé. Que le fais de si grosse charge, & l'euenement des grandes affaires tousiours incertain, tenoit maintenant en suspens l'esprit de l'Empereur, auant mur de l'Italie & des Royaumes Latins, de maniere, qu'il ne pouuoit tant fut peu tourner les yeux autre-part, ou se partir de l'eschauguette (qui preuoit le danger tousiours redoutable) sans le dommage de tout le monde Chrestien. Et tout ainsi que Martel le plus grand Capitaine qui fut oncques, pendant qu'il estoit occupé en la guerre contre les Sarrazins, eut souhaitté (si quelque force eut enuahi vn autre endroit de la France) qu'il se fut trouué quelqu'vn qui le luy eut deffendu, ou recouuré s'il eut esté perdu ; Ainsi Cesar estant empesché par la guerre des infideles, il estoit bien seant à la debonnaireté du Roy François, de ne demander autre profit de ceste guerre, que l'honneur de la victoire : & apres en estre venu à chef selon son desir, conseruer aussi à l'Empereur sa grandeur & sa majesté. Pepin respondit magnanimement, qu'il aduiseroit à ne rien faire contre son deuoir, car il ne faisoit la guerre pour recompense terrienne, ains pour maintenir sa promesse & le bien de l'Eglise : & n'y auoit chose qui l'en peust esmouuoir.

Ceste responce ouye, les Ambassadeurs Grecs s'en retournerent non du tout esconduicts, ce leur sembloit : & ce pendant, Astolf craignant les inconueniens & miseres d'vn long siege, enuoye des Ambassadeurs vers Pepin : auec toute puissance d'accorder le differend d'entre luy & le Pape, ils furent tres-volontiers ouis des François : & les articles dressez tels qu'il s'ensuit. A sçauoir, qu'Astolf renonceroit non seulement à l'Exarquat & Pantapole, mais aussi rendroit Comacle, jaçoit que l'Ambassadeur Grec s'en plaignit ; comme si Pepin du cuir d'autruy, faisoit (ainsi que dit l'ancien prouerbe) trop large couroye. Et toutesfois, de peur que ceste grande largesse (dict du Tillet) ainsi faicte par le Roy

L'an de Iesus Christ. au nom de constantin

François à l'Eglise Romaine, ne luy fut pour causes friuolles, ou autrement iniustement ostee; il en fit donation au nom de Constantin; mais outre le gré de l'Empereur de Grece, & voulut que telle iurisdiction qui souloit estre des Empereurs, fut en la possession des Papes. Tant y a que c'est le vray titre de la puissance que les Pontifes Romains ont en leur ville : & de vouloir faire croire que ce fut le grand Constantin qui fit ceste grande liberalité.

Ce traicté couché par escrit le Roy de France ramene son armee deçà les monts : non sans receuoir dommage en passant : qui toutes-fois n'est autrement declaré: & Foutre Chappellain du Roi François fut laissé pour receuoir les villes du traicté : esquelles tout incontinent il entra, fors qu'à Ferrare, Faënce, & Cabalum (ie ne sçay si cest Bagnacaual) receuant la possession des autres, auec ostages de chacune ville, qu'il mena à Rome en grand triomphe, & ioye d'Estienne Pape : lequel au pris du sang des François, l'on peut dire auoir le premier acquis les grands biens temporels que les Papes auiourd'huy possedent en Monarchie. Là il presenta sur l'autel de la confession de sainct Pierre & sainct Paul (ie croy que c'est la sepulture des Saincts) les clefs des villes, auec les lettres du traicté : par lequel (disent les Italiens) aparoissoit que soubs l'Exarquat estoient comprises les villes de Rauenne, Bologne, Immole, Faënce, Forly, Cesene, Bobye, Ferrare, Comacle, Adria, Gabel. Pantapolle, comprenoit Riminy, Pesaro, Conca, Fano, Senigaille, Ancone, Anssimo & autres : auec leurs Chasteaux & appartenances, ainsi qu'il se trouue dans les lettres de l'Empereur Louis le debonnaire, qui n'est autre chose qu'vne confirmation de la donation ou traicté de Pepin : Ainsi que dit Sigon. Mais Pierre Bibliotequaire y adiouste Æmilie: qui est tout le pays depuis Immole, iusques à Plaisance, comprenant toute la terre plaine, depuis la riuiere du Pau iusques aux monts Apennins. A sçauoir, les montaignes voisines de Boulongne, Modene, Rege, Parme & Plaisance. Et outre le Pau, le mesme Bibliotequaire adiouste tous les Paluds, depuis la riuiere de Mince, iusques à Veronne, Vincense & les marets de Venise. Ce qui n'est pas croyable, auoir esté lors faict: Puis qu'Astolf demeura encores Roy de Lombardie, dont Æmilie faict la plus-grand part. Et que tous ces pays vindrent depuis au partage de Pepin fils de Charlemaigne, & de Bernard son fils : mais c'estoit volontiers la coustume des Ecclesiastiques, si l'on vse de liberalité en leur endroit, de l'estendre tant qu'ils pouuoient. Ceste prodigalité du bien d'autruy, fut cause (ce dit Sifrid entre autres) de faire declarer Pepin patrice des Romains. Toutesfois, iusques icy il ne me souuient d'auoir veu Charte, qui porte ce tiltre, que son Chancelier n'eust oublié, non plus que ceux de Charlemaigne : qui en toute ses lettres l'appelloient patrice, Roy des Lombards & Empereur : depuis l'heure qu'il eut acquis ces tiltres d'honneur.

Quelques-vns en cest endroit, ont remarqué l'ingratitude d'aucuns Papes d'auoir voulu supprimer la verité de ceste donation : & en oster l'honneur à celuy qui vrayement l'auoit faite : aymans mieux l'attribuer à Constantin le grand, par ignorance de la verité. Car il est bien certain, qu'auant Pepin les

Papes n'auoient rien à Rauenne: pource que c'estoit le siege des Exarques, lesquels encores commandoient à Rome; ainsi que Lieutenants des Empereurs en Italie, mais l'on pourroit bien croire que les Papes qui se trouuerent auoir à faire aux Empereurs de Germanie, furent contans de ne leur descouurir la verité de ceste donnation Françoise, de peur qu'ils ne la reuocassent, par vengeance des mauuais traittemens de plusieurs Papes à l'endroit des Henris, Federics, & autres courageux Empereurs, heritiers des François. Aussi n'est-il à presumer, que Constantin le grand apres auoir donné ces terres au Pape Siluestre, eut souffert qu'elles eussent esté maniées par ses officiers. Et l'ayant mis en possession les historiens eussent cotté le temps que les Papes ses successeurs en furent chassez: aussi bien que d'autres choses plus legeres qu'ils ne laissent de ramenteuoir. Toutesfois, nous ne trouuons point que de son temps, & encores moins de celuy de ses enfans ou successeurs iusques à Pepin, l'Eglise Romaine en ait iouy: ainsi qu'il est aisé à veoir par les histoires, & nommément dans Ammiā Marcelin, Zosime, & autres qui ont vescu iusques à l'Empire de Theodose le Grand, Procope & Agathe qui ont parlé des guerres faites en Italie par Bellisaire & Narses. Que si l'on dit qu'elles auoient esté vsurpees par Iulien Empereur nommé l'Apostat, l'on respondra que Theodose si bon Catholique ne les eut voulu retenir.

L'an de Iesus Christ.

Rauenne prise, & remise entre les mains du Pape, il en donna l'administration à l'Archeuesque & Tribuns de la ville, qui fut l'occasion, pourquoy lesdits Archeuesques depuis s'appellerent Exarques: & de ceste grandeur qu'ils voulurent opposer aux Papes Romains. Ie trouue en vne vie de Charlemaigne, ramassée par vn Moine de S. Gal enuiron l'an huict cens quatre-vingt, que Pepin apres auoir vaincu les Lombards, fut à Rome prier Dieu: & qu'à son entrée les Romains chanterent ce Cantique: *Ciues Apostolorum, & domestici Dei aduenerunt hodie portantes pacem*. Qu'il dit depuis auoir esté approprié aux festes des Apostres, par ignorance de ceux, qui ne sçauoient la cause de la composition: & toutesfois on en fait autheurs les Rois Charles le Chauue, & Robert fils de Hugues Capet: & ie le ramentoy pour en partie interpreter l'endroit de la harangue d'Estienne Pape, où il appelle les Romains citoyens des Apostres. Ce qu'il faut croire auoir esté lors tenu pour chose commune: afin de donner plus grande authorité à la ville de Rome, qui n'estant plus le domicile des Empereurs, auoit besoin d'vne grande marque pour apparoistre dessus les autres, estant desnuée de la force pour les contraindre de recognoistre l'ancienne maiesté à tout le moins par la bride de religion, & la reputation que c'estoit le domicile terrien de la Diuinité.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. V.

Mort d'Astolf. Premieres Orgues de France. Tassillon Duc de Bauieres faict serment au Roy Pepin & ses enfans. Quel estoit ce serment, & des François hommes & vassaux Liges, & leur nature. Estienne Pape mort. Paul son frere luy succede. Nos Rois portoient Couronne aux festes solemnelles. Pepin entre en Saxe, & contrainct les Sesnes de luy payer trois cens cheuaux de tribut. Vualpert, & Godogrand hommes renommez de sçauoir. Iupille Palais. Pepin va faire la guerre à Gaiffier Duc d'Aquitaine, sous couleur de luy faire rendre le bien des Ecclesiastiques, & le contrainct luy iurer fidelité. De quels Autheurs l'Autheur de ces Antiquitez s'est aidé.

IL est presque tousiours aduenu que les paix iniques ne sont de durée, & que ceux qui par contrainte les passent, sont les premiers qui les rompent. Le pape & le Roy de France cuidoient auoir bridé & entraué (s'il faut ainsi dire) Astolf, de telle maniere qu'ils pensoient luy auoir osté tout moyen de se remuer, mais la hõte que ce Roy croyoit receuoir par vn tãt ignominieux traicté, luy rongeoit tellement le cerueau, qu'il ne songeoit à autre chose qu'à se depestrer; quand sur le poinct qu'il y vouloit commencer, il mourut d'vne fieure: venuë pour estre cheut de cheual, courant à la chasse d'vne beste: autres disent blessé d'vn Sanglier, l'an 757. Tout aussi tost les Lombards mirent en sa place Disier Comte de l'estable du Roy deffunct, & Duc de Toscane: d'autant qu'il ne se trouuoit personne du sang Royal, pour succeder à la Couronne, dont Rachis Roy Moyne, eut si grand despit, qu'à la persuasion d'aucuns Seigneurs Lombards, il eut ietté le froc aux orties, si le Pape ne luy eut conseillé de demeurer en son Cloistre.

comment mourut 757. astolf

Cependant, l'Empereur qui ne pouuoit si tost perdre l'esperãce de recouurer l'Exarquat, enuoya des Ambassadeurs en France, deuers le Roy Pepin, lors de seiour à Compiegne, où il auoit fait assembler vn Parlement general, de tout le peuple François, en la presence desquels les Grecs luy offrirent de beaux dons & presens dont les plus admirables furent des Orgues, instrumens de haute musique, en ce temps-là incognues, ou si rares, que les Autheurs disent que celles-cy furent les premieres veuës en France.

En ce lieu comparut aussi Tassilon Duc de Bauieres: qui l'a precedent (selon Sigisbert) s'estoit rapointé auec Pepin son oncle: & lors venoit à ce parlemét, accompagné des plus grands de son païs, pour faire serment de vasselage entre les mains du Roy, suyuant la coustume des François. Là donc, il promit d'estre loyal au Roy Pepin, Carloman & Charles ses enfans: & pour plus grãde seureté, fit le mesme sermét sur le corps de S. Denis pres Paris, de S. Martin à Tours, & de S. Germain au faux-bourg de Paris. Promettant garder sa foy tout le téps

de sa vie, comme à ses Seigneurs. Le semblable, & aux mesmes lieux iurerent les principaux de Bauieres. Auentin dit, que Tassillon n'auoit que douze ans, lors que son pere craignant qu'il suyuist mauuais conseil, l'enuoya en la Cour de Pepin, où il demeura longtemps: & fut aux guerres de Saxe, de Lombardie, & d'Aquitaine, & que le Roy de France le voulant vestir du Duché de Bauieres, il prist de luy & des siens, le serment susdit.

L'an de Iesus Christ.

Mais pour sçauoir quel estoit le serment des François, pour l'hommage, il ne sera inutille de mettre icy, le plus ancien que i'ay trouué par escrit: Charlemaigne voulut que celuy qui iuroit, dit ces mots: Ie N. promets & iure à la part du Roy Charles Monseigneur, & de ses enfans, que ie luy suis fidelle, & le seray tous les iours de ma vie sans fraude, & mal-engin. Autres disent, que les plus anciens François, en iurant tenoient de la paille, laquelle apres ils iettoiēt deuant Dieu & ses Anges; Ie croy en detestation, que s'ils mentoiēt, ils fussent aussi peu estimez que ceste paille iettée au vent. Depuis en baillant les fiefs, les Seigneurs voulurent que les vassaux iurassent garder l'honneur, & la bonne renommée de leurs Seigneurs, & qu'ils ne feroiēt rien au preiudice d'eux, leurs femmes, enfans & famille: ne qui tournast à leur deshonneur, qu'ils ne consentiroient ou feroient chose, pour laquelle ils perdissent la vie, les membres, ou les biens. La forme gardée du temps de S. Louys estoit telle: le Seigneur prenoit entre ses mains celles de son vassal ioinctes, lequel vassal estant à genoux, nud teste, sans esperons, espée ne ceinture (ie croy pour monstrer toute subiection) disoit: Sire, ie deuien vostre homme de bouche, & de mains: & vous iure & promets foy & loyauté, & de garder vostre droict à mon pouuoir, & faire bonne iustice à vostre semonce, ou la semonce de vostre baillif, à mō sens. Ce fait, le Seigneur baisoit le vassal en la bouche. Depuis il y eut difference entre le vassal, & l'homme simple, & le vassal ou homme Lige. Car le Lige s'obligeoit enuers tous & contre tous; & non pas l'homme simple, qui auoit plus de liberté, aussi ie vous ay remarqué cy dessus, que les Leudes (qui font les hommes Liges) ne pouuoiēt changer de maistres, puis qu'vne fois ils s'estoient obligez à quelqu'vn, au lieu que du temps de sainct Louys le Seigneur baisoit le vassal, il semble que du temps de Charlemaigne & ses successeurs le vassal baisast les pieds du Seigneur ainsi que nous verrōs cy apres. Et cecy soit dit en ces Annales, vne fois pour toutes: puis qu'amplement i'en ay parlé en mon liure des Origines au chap. des fiefs.

Plusieurs croient que ceste assemblée de Cōpiegne, soit l'origine de nos parlemens & le premier tenu en Frāce: mais Gregoire de Tours nous a monstré le contraire par tant d'assemblées tenuës sous les Rois Merouingiens. Ceste opinion possible vient de ce que durant le gouuernement des Maires, l'on n'en faisoit point: ou ils n'estoient pas libres. quant à l'establissement des parlemens du iourd'huy; nous en parlerons aussi autre part plus à propos.

Durant ces choses, Estienne Pape mourut le vingt & sixiesme Auril, ce fut vn homme de courage: & qui ne doit estre moins estimé que Gregoire dialogue: qui acquit le Duché de Rome, ainsi que pense Sigon. Car ie croy que ce fut cestuy-cy, qui le confirma: adioustant l'Exarquat & la Romandiol.

L'an Iesus Christ de le, & augmentant si fort le domaine de l'Eglise au dommage des Empereurs, Paul son frere luy succeda au Papat : qui fut homme de paix ; & entretint bien l'accord faict auec Disier Roy de Lombardie. Ie ne puis oublier que les anciennes Chroniques cottent tant curieusement, que le Roy Pepin fit ses festes de Noël & Pasques à Carbonnac, Palais Royal, & ce qu'ils me font soupçonner, voire croire, que ce deuoit estre quelque ceremonie remarquable. Tant y a, que nous lisons qu'à ces iours, nos Rois se vestoient d'habillemens Royaux, portans Couronne sur la teste, & le Sceptre en la main, auec grand appareil & magnificence, pour augmenter leur majesté, & d'auantage les faire reuerer. Aussi vous ne trouuerez gueres de Chroniques du temps de Charlemaigne, qui oublient le lieu où il fit telles festes Royalles:ce qui me fait dire qu'il y auoit des ceremonies remarquables, & lesquelles par faute d'autres meilleurs autheurs, il faut apprendre des Romains : & nous en pourrons dire vn mot autre part.

758. Ainsi donc Pepin asseuré de tous costez, & principalement de Bauieres (le plus puissant de ses vassaux) cuidoit se reposer ceste année sept cens cinquante & huict, quand il fut aduerty d'vne esmeute des Sesnes : contre lesquels il mena son armée, mais jaçoit qu'ils fissent grand deuoir de l'empescher, il entra dans leur terre par le rempart mesmes qu'ils luy auoient opposé : & nonobstant la resistance de ceux qui le voulurent deffendre vaillamment, il les forcea, & les batit en plusieurs rencontres : principalement en vn lieu nommé Situia ou Situnna, ayant tousiours le dessus des rencontres, auec tel estonnement des ennemis, qu'ils furent contraincts de faire sa volonté, & promettre tous les ans soy trouuer en l'assemblée & parlement general des François, pour honnorablement luy presenter trois cens cheuaux de guerre : autres disent, le venir seruir auec trois cens cheuaux ; ce qu'ils accorderent, & confirmerent par leur serment accoustumé. Puis le Roy ramena son armée en France. En ce temps viuoient Vvipert Abbé en Italie, & Grodogrand Euesque de Mets, qui fut fils de Landrade sœur de Pepin, Prelats estimez pour leur saincteté.

759. Sous l'an sept cens cinquante & neuf, ie ne trouue aucune chose de marque estre aduenuë, sinon la mort du fils du Roy Pepin, aagé de trois ans, & de mesme nom que son pere : Le Roy Pepin fit Noël à Longlair, & Pasques à Ioupille. Ainsi s'appelle encores vne ville assise à vne lieuë de celle de Liege. Il ne restoit plus des anciens vassaux François aucun Seigneur de marque, que Pepin deust craindre : lors Gaiffier (appellé par nos Romans Gadiffier) Duc d'Aquitaine, & Odillon Duc de Bauieres, cestui-cy estoit de si pres allié des Rois de France, & luy auoit tout fraischemẽt fait le sermẽt de fidelité, qu'il n'y auoit pas grande occasiõ de se desfier de luy, cõme apparẽce de courir sus à Gadiffier, qui faisoit de grandes iniustices & violẽces à ses sujets, & encores maltraitoit les Eglises Frãçoises heritées en son païs. Or jaçoit que le Roy luy eut exprés enuoyé des gens, le semõdre de leur rẽdre iustice, il n'en tenoit pas grãd cõte, s'excusãt, que l'Aquitaine ayant cy deuãt esté occupée par les Sarrasins & Visigots Arriẽs, les limites des heritages, tãt des ecclesiastiques que des particuliers,

estoient incertains, ou confus; mesmes qu'il estoit bien-malaisé de deposseder ceux qui de longue main iouyssoient des heritages contentieux: lesquels ils disoient tenir à iuste titre, & valoit mieux laisser les choses en l'estat, que sous ombre de quelques vieils tiltres effacez, embroüiller le monde de tant de procés, qui tout incontinent seroient esmeus, si vne fois il ouuroit ceste porte à des gens opiniastres. L'an de Iesus Christ.

Pepin ne fut contant de telle responce, ains luy sembla que pour abaisser l'orgueil des Guiennois, la plainte des Ecclesiastiques estoit suffisante couuerture de guerre, à ceste cause, l'an sept cens soixante, il fait publier son ban 760. pour aller en Aquitaine, remettre les Eglises en leurs heritages. L'armee assemblee, il entra au païs ennemy, & vint iusques à vn lieu nommé Thedoald, où il assit son camp: Car Gaiffier qui veid Pepin mieux accompagné qu'il ne cuidoit, eut peur; & enuoya les Comtes Olbert & Dadin, Daunin ou Claudin ses Ambassadeurs, declarer au Roy François, qu'il estoit prest d'obeyr à ses commandemens; & rendre aux Eglises ce qui leur appartenoit. Et pour l'asseurance dequoy, il promit bailler en ostage Adalgere vn sien parent, & Ithier: tous deux les principaux Comtes de son païs: Ces offres furent trouuees si raisonnables, qu'elles appaiserent le courroux du Roy: lequel tout incontinent rompit son armee, & emmena les ostages de Guienne.

Ceste annee Pepin fit Noel & Pasques au Palais de Carisy, que lon pense estre Crecy sur Oise: Ie veux icy aduertir ceux qui liront ces Annalles, que Sigebert commence à compter les voyages de Pepin en Guienne, l'an sept cens cinquante & sept, mais les Chroniques du temps le contredisent, & lesquelles i'ay mieux aymé suiure, puis qu'elles sont plus anciennes que luy: Que si aucun conferant les miennes auec celles-là, y trouue quelque chose dauantage que aux autres, il ne les doit pour cela reietter: car i'ay prins de plusieurs Autheurs & liures, tant imprimez qu'escrits à la main; ce qui ma semblé deuoir estre approprié sous chacunes annees & le plus digne d'estre sceu, vous asseurant sous mon honneur, que ie n'ay rien adiousté du mien en la substance des faits: n'ayant voulu (comme lon dit) commenter sur l'histoire: c'est pourquoy i'ay cherché les Autheurs du temps, pour faire le fondement de ma narration: & puis les plus prochains, finalement Blond, Platine, Sabelle, Guaguin, Paul Emil: Et pour Allemands, Krants, & Auentin: que i'estime sur tous, comme les plus fideles: n'aiant oublié les autres Autheurs mieux garnis de memoires: comme aussi nouuellement Sigon, tres-docte Italien, sur lesquels (cōme mes garends) i'entends me descharger d'aucunes particularitez qui ne se trouuent parmy les anciens: Ceux-cy possible ayans esté secourus d'instructions, & des liures qui ne sont venus iusques en nos mains, & principalement Sigon. Ce qui leur a donné occasion de faire tant de beaux discours, que ceux qui se trouuent parmy leurs escrits. Car quant à nos François, ie puis dire qu'il y a quarante ans & plus, que i'ay veu Fredegaire, ou Idace, les Annales de saint Martial, & de sainct Cibar d'Angoulesme, celles d'vn autheur Allemand cōtinuees depuis sept cens trente sept, iusques à huict cens quatre-vingts & trois: Nitard, Floard, Frodoard, Glaber, & Odoran, voire de memoires de vingt ans

L'an de Iesus Christ.

en vingt ans, depuis Gregoire de Tours iusques à nostre temps: & autres liures en grand nombre. Ainsi que sçauent plusieurs qui de ce temps-là, m'ont veu trauailler en ceste besongne, & peuuent tesmoigner de ma fidelité, en ce recueil d'Antiquitez Françoises.

CHAP. VI.

Gaiffier Duc d'Aquitaine rompt la paix qu'il auoit auec le Roy Pepin. Lequel prend Bourbon le noble, Chantelle, Clermont d'Auuergne, & Limoges. Gaigne la banniere d'or de Gaiffier. Prend Bourges d'assault. Conquiert le pays iusques à Cahors. Abandonné par Tassillon est contrainct reuenir asseurer ses affaires. Estoilles ne tombent du ciel comme il semble. Pepin gaigne Angoulesme. L'Euesque de laquelle se dit Archichapelain des Rois en Aquitaine. Concile de Gentilly. Miramamolin Empereur des Sarrazins en Espagne, enuoye des presens au Roy Pepin. Parlement des François pourquoy tenu en cãpagne. Ranusta où Rabastens Chasteau. Capitolle de Sainctes. Gaiffier vaincu & tué. Pepin ayant conquis Guienne, meurt d'hydropisie.



COMBIEN que Gaiffier eut baillé ostages de sa promesse, & iuré garder les conuentions d'entre luy & Pepin, si ne se peut il contenir, que pour vanger la guerre qui l'an passé luy auoit esté faicte, il n'enuoyast son armee piller les villages de l'obeyssance du Roy, du costé de Chalon sur Saosne. Pepin tenoit lors son Parlement au village de Ducie, ou Durie: ce qui l'estonna moins, pource que les Seigneurs François estans là assemblez en grand nombre, il fut d'autant plus aisé de les acheminer en Aquitaine. Car encores qu'aux Parlemens se vuidassent plusieurs causes, les Seigneurs se trouuoient armez au moindre soupçon de guerre. Charles fils de Pepin depuis appellé le Grand, s'arma premierement en ce voyage: & dict vne Chronique ancienne que Pepin d'entree prist Bourbon surnommé le Noble; Chanteles, Clermont d'Auuergne, & plusieurs autres places fortes; qui se rendirent par composition: & que le pays fut gasté iusques à Limoges: aussi assiegee, pource que les habitans fermerent les portes au Roy: qui neantmoins la força & fit abattre ses murailles, en despit de la malice & parjure de Gaiffier. Les Comtes Chilping d'Auuergne, & Aming de Poictiers qui voulurent empescher le Roy, demourerent en vne bataille tous deux morts sur le champ auec plusieurs autres.

Ceste annee le Roy fit Noël & Pasques à Crecy, & l'Esté suiuant, qui estoit
762. l'an sept cens soixante & deux; il entra pour la troisiesme fois en Aquitaine, auec grande armee; qui prist la ville de Bourges *Pugnando*; que i'interprete d'assaut: & le Chasteau de Touars.

Lors Gaiffier qui voyoit ne pouuoit garder plusieurs places, soit pour leur

foiblesse ou defiance qu'il eut des habitans, afin que les François n'en fissent des garnisons, commanda de les abatre : cuidant priuer son ennemy de l'vsage d'icelles ; & ne s'apperceuāt pas qu'en se despoüillant le premier, il luy donnoit occasion d'entrer plus auant. Car le Roy refortifia les plus tenables, & les mit en la garde des siens : chassant le Duc de tout le pays qui est depuis la riuiere de Loire iusques à Limoges. Ce faict il retourna en France faire Noël & Pasques à Crecy, & le printemps de ceste annee venu, l'armee Françoise s'assembla à Neuers, où estoit son rendez-vous. Et lors Pepin entrant en Aquitaine par ce costé, prist toutes les places qui luy firent resistance, mettant au fil de l'espee, tout ce qu'il rencontra, iusques à Cahors, puis sans perte & dommage retourna en la ville de Limoges : où il donna plusieurs terres aux Eglises & particulierement à sainct Martial le *Bannum aureum* (ie croy la banniere d'or) qu'il auoit prise sur Gaiffier. Mais l'Autheur ne dit point en quel lieu il la gagna : ne si elle fut conquise en la bataille où les Comtes Chilping & Aming furent tuez. Tassillon Duc de Bauieres nepueu du Roy, l'auoit accompagné en ce voyage : lequel faignant d'estre malade (ou comme dit Auentin) entendant la maladie d'Odillon son pere, malicieusement abandonna l'Ost de son oncle, & au plus fort du voyage, se retira en son pays : en intention de soy rebeller, & iamais ne venir en la presence du Roy François : de qui il auoit receu tant de biens. Ceste retraicte fut cause de rompre le camp : craignant Pepin plus grande trahison : & que ce ieune Prince fut suiuy de plus de gens : auec ce que l'hyuer se trouua tant rude & long, qu'il n'estoit memoire d'en auoir senty vn pareil. Car il dura depuis le premier iour d'Octobre iusques au mois de Feurier. Et d'autant qu'il sembla lors à plusieurs que les estoilles tombassent du Ciel ; auec les malheurs de la guerre, plusieurs cuidoient que telle chose (qui est naturelle) signifiast la fin du monde. Pource que pareilles ou plus grandes cheutes sont recitees en l'Apocalypse : Mais les signes dont sainct Iean parle, seront extraordinaires ; & aduiendront par la toute-puissance de Dieu : là où ces cheutes, estoient feux que les estoilles iettent quand elles se mouchent par maniere de dire : car si vous croyez les Philosophes, ceste imaginaire cheute d'estoilles, n'est autre chose qu'vne lumiere superfluë, que par necessité il leur conuient ietter, tout ainsi qu'on void aux lampes & chandelles quand elles se mouchent d'elle-mesmes.

L'an de Iesus Christ.

Il faschoit assez à Pepin, de laisser Gaiffier : qui sembloit tant abaissé, que la moindre cheute luy eut fait donner du nez en terre. Mais la retraicte de Tassillon faisoit entrer le Roy en diuers pensemens, & luy apprestoit assez de matiere, pour entrerompre le cours de sa victoire, toute apparente sur les Aquitanois, qu'outre les richesses & puissances de Tassillon qui auoit espousé Luithberge fille de Disier Roy de Lombardie (ce qui le rendoit encores plus suspect). Ce Roy d'Italie n'attendoit que la premiere occasion qui se presenteroit pour recouurer l'Exarquat. Et pource, le Roy François ayma mieux passer par continence telle faute : & prenant la voye amiable, essayer d'appaiser le Bauarois : que se monstrant braue mal à propos, entasser plusieurs guerres : comme il y auoit apparence, qu'assaillant le Duc Germain il ne faudroit d'estre

L'An de Iesus Christ. secouru des Lombards ses voisins & alliez : & encores la guerre d'Aquitaine n'estăt acheuee les Guiennois & les Sesnes indomptables pouuoient bien tost se resueiller. A ceste cause ayant faict à Longlair ses festes de Noël, & Pasques,
764. de l'an sept cens soixante & quatre, il conclud au Parlement tenu à Vormes, de ne sortir point de son Royaume pour ceste annee. Et neantmoins, enuoya des gens vers Tassilon, lesquels apres plusieurs allees & venuës d'vne part & d'autre, semblerent auoir appaisé leurs differends.

La mesme annee il y eut Eclypse de Soleil, le quatriesme Iuin. Et Paul Emil dit, que Pepin enuoya des gens en Nauarre : sous la conduite de Charles son fils, pour secourir ceux du païs trauaillez par les Sarrazins. Mais il n'y a pas grande apparence, que le Roy qui auoit resolu de ne bouger de son Royaume, eut enuoyé vne armee si loing & au trauers de Gascongne, pays lors suspect ou ennemy couuert. (Schanasbourg dit) que Pepin qui auoit fait Noël, & Pasques à Crecy, y tint vn Parlement. (Du Tillet) pense que les Fables de Robert le diable de Normandie doiuent estre rapportees ceste annee. Or combien que la guerre de Guienne ne fut estainte, & que Pepin fit semblant de ne vou-
765. loir bouger de son Royaume, & que ceste annee sept cens soixante & cinq, il tint vn Parlement general de tous les Seigneurs de France assemblez au Palais d'Atigny.

Sigebert cotte ceste annee vn voyage en Aquitaine, auquel il dit que Pepin conquist Angoulesme, Perigueux, Agen, & presque toute l'Aquitaine, & qu'il fit Aplon son Archichapelain Euesque d'Angoulesme. Ce qui possible a donné occasion au priuilege des Euesques de ce lieu, lesquels disent estre Archichapelains des Roys, depuis qu'ils sont entrez en Aquitaine : chose que Louys le ieune toutesfois n'accorda à Lambert Euesque d'Angoulesme, lors que ce Roy estant en Germanie, l'Euesque voulut vser de son droit pretendu.

766. L'an sept cens soixante & six, le Roy Pepin passant l'hyuer au Palais d'Aix, où il y fit aussi les festes de Noël & Pasques, auquel an desirant mettre fin à la guerre d'Aquitaine, il assigna vn Parlement à Orleans, où il auoit donné le rendé-vous de son armee. Le Prin-temps venu, il alla pour la cinquiesme fois en Aquitaine, & en passant chemin prist Argenton qu'il fit fortifier, y laissant garnison de François, comme aussi il fit dans Bourges, afin de tenir en bride ceux d'Aquitaine, s'ils eussent voulu entreprendre de se remuer.

Ce faict il retourne en France pour faire le Noël de l'an sept cens soixante
767. & sept, à Saumonci, que ie cuide estre Mont-Saugeon (vn Chasteau prochain & appartenant à l'Euesque de Langres) & puis il fit Pasques à Gentilly, que lon pense estre le village voisin de Paris, portant ce nom, où il auoit assigné vn Sinode, Concile ou Parlement, sur le differend qui estoit entre les Eglises Orientales & Occidentales, qui sont les Constantinopolitains, & Romains, pour la Saincte Trinité, sur la question si le S. Esprit procede aussi bien du Pere comme du Fils : & si aux Temples, lon deuoit tenir des images de bosse, ou de plate peinture, ou (dit Nangis) s'elles deuoient estre bruslees : en ce lieu fut la question debatuë en la presence du Roy, par des Prelats Romains, & Grecs :

sans que pas vn Autheur face mention de la resolution qui fut lors prise. Car la condamnation & l'adoration des Images à la Grecque, fut faite par nos Euesques, l'an sept cens quatre-vingts quatorze, ainsi que nous dirons. *L'an de Iesus Christ.*

Ceste annee Ammir ou Emir Monon, Amiras des Sarrazins (ie croy d'Espagne) enuoya des presens au Roy Pepin, demandant son amitié, nos anciens appelloient ce Seigneur, Miramamolin. Iaçoit qu'il faille dire Emir Mommin, c'est à dire, Empereur en langue Arabesque. Le Sinode acheué, & l'hyuer mesme de ceste annee, le Roy entra en Guienne pour la septiesme fois: & print de force Arles, que ie pense estre la ville de Prouence (pour ie ne sçay quelle raison appellée le blanc, par tous nos anciens François) comme aussi il saisit tout le païs de Narbonne, Nismes, Maguelonne, Beziers que Ansmond Got trahit (dit le Mareschal d'Arles) Thoulouze, Albi, Geuodan: & ayant longuement assiegé Narbonne elle fut renduë par les Gots, à la charge de pouuoir viure sous leurs loix auec les François (dit le mesme Mareschal) puis retourna à Vienne pour rafraischir son armee: Mais sur la fin d'Esté, voulant acheuer la guerre, il vint à Bourges tenir son Parlement en plaine campagne, à la façon des François, lequel acheué, mena son armee sur la riuiere de Garonne, ayant pris plusieurs Rochers, Cauernes ou Chasteaux en Limosin, qui donnoient beaucoup d'ennuy, pour ce que les ennemis s'y retiroient, les principales desquelles furent, Torenne, Scoraille, Petrucie, possible Peire: apres cela il retourna à Bourges, où il receut les presens que le Roy d'Espagne luy enuoya, & là mesme il entendit la mort du Pape Paul premier de ce nom, decedé le Dimanche vingt-neufiesme Auril passé: ou comme d'autres disent plus veritablement, le vingt & huict Iuillet. Le siege Romain demeura vn mois en contention; & iusques à ce qu'Estienne quatriesme fut esleu ainsi que nous dirons.

Ie ne puis oublier qu'vn Autheur du temps, ayant dit que le Parlement de Bourges fut tenu en la campagne à la mode des François, fait soupçonner que c'estoit pour tant plustost expedier les affaires, à cause de l'incommodité des logis. Comme lon void que les foires du Landit, de Guibray, & autres endroits se tiennent encores emmy les champs à descouuert: afin que les marchands se despeschent de vendre, voyant leur marchandise à la mercy de la pluye & du Soleil: ioinct aussi qu'il y auoit en ce temps-là peu de villes, si grandes qu'elles peussent receuoir tant d'Euesques, Prelats, Comtes, & Seigneurs venans en equipage de guerre. La saison de pouuoir camper ne fut pas si tost venuë, que le Roy ne fit rassembler son armee de tous costez, pour la septiesme fois marcher en Aquitaine vers Xainctes, qui se rendit, & le Roy prist encores Rabestian (que Sigebert & Nangis apres luy) disent auoir esté frere d'Eude, iadis Duc d'Aquitaine, & lequel s'estant autresfois rendu à Pepin l'auoit depuis abandonné, pour reprendre le party de Gaiffier son nepueu; ce qui (à ceste fois) donna occasion au Roy de le faire pendre. Mais la Chronique de S. Martial disant *Cœpit Ramistanum Castrum*, me faict soupçonner que ce n'estoit vn homme, ains le Chasteau de Rabastens voisin de Thoulouze. Comme Pepin estoit au Capitolle de Xainctes (les Colonies Romaines en auoient aussi

L'an de Iesus Christ.

bien que leur mere ville, & encores auiourd'huy on y void des ruines qui portent ce nom) la mere, vne sœur, auec la niepce de Gaiffier luy furent presentees: & passant iusques à vn lieu nommé les Monts, le prince Eoric se rendit semblablement son prisonnier, auec vne autre sœur du mesme Gaiffier: ie croy femme dudit Eoric.

Ainsi toutes choses luy venant à souhait, il retourna à Selts faire pasques
768. de l'an sept cens soixante & huict, mais la feste passee il reprist le chemin d'Aquitaine pour la huictiesme fois, menant quant & soy la Royne sa femme, qu'il laissa dans Xainctes, auec son train & domestiques. Et d'autant que Gaiffier fuyoit deuant luy, il diuisa son armee pour le courre en diuers endroits: iusques à ce que le Duc arresté à Perigueux, osa bien attendre la bataille, laquelle tourna au dommage des Aquitaniens qui la perdirent auec leur Duc tué sur la place, ou des François ou des siens, desirans gratifier le Roy victorieux, & se deliurer du malheur de la guerre par la mort de leur infortuné Prince, qui vif les y eut plus longuement entretenus, ce disent aucuns, iaçoit que d'autres soustiennent qu'ayant esté pris & serré, comme il cuidoit eschapper pour commencer la guerre, il fut tué par le commandement de Pepin: ainsi prist fin la guerre d'Aquitaine: & le victorieux retourné à Xainctes, y fit sejour à cause d'vne maladie qui le saisit: & nonobstant laquelle il se fit porter à Tours, pour venir prier Dieu au sepulchre de sainct Martin, mais voulant en faire autant à sainct Denys prés Paris, à peine fut-il conduit qu'il mourut d'hydropisie, le vingt-quatriesme Septembre audit an sept cens soixante & huict: indiction sixiesme, ce dict Herman contract, le cinquante quatriesme de son aage, & dix-huict de son regne: & selon d'autres quinze ou seiziesme: Car il y a difference entre les Autheurs, les vns contans son Royaume depuis son eslection, & autres de son couronnement par Boniface ou le Pape Zacharie.

CHAP. VII.

Qualitez de Pepin; sa femme & enfans. Constantin, Philippes, Estienne Papes esleuz par sedition. Estienne demeure. Constantin bruslé par le peuple. Nomenclateur office de Rome s'appelle donneur. Nos marguilliers sont en leurs places.

CE FVT vn Prince fort regretté pour sa vaillance, pieté & douceur de maniere que la Chronique de sainct Martial l'appelle par tout *Pius*, qui semble auoir esté vn titre à luy accordé du consentement de plusieurs, puis que Papire Masson sçauant Annaliste dit, qu'il se trouue graué en vne pierre qui est à Rauenne. Il est encores surnommé le Bref, c'est à dire, le court, pource qu'il n'auoit que quatre pieds & demy de haut, mais ainsi qu'vn Poëte dit du vaillant Thidee,

Et nonobstant qu'il fut imitateur des vertus de son pere & ayeul, il les passa en grandeur de faits & dignité d'estat. Il eut plusieurs enfans de Berthe sa femme, surnommée au grand pied, & ce pour en auoir l'vn plus grand que l'autre, à sçauoir Carloman, Charles, & Gille bien ieune fut mis en Religion: Rotende & Altende enterrees à S. Arnoul de Mets. Lazius luy donne vne seconde femme, de laquelle il faict descendre plusieurs autres enfans, les noms desquels lon peut apprendre de luy. Car il est certain, que Berthe suruesquit Pepin: & ce Roy estoit trop religieux, pour en mesme temps auoir deux femmes espousees. Ce que ie dis, afin d'admonester ceux qui liront les œuures de ce Lazius, de regarder de prés à luy pour ce qui touche nostre France: d'autant qu'il me semble dire beaucoup de choses contre la commune opinion, & liures receus & approuuez: ce que ne doit faire vn Historien qui ayme son honeur: car ce n'est pas assez de voir de vieux liures, & les alleguer pour garends: il faut peser ce qu'ils disent, & sçauoir s'ils s'accordent auec les autheurs approuuez, ou s'ils les contrarient diligemment examiner leurs raisons, & le temps de la composition des liures.

Pour exemple, Regnault Comte de Boulongne & de Dampmartin, tant renommé du temps de Philippes Auguste, qui le tint longuement prisonnier, l'an mil deux cens six, commanda à vn M. Iehans de recueillir les faits de Charlemagne, les plus veritables, & sans auoir esgard aux Romans, qui lors estoiét en grande vogue: Ce bon M. Iehans, ayant trouué en la Librairie de S. Denis l'Histoire fabuleuse de Turpin, pensant que la narration en fut vraye, la translata de Latin en François, abusant ce vaillant Prince; là où s'il eut mieux cherché, il eut peu trouuer ce qu'auoit escrit du mesme Empereur, Eginard son Chancelier, ou Admar, & les Annalistes du temps: pour faire vn plus certain & meilleur recueil. Ie conclud dóc, qu'il ne faut pas tousiours s'arrester aux vieils liures, s'ils ne sont fidelement escrits, & que leur fidelité se doit examiner sur la touche des Contemporains: neantmoins, ledit Lazius est grand & sçauant autheur, & digne d'estre leu pour ce qui touche l'Allemagne: mais pour la France, il se faut tenir à ce que diront nos François du temps.

Ceste mesme annee, Constantin deuxiesme renonça au Papat le quatriesme Aoust, & le lendemain fut mis en son lieu Estienne quatriesme. La cause de la deposition fut telle: Paul dernier Pape estant malade en l'Eglise de sainct Paul voisine de Rome, Tholon Duc de Nepese partisan des Lombards, le voyant tirer à la fin, de crainte que les Romains n'esleussent aucun qui ne fut aggreable au Roy Disier, à l'ayde de trois freres qu'il auoit, assembla le plus de gens qu'il peut tirer de Toscane, & du plat-païs voisin de Rome, auec lesquels, & par le support de ses freres, il entra dans Rome par la porte de Ianicule & maintenant de sainct Pancrace, monstrant qu'il vouloit que Constantin l'vn de ses freres fut assis en la chaire Papale: iaçoit qu'il n'eut aucun ordre Ecclesiastique, & fut pur layc. Toutesfois Paul estant mort le vingt-huictiesme Iuillet de l'an sept cens soixante & sept, il se trouua des Clercs, voire des Euesques, & entre autres Gregoire de Prenestre, qui de leur gré, ou

L'an de Iesus Christ.

par force le tondirent en Clerc, & porterent en la maison Patriarchale de Lateran: le faisant tout aussi-tost sous-Diacre, puis Diacre, & le cinquiesme Iuillet ayant pris le serment du peuple, il fut sacré Pape en l'Eglise de sainct Pierre, par les mains de Gregoire Ciconat Euesque de Port, & d'Eustace d'Albe, qui le mirent en possession. Ia il auoit exercé plus d'vn an l'Estat Papal, benissant les Prestres, & aduanceant les Clercs aux ordres, comme s'il fut legitimement esleu, quand vn petit nombre d'autres Romains esmeuz par Vvaldipert Prestre, ne pouuant endurer telle violence, s'assemblerent en l'Eglise de
768. S. Vit; & le quatriesme Iuillet de l'an sept cens soixante & huict esleurent vn nommé Philippes, qu'ils menerent au Palais de Lateran, duquel ils chasserent Constantin. Pour lors estoit le plus riche homme de la ville vn nommé Christophle Primicere: Ces Primiceres & Secondiceres, estoient Assesseurs des papes, les accompagnans par la ville, & comme les plus honorables apres le prefect ou Duc de Rome, estoient aux costez du pape l'vn à dextre, l'autre à senestre. Ce Premicere donc marry de voir les troubles & indignitez qui se commettoient par la ville, pensant que Constantin & Philippes n'auoient esté legitimement esleuz, protesta en presence de plusieurs Romains, d'abandonner la ville tant que Philippes demeureroit au Palais de Lateran: ce qui fut cause, que Gratian vn autre Romain, assembla des gens auec lesquels il contraignit Philippes sortir de Lateran, & retourner en son Monastere. Cela fait, Christophle s'adresse à Constantin, & le cinquiesme Aoust dudit an sept cens soixante & huict, fit assembler le Clergé & Noblesse auec le reste du peuple Romain, pour consulter de l'eslection d'vn nouueau Pape: l'affaire ne les tint pas longuement incertains; car chacun tout aussi-tost donna sa voix à Estienne Prestre de Saincte Cecille, tres-homme de bien; qu'ils allerent querre en son Eglise, & le menerent en celle de Lateran, auec grande ioye & cris, l'appellant Estienne tiers (iaçoit qu'il fut le quart de ce nom, ainsi que i'ay dit cy-dessus) & nonobstant les secrets empeschements du Roy Disier, qui fut contrainct dissimuler ceste violence populaire iusques à vne autre occasion. Le premier exploict du nouueau Pape, fut d'essayer à redresser l'Estat Ecclesiastique, alteré par les menees du Roy de Lombardie, & pour luy-mesme s'asseurer, en corrigeant vn abus scandaleux, ayant au milieu du temple fait venir Constantin vestu de ses habits pontificaux, apres qu'il eut renoncé au Papat, il le fit despoüiller & confiner en vn Monastere. Puis d'autant que sous son nom le Roy Disier faisoit des pratiques, esmouuant des seditions dans Rome, par le moyen de Paul Affiarte (qui aussi essayoit à destourner les Romains de l'amitié des François, pour les tirer du costé de l'Empereur ou des Lombards; dont s'ensuiuoit des meurtres) les ennemis de Constantin prenans ceste couuerture luy creuerent les yeux, comme estant cause de ces maux, & encores; les Prestres & le peuple non contents de cela, apres l'auoir soufleté dans le Palais de Lateran, le bruslerent au milieu du paruis: cryans lesdits Clergé, peuple & le Pape, *Kyrie eleeson*, (ce dit Marian Scot) iaçoit que d'autres disent qu'Estienne fit son deuoir d'empescher ceste cruelle vengeance. Ainsi donc le Pape desirant donner ordre à l'Eglise & ville de Rome troublee par ces contentieuses eslections,

ctions, assigna vn Sane ou Concile aux Prelats, & depescha Serge Secondicere ou Nomenclateur, fils dudit Christophle, pour venir trouuer Pepin qu'il cuidoit encores vif, à fin de le prier d'enuoyer des Euesques & Prelats de son Royaume, l'ayder à la reformation de l'Eglise Romaine, & schismes suruenus en icelle. Toutesfois ces Ambassadeurs ja acheminez, encores qu'ils fussent aduertis de la mort du Roy Pepin, ne laisserent de tirer outre, pour faire entendre leur charge à ses enfans; qu'ils trouuerent ia Couronnez, auant leur venuë, ces Nomenclateurs par les Chroniques Françoises sont appellez *Donnerres*, possible pource qu'ils tenoient le registre & appelloient les enrollez au papier des aumosnes ou Matricule, ainsi qu'il se void dans le testament de S. Remy, où il nomme ces garde-roolles, *Matricularios* : dont vient le mot de Marguilliers, lesquels sont encores retenus aux corps des Eglises Cathedrales de Paris, & aux parochiales ont l'administration du temporel, aumosnes, & dons faicts pour l'œuure & fabrique des lieux. L'an de Iesus Christ.

CHAP. VIII.

Carloman, & Charles couronnez Rois de France. Hunaud se declare Duc d'Aquitaine, comme aussi fait Loup de Gascongne. Les Rois apres leur partage enuoyent douze Prelats François au Concile de Rome : puis viennent en Aquitaine. Charles abandonné par son frere poursuit Hunaud : qui luy est liuré par Loup. Fronssac basti par Charles : Christofle Primicere & Georges Secondicere de Rome, aueuglez à la suscitation de Disier Roy de Lombardie. Carloman meurt, & sa vefue se retire auec ses enfans en Bauieres. Hunaud eschapé de prison, se retire en Lombardie. Mort d'Asnar fils de Eude Duc d'Aquitaine, premier Comte d'Arragon.



LE Roy Pepin ne fut pas si tost enterré, que les Seigneurs François n'esleuassent au trosne royal ses enfans, lesquels à mesme iour neufiesme d'Octobre ensuyuant, furét couronnez; à sçauoir Carlomã à Soissons, & Charles à Noyon, ou Vvormes, selon du Tillet. Et pource durant que l'on esclarcit leurs partages, Hunaud fils de Gaiffier apuyé sur la faueur de ceux qui iadis auoient suyui son pere, s'estoit declaré Duc d'Aquitaine, d'autant plus facilement, que les places demantelées n'empeschoient aux habitans de declarer la bonne volonté qu'ils portoiét aux heritiers de leurs anciens Ducs; il fut aduisé par les Euesques, & nobles François, que Carloman auroit le païs que son oncle de mesme nom, souloit tenir auant qu'aller à Rome, & Charles celuy de Pepin leur pere : cõme par vn partage prouisionnel. Car il y auoit danger que dilayant d'auantage, ceux qui estoiét accoustumez au pillage n'étreprinssent quelque nouueauté: pource que Loup noble Seigneur de Gascongne, s'estoit aussi declaré Duc de son païs, de

L'an de Iesus Christ. maniere qu'il fut tout besoin aux freres quelque mescontétement qu'ils peussent auoir l'vn de l'autre, de se comporter doucemẽt pour leur commune vtilité. Cependant afin d'entretenir leur reputatiõ à Rome, ou possible pour garder le droit d'Aduoirie que leur pere tenoit en ceste ville, ce cuident nos croniqueurs, ils despecherẽt les Ambassadeurs Papaux qu'ils firent accompagner de douze Prelats des plus sçauans de France, pour assister au Concile assigné à
769. Rome: afin de vuider les differens suruenus en ladite Eglise. Encore, Charles ayant fait à Aix la feste de Noel, de l'an sept cens soixante & neuf, apres qu'il se veid asseuré du Royaume, vint à Rouën passer celle de Pasques: où pour chastier les Guyennois esleuez il resolut d'assembler des forces, estimant que c'estoit à l'entrée des Regnes, que les nouueaux Rois se doiuent faire cognoistre pour tels qu'ils sont ou veulent qu'on les estime à l'aduenir: d'autant que selon l'opinion que les suiets conçoiuent de leurs nouueaux seigneurs, volontiers ils en font comme vn iugement arresté, auec ce que, souffrant ce peuple en sa rebellion, c'estoit donner occasion aux enuieux de la prosperité des François, ou ceux qui estoient oppressez de leur puissance, de secoüer le ioug maintenant que la maison de Pepin sembloit affoiblie par la mort de ce Roy emporté sur le point de sa plus belle fleur. Outre ce, que la querelle des freres donnoit esperance aux rebelles qu'ils s'accorderoient mal au commencement de leur nouuelle seigneurie; ainsi qu'ordinairemẽt il aduiẽt sur le partage des grãds Royaumes. Et pource, qu'il faloit vser de soudaineté auant que les ennemis eussent loisir de se recognoistre, & apprissent à faire les Ducs: Charles mit donc tout incontinent ses forces aux champs, priant Carloman son frere le vouloir aider en ceste guerre commune: ce qu'il accorda. Toutesfois par le conseil d'aucuns malins il ne perseuera en ceste volonté: car il auoit pres de soy des gens marris de voir amitié & vnion entre ces freres, qu'ils essayoiẽt de tenir en diuision par de vains soupçons, & rapports faits pour les ietter en guerre; afin de tirer profit de ceux qui sont bien aises d'auoir des pensionnaires chez leurs voisins, pour sçauoir leurs secrets. Aussi ie trouue en vn Autheur qui auoit commencé vne histoire Latine de Charles, que Carloman estoit de nature reuesche: & que sa femme auoit quelque picque contre Hildegarde espouse de Charles, mais il faut que la cause fut autre, puis que les Autheurs du temps disent qu'elle estoit née auant ce voyage d'Aquitaine: auquel ledit Charles n'estoit encores marié. Or nonobstant ceste rancune, comme les Rois volontiers sont plus dissimulez que les autres hommes, les freres se virent en Poictou, en vn lieu nommé *Duadives*, que ie n'ay peu remarquer, d'où Carloman retourna en son Royaume, & Charles poursyuant son entreprise entra en Aquitaine, suyui de beaucoup de noblesse, qui l'auoit veu aux armees de son pere, faire deuoir d'homme courageux: auec ce que par la belle taille de son corps, gẽtillesse de son esprit, son asseurance, courtoisie, & liberalité, les hommes de guerre se promettoiẽt le voir quelque iour plus grand & honoré. Ce qui aussi rongeoit d'enuie le cœur de Carloman; & fut cause de luy faire si tost abandonner l'entreprise. Et neantmoins Charles tira vers Angoulesme, où il recueillit le reste de son armée: qui de tous costez arriuoit, & prenant les François que feu Pepin y auoit laissez

auec leurs meubles. Et Launus son Chappellain Euesque d'icelle, poursuyuit de si pres Hunauld fuyant deuant luy, que peu s'en fallut qu'il ne l'attrapast. Toutesfois d'autant qu'il cognoissoit le païs, tant plus facilement il abusa l'armée Françoise, & se sauua en Gascongne és bras de Loup ; qu'il croyoit estre bien fort son amy: & deuoir en ceste cause commune s'opposer à l'ambition du ieune Roy François. Charles qui n'en vouloit point faire à deux fois, enuoya gens deuers le Duc Gascon, le menacer s'il ne luy deliuroit Hunauld son rebelle, qu'il entreroit par force en son païs: pour luy monstrer qu'il ne deuoit retirer ses ennemis. A la verité, Loup redoutoit les François, pour leur auoir esté autrefois contraire, & encores leur gardoit vn maltalent, mais considerant que le courage sans pouuoir est vain, & que la paix luy estoit plus necessaire que la guerre, il pensa que mal-aisément les François oublieroient les ennuis qui leur auoient esté faits, s'il ne les gaignoit par quelque remarquable seruice, car ie lis au Latin *Munere* & non pas *Vulnere*, qui neantmoins se peut là tourner meschanceté. Et pource, voyant les menaces de Charles suyuies d'vne armée preste d'entrer en sa terre, & qu'il ne pouuoit secourir ne cacher Hunauld, oubliant l'hospitalité & l'ancienne amitié d'entre eux pour sauuer son propre bien, il delibera monstrer à Charles, qu'il vouloit demeurer son vassal: puis qu'il n'y auoit apparence de ressource en ce Duc d'Aquitaine abandonné des siens, qui dés l'entrée que Charles fit en son païs, luy auoit enuoyé des Ambassadeurs demander sa paix. Et d'autant que la crainte d'estre chastié, & l'esperance de pardon se trouua lors plus forte à l'endroit de Loup, que la societé de Gaiffier; le Duc Gascon conduisant ceux qui estoient venus de la part de Charles, bien tost les mena vers la cachette du miserable Hunauld : lequel il consigna prisonnier entre leurs mains, auec sa femme, & ses enfans, offrant luy mesme faire tout ce qui luy seroit commandé. Charles ne fit autre mal à son prisonnier, que de le tenir en seure garde. Et cependant il fit edifier vn chasteau sur la riuiere de Dordonne, qu'il nomma Fronciac, ou Franciac, à cause (dit Eginard) des François qui le bastissoient : plustost que pour auoir ce lieu esté deuant nommé *Frons Saracenorum*, ainsi que pense Nicoles Gilles contredit par les Autheurs du temps, qui soustiennent mon opinion. Mais le Seigneur de la Scale dict, qu'il ne peut auoir pris son nom des François : veu qu'il s'escrit *Fronciacus* : & non pas *Franciacus* : & que ce mot *Acus*, par les anciens Gaulois se mettoit auec le nom du maistre du lieu : *Acus* lors signifioit village ou maison chãpestre comme *Martiniacus*, *Martini villa*: *Lucaniacus*, *Lucani villa*, *Frontiacus Frontini villa*: & que là où vn nom se trouue composé d'*Acus* la premiere partie de la composition est tousiours vn nom propre, & que la langue Theutonique en vse ainsi, disant *Martins-dorph*, *Hans-dorph* pour Martin-ville, & Ian-ville: voila que c'est de communiquer auec les hommes de sçauoir : car i'auoy suyui le meilleur chemin (ce me sembloit) en gardant l'opinion d'Eginard, ia né, ou peu apres la fondation de ce chasteau, & il nous faut croire que Martin-ville, Romain-ville, Ian-ville & autres pareils sont de mesme origine. Si me tiens-ie à l'opinion d'Eginard, & que Frõsac estant bastimẽt de Frãçois en a retenu le nõ. Ceste forteresse acheuée & Hunaud emmené prison-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ 770. nier, Charles retourna faire Noël de l'an sept cens soixante & dix à Durie, & Pasques à S. Lambert de Liege, n'estant comme il est croyable, le partage des freres Rois encores du tout arresté; puis que Charles s'aidoit de ces places du Royaume d'Austrasie, d'autant que Liege est de delà la Meuse, laquelle a tousiours esté limite d'Austrasie & de Vestrie.

L'an precedant le Pape Estienne tint vn Concile au mois d'Auril, indiction septiesme, au Palais de Lateran: pour mettre ordre à l'Eglise troublée pour les susdites eslections Papales, & condamner l'opinion des Grecs, qui estimoient heretiques ceux qui tenoient des images aux Eglises, mais en cestuy-cy, il fut dit que l'adoration des images estoit approuuée de Dieu, & qu'on les pouuoit encenser. Il y fut aussi aduisé des moyens de resister & pouruoir contre les entreprises de Disier Roy de Lombardie, lequel voyant que par l'empeschement de Christophle Primicere, & autres Seigneurs Romains, il ne pouuoit venir en son entente, s'aduisa de donner courage à Paul Affiarte, Chambellan de l'Empereur, gaigné & faict son amy par dons & grands presens, de vouloir remettre sus la dignité du Duc & prefect ou preuost de Rome, dont ses predecesseurs auoient iouy: & il n'osoit en vser, comme ceux qui souloient estre enuoyez par les Exarques ou Empereurs auant que pepin fut venu en Italie. Et d'autant qu'Estienne pape, qui auoit bonne opinion de Disier, l'auoit appellé à Rome sous couleur de iurer sur les sepultures des Apostres, vn traicté nouuellement faict ensemble, apres s'en estre acquité selon la volonté du pape, le Roy de Lombardie, comme s'il n'eust demandé que le repos de la ville, reprocha au Duc qu'il conniuoit aux troubles de Rome par sa nonchalance & paresse en son estat. Dequoy Affiarte ioyeux d'auoir occasion de chasser les ennemis des Grecs & du Roy de Lombardie, vsant de l'authorité de son magistrat; & comme pour reformer l'estat de la ville, qu'il disoit estre troublée par les menées de Christophle Primicere, & Georges Secondicere, leur fit esteindre la veüe; & les bannit pour quelque temps: scachant bien que c'estoient les plus affectionnez à la liberté de l'Eglise & party François: dressant par ce moyen le chemin aux desseins de Disier, qui vouloit abatre l'authorité que les François s'estoient acquis en Italie: afin que le siege Romain trauaillé de dissentions, pendant que les Grecs, les Francois & les papes disputent de leur authorité dans Rome, il peust eslargir les bornes de son Royaume, & comme le plus proche voisin, estre appellé pour iuger les differens suruenus en la ville. Ceste mesme année Charles tint vn parlement à Vvormes, & Berthe vefue du Roy pepin alla voir Tassillon Duc de Bauieres: puis vint à Salosse admonester Carloman de viure paisiblement auec Charles son frere: ou selon aucuns pour appointer Tassillon auec les Rois ses enfans. De là sous ombre d'aller faire ses oraisons à Rome, elle passe en Italie, scauoir si le Roy Disier voudroit donner à Charles vne de ses filles en mariage, ce que bien aisément elle obtint: & en emmena vne, que d'aucuns nomment Hermengarde, & paul Emil, Theodore, sœur de Litoperge femme de Tassillon: & laquelle fut enuoyée en France.

Cependant comme Charles passoit l'hyuer à Valancienne ville assise sur

la riuiere de l'Escaut, il eut nouuelles de la mort de Carloman son frere trepassé à Saulmoncy (l'on cuide que c'estoit Mont-saugeon pres Langres). Le quatriesme de Decembre audit an, il le fit enterrer à S. Remy Abbaye de Reims, à laquelle ce ieune Roy auoit fait de grands biens, comme il se void par vne certification de Hincmar Archeuesque de ladite ville: & ie le dis, pour oster l'opinion de ceux qui ont escrit, qu'il fut enterré à S. Denis pres son pere. Ce Carloman tint le Royaume deux ans, & trois, selon ceux qui content pour vn le reste de l'annee que son pere mourut.

L'an de Iesus Christ.

Les obseques passees, & la feste de Noël de l'an sept cents soixante & vnze, 771. faicte à Mayence, Charles seul Roy de France, tint vn Parlement à Valencienne, puis vint à Carbonnac; entendre les Prelats & Seigneurs du Royaume de son frere qui luy firent hommage: entr'autres Vuolcar ou Vuillard Euesque de Sion, Fourre Prestre & premier Chapelain, auec plusieurs Euesques Prestres & Nobles de la suitte de feu Carloman, mesmes les Comtes Guerin, & Adellart. Quant à Berthe vefue du deffunct, encores qu'elle n'eust raison de crainte (ce disent aucuns) par le conseil d'vn Seigneur nommé Anthoine ou Anthar, homme de grand nom, elle se retira auec ses enfans vers Tassillon, suiuie de plusieurs Gentils-hommes. Mais Charles du consentement des autres se saisit du Royaume de ses freres, estant bien marry toutesfois, de la retraicte de ceste Royne vefue: Iaçoit que nos Chroniques Françoises disent que le Roy passa legerement cest ennuy: car il sçauoit bien que ceste voye ne luy rendroit pas moins de proffit.

Au mesme temps Hunaud eschappé de sa garde se retira vers le Roy de Lombardie, ou (comme disent aucuns) faignant d'aller à Rome, il demoura en la Cour de ce Roy, auquel il seruit de boutefeu, pour l'eschauffer à la guerre que depuis il entreprit contre le Roy de France.

Ceste annee aussi mourut Asnar Comte d'Arragon, fils d'Eude Duc d'Aquitaine, & qui le premier passa la riuiere, & gaigna vne bataille, en laquelle ayant tué quatre Rois Sarrazins, les Espagnols disent qu'il chargea l'escu de ses armes, qui souloit estre d'argent, de quatre testes de Maures separees par vne teste de gueulles, & que Gabinde son fils luy succeda.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Charles va faire la guerre en Saxe. Gaigne vne bataille pres Osnalory. Contrainct les Sesnes se retirer outre la Vesere : & lesquels chassans les Vandalles s'appellent Osphales. Charles prend le Chasteau d'Eresbourg. Faict abatre Irmensuld l'idole des Sesnes. Interpretation & figure de l'idole. Les Sesnes contraincts bailler ostoges. Charles bastit en Saxe le Chasteau d'Eresberg, & y met garnyson. Repudie Hirmengarde fille de Disier Roy de Lomdie. Prend à femme Hildegarde fille du Duc de Suaube. Duché de Rome acquis par le Pape Gregoire. Berthe vefue de Carloman presse le Pape Hadrien de Couronner ses enfans: lequel voyant que Disier vouloit reprendre l'Exarquat, demande secours à Charles. Raisons de Disier contre les pretentions du Pape, sur l'Exarquat. Le Roy de Lombardie empesché par le Pape de venir à Rome. Charles nonobstant qu'aucuns François l'empeschassent de passer en Italie, prend les Cluses, & assiege le Roy Disier.

TOVTES choses sembloient s'aprester pour la grandeur & l'aduancemét de Charles, par la victoire tant soudainement obtenuë en Aquitaine, & la grande succession de son frere, quand pour l'exercice de sa ieunesse, voire de toute sa vie, Dieu luy suscita vn plus opiniastre que puissant ennemy:
772. car ayant festoié le Noël de l'an sept cents soixante & douze, au Palais d'Atigni, il fut là aduerty que les Sesnes estoiét prests de l'assaillir. A ceste cause il vint faire Pasques à Haristal: & ayant assigné son Parlement à Vvormes, il y assembla son armee, pour la mener en Saxe; deliberé de conquerir ce pays rebelle. Mais il y trouua tant de resistance, que de trente ans il ne peut auoir la raison de ce peuple farouche, & encores fut-ce bien souuent auec la perte des François, jaçoit que trop plus grandes des Sesnes, lesquels nonobstant infinis traictez de paix & ostages baillés, à la premiere occasion qui s'offroit, comme s'ils eussent esté vn fleau ordóné de Dieu pour rabattre la prosperité des nostres, tousiours essaioient de recouurer leur liberté: renonceant au Baptesme que bien souuent par force ils receuoyent.

Charles donc, entra en Saxe, & pour augmenter la fraieur de sa venuë, il fit mettre au feu & à l'espee tout ce qu'il rencontra, sans toutesfois grandement estonner ce peuple, qui dés le premier logis des François, faict à la source de la riuiere Lupie auiourd'huy Lup, vint au deuant en grand nombre, presenter la bataille assez prés d'Osnabourg, en la forest du Fayet, où ils furét vaincus, auec grand meurtre des leur, & le reste se sauua outre la riuiere de Vezere. D'où ayás chassé les Vandales (les Affriquains, & les Espagnols de ce nom jadis vindrent de ceux-cy) & contrains soy retirer plus auant, ils logerét en leur païs. Krants dit, qu'en ce temps les chassez s'appelloyent Ostfales: & ceux qui demourerent

Vvestfales. Mais toute la force du peuple & la Noblesse abandonna le quartier de Vvestfalie, n'y demourant que les pauures gens de labour, inutiles à la guerre. L'an de Iesus Christ.

Apres ceste victoire Charles prit le Chasteau d'Eresbourg, où estoit l'Idole des Sesnes, appellée Irmensuld; laquelle il fit rompre auec son temple, sejournant trois iours sus le lieu pour cét effect. Cependant qu'on besongnoit à la demolition il aduint que les fontaines voisines tarirent: tant à cause de la grande quantité de gens & cheuaux de l'armée, que pour n'auoir pleu de long téps, dont le camp se trouua en grand' peine, n'y ayant à l'entour moyen d'abruuer de bonne eau les hommes & les bestes. Toutesfois en plein midy, lors que le Camp estoit en repos, il sortit d'vn creux de terre, estant sous vne montaigne, telle quantité d'eau, qu'elle suffit pour toute l'armee, tant que le Temple fut abatu. Ce que tindrent pour miracle, ceux qui pensoyent auoir esté secourus de Dieu en si bon œuure que la destruction des Idoles.

chasteau d'Eresbourg pris.

Or puis que nous sommes venus à parler d'Irmensuld, ce ne sera hors de propos d'en declarer la figure comme elle est descritte par Krants: Ceste idole estoit dans vn Temple nommé Merspurg, planté sur la montagne d'Eresberg. Aucuns ont pensé qu'Irmensuld prist son nom de Hera; laquelle les païsans de ce quartier cuidét encores voler en l'air: ou bien Mercure, que les Grecs appelloyent Hermes. Toutesfois l'honneur qu'en Germanie l'on portoit à Mars, a faict estimer que ce soit son image. Car encores auiourd'huy le lieu s'appelle Merspurg. Aucuns interpretent le mot Irmensuld Statuë commune: & qu'elle auoit pris son nom pour estre l'Asyle & franchise de Mars qui est commun & incertain de sa demeure: enclinant aux batailles, tantost d'vn costé & puis d'vn autre: l'Image estoit armee de toutes pieces, tenant en sa dextre vne Banniere, en laquelle y auoit peinte vne rose qui se passe aussi-tost que l'aduenture d'vne bataille: & en la senestre tenoit des balances, pour monstrer l'incertitude d'vn combat qui va balançant çà & là: sus l'estomach elle auoit vn Ours, pour signifier l'asseuré courage que l'homme de guerre doit auoir: en son Pauois estoit peinct vn Lion estimé Roy des bestes, pour donner à cognoistre, qu'vn cœur vaillant, sans crainte doit executer les hardies entreprises, le champ d'alentour se voyoit planté de fleurs signifiant que les hommes vaillants n'ont plus grand plaisir, que de monstrer leur proüesse en vne bataille: & voyla comme Krants a moralisé ceste figure, ou recité ce que les anciens en pésoyent. Car quelque barbarie qui iamais ait esté, les Prestres ont volontiers eu de secrettes interpretations de la figure des Idoles, pour retenir le peuple qui iamais ne se laissa tant mener par le nez, que de croire, que de bois, de pierres, de bronze fussent leurs dieux. Encores moins faut-il penser, que les Egyptiens (hommes tant aduisez & subtils) estimassent que leurs dieux fussent demy hommes, Singes, Chiens, Taureaux ou d'autres estranges figures contre nature (comme ceste nation maistresse és bonnes sciences representoit ces Idoles) sans cacher dessous quelque secret. Toutesfois ceux qui les premiers ont donné des Images aux dieux, ont osté la crainte d'iceux aux hommes, & augmenté leur erreur, monstrans que les dieux se pouuoient mes-

figure d'irmensuld. idole

L'an de Iesus Christ.

priser par leurs figures mesmes, ce disoit M. Varron, le plus sçauant des Romains, & apres luy S. Augustin.

Le temple d'Irmensuld destruict, & l'or & l'argent emporté, le Roy passa la riuiere de Vezere, & contraignit les Sesnes de luy bailler douze ostages: Puis ayant fait rebastir Heresberg, chasteau desmoly par les Sesnes mesmes, il y mit bonne garnison, & retourna en France auec ses hostages.

La mesme annee Charles par le conseil des Euesques; & non sans le courroux de sa mere, repudia Hermãgarde fille de Disier Roy de Lombardie: pource (dict vn Moyne de Sainct Gal) qu'elle estoit *Clinica*: ie croy si maladiue qu'elle ne bougeoit du lict: & qu'elle n'eut sçeu porter des enfans, espousant en son lieu Hildegarde fille de Hillebrand Duc de Suaube, & Rutgarde de Bauieres, de grande beauté, & tres-noble, sœur de Ouldry, de la race de Godefroy, Duc d'Alemaigne, qui fut pere de Neby.

charle magne repudie hirmangarde, espousant hildegarde

773. L'an sept cens septante & trois, le Roy fit Noël & Pasques à Heristal, mais entre deux, & le dernier Decembre Estienne Pape mourut, auquel le deuxiesme de Feburier ensuyuant Adrian citoyen Romain, homme de grand courage, & lequel ne voulant endurer les entreprises de Paul Affiarte (s'efforçant d'exercer le Duché de Rome, ainsi que du temps des Exarques) pretendoit d'estre interessé en ceste iurisdiction, acquise (ce disoit-il) par Gregoire Pape surnommé le Dialogue, son predecesseur. Et pource tout incontinent il eslargit ceux que le Duc auoit emprisonnés, r'appella les bannis, & ayant le consentement du peuple, malgré le Duc se fit sacrer: mais voyant la resistance, & qu'il ne pouuoit mieux addresser ses plainctes qu'en France (ja comme en possession de patronage de l'Eglise Romaine,) il depescha Pierre Diacre, lequel, crainte des Lombards, puissans par terre, prit le chemin de la mer.

Enuiron ce temps, la vefue de Carloman voyant qu'il y auoit en Tassillon Duc de Bauieres, plus de courage que de pouuoir, pour luy faire auoir raison de Charles, accompagnee de ses enfans & d'aucuns Seigneurs François ses amis, se retira en Lombardie: pensant recouurer le Royaume de son mary, par le support de Disier, lors irrité contre Charles qui tout nouuellement auoit r'enuoyé sa fille. Ce Roy Lombard bien aduisé considerant les forces de France, essayoit de gaigner Adrian par toutes courtoisies exterieures: Et à ceste fin luy enuoya des Ambassadeurs, le prier de renouueller l'alliance qu'il auoit euë auec Estienne Pape dernier mort. Adrian respondit qu'il vouloit la paix auec tous Chrestiens, mais qu'il ne pouuoit s'asseurer de celuy qui auoit menty sa foy au Pape Estienne: lequel luy demandant les droits de sainct Pierre, ne sçeut tirer autre chose de luy, sinon qu'il se deuoit contenter, qu'en sa faueur Cristophle & Serge (qui le mesprisoient) auoient esté tuez. Et que s'il ne demouroit son alié, il se trouueroit en plus grand danger que deuant, pource que Charles amy des deffuncts auoit deliberé de venir à Rome auec vne armee venger leur mort & mettre le Pape en prison: à ceste cause il n'y auoit pas grande apparence (disoit le Pape aux Ambassadeurs Lombars) qu'il peut contracter aliance auec vn tel homme. Ils luy respondirent que leur maistre satisferoit à tout, si l'aliance se renouueloit: & ainsi l'asseurerent par leur serment,

&

& Adrian tout de mesme, promit d'enuoier des Ambassadeurs vers le Roy Disier; qui iugea bien au r'apport des siens que par douceur il ne profiteroit auec le Pape obstiné à deffendre les droits de son Eglise. *L'an de Iesus Christ.*

Mais quand Berthe vint en Italie, il pensa que ce luy seroit honneste couuerture prendre en main la cause de ses enfans, comme alié de Carloman leur pere: auec ce que Hunauld l'entretenoit d'esperance de donner des affaires au Roy de France, luy remonstrant que les enfans de feu Carloman y auoient encores des amis, & que les Aquitaniens & Gascons nouuellement conquis essaieroient de secouër le ioug: & qu'au premier son de trompette, ils monteroient à cheual pour recouurer leur liberté, puis que tous les iours ils estoyent contraints de voir desmenteler & ruiner leurs villes, & les Princes, & Seigneurs de ce pais estans bānis ça & là, s'ils trouuoient quelqu'vn qui leur fournit de chef, bien tost se mettroient sous l'enseigne du premier qui se presenteroit pour venger les iniures publiques & priuees: car ils n'auroyent faulte de volonté.

Ces remonstrances estoient de grande apparence, & Hunauld sembloit non seulement homme de conseil, mais encore suffisant Capitaine, n'ayant esté chassé de son païs que par la trahison des siens.

Quand le Roi des Lombards fut aduerty que le pape auoit depesché homme en France, il pensa qu'il n'obtiendroit d'Adrian rien d'equitable; & que Dieu luy presentoit de belles occasions, pour tout à vn coup se venger de luy & de Charles, monstrant à chacun son iniustice, s'il refusoit de couronner les petits fils de Pepin, la maison duquel auoit esté beniste, & les vsurpateurs de leurs droicts, maudicts par l'Eglise Romaine, dont Adrian ne tenoit compte, non plus que d'vn autre leger priuilege: de Charles, luy enuoyant vne guerre ciuile sur les bras d'autant plus dangereuse, que c'estoit sur le commencement de son regne: si le mesme Adrian ayant plus d'esgard au droict tout apparent de ces enfans, qu'aux commoditez de son Eglise, les couronnoit, pour r'entrer en leur heritage paternel.

Toutesfois ces belles conuertures auoient encores besoing de la force, pour vaincre l'opiniastreté d'Adrian: A ceste cause deux mois apres l'election du Pape, Disier entra en l'Exarquat: & d'arriuee, prist Comacle, Ferrare, & Faënce, monstrant qu'il en vouloit à Rauenne, lors deffenduë par l'Archeuesque & Tribuns de la ville. Ces nouuelles entēduës par Rome, pour-ce que le secours de France estoit loingtain, Adrian enuoie des Ambassadeurs à Disier, qui n'eurent autre responce, sinon qu'il vint trouuer le Roi prest de luy faire raison. Aquoy le Pape ne vouloit obeïr: Les Lombards se iettent en la Pantapole, & gasterent le païs: mesmes Disier fit tuer les nobles de la maison de Blede, venus en Toscane faire l'Aoust, & recueillir leur grain qu'il fit emporter par les siens. Lors Adrian le cuidant apaiser enuoya plusieurs gens le prier de luy faire iustice. Mais Disier respondit, qu'il luy vint luy mesmes faire sa requeste: & le Pape ne se voulant soubmettre, disoit que iamais il ne se trouueroit en sa presence: Dont le Roi courroucé r'enuoya les messagers Papaux; menaçant qu'il iroit en armes iusques à Rome. Et neantmoins il pressoit tousiours

L'an de Iesus Christ.

le Pape de couronner les enfans de Carloman : à quoy Adrian n'eut pour rien entendu : sçachant que Disier ne le faisoit pour pitié qu'il eut d'eux: ains afin que la France (seul refuge de l'Eglise Romaine) fut trauaillee, & l'Eglise priuee du secours qu'elle en deuoit tirer en sa necessité.

Cependant Adrian ferme les portes de Rome, repare les plus foibles endroicts, & Pierre son Ambassadeur descendu à Marseille, puis en Arles, estoit venu par terre trouuer le Roy Charles qui sejournoit à Thionuille, pour le prier qu'à l'exemple de son pere & ayeul, il voulut deffendre l'Eglise Romaine des outrages qu'elle receuoit par le Roy Disier, luy remonstrant qu'il estoit aysé à recognoistre, que l'inimitié que ce Roy Lombard portoit au Pape, procedoit de ce qu'il ne vouloit pas couronner les enfans de Carloman: laissant à iuger au Roy de France l'interest qu'il auoit si le Pape estoit cõtrainct de le faire, le messager Romain depesché auec bonne esperance de secours, retourna le chemin qu'il estoit venu. Et Charles ayant pris conseil sur le faict proposé, & outre la crainte qu'il auoit de l'aduancement de ses neueux, voulant monstrer qu'il estoit prest de soustenir les droits de l'Eglise, delibera d'en prendre la protection: car il ne pouuoit trouuer bon que Disier se meslast tant des affaires de France, que d'y vouloir donner des Roys contre son gré : auec ce qu'il estoit aduerty, que le mesme Roy, non content d'auoir recueilly Hunaud son prisonnier fuitif, l'auoit faict chef d'vne armee commise à la garde des Cluses, & pas des Alpes : Toutesfois pour obseruer l'ordre que doiuent suiure les Roys qui font cas ou semblant d'aymer la iustice, pour couurir leur ambition, il enuoya ces Ambassadeurs vers Disier : non tant pour l'admonester de rendre ce qui apartenoit à l'Eglise, que sous couleur de ceste legation, considerer l'estat d'Italie. Les François furent honorablement receus du Roy de Lombardie qui n'oublia pas de ramenteuoir les anciennes alliances des „ deux Royaumes: & dire qu'il n'auoit aucune querelle à demesler auec Adrian, „ & nulle occasion de guerre, sinon qu'ayant souuentesfois demandé sa paix, il „ la luy auoit refusee, & contrainct de prendre les armes pour maintenir les „ droits de sa couronne, que faussement il estoit accusé par le Pape de tous les „ maux que l'Italie receuoit : mais si Charles vouloit plustost croire aux faicts qu'à des faux raports, venans d'hommes courroucés : & qui ayans demandé vne fois la paix, vouloient que l'on creut que c'estoit à bon droit, il trouueroit qu'il n'auoit rien fait que digne d'vn cœur Royal, soit pour la poursuite de ses droits, soit pour l'aduancement des enfans de Carloman ses nepueux. Car ostant l'alliance des Lombards commune auec tous les Roys de France, il ne contreuenoit au traicté faict auec Pepin, de procurer le couronnement de son petit fils. Et Charles luy mesme estant leur oncle feroit mieux de leur rendre l'heritage de leur pere, pour monstrer la droicture de sa iustice, que croire les calomnies du Pape. Ce neantmoins il enuoyeroit de rechef des Ambassadeurs à Rome essayer d'auoir la paix.

Il semble aux François qu'il valoit mieux attendre la responce du Pape; & de vray le Roy Lombard demandoit la paix: mais auec des conditions, & que le Pape tournast de son party, ce qu'il ne vouloit faire. A ceste cause Disier (ain-

si que dit est) entra en l'Exarquat, & pour tousiours contraindre le Pape, à couronner les enfans de Carloman il sortit de Pauie auec Adelgise son fils, Berthe vefue, & ses enfans faignãt de venir à Rome faire ses oraisons: car il n'auoit que train ordinaire. Arriué à Spolete, il enuoia André son Referẽdaire aduertir le pape de sa venuë. Adrian respõdit qu'il ne se trouueroit en sa presence, s'il ne luy rẽdoit ses places, mais cependant Disier ne laissa de cõtinuer son chemin, dont Adrian aduerty fit clorre les portes de Rome, & garnir les murailles de Rome de gens qu'il auoit leuez en la campagne. Et pour ce que les Temples de sainct Pierre & sainct Paul n'estoyent enclos de mu[illegible], il en fit transporter les tresors & fermer les portes à clef: affin que le Roy n'y peut entrer sans les rompre & encourir excommuniement. D'auantage il enuoya au deuant de luy iusques à Interranne, c'est Trany, les Euesques Eustace d'Albe, André de Prenestre (c'est Palestrine) & Theodose de Tiuoly, denoncer au Roy qu'il n'eust à passer outre s'il ne vouloit tomber és censures Ecclesiastiques. Disier luy obeyt & retourna d'où il estoit venu: car il vouloit dõner à cognoistre, qu'il n'estoit rien de ce que le Pape luy mettoit sus, l'appellant destructeur d'Italie, puis que tous les iours il faisoit rebastir beaucoup de villes en plusieurs endroicts. De vray Charles Sigoig[illegible] recite vne declaration de ce Roi, qui porte les noms de plusieurs villes, pa[illegible] restaurees & faites neufues: telles que Viterbe, & autres par luy nommees. Durant cela les Ambassadeurs de Charles vindrent à Rome sçauoir quelle satisfaction Disier auoit faicte au Pape, qui leur declara l'estat de ses affaires. Là dessus les François retournerent à Pauie sommer derechef le Roy Lombard de rendre à l'Eglise ce qu'il vsurpoit. Mais ils n'emporterent autre responce que celle que ja ils auoient euë, & neantmoins Charles les r'enuoya presser Disier de rendre les villes, en receuant quatorze mille sols d'or, ce qu'il refusa. Alors le Roi de France tout resolu d'employer ses forces pour l'Eglise, assembla vn Parlement general à Geneue, auquel il remonstra la plainte que luy faisoit le Pape. Les François n'estoien[illegible] tous d'vn accord: car plusieurs Seigneurs fauorisans (possible) le party des enfans de Carloman, luy declarerent franchement qu'ils ne l'accompagneroyent point en ceste guerre. Dequoy Charles ne tenant compte, auec le reste qui se trouua de son party, conclud de faire le voiage, à ceste fin mettant vne si grande armee, qu'il monstra bien (ce dit Sigoigne) que l'enuie de conquerir la Lombardie le menoit autant que le zele de soustenir l'Eglise. *L'an de Iesus Christ.*

Ainsi donc, l'armee assemblee à Geneue, fut diuisee en deux: & l'vne cõduicte par Bernard oncle paternel du Roy, marcha deuant par le Mont-Iou, affin d'occuper les destroicts: & l'autre que Charles mena luy-mesme, suyuit apres par le Mont-Cenis: pour rencontrer aux Cluses. Disier sur les nouuelles de la venuë des François auoit dépesché des campagnies pour garder les pas des Monts: puis auec vne armee composee du reste de ses meilleurs hõmes & vassaux, s'estoit venu loger à Turin & Oste en Piemont, cuidant là arrester les François, s'il aduenoit qu'ils forçassent les pas. Ce pendant le Roi de Frãce dépesche des Ambassadeurs vers Disier luy offrir la mesme somme d'argẽt que de-

L'an de Iesus Christ.

uant, s'il vouloit entendre à composition : & que receuant du Roy de Lombardie trois enfans de Iuges (c'est à dire Comtes, à mon aduis) pour ostages, il remeneroit son armee en France : l'admonestant d'auiser bien à ses affaires, pendant que les choses estoient encor en leur entier.

Ce fut en vain que Charles y enuoia, & pource il fit marcher auant son armee. Mais d'autant que les pas estoient saisis par les Lombards, il commanda aux plus habilles Scares Fráçoises enclorre par derriere les Italiens, & gaigner le deuant par certains chemins que ceux du païs leur enseignerent.

Ce conseil aussi-tost executé par les plus gaillards de l'armee Françoise, ils donnerent telle frayeur à Disier qu'il abandonna son camp, laissant ses tentes plaines de toutes sortes de biens, jaçoit qu'il eut belle & gráde armee, & Charles le suiuit, tuant ceux qui ne furent tant diligens que leurs compagnons. Godefroy de Viterbe dit, qu'il y eut bataille donnee entre Nouarre & Pauie, en vn lieu qui pour la grand' tuerie & mortalité a retenu le nom de Mortara, & Guaguin adiouste qu'en ceste bataille moururent Milles & Amis Cheualiers renommez par le Roman que l'on a faict d'eux. Comme aussi, Paul Emil dict, que les femmes & enfans des Lombards tuez, lapiderent Hunauld, qui apres si grande deffaicte empeschoit la paix. Et toutes-fois il se trouue en nos Annalles, que Charles passa sans aucun empeschemét: pource que Disier à l'exemple de son predecesseur, se retira dans Pauie bien fortifiee: comme aussi par son commandement Adalgise son frere auec Berthe & les enfans de Carloman s'enfermerent dans Veronne seconde forteresse du Royaume de Lombardie.

Ce n'estoit sans cause que Disier se tenoit sur la deffensiue. Car auant qu'il menast son armee vers les Cluses des Alpes, ceux de Spolete & Reathe (c'est Riette) n'ayant pas grande esperance au support des Lombards, s'estoyent rendus au Pape, & par leurs procureurs luy auoient juré fidelité : mesmes aucuns Lombards ayans fait tondre leurs cheueux & barbes à la façon Romaine, s'estoient retirés à Rome. Toutesfois les Allemands ne veulent pas confesser que les Lombards ayent pris leur nom des longues barbes qu'ils portoyent, ains d'vn ancien peuple de Scandinauie ou de Germanie, cognu du temps de Tacite, par le nom des Lombards. Mais les Allemands ne peuuent nier cela : veu que par toutes leurs conditions & disputees, il ne sçauroyent faire que Lombard ne vueille dire longue barbe. Et que ce peuple pense auoir pris son nom des longues barbes : comme *Gallia comata* de la longue cheuelure, & *bracata* des brayes : & les *Melanchlenes Scythes* des hocquetons noirs.

Or depuis qu'il fut sceu que la garde mise par Disier au pas des Alpes auoit esté chassee, le reste des villes d'Italie accourut à l'enuy faire pareil serment : & Adrian qui n'aymoit pas tant veoir les François maistres de ce pas, que les Lombards abaissez : se gouuerna bien sagement en sa bonne fortune : Car si vous croyés les Autheurs Italiens, il fit Hildebrand Seigneur Lombard, Duc de Beneuent, par l'aduis mesmes de ceux du païs, & accorda au reste des Lombards qui voulurent demourer à Rome, vne rue depuis nommee de leur nom. D'autre costé voyant Disier fuyr le hasard d'vne bataille, & s'estre en-

fermé dedans Pauie, l'y vint assister : sans crainte des peines & incommoditez de l'hyuer, qui commençoit, monstrant bien qu'il le vouloit auoir vif ou mort: puis qu'il fit venir sa femme & ses enfans au camp. L'an de Iesus Christ.

CHAP. X.

Adalgise fils de Disier abandonne Veronne, & s'enfuit vers Constantinople. Les Veronnois se rendent à Charles: comme aussi Berthe vefue de Carloman & ses enfans. Charles laissant Bernard son oncle au siege de Pauie, va à Rome sans armes. Sa reception. Ses donnations faictes à ladite Eglise, auec reseruation de la puissance Royalle. Que la souueraineté de ces donnations doit appartenir aux Rois de France & aux Empereurs. Charles prend Pauie. Se faict couronner à Modece Roy de Lombordie, de la Couronne de fer. Les ceremonies de ce Couronnement. Charles retournant à Rome est fait Patrice. Droicts du Patriarchat. Inuestiture des Euesques & Regalle appartient au Roy de France.



Mais d'autant que le siege tiroit en longueur : il y laissa son oncle pour aller deuant Veronne, d'où Adalgise se retira, & s'en alla en Constantinople, considerant qu'il n'y auoit moyen de longuement resister. Aussi les Veronnois par luy abandonnez; incontinent se rendirent au Roy François : és mains duquel ils mirent Berthe & ses enfans, aussi tost par luy enuoyez en France : où ils furent tenus en grand honneur, ce disent nos Annales, sans autrement specifier quels ils furent, ne en quoy on employa ces ieunes Princes.

Veronne prise le reste des villes de Lombardie se rendirent à la premiere sommation, ne restant plus que Pauie, qui arrestast le cours de la victoire toute plaine. A ceste cause y retourna aydé de toutes sortes de gens: Car aucuns disent que les Venitiens mesmes luy enuoyerent vingt galleres, lesquelles rebrousserent le Pau, afin de donner crainte à Disier, monstrant leur affection à l'endroit du Roy François. Ce neantmoins la ville estant si forte & bien garnie de toutes choses necessaires à vn long siege; quand Charles vid qu'il y auoit six mois qu'il estoit deuant, & que le iour de Pasques de l'an sept cens septante quatre aprochoit, il eut desir d'aller à Rome faire ses prieres aux sepulcres des Apostres, laissant (comme ia il auoit fait) Bernard son oncle pour gouuerner le siege commencé. 774.

Par le chemin chacun en bien grand ioye alloit au deuant du Roy François, comme pour receuoir celuy qui auoit deliuré l'Italie. Et venant sans armes accompagné de sa maison seule, (ce que iamais n'auoit fait Prince entré en Italie auec armée) il n'y auoit aucun qui n'admirast ce Roy, duquel l'on cognoissoit la vaillance en guerre, & maintenant sa debonnaireté apres la victoire: Ce qui fut

L'an de Iesus Christ.

cause de le souffrir passer, d'autant plus seurement par le pays conquis, & par les autres où il n'auoit encores entré. Mais Adrian fut bien ayse de luy faire l'honneur qu'il meritoit, tant de son chef, que de ses pere & ayeul. Encores que i'aye leu Anastase, si ayme-ie mieux reciter l'ordre qu'a suyui Sigoigne, lequel dit; que la reception du Roy François fut telle.

reception de charlemagne a rome

Premierement tous les Iuges (ie croy Senateurs & magistrats Romains) allerent au deuant iusques à trente mil loing de Rome, accompagnez de leurs bannieres : Et à demie lieuë, toutes les compagnies, auec leurs chefs tenans rameaux de Palmes & Oliues, se presenterent à luy chantant ses loüanges. Ces compagnies estoient suyuies des croix des Eglises qu'Adrian voulut estre portées au deuant de luy, comme l'on souloit faire a l'entrée des Rois & Exarques. Quant au Pape, dés le grand matin il vint en l'Eglise de S. Pierre, & auec son Clergé, l'attendit au haut des degrez du temple.

Le Roy si tost qu'il vit les Croix mit pied à terre, & baillant son cheual au *Strator* (c'est le Palfrenier du Pape) accompagné de ses Iuges François (c'estoient Comtes & Conseillers) vint à pied iusques en l'Eglise, mais quand il fut aux degrez il les baisa l'vn apres l'autre, iusques à ce qu'il fut venu à l'édroit où le Pape l'attendoit à coy; & qui benignemét le receut, puis apres s'estre embrassez, ils allerent ensemble faire leurs prieres deuant la confession (c'est la sepulture de S. Pierre) remercians Dieu d'auoir tellement aduancé la victoire : & suyuis des Euesques, Abbez, & grands Seigneurs du peuple, que le Roy fut le bien venu au nom de Dieu.

Cela fait Charles pria le Pape de luy laisser veoir la ville de Rome, & visiter les temples : ce qu'il luy accorda apres qu'ils eurent iuré sur le corps des Apostres, de ne s'entre-porter dommage: depuis ils vindrent au temple de Lateran, où le Roy demeura, tant que le Pape eut acheué le Baptesme que l'on faisoit lors la sepmaine Saincte, puis retournerent à S. Pierre. Le troisiesme iour d'apres, qui estoit iour de Pasque, le Roy de Frãce entra derechef à Rome (entendez la ville, & non pas le bourg S. Pierre) accompagné des Iuges enuoyez par le Pape au deuant de luy, & vint ouyr la Messe, que le Pape dit à S. Marie de la Cresche : & à l'issue allerent banqueter au Palais de Lateran. Car outre qu'Adrian estoit bien fort gentil-homme, ce dit Emil, il auoit le courage des anciés Romains, tant pour la saincteté de ses mœurs, que sa façon digne de la maiesté Papale, la beauté de sa face venerable le rendant fort agreable à toutes personnes qui le regardoient.

Trois ious apres, & la Messe dite à S. Pierre, le Pape remercia grandement Charles: recitant les biens & plaisirs que Charles Martel & Pepin auoient faits à l'Eglise Romaine : loüant aussi la pieté, vaillance, & preudomie de ceux de sa maison, & des autres Seigneurs François qui auoient accompagné leur Roy en si penible voyage. Que Charles suyuant les erres de ses predecesseurs auec grande armée estoit venu contre les ennemis de l'Eglise, & Dieu l'auoit aussi payé du prompt secours, par vne tant soudaine victoire. Qu'il auoit esperance que l'Eglise, & l'Italie en bref le remercieroient de l'entiere victoire & perfection de la guerre : comme maintenant de ce que ia estoit aduenu.

Le quatriesme iour la Messe fut ditte au temple de Sainct paul en presence du Roy. Et le cinquiesme, le pape vint à Sainct pierre trouuer le Roy François, qu'il somma par ses Iuges & Conseillers, d'accomplir la promesse que son pere, son frere, luy-mesme, & tous les Iuges de France firent au pape Estienne, au palais de Crecy. Les lettres apportées & leuës en la presence du Roy & de ses Iuges, ils les approuuerent : & lors il commanda à Ithier son Secretaire, d'adiouster aux donnations ia faictes, Corse, Sardaigne, Sicile (ceste-cy n'estoit lors, & ne fut oncques en la possession de Charles, ne des Lombards ou Exarques) le territoire Sabin, Duché de Spolette & Toscane, auec tous les cens que les Ducs de ces terres deuoient tous les ans aux Rois de Lombardie : sauf la puissance Royalle sur lesdits Duchez. Lesquelles lettres de donnation sous-signées de sa main, & de celles des Euesques, Abbez, & Comtes de sa suitte, il presenta sur l'Autel de la Confession de sainct pierre. Mais si Charles reserua la puissance Royalle sur ces terres, ie ne voy point comme le pape s'en puisse dire souuerain, n'ayant comme vassal que le droict censuel, & la seigneurie vtile. Ainsi que la vn Seigneur d'vn fief mouuant d'autruy, lequel par permission du Suzerain baille en arriere-fief ou Censiue partie de son fief principal. Que s'il est ainsi, i'entens si le donneur a fait reseruation des droicts Royaux, il faut que le pape recognoisse tenir ses terres des Rois de France, successeurs de Charles, qui n'auoit pas encores le tiltre d'Empereur. Et l'Eglise n'a peu les bailler ne mettre en autre main, sans la volonté de celuy qui auoit reserué ce droict de puissance Royalle, c'est à sçauoir, le ressort de l'appellation & hommage. Car mesmes, vous verrez cy apres, que Charles & son fils, n'ont quitté les cens, ny la iustice de Rome : Ce qui soit dit pour monstrer l'vsurpation des Ecclesiastiques, sur l'authorité de nos Rois ou Empereurs : si tant est que Charles ait fait ceste donnation comme Exarque.

L'an de Iesus Christ.

Ainsi le Roy de France honnoré de choses vaines, & ayant si bien pavé les courtoisies papales huict iours apres sa venuë à Rome, retourna au siege de pauie : deliberé de le poursuyure, iusques à la prise de la ville : pource qu'il sçauoit bien que partant de là, facilement Disier recouuriroit ses autres places.

Le long seiour des François à l'entour de pauie, auoit fait consommer les viures de ceux de dedans, & la difficulté d'en recouurer, causa vne extreme famine : de laquelle s'estoit engendrée la peste : & ces maux suffisans pour esmouuoir des gens libres, mirent les assiegez au desespoir; dequoy Disier estonné, & voyant les Bourgeois, les gens de guerre, & autres, tous mornes, au lieu de se monstrer prompt à la deffence, choisit vn parti plus necessaire que profitable, à sçauoir de se rendre auec Gausse sa femme & ses enfans qu'il auoit pres de soy, à la mercy de Charles, plustost que d'essayer sa rigueur, si d'auantage il se fust opiniastré sans esperance de secours apparent. Et toutesfois, Reginon dit, que le Roy de France *Ciuitatem armis cepit*, & vne vie du mesmes Charlemaigne, *Ciuitatem fortiter cepit*, que d'aucuns interpretoient par assaut : mais il ne faut pas beaucoup s'arrester à leur Latin : duquel ils ne s'aidoient gueres proprement.

L'an de Iesus Christ

Charles donc, le iour d'apres que Disier se fut rendu, & le sixiesme an de son regne en France (ce dit Pierre d'Auxerre) entra au mois de May dans Pauie, auec chants & cris de ioye, où ayant pris la possession du Royaume Lombard, & receu le serment des Seigneurs, il distribua les thresors qu'il y trouua, deuenus siens par le droict de la guerre, & se portant modestement en l'administration de son nouueau Royaume, se contenta du nom de Roy d'Italie (ce dit Sigoigne) jaçoit que les Chartes qui sont pardeça portent seulement le tiltre de Roy des Lombards. Ce mesme Sigoigne dit, qu'il voulut estre Couronné en la ville de Modece, voisine de Millan, d'vne Couronne laquelle encores qu'elle fut d'or par dessus, pour auoir dedans vn cercle de fer, a depuis esté appellée Couronne de fer, & dont les anciens Rois Lombards auoiét vsé. Ordonnant qu'il fut ainsi obserué par ses successeurs; en la maniere escrite en vn liure intitulé Ordre Romain: qui est telle. Le Prince qui doit estre Roy, conduit par les Euesques depuis sa chambre iusques à l'Eglise, est presenté deuant le maistre Autel: où l'Archeuesque de Millan apres auoir dit aucunes oraisons, demande au peuple s'il veut bien estre suiect d'vn tel Prince, & fidellement obeïr à ses commandemens. Quand le peuple a respondu ouy; l'Archeuesque oingt l'estomach, espaules, & iointures du bras du Roy, de l'huyle saincte: priant Dieu qu'il soit en son aide en la guerre; & luy donne des enfans. Puis l'ayant paré de l'espée, Armilles ou bracelets, de l'anneau & manteau Royal, il luy met la Couronne sur la teste. Ce fait il le meine tout le long du chœur, & le met en vne chaire esleuée sur vn haut eschafaut, & apres l'auoir baisé, acheue la Messe en sa presence.

couronnement de charlem agne a modece

Pour lors telle ceremonie fut accomplie par Thomas Archeuesque de Milan: ce qui haussa tellement le cœur à aucuns de ses successeurs (ce disent les Romains) qu'ils oserent disputer la presceance auec l'Archeuesque de Rauenne. Et il y a bien autant d'aparence, que ce fut pour ne pouuoir souffrir que le Pape Romain s'appellast vniuersel, & changeast la Messe & ordre que S. Ambroise auoit introduict en son Eglise: suyuis de plusieurs autres Euesques, non seulement d'Italie, mais encores d'estranges Prouinces.

La ceremonie de tel Couronnement a esté recitée par moy, comme vn modele de ce que (possible) au mesme temps nos François practiquoient: ainsi que nous dirons autrepart. Car il ne s'en trouue point de tant ancienne, ny auec tant de particularitez: pource que nous n'auons pas celles dont Boniface ou Estienne Pape vserent au Couronnement de Pepin. Mais par la complaincte de Charles le Chauue, contre Gannelon Archeuesque de Sens, nous apprenons que les Rois estoient lors oingts d'huyle beniste: qu'on leur donnoit vn baston (ie croy Sceptre) en main, & que telles ceremonies se faisoient aux Eglises par les Euesques, du consentement & en presence de la Noblesse; ainsi que cy apres vous verrez quand ie parleray du Couronnement d'Othon Roy de Germanie.

Ces choses acheuées à Pauie & à Modece; Charles voulut ordonner le royaume d'Italie: & pource qu'il pensoit le faire plus commodement auec le conseil du Pape; Sigoigne dit qu'il aduisa de retourner à Rome, jacoit que

Paul

Paul Emil soustienne qu'il n'y fut que deux fois en sa vie, se fondant sur ce qu'Anastaze ne fait mention que de deux voyages : mais nos Annalistes Latins sont pour Sigoigne. L'an de Iesus Christ.

Adrian donc, aduerty de la venuë du Roy François, mande incontinent tous les Euesques d'Italie, lesquels assemblez iusques au nombre de cent cinquante quatre, outre plusieurs Abbez ; le receut bien honorablement. Et en plaine assemblee remonstra qu'ils auoient les moyens d'honorer vn si vaillant & liberal Prince. Tous furent d'aduis que ce Roy tres-puissant, & qui auec ses pere & ayeul, auoit tant faict de seruices, biens & plaisirs à l'Eglise Romaine, deuoit estre recompensé d'honneurs extraordinaires, & pour ce du consentement de tous les Nobles, ils le declarerent Patrice, & luy donnerent puissance d'establir & instituer par toutes Prouinces (entendez à luy suiectes) les Archeuesques & Euesques. Tellement que s'il ne les auoit approuuez, ils ne peussent estre sacrez d'aucuns autres. Dauantage qu'il peust eslire le Pape, & regler le siege Apostolique : ce que ie trouue aussi auoir esté accordé à Pepin, lequel eut ce droit & priuilege : que pour remedier aux calamitez du temps, il pouuoit choisir des hommes de bien, tels qu'il vouloit en la place des Euesques trespassez, comme il luy fut confirmé en vn Sinode où presida Boniface de Mayence, ainsi que Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois tesmoigne par vne lettre escrite à Amalon Euesque de Lyon. Car vous deuez sçauoir par ce qui est dit, tant en la vie de sainct Loup Archeuesque de Sens, que par Bertrand de Niunbourg, que les Rois & Maires du Palais de France introduisoient les Euesques, & Gregoire de Tours monstre par tout, que nos Rois le plus souuent pouruoyoient aux Eueschez, sans demander ou attendre la voix du Clergé, & du peuple du Diocese, veuf de Prelats : & l'inuestiture se faisoit par le Roy & ses commissaires : qui mettoient en la main de l'esleu Euesque, la verge ou baston pastoral, & vn anneau d'or en son doigt. Quant à l'eslection des Euesques, la plus legitime, voicy comme lon y procedoit. Le Clergé & Nobles s'assembloient en la presence d'vn deputé du Roy, qu'on appelloit Visiteur, lequel apres des prieres & l'inuocation du sainct Esprit, eslisoient quelque preud'homme à la pluralité des voix, si les Rois n'auoient nommé quelqu'vn, ainsi que volontiers ils faisoient aux grands Eueschez, ou importunez des poursuiuans fauorisez. Ceste dignité donc, de Patrice, à laquelle semble auoir esté annexee la puissance & droict de nommer & inuestir les Euesques, (puis que par l'adueu des Patrices & des Exarques de Rauenne les Papes de Rome estoient confirmez) fut bien estimee sus la fin de l'Empire Romain, apres que Constantin le grand eut mis sus & inuenté ceste dignité, surpassant tous autres Magistrats, pour ce qu'on les tenoit comme pere des Cesars ou *Pater Principis*: depuis la venuë des Gots, leur pouuoir fut augmenté, & se trouue, qu'ils commandoient aux Ducs & Comtes, comme s'ils eussent esté Lieutenans generaux des Empereurs & Rois, quand on les enuoyoit aux grandes Prouinces : ainsi que i'ay monstré en mon liure des dignitez & Magistrats de France. Aussi le Patriciat seruit à Charles de degré pour paruenir à l'Empire, ainsi que la dignité de Prince de France auoit seruy à son pere, & ayeul, pour obtenir le Royau-

MMM

Charlemagne fait patrice

L'an de Iesus Christ.

me de France. Nos anciens Chroniqueurs adioustent, que de ceux qui refusoient prendre inuestiture du Roy, il pouuoit saisir leur téporel, s'ils ne l'amendoient: & neantmoins que les contreuenans demouroient excommuniez de l'authorité Apostolique. Quant à moy ie croy que de là viét ce droit qu'on appelle Regale, duquel nos Rois iouïssent aduenant vacation d'aucun Euesché: ne souffrans que les nouueaux Euesques reçoiuent leur téporel, ne qu'ils cófferent les benefices simples (cependant baillez par le grand Aumosnier de Fráce sous le nom du Roy) iusques à ce que lesdits nouueaux Euesques ayent fait hómage au Roy, ou sa chambre des Comptes. Et de ce droit iouït Charlemaigne, ainsi que i'ay veu par vne vieille certification de Hincmar Archeuesque de Rheims: par laquelle appert que Charlemaigne Empereur mit, *In suo Dominicatu*, c'est à dire, fit saisir à son profit, les biens de l'Archeuesché de Reims, vacáts par la mort de Tilpin, qui est Turpin: & en donna la terre de Nomiliac à Ancher Sesne. Quant à la puissance d'eslire vn Pape, il semble outre le droit de Patrice (sans l'authorité desquels les Papes n'entroient point en possession.) que cela fut fait pour euiter les seditions que les Romains esmouuoient sur les eslections Papales, comme nouuellement estoit aduenu en celle de Constantin; où toute equité & ordre ancien auoiét esté renuersez & mesprisez, ne s'y trouuant aucun en la ville qui eust suffisante authorité pour empescher les brigues, puis que les Exarques Lieutenans des Empereurs estoient empeschez en l'exercice de leur Iurisdiction par les Papes; principalement apres la donation de Pepin. Mais Sigoigne dit que Charlemaigne par grande modestie, renonça à ce droit d'eslection: & voulut que les Romains (tant le Clergé que le peuple) en vsassent ainsi que de coustume, pourueu que ce fut sans brigue ne tumulte. Ainsi les Papes qui depuis sont venus, ont bien sçeu grauer parmi leurs decrets le Chap. commençant *Ego Ludouicus*, qui est sous la 63. distinction du Decret recueilly par Gratian; auquel se trouue que ce bon Empereur fils dudit Charles, au preiudice de la Chrestienté, ainsi que plusieurs la pensent, a renoncé à ce droict.

Pour le regard de la dignité de Patrice que Charles receut lors, il me souuiét auoir veu en la Geographie de Munster, au lieu où il parle de Campen (en Latin *Campi*) vne Abbaye d'Allemagne Diocese de ...... que les lettres de la fondation portent. *Carolus diuina Clementia Imperator Augustus.* Et au dessous *Ambertus Cancelarius ad vicem Lutperthi Archicancellarii recognoui. Anno Septingentesimo tertio, indictione vndecima Regni piissimi Domini Caroli sexto, Imperij Primo: Romæ in sancto die Pascha in Ecclesia sancti Petri coram Adriano Papa:* qui me fait asseurer que les lettres sont faulses; ou que nos François deslors luy bailloient le tiltre d'Empereur, cuidans (puis que les Patrices commandoient à Rome ancien siege des Empereurs) qu'il pouuoit porter ce tiltre, ayant la puissance & pouuoir Imperial entre ses mains. Ce qui aisément seroit confirmé par assez de liures anciés, toutesfois les meilleurs Autheurs les contredisent: & aussi les veux-ie suiure, plustost que ceste nouuelle opinion venuë de ceux qui n'ont cogneu l'origine des Patrices, que i'ay assez amplement descouuerte en mes Origines.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XI.

Angise fait Duc de Beneuent. Hildebrand faict Duc de Spolette par Charles. Exarquat maintenant appellé Romandiole. Reglement d'Italie faict par Charles. Droicts Ducaux. Marquis. Missi ou Commissaires Royaux; & leurs droicts de parata, Mansionaticum, foderum. Loix Romaines, Lombardes & Saliques gardees en Italie. Disier mourant met fin au Royaume des Lombards. Moines amenez de Cassin pour reformer ceux de France. Sesnes rebelles entrent en Hés; diuinement chassez. Charles entre en Saxe par trois endroicts, & gaste le pays. Il y retourne l'an suiuant. Prend Sigisbourg. Pres Brunsberg desconfit les Sesnes & les chasse outre la riuiere Ouuracre. Helsis leur Prince se rend à luy auec aucuns des siens; qui furent Baptisez: comme aussi Brun auec les Anglariens.



CHARLES donc ainsi honoré, plus volontiers entendit au iugement de son Royaume nouueau, voire de toute l'Italie, qu'il traicta bien modestement. Car en premier lieu, il laissa la Pouille & Calabre à l'Empereur, comme il les auoit tenuës depuis la victoire de Iustinian premier. Et afin qu'il ne semblast que les François fussent venus pour seulement faire leur profit, il donna le Duché de Beneuent à Angise, qui auoit espousé Adalperge fille de Disier. Lequel encores qu'il ne se fut armé en ceste guerre, Charles contraignit de luy bailler ses enfans en ostages auec sa couronne (ce dict nommément la Chronique de Cassin) & partie de ses tresors à Spolette. Il mit Hildebrand, & Rotgand, à Frioul, & vn autre Lombard à Iuree de Piedmont: retenant sur eux & leurs Duchez, pareil droit de fief, que souloient auoir les Rois Lombards. Quant à l'Exarquat de Rauenne depuis appellée Romandiole, Pãtapole, & Duché de Perouse, Toscane & Champaigne de Rome, il les quitta au Pape; ce disent les Italiens, retenant le droit de Seigneurie par dessus: & le reste d'Italie en tiltre de Royaume. A sçauoir tout ce que les Lombards tenoient en Ligurie, c'est la riuiere de Genes, Emilie (c'est depuis Plaisance iusques à Boulongne,) le pays Venitien & de Toscane, tous lesquels nos anciens ont appellé Lombardie: iaçoit que la vraye Lombardie ne doiue comprendre que ce qu'anciennemẽt lon nommoit Gaule Togate (car Toscane estoit gouuernement separé, qu'il fit garder par des Seigneurs François.) Et afin que les habitans n'eussent tant de regret au changement qu'ils voyoient, il permit que le païs voisin desdictes villes, s'appellast Lombardie: ordõnant que Millan fut la principale habitation de ses Lieutenans, comme la ville plus propre pour commander, en tirant secours de France & d'Allemagne.

L'Italie ainsi diuisee, Sigoigne dit, qu'il vouloit qu'elle fut gouuernee en

L'An de Iesus Christ.

ceste maniere. Premierement que les Ducs tinsent librement leurs Duchez, excepté le serment & droict de foy & hommage au Roy, lequel serment, outre le cens annuel deuoit estre tel que ie l'ay mis cy-dessus. Que s'ils venoient à le fausser, ils perdissent leur fief, comme aussi au semblable tous leurs vassaux: auquel cas le Roy pouuoit bailler lesdits Duchez & fiefs à d'autres, mais ie doute bien fort de ces droicts & de la souueraineté que ledit Sigoigne leur donne, en faueur (ce croy-ie) des Princes qui maintenant commandent en Italie: la plus part desquels n'ont autre tiltre que leur longue possession. Car il est certain que ces Ducs & Comtes Lombards faisoient serment aux Rois François, payoient cens (& comme ie monstreray) se trouuoient aux Parlements. Et il y a grande apparence qu'ils ne iugeoient souuerainement en tous cas: non plus que les autres Ducs & Comtes de France, qui de ce temps-là, gouuernoient les Prouinces de deça les Monts: ainsi que maintenant font les Baillifs & Seneschaux.

Quant aux villes de la frontiere du Royaume de Lombardie qu'il retint, il les bailla en garde aux Comtes, auec l'intendance de toutes choses publiques, & l'administration de la iustice & des frontieres; que lors on appelloit Marquizats, principalemét quand elles estoient sur la Mer, eurét des gouuerneurs pour ceste cause nommez Marquis. Toutesfois Charles ne laissoit d'enuoyer extraordinairement des gens appellez *Missi*; dont viennent les Commissaires: qui auoient puissance sur les Comtes, durant leur commission, & venoient auec des lettres, qui portoient ce qu'on leur deuoit fournir pour leurs necessitez, lors appellees *Parata*, & maintenant liurees aux cuisines des Rois, pour leur viure, ainsi qu'on peut voir dans les formulaires de Marculf. Ce que nos François tenoient des Empereurs Romains, ainsi que Lampridius & autres Autheurs de son temps nous ont laissé par escrit. Mais d'autant que les bornes des villes de Lombardie, estoient confuses, le Roy Charles les arresta par riuieres, paluds & montaignes, ordonnant que lesdictes villes luy presteroient le serment. Aux Eglises, parroisses & villages, qui tenoient de luy, il imposa certain tribut nommé *Foderum, Parata, mansionaticum*, qui estoiét droits de fourrage, viures, & logis fournis en espece; ainsi qu'il se pratiquoit en France: jaçoit que Sigoigne dise que tous ces droits furent tant par luy que ses successeurs benignement remis aux Eglises, qui les deuoient: & les anciens priuileges octroyez aux Euesques & Abbez par les Rois de Lombardie, confirmez. Encores pour monstrer quelque forme de liberté, toutes les fois qu'il venoit en Italie, il faisoit assembler les Euesques, Abbez, & Seigneurs, auec lesquels il vuidoit les principaux differends, comme s'il eut tenu vn Parlement ou Assizes à la Françoise, introduisant au mesme païs la Loy Salique, pour seruir mieux qui en voudroit vser. Tellement que depuis ce temps l'Italie commença à viure sous trois sortes de Loix, Romaine, Lombarde, & Salique; iaçoit qu'il fallut que chacun declarast sous laquelle il vouloit estre reglé, afin que droict luy fust administré selon la loy par luy choisie. Coustume obseruee en Italie iusques à Lothaire second Empereur, qui mourut enuiron l'an mil cent trente huict.

Telles furent les Loix que Charles establit pour le gouuernement de son pais de conqueste, apres la publication desquelles il reuint à Pauie, là où ayant mis bonne garnison, il amena en France quant & soy Disier, sa femme & ses enfans, ensemble Berthe vefue de Carloman, & ses enfans, auec aucuns Barons de Lombardie. Disier baillé en garde à Gilfred Euesque de Liege, mourut à Aix: où il fut enterré, ce dit Meier; & nos vieilles Chroniques tesmoignent qu'il fut tondu Moine, & qu'en cest estat il mourut, & fut enterré à sainct Denis en France à la dextre du Monastere: mais il y a des Chroniques, qui disent qu'il eut la teste couppee, comme le plus seur moyen d'empescher vn Roy chassé, de retourner en son païs. Ainsi prit vne fin le Royaume des Lombards, deux cens quatre ou six ans apres qu'il eut esté planté en Italie: & l'an de nostre Seigneur sept cens soixante & quatorze. L'an de Iesus Christ. 774.

Son commencement fut cruel; mais depuis que ses Rois eurent embrassé la Religion Chrestienne, ils se monstrerent plus doux, & leur police fut mieux reglee qu'au parauant, comme il se peut voir par les bonnes loix que les Rois publierent, & autres actes dignes de memoire: gastez par l'inconsiderée conuoitise d'estendre leur Seigneurie, ou haine des Papes, qui leur firent perdre non seulement le tiltre Royal, mais encores la possession d'Italie; ainsi que bien au long recite encores Sigoigne tres-eloquent Autheur Italien.

Ie trouue aussi que Charles à son retour d'Italie emmena quant & soy des Moynes de Cassin, pour reformer ceux de France, qui lors viuoient sous la reigle de sainct Benoist: & lesquels apporterent le poix du pain, & mesmes du vin, que lon bailloit aux Moynes de ceste Abbaye: afin de regler le manger & boire de ceux de France: iaçoit que sainct Maur disciple de sainct Benoist, l'eut apporté ainsi que i'ay dict, mais si celles que lon garde aux Monasteres François sont pareilles, ie ne croy pas pourquoy lon doiue louër de sobrieté ce Sainct homme Italien: veu que sa mesure surpasse de beaucoup les Royalles: & qu'vn geant se peut grandement contenter de la moitié: & faut dire que ce fust afin qu'ils peussent faire charité du surplus de leur pitance; comme volontiers ils font aux grands Monasteres, & non pas pour nourrir leurs seruiteurs, veu qu'ils n'en doiuent point auoir de particulier, puis qu'ils viuent en commun.

Cependant, les Sesnes à la persuasion de Disier (ce disent aucuns) sortirent de leur pays, & en grande compagnie entrerent en celuy de Hés voisin d'eux, mettans tout à feu, & à sang, iusques en vn Chasteau nommé Inhahins, & donnans la chasse à tous ceux de ce quartier: arriuez en vn lieu nómé Fridestar ou Frideslar, ils conclurent mettre le feu à vne chappelle autrefois dediee à la memoire de sainct Boniface Archeuesque de Mayence, qu'ils ne peurent brusler quelque effort qu'ils en fissent: Car vn estonnement & frayeur les saisit par la volonté diuine (ce penserent aucuns) tellement qu'ils furent contraints fuyr en leur pays, auec si grande confusion, que Sigebert dict: qu'il sembla lors tant aux Payens qu'à ceux du Chasteau, que deux iouuenceaux vestus de blanc empeschoient que le feu y prist.

L'an de Iesus Christ.

Ces courses furent cause de haster le retour de Charles, lequel auant que les Sesnes eussent aduis de sa venuë, partit son armee en quatre, & par autant d'endroits entra en Saxe: où il mit à feu, & à sang, tout ce qu'il rencontra. Les trois Scares donnerent la chasse à ceux qui leur resisterent, & la quatriesme n'ayant rencontré personne, courut librement le païs, & chargee de proye, s'achemina vers Ingelheim, pour trouuer le Roy, lequel au partir de là vint hyuerner à Crecy, où il fit les festes de Noël de l'an sept cens soixante
775. & quinze.

Tost apres au Parlement general tenu au village de Durie, le Roy fut conseillé retourner en Saxe, & si longuement y sejourner, qu'il eut conquis tout le pays. A ceste cause ayant faict passer le Rhin à son armee, il emporta d'assaut vn chasteau assez fort nommé Sigibourg, c'est à dire le fort de la victoire, où y auoit garnison de Sesnes, & encores en fit rebastir vn autre par eux desmoly, dans lesquels il mit bonne garnison de François, puis vint iusques à la riuiere de Vezere, là où il rencontra les ennemis en grand nombre, arrestez pres d'vn fort chasteau nommé Brunsberg, c'est à dire le mont de la Fontaine, en intention de defendre l'entree de leur pays, & combattre les nostres, s'ils essayoient de passer outre, mais la forteresse du lieu ne seruit de rien aux ennemis: car à la premiere rencontre, les Sesnes furent desconfis, & contraincts abandonner la place auec grande tuerie de leurs gens demarez sur le champ. Krents dit, que iusques à son temps (il n'y a que cent ans qu'il viuoit) lon pouuoit voir l'assiette du camp de Charles, party en trois; l'vne pour sa personne & ceux de sa maison, l'autre pour ceux du secours (ie croy l'arriereban) & la tierce pour les Souldoyers. Ainsi le Roy fait maistre de l'autre costé de la riuiere, apres ceste bataille passa outre: & auec partie de son armee tira iusques à vne autre riuiere nommee Ouuracre, où le Prince Hasion ou Helsis le vint trouuer, auec la plus part des Sesnes Ostfalois ou Ostrelandes (c'est à dire suiets, habitans le costé d'Orient) qui se rendirent à luy, auec toute la compagnie dudict Helsis qui luy fit serment de fidelité, pour asseurance de laquelle, il bailla tels ostages qu'il pleut au Roy demander. Et Charles aussi retournant vers France, rencontra les principaux Seigneurs Anglariens en vn lieu nommé Buxi ou Sulti, que Brunon luy amenoit pour faire aussi pareil serment de fidelité, & bailler ostages ainsi que les autres Sesnes auoient faict.

CHAP. XII.

Les Sesnes surprennent les François en leur camp : puis sont battus : Demandent pardon, & baillent ostages. Mort de Constantin Copronyme : Irene sa vefue demande une fille de Charles pour estre femme de Constantin son fils. Adalgise fils de Disier solicite les Empereurs de l'ayder au recouurement de Lombardie. En qualité de Patrice met vne armee sur Mer. Desbauche Rotgand Duc de Frioul, du seruice de Charles. Lequel passant en Italie fait couper la teste à Rotgand, & reduit les villes en son obeyssance. Fait Henry Seigneur François Duc de Frioul & de Carinthie. Repasse en France pour resister aux Sesnes, qui auoient pris Eresberg par composition, & assiegé Meresbourg, dont ils furent chassez par vne sortie des assiegez : puis batus par Charles demandent la paix, se faisant baptizer. Hersbourg est rebasty par les François, & vn autre Chasteau fait sur Lie. Mort d'Abdalas Sarrazin.

MAIS l'autre partie de l'armee Françoise laissee au passage de la riuiere de Vezere, en vn lieu nommé Vlbeki, cependant cuida estre perduë par la ruse & subtilité des ennemis : car les François mesprisans les Sesnes qu'ils auoient tousiours battus, & comme asseurez de leurs prosperitez, vagoyent trop librement pour fourrager ; & s'en retournans chargez, d'autant plus qu'ils approchoient de leur camp, moins tenoient d'ordre : & presque tous ceux de l'armee Françoise estoient Thiois, ou le parloient, pour ce que Charles Austrasien vsoit de ce langage comme de son maternel. De maniere qu'Emil dit, qu'il n'y auoit difference que de religion entr'eux & les Sesnes leurs ennemis : ausquels il sembla que c'estoit vne propre occasion pour executer quelque grand exploict sur les François, par le moyen d'vne embusche qu'ils leur dresserent pres du camp. Car nos gens retournans de fourrager apres Midy : les Sesnes prenant des Casaques pareilles, & comme s'ils eussent esté de mesme armee, se meslerent parmy les autres sans estre descouuerts : pour ce qu'ils parloient mesme langue : Ainsi arriuans de compagnie au camp sur la nuict, & le trouuans malgardé pour l'absence du Roy, les vrays François fourrageurs tirent à leur quartier & se desarment. Mais les Sesnes entrez plus auant, quand ils apperceurent le desordre, & la plus part de ceux de l'armee, nuds, desarmez, endormis ou empeschez à d'autres affaires, se iettent sur eux, & vne heure durant tuerent & massacrerent ce qu'ils rencontrerent de foible, iusques à ce que les plus esloignez se fussent esmeuz au bruit de ce desordre : & lesquels encores incertains s'ils deuoient resister ou gaigner les champs, apperceuant le petit

L'an de Iesus Christ.

nombre des Sesnes, s'arresterent premierement, & encouragez par ceux qui à la file se venoient ioindre à eux, enuironnerent les ennemis, puis coururent sus, tellement qu'ils les contraignirent se rendre, auec telle composition que la necessité (de gens enclos en vn camp) peut offrir. Mais le Roy aduerty de la surprise, accourut au secours des siens: & rencontrant partie des Sesnes qui fuyoient, il les chargea & en tua plusieurs, pour la troisiesme fois, ayant (si vous croyez ledict Emil) degradé des armes quelque peu de ceux, qui deuoiét empescher la surprise du camp, & faire meilleur guet. Et en plaine assemblee tansé les autres de s'estre laissez surprendre à leurs ennemis que tant souuent ils auoient batus.

Lors pour faire perdre aux Sesnes le plaisir de la surprise du camp François, il mena les siens au pays ennemy non encores gasté, où ils firent tous les maux que des gens courroucez, & qui desirent se vanger peuuent faire sur les hommes, les bestes, arbres, & maisons, par eux mis à l'espee & au feu: de tous costez lon n'oyoit que pleurs & cris de gens de tous sexes: iusques à ce que les Sesnes contraincts par tant de miseres, vindrent au camp du Roy demander pardon: „ & auec de bien humbles paroles l'eussent appaisé. Le priant soy souuenir plu- „ stost de sa clemence naturelle, que de la faute & coulpe de leurs gens: ayans „ les innocens autant que les coulpables, enduré pareilles peines. Qu'il luy „ pleust donc receuoir en son obeyssance tant de miserables personnes, & sau- „ uer ceux qui mal menez en leurs corps & biens, mais repentis en leurs cou- „ rages, confessoient leurs fautes, & à l'aduenir estoient prests de garder la paix, „ qui leur seroit donnee: d'autant plus fermement, qu'au danger de leur vie, ils „ auoient senty que tout mal accompagne ceux qui mesprisent les loix diuines & humaines. Leurs ostages furent receus de Charles, qui le quatorziesme Septembre retourna en France.

Ceste annee mourut Constantin surnommé Copronyme, & Irene sa femme enuoya Constans Sacellaire, (c'estoit le nom d'vn Iuge) & Manuel Primicere, demander au Roy de France vne de ses filles pour estre femme de l'Empereur Constantin son fils. Ce que leur ayant accordé & promis par serment, Paul Diacre dit, qu'ils laisserent vne Elizee pour apprendre la langue à ceste fille, nommee Rotrud: nonobstant laquelle pretenduë alliance, Adalgise fils de Disier Roy de Lombardie, retiré en Grece, comme i'ay dit, auoit sollicité „ les Empereurs pour l'aider à recouurer son heritage paternel. Leur remon- „ strant, que l'Italie & la ville de Rome jadis principal siege de l'Empire, sous „ vmbre de liberté & de Religion ostee aux Empereurs, estoit maintenant gou- „ uernee au plaisir des François. Que les Empereurs bien aysément pourroient „ deuiner à quoy tendoit celuy qui auoit ioint les forces d'Italie à celles de Gaule & de la Germanie. Puis quand il fut asseuré des Grecs, il enuoya en Italie des lettres aux Seigneurs Lõbards ses amis & de son pere: les admonester, qu'ayans souuenance de leur nation, & du pays de leur naissance, ils s'efforçassent de redresser le Royaume de Lombardie. Il n'estoit pas seulement braue en paroles, mais il y adioustoit aussi l'effect, ayant mis sus Mer des vaisseaux tirez de Constantinople en qualité de Patrice. Lequel tiltre l'Empereur luy auoit donné, pour

pour faire contrequarre au Roy François: par le Pape & les Romains n'agueres honoré de pareille dignité. Ce qui aussi faisoit dresser l'oreille à ceux qui oioyent parler de telle concurrence d'estats extraordinaires, s'attendoient de voir quelque grand changement aux affaires d'Italie. *Auec ce qu'en mesme temps, Rotgand Duc d'Aquilée & de Frioul, iugeant que Charles fut plus empesché en Saxe qu'il n'estoit, se declara ennemi des François, & chef de ceux qui voudroient remettre sus l'estat des Lombards; mal-aisé de pouuoir si tost effacer de la memoire d'vn si grand nombre de gens obligez par les commoditez qu'ils en auoient receus, voire mesmes de plusieurs villes d'Italie accoustumées à l'obeissance de ses Rois, continuée par tant d'années, & ayant plusieurs d'icelles esté par eux remises sus, & restaurées ainsi que i'ay dit: ce fut pourquoi le Duc en tira beaucoup de son party, se preparant à plus grandes choses: si Charles retourné de Saxe en France, aussi tost n'eust esté aduerty de ceste rebellion. Et lequel considerant qu'il n'y auoit rien qui tant le peust ayder que la diligence & soudaineté, ayant fait le Noel de l'an sept cens septante & six à 776.
Selestat, prit les plus gaillards des siens, auec lesquels il passa en Italie, où tout aussi promptement il defit en bataille Rotgand qui s'osa presenter: & apres luy auoir fait coupper la teste, remit en son obeyssance les villes rebelles ou desbauchées: esquelles il establit des Comtes & Iuges auec garnison de François, pour tenir en bride les habitans.

Henry vn vaillant Seigneur de France fut mis en la place du Lombard puny; auec la charge de commander en Stirie & Carinthie Prouinces voisines. Charles ayant faict les Pasques dudict an à Treuis, & asseuré qu'Adalgise desnué du support qu'il attendoit de Rotgand s'estoit retiré: retourna en France aussi soudain qu'il estoit venu. Mais à peine fut-il passé les monts, qu'il receut nouuelles comme les Sesnes auoient subtilement pris le chasteau de Hersbourg: & qu'ayans mis dehors la garnison par composition, ils auoient abatu la place, & cuidans continuer leurs surprises, estoient venus deuant Sigisbourg, là où n'ayans peu entrer comme dans l'autre, ils auoient dressé leurs Perrieres (c'estoient des bricolles & Ianclides ou Clides instrumens de guerre & autres engins de batterie) contre Meresbourg assis sus la riuire de Lip, qu'ils ne sceurent prendre, pour la grande resistance de ceux de dedans: Car cependant que les Sesnes estoient empeschez à miner, la garnison saillit & donna sur eux par derriere: ce qui les estonna tellement, pour n'estre ordonnez en bataille, qu'ils abandonnerent le siege apres auoir perdu beaucoup de leurs gens, & pour couurir leur honteuse fuite disans qu'ils auoient veu durant l'assaut deux escus rouges sur l'Eglise dudit chasteau, se remuans comme s'ils eussent esté en mains de Cheualiers. Que ceste vision par eux estimée diuine les auoit intimidez: De maniere que leurs gens incontinent prindrent la fuite, s'entre-tuans l'vn l'autre de leurs propres bastons, comme aussi les Chrestiens cuidans auoir esté secourus par la grace de Dieu, plus hardiment poursuyuirent les Sesnes. Et en ceste charge continuée iusques à la riuiere de Lip, en tuerent vne bien grande quantité.

Ces nouuelles entenduës par le Roy, il assembla son parlement à Vvor-

L'an de Iesus Christ. mes, où fut conclud d'entrer en Saxe sans delay : & tant soudainement que le Roy preuint tous les empeschements que les Sesnes luy eussent peu donner, à l'occupation d'vn lieu par luy destiné. Car venant à la source & fontaine de Lip, il rencontra vne certaine multitude de ce peuple en contenance de gens humbles, marris & dolents (ce sembloit) d'auoir mespris enuers luy : & demandant pardon, auec promesse de se faire baptiser. Charles qui fut misericordieux & debonnaire, leur pardonna, faisant baptiser tous ceux qui le voulurent estre. Et tout asseuré de leurs promesses & satisfactions, emmenant les ostages par luy demandez, retourna en France hyuerner à Haristal. Toutesfois auant que partir, il fit restablir le Chasteau d'Eresbourg, & faire de neuf vn autre sur la riuiere de Luppie, où il laissa des garnisons Françoises, comme aussi par tous les chasteaux de Saxe, estans de son obeissance. Aucuns mettent ceste année la mort de Constantin Copronyme : & d'Abdalat Roy Sarrasin, auquel succeda Madi Roy pour neuf ans.

CHAP. XIII.

Charles assembla son armée à Baderbrun cõtre les Sesnes suscitez par Vitikind, lequel vaincu se retire vers Sigifroy Roy de Dannemarck, ou Normandie. Sesnes se rendent, à la charge que s'ils faussent leur foy ils perdront leurs franchises & aleuds. Angrie ville de Vitikind saisie. Euesque mis à Osnabourg pour prescher le Christianisme aux Sesnes, s'estans fait aucuns d'eux baptiser par feintise. Rois Sarrasins d'Espagne viennent trouuer le Roy en Saxe pour estre secourus : comme aussi les Ambassadeurs du Roy de Galice. Estat des affaires d'Espagne pour lors. Pourquoy il y a tant de Royaumes d'Espaigne.

777. QVAND la saison nouuelle de l'an sept cens septante & sept fut de retour, le Roy assembla son armée à Baderbrun, où il tint le Parlement pour regler Saxe. La resolution fut d'entrer plus auant au pays, auquel il trouua le peuple bien humble, & qui faignoit d'estre à sa deuotion. Car tous se presenterent à luy excepté Vitikind que nos anciens François & Romans appellent Guitlichin vn des principaux Ducs de Vvestfalie. Lequel ne voulant se trouuer deuant le Roy François craint d'estre puny de ses fautes, se retira vers Sigifroy ou Geofroy Duc ou Roy de Normandie, ce dit Pierre d'Auxerre : & qu'il faut croire auoir esté Seigneur de Dannemarck. Tous ceux qui vindrent trouuer Charles, luy requirent pardon & firent serment de fidelité, à la façon de leur pays : & à telle condition que s'ils le faussoient, ils perdissent leur liberté & propres heritages. Ainsi que Reginon & vne certification de Hincmar Archeuesque de Reims, pour la terre de Nouilias interpretent les mots *Ingenuitatem & alodem*, pour à iamais estre seruile de condition. Le Latin des Anna-

le de S. Martial dict *Ingenuitatem & Alodem guerpierunt*, d'où vient nostre desguerpir, qui signifie lascher : & celle de langage rustic, *Ingenuitatem & Alodem manibus dulgtum fecerunt* : qui signifie le mesme. Car ie n'ay mis icy ces mots que pour marque de l'antiquité, & represen ter nostre langue. Beaucoup de Sesnes se firent baptiser plus pour acquerir la grace du Roy, que pour salut qu'ils en attendissent pour leurs ames, ainsi que bié tost apres ils monstrerent. Cependant le Roy fit mettre en sa main Angrie la principale ville de Guitclichin fugitif, & afin d'instruire les habitans en la foy Chrestienne, il establit vn Euesque dans Osnabourg qui fut le premier donné en ceste ville. L'an de Iesus Christ.

Auant que partir de Saxe, trois Rois d'Espagne Sarrazins, ayans obtenu sauf-conduit vindrent trouuer le Roy de France, accompagnez de plusieurs de leurs subiets. L'vn s'appelloit Ibnalarabi, l'autre le fils de Ioseph, & Alaruis son gendre; qui offroient se rendre & leurs villes, au Roy. La France florissoit lors, & tellement estoit estimée à cause des victoires de Charles, & des biens que tant de prosperitez de luy, son pere, & ayeul auoyent apportez en ce païs: qu'il n'y auoit Roy Chrestien lequel de beaucoup ne fut inferieur à celuy de France, soit de reputation, soit de vaillance, ou Noblesse. La Gaule, l'Italie, la Germanie suyuoient en guerre nostre Roy : & luy grand Capitaine n'estoit inferieur aux anciens tant renommez. Encores faloit-il que les gens d'armes François (qui iamais ne peurent demeurer dix ans oisifs) fussent employez quelque part. A ceste cause l'Espagne voisine attendoit la descharge de cest orage. Les Sarrasins en tenoient la plus grosse & fertile portion, lesquels à leur dommage ayans experimété n'estre à comparer aux François en exploicts d'armes, ne faisoient doute, que comme leurs peres auoient passé les monts Pirenées pour courre la France, qu'aussi le Roy Charles victorieux & en aage meur, passeroit en Espagn[illegible]eu qu'en sa premiere ieunesse il auoit (dit Emil) secouru les Reliques des Chrestiens de ce païs : Auec ce que les Galliciens & Asturiens auoient depesché des Ambassadeurs en France, tant pour se reiouïr de la victoire du Roy, & de la reduction des Sesnes au Christianisme, que la conseruation du Pape en sa dignité : Mais outre cela ils prioyent le Roy, puis qu'il estoit né pour augmenter la Chrestiété, vouloir auoir pitié des Espagnols, lesquels tous les iours cruellement traictez par les Sarrasins, aimoient mieux mourir, que viure sous leur obeïssance : tant s'en falloit qu'ils voulussent perdre leur Religion. Que le Roy de France auoit bien eu soing de rendre Chrestiens les Sesnes Idolastres; mais il meriteroit encores plus enuers Dieu, s'il empeschoit le cousteau que les infidelles tenoient sur la gorge des Chrestiens, & mettoit fin à la guerre commencée par son ayeul, poursuyuie par son pere, & par luy bien ieune si long temps apres essayé contre les Sarrasins.

D'autre costé, les mesmes Sarrasins regardans de loing la tempeste de guerre qui venoit tumber sur eux, & n'esperans la pouuoir rompre de force, essayoient à la destourner, ou rédre plus supportable, par de subtilles practiques. Ils estoient plusieurs petits Rois, Ducs ou Amiras (ainsi s'appelloient les principaux Magistrats) qui tellement rapportoient leurs affaires en commun, qu'il n'y auoit celuy qui ne pensast à soy particulierement. Ibnabdale Roy de

L'an de Iesus Christ

Saragoce plus renommé pour sa prudence que ses forces(comme il luy conuenoit veu le temps,& ayant vn tel voisin que Charles.) Le fils de Ioseph,& Alarius son gendre,de leur gré ou par tromperie, estoient venus(ainsi que n'agueres i'ay dit)trouuer le Roy en Saxe : luy remonstrer qu'ils auoient esté chassez de leurs terres, par les autres Rois de leur Religion, en despit de leur alliance auec les François. Et Charles incertain s'ils disoient faux ou vray, les tenát en son pouuoir, estima qu'il pouuoit mettre en deliberation s'il deuoit faire le voyage d'Espagne,ayant la paix tout par tout: & qu'aussi bien il luy conuenoit rompre son armée. Outre ces commoditez les Ambassadeurs d'Asture disoiét: qu'il ne falloit pas tant auoir d'esgard au Roy Ibnabdalla (ie croy que c'est Ibnalarabi) qu'à l'estat des affaires d'Espagne. Car les Sarrasins victorieux cherchans à butiner sur nous,portoient vne haine à tous les Chrestiens,qu'esgalement ils haïssoient,& ayans n'agueres esté vaincus par les François,auoiét tellement esté rembarrez par les Espagnols, encouragez au moyen de nostre secours, qu'ils estoient presque esgaux en forces:& que les mesmes Sarrasins estoiét trauaillez de pareilles maladies d'esprit que les autres hommes:à sçauoir de factions & seditions,d'autát qu'accoustumez à butiner,& voyans ne le pouuoir faire sur vn ennemi estranger,ils en cherchoient sur leurs alliez.

Ainsi Charles esmeu par vne si grande apparence de commoditez, conclud d'aller en Espagne : non comme à la requeste d'Ibnabdalla, ains comme s'il eut voulu conquerir tout le Sarranisme. A ceste cause pour mieux pour-
778. uoir à son voyage, il vint à Durie faire la feste de Noel de l'an sept cens septante & huict, rempli d'vne bonne esperance de conquerir des places en Espagne. I'ay cy dessus recité la conqueste que les Sarrasins firent d'Espagne, auec grand estonnement de la Chrestienté : Mais comme les efforts guerriers ont aussi bien fin que les maladies des hommes, [illegible]t de mesme les Sarrasins auec le temps, perdants leurs bons Capitaines, & les Espagnols admonestez tant pour leurs continuelles miseres : qu'ils estoient aussi bien hommes que ceux qui les trauailloient: (combien que battus) mais autant asseurez par la deffence naturelle de leurs montagnes d'Asture, mal-aisées d'approcher, que pour la vaillance de Dom-Pellage & d'autres; aussi courageux, resolurent de se deffendre : principalement quand Dom-Pellage eut conquis le Chasteau de Legion (c'est Leon) la où ce Prince ayant fait bastir vn Palais, il se declara Roy du païs, apres la bataille de S. Martin le Bel,& ce merueilleux carnage des Sarrasins que firent prés de Tours Charles Martel & les François. Car lors comme ordinairement il aduient apres la perte des grandes & sanglantes batailles, esquelles sont demeurez les plus vieils & experimentez Capitaines d'vne nation, ceux qui estoient demeurez se voyans (comme coüards) mesprisez par le Miramamolin, & s'entre-reprochans eux-mesmes leurs fautes & inexperiences, ne voulans ceder l'vn à l'autre, commencerent à discorder, principalement pour les gouuerneurs de Cordoüe, ou les Amiraz & Rois s'entre-haïssoient: donnant occasion aux Rois de Leon & de Nauarre d'eslargir leurs limites; ainsi que fit Froilla fils de Pelage, lequel mort l'an sept cens trente quatre, laissa son Royaume à Don Alphons surnommé le Catholique, vaillant

Seigneur, & qui reconquist partie de Galice, Portugal, & Nauarre: pendant que les Sarrasins obstinez à se venger des François cuident recouurer leur perte sur la Septimanie, (c'est Languedoc) où ils furent aussi mal menez. De maniere qu'auec la crainte que les mesmes Sarrasins eurent de Pepin leur voisin apres la conqueste d'Aquitaine, ledit Alfons premier & les siens, eurent tout loisir de s'asseurer au Royaume de Leon iusques à sa mort, qui aduint l'an sept cents cinquante trois: quand il laiss[illegible] successeur Froilla son fils, victorieux de ceste grande bataille gaignee sur Ioseph Roy de Cordoüe: en laquelle demoura Hemmar, & soixante ou septante mil Sarrasins.

L'an de Iesu Christ.

Cependant Abderaman Prince Sarrazin fuyant la persecution des Califes d'Orient, qui aussi commandoyent souuerainement & estoient comme Empereurs d'Asie, d'Afrique & d'Espaigne, occupa la Cité de Cordoüe sur vn lieutenant des Califes nommé Ioseph, lequel voulant empescher ce nouueau venu perdit vne bataille & la vie tout ensemble, & lors ledit Abderaman se porta pour Miramamolin d'Espagne, sans plus recognoistre les Califes de Baldac, ou d'Asie; ainsi que ses predecesseurs Amiras de Cordoüe auoyent faict. Mais ayant pour ennemis beaucoup de Sarrazins gouuerneurs és autres villes & prouinces d'Espaigne, l'autorité du siege de Cordoüe demeura grandement diminuee: pource que les autres se declarerent semblablement Rois de leurs gouuernements: qui est l'origine de tant de Roiaumes iadis tenus en Espaigne auant que Dom Philippes qui maintenant possede le pays, les eut reunis par la succession de son pere, ou la conqueste n'agueres faite de Portugal.

Le premier qui print tiltre d'Amiras en Sarragoce fut Ibnalarabi ou Ibnalaba, duquel nous voulons parler. Quant à Froilla Roi de Leon, il mourut l'an sept cens soixante & six: & eut pour successeur Dom Aurelie son frere, qui mourut l'an sept cens septante & deux. Sillon qui auoit espousé sa sœur, en debouta Vermond nepueu du deffunct, & regna iusques à l'an sept cens quatre vingts. Aucuns autheurs Espagnols nous veulent faire croire que Charlemaigne, incité par Alphons le chaste Roi de Leon (qui n'ayant esté iamais marié n'auoit point d'enfans, & promettoit l'adopter) entreprist le voyage d'Espaigne, esperans de joindre les deux Royaumes: mais il n'y a point d'apparence, puis qu'Alphons voulant regner apres la mort de Sillon fut chassé par Monresgat bastard, lequel à l'aide des Sarrasins tint le Roiaume de Leon, iusques à l'an sept cents quatre vingt cinq, auquel Veremon (nepueu de Froilla son fils adoptif) ayant regné deux ans apella ledit Alphons son cousin pour regner auec luy, & puis se rendit Moine. En ce temps les Sarrasins aduertis de l'estat des Chrestiens de Leon, sous la conduite d'vn grand Capitaine, & bien soixante & dix mil hommes de guerre entrerent en Asture, où ils furent deffaicts par Alphons. Ce que ie dis icy par anticipation de temps, & pour ne rompre le fil des affaires de France, que nous allons reprendre en leur vray ordre.

L'an de Iesus Christ

CHAP. XIIII.

Preparatifs du Roy Charles pour aller en Espagne. Monts Pirenees difficiles à passer. Charles assiege Pampelune. Preparatifs des François pour le siege. Resistance des Sarrasins. Pampelune prise d'assaut. Charles passe l'Ebro, & prend Sarragoce. Enuoye gens au secours des Galiciens: par le moyen desquels ils se gardent des Sarrasins. Partie de l'armee Françoise deffaicte par les Basques à Ronceuaux, où mourut Roland, & autres Seigneurs François. Fauceté de l'histoire publiee sous le nom de Turpin. Bandouliers rendus à Charles. Asnar premier Comte d'Arragon.

878. TOVT l'hyuer, de l'an huict cens septante huict, fut par Charles employé aux preparatifs du voyage d'Espaigne, & à faciliter tant le passage des Monts Pirenees, que pouruoir aux empeschemẽts & difficultez qui pourroient suruenir à l'execution d'vne si penible entreprise. Pour laquelle d'auãtage asseurer Charles vint faire Noël à Donac, ce dit le Chronicõ de S. Aubin, & Pasques à Cassinogilum Palais Roial d'Aquitaine: qui peut estre Cassencil d'Agenois ville & Chasteau assis deçà la riuiere d'Olt, en intention de passer en Espagne, nonobstant toutes difficultez. Car les soldats François accoustumez de trauerser les Alpes, ne s'estonnoient des pas estroits des Monts Pirenees & de leurs Roches perçãs les nuës, ou des cimes des Montaignes blanches de neiges, & meslees parmy le Ciel, ne des chemins rompus, coupez & bien souuent en precipices, ou des vallees profondes, ne du bruict des riuieres tumbans auec horrible son, ne du païs desnué de bestial, & d'humaines habitations: Car comme nature par les Alpes a defendu l'Italie des Gaulles, aussi a elle l'Espagne par les Pirenees: mais les Alpes de plus long tẽps, ont esté passageres aux armees que les Pirenees. Et pource d'autant qu'on les voyoit moins habitees, l'on estoit en plus grãd soucy que les Bãdouliers n'assaillissent l'armee, donnans en flanc ou sur la quëue, ainsi que l'occasion s'y presenteroit. Et neantmoins, tout se porta bien, ou par le bon ordre que le Roy y mit, ou pour n'y auoir trouué l'ennemy, n'autres guetteurs de chemins. Encores Charles qui ne se fioit beaucoup aux parolles des Rois Sarrasins, craignant qu'ils n'eussent quelque intelligence auec ceux du païs, & possible abusé par d'autres: conclud d'entrer en Espagne par deux endroicts: A ceste fin mandant tous les vassaux de ses Royaumes, pour d'auãtage se renforcer, il receut iusques à des ieunes Seigneurs Danois, que Paul Emil, dit estre venus trouuer le Roy de France, desirans monstrer leurs proüesses à ce voyage tant renommé. Quant au Roy il mena les François, Vvestriens, Aquitanois, & autres peuples, qui sont deça la Meuse, auec lesquels il tira vers Biscaye pour descendre en Nauarre: & afin de s'asseurer d'auantage de Ibnabdale il luy demanda ostages. Le Sarrasin voyant ja les François dans son païs voisin des Mõ-

taignes, non seulement n'en fit aucune difficulté, mais qui plus est, les receut dans ses places, & leur fournit de tous viures & necessitez, faisant plus qu'on ne luy demandoit. Aussi ceste courtoisie fut cause de bien traicter ses sujects, & d'espargner son païs: sans le contraindre luy-mesmes de se faire baptiser. L'an de Iesus Christ.

Auec ce bon ordre l'armee passa vers Pampelune principale ville de Nauarre, bien garnie de toutes choses necessaires, pour vn long siege. Dequoy Charles aduerty enuoya sçauoir des Sarrazins (en bon nombre retirez dedans) s'ils vouloient luy rendre la ville, ou donner la bataille: pour bien tost deliurer le pauure peuple d'opression. Ils demanderent temps d'y aduiser: & vn iour leur estant donné, depuis, ils essayerent d'en obtenir d'auantage: pendant lesquels ils peussent enuoyer vers les Rois leurs alliez, sçauoir s'ils voudroyent les secourir: & que le temps expiré ils se rendroient à luy eux & leur ville, au cas qu'il ne vint personne les deliurer: Car (disoient-ils) c'estoit plus le profit du Roy François de l'auoir entiere que destruicte par assauts ou desespoir de ceux qui la defendoient. Que les François ne perdoyent rien en ceste attente, d'autant que s'ils gagnoient la bataille sur les Sarrazins, le lendemain la ville leur seroit ouuerte à la premiere sommation. Ce qui seroit & leur honneur & le profit des deux partis: afin que les villes innocentes & pour la deliurance desquelles les François se disoient venir, ne fussent contraintes endurer d'vne part & d'autre, les maux qu'vn siege aporte par necessité ou l'insolence des gens de guerre. Le Roy pensant que les Sarrazins tinsent ce propos pour retirer en longueur la guerre commencee de si grand courage, d'autant que bien souuent les premieres aduentures les font encliner de mesme, ne voulut à ses ennemis donner loisir de s'apprester d'auantage: & les Sarrazins accoustumez de vuider leurs guerres par le hazard d'vne iournee, puis qu'il leur en estoit mal pris contre les François, suyuant la coustume des anciens Espagnols, ne faisoyent que des escarmouches: qui plustost entretenoient, qu'elles ne vuidoient la guerre. Car si elles estoient à leur aduantage ils les poursuyuoient vifuement, si douteuses, il temporisoient, si contraires, ils se tenoient sur la defensiue: attendans que le temps leur amenast occasion de mieux faire. Mais les François duits aux sieges des villes par celuy que si longuement ils auoient tenu deuant Pauie, se monstroient d'autant plus actifs en cestuy-cy, auquel ils auoient seulement affaire aux mortels ennemis de la Chrestienté, là où à Pauie s'estoit contre vn Prince de pareille creance qu'eux.

siege devant pampelune par charlemagne

Et pour-ce apres auoir batu les edifices & les arbres prochains, ils aporterent au camp le Marrain propre à bastir des engins. Ce pendant les ennemis sortoient incessamment & leur donnoient les empeschements dont ils se pouuoient aduiser, metans le feu aux ouurages ja commancez ou parfaits: & tuans les ouuriers, & soldats commis à la garde si soudainement, qu'ils estoient plustost sur leurs bras qu'on les eut aperceuz: & bien souuent retirés, ayans executé leur volonté, auant que les nostres fussent prests pour les empescher. Du commencement du siege ils donnerent force alarmes aux tranchees du camp. Puis quand on les eut garnies de corps-de-garde, principalement à l'opposite

L'an de Iesus Christ.

des portes, ils ne laisserent de sortir auec pareille audace, iusques à ce qu'on les eut totalement enceintz. Car lors ils deffendirent vaillamment leurs murailles, & non pas leurs corps, par l'epaisseur des murs de leur ville. Durant cela les François auoient fait deux tours de bois plus hautes que les deffences de Pampelune, non seulement afin d'enuoyer ceux de dedans, mais encores pour leur faire abandonner les murailles: & puis seruir de ponts à descendre dessus; lesquelles aduancees en diuers endroicts, les assiegez qui auoient preparé des grenades, pots à feu & d'autres artifices, esblouyssoyent les yeux, ou apportoyent vn merueilleux effroy où ils tomboyent.

Vne des Tours aprochee plus prés des murs, fut incontinent abandonnee par ceux de dedans qui traignoient les feux artificiels des assiegez, & l'autre par faute d'auoir bien fermement aplany son chemin, demoura engagee: pource que ses rouës enfoncerent iusques au moyens: tant à cause de sa trop grande masse, que le nombre des gens dont elle estoit plaine: non sans la ioye des assiegez, que la fascherie des nostres qui auoient grãde esperance en ces machines, & engins. Toutesfois les François s'opiniastrerẽt à endurer toutes les incommoditez d'vn camp esloigné de son païs, plustost que monstrer vouloir abandõner le siege; & allerent trouuer d'autres matieres pour refaire de pareils engins. Durant que nos gens cherchoient leurs commoditez & preparatifs, les Rois Sarrazins s'aprestoient, non pour donner bataille, ains de fois à autre enuoyoient des Cheuaux legers, lesquels approchant le camp par sentiers incongneus, quelquesfois resueilloient les Chrestiens, plus souuent de nuict que de iour passant au trauers les tranchées, remplissoyent les assiegez de bonnes esperances; auec desplaisir de Charles: qui n'ayant pas acoustumé de perdre, ne pouuoit endurer ces brauades. A ceste cause assemblant son conseil il luy re-
» monstre, dit Emil, que chacun s'efforçast de mettre fin à l'entreprise. Que
» ceux là s'abusoient, qui estimoient que la valeur aparut seulement aux batail-
» les rangees. Que la patience & vigilance, & les nuits passees presque sans dor-
» mir, les iours plains de trauail, & le perpetuel combat contre la longueur &
» fascherie du temps, estoient les principales parties de la discipline guerriere.
» Que ce leur seroit vne grande honte si les infideles monstroient plus de coura-
» ge pour deliurer les assiegez, que les François à les forcer dans leurs murailles.
» Que chacun fit gaillardement son deuoir & ne donnast occasion à l'ennemy de
» l'abuser: mais se tinssent & leurs gens aussi tous prests. Car pour son regard,
» il mettoit les escoutes & le guet aux lieux necessaires. Que les chefs s'acoustu-
» massent premierement, & puis leurs soldats, à garder l'ennemy de la campai-
» gne de forcer leur tranchee en voltigeant: sans laisser respirer ceux de dedans
» non plus que de coustume. Apres cela, il fait des tranchees deuant & derriere son camp, non moins soigneusement gardees vers la ville, que la campaigne: & lesquelles assaillies, par les infidelles auec pareille esperance que deuant, arrestés sur cul, ou vaillamment repoussez: ne s'opiniastroient point d'auantage en tels vains efforts: encores qu'à leur signal les assiegez eussent fait vne sortie. Mais quand ceux de dehors eurent esté lourdement repoussez, & que les assiegez rembarrez iusques dans leurs portes, tombans morts les vns sur les autres, furent

furent contraints de se retirer: les Sarrazins abandonnerent l'entreprise du secours: & les assiegez furent pressez & enuironnez de toutes parts.

Il y auoit si grande quantité de gens de guerre accourruz au camp, tant de vaillans chefs & Capitaines de guerre, vn Roy si actif, que le siege continuant iour & nuict, & chacũ allant à la garde l'vn apres l'autre, l'on y employoit toutes sortes de ruses, d'engins, & de machines; finalement le Roy François vn iour commanda escheller les murailles, desquelles nos gens furent repoussez auec grande perte. Puis quand toute constance & opiniastreté des assiegez vaincuë; les engins de batterie approchez eurent fait bresche, tout aussi tost nos gens se jeterent à l'ouuerture, & d'autres eschelerent les murailles nonobstant la resistance des assiegez; toutesfois auec grand meurtre d'vne part & d'autre. Lors ceux de dedans voyans ne pouuoir soustenir la multitude des Frãçois, se retirerent plus au dedans de la ville, où ils furẽt quant & quant suiuis des nostres: qui cependant saisirent l'enceinte des murailles, & les portes: mettans le feu és maisons voisines. Dequoy les Pampelunois estonnez, ietterent leurs armes & fuyrent de tous costez principalement vers le chemin de Sarragoce. Mais quand le Roy Charles eut faict crier qu'on ne tuast que ceux qui feroient resistance, les Sarrazins mirent les armes bas, ayant iusques là mieux aimé mourir, que se rendre, tant qu'ils eurent moyen de se deffendre des nostres: qui aussi commancerent de faire des prisonniers & courre au pillage tresgrand, & de choses de pris: comme sur des infidelles qui auoient pillé toute la terre: Nonobstant ce que dessus i'ay dit, apres Paul Emil, que ie trouue dans les anciens liures que Pampelune se rendit par composition.

Ainsi le Roy de France poursuiuant sa bonne fortune s'aduança en païs: & refraischy de son autre armee composee de Prouençaux, Lombards, Romains, Bourguignõs, & Austrasiens venus le chemin de Parpignam & de Cathelongne, se ioindre au camp de Pampelune, il passa auec eux la riuiere d'Ebro sans plusieurs fois recontrer l'ennemy. Iusques à ce qu'il fut deuant Sarragoce qu'il prist, & rẽdit à Ibnabdalla ieune Roy. Duquel, & d'Abitaur & d'autres Sarrazins, il receut des ostages: remplissant toute l'Espagne de son nom, & de la crainte de ses armes. Toutes-fois à ce que sa venuë ne fut plus cause d'irriter les autres Sarrazins, que profitable aux Chrestiens, qui habitoient ceste Prouince, il enuoya secours de gens au Roy d'Asture & de Galice, par le moyen desquels ils furent non seulement asseurez de leurs ennemis, mais encores les alloient chercher: tellement que depuis les Chrestiens ne les redouterent.

L'Espagne ordonnee, sur la fin de l'Automne Charles voulut retourner en France; & pour ce qu'il se deffioit de pouuoir garder Pampelune, il commanda raser les murs: puis se mit en chemin chargé de grandes richesses. Et r'enuoyant partie de son armee par Narbonne, auec l'autre il marcha en Basque. Venu dans les mõtaignes, d'autãt qu'il cuidoit estre en païs d'amis, il changea l'ordre accoustumé de tenir. Car se voyant loing des Sarrasins, & parmy ses alliez ou sujects, il enuoia deuant les gens de guerre, & le bagage qui souloit estre

L'an de Iesus Christ.

milieu demoura derriere, auec peu de gens pour le garder. Le bruit de la proye que les François emmenoient estoit grand, & auoit couru par tout iusques aux Basques & Bandouliers des mōtaignes voisines, lesquels acoustumez au brigandage, sans respect de qui que ce soit, voyant l'armee Françoise asseuree de leur alliance, & que les chemins estroits & coupez de precipices, necessairement separoient les troupes, se ietterent sur le bagage, emmenans les mulets & sommiers, apres auoir tué les vallets & quelque peu de soldats qui les conduisoient, ou firent de la resistance.

Or iaçoit que les François fussent plus gens de guerre que ces Montagnars, si ne peurent-ils leur resister ne monstrer leur vaillance, pource qu'estās chargés d'armes, & en lieu où il n'y auoit moien de s'en aider & les manier bien aisément, ils furent desconfits par ces hommes legers, acoustumez à courre & grauir par les montaignes: Charles au bruit de la surprise fit tourner visage à l'armee, pour venir au secours, mais en vain: car la difficulté des lieux qui les contraignoit marcher en longue file, la nuict qui les surprit, auec la legereté des ennemis, qui se sauuerent au plus haut des Rochers luy firent reprendre son chemin: plus triste de la perte qu'il auoit faicte de ses amis & seruiteurs que de la conqueste d'Espagne, & de l'honneur par luy acquis à Pampelune & Saragoce. En ceste surprise mourut Anseaulme Comte du Palais, Roland Marquis de Bretaigne, (c'est pourquoy il est appellé aux Romans Comte de Maine) Egibart Comte de la table du Roy; vn Annaliste Latin dit Scalco, qui estoit Maistre d'hostel, que depuis on a appellé Seneschal: que le Roy auoit fait Capitaine de l'arriere garde, auec plusieurs autres grands Seigneurs: c'est la tant renommee bataille de Ronceuaux, escrite en plusieurs Romans tous forgez sur vne fauce Cronique donnee à Turpin Archeuesque de Reims: mais outre la lourderie de ce liure, sa menterie est euidente, en ce que celuy qui la forgé n'a pris garde que Turpin estoit mort deuant Charles, & dans ceste fable il fait viure l'Euesque apres l'Empereur. Ie trouue en vne bonne histoire, que Charles fut tās marry de ceste perte, qu'il menassa les Basques de retourner en leur pays, & les destruire, s'ils ne rendoient à sa mercy ceux qui auoient faict la détrousse, dont les seigneurs du pays estonnez vindrent trouuer le Roy, & luy remonstrer que ce n'estoit du consentement public, ains, d'aucuns Bādouliers qu'ils liurerent en partie, combien que les autres se sauuassent dans les mōtaignes & lieux inaccessibles: pour lesquels poursuiure & prendre, le Roy laissa garnison au pays. Et voila ce tant renommé voiage de Charles en Espagne, en laquelle n'estant retourné depuis, ne mené armee en personne, ie m'estonne où le Prouerbe (qui dit: Autant que Charles fut en Espagne, pour monstrer vne longue & difficile entreprise) a pris son fondement, veu que c'estoit plustost de Saxe, qu'il le falloit entendre, si ce n'est, que l'on comprene les voyages de Louys son fils. Tant y a, que les Romans ont embelly leurs contes fabuleux de ceste defaite de Ronceuaulx: où ils font mourir tous les Pairs, & meilleurs cheualiers de la cour dudit Roy. Iaçoit que lors, il n'y eut point de Pairs de la qualité, que cinq cents ans apres aucūs seigneurs ont prise: ainsi que i'ay monstré en mon liure des dignitez & Magistrats de France.

Ie ne puis oublier l'orgueil & vanité d'aucuns Espagnols, qui en ce mesme temps faisant Garzie Inigues Roy de Nauare, ne parlent point de la conqueste de Pampelune faite par Charles : contre ce qu'en disent tant d'autheurs qui ont escrit de ce temps-là mesme. Et pource ie dis apres eux, qu'estant Garsie Ximenes (qui conquist Nauarre & Biscaye) mort l'an sept cens cinquante & huict, Garsie Inigues son fils, luy succeda & regna quarante quatre ans. De maniere qu'il faut que le dit Inigues eut esté chassé de Pampelune par les Sarrasins, puis que sur eux-mesmes Charles la reprint, & que ledict Inigues la reconquist depuis, ou l'obtint du Roy François : les armes duquel estonnerent tellement les Sarrasins, que plusieurs Seigneurs de la frontiere s'aduancerent en Espagne, comme auoit fait Asnar fils d'Eude Duc d'Aquitaine, ce disent les Espagnols : & duquel i'ay cy deuant parlé. L'an de Iesus Christ.

CHAP. XV.

Retour de Charles en France. Natiuité de Louys son fils. Comtes mis ès villes d'Aquitaine. Origine des Ducs, Comtes, & autres grands estats de France, & leur comparaison auec les dignitez des Ecclesiastiques. Commancement des Chanoines ès Eglises Cathedrales. Vitikind esmeut aucuns Danois contre les François : & auec eux court le pays de Hés. Charles les faict poursuiure, & surprendre auec leur butin sur la riuiere Adernie : Hildebrãd Duc de Spolete, vient faire hommage au Roy. Sesnes deffaits à Bucholt. Vestfalie conquise sur les Vestfalois, & Angriens baillent ostages au Roy.

CHARLES de retour en Aquitaine, trouua Hildegarde sa femme acouchee de deux enfans masles : dont l'vn estoit mort incontinent ; & l'autre qui viuoit, fut nommé Louys : depuis Empereur aprés son pere. Ademar qui a dicté la vie dudit Louis, à vn Medecin & Astrologue qui seruoit ce Prince, dit que lors Charles pour asseurer le païs d'Aquitaine, y establit des Comtes & plusieurs vassaux tous François, afin que par leur force & prudence, il peussent preuenir la malice de ceux qui voudroient troubler l'ordre par luy mis au païs. Ausquels Comtes & vassaux il donna la charge de ce Royaume (entendez de celuy que souloient tenir les Vvisigots en Gaulle) tant pour garder des limites & Domaine Royal, que pour receuoir la prouision Royalle, lors appellee *Foderum* : du mot *Thiois*, dõt vient fourrage, fouriers & foarre : ainsi que i'ay dit autre part, qui estoit vne charge que ceux du plat pays fournissoient aux gens de guerre & de la suite du Roy.

Imbert fut premierement mis à Bourges : & ne faut pas trouuer estrange si l'autheur nomme ceste ville la premiere : car c'est le premier siege d'Aquitaine & peu apres Seurin. A Poitiers, Abon : à Perigueux, Vvitbauld, en Auuergne, Ithier : en Vellay, Bulé : à Thoulouse, Corson, ou Tursin nouuel-

L'an de Iesus Christ.

lement de Sarrasin fait Chrestien, & les predecesseurs duquel auoient possedé le mesme païs. A Bourdeaux fut mis Seguin : en Alby, Aimon, qui doit estre le pere de Renault, Allart, Guichard & Richard de Montauban, renommez par les Romans: en Limosin, Rogier.

Ce lieu icy remarquable pour la creation de tant d'offices, merite bien reciter en sommaire l'origine des Comtes, encores que i'en aye parlé au liure que i'ay fait des dignitez & Magistrats de France, & que par le discours de ces Annalles, l'on puisse aperceuoir quels ils estoient. Quant à moy ie pense que ceste dignité a pris son nom & origine du temps des Empereurs Romains : car deuant que ceste grande puissance tombast entre les mains des Cæsars, les Magistrats & toutes autres dignitez se donnoient par l'authorité du Senat & du peuple. Caligula le premier se dit Seigneur absolu de Rome : car Iules Cesar & Auguste portoient de l'honneur au Senat, & faisoient beaucoup de choses par son aduis. Cetuy-cy le dissipa & ruina presque ; comme aussi Neron, Othon, & Vitel: puis la tyrannie de Domitian. Mais venant l'Empire à estre gouuerné par Adrian, il esleut des gens de bien & honorables pour le suiure: si ne laissa-il pas d'auoir à Rome vn Senat, & tous les ans des Consuls nouueaux. Toutesfois parce qu'il aimoit à voyager, il tenoit des gens de sçauoir pres de soy, afin de le conseiller ; quand les Proconsuls & gouuerneurs des Prouinces demandoient ce qu'il vouloit estre ordonné en plusieurs affaires de consequence, mesmes de iustice; & sur nouuelles difficultés : ainsi que nous trouuons par tout nostre droict, d'autres Empereurs l'auoir fait. Ce fut pourquoy ceste compaignie s'appella *Comitatus* : d'vn mot Latin, qui signifie suitte: & *Comites*, des hommes choisis : pour tenir comme vn priué conseil pres l'Empereur. Ceste façon de faire fut obseruee par les successeurs d'Adrian, à cause du soulagement qu'ils en sentoient : se deschargeans de maintes affaires, tant de guerres que de polices & finances sur ces *Comites* : lesquels depuis destinez à charges particulieres, selon leurs commissions, & nommez *Comites largitionum*, les tresoriers generaux ; & *Priuatarum* ceux qui manyoient le Domaine particulier : pour la guerre & iustice d'Orient, d'Affrique, d'Ilirie, des limites du Palais, voire iusques à vn Chasteau : le Capitaine duquel se trouue auoir esté appelé *Comes*. Or iaçoit qu'Alexandre Seuere Empereur eut donné aux soldats & leurs enfans de pareille vacation que les peres, des terres en heritages; ainsi que dit Lampride, si est-ce que les *Comites* de son temps, ne tenoyent pas en propre les villes, Prouinces, Chasteaux, ou offices qui leur estoient données en gouuernement, ains estoient changees de la volonté des Empereurs. Trop bien eurent ils quelque peu plus d'autorité és pays de Gaule & d'Italie, du temps de Theodose & d'Archade Empereurs : quand ces *Comites* entreprirent de grands aduantages, pour la necessité des guerres, ou ciuilles, ou estrangeres, suruenues durant le declin de l'Empire: & qui empescherent leurs maistres d'enuoyer lors des successeurs à ces gouuerneurs; ainsi que au precedent l'on souloit : tellement que les Roys de France, & de Lombardie, arrestez en leur païs de conqueste, vserent de ces gens comme de gouuerneurs ; ayant la charge tant de la guerre que de la iustice

& finance de leurs ressorts : qui fut vn bon aduis de nos Rois pour gaigner le cœur des peuples vaincus : lesquels ne voyoient rien alteré en leur ordinaire gouuernement. Par dessus ces *Comites*, y auoit en aucunes prouinces des *Duces* qui est aussi vne parolle Latine, signifiant conducteurs & chefs : Et à aucuns de ces Ducs, les autheurs modernes donnoient douze Comtes. Durant la premiere famille de nos Rois les Ducs auoient encores des Patrices plus grands, & comme lieutenans generaux en vn Royaume ou nation. Mais ie n'ay point leu qu'il y en eut autre-part qu'ē Bourgongne & Gothie, de l'origine desquels i'ay parlé cy dessus : & plus en mon liure des dignitez. Du temps de Charlemaigne & ses successeurs la dignité de Patrice fut esteinte en l'Empire François, au moins ie n'ay point leu que personne fut honoré de ce tiltre que luy: appellé Patrice des Romains, auant que d'estre Empereur : mesme il se trouue peu de Princes auoir eu le tiltre de Duc auant l'an neuf cens. Quant aux Ducs, & Comtes, ils commencerent d'auoir l'authorité qu'ils tiennent apres la mort de Charles le Chauue : durant la minorité de Charles le Simple : car lors, presque tous ceux qui estoient du sang, ou auoient espousé des filles ou parentes des Rois : pourueus des grandes & meilleures places du Royaume, sous couleur de les deffendre contre les Normands, en firent leurs propres heritages : iaçoit qu'ils ne prinssent que le tiltre de Comtes, sans adiouster le nom de la Prouince. Et depuis les ayant tenuës (car outre la necessité susdite, on ne destituoit pas volontiers les Seigneurs de leurs charges, sans forfaicture) leurs enfans & successeurs se les firent infeoder, comme ja estoient les petites terres dōnées aux vassaux Royaux, que l'on appelloit Leudes & Liges : & prenant à tiltre de Comtes des principales villes de son domaine. Tellemēt que Hugues Capet venant à la couronne, laissa chacun en sa possession, afin d'auoir plus de gens obligez. Vvalafrid Strabon en son liure cōpare les Patriarches aux Patrices: qu'il dit estre apres les Cesars. Les Archeuesques aux Rois, les Metropolitains aux Ducs; cōmandant à toute vne Prouince, où il ne doit auoir qu'vn Archeuesque. Que les Euesques sont comme les Cōtes, c'est à dire preposez à vne seule ville: & comme les Comtes auoient des Cōmissaires, appellez *Missi*, pour vuider les plus petites causes, & les Lieutenans & Vicaires sont preposez par les villages, ainsi sont les Curez par les parroisses. Les disenìers, qui sont sous les centeniers & exercent les petites charges, sont comme les Prestres: & comme sous les Diseniers y auoit des Collecteurs quarteniers & *Duouuires* qui assembloient le peuple; & par leur nom monstrent qu'ils sont moins que les Diseniers. Les Archiprestres ont l'œil ès Eglises Cathedrales sur les Chanoines, & les Archidiacres sur la famille & biens de l'Euesque : aussi les Enquesteurs examinoient les Criminels en la iurisdiction temporelle. Et voila vn sommaire discours des estats temporels & spirituels de nostre France ancienne, que i'ay bien voulu icy representer, comme en vn lieu propre: afin de ne distraire le lecteur, se presentant autresfois occasion de nommer quelqu'vn de ces officiers. L'on dit aussi que ceste année furent instituez les Chanoines des Eglises Cathedrales, qui lors ne differoient gueres de l'estat des Moynes, car outre l'Euesque, ils auoient des Abbez au lieu de Doyens, mais volontiers nobles : car

L'an de Iesus Christ.

comme i'ay dit, il n'estoit permis à chacun de se faire ordonner Clerc.

Reprenant la narration de nostre histoire : Quand Charlemaigne eut mis ordre en Aquitaine ainsi que dit est, sans rompre son armée il passa Loire pour reuenir à Paris, car les Sesnes aduertis que le Roy de France estoit arresté au siege d'vne forte ville d'Espagne, & depuis auoit esté destroussé en repassant les monts, comme gens qui resolus de conseruer leur liberté estoient tousiours prests de soy rebeller au premier empeschement qu'auroient les François : & sans auoir esgard aux ostages par eux baillez, se laisserent esmouuoir par Guitclechin, lequel faisant la perte des François plus grande par lettres, & en personne mutinoit ses amis & aliez : Mais principalement les Danois. Ausquels apres auoir obtenu audience publique il remonstra que les entreprises des François deuoient estre redoutees de tous les autres royaumes & nations voisines : qu'il estoit né libre & viuoit parmy des gens libres, qu'il auoit esté chassé de sa maison, & pouuoit seruir d'exemple aux autres, pour aduiser à leur fait auant qu'ils fussent perdus, & que de maistres ils tombassent en seruitude. Qu'il falloit entrer en France, vuide de gens de guerre employez en Espagne : car non seulement l'on en pourroit tirer du butin, mais encores tellement l'affliger de meurdres, de pillage & de feux, qu'à l'aduenir elle songeroit plustost à se garantir des estrangers, quà destruire les Royaumes voisins. Il y auoit apparence que le peuple Danois s'esmouueroit de telles paroles agreables à la ieunesse & autres ignorans les hazards de la guerre, si vn vieil gentil-hôme Danois respecté pour son aage & experience aux affaires de leur estat, n'eut remonstré aux siés que Guitclechin vouloit faire croire que sa cause estoit commune à toutes nations, afin de mesler sa miserable cōdition, auec celle de Danemarck qui se portoit bien. Et que cepēdant il fut couuert de l'Escu d'autruy, puis que le sien ne luy auoit de rien serui: Que pour son pauure estat il n'auoit deu tenir autre langage, comme celuy qui ne cherchoit qu'vn cōpagnon à son mal-heur, auquel il ne trouuoit point de remede. Que les affaires de Dannemarck estoient en autre poinct : & ne pouuoit aider l'exil de Guitclechin que d'vne pitoyable compassion de ses maux: & iaçoit qu'on peust dire que le butin de la France estoit certain, il portoit quant & soy vn hameçon, lequel retiendroit ceux qui l'angouleroient. Car iamais la France ne fut tant vuide d'hommes, d'armes, cheuaux & harnois, qu'il ne s'y en trouuast assez pour se defendre des estrangers : Plustost sortiroient de terre des hommes armez, & les pierres s'animeroient, qu'il y eust en Frāce faute de ieunesse pour la defendre. A ceste cause il ne voyoit point que ce fut leur proffit de l'agasser maintenant qu'elle estoit coye. Et tant plus l'armee que le Roy de France tenoit hors son païs, estoit grande, tant plus deuoient-ils craindre son retour, s'il estoit par eux agacé. Qu'il regnast en Espagne: car il ne l'en rappelleroit ia, & tant qu'il seroit sage, il n'auroit volonté d'assaillir Dannemarck : qu'ils deuoient tenir chere comme leur patrie. Que leur plus grand bien consistoit en armes, que leur pauureté leur seruoit de rempart & seure defence, auec ce qu'il y auoit au camp de France plusieurs Gentils-hommes Dannois leurs parens & amis qui courroient la mesme fortune de Charles, lequel estant vaillant

debonnaire & noble, ils aimoient sa vertu comme ils voudroient qu'il fauorisast la leur. L'an de Iesus Christ.

Ces remonstrances eurent tant de pouuoir que Guitclechin ne fut aidé du public, ains seulement de ceux qu'il peut desbaucher, & auec lesquels ramassez de toutes pieces, il courut le païs de Hés, & les frontieres depuis Turcio iusques à Maïence & la riuiere de Rhim. Car pensant que Charles eut receu plus grand dommage en sa retraitte: ils mirent à feu & à sang tout ce qu'ils rencontrerent, tuans hommes, femmes & enfans, sans pitié ne discretiō d'aage ou de sexe, & sans espargner les Eglises qu'ils bruslerent, tuans les Prestres, & forçans les Nonnains : Brefs ils firent tant de maux que l'on cognoissoit bien que ce qu'ils en faisoient estoit plustost pour se venger des pertes & dommages receus, que pour butiner : Car ils gasterent tout le pays depuis vn village nommé Durie, voisin de Colongne, iusques au cours (ie croy de Conflans & de Mozelle) ou comme dit l'Abbé de Vrsperg de Salla : qui est plus croyable, que de dire qu'ils fussent venus iusques sur la Mozelle, puis qu'il leur eust fallu passer le Rhim. Et lors vne partie se retira, mais le plus grand nombre se voyant à mesmes les biens en toute abondance, comme en vn pays qui ne se doutoit d'vn tel rauage, & pensant ne trouuer autre empeschement, contraignirent leurs Capitaines de demeurer sur le païs rauagé, & dont mal leur en prit.

D'autant que Charles venu en Auxerrois, & aduerty de leurs violentes courses, enuoya vn Scarre de gens de cheual Austrasiens les arrester, cepēdant qu'il s'aduance vers Haristal, ramenāt le reste de l'armée pour se rafraischir. Les Austrasiens passerent outre, cuidans encores trouuer les Sesnes en leur païs : mais ils s'estoient retirez par la contrée de Longueue: & attendans leur venuë, & les François marris d'auoir perdus leurs peines, se hasterent de les suyure sur leurs brisées, tant qu'ils les trouuerent en Hés, en vn lieu nommé Liesi comme ils vouloient passer la riuiere Adernie ou Hermensuë.

Là ils les chargerent & en tuerent si grand nombre que peu retournerent dire les nouuelles de leur aduenture.

L'an d'apres Charles partit d'Haristal où il auoit fait les festes de Noël & Pasques, & vint en Vvestrie au Palais de Compiegne (ces mots font cognoistre que le païs de deça Meuse s'appelloit Vvestrie aussi bien que celuy d'entre Seine, Loire & la Mer) pour aduiser à ses affaires, puis retourna en Austrasie. En son chemin il rencontra Hildebrand Duc de Spolette, qui luy fit hommage & presenta de riches dons pour acquerir sa grace : car ce Duc estonné de la fortune de Rotgand craignoit vn pareil traictement. Mais il fut humainement receu & caressé du Roy, & apres auoir de luy receu d'honnestes presens, renuoyé en son païs : & toutesfois Blond & les Italiens disent, que Charles auoit quitté Beneuent au Pape. Que s'ils cuident se sauuer, disans qu'il auoit retenu le droict de souueraineté, ie leur respondray comment les Papes l'ont peu donner en fiefs aux Rois de Sicille, sans le consentement des Rois de France ou Empereurs souuerains?

Cependant Charles qui n'auoit autre pensement qu'à dompter les Sesnes,

L'an de Iesus Christ. assembla son armée à Durie, & ayant passé le Rhin vint sur la riuiere de Lupie. Les Sesnes l'attendirent en vn lieu nommé Buchot ou Buelit & Holhots, pour luy faire teste : mais il les mit en route, & poursuyuant sa victoire il entra en Vvestfalie, qu'il mit toute en son obeissance, contraignant les habitans à venir à sa mercy. Cela fait il tire vers la riuiere de Vesere, & assit son camp en vn lieu nommé Mandufili ou Medisulle, là où il s'arresta quelques iours en attendant les Agriens & Ostfalois, qui tous luy firent serment de fidelité & donnerent des ostages, puis ramena son armée en France passer l'hyuer à Vvormes, & y faire les festes de Noel & Pasques de l'an sept cens quatre
780. vingts.

CHAP. XVI.

Charles retournant de Saxe, fait baptiser les Bardingaux & Nortlendes. S'aduance iusques aux Conflans d'Elbe & Hore. Va à Rome : où le Pape couronne Pepin son fils Roy d'Italie, & Louys Roy d'Aquitaine. Pepin encores couronné Roy de Lombardie à Modece par l'Archeuesque de Millan. Tassillon Duc de Bauieres vient faire hommage à Charles. Le Roy va en Saxe. Destruict vn temple d'Idole à Magdebourg. Figure & interpretation de l'Idole. Charles assemble vn Parlement en Cologne. Passe le Rhim. Reçoit les Ambassadeurs de Dannemarck, & du Cagan des Huns. Vitikind rompt la paix des Sesnes : & les Sorabes & luy courent le pays voisin allié des François. Trois Commissaires du Roy deffaicts en Saxe par leur outrecuidance, & ennie sur Thierry cousin du Roy. Vassaux se font tuer auec leurs Seigneurs. Quatre mille Sesnes traistres decolez. Mort de la Royne Hildegarde femme de Charles & ses enfans. Charles gaigne la bataille à Thiotmele sur les Sesnes. Et encores vne autre, par le moyen de laquelle il gaigne le pays iusques à l'Elbe. Charles espouse Fastrade Françoise & fille du Comte Raoul. Mort de Berthe vefue du Roy Pepin, & mere du Roy Charles.

SAXE pour cela n'estoit encores paisible, ce fut pourquoy si tost que le prin-temps s'aduança, le Roy mit son armée aux champs, pour retourner vers son païs de conqueste, du costé d'Eresbourg & la source de Lippie, où il auoit assigné son parlement & l'assemblée de son camp : il fit quelque seiour en ce lieu, puis tourna son chemin vers Orient, tirant à la riuiere Ouuracre, où suyuant son commandement, tous les Sesnes Orientaux vindrent au deuant de luy, en vn lieu nommé Horcheim, qui est delà Ouuracre : là vne grande multitude de gens portans le nom de Bardingaux, & Nortlendes fut baptisée,

baptisee, plus par faintise que par zelle de nostre Religion; ce fait Charles passa outre iusques aux Conflans de Hore & d'Elbe, où il sejourna auec son armee, attendant qu'il eut pourueu tant aux Sesnes de deça, qu'aux Slanes qui sont outre l'Elbe : puis retourna en France, donner ordre à ce qui estoit necessaire au voyage qu'il entendoit faire à Rome. L'an de Iesus Christ.

Son equipage apprestê, il s'achemina vers l'Italie, accompagné de Hildegarde sa femme, & de ses enfans, auec lesquels il passa les Monts, & vint faire la feste de Noël, de l'an sept cens quatre-vingts & vn, à Turin. Autres disent 781.
Pauie, où il passa l'hyuer. Vne des principalles causes de ce voyage, estoit, que se voyant empesché aux guerres de Saxe, & d'Espagne, il craignoit que l'Italie accoustumee d'estre gouuernee par vn Roy, ne s'en pourueut de quelqu'vn, à son apetit : car Hildebrand Duc de Spolette, l'auoit aduerty, qu'Adalgise fils du Roy Disier, auoit vne armee de mer, preste d'y reuenir. Que la mort du feu Duc de Frioul l'auoit empesché de passer outre, & s'estoit retiré en Constantinople, seulement pour se renforcer de gens & de vaisseaux, ce qui tenoit les Lombards & leurs partisans eueillez, regardans de quel costé la fortune tourneroit. Quant aux anciens Italiens : qu'ils aymoient mieux auoir vn Roy demeurant en leur païs, que dehors.

Pour donc preuenir ces inconueniens, Charles fit vne assemblee le premier iour de May, en laquelle se trouuerent beaucoup d'Euesques, & Nobles, où apres auoir fait publier des loix & ordonnances, qui se trouuent encores aujourd'huy imprimees, il presenta Pepin son fils pour estre Roy d'Italie; puis le treziesme an de son regne, ce dit Pierre d'Auxerre, il prit le chemin de Rome, reueremment & honorablement receu de tous les Seigneurs des villes par où il passoit, & des Euesques, ausquels aussi il donna des franchises & priuileges, comme telles gens sont assez prompts de se faire payer en forte monnoye, les courtoisies & largesses des benedictions & viandes qu'ils presentent aux Rois passans chez eux. Le Pape Adrian ne luy fit moins d'honneur, se souuenant des anciens biens-faits de Pepin, & nouueaux priuileges octroyez par Charles à son Eglise. Ce fut pourquoy facilement il luy octroya le iour de Pasques (qui lors fut le quinziesme d'Auril) de Couronner Pepin Roy d'Italie, en la presence des Seigneurs du païs, comme aussi il couronna Roy d'Aquitaine, Loys son frere, estant bien petit, & encores leua des Fonts vn autre fils du Roy, qu'il nomma Pepin : Mais la Chronique ne dit, si ce fut le Roy d'Italie, & celuy lequel Marian Scot dit auoir esté auparauant nommé Carloman.

Ces choses accomplies, Charles retourna le chemin de France, & vint à Pauie, & si vous croyez Sigoigne, fit Couronner à Modece, de la Couronne de fer (par Thomas Archeuesque de Millan) Pepin son fils, ainsi que luy-mesme l'auoit obserué & ordonné estre fait apres la conqueste de Lombardie. Ce qui me fait soupçonner que le Royaume de Lombardie fut separé de celuy d'Italie: autrement le Couronnement du Pape estoit superflu. Et n'est croyable que Pepin eut voulu auoir vn tiltre de Roy d'Italie sans territoire: puis que Lombardie estoit comprise sous les susdites limites; & que le Pape

L'an de Iesus Christ.

tenoit le reste d'Italie auec Rome. Si ce n'est ce droit de superiorité Royalle, retenuë par Pepin & Charlemaigne. Qui est vn argument que les Papes n'estoient pas lors Souuerains de Rome, ne des terres du patrimoine, qu'ils appellent de S. Pierre: & tesmoignage de l'ingratitude d'aucuns d'eux enuers les François.

Au mesme temps Charles fit par ledict Thomas leuer des Fonts vne sienne fille qu'il nomma Gisle, puis s'achemina en France, laissant en Italie le nouueau Roy, auquel il commanda se tenir à Milan pour les causes que i'ay dictes. Les Italiens se trouuerent bien de ce change, voyant que par la presence de leur Roy, ils n'estoient contraints d'aller chercher la iustice & raison de leurs differends hors de leur pays: & aussi en esperance que par son ayde, ils repousseroient les Huns & Sarrazins, qui par terre & par mer les pressoient de tous costez.

Ils ne furent abusez: car Pepin auec le temps les traicta aussi debonnairement que ioyeusement ils s'estoient donnez à luy. Essayant le ieune Roy à se monstrer digne de sa charge & rendre vne bien-veillance pareille. Car il fit restablir les villes qui en auoient besoin, & publia des loix propres à les tenir en repos. Sigoigne dit, que son habitation fut à Rauenne, soit qu'il prist plaisir à l'ancienne magnificence de ceste ville, ou (qui est plus croyable) que les affaires de la mer l'y retinssent.

Mais pour le regard de Charles, si tost qu'il fut passé les Monts, il pourueut à son Royaume d'Aquitaine, & enuoya Louys son fils, en la ville d'Orleans: où Arnoul Bail, & gouuerneur de ce Roy enfant, le fit monter sur vn cheual tel que pouuoit endurer son aage: & en cest equipage le mena prendre possession du Royaume que son pere luy auoit donné. Cependant Charles vint à Vvormes & y tint vn Parlement pour telle occasion.

Durant son sejour à Rome, il s'estoit plaint au Pape, de Tassillon Duc de Bauieres, lequel suscité par Liutperge sa femme fille de Disier jadis Roy de Lombardie, ne pouuoit demeurer en paix, & d'autant que la guerre de Bauieres eut peu apporter de l'incommodité aux affaires d'Italie, le Roy François par l'aduis du Pape conclud d'enuoyer des gens deuers le Duc l'admonester de garder le serment que iadis il auoit faict au Roy Pepin & à luy son fils. Damase & Formose Euesques y allerent de la part du Pape: & de celle de Charles, Ranulf Diacre ou Chappelain, auec Euerard Maistre des Eschançons, lesquels tellement adoucirent le courage du Duc, qu'il promist de venir en Cour: & apres auoir receu ostages pour la seureté de sa personne, vint à Vvormes faire le serment qu'il estoit tenu, baillant douze ostages tels qu'il pleut au Roy de nommer: depuis amenez à Crecy ou Compiegne, par Ingobert Euesque de Rigensbourg, ou Bauieres: iaçoit que le Duc retourné en son pays ne tint pas grand compte de son serment.

A l'issuë du Parlement de Vvormes, le Roy fit vn voyage en Saxe, où il commanda de démolir vn Temple d'Idoles basty en la ville de Magde-

bourg sur la riuiere d'Elbe. Dedans estoit l'image d'vne femme assize dans vn chariot, ayant la teste couronnee de Meurte, & sur son estomach vn brandon ardent : en sa dextre la figure du monde, & en la senestre trois pommes dorees, derriere estoient trois pucelles, comme celles que les Grecs appellent Charites, ou par les Latins Graces, qui les mains & bras entrelassez auoient leurs visages tournez les vns vers les autres, & sembloient presenter ce qu'elles tenoient. Le chariot estoit attelé de deux Cignes & autant de Pigeons. Les Gentils par ceste Idole signifioient Venus, qui domine sur tout le Monde: obscurcissant vn si beau mystere, & le corrompant par vaine & impie Religion. L'an de Iesus Christ.

En ce temps lon vit plusieurs fois le signe de la Croix és vestemens des personnes : & le Roy apres auoir faict les festes de Noel & de Pasques de l'an sept cens quatre vingts deux, au Palais de Crecy; Quand la 782. saison fut venuë, que lon peut tenir le Camp aux champs à cause des Prez qui sont fournis d'herbe, il assembla à Cologne son Parlement general des Seigneurs & peuple de France, comme il auoit accoustumé : & là fut conclud d'aller en Saxe. Ce fait l'armee passa le Rhin, & vint iusques à la riuiere de Lippie, où il assist son camp pour mettre ordre au païs, & y sejourna attendant Abton ou Addon, & Hosmond Ambassadeurs de Gieufroy ou Sigifroy Roy de Dannemarck, & ceux que Cagan & Ingurre ou Vigaue Prince des Huns, (ce sont les Hungres) auoient depeschez vers luy pour auoir sa paix. Ces Ambassadeurs ouys & renuoyez, aussi-tost qu'il eut ordonné l'Estat de Saxe, il s'achemina vers le Rhin, & repassa en France pour rompre le Parlement & assemblee de Colongne.

Par cecy vous cognoissez que ces Parlemens & assemblees n'estoient pas seulement pour les plaids, ains meslees d'actions paisibles & guerrieres.

Cependant Guitclechin qui s'estoit sauué en Normandie vers Sigifroy Roy de Dannemarck, retourna en son païs aduerty de la rupture du Parlement, & fit tant enuers ses partisans, qu'il les emplit d'vne vaine esperance de la victoire sur les François. De maniere qu'ils briserent la paix & alliance par eux faicte auec le Roy, recommençans la guerre. Charles en eut tout aussi-tost les nouuelles; & dauantage que les Sorabes, Sclaues, ou Vvandalles : qui habitoyent entre les riuieres d'Elbe, & Sale, estoient venus en Turinge & Saxe gaster & piller le païs voisin du leur. Trois Seigneurs François à sçauoir Algise grand Chambellan, Gillon Comte de l'Estable (qui estoit comme grand Escuyer) Conrad ou Volrad, Comte du Palais (qui estoit le grand Preuost de l'Hostel) Lieutenans & Commissaires de Louys Roy d'Aquitaine (ce dit vn Autheur de la vie de Charles, autre qu'Eginard) accompagnez d'aucuns François & Sesnes fidelles, desirans faire quelque bel exploict, mirent leurs gens aux champs, & entrerent sur le païs des ennemis ja assemblez pour leur resister. En chemin ils rencontrerent Thierry cousin germain du Roy, lequel s'estoit hasté pour les secourir, mais qui ioinct auec eux, il s'apperceut bien (dit nostre Chronique Françoise) qu'ils s'abandonnoient trop folement, dont il les aduertit,

L'An de Iesus Christ. & leur conseilla recognoistre l'estat des ennemis auant que les charger, car lors ils pourroyent les assaillir si le lieu se trouuoit tel qu'ils peussent combattre de front & en plaine campagne. Chacun fut de son aduis & de compagnie allerent iusques en vne montaigne nommee Suntal, pres laquelle les Sesnes s'estoyent logez, en vn des costez qui regarde le Septentrion. Thierry se campa de l'autre part, & les trois autres Seigneurs firent à leurs gens passer la riuiere de Vezere & tendre leurs pauillons en vn autre costé pour mieux enuironner ceste montaigne, ayans les quatre chefs arresté entr' eux de ne charger point les Sesnes qu'ils ne fussent par eux assaillis, afin que chacun peust mieux ayder à son compagnon. A la verité les trois Seigneurs François chefs de l'auant-garde estoyent bien Nobles, mais outre que Thierry estoit si proche parent du Roy, ainsi que i'ay dict, & encores son Lieutenant en ceste frontiere: Il sembloit pour l'opinion que lon auoit de ses suffisances qu'il deust emporter l'honneur de ce qui seroit bien faict en ce voyage: au grand regret de Gilon, lequel à cause de sa qualité (ce dict Emil, qui en fait vn Connestable d'armee) cuidoit estre interessé s'il combattoit en sa compagnie. Et pour ce ils resolurent d'assaillir les ennemis, enuiron le changement du troisiesme guet, marchans en tres-mauuais ordre & comme s'ils deussent trouuer les Sesnes desconfits. Puis quand sur le poinct du iour ils eurent enuironné la montaigne, les trouuant rengez & prests à les receuoir. Ce neantmoins Gilon encourageant les siens à se venger de la perfidie des Sesnes par eux tant de fois vaincus, sans auoir esgard à sa trouppe nullement esgale au grand nombre des ennemis, & plus depité contre Thierry que contre les Sesnes: il donne dedans & encor auec mauuais ordre: Car les soldats aussi temeraires que leurs Capitaines couroyent çà, & là, comme ils estoient menez par les cheuaux, qui les portoyent. Aussi les Sesnes voyant ceste confusion, les attendirent de pied coy, & en si bonne ordonnance, que les ayans enclos ils les tuerent presque tous, fors ceux qui se retirerent au camp de Thierry.

La perte de ceste desconfiture fut trouuee plus importante à cause de la mort des Seigneurs que pour le nombre des autres hommes occis. Car Algise & Gillon deux Commissaires ou Lieutenans du Roy y demeurerent auec quatre Comtes & vingt autres Seigneurs des plus Nobles: sans leurs vassaux qui auoyent mieux aymé mourir que les suruiure, comme c'estoit la coustume des plus courageux de ce temps-là: qui pensoient estre deshonorez le reste de leurs iours, si en vne bataille ils laissoient leur Seigneur de fief mort ou pris: aussi bien que les Ambactes & Solduriers des anciens Gaulois, suruiuans ceux à qui ils s'estoient donnez. Les nouuelles entenduës par le Roy, il rassembla aussi tost vne armee & la mena en Saxe, iusques au conflans de la riuiere Alare & Vezere: où les plus grands du pays le vindrent trouuer, & desquels il s'enquist qui estoient les autheurs de la rebellion. Tous crierent d'vne voix que Guitclechin en estoit cause, auec ceux qu'il auoit desbauchez: mais que la generalité du peu-

ple estoit innocente du fait. Et neantmoins ils ne pouuoient representer *L'an de* ce boute-feu, pour s'estre sauué au pays de Normandie incontinant apres *Iesus* la defaite des François : toutesfois ils liurerent quatre mil hommes de *Christ.* ceux qui auoient esté des premiers à le suiure, lesquels menez sur la riuiere Alare, en vn lieu nommé Ferde ou Feroy, eurent tous le col coupé par le commandement de Charles. Certainement ce nombre semble bien grand, pour de sang froid estre executez par iustice : si leur opiniastreté passant toute misericorde, n'eust contrainct le Roy de France chastier la brutalle meschanceté de ce peuple rebelle, par vne punition aussi memorable que rigoureuse. Toutes-fois il s'en trouua parmy ceste indomptee nation aucuns qui pour leur paix, ou touchez de Religion, s'en allerent à Rome. Vne partie du Vatican leur fut donnee, afin de l'habiter.

Trois iours apres ceste vengeance, le Roy partit pour venir hyuerner à Thionuille, où il fit Noël & Pasques, de l'an sept cens quatre vingt & 783. trois en la maniere accoustumee, puis ayant recueilly son armee (assemblee dés le Printemps) il entra en Saxe pour chastier les rebelles plus fierement esmeuz que iamais. Quand sur le poinct de partir la Royne Hildegarde sa femme mourut au Palais de Thionuille le iour de l'Ascension de nostre Seigneur.

Ceste Princesse laissa au Roy pour enfans, Charles, Pepin, & Louys, auec autant de filles nommees Rotrud, Berthe, & Gisle : son corps fut porté pour enterrer à Sainct Arnould de Mets, & ses obseques acheuees, le Roy marcha droict en Saxe : aduerty que les Sesnes s'estoient campez en vn lieu nommé Thertueli auec toute leur puissance, en intention de les combatre. Ce qui luy fut tant agreable (pour ce qu'il desiroit mettre fin à ceste guerre) qu'il les alla trouuer iusques sur le lieu mesme, où ils faisoient contenance de le vouloir attendre.

Là abandonnez de bon heur, plus que de courage, ils perdirent la bataille auec si grand meurtre de leurs gens, qu'il eschappa bien peu de ceste opiniastre multitude nagueres par eux assemblee : Incontinant apres le Roy vint à Paderbrun attendre le rafraichissement qui luy venoit de France : & cependant il ouyt nouuelles que les mesmes Sesnes s'estoient rassemblez sur la riuiere Hasse prochaine de Vvestfalie. Car n'y ayant lors pas vn homme de conseil en toute Saxe, la pluspart de la ieunesse voyant que rien ne se faisoit à leur appetit, se retira en Vvestfalie : là où de gré ou de force (car les Vvestfaliens auoient baillé ostages aux François) ils les contraignirent se mettre aux champs, en deliberation de presenter vne autre bataille à Charles s'il approchoit, dont il fut tant irrité qu'il mena contre eux & sa premiere & sa nouuelle armee venuë de France, sans que les Sesnes (tous resolus de mourir ou de vaincre pour la liberté de leur patrie) eussent crainte de rien, mais ils perdirent la bataille auec tres-grand meurtre du commun & de la plusspart de leurs chefs, qui demourerent sur le champ outre les prisonniers & le butin.

Lors Charles s'aduança premierement vers la riuiere de Vezere puis ius-

L'An de Iesus Christ.

ques à l'Elbe, pillant & gastant tout le païs. Ce fait plain d'honneur & de gloire plus que de riche butin, il retourna en France pour tost apres espouser Fastrade, Françoise de nation, fille du Comte Raoul.

La mesme annee & le douziesme Iuillet mourut à S. Denis prés Paris, Berthe vefue du Roy Pepin & mere du Roy Charles : Dame tres-vertueuse, & qui pour euiter aux oysiuetez feminines (disent les Annales du temps) trauailloit de ses mains à filer. Elle fut enterrée en ladite Abaie pres son Seigneur de mary: nos Romans la nomment Berthe au grand pied, pour ce qu'ils disent qu'elle en auoit vn plus long que l'autre : & en ont compté plusieurs fables, loüans toutesfois sa vertu, aussi bien que les vrayes histoires qui l'ont fort estimee. Mais ie ne sçay où les vns ont trouué qu'elle estoit fille d'Heracle Empereur de Constantinople, car le temps ne s'y accorde pas. Aussi d'autres disent qu'elle l'estoit de Flore Roy de Hungrie: & ie me tien aussi asseuré d'vn party que de l'autre : les estimant tous deux mal fondez, n'y ayant point encores de païs appellé Hungrie, ne qui fut voisin d'Allemagne.





LIVRE SEPTIESME DES ANTIQVITEZ GAVLOISES ET FRANCOISES.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. I.

Les Sesnes se rebellent sous la faueur des Frizons leurs alliez. Charlemaigne brusle Vvestfalie, iusques à la Vesere. Charles son fils met en route la Cheualerie des Sesnes, & en ayant tué quatre mil, retourne en Saxe l'hyuer. Tient le Parlement à Paterbrun, où Louys d'Aquitaine vient auec ses forces. Albion & Vvitikind Sesnes se font baptiser, & Vvitikind est fait Duc d'Angrie. Dudit Vvitikind est venu le Roy Hugues Capet. Coniuration d'Austrasiens contre Charlemaigne, & leur punition. Corson Comte de Thoulouse pris par Alaric Basque. Mort de Mady Amiras d'Espagne. Bretons rebelles vaincus. Andulf Senescal. Aregise Duc de Beneuent se declare Roy : & contraint Charlemaigne d'aller en Italie. Florence rebastie prend la Fleur de Lys pour blason. L'armee Françoise ayant pris Capoüe, Aregise recognoist Charlemaigne à Seigneur. Chant Romain apporté en France par Charlemaigne : qui aussi y ayant fait venir des maistres de Grammaire, & d'Arithmetique, commencent des Vniuersitez. L'ordre & Messes Romaines accoustumees en France.

LEs Sesnes pouuoient bien estre batus, tuez, & vaincus en bataille : mais non pas soy garder d'esprouuer le hazard des aduẽtures de la guerre : & vendre leur seruitude le plus cher qui leur seroit possible : Entretenus en telle obstination par le secours des Frizons nouuellemẽt ioints à eux : Ce fut pourquoy le Roy, qui tout exprés auoit fait à Heristal les festes de Noël & de Pasques de l'an sept cens octante quatre, le Printems venu assembla ses forces : & 784.
passa le Rhin à Lhipenhein, faisant gaster les villages des Vvestfalois, iusques à la riuiere de Vesere, où il arresta son armee en vn lieu nommé Huxulbi, ou Hurolong. Mais ne pouuant passer la riuiere enflee des grandes pluyes, il

L'an de Iesus Christ. destourna son chemin en Thuringe, commandant au Prince Charles son fils, & partie de l'armee, demourer en Vvestfalie: & quant à luy, il vint en la campagne qui est entre les riuieres de Sale, & d'Elbe; où il fit piller & brusler iusques à Stanfurt ou Taquefur & Scaninge, villages appartenans aux Sesnes Orientaux, puis retourna en France. Cependant, Charles son fils rencontra prés Draigny ou Dragire (lieu voisin de la riuiere de Lippie) les Sesnes à cheual qu'il mit en routte; & en tua plus de sept mil: puis vint à Vvormes trouuer le Roy son pere; lequel par ceste victoire se voyant maistre de la campagne de Saxe, pour auec pareille opiniastreté dompter le rebelle courage des ennemis, ayant sur l'hyuer de la mesme annee rassemblé son armee, retourna en Saxe. Et afin de gaster ce païs sans relasche, il planta son camp en la contree nommee Hutagogne, pres d'vn chasteau nommé Skidrobourg, où il fit
785. la feste de Noël de l'an sept cens octante cinq.

Cependant les François couroient iusques à Rimy ou Rumy, qui est au conflant de Vesere & Vvergone ou Vvachon, de laquelle place Charles approcha son camp pour y sejourner: mais tant à cause des grandes eaux, que pour la rigueur du temps il reuint à Eresbourg; & pour ce qu'il auoit resolu de passer l'hyuer en Saxe, il y fit venir sa nouuelle femme & ses enfans: ausquels ayant laissé bonne garde, luy-mesmes alla courre le pays ennemy, iusques à ce qu'il eut tout destruict, tant par luy que par ses autres capitaines. Encores non content de ce degast, quand la saison nouuelle fut de retour, il fit venir gens & viures de France, & assembla le Parlement general à Paderbrun, où se trouua Louys son fils Roy d'Aquitaine, par luy mandé auec les forces de son Royaume. Ce Prince ja bien à cheual, vint accompagné d'aucuns enfans de son aage, vestu à la façon de Gascongne: à sçauoir, d'vn mandil rõd & court, les manches de sa chemise bouffans, les chausses escartelees & larges, les esperons entez dans ses brodequins, & portant vn jauelot en sa main. Le Roy son pere le vit bien volontiers en cest equipage, & le mena à Eresbourg, où il le fit demourer iusques à la fin de l'Esté qu'il prit congé de son pere, pour retourner passer l'hyuer en son Royaume. Le Parlement de Paderbrun & tout ce qui y appartenoit acheué, Charles vint à Bardangeau, où il fut aduerty qu'Albion & Guitclechin, qui tant luy auoient donné de trauaux, estoient passez outre la riuiere d'Elbe: Il leur fit dire par les Sesnes qu'ils vinssent parler à luy, & le recognoistre à Seigneur: ce qu'ils n'oserent faire sans ostages, qu'on leur enuoya par Amaulry vn Seigneur de la Cour du Roy, & sous l'asseurance desquels, Albion & Guitclechin vindrent en France, au Palais d'Atigny où ils furent baptisez: non sans loüanges du Roy, qui plus gaigna par sa clemence que par ses armes. Car ces chefs appaisez, l'infidelité des Sesnes cessa quelque temps, n'ayant plus le commun aucun qui les solicitast à rebellion, & pour ce aussi que Guitclechin se contenta du Duché d'Angrie, qui luy fut laissé en fief. Aucuns Autheurs disent que de luy issit Hugues Capet: car il se trouue en vne mienne ancienne Chronique sans nom, que Robert le vaillant Marquis de France, viuant sous Charles le Chauue, pere des Rois Eude & Robert, estoit fils d'vn Vitikind Saxon, mais elle ne dit pas que ce fut ce rebelle: jaçoit que Hilgand

Hilgand en la vie de Robert, fils dudit Huges Capet, recite que ledit Hugues Capet, se disoit issu de Saxe: & Reginon dit, que Robert le vaillant Marquis, pere du Roy Eude, fut Sesne. L'an de Iesus Christ.

Comme Charles pensoit auoir donné ordre de ce costé, il se trouua en France en plus grand danger; pour vne conspiration d'Austrasiens desbauchez par vn nommé Hartred. Mais le Roy en fut de si bonne heure aduerty, qu'il y pourueut & la preuint, & nonobstant l'entreprise (qui à la verité estoit tresdangereuse) les coniurez furent saisis au corps & aucuns bannis, les autres perdirent les yeux. La clemence du Roy en fut d'autant plus louée pource que pas vn d'eux ne mourut, hors-mis trois, occis en se defendant quand on les voulut prendre. La où au contraire la cruauté de la Royne Fastrade auoit esté cause de ladicte conspiration: Comme elle fut encores de celle de Pepin, dont sera parlé cy apres. Au mesme temps & durant que Charles estoit en Saxe, Torson ou Corson, comte de Thoulouse, fut semblablement pris par vn Basque qui ne le voulut laisser aller sans luy faire iurer son alliance. Le Roy Loys, pour remedier à l'audace du Basque, assembla vn Parlement des Princes & Seigneurs de son Royaume, en vn lieu nommé la Mort aux Gots, ou le Basque fut appellé, & lequel se sentant coulpable n'y voulut venir sans ostages. La crainte de perdre lesquels fut cause que non seulement il ne fut chastié, mais au contraire renuoyé auec presens, en rendant les ostages baillez pour son asseurance, comme aussi les siens luy furent rendus. Il semble qu'enuiron ce temps, l'on peut mettre ce que dit le Mareschal d'Arles, que Abdemelech Roy Sarrazin entra en France & brusla les faux-bourgs de Narbonne, faisant vn grand degast au païs d'enuiron. Comme il alloit assieger Carcassonne il fut pris par le Comte Guillaume, en vne grande bataille. Ceste année mourut Mady Sarrazin & Admiras en Espagne, & apres luy Moïse regna par deux ans.

Or Charles qui auoit passé l'hyuer de l'an sept cens octante six, au Palais d'Atigny, pensoit se reposer l'Esté prochain, quand il fut contraint d'enuoyer vne armée en Bretagne, pour vne telle occasion. Sous l'an six cens quarante quatre, i'ay dit (apres Argentré) comme les deux Comtez au Royaume de Bretagne Armorique, auoient esté reduites sous l'obeissance de Salomon second: puis sous Allain second qui regna iusques à l'an six cens nonante: apres luy regna vn Daniel, l'origine duquel est ignoree; encores qu'il fut vaillant: & regna iusques à l'an sept cens vingt: & apres luy regna Budie Comte de Cornoüaille: puis Maxime son frere: puis Iean Reth, & Daniel Huua, tous gens sans effect, & vmbres d'hommes, qui occuperent le païs iusques à l'an sept cẽs soixante & sept: estans receus (ce dit Argentré) en tiltre de Roy, par la diuision des plus forts qui tenoient le Royaume Breton en desolation: d'autant que chacun gouuerneur prenoit tel tiltre qu'il vouloit, sans cause ne iustice, de maniere que lors il se trouua au pays iusques à sept Comtes tous chefs de part, & qui oserent (ainsi qu'il est croyable) se monstrer durant que Charles Martel estoit empesché à dompter les Seigneurs François ses ennemis: ou que resistant aux Sarrazins, il ne se soucioit pas tant de ce païs esloigné duquel il faisoit peu de conte: sçachant qu'il ne pouuoit luy eschaper apres l'entiere con- 786.

L'an de Iesus Christ. queste du Royaume François, estendu sur toutes les Gaules. Pour mesme raison est-il croyable, que Pepin laissa ces Roitelets s'entremanger, comme aussi Charlemagne son fils, iusques à ce que prosperant en ses autres guerres, il voulut aussi admonnester les Bretons de leur deuoir, & luy porter obeissance accoustumée d'estre par eux faicte aux Empereurs Romains, & depuis aux Rois de France leurs successeurs, en la seigneurie des Gaules : dont Bretaigne faisoit partie comme enclauée en ceste Prouince. Mais les Bretons cuidans ce leur sembloit faire vn corps separé de la France, maintindrent non seulement n'estre subiects des Rois françois, voire encores de l'Archeuesque de Tours leur Metropolitain, refusans ceste année payer les charges qui leur souloient estre imposées : qui fut la cause pourquoy Charles enuoya contre eux Andulf son Seneschal, lequel tout incontinent assoupit le tumulte, ayant en peu de iours pris plusieurs Chasteaux assis en lieux marescageux ou dans les espoisses forests, à la façon du pays. Puis mena à Vvormes les ostages par luy demandez, ensemble plusieurs chefs & Capitaines Bretons, qui promirent fidelité au Roy.

Charles donc paisible en tous endroicts, le dixneufiesme an de son regne (ce dict Pierre d'Auxerre) voulut aller à Rome, non tant pour faire ses oraisons & prieres, que pour parlementer auec les deputez de l'Empereur, & donner ordre à l'Italie, preste à se remuer, aussi qu'il estoit aduerti par lettres de Pepin son fils, qui luy mandoit qu'Adalgise fils du Roy Disier sollicitoit Tassillon Duc de Bauieres son beaufrere, pour entrer en Italie, du costé de Frioul, accompagné de grand nombre de Huns, gaignez par argent & belles promesses. Quant audit Adalgise, que les Grecs appelloient Theodal, il vagoit en mer, attendant l'occasion d'entrer en quelque endroict d'Italie, aduantageux pour luy, ne se fiant du tout aux Grecs qu'il voyoit prests de s'apointer aux François, en cherchant leur alliance. Toutesfois Sigoigne dit, que la vraye cause de la venue de Charles, fut l'orgueil d'Aregise, Duc de Beneuent, qui par certaine grandeur voulut estre appellé Roy & Prince au lieu de Duc, & se faire couronner par les Euesques ses sujects à la Royale. Car le mesme Autheur, pense que les Ducs portoient lors couronne, & mettoient au bas des lettres despechées sous leur nom, *Donné en nostre sacré Palais*, ainsi que les autres Princes souuerains auoient accoustumé de faire. Encores voulant ce Duc monstrer qu'il pourroit entreprendre d'auātage, sous couleur de ce que les limites estoient encores incertains vers Rome, pour la nouuelle seigneurie des Papes en ce quartier, il entra en armes au païs voisin de son Duché, sans craindre la puissance de Pepin Roy d'Italie, & de Charles son pere, ou se representer la miserable fortune de Disier son beau-pere, entierement ruiné pour semblables entreprises. Mais nos Chroniques, & ledit d'Auxerre disent que la principale cause de ce voyage fut pour reduire Beneuent en l'obeissance des François, afin de reunir ce Duché au Royaume d'Italie. Et neantmoins ce qui s'ensuit monstre que la raison de Sigoigne est plus vraysemblable.

La rigueur de l'hyuer ne garda Charles de passer les monts auec son armée, & venir faire le Noel de l'an sept cens octante sept à Florence, à laquelle pla-
787.

sieurs croyent que lors il donna le nom & les armes que ceste ville porte: apres auoir permis de la rebastir, & releuer ses ruines quand elle fut destruitte par Attilla; iaçoit qu'il est certain par des anciennes Inscriptions Romaines, qu'il y auoit en cest endroict de Toscane vne ville appellée Flurentia, encores que Pline face aussi mention de Florentia, & des Fluentini, voisins de ce quartier. Tant y a que ceste ville demeurée plusieurs années en ruine, s'est accreuë par la deffaicte de Fisoles, voisine de trois mil. Et la Fleur de Lys de gueule en champ d'argent que les Florentins du iourd'huy portent pour armoiries publiques, fait penser qu'ils tiennent cest escu de Charles. Iaçoit que ie doute si luy-mesmes portoit les Fleurs de lys. Mais nous parlerons autrepart de l'origine de l'Ecu de France, & des armoiries des Seigneurs & nobles maisons. Au partir de Florence Charles vint droict à Rome où il print conseil du Pape, touchant la guerre de Beneuent. Car Aregise s'estant encores assez à temps aperceu de sa faute, & du peu de moyen qu'il auoit de resister aux forces du Roy de France, auoit enuoyé Romoald son fils aisné, auec presens supplier le Roy François n'entrer en armes en son pays, & qu'il satisferoit au Pape à sa volonté. Le Pape irrité pour les courses qu'Aregise auoit faites sur le territoire Romain; conseilla au Roy de n'entendre à ses offres, comme aussi les Seigneurs François desireux de voir la guerre; & pource Charles conclud de passer outre, puis qu'il estoit tant aduancé. Mesmes retenant Romoald il commanda aux siens marcher iusques à Capoüe chercher les ennemis: mais n'ayans rencontré aucun qui leur fist teste, apres auoir saccagé ce qui estoit dehors les villes, Capoüe se rendit pareillement. Lors Aregise de crainte que Beneuent fist le semblable l'abandonna, se retirant à Salerne qu'il fortifia, comme ville plus asseurée pour estre sur la mer, & du costé de l'Empereur Grec, & par consequent auoir plus grand moyen de s'armer, si Charles le venoit chercher. Car l'exemple tout recent de Disier, l'admonestoit de fuir pareil inconuenient que le sien; & les d[illegible]ux euenements des sieges. En fin reduit presque à l'extremité, il enuoya Grimoald son second fils vers le Roy de France, auec charge de luy offrir toutes choses & faire sa volonté, pourueu qu'il ne fust point contrainct de venir en sa presence. Charles luy pardonna, sous condition qu'il rendroit au Pape ce qu'il auoit vsurpé sur l'Eglise, & que Grimoald demeureroit pleige de la promesse de son pere. Que ceux de Beneuent feroient serment de fidelité au Roy de France & donneroient douze ostages tels qu'il luy plairoit. Mais, si Beneuent estoit de l'hommage du Pape, pourquoy Charles en prenoit-il les ostages? il falloit donc que du moins il en eut retenu la souueraineté, qui estoit la Regalle susdite.

Ces choses acheuées & les Ambassadeurs de Constantin Empereur, qui estoient venus demander la fille de Charles en mariage depeschez, le Roy vint à Rome faire Pasques auec le Pape, où (comme dict la Chronique de Sainct Marcial de Limoges) il auint vn different entre les Chantres de la Chappelle du Roy, & ceux de Rome, que i'ay bien voulu mettre icy pour monstrer, que Charles ne laissoit rien passer qui seruist à gaigner le cœur des Italiens, mesmes

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

par des exemples tels que cestuy-ci : & comme de petites choses, ont grandement serui à l'aduancement des ceremonies Romaines par toute l'Eglise Latine. Les François donc oyant chanter les Romains aux feries de Pasques ne se contenterent, disant que leur chant estoit plus harmonieux : & ceux de Rome soustenans qu'ils chantoient bien, ainsi que sainct Gregoire leur auoit enseigné : le debat vint iusques aux oreilles du Roy, qui voulut entendre les raisons des deux partis. Les François s'estimants forts pour la presence de leur Prince, debatirent leur cause contre les Romains, qui tresbien se defendirent, appuyez sur leur sçauoir & doctrine : disans que les François estoient ignorans & grossiers, & qu'on deuoit plus estimer la tradition de sainct Gregoire, que la lourderie Françoise. Charles voyant que les siens contestoient plus par opiniastreté que par viues raisons, pour mettre fin à leur plaid, demanda à ses Cappelains, qui auoit l'eau plus nette, ou la fontaine ou les ruisseaux ia esloignez de leur source.

Tous respondans, que c'estoit la source (car tant plus les ruisseaux s'esloignoient, plus il s'ordissoient.) Alors le Roy respondit que c'estoit la verité. Et pource qu'eux qui auoient corrompu le chant Ecclesiastique retournassent à leur source, que Sainct Gregoire auoit monstrée. Le differend vuidé, il demanda des chantres pour instruire les Prestres de France, & le Pape luy bailla Theodore, & Benedict, estimez les meilleurs & plus sçauants chantres de l'Eglise Romaine, pour auoir esté enseignez par Sainct Gregoire. Toutesfois il semble que ce bon Pape estant mort, l'an six cens quatre, les Chantres eussent esté trop aagez, pour bien chanter, & faloit que ce fust Gregoire deux, ou troisiesme Pape. Mais encore le dernier mourut l'an sept cens quarante & vn. Ces chantres apporterent en France des Antiphoniers nottez de notte Romaine par Sainct Gregoire. Et Charles de retour mit vn des Chantres à Mets & l'autre à Soissons, commandant à toutes les Eglises de son Royaume enuoyer les maistres Chantres en leur Colege, apprendre le chant desdits Romains, lesquels corrigerent les Antiphoniers François, auparauant gastez ainsi que l'on auoit pris plaisir d'y adiouster & diminuer, & tous nos Chantres apprirent la notte Romaine, que le Moyne de Sainct Martial dit, que de son téps en Aquitaine l'on appelloit *Notum Francicum*, excepté (dit le mesme Autheur) que parfaictement ils n'ont peu exprimer les tremblantes vinnulles & collisibles, voix qui se compoient au chant, que par barbarie les François corrompoient en leurs gosiers, plustost qu'ils ne prononçoient, que la plus grande maistrise de Chanterie en France, demeura lors en l'Eglise de Mets. Et d'autant que le chant Romain passe en bonté de chant celuy de Mets : d'autant celuy de Mets passe les autres Eglises de France. Les mesmes Chantres Romains apprirent aux François à toucher les Orgues : Outre ceux-cy le Roy emmena de Rome des maistres de Grammaire & de l'art de compter, qu'on appelle Arithmetique, pour estendre par tout son Royaume les lettres & sciences humaines. Car deuant luy plusieurs cuidét qu'il n'y auoit aucune estude en France (Ie croy que par le mot de *studium*, ils entendoient vniuersité ou Colege public d'arts liberaux) & que les Monasteres ou Eglises Cathedrales se conten-

toyent d'auoir des hommes de sçauoir qui instruisoyent la ieunesse, possible de leur Clergé, & lisoient aux plus aduancez: Les dignitez de Scolastic d'Escolastre ou maire d'Escole. Et en Languedoc & Prouence, se nomme Capiscol (c'est chef d'Escole, qui demouré en aucunes Eglises Cathedralles m'en donne le soupçon) d'autant qu'ils ont encores l'intendance sur les maistres des petites eschollles de l'a b c, & le Chancelier de l'Eglise de Paris, est celuy qui Doctorise les Maistres de tous arts. Car ie n'ose pas asseurer qu'il n'y eust point d'Escolles publiques, ou pour parler plus proprement, seculieres: d'autāt qu'il est certain que durant l'Empire Romain, aux principales villes de Gaulle, il y auoit des lecteurs publics en langue Grecque, & Latine: Mais il est croyable que depuis le rauage de tant de nations barbares, & l'occupation que les François en firent, la cognoissance desdites lettres & sciences demoura aux Gaullois Romains, lesquels moins employez aux armes & affaires d'estat, pour le soupçon que les victorieux auoient d'eux; se rendoyent du Clergé (ainsi que i'ay dit) où ils auoyent plus de moyen de s'ayder des lettres, & sciences, pour enseigner le Christianisme aux nations Idolatres, qui leur auoyent osté le gouuernement de la chose publique. De maniere, que les gens d'Eglise (que lors on appeloit Clercs) estans presque seuls qui entendissent les lettres & sciences, furent cause de les faire appeler Clergie, & Clercs; non seulement ceux qui s'en aydoient & les pouuoient monstrer aux autres: mais encores ceux qui sçauoyent seulement lire, ou peindre les lettres. Mesme le mot d'Vniuersité, qui est donné au corps des Docteurs ou Maistres qui enseignent la Theologie, Iurisprudence, Medecine, Astrologie, Logique, & Grammaire, monstre la difference qu'il y auoit entre les Escolles publiques & vniuerselles pour tous, & les particulieres des Abbayes; soit que ces publiques eussent pris leur nō, pour estre vniuersellement ouuertes à tous: Ou pource que toutes les lettres & sciences y fussent indifferemment & vniuersellement mōstrees & enseignees. Ce qui n'estoit pas aux Escolles priuees ou Ecclesiastiques, establies (comme i'ay dit) pour les Clercs & gens destinez au seruice de l'Eglise.

Toutesfois Guillaume Durant adjouste, que Charles aporta en France l'ordre Romain, ou plustost de Gregoire, en la celebration de la Messe: & contraignit tous ses sujects à l'obseruer, disant que ce n'estoit raison, puis qu'ils suiuoyēt vne mesme foy que les Romains, qu'ils fussent cōtraires en ceremonies: & toutesfois cest ordre Romain n'estoit point si ancien. Car comme dit Iean Diacre, S. Gregoire compila vn liure que Gelase Pape auoit fait, de la celebration des messes: Auquel il osta beaucoup de choses, en changea & adjousta aucunes, puis fut suiuy par tout l'Empire de Charles: & les Espagnols prirent cest ordre Romain du temps d'Alphons sixiesme Roy de Castille, sous Gregoire septiesme, c'est à dire, l'an mil septante quatre: quictant la Messe des Mosarabes, & dont la cause peut estre veuë dans l'histoire de Roderic de Tolede: quand pour esprouuer la verité de l'vne & de l'autre, elles furent jettees dans le feu, duquel la Mosarabique fut tiree entiere.

L'an de Iesus Christ

CHAP. II.

Concile de Nice pour les Images. Taßillon adiourné au Parlement fait defaut. Estonné de la venuë de Charlemaigne en son pays, luy fait hommage, & baille son fils en ostage. Aleric Basque confiné. Duché de Thoulouse osté à Corson, & baillé à Guillaume. Moyse Amiras d'Espaigne mort: Aaron son frere luy succede. Sang sorty de terre. Taßillon accusé de trahison par les siens, est condamné par les Pairs: luy & son fils confinez & faicts Moines. Bauieres diuisee en Comtés non hereditaires. Huns entrez en Bauieres, perdent deux batailles. Adalgise Lombard accompagné des Grecs & d'vn Sacellaire Imperial, pert la bataille en Calabre, est pris & tué. Quatre batailles gaignees par Charlemaigne en vn an.



L'ITALIE donc appaisee ainsi que dit est enuiron Octobre, Charles s'en retourna en France par les Alpes de Verone & de Trente, auquel temps Irenee Emperiere, mere de Cõstatin, fit assembler à Nice de Bithinie, vn Concile de trois cens cinquante Euesques, où il fut dit, que la Croix & les Images seroient adorees, *Vt deificam Trinitatem*, comme la Diuine Trinité: & les Euesques d'opinion contraire cõdamnés. Ce Concile appellé vniuersel par les Orientaux, fut acheué au mois de Nouembre & les Euesques allerent en Constantinople, où en presence des Empereurs, ils reciterent les actes dudit Concile, qui furent signez de la propre main des Empereurs, auant que donner congé aux Euesques.

D'autre costé Charles ayant passé en Frãce vint trouuer Fastrade sa femme & ses enfans, à Vvormes, où il auoit aussi fait donner assination à tout le peuple, pour y tenir vn Parlement & assemblee generalle, à laquelle estoit semonds Tassillon Duc de Bauieres. Là le Roy declara deuant tout le peuple, les choses par luy faictes en Italie; & comme estant à Rome le Duc Tassillon auoit enuoié Aymé Euesque, & Henry Abbé ses Ambassadeurs, prier le Pape de l'appointer auec luy, dont Adrian ioyeux, l'admonesta d'y entẽdre: & que là dessus les Ambassadeurs Bauarrois appellez, il demanda s'ils auoient puissance de negotier: mais ils respondirent qu'ils n'auoient autre charge que de faire entendre à leur Maistre la volonté du Roy, dont le Pape fasché, d'autant que ce luy sembloit estre vne ruse & deffaicte pour tenir les choses en lãgueur, auoit excommunié ledict Duc, & tous ceux de Bauieres qui romperoient la foy promise au feu Roy Pepin son frere. Quant à luy, qu'il auoit fait appeller Tassillon au Parlement, pour sçauoir quelle estoit son intention, & si besoin estoit par armes le contraindre de faire son deuoir. Personne ne respõdit pour le Duc, lequel d'auantage irrité par l'excommuniement du Pape (c'est le premier exploict qu'il se trouue de Pape sur Prince (car celuy de Theodose estoit pour meurdre, & celuy de Leon & Constantin, ces Empereurs commandans en Italie) se mit sur ses ap-

prests de la deffensiue, poussé à cela par Thetberge sa femme, fille du roy Disier: laquelle au danger de son mary essaioit à venger la mort de son pere, & l'exil d'Adalgise son frere; & cõseilloit Tassillon faire du pis qu'il pourroit aux François, se ioignant auec les Huns voisins de Bauieres, du costé du Soleil leuant. *L'an de Iesus Christ.*

Mais Charles, pour de bonne heure remedier au danger qui le menassoit de ce costé-là, si la guerre eust pris traict, fit la plus grãde armee qu'il peut, & laquelle il diuisa en trois: afin qu'entrans en Bauieres par autant d'endroicts, le Duc ne sceust auquel entendre. Car Pepin Roy d'Italie eut charge de passer la vallee de Trente & de venir à Bauzon. Les François Austrasiens auec les Sesnes marcherent iusques au Danube & vn lieu nommé Pfering. Quant à Charles, il vint iusques au faubourg d'Augsbourg, & s'arrestant sur la riuiere de Lech, qui fait la separation de Bauieres & d'Allemaigne, c'est à dire de Suabe; il delibera auec si grandes forces que les siennes, entrer au païs ennemy, si Tassillon eut continué en sa rebellion. Mais quand le Duc se vit enclos de tous costez, & l'esperance du secours des Hungres moindre qu'il ne s'atendoit, il craignist de se perdre & son peuple aussi, lequel cognoissoit le tort de son Prince, & ne vouloit suiure sa folie. Dequoy le Duc courroucé ne sçachant plus que faire, vint trouuer le Roy & demander pardon, luy faisant hommage de son Duché, comme à son Seigneur. Le Roy qui estoit misericordieux de nature, luy pardonna, & pour asseurance de sa foy prist en ostage son fils auec douze Seigneurs de Bauieres, desquels & du peuple aussi, il receut le serment : puis retourna en France passer l'hyuer à Ingelheim vn Palais assis sur la riuiere du Rhin pres Maience.

Au mesme Parlement se trouua le Basque Aleric, pour se purger de la prise de Corson Comte de Thoulouse, ce qu'il ne peut faire, & pour-ce il fut confiné, & à Corson osté le Duché qu'il tenoit (l'Autheur ne l'ayant apellé iusques icy que Comte faict penser que c'estoit de Languedoc) pour auoir fait receuoir telle honte aux François, que de se laisser prendre & faire serment à autruy. Sa place fut baillee à vn Seigneur nommé Guillaume, homme bien aduisé, & qui par finesse & subtilité, depuis sceut bien dompter les Basques legers de nature, & insolens pour la victoire par eux obtenuë sur Corson, & encores despits de l'exil de leur Seigneur. Ceste annee trespassa Moïse Amiras des Sarrasins d'Espagne, & en sa place regna Aaron son frere.

Or Tassillon retourné en son pays, ne pouuoit celer son courroux, & tout ouuertement se plaignoit qu'à tort il estoit accusé de rebellion, & que sans cause le Pape l'auoit excommunié par la crainte de Charles, lors le plus fort en Italie. Qu'il aymoit mieux mourir les armes au poing, qu'estre traicté de telle sorte. Toutesfois si le Roy vouloit faire iuger leur differend en plain Parlement des François, il estoit prest de s'y trouuer en personne, & la deffendre son droict. Ces parolles rapportees au Roy, il fit sçauoir au Duc, qu'il estoit tres-content qu'il eust choisi la voie de iustice, plustost que celle des armes: où le peuple est plus foullé que les Princes; à ceste cause il publia vn Parlemẽt general des principaux Seigneurs du Royaume, pour estre tenu ceste annee au Palais d'Ingelheim, où tous les vassaux François se trouuerent au iour nom-

L'an de Iesus Christ.

mé, & Taßillon aussi comme l'vn d'iceux. Là par ses gens mesmes, le Duc de Bauieres fut accusé de trahison & conspiration contre le Roy son seigneur, voire depuis le serment n'agueres par luy faict, en portant homage & les ostages par luy baillees. Qu'il auoit sollicité les Huns de faire la guerre aux François: & contraignoit ses vassaux promettre qu'ils ne tiendroient le serment par eux iuré au Roy de France, & autres choses qui ne pouuoient estre faites ne dittes que par vn ouuert ennemy.

Auentin dit que Taßillon respondit hardiment, & sembla à plusieurs auoir satisfaict à toutes les accusations, fors à ce qu'il auoit dit, que iaçoit qu'il eust baillé vn de ses enfans en ostage, que toutesfois, il ne laisseroit d'estre ennemy iuré des François, quand bien il en auroit baillé dix. Ces parolles aigrirent Charles, auec ce que plusieurs des assistans se souuenoyent encores, que laschement il auoit abandonné le Roy Pepin en vn voyage d'Aquitaine, fait contre Hunaud, qui estoit vn crime nommé en langue Thioise Herescliṫ (c'est à dire, camp abandonné) capital entre les François: ainsi qu'on peut lire dans les loix publiees sous ledit Charles. Il n'y eut pas vn de ses Pairs qui ne le iugeast digne de mort, non pas mesmes aucuns des Seigneurs François, Bauarois, Lombards, & Sesnes, là presens: Mais le Roy eut pitié de luy, pour-ce qu'il estoit son cousin, & apres luy auoir demandé qu'il entendoit deuenir, le Duc se iettant à ses pieds requist mercy, & luy estre permis d'entrer au Monastere d'Otho, par luy fondé, pour faire penitence de ses pechez: autres disent à Loresheim, & d'autres à Gemieges, ainsi qu'on lit dans la vie de Hugues, Archeuesque de Roüen, n'estant impossible qu'il n'ayt esté transporté d'Abbaye en autre, là où pource que peu apres sa femme mourut, il fut tondu Moine auec Theudon son fils, & y vesquirent aussi sainctement qu'ils y estoient entrez de bonne volonté. Quelque peu de Bauarois coulpables de la rebellion de leur Prince, furent confinez en plusieurs lieux, & en Bauieres n'y eut plus de Duc hereditaire, ains fut le païs diuisé en Comtés.

Ayant cy dessus dict que Taßillon fut iugé par les Pairs, il ne faut pas entendre ces grands Seigneurs renommez pour le grand territoire que jadis ils tindrent en Bourgongne, Normandie, Aquitaine, Flandres, Champaigne, & Thoulouse, ains les Princes & autres gés honorables, choisis pour assister aux Parlements. Car lors chacun estoit iugé par son Pair, & depuis l'erection des fiefs auec iustice, tous hauts Seigneurs auoyent des Pairs de leur Cour, ainsi que nous auons dit autre-part.

Tout aussi-tost les Huns sous couleur de n'auoir esté appellez à borner les limites de Bauieres, entrerent en ce païs, & encores enuoyerent vne partie de leurs gens contre le Frioul & la marche d'Aquilee: Mais ceux-cy furent repoussez par les Italiens, auec grand meurdre des plus aduancés, & les Bauarois conduits par Sarahund & Odacre (cestuy ie croy frere de la Royne) Lieutenans & Commissaires du Roy, presenterent aux Huns (venus en leur païs iusques au champ nommé Ibosa) la bataille, dont les François eurent la victoire, encores qu'ils fussent en plus petit nombre que les Huns, lesquels irritez plustost que mattez par ceste deffaicte, retournerent apres auec plus forte armee, cuidans

euidans vanger la honte receuë à Ibosa: toutesfois ils furent derechef battus par les Frãçois & Bauarrois, qui en tuerent dix milles sur le champ, & les poursuyuirent si viuement, que plusieurs Huns furent noyez, voulant trauerser la Dunoüe, pour se sauuer de l'autre part. Ces courses estoient faites à la suscitation de Tassillon: jaçoit que les Huns tout couuertement pretendissent (ce dit Emil) que les Bauarrois estans leurs parens, alliez, & voisins, ils ne deuoyẽt sans eux faire accord auec le Roy de France, ne souffrir borner le païs commun sans les appeller: dont sortit la plus sanglante guerre de toutes celles qu'eut iamais Charles apres la Saxonne. Car elle dura huict ans, non sans plusieurs rencontres, & sacs de villes: predits par le sang, qui ceste annee sortit du Ciel & de la terre: ainsi que pense le Croniqueur Sigebert. Quant à ces Huns ou Auarrois, ils faisoient vne partie des Huns qui depuis ont pris le nom de Hungres. L'an de Iesus Christ.

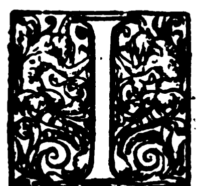
Pour cela l'Italie n'estoit paisible: car l'Empereur Cõstantin marry que Charlemaigne luy eust refusé sa fille en mariage, ainsi que i'ay dit, euuoia Adalgise fils du Roi Disier s'efforcer d'entrer en Italie: & fit ses Lieutenans Iean Sacelaire (c'estoit vne sorte de Iuges) & Theodore gouuerneur de Sicille, pensans que l'Italie se deust esmouuoir à la venuë du fils de Disier. Grimoald estoit lors Duc de Beneuent, & lequel par l'octroy du Roy de France, auoit succedé à son pere n'aguieres mort. Cestuy-cy plus pres des coups, incontinent aduertit le Roy Pepin de l'entreprise des Grecs, aymant mieux la grace des François, que fauoriser Adalgise, frere de sa mere. Pepin commanda au Duc Hildebrand se preparer, & à Viginise Lieutenant ou Commissaire de Roy; marcher auec les gens de pied & de cheual pour aller au secours de Grimoald, & soustenir l'effort des ennemis, s'ils donnoient de ce costé. Cependant Adalgise & les Grecs prennent terre en Calabre, pour venir à Beneuent proche de là, & ce Duché conquis, se ietter sur les terres de l'Eglise. D'arriuee ils se firent maistres de tout le païs qui est outre la riuiere Aterne, à sçauoir Pesquiere, l'Abruze, & de Beneuent mesme, ce dit Pandolphe Collenutio. Lors Vicregise, Hildebrand & Grimoald joincts ensemble, allerent au deuant des ennemis, en intention de les combatre auant que receuoir plus de dõmage. Et d'autant que les Grecs s'aduançoient tousiours en païs, les armees se rencontrerent en Calabre, où elles combatirent d'aussi grand courage que leurs Capitaines eussent sceu souhaiter, desirans les Italiens & Lombards, faire preuue aux François de leur fidelité, & les Grecs de leur vaillance. Ce qui fut cause de tenir pour quelque temps la bataille en mesme estat, sans qu'on peust iuger qui auroit du meilleur iusques à ce que les Grecs commancerent à bransler, puis à se retirer, & tout aussitost à fuir à vau-de-route, abandonnant la place aux Italiens & François victorieux. Il y eut grand nombre de morts, & d'auantage de prisonniers, & de bon butin: mais la prise de la personne d'Adalgise fut estimee plus que tout, & lequel Pierre d'Auxerre dict, que l'on fit cruellement mourir à la question, pour le chastier, ou descouurir ses complices, & les menees de tant de rebellions qu'il auoit pourchassees contre les Frãçois, au païs d'Italie. Toutesfois que peut moins faire vn Prince banny de sa terre, qu'essayer d'y r'entrer par tous moyens. Mais les Rois victorieux ont tousiours des raisons pour

L'an de Iesus Christ couurir le chastiement de ceux qui faschent. Et pource les Princes chassez de leurs terres, tant qu'ils peuuent se doiuent garder de tomber vifs és mains des conquerans, s'ils ne veullent finir comme celuy-cy: Conradin, & tant d'autres leurs semblables.

Ceste victoire fut cause de tenir l'Italie en longue paix, & que Charles ayant eu l'honneur de quatre batailles gaignees en mesme annee, vint à Ratisbonne ordonner Bauieres, & reigler la frontiere de ce païs, contre les courses des Auarrois: Ce fait il alla passer l'hyuer au Palais d'Aix, où il fit aussi les festes de
789. Noël & Pasques de l'an sept cents octante & neuf.

CHAP. LII.

Golphe de la mer Balthique, & les nations d'alentour. Charlemaigne faict vn pont sur l'Elbe. Vvilizan Prince des Vviltzes se rend. Salle Palais de Charlemaigne: lequel enuoye des presens aux Amiraux Sarrazins, afin de bien faire traicter les Chrestiens leurs subiects. Retient Alcuin & Claude, sçauans disciples de Bede, pour fonder l'Vniuersité de Paris. Fondation de l'Abaye de Cormeri. Charlemaigne va contre les Auarrois. Leurs Ringues ou cercles, & forts gaignez apres qu'ils eurent perdu la bataille contre les François. Austriche pourquoy ainsi appellee.



IL y a vn Golphe de mer qui cõmence depuis le Chersonnesse Cimbric (auiourd'huy le destroict de Dannemarck) à l'endroit de deux Chasteaux, & s'aduance bien auant vers le Soleil leuãt & le Nord, sa largeur (au cõpte de l'Annaliste ancien) ne passe cent lieuës Alemandes, & en aucuns endroicts elle est moindre, & faict la mer jadis nommee Balthique: tout le long de Mekelbourg, Pomerane, Prusse, & Pologne, puis retournãt vers Liuonie, se courbe contre le Nord, du costé de Suede. Du temps de Charles plusieurs nations qui maintenant ont changé de nom, habitoyent à l'enuiron: nommez Danois, Suenons, lors appelez Normands, & qui peuuent auoir esté les Suedois, qui encores tiennent le costé de Septentrion, auec toutes les Isles dudict Royaume. Quant au riuage du midy (c'est à dire du costé de Germanie) vn peuple appelé Sclaue, ou Selaue, Aistes, auec diuers autres, dont les principaux s'appeloient en leurs langues Volatiques, & en François Thyois, Vvilses: de tout temps ennemis iurez des François & de leurs alliez & subiects. Ausquels ceux-cy, comme à leurs plus proches voisins, sans cesse faisoyent guerre & fascherie, à ceste cause Charles les fit admonester qu'ils eussent à se contenir en leurs limites: Puis voyant qu'ils n'en tenoient compte, les menassa de guerroyer, dont ils se soucierent aussi peu, continuant leurs courses, pour lesquelles reprimer, le Roy assembla son armee, passe le Rhim à Cologne, & de là au trauers de Saxe, vint iusques sur la riuiere d'Elbe, où il s'arresta pour y faire deux ponts: l'vn desquels de chascun costé, il fortifia de deux Cha-

steaux, faits de bois & de terre, puis mit dedans bonne garnison. Ce fait il passe *L'an de Iesus Christ.*
la riuiere, en vn endroit choisy pour plus aysément gaster le pays des Vvilses: mais jaçoit que le peuple fust vaillant & en grand nombre, voyant le degast, & vne si grosse armee que la Françoise, il redouta l'effort du Roy, qui aussi entra au pays iusques à la ville nommee Dragunti. Lors Vvilzan le plus honnorable d'entre les Vvilzes, tant à cause de sa vieillesse que pour sa grande authorité, estonné de l'appareil des François, vint au deuant du Roy amener les ostages demandez: Sur le champ luy, & à son exemple tous les autres Seigneurs & Princes Sclaues iurerent de garder la foy & loyauté que lors ils promirent. Demaniere que le Roy bien content, retourna en France le mesme chemin qu'il estoit venu, assauoir sus les ponts nouuellement bastis. En ce voyage les Frizons le suyuirent auec leurs vaisseaux iusques à la riuiere nommee Labola, comme aussi firent aucuns Sclaues nommez Subnoby, & les Abodrites.

Les Vvilses ainsi conquis en vn seul voyage, Charles s'en vint faire les festes de Noël & Pasques, de l'an sept cens nonante à Vvormes, où il ouyt les 790.
Ambassadeurs Auarrois, lesquels depeschés, il enuoya les siens en leur pays, & en Bauieres nouuellement acquise. Car il estoit question des limites & confins de ces Prouinces, & dont proceda la guerre que les François eurent auec les Huns. Cependant le Roy se fit mener par la riuiere de Meing en son Palais nommé Salle, à cause de la riuiere sur laquelle il est assis, & que lon pense auoir donné le nom aux plus grandes habitations des autres Chasteaux, Palais, & nobles maisons. Iaçoit qu'il puisse aussi tost venir du Latin *Aula*. Puis reprenant le mesme chemin, il vint aussi par eau iusques à Vvormes où il passa l'hyuer, durant lequel par cas fortuit le feu se mit en son Palais, & neantmoins il ne bougea de la ville, deliuré de toutes occupations de la guerre, & non pas d'œuures pitoyables. Car se voyant craint & respecté de ses voisins, il desira encores d'estre cogneu des Princes plus esloignez, enuoyant aux Chrestiens d'Egypte, Syrie, Afrique, & principalemét à ceux de Hierusalem, ses aumosnes: cerchant l'amitié des Princes de ce païs-là, encores qu'ils fussent Sarrasins; seullement afin qu'ils traictassent bien les Chrestiens leurs sujets, ainsi que dit Pierre d'Auxerre.

Il n'estoit pas seulement charitable: car encores il aymoit les lettres, & les hommes qui en faisoient profession, entre-autres Alcuin Anglois Saxon, & vn Claude Clement, disciple de Bede, lesquels sçachants que les sciences estoient presque esteintes en France, vindrent d'Escosse où d'Hibernie par deça, crians science à vendre: auec si grand contentemét du Roy, qu'il les retint prés de soy, & l'on croit que cette annee ils fonderent l'vniuersité de Paris, depuis paruenuë à si grande excellence que nous l'auons veuë en nostre ieunesse: & de l'aduancement de laquelle nous parlerons autrepart. Vn Cronicon de S. Aubin d'Angers dit, qu'ils furent enuoyés en France par Offit Roy de Merx.

Cependant nous dirons que les Escossois remarquent que le vingt-troisiesme an du regne dudit Charles, fut practiquee leur alliance auec les François, au secours desquels Archaye Roy d'Escosse enuoya quatre mil hommes sous la

L'an de Iesus Christ.

conduicte de Guillaume son frere, qui amena aussi lesdicts Claude, Clement, & Alcuin, & deslors Chambré, Escossois dit, que les Roys d'Escosse chargerent leurs armoyries d'vn cercle de fleurs de lys. Mais ie doute encores si nos Roys mesmes les portoyent en ce temps ainsi que i'ay dit.

Ceste mesme annee Loys Roy d'Aquitaine tint vn parlement general à Thoulouse, ou Abitator, vn des Amirats d'Espagne, auec les autres Seigneurs de ceste frontiere, luy enuoyerent des messagers & presens: Lors Cormery, Abbaye de Touraine (bastie & augmentee des biens de Sainct Martin de Tours) eut Ithier pour premier Abbé: le vingt-deuxiesme an du Royaume de Charles, ce dit ledit Chronicon, & soubs vne telle occasion,

L'estat Monachal estoit lors si corrompu (ce dit l'Abbé Odon) que ces Moines de S. Martin de Tours viuans delicieusement, estoyent vestus de soye, portoyent des souliers *Vitrei coloris*, vn autre dit, des mirouers à leurs souliers, pour contempler leurs beaux habits, mesmes dans l'Eglise. Dequoy Dieu irrité enuoya deux Anges, l'vn desquels monstrant au doigt celuy qu'il vouloit estre frappé, l'autre l'executoit: les estranglant & tuant tous; fors vn nommé Ithier troué lisant les Epistres Sainct Paul, lequel depuis fonda Cormeri Abbaye, luy donnant ce nom, pour-ce qu'il eut le cœur marry de la punitiō de ses compagnons. Mais i'ay entendu de gens de bien & d'honneur, qui disoyent le tenir des plus anciens: Que les bourgeois desirans se venger de l'outrage receu par ces ribaux Moines, és personnes de leurs femmes & filles, les tuerent tous par vn matin, & de faict pour memoire de ce meurdre aduenu pour telle occasion, ou par autre tumulte populaire, le iour Sainct Michel en Septembre quand le Prestre veut dire le *Per omnia* que l'on chante deuant l'eleuation du Sacrement: I'ay veu les Clercs de l'Eglise venir fermer les portes qui regardent le bourg Sainct Pere, laissant neant-moins ouuertes celles du costé du cloistre. Ce qui me donna occasion de m'enquerir de la cause laquelle me fut raportee telle que cy dessus ie l'ay escrite. Mais les Chanoines disent que c'est afin que l'Euesque ne vienne en l'Eglise Sainct Martin, acoustré *In Pontificalibus*, pource que ce cas aduenant, ils demoureroient ses subjects, là où ils le sont du Pape seulement, qui est vne bien foible raison, & ie m'en raporte à ce qui en est. Tant y a que ce iour de Sainct Michel, l'on void par l'Eglise de S. Martin plusieurs pots plains de charbon, sur lesquels on iette force Encens: possible pour la mauuaise odeur des corps morts lors tuez, & le Chronicon remarque, que le vingthuictiesme an dudit Roy, il y auoit ja des Chanoines à S. Martin, ce qui reuient à l'an sept cens nonante six.

791. Cependant Charles qui auoit fait ses festes de Noel & Pasques, de l'an sept cens nonante & vn, en la ville de Vvormes, en partit au commencement de l'esté, accompagné de sa femme, de Charles, Pepin, & Louis ses enfans: & toute sa Cour, pour venir à Ratisbonne, où il auoit commandé d'assembler les forces de tous ses Royaumes, afin de rendre aux Auarrois le payement des courses & pilleries par eux faictes: ayant deuant que partir de Vvormes, ceint l'espee à Louis son fils, qui à mon aduis est la premiere marque que nous trouuons en nos Annalles, de ceste ceremonie obseruee depuis par les Cheualiers. Car de-

uant, & du temps mesmes des Empereurs Romains, voire des Rois de la premiere maison de France, ceux qui estoient destinez au seruice guerrier, de Iudicature, ou du Palais Royal, portoient vne ceinture, appellée Baltheus, & par nos François Bauldrier, pource que ceste courroye estoit volontiers de cuir sec, portée pour marque de leur vocation ou qualité, dont nous parlerons cy apres plus amplement, pource qu'il n'est besoin de remplir vne histoire du discours entier de toutes les matieres qui se presentent en si longue continuation de faicts, comme ceux des François. Ce qui me seruira d'excuse, si tant souuent ie r'enuoye les lecteurs à mes autres liures. Durant cela, Charles ne s'oublioit pas, ains faisoit passer son armée vers la riuiere Anise, qui fait separation de Bauieres: Apres des Letanies ou processions de trois iours. Puis quand il fut à Luneberg, il r'enuoya Louys son fils faire compagnie à la Royne Fastrade, attendant l'issuë de son voyage. Ce fait il partit son armée en deux, dont il en bailla vne au Comte Thie[...] & Maugenfrid son Chambellan auec les Frizons & Sesnes, ausquels il commanda marcher le long du Danube, sur la riue Septentrionnale: & luy auec les François & Suabes venoit semblablement le long de la mesme riuiere, sur le riuage de Midy, tirant vers Pannonie, qui est Austriche & Hungrie: pour chercher les ennemis, & Pepin auec les Bauarrois, amenoit par eauë les viures, & vn pont fait de bateaux pour passer de l'vn à l'autre camp.

L'an de Iesus Christ.

En ce temps les Auarrois fortifioient leurs païs en la maniere qui s'ensuit, comme recite Adalbert, qui fut en ceste guerre. Ils partissoient leurs païs en neuf cercles ou clostures, appellez en leur langue, Helgan, & Ringues en Thyois, aussi eslongnés les vns des autres que le chemin de Turie à Constance: & Auentin dit, quarante mil pas, qui reuiennent à cinq lieuës de Suabe, & vingt lieuës Picardes. Ceste closture estoit tellement bastie de Pieux, *Quantis Faginis & Abiegnis*, de Fouteaux & de Sapins: que de largeur elle contenoit vingt pieds, autant de haut, l'entre-deux estoit remply de pierres tres-dures, croye gluante, & le dessus & les faces couuertes de gazons bien espais: parmy estoient plantez des arbrisseaux propres à nourrir le bestail, & qui se tondent pour se chauffer. Les villages & les maisons champestres estoient assises en telle distance, que l'on pouuoit s'entendre de l'vne à l'autre, & les portes de ces murs ou rempars estroictes, comme pour seruir à des brigands, & par lesquelles non seulement ceux du premier cercle pouuoient sortir, mais encores les autres du dedans, pour aller rauager le païs voisin. Ces clostures venoient tousiours en amoindrissant, comme il faut aussi que de plusieurs cercles, ceux qui tendent au centre soient moindres que ceux qui les enuironnent: & toutesfois les habitations disposées en façon que de l'vne à l'autre l'on pouuoit entendre le son d'vne trompette. Dans ceste limace ou cercle, ce peuple Hun ou Auarrois, auoit ja demeuré l'espace de deux ce[...]s, & retiré toutes les richesses de l'Occident, sans auoir esté assaillis d[...] vne autre nation.

Charles considerant à quelles gens il auoit affaire, & comme ils estoient en reputation de vaillants, auant qu'approcher plus pres de leurs limites arresta son armée, pour quelque temps seiourner & encourager les siens, qui sem-

L'an de Iesus Christ.

bloyent plus mornes que de coustume, à cause du bruit qui couroit parmi eux de la valeur des ennemis, & difficile assiette de leur terre ainsi remparée que i'ai dit. Mais apres auoir inuoqué l'aide de nostre Seigneur, & faict crier vn ieusne de trois iours, il marcha contre l'ennemi, & vint iusques à cés forts. L'vn desquels regardant vers le Septentrion, estoit planté sur la riuiere Cambin, assez pres de la ville Chienau: & l'autre du costé du midy, estoit assis sur la montagne Cauremberg, pres la ville Comagenes, ce dit Auentin: qui semble (contre ce que luy mesme a dit) monstrer que ces forts ou Ringues n'estoient l'vn dans l'autre: Aussi eust-il esté vn merueilleux circuit, pour ouurage de main d'homme, si l'vn eut esté enuironné de l'autre.

Pour reprendre nostre fil, aucuns des ennemis desirās entretenir leur reputation de vaillance, & sçauoir des nouuelles, s'aduancerent & presenterent l'escarmouche aux François, qui les mirent en route, & tout aussi tost gaignerent les leuées, non sans la mort de ceux qui les voulurent deffendre, mesmes le dedans fut mis au feu & à l'espée, au grād estonnemēt des Auarrois chargez des deux costez, & par le milieu de ceux qui estoient sur le Danube, qu'ils se retirerent outre la riuiere Arabone, en des bois où ils sauuerent leurs femmes & leurs enfans, & ce qu'ils peurēt emporter de leurs biēs. Car ils s'asseuroient qu'vne si grande armée que celle des François, ne sçauroit longuement demeurer en leurs terres, & qu'incontinent apres leur retraicte ils pourroient recouurer leurs maisons & heritages.

Le Roy aussi aduerti qu'en vain il poursuiuoit ces gens espars & esloignez, & qu'ils auoient enuoyé leurs femmes, & enfans, au païs des Peucines (c'est Bohesme) apres les auoir poursuyuis iusques où la riuiere Arabons entre dans le Danube, il s'arresta quelques iours à ses Conflans: & pource qu'en la campagne il ne se trouua personne de resistance, il chassa ceux qui s'opiniastrerent à deffendre les forts & leuées, dont nous auons parlé: laissant des garnisons au païs conquis auec Henry Duc de Frioul, & Gerould, pour estre ses Lieutenans en Bauieres, afin que de compagnie ils l'acheuassent: Gerould eut charge d'y mener des peuplades de Bauarrois, & y dresser des Temples & Monasteres de Chrestiens, lequel païs dés lors print le nom d'Austrie, pource qu'il est assis vers l'Orient de Bauieres; & l'a depuis retenu, toutes-fois corrompu en Austriche, c'est à dire Royaume Oriental, jadis appellé *Noricum Ripense*, par les anciens Romains: Auentin dict, que Charles de ce lieu renuoya Louys son fils, & il y a de l'apparence que luy ayant ceint l'espée à Ingelheim, il le mena en l'armée: iaçoit que les vieilles Annales, & la vie dudit Louys, disent qu'il n'y fut poinct.

Ainsi Charles ne trouuant personne qui luy fist teste, commanda aux Sesnes & Frisons que menoit Thierry (comme i'ay dit) retourner par Boesme, & quant à luy par Sabarie (qui fut le païs de S. Martin) il vint à Ratisbonne trouuer sa femme & ses enfans, où il rompit ainsi son armée, sans auoir receu aucun dōmage excepté de cheuaux. Car l'on n'en ramena pas la dixiesme partie pource que d'aucuns disent qu'il en mourut huit mil. Charles donc s'arresta tout l'hyuer à Ratisbonne, où il fit les festes de Noel & Pasques de l'an sept

cens nonante & deux, y demeurant afin de donner ordre au païs de Bauieres & d'Austriche, pour dresser vn pont sur des basteaux retenus auec des ancres, afin de s'en aider à la guerre contre les Auarrois, s'il n'eust esté empesché à d'autres affaires. L'an de Iesus Christ.

CHAP. IIII.

Felix Euesque d'Orgelle nie Christ auoir eu nature diuine & humaine ensemble. Pepin bastard de Charlemaigne coniure contre son pere. Lideric de Harlebec faict Comte de Flandres. Louys Roy d'Aquitaine va en Italie au secours de Pepin son frere, & ensemble font la guerre à Beneuent. Entreprise de Charlemaigne pour nauiger du Rhin au Danube, & la commodité de ce dessein rendu inutile par les pluyes.



ORGELLES (dit l'ancien Annaliste, qui possible entend parler d'Origela d'Arragon) est vne cité assise sur le plus haut des monts Pirenées, de laquelle estoit Euesque vn Espagnol nommé Felix : cestuy-ci estant interrogué par Heliprand Euesque de Tolede, s'il luy sembloit que Iesus Christ en son humanité deuoit estre appellé fils de Dieu, ou adoptif, respondit bien legerement & contre la doctrine de l'Eglise Catholique, qu'il estoit adoptif : & non content de cela, en fit vn liure qu'il publia. Dont le Roy aduerti, luy fit donner assignation à Ratisbonne au Parlement, où les Euesques assemblez monstrerent à Felix sa faute euidente, puis en la compagnie d'Engilbert Euesque, l'enuoyerent à Rome vers le Pape Adrian, en la presence duquel il renonça de bouche seulement, à son erreur, confessant son peché deuant ceux qui estoient en l'Eglise de sainct Pierre. Ce fait il fut r'enuoyé en sa ville.

Ces propositions, ainsi que recite Sigisbert, estoient ; Que Iesus-Christ en sa nature diuine, estoit vray fils de Dieu ; & en l'humaine adoptif & noncupatif : par le moyen de laquelle distinction il faisoit deux fils de Dieu, l'vn vray, & l'autre adoptif : ce qui sentoit l'heresie de Nestor & d'Arrius. Car pour adopter quelqu'vn, il faut qu'il ne soit pas naturellement nostre fils, ne par loyal mariage ; Comme nous qui sommes enfans d'ire & de peché, sommes faits enfans de Dieu, par l'adoption qu'il a faite de nous en nostre foy & Baptesme. Mais quant à Iesus Christ, il ne fut iamais que fils de Dieu : & tout ainsi qu'en la Diuinité il est fils de la vierge Marie, par vne nature liée & vnie ensemble à ladicte Diuinité, & non pas par adoption, & pour ceste cause elle est appellée Mere de Dieu. Ainsi Iesus-Christ est fils de Dieu selon l'humanité, & non par adoption, & toutesfois à cause de l'vnité & conionction de sa personne en deux natures, Diuine & humaine. Iaçoit que ce haut poinct doiue

Nom de Iesus Christ.

estre traicté par des Theologiens, & qu'il soit raisonnable que la decision de tels secrets de nostre Religion ne soit communiquée à tous, principalement aux simples. Car il est escrit (que celuy qui recherchera trop auant la gloire de Dieu sera accablé d'icelle) si n'est-il point mauuais d'en laisser quelques traicts par l'histoire, pour aduertir les plus curieux, de se donner garde de tels baboins qui sement des poincts de dispute pour nouueaux, combien que ia ils soient condamnez, ainsi qu'il fust aduenu de cestuy-ci, qui alloit ietter les Chrestiens dans les tenebres d'Arrius, & dont l'Occident estoit sorti, depuis que Richard Roy d'Espagne y eut renoncé auec son peuple, pour se ranger à la croyance commune & Catholique, ainsi que i'ay dit. Encores remarquez vous par la comparition de cest Euesque, d'vne ville des Pirenées, l'estenduë de la Seigneurie de Charles.

Mais comme le mesme Roy inuincible par armes estrangeres, essayoit à nettoyer son Royaume de ceste mauuaise doctrine, il se trouua en danger de perdre la vie, par vne coniuration domestique, machinee contre luy enuiron l'esté.

Il auoit vn fils naturel, beau de visage, mais bossu, nommé Pepin, nay deuant tous ses autres enfans. Cestuy-ci accompagné d'aucuns François qui se plaignoient de l'orgueil de la Royne Fastrade, ou (comme dit Paul Emil) marri que Charles employast aussi tost ses autres suiects qu'eux (qui pour estre d'Austrasie, originaire païs du Roy, cuidoient estre preferez) faignant d'estre malade, conspira contre son pere, pendant qu'il seiourne à Ratisbonne auec peu de gens, pource qu'il auoit renuoyé son armée & rompu le parlement, se tenant assez asseuré d'aucuns de sa Cour. Le temps sembla propre aux conspirateurs, d'autant qu'il n'y auoit à sa suitte que des femmes. Voulans dōc les coniurez aduiser à leur fait, la nuict, precedente le iour qu'on deuoit tuer le Roy pour mettre ce bastard en sa place, ils s'assemblerent au Temple de S. Pierre, faisans semblant d'y estre venus prier Dieu pour la santé du Roy, au lieu que c'estoit pour aduiser à s'en depescher.

D'auenture vn pauure Prestre, Lombard de nation, nommé Fardulf s'estoit endormy en vn coing, lequel ayant entendu les propos que ces gens tenoient, quand il vit l'occasion de sortir, accourut soudain au Palais, & encores qu'il fut noire nuict, considerant que le danger estoit si prochain, pressa tant les gardes qu'il parla au Roy, & luy declara l'entreprise: tout aussi tost les coniurez qui ne pensoient estre descouuers furent saisis, & apres la verification de leur fait aucuns furent decapitez, autres pendus & aueuglez: & Pepin tondu Moyne à S. Gal, puis enuoyé en l'Abbaye de Prumie, qui est en l'Eueschè de Treues, auiourd'huy nommée Prom: Fardulf pour recompence de la trahison par luy descouuerte, fut fait Abbé de S. Denis, pres Paris.

Ce nonobstant le Roy ne bougea ceste année de Ratisbonne, à faire trauailler au pont susdit, si industrieusement composé que lié de cordages & retenu d'Ancres il pouuoit estre des-assemblé, & reioint au besoin pour s'en ayder à passer le Danube, en la guerre qu'il entendoit faire aux Auarrois. Auentin dit, que Charles ayant descouuert la trahison de son fils, enuoya demander

der à Pepin ce qu'il deuoit faire des prisonniers, & que ces messagers le trouuerent sarclans son iardin, & en cest estat luy declarerẽt le mandement du Roy son pere: Pepin respondit que si son pere eust creu son cõseil, il ne fust à la peine qu'il se trouuoit, ne luy accusé de ceste trahison. Les messagers qui n'entendoient ce qu'il vouloit dire, le presserent de parler plus ouuertement: mais luy courroucé se retournant vers eux: leur dict qu'ils s'en allassent dire à son pere qu'ils l'auoient trouué sarclant son iardin & le nettoyant de mauuaises herbes: afin que les bonnes y peussent croistre. Ces messagers retournez se plaignirent de l'orgueilleuse responce du Prince. Mais le Roy plus aduisé entendoit bien ce que son fils vouloit dire par ambageois. Car tout aussi tost il fit executer les Autheurs de la coniuration, & entre-autres vn Seigneur: lequel ayant choisi vne haute montaigne, y auoit fait bastir vn chasteau pour son habitation, où il fut pendu à vne potence tout au plus haut de la mesme montagne. Ce neantmoins il y a grande apparence que ce Pepin à qui Charles enuoya demander ce conseil fut le Roy d'Italie. Car pourquoy le bastard eust-il opiné contre soy & ses alliez? L'an de Iesus Christ.

Ceste annee Lideric de Harlebec fut declaré Comte de Flandres, le dixseptiesme iour de Mars si vous croyez Meier. Cestui-cy fut pere de Ingrand pere de Baudouin surnommé Bras de Fer, mary de Iudith fille de Charles le Chauue. Outre la dignité de Comte le mesme Autheur dict, qu'il fut Admiral de Flandres, & forestier; pour ce que ce quartier mal peuplé faisoit vne partie de la forest d'Ardennes, si est-ce qu'il y auoit ja des villes, comme Theroüenne Euesché, Gand, Tournay, Anuers & autres. Et encores ledit Meier adioustant que Charles donna ce Comté en heritage audit Lideric & les siens, me fait soupçonner de faux son opinion, pour ce qu'en ce temps les Rois n'auoient accoustumé de donner ces grandes terres en heritage.

La mesme annee il s'esmeut vn tumulte à Beneuent, la cause duquel n'est declaree par les Autheurs du temps, comme aussi ils passent bien legerement sur plusieurs grands faits: jaçoit que Sigoigne cuide que ce fut pour autant que Grimoald refusa d'obeïr aux François ainsi qu'auoit fait son pere, dont Charles aduerty escriuit aussi tost à Pepin, afin de mettre sus l'armee d'Italie, & qu'il luy enuoyeroit Loys Roy d'Aquitaine son frere pour le secourir, lequel suiuant la volonté de son pere incontinant se met aux champs: & par ces chemins tortus & difficiles du Mont Cenis passa en Italie, se hastant d'aller trouuer Pepin son frere, auec lequel il fit Noël de l'an sept cens nonante trois en la 793.
ville de Rauenne; puis de compagnie allerent gaster le païs de Beneuent, où ils prindrent vn Chasteau, & retournerent trouuer leur pere aduertis de la susdite coniuration. Car il y auoit apparence (dit Sigoigne) que Grimoald estonné de tant de forces qu'il se vit sur les bras, retourna en l'obeyssance accoustumee, & n'est croyable que les deux Rois eussent si tost retiré leur armee d'Italie, & principalement Louys (venu de si loing que d'Aquitaine) sans quelque prompte reddition dudit Grimoald. Toutesfois cecy cõme plusieurs autres faits de nostre Antiquité demeurera enseuely sous l'incuriosité & negligence de nos predecesseurs.

L'an de Iesus Christ.

Encores duroit à Charles l'enuie de mettre fin à la guerre des Auarrois & s'y preparoit, ayant (comme i'ay dit) fait bastir vn pont sur le Danube, irrité à ce faire par les Auarrois mesme qui tout aussi-tost que les François furent partis de leur païs y retournerent s'y loger. Cependát que le Roi seiourne en ce quartier là, il fut persuadé que s'il faisoit vne fosse entre les Riuieres de Altmult & Redits pour receuoir les eaux des marets voisins, bien aysément lon pourroit nauiger du Rhin au Danube, & par ce moyen beaucoup soulager le charroy qu'en si grand nombre il conuenoit employer pour le transport des viures necessaires à vne telle armee que celle qu'il luy cóuenoit auoir pour dompter les Auarrois. Car Redits se descharge à Bamberg dans le Mein qui vient dans le Rhin pres de Mayence, & Altmult entre dans le Danube pres d'vne ville nommee [illegible]hani. Que si le Roy vouloit entreprendre tel ouurage (grand à la verité, mais Royal) il rendroit l'Europe passagere par terre & par eau, & donneroit occasion d'oster partie des brigandages de la Mer, & tant plustost finiroit ses guerres, si de la Mer Mediteranee par le Rhosne & la Saosne: & de celle-cy, comme ces anciens gouuerneurs de Gaule essayerent (ainsi que dit Tacite) lon pouuoit ouurir vn canal entrant en la Moselle qui se mesle auec le Rhin à Conflans. Que si lon nauigeoit du Rhin au Danube pour aller en la Mer Majour, le commerce de toutes choses seroit bien plus aisé d'Orient au Septentrion & en l'Occident: & les Mannes de tant de diuers quartiers du monde seroient plus facilement communiquees au grand honneur des François, qui par leurs armes & industrie auroient ouuert ce passage pour aller commodément par l'Vniuers.

Ce fut pourquoy le Roy auec toute sa Cour vint sur le lieu, & fit assembler vn nombre infiny de gens pour commencer l'ouurage, auquel ils besongnerent toute l'Autonne, en si grande diligence, qu'ils firent vne fosse large de trois cens pieds, & longue de deux mil pas, tendant (ainsi que dit Auentin) du village Grabem à Visembourg, & neantmoins ce trauail demeura inutile: pour ce qu'il pleut tant, & le lieu se trouua si marescageux, que la terre foüillee le iour, la nuict retomboit, d'où elle auoit esté tiree, à cause de sa mollesse & humidité. Mesmes il sembloit que l'entreprise fut faicte en despit de Dieu, tant il apparut de prodiges qui monstrerent qu'elle luy desplaisoit: Il se trouua par les champs de grandes meulles & tas de froment & autres grains, desquels si le bestial en goustoit, il mouroit incontinant: Que si lon en faisoit de la farine elle venoit à rien. La nuict lon oyoit des voix enuiron le plus haut fossé, meslees de mugissements & de gayeté: & tous les iours il pleuuoit sans cesse. A ceste cause les entrepreneurs estonnez, comme par vn miracle, persuaderent au Roy faire cesser l'ouurage desaggreable à Dieu, & la face que nature auoit donnee à ce quartier de terre demeura telle qu'elle auoit esté depuis sa creation: comme il est presque aduenu en toutes telles autres entreprises.

Car Ptolemee Roy d'Egypte, voulant tirer vn canal depuis le port d'Arsinoe, qui est celuy de Suez (assis sur la Mer Rouge) iusques au Nil, pour ioindre les mers Rouge & Mediteranee, trouua qu'acheuant son œuure, ja fort

aduancé, il innunderoit l'Egypte plus basse que la mer Rouge, ainsi que rapporterent les Niueleurs & tous ceux qui ont voulu trancher l'Istme (c'est vne languette qui ioinct la Grece & le Peloponesse, maintenant Moree) ne l'ont iamais peu acheuer, encores qu'il n'y ait que six mil de terre, ce qui luy a donné le nom d'Examille. Non pas mesmes Neron entrepreneur & executeur des choses impossibles: Non plus que Vetus gouuerneur de Belgique, sous le mesme Neron, qui voulut mener vne fosse depuis la riuiere de Doux (sortant de la Franche Comté pour entrer dans la Saosne) & de là iusques à la Mozelle, afin que les Romains peussent faire venir de la mer Mediteranee en celle de Belges, l'attirail de la guerre, pour s'ayder contre les Germains, sans faire ce grand circuit à l'entour d'Espagne, Armorique & Belgique. Le Roy François premier fut conseillé d'en faire autant de la riuiere d'Aude, qui passe à Narbonne & Carcassonne à la riuiere de la Riege, & cela ayant esté arresté au Conseil Priué, & aduisé des moyens & hommes pour cest exploict, la mort du Roy rompit ce desseing, qui n'estoit pas malaisé à effectuer au Roy d'vn si florissant Royaume, & nos guerres ciuiles ont empesché le mesme ouurage. Car il me souuient que depuis l'an cinq cens quatre vingts, i'ay veu apporter au Conseil du Roy Henry troisiesme, le plan du desseing que lon tenoit tres-facile & despence non excessiue pour si grand ouurage, & pour ce veu les destourbiers qui suruiennent en ces entreprises: il semble que Dieu se plaist d'empescher ces correcteurs de nature, leur enuoyant des empeschemens si grands, qu'ils sont tousiours contraints d'abandonner leurs ouurages imparfaits, comme il aduint à nostre Charlemaigne.

L'an de Iesus Christ.

Car estant ainsi embesongné, il eut deux nouuelles qui luy desplevrent: l'vne fut que les Sesnes s'estoient rebellez de tous poincts. Et ayant defait en vn lieu nommé Rnisti (qui est sur la riuiere de Vezere) le Comte Thierry & son armee qu'il enuoyoit en Frize, s'estoient retournez à l'Idolatrie. Iaçoit qu'ils eussent esté huict ans sans faire semblant de vouloir la guerre: l'autre que les Sarrazins entrez en Septimanie auoient tué les Capitaines de la frontiere & defait leur armee, auec plusieurs Seigneurs François: puis s'estoient retirez en leurs païs, & sans rien perdre. Ce que le Roy dissimulant, remit à vne autrefois, & son entreprise du fossé, & le voyage de Hungrie. Puis sortant de Ratisbonne au mois de Decembre, il fit porter sur terre des vaisseaux (ie croy du pont du Danube) & vint à Saluatelle, tirant au chef du fossé d'enhaut; puis entrant dans ces basteaux iettez sur le Redits, il descendit dans le Mein, & enuiron la fin de ce mois vint à Virterbourg, où est le sepulchre de S. Chillian, faire la feste de Noel de l'an sept cens nonante & quatre. 794.

CHAP. V.

Parlement de Francfort : où l'adoration des Images, vt deificam Trinitatem, *est condamnee. François ont bien tard receu les images en leurs Temples & sur les Autels. Tassillon renonce au Duché de Bauieres. Mort de Fastrade femme de Charlemaigne. Sesnes rebelles, & le tiers d'entr'eux transportez en Flandres, font d'vn Diable deux. Ceux d'outre l'Elbe ayant tué Vuiltzan Roy des Abodrites, leur pays est couru & eux tuez iusques à trente mil. Aix Palais. Mort de Turpin Archeuesque de Reims. Droict de Regalle. Mort du Pape Adrian, qui le premier, au lieu de la Messe de sainct Ambroise introduict la Gregorienne. Leon Cardinal luy succeda.*



'Hyver passé le Roy vint à Francourfurt (c'est à dire le gué des François) & maintenant Francfort, où il fit Pasques, ayant la assigné vn Parlement general, & tous ses vassaux : auquel aussi se trouuerent les Euesques de Gaule, d'Italie, & Germanie, auec Theophylacte & Estienne Legats, representans la personne du Pape Adrian : qui sont les premiers apres Boniface, que nous trouuerons auoir esté enuoyez en France, & auoir fait comme la planche à ceux qui depuis plus souuent vindrent auec pareille authorité.

En ce Parlement : (l'extraict duquel escrit il y a plus de six cens ans i'ay autrefois veu) il est dit que l'heresie de Fœlix (dont i'ay parlé) estoit condamnee: & arresté que nostre Seigneur Iesus Christ entant qu'il est homme, est fils de Dieu. Et en vn article, l'erreur du Sinode de Constantinople, par lequel estoit dit qu'il falloit adorer les images *vt deificam Trinitatem*, est aussi condamnee : & dit, que tant s'en faut qu'il deust estre appellé vniuersel, que mesme il ne meritoit le nom de Sinode ou assemblee.

Au troisiesme article, Tassillon Duc de Bauieres, tant en son nom que de ses enfans, renonce au droit qu'il pretendoit au Duché de Bauieres, au profit du Roy Charles. Ce qui monstre que ce Duché estoit hereditaire : apres y a plusieurs ordonnances tant pour les monnoyes que vente des bleds. Au quatorziesme est dit, que nuls Saincts soient reuerez ne leurs memoires (c'est aussi tost images que sepulchres) esleuees par les chemins : sinon de ceux (la bonne vie desquels auroit esté cogneuë par miracles, ou autre digne certification.) Apres cela y a plusieurs reglemens pour les gens d'Eglise. En fin le Roy prie l'assemblee de luy permettre se seruir d'Alcuin & autres. Mais ie ne puis deuiner pourquoy il faisoit telle requeste, si ce n'est qu'estant Ecclesiastique, il le voulust exempter de la seruitude claustrale, pour le tenir pres de soy : l'aymant bien fort à cause de sa doctrine, ou pour ce qu'estant estranger, il ne

peust estre du conseil sans la permission du Parlement ; qui seroit trop diminuer la Majesté Royalle.

Ie me suis vn peu estendu en la declaration des particularitez de ce Parlement, pour tant mieux descouurir ce qui se traictoit : mais pour le regard de la reuerence que les François ont faite aux images, voicy ce qui en est : Nos anciens Euesques, plus que les Moines, ont bien longuemẽt empesché qu'elles fussent tant communes, principalement sur les autels : car il y a plus de mil ans que les parois des Temples Chrestiens en ont esté peincts, & est demouré en beaucoup d'Eglises Cathedrales de ce Royaume vne grande marque de la contradiction de la veneration desdites images, d'autant qu'en la plus part d'icelles basties d'ancienneté, voire depuis trois cens ans, il n'y a point de niches ou corbeaux (comme parlent les Architectes) pour les soustenir, sinon ceux qui ont esté adioustez apres le bastiment acheué : ainsi qu'euidemment lon peut voir en celles de Vienne & de Lyon, ou encores en ceste-cy : Il n'y en a qu'vne de sainct Iean Baptiste, mise au bas d'vn pillier : esleuee de terre seulement d'vn pied, si i'ay bonne memoire. Et mesmes à Paris, les images des Apostres ne sont sur les autels, ains contre les murs & au portail, cõme à la Saincte Chappelle du Palais de Paris, bastie par Sainct Louys, voire il n'y en auoit point sur le maistre Autel de la grand Eglise, ainsi que i'ay entendu dire à mon pere (qui le tenoit de plus anciens que luy) & que depuis six vingts ans (disoit-il) quelqu'vn donna certain poids d'argent pour faire l'image de la Vierge Marie, tenant son enfant entre ses bras, que lon y voit de present sur le grand Autel. Car l'histoire de la Passion de nostre Seigneur Iesus Christ esleuee en bosse à l'entour du chœur des Chanoines (comme aussi les images des portaux & murailles, enuironnans ladite Eglise, semblent auoir esté mises plustost pour histoires, que pour adorer). Et il est certain que nostre Eglise mesmes n'a vsé d'images (voire de peinture plate) dans les Temples (car les Grecs ont sustenu la peinture plate plus que la sculpture, comme si ceste-cy fust moins defenduë par les commandemens de Dieu) sinon quand l'idolatrie commença de n'estre plus crainte entre les Chrestiens, ja faits Seigneurs de l'Empire Romain. Durant ce Concile de Francfort mourut la Royne Fastrade, fascheuse & superbe femme; qui aigrissoit son Seigneur, de nature douce, laquelle fut enterree à S. Aulbin de Mayence.

Tost apres, & le Concile acheué, les Sesnes marris (ce dit Emil) d'vne leuee de gens qui se faisoit en leur pays pour mener en Hungrie, se rebellerent; & non seulement tuerent les Commissaires enuoyez pour la faire, mais encores Godescal que le Roy enuoyoit en Dannemarck. Cela fut cause que Charles delibera de les assaillir auec grande puissance ; & par deux endroits, faisant deux camps : l'vn desquels il mena luy-mesmes par la Turinge qui regarde Saxe vers le Midy. Et l'autre que le Prince Charles son fils conduisoit, ayant passé à Colongne, venoit pour les charger du costé de l'Occident. Or combien que les Sesnes fissent contenance de vouloir resister, s'estant assemblez à Sinisfeld : Quand ils virent le grand appareil que le Roy auoit, considerans sa puissance, ils perdirent courage & l'espoir de la victoire : de maniere que

L'an de Iesus Christ. vaincus sans coup ferir, ils luy tendirent les mains, s'asseurans de sa clemence (plus souuent experimentee que sa rigueur) encores qu'ils eussent tant de fois esté battus par luy. Ils pouuoient estre tuez, afin que tant souuent ils ne troublassent le repos de la France. Mais le Roy desireux de laisser ce païs peuplé, voulut espargner leur sang; & pour les empescher de se sousleuer, à cause de leur grand nombre, & la commodité de ce territoire, le troisiesme d'entre eux fut tiré du pays auec leurs femmes & enfans (Emil dit les plus nobles, iaçoit que les plus vieilles Chroniques ne facent ceste distinction) & logez sur le riuage de Flandres, sous la charge de Lideric qui fut leur Amiral, si vous croyez ledit Emil. Et il est certain, que les premiers Sesnes estoient gens de mer, ainsi que i'ay monstré cy dessus. Mais ces hommes indomptables, ne luy demeurerent iamais fideles, & gasterent les naturels du pays de Flandres, qu'ils infecterent de leur opiniastreté, laquelle depuis s'est veuë en ceste nation tousiours hargneuse, & ayant perpetuelle riotte ou querelle à ses Princes.

Les Sesnes ainsi soudainement rangez, les armees Françoises repasserent le
795. Rhin; & le Roy vint à Aix, où il fit les festes de Noël de l'an sept cens nonante cinq. Mais iaçoit que les Sesnes eussent l'an passé iuré fidelité monstrans vn courage ennemy, ils n'en tindrent compte, & aussi peu de se faire Chrestiens, ainsi qu'ils auoient promis. Ce fut pourquoy Charles assigna vn Parlement pour tenir le mois de May en la ville de Lufestin, ou Fermesin, qui est delà le Rhin, assez pres de Mayence; sur la riuiere de Mein: la où aussi se trouua son armee qu'il fit marcher vers la riuiere d'Elbe, & laquelle des l'entree de Saxe commença à piller le pays iusques à Bardangeau, puis s'arresta & campa en vn lieu nommé Bardennuing, pour attendre les Sclaues mandez; quand Charles fut aduerty que Vviltzan Roy des Abodrites (c'est Mequelbourg) auoit esté occis sur le chemin, & son armee defaite par les Sesnes, en vne embusche dressee au passage de la riuiere d'Elbe, en vn lieu nommé Luns ou Helum. Cela irrita si fort le Roy de France, qu'il abandonna le pays aux soldats, lesquels le coururent sans pitié, tuans iusques à trente mil hommes de guerre tous Sesnes. Ce fait le Roy retourna en France emmenant les ostages par luy demandez.

Comme il estoit encores sur la riuiere d'Elbe, des Ambassadeurs Auarrois le vindrent trouuer, & auec eux Zotan fils de Theudon, l'vn des principaux seigneurs Auarois; qui promettoit soy faire baptiser & venir en la Cour porter obeyssance au Roy, pour luy & tout son peuple. Ces Ambassadeurs recueillis, & r'enuoyez auec presens, le Roy rompit son armee pour venir passer l'hyuer à Aix, place assise au Duché de Iulliers entre les riuieres ..... & le Rhin, où il y a des bains d'eau chaude, qui luy a donné le nom d'Aix, tiré du Latin *Aqua*, lequel seiour, Charles qui aimoit à se baigner & nager trouua si agreable, qu'il y fit bastir vn beau Palais, & encores vn plus excellent temple, en l'honneur de la Vierge Marie, faisant venir de Rome & de Rauenne des Colomnes pour l'embellir.

En ce temps mourut Tilpin Archeuesque de Reims, qui est celuy que les Romans appellent Turpin. Et d'autant qu'il ne fut si tost pourueu de succes-

seur à ceste prelature vacante, le Roy mit en sa main les biens de ladite Eglise, ainsi qu'il se trouue par vne vieille declaration de Hincmar Archeuesque de Rheims, qui retira la terre de Nouiliac sur les heritiers d'Aucher Sesne, à qui ledit Roy l'auoit donnee durant vacance : Ce qui soit dict pour monstrer que des-lors nos Roys vsoient du droit de Regalle.

L'an sept cens nonante six (auquel ledit Roy fit Noël & Pasques à Aix) 796.
commença par la mort de Adrian Pape, trepassé le lendemain de Noël, auec aussi grand regret du Roy, comme s'il eust esté son frere ou son fils bien-aymé. Lon dit que ce fut luy qui premier fit celebrer la Messe à la Gregorienne, abolissant celle de sainct Ambroise obseruee par l'Italie, iaçoit que l'Archeuesque de Millan ne luy voulust obeyr pour ce regard. Cest Adrian fut vn grand personnage, & qui dura longuement; car il tint la chaire vingt quatre ans dixhuict iours. Le mesme iour de son trespas, Leon troisiesme Cardinal Prestre fut esleu tres-volontiers par les Princes, que le Latin dont i'ay pris cecy entend estre Senateurs & principaux du Clergé, Nobles & peuple de la ville: Le lendemain il depescha les Ambassadeurs pour venir aduertir le Roy de France de son eslection, & luy porter les clefs de la confession de sainct Pierre, auec la banniere de la ville, ensemble des autres presens honnorables, & le prier vouloir enuoyer quelqu'vn de ses Princes, prendre du peuple Romain le serment de fidelité, ainsi que de ses suiets (car ce sont les mots des anciens liures & d'Aymon.) Ce qui tousiours sert à remarquer la seigneurie que le Roy (comme Patrice) s'estoit reseruee sur la ville de Rome. Engilbert son bien-aymé gendre (car il auoit espousé Berthe sa fille) Abbé de sainct Richer pres Centulo en Ponthieu, pere de Vvitard nostre historien : y fut enuoyé auec partie des richesses que Henry Duc de Frioul auoit apportees du pillage nagueres fait sur les Auarrois en Ringville, ou plustost cercle & closture des Huns.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. VI.

Auarrois defaicts par Henry Duc de Frioul, qui print Ringue leur principalle ville, auec leurs thresors qui enrichirent les François. Theudon Auarrois est baptizé, puis rebelle est tué. Pepin Roy d'Italie ayant gagné vne bataille sur les Auarrois, est chassé par dela le Constant de Draue & le Danube. Zad ayant pris Barcelonne, en vient faire hommage à Charlemaigne. Sesnes chassez iusques au bord de l'Occean à Carllesend: où Abdelle fils de Hitmange Sarrazin chassé de son pays, luy vient demander secours. Nicette Ambassadeur de Constantinople. Haristal ville bastie en Saxe par Charlemaigne. Louys Roy d'Aquitaine espouze Irmengard: & fortifie Aussone d'Espagne, Cerdaine & Iastaseire, qu'il donne à garder à Bera, Comte. Maniere de viure dudit Roy Louys, loüable: & ses quatre Palais en Aquitaine. Alphons Roy de Galice enuoye vn pauillon à Charlemaigne, qu'il appelloit son Seigneur. Sesnes tuent les Iuges François. Ceux d'outre l'Elbe deffaicts par Trasilin Duc. Les Abodrites baillent ostages. Ambassadeurs de Constantinople excusent Irene, de ce qu'elle auoit fait aueugler son fils Empereur. Alphons Roy de Galice prend Lisbonne. Achin Roy d'Escosse fait alliance auec Charlemaigne, qui faict bastir des Hospitaux en France & Germanie pour receuoir les Escossois. Rhaban & son frere hommes doctes. Maures pirates courent Maiorque, & les Danois la coste de France & d'Angleterre.



QVELQVES annees au precedent, le Roy pour changer la forme du gouuernement de ceste frontiere, apres l'execution de Rothaud Lombard: auoit faict Duc de Frioul Henry Prince François, lequel ayant par le commandement de Pepin Roy d'Italie, assemblé vne armee, sur le discord esmeu entre les Auarrois, soudainement se ietta en leur pays qui est outre la riuiere Arabone, Iring & Ingierre Cagans (c'est à dire Rois ou Ducs) qui auserent venir contre luy, furent occis auec leurs gens, & par le moyen d'vn Capitaine Sclaue nommé Vviuenne: Il prist & pilla Ringa, la principale ville du pays qu'il rasa, emportant tous les thresors que par si long temps les Auarrois & Huns auoient assemblez du pillage de toute l'Europe. Tous les autheurs nomment ceste ville pillee Ringa, & toutesfois ils ont aussi appellé Ringues les cercles des Auarrois cy-dessus descrits: & le Moine Aimon dit, que les Cercles s'appelloient Ringues, en langage Lombard Camp, comme aussi les vieilles Annales les nomment. De sorte qu'il y apparence que ceste Ringa fut le principal cercle ou Ringue des

Neuf,

Neuf, dont i'ay parlé cy dessus. Car Auentin dit, que de son temps, (il escriuit enuiron l'an mil cinq cens vingt) ces Cercles s'appelloient encores Ringues & Lauduneches. Au mesme temps Teudon Roy des Auarrois, suyuant sa promesse fut baptisé auec grand nombre des siens, & son nõ changé en Theodoald, puis r'enuoyé pour regner au païs qui est sur la riuiere Arabonne, duquel il fit hommage au Roy, ne gardant pas long temps sa fidelité, pour auoir esté aussi tost tué par les gens du Roy Pepin, & les Bauarrois qui tenoient grosse garnison en ceste frontiere.

L'an de Iesus Christ.

Auentin dit, que ce Theodoald commandoit au païs que iadis habitoient les Zapignes, sur la riuiere de Terise, & que la principale ville de son Royaume s'appelloit Bomamon assez pres d'Agua, où il est enterré. Quant aux Auarrois qui se peurent sauuer, ils se rassemblerent & receurent vn autre Roy nommé Cahian, lequel se voyãt enclos des forces de France: & n'auoir moyen de fuyr, pensa luy estre meilleur de combattre & vaincre, ou mourir honnorablement les armes au poing, en essayant la fortune de guerre. La dessus il amasse ce qu'il peut de gens, & se presenta pour donner la bataille: que les nostres accepterent: le combat fut tres-aspre & l'opiniastreté des deux peuples le fit durer quelque tẽps: Mais quand les Auarrois virẽt leur Roy mort, ils tournerẽt le dos; & Pepin victorieux, conquist tout le païs depuis les riuieres Arabone & Peison, ou Lac de Endenbourg, iusques à la riuiere de Draue; & de là iusques où elle entre dans le Danube: mettãt à l'espee tous ceux qui firent resistance, & chassant les autres qui se sauuerent outre la riuiere Tisse: puis emplit les villes & chasteaux de François, Bauarrois, & Vvenedes, afin de garder le païs. Cela fait, & chargé de despouïlles, il vint au Palais d'Aix trouuer le Roy son pere, ja retourné du voyage de Saxe. Encores que ceste guerre des Auarrois fut la plus sanglante apres celle de Saxe, & où Charles fit le plus d'effort: ce neantmoins il ne s'y trouua qu'vne-fois en personne: & l'acheua par ses Lieutenans, ou le Roy Pepin son fils, & auec peu de sang des nostres, mais leur tres-grand profit, pour le riche butin qu'ils y gaignerent. L'an sept cens nonante sept, le Roy fit Noel & Pasques à Aix. En ce temps, la ville de Barcelonne assise aux limites d'Espaigne, de laquelle les Sarrazins & François se faisoiẽt maistres selon qu'ils estoient les plus forts, finalement fut prise par Zad ou Thatin: qui sur l'entrée d'esté vint à Aix de son gré, pour en faire l'hommage au Roy, lequel considerant qu'elle luy pouuoit seruir à la conqueste d'Espaigne, commanda au Roy d'Aquitaine son fils, d'aller assieger Osca ou Ouesca, vne autre ville: sans que les autheurs disent ce qu'il y fit. Cependant Charles n'estoit otieux, car faisant charger des vaisseaux sur des chariots, il entra en Saxe, pour abaisser l'orgueil de ce peuple mutin; qu'il poursuyuit iusques sur le bord de l'Ocean, & païs inaccessible pour les marais, iusques à vn lieu iadis nõmé Aulaba ou Olca, & auiourd'huy Carlesend: pource (dit-on) qu'il y cãpa & s'arresta quelques iours, puis s'en retourna en France au Palais d'Aix, là où Abdelle fils d'Ibenmange ou Abemmanze Sarrazin, le vint trouuer pour luy demander secours contre son frere, qui l'auoit chassé de son Royaume, & contraint fuir en Barbarie. En ce mesme lieu vint aussi Theophile ou Teocliste, 797.

L'an de Iesus Christ.

Ambassadeur de Nicete Patrice de Sicille, apportant lettres de l'Empereur. Or Charles considerant le trauail que ceste indomptable nation de Sesnes luy donnoit, pour en auoir la fin, il fut conseillé de faire hyuerner son armée sur le païs. A ceste cause, enuiron le mois de Nouembre il partit de France auec sa Cour, & vint loger sur la riuiere de Vesere, en vn lieu qu'il voulut estre appellé Heristal, à cause d'vn Palais ainsi nommé en Austrasie, où ses predecesseurs auoient accoustumé de loger. Car en Thiois Heristal signifie demeure ou estable d'armes, là il prit la mesure d'vne ville qu'il entendoit bastir sur le lieu, & la peupler pour tenir en bride les Sesnes, & comme s'il eust deliberé de n'en partir qu'ils ne fussent destruicts, il fit venir Pepin & Louys ses enfans, rendre compte de leur voyage de Hungrie & d'Espaigne: à quoy ayans obey, sur la fin de l'hyuer il r'enuoya Louys en Aquitaine, & commanda au Sarrasin Abdelle de le suyure, pour aduiser aux moyens de le remettre en son estat. Louys de retour en son Royaume, trouua les Ambassadeurs de Bahaluc Sarrasin (qui commandoit aux montaignes voisines de Gascongne) & ceux d'Alphons Roy de Galice, auec presens. Quát à Abdelle il fut renuoyé en son païs, & consigné entre les mains de ceux qu'il desiroit l'accompagner pour recouurer son heritage à la faueur des François, & de ceux qui attendoiét sa venuë. En ce temps Louys Roy d'Aquitaine espousa Hermengard, fille du Comte Ingrand tres-noble, & le mesme Roy pour sa seureté, fortifia les villes d'Aussonne, (ce n'est pas celle de Bourgongne) Sardeigne, & Castacerre assise sur la frontiere d'Espaigne, de long temps abandonnées: qu'il donna en garde au Comte de Bera ou Borel.

Ce Roy Louys fut tres-sage en sa ieunesse, & viuant d'vne façon belle & digne d'estre imitée par les bons Rois, pour le soulagement de leur peuple. Car par le cóseil de Gisleber (depuis Archeuesque de Rouën) & de Richart Comte, qui auoient la charge de son domaine, il tenoit quatre Palais Garnis de toutes choses & prouisions necessaires pour vn qui veut passer l'hyuer en vn lieu. De maniere que d'an en an, il changeoit & viuoit de ce qu'il auoit fait amasser sans la foulle de son peuple. Ces Palais s'appelloient Theodual, Cassinogil (que les Chroniques de S. Denis appellent Longigny, & disent estre assis entre Dort & Garonne riuieres): Mais le Sieur de la Scale dit, que Cassinol est Cassaneil ou *Cassaneuil* en Agenois, & Longigni le *Lucaniacus* d'Auzone: lieu fort celebré par les vers de son maistre. Andrac le tiers, & le quart Eurogille, & peut estre l'*Eubromagus*, qui est Bourg sur Gironde: si bien garnis qu'ils estoient suffisans pour fournir à sa despéce domestique. Ceste prouisió faite, il deffendit aux siens d'aller en fourrage: iaçoit que les guerriers en fussent bien marris. Mais le Roy sçachant l'outrage des gens de Cour & de guerre, & la paúureté du peuple, il ayma mieux le prendre sur soy: Auquel temps, il deschargea ceux d'Albi, du bled & du vin qu'ils fournissoiét: ayant lors pres de soy vn Conseiller nommé Meginhard, que luy auoit donné le Roy son pere, lequel prist si grand plaisir à cet ordre, qu'il deffendit en Fráce de bailler du grain aux soldats, & fit corriger d'autres abus. Puis enuiron le Noel de l'an sept cés nonante & huict (que

789. le Roy estoit à Heristal où il fit aussi Pasques) Froilla ambassadeur d'Alphons

Roy de Galice & d'Asture, luy vint presenter de la part de son maistre vn pauillon d'incroyable grandeur. Ce Roy estoit Chrestien (comme i'ay dit) & est celuy que les Espagnols appellent le Chaste, pour n'auoir iamais espousé femme, lequel cómandoit à toute la coste marine d'Espagne, qui regarde la France vers le Poictou & Bretagne, estant lors tout le bon païs de ceste Prouince tenu par les Sarrasins, ausquels ce vaillant Roy donnoit de grandes affaires, tant pour leur diuision & partage (que lors ils firent de leurs conquestes en petits Royaumes) que par le support du Roy de France, qu'il appelloit son Seigneur, quand il luy escriuoit, & s'entretenant en son amitié par toutes courtoisies & semblables recognoissances que ceste-cy. L'an de Iesus Christ.

Peu apres & deuant que l'herbe peust nourrir les cheuaux, & que le temps de mener les armées aux champs fut venu, les Sesnes d'outre l'Elbe (lors appellez Nordlieudes) auiourd'huy Holsates & Nordalbingues (ce dit Krantz) tuerent les Lieutenans & Commissaires enuoyez par le Roy, pour faire & tenir la iustice en leur païs; excepté aucuns qu'ils retindrent pour en tirer rançon: & ceux qui se sauuerent pour venir apporter les nouuelles. Godescal Ambassadeur de Charles pres Sigifroy Roy de Dannemarck, lors retournant de sa charge, fut tué auec les autres: dont le Roy se trouua tát offencé, que tout soudain il fit assembler son armée à Múde, lieu assis sur la riuiere de Vesere, & de là courut le païs qui est entre ladite riuiere & celle d'Elbe, qu'il mit tout à feu & à sang. Cependant ceux de delà Elbe plus orgueilleux; pource qu'il leur sembloit que le Roy occupé autre part ne les molesteroit, vindrent assaillir les Abodrites, de tout temps alliez & compagnons des François en leurs guerres: Traciscon ou Trasac Duc du païs, aduerti de la venuë (iaçoit qu'il n'eust toutes ses forces assemblées) ce neantmoins accompagné d'Enorse ou Hebbain Lieutenant du Roy, qui menoit la pointe droicte de ceste armée, vint au deuant des Sesnes en vn lieu nommé Suentane, où il les combattit & deffit, auec le meurtre de quatre mil d'entr'eux qui demeurerent sur le champ, & le reste se sauuant enuoya vers Charles demander la paix. Or le Roy cuidant que l'esmeute deust estre plus grande, auoit commandé à Louys son fils de venir hyuerner en Saxe, auec la plus grande armée qu'il pourroit leuer. Mais sur le chemin & comme il auoit ia passé Neustrie, & arriué à Ostfalox (vn lieu voisin du Rhim) il luy máda de choisir vn endroict pour camper: d'autant qu'il auoit conquis tout le pays de Saxe, & ne se presentoit chose digne de l'employer. Ce fut pourquoi le ieune Roy attendit là son pere: lequel tout aussi tost arriua bien ioyeux de voir son fils tant estimé pour ses meurs loüables, & son bon gouuernement cy dessus recité: de là ils vindrent à Aix, puis à Franchescain au Parlement: où furent presentez les ostages de Saxe; tous les plus nobles du païs, puis ayant le pere donné congé à son fils, il retourna en France: & vint à Aix receuoir Michel Ganglian Patrice de Frigie, & Theophile prestre de Blachernes, vne Eglise du fauxbourg de Constátinople; Ambassadeur d'Irene Emperiere. Leur charge estoit de traicter de la paix & des moyens de conseruer l'Empereur & le Roy de Fráce en amitié. Aussi Charles les depescha auec bónes paroles, & leur rédit Sisenne frere de Troasse Patriarche de Cóstátinople:

L'an de Iesus Christ. pris en vne rencontre faite en Italie. Ceste Irene marrie de ce que Constantin son fils ne voulut vser de son conseil, principalement pour le fait des Images (l'adoration desquelles il n'approuuoit comme sa mere) elle le fit mettre prisonnier, & renoncer au droit de l'Empire; puis luy esteindre les yeux: dont il mourut de dueil ou de douleur. Incontinent apres, Irene occupa l'Empire: enuoyant vers Charlemagne, pour (sous espece de traicter de la paix) couurir le parricide qu'elle auoit commandé faire, & s'en descharger sur vne rage de peuple, & ainsi le faire croire aux François. Bazile & Froja derechef enuoyez par Alphons Roy de Galice, presenterent semblablement au Roy sept Maures & autant de mulles & de cuirasses, pour tesmoignage du butin que le Roy Espagnol auoit fait en la prise de Lisbonne, par luy nouuellement conquise sur les Maures. Ils furent humainement receus; jaçoit qu'aisément l'on cogneust que ce present estoit fait plus pour monstrer la victoire de leur maistre, que pour autre occasion: aussi furent-ils renuoyez de mesme, auec presens dignes d'eux. Aucuns pensent que ceste année ou la suyuante, Achain Roy d'Escosse fit alliance auec Charles & renuoya Rhaban & Guillaume freres, hommes de sçauoir pour la conclure. Rhaban fut retenu pour Lecteur à Paris, & le Roy d'Escosse enuoya quatre mil Escossois au seruice de Charles. Quoy qu'il soit de ce fait, il est certain qu'il y auoit des hospitaux en ce temps pour les Escossois establis en diuers endroicts de France & Germanie: lesquels ont longuement duré & sont encores en Allemagne: ie croy pource que c'estoient des Escoliers & gens de sçauoir nourris par les disciples de Bede: qui sans doute conserua les lettres és deserts d'Escosse, pendant la destruction des Gaules, d'Italie & d'Espagne. Au mesme temps les Isles anciennement appellées Baleares & maintenant Maiorque & Minorque, furent courues par les Pirates Maures: comme aussi les Danois (depuis appellez Normands) commencerent à escumer les costes maritimes de France qui regardent l'Angleterre. La mesme année les Astrologues remarquerét n'auoir point veu l'Estoille de Mars, depuis le mois de Iuillet de l'an precedent, iusques au mesme mois de ceste année. Toutesfois vn exemplaire dit, depuis Iuillet sept cens nonante neuf iusques audit mois de l'an huict cens. Auentin dit, que ceste année Charles enuoya en Italie & à Rome des Seigneurs François, faire iustice: dont les principaux furent Paulin Euesque d'Aquilée, Aruim Euesque de Salzbourg; & qu'il passa son Hyuer au Palais d'Aix: où il fit aussi ses festes de Noel

799. & Pasques de l'an sept cens nonante neuf.

CHAP. VII.

Leon Pape outragé par les Romains vient trouuer Charlemagne iusques en Saxe. Renuoyé, & les malfaicteurs amenez prisonniers en France. Charles fils du Roy met ordre en Saxe. Gerold Duc de Bauieres tué, ordonnant ses batailles contre les Auarrois : comme aussi Henry Duc de Frioul tué pres Tarsatica. Guy Marquis de Bretaigne aporte au Roy les Escus des Bretons par luy vaincus. Enseignes des Sarrazins chassez de Maiorque apertees à Charlemaigne auec les clefs d'Osca. Charlemaigne enuoye des prestes en Hierusalem. Auarrois enuoyez outre Draue. Vvinides Bohemois suiets des François. Fin de la guerre & du nom des Auarrois. Commencement du nom d'Austriche & Hungrie.

L'ITALIE se reposoit apres les trauaux endurez par les guerres passees ou voyages d'armees, quand la crainte que chacun auoit de la resource des Lombards (par le moyen des Grecs) cessants: les Romains trop gras & à leur aise ne vouloient plus estre suiets du Pape, & non contés de l'Estat present, essayerent à recouurer leur ancienne liberté malgré le Pape mesmes. Et cuidans sur telle resolution auoir occasion propre pour leur dessein, esleuerēt vn tumulte: qui fut cause de changer l'estat d'Occident. Les principaux autheurs de l'esmeute feurent Paschal Primicere, & Campulle Sacelaire : qu'aucuns disent auoir esté Prestres & parens de feu Adrian & les plus grands seigneurs de Rome. Vne de leur couuerture fut, que Leon vouloit casser aucunes ordonnances & dispositions de son predecesseur: celle des autres estoit, pource que le Pape homme vertueux les reprenoit de leurs fautes & orde vie. Les Romains donc superbes, & enflambez par ceux-cy, mirent sus aucuns crimes au Pape: & pource qu'ils ne les peurent verifier, ils resolurent de le tuer. Le iour venu auquel ces gens esmeus auoient destiné de se venger du Pape, cōme [illegible] fut preparé pour de Lateran aller en procession à l'Eglise S. Laurens surnommé de la Grille ou *In Lucina*, & de là, aussi venir en procession à celle de S. Gregoire Martyr, pour y dire la Messe (d'autant que c'estoit le iour de S. Marc, auquel se faict à Rome vne solemnelle procession.) Au sortir du Palais, Paschal & Campulle à cause de leurs dignitez, se mettent aux costez de Leon, marchans auec luy iusques à ce qu'ils fussent deuant le temple de S. Estienne & S. Siluestre. Car lors ceux qu'ils auoient là mis en embusche sortirent incontinent, & se ietterent dessus le Pape, qu'ils abbatirent de cheual, le despouillerent de ses vestemens: luy coupperēt la langue & luy creuerent les yeux comme il sembla: d'autāt qu'ils luy auoient donné vn coup de rasoir sur les paupieres: durant que Paschal luy tenoit la teste, & Campulle les pieds : encores les meurdriers non contens de cela, le trainerent dans le temple prochain, & deuant l'autel luy donnerent plusieurs

L'an de Iesus Christ

coups, puis tout sanglant & demy mort, le portent au monastere S. Erasme par le commandement desdits Paschal & Campulle, qui soulez de vengeance, faignoient de le vouloir faire guarir; iaçoit que ce fust pour le garder prisonnier, là où, par la grace de Dieu il recouura la veuë & la parole; que iusques là il sembloit auoir perdue. Cependant Aubin son Chambellan le desirant sauuer, assembla ses amis; & trouue moyen de le faire sortir du monastere, le deuallât du haut des murailles: puis sans que les gardes s'en apperceussent, ils l'amenerent en l'Eglise S. Pierre qui est au Vatican, auec grand ioye du peuple, loüant Dieu de ce qu'il luy auoit rendu la veuë, guary de ses playes & sauué de la main de ses ennemis.

Au bruit de ce tumulte, Vinigise Duc de Spolette estoit accouru à Rome, pardeuers lequel Leon se retira, & s'en alla auec luy en son pays. Le l'endemain de la fuitte du Pape, les coniurez retournerent au monastere: où aduertis qu'il s'estoit sauué, ils mirent le feu en sa maison paternelle. Puis craignans que Charles trouuast mauuais vn si vilain acte, il enuoyerent en France des Ambassadeurs preuenir leur accusation: Aucuns ont escrit que l'Ange de Dieu sauua le Pape & luy rendit la veuë & la parole, s'estant retiré à S. Pierre: où de bon heur pour luy, Veran Abbé commissaire, & Vinigise Duc de Spolette estoient venus par ordonnance du Roy François.

En quelque sorte que ce fut, le Pape mal traitté des Romains prist occasion de s'acheminer en France, pour en auoir la raison, & passa les monts du costé de Bauieres; accompagné de plusieurs Euesques & gentils-hommes, iusques au nombre de deux cents cheuaux.

Pour lors Charles estoit prest d'entrer en Saxe: car ayant fait assembler vn Parlemét general à Lipenhein, & mis ses forces aux châps, il passa la riuiere au mesme lieu: puis vint à Paderbrun, où il s'arresta auec son armee, pour attendre le Pape. Toutesfois, afin que ceste veuë n'empeschast son dessein, il enuoia au deuant Hildemalde Archeuesque, & le Roy Pepin son fils, qui l'estoit venu trouuer. D'autre costé, il commanda à Charles son fils aisné, d'entrer en Saxe: ce que le ieune Prince fit, & vint sur la riuiere d'Elbe auec partie de l'armee, pour apaiser certains differends d'entre les Vuilses & Abodrites, & receuoir les Nordlieudes en vn lieu no[illegible] Bardengeau.

Cependant que le Pape s'aduance en Alemaigne, le Roy aduerty de sa venuë alla au deuant le receuoir; à l'exemple de Pepin son pere. Et quelque ,, temps apres leur entreueue, Emil dit que Leon en plaine assemblee, remon- ,, stra les outrages par luy receus en public, & au milieu de Rome: priant le Roy ,, de vouloir l'aider à maintenir l'authorité que ses Predecesseurs auoient sur les ,, Romains ses sujects: Que ceste entreprise venoit d'aucuns qui apres la cheu- ,, te & ruine des Lombards, n'ayant plus crainte de rien vouloient s'affranchir ,, de la sujection des Papes, pour retourner en leur ancienné liberté: commen- ,, çant par l'outrage fait à sa personne. Qu'à la verité il se deuoit retirer vers ,, l'Empereur, que d'ancienneté l'Eglise retenoit pour son protecteur. Mais ,, pource que dés long temps, il s'estoient declarez tels enuers l'Eglise Romaine, ,, que l'on deuoit plustost les craindre, qu'esperer secours d'eux, ioinct que pour

l'heure vne femme tenoit l'Empire; il ne s'estoit voulu addresser à eux, ains à luy: qu'il recognoissoit affectionné à l'Eglise. Auentin adiouste, que le Pape dit que la ville de Rome ne seroit iamais en paix, si Charles qui en estoit Patrice, Consul, & Tribun perpetuel, ne donnoit ordre à l'entiere police & gouuernement d'icelle: puis qu'il ne falloit s'attendre à ceux de Constantinople.

L'an de Iesus Christ.

Le Roy respondit qu'il estoit bien marry de ses outrages, & qu'en bref il pouruoyeroit à la vengeance. Cependant, il luy conseilloit de retourner: & pour sa seureté, luy donna Hildoald maistre de sa Chapelle, & Arnon Archeuesque de Saltsbourg, qui le reconduirent en Italie par Bauieres, honorablement receu par les villes où il passoit, & mesmes de ceux de Rome, menacez de griefues peines, s'ils ne luy portoient obeïssance. Le Clergé & toutes les escholes (c'est à dire, Colleges & societez) des François, Sesnes, & Lombards, luy allerent au deuant iusques à Pontemole, qui est à deux mille de Rome: où par semblant, ioyeusement ils y receurent le Pape la veille de S. André, vin[illegible] neufiesme de Nouembre: puis auec les Croix, & les Bannieres, ils le menerent en l'Eglise S. Pierre: & peu de iours apres, les Commissaires du Roy, Comtes, & Iuges François, informerent des outrages faits au Pape: comme aussi des crimes à luy imposez. Et pource qu'il ne s'en trouua aucune suffisante preuue, apres que Leon se fut purgé par serment, le peuple le remena en son Palais de Vatican, & les coniurez pris par l'ordonnance des Commissaires, furent enuoyez prisonniers en France.

Durant cela le Roy ne bougea d'Aix: attendant le retour de Charles son fils qui estoit allé donner ordre aux affaires des Sesnes & Vvenedes: & lequel vint trouuer son pere à Aix, où estoient les Ambassadeurs d'Irene, & de Michel Patrice de Sicille.

Au mesme temps, les Auarrois prindrent les armes pour recouurer leur liberté, ne pouuans endurer le ioug des François: & memoratifs de la vaillance de leurs ancestres, qui vn temps fut, donnerent la loy aux autres nations, & non pas comme maintenant, qu'ils estoient contraints de la receuoir des François. Gerold Duc de Bauieres (frere de Hilderic Duc de Suaue, & de Hildegarde premiere femme de Charles) grād mignon du Roi, aduerty de leur rebellion sortit en campagne pour les combattre. Mais comme il rangeoit ses bataillons, il fut occis de coups de flesches, auec deux autres qui le suiuoiēt, sans que iamais on peut sçauoir qui auoit fait le coup. D'autre costé, Henry Duc de Frioul victorieux en tant de batailles gaignees sur les Huns, fut semblablement tué pres Transisca, vne ville de Liburnie (c'est de Frioul) en vne embusche que ceux de ladite ville luy dresserent. Le Duc mort fut aporté enterrer en l'Abbaye de Richenau (qui est Auge la riche) bastie en vne Isle du Lac de Constance, à laquelle il auoit fait beaucoup de biens: où son corps est reueré comme d'vn Mar[illegible]e dit Auentin: de sorte que non sans cause, vn Chartreux dict à Philippes de Commines (parlant de Galeas Duc de Milan, enterré en la belle Chartreuse de Pauie) qu'en Italie les Moines sanctifient leurs fondateurs.

L'an de Iesus Christ.

Ces mauuaises nouuelles de Frioul & de Bauieres, furent adoucies par la venuë de Guy Comte de la Marche, ou Marquis de Bretaigne: qui a l'aide des autres Comtes ses voisins, retourna victorieux de ce païs, par eux entierement dompté, ainsi qu'il sembloit: & apportoit les escus & armes (ie ne sçay s'il entend les boucliers peints des blasons des Ducs ennemis) auec les noms de ceux, qui eux & leurs peuples s'estoient rendus suiects au Roy. Par ce moyen la Bretaigne fut entieremét conquise (ce sembloit) n'eust esté la foy legere des habitans: ce que iamais n'estoit aduenu au precedent, ce dit Rheginon, qui parle de ce peuple plus qu'autheur de ce temps-là que i'aye veu.

L'on apporta aussi les enseignes gagnees aux Isles Majorque & Minorque, sur les pyrates Maures, par les François enuoyez l'an precedent, au secours de ceux du pays: & lesquels apres auoir repoussé leurs ennemis, acquirent au Roy François la seigneurie de ces Isles. Outre cela, Azen ou Athan Sarrazin, enuoia les clefs de la ville d'Huesca promettant la rendre entre les mains du Roy, quãd il luy plairoit d'y enuoyer.

Il vint aussi vn Moine de la part du Patriarche de Hierusalem, qui apporta des Reliques, & lequel fut bien receu: & quand il voulut retourner, on luy bailla Zacharie Prestre du Palais Royal pour l'accompagner & porter les presens que le Roy enuoyoit aux Saincts lieux de Hierusalem.

I'ay cy deuant parlé des Chappelains & Archichappellains, comme de gens honorés entre les Ecclesiastiques. Maintenant ie diray, que c'estoient les chefs des Clers de la maison du Roy, que Pepin (car c'est sous luy que primierement commença ceste qualité) tenoit en bon nombre; pour seruir en l'oratoire & lieu d'oraison particulier, pour prier pour luy & ses domestiques, appellé Chappelle, à cause de la Chape de sainct Martin, que luy & ses predecesseurs faisoient tenir (comme vn principal reliquaire preseruatif contre tous malheurs) à ceste fin la portant sur eux aux batailles ainsi que plus amplement i'ay dit autrepart.

Cependant, afin d'empescher les Auarrois, Charles qui auoit deliberé de ne bouger d'Aix pour aduiser aux affaires de Saxe, enuoya Arnon Archeuesque de Iuuania, (c'est Viuan, & maintenant Saltzbourg) retourné d'Italie, & le Roy Pepin auec vne grosse armee, sur la frontiere Orientale de Bauieres: lesquels entrans au pays des Auarrois, les chasserent & destruirent entierement: estendant les limites de Bauieres iusques à la riuiere de Draue: & y mirent des peuplades de Bauarrois & Venedes: que ie pense estre Croaciens, lesquels multiplierent & emplirent tout le païs, jadis appartenant aux Huns, & qu'ils tiennẽt encores meslez auec les Hungres qui sont ceux de Hungrie. Les premiers Capitaines Bauarrois que l'on y enuoya furent, Guntherin, Garnier, Aubry, & Godefroy. Les Capitaines Vvenedes, furẽt Primislas, Ceme, Stomac, & Auger. Mais les successeurs de ces Vvenedes, & le païs qu'ils tenoient entre les sources de Saue & Draue, depuis fut baillé aux Ducs de Bauieres, & pour accoustumer les habitans à nostre Religion, le Roy y fit edifier des Abbayes, & y ordonna vn Euesque nommé Thierry.

Ainsi prist fin la guerre des Auarrois, huict ans apres son commencement: &



& non sans plusieurs & sanglantes batailles, toutes à l'aduantage des François: car il n'y mourut que deux hommes de nom, à sçauoir Gerold Duc de Bauieres, & Henry Duc de Frioul: & les François y gaignerent de si grandes richesses, & en raporterent tant d'or & d'argent, qu'eux (qui au parauãt sembloient estre pauures) deslors commencerent à se parer plus magnifiquement: & les soldats François à faire cas des armes dorees: Ayant esté distribué le butin aux Chefs & gens de guerre. Au contraire, toute la Noblesse Auarroise fut esteinte aux batailles, & la gloire par eux acquise de si long temps, auec leurs biens venans du pillage de toute l'Europe, furent portez en France, & distribuez aux Eglises, ou particuliers, ainsi que dit est. Voire le nom des Auarrois, finalement esteinct: car le païs conquis bien auant iusques aux confins de Draue & Danube fut appellé Oestrich: c'est à dire en Thiois, Royaume Oriental (ayant esgard à Bauieres) & partie duquel regardant l'Occident & la riuiere de Lech, s'appelle encores Austriche, & la basse qui fait partie de Hungrie, fut par l'Empereur Henry donnee à Estienne Roy de Hungrie, qui espousa Gilles sœur dudit Empereur: affin d'entretenir ce peuple farouche en nostre Religion. L'hyuer de ceste annee fut si fort, que la mer Maior gela iusques à cent mil, vers l'Orient: ayant la glace cinquante coudees d'épois, si vous croiez Marian Scot.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VIII.

Charlemaigne visitant la coste de Belges vient à Roüen & Tours: où Hildegarde sa femme mourant est enterree à S. Martin. Louis Roy d'Aquitaine y vient voir son pere. Gelee à glace à la S. Iean Baptiste. Louis Roy d'Aquitaine prend Huesca. Charlemaigne passe en Italie, chastie ceux qui auoient tué le Duc Henry: En la place duquel il met Cadolac. Venu à Ancone il enuoie Pepin faire la guerre en Beneuent. Entree de Charlemaigne à Rome. Le Pape se purge par serment des crimes à luy imposez. Ambo d'Eglise. Patriarche de Hierusalem enuoye à Charlemaigne la Banniere du S. Sepulchre, que l'õ pense estre l'Oriflambe. Pourquoy Charlemaigne fut declaré Empereur. Son Couronnemẽt Imperial. Adoré par le Pape. De quelle salutation estoient honorez les anciens Empereurs, Euesques & autres hommes de qualité. Pourquoy les Euesques presentent baiser leur main à l'Offertoire.

LE ROY qui auoit fait le Noël de l'an huict cents à Aix, ayant 800.
depéché les Ambassadeurs de Hierusalem auec Zacharie, Prestre de son Palais, pour porter les presens qu'il enuoyoit au Sepulcre de nostre Seigneur, & ses aumosnes aux pauures du Païs d'Orient, sortit d'Aix au mois de Mars, pour visiter la coste marine de France, depuis Braban, iusques en Bretaigne. Et fit bastir des vaisseaux pour resister aux courses des Normands,

L'an de Iesus Christ.

qui escumoient la mer de ceste coste: mettant garnison sur les lieux propres à les empescher. Puis vint faire Pasques à Centulo, lieu proche de S. Richer, appartenant à Engilbert son gendre bien aymé: ainsi que i'ay dit. De là, il vint tout le long de la marine iusques à Roüen, où il trouua Adelmar (c'est Aymar, ie croy le noble Moine, mais lors Comte, à la relation duquel la vie de l'Empereur Louis le Debonnaire a esté composee) pour le prier de la part du Roy d'Aquitaine, de venir à Cassinogille, vn Palais de son Royaume. Mais Charles l'en remercia, & luy manda de venir audeuant de luy à Tours: Aquoy le fils obeït, & trouua son pere qui ja auoit passé la Seyne pour aller faire son oraison à S. Martin de Tours, où il fut contrainct de demourer quelques iours, à cause de la maladie de Luitgarde sa femme, qui depuis y trespassa, le cinquiesme Iuin, demourant enterree en ladite Eglise.

Les fnnerailles accomplies, le Roy se met au retour, passant par Orleans & Paris pour reuenir au Palais d'Aix. Ceste annee, le sixiesme Iuillet il fit vn gresil, & gela à glace, sans aucun dommage des biens de la terre: Ie croy pource que ja ils estoient trop forts. Or Charles se voyant craint & redouté de tous ses voisins, auec lesquels il estoit en paix, apres que (à son aduis) il eut bien pourueu aux frontieres de son Royaume de France, au cõmencement du mois d'Aoust assembla vn Parlement à Mayence: où il declara qu'il estoit deliberé de passer en Italie. Il sembloit estre tiré en ce païs par la mort de Henry Duc de Frioul, tué par vne conspiration des siens; la rebellion de Grimoald, & l'outrage faite au Pape: toutes lesquelles choses ne pouuoient auoir esté cõmises qu'à la suscitation des gens mal affectionnez au party François, & ausquels il falloit resister, s'il vouloit maintenir son authorité en ce païs-là.

Mais afin que durant son absence il ne s'esmeut quelque guerre du costé d'Occident, il contremanda Louis son fils Roy d'Aquitaine, qu'il pensoit mener en Italie: & luy enioingnit de deffendre la frontiere de son Royaume: ce que non seulement le ieune Roy accomplit, mais encores conquist la ville d'Huesca (ce dit Auentin) & Ademar recite, qu'ayant lors assemblé vn Parlement à Thoulouze, il mena son armee en Espagne, & que Zad ja deuenu homme de Charles, vint au deuant de luy, ainsi qu'il approchoit de Barcellonne: sans toutes-fois la liurer. Ce fut pourquoy le Roi d'Aquitaine passa outre vers Illerde (c'est Lerida du iourd'huy) qu'il prit & raza, tirant vers Huesca: faisant par ses soldats couper & brusler les bleds & mettre le feu par tout ce qu'il trouua aux champs: puis sur l'hyuer retourna en Aquitaine.

Cependant Charles accompagné de Pepin Roy d'Italie son fils, & d'vne armee de gens choisis, partit de Mayence enuiron la fin d'Autonne & vint en Italie par Liburnie (c'est Frioul) où il fit coupper la teste à aucuns habitans de Tarsatica: pour venger la mort de Henry leur Duc, par eux tué: & en la place il mit Cadolac. Ce faict il prit le chemin de Rauéne, où il demoura sept iours; puis vint à Ancone: d'où il renuoia Pepin son fils, auec partie de son armee contre Grimoald Duc de Beneuent, qui à la suscitation des Grecs s'estoit rebellé, & guerroyoit les Romains. Quant à luy auec le reste il s'achemina vers Spolette.

Le Pape aduerty de la venuë de Charles, partit de Rome, & vint audeuant de luy iusques à *Nomentum* (c'est Lomentana) qui est à douze mil de Rome: où bien honnorablement il receut le Roy, & soupperent ensemble. Le lendemain le Pape retourna à Rome, & deux iours apres, les Romains enuoyerent les Bannieres & Croix au deuant du Roy, ayant mis par trouppes les gens, tant de la ville qu'estrangers, de tous costez accourus voir vn Prince tant renommé, pour chanter ses loüanges. Ie croy dire, viue le Roi, & d'autres semblables cris de ioye: auec grand plaisir de Charles & de ses Capitaines, qui se sentoient vrayement loués par toutes sortes de langues. *L'an de Iesus Christ.*

Quant au Pape, accompagné des Euesques & du Clergé, il l'attendit en haut des degrez du Temple S. Pierre, au bas desquels le Roi descendit de cheual & puis mótant il fut receu du Pape en la maniere accoustumee, & par luy conduit à l'Eglise, le Clergé chantant qu'il fut le bien venu au nóm de Dieu. Aucuns disent que ceste receptió fut faicte le vingtquatriesme Nouébre, & selon d'autres le sixiesme Decébre. Mais i'ay mis l'opinion de Sigon; jaçoit que nos Autheurs disent que ce fut en Decembre. Sept iours apres le Roi fit assembler les Romains, en la presence desquels il declara la cause de sa venuë: & qu'ayant receu « l'honneur de Patrice & de Consul des Romains, il auoit deliberé de restablir « la ville en sa grandeur ancienne, pour faire viure vn chacun en paix, desraci- « nant les causes des dissentions. Et puis qu'ils se plaignoient du Pape, s'il y « auoit aucun qui voulust dire & soustenir les crimes à luy imposez; qu'il vint « auant. Toutes-fois il ne se trouua aucun: & le Pape non content de celà, pour d'auantage se iustifier, tenant en sa main le texte des Euangiles, monta en la haute chaire nommee Ambo (qui à Rome est volontiers contre les paroirs des sept Eglises) ainsi appellee pource qu'on y monte de deux costez.

Là apres auoir inuoqué à son ayde la Sainte Trinité, il iura deuant le peuple, qu'il n'estoit rien de ce qu'on luy mettoit sus. Car c'estoit la coustume des Euesques anciens, encores qu'il y eut des tesmoings contr'eux, de soy purger par serment, & iuger de leur innocence suiuant l'article d'vn Concile: meslé parmy les Canons recueillis par Bouchart Euesque de Vvormes. Paul Emil, & Sigon apres luy (pour tousiours comme Italiens soustenir l'authorité des Papes) ont escrit que les Euesques ne voulurent souffrir que Leon se laissast iuger par Charles, & se leuerent pour l'empescher: jaçoit que nos historiens non moins reuerans la saincteté Papale que les Italiens, disent qu'il ne se trouua aucun accusateur. Et neantmoins il est bien certain que le Roy de France ayant la dignité de Patrice, & retenu les droicts Royaux par ses Commissaires, iouïssoit de la Iurisdiction Romaine: ainsi qu'auons monstré cy dessus. Et en consequence estoit Iuge du Pape son subject feudataire.

Le mesme iour arriua Zacharie Prestre: enuoyé en Hierusalem au commencement de l'annee; qui amena auec luy deux moines, l'vn du mont d'Oliuet, & l'autre de S. Saba ou Bethleem: que l'Euesque de Hierusalem enuoya au Roy de France auec les clefs & la Banniere du S. Sepulchre & de Caluaire. Charles humainement les receut, & les ayant tenus pres de soy iusques au moys

L'an de Iesus Christ. d'Auril ensuyuant, les renuoya auec grands dons.

I'ay veu vne Chronique en François qui dict que ceste Banniere a esté depuis appellee Oriflambe; le plus renommé estendart que nos Roys ayent porté iusques à Charles septiesme de ce nom. Car il ne me souuient point que l'on en ait vsé de son temps. Toutesfois, ie croiroy volontiers que cest Oriflambe soit la Banniere semee de fleurs de lys: lesquelles ainsi figurees que les portent nos Roys, resemblent des flambes d'or, plustost qu'à des lys. Il est vray que tout panonceau ou estendart ayant la poincte partie en deux, en ondoyant represente le mouuement de la flambe: ce qui la fait aussi appeler *Auriflamma*, & i'en parleray autre-part plus amplement.

Ces choses accomplies, Leon se sentant grandement obligé à Charles, songeoit en soy mesme comme il luy pourroit faire quelque recompense, digne de tāt de trauaux pris pour le repos de l'Eglise. Sans doute, depuis que Conon Empereur se mit à trauailler le Clergé Romain, & Gregoire second Pape (qui viuoit l'an sept cents seize) il n'y eut parmy eux faute de gens qui dissent qu'il falloit chercher autre appuy & deffence que les Grecs; pour deliurer l'Eglise d'oppression: qui estoit à dire (comme l'interpretent les plus aduisez) donner le nom d'Empereur à vn autre. ne fait il en fut plusieurs fois parlé: apres qu'on s'apperceut que Constantin Copronime & ses successeurs auoyent des opinions contraires aux Romains, touchant les Images, leur mauuaise conduite en guerre, & qu'ils ne tenoient plus compte de deffendre l'Eglise contre les Lombards.

Cela estoit vray, & ceux qui en vouloyent aux Grecs; adioustoient la cruauté d'Irene enuers son fils: & iaçoit qu'elle eut enuoyé plusieurs Ambassadeurs pour effacer ceste opinion, les Grecs (ja hays & à contre-cœur aux Occidentaux, & Irene mesme diffamee par l'outrage fait à son propre fils) auoient beau s'excuser, la haine tenant ja les esprits de plusieurs occupez de ceste opinion: auec ce qu'il n'y auoit celuy qui trouuast bon qu'vne femme commandast, & eust le gouuernement de l'Empire Romain. A ceste cause, personne ne doutoit que s'il y auoit quelqu'vn digne du tiltre d'Empereur, que ce ne fust Pepin, & apres sa mort Charles son fils, illustres & treschrestiens Rois de France: à qui cest honneur estoit deu pour les seruices par eux faits à l'Eglise Catholique, en domptant les rebelles, chassant les heretiques, & se monstrans si affectionnez & liberaux enuers l'Eglise. Et nos Roys François (principalement Charles) se promettoient cest honneur du viuant mesmes d'Adrian, ainsi qu'a bien sceu remarquer Sigon en vn tiltre duquel il a laissé vn eschantillon en son histoire des Roys d'Italie. Leon donc, prenant occasion sur les troubles, esquels si souuent la ville de Rome tomboit, pour n'auoir point de Seigneur certain, accomplit ce qu'Adrian desiroit faire, à fin de se preparer vn fort bouclier contre ses ennemis. Il persuade donc aux Seigneurs Romains d'honorer le Roy François de ce tiltre. Ce que luy estant accordé des principaux, il conclud de le publier le iour de Noël prochain. Toutes-fois pour rendre l'assemblee plus magnifique, l'on manda Pepin Roy d'Italie, qui laissa son armee à Vvinigise Duc de Spolette, pour faire la guerre à Grimoald

Duc de Beneuent : & ce Roy amena quant & soy vne infinité de noblesse, desireuse de voir si grande nouueauté. Le couronnemét donc fut conduit en telle sorte. Le iour de Noel de l'an huict cens vn, le Roy Charles se trouua de grand matin en l'Eglise ; où s'estant agenouïllé deuant l'Autel de la confession de S. Pierre il y fit son oraison, laquelle acheuée le Pape (si vous croyez les anciens autheurs) le vestit de la chappe Imperialle & mit sur son chef vne Couronne d'or garnie de pierres tres-precieuses qu'il auoit fait faire expres : puis le peuple s'escria par trois fois à haute voix (ce dit Æginard & les Annales) Henors, longue vie, & victoire aduienne à Charles auguste ; le grand & paisible Empereur des Romains, que Dieu a Couronné : qui sont les propres mots d'vne vieille Chronique. Apres ce cry, le Pape le sacra & oignit Empereur : & Roy d'Italie Pepin son fils, puis dit la Messe ainsi que recite Sigon. Mais nos anciens historiens François, en vne vie de Charles, & Adon Archeuesque de Vienne, adioustent que le Pape adora Charles, à la façon des anciens Empereurs (c'est du moins à genoux si voulez interpreter le mot Latin) & que dessors le Roy quitta le tiltre de Patrice. L'an de Iesus Christ. 801.

Ceste submission que le Pape fit à l'Empereur, & qui maintenát est changée (car c'est luy qui la fait au Pape) sera cause que ie diray vn mot de la reuerence qu'on souloit porter aux Empereurs, Seigneurs de Rome. Ammian Marcellin dit qu'õ saluoit les premiers Empereurs, ainsi que les Iuges de son téps : iusques à ce que Diocletian (autres disent Caligula) le premier voulut estre adoré, cõme les Rois de Perse : & Diocletian couurit ses Brodequins de pierres precieuses, cousuës sur le pourpre (car ils les auoiét tousiours de ceste couleur) à fin qu'on eust moins d'horreur de baiser ses pieds ou genoux. Car nous remarquons dãs vne epistre de Saluian à Hipatius, & .... ses pere & mere, que les esclaues baisoient les pieds de leurs Seigneurs : les nourrissons, les genoux de ceux qui les auoient esleuez, & les enfans la bouche de leurs peres : & telles ceremonies pratiquées aux Couronnements par humilité Chrestienne (plustost que par grandeur) s'est retenuë (ce deuons-nous croire) par le Pape : lequel à l'imitation des Empereurs Payens : souffrant maintenant baiser sa pantoufle, couuertemét retient ce droict Seigneurial sur tous les Chrestiés voire sur l'Empereur mesme à son Couronnemét : iaçoit que pour couurir ce qu'õ luy pourroit reprocher, il face coudre vne croix dessus à fin qu'il ne soit estimé insolét, si les Rois s'enclinent, non pour luy baiser les pieds, ains la Croix qu'il porte à sa pantoufle. Toutesfois en quelque façon que l'on desguise ceste ceremonie d'homage, il semble à d'aucuns n'estre gueres seant de mettre le signe de nostre redemption si bas. Quant aux Euesques anciens, ils estoient saluez par les Chrestiens cõme les autres hommes d'honneur, en leur baisant la main : ainsi qu'on peut voir en la vie de S. Ambroise. Et encores auiourd'huy les Euesques gardét ceste façon. Car en la Messe qu'ils disent, quand l'on vient à l'offrande, ils presentent leur main couuerte d'vn gand, sur lequel volontiers il y a vne bague cousuë : Au lieu que les Curez & cõmuns Prestres presentent à baiser la platine du Calice : mais c'est trop parlé de ce fait, & pleust à Dieu qu'il n'y eust que cela à reformer en nostre Eglise, ie croy que les Papes mesmes quitteroiét bien tost ceste grádeur.

L'an de Iesus Christ.

Auentin dit, que l'image de l'Empereur fut attachée dans l'Eglise de S. Pierre, deuant laquelle le reste du peuple passa, se dessulant & mettant le genouïl en terre, comme l'on souloit faire à celle des anciens Empereurs, portées entre les Aigles & autres marques des compagnies de la gendarmerie : & aussi enuoyées par les villes de l'obeïssance Romaine, incontinant apres leur declaration : ce que ie ne doute auoir esté lors fait à nostre Roy, comme par coustume de tout temps obseruée.

CHAP. IX.

Iurisdiction de l'Empereur Charlemaigne à Rome. Commoditez que les Papes ont tirees par l'aduancement des François. Grimoald prend Vinigise, lequel ne pouuant desbaucher, luy mesme se rend. Roselme Duc de Thite pris. Grecs faisant semblant de desirer le mariage d'Irene auec Charlemaigne l'empeschent de conquerir toute l'Italie & la Sicille. Liutfred fait Comte de Foix apres la mort de Burgandion. Basques rebelles chastiez.

PEV de iours apres, l'Empereur commanda qu'on appellast & mit en Iustice, ceux qui l'an precedent auoient outragé le Pape. Les informations du fait veuës, & rapportées en son conseil, aucuns de ceux qui se trouuerent chargez furent condamnez à mort, ainsi que criminels de leze Maiesté. Mais le Pape priant pour eux, ils eurent la vie & les membres saufs : & furent seulement confinez. Les principaux estoient Paschal Nomenclateur, Campule Sacelaire; auec plusieurs Gentils-hommes Romains : par mesme sentence condamnez. Ce nonobstant vn compilateur de Chroniques dit : qu'à vn iour il y eut trois cens nonante six Romains decolez en la place de Lateran ; sans les autres qui furent bannis. Qui est bien pour monstrer la Iurisdiction que l'Empereur auoit en ceste ville. Aussi vn Autheur prochain du temps adiouste, que tant les Euesques que lays & peuple, iurerent fidelité à l'Empereur : & que son Commissaire demeuroit à Rome, pres l'Eglise Sainct Pierre; pour vacquer à l'expedition des causes : & lequel auoit certains gages, taxez par iour, & des viures en especes, ie croy par le reiglement de *Pamta*. Que si aucune pauure personne se venoit plaindre au Commissaire, il enioignoit aux Iuges Romains de luy faire iustice : & les amendes se diuisoient per esgalle portion, entre ces Commissaires & les Romains. Si vn Euesque, ou Iuge (c'est Senateur) Romain auoit failli; ils estoient presentez à l'Empereur, ou le Duc de Spolette venoit, qui l'enuoyoit en exil : & la maison du delinquant estoit seellée iusques à ce que l'Empereur eust mandé sa volonté : afin que si le criminel obtenoit grace, ses biens luy fussent rendus: sinon distribuez aux soldats. Si le criminel estoit renuoyé deuant les Iuges, l'on ordonnoit quant & quant vn Commissaire pour cognoistre du faict. Et de ceste coustume vserent les Romains, iusques au temps de Louys deuxies-

me Empereur, fils de Lotaire: qui est la cause pour laquelle les Autheurs ont remarqué que le Pape Leon blessé se retira vers Vvinigise Duc de Spolette: qui estoit logé pres de Sainct Pierre: puis que vous voyez (par ce que dit est cy dessus) que c'estoit la residence des Commissaires, & Lieutenans de Crharles Patrice: voire des estrangers Sesnes, Lombards, & François: là retirez par deuotion. L'an de Iesus Christ.

Ainsi donc l'Occident trois cens trente ans apres que Momille Augustulle fut chassé de l'Empire, recommença d'auoir des Empereurs: au grand contentement des Romains paisibles, qui loüoient le bon aduis du Pape. Disans, « que ses predecesseurs par leur merite auoient introduict la religion Chrestien- « ne en ce monde, les Gots, Vvandalles, & autres gens ayant destruit l'Italie, & « tellement trauaillé l'authorité Papale, qu'elle n'auoit osé leuer les yeux auant « Charles Martel. Que ce Prince esmeu par les prieres du Pape, auoit embrassé « la protection de l'Eglise, Pepin pere de l'Empereur, tres-bien recogneut la « courtoisie des Romains, en leur donnant l'Exarquat, pour auoir conseillé son « eslection. Que Charles ne ceddoit en pieté & liberalité à son ayeul, n'à son « pere aussi: De faict, l'Empereur nouueau, par la bonne affection qu'il monstroit à chacun, secondoit l'amour que les Italiens luy portoient: n'oubliant rien qui seruist à l'augmentation des commoditez de ce païs. Beaucoup pensent, que ce qui esmeut les Romains à luy donner l'empire, fut le desplaisir qu'ils auoient d'estre commandez par vne femme, & leur differend auec les Grecs, pour l'adoration des Images. Quelque occasiõ qui les ait meus, la Chrestienté, & principalement l'Italie, s'en trouua bien: & les Papes plus que tous. Car l'authorité de Charles arresta le cours de plusieurs heresies, qui commençoient. Les ceremonies Romaines plus fort s'enracinerent en l'Occident: & les Papes s'agrandirent tellement des bien-faits des Princes François, que depuis ils ont fait croire aux Empereurs Germains, qu'ils ne tenoient grandeur que d'eux, combiẽ que ce soit le cõtraire: ainsi qu'on peut cognoistre par le discours precedent. Car la liberalité des Papes enuers nos Rois, n'a esté que contrainte, & pour leur commodité & profit. D'autant que voyans que le peuple de Rome ne leur vouloit obeir; & que les Empereurs Grecs preferans l'habitation de Constantinople, ne tenoient plus compte de Rome, ils s'addressoiẽt aux François les plus forts Rois d'Occident, & qu'ils pensoient moins rusez que les Grecs (pour parler plus ciuilement) & par consequent plus aisez à manier. Car les Romains en leur cœur, tiennent pour barbares toutes autres nations, comme s'ils estoient enfans des anciens, victorieux de tout le monde, & non pas la race de tous les peuples refugiez à Rome depuis sa destruction, voire vne partie de la racaille du monde là retirée pour la liberté de ceste ville, qui tant souuent change de Seigneurs de diuerses nations. Quant à Charlemaigne: (car ie le veux ainsi doresnauant appeller, tant à cause de son aduancement à l'Empire, que pour ses beaux faits) il vacqua tout l'hyuer à ordonner des choses d'Italie, & appoincter des differens du Pape & des Romains.

Auant le Couronnement de l'Empereur, Pepin (comme i'ay dit) faisoit la guerre en Beneuent contre Grimoald, qui donnoit beaucoup d'affaires

L'an de Iesus Christ.

aux François, leur coupant les viures, & aportant plusieurs incommoditez à leur armée, mais quand il fut appellé par son pere pour venir à Rome, le Duc de Beneuent reprit courage, voyant qu'vne grande partie des Seigneurs François estoient allez auec luy, pour voir la feste : & qu'ils n'auoient plus en teste que le Duc de Spolette, auquel les soldats ne portoient tel respect qu'à Pepin. Aussi Grimoald se monstroit plus actif que Viginise, qui n'estoit que Lieutenant : & lequel malade de malancholie ou autrement, s'enferma dans Nocerre : ou depuis il fut assiegé, & pris par Grimoald, auãt que pouuoir estre secourus de l'Empereur. Toutesfois il fut courtoisement traitté par le Duc de Beneuent, qui le pensoit tirer de son party : luy remonstrant qu'il deuoit aider à tirer de seruitude les Lombards, en consideration de la nourriture par luy prise auec eux : & qu'estant nay Gentil-homme, il ne deuoit employer ses mains pour asseruir sa patrie. Que les autres pour estre Rois & Patrices, se precipitoient aux dangers : & quant à eux ne se monstreroient-ils point hõmes pour recouurer leur liberté ? veu qu'auec si grand courage ils s'efforçoient d'estre inuincibles pour augmenter la seigneurie d'autruy ? Que seulement ils le declarassent chefs de ceux qui la vouloient recouurer, & ils n'auroient faute de gens pour les ayder. Vinigise fit semblant qu'il ne tenoit conte des paroles de Grimoald : auec ce que la bonne fortune de Charlemaigne augmentant tous les iours, luy donnoit crainte. Tellement que Grimoald mesmes, ayant auec le temps cõsideré qu'en vain il s'efforçoit de remettre sus la querelle d'vne nation tãt de fois vaincuë, & du tout abaissée: & que despuis, Rotelme cuidant garder *Cita de Chieté*, auoit esté pris, sa ville bruslée : Ortone destruitte par Pepin retourné de Rome, & luy serré de plus pres dans Beneuent, voyant que l'on luy offroit la vie sauue, il se rendit à l'Empereur : qui se contenta de le confiner à Pauie, sans luy bailler autre garde : Mais ce fut l'esté suyuant que cela aduint & ie l'ay amassé ensemble pour ne rompre le fil de ma narration.

Vn si grand changement d'estat en Italie, passé à l'aduantage des François, fit que de tous costez Charlemaigne fut recherché par Ambassadeurs, & neanmoins, il n'y en auoit point de plus effroyez que les Grecs : tousiours au guet, pour sçauoir de quel costé tourneroient les affaires d'Italie : & ayans esperance que la guerre de Beneuent prendroit traict. Que si Grimoald auoit du bon, ils pouuoient encores par le moyen de la Sicille, Pouille, & Calabre, (qui estoient de leur obeissance) recouurer quelque chose sur les François. Mais quand ils virent que de deux villes qui auoient suyui la fortune de ce Duc, l'vne auoit esté ruinée, & l'autre prise, Beneuẽt rendu, & Grimoald confiné, ils abaisserent leur orgueil: & les François cõmencerent d'estre plus que de coustume estimez en Calabre : Tellement que Leon, Spataire de l'Empereur Grec (nos Chroniques l'appellent maistre sergent) partit de Sicille, & vint trouuer Charlemaigne à Rome, sans demander congé à Irene, laquelle au bruit du Couronnement du Roy de France, enuoya des Ambassadeurs luy demander sa paix : incertaine s'il vouloit l'Empire en commun, ou party. Toutesfois les Grecs s'asseuroient que deux ne pouuoient estre longuemẽt Empereurs, sans faire la guerre. Que si Charlemaigne (puissant comme il estoit) se fut

se fut resolu, lors qu'vne femme tenoit l'Empire, d'vser de sa bonne fortune, l'Italie toute entiere, & les Isles voisines, bien aysément fussent entrees en son obeyssance. Et ja Pepin plus fier pour son aage & sa victoire toute recente, estoit party de Nocere pour chasser d'Italie les Grecs, quand eux plus rusez (& possible par commandement ou consentemét d'Irene) commencerent à traiter du mariage d'elle & de Charlemaigne, qui estoit vefue: par le moyen duquel tout l'Empire (disoient-ils) venoit à retourner en vn corps. Ces Ambassadeurs gaignerent cest aduantage, que cependant trefues furent accordees, Pepin reuoqué, & que Charlemaigne entretenu de telles esperances demoura dans Rome, à ordonner des affaires d'Italie, qu'il vouloit asseurer en l'obeïssance de son fils & du Pape: honorant les Gentils-hommes du païs selon leurs merites. Ayant donc fait Pasques à Rome, plain de toute bonne esperance, il en partit le vingt-cinquiesme Auril: suiuy de si grand peuple, que son chemin en fut plus lent: car il n'arriua que le trentiesme à Spolette: ou comme il est festoyé par le Duc Vinigise, la seconde heure de la nuict, la terre trembla en Italie, Gaule, & Germanie: de telle sorte, que les montaignes s'affaisserent en d'aucuns endroicts, sans differer de la campagne: & en d'autres il s'esleua des monts; des villes furent abysmees, & d'autres abbatues; des riuieres retournerent à mont, & la ville de Rome mesme sentit ce mal. Car le lambris ou toict de l'Eglise S. Pierre tomba, & les saisons furent tellement dessaisonnees, que l'hyuer sembla printemps, & gela le iour de S. Iean Baptiste: puis la peste qui vint en Autonne, empescha qu'on ne se resiouist de la paix alors vniuerselle.

L'an de Iesus Christ.

Au partir de Spolette l'Empereur vint à Rauenne, où il demoura quelques iours: comme aussi à Pauie. Là aduerty que les Ambassadeurs d'Aron Roy de Perse (que d'aucuns appellent Miramamolin, & pensent auoir esté Roy de Cordoüe) estoient descendus au port de Pise, il enuoya des gens pour les luy amener à Verseil & Yuree. L'vn d'eux estoit Perse, & l'autre Sarrazin d'Affrique: Ambassadeur d'Abraham Amiras d'vn lieu nommé *Fossatum*: ainsi appellé, pour le lieu où jadis les Romains planterent & fortifierent leur camp. & auiourd'huy Fez. Il eut aussi nouuelles que Isaac Iuif; quatre ans au precedent depesché auec Lantfrid & Sigismond ses Ambassadeurs vers le Roy de Perse, estoient arriuez: mais que Lantfrid & Sigismond estoient morts par le chemin. L'Empereur enuoya Archambaud son Secretaire vers la riuiere de Genes, faire bastir vn vaisseau: auec lequel on luy peust amener l'Elephant & autres presens à luy enuoyez: & pour son regard vint faire la feste de S. Iean en la ville d'Yuree, puis passa les Monts. Peu auparauant Zad gouuerneur de Barcelonne, venu à Narbonne à la persuasion de quelqu'vn qu'il pensoit son amy, fut arresté & amené à Louys Roy d'Aquitaine, qui tenoit vn Parlement à Thoulouse: lequel l'enuoya à son pere estant encores en Italie. De maniere qu'il fut presenté à l'Empereur, le mesme iour que d'autre costé Roselme luy fut enuoyé.

En ce Parlement, Louis donna à Lintfard le Comté de Foix, plustost que de Fesenssac qui est en Guyenne: jaçoit que celui-cy s'appelle aussi bien *Fidenti a-*

L'an de Iesus Christ. *cus Comitatus* que celuy de Foix, qui est dans les Monts Pyrenees; vacant par la mort de Burgondion, nagueres decedé. Dont les Basques ou Gascons furent si corroucez, qu'ils tuerent & brusslerent aucuns de ses gens. Dequoy Louys aduerty, les fit appeller pour rendre raison de ce forfaict : mais ils n'oserent venir si tost : & toutesfois, aucuns depuis furent punis de mesme peine qu'ils auoient fait mourir les seruiteurs dudit Burgondion. Vne vie de Charlemaigne, & de vieilles Annalles, mettent ceste annee, la prise de Barcelonne; contre ce que dit Emard, en la vie de Louys de Bonnaire, qui la reiette à l'an huit cens quatre : & lequel i'ayme mieux suiure, pour ce qu'il y estoit present. L'Octobre suiuant, le Roy fut aduerty que l'Elephant estoit arriué à *Porto Venere*, & lequel il ne fut possible de faire passer les Monts ceste annee à cause des neiges : tellement qu'il demeura à Verseil.

CHAP. X.

Charlemaigne publie vint trois chapitres de loix. Le Roy de Perse luy enuoye vn Elephant; rare en France. Irene chassee par Nicephore. Louys Roy d'Aquitaine ayant par deux ans assiegé Barcelonne, la prend, & la baille en garde à Bera. Partage de l'Empire entre les Grecs & François. Gots & Espagnols viennent habiter Languedoc & la frontiere, par permission de Charlemaigne, & de Louys son fils. Cathelogne.

802. L'Empereur ayant passé l'hyuer & la feste de Noël de l'an huict cens deux, au Palais d'Aix, suiuant la coustume, assembla vn Parlement le deuxiesme Feurier : auquel entre autres, se trouua Louys son fils Roy d'Aquitaine, ainsi que son pere luy auoit mandé : Là Charlemaigne, fit renoueller à ses vassaux leur serment; ie croy afin qu'ils ne pensassent estre exempts de sa sujection, pour auoir le tiltre de l'Empereur de Rome, que les François ne recognoissoient point pour seigneur : & qui possible fut l'occasion pourquoy il retint en ses tiltres celuy de Roy des François : il ordonna aussi des Commissaires par ses Royaumes pour faire iustice, & visiter les Prouinces de son Empire; faisant publier vingt & trois articles de loix; qui sont encores au liure intitulé Capitulaires de Charlemaigne Empereur. Commandant à tous (mesmes à Pepin Roy d'Italie son fils) de les faire obseruer : comme on peut voir par la preface addressee audit Roy d'Italie : sans que les autheurs disent l'occasion du renouuellement du serment. Apres cela, & enuiron Caresme, il donna congé au Roy d'Aquitaine, pour s'apprester au voyage dont nous parlerons. Il enuoya aussi courre le païs de Saxe, dautant que les habitans d'outre l'Elbe s'estoient esleuez durant son voyage de Rome : quant à luy il ne bougea du Palais d'Aix, où le vindrent trouuer les Ambassadeurs

d'Irene Emperiere, qu'il depescha : enuoyant à Constantinople Iessé Euesque d'Amiens, & Eligaud Comte: pour faire la paix, & parler du mariage de l'Emperiere & de luy : car le Pape promettoit d'en estre l'entremetteur: & Irene de vray, ou par feintise, ne refusoit d'y entendre. Dont Nicephore Logothete (c'est comme vn Chancelier) aduerty par Arthemie Patrice son frere, afin que ceste ambitieuse femme ne transportast l'Empire vniuersel hors de Grece, se sentant fort aymé des soldats, prist Irene, & le premier iour de Nouembre audit an, luy ayant fait renoncer à l'Empire, la confina en Lesbos, qui est en l'Isle de Metelin. Et neantmoins, il ne laissa d'humainement traicter les Ambassadeurs François: ayant esté esleu Empereur auant que ceux du Pape fussent arriuez en Constantinople.

L'an de Iesus Christ.

Le vingt & vniesme Iuillet Isaac Iuif amena l'Elephant, & deliura à l'Empereur Charlemaigne les dons & presens que le Roy de Perse luy enuoyoit. Le nom de ceste beste (car on dit qu'ils se plaisent d'estre appellez par quelque nom: & c'est merueille de ce qu'on raconte de leur memoire & raison, s'il faut ainsi parler d'vne beste) estoit Ambulabat. Ie ne trouue point que nos Roys en ayent eu deça, car celuy qui fut enuoyé à S. Louis mourut à Marseille : & nous ne lisons point que iamais il en soit venu si pres du Septentrion : sinon dernierement l'an mil cinq cens soixante, qu'il en fut amené vn à Anuers: & pour ce, il ne faut pas trouuer estrange si l'Empereur Charlemaigne fut tant curieux de le voir vif, & tant soigneusement le garder. Mais reuoyant ces Antiquitez & Annalles, quand i'entendis que lon en auoit amené vn à nostre Roy Henry quatriesme, & qu'il l'auoit enuoyé pour present à ceste magnanime & sage Roine d'Angleterre ; i'en eus regret : tant pour auoir priué la France de la veuë d'vn tant rare animal, que le bon augure qu'il semble porter, n'ayant iamais esté veu en France que sous de tres-grands Rois, tels que les susdits.

Quelque temps apres, Lõuys Roy d'Aquitaine eut le commandement de faire le voyage d'Espagne, resolu au Parlement d'Aix, & d'assieger Barcelonne: laquelle apres la prise de Zad n'auoit voulu luy ouurir ses portes, ayant fait vn nouueau Duc. Et dautant que ceste ville estoit tres-forte, il partit son armee en trois, dont il retint l'vne au païs de Roussillon, enuoyant l'autre au siege, sous la charge de Rostang de Geronde, & la tierce aux champs, pour empescher le secours qui eust peu venir aux ennemis.

Cependant les assiegez enuoyerent à Cordoüe demander secours : lequel tout aussi tost leur fut octroyé par le Roy Sarrazin : mais sur le chemin ils entendirent que le Roy Louys tenoit ceste troisiesme armee preste à les charger, & laquelle estoit conduite par Guillaume Gonfalomer, & Aymar (ie croy le noble Moine alors Comte, qui a dicté la vie dudit Roy Louys) auec bonne & forte compagnie : & de fait ceux-cy aduertis de la venuë des Sarrazins se destournerent en Asture, comme s'ils eussent voulu fuyr : puis soudain retournez sur eux, les chargerent ainsi qu'ils ne s'en donnoient de garde : & en tuerent grand nombre. Ce fait ils reuindrẽt au siege se ioindre à leurs compagnons, serrans la ville si estroittement, qu'apres plusieurs mois (car lon dit que le siege dura deux ans) les habitans furent contraincts d'arracher les peaux

L'an de Iesus Christ.

de leurs boucliers pour les manger ; pressez de malle rage de faim, & aucuns se precipiterent des murs par desespoir. Toutesfois les autres resistoient, sous l'esperance que la rigueur de l'hyuer qui approchoit, contraindroit les François de se leuer: mais quand ils virent les soldats amener du bois pour faire des loges (comme s'ils eussent voulu passer l'hyuer deuant la ville) ils perdirent l'espoir d'eschapper : & quelque temps apres liurerent Hommar, par eux fait seigneur apres Zad son cousin, prisonnier és mains du Roy Louis, qui permit au peuple de sortir, & s'en aller où il voudroit auec ses biens. Auant que la ville se rendit, les Seigneurs & chefs du siege, la voyant preste à parlementer, afin que le Roy eust l'honneur d'auoir pris vne ville de telle importance, le firent venir au camp, où il demeura six sepmaines: à la fin desquelles la ville fut renduë aux conditions susdites.

L'ordre de l'entree du Roi fut telle: le premier iour il enuoya garder les portes, & peu de iours apres il voulut que les Prestres chantans vinsent au deuant de luy & son armee, iusques à la porte de la ville, où il entra pour aller à l'Eglise de Saincte Croix, remercier Dieu de la victoire qu'il luy auoit donnee, ce qui fait soupçonner, que les Sarrazins souffroient les Chrestiens parmy eux. Aimon dit, que le siege fut deux ans deuant, & Aymar semble mettre la prise l'an huict cens quatre: Mais ie l'ay mise icy pour trop souuent n'interrompre ma narration.

La ville ainsi prise, Bera ou Borel, auec le secours des Gots fut ordonné pour la garde d'icelle : Ces Gots estoient des Espagnols refugiez en Languedoc, ausquels le Roy Pepin & Charlemaigne auoient donné le quartier de Roussillon, & la plus part de ceste frontiere, pour habiter auec des Comtes de leur nation ; aux conditions qui sont portees par les lettres d'octroy, qui encores se trouuent au thresor de Narbonne: & pense lon que le païs voisin de Barcelonne, prist lors le nom de Cathelongne ; comme si des gens yssus des Gots & Allains, le fussent venu habiter. Mais ce sont vents d'Espagne, & de gens qui de peur d'estre estimez issus des Sarrazins (si long temps Seigneurs de ceste terre) ayment mieux estre veus descendre des Gots Arriens, comme s'ils eussent esté plus gens de bien & vaillans que les Sarrazins : autant ennemis de la Trinité, & qui pour cela nous reprochent la pluralité de Dieux, aussi bien que les Gots Arriens. Toutes-fois il n'est impossible que ceste Colonie d'Espagnols ne fut aussi meslee de Sarrazins faits Chrestiens.

Durant ces exploits d'Espagne, l'Empereur craignant que son fils n'y fust assez fort, auoit depesché Charles son aisné pour aller au secours de son frere: quand arriué à Lyon auec son armee, il entendit la prise de Barcelonne; & qu'il ne luy estoit besoin de passer plus auant. Ce fut pourquoy il retourna vers son Pere : lequel manda aussi au Roy Louis, de r'amener l'armee en Aquitaine, & le venir trouuer le iour de la Chandeleur suiuant, au Palais
803. d'Aix, où il auoit passé l'hyuer, & la feste de Noël l'an huict cens trois. Auentin dit que l'an precedent il s'estoit tenu vn Concile prouincial à Strasbourg, auquel fut ordonné que les oblations des Eglises, seroient distribuees à l'Eues-

que : & pour l'entretenement des Prestres, nourriture des pauures, & reparations des lieux Ecclesiastiques : qui n'estoit qu'vn renouuellement de l'vnziesme article du premier Concile d'Orleans.

L'hyuer de ceste annee, la terre trembla pres d'Aix ; & peu apres la peste s'esmeut : & Pepin vint trouuer son pere, pour appoincter le Duc Grimoald. Aussi les Ambassadeurs de France retournerent de Constantinople, amenans quant & eux ceux de Nicephore: sçauoir, Michel Euesque, Pierre Abbé, & Calixte Candidac : estat de la Cour de Constantinople, duquel Ammian Marcellain fait mention : & pouuoit estre comme les Escossois Archers du corps; que nous voyons auoir encores leurs hocquetons blancs. Ces Ambassadeurs vindrent trouuer l'Empereur arresté sur la riuiere de Sala, en vn lieu nommé Selts, où il les expedia, & leur donna le traicté qu'il entendoit faire auec Nicephore : lequel ayant tousiours ce prouerbe en la bouche quand on luy parloit des François, disoit

Pour amy le François ayez,
Mais son voisin point ne soyez.

Recherchoit Charlemaigne d'amitié & d'alliance : à quoy aussi l'Empereur François entendoit volontiers, tant pour se confirmer en sa nouuelle dignité, que pour estre ja sur l'aage. Ces Ambassadeurs portoient aussi lettres de Charlemaigne, addressantes au Pape, afin que suyuant son aduis, de Rome ils passassent en Constantinople. Nicephore ne refusa aucune condition, estāt pressé des menaces du Roy de Perse, allié de Charlemaigne. Il fut dit par ce traicté, que Charlemaigne & luy s'appelleroient freres, & Augustes : & que l'vn se diroit Empereur d'Orient, & l'autre d'Occident. Que pour le regard d'Italie, tout ce qui estoit depuis les riuieres d'Aufidum (c'est Fanto) & Vulturne (c'est Vilturno, l'vne riuiere se deschargeant en la mer de Venise, & ceste-cy en celle de Rome iusques à la mer vers Sicille) appartiendroit à l'Empire des Grecs : & ce qui est deça appartiendroit à Charlemaigne, auec Hungrie, Dace (c'est Bulgarie) Sclauonie (ce dit Auentin) fors quelque peu de villes qui recogneurent l'Empereur d'Orient. Outre tout celà, toute l'Allemagne, Gaule, & l'Espagne.

Ceste paix vint bien apoinct à Nicephore, lequel si vous croyez Sigebert, la mesme annee se trouua assiegé en Constantinople par Aaron Roi de Perse : auec lequel il fut contrainct traicter, de luy payer trente mil sols d'or de tribut, & trois mil pour son chef, & celuy de ses enfans. En ce temps florissoit Alcuin Philosophe ; fait par Charlemaigne Abbé de S. Martin de Tours, & qui fut ainsi nommé (ce dit vn vieil Autheur sans nom) pource qu'il auoit la face blanche.

CHAP. XI.

Sesnes rebelles à la suscitation de Godefroy. Septentrion appellee Normandie. Armee pour aller en Saxe. Ostfalous se font baptiser. Dix mil transportez en Flandres. Lideric de Harlebec restaurateur de Flãdres. Iuges de Vvestfalie establis pour chastier les Sesnes pariures. Sesnes ou Souisses trãsportez en Heluetie. Fin de la guerre de Saxe. Godefroy Roy de Dannemark s'appointe auec Charlemaigne: Leon Pape en France. Sang de Iesus Christ à Mãtoüe. Obeler Duc de Venise chassé de Malamaut. Ieã Duc. Leõ sacré. Le pays voisin d'Arrabõnay dõné à Theodore Auarrois, & apres sa mort à Abrahã. Charles fils de l'Empereur fait la guerre en Boheme qu'il conquist apres la mort de Lethon Duc ou Roy du pays. Florence affranchie par Charlemaigne.

AINSI Charlemaigne redouté de chacun, alla en Bauieres, pour donner ordre aux affaires de Pannonie, & puis au mois de Decembre, vint au Palais d'Aix passer l'hyuer, & faire la feste de Noël de l'an huict cens quatre. Toutes nations estran-
804. ges vaincues par les François, trouuoient encores moins indigne leur suiection à Charlemaigne maintenant Empereur, puis que ja elles luy auoient obey comme à Roy de France: & leur sembloit en ce faisant, estre deliurees de seruitude, puis que la majesté de l'Empire Romain estoit rapportee en l'Occident: & possible eust-on veu la fin des guerres, & de l'enuie que les autres peuples portoient à la prosperité des François, si les Sesnes par vne cruelle haine à l'encontre de nous, pensans que l'auancement de Charlemaigne estoit leur ruine: & peut-estre, suscitez par les Grecs pour empescher les nostres, n'eussent tiré de leur party les Vvestfalois leurs voisins, pour tout ouuertement se rebeller: soustenus en celà par les Ostfalois, & autres habitans outre l'Elbe, principalement solicitez par les Normands & Godefroy leur Roy, lors Seigneur de la plus part des païs de Septentrion, qui son delà le Chersoimese (c'est à dire Isle tenant à terre) Cimbric, à sçauoir Dannemark, Suede, & Norueghe, Gothie, & Finland iusques sous le Nord, qui a donné à tous ces peuples le nom de Normands. Ce Roy grandement puissant d'hommes & de vaisseaux, (car tous les habitans de la mer Balthique estoient siens ou de son alliance) faisant semer le bruit entre ces farouches nations, que les François agrandis par le nom Imperial, seroient heritiers de l'ambition des Romains, qui autres-fois les auoient visitez: Et dautant qu'ils estoient plus voisins de leur
„ marche, d'autant auoient ils plus de commoditez & d'enuie de les assuiettir:
„ si de bonne heure ils ne secoüoient le ioug encores nouueau: & auant que
„ les François s'enuieillissent dauantage en si grande seigneurie, que celle

qu'ils se preparoient. Car Charlemagne croissant tous les iours en dignité, auoit deliberé de ne laisser en Germanie aucun seigneur & Roy qui ne le recogneust pour superieur: & bien tost se ietteroit sur la Sarmatie (c'est « la Pologne d'auiourd'huy) si d'vn commun consentement on ne l'en gar- « doit. L'Empereur fut aussi tost aduerty de ces menees, & d'autant que la peste de l'an precedent l'auoit retenu en sa maison, la voyant ceste annee appaisee, il amassa son armee de tous costez, puis vint planter son camp sur la riuiere d'Elbe: ayant fait venir de France Charles son fils, qui passa à Nimeghe: comme aussi fit à Nuz Louys Roy d'Aquitaine auec son armee, pour ioindre les autres forces de l'Empereur son pere. La Cheuallerie de ceste grande armee estoit de François de toutes contrees: & les pietons d'alliez, Abodrites, Franconiens, & Bauarrois: ces trois, cedans (dit Emil) aux deux nations ennemies: non qu'elles fussent en plus grand nombre, mais en vaillance & courage: soit que nos alliez combattissent moins opiniastrément pour nostre auancement, ou que les autres pour se garentir de seruitude, soustinssent de plus grand courage l'effort de la cheuallerie Françoise. Mais quand les alliez combattans en teste monstrerent de tenir ferme, alors les Sesnes reprirent le chemin de leur camp où ils se sauuerent pour ce qu'il estoit assis en lieu fort, non toutes-fois sans meurdre d'eux ou de ceux qui les vouloient empescher. Cependant que les François sont à la poursuite de ceux-cy, les Vvestfalois eurent plus grand loisir de s'eschapper, & les François entrerent en Vvestfalie: laquelle mal garnie d'hommes fut d'autant plustost conquise, qu'elle estoit desnuee du secours esperé, & qu'elle se trouua plaine d'vne armee victorieuse.

Ils ne pouuoient mieux appaiser l'Empereur qu'en se faisant Chrestiens, aussi se firent ils baptiser à l'enuy. Et de la, Charlemaigne retourna en Saxe, vuide de gens de guerre, de noblesse, de chefs, & d'esperance de mieux auoir. Ce qui les fit ployer sous la necessité: & confessans d'auoir failly par vne rage populaire; ils obtindrent pardon: à la charge que ceux d'outre l'Elbe nommez Vvlhunchi anciennement Holsates, viendroient habiter auec leurs parens: sa transportez deça le Rhin. De maniere, que ceste Colonie se trouua mieux peuplee que le pays de Saxe en Germanie. Dix mil d'entre eux furent choisis pour estre distribuez par la France. Et afin que la terre de laquelle ils auoient esté tirez, ne demourast des-habitee, elle fut donnee aux Abodrites pour la peupler: lesquels comme si le terroir les eust infectez, prirent incontinent le courage des Sesnes, & se rebellerent, comme disent aucuns autheurs: & aussi ceux qui furent distribuez en Braban, & Flandres, ne se trouuerent iamais bons François. Car me souuient d'auoir leu, que dés ce temps, lon disoit en prouerbe, que Charlemaigne transportant les Sesnes en Gaule auoit fait d'vn diable deux: estans ces peuples transportez, demeurez opiniastres & mal obeyssans à leurs Princes; & toutes-fois ceste peuplade seruit à remplir ces païs vuides; & principalement en Flandres où commandoit Lideric de Harlebec: qui s'efforçoit de la faire valoir, redressant les chemins & chassant les brigands, ce dit Meier.

L'An de Iesus Christ.

Or pour tenir plus de court ceux qui estoient demourez en Saxe, l'Empereur establit vn conseil au païs, de gens fort ses confidens; qui auoient puissance de chastier de mort les Sesnes turbulens : & principalement ceux qui estoient conuaincus d'auoir faucé leur foy, & abãdonnoient la religion Chrestienne. Ces Iuges choisis entre gens de bien, auoient charge de se pourmener par la Vvestfalie sans qu'on s'en apperceust, pour notter la vie & les paroles des Sesnes : & quand ils trouuoient quelqu'vn conuaincu des crimes susdits, ils le faisoient pendre sans remission, ou respect de sa qualité. De sorte, que tous les iours il s'en trouuoit de nouuellement pendus : & disoit on de ces executez, il est là pour auoir faucé sa foy : qui estoit vn grand exemple pour retenir les autres sous l'obeyssance des François : & de ceste façon de proceder, a vsé la Cour Vvestfaloise, tant renommee pour sa seuerité : car les meschans estoient plustost punis que menassez. Toutes-fois ceste inquisition secrette fut laissee, & supprimee (dit Auentin) il y a cent ou six vingts ans: pour les abus qui s'y commettoient. Vne partie de ces Sesnes appellez Schimans ou Souuits, fut logee entre les Heluetiens: d'où lon pense que sont sortis les Suisses du iourd'huy : nation tres-belliqueuse, & seule de toute l'Europe viuant en liberté Democratique ou populaire. Ainsi fut mise à fin la guerre de Saxe, trente trois ans apres qu'elle eust esté commancee : & le trente septiesme du regne de Charlemaigne, ainsi que dit Helmode, Chroniqueur ancien, & auant luy Aymar, qui a escrit la vie dudit Empereur. Et lequel estime que ce transport abattit le courage des Sesnes deuenus plus souples, & qui oublierent leur fierté, se trouuans meslez parmy les autres François. Il y a des Autheurs qui disent que les Sesnes suscitez par les Danois, se rebellerent encores: & se trouue que Godefroy Roy de Dannemarx, auec vne tres grosse armee de mer, & vne autre par terre (où il y auoit force cheuallerie) vint camper en vn lieu nommé Sliestorf ou Strestorf: aux confins de son Royaume & de Saxe, en esperance d'esmmouuoir les opiniastres Sesnes, demourez au païs. Leur remõstrant, qu'estant vray Germain, il ne pouuoit voir asseruir leur mere commune : que ce bastard Empereur ayant changé les mœurs de son pays originaire, pour prendre celuy des Gaulois & Italiens, les vices desquels il imitoit par son ambition, tous les iours alloit estraignant de plus en plus : & pour ce, si les Sesnes auoient desir de recouurer leur liberté, qu'ils prissent les armes, secouassent le ioug des François, & laissassent les traistres qui les suiuoient; faisans alliance auec luy, & reprenans la religion de leurs peres plus anciẽne que celle des Chrestiens. Il enesmeut aucuns, & les plus mal aduisez s'estans iettez aux champs; auant que les Danois fussent en leurs terres, ils se trouuerent chargez par les garnisons que l'Empereur auoit au païs: qui les mirent en pieces. Cependant Charlemaigne vint à Hardunstain vn lieu voisin de la riuiere d'Elbe, où il auoit amassé son armee; aduerty de la venuë du Roy de Dannemarx. Lequel dégousté de son entreprise; par la defaicte des Sesnes; & le petit support qu'il trouua de ce costé-là, entendit volontiers à la paix, quand des gens se furent aduancez du costé & d'autre pour en faire l'ouuerture: car lors, Charlemaigne mesmes inuita Godefroy de venir parlementer auec luy.

Ce

Ce que le Roy de Dannemarck accorda, s'acheminant pour ce faire : iusques à ce qu'il en fut destourné par aucuns des siens, qui luy conseillerent de ne se mettre à la mercy de l'Empereur, le plus fort : & que si les François auoient affaire de luy ils le vinssent chercher. Il les creut & rebroussant chemin se retira en sa ville nommée Slesmue, lors principale de Dannemarck : où l'Empereur enuoya demander les traistres qui l'auoient abandonné, & les prisonniers de guerre : offrant sa paix & son amitié aux Danois, s'ils venoient luy demander pardon. Ce furent plustost paroles de grandeur que plaines d'effect : aussi les Danois asseurez en la forte assiette de leur terre & leur pauureté (le plus fort rempart contre les Princes riches) qu'apres plusieurs allées & venuës ils s'accorderent à la paix : aux conditions que les prisonniers & les traistres seroient rendus d'vne part & d'autre. Que chacun de leurs subiects pourroient viure en telle religion qu'ils voudroient, & selon ses loix : Qu'ils seroient amis des amis, & ennemis des ennemis les vns des autres. L'an de Iesus Christ.

Les choses ainsi accordées, l'Empereur retourna à Cologne enuiron la my Septembre : où il rompit son armée pour venir chasser en Ardenne, & de là au Palais d'Aix : & ainsi prist fin la guerre de Saxe. En ce lieu d'Aix l'Empereur receut lettres du Pape Leon, qui le prioit de faire le Noël prochain auec luy, quelque part qu'il le peust rencontrer. Ce qui luy fut volontiers accordé: enuoyant Charles son fils pour le receuoir. Le Pape auoit pris occasion de venir en France, sur ce que ie ne sçay qui auoit en ce temps apporté à Mantouë, ville de Lombardie, vne portion de sang, qu'il disoit estre sorti du costé de nostrei Seigneur Iesus Christ, quand il viuoit en ce monde : il y auoit grand' allée de peuple pour voir vne chose tant pretieuse, & le bruict en estoit venu iusques aux oreilles de l'Empereur qui manda au Pape s'enquerir de ce miracle : & Leon partit de Rome au mois de Nouembre pour le verifier. Estant à Mantoüe, & informé de la verité (les autheurs ne disent quelle) il fit sçauoir à l'Empereur qu'il desiroit parler à luy ainsi que i'ay dit. Chacun cognoissoit bien qu'il falloit faire la guerre à l'Empereur de Grece, & ne sçauoit par où elle commenceroit : aussi le Pape qui la preuoyoit de loing, prist l'occasion de ceste Relique, qui ne le mouuoit pas tant, que les troubles prests d'esclorre en Italie, desquels il vouloit acertener l'Empereur, & dont l'origine fut telle. L'an huict cens deux, il s'esmeut sedition entre les Venitiens, de laquelle s'ensuyuit la destruction d'Heracle, Isle du lac Venitien. Iean Duc de Venise, qui fauorisoit le parti de Nicephore, auoit fait eslire Euesque d'Oliuolo (c'estoit lors vne des soixante & douze Isles qui font la ville de Venise, & maintenant est le siege des Patriarches) vn nommé Christophle natif de Grece, au desplaisir des Tribuns Venitiens; qui prierent Iean Euesque de Grade, de ne le point sacrer. Ce que Iean non seulement leur accorda, mais qui plus est l'excommunia : dont Iean Duc de Venise fut tant marri, qu'ayant assemblé vne armée de mer, il vint accompagné de Maurice son fils, deuant Grade, qu'il prist du premier assaut, & precipita d'vne haute tour le Patriarche : apres la mort duquel, Fortunat parent du deffunct fut mis en sa place, par la brigue & menée des Tri-

L'an de Iesus Christ. buns: & auquel le Pape Leon enuoya le *Pallium*, le vingtiesme de Mars de l'an huict cens trois; vnziesme indiction. Cestuy-cy ayant appellé Obeler Tribun de Malamauc; vne autre Isle du Lac, fut conseillé de venir en France se plaindre des Ducs de Venise, comme trop enclinans au party Grec: contre les articles du dernier traicté faict entre les Empereurs d'Orient & d'Occident. Les Ducs aduertis de l'intention dudit Obeler, dresserent incontinent vne armée qu'ils menerent en Grade, de laquelle ils contraignirent vuider Fortunat & Obeler, où les bannis de Venise esleurent pour Duc Obeler ou Vuillier: Et Fortunat (ainsi qu'entre eux il auoit esté arresté) vint en France faire sa plainte. Cependant & ladicte année huict cens quatre Obeler sorty de Treuis auec bon nombre de gens surprend Malamauc: & ayant chassé Iean & Maurice son fils, s'estant faict couronner Duc appella à la participation de l'honneur Ducal Beat & Valentin, du gré & consentement du peuple: Iean Euesque d'Oliuolo pour l'amitié qu'il portoit à Iean Duc chassé, sortit incontinent de son Isle: & en son lieu fut mis Iean Diacre, & Fortunat arriué en France pour auoir raison du meurtre de son predecesseur; remonstre à l'Empereur; que ses parties aduerses enclinoient trop du costé des Grecs. Et voila la vraye cause de la venuë du Pape en France: au deuant duquel Charlemaigne enuoya son fils aisné, qui le vint trouuer à Sainct Maurice de Gaure, au pays de Chablais en Sauoye pour honnorablement le receuoir. Quant à l'Empereur il s'achemina à Reims, où il trouua le Pape qu'il mena au Palais de Crecy faire ensemble la feste de Noel de l'an huict cens cinq.
805.

La feste passée & le Pape ayant esté huict iours auec l'Empereur, ils partirent de Crecy pour venir ensemble au Palais d'Aix, ayant l'Empereur pris occasion de l'y mener pour consacrer l'Eglise, qu'auec grand magnificence il auoit fait bastir pres de son Palais. La ceremonie acheuee, le Pape partit chargé de dons & grands presens, & prit le chemin de Bauieres, passant en Italie par les monts de Trente, pour venir à Rauenne: tousiours bien & honnorablement accompagné des Seigneurs François, que l'Empereur luy auoit donnez pour le conuoyer. Cette mesme année Theodore Cagan des Auarrois, vint prier l'Empereur de luy donner & à son peuple, le païs qui est entre Sabarie & Carinthie, au dessus de la riuiere Arabona, du costé d'Occident: où lors il n'y auoit que Bauarrois. Car il disoit que les Sclaues Bohemois, conduits par vn Duc nommé Lothon, le pressoient si fort & son peuple, qu'il ne pourroit leur resister, ayant toute sa noblesse esté occise en guerres ciuiles: & ce qui restoit contrainct sortir du païs. Charlemaigne humainement le receut: car il estoit Chrestien, & luy accorda ce qu'il demandoit, luy faisant outre cela de grands presents: puis le r'enuoya en son païs, ou peu apres il mourut. Mais son peuple ne laissa de venir au païs à luy octroyé, auquel il fut donné pour Duc ou Cagan vn nommé Abraham; qui tout incontinent enuoya prier l'Empereur de luy vouloir continuer l'honneur de son predecesseur: disant estre prest de se faire baptiser. L'Empereur le luy accorda, le declarant Cagan: puis apres son baptesme (qui fut le iour de Sainct Matthieu vingtiesme de Septembre) il fut estably selon l'ancienne façon du païs.

Durant ces choses l'Empereur auoit enuoyé Charles son fils auec vne armée composée de Bauieriens & Suaues, faire la guerre aux Venedes Sclaues, appellez Bohemes en langue Thioise : & en la leur Lechi. Ceste armée les trouua plus gens de guerre que brigands, ainsi qu'on les estimoit : & qui l'eussent plus fait durer, si Lothon leur chef, faisant estat non seulement de Capitaine, mais de gendarme, apres auoir de sa main tué beaucoup de François, n'eust esté occis, comme sans respect de sa qualité, il se fut ietté auec les plus vaillans des siens, en la plus grosse presse de ses ennemis. Car lors tous les Bohemes eurent du pire, & furent contraincts de fuir : iaçoit que la porte fust presque esgalle tant d'vn costé que d'autre : pour ce que de la part de l'Empereur il y mourut plus de gens de secours que de naturels François. Mais les Bohemes qui n'auoient que des gens de leur païs, perdirent tous les principaux de leur ieune Noblesse : Et le Prince Charles victorieux, entra par les destroicts de la Forest de Schruartz vvald, dans le païs de Bohesme : qu'il fit mettre tout à feu & à sang, iusques à ce que les habitans fussent venus à sa mercy, puis retourna triomphant vers son pere : lequel sorty d'Aix pour venir à Thionuille & Mets, estoit passé en Vauge & à Remiremont faire la chasse d'Autonne. Là Charles trouua son pere en vn lieu nommé Camp: d'où la chasse acheuée, l'Empereur partit pour venir passer l'hyuer au Palais de Thionuille. Iean Villany Chroniqueur Florentin dit, que ceste mesme année Charlemaigne retournant de Rome, & se trouuant à Florence le iour de Pasques, y tint vne grande Cour, & y fit plusieurs Cheualiers : affranchissant la communauté de ladite ville & de trois lieuës à l'entour, sans payer cens ne taille, que vingt-six deniers pour feu : comme il dit auoir apris des Chroniques de France. Iaçoit que nous ne trouuons point que ceste année, l'Empereur ait fait vn voyage à Rome : ce qui nous fera croire qu'il y a faute au datte suyui par ce Florentin, mais le fait peut estre aduenu en autre voyage dudit Charlemaigne.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Obeler & Beat Ducs de Venise, demandent secours à Charlemaigne contre leur ennemy, comme aussi fait Paul Duc d'Esclauonnie contre les Grecs. Partage des Royaumes de Charlemaigne fait à Aix.

INCONTINENT apres le Noel de l'an huict cens six, que l'Empereur auoit fait au Palais de Thionuille, Vvillard & Beat Ducs de Venise, Paul Duc, & Donat, Euesque de Iadere, Ambassadeurs de Dalmates, le vindrent saluer & luy faire de grands presens : pour le supplier de prendre la protection des Venitiens & des Esclauons. Car l'an precedent, Iean & Maurice Ducs, chassez de Venise, & retirez à Mantouë, ayants aduerty 806.

L'an de Iesus Christ.

Nicephore du pauure estat auquel ils estoient, pour luy vouloir faire seruice, obtindrent de luy vne armée, à fin d'estre remis en possession : ou bien en faisoient courre le bruit. Ce qui auoit esté cause de faire partir de Venise (ainsi que dit est) Obeler & Beat, & laisser Valentin leur frere auec forces pour garder leur maison, cependant qu'ils seroient pres l'Empereur François.
» Paul remonstroit à Charlemaigne, que ce seroit grand honte aux François, s'ils
» souffroiét que la coste d'Esclauonie & Dalmace, qui de si pres regardoit l'Italie,
» & qui estoit du partage de l'Empire d'Occident, demeuroit en la puissance
» des Grecs : car ce seroit faire perdre aux François la possession de la mer A-
» driatique. Qu'il la falloit prendre auant que la guerre commençast entre les
» deux Empereurs. Que iusques icy l'Empereur auoit assez monstré sa patien-
» ce, sur la dissimulation & secrette enuie de Nicephore : Mais si le Grec le
» premier se saisissoit d'Esclauonnie, sans doute les François ne se trouueroient
» si forts de ce costé-là, quand il faudroit entrer en guerre ouuerte. L'empereur ces remonstrances entenduës, pensa qu'ils disoient vray : & pource ils furent depeschez tout aussi tost. Et les Rois ses enfans mandez venir au Parlement; où entre plusieurs choses il aduisa au partage de son empire & Royaume, afin d'entretenir en paix & vnion ses enfans, mesmes apres sa mort; quand chacun sçauroit ce qui luy deuoit appartenir : retenant tousiours la iouyssance sa vie durant, & laquelle diuision il fit par forme de testament, que l'on trouue encor en plusieurs Librairies, & i'en ay vne coppie escritte (ie croy) il y a plus de six cens ans : que i'ay translatée en François pour la mettre icy, comme en vn lieu bien à propos, affin de monstrer l'estat de l'empire de ce grand Prince : le partage donc commence ainsi.

Charles empereur, Cæsar inuincible, Recteur de l'empire Romain, debonnaire, heureux & Triomphant, tousiours Auguste. A tous les fidelles de la Saincte Eglise, & tout le peuple Catholique present & aduenir : les gens & nations qui sont sous son Empere & gouuernement.

Tout ainsi qu'il est notoire à vous tous (& comme nous croyons, personne ne l'ignore) que Dieu nous a enrichis par vne grande benediction, & nous donnant trois enfans, il a selon nostre desir confirmé l'esperance de garder nostre Royaume, & par ce moyen, nous a soulagez du soing que à l'aduenir eussions peu auoir; Aussi voulons nous vous aduertir, que s'il plaist à Dieu, nous desirós apres nostre decez, laisser nos enfans heritiers de cedit Royaume ou empire, que Dieu conseruera, non en confusion, pour leur dóner occasion de querelle; ains partageant tout le corps du Royaume en trois : à fin que leur ayant à chacun distribué la part qu'il doit gouuerner, il soit content d'icelle, suiuant nostre ordonnance: & auec l'ayde de Dieu, il puisse deffendre les limites de son Royaume, qui se trouueront du costé des estrangers : & garder paix & amour auec son frere. Quant au partage de nos Empire & royaume conseruez & à conseruer de par Dieu, il nous a pleu les faire tels. Que toute l'Aquitaine & Gascogne (excepté Touraine, & tout ce qui de la regarde vers

l'Occident & l'Espagne) la cité de Neuers qui est assise sur la riuiere de Loire auec tout le pays de Niuernois, d'Aualon, l'Auxois, Chalonnois, Masconnois, Lionnois, Sauoye, Morienne, Tarentaise, Mont-Cenis, Val de Suze iusques à la mer, ces païs auec leurs citez iusques aux Cluses, & de la par les bornes des monts d'Italie iusques à la mer. Ces païs auec leurs citez, & tout ce que depuis iceux est contenu vers le Midy & l'Occident iusques à la mer, ou iusques en Espagne, (c'est assauoir ceste portion de Bourgongne, Prouẽce, Septimanie & Gothie) nous la consignons à Louys nostre bien amé fils. Mais l'Italie, qui aussi s'appelle Lombardie, & Bauieres (comme Tassillon l'a tenuë excepté les villages, nommez Ingolstat, & Liutrahahef que iadis nous infeodasmes à Tassillon & appartiennent au païs de Norgoue & d'Alemagne) la partie qui est sur la riue du Danube, tout le long des limites iusques à la riuiere du Rhin, sur les confins du païs de Clergoue & Hegoue, au lieu qui est appellé Euge, & de la à mont le Rhin, iusques aux Alpes; tout ce qui se trouue dans ses limites, tout le Duché de Coire; & le païs de Durgoue sera pour Pepin nostre bon fils: mais tout ce qui se trouuera estre de nostre Royaume outre lesdites limites, c'est à dire France, Bourgongne, excepté celle part qu'auons donnee à Lois nostre fils, Alemaigne, excepté la portion qu'auons donnee à Pepin, l'Austrasie, & Neustrie, Turinge, Saxe, Frize: & la partie de Bauieres, qui s'appelle Norgoue, nous l'octroyons à Charles nostre bien amé fils. Tellement, que Charles & Louys puissent auoir chemin en Italie: pour si besoing est, passer au secours de leur frere: à sçauoir Charles par le Valdaoste qui est de son Royaume, & Loys par les Alpes Noriques & Coire.

Nous ordonnons aussi ces choses en ceste façon; Que si Charles qui est l'aisné, vient à mourir auant ses freres, la part du Royaume soit diuisee entre Pepin & Louis, ainsi que iadis elle fut entre nous & Carloman nostre frere: & tellement, que Pepin ait la portion qu'auoit Carloman, & Louis celle que nous eusmes en partage.

Que si viuans Charles & Louis, Pepin vient à mourir, Charles & Louis diuiserent encores le Roiaume qu'il auoit en la maniere qui s'ensuit. Depuis l'entree d'Italie par la Cité d'Oste, Charles prendra Yuree, Versel, Pauie: & delà par la riuiere du Pau, tout le long iusques aux confins de la ville de Rege, & Rege mesmes: & les Citéneufue & Modece, iusques aux bornes de S. Pierre. Ces Citez auec leurs faux-bourgs, territoires & Comtés, qui leur appartiennent; & tout ce que de là allant à Rome, regarde la main gauche de ceux qui vont à Rome: auec le Duché de Spolette, apartiendra à Charles pour sa part du Royaume de Pepin: Mais tout ce qui desdites Citez & Comtez est sur la dextre de ceux qui vont à Rome, faisant partie desdicts Royaumes de Pepin (c'est à sçauoir la portion demeurée du païs d'outre le Pau, auec le Duché de Toscane, iusques à la mer de midy & de Prouence) sera pour l'augmentation du Royaume de Louys. Que si les autres viuans, Louys vient à mourir; la partie de Bourgongne que nous auions iointe à son Royaume, auec Prouence & Septimanie ou Gothie, iusques en Espagne, sera pour Pepin: Aquitaine & Gascongne pour Charles.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ

Que si desdits trois freres il naist vn fils, tel que le peuple le veille eslire pour succeder à son pere en l'heritage de son Royaume : Nous voulons que les oncles de cest enfant, consentent & souffrent regner ce fils de leur frere, en la portion du Royaume que leur frere son pere aura euë.

Apres l'ordonnance de ceste nostre volonté, il nous a pleu arrester & commander pour la paix que nous desirons estre entr'eux, que nul d'eux presume d'enuahir les bornes & limites de son frere, ou frauduleusement y entrer pour troubler son Royaume ou diminuer ses marches. Mais chacun aydera son frere contre ses ennemis, ainsi que de raison, selon son pouuoir: soit en paix, soit contre les nations estrangeres.

Aucun d'entr'eux ne receura l'homme de son frere, qui se retirera par deuers luy, pour quelque chose ou coulpe que ce soit; afin d'interceder pour luy. Car nous voulons, que chacun homme qui aura failly & besoin d'intercession, ait recours dans le Royaume de son Seigneur, soit aux lieux saincts, ou hommes d'honneur : afin que de là il merite tirer son intercession.

Semblablement, nous commandons que tout homme franc & libre, qui aura laissé son Seigneur contre sa volonté, & sera allé d'vn Royaume en l'autre, ne soit receu par ce Roy: lequel aussi ne consentira que tel homme soit receu par ses gens, ou iniustement par eux retenu. Ce que nous ordonnons non seulement des hommes libres, ains encores des serfs & fugitifs : afin de ne laisser aucune occasion de discorde.

Et parce que il nous semble apres nostre trespas, deuoir estre commandé que les hommes & vassaux de chacun de nos enfans prennent leurs fiefs chacun au Royaume de leurs Seigneurs, & non ailleurs, afin que si d'auenture ils le faisoient il n'aduienne du scandale. Mais quant aux terres de succession, chacun les pourra tenir en quelque Royaume qu'elles leur soient escheuës.

Que chasque homme libre, apres la mort de son Seigneur aura permission *se commendandi*, soy donner en vasselage, dans l'vn desdits trois Royaumes, comme aussi celuy qui de present n'a donné sa foy à aucun.

Quant aux cessions & ventes qui se font entre les particuliers: Nous ordonnons que nul desdits trois freres, puisse receuoir cession ou vendition de chose immeuble du Royaume de l'autre, c'est à dire, terres, vignes, forests, ou serfs (*casati*) je croy manans & habitans (car encores en Prouence & Languedoc, l'on appelle Cazé celuy qui demeure sur le lieu, & Chazeau signifie heritage) ja destinez au seruice de quelqu'vn ou d'vn heritage, ou d'autre chose qui vienne d'hoirie ou succession, soit en argent, pierreries, armes, vestemens, ne serfs (*non casati*) non destinez à seruices : & autres especes qui proprement se demenent entre marchans.

Mais si aucunes femmes (comme il aduient entre les parties & Royaumes) estoient demandees en mariage, elles ne seront refusees à ceux qui honnorablement & raisonnablement les demanderont : Ains sera loisible de les receuoir & donner, afin de tousiours entretenir les peuples par tels parentages : & auront lesdites femmes puissance sur leurs biens assis au Royaume duquel el-

les seront sorties. Iaçoit qu'elles doiuent habiter en celuy de leur mary, à cause de la societé qu'elles ont auec luy. *L'an de Iesus Christ.*

Quant aux ostages, *Qui propter credentias*, (qui pour asseurance) des presens partaiges, ont esté distribuez en diuers lieux, Nous voulons que le Roy au Royaume duquel ils sont ne les puisse renuoyer en leur pays sans la volonté de leur Roy. Mais plustost à l'aduenir se prestent l'vn à l'autre ayde à receuoir des ostages, si par raison le frere requiert l'autre de ce faire.

Autant commandons-nous estre faict de ceux qui pour leurs demerites sont condamnez en exil, ou le seront cy apres. Que si cause ou achoison de debat se presente entre lesdites parties, pour les bornes & confins desdits Royaumes, telle que par le tesmoignage des hommes elle ne se puisse declarer, ne esclaircir ou deffinir : lors nous voulons, que pour la declaration & esclaircissement d'icelle chose douteuse, la verité des faits s'enquiere par le iugement de la Croix, & volonté de Dieu. Et que iamais pour telle cause, l'on ne vienne à champ de bataille.

Que si quelqu'vn homme du Royaume accuse deuant son Seigneur vn autre qui ne sera pas de mesme Royaume, & maintient qu'il n'est loyal au Roy frere de son Seigneur, il l'enuoira vers son frere, pour prouuer ce qu'il a dict de cest homme accusé.

Sur tout, nous commandons que ces trois freres prennent ensemblement le soing de la deffence de l'Eglise S. Pierre, ainsi que jadis ont faict nos ayeulx Charles, & le Roy Pepin, nostre pere de bonne memoire; & depuis a esté receuë par nous : afin que auec l'ayde de Dieu, ils s'efforcent de la deffendre de ses ennemis: & en tant que à eux sera, & la raison le requerra ils luy facent obtenir son droict.

Autant commandons-nous qu'ils en facent aux autres Eglises qui seront sous leur puissance: à ce qu'elles ayent leurs honneurs & droits, *Iustitiam*, & les Pasteurs & gouuerneurs des lieux venerables iouïssent des choses apartenantes ausdits saincts lieux; en quelconque desdits trois Royaumes que se trouuent lesdites possessions desdites Eglises.

Que si de ces Saturs & ordonnances, quelque chose par aucune aduenture (ce que ne desirons pas) est enfrainct : Nous commandons que le plustost que faire se pourra, ils le facent amender selon droict & iustice; de peur que par dilation, plus grand dommage n'en puisse croistre.

Quant à nos filles, sœurs de nosdits enfans, nous commandons que apres nostre deceds; elles ayent chacune pouuoir d'eslire sous la tuition & deffence duquel elles se voudront transporter. Et quiconque d'elles voudroit eslire la vie Monachalle, il luy soit loisible honnorablement viure sous la deffence du frere au Royaume duquel elle aura choisi sa demeure : Mais celle qui iustement & raisonnablement sera requise en mariage par homme de sa sorte, & il luy plaise de viure mariee, que telle vie ne luy soit desniee par ses freres, si l'homme qui la demandera & la volonté de la fille s'y accordent.

Quant à nos neueux, sçauoir les enfans de nosdits enfans, tant nez que à naistre, il nous plaist commander que aucuns de nosdits enfans pour quelque oc-



L'an de Iesus Christ.

casion que ce soit, s'ils estoient accusez deuant eux sans iuste occasion ou legitime examen, ne puisse estre tué ou mutilé de ses membres, ou tondu contre son vouloir. Mais nous voulons qu'ils soient honorez chez leurs peres ou oncles: & qu'ils leur soient obeissans, auec toute telle sujection qu'il apartient entre gens de telle consanguinité.

Finalement, nous ordonnons que tout ce que nous semblera deuoir estre par nous adiousté à ceste presente ordonnance & disposition, pour le profit & vtilité de nosdits enfans, soit de choses ou loix & constitutions, soit par nosdits enfans obseruee & gardee, comme ce que ja par ces presentes a esté par nous ordonné ou escrit, deuoir estre gardé.

Toutes ces choses ont esté par nous disposees, & tellement confirmees, que tant qu'il plaira à la Majesté Diuine de nous tenir en ceste vie corporelle, la puissance nous demeurera sur les Royaume & Empire qu'il a pleu à Dieu nous conseruer: comme iusques icy a esté, pour le regard du gouuernement & disposition de toute seigneurie Royalle & Imperialle.

Et afin que nous ayons obeïssance de nos enfans bien aymez, & de nostre peuple bien aymé de Dieu, auec toute la sujection qui est deuë par les enfans au pere, & par les sujects à leur Roy & Empereur.

Ce partage escrit, fut signé de la main dudit Charlemaigne Empereur, & par Eginard porté au Pape pour estre soubsigné de luy: comme aussi il le fut par les Princes & Seigneurs de l'Empire, & du Royaume François.

Il y auoit grande apparence, que ce partage deust estre profitable à toute la France, pour entretenir la paix des freres. Mais Charles & Pepin venants à mourir auant leur pere, Louis fut heritier de tout, fors de Lombardie. Et neantmoins, les ennemis de Louis de Bonnaire, se seruirent contre luy de l'article par lequel il estoit deffendu de faire mourir ou mutiler de ses membres aucuns des petits fils de Charlemaigne. Comme si ledit Louis sans iugement precedant, eut fait estaindre les yeux & puis tuer Bernard Roy d'Italie, ainsi que nous voirrons. Il faut encores remarquer, qu'en ce partage les terres que le Pape pretend, comme de la donnation de Constantin, sont partagees, & que le nom d'Empereur n'est point donné à aucun des enfans.

CHAP. XIII.

CHAP. XIII.

Charles fils de l'Empereur enuoyé contre les Sarrabes d'Elbe. Court la terre des Sclaues : & Miledune leur Duc, est tué. Bastit deux Chasteaux outre l'Elbe. Va en Bohesme. Ademar Comte de Genes tué par les Maures. Louis Roy d'Aquitaine rauage l'Espagne. Vallis banna, *vallee des monts Pyrenees. Nauarrois retournent en l'obeissance des François. Trois Eclipses de Lune, & vne de Soleil en moins d'vn an: & autres obseruations Astronomiques. Ambassadeur de Perse accompagné de ceux de Hierusalem, apportent vn Horloge à Charlemaigne. Bouchard Comte de l'Estable deffait les Maures en mer. Charlemaigne fait bastir des vaisseaux sur toutes les riuieres de France pour resister aux Normands. Aquitaniens font la guerre en Espagne. Et leur ruse pour surprendre les Sarrazins, qui furent desconfits. Pepin Roy d'Italie fait trefues auec Nicetas. Paul Diacre recueillit la vie des Saincts, fort aymé de Charlemaigne. Vuitikind Sesne, est tué.*



Pres cela, l'Empereur donna congé à Pepin de retourner en Italie, comme à Louis en Aquitaine: & retint Charles prés de soy, ainsi que de coustume. Quant à l'Empereur, au sortir de Thionuille, il vint par la Mozelle & le Rhin, hyuerner à Nimeghe, qui est en Badua. Mais cependant, Charles fils aisné fut enuoyé contre les Sarrabes habitans sur l'Elbe: La terre des Sclaues, fut courue, Miledune leur Duc tué: puis le Prince Charles fit bastir deux Chasteaux, l'vn sur le riuage de Sala: (possible Ysala branche de Rhin) & l'autre sur l'Elbe. Ce fait il vint trouuer son pere à Silly, qui est sur la Mozelle. Le mesme Prince Charles fut encores r'enuoié en Bohesme, auec vne armee composee de Bauarrois, Alemands, & Bourguignons, laquelle gasta vne grande partie du païs, & retourna sans grande perte des nostres. Pepin aussi enuoya en Corse vne armee de mer contre les Maures; qui n'attendirent pas nos gens. Et toutesfois Hademar gouuerneur de Gennes combattant contre eux mal à propos, fut tué. Mais Louis Roy d'Aquitaine, estant le Caresme retourné en son païs (ainsi que dit est) mit aux champs vne armee pour faire quelque conqueste en Espagne: & vint en Barcelonne: puis à Taragonne: donnant la chasse à tout ce qu'il rencontra. Il prist bon nombre de prisonniers, & mit au feu & à l'espee tous les villages & hommes des chasteaux qui sont iusques à Tortose: puis voyant que les ennemis ne luy faisoient point de resistance, separa son armee en deux, & retenant la plus grande partie & plus pesamment armee, il bailla l'autre armee à la legere au Comte Aymart, Isambart, Bera & Borel pour gaigner le haut païs des montaignes: à fin qu'ayant passé la riuiere d'Ebro ils rencontrassent en teste ceux qui fuy-

L'an de Iesus Christ

roient deuant: ou à tout le moins, par leur soudaine venuë, ils effroyassent le pays qui ne s'en doutoit. Cependant, le gros de l'armee Françoise tira droict à Torrose, & les François gaignerent le haut des mōtaignes, marchās seulement de nuict: & tant qu'au septiesme iour ils se trouuerent sur la riuiere d'Ebro, & Tinga: qu'ils passerent sans estre aperceuz, iusques à vn vilage nōmé *Vila Rubea* qu'ils prirent auec grand butin trouué dedās: comme sur gens qui ne se fussent iamais doutez de telle entreprise. Aucuns de ceux du village fuyans donnerent vne bien chaude alarme par tout le pays; tellemēt que les Sarrazins Maures s'assemblerent pour attendre les Frāçois au pas d'vne vallee nōmee *Vallis banna* (il y a en Bearn vne vallee nōmee *Vallis Hanna*, & Auzone fait mētion d'vn lieu nōmé *Valebana*, où vn Paon deuint Paonnesse) fort profonde, & de tous costez clause de rochers & precipices; dans laquelle si par la grace de Dieu ils ne se fussent gardés d'entrer, il n'en fut iamais eschappé vn seul: pource que sans aucun danger, les ennemis les eussent deffaits ou arrestez prisonniers seulement à coups de pierres. Mais cependant que les Maures sont empeschez à garder le pas, les Aquitannois trouuerent vn autre chemin plus large & commode: de maniere que les Maures & Basques qui les cuidoient tenir enclōs, se trouuerent derriere eux: & croyans que la diligence dont nos gens vsoient procedast de frayeur, ils les suiuirent. Lors nos François laissans le butin en seureté, quand ils se virent aduantagez des lieux, tournerent visage aux Sarrazins, qu'ils mirent en fuite; apres en auoir tué plusieurs: puis retournerent à leur bagage, lequel auec le butin nouuellement gagné, ils cōduirent à sauueté: & vindrent trouuer leur Roy, vingt iours apres qu'ils se furent departis de la grande armee.

Ainsi le Roy Louys retourna en Aquitaine victorieux, & ayant gasté le pays ennemy sans grande perte des siens: & les Nauarrois & ceux de Pampelune, qui les annees passees s'estoient retournez du costé des Sarrazins (ce dit la vie de Charles) reuindrent à l'obeissance de l'Empereur.

Au mesme temps, Nicetas Patrice, que Nicephore Empereur d'Orient enuoyoit auec vne armee appaiser les troubles d'Esclauonnie; arriua sur la mer Adriatique, faisant retourner tout le pays voisin en l'obeissance des Grecs, aussi legerement qu'ils l'auoient laissee. Mesmes ce Capitaine Grec receu à Venise, pria les habitans de reprendre les Ducs par eux chassez: la dessus Beat Duc fut enuoyé en Constantinople, dire leurs raisons & excuses pour ce fait. Mais Fortunat se retira en France, & le Roy Pepin, combien qu'il eut desir de l'aider, afin de sauuer son honneur & dignité Royale: & entretenir ses alliez en son amitié, en leur gardant la foy, ne bougea pour ceste annee. Car Nicetas ne faisoit aucun acte d'ennemy des François: Les Ambassadeurs desquels venans de Perse, il laissa passer au trauers de son armee, & desambarquer au port de Treuis pour venir trouuer l'Empereur Charlemaigne qui hiuernoit à Aix:
807. où aussi il fit le Noel de l'an huict cents sept, sous lequel les Annalistes remarquent, que s'estant fait vne Ecclipse de Lune au mois de Septembre precedent, que le Soleil estoit en la septiesme partie de la Vierge, & la Lune en la sixiesme des poissons. Ceste annee, le dernier iour de Ianuier, on vid l'Estoille de Iuppiter passer au trauers de la Lune qui estoit en son qua-

triéme iour. Et l'vnziesme Feurier, il y eut Ecclypse de Soleil à midy: estant le Soleil & la Lune en la vingtcinquiesme partie du Verseau, & encores le vingt & six dudit mois, il y eut Eclipse de Lune: aussi il apparut au Ciel des batailles de feu de merueilleuse grandeur, estant le Soleil en l'onziesme partie de la Vierge: & le dixsept de Mars l'Estoille de Mercure fut veuë au dessus du Soleil, comme vne petite tache. L'autheur dit, qu'il la contempla huict heures, sans qu'il peust voir quand elle entra ou sortit, à cause des nuees qui l'empescherent. Plus, le vingt & vn d'Aoust, il y eut Eclipse de Lune à trois heures de nuict, le Soleil estant en la troisiesme partie de la Vierge, & la Lune en la cinquiesme des Poissons. Ainsi, depuis le precedent mois de Septembre, iusques à celuy de ceste presente annee, il y eut trois Eclipses de Lune, & vne de Soleil: qui sont des obseruations Astronomiques, non inutiles, & que les Annalistes ne doiuent oublier pour la memoire & conseruation d'vne si grande science.

L'an de Iesus Christ.

Cependant, l'Ambassadeur de Perse nommé Abdala, arriua en Cour, accompagné de deux moines de Hierusalem, à sçauoir George Abbé du mont d'Oliuet natif de Germanie, & qui en son propre nom s'appelloit Angelbold, & l'autre nommé Felix. Car Ratbod enuoyé par l'Empereur quatre ans au precedent, estoit mort en chemin: mais Thomas Patriarche de Hierusalem enuoyoit ces moines vers l'Empereur François affin d'accompagner l'Ambassadeur Persien: les presens duquel furent tresmagnifiques. Car il y auoit vn pauillon auec son auant logis, de grandeur incroyable, fait de soye de diuerses couleurs; & le cordage tout de mesme. Outre cela plusieurs manteaux de draps de soye bien precieux: des senteurs, baulmes & vnguens, vn horloge de cuiure industrieusement faite. Sa monstre estoit partie en douze, auec autant de boulles: lesquelles venans à tomber dans vn timbre, aduertissoient quelle heure il estoit: Encores y auoit-il douze Cheualiers, qui les heures sonnees sortoient par douze fenestres lesquelles ils fermoient en les poussant: auec plusieurs choses que l'autheur (duquel i'ay pris cecy) dit auoir esté audit Horloge, trop longues à reciter. Il presenta aussi deux Chandeliers (la Chronique de S. Denis dit deux Cheualliers) de mesme matiere; de grandeur & hauteur incroyable, plus excellents pour l'ouurage que pour la matiere: que l'Empereur prit grãd plaisir de voir pour leur nouueauté; & principalement l'Horloge: retenãt pour vn temps les Ambassadeurs, qu'il r'enuoia par l'Italie attendre le tẽps pour retourner en leur pays par la mer, qui estoit lors mal seure, à cause des Corsaires Maures: lesquels plus joyeux d'auoir tué le Comte de Gennes, qu'abaissez par leur derniere deffaite, auoient remis sus vne autre armee: dont Pepin aduerty, en fit aussi équiper vne, sous la charge de Bouchart Comte de l'Estable; qui par son commandement l'a mena en Corse, où les Maures faisoient tous les ans coustume de descendre & la courre, comme ils s'attendoient encores faire cette annee, estants sortis d'Espaigne à ceste intention. Toutesfois portez en Sardaigne par la violence du vent, il descendirent en terre où ils trouuerent les habitans prests à les empescher de fourrager leur pays.

L'an de Iesus Christ.

Les Maures leur presenterent la bataille, que les Sardes soustindrent de grand courage, & en eurent la victoire : ayant sur le champ tué trois mil Sarrazins, & tellement poursuiuy ceux qui fuyoient vers leurs Nauires, qu'ils en tuerent encores autant de ceux qui s'entrepressoient pour les premiers y entrer.

Ia le Comte Bouchard estoit arriué en Corse, où les Sarrazins l'allerent chercher: s'atendans que ce grand Escuyer mieux apris à manier des cheuaux, & ses François plus duits aux faits d'armes de terre, n'auroient meilleure yssuë que le Comte de Génes par eux tué: là où eux, depuis cent ans s'estoient rendus seigneurs de la mer, & les François n'auoient osé assaillir pas vne seule Isle de l'Occean. Toutesfois Bouchard asseuré de la vaillance & courage des siens, & encores aydé du calme qui fit, que ses gens accoustumez aux combats arrestez: apres auoir abordé les Maures ennemis, & iceux approchez auec les mains de fer, rendirent ce combat de Naual comme terrestre : voire & d'autant qu'ils estoient plus asseurez à ceux de main, ils osoient bien acrocher deux vaisseaux Sarrazins à vn des leur quand il estoit besoin, & combattre aux deux bords de leurs vaisseaux. De maniere que par leur vaillance ils esgallerent la multitude de leurs ennemis, lesquels voyans le carnage qui se faisoit de leurs gens, apres auoir perdu treize Galeres, quitterent la bataille, monstrans combien leur Chorme estoit bonne pour les sauuer : car les Nauires Maures estoient plus legeres, leurs Chormes meilleures, & leurs Patrons plus experimentez. Les autheurs n'ont point dict le nombre des Nauires combatans, ains seulement des perdus du costé de l'ennemy. Car il ne s'en trouua vne seule du costé des François, qui de ce iour demourerent maistres de ceste mer, où les Maures souloient commander comme les plus forts.

En mesme temps Louis Roy d'Aquitaine ayant mis sus vne grosse armee, s'estoit apresté pour entrer en Espagne: quand sur le poinct qu'il voulut partir il luy fut deffendu d'y aller en personne. Car en mesme temps, l'Empereur auoit commandé d'assembler tous les vaisseaux des ports de France, & de l'Empire, pour resister aux Normands, qui sembloient menasser le pays : s'estans les Normands peu auparauant meslez auec des Danois, pour courre Saxe, Frize, & l'Angleterre. Et pource il auoit enjoinct à son fils de faire bastir des vaisseaux sur les riuieres de Rosne, Garonne, Silide, qui passe par Angoulmois (que ie croy estre la Charante:) De maniere que Louis demoura en son pays : & Ingobert commissaire de l'Empereur, eut charge de mener l'armee d'Aquitaine (ja preste) auec laquelle il passa iusques à Barcelonne, où les Capitaines aduiserent ensemble de surprendre les Sarrazins, par vne habilité qui fut telle.

Ils firent faire des vaisseaux qui se pouuoient partir en quatre: & vn se charger sur deux sommiers, ou mulets, pour au besoin estre rassemblez : à ceste fin ayant porté, poix, cire, estoupes, & tout ce qu'il côuient pour assembler, & jetter les vaisseaux sur l'eau. La plus grande partie de l'armee conduitte par Ingobert, fut enuoyee vers Tortose amuser les ennemis: & ceux qui furét deputez pour s'ayder des basteaux, conduits par Aymar, Bera, & autres, marcherent par trois iours dans les montagnes, sans Pauillons & esquipage, ayans le Ciel pour toute couuerture : mesmes ils n'osoient faire du feu, crainte d'estre des-

couuerts de nuict par la flambe, & de iour par la fumée : & se cachant le iour tant qu'ils pouuoient, de nuict à grand malaise, marcherent par les bois & montaignes, iusques au quatriesme iour : qu'arriuez sur la riuiere d'Ebro, ils rassemblerent leurs bateaux pour passer les hommes, qui tenoient par la bride leurs cheuaux nageans. L'an de Iesus Christ.

Ia ils auoient conduict leur entreprise heureusement, quand par vn inconuenient aydé par le subtil iugement d'vn homme, ils furent descouuerts. Abundum Duc ou Amiraz de Tortose, aduerti de la venuë des François, & comme ils s'attendoient d'entrer en son païs, ayant assemblé ses forces, les auoit estendues sur ladite riuiere : & ne se doutant point que ses ennemis eussent moyen de la trauerser au dessus, tant à cause de la difficulté des chemins, que pour n'estre la riuiere gueable en ces endroicts. Mais d'auenture vn Maure de sa compagnie s'allant baigner apperceut que le cours de l'eau trainoit à val de la fiente de cheuaux. Lors (comme les Maures sont gens subtils & imaginatifs) il luy prist enuie de sçauoir que c'estoit, & l'alla querre, puis l'approchant de son nez, il iugea que c'estoit fiente de cheual, & de ce pas l'alla porter à ses compagnons, les aduertissant de se tenir sur leurs gardes : & que ce n'estoient fumées ne repaires ou fientes d'Asnes sauuages, n'y d'animal qui eut coustume de paistre ou brouter, ains de Cheuaux ou Mulets : puis qu'ils pouuoient y voir des grains d'orge & d'auoine tous entiers. Sur l'aduis de celuy-cy, l'on fit monter à cheual deux Maures, pour descouurir si les François estoient passez. Et ceux-cy n'eurent gueres cheminé, qu'ils les rencontrerent ja tous passez. A ceste cause, ces coureurs retournerent tout court, apres auoir descouuert ce qu'ils desiroient voir, donnant tel effroy aux Maures, qu'ils abandonnerent leur camp : & les François approcherent si pres d'eux, qu'entrant dans les logis ennemis, ils trouuerent leurs tantes & Pauillons encores dressez : où ils se tindrent tous aises de leurs biens abandonnez. Cependant Abundum reuenu de sa frayeur, considerant la faute qu'il auoit faite, d'auoir abandonné son Camp, ramassa ses forces, & le l'endemain scachant bien au vray qu'il n'y auoit que partie de l'armée Françoise, leur vint presenter la bataille, en intention de couurir la honte que le iour precedent il auoit receuë. Mais les François (combien qu'ils fussent peu) ne refuserent le choq, ains combatirent si courageusement, qu'ils emporterent la victoire sur leurs ennemis : lesquels doublerent leur honte au lieu de la couurir : fuyants bien vilainement, poursuyuis iusques au soir ; que les nostres las de tuer, de prendre des prisonniers, & de butiner, cesserent de courre apres, pour retourner au grand camp laissé à Tortose.

Cet exploict, & les deux autres prochainement escrits, & ceux qui suiuent, ont esté mis par moy sous les années que les trouuerez plus à l'aduenture qu'à la verité : n'ayant l'autheur de la vie de Louys le Debonnaire, certainement cotté le temps que cela est aduenu, de sorte qu'il m'a fallu le deuiner. Ainsi toute ceste année, les Maures ne firent que perdre : ce que plusieurs attribuerent à punition diuine : pource que l'an precedent, passant les Pirates Sarrasins par l'Isle Patelaire (il y a vne Isle

L'an de Iesus Christ. entre Sicile & Thunis, qui s'appelle Pantalaree, qu'on pense estre la Paconia des Anciens; & Leon Pape en ses epistres à Charlemaigne nomme Pecontia, ou Patalaria) ils auoient pris soixante moines, qu'ils vendirent en Espagne: aucuns desquels l'Empereur fit racheter, & depuis renuoyer en leurs monasteres.

Au mesme an, Pepin Roy d'Italie (qui auoit deliberé d'assaillir Nicette Patrice descendu à Venise) fit tréues auec luy iusques au mois d'Aoust. Et ceste année Charlemagne commanda à Paul Vvarnefrid Lombard de nation, & Pierre d'Aquilée, de recueillir les vies des Saincts, qui depuis ont esté leuës aux Eglises les iours de leurs festes. Ce Paul auoit esté pris à la conqueste de Lombardie: & pour la noblesse de sa maison & son excellente doctrine, fut retenu au seruice du Roy François: mais depuis, accusé d'auoir sollicité le Roy Disier de sortir de la prison par les moyens qu'il luy ouuroit, le Conseil de France fut d'aduis de luy faire couper le col, ou en quelque sorte le faire mourir. Mais Charlemaigne demanda à ceux-là, qui composeroit son histoire, si Paul n'estoit plus? Et comme ils eurent respondu qu'il luy falloit donques couper la main dextre, le Roy repliqua, & de quelle autre la pourroit-on escrire, si Paul perd la sienne? Ce fut pourquoy il fut confiné en vne Isle, ainsi qu'il se trouue par escrit en l'histoire des hommes illustres de l'ordre de Sainct Benoist: auquel ce Paul entra sur la fin de ses iours, auec si grande faueur de l'Empereur, que bien souuent il luy escriuoit de sa propre main. Le mesme autheur duquel i'ay pris cecy dit, que l'histoire de Paul que nous auons, n'est qu'vn abbregé de celle qu'il composa: & laquelle de son temps se trouuoit entiere par les Bibliotheques. Qui est vne grande perte pour la cognoissance du temps: mais encor plus d'auoir perdu l'exemple des Princes aussi amoureux des gens lettrez, que fut Charlemaigne de ceux qui lors viuoient.

Ceste année Vvitikind Sesne, fut tué par Gerold Duc de Suaube, & eut pour successeur Vvipert son fils, ce dit la Chronique de Saxe: qui peut estre Robert, le vaillant Marquis d'Aniou: duquel sera parlé cy apres. Et qui fut pere des Rois Eude & de Robert pere de Hugues le Grand: le nom de Vvipert s'estant facilement changé en Robert, par ceux qui n'entendoient la prononciation Saxonne. Toutesfois les genealogies de la maison de Saxe, donnent d'autres successeurs à Vvitikind.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIIII.

Godefroy Duc de Dannemarck fait prendre vn Duc des Abodrites. Rend suiets les deux tiers de ceste nation. Destruit Reric abord de toutes marchandises. Fait vne leuée de terre entre son pays & les limites de France. Ardulf Roy des Nordalbinges d'Angleterre chassé de son pays, est remis en son Royaume de l'authorité de l'Empereur, & du Pape. Lideric de Flandres meurt. Laisse Engerran pour successeur: qui changea ses armes pour prendre celles de sa mere, qu'auiourd'huy les Comtes de Flandres portent encores. D'où elles sont venuës. Louys Roy d'Aquitaine passe en Espagne. Pepin Roy d'Italie gaigne vne bataille naualle sur les Grecs, qui auoyent pris Plombin: prennent Calarj principale ville de Sardaigne. Godefroy Roy de Dannemarck demande à parlementer à Tracisçon, Duc des Abodrites. Court le pays des Vuiltzes. Mort de Felix Aureol Comte de la frontiere d'Espagne. Sarrazins courent Sardaigne & Corse. Concille de France ne veut rien conclurre sur la procession du S. Esprit: & attend plus grande assemblée. Tracisçon tué en trahison à Reric. Charlemaigne faict bastir la ville d'Esesfelt, sur la riuiere de Sturie. Auber Comte, Lieutenant du Roy Louys, assiege Huesca sans effect.

L'HYVER de ceste année, fut tres-moite & pestilentieux: ce fut pourquoy le Roy (qui auoit faict les festes de Noel de l'an huict cens huict, à Aix) partit de là, 808.
pour venir passer le Caresme à Nimeghe, & y faire Pasques; lesquelles clauses, il reuint à Aix, ayant entendu que Godefroy Roy de Dannemarck, auoit fait passer son armée en Germanie, pour guerroyer les Abodrites: Car lors, Charles fils de l'Empereur, fut enuoyé auec bon nombre de François & Sesnes, camper sur la riuiere d'Elbe, pour resister à la folle entreprise de ce Roy, s'il vouloit entrer dans Saxe. Mais Godefroy vint camper sur le bord de la mer:& ayant fait assaillir aucũs chasteaux des Sclaues, il les prit auec grand dommage des siens: & iaçoit qu'il eut chassé de son pays Tracisçon Duc des Abodrites (qui ne s'osoit asseurer des siens) il fit pendre Godelaire, l'autre Duc des Abodrites, par luy subtilemẽt pris:& rendit tributaires les deux parts de ce peuple, où il perdit les plus hardis & vaillants qu'il eut, & entr'autres vn fils de son frere, nõmé Regnault, tué au siege d'vn chasteau, auec les principaux Seigneurs Danois. Ce qui fut cause (auec la venue de l'armée Françoise) de le faire retirer. Krants dit, qu'il y eut bataille entre Charles & Godefroy, de laquelle tous deux estimerent auoir l'honneur: qui fait soupçonner quelque

L'an de Iesus Christ.

grande deffaicte de part & d'autre. Toutesfois il est certain par nos anciens Chroniqueurs, que Charles ayant fait passer l'Elbe à son armée, sur vn pont qu'il y fit dresser, vint guerroyer les Linons ou Hilinons & Semeldingues, tournez du party de Godefroy. Et apres auoir gasté leur pays, repassant la riuiere sur le mesme pont, retourna victorieux en Saxe.

En ceste guerre, les Sclaues, qu'on appelle Viltzes, volontairement accompagnerent le Roy de Dannemarck, seulement pour l'ancienne inimitié qu'ils portoient aux Abodrites: & quand il retourna en son Royaume, ceux-ci chargez du butin gaigné sur les Abodrites, semblablement reprirent le chemin de leurs maisons. Quant au Roy Godefroy, auant que de partir, il fit abatre vn lieu nõmé Reric en sa langue, où il auoit grand abord de nauires, & foire de toutes marchandises: qu'il fit transporter autre part: auec grande cõmodité des habitans de son Royaume, & de luy mesme, pour le peage & Gabelle qui se leuoient: & demarant de là, il vint en vn lieu nommé Sliestorf ou Sliescault où il s'arresta aucuns iours pour designer vne leuée sur la frontiere de son Royaume, à l'endroit oposite de Saxe, deuers la mer qui regarde le Soleil leuãt nommé Osterzelt, iusques à l'Ocean Occidental, & la riuiere Egidore, courant aussi le riuage de Septentrion, d'vn rempart auquel il ne laissa qu'vne porte, pour l'entrée & l'issue des chariots, & gens de cheual: pui ayant diuisé l'ouurage entre les Capitaines pour l'acheuer, il se retira en son pays.

En ce temps, l'Isle d'Angleterre estoit gouuernée par quatre Rois portans tiltre de Rois de Merx, de Vvest Saxons, de Kentz, & Nordanumbres; que nos anciennes Chroniques appellent aussi Nordalbingues, où lors vn nommé Eardulf commandoit. Lequel chassé de son Royaume & terre, vint trouuer l'Empereur qui estoit à Nimeghe, & luy declara les causes de sa venuë: puis de la fut à Rome vers le Pape: qui l'ayant honorablement receu, le renuoya accompagné d'Andulf Diacre, Saxon d'Angleterre, son Ambassadeur: lequel auec Rothard Abbé de S. Omer, le restablirent en son Royaume. Par où l'on cognoist, que l'Empereur auoit quelque authorité & puissance audit pays: estant (ainsi qu'il est croyable) la qualité d'Empereur encores respectée par les Anglois. Et toutesfois, ie n'ay point troué que Charlemaigne ait esté en personne en Angleterre; trop bien lit-on en Pierre d'Auxerre, que les Rois d'Escosse l'appelloient le Seigneur: comme il apparoist par les lettres encores communes du temps dudit Autheur: & que l'Empereur leur escriuoit: & les Escossois se vantent d'estre nos alliez dés ce temps-là; & que l'Empereur leur dressa des Hospitaux & Monasteres pour les retirer en particulier, passant ou demeurant en France & l'Allemaigne. Voire plusieurs de ces Hospitaux, sont demeurez en Germanie. Ceste mesme année, l'Empereur fit par ses Lieutenants bastir deux chasteaux sur la riuiere d'Elbe pour y mettre garnison, puis vint passer l'hyuer à Aix.

Cependant la guerre recommence en Italie entre les Grecs & François: car si tost que les Tresues furent expirées, Nicete s'approcha d'Esclauonnie, puis de Venize, & sur le cõmencemẽt de l'hyuer enuoya vne partie de ses vaisseaux vers Comacle. Pepin qui en fut aduerti, alla au deuant pour le combatre:

tre : & Sigoigne asseure qu'il y eut bataille, mais lon ne sçait à la verité qui en eut la victoire : pour ce que les Venitiens disent que ce fut Paul, & les François, Pepin : ce qui faict penser qu'il y eut grand meurtre de gens. Si est-ce que le mesme Autheur dit que l'annee prochaine, ils parlerent d'appoinctement.

L'an de Iesus Christ.

Lideric de Harlebec mourut lors : & laissa d'Ermengard de Roussillon sa femme, vn fils nommé Angilran : lequel à la suscitation des parens de sa mere changea le Blazon de ses armes (iadis d'or à trois faces ou lambeaux d'azur. Meier dit (*in Parma aurea tria segmenta*) pour porter d'argent au Lyon de sable, c'est à dire noir : armes retenuës par les Comtes de Flandres, iusques auiourd'huy. Toutesfois i'ay dit vne ou deux fois, que ie doute si les Seigneurs de ce temps-là auoient des armoiries hereditaires, & certaines pour leurs hoirs. Car ie croy bien, que les gens de guerre portoient des deuises & figures en leurs Escuz, aussi bien que les anciens Troyens, Grecs, & Latins : ainsi que nous lisons dans Homere & Virgille. Mais que telles deuises fussent tousiours portees par leurs heritiers, il est malaisé de le prouuer : c'est pourquoy, ie vous renuoye à ce que i'en ay dit en mon recueil d'Origines, au Chapitre des Armoiries. Cest Angilran fut forestier de Flandres, & de son temps viuoit Adelgart Abbé de Corbie sur Somme, natif de Vscia pres Audenarde, lequel auec Bernard Euesque de Vvormes, fut enuoyé à Rome vers le Pape Leon, pour en vn Concile, arrester le differend de la procession du S. Esprit.

La mesme annee, Louis Roy d'Aquitaine fasché que les siens n'eussent fait plus grand exploict l'an passé, delibera d'aller assieger Tortoze en personne, suiuy d'Heribert, Quitard, & Izambert Comtes, & d'vne forte compagnie de François ; il passa les Monts Pyrenees garny de tout ce qui appartenoit au siege d'vne si puissante ville : deuant laquelle ayant arresté son camp ; il fit dresser les engins, lors nommez Beliers (& sont ceux qu'en l'artillerie lon appelle Foutoüers) Magonneaux, (c'estoient engins qui iettoient grosses pierres pour accabler les toicts des maisons) Mantelets, & autres instruments de guerre, pour approcher les murailles à couuert, afin de les battre ou sapper.

La diligence des François fut si grande aux approches & batteries, que les assiegez perdans toute esperance de pouuoir resister à telle violence, ou d'estre deliurez, apporterent les clefs de la ville, quarante iours apres le siege : non sans estonner grandement les Maures, craignans que à l'exemple de ceste ville (estimee tres forte) les autres moindres ne fissent le semblable. Ce neantmoins, le Roy Louis ne passa outre, ains retourna en son pays : & luy-mesme vint apporter les clefs de Tortoze à son pere qui arresté à Aix, y passa l'hyuer, & y fit aussi le Noel de l'an huict cens neuf.

809.

Le premier exploict de ceste annee, fut la guerre de Venise, de laquelle i'ay cy-dessus parlé, selon l'aduis de Sigoigne : encores que nos François la content autrement, & Pierre d'Auxerre nommément dise, qu'elle commença le huictiesme an de l'Empire de Charlemaigne. Les François sembloient inuincibles par terre, comme les Grecs cuidoient estre plus forts par mer, Histrie, le

L'an de Iesus Christ.

Frioul & ce qui est de Dalmatie vers la terre ferme, estoit ia en l'obeyssance des François auant qu'ils perdissent la coste de ceste mer : & l'Empereur Nicephore pour arrester l'equipage naual des François, auoit enuoyé Paul Patrice auec partie de ses Galleres, saisir la coste de Dalmatie : cependant que Paul gouuerneur de Chefalenie, auec le reste de l'armee naualle, composee de Grecs nommez Orobiotes (ie croy Mangegrain) vient en la mer de Rome, prendre terre en Toscane : où tout incontinent il assaillit la ville de Plombain, qui ne s'en donnoit garde : & laquelle il eut plustost prise, pillee & bruslee, que les galeres de Genes & d'Ampuries ne fussent arriuees au secours.

Durant cela, Pepin estoit allé par terre à Rauenne, assembler au port de Comacle les vaisseaux qu'il auoit en la mer Adriatique. Mais Nicette voulant plustost assaillir qu'endurer d'estre chassé, s'estant venu presenter deuant Comacle, se trouua si rudement assailly, que tout besoin luy fut de se sauuer en Dalmatie, pour garder ceste coste de mer : cependant que les Venitiens amis des deux parties, s'efforçoient de mettre paix entre les Empires : & dont ils n'obtindrent rien, fors que la malle-grace de Pepin, qui disoit que sous couleur de la paix ils auoient aydé de viures & d'argent ses ennemis. Auec ce que Paul traictant sans l'aduis d'Obeler & Beat Ducs de Venise, s'apperceut qu'on luy dressoit quelque embusche, & fut contrainct de se retirer.

D'autre costé les Sarrazins d'Espagne descendirent en Sardaigne : & le propre iour de Pasques, prirent Alara, ie croy Calary, principalle de l'Isle : de laquelle ils transporterent tous les habitans fors l'Euesque, & quelques vieilles gens.

Enuiron ce temps, les Ambassadeurs du Pape & de l'Empereur, retournans d'Angleterre : apres auoir mis en possession de son Royaume Eardulf, repasserent la mer seurement, fors Eardulf qui fut pris des pirates, & mené en Bretaigne : où Cœnulf l'vn des gens du Roy le racheta.

Lors Godefroy Roy de Dannemarx, par le moyen d'aucuns marchends, fit sçauoir à l'Empereur qu'il auoit entendu le mescontentement que sa Majesté auoit de ce qu'il estoit entré au païs des Abodrites ; dont il vouloit s'en purger : & monstrer que c'estoit eux qui les premiers auoient rompu les tref-
» ues : & que ce qu'il auoit fait, n'estoit que pour represailles. A ceste cause il
» demandoit qu'il luy pleut deputer aucuns de ses Comtes & Commissaires,
» pour ensemble conferer en quelque lieu, sur les limites de son Royaume ; &
» la riuiere d'Elbe : afin d'amender, s'il estoit possible, ce qui se trouueroit auoir
» esté mal-fait, Car il craignoit d'estre assailly par l'Empereur, lequel ne refusa
» point ce Parlement : tenu delà l'Elbe, en vn lieu nommé Melard ou Bardouf :
» toutesfois sans conclusion.

Or combien que Traciscon pour contraincte eut baillé son fils au Roy de Dannemarx, il enuoya demander secours à l'Empereur : qui l'ayda de Sesnes, auec lesquels ce Duc courant sus aux Vvilzes, gasta leur terre ; la mettant toute à feu & à sang : puis retourna en son pays auec grand butin. Et encores ayant derechef assemblé plus grandes forces, il print vne

bonne ville de Smeldingues, par ses victoires contraignant ceux qui s'estoient departis de l'alliance de l'Empereur, d'y reuenir & r'entrer en son obeyssance.

Auquel temps mourut le Comte Aureol, du lignage de Felix Aureol, Comte de Perigueux, duquel i'ay cy-dessus parlé. Ce Comte demouroit aux confins d'Espagne, outre les Monts Pyrenees, pres Huesca & Sarragoce. Les places & Chasteaux duquel Amoros prist, & y mit garnison: mandant à l'Empereur qui estoit à Aix, où il faisoit sa feste de Noel de l'an huict cens dix, 810.
que toutes ses terres & pays estoient à son commandement: & qu'à ceste fin " il luy pleust mander aux Comtes de la frontiere d'Espagne, qu'ils eussent à par- " lementer auec luy: ce que l'Empereur accorda, mais pour plusieurs causes qui suruindrent, cela demeura imparfait. Car les Maures ramassez de toute l'Espagne, firent vne grande armee de mer; auec laquelle ils descendirent premierement en Sardaigne, puis en Corse: qu'ils mirent presque toute en leur obeyssance, pour ce qu'ils n'y trouuerent point de garnison.

Durant cela, & l'an precedent, l'Empereur au retour de la chasse d'Ardanne, auoit au mois de Nouembre assemblé vn Concile pour disputer de la procession du sainct Esprit, sçauoir s'il procedoit aussi bien du Fils que du Pere. Ceste question (disent les Annalles du temps) fut premierement meuë en Ierusalem, par vn Moine nommé Iean: pour vuider & deffinir laquelle, le Roy enuoya à Rome Bernard Euesque de Vvormes & Adallier Abbé de Corbie susdit. Adon Archeuesque de Vienne allegue vn passage de l'Apocalipse pour iuger ce differend. Et l'Ange monstra vne riuiere claire comme cristal, procedant du siege de Dieu & de l'Agneau, qui luy semble assez fort: & ie le mets pour monstrer comme lon interpretoit en ce temps là, les passages de l'escriture: car ne doutez que cét autheur ne l'allegue que pour bien receu. Lon disputa aussi de l'estat de l'Eglise, de la vie, façon de viure, & conuersation de ceux qui sont appellez au seruice de Dieu. Il ne fut rien conclud; parce qu'il sembloit à plusieurs que la matiere estoit trop haute pour estre arrestee par vn Concile prouincial.

En mesme saison l'Empereur aduerty de l'orgueil & vanterie de Godefroy Roy de Dannemarx, delibera d'edifier vne ville ou chasteau outre la riuiere d'Elbe, & y mettre garnison. A ceste fin ayant assemblé en France & Germanie vne armee, il fit preparer tous les instrumens & choses necessaires au bastiment: & les passer par Frize, & conduire au lieu destiné. Cependant il est aduerty que Tracise Duc des Abodrites auoit esté occis en trahison, en la foire de Reric: par les gens de Godefroy. Egbert Comte fut enuoyé outre la riuiere d'Elbe, planter la ville destinee au Conseil de l'Empereur, & laquelle fut assise sur la riuiere de Sturie, en vn lieu qui fut nommé Aselfelt: & l'executa à l'aide des Sesnes voisins: commençant enuiron le quinziesme Mars de l'an huict cens dix.

La mesme annee Louys Roy d'Aquitaine enuoya Herbert Comte & Commissaire, assieger Huesca ville d'Espagne. Cestui-cy d'arriuee mit en fuite ou fit prisonniers tous ceux qu'il rencontra: mais pendant que son armee de-

L'An de Iesus Christ. meure deuant ladite ville, aucuns ieunes Gentils-hommes s'approchans des murailles agacerent premierement d'iniures les assiegez, puis lancerent contre eux leurs Iauelots. La garnison qui les vit en si petit nombre, tout soudain ouure les portes, & leur courut sus: pensans les surprendre. Mais quand le guet du camp suruint, ceux de la ville se retirerent, auec perte de costé & d'autre: & ledit Comte apres auoir gasté le païs d'enuiron sans autre effect, quelque temps apres fut contraint leuer le siege & venir trouuer le Roi Louis qui chassoit enuiron la fin d'Automne.

CHAP. XV.

Assiete & description de Venise. Pepin prend les petites villes d'alentour le Lac, & Malamauc siege Ducal. Contrainct se retirer apres la bataille nauale. Siege Ducal transporté à Rialte, & l'Euesque à Oliuola: iettant les premiers fondements du Palais de Venise. Rotrud fille de Charlemaigne fiancee à l'Empereur de Grece meurt. Godefroy fait vne armee de deux cens vaisseaux. Leue tribut des Frizons. Charlemagne mene vne armee contre Godefroy: qui est tué par son fils. Pepin Roy d'Italie mort à Rauenne. Charlemaigne faict paix auec les Grecs, & Sarrazins d'Espagne. Louys Roy d'Aquitaine chastie les Basques. Va en Espagne. Donne ordre à Pampelune. Deux Eclipses de Soleil & deux de Lune, en moins de sept mois. Paix faicte auec Heming successeur du Roy Godefroy de Dannemark.



LE Roy Pepin courroucé de l'infidelité des Ducs de Venise, qui s'entendoient plus auec les Grecs, qu'auec les François, s'appresta pour leur faire la guerre: & si vous croyez les nostres, mit la ville & les Ducs en son obeissance: & puis enuoya son armee de mer piller les ports de Dalmatie, mais ses Capitaines ayants senty que Paul gouuerneur de Chefalenie venoit auec son armee secourir les Dalmates, ils se retirerent aux ports de l'obeissance des François.

Toutes-fois, les autheurs Venitiens content l'affaire autrement: & disent que Pepin entreprist ceste guerre pour remettre en possession Obeler & Valentin chassez par Beat, comme partisans de France. Or tout ainsi que l'appareil de ceste guerre fut grand, aussi en fut l'issue memorable: car il est certain qu'elle apporta vn changement à l'estat de Venise. La grandeur de laquelle ville me donnera occasion d'en escrire l'assiete, & le commencement de sa peuplade. Dautant que maintesfois nous aurons occasion cy apres d'en parler, pour la grande participation que les habitans de ceste ville ont eu auec nos François, aux conquestes de Leuant.

La mer sortant d'entre les Isles de l'Archipel venant à rencontrer de front Candie, & la Moree, volontiers s'estendroit librement entre l'Italie & l'Afrique, n'estoit que l'vne des poinctes ou langues de la Sicille semble contraindre la mer Ionique de se separer & fendre en deux bras, dont l'vn & le plus fort, coule au long du bas d'Italie vers Rome, & jadis s'appelloit mer Thirene ou de dessous, & l'autre passant entre vne coste de Sicille, de la Calabre & l'Epire (c'est Albanie) vient s'engoulfer entre l'autre coste d'Italie & de l'Esclauonie. Lequel bras jadis s'appelloit mer de dessus ou Adriatique, à cause d'vne ville de ce nom, assisse en la coste d'Italie, & auiourd'huy porte le nom de Golphe de Venise, dautant que ceste ville est la plus puissante de ladite mer. Ce Golphe dis-ie, se trouue long d'enuiron deux cens cinquante lieuës, iusques à ce que ladite mer ait affronté le pays de Frioul & la basse Lombardie, du costé de Padouë, Ferrare & Rauenne : où ses eaux comme lassees, se viennent à baisser, & perdre leur profondeur, dans les marets, vases & bourbiers, que la grande riuiere de Po, & plusieurs autres qu'elle traine auec soy engendre : comme aussi les autres sortans des montagnes de Trente & de Frioul, cause en cét endroit. Ce marets ou estang, ainsi qu'on le voudra nommer, a sa forme presque ronde ; & contient de trauers huict ou neuf lieuës. Du costé du Soleil leuant, y a vne leuee naturelle, soigneusement entretenuë appellee *gli Argini* de neuf lieuës de long, en façon d'arc, qui empesche que les tempestes de la mer poussent le sable dans la rondeur de ce marets : & toutesfois, pour la commodité de la ville, la mesme leuee est ouuerte en cinq endroits : & à chacun d'iceux, il y a port pour l'aisance des habitans, & l'entree des plus petits vaisseaux, & aussi pour tenir les marets plains d'eau à suffisance. Le premier de ces ports qui regarde le Septentrion est appellé trois ports : celuy d'apres *Lito maior* (c'est à dire grand riuage) celuy d'apres Sainct Erasme. Puis celuy des deux chasteaux : qui est pour toutes Nauires, Galleres & autres grands vaisseaux : & à cinq mil de là, est le dernier nommé *Malamauc*. L'an de Iesus Christ.

Ceste leuee & riuage, ainsi que i'ay dit, commence du costé du Leuant, tirant par le Midy en Occident : & du costé du Septentrion c'est terre ferme. En ce marets souloit auoir plusieurs Isles, les vnes pres, les autres loing : mais auiourd'huy celles qui estoient vers le meilleu, sont presque ioinctes ensembles, faisans vn grand corps : comme si de petites villes sans murailles fussent assemblees ; separees d'vn grand Canal d'eau en façon de serpent, qui semble les diuiser par le milleu, comme les autres le sont de petits. Toutes lesquelles Isles auiourd'huy portent le nom de Venise, pour ce que ceux qui premierement les habitoient, s'appelloient Venetes du nom d'vn peuple de Bretaigne Gauloise, où est Vennes : qui ayans accompagné les autres Gaulois quand Segouese & Belouese partirent de Gaule, l'an du monde trois mil trois cens cinquante : Et six cens treize ans auant la natiuité de nostre Seigneur Iesus-Christ, venans habiter l'Italie, eurent ce quartier pour leur partage : comme gens qui souloient aussi estre voisins de la mer, ainsi que i'ay dit au premier liure de ces Antiquitez & Annalles. Ie sçay bien que d'autres soustiennent

L'an de Iesus Christ.

que les Venetes sont venus de l'Asie Mineur, mais il y a bien autant d'autheurs d'vne opinion que d'autre. Tant y a que Atila sortant de Hongrie pour entrer en Italie, apres auoir destruict la ville d'Aquillee, donna occasion de peupler dauantage ces Isles : Quatre cens cinquante deux ans apres la natiuité de nostre Seigneur; quand ceux du riuage de terre ferme, fuyans ce Roy barbare, & autres qui bien longuement trauaillerent ces quartiers, se vindrent ietter dans les Isles susdites, lors inhabitees fors de pescheurs.

Or pource que ces refugiez en trouuerent vne plus esleuee que les autres, ils l'appellerent *Rialte* (c'est à dire haute riue) sur laquelle on dit qu'ils habiterent premierement : & par succession de temps se renforcerent, & emplirent les autres ainsi que lon voit : où ils demourerent defendus de leur paureté, & la difficulté d'approcher des marets incogneuz aux estrangers. Car il n'y a point de murailles qui enuironnent la ville, ains seulement l'eau, regorgeant de la mer haute ou basse en diuers endroicts, seulement pratiquez des habitans. De maniere que quand vn estranger y voudroit aborder, il n'en sçauroit approcher auec de grands vaisseaux sans danger, ou la guide de ceux de la ville, qui est esloignee de deux lieuës & demie de terre ferme, & lieuë & demie de la chaussee naturelle.

Quant au gouuernement qu'elle a eu dés son commencement iusques au temps dont ie parle, i'en diray le sommaire apres Pierre Marcel autheur Venitien, afin de mieux entendre ceste guerre, & le changement qui pour cela aduint en ladite ville. Il dit donc que l'an quatre cens vingt & vn de nostre Seigneur, les refugiez d'enuiron s'estants assemblez à Rialte, comme en lieu plus commode, ietterent les fondements d'vne ville, pour s'y retirer en necessité, où ayans creé des Consuls, qui commandoient non seulement en ceste ville, mais encores aux Isles voisines, estants changez tous les ans: Quand les Lombards commencerent à les molester, s'estans assemblez à Heracle, ils aduiserent de faire vn Duc : qui eut puissance d'assembler le conseil, & de choisir des Tribuns pour chacune Isle. Tellement que l'an six cens nonante sept vn bon preud'homme nommé Paulace d'Heracle fut creé, deux cẽs octãte deux ans apres la fondation de ladite ville : lequel regna 20. ans six mois. Apres luy fut Duc Marcel d'Heracle, qui regna neuf ans. A cestuy-cy succeda Horlee l'Ours, l'an sept cens vingt six, durant le regne duquel il y eut du trouble en son estat. Tellement que l'vnziesme an de son Duché il fut tué des siens : cessant la forme de l'Estat Venitien pour six ans, durãt lesquels y auoit vn maistre de la Militie qui fut nommé Dominique Leon : & apres luy Felix Corneille, & apres Theodat fils de l'Ours r'appellé de son exil, qui tint l'estat l'an suiuant, & apres luy Iulian Cerapius. Le cinquiesme an fut pourueu de l'estat Zian Fabrice, lequel auãt l'an fut aueuglé par le peuple. Et sur vn differẽd d'entre les Heracliens & les Insulaires, ils retournerent à remettre sus le Ducat: creans Theodat fils de l'Ours, l'an sept cens quarante deux, lequel aueuglé le treziesme an de son Duché par vn nommé Galla, il fut chassé de son estat, l'an sept cens cinquante cinquiesme. Galla fait Duc, vsant aussi meschamment, le

deuxiesme an d'icelle, il fut semblablemét aueuglé & chassé: & Louis Monegar substitué. Mais à cause de sa fierté il luy fut donné deux Tribuns comme associez. Lesquels neantmoins ne pouuant dompter son naturel, il fut aueuglé le 5. an de son Duché: & en son lieu fut mis Maurice d'Heracle l'an 764. lequel pour son excellente bonté & iustice, obtint que Iean son fils luy fut donné pour coadiuteur: contre lesquels Fortunat Euesque de Grade accompagné d'autres, coniura, & descouuert, craignant la puissance de ses ennemis, vint faire la court à l'Empereur Charlemaigne, qui manda à Pepin son fils, d'aduiser à remedier aux affaires d'Italie, & d'assieger Venise sus le differend desdicts Maurice & Obeler, Ducs esleus en contention. *L'an de Iesus Christ.*

Pepin donc ayant fait assembler son armee à Rauenne, partit du port de *Chiassi*, en Latin *Classes* (c'est à dire armee ou vaisseaux d'armee) & se vint ietter dedans le Lac susdit: où de premiere arriuee il print Brundollo, Chiose, Palestrine, Albibrolle, petites villes: & tout le riuage & bord de ce Lac. Ce fait, il dresse le cours de ses Nauires vers Malamauc, qui pour lors estoit l'habitation des Ducs: laquelle il conquist, s'estants rendus les Ducs mesmes. Toutesfois les autheurs Venitiens disent, que ceux de Malamauc estonnez de si grand appareil, incontinent l'abandonnerent, & chargerent femmes & enfans, & leurs plus precieux meubles dans ces petits vaisseaux qu'ils appellent Gondolles, pour se retirer en vne autre Isle plus esloignee d'vn mil ou deux appellee Rialte, & à Oliuola, Beat leur Duc cuidant estre plus seurement en ces Isles, à cause du grand Canal, qui est entre deux. Là pareillement se retirerent les Tribuns des autres Isles, afin que tous ensemble ils peussent defendre leur liberté.

Pepin n'ayant trouué dans Malamauc que les maisons toutes vuides, les abatit: & courut la leuee iusques au port des deux Chasteaux. Puis aduerty que toutes les forces Venitiennes s'estoient retirees dans Rialte & Oliuola, il conclud de les y assaillir. Et pour ce que ceux qui recognoissoient le pays r'apportoient qu'il n'estoit possible d'approcher les Isles ennemies auec de grands vaisseaux, il fit venir tous les batteaux des riuieres d'enuiron, & outre cela faire des Radeaux de marrin, qu'il dressa en Chasteaux, pour assaillir ses ennemis: desquels Obeler luy promettoit facile victoire.

Ces Radeaux attachez ensemble, & tirez par des basteaux à fonds plat, ou poussez à force de bras, s'aduãcerét quelque peu, mais venus en l'eau profonde ils ne peurét plus estre gouuernez à cause de leur pesãteur. Ce qu'apperceu des Venitiés, & que le flot retournãt emportoit les vaisseaux François, ils sortirét de leurs Isles auec leurs Gõdolles & autres nauires legers, dõt ils auoiét grande quãtité, & couperét les chables & cordages, tenans ces Radeaux attachez aux autres basteaux, partie desquels ils prirét & firent couler en fonds auec les hõmes qui estoiét dessus. Ce fait ils assaillirét les Radeaux emportez par les vndes de la mer, ou arrestez aux basses des marets. Les Frãçois voyãs ne pouuoir resister aux Venitiens plus duits au cõbat de marine, se ietterét és plus bas endroits de l'estãg pour gaigner la leuee, cuidãs que le fonds fut bõ par tout, mais ils enfondroiét és vases & bourbiers. Tellemét qu'ils furent là tous morts ou pris.

L'an de Iesus Christ.

Lors Pepin demeuré à Malamauc auec peu de gend'armerie, voyant la déconfiture des siens au lieu de la victoire qu'il s'attendoit d'auoir, se retira à Rauenne auec lesdits Obeler & Valentin Ducs chassez.

Incontinent apres ceste grande victoire, les Venitiens ordonnerent vne nouuelle forme de gouuernement: car Beat voyant Malamauc destruire, iugea estre plus seur de retenir ses Citoyens à Rialte & Oliuola, assez grandes pour loger le peuple retiré auec luy, & asseurer la chose publique, qu'il auoit imaginé de mettre sus. A ceste cause auec le conseil & aduis des Tribuns, il planta son siege au lieu de Rialte, mais pour ce qu'il trespassa auant qu'acheuer son entreprise, Ange Patriciat ayant esté mis en sa place, parfit ce qu'il auoit commencé: & destinant Oliuola pour l'Euesque, & Rialte pour le Duc, il ietta les premiers fondements du Palais Ducal, au lieu où maintenant il se voit: & les Isles voisines de Rialte & Oliuola, furent appellees Venise, pour la raison que i'ay dite: car tel fut le commencement de ceste noble cité & Republique, auiourd'huy tant estimee pour sa bonne conduitte Aristocratique ou de nobles: qui lors n'eut point de territoire ou iurisdiction de plus grande estenduë que depuis Grade, iusques au bout de la leuee.

Durant ce siege mourut Rotrud fille de l'Empereur, iadis fiancee à Constantin Empereur d'Orient. Charlemaigne estoit lors encores à Aix, où il deliberoit vn voyage contre Godefroy, quãd il receut certaines nouuelles qu'vne armee de deux cens Nauires partie de Normandie (c'est à dire Dannemarx & païs du Nort) auoit pris terre en Frize, gasté le païs & les Isles voisines, & gagné trois batailles sur les Frizons, ausquels les Danois victorieux auoient imposé tribut: & receu deux cens liures d'argent du païs vaincu. A ceste cause l'Empereur courroucé de telle brauerie, assembla vne armee composee de toutes les Prouinces de son Empire, & luy-mesme incontinent sortit de son Palais, voulant premierement faire teste à l'armee de mer: puis ayant passé le Rhin en vn lieu nommé Lippie, il attendit quelques iours les compagnies qui deuoyent arriuer; & l'armee assemblee marcha vers Alare.

L'Empereur assist son camp au conflans des riuieres d'Alare & Vesere, attendant la venuë du Roy Godefroy, qui se vantoit de luy donner bataille. Mais quinze iours apres l'Empereur fut aduerty que l'armee ennemie contente du pillage & course de la Frize s'estoit retiree, & que Godefroy auoit esté occis par vn de ses gardes, ainsi qu'il leuoit à vn Faucon sa proye: ou par son fils (ce dit Krantz) marry qu'il eut chassé sa mere pour en prendre vne autre. Dauantage, que le Chasteau Hohbuoc proche de la riuiere d'Elbe, qu'Odon vn de ses Lieutenants gardoit auec la garnison de Sesnes Orientaux, auoit esté pris par les Vviltzes: & que Pepin Roy d'Italie retourné du voyage de Venise à Rauenne, estoit mort à Millan (Onufre dit à Verone) le huictiesme Iuillet, le quarante deuxiesme an du regne du Roy son pere, & trente trois de l'aage de ce Roy d'Italie, dit Tegan.

Ce Roy Pepin fut vn excellent Prince, & qui viuant plus long temps n'eust esté inferieur à ses peres & ayeuls: il fut enterré à Verone au Monastere de sainct Zenon qu'il auoit fait bastir & doüé de grandes possessions: où dans

dans le Cimetiere se void encores auiourd'huy son sepulchre enfouy assez auant dans terre. Il laissa vn fils de Concubine nommé Bernard duquel sera assez parlé & des filles. Ceste mort du Roy d'Italie despleut grandement à l'Empereur, comme il aduient aux peres qui viuent grand'aage de voir plusieurs choses fascheuses, & le plus souuent les morts de leurs bien-aymez enfans. A ceste cause se trouuant aussi cassé, & les affaires luy croistre tous les iours, il commença d'entendre à la paix. Mesmes aduerti qu'il estoit venu des Ambassadeurs de Constantinople & de Cordoue, il laissa les affaires de Saxe iusques à vne autre occasion, & vint en France. L'an de Iesus Christ.

En ce voyage la mortalité fut si grande sur les bœufs, qu'à peine en eschappa il: & non seulement ce dommage regna au camp, mais par toutes les prouinces de l'Empire, la mort courut sur telles especes d'animaux, & vn seul Abbé en perdit cent pour vne nuict.

Durant le seiour à Lippie l'Elephant que le Roy de Perse auoit enuoyé mourut subitement, au grand desplaisir de l'Empereur: qui au mois d'Octobre retournant à Aix, donna audience à Assaphie Tribun ou Spataire, Ambassadeur de Nicefore. Ce Grec depesché il ouyt ceux d'Abulas Sarrazin Roy de Cordoüe, auec lequel il fit la paix: & retira le Comte Henry dés long-temps prisonnier des Sarrazins d'Espagne.

Ceste année aussi Louys Roy d'Aquitaine, aduerty qu'vne partie des Basques suiects des François se vouloient rebeller, fit en plain Parlement ses remonstrances pour empescher leur entreprise, & là fut conclud de les chastier. Encores cependant qu'il amassa son armée il donna assignation aux accusez, de se trouuer à Dax deuant luy: où ils refuserent venir. A ceste cause il fit marcher son armée plus auant, & laquelle arriuée aux confins des rebelles, pilla & rauagea les terres à eux appartenantes, iusques à ce qu'ils fussent venus requerir pardon: puis quand il eut passé les monts Pyrenées, l'armée d'Aquitaine descendit à Pampelune, où le Roy Louys ainsi longuement demeuré qu'il pensoit estre besoin pour donner ordre au pays, retourna par les montagnes. Et pource qu'il cognoissoit le naturel des habitans, prompts à tromper, il fit pendre le premier qui s'aduança pour courre sus aux siens, & prendre les femmes & les enfans des autres, iusques à ce que les François fussent venus en lieux où ils ne pouuoient plus les tromper ou leur nuyre. Ce fait le Roy passa auec son armée saine & sauue.

Ceste année le Soleil & la Lune eclipserent deux fois chacun: le Soleil le 6. Iuin & le dernier de Nouembre, la Lune le 21. Iuin & le 15. de Decembre. Et l'isle de Corse fut derechef pillée par les Maures, auquel temps Amoros chassa de Saragoce Abulas: & le contraignit de se retirer à Huesca.

D'autre costé apres la mort de Godefroy Roy de Dannemarcx, Heming fils de son frere luy succeda; & traicta de paix auec l'Empereur. Vulcain Euesque de Liege fonda lors le monastere S. Hubert qui est en Ardenne (ce dit Nicolas Gilles) & Sigisbert dit l'an precedent.

L'Ambassadeur de Constantinople depesché auec la paix, l'Empereur Charlemagne le fit accompagner des siens à sçauoir Heto Euesque de Basle &

L'an de Iesus Christ. Abbé de Richenoue, qui a escrit son voyage ainsi que ie l'ay veu : & Hugues ou Brig Duc ou Comte de Touraine, Age Lombard natif d'Aquilée ou Frioul, Leon Sicillien : qui s'estant rendu François dés que Charlemagne fut couronné à Rome, auoit demeuré auec luy : & maintenant s'en retourna de son consentement ; comme aussi Obeler Duc de Venise : en intention que par le moyen du traicté & pacification d'entre les deux empereurs, il peust rentrer en son Duché.

CHAP. XVI.

La paix auec les Danois. Armee contre les Hillinons. Charlemaigne refortifie Huochburg. Vne autre contre les Hungres. La tierce contre les Bretons qui auoient fait vn Roy. Tour d'ordre pres de Boulongne. Gand ville de Flandres. Ambassadeurs de Dannemarck & des Seigneurs Sclaues à Aix. Charles fils aisné de Charlemaigne meurt. Heming Roy de Dannemarck meurt. Amulon & Rinfroy se donnent bataille pour la succession, & y meurent tous deux. Heriold & Rinfroy faits Rois. Biorn Roy de Suede enuoye demander à Charlemaigne des gens pour prescher le Christianisme en ses pays. Nicefore Empereur tué, Michel luy succede. Ambassadeurs Grecs appellent Charlemagne. Patir vasileus. *Pont de bois sur le Rhin bruslé. Louys Roy d'Aquitaine declaré successeur de l'Empire. Partages esgaux ont destruict les successeurs de Charlemagne.*

CEPENDANT le pourparler de la paix, qui l'an precedant auoit esté offert auec Heming Roy de Dannemarck, ne laissa pas de se poursuyure : encores que l'Empereur & luy fussent en armes, car ils ne pouuoiét se mal-faire, estans les chemins clos par la rigueur de l'hyuer. Mais si tost que le Printemps de l'an huict cens vnze apparut, dix Seigneurs Fran-
811. çois & autant de Dannois s'assemblerent sur la riuiere Egidore, en vn lieu nommé Clatis (ce dit Aimon) mais i'ay peur qu'il faille *Datis vicissim obsidibus* : ou quelque mot pareil, & conclurent la paix qui fut iurée d'vne part & d'autre, selon la maniere des sermens de leur païs. Les Seigneurs François furét Gelach, c'est Galon ou Ganelon, fils de Bernard, Bouchard, Vinroch, Bernard, Egbert, Thiety, Abon, Osdach, Vigman : de la part des Danois Haucanin Agender frere du Roy de Dannemarck, Orfrid surnómé Fuodunulo, Varston, Sumonny, Vrim, vn autre Osfrid fils de Helison, & Osfrid de Schammue, Hebert & Ammin. Ceste paix accordée, l'Empereur selon sa coustume, assembla le Parlement à Aix : où il conclud d'enuoyer trois armees en trois diuers endroicts de son Empire, à sçauoir vne de la l'Elbe contre les Helinons, qui gasta leur pays, & refortifia Hochburg, chasteau assis sur la ri-

riuiere d'Elbe, l'an passé destruict par les Vuiltzes. L'autre en Hungrie, faire teste aux Slaues & Hungres. La troisiesme contre les Bretons : pour les chastier de leur foy mentie, & qui ne vouloient pas recognoistre l'Empereur à souuerain, mais ils furent vaincus auec Cœnulf Ceaulf ou Machon, par eux esleué à la dignité Royalle. Les deux autres n'eurent pas moins bonne fortune : ayans heureusement acheué ce pourquoy elles auoient esté enuoyees : puis retournerent en France sans rien perdre. Quant à l'Empereur, il vint à Boulogne sur la mer, voir les vaisseaux que l'an precedent il auoit commandé faire & assembler en ce lieu, où il fit restablir vne haute tour, sur laquelle souloit estre mis du feu, pour l'adresse des Nauires passans. Ces tours iadis s'appelloient Fares, à cause de celle que pour mesme vsage fut bastie deuant le port l'Alexandrie d'Egypte : & possible que pour ceste lanterne qu'vne Galere Capitanesse porte s'appelle pour celà Fanal. Celle de Boulongne est encores debout, & maintenant s'appelle la Tour d'ordre : où l'on voit vne pierre, en laquelle sont grauées des lettres difficiles à lire, pour estre par le temps effacées. L'Empereur apres auoir luy mesme mis le feu à la lanterne de ceste tour, partit de là, pour venir sur la riuiere de l'Escaut, en vn lieu nommé Gand, pour lors bien peu de chose, & maintenant la principale ville de Flandre : & des plus grandes & peuplées de l'Europe : voir des vaisseaux preparez par son commandement, puis retourna au palais d'Aix enuiron la my Nouembre.

L'an de Iesus Christ.

Là Ammin & Helby, Ambassadeurs de Dannemarcx, le vindrent saluer, & luy apporter des presens, auec paroles seruant à entretenir la paix. Il y trouua aussi d'autres gens de Hungrie, qui l'attendoient : l'vn se nommoit Cauzeucy Prince des Auarrois, & l'autre Tudoim, auec autres Princes Slaues, habitans de la riuiere de Dunoe : enuoyez par les Lieutenans de ceste frontiere.

Cependant Charles fils aisné de l'Empereur (par aucũs mal appellé bastard) mourut le quatriesme Decembre, de l'an quarante & troisiesme de son pere (ce dit Tegan) au grand regret de l'Empereur : qui desnué du support de deux si vaillans fils que cestuy-ci & Pepin, sur son vieil aage se trouua d'autant plus enclin à entretenir la paix auec ses voisins, & n'entreprendre voyages d'armées que necessaires.

Au commencement de l'année suyuante, c'est à dire huict cens douze, l'Empereur receu nouuelles de la mort de Heming Roy de Dannemarcx, & que Sigefroy neueu de Godefroy, & Amulo ou Halnido neueu du Roy Heriold : luy vouloient succeder, lesquels ne pouuans s'accorder, apres auoir assemblé leurs amis se donnerent bataille, en laquelle ils moururent tous deux, auec dix mil neuf cens quarante hommes ainsi qu'il fut lors rapporté : mais la part d'Amulo victorieuse establit Roy Heriold & Reinfroy freres dudit Amulo, qui par necessité furent recognus Rois. 812.

Au mesme an Biorn Roy de Suede, enuoya demander des gens pour instruire son peuple au Christianisme : Hebert ou plustost Ebon (car cy apres il apert qu'il fut enuoyé en Saxe pour y prescher) y fonda vne eglise en la ville de Lincope.

Mais en Grece Nicefore apres auoir fait tant de belles choses demeura

L'an de Iesus Christ. tué en vne bataille, qu'il eut contre Gran Roy des Bulgares : pour n'auoir sceu vser de sa victoire, auec luy moururent plusieurs Senateurs, & Stauration son fils blessé en l'espaule se sauua : qui tint l'Empire deux mois dix iours : & iusques au mois de Nouembre, qu'il fut contrainct y renoncer au profit de Michel son beau-frere: qui receut les Ambassadeurs enuoyez par Charlemaigne à Nicefore, & qui en renuoya d'autres, sçauoir Michel Darlase, & Theogniste Protospataire (c'est à dire selon nos Chroniques premier sergent) confirmer la paix commencée entre ledit Nicefore & Charlemaigne, que les Grecs vindrét trouuer à Aix: où ils furent receus auec vne risée, que Hecton Euesque de Basle a laissé par escrit : pour monstrer quel estoit l'orgueil des Grecs ; & comme nos François en tenoient peu de conte : iaçoit qu'il y a quelque apparence que la reception des Ambassadeurs doit estre mise l'an huict cens treize, s'il est ainsi que Nicefore fut tué l'an huict cens douze. Ces Ambassadeurs donc venus à Aix, receurent dans l'Eglise le traicté de la paix, que l'Empereur leur bailla de sa main : & eux l'appellerent en langue Grecque *Patir Vasileus* (c'est à dire pere Roy) & s'enclinerent deuant luy, baisant la terre à la mode de leur païs. Ce qui confirme ce que i'ay dit cy dessus de l'adoration des Empereurs. Puis de là allerent à Rome, receuoir du Pape vn pareil traicté : ou plustost l'aprobation d'iceluy.

Les Ambassadeurs Grecs expediez, Charlemagne tint vn Parlement à Aix: & de là renuoya en Italie Bernard fils de Pepin : conduict par Vvalach fils de Bernard, iadis oncle paternel de l'Empereur, pour donner ordre aux affaires de ce quartier, menassé d'vne armée, qui d'Afrique & d'Espagne deuoit descendre pour le rauager.

Cependant, les Sarrazins aduertis comme les Italiens s'armoient, & de leurs grands preparatifs, n'ayans esperance de ce costé, descendirent partie de Corse, & partie de Sardaigne: mais ceux-cy furent tous deffaicts.

Les Normands aussi descendirent ceste année en Hibernie, lors appartenant aux Escossois : dont ils furent honteusement repoussez, & contraincts retourner en leurs païs : apres auoir perdu vne bataille. Auquel temps, l'Empereur malade & fasché de la mort de ses enfans, cherchoit (ainsi que i'ay dit) la paix pour le reste de ses iours. Ce fut pourquoy il traicta auec Abulas Sarrazin, qui du Roy d'Aquitaine obtint treues pour deux ans. Et afin d'aporter pareil repos à l'Italie, Charlemagne s'apointa auec Grimoald : lequel aussi deuenu plus sage par sa prison, chercha la paix de l'Empereur, qui le r'enuoya en son Duché: à la charge de payer tous les ans sept, ou vingt & cinq mil escus de tribut: & les Rois Herold & Rinfroy enuoyerent aussi prier Charlemagne de leur rendre Heming leur frere.

Ceste année il y eut vn voyage contre les Vviltzes : lesquels furent contraincts bailler ostages, mais l'Empereur qui auoit passé l'hyuer à Aix au commencement du prin-temps de l'an huict cens treize, enuoya en Constanti-
813. nople pour Ambassadeurs Amalar Archeuesque de Vienne, & Pierre Abbé de Nonantule pres Modece ville de Lombardie, confirmer la paix entre luy & Michel Empereur d'Orient. Et au mois de May le pont de bois, qui (aux

despens de toutes les Prouinces de l'Empire) auoit esté basty sur le Rhin de la longueur de cinq cents pas, & sembloit si fort & bien fait qu'on le iugeoit deuoir à iamais durer, par la fraude & malice d'aucuns enuieux, & de ceux qui contre raison vouloient prendre tribut des basteaux passans dessous fut bruslé en trois heures : tellement qu'il n'y demeura vn ais entier : encores qu'on eut employé dix ans à le faire. Il ne peut estre restabli, pour la vie briefue de l'Empereur, qui auoit desir de le refaire de pierre s'il eut vescu. Marian Scot dit, qu'il fut bruslé par le commandement de Riolf Archeuesque de Maience: pour ce que les brigands apres auoir volé les passans, iettoient les corps dans le Rhin. L'an de Iesus Christ.

Ceste annee, l'Empereur fut malade de goutes qui le prirent aux pieds, chassant és forests d'Ardenne: il en fut si fort tourmenté, qu'il prit occasion de songer dauantage à pouruoir à son Estat, durant qu'il seroit empesché de maladie.

Pour lors estoit en Cour Geric, *Cœpis Prælatus* (dit le Latin de la vie de Louis le Debonnaire, & ie ne sçay s'il entend Conte ou Euesque) attendant l'expedition des affaires du Roy d'Aquitaine son Seigneur. Cestuy-cy admonnesté tant par les seigneurs François que Germains, de l'estat auquel l'Empereur se trouuoit, & qu'il y auoit apparence que le regret de la mort de ses enfans & ses autres ennuis le pourroient bien tost emporter, en aduertit son Roy, lequel ayant assemblé son conseil, pour aduiser ce qui estoit de faire la dessus, ne trouua aucun qui ne fut d'aduis qu'il deuoit aller en Cour. Mais le Roy Louis ayant de plus pres regardé à son fait, ne voulut les croire craignant de se rendre suspect à son pere, d'auoir souhaité sa mort, suiuant l'ordinaire des Princes maladifs ou chassez de vieillesse. Toutesfois il accorda paix pour deux ans auec ses voisins, qui la luy demanderent. En quoy apparut la bonté diuine (dit Aimar).

Car l'Empereur considerant qu'il declinoit, & craignant par sa mort laisser en confusion le Royaume & l'Empire que par la grace de Dieu il auoit si bien estably. Au releuer de sa maladie il fait assembler vn Parlement à Aix, là où il « remonstra que son aage requeroit de l'aide au gouuernement de l'Empire qu'il « ne pouuoit seul manier, à cause des maladies dont il estoit pressé. Que pour eui- « ter aux guerres tant ciuiles qu'estrangeres, qui pourroient sourdre apres sa « mort, il auoit deliberé faire venir Louis son fils Roy d'Aquitaine, & toutes « ses forces: Euesques, Abbez, Ducs & Comtes : Auec lesquels quand ils furent « assemblez, ayans eu longs propos, sur les causes susdites, il les admonesta se « monstrer fidelles à son fils, leur demandant à tous depuis le grand iusques au « moindre, s'il leur plaisoit qu'il donnast le tiltre d'Empereur à son fils là pre- « sent. Tous firent responce, que cét aduis luy venoit de Dieu. Lors il declara le- « dit Louis son cõpagnon à l'Empire: & Bernard qui estoit absent Roy d'Italie.

La ceremonie fut telle, l'Empereur vestu de ses habillemens Royaux, & la Couronne sur la teste, vn Dimãche seiziesme Nouembre, vint en l'Eglise qu'il auoit fait bastir à Aix: où marchant iusques à vn autel plus haut esleué que les autres, il fit mettre dessus vne autre Couronne que celle qu'il auoit sur le chef. Et apres que luy & son fils eurent longuement prié Dieu, oyant toute l'assem-

L'an Iesus Christ

blee des Euesques & Princes: Il admonnesta son fils d'aymer & craindre Dieu sur toutes choses, garder ses commandements, gouuerner les Eglises, & les deffendre des mauuais hommes: se monstrer en toutes choses charitable, &
" misericordieux enuers ses sœurs, freres, nepueux, & parens, honorer les Pre-
" stres comme ses peres, aymer son peuple comme ses enfans, contraindre les
" orgueilleux & mauuais hommes à cheminer la droicte voye, se monstrant mi-
" sericordieux & consolateur des Monasteres & des pauures, establir des mini-
" stres fideles & craignant Dieu: qui hayssent les presens déraisonnables, ne pri-
" uer de sa charge aucun sans cause: & en tout se monstrer irreprehensible de-
" uant Dieu & le peuple.

Ces paroles & autres dictes en la presence de l'assemblee, il demanda à son
" fils s'il vouloit pas obeïr à ses commandemens: à quoy le Roy Louis ayant res-
" pondu ouy, & qu'auec l'ayde de Dieu il estoit prest de les accomplir; il luy dict,
" aprochez-vous, & vous-mesmes en memoire des commandemens & admo-
" nitions que ie vous ay faictes, allez leuer la Couronne qui est sur l'Autel, &
" vous la mettez sur la teste, pour vous seruir de parement & de deffence à mes
" Royaumes, & la Chrestienté: gouuernans l'Empire par vn mesme conseil: puis la Messe ouye, ils s'en retournerent au Palais. Ledit Louis soustenant son pere, comme il auoit fait venant à l'Eglise. Peu de iours apres, Charlemaigne ayant honoré son fils de plusieurs dons, & fait faire le serment par les Princes au nouuel Empereur, l'instruisit des affaires de l'Empire: l'aduisant sur tout de garder la paix auec ses voisins & nepueux. Icy faut noter, que Charlemaigne declarant son fils Empereur, n'atend point le consentement du Pape & des Romains: ny qu'autre que son fils touche à la Couronne Imperialle; pour la mettre sur son chef, non pas mesmes des Euesques: chose que ie n'estime auoir esté faite par le vieil Empereur sans mystere, & pour monstrer qu'il ne tenoit l'Empire que de Dieu seul: puis qu'il enuoye son fils la prendre sur l'Autel, comme de la main de Dieu. La façon d'eslire de son viuant des successeurs Empereurs; mais plus de partager les autres enfans en Royaumes, fut obseruee par les Rois François qui vinrent apres. Ce qui mit à neant ce bel & grand Empire, acquis aux François par la vaillance de Charlemaigne: Car ses successeurs partageants la dignité Royalle esgallement entre freres, sans estre sujects les vns aux autres, affoiblirent par trop la dignité Royalle. En quoy les successeurs de Capet, sont plus loüables, lesquels reiettans ceste parité de dignité, ont conserué le nom Royal en la maison de leur aisné, là où partageants esgalement, auec le temps ils se fussent trouuez aussi petits, que le Roi d'Iuetot: ou que les Ducs & Comtes d'Alemaigne: qui obseruent les partages esgaux. Et c'est chose plus ridiculle qu'honorable, quand le nom magnifique de Roy, n'est accompagné de puissance pareille: tout de mesme que c'est mocquerie d'apeller Geant vn petit Nain.

CHAP. XVII.

Charlemaigne corrige des liures. Fait tenir cinq Concilles en vn an. Heming frere du Roy de Dannemarck à luy rendu auec la paix. Les Maures retournans de Corse destroussez par les François: & le Comte d'Empuries gaste Ciuita veché. *Michel Empereur vaincu par les Bulgares se rendant Moine, Leon luy succede: qui tua Chran Roy de Bulgarie. Fables de Turpin suiuies par Emil. Charlemaigne meurt. Ceremonies de sa sepulture. Canonisé.*



LEs ceremonies acheuees & le Parlement rompu, l'Empereur nouueau fut r'enuoyé en Aquitaine, & le vieil ne cessa de prier Dieu, faire des aumosnes, & corriger des liures. Le dernier desquels auant sa mort fut celuy des Euangilles de sainct Mathieu, Marc, Luc, & Iean: ce qu'il fit tresbien, & auec grande curiosité; & ayant à ceste fin appellé des Siriens, & Grecs. Quant à Bernard, il fut par l'Archeuesque de Milan Couronné à Modece.

La mesme annee l'Empereur fit assembler en plusieurs endroicts de France cinq Côcilles Princiaux: à sçauoir à Mayence, Reims, Tours, Chalô sur Saosne, & Arles, pour corriger l'estat ecclesiastique: Floard dit, que celuy de Reims fut tenu sous l'authorité d'Vlfarie Archeuesque du lieu: & qu'il y eut quarante trois articles accordés, touchant le gouuernement de l'eglise & police du Royaume: coppie desquels fut laissee en chacune eglise, & vne autre au tresor du Roy.

En ces Concilles ou Parlements furent commis seize seigneurs: afin de s'assembler auec autant de Danois, aux confins de Dannemarck, & sur la riuiere d'elbe, pour conclurre la paix que demandoient des Rois de ce païs: & ce faisant rendre Heming leur frere. en ce lieu ils iurerent les articles accordés, & emmenerent le Prince Heming, Cependant que les Rois de Dannemarck estoient allez faire la guerre en Vvesterfœlde (la derniere Prouince de leur Royaume, assise entre Septentrion & Occident du costé qui regarde la partie Septentrionnale d'escosse, que ie pense estre Norueghe) pour reduire en leur puissance les Roys de ce païs rebelles: & lesquels domptez, les Rois de Dannemarck trouuerent à leur retour leur frere rendu, & quant & quant la guerre sur leurs bras.

Car les enfans du Roy Godefroy, & aucuns Princes & Seigneurs Danois, dés long temps bannis & retirez en Suede, assemblerent des forces de tous endroits, pour leur faire la guerre: & appuyez du grand nombre de peuple qui les suiuoient, presenterent la bataille aux Rois, de laquelle les bannis eurent la victoire, & bien aisément chasserent les Rois de Dannemarck, auec Heming leur frere.

L'an de Iesus Christ.

Mais du costé d'Espaigne, les Maures qui retournoient chargez du butin gaigné en Corse, furent guetez pres de Majorque, par le Comte d'Empuries, qui surprint huict de leurs Nefs, où il y auoit bien cinq cens Chrestiens prisonniers. Dequoy les Maures irritez, vindrent gaster Centuncelles, c'est *Ciuita vechè*, & Nice de Prouence.

En ce mesme temps, Michel Empereur d'Orient, fut vaincu en Bulgarie par Chran Roy du païs. Dont cest Empereur fut si despit, qu'il deuestit ses habillements Imperiaux, & se rendit Moine: se disant indigne de l'Empire. Lors vn nommé Leon fils d'Apduas ou Bardas, Patrice, fut mis en sa place: mais Onufre dit, que l'vnziesme Iuillet, Michel & Theofilacte furent contraints renoncer à l'Empire: & que le mesme Leon fut esleu. Depuis Chran Roy des Bulgares, enfiery pour ses victoires, assiegea par deux ans Constantinople: là où comme il faisoit la ronde par dehors la ville, Leon saillit sur luy tant à propos, qu'ayant mis ceux de sa suitte en route, il blessa de sa main Chran, qui leua le siege: & trois iours apres mourut de sa playe. Icy finit vne Chronique cy deuãt mal donnée à Theodulph.

En ce temps aussi Muhamed Roy des Sarrazins d'Espagne, eut bataille contre Abdelle son frere: qui la perdant, fut aussi contraint souffrir regner auec luy le victorieux. Ceste guerre empescha grandement les Princes Sarrazins de trauailler les Chrestiens, & apporta du repos à Louis Roy d'Aquitaine. Paul Emil suiuant ie ne sçay quel Roman (car ie n'ay veu ce qu'il dit en vn Autheur du temps, & n'est croyable qu'Aymar l'eût oublié en la vie de Louis) parle d'vne adoption qu'Alphons Roy de Castille vouloit faire de Bernard Roy d'Italie: & d'vne deffaicte à Ronceuaux, jaçoit qu'il n'y ait point d'aparence: Car tous disent que Roland mourut à Ronceuaux, ainsi que ie vous ay monstré l'an sept cents soixante & dixhuict. Et il ne se lit point, que iamais Charlemaigne passast les monts Pyrenees que ceste fois-là: & Marsille, Baligant, Feragut, & tels autres noms, sont pris de la fable de Turpin.

814. Or comme Charlemaigne passoit l'hyuer au palais d'Aix, la fiebure le prit sur la fin de Ianuier, de l'an huict cens quatorze, ainsi qu'il sortoit d'vn baing, laquelle se renforceant ils voulurẽt appaiser par abstinence, ainsi qu'il souloit, ne mangeant ou beuuant point qu'vn peu d'eau, pour se rafraichir, là dessus la pleuresie le saisit le septiesme iour, lors il fit appeler vn Euesque nommé Hiltibald, fort son familier, pour le consoler en la mort, qu'il sentoit prochaine. Toutesfois estant encores trauaillé ce iour, & la nuict suiuante, le l'endemain au point du iour sachant qu'il luy conuenoit mourir, il estendit sa main & se signa de la Croix, ainsi qu'il le peut faire, puis reioignant ses pieds & estendant ses mains sur son corps, il dict, qu'il rendoit son ame és mains de Dieu: trespassant le septiesme iour qu'il s'alicta, & la troisiesme heure, du vingt & huictiesme Ianuier, de l'an huict cents quatorze: le soixante & douziesme de son aage, Indiction septiesme, quarante & troisiesme de son Royaume en France, le trezìesme an auec vn mois de son Empire.

Son corps oingt par les Euesques presens, l'on douta où il deuoit estre enterré, finalement il fut iugé qu'il ne le pouuoit estre plus honorablement qu'en

l'Eglise

l'Eglise de la Vierge: qu'il auoit fait bastir à Aix pres de Liege. Ce qui fut accomply le mesme iour de sa mort, auec grand magnificence; si vous croyez la Chronique de sainct Martial de Limoges: qui dit qu'apres sa mort l'on fit embausmer son corps, lequel vestu de ses accoustremens d'Empereur, fut assis dans vne chaire, ayant sur la teste vne Couronne attachee à vne chaine d'or, affin qu'elle ne cheut. On luy mit aussi en la main vne pomme ou boulle d'or (ie croy pour representer la figure du monde, auquel les Empereurs sont estimez deuoir commander) & la voute remplie d'odeurs & senteurs precieuses, auec plusieurs joyaux d'or. Deuant le corps estoit pendu le Sceptre & l'escu d'or, consacré par le Pape Leon: sa face couuerte d'vn linge & sa teste soustenuë; ayant deuant vn texte d'Euangilles, & vne haire: pource que durant sa vie, secrettement il en portoit sous ses habits. On luy bailla encores vne panetiere de pelerin: celle mesme, qu'il portoit allant à Rome. *L'an de Iesus Christ.*

Au liure qui fut de S. Martial de Limoges, contenant, sa vie, il y auoit la figure d'vn Empereur ou Roy, couronné, assis & tenant vne espee, non pas droicte ne leuee la pointe vers sa teste, ains de plat, le long de son vētre: le pommeau en la main dextre, qui auoit le poulce vers le pommeau: & la pointe en la senestre, le poulce de ladite main vers la pointe: qui n'estoit pas sans signification de quelque secret que ie n'entends point, si ce n'est la paix, & qu'il n'auoit plus que faire de la tenir leuee pour fraper les rebelles, ou ses ennemis. Toutesfois Sifrid dict, qu'estant assis en sa magnificence & Throsne Royal, de son viuant mesmes, il souloit mettre son espee sur ses genoux: qui pourroit estre l'occasion de la peinture susdite. Car quelque lourd que fut celuy qui fit celle dudit liure, il sçauoit bien que ce n'estoit pas la façon de la tenir pour commander en Roy.

La sepulture close & seellee, vn Arc doré fut leué sur le tombeau: portant l'image du deffunct, auec ce tiltre. Cy dessous gist le corps de Charles grand, & tres-fidelle Empereur: qui noblement augmenta le Royaume des François, & le gouuerna quarante six ans.

On ne sçauroit dire les regrets & plaintes faites pour sa mort par toute la terre: car il n'y eut pas iusques aux Payens, qui ne l'apellassent pere de l'Vniuers; Mais les Chrestiens, & principalemēt ses sujects de tous ses Royaumes, le plorerent ameremēt, car il fut estimé tressage: & tel que chacū l'admiroit, aymoit, & craignoit. Aussi fut-il tres-profitable au peuple, qu'il gouuerna honnestement: & combien que les François & autres nations à qui il commandoit, fussent gens rudes, & tels que les Romains n'en peurent onc cheuir, toutesfois il les retint par vne crainte moderee. Tellement que de son temps, ils ne firēt entreprise aucune, qui peust nuire à la chose publique. A ceste cause, sa memoire est demeuree saincte, à l'endroict de plusieurs Rois venus de puis: comme Frideric Empereur, qui le fit canoniser & sanctifier, & mesme Louis vnziesme de ce nom Roi de Frāce, ordonna que sa feste seroit celebree: enuoyant gens par les villages, commander de ne trauailler ce iour, sur peine de la vie. Toutesfois comme les hommes se sentent tousiours du vieil Adam, ses mœurs & vie domestiques ne sont tant loüees: pour son incontinence. Et

L'an de Iesus Christ.

comme les grands sont sujects aux calomnies, & leurs actions (tant cachees qu'ils les cuident estre) bien souuent publiees; il n'a pas esté exempt de censure ne ses mœurs domestiques, ny ses filles aussi, pour auoir dissimulé & eu trop peu de soin de leur maniere de viure pour ce qu'elles furent blasmees d'incontinence.

Mais il ne faut pas croire ce que quelques autheurs ont escrit indignes de luy, & au deshonneur d'vn si grand Prince, qui merite d'estre comparé à Auguste, & qui a tant merité de la Chrestienté.

Et Semel en la loüange de Louis douziesme Roy de France, recite, que le mesme Charlemaigne tua de sa main l'Abbé de Grace, pres Narbonne, reuestu & prest pour chanter Messe à l'Autel, pource qe'il auoit refusé de nourrir vn gen-darme, *oblat*: dont depuis merry, il fonda beaucoup d'Eglises. Ainsi que i'ay veu dans vn liure de ladite Abbaye mesme estant sus le lieu, qui me fut monstré par les Moines tous nobles & tres-honorables.

CHAP. XVIII.

Presage de la mort de Charlemaigne. Ses rencontres plaisantes. Figure de son corps. Habillements. Maniere de viure. Sciences. Exercice de son corps & de son esprit. Son Testament.



IL y eut plusieurs signes de sa mort prochaine, dont non seulement luy mesme, mais d'autres se douterét: Car de frequentes Eclipses de Soleil aduindrent les trois derniers ans de son Empire: & par sept iours, l'on vit vne marque noire dans le Soleil; vn Porche ou gallerie de longue estenduë, qu'il auoit fait bastir entre l'Eglise & son Palais, cheut iusques aux fondements, le iour de l'Ascention de nostre Seigneur, & le pont basty sur le Rhin pres Mayence, fut brussé en trois heures: ainsi que i'ay dit. Luy-mesmes au dernier voyage qu'il fit en Saxe contre Godefroy Roy de Dannemarck, veit soudainement choir du Ciel vne torche auec grande lumiere, qui passa de la dextre à la senestre, estant l'air clair & serain. Et comme chacun fut lors esmerueillé que cela pouuoit signifier, tout soudain son cheual baissant la teste tumba, & renuersa contre terre si rudement, que le bouton de son saye en rompit: comme aussi la boucle du Baudrier, auquel pendoit son espee. Tellement que ceux qui accoururent pour le releuer, trouuerent son espee, manteau, & iauelot (qu'au parauant il tenoit en sa main) esloignés de plus de vingt pieds de luy. Outre cela, le Palais d'Aix trembla, & les poultres, sommiers & planchers de la maison qu'il habitoit ordinairement, craqueterent comme s'ils eussent esté prests à rompre ou fendre. L'Eglise aussi en laquelle il fut depuis enterré, fut touchee de foudre: & la pomme doree dont le comble estoit orné, dissipee d'vn coup de Tonnerre, & iettee sur la maison Abatialle ioignát, mesmes dans la Cornice qui regnoit par dedans l'Eglise, entre les premieres & secondes ar-

cades, où estoit escrit de Sinople, le nom de celuy qui auoit fait bastir le temple, & au dernier vers ces mots *Princeps Carolus*. Aucuns noterent, que le mesme an & peu de mois auant sa mort, les lettres du mot Princeps furent tellement effacees, qu'on n'y cognoissoit plus rien: mais il dissimula ou mesprisa toutes ces choses, comme si elles ne luy eussent touché en rien: Car il estoit d'assés joyeuse nature, & quelquesfois se plaisoit à des rencontres, semblables à celles cy que ie reciteray. L'an de Iesus Christ

Vn iour il donna vn Euesché à vn ieune homme, lequel s'en retournant du Palais fort content, ses seruiteurs luy amenerent son cheual pres d'vn montouer: mais cest Euesque voulât monstrer qu'il estoit isnel, sans vser d'auantage se lança de terre si rudement en la selle, que peu s'en falut qu'il ne sautast de l'autre costé. D'auenture l'Empereur estoit à la secrette fenestre de son Palais: lequel ayant veu ce Cheualier tant dispos, l'enuoya querir, & quand il fut en sa presence, luy dit: vous voyez comme ie suis tât empesché à trouuer de bons gen-d'armes, pour resister à nos ennemis: à ceste cause, ayant veu comme vous estes alaigre, i'ay deliberé vous retenir à ma suitte, & vous faire compagnon de mes trauaux. Par ceste gaye reprehension chastiant l'Euesque en herbe. Vn iour ayant aussi demâdé à vn autre Euesque du pain beneist, le Prelat fit la benediction sur vn pain, duquel il retint sa part, & presenta l'autre à Charlemaigne: qui luy dit, môsieur l'Euesque, gardez-le tout entier: refusant la benedictiô de cest Euesque inciuil: & qui par honneur deuoit retenir ce que l'Empereur luy eut laissé. Il passa tant souuent en la maison d'vn autre Euesque, que ce Prelat homme liberal & courtois, & qui vouloit faire honneur à son Roy, despendit tout le sien. (Car les Rois anciens auoyent droit de giste & hostelage en certaines Abbayes). Toutefois l'Empereur sans auoir autrement esgard aux moyens d'vn tant honneste homme, y vint encores: & le trouua fort empesché à la faire nettoyer, haut & bas, sans se donner peine d'emplir la cuisine, ne couurir la table, l'Empereur le voyât ainsi empesché, luy dit: que tout estoit assez net, & qu'il prenoit trop de peine, mais l'Euesque respondit; c'est bien la raison, Sire, que tout demeure net iusques au fond; Charlemaigne aussi bon entendeur que l'Euesque honneste & courageux, luy dit: ne vous souciez, i'ay aussi bonne main pour remplir que pour vuider. Et tout incontinent luy donna vne bonne terre, pour luy & ses successeurs.

Iamais il n'octroya qu'vne Comté à vn seul homme, ny à vn Euesque, Abbaye ou autre Eglise: si ce n'estoit pour cause raisonnable, disant à ceux qui luy en demandoient la raison: auec vn tel fief, court, ou petite Abbaye, i'acquiers vn aussi bon vassal, que ce Comte ou Euesque ia pourueu d'vn autre. Il auoit fait bastir son Palais de telle sorte, que par vne secrette fenestre de sa chambre, il pouuoit voir tous ceux qui entroient & sortoient: & les logis des Seigneurs de sa suite estoient dressés en suspenduë, ou des arcades; de sorte que non seulement les *Milites Militum*, que ie n'ose apeler Cheualiers des Cheualiers (pource que ie ne sçay s'il y en auoit lors): mais encores leurs seruiteurs, & tous autres qui auoient à faire au Palais, pouuoient demourer à couuert, & estre veuz de luy.

L'an de Iesus Christ.

Luitfred Preuost de son hostel, eut l'intendance sur les ouuriers : qui beaucoup y gaigna par son auarice. Quant à la stature & composition de la personne dudit Empereur, les autheurs de son temps ont laissé par escrit, qu'il eut le corps large & robuste, qu'il fut de haute stature ; & non toutesfois plus qu'il apartenoit : car il ne passoit la hauteur de sept de ses pieds, ie croy qu'il faut dire six : car Vitruue dit, que c'est la mesure des hommes bien formez. Il auoit le sommet de la teste rond, de fort grands yeux, & vifs, le nez vn peu plus grand que de raison (jaçoit qu'autres disent qu'il fut camus) ses cheueux & poil blancs & beaux ; auec la face joyeuse & plaisante. Et soit qu'il fut assis ou debout, il monstroit vne grande majesté, voir encores qu'il eut le col gras, & court, & le ventre grand, toutesfois la proportion de tous ses autres membres cachoit ce deffaut : mais sa voix trop claire ne conuenoit & seoit pas bien à la forme de son corps.

Il ne fut subject à maladies, fors que sur les quatre derniers ans de son regne, qu'il eut souuent la fiebure. Et finalement clocha d'vn pied, lors il se gouuerna plus à sa fantaisie que des medecins, lesquels presque il hayssoit : pource qu'ils luy deffendoient la chair rotie, de laquelle il auoit accoustumé d'vser, & luy voulants faire manger du bouilly plus souuent qu'il ne souloit.

Ordinairement il s'exerçoit à la chasse ou à cheuaucher & picquer cheuaux : car lors ne pouuoit-on trouuer sous le Ciel (disent les autheurs du temps) gens qui le sceussent mieux faire que les François. Il se plaisoit aussi aux baings chauds, nageant souuent par exercice : & en deuint si grand maistre, que l'on n'eust sceu en trouuer vn meilleur que luy. Qui fut l'occasion de bastir la grād salle d'Aix : là où combien qu'il se baignast en presence de plusieurs Cheualiers & autres gens de sa suitte, il ne le fit iamais deuant ses enfans. Il s'abilloit à la Françoise, sçauoir contre la chair, d'vne chemise & brayes ou hault-de chausse de lin, (car ce n'est que depuis les courts habillemens, qu'on porte des haults de drap) & dessus cela vne Tunique ou Iuppe de soye : qui ne passoit les genoux, & quelquesfois elle estoit de laine à vn bort de soye : enueloppoit ses jambes de chausses liees de jarrieres, & de souliers à courroies. L'hyuer il se couuroit les espaulles & l'estomach, d'vn Surcot ou pourpoint, faict de peaux de Loutres. Son saye estoit de couleur d'Azur : & dessus ceignoit vne espee à la poignee & garde d'or ou d'argent, & quelquesfois garnie de pierreries : mais ce n'estoit qu'aux festes principalles : ou quand il venoit des Ambassadeurs d'estranges nations. Il ne tenoit comte des vestements estrangers quelques beaux qu'ils fussent : & ne souffroit qu'on l'en vestit, excepté qu'vne fois, à la requeste du Pape Adrian, & vn autre estant à Rome, à la priere du Pape Leon, il vestit vne tunique & robe longue : chaussant des souliers à la Romaine. Aux festes solennelles, il portoit vne robbe de drap d'or & sa chausseure accoustree de pierreries : auec vne courroie ou ceinture à boucles d'or : qui luy serroit son saye : & vn Diadesme ou Couronne d'or enrichie de pierreries. Les autres iours son habillement n'estoit recogneu ; & peu different de celuy du peuple.

Il estoit sobre en boire & manger, mais plus en sa boisson : car il ne beuuoit

que trois fois, & encores rarement : tant s'en faut qu'il prist plaisir à l'yurongnerie, qu'il auoit en horreur toute personne qui s'enyuroit: mais il ne se pouuoit pas si bien garder de manger, parce qu'il se plaignoit que le ieusne luy estoit contraire. Il banquetoit peu souuent, & seulement aux principales festes solennelles : & encores estoit-ce en grande compagnie. Tous les iours il n'estoit seruy que de quatre mets (possible escuelles) sans le rost, lequel il se faisoit aporter par les Veneurs tout embroché, & dont il mangeoit plus volontiers que de toute autre viande. Durant le manger, il oyoit deuiser quelqu'vn, ou lire des histoires, ou les faits des Anciens Rois : ce qui a esté obserué par ses successeurs aux grandes festes ; Car ie trouue que du temps de Charles cinquiesme, le Comte de Tancaruille estoit lecteur du Roy : deuant lequel és festins solemnels il exerçoit son office. L'an de Iesus Christ.

Les liures de S. Augustin, principalement de la Cité de Dieu, luy plaisoient plus que les autres. en esté, apres midy il mangeoit des pommes, & beuuoit vn coup : puis se despouïlloit & deschaussoit pour dormir, comme s'il eut esté nuict, reposant deux ou trois heures : la nuict, il dormoit de telle façon, que non seulement il rompoit son somme quatre ou cinq fois, mais aussi se leuoit: & à son leuer, pendant que l'on le vestoit ou chaussoit, il laissoit non seulement entrer ses Princes, mais encores si le Comte du Palais luy rapportoit qu'il y auoit quelque procés & differend qu'il ne peut iuger sans luy en parler, il faisoit entrer les parties, & donnoit son arrest, comme s'il eust esté en son lit de iustice. Lors non seulement il oyoit les parties, mais s'il y auoit quelque chose à commander à aucuns pour ses affaires, c'estoit là qu'il l'expedioit.

Il estoit abondant en parolles, & fort aisément pouuoit donner à entendre ce qu'il auoit conceu en son esprit : ayant outre sa langue naturelle, employé le temps à apprendre les estrangeres, principalement la Latine : en laquelle il harenguoit aussi bien qu'en sa maternelle. Quant à la Grecque il l'entendoit mieux qu'il ne sçauoit la prononcer. Bref il estoit tant eloquent, qu'il sembloit (dit Eginard) auoir esté maistre d'escolle : & vne Chronique dit, qu'on l'appelloit Truchement : c'est à dire interprete.

Il faisoit grand cas des arts liberaux, & portoit honneur à ceux qui les sçauoient : & ausquels il fit de grands biens: jaçoit qu'il n'aymast moins les armes, dont l'on ne parleroit point, & qui periroient auec les Capitaines, sans la plume des bons autheurs. Pour la Grammaire, il se seruit de Pierre de Pise, qu'il ouyt, estant ledit de Pise ja vieil : Mais aux autres disciplines Aubin (dit Alcuin) Diacre, Sesne d'Angleterre, fut son precepteur: sous lequel il employa beaucoup de tẽps, & de peine à apprendre la Rethorique & Dialectique: mais principalement l'Astronomie, estãt tres-curieux d'entẽdre le cours des Astres.

Il aprit aussi l'Arithmetique, & mit peine de peindre les lettres: pour cet effect tenant des tablettes sous son cheuet, afin d'y employer le temps quand il auoit le loisir, & y accoustmant sa main. Iaçoit qu'il n'y profitast pas beaucoup, pour y auoir commencé trop tard.

Il garda tresbien la Religion en laquelle il auoit esté nourri dés son enfan-



L'an de Iesus Christ.

ce, & fit bastir plusieurs Eglises & Monasteres ; Et Nicolas Gilles dit, que des tresors que ledit Charlemagne auoit eus des Rois & Princes par luy subiuguez, il decora & enrichit grandement l'Eglise sainct Iacques : & en ladite Eglise fonda & mit Chanoines de la reigle de S. Ysidore, & ce fait s'en retourna en Frãce: & du reste des tresors qu'il auoit gaignez en Espagne, il edifia plusieurs Eglises en l'honneur & reuerence de mondit seigneur S. Iacques, auquel il eut depuis toute sa vie singuliere deuotion & reuerence. Et entr'autres, il edifia la Chapelle de nostre Dame d'Aix, en Allemagne, où il est enterré : & S. Iacques à Bourges, S. Iacques à Thoulouze, S. Iacques qui est entre Agde, & S. Iean de Sorde, S. Iaques entre Paris & Mont-Martre (lequel est de present enclos dedans Paris, & nommé S. Iaques de l'Hospital) S. Philebert, S. Iosse, pres Montereuil sur la mer, S. Florent pres Saumur, S. Maixant, & Charrous en Poictou, Conches, Menat, Mainlieu en Auuergne, Moissac, S. Sauin en Poitou, Noillac, S. Tiension, S. Paizant, Saincte Croix à Poictiers, S. Aignan d'Orleãs, & plusieurs autres Abbayes, Colleges, & autres Eglises, en nombre non croyable: & toutes les decora & enrichit moult, tant en edifices, en rẽtes & reuenus, que d'or, argent, pierres precieuses, ornemẽs & reliquaires, leur dõnant de grands & beaux priuileges : & mit en chacune Eglise vne lettre d'or vallant cent liures, en laquelle estoit escrite l'ãnée de la fondation d'icelle, en memoire perpetuelle, & s'en trouue encores en aucunes desdites Eglises & Abbayes.

Il fit vne Grammaire de sa langue maternelle : & donna aux mois & aux vents des noms en sa langue, de laquelle il translata en Latin des vers vulgaires, contenans les faits des anciens Rois : l'autheur ne dit s'ils estoient rhitmez ou non; iaçoit qu'il y eut apparence qu'ils le fussent.

Il fit des testaments, par lesquels il instituoit heritieres ses filles, & aucuns enfans qu'il auoit de concubines, mais ils ne peurent estre parfaits, parce qu'il commença trop tard à y besongner. Quant au partage & diuision de son tresor, argent, vestemens & meubles, il l'auoit fait trois ans deuãt sa mort, en presence de ses amis : les ayant priez & adiurez de le faire garder en son entier apres sa mort, tant qu'ils pourroient : faisant vn sommaire de son intention, dont la teneur ensuit.

Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Esprit : Ensuit la distinction, ou diuision faicte par le glorieux & deuot Seigneur, Monsieur Charles Empereur Auguste : L'an de l'Incarnation de nostre Seigneur Iesus Christ, huict cens vnze, le quarante troisiesme de son regne en France, en Italie le trẽte six, de l'Empire, le vnze: indiction quatriesme : laquelle pour aucunes bonnes & sainctes raisons, il a deliberé faire & parfaire moyennant la volonté de Dieu : & ce, de ses tresors & deniers, qui pour cette heure se sont trouuez en sa chambre. Par laquelle diuision il a principalement voulu pouruoir qu'aumosne fut faite de ses deniers, comme l'on a accoustumé des possessions & terres qui sont données par les autres Chrestiens: mais aussi affin que toutes doutes ostées, ses heritiers cognoissent clairement ce qui leur appartiendra ; & puissent entr'eux sans querelle & proces faire leur partage & diuision, sous telle intention & deliberation.

Il veut donc estre fait trois parts de tous ses meubles & biens, tant or, argent, pierres precieuses, qu'autres ornemens royaux, lesquels (ainsi que dit est) se trouueront lors en sa chambre. Et puis que subdiuisant deux d'icelles, il en soit fait vingt & vne : reseruant la troisiesme desdites trois premieres. Itemque de ces deux tiers partis en vingt & vne, la diuision sera telle. Pource qu'en son Royaume il y a vingt & vne Eglise Metropolitaine, il veut que par les mains de ses heritiers & amis, à chacune desdites Metropolitaines soit baillée vne vingt & vniesme partie. Et que l'Archeuesque qui lors se trouuera, ayant receu sa part, la repartisse auec ses sufragans : en telle maniere, que le tiers appartienne à son Eglise, & les deux autres à sesdits sufragans. L'an de Iesus Christ.

Item que le partage de ces deux tiers montant à vingt & vne partie, autant qu'il y a de Metropolitaines, ayant esté separé, l'autre sera remise dans vne quaisse à part : auec l'Etiquette.

Que ces villes Metropolitaines, ausquelles il veut estre faite ladite donnation, sont Rome, Rauenne, Millan, Frioul, Grade, Colongne, Mayence, Viuian (jadis *Iuuania*, & maintenant Saltzbourg) Roüen, Treuis, Bezançon, Lion, Reims, Arles, Vienne, Tarentaise, Ambrun, Bordeaux, Tours, & Bourges.

Quant à l'autre partie, qu'il a voulu laisser entiere, il en sera ordonné ainsi qu'il s'ensuit. Les deux autres tiers ainsi diuisez que dit est, & enfermez sous des seaux : Ceste troisiesme sera doresnauant employee pour l'vsage ordinaire, comme non alienée de sa possession : & ce, tant & si longuement qu'il viura, ou en voudra vser.

Mais apres sa mort, ou que volontairement il sera retiré des affaires de ce monde : Ceste mesme part sera diuisée en quatre : dont l'vne sera adioustée aux vingt & vne susdites ; l'autre sera esgalement diuisée entre ses fils & filles, petits fils & petites filles. La tierce, suyuant la coustume des Chrestiens, sera employée en aumosnes. La quarte, sera semblablement aumosnée & distribuée entre ses seruiteurs & seruantes du Palais.

A ceste troisiesme partie du total, qui semblablement consiste en or & argent comme les autres, sera adiousté tout ce qui se trouuera de cuiure, fer, ou autres metaux : soit en vases & autres vstencilles, auec les armes & vestemens, & autres choses precieuses & viles, meubles de diuers vsages : comme courtines ou couuertures, cuiures, chalits, tentes & pauillons : materas & contrepointes, & tout ce qu'auiourd'huy a esté trouué en la châbre & garderobe : & ce pour augmenter ladite partie, & auoir moyẽ d'aumosner à plus de personnes.

Quant à sa Chappelle, c'est à dire à ce qui sert au ministere de l'Eglise, il veut que tout, tant ce qu'il a fait faire, que ce qui luy est escheu de succession paternelle, demeure entier, sans estre diuisé : & s'il se trouuoit des vaisseaux, ou liures, ou autres ornemens, lesquels il apparut clairement n'auoir esté par luy donnez à ladite Chappelle, il permet à chacun de les acheter, en baillant la iuste valeur d'iceux.

Autant en veut-il estre fait, des liures de sa Bibliotheque : par luy assemblez en grand nombre & quantité, qu'il permet à chacun d'achepter à iuste prix, ce qui sera distribué aux pauures.

L'an de Iesus Christ.

Entre ses tresors il y a trois tables d'argent, & vne d'or bien grande & pesante : desquelles il ordonne estre fait ce qui s'ensuit, à sçauoir, que celle qui est carrée, & contient la figure de Constantinople, soit portée à Rome, auec les autres choses destinées à ladite ville; pour estre presentées en l'Eglise de Sainct Pierre Apostre. L'autre qui est ronde, & contient la description de Rome, soit donnée à l'Euesque de Rauenne. La troisiesme qui est plus belle & plus pesante que les autres, & laquelle iointe en trois ronds contient la description du monde en bien petites figures, & semblablement celle d'or qui est la quatriesme, seruira d'augmentation à la troisiesme part de ses heritiers, & distribution d'aumosnes.

Ce testament & ordonnance a esté faite en presence des Euesques, Abbez, & Comtes qui lors se trouuerent presens : & desquels les noms sont cy dessous escrits. Les Euesques furent Hildebeld, Riolf, Arn, Vvelfaire, Bernon, Landrad, Iean, Theodulf, Iessé, Hern, Valgaud : Les Abbez, Fridergise, Adalering, Angilbert, Iuum : Les Comtes Valach, Meguibart, Otulf, Estienne, Varoch, Bouchart, Meguihart, Adon, Ricon, Edd, Arechangaire, Gerold, Bero, Hildegaire, Roculf, tesmoings dudit testament.

Quand ledit Empereur mourut, il ne luy resta de tous ses enfans legitimes & masles, que Louys Roy d'Aquitaine, de filles, plusieurs, le nom desquelles n'est pas certain, ayant les autheurs meslé les legitimes, auec celles qui estoient venuës de concubines. Et de bastards, que Dreus, Hugues, & Thierry. Et de Pepin Roy d'Italie vn fils, nommé Benard bastard, à qui de son viuant il auoit donné le Royaume, que son pere tenoit en Lombardie : & lequel plusieurs sans raison pensent auoir esté legitime : contre ce qu'expressement Tegan nous en a laissé par escrit.

Aucuns tiennent ce testament pour suspect, d'autant que l'escriuain a obmis les Archeuesques d'Aix, Narbonne, Auchz, & Sens, anciennes : Toutesfois si l'ay-ie, escrit en parchemin, de caracteres qui passent six cens ans ; & la distribution qu'en fit Louys son fils, & recitée en sa vie le monstre veritable. Iaçoit qu'il puisse y auoir faute au nombre des villes oubliées par les Copistes.

FIN.

LIVRE



LIVRE HVICTIESME DES ANTIQVITEZ GAVLOISES ET FRANCOISES.

L'An de Iesus Christ.

CONTENANT LES FAITS DE LOVYS le Debonnaire, Empereur & Roy de France.

CHAP. I.

L'Empereur Charlemaigne mort. Louys son fils Roy d'Aquitaine vient à Aix, où les Seigneurs François le recognoissent pour Seigneur. Aucuns tuez ou prisonniers, pour le mauuais gouuernement des filles du feu Empereur. Louys accomplit le testament de son pere: & donne sa part aux pauures. Abbayes donnees en recompense. Ambassadeurs de Constatinople en France, & des François en Constantinople. Grimoald Duc de Beneuent, met sa terre en l'obeyssance de L'Empereur. Commissaires enuoyez par les Prouinces, pour les visiter, & amender les fautes des Comtes & Iuges. Benard Roy d'Italie, fait homage à son oncle. Bataille entre les Roys de Dannemark. Heriold se retire vers l'Empereur, qui rend la liberté & l'heritage ausdits Sesnes transportez. Heriold accompagné des François, cuidant r'entrer en son Royaume, est empesché par les enfans de Godefroy. Sardes font rompre à l'Empereur la paix qu'il auoit aux Sarrazins d'Espagne. Pape fait executer à mort des Gentils-hommes Romains. Ambassadeurs François retournez de Constantinople. Tremblement de terre. Vinigise Lieutenant de l'Empereur chastie les Romains. Reglement des limites des Eueschez de Soissons & Noyon.

Le fondemēt de ces Annalles est pris de celles qui finissent l'an 829. de la vie dudit Empereur, escrite à la relatiō de Adamar son domestique, de Tagā, de Nitard, & d'vne cōtinuatiō d'Annalles, iusques à l'an 883.

L'Empereur Charles mort, ses enfans & ceux qui auoient charge de ses funerailles, depescherent Rapon; afin d'en aduertir Louis son fils; & l'admonester de venir incontinét. Cóme ce messager passoit par Orleās, Theodulf qui lors en estoit Euesque, se doutant bien de la cause qui le hastoit, enuoya soudain vn homme vers l'Empereur Louys, demander seulement s'il l'attendroit en sa ville, ou s'il le viendroit trouuer en chemin.

L'an de Iesus Christ.

A cét aduis (mieux entendu qu'en apparẽce il ne sembloit signifier) fut respondu qu'il vint. Et depuis cõme plusieurs aduertissemẽs arriuassent les vns sur autres, le 5. iour d'apres, l'Empereur partit de Thedoald; où ja il auoit assigné vn Parlement general du peuple d'Aquitaine, au iour de la Purification nostre Dame, que nous appellõs la Chãdeleur, à cause des chãdelles & cierges ardãts, que ce iour là (deuxiesme Feurier) nous portons en nos Eglises à la procession. Ceste assemblee lui vint assez à propos, dautant qu'il en fut mieux accõpagné: mais ne se fiãt encores en ses forces, il mt ensemble le plus de ses hommes qu'il peust en si bref temps amasser; auec lesquels il s'achemina; car il craignoit Vvalach ou Galon, le premier homme qui fut pres du feu Empereur: lequel toutesfois aussi tost arriué, bien humblement se sousmit à son commandement & protection, luy faisant hommage, selon la coustume des François.

A l'exemple de cestuy-cy, tous les Princes & Seigneurs du Royaume de France, vindrent au deuant par troupes, & comme à l'enuy.

Or jaçoit que l'Empereur fut naturellement doux, si estoit-il marry de ce que ses sœurs faisoient à la suite de son pere; aussi estoit-ce la seule tache que lon eut peu remarquer en la maison & Cour de Charlemaigne. A ceste cause, pour y mettre ordre, & pour euiter que scandalle n'aduint, pareil à celuy dont Odillon & Altruide furent jadis causes (ie ne sçay s'il entend Odillon Duc de Bauieres, qui rauit la fille de Pepin: ou si Odilles duquel sera parlé, fut troué auec vne des filles de l'Empereur) il enuoya deuant à Aix le mesme Galon, Vvarnyer (c'est Garnier) Lambert & Ingobert, remedier à ceste honte, & destrement se saisir, iusques à sa venuë, d'aucuns trop enflez pour l'impudique acointance qu'ils auoient auec ces filles: & cependant il tire à Aix, par Haristal.

En ce chemin, il pardonna à ceux qui l'en requirent; & commanda au peuple estant à Aix (ie croy Courtisans & officiers) de l'attendre sans crainte: Mais le Comte Garnier accompagné de Lambert son nepueu, sans le sçeu de Ingobert & de Gallon, manda Oudin, ou Odilles, (soupçonné d'entretenir ces filles) pour venir parler à luy: pensant le chastier, & aussi tost en faire iustice. Oudin, jaçoit que sa conscience l'aduertit de la cause du message, ne voulut (pourtant) se cacher: ains delibera faire vne chose, qui encores plus remarqua sa felonnie. Car il vint trouuer Garnier, qu'il tua: & tellement blessa Ingobert en la iambe, que pour long temps il le rendit impotent: mais aussi Oudin fut sur le champ tué à coups d'espee.

La mort de Garnier, grandement aymé de l'Empereur, l'irrita de telle sorte que Tulles accusé de pareille faute qu'Oudin, & à qui il sembloit vouloir pardonner, eut les yeux creuez. Trente iours apres que l'Empereur fut party de Thedoald il vint à Aix; où tout aussi tost il se fit monstrer les tresors de son pere: qui estoient bien grands: tant en or qu'en argent mõnoyé, & non monnoyé, pierres precieuses, & autres meubles: puis auec resiouissance de ses parens, & du peuple François, là assemblé à grand nombre, pour la seconde fois il fut vnanimement declaré successeur du Royaume, & Empire, faisant acheuer ce qui restoit des funerailles.

Deschargé de cest office pitoyable, il remercia ceux qui en auoient eu le soing; se fit lire le testament de son pere partageant loyaument entre luy, & ses sœurs, les meubles qui leur estoient escheus fors l'equipage Royal; qu'il laissa à la posterité: comme aussi il enuoya aux Eglises metropolitaines, leurs portions testamentaires. Quant à la sienne il la donna aux seruiteurs & seruantes royaux (ie croy domestiques) Prestres, pauures estrangers, vefues, & orphelins: & encores enuoyant à Rome du temps de Leon Pape, la plus grãde partie des thresors: reseruant seulement vne table d'argent, partie en trois, comme des escus ioints ensemble; où estoit descrite la terre habitable, qu'il garda pour souuenance de son pere, apres l'auoir achetee certain prix. *L'an de Iesus Christ.*

Cela fait, il met incontinent ses sœurs hors du Palais, auec vn grand tas de femmes qu'il y trouua: fors celles qu'il iugea necessaires à l'estat Royal; enuoyant ses sœurs demourer en leurs Monasteres: & à celles qui n'en auoient point, il leur en bailla. Car de ce temps-là, nos Roys faisoient tenir les riches Abbayes par leurs fauorits, au lieu de recompense de seruices. Quant à Hugues, Dreux, & Tierry ses freres bastards, dautant qu'ils estoient ieunes, il les fit nourrir en son Palais, & manger à sa table, se monstrant tres-charitable enuers eux.

Cest ordre donné, & mis en son estat, & affaires en son Royaume; il ouyt les Ambassadeurs enuoyez tant à son feu pere, qu'à luy-mesme. Les principaux estoient Christophle Spataire, George Diacre: que Leon successeur de Michel Empereur de Constantinople, ayant depesché, Amalart Euesque de Treues, & Pierre Abbé de Nonantulle (enuoyez en Grece par le feu Empereur) renuoyoit auec le traicté de paix; pour asseurer Charles, & respondre à tout ce qui auoit esté mãdé à Michel. Les Ambassadeurs Grecs furent deffrayez tant qu'ils demourerent par deça: & apres leur auoir fait de grands presens, renuoyez auec Norbert, Euesque de Rege, & Ricoin Comte de Poictiers: pour renoueller les anciennes alliances, & confirmer les nouueaux traictez.

Au mesme temps, l'Empereur fit semondre Benard Roy d'Italie son nepueu, de luy venir faire hommage. Cependant, Grimoald Duc de Beneuent, enuoye ses deputez mettre toute sa terre en la puissance de l'Empereur; & promettre par chacun an sept, ou (selon d'autres) vingt cinq mil sols d'or, pour cens. Et toutesfois, les Italiens soustiennent que Charlemaigne l'auoit quitté l'an sept cens soixante & dixsept.

Ceste annee fut tenu vn Parlement à Aix: où par l'aduis des Seigneurs, & pour releuer le peuple d'oppression, l'Empereur enuoya par toutes les Prouinces, des gens de bien & notables, appellez *Missi* (c'estoient comme des Commissaires) afin de rendre iustice à chacun: renoueller & confirmer les donatiõs de tous les biẽs faits par ses predecesseurs aux Eglises, à qui il octroya lettres signees de sa main: & encores pour enquerir si aucune iniustice auoit esté faicte, & où ils trouueroient des complaignans qui eussent tesmoings: de les faire venir en sa presence. Ces deputez; trouuerent innumerables personnes oppressees, tant pour auoir esté priuees de leurs heritages, que de leur

L'an de Iesus Christ. liberté & franchise, par la violence des mauuais ministres & gouuerneurs des lieux. Ce que le bon Empereur fit amãder, & rendre tout ce qui auoit esté iniustement pris du temps de son pere, par ses iniques officiers: & retint en franchise, tous ceux qui auoient esté asseruis contre raison: gardant longuement ceste façon de faire.

Ces Commissaires estoient meslez de Clercs & Lays, qui en visitant les Prouinces, s'enqueroient de la vie des Euesques, Abbez, Abbesses, Comtes & Iuges des lieux de leur departement; & quels Vidames & Auoiers les Eglises auoient, faisant de tout rapport au prochain Parlement. I'adiousteray, que le mesme Empereur, deffendit aux Comtes, d'estre Auoiers des Abbayes, assises en leurs Comtez: afin (ce croy-ie) que leurs suiets, plus hardiment se plaignissent, s'ils estoient oppressez d'eux.

Lors Benard Roy d'Italie, vint faire hommage & serment de fidelité à son oncle, qui volontiers le receut, & apres luy auoir faict de grands presents le r'enuoya en son païs. Comme aussi il enuoya en diuerses contrees, ses enfans propres: c'est à sçauoir Lothaire en Bauieres, & Pepin en Aquitaine: retenant pres de soy pour sa ieunesse, le troisiesme nommé Louis.

En ce temps, Heriold & Raginfroy qui se disoient Rois de Dannemarx, & l'an precedent chassez de leur Royaume par les enfans de Godefroy, assemblerent leurs forces & puissances & se donnerent bataille: en laquelle mourut le susdit Raginfroy, & le fils aisné de Godefroy: Heriold qui se deffioit de ses forces, vint deuers l'Empereur, auquel il fit hommage, à la façon des François. Ce fait, on le r'enuoya en Saxe, attendre le temps propre, pour luy donner moyen de recouurer son Royaume.

Au mesme temps, par grande humanité, & douceur, furent rendus aux Sesnes, & Frizons, leurs Alleuds (c'est à dire propres heritages) auec tel droit de franchise, qu'auoient leurs peres: iustement à eux ostez par l'Empereur Charlemaigne, à cause de l'infidelité de ces peuples tant de fois rebelles: permettãt qu'ils peussent retourner en leur païs naturel. Et afin de leur en dõner plus d'enuie, & courage d'abandonner leurs habitatiõs nouuelles, l'Empereur permit de tester à ceux qui retourneroyent (ce qui aussi leur auoit esté defendu) ostant à ceux qui demeuroient en Gaule, ceste liberté de faire testament. Lon parla diuersement de telle liberalité: car les vns iugeoient que c'estoit vn acte magnanime, & les autres vn mauuais aduis & conseil: pensans que ce peuple (naturellement farouche) deuoit estre contraint & tenu court, par ceste bride & seruitude: de peur que se voyant libre, audacieusement il ne reprist les armes. Mais au contraire, l'Empereur estima que tant plus il feroit de courtoisie à ces gens courageux; plus estroittement il se les rendroit alliez, & suiets. Aussi ne fut-il trompé en ceste attente: Car depuis, les Sesnes, & Frizons (comme obligez par telle & si grande liberalité) luy demourerent tres-fidelles, & humbles suiets à sa deuotion; se monstrans obeissans à tous ses commandemens.

Or l'Empereur qui n'auoit oublié la promesse faicte à Heriold Roi de Dan-
815. nemarx, l'an huict cens quinze, commanda aux Comtes Sesnes, & Abodri-

tes (de long temps suiects des François) de se preparer au voyage qu'il entendoit faire pour le remettre en son Royaume. Et à ceste fin, l'armee par deux fois essaya de passer en hyuer la riuiere d'Elbe : Mais dautant que la saison changeant de son accoustumee rigueur deuint plus douce ; la glace qui auoit couuert ceste riuiere, & deuoit seruir de pont pour la trauerser, fondit : tellement que l'entreprise demoura, & fut remise à la my May : & à vn plus beau temps. Lequel venu, les Comtes de Saxe, auec les forces des Abodrites, que menoit Baudri ou Baudoin Lieutenant de l'Empereur, passerent la riuiere d'Egit: & entrerent au païs des Normands appellez Sindleudes (possible Sudleudes) qui seroient les habitans d'Holsace, tenant le Midy de Dannemarx, Suede, & Norueghe (que l'autheur appelle Normands, d'vn nom general) en intention d'ayder au Roy Heriold, ainsi qu'il leur auoit esté commandé par l'Empereur. *L'an de Iesus Christ.*

Le camp marcha en païs sept iours, iusques à vn lieu nommé le bord de l'Ocean : où il y seiourna encores trois autres : Mais jaçoit que les enfans de Godefroy eussent de grandes forces, & deux cens Nauires, ne voulans venir à la bataille : ils se retirerent en vne Isle esloignee de terre de trois mil : & nos gens apres auoir gasté le païs, pillé & bruslé tout ce qu'ils recontrerent, & encores receu quarante ostages, que les Sindleudes auoient baillez pour seureté de leur promesse, s'en retournerent vers l'Empereur qui estoit à Paderbrun, ville dudit païs de Saxe, où il auoit passé l'hyuer, y ayant assigné vn Parlement & assemblee generale de tout son peuple. Car mesmes Benard Roy d'Italie y vint pensant accompagner son oncle au voyage de Normandie.

En ce lieu furent ordonnees beaucoup de bonnes choses : & tous les Princes & Ambassadeurs des Sclaues Orientaux (entendez, eu esgard à la Germanie) s'y trouuerent, demandants la paix : comme aussi ceux de Saxe, & toutes les nations Payennes leurs voisines : Là ceux de Calary principalle ville de l'Isle de Sardaigne, apporterent des presents à l'Empereur, pour le prier de commander de rompre la paix faite depuis trois ans auec Abulas Roy Sarrazin d'Espagne : Dautant qu'elle estoit dommageable, tant ausdits Sardes, qu'au Royaume d'Italie. Qu'à la verité, Abulas eut peu l'entretenir de son viuant: mais que depuis sa mort tout estoit changé ; pource que les Pyrates Sarrazins ne les souffriroient en repos, iusques à ce qu'ils fussent contraints à force d'armes, comme ils l'auoient maintesfois esté auparauant.

L'Empereur qui les creut commanda rompre la paix ; & denoncer la guerre ausdits Sarrazins : Combien que les affaires d'Italie ne fussent du tout en repos ; car estant encores audit Parlement, il eut nouuelles que des Gentilshommes Romains (que malicieusement lon disoit auoir conspiré de tuer le Pape Leon) estants descouuerts & conuaincus, auoient esté par luy condemnez à mourir, suiuant la loy Romaine. Ce que l'Empereur trouua bien mauuais, mesurant son naturel debonnaire, à la rigoureuse iustice, dont le premier Euesque des Chrestiens auoit vsé enuers ses ennemis. Et pource, il fit incontinent partir le Roy Benard, tant afin de sçauoir la cause & verité du fait, & l'en aduertir par Gerald (qu'il enuoyoit quant & luy) que pour donner or-

L'an de Iesus Christ.

dre au païs d'Italie : & pouruoir à la requeste des Sardes. Quant à luy, apres auoir garny la frontiere de Saxe, il vint à Francfort : où se trouuerent Nortbert Euesque, & Ricoin Comte de Poictiers, retournez de Constantinople auec le traicté de paix d'entre les Empereurs d'Orient & d'Occident.

Ces Ambassadeurs rapporterent que durant leur seiour en Constātinople, estoit furuenu vn crousle qui auoit duré cinq iours : par lequel plusieurs edifices de ladite ville & d'autres Citez, furent abatus : & les habitans agrauātez dessous. Lon disoit aussi qu'au mois de Septembre, la ville de Xaintes (qui est en Guienne) auoit tremblé, & le Rhin enflé des eaux & neiges des Alpes, se desborda plus de coustume.

Cependant, le Roy Benard vint à Rome, faire l'enqueste dont il auoit esté chargé. Mais surpris de maladie, Gerard Comte, qui luy auoit esté baillé pour Lieutenant, appaisa le differend. Et par luy mesme, Benard aduertit son oncle de la verité de l'esmeute Romaine, & punition des accusez.

Le Comte François fut aussi tost suiuy de Iean Euesque de Silua Candida, & de Theodore Donneur, & de Serge, Duc : qui satisfirent à l'Empereur des cas imposez au Pape. Toutesfois, l'inimitié des Romains ne peut estre appaisee : Car depuis, estant Leon tombé malade à Blere (possible Velitre) ils s'assemblerent en grand nombre, pillerent & bruslerent toutes les *Domuncultas* (ie croy maisons de plaisance) par luy nouuellement basties, presqu'en toutes les contrees voisines : deliberans d'aller à Rome pour rentrer en leurs terres qu'ils disoient leur auoir esté rauies. Dont Benard aduerty, & voyant que par lettres & messagers, il ne pouuoit les appaiser ; enuoya contre eux vne armee conduite par Vinigise Duc de Spolette ; qui assopit la sedition ; & fit le procés à plusieurs mutins, qu'il enuoya en France à l'Empereur, lequel les confina en diuers lieux : apres auoir esté aduerty par le Duc, de toutes leurs fautes, & de l'occasion de la querelle : Ce qui sert d'vne marque pour monstrer la iurisdiction que l'Empereur auoit à Rome.

Ceste mesme annee, Vulfarie Archeuesque de Rheims, tint vn Sinode prouincial en l'Eglise de Soissons ; où assisterent les Euesques de sa Prouince : A sçauoir Hildoard de Cambray, Ermenon de ..... Iessé d'Amiens, Ragembert, de ...... Grimbold de ...... Rotard de Soissons, Vandelmar de Noyon, Ostrold de Laon, Vualtar, & les Corepiscopes, c'est à dire Euesques Champestres (ie ne sçay si les Doyens Ruraux leur ressemblent) des Abbez : Albar, Nantair, Forad, Erion, Holderic, Remy, Ebon, Siglabd, auec tout le Clergé, Prestres & Diacres : ensemble les Comtes Guichard, Rotfrid, Gislebert, Otner : Pour vuider le differend d'entre lesdits Rotald, & Vandelmar Euesques : touchant les limites de leurs Parroisses & Dioceses. Là il fut conclud ; que les lieux d'outre la riuiere d'Oise vers Noyon, demoureroient dudit Diocese : à sçauoir Norinne la ville, Champtrapiac, Hierusalem, Haer, Haudianisme, l'Eglise ou paroisse de sainct Leger, auec les villages qui s'assembloient ausdictes parroisses. et que tous les autres lieux outre ladite riuiere, appartiendroient audit Diocese de Soissons. Ce qui fut accordé des parties, & signé de leurs mains, & celles de leur Clergé. Ie n'ay fait mention de

ceste assemblee, sinon pour monstrer la façon, & les gens appellez aux Synodes Prouinciaux. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. II.

Sorabes rebelles domptez. Gascons battus en deux batailles. Seguin leur Duc se retire vers les Sarrazins. Leon Pape mort. Estienne luy succede: qui fait iurer aux Romains la fidelité à l'Empereur: & s'excuse de son election faicte sans auoir appellé l'Empereur. Vient en France. Couronne l'Empereur à Rheims. S'en retourne auec les Romains deliurez. L'Empereur faict composer la regle des Chanoines. Paix octroyee aux Sarrazins d'Espagne. Bornes de l'Empire. Enfans de Godefroy se plaignent de Heriold: auquel l'Empereur donne secours.


'HYVER passé, les François Austrasiens, & les Sesnes, par commandement de l'Empereur (qui auoit faict le Noel de l'an huict cens seize à Aix) firent vn voyage contre les Sclaues Sorabes accusez d'estre rebelles & desobeyssans, & lesquels bien-aisément furent accablez. Car apres la prise d'vne de leurs villes, tout le reste eut si grande frayeur, qu'ils mirent les armes bas. 816.

D'autre costé, les Gascons habitans entre la Garonne & les montagnes, suiuant leur accoustumee legereté (ce sont les mots des Annalles du temps) entierement se rebellerent, à cause de Seguin leur Duc ou Comte, osté de sa charge pour sa mauuaise & insolente vie. Ce neantmoins ils furent tellement chastiez en deux batailles, gaignees par les François leurs voisins, que pour leur foiblesse ils n'eurent plus moyen de se mouuoir. Ains se rendirent, bien ioyeux d'estre receus en la bonne grace de l'Empereur. Mais Seguin desesperé, aussi traistre qu'auaricieux & meschant, aima mieux prendre le hazart de la guerre, qu'attendre le rigoureux iugement que le Parlement eut donné contre luy: & se retira en Espagne vers les Sarrazins; sous l'esperance d'estre par eux couuert, & fauorisé par le support de leurs armes.

Cependant l'Empereur est aduerty de la mort du Pape Leon, trespassé le xxiij. May, ou quatriesme de Iuillet: & que Estienne Diacre estoit mis en sa place. Ce nouueau Pape, tout incontinent commanda aux Romains iurer fidelité à l'Empereur Louys: & r'enuoya ses Ambassadeurs en France, l'aduertir que volontiers il le viendroit trouuer la part qu'il seroit; dont Louys fut tres-ioyeux. Et d'autre costé, le Pape deux ou trois mois apres, s'achemina en France. Toutes-fois, il enuoya deuant des Ambassadeurs, satisfaire à l'Empereur touchant son election au Papat. Qui semble estre encores

L'an de Iesus Christ.

vne recognoissance du Pape, à l'endroit de la Maiesté Imperialle. Aussi Louis aduerty de ceste venuë, commanda au Roy Benard de l'accompagner. Et quand le Pape fut plus approché, luy enuoya d'autres gens pour le conduire ainsi qu'il appartenoit. Quant à luy, il prist le chemin de Rheims, où il deliberoit de le receuoir. Toutesfois le sentant approcher, il enuoya encores au deuant Arlebald Archichapelain du Palais ; & Theodulf Euesque d'Orleans: & depuis commanda à Iean Euesque d'Arles, qu'il le receut accompagné d'autres supposts de l'Eglise, vestus d'habillemens sacerdotaux. Cependant l'Empereur vint en l'Abbaye de sainct Remy, lors voisine de Rheims; & quand le Pape fut à demie lieuë pres, il alla au deuant (& comme disent Tegan, & apres luy Frodoard, qui a escrit les gestes des Archeuesques de Rheims) en plaine campagne descendit de cheual, si tost qu'il apperceut le Pape, par trois fois s'enclinant en terre deuant luy, & en disant : Benist soit celuy qui vient au nom de Dieu : le Seigneur Dieu nous a illuminez. Et le Pape aussi tost descendu, respondit : Benist soit nostre Dieu, qui nous a fait la grace de voir de nos yeux vn second Roy Dauid. Cela dit, ils s'entrebaiserent, puis ayant l'Empereur pris le Pape par la main, le conduit en l'Eglise de sainct Remy, où longuement ils prierent Dieu. Et l'Hymne de *Te Deum laudamus* chantee, le Pape & son Clergé à haute voix firent les loüanges Roialles à l'Empereur (c'est à dire à mon aduis) firent les cris de ioye accoustumez en la recognoissance & reception des nouueaux Empereurs : & que ie croy auoir esté pareils à ceux que i'ay recitez au Couronnement Imperial de Charlemaigne : puis que c'est icy leur premiere rencontre.

Ce fait, le Pape fut mené en la maison preparee pour luy à sainct Remy: où il recita à l'Empereur les causes de sa venuë : dont l'vne des principalles, estoit pour retirer & emmener auec luy aucuns Romains confinez en France, pour la sedition esmeuë contre Leon Pape son predecesseur : de laquelle a esté parlé cy-dessus. Il fut volontiers escouté, & apres auoir pris du pain & du vin ensemble, l'Empereur se retira en la ville, où depuis il fit venir le Pape; qu'il festoya de banquets & presens, comme aussi fit le Pape l'Empereur, trois iours apres : ne se voulant laisser vaincre en magnificence & liberalité. Pour le comble de laquelle, le Dimanche d'apres durant la Messe, il mit sus la teste dudit Louis, vne Couronne d'or enrichie de pierreries, par luy apportee de Rome, & vne autre aussi sus celle de Hermengard femme dudit Empereur: les appellant tous deux Augustes. Pour memoire dequoy, Ebon Archeuesque de Rheims fit peindre au haut & faiste de son Eglise, les images de l'Empereur, & du Pape. Lequel ayant expedié les affaires qui l'auoient amené en France, à l'instant prist son chemin pour s'en retourner, chargé de presens. Car l'Empereur (plus coustumier de donner que de receuoir) luy presenta vne Croix d'inestimable valeur, pour mettre en l'Eglise de sainct Pierre : & commanda qu'il fut bien receu, & festoyé par tout où il passeroit : Ainsi le Pape ayant bien fait ses besongnes, retourna tout ioyeux, auec les Romains : deliurez de la prison où l'Empereur les auoit condemnez.

Quant à Louys, il prist le chemin de Compiegne, afin d'ouyr les Ambassadeurs

deurs des Abodrites, & ceux d'Espagne; venus de la part d'Abdiracman fils d'Abulas Roy de Sarragoce, qui demandoit la paix. Ceux-cy ne furent si tost expediez, ains r'enuoyez attendre l'Empereur à Aix: lequel s'y achemina, apres auoir seiourné vingts iours à Compiegne. En ce lieu d'Aix, il passa l'hyuer; pendant lequel il tint vn Parlement ou Sinode, la dixiesme Indiction, le troisiesme an de son Empire, & de l'Incarnation de nostre Seigneur huict cens seize. L'an de Iesus Christ. 816.

Là, fut posé de faire vne reigle pour les Clercs, à ceste cause appellez Reguliers: tirée de diuerses escritures des Peres, laquelle il vouloit aussi estre obseruée par les Moynes. L'on peut recueillir du liure d'Amalar, vne partie de la harangue de l'Empereur; lequel apres auoir dit beaucoup de choses propres & necessaires pour l'aduancement de l'estat de Saincte Eglise, vsa de ces mesmes paroles. « Que pour l'amour de celuy qui l'auoit rachepté de son sainct & precieux Sang, & promis de ne l'abandonner iusques à la consommation du siecle, Dieu luy auoit faict la grace d'assembler ceste saincte & venerable compagnie; à fin d'aduiser, & en l'admonestant conseiller, de regarder à aucuns Prelats de l'Eglise: lesquels partie par ignorance & paresse, tenoient peu de compte de leurs subjects: & de l'hospitalité moins qu'il n'est iuste ne raisonnable, ou besoin d'estre: adioustant, que son aduis estoit, & conseilloit d'extraire la vie & l'ordre des Chanoines, ainsi qu'elle estoit esparse en plusieurs Canons, & escritures des saincts Peres, pour seruir aux simples, & autres moins capables. Par laquelle, la vie des Prelats, & de leurs subjects fut cogneuë & clairement monstrée: à fin que tous ceux qui feroient profession de vie Canonialle, marchassent selon la voye qui leur seroit monstrée par leurs Prelats: pour vnanimement seruir à Iesus-Christ. Mais afin que cela se peut impetrer de Dieu, il falloit que chacun le priast que telle fust sa volonté: » & de leur en faire la grace pour l'aduenir. Lors tous ceux de l'assemblée leuans les mains au Ciel, loüerent Dieu de leur auoir donné vn Prince & Empereur qui eust si bonne volonté: Accordans tous d'vn commun consentement, que l'on deputast des gens sçauants, pour recueillir des liures des saincts Docteurs, les fleurs & sentences pour composer telle reigle. Quant à moy, ie croiroy volontiers que c'est l'ordre que deuoient tenir les Clercs des Eglises Cathedralles, qui n'estoient tant libres en leur vie que maintenant, ny exemps de la correction de leur Euesque, ainsi que sont la plus part des principales Eglises du iourd'huy, pour se mettre à celle du Pape: trop esloigné (ce me semble) pour donner prompt remede aux fautes de telles gens: Car les Euesques demeurans sur le lieu, peuuent mieux & plus seurement remedier aux inconueniens. Ie sçay bien que ie l'ay dict autre part, mais l'abus que l'on void accompagner ce priuilege, merite bien que l'on s'en plaigne d'eux & trois fois, puis que c'est le miroir & la pepiniere du Clergé d'vn Diocese. Les Moynes de Sainct Augustin disent tenir ceste reigle (lors recueillie par Amalar Diacre & Grammairien) du commandement de l'Empereur: qui l'ayda de plusieurs

L'an de Iesus Christ. liures estans en son Palais. Pareil liure fut composé pour les Abbesses, à fin de leur enseigner ce qu'elles deuoient estre : comme aussi pour leurs religieuses, viuans aux cloistres. Ce que les Abbesses deuoient auoir pour leur estat, de quelles graces, qualitez, & ornemens vertueux elles doiuent estre doüées. Le mesme Amalar, fit d'autres liures dediez audict Empereur : comme des offices diuins : l'ordre des Psalmes selon l'vsage de l'ancien Clergé : ainsi que l'on peut voir au troisiesme Tome des Conciles. Au mesme parlement furent ouys les Ambassadeurs d'Espagne : ausquels fut leur demande accordée: & eurent la paix: Mais ils ne furent congediez de trois mois apres, contre leur esperance : d'autant qu'ils ne cuidoient iamais voir leur pays.

En ce lieu d'Aix, vint Nicephore Ambassadeur de Constantinople, que l'Empereur Leon enuoyoit vers Louys : tant pour entretenir leur amitié, & societé, que pour l'affaire des Dalmaces. Toutesfois, par ce que Cadolac qui auoit charge de ceste frontiere n'estoit present, & bien tost l'on esperoit sa venuë, l'Ambassadeur Grec attendit. Cadolac venu, & enquis sur les differents d'entre luy & le Grec, pource que l'affaire touchoit plusieurs Sclauons, & Romains (c'est à dire comme ie croy Italiens) & subiects de l'Empire Occidental (car ceux qui habitoient depuis le Rhin iusques à la riuiere de Loire, portoient le tiltre de François, comme par priuilege)& qu'il estoit question de l'Empire Occidental (il s'estendoit lors iusques en Pologne, & en Italie iusques à Beneuent, en Espagne iusques à Saragoce, & comprenoit tous les monts Pirenées) à fin de ne rien iuger sans la presence des habitans de la frontiere, l'on enuoya sur les lieux Cadolac, & l'Ambassadeur Grec, auec Albigat, ou Adalger, nepueu du Duc Vinroch. Les enfans aussi de Godefroy enuoyerent des Ambassadeurs pour auoir la paix, se plaignans des molestes que leur faisoit Heriold, encores qu'ils fussent prests (disoient-ils) de garder les conuentions entre eux accordées. Mais parce qu'il sembloit à l'Empereur que c'estoit plus par feintise, que de bonne volonté, ils furent r'enuoyez : & ordonné secours à Heriold. Il y eut Eclipse de Lune le cinquiesme de Feurier, & vne comette pareille à vn glayue (ie croy espée) qui apparut au signe du Sagitaire, ou Cocher : car vn Autheur dict *Agitatoris*.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. III.

Estienne mort, Paschal est faict Pape. S'excuse d'auoir accepté le Papat. L'Empereur renonce aux droicts qu'il auoit à Rome (ainsi que d'aucuns autheurs ont mis par escrit.) L'Empereur blessé d'vne cheute de galerie. Gardes gardiennes. Lothaire fils de Louys declaré compaignon de l'Empire. Pepin Roy d'Aquitaine. Louys Roy de Bauieres. Sclaomir & les Abodrites rebelles, repoussez d'Esesfelt. Benard Roy d'Italie rebelle : conspire contre l'Empereur, & l'occasion. Arresté prisonnier.

OR, Estienne Pape retourné à Rome, ne la fit pas longue: car il mourut trois mois apres son retour; le vingt cinq de Ianuier, de l'an huict cens dixsept: & au bout de 817. deux iours fut mis en son lieu Paschal: qui tout incontinét apres son eslectiō, enuoya des Ambassadeurs à l'Empereur, auec presens; luy remonstrer que contre son vouloir, & par force il auoit esté esleu du peuple. Ces excuses furent receuës: & toutesfois le Clergé & le peuple Romain admonestez que c'estoit leur profit de garder la forme accoustumée, & que doresnauant ils n'offençassent la Maiesté Imperiale, par semblables entreprises. Mais le Pape non contant de telles asseurances, r'enuoya encores vne autre Ambassade en France; de laquelle fut chef Theodore Donneur, pour renoueller le traicté faict auecq' ses predecesseurs.

Paul Emil suyuant sa coustume, conte l'affaire bien plus à l'aduantage des Papes: car il dit, que Paschal blasmé par les gens de l'Empereur, de ce qu'il auoit osé consentir à l'eslection sans les en aduertir, respondit: Que les choses " faictes par la necessité des temps & saisons, ne deuoyent estre estimées ne te- " nues pour loix certaines & arrestées, par les bons & deuotieux Rois. Comme " s'il eut voulu dire (ainsi quoi'entens) que si bien pour resister à la violence des Lombards, les Rois de France auoient esté faits Empereurs, il ne falloit que pour cela ils pensassent auoir le droict des anciēs Seigneurs de Rome. Laquelle excuse (dit Emil) fut receuë de Louys qui pour plus grande seureté, ordonna par Edict: Que cy apres aduenant la mort des Papes, ceux qui auroient droict " d'eslection: s'assembleroient pour en eslire vn: & tout incontinent aduerti- " roient l'Empereur. Lequel afin d'obuier aux troubles qui aduenoient entre luy " & l'Eglise pour les limites des terres & villes de Toscane, declaira que celles " d'Areze, Volterre, Clusi, Florēce, Pistoye, Luques, Pise, Peruse, Siene, Vieille, & " Lune seroiēt de l'Empire: & le reste au Pape. Toutesfois les autheurs du temps " non pas Platine, ne mesme Sabellic, n'en parlent point. Au contraire, Blond dit: que le Pape s'excusa, & que l'Empereur confirma les pactions faictes entre leurs predecesseurs. Le mesme Blond adiouste, que Eginard, Paul, & Richard

L'an de Iesus Christ.

auoient laissé par escrit. Que Louys renonça aux droicts accordez à Charles son pere, sans autrement les esclaircir: & il deuine que ce fut l'eslection. Mais le contraire se void aux suyuantes eslections: de sorte, qu'il faut que ce fust quelque droict de Domaine, ou de iustice: Combien que ie pense que nos Rois retindrent pareil droict que les Empereurs de Constantinople y souloient auoir: & lesquels confirmoient les eslections Papalles, ainsi qu'il se void en la vie de Gregoire Pape. Aussi la Chronique de Cassin se contente de dire, que Louys (qu'elle appelle *Almus & Sanctus*) à l'exemple de Pepin & Charles ses predecesseurs, donna vne confirmation à sainct Pierre, & à Paschal son Vicaire: qu'il fit soubsigner par dix Euesques, huict Abbez, quinze Comtes, le Bibliotequaire, le Mansionaire, & Portier. Et pour encores mõstrer, que l'authorité des Empereurs estoit en toutes choses respectée à Rome, les Papes mesmes cottoient le temps de leurs bulles & lettres, par les années de l'Empereur: disans, *Imperante Domino nostro Carolo* ou *Ludouico* &c. iusques à ce que Charles le Chauue eut renoncé à ceste prerogatiue de confirmation d'eslection, ainsi que nous dirons.

Cependant, le Ieudy que l'on fait la Cene, ou selon la Chronique de S. Denis, le iour de Pasques Fleuries (ainsi appellée à cause des Rameaux que le peuple ce iour porte à la procession, ou que les arbres sont volontiers fleuris en ce temps) il aduint, que l'Empereur retournant du seruice diuin, aucunes soliues de la galerie de bois, par laquelle il passoit pour venir en son Palais, ne pouuans endurer le faix de tant de gens qui le suyuoient, à cause de leur pourriture, fondirent à bas auec l'Empereur, & biẽ vingt hõmes, qui estoient à l'entour de luy.

Toutesfois, combien que les autres fussent griefuement blessez en diuers endroicts de leur corps, il n'eut autre mal, que la poictrine vn peu offencée du pommeau de son espée, & l'aureille dextre esgratignée, auec la cuisse vn petit foullée d'vne piece de bois. Mais il fut si bien pensé, que vingt iours apres, il monta à cheual, pour aller chasser à Nimeghe.

A son retour, il tint le Parlement à Aix: où les Abbez de son Royaume
» appellez, il les admonesta de garder la reigle de sainct Benoist. Et pource, il re-
» mit en sa main celles que bon luy sembla: à fin que les Euesques & Comtes ne les peussent trauailler. Qui possible est l'origine des gardes Gardiennes, que plusieurs Abbayes ont, pour ne plaider si bon ne leur semble que deuant les Baillifs & Seneschaux Royaux de leur territoire.

Les Abbez aussi firent lire aucuns articles de leur reigle, qui furent arrestez deuant l'Empereur: & signez de luy & des Euesques presents. Mais du Bouchet Chroniqueur d'Aquitaine, dit: que ceste reigle ne fut pas agreable à beaucoup de Prelats, & nommément à ceux qui viuoient en Cour: où par ambition couuerte, ils vouloient auoir la sur-intendance de toutes affaires. A ceste cause, voyans que par telle reformation il leur conuenoit viure, & retourner en leurs Monasteres, Abbayes, & Dioceses, ils voulurent depuis faire croire aux enfans de l'Empereur (rigoureux executeur de la nouuelle reigle) qu'il resuoit; & que luy mesme meritoit d'estre Cloistrier. En ce lieu, l'Empereur couronna Lothaire son fils aisné, le declarant participant de son nom &

dignité Imperialle: et toutefois ie n'ay leu aucun tiltre de ce temps, qui portast son nom auec celuy de son pere. Quant aux deux autres, il les feit Rois: à sçauoir Pepin d'Aquitaine, & Louys de Bauieres; les enuoyant chacun en leur Royaume: à fin que les peuples aduertis à qui ils deuoyent obeyr, toute occasion de querelle fut ostee pour l'aduenir. *L'an de Iesus Christ.*

Le Parlement fini, l'Empereur alla chasser en Vauge: où il rencontra les Ambassadeurs de Grece: lesquels n'ayans autre charge, que celle proposee par Nicefore dernier Ambassadeur, furent depeschez incontinent que l'Empereur vint au Palais d'Ingelheim, qui est pres Mayence: où il s'estoit acheminé, aduerty de la rebellion de Sclaomir: & des Abodrites, aduenuë pour vne telle occasion.

Apres la mort de Traciscon, il fut commandé à Sclaomir Duc des Abodrites, faire part de sa dignité à Ceadrague fils dudict Traciscon, dont Sclaomir fut si despité: qu'il iura ne passer iamais la riuiere d'Elbe, ne venir au Palais faire seruice à l'Empereur, & la dessus, il se rebella auec ses subiects: enuoyant des Ambassadeurs outre mer (l'Autheur entend Dannemarck, & Suede) vers les enfans de Godefroy; auec lesquels il fit alliance: & de compagnie trauaillerent le pays de Saxe, qui est de là la riuiere d'Elbe: faisans rebourser à leurs vaisseaux ladicte riuiere, iusques au Chasteau d'Esesfeld, pour gaster tout le riuage de Sturie. Cependant que Gluomir gouuerneur de la frontiere pour les Normãds venoit par terre iusques audict Chasteau; qu'ils assaillirent, mais en vain: pource que les nostres vaillamment se deffendirent, & les contraignirent de leuer le siege, sans que l'Empereur (qui auoit bien pouruëu en cest endroict) discontinuast sa chasse.

Ceste mesme annee, Benard Roy d'Italie, à la suscitation d'aucuns mauuais hommes, se voulut esleuer contre son oncle, & le chasser de l'Empire: ayant en plusieurs endroicts, tant d'Italie que de la Cour, de grandes intelligences, & des conseillers fauorisans son entreprise: certainement descouuerte à l'Empereur, par Rotald Euesque, & Suppon. Il y a grande aparence que ce Prince fut esmeu à telles conspirations, quand il se veid frustré de la dignité Imperiale, donnee à Lothaire la mesme annee. Et Benard ja mis en possession du Royaume d'Italie, pensoit estre interessé, voyant transporter hors du païs (où le siege Imperial auoit si longuement demouré) cét excellent tiltre & dignité: comme aussi il y a grande aparence, que le mesme regret tenoit les Seigneurs d'Italie ses sujects. Mais c'eust esté contre raison, que Benard fils d'vne concubine, passast en dignité les enfans legitimes de l'Empereur. Toutesfois Paul Emil, plus hardy que plusieurs autres, dit: que la cause de la rebellion de Benard fut telle.

Gallon (duquel auons parlé) fut jadis vn des principaux & plus priué amy & parẽt de Charlemaigne, qui le fit gouuerneur de Benard. Apres la mort duquel Empereur, les sœurs de Benard soupçonnees de se mal gouuerner, ceux qui les entretenoient furent (ainsi qu'auons dit) poursuyuis comme criminels de leze Majesté, pour auoir desbauché ces filles. Gallon qui en eut la commission, voyant que sans la honte des Princesses sœurs de son Pupille, il ne pouuoit enfoncer ce proces, le voulut tirer en longueur; à fin que le temps estouffast ceste

L'an Iesus Christ.

de querelle. Mais les accusateurs, qui auoiët l'oreille de l'Empereur, pressoiët Gallon de l'instruire: ce qu'il dissimuloit & dilayoit faire: & cependant, les Princes qui accompagnoient Benard le declarerent Roy de France. Car le mesme Paul Æmil raconte, qu'il se trouue des Autheurs qui disent: que Benard estoit fils legitime de Pepin Roy d'Italie, qui fut fils de Charlemaigne, plus aisné que Louis, & partant, que Benard auoit droict de quereller le Royaume par droit d'ainesse, que Charlemaigne par sa disposition ne pouuoit diminuer: de maniere, qu'il se trouua beaucoup de Seigneurs fauorisans le party de Benard. Au contraire, Tegan qui viuoit du mesme temps, dit: nommément que Benard estoit fils d'vne concubine de Pepin Roy d'Italie. Toutesfois, les menees de Galon furent si grandes pour Benard, qu'il eut bien l'audace de fortifier les Cluses & Pas qui sont aux Alpes pour entrer en Italie; prenant le serment des villes & Seigneurs de ce pays, aucũs desquels il contraignit de le suiure. L'Empereur donc aduerty de ceste rebellion, par le moyen que i'ay dit, en fut d'autant plus marry, qu'il auoit esté cause enuers Charlemaigne de donner l'Italie à Benard. Et pource, tout courroucé de telle ingratitude, il assemble incontinant vne armee de gens de deçà les monts, & auec le gros d'icelle, il vint à Chalon sus Saone, pour de la passer en Italie: Quand le miserable ieune homme vid les grands preparatifs de son oncle, il s'aperceut du mauuais conseil que luy auoient baillé les meschans, & que mesmes ceux qui estoient à la garde des Cluses les abandonnoient, & que plusieurs soubs la faueur & apuy desquels il estoit entré en ieu, oublians leurs sermens, se rendirent à la premiere sommation de l'Empereur, apres vne ou deux legeres escarmouches donnees de là les monts, ainsi que disent Platine & Sabellic (car les Auteurs du tẽps disent, sans resistãce) & qu'il perdit courage. Ainsi donc Benard mal asseuré de ses forces, & les armes mises bas, s'en vint à Chalon se rendre à l'Empereur: auquel biẽ humblement il demanda pardon: & neantmoins, fut arresté prisonnier auec ceux de sa compagnie. Car j'interprete ainsi le mot Latin, *Commendati sunt* (dont vse vne Chronique) lequel mot autre part signifieroit, firent hommage. Les principaux coniurateurs estoient ledict Gallon, ou Gilles: que nos François appellent Egidons, le plus grand, prés l'Empereur Charlemaigne, Renier nagueres Comte du Palais du feu Empereur, & lors Euesque d'vne ville d'Italie: Renier fils de Maimer Cõte, l'ayeul maternel duquel nõmé Hardrade Duc d'Austrie, auoit autres-fois cõspiré contre le feu Empereur, lors estant en Germanie (& qui possible a donné le nom à vne assez haute montaigne voisine de Vertus en Champagne, pour auoir esté pendu au sommet:) Renault ou Guy grand Chambellan du Roy. Il y auoit aussi plusieurs autres Seigneurs & hommes illustres, tant Clercs, que Laycs, coulpables de ladite coniuration, & mesmes des Euesques: à sçauoir Anselme de Milan, Vulfold de Cremone, Theodulphe d'Orleans, tous lesquels furent enuoyez prisonniers pour faire leur procés en plain Parlement. ...

L'an de Iesus Christ

CHAP. IV.

Proces faict à Benard & ses complices. Sa mort. Ses enfans & successeurs, Comtes de Vermandois. L'Empereur faict tondre ses freres Moynes. Veut que Lothaire porte le nom d'Empereur. Bretons font de Marman leur Roy: & lequel tué, son pays est conquis par l'Empereur: qui donne le Duché à Nomenoi. Centulle Duc des Basques, rebelle, vaincu en bataille. Hermengard femme de l'Empereur meurt. Sigon Duc de Beneuent s'excuse de la mort de Grimoald. Thimothiens & Goduscans se rendent à l'Empereur. Lieudeuit à tort se plainct de Cadelle. Sclaomir presenté à l'Empereur, est confiné: comme aussi Loup Gascon. Raban publie son liure de la croix: Ses disciples. Loix publiees. L'Empereur espouse Iudith. Mort de Cadolas Duc de Frioul. Lieudeuit rebelle, vaincu par Bauldry Duc de Frioul, s'enfuyant met en route Borne Duc de Dalmace. Pepin Roy d'Aquitaine, dompte les Basques. François menent Heriold en Dannemarck. Sannille Goth, ayant accusé de trahison Berre Comte de Barcelone, le vainquit en champ de bataille. Berre est confiné. Lieudeuit assailly par trois armees. Carniolles se rendent à Bauldry. Paix faicte auec les Sarrazins, rompue. Normands rauagent la Flandre. Pillent Bourdeaux. Pestilence à cause des pluyes. Claude Euesque de Thurin blasme l'adoration des images.

L'An huict cents dixhuict, l'empereur fit sa feste de Noel à Chalon sur Saone: & au partir de là, vint passer l'hyuer à Aix, où apres Pasques il fit vne grande assemblee de tous ses peuples & subiets. Les proces des coniurez y furent instruits: tant des François que Lombards ou Italiens, lesquels au premier interrogatoire confesserent leur trahison: & cõbien que tous (fors les euesques) fussent condamnez à mort, selon la loy des François, l'empereur consentit que Benard auec aucuns de ses complices, eussent seulement les yeux creuez, & les euesques deposez en vn Sinode, furent enfermez en des monasteres: cõme aussi plusieurs autres Seigneurs Italiens occis pour tenir le pays en repos. Ainsi Benard condamné, fut aueuglé par Bertmund gouuerneur du Lionnois, qui le tenoit prisonnier auec Reinier: & trois iours apres portans impatiemmẽt leur punition, moururẽt, ou (qui est la plus commune opinion) eurent les testes coupees. Et toutefois i'ay vne bonne Cronique Latine, qui dit, que Benard condamné à perdre les yeux, quand on voulut executer la sentence, desgaignant son espee, se rua sur ceux qui le vouloient prendre, & tua cinq vaillans hommes François, & qu'à la fin il fut occis à coups d'espees, dont l'empereur plora, & encores depuis fit penitence, pour n'auoir empesché ses Cõseillers de faire telle punition: mais il n'est pas croyable qu'on eust laissé des 818.

L'an de Iesus Christ. espees à tels prisonniers. Benard fut enterré à Milan en l'eglise sainct Ambroise, où lon void encores son Cercueil, portant ces mots, tournez du Latin. Cy gist Benard fils de Pepin, Roy de merueilleuse ciuilité, & doüé d'autres sainctes vertus, qui regna quatre ans cinq mois, & mourut le premier iour de May, Indiction quinziesme, *alias* le seiziesme Auril. Il laissa trois fils, Benard, Pepin, & Heribert, qui tua Raoul Comte, fils de Baudouin, & peu apres fut tué par Aldouyn Satellite de Baudouin, fils de Renoul: lequel Baudouin tint le Duché de Flandres de nostre temps, ce dit Reginon. Dudit Pepin vindrent les Comtes de Vermandois, desquels cy apres sera parlé.

Telle seuerité blasmee de plusieurs, engendra vne crainte & desfiance à l'Empereur, que ses freres ne voulussent imiter Benard. Et pource il les appella au Parlement, où il les fit tondre comme Clercs, & mettre en des Monasteres auec honneste garde, contre l'ordonnance de Charlemagne, & dont tous les maux de Louis procederent.

Au mesme Parlement, il fit nouueau partage à ses enfans, & reconfirma les donnations par luy faites: à sçauoir du Royaume d'Aquitaine à Pepin, de celuy de Bauieres à Louys, ses enfans puisnez; & declara Lothaire son successeur à l'Empire apres sa mort, voulant que déslors il en eut le nom.

Ces choses ainsi ordonnees, il fut aduerti d'vne émeute de Bretons: A ceste cause, ayant assemblé vne grosse armee, il s'achemina vers la Bretaigne, pour se trouuer au Parlement assigné à Vennes. Cependant, il prit les Chasteaux & forteresses des rebelles, & en quarãte iours mit tout le pays en sa puissance: depuis que Murman, lequel les Bretons, (ayans totallement secoué le ioug & obeïssance des François) auoient declaré Roy, contre leur coustume, eut esté occis par vn nommé Coste, garde des Cheuaux Royaux, pendant que ce Duc ou Roy Breton estoit en son camp auecq' son bagage: Toute la Bretaigne tendit les mains à l'Empereur, preste de souffrir telles conditions qu'il luy plairoit, & ne se trouua Breton qui refusast d'obeïr, ou donner les hostages qu'on luy demanda. La paix establie en Bretaigne, & vn autre Duc ou Prince creé au lieu de Murman (que d'aucuns disent auoir esté decapité par ordonnance de l'Empereur) l'armee Françoise retourna le chemin d'Angers; où Hermengard l'Emperiere gisoit malade de fieures: pour laquelle visiter, & aussi donner ordre aux affaires de Gascongne, l'Empereur s'achemina vers ce païs. La mort de Murman Breton, est cottee sous l'an huict cents vingts six, par mon original, cõtre tous autres autheurs: & lequel dit encores, que l'an d'apres l'Empereur donna le Duché de Bretaigne à Nomené.

Au mesme temps, Loup Centulles, Duc des Basques, s'estoit rebellé: mais comme il pensoit s'aduancer, il donna vne bataille contre les Comtes Guerin d'Auuergne, & Beranger de Thoulouze, qu'il perdit auecq' beaucoup de gens ses partisans: & entr'autres Guersand ou Bachand son frere, homme singulierement fol & outrecuidé. Quant à Loup, il demouroit auec les autres, s'il ne se fut sauué de vistesse. A ces nouuelles l'Empereur rompit son camp, & vint à Angers: où deux iours apres, & le treziesme d'Octobre audit an, mourut l'Emperiere Hermengard.

Ses

Ses funerailles accomplies, Louis s'achemina vers Roüen, & de la venant par Amiens, & Cambray, il tiroit à Aix pour y passer l'hiuer, quand il rencontra au Palais d'Haristal plusieurs Ambassadeurs, & entre autres, les Messagers de Sigon Duc de Beneuent, auec grands presens: pour l'excuser de la mort de Grimoald, qu'il monstroit auoir esté tué par Radelche Comte de Compso. Ceux des Abodrites, y estoient semblablement: & Borne Duc des Goduscans, & Thimotiens, qui nouuellement auoyent quitté l'alliance des Bulgres pour prendre celle des François: aux confins desquels ils s'estoient retirez. Ceux aussi de Liudeuit gouuerneur de la basse Pannonie (ie croy Hungrie) y estoyent, pour se plaindre (mais à tort) comme depuis il apparut, de la cruauté & insolence de Cadolac Comte de la Marche de Frioul (car ie lis ainsi au Latin) qu'ils disoyent estre insupportable. Ces gens despeschez, l'Empereur prit le chemin d'Aix pour y passer l'hyuer, ainsi qu'il auoit deliberé. Ceste annee y eut Eclypse de Soleil, le huictiesme Iuillet. Au Parlement d'apres Noël, de l'an huict cens dixneuf tenu à Aix, les Comtes de Saxe, & Lieutenans du païs, qui 819. l'annee passee estoient allez outre la riuiere d'Elbe, auec vne armee de Sesnes & François Austrasiens, pou chastier Sclaomir de son pariure, le presenterent à l'Empereur. Les principaux de son peuple l'accusoyent de plusieurs choses, & entre autres, qu'il auoit quitté le party François dont il ne peut se purger: au moyen dequoy il fut confiné: & son Royaume donné au fils de Traciscon. Pareille condemnation receut au mesme lieu, Loup Gascon: lequel amené deuant l'Empereur, & ne pouuant couurir la rebellion que les Comtes Guerin d'Auuergne, & Berenger de Thoulouse luy mettoient sus, fut confiné. Là mesme, Raban Maure, moine tresdocte, presenta à l'Empereur vn merueilleux liure de la Theologie de la Croix: Et ie croy que c'est celuy que voyons imprimé en vers, dont aucunes lettres ingenieusement distribuees par endroicts, representent diuerses figures de la Croix. Ce Raban fut precepteur d'Alcuin. Car Bede enseigna Simplicie, & cestuy-cy Raban. Lequel recueilly en France par Charlemagne & fait Euesque, enseigna Alcuin: Alcuin Simplicie, cétuicy Theodulf, Euesque d'Orleans, Theodulf Helie d'Ecosse: Euesque d'Angoulesme, Helie, Henry (ie croy d'Auxerre) Remy & V[illegible]ald le Chauue, Moines, qu'il laissa heritiers de sa philosophie, ce que i'ay voulu ramenteuoir pour la succession de la doctrine de ces vaillants personnages, & monstrer où les lettres florissoient en ce temps-là.

L'an de Iesus Christ.

Au mesme Parlement, furent ouys les Commissaires, enuoyez par le Royaume pour la reformation de l'estat de l'Eglise, abaissee & mesprisee pour le mauuais gouuernement d'aucuns ministres d'icelles: comme aussi estoit l'état de Iustice. Et pource, à la relation desdits Commissaires, l'Empereur ordonna ce qui luy sembla vtile pour le restablissement de l'vn & l'autre estat. Et cependant, il adiousta plusieurs Chap. de Loix aux liures precedents, necessaires pour vuider les differends du peuple: desquelles on vse encores, ce dit l'Autheur.

FFFF

An de Iesus Christ. En ce temps, l'Empereur fut cõseillé de se marier: car plusieurs au moyen de sa vie paisible & deuote, craignoient qu'il ne quitast l'administration de l'Empire: & pource, il se fit amener les filles de tous ses Princes; entre lesquelles il choisit vne nommee Iudith, tres-belle, fille de Helpon tres-noble Duc de Bauieres, & d'vne bien noble Dame, yssuë de Saxe. Nicollas Gilles est seul, qui nomme ce Prince Baudouin. Ce mariage, fut la principalle occasion de tous les trauaux, que depuis l'Empereur eut le reste de sa vie: ainsi que nous dirons.

L'esté d'apres, & comme le peuple eut esté assemblé au Palais d'Ingelheim au mois de Iuillet, l'Empereur receut nouuelles que l'armee d'Italie, enuoyee en Hungrie contre Liudeuit rebelle, auoit esté contrainte de retourner presque sans rien faire. Dequoy Liudeuit plus glorieux, enuoya ses Messagers demander la paix, auec des conditions que l'Empereur ne voulut accorder, mais luy en proposa d'autres: que Liudeuit semblablement n'accepta, aymant mieux demourer en sa rebellion. A ceste cause, & pour se fortifier, il enuoya des Ambassadeurs à tous ses voisins, à fin de les tirer de son costé, comme il fit les Timotiens, qui n'agueres auoient renoncé à l'alliance des Bulgres, pour entrer en celle de l'Empereur, & lesquels tellement il persuada, qu'ils ne firent rien de tout ce qu'ils auoient promis aux François: & au contraire se tournerent du party de Liudeuit plus hardiment, d'autant que Cadolac Duc de Frioul (qui s'aprestoit pour chastier ce rebelle, & à ceste fin amassoit vne armee de Pannoniens) mourut de fieure en son pays, Mais Baldric (c'est Baudry) qui luy succeda, trouuant l'armee de son predecesseur toute preste, s'aduança par la Carinthie: où il rencontra Liudeuit, auec les siens arresté sus la riuiere de la Dunoé. Toutes-fois quelque petit nombre de gens qu'eut Bauldry, au regard de Liudeuit, il le chargea; & tua grand nombre d'ennemis, chassant ce rebelle de Hongrie.

Comme ce Duc vaincu fuyoit, il rencontra sur la riuiere de Lopin ou Colapie, Borne Duc de Dalmace, auec beaucoup de gens.

Mais à la premiere charge le Dalmace fut abandonné par les Goduscans (on ne sçait si par trahison ou de crainte) & neantmoins, il eschappa auec l'ayde de ses domestiques, ayant perdu la bataille: où mourut Dragomose beaupere de Liudeuit, qui au commencement de la rebellion de son gendre, s'estoit retiré vers Borne, lequel depuis chastia les Goduscans, & les batit iusques dans leur pays.

L'hyuer d'apres, enuiron Decembre Liudeuit entra en Dalmace, & la mit à feu & à sang. Car Borne trop foible; apres auoir faict retirer dans les Chasteaux ses gens inutiles à la guerre, auec le reste donna sus la queuë & aux costez de l'armee ennemie, pour la harasser; ne souffrant gaster sa Prouince à l'appetit de Liudeuit, pressé tellement par telles escarmouches des François, qu'il fut contrainct partir du pays, auec la perte de trois mil hommes, sans le bagage destroussé, & trois cens cheuaux pris: dont Borne aduertit l'Empereur.

Cependant, Pepin Roy d'Aquitaine, entra en Bas[illegible] par le commande-



ment de son pere: & rendit ce pays paisible, & si net de seditieux, qu'il sembla n'y en estre demeuré vn seul. D'vn autre costé, Heriold fut porté par ses Nauires dans le pays des Abodrites, suiuant le commandement de l'Empereur, pour entrer en possession du Royaume qu'il querelloit: Auec luy se ioignirent deux enfans de Godefroy, pretendans aussi d'y auoir part (car les autres fuyrent) mais l'on pensoit que c'estoit par tromperie. L'an de Iesus Christ

Quand l'Empereur eut rompu le Parlement, il vint premierement à Crutznach, puis à Binge, deualant le long du Rhin, iusques au Conflans de la Moselle, & de là en Ardaine, pour chasser, ainsi qu'il auoit acoustumé faire. Puis vint à Aix passer l'hyuer, pource qu'en ce lieu il auoit assigné son Parlement au mois de Ianuier ensuiuant.

Là furent mis en deliberation les moyens de resister à Liudeuit, & chastier sa rebellion. Borne, jaçoit qu'il eut deuant enuoyé des gens s'en plaindre, & aduiser au remede, y vint luy mesme, & proposa ceux qui luy semblerent les meilleurs: En fin, il fut arresté de mettre sus trois armees, composees de Sesnes, François, Austrasiens, Allemans, Bauarrois, Italiens, pour gaster le pays de ce rebelle, & reprimer son audace. Au mesme Parlement, Bere Comte de Barcelonne, par ses voisins accusé d'infidelité, & de fraude enuers l'Empereur, s'en voulut purger à la mode de son pays, par gaiges de bataille: toutesfois, il fut vaincu par Sanille son accusateur, Got comme luy: & fut mort comme criminel de leze Majesté, si l'Empereur luy faisant misericorde, ne l'eut confiné en la ville de Roüan.

L'hyuer passé, & si tost qu'on peut nourrir les cheuaux de l'herbe nouuelle, les trois armees ordonnees contre Liudeuit, s'acheminerent vers le pays ennemy. Celle d'Italie alla par les Alpes Noriques (c'est Frioul) l'autre par la Carinthie, & la troisiesme par Bauieres & la haute Pannonie: qui est l'Austriche. Quant aux armees dextres & senestres, elles marcherent lentement, pour-ce que l'vne estoit empeschee à passer les Alpes, les Pas desquelles auoient esté garnis par les ennemis, & l'autre ne s'auançoit guieres plus, tant pour la longueur du chemin, que pour la riuiere de Draue qu'il falloit passer. Celle qui entra par Carinthie, eut meilleure fortune: pource que, nonobstant que les ennemis fissent resistance en trois lieux, ils furent repoussez: & si elle arriua plustost que les autres, encores qu'il luy conuint trauerser la mesme riuiere de Draue. Quant à Liudeuit, il ne fit aucune resistance, ains se retira en vn fort chasteau basty sus vne montaigne, & par luy garny de bonnes gens: sans faire la guerre, ny enuoyer des Ambassadeurs, non pas mesmes demander la paix.

Les trois armees ioinctes, commencerent à piller le païs ennemy: qui fut mis à feu & à sang, puis retournerent arriere, apres y auoir faict grand dommage: mais l'armee qui auoit marché par l'Austriche, fut trauaillee d'vn flux de ventre, que les gens-d'armes auoyent pris en gayant la riuiere de Draue, & beuuant de mauuaises eaues, dont plusieurs moururent. Quand ces trois armees furent retournees d'où elles estoient venues, les Carniolles (ce sont Carinthiens) qui habitoyent le long de la riuiere de Saue, & touchent presque

L'an de Iesus Christ.

au pays de Frioul, se rendirent à Baudric Duc François. Le semblable fit la partie des Carinthiens, qui s'estoit retiree de nostre alliance pour suiure Liudeuit. Au mesme temps la trefue faite entre nous, & Abulas Roy des Sarrazins d'Espagne fut rompue, comme n'estans profitable à l'vne ne à l'autre des parties. Et des Pirates Sarrazins enfoncerent huict nauires de marchans Chrestiens, ainsi qu'ils retournoyent de Sardagne en Italie. Aussi treze nauires de Pirates Normans, coururent premierement la coste de Flandres (c'est le premier endroit où i'ay trouué le nom de ceste Prouince dont les peuples s'appelloyent Morini durant l'Empire Romain) brusslerent aucunes maisonnettes du riuage: emmenans vn peu de bestial: mais ils furent repoussez. Ils en vouloient faire autant à l'emboucheure de Seine, quand cinq des leur furent tuez par les gardes: ce qui fit prendre au reste vne autre route, voyans ceste coste trop bien gardee. Finallement ils descendirent en Aquitaine, où ils eurent meilleure fortune: car ils pillerent le *Dium* ou Baudium (possible Bourdeaux) & retournerent en leur pays auec grand butin.

Ceste annee plusieurs meschefs aduindrent à cause des pluyes continuelles, & le temps par trop humide, qui fut cause de grande pestilence d'hommes & bestes, par tout le royaume de France: & tant qu'à peine se trouua vne seulle Prouince exempte de ce mal, tellement que l'on ne peut aussi recueillir les bleds à cause desdites pluyes: mesmes ceux qui furent serrez pourrirent, le vin (dont l'on eut bien peu) fut encores tres-vert: & sans saueur, par faute de chaleur: les riuieres debordees, en aucuns lieux empescherent la semence desdits bleds, & la Lune eclypsa le vingt-quatriesme Nouembre. Apres le Parlement tenu à Crutznac, l'Empereur (sa chasse d'Autonne achenee) vint à Aix passer l'hyuer. Au mesme an viuoit Claude Euesque de Thurin, Espagnol de nation: qui blasmoit l'adoration des images: apres la mort duquel, & bien long temps depuis, Iessé Euesque d'Orleans escriuit contre luy. Ceste annee les Sarrazins d'Affrique prirent Palerme, auiourd'huy la principale ville de Sicille, laquelle ils tindrent depuis si longuement, que les principaux edifices en portent encores les marques.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. V.

Parlement tenu à Aix, & la guerre conclue contre Liudeuit. Autre Parlement tenu à Nimeghe, où fut publié le partage des enfans de l'Empereur, & eux enuoyez en leur Royaume. Borne mort Ladasidée luy succede au Duché de Dalmace. Leon Empereur de Grece tué, Michel est mis en sa place. Lothaire espouse Hermengard. Benignité de l'Empereur enuers les conspirateurs. Riuieres gelées. Gazon merueilleux. Terre leuée de soy mesme. Vinigise Duc se faict moyne. L'Empereur fait penitence de la violence par luy faicte à ses freres. Dom Ramire Roy de Castille, institue l'ordre de Sainct Iaques. Pays d'Iutemars Breton, couru par les François. Pepin espouse la fille du Comte de Mets. Bastimens nouueaux de l'Empereur à Francfort. Corbie Abbaye de Saxe. Naissance de Charles le Chauue. Lothaire couronné Empereur par le Pape. Puisné aggreable au peuple des Vviltzes, est preferé à l'aisné. Liudeuit tue son hoste en trahison.

AV mois de Feurier de l'an huict cens vingt & vn, le Parlement assemblé à Aix, entre autres choses traicta de la guerre contre Liudeuit, & conclud de retourner gaster son païs. Autant en fut ordonné pour la marche d'Espagne: & enioinct aux gouuerneurs de la frontiere d'executer ladite conclusion. 821.

Vn autre Parlement fut aussi publié pour estre tenu en la ville de Nimeghe, le premier iour de May: où semblablement furent adiournez les Comtes pour s'y trouuer. Et apres plusieurs autres choses expediées, l'Empereur se fit baisser par la riuiere de Meuse, en ladite ville de Nimeghe: là où en plein Parlement il fit lire le partage de son Royaume, que dés long temps il auoit fait entre ses enfans: & lequel il confirma par le serment des Princes qui s'y trouuerent: deliberé d'enuoyer Lothaire en Italie, Pepin en Guienne, & Louys en Bauieres: à fin que chacun de leurs subiects congneut à qui il deuoit obeyr.

Au mesme lieu vindrent les Ambassadeurs du Pape Paschal: à sçauoir Pierre de Ciuita Veche, & Leon Donneur; qu'il depescha incontinent: comme aussi les Comtes qui deuoient mener l'armée en Hongrie contre Liudeuit. Puis ayant quelque peu seiourné à Nimeghe, il reprit le chemin d'Aix, & passant par Treues & Mets, il vint à Remiremont aux Bois, & Deserts de Vauge, employer le reste de l'Esté, & la moitié d'Automne à la chasse.

Cependant, Borne Duc de Dalmace mourut: & Ladasidée son neueu luy succeda au Duché du consentement de l'Empereur. Lequel en ce temps eut nouuelles de la mort de Leon Empereur de Constantinople; qui le dernier

L'an de Iesus Christ.

iour de l'an precedent, auoit esté occis en son Palais; par la conspiration de ses Princes & domestiques: dont le principal fut Michel, dit Traulos ou le Begue: depuis à la faueur du peuple & soldats de la garde, fait Empereur; & lequel regna huict ans neuf mois sept iours.

A la my Octobre fut tenu vn Parlement à Thionuille, où se trouua grand peuple. Et là, Fortunat Patriarche de Grade accusé deuant l'Empereur par vn sien Prestre nommé Tybere, d'auoir encouragé Liudeuit en sa rebellion, & enuoyé des ouuriers & massons, pour reparer ses chasteaux, il luy fut commandé de venir en Cour. Le Patriarche prit le chemin d'Istrie comme s'il eut voulu obeyr: puis feignant de retourner à Grade, sans aduertir de sa volonté à aucun des siens, il se retira par mer à Iadere (qui est la Gadre de nos Romains) vne ville de Dalmace, où il declara la cause de sa venue, à Iean gouuerneur de ceste Prouince pour les Grecs: & lequel tout incontinent l'enuoya par mer en Constantinople.

Audit lieu de Thionuille, Lothaire fils aisné de l'Empereur, en grand triomphe espousa Ermengard, fille du Comte Hugues, de la race d'vn certain Duc nommé Edilh, le plus craintif & couard homme de tout le monde, ce dit Tegan. Les Ambassadeurs du Pape s'y trouuerent aussi, à sçauoir Theodore Primicere, & Flore, auec grands dons. Les Comtes semblablement qui auoient esté gaster la Pannonie, & terres alliées de Liudeuit, y vindrent pour rendre compte de leur voyage. En ce Parlement apparut bien la misericorde de l'Empereur enuers aucuns qui auec Benard son neueu, auoient en Italie conspiré contre sa vie & son Royaume. Car il ne leur lassa pas seulement la vie & les membres, mais encores il les remit en leurs biens: faisant reuenir d'Aquitaine Adellard, iadis confiné au Monastere de S. Philibert, que Nangis cuide estre Oleron, & auquel il rendit l'Abbaye de Corbie, qu'il souloit tenir: & pardonnant à Bernier ou Bernard son frere, confiné en l'Abbaye de S. Benoist; que semblablement il r'enuoya en ladite Abbaye de Corbie. Ces choses faites, & le serment d'aucuns Princes receu en ladite ville de Nymeghe, l'Empereur alla passer son hyuer à Aix, & apres les nopces enuoya Lothaire son fils à Vvormes, pour y seiourner durant l'hyuer.

Ceste année toutes choses furent paisibles du costé de Dannemarck: Car Heriold receu par les enfans de Godefroy, pour compagnon au Royaume qu'il querelloit à l'encontre d'eux, fut cause de ladicte tranquillité: & par ce que Ceadrague prince des Abodrites, estoit soupçonné d'auoir mauuaise intelligence auec vn des enfans dudit Godefroy, Sclaomir son competiteur audict Royaume (qui l'année precedente auoit esté confiné) fut renuoyé audict païs, mais il mourut en Saxe, apres s'estre fait baptiser. Ceste année la semence des bleds fut empeschée par les pluyes continuelles: & l'hyuer d'apres fut si long & si aspre, que non seulement les petites riuieres, mais aussi les grandes & renommées, comme le Rhin, Dunoe, Elbe, Seine & autres de la Gaulle & de la Germanie qui s'embouchent dans la Mer, furent si gelées l'espace de trente iours, que les chariots passerent & repasserent dessus, comme par des ponts. Puis à la deserre & fonte des gla-

ces, les villages du long du Rhim, furent bien fort endommagez. L'an de Iesus Christ. 822.

L'an huict cens vingt & deux, en vn lieu du pays de Turinge, fut trouué vn Gazon de cinquante pieds de long, quatorze de large, & d'vn & demy d'espois. Et en la partie Orientalle de Saxe, qui touche aux limites des Sorabes, en vn lieu desert, pres le Lac ou Estang nommé Arusco, la terre s'enfla ou entr'ouurit comme vn rempart & leuée d'vne lieuë de long, sans qu'il y eut apparence d'ouurage humain.

Au mesme temps Vinigise Duc de Spolette cassé de vieillesse, laissant ses vestemens seculiers, prist l'habit de Moyne; & peu apres mourut: En son lieu fut mis Suppon, Comte de Bresse en Lombardie. Et la mesme année au mois d'Aoust, l'Empereur tint vn parlement au Palais d'Atigni, où se trouuerent tous les Euesques & principaux Seigneurs de son Royaume: Là, il se reconcilia auec ses freres rendus Moines par contraincte: dont il se confessa, & fit penitence publicque (les Autheurs du temps ne disent quelle) tant de ladicte force, que de ce qu'il auoit faict contre Benard son neueu, contre l'Abbé Adalard, & Vallon son frere, donnant l'aumosne, & amendant toutes choses faictes tant par luy que son pere: comme si lesdites punitions eussent esté commandées par sa cruauté naturelle, & non par ordonnance de Iustice.

Il enuoya aussi en Pannonie vne armée d'Italiens, acheuer la guerre de Liudeuit, qui abandonna Siscie sa ville, & se retira vers les Sorabes (vne nation qui tient partie de Dalmace, autres que ceux qui en mesme temps estoient voisins de Saxe, ainsi qu'auons dit) où il fut recueilli par le Duc de ce païs, & auquel peu de temps apres il couppa la gorge. Ce neantmoins combien qu'il fit guerre à nos gens, & ne parlementast auec eux, toutesfois enuoyant des Ambassadeurs vers l'Empereur, il confessa d'auoir failli, & qu'il estoit prest de venir en sa Cour. Cependant, les Sesnes fortiffierent vn chasteau outre la riuiere d'Elbe, en vn lieu nommé Delbende, & en chasserent les Sclaues qui l'auoient occupé: y mettans grosse garnison de Sesnes, pour resister aux courses des Sclaues.

Aussi les Comtes François de la marche d'Espagne, entrerent au païs appartenant à Aben Cassin, qui s'estoit reuolté contre Abdiracman Roy de Cordouë: où ils brusserent plusieurs villages: puis retournerent auec gros butin. Auquel temps aussi, Don-Ramire Roy de Leon en Espagne, gaigna vne bataille sur lesdits Sarrasins: en laquelle luy semblant auoir esté assisté de la faueur de S. Iacques, il donna depuis occasion aux Espagnols d'estimer ce Sainct leur Patron, & mettre sus l'ordre des Cheualiers qui portent son nom: Pareillement les Comtes de la Marche de Bretaigne coururent les terres d'vn Breton nommé Vinnomarch ou Iuemars, rebelle, & entrerent en son païs apres l'equinoxe d'Automne: mettans tout à feu & à sang.

Le Parlement d'Atigny fini, l'Empereur alla chasser en Ardenne, suyuant la coustume des François: & enuoya Lothaire son fils, & sa femme en Italie: luy donnant pour compagnie Galon Moyne son parent, & frere d'Adelard, auec Gerault ou Geronge maistre des Portiers: ou (si croyez les

L'an de Iesus Christ. Chroniqueur François) son Chamberlan : pour le conseiller tant aux affaires de la maison, que celles d'estat. A son arriuée en Lombardie, Sigon dit, qu'il fut couronné à Modece par l'Archeuesque de Milan : mais il est seul Autheur qui l'ait remarqué, & ceux du temps que nous auons leu, n'en font point de mention. Pepin fut aussi enuoyé en Aquitaine, apres qu'il eut espousé la fille de Thiebert Comte de Mets.

Quant à l'Empereur, sa chasse acheuée : il se retira à Francfort, où il faisoit de nouueaux edifices : pour passer l'hyuer, & y tenir vn Parlement de tous les peuples d'outre le Rhin, & des Seigneurs, appellez pour deliberer des affaires de la frontiere Orientale de son Royaume. Car en ce lieu là, vindrent auec presens les Ambassadeurs des peuples de Germanie, à sçauoir Abodrites, Sorabes, Vuilses, Boësmes Marauehens (ie croy Moraues) Predenecentes, & Auarrois, demeurans en Pannonie : il s'y trouua aussi des Ambassadeurs de Normandie, tant de la part de Heriold, que des enfans de Godefroy, lesquels semblablement il depescha : puis fit acheuer les nouueaux edifices par luy commencez. Ceste mesme année fut fondée l'Abbaye de Corbie de Saxe, ainsi nommée pour celle de France, assise sur la riuiere de Somme : laquelle ayant possible, fourni de Moynes à peupler celle de Saxe, luy donna aussi le nom.

823. Le troisiesme Ianuier de l'an huict cens vingt & trois (vn vieil Martirologe dit en Iuin) l'Emperiere Iudith accoucha au Palais neuf de Francfort, d'vn fils qui fut nommé Charles (depuis surnommé le Chauue) auec aussi grande reiouyssance de l'Empereur, que dommage de luy mesme, & de ses subiects.

Or comme Lothaire exerce la iustice en Italie au contentement de chacun, ainsi que luy auoit commandé son pere, & qu'il se preparoit pour venir en France ; il fut prié du Pape Paschal d'aller à Rome faire Pasques ; à quoy il s'accorda : & ayant esté honorablement receu, le propre iour de Pasques (qui lors aduint le cinquiesme Auril) il fut couronné Empereur Auguste. Cela faict il prist le chemin de Pauie, pour retourner en France trouuer son pere au mois de Iuin, & luy rendre compte de l'ordre par luy mis en Italie : & de ce qui restoit à faire. Et pource qu'il n'auoit acheué de tenir la iustice : l'Empereur son pere commit Adellard Comte du Palais pour auec Mauring & Gondulf Comte de Bresse, aller ensemble en Italie, faire ce que son fils auoit commencé : Car Lothaire disoit, qu'il falloit vne armée à refraindre l'insolence d'aucuns.

Cependant, au mois de Mars, l'on tint vne assemblée & Parlement au Palais d'Haristal : auquel se trouuerent les Princes de France Orientalle, de Bauieres, d'Allemaigne, & de Bourgongne, voisine d'Italie ; & du païs, qui est le long du Rhin, ainsi qu'il auoit esté commandé. Outre les Ambassadeurs estrangers, deux freres Rois de Vuiltzes, se presenterent pour vuider leur differend, l'vn d'eux se nommoit Meligaste, & l'autre Celeadrague, ou Ceadrague, enfans de Lube Roy des Vuiltzes : lequel encores qu'il eust son Royaume diuisé d'auecque ses freres, toutesfois à cause de l'ainesse eut

la

la principale charge des Vviltzes ; Depuis fut occis en vne bataille contre les Abodrites : mais apres sa mort ses suiets auoient esleu Meligaste l'aisné de ses enfans : & neãtmoins pour ce qu'il gouuernoit mal son Royaume, & cõtre la façon du païs, ioinct sa negligence, fut chassé du peuple, se tournãt du costé du plus ieune : qui fut la cause de les faire venir deuant l'Empereur, lequel apres les auoir ouys, & cogneu que le peuple estoit plus enclin à donner la Royauté au ieune, ordonna qu'il demoureroit Roy : & toutes-fois il fit des presens à l'vn & à l'autre : Puis ayant pris le serment de tous deux, les renuoya en leur pays.

L'an de Iesus Christ.

Au mesme Parlement, Ceadrague Prince des Abodrites, fut accusé de n'estre fidelle aux François : & que dés long temps il dissimuloit de venir en la presence de l'Empereur. Les Commissaires enuoyez pour luy signifier l'arrest du Parlement, amenerent des principaux de son païs, par lesquels il promettoit de venir l'hyuer prochain voir l'Empereur. La conclusion dudit Parlement fut, que l'Autonne suyuant il s'en tiendroit vn à Compiegne, au mois de Nouembre. Ce faict, l'Empereur donna congé aux assemblez : & comme il vouloit partir, nouuelles luy vindrent, que le tyran Liudeuit venu en Dalmace voir Lindenulfe oncle du Duc Borne, l'auoit depuis tué en trahison, & saisy sa ville.

CHAP. VI.

Seigneurs Romains executez en la maison Papalle. L'Empereur enuoye à Rome pour en informer. Pape se purge par serment. Ceadrague accusé est r'enuoyé en son pays. Heriold demande secours à l'Empereur. Ebon Archeuesque de Rheims, va prescher en Dannemark. Dreux frere de l'Empereur, fait Euesque de Mets. Fille est sans manger par deux ans. Foudres. Omorgat Roy des Bulgares enuoye des Ambassadeurs en France. Paschal mort, Eugene est faict Pape en sa place. L'Empereur & deux de ses enfans courent la Bretaigne. Il y a neuf Eueschez en icelle. Liure de la Hierarchie de sainct Denis. Iurisdiction de l'Empereur dans Rome. Adelart fait Duc de Spolette.

D'Avtre costé, enuiron le mois de Iuin, le ieune Empereur sortant de Pauie pour venir en France, fut aduerty que Theodore Primicere (par toute la Chronique de saint Denis appellé premier Secretaire) de l'Eglise, & Leon Donneur son gendre, apres qu'on leur eut premierement esteint les yeux, auoient eu les mains, les pieds, & finalement les cols coupez, dans la maison Patriarchalle de Lateran (principal domicille des Papes de Rome) pour leur fidelité enuers le ieune Empereur : ainsi que lon tenoit pour tout certain. Le bruit lors courut,

L'an de Iesus Christ.

& telle estoit l'opinion des Romains : dautant que l'execution s'estoit faite en la maison du Pape, que c'estoit par son commandement ; ou du moins de son consentement. Et il estoit vray semblable, qu'ayant sçeu l'entreprise ; il l'auoit dissimulee. Les Empereurs qui ne pouuoient croire vne si rigoureuse punition proceder du vouloir d'vn Ecclesiastique, enuoyerent Adalung Abbé de sainct Vvast d'Arras, & Hunfred Comte de Rethie ou de Coire (principalle ville des Grisons) pour diligemment informer de ceste execution. Mais auant qu'ils fussent à Rome, Iean Euesque de Noua-villa, & Benedic Archediacre du siege Romain, Ambassadeurs du Pape, arriuerent en Cour, supplier l'Empereur Louys de vouloir oster l'infame soupçon, qui auoit esté conceu contre le Pape, lequel n'auoit iamais consenty à la mort desdits Secretaire & Donneur. Toutesfois l'Empereur ne laissa d'enuoyer à Rome, enquerre ce qui en estoit : & ce pendant, ayant passé par Vvormes, il vint chasser en Ardaine, attendant le Parlement de Compiegne.

Les Ambassadeurs venus à Rome, ne peurent certainement descouurir la verité de ce pourquoy ils estoient enuoyez : par ce que le Pape nia fermement estre consentant du faict. Et en plaine assemblee de trente quatre Euesques & Prestres, & de cinq Diacres s'en purgea, comme aussi firent plusieurs autres Euesques. Et toutesfois, il ne voulut rendre ne monstrer les meurdriers ; ains les defendit : & comme estans de la famille de S. Pierre les absout, & retint au pays : prononçant que les morts auoient esté iustement occis, comme criminels de leze Majesté.

Ie confesse que ie n'entends point de quelle Majesté l'Autheur a voulu parler. Car s'il entend de l'Imperialle, le Pape n'en pouuoit estre iuge, si de la Papalle, il est euident que les Papes ne prenoient encores cét aduantage sus les Empereurs. Mais quant à ce qu'il ne voulut rendre les seruiteurs de S. Pierre, il le pouuoit faire : soit pour la franchise de son Eglise, soit pour la iustice que les Euesques auoient lors sus leur famille, & comme encores nous voyons que plusieurs Euesques & Prelats de France l'ont sus leurs hostes & Censuels, jaçoit qu'ils ne soient Ecclesiastiques : ains seulement à cause de la demeure que tels suiects font dans les fiefs de l'Eglise : ce que d'aucuns Royaux pensent leur estre venu par vsurpation. Et neantmoins, lon apprend par les histoires de ce temps-là, que les Empereurs commandoient à Rome, aussi bien que long temps apres.

Quand donc le Pape se fut purgé, il r'enuoya lesdicts Commissaires, auec Iean Euesque de Noua-villa, Serge Bibliothecaire, Quirin Soubs-Diacre, Leon Maistre des Cheualliers, faire entendre ses iustifications audict Empereur Louys ; lequel prist tout en bonne part, comme celuy qui estant d'vn naturel doux, portoit grande reuerence aux Papes ; quels qu'ils fussent. Et dont les quatriesmes qui vesquirent de son temps, s'en trouuerent bien, estans par luy fauorisez contre les mutineries des Romains.

Au mois de Decembre, Ceadrague asseuré sus les promesses à luy faictes, vint à Compiegne ; suiuy d'aucuns Seigneurs de son pays. Là il dit l'occasion

pourquoy de si long temps il n'estoit venu au Palais de l'Empereur : aussi furent ses excuses trouuees assez raisonnables : & encores qu'il peut estre repris d'aucunes choses, si est-ce que pour les grands seruices de son pere & de ses parens, tant s'en falut qu'on le punist, qu'au contraire il fut renuoyé en son païs auec grands dons. Heriold Roy de Normandie (entendez Danoise) y vint aussi demander secours contre les enfans de Godefroy, qui le menassoient de chasser de son Royaume, deuers lesquels Theotar & Rotmond Comtes furẽt enuoyez pour informer de l'affaire. Ces Commissaires apres auoir veu l'estat de ce Royaume, s'enquirent de la iustice & droit desdits enfans, & auant le retour d'Heriold firent leur rapport. Ebon Euesque de Rheims, qui par le conseil de l'Empereur & l'authorité du Pape, estoit allé prescher audit païs, retourna auec lesdits Comtes : ayant presché tout l'esté, & baptisé plusieurs qui s'estoient conuertis à la foy Chrestienne. *L'an de Iesus Christ.*

Ceste mesme annee trespassa Gondulphe Euesque de Mets : & le Clergé d'vn commun consentement esleut Euesque, Dreux frere de l'Empereur, qui viuoit comme Chanoine de ladite Eglise. Ce fut chose merueilleuse, que de tout le Clergé & peuple, il ne se trouua vn seul contredisant : au grand contentement de l'Emperur, lequel bien volontiers en accorda l'eslection, & le bailla pour Euesque au Clergé & peuple qui le demandoient.

Les prodiges & choses ceste annee aduenuës contre nature, troublerent fort l'Empereur assez religieux, ou plustost superstitieux. Car le Palais d'Aix trembla, & lon ouyt des sons de nuict. Au territoire de Toul, au village de Commercy vne fille d'enuiron douze ans, apres auoir esté Communiee par le Prestre, fut premierement dix mois sans manger pain, & puis sans vser d'aucune viande, insques au bout de trois ans, qu'elle retourna manger comme deuant. En Saxe au pays de Frihsazi ou Frisazi, le feu du Ciel brusla vint trois villages ou fermes ; plusieurs fouldres cheurent du Ciel en temps serein, & les bleds furent gastez de la gresle en aucun pays : parmy laquelle estoient cheutes de vrayes pierres bien grosses & pesantes. Beaucoup de maisons, hommes & bestes furent foudroyez, contre l'ordinaire des lieux, & apres vint vne peste & mortalité qui courut toute la France : & consomma vne innumerable quantité de personnes, de tous aages & sexes : ce qui donna occasion à l'Empereur de commander des ieusnes & oraisons publiques afin d'appaiser l'ire de Dieu.

Ceste annee vne maniere de gens nommez Vziens couroient par la Mesie & autres prouinces de l'Europe, par troupes & se meslans de dire la bonne aduenture : comme font auiourd'huy ceux que les Allemands & Italiens appellent Zingani, & nous Egyptiens & Bohemiens. L'hyuer aussi fut si grand, que plusieurs hommes & bestes moururent de froid.

Au commencement de l'an huict cens vingt & quatre, Omorgat Roy de Bulgarie enuoya ses Ambassadeurs vers l'Empereur, faire alliance & paix auec luy : non sans merueille des François, qui iamais n'auoient veu sa pareille en France : ce fut pourquoy l'Empereur desirant sonder la cause, depescha vn 824.

L'an de Iesus Christ.

certain Michelin natif de Bauieres, lequel reconuoya ces estrangers iusques en Bulgarie.

Or les Ambassadeurs du Pape retournez à Rome, trouuerent Paschal si malade qu'il mourut peu de iours apres. En son lieu furent esleuz Zinzim & Eugene, pour la contention d'aucuns : mais Eugene Archiprestre de Saincte Sabine, obtint la place, à cause du support qu'il auoit des Nobles : & lequel fit enterrer dans l'Eglise de sainct Pierre le corps de son predecesseur, malgré les Romains qui l'empeschoient : disans qu'il estoit homicide.

Comme l'Empereur tenoit le Parlement à Compiegne, enuiron le vingt & quatriesme Iuin : les nouuelles de ceste eslection luy furent apportees par Quirin Sous-Diacre, autres-fois Ambassadeur en France. Mais dautant que l'Empereur estoit là empesché aux aprests de la guerre qu'il entendoit faire en Bretaigne, il enuoya Lothaire son fils en Italie, afin de traicter auec le peuple de Rome, & le nouueau Pape, des choses necessaires à sa charge.

Le ieune Empereur partit apres la my-Aoust, & le vieil differa son voyage de Bretaigne, à cause de la trop grande famine lors regnant en France. Puis quand les bleds furent recueillis, il assembla son armee, & vint iusques à Rennes : qui est ioignant (ce dit l'autheur) & à l'entree de Bretaigne : par où lon cognoist qu'il n'y auoit que le pays où lon parle Breton Bretonnant, qui s'appellast Bretaigne : Car de neuf Eueschez de ce païs, Nantes, Renes, & S. Malo parlent François. Vennes, S. Briou & Dol, François & Breton. Leon ou S. Pol, Landriguet & Cornouaille, Breton Bretonnant : ces trois estans la vraye Bretaigne, que nos Romans ont appellee Romaine : pour auoir receu les Bretons d'Albion, chassez auec la garnison Romaine par les Anglois Sesnes, ainsi que i'ay dit autre part. L'Empereur ayant sus la marche de ce païs, party son armee en trois, en baille deux à Pepin & Louïs ses enfans : retenant la troisiesme pour soy : puis tous trois entrerent par diuers endroits au pays ennemy, qu'ils mirent à feu & sang, durant quarante iours qu'ils y seiournerent. Mais quand il eut receu les ostages que ce peuple infidelle bailla, il s'achemina vers Roüan, où il auoit mandé sa femme de le venir trouuer : & luy-mesme y arriua le seiziesme de Nouembre.

Là, il auoit commandé aux Ambassadeurs de Michel, Empereur de Grece, de venir parler à luy : auec lesquels estoit aussi Fortunat Pariarche de Grade, qui se presenta à l'Empereur. Et combien que les Grecs, entre autres presents, apportassent le liure de la Hierarchie de sainct Denis (pour lors incogneu aux François) & eussent lettres de leur maistre touchant la paix, ils ne parlerent point dudit Fortunat, qui fut renuoyé à Rome, pour examiner la cause de sa fuite (qui est le second renuoy de suiect que Roy de France ait fait au Pape, si i'ay bonne memoire) comme aussi furent ledits Ambassadeurs: Pour ce qu'ayans proposé quelque chose touchant la veneration des Images, ils disoient auoir charge de leur maistre, d'en sçauoir l'aduis dudit Empereur, lequel respondit ; puis qu'ils desiroient parler au Pape, qu'ils allassent à

Rome : où ils trouueroient Lothaire son fils : & ainsi les ayant depeschez, il vint à Aix passer l'hyuer. *L'an de Iesus Christ.*

Cependant Lothaire honorablement receu à Rome, par Eugene second Pape, fit enqueste sus la mort de ceux qui auoient esté executez du viuant de Paschal : & pourquoy, veu qu'ils estoient fidelles aux François, à l'Empereur son pere, & à luy : on les auoit fait mourir : & ceux qui en ceste ville soustenoient le party François, estoient moquez & desprisez de chacun. Semblablement, pour quelle occasion tant de plaintes se rapportoient à l'Empereur, contre les Papes & les Iuges, que ie croy auoir esté Nobles & Senateurs, ainsi qu'on peut deuiner, par ce que i'ay cy-dessus escrit. Il trouua lors, que par l'ignorance & paresse d'aucuns Papes, & l'insatiable auarice des Iuges, les heritages de plusieurs auoient esté confisquez : à ceste cause il fit rendre les biens iniustement ostez : ce qui donna occasion de grande ioye au peuple Romain. Puis ordonna que suyuant l'ancienne coustume, l'Empereur enuoiroit des gens de sa suitte, afin d'exercer la iustice, & rendre droict à chacun : pouruoyant qu'à l'aduenir tant ladite ville de Rome, que le Royaume d'Italie, ne fussent trauaillez de tumultes & seditions. Ce qui me fait estonner, comme Blond, voire Paul Emil, ont osé dire que Louys renonça entre les mains de Paschal, au droict de nommer des gens pour rendre iustice en la ville de Rome. Veu que si tost apres la mort de ce Pape, nous trouuons ceste tant signalee marque de iurisdiction Imperialle. Aussi i'ay vne Chronique Françoise, qui dit : qu'apres cela fut establie (possible a t'on failly d'escrire restablie) l'ancienne coustume, que doresnauant les Iuges seroient à Rome esleus du Palais de l'Empereur, & non pas du Pape : afin qu'ils fissent iugement droict & loyal au peuple. Lothaire ayant ainsi doucement des-meslé ce faict, retourna vers son pere l'aduertir de tout à son grand contentement : quand il vit que son fils auoit releué d'oppression les affligez : qui sont les mots de ladite Chronique.

Ceste annee trespassa Supon Duc de Spolette : & Adalart surnommé le Mineur, Comte du Palais, eut sa place : lequel cinq mois apres auoir tenu l'estat, mourut de fiebure. Mauring Comte de Bress., qui auoit esté esleu pour successeur, n'eut pas si tost receu les nouuelles de sa prouision, qu'il s'alita ; & peu de iours apres semblablement mourut.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Eble & Asinaire pris par les Basques, & leur armee defaicte. Glaçon merueilleux. Enguerrand de Flandres mort. Normands prennent Seuille en Espagne. Tuemars Breton, tué. Heriold Roy des Dannois baptisé auec sa femme: est faict Comte de Riusty. Azon rebelle aux François. Ceadrague accusé, renuoyé en son pays. Azon court la frontiere d'Espagne: & auec l'aide des Sarrazins pille le territoire de Barcelonne & Geronde. Dons annuels presentez à l'Empereur. Theodulf Euesque d'Orleans deliuré. Heriold chassé de son pays de Dannemark. Eugene Pape, mort.



D'AVTRE costé, les Comtes Eble & Asinaire, qui auoient mené vne grosse armee delà les Monts Pyrenées, & iusques à Pampelune, ayans fait ce pourquoy ils estoient allez (aucun ne dit quoy) à leur retour tomberent aux embusches, que les habitans de ces montagnes ont accoustumé de dresser à ceux qui les passent, ou leur armee fut entierement deffaicte, Eble pris & enuoyé prisonnier à Cordouë: Mais Asinaire arresté par ses parens, fut laissé aller par pitié. Ceste annee (autres disent huict cens vingt trois) enuiron les plus longs iours d'Esté, l'air soudainement changé en vne tempeste, espandit beaucoup de gresle auec laquelle lon dit qu'il cheut au territoire d'Augstun vn glaçon de quinze ou vingt cinq pieds de long, sept de large, & deux d'espoisseur.

Comme l'Empereur estoit à Aix, il eut nouuelles que les Ambassadeurs Bulgares estoient en Bauieres. Il enuoya au deuant, leur dire qu'ils attendissent le temps propre pour les ouyr. Quant à ceux des Abodrites, vulgairemét appellez Predenecentes, voisins des Bulgares qui les molestoient: & demandoient secours contre eux. On les r'enuoya en leurs maisons: attendre le iour assigné aux Bulgares: pour en leur presence faire leurs plaintes. En ce temps mourut Enguerran de Harlebec Forestier de Flandres: auquel succeda Oudacre: Et vne armee de Pirates Normands aborda en Espagne, lesquels chassez par Ramire Roy de ce pays: allerent prendre la ville de Seuille, qu'ils garderent vn an, ou enuiron.

825. L'an huict cens vingt & cinq, l'Empereur fit Pasques au Palais d'Aix, & apres la feste alla chasser du costé de Nimeghe, où il enioignit aux Ambassadeurs Bulgares, de se trouuer au Parlement general qui deuoit estre tenu à Aix, à la my-May: ainsi qu'il auoit ordonné à son retour de Bretaigne. Pareil commandement fut fait aux Princes & Seigneurs d'y venir: & apres sa chasse, il ouyt lesdits Ambassadeurs, sus le differend qui estoit entr'eux, & les François, pour raison des cõfins & limites des deux Seigneuries, & la paix d'icelles.

Presque tous les Seigneurs de Bretaigne se trouuerent à ce Parlement, & entre autres Yuemars: qui pour son infidelité auoit esté cause des troubles: & contraint l'Empereur de faire le voyage de Bretaigne: toutesfois il ne craignit se venir rendre à luy. Mais combien qu'il eut receu de grands presens de l'Empereur, & eut esté renuoyé comme les autres en sa maison, si est-ce que suyuant la coustume des gens de son païs (ce sont les mots de l'Autheur) il ne garda point sa foy: au contraire il gasta les terres de ses voisins, qu'il brusla, & pilla tant qu'il peut: & iusques à ce que les hommes de Lambert Comte de Nantes, l'eussent tué, mesmes dans sa maison.

L'an de Iesus Christ.

Les Ambassadeurs Bulgares depeschez, auec lettres adressantes à leur Roy, l'Empereur rõpit l'assemblee: & vint chasser en Vauge à Remiremont; où il receut Lothaire son fils, retourné d'Italie. La chasse finie, il tint encores vn Parlement general au mois d'Aoûst: où entre les autres legations de diuers peuples, se trouua celle des enfans de Godefroy, pour demander la paix, qui leur fut octroyée: & le mois d'Octobre ensuiuãt, iuree & confirmee sus leur frõtiere.

Le Parlement rompu, l'Empereur auec son fils aisné, alla chasser à Nimeghe: enuoyant Louys son fils en Bauieres: & quant à luy il vint au Palais d'Aix passer l'hyuer. Cependant les Ambassadeurs Bulgares retournerent vers leur Roy, auec la responce de l'Empereur, laquelle ne le contenta pas, quand il vit n'auoir obtenu ce qu'il desiroit: au moyen dequoy il r'enuoya les mesmes, dire que les Frãçois missent vne borne cõmune entre les deux Seigneuries, ou que chacun gardast sa frontiere, ainsi qu'il en auoit la force & le pouuoir. L'Empereur ne leur rendit si tost responce: aduerty que ce Roy auoit esté occis par vn Seigneur de son Royaume: pour dequoy estre asseuré, il depescha Bertric ou Briques Comte de son Palais, vers les Comtes Baudry & Gueroult, gouuerneurs de la frontiere Auarroisse (c'est Hungrie) lesquels pour lors gardoient la Prouince de Carinthie. Toutesfois ayant depuis sceu que l'aduertissement estoit faux, il r'enuoya lesdits Ambassadeurs Bulgares, sans leur donner responce par escrit.

Durãt cela, Pepin Roy d'Aquitaine vint à Aix, auec les Seigneurs de la frontiere d'Espagne, trouuer son pere enuiron le premier Feurier de l'an huit cens 826.
vingt & six, suiuant ce qui luy auoit esté commandé, pour traicter auec luy du moyen de garder la Marche Occidentale (il entend de tout l'Empire en general) contre les Sarrazins. La resolution prise, le mesme Pepin fut r'enuoyé en son païs; où il demeura tout l'Esté: & enuiron la my-May, l'Empereur partit d'Aix, pour venir au Parlement qui se deuoit tenir à Ingelheim.

Là, se trouuerent plusieurs Ambassades qu'il depescha: dont la principalle fut celle du Pape, de laquelle estoient chefs, Leon Euesque de Ciuita-veche, Theofillacte Donneur. D'outre mer & de Palestine, y estoit Dominique Abbé du mont d'Oliuet: semblablement celle des enfans de Godefroy, Roix de Dannemark, enuoyez pour faire leur paix. Il y auoit aussi du païs des Sclaues aucuns Princes Abodrites, qui accusoient Ceadrague leur Duc. Vn Prince des Sorabes, nommé Vnglon ou Tonglon, fut semblablement accusé: mais pour ce que la preuue n'estoit pas assez suffisante ne claire, on leur fit sçauoir, que

L'An de Iesus Christ.

s'ils ne se trouuoient au Parlement d'Octobre, qu'on les chastieroit de leur desobeyssance. Les gouuerneurs de la frontiere de Bretaigne y amenerent aussi des Seigneurs Bretons : & le Roy Heriold vint à Mayence auec sa femme, & grand nombre de Danois ou Normands : la où en l'Eglise de sainct Aubin il fut baptisé auec la Royne, & ceux qui les auoient suiuis : l'Empereur leua Heriold des fonds, & l'Emperiere la femme dudit Heriold : Ce fait, apres auoir receu de grands dons, ils s'en retournerent en leur païs, par la Frize : où l'Empereur auoit donné audit Heriold la Comté de Riusti, pour se retirer en cas de necessité : craignant le Roy Danois, que pour s'estre fait baptiser, ses sujets refusassent de le receuoir en son Royaume. Les Comtes Bauldry & Gueroult gouuerneurs de la frontiere de Pannonie, se trouuerent aussi audit Parlement ; & rapporterent, n'auoir peu descouurir si les Bulgares se deuoient mouuoir, ou non. Auecq' ledit Bauldry estoit vn Prestre de Venise nommé Georges, natif de Beneuent ; qui promit de faire des Orgues à la façon des Grecs, dequoy l'Empereur fut ioyeux : car l'vsage en estoit lors fort rare en France, au moyen dequoy il commanda au Maistre de sa Chappelle nommé Vantulfe ou Hendulf, de l'enuoyer à Aix & luy fournir toutes choses necessaires pour son œuure.

La conclusion du Parlement fut, que lon se trouueroit à vn autre, qui se tiendroit au mois d'Octobre : puis l'Empereur partit de là, pour aller outre le Rhin : en vne ville nommee Salts, assister à vne assemblee du peuple de Germanie. En ce lieu les Ambassadeurs des Neapolitains le vindrent trouuer ; & depeschez, furent renuoyez en leur pays. Il fut aussi aduerty de la rebellion d'Azon (ce pourroit bien estre Asinaire, duquel a esté parlé cy dessus) gouuerneur d'Aquitaine, lequel fuiant de la Cour, auroit surpris la ville d'Aussone (ce n'est pas celle de Bourgongne, ains d'Espagne) abusant le peuple d'icelle. Toutesfois voyant qu'il ne la pouuoit garder, il en abatit les murs, & garnit les chasteaux d'enuiron, de ce qu'il y vit necessaire, & qu'il trouua les meilleurs & plus fortifiables ; cependant qu'il auoit enuoyé son frere vers Abdiracman Roy Sarrazin, querre le secours qu'il amena.

Or jaçoit que l'Empereur entendoit ces nouuelles auec grand-creuecœur, si ne voulut il rien faire sans ouyr l'aduis de ses conseillers, deliberé d'attendre le Parlement d'Octobre. Mais pour l'heure il enuoya Elisachar Abbé, vers Azon, l'admonester de garder sa foy : ce que l'Abbé ne luy sceut persuader ; estant le Gascon resolu en sa trahison.

La chasse d'Autonne acheuee, l'Empereur descendit à Franc-fort par la riuiere de Mein, & de là à Ingelheim ; à l'assignation du Parlement qui s'y deuoit tenir en Octobre. Ceadrague Duc des Abodrites, & Gloin ou Tonglon, accusez au Parlement precedent s'y trouuerent. Tonglon eut congé, & son fils fut retenu pour ostage : & enioinct à Ceadrague de suiure la Cour, pendant que lon enuoya des Commissaires vers les Abodrites, sçauoir s'ils le vouloient bien auoir pour Roy. Ceste assemblee rompuë, l'Empereur retourne passer l'hyuer à Aix : où les Commissaires pour le fait des Abodrites reuindrent : rapporter, que la volonté du peuple estoit diuerse. Toutesfois que les

principaux

principaux estoient tous d'aduis de receuoir Ceadrague : qui fut la cause pourquoy l'Empereur le r'enuoya, apres auoir pris des ostages de luy. L'an de Iesus Christ.

Durant ces choses, Hilduin Abbé de S. Denis, impetra du Pape Eugene les os de Sainct Sebastien Martyr, qu'il mit en l'Eglise de Sainct Medard de Soissons : estans en ce temps-là les reliques des Saincts en merueilleuse estime.

Auant que l'Abbé & Prestre Elizachar, & les Comtes Hildebrand & Donat, fussent retournez de leur commission, pour appaiser les troubles aduenus sur les confins d'Espagne, Azon à l'ayde des Sarrasins auoit tant donné de peine aux gouuerneurs du pays, par continuelles courses, que plusieurs abandonnerent les Chasteaux de la frontiere qu'ils auoient en garde, Guillermond fils de Bere Comte, & plusieurs autres suyuant la naturelle legereté (disent les Autheurs) des gens de ce païs, se tournerent de son costé, & accompagnez de Sarrazins, bruslerent le païs de Ceretanie (ie croy Cerdaine prés de Parpignan) & celuy de Valez (possible celuy que la grand Cronique appelle Valage, & ie diroy volontiers Vellay s'il n'estoit trop auant en Languedoc) Elizachar auoit charge d'assembler les Cipenons (ce pourroient estre ceux des Ceuennes) & les Gothiens, (ce sont ceux de Languedoc) & se ioindre auec Berard ou Benard Comte de Barcelonne, qui vaillamment deffendoit son pays, & mettoit peine d'appaiser les Gothiens & les Espagnols habitans de ce quartier, employant toute son industrie à se guetter des embusches & tromperies des ennemis. Ces Gothiens, & Espagnols, estoient venus de ceux que Charlemaigne auoit tirez d'Espagne, en vertu d'vn priuilege, qui se trouue encores aux Archiues de l'Eglise de Narbonne, pour habiter le quartier de Cathalongne, de Roussillon, & du bas Languedoc. Mais Azon renforcé du secours qu'Abdiracman luy enuoya par Abunarman parent dudit Roy Sarrazin, ne voulut entendre à aucun traicté, & se promettant auoir le dessus de la guerre, s'approcha de Saragoce & de Barcelonne. Dequoy l'Empereur aduerty, & considerant que l'entreprise estoit de consequence, assembla vne grande armée de François, qu'il donna au Roy Pepin son fils, pour deffendre ses limites, sous la conduite des Comtes Hugues, & de Manfroy.

Ceste grande compagnie, eut peu faire quelque bon exploict, si par la nonchalance des chefs qui la menerent trop lentement, Abunarman n'eust eu loisir de piller tout le territoire de Barcellonne, & de Geronde, pour ce faict, emporter ce qui estoit hors des villes, & sans rien perdre, se retirer le chemin de Saragoce, auant que nostre armée le peut voir.

Ceste honte & perte sembla auoir esté predite & signifiée, par des batailles veuës au ciel, enflambées & rouges comme sang.

Audict an, & durant ceste leuée, l'Empereur auoit tenu vn Parlement à Nimeghe, où il attendit Horisch fils de Godefroy Roy de Dannemarck, qui auoit promis de s'y trouuer. Il en tint vn autre à Compiegne, pour receuoir les dons annuels, & aduertir ceux qui deuoyent aller en Espagne de ce qui appartenoit à leur charge. Ces dons estoient presentez aux Rois

L'an de Iesus Christ.

de France, non seulement par le peuple, mais aussi par les Seigneurs mesmes, & les Ecclesiastiques, selon leur puissance, qui estoit taxée & limitée, au fort du reuenu des fiefs, & terres qu'ils tenoyent : ainsi que l'on peut voir par vne epistre, que Loup Abbé de Ferrieres escrit à Ludouic tres-noble Abbé, viuant sous Charles le Chauue. Toutes-fois, ie n'ose asseurer que les Seigneurs & Barons y fussent subiects : Car ils deuoyent seruice personnel, mais quant aux Abbez, il est bien certain par ce qu'en dit Loup. Ces dons annuels se font de trois en trois ans (ainsi qu'on dict) aux Rois de Nauarre, & Comtes de Cathalongne, outre & par dessus le reuenu de leur domaine : Mais il faut qu'ils soyent au pays : autrement on les leur garde iusques à ce qu'ils y viennent les receuoir en personne.

Le Parlement fini, l'Empereur alla par les Palais, & bois qui sont entre Compiegne & Crecy, se promener iusques au commencement de l'hyuer. Les Ambassadeurs de Michel Empereur de Constantinople se trouuerent à Compiegne, enuiron le mois de Septembre, pour confirmer la paix. Ils apporterent de grands dons, aussi furent-ils magnifiquement receus, & renuoyez auec liberalité pareille.

827. Sigibert Croniqueur, a opinion que ceste année huict cens vings & sept, Ansegise Abbé de Lobbie, assembla en vn volume les edicts & loix faites par les Empereurs Charlemaigne & Louys son fils, touchant les choses Ecclesiastiques : & Amalar celuy des offices diuins : & que Theodulf Euesque d'Orleans emprisonné à Angers, fut deliuré pour le plaisir que ledit Louys prist, oyant Theodulf chanter ces vers Latins commençans *Gloria, laus & honor &c.* Et que depuis le iour de Pasques Fleuries, l'Eglise chante deuant la croix : & auant que r'entrer en l'Eglise fermée : Mais nous ne trouuons point que l'Empereur fut ceste année audit pays.

Cependant les enfans de Godeffroy contraignirent Heriold vuider le pays de Normandie, & le debouterent de la societé du Royaume. Les Bulgares pareillement dresserent vne armée sur la Dunoë, auec laquelle ils gasterent par feu, & par glaiue, le pays des Sclauons, qui habitent le long de ladite riuiere. Le Pape Eugene mourut aussi le dixiesme Decembre, & en son lieu fut mis Valentin Diacre, qui à peine tint le Papat vn mois dix iours. Ceste année les Danois occuperent l'Angleterre sous vmbre de la discorde des Anglois ; qui faisoient coustume de tuer leurs Rois.

CHAP. VIII.

Valentin Pape mort. L'Empereur confirme le Pape esleu. Lieutenans d'armées deposez de leurs dignitez pour coüardise, comme aussi Bauldry Duc de Frioul. Aprest contre les Sarrazins d'Espagne. Heriold rompt la trefue des Danois, qui est renoüée. Boniface Comte de Corse, faict vne desroute des Sarrazins pres Tunis. Bled cheut du Ciel. Quatre Sinodes tenus en France en mesme temps. L'Empereur donne à Charles (son fils & de Iudith) l'Allemagne, Rethie & partie de Bourgongne. Benard Comte de Barcelonne, faict Lieutenant general de l'Empereur: fut cause d'esmouuoir les enfans contre le pere. Commencement de la ruyne de la maison de Pepin. Robert fils de Vithikind Saxon, vient en France, & est source de la maison de Capet.



LE vingt & deuxiesme iour de Ianuier, & l'an huict cens vingt & huict, mourut Valentin Pape: & quatre iours apres fut esleu Gregoire quatriesme, Citoyen Romain, Prestre de S. Marc, lequel (ce dit la Cronique de S. Cibar) ne fut sacré iusques à ce que les Commissaires de l'Empereur eussent examiné l'eslection faicte par le peuple: & que l'Empereur y eut presté consentemẽt. Platine dit, que Louys ne le fit par orgueil, ains pour garder les droicts de l'Empire: que s'il dit vray, comme donc a osé Paul Emil, escrire que ledit Louys Empereur renonça au droict de l'eslection Papalle? 828.

Quant à moy, ie croy que Charlemaigne ne quitta rien (ainsi que i'ay dit) de ce qui appartenoit au droict Imperial: Bien y a-il apparence, que luy & les siens gratifierẽt de grands reuenus & terres les Papes: en recompense de l'honneur qu'ils receuoient par leur menée: Mais qu'ils retindrent l'administration de la Iustice sous leur nom; comme aussi la confirmation de l'Euesque & Pape Romain; ainsi que droicts Imperiaux. Et Charles Sigoine Italien recite, en la vie de Lothaire, vne copie d'ordonnance dudit Empereur; par laquelle il appert, qu'il auoit authorité sur les Iuges de Rome, puis qu'il leur commande de luy venir rendre conte de l'administration de leur Iustice.

Au Parlement tenu à Aix, furent rapportez les exploicts du voyage d'Espagne, & les Lieutenans de l'armée, pour leurs fautes furent deposez de leurs estats & honneurs, comme ils auoient merité par leur nonchalance & coüardise. Bauldry Duc de Frioul, fut pareillemẽt priué de ses estats, pour sa lascheté, estant l'Empereur marry, que par faute de courage de deux ou trois de ses Capitaines, le nõ François eut receu telle honte. Mais d'autant que les Bulgares auoiẽt gasté la frontiere de Pannonie sans empeschemẽt de ce Duc, sa Prouince & Duché fut diuisée en trois ou quatre Comtez de pareille puissance.

L'an de Iesus Christ.

Toutes ces casseries ne seruirent que de matiere & nourriture aux mau xqui se preparoient. Car encores que l'Empereur eut laissé la vie à plusieurs qui meritoient de la perdre, si en furent-ils ingrats: & les premiers se banderent contre luy. Mesmes Lotaire son fils (que tous les vieils liures François appellent Lohier) pensa auoir esté interessé en ceste diuision du gouuernement de Frioul: comme s'elle eust diminué son authorité.

En ce temps retournerent de Constantinople Hildegaire Euesque de Cambray, & Ansfred Abbé de Nonantulle; tres-contens de l'honneur que leur auoit fait l'Empereur d'Orient. Au mesme Parlement, l'Empereur Louys voyant son pays affligé de famine, & assailly d'ennemis (comme il estoit Religieux) enuoya lettres à tous les Euesques, pour commander au peuple de ieusner trois iours, à fin d'appaiser l'ire de Dieu, & le prier de monstrer les causes & aussi en quoy chacun l'auoit offencé: ordonnant vn Parlement general pour ses subiects: lequel ne peut estre tenu à cause de ses ennemis, que les Croniques ne nomment point : mais il est croyable que ce fut la prochaine coniuration : Toutesfois estant venu au Palais d'Ingelheim & puis à Commerci, il tint vn Parlement par aucuns iours, pour sçauoir s'il enuoyeroit Lothaire & Pepin ses enfans, vers la marche d'Espagne, auec l'armée que lors il fut conseillé d'assembler. Car il auoit entendu que les Maures deuoient entrer en Aquitaine (c'est à dire au Royaume de Pepin) du costé de Geronde, & Barcellonne, & par autres endroits & terres de l'Empire de France : comme aussi luy auoit mandé le Pape Gregoire. Lequel redoutant plus grande entreprise des Sarrasins (qui n'aguieres auoient chassé les Siciliens de la plus part de leur Isle) ne se fioit à la resistance que leur faisoit Michel Empereur de Grece: iaçoit que defendant aux Venitiens le trafic de Leuant, il les eut contraints de se ioindre auecque luy en ceste guerre. Mais encores qu'il eut bon nombre de nauires, si n'osa-il affronter les Maures: lesquels aussi de peur, ou saoulez & chargez de pillage, abandonnant la Sicile: donnerent occasion de rompre l'armée Chrestienne, & faire retourner les Venitiens en leur ville.

Lors Gregoire craignant vn autre effort des Sarrazins, & aduerti du Parlement que l'Empereur tenoit à Aix, enuoya Quirin Protonotaire (il le nomme Primicere) & Theophilacte Donneur, luy faire entendre l'estat d'Italie, & demander secours : Pour ce fait Alger Euesque de Chartres (ce dict Blond) & ie croy plustost qu'il faille dire Hildegaire de Cambray, & Ansfred Abbé de Nonantule, retournerent en Constantinople, prier Michel vouloir d'vn commun consentement guerroyer les Sarrazins; & sur telle conclusion furent r'enuoyez les Ambassadeurs Papaux.

Quant à l'Empereur Louys, il alla au Palais de Francfort, où il demeura quelques iours, puis vint à Vvormes & à Thionuille. Cependant Lotaire s'achemine à Lion, où il seiourna, attendant certaines nouuelles des Sarrazins : & parlementa auec Pepin son frere, puis s'en alla trouuer son pere à Aix.

Durant cela, & comme les deputez de l'Empereur estoient sur les confins de Normandie pour traicter de la paix qui se deuoit faire entr'eux & les François, au profit de Heriold; & que presque tous les Comtes & Marquis

de Saxe y estoient empeschez, Heriold, trop desireux de faire ses besongnes, L'an de
rompit les traictez aduancez, & la paix confirmee par ostages, qui ja auoient Iesus
esté baillez: car il brusla & pilla aucuns villages de Normandie. Ce qu'entendu Christ.
du par les enfans de Godefroy, incontinent ils assemblerent leur armee, vindrent en ceste Marche, & passerent la riuiere d'Egidore ou d'Egit, puis se ietterent sus nos gens qui ne s'en doutoient, & les mirent en fuitte, pillans leur bagage & le camp: ce fait ils s'en retournerent en leur logis. Mais aduertis que les François n'estoient coulpables du fait de Heriold, ils eurent crainte d'auoir offencé: & pource ils enuoyerent deuers lesdits Comtes, Commissaires de l'Empereur; remonstrer qu'ils auoient esté assaillis: & toutesfois estoient prests de satisfaire, selon le iugement de l'Empereur; pourueu que la paix se conclud, nonobstant la susdite desconfiture.

Durant ces choses, les Italiens n'estoient oysifs: Car Boniface Comte, gouuerneur de l'Isle de Corse, sous l'Empereur Louis, mit sus vne petite armee de mer, pour aller chercher les Pyrates, rodants la coste d'Italie. Auec luy estoient Benard ou Bertaire son frere, & aucuns Comtes de Toscane: lesquels apres auoir vogué à l'entour des Isles de Corse & de Sardagne, par fois se cachoient derriere les Caps & Rochers, pour espier les Nauires Sarrazins. Et ne trouuans aucuns Corsaires, descendirent en l'Isle de Sardagne, qui lors estoit terre d'amis: où ils prirent des Mariniers pour les conduire en Afrique. Là, refraischis de ce qui leur estoit necessaire, ils descendirent entre Vtique & Cartage (c'est le païs voisin de Thunis) où de premiere arriuee ils trouuerent vne infinie multitude d'habitans du païs assemblez: pour empescher les descentes & courses des Chrestiens. Nos gens combatirent quatre ou cinq fois ces Africquains, qu'ils vainquirent tousiours auec grand meurdre de leurs ennemis; & toutesfois, non sans la perte de quelques François, des plus hazardeux. En fin le Comte se retira en ses vaisseaux, laissant vne tresgrande frayeur aux Maures d'auoir pis, si vne plus forte compagnie les reuenoit voir.

Ceste petite armee seruit grandement aux nostres, d'autant que les Sarrazins presque maistres de la Sicille, furent contraints de se retirer en leur païs. Pierre d'Auxerre met ce voyage l'an quatorziesme de l'Empire de Louis: lequel enuiron la S. Martin, vint à Aix, où il demoura l'hyuer: & cependant fit plusieurs assemblees pour les affaires de son Royaume, troublé tant par les courses des estrangers, que la mauuaise volonté des siens enuers luy: Ce qui sembloit estre signifié par infinis prodiges lors apparus: car la Lune Eclipsa le premier Iuillet au poinct du iour: & l'on apporta à l'Empereur du bled plus petit que fromẽt, que lon disoit estre cheut du Ciel, pres la ville d'Agen. Au mesme an Hieremie, Archeuesque de Sens, mourut: qui obtint le priuilege contre les Iuges de sa ville, ce dit Odoran: sans autrement specifier si ce fut l'exemption de la Iurisdiction Royalle, ainsi qu'il est à croire.

Le iour de Noël, premier de l'an huict cens vingt & neuf, au compte de ce 829.
temps-là, il y eut Eclipse de Lune à minuit: & quatre iours auant Pasques, de nuit il fit vn si grand tremblement de terre, auec vn vent si violent, que non seulement les petites & foibles maisons voisines, mais aussi les grands edifices,

L'an de Iesus Christ

tant de l'Eglise d'Aix, apellée la Chapelle de Charles le grand, que ceux du Palais & tresor, furent descouuerts de leurs entablements de plomb, mis dessus pour couuerture. Toutesfois l'Empereur au moien de ses grandes affaires, n'en bougea iusques au premier Iuillet, qu'il en partit pour venir au Parlement d'Aoust, assigné à Vvormes: tant pour plusieurs autres affaires, que pour sçauoir la resolution de quatre assemblees, peu auparauant par luy commandees d'estre faites par les primats de son Royaume: à sçauoir Otgar de Treues, Adubald, Heton, Bernuin, qui se deuoient assembler à Mayence auec leurs suffragans.

D'autre costé par celuy qui deuoit estre Archeuesque de Sés, Ebon de Reims, Regenard de Rouen, Landran de Tours: qui se trouuerent à Paris le sixiesme de Iuin, auec leurs suffragans. A Lyon furent assemblez Agobard Archeuesque du lieu, Benard de Vienne, André, Benedic, Ageric, aussi auec leurs suffragans. Et le quatriesme à Thoulouze où deuoient estre Nethon, Barthelemy de Narbonne, Adeleldeme, Agiulf, auec leurs suffragans. En ces Concilles, l'Empereur voulut qu'on traitast des choses apartenantes à la religion Chrestienne, & reformation tant des Princes, que du Clergé & du peuple. Mais il deffendit de publier aucune chose, auant le temps qu'il ordonna: eslisant à ceste fin vn Notaire, pour escrire les articles arrestez pour la reformation; auec serment de les tenir secrets.

En ce Concile de Mayence, Gontault fils de Bernon Comte de Saxe, se plaignit que Raban l'auoit tondu contre sa volonté. Ce qu'estant verifié, le ieune homme fut rendu à son pere. Auant que l'Empereur partit d'Aix, il eut nouuelles que les Normands auoient assemblé leur armee pour guerroier la Saxe d'outre l'Elbe: & qu'à ceste fin ils s'estoient approchez de nos limites. Il manda aussi tost gens de toute la France, & assigna le passage à Nus enuiron la mi-Iuillet. Toutesfois aduerty que ce bruict estoit faux, il tira le chemin de Vvormes, ainsi qu'il auoit deliberé, pour venir au Parlement de my Aoust: auquel il receut les dons annuels, & les Ambassadeurs tant de Rome, de Beneuent, que d'autres pays loingtains.

Lors il donna à Charles son fils, qu'il auoit eu de Iudith, les pays d'Allemaigne & de Rethie: & vne partie de Bourgongne: en la presence de Lothaire & de Louys ses enfans, qui en furent courroucez, aussi bien que Pepin.

De ce lieu il enuoya Lothaire en Italie: & preuoyant les secrettes conspirations d'aucuns, delibera de leur oposer vn homme bien subtil & vaillant: sus lequel il peut s'asseurer. A ceste cause il choisit Benard ou Berard, Comte de Barcelonne, Duc de Septimanie, & gouuerneur de la frontiere d'Espagne, Prince du sang Royal (ainsi que dict Tegan) qu'il fit Châbellan de son Palais, & côme son Lieutenant general. Puis ayant disposé toutes choses à son aduis, il donna congé au peuple. Ce qui ne seruit pas seulement de semence, mais aussi d'augmentation aux discordes. Car ceux qui auoient esté cassez de leurs estats, se plaignirent aux enfans de l'Empereur, disant que leur pere vouloit affoiblir l'ancienne noblesse, pour en esleuer de nouuelle: à quoy les enfans presterent l'aureille, & soubs main taschoyoient de chasser du maniement des affaires, ceux qu'ils voyoient fauoriser ses actions. Cela fut cause d'engendrer, premie-

rement des enuies, puis de la diuision, entre les enfans & l'Empereur, lequel ne se fiant à l'ancienne noblesse par luy molestee, fut cause de la mettre au desespoir, & songer à sa deffence : dont s'ensuyuit la perte & ruine du Royaume François : voire de la maison de Charlemaigne, laquelle depuis ce temps alla tousiours en decadence.

L'an de Iesus Christ.

Car l'Empereur mal asseuré des Frāçois par luy offencez, se retira en Aquitaine: & fit venir des Sesnes à son seruice. Entre lesquels fut Robert fils de Vvitikind (ie ne sçay pas asseuremēt si c'estoit le Roi ou Duc Sesne ennemy de Charlemaigne) qui fut pere des Roys Eude & Robert: & ce dernier, ayeul de Hugues Capet Roy de France, lequel esteignit la maison de Pepin, pour mettre la courōne sus sa teste. Le mesme Empereur retira aussi pres de soy des Bauieriens & Allemands, qu'il prefera aux François, courroucez de si estrange changement: quand ils venoient à se souuenir, cōme Charles & Pepin ses pere & ayeul, par leurs armes & au prix de leur sang, auoient conquis ceux, qui maintenant leur commandoyent. Toutes-fois pource qu'ils ne pouuoient executer leur mauuaise volonté, ne descouurir & monstrer leur courroux, ils attēdirent vne autre occasion.

Ainsi donc les affaires de ce Parlement despechees, & chacun renuoyé en sa maison, l'Empereur commande à son fils aisné d'aller en Italie: & quant à luy il s'en vint à Franc-fort, faire sa chasse d'Autonne: laquelle acheuee, enuiron la Messe de S. Martin, il retourna au Palais d'Aix, passer l'hyuer, les festes de S. André, & de Noël. Les Allemans disent, que ceste Messe de S. Martin est vne foire: mais ie la prends icy pour la celebration de la feste de ce Sainct; honnoré par toute l'Eglise Latine: & quand ils parloient lors de foire, c'estoit pource qu'aux grandes assemblees, telles que celles des festes des Saincts renommez, volontiers s'y trouuoient aussi les marchands, pour y vendre leurs marchandises, tesmoing la foire du pardon de S. Denis, lors qu'on y mōstroit les reliques du lieu: au peuple qui de toutes pars y acouroit: comme aussi les marchās, sous telle occasion y aportoient diuerses especes de marchandises. Durant cecy les Bulgares ayants assemblé des vaisseaux sus la riuiere de Draue, vindrent courre & rauager aucuns villages voisins de ladite riuiere.

Icy finissent les Annales d'vn Moine de S. Benoist, qui semble auoir esté de Loresheim : cōtinuees iusques en l'an huict cents quatre vingts & trois, par vn autre: du labeur duquel, & de la vie dudit Empereur Louis, composee par vn sien domestique, à la relation d'Ademar tres-noble Moine, grand amy & familier dudit Empereur, ensemble de ce que Tegan a escrit, de la captiuité dudict Prince, de l'histoire aussi de Nitard petit fils de Charlemaigne, ie feray le fondement de ces Annales.

Ie dy donc apres eux, que le premier Octobre audict an, mourut Michel le begue Empereur de Constantinople, auquel succeda Theofille son fils, & Pierre d'Auxerre tesmoigne, que le quinziesme an dudict Empereur Louys, estoit le quatre mil sept cents quatre vingt huict du monde: & la fin du neufiesme grand an: qui en cōtenoit cinq cents trente deux: iaçoit qu'apres Ciceron, Tacite & Quintilian, au liure des nommez Orateurs, disent que le vray grand an, contient douze mil huict cens cinquante quatre ans,

L'an de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Coniurateurs, par la bouche d'Anseaulme Comte de Chalons suscitent Pepin Roy d'Aquitaine contre son pere: qui amasse vne armee & vient à Orleans d'où il chasse Eude Comte, & chastient les parens de Benard. Contraignent l'Emperiere Iudith, de persuader à l'Empereur de desceindre son Baudrier de Cheuallerie. L'Empereur mis en prison à Sainct Medard de Soissons: Iudith à Saincte Ragonde, ses freres faicts moines. Hardouin moine trouue l'inuention de communiquer auec l'Empereur. Gombault moine pourchasse sa deliurance. L'Empereur recouure son auctorité. Coniurez confinez. Iudith r'amenee à l'Empereur, se purge. Loix Ecclesiastiques publiees.

830. ENVIRON le Caresme de l'an 830. comme l'Empereur visitoit ses villes maritimes, les principaux coniurateurs ne pouuans d'auantage contenir leur mal talent sans le descouurir, firent vne ligue qu'ils iurerent. Tous ceux qui desiroient nouueauté, & qui par la ruine d'autruy, entendoyent faire leurs besongnes & s'enrichir, asseurez par leur grand nombre, se retirent deuers Pepin Roy d'Aquitaine, & par la bouche d'Anseaulme Comte de Chalon, luy remonstrerent le peu de » compte que son pere tenoit de luy, & l'insolence de Benard grand Chambrier, » le mespris & abbaissement des autres Gentils-hommes & Seigneurs, l'outra» ge que ce Benard faisoit à son pere, de coucher auec l'Emperiere Iudith, qui » encores estoit sa parente. Que tant s'en falut que l'Empereur enchanté, en peut » faire la vengeance & punition, que mesme il ne s'en apperceuoit. Partant s'il » vouloit se monstrer bon fils, il falloit donner à cognoistre, que la honte de » son pere luy déplaisoit, le remettre en son bon sens, dignité, & authorité. Que » vertueusement poursuyuant celuy qui estoit cause de tel scandalle, il auroit » moyen d'aggrandir son estat, & d'acquerir la reputation aupres des François, » par luy deliurez de ceste publique honte. Telle fut la couuerture des coniurez, » mais la vraie occasion semble auoir mieux esté descouuerte par Nitard, qui dit: que apres la mort d'Ermengard premiere femme dudit Empereur, & mere des Rois Lothaire d'Italie, Pepin d'Aquitaine, & Louis de Bauieres, l'Empereur qui sembloit iamais ne deuoir se marier, châgeant d'aduis espousa Iudith: laquelle bien tost apres luy fit Charles. Et d'autant que ja il auoit partagé tout son Royaume, voyant qu'il n'y auoit plus rien pour ce nouueau venu, il pria ses enfans luy quitter vne partie de ce qu'ils auoyent, à quoy Lothaire s'accorda, iurant qu'il luy seruiroit de tuteur, & le defendroit contre tous ses ennemis. Iaçoit que depuis à la persuasion de Hugues son beau-pere, & de Manfroy,

casses

cassez (comme dit est) de leurs estats, il s'en repentit, cerchant trop tard les moyens de rompre sa promesse, & son serment. Ceste menee ne peut estre cachee au pere, & encores moins à la mere de Charles: lesquels pour ceste cause esleuerent Benard Duc de Septimanie, fileul de l'Empereur qui luy donna les estats, que i'ay dit, & la garde de Charles, le faisát le premier de sa Court. Benard vsa mal de sa puissance, & indiscrettemét gouuerna le Royaume: car il abatit ce qu'il deuoit soustenir (dict vn Autheur) traictant rudement la noblesse du party des enfans, ainsi que lon peut aprendre, par ce qui est escrit cy dessus. L'an de Iesus Christ.

Au mesme temps la Germanie (il faut entendre le haut du Rhin par ce qui est prochainement dit & que c'estoit la *Prima Germania*, des Empereurs Romains) est baillee à Charles, en plain parlement: & lettres sur ce à luy octroyees, ce qui dépleut & irrita bien fort Lothaire: qui par là, cuida auoir iuste cause de soy plaindre du mauuais gouuernement des affaires: & commença de practiquer ses freres, & tout le reste du peuple, soubs ombre de donner ordre à la chose publique. Mais Aimon allegue, que les coniurez s'addresserent principalement au Roy Pepin, & cachans leur mauuaise volonté, soubs l'honneste couuerture de vouloir remedier à la honte de l'Empereur. Pepin assemblant le plus de gens qu'il peut, vint à Orleans, accompagné de Hilduin Archichapelin du Palais, de Iessé Euesque d'Amiés, Hugues, Manfroy, & plusieurs autres trahistres (ce dict Tegan) de laquelle ville, il chassa le Comte Eude, y remettant Manfroy. Cela fait, il prist le chemin du Palais de Verimbrie (ie croy Verberie: comme aussi faict le Croniqueur de Sainct Denis) assis pres la riuiere d'Oise. L'empereur aduerty de ceste damnee entreprise faicte contre luy, sa femme & ses principaux seruiteurs, & que les cōiurez obstinez, estoient en armes auec mauuaise intention, commande à Benard de prendre la fuite, & à sa femme, de se retirer à Laon, au Monastere de la Vierge Marie (que ie croy estre l'Eglise Episcopalle) & quant à luy il s'achemina vers Compiegne. Benard eut si bonne fortune, qu'il arriua sain en Languedoc: Mais Hebert son frere (Paul Emil dit fils) estant pris, eut les yeux esteints: & puis fut enuoyé prisonnier en Italie, faisant Pepin les mesmes fautes & violences, desquelles à tort il blasmoit son pere: ainsi qu'ordinairement font ceux qui voulans remuer vn estat se trouuent contredicts de plus de gens qu'ils ne s'estoient imaginé, & tombent és mesmes fautes qu'ils font semblant de vouloir corriger.

Cependant les coniurez venuz à Verberie, enuoyent Guerin, Lambert & plusieurs autres, querre l'Emperiere Iudith, qu'ils trouuerent en chemin, ou enleuerent dudit Monastere de Laon, pour la mener à Compiegne: auquel lieu par menaces & crainte de mort, ils luy feirent promettre, qu'elle persuaderoit à l'Empereur, qu'il abandonneroit le monde, quicteroit les armes, & descindroit son baudrier d'armes (ie n'ay osé dire de cheualerie: encores qu'il y ayt au Latin *cingulum militare*, & que les latineurs du temps prochain, appellent *milites* les Cheualiers: car ie doute si lors il y auoit institution d'ordre (& il est certain que le Baudrier estoit vn don du Prince) pour entrer en vn Monastere, & se faire tondre Moine: & qu'elle prendroit le voile de Religieuse, ce qu'elle promit: & ils la creurent aussi legerement, pource qu'il n'y auoit cho-

L'an de Iesus Christ

se que plus ils desirassent. Ainsi abusez ils l'enuoyerent bien accompagnee vers l'Empereur, lequel ayant trouué moyen de parler à elle en secret, l'asseura que pour sauuer leur vie, il permettroit toutes choses.

Ainsi donc, soubs telle asseurance l'Emperiere entra en vn Monastere, & prist le voile de Religieuse. Ce neantmoins l'Empereur demanda temps pour deliberer quand il y entreroit: & cependant il fut mis au Monastere de sainct Medard de Soissons: gardé de si pres, qu'il n'auoit pas moyen (en allant mesme à l'Eglise) de parler à aucun. Paul Emil dit; que ledit Louis fut deposé de l'estat Imperial, en vn Concille de Lion, mais plustost Laon, depuis desauoüé par Gregoire Pape; & l'Euesque du lieu chassé: mais ie ne sçay où il a pris ceste particularité, oubliee par Tegan, Nitard, & l'Autheur de la vie dudit Empereur: qui tous trois disent qu'il fut deux fois prisonnier: & Paul Emil vne fois seulement. En quoy nous pouuons cognoistre le dommage, que reçoit la nation qui laisse escrire son histoire par vn estranger, comme cestuy-cy, qui pour la plusspart s'est r'aporté à Blond, sans soy trauailler à visiter les Librairies de la France, lors qu'elles estoient si plaines de bonnes histoires, que nonobstant le degast de nos guerres Ciuilles, il s'en est trouué la quantité que depuis i'ay veuë, & que d'autres apres moy ont publiees. Mesmes la perte que nostre France a receu, pour n'auoir fourny d'assés amples memoires à vn si grand personnage que ledit Emil, vn autre Tite-Liue, & lequel pour grossir son liure, ou plustost pour l'honneur de sa nation, trouuãt occasion, fait aussi tost vne course en Italie, quand il ne trouue rien de France. Ce qui m'excusera enuers ceux qui font cas de luy: ausquels il pourra sembler que trop souuent ie le contredits: mais ie les prie, de croire que ce n'est par malignité ou mespris: car l'on voit bien que tout ce que ie dis de beau vient de luy, de Sigon, & d'autres sçauans: mais i'ayme encores plus la verité, que i'aprends des bonnes gens du temps, plus fideles qu'eux, encores que mauuais latineurs: & si l'on croit Aristote, nous deuõs pour la verité fouler aux pieds voire nos propres choses. Cependant tenons Paul Emil pour le plus eloquent Historien qui ait esté depuis Tite-Liue: mais non pas le plus fidele Historien François. Enuiron la my-May, toute la compagnie des coniurez se retira vers Lothaire, comme chef de l'entreprise: mais encores qu'il ne fit aucune honte à son pere, si est ce qu'il approuua sa prise, & le tint sous hõneste garde, luy donnãt des Moines pour l'enseigner en la vie Claustralle. Et cependant, il prist la charge de la chose publique: laquelle toutesfois n'amendoit pour son nouueau gouuernement: car chacun en prenoit telle part que bon luy sembloit, & selon qu'il se faisoit croire de le meriter pour ses bons seruices, ou s'estre plus ouuertement declaré contre le vieil Empereur, ainsi qu'il aduient en toutes rebellions: où les plus outrageux & insolents, veullent que l'on croye qu'ils ont plus aduancé la besongne. Quelque temps apres, l'Emperiere amenee à son mary, à la clameur du peuple, fut enfermee au Monastere de Sainte Ragonde de Poictiers. Conrad & Raoul ses freres tonduz Moines, & baillez à Pepin, qui les enuoia garder en Aquitaine: Eude aussi qui estoit son cousin germain de par sa mere, fut degradé de la militie, comme fauteur des choses reprochees à l'Em-

periere sa parente si proche.

Toutes ces punitions estoient faites contre la volonté de l'Empereur : au moyen dequoy, tant les Moines qui l'auoient en garde, que ceux qui estoient marris de son affliction & voyoient l'estat public n'améder point, ayans pitié de luy, secrettement l'enquirent, si le restablissant en son estat, il estoit deliberé de virilement l'administrer, & principalement pour le regard de l'estat Ecclesiastique : ce que volontiers il promit : toutes-fois, il demoura gardé tout l'esté, sans auoir que le nom d'Empereur. Cependant Gombault vn Moine de sa garde, s'aduisa par le moyen d'Hardoin, qui tous les iours disoit la Messe deuant l'Empereur (ie croy en priué, ce qui monstre que ja elles estoient secrettes, jaçoit qu'il semble par ce que ie diray cy apres parlant de la mort dudit Empereur, que tousiours quelcun autre que le Prestre y communioit) l'aduertir que sa femme (qu'il pensoit morte) viuoit enfermee en vne Abbaye, & Charles son fils n'auoit receu aucun mal : le moyen de communiquer auec luy plus asseurément fut tel. Quand l'Empereur alloit à l'offrande, Hardouin l'aduertissoit, qu'il vint à l'autel, quand chascun seroit party : & la prist vn billet, auquel seroit escrit ce qu'on vouloit qu'il fit : & par telle maniere le moyne Gombault dépesché vers Pepin & Louis ses enfans, soubs espece de religion, aysément passa : & leur fit sçauoir, que s'ils remettoyent leur pere en sa dignité, il leur augmenteroit les Royaumes qu'ils tenoient : A quoy tres volontiers ils entendirent : marris que tout dependoit de leur aisné. Il se trouue deux lettres dudit Empereur par lesquelles il recite son affliction, & comme il estoit prest de renoncer à l'estat Imperial, si Theuter Abbé de sainct Medard, ne luy eut donné courage, luy remonstrant, que Dieu l'ayant estably garde & protecteur de ses sujects, il ne les deuoit abandonner. Ce qui luy fit mieux esperer de sa fortune.

L'Automne venu, ceux qui estoient contraires à l'Empereur vouloient que le Parlement se tint en quelque lieu de France : ce que sous main il empeschoit, se fiant plus aux Germains qu'aux François. Toutesfois sa volonté fut suiuie, & le Parlement assigné à Nimeghe (vne place assise sus vne branche du Rhin appellé Vahal) autres disent à Mayence, où il se trouua grand nombre de peuple. Toutesfois l'Empereur craignant encores que le peu de gens qu'il auoit de son party, fut surmonté par la multitude de ceux qui luy estoient contraires, commanda aux Seigneurs mandez, de venir en simple estat, & auec petite compagnie : mesmes à Lambert Comte de Nantes, de garder la frontiere de Bretaigne, sus laquelle il estoit commis : enuoyant Elisachar Abbé auec luy, pour faire la iustice. Finalement l'assemblee se tint à Nimeghe, où toute la Germanie se trouua preste de secourir l'Empereur. Lequel pour d'auantage affoiblir ses ennemis, demanda en courroux à Hilduin Abbé, pourquoy il estoit en armes, veu qu'il auoit esté ordonné de venir en simple estat. L'Abbé qui ne peut nier la verité, eut lors commandement de vuider le Palais, & en petite compagnie aller hyuerner aux champs, & demeurer en vn pauillon de camp pres Paderbrun. Il commanda aussi à Galon de retourner en son Abbaye de Corbie, pour y estre gardé, suiuant la regle dudit Monastere.

L'an de Iesus Christ.

Quand les aduersaires de l'Empereur virent ces choses, il entrerent en desespoir; & deliberez d'emploier ce qui leur restoit de forces, s'assemblerent au logis de Lothaire, où ils passerent toute la nuict à consulter, s'ils deuoient combattre; ou se retirer quelque part sans atendre leur congé. Dont l'Empereur aduerty dés le matin, enuoia dire à son fils, qu'il n'eut à croire leurs ennemis communs; ains se retirer deuers luy: qui estoit son pere. Lothaire obeyt: & nonobstãt la priere & exortation des autres qui luy conseilloient le cõtraire, vint au logis de l'Empereur; lequel humainement le receut: & suyuant sa douceur naturelle, le reprit modestement, & sans aigreur de parolles. Comme le pere & le fils estoient dans le Palais ensemble; le peuple furieusemẽt s'esmeut, & courut aux armes, tout prest de s'entrecouper la gorge; n'eust esté que Louis sortit auec son fils: ce qui apaisa le tumulte. De maniere que ceux qui estoient esmeus se retirerent en leurs maisons, par le commandement du vieil Empereur: lequel apres cela fit garder & mettre en prison courtoise, les autheurs de la cõiuration: que depuis il mit en iustice. Mais encores qu'ils fussent condamnez, tant par les enfans mesmes de l'Empereur, que par ses Conseillers & Commissaires, de perdre la vie comme criminels de leze Majesté, si ne voulut-il faire mourir aucun d'eux: ains vsant de sa clemence accoustumee, (laquelle il sembloit à plusieurs deuoir oublier pour ce coup) il enuoya les Laics en certains Monasteres, pour y estre tonduz; & les Clercs semblablement, afin d'y estre gardez: Iessé entr'autres, fut condamné par les Euesques, & deposé de sa charge. Qui est vne marque de la liberté de l'Eglise Gallicane & Françoise, laquelle ne recognoissoit (pour le moins en crimes de leze Majesté) l'apellation en Cour de Rome.

Apres cela l'Empereur vint à Aix: menant auec soy Lothaire son fils: & enuoya en Aquitaine querre sa femme, auecq' Conrad & Raoul ses freres, ja tondus dés le commencemẽt de l'emeute. Toutesfois il ne voulut receuoir Iudith comme sa femme, iusques à ce qu'elle se fut purgee en iustice, des cas à elle imposez: selon vne certaine forme qui luy fut prescrite. Quant à Lothaire lon ordonna qu'il se contenteroit d'Italie: à la charge de n'entreprendre sus l'Empereur son pere: qui le laissa retourner: l'admonestant de ne rien faire d'importance sans en auoir permission & congé de luy: Par ce moyen les affaires de France eurent quelque paix.

Ie trouue en Sabellic & autres Italiens, qu'au mesme an il fut tenu vn Sinode ou Parlement, auquel furent publiees aucunes bonnes ordonnances, principalement pour le faict ecclesiastique, qui pourroit bien estre ce qui auoit esté conclud l'an precedent. Entre autres choses il y fut dit que doresnauant les Prestres & Clercs, n'vseroient de robes de soye; qu'ils ne porteroient pierres precieuses aux doigts, sinon en sacrifiant: ne ceintures, cousteaux ou souliers garnis de boucles d'or, ou pierreries. Que leurs Mulles, Pallefrois & Cheuaux n'auroient bride, ne freins dorez, pour euiter aux pompes scandaleuses. Et encores à fin d'oster toute excuse, que les Clercs ne seroient subjects aux commandemens d'homme, qui que ce fut (ie croy Laic): car le premier Concille d'Orleans les fait subiects de l'Euesque; & faut dire que c'estoit

que Aduoirie, introduite du temps de Martel (auſſi bien que la donation des decimes aux Seigneurs des villages). Plus que chacune Egliſe (ie croy paroiſſe) dõneroit aſſignation pour le viure de ceux qui feroient le diuin ſeruice: à fin que par faute d'honneſte entretien, il n'y eut rarité de gens qui vouluſſent entrer en ceſte charge. L'on adiouſta auſſi que les Preſtres ne fiſſent marchandiſe; car il n'y en auoit aucune, qui ne fut vile & honteuſe, à gens de tel eſtat. Et l'Empereur publia par vne ordonnance (qui encores ſe voit au neufieſme Capitulaire, verſet huictieſme) par laquelle il declare que toutes les ſepmaines il veut tenir audience, pour les parties appellantes du Deny de iuſtice, tant des Comtes, que des Commiſſaires par luy enuoyez: Qui eſt tant excellente, que par tout, elle deuroit eſtre inuiolablement obſeruée. Pour le regard du viure des Curez, dont eſt fait mention cy deſſus, il faut dire, que les Diſmes ne leur eſtoient encores obligées, non plus que depuis, du temps de Maurice Eueſque de Paris, que ie trouue auoir iouy de celles de ſon Eueſché: & leſquelles il diſtribua à aucunes Abbayes: ainſi que i'ay veu en pluſieurs & diuers tiltres, octroyez ſous le nom de ce Prelat. Pource (poſſible) qu'eſtant lors ſeul qui receut les Diſmes, il eſtoit auſſi chargé de la nourriture des Curez de ſon Dioceſe, auſquels il donnoit portion Canonique: eſtans les Chanoines de l'Egliſe Cathedralle, comme la Pepiniere des Clercs du Dioceſe pour enuoyer aux parroiſſes les Curez: Et lors ces enuoyez aux paroiſſes, s'appelloient Preſtres de l'Egliſe de Paris, à l'Autel de la Magdelaine, de S. Seuerin, de S. Germain, de S. Geruais: & ſelon que la ville eſt creuë.

L'an de Ieſus Chriſt.

CHAP. X.

L'Empereur donne la vie aux condamnez, pour la ſedition & conſpiration faite contre luy. Ambaſſadeurs Sarrazins demandent la paix. Benard offre de ſoy purger par champ de bataille, des cas à luy impoſez. Pepin retenu par ſon pere. Louys Roy de Bauieres eſt contraint venir demander pardon à ſon pere. France de delà le Rhin. Pepin Roy d'Aquitaine contrainct ſe trouuer à Orleans pres de ſon pere. Gombault Moine, cauſe de nouuelle querelle, par ſon ambition. L'Empereur eſtant allé en armes en Aquitaine, contrainct Pepin, & l'enuoye priſonnier à Treues: d'où il eſchappe. Conuié de ſe trouuer au Parlement. Fait deffaut. L'Empereur donne ſon Royaume à Charles ſon fils, le contraignant ſortir d'Aquitaine.

CES iugemens finis, & le iour de la Purification de l'an huict cens trente & vn venu, le vieil Empereur donna la vie à tous ceux qui 831.
auoient eſté condamnez à mourir, & permit à Pepin de ſoy retirer en Aquitaine, & à Louys de faire le ſemblable en Bauieres. Quant à luy il demeura au Palais d'Aix, pour y faire le ieuſne de Careſme, & la feſte

L'an de Iesus Christ.

de Pasques: Apres laquelle il vint à Ingelheim: où suyuant sa bonté naturelle, il rendit les biens aux condamnez, & permit à ceux qui estoient Moines, de demeurer s'ils vouloient aux Monasteres, ou reprendre leur habit seculier: de là il vint à Remiremont en Vauge, passer le temps à chasser & pescher, laissant aller Lothaire son fils en Italie.

Cependant, il fit publier le Parlement d'Autonne, pour estre tenu à Thionuille. Là se trouuerent trois Ambassadeurs d'outre mer: deux Sarrazins & vn Chrestien, ie croy d'Affrique & de Ierusalem: car personne ne dit de quel païs: ils apporterent des presens de senteurs, & draps de leur pays: demandans la paix, qui leur fut accordée. Benard aussi qui s'estoit sauué aux confins d'Espagne, y vint & se presenta pour respondre des cas à luy imposez, & s'en purger par le iugement des armes, à la mode des François: qui est ce que l'on appelle en camp clos, & par gage de bataille. Mais pource qu'il ne se trouua aucun accusateur, encores que l'on fit diligence d'en trouuer, il se purgea par serment. Et de là l'Empereur s'achemina au Palais d'Aix: où sa femme vint au deuant de luy, & fut receuë par le commandemẽt du Pape Gregoire, & iugement des autres Euesques: & si il faut remarquer en cet endroict comme l'Empereur s'ayda de l'authorité du Pape, outre celle des Euesques François.

Combien que l'Empereur eust ordonné que Pepin son fils se trouuast audit Parlement il n'y vint point, sinon apres la rupture: qui fut la cause pourquoy son pere le retint à Aix (quasi par force) iusques à Noel, comme s'il l'eut voulu punir de sa des-obeissance, & legeres complexions.

Lors ce Prince fasché de la violence qu'on luy faisoit, il se desroba & fuit en Aquitaine: Et l'Empereur passa l'hyuer à Aix.

832. Enuiron le Printemps de l'an huict cens trente deux, nouuelles coururent que Louys Roy de Germanie, à la suscitation de Lothaire, auoit deliberé de venir visiter l'Empereur, autremẽt qu'il n'appartenoit. Et que mesme il s'estoit ja approché iusques au Monastere de sainct Nazare, qui est l'Abbaye de Loresheim. Toutes-fois entendant que son pere estoit à Mayence, où il auoit assemblé son armée, il y demeura peu, & retourna en sa maison pour se deffendre, suyui iusques à Ausbourg par l'Empereur, qui luy commanda de le venir trouuer: à quoy le Roy de Bauieres obeit, & obtint sa paix. Puis chacun retourna chez soy: à sçauoir le fils en son Royaume: & l'Empereur en France. Comme il estoit à Francfort (c'est le premier endroict où i'ay trouué que le païs d'outre le Rhin à l'endroit de Maience, fut appellé France: car la France d'Ammian Marcelin estoit vers Cologne) Lothaire y vint pour soy purger: que Louys son frere, n'auoit point molesté son pere à sa persuasion: & sembla l'auoir fait croire à d'aucuns; mais cependant l'on entendit que Pepin d'autre costé, s'apprestoit pour fascher l'Empereur son pere; lequel preuoyant vn plus grand trouble aduenir, auoit ja assigné vn Parlement à Orleans, & enioinct au Roy d'Aquitaine, de s'y trouuer: ce qu'il fit bien enuis.

Ces brouillis procedoient de plusieurs mal contens: & entre autres de Gombault Moyne, lequel pour auoir esté cause de la restitution de l'Empereur vouloit estre le second au Royaume: ce que le Duc Benard (qui autrefois auoit en

L'an de Iesus Christ.

credit) ne pouuoit endurer, ains l'empeschoit tant qu'il pouuoit; comme aussi Pepin & Louys (jaçoit que suyuant la promesse à eux faicte, ils eussent receu augmentation de partage) vouloient pareillement auoir creance aupres de leur pere, & chacun estre le premier. Mais ceux qui lors gouuernoient le Royaume, ne le pouuoient souffrir, & destournoient l'Empereur de l'amitié deuë à ses enfans, qu'ils disoient estre legers : & principalement Pepin, aisé à detraquer de l'obeissance paternelle, par le conseil d'aucuns mauuais hommes qu'il tenoit pres de soy : & entre autres de Benard (possible c'est Bera iadis confiné à Roüen) & qui pouuoit estre retourné en sa Cour, lequel il croyoit plus que tous, & lors estoit en Aquitaine. Cela esmeut l'Empereur d'y aller, & de fait il passa la riuiere de Loire, venant auec tout son bagage & appareil iusques à Thedoal, & au Palais de Iagontiac, que la Chronique de Sainct Denis appelle Loquigny, assis en Limosin.

En ce lieu fut debatue la cause de Pepin & de ses gens : & pource que Benard (ou plustost Bera) accusé d'infidelité & trahison ne s'en voulut purger par gage de bataille, ou plustost comme dit ladicte Chronique, parce que les accusateurs ne voulurent aller auant iusques à gaige de bataille, & que l'on auoit grand soupçon de luy. Pour ceste presomption il fut osté de son estat, & Pepin enuoyé à Treues, à fin d'y estre gardé en prison courtoise. Mais ceux qui eurent la charge de le mener, luy donnerent tant de liberté, qu'il eschappa de leurs mains, errant çà & là par le Royaume, iusques à ce que son pere sortit d'Aquitaine.

En ce temps l'Empereur fit vn partage entre Lothaire & Charles ses enfans, qui ne tint point, à cause des troubles suruenus depuis. Et le mesme Empereur pensant ramener en son obeissance ledit Pepin, l'enuoya semondre, & sommer de soy trouuer au parlement qu'il vouloit tenir à la S. Martin: à quoy il n'obeit point. Ce qui donna occasion à son pere de luy oster l'Aquitaine, pour la bailler à Charles : auquel il fit receuoir le serment des Seigneurs dudit païs là presens.

L'hyuer de ceste année commença par des pluyes : & puis il gela si fort, que personne ne pouuoit aller à cheual, dont l'armée de l'Empereur se trouua tellement harassée, auec les courses que les Aquitaniens faisoient sur les siens, qu'il fut contrainct de repasser la riuiere de Loire, à vn village nommé Reste pour venir hyuerner en France : non pas tant honnorablement (dit Aimon) qu'il appartenoit à la Majesté Imperialle.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XI.

Les enfans du premier lict de l'Empereur coniurent contre luy. Il va à Vvormes contr'eux. Gregoire Pape fauorisant les enfans se trouue en leur armée. Vient trouuer l'Empereur. Et retournant pour le reconcilier auec eux ne reuient point. L'Empereur abandonné des siens. Ses enfans partissent ses Royaumes. Pape retourne en Italie. Iudith y est confinée. Liberté de Frideric Euesque de Trait cause de sa mort. L'Empereur Louys prisonnier à Soissons. Charles son fils à Prumie. Assemblée à Compiegne pour deposer l'Empereur Louys. Ebon Archeuesque de Reims principal boute-feu de la coniuration.

OR les enfans du premier lict de l'Empereur, despits de l'affection si grande que leur pere portoit à Charles, eurent opinion qu'il les vouloit destruire comme Pepin; & pource faisant courre le bruict que le Royaume estoit mal gouuerné, ils se liguerent ensemble, tirans de leur party les Seigneurs, marris de voir tels changemens aux affaires: & appellerent Vvallon, Elisachar, Manfroy & les autres bannis. Ils enuoyerent aussi en Italie prier Lothaire de venir prendre le gouuernement, & amener le Pape Gregoire, afin que sa presence les authorisast d'auantage : & qu'il eut à se trouuer en certain lieu pour en deliberer ensemblement. L'Empereur aduerty de la menée, s'achemina droit à Vvormes bien acompagné de gens-d'armes, pour donner ordre à son faict : & enuoya deuers ses enfans Benard Euesque, les admonester de le venir trouuer : & dire au Pape, qui accompagnoit Lothaire, que s'il venoit comme ses predecesseurs Papes, pourquoy il tardoit tant à se presenter à luy. Que l'on sçauoit bien les occasions de sa venuë, & celle qui mouuoit les Seigneurs, par le bruit qui en couroit: mais ces Ambassadeurs descouurirent en ce voyage, que le Pape estoit là expressément, pour excommunier l'Empereur & les Euesques, qui ne voudroient obeyr tant à luy, qu'aux enfans. A ceste cause les mesmes messagers considerans telle presomption (ce sont les mots d'Aimon) dirent au Pape, qu'ils n'estoient deliberez de luy obeyr : & que s'il venoit pour les excommunier, que luy mesme retournast excommunié, puis qu'il ne suyuoit les anciens Canons, qui le contredisoient en cela. Mais ces Canons, & les raisons du Pape, ne celles des Euesques François, n'estans point alleguez: ie croiroy volontiers, que lesdits Euesques voulans maintenir la liberté Gallicane reprocherent au Pape, l'vsurpation qu'il faisoit sur l'authorité Imperialle : ou que se voulant entre-mettre de la correction de gens subiects d'autres Euesques que luy, en mettant sa faucille en la maison d'autruy, ils le tenoient pour excommunié, s'il entendoit se mesler de leurs affaires, autrement que par l'amiable.

Cependant

Cependant les armees s'approcherent, & les trois enfans camperent en vn lieu nommé Gliſſara en la montagne Huiguualdi, où par menees ſourdes, ils ſolicitoient les gens de leur pere à l'abandonner. *L'an de Ieſus Christ.*

Le iour de ſainct Iean de l'an huict cens trente trois l'Empereur & ſes enfans ſortirent aux champs, & rangerent leurs batailles, prests de combattre en vne campagne ou champ qui eſt entre Baſle & Straſbourg, depuis nommé Menteur; à cauſe de ceux qui là mentirent & faucerent la foy par eux promiſe à l'Empereur: Toutesfois ſur le point de choquer, il fut dit à l'Empereur que le Pape venoit à luy, comme ja il eſtoit à la teſte de ſes batailles il le receut, non toutesfois en telle reuerence qu'il auoit accouſtumé les autres: car de pleine arriuee, l'Empereur ſe plaignit, de ce que luy-meſme eſtoit cauſe qu'il ne le receuoit ainſi qu'il appartenoit. Et neantmoins il le mena en ſa tente: où le Pape s'excuſa, diſant n'auoir fait ſi long chemin, que pour la reconciliation auec ſes enfans, la plainte deſquels l'Empereur ne vouloit eſcouter: & n'eſtoit là que pour mettre le bien entr'eux, ainſi que requeroit ſon eſtat. Le Pape ouyt auſſi les raiſons de l'Empereur: & ayant ſeiourné quelques iours auec luy, retourna comme pour aduancer la paix, apres auoir fait des preſens à l'Empereur & receu de luy d'autres, qui furent portez par Adalung Abbé. 833.

Cependant le peuple, du party de l'Empereur, corrompu par dons, promeſſes & menaſſes, principalement ceux qui ja l'auoient offencé, ſe retirerẽt du coſté de ſes enfans, & la plus part de ſa compagnie ſur la nuict (comme elle n'a point de honte) l'abandonna, laiſſans leurs tentes: & le Pape meſme ne reuint point, ainſi qu'il luy auoit eſté commandé. Ce que ſçachans ceux qui fauoriſoient les enfans, principalement la populace, s'eſmeurent pour courre ſus à l'Empereur; enuiron la feſte de ſainct Pol ou de ſainct Martial, qui eſt à la fin de Iuin. L'Empereur qui vit ne pouuoir reſiſter à ſi grande infidelité de gens coniurez, conſeilla ceux qui eſtoient demeurez pres de luy, de ſe ſauuer; afin (diſoit-il) qu'à ſon occaſion aucun d'eux ne receut dommage: enuoyant dire à ſes enfans qu'ils ne l'abandonnaſſent au peuple.

Ils luy manderent qu'incontinent il s'acheminaſt vers leur camp, & qu'ils iroient au deuant de luy; iurans qu'aucun tort ne ſeroit fait à ſa femme. L'Empereur les creut, ou en fit le ſemblant: & comme ils furent deſcendus de cheual pour le ſalüer, il les admoneſta de luy tenir promeſſe, & à ſa femme & à ſon fils: à ſçauoir de ne les faire mourir, ou mutiler d'aucun membre, ce qu'ils luy aſſeurerent: & lors il les baiſa & ſuiuit.

Mais il ne fut pas ſi toſt en leur camp, que le iour meſme ſa femme fut menee au logis de Louys Roy de Bauieres. Et quant à l'Empereur auec Charles ſon fils (encores bien ieune) Lothaire les conduit au ſien: puis laiſſa ſon pere en petite compagnie, dans vn pauillon dreſſé pour luy. Cela fait les enfans prirent le ſerment du peuple, & partirent entr'eux l'Empire en trois. Gregoire Pape honteux d'auoir eſté comme l'vn des principaux inſtruments de ceſte priſe, retourna bien tard à Rome: & cependant, le Roy Louys enuoya Iudith l'Emperiere, en vne ville d'Italie nommee Tortone; & pour couurir telle

L'an de Iesus Christ.

separation, les enfans mirent en auant que son mariage estoit incestueux, pour estre en degré defendu. C'estoit vne couuerture, afin de monstrer que leur pere n'estoit pas sage : & de fait, ce mariage auoit tousiours esté blasmé, mesmes par des Euesques ; aucuns desquels s'en trouuerent mal, ou défauorisez : comme il se lit en la Chronique Hirsangience ; laquelle recite, que Frideric Euesque de Trait, (estimé Sainct) estant vn iour assis à table auec l'Empereur Louys,
» fut requis par luy, d'vser de son authorité Episcopale, & puissance Ecclesiasti-
» que, sans espargner aucun. L'Euesque respondit, Sire, vous semble-il qu'il
» valle mieux entamer ce poisson par la queuë que par la teste? (car de fortune il y
» en auoit vn tres beau deuant eux). Il me semble, dit l'Empereur, que la teste
» vaut mieux ; ie suis d'aduis que commenciez par là. C'est bien dit, replique l'E-
» uesque, ie commenceray donc par vous, afin que vos suiects y prennent exemple. Et par ce ie vous admoneste de laisser Iudith, que vous tenez pour femme, contre raison : veu qu'elle est vostre parante de trop prés. Ces paroles rendirent confus l'Empereur, qui n'attendoit estre chargé de ce costé, ne tel reproche luy estre fait en si grande compagnie. Aussi l'Emperiere qui craignit le diuorce, pour le blasme que tant de gens faisoient de son mariage, fit tuer cest Euesque, dans le thresor ou reuestiaire de son Eglise. Ce qui esmeut beaucoup de gens contre elle.

L'Empereur Debonnaire, arresté ainsi que dit est, Louis son fils s'en alla le chemin de Bauieres, Pepin Roy en Aquitaine : & Lothaire le mena quant & soy, le faisant cheuaucher à part auec sa garde. En cest equipage, il arriua à Merlege, que la Chronique de S. Denis appelle Melange : (& possible est-ce Marle) où Lothaire depescha aucunes affaires ; & assigna le prochain Parlement à Compiegne. Cependant, il vint au Monastere nommé Maurmoustier pres Sauerne, pour passer en Vauge & de là à Mets, puis à Verdun, & à Soissons ; où il laissa son pere enfermé au Monastere de S. Medard, auec bonne garde, luy commandant d'y demeurer toute sa vie ; à quoy il ne voulut s'accorder. Et pour ce tous les iours il estoit molesté (lon ne particularise point comment) tant par les Euesques qu'autres, principalement de seruille cōdition ou estrangers, par luy contre raison esleuez aux dignitez, ce dit Tegan. Quant au petit Charles, il fut enuoyé prisonnier en l'Abbaye de Prum, qui est au Diocese de Treues (& non pas Prouins, comme pense Nicolas Gilles) sans toutesfois le tondre.

En attendant le Parlement, Lothaire alla chasser iusques au premier d'Octobre, qu'il vint querre son pere, pour le mener à Compiegne au iour assigné. Là vindrent les Ambassadeurs de Constantinople : à sçauoir Marc Euesque d'Ephese, Tulles Protospataire (que la grand Chronique de S. Denis appelle maistre Sergent du Palais) enuoyez en France pour salüer l'Empereur Louis. Toutesfois Lothaire les receut auec leurs presens : r'enuoyāt les Ambassadeurs chargez d'vne plainte Tragique, & non iamais ouye en France ; à sçauoir d'vn pere Roy, captif de ses enfans. Au mesme Parlement, plusieurs furent accusez de s'entendre auec le vieil Empereur, & auoir quité le party du fils : lesquels se purgerent de paroles simplement : mais les autres furent contraints de iurer. Toutesfois chacun auoit pitié de Louys, fors ceux qui en estoient cause, & les

autheurs de sa prison : lesquels craignans le retour de fortune, delibererét auec aucuns Euesques, de le degrader de l'Empire, & luy ostant le Baudrier de Militie ; derechef le contraindre à faire penitence, & requerir pardon des offences, dont ja il auoit satisfait : afin qu'il n'y eut plus de remede en son affliction. Ce qui estoit contre les loix diuines & humaines : lesquelles deffendent de donner deux sentences pour vn mesme delit. *L'an de Iesus Christ.*

Peu de gens s'opposerent à ce iugement : au contraire la plusspart y consentit de bouche seulement, de peur d'offencer les grands : comme il aduiét tousiours, qu'en cas semblables le plus grand nombre surmonte les plus sages.

Outre les Rois enfans de l'Empereur, il y auoit assez d'Euesques, & d'autres Prelats marris de la reformation nouuellement ordonnee contre les Ecclesiastiques, ou qui auoient des inimitiez particulieres. Le plus aspre de tous, estoit Ebon Archeuesque de Rheims : natif de Germanie, frere de lait & compagnon d'escolle de l'Empereur Louis : serf de main morte (car i'interprete ainsi les mots, *ex originalium seruorum stirpe*, dót vse Tegan) paillard, & tres cruel : Iessé Euesque d'Amiens, r'appellé de son ban par Ebon : Erebold d'Auxerre, Agobard de Lyon, Barthelemy de Narbonne, qui le chargerét de plusieurs crimes faux, & qui luy dirent & firent des vilenies, non iamais ouyes ne pratiquees en la personne d'vn tel Prince. Puis sans qu'il confessast aucune chose, ils le menerent dedans l'Eglise de S. Medard & S. Sebastien, où ils le contraignirent, suiuant le iugement des Seigneurs qui s'entendoient auec eux, de poser ses armes, vestir vne robe noire, & la haire : Ce fait, ils le cacherent en vne maison sous bonne & seure garde.

Ce Parlement rompu enuiron la Messe de S. Martin, le peuple retourna fort triste de ce qu'il auoit veu, & Lothaire mena son pere passer l'hyuer au Palais d'Aix.

Or Louys Roy de Germanie aduerty du rigoureux traictement que lon faisoit à son pere, partit de Bauieres & vint au Palais de Franc-fort : & de la enuoya Gosbald Abbé, & Morhard Comte de son Palais, commander à Lothaire de se monstrer plus humain à l'endroit de leur pere. Ce que le ieune Empereur ne prist de bonne part. Mais ces Ambassadeurs de retour, Louys en r'enuoya d'autres, qui furent empeschez de voir Lothaire : lequel depuis venu à Mayence, le Roy Louys le fut trouuer, & parlementerent ensemble. Toutesfois pource que ceux de sa compagnie estoient tous fauorables au vieil Empereur, & ceux du nouueau ses ennemis ; rien ne fut accordé : Ce qui donna occasion à Lothaire de retourner faire sa feste de Noël à Aix ; & remonstrer au peuple qui murmuroit ; comme iniustement l'Empereur son pere auoit esté deposé, il fit enuoyer par tout, le proces verbal de sa deposition qui se trouue encores és anciennes Librairies, recueilly par Tegan Coreuesque (c'est comme Euesque Rural) de Treues : qui fut present à l'affaire ; & que i'ay bien voulu tourner icy mot à mot : pour monstrer vne telle & tant remarquable Antiquité, & les abus que bien souuent lon commet sous honneste couuerture. Ledit Tegan commence donc ainsi.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Proces verbal de la deposition de l'Empereur Louis le Debonnaire. La croix lors portee aux enseignes.



CE qui s'ensuit, a esté faict au Palais de Compiegne, contre le tres-Chrestien Empereur Louys, apres qu'il a esté priué de son Royaume, pour vn temps, non pour seruir d'exemple, ne pour estre suiuy comme arrest de quelque sainct Concile, ains pour estre reietté comme vne conspiration meschante, & pernicieuse entreprise. L'autheur de ce malfaict, fut Ebon, appuyé d'aucuns autres Euesques, qui l'aiderent par erreur, cuidans bien faire, ou qui par crainte le consentirent.

PROCES VERBAL.

TOVS ceux qui sont de la religion Chrestienne, doiuent sçauoir quel est le ministere des Euesques: quelle vigilance & soing ils doiuent employer „ pour le salut de tous: Puis qu'il est certain, qu'ils sont Vicaires de Iesus Christ, „ & gardiens des clefs du Royaume des Cieux: & ausquels Iesus Christ a donné „ tant de puissance, que tout ce qu'ils lieront sur la terre, sera lié au Ciel: „ & tout ce qu'ils deslieront sur la terre, sera deslié au Ciel. Et en quel danger „ ils sont eux-mesmes, s'ils negligent de bailler aux ouailles de Iesus Christ, la „ pasture de la vie spirituelle: & par prieres & reprehensions, ne s'efforcent de „ leur pouuoir, à r'amener au chemin de verité, celles qui s'en fouruoyent: sui„ uant ce qui est escrit au Prophete. Si tu n'as (dit-il) annoncé à l'inique son „ iniquité, & il vient à mourir en son impieté, ie demanderay son sang de ta „ main, &c. & maints autres passages semblables, touchant le ministere Pa„ storal: qui çà & là sont espars és sainctes Escritures, Parquoy lesdits Pasteurs „ de Christ, doiuent grandement estudier & trauailler, de tenir vne bien dis„ crette moderation és fautes des delinquans: afin que suiuant la doctrine de „ sainct Gregoire, par leur humilité, ils seruent d'enseignement à ceux qui font „ bien: & par vn zele de iustice, soient vigilants & roides, contre les vices de „ ceux qui font mal: à ce que toute paresse & longueur humaine, faueur ou „ crainte mondaine ostee, ils exercent tellement leur estat & ministere, qu'ils „ puissent à ceux qui viuent à present, donner salutaire conseil, & monstrer „ exemple à ceux qui sont à venir.

Toutesfois, pour ce qu'au champ de Dieu (qui est l'Eglise) à la suscitation de l'ennemy ancien, toutes choses mauuaises ne cessent de croistre, & est necessaire auec le Sarcloir Episcopal, les arracher iusques à la racine. Et dautant que plusieurs malins ne veulent, ou font plustost semblant d'entendre qu'embrasser les choses bien faites & la verité, il faut suiuant la coustume gardee en

l'Eglise, que les mesmes Pasteurs mettent par escrit les choses, qui pour l'vtilité ou correction publique, ont esté ordonnees en leurs assemblees : à celle fin de couper entierement à ceux qui sont à venir, toute doute & iuste occasion d'en mesdire, ou de les reprendre : il nous a semblé necessaire, de faire sçauoir à tous les enfans de l'Eglise de Dieu, tant presens qu'auenir : comme nous Euesques, estans sous l'Empire du glorieux Prince Lothaire, l'an de l'incarnation de Iesus Christ huit cens trente trois, Indiction douziesme, & le premier dudit Prince, au mois d'Octobre, nous sommes generallement assemblez à Compiegne : où en toute humilité, auons ouy ledit Prince ; & là, tāt à luy qu'aux Seigneurs, & generallement à tout le peuple qui venu y estoit, suiuant ce qui nous est enioinct, nous sommes efforcez de faire entendre, quelle est la vertu & puissance du ministere des Prestres : & de quelle sentence doit estre condamné, celuy qui ne veut obeyr aux admonitions sacerdotalles. Puis nous sommes efforcez de faire sçauoir, tant au Prince qu'à tout le peuple, s'estudier de tout leur courage de plaire à Dieu, & sans delay l'appaiser, en ce qu'ils l'auoient offencé : ** car il se trouue en cest Empire beaucoup de choses aduenuës par negligence au scandale de l'Eglise, ruine du peuple & destruction du Royaume : que necessairement il falloit corriger, ou en toutes manieres euiter pour l'aduenir.

L'an de Iesus Christ. 833.

** Il y a deffaut en l'original du dit procés verbal.*

Entre autres choses, il a esté par nous dit & ramentu à chacun, comme ce Royaume, augmenté & tenu vny par feu de bonne & heureuse memoire l'Empereur Charles, & le trauail de ses predecesseurs, a esté laissé en grande paix à Monseigneur Louys Empereur : lequel la gouuerné en ceste paix, tant que suiuant les commandemens de Dieu & l'exemple de son pere, il s'est conduict par le conseil de gens de bien. Et comme depuis auec le temps, ainsi qu'à chacun il estoit manifeste, par son imprudence & neglig nce, il seroit tombé en telle ignominie & mespris que non seulement les amis en auoient dueil, mais encores les ennemis s'en moquoient.

Or pour ce que ledit Prince s'est negligemment aquité de sa charge, & a fait ou contrainct & permis faire, plusieurs choses desplaisantes à Dieu, & au scandalle de l'Eglise, & que mesmes puis nagueres (oubliant les autres choses qui sont sans nombre) il a mis le peuple, à luy suiect, au danger de se perdre, & totallement destruire : De sorte que par iuste iugement de Dieu la dignité Imperialle luy a esté ostee : Toutesfois nous memoratifs des commandemens « de Dieu, de nostre ministere, & de ses bien-faicts : auons estimé d'estre rai- « sonnable, sous l'authorité dudit Prince Lothaire, d'enuoyer des Commissai- « res au nom dudit Concile & assemblee, l'admonester des fautes par luy com- « mises, afin de prendre sur ce bon aduis, & resolution. A celle fin qu'ayant ja « perdu l'authorité terrienne, par le conseil diuin & Ecclesiastique authorité, « maintenant il s'efforçast (en la necessité où il se trouuoit) de sauuer son ame « seconde. Lequel escoutant les bons & saincts conseils & aduertissement desdits deputez, auroit demandé temps, & espace pour y penser : & assigné iour pour rendre responce à leurs salutaires admonitions.

Ce iour estant prochain, ladite saincte assemblee, d'vne volonté se trans-

L'An de Iesus Christ.

porta vers ledit venerable personnage, & luy ramentut en quoy il auoit offencé Dieu, scandalizé la saincte Eglise, & troublé le peuple qui luy auoit esté donné en gouuernement.

Lequel prenant de bonne part cest aduertissement & graues remonstrãces: en contenance presque ioyeuse, supplia qu'on luy fit incontinant (& toutes choses cessans) venir Lothaire Empereur son fils, auec ses Princes, à celle fin que premierement il se peut reconcilier à luy, ainsi qu'il appartenoit à Chrestiens: Et que s'il demouroit en leurs cœurs quelque tache, purement & humblement il en peust cy-apres demander pardon, en la presence de tout le peuple, & comme penitent receuoir le iugement qu'en donneroient les Euesques.

Ainsi donc, en l'Eglise de la Vierge Marie, où reposent les corps de sainct Medard Confesseur, & sainct Sebastien Martyr, où estoient les Prestres, Diacres & grande multitude de peuple; tant que l'Eglise en pouuoit tenir, ledict Louys s'estant ietté à terre sus vne haire estenduë deuant l'Autel, confessa deuant tous, s'estre mal aquité de sa charge: & qu'en icelle il auoit offencé Dieu en plusieurs sortes, scandalizé l'Eglise, & par sa negligence auoit esté cause de grands troubles entre son peuple: Et pour ce il desiroit en faire confession & penitence Ecclesiastique & publique: à celle fin que par la misericorde de Dieu, & moyennant leur ayde & ministere, il peust receuoir absolution de tant de crimes: par ceux à qui Dieu auoit donné puissance de lier & deslier. Et lequel, outre cela, les mesmes Euesques comme spirituels Medecins, admonesterent, que sa confession deuoit estre pure & simple. Et à ceste cause que publiquement il dit ses fautes, principalemẽt celles par lesquelles il auoit offencé Dieu, sans rien cacher ou vser de feinte en la presence de Dieu, afin qu'auec vn cœur double, il ne l'irritast plustost à courroux qu'à pardon: Car il estoit escrit, que les doubles & feints irritent Dieu à corroux. Sus laquelle admonition il a declaré.

„ Qu'il auoit failly, en tout ce dont il auoit esté iustement admonesté par les „ Euesques, tant familierement que par escrit. Le sommaire desquelles fautes „ estant reduit en vn brief, qu'ils luy auoient baillé, il tenoit en ses mains. Con- „ tenant (comme il estoit porté audit breuet).

Qu'il estoit tombé en sacrilege, parricide, & homicide, ayant contre l'admonition de son pere (faicte auec terrible inuocation du nom de Dieu, en l'Eglise deuant l'Autel, & en presence des Euesques, & grande multitude de „ peuple), fait violence à ses freres & parans: permettant tuer son nepueu qu'il pouuoit sauuer.

Et que sans auoir souuenance de son serment, depuis il auoit commandé de „ faire le signe de la saincte Religion, pour se vanger de son indignation.

„ Que luy estant autheur de scandalle, perturbateur de la paix, & violateur des sermens, il auoit rompu l'accord faict entre ses enfans, pour le bien de la paix, tranquillité du peuple & de l'Empire, contraignant ses suiets de faire vn autre & nouueau serment. Au moyen dequoy il seroit tombé en pariure.

Aussi Dieu monstrant combien cela luy desplaisoit, n'auoit voulu que luy ne son peuple fussent demourez en paix depuis ce temps-là : ains par iuste iugement de Dieu, portans la peine de leur peché, tous ont esté induits à perturbation. *L'an de Iesus Christ.*

Que contre la religion Chrestienne, contre son serment, sans aucune vtilité ou publique necessité, trompé par le conseil d'aucuns mauuais hommes, il a fait vne generalle leuee de gens, & icelle menee durant le Sainct temps de Caresme, à l'extremité de son Royaume, lors que la feste de Pasques se doit celebrer. Quoy faisant (en tant qu'à luy) il a esté cause de grand murmure entre son peuple, & a destourné les Euesques de leur accoustumé deuoir : & greué les pauures.

Qu'il auoit outragé aucuns de ses suiets, qui pour son bien & celuy de son Royaume, amiablement & reueremment l'aduertissoient des tromperies de ses ennemis : que neantmoins contre tout droit diuin & humain, il auroit despouillez de leurs heritages, & confinez.

Que faisant condemner à mort des gens absens, & contraignant les iuges de donner faux iugement, sans doute il a fait preiudice aux Euesques & Moines : quoy faisant il estoit encouru en crainte d'homicide, comme violateur des loix diuines & humaines.

Qu'ayant contrainct ses enfans & son peuple de iurer des choses cõtraires, le crime de pariure tomboit sur luy : Aussi Dieu sçauoit combien il auoit offencé en la iustification des femmes, & autres iniques iugemens, & faux tesmoignages par luy soufferts estre donnez & portez.

Qu'il auoit fait faire plusieurs voyages d'armees inutiles, dont il s'en estoit ensuiuy de grands dommages aux peuples, rauissemens & autres maux innumerables, qui tournoient tous contre luy, puis qu'il en auoit esté cause.

Que temerairement contre le bien de la paix, & le salut de l'Empire il auoit diuisé ses Royaumes, contraint le peuple iurer & maintenir tel partage, & soustenir les vns contre les autres. En quoy il auoit failly, puis qu'il les pouuoit appaiser par son authorité paternelle, & le conseil de ses vassaux.

Que non content de ce que dessus, faict & aduenu par sa negligence, & dont seroit ensuiuy la perte & le des-honneur du Royaume; pour vn comble de misere, il auoit assemblé tout son peuple pour se destruire l'vn l'autre : qui estoit bien loing d'estre sa guide & conduite pour le sauuer, quand Dieu, par vn moyen non iamais ouy, & digne d'estre ramentu, a tiré son peuple de telle misere.

A ceste cause, recognoissant auec larmes, d'auoir failly en toutes les susdites manieres, il en a demandé pardon deuant les Euesques & le peuple : afin que par vne publique penitence, il satisface à l'Eglise par luy offencee. Et tout ainsi qu'il a esté cause de scandalle public, il serue d'exemple; faisant publique penitence.

Ceste confession faicte, pour seruir de memoire à l'aduenir, il presenta aux Euesques vn petit papier contenant ses pechez; lequel ils mirẽt sus l'Autel. Puis il osta son Baudrier de militie, que semblablement il mit sus l'Autel, &



L'an de Iesus Christ.

despoullant ses habits seculiers, il prist de la main des Euesques, celuy d'vn penitent. Laquelle penitence est telle & si grande, que quiconque la faicte, ne peut plus retourner à l'estat seculier (ce dit l'Autheur.)

Apres cela, il fut aduisé que chacun Euesque mit par escrit, comme le fait estoit passé, & le soubsignast & presentast audit Prince Lothaire, pour seruir à l'aduenir.

Finalement il fut aduisé par nous tous qui fusmes presens (ce dit Tegan) que tout ce qui auoit esté fait fut mis en vn brief & sommaire, sousigné de nos propres mains.

Et voila le proces verbal de la deposition de ce grand Empereur, tel que nous la laissé Tegan, ou Vvallafrid Strabon, autheurs du temps: & qu'il m'a semblé necessaire d'estre incorporé en ces Antiquitez, pour les causes que le mesme Tegan a dit au commencement d'iceluy: & aduertir les Roys de n'estre tant superstitieux, que fut ce bon Prince. Car il sied bien à vn Roy de monstrer au peuple qu'il craint & reuere Dieu: qu'il porte honneur aux Euesques; qu'il ayme les choses Sainctes: mais sur tout qu'il doit pardonner aux humiliez, vaincre & terrasser les superbes: ce qu'il peut faire entre les siens, les contraignant d'obseruer les loix, & rendant iustice à chacun: qui est le principal deuoir du Roy, & qu'il doit exercer en personne: estans les Prestres preposez, pour faire ce que les Rois & le peuple ne peuuent tant commodément faire: estants leurs charges presque contraires, sinon que nous deuons tous estre preud'hommes.

Quant au signe de la †, qu'on reproche à l'Empereur Louys: ie croy qu'ils entendoient celuy de ses estendards. Et il est croyable, depuis qu'il apparut à Constantin, combattant contre Maxime, que cét Empereur Romain porta la † en son Labarun, Pennon ou Cornette Imperialle: au bout de la hante; ainsi que les peintres donnent à Iesus Christ resuscitant: & le Monagramme ☧ au voile. Car lon voirra cy apres, que Charles le Chauue faisoit porter la Croix deuant soy, allant contre Lothaire son frere: auant la bataille de Fontenay. Et il y a grande apparence, que les Chrestiens depuis Constantin, ont marqué leurs enseignes de la Croix, comme aussi leur monnoye.

CHAP. XIII.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIII.

Murmure du peuple, pour la deposition de l'Empereur. Louys Roy de Germanie, solicite sa deliurance. Dequoy Lothaire aduerty, le transporte à S. Denis. Agobart partisan de l'Empereur Louys, presente la bataille à Lothaire pour deliurer son maistre, qui empesche le combat. Pepin vient au secours de son pere, comme aussi Guerin, & Benard. Responce de Lothaire à ceux qui le pressoient de restablir son pere, par luy laissé à S. Denis. Lothaire se retire à Vienne, apres auoir deliuré Charles son frere. L'Empereur Louys reprend sa Couronne & ses armes. Iudith deliurée n'est receuë de son mary, qu'apres s'estre iustifiée. Eude Comte d'Orleans, & autres voulans chasser Manfroy & Lambert, perdent la bataille, auec la mort de plusieurs Seigneurs. Lothaire s'aduance vers Chalon sur Saone, qu'il prist & brusla, chastiant aucuns seruiteurs de son pere : lequel vint au deuant de son fils. Lothaire estonné des forces de son pere, luy demande pardon en pleine campagne. Puis est renuoyé en Italie.



MAIS les peuples de France, de Bourgongne, d'Aquitaine, & de Germanie, faschez de l'infortune du vieil Empereur, tout l'hyuer ne cesserent de s'en plaindre, & s'assembler par troupes. Ceux de France estoient conduits par Egrard, ou Agobart, Guillaume Comte de l'estable (que Guaguin pense estre Connestable, & mal, parce qu'en cet endroit ce n'estoit qu'vn grand Escuyer : & Connestable a depuis esté autre dignité ; ainsi que dirons autre part) accompagnez d'vn grand nombre de gens, mesmes les Rois Pepin, & Louys, considerans que de la honte faite à leur pere il ne leur en demeuroit que l'infamie d'auoir esté traistres: & le profit à Lothaire (qui se vouloit faire maistre de tout, & les abaisser) ne le peurent souffrir d'auantage.

Car Louys Roy de Germanie, se voyant abusé par l'Empereur nouueau, & qu'inutilement tout l'hyuer il luy auoit enuoyé des messagers, depescha en Aquitaine l'Abbé Hugues, Dreux Euesque de Mets son oncle, & autres, prier Pepin de s'armer. D'autre costé Benard & Guerin, presserent le peuple de Bourgongne, de se ioindre auec eux, les amenant à ce faire tant par promesses, que sermens : & Louys Roy de Germanie, apres la feste des Rois de l'an huict cens trente quatre, enuoya derechef des Ambassadeurs vers son pere : à sçauoir Grimould Abbé fort renommé, Gebellard Duc tres-noble & fidelle ; lesquels arriuez au Palais d'Aix, demanderent à voir le vieil Empereur, ce que Lothaire accorda, en presence de ses confidens : l'vn desquels estoit Orger Euesque de Treues, & l'autre le traistre Richard, ce dit Tegan. 834.

L'an de Iesus Christ. Les Ambassadeurs venus en la presence de l'Empereur Louys, ils s'enclinerent contre terre, & le saluerent de la part de Louys son fils: Mais ne pouuans plus ouuertement luy declarer sa volonté, luy firent signe qu'il estoit tres-marri du traittement qu'on luy faisoit, puis s'en retournerent, sans l'auoir en rien soulagé.

Au contraire, Lothaire resolut de le deplacer d'Aix, pour venir à Compiegne. Dont le Roy Louis aduerti, assembla son armée, la plus grande qu'il peut: & pressa ceux qui encores portoient affection à son pere, de declarer tout ouuertement leur intention. Il en trouua grand nombre, & le temps assez propre à son entreprise: d'autant que la maison mesme de Lothaire n'estoit exempte de partialité: pource que Lambert & Manfroy cherchans chacun d'estre le premier & plus grand en sa Cour, ne se soucioyent de bien gouuerner l'Empire: & commencerent à discorder, tirans tous à leur profit particulier: ce que le peuple ne pouuoit endurer. Toutesfois la honte que les enfans receuoient, d'auoir par deux fois aydé à mettre en prison leur pere, les piquoit d'auantage à pourchasser sa deliurance. Lothaire s'apperceut bien de l'entreprise du Roy de Germanie, & pource ayant (comme i'ay dit) transporté d'Aix son pere, sur le Prin-temps estoit venu au païs de Hasbein (il y a vn quartier de la forest d'Ardaine qui porte ce nom) & prenoit le chemin de Compiegne & de Paris, où il fit garder le vieil Empereur: Ce fut pourquoy les Rois ses enfans y ordonnerent leur rendez-vous. Et d'autant que le Comte Agobard, & ses autres aliez s'estoient plus aduancez, & aprochez de S. Denis, Abbaye voisine de Paris (où ils sçauoient que le vieil empereur auoit esté enfermé) ils presenterent la bataille à Lothaire: quand sur le point de choquer, le vieil empereur craignant le meurdre qui se fut ensuyui de ses suiects, & le danger où possible sa personne fut tombée, les pria de ne point venir aux mains.

Cependant, Pepin sorty d'Aquitaine auec son armée, tout ainsi qu'il auoit le premier esté cause de la prise de son pere, desirant se monstrer le plus diligent à sa deliurance, vint iusques sur la riuiere de Seine: où trouuant les ponts rompus, & les Bacs enfoncez, il fut contrainct de s'arrester, voyant son passage empesché.

En mesme temps, les Comtes Guerin & Benard, ayans aussi assemblé leurs troupes, se trouuerent sur la riuiere de Marne: où pour auoir les ponts aussi esté rompus, comme contre Pepin, ils furent contraints de seiourner à Bonnœil en Brie, & autres villages voisins: auec ce que la saison mauuaise, les admonnesta d'attendre ceux qui estoient derriere. Puis enuiron la premiere semaine de Caresme, ils enuoyerent vers Lothaire l'Abbé Arlebald (c'est Arlebault ou Rimbault) & le Comte Gauzelin, comme Ambassadeurs, le sommer
» de leur rendre le vieil empereur, & le mettre hors de prison: Que s'il le faisoit
» de sa volonté, ils moyenneroient enuers son pere, & sa bonne grace, & l'entre-
» tenement de ses honneurs: Mais s'il faisoit autrement, il se mettroit en dãger
» d'estre destruit à iamais. Car ils estoient deliberez de le rauoir par armes: (es-
» perans que Dieu les fauoriseroit en si iuste querelle) Lotaire respõdit, qu'il n'y
» auoit personne à qui l'affliction de son pere despleut tant qu'à luy, ne qui fust

plus ioyeux de sa prosperité : Qu'on ne luy deuoit imputer à faute, s'il auoit receu la Seigneurie & le gouuernement des affaires de l'Empire, veu que c'estoit eux-mesmes qui auoient trahy & mis leur pere en prison. Que chacun sçauoit bien que c'estoit par le iugement des Euesques, & puis qu'il le retenoit par l'ordonnance des Seigneurs du Parlement, il estoit content de le deliurer par leur mesme volonté : Et telle fut la responce que Lothaire publiquement fit aux Ambassadeurs : leur commandant à part, de dire aux Comtes Guerin & Eude, & aux Abbez Foulques & Hugues, de venir deuers luy, pour donner ordre à la deliurance de l'Empereur, & à l'accomplissemēt de leur requeste, & qu'au l'endemain ils l'aduertissent, si ces Princes viendroiēt pour aduancer la besongne. L'an de Iesus Christ. " " "

Toutesfois Lothaire par le conseil des siens changea d'aduis : car voyant qu'il n'estoit esgal aux forces de ses aduersaires, laissant son pere en l'Abbaye de S. Denis, il donna liberté à Charles son frere.

Ce fait il prit le chemin de Bourgongne, & auec ses mauuais conseillers, il se retira à Vienne, auant que ses freres se fussent ioincts. Car il y auoit assez de gens, qui deliberoient de luy faire violence. Lors ceux qui demeurerent auec le vieil Empereur, luy conseillerent de reprendre ses ornemēs Imperiaux; mais iaçoit qu'iniustement il eust esté priué de la communion de l'Eglise, comme dessus dit a esté, si ne voulut il pas obeir à sa deliurance tant soudaine: Et attendant au l'endemain (qui estoit iour de Dimanche) il voulut estre reconcilié à l'Eglise, & absous par les Euesques; reprendre & receindre ses armes par leurs mains en l'Eglise de S. Denis.

En ce lieu, les Euesques & le peuple, par deliberation & conseil luy rendirent sa Couronne & ses armes; remercians Dieu de sa deliurance. Outre ceste ioye commune, encores l'occasion s'offrit de renforcer la gayeté de l'assemblée : car la saison qui au precedent estoit pluuieuse, se tourna au beau temps, & les riuieres si desbordées qu'on ne pouuoit nauiger, retournerent en leur Canal ordinaire : mesmes l'impetuosité des vents cessa : tellement que chacun croyoit qu'il n'y auoit pas iusques aux Elements qui ne se resiouïssent de la restitution de l'Empereur; lequel ne voulut poursuiure son fils: mais enuoya des gens; luy commander de repasser les Alpes, combien qu'il fut assez conseillé par d'autres d'aller apres.

Quant à luy il vint à Nantueil, & de là au Palais Royal de Crecy, attendre Pepin son fils, & ceux qui estoient outre la riuiere de Marne; ensemble ceux de delà le Rhin, menez par le Roy de Germanie.

Le Dimanche de Caresme, que l'Eglise à l'introïte de la Messe chante *Lætare Ierusalem*, tous ceux qui luy auoient esté fidelles, se presenterent à luy auec Pepin son fils, qu'humainement il receut : les remerciant du trauail pris pour le deliurer. Il r'enuoya tout aussi tost Pepin en Aquitaine, & commanda que chacun eut à se retirer en sa maison. De là il s'achemina au Palais d'Aix, accompagné des Comtes & gouuerneurs du Royaume qui l'estoient venu trouuer.

Lors ceux qui gardoient l'Emperiere Iudith, entendans la retraite de Lothaire, comme son pere estoit r'establi en son authorité, prirent la fuitte:

L'an de Iesus Christ.

& Iudith & Charles son fils furent presentez à l'Empereur, par les Euesques Rotald de Soissons, & Boniface.

Or iaçoit que l'Empereur eut fort agreable la deliurance de sa femme, si ne voulut-il si tost la receuoir en son lict, iusques à ce qu'elle se fut purgée des crimes à elle imposez. Toutesfois d'autant qu'il ne se trouua personne pour l'accuser, elle & ses parents satisfirent à l'Empereur, iurans son innocence deuant tout le peuple, à la façon de ce temps-là. Quant au Roy Louys, il vint à Aix trouuer son pere, qui le receut bien humainement, & luy commanda de demeurer pres de sa personne pour sa seureté; où ils passerent les festes de Pasques: & puis l'Empereur alla chasser en Ardaine: & encores apres la Pentecoste, chasser & pescher à Remiremont.

Lothaire se retirant, auoit laissé les Comtes Lambert de Nantes, & Manfroy d'Orleans, & plusieurs autres demeurans deçà Loire, & sur la Marche de Bretaigne, deliberez de garder ce païs auec les forces qu'ils auoient: Mais le Comte Eude, & autres Seigneurs habitans du mesme quartier, seruiteurs du vieil Empereur, marris de telle asseurance, les voulurent chasser; ou bien les combattre, toutesfois par leur faute & mauuaise conduite, ils furent mis en route. Car ces rebelles estans peu en nombre, demeurerent vnis & serrez: la où au contraire les fidelles à l'Empereur, temeraire & sans ordre, au moyen de leur grande multitude, ne s'entr'entendoient pas, ains s'entrequerelloient. Dequoy lesdits Lambert & Manfroy aduertis, ensemble de leur negligence, les chargerent & les contraignirẽt de tourner le dos. En ceste rencontre moururent le Comte Eude, Guillaume son frere, Vodon Comte d'Orleans au lieu de Manfroy, Viuian & Foubert, Theodo Abbé de S. Martin de Tours (entendez Commendataire) & grand peuple. Le reste se sauua, & les victorieux voyans qu'ils ne se pouuoient ioindre auec Lothaire, & que s'ils s'acheminoient vers luy, l'Empereur Louys les pourroit rencõtrer, & que pour leur petit nombre il n'y auoit pas moyen de demeurer où ils estoient, enuoyerent en diligence vers Lothaire, l'aduertir de leur danger: lequel pour les deliurer s'aduança, & tout aussi tost vint à Chalon sur Saosne, le chasteau de laquelle ville, le Comte Guerin auoit fortifié pour sa retraite, en aduersité.

Cela fut cause que Lothaire qui le haïssoit s'arresta là, pensant le surprendre: ce qu'il ne peut: & se contenta de brusler tout dehors, puis assaillit la ville par cinq iours, & en fin la prist par composition. Et neantmoins la pilla, & gasta les Eglises, esquelles il fit mettre le feu, qui consomma tout, fors l'Eglise de S. Georges, sauuée comme par miracle. L'on disoit que ce feu y auoit esté mis contre le vouloir de Lothaire, lequel se monstra vindicatif & cruel à l'endroit des Comtes Gauzelin, Sauille, & Madelelme vassaux de son pere, qu'il fit decapiter à la clameur de ses gens-darmes. Outre cela, & par l'aduis de ses mauuais conseillers, il fit enclorre en vn vaisseau qui auoit serui à du vin, vne Religieuse nommée Gerbich, fille du Comte Guillaume, & sœur du Duc Benard, & la tenir dans l'eau tant qu'elle fut estouffée: luy mettant sus qu'elle estoit sorciere: & pardonna à Guerin qui luy iura fidelité.

L'Empereur aduerti des cruels exploicts de son fils, ainsi qu'il estoit à Ian-

gres accompagné de Louis Roy de Germanie, enuoya l'Abbé Marcuuax, & autres ses feaux, porter des lettres à Lothaire, par lesquelles il l'admonétoit soy souuenir des commandemens de Dieu qui dit : Honore ton pere & ta mere, Et que qui mesdit de ses pere & mere, est digne de mort. Lothaire enflé de ses prosperitez, receut de mauuais visage ces Ambassadeurs, & les menassa: Ce qui les fit retourner vers leur maistre plus tristes, & pour l'aduertir de ce qu'ils auoient veu & ouy. A ceste cause, l'Empereur voyant que l'orgueil de son fils meritoit chastiement : assembla ce qu'il peut de gens, & fit venir d'Aquitaine Pepin, comme aussi de Germanie, de grandes forces: pour l'ayder en ceste guerre. Dont Lothaire ne se soucioit, trompé par ses mauuais conseillers, & sa bonne fortune: laquelle par ces deux exploicts derniers sembloit luy promettre tout l'Empire. Au contraire, partant de Chalon auec ceste esperance, il prist le chemin d'Augstun, tirant vers Orleans, & le Maine, où il s'arresta en vn lieu nommé Malual, que la Chronique de S. Denis appelle Vitulle: & le vieil Empereur accompagné (comme i'ay dit) de Louis son fils, & d'vne grosse armee, le suiuit.

L'an de Iesus Christ.

Lothaire qui pensa (comme de coustume) attirer les Seigneurs & la suite de son pere, tout court s'arresta au deuant de luy : & se campa en vn lieu nommé Caluiac, qui possible est Chaumont sur Loire. Au contraire le vieil Empereur craignant que son fils luy eschappast, essayoit à luy couper chemin, iusques à ce qu'il vint pres le Chasteau de Blois, au lieu où la riuiere de Rize entre dans Loire: auquel lieu il s'arresta, pour ioindre Pepin son fils qui venoit d'Aquitaine, auec la plus forte armee qu'il auoit peu assembler. Ce nouueau secours abbatit du tout le courage de Lothaire, qui vne nuit s'esloigna comme pour fuir : se deffiant des siens, & voyant qu'il perdoit temps à solliciter les François, honteux de tant souuent abandonner le vieil Empereur: auec ce qu'il ne pouuoit eschaper sans combatre. Ce fut lors que les plus sages commencerent à s'entremettre de la paix : & aussi que le vieil Empereur enuoya Baradad Euesque de Saxe, Gobellard tresnoble Duc, & Began, commander à Lothaire de par Dieu & ses Saincts, qu'il eut à se separer des seducteurs, & se monstrer fidelle & obeyssant fils. Les Ambassadeurs volontiers s'acquitterent de leur charge: & Lothaire estonné des forces assemblees contre luy, les pria eux mesmes de le vouloir conseiller en telle necessité: ils respondirent, que luy & ceux de sa suite vinssent demander pardon à l'Empereur, ce qu'il accorda : & les Ambassadeurs asseurez qu'il le feroit, retournerent vers leur maistre. Lothaire ne faillit de venir au camp de son pere, qu'il trouua assis en vn Pauillon haut esleué, & tendu en vn champ enuironné de son armee: & ayant ses loyaux enfans entour soy. Quand Lothaire fut pres du throsne Imperial, il se ietta aux pieds de son pere, accompagné de Hugues les Couard son beau-pere, de Manfroy & d'autres: confessant auoir grandement failly. Et lors le vieil Empereur apres l'auoir vn peu tancé, receut de luy le serment, que doresnauant il n'entreroit en France sans congé, & ne feroit aucune entreprise contre luy. Ce fait, il luy donna & à tous ceux de sa suite, main-leuee de leurs biens, s'ils gardoient leur serment, & permit à Lothaire de retourner en Italie, auec tous les

L'an de Iesus Christ

Princes & Seigneurs de son party, lesquels firent pareil serment. Toutesfois pour plus grande seureté, l'Empereur Louys fit garder les passages & destroits des Alpes, de peur qu'aucun ne sortit d'Italie, sans le congé desdites gardes. Puis acompagné du Roy Louis vint à Orleans, où il donna congé à chacun de retourner en sa maison : & quant à luy, il prist le chemin de Paris.

CHAP. XIIII.

Ebon Archeuesque de Reims, se voulant sauuer en Dannemark, est arresté. Commissaires Imperiaux enuoyés pour rendre les biens aux Ecclesiastiques, & chastier les brigands. Restitution de l'Empereur approuuee au Parlement. Proces fait audit Ebon: qui fut deposé en plain Parlement.

DES la premiere fuite de Lothaire, plusieurs Euesques & Seigneurs se sauuerent où ils peurent, & entre autres Ebon Archeuesque de Reims, oyant le restablissement du vieil Empereur, apres auoir recommandé les siens à aucuns de qui il se fioit, leur assigna le temps & lieu, où ils deuoient le trouuer, puis ayant fait vn pacquet de l'or & l'argent de l'Eglise, qu'il peut trouuer, la nuict il partit de la ville de Reims, acompagné de peu de seruiteurs, & d'aucuns Normands qui sçauoient les ports & adresses de la mer. En tel equipage, il passa son Eueché: & puis le païs de Belges, sans que personne le poursuiuit, prenant son chemin vers les Normands (c'est Dannemarck) ausquels jadis côme Euesque, il auoit par les Papes Paschal & Eugene, esté enuoyé prescher la parole de Dieu. Quand l'Empereur aduerty de sa retraite, par aucũs des siẽs, le fit r'amener par les Euesques Rothald de Soissons, & Erchenard de Paris. Puis apres luy auoir osté sa cheuãce, il l'enuoia garder au Monastere de S. Boniface, en attendant le Parlement. Hilduin Euesque de Beauuais, à tort accousé d'auoir adheré à Lothaire, fut serré au Monastere de S. Vuast d'Arras, & le reste des autres Euesques, se sauua en Italie le mieux qu'ils peurent.

La feste de S. Martin venuë, le Parlement fut assemblé au Palais d'Atigny, auquel plusieurs choses tant ecclesiastiques, que d'estat (cy deuant mal ordonnees) furẽt reformees. Car l'Empereur dépescha vers Pepin son fils, l'Abbé Ermauld; pour incontinẽt faire rendre les biens, que les Seigneurs de sa Cour vsurpoient sur les Eglises de son Royaume: enuoyant des Commissaires par tous les Monasteres, à fin de r'establir en la forme ancienne, l'estat ecclesiastique, de long temps ruiné. Il ordonna semblablemẽt que lesdicts commissaires, yroient par toutes les Citez, faire iustice, & refraindre les brigans: qui durant les troubles susdits, s'estoient leuez en grand nombre: leur donnant puissance, d'apeller les Comtes & vassaux Royaux, & les hommes des Euesques, pour prendre & mettre en pieces ces larrons, s'ils estoient trop forts, & resistoient à la puissance de la iustice ordinaire. Et qu'ils r'aportassent au Parlement (qui l'hyuer prochain se deuoit tenir à Vvormes) les proces verbaux de ce qu'ils auroient fait.

Cependant, l'Empereur passa vne partie de l'hyuer à Aix, puis vint à Thionuille auant Noël, où il auoit ordonné que le peuple se trouuast. L'an de Iesus Christ.

Durant ces choses, les Sarrazins apres auoir trauaillé l'Italie & Rome voulants retourner en Afrique perirent en mer, surpris par la tempeste.

La feste de Noël de l'an huict cents trente cinq faite par l'Empereur en la ville de Mets auec Dreux son frere, Euesque du lieu, il vint tenir le Parlement de la Chandeleur au Palais d'Aix: où il se complaignit de plusieurs Euesques qui auoient esté presents à sa deposition, aucuns desquels s'estoient absentez en Italie, & les autres ne voulurent assister audit Parlement, encores qu'ils y eussent esté semõds. Le villain Ebon (Tegã l'appelle ainsi) Archeuesque de Reims, seul de tous les accusez s'y trouua, non de son gré, ains arresté, comme dit est, pour cest effect. Auquel estant enioinct de dire les causes de la deposition de l'Empereur, il respondit, n'estre raisonnable que luy seul rendist compte de ce qui auoit esté conclud en la presence de plusieurs: Mais les autres Euesques monstrerent auoir esté cõtraints. Ce fut pourquoi l'Empereur fit signer à chacun son restablissement, qui luy fut baillé par escrit, & publiquement approuué, mesmes par ledit Ebon comme Euesque, & non encores priué de ce tiltre. Par icelle estoit porté, Que tout ce qui auoit esté fait en la susdite deposition, estoit iniuste & contre droict. 835.

Aprés cela, l'Empereur & les Princes vindrent à Mets, là où le Dimanche precedant le Caresme, en l'Eglise de S. Estienne, Dreux Euesque, deuant la Messe, leut publiquement au peuple l'acte du restablissement de l'Empereur; qui fut approuué de tous: & durant la Messe, sept Archeuesques chanterent sus luy sept Oraisons reconciliatoires: & lors le peuple se resiouit, & fut iugé que ledit Ebon chef & autheur de ladite deposition, auoit mal & iniquement procedé: & qu'à bonne & iuste cause l'on r'establissoit l'Empereur. Cela fait, la compagnie s'achemina vers le Palais de Thionuille: là où Hildeman Euesque de Beauuais, se purgea de l'accusation qui luy auoit esté mise sus, monstrant auoir esté forcé d'assister à ladite deposition, & adherer à Lothaire. Mais en ce Parlement, Ebon fut accusé par la bouche mesme de l'Empereur, qui luy reprocha: Que faucement il l'auoit chargé, & encores plus meschamment chassé de son Royaume, & degradé de l'ordre Militaire.

Que sans auoir rien confessé, ou estre conuaincu par tesmoignage, il l'auoit excommunié, & priué de l'Eglise, & compagnie des Chrestiens: luy reprochant qu'il estoit entré en telle menee pour auoir l'Abbaye de S. Vvast, à luy promise par Lothaire.

Que ce deuoit estre grande honte à luy, d'auoir fait vn tel outrage, à son Empereur, à son Roy, à son frere de laict & compagnon d'escolle.

Qu'il apparoissoit assez de la verité de son accusatiõ, puis que le mesme Ebon auoit confessé ces choses en presence de l'assemblee, & signees de sa main.

Qu'outre cela, restoit aucuns chefs d'accusation, pour lesquels il auoit autresfois esté deferé à l'Empereur, & dont il n'estoit encores Canoniquement purgé: ains auroit seulement esté banny du conseil Imperial.

Ebon honteux pour tant de reproches, & voyant que la verité descouuerte

L'an de Iesus Christ.

il ne la pourroit nier, demanda loisir de se retirer à part & que sa cause ne fut point debatuë en la presence de l'Empereur: ce qui luy fut accordé. Mesme les autres Euesques n'osans le deposer & proceder contre luy suiuant les formes accoustumees, craignants qu'il les accusast de pareille faute & les trahist, luy conseillerent de monstrer luy-mesme, comme il ne pouuoit tenir l'estat d'Euesque.

Ce fut pourquoy ayant appellé aucuns d'entr'eux, de son propre mouuement & sans contrainte, il requist pardon: disant qu'on ne luy fist de la vergongne, s'il aduenoit que son proces se fit en public: ains qu'on sauuast l'honneur de Prestrise pour euiter au scandale que le peuple en prendroit, s'il falloit „ produire & mettre en euidence les preuues faites contre luy: & qu'en sa per„ sonne & de sa bouche, il fut contrainct de confesser aucuns crimes, qui luy „ estoient mis sus, dont les Laics se mocqueroient: & qu'en cela il falloit garder „ le Concile d'Afrique.

„ Pour ceste cause, luy-mesme par le conseil d'aucuns euesques, dicta & signa l'acte de sa degradation: qu'il leut en plain Sinode, de quarante & trois euesques: renonçant à son euesché, en la forme qui s'ensuit.

Ie Ebon indigne Euesque, recognoissant la fragilité & fais de mes pechez, ay prins pour tesmoings de ma presente confession: Aculf, Archeuesque, Ha„ dared, & Modoin Euesques, pour estre iuges de mes fautes, que ie leur ay con„ fessees en pure verité: & d'icelles leur ay demandé le remede de penitẽce, pour „ le salut de mon ame: à fin de m'oster de l'estat & ministere de Prelature, dont ie „ me recognois indigne & incapable, à cause de mes fautes & pechez: que secret„ tement ce iourd'huy ie leur ay confessez: en telle sorte que ie veux, qu'ils en „ soient creuz comme tesmoings; pour mettre & consacrer en ma place, vn au„ tre, qui dignement puisse presider en l'Eglise, que iusques icy i'ay gouuerné. „ Et à fin que cy apres ie n'en puisse faire aucune repetition ou demande, par le „ moyen & authorité des Canons, i'ay sous-signé la presente de ma main, & au „ bas: Ebon jadis Euesque. Cest acte fut aussi sous-signé de six Euesques, & par „ la main de Ionas, baillé à Helie Notaire, qui y mit la datte de l'an huict cents trente cinq, & vingt & troisiesme de l'Empire de Louis. Quand ebon presentoit son escrit à chacun euesque, il luy disoit: puis que ce que tu as dit & escrit est veritable, abstien toy du ministere de l'euesché.

Ce proces iugé, ebon se retira delà les monts: où il demoura iusques apres la mort de l'empereur Louys: & en son lieu fut Archeuesque de Reims vn Prestre nommé Foulques. I'ay esté vn peu long en ce recit, pour le desir de representer vne seconde deposition d'euesque, & les formes lors obseruees: & monstrer que les Papes n'auoient encores Iurisdiction sur les euesques de la Gaulle, *& in partibus Galliæ*, ce dit le Canon: car il est bien certain, veu l'inimitié que ebon portoit à l'empereur, que si le Pape eut esté superieur de l'eglise Gallicane, il eut appellé deuant luy, ayant le support de Lothaire: & quand il fut en Italie, il eut faict reuoir son proces. Qui est tousiours vne marque de la liberté de nostre eglise Françoise & Gallicane, & que la Iurisdiction des Papes en France n'estoit que *Inter volentes*.

Apres

Apres Ebon, Agobard Archeuesque de Lyon fut appellé, par trois fois, & pource qu'il ne comparut, il fut priué de son Euesché par l'Eglise & Sinode. Hildeman Euesque de Beauuais, aussi accusé de vouloir s'enfuyr vers Lotaire, & pour ceste occasion enfermé en l'Abaye de S. Vuast, se purgea audit Parlement ainsi que dit Floard; qui a escrit les gestes des Archeuesques de Reims: duquel i'ay pris ce proces d'Ebon. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. XV.

Comtes chastiés, pour n'auoir gardé leurs Prouinces des courses de brigands. Iudith sous main, recherche que Lothoire se rapointe à l'Empereur son pere, pour prendre la protection de Charles son fils. Descente de Normands en Frize. Dorstat, Enuers, Vitã, villes par eux bruslees. Ils sont chassés par l'Empereur. Grand nombre de Seigneurs de la suite de Lothaire morts en deux mois. Bretons esleués, r'appaises. Feste de Toussaincts. Pepin fait rendre le bien vsurpé par les Aquitaniens, sur les Ecclesiastiques. Euesques de Lyon & de Vienne traistres. Benard demeure au gouuernement de Gothie ou Languedoc. Normands descendus en Vualachre, tuent le Comte. La ville Leonine de Rome, ou le Bourg de S. Pierre, fortifiee.

CELA fait, l'Empereur passa le Caresme à Thionuille, & Pasques à Mets, & apres la Pentecoste prist le chemin de Vvormes, pour tenir le Parlement general: auquel se trouuerent Pepin & Louis ses enfans: & les Commissaires, par luy enuoyez (comme dit est) par les Prouinces, à fin de chasser les brigands, qui aporterét leurs proces Verbaux. Mais l'Empereur aduerty qu'aucuns des Cõtes auoient esté lasches & paresseux de garder leurs terres, & prendre vengeance des larrons & malfaicteurs, esleuãs leurs enfans, & foullans les gens de bien, il les condemna diuersement selon leurs demerites. Ces Comtes (dit la grand' Chronique en cest endroit) n'estoient pas hauts Seigneurs, ny hommes qui tinsent les Comtez par heritage, ains comme Baillifs, que le Roy ostoit & mettoit à temps, & punissoit de leurs meffaicts quãd ils le deseruoiét. Si releua l'Empereur les preud'hommes, qui auoient esté mal menez & greuez à tort par ses enfans, qu'il blasma & reprist des griefs par eux faits à ceux qui deuoient estre par eux gardez: & leur deffendit que plus ne le fissent, s'ils ne vouloient desobeyr à son commandement: autrement qu'ils l'amendroient selon droict iugement, qui sont les mots de ladite grand' Chronique.

Atant finit l'Empereur le Parlement, & auant que partir, en fit crier vn autre, puis vint à Aix: & ce pendant il mãde à Lothaire son fils qu'il luy enuoyast de ses Gentilshommes, pour traiter auec luy de leur mutuelle reconciliation.

L'Emperiere Iudith fut cause de faire dépescher ce messager en Italie: Car

L'an de Iesus Christ.

sentant tous les iours diminuer la force corporelle de l'Empereur à cause de son aage, pour euiter le danger qui pourroit suruenir tant à elle qu'à Charles son fils, elle fut conseillee de s'apuyer de l'vn des enfans du premier lict de l'Empereur : & d'autant qu'il luy sembloit n'y en auoir point de plus propre que Lothaire, elle persuada l'Empereur, d'enuoier vers luy, quelqu'vn qui l'inuitast de chercher luy-mesme cest apuy & protection : comme aussi Lothaire ne faillit d'embrasser ceste occasion, qui l'aprochoit de la personne de son pere: depeschant plusieurs Seigneurs (desquels Gallon estoit le principal) qui vindrent trouuer l'Empereur à Aix: où Gallon mena le fait si dextrement, que non seulement il reconcilia le fils au pere, mais encores obtint pardon pour luy-mesme: & manda au ieune Empereur de venir incontinent pour son profit: ce qu'il ne peut faire si tost, au moyen d'vne longue maladie.

Or l'Empereur fasché, tant de l'indisposition de Lothaire, que du mauuais traictement qu'il faisoit aux Eglises d'Italie, & du peu de compte qu'il monstroit tenir du serment par luy nouuellement fait; enuoya Hugues son frere Bastard, & le Comte Adalger, luy remonstrer qu'il eust à maintenir les franchises de l'Eglise, & principalement celle de Sainct Pierre de Rome; que Pepin son ayeul, Charles son pere, & luy-mesme auoient pris en leur protection ; & neantmoins, il entendoit qu'il en molestoit & cruellement traitoit les vassaux & subiects. Non content de ceux-cy, il en depescha d'autres, pour commãder à son fils de venir sans delay: l'aduertissant qu'il ne deuoit souffrir telles foulles & oppressions: ains se souuenir que quand il luy bailla le Royaume d'Italie, par mesme moyen il luy donna charge, de deffendre l'Eglise Romaine contre ses aduersaires. Qu'il ne souffrist donc qu'elle fut pillee par les siens, & eust memoire des serments & promesses, que n'aguieres il luy auoit faites, Que s'il n'en tenoit compte, il s'asseurast d'en estre puny à l'aduenir, par iugement diuin. Encores pour luy donner plus de crainte, il commanda de faire des Estapes sur le chemin de Rome: & Tegan dit, qu'il fut iusques à Lyon: où Pepin & Loys ses enfans le vindrent trouuer : & qu'il y demoura quelques iours, attendant la responce des Messagers par luy enuoyez en Italie.

Icy finist Tegan sa petite histoire: en laquelle d'vn zele vrayement François (c'est à dire, loyal à son Seigneur) il descrit la deposition de l'Empereur Louys, lequel cependant qu'il donne ordre à son voyage d'Italie, est aduerty de la descente des Normands en Frize: ce qui le cõtraignit de tourner sa pensee de ce costé, & prendre le chemin d'Aix. Et neantmoins il enuoya vers Lothaire l'Abbé Fouques, le Comte Richard, Alebald ou Rimbault Abbé; Fouques & Richard pour luy r'aporter la responce de Lothaire: Rimbault pour tirer iusques à Rome, & cõsulter auec le Pape, de ce qui estoit à faire pour le bien du païs ; & luy declarer la volõté de l'Empereur, selõ qu'il portoit par les articles de sa charge.

Ceste Ambassade seruit de quelque chose: car Lothaire commanda de rendre partie des biens de l'Eglise, qui estoient sous sa puissance, disant ne pouuoir accomplir le reste. Ce qui fut raporté par lesdits Fouques & Richard à l'Empereur : Lequel apres auoir chassé les Normans qui auoient gasté la ville de Dorstat, & bruslé celles d'Anuers & Vitan (vn grand abord sur l'embou-

cheure de Meuse) & receu tribut des Frizons, s'en vint à Francfort, s'esbatre *L'an de Iesus Christ*
en la chasse d'Automne auant que venir à Aix, & laissant le voyage d'Italie, vint passer l'hyuer à Aix. Cependant Rimbault venu à Rome: trouua le Pape Gregoire malade d'vn flus de sang par le nez: & qui ce nonobstant bien ioyeux de sa venuë, honorablement le receut: & apres luy auoir fait de grands presents, le r'enuoya accompagné de l'Euesque Pierre de Ciuita-Veche, Georges Regionaire de Rome (ie ne sçay si c'étoit vn Caporion) ce qu'ayant Lothaire entendu, il enuoya soudain vn nommé Leon, fort fauorisé de luy, pour les deuancer.

Cestuy-cy les trouua à Boulongne la grasse, ville de Lombardie, où tellement il les intimida qu'ils furent contraints de s'arrester. Toutesfois l'Euesque donna ses lettres à Rimbault, qui secrettement les bailla à vn sien seruiteur Medecin pour les porter iusques à ce qu'ils fussent deçà les monts. L'on tint pour chose miraculeuse, qu'en deux mois de Septembre, & d'Octobre de ceste annee (autres disent de la suiuante) Lothaire perdit presque tous les Seigneurs de sa suitte. Car les Euesques Iessé d'Amyens, Elie de Troyes, Gallon Abbé de Corbie, les Comtes Hugues, Manfroy, Lambert, Godefroy, Richard & Godefroy son fils, Aguibert Comte du Perche, Al. d'Artois, Bouchard ou Burgaret jadis grand Veneur de l'Empereur, moururent: qui estoient reputez l'honneur & la force de France. Par la mort desquels, elle fut estimee comme vefue, & desnuee de conseil & de sagesse: Dieu monstrant par là (dit vn autheur du temps) que le sage ne se doit glorifier en sa sagesse, ne le riche en ses richesses. Et toutesfois combien qu'ils fussent tous ennemis de l'Empereur, tant s'en falut qu'il s'en resiouït, qu'au contraire il en plora, & pria Dieu auoir pitié d'eux.

I'ay autresfois pensé que ce Gallon fut le Ganelon de nos Romans, non pas nepueu, ains cousin germain de Charlemaigne: & que les trahisons faites à Louys, auoient esté apropriees audit Charlemaigne: considerant que nos Romanciers ont pris les noms de tous les rebelles, tant à la maison de Pepin, que Hugues Cepet: pour en faire les parents de ce Ganelon. Il ne faut aussi penser que Vvallon ou Gallon soient deux, non plus que Charles & Charlon; Guilleaume, Vvilleaume, & Guillon. Encores ie vous veux aduertir que c'est chose controuuee, que Galon ou Ganelon fut de la race de Clouis: & tout de mesme, que voulant ce Comte ou Abbé rendre la Couronne de France à sa maison, & chasser les Brabançons, il fit les trahisons recitees par les Romans. D'autant qu'il ne se trouue rien de cela par les bons liures & histoires du temps: Vous ayant cy deuant dit (parlant des choses de l'an sept cents soixante & dixhuict) que le liure publié sous le nom de Turpin, est faux, & se dement soy-mesme: à fin que pour le conuaincre, ie n'emploie tant d'autheurs qui ont vescu du temps mesme de Charlemaigne: auec ce que i'ay monstré que Vvallon ou Gallon, estoit fils de Benard oncle dudit Charlemaigne.

La mesme annee les Bretons s'esleuerent, & furent aussi tost appaisez: & la feste de Toussaincts qui souloit estre le 12. de May, par ordonnance du Pape Boniface, à la priere de l'Empereur Louys, fut transferee au premier iour de

L'an de Iesus Christ. Nouembre, ce disent Sigebert & Vincent de Beauuais : & du Tillet la cotte sous l'an huict cents trente.

837. L'an huict cents trente sept commença par vn mauuais presage : car le trentiesme Decembre en la ville de Pauie (qui est en Lombardie) la terre trembla de nuict par huict fois, ce qui estonna les gens du pays, ja assez troublez par la mort & maladie de la plusspart des Seigneurs de la Cour de Lothaire, ainsi qu'auons dit. Et vne Comete aparut au signe des Balances, le vnziesme Auril, qui fut veuë par trois iours. Cependant, l'Empereur tint vn Parlement au iour de la Purification: où il s'y trouua d'auantage de Prelats que d'autres Seigneurs, pource que l'on y traita des choses Ecclesiastiques, plus que d'autres: & principalement des tors, que Pepin Roy d'Aquitaine & les siens faisoient aux Eglises de son Royaume. Hilduin Abbé de S. Germain des prés, Archichappelain du Palais, estoit là present, & qui s'en plaignoit : au moyen dequoy, l'Empereur tant de son authorité, que de celle du Parlement, fit admonester Pepin & les siens, de se garder d'offencer Dieu, vsurpant ce qui auoit esté donné à l'vsage de ses ministres : & qu'ils n'eussent à se mettre en danger, receuant les choses donnees à l'Eglise. L'aduertissement fut profitable, car Pepin fit tout rendre: auec lettres patantes scellees de son scel, desquels l'on void encores la copie au cinquiesme liure d'Aimon, touchant le bien qui lors fut rendu à ladite Abbaye de Sainct Germain. L'autre Parlement d'apres fut tenu en esté au païs de Lionnois, en vn lieu nommé Starnac, où se trouuerent les Rois Pepin & Louis : & vne maladie empescha Lothaire d'y assister. En ce lieu, la cause des Eglises de Lyon & Vienne fut plaidee: car on les estimoit vacantes, par la forfaiture & trahison des Euesques Agobart de Lion, & Benard de Vienne. Pour le regard d'Agobard, il n'y vint aucunement: & Benard s'estant presenté, s'enfuit depuis: ce qui empescha la vuidange du differend, sans que les autheurs alleguent autre raison: l'on trouue vn liure de cest Agobard assez bien escrit, qu'a Anthoine du Verdier. La cause des Gots (ie croy qu'il entend ceux qui sous l'authorité de Charlemaigne & de Louis Debonnaire, estoient venus demourer en Languedoc, & dont nous auons parlé) y fut aussi plaidee. Vne partie fauorisoit Benard, & l'autre Beranger, fils du feu Comte de Huroine (ie ne sçay si c'est Turaine ou Touraine) mais la plusspart de Septimanie demoura à Benard, pource que Beranger mourut bien tost apres.

Cependant les Normands vindrent en l'Isle de Vvalachre (elle fait vne partie de Zelande) pour leuer le tribut : ou le seize Iuing, ils tuerent Egidhard Comte du lieu, & Heming fils de Halpedan, auec plusieurs autres, en vne bataille qu'ils gaignerent.

Le Parlement finy, l'Empereur vint faire sa chasse d'Automne au païs de Sens: puis retourna passer l'hyuer au Palais d'Aix, où il demoura & y fit Noël
837. & Pasques de l'an huict cens trente sept. On pense que ceste annee, ou la precedente, le Pape Gregoire fit clorre le bourg de Sainct Pierre de Rome, pour resister aux courses des Maures d'Afrique : & nomma ce lieu la ville Leonine; soit que ce fut Leon qui premier commença de le fortifier, ou que ce fut Lothaire (lequel l'an huict cents vingt & neuf, ce dit Nangis) commēça de la rem-

parer aux despens (ce dit Guaguin) de l'Empereur son pere : qui la nomma ainsi. Ces courses de Pirates estoient lors si violêtes, que non seulement les Comtes, mais aussi les Euesques, estoient contraints de prendre les armes pour resister aux Sarrasins. Car Lothaire (dit Sigon) ne se donnoit pas grand' peine d'y mettre ordre, fasché de ce que les Italiens ne l'auoient pas assisté contre son pere, ainsi qu'il desiroit : Mais outre la mort de tant de Seigneurs qui l'auoient affoibly, ie croiroy volontiers que Lothaire remonstroit aux Italiens, que leurs Euesques se pouuoient aussi bien armer contre les Maures Sarrazins, que ceux de France contre les Sesnes Idolatres : ce qui estoit mal-aisé à persuader, à gens de leur qualité & qui desiroient d'espargner leur vie. L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVI.

La terre trembla pres de Vvormes & Pauie. Nauires faits par toutes les emboucheures des riuieres de France, pour resister aux Normands. Comette remarquée par l'Empereur sçauant en Astrologie. Charles puisné de ses enfans. Charles depuis surnommé le Chauue est partagé de Neustrie par l'Empereur, qui luy ceignit l'espée. Ceux de Languedoc se pleignent de Benard. Sarrazins noyez en mer. Oudacre Comte de Flandres mort. L'Empereur defend à Louys son fils de s'appeller Roy de France de delà le Rhin: dont ce Prince irrité s'appreste à la guerre. Comme aussi l'Empereur.

LE dixseptiesme Ianuier la terre trembla à Loresheim, comme aussi à l'entour de Vvormes, Spire & le païs lors appellé Lobarduneuse. En ce temps l'Empereur fit faire des Nauires pour resister aux courses des Normands, contre lesquels il s'apprestoit. Et enuiron Pasques, vne Comette apparut au signe de la Vierge, en la partie où le serpent lie la queuë du Corbeau, auec la robe de la Vierge. Or pource qu'elle ne tiroit point en Orient comme les Estoilles errantes, ains demeura au Ciel par vingt cinq iours, passant par les signes du Lyon, de l'Escreuice & des Iumeaux; & que finalement elle vingt esteindre son Globe, & lõgue queuë ardante au chef du Taureau sous les pieds du Chartier, cela sembla bien estrange aux sçauans en Astrologie. L'Empereur fut le premier qui s'en apperceut, & nota son chemin. Et pource qu'il prenoit plaisir à telle science, vn soir auant que se coucher, il manda deux Astrologues (l'vn desquels a escrit la vie dudit Empereur) & leur demanda ce qu'ils en sçauoient. Ils requirent temps iusques au l'endemain, pour la contempler & plus asseurement faire leur rapport. Mais l'Empereur se doutant bien qu'ils vouloient dilayer à luy faire sçauoir de mauuaises nouuelles, leur dit qu'ils allassent en la maison voisine, & luy rapportassent ce qu'ils en sçauroient : car il estoit asseuré qu'il n'auoit veu ceste Estoille le soir precedent, & que ce deuoit estre vn signe de Comette, du-

L'an de Iesus Christ.

quel ils auoient parlé les iours passez : qu'ils ne faillissent donc à luy dire ce qu'elle signifioit : & pour aucunement le contenter, ils luy en dirent sur le champ quelque chose, mais il repliqua qu'ils ne luy disoient pas tout: & il leur declaroit qu'elle signifioit changement de Royaume & mort de Prince; les Astrologues luy allegueret le passage de l'Escriture, qui dit, Ne craignez point les signes du Ciel : à quoy magnanimement il respondit, qu'il ne falloit craindre autre, que celuy qui nous auoit creez: & ceste Estoille aussi. Et toutesfois on deuoit bien admirer & loüer sa preuoyāce, laquelle encores que fussions pecheurs & impenitens, nous vouloit biē admonester par signes. Puis donc que ce signe admonestoit & luy & tous gens de bien en general, il se falloit amēder: de peur que cependant qu'il alongeoit & estendoit sa misericorde, & qu'ils ne faisoient point de penitence, ils s'en trouuassent indignes. Ces paroles dites, il prit du vin & inuita les assistans à en prendre: & puis donna congé à chacun de soy retirer. Quant à luy il ne dormit point de toute la nuict, & ne cessa de prier & loüer Dieu.

Au poinct du iour, il fit appeller ses seruiteurs, pour porter des aumosnes par les Monasteres d'hommes & femmes; faisant dire des Messes, par tous ceux qu'il peut trouuer (ce passage peut seruir pour monstrer que les Messes ne se disoient pas lors seulement les Dimanches & festes) non tant pour crainte de soy-mesme, que de l'Eglise, & du peuple qu'il auoit en sa charge.

Apres cela il alla en Ardaine chasser; où il fut plus heureux que de coustume, & mesmes en toutes autres choses qu'il voulut faire ou entreprendre.

Retournant au Palais d'Aix, il fut conseillé & solicité par l'Emperiere & autres ministres du Palais, de donner à Charles son bien-aymé fils, vne partie de son empire. Dont Lothaire & Louys ses autres enfans aduertis, furent tresmarris & parlementerent ensemble en la vallée de Trente, auant la my Caresme. Toutesfois voyans ne pouuoir y donner ordre, ils dissimulerent, & par ce moyen facilement ils euiterent l'indignation & courroux de leur pere, fasché de leur assemblée faite à son desceu. Cependant Pepin Roy d'Aquitaine vint à Aix trouuer l'Empereur: lequel asseuré que le peuple n'auoit plus volonté de l'abandonner, donna à Charles son fils vne partie de Vvestrie, que souloit tenir Charles fils de Charlemaigne. Et Nitard dit, que ce Royaume contenoit depuis les limites de Saxe, iusques à ceux des Ripuariens, toute la Frize, & par les limites des Ripuariens, les Comtez d'Apille, Haet, Traheumolent, Massagouuy (noms qui ne sont plus cogneus pardeçà) puis tout ce qui est depuis la riuiere de Meuse, iusques à celle de Seine: & iusques en Bourgongne : le Toullois, Ordonnensois, Badensois, Blesois, Perche (c'est vne suitte depuis mal escrite, pour le regard de ces deux derniers) les deux Barrois, Brie, Troyes, Auxerre, Sens, Gastinois, Melun, Estempois, Chartrain, Paris: & du long de la riuiere de Seine iusques à la mer Occeane, & de là iusques en Frize: toutes les Eueschez, Abbayes, Comtez & Domaine Royal, & tout ce qui est depuis ces limites comme il le possedoit, priant Dieu qu'il en peust iouyr paisiblement.

Ainsi donc l'Empereur, ayant (comme il luy sembloit) mis bonne paix entre Pepin & Charles ses enfans; pour asseurer ledit Charles en la part du Royau-

me que nouuellement il luy auoit baillé, les Princes & Seigneurs qui furent *L'an de Iesus Christ.*
là presens iurerent entre ses mains le serment de fidelité, & luy firent hommage: mesmes entre autres Hilduin Abbé de S. Denis, & de Saincte Marie de Paris, Archichappellain du Palais tres-noble, & Gerard Comte de Paris: auec tous ceux qui se trouuerent là: comme aussi firent depuis les absens.

Auant que partir d'Aix, vn Parlement fut publié pour l'Automne prochain, estre tenu à Crecy sur Oise: auquel l'Empereur appaisa vn tumulte prest à se leuer: & là (ce dit Nitard) il ceignit l'espée à Charles son fils, luy augmentant sa part de Royaume, & le Couronnant Roy: les autheurs ne parlans point d'Euesques en ce Couronnement. Tous les nobles de Septimanie, se trouuerent en ce Parlement, pour se plaindre de Berard ou Benard leur Duc, qui vsurpoit les biens tant des Ecclesiastiques, que des particuliers: prians l'Empereur de les vouloir prendre en sa sauuegarde, & enuoyer des Commissaires au païs, qui par leur authorité & prudence, les remissent és heritages à eux ostez par force. Les Comtes Boniface & Donat y furent enuoyez auec Rimbaut Abbé de Flauigny. Ce fait l'Empereur alla faire sa chasse d'Automne, & puis reuint à Aix, passer l'hyuer. Sigebert & Nangis apres luy, mettent en ceste année la descente des Normands & prise de Dorstat.

Les Sarrazins coururent aussi iusques pres de Rome, mais les Romains aydez par les Napolitains, les combatirent: & moyannant vn grand vent que Dieu enuoya, les Sarrazins perirent tous en mer: de maniere qu'il n'en eschapa vn seul.

Mejer dit, que la mesme année, Odacre Comte de Flandres mourut à Aldembourg: auquel succeda Baudouyn dit bras de fer, pour sa force. Vne chronique recite, qu'ayant l'Empereur tenu vn Parlement à Nimeghe au mois de Iuin, l'an huict cens trente sept: par le conseil d'aucuns principaux Seigneurs 837.
de France, & par ses lettres patantes: defendit à Louys son fils de plus se nommer Roy de France Orientale (ie croy de celle d'outre le Rhin) qu'autresfois il auoit tenuë par son octroy: Mais Louys sçachant que c'estoit à la suscitation de ses malueuillans, apres auoir fait publier son Ban, vint à Francfort le trentiesme Decembre, qui estoit le commencement de l'an huict cens trente huit. 838.
L'Empereur aduerti de sa deliberation, assembla vne grosse armée, auec laquelle il estoit ja venu à Mayence, où il fit la feste de Noel dudit an: & le septiesme Ianuier ensuyuant passa le Rhin en Bateaux auec son armée: ayant deuant soy les Sesnes, que le Comte Albert, partie par menaces, & partie par promesses, auoit seduits & retirez de l'alliance du fils.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVII.

Louys fils se retire en Bauieres. Où estoit l'Allemaigne de ce temps-là. Lothaire reeoncilié auec son pere. Partage la France auec Charles son frere. Pepin Roy d'Aquitaine meurt. Quels enfans il laissa. Normands en Vvalachre. Louys de Bauieres marry de ce dernier partage, s'efforce de prendre ce que son pere auoit delà le Rhin : mais il est empesché par son pere, qui le contraint luy venir demander pardon. Ebrouin Euesque de Poictiers. Enfans de Pepin ne sont poureueus du Royaume de leur pere, craignant l'Empereur leur mauuaise nourriture. L'Empereur va en Aquitaine, où il fait recognoistre Charles fils de Iudith pour Roy.



CEPENDANT, le premier Ianuier, il apparut vne Comette au signe du Scorpion : & le Roy Louys voyant que son pere auoit passé le Rhin, & qu'il faisoit mal de luy resister, se retira en Bauieres. Ce nonobstant l'Empereur vint à Francfort, où il s'arresta : & commença le Caresme : puis passant par l'Allemagne (cela monstre que lors ce nom ne comprenoit la generalité de Germanie) il vint faire Pasques le long du Lac de Constance, & apres la feste retournant à Vvormes, se reconcilia auec Lothaire son fils, qui d'Italie l'estoit venu trouuer en ce lieu. L'Emperiere Iudith l'aydoit en ceste pacification tant qu'elle pouuoit : car elle & les Seigneurs de la Cour, voyans que l'Empereur s'abbaissoit fort de vieillesse, & que s'il mouroit en l'estat que les affaires estoient, l'inimitié pourroit croistre entre ses enfans ; delibererent d'en reconcilier quelqu'vn auec le pere : à fin que deux ioincts ensemble, fussent plus forts pour resister à leurs ennemis. Or apres y auoir bien pensé, ils trouuerent que si Lothaire y vouloit entendre, il n'y en auoit point de plus propre pour eux : car autresfois il auoit promis à son pere, qu'il seruiroit de Tuteur, & ayderoit à Charles son frere, à garder telle portion qu'il plairoit à son pere de luy bailler : & pource Iudith auoit (comme j'ay dit) enuoyé en Italie des gens de la part de l'Empereur, l'asseurer que s'il vouloit prendre telle protection, il oublieroit toutes choses passées, & le receuroit en sa bonne grace, partageant auec luy le Royaume en deux, excepté Bauieres. Lothaire le trouua bon, & asseuré de la foy de son pere, vint (ainsi que i'ay dit) à Vvormes, où bien humblement & à genoux il luy demanda pardon, disant : Qu'il confessoit auoir grandement offencé Dieu, & luy, son pere & son Seigneur. A ceste cause il ne luy demandoit pas vn Royaume, ains sa misericorde & pardon de sa faute. L'Empereur adoucy par vne tant humble satisfaction, luy pardonna tout : & le receut en sa bonne grace, à la charge que doresnauant il ne fit chose qui fut contre sa volonté, ne contre Charles en son Royaume. Puis

Puis l'ayant leué & baisé, remercia Dieu de luy auoir rendu son fils desbauché. *L'an de Iesus Christ.*

Au sortir de là, ils allerent disner ensemble : & l'Empereur fit bonne chere à tous les gens de Lothaire : & dés le lendemain il vit auec son fils, les traittez accordez entre leurs conseillers. Le iour d'apres, comme ils se fussent encores assemblez : l'Empereur dit à Lothaire qu'il fit deux parts de l'Empire entier: & qu'en ce cas, le choix en fut audit Empereur & à Charles : mais s'il le faisoit luy-mesme, que Lothaire choisiroit. Le fils demanda temps d'y aduiser, & au bout de trois iours, fut conseillé par ses gens mesmes, de prier son pere faire luy mesme ce partage : & qu'il luy en laissast le choix, suyuant sa promesse : iurant qu'il ne le faisoit, sinon pour ce qu'il ne cognoissoit les païs & leurs commoditez. Ainsi donc, l'Empereur & les siens, diuisirent le Royaume le plus iustement qu'ils peurent ; excepté Bauieres, reseruée à Louys : que ledit Empereur ne voulut y comprendre. Lothaire prist l'Austrasie, depuis la riuiere de Meuse iusques en Allemagne : & s'accorda que la partie Occidentale fut baillée à Charles. Ce partage fait, & le peuple assemblé au Parlement, Lothaire le confirma : & publiquement deuant tous, dit : qu'il accordoit que son frere iouïst de sa part. Dont l'Empereur fut tresioyeux: & pensant auoir vni ses enfans, les pria d'estre bons freres, s'aymer & supporter l'vn l'autre : & particulierement Lothaire, auoir soing de Charles, comme de son fils : & Charles reuerer son frere aisné, comme son pere.

Ainsi l'Empereur cuidant auoir semé (par maniere de dire) vne amitié entr'eux & leurs subiects, au commencement de Iuillet, r'enuoya doucemẽt Lothaire en Italie, chargé de plusieurs dons & presens : luy ramenteuant, combien de fois il luy auoit pardonné, & qu'à tout le moins il gardast ce dernier serment, fait en si grande assemblée, sans aucunement y contreuenir. Puis luy ayant donné sa benediction, s'en retourna à Aix. Icy faut noter qu'en ces partages de Lothaire & Charles, Bauieres & l'Aquitaine ne sont comprises, comme Prouinces (ce croy-ie) hors du nom de France, l'vne desquelles, comme i'ay plusieurs fois remarqué, ne souloit passer le Rhin, & l'autre la riuiere de Loire: auant qu'on eut adiousté à vn Royaume, la Franconie d'outre le Rhin.

Peu de temps apres ce partage, nouuelle occasion de soucy se presenta. Car Pepin Roy d'Aquitaine, mourut au mois de Nouembre ensuyuant : & fut enterré en l'Eglise de saincte Ragonde, qui est saincte Croix de Poictiers. Ce ieune Roy laissa deux fils : Pepin & Charles, auec deux filles, l'vne mariée à Girault Comte de Poictiers, & l'autre à Rathaire aussi Comte (ie ne sçay de quel lieu, si ce n'est d'Angoulesme.). Ceste mort entendue par l'Empereur, il partit incontinent accompagné de Charles son fils, pour dõner ordre au païs. Car d'aucuns auoiẽt mis en la place de Pepin deffunct, son fils de mesme nom; contre le vouloir de l'Empereur (ce dit Reginon) lequel auoit autresfois eu volonté de faire d'Eglise ledit Pepin, n'aguieres mort: & à ceste intention, l'auoit baillé à Dreux son frere, Euesque de Mets, pour l'instruire. Mais Lothaire son fils aisné le luy osta par force, & depuis fut Roy d'Aquitaine, où il ne se gouuerna iamais bien : yurongnant iour & nuict : tant, que finalement il en perdit l'esprit, & deuint Maniaque, puis mourut honteusement. Chose diffi-

NNNN

L'an de Iesus Christ. cille à penser dudit Pepin fils de l'Empereur Louys: car il fut declaré Roy par son pere l'an huict cens dixsept: & Dreux ne fut Euesque qu'en huict cens vingt & trois, ayant ledit Pepin esté marié l'an huict cēs vingt & deux. De maniere qu'il y a grande apparence, que ce que dit Reginon, se doyue entendre de Pepin son fils, chassé par Charles le Chauue. Aussi ie trouue en vne vieille Chronique, que Pepin fils de Louys, bastit par le commandement de son pere les Monasteres de S. Iean d'Angeric (c'est d'Angely) ceux de S. Ciprian de Poictiers, & Brantosme, pres la Roche-Poucault d'Angoulmois: & fit prendre l'habit Monachal, aux Clercs qui estoient à S. Cibar d'Angoulesme: preposant à ces Monasteres pour Abbé, vn nommé Martin.

Durant cela, les Normands ne cessoient de piller la coste de Frize, Holande & Zelande: leuans tribut de Vualachrie: iusques à ce que l'armée enuoyée par l'Empereur contre eux, leur eut fait abandonner ceste Isle. C'est l'entrée du rauage que les Normands ou Danois, firēt par toute la coste de la mer de France: commençans par le païs que maintenant tiennent les Estats du païs bas du Roy Philipes d'Espagne, & Dieu vueille que ceux-cy ne facent de mesme. Car il semble, veu nos diuisions, que nostre païs se prepare à receuoir autant de maux, qu'il en souffrit en ce temps-là: Dieu plantant vn autre siege de liberté, pour ces gens-là: aussi bien qu'il fit aux François leurs grands peres, contre la violence des Romains.

Ceste année vne Comete aparut au signe du Belier: & furent veus d'autres prodiges au Ciel, comme petits feus courans ainsi qu'Estoilles. Quand Louys Roy de Bauieres fut aduerty du partage nouuellement fait entre ses freres, il ne peut aucunemēt souffrir d'auoir ainsi esté mal traité par son pere: ains delibera de saisir par force tout ce qui est delà le Rhin, où il pensoit auoir bonne intelligence, à cause de son droict ancien, & du voisinage. Mais l'Empereur qui se douta de son entreprise, resolut de l'en destourner: & ne differa d'y donner ordre, que iusques au temps nouueau.

839. Car incontinent apres Pasques, de l'an huict cens trente neuf, il passa le Rhin à Mayence, & auec grandes forces vint à Triburies: où il demeura quelque temps, pour en recueillir d'auantage: & lesquelles venus il marcha vers Bedonnia (possible est-ce Badé Marquisat) où son fils estonné (iaçoit que bien enuis) vint humblement luy requerir pardon, confessant d'auoir mal-fait, & promettant s'amender. L'Empereur le tança, & apres l'auoir rudoyé de paroles luy remit son mal-talent, puis le renuoya en son pays: & quant à luy repassant le Rhin il vint en Ardaine chasser, ainsi que de coustume. Comme il estoit empesché en cest ordinaire exercice, il est certainement aduerti, qu'aucuns seigneurs d'Aquitaine, attendans quel ordre il donneroit en leur païs, estoient pour entrer en gros differend; d'autant que plusieurs se faschoient qu'il eut baillé ledit Royaume à Charles, aimans mieux les enfans de feu Pepin leur dernier Roy. Là dessus Ebroin tres-noble Euesque de Poictiers, vint à Flatere trouuer l'Empereur, & l'aduertit que tant luy que les autres principaux Seigneurs du païs, attendoient qu'il declarast sa volonté touchant ce fait, d'autant qu'il estoient prests d'obeir à ses commandemēs. Auec l'Euesque estoit Reinald

ou Reinault Comte *Artabilacensis pagi* (que ie n'ay peu remarquer, sinon qu'il n'estoit pas loin d'Angoulesme) le Comte Girault gendre dudit Pepin, le Comte Rathaire son autre gendre, & plusieurs Seigneurs. Mais l'autre partie du peuple (le chef desquels estoit Emenō ou Emery) prit Pepin fils dudit deffunct, & le portant çà & là, destruisoit & pilloit tout par où il passoit, ainsi que l'on a accoustumé de faire en pareille diuision. Et pource l'euesque prioit le Roy de vouloir remedier à tels inconueniens, & à ceste fin venir luy-mesme bien tost en Aquitaine, à fin d'empescher que plusieurs qui branfloient, ne fussent entachez de ceste rebellion. L'euesque fort remercié de sa bonne affection, pour recompense de si bon office, s'ē retourna auec le don de l'Abbaye de S. Germain des prez les Paris, vacante par le trespas de Hilduin, & eut charge de dire aux Seigneurs qui luy estoient fidelles, tout ce qu'il verroit estre bon pour les entretenir en son seruice: Et sur tout qu'ils enuoyassent aucuns d'eux au Parlement, qui au temps d'Automne prochain, se deuoit tenir à Chalon. | L'an de Iesus Christ

Aymar dit, qu'on ne deuoit pas croire, que l'Empereur par cruauté, chassast d'Aquitaine Pepin son petit fils; mais parce qu'il sçauoit le naturel des gēs du païs (comme celuy qui d'enfance auoit esté nourri parmy eux) & cognoissoit leur inconstance & foy legere, & qu'ils rendroient ce ieune Prince, tel qu'auoit esté son pere. Ayans chassez tous ceux qu'il auoit baillez audit Pepin, en intention de le gouuerner comme luy-mesme l'auoit esté sous Charlemaigne, apres la retraitte desquels, les maux que l'on voyoit estoient aduenus, tant au dommage du public que des particuliers. Aussi l'Empereur vouloit que ce ieune Prince fut si bien nourri, qu'il peut estre profitable à ses subiects, sans estre corrōpu de vices. Il se souuenoit (dit le mesme Autheur) auoir leu qu'vn Prince sollicité de bailler son Royaume à ses enfans encores bien ieunes, respondit: Ie ne porte enuie à mes enfans, & ne veux empescher qu'ils ne soient honorablement traitez: mais ie sçay bien que le commandement & la Royauté est vne mauuaise nourriture; qui rend la ieunesse plus farouche, & l'y entretient.

Le Parlement de Chalon tenu, & les affaires tant ecclesiastiques qu'autres publiques & priuées depeschées, l'empereur partit pour venir donner ordre au Royaume d'Aquitaine. Il auoit en sa compagnie l'emperiere & Charles son fils, auec vne grosse & forte armée, par luy assemblée entour Chalon: de là, passant Loire, il vint à Clermont d'Auuergne, où ceux qui luy estoient fidelles le furent rencontrer, & lesquels benignement il receut, leur faisant prester serment, & porter hommage à Charles son fils, à qui ja il auoit donné le Royaume d'Aquitaine. Quant aux autres qui ne luy voulurent obeïr, & couroient la campagne, il les fit poursuyure par iustice; & executer à mort ceux qui peurent estre empoignez: s'aprochant de Poictiers en diligence, pour y faire la feste de Noel de l'an huict cens quarante. 840.

CHAP. XVIII.

L'Empereur Louys aduerty que le Roy de Germanie son fils auoit seduit les Sesnes & François Orientaux, part d'Aquitaine, & vint passer le Rhin: chassant de Turinge Louys: qui s'enfuit en Bauieres. Et l'Empereur venu à Ingelheim y est malade. Eclypse merueilleuse. L'Empereur communie sous les deux especes. Meurt & est enterré à Mets. Ses mœurs & complexions. Ses loix. Fut le premier Autheur des petites terres infeodées. Figure de son corps. Aduertissement aux Princes sur les vices, & deffauts dudit Empereur.

INCONTINENT apres la feste, nouuelles vindrent que Louys Roy de Bauieres, accompagné des Sesnes & Turingeois par luy seduits, auoit saisi le païs d'outre le Rhin, comme à luy appartenant: & que passant par Allemaigne (c'est Suaube en cest endroit) il estoit venu à Francfort; où par finesse il auoit tiré aucuns Seigneurs François Orientaux de son party; ce qui causa vn grand ennuy: & encores plus grand trauail de corps à l'Empereur son pere, lequel ja sur l'aage, cassé & molesté d'vne abondãce de flegmes, augmentez par le tẽps d'hyuer, qui luy blesserent l'estomach, esbranlé par vne toux vehemẽte; & cõbien qu'il fust de tresdoux naturel, tres-magnanime, & ferme en sa Religion, il s'attrista de telle maniere, que ceste Pituite tourna en mortel Apostеme, engẽdré dans son corps. Ce neanmoins cõme il auoit le courage inuincible, voyant que l'Eglise de Dieu estoit troublée par ceste guerre (les autheurs du tẽps apellent ainsi la cõmunauté des François) il ne se laissa tant aller à la fascherie, ny à la douleur, qu'il ne pourueut à ses affaires. Et encores qu'il eut regret de sortir d'Aquitaine auãt qu'y auoir mis ordre, il enuoya deuãt Dreux Archichappelain du Palais, & Adelbert Comte, garder le riuage de Rhin, auec bonne troupe de gens de guerre.

En ce temps, durant quelques nuicts il apparut en l'air vne grande rougeur, de maniere qu'vne longue trainée venant d'Orient, & l'autre de Circius (c'est vn vent d'entre Occident & le Septentrion, autrement nommé *Tracias* & auiourd'huy Nord Nord Vvest impetueux le possible) s'assemblerent en pointe, monstrans au plus haut du Ciel vne maniere de sang caillé, comme pour pronostic de celuy qui bien tost se deuoit respandre. Or nonobstant que l'Empereur fust (ainsi que dit est) trauaillé de maladie, si est-ce qu'enuiron l'entree de Caresme (que ja il auoit commencé de solemnizer) ayant laissé sa femme & Charles son fils à Poictiers, il se mit en chemin pour appaiser la tempeste de guerre preste de s'esleuer. Et combien qu'il eust accoustumé d'employer ce temps à chanter des Psalmes, prier Dieu, faire dire des Messes, & donner l'aumosne (se reseruant à peine, vn ou deux iours de la semaine à monter à

cheual pour prendre exercice) il ne voulut à ce coup, faire aucune feste, à fin de mettre paix entre les siens. Aussi auec bien grand trauail & peine, il arriua au Palais d'Aix, pour y faire Pasques: apres lesquelles il passa le Rhin & vint en Thoringe, où il auoit entendu qu'estoit Louys son fils. Mais il s'enfuit en Bauieres, passant par le pays des Sclaues (ie croy Bohemois) desquels il acheta le passage. L'Empereur mit ordre au pays abandóné par son fils, & retourna au village Royal de Salts, pour y faire les Letanies de l'Ascention: durant lesquelles & le Mercredy sixiesme de May, troisieme iour de la grande Letanie, à la neufiesme heure du iour, le Soleil Eclipsa plus fort que de coustume: Car les tenebres furent si grandes, qu'elles n'estoient point differentes de la nuict; pource qu'aparamment l'on voioit les Estoilles, mesmes la Lune qui estoit à l'opposite, commença de donner lumiere, comme s'elle eust esté au Croissant de son premier ou second iour, iusques à ce que finalement elle deuint pleine. L'an de Iesus Christ.

Or jaçoit que cét accident fut naturel, la triste yssue de ce voyage, le fit depuis estimer prodige à plusieurs; qui iugeoient cela signifier la mort de l'Empereur, tenu pour la lumiere du monde, à cause de ses excellentes vertus, par lesquelles il surpassoit tous les Princes de son temps. Cependant il tint vn Parlement general à Vvormes, durant lequel Charles son fils & l'Emperiere demourerent en Aquitaine. Et Lothaire son fils fut par luy mandé pour aduiser aux affaires de la guerre: Car il se sentoit trop mal de sa personne. Aussi deuint il morne de fascherie, & mangeoit sans appetit: auec ce qu'il estoit pressé & batu de souspirs & sanglots, qui peu à peu luy faisoient perdre la force & vertu de son corps. Quoy voyant, il se fit par la riuiere de Meim descendre à Francfort, & peu de iours apres cōmāda de dresser des Tentes & Pauillons en vne Isle voisine de Mayéce, au lieu d'Ingelheim: où il se fit porter, & coucher dās vn lict: d'autant qu'il n'en pouuoit plus. Il y auoit pres de luy plusieurs Seigneurs de Conseil: entre autres Oger Archeuesque de Treues, Aimar de Mayence, Dreux son frere euesque de Mets & Archichappellain: auquel il se fioit plus qu'à personne. Mesme il se confessoit tous les iours à luy: & par quarāte iours, prist le corps de nostre Seigneur, vn iour il commanda à son frere, de faire venir ses vallets de chambre, & luy aporter ses principaux meubles, qui consistoient en Couronnes, armes, liures, & vestements: desquels il donna ce qu'il vouloit apres sa mort estre baillé aux Eglises, aux pauures, & à ses enfans.

Sus le champ il enuoia sa couronne & son espee garnie de pierreries, à Lothaire son fils, à la charge de tenir sa promesse à Charles son frere, & à Iudith sa mere, d'entierement garder à son dict frere sa part du Royaume, ainsi que cy deuāt il auoit partagé auec luy en presence des Seigneurs du Palais. Lors l'Euesque Dreux craignant qu'il ne demourast courroucé contre Louys son fils Roy de Germanie, doucement l'aduertit de luy pardonner. Il s'aigrist du cōmencement, & se sousleua dans son lit, pour conter les torts qu'il luy auoit faits. Et neantmoins (dict-il) puis qu'il ne peut estre icy pour m'en demander pardon, ie feray ce qui est en moy: Car en vostre presence ie luy remets toutes ses offences enuers moy. Mais vous luy direz, qu'encores que ie luy

L'an de Iesus Christ

pardonne, si doit-il se souuenir d'auoir mené à la mort douloureuse, son pere vieil & caduc.

Apres ces mots, pource qu'il estoit Samedy & bien tard, il commanda de dire Matines, & Vigiles nocturnes, & qu'on luy mit la croix sus son estomach, se signant luy mesme de la main: & quand il estoit las, il le commandoit à son frere.

Le lendemain qui estoit Dimanche, il fit dire la Messe par son frere, qui aussi le communia & luy bailla vn peu de precieux sang sacré (car lors on communioit sous les deux especes, & nos Roys l'ont retenu iusques à present) puis il prist vn breuuage chaut. Ce faict il pria son frere & les assistans d'aller reposer: disant qu'il attendroit bien.

Vn peu auant la mort, il ioignit le poulce auec les doigts, qui estoit le signe pour appeller son frere, auquel il demanda la benediction. Ainsi qu'on disoit tout ce qu'il faut à vn qui trespasse, il tourna les yeux à gauche, & cõme courroucé: il s'escria tant qu'il peut, *Hus, Hus*, qui estoit à dire en vieil François, hors, hors: puis les tournant au Ciel auec vn visage ioieux, il rendit l'ame à Dieu, le vingtiesme iour de Iuing: soixante & quatriesme an de son aage, & vingt & septiesme de l'Empire.

Apres sa mort, Dreux son frere prist le corps, & le porta enterrer en l'Abbaye de S. Arnoul de Mets: où sa mere auoit aussi esté mise. Plusieurs Euesques, Abbez, Comtes, Seigneurs, & vassaux tant du Clergé que du peuple, se trouuerent à la conduite du corps: autant regreté que de Prince qui fut oncques. Car il estoit de douce nature, au moyen dequoy, voulant gouuerner son Royaume de mesme, il souffrit beaucoup d'iniures tant de ses enfans, que des Seigneurs ses sujects. Lesquels estans de naturel & païs diuers, à sçauoir Allemans, Sesnes, Italiens, François, Bourguignons, Gascons, & Bretons, qui ne vouloient ceder l'vn à l'autre, il estoit impossible, qu'entr'eux n'aduint du discord: & principalemẽt quand il les eut separez par Royaumes, & dõné des maistres particuliers, comme s'il eust diuisé leurs volontez auec le partage de ses enfans; qui fut vne des premieres causes de la ruine de l'Empire François.

Il fit en son temps plusieurs loix & ordonnances qui se trouuent: entre-autres, pour la guerre, il ordonna que les gens-d'armes ne fussent vestus de soye, „ & ne portassent en guerre, garnitures d'or ou d'argent: Grand fol (disoit-il „ à ceux qu'il rencontroit ainsi parez) ne suffit-il pas que tu sois tué, sans de tes „ despouilles encores enrichir les ennemis, pour nous continuer la guerre auec tes richesses? Toutesfois, i'ay veu vn liure d'vn Moine de sainct Gal, qui donne aussi tel rencontre à Louys Roy de Germanie; l'vn & l'autre auoit raison: car la victoire s'acquiert non par les belles armes, & bien ouurees, ains par le tranchant & la pointe du fer: Et l'homme de guerre doit estre affreux, non pas damasquiné d'or & d'argent: asseuré par vn bon courage, couuert de bon fer: Car tels autres paremens seruent plustot de proye, que d'armes defensiues, belles & reluisantes auant le combat, laides & mal seures entre la poussiere, la fange, le sang, & les coups. Aussi la prouesse & la vertu, sont les plus vrays ornements, que puisse auoir le Gentil-homme d'armes; & la victoire tire apres soy

les richesses du vaincu : & tout ce qu'autresfois il a possedé, sert de salaire au victorieux. Si ne laissa l'Empereur Debonnaire de les gratifier : car ce fut luy quipremier donna en fief hereditaire à ses gens-d'armes les terres qui auoient esté à luy, son pere, ayeul, & bisayeul: & leur en octroya lettres scellees de son cachet, & signees de sa main: qui possible, est l'origine de nos fiefs hereditaires. Pource que nous trouuons, que de son temps les dignitez ne s'estoient pas encores: ainsi qu'auons monstré en nostre liure des Magistrats. L'an de Iesus Christ.

Quant à la figure du corps dudit empereur: Tegan la descrit ainsi qu'il s'ensuit. Il estoit de mediocre stature, & auoit les yeux grands & clairs, le visage luysant, le nez long & droit, les leures ne trop espesses ne trop tenues : l'estomac fort, les espaules larges, les bras tresforts: & tant, qu'il n'auoit son pareil à enfoncer vn arc, ou donner coups de lance, les mains lõgues, les doigts droicts, longues iambes, & de bonne proportion, grands pieds, la voix qui sentoit son homme. Il auoit esté instruit en Grec & Latin, mais il entendoit mieux le Grec, qu'il ne le parloit. Quant à la langue Latine, (entendez la Grammatique) il s'en aydoit comme de sa maternelle, laquelle ie cuide auoir esté telle, que celle du serment que ses enfans firent l'an 842. & que nous reciterons cy apres, & estoit la langue lors commune entre le peuple de Gaule, & de deça les monts: & pour ceste cause appellee *Vulgare Latinum*. Il estoit fort agille de ses membres, laborieux, & tardif à se courroucer: sobre en son manger & boire, moderé en habillements. Iamais il ne se vestit de drap d'or, qu'aux grandes festes, comme souloient ses predecesseurs: Car lors il estoit vestu tout d'or, fors la chemise & les chausses: qui encores estoient bordees d'or. Le Bauldrier & son espee garnis d'or, ses botines & sa robbe d'or trait: la Couronne sur sa teste enrichie de pierres precieuses: & tenant en sa main vn baston ou Sceptre d'or. Iamais on ne luy ouyt hausser sa voix en riant : non pas mesme quand aux festes de recreation, il faisoit venir des jongleurs & basteleurs, plaisans chantres, & joüeurs d'instruments, pour resiouyr le peuple. Car lors chacun rioit deuant luy moderément, mais pour son regard, il ne monstra iamais ses dents, encores qu'elles fussent tresblanches. Tous les iours il faisoit donner l'aumosne auant disner: & quelque part qu'il allast nourrissoit des pauures, & auoit des Hospitaux qui le suiuoient. Il chassoit au mois d'Aoust, lors que les Cerfs sont en grande venaison, & iusques à ce que les Sangliers y fussent aussi; suiuant l'ordinaire des François. Il administra sagement toutes choses & prudemment, fors, qu'il croyoit ses conseillers trop plus qu'il ne conuenoit, ce qui luy aduint pour s'occuper trop à lire, & Psalmodier. Toutesfois il auoit souuét en la bouche ce mot *Ne quid nimis*, c'est à dire, rien de trop : Car combien que ce soit chose bien seante à vn Prince d'estre sçauant & deuotieux, si doit-il estre plus en action qu'en contemplation: pour euiter le mespris de ceux, qui penseroiẽt que telle retraite fust par lascheté de courage, ou pour chercher ses plaisirs, secrets & vilains. Et encores le Prince se doit monstrer eueillé, quand ce ne seroit que pour oster à ses ambitieux seruiteurs, l'esperance de pouuoir tout: comme presque il aduient à tels maistres solitaires.

Outre cela il fut suiect à vn mal, qui n'auoit commencé de son tẽps: assauoir,

L'an de Iesus Christ.

qu'il nempescha les serfs, & autres de vile condition, d'estre aduancez aux dignitez d'Euesques, & Prelats: qui est (dict Tegã) vn tresgrãd mal pour le peuple. Car depuis que telles gens sont esleuez, ils ne sont iamais si doux & courtois que deuant: ains tout incontinent deuiennent colerez, hargneux, medisans, obstinez, iniurieux, & menaçans leurs suiects: comme si par là, ils deuoient se faire craindre & louër. Encores ils taschent à tirer de seruitude leurs familles & parentez, quelques des-honnestes & basses qu'elles soyent. Et pource ils en font instruire aux lettres vne partie, & marient l'autre à des gentil-femmes: contraignans les nobles leurs vassaults, d'espouser leurs parentes, de sorte qu'il n'y en a pas vn, qui puisse viure auec eux, s'il n'est de leur alliance; laissans les autres en grande tristesse de se voir ainsi rebutez, pour vouloir garder leur rang. Cependant leurs parens se moquent des autres gentils-hommes, les mesprisent, sont hautains, legers, eshontez: en quoy l'on cognoit qu'il leur est demeuré peu de vertu, puis qu'ils ont chassé l'honneste honte & sainte, qui doit accompagner leur dignité. Que si les parens de tels Prelats sont pauures, il leur conuient faire du bien comme à des pauures: & non pas employer les biens donnez au commun des autres pauures de leur Eglise, à leurs parens seuls: puis que les Euesques sont peres de tous leurs suiets: & pource autant tenus aux vns qu'aux autres: Estant en Prouence i'ay perdu le dernier cayer de mon original, pour-ce Lecteur tu te contenteras de ce que i'ay peu fournir icy par ma memoire.

Fin de la Fleur de la maison de Charlemaigne.



SECONDE PARTIE DV SECOND VOLVME DES ANTIQVITEZ GAVLOISES ET FRANÇOISES DV SIEVR President Fauchet,

OV

DECLIN DE LA MAISON de Charlemagne.

CONTENANT LES FAITS DE CHARLES le Chauue & ses successeurs, depuis l'an 840. iusques a l'an 987. de IESVS-CHRIST, & entree du Regne de Hugues Capet.



A PARIS,
Par DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil.
ET
Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.
M. D C. X.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



TABLE DES CHAPITRES ET SOMMAIRES DES LIVRES DV DECLIN DE LA MAISON de C[redacted]emaigne.

SOMMAIRES DV NEVFIESME LIVRE.

SOMMAIRES DV dixiesme Liure.

SOMMAIRES DE
l'vnziesme Liure.



SOMMAIRES DV DOVZIESME LIVRE.

Le

FIN.



PRIVILEGE DV ROY.

LOVYS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos Amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuost de Paris, Baillifs, Seneschaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nos chers & bien-amez DAVID LE CLERC & IEAN DE HEVQVEVILLE, nous ont humblement fait remonstrer qu'ils ont recouuré toutes *les œuures & diuers traictez composez par le feu sieur* PRESIDENT FAVCHET, *tant non encores imprimees qu'autres des-ia cy-deuant publiees*, lesquelles toutes-fois ils ont fait reuoir, corriger, suppleér & augmenter sur les escrits & memoires de l'Autheur, desirant pareillement luy faire adiouster des Tables & faire le tout publier & imprimer de nouueau tant conioinctement que separement, pour l'vtilité & commodité du public. Mais ils doutent qu'apres y auoir fait de grands frais, cela ne leur tournast à perte, & qu'ils ne fussent frustrez du fruict de leurs trauaux, s'il ne leur estoit par nous pourueu : nous ayans à ceste fin humblement requis nos lettres en tel cas conuenables : Nous à ces causes auons permis audit le CLERC & HEVQVEVILLE, d'imprimer ou faire imprimer tant conioinctement que separement toutes *les œuures & traictez dudit sieur* FAVCHET, *Antiquitez de la France & autres*, soit qu'elles ayent esté des-ja imprimees cy-deuant, & par la diligence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, reueuës, corrigees, supplées & augmentees sur les copies & escrits de l'Auteur, ou autrement & encores nouuellement enrichies de Tables & Indices, soit non encores imprimees. Deffendons à tous autres Imprimeurs & Libraires, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer aucun desdits œuures conioinctement ou separemét, sans le congé & licence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, & durant le temps & espace de six ans, sur peine de mil liures d'amende appliquables à leur profit & confisquation de tous lesdits liures. Si vous mandons & enioignõs que du present Priuilege vous ayez à faire iouyr plainement & paisiblement lesdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, faisant cesser tous troubles & empeschemens, & proceder contre les contreuenans par les peines & amendes cy-dessus, & voulons estre adiugees sans aucune moderation, & par toutes les voyes & rigueurs de iustice ainsi qu'il appartiendra, Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour du mois de May, L'an de grace mil six cens dix, & de nostre regne le premier.

Par le Roy en son Conseil

Signé BERNARD

L'an de Iesus Christ.



SECONDE PARTIE DV SECOND VOLVME DES ANTIQVITEZ FRANÇOISES,

CONTENANT LE DECLIN DE LA maison de Pepin, iusques à l'entree du regne de Hugues Capet.

LIVRE NEVFVIESME.

CHAP. I.

Lothaire apres la mort de son pere se veut faire Seigneur de tous les Royaumes François. Passe d'Italie en Bourgongne; où il vouloit faire le fort de la guerre. Veut que ses freres luy portent homage. Saisit VVormes sur Louis son frere: Vient en France pour assubiectir Charles, lequel appellé par les habitans d'entre Meuse & Bretagne, va mal accõpaigné, Puis en Aquitaine: où ayant chassé Pepin, il la partit entre des hommes par luy faicts Comtes. Lothaire retourné d'Allemagne, gaigne tous les vassaux de deça les Charbonnieres. Ebon essaye de r'entrer en l'Archeueschê de Reims. Lothaire s'aproche de Loire.

Les neuf premiers Chapitres, sont pris de Nitard, presque mot pour mot: le reste, de Floard, Autheur des gestes des Archeuesques de Reims, d'Aimõ, & vieilles Annales: de Reginõ, & autres.

TOVT ainsi que les trois Liures derniers, contiennent le temps de la grandeur des Rois Charliens; ceux qui suiuent seront aussi remplis de celuy des infortunes de ceste maison; iusques là paruenue au comble de sa felicité: car il faut croire que les familles (comme aussi les Royaumes, villes, & bref toutes choses creées) ont de certaines bornes d'accroissemens: que par vn secret iugement, Dieu ne leur permet d'outrepasser. Auec celà, il n'estoit possible que des enfans si peu reuerends enuers leur pere, libres, & par sa mort desliez d'vn si grand respect, que le commandement paternel, peussent longuement durer en paix: Ce qui leur fit bien tost mettre la main aux armes; pretendant Lothaire (comme aisné & Empereur) deuoir commander à ses freres, & estre creu de tout, outre l'enuie qu'il portoit à Charles son puisné, pour son grand & beau par-

L'an de Iesus Christ.

tage:iaçoit que luy-mesme eust receu l'Empire, à la charge de prendre ce frere en sa protection. Mais n'ayant craint de guerroier, & puis faire degrader celuy qui l'auoit engendré, apres sa mort, il eut encores moins de honte d'oublier la promesse, que tant solennellement il luy auoit iuree, & se monstrer rigoureux à l'endroit de ses freres. Aussi, tout incontinent il depescha des messagers vers les François: leur dire, qu'il venoit prendre l'Empire & le Roiaume, duquel il auoit esté pourueu: vouloit que chacun demourast aux Estats & honneurs par eux receus du feu Empereur, & s'asseurast d'en obtenir d'auantage de luy, selon le merite de chacun d'eux, enjoignant à ses Commissaires, de prendre la foy & le serment de ceux dont ils se douteroient, & leur commander, que sans delay & en la plus grande diligence qu'ils pourroient, ils vinssent le rencontrer: & que les desobeissans fussent menacez de mort. Car auant que passer les Alpes, il vouloit sçauoir comme ses affaires se porteroient deça, & doucement attendre l'occasion de faire ce qu'il pretendoit. Ceux donc qui auoient desir de proffiter, & qui redoutoient son courroux, ou estoient mal affectionnez à ses autres freres, accoururent de tous costez. Ce qui luy donna esperance, auec vn si grãd pouuoir que le sien, d'effectuer son intention: songeant seulemẽt en soy-mesme, par quel subtil moyen (outre l'Empire) il recouureroit tous les Roiaumes François. A cette cause, ayant assemblé les forces qu'il peut, il passa les monts, & vint en Bourgongne, où il deliberoit faire son fort, & la retraicte de sa guerre: asseuré d'Italie qu'il auoit alors. Puis quand il se veid assez puissant, il s'aduança, & se vint saisir du Palais d'Aix (pour lors principale demeure des Rois de France) sommant tousiours les Seigneurs François, de luy venir faire le serment de fidelité. Et d'autant que les Rois ses freres, vnis pour resister à sa conuoitise, par leurs Ambassadeurs demãderent qu'il les souffrit iouyr des partages faicts par leur pere Lothaire, à la suscitation d'Albert Duc d'Austrazie, ou Comte de Mets, son principal conseiller, leur fit dire.

„ Qu'ils sçauoient bien que dés long-temps il auoit esté couronné Empereur „ par la main du Pape, & par son pere declaré compagnon de l'Empire, son suc„ cesseur, & heritier de l'Imperiale Majesté, de laquelle peu auant sa mort il luy „ auoit enuoyé les marques & enseignes, par l'espee qu'il commanda de luy ap„ porter: Que la multitude des Seigneurs souuerains n'estoit pas bonne en vn „ Estat, & pource, il valloit mieux que luy aisné, & à qui du conseil des Princes „ & Seigneurs, son pere auoit mis le gouuernement en main, le tint tout seul: „ Estant bien raisonnable, que des enfans reuerends, des sages & loyaux Gou„ uerneurs entretinssent les Ordonnances de leur pere, Seigneur & Empereur: „ puis qu'elles estoient faictes du consentement de tout le peuple: Que pour „ mõstrer qu'il ne demandoit que le droict de superiorité, il accordoit que Louys „ eut Bauieres, Charles l'Aquitaine, pour en iouyr auec tiltre de Roy, à la charge „ de luy en faire hommage comme à Empereur: Ainsi qu'il auoit esté faict à leur „ pere & ayeul. Ceste responce entenduë par les freres puisnez, ils s'apresterent à la guerre. Mais pource que Louys estoit sur le chemin & plus pres de Lothaire, il conclud de le charger premier, & le desnuer de ses forces.

Cependant, il enuoye en Aquitaine des Ambassadeurs, dire à Charles, qu'il

luy portoit telle affection que le pere au fils, & le parrin au filieul: Mais qu'il le prioit n'attenter rien cõtre Pepin leur nepueu; iusques à ce qu'ils eussent parlé ensemble. Ayant donc l'Empereur suffisammẽt pourueu de ce costé, ainsi qu'il luy sembloit, il tire droit à VVormes, où Louis auoit laissé vne partie de son armee, pendant qu'il estoit allé practiquer les Sesnes, qu'il gaigna de son party. Lothaire arresté deuant ceste ville, apres vne legere escarmouche contraignit les gens du Roy de Bauieres d'en vuider, & y entra sans autre effort ou dommage de ceux de dedans. Puis trauersant le Rhin vint cãper pres Francfort, où sans y penser, l'armee de Louys pareillemẽt se trouua la riuiere de Mein entredeux: l'vne pres la ville, & l'autre droict au conflans de ceste riuiere, & celle de Rhin, non pour se traicter en freres: toutesfois, à l'instant mesmes, ils firent trefues pour la nuict de leur arriuee. Mais quand Lothaire eut consideré l'asseurãce de Louys, & que sans bataille il n'estoit pour en tirer la raison telle qu'il desiroit: esperant aussi auoir meilleur marché de Charles, il delibera de partir d'Allemagne, & laisser Louis: auec lequel il promit de s'assẽbler l'vnziesme iour de Nouembre ensuiuant, au mesme lieu de Francfort. Et que s'ils ne pouuoiẽt lors amiablement desmesler leurs differends, ils les vuideroient par les armes.

L'an de Iesus Christ

Ce traicté passé, l'Empereur s'achemine vers l'Aquitaine, pour assuiectir son autre frere. Mais ce pendant, Charles vint à Bourges tenir vn Parlement, où les amis & suiects de Pepin là assemblez, auoient iuré que leur Roy se trouueroit: ce qu'il ne fit. A ceste cause, Charles aduerty que l'Empereur tiroit en Frãce, enuoye au deuant de luy Richard, & Adalger (c'est Auger) ses Commissaires, le prier qu'il eut souuenance des serments faicts l'vn à l'autre: qu'il suiuit « les traictez entre eux deux accordez, & ordonnez par leur pere: Qu'il eust « esgard à ce qu'il estoit son frere & son fillieul: gardast le sien, sans debat, & « luy permit iouir de ce que leur pere luy auoit donné, mesme de son consentement: sans le contraindre à le deffendre par armes. Promettãt s'il le faisoit ainsi de luy estre fidele, & porter l'obeissance qu'vn puisné doit à son frere plus aagé. Que pour son regard, il luy pardonnoit tout le passé, & le prioit de ne prattiquer ses subjets, ne troubler le Royaume que Dieu auoit mis entre ses mains. Que d'vne part & d'autre, ils entendissent à la paix, laquelle Charles & les siẽs promettoient garder. Et s'il pensoit que son intention fut autre, il estoit prest de l'en asseurer, par toutes les seuretez qu'il aduiseroit. L'Empereur faisãt semblant de croire ces messagers, les renuoya sans autre respõse: sinon, que par ses gens il aduertiroit son frere de sa volonté. Et pour ce que ces Commissaires, ou messagers de Charles ne voulurent tourner de son costé, il leur osta les Estats qu'ils tenoient de son pere, monstrant par là quelle estoit son intention enuers son frere puisné.

Durant ces choses, tous les habitãs d'entre Meuse & Seine enuoyerẽt à Charles, le prier de venir en leur païs, auant que l'Empereur y entrast, & qu'ils l'attẽdroiẽt. A cette cause, Charles en bien petite compagnie, incontinẽt partit d'Aquitaine, & en diligence vint à Crecy: où doucement & courtoisement, il receut les hommes & vassaux habitans depuis les Charbõnieres, (c'est Tierasche & Hainau) iusques à la riuiere de Seine: fors Herenfroy, Gillebert, Bouon, &

L'an de Iesus Christ.

quelques autres, qui faucerent leur serment, par les menees & tromperies d'Odulfe. Cependant, Charles aduerty que Pepin & ses amis vouloient chasser sa mere, & ceux qu'il auoit laissez en Aquitaine, pria les François (entendez les Seigneurs susdits d'outre Meuse, Loire, & de Bretagne) au cas que l'Empereur entrast en leur païs, & les voulut contraindre de venir le trouuer: Et encores pour descouurir sa volonté, il enuoia vers luy Hugues, Adellart, Gerard, Hegilon, auec pareille charge; luy remonstrer & raméteuoir les mesmes paroles de son autre Ambassade; & le prier, que pour l'honneur de Dieu, il ne luy pratiquast ses hommes: qu'il ne voulut gaster ou perdre le Royaume que Dieu & son pere luy auoient donné de son consentement mesme.

Ce fait, il retourne en Aquitaine en si grande diligence, que Pepin surpris auec ses gens, fut par luy mis en routte. Puis ordonnãt ceste prouince en trois, selon les gens qu'il auoit, & l'opportunité des lieux, il mit à Clermont d'Auuergne, Modin Euesque d'Autun, auec Aubert Comte d'Aualon: à Limoges, le Prince Gerard, jadis fort aimé de feu Pepin Roy d'Aquitaine: & auec luy des gens ausquels il se fioit. De la troisiesme partie il fit Gouuerneur Regnaut Cõte d'Angoulesme: encores que ces deux fussent gendres dudit feu Pepin. Quant à luy, il fit estat d'estre le 10. Aoust à S. Martin de Tours. Apres cela, Gombaud, & Hugues bastard de Charlemaigne, vindrẽt à sa mercy, en esperãce d'estre remis en leurs estats & biens. Or Lothaire retournãt de son voiage d'Allemagne trouua tous les hommes & vassaux de delà les Charbonnieres (c'est à dire vers Hainau & le Liege) tournez de son party: Ce fut pourquoy il delibera de passer la riuiere de Meuse, & s'aprocher de celle de Seine. En son chemin, il rencõtra Hilduin Abbé de S. Denis, & Gerard Comte de Paris, qui se venoient rendre à luy, apres auoir quitté le party de Charles; & lesquels furẽt cause que Pepin fils de Benard jadis Roy d'Italie (les successeurs duquel furẽt Comtes de Vermandois) & autres, voyans telle reuolte, aymerẽt mieux comme vilains (car j'interprete ainsi les parolles de Nitard, qui dit *More seruorum*) rompre leur foy, & faire hommage à Lothaire, que pour vn temps perdre leur bien. Mesme Lothaire pour dauantage s'asseurer des Prelats de Vormes, renuoya à Reims Ebon, jadis Archeuesque deposé de l'Archeuesché de ceste ville, sçachant l'inimitié qu'il portoit à l'Emperiere Iudith & Charles son fils: & que retournant en son siege, par son auctorité & grande eloquence il pourroit destourner beaucoup de gens du seruice de son frere: Car l'Empereur mãdoit à tous de luy obeyr; & aux Euesques ses suffragãs, de le restablir en son siege. Pource qu'Ebõ alleguoit de n'auoir esté deposé que pour faire penitẽce vn certain temps, qui estoit passé il y auoit jà six ans: & à cette fin mõstroit les lettres de son restablissemẽt, signees de l'Empereur, de Dreux Euesque de Mets, & dixhuit autres Euesques sans les Clercs. Toutesfois ses Euesques & Diocesains ne voulurent le receuoir, disans qu'il auoit esté deposé par quarante, & que par moindre nombre il ne pouuoit estre remis. Ne recognoissans pas noz Euesques de ce tẽps-là vne si plaine auctorité des Papes Romains, que maintenant ils ont. Ebon ne laissa de faire publier les lettres de son restablissemẽt, & fut remis en possession par les Euesques Rotal de Soissons, Loup de Chaalons, Simeon de .... Herpand de Senlis,

que Floard appelle suffragans : chassant vn Prestre nommé Foulques, qui auoit esté mis en son lieu : Ebon par force se disant Euesque iusques à la bataille de Fontenay. L'an de Iesus Christ.

Ainsi Lothaire plus hardi à cause que ses affaires luy sembloient prosperer, enuoye deuant soy, des gens soliciter par promesses, forces, & menaces, les habitans d'entre Seine & Loire, à fin de prendre son party : Et luy, comme de coustume, lentement venoit apres par le chemin de Chartres. Puis quand il entendit que Thierry, Henry, & autres, deliberez de tenir son party s'acheminoient pour le trouuer, se voyant si bien accompagné, il voulut s'approcher de la riuiere de Loire.

CHAP. II.

Charles resolu de resister à son frere, s'aduance vers Orleans. Accord que Charles faict par force auec Lothaire. Benard est contrainct se submettre audit Charles. Lambert Comte de Nantes, & Bretons mal d'accord auec Nomené leur Duc. Charles assemble son armée. Passe la riuiere de Seine. Croix deuant l'armée. Gerard Comte de Paris contre Charles. Iunna riuiere. Forest d'Otte. Arnoul & Gerard contre Charles.



MAIS jaçoit que Charles eut chassé Pepin, si se trouuoit-il bien empesché de la compagnie de sa mere, suyuie d'autres femmes, qu'il estoit contrainct de mener quant & soy en France, pour leur plus grande seureté : & entendant les nouuelles de ceux qui l'auoient abandonné, le grand amas de gens que faisoit son frere pour le destruire; que d'vn costé il auoit Pepin, & d'autre costé les Bretons pour ennemis, il assembla son conseil; pour sçauoir ce qui estoit de faire. La deliberation fut courte; estant chacun d'aduis, puis qu'il n'auoit lieu où se retirer, & ne leur restoit que la vie & le corps, qu'il les falloit hardiment employer, & valoit mieux noblement mourir (ce sont les propres mots de Nitard) qu'abandonner & trahir leur Roy.

Sur telle resolution, ils s'aduancent vers Orleans; comme aussi faisoit Lothaire : & s'approcherent à six lieuës l'vn de l'autre, la ville entre deux. Les Camps ne furent pas si tost arrestez, que les freres s'entr'enuoyerent des messagers. Charles seulement fondé sur la iustice de sa cause, demandoit la paix : Et l'Empereur cherchoit quelque subtilité, pour venir à son attente, sans hazarder le combat, ne se mettre en danger. Puis quand il veit l'asseurance de son frere, & la bonne vnion des siens, qui ne monstroient contenance de gens esperdus, ou deliberez de l'abandonner, ainsi qu'il s'attendoit (s'asseurant des practiques d'aucuns qui luy auoient promis de se retourner de son costé) decheu de son attente, & de la principale occasion qui l'auoit tiré en campagne,

L'an de Iesus Christ. 841.

il accorda ce que s'ensuit. A sçauoir qu'à Charles demeureroit l'Aquitaine, Languedoc, Prouence, & dix Comtez entre Loire & Seine : & qu'au huictiesme de May prochain, huict cens quarante & vn, ils s'assembleroient au Palais d'Atigny, pour confirmer en pleine assemblée les traictez qui là seroient trouuez bons, pour le bien & commune vtilité des parties, & de leurs Royaumes. Les Seigneurs du costé de Charles, veu leur foiblesse & petites forces (pour paruenir à si haute besongne que de conseruer leur Roy, & le faire iouyr du partage que son pere luy auoit ordonné) craignoient de se mettre au hazard d'vne bataille : & desirans sauuer leur Roy (de la gentillesse duquel ils se promettoient beaucoup) delibererent d'accepter ces conditions ; à la charge que Lothaire demeureroit amy de son frere, ainsi qu'il appartenoit entre gens de si proche parenté; & le souffriroit iouyr des Royaumes de son partage : & cependãt, que l'Empereur ne peut aller cõtre Louys Roy de Bauieres. Que s'il venoit au cõtraire, ils demeurassent quittes de leur sermẽt: qui fut vn bon moien de sauuer leur Roy, du dãger auquel il estoit; & d'estre absous de la foy que lors ils bailloiẽt. Car auãt que les gẽs de l'Empereur (qui auoiẽt fait ce serment) fussent sortis de la maison, ils essayerent de pratiquer les hõmes du Roy Charles ; & le lendemain mesmes, Lothaire en receut aucuns en son seruice: & outre cela tout incontinẽt il vint au païs escheu à son frere par ceste mesme trãsaction: empeschãt autãt qu'il peut, que les hõmes & vassaux de ceste part, fissent hommages à Charles. Mesmes il alla au deuant de ceux de Prouẽce, qui venoient se rendre à luy: imaginant cõme il pourroit dõpter le Roy Louys, par dol ou force. Les armées desparties Charles entra dãs Orleans : où bien humainement il receut Thiebaut, & Guerin sortis de Bourgongne pour le venir seruir. De là il marche à Neuers, au deuant de Benard par luy mandé: & lequel suyuãt sa coustume, differa de venir: disant auoir promis à Pepin & ses alliez, de ne faire aucun traicté sans congé l'vn de l'autre: demandant permission d'aller vers eux, sçauoir s'il le pourroit faire : sinon, que dans quinze iours il retourneroit au seruice de Charles; apres auoir quitté & rendu son serment à Pepin.

Cela fut cause, que le ieune Roy s'aduança iusques à Bourges contre Benard ; qui pareillement s'y trouua. Mais Charles voyant que le Duc ne tenoit rien de ses promesses, memoratif des tours par luy faicts à son pere & à luy mesme, & que mal-aisement le pourroit-il autre-part mieux trouuer à son aduantage, il le chargea. Benard, combien que tard, s'en apperceut; & à grãd peine se sauua: laissant quelque peu de ses gens morts ou blessez: auec d'autres prisonniers. Quant à son bagage, il fut tout pris & pillé. Ceste secousse rendit le Duc de Septimanie tant souple, que bien humblement il vint demãder pardon „au Roy Charles: disant auoir tousiours esté, & vouloir estre son fidelle subiect: „pourueu que tel il luy pleut le receuoir, quelque iniure ou tort qui luy eussent „esté faits. Que s'il y auoit aucũ qui voulust dire qu'il ne fust loyal, il estoit prest „de monstrer le contraire en champ de bataille: le Roy adioustãt foy à ses paroles, le receut en sa grace, & luy fit de grands dons: puis le rẽuoya essayer de tirer Pepin & ses alliez en son obeissance. Car l'Aquitaine estoit grãdemẽt troublée de partialitez & contraires factions: voulãs les vns remettre le ieune Pepin en

son Royaume paternel, & les autres soustenir le iugement du feu Empereur Debonnaire, donné au profit de Charles son fils, & de l'Emperiere Iudith.

Benard ainsi apointé, le Roy prit le chemin du Mans, pour receuoir à son seruice, Lambert Comte de Nantes, Heric ou Henry, & autres Bretons mal d'accord entr'eux : qui estoit la cause, pourquoy ceux qui desiroient Charles pour Seigneur, le prierent d'approcher;afin que plus seurement ils le peussent faire, en despit de Nomené Duc des Bretons leur ennemy. Ces gens receus, Charles enuoya vers le Duc Breton, le semondre de luy venir faire hommage, lequel par l'auis de plusieurs ses amis & seruiteurs, enuoya des presens au Roy, & par serment s'obligea de luy estre fidele pour l'aduenir. Cepẽdant, le temps du parlement d'Atigny approchoit, & Charles se trouuoit en grande perplexité d'affaires: songeãt cõme il satisferoit à sa promesse, & quãt & quant pouruoiroit à sa seureté, & celle de ses vassaux: s'il conuenoit si tost abandonner son Royaume encores mal asseuré. Et pource, ayant mis le fait en deliberation entre ses principaux amis, il leur remonstre les pratiques de son frere, si euidentes que chacun les cognoissoit: les priant de le conseiller loyaument, & aduiser « le moyen de sortir du danger, & de l'extremité où luy, & tous les autres ses vas- « saux estoient. Car pour son regard, il deliberoit de faire tout ce qui seruiroit au « bien de la paix, & commune tranquillité: iusques à y employer sa vie s'il estoit « besoin. Les Seigneurs du conseil, voyãs de tous costez arriuer des forces en faueur de leur Roy: memoratifs aussi des habiletez & trõperies dont l'Empereur auoit vsé, tãt cõtre son pere, que Charles son frere, & encores apres la mort de l'Empereur Debonnaire, contre ses deux freres, son serment n'agueres faucé, par la mauuaise pratique qu'il entretenoit pour substraire les hommes de leur Roy, disoient estre contans d'attendre quelque raison & iustice de Lothaire au « fait present: mais qu'il n'y auoit pas grande apparence de l'obtenir, veu le sem- « blant qu'il en monstroit. Toutesfois, qu'ils estoient d'aduis de ne refuser à soy « trouuer au parlement: & que si d'aduenture, pour le bien commun du Royau- « me, l'Empereur luy faisoit iustice, chacũ le trouueroit bon: & ne demanderoiẽt « pas mieux. Que s'il faisoit autrement, ils auoient tant d'esperance en la grace de « Dieu & au droit de leur Roy, que par le moyen de ses bons amis & subiects, ils « reconquerroiẽt l'heritage que son pere luy auoit laissé, du consentement des « hõmes & vassaux de tous les Royaumes Frãçois. Ainsi conclud, Charles com- « manda aux Aquitanois de le suyure, & le semblable fut signifié aux Bourguignons, demeurans entre Loire & la Saone, qui voudroiẽt estre des siens. Quant à luy, encores que son entreprise semblast hazardeuse, il se mit au chemin, auec ceux qui se trouuerent pres de sa personne.

Arriué sur la riuiere de Seine, il s'apperceut que Gombaut, Garnier, Arnoul, Gerard, & tous les Seigneurs de deçà les Charbonnieres, tant Euesques, que Abbez & Comtes, auoiẽt esté laissez par Lothaire pour luy faire teste: & seulement luy empescher le passage de la riuiere. Outre ceste difficulté, la Seine se trouua lors si grosse, qu'elle n'estoit gueable en aucun endroit: & tous les batteaux auoient esté brisez, ou enfoncez, & les ponts rompus par Gerard Comte de Paris: auec grande fascherie de Charles. Lequel aduerty par des marchands,

L'an de Iesus Christ.

que le flot de la mer auoit poussé à l'embouchеure de Seine, des nauires qui estoient arrestées deuant Roüen, il prit ce chemin : & trouuant dixhuict vaisseaux, il mit ses gensd'armes dedans pour passer la riuiere. Embarqué qu'il fut il enuoye dire & signifier par le pays, qu'il pardonnoit à ceux qui auoient failly : & donnoit liberté de se retirer de son Royaume, à qui ne le voudroit suyure. Lors quand ceux qui estoient de l'autre part de la riuiere, virent les nauires approcher, & cogneurent le Roy, & la Croix sur laquelle ils auoient iuré (il faut dire que les François ja en portoient en leurs Bannieres, comme les Empereurs Chrestiens en leur Labarum) chacun abandonna le bord, & prit la fuitte. Toutesfois Charles descendu ne les pouuoit suyure : d'autant que ses cheuaux estoient demeurez derriere. A ceste cause pour louër Dieu, & luy rendre graces, il vint à sainct Denis pres de Paris. Puis aduerti, que ceux qu'il auoit mis en fuitte s'estoient rassemblez auec Arnoul & Gerard, pour courre sus à Thiebaut, Varin, Aubert ou Othbert, & autres qui le venoient ioindre: Il marcha toute la nuict, pour prier Dieu à sainct Germain, sans que Nitard (de qui i'ay pris tout cecy) dise, si ce fut pres la ville de Paris, dans l'eglise de l'Auxerrois ou des Prez, ou sur vn pont qu'il passa. Enuiron l'aube du iour, il rencontra Varin & ses compagnons: à l'endroit où la riuiere Iunna entre dans Seine, ie diroy volontiers pres Corbeil, car la riuiere d'Estampes s'appelle aussi Iunna auiourd'huy Iuyne, & la traicte de Montereau où faut Yonne, est trop grande pour y venir en vne iournée d'armée. Charles donc auec les gens qu'il trouua, prit le chemin de la ville de Sens : & la nuict passant la forest d'Vrte (ce doit estre celle d'Otte, qui est entre Troyes & ladite ville de Sens) où il auoit nouuelles qu'estoient ledit Arnoul & Gerard, qu'il deliberoit combatre en quelque endroit qu'il les rencontrast. Dequoy ces Comtes aduertis, se sauuerent auec tel effroy, qu'ils s'escarterent çà & là, pour en faire perdre la cognoissance. Aussi Charles voyant ses hommes & cheuaux las, cessa de les poursuyure : & le lendemain vint à Troyes faire ses Pasques.

CHAP. III.

Albert Comte de Mets tres-sage, fait retirer Louys de Germanie, en Bauieres. Garderobe du Roy. Charles s'estuue auant Pasques. Charles s'aduance à Attigny pour se ioindre à Louys son frere. Contraint de retourner se ioindre à sa mere & Aquitaniens. Louys gaigne vne bataille sur Aldebert. Essaye à se ioindre à Charles. Delaie Lothaire, iusques à ce qu'il eut ioint Pepin Roy d'Aquitaine. Louys ioint à Charles, ensemble s'acheminent vers Auxerre : Où les freres s'assignent iour de bataille à Fontenay.

AV mesme temps de ces valeureux exploits du Roy Charles, Lothaire qui par force ou subtilité, essayoit d'assubiettir Louys son frere, & encores plus à le destruire entierement : s'aduisa d'employer contre luy Othbert Euesque de Mayence, & Aldebert, Comte de Mets,

Mets, plus idoines à ce faire, d'autant que tous deux le hayssoient. Cest Aldebert, reuenu d'vne maladie qui l'auoit tenu vn an, comme pour le payer du fratricide (lequel Nitard ne declarant point, me faict soupçonner que ce Comte entretenoit les Roys freres en guerre) estoit lors reputé tant sage, que malaisément son opinion se trouuoit contredicte par aucun; ne son conseil refusé. Par l'aduis de cestuy-cy, l'Empereur fit passer le Rhin à vne grande assemblee de gens; enuoyant deuant prattiquer de son costé, par douceur, & menaces, le peuple ballançant; & incertain du party qu'il deuoit tenir. Lequel aussi voyant ceste grande compagnie, vne partie de crainte que le Roy Louys ne peust resister à telle force, se mit du costé de Lothaire, & l'autre plus ferme & fidele, s'enfuit & retira. Le Roy de Germanie ainsi surpris, se sauua en Bauieres; sans estre suiuy de Lothaire: qui iamais n'eut cuidé que son frere se deust releuer de telle perte. Auecce qu'il ne luy querelloit pas cét endroit du Royaume François, qui luy auoit esté laissé par le feu Empereur, comme pour son droict de succession. Et pour ce, il laissa le Comte Albert au païs conquis, afin de receuoir le serment des habitans; & empescher que le Roy de Germanie ne se ioignit à Charles son frere, passe outre la riuiere da Seine; & lequel Lothaire enuoya recognoistre, pour sçauoir son estat, & quelles gens il auoit auec luy; cependant qu'il demeure au Palais d'Aix, où il fit Pasques. *L'an de Iesus Christ.*

Or Charles arriué à Troyes sans bagage; n'ayant luy, ne ceux de sa suitte, autres habillements que ceux qu'il auoit à doz, s'estoit retiré en vne estuue pour se nettoyer (suiuant la coustume du temps obseruee mesmes par les Moynes, & le lauement des pieds du Ieudy Sainct, en peut estre vne marque, aussi bien que pour memoire de ce que fit nostre Seigneur auant Pasques) pensant le Roy vestir les mesmes habillements qu'il auoit despouillez, voicy qu'on luy apporte non seulement sa garderobe, mais encores sa Couronne, ses vestemens Royaux, les ornements & ioyaux de sa Chappelle: non sans merueille, que si peu de gens incogneus, chargez de tant de richesses, eussent passé si grand chemin parmy tant de pillards: & peussent venir si appoint: veu que le Roy ne sçauoit où il deuoit estre à tel iour. Ce qui fit croire à Nitard (comme aussi plusieurs le cuiderent lors) que ce fut par la bonté & speciale grace de Dieu. Aussi (comme il faut peu de chose pour faire entrer en superstition des hommes vne fois estonnez) chacun conceut de là, telle esperance de voir vne bonne fin de leur entreprinse, ainsi fauorisee de Dieu, que le Roy Charles & les siens, plus ioyeusement en passerent la feste; laquelle acheuee, gracieusement il receut les Ambassadeurs de l'Empereur; qu'il fit banqueter auec luy; & leur promit les depescher au lendemain. Ils disoient auoir charge, de se plaindre de ce que sans congé de leur maistre, le Roy Charles estoit sorty hors les bornes de son Royaume: & en quelque part qu'ils le trouuassent, luy faire deffence de passer outre: iusques à ce qu'il eut aduerty l'Empereur, du lieu où il vouloit qu'ils se vissent. Charles leur fit dire, qu'il auoit passé les accords, par ce que l'Empereur son frere n'auoit point tenu sa promesse; ayant prattiqué ses hommes; & fait mourir d'autres, contre leur

L'an de Iesus Christ.

dernier traicté. Que tant s'en fallut qu'il le rendit paisible des Royaumes à luy appartenans, qu'au contraire, il les luy auoit troublez : & qu'il luy estoit plus grief d'auoir assailly son frere le Roy Louys, & contrainct demander secours aux Payens (ie croy Sclaues & Normands) ses voisins. Mais jaçoit que ces choses fussent vraies, si vouloit-il bien se trouuer au Parlemẽt accordé: afin que s'il cherchoit tant le profit commun, qu'il en faisoit le semblant, il le peut monstrer : car le Roy Charles y prendroit bien grand plaisir. Autrement, il estoit deliberé par le conseil de ses vassaux, de gouuerner le Royaume que Dieu & son pere luy auoient donné. Ceste responce faite, le Roy Charles prit le chemin d'Atigny; où il arriua trois iours apres son partement de Troyes. L'Empereur quasi de propos deliberé ne se voulut trouuer à l'assignation: mais seulement y enuoya des Commissaires auec force plaintes; toutesfois se tenant sur ses gardes, crainte de surprinse.

Ce pendant, les Ambassadeurs de Louys Roy de Bauieres, aduertissent Charles que leur maistre par toutes manieres desiroit de le secourir. Car l'ambition de Lothaire (qui essayoit de les ruiner tous deux) les tenoit vnis; afin que par vn secours mutuel, ils s'entraimassent. Charles respondit aux Bauarois, qu'il auoit grand besoin de leur ayde : & bien ioyeux de leurs offres, & tout aussi tost les renuoya, pour faire aduancer son frere de Bauieres. Puis quand il eut quatre iours attendu l'Empereur, il assembla son conseil, sçauoir ce qui estoit à faire. Aucuns disoient : d'autant que sa mere venoit auec les Aquitaniens, qu'il deuoit aller au deuãt pour les recueillir. Mais la plus grãde partie vouloit qu'ils marchassent cõtre l'Empereur, ou qu'en ce mesme lieu ils attendissent sa mere: pour ce que retournant, ou se bougeant, lon pẽseroit qu'il fuist: ce qui encourageroit l'Empereur & les siens; & dõneroit occasion à ceux qui craignoient, ou doutoient de prendre party : de se renger du costé de l'ennemy, ainsi qu'il aduint. Car l'opinion premiere l'emporta, & fut suiuie; pour ce que le Roy l'approuua; partans d'Atigny pour venir à Chaalons, où il se ioignit à sa mere & les Aquitaniens, qu'elle amenoit. Là, il receut aussi nouuelles que le Roy Louys son frere, auoit gaigné vne bataille, sur Albert Comte de Mets, qu'il auoit passé le Rhin, & à grande haste venoit se ioindre à luy. Ce bruit semé parmy le Camp, chacun fut d'aduis d'aller au deuant: & d'autre costé l'Empereur aduerti de ceste route, sur le point que Charles partoit d'Atigny, pour rendre ses gens plus gaillards, faisoit dire & publier au simple peuple, que Charles s'enfuioit, & qu'en diligence il le vouloit poursuiure: ce qui fit entrer de son party, plusieurs qui doutoient de le faire, & le renforcer de leur secours. Lors Charles se sentant poursuiui, & qu'il auoit son camp logé entre des eauës & marescages, afin de se depestrer de ce lieu malaisé, auant qu'il fut contrainct de combattre; deslogea soudain pour aller au deuant de ses ennemis. Dont l'Empereur aduerty, arresta son armee au lieu où elle estoit, comme pour reposer les hommes & les cheuaux. Tout aussi tost ils s'entr'enuoierent des gens, qui ne peurent faire ne conclurre rien de bon; & ce pendant, le Roi Louis aduança tant de chemin, qu'il ioignit Charles son frere. Alors ils se plaignirent l'vn à l'autre, des torts que l'Empereur leur tenoit,

& des entreprinses faictes sur eux & leurs suiets, qu'inhumainement il traictoit : arrestant au lendemain à conclurre comme ils se deuoient gouuerner en ceste guerre : Le conseil assemblé au point du iour ensuiuant, l'vn & l'autre Roy fit sa plainte aux Seigneurs François, des outrages receus par l'Empereur leur frere. Tous vniuersellement, tant Ecclesiastiques, que laiz, furent d'aduis, de choisir entr'eux des gens sages & paisibles, pour enuoyer deuers l'Empereur ; le prier de vouloir garder le partage faict par son pere & luy remonstrer ce qu'au contraire il auoit fait depuis sa mort. Dauantage, qu'il eust Dieu deuant ses yeux, & accordast la paix à ses freres, & à l'Eglise Chrestienne, les souffrans iouïr de ce qu'ils tenoiét de leur pere. Et afin que plus volontiers il le consentit, qu'ils offrissent tout ce qui estoit en leur camp, fors les armes & les cheuaux, & s'asseurassent d'estre prests d'accepter telle composition, s'il la trouuoit agreable. Mais s'il faisoit autrement, qu'ils auoient esperance que Dieu les aideroit, s'estans mis à la raison, & ayans en toute humilité offert à leur frere l'obeissance à lui deuë pour son ainesse. Ces offres plus que raisonnables, furent soudain portees à l'Empereur, qui n'en tint conte : & manda par ses gens, qu'il ne vouloit rien auoir que par le droit des armes : & soudain il monte à cheual, pour aller au deuant de Pepin, qui venoit d'Aquitaine se ioindre à luy : il auoit tiré des siens ce ieune Prince, sous esperance d'estre par luy supporté contre Charles. Car Pepin pretendoit que les Roiaumes de l'Empereur Debonnaire son ayeul, deuoient estre partis en quatre suiuant sa premiere volonté, par laquelle il auoit declaré Pepin son pere Roy d'Aquitaine : Et pour ce, il n'estoit raisonnable de maintenant le debouter (luy qui estoit fils legitime) de l'heritage duquel son pere auoit iouy, estant encores outre cela appellé, par tant de Seigneurs Aquitaniens.

L'an de Iesus Christ.

Ceste resolution de l'Empereur au combat, despleut bien fort au Roy Louis, l'armee duquel estoit tant harassee du chemin, & des rencontres & batailles nagueres donnees, que les hommes & cheuaux n'en pouuoient plus. Toutesfois, craignant que si l'vn abandonnoit l'autre, il ne fist tort à sa reputation, & à l'aduenir ne laissast vn mauuais nom, ils aimerent mieux endurer toute necessité iusques à la mort, que perdre le nom de proësse, iusques-là par eux acquis. Ainsi estouffans leur ennuy par vne plus grãde magnanimité, ils s'animerent l'vn l'autre à suiure l'Empereur : & d'vn commun accord se mirent à sa queuë, de telle ardeur, que sans y penser, les deux armees se trouuerent à la veuë l'vne de l'autre, prés de la ville d'Auxerre. L'Empereur, craignant qu'à l'instant ses freres ne le vinssent charger, tout armé sortit assez loing de son ost. Quoy voyant ses freres, ils laissent partie de leurs gens pour faire les logis & asseoir le cãp : allans auec le reste au deuãt de l'ennemi. Incõtinẽt ils s'enuoient des messagers ou cõmissaires, qui accorderẽt des trefues iusques à la nuit. Leurs Camps n'estoient esloignez que de trois lieuës, mais il y auoit vn petit marais entre-deux, & vn bois qui rendoit difficile le chemin de l'vn à l'autre. Dés le point du iour suiuant, les Rois freres manderent à l'Empereur, qu'ils estoient bien marris & desplaisans de ne pouuoir trouuer paix auec luy, & de se voir contraints de venir à la bataille. Toutesfois puis qu'il y

L'An de Iesus Christ.

estoit resolu, ils desiroient que ce fust sans fraude. Que premierement, auec ieusnes & oraisons ils appellassent Dieu en leur aide : puis s'il vouloit passer de leur costé, qu'ils luy feroient place ; afin que sans tromperie d'eux ne des
» leurs, ils peussent se rencontrer. Donnans charge à leurs deputez, au cas
» qu'il acceptast ces offres, de luy bailler leur foy, & iurer pour eux. L'Empe-
» reur dit, qu'il les aduertiroit de sa volonté, par gens expres : Mais aussi tost
» que les hommes de ses freres furent partis, il s'achemina pour gaigner Fon-
» tenay, où il entendoit de camper.

CHAP. IIII.

Offres des Roys freres faites à l'Empereur Lothaire auant la bataille. Pepin se ioinct à l'Empereur. Bataille de Fontenay, où cent mil hommes meurent auec toute la fleur de la noblesse de France. Aldebert boutefeu en la discorde des freres, mort. Humanité des victorieux à l'endroit des vaincus.



LE mesme iour, les Rois le suiuirent ; & vindrent asseoir leur camp pres vn village nommé Tauriac, & le lendemain les armees sortirent aux champs en ordre de bataille, comme pour combattre. Ce neantmoins, les Rois enuoyerent deuers l'Empereur le prier de se souuenir
» qu'ils estoient ses freres, qu'il laissast en paix l'Eglise de
» Dieu, & le peuple Chrestien, qu'il leur permit iouyr des
» Royaumes, que de son consentement mesmes, leur pere
» leur auoit baillez ; & au semblable, retint ceux qui luy auoient esté laissez, non
» par son merite (puis qu'il auoit tant offencé leur pere) ains par grace : offrans
» de luy donner tout ce qu'ils auoient en leur armee ; fors leurs armes & che-
» uaux. Que s'il n'estoit content de cela, Charles luy quittoit la part de son Roy-
» aume depuis Seine iusques aux Charbonnieres : & Louys ce qu'il tenoit de-
» ça le Rhin. Et encores s'il ne le trouuoit bon, qu'ils partissent la France ega-
» lement (mais entendez la terre qui est depuis la Franconie iusques à Loire, pour les raisons que i'ay cy dessus dictes) & qu'à luy en fut le choix. L'Empereur suiuant sa coustume, dit qu'il y aduiseroit ; & leur feroit responce par ses
» gens. Aussi tost, il enuoye Dreux Euesque de Mets, Hugues, & Gerard, sous
» couleur de dire, que iamais on ne luy auoit fait telles offres ; & vouloit y penser. Mais à la verité, c'estoit pour dilayer ; afin d'attendre Pepin ; sans lequel il ne vouloit donner la bataille. Et neantmoins, il commande à Ricouin, Hermineuaux & Frederic (c'est Feru) de iurer, qu'il ne demandoit ces trefues que pour aduiser aux offres dernieres ; & penser à ce qui seroit vtile & au commun profit d'eux & du peuple. Les Rois qui y alloient à la bonne foy, accorderent trefues pour deux iours ; & iusques à la deuxiesme du 24. Iuin ; laquelle fut iuree d'vne part & d'autre ; & puis chacun retourna en son camp.

Le iour de la Messe de sainct Iean Baptiste, Pepin arriua, & ioignit son armee auec celle de l'Empereur, lequel enorgueilly de tel secours, enuoye dire à ses freres: Tout ainsi qu'il portoit le nom d'Empereur, aussi le vouloit-il monstrer par effect, & que mal volontiers il les verroit si grands qu'ils peussent lui faire teste. Les Rois demanderent à ses Ambassadeurs, si l'Empereur auoit accepté aucune chose de leurs offres, ou s'il leur mandoit quelque sien aduis, ou expedient. Ils respondirent, n'auoir aucune charge de cela. A ceste cause, les Rois frustrez de l'esperance d'amiable composition, mandent à l'Empereur que s'il ne trouuoit mieux, qu'il choisit de deux l'vn: ou d'accorder la paix en prenant l'vne de leurs offres, ou qu'au lendemain il s'attendit d'estre combatu à la deuxiesme heure du iour. Lothaire suiuant sa coustume, ne fit semblant d'en tenir compte; & respondit, qu'il verroit ce qu'il auroit affaire. Ainsi, les Rois freres, toute esperance ostee, le iour d'apres se leuerent de bon matin: & auec enuiron la tierce partie de leur armee, saisirent le haut de la montaigne qui ioignoit au Camp de l'Empereur; attendans sa venuë: Et la deuxiesme heure du iour apres soleil leué, se presenterent ainsi que leurs gens auoient promis, comme aussi l'Empereur ne faillit pas de son costé. Car iaçoit qu'il fut lent & froid en ses actions; il auoit resolu de combattre; sous esperance (ce dit Paul Æmil) que ses freres ne s'accorderoient iamais; & quand bien pour vn temps ils auroient le dessus, ils s'entreferoient la guerre puis apres, sus le partage du butin. Mais il aduint autrement: car leur armee en fut mieux conduite le iour de la bataille, pour ce qu'ils estoient deux à prescher & encourager leurs gens; & pourueoir aux necessitez. Ce que ne pouuoit faire l'empereur seul, estant encores Pepin trop ieune pour ce mestier: auec ce que la crainte que les Rois freres eurent de la grandeur de Lothaire, les garda de se diuiser, mesmes apres la victoire. Ainsi marchans les armees pareilles en armes, & bonté de soldats, vindrent à se rencontrer, & heurter sur le ruisseau des Bourguignons, où la bataille se donna tresaspre, & bien debatuë. Car estans pour la pluspart, de meurs & langues pareilles: nourris en vne mesme discipline, sous les Rois passez, il n'estoit possible que les soldats, Centeniers, & Colonnels, ne se fussent trouuez en mesmes garnisons ou voyages d'armees. Ce qui d'autant plus encourageoit les particuliers à se faire cognoistre, pour maintenir leur reputation. Quant aux Rois Louys & Charles, ils firent grand deuoir, en vn lieu nommé Garelas, où Lothaire (qui du commencement cuidoit auoir [illegible]gné) fut rebouté par Varin. Lequel auec les Tholozains & Prouençaux, [illegible]a sur le point de la meslee. De maniere que par leurs secours, l'ar[illegible] Rois (ja esbranlee) reprit courage: s'arresta, puis enfonça les ennemis: & en fin contraignit l'empereur tourner le doz & s'enfuyr. Mais la troupe qui vint charger le Roy Charles, au lieu appellé le Faiet, ne peust endurer le choc des gens de ce ieune Roy: & tout aussi tost tourna le doz. Quant à celle qui estoit à Carbonnac, elle chargea Adellart & les autres Lothariens, qui combattirent vaillamment: & où Nitard nostre Autheur (ne s'oubliant pas) dit qu'il estoit, & fit bien son deuoir: pour ce qu'en cét endroit les ennemis cuidoient auoir tout gaigné. Ainsi la victoire longuement balançant d'vne part

L'an de Iesus Christ.

& d'autre, en fin tourna du costé des Rois : demeurans ceux de l'Empereur vaincus, & chassez hors du Camp : auec vn meurdre innumerable de gens & de cheuaux. Presque toute la noblesse de France, d'Aquitaine, d'Italie, d'Allemagne, Saxe, Bourgongne & Prouence, tous les plus hardis & vaillãts hommes de guerre demeurerent en ceste iournee : ayans chacun pris parti d'vn costé ou d'autre, aussi voioit-on les grands mõceaux de corps morts, espars çà & là, selon que l'aduenture ou la necessité du cõbat les auoit supris. Les autheurs du tẽps disent, qu'il n'estoit memoire que tant de François fussent morts pour vne iournee. Durant que les plus eschauffez ou auaricieux poursuiuoient les fuiards, les Rois freres arrestez sur le champ, pẽdant que tout resonne de grailles, clairons & trompettes en signe de victoire; delibererent de ce qui estoit à faire contre leurs ennemis, esperdus, & fuians de toutes parts. Les plus choleres estoient d'aduis qu'on les suiuit à toute outrance; sans auoir merci, de qui que ce fut : mais les plus sages, & principalement les Rois, ayãs compassion de leur frere, & du peuple Chrestien, pour faire cognoistre à chacun que c'estoit
» vne vengeance & diuine punition qui auoit chastié Lothaire, ne furent d'aduis
» de les poursuiure: disans, qu'en telles choses il falloit attẽdre la misericorde de
» Dieu; ce qui fut cause de faire cesser la chasse, la tuerie, le carnage, & le pillage.

Ie n'ay trouué le nom des Seigneurs de marque occis, fors Adalbert, ou Albert (ie croy Cõte de Mets boutefeu de ceste guerre) mais Auentin qui allegue Iordan d'Osnabourg dit, qu'il y mourut cent mil hommes; & les autheurs du temps adioustent, qu'il y eut si grand meurdre, que de là s'ensuiuit la ruine de France, depuis ce temps là degarnie d'hõmes de valeur & de conduite, que nos Rois n'eurent plus de moyen de defendre leurs frõtieres; tant s'en fallut qu'ils songeassent à de nouuelles conquestes. Enuiron midi, les Rois freres retournerent en leur camp, pour à loisir deliberer sur la victoire. Le butin se trouua tres-grand, ainsi qu'il est croiable: mais sur tout, la clemence tant des Rois, que du commun victorieux, fut admirable. Car apres auoir ouy la Messe le Dimanche, tous se meirent à recueillir les morts, pour les enterrer de bon cœur : faisans medeciner les blessez sans distinction d'amis ou d'ennemis. Mesmes, il fut mandé à ceux qui estoient en fuite, que s'ils vouloient retourner, tout leur seroit pardonné.

Cela fait, les Rois marris de l'affliction de leur frere & du peuple Chrestien, demanderent aux Euesques ce qui estoit de faire : Car à cause de leurs fiefs, ils estoient contraints d'assister aux armees auec leurs hommes & vass[illegible]stume encores prattiquee en Escosse & Pologne. Le conseil là des[illegible]
» conclud; que la bataille n'auoit esté donnee que iustement; ainsi q[illegible]
» monstroit par l'issuë. Partant, que ceux qui y auoient operé tant de fait que de
» conseil, en deuoient estre absous. Que si aucun sentoit sa conscience chargee
» pour courroux, vengeance, ou quelque autre vice qu'il eut commis à la suite
» de ceste armee, que secrettement il en demandast pardon; priant Dieu de vou-
» loir remettre aux trespassez, (leurs freres, parens, & amis tuez en ceste bataille)
» leurs fautes & pechez. Aussi que pour impetrer telle grace de Dieu, vn ieusne
» de trois iours fut commandé; & lequel fut encores plus volontiers executé,

d'autant que nostre Seigneur les auoit gardez, & maintenus en la iustice de leur cause. *L'an de Iesus Christ.*

Apres cela, les armees se departirent : & Louis print le chemin de deuers le Rhin, & Charles celuy d'Aquitaine ; y estant contraint d'aller pour plusieurs occasions ; & principalement, pour du tout en chasser Pepin. Car iaçoit que lors de la bataille, Benard fut à trois lieuës de l'armee de Charles, toutesfois il ne se mit de costé ny d'autre, mais si tost qu'il entendit la victoire estre pour les freres, il enuoya Guillaume son fils, demander à Charles la confirmation des Estats qu'il tenoit en Bourgongne, à la charge que s'il les luy octroyoit, il luy fit hommage : se vantant qu'il estoit en son pouuoir de rendre Pepin sujet de son oncle, auec telles conuenances qu'il luy plairoit. Il fut tres-volontiers escouté, & toutes ses demandes octroyees : pourueu qu'il accomplit le plustost qu'il pourroit, les promesses par luy faictes, touchant Pepin & ses alliez.

CHAP. V.

Abbayes enuahies par la Noblesse. Bails ou Baillis. Charles en Aquitaine sans grand profit. Gombault ramasse des gens deça les Charbonnieres en faueur de Lothaire. Charles à Paris & villes d'alentour. A Soissons & Rheims. Comté des Mansuariens. Louys oncle du Roy Charles. Hugues pour Charles. Ebon chassé de Rheims, sa mort. Lothaire marie sa fille. Se retire de Vvormes. Ambassadeurs de Charles auec offres à Lothaire qui suit Charles iusques à sainct Denis. Offre de luy abandonner Pepin, s'il vouloit quitter l'alliance de Louys. Laon surprise. Charles partant de Paris la reprist le lendemain, par une extreme diligence. Hildegarde sœur dudit Charles.



AINSI tous empeschements leuez, & la bonne fortune ouurant aux freres victorieux les occasions de toutes parts (comme c'est l'ordinaire apres les grands exploicts) Louis passa le Rhin, & Charles auec sa mere tira vers Loire : ne se souciant beaucoup de recueillir le fruit de sa victoire, & ne mettant guere bon ordre aux affaires de son Royaume, que chacun manioit à sa fantasie, mesprisant sa ieunesse.

Ce fut lors, que sans distinction & discretion, les gens de Cour se mirent dans les Abbayes ; desquelles ils firent leur propre. Comme lon peut voir par la plainte qu'en fait Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois : à qui le Côte Odulfe osta la Celle de S. Iosse, pres Monstreuil sur la mer. Car Charles, tant pour sa ieunesse (encores peu respectee) que pour se fortifier de gens de guerre, estoit contraint de beaucoup quiter de sa maiesté Royalle. Et combien que ce bon & sçauãt Abbé l'aduertit assez, de ne faire ses bails (le Latin dit

L'an de Iesus Christ.

Baiulos, c'est à dire gouuerneurs d'enfans Rois, ainsi que i'ay dit autre-part, mais icy Baillis, Lieutenans & Commissaires) si grands, de peur (luy disoit l'Abbé) qu'ils ne diuisent sa gloire entr'eux; toutes-fois la nature de la guerre ciuille (où les gens-d'armes ont plus de puissance que les Chefs) ne souffroit ou permettoit à Charles (pour le plus) âgé de dix-neuf ans, d'entendre aux bonnes admonitions de ses plus fideles seruiteurs. Aussi fut-ce, pourquoy Pepin & les siens, aduertis de ce desordre, ne poursuiuirent plus la pratique de l'appointement commancé: & luy (qui auparauant, & nagueres instamment pressoit son oncle de traiter de leur accord) maintenant faisoit difficulté de venir en sa presence, ou se ioindre auec luy: et combien que Bernard le vint trouuer pour l'asseurer, il ne s'y voulut fier. Toutesfois Pepin fut abandonné d'aucuns de ceux qui l'auoient suiuy, & le voyage du Roy Charles ne seruit d'autre chose, que de recueillir & recognoistre ses alliez. Cependant, Adellart enuoyé par le Roi Charles vers les François (entẽdez Neustriés) sçauoir s'ils vouloient retourner en son obeïssance; & se retrouuer au Parlement d'Atigny où il enuoyoit ses Commissaires, ils furent au deuant d'eux: leur dire, que si le Roy y venoit en personne, qu'ils s'y trouueroient: autrement, ils ne pourroiẽt luy asseurer leur assistãce; car ceux de l'Empereur eschappez de la bataille, leur auoiẽt iuré que le Roi Charles y estoit mort: & que Loys blessé, s'estoit sauué fuyant en son païs. A ceste cause, il n'y auoit pas grande apparence de traiter auec eux, sans estre dauantage asseurez de la verité du fait; ioint, que Gombault auoit ramassé quelque cõpagnie de gens de guerre, pour charger ses Commissaires s'il eut ausé; & n'eust craint Adellart & ses cõpagnons, qui aduertirent Charles de venir soudain; tant pour les secourir, que monstrer sa puissance: afin que les Seigneurs François qui desiroient prendre son party, le peussent faire plus hardiment; & quant à eux attendans sa venuë ils se retirerent à Paris: Tout aussi tost Charles prist ce chemin, mandant à Adellart & ses cõpagnons, qu'ils vinssent à luy *Inspedona* (ie ne sçay si c'est Espone, vn gros bourg pres Mante) & combien qu'il eut promis de se trouuer à Langres, le premier iour de Septembre, pour parlementer auec le Roy Louys son frere; auant qu'aller, il conclud de prendre son chemin par Beauuais, Compiegne, Soissons, Rheims, & Chaalons: afin de recueillir la Noblesse deliberee de tenir son party, & ne faillir au iour promis à son frere de Bauieres, mais les François Vvestriens tenans aussi peu de compte de sa petite compagnie qu'auoit faict le Roy d'Aquitaine, ne voulurent si tost se rendre à luy; ce qui hasta son voyage de Langres. En passant par Soissons, les Moines de sainct Medard vindrent au deuant de luy, le prier de vouloir transporter les corps sainct Sebastien, & plusieurs autres, en l'Eglise qui pour lors estoit bien aduancee de bastir. Il s'y arresta, & en grande reuerence porta sur ses espaules ces corps, & donna vne terre nommee Barnacha, de laquelle il fit expedier les lettres. De là, il vint à Rheims; où il receut nouuelles, que Louys son frere ne pouuoit se trouuer à Langres, ainsi qu'il auoit promis: par ce que l'Empereur (qui a l'issuë de la bataille de Fontenay s'estoit sauué au Palais d'Aix auec sa femme & enfans) auoit ramassé vne armee, auec laquelle il vouloit, ou faisoit semblant d'entrer en Bauieres; s'estant saisi

faisi de Mayence, & le menassant le chasser de son Royaume : mais il le garda par la fidelité de ses vassaux ; & contraignit l'Empereur tourner arriere ainsi que dit Auentin. Louys oncle du Roy Charles (qui peut estre l'Abbé illustre auquel Loup escrit) & Gilbert Comte des Mansuariens (ce ne sont pas Manceaux) luy manda, que s'il venoit en son païs, il se rendroit à luy : auec tous les vassaux de sa Comté. A ceste cause, tant pour secourir son frere, que receuoir ces hommes s'ils venoient à luy, il prit le chemin de S. Quentin, où Hugues luy vint au deuāt, ainsi qu'il luy auoit commandé; puis alla au païs de Vtreckt. Mais auāt que partir de Reims il chassa Ebon: lequel se retirant vers l'Empereur, le suyuit en Italie: & vint à Rome, en la compagnie de Dreux Euesque de Mets: lors que l'Empereur enuoya Louys son fils, pour estre courōné Roy d'Italie, ainsi que nous dirons, cuidāt Ebon recouurer son Euesché par l'authorité du Pape: ce qu'il ne peut obtenir. A ceste cause, l'Empereur luy ayant donné l'Abbaye de S. Columban (que ie pense estre Bobie, tres-riche & prochaine de Pauie) & puis l'ayant destiné pour Ambassadeur en Grece, il luy osta ceste commission: dont Ebon fut si marry, qu'il se retira en Allemagne vers le Roy Loys; qui l'enuoya en Saxe: où il mourut Euesque, ainsi que dirons; & i'ay voulu icy mettre par abregé les aduentures de cet homme remuant & actif: que l'on peut iuger auoir esté grand & eloquent pour le temps; puis que le voyez auoir esté employé aux grandes affaires, & recueilly par les Princes.

L'an de Iesu Christ.

Quand l'Empereur entēdit les conquestes que Charles faisoit si pres de luy, encores qu'il eut deliberé de poursuyure le Roy Louys, il partit de Vvormes incontinent apres les nopces de sa fille, pour venir à Thionuille, où il auoit publié vne assemblée, afin de se pouruoir contre le Roy Charles. Lequel aussi aduerti des preparatifs de l'Empereur, ainsi qu'il estoit à Vassiticū (ce ne peut estre Vassi, par trop esloigné d'Vtrekt) enuoya Hugues, Adalart, Gisalbert, & autres pratiquer tous ceux qu'ils pourroient: comme aussi Raban Abbé de Fulde, aduertit le Roy Louys, que Charles son frere estoit venu pour le secourir : mais que l'Empereur le sentant approcher, auoit tourné ses forces contre luy, à ceste cause il le prioit bien fort de se diligēter, & le plustost qu'il pourroit se ioindre à luy. D'autre costé Charles enuoya Examenon Euesque, vers l'Empereur, auec de bien hūbles paroles, suyuāt sa coustume, le prier d'auoir memoire qu'il estoit son frere & son filliol, ensemble du partage que leur pere auoit fait entre eux; iuré & asseuré tant par luy que les siens, finalement, qu'il se souuint que Dieu mesmes par son iugement, auoit declaré sa volonté en la victoire par luy obtenuë, & que ce qui souloit estre douteux (à sçauoir lesquels des freres auoient bonne cause, ou menti leur foy) auoit esté arresté par l'euenement de la bataille, comme par droicte sentence. Que s'il vouloit oublier toutes ces choses, à tout le moins qu'il cessast de persecuter la saincte Eglise de Dieu (icy & par tout, nommant l'Eglise, il entend nommer la communauté des Frāçois) & qu'il eut pitié des pauures vefues & orfelins destruits par leur dissention. Que pour la seconde fois il n'entrast au Royaume, que son pere luy auoit donné, à fin que derechef le peuple ne fut contraint de s'entretuer, s'il failloit redonner vne bataille. Ceste Ambassade enuoyée, il se retira à Paris, tant pour attendre la

L'an de Iesus Christ. venuë du Roy Louys son frere, que celle de ses hommes & fidelles vassaux, par luy mandez de tous endroicts. L'Empereur aduerti de la retraitte du Roy Charles, le suyuit auec bon nombre de Sesnes, Austraziens, & Germains, sous l'asseurance desquels il vint loger à sainct Denys pres Paris; où il trouua vingt batteaux : à l'ayde desquels, ioinct que la riuiere estoit basse (comme volontiers toutes le sont au mois de Septembre) il luy estoit bien facile de passer s'il eut voulu : ainsi qu'il en monstroit le semblant. Le Roy Charles faisoit bien garder Paris, Melun, les Guez, passages & vaisseaux qu'il pouuoit trouuer: mais quant à luy, il se vint camper à l'opposite de Sainct Denys, à my chemin de Sainct Cloud : à fin d'empescher l'Empereur de passer la riuiere, ou secourir les siens : s'ils estoient assaillis. Et à fin de plus aysément estre aduerti des entreprises des ennemis, il dressa des Eschauguettes, tout le long de la riuiere, depuis son emboucheure en la mer, lesquelles il garnist de gens. Sur le poinct que l'Empereur estoit prest de passer, il aduint que la riuiere s'enfla d'elle mesme : iaçoit qu'il y eust deux mois qu'il n'eust pleu, & qu'elle n'eust accoustumé de croistre en ce temps : ce que l'on estima miracle, & fit perdre les Guez qui estoient en aucuns endroicts. A ceste cause l'Empereur forclos de l'esperance de passer, enuoya offrir au Roy Charles; Que s'il vouloit quicter l'al-
» liance de Louys son frere, il luy abandonneroit Pepin : & qu'il prist la partie
» Occidentale du Royaume de France, depuis Seine iusques en Prouéce & Lan-
» guedoc: demeurans au reste bons amis à iamais. Qui estoit vne ruse pour sepa-
» rer les deux freres; à fin de plus aisement conquerir l'Empire François, les ayant des-vnis. Aussi Charles luy fit dire, qu'il ne vouloit rompre l'alliance, que la necessité luy auoit fait faire auec son frere de Bauieres. Dauantage que ce n'estoit la raison qu'il luy quitast le Royaume, que son pere luy auoit baillé depuis Meuse iusques à Seine : veu que tant de noblesse de ce quartier l'auoit suyui : & laquelle honnestement il ne pouuoit abandonner. Que sur le Printemps prochain, ils se pourroient assembler auec peu, ou tous leurs gens, pour assopir leurs debats : sinon qu'ils combatissent encores vn coup. L'Empereur ainsi que de coustume, n'en fit conte : & se leuant de sainct Denis, prit le chemin de Sens pour aller au deuant de Pepin : qui auec vne armée, venoit d'Aquitaine se ioindre à luy. Charles d'autre costé, n'estoit en moindre soucy comme il pourroit aussi ioindre son frere de Bauieres : quand voicy nouuelles, que Hildegarde sa sœur tenoit dans Laon Adalger prisonnier. Il en fut tant marry, que luy mesme entreprit de le deliurer. Et iaçoit qu'il fut presque nuict quand le messager arriua; ce nonobostant, il monte à cheual auec les plus dispos & gaillards de sa troupe : & combien qu'il y eust trente lieuës loin, il se trouua le lendemain à trois heures de iour deuãt la ville: encores qu'il eut bien gelé toute la nuict. Incontinent, le bruit courut de la venuë du Roy. Dont les habitans estonnez, & voyans qu'ils n'auoient moyen d'eschapper; la nuict mesmes ils firent composition de se rendre le lendemain : & neantmoins, sur l'heure deliurans Adalger. Le iour venu, Hildegarde rendit la ville ainsi qu'elle auoit promis, & fut courtoisement receuë de son frere, qui luy pardonna, & remit son mal-talent si elle vouloit luy estre bonne sœur. Ce qu'elle iura : & de soy-

tenir où il luy plairoit commander. Ce traicté ne plaisoit aux soldats de Charles, qui pensoient estre recompensez d'vne si penible couruee, par le pillage d'vne tant bonne ville, qu'on mettoit hors de leurs mains, si l'appointement auoit lieu. Et de faict, les soldats mutinez l'eussent pillée, si Charles esmeu de pitié, & pour l'amour de sa sœur, craignant aussi veoir la destruction des Eglises & du peuple, n'eut destourné les siens par prieres, & menaces : toutesfois auec grande peine il les tira de là : & luy-mesme vint à Saumonci, c'est Montsaugeon. Par ce moyen, la ville de Laon eschappa vn grand danger : & le Roy l'ayant remise en sa liberté premiere, retourna vers ses gens, qui l'attendoient à Paris. Toutesfois ie doute, si le Saumoncy, dont il est icy parlé est le Montsaugeon voisin de la ville de Langres, assez de fois mentionné en ces presentes Antiquitez Françoises. L'an de Iesus Christ.

CHAP. VI.

L'Empereur ioint à Charles. Pepin prend le chemin de la forest de Perche, & Charles s'achemine en l'Aulsoi, contraint Oger Archeuesque de Mayence, d'ouurir le passage au Roy Louys: lequel ioinct auec Charles, ils font serment l'vn à l'autre de ne s'abandonner : comme aussi leurs peuples. Serments en langue Thioise & Romande, & des causes du changement des langues : & de la diuersité qui s'en voit en France. Qui furent les Chanterres & Trouuerres.

D'AVTRE costé, l'Empereur ioint à Pepin au Païs de Sens, ne se trouuoit moins douteux de ce qu'il deuoit faire. Car Charles ayant repassé la riuiere de Seine auec partie de son armée, prist le chemin de la forest de Perche (si vous croyez la vie de S. Laumer, iadis elle comprenoit depuis Boisgency & Bloys, iusques vers le Mans & Normandie.) & pource, il delibera de le suyure : esperant bien aisemét de le deffaire, veu sa petite trouppe : & par la reputatiõ de ceste victoire, le destruire, mais sur tout, il cuidoit attraire Nomené Duc de Bretagne. Toutesfois il perdit ses peines de ce costé là, & n'executa rien de ses desseins; pource que l'armée du Roy Charles se sauua dans ce fort païs, sans perdre vn hõme : ne que Lothaire peust gaigner l'assistance de Nomené: qui se mocqua de tous les mandemens de l'Empereur. Lequel considerant que les forces de Charles venans à se ioindre, il ne seroit esgal à luy: que sans profit il auoit fait vne si grãde leuée, prit le chemin de Tours: pour reuenir en France refaire son armee trauaillée d'vne guerre qui auoit duré tout l'hiuer: Cõme aussi Pepin & ses gens: marris de l'auoir suiui sans profit, retournerent en Aquitaine. Mesmes Charles aduerti que Otger (c'est Auger) euesque de Mayẽce, auec vne armée empeschoit Louys Roy de Germanie de se ioindre auec lui, tire vers Toul: & par Sauerne entre en Aulsoi. Ce qui fit à l'Ar-

L'an de Iesus Christ. 842. cheuesque quitter le Rhin, pour auec ses gens se cacher, la où il cuidoit estre en plus grande seureté: Par sa retraitte, donnant moyen aux Rois de se ioindre le vingt deuxiesme de Feurier, de l'an huict cens quarāte deux, en la ville d'Argentine qui est Strasbourg: où ils firent & iurerent les traictez & accords cy dessous escrits: Apres que le Roy Louys eut parlé au peuple Vvestrien en langue Romande ou Gauloise: & Charles aux Germains, en langue Thioise: àfin d'estre mieux entēdus du commun. Car auant le partage de ces freres, l'on parloit en la Cour des Rois de France ces deux langues, ainsi que l'on peut entendre d'vne Epistre de Loup Abbé de Ferrieres, quand il enuoye le fils de Basin son nepueu à Marcunad, pour apprendre la langue Thioise: & au Concille & Parlement tenu à Tours, en l'an huict cens quatorze il est commādé aux Euesques de faire translater des Homelies en langue Romaine rustique (c'est celle que depuis l'on nomma Romande) & Thioise: pour prescher & lire au peuple. Ainsi donc, Louys comme aisné, commença dire à ceux de Charles en leur langue, ces mots tels que ie les ay trouuez dans vne tres-ancienne coppie de Nitard estant en la Bibliotheque de Sainct Magloire à Paris. Vous sçauez comment, & combien de fois, Lothaire nous a trauaillez, mon frere & moy, apres la mort de nostre pere. Depuis, voyant que la fraternité, le deuoir de Chrestien, ne la iustice de nostre cause ne l'ont peu mouuoir, quelques moyens qu'ayons sceu employer: Finalement nous auons esté contraincts d'appeller la iustice & iugement de Dieu tout-puissant, pour receuoir chacun telle part qui nous estoit loyaument deuë. Or nous a-il par sa misericorde, donné victoire sur nostre frere. Quant à luy, vaincu il s'est retiré où bon luy a semblé, car pour l'amour fraternelle, & en compassion du sang Chrestien, nous ne l'auons poursuyui, ne voulu deffaire: Au contraire depuis (comme deuant la victoire) nous luy auons offert tout bon accord. Mais luy non content du iugement diuin, ne s'est peu garder de venir pour la deuxiesme fois m'assaillir, & mon frere que voicy: & a gasté nos païs par feu, pillant & destruisant nos subiects: A cette cause, nous auons esté contraincts de nous assembler en ce lieu: & pource que aucuns pourroient doubter de nostre concorde fraternelle, que nous desirons estre inuiolable, nous auons deliberé d'en faire le serment en vos presences. Ce n'est point vne mauuaise volonté, ou conuoitise qui nous le fait faire: ains à fin qu'en soyez plus asseurez. Que s'il aduenoit que ie fauçasse mon serment (ce que Dieu ne vueille) ie vous absous tretous de la foy que me deuez & vous m'auez donnée. Le Roy Charles ayant dit aux gens de Louys les mesmes parolles en langue Thioise: Louys comme aisné, le premier iura en langue Romande: disant ces mots, *Pro Deo amur, & pro Christian Poblo, & nostro comun SchVvartz, dist di en auant, inquant Deus sauir & podir me dunat, si saluarejo cistmeon fradra Carlo: & in adiudha, & in cadhuna cosa, si comhom per droit son fradra saluar dist: Ino quid il Vn altre si faret: & abludher nul plaid nunquam prindrai, que meon Volcist meon fradre Carle in damno sit.* Que ie tourneray en langue du iourd'huy, àfin de soulager ceux qui n'ont tant de cognoissance de l'Antiquité. Pour l'amour de Dieu

& du peuple Chrestien, à nostre commun sauuement, de ce iour en auant, entant que Dieu sçauoir & pouuoir me donnera, ie sauueray ce mien frere Charles: & en son aide, & en chacune chose, si comme hõme par droit son frere sauuer doit. Et non comme vn autre le feroit, & à luy nul plaid onques ie ne prendray, que de mon vouloir soit: à ce mien frere, ne que Charles en dommage soit. Ce serment faict par le Roy Louis, Charles dit les mesmes paroles en Thiois, *In godes nunna induites Christianes folches: indonser hedherogeal nissi fethese moialage fran mordesso franzo mirgot gouuizei indinais furgibit scalddihites auminan brudher soso maumit retha sina bruher seal nithi vtha Zerquusoso madero retimat inh[illegible]rer muorhein vit surgueguo gango Zheminan ouillon vni ces eadem vechen.* Les plus sçauants Allemants du iourd'huy, pensent que ce langage tienne plus du Frison, que d'autre dialecte d'Alemagne. Qui est vne tant plus forte raison, pour monstrer l'ancienne habitation des François: puis que cetui-cy lors estimé pour le commun François, tient du pays iadis habité par les Sicambriens: & d'où sont sortis les François Seigneurs des Gaules, & fondateurs du Royaume François. Apres cela le peuple iura chacun en sa langue. Sçauoir ceux de Charles ces mots. *Sy Luduuigs sagrament que son frade Carlo iurat, conseruat: & Carlus meosfender, de suo part nolo stanit: si io retornar nolint pois, ne nuls eui eo returnar ni pois, in nula aiudha contra Luduuig nudi iuer.* C'est à dire en la nostre. Si Louis garde le serment que son frere Charles luy a iuré: & Charles Monseigneur de sa part ne le tient, & ie destourner ne l'en puis-ie, ne nul de ceux qui destourner ne l'en pourront, ne luy porterons ayde aucune contre Louis. Et les gens du Roy Louys iurerent ces mesmes mots en Thiois. *Oba Carlthen er siue nobmodher Ludhunnige gesnor gelcistit nid Ludhunning nus herro theuem mo gesnor farbrrich ehit Dei ina nes renuen denne mag non hi noh ther[illegible]ch heinthe nihes tru vander mag nuidach Carla nuore follus tuec. nuicdhir.* I'ay mis ces serments (possible mal escrits, & par vn qui n'entendoit ce vieil langage) pour monstrer les langues qui estoient lors communes és cours de nos Princes, à fin que par cét eschantillon chacun puisse cognoistre la corruption qui depuis s'en est faicte. Quant à moy, ie trouue que ce langage Romand, approche du Prouençal ou Lyonnois plus que du nostre de deça Loyre: Et toutesfois, Charles auoit en son armee bien autant de François Vestriens & Bourguignons, que d'Aquitaniens, Auuergnats & Languedocquois, qui encores l'entendroiẽt mieux aujourd'huy, que nous habitans deça Loire. Mais n'ayant iamais veu des liures composez en langue de ce temps-là, non pas mesmes plus anciens que l'an mil cent (quelque diligence que i'aye faicte d'en recouurer) ie ne puis deuiner la cause de si grande diuersité, qu'vne seule: à sçauoir l'aduancement de Hugues Capet à la Couronne de France. Lequel estant Vestrien (comme dit Abon parlant de Eude son grand oncle eleu Roy, l'an huit cens quatre vingts) estant son territoire & domaine reduit au petit pied, par la substractiõ qui luy fut faicte, des grands Duchez & Comtez vsurpees par les Gouuerneurs, qui ne recognoissoient ce nouueau Roi, fors à tel hommage & deuoir qu'il leur plaisoit, & chacun tenant Cour à part, presque esgalle à ce Roy, aussi nouueau en puissance & authorité qu'eux, lesdits Seigne[illegible] (dis-ie) ne se soucioient de hanter sa

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ

Cour, ne se conformer à ses meurs ou langage: lequel en fin ne se trouua de plus grande estendue, que sa Seigneurie vtile & domaniale(pour parler en termes de Fief) c'est à sçauoir lē terrouer de Paris, Laon & Orleans: qui furent toutes les villes, où Capet absolument commandoit, comme de son domaine, iusques à ce que Philippes premier eut acquis Gastinois & le Berry. Car du temps mesmes de Philippe Auguste, il y eut belle Cour en Normandie, à cause des Ducs, faicts Comtes d'Anjou & Rois d'Angleterre. Auant Louys le ieune, en Guyenne estoit Duc Guillaume: qui auoit les hommages de Poitou, Limosin, d'Angoulesme, Perigueux, Xainctes, Bourdelois, Auuergne, & plus auant: mesmes les Berangers, entretenoient en Languedoc, Prouence, & Cathalongne, des hommes d'esprit. Comme deça, les Comtes de Champagne, les Trouuerres & Chanterres (car ainsi appelloit-on les Poëtes vulgaires lesquels au son de la vielle ou violle, chantoient des vers vulgaires) finissans en vnison; que depuis l'on appella rhimes: Contenans les prouësses des anciens Cheualiers, de maniere qu'il n'estoit possible que quelqu'vn ne retint de son ramage. Et c'est pourquoy jadis lon a veu tant de liures de diuers Dialectes François, Vvalon, Poicteuin, Limosin, Auuergnat, & Prouençal. Toutesfois, ceux qui nous restent, sont depuis Louys le ieune Roy de France: qui mourut l'an mil cent quatre-vingts. Car jaçoit que d'ancienneté il y eut des vers rhimez d'vnison, & des rhimeurs, tant en France que Germanie, nous ne trouuons point les vers Thiois dont parle Eginard en la vie de Charlemaigne, les chansons que Pierre Abellart fit pour Elois sa mie, enuiron l'an mil cent dix. Et les œuures de maistre Eustache, & d'Helinand ne passent l'an mil cent cinquante. Chrestien de Troyes, Huon de Mery, Hugues de Bersi, Ieā le Neuelois, ont aproché iusques à l'an mil deux cēts lesquels pensoyent escrire en Roman, parlans le langage que nous voyons en leurs compositions: entendu (ce croy-ie) par les Princes, & le vulgaire. Ainsi que plus amplement i'ay discouru au liure par moy fait de l'origine de la langue & poësie Françoise, où (si ie ne suis trompé) ceux qui de ceste matiere voudront estre plus esclaircis, pourront trouuer dequoy les contenter.

CHAP. VII.

Amitié des Rois freres. Leurs Statures & Complexions. Exercice de leurs gendarmes durant leur assemblee. Contraignent l'Empereur se retirer de Lorraine & se sauuer pres de Lyon. Euesques & Seigneurs assemblez pour priuer Lothaire du Royaume de France. Diuision des Royaumes François entre Louys & Charles. Filinges, Stelinges, & Lazi, Sesnes, rebelles chastiez.

RENOVANS le fil de nostre histoire rompu (en cuidant monstrer vn eschantillon de nostre ancien langage maintenant si changé) ie diray que les Roys auant que prendre congé l'vn de l'autre, depescherent des gens vers l'Empereur, & d'autres pour Saxe : toutesfois commandant à ceux-cy, d'attendre leur venue, & de Carloman fils de Louys Roy de Bauieres : qui se deuoit joindre à eux, entre Mayence & Vvormes, cependant ils exerçoient leurs armees en iouftes & tournois, à la façon qui s'ensuit.

Premierement, tous ceux qui deuoient estre de la partie, se trouuoient en vn champ, où également diuisez, les vns deuant les autres, Sesnes, Gascons, Austrasiens, & Bretons, comme ils deuoient estre rangez en vraye bataille, les Scares ainsi ordonnez, venoient courans comme pour s'entre-chocquer : les aucuns faisans semblāt de fuyr, estoient couuerts par les rondelliers, au secours desquels comme renforcez, donnoient la chasse à ceux-cy, iusques à ce que les deux Rois montez à cheual, auec la ieunesse de costé & d'autre, vinssent au secours à pointe d'esperon: branslans leurs dards, lances & autres armes. Lors on eut veu les vns tourner le doz, les autres chasser & poursuiure : qui estoit vne chose tresplaisante, & belle à voir: pour le bon ordre, & fraternité qui se trouua des deux costez, car en toute ceste multitude composee de noblesse de diuerses nations & peuples, il n'y eut homme qui fist mal ou vilenie à aucun, ce qui neantmoins, bien peu souuent aduient, mesme aux petites compagnies, & de gens qui s'entrecognoissent.

Quant aux freres Roys, leur naturel se rapportoit assez : tous deux estoient moyennemāt beaux, bien cōposez de corps, duits à tous exercices, hardys, larges, prudents, & bien emparlez. Mais toute ceste Noblesse estoit passee & vaincue, par la saincte & grāde amour fraternelle, qu'ils s'entreportoyent. Ils mangeoient presque tousiours ensemble, & l'vn n'auoient rien qui ne fut à l'autre, couchans ordinairement en mesme logis: conduisans leurs affaires priuees & publiques, de mesme accord : De sorte que l'vn ne demandoit à l'autre, que ce qui estoit vtile à tous les deux, s'estudians d'entretenir leurs gens en pareille amitié, par exercices & ioyeux esbats ce dit Nitard. Toutesfois, par les tours que depuis eux, ou leurs enfans s'entrejouerent, ils monstrerēt qu'il n'y a plus

L'an de Iesus Christ.

fort lien entre les grands, que la necessité de leurs affaires : Puis que si tost que ceux cy perdirent la crainte de la grandeur de l'Empereur leur frere, ou de Lothaire leur nepueu (qui leur seruoit de barriere) depuis ils s'entreguerroyerent pour le bien qui n'appartenoit à l'vn ny à l'autre. Nitard (de qui i'ay pris mot à mot les faicts de guerre cy-dessus escrits) dit, qu'en ceste veuë il fut remarqué, qu'auec l'assemblee, finit & disparut vne comette, laquelle ayant commencé dés le mois de Decembre precedent, monta par le centre des Poissons, & passa entre le signe, que d'aucuns appellent Lire, ou Andromede.

Ces passe-temps finis, les Rois partirent de VVormes le seiziesme Mars pour venir à Mayence; ou Carloman amena vne grosse armee, composee d'Allemans, & Bauieriens. Comme aussi Bardon reuenant de Saxe, rapporta que ceux de ce pays n'auoient tenu compte des mandemens de l'Empereur : estans prests d'obeïr aux Rois Louys & Charles. Or d'autāt que l'Empereur par mauuais conseil, auoit refusé d'ouyr les Ambassadeurs de ses freres, ils conclurrent de l'aller charger. Charles tenoit le plus rude chemin par Vauge, & Louys celuy de Binge, tant par eau que par terre. Carloman venoit par Enrichi, (que ie ne puis appeller Remiremont, car c'est Vauge) le lendemain ils se trouuerent au Confluans de Moselle & de Rhin enuiron la sixiesme heure du iour, passans à sainct Castor pour prier Dieu; & ouyr les Messes : lesquelles dittes, les Roys tous armez entrerent en leur vaisseaux, & passerent la Moselle, non obstant la garde que l'Empereur y auoit mise pour les empescher : laquelle, auec Otgar Euesque de Majence, Haton Comte, Heriold & autres chefs, fut contrainte d'abandonner le passage. Ce qu'entendu par l'Empereur qui estoit à Siciac, tout aussi tost il quitta la place, & son Royaume fuyant auec sa femme & ses enfans, iusques à ce qu'il eut gaigné le pays de Lyonnois, & mis le Rhosne entre ses ennemis & luy, s'arrestant là, auec ce peu de gens qui l'auoyent suiuy. Mais les Roys chaudement poursuiuans leur victoire, occuperent tout ce qui estoit de France Austrazienne, & de Bourgongne, chassans tous ceux qui tenoient le party de Lothaire : & entr'autres, le bon & docte Raban, fut mis hors l'Abbaye de Fulde : jaçoit qu'il semble auoir esté de l'alliance du Roy Louis. Les Rois donc asseurez de la fuite de l'Empereur retournerent à Aix; pour là, deliberer de leurs affaires, de celles du Royaume, & du peuple abandonné par leur frere.

Premierement & d'vn commun accord, & consentement, ils aduiserent d'en communiquer auec les Euesques là presens en grand nombre : afin que par leur conseil (comme d'vn oracle diuin) les choses prissent meilleur commencement. Ceste commission par eux acceptee, les Prelats assemblez ramenans en memoire les faits de l'Empereur dés son commencement, & comme il auoit chassé son pere du Royaume, combien de fois par sa conuoitise il auoit esté cause de l'oppression du peuple Chrestien, combien de fois il auoit faussé les serments faicts à son pere, & à ses freres : combien de fois depuis la mort de son pere, il auoit voulu desheriter ses freres, combien d'homicides, adulteres, violements, bruslemens & autres sortes de maux souffroit l'Eglise Chrestienne pour sa mauuaistié : disoient aussi qu'il ne sçauoit que c'estoit de gouuernement,

uernement, puis qu'il n'en monstroit aucune bonne marque: Que pour ces raisons, il auoit premierement perdu la bataille par iugement diuin, & puis son Royaume. A ceste cause, il sembloit à chacun que Dieu l'auoit chassé pour sa mechanceté, afin de bailler le maniement des affaires de France à ses freres, plus gens de bien que luy. Toutesfois les mesmes Prelats ne voulurent leur transporter telle puissance, iusques à ce qu'en public, ils eussent sçeu des Rois, s'ils entendoient gouuerner l'Estat comme leur frere auoit faict: ou bien selon les commandemens de Dieu. Et là dessus, les Rois semonds de declarer leur volonté, firent responce, qu'ils le gouuerneroyent ainsi que Dieu leur en feroit la grace: car ils en auoient bonne volonté. Alors les Euesques dirent, & nous par l'authorité diuine, vous prions que le receuiez, & gouuerniez selon la volonté de Dieu. Ceste stipulation d'Euesque, nous represente grande partie du serment que nos Rois font à leur couronnement: & quant & quant nous voyons, que les mesmes Euesques prient les Rois d'accepter le Roiaume, sans vser du mot *elisons* ou *vous donnons*: comme aussi il n'estoit besoin de le faire à l'endroit de ceux-cy, heritiers de Pepin: à qui les François s'estoient ja donnez.

L'an de Iesus Christ.

Cela faict, les Rois choisirent chacun douze personnes (l'vn desquels fut Nitard, qui a escrit cecy) pour partir en deux le Royaume de Lothaire, aians égard, non tant à la fertilité, ou égalité de la valleur des terres, qu'à l'aysance des Roiaumes voisins. Toute la Frize aduint à Louys.* En cest endroit l'original default: & quelqu'vn pensant le bien remplir a adiousté ces mots, & tous les Royaumes vers le Soleil leuant, sçauoir ceux qui sont en Germanie, iusques à la riuiere du Rhin: & certaines villes deça, auec leur territoire & villages. Quāt à Charles, il eut (l'original defaut aussi, & le mesme adjouste) tout le pays qui est depuis Bretaigne, iusques à la riuiere de Meuse, auquel endroit depuis est demeuré le nom de France, mais il n'y a pas grand perte en ce default: pource que ce partage ne tint point, ainsi que nous dirons.

* *Il y a faute à l'original.*

Ces partages acheuez, les Rois prennent les serments des peuples qui les auoient suiuis, ou leurs estoient escheuz en ceste derniere diuision. Quant à Charles, il repassa la riuiere de Meuse, pour venir mettre ordre en son Royaume, & Louis alla contre les Sesnes qui auoient pris les armes. I'ay cy-dessus recité comme Charles iustement appellé le Grand pour ses beaux faicts, auec moult de peine & trauail, tira les Sesnes de l'idolatrie, pour les rendre Chrestiens: & que ces gens du commencement se trouuerent aussi legers en leurs creances que prompts à la guerre. Le mesme peuple estoit lors diuisé en trois qualitez d'hommes, car les vns s'appelloient en leur langue Etdilinges, autres Frilinges, autres Lazi, c'est à dire mot à mot Nobles, affranchis, & ruraux, la partie des nobles, en la querelle de l'Empereur & ses freres, se diuisa vne partie suyuant Lothaire, & l'autre Louis. Apres la victoire des Roys, l'Empereur voyant que le peuple le vouloit abandonner, pressé de tous costez d'vne grande necessité, cercha de s'ayder en toutes sortes, ce qui le contraignit de manier son estat autrement que de coustume, & selon le besoing qu'il en auoit, donnant des franchises à aucuns, & en promettāt à d'autres. A ceste cause, pour

L'an de Iesus Christ.

se fortifier de Sesnes : il mande aux Frilinges & Laziens, qui estoient en grand nombre, que s'ils vouloient estre des siens, il les souffriroit viure selon les loix obseruees du temps de leurs peres Gentils: Ce qu'ils eurent tant agreable, que soudain ils se donnerent vn nouueau nom, s'appellans Stelinges. Puis ayant faict vn corps, ils chasserent presque tous leurs seigneurs, (ie croy Edelinges) viuans en telle loy qu'il leur plaisoit ainsi qu'autrement ils souloient faire;Qui plus est, l'Empereur fit venir des Normans à son seruice : & leur donna la seigneurie d'aucunes terres ia habitees par les Chrestiens,lesquels par ce moyen deuenoient leurs subiects : souffrans qu'ils courussent celles des ses freres & autres qui ne luy obeïssoient, qui fut la vraye origine de la Piraterie & brigandage depuis exercee sur la mer Françoise, voire dans terre ferme, sous le nom des Normans: ainsi qu'on lira cy apres.

Quand le Roy Louis vid ce desordre,de crainte que les Normans & Sclaues se ioignissent auec les Sesnes leurs voisins, nouuellement appellez Stelinges, & se voulussent faire maistres du Royaume, ou destruire la Chrestienté;il vint en ce pays, auant que le mal fust plus grand,où il chastia les serfs affranchis (ie croy Stelinges, Frilinges & Laziens)faisant mourir les principaux d'entr'eux. Ce pays rangé, passant par Thionuille il vint à Verdun: comme aussi fit Charles passant à Rheims : pour aduiser à leurs affaires. Car en ce temps, les Normans sur l'occasion de la guerre des freres, brigandoient par tout:comme aussi faisoient les Hauuinges & Norduinges. Quant à Lothaire, depuis qu'il fut retiré de France,il ne bougea de dessus le Rhosne, fauorisé de ses Nauires, & recueillant tous ceux qui venoyent à luy.

CHAP. VIII.

Lothaire recherche ses freres d'appointement. Georges Agnel Archeuesque de Rauenne, s'employant à l'appointement des freres, perd tout son bagage. Offres des freres à Lothaire. Ils s'appointent en vne Isle de Saosne, où ils se virent.



CE pendant il enuoye des gens vers ses freres leur dire; qu'il voudroit bien enuoier de ses Princes, pour trouuer entr'eux quelque bon accord, & aduiser sur la paix. Ils firent responce, qu'il enuoyast qui il luy plairoit, & que le moyen d'accorder leur sembloit tres-aisé. Depuis les freres Roys acheminez vers Chaalons pour venir à Troyes,puis à Mally (vn village de Champagne à my chemin de ces deux villes)ils rencõtrerent Iosippe,Euerard, Egbert, & autres venans de la part de l'Empereur, leur dire, qu'il confessoit d'auoir offencé Dieu & eux : & ne vouloit plus voir noise ny debat entre le peuple Chrestien. Les Rois d'autant plus volontiers escouterent ce langage, pource que les Prelats enclinans à la paix,les empressoient & solicitoient, par Ambassadeurs tant de villes d'Italie,que de la Gaulle & Germanie,faschez de la

destruction de ce païs, couru par les estrangers. Qui fut la cause d'aduancer le partage de ces freres: Blond Autheur Italien, dit qu'à cest accord trauailla bien fort Agnel ou Georges, Archeuesque de Rauéne : party de sa ville expres auec trois cens cheuaux, tant pour cest effect, que pour leuer des fonts vne fille de l'Empereur, & qu'il vint bien garny d'argent & draps de soye, pour faire des presents en accordant les freres: mais auant qu'il le peust faire, ils se donnerent la seconde bataille, en laquelle cest Archeuesque perdit tous ses biés & Cheualiers se sauuant à grand peine, pource qu'il se trouua du costé de l'Empereur vaincu. Mais il faut que Blond entende parler de celle où mourut Ad[illegible]t Comte de Metz, & de ceste grande de Fontenay: Car Nitard ne racompte que ces deux là. Les demãdes de Lothaire estoient; qu'on luy donnast quelque chose outre la tierce partie du Roiaume François, & le nom d'Empereur que son pere luy auoit permis de porter, & Charles leur ayeul auoit acquis. Disant, puis qu'il estoit l'aisné, que par honneur ils deuoient luy augmenter son partage. Sinon, qu'ils luy baillassent la tierce partie de tout, non cõpris Lombardie, Bauieres & l'Aquitaine: Et que lors, chacun gouuernast sa part ainsi qu'il plairoit à Dieu, & verroit bon estre, viuans en amitié & concorde, auec les loix cõmunes. Le Latin dit, *leges sibi inuicem subiectas*: ce qui pleust fort aux Rois Louis & Charles, ensemble à tout leur peuple. A ceste cause, ils firent assembler les Seigneurs de leur party; ioyeusement regardans à ce qui estoit bon de faire: car ils disoient, dés le commencement n'auoir demandé autre chose, combien que cela n'eust de rien seruy; à cause de leurs pechez. Que souuent ils luy auoiét offert cela mesme, mais ils rendoient graces à Dieu, que par son ayde ils auoient merité de faire venir à la raison leur frere, refusant la paix & la concorde, que par la grace de Dieu maintenant il demandoit: Toutesfois, suyuant leur coustume ils s'en repporterent aux Euesques & Prelats: afin que s'ils voyoient que ce fust l'honneur de Dieu, & suyuant ses commandemens, ils la conclussent: & qu'en cela ils ne les trouueroyent contraires.

Les Euesques (tous resolus d'entendre à la paix) firent venir les Ambassadeurs de l'Empereur: ausquels ils accorderent leur requeste, & apres auoir emploié quatre iours, pour aduiser au partage du Royaume, finalemét ils conclurent d'offrir à l'Empereur pour sa troisiesme portion, tout ce qui est entre le Rhin & la Moselle, iusques à sa source, & depuis la Saosne, tout le pays iusques à son emboucheure & conflans au Rosne: Puis de là, tout le long de ceste riuiere, iusques à la mer de Prouence, auec tous ses Eueschez, Abbayes, Cõtez, maisons Royalles & domaniales (fisces) estans deça les Alpes. Mais s'il refusoit de receuoir telle part, que par la voye des armes ils essayassent à trouuer ce qui leur appartenoit. Or combien que ceste offre semblast plus que raisonnable, ce neantmoins l'on depescha vers l'Empereur Conrad, Abon, Adallart & autres pour le luy faire entendre. Et quant aux Rois, ils se delibererét d'attendre en ce lieu la responce de leur frere: que les Ambassadeurs trouuerent moins colere que de coustume. Et toutesfois, il leur dit qu'il n'estoit point content de ce qu'ils offroyent; pource que ce n'estoit sa iuste portion: remonstrant que beaucoup de gens auoyent suiuy son party, lesquels il ne

L'an de Iesus Christ.

pouuoit recompenser en si petit pays. Ceux qui auoient esté enuoiez, luy augmenterent sa part (Nitard dit qu'il ne sçait comment) iusques aux Charbonnieres. Et s'il ne se contentoit, qu'il reçeut ce pays pour vn temps qu'ils adviseroient: promettans que ses freres partiroient égallement le Royaume en trois, le mieux qu'on pourroit: sans y comprendre la Lombardie, Bauieres & l'Aquitaine. Et qu'il auroit le choix de prendre telle portion qu'il voudroit, pour la tenir toute sa vie, comme ses freres celle qui leur escherroit : ce qu'ils luy asseurerent par serment. L'Empereur iura de se tenir à ceste derniere offre: pour laquelle approuuer enuiron la my Iuin (c'est le 15. Iuin) les trois freres se trouuerent vn Ieudy, en vne Isle de la riuiere de Saosne nommee Ansille, qui est pres de Mascon : auec pareil nombre de gens : où les vns aux autres ils iurerent cest accord : Asçauoir, que doresnauant ils viuroient en bonne paix, & qu'en plain parlement de tous leurs suiects, égallemēt ils diuiseroient en trois, les Royaumes François, sans y comprendre Lombardie, Bauieres, ne l'Aquitaine : & que le choix en seroit à l'Empereur. Que chacun posséderoit à jamais ce qui luy escherroit. Que si le frere entreprenoit sur l'autre, au preiudice de son partage.

Il y a defaut en l'original, que l'on ne peut remplir sans hazarder sa fidelité.

Cela faict, & apres que les freres se furent dit aucunes bonnes paroles, ils retournerent chacun en leur camp : remettans au lendemain à deliberer du surplus : Cependant, ils accorderent (mais à grand peine) que chacun peust demeurer en la portion qu'il tenoit; iusques au premier iour de Decembre, auquel escherroit l'assignation de l'assemblee entr'eux arrestee. Au partir delà, le Roy Louis alla en Saxe, & Charles en Aquitaine, mettre ordre en ces Prouinces. Voire l'Empereur comme certain de ce qu'il deuoit choisir, vint chasser en Ardaine; & mit hors de leurs estats, ceux qui estans de son partage, l'auoient abandonné, encores que ce fust par contrainte. Quant à Louys, il appaisa les troubles des Stelinges de Saxe, sans y employer la force de son armee : ains seulement celle de la iustice ordinaire. Ie croy par les iuges secrets, dont i'ay cy dessus parlé : D'autre costé, Charles chassa Pepin hors d'Aquitaine, & pource que ce Prince n'osoit comparoir en campagne, il laissa les Ducs Guerin, Varin, & autres ses fidelles vassaux, pour le surprendre s'il apparoissoit.

CHAP. IX.

Seigneurs François assemblez des trois costez à sainct Castor, pour partir les Royaumes François, & les difficultez sur le partage. Stellinges, Sesnes, rebelles contre leurs maistres, chastiez. Charles se marie à Ingeltrude fille d'Adelart, qui manioit tout le peuple François, prodigeant le patrimoine & domaine du Roy. Qui fut Nitard autheur de l'histoire de ce temps : & comme il sied bien à la Noblesse de sçauoir les lettres.

APRES cela le Roy Charles s'apresta pour venir au Parlement de Vvormes, ainsi qu'il auoit conclud au lieu d'Ansille. Estant à Mets, il fut aduerti que l'Empereur estoit à Thionuille, & y demeuroit contre ce qui auoit esté conclud entr'eux. Aussi les Seigneurs qui estoient venus à Mets de la part des Rois freres, ne trouuerent bon ce seiour de l'Empereur si pres d'eux : & encores moins, qu'il y demeurast pendant que leurs Rois seroient à Vvormes, & eux à Mets, pour traicter de leur partage; car Vvormes estoit esloignée (ce dit Nitard) de soixante & dix lieuës, & il n'y en auoit que huict iusques à Thionuille. Ils se souuenoient que Lothaire aisément se laissoit aller aux persuasions, qui l'induisoient à deceuoir ses freres. A ceste cause, Charles voulant asseurer ses gens, enuoya dire à l'Empereur : puis qu'il estoit venu à Thionuille, & y seiournoit contre ce qui auoit esté par eux arresté, s'il vouloit que les gens de Loys son frere & les siens demeurassent à Mets, que pour leur asseurance il baillast des ostages : afin de les pouuoir retirer quand il leur plairoit. Sinon, qu'il enuoyast ses deputez à Vvormes, & luy & son frere bailleroient ostages tels qu'il voudroit, pour l'asseurance de ceux qu'il enuoyeroit. Que s'il ne se contentoit de cela, qu'ils s'esloignassent de Mets en égalle distance. Mais s'il refusoit ce parti que leurs hommes s'assemblassent au milieu d'eux : car ils n'auoient deliberé mettre au hazard la vie de tant de Gentils-hommes, qui montoient iusques au nombre de quatre-vingts, tous Seigneurs de marque. A sçauoir quarante pour le Roy Louys, & autant pour le Roy Charles : La mort desquels eut apporté grand dommage aux affaires de ces ieunes Rois. Finalement, pour la commodité des parties, il fut aduisé, que six vingts hommes François, c'est à sçauoir, quarante de chacun parti, se trouueroient au conflans du Rhin & de Moselle, le premier iour de Nouembre, sans ostages : pour diuiser le Royaume le plus égalemenr que faire ce pourroit, & afin que trouble ou querelle ne sourdit entr'eux, que ceux du parti des Rois se trouueroient en la partie Orientale du Rhin, & ceux de l'Empereur à l'Occidentale. Et que pour aduiser aux affaires, tous les iours ils s'assembleroient à S. Castor. Cela conclud, à la premiere veuë, ceux des Rois firent beaucoup de plainctes, mais il leur fut demandé par ceux de l'Empereur,

L'an de Iesus Christ.

si aucuns d'eux bien asseurément cognoissoient les païs qu'ils auoyent à partager : ce que n'ayant esté aduoüé ne asseuré par aucun : il leur fut demandé, pourquoy en si long temps qui s'estoit passé depuis l'accord, il n'auoit circuy & visité le païs, à fin d'aduancer la besongne pour la mettre plustost à fin. Mais l'on s'apperceut, que ce n'estoient que paroles : & que l'Empereur ne desiroit point que telle cheuauchée se fist : Auec ce que d'autre costé, les deputez disoient qu'on ne pouuoit proceder à la diuision, sans auoir certaine cognoissance des parts. En fin, il fut dit que puis qu'ils auoient iuré de faire le mieux qu'il leur seroit possible pour le bien de la paix, ils ne pouuoient passer outre. Cela fut aussi renuoyé aux Euesques, pour en deliberer. Par là & autres choses recitées en ces Annalles, se cognoist vne bien grande simplicité du temps : & partie de la forme qui lors se gardoit aux Estats & publiques assemblées des Royaumes de France, appellées *Placitum* : & par moy Parlements. Dont l'image & l'ombre nous est encores demeurée : en ce qu'il y a encores en la grand Chambre du plaidoyé de la Cour de Parlement sedentaire à Paris, autant de clercs que de laics : & que l'on y donne seance à tous les Euesques du Royaume.

Les Euesques donc assemblez à S. Castor, ceux de l'Empereur disoient : que s'ils auoient fait ou faisoient aucune chose contre leur serment, ils en pouuoient estre absous. Et pour le regard du partage, il valloit mieux y proceder, que plus longuement attendre : qu'and ce ne seroit, qu'afin d'euiter aux pilleries, bruslements, & tant d'efforts, qui se commettoient contre l'Eglise de Dieu, il entend les Chrestiens subiects de l'Empereur & de ses freres. Au contraire ceux du parti des Rois disoient puis qu'il conuenoit faire l'vn ou l'autre, il seroit meilleur d'accorder vne paix ou tresue : afin d'auoir loisir de dresser vn brief inuentaire du reuenu de tous les Royaumes partageables : & que lors sans danger de conscience l'on pourroit iurer & bailler à chacun sa iuste part. Que c'estoit le moien d'euiter le pariure & les autres inconueniens, si par certaine conuoitise secrette ils n'estoient empeschez. Partant, qu'ils ne pouuoient estre de leur aduis, n'authoriser ceux qui voudroient faire le contraire : n'ayans cogneu la valeur des terres de l'Empire. Cela fut cause que chacun apres des protestations faictes d'vne part & d'autre, se retira vers son seigneur : voyans qu'ils ne pouuoient s'accorder. Car ceux de l'Empereur, disoient estre venus en ceste maison, pour faire le partage & le iurer : & ceux des Rois le semblable. Mais pource que nul d'eux osoit conclurre sans le mandemét & authorité de son seigneur, que lettres leurs fussent escrites pour entendre leur volonté, ce qui pouuoit estre faict dans le cinquiesme Nouembre, & que les tresues durassent iusques à ce iour. Cela accordé, chacun partit : & le iour mesme que l'assemblée se desfit, il aduint vn grand crousle de terre, qui s'estendit presque par toute la Gaulle. Ce qui n'est ramentu par nostre Nitard sans cause : d'autant que peu souuent il en aduient en France, pour estre trop aduancée en terre ferme : & que les tremblements de terre, volontiers aduiennent en lieux voisins de la mer. Les deputez donc retournez vers leurs Seigneurs, les aduertirent de tout ce qui s'estoit passé. Lesquels par ne-

cessité, & pource que l'hyuer approchoit (& que les principaux ayans vne fois esprouué le danger du hazard d'vne bataille, craignoient d'y retourner) accorderent vne tresue iusques au vingtiesme d'Auril prochain, ou vingt iours apres la Messe de S. Iean Baptiste: pour laquelle asseurer, les principaux Seigneurs François derechef s'assemblerent à Thionuille, & iurerent que les freres inuiolablement le garderoient. Qu'en ceste assemblée, le partage se feroit égal: & que le choix en seroit à l'Empereur. Ce fut la conclusion de l'assemblée, & le vray moyen de les acheminer à la paix depuis entr'eux conclue. Car il n'y a doute, qu'en tous affaires de Princes, qui ont apparence de tirer en longueur, que la paix certaine ne soit meilleure, & plus seure que l'esperance d'vne victoire: pource que la paix, ordinairement se gouuerne à l'apetit de celuy qui l'a: & la victoire, se donne par la main de Dieu: qui bien souuent par vn iugement secret, chastie les Rois & peuples puissans. Aussi est-ce pourquoy, l'on voit qu'il n'y a chose où les euenemens respondent moins aux deliberations qu'à la guerre: & encores plus aux rencontres & batailles. A ceste cause il ne faut pas que les Rois pour petite achoison, laissent passer les bonnes ouuertures & moyens de pacifier leurs querelles: ains empoignent les aduantageuses offres, qui leur seront faictes: sans trop chercher la vengeance des outrages passez. Car c'est vne trop grande faute d'Estat, de vouloir poursuyure iusques au bout les fautes qui s'y font.

Apres ceste conclusion, les armées se rompirent: & l'Empereur vint à Aix: Le Roy Louys son frere alla en Bauieres, & Charles à Crecy sur Oyse: où il auoit fait vn apprest pour se marier.

En ce temps, les Sesnes Stelinges se rebellerent contre leurs maistres: & furent defaicts en vne bataille qu'ils perdirent. Et les autheurs de la guerre estant punis, ce qui estoit venu sans chef, s'en alla comme il estoit venu: c'est à dire (si i'entends bien les paroles de Nitard) les Sesnes affranchis sans raison par Lothaire, perdirent leur liberté mal acquise. Quant à Charles, il vint à Carisiac (qui est Crecy sur Oyse) pour se marier à Hermentrude fille de Vodon & Ingeltrude, petite fille d'Adelart: tant de fois nommé cy dessus: & si fort aymé & prisé du feu Empereur Debonnaire, que de son temps il faisoit ce qu'il vouloit: pource qu'essayant à complaire à chacun, sans guieres se soucier du proffit de son maistre, & donnant aux vns des franchises, permettant aux autres se seruir de ce qui estoit du public, & faisant chacun paruenir à ce qu'il demandoit, il aneantit le reuenu & domaine Royal: Par telles courtoisies faictes aux despés du public, gaignant tant de credit, qu'il pouuoit faire tourner le peuple de quel costé il eust voulu. Aussi fust-ce la cause pourquoy le Roy Charles demanda son alliance: sçachant bien qu'il trainoit quant & soy vne grande partie du peuple tout à sa deuotion, iaçoit que ce mariage despleut à aucuns, qui au lieu de la punition qu'vn si mauuais conseiller meritoit, pour auoir dissipé l'Estat, maintenant voyoient sa malice recompensée, voire renforcée d'vne alliance Royalle. Mais les Chrestiens doyuent laisser au iugement de Dieu, l'esclaircissement des recompenses ou chastimens des bonnes ou mauuaises actions des hommes, sans plus auant entrer au cabinet

L'an de Iesus Christ. de sa predestination. Si est-ce que son Prophete a dit, *I'ay veu le meschant esleué comme les cedres du Liban : & tout außi tost ie suis repassé, & il n'y estoit plus.* A ceste cause il faut aller droict en tous estats : si tost ou tard, nous voulons euiter l'ire & le chastiment de Dieu. Ce sont des espouuantaux de cheneuieres, dira vn Athée : ce sont oracles diuins, respondra vn homme de bien ; amy de sa patrie : & ne vaut-il pas mieux croire le conseruateur de sa patrie que le destructeur ?

Les nopces faites le deuxiesme iour de Decembre, & les autres iours de chere & de resiouyssance passez, le Roy vint à S. Quentin faire la solemnité de
843. Noel, de l'an huict cens quarante trois. De là passant à Valancienne, il ordonna ceux qui deuoient demeurer à la garde de son païs, d'entre Seine & Meuse. Ce fait, il prist le chemin d'Aquitaine ; ayant sa nouuelle femme en sa compagnie. Cest hyuer fut tres-froid, long & plain de langueurs & autres maladies ; non sans l'estonnement des plus sages : qui iugeoient ces afflictions venir par vne diuine punition, & pour chastier les Gouuerneurs negligens de l'vtilité publique. Tellement que les Elements mesmes s'opposoient à leurs folies. Ce que ie puis prouuer, (dit Nitard) car du temps de Charles le grand (de bonne memoire) pource que le peuple alloit le droit chemin, il y auoit toute paix & concorde : maintenant que chacun fait ce qu'il veut, l'on ne voit que toutes noises & dissentions ; au lieu de l'abondance & ioye d'alors, maintenant que tristesse & pauureté. Les Elements lors fauoriserent les Rois, & à ceste heure ils sont contraires. Aussi le peuple ne voyant que rapines & tous maux, auec les saisons dessaisonnées : perd l'esperance de tout bien & repos. Icy finit son histoire Nitard, qui trente-trois ans apres la mort de Charlemaigne (c'est à dire, l'an huict cens quarante & huict ou neuf) estant à S. Fluduald (c'est S. Cloud) sur Loire, l'escriuit par le commandement de Charles le Chauue Roy de France. Et pleust à Dieu que les Seigneurs qui ont vescu depuis luy, eussent eu pareille volonté : Les faicts de nos anciens Rois fussent mieux cogneus ; & la memoire d'eux & de leurs familles seroit plus grande. Car qu'est-ce des armes, voire de la vertu, si elles ne sont immortalisées par les lettres ? Et qui eust eu cognoissance d'vne telle guerre, si Nitard entr'autres, n'eust sceu les lettres ? A ceste cause, le Poëte Horace a bonne raison de dire :

Auant Agamemnon,
Plusieurs hommes de nom,
Et vaillants ont vescu :
Mais ils ne sont pleurez :
Sous l'oubly enterrez.
Car poëte ils n'ont eu.

Aussi faut-il que la vraye Noblesse face estat de la bonne renommée, pource que le mespris d'icelle, volontiers fait mespriser les vertus : tousiours (mal-gré l'enuie) suyuies de ceste renommée : comme le corps de son ombre.

Nostre Nitard fut fils d'Angilbert fondateur de Centulo, qui est S. Richer en Pontieu : frere de Madelgaut & de Richard : Cest Angilbert bien aymé de Charlemagne, espousa Berthe sa fille : dont vindrent Nitard & Haruld. Ainsi fussent

fussent morts, pere & fils, sans memoire d'eux, aussi bien que le plus pau- *L'An de Iesus Christ.*
ure paysan de leur temps, si Nitard ne les eust tirez d'oubly. Ce qui doit seruir d'esperon à la Noblesse, pour faire cas des lettres : comme aussi pour autre occasion, ie ne me suis destourné du fil de mon histoire, que pour aduertir les Gentils-hommes d'aymer les lettres : afin que des bourgeois des villes, voire des villains de leurs villages, n'ayent cest aduantage sur eux; d'estre estimez plus dignes de gouuerner le spirituel & temporel, (comme lon dit vulgairement) de maniere, que leurs consciences & biens se trouuent exposez au iugement de leurs inferieurs. Doresnauant, le fondement de ces Annalles sera pris de Reginon Abbé de Prom, au Diocese de Treues; des Annalles d'vn autheur incogneu, d'Aymon & de Floard autheur du liure des gestes des Archeuesques de Rheims.

CHAP. X.

Partage des freres.. Vraye borne du Royaume de France Vvestrienne. Où l'autheur a pris la narration des presentes Annalles. Cause des troubles des Royaumes François. Defi des Comtes de Nantes & Poictiers, auquel Renault de Poictiers demeura. Nomené se declara Roy de Bretagne. Normands Vesaldinges prennent & saccagent Nantes, tuent l'Euesque, Prestres & autres dans l'Eglise Cathedralle. Brusent Nermonstier. Comte Artabilacensis. Charles fait la guerre à Pepin pour l'Aquitaine. Fait tuer Bernard Duc de Languedoc pour son infidelité. Hugues fils bastard de Charlemaigne. Ribotho & autres Seigneurs partisans de Charles, sont tuez en vne bataille gaignee par les gens de Pepin.



Es freres donc, en fin s'estant accordez le seiziesme de Mars de ceste annee, Charles pour son partage eut le Royaume d'Occident, depuis la mer de Bretagne, iusques à la riuiere de Meuse: lequel pays, depuis ce temps a retenu le nom du Royaume de France, ou des Carlingues; ainsi que parlent les Allemans : & est la vraye borne du Royaume des Capets. Louys ceux de Germanie iusques au Rhin, & aucuns villages deça; pour ce qu'il y auoit des vignes. Lothaire le nom d'Empereur, Italie, Rome, Prouence, & tout le païs qui se trouua entre les deux Royaumes de ses freres : Depuis appellé Lotherich, c'est dire Royaume de Lothaire : & s'est changé en Lorraine. Aucuns disent, que Pepin leur nepueu eut l'Aquitaine; & qu'il s'en nomma Roy: ainsi qu'on void par des lettres, que Floard transcrit en son histoire des Archeueschez de Rheims. Ce partage des freres Rois de France auec égale puissance, non seulement affoiblit l'Empire Fraçois, mais encores diuisa leurs hommes,

L'an de Iesus Christ.

vassaux & suiects : & quant & quant apporta de l'ignorance pour la posterité, en la cognoissance des affaires des vns & des autres: à cause du peu de soin, que lors ceux qui escriuirent, se donnerent pour esclaircir ce qui se faisoit hors le Royaume de leurs Seigneurs : ou que s'ils estoient contraints d'en parler, c'estoit auec aussi grãde opiniastreté, que ceux qui aux champs combattoiẽt pour la querelle de leurs Rois. Qui sera l'occasion, pourquoy la plus part de ma narration doresnauant se trouuera nuë, où incertaine ; au moyen de leurs contradictions: combien que ce soit le commencement de la ruine des Charliens ; & qu'vn tel changemẽt meritast plus grande lumiere, pour en cognoistre les parcelles. Car de les penser tirer des Annalles qui nous restent de ce temps-là, ce seroit en vain. Dautant que les plus amples ne parlent que des faits de la Germanie, où l'autheur demeuroit. Et jaçoit que Reginon cõme Abbé de Prom du Diocesse de Treues, (& partant du Roiaume de Lothaire) soit plus remply de diuersitez, si ne s'estend il gueres dehors ; & passe les choses assez legerement. Mais Aymon, qui deuoit cercher les Autheurs lors viuans en nostre Frãce, ne dit presque rien des choses de deçà: & m'a contraint mandier des eschantillõs d'histoires, tirees de Floard, collecteur des faits des Archeuesques de Rheims ; des Parlements generaux, tenus çà & là ; d'vne Chronique de S. Cibar d'Angoulesme, non distinguee par dattes d'annees ; des gestes des Comtes d'Anjou, dediez par vn moine de Marmonstier, à Henry Roy d'Angleterre premier du nom, d'aucunes vies de Saincts, & d'autres bien menuës pieces, pour composer vne telle quelle marqueterie, que la mienne. Laquelle en fin se trouuera plus abondante & diuersifiee (ie ne veux pas dire plus aggreable) que celles de Guaguin, & de Paul Emil, qui n'auoient pas veu ces memoires ; lors cachez, & par moy tirez de la pouldre, il y a trente ans & plus. Car il m'a semblé superflu, de mesler parmy ces Annalles beaucoup de choses de Germanie, & d'Italie, s'elles n'estoient liees auec les nostres : ainsi que par endroits elles se rencontreront : Me contentant de reciter les faits de Charles le Chauue, que doresnauant plus volontiers i'appelleray Roy de France (encores que ses autres freres portassent aussi le nom de Roy des François) pour ce qu'il fut seigneur du pays de deçà Meuse, qui d'vn commun consentemẽt des Germains & de nous, a retenu le nom de Royaume de France.

Ie dy donc que tant s'en falut, que ce partage apportast allegeance aux maux de l'Estat (ainsi qu'on esperoit) qu'au contraire, ce fut le commencement de sa ruine. Car estant conduit par l'aduis d'vn sage seigneur, nonobstant sa grande estenduë, il pouuoit lors resister à plusieurs enuahies ennemis, mais apres le partage il se trouua moins respecté par ses aduersaires & enuieux, quand ils le virent party en quatre ou cinq Royaumes: Pour ce qu'il faut y comprendre l'Aquitaine occupee par Pepin, & encores l'Italie, outre la Germanie, Lotherich, & la France Vvestrienne, mal-aysee d'accorder, ayant des Roys particuliers. Auec ce que plusieurs Seigneurs qui auoient suiuy quelqu'vn des freres durant leurs diuisions, venans par ce partage à tomber en l'obeissance d'vn autre, à regret seruoient celuy contre qui ja ils auoient combatu, dont s'ensuiuit l'alteration de plusieurs François (c'est à dire Gentils-hommes) les

aucuns desquels recompensez des dignitez & fiefs jadis tenus par autres, ne s'entre-pouuoient regarder de bon œil, ne s'accorder: ainsi qu'il aduint au pays de Nantes & de Bretaigne. *L'an de Iesus Christ.*

Où (comme i'ay dit apres Nitard) Noméné restoit contredit par beaucoup de Seigneurs de son païs, mesmes de Lambert vaillant seigneur, qui ayãt premierement suiuy le party de l'Empereur Lothaire (quand il fit la guerre à Louis son pere) en celle des freres se trouuant du costé de Charles, pour ce que ce Roy donna le Comté de Nantes à Renault Comte de Poictiers: Argentré dit qu'il s'en trouua tellement offencé, que desireux de s'en vanger & menaçãt le Roy François, il se retira vers Noméné: ja infecté de la rebellion, commune maladie de beaucoup d'autres Seigneurs, qui s'attendirent d'auoir part de ce grãd corps prest à choir, & par aucuns des siens esleué à la dignité de Roy de Bretaigne: pour en couurant leur trahyson, cependant tailler de la besongne au Roy de France: Dautant que les Gouuerneurs qui auoient quelque creance parmy le peuple, & l'impudente auarice d'aucuns, estant plus forte que les loix & l'honnesteté publique, laquelle sans respect de leur Roy; (contraint pour la necessité de ses affaires d'endurer plusieurs choses au desaduantage de la Majesté Royalle, desprisee pour la ieunesse de Charles) ils s'entre-defioient, faisoient la guerre, & prenoient tel titre qu'ils vouloient. Ce fut pourquoy ce Lambert prist la charge de commencer du costé de Nantes, duquel il courut le païs. Dont Regnault aduerty, ayant assemblé bon nombre de ses amis & parens (ce dit vne lettre du temps) il vint à vn lieu nommé Messac: (Argentré dit que c'est vn bourg sur la riuiere de Vilaine esloigné de sept lieuës de Renes) où à la premiere rencontre il défit aucuns Bretons par lui mis en fuite, iusques à ce que Lambert venant à leur secours, renuersa les gens de Renault; qu'il desconfit, demeurant luy-mesme occis sur le champ, auec grãd nombre des siens; sans plusieurs autres prisonniers. Herispoux fut chef de ceste bataille, dautant que son pere estoit malade: mais ce ieune Prince fut conduit par le traistre Lambert, qui desiroit auoir le Comté de Nantes. Et lequel jaçoit qu'il eust la ioye d'auoir esté cause de la victoire: Toutesfois il n'en iouït pas long temps: pour ce qu'il fut aussi tost chassé de ladite ville & du païs, sans que l'autheur dise par qui.

Trente, ou trente trois iours apres, vn infiny nombre de Normands arriuez en ceste coste au mois de Iuin, leur flotte entra en la bouche de Loire, qui se descharge en mer entre les confins de Bretagne & d'Aquitaine, puis à voilles & rames, rebroussent vers Nãtes, au precedẽt bien souuent espiee, & recogneuë par l'infidele Lambert. Lesquels mettãt pied en terre, tout aussitost enuironnent la ville de pallis: & sans resistance la prennent, pillent, & saccagent. Car pendant qu'aucuns eschellent les murailles, les autres enfoncẽt vne porte bouchee: par où ils entrerent. Pour l'heure, Gunthier Euesque du lieu, homme sans malice & plein de toute pieté, son Clergé & Religieux de l'Abbaye voisine dite Antmin, assise en vne Isle de la riuiere, s'estans iettez en la ville auec leur thresor, comme aussi vne grande multitude de peuple, que la crainte des ennemis, ou la feste de S. Iean Baptiste prochaine, y auoit attirez

L'an de Iesus Christ.

de tous costez, voyans l'ennemy dans les murailles, coururent en l'Eglise S. Pierre & S. Paul, la plus grande & maistresse de la ville, & comme gens qui ne sçauoyent que c'estoit des armes, & fermans seulement les portes, eurent recours à Dieu, qui estoit le seul secours qui leur restoit en ceste necessité. Mais les ennemis entrans par les fenestres, & mettans les portes dedans, tuerent grande multitude de prestres, moynes, laics, fémes & autres qu'ils trouuoyent, reseruant aucuns pour les vendre, comme prisonniers: & laissans l'Eglise remplie de sang & des corps morts: Voire de l'Euesque mesmes, & autres clercs tuez iusques sur l'Autel. Puis le soir venu, sortans de la ville, ils s'en allerent chargez de butin & de prisonniers: Pour le huictiesme iour d'apres, qui estoit celuy de la feste de S. Pierre & S. Paul, aller au monastere des Isles (qu'Argentré dit estre Nermonstier) qu'ils brusIerent auec grand dommage de tout le pays voisin: auquel ils firent sejour, pour la discorde de nos gens: qui mauuaisement se contrarioyent. Et c'est ce que dit vne lettre du temps, que i'ay tiree du Cartulaire de S. Maurice d'Angers, & l'ay icy transcripte, pour plus grande fidelité, estant en date, de l'an huict cens quarante trois. Apres le bastiment de Rome, mil cinq cens nonante cinq. Selon la verité Hebraique, quatre mil sept cens nonante cinq. Selon les septante interpretes, six mil cent soixante trois. Indiction sixiesme. Car toutes ces dattes particulieres y sont trāscriptes. Toutesfois, Reginon & autres anciens, mettent ce sac de Nantes, l'an huict cens cinquante trois. Mais la Cronique de S. Cibar d'Angoulesme, remarque la bataille d'entre Renold Comte Artabilacēsis, & Lambert Comte de Nantes, qui s'estās defiez, auoiēt assigné iournee, en laquelle ledit Renold mourut, l'an que les Vesaldinges prirent Nantes, & que Charles premierent brusla le pays de Bretaigne: de maniere que ie me tien à ceux du temps plus croyables que Reginon habitant hors le pays, auec ce que les Annales du temps sont muettes, & Sigisbert trop esloigné ne parle qu'apres ceux qui l'ont precedé.

Ce n'estoit la France ne Charles seul qui fussent en peine: La querelle des freres auoit (comme i'ay dit) esueillé leurs voisins. Car en Italie, Lothaire auoit affaire aux Grecs & Sarrazins: & deça, au bout de son Royaume vers la mer, les Normans, iurez ennemis de tous Chrestiens. Comme aussi Louys de Germanie estoit semblablement empesché vers Saxe, contre les mesmes Normans, & tant de nations Sclaues, habitans le long de la frontiere de son partage; estendu depuis Saxe iusques en Bauiere. Mais Charles, outre les maux susdits estoit encores trauaillé par Pepin son nepueu, qui luy chalangeoit le Royaume d'Aquitaine: & en Neustrie, les Bretons (tousiours legers & inconstans) luy desnierent l'entiere obeissance. Auec ce que les costés de la marine de France, estoyēt opposees aux courses des mesmes Normans, qui plus cruellement trauailloyēt la France Vvestriēne, riche & mal fortifiee: comme estant couuerte des autres Prouinces frontieres, ce que iamais ennemy estranger n'auoit fait. Et neantmoins (comme il n'y a rien qui touche plus le cœur des Princes qu'vn concurrent) le Roy de France qui ne cuidoit estre Roy d'Aquitaine, tant que Pepin s'y tiendroit, premierement s'efforça de ce costé là. Et d'autant que Bernard Duc de Barcelonne, sembloit vouloir estre comme arbitre de leur querelle, se

monstrant froid vassal de costé & d'autre ; Charles l'ayant endormy par belles paroles, ce pendant qu'il ne se doute de rien le fit tuer : pour le payer de son irresolution. Geoffroy Darie luy succeda, qui fut le premier Comte hereditaire de Barcelonne, ou de Catelongne, ce disent les Espagnols. Mais comme ce Roy, par mesme moyen cuidoit accabler Pepin, ayant à ceste fin enuoyé ses Comtes & Capitaines en Guyenne, pour conquerir le pays ; ils perdirent vne bataille le septiesme Iuin. En laquelle mourut Hugues Abbé de Vermandois, & Sithniense, ce dit Meier, fils bastard de Charlemaigne : Ribotho Abbé, Raban Gonfanonnier, lon ne dit de quelle prouince, car elles en auoient de particuliers pour conduire l'arriereban ; & possible que c'estoit le general Port'enseigne de l'armee : auec plusieurs autres Gentils-hommes, sans le peuple. Ce qui fut cause de faire tomber d'accord le Roy de France auec son nepueu ; & luy rendre le Royaume d'Aquitaine (lors comprenans les Monts Pyrenez, Biscaye, Barcelonne, & les anciennes conquestes des François en Espagne) à la charge de luy en rendre hommage. Ce que Charles d'autant plus volontiers accorda, que l'affaire estoit passee par l'aduis d'vn Parlement tenu à Soissons, & qu'il s'apprestoit d'aller contre les Bretons. Car lors Noméné Duc ou Comte Breton, esperant que les diuisions de France separeroient les forces du Roy Charles, se declara souuerain, aucuns disent Roy, sans attendre autre consentement que celuy des siens. Au moyen dequoy le Roy deliuré de sa guerre d'Aquitaine, assembla vne grande compagnie d'hommes de guerre, auec lesquels il entra en Bretagne pour la premiere fois : & la mit à feu & à sang : ainsi que dit ladite Chronique de S. Cibar. Mais celles de Bretagne racontent que ce fut à la perte des François, qui furent grandement endommagez, & il y a grande apparẽce que ce fut la defaite dont Reginon fait mẽtion, sous l'an huit cens soixante. Où il dit que Charles irrité de l'orgueil de Noméné, vint brusler le pays de Bretaigne, pour chastier la temerité de ce Duc rebelle : contre lequel il mena vne armee composee de François, & Sesnes cheuaux legers, conduis par Vvitixind, & Robert son fils, ce dit Auentin, & predecesseurs de Hugues Capet. Ces Sesnes mis à la pointe de la bataille, pour receuoir les ennemis, ne peurent endurer la gresle des flesches que les Bretons tirerent, si dru que les Sesnes furent contraints de se retirer au gros de l'armee. Car Reginon dit que les Bretons auoient des cheuaux tant à main, que tournans çà & là, ils affrontoient vne Scare, & puis l'autre, décochans leurs flesches, & à l'instant faisant semblant de fuyr décochoient vne pareille gresle de derriere leur dos, cõme jadis souloient les Parthes ou Perses : là où les François accoustumez au combat de main à main, & pesamment armez, ne pouuoient (demeurans en vne place) se garentir, ne leurs cheuaux, de tant de flesches venans de loing & de haut ainsi qu'vne pluye. Par ce moyen plusieurs hommes & cheuaux estans endommagez & rendus inutilles, le iour d'apres la bataille recommencee, voulans les nostres venger leur dommage, & les Bretons maintenir leur aduantage. Mais nonobstant l'effort des François, ils firent telle perte, que le Roy Charles fut contrainct la nuict de se retirer, abandonnant ses tentes &

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ. pauillons auec l'equipage Royal. De maniere que le lendemain les François aduertis de l'absence du Roy, se desbanderent laissans le champ aux Bretons, qui pillerent les tantes des François, & principalement celles du Roy, qu'ils trouuerent pleines de biens & commoditez: poursuiuans ceux qui fuyoient & dont ils prirent grande quantité, s'enrichissant de nos despoüilles. Au moyen dequoy Noméné enorgueilly, tout ouuertement prist le nom de Roy de Bretagne. Il est vray que Reginon cotte ceste deffaicte sous l'an. huit cens soixante, mais il m'a semblé pour de bonnes raisons, la mettre icy auec ce qu'Argentré parle sous la presente annee d'vne grande deffaite & victoire des Bretons, obtenuë entre Chartres & le Mans.

CHAP. XI.

Serge Pape deuxiesme, apres la mort de Gregoire quatriesme, donna occasion de changer les noms des Papes. Romains contraints recognoistre l'Empereur superieur. Hincmar fait Euesque de Rheims. Danois sortent de leur pays pour enuahir les prouinces voisines. Hasteng & Bier Normands viennent deuant Paris. Pillent S. Germain des-Prez. Sont empeschez par les Comtes Eude & Gerard. Normands prennent Hambourg. Bernard Comte de Poictou, & Aruee d'Auuergne, tuez par Lambert de Nantes. Bolocrat Duc d'Arles rebelle à l'Empereur Lothaire. Et Gisalbert vassal de Charles, rauit la fille dudit Lothaire. Ebon priué de l'Archeueschè de Rheims, & Iudith mere du Roy meurent. Normands descendus en Gascongne. Seguin Duc du pays est tué par eux. Charles fait paix auec Noméné, Breton, & chasse Lambert du Comté de Nantes.

844. CE voyage de Bretagne est aussi par d'autres mis sous l'an huict cens quarante quatre: Auquel le vingt-cinquiesme de Ianuier, mourant Gregoire Pape quatriesme de ce nom; le dixiesme Feurier ensuiuant fut esleu Serge deuxiesme, natif de Rome; & appellé Bouche de porc, la saleté de ce nom desplaisant aux siens, lon dit qu'il le changea: & à son exemple, tous ses successeurs en ont pris vn autre que celuy de leur baptesme, auec telle superstition, qu'on remarque ceux qui ne l'ont faict auoir peu vescu. Ainsi que de nostre temps est aduenu à Marcel Ceruin, esleu Pape l'an mil cinq cens cinquante cinq, lequel mesprisant telle obseruation, mourut vingt-deux iours apres son eslection: Toutes-fois personnage vertueux, & estimé digne de sa charge. Mais d'autres disent, qu'estant tel qu'il n'eust sçeu endurer les abus pretendus de l'Eglise Romaine, il fut aussi tost empoisonné par les officiers d'icelle; accoustumez à vne plus licencieuse façon de viure que la sienne. Toutesfois Onufre soustient que ce changement

ne vient de Serge, ains de Iean Pape douxiesme du nom, lequel auant son eslection appellé Octauian, prist celuy de Iean; & donna exemple d'ainsi le faire à ceux qui vindrent depuis. Iaçoit qu'aucuns adioustent, que cela se soit fait à l'imitation de nostre Seigneur Iesus Christ, qui changea celuy de Simon, pour l'appeller Pierre; l'Apostre deuant nommé Cefas. L'an de Iesus Christ.

Au mesme temps, l'Empereur Lothaire aduerty de ceste eslection faite sans l'appeller ou ses amis, enuoya en Italie Dreux son oncle, & vingt autres euesques, auec plusieurs Abbez & gens de guerre, qui firent venir les Romains à la raison. De maniere, que le Pape recognoissant l'Empereur pour son superieur, depuis couronna Louis son fils Empereur, & Roy de Lombardie.

L'an huict cens quarante cinq, est remarquable, d'vne si grande necessité courant par toutes les Gaules, que plusieurs morts de faim, furent mangez des loups. Et toutesfois, il y eut vn Parlement tenu à Beauuais, pour donner ordre à ce mal & autres qui trauailloient le Royaume de France, menassé de plusieurs endroits. Là aussi, Hincmar ja Abbé de S. Denis (par la resignation de Hilduin) fut approuué Euesque de Rheims, au lieu d'Ebon, cy-dessus nommé. Le Royaume de Dannemarx estoit lors en diuision, & les Gouuerneurs se chassant les vns apres les autres, ceux qui se trouuerent puissans par mer, plus ouuertement que de coustume, commencerent à se ietter sur les costes de Vvestrie. Car n'ayans peu du temps des Empereurs Charlemaigne & Louis le Debonnaire, forcer la frontiere de Saxe, se sentant plus foibles par terre que les François, quand ils entendirent la mort de tant de Seigneurs demeurez en la bataille de Fontenay; & le malcontentement que les nobles de tous les Royaumes auoient de leurs Rois, ils se hazarderent d'assaillir par mer les costes de France: asseurez que nos gens ignoroient le fait de la marine: & que s'ils pouuoient vne fois mettre pied à terre, que tout leur seroit ouuert, n'y ayant lors des villes grandes ne clauses de murs de pierre: ains de fossez, sur lesquels y auoit des paliz, ou plessis de hayes Comme en vn Roiaume, qui depuis trois cens ans n'ayant esté trauersé d'armees estrangeres, ne redoutoit aucuns de ses voisins, de beaucoup plus foibles. A ceste cause Ragenaire (c'est Regnier) Hasteng & Bier coste de fer, (il se trouue plusieurs Capitaines portant ces noms) suiets de Boric ou Heric, bien suiuis d'autres Normands; apres auoir forcé les gardes de l'embouscheure de Seine, rebourserent l'eau auec leurs barques (ainsi appelloient ils leurs vaisseaux) & gastans le païs vindrent à Paris sans trouuer resistance. Dautant que Charles battu en Bretagne (ainsi que i'ay dit) si tost ne pouuoit assembler les siens espars, ou estonnez pour la multitude de ces estrangers. L'assiette de Paris (qui lors ne contenoit que l'Isle, où l'Eglise Cathedralle & le Palais sont bastis, & encores s'appelle Cité) les arresta à cause des Ponts, qui trauersans la riuiere du Midy au Septentrion, les empescherent de tirer amont. Et neantmoins, ils pillerent l'Abbaye de sainct Germain des-Prez; & destruirent Melun, si vous croyez Loup Abbé de Ferrieres: en intention de continuer plus auant, n'eust esté la resistance des Comtes Eude & Gerard (ce dernier par aucuns surnommé de Roussillon) ou adoucis par l'argent qu'ils receurent du Roy. 845.

L'an de Iesus Christ.

contraint de racheter la paix de ces Pirates. Mais le Capitaine Normand ne iouïst pas long temps de son butin, estant mort de disenterie par diuine punition, ainsi que lon estima: pour auoir violé tant de lieux saincts. Et le reste de l'armee retournant en Dannemark par le pays auiourd'huy appellé Picardie, apres beaucoup de maux faits sur le chemin, assaillit la Frize: où ayant perdu vne bataille, depuis ils en gaignerent deux autres, esquelles moururent plusieurs François; de sorte que les Normands poursuyuans leur victoire, prirent Hambourg ville assise sur leurs confins: auec grand estonnement de ceux de Germanie; qui de tous costez accoururent, pour esteindre ce feu prest d'embrazer tout le voisinage, & les chasserent de là. Le Roy Louys craignant vn plus grãd effort, assigna vn Parlement pour l'Automne suyuant tenir à Paderbrun, où les Ambassadeurs de ses freres, ceux des Sclaues, & des Bulgres se trouuerent; comme aussi ceux des Normands, auec tous lesquels, le Roy de Germanie fit la paix. Et les Normands estonnez du grand appareil qui se faisoit contr'eux, rendirent les prisonniers & le butin pris en France. Mesmes Harald ou Heriold Danois, se fit baptiser; eslisant son habitation en France (c'est à dire au Royaume de l'vn des Rois François) és terres que le Roy Louis, qui l'honoroit beaucoup, luy donna en Saxe. Cependant les affaires de Guienne ne se portoient guieres bien: Car Bernard Comte de Poictou; & Aruee Comte d'Auuergne fils de Rainold, cuidans vanger la mort de leur pere furent vaincus & tuez en vne bataille; que Lambert Comte de Nantes gaigna sur eux; au dommage du païs, ainsi que ie diray cy-apres.

Lothaire ne fut non plus exempt de guerre intestine: s'estant Bolocrat Duc d'Arles, rebellé; & les Bourguignons faisans semblant de quitter son obeïssance. Qui plus est, il fut encores outragé iusques dans sa maison; quand Gisalbert Comte, vassal du Roy Charles luy rauit sa fille; qu'il mena en Guyenne pour l'espouser: contre le gré de l'Empereur. Lequel cuidant que ce fust du vouloir ou consentement du Roy de France, s'apprestoit de luy faire
846. la guerre, si enuiron le Prin-temps de l'an huict cens quarante six, le Roy de Germanie ne fust venu trouuer son frere de France, sçauoir la verité du faict: & si pour satisfaire à l'Empereur, les deux Rois en plain Parlement n'eussent iuré qu'ils estoient ignorants du rapt: & n'auoient tel mariage pour aggreable. Mais iaçoit que le Roy Louis, pour pacifier ses freres fust demeuré deça le Rhin, & venu faire ses Pasques pres le lac de Constance (à telle intention) si ne le sçeut-il appaiser: ne pouuant Lothaire se persuader, que Gisalbert eust osé entreprendre si grande chose, sans le vouloir de son seigneur; pour lequel semblablement fascher (auec ce qu'il estoit marry que Hincmar declaré Euesque de Rheims, se monstrast si fidele au Roy Charles) il obtint lettres de Serge Pape; esquelles estoit mandé à Gombault Archeuesque de Roüen, de se trouuer deuant l'Empereur & Legats du Pape; pour cognoistre de la deposition d'Ebon: & adiourner Hincmar pour comparoir à Treues. Ces lettres furent enuoyees à Gombault, afin de se trouuer à l'assignation les Pasques suyuans; accompagné des Euesques. L'Empereur toutes-fois n'appella point Hincmar: & le iour venu, les Legats du Pape ne comparoissans non plus,

Gombault

Gombault par la permission du Roy Charles donna assignation aux Euesques pour se trouuer à Paris: où furēt Venillō (c'est Ganellon) Archeuesque de Sens qui auoit cedé à Chrestien, auec les Euesques de sa Prouince. Landran Archeuesque de Tours, auec ses suffragans. Raoul iadis Abbé de sainct Medard de Soissons, & maintenant Archeuesque de Bourges. Mais Ebon n'y comparoissant point, le Synode luy enuoya defendre se trouuer au Diocese de Rheims, ne faire acte d'Euesque: ains de comparoir au Synode, pour ouyr la deffinitiue de son procez. Ebon deffaillant, ne voulut escrire à l'encontre, n'appeller de leurs procedures. A ceste cause Hincmar fut depuis confirmé par le Pape Leon: jaçoit qu'Ebon se fust retiré en Italie, où il eut les auantures que i'ay dites. Ce Concile de Paris, fut tenu le premier iour de Mars; au lieu de celuy qui l'an precedant auoit esté assigné à Meaux, & rompu par les courses des Normans: comme il est vray semblable. Et partant, Charles qui auoit assez d'autres ennemis domestiques, fut depesché de celuy-ci immortel & dangereux: & qui remis en l'Archeuesché de Rheims, eut serui d'espie à Lothaire: si grandement courroucé contre son frere, assez affligé de tous costez. Car ceste année ou deux ans apres le partage, il perdit Iudith sa mere, vefue de l'Empereur Louys le Debonnaire, femme industrieuse & qui luy auoit pratiqué tant d'amis: laquelle fut enterrée à sainct Martin de Tours. L'an de Iesus Christ.

Or estans les Princes de Guyenne irritez les vns contre les autres, & Pepin leur Roy aussi peu respecté d'eux, que Charles en France; Les Normans qui ne cherchoient que chappes cheutes (ainsi que dit le vieil prouerbe) entrerent en ce païs l'an d'apres la mort du Comte de Poictiers, & firent leur descente entre Xainctes & Bordeaux. Seguin Duc de Gascongne, Comte de Bourdeaux & de Xainctes (ce dit Loup de Ferrieres, & les Annales de S. Cibar) alla au deuant: lequel leur presentant la bataille à pied, demeura pris & depuis tué: le païs d'enuiron fut couru, la ville de Xainctes bruslée, apres en auoir tiré les tresors. Ce fait, les Normans s'espandirent par la Guyenne, ayans pris l'Isle Herio (ie croy d'Oleron) & bruslé le Monastere Deas (le boug-Dieux est trop esloigné pour estre cestui-ci) Bourdeaux, Angoulesme, Lymoges, & innumerables Eglises & Chasteaux. Auquel temps, Charles appellé par les ennemis de Noméné (qui promettoient de se tourner de son party) entra pour la deuxiesme fois en Bretaigne, & combatit le Roy ou Duc rebelle, qu'il mit en fuite. Toutesfois à l'occasion du rauage que les Normans faisoient en Aquitaine, l'an huict cens quarante sept, il fut contrainct de faire paix auec Noméné; & oster Lambert du Comté de Nantes, pour appaiser le Breton: qui se malcontentoit de ce voisin. Ceste mesme année l'Empereur & le Roy de Germanie s'entreuirent chacun en leur maison; se faisans des presens dignes de leur grandeur. Et neantmoins, Louys ne peust (ainsi qu'il eust bien voulu) pacifier Charles auec son aisné, qui ne pouuoit oublier l'iniure que Gisalbet luy auoit faicte. 847.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Normans destruisent Dorestat. Femme fausse Prophete chastiée. Serge mort. Leon quatriesme est fait Pape. Godescal moyne heretique. Charles entre en Bretaigne pour la troisiesme fois & la brusle : & Noméné en fait autant à Renes & Aniou. Articles de l'heresie de Godescal conuaincus par Hincmar Archeuesque de Rheims. Noméné chasse les Euesques de son pays partisans des François. Ne veut que les siens soient subiects de l'Archeuesque de Tours. Concile tenu à Tours contre ledict Noméné : sa mort selon aucuns. Herispoux son fils s'accorde auec le Roy Charles. Rorar Normand suspect à Lothaire se sauue en Germanie, se rend Pirate. Normans conduits par Godefroy entrent dans l'embouchcure de Seine. Charles compose auec luy. Rois infidelles se mettent en mauuaise reputation. Famine. Lothaire declare Louys son fils Empereur. Ermengard Emperiere meurt. Pepin Roy d'Aquitaine surpris par ses gens est amené à Charles son oncle qui le met en prison. Lambert Comte de Nantes tué par Gausbert : qui depuis est tué en vne embusche. Charles estant en Bretaigne, Herispoux est tué. Charles traicte auec Salomon Breton. Les diuisions des Aquitaniens ouurent le pays aux Normans. Guemould Normand suspect de trahison, tué par vn Duc du Roy de Germanie.

CEPENDANT les Normans destruirent Dorestat; & Otgar Archeuesque de Mayence, venant à mourir le 22. d'Auril, Raban moyne de Fulde entra en sa place le 27. de Iuin : & l'Abbaye de Fulde fut donnée à Vualdon. Cest Archeuesque nouueau, le premier d'Octobre tint vn Synode : auquel vne femme nommée Tiote du Diocese de Constance, fut emmenée par Salomon son Euesque, le territoire duquel elle auoit troublé, par ses fausses predictions de la fin du monde; qu'elle asseuroit luy auoir esté reuellée. Diligemment enquise par Raban à quelles enseignes, & comment elle auoit obtenu ce don de prophetie, elle confessa que ç'auoit esté à la suscitation d'vn Prestre, afin d'amasser de l'argent. A ceste cause apres l'auoir batue, elle fut mise au carquan pour estre mocquée de chacun. La mesme année, estant mort Serge Pape le deuxiesme d'Auril, ce propre iour Leon Romain quatriesme de ce nom fut esleu.

848. L'an huict cens quarante huict, l'Empereur & le Roy Louys son frere, parlementerét aux conflans du Rhin & Moselle: où le bruit courut que les gés de Lothaire essayerent à desbaucher le Roy Louys de l'amitié du Roy Charles. Si le Roy de Germanie, memoratif des sermens qu'ils s'estoient entrefaits, & des anciennes ruzes de l'Empereur, subtilemét ne se fust demeslé de telle surprise : & pour destourner les siés qui desiroiét les brouillis d'estat, les mena à la guer-

re contre ses ennemis, qui ne sont nommez: & lesquels il contraignit d'euoyer des Ambassadeurs luy demãder la paix. Ce neantmoins le 1. d'Octobre le Roy de Germanie receut les Ambassadeurs de ses freres, des Normãs, & des Sclaues: qui le vindrent trouuer en son Parlement tenu à Majence: là où aussi il pacifia les vassaux de Raban, qui auoiẽt conspiré contre leur Seigneur. Et d'autãt que Gisalbert chassé par le Roy Charles, s'estoit retiré vers celuy de Germanie, il enuoya des Ambassadeurs vers l'Empereur, qui tenoit son Parlemẽt à Thionuille, faire la paix dudit Gisalbert. Au mesme Concile de Majence, Gadescal moyne qui n'auoit pas bonne opinion de la predestinatiõ, fut renuoyé à Hincmar son Archeuesque: apres auoir iuré de iamais n'étrer au Royaume de Louys. *L'an de Iesus Christ.*

Cependant, Lambert Comte de Nantes courroucé d'auoir esté demis de sa charge, iaçoit qu'il eust esté recompensé d'autre dignité par le Roy Charles, d'énemi qu'il souloit estre de Noméné, deuint son allié, & en sa cõpagnie courut le Royaume de France: nonobstant les admonitions que les Euesques faisoient au Duc Bretõ, de n'assister de ses moyens le Comte rebelle: ains soy contenir en ses limites. Lors Charles qui auoit tenu vn Parlement à Lymoges, le huictiesme an apres la mort de l'Empereur Louys le Debonnaire, pour la troisiesme fois entra en Bretagne, qu'il mit à feu & à sang: ce qui donna occasion à Noméné de s'en vanger l'année mesme, ou celle d'apres, sur les villes de Rennes & de Nantes: le territoire desquelles il destruit, pendant que le Roy auoit remené son armée en Guyenne.

L'an huict cens quarante neuf, n'est remarquable d'autre exẽple plus notable, que de la conuiction du moyne Gotescal. Car iaçoit qu'vn ancien liure dise que l'Empereur denonça la guerre à Charles son frere, & que Louys de Germanie vint aux conflans de Moselle pour l'en destourner: il y a de l'apparence que c'est l'entre-veuë de l'an passé: puis que les Annales du temps ne les autres n'en parlent point. Pour ce regard de Gotescal, il estoit natif de Belges, & moine de l'Abbaye Orbacie, c'est S. Pierre d'Arbais, ordre S. Benoist, Diocese de Soissons: lequel ayant (comme il sembloit) esté conuaincu par Raban au Concile de Majence (dont i'ay parlé) Hincmar apres luy auoir remonstré sa faute, l'enferma dedãs vn monastere, dequoy Gotescal appella à Rome: qui est la premiere appellation, que i'aye remarquée auoir esté faite de iugement donné par nos François, contre aucuns clercs ou laics. D'autant que la reuision du procez fait aux Euesques Salonin & Sagitaire, auoit esté faite suyuant les lettres du Roy Guntchram, addressées au Pape Iean troisiesme: ainsi qu'auons dit. Estant l'Eglise Françoise en possession de iuger diffinitiuement ses subiets sans l'ayde & ministere des Papes. Et quand Fœlix d'Orgelles fut condamné (comme i'ay dit) il fut aussi enuoyé à Rome, pour approuuer la sentence du Concile de Franc-fort tenu l'an sept cens nonante quatre. Aussi Hincmar iustifia la condamnation qu'il auoit faicte de Gotescal: l'erreur duquel contenoit ces deux chefs: A sçauoir, *Que Dieu Pere estoit plus que Dieu Fils. Que les hommes estoient predestinez à Paradis ou Enfer, par vne prescience diuine.* A quoy Hincmar respondit comme il se voit en ses epistres abregées par Floard. Encores faut-il remarquer, que ce lieu d'Arbais n'estoit encores destiné à l'ordre de Premonstré: non encores 849.

L'an de Iesus Christ. inuenté, ains plustost de S. Benoist ou S. Augustin, lors seuls en vogue.

Ce n'estoit pas le seul ennuy de l'Eglise Françoise: car en mesme temps Noméné, irrité contre le Roy Charles, & soupçonnant aucuns euesques de son pays, (& entr'autres Achard de Nantes) d'estre partiaux pour les François, les auoit chassez de leurs sieges: les accusans de symonie ce disent les Croniques de Bretagne, & s'efforçant d'impetrer du Pape Leon, que ceux qu'il auoit mis en leurs places, fussent tenus pour legitimes : & les autres deboutez comme rebelles à luy, qui estoit Roy de Bretagne : Mesmes ayant fait vne assemblée de Prelats, & Seigneurs des pays qui luy obeïssoient, auoit declaré l'euesque de Dol Archeuesque de Bretagne. Mais les bannis retirez par deuers Landran Archeuesque de Tours, de tout temps estimé Metropolitain de Bretagne, il assembla à Tours Hincmar de Reims, Venillon (c'est Ganellon) de Sens, & iusques à vingt-trois de leurs suffragans : & sur la plainte que gens de tous estats de Bretagne faisoient des violences de Noméné, le Synode admonesta le Prince Breton, de recognoistre le Roy Charles pour son Roy & souuerain seigneur, comme auoient fait ses predecesseurs : ne passer les limites de sa terre & seigneurie: ainsi que plus au long il est porté par les articles du Synode; qui se trouuent encores.

850. Dequoy le Roy Breton ne tint conte : Et l'an huict cens cinquante, indigné de ces procedures, sortit de Bretagne, d'vne merueilleuse impetuosité, se iettant sur le païs d'Anjou, & de Touraine, où les siens gasterent tout, sans espargner Temples ne Monasteres : iusques à ce que par iugement diuin il eust esté frappé en la teste, dont il mourut. Et d'autant que l'Auteur du coup fut incogneu, les gens du temps l'attribuerent à sainct Maurille Euesque d'Angers : les biens de l'Eglise duquel ce Breton auoit pillez. Herispoux son fils, luy succeda en ses terres & tiltre Royal; dequoy Charles aduerty, pensant auoir meilleur marché des Bretons veufs de leur Roy, il entra en Bretagne pour la quatriesme fois, & gaigna vne bataille sus Herispoux : mais auec grand perte des siens, & mort du Duc Viuian, que Reginon dit auoir en trahison esté occis par Lambert: mais sous autre année. De maniere que le Roy François fut contraint de retourner, n'ayant fait ses besongnes comme il s'attendoit. Reginon dit, que les Bretons bien volontiers entendirent à la paix, aux conditions que le Roy de France leur proposa; & que le Duc Herispoux s'accorda auec luy, mais le mesme Reginon met la mort de Nomené, & ce que s'ensuit dix ans plus tard : toutesfois i'ay suyui la Cronique de Sainct Cibar. Ioinct qu'il appert par le Synode de Sauonnieres tenu enuiron l'an huict cens cinquante neuf, que Nomené & Herispoux estans morts, Salomon regnoit en Bretagne.

Les autres quartiers de l'Empire François, n'estoient pas moins trauaillez : car Roue ou Roul Normand (lequel du temps de l'Empereur le Debonnaire tenoit la ville de Dorestat en communauté de fief auec Heriold son frere) apres sa mort, fut accusé faussement de trahison deuant l'Empereur Lothaire, & arresté prisonnier, se sauua deuers Louys Roy de Germanie, duquel il deuint homme, au moyen des terres que ce Roy luy donna en Saxe, pour

habiter pres Dannemarch. Ce seigneur ayant depuis assemblé des Normans, commença d'exercer la Piratique, & gaster le pays voysin appartenant à à l'Empereur: comme pour se vanger de luy. Mesmes vint iusques à l'emboucheure du Rhin, où il prist Dorestat & la garda. Lothaire qui veid ne pouuoir chasser ce Pirate, sans tresgrande despence & danger des siens, fut conseillé de le receuoir en son seruice: à la charge de payer les tributs & deniers Roiaux, & de resister aux courses des Danois. *L'an de Iesus Christ.*

Au mesme temps d'autres Normans conduits par Godefroy rebourserent la riuiere de Seine, & vindrent gaster le Royaume de Charles, pour lequel secourir Lothaire s'estant aduancé (comme il auoit esté semonds de resister à ces ennemis communs) Charles, soit qu'il redoutast autant la venuë de son frere ambitieux, & lors courroucé, que le rauage des estrangers, secrettement composa auec Godeffroy, luy faisant part de son Royaume & luy donnant de la terre pour habiter, sans que les Croniqueurs disent où: mais il est croyable que ce fut vers la Bretagne rebelle, & que ce fut en Contantin: où de tout temps les François auoient souffert des estrangers: & entr'autres des Sesnes, appellez Bessins, du temps mesme de Fredegonde: Ie croy pour auoir habité le quartier de Bayeux ainsi que i'ay dit. Aussi Lothaire voyant que pourneant il s'aduançoit en France paisible, retourna chez soy: En quoy l'on peut voir la peine où les Rois sans foy tombent, & comme les menteurs sont tousiours mescreuz. Car il n'y a doute, que ces trois freres vnis, ne fussent assez puissants pour resister à leurs ennemis, voire & de continuer les conquestes pareilles, ou plus grandes que leurs predecesseurs: mais se cognoissans trop bien, ils ne pouuoient s'asseurer: & leur defiance donna moyen à leurs aduersaires (quelques foibles qu'ils fussent) d'entreprendre sur eux; d'autant plus hardiment, qu'ils s'asseuroient que iamais de bon courage il ne se reüniroient. Ceste annee il y eut telle famine le long du Rhin, que le muid de bled (la mesure estoit bien plus petite lors que la nostre de Paris) fut vendu dix sicles d'argent. Et Onufre dit, que le iour de Noel, Lothaire Empereur declara Louis son fils compagnon de la dignité Imperialle, & que l'an suiuant (c'est à dire huict cens cinquante vn, Hermengard Emperiere espouse de Lothaire, dame venerable aymee de Dieu, mourut laissant trois enfans masles: Sçauoir Louis, Lothaire, & Charles, la Chronique de Hirsauge (sans propos) la nomme Egille, & la dit auoir esté fille du Roy d'Angleterre. Aussi mourut en Saxe Ebon Archeuesque chassé de Rheims, & les Aquitaniens faschez de ce que Pepin leur Roy ne faisoit iustice de plusieurs insolences, qu'ils estoient contraints d'endurer d'aucuns seigneurs de sa suite, (qui aussi taschoient de rompre la paix accordee entre Charles son oncle, & luy) le surprirent & amenerent en France: où par le conseil des Euesques & nobles ayant esté faict Clerc, il fut enfermé au monastere de S. Medard à Soissons. De sorte que les Aquitaniens establirent Charles de France pour leur Roy. Et ce d'autant plus seurement que Charles frere de Pepin venu à Soissons quelque temps apres pour visiter son frere, s'asseurant de l'authorité de l'Empereur son oncle (de la Cour duquel il ne faisoit que partir) fut arresté par des Comtes François, & du commãdement du Roy Charles son oncle, ton- 851.

L'an de Iesus Christ

du moine à Corbie sur Somme : pour y estre gardé prisonnier, ainsi que Pepin son frere: d'où eschappant, il se sauua en Allemagne vers le Roy Louis son oncle. Par ce moien, Charles Roy de France demeura paisible d'Aquitaine: La Chronique de sainct Cibar dit, que ceste annee mesme, Lambert Comte de Nantes fut occis en vne bataille par Gautzbert Comte du Mans, depuis tué en vne embusche que luy dresserent ses ennemis: & que le Roy Charles entrant en Bretaghe pour la cinquiesme fois, la rauagea. Qu'Herispoux ayant esté occis (aucuns disent des siens) il conquist le païs: & d'autant qu'il voyoit les Bretons prests de lui resister, il traicta auec Salomon fils ou cousin d'Herispoux son successeur, beau & vaillant Prince. Mais ces Annalles sont contredittes par Reginon, & Sigisbert, qui mettent la mort d'Herispoux, l'an huict cens soixante six. Ce qui me garde de rien asseurer: car ie ne suis pas d'accord auec Vinier, que le Concile de Sanonnieres (qui fait mention du Roy ou Duc Salomon Breton) soit celuy mesme de l'an cinq cens cinquãte neuf: pource que l'intitulation est differente. D'autant qu'en celle du Sinode tenu pour l'appel du Roy Charles, il n'y a que quatre Metropolitains, sçauoir Remy de Lion, Etard de Tours, Ganelon de Roüen, & Raoul de Bourges. Et le Synode de douze prouinces, & celuy qui parle des Bretons, adjouste Hincmar de Rheims, Gaultier de Cologne, Hardinc de Besançon, & que le Synode fut assemblé de Gaulle & Germanie. De maniere, qu'en ceste diuersité, Reginon proche du temps, & qui n'estoit si fort esloigné de Vvestrie qu'il n'en peust sçauoir des nouuelles, peut estre aussi tost creu, que ladite Chronique de S. Cybar. Toutesfois, il n'y a pas trop d'interest, puis que nous sommes d'accord des voyages faicts par le Chauue en Bretagne, & ie n'oubliray sous lesdites annees, de dire ce qu'aura laissé Reginon.

En ce temps le Roi de France se trouuoit bien empesché en Aquitaine, pour donner ordre au païs, fort trauaillé de diuisions, & des querelles particulieres des Seigneurs, lesquels portans affection à Pepin, ou cuidans faire leurs besongnes (ils entretenoient le Roi de France en guerre) ouurirent le pays aux Normands, ainsi que nous dirons: auec ce que les Roys qui lors regnoient, ne tenoient guieres leur serment: & pour bien legere occasion faisoyent mourir
852. leurs vassaux : comme il aduint à Guenaud l'an huict cens cinquante deux. Ce Capitaine fuyant le courroux de Horic son seigneur & Roi de Dannemarch, se retira vers Louis Roi de Germanie, qui tant courtoisement le receut, que Guenaud se fist baptiser viuant plusieurs annees bien honorablement en la Cour du Roi Louis : & iusques à ce, que suspect de trahison, il fut tué par le Gouuerneur que ce Roi de Germanie tenoit en Septentrion, c'est à dire, vers la Marche de Saxe & Dannemarch.

CHAP. XIII.

Normands ayant pris Nantes bruslent Angers & Tours. Parlement & Synode de Soissons: auquel Hincmar est confirmé Archeuesque de Rheims. Aduancement de la iurisdiction Papale en France. Pepin jadis Roy d'Aquitaine eschappé de prison est enfermé à Senlis. Aquitaniens incitent Louis de Germanie pour venir en Aquitaine. Il y enuoye son fils Louis cognoistre l'Estat du pays. Leon Pape mort, Ieanne Papesse est mise en sa place. Sedes stercoraria *à Rome. Parlement de Valentiennes pour Lorraine & France. Vidames & aduouez des Eglises. Ordonnance pour les François d'outre Loire lesquels iurerent fidelité au Roy Charles.*

OR les Normands (Reginon adjouste Bretons & ie ne sçay s'il l'entend pour les Pirates, qui semblent auoir tenu là presque Isle de Constantin, mal gardee par les Rois Merouingiens, & possible par les Charliens ainsi que i'ay dit) vne fois ou deux amorcez par les richesses trouuees en Vvestrie, y retournerent l'an huict cens cinquante 853. trois, sous la conduite de Hasteng & Bier coste de fer, ainsi que dit Nangis: & entrans par la bouche de Loire, le Samedy de Pasques surprirent la ville de Nantes, & tuerent Guimard Euesque, ainsi qu'il benissoit les fons de Baptesme, auec tout son Clergé & le peuple de la ville. Ce faict, ils tirerent vers Angers & Tours, lesquelles abandonnees ils pillerent & brusle-rent: comme aussi l'Eglise de sainct Martin de Tours. Reginon dit, que ce fut le premier voyage qu'ils firent de ce costé. Mais la lettre cy dessus copiee, & la Chronique de sainct Cybar, nous apprenent que Nantes auoit esté prise par les Vvesaldinges (que ie croy auoir esté Pirates Normans) & peut estre que ce fut lors que Ranulf Comte de Poictiers, & Regnault Artabilacensis, voulans resister à ces Normans furent tuez en la bataille donnee pres Briliac: En ces diuersitez, il suffira pour le contentement des lecteurs, d'auoir recité le faict: iusques à ce que le temps certain soit trouué en d'autres Autheurs: & neantmoins, il n'est impossible que les Normans n'ayent pris ceste ville par deux fois: puis que ceste-cy fut la veille de Pasques, & l'autre trente iours deuant la Sainct Iean: qui reuiendroit au vingt & six de May, iusques auquel iour Pasques ne peuuent monter.

Ce pendant le Roy Chales ceste annee tint vn Synode à Soissons, en l'Eglise de S. Medard: auquel se trouuerent les Archeuesques Hincmarc de Rheims, Ganelon de Sens, Amaulry de Tours, les Euesques Thierry de Cambray, Rotald de Soissons, Loup de Chaalons, Emenon de Noyon, Herpuin de Senlis, Ermanfroy de Beauuais, Pardulf de Laon, Hilmerad d'Amiens, Hue-

L'an de Iesus Christ. bert de Meaux, Aio d'Orleans, Prudent de Troyes, Hermian de Neuers, Ionas d'Autun, Godafald de Chalons, Odoin d'Angers, Guinbert d'Eureux, Hildebraud de Sceez, Regbald Corepiscope (c'estoit comme vn Euesque Rural ou Grand Vicaire) de Rheims, Dadon Abbé de saincte Sabine, Loup Abbé du monastere de Bethleen, qui est Ferrieres en Gastinois, Bernard Abbé de S. Benoist sur Loire, Odon Abbé de Corbie, Bauon Dorbais, & autres prestres
853. & Abbez. Le Roy estant assis en l'assemblee, l'an huict cens cinquante trois, le treiziesme an de son regne, indiction premiere, & le vingt-sixiesme d'Auril, là il fut premierement traicté des appellations des Prestres, destituez par Hincmar, & iadis ordonnez par Ebon: Il fut dit qu'ils n'auoient peu obtenir aucun degré de luy, ja priué du sien: & pource, tous ses actes furent cassez fors le Baptesme faict au nom de la Trinité. Mais jaçoit qu'il y ayt huict seances en ce Synode (qui se trouue imprimé) il n'y a rien de l'Estat public: ce qui me faict croire, que nous l'auons imparfaict. Car il n'est à presumer, que Charles present à vne si grãde assemblee, oubliast de mettre en deliberation les moiens de resister aux Normans. Entre autres articles de ce Sinode, l'on peut remarquer que lors y auoit des Abbaies & lieux Ecclesiastiques, fondez à la charge que iamais ils ne fussent hors des mains des heritiers des fondateurs, qui semble estre vn commencement de droict de patronage. Il y fut aussi defendu de tenir les plaids depuis Caresme iusques à Pasques: si ce n'estoit pour acccorder aucunes parties. Autant en fut ordonné, pour les quatre iours auant Noel, pour les iours consacrez (ie croy festez) & les quatre temps. Il fut defendu de chasser, *in Castitijs & siluis custoditu*, c'est à dire, parcs & bois mis en danger. Et le Roy adiouste, auec l'excommunication ils souffriront *nostram harmiscarem*, tres-rigoureuse. Le mesme Roy renonça lors, à faire *Prestarias*: (ie croy emprunts) sur les fiefs ou benefices de l'Eglise. Les articles de ce Synode, furent par les Euesques enuoiez au Pape Benedic successeur de Leõ: qui est la premiere cõfirmation de nos Synodes, que ie trouue auoir esté faicte par les Papes. Et faut dire, que ce ne fut sur l'heure: puis que Benoist ne fust esleu Pape que deux ans apres. Encores nous cõuient il remarquer que les Papes se sont tousiours aidez de nos dissentions, pour hausser leur iurisdiction, sous ombre de neutralité, se rendans arbitres du Roiaume François: lequel auparauant Pepin recognoissoit les Papes Romains, aussi peu que les Empereurs de Constantinople. Durant ce Parlement, Pepin Roy chassé d'Aquitaine, par le moyen de deux moynes eschappa de sa prison ou Abbaie: vagant iusques à ce que pris, il fut renfermé dans le Chasteau de Senlis, lors estimé tres-fort.

La mesme annee, l'Empereur & Charles son frere, se veirent à Valentiennes, en vn Parlement tenu au commencement de Nouembre: & neãtmoins, Charles en vn autre qu'il tint le mesme mois à Senlis, dit aux cœillettes appellees Herizuph en Thiois, & que ceux qui assaillent les maisons, ou qui meent les brigands, *Leudem inde non soluant: & nullus inde illam faidem portare praesumat*, c'est à dire, qu'ils ne seront tenus paier l'amãde & composition de telle chose: cõme forfaicture. Ce fut lors, qu'aucuns seigneurs d'Aquitaine ennemis du Roy Charles (par eux mescreu d'auoir faict tuer Gosbert leur parent, & qui semble ne pou-

ne pouuoir estre le Comte du Mans, duquel i'ay parlé) vindrent en la Cour *L'an de Iesus Christ.*
de Louis Roi de Germanie, remonstrer la pusillanimité de leurs Rois, la cruauté des infideles prests d'entrer en leur païs: & que pour les garentir de danger, « il luy pleust receuoir la Couronne de leur prouince, & qu'à ceste fin luy, ou « son fils s'y acheminassent, à tout le moins pour les deliurer de la tyrannie du « Chauue, & prendre possession d'Aquitaine. Laquelle assise entre les Normans « de Nantes, & Sarrasins d'Espagne, si elle estoit par luy abandonnee, ils « seroient contraints d'auoir recours aux estrangers & ennemis de la Foy, au « grand dommage & perte des Chrestiens.

Durant cela, & apres la mort de Leon Pape, à sçauoir l'an huict cens cinquante quatre, il aduint vn grand scandale en l'eglise Romaine, à la honte 854.
de la Chrestienté, si le contenu cy dessous est vray (car il y en a qui le nient & en ont faict des liures) quand les Prestres & Diacres Romains esleurent vne femme pour tenir le Papat. Plusieurs annees auparauant, vne Angloise enleuee de son païs par vn prestre qui l'aymoit, vint demeurer à Majence, où elle accoucha d'vne fille nommee Gerbette. Ceste-cy ayant bon esprit, apprist les lettres en sa jeunesse, & sous l'habit d'homme entrant en l'Abbaie de Fulde, quelque temps apres alla en Athenes, où elle profita si bien que venant apres à Rome, elle trouua peu d'hommes qui luy fussent égaux en sçauoir, & exposition des sainctes Escritures: gaignant telle reputation par ses lettres & subtiles disputes, qu'apres la mort de Leon elle fut mise en sa place, & porta le tiltre de Iean Pape huictiesme de ce nom. Mais cõme Dieu n'endure pas tousiours les abuseurs & meschants longuement regner, sans leur arracher le masque du visage, il aduint qu'estant grosse du faict de son varlet de chambre, allant en procession, elle accoucha en plaine ruë pres le Colisee de Rome, & mourut sur le lieu, deux ans vn mois & quatre iours apres son eslection. Aucuns disent, que pour ceste cause le Pape ne va iamais à S. Iean de Lateran par ceste ruë: & que pour euiter à l'inconuenient de pareille eslection, l'on faict seoir les nouueaux Papes en vne chaire de Porfire, qui est percee: & que le dernier Cardinal Diacre luy taste les parties honteuses, pour estre asseuré du Sexe. Platine dit, qu'il peut bien estre quelque chose de ce destour de chemin processionnal: mais qu'il luy semble, que ceste chaire sert à monstrer aux Papes, qu'ils ne cuident estre dieux: ains, hommes mortels: & comme tels, suiects aux infirmitez & necessitez de nature: estant la chaire pour ceste cause nommee *stercoraria*: qu'il me souuient d'auoir veuë (il y a cinquante ans & plus, à ceste heure qu'on imprime cecy) dans la gallerie du Palais de Lateran, par où l'on va en la Chappelle, nommee *Sancta sanctorum*: où souloient estre tenus les Conclaues, lors que les Papes demeuroient au Patriarchat de Lateran. Ceste eslection du Pape femme, est fort debatuë & maintenuë fausse par Papire Masson diligent & curieux autheur de ce temps. Iaçoit que Platine, creature Papalle, ayt opinion qu'elle soit veritable, comme aussi Iean Lincide, Marian l'Escot, & Sigisbert autheurs anciens, & l'Escot nommément cotte l'espace du temps de son siege, tel que ie l'ay dit cy dessus.

Vous auez entendu l'Ambassade que certains Seigneurs d'Aquitaine auoyent

L'an de Iesus Christ.

de l'an passé enuoiee à Louis Roi de Germanie : Ce Prince qui lors differa d'y entendre, pressé d'auantage, enuoia Louis son fils apprendre l'estat d'Aquitaine, & si les offres des Guyennois estoient accompagnees de forces pour effectuer la conqueste de ce païs, au profit de quelqu'vn de ses enfans. Mais quand le Prince Germain fut venu en Guienne, euidemment il trouua que les choses alloient autrement qu'on n'auoit rapporté à son pere, & luy mesme, ne fut recueilly que des parens & aliez, de ceux que le Roi Charles auoit offencez par la mort de Gozbert (que l'on dit auoir esté condamné d'auoir la teste coupee, pour les meurdres de Lambert Comte de Nantes par luy tué) car le reste ne faisoit semblant de vouloir de luy. Au moien dequoy, craignant la legereté des Aquitaniens il retourna en Allemagne, enuiron l'Automne.

D'autre costé, Charles se voiant menassé de tant d'ennemis, & que Louis jadis son bien-aymé frere, & qui iusques là s'estoit inseparablement tenu vny auec luy, non seulement l'abandonnoit, mais encores enuoyoit son fils pour luy substraire vne partie de son Roiaume, afin d'entretenir l'Empereur en son amitié, & se fortifier de luy, assista en vn parlement general qu'il faisoit tenir en la ville de Valenciennes: auquel Ganelon Archeuesque de Sens, Odon & Donat, furent enuoiez & deputez Commissaires du Roi à Sens, Troies, Melun, Gastinois, Moruan, Prouin, aux trois Arsies, & deux Brions (ie remarque bien Arsie sur Aube, & ie croy que les Brions, sont le païs de Brie, auiourd'huy surnommé de plusieurs sobriquets, selon la bonté ou infertilité de ses contrées) s'enquerre comme se portoient les Euesques, Abbez, Abbesses, & autres personnes Ecclesiastiques: ensemble les Comtes & Iuges : afin d'aduiser que les Monasteres fussent pourueuz de Vidames & aduoüez preud'hommes. Et que les iustices Roiales & Ecclesiastiques (ie doute si en ce temps les Ecclesiastiques auoient iustice sur leurs suiects francs, pour le regard du temporel) fussent bien & fidelement administrees pour faire raison à chacun: principalement aux vefues & orphelins, & generalement pouruoir à ce qui seroit possible d'executer pour le temps: & du surplus à quoy ils ne pourroient donner ordre, de le renuoier au Roi. Lequel aussi pour s'entretenir en l'amitié de l'Empereur, l'inuita au Palais d'Atigny : où ils s'entreuirent & arresterent aucuns articles pour le faict de la iustice & reglement de leur peuple: pour la garde de la mer: refection des ponts & chemins, deffendans de leuer peages de basteaux passans dessouz les ponts. Qu'il seroit informé contre les faux monnoyeurs. Que tous François (i'entends nobles) habitans deçà Loire iureroient fidelité au Roy Charles.

Le mesme an, l'Empereur aiant inuité Louis son frere de s'assembler, pour en commun aduiser aux affaires de la France, (l'Autheur entend du general empire François) le Roi de Germanie (possible tout resolu de guerroier son frere de France) ne voulut se trouuer au Parlement assigné au Liege, où l'Empe-
„ reur & Charles assisterent : Là, le Roi de France protesta, qu'ayant entendu
„ l'entreprinse de Louis son frere sur l'Aquitaine, il s'estoit inseparablement
„ joinct à l'Empereur, pour la conseruation de leurs Roiaumes. Et où il aduien-
„ droit que l'vn mourust auant l'autre, le suruiuant deuoit prendre les enfans du

mort en sa protection, pour estre heritiers du Roiaume de leur pere. Et en fin, Charles s'excuse & promit, au cas qu'il eust offencé quelqu'vn, de l'amender en plain Parlement. *L'an de Iesus Christ*

CHAP. XIIII.

Charles se faict couronner Roy à Limoges. Change l'Aquitaine en Duché, & y establit des Comtes. Origine des petits fiefs & de plusieurs Comtez. Normans deffaicts en Touraine, sont poursuyuis par Charles iusques en Bretagne, où ils sont par luy deffaicts: & retournez en leur pays, entrent en guerre si cruelle qu'il ne demeura qu'vn seul du sang Roial. Audulf Roy d'Angleterre tailla son Royaume au profit du Pape. Concile tenu à Valence en Dauphiné. Benedic Pape au lieu de Ieanne morte en trauail d'enfant. Lothaire Empereur se rend moyne. Charles d'Aquitaine faict Euesque de Majence. Camp & Parlement tenu à Neosle du Vexin, contre les Normans. Responce des Euesques François au Roy qui s'estoit plaint d'eux au Pape. Tremblement de terre. Estant mort Charles Roy de Prouence, son Royaume est party entre Louys Empereur & Lothaire frere.



LE Parlement acheué, le Roy de France vint en Aquitaine: où le quinziesme an apres la bataille de Fontenay, & le sixiesme de Iuin, il fut couronné Roy en la ville de Limoges: ce que vous entendrez & prendrez pour le Roiaume d'Aquitaine. Lors voyant la difficulté de garder ce pays, auant que retourner en France, il conclud d'y faire vn Duché. Duquel le siege seroit à Bordeaux: establissant de toutes parts les autres villes, pour resister aux Normans. Ce fut enuiron ce temps (si vous croyez vn moine de Marmonstier, qui a escrit les faicts des anciens Comtes d'Aniou) que par tout le Royaume François, plusieurs nouueaux Gentils-hommes pour estre plus preud'hommes & suffisans que ceux des grandes & illustres maisons, furent aduancez aux charges publiques. Car Charles, caressant ceux qu'hardiment il voyoit se presenter au danger pour acquerir de l'honneur, plus volontiers les employoit que ceux qui n'ayans retenu de leurs illustres ayeuls que les tiltres, ie n'ose dire armoiries, quand on les enuoyoit aux charges, menoyent pour les conseiller, & executer les affaires de consequence, quelqu'vn de bas lieu, mais entendu. De maniere, que ce Lieutenant de Roy, estoit luy-mesme commandé par ceux-cy. A ceste cause, Charles se trouuant mal garny d'hômes d'anciennes maisons suffisans pour manier les charges publiques, aduança lors beaucoup de nouueaux Gentils-hômes; ausquels il donna plusieurs fiefs, estats & grades, selon qu'ils l'auoient merité: en recompence des grands dangers & trauaux par eux soufferts pour la deffence publique. Ce que les anciens nobles

L'an de Iesus Christ. ne doiuent trouuer estrange au gouuernement d'vn estat Roial, puis que leurs grāds peres, leur ont acquis ces honneurs, & y sont paruenus par degrez: comme toutes choses ont leur commencement. Et c'est vne trop honteuse & dangereuse enuie pour vn Royaume, d'empescher les pauures vertueux de s'aduancer. Aussi gens accoururent lors de toutes parts, allechez de la liberalité du Roi, & sus l'ouuerture que le temps preparoit à la vertu, à la hardiesse, voire à l'auarice: estans toutes choses en confusion, & (par maniere de dire) exposees au premier qui les saisiroit, ce qui neantmoins engendra de grands trauaux audit le Chauue.

Or les Pirates conduits par Hasteng & Bier, longuement trauaillerent plusieurs endroits du Roi François, iusques à ce qu'en Touraine ils eussent esté vaincus en vne bataille, que ceux du païs estimerent d'auoir gaignee sur eux, assistez du corps de S. Martin, qu'ils porterent sur les murailles de leur ville. Auec ce que les mesmes Normans poursuiuis par le Roy Charles iusques en Bretagne, y furent encores desconfits & contraints de se retirer en leur pays: où Horic Roy de Dannemarch, & Guduin fils de son frere, chassé du Roiaume par des Pirates, se donnerent vne tant sanglante bataille, qu'outre vne multitude innumerable de peuple qui y mourut, il ne resta du sang Roial qu'vn seul enfant, fils du Roi Siuard, & nommé Herie: depuis Roi & pere de Canulfe, ce dit Nangis. Ceste annee, Andeluf Roi d'Angleterre le dixneufiesme de son regne, (si vous croiez Henry de Huistabonne) tailla son Roiaume d'vne disme, pour l'entretenement des Eglises, l'amour de Dieu & descharge de ses fautes, qui peut estre le denier qu'en ce païs-là on souloit appeller denier de S. Pierre, & se leuoit par les commis du Pape.

855. L'an huict cens cinquante cinq, il fut tenu vn Concile à Valence en Dauphiné, le quinziesme an de l'Empire de Lothaire. Quatorze Euesques s'y trouuerēt le huictiesme de Ianuier, indiction troisiesme, dans l'Eglise de S. Iean, y presidans Remi Archeuesque de Lyon, Egilmar de Vienne, Roland d'Arles, assistez d'Ebon Euesque de Grenoble. L'occasion principale fut, pour cognoistre des crimes dont l'Euesque du lieu (qui n'est point nommé) estoit diffamé: & pour aucuns Escossois: ie croy des Colleges & Hospitaux bastis en France & Allemagne, pour l'entretenement des hōmes de lettres de ceste nation, retirez par deça, ou allans à Rome en pelerinage, par vne deuotion qui lors auoit saysi la plus part des habitans de la grand Bretagne, desireux de voir la source de leur religion. Car il y a bien autant d'apparence, que les Papes de Rome y ont porté ou enuoié le Christianisme quant & les garnisons Romaines, que Ioseph d'Arimathie le S. Graal, & la foy de Iesus-Christ: ainsi que veulent aucuns anciens autheurs Anglois, suiuis par nos Romanciers. Il y fut aussi parlé du franc arbitre, & de la predestination: & que l'Empereur seroit prié de ne donner aux Eglises des Pasteurs ignorans. Entre plusieurs ordonnances, par le quatorziesme chapitre, le Concile excommunie tous ceux qui combattroient en champ clos. Mais ie doute, si ce decret eut lieu par deçà Loire: où telle façon de vuider des querelles a plus longuement duré.

Le premier Octobre dudit an, Benedic troisiesme fut esleu Pape (selon Onu-

fre: qui le faict immediat successeur de Leon, sans parler de Ieanne Papesse.) *L'an de Iesus Christ.*
Ce Benoist, ayant esté deposé par la faction d'Anastaze (ce peut estre le Bibliotequaire, car vous verrez cy apres, que les Euesques de Treues & Colongne luy reprocherent son ambition) qui s'estoit faict eslire par aucuns Commissaires de l'Empereur, fut depuis remis: & Anastaze emprisonné. En ce temps Ebon Abbé de sainct Germain d'Auxerre, fut Euesque de ladite ville, par la mort de Hiltibald son frere. Mais le changement de l'Empereur Lothaire fut bien plus remarquable. Ce Prince ayant quelque temps auparauant conclud en soy mesme de renoncer aux affaires de ce monde, pour euiter à la discorde (hereditaire entre les enfans de la maison de Pepin, voire commune à tous les grands Rois & Princes) diuisa ses Royaumes entre les siens, donnant l'Empire auec l'Italie, à Louys son fils aisné: à Lothaire, le pays qui portoit son nom: à Charles le dernier, la Prouence, auec partie de Bourgongne. Ce fait, & le vingt-sixiesme Septembre, il se rendit moyne à Prom: où quelques mois apres il mourut, & fut enterré en l'Eglise de Sainct Sauueur. Ce Prince vesquit de telle façon qu'il est malaisé de iuger, s'il fut plus inconstant & ambitieux que meschant: n'ayant iamais fait conte de tenir sa foy, où il y alloit de son profit, outre la degradation qu'il pourchassa, ou souffrit d'estre faicte à son pere: Si ce n'est qu'on vueille dire, que sa fin ait effacé les vices de sa vie precedente. La mesme année mourut Foulquain (c'est Foulques) Euesque de Theroüenne: & Paul Archeuesque de Rouën.

L'an huict cens cinquante six, Lothaire fils du feu Empereur, ayant dés l'an precedant pris la possession de son partage, cestui-cy, par la faueur de Charles Roy de France son oncle, espousa Thieberge sœur de Huebert Duc de Bourgongne, qui est outre le Mont-iou: pour lequel mariage il sourdit de grands maux, & fort preiudiciables tant à ce Roy qu'à son peuple: voire à tous les Royaumes François. Lors Charles d'Aquitaine par la volonté du Roy Louys de Germanie son oncle, & de ses Conseillers (plustost que par eslection du Clergé) fut estably Archeuesque de Majence, qu'il tint sept ans, au lieu de Rhaban mort, le quatriesme du mois de Feurier. Charles le Chauue, fit aussi vne assemblée de camp à Neophle (bourg de Vexin Normand, & prochain de Rouën, & non pas vn des deux qui sont en la vallée de Mont-fort Lamaury où auec les gens de guerre assemblez contre les Normands, se trouuerent aussi des Euesques: & entr'autres, Hincmar de Rheims. Il tint encores vn Conseil à Crecy, où le septiesme Iuillet, il resolut aucuns articles pour le faict des François Aquitaniens, que leur porterent Adalart Abbé, Rodulf (c'est Raoul, vn capital a de escrit à la main dit son oncle) Richoin, Adalger & Beranher: par lesquels, il pardonnoit ses fautes à tous ceux qui prouueroient auoir iuste cause de soy deffier d'estre offencez, s'ils fussent venus au lieu assigné deuant luy, ou ses commis. Car (disoit-il) estans les clercs & laics si vnis, " il n'y auoit apparence (quand bien il l'eust voulu) de leur faire mal, ne rompre " les choses promises à aucuns des assistans. Le Greffier du Tillet semble auoir " leu autrement: car il dit, que les Commissaires auoient charge de declarer, que si la rebellion procedoit de sa faute, ou celle de ses officiers, son vouloir estoit, 856.

L'an de Iesus Christ. qu'elle fut amandée : & qu'ils fussent gouuernez par iustice & raison. Que si elle estoit toute de la part de ses subiects, sans tort qui leur eust esté fait, à ceux qui sans feinte se voudroient repentir & demander pardon, il leur feroit misericorde & plaine grace de ladite rebellion. Par les mesmes articles, il donnoit sauf conduit à ceux qui se voudroient retirer sous autre seigneurie que la sienne : pourueu qu'ils ne portassent aucun dommage, ne *marritionem* (c'est marrisson & courroux) à ses fidelles subiects. Donnoit sauf conduit d'aller & retourner : & les prioyt en general, de ne soy separer de luy ou des autres Chrestiens : à ceste heure que le Royaume estoit trauaillé des Payens. Et qu'il entendoit parler des Normans, pour d'auantage asseurer les siens, il les aduertit qu'il auoit assigné vn Parlement, pour tenir à Chartres le 9. d'Octobre, mandant qu'audit Pepin soit *In bastonico retrusus*; iusques à ce que par son aduis il fut chastié.

Le mesme Roy Charles assailly de tous costez, quelque temps au precedent s'estoit plaint de l'infidelité des siens au Pape : lequel escriuit aux Euesques de France ; les admonestant de faire, & accomplir le deuoir que de loyaux suiects sont tenus enuers leur Roy. Dequoy les François piquez, en vne as-
» semblée tenuë à Bonnœil (il y en a vn pres Sainct Denis & l'autre en Brie) l'an
856. huict cens cinquante six : Premierement ils s'excusent; & disent, n'estre coul-
» pables des reproches que le Pape leur faict par sa lettre. Car ils ont tousiours
» aduerty le Roy ; & maintenant l'aduertissoient derechef, qu'il ait souuenance
» des articles par luy signez à Colongne. De ce qui luy fut presenté à Beauuais
» par les Euesques; auec des conditions assez notoires. De ce qu'auec ses freres
» il approuua pres Thionuille au lieu appellé *iudicium* : Ie ne sçay si c'est Mallus:
» De ce qui fut fait aux Palais de Verme & d'Espernay ; par le conseil des hauts
» Seigneurs & sages Barons: & c'est le premier lieu, où ce mot de Baron est mis
» pour grande qualité de personne : iaçoit que deuant il fust en vsage. De ce
» qu'il signa auec ses freres à Marne. Ce qui fut arresté au Synode de Soissons,
» où il estoit en personne. Ce qu'il publia à Senlis, & depuis au Liege : estant
» auec Lothaire son frere. Et que chacun considere les conditions qu'il a iurées,
» (car ce serment l'oblige à ses freres en la terre & au Ciel) & il trouuera qu'ils
» ne sont cause de la desolation des monasteres. Ces bouts de Parlements & Synodes, ne doyuent estre reiettez : puis que l'on en tire de la lumiere pour les affaires du temps. Ce qui aussi est la cause de me les faire coppier : priant les fauorables lecteurs, de ne s'ennuyer de telles paroles.

Les deux Rois oncles, par tous moyens essayoient de gaigner le Roy Lothaire ; d'autant que ce ieune homme assez volontaire, pouuoit beaucoup renforcer la partie de celuy qui l'auroit pour amy. Ce fut pourquoy, Louys Roy de Germanie, s'assembla au Chasteau du Conflans de Rhin & de Moselle,
857. au mois de Feurier, de l'an huict cens cinquante sept, auant que venir à son Parlement, assigné à Vvormes enuiron la my-Caresme. Auquel temps, Rorue Normand Gouuerneur de Dorstat, du consentemēt de Lothaire son seigneur, mena vne armée aux confins de Dannemarch, & de la volonté de Horic Roy de ce pays, entra en la possession de la partie de ce Royaume, qui est entre la

riuiere Egidore & la mer, qu'il tint auec ses vassaux & compagnons. Quelque temps apres que Lothaire eust parlementé auec Louys son oncle, il vint à S. Quentin, où Charles Roy de France & luy firent alliance, & enuoyerent des Commissaires par tous leurs Royaumes, publier les articles & ordonnances de leur Parlement.

L'an de Iesus Christ.

Ceste anne fut remarquée de plusieurs prodiges. Car le premier iour de Ianuier de l'an huict cens cinquante huict, il aduint vn grand croullement de terre, qui s'estendit en diuerses contrées. Et Benedic troisiesme Pape mourut le huictiesme d'Auril. Auquel succeda Nicolas premier du nom, Cardinal Diacre, & homme de grand sçauoir : qui le vingt-quatriesme du mesme mois, fut sacré en la presence de l'Empereur Louys. Nous parlerons en autre endroit de la qualité de Diacre Cardinal. En ce temps, Charles Roy de France estoit en grand soucy : tant pour les troubles d'Aquitaine, que la rebellion des Bretons & la mauuaise volonté que luy portoient plusieurs de ses subiects. A ceste cause, dés le second iour de Mars de ceste année, qui estoit la dix-huictiesme de son regne, & indiction sixiesme : estant au Palais de Crecy, il fit renouueller au peuple le serment qu'il luy deuoit : promettant pour son regard, honorer chacun d'eux selon sa qualité. 858.

D'autre costé, Louys son frere s'asseuroit d'amis tant qu'il pouuoit: & ayant tenu vn Parlement à Vlme, il donna audience à Noting Euesque, & au Comte Heberad Ambassadeur de l'Empereur Louys : auec lequel il renouuella ses alliances : & à la my-Caresme vint à Franc-fort, pour y faire Pasques, puis le vint-quatriesme d'Auril à Conflans : cuidans y trouuer Lothaire son neueu, ainsi qu'il luy auoit promis : mais il n'y vint, ny enuoya : sous couleur qu'il se preparoit contre Charles son autre oncle, que l'on disoit vouloir s'emparer de la Prouence, ouuerte par le trespas de Charles Roy de ce pays, n'aguieres mort & enterré à Lyon au monastere de sainct Pierre (possible Esnay) en l'Eglise de la Vierge Marie. Toutesfois ce bruit estoit faux : car le Royaume du deffunct fut party entre Lothaire & l'Empereur qui eut la Prouence, & ce qui est outre le Mont-jou : & Lothaire le reste qui tiroit vers la Bourgongne. Ainsi le Roy de Germanie trompé, retourna à Franc-fort: ou soit qu'il desirast destourner le soupçon qu'il voulust guerroyer Charles de France son frere, ou qu'il fut pressé des Sclaues, il mit sus trois armées. L'vne que Carloman son fils deuoit mener contre les Sclaues Mareentes, & Rastrix leur Duc : l'autre contre les Abodrites & Liuons, conduite par Louys son autre fils. Et la tierce, contre les Sorabes, dont Trotulf deuoit estre chef : afin qu'ayant appaisé les troubles de dehors, il peut donner meilleur ordre en son Royaume.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XV.

Les François coniurez inuitent Louys de Germanie de venir prendre le Royaume de Charles son frere. Louys met en deliberation le voyage de France. Il est conseillé par ses Euesques & Comtes de le faire, & vient en France: lors Charles qui estoit sur Loire campé deuant les Normans, voulant venir au deuant de Louys son frere est abandonné de tous les siens: & Louys couronné par Ganelon Archeuesque de Sens: mais les Seigneurs François ne tirans pas les commoditez du Roy de Germanie qu'ils s'atendoient, se rappointent auec le Roy Charles, qui aussi tost reconquist son Royaume. Et Louys est contrainct de retourner en Germanie pour appaiser la rebellion des Venedes Sorabes.



Ais comme ces armées estoient ja prestes à marcher au mois de Iuillet, voicy arriuer Allart Abbé, & Othon Comte, qui le prient de vouloir subuenir au peuple de France: en grand danger (ce disoient-il) si bien tost il „ n'estoit secouru. Et lequel priué de l'esperance de l'ayde „ de Germanie, au dommage de la Chrestienté, seroit con- „ trainct rechercher les Payens, pour la deffence que main- „ tenant ils venoient requerir à des fidelles Chrestiens; leurs Seigneurs legiti- „ mes. Qu'ils ne pouuoient d'auantage endurer la tyrannie de Charles: car tout „ ce que les Payens leur auoient laissé tuans, pillans, & rauageans par la cãpagne „ sans resistance, par les ruses & subtilitez de cestui-cy leur estoit raui & dissipé. „ Aussi n'y auoit-il plus aucun parmi eux qui s'asseurast en ses promesses & ser- „ mens, ayans tous perdu l'esperance que iamais il valut rien. Le Roy Louys de Germanie demanda temps pour aduiser au remede de leur plainte: car ce n'estoient pas de petits compagnons qui l'inuitoient: & il sçauoit la haine que plusieurs François portoient à Charles leur Roy. Pource (dit Reginon) que Lambert qui tenoit le Duché d'entre Loyre & Seine, ayant fait meurdrir Viuian grãd Seigneur, fut luy-mesme tué par Gautzbert. Dequoy Charles courroucé, luy auoit fait trancher la teste: comme aussi à plusieurs autres qu'il surprist: dont leurs complices estonnez, & craignans pareil chastiment, entreprirent de mettre le Royaume de Vvestrie entre les mains de Louys Roy de Germanie. Lequel sur telle semonce, fit assembler son conseil: où auec ses amis, il fut longuement à poiser de si grandes offres; approuuées & debatuës par ses Conseillers auec des raisons contraires, mais fort considerables. Car „ (disoient aucuns) si bien il sembloit à plusieurs de n'estre raisonnable d'aban- „ donner tant de nobles Seigneurs François, ou le peuple à la mercy & insolen- „ te cruauté d'vn seul homme; aussi prendre ce party c'estoit entrer en guerre „ contre son frere, & enuahir son heritage, au preiudice des sermens que par

tant

tant de fois ils s'estoient iurez. Et respectant son frere, ce n'estoit moindre meschanceté, de laisser perir tant de gens affligez. Mais lon repliquoit, qu'encores falloit-il auoir égard à ce que lon diroit; que l'enuie d'agrãdir son Roiaume l'auroit plus esmeu, que le danger du peuple. Toutesfois vaincu des miserables prieres de ces gens affligez, ou de sa propre ambition, & se couurant du conseil des Euesques & Seigneurs de sa Cour, il prist le party, qui prefera l'vtilité (ou sienne, ou couuerte de celle de plusieurs) au deuoir fraternel. Et ayãt assemblé vne armee enuiron la my-Aoust, il partit de Vvormes, par l'Aulsoy & Bourgongne venant à Pontigon, Palais Royal de Charles; où grand nombre de Seigneurs & vassaux de son frere luy firent hommage, ne restant à venir que ceux qui estoient auec luy au camp, tenu sur la riuiere de Loire, contre les Normands, & Bretons.

Ainsi Louis de Germanie passant outre vint à Sens, que Ganelon Archeuesque luy rendit, le couronnant Roy. Tout aussi tost le nouueau Roy donne assignation aux autres Seigneurs Vvestriens, pour se trouuer au Palais d'Atigny, le mois de Nouembre. Dequoy Charles aduerty, rompt son camp: & iaçoit que l'ennemy qu'il auoit deuant soy, trauaillast grandement l'Anjou; il faict trousser bagage, & accourut en Brie auec son armee, faire teste à son frere. Mais voyant vne si grande rebellion des siens, qui l'abandonnoient de toutes parts, faisans semblant de vouloir donner la bataille, il met son armee aux champs: & sans que lon s'en apperçeut, se retira auec peu de gẽs ses plus speciaux amis. Quand son armee sentit que celuy pour qui elle deuoit combattre ne comparoissoit point, les chefs tout aussi tost passerent au camp du Roy de Germanie: auquel ils iurerent fidelité.

La commune boüilloit qu'on allast apres le Roy fugitif: ce que le Roy Louis empescha, disant estre bien dãgereux de le poursuiure, estans incertains de le trouuer, & valloit mieux s'asseurer du lieu de sa retraicte, pour l'y aller cercher; apres auoir donné ordre au Roiaume conquis. Ce fut pourquoy le Roy Louis trop asseuré des Vvestriens (traistres à leur Roy naturel) par leur aduis renuoya l'armee d'Allemagne, qui estoit sa principale force; & comme s'il n'eust deu rien craindre, appuyé sur la fidelité de ceux qui nagueres luy auoient fait le serment, il resolut de passer l'Hyuer deçà: & au mois de Nouembre s'en vint au Palais d'Atigny, ignorant le danger qui luy estoit preparé du costé de Charles, vers lequel ayant enuoyé les enfans de Conrad, comme pour espier ses desseins, & lui rapporter l'estat de son frere: Ces hommes auaritieux & legers, cognoissans qu'ils ne pourroient si bien faire leurs besongnes sous le nouueau Roi trop sage & bon mesnager pour eux; que sous Charles ieune & volontaire, secrettement s'appoincterent auec celuy que de longue main ils cognoissoient; lequel n'oublia de leur faire des presents, & encores de plus grandes promesses.

Par les mesmes, le Roy de France cogneut que Louis son frere mal accompagné, estoit bien aisé de surprẽdre. Mais pour encores dauantage l'asseurer, Ganelon ou Venilon Archeuesque de Roüen, Erehanran Euesque de Chaalõs, estoient venus au Palais d'Atigny, apporter les articles de la part des Euesques

L'an de Iesus Christ.

des Prouinces de Rheims & de Roüen, assemblez au Palais de Crecy: par lesquels ils s'excusoient de n'estre venus au deuant de luy à Rheims le vingt-cinquiesme de Nouembre, auec la compagnie de leurs druds (c'est à dire amis) ou vassaux. Luy remettans deuant les yeux, la faute par luy faicte, d'estre entré au Royaume de Vvestrie, à la persuasion de ses mauuais Conseillers: & racomptans, comme Charles Martel fut damné pour auoir pris les biens des Eglises: & la disparition de son corps, telle que ie l'ay cy dessus recitee. Par mesme moyen, ils le prierent que les Hospitaux des Escossois (ie croy à cause des Escolles, & les villages ou maisons Royalles champestres, basties *modicis castiliis* (c'est moyens chastels) qui en vieil langage signifie moyenne cheuance & argent, & neantmoins il a sous tel mot escrit cy deuant, il semble que c'est vn edifice ou parc & closture, que les voisins ne fussent greuez de charriages, & le Roy y tint dequoy viure auec ses domestiques & sa Cour: c'est à dire, y assemblast des prouisions, sans en venir cercher au iour la iournee, à la foulle du peuple. Car vous auez cy-deuant leu comme Louis le Debonnaire en vsoit estant Roy d'Aquitaine.

Les Autheurs ne disent point, quelle responce ces Euesques eurent du Roy de Germanie: lequel tout resolu de demeurer en France, attendoit l'issuë de la promesse des enfans de Conrad par luy enuoyez (comme i'ay dit) espier les actions de son frere: mais le Roy de France ainsi rappointé auec ses suiets,
859. au mois de Ianuier de l'an huict cens cinquante-neuf, auoit secrettement assemblé le plus de gens qu'il peust; leur promettant impunité des choses passees, & largement donnant à ceux qu'il pensoit luy pouuoit ayder, en intention de surprendre son frere, pendant qu'il ne s'en donnoit garde. D'autre costé, le peuple Vvestrien conuoiteux de nouueautez, & les Seigneurs qui pour la pluspart se promettoient iouyr des domaines Royaux, par graces & octrois du Roy conquerant, ne pouuant trouuer bon qu'il se monstrast si sage mesnager, ne que plus longuement il demeurast au païs (ja entr'eux partagé) ne l'ayans appellé à autre intention, sinon que luy se tenant en Germanie, il leur abandonnast les affaires de deça; à son dommage & diminution de l'authorité Royalle; mais à l'aduancement d'eux, leurs seruiteurs & alliez. Sans doute, Louis ayant ja demeuré six mois en Vvestrie, estoit pour tomber par trahison és mains de Charles son frere, si de mauuaises nouuelles qu'il receut d'Allemagne, ne l'eussent tiré de ce danger; lors que sur le commencement du Printemps, on luy vint dire que les Venedes Sorabes s'estoient rebellez: ayant tué Eziftibore leur Duc; son fidelle vassal: & couru les païs de Thuringe, Saxe & autres frontieres. Surquoy prenant occasion de retourner en son Royaume, non sans esperance de reuenir aussi tost qu'il auroit appaisé ce tumulte, à peine fust-il sorty de France, que Charles la reconquist; aussi facilement qu'il l'auoit perduë.

CHAP. XVI.

L'Empereur Louys & Lothaire freres se ioignent à Charles, se plaignans de l'ambition du Roy de Germanie. Louys sommé d'amander le tort faict à Charles, s'excuse deuant les Euesques. Plainte que le Roy Charles baille au Parlement par escrit à l'encontre de Ganelon Euesque de Sens. Clercs de la Chappelle du Roy. Charles maintient qu'on ne peut mettre vn Euesque en aucune ville sans son gré. Il n'appartient qu'au Roy de faire enleuer les pierres d'vne forteresse. Euesques de Bretagne exhortez de porter obeyssance à l'Archeuesque de Tours, comme aussi Salomon au Roy Charles. Estans les Bretons suiets des François de tout temps. Priuilege de l'Abbaye de Fleury, de n'auoir Abbé que Moine. Cheualiers appellez à l'eslection des Euesques de la Prouince.



LA venuë de Louys Roy de Germanie en France, & la conqueste que tant aysément il auoit faicte, n'auoit pas donné peu de soucy à Lothaire, & Louys son frere. Lesquels ne faillirent de s'allier auec Charles : se plaignans de l'ambition du Roy Germain, & disans que contre son serment il estoit venu troubler leur oncle, au Royaume duquel il estoit en si longue possession : iniustement l'ayāt assailly sur le faux rapport d'aucuns mutins ses suiects. Ce fut lors, que des gens de bien craignant l'entiere ruyne des Royaumes François, que ceste guerre eust aduancee, commencerent d'aller de costé & d'autre: mais principalement vers les Euesques Hincmar de Rheims, Gunthaire de Collongne, Venilon de Rouen, Ancher, Herluin, Hildegaire, Aduent de Mets, Abon, Hincmar de Laon, Erchaurad de Chaalons, assemblez à Mets, sous l'adueu des Roys Charles & Lothaire, le vingt-sixiesme de May, indiction septiesme. Là, ils remonstrent les maux soufferts par « l'Eglise, pour l'inuasion que Louys Roy de Germanie auoit faite du Royau- « me de France. Hincmar de Rheims & autres furent chargez par le Syno- « de d'aller trouuer le Roy de Germanie (qui auoit appaisé la rebellion des « Venedes) pour le sommer de recognoistre & amender le tort faict à son « frere, à la suscitation de ses desloyaux suiects; & assister au prochain Parle- « ment, ainsi qu'il auoit promis au Synode tenu à Marsne à sa diligence. Et « que lors celuy qui seroit trouué coulpable, satisferoit à son seigneur; sans « soy mesler de la trahyson d'autruy. Louys ne mancqua de responce, disant: « qu'ayant esté appellé par les suiects de son frere, il estoit venu en Vvestrie; « non pour y faire la guerre, ains pour la conseruer en paix & vnion. Qu'il « auoit amené vne armee pour la seureté de sa personne, & afin que l'Estat «

L'An de Iesus Christ.
François ne souffrist aucune perte, veu les diuisiõs & guerres ciuiles & estrangeres qui trauailloient ce Royaume, duquel pour vn temps il s'estoit saisi: dautant qu'il estoit besoing de le garnir de nouueaux vassaux, afin de l'asseu-
» rer contre les estrangers. A ceste cause, apres y auoir donné ordre, il estoit
» retourné chez soy: rendant le païs à son Roy, comme s'il luy eust esté bail-
» lé en garde. Demandant que l'Euesque arrestast iour, pour ensemble par-
» lementer, & aduiser aux affaires communes. Finalement, s'il auoit fait tort
» à aucun, il estoit prest de luy satisfaire, priant Hincmar de Rheims de luy
» vouloir pardonner. L'Euesque respondit que pour son regard il luy pardon-
» noit; mais non pour ce qui touchoit l'Eglise. Le Roy dit, que n'ayant cy-
» deuant rien faict que par le conseil de ses Euesques, il desiroit auoir leur aduis, sur les remonstrances que maintenant il luy faisoit. Et pour ce, au mois de Iuin suiuant, fut tenu à Sauonnieres pres de Toul, vn Synode ou Concile de douze Prouinces: auquel le premier iour de Iuillet, Charles Roy de France presenta de sa main vn libelle ou complainte, contre Ganelon Euesque de Sens. Laquelle estant comme le sommaire de ce qui se passa au voyage que Louis Roi de Germanie fist pour la conqueste de France, le plus briefuement qu'il me sera possible ie reciteray.

» Elle contenoit donc ce qui s'ensuit. Puis que selon sainct Gregoire, les
» Rois de France par coustume Olitane (ie n'ay leu iamais ce mot autre part)
» viennent à la Couronne par succession & parenté, il auoit iouy de la part qu'il
» tenoit du Roiaume François, à lui donnee par son pere, paisiblement com-
» me ses freres de ce qui estoit escheu à leur partage. Ce pendant, il estoit ad-
» uenu que vacquant l'Archeuesché de Sens, il le confera (comme ses prede-
» cesseurs souloient faire des autres) à Ganelon; qui lors le seruoit comme
» Clerc en sa Chappelle; & à la façon des Clercs francs & libres, (c'est à dire,
» non obligez aux Euesques) que ie cuide luy auoir faict serment de fidelité, le
» faisant sacrer en la maniere accoustumee. Depuis s'estant faict partage entre
» ses freres & luy, ainsi que chacun sçauoit, ses vassaux iurerent de le tenir; &
» Ganelon, comme l'vn d'iceux, le signa de sa main. Et par la volonté des
» Euesques & hommes de foy ou vassaux de France, lui Charles complaignant,
» auoit esté sacré en l'Eglise de saincte Croix d'Orleans, qui est du Diocese &
» Archeuesché de Sens, où Venillon l'auoit oingt d'huille sacree, luy donnant
» le sceptre en la main. Que de ceste consecration, il ne pouuoit estre priué sans
» le consentement des Euesques, deuant lesquels s'il eust esté appellé, il eust
» respondu: comme encores il estoit prest de le faire. Finalement, quand des
» seditions commencerent à s'esmouuoir par des gens eshontez & irreuerends;
» du consentement des Euesques, lui Roi publia des articles, selon la forme
» desquels il vouloit viure auec ses vassaux; & eux à l'aduenir lui prester aide &
» secours. Que ces articles auoient esté signez par Ganelon au village de Baier-
» ne. Puis quand il fut contre les Payens qu'il tenoit assiegez en l'Isle Doscel-
» les, aucuns (comme ils sçauoient) s'enfuirent & l'abandonnerent: & Gane-
» lon se disant malade, ne voulut venir: retournant en sa ville. Encores,
» quand luy Roi tomba malade en ce voiage, & que Louis son frere entra en ce

Royaume accompagné des seditieux, Ganelon contre la volonté de lui son Roy, alla parler à celuy de Germanie; ce que pas vn autre Prelat ne fist: sçachant que son frere venoit pour le des-heriter. Au reste, quand accompagné de ses fideles vassaux il alla au deuant dudit Louis son frere, pour empescher le degast qu'il faisoit en son Roiaume, & du peuple Chrestien; iaçoit qu'il eust sommé Ganelon, de luy enuoyer le secours que ses predecesseurs auoient accoustumé, & sont tenus d'enuoyer à cause des fiefs de leur Eglise; il ne le voulut faire ny en personne, ne par les Cheualiers de son Eglise. Et quand il fut contrainct de partir du village de Baierne, & que Louis son frere entra en son Roiaume, pour luy substraire son nepueu & ses hommes, Ganelon auec l'aide de tous ceux qu'il peust assembler pour lui nuire, vint trouuer le Roi de Germanie, qui estoit accompagné d'excommuniez & seditieux du Roiaume François; de l'excommuniement desquels Ganelon auoit receu lettres des autres Euesques: Et toutes-fois, ne laissa de dire la Messe au Palais d'Atigny deuant les mesmes excommuniez; & se trouua au conseil, auquel par faux donné à entendre, Lothaire son nepueu fut substrait de son alliance. Que le mesme Ganelon assista au conseil, où il fut conclud de le priuer de son Roiaume, duquel il l'auoit autres-fois couronné, & que neantmoins il s'efforçoit de transporter à son frere, qu'il auoit au conseil, auquel les Euesques (qui ia lui auoient iuré fidelité) furent des-bauchez de son seruice pour prendre celuy de son frere; duquel il obtint lettres, pour l'Abbaye de saincte Colombe, & autres honneurs ou fiefs assis en son Roiaume: Esquelles, Thierry & Echard estoient nommez commissaires, pour le saisir de ceste Abbaye: auec mandement de permettre audit Ganelon d'enleuer les pierres du chasteau de Melun: qui est vn droict de puissance Roialle. Mesmes, il conseilla Louis son frere, de tirer de force ou de volonté, le serment de ses hommes: lors contraints d'aider le Roi de Germanie à prendre son Roiaume. Que vacquant l'Eglise de Bayeux, Ganelon auoit aussi pourchassé, que Thentold son parent, clerc de la Chappelle Roialle, & qui auoit fait serment à lui, complaignant, fut pourueu de cest Euesché par lettres de Louis son frere; & le receut contre le vouloir de lui son Roy; & son propre serment. Finalement quand il pleust à Dieu, par le secours de ses fideles vassaux luy donner forces pour retourner en la possession de son Roiaume, passant pres Sens, Ganelon ne le vint point voir en personne, & ne lui enuoia secours de conseil, ou de gens de guerre de son Eglise, ainsi qu'il estoit tenu. C'est le sommaire de la complainte du Roi Charles, que ie n'ay voulu changer, afin de representer la naïfueté du temps.

L'an de Iesus Christ.

Delay fut donné aux parties; & dit, que Venilon (ie croy de Rouën) oyroit Thentold Diacre: Pour sçauoir comment il estoit entré en l'Euesché de Bayeux. Il se trouue aussi vn Concile tenu au mesme lieu; que ie n'ose pas asseurer estre de la mesme annee, dautant que le tiltre ne s'accorde du tout à celuy de la complaincte de Charles: En iceluy presidoient Remy de Lyon, Ganelon de Rouën, Erard de Tours, Raould de Bourges, Hincmar de Rhims, Gunthaire de Collongne, Arderic de Besançon Archeuesques

L'an de Iesus Christ.

Metropolitains, auec plusieurs autres Euesques. Il fut escrit par ce Concile à Fraistraire, Garnier, Garubre & Fœlix (ie croy Euesques de Bretagne) qu'ils prestassent obeissance à l'Archeuesque de Tours; & n'eussent à con-
» sacrer Euesques, ou faire autre acte general, sans auoir le consentement de
» leur Metropolitain de Tours: suiuant le priuilege qu'il auoit des Papes, Pas-
» chal & Leon, & contenir en l'ancienne religion leurs Diocesains; admone-
» ster aussi Salomon qui tenoit le païs de Bretagne, de permettre que les Eues-
» ques de sa terre portassent obeïssance à leur Metropolitain. Qu'il ne souffrist
» occuper les biens de l'Eglise, & considerast auec quel dommage du peuple, &
» peril de son ame, il auoit enuahy la seigneurie de Bretagne; ayant iuré fideli-
» té au Roy Charles, qu'il se souuint que les Bretons de tout temps estoient
» suiects des François, ausquels par cy-deuant ils auoient payé tribut: & ne
» desdaigner de retourner en l'obeïssance que nagueres il souloit porter au Roy
» de France; qu'il laissast iouyr de leurs heritages les vrais seigneurs, s'il ne vou-
» loit estre excommunié. Que si bien tost il ne se deportoit de telle audace &
» impieté, & par humble penitence il n'effaçoit ses fautes, suiuant les admoni-
» tions que le Concile luy faisoit, Dieu luy osteroit sa puissance vsurpee, & le
» chastiroit comme il appartenoit. Qu'il n'eust aussi à receuoir les excommuniez
» par la saincte Eglise, sous pareilles peines. La mesme compagnie prie le Roy
» Charles, & Raoul Archeuesque de Bourges, de garder le priuilege de l'Ab-
» baye de S. Benoist de Fleury sur Loire, qui estoit d'auoir vn Abbé regulier. Par la plainte de Charles, il semble que le Synode à qui il s'addresse fut tenu apres
» la paix traictee auec son frere. Car au commencement le Roy dit: Vous sçauez
» comme aucuns craignans Dieu moins qu'il n'est besoing, ont solicité Louis
» nostre frere, sous couleur de bien; d'entrer en nostre Roiaume: mais Dieu, &
» vostre fidelité nous fut en aide. Depuis, nostre nepueu icy present, auec l'aide
» de Dieu a pourchassé de mettre paix entre nous. Lesquels mots me font penser, que le Synode qui parle de Salomon, n'est celuy auquel Charles presenta sa complainte, & toutesfois en quelqu'vn que ce soit, ie n'ay deu oublier vne si grande marque d'antiquité.

Au mesme Synode, Othon Euesque de Verdun tiré du monastere de sainct Germain d'Auxerre pour estre Euesque, fut blasmé d'en estre legerement sorty. Et Anscar Diacre, apres serment recognoist qu'il auoit failly; & que iamais il ne contraindra les vassaux de l'Eglise (ie croy de faire eslection d'Euesque ou de s'assembler) que suiuant les Reigles Canoniques. Or s'estans plusieurs empeschez de pacifier les freres (ainsi que i'ay dict) apres beaucoup d'allees & de venuës d'vne part & d'autre; il fut accordé que les Rois accompagnez d'vn nombre égal de leurs Princes, s'assembleroient en vne Isle du Rhin, proche d'Anternac ou Antoniac. Là où ils toucherent en la main l'vn de l'autre, là estans assemblez, Louis le premier commença d'accuser la desloiauté, l'auarice & damnable ambition, d'aucuns Seigneurs du parti de Charles, disant qu'il estoit venu en Vvestrie, pour le bien & conseruation du Roiaume de son frere: de crainte qu'estant empesché en la guerre de Bretagne, & abandonné des siens, il ne tombast en la puissance de ses ennemis. Et que les

Vvestriens, suiuant leur accoustumee legereté (ie croy qu'il entend icy, les habitans du quartier maintenant appellé Normandie, le Perche & Maine: lors fort trauaillez de diuisions) secoüans le ioug des François, n'appellassent leurs ennemis. Charles reçeut, ou fit semblant de receuoir ses excuses; & lui-mesmes se plaignit des rats de Cour; de la trahison & tromperie des principaux Seigneurs de leur suitte. Finalement apres plusieurs propos de ce qui se deuoit faire pour entretenir la paix, ils accorderent vn Parlement à Basala (ie croy Basle) general pour leurs Roiaumes: & lequel arresté ils retournerent chacun en sa maison. Et toutes-fois, Louis ne peust lors obtenir que les suiects de Charles qui l'auoient suiuy quand il vint en France, peussent rentrer en leurs biens: car leur requeste fut renuoiee au prochain Parlement: auquel les Rois Charles & Lothaire ne se trouuerent point: En ce temps, Probus Prestre & Religieux, mourut le vingt cinq Iuin: que ie croy estre celui duquel lon trouue plusieurs vers.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVII.

Mer de Venize gelee. Alliance des Roys Louys & Charles, & le serment qu'ils iurerent. Robert le vaillant fils de Vvitikind Saxon, faict Marquis de France pour resister aux Normands & Bretons. De luy sont venus Capet Roy, & les siens. Punition de ceux qui refusoient prendre la nouuelle monnoye du Roy Charles. Baudouin Comte de Flandres enleue Iudith fille de Charles le Chauue, vefue du Roy d'Angleterre, & l'espouse malgré le pere, qui les fait tous deux excommunier. Turpion Comte d'Angoulesme, & Maur Roy Normand s'entretuent. Emenon Comte d'Angoulesme tué, combattant contre Landry Comte de Xaintes pour Taillebourg. Aymar Comte de Poictiers. Vlgrain Comte d'Angoulesme. Assemblee & Parlement à Poissy. Pont de Poissy basty, & fortifié aux deux bouts contre les Normands. Baudouin de Flandres se retire vers Lothaire. Le Pape Nicolas reuoque l'excommuniement de Baudouin. Les sages Princes laissent plus d'iniures sans vengeance, que les particuliers. Nopces de Baudouin faictes à Auxerre. Il est receu à hommage. Lothaire chasse Thieberge sa femme pour Valdrade sa concubine. Euesques approuuent la separation de Lothaire auec sa femme, lequel espouse la niepce de Gonthier Euesque.

L'Hyver de l'an huict cens soixante fut si grand, que la mer d'Ionie (ce disent les Annalles) gela de telle sorte, que les marchandises qui souloient venir par Nauires, furent charieees à Venise. Et Reginon met ceste Annee, la grande deffaicte que Noméné fit de l'armee de Charles le Chauue, dont i'ay parlé sous l'an huict cens quarante 860.

L'an de Iesus Christ.

quatre: mais la presente annee, le cinquiesme iour de Iuin, les Euesques Hincmar de Rheims, Gunthaire de Collongne, Alefrid, Salomon, Aduent de Mets, Athon de Verdun, Francon de Tungres, Theuderic, Lambert, Gobegart, Chrestien, les Abbez Vlfald, Vvitgar: des Seigneurs laics, Conrad, Euerard, Allart, Arnulf, Vernaire, Leuffroy, Eruold, Erchangaric, Giflebert, Ratbod, Arnoul, Huto: Autre Conrad, Lothaire, Beringer, Mathfrid, Boson, Sigeric, Hertman, Luitard, Richuin, Vvigric, Hunfred, Beruolt, Ato, Albert, Bouchard, Christian, Lentulf, Hessy, Herman: Autre Hurodulf, & Signard, assemblez en la Sacristie de sainct Castor, qui est au Conflans de Rhin & Mozelle, auec les Princes & Seigneurs des Roiaumes de France, d'Austrazie, & Germanie, pour l'asseurance des Rois Louis, Charles & Lothaire, accorderent que les Rois s'entre-feroient le serment qui s'ensuit. Louis iurant le premier, dit ces mots, tirez d'vn Annaliste du temps, qui a escrit en Latin. De ce iour, & tant que ie viuray, i'aideray Charles ce mien frere, & mes nepueux Louis, Lothaire, & Charles (si semble-il que ce dernier Roy de Prouence fust mort: mais d'autres ont opinion qu'il vesquit huict ans apres son pere) selon la volonté de Dieu; à l'honneur & defence de saincte Eglise, & nostre commune sauueté; à l'honneur, salut, & paix du peuple à nous commis, & la conseruation de la loy & iustice raisonnable: tant que Dieu sçauoir & pouuoir me donnera, & eux m'escouteront, & me le demanderont, ie leur aideray de vray & sain conseil, selon qu'il me sera possible, pour la conseruation de leurs Roiaumes: & ne forconseilleray (c'est à dire par trahison, tromperie & mal engin) qu'ils perdent la vie, les membres, ou leurs Roiaumes. Toutesfois à la charge, qu'ils me feront & garderont pareille promesse. Ce serment (qui tient beaucoup de la forme de celuy que cy-deuant i'ay mis en vieil langage Roman, & remarqué comme vn formulaire des anciens serments) ayãt aussi esté fait par lesdits Charles & Lothaire: Charles Roy de France, pardõna à ceux qui l'auoient abandonné pour suiure Louis son frere de Germanie: Et tost apres assemblent leur Parlement à
861. Compiegne l'an huict cens soixante & vn Là où ne pouuant oublier les pertes par luy receuës en Bretagne, afin d'opposer à ceste rebelle natiõ quelque vaillant Capitaine, il donna le Duché d'entre Seine & Loire, à Robert fils de Vvitikind Saxon, issu du grand Vvitikind, contre qui Charlemaigne si longuement cõbatit, duquel sont descendus Capet & autres Rois iusques à present, & fit Comte de Hollande Thierry, duquel descendirent ceux qui depuis tindrent ce païs iusques à l'an mil trois cens quarante trois: Ce qui monstre les limites du Roiaume de Charles le Chauue de ce costé.

La mesme annee, entr'autres choses ordonnees au Palais de Crecy, il fut dit, que qui refuseroit prendre vn bon denier & poisant (il faut entendre des nouueaux, ie croy affoiblis: car c'est vn mal qui volontiers suit les grandes guerres, telles que celles dont nous auons parlé) le Cõmissaire luy feroit appliquer vn fer chaud sur le front; toutesfois sans brusler les veines, pour seruir d'exemple. Qui aussi est la raison pourquoy ie le recite, comme vne punition aussi
862. nouuelle. L'an huit cens soixante & deux, Baudouin Comte de Flandres enleua

Iudith

Iudith fille de Charles le Chauue, & vefue de Eardulf Roy d'Angleterre, du consentement de Louys fils dudit le Chauue; encore enfant : la venant querre iusques dans S[...]lis, où ceste Princesse s'estoit retirée, apres auoir vendu ce qu'elle auoit en Angleterre. Estant plus croyable, que ce rauissement fut commis ceste année, que les precedentes; esquelles elle eut esté trop ieune, comme Nicolas Gilles dit qu'elle l'estoit tant, que le Roy Eardulf ne luy auoit encores point touché. Le Roy Charles s'en offença beaucoup, ainsi que nous dirons. Car deslors, apres qu'ils eurent esté condamnez par les Barons, il les fit excommunier. Enuiron ce temps, Turpion Comte d'Angoulesme, retournãt en son pays donna bataille aux Normans, en laquelle Maur leur Roy, & luy s'entretuerent. Et Emenon frere du Comte mort tint Angoulesme, lequel deux ans apres, combatãt contre Landry Comte de Xainctes, pour le chasteau de Taillebourg, lors appellé Ranconia (ce dit Corlieu) il fut rapporté blessé, & huict iours apres mourut : laissant vn petit enfant nommé Aymar, depuis fait Comte de Poictiers. Vvulgrin frere de Hilduin Abbé de S. Denis pres Paris, qui lors demeuroit en l'Abbaye, fut enuoyé par Charles son parent, pour estre Comte d'Angoulesme & de Perigueux. La maison duquel dura au Comté, iusques à l'an mil & plus. Oliba son frere fut aussi fait Euesque de ceste ville : & i'ay mis tous ces faits en vn, pource que ie ne les pouuoy ranger sous certaine cotte. Mais ie suis bien asseuré, que ceste année les Normans trauaillerent l'Aquitaine : outre & par dessus les diuisions des Seigneurs de ce pays, dont s'ensuyuit la ruyne de plusieurs villes : & nommément de celle de Bourdeaux, qui fut abandonnée. Car les Normans s'efforçans de tous costez, & l'an huict cens soixante trois arrestez pres Poissy lors appellé Pistis, (comme encores est nommé en l'Eglise de Chartres Archidiacre de Pincerais, celuy qui a la charge de ce quartier) le Roy y fit assembler vn Parlement, & bastir vn pont, fortifié de deux chasteaux aux deux bouts : qu'il fit garnir de bons gensdarmes.

L'an de Iesus Christ. 863.

Or Baudouin de Flandres, ayant (comme i'ay dit) enleué Iudith, se retira vers le Roy Lotaire, cuidant estre supporté de luy. Mais il en fut sorti par la querelle entre l'oncle & le nepueu, si le Roy Charles empesché de s'en ressentir par les armes, durant qu'il estoit assailli par tant d'endroits, & mal serui des siens (deffaicts au Mont Sainct Esloy par le Flamand) n'eust pris la voye de l'excommuniement. Dont le Comte estonné, s'en alla à Rome auec sa femme, où il s'excusa deuant le Pape, monstrant qu'il n'auoit point rauie ne deceuë par paroles la fille du Roy Charles : ains prise vefue, du consentement de Louys son frere. Suppliant Nicolas luy pardonner, si par violence d'amour & de ieunesse, il auoit commis aucune faute : n'attendant le consentement de son pere, enuers lequel il le prioit faire sa paix, & obtenir qu'elle peut demeurer sienne. Lors le Pape reuocqua l'interdit, enuoyant en France Rodoald Euesque de Port, & Iean de Ricodense ses Legats, prier Charles de pardonner à Baudouin. Et lesquels venus à Soissons, apres l'aduis des Prelats (là assemblez) le Roy en faueur du Pape, ou craignant que les Flamans ne s'alliassent d'auantage auec les Normans qui couroient la France, doucement passa telle iniure :

suyuant l'ordinaire des sages Princes, qui ayment mieux leurs commoditez que leur honneur : principalement en affaires qui ne se peuuent amender. Car ils disent, qu'estans si nobles qu'ils sont, on ne les peut vilenner quelque honteuse paix qu'ils puissent faire : moyennant qu'elle apporte repos à leur peuple; sans trop cercher la vengeance de leurs outrages passez. Car c'est vne bien grande faute d'estat, de vouloir poursuyure iusques au bout, les trahisons, rebellions, ou des-obeissances des subiects : & les iniures souffertes par ses voisins. Ainsi vendit bien cherement le sang de son pere, Philippes second Duc de Bourgongne. Pour mesme raison, Charles septiesme fit presque amande honnorable audit Philippes son vassal. Charles cinquiesme Empereur, oublia l'iniure faicte à sa tante, repudiée par Henry huictiesme Roy d'Angleterre, s'alliant auec luy excommunié. Et ne vengea non plus la prison du Roy de Dannemarch son oncle : & encores moins s'opiniastra contre le Turc, pour recouurer le Royaume de Hongrie, rempart de la Chrestienté vsurpé sur Ferdinand son frere : ou assaillist les Suisses, vsurpateurs de Hasbourg chef de son nom, & le premier heritage de sa maison. Car qui tire le proffit d'vne paix, à l'honneur de la guerre : comme disoit nostre Louys vnziesme. Pour ceste raison Charles le Chauue accorda que Iudith demeurast femme du Flamand. Et les nopces estant faictes à Auxerre en l'absence de Charles, Baudouin depuis luy fit serment de fidelité de la terre qui est entre l'Escault, Somme & la mer, auec tiltre de Comte, ou Marquis de France, ce disent Mejer, & ceux qui veulent esteindre l'hommage de Flandres sur Artois, & les païs voisins, contre ce que nous verrons cy apres.

Ceste mesme année, il s'esleua vn bien grand trouble en Lotherich. Le Roy Lothaire outré de l'amour d'vne sienne concubine nommée Valdrade, sœur de Gunthier Archeuesque de Colongne (ce dit Marian Scot) & autres disent niepce de Thietgaud Archeuesque de Tréues, & il n'est impossible qu'elle n'appartint à l'vn & à l'autre) par luy entretenuë de ieunesse, mesmes en la maison de son pere, cerchant les moyens de rompre le mariage, que depuis il auoit contracté auec Thietberge sœur de Huebert duquel auons parlé, par des personnes interposées fit solliciter Gonthier Archichapelain de son Palais, pour sçauoir s'il vouloit y consentir. Lequel esbranslé par ses faux amis, facilement entreprist de le faire, moyennant que le Roy luy promist d'espouser sa niepce. Et d'autant que le mesme Gonthier cognoissoit Thietgaud Archeuesque de Tréues, estre homme simple & peu exercé és lettres Sainctes & Canons, luy ayant monstré aucuns passages de l'Escriture qu'il luy interpretoit autrement que l'Eglise les entend, il le tira des siens : & appresta toutes choses propres au dessein du Roy. Car ceste année ils assemblerent vn Synode à Mets, où la Royne citée y comparut : des tesmoins produicts contr'elle, l'accuserent d'inceste & d'auoir eu de son frere des enfans, par vn moyen trop sale & indigne d'estre recité : que neantmoins i'ay leu dans l'original mesme de Hincmar Archeuesque de Rheims, lors commis à l'examen des chefs proposez contre elle. Incontinent les articles des Canons parlans des incestes, sont leuz : & la Royne non seulement est separée de Lothaire son mary, mais luy est defendu

de se ioindre à autre, & commandé faire penitence de ses fautes. Ainsi le Roy paruenu à son attente, peu apres les mesmes Archeuesques assemblent vn Synode à Aix; où Lothaire presente vne requeste, contenant que par l'aduis & tromperie d'aucuns mauuais hommes, il auoit espousé vne femme nommée Thietberge, de laquelle par sentẽce des Euesques il auoit esté separé, pour l'inceste par elle commis auec son frere, ce qui l'empeschoit de la retenir. Toutesfois estant ieune, & ne pouuant demeurer sans femme, il requeroit luy estre permis de se marier. Lors furent apportez les liures de diuers Conciles, & leus plusieurs Canons touchant les incestes. Ce fait, les Euesques prononcerent la sentence qui s'ensuit. Nous croyons que ceste femme qui publiquement a confessé auoir commis inceste, n'est femme legitime de nostre Roy; duquel nous cognoissons la grande deuotion enuers Dieu, & l'honneur qu'il porte au Royaume. Et pource que non seulement nous, mais l'authorité des Canons luy interdisent tout mariage d'vne incestueuse : nous n'empeschons qu'il se puisse marier, ainsi que Dieu luy a commandé par la bouche de l'Apostre : disant qu'il vaut mieux se marier que brusler. Apres cela, Valdrade commença de paroistre suyuie de chacun : comme celle qui au bruit de la Cour, deuoit estre la Royne. Et pour acheuer la farce, le Roy ayant fait venir la niepce de Gonthier, apres auoir couché vne nuict auec elle, la renuoya à son oncle, mocquée de tous : Ce neantmoins, l'affaire n'en demeura pas là : car les freres de Thietberge (gens de moyen) & principalement Hucbert Duc d'outre le Mont-jou, & alié de Charles Roy de France, s'en pleignirent au Pape, qui tout incontinent enuoya en Lotherich ses Legats, nommez Haganon & Rodoald; naguieres retournez de Constantinople : lesquels furent gaignez par argent, pour fauoriser l'iniustice. Iaçoit que pour la couurir, ils eussent declaré leur charge au Roy Lothaire : qui respondit, n'auoir rien fait que du consentement des Euesques assemblez à vn Synode, qu'il monstra signé de leurs mains. Ces Legats luy conseillerent d'enuoyer à Rome les Presidents de ce Concile, pour satisfaire en personne au Pape : & quant à eux, bien garnis de presens, ils s'en retournerent faire le rapport de leur legation : adioustans qu'ils n'auoient trouué en France vn seul Euesque suffisamment instruit en la science & discipline Canonique. Il faut entendre de Belges, car Hincmar lors viuoit, qui fut sçauant homme veu le temps.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Thietgaud de Tréues & Gonthier de Cologne, allans à Rome pour iustifier la separation de Lothaire, apres lecture de leur procez verbal, sont priuez de leurs Eueschez. La plainte qu'ils en font & les raisons contre l'authorité du Pape. Charles faict tomber la vieille monnoye, pour donner cours à la nouuelle. Lieux où lors se forgeoit la monnoye. Deffence de porter vendre harnois hors le Royaume. Rois eslisent des Prelats en la partie de leur frere, pour les admonnester s'ils contreuiennent à leurs sermens.

864.



PEv apres, l'an huict cens soixante & quatre, Thietgaud & Gonthier s'acheminent vers Rome pour iustifier leur innocence, & celle de leur Roy : & monstrer que les Euesques assemblez à Mets, en tout & par tout auoyent suyui les Canons & saincts Decrets. Arriuez deuant le Pape, ils presenterent vn procés verbal, de tout ce qui auoit esté par eux faict à Mets. Lequel leu par le Notaire du Consistoire Romain : le Pape leur demanda, s'il contenoit verité : à quoy ils respondirent ouy, puis qu'ils l'auoient signé.

Pour l'heure il ne leur fut dit autre chose, sinon qu'ils se retirassent en leur logis. Mais depuis appellez en vn Synode, leurs actes furent condamnez par les Euesques, Prestres & Diacres là presens : & eux declarez priuez de toutes dignitez Ecclesiastiques. Les Euesques Lorrains ainsi rudement traictez, se retirerent pardeuers l'Empereur Louys, qui lors estoit en Beneuent : auquel ils se plaignirent tant de bouche que par requeste, disans auoir esté iniustement deposez, & au grand deshonneur de l'Empereur mesme : d'autant qu'il ne se trouueroit point qu'vn Metropolitain deust estre priué de sa charge, sans le consentement de son Roy, & à l'instance des autres Metropolitains. Adioustans plusieurs autres plaintes, à la charge & blasme du Pape, en intention de recouurer leur honneur & degré, par la faueur de l'Empereur. Ce qui ne leur profita de rien, encores qu'il eust rescrit au Pape pour les reconcilier auec luy. Car Nicolas homme entier & de haut courage, soustint que ce qu'il auoit fait estoit selon droict. Comme au contraire, les Archeuesques accusoient d'iniustice les actes & l'arrogance du Pape, lequel pour iustifier sa condamnation
„ publia vn Decret de telle substance : Nicolas seruiteur des seruiteurs de Dieu
„ aux reuerendissimes & tres-saincts Archeuesques qui sont au Royaume de
„ Lothaire, salut. Chacun sçait le peché commis par le Roy Lothaire, si Roy
„ se doit appeller, vn homme esclaue de ses plaisirs, & qui ne peut se commãder,
„ ains se laisse emporter aux paillardises & ordures. Il est assez apparent, ce qu'il
„ a commis sous l'authorité des Archeuesques Gonthier & Thietgaud, que nous

n'eussions creu deuoir estre faict par des Euesques, si estans icy venus deuant vn Concile, ils ne l'eussent confessé à Rome; & encores recogneu par escrit, à Nous presenté pour l'approuuer;& eux-mesmes apprestansla fosse,en laquelle ils deuoient tomber :comme pour neant, l'on jette des rets deuant les yeux des oyseaux. A ceste cause, par l'aduis du sacré Concile solemnellement assemblé, auons condamné & reprouué les actes des Euesques, (qui sous l'authorité du tres-sainct Empereur Louis, en la dixiesme, *alias*, vnziesme indiction, au mois de Iuin, se sont assemblez à Mets) comme heretiques, reprouuez & contraires à la religion Chrestienne. Priuons lesdits Gonthier & Thietgaud, du rang de prestrise, deffendons à aucuns de les tenir pour tels. Pardonnons aux autres Euesques,qui ont soubs-signé auec eux: si recognoissans leurs fautes, il viennent à repentance. Que si aucun contredit la presente, ie l'excommunie. A cela respondirent les Archeuesques ces mots, pris du mesme Annaliste: A Nicolas Pontife, Thietgaud & Gonthier. Nos peres, freres & Euesques, nous ont enuoyez vers toy, & nous y sommes venus de nostre propre volonté,pour apres auoir declaré la generalité de nostre commission,consulter & apprendre de ta maistrise, ce qui te sembloit des specialitez qu'ensemblément auions resolues, selon nostre science: Monstrans les authoritez dont estions aydez, afin que ta sagesse ayant le tout bien espluché, il te pleust nous enseigner par vne affection paternelle, ce qui t'en sembloit, & d'vne fraternelle charité nous ayder. Supplians bien humblement ta Sainцteté, s'elle trouuoit mieux,nous vouloir instruire & enseigner, comme ceux qui estoient prests d'embrasser ce qui se trouueroit de meilleur & approuuable. Mais attendãs par trois sepmaines la responce,tu ne nous as monstré rien de certain,ou de doctrine. Seulement tu dis vn iour en public, que nous semblons excusables & innocens, suiuant nostre requeste. En fin, estans appellez nous fusmes menez en ta presence,ne soupçonnans qu'il nous deust aduenir aucune aduersité. La, les portes ayans esté fermees à la clef, par vne conspiration de plusieurs Clercs & laics, assemblez comme pour nous brigander, tu t'efforças de nous violemment opprimer,comme estans bien loing separez de nos clercs & laics. Et sans Synode, sans Canonique examen, sans qu'aucun nous accusast ou tesmoignast cõtre nous,sans aucune dispute pour esclaircir, ou allegatiõ d'authoritez,& preuue pour nous conuaincre, sans rien confesser par nostre bouche, en l'absence des autres Metropolitains & Diocesains nos Co-Euesques,& Cõfreres, sans le consentement de qui que ce fust,de ton seul iugement & arbitre, par vne tyrannique fureur,tu nous voulus condamner par vn breuet, qui soudain te fut present, faisant toy mesme office de lecteur, & ayant à tes costez Anastaize, jadis prestre condamné,deposé & excommunié pour ambition: par le meschant commandement duquel ta furie est plus violente & precipitee. Et pour ce,nous ne receuons t'a mauuaise sentence esloignee du zelle de doctrine, injuste & desraisonnable, contraire aux Loix Canoniques. Au contraire,auec l'assemblee de nos freres nous la mesprisons, comme chose defenduë, illicite, mal dite & en vain prononcee. Ne voulans point communiquer auec toy,fauteur d'Anathematizez, & chassez de la saincte Religion, & contempteur d'i-

L'an de Iesus Christ.

celle. Nous contentans de la Communion de toute l'Eglise, & de la fraternelle societé des nostres, laquelle arrogammēt tu desprises, t'estimant par dessus elle: & dont tu te rens indigne, t'en separant par tel orgueil & surhaussement.
" A ceste cause, par ta legereté & temerité, tu t'es frappé de la sentence d'ex-
" communiement, criant: Qui ne garde les preceptes Apostoliques soit Anathe-
" matizé: puis qu'en plusieurs façons tu les a violez & violes foulant aux pieds
" les loix diuines & sacrez Canons, entant qu'à toy est les aneantissant, quand
" tu ne veux suiure les pas de tes predecesseurs Pontifes Romains. Maintenant
" donc, nous qui auons ja experimenté ta fraude & ta cautelle, recognoissons
" aussi ton indignation & puissance enflee: ne cedās point à toy ny à ton orgueil,
" par lequel à l'appetit de nos ennemis (que tu supportes) tu te hastois de nous
" accabler, & cognoistras que nous ne sommes point tes subiects, ainsi que te
" vantes, t'esleuant sur les clercs, que tu deuois recognoistre pour tes freres &
" Co-Euesques, si ton orgueil le permettoit. Ce que nous te disons, sçachans
" bien quel rang nous tenons: & contraints, (non comme prouoquez par ta
" mauuaistié trop grande ou injure à nous faicte) te respondons, enflamblez du
" zelle Ecclesiastique, contre ton iniquité & injustice, non pour le profit de nos
" personnes: ains mettans deuant nos yeux l'vniuersel interest de ceux de nostre
" ordre, que tu essaie de violēter. Auentin faict ceste responce plus aigre, mais ce que i'ay escrit, est le sommaire de ce que nous a laissé le vieil Annaliste: qui mōstre encores quelque effort de liberté des Euesques Gaulois, que la puisšāce du Pape alloit estranglant, par la nonchalance de nos Rois, ignorance de leurs droits & Canons Ecclesiastiques: pratiquez par leurs predecesseurs. Thietgaud, patiēment endura la sentence du Pape: & Gonthier ne pouuant se reconcilier auec luy, ne tint compte de sa condamnation, ne laissant de faire son estat. Autres adioustent que ces Euesques depuis furent meurdris par les gens du Pape: qui ne peurent endurer la trop grande liberté de leurs deffences. Ie continue ce procés, pour n'en rompre le fil: jaçoit qu'il ayt duré plus d'vne annee. Car il semble par ce que dit Reginon, que ceste querelle vint iusques à l'an huict cens
865. soixante-quatre, & cinq. Esquelles aussi il ne se fit pas de grandes choses en nostre France, fors des Synodes, & Parlements dont ces articles de police peuuent estre tirez: principalement d'vn tenu l'an huict cens soixāte quatre, indiction deuxiesme, & vingt-cinq de Iuin au lieu de Poissy. Le Roi Charles apres auoir defendu toutes pilleries & iniures, faict choir toute monnoie ancienne: & veut qu'apres le cinquiesme Octobre, il n'y eut plus que les noueaux deniers qui eussent cours, lesquels auoient en la legende (c'est à dire autour) le nom du Roi, & au milieu le monograme: qui est le chiffre abregé des lettres de son nom: & de l'autre costé, la croix & le nom de la ville où il auoit esté forgé. Veut qu'il ne se face monnoie qu'en son Palais, & Quentouicum (ie croy Caen) & à Roüen qui de tout temps (dit la lettre) appartient à Quentouicum. A Rheims, Sens, Paris, Orleans, Chalons sur Saosne, Metulto (c'est possible Tulles) & Narbonne. Que la liure d'or fin à dorer, vaudra douze liures de ces noueaux deniers. Deffend de porter vendre hors le Royaume des Brugnes (c'estoient brigandines,) hauberts, cuyrasses, corcelets: lors faicts de lames, es-

cailles, ou mailles de fer. Ne passer auec icelles certain lieu des prouinces limitrophes. Que les hommes francs, qui par necessité s'estoient vendus, se pourroient rachepter en payant six pour cinq. La mesme annee, les Rois Louis & Charles se veirent le mois de Septembre, au village de Duciac : où ils firent alliance, oublians tout ce que par humaine fragilité ou suggestion de leurs gens, ils s'estoient faict (qui sont leurs mesmes mots,) & pour l'aduenir, les admonnester & garder ce present traicté. Louis esleut de la part de Charles, Hincmar Archeuesque de Rheims, & Charles Luitberd Archeuesque de Majence, & Luitfred Prelat : s'il aduenoit qu'ils y cötreuinssent. Ceste annee mourut Ganelon Archeuesque de Sens. Plusieurs croient, que c'estoit de cestui-cy, que les Romans deuoyent faire leur traistre : car Vvallon ou Vvalach fils de Bernard frere du Roy Pepin, ne fut pas nepueu : ains cousin germain de Charlemagne & ne luy fit oncques faute : ains à Louis le Debonnaire son fils. Auec ce, que le mot de Venilon approche plus de Ganelon : i'ay monstré que cest Archeuesque fut traistre à Charles le Chauue. Que si bien il ne faut pas tant regarder aux narrations poëtiques, il suffit qu'il y ayt eu vn Ganelon traitre, pour le charger de toutes les meschancetez qu'il plaira au satiste compter. Mais de parler d'vn qui ne fut jamais, c'est vne inuention vitieuse, & sans exemple d'anciens Autheurs approuuez. Car jaçoit qu'Homere, Virgille, & autres poëtes racomptent beaucoup de choses surpassans la commune croyance, & la fidelité qu'on doit auoir des actes passez : Si est-ce (quelque-chose qu'on vueille dire) qu'il a esté vne Troye, vn Hector, Achille, Priam, Eneas, & Didon : mais le reste des narrations poëtiques, se peut feindre à plaisir. Et pource, l'on blasme l'autheur premier d'Amadis, pour auoir feint des hommes, & des choses qui iamais ne furent. Mais son beau langage excuse tout, à l'endroit de ceux qui ne demandent qu'à passer le temps, auec des comptes chatoüillans les oreilles.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIX.

Le Roy Charles exhorte les siens de faire vne ligue, & promettre de s'entretenir, comme auoyent faict les rebelles, & faire vn Gonfanon de Missatico. *Lettre appellee* tractoria. *Arsenie Legat du Pape venu en France, le premier y planta l'authorité du Pape Nicolas. Apocrisiaire office. Lothaire reprend Thieberge sa femme, & chasse Valdrade sa concubine. Engilberge femme de Boson, excommuniee pour auoir espousé vn autre encor viuant son mary. Le serment qu'elle fit. Thieberge se retire vers Charles. Remonstrances du Pape au Roy Lothaire. Il excommunie Valdrade.* Prima & secunda Aquitanica. *Mort de Charles Roy d'Aquitaine fils de Charles le Chauue. Hubert Duc d'outre le Mont-Iou rebelle, tué. Miro Poëte. Normans entrans en Loire gastent Nantes, Angers, Poictiers & Tours. Robert le vaillant Marquis, leur voulant resister est tué. Hugues Abbé, Comte. Euesques de France enuoyent à Rome. La resolution d'vn Synode de France.*



865. L'AN huict cens soixante cinq, les Rois Louis & Charles se rassemblerent à Duciac: Là où, pource qu'on murmuroit qu'entre les autres occasions de leur assemblee, ils conspiroient au dommage de Lothaire, contre qui Charles estoit courroucé pour auoir receu Baudouin Comte de Flandres (rauisseur de sa fille), ils protesterent, que n'ayans peu deux ou troisfois se voir, maintenant ils ne le faisoient pour le dommage ou condamnation d'autruy, ne mauuaise conuoitise: ains pour donner bon conseil au Roi Lothaire, abusé par de jeunes gens comme luy: & d'autant que Charles fut là aduerty, que les Bourguignons estoient mal contens de luy, il leur enuoya par Gauslin, Foulques, Vvaltar, & Lentein de Tussiac, les articles qui s'ensuyuent. A sçauoir, que tout ainsi que ceux qui s'estoient rebellez contre luy, auoient faict vne ligue ensemble, & promis de ne descouurir leur entreprise, qu'ils facent aussi vne semblable promesse de n'abandonner l'vn l'autre. Que s'il aduient que les ennemis du Roi s'assemblent, les hommes des Euesques, Abbez, Abesses, les Comtes & vassaux du Roi de *Vno Missatico* (c'est d'vne Prouince & Balliage) & possible Sergenterie comme on dit en Normãdie, s'assemblent au lieu & temps ordonnez, auec vn Gonfanon (c'est estendart) de leurs pairs (c'est à dire d'hommes de mesme qualité & pareils.) Que les Ministres des Comtes reçoiuent *dispensam*, (c'est la despence ordonnee par les Commissaires) & selon qu'il sera porté par la *Tractoria* (c'estoit le mandement, ou breuet du Prince) pour les choses qui deuoient estre liurees aux Lieutenans & Commissaires Royaux.

La

La mesme annee, Arsenie Legat du Pape Nicolas, vint en France traicter la paix entre les Roys Louys & Charles freres, & Lothaire leur nepueu, lequel honorablement receu à Franc-fort par Louys, apres auoir assigné vn Synode à Colongne, chargé de presents s'en vint voir Charles, & de luy receu en pareille magnificence, s'en retourna à Colongne tenir l'assemblee par luy assignee, assisté des Roys Louys & Charles : & en l'absence de Lothire. Là, plusieurs choses ayans esté decidees, le Legat retourna à Rome ; ayant le premier planté les fondements (s'ils faut ainsi dire) de la iurisdiction que les Papes ont pretenduë auoir sur les Rois. Or d'autant que la querelle du Pape, & des Archeuesques de Cologne & de Tréues, estoit finie par injures, & que Gonthier ne se pouuoit taire, les Rois de France & de Germanie, essayerent de reconcilier Lothaire auec le Pape, mais en vain: pource que Nicolas réuoia Arsenie Apochrysiare (c'est à dire Legat commis, respondant, Agent, & aucunesfois Chancelier) qui au mois de Iuin de l'an huict cens soixante six, vint à Franc-fort trouuer le Roy Louys, où luy ayant declaré sa charge, il commença d'vser de son authorité, comme si le Pape eust esté present. Car ayant faict assembler vn Synode, il declare à Lothaire, qu'il eust à choysir de deux choses l'vne: ou de se reconcilier à sa femme & laisser Vvaldrade sa concubine, ou la retenant demeurer excommunié auec tous ceux qui le suyuoyent.

L'an de Iesus Christ. 866.

Quand le Roy se veid en telle necessité, bongré malgré, il reprist Thieberge, auec serment de la traicter comme sa femme, & de iamais n'en prendre d'autre, tant qu'elle viuroit. Pour asseurance dequoy, le Legat fit iurer douze Seigneurs du Royaume, que leur Roy le feroit ainsi. Apres cela, Arsenie donne assignation à Valdrade de comparoir à Rome, afin de respondre au Pape sur ce qu'on luy mettoit sus: Et le Legat passé en France pour voir le Roy Charles, apres qu'il eust depesché ce pourquoy il estoit venu, declara aussi excõmuniee Engiltrũde, iadis femme du Comte Boson, qui auoit laissé son mary, pour espouser Auger son vassal : auec lequel elle s'estoit retiree au Royaume de Charles. Ceste excõmunication retiree en la presence de tous les Euesques, elle vint trouuer le Legat à Vormes, où il estoit retourné vers le Roy Louys, & là, jura le serment qui s'ensuit. « Ie Engeltrude fille du Comte Matfred, jadis femme du « Comte Boson, jure & promets à Monseigneur Arsenie Euesque (au nom de « Nicolas Pape vniuersel) par le Pere, le Fils & le S. Esprit, les quatres Euangiles « que ie touche & baise, de renoncer & quitter la mauuaistié & malice, que i'ay « commise contre Boson mon mary. Et comme la brebis esgaree, retourneray « à la suite de l'Eglise Catholique : allant en Italie, auec ou deuant vous: ainsi que vous aduiserez. Promets outre, soubs la mesme obligation que le Pape m'a faict faire, d'accomplir tout ce qu'il me commandera. Mais elle ne tint point ce serment tant horrible, ce dit l'Annaliste. Car ayant suiuy Arsenie iusques sur la riuiere de Dunoe, elle fit semblant d'aller voir vn sien parent pour auoir des cheuaux: promettãt au Legat qui estoit à Ausbourg, aussi tost retourner : sus telle occasion reprenant le chemin de France. Dont Arsenie aduerty, escriuit à tous les Euesques de France & Germanie, les priant en l'honneur de Dieu & du Pape, de ne la receuoir en leurs Parroisses & Dioceses : ains la

L'an de tenir comme vne malheureuse & excommuniee.
Iesus Christ D'autre costé, quand Lothaire vid le Legat sur le chemin de Rome; poussé par Valdrade & ceux de sa suite, il commença de faire mauuais visage à la Roine Thietberge, & se courroucer contre elle: l'outrageant plus que deuant, & par faux tesmoins cerchant de la faire punir comme adultere. Ce que sagement preueu; elle se retira vers Charles Roy de France son parent, en la protection duquel elle se mit. Dont le Pape aduerty, mande au Roy de France, qu'il estoit ioyeux du bon recueil par luy faict à la Roine de Lotheric, attendu la iustice de sa cause: Qu'elle auoit esté si mal traictee de son mary, qu'elle luy auoit mandé estre contẽte de renoncer à la Roiauté, pour viure en personne priuee. Mais qu'il luy auoit rescrit, que cela ne pouuoit se faire, si quant & quant son mary ne s'accordoit à chose semblable, que Lothaire estoit vn homme desraisonnable, apres les serments par luy faicts derechef, de vouloir enquerir par gage de bataille, de la pudicité de sa femme, & la faire mourir si le champion Roial obtenoit la victoire. Que la loy diuine, deffendoit iuger de mesme chose par deux fois: principalement quand les parties s'estoiẽt submises au iugement de l'Eglise. Qu'on voyoit bien la fausseté de l'accusation de Lothaire, & que Thietberge ne pouuoit estre adultere, s'elle n'estoit point sa femme, & il ne l'auoit point touchee; ainsi qu'il disoit: & pource, auant que cognoistre tant de la dissolution de leur mariage que du crime d'adultere, il falloit que Thietberge fut en lieu seur: pour estre aidee, & conseillee de ses parens, à fin de produire ses tesmoins sans crainte de force & violence. De faict, le Pape meu de bon zelle, ou autrement, prist la cause de la Roine tellement à cœur, que le iour de la
867. Chandeleur de l'an huict cens soixante sept (si vous croiez Sigon) il excõmunia Valdrade, enuoiant aux Euesques de France des lettres de telle substance. Puis que Valdrade continue en sa paillardise, & n'est venuë à Rome pour respondre de ses fautes, suiuant l'assignation à elle donnee, ains au contraire, ne cesse de trauailler, & nuire à la Roine Thietberge, la mort de laquelle elle a pourchassee: Pour ces causes, nous l'auons excommuniee, iusques à ce qu'elle ayt satisfaict à Dieu & à nous qui auons soin d'elle: & commencé à cognoistre de son faict, exempt de toutes suspicions: tellement qu'elle puisse receuoir le corps & sang de Iesus-Christ: voulons qu'elle soit bannie de l'Eglise, auec tous ses adherants & complices. Prononcé par nous, le deuxiesme Feurier. Il escriuit aussi aussi au Roi Lothaire ces mots. Ie pris grand plaisir, quand par Arsenie Legat i'entendy vostre amendement: mais i'ay depuis esté aduerty, qu'auez retourné à vostre peché, au grand scandale de l'Eglise, pour le mauuais exemple que les autres prennent sur vous, qui deuez apparoistre à cause de vostre dignité Roialle: Et ne vous a suffi de commettre vn adultere, si vous n'y adioustiez encor' vn parjure. Aussi pour neant vous mettez en auant que Thietberge volontairement a confessé (ou plustost par force) que Valdrade estoit vostre femme legitime: car nous sçauons bien, que mesmes apres sa mort, vous ne pouuez espouser ceste Valdrade. Et pource, l'Eglise n'a que faire d'esclaircir, si Valdrade a esté vostre femme legitime ou non: Mais elle sçait bien que Dieu jamais ne laissera les adulteres sans punition. A ceste cause, ie vous conseille de

reprendre la Roine Thietberge vostre femme, encores qu'elle voulust se se- L'an de
parer d'auec vous; voire pour chastement viure en vne religion: car elle n'a Iesus
puissance sur son corps:ains vous, qui estes son mary. Toutesfois, si voulez sans Christ.
fraude promettre viure chastement, en ce cas nous vous permettrons la separa-
tion. Contenez vous donc, & ne retournez plus à vostre peché, principalemét
à vostre concubine; qui est excommuniee ainsi que chacun sçait; iusques à ce
qu'elle soit comparuë deuant nous: de peur que n'encouriez les mesmes peines
& censures, si vne fois nous sommes contraints produire des tesmoins, & vous
denoncer à l'Eglise. Aussi vous prendrez cest aduertissemét, comme fait entre
nous deux. Reginon met ceste annee, la venuë de Louis Roy de Germanie en France, dont a esté parlé, disant que Charles s'alla cacher en l'Abbaye de Lugie, que Sigisbert dit estre au dernier bout de l'Aquitaine. Mais les vieilles Annalles & le Concile de Sauonnieres le contredisent. Raoul beaufrere de Charles le Chauue, son principal Conseiller & premier de son Palais mourut. Comme aussi vn autre Raoul, Archeuesque d'Aquitaine, c'est à dire de Bourges (jadis appellee *prima Aquitanica*, comme Bourdeaux *secunda*) & de faict, celuy de Bourges pretend estre Patriarche d'Aquitaine. Moururent aussi deux enfans du Roy Charles: à sçauoir Lothaire Abbé duquel Henry sçauant Moyne d'Auxerre parle en la preface de la vie de S. Germain, par luy composee en assez bons vers Latins, & Charles, ja faict Roy d'Aquitaine. Lors Hucbert Duc d'outre le Mont-jou se rebella contre le Roy Lothaire, assemblant des brigands, par le support desquels il commença de voller & tuer tous les subiects Royaux ses voisins, les biens & heritages desquels il distribuoit à ceux de sa suite. Et jaçoit que Lothaire par deux ou trois fois, menast des armees pour le chastier, & que ses Capitaines fissent tout deuoir de le surprẽdre, ils ne sçeurent le desloger des lieux qu'il occupoit, inaccessibles, pour estre assis entre les destroits des Alpes & monts Penines, maintenant de Cenis, où les habitans sont deffendus par nature. Ceneantmoins, Hucbert fut en fin tué pres le Chasteau d'Orbes (qui est en Sauoye) par le Comte Conrad pere de Raoul, premier Roy de Bourgongne trans-Iurane. De ce Hucbert, l'on dit que vindrent les Ducs de Zheringen, qui habitoyent pres Fribourg de Suisse: (si vous croyez Munster) En ce temps viuoit Miro moyne de S. Richer, qui a faict des Epigrammes.

Cependant les Normans qui de nouueau auoiét mis sus vne grosse armee, entrent en l'emboucheure de Loire; & occupent tout le pays de Nantes, les villes de Poictiers, d'Angers, & de Tours, traictans bien mal les habitans de ce quartier. Robert le Sesne, Duc & Marquis de France, tres-vaillant homme, assembla vne armee pour les repousser, assisté de Ranulf Duc d'Aquitaine, qui se joignit auec luy: & de compagnie vindrent contre les ennemis, lesquels aduertis se retirerent où estoyent leurs vaisseaux: Toutesfois se voyans enclos, ils fortifierent le village où ils estoyent, selon le temps qu'ils en eurent: & Hasteng leur chef se mist dans le moustier, qui estoit de pierre. D'arriuee, nos gens mirent au fil de l'espee tous ceux qui se trouuerent hors l'Eglise, laquelle pour estre bié deffenduë ils enuironnerent, deliberez de l'auoir au lendemain, quand les engins de batterie seroyent venus pour la forcer, auec ce que l'heure tardi-

L'an de Iesus Christ.

ue, & le Soleil prest à se coucher, les admonnestoit de se retirer. Là dessus, Robert qui ce iour auoit beaucoup trauaillé, tout moitte de sueur, se faict oster son heaulme, & despouille son haubert, pour vn peu se rafraischir: quand tout soudain les Normans sortent de l'Eglise, & auec vn grand cry se jettent sur les François empeschez à prendre & faire leur logis. Ce nonobstãt, la garde ayant vaillamment resisté, les repousse iusques dans leur fort. A ce bruit accourut Robert, & tout ainsi desarmé qu'il estoit, poursuyuant les Normãs trop auant, fut tué à la porte de l'Eglise, & son corps tiré dedans. Encores pour le comble du malheur, Ranulf plus esloigné regardant l'yssuë du combat, fut attaint d'vn coup de traict, dont il mourut trois iours apres. L'escarmouche finie auec tel desastre, l'armee despoureue de chef, se leua dés l'heure mesme: & les Normans bien joyeux de leur deliurance, se retirerent en leurs Nauires. L'autheur des Annales que ie suy, dit; que Robert (qu'il appelle le fort ou vaillant Marquis) estoit tant estimé de son temps, que si l'on eust escrit ses vaillances, on les eust peu comparer à celles des Machabees: & que l'on en pouuoit composer des liures: Ie croy Romans. Eude & Robert ses enfans, estans si ieunes qu'ils n'eussent sçeu tenir le Duché de leur pere, Hugues Abbé leur oncle (la Chronique de S. Benigne, dit frere de leur pere) & le moyne de Marmonstier, (autheur des gestes des anciens Comtes d'Anjou,) dit; fils de Hugues Duc de Bourgongne vaillant seigneur, humble, courtois, iuste & paisible (ce dit Reginon) ledit moyne adiouste, tres-fidelle; tint la place du deffunct Marquis: & les Normans plus libres, coururent la campagne comme deuant: Puis trouuans la ville d'Angers vuide, & abandonnee, apres en auoir consideré l'assiette, redresserent les murailles, & y firent venir femmes & enfans, en intention d'en faire leur habitation & retraicte.

Ceste annee, le Roy Charles tint vn Parlement à Troyes, le vingt sixiesme d'Octobre, lequel semble auoir esté bien grand, puisque la pluspart des Prelats des Prouinces de Rheims, Sens, Roüen, Tours, Bourges & Bourdeaux s'y trouuerẽt pour fauoriser Vlfald; contre Hincmar de Rheims sur leur differend, & ordonnerent plusieurs choses contraires aux Canons, ce dit Floard: & toutesfois Hincmar obtint son intention. Accard Euesque chassé de Nantes par vn Duc de Bretagne, que le Croniqueur de Rheims ne nomme point: mais il est croyable que ce fut Nomené, Herispoux ou Salomon, chargé de porter à Rome le procés verbal des actes Synodaux, fust pressé & contrainct par le Roy le luy bailler. Lequel apres auoir rompu les Sceaux, trouuant qu'on n'auoit traicté Hincmar ainsi qu'il s'attendoit, escriuit luy-mesme au Pape, & enuoya ses lettres quant & le procés. Hincmar ayant ja aduerty le Pape de tout: & enuoyé ses lettres par gens vestus en pellerins, & de crainte s'ils eussent esté cogneuz pour siens, qu'on ne les eust destroussez, fit tenir ses lettres, aussi tost que le procés verbal du Synode.

CHAP. XX.

Nicolas Pape meurt. Exemple qu'il ne faut pas tousiours punir les vices à la rigueur. Auldry Euesque d'Ausbourg, soustient que les Prestres doyuent estre mariez. Different entre Photius & Ignace pour le Patriarchat de Constantinople. Pourquoy aucuns Princes auancent les meschans. Articles que les Grecs reprochoient aux Romains comme erronnez. Agneau offert sur l'Autel. Lothaire Roy va en Italie, & est communié de la main du Pape. Meurt à Plaisance, où il est enterré. Comme aussi plusieurs Seigneurs de sa suite meurent.

CEPENDANT, Nicolas Pape mourut le treiziesme Nouembre, & en son lieu fut mis Adrian. Ce Nicolas fut estimé homme courageux, & qui non seulemét se declara Euesque des Euesques, mais encores entreprit sur les Empereurs & Rois: donnant occasion à ses successeurs de leur faire teste le plus souuent en cause legere. Car si bien la vie impudique de Lothaire, & l'erreur des Grecs, auoit besoin de rude correction, il ne falloit que tant de Papes ses successeurs, missent tant de vaillants Empereurs que Henry, Lothaire, Frideric, Louys de Bauieres & autres, en mauuais mesnage auec leurs subiects: au grand dommage de la Chrestienté, laquelle desgarnie de l'appuy de si courageux Rois, demeurast exposée aux Sarrasins & Turcs. Mesmes, qui de pres regardera l'histoire vniuerselle de la Chrestienté, il trouuera par les Autheurs que les Papes par ambition, ont esté cause de la pluspart des guerres d'entre les Princes Chrestiens. A la verité, tout manifeste adultere de Rois est de mauuais exemple: mais celuy de Lothaire auec Valdrade, n'estoit pas tellement illicite, qu'il ne peut estre excusé enuers le peuple: puis que les Euesques de son Royaume auoient approuué son mariage auec la mesme Valdrade. Là où la separation qui en fut faicte, apporta la ruyne du pays de Lotheric: Quand apres la mort du Roy excommunié, Hugues son fils & de ladite Valdrade, se maintint heritier & legitime Roy de Lorraine: Soustenu par les armées de Godefroy son beau-frere, qui remplit le pays de Danois. Et pource, la rigueur des loix ne se doit tant monstrer, qu'on n'aye esgard à ne troubler la paix du pays, pour l'interest d'vn particulier. Tesmoings les inconueniens que nous auons veu estre aduenus de nostre temps, & dont nous sentons les maux si dangereux, que l'Eglise en est maintenant en tres-grand peril: & pource il faut laisser les vices qui sont trop forts & parcreus, afin qu'il n'apparoisse, qui sont ceux ausquels on ne peut remedier: tout de mesme qu'vne fistule à vn corps maleficié. Ce Nicolas defendit aux prestres de se marier: & fut contredit par Oudry Euesque d'Ausbourg, qui luy escriuit vne lettre, par laquelle il soustint le mariage des prestres estre approuué des

L'an de Iesus Christ.

Canons diuins, que le Pape peut errer, & estre admonesté par les autres Chrestiens.

Outre le trauail, que les Sarrasins donnoient lors à Rome, les Papes n'estoient moins empeschez du costé de Grece : ayant feu Nicolas voulu cognoistre du different d'Ignace, chassé du Patriarchat de Constantinople, par Photius fauorisé de Bardas, oncle de l'Empereur Michel, & de la dispute que les Grecs auoient entr'eux, pour les Images. Il enuoya au pays des Legats, qui furent corrompus, & maintindrent Photius. Et depuis, estant aduenu quelque different entre Basile Empereur de Grece, successeur & meurdrier de Michel, & Photius: comme l'Empereur voulut vn iour entrer dans l'Eglise pour Communier, Photius le repoussa : disant qu'il estoit indigne de la Communion, puis qu'il estoit homicide, & mesmes de son Empereur. Basile marry de ce rebut, enuoye des Ambassadeurs à Rome, sous couleur de mettre ordre aux differents susdits: lesquels trouuans Nicolas mort, obtindrent d'Adrian, que Donat Euesque d'Ostie, Estienne Euesque de Nepese, Marin Diacre, ses Legats : seroient enuoyez à Constantinople, pour appaiser les differents de ceste Eglise. Auec eux fut aussi Anastaize, Bibliotecaire de Rome, sçauant en Grec & Latin, qui a escrit la vie des Papes.

Ces Ambassadeurs donc venus en Constantinople, l'an huict cens soixante & huict, traicterent principalement de la deposition d'Ignace, & intruzion de Photius : lequel deposé & excommunié, Ignace fut remis: s'estant l'Empereur pour ce regard, aydé de la iustice à se venger de son ennemy. A la verité Photius estoit iniuste possesseur du Patriarchat, (ainsi qu'auons dit) & toutes fois, il demeura en l'estat iusques à ce qu'il reprochast cest homicide à l'Empereur: Dieu voulant que tost ou tard, iustice soit faite des melchans. Mais bien souuent les Princes rusez aduancent aux grandes dignitez de l'Eglise, ou de Iustice, (necessaires en tous estats) des hommes vitieux : & toutesfois sçauans & industrieux, seulement pour les ayder à faire trouuer bonnes leurs desordonnées volontez que les preud'hommes si legerement ne voudroient passer, & encores moins adüoüer & soustenir comme ceux-cy, obligez par les vicieux aduancements. Ne s'aduisans pas, tels hommes indignes, que le plus souuent ils sont abandonnez à l'enuie : Quand tels maistres pour acquerir reputation d'aymer la iustice, sont contraincts les exposer, ou à l'enuie de leurs particuliers ennemis; ou à vne rage populaire. Tant y a, qu'vn grand & meschant officier, malaisement peut continuer sa malice; s'il ne se delibere courre la mesme fortune de son maistre : & ne veut estre traicté comme cestuy-ci, qui ne peut viure en homme de bien, quand il le voulut monstrer, pour ne l'auoir pas esté, quand il n'estoit point encores obligé pour sa vicieuse intrusion au Patriarchat.

Entre les choses que les Grecs reprochoient lors aux Romains, comme erronées :

1. *Ils se plaignoient de nos ceremonies trop superstitieuses.*
2. *Que nous ieusnions les Samedis.*
3. *Qu'affermions le S. Esprit proceder du Pere, & du Fils.*

4. *Que deffendions aux Prestres soy marier.*
5. *Que ne voulions qu'ils oignissent le front des enfans baptisez (peut estre qu'il faut oster la negatiue)*
6. *Que faisions le Cresme d'eau de riuiere.*
7. *Qu'auant Pasques, nous deuions abstenir par huict sepmaines de manger chair : & sept, d'œufs & de fromage.*
8. *Que nous mettions vn Agneau sur l'autel, auec le corps de nostre Seigneur, & le benißions.*
9. *Que defendions aux Prestres de porter barbe.*
10. *Qu'on faisoit des Euesques auant qu'estre Diacres.*

Qui sont les articles extraicts de Floard, tout expres par moy representez, afin de remarquer l'antiquité. Pour le regard du huictiesme, i'ay autresfois ouy dire, que iadis les moynes mange-poissons, le Ieudy auant Pasques, faisoient rostir vn Agneau, lequel porté sur l'Autel de l'Eglise, ou table du refectoir, chacun l'alloit toucher du bout du doigt : succant la gresse qui y tenoit. Quant au neufiesme, il monstre que ce ne fut pas Pierre Lombard qui fit raser la barbe à nos Prestres. Si ce n'est, que l'on vueille dire que nos François la portant longue desirassent se conformer aux Romains. Car parmy nos Eglises, l'on voit assez de tumbes, (principalement à sainct Maur des Fossez) d'Abbez representez auec longue barbe, morts : voire depuis Pierre Lombard. Et dans vn tres-vieil liure de la librairie de sainct Aubin d'Angers, où la vie de ce sainct est representée en figure, comme pour seruir de patron à vne tapisserie : l'image de sainct Aubin est peinte auec de la barbe : comme aussi aucuns moynes de sa suite. Au dixiesme, ils entendoient sans auoir demeuré le temps requis : car si bien vn simple Clerc est esleu Euesque, on luy confere les autres ordres l'vn apres l'autre.

Lothaire aduerty de la mort du Pape Nicolas, & de l'eslection d'Adrian, luy enuoya des lettres, pour le supplier de vouloir ouyr ses iustifications, non iamais entendues (ce disoit-il) du feu Pape : auquel il auoit demandé, que ses accusateurs luy fussent confrontez, sans l'auoir peu obtenir. Adrian luy manda, que le S. Siege estoit tousiours prest de le receuoir à satisfaire de ses fautes, suyuant les loix diuines & humaines. Et que s'il estoit innocent, hardiment il vint receuoir la benediction par luy requise : & encore qu'il fut coulpable, qu'il ne laissast d'y venir, pour en receuoir la penitence. Lothaire sembla estre moins offencé de si gracieuse responce, & quand il vid qu'il falloit passer par là, se resolut d'aller en Italie.

Ce pendant ie ne puis oublier vne chose digne de memoire, que Reginon a laissée par escrit, encores qu'elle ne touche à nostre France. Il y auoit quelque temps, que les Bulgares (auparauant idolatres) auoient pris nostre Religion : & le Pape leur ayant enuoyé des Euesques, la plus part d'entr'eux s'estoiét fait baptizer : & Louys Roy de Germanie, auoit enuoyé aussi des gés pour les instruire, lesquels profiterent si bien, que non seulement le peuple, mais les Seigneurs, embrasserent le Christianisme, de si grande affection, que plusieurs se rendirent moynes : & entr'autres le Roy, qui laissa l'administration de son



L'an de Iesus Christ.

Royaume à son fils; ieune homme, esloigné des bonnes qualitez de son pere; & qui trauailloit & pilloit ses subiects, paillardant, & yurongnant à la façon des Gentils. Dequoy le pere courroucé, reprist son habit Royal, & ioinct auec ceux qui craignoient Dieu, poursuyuit son fils, auquel par grand zelle, il fit creuer les yeux. Puis les Estats du pays appellez, il mit son plus ieune fils en sa place: le menaçant en pleine assemblée de pareille punition que son aisné, s'il renonçoit au Christianisme. Ce faict, il despouïlla ses vestemens Royaux, & reprit ceux de moyne.

Ceste mesme année, mourut Hunfred Euesque de Therouenne: & Eneas Euesque de Paris, par le commandement du Roy Charles, fit apporter de Bourgongne, au Monastere des Fossez, pres Paris, le corps de sainct Maur, enclos dans vn coffre de fer, qui auoit esté trois ans dans vn heritage du Comte Audon, autres disent de Luxeu, Abbaye de la Franche Comté. Or Lothaire bien ioyeux de la bonne volonté que le Pape Adrian sembloit luy porter s'achemina en Italie accompagné de plusieurs Seigneurs de son Royaume: Iaçoit que beaucoup ne fussent contans de ce voyage, craignant que le Pape abusé, ne commist quelque chose contraire à la foy ou aux saincts Decrets & Canons. Mesme Lothaire, pour d'auantage acquerir la faueur de chacun: alla iusques en Calabre ayder à l'Empereur son frere, qui faisoit la guerre aux Grecs: là où apres s'estre vaillamment employé, il retourna à Rome. Mais encores qu'il fust honnorablement receu du Pape, il ne se trouua pour cela d'auantage fauorisé. Car Adrian luy ayant demandé s'il auoit accompli les choses dont le feu Pape l'auoit chargé: Quand il eust respondu qu'ouy, & fait certifier le semblable par les Seigneurs là presens (car personne n'osa contre-„ dire le Roy) Adrian luy dit, S'il est ainsi, Dieu soit loüé. Reste seulement tres „ cher fils, que veniez à l'Autel de sainct Pierre, & là pour le salut de vostre „ ame, i'immoleray l'Hostie salutaire, de laquelle il faut que participiez ainsi que „ moy: afin que soyez reincorporé aux autres membres de Iesus-Christ: des-„ quels iusques icy, auez esté retranché. La Messe dite, le Pape semond le Roy „ à la table de Iesus-Christ, & prenant en ses mains le corps & le sang de nostre „ Seigneur, luy dit: Si vous vous sentez innocent de l'adultere que le Pape Ni-„ colas vous a deffendu, & certainement auez proposé en vostre cœur, de iamais „ ne retourner à Valdrade vostre concubine (que dites auoir laissée) approchez „ vous hardiment, & receuez ce Sacrement en remission de vos pechez. Mais „ si vostre conscience vous poingt, & auez deliberé de retourner à vostre ordu-„ re, retirez vous, de peur qu'à vostre condamnation, ne receuiez ce qui est pre-„ paré de Dieu, pour le remede des fideles. Lothaire le receut comme vn fol „ aueuglé d'Amour, sans crainte de la sentence de Dieu, prononcée par la „ bouche de son Apostre, qui a dit: Qui le mange & boit indigne-„ ment, il le mange & boit à sa condamnation. Ce faict, le Pape s'adresse aux „ Seigneurs de sa Cour & suitte: ausquels il presenta la Communion auec tel-„ les paroles. Si vous n'auez presté faueur ne consentement à vostre Roy, en „ l'adultere duquel il a esté accusé, & n'auez communiqué auec Valdrade & les „ autres excommuniez par ce Siege: le corps, & le sang de nostre Seigneur, vous

vous puissent profiter ; pour acquerir la vie eternelle. Tous ceux (dit Reginon) qui oserent communier estans coulpables, moururent dans l'an : & les autres qui se retirerent, à peine eschapperent la mort. Quant à Lothaire, encores qu'au sortir de Rome il semblast gay & ioyeux, estant à Luques la fiebure le prist. Et la maladie s'estant mise parmy les siens, il en vid mourir plusieurs : mais luy qui ne voulut cognoistre la main de Dieu, tira iusques à Plaisance : où vn iour de Dimanche ; sixiesme Iuin, huict cens soixante neuf, il se pasma, & perdit la parole : puis mourut le lendemain, à la deuxiesme heure du iour, & par ce peu de gens qui luy restoient fut enterré au Monastere de sainct Anthoine Martyr, qui est voisin de ceste ville.

L'an de Iesus Christ. 869.

Fin du neufiesme Liure des Antiquitez Françoises, quatriesme du Second Volume.

CCCCC





LIVRE DIXIESME DES ANTIQVITEZ FRANCOISES.

CHAP. I.

Charles tint vn Parlement à Poissy, où il auoit fortifié le pont. Il y est dit, que les Curez seront choisis gens de bonne vie, & porteront honneur aux Seigneurs des villages. Aduerty de la mort de Lothaire, il va en Lorraine, où il est couronné à Mets Roy du pays. Louys Roy de Germanie en veut auoir part : & sçachant que son frere auoit destiné Hilduin Abbé de sainct Denis, Euesque de Colongne, par l'industrie de Luitper Euesque de Mayence, faict eslire Guillebert. Salomon Duc de Bretagne & Normands de Loire, vendangent les vignes d'Aniou. L'Abbé Hugues & Geoffroy, en tuent aucuns. Les Normands buslent le cellier de sainct Germain des-Prez. Le Mans & Tours fortifiez pour leur resister. Hermentrux femme de Charles morte. Qui furent ses enfans. Charles espouse Richent, fille du Comte Buin & seur de Boson. Roland Euesque d'Arles prisonnier des Sarrazins. Sa rançon. Camargues de Prouence. Pape Adrian admoneste le Roy Charles, de rendre à l'Empereur Louys la Lorraine.

869. CESTE mesme annee de 869. Charles assembla vn Parlement à Poissy, dautant plus volontiers, qu'ayant là vn Palais Royal, nouuellement il y auoit fondé vne Eglise, & aumosné de ses biens: aymant ce lieu, tant pour la commodité du pont (par luy fortifié, ainsi que i'ay dit, & auec lequel il empeschoit les Normands, d'entrer és riuieres d'Oyse & de Seine) que pour le plaisir de la forest voisine. Là mesme, il ordonna que si les Abbez, Abesses, Comtes, & Vassaux ou laics presentoient à l'Euesque des Pasteurs de bõne vie & doctrine, pour estre ordonnez à leurs Eglises (ie croy Cures) ils ne fussent reiettez: Il faut dire que les Euesques s'en vouloient faire croire sans ouyr les Patrons & Parroissiens. Et que les Euesques aduiseroient quel honneur les Prestres porteroient aux Seigneurs des villes (ie croy villages.) Qui est tout ce que i'ay peu remarquer de ceste assemblee: laquelle finie, & le Roy venu à

Senlis accompagné de sa femme, il eut certaines nouuelles de la mort de Lothaire son nepueu, & des Seigneurs de sa compagnie emportez de peste. Louis Roy de Germanie, pour lors estoit occupé en la guerre contre les Vinides; & Louis Empereur auoit assez affaire contre les Sarrazins & Grecs: à ceste cause, Charles fondé tant sur de certains traictez passez (ce disoit-il) auec le deffunct Roy, que les grandes intelligences qu'il auoit en ce Royaume vacquant & facile d'occuper pour les partialitez, s'en alloit ietter dedans: si comme il estoit au Palais d'Atigny, des gens enuoyez par aucuns Euesques du païs ne l'eussent prié de n'entrer en Lorraine, que le Roy Louis son frere ne fust retourné de son voyage contre les Vinides. Car quand il seroit en son Palais d'Ingelheim, il luy enuoyeroit des Ambassadeurs pour assigner temps & lieu, afin d'aduiser au partage de ce Royaume, par le conseil de leurs amis. Mais quand d'autre costé, aucuns Seigneurs de ce Royaume eurent mandé à Charles que toutes choses laissees il vint à Mets, & qu'ils iroient au deuant de luy; ou se trouueroient en la mesme ville pour l'accompagner & fauoriser; le Roy de France empoigna ceste occasion plus vtile (ce luy sembla-il) pour l'execution de son desseing. A ceste cause, il tire à Verdun, où il fut receu de Haton Euesque, & des habitans qui luy firent serment de fidelité. Et le cinquiesme de Septembre il arriue à Mets: où semblablement il receut les hommages des Euesques, Aduent de Mets, & de Frangues de Tungres, ou Liege (car c'estoit lors tout vn) d'Arnoul de Toul, & de plusieurs autres. Ce fait; & le neufiesme du mesme mois, les Euesques assemblez en l'Eglise de S. Estienne auec les autres Seigneurs, ils procederent à son Couronnement en la maniere qu'il s'ensuit.

Aduent Euesque, en la presence du Roy de France & du peuple, commença à dire: Mes freres, vous sçauez les maux par nous endurez du temps de " nostre feu Seigneur le Roy Lothaire, pour les causes notoires à chacun. Et " encores que soyons tres-dolents de sa mort, si deuons nous en ieusnes & " oraisons prier Dieu de nous en donner vn autre selon son cœur: afin de gou- " uerner ce peuple en equité & iustice: & en ceste eslection, nous faire tous " d'vn cœur & volonté pour luy obeyr. Or Dieu qui volontiers accompagne le " desir de ceux qui le craignent, d'vn commun consentement nous a faict escri- " re, & donné pour Roy Charles icy present: vray & legitime heritier de ce " Royaume. Et pour ce, nous requerons à Dieu, que long temps il le vueille " tenir; au profit, paix & tranquillité de chacun d'entre nous. Lors Charles " commença dire, Vous auez ouy par la bouche d'vn venerable Euesque, la " volonté de tous les autres, & la mienne aussi. Et pour ce qu'il vous a dit à hau- " te voix, que Dieu m'auoit esleu pour vostre profit, salut & gouuernement " de ce Royaume: Sçachez que ie maintiendray l'honneur de Dieu, que ie con- " serueray l'Eglise à mon pouuoir, & chacun de vous selon son estat: Ensemble " les loix Ecclesiastiques & ciuilles. Mais aussi, afin que ie puisse entretenir l'hon- " neur & puissance Royale, ie requiers de chacun de vous, selon ses degré & " dignité, la reuerence que vos predecesseurs iustement & fidelement ont porté " aux miens. "

L'an de Iesus Christ.

Ceste remonstrance acheuee, Hincmar Archeuesque de Rheims en la presence des Euesques de la prouince de Tréues, Aduent de Mets, & Arnoul de Toul; & du consentement des suffragans de Rheims, dit. Vous ne deuez trou-
» uer estrange, si ie me mesle des affaires de ceste Prouince. Car les Eglises de
» Tréues & de Rheims, de tout téps ont esté estimees sœurs, en ce païs de Bel-
» ges: & doiuent garder les ordonnances les vnes des autres. Ayans ce priuilege
» esté obserué de long temps, que le premier esleu des deux Euesques, doit pre-
» ceder l'autre. Voila pourquoy messieurs mes freres, les Euesques de la prouin-
» ce de Tréues n'ayans point de chef, m'ont prié de faire en leur cause comme en
» la nostre. Est il pas ainsi, Messieurs mes freres? Les Euesques respondirent; il
» est ainsi. Lors Hincmar recommença. Outre ce que monsieur & frere Aduent
» vous a fait entendre: Vous deuez penser, que nostre sire le Roy ici present;
» nous a esté donné par la volonté de Dieu: veu que nous auons exemple de son
» bon gouuernement, & par le doux traictement qu'il fait, tant à nous qu'aux
» Eglises & peuple qui luy est, & a esté commis & donné en charge. Aussi est-il
» fils de l'Empereur Louis le Debonnaire, descendu de la lignee de Clouis: qui
» par S. Remy fut baptisé auec trois mil François, sans les femmes & enfans; &
» oingt d'huille receuë du Ciel: de laquelle nous auons encores. A ceste cause, il
» ne sera deshonneste de le Couronner deuant cest Autel; auquel aussi feu son
» pere (qui auoit esté couronné à Rheims par le Pape Estienne, & par la faction
» d'aucuns malins, priué de son Empire, & puis restably) reprist ses dignitez:
» ainsi que tres-bien il me souuient, ayant esté present à l'acte. Partant si le trou-
» uez bon, à haute voix donnez en tesmoignage à Dieu, en chantant l'Hymne de *Te Deum laudamus*. A tant le Roy fut beneist, & couronné: qui est la plus grande ceremonie, que iusques là nous ayons trouuee pour vn couronnemét de Roy. Plusieurs Seigneurs à qui Charles n'estoit aggreable, se retirerent outre le Rhin vers le Roy Louis: pour le respect desquels, Charles ne laissa de poursuiure son desseing. Car partant de Mets, il vint à Floringues (possible Florenges) en Ardaine; mettre ordre à ses affaires, & s'esbatre à la chasse: puis à Aix Palais Royal; lors tenu pour siege principal de Lorraine: ou encores plus de gens le vindrent trouuer.

En ce temps, les Eglises de Collongne & de Tréues n'auoient point de Pasteurs: estans morts en Italie les Archeuesques, bannis & priuez de leurs Eglises pour la raison que i'ay ditte. A ceste cause, le Roy Charles du conseil de ses nobles, mit à Treues Bertulf, nepueu l'Aduence Euesque de Mets; en faueur (ce disoit-on) de son oncle, qui auoit moyenné la Couronne de Lorraine au Roy de France. Lequel aussi essaya de pouruoir au siege de Colongne, Hilduin second Abbé de S. Denis; le faisant ordonner prestre à Aix, par les mains de Françon Euesque de Tungres: & luy donnant le tiltre de S. Pierre: qui est celui de la grande Eglise de Cologne. Ce pendant, Louis Roi de Germanie appointé auec les Venedes, & marry de l'ambition de Charles, enuoye ses enfans traicter auec les Marquis des Venedes ou Vinides. Car Louis son fils, auoit obtenu quelques victoires sur eux: non toutes-fois sans perte de son costé. Mais
» le Roy de Germanie demeuré malade à Ratisbonne, incontinent enuoya des

Ambassadeurs à Charles son frere, luy ramenteuoir les traictez & promesses faites entr'eux deux, & demander pour leur maistre, sa part du Royaume de Lorraine. Disans, que ce n'estoit raison, que Charles eust tout seul ce qui estoit commun entr'eux deux par droit de succession. Que Charles donc sortit de Lorraine, iusques à ce que Dieu eust rendu la santé à leur Roy: car lors ils se pourroient voir, & ensemble parlementer: pour aduiser ce qui seroit de raison. Les Ambassadeurs depeschez auec honnestes paroles. L'An de Iesus Christ.

Louis sous main, ne laisse d'enuoyer à Colongne Luitbert Euesque de Maiēce, essayer de preuenir l'eslection d'Hilduin, s'il estoit possible; & sacrer vn Archeuesque pris du Clergé mesmes, auec le consentement des Nobles & Citoyens de la ville. Luitbert assembla aucuns Euesques, & vint droit au chasteau de Duziac, accompagné des gens que le Roy Louis luy auoit baillez. Mais craignant que le Roy Charles ne luy eust dressé quelque embusche; il mande aux plus honorables, tant du Clergé, que des Nobles & Bourgeois de Colongne, de venir à Duziac au deuant de luy. Et ceux-cy obeissans; il leur monstre comme le Roy Louis l'auoit enuoyé, pour d'entr'eux eslire vn Archeuesque: & qu'il estoit chargé de sacrer celuy qui seroit esleu, quel qu'il fust. Ils respondirent qu'on leur auoit donné Hilduin; qui ia auoit pris le tiltre du siege, & que presque tous ayans iuré en ses mains, ils ne pourroient iamais eslire vn autre. Luitbert repliqua, que s'ils ne tenoient conte de sa commission, que le Roy lui auoit donné charge d'en nommer vn, tel qu'il luy plairoit. Lors ils nommerent Vvillibert (c'est Guillebert) homme venerable, & lequel nonobstant sa resistance, fut ordonné par Luitbert: qui auec les Prestres, Clergé & peuple arriué sus la nouuelle de ceste eslection, tout aussi tost passa le Rhin; fut mis en possession: & par mesme soudaineté partit de Colongne, craignant la venuë de Charles. Lequel tres deplaisant de cest exploit, (car durant ces choses, Hilduin estoit tenu en son Palais pour Euesque de Colongne) partit d'Aix pour venir à Colongne, là où ne trouuant sur qui descharger sa cholere (par ce que tous estoient repassez l'eau auec leur Euesque nouueau) il retourna le chemin qu'il estoit venu.

Ce pendant, le Roy de Germanie enuoye pour la seconde fois des Ambassadeurs à son frere, luy faire commandement de sortir de Lorraine, ou attendre vne bataille: A quoy Charles ne voulut obeyr. Si n'estoit la France tant paisible, que Charles en deust mespriser l'asseurāce: car Salomon Duc de Bretagne s'estant appointé auec les Normands de Loire, auoit recueilly le vin du païs d'Anjou, qui estoit de son costé. Et l'Abbé Hugues & Geoffroy, (Aymon ne dit sa maison, ny de quel païs il estoit) accompagné des François d'outre Loire & Seine, vindrent rencontrer les mesmes Normands, qui laisserent soixante & dix des leurs morts sur la place. Vn moyne Apostat retiré auec eux, estant pris eut la teste coupee: mais les Normans irritez plustost qu'estonnez de telle perte, vindrent pres de Paris pour la seconde fois: & mirent le feu au cellier de l'Abbaye de S. Germain des Prez. Et nonobstant vne saillie faicte sur eux par ceux de la ville, ils se retirerent auec leur butin: encor, qu'ils eussent perdu des gens. Mesmes Charles, iaçoit qu'il fust pressé par les siens de songer

L'an de Iesus Christ.

à garder son ancien patrimoine & Royaume, plustost qu'à conquerir vn autre qui luy engendreroit des inimitiez, ne voulut bouger de Lorraine : enuoyant en Neustrie pour tout reconfort, permission aux habitans du Mans & Tours, de fortifier leurs villes pour resister aux Normands. Ce que les Payens ne voulurent souffrir, sans les rançonner de grandes sommes d'argent: outre le vin & bestial que les mesmes villes & le plat païs, furent contraints de donner pour auoir leur paix.

En ce temps, le Roy Charles estant à Duziac, Hermentrux sa femme mourut à S. Denis, le sixiesme Octobre: & fut enterrée en l'Abbaye: ayãt eu de son mary trois enfans masles. Charles, Carloman, & Louis : & vne fille nommee Iudith : mariee au Comte de Flandres. Le Roy qui n'auoit deliberé demeurer veuf longuement, enuoia Boson fils du Comte Buyn, vers Thieberge vefue du Roy Lothaire, afin de luy enuoyer Richent sa niepce, fille de sa sœur, que Gaguin dit auoir esté la concubine du mesme Roy, auãt que de l'espouser. Boson, pour ce bon voyage, eut l'Abbaye de S. Maurice de Vallays ; & autres honneurs & fiefs, menant à Aix ceste nouuelle femme trouuer le Roy qui se hastoit d'aller receuoir les hommages de Lorraine, restans à prendre. Et qui pour ceste cause auoit fait publier vn Parlement à Goudoul-ville, à tenir le iour de S. Martin: Auquel deuoient aussi assister ceux de Prouence, & des hauts païs de Bourgongne. Mais il n'y trouua que ceux qui ja s'estoient rendus à luy: car (outre que c'estoit la iustice) les Prouençaux aimerent mieux l'Empereur Louis leur voisin. Pour ce qu'estans trauaillez de la guerre des Corsaires, à qui iournellement il falloit resister, plus aisément ils pouuoiẽt estre secourus de l'Empereur, contre les rauages des Pirates : qui ne bougeoient de leur coste, sans mercy emmenant tout ce qu'ils pouuoient prendre : comme il aduint à Roland Archeuesque d'Arles. Ce Prelat ayant (ainsi que lors on disoit) acheté de l'Empereur Louis & de sa femme, l'Abbaye de S. Cesayre, assise en l'Isle de Camarie (c'est Camargues) où pour icelle fait de grands presens, dautant qu'il en tenoit de riches possessions dépendantes, fit bastir de terre vn chasteau dans ceste Isle: attendant qu'il peust le mettre en plus grande deffence. Or les Sarrazins coustumiers de descendre en vn port de la mesme Isle, aduertis que l'Archeuesque y venoit souuent, firent entreprise sur luy. Et comme Rolãd pour leur venuë se fut retiré dans son chasteau, incontinent ils le serrerent, & l'y prirent: le traictans si mal, qu'il mourut entre leurs mains : le dix-neufiesme Septembre audit an. Toutesfois pour ce qu'ils estoient sur le point de receuoir sa rançon, ils celerent sa mort: & composerent à cent cinquante liures d'argent: autant de manteaux; autant d'espees, & autant d'esclaues; outre les presens qu'on leur auoit fait en parlementant. Mais les Sarrazins hasterẽt sa rançon: laquelle receuë, ils vestirent le corps de ses habillements d'euesque, & le porterent en terre ferme : pour estre enterré au sepulchre, que luy-mesme s'estoit fait faire, ce dit Floard.

CHAP. II.

Euesques François soustiennent que le Pape ne peut excommunier le Roy de France. Parlement à Nimeghe. Roricou Roul Normand, allié de Charles: qui refuse Radulf. Accord entre les Rois Louys & Charles, pour le Royaume de Lothaire. Hincmar de Laon appellant à Rome est contrainct par les Euesques François de renoncer à son appel. Responce de Hincmar de Rheims & du Roy, au Pape; sur l'assignation à eux donnee pour venir à Rome, & la menasse de les excommunier. Carloman Diacre, machinant contre son pere Charles, est enfermé à Senlis. Louis Roy de Germanie tombe d'vn plancher. Partage du Royaume de Lothaire entre ledit Louis & Charles Rois freres.

QVAND le Roy Charles vid que personne ne venoit à luy de nouueau, il se retire à Gondouluille: où Paul & Leon Euesque Ambassadeurs d'Adrian second Pape, le vindrent trouuer auec des lettres escrites, tant à luy, que les Euesques de France: par lesquelles il mandoit que sur peine d'excommuniement, personne n'eust à molester les hommes & suiects, ne le Royaume de Lorraine, appartenant de droicte succession à l'Empereur Louis son fils spirituel. Ces Legats estoient aussi accompagnez de Bodernard, ou Lothar Ambassadour de l'Empereur, par luy enuoyé pour traicter du mesme affaire. Charles, tout aussi tost se depescha des Legats, & de l'Ambassadeur: disant, qu'ayant esté appellé par vn peuple franc & non suiect à autruy, il ne pouuoit abandonner ceux qui s'estoient mis en sa sauue-garde: comme ils le pouuoient faire par le testament de l'Empereur Charlemaigne. Par lequel estoit permis au peuple, choisir le Roy qu'il voudroit: & dauantage, que les terres esquelles il estoit nouuellement entré, jadis luy auoient esté baillees en partage par feu son pere: & confirmees par l'Empereur Lothaire son frere. Partant ce n'estoit la raison de l'excommunier sans l'ouyr: mais les Euesques firent vne bien plus brusque responce aux Legats du Pape: disans, que c'estoit chose nouuelle, & non iamais ouye ne pratiquee par les Euesques de Rome, d'excommunier les Rois de France. Que les Royaumes se conqueroient à l'espee: & Dieu les donnoit à qui il luy plaisoit. Que pour neant & en vain il alleguoit sa puissance de pouuoir lier, deslier, ou absoudre. Car ses excommuniements ne sçauroient les garantir des violences des Normands: les incursions desquels estant si soudaines, ils auoient besoing de plus fort & prompt secours que le sien; par trop esloigné. Que si leurs pechez ne les empeschoient d'entrer en Paradis, ils ne se soucioyent guieres de son excommunication

L'an de Iesus Christ. faicte contre droict, & pour n'auoir receu vn Roy de la main du Pape : mais desagreable au peuple. Que tout ainsi qu'il vouloit bien estre secouru deux en sa necessité, qu'au semblable ils ne refusoient l'ayde de ses prieres &
» Oraisons. Ce neantmoins, qu'il se contentast d'icelles : sans vouloir estre
» Pape & Roy tout ensemble : pour leur commander de prendre tel Sei-
» gneur, qui ne pourroit les garentir de mal : & ne vouloir contraindre des
» François, seruir à ceux qui ne leur estoient aggreables. Que ses predeces-
» seurs iamais ne leur auoient imposé tel fardeau; encores que de tout temps
» il y ait eu guerres entre les peuples. A ceste cause, qu'il se contentast de gar-
» der la paix, sans estre autheur de la guerre : auec plusieurs autres paroles, par lesquelles il appert que le Pape ne deuoit auoir authorité en France, que de gré à gré : & qui plus au long se peuuent voir, dans la responce de Hincmar alleguee par Floard.

Ceste responce faicte : le Roy de France ayant eu vn faux aduertissement que son frere de Germanie estoit pour mourir de la maladie qui le tenoit, s'achemina en Aulsoy : pour tirer de sa part Hugues fils de Luitfred (c'est Liefroy) & Benard fils de Benard : autres disent, & Benard son fils: ainsi qu'il fit. Puis retourna au Palais d'Aix, faire sa feste de Noël de l'an
870. huict cens soixante & dix. Laquelle passee, il alla tenir vn Parlement à Nimeghe, & faire alliance auec Roric ou Raoul Normand : quittant celle de Radulf aussi Normand, qui machinoit contre luy. Mais comme il estoit en ceste ioye, Louis son frere pour la troisiesme fois luy enuoya Luitbert, & Alfrid euesque de Heldemain de Saxe; tres sage homme; l'aduertir que s'il ne vuidoit incontinent du Palais d'Aix, & ne laissoit les Royaume & vassaux de Lothaire en paix, qu'il s'apprestast à la guerre. Tout aussi tost, messagers accoururent de costé & d'autre. De maniere que par la dexterité de ceux de Louis, Charles s'accorda vuider : & les Deputez des Rois de France & Germanie, assemblez le sixiesme de Mars audit an, indiction troisiesme, & trente-deux de leur regne (il y a faute en l'vne de ces deux dattes) Ingebram Comte,
» iura pour le Roy Charles ce qui s'ensuit. Nous promettons & accordons au
» nom du Roy Charles nostre Sire, que Louis Roy de Germanie son frere,
» puisse tenir telle part du Royaume de Lothaire, que lesdits Rois ou leurs de-
» putez aduiseront estre bō & iuste. Aussi que par dol & mal-engin, il ne luy fera
» perdre la portion que de tout temps il tient audit Royaume, pourueu que
» ledit Louis de sa part garde fermement & tout le temps de sa vie, la pro-
» messe par luy faicte à Charles son frere : laquelle est telle; & semblable que
» celle-cy que nous iurons. Incontinent Charles partit d'Aix, & sans s'arrester, vint à Compiegne faire Pasques. Puis delà, au mois de May s'en vint à Atigny, receuoir douze Ambassadeurs du Roy Louis son frere, pour aduancer le partage de Lorraine. Mais ces nouueaux Ambassadeurs, enorgueillis tant de ce que leur Roy auoit recouuré sa santé, que sa bonne fortune (ayant tout fraischement fait prisonnier le Prince des Venedes; qui tant longuement l'auoit tenu en guerre) ne voulurent plus entretenir les promesses, en la sorte que naguieres elles auoient esté iurees. Ce qui fut cause, que Charles enuoya Eude

Euesque

Euesque de Beauuais, & les Comtes Eude & Hardouin, auec dix autres Seigneurs, trouuer le Roy de Germanie à Francfort: & le prier vouloir amiablement faire ce partage selon droict & raison: estant Charles plus enclin à la paix, d'autant que la France n'estoit exempte de querelle. Car Hincmar Euesque de Laon, ayant sans le consentement de son Archeuesque donné au Roy vn heritage de son Eglise, quand il vid qu'il l'auoit redonné à vn Normand il le voulut r'auoir. En quoy estant contredit par le possesseur (qui disoit le tenir du Roy,) il l'excommunia; dont l'Euesque fut repris. Et depuis d'autant qu'euidemment il se monstroit rebelle au Roy; il fut appellé en vn Synode tenu à Verberie: Là où condamné d'obeyr au Roy & à son Archeuesque, il en appella à Rome. Les Euesques s'opposerent à cest appel: soustenans que c'estoit contre leurs priuileges, & les Canons du Concile de Cartage. Et pource qu'il ne cessoit de troubler l'Eglise Françoise, les Euesques de douze Prouinces assemblez à Attigny, le condamnerent: & contraignirent de presenter de sa main vn escrit par luy signé, contenant ce qui s'ensuit. Ie Hincmar Euesque de l'Eglise de Laon, promets au Roy Charles Monseigneur, doresnauant luy estre fidelle & obeissant; selon mon estat & ministere, comme peut, & doit estre le vassal & homme à son Seigneur, & comme de droict il appartient que l'Euesque le soit à son Roy, & selon mon pouuoir obeïray au priuilege que l'Archeuesque de Rheims a obtenu du Sainct Siege, selon les Canons. Ce faict, il signa le procés verbal de cest acte, dont le Pape Adrian fasché; mande à l'Archeuesque de Rheims de faire comparoir Hincmar de Laon & ses accusateurs à Rome, pour iuger sa cause. Mais Hincmar de Rheims s'en deffendit, disant: Qu'il ne pouuoit sortir du Royaume, sans le congé de son Roy; & encor moins le commander à d'autres. Quant au Roy, il manda au Pape que ce n'estoit à luy à outrager vn Magistrat, que ses predecesseurs Papes, n'auoient oncques escrit de si hautaines lettres aux Roys de France: qui estoient Souuerains en leurs terres, & non pas Ministres des Euesques, ny executeurs de leurs mandemens, que le Pape ne suyuoit pas l'exemple de Sainct Pierre, ny de Sainct Gregoire: s'ingerant prendre la deffence d'vn Euesque condamné par ses confreres: & autres raisons tirées de l'Escriture & Canons; ainsi qu'il se void dans l'abbregé des Epistres de Hincmar de Rheims, faictes par Floard; que i'ay icy ramentu pour vne marque de nostre liberté Gauloise: laquelle peu à peu s'en alloit mourir.

La mesme année, Carloman fils du Roy Charles, qui tenoit plusieurs Abbayes, machina vne trahison à l'encontre de son pere. A ceste cause les biens d'icelles luy ayant esté ostez, il fut enfermé au chasteau de Senlis. Son pere l'auoit faict tondre bien ieune, pour estre d'Eglise, & par Hildegaire Euesque de Meaux, l'auoit faict Diacre: (Toutesfois par force, d'autant que le Roy estoit present) & seruit à l'Autel, lisant publiquement l'Euangile, quand l'Euesque dit la Messe, iusques à ce que renonçant de-

L'an de Iesus Christ.

puis à son estat, il assembla vne grande compagnie de larrons; auec lesquels il commença à rosder le pays.

Durant cela, les Ambassadeurs que le Roy Charles auoit depeschez vers le Roy Louys son frere, retournerent trouuer le Roy à Pontigon : l'aduertir que s'il venoit à Haristal, le Roy de Germanie se trouueroit à Smarne pres de Meuse. Et que le premier de Iuin ou d'Aoust, ils parlementeroient à my-chemin; accompagnez de quatre Euesques, dix Conseillers, trente que Cheualiers, vassaux ou seruiteurs : ce qui fut arresté. Mais comme le Roy Louys venoit à l'assignation, passant par Famersheim, vn village des Ribarols, le plancher de la chambre où il estoit fondit sous le faiz des gens qui estoient auec luy, demeurant blessé plus griefuement, que n'auoit faict son pere : à qui vn pareil inconuenient iadis estoit aduenu. Car cestuycy se rompit deux costes : ce nonobstant tiré d'entre ceste ruine, & dissimulant son mal plus qu'il n'estoit possible de croire, le lendemain il s'achemine vers Smarne : ayant si bon courage, que iamais il ne luy sortit vn souspir : encores que l'on entendit bien ses costes rompuës criqueter les vnes contre les autres : sans point se faire penser que bien legerement, iusques à ce qu'il fust à Aix.

Apres quelques allées & venuës de l'vn à l'autre : En fin, les Rois freres s'assemblerent le vingt-neufiesme Iuillet, en vn lieu accordé : là où sans auoir esgard au droict de l'Empereur Louys, ils partirent le Royaume de Lorraine en la maniere qui s'ensuit. Louys Roy de Germanie eust tout ce qui est entre les Riuieres de Rhin & Meuse. Et ce qui est outre les monts de Vauge, & du Mont-jou. A sçauoir Colongne, Tréues, Vtrech, Strasbourg, Basle, l'Abbaye Sueftre, Berch, Munstre, Castel-Indre, & Sainct Maximien, Eperchemat, Horrée, Sainct Gondulf, Fauerniac, Polemmiac, Luxeu, Lutere, Balme, Ofonuille, Meion, le monastere de Sainct Theodat, celuy de Boden, Stiuage, Remiremont, Morbach, le Monastere de Sainct Gregoire, More, Eborestein, Hucouua, le Monastere de Moson, Hombourg, Sainct Stamphain, Strabruch, Euestrin, Sainct Vrse de Soleurre, Grant-val, Haulte-pierre, Val Iustinien, Castel Olus, Carnous, Heribodeun, l'Abbaye d'Aix, Hunchirche, Augustchirche, le Cómté de Tessebrand, Bame, Harmaries, Meuse dessous & dessus, tant qu'elle est de ce costé, Linge de ce costé, le ressort & destroict d'Aix, le ressort & destroict de Traïd, Intibiories, cinq costez de Menchouse, Bardogonne, Nitaronne, Sacaconne, de dessous Ordonne, que tenoit Bernard, Solocense, Basiniac, Elisconne, Varach, Souduch, Enraus, Basalehouuam deux costez en Elsats, deux parties de Frize. Plus du Royaume qu'eut Lothaire, lors adiousta la ville de Mets, auec l'Abbaye de Sainct Pierre, & de Sainct Martin, & le Comté de Mosle, auec tous les villages qui y sont, tant du domaine du Roy que des vassaux. En Ardenne, tout ce qui est depuis la riuiere d'Vrce, entre Bislanc & Tumbes, iusques à son embouchenre en la riuiere de Meuse : & tout le droict che-

min qu'elle faict par le pays de Bade, selon que les Commissaires le pourront mieux ordonner : excepté ce qui est de Condustrie, du costé d'Orient de la Vrce, & les Abbayes de Prumye & Stabole (qui est Staualo) auec tous les villages tant du domaine Royal que des vassaux. Charles eut Lyon, Besançon, Vienne, Tungres, Toul, Verdun, Cambray, Viuarez, Vzoties (possible Vzez) Mont-faucon, Sainct Michel, les Monasteres de Sulde, Saincte Marie de Besançonnois, & de Sainct Martin, aussi au mesme païs, Sainct Augence, Sainct Marcel, Sainct Laurens, Leudence, Sauonne, l'Abbaye de Mesbe, Molbur, Lobyes, Sainct Gangeric, Sainct Saluie, Sainct Crespinon, Fosses, Maille, Ameuilsart, sainct Seruatie, Malmes, Ledy, Samimac, Antony, Condat, Metelechy, Treliuie, Lutose, Calmont, saincte Marie de Dœnant (ie croy Dinant) Echun, Audane Vaalos, Altmont. Le Comté de Texendrie. En Braban quatre Comtez, celuy de Cambray, Henault, Louuain (il ne nomme le quart,) en Hasbain quatre Comtez, Meuse en hault & en bas de ce costé. Linge qui est du costé deuers Meuse, qui appartient & touche à Versat. Scarponinse, Verdunois, Dulmensois, Aelon, Varensoys, deux Comtez en Mosuneois. Castricien Condruson en Ardaine, depuis le chef & source de la riuiere Vrse, entre Bislaue & Tumbes, tout du long iusques à son emboucheure dans Meuse, le droict chemin qu'elle prend par Hodensois, du costé d'Occident : comme il peut mieux estre aduisé par les Deputez & Commissaires. L'autre pays de Toul, Ordonnois qui fut à Temar, Barroys, Portensoys, Salmoringeois, Lyonnois, Viennois, Vzez, la tierce partie de Frize. Trois iours apres cest accord, qui fut le dixiesme Aoust, les Rois se virent derechef, & prirent congé l'vn de l'autre: Louys se retirant à Aix, & Charles à Leptines ou Haristal, qui luy estoit escheu en partage, & auquel lieu, il auoit mandé sa femme de le venir trouuer. Là, il diuisa à ses hommes, le pays qui luy estoit escheu: puis vint au Monastere de S. Quentin, à Compiegne, Crecy & Senlis, & fit sa chasse d'Automne en la forest de Cuise.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. III.

Ambassadeurs du Pape, menaçent Charles s'il accepte aucune partie de Lorraine. A leur requeste Carloman est deliuré. Charle enuoye à Rome des paremens d'Eglise, faicts de ses vestemens d'or : & deux Couronnes. Carloman eschappé assemble des gens. Berte femme du Comte Girard, asiegee à Vienne. Hincmar Archeuesque de Rheims, Lieutenant du Roy : compose auec Carloman. Berthe se rendant auec la ville de Vienne, se retire en Prouence. Boson commis à la garde de Vienne. Procés ayant esté faict audit Carloman & ses complices, il est excommunié. Charles ne veut parlementer auec Angelberge femme de Louys l'Empereur, laquelle les Italiens vouloient separer d'auec son mary, pour n'auoir eu enfans masles. Bernard fils de Bernard, & Bernard Vitel Comtes. Parlement de Charles auec Roric & Raoul Normans, à Vtrech. Boson faict Chambellan du Roy Charles, & maistre des portiers : auquel il donne les Estats de Gerard Comte de Bourges : & le fit Duc d'Aquitaine. Deux Bernards : l'vn Marquis. Carloman degradé de l'estat de Diacre : pource que sous son adueu des meschans leuerent les armes, est condamné à mort. Et depuis aueuglé pour faire penitence. Pape Adrian mort. Iean huictiesme luy succede.

LE Roy Louys auoit si grande enuie d'auancer ce partage, ou estoit si magnanime, qu'il ne s'estoit soucié de se faire penser de sa cheutte : mais en fin il s'engendra au droit de la rompure des costes vn aposteme, qu'il luy fallut inciser à l'endroict du mal : auec grand danger de sa personne, estant contrainct demeurer deux mois au Palais d'Aix, où les Ambassadeurs du Pape, Iean & Pierre, & vn autre Iean Euesque Cardinal, Prestre de l'Eglise Romaine, le vindrent trouuer auec Vitbaud, & le Comte Benard : enuoyez par l'Empereur Louys. Leur charge estoit de dire au Roy qu'il n'eust à rien prendre du Royaume de Lorraine appartenant à l'Empereur, frere & heritier du dernier possesseur. Louys les renuoya à Charles son frere, & s'estant guari ce pendant, il vint à Ratisbonne : où le premier de Nouembre, Carloman son fils luy presenta Restric Duc qu'il tint quelque temps prisonnier, puis luy fit creuer les yeux : & garder en vn Monastere. Il manda aussi Louys & Charles ses enfans, qui refuserent d'y venir : aduertis par leur mere que leur pere vouloit aduantager Carloman plus qu'eux.

D'autre costé, Charles apres sa chasse d'Automne, vint au Monastere de sainct Denis assister à la feste du lieu : où le iour mesme, pendant qu'on disoit

la Messe, arriuerent les Messagers du Pape, qui luy presenterent des lettres, *L'an de Iesus Christ.*
contenans de grandes & terribles menaces, & luy deffendant de prendre aucune portion du Royaume de Lothaire: dont il fut tres-courroucé. Les mesmes Ambassadeurs le prierent de vouloir mettre hors de prison Carloman son fils, enfermé à Senlis, ce qu'il fit, & luy commanda de le suiure. Quant aux Ambassadeurs du Pape & l'Empereur; ils les fit conduire à Rheims, où il auoit publié vne assemblee de plusieurs de ses suiects. Là, il demeura huict iours à consulter: puis depescha les Ambassadeurs accompagnez des siens: à sçauoir Ansegise Abbé de S. Michel, Ehaire laic, pour aller à Rome porter ses lettres au Pape, auec des parements faicts de ses vestements d'or, qu'il enuoyoit pour seruir à l'Autel de S. Pierre. Plus deux Couronnes d'or, garnies de pierreries: & luy-mesme s'achemina apres eux, pour venir à Lyon.

En ceste ville Carloman se desroba la nuict, & vint en Belges: où il assembla plusieurs meschãs garnimẽts auec lesquels il fit tant de maux qu'il est incroyable, sinon à ceux qui les ont veuz ou qui les endurerent. Pour cela, Charles encores que tres-marry de sa fuitte, ne laissa de venir assieger Berthe, femme du Comte Benard, qui s'estoit retiree dans Vienne, pendant que son mary s'estoit sauué en vn autre chasteau. Tout le païs fut incontinent mangé, & le Roi ayant trouué moyen de mettre dissention entre les assiegez, en tira beaucoup à sa deuotion. Toutesfois afin de n'estre distraict par les troubles que esmouuoit Carloman, il mande à Hincmar Archeuesque de Rheims (laissé en France comme son Lieutenant) d'assembler les Euesques & laics de son Roiaume, pour resister au dommage que faisoit son fils par ses courses: admonnestant les laics, sur tous autres, d'y pouruoir. Hincmar en escriuit aux Comtes Engilran, Goslin & Adelelme (ie croy Aleaume) les aduisant de ce qui luy sembloit estre bon à faire. Priant le Roi mesme de pardonner à son fils. Mais pour cela Carloman & les siens ne cessoient de mal-faire Ce fut pourquoy Hincmar accompagné des autres fideles suiects du Roi pensant amolir le courage de ce jeune Prince, parlementa auec luy: s'estans entrebaillé des ostages pour la seureté de leur Colloque. En fin duquel il fut dit, que les gens de Carloman en petite compagnie demeureroient au Roiaume, dans les heritages de l'Abbaie S. Medard de Soissons: jusques à ce que les Deputez ou Commissaires du Roi fussent venus: & Carloman se fust presenté au Roi son pere, au prochain Parlement: sinon, qu'il pourroit retourner sain & sauf. Les Commissaires arriuez, Hincmar somma Carloman de venir ouïr la responce de son pere: & pour plus grande solemnité & asseurance de la paix, fit assembler les hommes & suiects du Roi: en la presence desquels elle fut conclutte. Le Chanoine de S. Martin dit, que le vingt-neufiesme du regne de Charles mourut Tertul, garde de la forest du Nid, le trentiesme de sa principauté qu'il laissa à Ingelger son fils, beau sur tous autres: large, eloquent & joyeux: & duquel nous parlerons tantost.

Cependant, Berthe denuee de gens au moien de la pratique du Roi, faict sçauoir à son mary l'estat où elle estoit reduitte, lequel mit la ville entre les mains de Charles, qui en prist possession la veille de Noël de l'an huict cens septante 871.

L'an de Iesus Christ

& vn y faisant sa feste. La ville de Vienne ainsi prise, le Roy Charles permist au Comte Gerard d'emmener par eau sa femme & ses meubles, dans trois vaisseaux, qui luy furent baillez: mais il laissa des Ostages, iusques à ce qu'il eust rendu les autres chasteaux, par luy encores tenus en ce Comté. Et Vienne donnee en garde à Boson frere de la Roine, Charles prist le chemin d'Auxerre & de Sens, pour en diligence venir au Monastere de S. Denis. Lors Carloman aduerty du retour de son pere, se retira auec ses complices pres de Moson, qu'il prist & brusla, gastant les villages d'alentour. De ce lieu il enuoya quatre Messagers vers son pere, luy dire: qu'il estoit prest de mettre bas tous honneurs, pour luy requerir pardon de ses fautes: le priant de pardonner à ceux qui l'auoient suiuy, tellement qu'ils ne fussent plus recherchez par iustice. Le Roy retint deux de ces Messagers, & renuoya deuers son fils les deux autres, accompagnez de Gauzelin Abbé de sainct Germain des prez, & de Baudouyn Comte son gendre (entendez celuy de Flandres) pour luy donner telle asseurance qu'il voudroit, afin de venir parler à luy. Mais le jeune Prince qui n'auoit desir de faire chose qu'il promist enuoya d'autres Messagers à son pere, auec des requestes desraisonnables & impossibles d'obseruer: & ce pendant, il prend le chemin de Toul. Ce fut pourquoy le Roi desesperé de le pouuoir ramener à la raison, le poursuiuit deuant les Euesques, & fit faire le procés à ceux „ qui luy auoient desrobé son fils, destiné au seruice de Dieu: par lequel neant„ moins, ils luy faisoyent brigander son Royaume, & commettre tant de mes„ chancetez. Ce procez instruict, les complices de Carloman furent condamnez à mourir, s'ils pouuoient estre pris, & leurs biens confisquez. Et pource que ce Prince estoit Diacre de l'Eglise de Sens, il a dit ci-deuãt de Meaux: mais ceste ville est en l'Archeuesché de Sens. Les Euesques de la Prouince assemblez, & Carloman deuant eux accusé d'auoir esté plusieurs fois rebelle à son pere, fut excommunié. Ce faict, le Roy partit enuiron Caresme, pour venir à sainct Denis, où il arriua le Samedy de deuant les Rameaux, & y demeura pour faire Pasques.

D'autre costé, Louis Roy de Germanie qui ne trouuoit guieres plus grande obeïssance en ses enfans, fut contraint d'assembler vn Parlement à Francfort, vn peu deuant Caresme, où trefues furent accordees entr'eux. Mais Charles Roi de France, incontinent apres Pasques partit pour venir à S. Maurice parlementer auec Engilberge Emperiere, qui venoit pour auoir de luy quelque raison, touchãt le Roiaume de Lorraine que l'Empereur disoit luy appartenir: Toutesfois Charles rebourfa chemin à Senlis, entendant qu'elle deuoit aussi parlementer à Trente auec le Roi Louis son frere. Lequel asseuré que l'Empereur Louis n'auroit esté tué par le Duc de Beneuent (ainsi qu'on faisoit courre le bruit) accorda rendre à son nepueu, la part du Roiaume de Lorraine, qu'il auoit euë en faisant partage auec Charles son frere, sans auoir égard aux serments qu'ils auoient iurez, ne sans le consentement des subiects de ce Roiaume, entrez en son hommage: Qui estoit contreuenir au traicté faict auec Charles. Et autresfois il auoit enuoyé Adellart prier son frere de se trouuer au Traict pour parlementer ensemble, & qu'à ceste fin Louis viendroit à Aix:

cest Ambassadeur trouuant Charles à Senlis arresta l'entreueuë demandee, & l'Emperiere Engilberge asseuree du costé de Germanie, enuoya des Ambassadeurs à Charles, le presser de se trouuer à sainct Maurice ainsi qu'il auoit promis: mais quand il sçeut ce qui estoit passé entre elle & le Roi Louis, il n'y voulut aller: faignant d'estre empesché pour de grandes affaires, & la guerre des Normans, lui enuoiant des gens qui n'auoient aucune puissance ne charge certaine, de maniere que ce faict demeura en l'estat qu'il estoit auec ce que Engilberge eut autre chose plus importante à demesler. Car se trouuant pour son orgueil haye des Italiens, sous ombre qu'elle ne faisoit point d'enfans masles ils conseillerent à l'Empereur Louis de la repudier: afin d'espouser la fille de Vinigise Duc de Beneuent. Et luy estant mandé par l'Empereur qu'elle se tint où elle estoit en attendant son retour, aduertie de ceste pratique, elle se hasta d'aller trouuer l'Empereur, enuoiãt cependant vers le Roy Charles Vvicbaud Euesque, continuer le traicté pour auoir la Lorraine: pensant que le Roy de France ne sçeut rien de ce qui s'estoit passé, entre elle & Louis son frere. L'Euesque trouua le Roy Charles au pont Deliade, où il estoit venu donner ordre aux affaires de Bourgongne. Car en ce lieu, il entendit que les gens de Benard fils de Benard, auoient tué Benard surnommé Vitel: les estats duquel furent donnez audit Benard. *L'an de Iesus Christ.*

Les affaires de Bourgongne ordonnees, le Roy vint à Gondouluille, où le Parlement estoit assigné au premier Septembre, il y sejourna iusques à la fin: puis vint en Ardaine faire sa chasse d'Automne; & au mois d'Octobre se mit sur la riuiere de Meuse, pour venir au Traict parlementer auec Roric & Raoul Normans, qui par Met l'estoient venu voir. Il reçeut humainement Roric comme son fidelle vassal, mais il n'octroia rien à Raoul: pource que luy demandant trop de choses, il iugea par icelles de son infidelité, & l'enuie qu'il auoit de le tromper. Pour à laquelle obuier, il aduertit ses vassaux de se tenir prests en leurs garnisons: puis reuint à cheual au Palais d'Atigny, & dela à sainct Medard 872.
faire sa feste de Noël, de l'an huict cens septante-deux.

Peu auparauant, Charles fit chambellan de son fils, & maistre des Portiers, Boson frere de sa femme: auquel semblablement il donna les estats de Girard Comte de Bourges, le faisant Duc d'Aquitaine: ce qui monstre que Bourges estoit cõme le chef d'Aquitaine: aussi s'appelloit elle du temps de l'Empire *prima Aquitanica*, il enuoya au mesme pays deux Benards, dõt l'vn estoit Marquis. Quant à Benard Comte de Thoulouse, apres auoir pris son serment, il luy donna Carcassonne, Rodes, & Arles le blanc, (ou plustost Albi ou Alets, puis qu'Arles est en Prouence, & ces villes en Languedoc: & il semble que l'Empereur Louis tint Prouence, & que Charles partageoit, ou distribuoit ce qui estoit sien de tout temps) puis se renuoya en sa ville: & pense-l'on qu'il fust lors tenu pour Marquis de Languedoc.

Or pource qu'il y auoit beaucoup de gens, tant du Royaume de Charles que d'autres voisins, attendans que les troubles recommençassent par le moyen de Carloman: Le Roy son pere, par le conseil de ses fidelles vassaux, ordonna de publier aucunes loix pour le bien de la paix, & l'entretenement de

L'an de Iesu Christ. l'estat ecclesiastique : lesquelles il commanda de bien estroitement garder. Et fit appeller en la ville de Senlis (où Carloman estoit arresté) les Euesques, afin de le iuger selon les Canons, ainsi qu'ils firent, le dégradant de l'estat de Diacre, & luy reseruant seulement la communion laïque.

Apres ces iugemens, ses complices eurent encor' plus d'enuie de le tirer de la prison, où il estoit mis seulement pour correction ; & iusques à ce qu'on le vid amandé: car ces meschans iugeoient qu'estant priué de l'ordre ecclesiastique, il estoit tant digne d'estre Roy : & ja faisoyent amas, non seulement des brigands du Roiaume de son pere, mais aussi des voisins; quand pour euiter à plus grand danger, on luy fit son procés sur autres articles, & suyuant l'aduis des iuges, il fut condamné à mourir. Mais à fin de luy donner moyen de faire penitence, l'on aduisa de luy creuer les yeux pour oster aux meschants toute esperance de ne plus troubler par son occasion le Roiaume ja affligé par les infidelles Normãs. Ceste annee le Pape Adrian mourut, le premier Nouembre ou Decembre, & le quatorziesme Decembre fut mis en son lieu Iean huictiesme.

CHAP. IIII.

Charles fils de Louis Roy de Germanie possedé du diable, est guary. Carloman fils de Charles, s'enfuyt vers Louis Roy de Germanie son oncle, meurt tost apres. Charles assiege Angers tenu par les Normans, où il est assisté de Salomon Duc de Bretagne : qui enuoye Vigon son fils, faire hommage au Roy. Raoul Normand, tué par les Frisons. Normans estonnez de ce que les Bretons commençoyent à destourner la riuiere de Maienne, composent au Roy Charles, luy rendent Angers : & baillent de l'argent. Conquestes des Normans. Sauterelles ou Locustes, mangent le pays de France.

873. L'AN huict cens septante trois, le Roy Louis de Germanie, estant en son palais de Franc-fort, où il auoit faict assembler vn Parlement des Seigneurs de son Royaume, il aduint vn merueilleux scandalle. Louis & Charles ses enfans, n'estoient pas en bon mesnage auec leur pere : pour l'enuie qu'ils portoient à Carloman leur aisné, qui sembloit estre plus fauorisé de luy, auoient les Seigneurs esté fort empeschez à les appaiser, sans grand profit. Au contraire, plusieurs Nobles & Comtes s'estoyent rangez du party des enfans, contre le pere, ce qui sembloit deuoir tourner au dommage public. Mais le faict qui aduint ceste annee le vingtsixiesme de Feurier, apporta quelque repos à Louis Roy de Germanie. Le fils duquel nommé Charles, sur vne vehemente pensee ou repentance de sa rebellion (cõme il est à presumer) il luy sembla qu'vn Ange l'addressa à luy, disant : que son pere auoit offencé Dieu, en ce qu'il deliberoit de le perdre pour aduancer Carloman son frere, que de brief il perdroit son Roiaume,

me, auquel il succederoit. Ce jeune Prince effrayé de telle vision eut peur, & entra dans vne Eglise voysine de son logis: où le Diable le suyuit, luy disant: dequoy il auoit peur; & que s'il n'estoit enuoyé de Dieu, il ne le suyuroit en sa maison. Ainsi Charles se laissa tellement persuader du Diable, qu'il souffrit d'estre communié de luy, comme si c'eust esté Dieu qui le luy eust enuoyé. Mais il n'eust pas si tost aualle le morceau, que l'ennemy entra dãs son corps: & le miserable Prince venant au conseil où estoit son pere, ses freres & autres Seigneurs, du Roiaume, tant euesques que laics: En leur presence, il declare qu'il vouloit quitter le monde, que jamais il n'auoit cogneu sa femme charnellement, ostant son espee, qu'il laissa cheoir; & comme il vouloit desceindre son baudrier & ceinture, & despoüiller le reste de ses vestemens, il commença d'estre trauaillé de telle sorte, qu'à peine six forts hommes le pouuoient tenir, pour le mener en l'eglise prochaine: auec grand estonnement tant du Roi son pere, que des autres assistans. Mugissant ce Prince plustost, que parlant, tantost auec voix gresle, & tãtost auec plus forte: ouurant la bouche, & menassant de mordre ceux qui le tenoient. Lors le Roi Louis s'addressant à son fils de pareil nom que luy. Ne voyez-vous pas (luy dit-il) comme ceux qui machinent " contre leur pere, se mettent en la puissance des Diables: priez donc Dieu qu'il " vous pardonne: Quant à moy, ie le prie qu'il ayt pitié de vous, & vous remets " le tort que vous m'auez faict. Depuis ayant le Prince Charles esté mené en " plusieurs lieux Saincts, il recouura sa santé; qui est vn merueilleux accident, recité par l'ancien Annaliste, & encores par Aymon. *L'an de Iesus Christ.*

Or Charles Roi de France trauaillé des Normans qui ne cessoyent de courre son Royaume, fut conseillé de les aller chercher dans leur fort d'Angers: mais pour les garder de soy separer, il fit semblant d'assembler sa gendarmerie contre la Bretagne: sçachant bien qu'ils se fussent retirez en tel endroit, qu'il n'eust sçeu les assieger à son desir. Sus le chemin on l'aduertit que Carloman son fils estoit eschappé de sa prison, par le moien de deux meschans moines de Corbie, qui à la suscitation de Loüis Roy de Germanie, l'auoyent liuré és mains d'Adelart, pour le mener à son oncle, ainsi qu'il en auoit la charge. Le Roi de France en fit si peu de cas, qu'il n'en rompit son chemin d'Angers. Et Carloman presenté au Roy de Germanie, apres s'estre plaint de la cruauté de ses ennemis, & de sa belle mere, le Roi son oncle l'ayant consolé du mieux qu'il peut, l'enuoya à Luitbert Euesque de Majence: luy donnant pour viure S. Aubin, qui est vne Abbaye voisine, & Epteronac de sainct Vvilibrod: mais il mourut peu de iours apres.

Les Normans de Loire auoient de long temps fortifié la ville d'Angers, abandonnee des habitans: & pour l'assiete commode, en faisoient (comme i'ay dit) leur principale retraicte: Iaçoit que depuis la mort de Robert, Marquis de Rœnulf, & autres Gentils-hõmes qui moururent auec eux, ils trouuassent peu de resistance. Et d'autant que par les villes saccagees ils iugeoient des richesses du reste du Roiaume (que ja ils tenoient pour leur) ils auoient faict venir femmes & enfans, pour l'habiter. Redressans les murailles, descombrans les fossez, & releuant les ramparts: pour de ce lieu trauailler tout le pays voisin iusques à

L'an de Iesus Christ.

Paris. Ce fut pourquoy Charles desira d'oster telle peste de ses entrailles : & apres qu'il eust assemblé ses vassaux voulut assieger ceste ville : qu'il fit enclorre d'vn fossé, & bien forte haie. Salomon Roi de Bretagne se trouua à ce siege auec les siens : & pource que la riuiere de Maienne bat au pied de la ville du costé de la Bretagne, il donna charge aux Bretons de se loger en cest endroit. Ainsi la ville pressee de toutes parts, il y eust plusieurs escarmouches bië & vaillamment dressees d'vne part & d'autre : mais la ville estoit tellement inaccessible pour estre sur vn hault, & les Payens qui combatoyent pour la vie d'eux & de leurs femmes & enfans, faisoient telle resistance, que tout l'effort des assaillans François & Bretons ne seruoit de rien.

Durant ce siege, Salomon enuoia Vigon son fils auec ses principaux vassaux faire hommage au Roy Charles. Lequel en mesme temps fut aduerty que Raoul Normand, qui tant auoit faict de maux en son Roiaume, auoit au mois de Iuin esté tué au Roiaume de Germanie par ceste maniere. Ce Raoul Prince du sang Roial de Dannemarch, mais Pirate, auoit au commencement trauaillé le païs de Vvestrie; en fin s'estoit rendu vassal du Roi Charles : & lequel allant courre le pays de Frize en la part du Roi Louis, mit pied à terre, pour leuer tribut des habitans de ce quartier, qu'il menassa de piller & emmener femmes & enfans. Dequoy les Frisons irritez, s'assemblerent & luy donnerent bataille, en laquelle il mourut auec huict cens des siens. Le reste qui vid ne pouuoir gaigner leurs vaisseaux, se fortifierent en vne eglise : puis traicterent auec les Frisons de s'en pouuoir aller la vie sauue; en laissant tout leur butin : auec promesse de jamais ne retourner au pays de l'obeissance du Roi Louis : ce qui leur fut accordé, & ainsi ils s'en allerent.

Or le siege durant longuemēt deuāt la ville d'Angers la peste se mit au camp, à cause du grand nombre de gens, comme aussi les viures à faillir, & pource, les Bretons ennuyez commēcerent vne tranchee de largeur & longueur incroyable, pour destourner la riuiere de Maienne, afin qu'ayans mis à sec le lieu où estoient les vaisseaux Normans, ils les peussent assaillir plus aisément. Les ennemis craignans de perdre leurs vaisseaux, s'estonnerent tellement que tout aussi tost ils promirent vne grande somme d'argent au Roi, s'il vouloit leuer le siege : & encores qu'ils vuidroyent son Roiaume.

Pour traicter cest accord, les principaux d'entr'eux sortirent de la ville : & apres auoir baillé les ostages qui leur furent nommez, iurerent entre les „ mains du Roi de garder ces articles : A sçauoir, que les Normans sortiroient à „ certain iour, que de leur vie ils ne feroient courses ne pilleries dans le Roiau- „ me, ne feroient consentans qu'elles s'y fissent. Qu'vne Isle de la riuiere de Loy- „ re leur seroit baillee pour y loger, & pouuoir marchander iusques au mois de „ Feurier. Que ce temps passé, ceux qui d'entr'eux se vondroient faire baptiser, „ & sans feintise tenir la foy Chrestienne, se retireroient vers le Roy pour estre „ baptisez par son ordonnance, & s'il luy plaisoit. Quant aux autres, ils vuidroiēt le Roiaume sans plus y retourner. Mais quand ils furent sur la riuiere de Loyre, ils ne vuiderent point le Royaume, car c'estoit vn fleau que Dieu y auoit ordonné, comme les Saxons à ceux de Germanie : la Cronique de S. Aubin met

ce siege l'an huict cens septante quatre, & trente quatre du regne de Charles le Chauue. *L'an de Iesus Christ*

Ces Normans estoient gens sans repos, gratieux à l'entree, mais sans foy. Qui jamais n'estoient contens de leurs limites, lesquels se contentans de petite solde au commencement, quand ils eurent espié nos actions, allerent querir en leur païs plus grand nombre de gens : autres disent que par vne Loy de leur pays, quand ils se trouuoient chargez d'hommes plus qu'ils ne pouuoient nourrir, il falloit que de cinq en cinq ans, il tirassent au sort : & la partie qui deuoit sortir vuidoit du païs sans y pouuoir reuenir. Et jaçoit que ceux cy eussent des Capitaines appellez Rois, ce n'estoit que de nom seulement : Mesmes depuis qu'ils estoyent en compagnie (& ceste compagnie s'appelloit flotte en leur langue) tout estoit commun. Ce fut pourquoy plusieurs mauuais garçons de France qui n'auoient que perdre, se mirent parmy eux: & leur enseignerent les passages du Roiaume.

La ville d'Angers ainsi conquise, Charles y entra en grãde ioye, auec les Euesques & peuple, faisant remettre en leur place, les corps de S. Aubin & Lizinie, cachez pour la crainte des Normans. Cela faict, il sort de la ville : emmenant les Ostages auec soy. Puis passant par le Mans & Eureux, il vint au chasteau neuf de Poissy: & de là se trouua le premier de Nouembre à Amiens, & puis vint chasser à Andriac: ayant au precedẽt, & le septiesme dudit mois, faict tenir vn Parlement à Gondouluille, pour les Bourguinons, qu'il fit jurer de l'ayder à garder son Roiaume & ceux qui cy apres luy escherroient. I'auois encor' oublié vne chose fort nouuelle pour ce pays; c'est qu'il sortit de Germanie enuiron le mois d'Aoust, vne quantité de Sauterelles si grandes, que personne n'en auoit veu de pareilles. Elles estoient grosses comme le doigt, & auoient six aisles. (Et qui estoit admirable) elles volloient par trouppes separees, conduittes par des chefs, qui en petite compagnie alloient deuant vn iour, comme pour recognoistre le lieu où le gros deuoit camper ou fondre. Le iour d'apres, la grosse trouppe arriuoit à midy: & n'en bougeoit iusques au lendemain matin: broutant cependant les bleds sur lesquels ceste vermine fondoit. Ce rauage duroit bien vne iournee de long, & quatre ou cinq mille de large : & tira auant iusques à la Mer de Bretagne, où par la grace de Dieu le vent les poussa: & y furent noyees. Mais depuis le flot de la mer les rejetta en si grands monceaux, que par leur puanteur, la peste s'engendra au pays voisin: & trouuoit on dans le ventre d'aucunes, des espics tous entiers : qui fut vne chose bien nouuelle pour le quartier d'Occident : car Cypre, & le pays des Abyssins y sont fort subiects comme tous pays chauds.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. V.

Charles tint son Parlement de Chandelleur à sainct Quentin. Le General, à Duziac en Iuin: où il receut les dons annuels. Mort de Salomon Roy ou Duc de Bretagne, tué par Pasquitan & Vrfand Bretons: qui se font Ducs. Vaillance de Vrfand, iusques à sa mort. Pasquitan mort, Iudichaël fils de la fille d'Herispoux, & Alain fils de Pasquitan partissent le Duché. Mort de l'Empereur Louys.

874 E Roi Charles qui auoit fait le Noël de cest an huict cens septante & quatre à S. Vuast d'Arras, vint tenir le Parlement de Chandeleur à sainct Quentin, & depuis vn autre general à Dusiac, le treiziesme Iuin, auquel il reçeut les dõs annuels, que son peuple auoit accoustumé de luy faire. Ces dons se faisoient lors, outre & pardessus les cens annuels, selon les affaires & necessitez qui se presentoient: pour estre employez à leuer des gens de guerre; comme encores il se pratique aux Royaumes, qui ne sont pas taillez à la discretion de ceux qui les tiennent: ainsi que Nauarre & Arragon. De là, passant par Atigny & lieux de son ordinaire retraicte, il vint à Compiegne: où premierement il eut aduis de la maladie, & puis de la mort de Salomon Duc de Bretagne: qui aduint par la trahyson de Pasquitan & Vrban, *alias* Vrfand, & Vigon fils de Raoul Seigneur de Bretagne, & aussi d'aucuns François ses subiects, par luy fort trauaillez. Salomon surpris par ces rebelles, s'estant sauué à Panehere (possible Pontieure) entra en vn petit Monastere, où premierement il fut assiegé par les Bretons, qui luy promirent de ne luy faire aucun mal si il les creut: parce que c'estoient ses subiects; ne s'aduisant pas qu'ils ne l'estimoient plus leur seigneur, puis qu'ils le tenoient assiegé. Aussi le liurerent ils à Foucault, ou Fulgrad & autres François, qui luy creuerent les yeux, & trois iours apres, fut trouué mort, ainsi qu'il meritoit: ayant tué Herispoux son maistre, iusques sur l'Autel d'vne eglise de Brest: en laquelle il s'estoit retiré pour appeller Dieu à son ayde, contre la trahison d'vn si desloyal vassal, dont le lieu fut depuis appellé le martyre de Salomon. Argentré dit l'occasion de ceste querelle, estre procedee, de ce que Salomon voulant entrer en religion, desira de faire son successeur Vvigon, ou Guegon son fils. Dequoy marris Pasquitan ou Pasthene fils de Noméné, & Vrfand ou Gurnan ses cousins germains, le tuerent ainsi que dit est: & mirent son fils prisonnier: Toutesfois, ce Salomon est estimé sainct en Bretagne, & enterré à Plelan: & en luy finit le nom des Rois de Bretagne: les Seigneurs de laquelle ne prirent plus autre qualité que de Ducs ou Comtes. Pasquitan & Vrfand voulans entr'eux diuiser le Roiaume (cõme il aduient entre meschans) ne peurent tomber d'accord: pource que la plus grande partie fauorisoit Pasquitan, de maniere qu'il falut ve-

nir aux armes. Pasquitan jaçoit qu'il eust plus de gens, souldoya des Normans; L'an de
qu'il messa parmy les siens, & vint trouuer son ennemy. Quand ceux d'Vr- Iesus
fand virent tant de gens deuant eux ; & toutes les forces de Bretagne du costé Christ.
de Pasquitan, peu à peu ils s'en alloient; laissans Vrfand accompagné d'enui- 870.
rõ mil hõmes, qui encores le prioient de vouloir se retirer, puis qu'il n'y auoit
raison d'attendre si grande compagnie que celle des ennemis. Mais Vrfand
encourageant ses amis & compagnons, les pria de n'estre contrainct faire lors
ce qu'oncques ne luy estoit aduenu: A sçauoir de tourner le dos à ses enne- "
mis, auec son des-honneur & reproche : & qu'il valloit mieux noblement "
mourir, que gardant sa vie honteusement, se desfier de la victoire. Qu'ils expe- "
rimentassent donc la fortune : puis que ce n'est la multitude qui sauue, ains "
Dieu le Seigneur des batailles. Sa petite trouppe ainsi animée, il donne de grand "
courage dans ses ennemis, qui estoient bien trente mil, ce dit Reginon. Et
Vrfand auec les plus asseurez, se iette en la plus grande presse qu'il fendit, aba-
tant tout ce qu'il rencontra : comme la faux fait l'herbe des prez, ou la tempe-
ste les bleds. Peu de batailles furent plus sanglantes : car le petit nombre d'Vr-
fand, ne permettoit de prendre prisonniers : & ils ne pouuoient s'asseurer de
la victoire, tant qu'ils verroiét en ordre le camp aduersaire. De maniere, qu'ils
ne cesserent d'abatre & tuer, tant qu'ils les eussent mis à vauderoute. Lors
Pasquitan voyant si grand desastre tomber sur les siens, se sauua de vistesse,
auec ceux qui le peurent suyure: mais les Normans se retirerent au Monastere
sainct Mellaine, qu'ils fortifierent ainsi que de coustume : & puis la nuict gai-
gnerent leurs vaisseaux. Ceste bataille fut donnée en la campagne voisine de
Renes, & apporta vne tres-grande reputation à Vrfand : lequel ja fort estimé
pour sa Noblesse, le fut encores d'auantage pour sa vaillance : n'ayant point de
semblable en toute la Bretagne. Entre ses autres actes de hardiesse, le mesme
Reginon conte, qu'vn iour Salomon (qui se disoit Roy de Bretagne) estant
campé deuant les Normands en temps d'Hyuer, apres auoir longuement tenu
les champs, il aduint que des Bretons commencerent à loüer la hardiesse des
Normans, & leur patience au trauail des armes. Vrfand qui se trouua present à
ces paroles, & presumoit (possible) de ses forces plus qu'il n'y en auoit, se vanta
que si le Roy tenoit son camp, il demeureroit trois iours à la barbe de ses en-
nemis, sans autre compagnie que des siens : il n'y auoit que huict mil iusques
au camp des Normands, où ces paroles furent incontinent rapportées au Duc
Hasteng, par ie ne sçay qui. Peu de temps apres, Salomon fit paix auec les Nor-
mans, & leur bailla cinq cens vaches. Mais sur le point qu'il vouloit retour-
ner en Bretagne auec ses Ostages, voicy vn homme d'Hasteng qui dit au Roy "
Salomon: que son maistre entendoit qu'il auoit vn si vaillant homme, qu'il s'e- "
stoit vanté quand il seroit parti de demeurer accompagné des siens seulement, "
pour luy faire teste trois iours. Il le prioit dõc, s'il estoit tel, qu'il dmeurast: car "
il auoit desir de cognoistre vn tant hardi personnage. Le Roy demanda lors à "
Vrfrand, s'il estoit vray qu'il eust dit ces paroles. Vrfand respondit ouy, & d'e- "
stre prest de l'accomplir, s'il luy plaisoit le permettre. Salomon s'en courrou- "
ça bien fort, disant qu'il estoit vn fol temeraire, de mettre tels propos en auãt "

L'an de Iesus Christ.

qui seroient cause de la mort de luy & des siens : à ceste fin il ne vouloit point qu'il demeurast. Vrfand dit qu'il demeureroit, & que s'il l'empeschoit de ce faire, iamais ne luy feroit loyal seruice. Quand Salomon le vid opiniastre, & resolu d'accomplir sa promesse, il luy voulut bailler des gens pour l'accompagner : mais il n'en receut aucun, disant que ce seroit contre son serment, s'il en receuoit d'autres que des siens. Là dessus Salomon s'en retourna, & Vrfand accompagné d'enuirõ deux cens hommes, demeura cinq iours, au lieu qu'il auoit dit. La nuict d'apres le septiesme iour, Hasteng donne congé à vn prisonnier pour dire à Vrfand, qu'il le vint trouuer le lendemain, entre-deux & trois heures de iour, au gué d'vn Torrent: pour parlementer ensemble. Vrfand l'accorda & fit armer ses gens, afin d'estre à l'assignation : & trouuant que la riuiere estoit entre luy & les Normans, passa outre, pour aller au deuant d'eux. Les Normans esmerueillez de son asseurance, se destournerent de son chemin, ne l'osans assaillir. Et il demeura en sa place, les attẽdant iusques à la sixiesme heure du iour. Puis quand il vid que personne ne venoit à l'encontre de luy, il s'en retourna en son pays. Ce vaillant Capitaine ne fut moins constant en sa mort; car apres la victoire gaignée sur Pasquitan, estant malade iusques à la mort, Pasquitan qui en fut aduerty, rassembla ses forces, & vint assaillir les gẽs d'Vrfand : lesquels estonnez de la maladie de leur seigneur, coururent à son lict les larmes aux yeux, luy demander conseil. Vrfand leur dit, qu'ils n'eussent point „ de peur: & que mettãs sa banniere aux champs, ils marchassent apres, & de bon „ courage allassent contre leurs ennemis; desquels (sans doute) ils auroient vi„ ctoire. Ils respondirent qu'ils ne l'oseroient faire en son absence : si ne sçau„ roi-ie (di-il) aller à pied ny à cheual: & toutesfois portez m'y. De fait, l'asseu„ rance que ses gẽs prirent de sa presence fut telle, qu'apres qu'il eust disposé ses batailles, & qu'on l'eut mis en son lict, au frond, ils allerent tant asseurement charger leur ennemis, qu'ils les mirent en routte. Mais cõme apres la victoire ils le vouloient remporter, il mourut entre les mains de ses gendarmes & vassaux. Peu de iours apres, Pasquitan mourut aussi : & Iudichael fils de la fille de Herispoux, & Alain frere de Pasquitan partirent ensemble le Royaume, & eurent plusieurs guerres. Mais Iudichael fut tué combattant les Normans, en vne bataille par luy donnée plus hardiment que sagement : de sorte que tout le païs de Bretaigne escheut à Alain: qui la gouuernoit tres-bien: ce dit Reginon lors viuant, & lequel sous vne année, peut auoir mis les faits de plusieurs: mais c'est merueille comme cest Abbé Lorrain peut auoir sçeu tant de nouuelles de Bretagne, & oublié celles de France.

Ceste année la France & Germanie furent trauaillées de famine & de peste: tellement, que la tierce partie des gens moururent : & l'Esté long & sec, fut cause qu'il y eut peu de bled & de foing. Cependant, Louys Roy de Germanie enuoya Charles son fils, bien accompagné de plusieurs Seigneurs vers le Roy de France, le prier de la part de son pere, vouloir se trouuer sur la riuiere de Moselle, afin de parlementer ensemble. Ce que le Roy Charles ne peut faire, retenu par vn flux de ventre : mais enuiron le mois de Decembre, ils se virent à Haristal, ou sainct Lambert de Liege: & le Parlement acheué, Charles

vint faire le Noël de l'an huict cens septante cinq, à sainct Quentin : Puis au commencement de Caresme, il s'achemina à sainct Denis, pour y faire Pasques. Où la nuict du mercredy d'apres la feste, la Royne accoucha d'vn fils, né auant terme : & lequel baptisé, mourut aussi tost. Le Roy laissant la Royne acheuer ses couches en l'Abbaye, partit pour aller à Bariane (ie ne sçay si c'est Barleduc) puis retourna à Sainct Denis aux Rogations : & la veille de Pentecoste à Compiegne. Ceste année, au commencement d'Aoust mourut l'Empereur Louys fils de Lothaire, Prince excellent en pieté & iustice : mais qui ne fut pas si heureux à recueillir ce qui luy appartenoit de successiõ, comme ententif à garder son païs d'Italie : pour lequel deffendre des estrangers Grecs & Sarrazins, il perdit son vray patrimoine de France : & toutesfois, il auoit assez de courage, ainsi qu'on peut voir par ce que recite de luy Sigon. Mais ie croirois bien, que n'ayant point d'enfans masles, & mal secouru des Papes & Italiens, se sentant pressé des Grecs & Sarrazins, il ne fit pas conte de ce qui estoit deçà. Son corps fut porté à Milan, où l'on voit encores son Epitaphe, dans l'Eglise de sainct Ambroise. *L'an de Iesus Christ. 875.*

CHAP. VI.

Charles le Chauue s'appreste de passer en Italie, pour se faire Empereur par la faueur du Pape : qui craignoit la domination des Allemans. Dequoy Louys de Germanie aduerty, enuoye Carloman son fils en Italie. Mais Charles le Chauue le faict retourner. Engilran Chambellan de Charles rebellé, ameine les Allemans en France durant que Charles est en Italie. Euesques François, par leur sage responce appaisent Louys de Germanie. Italiens aspirans à l'Empire, sont reboutez par le Pape. Comtes de Tuscanelle puissans à Rome. Charles achepte l'Empire, est couronné à Rome : faict Duc Boson frere de sa femme. Guy Duc de Spolette. Beranger de Frioul. Charles retourne en France. Eunuc femme de Louys Roy de Germanie meurt. Ambassadeurs du Pape en France. Boson ayant empoisonné sa femme, espousa Hermengard fille de l'Empereur Louys, & en grande magnificence, est declaré Roy de Prouence.

CHARLES le Chauue estoit à Duziac, quand il fut certainement aduerti de la mort dudit Empereur. A ceste cause, il partit incontinent pour aller à Pontigon : mandant à ses plus fidelles vassaux, de le venir trouuer en son chemin : & faisant assembler le plus de gens qu'il pouuoit à Lãgres, où il attendit ceux qu'il vouloit mener en Italie. De ce lieu, il enuoya aussi Richent sa femme, & Louys son fils, pour garder la France : Et la Royne passant par Rheims vint à Senlis, auec le Prince Louys

L'an de Iesus Christ.

en intention de faire teste à Louys Roy de Germanie, s'il vouloit empescher l'entreprise d'Italie au Roy Charles, qui sans beaucoup seiourner par les chemins, se trouua à sainct Maurice le premier de Septembre. D'où faisant semblant d'aller faire ses oraisons à Rome, il passa en Italie, appellé (ce pense l'on) par le Pape. Lequel ayant descouuert que l'Empereur Louys auoit resolu de resigner l'Empire, à Carloman son cousin, fils de Louys Roy de Germanie: craignant qu'il fut aussi jaloux de sa grãdeur Imperialle, que ledit Louys Empereur fasché des entreprises des Papes sur son authorité, s'aduisa d'appeller ledit Charles le Chauue, estimé pour son sçauoir & doctrine si excellente, qu'vn autheur du temps dit: qu'il estoit, quasi *in litteris Philosophus*. Mais vn autre Italien (ce dit Vignier) nous a laissé que ce fut à la charge de quitter les droicts & coustumes du Royaume, la despéce des Monasteres de sainct Sauueur, saincte Marie *in salin*, de sainct André *in soracle*: & le patrimoine fiscal, qui se leuoit sur plusieurs Monasteres: Les pays de Samnium, Beneuent & Calabre: & le reste des villes de Beneuent & de Spolette, & les villes d'Areze & Clusi que ledict Duc tenoit en Toscane. Qu'il n'y auroit plus de Commissaires assistans à l'eslection des Papes: & brief, tout ce qu'ils voulurent. Louys Roy de Germanie tenoit vn Parlement à Triburies, quand il fut aduerty de la mort de l'Empereur, & du voyage de son frere. Duquel cognoissant l'ambition, il depescha Charles son fils pour descendre en Italie: où ce ieune Prince ne peut estre si tost, que son oncle ne fut ja saisi des meubles du feu Empereur, essayant d'en faire autant des villes d'Italie: dont il chassa Charles son nepueu. Mais ceste fuyte n'estonna Carloman son autre frere, mandé par l'Emperiere Engilberge, pour venir prendre l'Empire, suyuant la derniere volonté de Louys son cousin: & ne le garda que du costé de Bauieres, il n'y entrast. Le Roy de France aduerti de sa venuë, luy vint au deuant bien accompagné: ce qui estonna Carloman: lequel demanda à parlementer auec son oncle: qui bien volontiers
„ le luy accorda. Remonstrant à ceux que son neueu luy auoit enuoyez; de n'e-
„ stre venu en ce pays, que pour le garder au nom de son frere de Germanie, &
„ le sien. Car redoutant la desloyauté des Italiens, il cuidoit que facilement ils
„ abandonneroient l'obeissance des François pour se rendre aux Grecs, ou de
„ leur corps mesme feroient vn Empereur. Que ses nepueus donc emmenassent
„ & retirassent leur armée hors d'Italie, car il feroit le semblable: & seroit leur
„ differend bien aisé d'appointer: d'autant qu'au premier iour, il iroit trouuer
„ son frere, pour auec son aduis & conseil, partir d'Italie.

Ainsi ayant Charles le Chauue abusé ses nepueux de belles paroles, il les renuoya auec grands presens. Toutesfois, le Roy de Germanie cuidant retirer d'Italie Charles son frere, auoit cependant fait entrer en France Louys son fils, auec vne bonne armée. Laquelle conduite par Angilran, jadis Chambellan du Roy Charles, & fort son priué (mais lors chassé de ses estats & familiarité du Roy, par les menées de Richent) vint iusques au Palais d'Atigny: Richent pour luy resister commanda aux François de s'assembler, & d'empescher la venuë des Allemans; les faisant iurer d'ainsi le faire: mais ils ne garderent leur serment; & au contraire, firent plus de dommage que les ennemis mesmes, desdaignans

desdaignans le commandement de ceste femme. Toutesfois, il y eut des Eues-ques, & Comtes de France plus sages qui vindrent trouuer le Roy Louis pour le prier d'auoir pitié du pauure peuple, qui n'estoit cause de l'ambition du Chauue. Que ceux qui l'auoient conseillé d'aller en Italie, estoient auec luy: & quant à eux, qu'ils feroient leur deuoir de luy conseiller partir l'Italie auec son frere, suiuant les conditions du traicté jadis entr'eux fait: ce qui monstre que ces Rois du viuant mesme du feu Empereur, auoient ja deuoré par esperance sa succession. Le Roy de Germanie ayant égard à leurs paroles, retourna en son Royaume, accompagné d'aucuns Seigneurs François; pour entretenir la pratique de la reconciliation des freres. *L'an de Iesus Christ.*

Mais Charles sans grandement s'estonner du dommage des siens (tant est grande l'ambition & conuoitise des Rois) pratiquoit la faueur des plus grands Seigneurs d'Italie. Car il n'y auoit faute de gens au païs, qui disent; puis que l'Empereur Louis estoit mort sans enfans, ou auoit pourueu à son estat, il appartenoit bien aux Italiens (ja assez riches & puissans pour maintenir l'Empire rauy sur eux par des estrangers) de le retenir en Italie, puis qu'ils en auoient la commodité. Les Cõtes de Tuscanelle, les plus riches de Rome, estoient ceux qui faisoient courir ce bruit, & lesquels s'estans addressez au Pape pour le tirer de leur party; furent rebutez par luy comme mal aduisez; & gens qui vouloient entreprendre vne chose dommageable à la Chrestienté, car où estoient les forces suffisantes pour resister aux Grecs & Sarrazins, sinon en France, & entre les mains des François, Gaulois ou Germains? Et quelle experience de guerre auoient les Romains, voire les Italiens, que sous l'apprentissage des François? C'estoit donc leur plus seur, d'estre conduits par autruy: puis qu'eux mesmes n'estoient suffisans pour ce faire: & y voyoient Charles Roy de France, ja sur leurs bras. Mais y a bien autant d'apparence, que le Pape ne vouloit point vn plus grand seigneur que luy à Rome, sçachant que l'opinion de la sainctete des hommes est plus grande au loing que pres; & que la lueur de la Majesté Imperialle eust bien-tost estouffé la sienne. Et toutes-fois, Charles le Chauue ne s'endormoit aucunement: & s'asseurant que celuy de son frere ou luy qui le premier gaigneroit la faueur du Pape, donneroit le plus grand coup, il enuoya pardeuers Iean ses Ambassadeurs, auec grands dons & promesses: luy iurer que s'il luy donnoit la Couronne Imperialle, il deffendroit à iamais l'Eglise contre tous ses ennemis, & entierement luy quitteroit la iurisdiction de Rome. Ces grandes largesses tirerent le Pape de son costé: De sorte, que Charles le Chauue venu à Rome le dix-huictiesme Decembre audit an, le iour de Noël ensuiuant huict cens septante six, il fut Couronné Empereur en grande magnificence: apres auoit faict serment de deffendre l'Eglise Romaine, selon son pouuoir: & offert de beaux & riches presents à sainct Pierre: auec si grand aduantage des Papes, que dés ceste heure là, ils s'approprierent le droit de pouuoir donner le tiltre d'Empereur Auguste; & faire conter à Rome les ans du iour que le Pape auoit Couronné l'Empereur. Yuon euesque de Chartres, a mis dans les Canons par luy extraicts vn Chapitre tiré d'vne Epistre de Iean huictiesme 876.

An de Iesu Christ.

me; où sont les raisons de l'eslection dudit le Chauue: lequel (ainsi que dit est) ne fit long seiour à Rome: car il en sortit le cinquiesme de Ianuier pour venir à Pauie. Puis ayant esté couronné Roy de Lombardie par Auspert Archeuesque de Millan, il y tint son Parlement. Auquel ledit Auspert, Iean d'Areze, Iean de Pauie, Benoist de Cremone, Tendulf d'Oreone, Adelgaut de Versel, Ajo d'Yuree, Gerard de Laude, Hilduin d'Ast, Ratbod d'Aoste, Leodouin de Modene, Hildrad d'Albe, Bodo Aquensis, Sabatin de Genes, Filbert de Comes, Adelme de Verone, Paul de Plaisance, André de Florence, les Abbez Regnier, Boson Duc, & grand maistre d'Hostel du Palais d'Italie, *Archiminister sacri Palatij*: Les Comtes Richard, Valfrit, Luitfrid, Alberic, Luppon, Harduin, Bodrard Comte du Palais, Cunibert, Benard, Arbold aussi Comtes principaux du Royaume d'Italie, estant assemblez, declarent à Charles tres-glorieux Empereur, couronné de Dieu, grand & pacifique Empereur: puis que la bonté de Dieu l'auoit aduancé en ce degré, estant inuité par le Pape, qu'ils l'eslisoient, pour protecteur & deffenseur d'eux tous; & luy promettoient de garder ce qui tourneroit à leur profit, & vtilité commune. Quant aux chefs de ce Concile, ils furent approuuez en l'assemblee generale: ainsi que ie diray à la fin du regne dudit Charles. Là il laissa Boson frere de sa femme, qu'il couronna de couronne ducalle, luy donnant pour Comtes, ceux qu'il voulut choisir au gouuernement de Lombardie.

En ce mesme lieu, il fit Duc de Spolette Guy fils de Lambert; & Beranger fils d'Eurard, Duc de Frioul. Puis se hasta de passer le Mont-jou, & l'Abbaye de S. Maurice, en intention de venir faire Pasques à S. Denis: & Richent sa femme, passant par Rheims, Chaalons, & Langres, le quatorziesme de Mars le vindrent trouuer à Besançon, en vn lieu nommé Fontaine-Vernat: d'où ils retournerent ensemble le mesme chemin, iusques au Palais de Compiegne: pour faire Pasques à S. Denis. Ce pendant Eunuë femme de Louis Roy de Germanie (ja touchee d'vne apoplexie, qui luy auoit osté la parole) mourut; & fut enterree à Ratisbonne en vn Monastere de filles.

Comme Charles estoit à S. Denis, Iean Euesque de Tuscanense, & Iean Euesque d'Areze, Ambassadeurs de Iean Pape, le vindrent trouuer; conduits par Ansegise Archeuesque de Sens: par l'aduis desquels l'Empereur publia vn Synode à tenir à Pontigon le quinziesme de Iuin: où il se trouua en personne; ayant passé par Rheims & Chaalons. Or le Duc Boson depesché de sa femme (qu'il empoisonna, ainsi que le bruit en couroit) si tost que l'Empereur fut hors d'Italie, se saisit d'Ermengard fille du feu Empereur, par le moyen de Beranger Duc de Frioul, qui l'auoit en garde, & en fut grandement blasmé (ce dit Aymon.) Mais tant s'en faut que l'Empereur s'en courrouçast, que pour dauantage honorer Boson, il la luy donna en mariage, & fit les nopces auec si grande magnificence, qu'elles furent estimees outrageuses veu la necessité du temps: Mesmes il le declara Roy de Prouence, luy mettant la Couronne sur la teste: afin qu'on dit que commandant à des Rois, il estoit Roy des Rois. Mais il faut encores noter, que ceste fille ne succeda point à son pere, mesmes au Royaume d'Italie, où (comme ie croy) la loy Salique auoit aussi

bien lieu qu'en France (estant ce païs en main de Seigneurs François, & qui prattiquerét la loy Salique long temps depuis: ainsi que nous dirons cy apres.) Le Couronnement dudit Boson se trouue encores fait par cinq Archeuesques, & leurs suffragans sous l'an huict cens septante neuf, là où l'Archeuesque de Vienne se dit Archichancelier: & celuy d'Arles Primat de Bourgongne. Vne addition faicte à la Chronique de Nangis, dit que l'an huict cens septante six, la huictiesme calende de Ianuier Rolo entra en Normandie. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. VII.

Au Synode de Pontigon, commença de se perdre ouuertement la liberté de l'Eglise Gauloise, par l'ambition du Roy Charles. Ordre dudit Synode. Frotho Archeuesque chassé de Bourdeaux par les Normands, & transferé à Poictiers & Bourges, est contrainct quitter lesdits sieges. Louys de Germanie somme Charles de luy faire part des terres de Louys Empereur. Formose Euesque de Port condamné à Rome. Euesques de France, ne veulent recognoistre Ansegise Archeuesque de Sens, Primat de France sous l'authorité du Pape. Royne n'est assise au Synode, ains demeure debout: Iaçoit que depuis les femmes qui tenoient Pairrie, ayent esté assises aux Parlements. Hugues Abbé faict baptiser aucuns Normands. Turpion Comte d'Angoulesme & Maur Normand, s'entretuent. Emenon est faict Comte d'Angoulesme. Mort du Roy Louys de Germanie, & ses qualitez & enfans.

IL me prend icy enuie de reciter au long le Synode de Pontigon, tel qu'Aymon le nous a laissé, pour dautát plus cognoistre l'antiquité, & monstrer le commencement de la rupture de la liberté de l'Eglise Gallicane, & entreprises des Papes sur nos Euesques. Car deuant il ne se trouue point vne telle particularité, pour le regard de nostre Fráce; Iaçoit que ceux de Lorraine eussent ja souffert pareilles entreprises du viuant de Lothaire, quand Arsenie le vint citer.

Ainsi donc le vingt deuxiesme Iuin, & neufiesme indiction, les Euesques & autres clercs vestus de leurs habillements Ecclesiastiques, se presenterent en vn lieu lequel fut tendu de tapisseries auec des sieges couuerts de mesme. Le poulpitre mis au milieu de la salle, & le liure des Euangiles dessus, vis à vis du siege Imperial: Quelque temps apres l'Empereur vestu d'vne robbe de drap d'or faicte à la Françoise, vint accompagné des Legats du Pape. L'antiphone *Exaudi nos*, & *kyrie eleyson*. chantez par les chantres; Iean Euesque de Tuscanense dit l'oraison: puis l'Empereur s'assist. Lors Tuscanense lit les lettres enuoyees par le Pape; & puis celles qui faisoiét mention du

L'An de Iesus Christ.

Primat d'Ansegise euesque de Sens, escrites du deuxiesme Ianuier, dixiesme (il faut neufiesme) indiction, par lesquelles le Pape luy donnoit puissance d'appeller vn Synode, quand il verroit bon estre, tant des euesques de France, que de Germanie: pour tenir sa place, & publier les ordonnances & decrets du Siege Apostolique; l'aduertir de rapporter (s'il estoit besoing) de ce qui auroit esté aduisé en ces assemblees: renuoyant par luy les causes grandes & de consequence au Siege, pour en ordonner. Les euesques demanderent à voir ces lettres; pour cognoistre à qui elles s'adressoient, ce que l'Empereur ne voulut souffrir: & demanda les opinions. Ils respondirent d'estre prests d'obeyr au Pape, sauf le priuilege octroyé aux Metropolitains, par les saints Decrets, & ordonnances de l'Eglise Romaine. Mais l'Empereur & les Legats pressoient les Archeuesques, de respondre absoluëment; s'ils aduoüoient le Primat d'Ansegise: toutesfois ils n'eurent autre responce d'eux, excepté de Frotho Archeuesque de Bourdeaux, lequel approuua le Primat, pour complaire à l'Empereur; en faueur de qui il auoit esté tiré de son Archeuesché à Poictiers, & puis à Bourges, dont il tenoit le Siege, contre les reigles Canoniques: qui deffendent à vn euesque changer d'euesché.

L'Empereur courroucé, commence à dire que le Pape l'auoit commis en sa place, pour assister à ce Synode: & qu'il executeroit son commandement. Et de faict il prist les lettres toutes pliees, qu'il bailla audit Ansegise en presence des euesques & Legats: faisant apporter vne chaire pliee, qui fut mise au dessus de tous les euesques de deçà les Monts; à costé de Iean de Tuscanence, assis à la dextre de l'Empereur: qui commanda audit Ansegise, de passer deuant tous les autres euesques sacrez deuant luy: nonobstant l'empeschement de Hincmar Archeuesque de Rheims; lequel tout haut, remonstra que c'estoit contre les Canons: ce nonobstant l'Empereur demeura ferme en son opinion. Et combien que les Euesques demandassent, qu'à tout le moins il leur fust permis de lire ces lettres, il ne le voulut accorder; & là dessus, le Synode fut rompu pour ce iour.

Le vingt-troisiesme du mois, les Euesques s'assemblerent derechef; & furent leuës les lettres que le Pape escriuoit aux Laics: Ensemble l'eslection de l'Empereur: auec l'approbation qu'en auoient faicte les Euesques de Lombardie, & les Chapitres & articles des loix, que du consentement de tous ceux qui s'estoient trouuez à Pauie, il auoit fait publier, & lesquelles il requist estre approuuees par les Euesques de deçà les Monts: comme s'il eust demandé en ce Parlement general, la confirmation du Prouincial: dont cy apres sera parlé à la fin du Chapitre.

Le tiers Iuillet, les euesques s'assemblerent en l'absence de l'empereur: & ce iour, furent traictez aucuns differends de Prestres de diuers Dioceses, appellants deuant les Legats; & n'y eut autre chose faite pour ce iour.

Le lendemain, l'empereur estant audit Concile, ouyt les Ambassadeurs de son frere de Germanie: à sçauoir Gislebert Archeuesque de Cologne: les Comtes Adelart & Menigart; ils demanderent pour leur maistre, la part qui luy appartenoit du Royaume de feu Louis empereur: Disans que Louis

Roy de Germanie estoit oncle du deffunct, & encores aisné de Charles, qui *L'an de Iesus Christ.*
auoit iuré de luy en faire part, & Auentin adiouste qu'il demandoit le tiltre d'Empereur comme aisné. Iean de Tuscanense leut en leur presence les lettres que le Pape escriuoit aux Euesques du Royaume de Louis, desquelles il bailla coppie à Guillebert, pour les porter à ses confreres : & le Synode fut rompu pour ce iour. Paul emil dit, que Charles respondit, que par le traicté fait entr'eux, la Lorraine auoit esté partie du viuant mesme de feu Louis Empereur : que si son frere de Germanie auoit quitté sa part à l'Emperiere, il ne pouuoit maintenant l'empescher à iouyr du droit qui luy appartenoit par leur traicté. Mais l'Annaliste incogneu dit : que Charles non content de ceste sommation, respondit brauement aux Ambassadeurs, que si Louis son frere l'empeschoit en ce tiltre, qu'il luy meneroit tant de gens, qu'ils boiroient l'eau du Rhin, pour passer à sec son armee en Germanie. Dont Louis courroucé, enuoya défier Charles ; assemblant tout ce qu'il peust de forces, pour resister à la vanterie de l'Empereur.

Le quatriesme Iuillet, le Synode fut rassemblé : & sur le midy, arriuerent les Ambassadeurs du Pape : à sçauoir Leon Euesque Apocrisiaire & nepueu du Pape, Pierre Euesque de Forsamproniam, qui apportoient lettres addressees à l'Empereur & sa femme, auec recommandations aux Euesques : & ainsi fut rompu le Synode pour ce iour.

Au lendemain les lettres du Pape furent leuës en la presence des Euesques ; elles parloient de la condamnation de Formose Euesque, de Gregoire Nomenclateur, & de leurs complices. Dauantage, les mesmes Ambassadeurs apportoient à l'Empereur des presens du Pape : vn sceptre ou baston d'or : & à l'Emperiere des manteaux & armilles (aucuns veulent que ce soient bracelets) enrichis de pierrerie : & ainsi se passa le iour.

Le quatorze Iuillet, l'Empereur enuoya au Parlement les Vicaires ou Legats du Pape, tanser bien aigrement les Archeuesques & Euesques du Synode, qui n'estoient comparus le dernier iour, suiuant ce qui leur estoit commandé. Mais ils rendirent si bonne raison de leur absence, qu'il n'en fut depuis parlé. Lors Iean de Tuscanense du commandement de l'Empereur, leut ces lettres qui touchoient le Primat d'Ansegise ; demandant derechef aux Euesques leurs opinions. Les Archeuesques respondirent d'estre prests d'obeyr au Pape, ainsi que leurs predecesseurs auoient faict : & leur responce fut receuë plus facilement que l'autre fois : & apres auoir vuidé plusieurs procés de Prestres & diuers Eueschez, appellans deuant les Legats, l'appellation de Frothaire Archeuesque de Bourdeaux fust aussi leuë : contenant qu'il luy fust permis de tenir l'Archeuesché de Bourges, puis qu'il ne pouuoit seurement demeurer à Bourdeaux, au moyen des courses des Payens. Mais tout d'vne voix le debouterent de sa requeste : n'estant encores permis à aucun, changer l'Euesché vne fois accepté ; non plus (ce croy-ie) qu'aux laics, changer sa femme pour vne plus belle ou riche.

Les Legats du Pape, ayans donné assignation à l'assemblee de se trouuer le dix-septiesme Iuillet au mesme lieu, à la neufiesme heure du iour, qui est

L'An de Iesus Christ.

enuiron vne ou deux heures aprés midy, l'Empereur y vint vestu à la Grecque, la Couronne sur la teste, & amené par les Legats habillez à la Romaine, estans les Euesques aussi vestus de leurs habillements Ecclesiastiques. Toutes choses estoient preparees comme le premier iour, & les mesmes oraisons chantees, quand chacun fut assis, Iean Euesque d'Arreze leut vn breuet, sans raison ny authorité: entendez de Canons anciens: car lors nostre Eglise se gouuernoit encores par telles reigles, tirees des saincts Conciles. Eude Euesque de Beauuais, leut pareillement aucuns Chapitres & loix, dictez tant par les Legats Apostoliques que Ansegise & ledit Eude, & sans le consentement du Synode: aussi estoient elles contraires à soy-mesme, inutilles, sans raison & authorité, qui est la cause pourquoy celuy qui a escrit ce Synode, dit ne les auoir voulu coppier. Le Primat d'Ansegise fut de rechef debatu, & apres plusieurs plaintes que l'Empereur & Legats firent des Euesques contredisans, Ansegise n'y gaigna non plus que le premier iour. Apres cela, Pierre de Forsemproniam & Iean de Tuscanense, allerent iusques en la chambre de l'Empereur, querre Richent sa femme: laquelle ils amenerent au Synode, la Couronne sur la teste. Mais elle demeura debout deuant l'Empereur: & les Euesques s'estans leuez sans partir de leur place, chose remarquable: & dont ie ne puis imaginer la raison, si ce n'est que lesdits Euesques eussent honte, de souffrir vne femme presider, ou assise en vn Parlement, Concile ou Synode. Tout de mesme (ie croy) que Tacite excellent Historien, au treziesme liure de ses Annalles remarque, que Neron assis au Senat pour ouyr des Ambassadeurs d'Armenie, Senecque l'admonesta soy leuer, pour aller au deuant d'Agripine sa mere, qui entroit en la salle, & s'en venoit seoir aupres de luy: afin que sous couleur d'aller au deuant, il euitast la honte qu'eust peu receuoir le Senat Romain, si des Ambassadeurs estrangers eussent rapporté en leur pays, d'auoir veu vne femme presider sur eux. Et toutes-fois iaçoit que nos ancestres ayent desnié le Royaume aux femmes, ils ont souffert les meres & femmes de leurs Rois (telles que Brunehaut & Fredegonde) gouuerner; & depuis se seoir aux Parlements: voire à vne Comtesse de Flandres, sous couleur de son fief, tenir sa place auec les autres Pairs assis en Parlement: cõme au Colloque de Poissi tenu l'an 1560. Catherine vefue du Roy Henry II. presida auec Charles IX. son fils. Les Euesques, Leon & Iean, firent des harangues à la loüange de l'Empereur, de l'Emperiere, & autres assistans, apres lesquelles & celle de Leon Euesque de Gaurence: le Synode fut clos & rõpu, & l'Empereur donna congé à Leon & Pierre Legats Apostoliques, les chargeant de grands presens, & enuoya quant & eux lesdits Ansegise, & Adalgaire Euesque d'Augstun. Et voila comme l'ambition de Charles & d'Ansegise, trahyrent l'Eglise Gallicane, auec l'authorité Imperialle, donnans occasion à toutes les entreprises que depuis les Papes firẽt sur les Empereurs, les Eglises de France, & de Germanie: où les Romains ont tousiours trouué quelque humblet, pour leur seruir de ministre & executeur de leurs commandemens: comme ils firent de ce Charles le Chauue & d'Ansegise.

Pour le regard de l'excommuniement de Formose, dont a esté parlé en ce

Synode : & dautant qu'elle tira en consequence, i'en diray l'occasion. Charles le Chauue party d'Italie, les Comtes de Toscanelle : (le chef desquels estoit celuy que Luitprand appelle le Marquis Albert, Aymon Adelbert Comte, & autres Alberic) s'estans associez du Comte Lambert, coniurerent contre le Pape Iean, qu'ils hayssoient; pour auoir esté par luy rebutez de l'Empire, auquel ils aspiroient : ceste menee estoit conduite par Formose Euesque de Port, & Gregoire Nomenclateur. Iean qui en fut aduerty, les fit tous excommunier; ensemble leurs alliez : & puis en enuoya le procés verbal à ce Parlement, pour le confirmer. *L'an de Iesus Christ.*

Cependant, Hugues Abbé ayant fait baptiser aucuns Normands, les fit presenter à l'Empereur; qui les renuoya en leur pays, chargez de presens: où ils vesquirent depuis comme les autres Payens. Enuiron ce temps, Turpion Comte d'Angoulesme, retournant en sa ville d'vn voyage de guerre, rencontra les Normands & leur donna bataille; en laquelle Maur Roy Normand, & luy s'entretuerent. Emenon son fils, tint le Comté apres luy : & l'Empereur partant de Pontigon le vingt-huictiesme Iuillet, vint à Chaalons le trentiesme; où il seiourna iusques au vingt-quatriesme Aoust pour son indisposition. Puis vint à Rheims & à Senlis le droit chemin, où il arriua le vingt-huictiesme dudit mois. Mais aduerty du grand appareil que Louis son frere faisoit pour entrer en ses Royaumes, il enuoya les Legats Apostoliques, Eude Euesque, & autres Commissaires vers son frere, ses enfans, Euesques & Princes de Germanie. Incontinent apres leur partement, comme l'Empereur estoit à Crecy, il entendit que Louis son frere estoit mort à Franc-fort le vingt huict Aoust. Ce Roy fut enterré à sainct Lazare de Loresheim : & laissa de sa femme nommee Eunue (qu'Auentin dit auoir esté Espagnolle) tres-nobles & encores de meilleure vie trois enfans : Carloman, Louis, & Charles : qui luy succederent en ses Royaumes. Il fut grandement loüé par les siens, qui l'appellent tres-Chrestien, & disent auoir esté suffisamment instruit aux lettres & disciplines liberalles; & encores tres-ardant executeur des ordonnances Ecclesiastiques, de Iustice & de paix, bien aduisé, de bon conseil, & qui discrettement sçauoit pouruoir les hommes aux dignitez publiques, ou les descharger, heureux en bataille, & plus curieux des armes que de banquets, estimant que ses plus precieux meubles fussent les harnois, & instruments de guerre. Qui estoit la cause pourquoy il aymoit plus le fer que l'or, iamais homme inutil ne profita auec luy : & aux yeux duquel (tout au contraire) l'homme vertueux & vtile peu souuent se trouua desplaisant. Iamais il ne se laissa corrompre par presens; & iamais aucun n'impetra de luy Eueschê, fief, ou dignité seculiere par argent: ains par vie honneste & bonne mœurs, obeyssant & fidel seruice. Et toutes-fois, sa ieunesse n'auoit esté telle sous son pere : mais le cœur des Rois est en la main de Dieu, & combien que cy-dessus il apparoisse du contraire en plusieurs de ses actions, si est-ce que ie n'ay deu oublier ces bonnes qualitez, pour le moins, afin d'estre imitees par les Rois qui oyront parler de luy, & voudront acquerir reputation de vertueux, laquelle ie n'ay faict doute luy auoir esté laissee, par quelqu'vn de ces gens de bien

L'an de Iesus Christ.

qu'il auoit honorez ; & qui s'en sont ressentis par ceste honnorable memoire: payans les bien-faits receus de la liberalité de ce Prince, en bien plus forte & vallable monnoye, que celle qu'ils ont receuë en payement de leurs gaiges ou pensions, le plus souuent mal payez par les auares Thresoriers. Lon peut croire que ceste mort fut tres-aggreable à l'Empereur, veu la tempeste de guerre que le deffunct luy alloit amener. Ce fut pourquoy non seulement il se prepara à la deffensiue de plus grand courage, mais encores eut opinion de reprendre la part de Lorraine, que ledit Roy de Germanie auoit euë, auec les villes de dessus le Rhin : enuoyant à ceste fin des Ambassadeurs vers les Princes & Seigneurs de ce pays, pour les pratiquer. Quant à luy partant de Crecy il vint à Satanac (possible Astenay.) en intention d'aller à Mets, receuoir les Euesques & Princes du Royaume de son frere, qui voudroient venir à luy: Toutesfois il changea d'aduis, & prist le chemin d'Aix, & delà à Colongne: accompagné des Legats du Pape : ceux de sa suitte pillans tout par où ils passoient, sans aucun respect.

CHAP. VIII.

Normands entrent en Seine, au deuant desquels, l'Empereur (craignant de perdre son entreprinse) enuoye des Seigneurs, pour composer auec eux. Franc-fort Capitalle de France Allemande. Oraisons de l'espreuue des serments du fer chaud & eaues chaude & froide. Meginense Comte. Serment sur eau ou fer chaud. L'Empereur cuidant surprendre Louys le Ieune Roy de Germanie, est vaincu par luy, & son armee mise en fuite à Andrenac: L'estendart de l'Empereur pris, auec plusieurs Seigneurs. L'Emperiere Richent accouche de frayeur en fuyant. Courtoisie du Roy Louys de Germanie, enuers les Seigneurs François ses prisonniers, par luy renuoyez sans rançon. Partage des enfans de Louys Roy de Germanie. Petites Abbayes entieres, donnees à des Seigneurs en recompense. Preuostez de sainct Martin. Description des biens de S. Germain des-Prez, faicte par Gauzelin Abbé.



CE pendant le sixiesme iour de Septembre les Normands entrent dedans l'emboucheure de Seine, auec cent grands vaisseaux que les nostres appelloient barques: au deuãt desquels l'Empereur enuoya les principaux Seigneurs de sa Cour, appointer auec eux : sans aucunement discontinuer son entreprinse. Mais sur cela, Louis Roy de Germanie (que doresnauant i'appelleray le Ieune, à la difference du dernier mort) ayant fait les funerailles de son pere en la ville de Franc-fort (lors capitalle de France Austrasienne, ou plustost Germanie) se preparant contre l'Empereur son oncle, vint

au

au deuant de luy accompagné de Sesnes, & Turingeois; se presenter de l'autre costé du Rhin : enuoyant des Ambassadeurs à son oncle, luy demãder son amitié, & le prier de vouloir le traicter comme son nepueu, & se souuenir des sermens par luy faits. Qu'il ne deuoit mespriser, ains garder les accords faits auec feu son pere, sans espandre le sang humain : mais borner son Royaume de iustice plustost que d'ambition & desir du bien d'autruy : chose trop laide à vn si grand Prince que luy. Telles paroles furent pour neant dittes à Charles, qui respondit auoir traicté auec Louys son frere, & non pas auec ses enfans. A ceste cause, le ieune Louys ainsi rebutté de la paix, eut recours à Dieu; faisant faire des ieusnes aux siens: dont ceux de l'Empereur se mocquoient, dit le vieil Annaliste, qui n'espargne aucunement le Chauue. Toutesfois Louys ne laissa d'enuoyer à son oncle dix Ambassadeurs, prests de faire la preuue de l'eauë froide; dix pour celle du fer chaud, dix pour celle de l'eau chaude: & l'appeller au iugement & preuue de ces serments (lors accoustumez) afin que Dieu monstrast par l'issue, si l'Empereur detenoit iustement la part que Louys son pere souloit auoir en Lorraine: suyuant l'accord faict auec ledict Empereur: deuant lequel on dit que les Ambassadeurs firent leur preuue sans aucun dommage.

Ces preuues d'eauës & fer chaud, se sont longuement gardées entre les François, hommes deuots : qui se desfians de leur prudence (entant qu'à eux estoit) cherchoient l'assistance diuine en leurs principaux affaires : & pour ce remettoiẽt plus souuent l'euenement de leurs differents au serment de parties, faits sur les corps saincts, & l'experience de ces espreuues : voulans que ce qui seroit iugé par telle aduanture, fut estimé l'estre de Dieu : & tenu pour ferme & arresté: en iugements douteux, & qui ne se pouuoient esclaircir par tesmoins, ils auoient recours à Dieu, qui ne peut estre abusé comme les autres iuges : Toutesfois il s'est depuis trouué, que tant de gens ont esté tuez sous vn iuste bouclier, & deffendans vne bonne querelle, qu'on ne s'est plus voulu asseurer de tels iugemens, Dieu estant lassé (par maniere de dire) de faire tant de miracles.

La ceremonie en estoit telle durant que ceste preuue se faisoit: les Prestres prioyent Dieu, vouloir faire que la victoire tournast du costé du bon droict. Si la preuue se faisoit par gages de bataille, le deffendeur impotent pour l'aage ou meshin, pouuoit donner vn homme pour tenir sa place; qui s'appelloit Champion (à cause du champ) tel qu'il vouloit: & le demandeur estoit contrainct luy mesme combattre en personne, ie croy, afin que les plus forts & adextres, si aisément ne querellassent les plus foibles: qui par tel supplement, pouuoient leur donner d'aussi bons combatans que les assaillans. Quant à la preuue du fer & de l'eau chaude, il falloit que ceux qui l'esprouuoient, maniassent ou marchassent sur le feu ardent, ou missent les mains dans l'eauë bouillante: apres (toutesfois) que lesdits fers & eauë chaude, auoient esté consacrez auec les oraisons qui suyuent.

Dieu iuste Iuge, fort & patient, qui aymes & es autheur de la iustice, & iuges droictemẽt, iuge Seigneur ce qui est iuste: car tes iugemẽs sõt droicturiers:

GGGGG

L'An de Iesus Christ.

Toy qui regardes sur la terre, & la fais trembler. Toy Seigneur, qui par l'aduenement de ton fils nostre Seigneur Iesus Christ, as sauué le monde : & par sa Passion rachepté le genre humain : Toy qui sauuas les trois enfans, Sydrach, Misach, & Abdenago, mis dans la fornaise par le commandement du Roy de Babylone, vueilles par ta clemence sanctifier ceste eauë bouïllante sur le feu: & par ta clemence & bonté, faire que si aucun innocent met sa main dedans, il la puisse retirer saine & entiere: comme tu sauuas les trois enfans de la fournaise ardante, & Susanne de la fausse accusation : mais si aucun malfaicteur ayant le cœur endurcy par le diable, ose y mettre la main, il plaise à ta tres-juste bonté le declarer : afin que ta puissance soit euidente en son corps, & son ame puisse estre sauuée en faisant penitence, & se repentant de ses mesfaits.

La consecration du fer estoit telle. Dieu iuste Iuge, qui és autheur de paix, & iuges selon droicture, nous te supplions bien humblement qu'il te plaise benir & sanctifier ce fer ordonné pour la preuue & examen de toutes choses douteuses: de sorte que si tel N. est innocēt de tel crime (ils nommoient le fait sans danger) il puisse en ses mains prendre le fer ardent : mais s'il est coulpable, il plaise par ta vertu le declarer : à celle fin que l'iniquité ne gaigne sur la iustice : ains que le tort demeure vaincu par l'equité, par nostre Seigneur, &c. Ie n'ay trouué la preuue, ne les prieres de l'eau froide ou socs ardens. Toutesfois, ces preuues ont esté approuuées ou blasmées, selō le temps: ainsi que l'on voit dans les Capitulaires de Charlemaigne, & loix Lombardes, combien qu'elles ayent esté gardées, depuis l'an mil: comme aussi de passer sur des socs ardents, ce que ie ne pense auoir esté fait auec mesmes ceremonies que le maniement du fer chaud.

Or le Roy Louys voyant qu'vne bonne trouppe de Saxons, Turingeois, & François (ie croy Austrasiens) l'estoiēt venu trouuer, pour amuser l'Empereur, fit semblāt de se vouloir arrester deuant Colongne: faisant le parc de son camp le plus grand qu'il peut, & laissant vn peu de gens aux escoutes, qui firent des feux comme si toute l'armée y fust logée. Et cependant, il vint passer le Rhin à Anternach, pres le conflās de Mozelle: sans que personne s'en doutast, ou luy donnast empeschement. Toutesfois l'Eempereur assez tost apres aduerty, & sçachant que les armées ne se départiroiēt sans meslée, enuoye Richent l'Emperiere, auec Hilduin Abbé, & Francon Euesque, se tenir au Palais d'Haristal: & quant à luy, accompagné de cinquante mil hommes, il vint tout le long du Rhin, par le pays de Meginense, pour rencontrer Louys: auquel pour l'abuser, il enuoya aucuns de ses Conseillers, comme s'il eut voulu entendre à la paix. Ces Ambassadeurs furent ioyeusement receus du ieune Roy, qui pēsoit ne deuoir estre assailly deuant ce Parlement. Mais le septiesme d'Octobre, l'Empereur fit marcher ses Scarres ou compagnies par lieux hauts, estroits & malaysez, pensant surprendre son nepueu arresté à Anternach, chasteau de Meginense en intention (dit l'Annaliste) de luy creuer les yeux, & le priuer de son Royaume. De ceste deliberation s'apperceut Guillebert Archeuesque de Colongne, lequel apres auoir hardimēt reproché à l'Empereur, que c'estoit cōtre

son serment qu'il alloit assaillir son nepueu, & que Dieu le chastiroit de sa desloyauté, ne laissa pour cela d'enuoyer sous main vn prestre nõmé Harluin, aduiser le ieune Roy que son oncle venoit le charger. Ia l'Empereur estoit prest d'Anternac, ayãt employé toute la nuict à faire ce chemin, auec toutes les peines que l'on sçauroit imaginer, à la foule des hõmes & cheuaux François (pour ce qu'il pleut incessamment) pendant que Louys ja aduerti de sa venuë, l'attendit auec les siens tous frais, & qui auoient des chemises blanches sur leur harnois, afin de se recognoistre la nuict, l'attẽdoit en bonne ordonnance. L'auantgarde de l'Empereur rencontra les Saxons, sur lesquels elle donna, & les fit reculer pour la grande multitude des assaillans : mais soustenus par les Franconiens, elle fut repoussée & renuersée sur la bataille, où estoit l'Empereur en personne. A ceste rencontre fut tué Raginaire Comte, qui portoit l'estendart de Charles, & son enseigne prise, le reste fut mis en fuitte, non sans danger de l'Empereur, qui se sauua auec peu de gens, car plusieurs Comtes & Seigneurs furent pris, à cause des lieux estroits & mal-aisez: auec ce que les charettes empeschoiẽt le chemin difficille de sa nature : comme aussi les sommiers de l'Empereur, ou des marchans qui suyuoient le camp, pour vendre des escus & brugnes (c'estoient cuyrasses ou brigandines) & autres marchandises bonnes pour les armées. Plusieurs outre ledit Ragenaire, demeurerent en ceste rencõtre : & entr'autres Hierosme, Autulphe Euesque, Gauzelin Abbé, le Cõte Aleran, Benard, Adelart, & Ebrom furent pris, auec plusieurs autres retirez dans vn bois. Toutes les houguines (l'on appelle houguines les pieces de harnois d'vn homme d'armes, qui luy couurẽt les bras) tout le bagage, & ce que les marchãs portoient au camp fut pris par les Germains: & les autres se sauuerent à course de cheual: bien ayses d'auoir eschappé les villains : car ceux qui cheurent en leurs mains s'en allerent despouïllez nuds iusques à la chair: tant qu'aucuns estoient contraints cacher leurs parties secrettes, auec du foin & de la paille. Ceste rencontre fut le huictiesme Octobre. Le lendemain, l'Emperiere Richent aduertie de la desfaicte, partit de Haristal où elle estoit: & la nuict ensuyuãt, enuiron le chant du coq accoucha d'vn fils, lequel vn homme porta deuant soy, fuyant iusques à Anternac. Quant à l'Empereur, il arriua le lendemain à S. Lambert du Liege, où le vindrent trouuer Francon, & l'Abbé Hilduin, que l'Emperiere Richent luy enuoya pour l'accompagner, iusques à ce qu'il fust à Anternac: mais il vint depuis à Duziac, où il fit publier vn Parlement, pour tenir à Samoncy le quinziesme iour d'apres la feste S. Martin. Le Roy Louys ne fit pas grande poursuite de ses ennemis apres la bataille: au contraire, ayant fait bõne chere aux Comtes, Seigneurs & autres prisonniers, au mois de Ianuier ensuyuant de l'an huict cens septante-sept, en son Parlement tenu à Francfort, 877.
les renuoya sans payer rançon. De là il vint à Aix, & retourna au Conflans parlementer auec Charles son frere : pour de compagnie, venir à Mets receuoir l'obeïssance des villes de Lorraine, qui auoient pris le party de leur oncle. Mais comme Charles Roy de Suaube fut retourné malade en Allemagne, Louys semblablement repassa le Rhin, n'ayant peu Carloman se trouuer auec ses freres ne son oncle : ainsi qu'il auoit promis, pour l'empeschement que luy fi-

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

rent les Vinides, à qui il faisoit la guerre. Toutesfois, les trois freres de Germanie partirent depuis le Royaume de leur pere, en vn lieu nommé Sotisfelde, où Carloman aisné choisit Bauieres, ou Pannonie, & Carinthie, les Royaumes des Sclaues Bohemes, Morauie, ce qui est au long d'Ausbourg & l'Italie, de laquelle il auoit chassé Charles Empereur. Louys eut France Orientale, Turinge, Saxe, Frize, & partie du Royaume de Lothaire. Charles, Allemagne (c'est à dire le païs qui est de la Constance & Suaube) & aucunes villes du Royaume de Lothaire: où selon Auentin, les Grisons, Suaube, Aussoy, la Gaule Lorraine, & Germanie, c'est à dire Suisse: qui est l'Allemagne dont parle Ammian Marcelin. La perte de la bataille n'estoit pas le seul ennuy de l'Empereur: car les Normans descẽdus en France à l'emboucheure de Seine, sembloient le menaçer de pis; si la guerre de ses nepueux continuoit, ce fut pourquoy il depescha deuers eux le Comte Conrad & autres Seigneurs, pour traicter de la paix, ou accorder tréues. Et cependant, il vint au Parlement de Saumoncy: où se trouuerent aucuns Seigneurs de Lorraine, qui l'auoient suyui apres la bataille d'Anternac: ausquels il donna de petites Abbayes toutes entieres & telles qu'elles estoient. Car il faut sçauoir, qu'aux grosses il y auoit des Doyens pour gouuerner les Moines; qui ne iouïssoient que de petits reuenus destinez pour leur viure: ainsi qu'auiourd'huy aux Abbayes qui ont leurs tables separées d'auec les Abbez: comme sainct Germain Des-prez, S. Victor à Paris, Iemieges & autres. A d'aucuns il donna des petits benefices de sainct Martin de Tours; l'Abbaye duquel il auoit diuisée: dont possible sont venuës les grandes & riches preuostez de ce College.

En mesme temps, l'Empereur fut malade d'vne pleuresie qui le prit à Viziniac. Duquel temps Gauzelin Abbé de S. Vincent pres Paris (c'est S. Germain Des-prez) voulant donner ordre à la despence, & l'effect qu'il faudroit pour faire viure les moines de ladicte Abbaye, afin qu'à l'aduenir les Abbez par leur auarice n'ostassent aux moines aucune chose de ce que le Roy leur auoit laissé; auoit prié l'Empereur de luy permettre de faire inuentaire du bien de l'Abbaye. Mais iaçoit que l'intention dudit Gauzelin fust bonne, & sans y mal penser; l'auarice des Princes qui vindrent depuis, ietta son œil sur la description qui auoit esté faicte du reuenu; & s'en ayda pour son profit. Et encores que Irminon tres-sage Abbé, eust mis par escrit tout le reuenu, & faict papiers terriers & registres, iusques à vn œuf, vn poullet, & vne buchette, & mis combien les moynes deuoyent auoir pour viure, & pour leur vsage: combien l'Abbé, tant pour aller à la guerre auec le Roy, que pour son viure, toutesfois quãd les Rois de ceste maison vindrẽt à decliner & perdre leur authorité, Robert Cõte de Paris que l'on appelloit aussi Marquis de France, qui fut frere de Eude Roy (& depuis sous Charles le Simple se fit couronner) commença d'en disposer; & pareillement Hugoman son fils (qui est Hugues le grand) & ses successeurs: iusques au tẽps du Roy Robert fils de Cappet. Ces Abbez Royaux, prenoyent certaine part du reuenu des Abbayes: & mettoient des Doyens pour gouuerner les Moynes; se reseruans le nom d'Abbez, & de là peuuent auoir pris leur origine les Doyens des Eglises Cathedrales, qui deuant

s'appelloient Abbez: comme le fut de ceux de Paris, & de saincte Marie, Ebol duquel ie parleray tantost. Qui-voudra voir ce priuilege de Gauzelin, lise le cinquiesme liure d'Aymon. I'ay leu dans vne Chronique de sainct André en Gouffer voisine de Falaise en Normandie que ceste annee le dix-huictiesme Decembre Roslo entra en Normandie: & Henry de Huictenbonne dit le 5. an de Alfred, qui reuient à vn mesme temps. L'an de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Charles Empereur, incité par le Pape de venir à Rome pour resister aux Sarrasins aduancez en Italie. Athanaze Euesque de Naples, faict son frere Duc. Eux deux soupçonnez de trahyson s'allient aux Sarrasins, & pillent Capoüe. Eglise de sainct Cornille de Cōpiegne dediee. Tribut leué en Frāce sur toutes sortes de gens, pour ayder l'Empereur allant en Italie. Que c'estoit que Mansus Indominicatus, Ingenuus, & Seruilis. *Normans de sur Loyre, leuent tribut de la Frāce Vvestrienne. L'Empereur va en Italie. Pape confirme des Synodes de France, tenus à Pontigon & Andrenac. Couronne Richent à Tortonne: où l'Empereur attendant ses Princes, aduerty que Carloman de Germanie approchoit, reprend le chemin de France, le Pape celuy de Rome, & Carloman par mesme frayeur celuy d'Allemaigne: Charles empoisonné par Sedechias son medecin Iuif, enchanteur à la suscitation des Seigneurs François: son corps pour sa puanteur enterré à Nantua: ses mœurs, complexions, & sçauoir. Iean l'Escot sçauant tué à coups de ganiuet. Foire du Landit. Compiegne appellee Carnople. Charles appellé tres-Chrestien. Articles d'vn Concile de France.*

CHARLES ayant faict Caresme & Pasques à Compiegne, receut les Ambassadeurs du Pape qui le prierent de venir à Rome, deliurer l'Eglise molestee par les Sarrasins. Le feu Empereur Louis auoit de son temps laissé à Tarente ces Sarrasins, lesquels depuis sa mort & durant les brigues de Charles & de Louis son frere pour l'Empire, coururent le païs de Barry, & contraignirent ceux de Salerne, Amalphy & Naples, de faire alliance auec eux: pour courre sus aux Romains. Dont Iean Pape aduerty, à fin de resister à leur entreprise, par le commandement de l'Empereur Charles: s'accōpagna de Lambert Duc de Spolette, & de Guy son frere, puis marchans vers Salerne, sommerent Gaiffier qui en estoit le Prince de rompre l'alliance qu'il auoit auec les Sarrazins, accompagnant les Chrestiens en la guerre qu'ils leur vouloient faire. Et d'autant que Serge Duc de Naples ne luy voulut obeïr, il l'excommunia. Rien ne pouuoit estre mieux ordonné pour l'entreprise, si ceux qui deuoient estre fidelles, eussent gardé leur foy. Le principal fut

L'an de Iesus Christ.

Athanaze Euesque de Naples, lequel faict Duc au lieu de Serge son frere, merry d'auoir esté enuoyé prisonnier à Rome pour suspition d'infidelité, renouuella l'alliance auec les Sarrazins, & les ayant logez pres de Naples, sortit auec eux pour entrer au païs de Salerne, Capoüe, & Rome: où tout fut pillé, sans espargner mesmes les Eglises. Quoy voyant le Pape, il enuoia (ainsi que i'ay dit) ses Legats; Pierre Euesque de Forsampronian, & Pierre de Senogalle: qui vindrent trouuer l'Empereur à Compiegne, où il auoit assemblé les Euesques de la Prouince de Rheims, pour le premier de May, consacrer vne Eglise qu'il y auoit faict bastir: que ie pense estre celle de sainct Cornille.

Il tint encores au mesme lieu vn Parlement general, le premier iour de Iuin: auquel (ayant deliberé d'aller en Italie) il fit coucher par escrit des articles, suiuant lesquels ils vouloit que Louis son fils & les Seigneurs qu'il laissoit en France, se gouuernassent iusques à son retour. Comme le tribut seroit leué par le Royaume qu'il tenoit auant la mort de Lothaire: ensemble du païs de Bourgongne, Ie croy de ce qui est deçà la Saosne: voulant qu'on leuast de chaque *Mansus*, ie l'interprete Manant: combien que ie sçache qu'il signifie certaine portion de terre, (que les Gascons appellent encores Mas) *indominicatus* (c'est à dire Roial) vn sol: de *Manso ingenuo* (ie croy franc & noble) quatre deniers de cens Royal, & quatre pour le bien & faculté dudit Manant. Ce qui monstre qu'il ne faut pas entendre ceste leuee auoir seulement esté faicte sur les *Mansus* de terre: du Manant serf ou roturier deux deniers, & deux pour le bien du Manant, chacun Euesque aussi leuoit sur ses Prestres (i'entens Curez, car il n'y auoit prestre en ce temps-là, qui n'eust tiltre, non pas comme aujourd'huy d'vne pension, ou bien à eux appartenant de leur propre, ains d'vn Autel: soit Chappelle, Prioré ou Cure d'ames de son Diocese) selon leur possibilité: de qui plus cinq sols, du moindre quatre deniers : entendez les sols d'or, & les deniers d'argent, desquels il semble qu'il n'y en eut que vint, ou quarante au plus, au solidus: qui valloit vn Angelot. Iaçoit que ce rapport de monnoie ne soit pas du tout certain: pour en faire vn fondemét du vaillant des gens de ce temps-là: puis que le denier d'argent & le sols d'or n'estoient tousiours de mesme poids, sous diuers Princes: qui les changerent selon leur necessité ou l'auaricé & ignorance du conseil de leurs ministres. Tous lesquels deniers estoient baillez aux Deputez & Commissaires du Roy. L'on prist aussi du thresor des Eglises, selon la qualité du lieu, pour payer ce tribut, lequel monta à la quantité de cinq mil liures d'argent au poids, qui seroit dix mil marcs, si la liure estoit de seize onces, ainsi que l'est auiourd'huy celle de Paris: le tout vallant au pris de quinze liures quinze sols le marc : ainsi qu'il vaut auiourd'huy, que i'escris en Feurier mil cinq cens septante, cent cinquante mil, sept cens cinquante liures, qui est bien peu pour tant de pays. Quant aux Euesques de Vvestrie, outre Seyne, ils furent contraints de payer tribut aux Normans qui estoient sur la riuiere de Loire, en quelque sorte qu'ils le peurent trouuer.

L'Empereur donc ayant ainsi donné ordre pour son voiage d'Italie, au partir de Grecy vint à Compiegne, Soissons, & Rheims : & de là par Chaalons &

Pontigon, à Langres, d'oùaccompagné de sa femme, il s'aduança pour passer *L'an de*
les monts, bien garny d'or & d'argent, & auec grande suite de cheuaux. Quand *Iesus*
il fut outre le Montjou, & Orbe (la Cronique de sainct Denis dit és plaines de *Christ.*
Lombardie) il rencontra Adalger, que dés le mois de Feurier il auoit depesché à Rome pour prier le Pape de tenir vn Sinode en sa faueur, à fin de confirmer son couronnement d'Empereur : l'Euesque luy apporta comme vn grand thresor, la coppie de ce Sinode, contenant que le Pape vouloit, que l'eslection par luy faicte de sa personne demeurast ferme & stable à l'aduenir : & que si aucun le troubloit en ceste dignité, il fut excommunié: de quelque qualité ou condition qu'il fust. Que s'ils estoient Clercs, ils fussent deposez : (ie croy degradez) si laics ou moines, perpetuellement excommuniez. Et pour ce que le Parlement tenu l'an passé à Pontigon & depuis à Anternac, n'auoit de guieres seruy, il vouloit que le present Sinode confirmast les precedents. Le mesme Adalger aduertit aussi l'Empereur que le Pape le viendroit trouuer à Pauie. Ce qui fut cause d'enuoier Odacre Notaire du second Escrain (ie croy Chancellier ou Secretaire du petit Sceel) Les Comtes Gouan, Pepin, & Heribert, apprestrer les choses necessaires au seruice & reception du Pape. Quant à Charles, il se hasta d'aller au deuant : de sorte qu'ils se rencontrerent à Verseil. Puis de compagnie allerent à Pauie.

Mais ce pendant que l'Empereur & le Pape, delibererent des moiens de chasser les Sarrazins, Carloman Roi de Bauieres assembloit vne armee, pour passer en Italie: dont le Pape & l'Empereur aduertis, vindrent à Tortone; auquel lieu le Pape couronna Richent Emperiere, & laquelle tout aussi tost s'achemina vers Morienne, auec les thresors de l'Empereur, arresté à Tortone pour attendre les Princes de son Roiaume, à sçauoir l'Abbé Hugues, Boson, Benard Comte d'Auuergne, Benard Marquis de Gothie (c'est Languedoc) qui ne vindrent point. Car presque tous les Seigneurs du Royaume excepté bien peu, coniurerent contre l'Empereur. Quoy voiant, & que de iour à autre il receuoit nouuelles, que Carloman approchoit, il prist la fuite apres se femme: comme aussi fit le Pape vers Rome : emportant vn image representant le Crucifix, faict d'or, enrichy de pierreries, pour offrir à S. Pierre.

D'autre costé, Carloman faussement aduerty que l'Empereur & le Pape le venoient charger auec grande armee, fort estonné retourna le chemin qu'il estoit venu. Ainsi Dieu, par sa bonté & misericorde enuoiant de la fraieur aux cœurs de ces deux Princes, les empescha de se donner bataille, qui n'eust sçeu estre qu'au dommage de la Chrestienté, ce dit Aymon. Mais Reginon qui lors viuoit, dit que Charles (par luy nômé le vieil, à difference de Charles son nepueu, surnommé le gros) ayant achepté l'Empire, vint pour la seconde fois en Italie dont il eust plustost la veuë que la possession : pource qu'ayant entendu la venuë de Carloman son nepueu, il s'enfuit : & fut par le chemin empoisonné (ainsi que le bruit courut) par son Medecin nommé Sedechie Iuif, qui auoit seruy le feu Empereur Louis, & retenu par Charles pour l'excellence de son art. Toutesfois c'estoit vn enchanteur, meurdrier & magicien, qui (ce dit Triteme) sembloit deuorer les hommes & cheuaux tous armez, aualler des cha-

L'an de Iesus Christ rettes chargees de foin, coupper les testes aux hommes, & les tenir en vn bassin auec le sang: puis les rassoir en leur place. Mais Charles se sentant malade à la mort, se fit porter à bras pour passer le mont Cenis; & retenu en vn lieu nõmé Brios, il manda l'Emperiere pour le venir voir, & mourut entre ses bras, l'vnziesme iour d'apres sa maladie: & le dixiesme Octobre audit an, huict
877. cens septante sept. Les Autheurs du temps ne parlent point de la punition du Medecin: ce qui a faict croire que l'Empereur mourut par la meschanceté des siens, qui doiuent auoir esté grands: puis qu'on n'en fit autre enqueste. Son corps ouuert, & laué de vin & d'odeurs, telles que l'on peut recouurer en ce lieu destourné, fut mis en vn cercueil: en intention de le porter à S. Denis pres Paris; mais pour sa puanteur lon fut cõtraint de le laisser en vn Monastere de Lyonnois nommé *Nantronium*; qui peut estre Nantua, comme il est plus croiable, que de l'auoir reporté à Verseil, ainsi que la pluspart des Croniqueurs pensent, duquel lieu de Nantua, vn moine de S. Denis nommé Erchangaire, & Anserre vn Clerc de Vermandois, ayans (se disoient-ils) eu aduertissement dudit Empereur comme ils dormoient, furent cause que Gaultier Abbé de S. Denis accompagné de plusieurs Euesques, le fit apporter pour estre enterré deuant l'Autel de la Trinité (ainsi appellé, pour trois reliquaires qui sont à l'entour) en l'Abbaie de S. Denis: à laquelle ledit Empereur auoit faict beaucoup de biens, & où l'on void sa sepulture de cuiure, combien que recente à mon aduis.

Ainsi mourut Charles surnommé le Chauue qui laissa de Hermentrude sa premiere femme, Louis surnommé le Begue (car les autres moururent auant luy) & Iudith femme de Baudouin Comte de Flandres. Meyer luy donne encores vne fille Abbesse de Harmonieuse sur l'Escaut: car il n'en laissa aucun de la seconde nommee Richent. Ce Prince fut haultain, mais encores plus apres qu'il eust le tiltre d'Empereur: car il commença de mespriser les façons de faire des François, s'addonnant aux flateries Grecques, & portant habillemens estranges. Les iours des Dimanches & Festes, volontiers il sortoit vestu d'vne longue robbe appellee Damaltique, ceinte d'vn baudrier à large courroie, ou ceinture, qui luy pendoit iusques aux pieds, la teste enueloppee d'vn voille de soye, & dessus le Diadesme ou courõne: mais cuidant se rendre plus venerable par ses habillements à la Grecque, il encourut l'inimitié des siens, non accoustumez à ces vanitez estrangeres: & pour plaire aux yeux de quelques vns, dit Emil, il perdit l'amour des François, accoustumez à des habillements plus masles. Car qui se peut garder de rire, voiant les portraicts d'aucũs Empereurs Grecs, qui sont representez en des liures apportez de Cõstantinople du temps qu'ils la tenoient, les chiens mesme les abayoient en les voyant ce dit Liuitprand. Les Croniqueurs Germains en mesdisent; mais les François ont laissé par escrit, qu'il ayma la iustice & les lettres: tellement qu'on dit qu'il estoit sçauant comme vn Philosophe. Et Henry d'Auxerre adiouste, qu'il faisoit venir de Grece & de Hibernie, tous les plus sçauants hõmes qui y fussent: afin d'enseigner les François. Aussi il y eut de son temps plusieurs hommes de sçauoir, tel que Henry moine de S. Germain d'Auxerre, Chappellain de Vvallon (ie

croy

croy Gannelon) Archeuesque de Sens, duquel i'ay parlé, Iean l'Escot, qui à la requeste du mesme Charles translata les liures de la Hierarchie de S. Denis: & lequel retourné en Angleterre en son monastere de Malmesbary, fut tué à pointe de ganiuets par ses disciples, quelqu'vn adjoute & vn fils du Roi. Le mesme Empereur prenoit plaisir à composer des respons Ecclesiastiques: & Nangis luy donne celuy de *Ciues Apostolorum*, lequel il fit quand on luy apporta à Compiegne le corps de sainct Cornille & sainct Cyprian. Iaçoit comme i'ay dit cy dessus, qu'on pense que les Romains le chanterent à la venuë de Charlemagne à Rome. Il fut outre cela, magnifique & liberal enuers les Eglises. Car il donna à sainct Denis, Rueil & autres terres, & fit transporter d'Aix la foire du lendit, ainsi nommee, pource qu'elle estoit indicte ou assignee à certain iour: auquel les reliques de la Chappelle Imperialle, estoient monstrees aux pellerins: qui là venoient de tous costez, comme aussi les marchans pour vendre leur marchandise en si grande assemblee. Il fit bastir la closture de Compiegne, apres auoir fondé l'Abbaie de sainct Cornille: & voulut que ceste ville s'appellast Carnople, de Charles; comme Constantinople de Constantin: & non pas pource qu'elle ressemblast à Constantinople, ainsi que des ignorans ont dit: qui pensent faire d'vne mouche vn elephant, comparans ceste vilotte à Constantinople. Et toutesfois, Compiegne est ancien lieu: remarqué en l'Itineraire d'Antonin, & qui fut ainsi appellee, pource que c'estoit le plus court & abregé chemin pour aller à quelque grosse ville ou garnison de Romains, voisine. Nicolas premier, en vne Epistre appelle Charles le Chauue Tres-chrestien: ce que ie ramentoy, afin de monstrer que ce n'est depuis peu de temps que nos Rois ont ce tiltre: Car d'autres deuant luy l'ont eu aussi bien: ainsi que i'ay monstré. *L'an de Iesus Christ.*

Il se trouue vn extraict de Concile ou Parlement de France du temps de cest Empereur, lequel pource qu'il descouure beaucoup de secrets pour la negotiation que ce Prince fit pour l'Empire, ie mettray icy. Ce sont les chefs des choses ordonnees, l'an huict cens septante sept au Palais de Pauie, par Charles au mois de Feurier: (& toutesfois il semble qu'il estoit ce mois en France, & ie croy qu'il faut dire huict cens septante six) indiction neufiesme. 877.

1. *Que l'Eglise Romaine estoit estimee chef des autres Eglises: & qu'aucun n'entreprist contre son droict & puissance.*
2. *Que tous portent honneur au Pape Iean, comme à Pape vniuersel.*
3. *Qu'aucun ne pille dans les limites de sainct Pierre & sainct Paul.*
4. *Qu'aucun ne face dire des Messes en cachette en sa maison.*
5. *Que les Prestres ne soient chasseurs.*

Ces articles sont approuuez par Iean de Toscanense Legat du Pape, Ansegise Vicaire du Pape, Archeuesque de Sens, Hincmar de Rheims, Frotaire de Bordeaux, Amelian de Lion, Veran de Vienne, Iean de Roüan, Gertumac d'Ambrun. Par les Euesques Ragenol de Tournay, Vallat d'Orleans, Gerbold de Chaalons, Gillebert de Chartres, Hildebrand de Soissons, Rostang d'Arles, Isaac de Langres, Lambert de Mascon, Ingelruin de Paris, Hardebert de Senlis, Eude de Beauuais, Ratbert de Valence, Bernaire

L'an de Iesus Christ

de Grenoble, Angeluf Gabalitan, (c'est Mande ou Geuaudan) Vvidon Vallanensis, c'est le Puy en Vellay à mon aduis, Hildebrand de Sens, Vvitebert de Chalons, Ragenfred de Meaux, Herrard de Lysieux, Siguan de Coutances, Eier de Viuarez, Errambert de Bayeux, Hederuil de Laon, Agumard de Clermont d'Auuergne, Anselines de Lymoges, Adalbain de Terouenne, Vvtelin de Cahors, Loup d'Albe, Otulf de Troyes, Gerard de Verdun, Arnoul de Toul, Alberic Abbé de Ferrieres: lesquels Euesques i'ay icy nommez, afin que par ces noms, l'on puisse remarquer le temps de plusieurs hommes nommez par les tiltres, que ces Euesques ont donnez & octroyez en baillant des fiefs de leurs domaines. Mais il semble que ce Concile soit celuy dont l'on fit mention au Concile du Synode de Troyes, cy dessus escrit l'an huict cens septante six. Encores faut-il noter, qu'estant ordonné par les premier & deuxiesme articles, que le Pape de Rome fut estimé chef des autres Eglises & Vniuersel, il semble que ceste primauté fut lors debatuë par nos Euesques: qui ne pouuoyent tant aisément souffrir l'abaissement de leur liberté, venduë par leur Roy pour la couronne Imperiale: au dommage de tous les Rois & Princes Chrestiens, que depuis les Papes ont sousmis à leurs pieds.





LOVYS LE BEGVE, FILS DE CHARLES LE CHAVVE EMPEREVR ET CINQVIESME ROY DE FRANCE DE la maison de Pepin.

CHAP. X.

Louys le Begue Roy, ayant donné des Abbayes à aucuns sans le consentement des autres, perd l'amitié des Seigneurs François. Moemer. Maisons de Ganelon. Richent apporte à Louys le Begue le testament de son pere, & l'espee de S. Pierre: par laquelle il l'inuestissoit du Royaume: auec l'habillement Royal, Couronne & Sceptre. Le Roy accordé auec ses Princes. Abbez laics mettoyent Doyens en leur place qui gouuernoient les Moynes. Hasting chassé d'Angleterre, vient en Frãce: & estoit natif de Trãcost pres Troyes de Champagne. Enfans de Geoffroy d'Angers ou du Mans, veulent oster les fiefs au Comte Ende, & Immon d'Hiesme, pere du Marquis Benard prist Eureux. Le Roy venu à Tours, y demeure malade. Geoffroy fait sa paix auec le Roy.

COMME Louys fils du Chauue estoit à Andriac (que la Chronique de S. Denis appelle Andreauuille) il fut aduerty de la mort de son pere: et pource qu'il se doutoit d'auoir beaucoup d'empeschements à cause de la mauuaise volonté d'aucuns François enuers l'Empereur deffunct, il chercha de faire le plus d'amis qu'il peut: donnant aux vns des Abbayes, aux autres des Comtez, villages & maisons, selon qu'il en estoit requis. Puis s'achemina par Crecy & Compiegne, pour venir iusques à Ambrun ou Auernum (qui seroit Auuergne) au deuant du corps de son pere, qu'il pensoit enterrer à S. Denis: mais aduerty, qu'on l'auoit laissé à Nantua, & que plusieurs Seigneurs tant Abbez que Comtes, auoient conspiré contre luy, marris de ce que sans leur consentement il auoit baillé des Estats, honneurs ou fiefs à aucuns (car il semble par ce qui s'ensuit, que les Chartres de telles donnation ne se leuassent qu'en plain Parlement, & du consentement des Princes) cela le fit rebourser à Compiegne.

Or les Seigneurs qui estoient auec l'Emperiere Richent pilloient tout ce qu'ils rencontroient en leur chemin: iusques au Monastere d'Auennac,

L'an de Iesus Christ.

que la Cronique de sainct Denis appelle Vesonmontier. Mais lors ils s'assemblerent à vn Parlement à Moemer, qui est vne colline sur le commencement de Champagne, vis à vis de Vertus : qu'vne assez bonne Chronique appelle Haulte-feuille: & dit auoir esté la maison de Ganelon : comme la pluspart des maisons & Chasteaux qui se trouuent sur tels hauts lieux, sont estimez auoir appartenu à ce traistre. Mais il faut penser que ces lieux forts peuuent auoir aussi appartenu à d'autres: lesquels par la desobeïssãce des maistres, (qui à cause de la forte assiette de leurs maisons entreprenoient sur leurs voisins, & mesprisoient la iustice) ont esté destruicts par les Rois, lesquels jadis ont voulu garder la paix & la iustice en leur Royaume.

Vne autre assemblee fut depuis publiee au mont Vitenac d'où ils enuoyerent leurs Ambassadeurs à Louis fils de Charles le Chauue, qui leur rẽuoia les siens; lesquels apres plusieurs allees & venuës, conclurent en fin, que l'Emperiere Richent & les Princes viendroient à Compiegne vers le Roi : & que le Parlement publié à Moemer en Champagne seroit tenu à Cassine, ou Chaene en Cuise. Mais l'Emperiere vint à Compiegne droict à la feste S. Martin, trouuer le Roy Louis: auquel elle bailla le testament du feu Empereur, Par lequel il apparoissoit que son pere luy auoit donné son Royaume, & luy enuoyoit l'espee qu'on appelloit de S. Pierre, l'inuestissant du Royaume par la tradition d'icelle: L'habillement Roial, la Couronne, le baston ou Sceptre d'or, couuert de pierreries, luy fut aussi par elle apporté. Et lors plusieurs Ambassadeurs coururent de costé & d'autre, pour accorder le Roy auec les Princes, qui en fin eurent les Estats & Benefices qu'ils demandoient.

Si dict en cet endroict la Cronique de S. Denis tels mots : mais pource que l'histoire parle souuent des Abbez du Royaume, aucuns pourroient penser que ce fussent moynes, gens de Religion, mais nous cuidons mieux, parce que l'histoire nous donne à attendre, que ce fussent Barons & grands Seigneurs seculiers: à qui l'on donnoit Abbayes & Eglises à temps, & à vie : qui estoit mauuaise coustume, contre Dieu & l'intention de ceux qui les auoient fondé.

Le huictiesme iour de Decembre Louis le Begue fut couronné par Hincmar Archeuesque de Rheims, du consentement de tous les Euesques, Abbez & Seigneurs du Roiaume, qui s'y trouuerent presens. Les Euesques luy firent hommage, & luy demanderent confirmation de leurs priuileges; iurans qu'ils luy seroient fidelles, & l'aidroiẽt & seruiroient à leur pouuoir, de conseil & de force, selon leur estat. Les Abbez, Princes & vassaux firent pareil hõmage, & iurerẽt ainsi qu'il est accoustumé. Auchang ou Hasteng Normãd chassé d'Angleterre vint en France. Glaber Raoul parlant de ce Hasteng, dit, que ce Capitaine yssu de païsant, & natif d'vn village appellé *Tranquilus* à trois lieuës de Troyes en Champaigne (il y en a vn vers la Forest d'Otte, qui s'appelle Trãcost) ieune homme fort robuste de corps, qui aymoit mieux estre larron que pauure villageois, se mit auec les Normans courans le païs, & qui viuoient en communauté, rapportans tout le butin à la compagnie appellee flotte : comme aussi auoient pareil nom les armees & compagnies de vaisseaux de mer. Cest Hasteng ayant long temps faict ce mestier (pource qu'il sembla plus habile ou ma-

licieux que les autres,) fut esleu Prince sur eux : & apres s'estre enrichy du pillage de la campagne de France (car il n'espargna que les villes fortes, esquelles il ne peut entrer) ramena les Normans en leur pays : laissant des Capitaines, qui par cent ans trauaillerent ce Royaume. L'an de Iesus Christ.

L'an huict cens septante huict, Le Roy Louys ayant fait Noel à S. Medard 878. de Soissons, vint à Andreau-ville, & puis à S. Denis faire Pasques, lesquelles passées, Hugues Abbé le mena outre Seine, tant pour l'aider contre les Normans, que pour ce que les enfans de Godeffroy ou Geoffroy d'Angers (Emil, dit du Mans) auoient assailli le chasteau de ceste ville, & vouloient oster les Estats & fiefs du fils d'Eude, jadis Cõte, & Himmon de Hiemes, pere du Marquis Bernard, auoit pris la Cité d'Eureux; & faisoit à l'entour beaucoup de mal. Outre cela Ericon (c'est Henry) couroit à la façon des Normans : pour à quoy remedier, le Roy alla iusques à Tours, où il demeura si malade, qu'on desesperoit de sa vie : mais il reuint en santé, au grand bien de la France, qui lors se fut trouué en tres mauuais estat & confusion, par la mort de son Roy. Depuis Geoffroy trouua moyen par l'entremise de ses amis, de venir auec ses enfans trouuer le Roy à Tours, és mains duquel il rendit les honneurs, estats, & chasteau par luy vsurpez, & qui luy furent rendus à la charge de les tenir du Roy. Et lors Geoffroy fit tourner vne partie des Bretons au seruice du Roy : qui est le commancement de la maison d'Anjou, souche des Rois d'Angleterre : mais ces Bretons, firent depuis comme Bretons (ce dit la Chronique) c'est à dire rompirent leur foy, comme ils auoient accoustumé faire. Il y a grande apparence que ce Geoffroy estoit Ingelger chef de la maison d'Anjou, duquel ie diray ce que i'ay trouué dans les vieilles Chroniques d'Anjou escrites en Latin : & dediées à Henry premier Roy d'Angleterre, & en d'autres escrites par vn Chanoine de S. Martin de Tours, cy dessus par moy allegué.

CHAP. XI.

Origine de la maison d'Anjou, discours des faicts de Tertulf source d'icelle. Torquat & Ingelger premiers Comtes.

ENTRE autres hommes nouueaux, aduancez par Charles le Chauue ainsi que i'ay dict, il se trouua vn nommé Torquatius du païs de Renes, yssu de Romains, & les predecesseurs duquel il disoit auoir esté chassez de la grand Bretagne par l'Empereur Maxime. (Ce Torquatius par les Bretons ignorans la proprieté du langage Romain estoit nommé Tortulfus) lors que ledit Charles chassa les Normans d'Anjou, fut par luy estably forestier du nid de Merle, ainsi appelloit on vne forest qui s'estend depuis l'Anjou iusques à Renes : où il demeura malgré les Bretons, viuant des commoditez de sa forest : comme ceux que les mesmes Bretons appelloient Brigrios, & nous François (dit le Moyne qui a recueilly les faits des

L'an de Iesus Christ. anciens Comte d'Anjou par luy dediez audit Henry premier Roy d'Angleterre) *Brissarios* & Paedicarios : Possible pource qu'aux bourses & pieges, ils prenoient les bestes & animaux sauuages, comme volontiers font les louuetiers, verdiers, ou sergens des bois. Toutesfois, berser & bersauder, iadis signifioit tirer de l'arc, & vn arc de voulte s'appelle encor en bastiment berceau, de sorte qu'il faut croire, que celui-cy fut de ce mestier. Mais ie ne trouue pas asseurément en quel an il entra premierement au seruice du Roy Charles, sinon qu'il l'ayda contre les Danois, & l'auoit ja serui auec Tertulf son fils, contre Lothaire son frere, ce dit le Chanoine. Tertulf donc vaillant & hardi ieune homme, par la grandeur de son courage estouffa l'obscurité de sa naissance, acquerant noblesse & renommee pour soy & ses successeurs. Car aduerty du recueil que Charles faisoit aux aduenturiers, & toutes sortes de gens de main, apres la mort de Nomené Duc Breton (les vns disent qu'il mourut l'an huict cens cinquante, autres huict cens soixante) il vint au seruice du Roi : qui luy donna *Casamentum* (c'est hebergement) à Chasteau Landon & tout le Gastinois: pour tenir en fief auec Pernelle fille de Hugues Duc de Bourgongne, & Abbé de S. Martin. Or le mesme Chanoine (qui semble faire cette infeodation auãt l'an 813.) dit que ce Roi estant mort auant qu'il peust redresser la France en meilleur estat, & les Normans courans plus fort que deuant; du viuant de Louys le Begue, Ingelger son fils & de ladite Pernelle (ce dit le mesme moyne) fut par le Roy fait Cheualier; & grandement surpassant les vertus de son pere, augmenta quant & quant son reuenu pour vne telle occasion : Geoffroy Comte de Gastinois, n'ayant apres sa mort laissé qu'vne seule fille son heritiere, le Roy desira la marier à vn gentil-homme nommé Ingelger, qu'il aymoit fort : & lequel pour sa grande suffisance & sagesse, il auoit faict son Seneschal, depuis estimé comme Lieutenant de la maison du Roy. A quoy la fille ne s'accorda si tost, d'autant que ce Seneschal estoit fils d'vn Vauasseur du feu Comte son pere, disant ceste Damoiselle, que ce n'estoit la raison qu'elle fut mariée à son vassal. Le Roy qui ne la voulut contraindre, employa la Royne pour la gaigner, & puis quand il la veit moins ferme, ayant faict assembler les Barons du pays, leur declara qu'il estoit temps de marier leur Dame (ie ne sçay comme il la pouuoit ainsi appeller, car il semble que les Comtes ne fussent encores hereditaires). A ceste cause, qu'ils aduisassent d'vn personnage qui fut agreable à elle, & à eux, pareillement les Barons respondirent, qu'ils s'en rapportoient à luy : s'asseurans qu'il ne feroit rien qu'à l'honneur du deffunct, & au proffit du pays, dequoy le Roy content, declara puis qu'ils s'en rapportoyent à son iugement, qu'il leur donnoit donc pour Comte Ingelger son Seneschal : ce qu'ils accorderent : & les nopces faictes, le Seneschal demoura auec son espouse dix ans (ce temps ne conuient à l'histoire) sans luy faire des enfans : au moyen d'vne maladie qui si longuement le tint en telle langueur, qu'vn matin il fut troué mort en son lict, sans que sa femme s'apperceut du moment qu'il trespassa. De là sourdit vn soupçon, que ce n'estoit sans la coulpe & malice d'elle : qui desdaignant d'espouser tel mary dés le commencement, l'auoit rebuté comme

son inferieur, & de maison inegalle. Pour ceste cause, vn nommé Guntchram cousin du feu Comte Ingelger, s'auança : & l'ayant accusée d'adultere & venefice, (car le premier vice volontiers tire l'autre) ietta son gage pour le prouuer par bataille de son corps, contre tout autre Cheualier qui voudroit maintenir l'innocence de la Comtesse: la Cour des Barons de Gastinois & le Roy, trouuerent les presumptions si fortes qu'ils iugerent y auoir lieu de bataille : quelques excuses que la Comtesse amenast au contraire. Ce qui estonna tellement ceux qui l'assistoient, que personne n'osa leuer le gage : tant pour la vaillance de Guntchram (assez cogneuë) que la violence des presomptions susdites, iusques à ce que Ingelger fils de Tertulf seulement aagé de seize ans, leua ce gage asseuré de l'innocence de la Comtesse, en la maison de laquelle il auoit esté esleué & nourri comme son filiol. Chacun demeura estonné de la hardiesse de cest enfant : & lequel (encores qu'il fut de belle taille) personne ne le iugeoit suffisant pour venir à chef d'vne si haute entreprise. Toutesfois, par faute d'autre, ou que la Comtesse s'asseurast tant de son innocence, qu'elle en attendit vn miracle pour la preuue, elle aduoüa Ingelger à Champion : Le iour venu & les combatans mis en la lice auec la Comtesse, Guntchram donna vn tel coup de lance à Ingelger, que passant au trauers de son escu, il le cousit à son haubert, auec vne legere blesseure au costé, sans que pour cela il perdit selle ou estriers. Mais il le rendit tel à son ennemy, que luy passant le fer de sa lance derriere le dos, il le fit tomber du cheual, lors desgainant son espée, il coupe le tronçon qui le tenoit cousu à son escu, & tirant le reste tout deliure descendit de cheual, pour coupper la teste à Gunchram : auec tresgrand contentement de la Comtesse, laquelle absoulte par la mort de son ennemy, aussi tost se vint ietter aux pieds du Roy, & luy dir que ne voulant plus viure parmy le monde, ains auec des filles de religion, elle desiroit sçauoir ce qui luy plairoit faire de son heritage : d'autant qu'il luy sembloit que ses prochains l'ayans abandonné en vn si grand peril, en estoient indignes : & pource, durant qu'il tenoit ses hommes assemblez, il luy pleust faire ordonner en sa presence, si Ingelger qui iustement (mais au danger de sa vie) l'auoit deffenduë de ses proches parens, qui (veu sa vie precedente) ne pouuoient doubter de son innocence, & neantmoins l'auoient abandonnée, estoit plus digne de sa succession. Le faict mis au conseil, il n'y eut Baron qui fist doubte, que celuy qui s'estoit mis en danger ne meritast digne recompense : A ceste cause, le Roy qui fauorisoit la vertu de Ingelger, luy adiugea la Comté. Et les Barons & hommes de Gastinois, luy presterent le serment de ligeance, & de luy releuerent leurs terres : lors Ingelger aduancé par si grand estat, plus hardiment s'opposa aux Normands, deffendant les siens : tellement que Adelland & Ramion nobles citoyens d'Orleans (depuis Euesques de Tours & d'Orleans) du consentement du Roy luy donnerent Adellande ou Alix leur niepce, en mariage, auec les heritages qui leur appartenoient : c'est à sçauoir Amboise, (lors vne ruine de chasteau assis sur vne montagne, & destruict par les Nor-

L'an de Iesus Christ.

mans) Busançais & Chastillon (ie croy sur Indre) permettant le Roy Louys (ie croy fils du Begue) qu'il peust rebastir Amboise, comme les Prelats susdits l'en prioient. Le mesme Roy voyant que les honneurs augmentoient la vertu de ce ieune homme, & les grandes charges monstroient son industrie (comme certainement les estats & dignitez descouurent la suffisance de ceux qui les exercent) luy donna la moitié de la Comté d'Anjou, d'autant que celle qui est delà Mayéne, estoit ja tenuë par vn autre : assez empesché à la deffendre contre les Bretons : qui auoient reduit le pays voisin presque en desert. Et les Seigneurs & vassaux voysins las des courses & des garnisons qu'il leur falloit continuellement tenir és places de ceste frontiere, se fians à la diligence d'Ingelger homme actif, aymerent mieux l'auoir pour chef, que mal conduits par d'autres, tous les iours estre exposez aux mal preneurs & courses de leurs ennemis, se reposans sur cestui-cy, ja esprouué en plusieurs dangers, aussi donnoit-il si bon ordre au païs, que les hommes, & habitans de Touraine asseurez de sa suffisance, l'an huict cens quatre-vingts sept (car i'ayme mieux suyure l'exemplaire imprimé, puis que le Cronicon de S. Aubin dit nommément que le corps de S. Martin n'estoit encore transporté) l'an huict cens cinquante six, & trente & vn an apres que ledit corps de S. Martin eut esté transporté de son lieu à Auxerre, il le fit rapporter à Tours, en l'ordre qui est escrit de l'acte de ceste reduction : composé par Odon Abbé de Clugny. Lors Ingelger accreu de biens, & de mesme liberalité qu'il auoit esté aduancé, voulant recognoistre ceux qui se hazardoient de luy faire seruice, donna en garde le chasteau d'Amboise à Robert fils d'Aymon, tres-vaillant Cheuallier, & fidelle : à qui ja partie de ce chasteau appartenoit par heritage, & estoit son homme lige. Mais Ingelger, depuis ne vesquit pas longuement, & mourut à Chasteau Neuf d'Anjou, l'an d'apres : sçauoir huict cens quatre-vingts huict, ce dit le Chroniqueur moderne d'Anjou : & fut enterré à S. Martin de Tours, ayant tant qu'il vesquit repoussé l'effort des Normans & Bretons, & donné repos au païs d'Anjou, fors que de là Mayenne. Ce Comte Ingelger eut vn fils nommé Foulques le Roux aduenu aux honneurs par Hugues fils d'Hugues Duc de Bourgongne, Comte Abbé, son parent à cause de la susdite Pernelle de Bourgongne, tant dudit Hugues, lequel pour l'insuffisance des enfans du Begue, esleu par les François du consentement des Euesques & Seigneurs pour gouuerner le Royaume, l'administra tres-fidellement sous le nom d'Abbé-Comte, qui fut vne dignité lors receuë entre les Chrestiens, depuis (dit le Moyne de Marmonstier) changée en vn plus orgueilleux nom de Duc. Cet Abbé, aussi voulant rendre ceux de sa suitte plus encouragez à bien faire, les aduança, leur donnant plusieurs dignitez & places de gouuernemens, comme il donna audit Foulques le Roux son cousin, l'entier Comté d'Anjou, auec les Abbayes de S. Aubin, & de S. Lezin que les Rois souloient auoir, *In Dominicatione*, c'est collation ou domaine, confirmez depuis par Charles le Simple, au grand regret de la noblesse du païs : qui pensoit que l'honneur du Comte fut souïllé, si vn nouueau gentil-homme en estoit pourueu : mais comme durant la tranquilité d'vn estat, ceux qui portent enuie aux gens de bien & suffisans, par des-

pit

pit d'eux surhaussent les meschans & lasches, & ne pouuans demeurer en leurs ayses desirent ses mouuemens & changemens, voulans entreprendre sur l'estat, aussi durant les dangers, cognoissans leur impuissance, ils sont contraincts de recognoistre la vertu qui les peut tirer du danger present. Or comme les passagers durant le calme cuident estre suffisans pour tenir le gouuernail, & quand la tempeste vient, quelques grands & puissans qu'ils soient, ils sont contraincts d'obeyr à vn crasseux, mais expert Pillote : Tout de mesme, quand les Normands & Bretons vindrent assaillir l'Anjou, ceux du pays cognoissans Foulques pour tres-habille homme, firent joug, sçachant qu'il n'y auoit aucun plus propre à les tirer de danger : & bien volontiers le souffrirent pour Comte. Aussi ne les trompa-il de leur attente : car retenant tous les bons Cheualliers qui se presentoient, il en garnit tellement le pays, que depuis il demeura asseuré en sa seigneurie, laquelle il tint longuement : & ayant quelque temps vescu subiect aux femmes de plaisir, aagé de cinquante ans il espousa Roseille fille de Garnier, fils d'Adeland Gentil-homme Tourangeau : auquel Charles le Chauue auoit donné Loches, & à la mesme Roseille appartenoit Vilentras, & l'Abbaye. I'ay icy mis en vn, les faits aduenus en plusieurs ans, ne sçachant au vray soubs qui les mettre : pour les contradictions que ie trouue au recit qu'a faict Odon de Clugny, sur le rapport du corps de Sainct Martin d'Auxerre à Tours. Car il est nommément dit, que ce fut à l'instance de Ingelger : & apres la paix de France, & le Christianisme des Normans : que lon sçait n'estre aduenu que l'an neuf cens douze. Qu'vn autre deuide ceste fusee meslee, car i'y ay fait tout ce que i'ay peu.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Les Comtes du Roy Carloman Roy d'Allemagne, prennent vne partie d'Italie : & venans à Rome, mettent le Pape prisonnier. Lequel eschappé, vient en France & est conduit à Lyon par Boson. Euesques de France conduisent à Troyes le Pape, deffrayé à leurs despens. Il tint vn Concile à Troyes. Donne vn Euesque à Tournay : y faict approuuer l'excommunication de Formose. Renuoye Frothaire de Bourdeaux à son Eglise. Couronne Louys le Begue Empereur. Abbaye de sainct Denis donnee au Pape. Hugues fils du Roy Lothaire excommunié au Concile de Troyes. Hincmar Euesque de Laon aueuglé, restably. La fille de Boson fiancee à Louys fils de Louys le Begue. Estats de Benard Marquis de Gothie, donnez à Thierry Chambellan du Roy, Duc de Bourgongne: & l'autre partie à Benard Comte d'Auuergne. Pape retourné en Italie : est depuis pris par les gens de Charles le Gras, qu'il couronne Empereur. Desfit en mer les Sarrazins. Louys le Begue & Louys de Germanie, parlementerent ensemble : & diuisent la Lorraine. Les articles du traicté.



E pendant le Comte Albert, Lambert fils de Viten, & Albert fils de Boniface lieutenans (comme dit Auentin) de Carloman, ayans mis en l'obeyssance de leur maistre la meilleure partie d'Italie, vindrent à Rome, auec grosse armee: indignez de l'excommuniement que Iean Pape auoit prononcé contre eux, & voyans qu'il tenoit le party de Louis le Begue, ils le mirent en prison, pillerent la maison Patriarchale de Lateran & ses heritages. Prenant le serment des seigneurs de Rome au nom dudit Carloman, mais le Pape eschappé de prison à l'aide des siens, apres auoir derechef secrettement excommunié ces Comtes & clos les portes de l'Eglise S. Pierre, & couuert son autel d'vne haire(le Latin dit *Cilicio* qui peut estre quelque couuerture de vil pris) fit emporter les precieuses reliques à Lateran : de maniere que par beaucoup de iours il ne s'y fit aucun seruice, & n'y laissoit on entrer personne. Puis, estimant que Louis le Begue en souuenance de ce qu'il auoit couronné empereur son pere, le receuroit plus volontiers, il prist le chemin d'Hostie : ayant auec luy Formose Euesque de Port; pour venir par mer en Prouence. Où le iour de Pasques il arriua en la ville d'Arles, faisant sçauoir sa venue au Roy ou Comte Boson; par le moyen duquel il fut conduict à Lyon, d'où il enuoya ses Legats au Roy Louis le Begue, seiournant à Tours : l'aduertir qu'il le vint trouuer où bon luy sembleroit. Paul emil dit, qu'ayant esté conuenu entre les Rois de France & Germanie, que la Lorraine se partiroit

esgalement, & que pour le regard de l'empire ils n'en disputeroient qu'en Italie, le Pape & les Italiens n'en furent point contens: ne pouuans trouuer bon, que leur pays portast le dommage que l'ambition des estrangers luy enuoiroit. A ceste cause Iean delibera preuenir ces maux: iaçoit que l'Italie fut ja troublee pour ceste querelle, & luy suspect de fauoriser le party François, comme celuy qui ayant couronné Charles le Chauue, craignoit d'estre accusé de legereté, s'il ne continuoit la mesme dignité en la personne de son fils. L'An de Iesus Christ.

Cependant, Iean (ce dit Krants) tint vn Concile à Lion, & le Roy de France enuoya les euesques receuoir le Pape qu'il fit prier de venir à Troyes: Ordonnant qu'il seroit deffrayé aux despens des Euesques de France. Toutesfois le Roy continuant sa maladie ne le peut voir qu'à Troyes auant le premier Septembre, où le Pape commença vn Synode des euesques de France & de Belges. Là entre autres choses, il ordonna vn Euesque à Tournay (ie vous ay nommé vn euesque dudit Tournay) pour les Flamands: & y publia l'excommunication desdits Adalbert, Lambert, Formose, Gregoire & Georges Nomenclateur, & leurs complices: tout ainsi qu'il auoit fait à Rome; demandant le consentement & approbation desdits euesques: lesquels le prierent de pouuoir respondre par escrit, puis que luy-mesme auoit faict sa proposition par lettres, et le lendemain lesdits euesques luy presenterent ce qui s'ensuit. Monseigneur Iean, tres-sainct & Reuerend Pere des peres, Pape de l'Eglise Romaine Catholique & Apostolique, Nous Euesques de Gaule & Belges, enfans, seruiteurs & disciples de vostre autholrité, sommes marris de l'ennuy & fascherie que les meschans ministres du diable vous ont donnee: à ceste cause, nous approuuons l'excommuniement qu'auez prononcé contr'eux, & les tenons pour excommuniez, anathematisez, & hors de l'Eglise. S'ils viennent à satisfaction, & vous les receuez, nous les receuons aussi: mais pour ce que nous sommes semblablement trauaillez par aucuns qui vsurpent les biens de nos eglises, nous vous requerons qu'ayez à publier vostre ordonnance contre les vsurpateurs, afin que nous & nos successeurs, nous en puissions preualoir pour les excommunier. Le Pape fit escrire ceste approbation, & requeste au bout de l'acte d'excommuniement susdict, lequel il signa luy-mesme, puis tous les autres Euesques du Synode. Il fit lire aussi les Canons du Concile de Sardique: & le decret du Pape Leon, touchant les euesques qui changent leurs sieges. Les Canons du Concile d'Affrique, qu'on ne face point de translation d'vn euesque, pour aller d'vn siege à autre, de ne rebaptiser, reconsacrer, ou reordonner. Ce qui fut fait, à cause de Frotaire, venu de Bourdeaux à Poictiers, puis de là mis dans l'eglise de Bourges: encores au mesme Synode, Formose euesque de Port fut degradé de toute dignité Ecclesiastique, & laissé comme laic, lequel iura de iamais ne faire action pour r'auoir son Eueschè. Cela fait, le Roy Louis fut couronné Empereur le septiesme iour de Septembre par le Pape: que ledit Empereur festoya grandement en sa maison, & luy fit de beaux presens, comme aussi fit la Royne, puis fut renuoyé à Troyes, ie ne sçay en quelle maison Royalle ce peut estre; si ce n'est le palais Ducal, qui est à

L'an de Iesus Christ.

sainct Estienne, car il y a grande apparence que ce Palais fut hors la ville, & qu'elle ne comprenoit que ce qui est à l'entour de l'Eglise Cathedralle. Depuis l'Empereur pria le Pape de vouloir couronner sa femme, ce qu'il refusa; sans qu'on ait escrit la cause pourquoy.

Les Euesques Frothaire & Adalger, apporterent audit Synode des lettres, par lesquelles l'Empereur Charles laissoit son Royaume à Louis le Begue son fils: requerant au nom du Roy, que le Pape les voulut confirmer par son authorité. Lors le Pape monstra pareillement vn rescrit, par lequel l'Empereur Charles, donnoit l'Abbaye de sainct Denis & de sainct Germain à l'Eglise de Rome; mais lon pensoit que ce fut par le conseil des Euesques & Conseillers du Roy, afin qu'il peust oster ceste Abbaye à Gauzelin, & la tenir pour soy, & dautant que le Pape respondit, que s'il vouloit qu'il confirmast la Charte de son Pere, qui luy donnoit le Roiaume, il fit le semblable de celle qui donnoit à l'Eglise de Rome les susdites Abbayes. Ainsi la menee dressee contre raison, eust l'issue qui luy appartenoit, n'ayant le Roy voulu perdre vn si grand domaine; ainsi qu'il est croyable, & sçachant que luy seul fils ne pouuoit faillir de succeder à la couronne à luy deuë par la loy du Royaume: où il faut croire, que la declaration de Charles le Chauue, estoit seulement pour le regard de l'Empire Romain, que le Pape vouloit retenir en sa disposition ou de ses successeurs; & monstrer que ceste dignité n'entroit point en disposition testamentaire, comme il sembloit qu'elle eust esté, s'il eust approuué l'ordonnance de Charles le Chauue, & portast preiudice aux Papes, la pretendans au droit de pouuoir faire les Empereurs.

Le dixiesme du mois, le Roy Louis vint au logis du Pape, familierement deuiser auec luy; puis de compagnie allerent trouuer les Euesques assemblez au chapitre du monastere prochain du logis du Pape, lequel apres auoir excommunié Hugues fils du Roy Lothaire, & Valdrade, Immon ou Haimon & tous leurs complices, il dit qu'il vouloit qu'Ardenulf ordonné Euesque de Laon, demeurast pour administrer l'Euesché, & que Hincmar iadis Euesque de Laon, mais aueugle peust chanter Messe, s'il vouloit, & retenir partie du bien & reuenu de l'Euesché. Ardenulf neantmoins le requist de vouloir estre deschargé du ministere: pour ce qu'il estoit maladif, & auoit desir d'entrer en vn Monastere; ce qu'il ne peust obtenir: ains au contraire le Pape luy commanda du consentement du Roy, & autres Euesques fauteurs & complices dudit Hincmar, tenir le siege & faire sa charge & ministere, & les amis de Hincmar aduertis que le Pape luy auoit donné puissance de dire Messe, & retenir partie du bien de l'Eglise de Laon, prirent ledit Hincmar qu'ils vestirent de ses habits d'Euesque; & accompagnez des Archeuesques & Euesques des autres Prouinces, le presenterent au Pape sans qu'il l'eust commandé, puis chantans, le menerent en l'Eglise donner la benediction au peuple: & le Synode fut rompu pour ce iour.

Le lendemain, l'Empereur Louis & sa femme inuitez par Boson (qu'Aymon n'appelle point Roy) furent banqueter en sa maison, auec plusieurs Princes & Conseillers du Roy: où apres la bonne chere, l'Empereur fiança

la fille de Boson à Carloman son fils. Ce faict, & par l'aduis de ses Conseillers, il distribua les Estats de Benard Marquis de Gothie, partie à Thierry son Chambellan (ie croy Duc de Bourgongne, & pere de Richart Duc de Bourgongne, pere de Raoul depuis Roy de France, iaçoit qu'Aymon dise que Richart & Boson fussent fils de Bouon) partie à Benard Comte d'Auuergne, & autres qu'il ne voulut nommer pour l'heure. Quant au Pape, il partit de Troyes pour venir à Chalon sur Saosne: & puis à Morienne: passant en Italie par le Mont-Cenis, accompagné de Boson & de sa femme. Mais ayant esté pris par les gens de Charles le Gras (ainsi que dict Krantz) il fut contrainct de le couronner empereur; & par ce moyen, il y eut deux Empereurs, iaçoit que Sigon monstre le contraire: disant, que Iean aduerty que les Sarrazins estoient maistres des ports voisins de Rome, pressant & hastant Louis de passer en Italie, luy escriuit & à sa femme, vne lettre de telle substance. Estans de retour à Rome, auons trouué le riuage depuis fondé iusques en Lorraine, occupé par les Sarrazins; qui fut la cause que n'y ayant seiourné que cinq iours, nous sortismes dehors auec nos vassaux & amis: & prenans dix-huict de leurs Nauires, deliurasmes six cens esclaues. Partant il est besoin que veniez par deça, afin que par vostre vaillance, nous puissions nous releuer de nos pertes, & donner ordre que tels inconueniens n'aduiennent plus. Durant cela, Louis venu à Compiegne, receut la responce que Louis Roy de Germanie auoit faicte à ses Ambassadeurs, il partit donc pour aller à Haristal auec ses Conseillers, & le premier Nouembre parlementa auec Louis le Ieune Roy de Germanie son cousin; au lieu de Marsne, lieu prochain de la riuiere de Meuse (qui est le lieu de Smarnes cy deuant nommé) où ils conclurent & iurerent la paix: promettans de se trouuer le iour de la Chandeleur prochaine, sçauoir l'Empereur à Gondualide, & le Roy pres delà, selon sa commodité. Toutes-fois ils accorderent les articles qui s'ensuiuent.

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIII.

Articles du Traité & partages entre Louys le Begue, & Louys de Germanie. Louys le Begue malade, fait Bail & Gouuerneur de ses enfans, Benard Cote d'Auuergne, auec l'Abbé Hugues & Thierry : Auant sa mort, enuoye l'espee, Couronne & autres habillemens Royaux, à Louys son fils. Meurt le Vendredy Aoré. Ses mœurs. Auoit laissé sa premiere femme. Thierry & Boson appointez. Gauzelin veut empescher Louys fils du Begue, & va en Germanie pour induire Louys à venir en France. Grand & petit Morin riuieres de Brie. Seigneurs François appaisent le Roy Louys de Germanie, luy quittant Lorraine, lequel renuoye Gauzelin. Carloman Roy de Germanie meurt. Arnoul son fils bastard, fait Duc de Carinthie.

C'EST la conuention faicte entre le glorieux Roy Louis, fils de l'Empereur Charles, & Louis fils du Roy Louis : faite au lieu de Fricony, le premier iour de Nouembre, du consentement desdits Rois, leurs hommes & suiets, l'an huit cens soixante & dixhuit, indiction douziesme.

Nous voulons que le Roiaume de Lorraine soit parti, comme il a esté entre mon pere Charles & le vostre : Et si aucun de nos suiets a pris quelque chose du Roiaume de vostre pere, nous voulons qu'il le laisse par nostre commandement.

Quant au Roiaume d'Italie que tenoit le feu Empereur Lothaire, pour ce que iusques icy nulle diuision en a esté faite : Quiconque le tient, le tiendra ainsi, iusques à ce qu'à l'aide de Dieu nous assemblions auec nos suiets, pour en conuenir & ordonner, ainsi que verrons le mieux estre & plus raisonnablement.

Et pour ce qu'à present il n'est fait mention d'Italie, nous protestons & voulons, que chacun sçache que nous entendons d'en auoir nostre part auec l'aide de Dieu. Ceci fut accordé le iour d'apres.

Et pour ce que l'asseurance de nostre amitié & conionction ne peut estre arrestee à present, pour aucuns empeschemens, iusques au Parlement auquel nous deuons trouuer: Si voulons nous que nostre amitié cõmande auec l'aide de Dieu de bon cœur & saine conscience, sans fraude soit & demeure entre nous.

Que personne de nous ne souhaittera ou forconseillera la perte de la vie, Roiaume, suiets, ou chose appartenant à la posterité & honneur ou Roiaume de son pair.

Que si le Roiaume d'aucun de nous est assailly par les Payens ou mauuais

Chreſtiens, chacun de nous aidera fidellement ſon pair raiſonnablement ſelon ſa puiſſance, tant par ſoy-meſme en perſonne, que ſes ſuiets & vaſſaux, de gens & de conſeil. L'an de Ieſus Chriſt.

Que ſi moy Louis fils de Charles ſuruis apres vous, ie promets que i'ayderay de conſeil & de tout mon pouuoir à ce que Louis voſtre petit fils, & ceux que vous auriez cy apres, puiſſent tenir le Roiaume de leur pere.

Et auſſi ſi ie Louis fils du Roy Louis de Germanie vous ſuruis, ie promets faire le ſemblable à Louis & Carloman, & ceux qu'il plaira à Dieu vous donner cy apres, leſquels i'aideray de conſeil & de ma puiſſance, afin qu'ils tiennent le Roiaume de leur pere.

Que perſonne de nous ne preſtera l'aureille aux flateurs, médiſans & babillars ennemis de noſtre paix, ou qui la voudroient rompre, ſ'il ne le veut dire & maintenir deuant nous. Que ſ'il ne le veut ainſi ſouſtenir en noſtre preſence, il ſera chaſſé de noſtre compagnie; comme meſchant, voulant mettre inimitié entre freres, enſemble tous ceux qui voudront mettre telles menſonges en nos oreilles.

Que nous enuoyerons nos Ambaſſadeurs vers les glorieux Rois Carloman & Charles; les prier qu'ils ſe trouuent le ſixieſme de Feurier au Parlement qu'auons accordé, afin qu'y aſſiſtans, nous puiſſions de meſme volonté pouruoir au bien de l'Egliſe Chreſtienne, & de tout le peuple d'icelle.

Mais ſ'ils ne veulent y venir, nous ne laiſſerons d'y aller: ſ'il ne suruient occaſion telle & ſi grande que ceſte aſſemblee ne ſe puiſſe faire, & l'eſſoine en ſera ſignifié à ſon pair, par celui auquel il ſera ſuruenu: Ne voulons que pour cela noſtre amitié ſoit diminuee, mais attendrons le temps plus commode pour la confirmer.

Que les biens des Egliſes en quelque lieu que le chef ſoit aſſis, ſeront poſſedez par les Paſteurs & Gouuerneurs d'icelle: ſi en cela eſt faite aucune iniuſtice, ils les feront rendre par iuſtice en quelque lieu que ce ſoit.

Et pour ce qu'il y a pluſieurs gens ſans Dieu, qui courent ça & là, pillans le peuple tyranniquement, nous voulons que ſ'il ſ'en retire aucuns pardeuers l'vn de nous, pour euiter la punition de l'autre, qu'il ne puiſſe eſtre receu: ſ'il ne luy veut faire amander ſa faute, & où il refuſeroit d'obeyr, nous le pourſuiuions enſemblément: iuſques à ce qu'il ſatisface ou ſoit chaſſé du Roiaume ou deffaict.

Nous voulons que ceux qui iuſtement ont perdu la proprieté & poſſeſſion de leurs heritages aſſis en nos Roiaumes, demeurent en l'eſtat qu'ils eſtoient du temps de nos predeceſſeurs: Et que ceux qui diront auoir eſté iniuſtement depoſſedez & perdu leurs heritages, viennent & ſe retirent pardeuers nous en noſtre preſence, afin de leur faire Iuſtice, & leur rendre ce qui ſera trouué leur auoir appartenu.

I'ay voulu mettre au long ce traicté, afin qu'on veit la façon des anciens: leſquels n'auoient faute de prudence à pouruoir les inconueniens, tant ils eſpluchent les choſes par le menu, & neantmoins ſans grand langage: & auſ-

L'an de Iesus Christ.

si pour remarquer que Louis le Begue n'est appellé que Roy, & non Empereur : de sorte que ce n'est pas sans cause qu'Aymon & les Allemans oublient ceste qualité : lors debatuë par les Rois d'Allemagne.

Ce traicté fait & accordé, Louis vint celebrer la feste de Noël de l'an huict cens septante neuf à Longlair, & apres quelques iours en Ardaine, & à Pontigon enuiron la Chandeleur. Mais voulant assoupir la rebellion du Marquis Benard (la difficulté est si c'estoit celuy d'Eureux ou de Gothie) passant par Augstun, il vint à Troyes en armes, si malade qu'il fut contraint d'y arrester. Et pour ce qu'il auoit opinion d'estre empoisonné, il enuoya querir Louis son fils : lequel arriué, il mit en la garde de Benard Comte d'Auuergne, qu'il fit Bail & Gouuerneur de la personne de sondit fils, auec l'Abbé Hugues, Boson, & le fils dudit Benard. Il enuoya aussi Thierry & ses compagnons à Augstun, afin de la saisir : car il luy auoit donnee auparauant. Quant à luy auec grande peine il vint à Compiegne, passant par l'Abbaye Abrodium, qui est Iouerre. Puis cognoissant qu'il ne pouuoit eschapper, il enuoya par Eude Euesque de Beauuais & Aubin Comte, porter (comme arres de la succession en son Roiaume) son espee, sa couronne & autres habillemens Royaux, à Louis son fils, commandant à ceux qui estoient pres de luy, de le faire couronner & sacrer Roy.

Ce fait & à l'heure de Vespre il trespassa le Vendredy appellé Aoré : & le lendemain veille de Pasques fut enterré à Compiegne, en l'Eglise de la Vierge Marie : Le Chanoine de S. Martin dit la 12. kalende de May, de l'an 882. Le Roy fut de naturel doux & humain ; aimant la Paix, Iustice, & Religion. En sa ieunesse il auoit espousé vne Damoiselle nommee Ansgard, de laquelle il eut Louis & Carloman, Princes de grand cœur & vertueux, mais pource qu'il l'auoit prise sans le consentement de son pere, il luy defendit de plus hanter auec elle, l'ayant fait iurer que iamais il ne la tiendroit pour femme, & luy baillant vn' autre nommee Adelaide ou Alix, qu'il laissa grosse d'vn fils ; depuis nommé Charles ; & le Simple pour sa folie d'auoir quitté la Vvestrie aux Normands : ce dit la Chronique de S. Aubin. Ie sçay que plusieurs disent que Charles estoit nay auant la mort de son pere, mais il en faut croire Reginon, qui parle de son temps.

L'Euesque Hugues & le Comte Aubin aduertis de la mort du Begue, liurerent à Thierry Chambellan, ce qu'ils auoient apporté ; puis allerent vistement le trouuer. Les Seigneurs qui estoient auec le Roy enfant : mandans aux Seigneurs voisins, de se trouuer à Meaux pour aduiser aux affaires du Royaume, & Gouuernement d'iceluy à l'aduenir. Durant cela, Hugues Abbé, preuoyant la diuision qui s'apprestoit entre Thierry & Boson, les appoincta, en telle sorte ; que Boson eut le Comté d'Augstun, & Thierry les Abbayes que Boson auoit en ce quartier. Mais l'Abbé Gauzelin ne peut oublier les iniures & trauerses que du temps du feu Roy, il auoit receuës par ses ennemis : & sous l'asseurance de l'amitié qu'il auoit prise auec Louis Roy de Germanie, sa femme & principaux Seigneurs de son Roiaume, durant qu'il fut prisonnier apres la bataille d'Andrenac, commença de

de proiecter les moyens de rendre la pareille à ses enuieux : s'addressant à Conrad Comte de Paris, auquel il donna esperance de se faire grand : & apres luy en auoir fait l'ouuerture, il le tira de son parti, puis sous couleur d'aduiser au bien du Royaume, ils assemblerent ce qu'ils peurent d'Euesques, Abbez, & puissans Seigneurs, au conflans de Nara & Thara riuiere de Brie (que ie pense estre le grand & petit Morin) auant que l'on peut tenir le Parlement de Meaux : où ils leur persuaderent d'appeller Louys Roy de Germanie, disans que c'estoit le vray moyen d'auoir les Estats qu'ils pretendoient, & conseruer le Royaume qui s'en alloit perdre, s'il n'estoit reüni auec les autres pieces demembrées : Que cependant que le Royaume auoit esté gouuerné sous la puissance d'vn seul, tout s'estoit bien porté, & auoient resisté aux ennemis : maintenant en faisant tant de partages sur partages, ils s'affoiblissoient d'autant, & n'y auoit meilleur remede à tout cela, que d'appeller le Roy Louys de Germanie Prince vrayement du sang de France ; & auquel le Royaume appartenoit, puis que Louys & Carloman estoient bastards, & que l'on ne sçauoit si c'estoit fils ou fille dont la Royne Alix acoucheroit. Partant il valoit mieux se tenir à la Iustice, vaillance & bon gouuernement espreuué du Roy de Germanie. Cest aduis trouué bon, les coniurez enuoyent de là le Rhin, vers le Roy Louys & sa femme, les prier se haster de venir à Mets : & que la ils luy ameneroient tous les Euesques, Abbez & principaux Seigneurs de France. Mais pource qu'ils ne se trouuoyent pas suyuis comme ils cuidoient, passant par Senlis & le long de la riuiere d'Aisne, ils vindrent à Verdun, pillans par tout leur chemin, ceux qui ne les vouloient suiure. Louys aduancé iusques à Metz, ils luy enuoyent derechef des Ambassadeurs le prier de venir à Verdun, afin de faire plustost tourner le peuple par sa presence. Toutesfois pource que les villageois vendoient les viures trop cher aux Germains (ce dit Auentin :) l'armée de Louys de Germanie fit tant de maux par où elle passa, que les Sarrasins n'en eussent sceu faire d'auantage. D'autre costé, les Comtes Hugues, Thierry, Boson, & leurs alliez entendans ce que Gauzelin, Conrad & leurs complices machinoient, enuoyerent Gunthier Euesque d'Orleans : Les Comtes Gaucher, Goiraud ou Girault trouuer le Roy Louys qui estoit à Verdun ; lui offrir la part de Lorraine, que le feu Empereur Charles le Chauue auoit eüe en partage, faict auec le vieil Louys son frere Roy de Germanie : afin que se contentant de cela, il laissast le reste paisible aux enfans du Begue : Le Roy Louys & les siens bien volontiers accepterent cet offre ; par laquelle sans guerre, ils demeuroient maistres d'vn si grād païs : & reiecteren t honteusement Gauzelin & Conrad, qui de leur mauuaise querelle, n'emporterent autre chose que la haine publique, d'auoir faict perdre à la France vn si grand païs. Lequel depuis ce temps là n'est retourné pour entrer au corps du Royaume François, car Dauphiné & Prouence n'y sont reuenuës que tard. Ainsi le ieune Louïs, ayant outre la Lorraine, obtenu l'Abbaye de sainct Vvast d'Arras, retourna à Franc-fort, au grand regret de Liutgarde sa femme, qui lui reprochoit, que s'il eut passé outre, il eut obtenu le reste de la France.

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

Gauzelin & Conrad ainsi escornez, eurent recours à la Royne de Germanie : se plaignans que le Roy ayant par leur moyen acquis vn si grand païs sans coup frapper, les auoit abandonnez à sa perte, & à leur tres-grande honte. Mais elle enuoya les reconforter de la part du Roy Louys, & eux mesmes là vindrent trouuer à Mets, accompagnez d'vne bonne armée, qui fit beaucoup de maux par où elle passa : asseurant ceux de leur alliance que le Roy de Germanie r'entreroit bien tost en France, apres auoir appaisé les troubles de Bauieres, suruenuës pour telle occasion.

Carloman Roy, estant au commancement de ceste année tombé malade à Vtine d'vne paralisie, à laquelle sa mere auoit aussi esté subiecte, Louys l'estoit incontinent allé voir ; & auoit pris le serment de ses vassaux, que si son frere mouroit, ils le receuroiét pour Roy, durăt que son frere malade n'auoit point d'enfans legitimes ; ains vn bastard nommé Arnoul ; lequel pendant que la maladie de son pere prend traict, s'asseurant que Lambert & autres (qui n'auoient iamais esté fidelles à son pere ny à luy) pourroient luy nuire, leur courut sus & les chassa du païs. Ceux-cy persuaderent au Roy Louys qu'Arnoul se vouloit saisir du Royaume de Carloman, qui tiroit à la fin, ce qui fit tout aussi tost venir en Bauieres le Roy Louys. Or Carloman qui ne pouuoit plus parler, luy recommanda par escrit sa femme, & Arnoul son fils bastard, à qui il auoit donné Carinthie, où est assis le fort Chasteau de Masburg : ainsi nommé, pource qu'il est enuironné d'vn marais inaccessible, ce dit Reginon, laissant audict Louys, Bauieres : & à Charles, ce qu'il tenoit en Italie : puis mourut l'an huict cens quatre-vingts : & fut enterré à Hodingues monastere de Bauieres, ayant de son viuant esté Prince sçauant aux lettres, studieux & amateur de la religion Chrestienne, iuste, pacifique, de bonnes mœurs, beau de visage & de corps, & de force incroyable.



L'an de Iesus Christ.



LOVYS ET CARLOMAN SIX ET SEPTIESMES ROYS DE LADITE MAISON.

CHAP. XIIII.

L'Abbé Hugues, Thierry & autres Seigneurs, font couronner les enfans du Begue à Ferrieres en Gastinois. Et Boson se fait couronner à Lyon. Il estoit sage & industrieux. Hugues fils du Roy Lothaire, desfaict pres Verdun. Charles le Gras parlemente auec ses cousins Roys de France. Lesdicts Roys gaignent vne bataille sur les Normans à Soldacurch pres Vienne riuiere. Fils vnique du Roy Louys de Germanie, tombé d'vne fenestre se tue. Gauzelin faict venir le Roy de Germanie en France, mais sans profit. Louys poursuyuant les Normans les assiege: & Hugues son bastard est occis. Courtray en Flandres fortifié. Tournay releuée par quatre des ses Bourgeois, qui s'estoyent retirez à Noyon. Ceux d'Amiens retirez à Beauuais. Les Roys Louys & Carloman diuisent le Royaume de France: Louys eut Vuestrie, Carloman Bourgongne. Parlementerent auec Charles le Gras. Thiebaut beau frere de Hugues fils de Lothaire, mis en Route par Henry & Adellart Comtes François. Normans arrestez à Gand. Roys de France vont faire la guerre à Boson, qni est par eux deffaict en bataille. Gagnent Mascon. Assiegent sa femme à Vienne. Charles le Gras se faict couronner Empereur.

QVAND l'Abbé Hugues, le Comte Thierry & autres seigneurs du party des enfans du Begue, entendirent que Louys Roy de Germanie s'apprestoit pour retourner en France, ils enuoyerent des Euesques en l'Abbaye de Ferrieres, qui est en Gastinois, où ils firent sacrer & couronner Rois Louys & Carloman enfans dudit Louys le Begue. Cependant que d'autre costé Boson sortit de Prouence, par menaces, argent & donner Abbayes & terres, tira des Euesques à soy, & par les mains d'Aurelian Archeuesque de Lyon, se fait couronner Roy de Bourgongne & Prouence à Lyon, ou à Montalle, maison royalle du Dauphi-

L'an de Iesus Christ.

né, le quinziesme Iuin, sans gueres se soucier du Roy de France, qu'il appelloit bastard, puis que leur mere auoit esté delaissée par leur pere. Outre sa propre ambition, il estoit (ce dit Emil) poussé à ce faire par Hyrmingarde sa femme, laquelle disoit ne vouloir viure, si elle qui estoit fille d'Empereur, autresfois fiancée à vn Empereur de Grece, ne faisoit son mary Empereur. Mais ceste Royauté apporta plus de trauail & de peine à Boson & sa femme, qu'augmentation d'honneur : car si tost que les ieunes Rois furent couronnez par l'industrie de l'Abbé Hugues, ils ne cesserent de le poursuyure tout le temps de sa vie, & non seulement eux, mais tous les Rois François leurs successeurs, eurent son nom en desdain & mespris, essayans à le faire mourir par tous moyens, & s'obligerent Rois, Ducs, & Cheualiers à telle promesse. Ce neantmoins, il fut de si bon esprit, & si clair-voyant, que iamais Roy ny Prince, ne peut mettre la main sur luy : encor qu'il fut espié de beaucoup de gens : Aussi estoit-il humain, courtois, & gracieux, voire tant aymé des siẽs, que nonobstãt que plusieurs de ses amis eussent perdu leurs biens pour son occasion, il ne fut iamais trahy d'aucuns d'eux: iaçoit qu'on essayast assez de les gaigner. Toutesfois, ie croy plus qu'autrement, que le tẽps aida son industrie, estant le Royaume trauaillé d'inimitiez particulieres entre les seigneurs, de courses d'estrangers, ou brigans & gens sans adueu : de sorte que les Rois de Germanie & de France assez empeschez à resister aux entreprises les vns des autres, qui les trauailloient dans le milieu de leurs seigneuries, se soucierent peu de cestui-cy, reduit comme à vn coin bien esloigné du cœur de leur Royaume, & possible s'empeschoient-ils en telle entreprise, ne voulans qu'vn tout seul eust sa despouille.

Le principal ennemy commun, & qui auoit le plus apparent droict de quereller quelque piece, estoit Hugues, fils de Lothaire & Valdrade. Cestuy-là ne pouuant estre appaisé, ou ne se fiãt aux promesses de Louys Roy de Germanie, assembla force brigans : par le moyen desquels & durant les diuisions suruenuës par la mort du Begue, essayoit de recouuer le Royaume de son pere tyrannisant le païs de Belges : mais Louys de Germanie luy ayant mis en teste de bons Capitaines, ils le desfirent pres de Verdun, & abbatirent vn chasteau auquel ses gens s'estoient retirez ; & quant à luy il se sauua, laissant plusieurs des siens morts ou prisonniers : à aucuns desquels l'on osta la peau de la teste auec les cheueux: qui est vne estrange punition & que ie n'ay encores peu interpreter : si c'est pour leur oster la memoire de leur baptesme qu'ils auoient renié comme Normans.

D'autre costé, Charles le Gras s'apprestant pour aller en Italie, afin de s'asseurer de tous costez, parlementa auec Louys & Carloman ses cousins de France, en la ville d'Orbe, qui est au païs de Vallais en Sauoye: où ils aduiserent aux moyens de chasser Boson du païs qu'il detenoit. Au sortir de ce Parlement, les freres Rois de France, aduertis que les Normans de la riuiere de Loyre pilloient les vallées du plat païs, furent contraincts de les aller trouuer : & le iour de S. André penultiesme de Nouembre leur donnerent bataille pres Soldacuro (ie croy Saumur ou Mont-Soreau) en laquelle les Normans desconfits,

laisserent cinq (autres disent dix) mil de leurs gens morts sur le champ, & plusieurs autres qui fuyans se noyerent dans la riuiere de Vienne, qui court entre Poictou, & Touraine, ramenans leur armee entiere & victorieuse, en intention de poursuiure le reste, si Louis Roy de Germanie, à la persuasion de sa femme & de Gaurelin & de Conrad Parisiens, ne fut venu empescher ces ieunes Rois: & combien que Dieu semblast auoir chastié le Roi de Germanie par la mort de son fils vnique (qui se iouant sur vne fenestre de son Palais de Ratisbone, tomba du haut à bas, & se rompit le col, & par là fut aduerty de n'enuahir le Roiaume d'autruy. Il partit neantmoins de ceste ville, pour venir passer l'hyuer & faire la feste de Noël de l'an huict cens quatre vingts, à Francfort, où il fit ses apprests pour au printemps prochain, venir conquester la France Occidentale: tant l'ambition a de puissance de faire aux Rois oublier leurs ennemis. Auec ce que Gauzelin, & Conrad venus à Duziac, le pressoient (mais non pas accompagnez ainsi qu'ils pensoient, pour auoir esté abandonnez par beaucoup qui auoient en horreur leur trahison.) Toutesfois ils trainerent le Roi de Germanie iusques au Palais d'Atigny, Hercurin & Ribemont. Et lequel voyant que leurs proüesses ne sortoient l'effect qu'il cuidoit; & qu'au contraire les ieunes Rois victorieux d'vne bataille, & bien accompagnez le venoient trouuer pour le garder de plus auant entrer en France: il entendit aux remonstrances que les bons François, venus au deuant, luy faisoient, ramenteuans le serment nagueres par luy faict au pere de leurs Rois, & à eux mesmes. Le Roi de Germanie de honte, ou pour se voir descheu de son intention, & ses ennemis plus pres qu'il ne cuidoit, leur donna assignation pour parlementer ensemble à Gondouluille au mois de Iuillet prochain. Puis s'en retourna en son pays. Sur le chemin pres d'vne maison Royalle nommee Tun, assize sur la riuiere Salite, qui passe en Haynau, il trouua vn grand nombre de Normans, lesquels apres auoir couru le pays voisin, retournoient en leurs vaisseaux: dont il en tua cinq mil, comme dit Auentin; mais vne partie se sauua dans le bourg assis au dessus, lequel ils fortifierét. Hugues bastard du Roy, homme courageux les poursuiuit trop inconsiderément, & par eux blessé à mort, fut tiré dans la forteresse: au moyen dequoy le Roi qui pensoit rachepter son fils, parlementa à eux: mais la nuict suruenant, chacun se retira: & les Normans ayant faict brusler les corps de leurs gens morts, se sauuerent en leurs vaisseaux. Le lendemain, le Roi qui pensoit les assaillir, ne trouua que le corps de son fils, qu'il enuoia enterrer à Loresheim. Ce pouuoient bien estre les Normans que Meyer dit en ce temps là s'estre venus camper sur la riuiere du Lis, pres Courtray; qu'ils fortifierent pour courre le païs de Flandres: Car ils brusserent S. Omer au mois de Mars, & en Iuillet suyuant Terouenne, sainct Richer, sainct Valery, Tournay & Aldembourg en Flandrés, la comté de Boulongne, & plusieurs autres lieux nommez par Meyer.

L'an de Iesus Christ.

880.

Au mesme temps les habitans de Tournay voyans leur ville bruslee, se retirerent à Noyon: mais depuis quatre Bourgeois de ladite ville, la rebastirent, & leuerent cens de ceux qui vindrent y habiter. Quant à ceux d'Arras, persuadez par l'Abbé Thierry, ils furent à Beauuais, où ils demeurerent enuiron trente

L'an de Iesus Christ. ans. Cestè annee, Louis & Carloman estans à Amyens, afin de plus aisément resister aux ennemis communs, diuiserent le Roiaume de leur perè, par le conseil des Princes leurs suiects. Louis eut le païs [illegible]rance, que souloit tenir son pere en Vvestrie, (c'est à dire ce qui est entre S[illegible] & Loyre) auec ses Marquisats. Carloman eut Bourgongne & Guyenne, auec ses Marquisats, & fut dict, que les Seigneurs qui se trouueroient tenir des Estats & charges en ce païs, leur feroient hommage, apres cela retournans faire Pasques à Compiegne, ils allerent à Reims & Chaalons, pour se trouuer au Parlement de Gondouluille, auec leur cousin de Germanie: lequel s'enuoia excuser par maladie. Ce neantmoins, Charles le Gras y vint de Lõbardie. Là il fut cõclud que les Rois Louis & Carloman, assembleroient vne Scare de gens de guerre au lieu d'Atigny, pour auec les gens de Louis de Germanie, cõduicts par Henry & Adelart, courre sus à Hugues fils de Lothaire, lequel il est croyable auoir faict venir les Normans en ces quartiers-là.

Les François ny les Germains ne faillirent à leurs promesses, mais n'ayans trouué Hugues, ils assaillirent Thiebaut son beau-frere, qui auoit tout le gros de son armee, lequel ils mirent en fuitte, apres auoir tué beaucoup des siens: non sans grande perte des nostres. Cela fait, ils laisserent ces gens pour garder ce quartier contre les Normans demeurans à Gand. Et les Rois de France assemblez à Troyes, enuiron Iuillet, partirent pour aller en Bourgongne auec la Scare de Louis, faire la guerre à Boson, renforcez de l'armee de Charles qu'ils deuoient trouuer en chemin: en passant pres Mascon, ils gagnerét vne bataille sur Boson, en consequence de laquelle ils prirent le Chasteau de Mascon, tenu par Benard surnõmé plante pelue, auquel ils le laisserent, & de cestuy sont issus les Comtes qui depuis ont tenu ceste ville en heritage. Cela fait Charles, Louis & Carloman allerent de compagnie assieger Vienne, où Boson auoit laissé sa femme, & grand partie des siens: pendant qu'il s'estoit retiré dans les montagnes, Charles le Gras auoit promis demeurer au siege quant & ses cousins, toutesfois apres quelques sermens qu'ils se firent les vns aux autres, il prist congé d'eux, & vint en Italie: de laquelle il entendoit se faire Seigneur. Car estant Carlon son frere trespassé le deuxiesme d'Auril de la mesme annee, cestui-cy descendant en Italie, auoit saisi toute la Lombardie, & s'estoit faict couronner à Milan: au grand contentement de tout le peuple, & Seigneurs du païs. Et d'vne mesme hardiesse passant plus auãt iusques à Rome, obtint du Pape l'empire: se faisant couronner Empereur, le iour de Noël, premier iour de l'an
881. huict cens quatre vingts vn.

L'an de Iesus Christ

CHAP. XV.

Normans entrent dans la branche de Rhin appellee Vahal. Prennent Nimeghe. Prennent Euerard Saxon, qui est rachepté par Enesse sa mere. Sortent par composition, & bruslent le Palais de Nimeghe. Prennent Corbie sur Somme, Amiens, & autres villes. Le Roy Louys vient au deuant. Hugues fils de Lothaire se r'appointe auec Louys Roy de Germanie, & puis se rebelle. Louys de France tue neuf mille Normans, qui viennent piller Cambray & le pays voisin. Stram place fortifiee contre les Normans: Prise par eux faute de trouuer gens pour la garder. Bauldouyn Comte de Flandres fortifie Bruges. Sigifroy & Godefroy Rois Normans, descendent à Haslou. Bruslent Tongres, le pays des Ribarols. Pillent Colongne, Bonne, Nus, Tolbiac, le Palais d'Aix, Prom Abbaye. Deffont les Paysans qui leur veulent resister. Prennent Treues: Gaignent vne bataille sur les Euesques de Treues & Mets & le Comte Adalart. L'Euesque de Mets y est tué. Charles l'Empereur semond de venir deça les Monts: dequoy les ennemis estonnez, demandent la paix: qui leur fut accordee, contre le vouloir d'aucuns: qui desiroient employer les forces ja assemblees. Ledit Roy auec quarante mille hommes, vient en France Vvestrienne. Godefroy se fait baptiser, & Charles luy donne Gisle fille de Lothaire.



EPENDANT, les Normans (ordinaire fleau de la France) entrerent dans l'vne des branches du Rhin appellee Vahal, qui est du costé de Brabant: & descendirent pres vn palaïs Roial nommé Nimeghe, où ils se camperent ayant eu loisir de fortifier ceste place: d'autant plus asseurément qu'ils sçauoient que Louys de Germanie mal accompagné de gens en ceste frontiere, n'auoit moyen de leur resister. Car l'annee precedente, les mesmes Normás auoient gaigné vne bien grande bataille sur les Saxons, obeissans & suiects dudit Louys; en laquelle estoient morts deux Euesques, douze Comtes, & dixhuict Satellites (ie ne sçay quels Estats entend l'Autheur, si ce n'est Barós & hauts Seigneurs) auec tous leurs vassaux. Ce qui auoit aussi esmeu les Sclaues voisins de Germanie, à l'assaillir de tous costez, & de faict, ledict Roy de Germanie se fut trouué en grand danger, sans vne bataille que Popó Duc gaigna en Thuringe, pres la riuiere Sal, sur lesdits Sclaues. Toutesfois quand il entendit la descente des Normans à Nimeghe, il assembla aussi tost son armee: & vint mettre le siege deuant: faisant en vain assaillir par plusieurs iours, ce Palais bien basty & enuiróné de fortes & haultes murailles, & bien deffendu par les Normans. En ces assauts, fut pris Euerard Saxon fils de Meginhard, que Enesse sa mere racheta bien cherement. En fin, les

L'an de Iesus Christ. Normās promirent que si le Roi tenoit son siege, ils sortiroient de son Royaume, auec toute leur armee: ce qui leur fut accordé. Mais au partir ils mirent le feu au Palais & forteresse de Nimeghe, puis retournerent à l'embouscheure du Rhin.

Au mesme temps, Louis Roi de France ayant laissé Carloman son frere au siege de Vienne retourna en son païs, pour resister aux Normans qui gastoient tout ce qu'ils rencontroient en leur chemin: & ja auoient pris l'abbaie de Corbie sur Somme, grande & fort ancienne, la ville d'Amiens, & autres lieux ou Eglises. En son chemin (si vous croyez Auentin) il parlementa auec Louis de Germanie & Hugues fils de Lothaire, qui fort humilié & abbatu de la perte & deffaicte de Thiebaut son beaufrere, & sous hostages, s'estoit venu presenter à ces Rois, en intention d'appointer. De fait Louis Roi de Germanie luy donna quelques Comtez & Abbayes: mais depuis à la persuasion d'aucuns mauuais Conseillers, il ne garda point ce traicté. A ceste cause, chassé de Lorraine, il fut contrainct de se retirer en Bourgongne. Quant à Louis Roy de France, il vint faire la guerre à ces Normans, desquels il tua neuf mil hommes de cheual: & neantmoins, comme s'il eust esté vaincu il retourna arriere, & s'enfuyt auec toute son armee. Ce qui fit croire, que sa victoire estoit venue de Dieu, & nō par force humaine. Aussi les Normans renforcez, retournerent piller comme deuant, Cambray & le païs voisin. Dequoy Louis de France aduerty alla contre eux: & par l'aduis de son conseil, fortifia vne place nommee Stram, qui seruit plus aux Normans qu'aux Chrestiens: pource que le Roy ne sceut trouuer qui la voulut garder: tellement que par faute de gens, les Normans s'en saisirent.

En ce temps, Baudouin Comte de Flandres fortifia Bruges des ruines d'Aldembourg. Ceste mesme annee au mois de Nouembre, Godefroy & Sigiffroy deux Rois Normans descendirent en vn lieu appellé Haslou, pres Meuse: auec vn nombre infiny de gens de pied & de cheual: lesquels d'entree, pillerent le païs voysin, puis brusierent la Cité de Liege, le chasteau de Traict, & la ville de Tungres: à la seconde course, ils entrerent au païs des Ribarols, qu'ils pillerent & brusierent: tuans ou emmenans prisonniers les habitans. Puis trouuans les villes de Colongne, Bonne, & les Chasteaux voisins abādonnez des Bourgeois & Clercs qui auoient emporté les tresors & reliques des Eglises, ils y mirent le feu: comme aussi à Nus, Tobline & Palais d'Aix, aux Monasteres Almandu-ries, & Stanalo. De là vindrent par les Ardenes à Prom, le propre iour des
882. Rois de l'an huict cens quatre-vingts deux: où ils demeurerent trois iours, pillans le pays d'enuiron. Vne grande quantité de villageois s'assembla pour leur courre sus, mais les Normans les voyant à pied & sans conduicte, les chargerent & tuerent comme bestes: puis retournerent en leur camp.

Durant celà, Louis Roi de Germanie malade à Francfort, comme il faisoit assembler son armee, mourut le vingtiesme Ianuier ensuiuant: & fut enterré à Loresheim pres son pere sans auoir laissé aucū enfant. Trois iours auāt sa mort la terre trēbla, & vne comette apparut. Or les Capitaines de ce Roi assemblez pour resister aux Normans, estonnez de ceste mort, & ne sçachant à qui ils deuoient obeir, rompirent l'armee, dont les Normans aduertis, s'approcherent de

de Tréues: & le Ieudy deuant Pasques cinquiesme Auril, ils prirent ceste ville, en laquelle ils demeurerent iusques au iour de Pasques, pour se reposer: puis sortirent pour courre le pays vers Metz. Vvalon Euesque de ceste ville, & Bertulf Euesque de Tréues, Adallart Comte accompagnez de quelques gens vindrent au deuant, & perdirent la bataille; en laquelle Vvallon demeura mort sur la place, & les autres se sauuerent. Les Payens ne passerent point outre: ains retournerent à leurs vaisseaux, chargez de despoüilles & grand butin. L'an de Iesus Christ.

En ce temps, Charles le Gras estoit en Italie, fort solicité par les Germains, Austraziens, & Lorrains, de venir recueillir les Roiaumes à luy escheuz, & secourir l'Empire François, mesprisé des ennemis, & qui estoit en danger de se perdre par faute de chef: car outre les Danois, la France estoit trauaillee par Hugues fils de Lothaire, qui essayoit à recouurer la Lorraine, & Boson n'en faisoit pas moins pour la Bourgongne, iaçoit que sa femme fut assiegee à Vienne. L'Empereur ne tarda gueres à venir, & apres auoir semonds les Lombardz, Bauieriens, Alemans, Thuringeois, Saxons & Frisons, & tout le peuple de son obeïssance, de s'acheminer vers Haslou, qui est à sept lieuës pres du Rhin, où les Normans s'estoient retirez en leur camp, deliberez d'attendre l'Empereur, qu'ils entendoient assembler ses forces de tous endroicts pour les combattre. Or Charles se doutant d'Arnoul bastard de son frere, en reuenant d'Italie & passant par Bauieres, prist son serment: & luy confirma la donation de Carinthie: comme aussi il s'asseura des autres Seigneurs de Germanie. Et pour dauantage obliger le mesme Arnoul, le fit chef de l'armee qu'il assembloit: puis vint à Vvormes, au Parlement qui se deuoit tenir en ceste ville le premier iour de May. Et pource qu'il s'y trouua grand nombre d'Euesques, Abbez, & Comtes, afin d'auoir meilleure commodité de viures, l'Empereur auec les Italiens, Suaubes, François Occidentaux, prist le riuage droict du Rhin (l'Autheur entend en reboursant l'eauë) & Arnoul auec les Bauieriens & Venedes marcha de l'autre costé: puis vint passer son armee à Antenac, pour se ioindre à l'Empereur; lequel derechef partit son armee en trois, car il enuoia deuant le Duc Henry auec les Fráconiens, & Arnoul auec les Bauieriens, suiuis de l'Empereur qui menoit les Italiens, Suaubes, & le reste de l'armee. Henry & Arnoul rencontrerent les ennemis plustost qu'ils ne pensoient: lesquels il chargerent & menerent battans iusques dans leur camp, en intention de l'assaillir: mais aucuns Seigneurs François corrompus par les Normans, soustindrent en pleine assemblee, que l'assault en estoit dangereux: & n'estoit la raison ne eux deliberez de combattre l'ennemy dans son fort, veu leur petit nombre. Qu'il valloit mieux aller querir l'Empereur & se ioindre à luy: de peur que les Normans s'apperceuans de leur petite trouppe, ne leur couppassent le chemin de leur retraicte. Aussi les soldats persuadez, retournerent arriere malgré leurs chefs: & l'Empereur auec toute son armee s'aduança, & contraignit les Normans de quitter la campagne: pour demeurer tellement assiegez en leur fort, qu'vn seul n'eust peu sortir ou eschapper.

Ia le siege auoit duré douze iours, quand le vingt vn Iuillet, il se leua vne telle tempeste meslee de foudre, esclairs, gresles, de la grosseur d'vn œuf d'oye,

L'an de Iesus Christ.

qu'il n'y auoit homme ny cheual qui peut durer à descouuert, & mesmes les cheuaux attachez, effroïez de la tēpeste rompoient leurs licols, & s'enfuioyent: les murailles aussi de la ville assiegee cheurent, tellement que ceux de cheual qui estoient de garde, eussent peu entrer dedans, sans le fossé & rempart qui estoit entre deux. Apres cela, la peste se mit en l'armee, au moyen des extremes chaleurs: trauaillant non seulement les hommes, mais aussi les bestes, tant de dedans la ville que des assiegeans: pour les charongnes que l'on ne pouuoit enterrer à cause de leur grand nombre. Estans donc les vns & les autres en telle necessité, les ennemis premiers, enuoyerent des Ambassadeurs demander la paix bien humblement. La tréue leur fut accordee, & trouuee bonne par Henry & Arnoul: Iaçoit que d'autres n'en fussent d'aduis, ignorans les hazards de la guerre, & voyans vne si belle armee que celle de l'Empereur, qui à leur opinion, deuoit tout foudroyer: Mais ils ne cognoissoient combien Dieu estoit lors courroucé contre le peuple Chrestien.

Les seuretez accordees d'vne part & d'autre, les Danois sortent de leur camp: Et Sigiffroy le plus puissant Roy, vint trouuer l'Empereur: auec lequel ayant demeuré deux iours, il iura d'entierement partir hors de son Royaume; & emmena quarante mille hommes, lesquels il chargea sur des vaisseaux, auec infinie quantité d'or & d'argent, des tresors de Metz: & autres Eglises pillees par luy, ou ses gens. Il leur fut permis demeurer en la terre de ses cousins (ie croy de Frize) où il y auoit des Dannois, hommes des Roys de Germanie. Mais Godefroy se fit baptizer: & fut leué des fonts par l'Empereur: qui luy donna en mariage Gisle fille du Roy Lothaire, auec deux mil quatre vingts liures d'or: qui seroient plus de trois cens seize mil escus de nostre monnoye à prendre la liure pour deux marcs. Toutesfois la prenant à vingt sols pour liure, comme en ce temps-là l'or estoit estimé: ce seroient quarante & vn mil, six cens; mais, la difficulté est, si la liure auoit douze ou seize onces. Outre cela, ledict Godefroy eut les Estats que souloit tenir Bouc: que d'autres plus nouueaux historiens declarerent estre le Duché de Frize. Les Annales anciennes disent, que ce fut Sigiffroy, qui se fit baptiser. Tant y a qu'apres ce traicté l'Empereur ramena son armee au Conflans de Moselle & du Rhin: où il la rompit.

L'an de Iesus Christ

CHAP. XVI.

Louys Roy de France, appellé par les Lorrains pour recouurer leur seigneurie, la refuse, mais leur enuoye gens pour les deffendre des Normans. Sa mort. Carloman son frere laisse Vienne, & vient en France comme il falloit donner bataille aux Normãs. Vienne rendue. La femme & fille de Boson prisonnieres. Hastang & Normans se retirent en mer. D'autres viennent brusler iusques à Laon. Hincmar abãdonne Reims & vient mourir à Espernay. Les qualitez de ce Prelat. Miserable estat de la France. Hugues fils de Lothaire, trauaille la France, accompagné de Seigneurs de marque. Le Comte Ioachim fait couper la teste à sa femme pour adultere. Boson & Hugues fils de Lotaire, font hommage à Charles Empereur. Hugues Abbé redemande Lorraine à l'Empereur. Mort de Iean huictiesme Pape. Martin second mis en sa place par le Comte de Tuscanelle. Formose renuoyé à Port. Trouble de l'Eglise Romaine, pour violence & simonie. Pourquoy les Prestres ne voulurent plus estre mariez. Carloman ayant composé auec les Normans, est tué par mesgarde en chassant à la forest d'Iueline. Il n'a point eu de fils nommé faineant; & d'où vient ce mot.



AVCVNS Seigneurs de Lorraine, voyans leur pays affligé des Normans, apres la mort du Roy Louys de Germanie, auoient prié Louys Roy de France, de venir prendre le Royaume qui auoit esté à son pere & son ayeul: mais il les refusa: Estant conseillé de garder la foy par luy promise, & se contenter de deffendre son païs des Normans. Toutesfois, il enuoya le Comte Thierry auec vne Scare de François, pour aider aux Lorrains: pendant qu'il alloit à Tours receuoir les Princes Bretons, & leur armee qu'il vouloit mener contre les Normans. De ce lieu, malade (comme il estoit) il se fit porter en litiere iusques à sainct Denys: & mourut au mois d'Aoust: ayant esté homme remply d'ordures & de vilenies, ce dit Aymon. Iaçoit que Reginon (lors viuant) dise qu'il fut plaind de tous les peuples de Gaule, pour sa grande vertu & vaillance: par laquelle il auoit deffendu son Royaume contre les Normans, & principallement en ceste bataille de Soldaench, où il en tua dixhuict mil. Paul Emil dit, que ce Roy eslançant son cheual apres vne fille qui fuyoit dans vne maison, fut emporté dans l'huis, si bas qu'il luy rompit les reins, dont il mourut.

Incontinent, les principaux Seigneurs François manderent Carloman venir tout aussi tost: car ils estoient prests de luy faire hommage, & l'accompagner contre les Normans. Lesquels apres la composition faicte auec l'Empereur, s'estoient venus ietter en France, & Carloman laissa le siege de Vienne pour venir secourir son patrimoine. Doresnauant, il n'y a plus d'or-

L'an de Iesus Christ.

dre en l'histoire d'Aymon, pour le regard des cottes des annees, & l'Annaliste du temps finit aussi: de maniere, qu'il n'y a plus que Reginon Lorrain, & peu soucieux de ce qui se faisoit en Vestrie.

Or Carloman ayant pourueu au siege de Vienne, arriua au camp des Frãçois, cõme ils estoient prests de donner la bataille: auec grand contẽtement des Seigneurs, & de toute l'armee: laquelle se trouua renforcee pour la venuë du Roy qui encores receut aussi tost nouuelles, que Vienne s'estoit renduë, & que Richart frere de Boson, amenoit sa femme & sa fille prisonnieres en sa ville d'Austung: & que Hasteng & les Normans, quittans la riuiere de Loire, estoient r'entrez en leurs vaisseaux. Mais d'autres Normans (ie croy ceux de Sigiffroy) estans descendus à l'embouchеure de Somme, vindrent iusques à Laon, brusler le païs: en intention de courir iusques à Reims, Soissons & Noyon: pour reuenir assieger Laon. Dequoy Hincmar Archeuesque de Reims aduerty, voyant sa ville foible, tout malade qu'il estoit, sortit: emmenant quant & soy les Chanoines, Moynes & Religieuses, auec les reliques, & ornemens des Eglises de Reims: se faisant porter en vne chaire iusques à Espernay. Tout le peuple se sauua outre la riuiere de Marne, çà & là, où il peut. Mais iaçoit que la ville de Reims n'eut point de murailles, à cause qu'elles auoient esté abbatues pour aggrandir l'Eglise cathedrale, les Normans n'y entrerent point: encores que tout le camp estranger vint iusques à la porte.

Lors Carloman ayant assemblé ce qu'il peut de gens, donna dessus, comme ils s'en retournoient chargez de butin, & en tua vne grande partie: l'autre se sauuant dans la riuiere d'Aisne, où estoient leurs vaisseaux qui furent destroussez: & la plus grand partie s'enferma dans vn village nommé Vaulx: où le Roy n'oza les assaillir, estant le lieu trop aduantageux pour eux: mais la nuict venuë, les Normans au clair de la Lune se retirerent, auec tout leur bagage. Auquel temps, Hincmar Archeuesque de Reims mourut: apres auoir tenu le siege trente sept ans, sept mois, & quatre iours, ainsi que dict Floard, qui cotte sa mort audict an, huict cens quatre vingts deux. Ce Prelat dés son enfance nourry & instruit aux lettres en l'Abbaye de sainct Denis pres Paris, sous l'Abbé Hilduin, & tant à cause de sa Noblesse, que son bon sens, fut de là appellé à la Cour de l'Empereur Louis le Debonnaire, duquel il fut priué & familier, trauaillant auec ledit Hilduin, à la reformation du monastere de sainct Denis, descheu de sa discipline ancienne, par la faction & desordre d'aucuns Moines voluptueux: monstrant luy mesme l'exemple aux autres, pour viure ainsi qu'il enseignoit. Quelque temps apres, l'Abbé Hilduin pour auoir consenty à la prison de l'Empereur, estant despoüillé de ses Abbayes & confiné en Saxe, fut suiuy de Hincmar. Ce neantmoins il se trouua tant aggreable à l'Empereur, qu'ayant esté par luy r'appellé il fut mis au gouuernement de deux Abbayes. Puis quand le Pape Gregoire vint en France, & que le Royaume se tourna contre l'Empereur Hilduin voulut mener Hincmar contre luy; ce qu'il ne peut obtenir, & toutesfois apres le restablissement de l'Empereur, il ne laissa de faire tout plaisir audit Hilduin, & demeura garde des reliques & corps saincts de l'E-

glise sainct Denis, iusques à ce qu'estant appellé par le Roy pour venir seruir en Cour, il eut le gouuernement des Abbayes de saincte Marie (ie croy la grande Eglise de Paris) & sainct Germain Desprez, qui luy furent commises ie croy comme Doyen, ainsi que lors se pratiquoit) tant par l'ordonnance du Roy & permission de l'Euesque, que de Louys Diacre son Abbé: estant Hincmar tant aimé du Roy; qu'il luy donna vne terre laquelle depuis il ceda à sainct Denis par son testament. Ce Prelat ne fut moins aimé de Charles le Chauue, qui le fit son Lieutenant; & employa en plusieurs charges d'Estat auec grande reputation. Loup Abbé de Ferrieres, dit de luy qu'il sembloit auoir esté faict Euesque pour soustenir la liberté du Clergé Gaulois: se monstrant vertueux contre les vsurpateurs des biens de l'Eglise, & les Heretiques; car il sçauoit assez pour le temps. Floard au liure des gestes des Archeuesques de Reims a extraict ses œuures; & i'ay veu l'original (comme ie croy) d'vn liure qu'il fit contre le mariage de Lothaire & de Valdrade. Certainement il fut tres-ferme, & qui bien lira les extraicts de Floard, il ne le trouuera ignorant, ne imprudent, qui est la cause de le r'amenteuoir. L'an de Iesus Christ.

A ce grand Prelat, la vertu duquel m'a fait reciter ses faits, succeda vn tres-Noble homme appellé Foulques, qui auoit tenu de grands estats en Cour; & possible (comme ie croy) Comte du Palais; si i'entens bien ce que Hincmar escrit. C'estoit pitié que de voir l'estat de la France, pour les courses & brigandages, tant des Normans, que de Hugues fils de Lothaire; & de Boson Roy de Prouence; Mais plus de Hugues: lequel voyant si grosse puissance d'estrangers en France, eut esperance de recouurer le Royaume de son pere: assemblant tous ceux qui aimoient noise, & haissoient paix & iustice. Lesquels se retirerẽt pres de luy en si grand nombre, qu'il se trouua accompagné d'vne puissante armée de voleurs & brigans. Mesmes aucuns hommes de qualité & Seigneurs de marque, luy firent serment de fidelité. Et entr'autres, Estienne, Robert, Guibert, Thiebaut Comte, Aubry & son frere aussi nommé Estienne, qui firent tant de maux en Lorraine, qu'il n'y auoit aucune difference entr'eux & les Normans: fors qu'ils ne tuoient, & brusloient point. Demeurant le miserable Royaume assiegé & destruit iusques à la racine, par la conspiration de ces meschans. Mais Hugues n'estoit pas seulement cruel au peuple: car il tua le Comte Guibert, qui de tout temps l'auoit fauorisé: & peu apres aussi commanda de tuer vn Gentil-homme nommé Benard, pour auoir sa femme qui estoit belle, & s'appelloit Friderach, qu'il espousa, ayant ceste femme esté premierement mariée au Comte Anguerran, fort riche & puissant homme, & duquel elle auoit vne fille, depuis mariée au Comte Rechin, qui luy fit couper la teste pour adultere. Or l'Empereur Charles, apres la composition de Hasloo, estant venu tenir vn Parlement à Vvormes le premier de Nouembre: Boson chassé de Vienne se vint rendre à luy, & faire hommage: comme aussi fit Hugues fils de Lothaire. Auquel pour auoir paix, il fit donner les biens de l'Eueſché de Metz, nonobstant que par les Canons ils soient reseruez au successeur. Car personne ne tenoit encore la place de Vvalon, tué (ainsi que dit est) Hugues Abbé de France s'y trouua semblablement, accompagné d'aucuns

L'an de Iesus Christ. seigneurs François; pour au nom de Carloman, demander à l'Empereur la part de Lorraine, que souloit tenir Louys le Begue pere du Roy François; & suyuant la promesse que ledit Empereur autrefois luy auoit faicte. Mais il n'obtint rien: & ce voyage de l'Abbé Hugues & des Seigneurs, fut dommageable à Carloman: qui par leur absence se trouua desnué de gens, & de conseil, pour resister aux Normans, & Hasteing courant le plat païs de telle sorte qu'il fallut apporter les reliques & biens de plusieurs Eglises à Paris, lors place tres-seure: & comme dit vn Archeuesque de Reims, le rempart de Vestrie & de Bourgongne.

Ceste année mourut Iean huictiesme de ce nom, le quinziesme Decembre: & trois iours apres, Martin Galesian Toscan de nation, Cardinal Diacre, fut mis en sa place par la faction des Comtes de Tuscanelle: qui le iour de Noel suyuant de l'an huict cens quatre-vingts trois, le firent couronner & nom-
883. mer Martin deuxiesme. Cestui-cy, tout aussi tost remit ceux qui auoient esté condamnez & excommuniez par son predecesseur: principalement Formose, qu'il renuoya en son Eueschè de Port. Dés ce temps-là l'Eglise Romaine commença d'estre fort trauaillée, par deux factions qui s'esleuerent à Rome, de l'vne desquelles les Comtes de Tuscanelle se firent chefs, & donnerent beaucoup de peines aux Papes, qui les voulurent empescher d'estre les maistres de ladicte ville. Car ils les chassoient, ou par force, ou par argent, faisoient eslire ceux de leur faction, leurs amis & parents. Au moyen dequoy, les Empereurs, Rois, & Papes empeschez pour ces debats continuels, l'ancienne discipline de l'Eglise se perdit peu à peu, & la Simonie se fit maistresse: de maniere que les benefices se vendoient au premier venu: & les Prestres ne voulurent plus estre mariez: non pas pour estre plus deliures, à fin de mieux estudier pour prescher la parole de Dieu, sans auoir soucy de leur mesnage comme les mariez, ains pour paillarder plus à leur aise: ainsi qu'il appert par la vie de plusieurs Papes, lors, ou peu apres regnants: mais aussi des Prestres & hommes d'Eglises de ce temps-là; & encores plus de ceux venus depuis.

Or Carloman affoibli de gens pour tant de courses qui auoient gasté & despeuplé la France, iugeant à l'exemple de l'Empereur, qu'il estoit plus expedient de composer pour argent aux Normans, traicta auec eux qu'ils vuideroient de son Royaume, moyennant douze mil *pondera* (c'estoient liures ou marcs d'argent) promettant ne troubler le Royaume de douze ans, & suyuant cest accord, apres l'argent receu ils partirent. Mais ce pendant, il aduint que Carloman chassant en la forest d'Iueline pres Montlehery (ainsi appellée à cause des eauës qui la trauersent, ou des Iuments qui y estoient nourries, car le Latin dit *Aquilina* possible pour *Equilina*, rapportant aux mots anciens *Eue* pour eauë, & *Ynee*, pour Hieges comme les Gascons & Es-
884. pagnols appellent les Iugments) fut blessé d'vn Sanglier: & mourut l'an huict cens octante quatre, indiction deuxiesme: & le sixiesme Decembre, bien honnorablement enterré à Sainct Denis; où l'on voit les sepultures de luy & de son frere. Aucuns disent qu'il fut blessé par vn de sa suitte, qui ne pensoit

le frapper : & que pour ceste cause, le Roy ne le voulut declarer, craignant qu'on fit mourir vn homme innocent. Ie ne puis oublier, que la pluspart des Annalles escrites en François, donnent à ce Roy vn fils, qu'ils appellent Louys faineant, de mauuaise vie & qui pour marque de sa lascheté, tira vne fille de l'Abbaye de Chelles afin de l'espouser, mais Reginon qui lors viuoit, & Floard autheur du liure des faits des Archeuesques de Reims, qui vesquit cinquante ans apres : & la Chronique de Sainct Aubin, n'en parlent point. Et faut croire qu'il est supposé : car quand bien Carloman l'eut fait l'an d'apres qu'il fut marié à la fille de Boson (qui fut l'an huict cens octante huict) il eust esté trop ieune : Et pource ie croy que ce mot de faineant, doit estre approprié à Louys le Begue, duquel quelque Croniqueur Latin auoit dit, *Ludouicus nihil fecit* : comme fait ledit de Sainct Aubin : pour *Breui & inglorio regno perfunctus est* : c'est à dire il regna peu de temps, & ne fit rien de remarque, que depuis vn translateur ancien a tourné faineant, au lieu qu'il deuoit dire, qui ne fit rien de memorable. Et ceux qui depuis sont venus, ont pris ce mot de faineant en mauuaise part : comme si les Latins eussent entendu *Nihili*. Car Odoran parlant de Louys quatriesme fils de Lothaire Roy de France, a dit : *Ludouicus nihil fecit* : en la mesme signification que ie le pren.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVII.

Normans retournent en [redacted] disans auoir composé au Roy mort seulement. Charles Empereur appellé en France. Normans vaincus. Martin Pape mort. Adrian tiers luy succeda, outre le gré de l'Empereur. Et pour ce Estienne sixiesme est mis en sa place, par le Commissaire de l'Empereur. Godeffroy beau-frere de Hugues, se voulant rebeller contre l'Empereur, est tué par l'industrie du Duc Henry, & Hugues aueuglé. Normans entrans par la Bouche de Seine, viennent assieger Paris, dont ils sont vaillamment reboutez par Goslin Euesque, Eude Comte, & les habitans.

QVAND les Normans entendirent la mort du Roy Carloman, ils retournerent incontinent en France : Et comme l'Abbé Hugues & autres Princes leurs eussent enuoyé des Ambassadeurs, remonstrer le traitté de paix nagueres faict auec eux, ils respondirent l'auoir seulement fait auec Carloman : Que si aucun luy succedoit qui voulut auoir la paix auec eux, qu'il baillast pareille somme. Ceste responce despita tellement les Seigneurs de France affectionnez au bien du Royaume, qu'ils enuoyerent en Italie gens deuers l'Empereur Charles, le prier de venir en France. Et cependant, l'Abbé Hugues se mit aux champs : & nonobstant le petit nombre de gens qu'il auoit, il deffit les Normans : auec si grande turie d'eux, qu'il n'en eschappa aucun pour emporter les nouuelles. Ce qui fut cause d'abbaisser leur orgueil, & pour vn

L'an de Iesus Christ.

temps les garder de courre le Royaume. Car ce vaillant Seigneur estant faict tuteur du Roy Charles enfant, par sept ans administra si fidellement le Royaume, qu'ayant receu en fief perpetuel (ce dit le Cronicon de sainct Aubin) la Neustrie (elle comprend toute la terre d'outre Seine, Loire & la Mer) fors les Eueschez, il se porta tant bien en sa charge, qu'on peut dire qu'il fut plustost abandonné de la faueur de Dieu (courroucé contre la France) que de vigilance & prudence humaine.

Ceste annee le dixhuict Ianuier, mourut Martin Pape: auquel succeda Hadrian troisiesme, sans authorité de l'Empereur: & trois iours apres, fut mis en sa place Estienne sixiesme : confirmé par Luitar commissaire de l'Empereur: qui est contre ce que dit Sigon, & la decretale susdicte. Or nonobstant la diligence de l'Empereur, le desordre estoit si grand, ou plustost Dieu tellement courroucé contre les François (car il ne le faut oublier) que la sagesse humaine ne pouuoit garder que ce grand Empire (deschiré en tant de pieces par tant de guerres ciuiles, & particulieres inimitiez des Seigneurs, & courses d'estrangers) il peut retourner en santé. Car Hugues fils de Lothaire, voyant que des bastards auoient esté faicts Rois de France (ainsi appelloit-il Louys & Carloman) pour monstrer qu'il n'estoit seul de ceste qualité, & encores Arnoul nourri en esperance de la succession de l'Empereur, que Boson, qui n'estoit du sang Royal portoit tiltre de Roy, & que si Charles le Gras alloit mourir sans enfans, Charles fils du Begue n'estoit capable de gouuerner la Monarchie à cause de son bas aage, delibera (estant allié de plusieurs grands Seigneurs) de bonne heure prendre les armes contre l'Empereur, duquel il n'esperoit autre aduancement, que celuy qu'il auoit ja receu. Pour donc se fortifier, il enuoye à Godefroy Duc de Frise son beau-frere, le prier de tirer de Normandie (c'est encores Nouerghe & Dannemarck) vn bon nombre de gens, pour l'aider à recouurer le Royaume de Lothaire son pere, duquel il luy offrit la moitié, si par son moyen il l'obtenoit. Godeffroy accepta cest offre, mais pour auoir honneste couuerture de soy departir de l'alliance de l'Empereur, sous ombre de ses gens nouuellement tuez de Dannemarck (qu'il disoit estre venus le trouuer) il enuoye les Comtes Gerilf & Gardolf, l'aduertir que s'il vouloit qu'il demeurast son vassal, comme il luy auoit promis pour garder sa frontiere, il accreust son domaine de Conflans, Andrenac, Suchiram, & autres lieux de l'obeissance de l'Empereur, esquels y auoit des vignes : d'autant que la terre qu'il tenoit ne portoit point de vin, & qu'il ne pouuoit en si estroit pays que celuy qu'il tenoit, loger ses noueaux hostes. Son intention estoit que si on luy accordoit sa requeste, il logeast ses gens dans le cœur du Royaume de Lorraine : pour espier le temps propre à ses desseins : & s'il estoit esconduit, qu'il eust occasion de saisir les places refusées.

L'on voyoit bien où il tendoit: mais l'estat du Royaume estoit tel, & ce Duc logé en si fort endroict, qu'il n'estoit possible le chasser de ce coing de terre qu'il tenoit : estant la Frize inaccessible, à cause des marests & paluz, dont ce pays est presque tout couuert. Et pource, l'Empereur fut conseillé par Henry Duc tres-sage, de contre-ruser le Frizon : & faisant bon visage à ses Ambassadeurs

bassadeurs, les renuoyer auec vne responce ambigüe, pour le tenir en suspens, à sçauoir, que l'Empereur le contenteroit, & enuoyroit des gens instruicts de sa volonté, pour satisfaire à la demande du Duc, lequel il prioit de garder sa foy. Ces Ambassadeurs retournez, & pensans auoir bien faict leurs besongnes, le Duc Henry les suiuit, & pour mieux celer son entreprise, l'Empereur commande à Guillebert Archeuesque de Colongne de l'accompagner: enuoyant des gens çà & là par le pays de Saxe, qui eurent commandement de ne se monstrer en grosses trouppes, iusques à certain iour, qui leur fut assigné. L'Euesque & le Duc mesme arriuerent à Colongne en petite compagnie; & peu de iours apres, vont en l'isle de Bataue ou Batauie (& possible Hollande) comme aussi Godefroy aduerty de leur venuë, vint au deuant d'eux, en vn lieu nommé Herispich: auquel la riuiere de Rhin & Vahal se rencontrent; & puis se separent: ainsi que parle Reginon. Combien que Vahal, ne soit qu'vne branche du Rhin (ainsi que i'ay dit) lequel s'estant ja separé en deux, retourne à faire vn Canal: & puis plusieurs petites Islettes, pour faire la prouince de Batuë, qui doit estre partie de Frize, ou de Hollande.

L'Euesque & le Duc Henry descendirent en ceste Isle: Godefroy y vint pareillement: où apres plusieurs propos que les deputez de l'Empereur eurent auec Godefroy, le iour se passa iusques au soir, qu'ils partirent de l'Isle pour venir en leur logis, disant qu'ils se voirroient au lendemain. Ce pendant, Henry aduertit Guillebert d'enuoyer querir Gisle femme de Godefroy, sous couleur de la prier de moyenner la paix: & qu'en l'attendant, il essairoit d'accorder le Comte Eberard chassé par Godefroy, & lequel se plaignoit, que le Duc de Frize luy retenoit par force plusieurs terres: d'autre costé Henry aduertit Eberard qu'il s'auançast: & que durant le Parlement d'entre luy & Godefroy, haultement il se plaignit du tort qu'on luy faisoit. A quoy il ne faillit: & encore auec paroles si fieres, que Godefroy homme inciuil & reuesche (ainsi que le sont les gens de son pays, ce dict Reginon) ne se peust garder d'outrager Eberard de paroles, lequel mit la main à l'espee, & frappant Godefroy en la teste, le fit acheuer par ses gens & gardes de Henry: comme aussi furent tous les Normands trouuez en l'Isle. Peu de temps apres, Hugues qui aussi estoit venu sous la foy dudit Henry à Gondeuille, fut aueuglé du commandement de l'Empereur retourné d'Italie en Germanie: les amis dudict Hugues priuez de leurs Estats: & luy-mesme enuoyé au monastere sainct Gal, puis r'appellé en Lorraine du temps du Roy Zandiberck, & tondu Moine à Prom de la main de Reginon Abbé (qui a escrit des Annalles) il mourut peu apres. Ces desloyautez pratiquees contre des trahystres, & approuuees par les plus sages, sembloient deuoir accoiser les maux de la France, si Dieu monstrant qu'il ne faut point abuser de son Nom pour tromper, ou son immuable Iugement prononcé contre nos peres n'eût eu plus de pouuoir. Car les Normands pour cela ne perdans courage, descampent de Louuain & vindrent à l'embouscheure de la riuiere de Seine; & vn an apres la mort de Carloman Roy de France,

MMMMMM

L'an de Iesus Christ. 886. (Henry de Hutembonne Historien Anglois, Iean Asser du mesme pays, en la vie du Roy Elfred disent huict cens quatre vingts six) conduicts par Sigiffroy leur Roy de nom seulement (ce dit Abon Moine de sainct Germain des Prez qui lors viuoit, & fut present au siege de Paris par luy escrit en vers) vindrent se presenter deuant Paris, accompagnez de sept cens barques, & autres vaisseaux en si grand nombre, qu'ils couuroient deux lieuës de ceste riuiere.

Deux iours apres, Sigiffroy enuoya demander à parlementer auec Goslin Euesque de ladite ville, lequel sorty, Sigiffroy luy dict qu'il eut pitié des Parisiens & de soy-mesme. Qu'il ne vouloit que passer le pont auec sa flotte, sans faire tort à luy ne au Comte Eude. L'Euesque sans s'estonner, respondit qu'il tenoit la ville pour l'Empereur Charles: & la luy conserueroit; comme Sigiffroy voudroit qu'on luy gardast vne place, s'il leur en auoit consigné aucune. Mais le Roy Normand non content, dit à l'Euesque; qu'il trouueroit que sa fidelité luy seroit nuisible: car tous les ans il le viendroit visiter, iusques à ce qu'il l'eut affamé & les siens. La ville ne contenoit lors que l'isle qu'on appelle la Cité: de tous costez enuironnee de la riuiere de Seine: à la poincte de laquelle qui regarde le Leuant & à mont l'eaüe, est l'Eglise Cathedrale dediee à la Vierge Marie, & sainct Estienne. Car il semble que celuy de la Planche Mibray, ou le pont neuf (& maintenant de nostre Dame) soit plus nouueau: & à l'autre bout vers l'Occident, & le Palais Royal: ayant ceste isle deux ponts, l'vn vers Midy, qui est celuy que maintenant on appelle le petit, & l'autre vers le Septentrion; qui peut estre celuy des meusniers dautant que la tour de l'Orloge du Palais, semble auoir esté bastie, pour fortifier le dedans de l'isle: & respondre au grand Chastelet: n'estant celuy des changeurs autrement appellé le grand pont, à cause de la largeur du bras d'eau qui passe de ce costé, estre si tost basty non plus que celuy de la Planche Mibray ou le pont neuf, au bout de chacun de ces deux ponts grand & petit, y auoit des Tours deçà & delà: i'entends dans l'isle, & sur terre ferme, s'il faut parler ainsi d'vne Isle de riuiere. Mais iaçoit que ces Tours fussent fondees de pierre, elles n'estoient esleuees que d'vn estage, & l'vne à l'endroit du grand, & l'autre vis à vis du petit Chastelet; augmenté par Aubriot Preuost, sous Charles le Quint, vers l'Vniuersité: qui respondoit à vne autre assise dedans l'Isle, vers l'Hostel Dieu, pour la garde de la ville. Outre son Euesque, les Comtes Eude & Robert son frere, enfans de Robert le vaillant Marquis de France; Regnier Comte, Ebol Abbé (ie croy Doyen de la grand' Eglise) nepueu de l'Euesque, tres hardy & sçauant ieune homme, Oton, & Heriland Comtes, Frideric, & plusieurs autres vaillans Cheualiers, & hommes de guerre s'estoient enfermez dedans comme en vn dernier refuge. Aussi dés le lendemain les Danois ou Normands, se presenterent deuant la Tour du pont de Septentrion, laquelle pour estre si basse, & d'vn estage seulement, toutes-fois bien à propos percee d'arches & fenestres, ils cuidoient tout aussi tost l'emporter; mais ils en furent repoussez, auec leur grand perte: iaçoit que l'Euesque y fut blessé d'vne fle-

che, & Frideric son Cheualier tué. Mais les Parisiens, auec vne extreme diligence, la nuict haulserent de bois la tour, d'vne fois & demie autant qu'elle estoit. L'an de Iesus Christ.

A peine le iour poignoit, que les Normands se representerent deuant: esmerueillez comme en si peu de temps elle auoit esté si haut esleuee, & pensans l'auoir par mine, pour destourner les Parisiens, liurent vn assaut plus furieux que le precedent; sans espargner leurs fleches, des dards, plombees & autres armes de ieƈt: aussi inutilement employees qu'à l'autre assault, estant leur opiniastreté vaincuë & repoussee par la constance du Comte Eude, & l'Abbé ou Doyen Ebol: les plus vaillans de tous les assiegez, & qui firent vn extreme deuoir; comme aussi les bourgeois, à ietter pierres, eauës chaudes, poix fonduë, chaux viue, & tous autres artifices & moyens pour resister & repousser des murailles leurs ennemis: desquels plus de deux cens demeurerent tuez, eschaudez ou pelez, car ils portoient longues perruques, cõme tousiours ont fait les Septentrionnaux, & encores voyez les Hirlandois, mocquez de leurs femmes mesmes: qui leurs reprochoient n'auoir sçeu prendre ce four: car ainsi appelloient elles ceste basse tour, dont les Normans irritez en eurent si grande honte qu'ils recommencerent l'assault; & tellement s'efforcerent qu'ils firent vn trou à la muraille, par lequel lon pouuoit voir ceux de dedans: qui neantmoins sçeurent si bien s'aider d'vne bricolle (auec laquelle ils en tuerent infinis, & telle fois six d'vn coup) qu'ils repousserent les ennemis, ia tant aduancez qu'ils auoient mis à la porte le feu, tout aussi tost esteinct; auec la mort d'vn Cheualier Normand nommé Henry, & bien trois cens de ses compagnons. Lors Sigiffroy retira son armee vers sainct Denis: & fit fortifier l'Eglise sainct Germain de l'Auxerrois, qui lors s'appelloit le Rond (ie croy à cause de la figure du bastiment) & en firent comme vn fort: y retirans leur bagage: & le butin que tous les iours ils amenoient de la France, sans espargner Noble ne vilain, pour tesmoignage duquel fort Normand, possible que le derriere du cloistre de ladite Eglise, vers le Louure, a retenu encores le nom du fossé de sainct Germain.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XVIII.

Continuation du siege de Paris. Normands repoussez de la Tour du grand Chastelet, vont courre la France: Estant le petit pont tombé, les Normands assaillent la tour qui est au bout vers l'Vniuersité, & la prennent auec la mort de douze Cheualliers Chrestiens. Vont courre la Beauce. Ebol Doyen de Paris, cuidant surprendre le fort de sainct Germain de l'Auxerrais que les Normands tenoient, est repoussé. Les Normands courent la Beauce vers Loire, n'y ayant lors que cinq Villes qui tinssent. L'Empereur enuoye le Duc Henry de Saxe, au secours des Parisiens. Normands fortifient Sainct Germain des-Prez, assaillent la Ville en vain. Mort de Goslin Euesque. L'Abbé Hugues meurt, au grand dommage des François.



CE pendant, les Normands demeurez au siege de ladicte Ville, dresserent trois engins, chacun porté sur seize roües; huict de chacun costé, bastis en façon de tour: si grande qu'elle pouuoit tenir à couuert soixante hommes armez: esperans par telle machine, d'esgaller la hauteur & fermeté de la tour du pont. Mais quand ils les eurent approchez, & deux ayans esté rompus par les engins des Parisiens, auec la mort de ceux qui estoient dedans, le tiers ne passa outre; & les assaillans demeurerent dessous leurs mantelets couuerts de peaux de bœufs fraischement tuez, pour les garentir du feu: & sous lesquelles se pouuoient taudir deux ou trois Archers; à l'aide desquels depuis ils approcherent de la muraille: ayans faict trois escadrons de leurs gens. Lors toute la ville esmeuë au son des cloches esbranlees par tout, les Seigneurs & bourgeois Parisiens accoururent armez, & firent tel deuoir, & si bonne resistance tout le iour, que l'assaut dura, que sur le soir les Normands furent contraincts de se retirer, iusques au lendemain, qu'ils recommencerent: s'efforçans d'emplire les fossez, de paille, bois, corps morts, & de tout ce qu'ils pouuoient fournir: pour approcher les engins, desquels ils s'attendoient battre la muraille. Et neantmoins, par la grace de Dieu, vaillance & bon courage des Parisiens, les assaillans furent encores repoussez. Le lendemain, les ennemis presenterent deuant la Tour trois Belliers (que les gens de guerre qui n'ont point de honte, & ne font cas des paroles, appellent Foutoirs) l'vn du costé d'amont l'eauë vers Orient, ou la Greue, & Terrain de nostre Dame: L'autre vers Septentrion, c'est à dire, vers la ruë de S. Denis; & l'autre, du costé d'Occident: c'est vers la valee de Misere, & la Megisserie, ou l'isle qui souloit estre au bout du iardin du Palais. Nos gens preparerent à l'encontre vne grosse piece de bois garnie de fer par le bout,

pour percer les engins des Normands; & aussi des Magonneaux (qui estoient des instrumens à ietter grosses pierres de fais) pour agrauanter les taudis, & mantelets des Danois; & bien souuent les hommes quant & quant: car il n'y auoit arme qui leur peust resister. Ainsi les assaillans frustrez de leur attente, quand ils virent ne pouuoir approcher leurs Beliers ou Foutoirs, emplirent trois nasselles de bois, qu'ils ietterent à mont la riuiere: & apres auoir mis le feu dedans, les trainoient auec des cordes aual l'eauë en intention de brusler le pont, si elles n'eussent esté arrestees par le guay de pierres, basty ioignant le pont, pour le deffendre, où elles furent brisees par ceux de la ville, auec leur grand contantement, pour la frayeur que ces nassalles ardentes auoient donnee au peuple. L'an de Iesus Christ

Le lendemain, les Normands frustrez de pouuoir emporter Paris de force, ou de composition, veu l'opiniastre deffence des habitans, secrettement retirent leurs engins; fors deux Beliers (lors appellez Carcamousses.) Et donnans fin à leurs assauts: le dernier Ianuier de l'an suiuant; que ie pense estre huict cens quatre vingt sept, & le iour de la Chandeleur, partirent pour aller courre la France: faisans tous les maux qu'il estoit possible. Mesmes ils surprirent vn Cheuallier nommé Robert, & en son surnom Troussi; lequel Adelelme son nepueu & aussi fils de la sœur du Comte Eude, vengea: tuant ces coureurs Normands. D'autres passerent la riuiere, pour venir piller l'Abbaye de sainct Germain des-Prez, vuide. Car les Moines auoient transporté les reliques & plus precieux meubles dans Paris: ie croy à S. Germain le Vieil qui est dans la Ville: pour ce que ceste parroisse souloit estre en la collation de l'Abbé de S. Germain, auant qu'elle fut adiugee à l'Vniuersité de Paris, pour l'insolence des Moines sous le Roy Charles VI. afin qu'en passant ie dise ce mot de l'estat de nostre Ville; mais ces pillards furent pris & tuez par les gardes de la tour de petit pont, fondee (ce dit Abon, en la terre de l'Abbaye de sainct Germain.) Toutes-fois, il aduint que la nuit mesme, le pont d'entre ceste tour & la ville, tomba: au moyen de grandes eaues qui auoient la amassé beaucoup d'ordures. Tout aussi tost, les Normands montent dans leurs barques, esperans de surprendre la tour, separee de la ville par la cheute du pont: & la vindrent assaillir. 887.

Dedans y auoit douze vaillans Cheualiers pour la garde: nommez, Armenfroy, Erué, Brilland, Oudaire, Henry, Arnoul, Soly, Gosbert, Guy, Ardrad, Aymar, Gosuin, qui la deffendirent tres-bien, iusques à ce que le feu eust esté mis à la porte de la Tour: Lors nos Cheualiers apres auoir osté les longes à leurs oiseaux (cecy monstre l'experience des Gentils-hommes du temps) leurs donnerent les champs: & n'ayant vaisseaux pour l'esteindre, fors vne grosse bouteille, en se hastant elle leur eschappa des mains, de maniere que priuez de tout secours, ils furent contraincts se retirer au bout de la tour, qui regardoit la ville: où forcez de se rendre la vie sauue, ils furent (neantmoins) tuez: fors vn qui se sauua à nage, Erué à qui les Normands auoient donné la vie, pensans à cause de sa belle taille qu'il fut le Roy, voyant que lon tuoit ses compagnons, ne les voulut suruiure: & empoignant vne

l'an de Iesus Christ. espee se iecta sur les Danois, aucuns desquels il tua & blessa, autant qu'il en peust atteindre, & eut la vie au corps : mais en fin il fit compagnie aux autres. En cest assaut, moururent plusieurs Normands, & entre autres leur port'enseigne.

Apres cela, ils allerent courre la Beauce, vers leur pays, ce dit Abon : qui monstre par là que c'estoient Normands de la Bretagne & Nantes: puis que Vvestrie, ou le païs de l'emboucheure de Seine, ne leur estoit encores octroyé. Ebol qui pensoit qu'ils eussent laissé leurs fors desgarnis, les alla assaillir en petit nombre : où il cuida par eux estre enueloppé: mais lon eut lors opinion, que s'il eust esté accompagné seulement de cinq cens hommes, il eut pris le fort de sainct Germain de l'Auxerrois, & tout le bagage que les gardes vaillamment deffendirent. Cependant que leurs compagnons courent la Beauce (ainsi que i'ay dit) & les quartiers deuers Loire (où ils prirent toutes les villes fors cinq,) vne partie d'eux, s'estans presentez deuant Chartres, furent rencontrez par Godefroy (ie croy Geofroy d'Angers) & Edon Comte du Mans, qui auoit vne main de fer : tous deux hommes d'Eude Comte de Paris, lesquels en tuerent quinze cens : au grand estonnement des autres, qui redoutoient ces Comtes, pour le grand deuoir qu'ils faisoient de leur resister. Dautre costé, l'Empereur aduerty de la necessité des Parisiens, enuiron le Prin-temps, enuoye Henry Duc de Saxe à leur secours, lequel ayant auec son armee forcé le camp des Danois, & pris quelques cheuaux, fut poursuiuy par eux, iusques à la ville, où il se retira : toutes-fois, apres grand meurdre des ennemis : lesquels depuis sous ombre d'vn Parlement auec Sigiffroy & Eude, cuiderent surprendre le Comte de Paris, si luy (qui estoit Cheualier isnel) donnant de sa Iaueline contre terre, tout armé qu'il estoit n'eut franchy le haut du fossé d'entre luy & les Danois. Mais quand Henry fut retourné en son pays, les Normands passerent l'eauë, & vindrent en l'Abbaye de sainct Germain, qu'ils fossoyerent & enuironnerent d'eauë, comme pour en faire vn bon fort. Toutes-fois Sigiffroy n'esperant prendre la ville par force, accorda auec Eude de leuer le siege, moyennant soixante liures d'argent (ie ne sçay s'il y a faute au conte) qu'on leur deuoit bailler : Aquoy le reste des Danois ne se voulut accorder : & iaçoit que Sigiffroy leur remonstrast que la ville estoit trop bien emmuraillee & garnie de gens pour estre forcee, il fut contrainct leur accorder qu'ils donneroient encores vn assaut. Ainsi ayans apresté toutes choses necessaires, ils vindrent saisir les Isles d'entour la ville, mais les nostres aidez de la riuiere qui estoit haute, vaillamment leur resisterent, & tuerent deux de leurs Rois. Dont le reste estonné, quitta la riuiere de Seine. Cependant, Goslin Euesque de Paris, sage & vaillant Prelat, Euerard aussi Euesque de Sens, moururent : comme semblablement Hugues Abbé, tres-Noble & fort respecté Seigneur. Qui ayant le premier (dit Gorguin) assigné aux Moines des Abbayes Royalles, leur portion pour viure, & des Doyens pour les gouuerner, se saisit des autres biens desdictes Eglises pour seruir à la guerre. Iaçoit (par ce que ie vous ay monstré cy deuant) que Gauzelin Abbé de sainct Germain des Prez, auoit

fait le semblable : ainsi dit Aymon. Ce Prince fut enterré à sainct Germain de l'Auxerrois, sans qu'encores i'aye peu descouurir au vray de qui il estoit fils. Car aucuns le font frere de Robert le vaillant Marquis, & lors on seroit asseuré de sa genealogie. Mais autres (& le Cronicon d'Angers) disent qu'il fut fils de Hugues Duc de Bourgongne ; ce qui nous en esloigne la vraye cognoissance. Le Duché qu'il auoit bien gouuerné, fut par l'Empereur donné à Eude fils dudit Robert Marquis tué pres d'Angers : & loquel lors estant Comte de Paris, vaillamment deffendoit ceste ville. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. XIX.

Eude Comte de Paris, va requerir secours à l'Empereur : qui enuoye Henry Duc de Saxe. Lequel venu en France, est tué par la surprise des Normands qui assaillent Paris. Dont ils sont miraculeusement repoussez, par la vaillance des Parisiens, & principalement d'vn Cheualier nommé Gerbault. L'Empereur vient en personne au secours de Paris, & chasse les Normands. Faict Hascherie Euesque. La Riuiere de Marne libre aux Parisiens, & les Normands vont courre à mont la Seine, assiegeant Sens, dont ils sont repoussez par la vaillance d'Euerard Euesque, qui tost apres mourut. L'Empereur retourne malade en Allemagne : dont les Normands aduertis, retournent en leur fort deuant Paris, & l'assaillent en vain ; mais à leur dommage. Chargent leur vaisseaux sur charettes, & du dessous de Paris les portent au dessus.



LEs François donc estonnez pour la perte de si Nobles Seigneurs, ayans retenu Ebol Abbé pour la garde de Paris, enuoyerent le Comte Eude vers l'Empereur : le prier de vouloir secourir ceste Ville, qui seule empeschoit aux Normands l'entree des Royaumes de Neustrie & Bourgongne. Ce fut pourquoy il resolut d'y enuoyer Henry Duc de Saxe. Mais cependant nos Parisiens n'estoient oisifs, au moyen des saillies qui tous les iours se faisoient par Adelelme nepueu du Comte Eude, ou par Ebol Abbé, le plus souuent au dommage des Danois : qui en vne heure perdirent vn Roy nommé Soring : auec cinquante hommes noyez, comme il se vouloit retirer en vn basteau qui coula dans la riuiere de Seine : accomplissant la promesse qu'il auoit faite, d'enfondrer plustost auec son armee en la riuiere, que iamais partir de France.

En ce temps le Duc Henry accompagné des forces des deux Royaumes de France (ie croy Orientalle & Occidentalle) alla planter son camp deuant le fort des Normands : l'assiette duquel voulant recognoistre & choi-

L'an de Iesus Christ.

sir son aduantage s'il failloit donner bataille, les Normands qui à l'entour auoient faict des fossez d'vn pied & demy de large, & trois de profond, couuertes de paille & buchettes; sortirent au deuant : passans entre ces fossez par les sentiers qu'ils cognoissoient. Henry homme courageux, & qui à son arriuee ne vouloit souffrir vn rebut, chargea les Normans : qui tout expres tournerent le dos, pour le tirer dans ceste embasche, & empeschement de fossez; où son cheual donna dans l'vne, & le renuersa auec si grand malheur, que ses gens n'eurent moyen de le secourir, qu'il n'eust esté tué & despouillé par les ennemis, aussi tost accourus. Mesmes, il fallut que toute l'armee s'empeschast pour r'auoir le corps, depuis porté enterrer à sainct Medard de Soissons : Ainsi mourut le Duc Henry de Saxe, assez tost apres la trahison par luy faicte à Hugues & Godefroy : & son armee despourueuë de chef, s'en retourna d'où elle estoit venuë : laissant la France denuee de force, & à la mercy des Normands; qui derechef vindrent assaillir Paris; qu'ils eussent prise, sans l'aide de Dieu, car au plus chaud de l'Esté, les Danois ayans (ce faut-il croire) pris l'occasion de la basseur des eauës de la riuiere de Seine, qui en ce temps là ne peut si hautement enuironner l'Isle, vn iour à l'heure du disner, se trouuerent à l'entour, & l'assaillirent de tous costez, tant par les tours des ponts, que les autres plus faciles endroicts. Mais les Parisiens appellez au son du Befroy, trompettes & cloches sonnans par tout, poussent les tables, courent aux murailles : lesquelles auant que pouuoir estre garnies de nombre d'hommes, suffisans pour resister à si soudaine entreprise, le trouuerent presque eschelees, & la ville en danger d'estre prise, premierement du costé de la pointe de l'Isle, qui regarde amont l'eauë, & n'est maintenant ceste leuee, qui (pour auoir seruy à receuoir les vuidanges du cloistre des Chanoines, & possible les grauois du bastiment de l'Eglise) s'appelle le Terrain de nostre Dame : là où les Normands prests d'entrer, furent premierement arrestez par l'asseurance d'vn Cheualier nommé Gerbault, de petite stature, tres-vaillant & adroit : lequel accompagné de cinq autres, fit merueille d'armes : iusques à ce qu'ils fussent secourus d'autres accourus de tous costez portans le corps de saincte Geneuiefue, la resistance desquels se trouua tant admirable, que lon creut qu'ils auoient esté assistez de la faueur diuiné, veu le grand nombre des ennemis qui s'efforcerét en cet endroit. Mais ceux du costé droit : Abon entend dire ce qui regarde l'Vniuersité, qui toutesfois est le costé gauche de la riuiere (car il faut auoir esgard à la source & non pas au leuant du Soleil) se trouuerent bien plus empeschez, dautant que les Normands ia maistres de la tour du petit Chastelet, auoient aussi passé le petit pont : Et laissans des gens pour assaillir la tour qui le fermoit du costé de l'Hostel Dieu, estoient par les murailles voisines, entrez dans la ville, auec tel estonnement, que ia les femmes & vieilles gens, pensans que tout fut perdu, s'enfuyoient crians si espouuentablement, que les bons Cheualiers, Gentils-hommes & courageux bourgeois, aimans mieux mourir que s'asseurer à la misere d'vne ville saccagee, desesperez par le piteux spectacle des femmes, se tirans les cheueux, cris des petits enfans, & son des cloches esbranlees par tous les temples, s'allerent

s'allerent presenter deuant la plus espesse trouppe des ennemis: lesquels premierement estonnez de la hardiesse des Parisiens, & puis se sentans offensez de tous endroicts, apres que les plus hardis d'entr'eux eurent esté occis sur la place: les autres reculans furent bien aisément renuersez de dessus les murailles, puis du pont: finalement rechassez outre la tour: auec tel meurtre des leur & carnage (qui dura iusques au soir) que perdans l'esperance de forcer la ville, ils mirent le feu à la tour du bout du pont (ie croy vers la ville) laquelle miraculeusement fut conseruée par vn Moyne, ou seruiteur de S. Germain, qui s'aidāt de la vraye croix (ce dit Abon) la presentoit cōtre la flamme. Sur ce point, voicy arriuer six cens hommes François, conduits par deux Cheualiers freres iumeaux, nommez Thierry & Alerā enuoyez par l'Empereur Charles, pour secourir la ville. Lesquels poursuyuirent si viuemēt les Normans, qu'apres grād meurdre, ils les contraignirent de retourner dans leurs forts. Car iaçoit que l'assaut susdit eust esté general, & mesme vers la tour du pont de Septentrion, ils n'y firent rien qui merite le ramenteuoir. Tout aussi tost l'Empereur arriua auec vne grosse armée, composée de gens de diuerses langues. Et vint cāper au pied du mont de Mars, qui est celuy que nous appellons mont-Martre, mais il ne fit rien digne de si grande leuée que la sienne: & apres auoir au lieu de Goslin fait Euesque de Paris Hascherie tres-Noble (& qui ce dit Abon, auoit le visage beau comme vne Pucelle) lequel depuis quand le froid commēça enuiron Nouembre, appoincta auec les Normans: que moyennant sept cēs liures d'argent à eux données au mois de Mars, ils retourneroient en leur païs, & cependant, leur fut permis hiuerner à l'entour de Sens, & en Bourgongne. Suyuant lequel accord, des estapes & marchez leurs furent dressez: & sous telles tréues & asseurances, les François & Normans commencerēt à traffiquer ensemble: ayās les Parisiens retenu pour eux le cours de la riuiere de Marne, tout libre.

Des Autheurs disent, que l'Empereur despit qu'aucūs seigneurs de Neustrie ne le recognoissoient ainsi qu'il vouloit, abandonna ce païs aux Normans & à Rou leur Duc. Mais Abon present à ce siege n'en parle point; sinon que disant *Beßino huc adiens inter sauos Comitatu*, semble monstrer que ceux-cy fussent Normans de Coutentin, & Bayeux. Et il faut croire, que ce fut depuis sous Charles le Simple, que Roüen & païs d'enuiron leur furent donnez pour habiter. Iaçoit qu'il n'est impossible que ceux-ci ayant pillé Roüen & le païs voisin, n'y tinssent quelque garnison pour auoir le passage de la riuiere de Seine plus libre. Quant à l'Empereur, se sentant malade il s'en retourna: & les Normans allerent vers Sens, & la Bourgongne; où ils seiournerent six mois: au grād dommage de ce païs, qui fut par eux tout couru & destruit. Sens mesmes eust esté prise (ayant esté batuë d'engins) n'eust esté la resistance des habitans, & d'Euerard leur Euesque mort durant le siege; & auquel succeda Valtar, ou Gautier neueu de Gautier Euesque d'Orleans, bien differend de son predecesseur en mœurs & doctrine. Le païs de Bourgongne mangé, les Normans possible aduertis de l'inconuenient depuis suruenu à l'Empereur, retournerēt pres Paris: & se viennent remettre dans leur camp en la prairie, au dessous de l'Abbaye de S. Germain, pres Paris: comme s'ils eussent voulu garder les tréues & conuen-

NNNNN

L'an de Iesus Christ. tions accordées. Mais vn iour sans qu'on s'en donnast de garde, sur le disner, & qu'ils pensoient chacun estre occupé à son repas, les guettes apperceurẽt qu'ils s'embarquoient. Dont l'Euesque Hascherie & Ebol qui mangeoiẽt ensemble aduertis; & que les Normans contre leurs promesses, & rõpant les tréues venoient contre mont la riuiere, la faisant rebourser à leurs vaisseaux, couuerts pour le trait. Lors chacun quitte la table: & l'Abbé s'estant presenté deuant la premiere barque, lascha si dextremẽt vn coup de fleche, que passãt par l'archere faite seulement auec vne teriere, il en atteint le patron & conducteur sous l'aissselle, dõt les autres furent si estonnez; auec la resistance qu'ils voyoient les Parisiens estre tous prests de leur faire, que desesperez de pouuoir passer sous les põts, ils furẽt contraints retourner en leurs forts: & demandans pardon, ils donnẽt ostage qu'ils ne feroiẽt aucun dommage, & n'approcheroiẽt que du riuage de Seine. Car, (ainsi que i'ay dit) ils nous auoiẽt laissé la Marne franche, & s'en retournerẽt arriere en leur païs. Garderent ceste paix quelque tẽps: & iusques à ce que rõpans derechef les tréues; (qui estoit chose estrange à croire) ils chargissent sur des chariots leurs barques, pour les porter iusques au Conflans de Marne & Seine. Car ne se soucians plus de Sens (le territoire de laquelle ils auoient destruit) leur intention estoit d'aller vers Meaux: dont les Parisiens courroucez, coururent sus, à ceux qui estoient venus dans Paris; & en tuerent iusques à cinq cens. Mais Ebol homme auaricieux, lascif, & propre à tout: & l'Euesque Hascherie, en laisserent aller aucuns; qui se ioignirent auec les autres arrestez deuant Meaux: ce qu'ils ne deuoient faire, ce dit Ebon.

CHAP. XX.

Mort de l'Empereur Charles le Gras. Ses qualitez. Arnoul son nepueu mis en sa place. Exhortation aux Rois de ne tomber és fautes de Charles le Gras.

CEPENDANT, l'on apporte en France nouuelles de la mort de l'Empereur Charles: lequel dés l'an passé retourné de France malade d'vne douleur de teste, les Medecins pour le soulager la luy inciserent: & onc puis n'eut l'esprit rassis. Toutefois aucunement releué de ceste maladie, il tint vn Parlement à Vbertinge, où Beranger Marquis de Frioul, luy vint satisfaire de l'outrage fait à Liutard Euesque de Verseil son principal Conseiller: le bagage duquel quelque an auparauant il auoit pillé, en despit qu'il se mesloit des affaires de l'Emperiere, plus priuément qu'il n'appartenoit à vn Ecclesiastique. Irmengarde vefue de Boson, s'y trouua pareillement: pour prier l'Empereur de vouloir adopter Louys son fils, descendu (disoit-elle) des vrais Rois & Empereurs de France: ce que Charles accorda.

La mesme année, on dit qu'en pleine assemblée il repudia sa femme, iurant ne luy auoir iamais touché: ce que l'on trouua bien estrange, y ayant ia dix ans qu'ils estoient mariez. Mais elle asseura qu'il estoit ainsi: offrant de prouuer

sa chasteté, tant par gage de bataille, que marchant sur des socs ardents. Car (dit Auentin) elle estoit femme renommée de saincteté, & si deuote, qu'elle entra depuis en vn monastere de filles, par elle fondé à Andelau, pour y seruir le reste de ses iours. Mais tost apres, les Turingeois, Sesnes & Bauarrois, voyans comme l'Empereur tous les iours perdoit son sens de plus en plus, ou poussez par ceux qui le luy vouloient faire croire, l'abandonnerent sur la fin de Nouembre; par l'aduis de Hildegarde sa sœur femme de courage. Et ayant fait assembler vn Parlement, ils firent appeller Arnoul Duc de Bauieres, fils du Roy Carloman: pour receuoir l'administration des Royaumes de Charles Empereur: mettant (contre tout exemple) l'Oncle en la tuelle du nepueu, dont Charles Empereur aduerti, comme il s'apprestoit pour faire la guerre contre Arnoul; il se vit abandonné des Suaubes, mesmes, ses anciens subiets: & iusques là tres-fidelles, de maniere, que trois iours apres il demeura tout seul, qu'il n'eust sceu trouuer aucun qui le voulut seruir: & en danger de mourir de faim; si Liutperd Euesque de Mayence ayant pitié de son pauure estat, ne luy eut enuoyé de quoy manger. Chose remarquable, pour recognoistre les secrets Iugemens de Dieu; qui tant abaissa le plus puissant Prince qui fut lors en la Chrestienté: & possible de la terre. Car il auoit recueilli tous les Royaumes, qui iadis furent à l'Empereur Louys son ayeul. Car toutes choses luy estans venuës comme à souhait, il auoit succedé à ses freres & cousins, sans effusion de sang: si bien qu'on le pouuoit dire tres-heureux selon les hommes, s'il fut mort sur tel point: ou Dieu tout à coup ne luy eut renuersé sa gloire: pour monstrer qu'il n'y a rien si fresle que les hommes, le rendant d'vn si grand Empereur qu'il estoit, mendiant sa vie: car à l'instant il enuoya Benard son fils bastard vers Arnoul demander, non pas l'Empire, ains dequoy viure: & luy recommander cet enfant. Arnoul luy assigna quelques terres, & le village Nidingin qui est en Suaube, pour son habitation: où il ne la fit pas longue; mourant le deux ou douziesme de Ianuier, ensuyuant: de l'an huictcens quatre-vingts huict, de desplaisir; ou (cõme disent aucuns) estranglé par ceux qui craignoiẽt qu'il eschapast: son corps fut enterré à Richenone, vne Abbaye assise en l'isle qui est au lac de Constance. Si trouuons nous que ce fut vn tres-Chrestien Prince, bien gardant les commandemens de Dieu & de l'Eglise, grand aumosnier, tousiours priant Dieu, & chantant Psalmes, remettant ses affaires en la main de Dieu, qui luy donna tous les Royaumes de ses parens sans effusion de sang: estant outre celà, sçauant aux lettres: & sans aucune tache d'ame, de mœurs, & de corps: sinon que Marian Scot a remarqué qu'il auoit les iambes torses: & toutesfois il finit ainsi miserablement, pour monstrer (ce doit-on croire) la toute puissance de Dieu: & qu'il n'y a homme qui se puisse dire heureux auant sa mort. Car autrement que peut-on penser de luy, puis qu'il n'y a autheur qui n'en dise du bien, & ne luy reproche aucun vice, que la conspiration contre son pere, où il se trouua meslé auec Louys son frere, & ceste diabolique tentation de laquelle auons parlé: S'il est ainsi qu'elle aduint à luy. Mais i'adiousteroy volontiers qu'il fut homme qui se gouuerna par autruy: & qui s'amusant trop à la contemplation,

L'an de Iesus Christ. 888.

L'an de Iesus Christ.

donna occasion à ceux qui le voyoiét peu curieux de ses affaires & sans enfans, d'entreprendre ceste prison, comme sur vn homme qui n'ayant point de courage, s'estoit desdaigné de plusieurs de ses subiets aussi bien que son ayeul: pour auquel vouloir ressembler, ce ne fut pas merueille si cestui-cy encores moins vertueux & sans enfans legitimes, fut pirement traicté, comme aussi le seront tous Princes qui se gouuerneront par autruy, & s'amuseront plus à la contemplatiue, qu'à l'action. Il sied bien aux Rois d'estre sçauans, mais en l'histoire principalement de leurs predecesseurs & voisins, aux coustumes & loix de leurs Royaumes. Afin qu'en leurs conseils & tenans l'audience de leur iustice ils ne soient trompez par leurs faux Conseillers. Ie veux qu'ils aiment la chasse de chiens & d'oiseaux, les cheuaux & les armes. Qu'en s'exerçant à dresser les bataillons de leurs legionnaires & gens d'ordonnances: tant pour s'en preualoir en la necessité qu'à se faire cognoistre pour vigilans. Qu'ils monstrent à leur peuple exemple comme il faut seruir Dieu sans superstition: qu'ils soient magnifiques, mais sans superfluité, en leurs vies & mœurs: qu'ils laissent aux gens d'eglise prier Dieu pour leur santé & celle du peuple. Car ayans mis de bons chefs au gouuernement des Prouinces, places de frontieres, & compagnies de gens de guerre, de sages & sçauans Presidens & Conseillers aux Parlements & Iustices ordinaires, ils seront tousiours excusez si quand ils ne feront leur deuoir ils les font chastier, tesmoignant par la punition qui s'en fera, que les fautes de tels mauuais officiers leur desplaisent. Ie sçay bien que ie l'ay dit autre-part, mais ces aduertissements ne se peuuent assez repeter quand les exemples se remonstrent: & pleust à Dieu qu'ils fussent tellement emprainits en l'esprit des Rois, qu'ils ne les peussent oublier. Les vrayes Histoires & Annales doyuent estre comme leur oreiller de nuict: à meilleure raison que l'Iliade d'Homere ne seruit de cheuet au Roy Alexandre de Macedoine: lequel de son Achiles n'apprist que de la Cholere ou de l'yurongnerie, vices de villageois & non pas de Rois, qui par vne equitable iustice doyuent en terre representer l'image de Dieu tout-puissant, tout bon, tout iuste. Et pource crions viue le Roy qui sera tel, ou en approchera le plus pres: & Dieu nous deliure de ceux qui ne monstrent point d'amandement.

Fin du dixiesme liure des Antiquitez Gauloises & Françoises, qui est le sixiesme de la seconde race.



LIVRE VNZIESME DES ANTIQVITEZ FRANCOISES.

CHAP. I.

Arnoul declaré Roy de Germanie, cuydant receuoir tous les Royaumes de France, trouue que Beranger Duc de Frioul, se faict Roy d'Italie. Et Guy, Duc de Spolette, pensant venir prendre le Royaume de France Occidentale, refusé s'en retourne en Italie, faire la guerre à Beranger: qu'il chasse. Eude Comte de Paris, est declaré Roy de France, durant la minorité de Charles fils du Begue. Raoul fils de Conrad, se faict Roy d'entre le Montjou. Arnoul s'accorde auec Eude. Les Normands prennent Meaux, & tuent le Comte.



La mort de Charles le Gras apporta du remuement par toutes les Prouinces de son Empire: ayans ses Royaumes esté partis entre cinq ou six Princes, & sans aucun respect de Charles fils de Louys le Begue, encores enfant, mais vray & legitime heritier de la maison de Charlemaigne. Ce qui donna occasion aux peuples affligez, desirer d'auoir chacun vn Roi, pour se deliurer des guerres estrãgeres, & de la tyrannie des particuliers Gouuerneurs, ordinairement debordez durant la minorité, nonchalance, mespris ou insuffisance des Rois. Dont s'ensuyuirent plusieurs guerres: non qu'il y eut faute (disent les Autheurs du temps) de vaillans Princes, & suffisamment sages pour r'assembler tous les Estats François & les gouuerner, ains pour ce qu'estans égaux en noblesse, richesse, & ambition, l'vn ne vouloit ceder à l'autre, s'empeschans de paruenir au Roial degré: & il ne se trouuoit parmy eux, aucun si puissant, qui peust les contraindre de luy obeir, ou auquel les autres volontairement s'assuiectissent.

Et pource, aussi tost que la nouuelle de ceste mort fut espanduë, durant qu'Arnoul est empesché à se mettre en possession des pays voisins de son Duché de Bauieres, cuidant que la Germanie asseuree pour luy, à l'exemple de ce-

L'an de Iesus Christ

de ste grande Prouince, le reste de gré ou de force le suiuroit, il trouua plus d'oposans qu'il n'eut cuidé.

Car partie d'Italie fit Roi Beranger Duc de Frioul fils d'Euerard, & l'autre, Guy Duc de Spolette, fils de Lambert. Pour lesquels il y eut tant de sang respandu (ce dit Liutprand Diacre de l'Eglise de Pauie, qui a escrit l'histoire de ce temps-là) que la parole de Dieu (laquelle dict tout regne diuisé sera desolé) sembla aux Italiens pour eux seuls auoir esté dicte.

Ces deux Seigneurs furent si bons amis durãt leur vie priuee, que preuoyans les diuerses volontez des subiects de Charles le Gras, s'il venoit à mourir sans enfans, conclurent ensemble ; & se l'entrepromisrent par serment, que s'ils le suruiuoient: Guy prendroit France Romande (c'est à dire le pays de Gaule, qui parle le langage qu'auiourd'huy l'on appelle François) & Beranger auroit l'Italie. Toutesfois, pource qu'entre meschans ambitieux, & gens qui mesurent l'amitié par le profit particulier, il est difficile que la societé dure (n'y ayant meilleure liaison pour entretenir l'amour, que les bonnes mœurs) quand leur Seigneur mourut, l'aduanture (ou plustost Dieu, sans la volonté duquel rien ne se faict, & qui en ces grans points d'estat, monstre qu'il est maistre, & le plus sage) voulut que l'vn & l'autre estans absens, ils ne se trouuerent au lieu de son trespas. Ce neantmoins, Guy, si tost qu'il en fut aduerty, courut incontinent à Rome; où sans attendre la volonté des autres Seigneurs François, il se fit couronner Empereur : pretendant par ceste dignité, la Seigneurie de tous les Royaumes, que souloient tenir les heritiers de Charlemaigne, & à tout le moins de l'Italie. Car outre sa grande reputation de vaillance & sagesse, il auoit de bonnes intelligences auec les principaux Seigneurs d'Austrazie, & de Neustrie (le fondement de l'Empire François) bien fort ses alliez. Mais les François de deça les Monts, voyans qu'il mettoit trop à venir, & que Charles fils de Louis le Begue, estant encores enfant, n'auoit aage suffisant pour gouuerner vn si grand pays; pressez des Normans, qui de tous costez les molestoient, s'assemblerent à Compiegne: où le mois de Ianuier la pluspart des Seigneurs esleurent & firent Roy Eude Comte de Paris, fils de Robert le vaillant Marquis de France, tué en Anjou par les Normans : ainsi qu'auons dict, contre le vouloir du mesme Eude (si vous croyez Aymon) & neantmoins, incontinent couronné du consentement des Seigneurs de Vvestrie & de Bourgongne: encores qu'il fut Neustrien ce dict Abon (il entend dire habitant de la Neustrie) & qu'en Bourgongne y eut vn tresnoble Duc, ou Marquis, par Floard appellé Richard : fils de Thierry. Pource qu'Eude par sa vaillance, beauté de sa personne (laquelle aussi faict encliner le simple peuple, qui bien souuent iuge de la suffisance des grands par leur belle personne) & dexterité aux armes, auoit tellement gaigné le courage des François, que nonobstant l'empeschement de Foulques Archeuesque de Reims & d'Arnoul de Flandres (de vray, ou par semblant supportant l'enfant Charles) Eude fut coronné par Gauthier Archeuesque de Sens.

Tout aussi tost le nouueau Roy s'encourut en Aquitaine (troisiesme partie du Roiaume restitué) là où receu des Seigneurs, il fut recognu pour Roi:

ayans ioinct trois Roiaumes ensemble, ce dict le mesme Abon, asçauoir Vestrie, Bourgongne & Aquitaine, (la vraye & ancienne Gaule ou France) plus vrayes & ressemblans de mœurs & langue que le reste de la Gaule du iourd'huy. Ce faict il reuint en France, lors que les Normans estoient encores deuant Meaux: & gouuerna tresbien le Roiaume de Charles, souz nom de tuteur.

L'an de Iesus Christ.

Enuiron lequel temps, Guy Empereur qui pensoit auoir donné bon ordre en Italie, passa les monts: & venu en Bourgongne, du Tillet dict, qu'il fut couronné à Langres par Herlon Euesque de ceste ville. Puis voulant s'acheminer en France Romande, il rencontra des Ambassadeurs, qui le prierent de ne vouloir passer outre: d'autant que les François du consentement de tout le peuple auoit esleu Roi, Eude: voyant qu'il mettoit trop à venir. Toutesfois autres disent qu'il perdit le Roiaume, par l'auarice des siens. Car Guy resolu d'aller à Metz, enuoya deuant vn de ses Maistres d'hostel, donner ordre aux viures & prouision de sa maison. L'Euesque de Metz luy en fournit à la Françoise, c'est à dire abondamment: & ce maistre d'hostel, possible ayant accoustumé de traicter son Roi plus sobrement, & à l'Italienne, dict à l'Euesque, que, s'il luy vouloit donner vne cheuale, il feroit contenter son Maistre du tiers de ceste viande. Dont le Prelat indigné, & iugeant de la nature de Guy, par la vilennie d'vn de ses principaux officiers, dict à ce Maistre des Keux: que les François n'auoient que faire d'vn Roi tant eschars, qu'il ne despendit par iour que dix dragmes ou testons. Et ceste taquinerie rapportee aux Seigneurs François Austrasiens, ils se tournerent d'autre costé: de maniere que Guy estonné de tel changement, se trouua bien empesché. Pource que s'estant ja de promesse obligé de laisser à Beranger le Roiaume d'Italie, se voyant rebutté de celuy d'Austrasie (auquel il luy estoit impossible de paruenir, contre la volonté des Seigneurs irritez pour la cause susdicte) il resolut (plus-tost que d'estre rien) de rompre l'accord faict auec Beranger, & reprist le chemin d'Italie: où ayant assemblé vne armee, les Spoletins & Camerinois aisément retournerent à son obeyssance, tant à cause qu'il auoit esté leur Duc, que pour sa grande noblesse (car il estoit du sang de France) puis les dons & promesses qu'il fit principalement à ceux qui portoient enuie à Beranger (auquel il conclud de faire la guerre comme à son concurrent) tirerent assez d'hommes de son party.

Ainsi, Guy & Beranger ayans faict la plus grande assemblee de gens qu'ils peurent, vindrent camper sur la riuiere de Ternie passant à cinq mil de Plaisance (vne ville de Lombardie) où les armees choquerent: & l'honneur de la victoire demeura au Roi Guy: auec grand perte de ses ennemis. Toutesfois encores que Beranger, fut contrainct de fuyr, quand il vid le meurdre des siens, si ne [illegible]-t'il pas si loing, qu'il n'eut moyen de remettre sus vne autre armee, [illegible] laquelle il vint de rechef rencontrer Guy pres la ville de Brexe (en Italie) où fut donnee la seconde bataille: opiniastres quelque temps; & iusques à ce que Beranger considerant par l'occision des siens,

L'an de Iesus Christ.

que l'issue ne seroit pour luy, prist la fuitte auant que ses gens fussent mis à vauderoute, se retirant vers Arnoul Roi de Germanie: auquel il offrit d'estre son Vassal, s'il vouloit l'aider au recouurement d'Italie. Là dessus, Arnoul qui cherchoit faueur de tous costez, pour paruenir au hault degré, enuoya Zuitbold son fils, qu'il auoit eu d'vne Concubine, lequel, accompagné d'vne bonne armee de Bauarrois, se vint loger pres de Pauie sur la riuiere de Ver: mais ceste armee n'aida pas beaucoup à Beranger. D'autant que Guy corrõpit par argent Zuitbold, qui se retira: Quoy voyant Beranger, & que les choses allans mal pour luy, son ennemy tous les iours se renforçoit, il abandonna l'Italie, & vint en Allemaigne auec Zuitbold.

Au mesme temps Raoul fils de Conrad & (ce disent Reginon & Auentin) neueu de l'Abbé Hugues, ou de Louis Roi de France, occupa le païs d'entre le Montjou & les Alpes Penines, c'est à dire la Sauoie & puis la Souisse. Et ayant assemblé des Euesques, se fit couronner Roi de Bourgongne, à sainct Maurice de Vallays, puis enuoia par tout le païs voisin & la Lorraine, des gens faire tourner de son costé les autres Euesques & Seigneurs de ce païs. Arnoul d'autre costé aduerty de sa pratique, assemble les Seigneurs de son party à Francfort, où il faict declarer rebelles, non seulement Raoul, mais encores Guy: pour auoir outre son gré vsurpé l'Italie comme aussi Louis fils de Boson, qui auoit pris Arles, & la Prouence, où il se disoit Roi. Car Arnoul s'estoit accordé auec Eude, auquel il auoit laissé la Neustrie: ne pouuans les François Neustriens s'accorder (non plus que de tout temps) auec les habitans proches du Rhin, ou de delà ceste riuiere, par vn mespris qu'ils auoient les vns des autres: & qui a si longuement duré, que ç'a esté l'occasion de dissiper la Monarchie Françoise: de l'origine de l'Empire Germain, & de la grandeur du Pape, qui tousiours a essayé en sa necessité de faire vn present de la couronne Imperiale, aux plus ambitieux Princes de deça les monts.

Cependant le Roi de Germanie s'aduance en Lorraine, qu'il saisit toute, & enuoye Zondibold son fils, accompagné de Bouchart Duc de Saone, contre Raoul: lequel n'ayant armee suffisante pour resister se sauua dans les montagnes mal-aisees à forcer: où toute sa vie il demeura: asseuré à cause des lieux inaccessibles qu'il tenoit: & pource qu'on eut eu plus de perte que de gain à l'aller chercher. En fin voyant ce Prince Bourguignon que l'inimitié d'Arnoul le tenoit en continuelle solicitude & deffiance d'estre trahy des siens, qu'vn si puissant & riche ennemy pouuoit gaigner par argent, apres auoir perdu vne bataillle, qu'il hazarda contre Bouchard Lieutenant d'Arnoul, pres de Valets (I'ay peur qu'il faille Octodorum, qui est Martinaxx, vne place qui est cogneuë par Cesar & qui est à l'entree de Vallais) il vint par sauf conduict à Ratisbonne, où il s'appoincta auec le Roi Arnoul: & moyennant qu'il espousa Berthe fille dudit Bouchard, il fit sa paix, apres qu'il eust faict hommage au Roi de Germanie, des terres qu'il tenoit: demeurant par ce moyen Roi de la Bourgongne trans-Iurane (c'est à dire d'où est le Montjou ou de S. Claude) laquelle il laissa à ses successeurs; qui la tindrent par cent quarante deux ans: & iusques à l'an mil.

Durant

Durant ces choses, Eude asseuré de l'Aquitaine (comme il cuidoit) reuint en France, en la saison que des Normans tenoient encores Meaux assiegee, dedans estoient Sigismont Euesque, & Thiebert frere de Hascherie Euesque de Paris, Comte de la ville : tres-vaillant Seigneur, mais tous les iours estant aux mains auec ses ennemis, en fin il fut tué, nonobstant sa proüesse, & vn nombre infiny de Payens occis par les saillies qu'ordinairement il faisoit, & lesquelles ne sceurent empescher qu'à la longue, ceste Ville (desnuee de secours) ne fut prise & saccagee, estant le Roy empesché en autre part. Tout aussi tost les Normans retournerent deuant Paris : pour ausquels resister Eude assembla vne armee de François, Bourguignons, & Aquitaniens. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. II.

Eude Roy deffaict les Normans : & en tue dixneuf mille. Louys fils de Boson, Roy de Prouence. Normans bruslent Troyes. Eude Roy, donne à Robert son frere Poictiers, & plusieurs autres terres. Richard Duc de Bourgongne. Ranulf d'Aquitaine. Geoffroy, Comte d'Anjou. Aimar Poicteuin, marry de n'auoir rien, chasse Robert de Poictou. Eude, vient en Limosin & Auuergne, là où trouuant Guillaume Comte armé contre luy, le chassa & bailla ses Comtez à Hugues Comte de Limoges, depuis tué par Guillaume. Origine des Hungres. Normans assiegent Paris pour la troisiesme fois : mais inutilement. S'en vont en Coutentin : où ils prennent Sainct Lo, & tuent l'Euesque de Coutances. Alain & Iudicael Seigneur de Bretagne : Iudicael ayant gaigné vne bataille sur les Normans y est tué. Alain gaigne vne autre bataille sur eux : & les contrainct de retourner en Dannemarck, d'où reuenans auec cent mille hommes, ils descendent au Chasteau de Trait & gaignent vne bataille sur les gens d'Arnoul Roy de Germanie.

CEPENDANT que le Roy Eude se prepare contre les Payens, Hascherie Euesque ne dormoit pas, car il deffit six cens Normans : & le mesme Roy accompagné seulement de mil hommes, estant sorty comme pour aller à la chasse vers les bois de Montfaucon (que ie croy estre ceux de Bondis pres de Paris) fut par les siens aduerty, que les Normans n'estoient pas loing. Ce fut pourquoy mieux asseuré, rencontrant aucuns d'eux à cheual, il les chargea & mist en route : mais d'autant qu'il iugea que ce n'estoient qu'auant-coureurs, & que la grosse trouppe les pouuoit suyure, il aduertit ses gens de se tenir prests, afin qu'oyans le son du Cor qu'il

OOOOO

L'an de Iesus Christ avoit pendu au Col, ils s'aduançassent. Cela dict, il marche vers le plus hault de la montagne, d'où il descouurit les gens de pied & le gros de l'armee Normande. Lors embouchant son Cor, il fit aduancer les siens; selon le son gros ou gresle qu'il entonnoit: afin de se trouuer à temps aux destroicts, esquels les Payens deuoient passer, & où embarassez parmy leur bagage, nos gens en eurent bon marché, le iour de la feste sainct Iean Baptiste, qui est le vingtquatriesme iour de Iuin; Car il y demeura dixneuf mil Normans: non sans danger de la personne du Roy mesme, lequel ayant receu vn coup de hache qui luy emporta la moitié de son heaume, fourra son espee au trauers du corps de celuy qui l'auoit frappé, & mit le reste en fuitte: encores que les Bourguignons l'eussent bien laschement abandonné, sus le point de la meslee, ce nonobstant vaillamment il poursuiuit ses ennemis, iusques sus les confins de son Roiaume.

889. L'on pense que cest an huit cens quatre vingt neuf, ou peu deuant mourut Boson Roi de Prouence. Mais il est bien certain, que Louis son fils fut ceste annee faict Roi de ce quartier: & sacré par l'Archeuesque de Lion, & autres Prelats: qui voyans le païs couru par les Normans & des Sarrasins, du consentement d'Arnoul, d'Estienne cinquiesme Pape, & de Richart Duc de Bourgongne, souffrirent ledit Boson regner sur le païs de Lionnois, Daulphiné, & Prouence, suiuant le don qu'il en auoit eu de Charles le Gras: ainsi que nous auons dict. Toutesfois, ces Rois n'estoient suffisans pour resister au grand nombre des Normans: Aucuns desquels poursuiuis par Eude iusques sur les frontieres de ses Roiaumes, d'autres ne laisserent de reuenir deuant Paris: où s'estans en vain efforcez, ils reprennent le chemin de la riuiere de Marne, & entrerent en Champagne. Là ayans pris la ville de Troye, ils la bruslerent comme aussi Verdun & Toul: iaçoit que tousiours ils eussent le Roy à leur queuë: & lequel en tuoit tout autant qu'il en pouuoit rencontrer, & tant que l'on cuidoit qu'il les eust entierement desconfits, sans la rebellion des Aquitaniens, aduenuë pour telle occasion.

Eude, à son nouuel aduenement à la couronne distribuant les Estats & autres charges à diuers Seigneurs, auoit donné Poictiers à Robert son frere: & pensent aucuns que de ce temps-là, le principal domaine de la couronne de France, & les grandes Prouinces, Villes, & bons Chasteaux furent distribuees à de vaillans hommes ses parens, amys & confidens: sous couleur de les deffendre contre la violence des Normans: & veulent ces Autheurs, que de là sont procedez les grãds fiefs, Duchez, Cõtez, & Chastelenies (car ie ne trouue point qu'ils vsassent encores du mot de Barõnie) n'y ayant (iusques là,) que les petites Terres infeodees, pour estre tenuës en heritage par les masles des Cheualiers infeodez (car les filles n'y succedoient point: mais les Seigneurs dominans volontiers les marioient à ceux à qui ils renouuelloient le bail desdits fiefs vacans). Fors Bretagne, où y auoit des Comtes hereditaires; & encores la Flandre, si vous croyez Meïer. Aucuns disent que Richart fils de Thierry fut premier Duc de Bourgongne: Ranulf Duc d'Aquitaine, Geoffroy Comte d'Anjou: duquel sont venus les Rois d'Angleterre.

Ainsi donc, Aimar Gentil-homme Poicteuin, & parent du Roy Eude, marry de n'auoir esté party à l'endroit qu'il desiroit, prist les armes, & chassa de Poictou Robert frere du Roy: lequel aduerty de ceste rebellion, & que les Aquitaniens, ayans declaré Roi le Comte ou Duc Ranulf, il auoit fait Aimar Comte de Poictou, vint bien tost en Aquitaine, laquelle il fit brusler par tout: & passant en Limosin & l'Auuergne, il trouua Guillaume Comte du païs armé contre luy; & auquel il eut liuré bataille, si la riuiere ne se fust troué entr'eux: mais il luy osta ses Comtez, & les bailla au Comte Hugues de Bourges, ce qui fut cause de la guerre, depuis esmeuë entre ces deux Seigneurs, & d'vne bataille en laquelle Hugues ayant tué vnze cens Auuergnats, auec perte de cent des siens, demeura neantmoins prisonnier de Guillaume Comte de Clermont: qui depuis luy passa sa lance au trauers du corps, iaçoit qu'humblement il luy demandast la vie. Hugues mort laissa Rotgar son nepueu qui fut Comte de Bourges; & Estienne Cheualier (c'estoit à dire homme de Guerre sans tiltre de terre infeodé) tous deux vaillans hommes. L'an de Iesus Christ.

Ce fut ceste annee mesme, que les Hungres appellez par Arnoul pour fascher Zundibold Prince Esclauon, rompans le rempart & cloistre qui les separoit des Royaumes de Germanie, se ietterent deça. Aucuns disent qu'ils furent chassez par leurs voisins plus forts qu'eux: & d'autres que ce fut pour se descharger de leur multitude: & il n'est impossible que ces deux occasions n'en fussent cause: tant y a, que les plus certains Autheurs disent que les Hungres sont venus d'outre la riuiere Don, ou de Tana, d'vn pays maintenant suject au Duc de Moscouie, voisin de la Mer Balthique ou Septentrionnalle: là où ils viuoient de poisson & de bestes sauuages, se couurans de peaux de Loups Ceruiers, Renards, Martres, Ours, & autres bestes, qui là sont en grand nombre parmy les forests espesses, & larges à merueilles. Othon de Frisinghen parle amplement d'eux. C'est pourquoy ie renuoye les plus curieux à cest Autheur ancien. Car si ie vouloy en ces Antiquitez esclaircir tant de choses estrangeres, mon œuure croistroit par trop: & pourrois destourner les Lecteurs de ma principale intention, qui tend à descouurir les faicts de nos anciens peres François: me contentant de laisser ces marques pour seruir à rapporter les temps.

Enuiron ce temps, ou l'an huit cens quatre vingt dix, les Normans ne trouuans plus rien à piller en Champagne, descendirent par la riuiere de Marne, & se vindrent arrester deuant Paris: d'autant qu'ils ne pouuoient passer outre, à cause des ponts. Ce fut pourquoy ils l'assiegerent pour la troisiesme fois. Mais les bourgeois, depuis six ou sept ans nourris & accoustumez en assaux continuels, vaillamment les repousserent, & contraignirent charger leurs vaisseaux par terre, pour deualler au dessous de leur ville. Laquelle par eux laissee, ils s'en allerent en Coutentin, assieger vn Chasteau nommé S. Lo, qu'ils prirent par composition, ayans troué moyen d'oster l'vsage d'vne fontaine seule seruant aux habitans: Toutesfois, quand ils furent dedans, ils leur coupperent à tous la gorge, sans discretion d'aage ou de sexe: & à l'Euesque de Coutance mesme, qui s'y trouua, comme en sa chambre Episcopale, 890.

L'an de Iesus Christ.

Durant ces choses, Alain & Iudicael Seigneurs de Bretagne, estoient en dispute pour le partage du Roiaume de ces quartiers, car en ce temps-là ils donnoient ce tiltre à leur terre. Ceste querelle fut cause, que les Payens (entendez Normans) se saisirent des lieux forts & plus esleuez du pays : Dont ils chasserent les Chrestiens, poursuiuis iusques sur la riuiere, lors appellee Blauitte qui peut estre Vilaine, ou Blauet. Mais les Ducs s'apperceuans que leur diuision renforçoit les Estrangers, qui s'accroissoient à leur dommage, firent paix ensemble par le moyen de leurs amis:allans si souuent de costé & d'autre, qu'ils conclurent de faire en commun la guerre aux Normans: Lors Iudicael le plus ieune, cuidant acquerir l'honneur d'auoir seul deconfit les ennemis publics, les alla chercher; & leur presenter la bataille: sans attendre Alain. Les Normans ne la refuserent, mais ils la perdirent, & furent contraints de se retirer en vn vilage, où indiscrettement poursuiuis par le ieune Prince Breton, il y demeura mort: par vne trop grande ardeur, gastant sa victoire tout acquise: car il faict beau vaincre, mais il est encores plus honnorable, suruiure sa victoire.

Alain aduerty de tel inconueniant, assemble toutes les forces de Bretagne, qu'il mena contre les Normans: ayant faict vœu du consentement de toute son armee, de presenter à S. Pierre de Rome, la disme de tous les biens conquis sur les ennemis, si Dieu luy en octroyoit le dessus. Ainsi les Bretons remplis de bonne esperance, donnerent la bataille aux Normans, qu'ils deffirent en si grand nombre, que de quinze mil, à peine eschapperent quatre cens: sauuez dans leurs vaisseaux: Reginon qui faict mention de ceste victoire, monstre que les vaincus estoient Normans, & non pas Anglois, ainsi que d'autres veulent.

Ceste deffaicte abaissa tant l'orgueil de ces Pirates, qu'ils furent contraints de retourner en Dannemarck, chercher nouueau renfort. Lequel receu l'an huict cens quatre vingt vnze, sous la conduite de Sigiffroy & Godefroy leurs Rois (qui auoient faict vne leuee en Danemarck, Suede & Norduueghe, montant iusques à cent mil hommes (ainsi que dit Auentin) ils en laisserent partie à la garde de leurs vaisseaux, & auec l'autre entrerent par l'emboucheure de la riuiere de Meuze, pres vn Chasteau, lors nommé Trayet. Arnoul Roi d'Allemagne aduerty de leur venuë, fit assembler vne armee qu'il voulut mener au deuant, ayant commandé à ses Lieutenans de camper sus la mesme riuiere pres vn Chasteau nommé Trayet (qui possible est le mesme, mais Vtreck d'auiourd'huy semble estre plus auant en Frise) pour les empescher, Toutesfois auant que l'armee de Germanie peust estre mise sus, les Normans gagnerent le deuant, & passerent la riuiere aupres de Liege, ou Louuain: laissans derriere eux l'armee d'Arnoul, & se logeans dans les bois & marais, en vn lieu fort d'assiete, voisin du Palais d'Aix, en intention de surprendre le charroy, & les sommiers de ceux qui auitailloient le camp Chrestien. Ces nouuelles apportees enuiron la sainct Iean Baptiste, d'autant que nostre armee n'estoit encores toute assemblee: les chefs & Seigneurs mirent en deliberation ce qui estoit de faire, car on ne sçauoit si les infidelles prendroient

le chemin du païs des Ribarols (ils habitent pres le Liege) pour venir à Colongne, ou bien s'ils iroient à Tréues, par Prom grosse Abbaye de ces quartiers : ou s'ils passeroient Meuze, pour les venir combatre. *L'An de Iesus Christ.*

La conclusion de ce conseil fut si longue, pour la diuersité des aduis des assistans, qu'il fut nuict quand ils en sortirent. Mais au lendemain, dés le poinct du iour chacun se trouua en armes, pour aller combattre les Normans, qui marchoient le long de la riuiere. Quand les Chrestiens eurent passé vn Torrent nommé Gulid, il fut dict de main en main, qu'on eut à s'arrester : à fin de se reposer, & ne se trop trauailler pour neant : & aduisé que douze hommes de chacune compagnie iroient ensemble recognoistre les ennemis. Mais comme ils estoient sur le poinct d'executer cet aduis, l'aduant-garde des Normans se presenta. Lors toute l'armée Chrestienne, sans attendre le commandement des chefs, charge les pietons Normans, qu'elle trouua en vn village : & lesquels aisément repousserent les nostres venans à la file, les contraignant de reculer : iusques à ce que d'autres vindrent en plus grand nombre, qui donnerent occasion de commencer vne bien sanglante bataille. Car les gens de cheual Normans accouruz au bruict des leurs, firent recullet les Germains : & puis fuir à Vau-de-route : laissans morts en ceste rencontre & desconfiture, Sungo Euesque de Maience, Arnoul Comte (Auentin dit Duc) auec infinité de Noblesse. Le camp pillé, les Normans emporterent dans leurs vaisseaux les richesses qu'ils trouuerent apres auoir couppé la gorge à tous leurs prisonniers. Ceste perte aduint le vingt-sixiesme de Iuin : & dont le Roy Arnoul fut aduerty, comme il s'apprestoit encores en Bauiere, pour aller contre les Esclauons, & Zuindibold qui s'estoit declaré Roy de Bohesme, sans luy en auoir demandé le tiltre. La mort de tant de Seigneurs ses amis le fascha grandement, & non moins la honte, que de son temps les François (entendez que de ce temps les habitans de là le Rhin prenoient ce tiltre) commençassent à fuir & tourner le dos à leurs ennemis. Ce qu'il prist à si grande honte, que pour la vanger, il assembla vne armée de toute la France Allemande : & passant le Rhin vint loger sur la riuiere de Meuze : & ie croiroy bien aussi tost que ce fut la Mozelle : s'estans les Normans aduancez, à cause de la bataille par eux gagnée.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. III.

Arnoul rassemble vne armée, & vient contre les Normans, qu'il force dans leur camp. Tue Sigiffroy & Godeffroy leurs Rois, auec nonante mil hommes. Estienne Pape mort; Formose luy succede: qui le premier passa d'vn Euesché à autre. Serge esleu contre luy. Charles fils de Louys le Begue, est faict Roy de France: pendant qu'Eude est en Poictou. Foulques Archeuesque de Reims, rend la raison au Roy Arnoul, pourquoy il a faict Roy Charles.

PEv de iours apres, les Normans enflez de leur victoire vindrent courre le païs, & le rauager ainsi que de coustume: Ce qu'entendu par Arnoul, il sortit de son camp pour les combatre: Dont les Normans aduertis, en vn lieu voisin de la riuiere de Thilie, reprochans aux Germains & François, la deffaicte de Guillich, de laquelle ils disoiét que nos gens se deuoiét bien souuenir, puis qu'ils y auoiét esté tant battus: & que bien tost ils n'en auroient pas moins: Ces paroles iniurieuses, & le desir d'effacer la honte precedente, piquerent tellement Arnoul, qu'il resolut de forcer les Normans, mesmes dans leurs tranchées. A ceste cause ayant faict mettre pied à terre à vne partie des siens: le premier de Septembre, il assaillit ce fort: qui aussi tost fut emporté: & tous ceux qui se trouuerent dans le parc du camp ennemy, tuez ou esgorgez: afin de les payer de leur cruauté. De maniere qu'il n'en demeura vn seul pour en porter les nouuelles à ceux qui gardoient leurs vaisseaux. En ceste deffaicte mourut Sigiffroy & Godeffroy Roys Normans, auec plus de quatre-vingts dix mil hommes: Tellement qu'on pouuoit passer la riuiere sus les corps morts, tant elle se trouua pleine. Et ce qui fut estimé à miracle, il n'y eut pas vn de ceux d'Arnoul occis (ce dit Auentin:) que vous pouuez voir: d'autant qu'il descrit au long ceste bataille. Pour memoire de laquelle Arnoul voulut que tous les ans, à pareil iour, fussent faites des processions & prieres: enuoyant en Bauieres seize enseignes, prises sur les ennemis: tant abaissez par ceste deffaicte, que les Normans qui par quarante ans auoient trauaillé la France Austrazienne & Vvestrienne, se conteindrent en leur païs: ayans ceux qui estoient demeurez aux vaisseaux, perdu le courage d'entrer plus auant, apres si grande desconfiture: & ceux de Dannemarck, & autres redoutans par trop depeupler d'hommes leur païs.

Ceste année le vingt-sixiesme May, Estienne sixiesme Pape de ce nom mourut: & le dernier du mesme mois, luy succeda Formose Euesque de Port: par la faction d'aucuns, lesquels fauorisans son excellent sçauoir, quand ils virent que les autres estoient prests de sacrer Serge, le chasserent de l'Autel: &

contraignirent de se retirer en Toscane sous la protection d'Adelbert pour ses biens appellé le riche Marquis. Ce Formose, fut le premier qui tenant vn autre Euesché fut appellé au Papat: n'estant pas la coustume de laisser vn Euesché, pour en prendre vn autre, ainsi que i'ay cy dessus remarqué. Aussi fut-ce la cause que le troisiesme de Mars ensuyuant, Serge fut esleu contre luy: & depuis par la faction de Formose contraint d'y renoncer. L'an de Iesus Christ.

La Seigneurie d'Eude Roy de France, quelque vaillant & adroit Prince qu'il fut, ne peut estre tant agreable à tous les François, que la qualité de Roy, dont plusieurs autres se reputoient dignes (n'estans ses inferieurs en biens ou noblesse) ne luy engendrast plusieurs ennemis. Ce fut pourquoy Foulques Archeuesque de Reims, prenant l'occasion qu'Eude estoit en Poictou, empesché à guerroyer Ranulf & Gotsber freres, & Ebulon Abbé, qui fauorisoient Aymar Comte de Poictiers, ioinct la faueur de Heribert & Pepin freres Comtes de Vermandois, qui descendus de Benard Roy d'Italie, aueuglé par Louys le Debonnaire, estoient bien aises (ce doit-on croire) de remettre la couronne en leur famille, ayans r'appellé Charles fils de Louys le Begue, & d'Adelaide sa femme, retiré en Angleterre (où ce Prince s'estoit sauué) le firent couronner à Reims, l'an huict cens quatre-vingts douze (le Chanoine de Tours dit 893.) & Nangis 892. par Foulques Archeuesque; en la presence des Comtes de Vermandois, de Bauldouin de Flandres, & au mescontentement de plusieurs, qui preuoyoient le trouble que ce nouueau couronnement apportoit au Royaume, assez bien deffendu par la vaillance d'Eude, quelque esloigné qu'il fut du sang Royal: Voire d'Arnoul mesme Roy de Germanie; qui craignoit que Charles venant à estre recogneu pour vray heritier de la maison de Charlemagne, ne donnast exemple à ceux de Germanie, pour le chasser (luy qui n'estoit que bastard) afin de rendre tous les Royaumes François, au vray & legitime heritier du sang Royal: auant que tant d'vsurpateurs s'enuieillissent en leurs Seigneuries, mandiées seulement par la faueur de quelques coniurateurs de moindre qualité. 892.

Ce fut pourquoy Arnoul s'en pleignit à Foulques; lequel par vne sienne lettre qui se trouue encores dans Floard (Autheur des gestes des Archeuesques de Reims) luy respondit si amplement, qu'il m'a semblé besoin de la mettre icy comme pour vn mirouër de l'estat de negociatiõ des hommes de ce temps-là. Car l'Euesque de Reims s'excusant, rescrit audit Roy Arnoul: « que la necessité l'auoit contrainct de ce faire. Qu'apres la mort d' l'Empereur Charles « (il entend le Gras) son oncle, il estoit allé deuers luy pour receuoir ses com- « mandemens; & se mettre en son obeïssance. Mais qu'il l'auoit renuoyé sans « conseil ny secours. Tellement que voyant qu'il n'y auoit aucun support en « luy, il fut lors contrainct de receuoir Eude pour Seigneur: Enquoy luy Eues- « que deuoit estre excusé, puis qu'il estoit allé en Germanie le rechercher: « mais que n'ayant tenu compte de son aduertissement, il ne pouuoit moins « faire, que maintenant eslire Charles, seul restant du sang Royal, les freres « (il entend Louys & Carloman, fils du Begue) & predecesseurs duquel auoient « esté Rois, que si l'on disoit, qu'il falloit dõc eslire Charles auãt Eude; il respon- «

L'an de Iesus Christ.

doit que les armes des Normans pressoient si fort la France, quand Charles le Gras deceda, & Charles heritier du Royaume estoit si ieune de sens & d'aage, qu'il eust esté dangereux d'estre gouuerné par vn cent d'hommes, qui eussent » esté appellez aux affaires, pour le bas aage du legitime heritier. Mais le voyant » maintenant tel qu'il pouuoit croire bon conseil, & estre profitable au Royau- » me, luy & les autres Seigneurs l'auroient esleu: estimant que c'estoit le profit » dudit Arnoul. Qu'il ne deuoit s'offencer si luy Euesque auoit esleu Charles » sans auoir son congé. Car c'est la coustume des François, quand leur Roy est » mort d'eslire vn du sang Royal: sans attendre, ou demander permission à au- » tre plus grand, qui le recommande ou tienne en sa foy & sauuegarde (il entend » comme en tenant en hommage) qu'il estoit prest d'vser de conseil, & d'obeyr » tant luy que ses subiects aux commandemens dudict Arnoul. Quant à ce » qu'on reprochoit à luy Euesque d'auoir fait ceste electiõ, pour son profit par- » ticulier: Arnoul sçauoit bien qu'il l'estoit venu trouuer auant icelle: & luy en » auoit communiqué, en la presence des Comtes Heribert, & ausquels il de- » manda conseil comme il se deuoit gouuerner sur les desraisonnables & insup- » portables commandemens que luy faisoit Eude. Aduertissant Arnoul des » maux qu'à son occasion souffroient les enfans de Godeffroy (ie n'ay peu remar- » quer qui il estoit, sinõ Godeffroy d'Angers.) Aussi l'auoit-il prié de faire tel ac- » cord auec l'Euesque, que leurs subiects peussent estre asseurez, soit qu'ils vou- » lussent entendre à Guy de Spolette, ou à Charles. Mais que finalement lesdits » Comtes & luy arresterent que pour le bien du Royaume, & afin d'euiter l'ini- » mitié & contrarieté dudit Arnoul, & aussi garder l'ordre & droict de succes- » sion, il failloit mieux couronner Charles. Car il estoit croyable qu'Arnoul se- » roit plus contant de l'honneur de Charles son parent, que de celuy d'Eude: » Pource qu'il en tireroit plustost secours. Quant à ce que par enuie, l'on disoit » que luy Foulques auoit fait ce Couronnement pour seruir à Guy, afin que par » son moyen il eust entrée au Royaume de France, pour puis apres laisser & a- » bandonner Charles, c'estoient parolles d'enuieux: Et quant à luy, il n'estoit » venu du lieu pour faire tels actes. Que ses predecesseurs pour leur fidelité, a- » uoient tenu les plus grands estats & charges de ce Royaume, ainsi que luy mes- » mes sçauoit: & deuroit Arnoul auoir honte, de penser cela de luy. Dauanta- » ge que Charles estoit fils de l'Empereur Louys (il entend le Begue, que tous » les autres ont seulement appellé Roy) & n'y auoit personne qui le iugeast sen- » tir le sang Royal, & ressembler à son pere; duquel il portoit les marques. Au » surplus, il prioit Arnoul, de ne croire aucune mauuaise chose de Charles: ne » qu'il fut supposé. Et ne se laisser transporter à aucun mal-talent; contre ce » pauure innocent son parent: ains penser comme ses predecesseurs auoient te- » nu le Royaume de pere en fils, & par succession; iusques à ceste heure, que ce » petit Prince estoit demeuré seul de la famille Royalle. Qu'il considere s'il s'at- » taque audit Charles pour luy oster le Royaume, ce qui en aduiendra. Car il y » auoit assez de gens qui n'estoient de sa lignée. Lesquels aspiroient à la couron- » ne: & qui (mourant Arnoul) aideroit son fils, si Charles n'estoit plus Roy? » Que chacun sçauoit bien, que la couronne appartenoit par les loix à ceux du

sang

sang, & partant qu'il ne creut point vn si malheureux conseil, & eut pitié du peuple François. Qu'il secourut le sang Royal prest à deffaillir: & voulut estre cause, que de son temps la dignité de sa maison peut estre remise sus: afin que ceux qui n'estoient de son estoc & sang, & qui ja s'estoient faits Rois, ou le vouloient estre; ne fussent plus puissans que ceux à qui le Royaume appartenoit. Ces lettres de Foulques (que tout expres i'ay coppiees de mot à mot, pour descouurir ce secret de nostre antiquité) furent portees au Roy Arnoul, par vn Cheualier nommé Aleran: Semblablement chargé de l'aduertir, que s'il luy plaisoit mander aucuns des consentans à l'eslection de Charles, qu'ils estoient prests de l'aller trouuer: pour l'acertener de la verité, & l'asseurer que ledit Charles & les siens, vouloient en tout & par tout suiure le conseil d'Arnoul.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. IIII.

Foulques prie Formose d'enuoyer sa benediction au Roy Charles, & veut faire l'Empereur Guy amy dudit Charles de France. Le Roy Eude fait coupper la teste à son nepueu, pour auoir contre luy mis la main à l'espee en vn Parlement. Arnoul de Flandres mal à propos excommunié par les Euesques. Eble Abbé tué. Robert frere du Roy Eude fait Abbé. Charles se trouue au Parlement qu'Arnoul tenoit à Vvormes. Lequel il tira des siens. Guerre entre Charles & Eude. Les Normands prennent Eureux. Et les Rois de France s'accordent. Arnoul ayant chassé de Lombardie Guy Empereur & Beranger, cuidant estre Empereur apres Guy, mourut. Les Seigneurs d'Italie firent Empereur Lambert fils de Guy. Adelber Marquis de Tuscane. Arnoul à la priere de Ermengarde femme de Boson, donne à Louys son fils aucunes Citez. Synode de vingt deux Euesques, sous Arnoul Roy, contre les vsurpateurs des droicts Ecclesiastiques. Synode ou Parlement à Vvormes où Zindibold bastard d'Arnoul est faict Roy de Lorraine. Et Eude Roy qui s'y trouua, gaigne l'amitié d'Arnoul. Eude Roy de France faict leuer le siege que Charles & le Roy de Lorraine tenoient deuant Laon. Roy Normand descend en France par l'emboucheure de Seine: ne daignant le Roy Eude aller au deuant: despit contre les François pour leur infidelité.

IL est bien certain, que Foulques cherchoit de noüer amitié entre l'Empereur Guy son parent, & ledict Charles; afin d'estre plus fort contre Arnoul de Germanie: qui sembloit vouloir contraindre le ieune Roy de France, à recognoistre tenir de luy le Royaume de Neustrie. Et pour ce, le mesme Foulques escriuit de tous costez pour

L'an de Iesus Christ. faire des amis à son Roy. Car outre Arnoul, Eude (ayant ja gousté la Royauté) veilloit pour s'y maintenir, & luy dressoit assez de querelles; comme aussi Foulques essayoit de mettre le total Roiaume és mains de Charles, aduertissant le Pape Formose, des outrages qu'il receuoit d'Eude. Mais quant à l'Empereur Guy, il le prioit de vouloir secourir Charles son Roy; & se monstrer parent: puis qu'Arnoul de Germanie, n'estoit deliberé de garder la paix traictee auec ledit Empereur: pour lequel dauantage animer, il escriuit au Pape le priant vouloir tenir la main à rendre Guy amy de Charles, auquel il luy pleust aussi enuoyer sa benediction.

Pour le regard de l'Empereur, iaçoit qu'il trouuast assez d'affaires contre Beranger, neantmoins il le chassa depuis d'Italie, ayant cependant gaigné sur luy deux batailles, ainsi que i'ay dict. Et Eude, entendant le couronnement de Charles, quitta le païs d'Aquitaine: où il estoit allé pour donner ordre aux entreprises d'Aymar & de Guillaume Comte d'Auuergne: mais il se trouua encores empesché par la malice, ou l'enuie des siens propres. Dautant que Gauthier Comte fils d'Adeline oncle du Roy Eude, ayant eu l'audace de desgainer l'espee sur luy en plain Parlement, craignant la punition ou mal-veillance du Roy son cousin, se saisit de Lugdunum il faut Laudunum, qui est Laon, qu'il s'efforça de garder. Mais tout aussi tost assiegé par Eude, & forcé dans la mesme ville, il eut la teste tranchee; pour le chastier de si grande felonnie & insolence que la sienne. Ce fait & apres auoir chassé du Roiaume, Charles (legerement abandonné de ceux qui l'auoient appellé) Eude retourne en Guyenne faire la guerre à Ranulf, Gotzberd son frere, l'Abbé Ebles, & autres rebelles.

Durant cela, & toutes choses estant confuses en France, il n'y auoit droit, iustice, ne pieté qui fussent respectez, chacun en prenoit où il pouuoit: Au moyen dequoy, les Euesques & Seigneurs plus honorables, sous l'authorité de Foulques Archeuesque de Rheims, tindrent vn Conseil à Rheims: auquel entre autres resolutions, Baudouin Comte de Flandres fut excommunié, à cause des biens de l'Eglise qu'il retenoit: Ce qui l'irrita grandement, pour ce qu'ayant beaucoup aidé au couronnement de Charles son parent, il cuidoit qu'on ne deuoit de si pres regarder à ses autres actions. Aussi l'execution de la sentence fut suspenduë pour les seruices qu'il faisoit à la cause de Charles: & conclud qu'elle luy seroit signifiee, afin d'auoir loisir de satisfaire aux parties interessees: autrement qu'elle seroit prononcee: mais comme tous remedes ne sont propres en toutes saisons, ceste rigueur sentant la seuerité des anciens Chrestiens, nuisit depuis à Foulques, & luy cousta la vie: ainsi que dirons. Ne considerant pas ce Prelat, qu'il y a des vices, ausquels on ne peut remedier, qu'auec le temps, & qu'il vaut mieux laisser ceux qui sont parcruz & trop forts; que manifester ceux ausquels nous sommes moins que suffisans pour resister. Car il vient du mespris de tels vains efforts: & puis vne prescription contre le remede. De sorte qu'il ne faut iamais entreprendre vne reformation que quand on est bien asseuré de l'obtenir, & (par maniere de dire) quand le mal decline.

La mesme annee au mois de Septembre, Megingault Comte nepueu du Roy Eude, fut tué en trahison, par Aubry & ses compagnons au Monastere de sainct Sixte, qui est appellé Stelle au Diocese de ..... Le corps duquel fut apporté à Tréues, pour estre enterré à sainct Maximin. Et le Roy Eude ayant mis ordre en Aquitaine, l'an huict cens quatre vingts treize, retourna en France faire la guerre à Charles & ses partisans. Cependant Ebles Abbé assiegeant vn Chasteau de Guyenne, mourut frappé d'vn coup de pierre en la teste: & son Abbaye (ie croy de sainct Germain, autres disent de sainct Denis ou de saincte Marie de Paris, qui est la grande Eglise, & semble auoir esté le Doyenné) fut donnee à Robert frere du Roy Eude.

L'an de Iesus Christ. 893.

Charles entendant le retour du Roy Eude, auoit enuoyé demander secours au Roy Arnoul, lequel party de Bauieres & venu à Franc-fort, estoit passé deça le Rhin pour venir visiter les Citez du Royaume de Lotheric, où encores il n'estoit entierement recogneu: là il receut de grands dons & presens des Euesques de ces quartiers. Puis ayant assemblé vn Parlement à Vvormes, Charles l'y vint trouuer: & par presens le tira de son party; moyennant qu'il luy fit hommage (ce dit Reginon) du Roiaume par luy vsurpé. Et ie ne sçay, si le mesme Autheur entend que Charles eut pris quelques places en Lorraine, ou qu'il appelle vsurpation, ce qu'il tenoit du Royaume de Neustrie: lors le Roy Arnoul commanda aux Comtes qui estoient sur la riuiere de Meuse, d'aider Charles au recouurement du Royaume qu'il pretendoit, & l'asseoir au trosne Royal: mais auec peu d'effect. Dautant qu'Eude aduerty de ceste entreprise, leua vne grosse armee, auec laquelle il s'alla camper sur la riuiere d'Aisne: attendans celle d'Arnoul, qu'il ne laissa plus auant entrer en Neustrie. Quoy voyant les Ducs, Comtes & Seigneurs qui accompagnoient Charles; & qu'Eude sans craincte de leur grand appareil, les attendoit en bonne resolution de les combattre, retournerent d'où ils estoient venus: & Charles s'en alla en Bourgongne. Puis quand Eude se fut semblablement retiré à Paris, le mesme Charles recommença de molester les suiets d'Eude; se tenant sus la frontiere du Royaume de Vvestrie, d'où il faisoit ses courses. Dont s'ensuiuit vn grand degast de païs, meurdres & assassinats de plusieurs, qui demeurerent tuez de costé & d'autre. Car Eude se tourna contre luy, & vint assieger Rheims, d'où il fut contrainct par Charles de leuer le siege.

Finalement, gens de bien commencerent aller de costé & d'autre: & remonstrans le degast du pays, la perte de la Noblesse, qui tous les iours diminuoit par la guerre: & que les Normands ne cessoient de courre (car la mesme annee ils auoient pris & pillé la Cité d'Eureux, de laquelle à peine l'Euesque se sauua) les Rois entendirent à la paix. Et iaçoit que le Roy Charles ne fut le plus foible (ce disent les Autheurs) ou eust pire cause, il se submit à la volonté des moyenneurs: comme aussi fit le Roy Eude, auquel pour cest effect le Pape Formose à la suscitation de Foulques Archeuesque de Rheims auoit escrit. Luy remonstrant qu'il n'eut à vsurper le Royaume paternel de

L'an de Iesus Christ. Charles : & qu'à tout le moins il luy en laissast partie. Ces lettres & la diligence des entremetteurs, furent cause d'vne tresue : pendant laquelle Foulques pouuoit aller à Rome. Le semblable qu'à Eude, auoit le Pape mandé aux Euesques François : afin d'admonester & presser Eude d'y condescendre. Ainsi trauailloit Foulques Archeuesque de Rheims à soustenir son pupille : luy cherchant des amis de tous costez : & pensent aucuns que lors Eude se retira en Guyenne, pour y regner. Mais ie ne sçay où Emil a trouué ceste particularité: car les autheurs du temps ne le disent pas expressément. Toutesfois il y a grande apparence qu'Eude n'ayant point d'enfans (comme il estoit courtois de nature) accorda vne surceance d'armes : Tant y a que nous ne trouuons point

894. qu'il y eut guerre en Vvestrie, entre lesdits Rois: durant l'an 894. Auquel Arnoul Roy de Germanie descendit en Italie, & chassa l'Empereur Guy de toute la Lombardie, le contraignant fuir vers Spolette : où ayant ramassé vne armee & voulant poursuiure Arnoul, qui estoit allé pour destruire Raoul Roy de Bourgongne, il mourut d'vn flux de sang.

Lors Beranger pensant recouurer le Royaume d'Italie, s'en vint à Pauie: quand il trouua que d'autres Seigneurs auoient ja declaré Roy, Lambert fils de Guy : lequel ayant deffaict Adelbert Marquis de Toscane, & Hildebrand Comte, se fit couronner Empereur; deux ans apres la mort de son pere : ce dit Floard, Autheur des gestes des Archeuesques de Rheims : & Onufre, adiouste que ce fut Formose qui le couronna.

Ce pendant, le Roy Arnoul passant deça le Rhin auec son armee, trauailla fort les pays qui sont entre le Montjou & les Alpes : puis vint tenir vn Parlement à Vvormes; auquel il voulut donner le Royaume de Lorraine à Zundibold son fils de Concubine, mais la pluspart des Seigneurs du païs ne luy voulurent obeyr pour ceste fois. Ce Parlement finy, le mesme Arnoul à la priere d'Ermengard (ie croy femme du Roy Boson) donna aucunes Citez à Louis fils de Boson, auec leurs territoires, que tenoit le Roy Raoul. Iaçoit que ce fut en vain : car il n'en peut iouïr, ne les conquerir sur le Roy Bourguignon.

L'an huict cens nonante cinq, le Roy Arnoul fit assembler vn Synode au

895. village ou Palais Royal de Tribur, qui est dela le Rhin, en la terre de France : où le mois de May se trouuerent vingt deux Euesques : & entre autres Dadon de Verdun & Modelbert de Mets, Ratbod de Treues, & les autres qui sont sur le Rhin, ce que ie notte pour monstrer où s'estendoit l'obeïssance & seigneurie dudit Arnoul.

Ce Concile de Tribur se voit imprimé : & Reginon qui ceste annee finit son histoire, dict; qu'il fut assemblé pour refraindre l'audace d'aucuns seculiers voulans abaisser l'authorité des Euesques. Cestui-là acheué le mesme Arnoul en faict assembler vn autre à Vvormes : auquel se trouuerent tous les Seigneurs de son obeïssance; du consentement desquels il fit Zundibold son fils Roy de Lorraine. Au mesme Parlement se trouua Eude Roy de France qui fit de grands presens au Roy de Germanie, duquel il impetra ce qu'il voulut.

Comme ce Roy François Vvestrien retournoit, ses fourriers rencontrerent l'Euesque Foulques de Rheims & Adalongne Comte, qui portoient des presens audit Arnoul de la part de Charles, lesquels ils destrousserent. Foulques les gaigna à la fuitte, & Adalongne cuidant leur resister, blessé à mort fut depuis enterré à Trigories autrement Belthon. Sur telle occasion Zundibold ayant leué vne grande armee du consentement de son pere, & comme pour ayder Charles, assiegea Lion (i'ay peur qu'il faille Laon) mais iaçoit qu'il fut venu en intention d'agrandir son Roiaume, il ne fit que piller le païs où il entra: & entendant qu'Eude laissant la Guyenne, venoit auec vne grosse armee leuer son siege, il se retira en son païs: mais pour cela la France ne fut en paix. Car Abon dict, que les Normands tout aussi tost vindrent recommencer leur rauage, sans que le Roy Eude fit semblant de gueres s'en soucier: fâché (ce doit on croire) de l'infidelité d'aucuns Seigneurs François, & Aquitaniens, qui tant souuent l'abandonnoient. *L'an de Iesus Christ.*

La France (dit le mesme Autheur) estoit lors en tres-piteux estat, l'orgueil, les bonbans, la paillardise incestueuse, & de toutes especes regnoit parmy les grands, qui portoient de l'or & des pierreries iusques sur les souliers: au scandalle des gens de bien. De sorte que ce ne fut merueille si Dieu irrité, pour les grands pechez lors regnans, enuoya les Normands visiter nostre païs: Albert Krants dit que Rollo Capitaine Normand ayant mis ceste annee vne armee sus, descendit en Angleterre vers Nortombeland, là où trouuant le païs en bonne paix, & le Roy Altan prest & bien accompagné pour se deffendre, apres deux batailles fut contrainct de quitter l'Angleterre: admonesté par vn songe (dit Guillaume de Iumieges) de prendre la routte de France: où il vint descendre à l'emboucheure de Seine; sans empeschement d'Eude: lequel ne daigna (dit Abon) rendre response à ceux qui luy en apporterent les nouuelles. Dépit ainsi que ie vien de dire contre les Nobles infidelles, ou pour dauantage matter l'orgueil de ces rebelles. Ceste annee Bernon jadis Comte, & depuis Abbé, fonda l'Abbaye de Clugny en Bourgongne, en l'heritage que la Comtesse sa mere luy auoit donné.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. V.

Arnoul appellé par le Pape Formose, descend en Italie. Prend Rome. Est couronné Empereur. Est empoisonné. Lambert Empereur est assommé. Formose meurt. Boniface est faict Pape. Hundeus Normand, baptisé à la solicitation de Charles, & faict Comte de Chartres. Rou Normand, & sa venue en Neustrie. Boniface Pape mort. Estienne six ou septiesme luy succede: qui fit deterrer Formose, & luy coupper la teste. Zundibold Roy de Lorraine oste de leurs estats & Comtez Estienne & Matfred. Querelle entre l'Euesque de Vvirzbourg, & le Duc de Franconie. Raoul Comte de Cambray surprend sainct Quentin & Peronne, sur Hebert Comte de Vermandois: qui les recouure auec la mort de Raoul. Mort du Roy Eude. En quel temps les Comtez & grands fiefs deuindrent hereditaires. Zundibold Roy, ennemy de Renier Comte. Charles entre en Lorraine iusques à Aix. Paix entre les Rois.

I'Ay monstré comme Formose entré au Papat contre la volonté d'aucuns Romains, engendra tant d'ennemis pour la iouyssance de sa Prelature; que fasché des outrages iournellement à luy faicts, il fut contrainct appeller en son aide Arnoul Roy de Germanie. Lequel luy ayant en-
896. uoyé vne armee, l'an precedent cestui-cy (que lon contoit huict cens quatre-vingts seize) passa luy-mesme en Italie. Et pour ce que ia il tenoit la Lombardie & la Toscane, il se presenta tout aussi tost deuant Rome: pressant la ville Leonine (qui est le bourg sainct Pierre ou du Vatican) de si pres, que les siens auec l'amas des selles de leurs cheuaux, monterent sur les murailles à faute d'eschelles: enfonçant vne porte auec vne longue piece de bois. Dequoy les Romains estonnez, se sauuerent outre le Tibre: & enuoyerent des Ambassadeurs vers Arnoul se rendre à sa mercy: lequel les receut. Puis apres s'estre fait couronner Empereur, & coupper la teste aux seditieux, sortit de Rome pour aller poursuiure Berthe, ou Agiltouyde, vefue de l'Empereur Guy, enfermee dans la forteresse de Fermo. Mais ceste Dame gaignant vn valet de chambre de l'Empereur, il luy donna vn breuage, qui le tint trois iours endormy: & en fin le fit tomber en paralisie: dont l'armee desbauchee, sur la fin de cet an se retira en Germanie. Et lors ayant esté Lambert fils de Guy meschamment assommé, comme il dormoit, lassé du trauail pris à la chasse, aucuns Seigneurs d'Italie appellerent Louis fils de Boson Roy de Prouence, pour regner sur eux: & d'autres, Beranger iadis Roy qui trauaillerent bien

fort le païs d'Italie. Il est vray que les Autheurs varient en la cotte des annees du couronnement d'Arnoul, & mort de Lambert : mais tous sont d'accord, qu'Arnoul fut couronné Empereur par Formose, & que ce Pape mourut audit an le septiesme Decembre : & que deux iours apres, Boniface neufiesme du nom, luy succeda & tint la chaire quinze iours.

L'an de Iesus Christ.

Pour le regard des choses de deça, les Chroniques de Normandie disent qu'enuiron ce mesme temps Rollo s'aduança dans la riuiere de Seine : mais il n'y a point d'apparence (à ce que dict Krantz) que ce Normand espousast Gisle fille de Charles ; car il estoit trop ieune pour estre pere d'vne fille mariable : puis qu'il n'eust sçeu (au plus) auoir que dix-huict ou vingt ans, & si iamais le Normand en espousa aucune, il est plus croyable que ce fut depuis, & enuiron l'an neuf cens douze. Mais il est bien certain par l'extraict des Epistres de Foulques, que Charles chercha l'alliance des Normands Payens : pour s'en ayder contre ses ennemis ; au grand regret dudit Foulques : qui l'en destourna tant qu'il peut. Luy remonstrant que se rendre allié des Payens, estoit autant (qu'en reniant Dieu) adorer les idoles : & eut mieux valu pour luy de n'auoir point esté nay, que vouloir regner par le support des infideles. Et toutes-fois il s'efforçoit tant qu'il pouuoit de les faire tourner au Christianisme : Car nous trouuons en Sigisbert, qu'il fit baptiser vn Hundeane ou Hunto que Vignier dict qu'il prendroit volontiers pour Hasteng, à qui fut baillee la Comté de Chartres. Certainement il luy faut pardonner, & à tout tant que nous sommes d'escriuains, si nous n'esclaircissons les affaires de ce temps là, car il seroit besoin pour sçauoir la verité de l'histoire, en cest endroit fort embrouillé ; pour ce que les Autheurs du temps nous manquent : fors Reginon ; trop court pour donner lumiere à plusieurs faits. Et si Liutprand en parle c'est par dessus son aage. De maniere qu'il faut se contenter de ce qui pourra estre trouué dans les gestes des Archeuesques de Rheims : & sur tel abregé, anter au mieux qu'il sera possible, ce qui aura esté dit par Liutprand, & le continuateur de Reginon : Glaber & autres Autheurs plus esloignez de ce temps là.

Estant donc le Pape Boniface mort le huictiesme Ianuier de l'an huict cens nonante sept, Estienne sixou septiesme, Romain de nation : autresfois esleu en contention auec Formose, fut derechef appellé au Papat. Cestui-cy ne fut pas si tost en possession, qu'il ne fit deterrer le corps de Formose : & l'ayant faict vestir d'habits Pontificaux & mettre en chaire, inhumainement luy fit coupper la teste, & les doigts desquels il faisoit la benediction : disant ces mots (comme s'il eut esté viuant) pourquoy estant Euesque de Port, l'as tu voulu estre de Rome : puis fit ietter le corps en la riuiere : reordonnant tous ceux que le deffunct auoit ordonnez : fussent-ils Clercs ou Prestres : ce qui estoit contre raison. Car (dit Liutprand) ceux que Iudas ordonna auant sa trahison, ne perdirent la grace qu'ils auoient ia receuë. Aussi Dieu monstra que ceste horrible vengeance luy despleut : faisant incliner les Images d'vne eglise deuant le corps de Formose : quand depuis il fut apporté pour enterrer : comme ledit Liutprand certifie auoir entendu des anciens qui 897.

L'an de Iesus Christ. auoient esté presens ; Mais Krâts en cest endroit esmeu de telle Barbare cruauté, s'escrie ; O Pierre, ô Clet, ô Clement, voyez comme se porte la Seigneurie acquise par vostre sang, & de tant de Chrestiens occis.

Ceste annee Zundibold Roy de Lorraine, vint à Treues accompagné de gens de guerre, là où courroucé contre les Comtes Estienne, Odecar & Matfred : il leur osta leurs terres ; qu'il distribua aux siens : gardant sulement le monastere *ad horrea* de Mets, puis espousa Ode fille du Comte Odon, qu'Arnoul son pere luy enuoya, lequel ayant aussi tenu vn Parlement à Vvormes, il le reconcilia auec lesdits Comtes chassez. En mesme temps, s'esmeut vne grosse querelle entre Raoul euesque de Vvirzbourg, Adalart & Henry, enfans de Héry Duc de Frâconie Germanie, frere de Conrad depuis Roy d'Allemagne; & ce pour bien petite achoison; Mais qui tira iusques à de grands meurdres & degasts de païs, quand les parties eurent assemblé leurs amis.

Durant ces diuisions, & que les Rois Eude & Charles essayent par tous moyens à s'entrenuire, Raoul Comte de Cambray frere : le continuateur de Reginon, dit fils de Baudouin Comte de Flandres, surprist les villes de sainct Quentin & Peronne, sur Hebert Comte de Vermandois, lors partizan du Roy Eude. Lequel tost apres à l'aide de son Roy, & d'aucuns Normands, recouura ses villes, & tua ledit Raoul en vne escarmouche ; & encore prist la ville d'Arras, dont Baudouin irrité vint faire la guerre en France, & reprist sa ville d'Arras.

898. Meier dict que ce fut l'an huict cens nonante huit, ce qui ne peut estre, puis qu'Eude mourut en Ianuier : & que Floard en vne epistre escrite par Foulques au Pape Estienne, l'aduertit de la pacification des Rois de France. Vignier tres-iudicieux Annaliste, a bonne raison de penser, que ce fut lors qu'Eude & Charles s'appoincterent : & qu'Eude quitta à Charles vne partie de la France Neustrienne. Mais il est bien certain, que ledit Eude mourut sans enfans : le trois ou treziesme Ianuier de l'an huict cens quatre vingts dixhuict, le dixiesme an de son regne : & qu'il fut honorablement enterré en l'Abbaye de S. Denis : où lon void sa sepulture mise au rang des autres Rois : & que ie ne voudrois pas asseurer auoir esté faicte si tost apres sa mort ; ains possible au renouuellement de ladite Abbaye.

Les Autheurs du temps disent, qu'il pria les Seigneurs de sa faction de recognoistre Charles pour leur Roy : iaçoit que c'eust esté encores mieux faict, si à l'exemple de Licurgue, luy-mesme l'eut mis en possession pour donner à cognoistre qu'entre gens de bien, le droict a le plus de lieu, que toutes les grandeurs & richesses du monde : mais l'ayant fait quand il ne le pouuoit plus garder ; & apres tant de sang respandu ; ie ne trouue pas que ce fut grande preud'hommie : si quelqu'vn ne l'excuse sur l'imbecillité qu'il cognoissoit estre en la personne de ce ieune Roy, auquel il n'eut esté vtile (pour le bien du peuple) rendre le Royaume trauaillé de guerres, & mieux deffendu par ce Tuteur (ia crainct & redouté des ennemis) que s'il eut esté conduit par son naturel Seigneur, gouuerné par les siens inexperimentez & l'appetit d'autruy. Aussi quelque admonition que fit Eude à Robert Comte de Paris son frere.

Paul

Paul Emil dict qu'il ne peut gouster ceste reduction, & Vvitikind Moyne de Corbie Saxonne, qui vescut cinquante ans, adiouste que luy & sa race, tousiours querelleṙent le Royaume contre Charles le Simple, & les siens. Toutesfois, ledit Robert n'en fit lors semblant; ains auec les autres se rangea sous l'obeyssance de Charles, recogneu pour le vray heritier du Royaume: mais auec telle diminution de son authorité & domaine, que l'on pense que dés lors & (possible) par conuention faicte auec le nouueau Roy legitime, (car l'on ne peut ainsi appeller ceux qui gouuernerent nostre France, depuis le Begue:) Les Seigneurs qui auoient en bail & gouuernement les grandes Prouinces, les retindrent en proprieté. Puis que de ce temps-là, on void leurs enfans & heritiers y succeder, comme ledit Robert au Duché de France, Raoul à Richart son pere Duc de Bourgongne, Hebert à Hebert, au Comté de Vermandois, à Geoffroy Cõmte d'Angers son pere, Thiebaut de Chartres à Gerlon son pere, Rotgar, à Hilduin Cõmte de Montrœuil. Il est vray que ces trois cy, & autres que l'on pourroit nommer, estoient hommes dudict Robert, & de Hugues son fils, Duc & Marquis de France. Combien qu'il soit croyable que cela fut pratiqué par tous les Royaumes François. Parce que l'histoire de ce temps nous fait voir que le Roy n'auoit que le baise-main, en la plufpart de la France Neustrienne, auec le tiltre de Roy: respecté ainsi qu'il plaisoit à ces grands vassaux, n'ayans lesdicts Roys ville de seure retraicte que Laon & les Palais Royaux d'entour Compiegne. Car il semble que Hugues le Grand & Capet son fils, habitoient Paris: ainsi qu'il se void en la vie de saincte Geneuiefue: & quelques autres memoires du temps. *L'An de Iesus Christ.*

Or d'asseurer que ce fut l'origine des Pairies, & de tous les autres droicts qui ont esté attribuez aux grands fiefs, ce seroit trop hardiment fait. Car iaçoit que plusieurs Seigneurs desdites grandes Comtez & Prouinces s'en disent Comtes & Princes, ils n'vserent lors du mot & tiltre de Pairs de France: & vous verrez que les Roys les ont tousiours appellez vassaux, & leurs hommes, & que ces grands Seigneurs, recognoissans le Roy pour leur Superieur, luy ont faict hommage: comme les petits se disoient hommes des grands. Mais i'en pourray plus amplement parler en mes liures d'origines: & au chapitre des fiefs & Pairies.

Durant cecy Zundibold Roy de Lorraine conceut telle inimitié contre Raginaire ou Renier Duc, qu'il le chassa d'aupres de soy: iaçoit que ce fut son principal & vnique Conseiller: sans que l'on sceut la vraye cause de leur querelle: luy enioignant vuider de ses terres, dans quatorze iours, apres que le Roy luy eust osté tous ses Estats. Aquoy Raginaire fut contrainct obeyr, se retirant auec sa femme & enfans, pres Odacre Comte, en vn lieu nommé Durfosc, qu'il fortifia. Dont le Roy aduerty, vint assieger ce chasteau sans effect: pour la forte assiette du lieu planté entre les marescages que la riuiere de Meuze fait à l'entour. Et pource Zundibold voyant qu'il se trauailloit en vain, & que ses ennemis auoient cependant introduit Charles Roy de France, iusques dans la Lorraine, s'apperceuant trop tard de sa faute, il leue le siege, & se sauue en son Royaume, où Charles estoit ia entré à grand

L'an de Iesus Christ.

puissance, iusques au Palais d'Aix, & à Nimegue. Et toutesfois Zundibold s'estant retiré vers Françon Euesque, il rassemble vne armee, auec laquelle il passe la Meuse, & vient à Forintinegus, où tous les Princes & Seigneurs de Lorraine, se ioignirent à luy. De maniere que reprenant courage, au lieu qu'il pensoit auoir tout perdu, il vint chercher son ennemy. Quand le Roy Charles, passant par l'Abbaye de Prom, entendit que Zundibold le suiuoit, il s'arresta, pour aller au deuant du Roy de Lorraine: Mais iaçoit que les armees fussent bien pres l'vne de l'autre, il n'y eut point de bataille donnee. D'autant que des moyenneurs allerent si souuent de costé & d'autre, que finalement ils arresterent vne paix, que les Roys iurerent. Et Charles repassa la Meuse, pour retourner en son Royaume.

CHAP. VI.

Euerard fils de Meguihart tué. Ode Moyne de Clugny musicien. Estienne Pape mort, Romain Galesian luy succede: qui mourant, fit place à Theodose douziesme pour vingt-trois iours. Et Iean de Tiuoly luy succeda, lequel approuua l'eslection de Lambert Empereur, reprouuant celle d'Arnoul. Paix entre Arnoul, Zundibold, & Charles. Reginon chassé de l'Abbaye de Prom. Arnoul meurt laissant Louys son fils aagé de sept ans, & couronné Roy, sous la garde d'Othon Duc de Saxe. Lupold Duc de la frontiere de Bauieres. Zundibold Roy de Lorraine, Hay des siens est tué en bataille. Hebert de Vermandois en la grace de Charles, fait chasser Arnoul de France. Foulques Archeuesque de Reims. Hungres ayans gaigné vne bataille, courent le pays: & passans en Italie gaignerent vne autre bataille sur Beranger, se disant Empereur. Alfred Roy d'Angleterre, mort, Edouard son fils, baille Edme sa fille en mariage à Charles Roy de France. Louys fils de Boson passant en Italie, est fait Roy. Puis trahy, est aueuglé par Beranger. Bataille entre les Seigneurs de Franconie, & leur Euesque. Alphonce Roy de Castille, ayans resigné son Royaume à Odongne son frere, pour se rendre Moyne: s'en repentant, est aueuglé. Benoist quatriesme Pape, mourant, Leon cinquiesme luy succede: & quatre iours apres meurt en prison. Serge debouté par deux fois de la Papauté, luy succede à l'aide de Marozie putain: Dont il eut Iean douziesme Pape. Vlgrain Comte d'Angoulesme, mourant eut Aldouin pour successeur. Albert decapité par iugement du Parlement. Rou Duc de Normandie, & Gerlon Comte de Blois freres.

DVRANT cecy Eberard fils de Meguihard Duc, fut occis de trahison par Valgar Frison, fils de Gerolf, & le Duché que ledict Eberard tenoit baillé à Meguihard son frere. En ce téps viuoit Eude Moyne de Clugny auparauant Chanoine de Tours: excellant Musicien. Le sixiesme iour d'Auril, Estienne Pape mourut: & quatre iours apres Romain Galesian luy succeda: qui tint le siege quatre mois vingt & trois iours: & le dixiesme Septembre, Theodose deuxiesme ayant esté faict Pape, mourut vingt iours apres: puis le neufiesme Octobre, fut esleu Iean de Tiuoly, qui tint le siege deux ans & quinze iours, selon Onufre. Cestuy-cy en plein Sinode

confirma l'eslection de Lambert Empereur d'Italie: & reforma celle que Formose auoit faicte d'Arnoul. *L'an de Iesus Christ.*

Or le traicté de paix accordé entre les Roys de France & de Lorraine, fut cause que l'an huit cent nonante neuf, le Roy Zundibold se trouua à Gozze 899. Abbaye de l'Euesché de Mets, où furent aussi pour l'Empereur Arnoul, Haton Archeuesque de Mayence: pour Charles Roy de France, Hascherie Euesque de Paris, auec le Comte Odocar. Il apparut apres clairement, de ce que par eux fut traicté en ladicte assemblée hors la presence du Roy: sans toutesfois dire quoy. En ce temps Richart fut mis en l'Abbaye de Prom, au lieu de Reginon assez curieux Annaliste de son temps, & Zundibold vint derechef assieger Durfosc auec toute sa puissance. Mais voyant qu'il ne pouuoit forcer la place il commanda aux Euesques d'excommunier Raguinaire, Odocar, & leurs alliez: vsant de menaces & d'iniures, pour les intimider & contraindre à ce faire. Toutesfois ils ne luy obeyrent point: au moyen dequoy le siege fut leué, & chacun retourna en son pays.

Auquel temps mourut l'Empereur Arnoul, le vingt neufiesme Nouembre: autres disent le vingt septiesme, ou trente Decembre: le douziesme an de son Empire: & fut enterré à Odinges pres son pere: on luy donne deux femmes: l'vne fille de l'Empereur de Grece: De laquelle il eut Arnoul le mauuais Duc de Bauieres, & Varnier Comte de Sehiren. L'autre fut Lintgarde, fille, de laquelle il eut Louys Empereur, qu'il laissa aagé de sept ans seulement. L'on dict que cet Arnoul Empereur, mourut mangé de poux: qui sortoient de son corps en si grande quantité, qu'il n'estoit possible de le medeciner.

Incontinent apres, & l'an neuf cens, les Princes de Germanie couronnerent Louys son fils, encores qu'il fut tant ieune que i'ay dict: le donnans en garde à Othon Duc de Saxe son beau frere: & Haton Archeuesque de Mayence. Quant aux affaires de la guerre, elles furent administrees par Lintpol Duc de la frontiere Orientalle de Bauieres, qui peut estre l'Austriche: duquel Auentin dict que sont descendus les Ducs qui auiourd'huy tiennent Bauieres. Quant au ieune Roy, il fut laissé auec Valdon Euesque au lieu de Fouxinien, c'est pour estre instruit aux lettres. Or Zundibold ne pouuant bien entretenir ses principaux vassaux en son amitié, entra derechef en querelle auec eux: tant pour les pilleries, qui d'ordinaire se faisoient en son Royaume, que pour se gouuerner par femmes & petits compagnons: & qu'il debouttoit de ses conseils, les plus grands Seigneurs du Royaume, ce qui le fit hayr de toute la Noblesse: laquelle non contente de ses mauuais deportemens se retira deuers Louys, qui vint en Lorraine au Palais de Thionuille, où tous les Seigneurs luy firent hommage, & se sousmirent à luy. Lors Zundibold ayant ramassé ce qu'il peut de gens, courut son Royaume mesme: & mit le feu par toutes les maisons de ceux qui l'auoient abandonné, cuidant les faire retourner par crainte d'auoir pis. Mais il deuoit considerer que ceux qui ont perdu leurs maisons trouuent bien aisément des armes, quand ils ont du courage: aussi luy aduint-il le contraire de ce qu'il s'attendoit. Car les Seigneurs aigris d'auantage par ces courses, r'appellerent Louys: l'armée duquel renforcée 900.

L'an de Iesus Christ.

des troupes qu'amenerent les Comtes Estienne, Gerard, Matfud, & autres, donna bataille audit Zundibold le troisiesme Aoust, en laquelle ce Roy de Lorraine demeura tué auec les siens deffaits : & la mesme annee, Ode sa veufue, espousa Gerard Comte.

Ie vous ay recité la guerre qu'Arnoul Comte de Flandres auoit faicte au Comte Hebert de Vermandois : cestuy-cy quand le Roy Eude fut mort, trouua moyen de gaigner l'amitié & bien-vueillance de Charles par flatteries. Tellement que iaçoit que le Roy fut paruenu à la couronne, en partie par le support du Comte Flaman, ce neantmoins il chassa Baudouin de la ville d'Arras, pour la bailler au Comte Albinnar, rendant Peronne à Hebert. Le Comte de Flandres craignant pis, vint trouuer le Roy de France, lors campé sur la riuiere d'Aisne, le priant de luy rendre sa ville, ce qu'il ne peut obtenir : d'autant que Foulques Archeuesque de Reims son principal conseiller, auoit changé l'Abbaye de sainct Medard, à celle de sainct Vvast d'Arras : par le Roy donnée au Comte Altmar: & l'Archeuesque ne vouloit (dict Meier) que les biens de l'Eglise fussent possedez par laics : rebutant le Comte auec bien aigres paroles: ainsi que tesmoigne Reginon. Dont Vvinomach de l'Isle, vassal de Baudouin fut tant courroucé, que nonobstant la reconciliation faicte entre ledict Baudouin & Foulques, il fit guetter l'Archeuesque de Reims en vn bois, ainsi qu'il retournoit de voir le Roy seiournant au Palais de Compiegne, & le tua le dix-septiesme Iuillet, ensemble aucuns de ses seruiteurs qui le deffendoient. Mais le meurdrier fut tellement poursuiuy, qu'estant depuis excommunié par les Euesques, il se bannit soy mesme en Angleterre, où il mourut mangé de poux, si vous croyez Floard.

Ce Foulques Archeuesque estoit de bien grande maison, & parent de l'Empereur Guy, ainsi que i'ay dict : bon & fidelle seruiteur du Roy Charles, qu'il deffendit si vertueusement qu'en fin il luy mit la couronne sur la teste : se monstrant roide : sans le flatter, ainsi que feroient d'autres faux Conseillers, car par ses lettres (les extraicts desquelles se voyent és œuures de Floard, au liure des gestes des Archeuesques de Reims) on lit ses remonstrances vertueuses : & comme il faut que les bons Conseillers parlent à des Roys volontaires : mesmes en celle, où apres plusieurs raisons, il destourne Charles de l'alliance des Normans: L'aduertissant, que s'il le faisoit, tant s'en faut qu'il fut plus son amy, & subiect, qu'au contraire il destourneroit de luy faire seruice, tous ceux qu'il pourroit : & mesmes qu'il l'excommunieroit, comme aussi feroient les autres Euesques. Mais ie ne sçay si c'estoit bien à propos : car que peut faire vn Roy banny, & qui trouue son Royaume ruyné par la faute de ses predecesseurs ? Ne voyons-nous pas ceux qui se sauuent d'vne maison ardante, marcher pieds nuds sur la braize ? Et vn qui se noye empoigner la premiere chose qu'on lui presente? Il y faut bié de l'heur, & de la grace de Dieu, pour sçauoir en sa necessité, choisir ce qui est le plus vtile. O que mal heureux est le Roy qui est contraint s'aider des estrágers! ou qui trouue des capitaines, & les chefs de sa iustice auaricieux, des larrõs Tresoriers, des Euesques sans Dieu, des Prestres & Moines meurdriers, vn peuple mutin & desbauché!

Herus homme courageux & bien Noble fils de la sœur du Comte Hucbald succeda à Foulques : & tint l'Archeuesché de Reims vingt & deux ans moins quatre iours, ce dict Floard. Toutesfois Reginon qui viuoit lors, ne met la mort de Foulques, que l'an neuf cens trois. De sorte qu'il faut qu'il y ait de la faute en l'vn ou l'autre Autheur, iaçoit que Floard soit plus croyable. *L'an de Iesus Christ.*

Ceste annee Louis Roi de Germanie perdit vne bataille contre les Hungres, qui en deuindrent si fiers, qu'ils coururent Bauieres, Suaue, & Franconie : & l'annee d'apres, sçachant les dissentions d'Italie, y passerent aussi, & gaignerent vne autre bataille sur Beranger : lequel se faisoit appeller Empereur ou Roy d'Italie, en laquelle annee, mourut aussi Alfred Roi d'Angleterre, lequel a esté plusieurs fois victorieux sur les Normans, il laissa pour successeur Edouart son fils : Lequel ceste annee donna Ediuie sa fille, en mariage à Charles Roi de France. Mourut aussi Valon, Estienne Comte, frere de Valon, tué d'vne flesche empoisonnee, qui luy fut tiree par vne fenestre comme il s'estoit leué de nuit pour aller descharger son ventre.

L'an neuf cens deux, Louis filz de Boson estāt passé en Italie, il y fut couronné, 902.
& depuis trahy des Italiens, qui l'auoient appellé, fut aueuglé par Beranger, sous ombre que l'ayant vne autre fois vaincu & pris, il luy auoit faict iurer de ne le venir iamais fascher en Italie : auquel an Meier dict que Baudouin Comte de Flandres fit clorre sainct Omer qu'on dit lez Flandres, pour estre sus la lisiere d'Arthois & Flandres, & en Germanie, Albert, Alart, & Henry freres habitans de Bamberg, sur la dispute de leur Noblesse (vn Autheur dict pour bien legere cause) entrerent en telle querelle contre Raoul Euesque de Vitzbourg, Euerard & Gebelard freres Seigneurs de Hes & Cathzenelbogen, que les parties renforcees de leurs amis se donnerent bataille, en laquelle Albert & les siens furent mis en route, laissant mort sur la place Henry, & Alard son autre frere pris : auquel Gebelard fit coupper la teste, mais Euerard blessé en la teste, mourut du coup, & Albert de Ramberg, ayant trouué moyen de refaire son armee, l'an neuf cens trois, chassa de Vitzbourg Raoul Euesque, bruslant 903.
les maisons & heritages de son Eglise : puis mit les enfans d'Euerard hors des Chasteaux qu'ils tenoient du Roi : les contraignant se tenir outre la forest de Schuartzbald : en vn lieu nommé Spesch art.

Ceste anne Alphons Roi de Castille, se faisant Moyne resigna son Royaume à Dom Odongne son frere : qu'il prefera à Rauire son fils homme vertueux : dont s'estant depuis repenty, Odongne l'emprisonna, & luy fit creuer les yeux : comme aussi aux enfans de Frouilla, lesquels cuidoient recouurer leur heritage : apprenant à tels Rois deuots, d'entrer totallement & sans regret dans vn cloistre : car la Roiauté vne fois goustee par les ambitieux, leur fait oublier tout autre respect, qui les empesche d'en iouyr entierement, & pource les Empereurs Diocletian & Maximilian, ne se trouuerent pas bien de retourner au gouuernement de l'Empire, contre la volonté de Constantin le Grand.

Benoist quatriesme Pape de ce nom, mourut le huictiesme d'Auril : auquel

L'an de Iesus Christ succeda Leon cinquiesme, qu'vn Prestre Romain, nommé Christofle; quatre iours apres son eslection mit en prison, où il mourut de regret: ayant le 25. May ensuiuant de son authorité, & auec l'aide des plus meschans de Rome, occupé le siege Papal, tenu par luy iusques à ce que Serge (par deux fois debouté de la Papauté) le chassa auec l'aide des Comtes de Tuscanelle (desquels il estoit) & de Marozzia fameuse putain: veufue de Guy Marquis: de laquelle Serge eut vn fils depuis Pape, & nommé Iean vnziesme ou douziesme. L'orde vie desquels, est amplement descrite par Liutprand.

L'ignorance ou nonchalance (ie n'ay pas voulu dire malice) d'aucuns escriuains de ce temps-là, est si grande; que l'on ne peut bien aisémét sortir de leur confusion. Car l'on donne à ce Serge, l'execrable insolence faicte à Formose, & d'autres l'en deschargeant pour l'imposer à Martin son predecesseur. Mais il est croyable que cestuy-cy comme conseiller, a esté aussi pris pour executeur. Tant y a que deslors, & iusques à Othon, premier Empereur de ce nom, l'Estat Papal fut mal conduit.

Audit an le dernier Iuin, iour de S. Paul, six ans apres la mort du Roi Eude, & le 15. de l'Abbé Robert (ie croy frere du Roy Eude) l'Eglise de S. Martin de Tours fut bruslee, ensemble vingt huit autres, par Heric & Harec Normans auec tout le Chasteau neuf de Tours, ce dict le Cronicon de S. Aubin d'Angers: lequel aussi certifie que ledict Robert Abbé, fut celuy qui octoria aux Abbez, la collation des Chanoines de sainct Martin.

904. L'an neuf cens quatre, n'est remarquable d'aucune chose memorable, sinon que Vulgrain Comte d'Angoulesme mourut, laissant Aldouin Comte apres
905. luy: & Guillaume Comte de Perigueux, qui espousa la fille du Comte de Thoulouse: l'an d'apres, Albert de Bauberg ayant tué en vne bataille Conrad pere de Conrad, qui depuis fut Roi de Germanie, luy mesme abusé par Haton Archeuesque de Maience (qui sur sa foy l'amena deuant le Roi Louis) fut par iugement du Parlement decapité. Cependant, tréues furent accordees aux Comtes Gerard, & Matfud freres, accusez d'vsurper les biens des Abbayes de S. Mesuin, de Tréues, & de Horrea de Mets: puis quand le Roi Louis vint à Mets tenir vn Parlement, ils furent bannis. Ce faict ledit Roi fut à Strasbourg accorder l'Euesque & les bourgeois, qui estoient en differend. Icy finit Reginon ses Annales : continuees par vn autre, iusques à l'an 967.

Ladicte annee en la my May, à vn Ieudy, apparut vne estoille pres du Septentrion, lançant du vent Circius (c'est Noor Noord Vvest) vn grand ray vers Euro Auster, c'est comme vne longue lance, laquelle passant entre les signes du Lion & de Gemini, trauersoit le Zodiac: & fut veuë vingt trois iours.

906. Le païs de Lorraine ne fut exempt de troubles l'an neuf cens six, pour la querelle d'entre Conrad Duc de Mozelane, Gerard & Matfud Comtes, ses freres: non plus que celuy de France. Car le Chanoine de Tours dict, que ceste annee Heric & Harec Normans, bruslerent l'Eglise de S. Martin de Tours, ainsi que i'ay dit, & l'on cuide que Raoul & Gerlon Normans freres, ceste annee vindrent en Neustrie: qu'apres auoir assiegé Roan, ils la prindrent par composition, & que Raoul depuis fortifiant des Chasteaux à l'enuiron, y fit sa de-

meure. Quant à Gerlon, aucuns pensent qu'il fut Comte de Blois, comme son frere des terres qu'il occupoit vers l'emboucheure de Seine: Toutesfois, apres auoir esté baptisez, mais ce fut plus tard, & comme ie croy enuiron l'an 912. L'an de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Alain Duc de Bretagne mourant: Iudicael son fils luy succede, puis ses enfans. Ausquels succeda Alain Barbetorte. Normans deuant Paris. Vaincus en Bourgongne par le Duc Richart. Guillaume Duc d'Aquitaine fonda Clugny. Normans chassez de Chartres par Richart & Robert Comte de Paris, auec perte de six mil hommes: Donnent Hostages. Et Raoul se faisant baptiser, Vuestrie luy est donnee & nommee Normandie. Serge Pape mort, Anastase luy succeda. Raoul de Bourgongne mort. Raoul son fils luy succeda. Louys Roy de Germanie mort. Othon Duc de Saxe, refusant le Royaume de Germanie, Conrad Duc de Franconie est faict Roy. Raoul Normand en faisant hommage au Roy Charles le Simple, luy baisa le pied. Les Comtes de Bretagne luy deliurent les terres qu'ils tenoient en Gastine. Inigue Comte de Bigorre, chasse les Sarrasins d'Arragon. Hungres perdent vne bataille en Bauieres. Anastase Pape mort, Laudo luy succede, Robert de Normandie espouse Pope fille de Guy Comte de Senlis. Charles inuité de venir en Lotheric. Laudo mort. Iean deuxiesme est faict Pape. Renier Dardaine mourut, qui fut pere de Gislebert. Paix entre Hebert & Baudouin Comte de Flandres. Arnoul son fils espouse Alix fille dudict Hebert.



L'AN neuf cens sept, les Hungres gaignerent deux batailles sur le Roy Louys: esquelles mourut si grand nombre de Noblesse de Germanie, que les victorieux eurent toute liberté de courre ce païs par longue espace. D'autre costé, Alain Duc ou Comte de Bretagne mourut aussi; Lequel laissant Iudicael, & ses enfans heritiers de sa Seigneurie, ils ne la garderét que douze ans: Laissans leur heritier Alain Barbetorte, fils de leur sœur. Du temps desquels les Normans trauaillerent tant ce pays, que les Ducs susdits furent contraints de fuir. 907.

Il ne se fit rien de notable l'an neuf cens huict & neuf cens neuf. Les Annales d'Aquitaine & de Normandie disent, que les Normans vindrent deuant Paris. Mais estans contraincts de se retirer pour aller secourir le Roy d'Angleterre, à leur retour, comme ils s'aprestoient de recommencer leurs courses en France, le Roy Charles leur fit quelques offres de composition. Laquelle empeschee par Robert Comte de Paris, & Ebles Duc d'Aqui- 908. 909.

L'an de Iesus Christ. taine (ie croiroy plustost Comte de Poictiers) ils perdirent la bataille. Toutesfois, iaçoit que par aucun Autheur du temps, il ne soit parlé de ce siege de Paris, ou de bataille gagnee, il y a de l'apparance que les Normans estoient lors puissans, puis qu'il se trouue en de bonnes Croniques, que l'an 910. Les mesmes Normans retournez en Bourgongne, entrerent iusques à S. Florentin: où le Duc Richard assemblant vne armee, les alla trouuer, & pres Tonnerre leur donna bataille en vn lieu nómé Argenteuil: où il en deffit si grád nombre qu'ils furent contraincts vuider le pays. Aucuns pensent que ceste annee Guillaume Duc d'Aquitaine & Comte d'Auuergne, natif de Bourgongne, fonda Cluny: Mais Sigisbert tient l'opinion que i'ay cy dessus dicte.

911. Les Normans fuyant de Bourgongne l'an neuf cens vnze, vindrent planter leur siege deuant Chartres: laquelle ils presserent tellement que sans le secours diuin, & diligence de Richard Duc de Bourgongne, & de Robert Cõte de Paris, frere du Roy Eude, elle eut esté prise. Toutesfois à la venuë de ces Princes, les Normãs leuerẽt le siege: & le vingtiesme Iuillet ou le dixneufiesme Aoust, perdirent la bataille: où il demeura six mil huict cens Normans: auec si grãd estonnement du reste, qu'ils furent contraincts de donner ostages. Lon cuida lors, que par miracle ils eussent esté chassez, quand la chemise estimee auoir appartenu à la vierge Marie leur fut presentee. Mais ceux qui adioustent que Charles le Chauue l'auoit apportee de Cõstantinople, font douter de la verité de ce relique, pource que cet Empereur iamais n'y fut.

Tant y a, que les Normans commencerent lors entendre la composition: à sçauoir de tenir les villes maritimes de Vestrie ruynees, ou desertes par les courses des pirates, ou passages des armees: & entre autres celle de Roan: ou Franco Euesque (que d'aucuns pensent deuoir estre appellé Victon) persuadant à Rolto ou Raoul de se faire baptiser, l'arresta en ce quartier de Vestrie dés lors appellee Normandie, pource que c'estoit l'habitation des gens venus du Nort, qui est Septentrion, lequel nom ayant (ainsi qu'il est croyable) esté affecté par ces estrangers, afin que tout ainsi que les François auoient changé l'appellation d'vne partie de la Gaulle, & pour marque de leur victoire l'auoient appellee France, ceux cy acquissent pareille reputation, donnans leur nom à leur nouuelle habitation.

Ceste annee mourut Serge Pape: auquel succeda Anastase tiers, comme aussi Raoul Roy de Bourgongne, d'outre le Mont-jou: qui laissa d'Alix sa femme, Raoul son fils, & Anne femme de Bertoul Comte de Brisgou. Mourut semblablement Louis Roy de Germanie, en l'aage d'enuiron dixhuit ans, sur la fin de Decembre: iaçoit qu'autres disent le vingt-vniesme de Ianuier, de l'an neuf
912. cens douze. Et neantmoins ils sont d'accord qu'il ne regna que douze ans.

Or iaçoit que par raison ces Royaumes deussent reuenir à Charles Roy de France, comme au seul masle descendant en ligne droicte de Charlemagne, si est-ce que par vne certaine enuie des Austrasiens & Germains, il ne fut recogneu, soit que ja ils fussent accoustumez au seruice de gens nez parmy eux, ou cogneussent quelque deffaut en Charles, degenerant de ses predecesseurs: comme c'est chose merueilleuse & diuine, iaçoit que les autres animaux engendrẽt leur

leur semblable & que de forts viennent des forts, volontiers les grands personnages & nobles esprits, n'ont pas des enfans semblables, ains lasches, foibles, ou maladifs. Et tout ainsi que nous sommes nez pour mourir, aussi la naïfueté des plantes, du sang, & des familles, ont comme leur naissance, accroissement de vie & vnis de vieillesse. Pepin le Gras Maire du Palais de France fut victorieux, Martel d'esprit ardant, & le Roy Pepin presque diuin. Celuy de Charlemaigne capable de la terre & du Ciel: souz lequel les François furent au comble de leur honneur. Car Louis le debonnaire estoit beaucoup moindre que son pere: le Chauue plus digne de louange que de blasme: Le Begue pour le peu qu'il regna ne peut estre renõmé. Mais en Charles le simple soit pour son deffaut, ou le contournement des choses, qui à la longue se changent, la gloire & le renom de ses predecesseurs s'enuieillit en sa personne. Vne autre maison supportee de nouueaux Gentils-hommes, par son industrie se prepara la voye pour monter au throsne François. Ce qu'aussi aduint en Germanie, sur l'autre branche de la maison de Charlemaigne: laquelle y regna depuis Louis fils du Debonnaire Car les Germains voyans Louis leur ieune Roi mort, ne sçachant parmy eux homme plus capable qu'Oton Duc de Saxe s'addresserent à luy. Mais comme il estoit sage, il s'excusa sur sa vieillesse: & leur persuada choisir Conrad Duc de Franconie; qui touchoit de lignage la maison de Charlemaigne, à quoy d'autant plus volontiers s'accorderent les Germains, qui sçauoient qu'Othon ayant esté son ennemy, pour la querelle de Bamberg, maintenant comme vray Iuge, parloit de la suffisance de Conrad: lequel sur ce tesmoignage fut declaré Roi de Germanie, & couronné à Aix par l'Archeuesque de Maience: non toutesfois sans contention. D'autant que ceux de Bauieres pressez des Hungres, esleurent Arnoul fils de Linthols leur Duc, cy deuant occis en la premiere bataille, que Louis dernier Roi mort, perdit contre lesdits Hungres, & lequel se trouua fauorisé de Bouchar Duc de Suaube, d'Euerard de Franconie, & Gislebert ou Regnier son pere Duc de Lorraine: voire par Henry fils d'Othon Duc de Saxe, car ce vieil Duc auant sa mort, s'estant efforcé de reconcilier les parties, n'auoit que mis l'emplastre sur le bonnet ainsi qu'on dit en commun prouerbe.

L'an de Iesus Christ.

Lon pensa aussi que ceste annee Rollo persuadé de soy faire Chrestien, fut leué des fons de baptesme, & nommé Robert par le Comte de Paris: & qu'il espousa Gisles fille de Charles, qui semble auoir esté lors appellé simple (c'est à dire sot) pour auoir quitté tout le païs de Neustrie, assis entre la riuiere de Seine, d'Epte & la mer: le Chanoine de Tours dict, Andelle, & le ruisseau Alaan: mandant à Beranger (qui tenoit partie du païs) & Alain de Bretagne, faire deliurance au Prince Normand des terres, lesquelles de leur costé estoient en Gastine: ce dict vne vieille cronique Françoise. C'est chose remarquable (& toutesfois peu vray semblable) qu'vn Cronicon dise, que Raoul ne voulãt mettre le genouil à terre pour baiser le pied du Roy en luy faisant hommage, il falut que Charles le luy apportast à la bouche. Mais il y a plus d'apparence que c'est vn traict de vanité de Trouuerres Romanciers, & toutesfois, c'est vne marque de la façon des anciens hommages.

L'an de Iesus Christ Lon tient aussi, que lors commença le Roiaume de Nauarre : lequel repris par les Sarrasins durant les dissentions des enfans de Louis. Ceste presente annee, Ennic ou Inique Comte de Bigorre en Gascongne, accompagné de ses suiects, des Comingeois, Foixiens & Armagnacs, conquist, chassans les Sarrazins de ce païs : & puis d'vne mesme violence se fit Comte d'Arragon.

D'autre costé les Hungres voyant Louis mort, & imaginans que la querelle pour la succession dureroit plus longuement, entrerent dans Bauieres : dont ils furent repoussez apres la perte d'vne bataille, qu'Arnoul Duc de ce quartier
913. gaigna sur eux, l'an neuf cens treize, dont il s'enfierit tellement qu'il aspiroit à la Roiauté, supporté des Ducs que i'ay nommez : lesquels estans particulierement mal affectionnez à Conrad, faisoient semblant de vouloir couronner Charles de France, qu'ils appelloient le vray & vnique heritier des biens de Charlemaigne, mais Conrad par sa vaillance & industrie, auec le temps dissipa telle entreprise. Le sixiesme Iuin audit an mourut Anastaze Pape qui eut pour successeur Lando, lequel ne fut Pape que deux mois vingt & deux iours. Car il mourut le vingt-huictiesme Decembre. Ie trouue aussi que ceste annee Robert Duc de Normandie, estant morte Gisle sa femme sans enfans, espousa Pope fille de Guy Comte de Senlis, ou de Nantes : & autres disent de Beranger Comte de Beauuais : qu'il auoit laissee pour prendre ladite Gisle.

Pendant que l'Allemaigne se trouble pour l'eslection de Conrad, Charles le Simple inuité par Renier d'Ardaine, de venir prẽdre la possession d'vn Roiau-
914. me, qui autresfois auoit appartenu à son ayeul & son pere, l'an neuf cens quatorze partit de France bien accompaigné, & se fit seigneur d'vne portion de Loterich (c'est à dire Roiaume de Lothaire,) de laquelle il fit gouuerneur ou Duc ledit Renier qui se monstroit fort affectionné à son party, & tenoit de grands heritages en ce pays. Ceste annee Iean dixiesme fut fait Pape le vingt-quatriesme Ianuier, qui au dire de Pierre de Premonstré, fut fils de Serge Pape & de Marozie : lequel presida quatorze ans, deux mois, seize iours : & couronna Empereur Beranger Roy d'Italie.

L'an neuf cens quinze, la paix ayant esté faite entre les Comtes Hebert de Vermandois & Baudouyn de Flandres, apres que les villes de sainct Omer & d'Arras eurent esté rendues au Flaman, Alix fille de Hebert fut accordee en mariage auec Arnoul, depuis nommé le vieil, fils dudit Baudouyn : ce disent les Croniques de Flandres.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VIII.

Conrad Roy de Germanie contrainct d'accorder aux Hungres pour les faire sortir de Germanie. Robert Duc de Normandie meurt. Guillaume son fils & heritier nommé longue espee, souz la tutelle de Robert Comte de Paris. Iustice de Raoul. Que c'est que Haro. Seigneurs de Lorraine vsurpent les terres du domaine que les Rois de Germanie leur laissoient. Baudouyn le Chauue Comte de Flandres meurt sans enfans Mort de Foulques le Roux, Comte d'Anjou fils d'Ingelger: Auquel succeda Foulques le bon son fils. Normans descendent en Cornouaille & en chassent les Bretons. Hungres en Italie. Conrad Roy de Germanie mort. Henry Loiseleur ou Fauconnier luy succeda. Charles & Henry s'accordent à Bone. Charles eut Celte & l'Aquitaine. Et Henry Germanie. François abandonnent Charles, à cause de Haganon son mignon.



CE-PENDANT, les Seigneurs de Germanie plus que iamais esmeus contre le Roy Conrad, & ayans tiré de leur party Henry Duc de Saxe, à qui le Roy ne vouloit octroyer les estats de son pere, trauaillerent la Germanie, l'an neuf cens seize. Et le Comte Euerard frere de Conrad, ayant perdu vne bataille en Saxe, & Conrad qui le voulut vanger, contrainct sortir honteusement de ce pays, il faict excommunier les rebelles, par les Legats du Pape assemblez en la ville d'Althein qui est aux Grisons. Mais ce pendãt les Hungres que Conrad auoit chassez de Bauieres (comme il est croyable appellez par Arnoul) trouuerent moyen de passer le Rhin, & se iettans dans le pays d'Elsace, mirent à feu & à sang la ville de Basle: auec telle frayeur du Roy Conrad, qu'il fut contrainct leur donner de l'argent pour retourner. 916.

L'an neuf cens dixsept mourut Raoul ou Robert Duc de Normandie: qui de Pope sa femme, laissa vn fils nommé Guillaume: surnommé longue espee, & Gerlotte femme de Guillaume Duc d'Aquitaine: le Chanoine de sainct Martin dict le douziesme de son Duché, le Neuf cens vingt & trois de Iesus Christ, auquel fut pris Charles le simple, septante & quatre de sa venue en France, & quatre vingts six de son aage. Tellement qu'à son compte, le Normand seroit entré en France l'an huict cens quarante neuf, & à cestui-cy l'an huict cent quarante trois ou quatre. Ce qui n'est sans apparence puis que souz l'an huict cens quarante cinq, nous trouuons vn Rou estre venu auec les Normans: mais il y a tousiours faute ou varieté, à l'annee de sa mort: puis qu'il dict l'an neuf cens vingt trois: auquel nous sommes asseurez par Floard, que fut pris Charles le simple. Quant à Guillaume le Normand, il fut lais- 917.

L'an de Iesus Christ. sé en la tutelle de Robert Comte de Paris: & de luy vindrent les Ducs de Normandie qui vesquirent depuis : polirent & rangerent à l'obeissance du Christianisme & des loix, leurs suiects. De maniere que les François, Bourguignons & autres, prirent alliance auec eux: car Raoul fut bon Iusticier: & le pays à luy suiect, de son temps sembloit estre gouuerné comme vne seule maison par vn bon pere de famille : tant grande estoit la concorde de ces nouueaux Chrestiens. Car (disent les Croniques de Normandie) ceux qui contre raison detenoient l'autruy, qui mentoient, ou nioient ce qui leur auoit esté presté, ou baillé en garde, estoient tenus ou chastiez comme larrons. Tellement que la memoire de sa iustice est demeuree en la bouche de ceux du païs: qui estans greuez, l'appellerent encores à leur ayde, criant Haro, contre ceux qui les forçent. Iaçoit que d'autres pensent, que ce mot vienne de Harouenna: qui en vieil François Teulch, signifioit le lieu où se tenoit la Iustice: comme si celuy qui crie, Haro, appelloit sa partie à l'harouenne ou lieu de la iustice, pour auoir raison de sa violence, ainsi qu'au temps passé l'on tiroit l'oreille aux assistans pour se souuenir de l'assignation que les parties s'entredonnoient, se trouuans en iustice Obtorto collo, & dõt i'ay parlé en mes origines. Le Cronicon d'Angers dict que Raoul mourut le quarante deuxiesme an de sa Seigneurie ou Duché: Mais ie croy qu'il faut entendre de la sortie qu'il fit de Noruegue, & possible de son aage.

Renier appellé Duc d'Ardaine & de Mozelâne, faict gouuerneur de Lorraine par le Roy Charles, mourut ceste annee (autres disent neuf cens quinze) & Gislebert son fils luy succeda par le vouloir dudit Roi, qui se trouua aux funerailles du defunct, ce dict l'Abbé d'Vrsperg. Ce Renier fut le fondateur des grands fiefs qui se firent hereditaires en Lotheric, non qu'il portast tiltre de Duc de Lorraine Mozellanique, (ainsi que d'aucuns ont voulu pretendre) Mais pource qu'ayant esté gouuerneur du païs, comme le mieux herité Seigneur; Charles continua ses estats en la personne de ses enfans: lesquels auec le temps s'approprierent les grandes villes & citez, ainsi que l'on auoit faict en France Vvestrienne. A quoy les Rois de Germanie qui depuis chasserent nos Rois de Lotheric, ne peurent remedier, craignans offencer ceux qui les possedoient: & lesquels ayans leurs terres assises sur la frontiere des deux Royaumes, par vn despit, se fussent bien aisément tournez du costé où ils eussent trouué de l'aduantage, & dont sont venues tant de souuerainetez qui sont en ces quartiers là. Mesmes il ne faut auoir esgard à ce que disent Vassebourg & l'Archediacre de Verdun, pour les raisons indicibles de Vignier vray Hercules & defaiseur de tels monstres.

Ceste annee, le Roy Conrad fit coupper la teste à Bertold & Emanger freres: q̃ Munster dict auoir esté Duc Zeringhen & d'autres les estimoiét Com-
918. tes de Brisgou.

L'an neuf cens dixhuit, Baudouyn le Chauue, second du nom, Comte de Flandres, mourut à Gand, le deuxiesme Ianuier. Il laissa de Eltrude sa femme, seur de Ogine femme de Charles le simple, & fille d'Elfred Roy d'Angleterre, deux enfans: dont l'aisné nommé Arnoul, & en surnom le Gras, eut

Flandres:& Adolf qui eut Teroüenne, Boulongne & sainct Omer. Mourut aussi Foulques le Roux Comte d'Anjou fils de Ingelgerie: auquel succeda Foulques surnommé le bon, son fils. Ie trouue aussi qu'il y eut de grands troubles entre le Roy Charles & ses Princes: qui semblerent auoir esté appaisez: il fut remarqué qu'auant ladicte sedition le premier de Feurier, l'on veit au Ciel des batailles de feu. Doresnauant le fondement de nos antiquitez sera tiré sur l'alignement des Annales de Floard, Prestre de Reims: qui a escrit depuis l'an neuf cens dixneuf, iusques à neuf cens soixante & six qu'il mourut. Ie ne sçay si c'est vn autre que celuy qui a composé les gestes des Archeuesques: mais d'autant qu'ils s'accordent fort bien auec le continuateur de Reginon, ie l'ayme mieux suiure que Sigisbert, Othon & autres plus esloignez dudict temps. Il dit donc, que ceste année estant cheut de la gresle au pays de Reims, de la grosseur d'vn œuf de poulle, & en aucuns lieux large de la moitié d'vne paulme, il y eut fort peu de vin au pays. Et les Normans descendus en Cornouaille de Bretagne, gasterent la coste marine, d'où ils chasserent les Bretons: vendirent ou emmmenerent tout ce qu'ils peurent enleuer. Comme d'autre costé les Hungres coururent l'Italie, & partie du Royaume François: à sçauoir celuy de Lorraine, & le quartier d'Elsas: au deuant desquels Charles Roy de France se presenta: accompagné de Herué Archeuesque de Reims: qui luy amena quatorze cens hommes. Auquel an Conrad Roy de Germanie, retourné blessé de sa conqueste de Bauieres, mourut sus la fin de Iuin: & fut enterré à Fulde le septiesme an de son Royaume.

L'An de Iesus Christ.

Le grand & noble courage de ce victorieux Prince, apparut en sa mort. Car il persuada au Comte Euerard son frere de porter les ornemens Royaux à Henry Duc de Saxe, qui luy auoit faict la guerre auec les autres rebelles: despouillant tout appetit de vengeance, pour le bien de sa Patrie, lors affligée des Hungres: & laquelle auoit besoin d'vn vaillant chef, pour resister. Othon Duc de Saxe cognoissant la vertu de ce Conrad, n'auoit (comme i'ay dict) voulu accepter la couronne de Germanie, la renuoyant à ce Prince, qui maintenant la rend à son fils par vne treslouable modestie, tant les anciens faisoient cas de la vertu, & mesprisoient les honneurs, dont ils se sentoient incapables au pris d'vn autre. Ce Henry Roy d'Allemaigne, fut appellé Loiseleur ou le Fauconnier: pource qu'on le trouua prenant des oiseaux, lors qu'on luy apporta les nouuelles de son eslection au Royaume (ce dit Sifrid) plus apparemment, que pour auoir le premier trouué la fauconnerie, ainsi qu'aucuns veulent: puis que i'ay monstré sous Clotaire premier, que long temps deuant nos François auoient des oiseaux de poing.

Incontinent apres la mort de Conrad, Charles Roy de France se ietta en Austrazie: de laquelle il conquist partie iusques à Vvormes, & fut Henry de Saxe contraint se rendre son subiect: iusques à ce que par le conseil de Gisalbert son gendre Duc de Lorraine, il se rebella contre ledict Charles. Ceste subiection de Henry, est niée par les Allemands: mais Othon de Frisinghen dict, que telle diuersité vient des escriuains: qui ont voulu gratifier leur parti. Et que les esprits des Historiens furent lors autant partiaux & aussi diuisez que les Royaumes.

L'an de Iesus Christ.

Toutesfois qu'à la verité Charles & Henry accorderent à Bone, que Henry auroit le Royaume de Belges, & Charles Celte & l'Aquitaine.

Or soit que cela se fit apres la mort de Robert faux Roy, ou deuant : il y a de l'apparence, que Robert & les autres Seigneurs Neustriens & Austrasiens, qui s'estoient rendus Comtes hereditaires des Prouinces, voulurent que Charles demeurast foible : afin que recueillant toutes les seigneuries de ses
920. predecesseurs, il ne fut trop puissant pour les depossεder. Aussi l'an neuf cens vingt, estant ia ledict Henry Duc de Saxe estably Roy de Germanie, presque tous les Comtes & Seigneurs Vvestriens abandonnerent Charles leur Roy, qui estoit en la ville de Soissons : pource qu'il ne vouloit chasser Aganon, lequel de moyen estat, il auoit esleué par dessus les autres Princes & Seigneurs de son Royaume, le faisant son principal conseiller, tellement qu'il estoit seul priué du Roy, duquel aucun n'osoit approcher : appropriant à son vsage tout le domaine Royal. Ce qui fascha tant les Seigneurs qu'ils delibererent s'en deliurer. Et pource qu'ils ne le peurent faire au gré du Roy, ils tournerent leur indignation sur luy mesme, puis qu'il estoit cause de ce mal. Le principal Autheur de ceste coniuration fut Robert Comte de Paris, frere d'Eude iadis Roy, qu'on appelloit aussi Marquis & Duc de France : marry de ce qu'on ne luy auoit rendu le pays qu'il souloit tenir (car i'ay monstré qu'vn autre auoit Poictou) & disant n'auoir pas eu sa part du Royaume d'Eude son frere, comme le tesmoigne vne Chronique. Lors Herué Archeuesque de Reims, voyant que ceste discorde pourroit engendrer plus de maux, vint trouuer le Roy, qu'il mena premierement en sa maison champestre nommée Carcassiria, & le lendemain à Eruennac, appartenant à l'Archeuesché de Reims, où il demeura sept mois : & iusques à ce que l'Archeuesque eut rendu au Roy ses Princes, & eux à luy le Royaume. Il se trouue entre les œuures de l'Abbé Conrad, vn fragment d'vn escriuain Gaulois, où ceste querelle estant bien amplement recitée, & l'occasion que Robert Comte de Paris prist pour vsurper le Royaume : ie cuideroy me faire tort, si i'oublioy vn si bel eschantillon de vieille histoire.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Gisalbert Comte, inuite Henry son beaupere de s'esleuer contre le Roy Charles. Est assiegé à Harbourg par Charles, auec lequel il se rapointe: puis suscite Robert. Maisieres assiegée par Herué Archeuesque de Reims. Charles venu à Elsase, est contraint d'en partir par Henry, qui vint assieger Metz. Robert Comte de Paris contraignit les Normans de Loire de se baptiser, & luy bailler ostages. Richart Duc de Bourgongne mort. Charles va en Lorraine. Et Robert Duc s'esleue contre Charles, pour cause de Aganon, lesquels sont contraints abandonner Laon. Charles & Robert en armes l'vn deuant l'autre.

LA Gaule Celtique (dit-il) & faut entendre que les Germains appelloient ainsi la terre de France assise entre Seine & Loire, ne luy voulans donner le nom de France, afin de n'estre contraints d'appeller Roy des François ceux qui la tenoient, ayant esté baillée à Robert, Charles se retira en Saxe, les villes & maisons Royales de laquelle il visita & prist, sans qu'aucun luy resistast: mesmes il en fit Duc, Henry Prince du sang Royal, du costé des femmes. Cependant ayant mis bonne garnison par les villes de Gaule, & approchant la feste de Pasques, le Roy Charles vint au Palais d'Aix, là se trouuerent les Princes de toutes les Gaules: comme aussi autres de moyen estat, bien affectionnez enuers le Roy. Henry Duc de Saxe vint de son pays, & de Gaule Robert. Lesquels se tenans à la porte de la chambre du Roy pour le saluër au sortir, apres auoir par quatre iours attendu, voyans qu'on ne leur donnoit aucune responce: l'on dict que Henry fasché, dit: que quelque iour Aganon regneroit auec Charles, ou que Charles auec Aganon viendroit à vne mediocrité: puis tout courroucé s'en alla. Dont le Roy aduerty, desira le r'appeller: & pour ce fait, enuoya vers luy Herué Archeuesque de Reims, par les bonnes paroles duquel, Henry addouci & persuadé, reuint trouuer le Roy: duquel receu auec tresgrandes caresses, il obtint le principal degré d'honneur & de faueur pres de luy.

Quelque temps apres Renier Comte, tres-fidelle partisan de Charles estant mort, le Roy se trouua à ses obseques: lesquelles acheuées, iaçoit que Gislebert son fils n'eut l'aage, en presence des Seigneurs qui estoient là venus de plusieurs endroicts: liberalement il le pourueut des estats de son pere. Cestuy-cy fort estimé pour ses richesses, & la Noblesse de son sang, & son mariage auec Gerberge fille de Henry, d'outre le Rhin, deuint insolent: & machinoit d'abbaisser Charles qui s'en apperceuant vint de la Celtique (ce sont les mots de l'Autheur qui l'entend de nostre France) auec vne armée, pour guerroyer les Belges, subiets du Duc de Gislebert: Lesquels n'osans appertement se declarer pour luy, s'enfermerent dans les villes, & les plus forts

L'an de Iesus Christ.

Chasteaux qu'ils eussent. Au moyen dequoy Charles leur enuoya dire, qu'ils tinssent pour eux ce qu'ils releuoient de Gislebert: pourueu qu'ils les recogneussent de luy. Les vassaux de Lotherich ainsi gaignez vindrent faire sermét au Roy, & se declarerent contre Gislebert. Mais quant à luy, il s'enferma dans Harbourg, vn lieu enuironné d'vn costé de la riuiere de Meuze, & de l'autre de Gulo, & qui outre cela estant assis sur vn grãd precipice, & enuironné de buissons, pouuoit seruir d'vne tresseure retraicte. Tout aussi tost, le Roy le vint là chercher auec son armée, & l'assiegea, tant par eauë que par terre. Lors Gislebert voyant le Roy obstiné, se faisant secrettement deualler par les murailles du Chasteau, passa la riuiere auec deux hommes; & s'en vint comme en exil outre le Rhin: demeurant quelques années auec Henry son beau pere: desnué de tout son patrimoine: de sorte que ses gens abandonnez par luy, ouurirent les villes, & se sousmirent au Roy François.

Vn temps apres, Henry fist tant enuers Charles, que Gislebert fut receu en sa grace, à condition que les fiefs, dont le Roy auroit pourueu aucuns Cheualiers, leur demeurassent tant qu'ils viuroient (car ie doute si tous fiefs estoient encor' hereditaires) & que ceux qui se trouueroient auoir esté ouuerts durant son exil, & ausquels le Roy n'auoit pourueu, seroient (de grace) rendus au Duc: lequel par ce moyen receut Traict, Du Pille, Harstal, Marsuë, l'Isle, & Capremont: vaccans par le trespas de ceux qui les souloient tenir: Mais Gislebert trauailla si fort ceux qui tenoient ses autres biens, qu'en fin il recouura tout: puis machina plusieurs choses contre le Roy, & vint trouuer son beau pere qu'il destourna de prendre le party de Charles: disant qu'il luy suffisoit d'auoir la Celtique, & que la Belgique & Germanie auoient besoin d'vn autre Roy: & qu'il luy pleust d'en accepter la couronne. Henry qui voyoit que c'estoit chose desraisonnable, le rebouta, l'admonnestant souuent, qu'il eust à se desister de telle meschante entreprise. Lors Gislebert voyant qu'il ne gaignoit rien vers son beau pere, & que pour son regard il ne pouuoit acquerir le Royaume, vint en Belges, & de là passe en Neustrie, pour trouuer Robert Duc de la Celtique, frere du Roy Eude: auec lequel il traitta du mesme faict, luy persuadant d'occuper le Royaume François, & chasser Charles. Le tyran (l'Autheur appelle ainsi Robert le Comte de Paris) bien ioyeux, tout aussi tost commence à fauoriser ce Conseiller: & apres s'estre entredonnez la foy, ils deliberent sur les moyens de paruenir à leur entreprise: & quelque temps apres, ayans assemblé les Princes François, Robert fut nommé Roy.

Ce plaquart d'histoire monstre ce que nous n'auons point leu autre part: & iaçoit qu'on ne puisse distribuer les faicts qu'il contient, pour les approprier sous de certaines années, il descouure (neantmoins) vne partie des menées des hommes & Seigneurs de ce temps-là: & grandement sert à monstrer les pratiques des mutins.

Reprenant donc le fil de nos annalles, nous dirons, que Herué cependant assiegea le Chasteau de Mezieres, occupé par Hucbald Comte Castricensis pagi (ie croy Chasteau Portien) qui l'auoit fait bastir & fortifier: Tenant par force Hautmont, appartenãt à l'Eglise de Reims: à laquelle il faisoit plusieurs maux: & pour

& pour raison dequoy il estoit excommunié. Toutesfois, ledit Hucbald (ie croy Hubault) quitta Mezieres, quatre mois apres le siege, & se retira vers le Roy Charles : qui estoit au païs de Vvormes, campé contre le Prince Henry: où le Comte en vne escarmouche fut tué. L'an de Iesus Christ.

Ceste mesme annee y eust question entre l'Euesque Hilduin de Tungres (c'est Liege) & Richer Abbé de Prom pour ledict Euesché. Car le Roy Charles voyant que Hilduin auoit abandonné son party, iaçoit que premierement il luy eust accordé cest Euesché, en auoit depuis pourueu ledict Richer : mais Herman Archeuesque, ordonna Hilduin en la faueur de Gislebert, que plusieurs Lorrains auoient faict leur Prince, quand les François abandonnerent Charles. Toutes-fois, Gislebert & les mesmes Lorrains retournans en l'obeïssance dudict Charles, il voulut que Richer eust l'Euesché, laquelle contention dura ceste annee, & la suiuante neuf cens vingt & vn : Que Raoul Euesque de Laon mourut : auquel succeda Adelin Thresorier 921. de ladite Eglise, ordonné à Rheims par Herué. Cest Archeuesque qui tint vn Synode à Trosleuin, où se trouua le Roy Charles; qui obtint l'absolution du Comte Rimbault, & allant en Lorraine, il prist de force quelques places appartenans à Ricuin son rebelle: & vint iusques à Patennunchen maison roialle qui est pres de Vvormes : cuidant mettre en son obeïssance le païs d'Elsace, & la France Austrazienne iusques à Maience, si les suiects de Henry assemblez à Vvormes, ne l'eussent contraints honteusement se retirer. Ceste mesme annee le Roy Henry assiegea Mets : accompagné de Rotgar Archeuesque de Treues, & du Duc Gislebert : & força Vitger Euesque de ladite ville, de luy porter obeyssance.

Finalement Charles ayant fait auec Henry Treues iusques à la Messe de S. Martin, il vint à Laon : & depuis arrestant la paix sur la fin de l'annee, il accorda que ledit Henry tint le Roiaume de Lorraine. Ce qui fut iuré par les Euesques & Comtes du païs. Durant cela Robert Comte de Paris, fit la guerre aux Normands de Loire, par luy assiegez cinq mois durant : & iusques à ce qu'ils eussent baillé ostages pour retourner vers Nantes & Bretagne : afin que ceux d'entr'eux qui voudroient se faire baptiser, y peussent habiter, ce qui monstre que la Bretagne auoit esté abandonnee aux Normands.

Le premier iour de Septembre, mourut Richard Duc ou Marquis de Bourgongne : qui fut enterré en l'Eglise saincte Colombe à Sens, en l'oratoire ou Chappelle sainct Siphorien. Ce fut vn Prince fidele au Roy Charles, & bon iusticier. Il eut d'Alix sa femme (que Lazius dit fille de Raoul Roy de Bourgongne) quatre enfans. Raoul Duc de Bourgongne de deça la Saosne. Boson partage en Voge; Hugues le Noir ou le Testu; partage deça, Richart eut la haute Comté de Bourgongne, si lon croid Lazius : mourut aussi Herluin Euesque de Beauuais : & l'Abbaye de Gembleoux en Ardaine, fut bastie & fondee par Vicbert.

Charles ayant dés le commencement de l'annee neuf cens vingt & deux, 922. mis aux champs vne armee, monstra bien que la paix qu'il auoit faicte à la fin de Decembre precedent, auec Henry, n'estoit pour autre chose que

SSSSS

L'an de Iesus Christ.

se descharger des Allemans, car tout l'hyuer, & le Caresme, il ne cessa de courre la Lorraine, en despit de l'infidelité de Gislebert & d'Othon freres, sans rien espargner: non pas mesmes les biens & heritages des Eglises. Cependant nouueau trouble se presente deça, car soubs couleur que le Roy Charles auoit donné l'Abbaye de Chelles ou Bobe (ie croy de Chelles saincte Baudour) à son mignon Haganon, Hugues le Blanc, ou le grand fils de Robert Comte de Paris; pretendant qu'elle luy deuoit appartenir: dautant que Rotilde sa tante paternelle, & encores sa belle mere, en auoit iouy, il vint camper sur la riuiere Vidula (c'est Vesle qui de Rheims passe par Fismes, vne villette ainsi nommee; pour ce qu'elle est aux fins & limites de Rheims & Soissonnois) où il trouua les vassaux d'Erué Archeuesque de Rheims, & autres Comtes François, au deuant de luy: auec lesquels il s'aduance vers Laon, & vint camper sur la riuiere d'Aisne. Dequoy Charles aduerty: secrettement partit de Laon, accompagné du Comte Herbert, & dudict Aganon, pour l'amour & asseurance duquel, il passa outre Meuse: Hugues auec enuiron deux mil hommes de guerre le suiuit, iusques sur la riuiere de Meuse: où rencontrant Gislebert de Lorraine, il retourna en sa compagnie vers Robert son pere, qui s'estoit aduancé iusques sur la riuiere d'Aisne, & pays de Laonnois: pour ensemble parlementer & aduiser à leurs affaires.

Lors Charles repassa la Meuse suiuy de quelque peu de Lorrains: outre ceux que Hebert Comte de Vermandois luy amena, auec lesquels il commença de piller les villages & possessions de l'Eglise de Rheims: & prist d'assault Altmont: ce pendant Robert vint au deuant de Raoul Duc de Bourgongne son gendre, & le ioignit sur la riuiere de Marne. Charles le suiuit, & passant ladicte riuiere auec ses Lorrains, la compagnie d'Aganon prist le chasteau d'Espernay, qui fut pillé. Et Robert renforcé de l'armee Bourguignonne, repasse ladite riuiere au dessous d'Espernay, & vint à trois lieuës pres du Roy Charles, où ils se camperent, les vns deuant les autres, vne sepmaine entiere; que les Seigneurs des deux armees, passerent à parlementer ensemble, en l'absence dudit Charles & Aganon.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. X.

Hugues le Noir deffaict la compagnie d'Aganon. Robert surprend Laon, & pille les Thresors d'Aganon. Robert esleu Roy, couronné par Herué, qui trois iours apres mourut. Seulfe Archediacre mis en sa place. Lon veid lors trois Soleils. Charles deuant Capremont. Hugues fils de Richart luy faict leuer le siege. Pratiques des deux Roys. Guillaume d'Aquitaine, & Remond de Languedoc tuent douze mil Normands de Loire. Robert tué par Charles. Roul Roy de Bourgongne faict Roy. Charles enuoye à Henry des Reliques de sainct Denis. Ruse de Hebert pour surprendre Charles qu'il retient prisonnier.

DVRANT ces choses Hugues le Noir, frere de Raoul Duc de Bourgongne, & fils de Richard, venant pour se ioindre auec Robert, rencontra enuiron deux cens hommes d'Aganon qui alloient fourrager les villages de l'Eglise de Rheims; dont il tua trois, & prist le reste qu'il renuoya honteusement; leur ayant osté armes & cheuaux. De là, Robert vint camper à Culmiciacum, & Charles pres de Rheims: où ayant demeuré trois iours entiers, à vne lieuë de ladicte ville. Iaçoit que souuent les cheuaux des gens du Roy fussent pris par ceux de la ville, les Lorrains ne les assaillirent qu'vne seule fois, à vn Dimanche iour de la Pentecoste: où demeurerent occis aucuns Lorrains, & plusieurs blessez: iusques à ce que la nuict separast le combat. Lors Charles aduerty que Robert auoit faict surprendre Laon par ses gens, partage le Thresor d'Aganon (qu'il y trouua): & faict prisonnier vn de ses freres, accompagné d'vne partie des Lorrains (car l'autre s'en retourna chez soy) vint auec Aganon deuant Laon: l'entree de laquelle ville luy estant refusee, il s'alla camper sur la riuiere Sara, & Robert sur celle d'Alea. Mais quand Charles veit que les forces de Robert croissoient tous les iours, & les siennes diminuoient, secrettement il se retira outre la Meuse, auec Aganon.

Alors les François esleurent Robert pour leur Seigneur, & se (*Illi committunt*) mirent en sa protection, qui peut aussi estre entendu pour luy firent hommage. Dautant que Robert (dict Emil) soustenoit que du consentement des Seigneurs François, la couronne auoit esté donnee à Eude, pour mesme raison qu'à Pepin pere de Charlemaigne. Que si cestuy-là auoit esté Roy legitime, aussi l'auoit esté Eude, qui par son Testament n'auroit peu renoncer au droict acquis à sa maison, pour le rendre au fils du Begue. Car la couronne Françoise, ne vient par la succession d'vn homme seul, ains de la maison & famille: Et puis qu'Eude estoit mort sans enfans, il estoit (comme

L'An de Iesus Christ. son frere) le vray & plus proche heritier. C'estoient de plus belles, que iustes & raisonnables paroles. Mais il auoit assez de partisans pour les maintenir à l'espee (ordinaire tiltre des Rois) & Charles encores plus d'ennemis; qui (outre ses autres imperfections) pour le descrier luy mettoient sus, qu'il vouloit faire hommage du Roiaume François aux Allemands. Ainsi donc Robert, le vingt neufiesme Iuin, fut esleué Roy à sainct Remy: par les Euesques, Princes & Seigneurs du Roiaume François. Et couronné par Herué Archeuesque de Rheims, lequel mourut trois iours apres l'auoir sacré; à sçauoir le second de Iuillet, & quatre iours auant qu'il accomplist la vingt deuxiesme annee de son Archeuesché.

Seulfe pour lors Archediacre de ladite Eglise; luy succeda par la menee & support du Roy Robert, lequel ayant querellé auec Odon frere de Herué neueu de l'Archeuesque mort, les voulant chasser hors du païs, fut cause d'y amener la guerre, dont nous parlerons: ce qui monstre (auec ce que i'ay dit cy-dessus, des hommes de Gislebert, pourueuz par le Roy Charles) que les fiefs n'estoient lors qu'à vie, puis qu'on void ceux-ci chassez des leurs, par le successeur de celui qui les auoit pourueuz. Cependant il apparut au Ciel trois Soleils, au païs de Cambray: où il sembla que le Soleil auoit trois ronds, distans l'vn de l'autre, plus, deux iauelots ou dards, & deux troncs furent veus s'approcher, & venir l'vn contre l'autre, iusques à ce qu'vne nuee les couurit. Il se fit encores vn tremblement de terre en Cambresi, pour lequel aucunes maisons tomberent.

Lors le Roy Robert, enuoya Hugues son fils au Roiaume de Lothaire, auec quelques François pour deliurer Capremont Chasteau de Gislebert, que Charles tenoit assiegé. Dont Charles aduerti leua le siege: & Hugues ayant pris ostages d'aucuns Seigneurs du païs, retourna vers son pere. Par vn canon de ceux que Bouchard Euesque de Vvormes a recueilli sous le tiltre de l'inceste. Il semble que ceste annee Charles & Henry Roy d'Allemagne, tindrent vn Sinode à Confluans (ie croy de Rhin & Moselle) s'il n'y a faute au datte. Ce qui possible donna occasion au Roy Robert, de rechercher le
923. Roy Henry, lequel l'an neuf cens vingt & trois, il vint trouuer en Lorraine, & s'estans rencontrez sur la riuiere Rura, ils se traicterent de banquets, festins & presens, puis firent amitié ensemble. Là, aucuns Lorrains baillerent ostages à Robert; qui leur accorda trefues, iusques au premier Octobre, car Robert se vouloit establir: voyant que Charles remuoit tout le monde, donnans & promettant plus qu'il ne pouuoit tenir: comme volontiers font les Princes chassez de leur estat.

Mesmes les Normands habitans sur Loire, estoient venus piller l'Aquitaine & l'Auuergne: iusques à ce qu'ils fussent rencontrez par Guillaume Duc de ce païs, & Remond Duc de Languedoc: qui les desfirent en vne bataille, où il demeura douze mil de ces pillards.

Cependant, Boson fils de Richard Duc de Bourgongne tua Ricuin, vn Comte de Lorraine (que lon pense auoir esté frere de Gislebert) estant malade en son lit. Et Charles renforcé de ceux qu'il auoit amassez en Lorraine,

leur faisant rompre les tréues n'aguieres accordées auec Robert, passa la Meuse, & vint au Palais Royal d'Atigny: puis tout soudain, auant que son ennemy peust assembler ses gens, s'approcha de la ville de Soissons, lors qu'il ne s'en donnoit garde, & le lendemain iour de Dimanche quinze de Iuin, à l'heure que chacun ne pensant à la bataille, s'estoit mis à disner, passe la riuiere d'Aisne, & accompagné des Lorrains, vint tant soudainement charger Robert, que nonobstant sa vaillance & grande resistance, il demeura entre les premiers abbatus, percé de coups de lances. Toutesfois, Hugues son fils, le Comte Hebert, & autres accourans, remirent sus les gens du faux roy mort: & ayans premierement arresté les victorieux, les tournerent depuis en fuite, se retirant Charles comme vaincu; puis qu'il n'auoit peu gagner le champ de bataille. Combien qu'il ne fut longuement poursuiuy, à cause de la mort du Roy Robert, les gens duquel le trouuant parmy les morts, s'amuserent à l'emporter, & despouiller les autres: ceux des faux-bourgs de Soissons, eurent la plus part du butin, d'autant que le carnage auoit esté faict pres d'eux: & les Lorrains perdirent beaucoup de leur bagage, que Rotgar Comte, mena à Laon.

L'an de Iesus Christ.

Autres disent, que Charles se porta vaillant en ceste bataille. Car si on croit le continuateur de Reginon, il donna tel coup de lance à Robert son ennemy, qu'il luy passa le fer auec la langue derriere le col: que s'il est ainsi, Charles se trouuera le quatriesme Roy de France, qui de sa main a tué le chef d'vne autre armee ennemie. Il mourut en ceste bataille de la part de Robert, vnze mil deux cens quarante neuf hommes: & de celle de Charles, sept mil cent dixhuit, ce dit Vsperg. Toutesfois, il fuit comme vaincu, abandonné des Lorrains, qui le laisserent en France pour retourner en leur païs.

Cependant apres la mort de son ennemy, il essaye de tirer à son party, Hebert Comte de Vermandois, l'Archeuesque Seulfe, & autres Seigneurs du Royaume, leur remonstrant, que Robert mort (par les menees duquel ils auoient esté abusez) toutes iniures se pouuoient oublier d'vne part & d'autre. Mais les Seigneurs si engagez en la rebellion de Robert, aussi rusez que le conseil du Roy, & sçachans bien que tous les Rois offensez ont les mains longues, & malaisément oublient leurs outrages, enuoyerent en Bourgongne querre le Duc Raoul, qui tout aussi tost vint, accompagné de grand nombre de ses vassaux. Car Hugues le Grand, fils du Roy Robert, se defiant que pour son aage, & la suffisance de tant d'autres renommez, il ne pourroit venir à la couronne, obtint des principaux Seigneurs (& nommément de Hebert Comte de Vermandois) qui estoit des plus grands, que l'on feroit vn Roy au lieu de son pere, desirant tousiours abaisser Charles: afin qu'il ne peust se ressentir de ses iniures, & craignant Hugues d'auoir l'ordinaire yssue des rebelles.

Les François s'estonnoient, de ce que Charles faisant de tous bois fleches, esleuoit par dessus les plus grands Seigneurs, Aganon issu de petite maison, & par sa lascheté auoit laissé perdre l'Austrasie, ayant appellé des Normands à son secours, afin de destruire l'ancienne Noblesse. A ceste cause, pour leur

L'an de Iesus Christ.

resister, & les empescher de se ioindre au Roy Charles, Raoul & les siens se vindrent camper sur la riuiere d'Oyse, afin d'estre entre deux. Quoy voyans Charles, & que sans bataille il ne pouuoit s'en aider, & les ioindre à son secours, il repasse la riuiere de Meuse; Et lors, tous les Seigneurs François estans à Soissons, au monastere de S. Medard, esleurent pour Roy ledit Raoul, Duc de Bourgongne. Mais la doute est si ce fut auant la prise de Charles. Tant y a que Vrsperg, & Vvtikind en la vie dudit Henry Roy de Germanie, disent
» que ce Roy allant pour conquerir la Lorraine, r'encontra vn ambassadeur
» du Roy Charles, qui luy remonstra que son maistre (iadis Roy,) luy mandoit,
» puis que Dieu auoit permis qu'il fut chassé par ses ennemis, il n'y auoit rien
» qu'il desirast tant que l'accroissement & la grandeur dudict Henry, & qu'en
» signe de ce, & pour gages & arres de leur amitié qu'il vouloit entr'eux per-
» petuelle, il luy enuoyoit en don la main du martyr S. Denis, enchassée en
» or, couuert de pierreries: luy faisant part du corps de ce sainct, defendeur des habitans de Gaule: car les Rois de ce temps, durant les batailles, portoient au col des reliques de saincts, comme des preseruatifs.

Henry eust pitié de l'estat miserable de Charles: se representant l'instabilité des choses mondaines, & sçachant que les Lorrains estoient inconstans & muables, desira plustost les auoir par subtils moyens, que par la force. A ceste cause il fist Gislebert son amy & son gendre, le cognoissant homme d'esprit, ce dict Vvtikind Moine. Mais par l'extraict de l'Autheur François allegué par l'Abbé Conrad, il semble que Sigislebert auoit ja espousé Gerberge, auant que Henry fut Roy de Germanie; tant l'histoire de ce temps là est incertaine & confuse.

Durant cela, les François estoient en grand soucy, comme ils resisteroient à de si grandes forces que celles que leur Roy banny, pourroit tirer de Germanie. Or Charles l'hebeté (c'est le Simple) auoit gaigné de son party le Prince Hebert par luy leué des fonts (le Roy Parrain n'estoit gueres plus aagé) qui pouuoit luy estre suspect ayant espousé la fille du Roy Robert, s'il n'eust couuert sa malice par vne insigne finesse. Car ce Hebert Comte de Vermandois, ayant desir de surprendre le Roy, luy manda par Bernard Comte de Senlis son cousin (ce dit Floard) Germain, & fils de Pepin son oncle paternel (ce dict Vignier) accompagné d'autres qui ne sçauoient pas la tromperie; luy mandant qu'il vouloit communiquer auec luy d'affaires d'importance, & le priant venir en vn sien chasteau. Mais le Roy aduerty de se donner garde de luy; Hebert pour oster tout soupçon de fraude, sans estre aucunement gardé, vint luy-mesme en petite compagnie trouuer le Roy, iusques dans son Palais. Charles alla au deuant de luy, & le baisa, s'estant le Comte de Vermandois encliné de tout le corps pour faire la reuerence au Roy; qui semblablement, baisa le fils dudit Hebert, lequel sçachant l'entreprise (mais pour sa ieunesse ne pouuant la dissimuler) sans flechir le genoüil, receut le baiser & accolade du Roy: Dequoy son pere s'apperceuant, luy donna de la main sur le col, disant; qu'il apprist, & vne autrefois se souuint, à ne receuoir debout l'accolade de son Prince & Seigneur.

C'est acte, fit croire au Roy & aux assistans, qu'Hebert y alloit à la bonne foy. Et le Comte ingnant par les carresses & resiouyssances du Roy, qu'il le stoit en ses paroles, le pria de venir à Peronne, pour aduiser à leurs affaires. A quoy le Roy ne faillit assenté (ce dit Ficard) sur les sermens qui luy furent iurez : & en petite compaignie se trouva au lieu assigné, qui fut sainct Quentin sur Somme. Là, Hebert receut Charles tres-honorablement, & en grand pompe : le premier & second iour luy fit bonne chere, puis ayant fait croire au Roy qu'ils aduiseroient mieux à leur negociation en priué mesgnie, luy persuada de renuoyer ceux de sa suitte, ou luy-mesme leur fit croire que telle estoit la volonté du Roy. A quoy ils obeyrent, ignorans qu'ils laissoient leur maistre prisonnier. Lors Hebert asseuré de la personne de Charles, par l'absence des seruiteurs Royaux, l'enuoya en vne sienne forteresse nommee Chasteau-Thierri, assise sur la riuiere de Marne; où il le fit seurement garder, sans qu'il lui manquast chose pour son viure. Dont la Royne Ogine sa femme, & sœur d'Edouard Roy d'Angleterre aduertie, se sauua en Angleterre auec vn fils qu'elle auoit dudit Charles nommé Louis; encores enfant : & lequel y demeura iusques à ce qu'il fut r'appellé ainsi que dirons. Iaçoit que Glaber ait laissé par escrit qu'il se tint outre le Rhin.

Iesus Christ.

CHAP. XI.

Roul fait Roy de France, Riol Normand fauorisant Charles est deffait. Roul Roy de France appellé par les Lorrains. Assiege Sauuerne. Quelle terre fut premierement donnee aux Normands. Sauuerne abatue par l'Euesque de Mets. Roul d'outre Mont-iou chasse Beranger d'Italie. Le Palium enuoyé à Seulfe. Cueillette d'argent pour donner aux Normands. Roul va faire la guerre à Guillaume Duc d'Aquitaine : lequel luy fit hommage en luy rendant Berry. Hugues de Vienne. Gislebert prisonnier de Beranger. Bayeux & Maine, baillez aux Normands. Roul Roy de France, & Henry d'Allemagne, malades. Oudric Comte, brusle vn chasteau de l'Euesque de Cambray.

EN ce temps, estoit Duc de Bourgongne (dict le mesme Glaber) Raoul: bel homme, & de bon sens, qui auoit espousé Emme fille du Roy Robert: aussi belle femme, que de gentil esprit, & sœur de Hugues le Grand : lors maniant la pluspart des Seigneurs du Royaume de France, & fort estimé pour ses vertus, ou l'apparence qu'il en retenoit. Toutesfois, cognoissant l'affection que chacun portoit au Bourguignon, & se trouuant aucunement estonné de la mort de son pere (ce dit le Cronicon de S. Aubin) iugeant ne pouuoir estre roy, mais qu'il en sçau-

L'an de Iesus Christ.

roit bien faire vn autre tel qu'il luy plairoit; enuoya dire à sa sœur, qu'elle eut à choisir pour Roy, ou lui qui estoit son frere, ou Raoul son mari : mais elle non moins ambitieuse que son pere & son frere, respondit : qu'elle aimoit mieux baiser le genoüil de son mary Roy, que celui de son frere : & par ce baisement de genoüil il faut entendre vne partie de la façon de faire l'hómage, & rapporter ceci à ce que i'ay dit au couronnement de Charlemaigne Empereur.

Hugues volontiers s'accorda auec son beau-frere, sçachant bien qu'il ne pouuoit faire autrement : & Raoul accepté par les François fut couronné le treziesme Iuillet, ce dit Yues de Chartres. Mesmes il se trouue des autheurs, qui disent que ce fut du consentement de Charles, qui l'accorda. Pour ce que Raoul estoit son filleul : & que Hebert, iaçoit qu'il fut oncle maternel de Hugues le Grand, fauorisoit plus le Bourguignon. Tát y a que Hebert fut le principal architecte de ceste prison de Charles, ayant gaigné Seulfe Archeuesque de Rheims de son costé, lequel ennemy du frere & nepueu de son predecesseur, ne les pouuant chasser par son authorité, auoit esté conseillé de chercher le support du Comte de Vermandois, sous promesse que les Cheualiers & vassaux de l'Archeuesché de Rheims, ne procederoient à l'eslection d'vn Archeuesque, sans le consentement dudit Hebert. De maniere que sous telle asseurance, Seulfe auoit chassé Odon & Herué frere & nepueu de feu Herué Archeuesque : & retenu ce qu'ils auoient en fief de l'Eglise de Rheims. Et encores apres cela auoit fait accuser lesdicts Odon & Herué de felonnie. Et pour ce qu'ils ne voulurent comparoir deuant l'Archeuesque, ne accepter le champ de bataille qui leur estoit presenté pour iustifier l'accusation, les biens qu'ils souloient tenir leurs furent ostez & eux depuis menez prisonniers par le Comte Hebert, deuant le Roy Robert, en la garde duquel demeura ledit Odon. Mais Herué fut enuoyé à Paris, où il demeura tant que ledit Roy Robert vesquit. Dont Seulfe se sentit tant obligé à Hebert, qu'il luy fit donner le serment des Cheualiers & vassaux de son Eglise, de n'eslire aucun sans la volonté de Hebert.

Cependant Regnaut, Prince & chef des Normands qui demeuroient sur Loire, cy-deuant esmeu par les messagers qui luy estoient enuoyez par Charles (Vignier a quelque occasion de croire que ce fut Riol, que la Chronique de Normandie dit auoir esté Comte du Mans) ayant recueilly plusieurs qui s'estoient assemblez à Rouën auec luy, couroit & fourrageoit la France qui est delà Oise. Mais les vassaux de Hebert assemblez & ioincts à ceux des chasteaux d'alentour, auec le Comte Raoul, fils de la femme de Rorgard & Ingelbrains lui osterent son butin, deliurant bien mil prisonniers qu'il emmenoit. Dequoy Regnault irrité passa en Artois. Mais Adelin Comte de Noyon alla au deuant, & tua enuiron six cens Normands, contraignant les autres de prendre la fuitte auec Regnault, qui se retira en ses forteresses, par le moyen desquelles il continua ses pilleries.

Cela fut cause, que le Roy Raoul semond par Hugues, vint de Bourgongne au Palais de Compiegne sur Oise. Là où aduerty du rauage que les Normands faisoient en Beauuoisis accompagné de l'Archeuesque Seulfe, du

Comte

Comte Hebert, & autres hommes choisis: il passe la riuiere, & entra au pays *L'An de Iesus Christ.* qui iadis fut baillé aux Normans, quand ils se firent Chrestiens & auoient promis viure paisiblement: duquel il en gasta vne grande partie pour leur infidelité, & auoir passé leurs bornes: que neantmoins Charles (ce disoient-ils) auoit promis d'augmenter venans à son aide.

Comme le Roy Raoul estoit empesché à ce gast, les Ambassadeurs de Lorraine le vindrent trouuer pour se rendre à luy corps & biens: ce qui le fit partir de Normandie, estant conseillé par les Seigneurs de sa suitte d'aller recueillir les Lorrains, & laisser Hebert & Hugues pour la deffense des pays d'entre l'Oyse, la Seine, la Somme & la Mer.

Raoul donc, cependant que l'Archeuesque de Reims couronne Emine sa femme fille du feu Roy Robert: s'en va à Moson, où il fut receu de plusieurs Seigneurs Lorrains: & requis par Vigeric Euesque de Metz de venir prendre vn Chasteau nommé Zabrene du pays d'Elsas (ie croy Sauuerne) y ayant esté presque tout l'Automne, en fin il receut hostages des habitans, frustrez du secours qu'ils s'attendoient auoir de Henry Roy de Germanie, duquel ils se disoient subiects: puis reuint trouuer sa femme à Laon.

Durant cela, les Normans ayans pillé aucuns villages de dela Oyse, & nous aussi des leurs, apres plusieurs allées & venuës de costé & d'autre, promirent au Comte Hebert, & à l'Archeuesque Seulfe, & autres Seigneurs campez deuant eux: que agrandissant leur terre outre Seine (c'est à dire du costé de Bretaigne ou Eureux) ils partiroient du lieu où ils estoient: Par où l'on peut cognoistre que ce qui leur fut premierement donné en fief, ne s'estendoit que depuis la riuiere d'Epte, iusques en Caux, & la mer. Car ie ne croy pas qu'ils tinssent tout l'Archeuesché de Rouen: encores que i'aye dict qu'ils eurent les gastines de Bretaigne. Mais i'entendois seulement le Coutentin: qui mesmes du temps des Rois Merouingiens, estoit habité de Sesnes, Pirates: & semble auoir esté abandonné par les Charliens (comme aussi la basse Bretaigne, variable & trop esloignée de la correction des Roys François) à ces Normands & autres escumeurs de mer, pour estre ceste terre, comme vne presque Isle separée de terre ferme.

Ces choses accordées, ils enuoyerent des ostages au Roy desia retourné à Laon: au moyen dequoy ils eurent trefues iusques à la my May. Durant cecy, l'on vient rapporter au Roy de France, que Henry Roy de Germanie inuité par Gislebert & Rotgard Euesque de Tréues (qui encores n'auoient faict hommage à Raoul) pilloit le païs de Lorraine. Car il courut tout ce qui est entre le Rhin & la Mozelle: emmenant des troupeaux de bœufs, vaches & moutons, ensemble plusieurs ieunes hommes prisonniers: mais aduerty que Raoul amassoit vne armée de France & de Bourgongne, il se retira: ayant donné trefues aux Lorrains, iusques au premier iour d'Octobre de l'an suiuant.

De ceux qui auoient faict hommage au Roy Raoul, il n'y eut qu'Othon qui l'abandonnast pour suiure Henry: mais Vvigeric Euesque de Metz ayant re-

L'an de Iesus Christ. pris Zabrene, la fit abbattre: & la ville de Cambray fut bruslée par mesgarde. En mesme temps Raoul lors roy de Bourgongne d'outre le Mont: ou, appellé par les Italiens, chassa Beranger Empereur d'Italie, Paul Emil confond les faits de ces deux Roys Raoul de France & de Bourgongne: & s'abuse quand il cuide que nostre roy espousa la fille de Bouchard Duc d'Allemagne : car il eut pour femme la fille de Robert roy des François, ainsi que i'ay dict. Le Pallium qui est vn vestement bandé ou estollé que les Papes enuoyent aux Metropolitains, comme pour marques d'estre Legats Apostoliques, fut enuoyé par le Pape Iean à Seulfe: qui est vne marque de primatie, que ie n'ay point leu auoir esté prise par les autres Prelats François ou enuoyée de Rome, auant Ansegise Archeuesque de Sens, duquel est parlé cy dessus. Et Dadon Euesque de Verdun mourut: auquel succeda Hugues, par la faueur de Raoul Roy de France: & sacré prestre à Reims par Seulfe.

924. Au commencement de l'an neuf cens vingt quatre, l'on fit par la France vne cueillette d'argent pour donner aux Normans, suiuant le traicté de paix. Et Raoul Roy de France s'apresta pour aller en Aquitaine contre Guillaume Prince de ce pays, qui differoit de luy obeyr, & faire hommage. Lequel entendant sa venue marcha au deuant, iusques sur la riuiere de Loire: mais par le moyen de ceux qui allerent de costé & d'autre, ils accorderent de soy trouuer sur ladicte riuiere pour parlementer ensemble. Le iour venu, & les entremetteurs l'ayant employé à des allées & venues, sur le soir, Guillaume passa vers le Roy, & mettant pied à terre, vint trouuer Raoul qui estoit à cheual: lequel l'accola & baisa: puis se departirent. Le lendemain Guillaume retourna & prist tréues pour huict iours: puis la semaine passée *se regi commisit*, c'est à dire il fit hommage au Roy qui luy rendit le Berry: lequel à l'aide de Robert, il luy auoit osté, auant que d'estre Roi, ensemble la cité de Bourges, il donna aussi au Comte Hebert Peronne, & le Mans à Hugues fils de Robert. Hugues de Vienne fut en ce parlement (ce pourroit estre le fils de Berthe, depuis Roy d'Italie) duquel Seulfe obtint la main-leuée des heritages que l'Eglise de Reims auoit en Viennois: dōt Herué n'auoit sceu iouyr. Au partir de là nous vinsmes (dit Floart qui monstre le temps qu'il viuoit) au mont de sainct Iean, que Ragenart auoit occupé: mais à la suscitation de Vaton & Gislebert ses nepueux, depeschez par le roy pour prendre ce Chasteau. Ragenart enuoya au Roy vn de ses fils en ostage, & lequel fut receu à la priere du Roy & de Hugues son frere: & les tréues accordées: apres que ceux qui estoient auec ledict Ragenart eurent faict le serment.

Cependant Gislebert est faict prisonnier, par Beranger mary de sa sœur, qui neantmoins le laissa aller, ayant pris en ostages les enfans de Ragenart frere dudict Gislebert: lequel se voyant en liberté, vint piller & courre la terre dudict Beranger, de Ragenart son frere, & du Comte Ysaac. Ce faict il enuoye des gens vers Raoul Roy de France, luy offrir son seruice: mais le roy detestant son inconstante desloyauté, n'en fit compte: estant conseillé de ne le receuoir à vassal. Lors fut conclue la paix auec les Normans, lesquels iurerent entre les mains des Comtes Hugues, Herbert & Seulfe Archeuesque; de la garder.

moyennant qu'on leur augmentast leurs terres des Comtez de Bayeux, & de Maine, à eux liurées en l'absence du Roy, mais de son consentement. L'an de Iesus Christ.

Lors fut tenu vn parlement au Palais d'Atigny, à l'issue duquel voulant Raoul aller en Lorraine, il fut retenu par vne si grosse maladie, qu'il en cuida mourir. De maniere que s'estant faict porter à sainct Remy, & ayant ia distribué ses tresors aux monasteres de France & de Bourgongne (fors ce qui appartenoit à sa femme, & comme s'il deust mourir) apres qu'il eust esté quatre semaines en ceste Abbaye, se voyant guery, il vint à Soissons, & de là s'achemina en Bourgongne.

Henry Roy de Germanie fut aussi malade tout l'esté aux confins de Sarmatie, qui est Pologne. Cependant querelle s'esmeut entre Ragenard & Gislebert son frere, & non moindre entre Boson & Othon: dont s'ensuiuirent de grands meurdres, pilleries & feux. Auquel temps Isaac Comte prist d'amblée vn chasteau d'Estienne Euesque de Cambray, qu'il brusla: & la tour ou forteresse de Hebert, assise sur la riuiere de Marne: en laquelle estoit gardé le Roy Charles, fut soudainement bruslée. En ce temps Ragenold Normād brusla les terres de Hugues le Grand Comte de Paris, assises entre Loire & Seine: pource qu'on ne l'auoit encores mis en possession d'aucunes terres du pays de France. Et Seulfe Archeuesque, tint vn Sinode des Euesques de la Prouince de Reims au lieu de Thiosleium au mois d'Octobre: Auquel le Comte Isaac comparut, & satisfit à Estienne Euesque de Cambray, des torts faits à son Eglise (Vadatus) ayant esté gaigé de cent liures d'argent, & puis fit sa paix auec ledit Euesque en presence du Comte Hebert & autres Comtes de France.

En ce temps le chasteau du mont sainct Iean abandonné par Ragenard, fut saisi par le Roy: qui cela fait retourna en France, Guillaume (ie croy d'Aquitaine) & Hugues fils de Robert (c'estoit le Comte de Paris) transigent auec Ragenold possible Rioul du Mans, Normand, *de sua terra*. Ie croy de la terre qu'il pretendoit, ou de la leur mesme. Et neantmoins ce Roy alla depuis en Bourgongne auec des Normans. Il y a grande apparence que les Normans estoient ceux qui logeoient dans les isles de Loire, comme Rochefort, Pont de sée, & autres pareilles.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XII.

Hungres inuitez par Beranger passent en Italie, & brusent la ville de Pauie. Viennent en Gaule & pillent Languedoc. Beranger tué à Verone. Normans chassez de Bourgongne, se retirent en leur pays sans grand effect. Aucuns Lorrains font hommage à Raoul de France. Amiens & Arras bruslez. Normans pillent le pays voisin de Paris & de Beauuoisis, comme les François le leur. Armée du Roy Raoul de France. Eu forteresse des Normans, prise: aucuns de la garnison se tuent eux-mesmes. Seulfe mort. Hugues fils de Hebert enfant de cinq ans, est esleu Euesque de Reims. Ouldry Euesque chassé d'Aix, commis à l'office Ecclesiastique. Lorrains font hommage au Roy Henry de Germanie. Et les Italiens chassent Raoul de Bourgongne, pour receuoir Hugues fils de Berthe. Ordonnance de Henry pour les gens de guerre de la frontiere. Edouart Roy d'Angleterre mort. Adelstan son fils luy succede. Raoul Roy blessé par les Normans. Leuée de deniers pour bailler aux Normans. Guillaume d'Aquitaine abandonne le seruice du Roy. Hugues fils de Robert, espouse la fille d'Edouart sœur de la femme de Charles. Hugues & Hebert font la guerre aux Normans. Guillaume le deuot Duc d'Aquitaine mort sans enfans. Eble fils d'Arnulf son frere luy succede. Lequel mourant aussi, Aimar Comte de Poictiers ioignit l'Auuergne au Duché. Alduyn Comte d'Angoulesme.



ESTE année les Hungres inuitez par Beranger, passerent en Italie, où entre autres maux, le douziesme de Mars ils bruslerent Pauie, auec quarante quatre Eglises: demeurant l'Euesque du lieu nommé Iean, & celuy de Verceil estouffez du feu, comme aussi vn grand peuple surpris en ceste ville. Mais deux cens Bourgeois ou enuiron, eschappez, se racheterent, auec les murailles de leur ville, moyennant huict modios (ce sont plustost boisseaux que muidz de trente six septiers) d'argent, par eux depuis recueillis dans les cendres & bourriers de leur ville desolée.

Cet argent receu les Hungres tirent vers les Alpes, pour venir en France: toutesfois enclos dans les monts de Sauoye & Daulphiné, par Raoul Roy de Bourgongne, & Guy de Vienne, ils eschapperent: trouuans des pas mal gardez & vindrent en Gothie ou Languedoc: suiuis desdicts Princes, qui en desfirent autant qu'ils en peurent trouuer: outre ceux qui moururent de peste & disanterie: de maniere qu'il en reschappa bien peu. Cependant Beranger cuidant recouurer son royaume d'Italie, est tué à Veronne.

925. Au commencement de l'an neuf cens vingt cinq, Ragenold ou Rioul & ses Normans estans venus en Bourgongne piller le pays, les Comtes Varnier &

Manasse, les Euesques Ansegise de Troyes, Gauzelin de Toul ou Verdun, les allerent [illegible]uuer pres Montemcalum (ie croy Caluum qui seroit Chaumont, & possible celuy qui est en Bassigny) où ils tuerent plus de huict cens Normans. En ceste meslee Garnier tombé de son cheual fut pris & occis : & Ansegise blessé. Tout aussi tost le Roy de France tira ceste part accompagné des gens-d'armes tant du pays de Reims, que ceux qu'Albon Euesque de Soissons amena, & quelque peu d'autres. Le Comte Hebert le suiuit bien tost apres : de maniere que renforcé de Bourguignons, il se vint camper pres des Normans, logez sur la riuiere de Seine. Il y eut vne rencontre entre les François & ces pillards : toutesfois les nostres voyans que ceux qui estoient auec le Roi, ne descendoient point de cheual pour assaillir le cāp des ennemis, apres qu'ils eurent rembarré les Normans dans leur parc, ils se retirerent sans autre effect, & se logerent à vne ou deux lieuës enuiron. Hugues fils de Robert, vint aussi camper viz à viz d'eux, du costé de Champaigne : mais pendant que nos gens attendent des batteaux qui venoient de Paris, les Normans abandonnerent leur camp, & pour se sauuer prirent les bois, se retirans vers leurs païs de seurté, non sans laisser vn soupçō d'auoir en cela esté fauorisez par aucuns des nostres, qui desiroient les troubles plustost que l'entiere victoire : comme ordinairement il aduient en païs diuisé par factions, & qui les desirent entretenir pour profit, ainsi qu'à nostre malheur auiourd'huy nous voyons. L'an de Iesus Christ.

Au commencement de Caresme, Hebert ayant parlementé auec Gislebert, & puis auec Hugue, en aduertit le Roy estant en Bourgongne, & qui à grand haste vint à Cambray au deuant de Gislebert & ses Lorrains, lesquels se destournerēt du lieu où ils auoient parlementé, & vindrent au deuant du Roi sur la riuiere de Meuse, où Gislebert & huict autres Seigneurs Lorrains luy firent hommage. Cependant, les Normands de Roüen coururent le païs de Beauuoisin & d'Amiens : contre le traicté de paix. Et lors Amiens fut bruslée par mesaduenture de ceux qui s'y estoient sauuez : comme aussi la ville d'Arras. Et les Normans qui coururent iusques à Noyon, en bruslerent les fauxbourgs ; Mais les habitans accompagnez de paysans sortirent : & tuerent plusieurs de ces coureurs, regaignans partie des fauxbourgs.

D'aultre costé, ceux de Baieux pillerent la Normandie d'outre Seine : dont les Parisiens aduertis, amassent des gens par les villes voisines, & aucuns vassaux de Hugues fils de Robert coururent toute la Normandie qui est deça la riuiere (ie parle comme habitant en ma maison de la haye de Beroncelles ou Dorgeux qui est en la vallee de Montfort la Maurry) pillans le bestial & bruslant les villages ; apres qu'ils eurent tué aucuns Normans. Durant cela le Cōte Hebert d'autant qu'il y auoit encor' peu d'herbes pour nourrir les cheuaux, se tenoit deça l'Oise ; Affin d'empescher le passage ausdits Normans : lesquels entendans le rauage de leur pays, y retournerent tout court. Mesmes le Roy Henry passa le Rhin, & prist de force vne place nommee Tulpiniacum (ie n'ose dire Tolbiac) que les vassaux de Gislebert gardoient, puis sans faire long seiour deça, tout aussi tost repassa le Rhin : ayant pris hostages de Gislebert.

En ce temps, le Comte Hilgand & autres François voisins de la Mer, cou-



L'an de Iesus Christ

durent le païs que les Normans tenoient: & Raoul venu de Bourgongne faire ses preparatifs pour les guerroyer, fit publier son ban: auquel con[...]urent les Comtes Hebert, auec les vassaux de l'Eglise de Reims. Lors Arnoul Comte de Flandres, & les autres François maritimes, assiegerent Auga (c'est Eu) vne forteresse de Normans assise sur la mer: en laquelle Rollo outre les habitans auoit mis en garnison mille hommes enuoyez de Roüen. Les Frãçois campez deuant, saisirent vne leuee qui seruoit d'auant mur: & de là ayant percé la muraille, entrerent dans la ville; où ils tuerẽt tous les masles, & brusslerent ce fort. Aucuns des habitans se sauuerent dans vne Isle voisine, qui fut aussi prise: mais non en si peu de temps que la ville, car les Normans faisoient grande resistance, & vaillamment se deffendirent, puis quand ils virent ne pouuoir resister, partie se ietta en la Mer pour se sauuer, & d'autres se tuerent de leurs propres mains, outre plusieurs noyez ou tuez par les François.

Les Normans ainsi deffaicts, nos gens retournerent chargez de grand butin. Quant au Roi il demeura auec Hugues, campé en Beauuoisis, auquel temps Seulfe Archeuesque de Reims, ayant tenu l'Euesché trois ans six iours, mourut: non sans le soupçõ d'auoir esté empoisonné par les gens du Comte Hebert, qui tout aussi tost se trouua en la ville de Reims sommant le Clergé de luy tenir la promesse que les vassaux de ladite Eglise luy auoient iuree, à sçauoir de ne proceder à l'esslection d'aucun Archeuesque, contre son vouloir, suiuant l'accord faict auec le deffunct: ainsi que i'ay dict: car il est croiable que les Vassaux des Euesques & le Clergé auoient leur voix aux esslections comme les principaux du peuple ainsi qu'en l'Eglise ancienne des premiers Chrestiens. A ceste cause Hugues fils dudit Hebert, fut esleu Archeuesque: iaçoit qu'il n'eut que cinq ans: & le gouuernement du bien Ecclesiastic mis en la main dudit Hebert, souz le nom de son fils. Cela fait le Comte de Vermandois alla trouuer le Roy qui estoit en Bourgongne, pour le prier de confirmer ceste esslection. Raoul l'accorda à la charge de conseruer les Clercs & laiz en leurs honneurs, & fiefs: & iusques à ce que ledict Hebert luy eut presenté vn Clerc, tel quil peust administrer l'Euesché. Le Comte de retour, dispose des biens de l'Eglise à sa volonté: les baillant à qui il luy pleut.

Mais pour le regard du seruice de l'Eglise, il y commist Ouldry Euesque chassé d'Ais par les Sarrazins, à qui pour son viure il fit bailler l'Abbaye de sainct Thimothee, & vne prebende de Clerc, & le reste estoit manié par ledit Hebert & sa femme. Lequel Ouldry accompagné des Ambassadeurs dudict Hebert, alla à Rome: ie croy pour confirmer leur esslection.

Cependant Hugues fit vn traité auec les Normans: auquel les terres de Baudouin & Raoul de Gangir, & Hilgand, ne furent comprises. Durant celà les Lorrains *se committunt* (font hommage) au Roi Henry, qui donna l'Euesché de Verdun à Bernuin neueu de Dadon Euesque, chassant le Prestre Hugues, à qui le Roi l'auoit donné: & pense-t'on, que ce fut lors que ceux du Roiaume de Lothaire se retirerent du tout de l'obeissance des Rois de France Vestrienne: lesquels ne peurent contredire ceste vsurpation, à cause des guerres ciuilles & Normandes. Comme aussi les Italiens faschez contre Raoul de Bour-

gongne, appellerent Hugues d'Arles, fils de Berthe: qu'ils firent leur Roy. *L'an de Iesus Christ.*

En ce temps, Henry Roy de Germanie, fit vne ordonnance pour les gens de guerre de frontiere: par laquelle il vouloit, que huit d'eux labourassent la terre, & le neufiesme demourast en la ville, dans vne maison par luy bastie; en laquelle les huit seroient tenus d'apporter le tiers des fruicts des terres labourees, pour y estre gardez: afin qu'aduenant les guerres, les villes ou villages fussent garnies d'hommes, & de biens à suffisance: qui estoit vn bon moyen de tenir vne frōtiere en seureté & digne d'estre obseruee. Ceste annee mourut Edouard Roi de Kentz en Angleterre, le vingt quatriesme an de son regne: ayant esté vaillant Prince: & auquel succeda Adelstan son fils: qui l'an d'apres deffit Guifred Roi des Danois, pere de Reginald: qu'il chassa & destruit, ce dit Henry de Hutembour: & ie le ramentoy, pource que ce peut auoir esté celuy duquel nous parlerons.

L'an neuf cens vingt six commençoit, quand le Roy Raoul accompagné du Comte Hebert & autres François maritimes, tint des Normans assiegez & enclos en vn bois au païs d'Artois, iusques à ce que peu de iours apres ils sortirent à l'impourueu, & se ietterent tant soudain sur le camp François, que le Roi eust esté pris, sans le secours du Comte Hebert. Par le moyen duquel les ennemis furent repoussez, non sans grand danger du Roy, qui fut blessé: & le Comte Hilgand tué: mais vengez par la mort d'vnze cens Normans, occis sur le champ. Ce faict le Roy prist le chemin de Laon: & les Normans vindrent piller iusques à Portenseny (ie croy Portien) comme aussi d'autre costé, les Hungres brusleren & pillerent iusques au païs Vozinse (ie croy de Vauge) ce qui fit transporter le corps de S. Remy & autres, hors des monasteres de Reims; & lors se fit vne leuee de deniers par la France & Bourgongne, pour bailler aux Normans, suiuant le traicté de paix faict auec eux, & lesquels s'en allerent apres l'argent receu. Les Annalles de Reims, remarquent vne eclipse de Lune, aduenuë le Samedy de Pasques, premier iour d'Auril, au sortir de laquelle on la vit sanglante.

Les Normans renuoyez, l'armee en laquelle estoit le Roy & le Comte Hebert, partit pour aller sur la riuiere de Loire. L'on prist Ostages des habitans de Neuers, que tenoit le frere de Guillaume Duc d'Aquitaine, & puis l'armee passa outre en Guyenne, suyuant ledict Guillaume qui fuyoit, ayant abandonné le seruice du Roy. Lequel eust faict quelque grand exploict en ce quartier là, sans la nouuelle de la venuë des Hungres, (que l'on disoit auoir passé le Rhin) qui fut cause d'abandonner ceste chasse & poursuitte. Et lors Hugues de Vienne ayant repoussé Raoul Roy de Bourgongne, fut declaré Empereur, & couronné à Rome. En ce temps Hugues Prestre, esleu de Verdun, mourut chassé de son Euesché. Et Euerad Duc d'outre le Rhin, fut par Henry enuoyé au Royaume de Lothaire, faire iustice: Les Lorrains firent paix & alliance ensemble: & Raoul Comte, fils de Helois mourut: peu apres suiuy de Gogaire son fillastre Comte de Laonnois: & Hugues Comte de Paris, espousa la fille de feu Edouard Roi d'Angleterre, sœur de la femme de Charles, & du Roy Alstan: pour auoir le support

L'an de Iesus Christ.

d'Angleterre, ce doit on croire, & aller du pair auec les Chatliens.

L'an neuf cens vingt sept, il sourdit querelle entre Raoul Roi de France, & le Comte Hebert, pour le Cõté de Laon, que ledit Hebert vouloit pour Odon son fils, & le Roi l'auoit donné à Rotgar, nagueres decedé. Lors vn Dimanche du mois de Mars, on vit au ciel des batailles de feu sur le païs de Reims. Lequel signe, fut suiuy (dict Floard) de fieure pestilencieuse, accompagnee de toux; laquelle courut par toutes les Gaules & la Germanie : auec la mort de beaucoup de gés. Vidric Euesque de Mets, trespassa: & Hebert en despit de Raoul, enuoya des Ambassadeurs vers Henry : lesquels retournans accompagnez de Hugues fils de Robert, il fut parlementer auec luy : & là ils s'entredonnerent de beaux presens. Mesme Henry sans auoir esgard à l'eslection que le clergé de Mets auoit faict d'vn Euesque au lieu du mort, y mit vn seruiteur de Dieu nommé Benno : & Hugues Comte de Paris, & le Comte Herbert, allerent faire la guerre aux Normans de Loire.

Au mesme temps, vne grande tempeste gasta le pays de Laonnois & Soissonnois : par laquelle plusieurs maisons furent abbatues, les arbres arrachez, & des hommes tuez. En ce temps, Guillaume Prince d'Aquitaine surnommé le deuot, estant mort sans enfans, Eble fils de Ranulf son frere, luy succeda, lequel mourant tost apres, Aimar Comte de Poictiers, ioignit les Comtez d'Auuergne, & Duché d'Aquitaine ensemble. La Cronique de sainct Cibar tient que cest Aymar ou Ebles, espousa Adelle, fille de Rolo premier Duc de Normandie : qui luy fit vn fils nommé Guillaume appellé teste d'estoupes.

Au mesme temps, viuoit Alduin Comte d'Angoulesme, pere de Guillaume taille fer; & Guillaume frere dudit Alduin (tous deux enfans de Vulgrain) estoit Comte de Perigueux. Cest Alduin fit rebastir les murs d'Angoulesme, sapez par les Normans, & son fils acquist le nom de taillefer, pource que de son espee (nommee Corton) il couppa par le milieu vn Normand armé, ce dict la mesme cronique.

CHAP. XIII.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XIII.

Nantes accordee aux Normans de Loire, & vn Sinode tenu à Trosleium malgré le Roy Raoul. Raoul prend Laon, & Coucy. Hebert mene le Roy Charles parlementer auec les Normans, & Guillaume fils de Raoul, qui luy faict hommage. La Royne ne veut sortir de Laon, au mandement de Raoul. Hebert ameine Charles à Reims. Lors Eume Royne laisse Laon. Hebert fait hommage à Charles. Otgar Euesque d'Amiens meurt aagé de cent ans. Iean Pape prisonnier. Lorrains appointez auec Henry de Germanie. Hebert faict serment à Raoul, ayant remis Charles en prison. Raoul va au deuant de Guy Empereur: Puis rend Atigny au Roy Charles. Benon Euesque de Mets chastré par ses Gens. Normans ferment Guynes. Sigisbert leur Roy ayant rauy Eltruide fille d'Arnoul, se pendit de crainte. Hebert & Hugues guerroyent Boson frere du Roy Raoul.

OR les Normãs de Loire, ayant esté assiegez cinq semaines par Hebert & Hugues, firent vn traicté, auquel il fut dit, que Nantes leur demeureroit: pour asseurãce dequoy ils baillerent ostages de costé & d'autre. Il y eust [dit Floard] vn Sinode tenu à Trosliu, de tous les suffragans de Reims, assemblez par le commandement de Hebert, mais contre la volonté du Roy Raoul, qui manda audict Hebert le differer, & de venir à Compiegne: dont il ne tint compte, assistant audit Sinode: auquel Herluin Comte, vint à repentation, de ce qu'il auoit espousé vne autre femme, viuant encores sa premiere. Le Sinode acheué, Hebert voulant entrer à Laon, fut preuenu par le Roy qui enuoia des gens le garder: puis les suiuit, & se mit dans le Chasteau. Lors Hebert despti, & pour rendre la pareille au Roi tira hors de sa prison Charles, qu'il ameine à S. Quentin en Vermandois: & Raoul retourna en Bourgongne, laissant les enfans de Rotgar auec la Roine sa femme, à la garde de Laon.

Au mesme temps, des soldats coururent le païs d'alentour Codiciacum (c'est Coucy Chasteau appartenant à l'Archeuesché de Reims) Mesmes Hebert mena le Roi Charles parlementer auec les Normãs: là où Guillaume fils de Raoul luy fit hommage, & contracta amitié auec Hebert.

Cependant vn faux bruit de la venuë des Hungres courant par le Roiaume de Lorraine, & de la Frãce, effroia & mit en fuite beaucoup de gẽs. Et le Roi Raoul partant de son Duché de Bourgongne, les festes mesmes de Noel, de l'an neuf 928. cens vingt huit, vint en France auec son armee, pillant & bruslant le païs. Hugues fils de Robert alla au deuant iusques sur la riuiere d'Oise, où il commença de s'entremettre pour l'appoincter auec Hebert: duquel il prist hostages, iusques à ce qu'il se fut trouué au Parlement assigné. Ce faict, Raoul retourne

VVVVV

L'an de Iesus Christ.

en Bourgongne : ne pouuant persuader à sa femme de sortir de Laon. Iaçoit qu'il y eust danger, que Hebert dessus tel refus ne mit Charles dehors, & le restablit, comme (à la verité) il l'amena, & vint à Reims en sa compagnie. Puis de là enuoia des lettres au Pape, luy signifier la deliurance de ce Roi, ainsi qu'il luy auoit mandé faire, sous peine d'excommuniment : l'aduertissant qu'il n'estoit besoin de venir iusques aux censures Ecclesiastiques, puis qu'il estoit en liberté.

Tost apres, Raoul & le Comte Hebert parlementerent ensemble en caresme: & la Roine Emme femme de Raoul, abandonna le Chasteau de Laon, retournant en Bourgongne. Hebert saisi de ceste ville, accompagné de Hugues fils de Robert, alla parlementer aux Normans : auec lesquels ces deux Princes firent amitié : & toutesfois, les Normans ne rendirent point Othon fils de Hebert (que Rou) possible est-ce Riol, nommé par la cronique de Normandie comte du Mans (si ce n'est que elle ait ait voulu dire Guillaume fils du Rou) tenoit en ostage, iusques à ce que le pere eust faict hommage & serment de fidelite au Roi Charles, auec les autres Euesques & Comtes François.

Il aduint de grandes tempestes en diuers lieux : & Otgar homme sainct, Euesque d'Amiens, mourut aagé de cent ans, & plus: ainsi qu'on disoit. Hebert en ce temps prist vne place appartenãt aux enfans de Lotaire, assise sur l'Escaut, nommee *Moritonium*: c'est Mortaigne, qu'il abbatit. Cependant les messagers enuoiez à Rome par Hebert, retournerent apportans nouuelle de la prise de Iean Pape, retenu par Guy frere de Hugues Empereur : & Ouldray Archeuesque chassé d'Aix fut receu par Hebert, pour seruir seulement de ministre à son fils nommé Archeuesque de Reims, ainsi que i'ay dict. Lors Henri Prince de Germanie passa le Rhin, auec beaucoup de gens: & trauersant la Meuse, vint mettre le siege deuant vn chasteau des appartenances de Boson, nommé *Durofoscum*, pource que ledit Boson ne voulut souffrir iugement, ne se mettre à la raison, sus les differend de quelques Abbayes, & terres d'Eueschez, qu'il s'estoit appropriees de force, par son authorité & puissance : ne tenant compte des commandemens dudit Henri, lequel manda à Boson, que s'il venoit il auroit la paix, à ceste fin luy enuoiant des ostages, sur l'asseurance desquels Boson fit serment à Henry, qui le renuoia, luy donnant d'autres terres en recompense de celles qu'il occupoit. Et parce moyen il fit la paix, tant de luy que de Hagenald, Gislebert & d'autres Lorrains.

En ce temps, Hebert & Huges s'acheminerent pour venir parlemẽter auec Henry, & au retour furent audeuant de Raoul: auquel Hebert fit sermẽt, ayant remis Charles en prison: & accompagnant le Roi Raoul en Bourgongne, il fut aussi au deuant de Hugues, Empereur ou Roi d'Italie, Frodoard ne dict point où : & il y a grande apparence qu'il n'alla qu'en Prouence ou Lionnois. Les vendanges furent tant aduancees qu'on les acheua presque à la fin d'Aoust.

Au Parlement d'entre Hugues & Raoul, le Roi d'Italie donna au Comte Hebert le païs de Viennois, pour Odon son fils: & au sortir de là, Raoul vint à Reims: & fist sa paix auec le Roi Charles. Auquel il rendit le Palais d'Atigny, & luy fist des presens dignes de Roi: s'humiliant en sa presence: & Bennon Eues-

que de Mets, pris en aguet par ceux de son euesché, fut chastré, puis aueuglé. Mais les coulpables furent depuis excommuniez, en vn Sinode tenu à Dusbourg. Ie croy Deux Ponts. Mesmes Iean Pape ayant esté estouffé par les Satelites de Marozia femme impudique de Guy, Marquis de Toscane, elle essaia d'esleuer au Papat Iean vnziesme son bastard, qu'elle auoit eu du Pape Serge, selon Liutprand, contre lequel le peuple fit Leon sixiesme Pape. *L'an de Iesus Christ,*

Meier dict que ceste annee, les Danois conduits par vn Sigiffroy, descēdirent en terre, & fermerent de doubles fossez la ville de Guines, sans le congé d'Arnoul Comte de Flandres, laquelle depuis leur estant baillee en fief auec la terre voisine, Sifred rauit Eltrude, fille d'Arnoul, qu'il despucela, dont le pere aduerty, amassa des gens pour le chastier. Dequoy Sifred eut si grāde peur qu'il se pendit, ayant laissé ladicte Eltrude grosse, & laquelle depuis accoucha d'Adolf Comte de Guynes. 929.

L'an neuf cens vingt-neuf, les Comtes Hebert & Hugues vindrent faire la guerre à Boson frere du Roy Raoul, pour aucuns heritages pretendus par le Comte, iadis appartenant à Rotilde belle mere de Hugues, & veufue du Roy Robert, ce doit on croire.

CHAP. XIIII.

Hebert prend le Chasteau de Vitry. Boson est contrainct iurer la paix. Medecin fait Euesque d'Amiens. Montræuil appartenant à Herluin, assiegé. Iean Pape mort. Charles Roy mort à Peronne. Sarrasins occupent vn passage des Alpes. Normans deffaits à Destritios. Paix entre les Comtes Hebert, Hugues & Boson freres. Vitry rendu à Boson. Coucy. Boson recommence la guerre. Douay assiegé. Adelelme mort. Gislebert son nepueu est faict Euesque de Laon. Leon Pape mort, Estienne est mis en sa place, & apres luy Iean vnziesme bastard de Marozie. Constantin fils de Louys Empereur, Seigneur de Vienne. Sarrasins de Fraxinet chassez. Robert Euesque de Tours tué, reuenant de Rome. Aualon chasteau. Gislibert fils de Manasse quitte le Roy Raoul : comme aussi Richart fils de Garnier. Gislebert prend Durofoscum. Chalons bruslee par Hebert. Guerre entre Hebert & le Roy Raoul. Brenne sur Vesle estoit à l'Archeuesque de Rouen. Hebert faict serment au Roy Henry. Raoul prend Reims.

CEPENDANT, Hebert prist le Chasteau de Vitry, appartenāt audit Boson; qui d'eux obtint des trefues iusques à la fin de May : & le mesme allant trouuer Henry, fut contraint de publiquement iurer la paix. Lors Garolf Medecin, fut declaré Euesque d'Amiens. Et Alberon (c'est Aube-

L'an de Iesus Christ. ron)mis en l'Eueſché de Mets,au lieu de Bennon(traicté comme i'ay dict) & à qui vne Abbaye fut donnee pour ſon viure.

En ce temps, les Comtes Hebert & Hugues aſſiegerent le Chaſteau de Montrœuil ſur la mer,appartenant à Herluin fils du Comte Hilgand: duquel ils partirent, ayant receu des oſtages. Le Pape Iean mourut ceſte annee, ſi croiez les annales de Reims.

Le ſeptieſme May,ſemblablement mourut à Peronne le Roi Charles, homme d'eſprit lourd,hebetté & inutile au gouuernement, ce diſent tous les autheurs du temps,ou prochains d'iceluy. C'eſt vne choſe conſiderable que Hebert Comte de Vermandois,eſtant arriere fils de Benard Roi d'Italie, meurdry par la cõniuence de Louis Debonnaire,Dieu luy mit entre ſes mains Charles le Simple arriere fils dudit meſme Empereur Debonnaire, pour ſ'en vanger ce peut on croire. Bien toſt apres ſourdit querelle entre Hebert & Hugues: pource que le Comte de Paris auoit receu pour homme Herluin auec ſa terre, comme celuy de Vermandois, les hommages de Hilduin & d'Arnoul hommes de Hugues: ce qui engendra des troubles en France: comme auſſi les Sarraſins ayans occupé vn deſtroit des Alpes empeſcherent pluſieurs gens de faire le le voiage de Rome.

930. L'an neuf cens trente, Roul Roi de France eut iournee contre les Normans, habitans de Loire, leſquels ayans fait vn grand appas de leurs pareils, ſe vindrent camper en vn lieu nommé, *Ad deſtricios*, qui eſt en Limoſin, où ils furent ſi grandemẽt defaits en vne ſeule bataille: qu'oncques puis ils ne retournerent en ce païs, n'en celuy d'Aquitaine. Dequoy Raoul tout ioyeux, en vint remercier Dieu, ie croy à Reims: & de ce temps les Aquitaniens ſe rendirent ſes ſujects. Les Croniques & Fragment d'Annales d'Aquitaine, ſemblent mettre ceſte deffaicte ſous le Roi Eude, mais ie croy que l'Autheur ſe trompe, puis que Floard en parle comme de choſe aduenuë de ſon temps.

Apres cela, le Roi vint en Bourgongne, eſſayer à mettre paix entre les Cõtes Hebert, Hugues (ie croy le Noir frere du Roi Raoul) & Boſon ſon frere, à quoy il trauailla tãt que finallemẽt elle fut conclutte, apres pluſieurs allees & venuës: & Vitri rẽdu à Boſon par Hebert. Mais il ne le tint gueres: car tout auſſitoſt Hebert le repriſt, auec Auſil vaſſal de Boſon, qui en auoit la garde, au lieu duquel il donna le *Codiciacũ ſancti Remigy*, qui eſt Couci, auec autres Terres. Cõme le Roy eſtoit en Bourgongne, les Lorrains conduits par Giſlebert, vindrent en France au deuant de Hugues: & mirent le ſiege deuant Doagium (que ie croy eſtre Douay) vne place que tenoit Arnoul, laquelle ils conquirent, & cependant les hommes de Boſon prennent Vitry, en trahiſon, & entrerent dans Moſon par tromperie. Ce faict, Boſon y ayant laiſſé des gens pour la garde, il ſ'en alla au ſiege de Douay: dequoy Hebert aduerty par aucũs de ladite ville, paſſa la Meuſe par des guez incogneus: & trouuant la commodité d'vne porte qui luy fut ſecrettement ouuerte, il entra dans la ville, ſurprenant tous les hommes que Boſon y auoit laiſſez en garniſon; & qui ne ſe doutoient de luy.

Apres la mort d'Adelelme Eueſque de Laon; Goſbert ſon nepueu fut Eueſque en ſa place.

Et Leon Pape mort, Estienne sept ou huict, est mis en son lieu. Lequel mort en Decembre, Iean bastard de Marozie vnziesme du nom est faict Pape. *L'An de Iesus Christ. 931.*

L'an neuf cens trente vn, Raoul Roy de France alla au pays de Viennois, pource que Constantin fils de l'Empereur Louys aueuglé en Italie par Beranger, luy auoit promis obeïssance: de là il vint à Tours faire son oraison.

Durant ces choses, les Lorrains prirent Douay: que Hugues donna à Rotgar fils de Rotgar: pour lequel Heribert rendit le chasteau de S. Quentin, au Comte Arnoul.

Il y auoit ia long temps que les Sarrazins s'estoient logez en vn lieu nommé Fraximet, assis dans les montagnes voisines: d'où ils couroient toute l'Italie. Mais ceste année, ils en furent chassez par les Grecs, qui rendoient le païs paisible: & non tant, qu'il n'y eust des brigands dans les Alpes: par lesquels Robert Euesque de Tours, reuenant de Rome, fut tué auec sa compagnie.

En ce temps, Gislebert fils de Manassé quitta le party de Raoul Roy de France, à cause du chasteau d'Aualon, qu'Emme Royne lui auoit osté. Comme pour semblable occasion, Richart fils de Garnier, partit d'auec luy: Il sourdit aussi querelle entre Gislebert le Lorrain, & Boson frere du mesme Raoul, qui auoit fait paix auec Hebert: mais Gislebert luy prist *Durofoscum* son chasteau.

Les mesmes iours, Mortaigne vne forteresse des enfans de Rotgar, fut prise par Arnoul fils de Baudouin Comte de Flandres: & Hebert se rapointa auec Gislebert Lorrain. Lors Boson laissant le Roy Henry, vint se rendre au Roy de France, & retournant prist de force Chaalons en Champagne, qu'il brusla en despit de Bouon Euesque du lieu: les gens duquel auoient meshaigné de leurs membres aucuns des siens.

Tost apres le Roy Raoul vint en France, & pource que le Comte Hebert l'auoit abandonné, il assiegea vn chasteau nommé Dommeun qu'il prist: estant accompagné de Hugues, puis vint deuant Arras.

Hebert renforcé les Lorrains (que Gislebert luy auoit pratiquez) alla au deuant du Roy, mais ils se departirent sans combat, & firent tréues iusques au premier iour d'Octobre. Cependant les gens de Hebert partant de Reims, vindrent assieger vne place appartenant à Hugues, nommée Brenne, assise sur la riuiere de Vesle, qu'il auoit euë de l'Archeuesque de Rouen, laquelle ils prirent, & abbatirent.

D'autre costé, Raoul ayant desir d'affoiblir Hebert par tous moyens, escriuit au Clergé & peuple de Reims qu'ils procedassent à nouuelle eslection d'vn Euesque pour leur ville. Aquoy ils respondirent ne pouuoir le faire sauf leur honneur, y ayans ia pourueu. Dont Hebert despit, se retira vers le Roy Henry, auquel il se rendit, & fit serment, laissant l'Eglise de Reims en la garde du Clergé.

Durant ce voyage, l'armée de Raoul & de Hugues pilla le païs de Reims & de Laonnois: & le Roy s'acheminant au Palais d'Attigny, enuoya Hugues au deuant de Henry, que Hebert faisoit venir pour l'aider contre Raoul. Mais le Roy de Germanie, possible se desfiant de ces gens inconstans, ayant pris de luy des ostages, repassa le Rhin. Lors Raoul accompagné de Hugues, Boson son

L'an de Iesus Christ.

frere,& plusieurs autres Comtes, assiegea la ville de Reims : sous couleur que ledit Hebert laissoit ceste ville sans Pasteur. Et trois semaines apres, les portes luy estans ouuertes par ceux de dedans, il y entra faisant ordonner Archeuesque vn nommé Artold moine de S. Remy, qui l'année mesme auoit quitté Hebert pour suiure Hugues : & lequel fut esleu par les Euesques de France & de Bourgongne, sept ans apres que Hebert eust occupé le siege: ce dit l'Autheur des gestes des Archeuesques de Reims.

CHAP. XV.

Bouon Euesque de Chaalons s'estant retiré au seruice de Hebert, est fait prisonnier: & son Eueschè baillé à Milon clerc. Raoul prend Laon. Bretons de Cornouaille sont vaincus par les Normans. Adelelme voulant estre Euesque de Noyon par force, est tué. Bouon remis à Chaalons: Artold Euesque de Reims. Remond & Ermangart Princes de Languedoc font hommage au Roy Raoul: comme aussi Loup Gascon, qui auoit vn cheual de cent ans. Roys de Dannemarck & des Abodrites faits Chrestiens. Pallium *enuoyé à Artold. Hungres deffaits par Henry Roy de Germanie. Vienne rendue au Roy Raoul & Guillaume Prince des Normands luy faict hommage, & la terre que les Bretons tenoient sur la mer lors à luy baillée. Chasteauthierry pris. Sinode d'Euesques: auquel Hildegaire est fait Euesque de Beauuais. Ham & S. Quentin pris d'assaut. Eu forteresse. Hugues Empereur assiege Rome. Sarrazins dans les Alpes. Grecs coupans les poinds aux Italiens pris, sont par eux chastrez. Adol Comte de Boulogne & de Terouenne morts sans enfans. Chasteauthierry rendu au Roy, comme sainct Quentin & Peronne à Hebert.*

EN ce temps Bouon Euesque de Chaalons en Champagne qui auoit quitté le Roy, pour suiure Hebert, fut pris & mis en la garde de Hugues: & son Eueschè donné à vn Clerc nommé Milon. Ce faict le Roy vint mettre le siege deuant Laon, ou Hebert s'estoit enfermé auec les siens: Ce Comte apres quelque resistance traicta pour sortir: ce qui luy fut accordé pour vn temps. Mais il laissa sa femme en vne autre forteresse qu'il auoit faict bastir au dessous: pour laquelle prendre l'on eut beaucoup de peine. Depuis le Roy s'en alla en Bourgongne, au deuant des Aquitaniens qui estoiét en discord.

Durant cela, les Bretons demeurans en Cornoüaille & suiects des Normands, s'esleuerent contr'eux: & le iour de sainct Michel tuerent tous ceux qui demeuroient parmy eux: & entre autres leur Duc ou plustost Capitaine nommé Felecan. Mais sur la fin de l'an Iuran Normand qui demeuroit sus Loi-

re entra en Bretagne: & ayant vaincu, tué, ou chassé les Bretons, se fit maistre du pays. L'an de Iesus Christ.

L'an neuf cens trente deux, Raoul sortant de Bourgongne prist aucuns chasteaux de Gislebert & Richart, qui l'auoient abandonné. Et Airard Euesque de Noyon estant mort, vn Clerc de ladicte ville qui eut desir d'estre Euesque, fit monter par dessus les murailles le Comte Adelelme, qui dés le matin chassa ceux de la garde de la ville: lesquels amassans d'autres gens voisins, à l'ayde de ceux de leur party demeurez dedans, bruslerent vne porte: par laquelle & vne fenestre de l'Eglise, plusieurs d'eux entrerent: tuás Adelelme contre l'Autel, ensemble ceux qui l'auoient suiuy: & par ce moyen les bourgeois reconquirent leur ville. 932.

Au mesme temps, Hebert prist le chasteau de Haen auec Heberard frere de Herluin qui le tenoit. Et d'autre costé, Raoul en faueur de Hugues, receut en sa grace Bouon: auquel il rendit son Euesché de Chaalons: & Valbert Abbé de Corbie, est faict Euesque de Noyon.

Le Roy Raoul s'estant accordé auec Gislebert vint de Bourgongne en France, saisir & mettre en sa possession l'Abbaye de sainct Medard de Soissons, que tenoit Hebert: puis retourna en Bourgongne.

Lors Hugues assiegea la ville d'Amiens, dans laquelle estoient aucuns fidelles vassaux de Hebert: qui tant bien la deffendirent, nonobstant plusieurs assaux, que le Comte de Paris & les siens furent contraincts se leuer, apres en auoir receu des hostages. Ce faict, il vint à saint Quentin, qu'il prist deux mois apres, luy estant rendue par les habitans.

Au mesme temps Milon qui pilloit l'Euesché de Chaalons, fut excommunié par Artold Archeuesque de Reims: & autres de ladicte Prouince.

Lors Remond & Ermingard Princes de Gothie (c'est Languedoc) firent hommages au Roy de France: comme aussi fit Loup Azinaire Gascon, lequel auoit vn cheual aagé de plus de cent ans encores tres-fort & vigoureux: qui est vne tresgrande merueille si Floart qui le raconte a ouy dire verité.

Gislebert aussi inuité par Hugues, vint assieger Peronne, accompagné de ses Lorrains: mais il y perdit beaucoup des siens, tuez par les saillies que les assiegez faisoient sur eux. Au moyen dequoy ils furent contraints de leuer le siege; apres que par le moyen de Hugues, Gislebert eut parlementé auec le Roy Raoul. Lequel accompagné de Hugues vint assieger Haen, appartenant à Hebert: & dont il partit ayant receu des ostages.

Durant cela, Boson frere du Roy, & Bernuyn Euesque de Verdun brusloiét les heritages l'vn de l'autre. Lors estant mort Gosbert Euesque de Laon, Ingran Doyen de sainct Medard de Soissons (c'est à dire Vicaire de l'Abbé seculier, & comme Prieur clostral) fut ordonné Euesque en la place du defunct.

Ceste année, les Roys de Dannemarck & des Abodrites se firent Chrestiés, ainsi que disent le continuateur de Reginon, & Sigisbert.

L'an neuf cens trente quatre, Gerson & Amaulry messagers enuoyez à Rome par Artol, luy rapporterent le *Pallium* Archiepiscopal. Iean Pape en auoit enuoyé vn à Seulfe son predecesseur: & il faut croire que cestuy-cy l'auoit 934.

L'an de Iesus Christ.

aussi enuoyé querre. Mais l'on peut dire que ces deux & Ansegise de Sens, furent les premiers Euesques de deça Loire & François, qui par ceste reception de Palium, s'assuiectirent au Pape : n'estant pas la coustume des Archeuesques François, d'enuoyer demander ce Palium. Iaçoit que dans les Epistres de sainct Gregoire il apparoisse que ledict Pape l'enuoya à l'Archeuesque d'Arles : mais ladicte ville estoit lors de l'obeïssance de France Bourguignonne, & nostre Gregoire de Tours ne parle point encores de ce droict Romain. Henry Roy de Germanie tua en vne bataille trente six mil Hungres, outre ceux qui furent noyez ou pris, & Rataire Euesque de Tungres (c'est Liege) abbatit vn Chasteau au pays de Portuise (ie n'ose dire Vortien) que le Comte Benard, sans luy demander son consentement, auoit basty au lieu d'Archeis, en la terre de son Eglise.

En ce temps Vienne fut rendue au Roy de France, par ceux qui la tenoient. Comme aussi Guillaume Prince des Normands luy fit hommage: & auquel le Roy donna la terre que les Bretons tenoient sur la Mer: & il y a grande apparence que ce fut la coste marine de Bretagne, vers Cornouaille : ou celle de Coutentin & Bayeux: & dont vient le droict que les Ducs de Normandie, ou les Anglois, depuis qu'ils furent Roys d'Angleterre, entendirent d'auoir sus Bretagne, qu'ils disoient estre de leur hommage.

Tost apres, le Roy assiegea Chasteauthierry appartenant au Comte Hebert: & Vallon Capitaine du lieu, six sepmaines apres le rédit à la Royne Emme, qui le remist en sa garde.

Estant mort Bauldry Euesque d'Auxerre, Guy Archediacre du lieu, fut mis en sa place. Durant le siege de Chasteauthierry, Artold de Reims, & Tentilon ou Centilon de Tours, accompagnez des Euesques de France & de Bourgongne, tindrent vn Sinode: Auquel Hildegaire fut ordonné Euesque de Beauuais. Cependant, Odon fils de Hebert qui tenoit Ham, couroit le pays de Soissons & Noyon: & son pere, trois iours apres qu'il se fut approché de sainct Quentin, l'emporta d'assault: car les habitans ne resisterent point: & n'y eut que ceux de la garnison qui se missent en defence: aussi furent-ils pris & laissez aller. Apres les auoir faict iurer vn serment, qui n'est point autrement specifié. Tout aussi tost Hugues y accourut, qui le reprist sur les hommes que Hebert y auoit laissez: mais y trouuant vn Clerc nommé Terduin partisan de Hebert, il le fit pendre auec d'autres, & à aucuns fit couper des membres, & les meshaigner. Cela faict, il vint auec l'Archeuesque Artold deuant vne forteresse nommée Ranga, c'est possible Roussy, laquelle sans difficulté luy fut rendue par les gens de Hebert.

En ce temps l'Empereur Hugues ayant fait couronner Lothaire son fils, assiegea Rome, dont il fut cõtraint se leuer, pour les causes que recite Liutprand. Et les Sarrazins ayans regaigné le pas des Alpes, coururent le pays voisin, ainsi que deuant.

Lors Artold ordonna Fulbert Euesque de Cambray, & Chasteauthierry fut rendu à Hebert, par aucuns de ceux que Vallon y auoit laissez en garde. Dont Hugues aduerty vint incontinent assieger la place.

En ce

En ce temps, les Grecs faisans la guerre en Beneuent, couperent les poings aux Italiens qui tomboient entre leurs mains. Dequoy ceux-cy irritez, chastrerent tout autant de leurs ennemis qu'ils peurent trouuer: & iusques à ce que les femmes Grecques fussent venues se plaindre que contre raison chastrãs leurs maris, ils se vangeoient d'elles, par la partie qui appartenoit aux femmes. Qu'en ce faisant les Italiens guerroyoient celles qui de rien ne pouuoiẽt mais de leur querelle: ayans (quand ils se trouueroient les plus forts) moyen de chastier leurs maris en autres membres moins preiudiciables. Liutprand en fait le compte plus au long: tant y a que ces Grecques aussi aduisées que les Sabines adoucirent ceste guerre. *L'An de Iesus Christ.*

Adolf Comte de Boulongne & de Terouenne, mourut sans enfans: & ses heritages reuindrent au Comte Arnoul son frere. Cependant le siege ayãt duré deuant Chasteauthierry (auquel le Roy estoit venu assister Hugues) iusques à l'an neuf cens trente quatre, Vallon trouua moyen par vne nuict de gaigner 934. la muraille de la ville, toutesfois le chasteau demeurant aux vassaux de Hebert: en fin pressez de necessité, ils donnerent ostages: & le siege fut leué. Mais voyãs que Hebert ne tenoit compte des ostages baillez, ils retournerent l'assieger. Lors Henry Roy de Germanie ayant enuoyé vers le Roy Raoul, Gislebert & Eberard, accompagnez des Euesques de Lorraine, pour le pacifier auec Hebert, il fut dict, que Chasteauthierry seroit rendu au Roy François, lequel remit S. Quentin & Peronne és mains dudit Hebert, pour les tenir iusques au premier Octobre, en attendant vn plus ample accord.

CHAP. XVI.

Arnoul de Flandres espouse la fille de Hebert. Homme prest à porter en terre, reuient de pasmoison, & raconte ce qu'il auoit veu des lieux de peine & de repos. Paix entre Hugues & Hebert. Emine femme du Roy Raoul meurt. Bataille de Pratam belli, *entre Guillaume de Normandie, & Arnoul de Flãdres. Viciliac pris par les Aquitaniens. Geoffroy enuoyé outre le Rhin par Arnoul. Hungres venus en Bourgongne. Boson ayant pris Dijon y est assiegé par le Roy. Boson meurt. Normands deffaicts en Berry. Fontaine de sang à Gennes, & la ville tost apres est prise par les Sarrazins. Iean vnziesme mort. Leon luy succeda, & à luy Estienne huictiesme. Ebles Comte d'Auuergne, de Poictou, & Duc d'Aquitaine, meurt. Guillaume teste d'estoupes son fils luy succede. Et le Roy Raoul de France meurt.*

ENVIRON ce temps, Arnoul de Flandres espousa la fille dudict Hebert: au precedent à luy promise & fiancée: & le mesme Hebert fit cueillir les bleds de ceux qui l'auoient abandonné: ou à qui Hugues auoit donné de la terre (ie croy en fief) & faisant mener ces grains à Peronne. Le quatorziesme d'Octobre, auant soleil leué, l'on veid à

XXXXX

L'an de Iesus Christ. Reims des batailles: & comme vn dragon auec des iauelots de feu: & tout aussi tost il vint vne peste, qui en diuerses manieres affligeoit les hõmes. Lors Adelimar Diacre de Verdun, fut si malade qu'on le iugea mort. Toutesfois comme il estoit prest de mettre au cercueil, il se leua debout: disant auoir veu plusieurs lieux tant de peine, que de repos: & qu'ayant esté destiné au lieu de peine, par l'intercession de la Vierge Marie & de S. Martin, il auoit esté renuoyé au monde faire penitence. Ce que ie ramentoy, pource que lors commẽça d'estre communément creu le purgatoire plus fort qu'au precedent: & les fondations ordinairement faictes *in remedium animæ & parentum*, au lieu qu'elles souloient estre *ad opus, & in vsum luminum, aut sarta tecta*, c'est à dire, pour l'œuure, luminaire & fabrique. Aussi fut-ce en ce temps que les visions & confirmations du purgatoire se firent plus frequentes que deuant, ainsi qu'on peut apprendre des Autheurs & vies des saincts de ce temps-là.

Cependant Gislebert & les Lorrains viennent en France secourir Hebert, faisant semblant d'assieger S. Quentin: mais auant qu'il y fut arriué, les messagers de Hugues allerent au deuant, & firent paix entre luy & ledict Hebert: laquelle ils iurerent de costé & d'autre. Ce faict, les Lorrains retournerent. En ce temps fut reparée la discipline de plusieurs Monasteres: & la Royne Emine femme de Raoul mourut.

La Cronique de sainct André en Gouffer (Abbaye de Normandie) dict, que ceste année fut donnée bataille entre Guillaume Duc de Normãdie & Arnoul
935. Comte de Flandre, & autres rebelles; au lieu de *Pratum belli*. L'an neuf cens trẽte cinq, le Roy Raoul assiegea vn Chasteau nommé Viciliac (ce ne peut estre Vezelay) que des Aquitanois auoient pris sus vn certain Geoffroy, à qui il appartenoit. Mais ils furent contraints de le rendre, & puis le Roy vint en France, enuoyant ledit Geoffroy outre le Rhin, vers le Roy Henry.

Le iour de Pasques (que Raoul fit à Laon) il y eut debat entre ses Cheualiers ou gens de guerre, & ceux de l'Euesque: auquel plusieurs clercs & laicz furent tuez, & blessez: Ce qui donna occasion au Roy de se retirer à Soissons, auec aucuns Seigneurs du Royaume: où il receut les messagers de Henry, & les suiuit pour venir au Parlement assigné entr'eux. Auquel aussi se trouua Raoul Roy de Bourgongne d'outre le Montjou, & là iurerent les trois Roys amitié ensemble: mettans d'accord Hebert & Hugues (tisons tousiours prests pour r'allumer la discorde) moyennant aucunes terres rendues à Hebert. Le Roy Henry rendit pareillement à Boson frere du Roy de France, partie de la terre qu'il souloit tenir. S'esforçans les Roys d'appaiser la France, pour resister aux Hungres passez d'Italie en Bourgongne, & qui pillerent ce païs, iusques que entendans la venue du Roy François, ils repassent en Italie. Lors Artold ordonna Euesque de Terouenne vn moyne nommé Vnfred: & Raoul Roy de France assiegea Dijon, que son frere le Comte Boson auoit pris, & ses gens le deffendoient.

Des Lorrains accompagnez d'aucuns Comtes de Saxe amis de Hebert, faisant semblant de venir parlementer auec luy, s'approcherent de France, suiuiz d'vne grosse armée. Et pource que Hugues differoit de luy rendre la forteresse

de sainct Quentin, ils l'assiegerent: & contraignirent ceux de dedans de la rendre. Mais aussi tost ils l'abbatirent. Puis voulant en faire autant à Laon, ils s'en allerent au mandement que leur en fit Raoul, le frere duquel (nommé le Comte Boson) mourut en ce voyage de sainct Quentin: & fut porté enterrer à sainct Remy. Comme aussi le Chanoine de sainct Martin dit, que Ingelger fils de Foulques d'Anjou, fut tué par des Normands. Mesmes le Roy Raoul fut malade tout l'Automne: durant lequel les Normands qui pilloient le Berry, furent entierement deffaicts par les Berruyers, & Tourangeaux. L'an de Iesus Christ.

Artold Archeuesque de Reims, tint vn Sinode de sept Euesques, à sainct Marra. Auquel il admonnesta les vsurpateurs du bien de l'Eglise, de venir à satisfaction.

Vne fontaine de sang sortit à Gennes, pronosticant la ruine de ceste ville la mesme année surprise par les Sarrazins, qui emmenerent les habitans, tant hommes que femmes: auec tous les thresors des Eglises.

Le treisiesme Mars, mourut Iean Pape vnziesme du nom. Auquel succeda Leon, qui trespassa le vingtneufiesme Septembre, audict an. Et le dixiesme Octobre, luy succeda Estienne huictiesme.

Ebles aussi Comte d'Auuergne, de Poictou, & Duc d'Aquitaine, mourut: laissant d'Adelle sa femme fille de Rollo Duc de Normandie, vn fils nommé Guillaume, surnommé teste d'estoupes: pource (ie croy) qu'il auoit le poil blõd comme lin. Et le douze ou quinziesme Ianuier de l'an neuf cens trente six, 936.
Raoul Roy de France, malade à Auxerre, mourut semblablement sans enfans (*pediculari morbo*, ce dit vn memoire de Reims) & fut enterré en l'Eglise saincte Colombe de Sens: peu de temps auparauant bruslée par la malice & conspiration d'aucuns. Ce fut vn vertueux Prince, seuere contre les meschans, & vsurpateurs des biens de l'Eglise: vaillant & fort vtile au Royaume François, les ennemis duquel il chassa ou arresta leurs pilleries, preparant le chemin à vn bon temps, si Dieu n'eust esté courroucé contre nostre France, qu'il voulut encor' chastier pour la renouueller par l'aduenement des Roys Capetz.

Fin de l'vnziesme liure des Antiquitez Gauloises & Françoises, qui est le septiesme de la seconde race.



LIVRE DOVZIESME DES ANTIQVITEZ FRANCOISES.

CHAPITRE I.

Hugues le grand Comte de Paris enuoye querir en Angleterre Louys fils de Charles le Simple. Luy faict hommage sus la greue, estant descendu à Boulongne. Le mene couronner à Laon. Hugues le Noir ayant occupé Langres en est chassé par le Roy. Mort de Henry premier Roy de Germanie. Iean Pape estant mort, Leon luy succede. Bretons reuiennent d'Angleterre en France, sous la conduicte d'Allain Barbe-torte, qui conquit Nantes, & se declara Duc. Moyne qui ne peut estre offencé de glaiue. Raoul Roy de Bourgongne meurt. Conrad son fils. Forme de couronnement de Roy. Main de Iustice. Beau dict de l'Empereur Charles cinquiesme.



SI tost que Hugues le Comte de Paris, fut aduerty de la mort de Raoul Roy de France, il pria Guillaume Archeuesque de Sens de passer en Angleterre, & d'aller vers Ogine vefue de Charles le Simple, luy remõstrer, puis qu'vne grande partie des François estimoit qu'il n'y auoit point de plus prochain heritier de la couronne Françoise que Louys son fils, qu'elle voulut le donner & rendre à ses suiects deliberez de le recognoistre pour Seigneur: Mais elle qui de crainte de l'enuelopper aux miseres de son pere l'auoit sauué en la Cour d'Astan Roy d'vne partie d'Angleterre, ne voulut promettre de leur bailler son fils, que les Ambassadeurs n'eussent iuré au Roy son frere, qu'ils n'estoient venus pour autre intention que d'establir au Royaume de France son nepueu leur Prince naturel. Et lesquels en public appellez, pour d'auantage authoriser l'acte, l'on dict que le Roy Anglois fit au Prince Louys & aux deputez François, les remonstrances qui s'ensuiuent.

„ Beau Nepueu, quand il me souuient des trauaux endurez par le feu Roy
„ Charles vostre pere, pour estre premierement recogneu fils de l'Empereur
„ Louys, afin d'auoir part en son heritage, & encores depuis, pour maintenir sa

telle quelle Roiauté (par luy debatuë l'espee au poing, à l'encontre de tant de puissants ennemis François, Austraziens, ou Allemans) & finallement sa mort (sinon violante) à tout le moins aduenue durant vne indigne & longue prison, & que la France est maintenāt entre les mains d'vsurpateurs, courue & brigandee par les siens propres, ou de maupiteux estrangers, voiant que pour iouir du Roiaume que vos predecesseurs ont tenu 200. ans, il vous conuient retourner à la mercy des mesmes personnes qui sont cause de l'afflictiō de vostre maison, ie ne puis sans balācer en diuerses opinions de bonne ou mauuaise issue de vostre faict, me resoudre à vous rēuoyer en France, par si long tēps accoustumee à toute felonnie enuers ses Rois legitimes, & vous liurer à ces gens cy. Car quand bien ceux que nous voyons presens auroient bonne & franche volonté en vostre endroit (ce que ie veux croire, comme de saincts Prelats, tres-nobles Seigneurs & gentils-hommes qu'ils sont) que puis-ie me promettre d'eux pour vostre asseurance, estans venus par le commandement d'autres plus puissans? ou quelle esperance doy-ie auoir, que ceux qui ja ont faict estat des grosses terres du Domaine, ou de l'Eglise de France: qui commandent ainsi que Maistres dans les grādes Villes, Citez & Duchez, se veullent souzmettre à vn, le pere duquel ils ont maintefois chassé de son Roiaume, & finalement tenu prisonnier iusques à la mort, esleuāt au trosne d'autres qui n'estoiēt de la maison Roialle, pour des-heriter les vrays heritiers de la couronne Françoise? Et puis que les conseils des hommes se peuuent celer dans leurs courages, qui sçait si les autres François continuans leur maltalent, n'ont point enuoyé ceux-cy plus affectionnez au repos de leur patrie, pour leur preparer le chemin à desraciner la seule plante & surgeon restant de la tige de Charlemaigne? afin d'ôster la vengeance qu'ils craignent de leur rebellion; & monstrer que la France, l'Allemaigne & l'Italie, peuuent auoir des Rois d'autre maison que celle de Pepin? mais les Rois iouans (par maniere de dire) sur l'eschafaud de ce monde, vn plus grand personnage que le commun peuple, sont obligez à tendre, & dresser toutes leurs actions à la gloire, & à la bonne renommee. C'est pourquoy ie me suis persuadé, que le cœur Roial que i'ay tousiours cogneu en vous, digne d'vn Prince yssu de tant de magnanimes Rois, ne peut & ne doit ceder aux aduersitez: & encor' moins quitter son heritage paternel, son Roiaume legitime, sans le chalenger à son pouuoir, mesme vn tel que celuy de France, l'œil & le cœur de la Chrestienté. A ceste cause (Monsieur mon Neueu) ie vous conseille d'embrasser l'occasion que Dieu vous presente, quelque hazardeuse qu'elle semble estre; & vous armer de bon courage: ne songer tant aux dangers & trauerses qu'a trouuez vostre pere (que l'on dit auoir aduancé son malheur, pour auoir esleué trop de petits compagnons par dessus l'ancienne noblesse) que chercher à gagner l'amitié de vos meilleurs & paisibles sujects: estouffant l'ancienne inimitié des legers, hargneux ou ambicieux, par biens faits & courtoisies: & en vous monstrant digne de commander à tant de courageux hommes que les François. Car vous deuez apprendre par ce qui s'est passé, que jaçoit qu'ils reuerent leurs Rois, si ne peuuent ils endurer vn trop grand seruage. Et comme ils sont ouuerts en leurs propos & mœurs non fardees, aussi

L'an de Iesus Christ.

L'an de Iesus Christ

desirét ils d'estre caressez de mesme: auec honneste langage, & visage gracieux, dons, biens-faits & courtoisies, accompagnees de iustice & de charité, enuers les souffreteux. Pour vostre regard saincts & reuerends Prelats, illustres & nobles Seigneurs & Gentils-hommes vertueux, souuenez-vous que les Roys vous sont donnez pour representer l'image de Dieu, & deffendre le foible du fort: pour seruir de barre entre vous & le peuple, rendant à chacun ce qui luy appartient: Ce que neantmoins ne pouuant tousiours estre fait au gré de deux parties plaidantes, bien souuent engendre du mescontentement contre le Prince obseruateur des loix. A ceste cause tenez pour certain qu'il n'est vtile à des suiects & vassaux de souuent changer de maistre: comme à vostre dommage, mort & destruction de tant de vaillans hommes, vous auez experimenté depuis cinquante ans, viuans incertains de vostre condition: pour n'auoir (comme aueuglez de conuoitise, d'enuie & desdain) sçeu cognoistre l'authorité Royalle, ne que c'estoit droit & iustice: par faute de Rois legitimes, pour vous guider à la raison, & maintenir l'equalité que des suiets doiuent garder sous vne iuste royauté. Allez donc beau nepueu regner en France, le plus honnorable Royaume de la Terre, sous la conduite de Dieu, tout puissant & protecteur des iustes Rois. Lequel ie prie vous conduire & tenir en sa garde pour surmonter tous les trauaux qui semblent vous menasser; & dont vous eschapperez, si remetez à sa volonté la vengeance de vos outrages. Pour mon regard faictes estat de tout ce qui est mien, & vous en aidez comme du vostre, sans rien espargner: que si vous mesprisez ceste remonstrance, n'attendez que tout malheur, trauail, & ennuy durant le reste de vostre miserable vie; voila ce qu'il luy dit en public, mais il luy donna aussi d'autres secrettes instructions, priant la Royne mere sa sœur de ne laisser emporter son fils à la vengeance, au desdain & autres vices de la ieunesse.

Cela fait, & Alstan asseuré par les sermens que luy firent les Prelats & Seigneurs François, & les hostages que Nangis dit luy auoir esté donnez, apres auoir prié Guillaume Duc de Normandie d'assister son nepueu à la procuration de la couronne. Il fit embarquer le ieune Prince dans les vaisseaux François: bien accompagné d'autres Prelats & Seigneurs. Anglois, auec lesquels il vint à Boulongne; où Hugues, & les Nobles de France l'attendans; Si tost qu'il fut descendu luy firent hommage sus la gréue mesme, ainsi qu'il auoit esté conuenu d'vne part & d'autre.

De là, le ieune Roy fut mené à Laon, où (ce dit Floard) il fut oint & sacré d'huille Royalle par l'Archeuesque Artold, le vingtiesme iour du mois de Iuin, ou le dixneufiesme, ce dist Vigner, en presence de grand nombre de Seigneurs François, & de vingt Euesques & plus. Lors vn Prestre nommé Raoul, fut ordonné Euesque de Laon; au lieu d'Ongran mort au commencement de l'annee. Et le Roy, & Hugues Comte de Paris, allerent en Bourgongne assieger Langres: que Huges le Noir, frere du feu Roy occupoit: mais pource que ceux qu'il auoit mis à la garde s'enfuyrent, elle fut prise sane assaut. Puis le Roy ayant receu des ostages des Euesques & Seigneurs de Bourgon-

gne, vint à Paris, accompagné de Hugues le Grand Comte. L'an de Iesus Christ.

Enuiron ce temps, & le second de Iuillet, Henry Roy de Germanie mourut, & apres quelque petite querelle ou differend, sur ce que Henry son fils second, maintenoit, qu'estant nay durant le regne de son pere, il deuoit preceder son aisné, il fut resolu qu'Othon fils aisné du deffunct & Duc de Saxe (depuis Empereur premier de ce nom) succederoit audit Henry: comme iadis sur pareille querelle: il auoit esté iugé entre Artaxerxes & Cirus enfans de Xerxes Roy de Perse.

Les anciens Autheurs du temps disent que la Lune estant en son quatorziesme iour, & au quatriesme de Septembre apparut de couleur de sang, & n'esclairoit point la nuit. Floard adiouste que Iean Pape estant mort: Leon septiesme entra en sa place, & que Hugues Roy d'Italie se leua de deuant Rome, qu'il tenoit assiegee, ayant appoincté auec Alberic Prince d'icelle.

Lors Hugues fils de Richard, & frere de Raoul naguieres Roy de France, s'appoincta auec le Roy, auquel temps Adelelme (c'est Aleaulme Euesque de Senlis) mourut, comme aussi Foulques Comte d'Anjou auquel succeda Foulques le bon son fils, ce dit le Chanoine de S. Martin qui adiouste que l'annee du couronnement dudit Louis, des batailles sanglantes se virent au Ciel: & ceste mesme annee, les Bretons molestez de guerres intestines & estrangeres (ainsi que i'ay dict) s'estans retirez en Angleterre, retournerent en leur pays, auec la faueur du Roy Alstan, & soubs la conduite d'Alain Barbe-torte, fils du Duc Metridore, & de la fille d'Alain le Grand (ce disent les Croniques de Bretagne) combien que celles de Normãdie soustiennent que ce fut du consentement de Guillaume Duc de Normãdie: mais Alain ayant depuis gagné plusieurs batailles sur les Normãs, en fin cõquist Nantes, & se declara Roy de Bretagne. Iaçoit qu'vn Inhasel Beranger pretendist ce tiltre auant la venuë d'Alain: Nicole Gille cotte que ce fut de l'an neuf cens quarante deux, & ie diroy volontiers quelques particularitez de ce païs de Bretagne, n'estoit qu'Argentré desment si hardiment Floard, Autheur du temps, que ie me contenteray d'y r'enuoyer les Lecteurs, pour esclaircir la dispute qu'il a auec tous ceux qui ne parlent pas à l'auantage de son païs, & principalement Vignier. Toutesfois, aussi fidelle & iudicieux croniqueur qu'il en fut oncques.

L'an neuf cens trente sept, Bernon moine de S. Crespin (ie croy de S. Medard de Soissons) fut esleu Euesque de Senlis, & Transmar Preuost de S. Vvast d'Arras, succeda en l'Euesché de Noyon, à Vvalbert n'aguieres deceddé. Auquel temps le Roi Louis se retira, *à Procuratione*, (c'est à dire prist en sa main l'administration & gouuernement que souloit auoir Hugues le Grand) & venant à Laon y receut sa mere: & à main armee se saisit (dict Nangis) & assiegea le nouueau Chasteau que Hebert y auoit basti. 637.

Lors Hugues redoutant le Roy, fit sa paix auec Hebert, qui print Chasteauthierry, par l'intelligence de Vvalbon Chastellain du lieu. Toutesfois, encores que ce traistre luy en eust fait hommage (comme tels gens sont mesprisez de ceux mesmes qui leur font executer les meschancetez) il ne laissa de le retenir prisonnier.

L'an de Iesus Christ.

Le Ciel sembla estre lors en feu, & l'esté suiuant, les Hungres courans la France, bruslerent eglises & maisons, emmenans plusieurs prisonniers. Entr' autres miracles que Frodoard dit estre lors aduenus, il recite, qu'vn Prestre de Bononcour pris d'eux, & mené en Berry, diuinement fut deliuré, & qu'vn moyne ne peut estre occis, jaçoit qu'il eust esté frappé sur le corps nud : ce qui le fit estimer Dieu par les Hungres : lesquels rauagerent les Prouinces iusques à l'Occean, & puis retournerent en Italie ; tant la France estoit lors desnuee d'hommes, ou les diuisions grandes entre les nobles : que personne n'auoit le courage ou le vouloir de resister à ces estrangers.

En ce temps mourut Raoul Roy de Bourgongne, d'outre le mont-Iou (que Nangis dit auoir esté estimé fondateur de l'Abbaye de S. Laumer de Blois) & Adelailde femme de Lotaire, fils de Hugues roy d'Italie, auquel succeda Conrad son fils, encores bien ieune, & Aibon Euesque de Soissons mourant, Gui qui estoit Chanoine de S. Martin de Tours, & fils de Foulques l'Angeuin (entendez Comte d'Anjou) luy succeda. En mesme temps Othon Duc de Saxe, fut couronné Roi, les ceremonies duquel sacre escrites par Vitikind, Autheur prochain du temps, m'ont donné occasion de les reciter au long, comme vn modelle de celuy de nos Rois, à tout le moins de ceux de Germanie, qui volontiers ont gardé la maniere des François Vvestriens plus polis qu'eux.

Il dit donc que les Princes, leurs Lieutenans & Chaualiers assirent le Duc Othon, *Insisterio* en la salle du Palais de Charles le Grand, & iurerent entre ses mains à la façon accoustumee, de l'ayder contre ses ennemis. Pendant que cela se faisoit, Hildebert Archeuesque de Mayence, & le clergé auec le peuple attendoit que le nouueau Roy sortist dehors : Puis que les hommages faits, il marcha au deuant de luy vestu de surpelis de lin, *planétaque infulatus* : Les Soldats aux pieds, la croix à la main dextre, & de la senestre print la main dextre du roi, qu'il mena dans l'Eglise accoustree d'eschaffaux en rond afin que de tous costez le peuple le vist. Lors l'Archeuesque François de race & de nation dit au peuple, Ie vous ameine icy Othon que le feu Roy Henry a declaré son successeur, & les Princes & Seigneurs ont confirmé, si vous l'approuuez pour Roy, leuez tous les mains. Et le peuple leuant les mains à haute voix cria ; Viue le Roy, puis l'Archeuesque marcha plus auant auec le Roi vestu à la Françoise, c'est asçauoir d'vne robbe estroitte, le menant derriere l'Autel sur lequel estoient les marques royalles, à sçauoir vne espee, vn bauldrier, auec vne *chlamis*, c'est manteau auec les armilles, ce sont comme brasselets, vn baston auec le sceptre & le Diadesme. Et lors l'Archeuesque prenant l'espee, & le baudrier en se tournant vers le Roy luy dist, prenez ceste espee auec laquelle vous chasserez les ennemis de Iesus-Christ, barbares & faux Chrestiens, en acceptant la charge des François. Cela dit, il le vestit du manteau, & luy baillant les Armilles, luy dit, par ces Cornes trainans à terre vous serez admonesté d'auoir vn zele ardant d'aimer la paix. Puis en prenant le baston ou sceptre, par cestuy-cy vous chastirez paternellement vous sujects, & tiendrez la main de misericorde, premierement aux ministres de Dieu, puis aux veufues & pupilles, & iamais l'huille de misericorde necesse de couler de vo-

stre

ſtre chef. Quoy diſant, il reſpandit de l'huille ſur le chef du Roy, le couronnant d'vn diadeſme. Cela fait, le Roy fut mené en vn hault lieu & throſne, poſé entre deux coulonnes de marbre, treſbelles, afin de voir & d'eſtre veu de tout le monde. Le diuin ſeruice acheué, & graces renduës à Dieu, le Roy eſtant en grandes magnificences conduit au Palais, ſ'aſſit à la table de marbre, telle que celle qui eſt en la grande ſalle du Palais de Paris, & nos anciens l'appelloient table dormant, c'eſt à dire immobile: parce que les communes ſe leuoient apres le manger, accompagné des Eueſques & de tout le peuple ſeruy du Duc Giſalbert de Lorraine qui euſt la charge de tout, parce que c'eſtoit en ſa terre que le feſtin ſe faiſoit, & pource fut-il maiſtre d'hoſtel. Euerard *præerat menſæ.* Ie croy ordonna le ſeruice de la table, Herman François fut Eſchanſon, Arnoul Mareſcal. Ce couronnement tiré du deuxieſme liure de Vvitikind, outre la forme qu'il porte de celuy de nos Rois, ſemble declarer que ceſte main auec deux doigts ioints en la paulme, & autre au bout d'vn baſton ſ'appelle la main de Iuſtice: car pluſieurs ont penſé qu'eſtant portee par nos Rois en la main gauche lors de leur ſacre, ils vouloient monſtrer qu'ils eſtoient Catholiques, d'autant que lors ceſte figure repreſentoit la Trinité, laquelle autresfois deffenduë de figurer en viſage humain, ſe void ſur aucuns portaux d'Egliſe, & nõmément en celuy du Prieuré de Plaiſir, qui eſt au Val de Galie, pres vne maiſon de mon fils, comme encores pluſieurs croyent qu'en ceſte figure & façon de main, les Eueſques doiuent donner la benediction, pour monſtrer qu'ils ne ſont pas Arriens: & pource il ſemble que le Roy Charles cinquieſme ſemble auoir eſté le premier qui a porté ceſte main par ſon ſceau de Iuſtice, ainſi que l'on voit. Car tous les Rois ſes predeceſſeurs ne tiennent en la main dextre qu'vne fleur de lis, & aucunefois plantee au bout d'vn baſton. Ie ne puis oublier que Charles cinquieſme Empereur, paſſant en France pour aller en Flandres, luy eſtant monſtré le Threſor de ſainct Denis auec la couronne & ornemens Roiaux que l'on y garde, quelqu'vn luy diſant que ceſte main eſtoit taillee d'vne piece de Licorne, reſpondit, que de plus conuenable matiere ne pouuoit eſtre compoſee la main de Iuſtice, laquelle doit eſtre nette & ſans venin. Ceſte annee eſtant mort Eſtienne Pape, Leon ſeptieſme luy ſucceda.

L'an de Ieſus Chriſt.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. II.

Le Roy Louys prend Montigny Chasteau de Sarlas brigand, Tusciac sur Meuze, & autres sur Rotgar Comte. Corbenac Chasteau de S. Remy. Hugues Comte de Paris, espouse Gerberge seur du Roy Othon. Guisium Chasteau sur la mer. Ragebert cousin d'Artold Euesque, pris. Odon fils de Hebert fidelle au Roy. Hugues le Noir vassal du Roy. Hugues le Blanc, & Guillaume Prince des Normans, excommuniez à la Requeste du Roy. Henry frere du Roy Othon rebelle, vaincu. Arnoul Comte de Flandres, prend Montrœuil sur la mer auec la femme & enfans de Herluin, qui le reprint d'assaut. Comtes Lorrains rebelles à Othon, viennent trouuer le Roy Louys, & luy font hommage. Le Roy Othon reçoit le serment de Hugues, Hebert, Arnoul, & autres François. Hugues d'Arles. Othon chassé. Louys d'Elsas. Siege de Brissac memorable.

938. V commencement de l'an 938. Louys Roy de France print vn Chasteau appellé Montigny, pres de Laon, qu'vn brigand nommé Serlas tenoit, & s'en aidoit pour courre & rauager le pays voisin. Il donna à la Requeste d'Artold la vie à ce meschant, mais il fit abbatre le Chasteau; comme aussi à la priere de Hugues, il receut en amitié le Comte Hebert, il print encore *Tusciacum*, assis sur la riuiere de Meuse, auec les villages & fermes dependantes, que sa mere tenoit en douaire, occupees par le Comte Rotgar ou Roger, qui les quitta, voyant le Roi prest de les redemander par armes: Et lequel retourné de là, print de force Corbenac: c'est vn Chasteau que son pere auoit donné à sainct Remy; Mais tenu par le Comte Hebert du consentement des Moynes. Toutesfois à la priere d'Artold, le Roi permit que les gens du Comte, qui l'auoient en garde y demeurassent.

En ce temps-là le Prince Hugues fils de Robert, considerant que le Roi luy gardoit vn secret mal talent, & luy voyant tous les iours abbaisser les ennemis de Charles le Simple, commençant par Hebert communément plus mal voulu pour son insigne trahison, desira se fortifier en Germanie, & à ceste occasion se trouuant veuf il fit rechercher d'alliance le Roi Othon, qui luy donna en mariage Hauide ou Haiguinde sa sœur non sans faire parler beaucoup de gens, qui voyoient bien que c'estoit vn appuy contre le Roi Louis. Lequel aussi d'autre costé fauorisoit les ennemis de Hugues, & principallement Arnoul de Flandres, qu'il alla voir sous couleur de reuisiter la coste de mer de son Roiaume, pour y fortifier vn chasteau nommé *Guisium*, c'est possible Guines: mais comme il sejournoit encores en ces quartiers *Causaustis*, vn autre Chasteau de

l'Egliſe de Reims, aſſis ſur la riuiere de Marne, qu'Artold Archeueſque auoit L'an de
fait baſtir, fut pris des gens de Hebert, aydez par la trahiſon de Vitbert, qui le Ieſus
rendit auec Ragebert couſin de l'Eueſque par eux emmené priſonnier, apres Chriſt.
auoir pillé le païs d'enuiron.

Le Roi de retour à Laon, Artold luy perſuada d'aſſieger la fortereſſe meſme qu'Hebert y auoit fait baſtir, & laquelle fut priſe de force ayans les murs eſté percez à coups d'engins, ſappez, & renuerſez par mines, non ſans grand trauail des aſſiegeans. De là le Roi ayant laiſſé à la garde de Laon Odon fils de Hebert (qui luy auoit fait hommage) il parlementa auec Hugues le Noir frere de Raoul, iadis Roi de France, auquel il iura d'eſtre ſon amy.

Lors Giſlebert vint au ſecours de Hugues le Blanc, & de Hebert, leſquels par ſon moyen prirent Pierre Pons ſus le Roi Louis: Toutesfois Arnoul & le Comte Hebert firent trefues entre ledict Roi & Hugues, iuſques à la fin du mois de Ianuier prochain. Et cependant Louis par le Conſeil de Hodouin & Girard, qui auoient laiſſé Raoul Eueſque [illegible]on pour ſuyure ledict Hugues, pilla les threſors qu'il trouua en ladicte ville, les diſtribuant aux ſiens.

L'an neuf cens trente neuf, le Roi Louis alla en Bourgongne appoincter auec
Hugues le Noir, frere du feu Roi, touchant le domaine de ce païs, lequel mis 939.
en paix, il vint contre Hugues le Blanc & Guillaume Prince des Normans, excommuniez par les Eueſques de ſon party, pour auoir pillé & bruſlé les villages appartenants au Comte Arnoul, comme auſſi le fut Heric, qui par force detenoit aucunes terres de ſainct Remy. Et iaçoit que l'on cuidaſt que la deſſus la guerre ſe deuſt bien toſt eſchauffer, Hugues le Grand ayant donné hoſtages au Roi, les trefues furent prolongees iuſques au premier iour de Iuin.

Cependant ſur ce qu'aucuns mauuais hommes perſuaderent au Duc Henry frere d'Othon, que la couronne luy appartenoit mieux qu'au Roi ſon frere, nay auant que leur pere euſt eſté declaré Roi, il ſ'eſmeut depuis vn trouble en Germanie, duquel Giſlebert de Lorraine, homme turbulent, & qui ne demandoit que noiſes pour faire ſon profit, voulut eſtre, ſe declarant pour Henry, deliuré de priſon. Meſmes ils enuoyerent des Ambaſſadeurs au Roi Louis pour ſe donner à luy. Mais il differa de les receuoir à cauſe de l'amitié que lors il auoit contractee auec Othon, par le moyen d'Arnoul. Ce qui aſſeura dauantage le Roy de Germanie, & luy donna occaſion de mettre ſus vne plus groſſe armee, & de venir trouuer iuſques en Lorraine ſes ennemis, encores empeſchez à faire leurs amas. Toutesfois Henry & Giſlebert allerent vers le Rhin, ſe preſenter ſur le bord de ceſte riuiere, pour empeſcher le Roi de paſſer, ſ'ils n'euſſent eſté deffaicts & contraincts de prendre la fuitte. Othon qui les pourſuiuit: aſſiegea vn Chaſteau nommé Cheuremont, qui tenoit pour eux: mais ayant parlé de ceſte querelle cy deſſus, il faut qu'elle ait eſté renouuellee ceſte annee.

Cependant Arnoul de Flandres par trahiſon print le Chaſteau de Montrœuil ſur la mer, appartenant à Herluin, où encores il trouua ſa femme, & ſes enfans, qu'il enuoya au Roi Alſtan d'Angleterre. Ce neantmoins toſt

L'an de Iesus Christ.

apres Herluin ayant assemblé vne bonne trouppe de Normans, reprist d'assault le mesme Chasteau, & tua aucuns des Cheualiers dudit Arnoul gardant les autres pour recouurer sa femme & ses enfans.

Or les Lorrains battus par Othon, ainsi que i'ay dict, craignans pis: Gislebert Duc, Othon, Isaac & Thierry Comtes, vindrent trouuer Louis, & luy firent hommage. Quant aux Euesques du païs, ils differerent d'y venir, pource que le Roi Othon tenoit leur bien en ostage. Durant cela, le Roi de Germanie repasse le Rhin, & vint courre la Lorraine, sans rien espargner, destruisant plusieurs places de ses ennemis, puis alla parlementer auec Hugues le Grand, Hebert, & Guillaume Prince des Normans desquels ayant pris le serment, il repassa le Rhin. Et cependant le roi Louis fut à Verdun, là où aucuns Euesques de Lorraine deuindrent ses hommes: Lors il s'aduança en Aussoy, puis ayant parlementé auec Hugues de deça les Alpes (ie croy qu'il entend le Roi d'Italie, Comte d'Arles & de Prouence, plustost que le frere de Raoul, iadis Roi de France, & surnommé le N[illegible]) quelques Lorrains se rendirent à luy, ayans chassé de là le Rhin, ceux qui estoient fidelles à Othon.

Le Roi de France s'attendoit de prendre tout le païs autresfois tenu par son pere; mais traittant plus violamment qu'il n'appartenoit à vn Roi conquerant, ceux que par douceur il auoit attraits en son obeïssance, il fut cause d'esmouuoir Othon qui estoit au siege de Cheuremont, duquel il se leua pour venir trouuer le Roi de France: qu'il chassa d'Aussoy, & puis vint mettre le siege deuant Brissac, vn bien fort Chasteau; lors enuironné du Rhin comme vne Isle, ainsi que tesmoigne Liutprand, & maintenant est compris en la Germanie, pource que le Rhin s'est tout ietté vers l'Occident ainsi que dict Munster en sa Cosmographie. Euerard auoit mis dedans vne bonne garnison des siens, non seulemét pour courre le pays, mais encores pour trauailler les voisins vassaux d'Othon. Tant de beaux exploits de guerre, se firét en ce siege, que le continuateur de Reginon, ne s'est peu garder de dire qu'il en seroit parlé iusques à la posterité. Ce qui me faict croire qu'il y en eust des Romans faicts: car les fables eurent plus de cours en ce temps-là; que les vrayes & bonnes sciences, lesquelles commencerent à estre estouffees par la sophistiquerie, le mensonge, & toutes vaines persuasions; estant le monde plein de gens grossiers addonnez à toute violence, & autres vices qui suyuent l'anarchie: telle que celle qu'auoient introduitte les Pirates Normans, & l'infidelité de tant de mauuais garnemens, dont la France & la Germanie furent lors remplies, iaçoit qu'en mesme temps, il y eust quelques monasteres, où les lettres se conseruerent.

CHAP. III.

Le Roy Louys chasse de Laon Raoul Euesque. Frideric Euesque de Mayence, traistre au Roy Othon. Magnanimité dudict Roy. Gislebert & Eurard deffaicts & morts par les gens d'Othon. Brissac rendu. Lorraine & le pays de Belges conquis par Othon. Le Roy Louys espouse Gerberge sœur du Roy Othon. Bretons gaignent vne bataille sur les Normands. Apres la mort de Leon Pape, Estienne luy succede. Guillaume de Normandie faict hommage au Roy. Comté & monnoye de Reims donnez à l'Euesque. La ville de Reims prise par Hebert. Artold est deposé, & Hugues fils de Robert faict Archeuesque.

OR le Roy Louys chassé d'Aussoy, vint à Laon d'où il fit sortir Raoul Euesque, qu'il soupçonnoit de trahison : & les vassaux duquel il despoüilla de leurs fiefs pour les bailler aux siens mesmes.

Le Roy Othon (tant grande estoit l'infidelité des hommes de ce temps-là) n'estoit en moindre soucy des siens : car des Prelats à la suscitation de Frideric Euesque de Mayence, l'abandonnerent: iaçoit que pour l'abuser, le mesme Frideric sans partir du siege, demeurast pres son Roy, lequel persuadé par ses amis (qui soupçonnoient la mauuaise volonté) d'aller en Saxe afin de renforcer son armée, auant que Henry son frere fust aduerty de sa petite compagnie, magnanimement le refusa, encores que plusieurs mauuais hommes le voyant en telle necessité, essayassent à tirer de luy des choses desraisonnables : comme voulut faire vn certain Comte bien riche. Cestuy-cy considerant le peu de gens qui lors estoient pres du Roy, voulant suruendre sa compagnie, luy enuoya demander l'Abbaye de Lorescheim, afin (disoit-il) de luy pouuoir amener vne plus grande compagnie, combien que ce fust pour mieux emplir sa bource, & non pour entretenir d'auantage de Cheualiers. Mais le Roy Othon ayant descouuert la villenie de ce mauuais Comte, luy manda qu'il aimoit mieux luy faire response de bouche. Le Comte l'interpretant à son aduantage, & pour vne certaine asseurance de l'octroy de sa requeste, vint tout aussi tost au camp, là où en vne grande assemblée il pria le Roy luy declarer sa volonté : Alors Othon magnanimement luy respondit qu'il valloit mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes : & ne falloit ietter aux chiens les choses sainctes, comme il penseroit faire, luy baillant ce qui estoit destiné pour la nourriture des Religieux. Qu'il l'asseuroit deuant tout le peuple que non seulement il ne luy donneroit point l'Abbaye par luy demandée, ains qu'au contraire iamais il n'auroit bien-faict de luy. Et pource s'il auoit desir de suiure les autres traistres, qu'il partist de bonne heure. Tant s'en salut que ceste vertueuse response nuisist au Roy, qu'il

L'an de Iesus Christ.

en fit honte à ce Comte, lequel se iettant aux pieds du Roy, luy demanda pardon, par son exemple donnant crainte aux autres traistres secrets qui en furent contenus en leur deuoir.

Aussi Dieu recompensa la magnanimité du Roy, le rendant victorieux de ses ennemis. Mesmes les Euesques, Frideric de Mayence, & Richard de Strasbourg, espouuantez la nuict abandonnerent le Roy, laissant tout leur equippage pour se retirer à Mayence, où l'Archeuesque feit peu de seiour, reprenant le chemin de Metz, où il cuidoit que Gislebert & Henry leur deussent venir à l'encontre: car l'intention de Henry estoit que apres le retour de Gislebert, ils assembleroient vne forte armée pour guerroyer le Roy Othon, si d'auantage il seiournoit en Aussoy: Mais ils furent trompez, d'autant que ces Ducs estoient allez à Andrenac pour passer le Rhin, afin que pillant le pays qui est delà, d'auantage ils incommodassent les subiects du Roy: quand sur le poinct ils vouloient trauerser ceste riuiere, les Comtes Othon & Conrad dict le Sage, frere de Herman Duc de Suaue, les chargerent tant à propos, qu'ils les desfirent. Euerard fut tué sur le champ, & Gislebert se voulant sauuer dans vn batteau, se trouua suiuy de tant de gens qu'ils coulerent tous en fonds, sans que depuis l'on peust trouuer son corps, & le reste des fuyards furent prins ou morts. Aucuns disent que Gislebert tout armé poussant son cheual dans la riuiere, & emporté de sa violence fut noyé: & son corps trouué par des pescheurs secrettement enterré, crainte de rendre les riches accoustremens qu'ils trouuerent sur luy.

Les nouuelles de la desfaicte de Gislebert entenduës à Metz par l'Archeuesque (qui cependant y estoit arriué) il cuida retourner en sa ville, mais les autres ne voulans s'enuelopper en ces miseres, luy fermerent les portes, & tost apres il fut pris par les gens du Roy Othon, qui l'enuoyerent prisonnier en Saxe, au Monastere de Fulde, comme aussi Richard en celuy de Corbie, Abbaye du mesme pays. Henry craignant la cholere du Roy son frere, voulut se retirer à Cheuremont Chasteau tres-fort d'assiette & d'art, qui appartenoit à Gislebert, la veufue duquel encores qu'elle fust sa sœur, luy manda que c'estoit assez de mal en sa maison d'auoir perdu son Seigneur & mary pour sa querelle, sans encores voir destruire ses terres & pays. Lors Henry ne trouuant point de resource en son faict, accompagné d'aucuns Euesques (la priere desquels il cuidoit luy deuoir seruir) se vint ietter aux pieds de son frere, qui l'enuoya garder au palais d'Ingelheim, iusques à ce que son courroux passé plus iustement il peut ordonner de son frere rebelle, suiuant l'aduis de ses plus sages Conseillers.

Aussi tost que les nouuelles de la desfaicte de Gislebert furent apportées au camp du Roy Othon, ceux de Brissac rendirent leur ville, comme aussi les Lorrains vindrent à sa mercy. Mesmes Louys Roy de France fut contrainct vuider le pays d'Aussoy, au grand contentement du Roy Othon qui se veid deliuré d'vn tres-grand danger. Car encores que tous les Lorrains se fussent rendus, & l'Euesque de Metz retiré dans Thionuille, s'apprestoit à la guerre:

ayant faict demolir vne chappelle que le feu Empereur Debonnaire, à l'imitation de celle d'Aix auoit commencée, craignant l'Euesque que les ennemis gaignans cest edifice prochain des murs, il preiudiciast à sa ville. Toutesfois il ne s'opiniastra longuement, quād il vid la Lorraine tellement tournee pour le Roy de Germanie, qu'il ne restoit aucun qui ne se rendist à son seruice. Par ceste victoire Othon conquit tout le pays de Belges qui est de la Meuze, lequel depuis ce temps est demeuré en la possession des Roys Thiois ou de Germanie, ce dict Othon de Friseingen, & i'ay voulu plus au long reciter ces guerres estrangeres, pour monstrer l'occasion de l'alienation de ces pays desmembrez de nostre France. L'an de Iesus Christ.

Lors Hugues le Blanc fut parlementer auec le Roy Othon, accompagné de Hebert, & à leur retour pillerent les heritages d'aucuns vassaux de l'Eglise de Reims. Mais Louys craignant la puissance des Comtes susdicts, appuyez des forces du Roy de Germanie, par luy offensé en la querelle de Lorraine, pour se fortifier de ce costé-là, espousa Gerberge veufue du Duc Gislebert & sœur du Roy Othon.

Le reste de la France n'estoit pas en paix, car ceste mesme année les Bretons gaignerent vne bataille sur les Normands, ausquels ils osterent vn Chasteau, & l'armée d'Alstan Roy d'Angleterre enuoyée pour fauoriser le Roy Louys, & distraire les forces de ses ennemis, apres auoir pillé le pays de Terouenne & quartier de Flandres le long de la marine, repassa n'ayant faict autre plus grand exploict.

En ce mesme temps Leon septiesme Pape mourut le sixiesme de May, auquel succeda vn nommé Estienne huict ou neufiesme. Et l'an neuf cens quarante, le Roy vint en la ville d'Amyens, où Guillaume Prince des Normands se rendit à luy, c'est à dire luy fit hommage de la terre que le feu Roy Charles son pere auoit donnée aux Normands, & que lors le Roy Louys confirma, & puis alla au deuant de Hugues le Grand. Mais pource que le Comte ne voulut venir en la Cour, le Roy retourna en la ville de Laon, où il donna la monnoye & le Comté de la ville de Reims à l'Archeuesque Artold: qui peut estre l'origine de la Iurisdiction que les Euesques ont en ceste ville, à l'entour de laquelle le procureur du Roy me dict vne fois estant sur le lieu, que les Ecclesiastiques tenoient plus de six vingts villages. Tost apres le mesme Archeuesque mist le siege deuant *Ausostis*, lors tenue pour forteresse. Toutesfois au bout de cinq iours que le Roy fut venu au camp, ceux de dedans l'abandonnerent, & tout incontinent elle fut abbatue iusques aux fondemens. Là se trouuerent les deputez de Hugues le Blanc, pour traicter de la paix, auec lesquels le Roy essaya d'appointer Artold & Hebert. Ce que n'ayant peu, il vint auec l'Archeuesque deuant vn Chasteau assis sur la riuiere de Marne, que tenoit Herué nepueu de Herué iadis Archeuesque de Reims, duquel il couroit le pays. 940.

Incontinent Herué donna ostages, & le Roy retourné à Rheims, le lendemain vint faire ses Oraisons à sainct Remy, puis ayant promis donner tous les ans vne liure d'argent au Monastere, il en affranchit le Cha-

L'an de Iesus Christ.

steau, que ie croy n'auoir lors esté enclos dans la Ville de Reims, comme il est de present, mais s'il auoit ia donné le Comté de Reims à l'Archeuesque, quelle subiection deuoit le Chasteau de sainct Remy au Roy? Il faut donc que le Comté de Reims donné ne s'estendit que dans les murailles de la ville, ou que les Roys y retenoient encores quelque droict: Car l'Autheur n'entend icy parler des gistes Royaux deuz par les Abbez & autres Prelats. Auquel temps le Prince Hugues assisté de plusieurs Euesques tant de France que de Bourgongne, & des Comtes Hebert & Guillaume Prince des Normands, vint assieger la ville de Reims, où il apporta tel estonnement aux gens de guerre qu'ils abandonnerent Artold, & six iours apres Hebert entra dedans.

Lors Artold appellé deuant les Euesques & Princes là presens, fut persuadé de renoncer à l'Euesché & administration d'iceluy, retenant l'Abbaye de S. Basol, & le Monastere de Auenac. Cete offre par lui acceptée, il sortit de Reims pour aller à sainct Basol huict ans & demy apres auoir esté pourueu de l'Archeuesché.

Ce faict Hugues & Hebert ayant parlementé auec aucuns Lorrains, vindrent planter le siege deuant Laon, accompagnez de Guillaume Prince des Normands, laissans Hugues fils de Hebert dedans Reims comme Euesque, ainsi que long temps auparauant il auoit esté destiné, & à cet effect instruict & nourry en la ville d'Auxerre, par l'Euesque du lieu, puis faict prestre par Guy Euesque de Soissons.

Six ou sept sepmaines apres, le Roy retourné de Bourgongne, prend auec luy Artold, ses parens & autres, à qui Hebert auoit osté les fiefs qu'ils souloient tenir de l'Eglise de Reims, & passant la riuiere d'Aisne s'achemine vers Laon, quand Hugues & Hebert aduertis de sa venuë leuent le siege, & la nuict arriuent à Pierre-pont à grand haste, puis de là vont trouuer le Roy Othon qu'ils amenerent iusques au Palais d'Atigny: où *se illi committunt*, ils se meirent en sa sauuegarde & luy feirent hommage, comme aussi feit le Comte Otgar.

CHAP.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. IIII.

Le Roy Louys refraischit Laon. Va en Bourgongne suiuy du Roy Othon. Infidelité des Seigneurs & Rois de ce temps-là. Frodoart prisonnier. Abbé Doyen. Cheuremont place forte. Fotilde & ses visions. Gerlaud Archeuesque de Sens chassé par Frotmont. Le Roy Louys deffait le Comte Rotgar. Hugues fils de Hebert sacré Archeuesque de Rheims. Louys abandonné des François: va voir Charles Constantin Seigneur de Vienne, qui luy faict hommage, comme aussi les Aquitaniens. Ligue de Hugues contre le Roy Louys. Pallium *enuoyé de Rome à l'Archeuesque de Reims.*



YANT le Roy Louys pour la retraicte de ses ennemis bien à son aise refraischi Laon de gens & toutes choses necessaires, il s'en retourna en Bourgongne accompagné de Hugues le Noir & de Guillaume de Poictiers, que ie pense aussi auoir esté Duc d'Aquitaine. Lors Othon Roy de Germanie, donna la Lorraine en garde à Henry son frere, qui ne la tint guieres: pource que la mesme annee le Comte Othon luy succeda: & ledict Roi se voyant accompagné de nations diuerses, suiuit le Roi Louis de France iusques en Bourgongne, ayant en son armee Conrad Roy d'outre le Montjou, fils de Raoul iadis Roy de Bourgongne, que par subtil moyen on luy auoit amené, & lequel il retenoit pres de soy sans honneste garde, afin qu'il n'aydast au Roy Louys son voisin de ce costé-là: aduançant son armee iusques sur la riuiere de Seine. Hugues le Noir voyant si grande puissance eut crainte, & oubliant les promesses faites au Roy Louis, donna ostages au Roy Othon, iurant qu'il ne feroit aucune nuysance aux Comtes Hugues & Hebert nouueaux vassaux dudict Othon: lequel bien contant retourna en son païs. Tous ces mots (*se illi comittunt, fideles effecti sunt*) & autres pareils, semblent signifier hommage. Et neantmoins vous voyez ces gens en vne mesme annee changer deux & trois fois de Seigneur. De maniere qu'il faut dire que ce n'estoient vrays hommages, ains sermens d'alliance, ou qu'Othon & Louys & tous les Seigneurs de ce temps là estoient merueilleusement infidelles, periures & peu craignans Dieu, que tant souuent ils offençoient par sermens contraires: car l'on void que tous les mois c'estoit à recommencer, si ce n'est que le seruice promis par ces vassaux tant muables, fust à certain temps. Et ie ne sçay aucun moyen pour desuelopper ces gens de tant de periures faicts d'vne part & d'autre.

2\. Lors Hugues fils de Hebert aduerty que Frodoart Autheur des Annales, esquelles i'ay prins la plus part de ce que maintenant i'escris, s'en alloit en pelerinage à sainct Martin de Tours, le fit emprisonner par son Abbé, craignant

L'an de Iesus Christ.

que ce fust pour quelque menee contre luy, & encores le priua du benefice ou cure de *Calmiciacum*, c'est Chaulmuci: mais il faut dire que cest Abbé qui auoit puissance sur vn Prestre de l'Eglise de Rheims, tel que nostre Frodoard, deuoit estre Doien de la grande Eglise, lors correcteur de ses freres Chanoines, pour le moins comme chef du Chapitre.

Cependant les Comtes Hebert & Hugues assemblerent des Euesques à Soissons, où apres que les Clercs & Laics eurent declaré que Artold auoit iuré de iamais ne s'entremettre de l'Archeuesché de Rheims, afin que ceste Eglise ne demeurast sans Pasteur, Hugues fils de Hebert estant requis par le Clergé & le peuple de Rheims, fut sacré Archeuesque dans l'Eglise de sainct Remy. Auquel temps la grande croix de l'Eglise de Reims couuerte d'or & de pierreries fut desrobee: & les Chanoines de Montfaucon molestez par l'Euesque de Verdun abandonnerent leur Monastere, & vindrent à sainct Remy de Reims apportans leurs reliques.

Lors le Roi Louis appointa les Comtes Hugues le Noir, Rotgard & Gislebert de Bourgongne: & de là retournât à Laon chassa de ce chasteau Arnoul & Landry freres, les accusant de trahison, & de vouloir bailler le Comté à Rotgar. Puis ayant entendu que Hugues le Blanc venoit pour assieger Laon, accompagné de l'Euesque Artold: il alla trouuer les Seigneurs de Bourgongne, mais cependant qu'il seiourne pres Chasteauthierry Hebert & Hugues assiegerent Laon, dequoy le Roi aduerty, assemble le plus de gens qu'il peut, auec lequel il entre en portion, & lors Hugues & Hebert cognoissans le mauuais guet que les siens faisoient, le surprindrent en son logis, où ayans tué plusieurs de ses gens, ils le mirent en fuitte: eschappant la mort ou prison, par la vaillance de ses meilleurs seruiteurs, qui le tirerent de ce danger, auec Artold Euesque & le Comte Rotgard.

L'euesque perdant l'esperance de pouuoir recouurer ce qu'il souloit tenir, se retira pres de Hebert & Hugues, qui luy rendirent sainct Basol. Lors lesdits Comtes leuerent le siege de Laon pour tost apres y reuenir, s'attendant l'auoir par trahison, iusques à ce que deceus de leur esperance ils se retirerent sans rien faire.

D'autre costé, le Roi Louis abandonné de tous les Seigneurs de France: alla trouuer Charles Constantin, Seigneur de Vienne, qui le receut en sa Ville; où les Aquitaniens le vindrêt recognoistre à Seigneur. Quoy voyants Hugues, Hebert, Guillaume le Normand, & Arnoul, parlementerent ensemble pour faire (ainsi qu'il est croiable) vne contreligue. Car au partir de leur assemblee, Hebert alla outre le Rhin, trouuer le Roi Othon.

Or Louis asseuré des Aquitaniens, ainsi qu'il luy sembloit, enuoyoit par tout se plaindre de l'infidelité de ses suiects & de ce que luy seul heritier de la maison de Charlemagne, estoit chassé de tant de Roiaumes à luy appartenans. Toutesfois encores essaya-il la voie amiable, & venu à Laon, en intention de pacifier auec les plus grands de ses suiects, il ne peut obtenir d'eux chose qui luy fut honorable. Au moyen dequoy il s'en retourna en Bourgongne, qui lors estoit sa plus seure retraicte. Puis ayant impetré d'Estienne Pape

vne recommandation aux Seigneurs François. Damase Legat vint en France, qui apporta des lettres de Rome addressantes à tous les Princes tant de France que de Bourgongne, pour receuoir Louis côme leur Roi legitime. Que s'ils ne vouloient le recognoistre, ou que cy apres ils le molestassent, il auoit charge de leur publier vne monition du Pape. Les Euesques de la Prouince de Reims, aduertis de ces lettres, s'assemblerent auec le Côte Hebert qu'ils prierét vouloir tant faire auec Hugues le Blanc, qu'il recogneut le Roi Louis, lequel sur telle occasion n'emploioit pas tant seulement ceux-cy, ains pratiquoit tous autres qu'il pensoit luy deuoir ayder à recouurer sa dignité, & nuire à ses ennemis, voire iusques dedans Rheims, où d'aucuns trahistres lors descouuerts, les vns furent occis, les autres chassez, & priuez des biens qu'ils tenoient de l'Eglise de ceste ville. Auec le Legat estoient les deputez de l'Eglise de Rheims, qui apportoient le *Pallium*, que le Pape enuoyoit à l'Euesque Hugues. L'an de Iesus Christ.

Ce *Pallium* se faict & est tissu de la laine de deux aigneaux, lesquels le iour de saincte Agnes vingt vniesme Ianuier, l'on dict estre presentez auec certaines ceremonies, lors qu'à la messe se chante l'*Agnus Dei*, puis sont par les Diacres Romains enuoyez paistre, pour de la laine meslee auec d'autres faire cest accoustrement: qui en est tissu en façon de bande estroitte, pendante derriere les espaules & deuant l'estomach des Prelats, ausquels les Papes les enuoyent auec grandes ceremonies. Car il faut que ceux qui le portent ne seiournent plus d'vne nuict en vn lieu, iusques à ce qu'ils ayent trouué celuy à qui il est enuoié, pretendans les Papes par l'octroy de ce *Pallium*, transporter vne legation de leur siege à ceux qui reçoiuent d'eux tel honneur, comme s'ils fussent Lieutenans du Papat. Et de faict l'Archeuesque de Reims cuide estre legat nay (comme parlent les Ecclesiastiques) de l'Eglise Romaine. Mais ce droict estoit incogneu deça les monts d'Auuergne, iusques à ce que l'ambition d'Ansegise Euesque de Sens eut ouuert ce pas aux Papes. Ce Legat lors aduertit les Seigneurs & Princes François deputer aucun d'eux pour aller à Rome dire leurs raisons, autrement que si dans Noël prochain, ils ne receuoient Louis leur Roi, ils seroient excommuniez.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. V.

Poictevins & Bretons au secours de Louis. Othon Duc de Lorraine. Garde des ostages de Louys, & de ses Princes, & leur infidelité. Raoul Euesque de Laon, cause de guerre. Odon Abbé de Cluny mort. Champions combattans pour la succession d'entre les neueux & oncles. Ceux des neueux gaignent. Inimitié entre Flamans & Normans, Guillaume Duc de Normandie tué à la veuë de Picquiny. Thiebault le Trischeur.



ENCORES ne suffisoit il au Roy d'emploier l'authorité du Pape, car sçachant que plus luy profiteroit l'amitié des nobles François, & autres habitans de son Roiaume, il auoit depesché vers Guillaume Prince des Normans le Comte Rotgar, qui mourut en ceste legatiõ: ayant neantmoins tant aduancé sa pratique que le Roy Louis alla iusques à Rouen voir le Comte Guillaume, duquel il fut receu bien magnifiquement, mesmes Guillaume de Poictiers, & les Bretons auec les principaux de leur païs, vindrent trouuer le Roi François, lequel assisté d'eux, alla camper sur la riuiere d'Oise: Hebert & Hugues & auec le Duc Othon & les Lorrains ayant rompu tous les ponts, tiré vers eux ou enfoncé les batteaux & bacs de ceste riuiere, se tindrent à l'opposite, accompagnez de ceux qu'ils auoient peu desbaucher, iusques à ce qu'en fin apres plusieurs allees & venües de ceux qui desiroient le bien commun de la France, trefues furent accordees depuis la mi-Septembre iusques à la mi-Nouembre: & pour la seureté d'icelle, ostages baillez. Sçauoir le plus ieune fils du Comte Hebert; & pour le Roi & les siens, d'autres qui ne sont nommez, enuoyez au Roi de Germanie (comme sequestre ce doit-on croire) souz la conduite d'Othon Duc de Lorraine.

La famine de Bourgongne peut bien aider à ces trefues: car elle estoit si grande que le muid (lors petit) valut 24. sols d'or, comme aussi la mortalité des bœufs fut telle qu'il s'en trouuoit bien peu en ce païs.

Quelques iours apres les roys Louis & Othon se veirent: & asseurerent leur amitié par les meilleurs moyens & conditions que les entremetteurs sceurent aduiser. Mesme le Roy de Germanie detestant (ie croy) l'infidelité des Vuestriens, pour dauantage contenir en sa reuerence les Austrasiens: trauailla tant à reconcilier le Roi Louis auec Hugues le Blanc, que finalement le Comte de Paris se submit à son Roy: comme aussi fit Hebert, & son fils de pareil nom, *qui ipsius Regis efficitur*, c'est à dire luy fit hommage & se mirent en l'obeissance & sauuegarde du Roy. Mais voyant ces Rois, Comtes & vassaux tant souuent rompre la foy qu'en mesme annee ils s'estoient donnee deux & trois fois, ie ne sçay comme appeller ces gens infidelles : sans Dieu,

&sans vergongne:& les plus desloyaux qui furent oncques. De maniere que ce ne fut merueille s'ils cuiderent demeurer accablez dessous leurs miseres, & battus de tant de verges de Normands, Hungres, & Sarrazins. Ie l'ay dict tout nouuellement, mais le despit de la pratique que i'en voy maintenant, me l'ont encores fait icy repeter. Bien & mal ont leur cours iusques à certain but, tout de mesme que la fiebure qui nettoye les mauuaises humeurs des corps ou les faict mourir. Et pource les meschans du cõmencement s'accordent au pillage pour ne s'entre-ruyner. Et apres quelque temps encores sont-ils contraincts auoir des loix pour entretenir leur telle quelle societé, & refreindre l'Anarchie: afin de mettre vne barriere entre les forts & les foibles. Car tout ainsi que le fer s'vse en taillant trop souuent, aussi le brigand venant à s'enuieillir & s'affoiblir, volontiers remonstre à la ieunesse ses trauaux, & les dangers dont il est eschappé plustost d'auanture de guerre, que par raison, louant les commoditez qu'ameine la vie paisible. Ce qu'ils font, non pour estimer la vertu (de laquelle ils n'eurent oncques soucy) ains pource que recreus par vieillesse, ou impuissance de leur corps, ne pouuans plus executer leurs desordonnées volontez, ils desirent passer le reste de leurs iours en seureté, à ceste cause, tout ainsi qu'apres les grands desordres, volontiers viennent les bonnes loix & ordonnances, aussi quelquesfois de la tyrannie naist la iuste Royauté, par vn certain tour & succession des choses mondaines: de maniere que bien souuent le fils d'vn tyran se trouue bon & iuste Roy. Comme depuis il aduint de ces mauuais Seigneurs icy nommez, où leurs successeurs furent contraincts se gouuerner par bonnes loix: Voyans la peine qu'ils (ou leurs peres) auoient euë durant l'Anarchie.

L'An de Iesus Christ.

Louys donc retourné à Reims, trouua tous les Euesques de ceste Prouince, auec Raoul Euesque de Laon, auquel il rendit son Eueſché, dont mal luy prist ainsi que nous verrons, puis qu'il fut cause de tous les troubles qui s'ensuiuirent. En ce temps mourut Odon Abbé de Clugny, fort estimé pour auoir reformé plusieurs monasteres, & lequel fut enterré à sainct Iulien, ie croy de Tours. (I'ay leu vn liure par luy faict de la translation du corps de sainct Martin d'Auxerre à Tours, par lequel œuure on descouure beaucoup de l'histoire du temps, & que i'ay meslées par cy par là dans cet œuure) & qu'il fut frere de laict de Foulques le bon Comte d'Anjou.

Il y eust aussi vn grand desbordement d'eau, depuis le sixiesme Octobre, iusques au premier Nouembre. Et sur vn proces meu entre aucunes parties, sçauoir si vn nepueu deuoit succeder auec ses oncles à vn frere de son pere decedé, d'autant que les Iuges & Princes de la Cour d'Othon se trouuoient partis, & en contrarieté d'opinion, pour la varieté des loix & coustumes, le Roy de Germanie prononça que l'affaire seroit mise à l'auanture d'vn combat de deux champions, auquel celuy des nepueux gaignant, le Roy iugea depuis que dorenauant les nepueux succederoient auec leurs oncles.

Il y auoit long temps que Guillaume Duc de Normandie, & Arnoul Comte de Flandres se vouloient mal, d'autant que les Comtes Flamands, aggrandis de biens & d'alliances pour resister aux Normands, ne pouuoient les aimer, com-

L'an de Iesus Christ.

me ceux qui plus opiniastrement s'opposoient à leurs courses, & que les Flamands sembloient aux Normands d'autre costé trop affectionnez au seruice de la maison de Charlemagne, pour laquelle ayans enduré beaucoup, Raoul oncle d'Arnoul auoit esté tué par Hebert, Comte de Vermandois supporté des mesmes Normands, assisté d'Aigrol Roy de Dannemarck, lequel nagueres party de son pays, en passant auoit pillé les terres du gouuernement de Flandres, & prins le Chasteau de Montrœuil: par luy baillé en garde à Herluin, depuis fait Comte de ce lieu par Hugues le Grand, contre lequel Raoul debattoit l'hommage de ce Chasteau, & Herluin le desaduoüoit à Seigneur, fauorisé de Guillaume son voisin, & qui le supportoit ainsi qu'auez entendu. Mais Arnoul considerant que la force luy profiteroit de peu, fit semblant de vouloir s'appoincter auec Guillaume, auquel il manda qu'il desiroit parler à luy, & que sans vn mal de gouttes qui le tenoit aux pieds & mains, il fut allé iusques à Rouen pour ensemble amiablement traicter de leurs affaires. Car ayans deliberé de remettre tout son mal talent au Comte Herluin, il vouloit l'en asseurer en personne. A ceste cause qu'il nommast vn lieu où seurement ils se peussent entreuoir. Guillaume desirant d'entrer en religion (ce dict Guillaume de Iemiegues, Autheur voisin du temps) & qui vouloit rendre son Duché paisible, nomma Pequigny, vne place assise sur la riuiere de Somme, quatre lieuës au dessous d'Amiens, tirant vers Abbeuille: auquel accompagné de Cheualiers esleus, il se rendit d'vn costé de la riuiere, comme aussi Arnoul auec les siens de l'autre. Et d'autant qu'il y auoit vne Isle entre deux, il fut aduisé que les deux Princes en nombre esgal d'hommes parleroient ensemble. Le iour & heure accordez ils passerent en l'Isle, & à la rencontre s'entrebaiserent, puis longuement deuiserent de leurs affaires, d'autant qu'Arnoul tout expres multipliant ses paroles tira le deuis iusques pres de la nuict qu'ils se separerent prenans congé l'vn de l'autre auec baisers & accollades. Toutesfois comme Guillaume estoit prest de repasser Henry, Balso, Robert, & Raoul, quatre Cheualiers d'Arnoul accoururent, crians au Duc qu'il s'arrestast, d'autant qu'ils auoient à luy dire quelque chose oubliée par leur Seigneur. A ce cry, Guillaume commanda au bastelier de retourner vers l'Isle, & luy mesme de peur que personne ne le suiuist prist vn auiron pour empescher les siens de sortir, ce dit Glaber: mais il ne fut pas si tost en terre que ces quatre Flamands l'enuironnerent, & tuerent deuant ses gens, qui ne peurent le secourir, estans encores au basteau, & la riuiere trop profonde en cest endroit, auec ce que les meurdriers s'enfuirent incontinent apres le coup, laissans le Duc mort sus la greue, qu'Alain & Beranger Bretons emporterent auec grands pleurs & regrets, de n'auoir sceu luy aider en sa necessité. L'on dit que dans son *strophium* (c'est vn bauldrier ou ceinture) on trouua vne petite clef d'argent, seruant à son escrain, dans lequel estoit vne crule ou haire de Moine, faicte d'estamine, pource qu'il se proposoit de se rendre à Gemieges, sa mort aduint le dixseptiesme Decembre, & son corps apporté à Rouen, y fut enterré en l'Eglise de la Vierge Marie, qui est la cathedralle. Glaber dit qu'il fut tué de la main de Thiebaut le tricheur, Comte de Chartres, qui d'vn seul coup luy coupa la teste, & tout aussi tost vint à He-

bert Comte de Troyes, demander en mariage la veufue du Duc par luy tué, & sœur de ce Hebert, laquelle encores n'auoit point eu d'enfans du Normand, ce que le Comte de Champaigne accorda au meurtrier, & dont vint Odon surnommé de Champagne, pource que sa mere en accoucha emmy vn champ, il est difficile à croire que Thiebaut fut le meurdrier: aussi ne l'ay-ie trouué autre part: car Frodoart n'en parle point, & Mejer nomme le meurdrier Baudouin le court, fils de Raoul Comte de Cambray: depuis tué par les mains du Comte Herluin, ou les Normands: & neantmoins ie ne veux pas nier que Thiebaut n'ait espousé la veufue du Duc des Normands: mais la chronique de sainct Aubin, dit que Balso frappa le Duc *Cultro*, c'est d'vn cousteau, à cause de la mort de Riulfe fils, *sui Anchetelli*, possible *Auunculi*. En ce temps mourut le Pape Estienne des playes que luy firent ses ennemis, auquel succeda Martin ou Marin troisiesme. *L'an de Iesus Christ.*

CHAP. VI.

Le Roy Louys donne Normandie à Richart fils de Guillaume. Guillaume de Gemieges Historien Normand. Benard le Danois fidelle vassal de Richard. Arnoul de Flandres suscite le Roy contre les Normands. Bernard desrobe Richard de Normandie de la Cour du Roy, & Hugues le mene à Senlis. Cousi. Hugues le Grand, pratiqué par le Roy Louys. Mort de Hebert Comte de Vermandois.



VILLAVME Prince des Normans meurdry en la façon que i'ay dicte, l'an neuf cens quarante trois, le Roy Louys alla en Normãdie, & dõna la terre du deffunt à Richart son fils, qu'il auoit eu d'vne concubine du pays de Bretagne, au dire de Frodoart qui lors viuoit, iaçoit qu'autres soustiennent que c'estoit de Sporta, sœur de Bernard Comte de Sẽlis, qu'ils disent auoir esté sa femme legitime. Ceste cõtrarieté d'Autheurs (qui peuuẽt aussi biẽ estre en d'autres endroits) sera cause que ie reciterai à part les faits dõt Frodoart parle, d'autant qu'il viuoit lors, & ceux de Guillaume de Gemieges aussi à part. Car iaçoit que ce moine Normãd dise parler apres Robert Cõte, & fils du Duc de Normãdie, ie croi que tant qu'il peut il fait sa cause meilleure, comme partisan: estãs la plus part des historiẽs de ce temps louangiers, plustost que vray-disans. 943.

Frodoart donc recite que les principaux subjets de Guillaume se rendirẽt au Roy, & les autres au Duc Hugues. Mais Gemieges, au 2. liu. de son histoire, adiouste que les Normãs enuoyerent querre Richard à Bayeux, pour se trouuer à l'enterrement de son pere, & que ce ieune Prince renouuellant le serment de fidelité, ils le mirent en la tutelle de Bernard le Danois: afin que sous le gouuernement d'vn tant fidelle vassal, sage & vertueux personnage, il peut estre gardé en la ville de Rouen: mais le Roy Louys, pensant auoir moyen de s'aggrandir par la mort du feu Duc, & de l'estat auquel se trouuoit maintenant son fils, soudain qu'il fust venu à Rouen (où il y

L'an de Iesus Christ.
auoit esté receu en grande magnificence par Raoul, Bernard & Auslach tuteur du ieune Duc de Normandie, ainsi que bien il luy appartenoit) ils se rendirent (*eius famulatui*) ses obeyssans seruiteurs, pour le bien de leur petit Seigneur. Quelque temps apres, le Roy considerant la richesse du pays, la bonté des riuieres & des belles forests, commença de les caresser de beaux & doux langages, ayant intention de mettre toute ceste grande terre en sa main. Et pource il fit venir l'enfant Richard en sa Cour, sous couleur d'estre nourry auec les siens, & autres ieunes Seigneurs de son aage. Cependant il courut vn bruict par la ville que leur Duc & Prince estoit prisonnier du Roy. Lors les Bourgeois meslez auec les gens de guerre, coururent aux armes, & vindrent où estoit le Roy, qu'ils menasserent de mort, iusques à ce que par le conseil de Bernard, Louys prenant Richard entre ses bras, le leur eust monstré, par ce moyen appaisant la fureur du populaire esmeu, & pour lequel d'auantage appaiser par l'aduis des Princes & Seigneurs François, il donna le Duché de Normandie audict Richard, duquel il receut le serment de fidelité, promettant de le prendre en sa protection: & apres l'auoir fait nourrir en sa Cour, le renuoyer au pays, iaçoit que son intention fust bien autre. Ainsi le tumulte appaisé, le Roy emmena l'enfant Richard sous couleur de vouloir poursuiure la mort de feu Guillaume, contre Arnoul Comte de Flandres: lequel craignant le courroux du Roy, qui apprestoit son armée, offroit se purger de la trahison à luy mise sus, enuoyant à ceste fin des gens qui porterent des liures d'or au Roy, & monstroient que tant s'en falust qu'il en fust coulpable qu'il estoit prest de chasser les meurdriers s'ils estoient de son pays. Toutesfois, que le Roi se deuoit souuenir des hontes que n'agueres les Normands luy auoient faites, & auparauant à son pere. Qu'il ne deuoit endurer vn tel mal dans le cœur de la France: ains auant que Richard fust grand luy faire brusler les iarrests, & le mettre en prison, affligeant les Normands de si grands tributs, que les Danois fussent contraincts de r'entrer dans l'arche ou coffre (il vouloit dire les vaisseaux de mer) dont ils estoient sortis.

Ainsi le Roy aueuglé de l'esperance de reconquerir vn si grand pays que celuy de Normandie, plustost que des presens du Comte de Flandres (car mil quinze de nos escus ne poisent que sept liures) au lieu de le chastier de sa trahison, tourna tout son mal talent sur l'enfant Richard. De maniere qu'vn iour retournant de la vollerie, il l'appella fils de putain, le menassant de luy faire brusler les iarrets, & luy oster la seigneurie de Normandie, changeant ses gardes, & luy en donnant d'autres ses confidens. Auec ce ieune Comte estoit vn Gentilhomme nommé Osmond qui auoit la principale charge du bien de Richard, comme son procureur, lequel esmeu de ces paroles, & craignant que elles ne fussent suiuies d'vn plus cruel effect, en aduertit les Normands, qui commanderent par tout le pays vn ieusne de trois iours, durant lesquels se roient faictes prieres par toutes les Eglises.

Cependant Osmond & Yuon pere de Guillaume de Belesme, auoient persuadé à Richard de se coucher au lict, & feindre d'estre malade, ce que l'enfant sceut tant bien contrefaire, que l'on n'en estimoit que la mort prochaine. De-

quoy

quoy ses gardes aduertis, & cuidans que ce fust de vray mal, peu à peu delaisserent leur guet accoustumé, allans plus librement à leurs affaires. *L'an de Iesus Christ.*

D'auanture lon auoit deschargé de l'herbe dans la Cour, où le Roy logeoit. Et Osmond en fit vn gros faisseau, qu'ayant enueloppé l'enfant dedans, il eust le loisir de l'emporter dehors, comme s'il fust allé donner ceste herbe à ses cheuaux: ce qu'il fit dautant plus seurement que c'estoit l'heure du disner du Roy, & que peu de gens alloient par la cour du Palais. Ainsi venu iusques en son logis, il monte à cheual, & sans estre apperceu sortit de la ville auec l'enfant, piquant vers Coucy; où il le consigna au Chastellain, & quāt à luy toute la nuit il fait telle diligence, que sur le matin il se trouue à Senlis deuant Bernard Comte de la ville, auquel il conta la deliurance de son nepueu ou petit fils, & l'occasion qui l'auoit meu de le retirer des mains du Roy.

Lors ils aduiserent d'enuoyer vers Hugues Comte de Paris, duquel ayans pris le serment, ils le prient d'aller à Coucy enleuer Richard, & l'amener bien accompagné à Senlis. Outre la fascherie que le Roy eut de la fuite de l'enfant Richard, ce luy fut encores plus grand creue-cœur, de voir que Hugues le fauorisast, employant sa personne à le mettre dans vne si forte place que celle de Senlis. A ceste cause il renuoye au Comte de Paris, des gēs luy commander qu'il eust à ramener en sa Cour le ieune Duc Normand son pupille, ainsi qu'il estoit tenu cōme son vassal & suiet. Hugues respondit que le Duc n'estoit en sa puissance, ains entre les mains du Comte de Senlis, oncle de l'enfant duquel il le pouuoit retirer. Le Roy se defia bien, que si le fait tiroit plus auant, mal-aisément par douceur il en pourroit venir à chef. A ceste cause il mande Arnoul Comte de Flandres, ennemy iuré des Normands, venir incontinant au village de *Restibulis*, où il auoit deliberé de se trouuer, afin d'aduiser ensemble ce qui estoit à faire pour remedier aux troubles qui se preparoient pour assaillir la France.

Car Arnoul remonstra au Roy, que de tout temps, Hugues s'entendoit auec les Normands: en intention d'affoiblir l'authorité Royalle. Que s'il le vouloit tirer des siens, il le falloit aueugler de presens, & remplir son auarice insatiable, en luy offrant la Duché de Normandie, depuis la riuiere de Seine iusques à la mer, reseruant au Roy la ville de Roüen, afin que les Normands desnuez du secours de Hugues, fussent contraints vuider le païs iniustement par eux occupé: & qui ne leur auoit esté donné que par force, & durant que les Rois (ses ancestres) estoient ou mineurs, ou empeschez de guerres ciuiles.

Ce conseil approuué, gens furent depeschez vers Hugues, les plus propres à le gaigner, & apres l'auoir esbranlé luy persuader de venir parler au Roy, qui se trouueroit au village de la Croix pres de Compiegne. Là plusieurs propos & moyens furent mis en auant pour appaiser les troubles de France, & faict ouuerture de chasser les estrangers, qui depuis cent ans s'y estoient logez, disant, le Roy qu'il auoit deliberé distribuer à de vaillans hommes, les Citez & Comtez de Normandie, il entendoit luy en faire bonne part, comme à celuy qui auoit le plus grand moyen de deliurer la com-

AAAAAA

L'an de Iesus Christ.

mune partie de la seruitude : en laquelle ces pirates la detenoient par si long temps.

L'auarice eust lors tant de pouuoir sur le Comte de Paris, qu'il oublia le serment nagueres par luy fait à Benard Comte de Senlis, au profit du Duc de Normandie, auec ce qu'il craignoit perdre si bonne aduenture, que l'aduancement que luy promettoit le Roy : car voila ce que dict Gemieges, sur le recit duquel, encores qu'il ne se rapporte pas du tout à ce que dit Frodoard, lon peut esclaircir beaucoup de faits que le Prestre de Rheims trop sommairement, & comme hasté obmet de racompter. Car il est bien certain que Coucy estoit lors tenu par ceux de Vermandois, que Bernard Comte de Senlis estoit nepueu du Comte Hebert, qui trahit Charles le Simple, & que Sporte par aucuns est estimee fille dudit Bernard. De maniere que les Seigneurs estans contans de tenir le Roy afferé, ce ne fut merueille si le ieune Duc Richard fut depuis tant animeusement supporté des grands de ce Royaume, par crainte d'aduancer le Roy, en luy souffrant ioindre à son domaine la Normandie.

Durant cela, Hebert le traistre, Comte de Vermandois vint à mourir de maladie tant violante, que Glaber dit, qu'admonesté durant icelle de songer à sa conscience, il ne cessoit de crier, nous fusmes douze qui conspirerent de trahir Charles : continuellement repetant ces mots, puis mourant fut par ses enfans enterré à S. Quentin : c'est vne fable que celle qu'a fait croire Nicolas Gilles (apres Nangis & d'autres) qu'il fut pendu, s'estant par sa propre bouche condamné à mourir : & neantmoins Paul Emil la suiuie, racontant que le Roy Louis cherchant de se vanger, fit vne certaine assemblee en laquelle le Roy feignit auoir receu vn pacquet du Roy Alstan, qui luy demandoit aduis de ce qu'il deuoit faire d'vn vassal, lequel ayant inuité vn Seigneur de venir en sa maison, il l'auoit trahy & meurdry. A quoy Hebert ne s'aduisant, que ce fait rapportoit à la trahison par luy commise contre Charles son Roy & Seigneur, respondit, qu'il le falloit pendre : & qu'à l'heure il fut enuoyé executer sur vn mont voisin de Laon, qui pour ceste cause en a retenu le nom de Mont-Hebert. Mais Frodoard (qui fut son prisonnier par cinq mois & suiuoit le party d'Artold Archeuesque de Rheims, esleu contre Hugues fils dudit Hebert,) ne parle point de ceste ignominie, qu'il n'eust oubliee, comme de son ennemy, & pour le moins son haineux, clairement racontant sa mort paisible & son enterrement, ainsi que i'ay dit apres luy. Et il n'y a point d'apparence, qu'vn homme tant ruzé n'eust point entendu vne tant claire fable : ou qu'il se fust mis à la mercy du Roy, tant de fois offensé en la personne de son pere, ou la sienne, sans bonne asseurance. Il laissa plusieurs enfans, Albert qui selon l'aduis de Paul Emil, eut ce qu'il tenoit en Vermandois, & les Annalles du temps disent que Hebert & Robert eurent Brie & Champagne : tellement qu'on peut dire que Robert fut le premier Comte de Troyes. Hugues fut Euesque chassé de Rheims.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. VII.

Raoul de Gaugiac fidele au Roy, tué par les enfans de Hebert. Normands retournent au Paganisme. Hugues le Grand prend Eureux. Louys retourne a Rouan. Eueſché premiere vaccant promiſe pour recompenſer vne autre. Herluin Comte de Montræuil gaigne vne bataille ſur Arnoul de Flandres. Othon Roy d'Allemagne: Secret ennemy du Roy de France. Abbaye de ſainct Creſpin, eſt celle de ſainct Medard. Ville d'Amiens tenuë par Odon fils de Hebert. Othon Duc de Lorraine, oſté de ſa charge. Othon Roy ſe declare contre Louis. Mont-martre ou des Martyrs pres Paris. Dol en Bretagne pris par les Normands.

OR les enfans du Comte Hebert aduertis que Raoul fils de Raoul de Gaugiac, eſtoit venu pour ſurprendre aucunes de leurs terres, furent au deuant de luy, & l'ayans rencontré en campagne le tuerent, auec grand deſplaiſir du Roy de France, mais encores plus d'Artold, lequel pour les moleſter (ainſi qu'il eſt croyable) volontairement quitta ſainct Baſol, en eſperance de recouurer l'Archeueſché de Rheims. Car lors il aſſembla ſes freres, & autres Cheualiers chaſſez de Rheims, auec leſquels il print Hautmond, & depuis le Roy ſ'eſtant ioinct à eux il vint deuant Moſon: d'où il fut repouſſé, par les hommes de l'Archeueſque Hugues, auec grand perte de ſes gens. A ceſte cauſe le Roy fit bruſler les faux-bourgs & villages d'alentour: où y auoit beaucoup de bleds.

D'autre coſté, Hugues Comte de Paris, ſouuent parlementa auec les Normands Payens, ou qui eſtoient retournez au Paganiſme. Leſquels nonobſtant ces pourpalers d'amitié, cependant tuerent beaucoup de gens de pied de la ſuitte de Hugues, qui auſſi mit au fil de l'eſpee pluſieurs Cheualiers Normands, & prit la ville d'Eureux par le moyen des habitans Chreſtiens. Alors le Roy Louis venu à Roüen, & voyant que Turnode (ce peuſt eſtre l'Oſmond de Gemieges) eſtoit retourné au Paganiſme, & vouloit contraindre le fils de Guillaume (ie croy Richard enfant Duc de Normandie) & autres à faire le ſemblable, accompagné de Setric Normand Payen eſſaya de ſurprendre le Roy, qui les combattit, & tua ſur le champ. Puis ayant mis la ville de Roüen en la garde de Heluin, il vint à Compiegne: où Hugues Comte de Paris l'attendoit auec ſes nepueux, enfans du feu Comte Hebert: pour leſquels appaiſer auec le Roy, & les mettre en ſa grace y auoit pluſieurs allees & venuës, puis des aſſemblees, & des Parlements. Hugues Archeueſque de Rheims eſtoit le plus aagé, & lequel par le moyen d'Othon Duc de Lorraine, & Adel Baron, c'eſt Auberon Eueſque de Mets, & de Hugues Duc de France, qui en faiſoit la principale inſtance, fut receu à la charge que les Abbayes qu'Artold

L'an de Iesus Christ. venant au seruice du Roy Louis auoit laissees, luy seroient renduës & donné vn autre Euesché; qui est la premiere euidente marchandise que nous trouuons auoir esté faicte de pareils benefices, dautant que pour le regard des Abbayes, elles estoient ja en traffic public. Que pareillement on rendroit les Estats que ses freres souloient tenir audit Archeuesché. Cela fait & accordé, les autres enfans de Hebert furent receuz, & le Roy Louis venant à Rouën Hugues Comte de Paris luy rendit Eureux, & le mena à Paris, où ledict Roy demeura malade presque tout l'Esté.

Cependant l'Archeuesque Hugues prit le Chasteau Amblide qu'il brusla, pour ce que de ce lieu Robert & Raoul freres, chassez de Rheims, couroient le voisinage de ceste ville, puis vint assieger Hautmont : d'où il se leua par le commandement de Hugues Comte de Paris, ayant pris en ostage le fils d'Odon frere d'Artold, iadis Archeuesque de Rheims, qui tenoit ce Chasteau. Lors Herluin Comte de Monstrœuil & gouuerneur de Normandie, gaigna vne bataille sur Arnoul Comte de Flandres; en laquelle demeura mort celuy qui auoit tué le feu Duc Guillaume, les mains duquel Frodoard dit auoir esté enuoyees à Rouën en signe de vengeance que ce Comte victorieux en auoit prise, qui doit auoir esté vn autre que Thiebaud le Tricheur, puis qu'il vesquit depuis ainsi que nous dirons.

En ce temps Hugues le Blanc leua des Fonts vne fille du Roy, qui encores le fit Duc de France, & luy submit toute la Bourgongne, l'esleuant (ce cuident aucuns) par dessus tous les Princes & Seigneurs du Roiaume des François, qui l'appelloient leur Seigneur & Maire du Palais, pour le vaincre de courtoisies.

La paix des Vvestriens François si estroitement noüee, sembloit à plusieurs estre le commencemét des maux de leurs voisins qui s'attendoiét de receuoir la descharge de tout le mauuais sang; pour lequel le corps de la Fráce auoit esté corrompu. Et d'autant qu'apres les Normands il n'y auoit point d'autres qui plus eussent troublé les affaires des Rois de deça Meuse que les Ducs de Saxe, Othon se voyant forclos du Royaume de France Vvestrienne: cependant qu'il s'appreste le chemin à l'Empire d'Italie, s'aduisa de dresser au Roy Louis vne vraye querelle d'Alleman. Car sur le point de ceste grande pacification, il fait mettre prisonniers aucuns hommes Vassaux du Roy François : leur imposant qu'ils l'auoient voulu tuer, afin (ce doit on penser) d'auoir iuste occasion de quereller: ce neantmoins au dommage des deux Royaumes.

A la verité toutes choses sembloient se preparer pour l'aduancement de Louis, estans les Princes François tous d'accord auec luy, & le Roy s'efforçant de gaigner les autres par bien faicts. Car l'an neuf cens quarante
944. quatre accompagné de Gerberge sa femme, il alla parlementer auec Raimond Prince de Languedoc, & autres principaux Seigneurs d'Aquitaine: puis retourna en France. Et toutes-fois auec cela il ne s'apresta pas beaucoup de repos, pour ce qu'estant homme ouuert (que plusieurs ne tiennent pas vertu Royalle) il ne pouuoit celer l'inimitié qu'il portoit aux enfans de Hebert.

Il y a (dict Floart) vn Chasteau en Soissonnois nommé Montignac de l'Abbaye de sainct Crespin, que les enfans de Hebert auoient rendu au Roy auec ceste Abbaye, & le Roy l'auoit donné à Ragenold, lequel ce neantmoins les gens & vassaux du Roy, par la trahison d'aucuns habitans du lieu prirent sus André qui le tenoit pour les enfans dudict Hebert, & lequel fut occis en ceste prise: Mais apres que luy-mesme eut tué celuy qui l'auoit trahy. Aussi la ville d'Amiens qu'Odon fils dudict Hebert tenoit en faueur de l'Euesque Artold, fut liuree par les domestiques de l'Euesque à ceux du Roy. Ce qui donna grande occasion de dissention entre le Roy & les enfans dudict Comte Hebert. Lesquels se plaignans par tout de l'infidelité du Roy Louis, & remõstrans à chacun le danger où ses pareils estoiẽt, si l'vn apres l'autre il les surprenoit, aisément tirerent de leur part, ceux qui redoutans sa grandeur, attendoient pareilles secousses: & entr'autres Hugues Duc de France, qui en ce temps la mesme fit vn traitté auec les Normands: par lequel ils s'entre-donnerent des ostages pour l'asseurance de leurs promesses. Car il se hasta d'accorder auec ceux-cy, afin qu'en la compagnie des enfans de Hebert, il peust aller au deuant du Roy Othon, que lon disoit deuoir entrer en Lorraine: ce que toutes-fois le Roy Saxon ne fit, y enuoyant le Duc Herman auec vne bien grosse armee: laquelle donna occasion à Louis d'appoincter les Comtes Arnoul & Herluin, à qui il octroya le Chasteau d'Amiens, cuidans l'arrester de son party. Cependant les enfans de Hebert prennent en trahison vne forteresse assise en Vermandois nommee *Claustris* appartenant à Raoul, ie croy de Gaugiac, vassal du Roy: qui se sauua, abandonnant ses tresors pillez par ses ennemis, auant que laisser sa place vuide.

Durant cela Hugues Duc de France estoit allé parlementer auec Herman Lieutenant d'Othon, assiegeant des Chasteaux de Raginaire & Raoul (ie croy fils de Gislebert) fidelles vassaux du Roy Louis: lesquels n'ayans moyen de resister, firent des presens au Lieutenant de Germanie, & puis allerent demander pardon au Roy Othon, venu au Palais d'Aix, afin de parlementer auec les Seigneurs de Lorraine: le Duc desquels nommé Othon estant par luy démis de sa charge, il leur donna pour Seigneur vn nommé Othon fils de Veringer. En ce lieu pareillement se trouuerent les Commissaires & deputez du Roy Louys, & de Hugues Duc des François: le Roy Othon bien honorablement receut ceux du Roy Louis, sans tenir conte des Ambassadeurs de Hugues, iusques à ce que Manassé l'vn d'eux voyant l'empeschement que luy faisoient ceux du Roy de France, s'aduisa de monstrer les lettres que le Roy Louis autresfois luy auoit baillees pour porter au Roy Othon, par lesquelles le Roy de France appelloit pariure celuy de Germanie, comme luy ayant plusieursfois menti sa foy, auec autres grãds reproches contenus en ses lettres. Dequoy le Roy Othon se trouua tant offencé (car les Ambassadeurs du Roi Louis ne sceurent que respõdre voyans le seing de leur maistre) que chassant honteusement ceux de Louis, il receut auec grand honneur ceux de Hugues, commandant à ses vassaux qui suiuoient Louis, de quitter son seruice, & ne luy prester aucun secours. Car en ce temps ses gens pilloient

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ.

les terres de l'Archeuesque de Rheims. Les enfans de Hebert celles de l'Abbaye sainct Crespin & Ragenold celle de sainct Medard, qui semble estre la mesme, faisans de grands maux & dommages de costé & d'autre. Et lors on veid en ce pays des boules de feu portees en l'air qui bruslerent des maisons, & les autres furent sauuees par la benediction de l'euesque, & l'aspersion de l'eaüe beniste, ce cuiderent les gens de ce temps-là: Mais il faut noter que la plus part des ceremonies lors debatuës en nostre Eglise, ordinairement ne faillirent d'estre confirmees par miracles, si faux ou vrais, ie m'en rapporte à ce qui en est. Iaçoit que les premieres tiroes de l'Escriture saincte soient bien plus seures: & toutes-fois la benediction des Fonts baptismaux, voire du Cierge Pascal, est tres-ancienne: & y a eu dés le temps du vieil Testament de l'eaüe à l'entree du Temple, pour lauer ceux qui venoient prier, ainsi qu'à ceux des Payens dedans des vaisseaux faits comme nos benestiers, auec leurs aspergés: comme s'ils eussent voulu admonester les gens de ne venir prier Dieu que nets de corps & d'ames.

Il y eut de grandes tempestes au territoire de Paris, & les murailles d'vne bien vieille maison iadis bastie sur le Mont des Martyrs (deuant ce temps les autheurs l'appellerent le Mont de Mars, de Mercure & de Marcomir) fut abbatue iusques aux fondements: encores qu'elle eust esté edifiee de bon ciment. Car durant ceste demolition, aucuns pensoient auoir veu les diables en façon d'hommes à cheual, qui prirent les poutres d'vne Eglise voisine, auec lesquelles ils abbatirent ceste maison: arrachans le bled & les vignes plantees à l'entour de la montagne.

Peu apres suiuit la deffaicte des Bretons, lesquels diuisez en deux factions, sous le nom de Beranger & d'Allain, furent assaillis des Normands par eux vaincus en deux batailles: iusques à ce que les Dannois renforcez en la troisiesme, la rencontre fut si grande, qu'estans demeurez plusieurs de costé & d'autre, les Normands entierement desirent les Bretons, contraints apres la perte de la ville de Dol, d'abandonner leurs terres aux victorieux, nouuellement venuz d'outre-mer, au secours des Normands de France, & possible sortans de Dannemarch ou d'Angleterre.

CHAP. VIII.

Louys Roy de France en Normandie appaisé par Bernard, commande à Hugues le Grand d'en partir. Ordonne des affaires du pays. Eclipse. Victoire de Ramire Roy d'Espagne sur les Sarrazins. Bernard Comte de Senlis, & Thiebault garde de Coussy. Ennemy du Roy Louys qui assiegea Rheims. Aygrol Roy Payen Normand logé en Contentin. Louys vient à Rouën. Herluin Comte de Monstrœuil, tué par les Normands, qui prennent aussi le Roy, qui est deliuré pour des ostages.



SVR ceste querelle, Louis Roy de Frāce apresta trois armees pour entrer en Normandie; accompagné d'Arnoul, de Herluin, de plusieurs Euesques de France & de Bourgongne. Arnoul desirant monstrer l'affection qu'il auoit de bien seruir le Roy, print le deuant & rencontrant pres d'Arques aucuns Normāds les mit en route, ouurāt le chemin au Roy qui venoit par la riuiere de Seine, ce dit vne Cronique Françoise; ou par le païs de Caux, si vous croyez Gemieges: qui adiouste que Bernard le Danois voyant si grand effort, & que mesmes Hugues Duc de France auec la troisiesme armee s'estoit aduancé iusques à Bayeux (par luy assiegee sur le refus que les habitans auoient fait de luy en laisser prendre la possession, suiuant le don qu'il en auoit du Roy) par le cōseil de Bernard Comte de Senlis, enuoya des Ambassadeurs dire au Roy qu'il n'estoit besoin de trauailler vn pays sien: & que paisiblement il pouuoit venir sans gendarmes. Partant que pour le bien des pauures gens, qui ne pouuoient mais de la mauuaise volonté d'aucuns Normands, il luy pleust faire cesser le pillage du plat pays, & le degast que les siens faisoient; mais qu'il vint à Roüen, où il seroit le bien receu par les habitans; prests de l'ayder contre ses ennemis.

Le Roy tres-joyeux de ce message, s'achemina vers la ville, là où receu en grand magnificence, ceux qui y estoient plus ouuertement declarez pour leur Seigneur, & n'auoient deliberé d'obeyr au Roy, prirent la mer & se retirerent pendant que le Roy de France mettoit le païs en son obeyssance: tout asseuré de la bonne volonté des habitans, ainsi qu'il luy sembloit. Lors Bernard le Dannois le voyant resolu d'asseurer le pays comme pour vn certain domaine de la couronne, luy commença à dire, que les hommes de Normandie se tenoient pour bien-heureux de sa venuë au pays: puis que de vassaux d'vn Duc, ils estoient deuenuz suiets & seruiteurs d'vn tres-puissant & tres-clement Roy.

Que Bernard Comte de Senlis gardast bien s'il vouloit l'enfant de Richard

L'an de Iesus Christ.

son nepueu, & que Dieu permist que pour vn long temps le Roi fust leur Maistre. Que sans doute, celuy qui lui auoit dóné le conseil d'allienér le païs & les forces de Normandie l'auoit faussement conseillé, lui faisant perdre vn si grād
» domaine. Car qui estoit son ennemy tant puissant, duquel auec les habitans de
» Normandie, il ne peust se vanger, le vaincre, & dompter ? Ce neantmoins il
» auoit armé Hugues son ennemi iuré, heritier de la rebellion de son pere, & l'a-
» uoit introduit en Normandie auec vingt mil hommes, luy ayant donné les
» deux tiers de ce païs, encor que dés long temps il cognust son infidelité, & luy
» eust pourchassé tous les ennuis qu'vn infidele & desloyal vassal pourroit in-
» uenter cōtre son Roy naturel & legitime. Car que luy restoit il de la Neustrie,
» si Hugues demeuroit paisible de ce dont il le saisissoit ? Il n'estoit pas malaisé
» d'esmouuoir le Roy contre le Duc de France, que secrettement il tenoit pour
» son ennemy : & ce dautant plus, qu'il pensoit fidelle celuy qui maintenant le conseilloit. Iaçoit que les Normands se mōstrassent obeissans seulement pour le desnuer du secours de Hugues, & separer ses armees.

Le Roy donc ainsi persuadé, depesche gens pour aller commander à Hugues de vuider la Normandie, & luy dire, que le Roy ne seroit pas estimé sage de tant l'aggrandir à son dommage, puis qu'il pouuoit tout auoir sans lui & par ses propres forces. Hugues qui ne se doutoit d'vn si grand changement du Roy, leue le siege de deuant Bayeux ; sort de Normandie tres-courroucé, & maudissant l'inconstance ou infidelité du Roy Louis : qui tout à l'instant entra dans Bayeux; prist ostages de ceux d'Eureux ia rendus à Hugues ; auquel il ne voulut les renuoyer : ce qui engendra la grande discorde depuis manifestee entre le Roy Louis & le Duc.

Deslors le Roy commença d'ordonner des affaires de Normandie, & se tenant à Roüen, fit Preuost de toute la contree vn nommé Raoul Torte pour leuer les subsides de la Prouince, & rendre iustice à chacun. Cestui-cy abbatit tous les monasteres du long de la riuiere, ia ruinez par les Payens, & qui se trouuerent delaissez : tant afin d'oster ceste difformité, & le regret que telles mazures engendrent aux cœurs de ceux qui les voyans ne se peuuent garder d'auoir en horreur & detester ceux qui en auoient esté cause ; que pour faire apporter les pierres à Roüen & les employer à la fortification de la ville. Mais vn Clerc nommé Clement voyant que ce Preuost alloit à Gemieges pour enleuer les pierres de ce monastere ruiné, acheta de luy deux tours de l'Eglise qui restoient debout, & lesquelles demeurerent entieres, iusques au temps de Robert Archeuesque de Roüen, lequel restaura ceste Abbaye, encores auiourd'huy recommandee pour la bonne vie des Moines que i'y ay veuz charitables & hospitaliers.

En ce temps les Corinthiens firent vn tel carnage de Hongres, qu'il n'estoit memoire de pareil : & à vn Vendredy à trois heures de Soleil se fit vne horrible eclipse de Soleil. Auquel iour Ramire Roi de Galice gaigna vne bataille sur Abdaran Roy des Maures de Cordouë, ainsi que dit Sigisbert. Il apparut aussi vne tres-grande Comette iettant de bien longs raiz par huit nuits continuelles : que l'on cuida prognostiquer vne grande famine, laquelle aussi aduint

en

en Italie. Lors mourut Guichart Archeuesque de Rouen, auquel succeda Hugues moine d'habit & non de Religion, ce dict la chronique de sainct André en Gouffer. L'an de Iesus Christ.

L'an neuf cens quarante cinq, la Royne Gerberge femme du Roy Louys accoucha d'vn fils nommé Charles, estant encores le Roy à Rouen, & lequel tost apres retourna à Laon parlementer auec Arnoul: d'où ses affaires expediées il vint à Rouen. Cependant Bernard Comte de Senlis, Thiebauld que d'aucuns nomment Comte de Chartres, & les autres disent de Tours, & tous pensent qu'il fut fils de Gerlon Normand, accompagnez de Hebert fils du Comte Hebert de Vermandois, enuiron Pasques prirent vn chasteau du Roy nommé Montigny, qu'ils bruslerent. Et le mesme Bernard rencontrant les veneurs & chiens du Roy, prist leurs cheuaux, & ce qu'il voulut de leur attirail. Ce faict il assaillit Compiegne, lors maison Royale, pillant les villages & ses dependances. Dequoy le Roy courroucé, & pensant que son authorité en estoit grandement diminuée: mit sus vne armée des Normands, auec laquelle il vint courre le Vermãdois. Puis accompagné de Herluin & d'aucuns Cheualiers d'Arnoul, ensemble Artold & ceux qui dés long temps estoient chassez de Reims, (tels que les Comtes Thierry & son nepueu) il vint assieger Reims, gastant les bleds & bruslant aucuns villages d'enuiron, sans espargner les Eglises mesmes, aucunes desquelles furent rompues, & tous les iours se faisoient des escarmouches, pres les murailles, non sans la mort de plusieurs qui de costé & d'autre y demeurerent. 945.

Cependant Bernard le Danois craignant (ce dit Gemieges) que le Roy à son retour de la guerre ne greuast d'auantage les Normands, & se rappointast auec le Duc Hugues, le vint trouuer à Paris. Le Normand receu bien ioyeusement, tout en riant demanda au Duc comme il se trouuoit de la conqueste de Normandie: & si ses besongnes en valloient pas mieux: mesmes s'il voudroit bien ayder l'enfant Richard. A quoy Hugues respondit, Bernard, le Roy m'a faict despendre le mien, & m'a failly de conuenant, si ie puis ie m'en vengeray: mais Richard est maintenant trop au bas. Par ma foy dit Bernard, si le Roy a les rentes de Normandie il n'a pas le cœur des gens: la chose ira autremẽt si vous voulez y entendre. Et la dessus ayant resolu ce qui estoit à faire, l'Archeuesque de Sens (ce dict vn Cronicon François) demanda à Hugues, Emine sa fille en mariage pour Richard, ce qu'il accorda, & l'Archeuesque fit la promesse pour Richard. Bernard le Danois ainsi asseuré mande secrettement à Aigrold Roy de Dannemarck (lequel chassé de son pays par son propre fils, auoit esté logé en Coutentin par le feu Duc Guillaume, afin de resister aux Bretons ses rebelles) que partant de Cherbourg, où il faisoit sa residence, il se r'alliast auec ceux de Bayeux, & de compagnie vinssent escumer la coste de Normandie, durant que l'autre partie des siens courroit la terre le plus auant qu'il leur seroit possible, afin que le Roy Louys aduerty de ce rauage, en venant au païs fust contrainct donner occasion de faciliter l'entreprise & fourbe qui s'apprestoit d'executer, tant pour se vanger, que chastier les meurdriers du feu Duc Guillaume son Seigneur, & quant & quant retirer Richard de la tutelle du Roy de France.

l'an de Iesus Christ. Aigrold ne faillit de s'apprester, & auec vingt & deux gros Nauires, vint surgir au port de Varatire pres des Salines de Corbon, où Dine entre en la mer.

Tout aussi tost les nouuelles sont portées aux François demeurez à Rouen, que les Payens estoient sus la coste de Normandie: comme aussi Bernard le Danois & Raoul Torte le font sçauoir au Roy qui seiournoit à Laon. Cependant les Danois descendus à terre, se ioignent aux Bessins ja aduancez vers Caen, & de compagnie trauerserent le pays de courses. A ce bruict Hugues Duc de France accourut, & apres auoir tué vne grande quantité de ces pillards, les contraignit sortir de ses limites, mais d'autant qu'il desiroit se rappoincter auec le Roy Louys, il luy enuoya des ostages pour la seureté de Ragenold & Regnauld affectionné seruiteur du Roy, auec lequel il vouloit parler, afin que par son moyen il peut s'accorder auec le Roy, & faire la paix de Hugues Archeuesque de Reims, & que cependant le siege estant leué, l'Archeuesque comparust au Parlement assigné par le Roy, pour acquiescer au iugemét qui lors seroit donné sur les demandes que le Roy viendroit luy faire.

Cela accordé ainsi que le Duc desiroit, le siege fut leué quinze iours apres que la ville auoit esté enuironnée: Et la feste de sainct Iean venue le Duc Hugues traicta auec le Roy, iaçoit que rien ne peust estre conclud du principal, ains seulement des trefues prises iusques à la my-Aoust: & tost apres le Roy vint à Rouen accompagné de Herluin & de ses domestiques (vn Cronicon François adiouste & dict Duc de Bourgongne) s'asseurant en l'obeïssance que les Normands sembloient luy monstrer.

Arriué qu'il fut, il fit amas de gés, & enuoya dire à Aigrold qu'il vinst parler à luy au gué Herluin. Le Roy Danois n'y faillit pas, mais ce fut en intention de vanger la mort du feu Duc de Normandie. Et pource qu'il ne la pouuoit faire sur Arnoul Comte de Flandres principal Autheur de ce meurdre, il la cuidoit iustement executer sur Herluin, pour la querelle duquel le Duc Guillaume ayant esté occis, il luy sembloit que le Comte de Montrœuil maintenant en rendoit mauuais guerdon à Richard son fils, accompagnant le Roy, qui monstroit vouloir destruire l'heritier de Normandie.

A ceste cause quand ils furent assemblez au Parlement, cherchant occasion de querelle, & des propos s'estans esmeuz sur la mort du Duc Guillaume, quelqu'vn comme marry de voir Herluin, luy donne vn coup de lance, duquel il cheut mort sur le champ, & pource que Lambert son frere & d'autres François se mettoient en deuoir de le vanger, ils furent chargez par les Danois preparez, qui tuerent iusques à dixhuict Seigneurs, & autre plus grand nombre de leurs gens, donnans tel effroy au reste qu'ils se cacherent ou fuyrent auec le Roy, lequel se sauuant sur vn bon cheual, ne peut euiter qu'vn Cheualier Normand aussi bien monté, & qui sçauoit le pays, ne le prist. Toutesfois il fut tellement amolly des prieres du Roy qu'il le cacha dans vne Isle de la riuiere de Seine. Bernard le Danois qui en fut aduerty fit mettre prisonnier le Cheualier, lequel pour crainte de mort descouurit où estoit le Roy, que l'on alla querre & mener à Rouen sous bonne garde. Et c'est le sommaire de ce que Gemieges nous a laissé de ce faict.

Mais Frodoart le recite vn peu autrement, & dit que le Roy estant à Rouen, Aigrold Normand Seigneur de Bayeux luy manda dire, qu'il estoit prest de le venir trouuer en tel lieu & temps qu'il luy plairoit. Que le Roy se fiant en luy vint au lieu assigné auec peu de gens, comme au contraire Aigrold amena grãde troupe de Normands qui donnerent sur la compagnie du Roy, dont ils tuerent plusieurs, le contraignant se sauuer auec vn seul Cheualier Normand, lequel luy estant fidelle, le mena à Rouen, où il fut retenu prisonnier des autres qu'il pensoit luy estre loyaux: non sans le sceu de Hugues que l'on disoit estre de la conspiration.

Tant y a que Hugues Archeuesque de Reims vsant de l'occasion vint assieger Haulmont, qui luy fut rendu par Odon, sept sepmaines apres, à la charge que l'Archeuesque prendroit son fils & celuy de son frere en ostage, & leur rendroit la terre que souloit tenir leur pere.

Gemieges dict que la Royne Gerberge ayant enuoyé vers le Roy Henry son pere (il vouloit dire Othon son frere) pour le prier la vouloir ayder en telle necessité. Othon luy manda que c'estoit punition de Dieu, qui vouloit chastier le Roy Louys de l'infidelité dont il vsoit enuers Richard Duc de Normandie son pupille: mais il y a bien autant d'apparence qu'il fut aise de voir le Royaume de France embrouïllé d'affaires, pendant qu'il se preparoit pour luy mesme vne Monarchie. Aussi la Royne faschée de ce rebut s'addresse à Hugues Duc de France, & le pria vouloir l'aider à deliurer son Seigneur.

Cestuy-cy enuoya gens à Bernard Comte de Senlis l'aduertir qu'il mandast aux Normans de se trouuer à sainct Clerc sur Epte, afin d'aduiser à la deliurance du Roy, & au reste de leurs affaires, les Normands firent semblant de n'y vouloir entendre, si pour seureté ils n'auoient les enfans du Roy en ostage. Ce que la Royne ne voulut accorder, disant qu'elle bailleroit volontiers le plus ieune (qu'vne Cronique appelle Carloman) & l'offrant Guy Euesque de Soissons d'entrer auec l'enfant, comme aussi fit Hilderic Euesque de Beauuais. En fin il fut accordé que sous tels gages le Roy sortiroit pour estre liuré à Hugues, qui le meit en la garde de Thiebault. Vn sien vassal, qu'vn Autheur dict auoir esté Normand, & venu de bas lieu, mais tres-vaillant & hardy soldat, que l'on pense auoir esté celuy qui depuis fut surnommé le Tricheur, c'est trompeur, & autres disent le Trescheur, qui signifie danseur, depuis faict Comte de Chartres, & de Tours, & source de la maison de Champagne, mais les Autheurs plus asseurez disent que les Comtes de Champagne sont venus de Berlon Normand, duquel i'ay parlé, compagnon ou frere de Raoul Duc de Normandie, depuis faict Comte de Blois.

L'An de Iesus Christ.

CHAP. IX.

Othon Roy de Germanie conquiert Bourgongne la haute. Tentilon Archeuesque de Tours mort. Maladie des Ardens à Paris. Hugues Roy d'Italie chassé. Vient à Arles. Lothaire son fils Roy. Robert Comte de Troyes. François se reconcilient au Roy qui rend aux Normands Richard leur Duc. Othon Roy desfié par Hugues le Grand, vient en France iusques à Paris. Tous ses gens auoient des chappeaux de foin. Rend la ville de Reims, & en chasse Hugues Archeuesque, y remettant Artold: de là va à Paris, puis à Rouën. Quitte ce siege, veut prendre Arnoul Comte de Flandres, puis luy va faire la guerre.



CELA faict le Duc Hugues partit de France pour aller trouuer le Roy Othon, qui ne voulut le voir ne parler à luy: ains seulement enuoya querir Eurard Duc de Lorraine pour conferer ensemble. Dequoy Hugues se trouuāt offensé, reuint sans rien faire de ce qu'il pretendoit, cognoissant bien qu'Othon Roy de Germanie, fauorisant tātost le Roy, & puis luy ou les enfans de Hebert, ne cherchoit que d'entretenir les troubles de France, cependant qu'il s'asseuroit de la Lorraine: ceste annee toute mise en son obeïssance, n'y ayant plus qu'Auberon Euesque de Mets qui luy resistast, ce dict Sigisbert, lequel aussi adiouste que le Roy Othon cōquit Bourgōgne, iaçoit que Frodoart, & le continuateur de Reginon s'en taisent: & il y a grande apparence (s'il gaigna aucune chose de ce costé) que ce fut la Franche Comté, ou partie de Suisse. La mesme annee mourut Tentilon Archeuesque de Tours, ainsi qu'il retournoit de Laon, où il estoit venu pour essayer à mettre la paix entre le Roy & les Princes: car c'estoit vn Prelat fort estimé pour sa bonne vie, il fut enterré pres l'Abbé Odon, en l'Eglise de sainct Iulian de Tours. Lors courut au Territoire de Paris, vne maladie de feu bruslant les membres des hommes, si douloureusement que plusieurs moururent, & les autres penserent auoir esté guaris en visitant les Eglises & lieux saincts, & principalement celle de la Vierge Marie, qui est la cathedralle de ladicte ville: & vn petit oratoire de l'Isle, dedié à saincte Geneuiefue, prit le nom des Ardens, soit qu'il seruist d'Hospital, ou que des miracles y eussent esté faicts. Le Duc Hugues se monstra lors tres-charitable, car il nourrissoit les malades qui telles fois se trouuerent iusques à six cens, pource que ceux qui sortoient de la ville cuidans estre guaris retournoient en leur premier danger: non sans acquerir la bien-vueillāce du menu peuple, que le Duc s'obligea par telle courtoisie faicte bien à propos.

En ce temps Hugues Roy d'Italie fut chassé pour sa rigueur, & Lothaire son fils mis en sa place. Le pere emportant ses thresors vint en Bourgongne, autres disent Prouence, là où ayant faict bastir vn magnifique monastere, il se rendit Moine, & quatre ans apres Lothaire son fils deuenu frenetique mourut

semblablement, ce dit la Cronique de Cassin. Durant cela Gerberge Roine de France, remuoit tout pour la deliurance du Roi son Seigneur, & ayant l'an neuf cens quarante six, prié Emond Roi d'Angleterre, il enuoia des Ambassadeurs vers le Duc Hugues, lequel ayant appoincté ses nepueux de Vermandois, prests d'entrer en querelle sur leur partage, Hebert & Robert eurent ce que leur pere tenoit en Brie & Champagne: ce qui a faict croire que dés lors Robert fut Comte de Troies. Ainsi Hugues trauaillant pour la deliurance du Roi, apres plusieurs grandes assemblees, esquelles aussi se trouua Hugues le Noir fils de Richard iadis Duc de Bourgongne, & autres Seigneurs, il mit hors de prison le Roi Louis (qui auoit esté detenu pres d'vn an en la garde du Comte Thiebault) apres qu'il luy eust rendu le Chasteau de Laon, que la Roine Gerberge tenoit, & que depuis le Duc bailla en garde audict Thiebault. Lors le Duc Hugues, & les autres Seigneurs derechef se soubs-mirent au Roi, lequel ne pouuant oublier (ce dit Gemieges) l'iniure receuë en Normãdie, ne se fier à Hugues & les siens, qu'il desiroit exterminer pour les grandes richesses & alliances (qu'il auoit tant dans son Roiaume que dehors) auoit faict soliciter Othon Roi de Germanie, qui luy promit tout secours, non pour charité & compassion qu'il eust de son affliction, ains pour tousiours en aidant au plus foible, entretenir les maux de France: Louis donc deliuré, ainsi que dict a esté, les Normans enuoyerent prier Benard Comte de Senlis, leur ennoyer le Duc Richard, & lequel à leur requeste fut amené sur les cõfins de Normandie, estant le Roi & Hugues auec ledict Richard d'vn costé de la riuiere d'Epte, & les Normans de l'autre: apres plusieurs allees & venuës, la paix fut accordee & les ostages du Roi rendus, son fils cependant estant mort à Roüen. Richard liuré à ses subiects, fut par eux en grande magnificence conduit en sa ville principalle. *L'an de Iesus Christ. 946.*

Tout aussi tost le Duc Normand chassa Raoul Torte pour son auarice, & lequel se retira à Paris, où son fils estoit Euesque, cõme aussi Aigrold ayant faict paix auec Sueuon son fils, retourna en Dannemarcx, & le Duc Hugues pour à l'aduenir dauantage s'asseurer de Normandie, fiança Emine sa fille au ieune Duc Richard, pour l'espouser quand les parties seroient en aage. Ce qui d'autant plus estonna le Roi Louis, par ceste alliance fort esloignee de la vengeance qu'il s'attendoit prendre des Normans & de Hugues, mais encores plus Arnoul Comte de Flandres, lequel considerant l'vnion de deux si puissans Princes que Hugues & Richard, par luy de longue main offensez, facilement preuoyoit que tost ou tard ils s'accorderoient à son dommage: A ceste cause le Roi Louis ayma mieux s'allier d'Othon (combien que son ennemy secret) que d'estre veu despendre de ses vassaux, qu'il iugeoit ses ennemis, d'autant plus dangereux qu'ils estoient logez dans le cœur de son Roiaume, là où il luy sembloit (quand bien Othon feroit quelque conqueste en France) ce ne pourroit estre que sus la liziere: d'où il auroit moyen de le chasser, d'autant plus facillement qu'il sçauoit le naturel François ne pouuoir s'accorder auec les Allemans, lesquels auaricieux & insolens, quand ils voyent tout despendre d'eux, appresteroient assez d'occasions de querelle.

L'an de Iesus Christ.

A ceste cause il enuoya (ainsi que i'ay dict) prier Othon l'aider à destruire Hugues, & conquerir la Normandie, & que pour recompense il renonceroit au Roiaume de Lotheric, suiuant la promesse que Charles son pere auoit faicte au sien, quand il enuoya des gens à son secours: & par le moyen desquels il tua le Roi Robert en la bataille de Soissons. Othon facillement entra en ceste alliance, qui luy asseuroit vn Roiaume debattu, & tenoit l'autre en telle diuision, que de long temps il ne pourroit chalenger les entreprises que les Germains auroient faictes sur les François Vvestriens, aussi fit-il vne si grande assemblee, qu'il monstra bien que le faict luy touchoit: iaçoit que Vitikind moine dise, que ce fut pour-ce que Hugues iurant par l'ame de son pere enuoya dire au Roi de Germanie, qu'il meneroit tant de gens contre luy, que iamais Roi n'en auoit tant veu ensemble, & se mocquant des armes des Germains comme foibles, eut dit que d'vn traict il aualeroit bien sept de leurs fleches ou iauelots: à quoy le Roi Othon fit responce qu'il luy ameneroit tant de chappeaux de foin, que iamais son pere ne luy n'en auoient tant veu.] De faict, combien que l'armee du Roi Othon fust tres-grande (car il est escrit qu'il y auoit trente legions, ie ne sçay si à la mode Romaine, qui eust monté iusques à six mil cinq cens hommes, & quelque-fois plus, mais non moins de trois mil trois cens) il n'y auoit homme qui n'eust vn chappeau de foin, fors Bouon Abbé de Corbie de Saxe, & trois de sa suitte.

A peine le Roi Louis estoit sorty de prison, qu'il vint trouuer le Roi Othon, assemblant son armee à Cambray, où Conrad Roi de Bourgongne d'outre le le Mont-iou, vint semblablement, lesquels Louis (renforcé des gens que luy amena Arnoul Comte de Flandres,) ioignit à son armee, & fut assez humainement receu du Roi de Germanie. Au desloger de Cambray ceste grande compagnie, ainsi qu'vne forte tempeste se vint ietter sur les terres de Hugues, & les biens qu'ils trouuerent aux champs, lesquels incontinent dissipez ils se presenterent deuant Laon, mais considerans que la ville n'estoit prenable de force, il tournerent vers Reims, que de tous costez ils assiegerent.

Dedans estoit l'Euesque Hugues, lequel cōsiderant le petit moyen qu'il auoit de resister à si grande force que celle qu'il auoit sur les bras, apres auoir parlementé auec aucuns de l'armee d'Othon qui estoient ses amis, tels qu'Arnoul de Flandres son beau-frere, Guy mary de sa tante paternelle, & Herman frere de Guy, fut par eux conseillé de rendre la ville de Reims, & d'en sortir auec les siens. D'autant qu'ils n'auoient sçeu impetrer meilleur appoinctement, ayans les Rois conclud s'il estoit pris de force, de luy faire creuer les yeux. Ainsi l'Euesque estonné voyant le secours n'estre prest, rendit sa ville trois iours apres le siege, & sortit auec presque tous ses gensdarmes, & les Rois entrez dedans accompagnez des Euesques & Seigneurs, remirent Monsieur Artold en son siege Episcopal, où il fut conduit, tenu d'vne main par Robert Archeuesque de Treues, & de l'autre par Frideric de Mayence qui l'asseirent en sa chaire.

Ce faict, & la Roine Gerberge laissee à Reims, les Rois vindrent pour assieger Senlis. Toutesfois trouuans la place forte & bien garnie, apres la

perte d'aucuns des leur qui trop aduantureusement se hazarderent, & auoir pillé & gasté les biens des champs, ils s'acheminerent vers Paris, où ils assiegerent Hugues. Mais ayans faict leurs oraisons & prieres en l'Abbaye sainct Denis, ils leuerent leur camp, puis auec leurs meilleurs hommes par eux choisis s'acheminerent en Normandie. Le Roy Othon enuoya au deuant vn sien nepueu auec bon nombre de gensdarmes, sonder les volontez de ceux de Roüen, lequel d'autant que personne ne venoit au deuant d'eux pour les empescher, cuidant que le Roy Louys y eust des amis, ou que les habitans de crainte se tinssent enfermez dans la ville, print occasion de s'approcher d'vne porte, en intention de la forcer, s'il la trouuoit mal gardee, quand sur ce point les Normans firent vne saillie sur eux tant soudaine, qu'ayant renuersé mort sur la place le nepueu mesme du Roy Othon, le reste fut taillé en pieces, fors peu qui eschapperent. Cependant les Roys Othon & Louys, Arnoul Comte de Flandres, & les autres Seigneurs s'approcherent de la ville pour l'assieger. Toutesfois la voyant trop forte, & les Allemans desgoutez par la mort du nepueu de leur Roy, commencerent à secrettement consulter de liurer aux Normans le Comte Arnoul, cause de tous maux, & partir le lendemain.

L'an de Iesus Christ.

Le Roy Othon estoit campé entre l'Eglise de sainct Pierre, & celle de sainct Oen, toutes deux lors assises aux fauxbourgs de la ville, plus petite que maintenant elle n'est. Mejer dict qu'Arnoul menacé de mort par Othon, crainte d'estre liuré à ses ennemis, la nuict fit plier ses tentes & pauillons, & troussant bagage se retira auec les siens, laissant vn grand effroy à ceux qui demeurerent, quand ils ouïrent le bruit de ceux qui partoient, & les hannissemens des cheuaux Flamans, ainsi qu'il aduient en pareils deslogemens faicts de nuict, à l'impourueu. Aussi dés le lendemain le Roy Louys & Othon leuerent le siege, retournans le chemin qu'ils estoient venus, auec telle haste & frayeur, que des Normans sortis de la ville en tuerent vne bien grande quantité par les chemins & bois, qui se trouuerent sur leur retraicte. Aucuns furent pris, & comme bestes, vendus par la Normandie: Et telle fin eust la grande entreprise des Roys Othon, & Louys.

La cronique de Normandie adiouste beaucoup de particularitez de ce voyage, que ie n'ose icy mettre, pour ne les auoir cōfirmees par d'autres Autheurs: car elles racontent tant de choses à l'aduantage des Normans, voire si lourdes & ineptes, que ie n'ay daigné les escrire, tant elles sentent la Ionglerie Romanciere, Vitikind plus certain Autheur dict, que le siege fut leué pour la difficulté des lieux, & l'hiuer qui approchoit; & que le Roy Othon retourna auec son armee entiere sans rien auoir faict de ce qu'il entendoit. Mejer dict que ce Roi passant en Flandres fit la guerre au Comte Arnoul, & que s'emparant de la terre des quatre offices (c'est vn quartier de la Flandre) il fit cauer la fosse de Herite, qu'il nomma de son nom, & voulut estre limité de l'Empire d'Allemagne & Roiaume de France. Lors mourut Aymon Roy d'Angleterre, laissant Egduin & Egdare ses enfans. Edich fille de ce Roy, & femme d'Othon Roy de Germanie, mourut aussi au grand regret de tous ses sujets;

L'an de Iesus Christ. & fut enterree à Magdebourg: Semblablement le Pape Marin, le 14. de May; & deux iours apres fut esleu Agapet II. Deold Euesque d'Amiens mourut aussi qui eut pour successeur vn nommé Thiebault.

CHAP. X.

Hugues le Grand vient assieger Reims, mais sans effect. Le Roy assiege Rotgar fils de Herluin dans Montræuil, aussi sans effect. Veuë d'Othon & Louys, sur le Kar riuiere limitrophe des Royaumes de Germanie & de France. Herué nepueu d'Herué Archeuesque de Reims, fortifie vne place sur Marne, dont sourdit guerre. Thibaud garde du Chasteau de Laon, Sinode à Calmisiacum. *Agapet Pape. Archeuesché de Reims adiugé à Artold. Martin Legat du Pape en France, assemble vn Concile à Ingelhim. Noms des Euesques là assemblez. Louys Roy de France, offre le combat à qui diroit qu'il ne faisoit son deuoir de Roy. Prestres mariez.*



947. L'AN d'apresqui estoit le 947. de nostre Seigneur Iesus Christ, le Prince Hugues Duc de France, vint aux païs sujects du Comte Arnoul, qui ne sont nommez, où il assiegea aucunes places sans effect: comme aussi le Roi Louis se presenta deuant la ville de Mouson que Hugues Archeuesque chassé de Reims tenoit encores: mais il fut contrainct de s'en aller vn mois apres, & retourner à Reims auec aucuns Lorrains qui l'auoient accompagné. En ce temps mourut Bouon Euesque de Chaalons, au lieu duquel ceux de la ville esleurent vn ieune adolescent clerc, nommé Guibuin, de bien noble maison. Cependant le Roi Louis alla faire Pasques au Palais Royal d'Aix, où le Roi Othon qui l'attendoit l'honora de beaux presens, & le Duc Hugues vint mettre le siege deuant Reims, qu'il esperoit incontinant prendre, n'eust esté la resistance des gens que le Roi Othon y auoit laissez; soustenus par les vassaux de l'Archeuesque Artold. De maniere qu'il fut contrainct partir huict iours apres.

Lors Arnoul cuidant que Hugues fut plus empesché, fit venir en Arthois le Roi Louis: par la faueur & assistance duquel, & d'Artold Archeuesque, il vint assieger Montrœuil que tenoit Rotgar fils de Herluin. Toutesfois, apres auoir long temps demeuré deuant, & perdu beaucoup de gens qui y furent tuez, ils leuerent le siege, & s'en retournerent en leurs contrees.

En ce temps il y eut audit païs si grande tempeste accompagnee d'esclairs, qu'en l'espace d'vne nuit plusieurs maisons furent abbatuës, & les ponts comblez au païs de Reims, & au commencement du mois d'Aoust vne entreueuë

&

& parlement se fit des Rois Othon & Louis, assemblez sur la riuiere de Kar, qui de Luxembourg vient choir dans Meuze, entre Sedan & Mouson, laquelle riuiere estant tenuë pour limite des Roiaumes de France Vvestrienne & Austrazienne; & depuis a tousiours esté aussi estimee la vraye borne de nostre Roiaume François moderne; ainsi que nous verrons cy apres en d'autres veuës de nos Rois auec les Empereurs d'Allemagne. *L'an de Iesus Christ.*

Le Prince Hugues estoit lors campé enuiron Mouson & *Duodeciacum*: où le procés d'entre Artold & Hugues pretendus Euesques de Reims fut debattu, mais d'autant que le Sinode n'auoit esté assigné en ce lieu, l'affaire ne peust estre vuidee, ains fut remise à celuy qui se deuoit tenir à la my Nouembre, & cependant permis à Artold demeurer à Reims, comme aussi à Hugues de se tenir à Mouson: mesmes par l'entremise du Roi Othon, trefues furent accordees entre le Roi Louis & le Prince Hugues iusques au Sinode.

Durant ce temps Herué nepueu de Herué, iadis Archeuesque de Reims, retiré dans vne forteresse par luy bastie sur la riuiere de Marne, pilloit les villages d'enuiron appartenans à l'Archeuesque de Reims, pour raison dequoy il fut excommunié par Artold: & le Comte Ragenold; & Dodon frere dudit Archeuesque, sortis vn iour pour combattre ces pillars, accompagnez d'aucuns Cheualliers & gensdarmes de l'Eglise, les meirent en fuitte, dont Herué aduerty fit armer tout ce qu'il auoit de gens de guerre, & sortant de son chasteau vint charger sur les gens de l'Euesque qui le tuerent auec aucuns des siens, car le reste prit la fuitte, & y eut assez grand nombre de blessez d'vne part & d'autre, mais le corps de Herué fut apporté à Reims.

Cependant Hugues Euesque accompagné de Thiebaut garde du chasteau de Laon, & d'autres pillars vint à *Calmisiacum*, où ils amasserent presque toute la vendange qui lors se cueilloit, & laquelle ils enuoierent en plusieurs endroits. Quant au Sinode du mois de Nouembre, il se tint à Verdun, y presidant Robert Archeuesque de Tréues, Artold Archeuesque de Reims, Odolric d'Aix (ie n'ay point leu qu'à Aix la chappelle y eust Euesché, ains Abbaye, & possible qu'il entend celuy de Prouence fuitif) Auberon de Mets, Goslin de Thoul, Hedelal d'outre le Rhin, Merucgard ou Beranger de Verdun, ce dit Vvassebourg, Israël Breton present, l'Abbé Brunon frere du Roi Othon: Augenold, Odillon & autres venerables Abbez.

Hugues Euesque n'y voulut assister, iaçoit qu'on l'eust enuoyé semondre par Auberon & Goslin. Au moyen dequoy le Sinode adiugea l'Archeuesché audit Artold, & assigna vn autre Sinode, à tenir au mois de Ianuier prochain de l'an 948. Auquel se trouuerent en l'Eglise S. Pierre qui est deuant Moson, Robert 948.
Archeuesque de Tréues & tous ses diocesains: auec aucuns de ceux de Reims. Hugues Prelat de Reims y vint semblablement, & parla audit Robert de Tréues, sans vouloir entrer en l'assemblee, mais il enuoya certaines lettres que le Pape Agapet escriuoit aux Euesques, lesquelles furent apportees par vn Clerc dudit Hugues.

Elles ne contenoient rien de canonicque selon l'aduis de Frodoard, ains seulement estoit mandé par icelles qu'ils rendissent à Hugues l'Archeuesché de

L'an de Iesus Christ.

Reims. Les Euesques, Abbez, & autres sages personnages là assemblez respondirent; n'estre raisonnable sous ombre de ces lettres obtenues par les ennemis & haineux d'Artold; rompre la commission de l'Archeuesque Robert, qui luy auoit esté baillee par Frideric Archeuesque de Mayence, en la presence des Euesques de Gaule & de France, & en vertu de laquelle il auoit ia commencé à cognoistre du differend des parties: au contraire qu'il falloit acheuer ce qui auoit esté bien & canoniquement fait: à ceste cause il fut ordõné que l'on reciteroit le 19. chapitre du Concile de Carthage, au tiltre de l'accusé & de l'accusateur: Ce chapitre leu & suiuant le contenu d'iceluy, il fut iugé qu'Artold iouïroit de l'Archeuesché, & que Hugues cõtumax, & qui n'auoit daigné comparoir aux deux assignations & Sinodes, s'en abstiendroit iusques à ce qu'il fust comparu au Concile general qui se deuoit tenir le premier iour d'Aoust ensuiuant: pour se purger des cas & crimes à luy imposez. Ce decret & ordonnance incontinent mis en papier, en presence des Euesques, fut signifiee à Hugues, iadis Euesque: mais il le renuoya audit Robert, luy mandant qu'il n'entendoit obeyr à son commandement.

Cependant Artold enuoye à Rome vne cõplaincte, sur laquelle le Pape Agapet depesche Marin Euesque, son Legat & Vicaire, pres le Roi Othon afin d'assembler vn Sinode au Concile general, qui est vn des premiers exemples de commandement sur les Rois, pour faire telles assemblees, car les Papes n'entreprenoient encores si grande puissance, que de leur commander d'assembler des Conciles sous leur authorité: & la legation de Boniface Archeuesque de Mayence est assez modeste, comme aussi tous les progrez des Papes l'ont esté, iusques à Nicolas premier. Le mesme Agapet Pape enuoya aussi des lettres en particulier à aucuns Euesques de Gaule & de Germanie, pour se trouuer audict Concile: lequel assigné au 8. de Iuin sous l'authorité susdite, fut assemblé au Palais Roial de Ingelheim, en l'Eglise dediee à S. Remy: tant pour vuider les querelles d'entre le Roi Louis & les Princes Hugues, que des Euesques Artold & Hugues de Reims: pour lesquelles le Roiaume François estoit grandement troublé.

Le Legat Papal arriua au lieu assigné par le Roi, & les Euesques de Gaule & de Germanie s'y trouuerẽt aussi: à sçauoir Robert de Treues, Artold de Reims, Frideric de Mayence, Voifred de Coulongne, Alderic de Hannabourg, Hildebrand & Goslin de Thoul, Adelberon de Mets, Beranger de Verdun, Fulbert de Cambray, Raoul de Laon, Richard de Vienne, Rambault de Spire, Papon de Vvirtzbourg, Conrad de Coustances, Ouldry d'Ausbourg, Thiebault de Hildemein, Benard d'Alfursten, Dudo de Paderbrum, Raphael de Ratisbonne, Faubert de Tongres, Dodo d'Elnabourg, Gueric d'Armiden, Bauldry d'Vtrect, Horach de Leonne, Vicard de Basle, Lesdas de Ribuen. Ces Prelats assemblez en l'Eglise apres que la Messe & les oraisons accoustumees de dire à l'ouuerture d'vn Concile, & des leçons *sacræ auctoritatis* (ie croy de l'Euangile) eurent esté prononcees, le Roy Othon & Louys entrerent & s'asseirent sur vn mesme banc.

Lors Marin ayant fait vne exhortation à l'assemblee, le Roi Louis se leua, &

luy mesme commença de faire sa plaincte, disant auoir esté appellé d'Angleterre par les Ambassadeurs de Hugues, & autres Princes & Seigneurs Frāçois, pour venir receuoir la succession & Roiaume de son pere. Que lors du vouloir & consentement de tous les Seigneurs de France, il entra en possession & fut estably en iceluy par la voix & faueur de toute la Noblesse. Que depuis il en auoit esté chassé par le Duc Hugues, & par luy mesme detenu prisonnier pres d'vn an, & n'é fust sorty, si la Roine Gerberge son espouse n'eust quitté au Duc le Chasteau de Laon, qui seul de tous les autres de son Roiaume, luy estoit gardé par ses fidelles vassaux: Que s'il y auoit aucun qui voulust soustenir que par sa negligence ou coulpe, luy mesme fut cause des maux, tant par luy endurez que le peuple, depuis son aduenement à la couronne, il estoit prest de s'en purger en la maniere qui seroit aduisee par le Concile, & le Roi Othon; voire si besoin estoit par la preuue qu'il feroit de son corps en champ de bataille; si quelqu'vn vouloit soustenir le contraire. Le Roi François ayant acheué, Artold semblablement se leua, & recita sa demande & complaincte touchant l'vsurpation que Hugues fils de Hebert faisoit de son Archeuesché, & dont y auoit instance deuant le Pape, les lettres duquel leuës & interpretees en langue Thioise à cause des Roys, vn certain Sigisbold apporta des lettres que Hugues de Reims auoit obtenuës de Rome & par luy monstrees au Sinode de Mouson, disant luy auoir esté baillees par Marin Legat là present, lequel commanda d'en faire lecture. *L'an de Iesus Christ.*

Par icelles apparoissoit que Guy euesque de Soissons, Hildegard de Beauuais, Raoul de Laon & tous les autres du diocese de Reims, auoient enuoyé des lettres à Rome pour le restablissement dudict Hugues, & chasser Artold. Mais Artold se leua comme aussi Raoul de Laon & Philebert de Cambray, qui les desaduouerent; soustenans ne les auoir iamais veuës ne ouy parler d'icelles, ne donné procuration aux deleguez y nommez. Et combien que ce Clerc ne leur peust contredire que d'iniures & reproches, le Legat pria l'assistance de le conseiller sur ce qui estoit de faire tant contre le calomniateur, que le porteur des lettres calomnieuses, lesquels apres auoir conuaincu le Clerc d'auoir mis en auant des choses fausses, & les chapitres touchant les calomniateurs estans leus, ils iugerent que Siglier (l'autheur a cydeuant nommé le porteur Sigisbold) priué de l'honneur qu'il auoit, seroit enuoyé en exil. De maniere que degradé de l'ordre de Diacre, il fut mis hors de l'assemblee, & ordonné que suiuant les decretz des saincts Peres, Artold qui s'estoit presenté en tous les Sinodes, demeureroit en possession de l'Archeuesché de Reims.

A la seconde cession du Concile, apres la lecture de l'euangile & l'exhortation du Legat, Robert Archeuesque de Treues proposa; puis qu'on auoit restably Artold, qu'il falloit prononcer contre l'vsurpateur. Sur quoy le Legat ordonna qu'il en seroit dict par le Concile, & qu'à ceste fin les chapitres de la saincte Loy seroient leuz, & iceux ouys suiuant l'authorité des saincts Peres, Sixte, Alexandre, Innocent, Zosime, Boniface, Celestin, Leon, Symmache & autres saincts docteurs de l'eglise, ils excommunierent & mirét hors de

L'an de Iesus Christ.

l'Eglise de Reims Hugues l'vsurpateur, iusques à ce qu'il fust venu à digne penitence & satisfaction.

Les autres iours du Sinode furent emploiez à traicter des mariages incestueux, & des Eglises ou Cures que l'on donnoit contre raison, ou plustost lon vendoit en Germanie à aucuns prestres pour les oster aux laics, possible entendoiét ils prestres mariez. Car vous deuez sçauoir que les prestres Germains ont longuement retenu ce priuilege, aussi bien que les Grecs: qui encores ont des prestres mariez: pour le moins trouuons en Nicætas Coniates autheur Grec, que les Allemans en l'an mil cent quatre-vingts huict, & du regne de Frederic Barberousse, auoient encores des Prestres mariez. Il fut deffendu & ordonné que nul ne fust si osé de le faire, & plusieurs autres choses pour le profit de l'Eglise de Dieu.

Cependant le Roi Louis pria le Roi Othon l'ayder contre Hugues Duc de France, & ses autres ennemis. Ce qu'il accorda, commandant à ceste fin au Duc Conrad d'accompagner le Roi François auec bonne trouppe de Lorrains, durant qu'on amasseroit l'armee. Louis demeura auec luy, Artold auec Robert de Tréues, Raoul de Laon auec Aulberon de Mets: où Floard dict, qu'ils seiournerent quatre semaines, & que l'armee ayant esté assemblee, les Euesques Lorrains vindrent assieger Mouson si estroictement, que les gens de Hugues rendirent la ville par composition, & baillerent ostages, lesquels receus ils allerent au deuant du Roi Louis & du Duc Conrad qu'ils trouuerent en Laonnois, assiegeant vn Chasteau que Thiebaut auoit faict bastir à Montagut, & lequel fut pris assez tost apres.

CHAP. XI.

Thiebauld garde de Laon excommunié. Cloistre de Chanoines de Soissons bruslé. Roussi. Sinode de Tréues. Euesques d'Amyens & Senlis excommuniez & chassez. Conrad Curcipold Duc. Ambassades de diuers pays estrangers en la Court du Roy Othon. Louys surprend Laon, fors vne tour. Chasteau de Marouil. Et Chastillon sur Marne. Foulques le bon Comte d'Aniou, mort.



V partir de là ils vindrent deuant Laon où les Euesques assemblez en l'Eglise sainct Vincent, excommunierent Thiebault, & font appeller le Prince Hugues, en vertu des lettres du Legat, pour satisfaire des maux par luy faicts aux Rois & aux Euesques. Là Guy Euesque de Soissons vint faire hommage au Roy Louys, & sa paix auec Artold pour le consentement par luy donné à l'eslection de Hugues fils de Hebert en l'Archeuesché de Reims. Lors Conrad Duc leua des fonts vne fille du Roy Louys, puis ayant desmoly le Chasteau de Mou-

son il s'en retourna auec ses Lorrains. L'An de Iesus Christ.

Tout aussi tost Hugues de Reims assemblant ce qu'il peut trouuer de gens vint assieger Soissons apres auoir tué aucuns des habitans, & iaçoit qu'il eut ietté du feu dans la ville, (lequel brusla le cloistre des Chanoines) il ne la peut forcer pour la grande resistance qu'il y trouua. A ceste cause leuant le siege, il vint contre leur forteresse, que Ragenold (c'est Regnaud) Comte partisan du Roy Louys, bastissoit sur la riuiere d'Aisne en vn lieu nommé *Raußiacus*, que ie croy estre Roussi, que neantmoins encores qu'elle ne fust acheuée, il ne la sceut prendre. Dequoy indigné, il brusla tous les villages d'alentour, appartenant à l'Eglise de Reims, & ses coureurs tuerent plusieurs laboureurs: de maniere que à *Calmiciacum* & aux enuirons, il en mourut bien quarante, desnuans l'Eglise de ce lieu de toutes choses. Lors plusieurs Cheualiers ou gensdarmes, qui iusques là auoient suiuy Hugues l'Archeuesque excommunié, se retirerent vers Artold, qui en receut aucuns, & leur rendit les biens qu'ils souloient tenir, redoutant ceux de la fidelité desquels il ne pouuoit s'asseurer.

Cela faict, Artold s'en alla à Tréues pour se trouuer au Synode, accompagné des Euesques Guy de Soissons, Raoul de Laon, Vrefred de Terouenne, où ils trouuerent le Legat qui les attendoit, auec Robert Archeuesque du lieu: mais de tous les autres tant de Germanie que des Lorrains ils n'en trouuerent pas vn.

A la premiere Session, Marin Legat leur demanda quelles choses le Prince Hugues auoit faictes contre eux, & le Roy Louys depuis le Synode passé. Ils luy declarerent les maux n'agueres faicts par ses gens à l'entour de Reims. Il s'enquit encores si ses lettres luy auoient esté baillées ou signifiées. Artold respondit qu'aucunes luy auoient esté baillées & les autres non, pource que le messager auoit esté occis par ses coureurs, toutesfois qu'elles luy auoient esté signifiées, tant par lettres que messagers. L'on demanda s'il y auoit aucun de la part du Duc Hugues, & d'autant que aucun ne se presenta il fut dict qu'on attendroit au lendemain. Auquel iour ne comparoissant aucun non plus que deuant, tous, tant Clercs que Laics illustres (c'estoient Comtes & grands Seigneurs, que vous voyez assis au Synode comme Iuges) crierent d'vne voix, qu'il le falloit excommunier. Mais les Euesques aduiserent de differer iusques au troisiesme iour du Synode. Il fut aussi parlé des Euesques qui auoiét esté appellez, & neantmoins differoient d'y venir, & ceux qui auoient esté participans au sacre de Hugues iadis Euesque de Reims, l'vn desquels à sçauoir Guy Euesque de Soissons, s'estant ietté aux pieds du Legat & d'Artold en demanda pardõ, qui luy fut octroyé à la requeste du mesme Artold & de Robert de Tréues. Quant à Vrefred de Terouenne il fut trouué innocent de la promotion de Hugues. Adon prestre Legat procureur & deputé de Transimar Euesque de Noyon l'excusa de maladie, pour laquelle il n'auoit sceu venir, comme il fut affermé par nos gens, ce dict Floard.

Lors à l'instance & requeste de Suitolf chappelain & Ambassadeur du Roy Othon (qui le vouloit ainsi) le Prince Hugues ennemy du Roy Louys, fust excommunié par les Euesques, pour les maux commis à son adueu, & iusques à

L'an de Iesus Christ. ce qu'il eust satisfaict, & comparu deuant Marin Legat Papal, ou les Euesques à qui il auoit faict tort. Que s'il ne le vouloit faire, il allast à Rome pour en demander l'absolution.

Semblablement deux faux Euesques, à sçauoir Thiebauld d'Amiens, & Yues de Senlis, sacrez par Hugues, à sçauoir Thiebauld apres auoir esté chassé de Reims, & Yues apres l'excommuniment, furent excommuniez. Comme aussi vn Clerc de Laon nommé Adelellim accusé par Raoul son Euesque d'auoir introduict en son Eglise Thiebauld excommunié. Hildegaire Euesque de Beauuais, fut aussi appellé par le Legat pour venir rẽdre raison du sacre de Hugues chassé de Reims, comme aussi Heribert fils de Heribert, entendez le iadis Comte de Vermandois, pour satisfaire des maux qu'il faisoit aux Euesques ses voisins. Cela faict les Euesques s'en retournerent, & Suitolf chappelain d'Othon mena en Saxe le Legat consacrer en presence du Roy l'Eglise que ce Prince auoit fait bastir au monastere de Vvaldents: & de là Marin s'en retourna à Rome.

Ceste année moururent Germe Euesque de Bourges, Raoul de Laon, & vn fils nasquit au Roy Louys, qu'Artold Archeuesque leua des fontz & nomma du nom de son pere: mourut aussi le Comte Conrad Curcipold, fils d'Eberard, qui auoit esté vn sage & prudent Seigneur.

949. L'an neuf cens quarante neuf. Ceux de Laon fidelles au Roy esleurent pour Euesque vn Diacre nommé Roric frere bastard du Roy qui fut sacré à Reims par Artold. Toutesfois ne pouuãt estre receu à Laon pour l'empeschement de Thiebauld, il se tint à Pierre-pons, lors forteresse bien estimée. Auquel temps ceux d'Amyens ennemis de Thiebauld leur Euesque, par trahison rendirent ce Chasteau (il veut dire la ville) le chassant d'icelle, comme excommunié: & mettant en sa place vn Chanoine d'Arras nommé Ragembaud qu'ils auoient esleu Euesque, & lequel fut sacré à Reims par Artold.

Pour cela n'estoient les affaires de France plus paisibles, car les Cheualiers chassez de Reims prirent la forteresse de Hautmont, que Dadon frere de l'Archeuesque tenoit, & appellans Hugues l'excommunié, le mirent dedans, comme en son patrimoine Episcopal, courans delà les terres voisines appartenans à l'Eglise de Reims. Encores n'estoit le Roi Louys bien voulu de tous les François. Ce fut pourquoy Gerberge cuidant tirer secours de Germanie, alla faire Pasques auec Othon son frere, qui se trouua au Palais d'Aix en grande magnificence, pour la reception de plusieurs Ambassades de Grece, d'Italie, d'Angleterre, & autres nations qui de plusieurs endroicts l'estoient venu visiter, desirant chacun son alliance & amitié pour la reputation de vaillance par luy acquise, & de tant de prosperitez siennes.

La feste passée Gerberge reuint à Reims auec promesse du Roy son frere, d'enuoyer secours au Roy Louys, lequel ayant de nuict faict escheller la ville de Laon, ses gens entrez dedans rompirent les serrures d'vne porte, & prirent la ville auec la garnison qui tenoit pour le Prince Hugues, se faisans maistres de tout, fors d'vne tour du Palais Royal, que le Roy Louys auoit faict bastir sur la porte du Chasteau: laquelle ils ne peurent forcer. A ceste cause on la

separa de la ville par vn mur basty au deuant. Le Prince Hugues aduerty de ceste surprise, assembla les siens, comme aussi le Roy Louys de sa part enuoya demander secours au Duc de Lorraine: Mais cependant que le Roy l'attend, Hugues refraischit la Tour de Laon, d'hommes & de toutes autres choses necessaires, puis se partit du mont Laon. L'an de Iesus Christ.

Or soit que Louys fut las de la guerre, ou qu'il attendist les occasions de surprendre ses rebelles, (comme il semble que toutes les surseances d'armes qui lors se faisoyent, ne fussent à autre intention que de s'entretromper,) il vint parlementer auec le Duc Conrad de Lorraine qui trouua moyen de faire des trefues entre le Roy & le Prince Hugues, iusques au mois d'Aoust: pendant lesquelles le Roy Louys alla veoir le Roy de Germanie, puis s'en reuint à Reims, où Hebert fils de Hebert deuint son vassal.

En ce temps, Ragenold accompagné d'aucuns vassaux de l'Eglise de l'Archeuesché de Reims, bastit le Chasteau de Marouil sur Marne, & Coucy fut rendu à Artold par ceux qui le tenoient pour Thiebauld, ou le Duc Hugues: lesquels se tournerent pour l'Euesque: mesmes Dadon son frere & ses vassaux, accompagnez du Comte Thierry, assiegerent Haultmont qu'auoit pris Hugues iadis Euesque de Reims, se fortifians deuant la porte. A ceste cause le Prince Hugues voyant tant d'entreprises à son dommage, assemble le plus de François & de Normands qu'il peut, auec lesquels il vint à Laon, d'où il tira la garnison, & en mit vne autre fraische, auec viures suffisans, & de là va en Poictou se camper sur Caldion, enuoyant deuers le Roy qui estoit à Reims pour traiter de la paix. Mais comme il cuidoit l'auoir endormy, il tourne tout court sur Laon, qu'il cuida surprendre, puis s'en retourna en son pays sans autre chose faire, que du mal par tout où son armée passa, car il auoit en queuë le Roy Louys, Arnoul & autres Lorrains, qui le suiuirent iusques à Senlis, les faux-bourgs de laquelle, Arnoul ayant faict brusler, l'armée s'en retourna d'où elle estoit venue, & comme s'ils n'eussent voulu que destruire le pays. Ce rauage passé Hugues r'assemble des François & Normands, auec lesquels il vint en Soissonnois: Toutesfois pour monstrer qu'il desiroit la paix, il enuoya deuers le Roy, les Euesques Guy d'Auxerre, & Ansegise de Troyes. Puis ayant fait venir le Cõte Ragenold, ils iurerent des trefues iusques aux octaues de Pasques.

Peu apres le Roy & Arnoul parlementerent ensemble, & le Comte Ragenold eschella le Chasteau de Chastillon (ie croy sur Marne) qui iadis auoit appartenu à Herué & Dodon freres d'Artold, & encores prit Haultmõt de semblable façon. Vn autre Cheualier nommé Bernard vassal de Hugues, qui tenoit vn Chasteau nommé *Caluacum*, que ie pense estre Chaulny sur Oise, le rendit au Comte Adelbert Auquel temps le Pape Agapet affirma la condemnation de Hugues Euesque chassé de Reims, auec l'excommunication du Prince Hugues, iusques à ce qu'ils eussent satisfaict au Roy Louys.

Les Croniques d'Anjou disent que ceste année mourut Foulques le bon, tres-sage Prince & si deuotieux, qu'vn iour estant venu comme de coustume au chœur de l'eglise sainct Martin de Tours, où il chantoit ainsi que

L'an de Iesus Christ. les autres Clercs, quelqu'vn cuidant se mocquer de luy, vint dire au Roy Louys. Sire, venez voir le Comte d'Anjou qui est deuenu prestre. Dequoy le Roy se prist à rire: Mais le Comte aduerty de ceste risée luy escriuit, Sçachez Sire, qu'vn Roy sans lettres est vn asne couronné. A quoi le Roy respondit, Le Comte a raison, car à nous & autres Seigneurs, la science est plus propre qu'à nos inferieurs qui n'ont pas à faire à tant de gens, & nous a le Comte en peu de paroles monstré nostre folie. Pour ceste cause Foulques en fut depuis d'auantage honoré. Ce n'estoit pas sa seule vertu, car il estoit tres-prudẽt, & par son industrie il repeupla le pays d'Anjou, desgarny pour les anciennes guerres, y recueillant plusieurs qui s'y venoient retirer pour sa bonté: & celle du pays. Et apres auoir faict beaucoup de bien à ses subiects, fut enterré à saint Martin de Tours, laissant de Herberge sa femme, Geuffroy Comte apres luy, surnommé Grisegonnelle, Guy Euesque du Puy, Dreux engendré en sa vieillesse, & qui estant tres-sçauant, depuis succeda à l'Euesché de son frere, par la permission de Hugues Capet Roy de France. Foulques fut appellé le bon pour ses bonnes qualitez, & qui de son temps tint le pays d'Anjou en tranquilité.

CHAP. XII.

Hugues le Grand s'accorde au Roy Louys & luy rend la Tour de Laon. Braine. Thiebauld prend Coussy. Beranger Prince d'Italie empoisonné. Lothaire Roy. Geoffroy Grisegonnelle. Louys Roy malade en Aquitaine. Hungres fourragent l'Aquitaine. Ogine mere du Roy Louys espouse Adelbert fils de celuy qui auoit empoisonné Charles le Simple. Adelaide femme du Roy Lothaire d'Italie, appelle Othon pour se faire Roy d'Italie. Montfelix fortifié. Pontigon maison Royale. Allain Barbetorte Seigneur de Bretagne.



OR plusieurs Seigneurs de France & de Lorraine faschez de si longs troubles, solicitoient le Prince Hugues & le Roy d'entendre à la paix, & tous deux non moins las des trauaux que telles guerres leur causoient, que de l'infidelité de leurs vassaux, sembloient la vouloir. Qui fut la cause pourquoy l'an
950. neuf cens cinquante, le Roy Louys passa la Mozelle pour aller trouuer le Roy Othon de Germanie, luy demander secours afin de resister à ses ennemis, ou conseil sur l'ouuerture d'vne paix & accord qui se deuoit traicter entre luy & ledict Hugues.

C'est chose bien certaine que les personnes interessees iamais ne donnent conseil net à celuy qui a vn autre but que le leur. A ceste cause il y a grande apparence qu'Othon qui aimoit mieux les troubles que la paix en France, sçachant bien que tousiours il seroit l'arbitre & Iuge de ceux qui la querelleroient, commanda au Duc Conrad & aux Lorrains d'assister le Roy de France.

Et de

Et de faict le Duc accompagné d'aucuns Euesques & Comtes vint parlementer auec Hugues comme pour acheminer la paix ; & dont il aduertit le Roy Louis : mais tout soudain il retourne vers le Roy Othon, laissant des gens pres le Roy de France, pour signifier au Prince Hugues la volonté de son Roy. Ainsi les choses prenant quelque acheminement à la paix ; le Roy Louis & Hugues se trouuerent sur la riuiere de Marne, campez deça & delà. Hugues le Noir frere de feu Raoul iadis Roy de France, Auberon Euesque de Mets, Fulbert Euesque de Cambray, entremetteurs de ceste pacification, faisans tout leur effort d'appaiser les parties, en fin persuaderent à Hugues Duc de France, de venir saluër le Roy Louis: auquel tost apres il fit hommage, & s'accorda auec Arnoul Comte de Flandres, Artold Archeuesque de Rheims, & le Comte Ragenold, rendant la Tour de Laon au Roy. Lequel peu de iours apres il vint trouuer à Compiegne, & soudain auec son armee alla vers Amiens, où il fut receu & mis dans la Tour que Ragembaud Euesque tenoit, assiegeant l'autre que les gens d'Arnoul deffendoient : dautant plus hardiment qu'ils sçauoient le Roy estre malade à Laon. L'an de Iesus Christ.

Cependant les hommes du Comte Ragenold prennent d'emblee vne forte place de l'Eglise de Rouën (ie diroy volontiers de Rheims si les liures ne me contredisoient) nommee Braine assise sur Vesle, laquelle auiourd'huy retient le nom : dont le Prince Hugues fasché en aduertit le Roy Louis, qui luy-mesme vint chasser les vsurpateurs, rendant la place à ceux qui en souloient auoir la garde, puis alla parlementer auec Hugues.

Durant ceste assemblee les gardes du Chasteau de Couci qui auoient abandonné l'Archeuesque Artold, reçoiuent dedans le Comte Thiebauld. Dequoy le Roy courroucé pressa Hugues de luy faire rendre ceste forteresse : Ce que Thiebauld ne voulut faire. Au moyen dequoy, le Roy partit d'auec le Prince Hugues sans lui dire adieu, se retirant à Laon ; & lors Thiebauld chassa de Couci plusieurs de ceux qu'il y auoit trouuez, & dont il se defioit. Car cest estranger (ie l'appelle ainsi pour ce qu'il estoit descendu de Gerlon Normand) ne voyant que la paix fust pour le maintenir en ses ordinaires brigandages, ne cherchoit que troubles. En ce temps Beranger vn Prince d'Italie empoisonna Lothaire son Roy, se faisant couronner Roi du païs, dont s'ensuiuit vne longue & bien fascheuse guerre. Aucuns aussi mettent en ceste annee la mort de Foulques surnommé le bon Comte d'Anjou.

Le Roi Louis iusques là n'auoit pas grande asseurance de la fidelité de ceux d'Aquitaine ; mais l'an neuf cens cinquante & vn, voyant que Charles Constantin, Prince de Vienne, & encores Estienne Euesque de Clermont d'Auuergne, lui auoient faict hommage, & donné de beaux presens, il s'achemine en Guienne, où il fut bien honorablement receu par Guillaume Comte de Poictiers & Duc d'Aquitaine, qui vint au deuant de lui. En ce voyage le Roi tomba en vne griefue maladie, mais il fut honorablement traicté par Letolf vn Comte de Bourgongne, nouuellemẽt deuenu son vassal, & qui en eut tresgrand soin durant sa maladie, au sortir de laquelle Louys reuint en France. 951.

L'an de Iesus Christ.

Cependant Frideric que d'aucuns pensent auoir esté Duc de Mozelane, frere d'Auberon Euesque de Mets, & qui auoit fiancé Beatrix fille du Prince Hugues sans auoir demandé congé à la Roine, durant l'absence du Roy, commença de bastir vne forteresse au lieu de Banis ou Fanis (que lon pense auoir esté Bar le Duc, pour ce que Vvassebourg dict, qu'en ce temps Frideric le bastit) de ce lieu pillans les villages voisins. Mais il faut croire qu'il le refortifia, car i'ay cy-deuant monstré que Bar estoit du temps de Clouis, & en aucuns des partages des enfans de Louis le Debonnaire, ou de Lothaire son fils, est faite mention de Bar. Le Roy fasché de ceste entreprise, enuoya des Ambassadeurs vers le Roy Othon (qui semble auoir esté arbitre sur les querelles de France) pour s'en plaindre. De maniere que le Prince Hugues inuité par le Roy de Germanie de l'aller voir, ne pouuant le faire pour l'heure, luy enuoya deux Lions, & quelque temps apres vint au Palais d'Aix, là où receu bien gracieusement par le Roy de Germanie, ils firent ensemblément la feste de Pasques, laquelle passee il reuint en France chargé de beaux & riches presens, que le Roi Othon lui auoit faits, & fut conduit iusques sur la riuiere de Marne, par le Comte ou Duc Conrad; Lequel lors courroucé contre d'aucuns Lorrains ses vassaux, brusla & abbatit plusieurs de leurs tours, & ostant les Estats à des Verdunois prit *Caustis*, vn Chasteau du Comte Ragenold; que lon dit auoir esté surnommé au long Col, & Seigneur de Monts en Hainaut; mettant le siege deuant ses autres places & forteresses.

Les Ambassadeurs du Roy Louis reuenus de Germanie rapporterent que le Roi Othon n'entendoit que le Comte Frideric ou autres des siens peust bastir forteresse au Roiaume de France, & que tant s'en faloit qu'il luy eust permis, qu'au contraire, il luy deffendoit de ce faire sans le cõsentement du Roi Louis, auec lequel il vouloit garder la paix.

En ce temps les Hungres conduits en Italie par Beranger susdit, passerent les Alpes, & vindrent fourager l'Aquitaine (& ie croy que l'Autheur a voulu dire le pays voisin de Lyon) là où y ayans demeuré tout l'esté, ils repasserent en Italie, retournans en leur pays, chargez de grand butin. Ce fut lors que Louis Roy de France, assiegea vne forteresse nommee Brenne (qui peut estre Brienne) que des brigands nommez Gosbert & Angilbert freres auoient fortifiee: mais il la prit par famine, & la desmolit. De là il vint pour parlementer auec Arnoul & Hugues. Toutes-fois Hugues courroucé contre Arnoul qui auoit pris Montrœuil sur le fils de Herluin, ne s'y voulut trouuer, & au contraire entra en ce Comté accompagné de Rotgard fils dudit Herluin, & y assiegea vn Chasteau duquel il se leua au commandement du Roy, qui en auoit esté requis par Arnoul, & fit trefues entr'eux iusques au premier iour de Decembre.

Lors Ogine mere du Roy Louis partant de Laon, vint trouuer le Comte Hebert, accompagné de ses hommes, & d'Adelbert frere dudit Hebert qui l'espousa. Dont le Roy fut tres-marry, pour ce (doit on croire) qu'estant fils de celuy qui auoit fait mourir le Roy Charles son pere, elle deuoit auoir en horreur l'alliance du fils du meurdrier de son mary, mais il ne consideroit pas

que l'amour & desdain passent sur toutes hontes. Aussi le roy son fils perse- L'an de Iesus Christ.
uerant en son courroux, luy osta l'Abbaye de saincte Marie de Laon, qu'elle tenoit, & la bailla à Gerberge sa femme.

Ie vous ay cy-dessus recité que Beranger Seigneur Italien auoit empoisonné Lothaire Roy d'Italie, duquel païs il s'estoit faict couronner Roy. Mais ne pensant pas en estre Seigneur absolut, s'il ne s'asseuroit de sa vefue, fille du Roy de Bourgongne, d'outre le Mont-jou (fort estimee en Lombardie, où elle tenoit de bonnes places) il trouua moyen de la surprendre à Pauie, d'où elle eschappa, & comme disent Liutprand & la Cronique de Cassin, se sauua au Chasteau de Canosse tres-fort d'assiette & d'art, appartenant au Marquis Azon ou Athon parent du feu Roy, & qui l'auoit accompagné en la conqueste d'Italie: Beranger voyant ne pouuoir la retirer par tromperie, l'y vint assieger tant longuement qu'il y demeura par trois annees, & iusques à ce qu'Adelaide considerant qu'en fin elle ne pouuoit resister à la force de Beranger maistre de tout le païs voisin (entēdant la renommee d'Othon qui naguieres auoit deffaict les Hungres en bataille: & encores estoit vefue) fut conseillee d'enuoyer vers ce Roy le prier de la venir deliurer, & en l'espousant quant & quant se faire Roi d'Italie. Othon considerant que c'estoit le moyen de paruenir à la grandeur des Rois Charliens, voire de se faire Empereur ainsi qu'il desiroit, tres-volontiers y entendit, & dautant que le Chasteau de Canosse estoit serré de si pres que rien n'en pouuoit sortir, le messager qu'il enuoya estant arriué au cāp, lie à vne fleche des lettres du Roi de Germanie, ensemble vn anneau qu'il enuoyoit à la Roine pour asseurance de leur mariage, & puis la descocha contre le Chasteau, en tel endroit que tout aussi tost apportee à la Roine (pour la voir empennee de papier) elle cogneut comme le Roi Othon estoit à Veronne, accompagné d'vne grosse armee, & qu'ayant desia enuoyé Suitolf son fils prendre Milan, bien tost apres il s'attendoit de la deliurer de ses miseres. Beranger pareillement aduerti des conquestes qu'Othon faisoit, leue le siege de Canosse pour venir au deuant du Roi de Germanie, qu'il rencontra pres Pauie à son malheur; dautant qu'il perdit la bataille, s'enfuyant & laissant Pauie, ouuerte à son ennemi, lequel depuis espousa Adelaide par lui trouuee dans Pauie, ce disent aucuns.

En ce temps les Sarrazins ayans occupé le païs des Alpes, leuoient tribut des Pelerins allās à Rome, mais les Autheurs ne disent comme ils estoient venus, ce qui faict croire, que c'estoit quelque reste de ceux qui naguieres auoient couru l'Aquitaine. Lors Bauldouin fils de Bauldouin le Grand Comte de Flandres; espousa (ce dict Meier) Mathilde fille de Hermān Duc de Saxe, dont vint Arnoul le vieil. Au mesme temps Anscelin ou Albert Euesque de Paris, bastard de Baudouin, Comte de Flandres chassé de son Euesché, vint trouuer son frere: & l'an neuf cens cinquante deux, le Roi Louis retourna à 952.
Laon auec la Roine sa femme: & Hugues Duc de France ayant assemblé ses gens sur la riuiere de Marne, accompagné de Conrad & ses Lorrains, vint assieger la forteresse de Marolle ou Mareuil, que le Comte Ragenold & les vassaux d'Artold naguieres auoient bastie sur ladicte riuiere. Ceste

L'An de place bien battuë, fut prise de force, non sans la mort de plusieurs des assail-
Iesus lans, qui la brusleront, apres que ceux de dedans furent sortis sur la foy du Duc
Christ. Conrad.

Cependant Hebert & Robert nepueux du Prince Hugues (ils estoient aussi fils de feu Hebert Comte de Vermandois) fortifierent Mont-felix, puis quād les Ducs Hugues & Conrad se furent retirez, le Roy Louis, l'Archeuesque Artold, & le Comte Ragenold reuindrent faire rebastir Mareuil, & l'aiant refourny de gens & munitions de guerre, allerent deuant Vitry: Chasteau tenu par vn nommé Gaultier, qui auoit abandonné le Roi pour suiure Hebert, auquel il auoit rendu ce Chasteau, pillans les villages d'enuiron, auec ceux de Pontigon, maison Roialle que Hebert auoit prise. Il fut aduisé que lon bastiroit deuant Vitry vn fort; & que pour le garder y pourroient estre mis ceux qui autrefois ayans suiui Gaultier, maintenant estoient ses ennemis. Et ce blocus fait, le Roi s'en vint à Rheims auec sa femme. En ce temps Allain Barbe-torte estoit Seigneur de Bretagne, si vous croyez les Annalles de ce païs.

CHAP. XIII.

Paix entre Louys & Hugues le Grand. Vitry desassiegee. Othon se courrouce à Conrad Duc de Lorraine qui suscite Luitolf contre son Pere Othon. Conrad perdant vne bataille se sauue à Mayence. Naissance de Charles depuis Duc de Lorraine, & fils du Roy Louys. Sentence contre le Duc Hugues suspenduë. Fouquan Euesque, frere bastard du Roy. Maistre Keux office. Hungres pillent la France, & retournent en leur pays par l'Italie. Mort du Roy Louys de France. Pourquoy Charles son fils second ne fut partagé en Roy.

953. L'AN neuf cens cinquante trois, le Duc Hugues enuoya vers le Roy Louis rechercher de paix: demandant qu'à ceste fin la Roïne Gerberge vint parler à luy, comme elle fit: puis s'en retourna vers le Roi auec les presens que le Duc son beau-frere luy auoit faits: lon n'a pas escrit les particularitez des autres affaires qui lors furent traictees, fors que Hugues obtint que le fort basti deuant Vitry seroit desmoly. Mais le Roy Louis & le Duc Hugues s'estans assemblez à Soissons, enuiron la my-Caresme firent paix: cependant querelle s'esmeut entre Othon Roy de Germanie & Conrad Duc de Lorraine, sur telle occasion.

Apres qu'Othon eust conquis l'Italie, & chassé Beranger qui s'en disoit Roy, il laissa Conrad pour acheuer ceste guerre. Beranger qui veit peu de resource en son faict, vint trouuer Conrad auquel il se rendit, sous de certai-

nes conditions, que le Duc lui iura; de maniere que Beranger passa en Allemagne: & vint trouuer le Roy Othon; lequel tant s'en faut qu'il voulust tenir à Beranger, ce que lui auoit promis Conrad, qu'au contraire il l'arresta prisonnier. Dequoy le Duc offencé, comme si Othon l'eust outragé en son honneur, oncques puis ne fut tant fidele au Roy de Germanie, car sous couleur du mariage de l'Empereur auec Adelaide, il persuade à Luitolf fils aisné d'Othon, que son pere vouloit aduancer les enfans qui naistroient de la nouuelle Roine, & les esleueroit par dessus lui. Toutes-fois, Othon renuoya Beranger en Italie, quand le Duc Conrad fut de retour en Lorraine, mais estant nay au Roy Othon vn fils de ce lict second, & le Roi monstrant qu'il vouloit le faire Roy d'Italie; Luitolf s'en retourna grandement offensé, disant que son pere lui auoit donné ce Royaume, duquel il auoit ia receu les hommages: disant, puis qu'il auoit aidé à le conquerir, c'estoit raison qu'il en eust la Seigneurie. C'estoit la verité: aussi beaucoup de gens qui le fauorisoient, bien aisément se rangerent de son parti, auec ce que lui-mesme pratiqua aucuns Seigneurs d'Italie, lesquels sous main fauorisans Beranger, estoient bien aises d'auoir occasion d'entretenir la guerre au païs, si le fils se fust ouuertement declaré contre le pere.

L'an de Iesus Christ.

Lors Othon sçachant que le principal Cõseiller de Luitolf estoit Cõrad, lui osta le Duché de Lorraine, & encores essaya de le faire tuer, le contraignant de se tenir en aucunes places de longs tẽps par lui fortifiees, & bien garnies: deuãt l'vne desquelles nõmee Rossadal, Ragenaire Comte de Bagniocence (comme l'appelle Sigisbert) y vint planter le siege. Cõrad qui en fut aduerti assemble le plus de gens qu'il peut, & s'achemine vers ses ennemis, lesquels venans à l'encontre, lui presenterẽt la bataille. La meslee fut grãde & bien debatuë, iusques à ce qu'apres le meurdre de plusieurs tuez d'vne part & d'autre Conrad vaincu fut contraint de se sauuer à Mayence, où bien tost apres le Roi Othon le vint assieger, en esperance de l'auoir vif ou mort: Toutesfois, ayans demeuré deuãt la ville l'espace de deux mois, lon commença d'ouurir aucuns traictez: & Conrad estant sorti vint parler au Roi, lequel apres auoir receu des ostages du Duc, leue le siege & passe le Rhin. Pour cela la guerre ne cessa, dautant que Conrad laissant dans Mayence bonne garnison, s'en vint à Mets qu'il surprit & pilla, conseillé par l'Abbé Agenold d'ainsi le faire: Et le Roy Othon vint en Bauieres secourir Henry son frere, que Luitolf son fils trauailloit.

Durant cela, nostre Frãce estoit en quelque repos, & la Roine Gerberge accoucha de deux enfans masles, dont l'vn fut nõmé Charles, & l'autre Henri, qui mourut incontinent apres son baptesme. Il se tint aussi à S. Thierri pres de Rheims, vn Sinode de cinq Euesques, auquel le Comte Ragenold fut appellé, pour satisfaire des pilleries qu'il faisoit sur les hommes & biens de l'Eglise de Rheims. Il ne daigna s'y trouuer, toutesfois il enuoya prier le Roi d'empescher qu'il ne fut excommunié; & le Roi en ayant fait requeste aux Euesques, ils lui obeyrent, suspendans la sentence pour quelque temps.

Brunon frere du Roy Othon fut lors faict Euesque de Colongne, en la place de Vicfred mort, & Fouquan ou Foucher frere bastard du Roi, qui estoit

L'an de Iesus Christ. Doyen de S. Medard de Soissons, est faict Euesque de Soissons par mal engin. Car ayant Raoul Archediacre esté esleu par les habitans, dés l'an neuf cens cinquante, & confirmé par le Roy au Palais de Compiegne (il faut dire qu'il fust lors mort ou indisposé, pour ce que Frodoard ne dict point qu'il eust esté sacré:) ce Foucquan fut mis en sa place, dautant qu'on le cuidoit estre frere du Roy, iaçoit que d'autres l'estimassent fils de son maistre Keux. Le Chanoine de Tours dict que le dix-huictiesme an dudit Louis, il plut du sang: & que Foulques le bon Comte d'Anjou mourut: auquel succeda Geoffroy Grisegonnelle.

954. L'an neuf cens cinquante quatre, le Duc Conrad amena des Hungres piller les terres de Ragenaire, & Brunon ses ennemis. Ces estrangers chargez de butin & d'infinis prisonniers passerent en Vermandois, Laonnois, païs de Rheims, & Chaalons, pour de là entrer en Bourgongne, suiuis des habitans des païs esquels ils passoient; & qui en tuerent la pluspart, les contraignant d'aller en Italie pour reuenir en leur païs en bien plus petit nombre qu'ils n'en estoient sortis. Lors mourut à Laon Louis fils du Roy, & le Roy mesme enuiron ce temps encourut en vn inconuenient qui luy causa la mort. Car estant monté à cheual pour venir faire quelque sejour à Rheims, rencontrant vn Loup pres de la riuiere d'Oise, il picque son cheual, lequel bronchant le renuersa par terre si rudement, qu'il en eut tout le corps froissé. De là porté à Rheims, & sa maladie tirant en langueur, elle tourna en espece de ladrerie, de laquelle il mourut le mois de Septembre: ayant vsé tout le temps de sa vie en exil, ou perpetuelle angoisse & tribulation, causee par l'infidelité des siens, ou son indiscretion, n'ayant sçeu dissimuler la vengeance qu'il desiroit prendre de ceux qui auoient chassé, & puis emprisonné son pere, car estant rentré au Royaume par autre puissance que la sienne, mal à propos il faisoit monstre de son courroux: qui tousiours est vain quand il est sans pouuoir, & pour ce il eust mieux valu suiuant le conseil que lui donna le Roy Alstan son oncle (l'enuoyant en France) dissimuler, enueloppé parmy de si puissans ennemis, que le Duc Hugues & le Comte Hebert, & de si froids amis, que les Rois Henry & Othon, & les Ducs de Lorraine, qui sçauoient bien que la grandeur de ce Roy estoit leur ruine: si comme seul de la maison de Charlemaigne, il venoit à estre recogneu des François; plusieurs desquels aussi ne pouuoient effacer de leur memoire les prosperitez de leurs peres, sous la Seigneurie de ses ayeuls. Pierre d'Auxerre dit, que Louis Roy de France, mourut le huictiesme an d'Othon Roi de Germanie, & le neuf cens cinquante cinq de nostre Seigneur, comme l'a cotté Sigisbert: Mais Frodoard qui lors viuoit estant contr'eux, i'ay mieux aimé le suiure.

Ce Roy laissa deux enfans masles: à sçauoir Lothaire qui luy succeda, & Charles enfant, lequel, ou pour son bas aage, ou autre consideration qui nous est incogneuë, ne fut point lors partagé de Roiaume, ainsi qu'auoient esté les puisnez de France, ses predecesseurs: voire enfans, & il est croyable que Gerberge considerant la petite estenduë du Royaume, & territoire, dont le feu Roi Louis iouïssoit, s'adpisa de faire l'aisné Roi tout seul, afin qu'elle

peust tenir vne Cour, & quelque magnificence Roialle; laquelle il eust fallu diminuer, si deux eussent esté nommez Rois; & encores engendré querelle entre les Officiers de ces deux Cours. Aussi Aimon dit, que Charles passa son aage en priuees affaires, & Gaguin adiouste qu'il habita vers Bruxelles. Tant y a que depuis ce téps-là nostre France ne s'est plus partagee en Roiaumes d'esgalle puissance & parité de dignité, ains en Duchez ou Comtez suiettes à la couronne, l'hommage & foy desquelles les aisnez se sont reseruez sur les puisnez, contraints de recognoistre du Roi leurs partages, auec retour & reünion à la couronne, quand ces puisnez n'ont point laissé d'enfans masles, qui fut vn tresbon moyen de continuer le Roiaume de France, en la contree de Neustrie, maintenant appellee France, & le fondement de la grandeur & puissance que nous y auons iadis eüe, & nous esperons encores pour le bon heur de nostre vaillant Roy Henry IIII. tres-Chrestien Roy de France & de Nauarre.

L'an de Iesu Christ.

CHAP. XIIII.

Lothaire fils de Louys couronné. Brunon Euesque de Cologne. Emine fille de Hugues le Grand fiancee & mariee à Frideric frere de l'Euesque de Mets. Poictiers inutillement assiegee par le Roy & Hugues le Grand. Gilbert Duc de Bourgongne mort. Othon son gendre est faict Duc. Euesque de Noyon mangé de poulx. Richer sainct Euesque chassé de Veronne. Peste grande. Hugues le Grand mort. Octauian Prince de Rome se fait Pape, & se nomme Iean troisiesme. Brunon Euesque & Duc, faict la guerre à Reinier, & autres Comtes qui ne luy veulent obeyr. Luitolf fils d'Othon empoisonné par Beranger.



LE Duc Hugues estoit celuy qui pouuoit donner le plus d'affaires à la Roine Gerberge, ou d'empeschement, sur le couronnement de Lothaire son fils, aagé de quatorze à quinze ans. Ce fut pourquoy elle l'enuoya prier de la conseiller, & l'aider en telle detresse.

Hugues qui voyoit que par l'enfance de ce Roy, tout le gouuernement du Royaume, (pour lequel il auoit tant eu de peine, luy tomboit entre les mains sans danger) l'asseura qu'il estoit prest d'obeyr à son fils. A ceste cause la Roine l'estant venuë trouuer, & ensemble conclud ce qu'ils auoient à faire, ils firent venir à sainct Remy Lothaire (qu'vn autre appelle enfant) lequel par support du Duc Hugues, de Brunon Euesque de Colongne, & autres Seigneurs & Prelats de France, du consentement aussi des Seigneurs de Bourgongne & d'Aquitaine, (car ces trois Royaumes depuis Louys, s'estans ioincts ensemble n'ont point separé leurs forces,) le douziesme iour de Nouembre, ils le firent couronner par l'Archeuesque Artold. Lors le Roy donna aux

L'an de Iesus Christ. Princes Hugues pere & fils, les Duchez de Bourgongne & d'Aquitaine, comme aussi il rendit au Comte Ragenold le Chasteau de Roussi, peu de temps auparauant surpris par les gens de Hebert ; en recompense duquel le mesme Ragenold donna aucuns villages au Comte Hebert, de maniere qu'estans les affaires de France mises en bon estat, ainsi qu'il sembloit, la Roine Gerberge remena son fils à Laon. Mais incontinant apres les hommes de Ragenold surprennent Mont-Felix forteresse de Hebert, que tout aussi tost le Comte accompagné de Robert son frere assiegea : & pour ce que ceste esmeute despleut aux gens de bien, qui desiroient continuer le traicté de la paix encommencee, il fut aduisé que ces Comtes mettroient les armes bas, & poursuiuroient leurs droits par la voye de iustice, & que cependant Ragenold reprenant les villages par lui baillez, Hebert le rencontreroit dans Mont-Felix.

En mesme temps estant mort Aubry Prince de Rome, Octauian son fils, encores qu'il fust Clerc, se declara Prince de la ville : & Frideric Euesque de Mayence estant mort, Guillaume fils du Roi Othon lui succeda.

Toutes choses estoient paisibles en France, & le Prince Hugues ayant honorablement receu la Roine Gerberge, & le Roi son fils dans la ville de
955. Paris, les y festoya les iours de Pasques de l'an neuf cens cinquante cinq, & plusieurs autres apres, mais dautant que ceux d'Aquitaine ne rendirent pas l'obeïssance qu'ils deuoient, le Prince mena le Roi deuant Poictiers qu'ils assiegerent : neantmoins, iaçoit que le Cõte Guillaume n'y fust pas, ils ne la peurent forcer, encores que le Comte Ragenold eust surpris & bruslé le chasteau de saincte Radegonde voisin de ceste ville, qu'ils laisserent deux mois apres, contraincts de se leuer par faute de viures : ioinct l'estonnement que prit Hugues & son armee, pour vn merueilleux tonnerre, qui du haut à bas fendit en deux son Pauillõ: cuidant le Prince que ce foudre fust aduenu par vn courroux diuin, & l'intercession de S. Hilaire iadis Euesque de ceste ville. Toutes-fois comme le Comte Guillaume se voulant aider de la crainte des François, indiscrettement les poursuiuit, ils tournerent teste & l'ayans mis en fuitte plusieurs Aquitaniens demeurerent morts sur la place, auec beaucoup de Gentils-hommes prisonniers.

En ce temps Conrad iadis Duc de Lorraine, apres auoir quitté son Duché, pour demeurer en vne de ses places, alla faire la guerre contre les Hungres, sur lesquels ayant gaigné vne bataille, il y demeura la veille de S. Laurens, ainsi que dit Scafnabourg, qui l'appelle illustre Duc de Vvormes : iaçoit que tous le tiennent Duc de Lorraine. Ceste mesme annee mourut Gislebert Duc de Bourgongne ; qui laissa le Duché à Othon son gendre, fils du Prince Hugues de France. Et Foucquan Euesque de Noyon, dix-huict mois apres son eslection mourut, mangé de si grande quantité de poulx, que pour l'enterrer il le fallut couldre dans vn cuir de cerf, non sans merueilles de plusieurs qui pensoient que ce fust la punition de sa simonie, ainsi que dict Mejer. Cinq mois apres vn clerc de Laon nommé Adulf fut esleu [illegible] ceux de Noyon ; & sacré à Rheims par Artold Archeuesque, Roricon de Laon & Guibuin de Chaalons.

L'an

L'an neuf cens cinquante six, le Roy Othon tint vn Parlement au Palais d'Ingelheim pour s'asseurer des Lorrains, prenant ostages de presque chacune ville de ce Duché. Il en tint encores vn autre apres Pasques en la ville de Coulongne, où il receut des mesmes Lorrains de bien grands thresors. Et peu apres la peste s'estendit par la Gaule & Germanie, dont plusieurs moururent, & d'autres furent en grãde langueur. Robert Archeuesque de Tréues, Bauldri mis en l'Euesché de Lieges par Regnier Comte de Mõtz son oncle, qui en auoit chassé Richer (ce dict Sigisbert) & deux autres Euesques moururent subitement touchez de ceste maladie. Ce nonobstant le Roy Lothaire ayant mis sus vne armée, prit d'assaut vne forteresse assise sus la riuiere de Kar, que Ingenar Comte auoit osté à Vrsion Cheualier de l'Eglise de Reims, emmenant auec soy les enfans de Ragenar, & les Cheualiers qu'il trouua dedans, puis la fit brusler apres l'auoir pillée. Aussi mourut Hugues Prince ou Duc de France & Comte de Paris, surnommé le Grand, le Blanc & l'Abbé, pource qu'il fut Abbé de sainct Martin de Tours, comme auoit esté son pere, ce dict le Chronicon sainct Aubin. Gemieges dict qu'estant cassé de vieillesse, il appella ses vassaux, & en leur presence laissa Richard Duc de Normandie son gendre leur protecteur, pour les deffendre contre leurs ennemis. Ce fut vn tresprudent & malicieux homme, mais non tellement desesperé, qu'il n'aimast mieux estre grand sous vn Roi de France, que voir entierement ruiner le Royaume par son opiniastreté, mettant au hazard tant d'authorité ja asseurée pour luy & ses enfans Ainsi que l'on peut comprendre par ses faicts pleins de subtilitez & dissimulations, soit qu'il fust contraint d'ainsi le faire, pour parer aux coups de plusieurs opposans, que l'ambition de son pere luy auoit engendrez, ou celle de luy mesme, preparant à ses enfans le chemin à la courõne de France par la ruine de la maison de Charlemagne, laquelle grandement il endommagea, par l'intelligence qu'il eut tantost auec les Normands, tantost auec le Roy de Germanie, lequel tẽdant à mesme fin, le fauorisoit selon qu'il voyoit luy estre besoin, pour se garantir l'vn l'autre des aguets & entreprises de Louys d'Oultre-mer, plus remuant que rusé. Ce Duc Hugues laissa trois enfans, Hugues surnommé Capet, Duc de France & Comte de Paris apres son pere, Othon Duc de Bourgongne, apres la mort de Gislebert son beau-pere, & Henry semblablement Duc de Bourgongne, apres celle de son frere.

L'an de Iesus Christ. 956.

Lors Gerberge alla voir Brunon son frere à qui elle rendit les enfans & cheualiers de Ragenar, & receut les terres qu'elle auoit en Lorraine, à cause du doüaire qui luy appartenoit, comme veufue de feu Gislebert Duc de ce pays. Fulbert Euesque de Cambray mourut, & son Euesché fut baillé à vn clerc d'outre le Rhin, nepueu de feu Bouon Euesque de Chaalons, qui fut sacré à Reims par Artold, comme aussi Agapet Pape estant mort, Octauian Prince de Rome fait Pape & nommé Iean douziesme, monstra aux autres l'exemple de changer le nom de leur baptesme, iaçoit qu'il semble l'auoir faict à l'imitation de Serge surnommé visage de Porc.

L'an neuf cens cinquante sept, le Roy Lothaire estant en la haute Bourgongne, il y eut en France quelque rumeur de guerre entre Baudouin fils d'Arnoul, 957.

L'an de Iesus Christ. & Rotgar fils de Herluin, pour le chasteau d'Amiens. Et en Lorraine, Brunon Duc Euesque de Colongne, & Renier au long col, Comte de Montz, & aucuns Lorrains qui ne vouloient obeyr à Brunon. Toutesfois Renier trop foible pour resister à si grandes forces que celles qui venoient contre luy, alla au deuant de l'Euesque qu'il trouua à Valenciennes. Mais ne voulant bailler ostages tels que ledict Euesque demandoit, il fut retenu prisonnier, & enuoyé outre le Rhin. Or iaçoit que lors on creust qu'il eust esté arresté pour la guerre & tumulte qu'il sembloit preparer, ceux qui consideroient plus auant les intentions du Roy & de l'Euesque, iugerent que la principale cause fut, pource qu'il retenoit le douaire de la Royne Gerberge, laquelle aussi alla depuis trouuer l'Euesque Duc à Cambray, accompagnée du Roy Lothaire son fils, duquel Robert fils de Hebert estoit nouuellement deuenu vassal. Auec elle estoit aussi sa sœur veufue du feu Duc Hugues.

Au mesme temps mourut Liutold fils du Roy Othon, empoisonné par Beranger: sur lequel il auoit presque conquis tout le Royaume d'Italie.

958. L'an neuf cens cinquante huict les troubles se resueillerent en France, par le moyen d'aucuns vassaux de l'Archeuesque Artold, qui surprindrent le chasteau de Coussy sur vn nommé Hardouin qui en auoit la garde, & lequel se retira dans la Tour estimée bien forte. Le Roy Lothaire y vint pour l'auoir, accompagné d'Artold & d'aucuns Euesques & Comtes. Mais apres y auoir demeuré deux sepmaines ils s'en allerent, emmenans deux nepueux de Hardouyn par luy baillez en ostages. Thiebauld aussi tost accourut pour recouurer sa perte, lequel ne pouuant entrer en la ville qui luy fut refusée, il s'en retourna d'où il estoit venu, courant & pillant le pays de Laonnois & de Soissonnois, pendant que ses gens prennent vne forteresse nommée Fere en Laonnois, *(car celle de sus Oise estoit à Hebert de Vermandois)* qui leur fut rendue par des traistres. Roricon Euesque de Laon vint pour l'assieger, accompagné des Cheualiers & vassaux de l'Eglise de Reims, & de tous ses amis, & autres qu'il peut assembler, auec lesquels se trouua le Roy Lothaire, finalement par le moyen de Hebert & Robert freres, Thiebauld commanda aux siens de rendre la Fere. Durant cela l'Euesque & Duc Brunon vint en France, auec vne armée, soubs couleur de parlementer auec ses sœurs & nepueux, qui lors estoient en Bourgongne: & Arnoul Comte de Flandres ja vieil *(ainsi que dit Meyer)* appella au gouuernement de son pays Baudouin le ieune son fils.

L'an de Iesus Christ.

CHAP. XV.

Brunon Duc, Euesque vient en France, ayder à Gerberge sa sœur à gouuerner le pays. Robert Cõte de Troyes surprend Dijon & en est chassé par Lothaire Roy, assisté de Brunon. Helpon Capitaine de Brunon tué à Sens. Richard Duc de Normandie espouse Emine fille de Hugues le Grand. Lorrains se rebellent contre Brunon. Richard eschappe vne surprise que Brunon vouloit faire de sa personne. Mort de Hugues fils de Rotgar. Othon allant en Italie fait couronner Othon son fils à Aix, aagé de sept ans. Chasse Beranger. Et le iour de Noel est couronné Empereur. Arnoul le ieune Comte de Flandres meurt.

L'AN neuf cens cinquante neuf le Duc Euesque Brunon 959. vint en France, & au Palais de Compiegne parlemẽta auec ses sœurs & nepueux, qui estoient en differẽd pour aucuns chasteaux de Bourgongne que le Roy Lothaire auoit pris. Mais leur ayant fait bailler ostages, il accorda trefues entre eux, iusques au prochain parlement, & l'Autheur ne dit si ce fut vn Synode, assemblée ou abouchement dudict Duc auec les François. Ce fait, le Roy Lothaire & sa mere allerent à Colongne, faire Pasques auec l'Euesque, auquel ayant donné seureté pour le Royaume de Lorraine (l'Autheur ne dict point pour quel droict) ils retournerent à Laon auec de grands presens que l'Euesque leur fit. Car en ce temps les Lorrains suscitez par Immon iadis conseiller de Brunon, qui nouuellement auoit quitté son seruice, pour aucuns chasteaux que le Duc auoit commandé d'abbattre, vouloit encores charger le pays de nouuelles & non accoustumées impositions. Au moyen dequoy Brunon ayant mis en sa place Frideric Comte, le fit son lieutenant en ce pays: & possible fut cause que d'aucuns l'ont appellé Duc de Mozellane.

Cependant Robert Comte de Troyes surprit le chasteau de Dijon. Dont le Roy Lothaire aduerty appella le Duc Brunon, lequel auec ses Lorrains vint assieger ce chasteau, qu'il prit: & encores assiegea Troyes au mois d'Octobre. Aymon dict qu'en ce temps y auoit querelle entre Ansegise Euesque & Robert Comte de Troyes, lequel chassant son Prelat, luy donna occasion d'aller en Saxe s'en plaindre au Roy Othon, & il y a bien autant d'apparence que ce fut à Brunon, lequel enuoya vn Comte nommé Herpon, accompagné de Sesnes, assieger Troyes, où ils demeurerent quelque temps. Pendant lequel Archambaud Archeuesque de Sens & le vieil Comte nommé Rainar s'approcherent d'vn lieu nommé Villiers, où donnans la bataille aux Sesnes, les François eurent victoire, & tuerent sur le champ Herpon: qui s'estoit vanté de brusler les faux-bourgs de Sens iusques à la cité, ensemble tous les villages qui sont sur la riuiere de Vannes, & planteroit sa lance

L'An de Iesus Christ. dans la porte de sainct Leon. Ce nonobstant il mourut, comme dict est, & fut emporté par ses amis en son pays d'Ardaine, ainsi qu'auoit commandé sa mere nommée Vvarne: non sans le regret d'Archambauld & Rainar mesme, qui le plaignirent, d'autant qu'il estoit leur parent. Et lors Brunon voyant Herpon mort, leua le siege de Troyes.

Argentré dict, que ceste année mourut Allain Barbetorte, Duc de toute la Bretagne, qui laissa de Iudith sa concubine & veufue du Vicomte de Touars, Hoel & Guerech: De la fille de Thiebauld, Comte de Chartres fils de Gerlon Comte de Blois, vn fils nommé Dragon, par luy declaré son heritier, encores qu'il fust au berceau: mais sous la tutelle dudict Thiebauld, qui renuoya ladicte veufue à Foulques Comte d'Anjou: lequel ayant meschamment faict eschauder l'enfant, estaignit quant & quant la maison d'Allain le Grand, pour donner lieu à deux factions esmeuës en la faueur desdicts bastards, & principalement pour Hoel Comte de Nantes, fils aisné dudict Barbetorte, & les successeurs de Moderand Comte de Rennes mary d'vne fille du Roy Salomon: dõt sortit vn autre Salomon, & de cestui-cy Beranger, & de Beranger Iuhael, & de Iuhael Conan de Rennes, lesquels posséderent le Comté de Rennes cent seize ans, ce dit le mesme Argentré: estant ledit Conan chef de la guerre dont sera parlé, l'an neuf cens quatre vingts deux.

960. L'an neuf cens soixante, le nepueu de l'Archeuesque Artold surprit des traistres, au chasteau de Hautmont qui furent pendus, & entr'autres vn prestre. Mezieres chasteau, que Frodoart dit estre dans la terre de l'Archeuesché de Reims, fut rendu audict Artold en la presence de Frideric Duc de Lorraine, nonobstant l'empeschement qu'y voulut mettre Lambert.

Au mesme temps Richard fils de Guillaume Prince des Normands, espousa Emine fille de feu Hugues le Grand. Cependant Robert Comte de Troyes reprit le chasteau de Dijon, duquel il chassa la garnison: mais le Roy ayant assemblé des gens vint l'assieger, accompagné de l'Euesque Brunon, & de ses Lorrains. Quelque temps apres Robert bailla des ostages, l'vn desquels fils du Comte Houldry, estant trouué traistre, eut la teste tranchée, & l'autre gardé vif. Là, vindrent Hugues & Othon enfans de feu Hugues le Grand, lesquels à la persuasion de Brunon leur oncle, se rendirent vassaux du Roy Lothaire, qui outre la confirmation qu'il fit à Hugues de la terre que souloit tenir son pere, le fit Duc de France: y adioustant le Poictou, & donna la Bourgongne à Othon son frere, mary de Leodegarde fille de feu Gislebert Duc de ce pays, mort (ce dict vne de mes vieilles Croniques) peu au precedent, & la mesme année que Lothaire fut couronné.

Comme Brunon essayoit d'appaiser la France, pour le bien de ses nepueux, les Lorrains s'esleuerent contre luy, ayant vn nommé Robert fortifié *Mamminum*. A ceste cause, l'Euesque Duc laissant Lothaire au siege de Dijon, auec Hugues & Othon ses cousins, il vint assieger Cheuremont fortifié par Immon qu'il ne peut forcer, d'autant que le pays d'enuiron auoit esté desnué de viures, retirez dans ce chasteau, au dommage de l'armée de Brunon, contrainct de leuer le siege, & apres auoir accordé trefues, se retirer à Cologne.

Il n'en fut pas ainsi de Dijon : car en fin Lothaire l'ayant pris par composition, s'en retourna victorieux à Laon. Cependant Othon Roy de Germanie (inuité de passer les monts par les Lombardz, faschez du cruel gouuernement de Beranger) s'apprestoit à la conqueste d'Italie. *L'an de Iesus Christ.*

L'an neuf cens soixante & vn, Guy Euesque d'Auxerre mourut, & Othon fils du Prince Hugues vint à Laon les feries de Pasques, comme aussi aucuns Seigneurs tant de France que de Bourgongne. Il auoit esté lors publié vn parlement Royal pour tenir à Soissons (ie pense que ce fut vne assemblee d'Estats) & faut croire par ce mot, que nonobstant les troubles, lon en tenoit aussi bien que du temps des precedens Rois : car comme eussent peu les Rois authoriser tant de choses extraordinaires, ou les hommes s'asseurer en leurs vsurpations, s'ils n'eussent faict telles assemblees, composees de leurs partisans? Richard Prince des Normans voulut empescher ce Parlement, pource disent aucuns qu'on l'y cuidoit surprendre: aussi fut il chargé par les gens du Roi, qui le contraignirent de fuyr, apres auoir tué aucuns des siens. Il semble que ceste surprinse soit celle dont Gemieges veut parler; lequel dit que Thiebauld Côte de Chartres deuenu ennemy de Richard, voyant qu'il n'estoit assez puissant, pour mettre bas le Normand, rapporta à la Roine Gerberge de mauuaises parolles, & au desaduantage de Richard, disant que le Roi son fils ne seroit iamais paisible du Roiaume de France, tant que le Duc de Normandie auroit si grand païs en sa suiection. Et qu'à ceste cause elle deuoit employer toutes ses forces à chasser du cœur de la France vn si dangereux ennemy. 961.

C'estoit chose toute euidente, que les Normans n'obeyssoient au Roi qu'autant qu'il leur plaisoit. Aussi la Roine qui pensoit que les forces du Duc Euesque son frere fussent suffisantes pour les abbaisser, enuoye à Colongne le prier de vouloir ayder Lothaire son fils, à surprendre le plus grand ennemy qu'il eust au Roiaume de France. Brunon sans autrement declarer son intention, comme s'il eust esté tuteur & administrateur du Roi son neueu, mande à Richard de venir au deuant de luy en la ville d'Amiens, souz couleur de le reconcilier auec les Rois (il entend Othon & Lothaire) & luy bailler la garde & administration du Roiaume François. Et le Normand qui n'y songeoit point de mal, tout ioyeux s'acheminoit à l'encontre de Brunon : quand sur le chemin il rencontra deux Cheualiers de Thiebauld, qui luy demanderent où il alloit : & s'il vouloit estre encores quelque temps Duc de Normandie, ou aller garder les brebis bien loing de son païs.

Le Duc tout estonné de ce langage, leur demanda qui ils estoient, mais l'vn d'eux respondit qu'il n'auoit autrement à faire de le sçauoir, & se deuoit contenter, que pour l'heure ils estoient siens. Tout soudain il iugea que c'estoit vn aduertissement de se tenir sur ses gardes : & prenant congé d'eux, donna à l'vn vne espee, la garniture de laquelle pesoit quatre liures d'or, & à l'autre *Armillam* ou brasselets de pareille valleur. Puis rebroussant aussi tost son chemin, il reuint à Rouen; de sorte que Brunon s'en retourna deceu de son attente.

Quand le Roi Lothaire veid que ceste fourbe ne luy auoit seruy, par le conseil du mesme Thiebauld, il mande à Richard : Pourquoy tant il targeoit à luy

L'an de Iesus Christ.

venir faire hommage, & s'il ne sçauoit pas qu'il estoit vassal du Roy de France, & deuoit obeyr à ses mandemens. Que leurs ennemis estoient bien aises de les voir en querelle, mais qu'il laissast là ceux qui luy persuadoient de ne se fier en luy, qu'il vint le trouuer, pour entr'eux faire vne bonne & ferme alliance: afin que luy Roi se peust resiouïr d'auoir vn si grand Duc pour vassal, & luy vn tel Seigneur. Le Duc respondit que bien volontiers il se trouueroit en tel lieu qu'il plairoit au Roy. Et Lothaire resolu de le surprendre aduertit Baudouin de Flandres, Geoffroy d'Anjou & Thiebauld de Chartres, tous trois ennemis de Richard, de se trouuer au parlement assigné sur la riuiere de Helne (qui possible est Epte ou Eure limite de Normandie vers la France ou le Perche) là où Richard se campa d'vn costé, & pour sçauoir ce que l'on faisoit en celuy du Roi enuoya des gens en son camp, qui luy rapporterent auoir veu ses ennemis prestz de le venir charger. Lors le Duc de Normandie fut conseillé de repasser la riuiere & s'arrester sur le Gué, comme pour se vouloir deffendre. Iaçoit que peu de temps apres il se retira le grand chemin de Roüen: tout asseuré de la mauuaise volonté que les François luy portoient. Comme aussi le Roi Lothaire, sa mere, & quelques Princes s'en allerent en Bourgongne, là où aucuns Seigneurs le vindrent trouuer.

Mais il y a grãd' apparence que Thiebauld estoit conducteur de ces troubles, puis qu'ayant enuoyé les deux Cheualliers destourner Richard d'aller trouuer le Duc Brunon il conseilla le Roi Lothaire de semondre le Normand de le venir trouuer. En ce temps mourut Hugues ieune Seigneur, fils du Comte Rotgar, lequel fut enterré à sainct Remy, comme aussi Artold Archeuesque de Reims mourut le dernier iour de Septembre.

Lors Othon Roi de Germanie deliberé de faire le voyage d'Italie, auant que partir (& du consentement des Lorrains) fit couronner à Aix, Othon son fils aagé seulement de sept ans; & lequel il laissa en la garde de Guillaume Archeuesque de Maience son fils, & de Brunon son frere. Ce faict il passa les Monts, & tout aussi tost contraignit Beranger de s'enfermer dans ses plus forts chasteaux, & passant outre vint à Rome: où le iour de
962. Noël (premier de l'an neuf cens soixante & deux) il fut couronné Empereur, par Iean douziesme Pape, rapportant deça les monts l'Empire qui depuis l'an huict cens quarante & vn auoit esté dissipé. Car des ceste heure-là; l'Occident recommença d'auoir vn plus puissant chef, pour demeurer toutesfois en Allemaigne iusques à present. Surquoy le Mareschal d'Arles faict le discours qui s'ensuit. Tout ainsi (dit-il) que l'Empire des Grecs despend de Dieu seul, ainsi le Pape dict que l'Occidental dépend du siege Romain: & par vn nouueau & non accoustumé changement, l'Empereur Romain tient le nom Imperial, auec le tiltre & authorité pareille aux autres Rois: mais le Pape, le domaine, & la ville ou siege de l'Empire. Tellement que souz ombre d'vne donation il est ministre du Pape, & en la temporalité executeur du Pape. De la vient que les Romains estimant l'Empereur leur naturel Seigneur, ne le voyant pas souuent, ils ne tiennent compte de l'vn ne de l'autre. Mais il faut considerer

le temps de cét Autheur: qui fut enuiron l'an mil deux cens vingt. Car les Papes du iourd'huy sont plus riches & puissans. Le mesme autheur adiouste assez d'autres plaintes que l'on pourra trouuer sous le chapitre des Rois de France. *L'an de Iesus Christ.*

Baudouin le ieune Prince de Flandres fidelle à Lothaire (principalement contre les Normans) mourut le premier iour de Ianuier de la maladie, que l'on appelle la petite verolle: volontiers plus dangereuse aux hommes qu'aux petits enfans. Il laissa vn fils en bas aage, ce qui fit reprendre le gouuernment de Flandres à Arnoul son ayeul: estant Liutgarde sœur du mesme Baudouin le ieune, femme de Virginian Comte du neuf Chastel de Gand, morte le vingt neufiesme iour de Septembre precedent.

CHAP. XVI.

Artold Archeuesque de Reims mort. Hugues ne peut rentrer en son Eueschè pour l'opiniastreté de Gerberge. Thiebauld Vassal de Hugues. Chaalons bruslee. Othon Empereur faict le procés au Pape. Le depose. Leon huictiesme renonce au profit de l'Empereur à l'election des Papes. Iean chassé, est tué par vn duquel il entretenoit la femme. Thiebauld Treschar excommunié pour crime. Mort d'Arnol le vieil Comte de Flandres de la maladie de pierre. Plusieurs alliances de Seigneurs.

OR la Roine Gerberge apres la mort d'Artold pressée de bailler l'Archeueschè de Reims à Hugues fils de Hebert, qui iadis l'auoit tenu: fut conseillee par Brunon Euesque son frere, de n'en rien faire: iaçoit que le Duc Hugues de France la solicitast au contraire, luy remonstrant que c'estoit estouffer les querelles de la maison de Vermandois, auec les Archeuesques de Reims. Ce neantmoins l'ancienne inimitié de la Roine (qui vouloit que l'on creust qu'elle ne pouuoit oublier les trauaux qu'Hebert & les siens auoient causé à feu Louis son Seigneur) plus desireuse de vengeance, & considerant que la guerre la rendoit gouuernante du Roiaume durant la ieunesse de ses enfans, toutesfois le Roy Lothaire & le Duc Hugues son cousin s'estant veuz, le Duc pour lors ne sceut rien obtenir qu'vne trefue, iusques à la my-Auril: pendant lequel temps il se tint vn Sinode au pays de Meaux, où furent assemblez treize Euesques des Prouinces de Sens, & de Reims: y presidant l'Archeuesque de Sens.

Là se trouuerent des Euesques qui pour le bien du Roiaume, & euiter la guerre preste d'esmouuoir, essayerent à faire rendre à Hugues fils de Hebert l'Archeueschè de Reims vacant. Mais ils estoient principalement contredicts par les Euesques Roricon de Laon, & Guibuin de Chaalons lesquels disoient: qu'ayant Hugues esté excommunié par tant d'Euesques,

L'an de Iesus Christ.

il n'auoit peu estre absouz de moindre nombre, & pour ceste cause il fut laissé à l'interrogatoire (ie croy la discussion & cognoissance) du Pape de Rome. Ce qui vint mal à propos pour les François, d'autant qu'Othon Empereur pouuant tout en Italie : & Brunon de Colongne son frere, n'ayant aggreable l'aduancement de Hugues, il fut bien aise de persuader au Pape Iean (trop estongné pour considerer l'Estat present de la France) ce qui plaisoit à l'Empereur, se counrant des anciens Canons : mais qui se pouuoient interpreter plus benignement, pour le bien du Roiaume Frãçois: de sorte que le droict trop rigoureusement gardé, nuisit grandement à la France: & possible causa la ruine de la maison de Charlemagne.

En ce temps le Roi Lothaire parlementa auec Arnoul le vieil Comte de Flandres, qu'il appoincta auec Arnoul son nepueu, sur la mort d'Arnoul son frere, que le vieil Comte auoit fait tuer au sortir d'vne grosse maladie, qui peut estre celle dont i'ay cy deuant parlé: & disent les Annales de Frodoard, qu'Arnoul le vieil meit lors le Comté de Flandres és mains du Roi : à la charge que sa vie durant il en demeureroit Comte. Mais il y a de l'apparence puis qu'il auoit vn fils de son fils, que ce fust la tutelle seulement, laquelle il ne voulut exercer, ayant ia pour son vieil aage quitté le gouuernement du pays.

Gemieges dict, qu'en ce temps Thiebault Comte de Chartres estant venu en armes dans Normandie, il y perdit vne bataille, & que fasché de ce dommage, il suscita le Roi Lothaire (aussi courroucé contre Richard) lequel accompagné de François & Bourguignons, vint assieger Eureux, qu'il prit par la tromperie d'vn Gilbert Machel serrurier de son estat (ce dict Gaguin) & tout aussi tost la cousigna és mains de Thiebault, pour de là courre en Normandie. Mais ainsi qu'il vouloit retourner en Frãce, il fut poursuiuy par le Duc Richard, qui meit le feu en tout le païs Chartrain & Dunois : principallement en ce qui appartenoit au Comte Thiebault : lequel desirant auoir sa reuanche, le plus secrettement qu'il peut assembla des gens, & pour faire honte & despit au Duc, vint planter son camp iusques à Hermandré, ville qui est pres de Roüan, où il meit vne garnison, laquelle trauailla fort ce païs, iusques à ce que le Duc passant la riuiere de Seine, vint charger les Chartrains, tant à propos qu'il en tua sept cens soixante : mettant en fuitte les autres, qui se sauuerent par les bois à la grand honte de Thiebault, lequel ce iour mesme y perdit son fils, & veit brusler sa ville de Chartres par fortune. Le Duc de Normandie retourné de la chasse de ses ennemis, feit enterrer les morts, & porter les nauurez à Roüan, les renuoyant apres qu'ils furent guaris. Lors Thiebault se retira vers le Roi, & la Roine sa mere: Car il n'osoit venir trouuer Hugues Capet Seigneur, offensé de la guerre que sans congé, il faisoit au Duc de Normandie son beaufrere.

En ce temps Vulfred Abbé de Fleury, qui est sainct Benoist sur Loire, est faict Euesque de Chartres, & des Ambassadeurs, venans de la part du Pape, aduertirent ceux de Reims, que Hugues iadis leur Euesque estoit excommunié, tant du Pape que de l'authorité d'vn Sinode tenu à Pauie, laquelle excommunication signifiee au Clergé de Reims, ils esleurent Odalric, c'est Ouldry,

dry, illustre Clerc, fils du Comte Hugues, lequel à la faueur du Roy, de la Roine sa mere, & de l'Euesque Brunon, fut ordonné à Reims par l'Euesque Guy de Soissons, Roricon de Laon, Guibuin de Chaalons, Vvinefred de Verdun, l'an neuf cens soixante & trois. *L'an de Iesus Christ.* 963.

Hebert & Robert freres enfans de Hebert de Vermandois, sçachant que Guibuin estoit sorty de Chaalons, en despit de ce qu'il auoit empesché le restablissement de leur frere à Reims, vindrent assieger sa ville & la bruslerent *explicitis nundinis*, ie croy apres la foire passee. Toutesfois, iaçoit que la Tour fust bruslee auec la ville, aucuns Cheualiers furent sauuez.

Ceste annee, Frodoard nostre croniqueur, renonça à la prélature (ie croy Cure) de *Calmisiacum*, qui fut baillee à Frodoard son nepueu, & luy se retira aagé de soixante & dix ans. Ce fut vn bon Autheur, & qui certainement a cotté les faicts aduenus de son temps, & encores qu'il soit trop brief, toutesfois il sert à r'apporter ce que les autres de son temps ou voisins ont escrit sans datte. Il n'y a plus d'Autheurs François apres luy desquels on se puisse asseurer, car Raoul, dict Glaber, ou le pelé, Guillaume de Gemieges, n'estoient pas encores nais, ou estoient si ieunes qu'ils ne parlent que par ouyr dire, & *Scaffnabourg* comme Alleman, ne passe gueres le Rhin, de sorte qu'il faut que ma narration à venir soit nuë & tres-simple, durant cent cinquante ans, que les Autheurs me faillent, ou sont muets. Et neantmoins c'est le grand passage, & comme la crise de la maladie qui emporta la maison de Pepin, & donna la couronne à celle de Capet, dont nous deuons auoir grand regret pour ne pouuoir esclaircir l'occasion d'vn si grand changement, tellement qu'il nous faut croire, que Capet ou ceux qui l'ont fauorisé ont suprimé les Autheurs qui auoient escrit la verité de ce changement.

Or l'Empereur Othon ayant si bien faict ses besongnes en Italie, que tout luy obeyssoit, poursuiuant Beranger fut aduerty qu'Albert son fils auoit esté receu dãs Rome par le Pape Iean, & qu'auec sa faueur & support il luy brassoit des affaires. A ceste cause il resolut faire le procés au Pape, diffamé de plusieurs crimes. Iean donc cité au Concile assemblé à Rome, fut condãné par defaut, & priué de sa dignité: Leon huictiesme de ce nom fut mis en sa place, lequel considerant les abbus qui se faisoient en l'election des Papes, renonça à tous les droicts de ses predecesseurs, & remit les elections des Papes Romains à la volonté des Empereurs. Mais les Romains ayans l'an suiuãt r'appellé Iean, durant l'absence d'Othon, le Pape retourné assembla vn autre Concile, auquel il fait casser celuy de sa deposition. Toutesfois, continuant ses ordures, le mary d'vne femme qu'il entretenoit le blessa, tellement qu'il mourut au mois de May, ainsi que plus au long recite Liutprand, Autheur du temps, & tres-bon pour les affaires d'Italie.

En ce temps Thiebault Comte de Tours & de Chartres, surnommé le vieil & le Trescheur, c'est à dire danseur, & possible Trichart, pour trompeur (car il fut trop leger & inconstant au seruice des Seigneurs qu'il suiuoit, qui est l'occasion pourquoy aucuns l'appellent *Tricator*) fut excommunié par l'Archeuesque de Reims, pour l'occupation qu'il faisoit de *Codiciacum*, que l'on pense estre

L'an de Iesus Christ. Coucy, & certaines forteresses appartenans à l'Abbaye de sainct Remy: & la crainte de pareille sentéce, fit qu'Espernay fut rendu par Hebert, lequel deuint amy dudit Euesque, luy rendant tout ce qu'il tenoit du domaine de son Eglise.

965. L'an neuf cens soixante & cinq, morut Arnoul le vieil Comte de Flandres, le vingt septiesme d'Auril, en sa ieunesse il auoit esté surnommé le Bel, le grand, & puis le vieil, pour le grand aage qu'il vesquit: il eust le corps grand & tres-beau visage, ayant esté sage & autant aduisé Prince qu'autre de son temps. Il regna quarante huict ans, auec beaucoup d'affaires, tant contre les François (qui essayerent d'amoindrir sa puissance) que contre les Normans ses ennemis iurez. Il receut des Rois de France, Arras, Douay, Hanas. Quant à sainct Venant, il en abbatit la forteresse; ne se fiant aux autres qui maintesfois luy auoient menty leur foy. Sur son vieil aage, il se faisoit porter en litiere, d'autant qu'il estoit malade de la pierre, & comme pour donner remede à vn si grand Prince, plusieurs Medecins accourussent de tous costez, aucuns luy conseillerent de se faire tailler: à quoy il ne voulut iamais entendre, disant n'auoir pas deliberé de mourir bourrelé entre leurs mains. Il laissa Arnoul le ieune fils de son fils: durant la minorité duquel les François prirent Arras, Douay & Hanas. Guillaume Comte de Pontieu luy osta Bolongne & Therouenne, par le moyen des François: & lors vn fils de Pontieu fut Comte de Therouenne, ou de sainct Paul, l'autre nommé Hernieulle fut Comte de Bolongne, sous l'hommage du Comte de Flandres, que l'on appelloit Marquis & Comte des Comtes, si vous croyez Mejer. Mathilde de Saxe, mere d'Arnoul (ie croy le ieune) administra le Comté, iusques à ce qu'elle fust mariee à Godeffroy d'Ardaine, duquel elle eut Godeffroy & Gothelon Ducs de Lorraine, & Enchilon Epahunensie (possible d'Anguien) pere de Herman, Bathilde & Matilde: mais Herman & Matilde mourans ieunes, furent enterrez à Melhiac: Matilde espousa Regnier Comte de Monts, auquel elle porta Angien, estant Achilon son pere mort, & rendu Moyne à Verdun. Quant au Comte Arnoul le ieune, lors qu'il fut en aage, il espousa Rosalle fille de Beranger Roi d'Italie, de laquelle il eut Baudoin belle barbe. Cestuy-cy retint Petresse ou Scalas, vn port depuis nommé Calais, lieu voisin de *Itius portus*, anciennement renommé & cogneu du temps des Romains, pour ce que c'estoit le passage de Gaule en la grád Bretagne. Mais en ce temps dernier, encores qu'il appartint à l'Abbaye de S. Bertin: Le Comte le prit pour faire la guerre aux Danois. Toutesfois voyant qu'il n'y profitoit, il fit Comte de Guines, Adolf fils de Siffred, duquel a esté cy dessus parlé, & mary de Mathilde fille de Herniulle Comte de Bolongne, dont vint vn fils nommé Raoul qui voulut que ses sujects portassent des massuës. Cestuy-cy espousa Roselle fille du Comte de sainct Paul, dont vint Eustace: ce qui soit dit pour remarquer l'origine de tant de bonnes maisons, de Seigneurs & Princes de ce quartier de France, & que ie n'ay peu encores approprier en leur vray lieu.

CHAP. XVII.

Le Roy Lothaire se porte tuteur du petit Comte de Flandre. Thiebault ayant quitté Coucy à l'Archeuesque de Reims, le reprend de luy en fief. Mort d'Othon Duc de Bourgongne. Henry son frere luy succeda. Othon Empereur retourne d'Italie victorieux auec Beranger son prisonnier. Mort de Frodoard croniqueur. Iean Pape faict executer des Romains à mort. La Hungrie conuertie au Christianisme. Thiebault Comte de Chartres perd vne bataille en Normandie. Geoffroy Grise-gonnelle tuë vn geant nommé Ysoire. Mort de Guillaume Duc d'Aquitaine. Commencement de baptiser les Cloches. Mayeuil Abbé de Clugny pris par les Sarrazins de Fraxinel, qui depuis sont tous tuez par Guillaume, Comte d'Arles. Mort de l'Empereur Othon premier. Hemer de Monts gagne vne bataille où sont tuez Reinier & Rainold freres. Le Bossut Chasteau. Castrilloc, c'est Monts en Hainault. Chinche Prince Romain. Comtes de Tuscanelle. Grande bataille pres de Monts. Lothaire declare Louys son fils Roy. Cõme la Lorraine a esté partie en tant de Seigneuries. Lothaire chasse d'Aix Othon qui vient iusques à Paris, & s'en retournant est deffaict sur la riuiere d'Oize. Charles frere de Lothaire fait Duc de Lorraine.

LA mort du vieil Comte de Flandre entenduë, le Roy Lothaire vint au païs receuoir l'hommage des Seigneurs, inuitez à ce faire par Roricon Euesque de Laon. Et l'obeyssance faicte, le Roi incontinant retourna en sa ville de Laon, où il laissa Gerberge sa mere, & Charles son frere. Cependant Thiebault s'appoincte auec Houldry Archeuesque de Reims, & luy ayant rendu Coucy, l'Euesque le redonna en fief au fils du mesme Thiebault qui luy en fit hommage.

Ceste annee Othon Duc de Bourgongne frere de Hugues Capet mourut fort ieune, & sans enfans de Liutgarde sa femme fille de Gislebert : mais les Seigneurs du pays s'estans retirez vers Hugues & Odon (que Frodoard appelle Clerc) Henry frere dudit Othon luy succeda, & receut les hommages du païs. Ce qui monstre que le Duché n'auoit appartenu en proprieté à ladicte Liutgarde, comme fille de Gislebert, & de son chef. Car s'estant mariee à Raoul de Dijon (ce dict Odoran) Pepin leur fils n'eust rien audit Duché, ains Henry frere de Hugues Capet, ce qui monstre que les grands fiefs n'estoient encores hereditaires, ainsi que veulent aucuns, & que les Rois auoient quelque droit sur les grands quand ils vacquoient.

Or Othon Empereur retourne victorieux d'Italie auec Beranger son prisonnier, & vint au Palais d'Aix pour tenir vn Parlement & court où se trou-

L'an de Iesus Christ. uerent en bien grande magnificence Lothaire Roi de France, Charles son frere, encores enfant, & Gerberge leur mere; auec le Duc Hugues. Le croniqueur Sigisbert dit, que iamais la Germanie ne fut plus alliee auec la France, & que les Princes ne firent onc si bonne chere les vns aux autres.

966. L'an neuf cens soixante & six, Lothaire Roi de France, espousa Emme fille de Lothaire, second Roi d'Italie, & d'Adelaide: en secondes nopces femme d'Othon Empereur.

Auquel temps, pource que l'Archeuesque Ouldry auoit excommunié le Comte Ragenbold pour aucuns villages de l'Eglise de Reims qu'il retenoit, tant s'en faut que le Comte se souciast de telles sentences, qu'il enuoya piller les autres.

967. Frodoard le croniqueur mourut le vingt septiesme de Mars, l'an neuf cens soixante & sept, auquel l'Empereur Othon fit executer aucuns sedicieux Romains, n'estant au surplus ceste annee remarquable d'autre chose que du mariage de Mathilde: sœur du Roi Lothaire, auec Conrad Roy de Bourgongne, & laquelle luy porta la Cité de Lyon en dot, si vous croyez la cronique de sainct Benigne.

968. Il ne se fit non plus chose digne de memoire l'an neuf cens soixante &
969. huit, mais celuy d'apres la Hongrie receut la foy de nostre Seigneur Iesus Christ, & le Côte Thiebault de Chartres assiegea la ville de Roüan, dont il fut repoussé par le Duc, assisté des Danois & Normans infidelles, que Harald Roy de Dannemarck luy enuoya, estant Thiebault contraint se sauuer à Chartres. Aucuns pensent qu'en ce temps Geoffroy Grise-gonnelle (c'est à dire cotte grise) tua Etheluffe, homme si grand qu'il estoit estimé Geant. Toutesfois autres le nomment Issoire le geant, que le Comte d'Anjou tua, & que ce fut pres Paris en la vallee de Mont-morancy, au lieu encores nommé la tombe d'Issoire.

970. L'an neuf cens septante mourut Guillaume Duc d'Aquitaine, Côte de Poictiers & d'Auuergne, auquel succeda Guillaume son fils, & Richard Abbé de sainct Germain d'Auxerre, ayant esté faict euesque de la ville, fut depozé comme insuffisant, iaçoit qu'il eust faict quelque preuue de sa doctrine, ayant composé vne cronique: mais il estoit simple, & non propre à telle dignité, qui doit estre donnee, non seulement à preud'hommes & sçauans: mais encores à gens bien emparlez, industrieux, & prudens, puis qu'ils sont iuges des consciences & le plus souuent de grands differends, tant pour affaires publiques que de leurs diocesains & sujets spirituels.

Rien n'est remarquable pour les choses de deça les Monts, iusques à l'an neuf cens septante & deux, que Iean treiziesme Pape mourut, & auquel suc-
972. ceda *Dominus*, appellé *Benedict* cinquiesme.

Sous Iean commença la coustume de baptiser, nommer, oindre ou chresmer les cloches, ainsi que les hommes.

A la verité c'est vn vtile instrument pour appeller le peuple, voire plaisant à ouyr de loing: mais on se fust bien passé de les baptiser tant solemnellement & superstitieusement que l'on faict: puis que les trompettes des Leuites (que

les cloches representent ce dit-on)ne se trouuent point auoir esté beneistes. L'An de Iesus Christ.
Tout ce qui est offert à Dieu est assez sainct & sacré, & le rauisseur d'vn valet seruant à l'Eglise, est aussi bien appellé sacrilege, que celuy qui desrobera vne croix d'or, d'autant que l'intention de l'vn & de l'autre est de piller l'Eglise. L'vsage des cloches a esté receu aux Eglises de France dés le temps de nos premiers Roys, ainsi que nous lisons en Gregoire de Tours: & l'on dit qu'elles furent premierement fondues à Nolle ville de la campagne de Naples, ce qui a fait appeller les plus petites Nolles, & les plus grosses, *Æs Campanum*, ou Campanes. Mais nos anciens François les nommoient sings du mot Latin *Signum*, pource que leur son seruoit de signe à se trouuer à l'Eglise, dont nous est demeuré ce prouerbe, l'on n'en faict pas les sings sonner, pour dire qu'on ne parlera pas publiquement de quelque chose de consequence.

Quant au mot de cloche, ie croy qu'il est tout François, & represente l'aller & le venir de la Campane esbranlée, comme l'alleure d'vn boiteux eshanché s'appelle clocher, & dans les loix Capitulaires est faicte mention de Cloquas: mais c'est trop mesler la grammaire parmy l'histoire, fuyons cest escueil.

Au mesme an Mayol Abbé de Clugny estant allé à Rome par deuotion, à son retour fut pris des Sarrazins de Fraxinel, chasteau du pays d'entre les Alpes, où aucuns Pirates de ceste nation s'estoient logez depuis quelques ans, dequoy Guillaume Comte d'Arles aduerty les vint assieger de si pres, que les ayāt pris d'assaut à l'aide du feu gregeois (lors peu pratiqué deça, & dont il se seruit pour faire les approches) il les fit tous passer par le fil de l'espée.

L'an neuf cens septante & trois, mourut l'Empereur Othon premier de ce nom, surnommé le Grand, pour ses conquestes. Ce fut luy qui trouua les minieres d'or & d'argent qui sont en Goslarie, & qui (si vous croyez les Italiens) le premier establit les fiefs & dignitez de ce pays, soient Comtez, Duchez & autres. Mais il appert par ce que i'ay monstré cy dessus, que Pepin & Charlemagne y en auoient ia mis, voire les Roys Lombards. Les Allemans le peuuent appeller fondateur de l'Empire qu'ils tiennent, & des richesses, ciuilité & puissance de ce pays, principalement du costé de Saxe auparauant presque sauuage, à cause des guerres continuelles auec les Sclauons & Hungres que ce Prince a dompté. 973.

Incontinent apres sa mort, la guerre commença en Lorraine, car Regnier (c'est Renier) & Lambert enfans de Regnier au long col (quinze ans deuāt pris à Valenciennes, auoit esté consigné au pays des Venedes, & ses biens confisquez) à l'aide des François, peu à peu recouurerent leurs forces & biens de leur pere Comte de Monts, ayant Regnier espousé Gerberge fille de Charles frere du Roy Lothaire, & Lambert, Gerberge fille de Hugues Capet, (ce dit Nangis) mais il faut que ce fust long temps depuis: d'autant que Charles estoit encores trop ieune pour auoir vne fille à marier. Tant y a qu'ils se trouuerent si forts pres de Peronne, qu'ils donnerent bataille à Garnier & Rainold freres, vsurpateurs des Comtez de Bergues & de Hainaut, appartenant à Regnier leur pere. En ceste rencontre moururent les deux freres auec beaucoup d'autres, & Garnier & Rainold victorieux fortifierent le chasteau de Bussi ou Bossut, sur la

L'an de Iesus Christ. riuiere de Hainault, laquelle a donné le nom au pays de Hainault, duquel lieu ils trauailloient le pays de Brabant & de Lorraine.

Tout aussi tost Arnoul Comte de Flandres, & Godeffroy Comte d'Ardaine, mary de la mere du Flamand, assaillirent Castrilloc, qui est Monts en Hainault, & en chasserent les Comtes freres, puis vindrent destruire la forteresse de Bossut. Peu apres mourut Baudouin Comte de Flandres, dit Balzo, ou le petit, il est vray qu'Auentin donne cest exploit de guerre, faict contre les Comtes
974. de Hainault, à l'Empereur Othon second, & le met l'an neuf cens septante quatre, auquel le dixhuictiesme Mars Benedic cinquiesme fut contraint par la faction de Chinche seigneur Romain, de renoncer au Papat, au profit de Boniface, aussi Romain, lequel se portant follement & cruellement esmeut cõtre
975. luy les Comtes de Tuscanelle, qui l'vnziesme de May de l'an suiuant le contraignirent luy mesme renoncer au profit de Benoist sixiesme, fils du Comte de Tuscanelle. Toutesfois Boniface ayant pris l'or & l'argent des Eglises de Rome s'enfuit en Constantinople.

976. L'an neuf cens septante six, les enfans de Regnier au long col, à l'aide des François, & principalement de Charles frere du Roy, depuis Duc de Lorraine, assaillirent les Comtes Godeffroy & Arnoul qui s'estoient faicts maistres du Comté de Monts, apres la mort de Garnier, & le Ieudy de la grand' sepmaine de Pasques qui lors escheut le dixhuictiesme d'Auril, se trouuerent deuant la place de Monts. Godeffroy & Arnoul voulant leuer le siege, presenterent aux freres Henuiers la bataille, tant bien debattuë que les deux partis s'estimerent victorieux. Toutesfois l'on pensa que l'honneur demeura aux freres assistez de Charles de France, & de Emmion de Langio Cheualier de Hugues le Duc de France, Hethon fort aimé de Charles, & Hemon de Langio y moururent, & bien d'auantage du costé de Godeffroy, lequel porté par terre d'vn coup de lance demeura sur le champ si griefuement blessé, qu'il falut que ses gens apres Soleil couché, le vinssent trouuer entre les morts, & toutesfois il mourut quelque temps apres sans pouuoir guarir de ses playes. Quant au Comte Arnoul il ne cessa de fuyr iusques à ce qu'il fust en sa maison, & Regnier & son frere recouurerent leurs heritages par le moyen de leurs beaux peres, demeurant Regnier Comte de Monts, comme aussi Lambert Comte de Louuain à cause de sa femme, & ie ne sçay par quel droict, s'il auoit espousé la filles de Hugues Capet, si ce n'est qu'estant morte, il eust espousé vne autre de Louuain. Ceste bataille est cottée audict an par vn abregé de cronique de sainct Aubin d'Angers.

Roricon Euesque de Laon trauaillé de paralisie mourut le 19. Decembre, auquel succeda Auberon, ieune homme du païs de Lorraine, par le don que le ROI luy en fit. Il y auoit tant de vins pres de Reims que l'on donnoit le *modius*, (c'est muid) pour sept deniers, qui lors ne valoient pas plus de demy escu. Du Tillet dit qu'en ce temps-là Lothaire declara Louys son fils compagnon de son Royaume, & Vignier croit que ce fut pour resister aux entreprises de Charles son frere, que ie trouue auoir esté declaré Duc de Lorraine par Othon Roi de Ger-
977. manie, l'an 977. afin de faire teste à Lothaire Roy de France, homme ardent,

disposé de sa personne, & qui essayoit à remettre le Royaume François en son ancienne auctorité. *L'An de Iesus Christ.*

Guaguin dit qu'apres la mort de Lambert (il vouloit dire Gislebert) Gerberge sa veufue cuidant auoir la Lorraine, Othon son frere ne luy laissa que Hainault, Louuain, Bruxelles, Niuelle, & autres places: donnãt la Lorraine aux Ardenois: & que le Duché de Lorraine depuis fut recouuré par Geoffroy à la barbe, issu de ceste Gerberge: duquel Geoffroy sont venus les Ducs de Brabãt. Mais la basse Germanie fut partie donnée, partie achetée par les Euesques de Liege & Colongne: de maniere que le Duché de Lorraine, ou plustost le Royaume de Lotheric, fut lors racourcy: en ce temps Hardulf Euesque de Noyon mourut aussi de paralisie.

Or Lothaire ne pouuant trouuer bon qu'Othon ne luy fist part de la Lorraine telle qu'il s'attendoit, l'an 978. auec bien grande armée entra en Lorraine 978.
qu'il meit en son obeïssance, receuant dedans Metz le serment des vassaux de ce Royaume. Là où aduerty que le Roy de Germanie tout asseuré estoit auec sa femme, & priuée megnie au Palais d'Aix, ayant assemblé le plus de gens d'eslite qu'il peut, il vint pour le surprendre, en intention de recouurer l'Austrasie, vsurpée sur les Roys de France ses predecesseurs: mais iaçoit qu'il eust faict extreme diligence, Othon aduerty de sa venuë, ainsi qu'il estoit prest à disner se sauua auec sa femme, frustrant Lothaire de son attente, & lequel n'eut autre aduantage que de manger la viande apprestée pour le Roy de Germanie. Puis apres auoir seiourné trois iours en ce palais, & faict amasser ce qu'à la haste il peut trouuer de bon, pillant tout le pays d'enuiron à son aise & sans resistance il s'en vint à Laon.

Lors Othon desirant venger ceste brauade enuoya dire au Roy Lothaire qu'il ne le vouloit point surprendre, & que le premier iour d'Octobre, il entreroit en son Royaume, & cependant (dict l'Autheur des gestes des Euesques de Cambray) assembla vne si grosse armée, que l'on dict qu'elle monta iusques à soixante mil hommes, auec laquelle il vint en France la rauager depuis le premier d'Octobre iusques au premier Decembre, mettant le feu par tout le païs de Reims, Laon, Soissons, & iusques à Paris & sainct Denis, où il seiourna trois iours, mandant à Hugues Capet qu'il estoit deliberé de faire chanter vn *Alleluya* sur Mont-Martre, par tant de Clercs qu'il le pourroit ouyr de Paris: mais ce ne fut sans perte des siens, & entre autres, d'vn sien nepueu lequel s'estant vanté de planter sa lance contre la porte de Paris, (ainsi que souloient lors faire les plus gaillards Cheualiers) y fut tué. Car Lothaire ayant cependant assemblé son armée, où estoient Hugues Capet Duc de France, Henry son frere Duc de Bourgongne, poursuiuirent iusques en Soissonnois Othon qui s'en retournoit, là où comme partie des Allemands auoit passé la riuiere, les François les chargerent, & en tuerent beaucoup: mais bien plus grand nombre d'eux furent noyez, ne leur ayant le Roy de France donné loisir de faire des ponts: ou comme dict le mesme Autheur, estant la riuiere d'Esne creuë si fort la nuict qu'elle empescha les premiers passez de venir au secours des leur, demeurez deçà. Le Comte Geoffroy (ie croy d'Anjou)

L'an de Iesus Christ. remonstra aux Allemands qu'il valoit mieux que les deux Roys combatissent corps à corps, que mettre tant de gens en danger. Mais ils respondirent, iaçoit qu'ils ne doutassent de la vaillance de leur Roy, ils ne souffriroient qu'il combatit seul & sans eux.

L'on trouue par escrit que le nombre des morts fut si grand, que le cours de la riuiere s'en trouua empesché, & que le Roy de France trois iours & trois nuicts poursuiuit celuy de Germanie iusques à ce qu'il fut en Ardaine, où il laissa son ennemy battu & en si grande confusion, qu'oncques puis le Germain n'osa entreprendre sur le Royaume de France, cerchant tant qu'il peut d'auoir la paix auec Lothaire: & laquelle ceste année mesme il fit auec luy en la ville de Reims, mais contre le gré des Ducs Hugues & Henry son frere, & de toute l'armée (c'est à dire des gens de guerre) baillant en fief (ce dict Glaber lequel ne me semble croyable en cest endroict) le pays de Lorraine à Othon: ce qui d'auantage fascha les François, iaçoit qu'il y eust plus d'apparence que Charles prist ce pays en fief du Roy Othon. Gaguin dict, que Lothaire retint pour soy à perpetuité Tournay, & quelques places de Belges, & que Othon Roy de Germanie cuidant tirer à sa deuotion Charles frere du Roy François, luy donna ce que maintenant l'on appelle Lorraine.

Le mesme Cronicon de sainct Aubin d'Angers met ce voyage d'Othon en
977. France, soubs l'an neuf cens soixante & dixsept, & les gestes des Comtes d'Aniou, adioustent que Geoffroy Comte d'Aniou semond comme les autres vassaux de venir en l'ost entendant les brauades que le nepueu de l'Empereur faisoit deuant Paris, deuança ses gens, & incogneu, mais accompagné d'vn seul Cheualier, vint au logis d'vn meusnier qu'il pria le passer la riuiere, à l'heure que l'Allemand souloit se presenter pour combattre les Cheualiers François. Le lendemain comme l'Allemand se fust presenté sans que personne des nostres osast sortir (apres tant d'autres desfaicts) Geoffroy vestu d'vne cotte grize, vint au champ accoustumé, où ayant vaincu l'Allemand (mais blessé en la cuisse ainsi que dict le Chanoine de sainct Martin) il luy couppa la teste, laquelle il bailla au meusnier pour l'apporter au Roy, sans luy declarer son nom. Le Roy s'enquist qui pouuoit estre vn si vaillant homme, à quoy le paysan respondit ne sçauoir son nom, toutesfois qu'il le recognoistroit bien en le voyant. Aucuns iours apres comme le Roy fut en sa Cour bien accompagné de Nobles, ne pouuant oublier si bon seruice, il luy print enuie de cognoistre le Cheualier victorieux de l'Allemand, & à ceste cause le meusnier appellé, voyant Geoffroy en la trouppe des Seigneurs, s'approcha de luy, & bien humblemét prenãt sa cotte dit au Roy, Sire, c'est cestui-cy qui auec sa grize gonelle couppa le chef à l'Allemand (car gonne & gonnelle, comme encores en Italie, signifioit lors cotte & saye) & la femme du meusnier adiousta, qu'elle luy auoit bandé sa playe auec son couurechef: ce qui fut trouué veritable. Dequoy chacun ioyeux, & le Roy prenant plaisir au mot du villain, ordonna que doresnauant le Comte fust surnommé Grize-gonnelle: & l'Angeuin parauant estimé pour sa vaillance, deslors eut charge de l'auant-garde de l'armée: laquelle poursuiuit l'Empereur, & le desconfit (ainsi que i'ay dict) auec

auec si grand contentement du Roy Lothaire, que si vous croyez ledict Cronicon, il donna audict Geoffroy tout ce qu'il auoit és Euefchez d'Angers & du Mans, sans aucune reserue & à luy & aux siens. Qui fut vne tres-mauuaise coustume & dangereuse liberalité: car que reste-il plus à vn Roi, que l'hommage vain, & souuent inutille: quand vn vassal est si riche qu'il mesprise son Seigneur: ainsi que firent aucuns successeurs de ce Comte? mais le Chanoine n'est pas d'accord du temps. Pour ce qu'il dict que ce fut le septiesme du regne dudit Lothaire; & que le Comte mourut le dixseptiesme du Roy François. C'est bien fait de recognoistre les vaillans hommes, mais les Rois ne le doiuent pas faire de tous droits Roiaux: pour ce que c'est l'ornemẽt & le soustien de leur couronne, dont se despouillant, ils apprennent à leurs suiets à tellement gouster les grandeurs, que tout incontinent il leur prend enuie de monter en leur chaire, & faire les Rois, tesmoing les Ducs de Bretaigne. Les Princes donc bien aduisez, qui voudront garder leur authorité, ne communiqueront iamais à leurs suiets aucune marque de souuaineté; & ne les recompenseront qu'en argent, ou petites terres: tousiours retenans les Iustices & grands hommages, droict de faire monnoye, patronages d'Eglises, puissance de bailler remissions & autres droicts Royaux: pour ce qu'ordinairement, les nouueaux venus aux grandeurs, sont plus entreprenans quand ils se voyent appuyez de richesse ou force: par lesquelles ils essayent d'estouffer leur origine, enflans leur cœur tellement, que voyant que pour le comble de leur grandeur, il ne leur reste qu'vne couronne de trois ou quatre mil escus, au plus auec ses pierres (comme estoit celle de nos Rois, que ces enragez fondirent durant le siege de Paris, cuidans aneantir le bon-heur de la France) ils en trouuent bien tost vne: & quant & quant despoüillent l'obeïssance. Le temps que naguieres i'ay veu, me faict souuent lascher de telles plainctes: mais le bon zele que i'ay enuers mes Rois legitimes, m'excusera: Et ie croy que le mauuais traittement que nous auõs receu de tant de Roitelets, nous fera (pour le moins d'icy à quelque temps) perdre l'enuie d'esleuer parmi nous telles idoles: car le mal vient des petits qui trop affectionnément les adorent. Mon intention est de ramenteuoir comme vn grand Roy se doit maintenir en sa Royauté bornee de Iustice & d'equité: & non pas de faire vn tiran.

Rien de memorable n'aduint l'an neuf cens septante neuf, mais celuy d'apres Othon Roi de Germanie aduerty de la descente des Grecs en Italie, se 979. voyant contraint d'aller en ce païs, chercha occasion de se rendre ami le Roy 980. de France, assignant vne veuë sur la riuiere de Kar, en laquelle Lothaire renonça au Duché de Lorraine, au profit de Charles son frere: qui recogneut la tenir en fief du Roy Othon, contre l'aduis mesme du Roy, & des Princes François; qui vouloient auoir l'Austrazie: mais aussi il faut croire, que ce fust pour entretenir Othon, & les freres Vvestriens en amitié, laquelle facilement eust esté alteree par Charles, en le partageant en Royauté, ou parité de dignité; comme son frere aisné, & ses predecesseurs auoient diuisé la sucoession de leurs peres. Nangis dict, que Lothaire donna à Othon la Lorraine en fief, dont il offença Capet & les François. Ceste annee mourut

L'an de Iesus Christ.

L'An de Iesus Christ. Allain Barbe-torte Duc ou Comte de Bretaigne, laissant deux enfans, Hoël & Geric, naiz hors mariage. Hoël luy succeda en la Duché: pour ce que Geric estoit Euesque de Nantes. Ainsi que disent les Annalles du païs.

CHAP. XVIII.

Charles de Lorraine se monstrant trop Allemand perd l'amitié des François. Beranger Comte de Rennes. Conan son fils. Othon second mourut laissant Othon tiers son fils. Louys fils de Lothaire, ayant espousé Blanche fille d'vn Seigneur d'Aquitaine: Elle le laisse. Mort du Roy Lothaire. Adelaide Emperiere mere des Roys. Louys Roy meurt, empoisonné par sa femme. Donne son Royaume à Hugues Capet. Lequel est esleu par les Euesques & Seigneurs. Pourquoy Charles en fut debouté. Faute de ceux qui disent que Hugues le Grand fut fils d'vn Boucher. Armoiries de France. Charles de Lorraine surprend Laon, puis Rheims. Et depuis luy-mesme est trahy par Ascelin Euesque de Laon, & mené à Orleans, où il engendra deux enfans. Les Landgraues de Hezem issus de luy.

981. LON pense que l'an neuf cens quatre vingts vn, le Roy Othon voulant appaiser Charles de France, augmenta son fief, de ce qui estoit entre Meuse & le Rhin, à l'entour de Mets, Toul, Verdun & Nancy, & principalement, des terres que Gislebert premier mary de Gerberge sa mere autresfois auoit tenues, tant de son patrimoine que doüaire de sa femme, qu'Othon lors erigea en Duché: Richard de Vvassebourg dict que ce fut le temps & la cause pourquoy Charles prit la deuise du bras armé sortant des nuës, que les Ducs de Lorraine retiennent encores auiourd'huy pour deuise: adioustant à ce fief tout ce qu'ils auoient en Flandres & Brabant. Mais il n'a guieres bons garands pour la preuue de ceste deuise. Et toutesfois il est bien certain, que soit que Charles se montrast ennemy de son frere, ou trop fidele aux Rois de Germanie, qu'il perdit l'amitié des François pour trop se tenir en ce païs la. Et qu'outre sa personne il y auoit lors en Lorraine (ou Royaume de Lothaire) vn autre portant tiltre de Duc, & qu'il habitoit entre Meuse & Mozelle: si vous croyez le mesme Vvassebourg, lequel il faut suiure en cest endroict, par faute d'autheurs du temps.

Ceste annee Iuhaël Comte de Rennes, qui aussi prenoit tiltre de Duc de Bretaigne mourut, laissant pour successeur vn nommé Conan qui se disant souuerain, trouua moyen de tuer son predecesseur en trahison: par Galion, ainsi qu'il estoit seul à la chasse. Mais Guerech son frere (contrainct par les siens) nonobstant l'Eueschè qu'il tenoit de se porter Duc, tant animeusement poursuiuit Conan tout le temps de sa vie, qu'apres plusieurs rencontres à

l'aduantage de l'vne & de l'autre partie, Conan blessé au bras, ceste annee fut contrainct de se tenir clos dans les murailles de Rennes. Lors ne sçachant cõme eschapper de son ennemi, il suborna Heroic Abbé de Redon, medecin de Guerech, qui l'empoisonna par vne lancette enuenimee, de laquelle le Prince fut seigné, & mourut, laissant vn fils nommé Allain, heritier de son Comté, car Guerech sans renoncer à l'Euesché s'estoit marié.

Conan ainsi deliuré de son ennemi, entra au païs Nantois, & ayant pris le Chasteau le donna en garde à Auriscand Euesque de Rennes, & disent aucunes Croniques, qu'il se fit couronner & appeller Roy de Bretaigne.

Rien de memorable ne se fit l'an neuf cens quatre vingts deux, & celuy 982.
d'apres l'Empereur Othon mourut, ayãt fait declarer pour successeur Othon 983.
son fils, aagé seulement de sept ans: qu'il auoit eu de Tifaine (c'est Theofanie) fille de l'Empereur de Constantinople. Lothaire qui pensoit que les troubles prests de s'esmouuoir en Germanie pour la tutelle du ieune Empereur (duquel Henry Duc de Bauieres s'estoit saisi) deussent estre plus grands, l'an neuf cens quatre-vingts quatre, vint en Lorraine, où il prit Verdun, & le 984.
Comte Godefroy. Mais quand il veid qu'Othon du consentement de tous les Princes de Germanie auoit esté couronné, il retourna en France auec son prisonnier.

En ce temps mourut Frideric fils d'Othon, iadis Duc de Lorraine, & puis de Mozelane, cousin germain de Godefroy le ieune, Comte du Duc d'Ardaine, par d'autres appellé Duc de Bar: qui laissa vn fils nommé Theodore ou Thierry, premier du nom, successeur de son pere au Duché de Mozelane, & Comté d'Ardaine, ce dit Vvassebourg. Mourut aussi Benedic sixiesme Pape, auquel succeda Iean treize ou quatorziesme, l'an neuf cens octante cinq. Le 985.
Roy Lothaire voyant que l'Empereur Othon augmentoit en dignité par le moyen de ses Cheualiers, rendit la ville de Verdun au Comte Godefroy, qu'il meit en liberté & fit couronner Louis son fils, pour regner auec luy, apr[illegible] qu'il eut espouzé Blanche fille d'vn Seigneur d'Aquitaine, combien que c[illegible] Prince fust encores enfant, ce dit vne de mes Croniques.

Aussi la Dame voyant que son ieune mary n'estoit d'industrie pareille à son pere, ayma mieux estre separee de luy; & pour counrir & rendre plus facile ce diuorce, le pria de la mener en son païs; qu'elle disoit estre bien aisé à conquerir par le[illegible]n des amis qu'elle y auoit. Le ieune Roy qui volontiers y entendit, ne se doutant de la fraude, mena sa femme en Aquitaine; là où aussi tost qu'elle se veit parmy les siens, elle abandonna son mari. Dont Lothaire aduerti alla querre son fils qu'il ramena en France, & ne font les Autheurs du temps autre mention de ce trouble en la maison Roialle, qui ne doit pas auoir esté leger, ains digne d'estre plus esclairci.

Estant mort le Pape Iean par les menees de Boniface, iadis chassé de Rome (lequel auec les Thresors de l'Eglise par luy emportez, auoit repris le chemin de Rome) ce Tyran ne iouït pas longuement de l'authorité Papale, mourant au mois de Iuillet, auquel succeda Leon. L'an neuf cens quatre vingts & six, 986.
mourut Lothaire Roi de France, le deuxiesme iour de Mars, qu'Aimon (sans

L'an de Iesus Christ. cause) dit auoir esté plein de iours, car il n'eust peu estre plus aagé de quarante cinq ans, puis que son pere ne fut marié, que l'an neuf cens trente neuf. Ce Roy fut enterré en l'Eglise de sainct Remy de Rheims, où lon void encores son effigie. Il laissa la garde de son fils à Hugues Capet Duc de France son cousin germain. Et toutesfois par vne Epistre qui se trouue auec celles de Gerber, appert qu'Emme ayant pris le serment des Princes de France en son nom, & celui de son fils, par leur conseil il deuoit s'acheminer au mois de Iuin vers Adelaide sa mere, afin (dit-elle) que lon cognoisse qu'elle estoit non seulement mere d'Emme, mais aussi de tous les Royaumes. Car Adelaide vefue d'Othon premier, auoit lors la tutelle d'Othon troisiesme. L'an neuf cens
987. octante sept mourut Louis Roy de France, le vingt & deuxiesme iour de Iuin, de la mesme façon que son pere, c'est à dire par poison: que l'on pense luy auoir esté donné par sa femme, & toutesfois si elle estoit en Aquitaine, il falloit que la trahison fust bien grande. Le Chanoine de S. Martin de Tours dit, qu'ayant esté plusieurs fois vaincu en bataille par Capet, il mourut. Et neantmoins Odoran dit, qu'il donna son Royaume à Hugues Capet, & l'appelle *Ludouicus nihil fecit*; c'est à dire, Louis qui ne fit rien, à cause du peu de temps qu'il vesquit; que ceux qui n'entendoient pas bien le Latin ont tourné faineant.

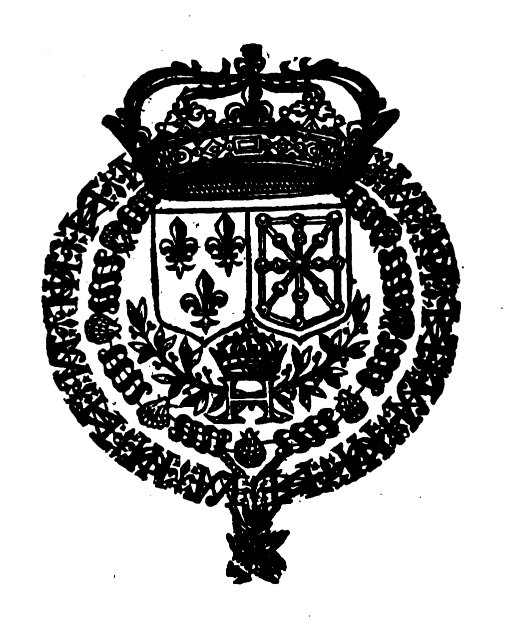
Mais Geruais de Tillebery Mareschal du Royaume d'Arles, au liure par luy cōposé & intitulé Plaisirs ou loisirs Imperiaux, dedié à l'Empereur Othō quatriesme, dit: que ledit Louis ne pouuant eschapper de la maladie qui le tenoit, appella Blanche sa femme, à laquelle apres l'auoir faict iurer de garder son testament, il donna son royaume; à la charge d'espouser Capet apres sa mort: ce qu'elle fit, iaçoit que nous ayons monstré que Louis auoit esté abandonné de sa femme. Ce Roy fut enterré à Compiegne en l'Eglise de S. Cornille, & en luy defaillirent les Rois François de la lignee Charlienne deux cens vingt six ans apres que Pepin eut esté couronné par Boniface.

FIN.

ORIGINES DES DIGNITEZ ET MAGISTRATS DE FRANCE.

RECVEILLIES

PAR CLAVDE FAVCHET.



A PARIS,

Par DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil.

ET

Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.

M. D C. X.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



A TRESILLVSTRE SEIGNEVR, MONSEIGNEVR HENRY DE LA TOVR DVC DE BOVILLON, PRINCE SOVVERAIN de Sedan, Vicomte de Turene, Comte de Beau-fort, Mareſchal de France.

MONSEIGNEVR,

Encores que le ſuiect de ce Liure aye eſté traicté par plusieurs doctes & grands perſonnages de ce temps; toutesfois il pleuſt au feu Roy Henry III. de bonne memoire, que i'y miſſe la main: pour dire auecques liberté, ce qui luy ſembloit en auoir eſté ſciēment obmis, ou trop negligēment diſcouru: Ce labeur d'adiouſter aux trauaux d'autruy, ou de les contrerooller, outre qu'il eſtoit cõtre mon naturel de premier abord me ſembla dur & faſcheux, & encores ſuiet à reproche de preſomption: laquelle ie fuy en mes actions tāt qu'il m'eſt poſſible. Mais qu'eſt ce (Monſeigneur) que le cõmandement de ce bon Roy (touſiours bien-faicteur) n'euſt peu ſur vn fidele & obligé ſuiet, tel que i'eſtois enuers ſa Maieſté? Certes, ie doy cõfeſſer que ſa volonté força tellement la miēne, qu'en peu de iours ie lui rēdis mõ ouurage, ſinon cõme il auoit entieremēt deſiré, à tout le moins aggreable, fors la publication d'iceluy: qu'il vouluſt eſtre ſupprimee iuſques à vne autre ſaiſõ, & pour les meſmes cõſideratiõs qui l'auoiēt meu d'en cõmander le recueil. Or la prõptitude auec laquelle ie le ſeruy lors, l'ayant plus cõtenté que moy-meſmes: apres ſa mort, ie me deliberay d'enrichir vn ſi beau ſuiet, des plus veritables Antiquitez que ie pourrois nettoyer d'entre les pouldreuſes librairies garnies d'Hiſtoires, voire & de Romans. Et pour ce qu'il me ſemble que les Poëtes ſous des ſuiets fabuleux ne laiſsēt d'auoir repreſēté pluſieurs façõs & manieres de viure de leur ſiecle: & que lon en peut recueillir des preuues certaines pour la verité. Aiāt dõc mis à fin ceſte Roiale cõmiſſiõ apres ſa mort, de l'aduis d'vn miē ſingulier ami, & tres affectiõné ſeruiteur de voſtre grādeur, ie me reſolus de vous dedier le Liure: conſiderāt que c'eſtoit approprier la choſe à ſon poinct, de preſenter

l'Origine & principaux deuoirs des dignitez & Magistrats de France à vous (Monseigneur) qui pour la grandeur de vostre extractiõ, la cognoissance qu'auez aquise des affaires de paix & de guerre, & finablement par les hauts & grands faits d'armes, & seruices qu'auez rendu à nostre magnanime Roy, tant au dedãs que dehors son Roiaume, estes estimé digne des plus grands hõneurs de cest Estat, & par le iugement & par le souhait de tous les bons François. Mais outre la consideration generale: qui m'auoit induit à publier ce liure sous vostre nom, vne nouuelle courtoisie vostre, s'est conuertie en tres-estroite obligatiõ de le faire, pour l'honnorable tesmoignage que vous auez rendu au Roy de moy & de mes actions: depuis que par vostre debonnaire recit, vous essayastes d'exciter la liberalité de sa Maiesté, pour soulager ma vieillesse (quasi chargee de ses derniers ans) & de plusieurs affaires domestiques, que ma seule ardeur au seruice de nos Roys, & à l'honneur de ma patrie, a cõtractees en ma maison. C'est pourquoy i'ay tousiours creu que les forces de mon esprit ne pouuoient suffire, pour tesmoigner la recognoissance que i'ay de vostre bonté enuers moy: & qu'au moins i'estois obligé par toutes les Loix de l'honneur, de vous donner les fruits plus murs de mõ estude: attendant qu'en l'Histoire de nos Rois, ie puisse verifier à la Frãce quels ont esté les Comtes d'Auuergne vos ayeuls: & comme de puisnez de la maison de Guyenne, ils se sont entez en la Royale de France, par le mariage de Mahaut fille vnique de Monsieur Philippes Comte de Boulongne, fils du Roy Philippes Auguste: Et que leur maison a esté depuis honoree de l'alliãce de quatorze Princesses du sang de Frãce: outre les Royales maisons d'Escosse & de Portugal: & quasi de toutes les plus illustres de ce Royaume: Sur laquelle verité l'Histoire d'vn Escriuain de ce temps a peu dire, que l'aisné de vostre illustre famille, auoit accoustumé de tenir rang sur tous les Officiers de la Couronne. Et puis qu'en ma personne, & de celle du Docteur Godefroy mõ nepueu, excellent Iurisconsulte, vous vous estes declaré le vray Mecenas & Protecteur des Muses, ie traceray, auant mes derniers iours, le chemin à ceux qui en sont les plus chers nourrissons, pour en continuant l'Histoire de nostre grand Roy, luy representer quel vous auez esté à son seruice, & au bon-heur de ce Royaume: sous les commandemens de son Auguste Maiesté. Et cependant ie suppliray le Createur,

MONSEIGNEVR, vous vouloir longuement conseruer en tres-longue & tres-heureuse vie, & moy en l'honneur d'estre recogneu de vostre grandeur pour son

Tres-humble & affectionné seruiteur CLAVDE FAVCHET, naguieres premier President en la Cour des Monnoyes.

De Paris ce 15. Ianuier, 1600.



TABLE DES CHAPITRES DV PREMIER LIVRE DE L'ORIGINE DES DIGNITEZ & Magistrats de France.



TABLE DES CHAPITRES DV DEVXIESME LIVRE DE L'ORIGINE DES DIGNITEZ & Magistrats de France.

Fin de la Table des Chapitres.



AV LECTEVR.

BENIN Lecteur, c'estoit bien mon intention de publier en vn volume, l'Origine de tous les Estats de France, tant publics que particuliers à la maison de nos Roys: mais outre que ie ne pouuoy le faire si tost, desnué de la quantité des liures que ie soulois posseder, & encores molesté, comme ie suis en mes affaires domestiques, il m'eust cónuenu mesler trop de l'autruy parmy le mien: car i'appelle miens tant de Romans desquels à tous propos ie m'ayde: & l'autruy, ce que Messieurs du Tillet, l'Euesque & le Greffier, les plus sçauans en nos Antiquitez qui furent onques en France: maistre Vincent de la Loupe Lieutenant Criminel au Bailliage de Chartres, & quelques autres doctes & sçauants personnages, ont escrit de l'Origine desdits Estats. Quant ausdits Romans qui en parlent, ie les tiens pour miens: comme en la preuue d'vn finage d'vn Royaume ou Seigneurie, les Princes s'aident du tesmoignage de leurs Barons, de hauts Seigneurs, & Nobles Gentils-hommes, mesmes & des soldats, ou païsans des marches & confins, pour verifier leurs limites & possessions immemorialles: aussi ie me sers de ceux-cy, pour la preuue de l'antiquité que i'essaye à descourir la plus nette qu'il me sera possible. Et comme en vne necessité lon fait buche de toute sorte de bois, ie les ay employez à mon vsage pour la perfection de mon entreprise: les pouuant iustement appeller miens, puis qu'estans delaissez par ceux qui m'ayans precedé, ont desdaigné de s'en seruir au bastiment de leurs œuures, & me les ont delaissez ainsi que des Esclaues malades abandonnez pour leurs dangereuses maladies, par de mauspiteux maistres, appartiennent à ceux, qui meuz de charité, les font si bien traitter, que les ayans remis en leur premiere santé; en monstrant l'humanité de leurs nouueaux Seigneurs, monstrent qu'vne courageuse pa-

tience, peut rendre de mort à vie des hommes deſeſperez de recouurer guariſon : & que des choſes meſpriſees peuuent encores eſtre vtiles & profitables auec le temps, & par occaſion. Quant au ſtile de ce liure & de ſes ſemblables il ne peut eſtre que groſſier, & pour les pieces dont il eſt composé, preſque tirees de liures anciens, auec des liaiſons laſches & ſentans leurs Autheurs & de moy-meſme, trop vieil Menuiſier pour faire quelque choſe de gaillard. Cependant, pren en gré le preſent que ie te fais; attendant d'autres œuures miennes de meſme ſubiet : pour la Iuſtice, le Duel, & particularitez de noſtre France, non moins dignes d'eſtre cogneuës pour eſclaircir les Antiquitez Françoiſes, que celles que i'ay publiees, pour deſcharger mon eſtude, & pour le contentement de toy benin Lecteur.

Ce premier Liure fut preſenté au feu Roy, lors qu'il tenoit audit an mil cinq cens quatre vingts & quatre, vne forme d'Eſtats de Seigneurs aſſemblez à ſainct Germain en Laye.



ORIGINE DES DIGNITEZ ET MAGISTRATS DE FRANCE.

AV TRES-CHRESTIEN ROY DE France & de Pologne HENRY III. *de ce nom.*

SIRE,

Ce liure seroit plus accomply, si par d'autres ie n'eusse esté preuenu en l'argument: & encores tout fraichement, par vn qui a traicté mon suiect. Toutesfois le champ de l'Estat François est si grand, que quelque diligence dont mes deuanciers ayent vsé, voire le feu Greffier du Tillet (homme tres-curieux & le mieux garny de memoires qu'autre) qu'ils m'ont laissé (& à ceux qui sont venus apres) non seulement dequoy glaner, mais encores pour faire gerbes. C'est pourquoy i'ay pris la hardiesse de recueillir à ma façon, ce qui par eux auoit esté delaissé: De maniere, que cy-apres il sera plus aisé (si vostre Majesté le trouue bon) faire de nos œuures vne masse & composition, non du tout inutile pour remedier aux abus que maintenant V. M. est empeschee à reformer. Et certes, c'est chose tres-veritable, que qui entendra bien la premiere forme de l'Estat, tant en chef qu'en membres, il sera plus aisé de remettre ce que le temps y peut auoir alteré. Vray est qu'il est difficille de representer la suitte d'vn Royaume cõtinué par enuiron M.CC. ans: tant l'ignorance, ou nõchalance de ceux qui au temps passé auoiẽt la charge d'en escrire l'histoire a esté grande: ou la rage du temps violẽte, cõtre la memoire des François, pour estouffer non seulement les beaux faits de tant d'excellents Rois, mais encores l'ordre de leur Police, qui ne peut auoir esté que bon & excellent, veu la grandeur de leur Estat, & leurs conquestes proches ou loingtaines. Ce neantmoins, en rap-

portant plusieurs pieces esparses çà & là, lon pourra faire vne assez plaisante continuation des affaires de nostre France : laquelle eut encores esté plus aggreable, si la briefueté du temps que i'ay mis à faire ce Recueil (commencé à tirer du corps de mes Antiquitez & autres memoires depuis le premier iour de Ianuier de ceste presente annee M. D. L. XXXIIII.) ne m'eut fait retrancher ce que i'ay deliberé dire de l'ordre de la Militie, des Aydes, & de la Iustice : que ie reserue pour vn autre liure : auec prou d'autres choses mesprisees : ou (possible) oubliees par ceux qui ont publié leurs œuures deuãt moy. Le trauail desquels mon intention ne fut onques de m'approprier: ayant (Dieu merci) depuis xxx. ans qu'il y a que ie feueillette à bon escient les histoires Françoises, assez de matiere pour dire quelque chose, non pas de nouueau (car ie le fuy) ains de vieil & delaissé. Cecy donc (SIRE) seruira de projet ou de Modelle, pour vn plus grand œuure, lequel s'il vient à gré à V. M. & elle iuge qu'il doiue estre traicté en ceste façon, en peu de temps pourra prendre quelque forme : pour luy representer vne bonne partie de l'ancien Estat de ce Royaume: Que Dieu vueille deliurer de toute semẽce de troubles, le faire prosperer sous le regne de V. M. & à ceste fin luy donner tres-longue & tres-heureuse vie, pour l'accomplissement de ses bons, saincts & loüables desirs. De Paris ce xxx. Ianuier, M. D. LXXXIV.

Vostre tres-humble & tres-affectionné seruiteur & suiect,
CLAVDE FAVCHET, *premier President en vostre Cour des Monnoyes.*

Paris



LIVRE PREMIER DE L'ORIGINE DES DIGNITEZ ET MAGISTRATS DE FRANCE.

CHAPITRE I.

Des Roys François.

TOVTES nations & villes, furent iadis gouuernees par le peuple, ou par certain nombre de Seigneurs, ou par vn seul. Mais vne de ces formes de Republique ayant esté choisie, est plus aisee à louer, que de la rencontrer bonne: ou si vous l'auez trouuee, elle ne peut longuement durer. Vray est, que les premiers qui gouuernerent le Monde, se firent appeller Rois: & semble par les histoires, que ce soit le plus ancien nom de commandement. Voire que c'est encores la marque de l'authorité, que les premiers hommes retindrent sur leurs enfans: lesquels depuis multipliez en plusieurs & diuerses generations, & les peres viuans beaucoup de temps, se trouuerent en fin auoir sous eux grand nombre d'hommes descendans de leur race, ainsi qu'il se lict dans Genese: & à ce propos Homere dit:

Chacun est Roy de ses enfans, & femme.

Aussi est-ce le Patron suiuy & gardé par les nations plus simples: telles que les Septentrionales: & autres que la seule bonté ou force de nature, conduit plustost que les loix escrittes. Tacite excellent historien Romain, ne la pas oublié au liure qu'il a faict des mœurs des Germains: où il dit. Ils « font leurs Roys de la plus noble maison: & leurs chefs ou Capitaines, des « plus vaillans d'entr'eux. Ces Roys n'ont puissance de faire toutes choses à leur « appetit: & les Capitaines qui sont prompts, qui sont hardis, & que lon « void à la pointe des bataillons de l'armee, sont plus reuerez, par l'exemple « qu'ils donnent, & leur admirable vertu: que pour auoir la charge de com- « mander. Au reste, il n'est loisible qu'aux Prestres de chastier, emprison- « ner, ou battre aucuns, & encores n'est-ce par ordonnance du Capitaine, ne «

„ par forme de punition, ains comme s'ils en auoient le commandement de
„ Dieu: qu'ils pensent assister aux gens de guerre, durant qu'ils combattent.

Ce neantmoins, le mesme autheur monstre, que la succession de pere à fils, & autres prochains degrez, estoit dés lors respectee, & gardee: de sorte que les enfans masles, ont presque tousiours succedé à leurs peres: voire les freres, oncles, nepueux & cousins ont esté receuz à la succession, mesmes en
» leur grande ieunesse. Car ledit Autheur adiouste: l'excellente noblesse où les
» grands merites des peres, font esleuer à la dignité du Prince les enfans: enco-
» res qu'ils soient bien ieunes. Et vous lisez dans son histoire, que bien souuent,
» les Germains venoient demander aux Empereurs de Rome quelqu'vn, fils,
» frere, ou cousin, pour succeder à leur Roy mort, ou chassé par eux. Ce que Tacite a dit des Germains, semble (à mon aduis) estre le vray pourtraict de nos premiers Rois François: qu'autre-part i'ay monstré estre sortis de Germanie, sous le nom de Sicambres, & depuis, auoir habité le bout de la Gaule, sous celuy de Bataues, Cauces, & Frisons, ou plustost de Francs.

De fait, qui regardera de pres, à ce que ledit Autheur a escrit, & l'ordre que nos premiers François Gaulois ont gardé en l'eslection (ou plustost eleuation & succession) de leurs Rois, il trouuera qu'ils les esleuoient sur des Targes, Boucliers, ou Pauois: & les promenoient par l'Ost trois fois: tout ainsi que les Germains. Car celle de Faramond ne se trouuera escrite en pas vn liure approuué: & il est bien certain par ce que dit Ammian Marcellin, que de son temps (c'est à dire l'an CCCL. apres nostre Seigneur Iesus Christ) les François auoient des Rois: comme plus amplement i'ay monstré en mes Antiquitez Gauloises & Françoises.

CHAP. II.

Que le Royaume François est hereditaire entre les prochains masles: & pourquoy les filles en sont deboutees.


REGOIRE Archeuesque de Tours (le plus ancien & fidele Autheur que nous ayons pour l'histoire Françoise) ne parle d'aucune eslection de nos Rois: Mais au contraire: Aymon dit expressément que Clouis succeda au Roy Childeric son pere, par droict d'hoirie: comme aussi fit depuis, Thiebaud Roy d'Austrazie, à Thiebert son pere: y estant appellé par la Loy de France, ainsi que dict Agathie au premier liure de son histoire: n'estans les femmes receues à telle succession, pour la foiblesse de leur sexe, ou plustost la coustume des François; tant Saliens, que Ripuariens (ce sont les Ribarols demeurans pres le Liege) qui ne donnoyent aucune part des Alleuds (c'est à dire heritages, & bien venans de souche) aux femmes.

Pour le regard des Saliens, il est dit au tiltre des Alleuds. Nulle part de la terre

terre Salique vienne à femme : mais tout tel heritage, soit laissé aux hommes. « «

Et en celle des Ripuariens sous le mesme tiltre : Mais tant qu'il y aura « d'hoir masle, aucune femme ne succede à l'heredité de son Ayeul. Et, ainsi « que disent d'autres loix, *ne de lancea transeat ad fusum* : c'est de peur que de lance « ils ne tombent ou passent au fuseau, que nous disons communément de lance « en quenoüille. «

Or cõbien que ces loix ne priuẽt pas tousiours les femmes de leurs Alleuds, ains seulement quand il y a des masles aussi proches qu'elles, nous croyons toutesfois, que les premiers François habitans & regnans en la Gaule, ont debouté de la Royauté les filles des Rois, tant qu'il s'est trouué des masles de la mesme lignee Roialle : afin (comme ie croy) que ceste couronne si longuement possedee de pere à fils (& par consequent le vray Alleud & propre heritage de la maison & famille Roialle) ne vint en autre main, par le mariage de leurs filles : que bien souuent, pour entretenir la paix auec les voisins, lon est contrainct de donner à des Princes estrangers & ennemis anciens.

Ie ne veux parler des filles de Childebert premier Roy de Paris : car on pourroit dire que Clotaire premier leur oncle, estoit si fort qu'il luy fut aysé de les mettre en Religion, & de les tenir enfermees dans vn Cloistre : Encores moins parleray-ie de celle d'Aribert aussi Roy de Paris : pour ce que lon dira que leurs Oncles ne les traicterent pas plus courtoisement : Mais que respondra-on à ce que Gunchram Roy François Bourguignon, fit à Clothe sa propre fille? Car n'ayant point d'enfans masles, il institua Roy des François de Bourgongne, de son viuant, & en plaine assemblee des Seigneurs dudict Royaume, Childebert Roy d'Austrasie fils de son frere. Et neantmoins, lon ne sçauroit dire, que par ceste donation il eut mesprisé sa fille (veu qu'en vn accord fait auec sondit nepueu, il stipulle de grosses terres pour elle : monstrant bien qu'il luy portoit vne Paternelle & grande affection. Toutesfois, pour ce que la loy de France (comme il est vray semblable) l'empeschoit de succeder à la Couronne, il luy fit tous les autres aduantages qu'il peut, sans desroger à l'ordonnance Salique, Ribarolle, ou Françoise, ainsi que la voudrez nommer : si profitable en vn Royaume, que par son moyen il est conserué en son entier : & ne reçoit pas tant aisément des coustumes & façons de faire (qui peuuent destruire les anciennes loix) comme s'il cheoit en main d'estrangers : lesquels ne faillent iamais d'apporter où ils entrent quelque chose de leur maison. Pour tout cela ie ne veux nier que le premier Roy des François ne soit venu par Eslection : puis qu'encor il en est demeuré quelque marque au couronnemẽt d'aucuns de la maison qui de present tient le Roiaume. Car au nouuel aduenement du Roy, le grand Chambellan, à certain iour precedant le Sacre, souloit tenir la chambre fermee, attendans que les Pairs & Barons y vinssent heurter : ausquels ayant demandé ce qu'ils cherchoient, & eux respondans nostre Roy : il ouuroit l'huis. Et encores quand ils l'amenoient à l'Eglise, l'Archeuesque de Rheims demandoit semblablement au peuple s'il le vouloit pour Roy. Non que par ces interrogatoires le nouueau

Roy acquit vn droict qu'il n'auoit point : mais pour le confirmer, & renouueller le contract reciproque entre luy & le peuple : A sçauoir le Roy de garder les loix du païs, & de faire iustice à chacun : & le peuple d'obeyr à son Roy, fils des Rois leurs anciens maistres : és mains desquels le mesme peuple, auoit remis toute sa liberté, pour obeir à leurs commandemens. Ceste stipulation n'est pas seulement pour les Rois de France, ains commune à tous les autres : & se void escrite au liure intitulé Pontifical Romain sous le tiltre du Couronnement des Rois.

CHAP. III.

Sacre & Couronnement des Rois.

ET mesme l'Onction de nostre Roy, se faict non pour suiure la ceremonie gardée au Baptesme de Clouis (car ce Prince fut lors oingt pour ce qu'vn Euesque Catholique le Baptisoit, & non vn Arrien, ains pour monstrer que Dieu luy a fait ceste grace par son S. Esprit : que nos anciens Theologiens volontiers ont representee par le signe de l'huile.

Ie ne veux encores nier, qu'en ceste Onction Royalle nos Euesques n'ayent voulu suiure l'ancienne façon des Iuifs : aisément persuadãs à nos Rois que c'estoit vne saincte ceremonie. Puis que par le commandemẽt de Dieu, Samuël en auoit vsé en l'election de Saül & Dauid, premier, & secõd Rois d'Israël : laquelle Onction, & imposition de couronne sur la teste, se practique auiourd'huy, au lieu que les Rois Merouingiens assis sur vne Targe, estoient portez trois fois autour du camp : ainsi que iadis leurs predecesseurs Bataues ou Sicãbriens : & cõme le fut Gombaud, soy disant fils de Clotaire premier, ce dit Gregoire de Tours : plus de LXXX. ans apres le Baptesme de Clouis.

L'Epistre que Foulques Archeuesque de Rheims escriuit à l'Empereur Arnoul l'an VCCCXCII. en faueur de Charles le Simple Roy de France descouure bien que les François respectoient la famille Royale : & ne se desportoient de l'obeyssance d'icelle, sans grande raison. Car apres auoir declaré les occasions, pour lesquelles il s'estoit auparauant rangé du party d'Eude, esleu Roy pendant l'enfance dudit Charles le Simple, & puis l'auoit abandonné pour fauoriser ledit Charles deuenu maieur, il dit, qu'il ne pouuoit moins faire, que d'eslire Charles, qui seul restoit du sang Royal : les freres & predecesseurs duquel auoient esté Rois. Que si lon vouloit soustenir qu'il falloit donc l'eslire auant Eude ; il respõdoit, que les armes des Normands pressoient tant fort la France, quand Charles le Gras deceda ; & Charles heritier du Royaume estoit tant ieune de sens & d'aage, qu'il eust esté trop dangereux d'estre gouuerné par vn cent d'hommes appellez aux affaires pendant sa minorité : Qu'il ne luy a fait tort d'eslire Charles sans attendre son congé : Car c'est la coustume des François, quand leur Roy est mort, de prendre vn du sang.

Ceux qui sont pour les Elections, diront que par ceste Epistre mesme, il appert qu'elles auoient lieu en France. Mais ie respons, qu'aduenant defaut du vray heritier (par quelque occasiõ que ce fut) lon en choisissoit vn de la mesme famille. Et ne faut prendre exemple, ou fonder vn argument, sur les Electiõs d'Eude. Robert son frere, ou Raoul gendre de ce dernier: Puis que ceste mesme Epistre de Foulques, monstre la necessité ou force, qui fit eslire Eude: & laquelle se trouua aussi du temps desdits Robert & Raoul, Princes factieux & bandez contre Charles le Simple, leur Roy naturel & legitime.

Au contraire, cela me confirme en l'opinion que i'ay tousiours euë, que ces Princes estoient du sang Royal: puis qu'ils furẽt choisis. Aussi quand Charles Martel fit l'an vccxxxix. succeder à Thierry de peu de sens, Childeric son frere, qui n'estoit pas plus sage, seulement (dit vne Chronique) pour ce qu'il ne s'en trouuoit de la maison Royale, de plus digne & capable que luy, il monstroit bien que la famille & le sang des Princes Merouingiens, estoient lors respectez.

Encores peut on adiouster, qu'Eude commandant aux siens par son Testament, de recognoistre Charles le Simple: & Raoul tirant de luy (ainsi que dit Floard) vne nomination ou resignation (tout prisonnier qu'il estoit) monstre euidemment, qu'il confessoit la couronne estre hereditaire en ceste maison. Comme aussi faisoit Huë Capet, quand il pratiqua la donation de Louis IIII. Duquel Odoran Moyne lors viuant à sainct Pierre le Vif Abbaye de Sens, dit ces mots. Louis mourut ayant donné son Royaume à Huë Capet.

Et si sa Couronne estoit en la disposition libre des estats; pourquoy Hugues le Grand Comte de Paris, si riche & puissant Prince, qu'il pouuoit tout: estant fils de Robert Roy: tué à Soissons: nepueu d'Eude, & beau-frere de Raoul de Bourgongne, Tous Rois esleus pour le deffaut de Charles le Simple) ne se fit-il Roy apres la mort de Raoul? ou si la race estoit priuilegiee seulement, Hebert Comte de Vermandois, oncle par deux fois dudit Hugues, & venu en droite ligne de Charles le Grand (par Pepin Roy d'Italie) ne fut-il esleu? Il failloit donc (suiuant ce que Foulques remonstre audit Empereur Arnoul ainsi que i'ay dict) que la succession de pere à fils, & prochain heritier, fust respectee par les Estats de ce temps là: quand les capacitez de l'aage ou sens des Rois heritiers, venoient à cesser: ainsi qu'à ce Louis d'Outre-Mer, fils de Charles le Simple (c'est à dire insensé) car ceux du temps l'appellent, *Insipiens*: auquel ledit Hugues fit homage sus le bord & riuage de la Mer: quand ce Prince retournant d'Angleterre descendit de son Nauire.

Les merites des premiers Rois qui furent esleuz par les François, acquirent ce priuilege à leurs vrais heritiers: d'estre preferez à tous autres, tãt qu'ils sont capables. Car iaçoit que lon donne à des enfans prodigues, ou fols, des Tuteurs pour gouuerner leurs personnes ou biens, ils n'en sont priuez pour celà, quand ils viennent en aage; ou reprennent leur bon sens. Et s'ils meurent, leurs heritiers ne laissent pour tel defaut à leur succeder.

Les grands inconueniens esquels tombent les Royaumes electifs à tous

changemens, donnent à cognoistre l'vtilité de la succession hereditaire: tesmoings les troubles aduenus pour l'Empire d'Allemaigne, suiect à Election: & des Roiaumes de Hongrie, Pologne, Boëme, Dannemarch & Sueden: où les brigues & l'ambition se trouuent (bien souuent) auoir autant de lieu, que les merites & la preud'hommie. Tellement que ces Royaumes receuans des estrangers, ou eslisans vn d'entr'eux, ordinairement tombent en diuision: Estant malaisé que celuy qui a esté rebuté, porte iamais entiere obeïssance à celui contre lequel il a debatu l'authorité Roialle, comme son esgal en maison, reputation, ou merite.

Que si lon dit qu'il n'y a pas moindre danger à recognoistre vn enfant qui ne tiendra rien des bonnes complexions de feu son pere: ie responds que cela n'aduient pas tant souuent, que le mal qui ordinairement suit les Elections. Et puis qu'il n'y a rien de si parfaict qu'on n'y puisse trouuer à redire, & n'apporte quelque inconuenient ou incommodité, il faut euiter le pire: Qui aussi est la cause pourquoy, les plus excellents Politiques ont conclud pour la Monarchie: & (possible) a fait dire à Balde (l'vn des premiers Iurisconsultes Italiens) en son liure des Feudes, que si la maison de Bourbon duroit iusques à mil ans, elle auroit droict au Royaume de France.

I'adiousteray encores, que le droit de succession est tellement ioinct à l'aisné de la maison de France, que son petit fils exclud l'oncle: afin que la Benediction de Primogeniture demeure (tant qu'il sera possible) en la droicte ligne: & que les issus de l'aisné ne seruent point au puisné de leur pere: comme il faudroit, si l'oncle excluoit le nepueu.

Ie dy plus, que le Roy comme ne tenant point sa couronne des Ecclesiastiques, Nobles & peuple, la peut prendre sans qu'ils y mettent la main: puis qu'il ne la recognoist que de Dieu: ainsi qu'ordinairement il le declare par toutes ses lettres Patentes: quand il y fait mettre ces mots: PAR LA GRACE DE DIEV, &c.

Aussi trouuons nous, que Charlemaigne l'entendoit ainsi: puis qu'il declare souuerain, Louis son fils: sans que les Euesques ou Nobles touchassent à la Couronne: laquelle il luy commanda d'aller prendre de dessus l'autel, comme de la main de Dieu, ce doit-on croire. Car des vieilles Croniques ou Annalles disent sous l'an VCCCXIII. Il couronna Louis son fils, & le fit son compagnon en l'Empire. Et en la vie dudit Charlemaigne faite par vn Moine d'Angoulesme: Puis ayant tenu à Aix vn Parlement general, il couronna Louis Roy d'Aquitaine. En la vie dudit Louis faite à la relation d'Aldemar. Il l'admoneste, & puis le couronna, & declara qu'auec l'aide de Dieu, nostre Seigneur Iesus Christ, la souueraine puissance de toutes choses deuoit estre par deuers luy. Mais ce que dit Tegan aux gestes dudit Louis est plus expres: & monstre la souueraine puissance de nos Rois, pour le regard de leur couronnement Article VI. le susdit Empereur cognoissant approcher la fin de ses iours (car il estoit ja fort vieil) appella son fils pres de soy: & toute sa puissance, Euesques, Abbez, Ducs & Comtes. Auec lesquels assemblez au Palais d'Aix, il eut vn grand Parlement. Où paisiblement & honnestement il les

admonesta de monstrer leur fidelité enuers son fils: les interrogeant du grand iusques au petit, s'il ne leur plaisoit pas qu'il donnast son nom (à sçauoir d'Empereur) à Louis son fils. Tous respondirent que cela estoit vn aduis de Dieu.

Ce fait, le prochain Dimanche, il se para d'habillements Royaux: & ayant la Couronne sus la teste, bien noblement & richement vestu, ainsi qu'il appartenoit, il s'achemine vers l'Eglise qu'il auoit faict bastir depuis les fondements: & vint iusques à vn Autel plus haut esleué que les autres, consacré en l'honneur de nostre Seigneur Iesus Christ: sus lequel il commanda estre mise vne autre Couronne, que celle qu'il portoit au chef.

Apres que le pere & le fils eurent assez longuement prié Dieu, l'Empereur « parla à son fils deuant toute la multitude des Euesques & de la Noblesse: l'ad- « monestant sur tout d'aimer Dieu, & le craindre: de garder en tout, ses com- « mandements: gouuerner les Eglises de Dieu (le Latin par le mot *Ecclesiam*) « semble entendre la communauté des Chrestiens ses suiets, aussi bien que les « Ecclesiastiques) & les deffendre des meschans hommes, se monstrer miseri- « cordieux enuers ses freres, & sœurs puisnez, comme aussi à ses nepueux & pa- « rens. Honorer les Prestres comme ses Peres, & traicter le peuple comme ses « enfans. Contraindre les superbes & meschans de cheminer la droicte voye: & « d'estre le consolateur des Monasteres & des pauures. Qu'il n'eust à chasser au- « cun de son Estat sans iuste cause, & se monstrast soy-mesme irreprehensible « deuant Dieu, & les hommes. «

Apres qu'il eut dit ces paroles & autres deuant la multitude du peuple, il demanda à son fils s'il vouloit pas se rendre obeyssant à ses commandements. A quoy il respondit, que volontiers auec l'aide de Dieu il les garderoit. Lors son pere luy commanda qu'auec ses propres mains il allast leuer la Couronne qui estoit sur l'Autel & se la mist sur la teste, en souuenance des commandemens que son pere luy auoit faits: & le fils accomplist les commandemens de son pere. Car voila les mots de l'ancien Autheur (ie croy lors viuant ou tost apres) que i'ay dautant plus volontiers mis en François.

Que si lon dit que cest acte est seul, & fait pour la Couronne Imperialle, lon peut respondre, que les mots *rerum summam*, s'entendent de la succession totale des Royaumes François: comme aussi l'article qui parle de sa Misericorde & Charité enuers ses Nepueux & parens, monstre que l'Empereur l'entendoit faire maistre de ses Royaumes. Dauantage Charlemaigne faisant cest acte en France, & en la presence des Seigneurs François, entendoit saisir son fils de toute son authorité. Car il n'y auoit là, ne Pape, ne Romain, comme quand il fut declaré Empereur.

Louis le Debonnaire en fit autant à Charles le Chauue son fils, ainsi que « dit Aimon. L'Empereur y demeurant tout l'Esté, y assigna vn Parlement ge- « neral au temps d'Autonne. Et peu apres: là où Louis l'Empereur, ceignit « d'armes viriles (c'est à dire de l'espee) ou fit Cheualier Charles son fils, & luy « mit sus la teste vne Couronne Royale: luy donnant vne partie du Royaume, « que Charles, duquel il portoit le nom, auoit euë (c'est à dire) Neustrie. Et ie «

croy qu'il en faut autant penser auoir esté fait des autres enfans declarez Rois par leurs peres.

Quant au serment que le Roy fait entre les mains des Euesques, de garder la foy Catholique, & les loix du Royaume, ce n'est point comme par vn contract nouueau qu'il le fait. Et le Greffier du Tillet a bien dit, que son Sacre n'augmente point son droit, puis que ceux de la premiere maison n'ont point esté Sacrez. Voire les mots d'election estans en la vieille forme du couronnement des Rois derniers, doiuent estre pris, & entendus pour declaration, acceptation, ou submission, au Roy predestiné de Dieu : qu'il a fait & conserué le plus proche de la Couronne. Non pour aucun droit, qui appartienne aux suiets de donner le Royaume par leur voix & election. Car tousiours il a esté reputé familier, tant durant le Paganisme que le Christianisme: & tel l'ont transferé à leur posterité, ceux qui par la pouruoyance diuine (à laquelle seule appartient de mettre, & d'oster les Rois) y ont fait les changemens.

Lon peut encores adiouster à ceste proposition (tres-vtile pour exclurre tout maistre estranger) qu'à l'election du premier Roy François (si aucune se peut remarquer) les Barons (car le peuple n'auoit aucune voix aux Parlements, Sanes ou assemblees generales, non plus que durant les premiers Gaulois) ont transporté au Roy, & en la personne de celuy qui tiendra ceste dignité, tout leur pouuoir. Autrement, & s'il estoit loisible au peuple de changer de Roy à son desir, il n'y auroit en ce monde aucune puissance asseuree : & poussez de l'ambition des plus entreprenans, le mesme peuple, tous les iours seroit à recommencer: au grand dommage de la communauté de nostre France: qui se trouueroit enueloppee de guerres ciuiles, pour les contraires partis.

Ainsi la recognoissance que nous faisons à nos Rois à leur Sacre, n'est pas vne Election de Rois d'autre maison, ains d'vn qui reçoit la Couronne comme à luy appartenant: & qui neantmoins, sans estre forcé, ne requis, promet de faire le deuoir que Dieu luy a commandé, c'est à dire, de faire Iustice, & de garder les loix du Roiaume.

Suiuant cela, pareils serments, & sans en estre requis, fit Charles le Chauue: appellé à la Courõne de Lorraine l'an VCCCLXIX. ainsi qu'on peut lire dans Aimon.

Chose que lon ne doit trouuer estrange: pour ce qu'à l'instant mesme qu'vn Roy prend la Couronne & le Sceptre, il s'oblige de rendre Iustice à son Peuple: sous la mesme promesse que son pere ou predecesseur, s'obligea au mesme Peuple ou (plustost) à Dieu, qui iadis establit les Rois, pour Pasteurs de leur Peuple. Afin que par la Iustice, ils representassent comme vne viue image de Dieu leur Autheur.

Que si lon dit, que les anciennes Chroniques de langage François, disent sous la premiere Race. En ce temps les François esleurent (tel ou tel) pour Roy, ie dy que c'est vne mauuaise translation du mot Latin *Eleuauerunt*, que le translateur n'a entendu, ou que celuy qui a copié *Esleuerent*, a laissé escrit *Esleurent*. Car i'ay monstré que les anciens, au lieu du Couronnement esle-

uoient sur des Escus, Boucliers, ou Pauois les nouueaux Rois. Et aucunes anciennes copies de Chroniques Latines, ont *Eleuauerunt*: dont quelque Copiste a fait *Elegerunt*, n'entendant la coustume du port sur le Bouclier.

CHAP. IIII.

Du nom de Tres-Chrestien, & des habillemens Royaux.



Es grandes victoires par nos Rois obtenuës sur les infideles, leur religion inuariable, & tousiours reglee sur la Catholique, le prompt secours que les Papes ont trouué en ceux de la maison de France, leur ont continué le nom de Tres-Chrestien, à eux donné, mesmes du temps de sainct Remy, qui en son testament appelle ainsi le Roy Clouis premier de ce nom: comme aussi le Pape Estienne troisiesme, donne le mesme tiltre au Roy Pepin, en sa lettre faisant mention de la guarison qu'il receut en l'Abbaye de S. Denis pres de Paris. Et laquelle lettre se void encores parmy les Chroniques de Reginon, qui fut Abbé de Prom au Diocese de Tréues, & viuoit auant l'an VCCCLX.

Ie ne puis oublier, que les Rois appellez Merouingiens, ont esté remarquez par leurs cheueux pendans derriere: & (comme disent les anciennes Chroniques) lassez en tresses galonnees (c'est à dire, liees de cordons, estans les galons vne sorte de bandelettes) & sa barbe boutonnee d'or. Chose que (possible) d'autres Princes anciens ont faite, voire des Romains: comme Calligule, qui se monstroit quelque fois auec vne barbe d'or: & vn autre semoit, ou pouldroit la sienne de limaille d'or de ce metal: comme du temps de nos peres, Tammas Sophi papillottoit la sienne d'or: si le portraict qu'on void de luy est veritable.

Mesme René Duc de Lorraine, vint veoir le corps de Charles Duc de Bourgongne, ayant vne barbe d'or en signe de victorieux, ce dit vn Autheur du temps. Mais pour le regard de nos François, il n'estoit loisible à autres que ceux du sang Royal, d'auoir ceste longue cheueleure pendante, ainsi qu'il se peut comprendre par ce que fit Clotaire premier à Gombaud: quand il le desauoüa pour fils. Toute-fois ie ne trouue point que ceste coustume ait esté pratiquee par les successeurs de Pepin, ou de Huë Capet: sinon modestement.

Au contraire Louis le Ieune sixiesme Roy de sa maison, commença de razer sa barbe à la suscitation (ainsi que lon dit) de Pierre Lombard Euesque de Paris: Gardant sa cheuelure longue, iusques aux espaules. Ce qui dura tant que le Roy François premier blessé en la teste ioüant à Remorentin, se fit tondre pour guerir sa playe plus aisément: & depuis portant la barbe longue de deux doigts.

Les habillements cõmuns de nos Rois ont tousiours esté longs principalement les manteaux: lesquels estans encores doublez de fourrure precieuse, tesmoignent la froidure de leur païs originaire. Qui est la cause pourquoy tous les Rois sortis de Germanie, ou Scithie, sont volontiers nommez par les anciens (tels que Sidoine & autres Ecclesiastiques du temps) *Pelliti*: c'est à dire fourrez. Ie croy pour ce qu'ils ne voulurent si tost prendre l'habillement Grec, ou Romain.

Vray est que Charles le Grand vestoit vn sayon de couleur bleuë, court iusques à my-iambes, & bordé de velours: fors les festes solennelles, & iours de parade, qu'il portoit la chape Imperialle. Louis le Debonnaire ausdites grandes festes se couuroit tout d'or, ce dit sa vie. Et Charles le Chauue Empereur, se vestit comme les Empereurs de Constantinople. Mais lon void que toutes les plus vieilles statuës des Rois qui sont aux portaux des plus anciennes Eglises sont vestuës de manteaux en escharpe, ou retenus sur l'espaule droitte à vn bouton, auec de longues cottes que nous appellons maintenant Sottanes.

Mais long temps apres Charles sixiesme s'habilla si court, que Monstrelet Historien de son temps, s'en plaint bien fort, & Philippes de Comines en dit autant du Roy Louis XI. Toutes-fois l'habillement long a tousiours esté gardé par nos Rois en leur Sacre, & ceremonies de leur ordre: Comme celuy qui a plus de Maiesté, mesmes le Iournal d'vn homme d'Eglise Parisien qui a escrit depuis l'an 1409. iusques à l'an 1449. & lequel i'ay par deuers moy, parlant de l'entree du Roy dans Paris, dit, qu'il estoit vestu d'escarlate comme les Presidens de la Cour de Parlement, & Maistre Allain Chartier en sa Chronique en dit autant.

CHAP. V.

Des Roynes, de leurs droicts & Officiers.

NOS premiers Rois, comme sentans encor le Paganisme, ont esté fort libres en leurs mariages, car se soucians beaucoup plus de multiplier en lignee, ou de varier leurs plaisirs, que de se fortifier par grandes alliances, ils auoient plusieurs femmes ou concubines, appellees Roines.

Ce ne seroit qu'emplir le papier, si ie voulois tirer tous les exemples qui sont dedans l'histoire de Gregoire. Et suffira de dire qu'ils en tenoient tant qu'il leur plaisoit, n'estans pas en cela fort contredits des Euesques Gaulois, qui (à mon aduis) pensoient retenir ces nouueaux Chrestiens, par vne liberté suitte aux Rois d'Israël, sur lesquels du commancement ils souffrirent se patronner. Dagobert tenoit quatre femmes appellees Roynes: sans les concubines, en si grand nombre que Fredegaire, ou Idace, qui viuoit bien tost apres, ne les daigne nommer. Vray est qu'ils n'ont pas tousiours esté

si desbordez : & quelquesfois ont espousé des filles des Roys leurs voisins. Comme Sigisbert Roy d'Austrasie, fils de Clotaire premier. Brunehault fille de Atanagilde Roy d'Espagne: & Chilperic son frere, Gosuinte sœur de ladite Brunehault. Mais le plus souuent des femmes, & des Esclaues achetees à pris d'argent, lesquelles faisans des enfans, estoient d'autant plus honorees: & quelquesfois portoient tiltre de Roynes. Toutesfois ie ne fay doubte, que celles qui estoient filles des Rois voisins, ne fussent prises auec conuentiõs. Car outre les exemples qu'il y a dans Gregoire, vous lisez dans Idace & Fredegaire, que Clouis premier espousant Clothe niepce de Gombault Roy de Bourgongne, luy fit offrir vn sold & vn denier par son Ambassadeur & paranimfe, pour obseruer (ainsi qu'il est croyable) la coustume des peuples Septentrionnaux : qui portoyent à leurs espouses, certaines sommes d'argent, auant que de les mener en leur maison. Dont possible vient nostre coustume, que le mary presente treize deniers au Prestre. Et dans les Loix Bourguignonnes cela s'appelle *pretium puellæ*, le prix de la fille : comme s'ils les eussent achetees en les espousant, laquelle ceremonie ou coustume, n'estoit si barbare que les Romains n'en ayent tenu quelque chose, prenans leurs femmes comme par vn achapt imaginaire: apres auoir donné & receu L'AS CAIAN merqué en forme de O renuersé.

ENCORES outre cela, nos François faisoient à leurs nouuelles femmes vn present appellé *Morgan-gheba* en vieil langage *Teuthfranc*, c'est franc-Germain: & signifioit don du matin: ainsi que dict Gregoire: ce n'est pas Mort gaige duquel parle le liure de la Royne, mere du Roy sainct Louys composé par messire Philippes de Fontaines son Conseiller, car Mort-gaige, estoit vn heritage baillé en seureté & gaige de quelques deniers deubs ou promis en mariage, & dont le mary iouyssoit sans diminution du sort principal. Qui est ce que depuis, par ignorance ou abbus l'on a appellé mariage faict à la Morganatique.

EN ce mesme chapitre de Gregoire prochainement allegué, l'on peut veoir que telles Roynes tenoient des terres de propre, & de doüaire: dõt elles iouïssoient & leurs heritiers. Aussi que toutes Roynes auoient des Officiers pareils aux Roys: & iusques à des Maires de leurs Palais, Referendaires, Comtes d'estable, & autres necessaires, pour monstrer leurs grandeurs.

MESMES quand les Roys mouroient elles prenoient part aux meubles acquis de leur temps: ainsi qu'il appert au LXXXV. chapitre de la continuation de l'histoire de Gregoire de Tours. Mais les Roys de la seconde famille ont esté plus modestes & reserrez en leurs mariages : & n'ont si publiquement vsé de cõcubines, ne fait appeller Roines que leurs femmes espousées, ou leurs filles.

HVES Capet & ses successeurs, ont encores mieux gardé l'honnesteté des mariages: & fuy la conionction de leurs prochaines parentes, honorant leurs femmes si fort, que d'aucuns souffroient les ans du regne de leurs femmes estre mis auec les leur, dans les Chartres.

Enuoya aussi chercher bien loing de belles filles des Rois & Princes souuerains, pour les espouser, plustost que celles de leurs voisins plus laides, encores



que plus riches. Comme s'ils eussent eu crainte de perdre ceste maiesté, qui d'auantage accompagne les Roys quand nature les a doüez de beau visage. Estant bien certain que cela tire l'amour du peuple: lequel souuent iuge des mœurs de son Prince par sa belle ou laide presence: Qui peut estre la cause pourquoy le premier Poëte des Latins a dit d'Eurial:

Gratior & pulchro veniens in corpore Virtus.
Et sa vertu croissant auec vn si beau corps,
plus agreable estoit, &c.

Aussi vous trouuerez par les Histoires que nos Rois ont tous esté beaux hommes, fors Charles huictiesme, fils d'vne mere qui n'estoit gueres aggreable, si vous croyez Philippes de Comines.

Voire ils n'ont point espousé que des Princesses: afin (comme ie croy) de ne se mesler auec leurs subiects, qui en ont les Roys en plus grande admiration, quand ils se voyent esloignez du haut degré, auquel aspirent tous les grands, quelque humilité qu'ils monstrent à leur superieur.

CHAP. VI.

Des enfans du Roy, Dauphin & Monsieur.

LE premier fils du Roy s'appelle Dauphin, à cause du pays de Dauphiné, qui faict partie de la terre qu'anciennemẽt les Allobroges tenoient dans les Alpes, vers le Mont-cenis: ainsi appellé, pource que plusieurs Princes nommez Dauphin l'ont tenu.

Par le priuilege de la donation que Himbert dernier Seigneur de Dauphiné fit de sa terre l'an M. CCCXLIX. à Iean Roy de France, autre ne peut estre Dauphin que le fils du Roy regnant. De sorte que l'heritier du Royaume ne s'appelle iamais de ce nom, s'il n'est fils du Roy: ains Monsieur: ainsi qu'auiourd'huy regnant Henry III. l'on void Monseigneur François Duc d'Alençon, &c. ne prendre ce tiltre non plus que du temps du Roy Louis XII. François Duc d'Angoulesme depuis Roy, ne porta que ledit tiltre de Monsieur.

On les veut comparer à ceux que les Romains appelloient Cesars destinez successeurs de l'Empire: ou à ceux que les derniers Grecs appelloient *Despotes*, c'est à dire Seigneurs: & dont les Empereurs de Constantinople ont vsé: si l'heritier du Royaume portoit le tiltre de Dauphin. Mais ce nom appartient seulement au fils aisné du Roy regnant. Celuy qui est Monsieur peut mieux estre comparé au Despote Grec.

Les enfans des Roys Merouingiens estoient appellez Roys, & leurs filles Roynes: comme il appert par toute l'histoire dudit Gregoire: ce qui aussi a esté practiqué soubs Philippe premier & Louys le Gros son fils. Et quand leurs

peres mouroient, les masles des deux premieres races partissoient esgalement la succession, auec pareille dignité, se faisans tous appeller Roys des François. Vray est que Dagobert ne voulut qu'Aribert son frere portast tiltre de Roy. Mais quand ce puisné fut paisible de son partage il le prist: & tint son siege à Thoulouse où il regna trois ans, & selon d'autres neuf.

Apres la mort de Clouis II. Thierry & Childebert ses enfans, n'eurẽt point de Royaume, iusques au decez de Clotaire III. leur frere aisné. Car lors Thierry fut pourueu de celuy de Vvestrie, & Childeric d'Austrasie. Et quand ledict Thierry mourut, Clouis III. luy succeda, sans faire part du Royaume à Childebert, n'à Clotaire ses freres.

Aussi les enfans des autres Roys qui vindrent depuis (sous le gouuernemẽt des Maires du Palais de France) ne furent plus partis en Royauté, ne voulant ces Maires (comme ie croy) amoindrir leur authorité, en faisant deux Rois: qui eussent voulu tenir Cour à part: & par consequence auoir d'autres Maires. De sorte, qu'il fut bien facile à Charles Martel de persuader aux François (lassez des guerres ciuiles) que la Monarchie les mettroit hors des troubles, ordinairemẽt engendrez pour telle qualité de dignité.

Et toutesfois ceux de sa maison venans à la Couronne, vserent aussi du partage esgal, tant que leurs pieces hereditaires furent grandes. Mais en fin voyãt l'incommodité, & l'affoiblissement qui eussent suiuy les partages sur partages, ils se rangerent à la Monarchie. Car apres la mort de Louys III. surnommé d'Angleterre, & plus communément d'outre Mer, Lothaire son fils aisné eut le Royaume, & Charles puisné le Duché de Lorraine. Lequel exemple, Capet & ses successeurs ont suiuy, par ce moyen conseruans leur maison en quelque grandeur pour le commencement: mais à la fin ramassans les pieces deschirées de ce grand corps, lequel fut deuenu à neant, qui ne luy eut donné vn chef puissant en authorité, par le moyen de l'hommage qu'il retint auec le ressort des appellations à son Parlement. Tellement qu'au long aller, il a par confiscations, alliances, ou traictez, faict & composé vn tant beau Royaume, tel qu'auiourd'huy nous le voyons reluire par dessus tous les autres de la Chrestienté, en forces, richesses, ou dignitez: excellence de bastiments, & toutes autres marques de grandeur publique, ou priuée.

CHAP. VII.

Des Chapellains, Archi-Chapellains, Maistres de l'Oratoire, & Clercs de la maison du Roy.



IE ne sçauroy pas bien dire quand nos Roys ont commencé d'auoir vne Chappelle, & des Chappellains: car il ne me souuient point que les Merouingiens eussent des gens pres d'eux ainsi appellez. Et iaçoit qu'ils tinssent des Clercs en leur maison, ie n'ay point trouué dans Gregoire de Tours (pere de nostre Histoire Françoise) le mot de

Ce chapitre est adiousté au liure du Roy Henry 3.

Chapelle ou de Chapellain: & encores moins d'Archi-Chapellain. Trop bien lit-on dans nos Annales, que Fourre (c'est Vvolrad) Lombard, estant au seruice du Roy Pepin, deuint Abbé de S. Denis pres Paris, pour auoir descouuert vne trahison ou conspiration: & que puis apres il fut Chapellain & Archi-chapellain du Palais Royal, que ie pren pour maistre de l'Oratoire, Chapelle, clercs, chantres & leur suitte. Car encores auiourd'huy la musique de la chambre du Roy est composée d'autres personnes: iaçoit que quelquesfois on se serue de mesmes chantres, & à la chapelle, & à la chambre.

Gregoire de Tours chap. 29. du huictiesme liure, mõstre que les Rois auoiēt des clercs en leur Palais. Puis que Fredegonde en suborne des siens, pour aller en la Cour d'Austrasie, essayer d'entrer au seruice de Brunehault, en intention de la tuer, ou le Roy Childebert son fils: sans que ledit Autheur, particulierement declare à quoy ces clercs estoient employez.

Mais pour esclarcir d'où vient le mot, il est biē croyable que nos Prelats, viuans apres l'an de nostre Seigneur Iesus-Christ cccc. relaschans beaucoup de choses de la seuere doctrine Apostolique, & souffrans parmy les Chrestiēs des façons Payennes, soubs couleur de gaigner les Idolatres par choses qu'ils iugeoient indifferentes, ne s'aduiserent qu'ils entretenoient les nouueaux Chrestiens en leurs superstitions: faute de contredire beaucoup de ceremonies Iudaïques ou Payennes, ainsi que i'ay dit au second liure de mes Antiquitez.

Or d'autant que de toute memoire, les anciens auoient des Images domestiques (car ce leur sembloit vn grand soulagement d'auoir *præsentes deos*, disoiēt les Payens) il est croyable que la superstition n'ayant peu estre desracinée de nostre France pour les causes que i'ay dites, nos Roys voulurent aussi auoir des choses sacrées particulieres à eux, comme presque toutes nations leurs Dieux *Lares*, *Penates* & Tutellaires: de tout temps adorez és maisons priuées, ainsi que particuliers deffendeurs, & protecteurs. Ceux de Laban luy furent desrobez par Rachel sa fille, ainsi qu'on lit en Genese, & arresta le Leuite, la main duquel il benist pour estre sacrificateur en la maison. Les riches Payens leurs dressoient des Ares ou Autels: Car les pauures n'ayans autre Autel ou Are que leurs foyers, deuant ces images domestiques offroient les premieres fleurs & fruicts de leurs arbres & terres.

O nostri paruique Lares quos thure minuto
Floribus & tenui soleo exornare corolla,

ce dict vn Poete Latin, duquel il ne me souuient, c'est à dire,

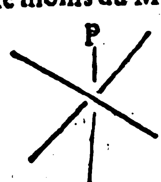
O nos Lares petis, que d'Encens ie parfume,
De fleurs legers chaplets, ie pare de coustume.

Et cõme ie croy leurs chantoient des Hymnes, sacrifioient & adressoient leurs prieres, accoustumans leurs femmes, enfans, & famille à s'encliner deuant.

Or d'autant que pour la commodité des habitans des villes les prieres publiques souloiēt estre faites à certaines heures, esquelles les Princes, au moyen de leurs grands empeschemens & occupations, ne pouuoient pas tousiours assister ne se trouuer: pour euiter à murmure ou scandale (s'ils eussent par leur demeure extraordinaire retardé l'assemblée) ils se firent bastir des lieux de

prieres dedans ou proches de leurs Palais & Royalles maisons: Ces lieux appellez Oratoires, pource qu'ils y faisoient leurs Oraisons & prieres à Dieu, à la difference des Temples publics, en aucuns lieux Domes, *de Dominicum*: Montiers *de Monasterium & Martyrium*: pour auoir les temples premierement esté bastis en memoire des Martyrs renommez, & par autres noms suyuant l'vsage des païs diuers.

Le mesme Gregoire de Tours liure IX. chap. XII. & XXI. monstre que Ageric Euesque de Verdun, viuant enuiron l'an CCCCCXC. auoit faict bastir dans sa maison Episcopale vn Oratoire, & mis dedās des reliques de Saincts, qui estoit lors chose vsitee. De maniere que nous pouuons dire, que les grands, pour leurs cōmoditez pour euiter vne fascheuse presse d'vn peuple mal apris, pour ne se faire point attendre auec ennuy du commun, auoiēt leurs Oratoires particuliers, & en consequēce des gens, qui aux heures commodes aux Seigneurs, faisoient les ordinaires prieres des Chrestiens. Mais qui voudra prendre le fait plus haut, il est certain que l'Empereur Constantin le Grand, (dit l'histoire Tripartite liure I. cha. IX.) accoustumant les soldats de seruir Dieu comme luy, il marqua leurs armes (ie croy leurs enseignes) du signe de la Croix, pour le moins du Monograme & chiffre de Christus,



mesme ayant *in regalibus* (ie croy Palais Royaux) basty vn Oratoire, il faisoit porter quant & soy encores *Tabernaculum* (vn Pauillon ou Tabernacle) comme vne Eglise, des Prestres aussi le suiuoient, & des Diacres seruans à ce Tabernacle: lesquelz suiuant l'ordre Ecclesiastique, accomplissoient le seruice necessaire. Dés ce temps-là, les cohortes Romaines que maintenant (dit ladicte histoire) l'on appelle Nombres (c'estoient les compagnies des gens de guerre) chacune firēt vn tabernacle particulier pour soy, & auoyēt des Prestres & Diacres. Ce qu'ils ne firent pas sans exemple, non seulement de Constontin, mais encores des Empereurs Payens precedents. Car de tout temps les Romains auoient dans leur camp vn lieu nommé *Principia*: où estoiēt les Aigles, enseignes & images des Empereurs: deuant lesquelles ils sacrifioient comme aux Dieux protecteurs gardes du camp & de l'Empire, (ce dit Tacite & Tertullien.)

L'Empereur Iustinian auoit vn lieu particulier que dans vne Nouuelle il apele *εὐχηστηρίους οἴκους* voulant dire, Maisons de prieres & *Oratoria* en Latin du tēps. L'Emperiere Constance femme de l'Empereur Maurice cinquante ou soixante ans apres, escrit à Sainct Gregoire le grand Pape, qui viuoit l'an CCCCCXC. pour luy enuoyer des Reliques des Saincts Pierre & Paul, en l'honneur desquels elle auoit faict bastir vne Eglise dans son Palais de Constantinople. Ainsi donc noz Rois, tant à cause des guerres & des voyages (que pour diuerses occasions & necessitez ils estoient contraincts de faire par leur Royaume) si aisément ne pouuans assister aux prieres publiques, voulurent auoir des Clercs ordinaires à leur suitte, pour les seruir en leurs Oratoires, quelquesfois portatifs: puis que nous lisons en plusieurs endroits dudit Gregoire de Tours, que beaucoup de Parlements se tenoient en la campagne, & que les grands, voire les Euesques

& Abbez, estoient contraints porter des tantes & pauillons pour s'eberger.

Encores estant deffendu de leuer vn Autel sans premierement enfouyr dessoubs des reliques de Martyrs, pour authoriser ces Autels champestres, il falut aussi auoir des reliques portatiues: auec ce que les François venus depuis l'an ccccc. de nostre Seigneur Iesus-Christ, en furét tant curieux, que saincte Ragonde, Roine, ayant faict bastir vn Monastere à Poitiers, pour y loger des filles enuiron cccccxl. enuoya iusques en Orient chercher du bois de la propre Croix où nostre Seigneur auoit esté crucifié: & lequel apporté, ainsi que l'on pensoit, elle fit mettre dans l'Eglise de son Monastere, qui en a pris le nom de Saincte Croix. (Donnant exemple de si grande deuotion à d'autres,) que non contens de fleschir le genoüil deuant telles reliques (bien souuent incertaines) & possible mesprisees pour ceste cause, par Maroul lors Euesque de Poictiers, qui ne voulut mettre ce bois dans l'Eglise de saincte Ragonde) ils les portoient au col, ainsi que des preseruatifs. Et d'autant que sainct Martin iadis fut tant reueré par les Gaulois & François Chrestiens, qu'ils le tenoient pour l'vn de leurs principaux Apostres, pour plus grande memoire de ses biens faits, ils datterent leurs chartes & instruments publics & priuez par l'annee de sa mort: estant son corps tellement reueré pour les miracles qui ordinairement aduenoient à son sepulcre: que beaucoup de differents se vuidoient par les serments que les parties faisoient dessus, & pource que du commancement de l'vsage des reliques, les Occidentaux estimoient que ce fut sacrilege de dissiper & desmembrer vn corps de Sainct, pour en tirer vne piece (ainsi que le mesme Gregoire Pape en sa responce faite à ladite Constance Emperiere, soubs parolles conuertes, reproche aux Orientaux leur irreligieuse coustume) il est croyable (dis-ie) que noz Rois François ne pouuans auoir le corps de sainct Martin tout entier, pour leur seruir de garde ordinaire, trouuerent moyen d'en obtenir la chappe, laquelle selon l'aduis des plus deuotieux, estant la principalle relique de leur Oratoire (car les iours de bataille nos Rois la portoient sus eux pour estre gardez de mal & de fortune de mort, (ce dit Rhenan apres vn Autheur ancien.) Il peut bien estre que de vray ou par sobriquet ces gardes-chapes furent appellez Chappellains au lieu de Clercs, ainsi que souloient estre nommez leurs predecesseurs.

Ce que ie dy de ceste Chappe Martiniane, se prouue par vn escrit d'vn liure que Rhenanus dit estre du Monastere de Nouient, & dit: *Quendam optimum dictatorem & scriptorem in Capellam suam assumpsit, quo nomine Francorum Reges Capam Sancti Martini, quam secum ob sui tuitionem & hostium oppressionem iugiter in bello portabant & sancta sua appellare solebant.* De ces Chapelles & Chapelains est faict mention au lxxxii. chap. du v. liure des Capitulaires de Charlemaigne. Au Synode d'Aix chapitre ou Canon v. en celuy de Rheims, Can. v. ils sont appellez *Capellani presbyteri.*

Les Archi-Chappellains du Palais des Rois de France iadis tenoient grand lieu, puis que Dreux Euesque de Mets, filz bastard de Charlemaigne, le fut: Comme aussi Hilduin Prince François, Abbé de S. Denis, & de S. Germain des Prez, du temps de l'Empereur Louis le Debonnaire: Aussi Vvalafrid Strabon

semble parler de ceux-cy, quand il dit: *sunt & illi quos summos Capellanos Franci appellant Clericorum causis prælati.* Comme encores auiourd'huy le maistre de l'Oratoire du Roi a l'intendance sur la Chappelle Roialle: vient sçauoir du Roi en quel temps & lieu il veut oüir le seruice diuin, se comunier, ou confesser.

Ceste charge a tousiours esté exercee par de grands & honnorables Prelats: & les Rois ont esté fort curieux d'y auoir des hommes de marque. Mesmes quand les Roiaumes François ont esté partis entre plusieurs freres Rois, il semble que chacun a voulu auoir vn Archi-Chappellain de son Palais: puis que l'Euesque d'Angoulesme pretend d'estre Archi-Chappellain des Rois de France, quand ils sont en Aquitaine: soustenans que Launus Euesque d'Angoulesme du tẽps du Roi Pepin le Brief, ou le Court, estoit aussi Archi-Chappellain de son Palais: & pour ceste cause, leur auoit acquis ce droict. Mais la Cronique d'Angoulesme dit, que Louis le Ieune venant en Guienne l'an M. C. . . . quand . . . Euesque d'Angoulesme, voulut vser de ce droict, le Roi l'empescha d'en iouïr.

Pour le regard des Clercs de la Chappelle, l'on trouue en des vieilles Annalles Latines, que les Rois en auoient plusieurs à leur suitte, desquels ils prenoiẽt le serment auant que de les receuoir à leur seruice, & leur distribuoient des benefices vacans. Ne pouuans lesdits Clercs, qui auoient ainsi donné leur foy, laisser ce Roi: non plus que les vassaux liges les Seigneurs, à qui ils s'estoient donnez. Car c'est ce que le Roy Charles le Chauue reproche à Thiote Clerc de sa maison (ie croy Chapelle ou Oratoire) qui sans la permission de luy son Roy auoit receu l'Eueschè de Bayeux, enuiron l'an VCCCLX.

Il est possible que ces Clers estoient aussi petits Chancelliers, c'est à dire, Secretaires. Car il se trouue en la XXVIII. Epistre de Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois, que du temps de Charles le Chauue, il y auoit vn *Ludouicus magnæ indolis, epistolare in palatio gerens officium.* Mais cetuy-cy semble auoir esté dauantage: & comme vn Chancellier ou son Lieutenant: car plusieurs lettres de ce tem[illegible], ont à la fin ces mots: *ad Vicem N. Archicancellarij*, & ledit Rhenanus en la Preface du liure intitulé, *Missa diui Ioannis Chrisostomi*, est de cet aduis, & dit auoir veu des tiltres où sont escrits ces mots, *N. Cancellarius ad Vicem M. ad Vicem Archichappellani recognoui.* Et du temps du Roi Robert & Henry son fils, Vulgram (depuis Chancelier, & dont les Allegrains noble maison Parisienne se disent venir) s'appelloit *Clericus Palatinus*: ie ne sçay pas si pour estre de la Chapelle, ou pour auoir esté Secretaire de la maison Roialle: Mais il est bien certain, que les lettres estant lors si fort abastardies, que n'y auoit plus que les Moines & autres gens d'Eglise qui les sceussent, l'on appella les sciences Clergie, & Clercs, ceux qui les sçauoient. De maniere, que la plus part des Laics ne sçachans ne lire n'escrire: necessairement il failloit, pour la commodité du public, que les Clercs Ecclesiastiques deuinssent Notaires, & par consequence noz Rois les prendre au lieu de Chancelliers ou des *Domestici*, dont i'ay parlé à mes Antiquitez (& ja cognus du temps des Merouingiens) pour faire l'estat des Secretaires pres des Roys & de leurs Lieutenans.

Mais les derniers Rois tindrent ces Clercs de deux sortes: assauoir des Secretaires ecclesiastiques & des Laïcs, qui souloient auoir bouche à cour, & droit de ferrage pour leurs cheuaux, auec sept solz & demy de gaiges par iour lors vaillans demy-escu: si i'ay bonne memoire de ce qui est escrit en vn estat de la despence du Roy S. Louys, & qui est en la chambre des Comptes au liure *Pater*, ce me semble.

Ie ne puis bien certainement dire quand ces Clercs ont pris le nom de Notaires & Secretaires de la maison & couronne de France.

I'adiousteray encores que les Clercs & Secretaires Royaux pretendent (& non sans raison, & pour plus grande majesté de l'authorité Roialle, Maison & Couronne de France) qu'eux seuls doiuent porter le tiltre de Secretaires. Et que ceux qui escriuent sous les autres Seigneurs, qui ne sont des Fleurs de Lis, ne doiuent prendre que la qualité de Clerc de tel & tel Seigneur. Comme du temps de noz peres, les grands Seigneurs mieux apris, n'appelloient leurs gens, qui sçauoient escrire leurs mandements & lettres, que Maistre Iean ou Maistre Pierre, & mon Clerc. Là où ceux du Roi, dés vn temps immemorial se sont dits Clercs, Notaires & Secretaires de la maison & Couronne de France, iouyssans de tres grands priuileges, comme domestiques du Roy.

Auec ce qu'en ce College il y a tousiours eu de grands personnages, & principallement Gerard de Montagu pere de Iean; monté en tel credit du temps de Charles cinquiesme, qu'en fin il fut grand Maistre de France, & bastit Marcoussis Monastere & Chasteau, lequel Gerard mit par ordre les Chartres du Roi. Allain Chartier fut aussi fort estimé pour son eloquence & industrie, lequel ayant beaucoup aydé le Roi Charles septiesme pour le recouurement de son Roiaume occupé des Anglois, merita qu'en sa faueur le Roi Charles huictiesme octroyast aux Secretaires lettres d'ennoblissemens, pour eux & leurs successeurs. Monsieur Budé, le Soleil de la France en lettres, fut aussi Secretaire du Roy, & assez d'autres grands & doctes personnages, que ie ne puis tous nommer.

CHAP. VIII.

Des Officiers domestiques.

LA plusspart des Officiers domestiques de la premiere & seconde maison, voire de la troisiesme, estoient esclaues ou affranchis, que l'on employoit au maniement du patrimoine ou domaine du Roi. Ainsi voyez-vous dans Gregoire, que Marilef premier Medecin du Roi Chilperic, est rendu à l'Eglise de Tours: comme ayant esté esclaue d'icelle. Droctulf Bail & nourricier du Roi Childebert, & Septimine sa nourrice renuoyez, l'vn à labourer les vignes, l'autre à tourner la meulle, qui fournissoit la farine des femmes de la maison Roialle. Et quand Chilperic enuoye en Espagne Rigunthe sa fille,

fille, tous les Valets de chambre, Cuisiniers, Boulangers, & autres menus officiers, sont tirez d'entre les Fiscalins: c'est à dire, des enfans ou affranchis nourris és maisons & terres du Roi. Aussi à leur retour Fredegonde les chastie en esclaues: dont il ne faut s'esmerueiller: Car les Rois tenoient leur mesnage & viuoyent de prouision.

Le mesme Gregoire en la preface du cinquiesme liure dit, parlant aux Rois, Que faites-vous? que cherchez vous? quelle chose est-ce que n'ayez en abondance? toutes delices foisonnent en vos maisons, le Vin, le Bled, l'Huile, regorgent en voz Greniers & Celiers. L'or & l'argent se void par monceaux dans vos tresors. Comme aussi par le XXXIIII. Chapitre du mesme liure, Fredegonde dit à Chilperic. Quoy? noz Caues ne regorgent-elles pas de vin, noz Greniers ne sont-ils pas réplis de Froment? noz tresors ne sont-ils pleins d'or & d'argét, Pierres pretieuses, Carquans & autres ornements Imperiaux?

Ils auoient iusques à des Salloirs. Car la mesme Roine, au liure VI. Chapitre XX. reproche à Nectaire, qu'il auoit enleué des Celliers du Roy, tant de la chair sallee que du vin. Et cette façon de viure de prouision est encores gardee par aucuns Princes d'Alemaigne: lesquels en la saison, font des Chasses generalles, où ils prennent cent, deux cens & plus, de Sangliers ou Cerfs, qu'ils font saler pour en partie nourrir leur famille.

Ceux qu'aux temps de Gregoire l'on appelloit *Domestici*, apprestoient les choses necessaires au Roi, allant aux assemblees, Sanes, ou Parlements Generaux. Car ledict Autheur liure X. Chapitre XXXVIII. dit: A ce Parlement se trouuerent plusieurs de son Roiaume, tant Domestiques, que Comtes, pour fournir à la despence Roialle. Ce qui a duré pour le moins, iusques à l'an VCCLXXX: puis que nous trouuons que Guy de Spolete depuis Empereur, en contention auec Berenger de Frioul, perdit le Roiaume de France, pour l'auarice de son Maistre d'hostel, qui marchanda auec l'Euesque de Mets, pour faire contenter son maistre, à moins de la moitié des viures que l'Euesque deuoit fournir au Roi. Et que dans des anciens comptes des Rois, il est faict mention des Gistes que les Abbez leur doiuent passant par leurs Abbayes. I'adiousteray, que le *Domesticus* des derniers Empereurs Romains estoit, selon Procope, comme Conseiller & Secraire d'vn Lieutenant general, de sorte que ce n'est de ceste heure, que les Secretaires de la maison & Couronne de France, pretendent ce droit, d'assister lesdits Lieutenans generaux.

Les Rois auoient aussi des Haras: specialement en Touraine & autre part, selon l'aisance des lieux commodes & fournis d'abondant pasturage. Car le mesme Autheur dit au XL. chap. du huictiesme liure, qu'vn certain Pelage ne craignoit aucun iuge pour ce qu'il estoit garde des bestes cheualines du Roy: que ie pense auoir esté vn *Mariscalcus*, tel que ceux dont faict mention la Loy des Allemans, & dont ie parleray tantost.

Encores est remarquable ce qui est dit en la vie de Louis le Debonnaire filz de Charlemaigne: Que lors qu'il estoit Roi d'Aquitaine, il auoit audit païs quatre Palais pour y viure les quatre saisons de l'annee: des prouisions que l'on y auoit retirees, pour soullager le peuple, du *Foderum* (qui est le Fourage) que les

gens de la suitte des Rois prenoient sur le plat païs. Quant aux autres Officiers pour la iustice ou pour la guerre, iaçoit que bien souuent ils fussent pris des domestiques & gens nourris pres des Rois, il y en auoit aussi de tirez des Gentils-hommes de marque, demourans par les prouinces : emploiez selon leurs merites & capacitez, ou la faueur qu'ils pouuoient aquerir pres des Rois.

CHAP. IX.

Des sieges Royaux.

QVANT au Siege Royal de noz Rois, il a esté diuers, selon les partages.

Gregoire Archeuesque de Tours dit, Que Clojon habitoit le Chasteau de Disparg : qui est sus la Riuiere du Rhin: que lon pense estre Diuisbourg, à . . . lieuës de Cologne.

Et il y a grande apparéce, que depuis il le tint à Tournay, Arras, & Cambray, quand il eut pris ces Villes, & aduancé ses conquestes iusques à la riuiere de Somme, courant la plaine d'Artois : ainsi que dit Sidoine Apolinaire, en vn Panegiric.

Le mesme Gregoire, dit manifestement à la fin du second liure, Que Clouis apres auoir deffait les Gots, establit son Siege Royal à Paris: mais quand il fut mort, ses enfans choisirent pour sieges, Rheims, Orleans, Paris, & Soissons.

Encores ne faut-il penser, que celuy qui auoit le Siege de Paris, eut preference sur ses freres à cause de cette Ville: car tous s'appelloient Rois des François. Et pour monstrer que le Siege de Paris n'estoit point plus que les autres, vous voyez dans le mesme Gregoire, que Paris aduint à Childebert troisiesme enfant dudit Clouis : & que Aribert aisné de Clotaire premier ne l'eut que par sort.

Si lon dit que Chilperic fils dudit Clotaire s'en saisissant auant le partage fait auec ses freres, monstroit qu'il l'estimoit d'auantage que les autres, ie respon, que c'estoit l'assiette commode qui l'inuitoit, & pource qu'elle estoit plantee au milieu de la France de ce temps-là, qui ne passoit la riuiere de Loire. Ioint que nous n'auons point de Chartres, ne tesmoignage d'Historien du temps, que le Roi de cette ville seul, portast le tiltre de Roi des François.

Au contraire, soubs les deux Tetrarchies (c'est à dire quatriesme portion de Roiaume) qui aduindrent en France apres la mort de Clouis, & Clotaire premier, Rheims ou Metz, Orleans, Paris, & Soissons, furent Sieges Roiaux.

Vray est que les Rois venus depuis Dagobert, s'aimerent à l'entour de Paris: comme aussi Charles Martel & Pepin son fils. Mais Charles le grand estant nay sus le Rhin, & ayant trop souuent affaire contre les Sesnes (qui sont les Saxons) & prenant plaisir aux bains d'eauë chaude qui sont à Aix (depuis nómee la Chapelle) fait croire que ce fut son principal Siege.

Louys le Debonnaire se retiroit volontiers à Thiomuille.

Charles le Chauue à Compiegne.

Louys d'Outremer à Laon.

Et ie croy que Capet n'estant Seigneur vtille de grandes villes(que de Paris, Orleans & Laon)fit son Siege de Paris:non tãt pour auoir esté l'ancien tiltre de son Pere,que pour estre en pareille distance de Laon & d'Orleans: seules villes qui luy restoient en domaine du Duché ou Marquisat de France, desmembré, pour en Fieffer les pieces à ses confidents: tels que les Seigneurs de Montfort, Mont-lehery, Corbeil, Dourdan ou ceux de Garlande: & d'autres voisins de la Forest d'Iueline: en ce temps appellee *Aquilina, ab aquis*: c'est à cause des eaux ou des yues (en vieil langage appellees Iuments) contenans presque tout le Comté de Mon-fort. De sorte que les successeurs dudit Huë Capet ont continué d'habiter ce quartier.

Ainsi que fit le Roi Robert: Qui semble auoir basty le Chasteau & l'Eglise nostre Dame d'Estampes & de Poissi, & mesmes fit vn Palais à S. Martin des Champs.

Encores dit-on, que Louis le Gros ferma premierement le Louure, pour y venir faire l'hommage des grandes terres, & de celles qui estoient voisines de la Preuosté de Paris au Chastellet (ancien fort de ladicte ville: pource que chaque Seneschal ou Bailly, receuoit les homages des petits fiefs vassaux de sa Prouince ou ressort qui luy estoit baillé en garde: affin de congnoistre ceux qu'il deuoit mener en guerre,ou à qui il estoit tenu de rendre iustice.

CHAP. X.

Des Maires du Palais, Seneschal, Grand Maistre, Grand Escuyer de France.

LA premiere dignité domestique estoit le Maire du Palais. Qui fut comme vn Lieutenant General: & est la cause pourquoy on le compare aux Prefaits du Pretoire des Empereurs. Il est vray que les premiers Maires n'auoient pas tant d'authorité soubs les Rois sages & vertueux, que durant le regne des maladuisez ou mineurs d'ans. Le Maire (à mon aduis) eut premierement charge de la maison du Roi, & de la iurisdiction sus les officiers domestiques: Aussi s'appelloit-il *Maier*, de *Maior*: nom tiré du Latin qui signifie Majeur & premier ou plus grand: estans aucune fois employez hors de la maison à choses de la Police: comme il se trouue au xxx. chap. du ix. liure de Gregoire: où Childebert II. enuoye Florentin Meier & Romul Comte de son Palais pour rassoir & esgaller le tribut de Touraine & de Poitou: confondu par la mort de plusieurs: & tombant sus les veufues & orphelins. Mais depuis, l'insuffisance de leurs maistres, & l'ambition de ceux-cy les ayant aduancez, ils empieterent sur la gendarmerie, & voulurent estre comme leurs Lieutenans, & reformateurs de tous les officiers du Royaume.

Ainsi voyez vous dans Fredegaire ou Idace continuateurs de l'histoire de Gregoire de Tours, que Flaocat Maire du Palais de Bourgongne, veut chastier Vvillibauld Patrice du mesme pays. Car si vous croyez ledit Autheur, les Seigneurs François eslisoient le Maire du Palais Royal, pour estre comme superieur de tous autres Officiers: & possible, representant le *Præfectus Prætorio*, iadis enuoyé en Gaule, pour Lieutenant des Empereurs Romains, en guerre & administration de la Iustice: ainsi que ledit Autheur monstre par l'exemple de Gogon pourueu de cet estat du consentement des Nobles, & suiuant la quittance que luy en fit Chrodin: laquelle histoire i'ay assez au long recitee en mes Antiquitez, tant pour memoire de la vertu dudit Gogon, que pour monstrer la iurisdiction, puissance, & authorité du Maire; si grande à la fin, qu'affoiblissant celle des Rois Merouingiens, elle donna occasion à Pepin d'occuper le Roiaume de France. Qui fut la cause pourquoy ce Prince paruenu à la Couronne, n'vsa point de ce Magistrat: craignant (ie croy) vne pareille audace que la sienne. Mais il retint celuy de Comte du Palais: pour ouir les causes & differens des gens de sa suitte: & pour le regard du soing des autres affaires domestiques, il auoit vn autre officier appellé *Præpositus mensæ*, *Scalco* ou *Siniscalco* en langaige Franc Theuch, qui entendoit sur la viande: sans qu'il y eut plus de Maire ou Lieutenant General. Pour ce (doit-on croire) que luy mesme ou ses enfans menoient les armees, & se trouuoient aux entreprises.

Cet officier s'appella depuis Seneschal: qui est vn mot François: qu'autresfois suiuant l'opinion d'autres, i'ay pensé signifier vieil Cheualier, comme s'il eust esté composé du *Latin senex* ou *senior* dont vient Seigneur, & de *chal* que l'on veut dire Signifier Cheualier en vieil François. Toutesfois i'ay depuis changé d'aduis.

Il y auoit deux sortes de Seneschaux, les vns francs & honnorables, les autres serfs. De ceux-cy parle la Loy des Allemans, tiltre XII. de celuy qui a occis des Pasteurs ou Artisans § II. Si le Seneschal d'aucun qui est serf est tué, & son maistre est tel qu'il aye XII. vassaux en sa maison, il payera XL. sols de composition. Lequel Seneschal neantmoins, lesdites loix soubs le mesme tiltre & § V. font differend de *Coquus*, c'est à dire Keux ou cuisinier.

L'autre espece desdits seneschaux estoit d'hommes Francs & Gentils-hommes notables: qui auoient intendance sus le boire & le manger du Roi, & tout l'ordre de sa maison, soit pour la Salle, paremẽt de Chambres, que de cheuaux, & generallement de toute la despence domestique.

Qu'il eust intendance du manger soubs la deuxiesme race, il appert par la Cronique: laquelle entre les Seigneurs occis en la iournee de Ronceuaux remarque Egibart: qu'vn Autheur du tẽps appelle *Præpositus mensæ*: vn autre *Scalco*, vn troisiesme *Princeps coquorum*, qui est le maistre Keux.

Soubs la troisiesme race, & par les Romans composez du temps de Philippe Auguste, ou bien tost apres, ils donnent au Seneschal, la principale charge de faire couurir les tables de viandes. Car au Roman de Raoul de Cambray, il est dit:

Son Senechal, a Raoul appellé
Qui del manger le seruoit mieux à gré.

Et au Roman de la Charrete, composé par Godeffroy de Leigny apres Chrestien de Troyes (qui commença,) dit.

Si Senechal firent cueillir
Les napes quand il le conuint, &c.

Au Roman de la Roze, ou de Guillaume de Dole qui est autre que cestuy de Guillaume de Lorris & de Iean de Meung.

Ni a nul qui de faim ne muire ¶ ¶meure
De ceux qui ont en bos ¶ esté ¶ bois.
Porce ont li Senechal hasté.
A la cuisine lor viande, &c.

Et audit Roman de Raoul de Cambray.

Et li Baron sont as tables aßis
Li Senechal s'en sont bien entremis,
De bien seruir chacun fut bien apris, &c.

Ce qui monstre qu'il y en auoit de moindres. Quant au grand ou Guerrier, il portoit la Banniere de France: Car il dit,

De tote France le fit gonfanonnier
Et Senechal pour t'enor ¶ exaucier. ¶ ton hõneur.

Car au Roman d'Aubry le Bourguignon il est dit:

Senechaux iet, ¶ m'enseigne portera. ¶serez.

Et de fait, il me souuient que François Duc de Guise, porta la Banniere de France à l'enterrement du Roy Henry II. au lieu du Grand Maistre. Pour le moins il estoit chef d'armes. Car au Roman de Garnier de Nanteuil il est dit:

De Thiebault d'Aigremont ont fet son Senechal
Por ses hommes guier ¶ en la terre mortale. ¶ guider.

Robert Abbé de S.... de Reims au quatriesme liure de son histoire en dit autant du Dapifer qui est le Seneschal. Ce iour l'Euesque du Puy (ie n'ay plus le Latin, ie l'ay perdu auec mes autres liures) perdit son Seneschal qui souloit porter s'enseigne (c'est à dire son Enseigne) en la bataille. Et cest Abbé Robert sçait bien ce qu'il dit: Car il se trouua au sermon de Clermont, où se fit la premiere croisade.

Guillaume Archeuesque de Sur, c'est Thir, au IIII. liure, chapit. V. de l'histoire d'Outremer, c'est la conqueste de Ierusalem, dit: *Alexius Mega domestici dignitate (quam nos maiorem Senescalem appellare consueuimus) fungeretur officio ab Imperatore secundus*, c'est à dire Alexis pourueu de l'estat du grand Maistre que nous appellons grand Seneschal, & est le second apres l'Empereur.

Le Roman dudit Raoul luy fait porter en vne Cour pleniere & Royalle, vne verge: ie croy en lieu de baston que porte le grand Maistre, Car il dit:

Apres monterent en la Salle pauee.
Li Senechaux à la chere membree ¶ ¶ c'est à dire plaine & virile.
Tint en sa main vne verge pelee,
Il s'escria à moult haut halenee

Oyez Baron, France gens henoree
Quelle parolle le Roix vous a mandee:
Ni à celui si ceans fait meslee
Qui ains le vespre n'ait la teste tranchee, &c.

Ceste verge ou baston signifie qu'il a Iurisdiction, & peut frapper ceux qui font contre les Ordonnances.

Au mesme ROMAN il lui fait distribuer les logis de la maison du ROY: Car quād Garnier & Gaultier se furent combatus, estans blessez ils furent couchez en mesme chambre par ordonnance du Seneschal,

Grans fu la cor, ens el Palais
As hautes tables sirent li chevalier
Li Senechaux ot moult a enseigner
Ensemble mit Gaulterot & Garnier, là où

Enseigner signifie là: il eut assez à faire à enseigner où ils devoiét loger: & quelle estoit sa chambre, ou respondre à ceux qui lui demandoient leurs necessitez.

Le ROMAN intitulé Siperis de Vineaux, descouure que le Seneschal signifioit grand Maistre.

Ie irai avec vos és primerains Cembaux
A grans cops departir veux estre Senechaux.

c'est à dire le premier, & (comme ie pense) le Maistre.

Et en la fable de l'Aigle & de l'Autour, il fait le Seneschal Lieutenant & premier apres le Roy. Cōme aussi vne vieille cronique Frāçoise qui dit: En ce tēps Ebroin le Senechal, qui avoit occis S. Leger fut occis de glaive: ainsi comme le sainct luy avoit dit. Et neantmoins toutes les croniques Latines appellent le mesme Ebroin *Maior Palatij*: Maire du Palais.

Le Roman de la Roze, soubs le nom de Guillaume de Dole, parlant d'vn Seneschal, dit:

Qu'il estoit tot en sa maison
Commenderres apres le Roi.

Il est bien certain, par les Chartes, portans le nom des premiers Rois de la famille de Capet, que *Senescallus* & *Dapifer* est tout vn. Car au temps passé les Chartes, lettres & iugemens de consequence, estoient soubsignez des principaux officiers domestiques: comme entre autres la Charte par laquelle le Roy Louys le Ieune, casse les mauvaises coustumes d'Orleans, il est dit: Données à Paris l'an MCLXVIII. au Palais où estoit le Queux (là c'est *Comes*.) Thiebault nostre Seneschal: Guillaume Bouteiller, Renaux le Chambrier: Raoul le Connestable, &c.

Deux ans apres, le mesme Roy en la Charte par laquelle est deffendu de mener marchandises depuis le pont de Mante iusques à Paris, si le Marchant n'est associé avec marchant de Paris, la soubs-scription porte. *Anno incar.* MCLXX. *Astantibus in Palatio nostro quorum nomina subscripta sunt & signa S. Comitis Theobaldi Dapiferi nostri, Mathei Camerarij, Guidonis Buticularij, Radulphi constabularij, data per manum Hugonis cancellarij Episcopi Suessionensis.* De sorte que vous voyez que celuy qui a tourné en François la charte de l'an MCLVIII. (car celle que i'ay leuë n'est

que copiée) a pris Dapifer pour Seneschal.

Mais Theulf en sa chronique Latine de l'Abbaye de Marigny pres d'Estampes monstre cela euidemment. Car il dit en Latin (& i'ay perdu mon Original auec plusieurs de mes autres Liures) Quand Guillaume Dapifer (qu'on appelle Seneschal) frere d'Ansel fut mort, Estienne Chancelier, frere des deux susdicts fut fait Maire, ou grand maistre de la maison du Roy. Ce que iamais on n'auoit ouy dire, qu'vn homme ia Diacre fut chef de gens de guerre pres du Roy. Et le mesme Estienne Chancelier laissa la Seneschaussee qu'il disoit posseder par droict d'hoirie, & fit sa paix auec le Roy Louys & Philippe son fils par le moyen de sa mere. Ce qui aduint (comme ie pense) l'an MCXXIX. ou XXX. Et puis que vous voyez qu'autre chose est Seneschal ou Dapifer que *Buticularius*, cela me confirme que l'estat de Seneschal est celuy de grand Maistre.

Car en la Charte du Roy Philippe le Bel donnée en l'Ausmonne de Citeaux l'an MCCXCIX. le Mardy apres l'Inuention sainct Estienne : il deffend à aucun de prendre viures à Paris au taux du Roy, fors luy, la Royne, ses enfans qui sont en sa main bournie, le Chambrier, Connestable, Bouteillier, Seneschal, & Chancelier de France. Par laquelle Charte vous voyez cest estat osté du rang qu'il souloit tenir, cent ans au precedent, lors qu'il estoit le premier degré d'honneur.

Aussi vous lisez en Sigebert, que le Comte d'Aniou tenoit cest estat en fief: car il dit l'an MCLXX. à la Chandeleur, le fils du Roi d'Angleterre se trouua à Paris: & seruit le Roy de France à table comme Seneschal de France : ou comme l'on disoit anciennement Maire du Palais Royal.

Robert Roy de France donna l'estat à Geoffroy comte d'Angers, en recompense de l'aide qu'il luy auoit faicte contre Othon Empereur d'Allemaigne: mais ie ne sçay pas comme l'on pourroit accorder ce passage de Sigebert auec la Charte cy dessus alleguée de l'an MCLXX. portant le nom de Thibaut Dapifer. Et encores ce que la cronique de Morigny dit, qu'vn Ansellus (que ie pense estre Anceau de Garlande) estoit Dapifer & *consiliarius regis* l'an MLXXIII. ou LXXIIII. Et en vne autre de la vendition de la place, faite par le Roy Louys le Ieune aux Bourgeois de Paris donnée à Chasteau Landon en l'an MCXLI. du regne le V. où il y a *Signum Radulphi Viremandiorum comitis Dapiferi nostri, Guillielmi Buticularij, Mathei Camerarij, Mathei constabularij per manum Cardini cancellarij.* De sorte que de ce temps-là, les Comtes de Vermãdois tenoiẽt l'estat de Dapifer, cõme aussi depuis il demeura longuement en la maison de Chãpagne : Encores quelquefois l'õ trouue *Dapifero nullo*, cõme en la charte cõfirmatiue au droit que les marchãs de Paris ont de pouuoir descharger du sel à Auxerre, où le Roi Philippe Auguste dit: *Præsentem paginam sigilli nostri authoritate, & regij nominis caractere inferius annotato confirmãtes. Actũ apud Loriacũ* (c'est Lorris) *anno ab incarnatione Domini M. ducẽtesimo: regni nostri anno vigesimo primo. Astãtibus in palatio nostro quorũ nomina subscripta sũt & signa. Dapifero nullo* (Ie croi à cause de la minorité des cõtes de Chãpagne) *S. Guidonis Buticularij, S. Mathei camerarij, S. Droconis cõstabularij, data vacãte cãcellaria.*

Si ce n'est que le Comte d'Aniou fut le grand Seneschal, & les autres moindres & seruans en son absence, ainsi qu'il appert par la relation mise à la fin de

ce chapitre: ou que les Rois courroucez contre les Comtes d'Aniou enflez pour leurs biens, eussent mis en leurs places ceux de Vermandois & de Champagne.

En fin ie trouue que Froissard au xxxii. chap. du quatriesme volume de son ,, histoire, dit. Le gentil & loyal Cheualier Messire Thomas de Percy auoit esté ,, vn grand temps souuerain Escuyer de l'hostel du Roy d'Angleterre (c'est à dire ,, en François) Maistre & Seneschal. Car tout l'estat du Roy passoit par luy. Et ,, aussi conuient-il qu'il soit passé par l'Escuyer, quiconque il soit.

Cela confirme ce que i'ay trouué en vn Roman, que le Seneschal auoit charge de presenter le cheual au Roy: Car le nom d'Escuyer ne vient pas seulement du seruice de ceux qui portoient l'Escu des Cheualiers, mais aussi de *Scuria*, c'est à dire en vieil François Estable: dont vient le mot Escurie & d'Escuyer: celuy qui maintenant a la charge d'amener le cheual au Roy, & de porter son espée. Ie confesse bien que l'on appelle aux vieilles Chartres *Scutifer* celuy que nous disons Escuyer: & *Miles* le Cheualier: mais c'est tard, & pour le plus tost ç'a esté du regne de Charlemagne, que ces mots ont eu lieu. Car au temps de la premiere famille, il y auoit vn Comte de l'Estable (voire soubs ledict Empereur) qui auoit soin des cheuaux Royaux. Et comme i'ay dit *Scuria* signifioit Estable, ainsi que vous trouuez au dixhuictiesme tiltre de la Loy Salique, article troisiesme. *Si quis Scudem cum Porcis, Scuriam cum animalibus, aut fœnile incenderit, &c.* C'est à dire, Si aucun a bruslé la Porcherie auec les Porcz, l'Escurie auec les bestes, ou le fenil, &c. le grand Escuyer pare ses armoiries de l'espée au fourreau & ceinture semez de fleurs de Lis.

Au Roman de la conqueste d'Outremer faicte par Godeffroy Duc de Boüillon composé par Gandor de Douay, & en vn autre il est dict:

Les tables ont ostées Sergent & Escuyer, &c.

Auquel lieu l'Escuyer commence d'approcher de la table comme auiourd'huy les Escuyers & Varlets tranchans, & dont seront monstrez cy apres les exemples.

I'adiousteray pour esclarcir quels estoient iadis les droicts du Seneschal de France, ce qui est en vn liure de l'Abbaye de S. Aubin d'Angers, & qui semble estre vn proces verbal, rapport ou tesmoignage ancien de quelque Cheualier commis pour faire la relation des droicts du Seneschal de France, sur le different qui lors estoit entre le Roy Louys le Ieune & Henry II. fils de Geoffroy d'Aniou, & Mahaut d'Angleterre fait enuiró l'an MCL. ou plus tard, elle com- ,, mence ainsi tournée du Latin. Quant à vous qui verrez cest escrit, sçachez que ,, moy Hues de Cleries ie vy les escrits des Comtes Foulques de Hierusalem qui sont en l'Eglise du sainct Sepulchre de Loches touchant la Mairrie & Seneschaussée de France qui luy fut & à ses antecesseurs donnée par le Roy Robert, il y auoit dissention entre le Roy Louys fils de Philippes, & le Comte Foulques qui depuis fut faict Roy de Hierusalem. Car le Comte Foulques ne le vouloit seruir, pource que le Roi Louys auoit donné la Seneschaussée & Mairrie de France à Ansel de Garlande, & depuis à Guillaume de Garlande, desquels le Comte Foulques ne pouuoit retirer ses redeuances & hommages. Il aduint

aduint que le Roy Louys eut grosse guerre auec le Roy Henry fils de Guillaume le Conquerant d'Angleterre, pour laquelle il requist le Comte Foulques de l'aider en ceste guerre. A quoy le Comte respondit qu'il ne luy deuoit aucun seruice, puis qu'il l'auoit despouïllé de la Mairrie & Seneschaucée de France. Le Roy manda au Comte par Amaulry de Montfort oncle dudict Comte Foulques, par Geoffroy Abbé de Vandosme & Raoul de Boisgency, que de tout cela & de plus grande chose, il vouloit se tenir à l'aduis des dessusdicts, & l'amender si besoin estoit. A ceste cause le Comte Foulques prenant conseil à ses hommes: assauoir, Robert de Blo lors Seneschal, Salmace lors Eschançon, Hugues de Cleries, Boudin de Vegia & plusieurs autres, respondirent au Roy, que s'il faisoit cela qu'il luy auoit mandé, que, & cela, & autre secours qu'il luy demanderoit il luy feroit volontiers. Or le iour que ce conseil fut pris, la Cour d'Aniou estoit remplie de bonne & sage Cheualerie. Lors Amaulry de Mont-fort & autres qui auoient porté les parolles du Roy, persuaderent au Comte Foulques, qu'il respondit au Roy par quelqu'vn qu'il cogneust, & auãt qu'eux (ses messagers) retournassent, il enuoyast en diligence l'en remercier. Lors les conseillers du Comte Foulques oyans le conseil qu'Amaulry auoit donné, l'approuuerent, & la Comtesse Aremberge fut d'aduis qu'aucun n'y allast fors Huë de Cleries, & pource ie Huë de Cleries allay à Paris: & de là à Guenor, où ie trouuay le Roy, & le Comte de Beaumont. L'ayant donc trouué à Guenor entre Ponthoise & Chaumont, (ie ne sçay s'il y a vn Gournay en ces quartiers-là.) ie parlé auec Monsieur le Roy, le saluant premierement de la part du Comte, & le remerciant de ce qu'il luy auoit mãdé. Puis ie luy dis que le Comte Foulques luy offroit son seruice dés à present: ou s'il luy plaisoit apres leur veuë & parlement. Et pource, iour & lieu fut assigné, pour estre audict Parlement, entre Marchesnoir & Bierne en Beausse. Cependant le Roy manda au Comte qu'il amenast audict Parlement Geoffroy son fils, qui de present gist en l'Eglise de sainct Iulian du Mans: car il desiroit moult de le veoir. Approchant donc le iour, le Roy & le Comte Foulques vindrent au Parlement auec leurs conseillers, où furent recogneus les droicts du Comte, assauoir la Mairrie & Seneschaucée de France: Et Guillaume de Garlande qui lors estoit Seneschal de France, recogneut qu'il deuoit hommage de ladicte Seneschaucée de France: & depuis fut *in voluntate Comitis* (ie croy en la puissance & discretion, pour estre chargé de tel rachapt qu'il plairoit audict Comte.) Apres Guillaume, fut seneschal Estienne de Garlande, qui fit hommage au Comte: apres Estienne Raoul Comte de Peronne, lequel fit semblablement hommage & seruice. Car celuy qui sera seneschal fera aussi hommage au Comte de tels seruices. Si le Comte va à la Cour de monsieur le Roy, le seneschal commandera aux Mareschaux de monsieur le Roy, de preparer & deliurer hostelleries au Comte. Quand le Comte viendra, le Seneschal ira au deuant, & le conduira en son hostellerie, lors le seneschal ira dire au Roy que le Comte d'Aniou est arriué. Si le Comte veut aller trouuer le Roy, le seneschal le conduira à la cour, & de la cour le reconduira en son hostellerie. Que si le Comte veut aller au couronnement du Roy, le seneschal luy fera preparer & deliurer hostelleries qui

sont propres & deuës audit Comte: Et quand le iour de la couronne viendra, & que le Roi sera assis à table, le Seneschal fera preparer vn Banc, couuert d'vn riche drap paillé ou de tapisserie, là où ledict Comte & ceux de sa compagnie seront assis, iusques à ce que la viande vienne. Mais quand le premier metz sera venu, le Comte se desbouclant (c'est à dire ostant son manteau attaché à vne boucle) se leuera du banc, & prenant de la main du Seneschal le metz, l'assiera deuant le Roy & la Royne: puis commandera au Seneschal seruir par les autres tables: & le Comte s'en ira rasseoir: iusques à ce que les autres metz reuiennent, & ce qu'il aura fait du premier il le fera des autres. Puis le seruice de la table acheué, le Comte montera à cheual, & s'en ira en son hostellerie accompagné du Seneschal: lors le cheual qui aura porté le Comte en cour, assauoir vn destrier, sera baillé au Keux du Roy comme à luy deu, *feodaliter*, (c'est pour son droit de fief) le manteau dont le Comte sera affeublé appartiendra au despencier. Mais apres le disner, le Pannetier enuoira au Comte deux pains & vn septier de vin, le Keux vne piece de chair & *vnum hastum* (ie croi *vnam Hastam*, c'est vne haste ou broche) car c'est la liurée du Seneschal. Ce iour les metz seront pris par le Seneschal du Comte, qui les enuoira aux Ladres. D'auantage quand le Comte ira en l'ost du Roy, le Seneschal de France luy preparera vn Pauillon capable de cent cheualiers, & vn Sommier pour le porter, & ses cordes & pieux: & vn homme de cheual pour le conduire auec deux de pied. L'ost fini, le Comte s'il veut, rendra au seneschal son pauillon, & quand bien il ne le rendroit, pource ne lairra-il d'en auoir vn autre à vn autre voyage. S'il se trouue ou vient au camp du Roy, *tutelam faciet, in reditu retutelam* (ie croy fera l'auant-garde, & au retour l'arriere-garde) & quelque chose qui luy aduienne soit bien ou mal, ne sera blasmé de la bouche du Roy. Ie Huë de Cleries ay veu ces seruices estre rendus au Comte Foulques Roy de Ierusalem en deux osts d'Auuergne, & à vn couronnement fait à Bourges, & au Comte Geoffroy qui est enterré au Mans. Ie le vy rendre à vn couronnement à Bourges, & à vn autre à Orleans. Item Gaultier de Senlis Eschançon recogneut deuant le Roy, moy l'oyant, qu'il tenoit du Comte d'Aniou tout ce qu'il auoit en la ville de Senlis, hors les murs & le forage d'arbrie, estre du fief du Comte d'Angers & tous les casements. Raoul de Martray & Thomas son frere, souloient seruir en Aniou de leur fief. Et moy Huë de Cleries parlant au Roy Louys, i'ouys dire au Roy ces mots: Raoul de Martré voyez Huë de Cleries cheualier du Comte d'Aniou vostre seigneur, allez seruir le fief de vostre mareschalerie, & hosteller Huë. Car vous tenez ce fief du Comte. Lors Raoul me logea comme mareschal: Ie le vy & le Roy adiousta, Dieu mercy, ie suy bien auec le Comte d'Aniou. Au surplus ledict Comte est appellé maire en France, pour la garde & arriere-garde qu'il fait en l'ost de France. Item quand il sera en France, ce que sa cour aura iugé demourera ferme & stable. Que s'il naist differend du iugement donné en France, le Roy mandera que le Comte le viene amender. Et s'il ne veut venir, les escrits des deux parties luy seront enuoyez: & ce que sa cour en iugera sera ferme & stable. Ce que ie Hue de Cleries ay veu en plusieurs iugements faits en France & Aniou amendez. Comme fut celuy *de Bello* (ie croy de guerre

ou champ) fait à sainct Aumer: & de plusieurs plaids & iugemens. I'ay veu cela & plusieurs auec moy. Qui est le contenu dudict proces verbal bien notable pour les droicts de Seneschal ou grand Maistre de France: & d'autres faits particuliers, que l'on peut tirer en consequence: mesmes pourquoy il portoit la Banniere de France en vn ost Royal, ainsi qu'ont dit les Romans, lesquels nous representent l'estat de leurs temps.

CHAP. XI.

Du Chambrier & Chamberlan.



CHambrier vient de chambre, & chambre de *camera* mot Latin & ancien, ce dit Festus. Et ie pense que de là soient venus les mots Courbé, Courbe, Couruer & Cambrer pour flescher en arc: d'autant que les anciennes chambres estoient voutées, non seulement du temps des Romains, mais encores de celuy des François, puis que le Roman de Aubry le Bourguignon dit:

Ia n'entrerez en sa chambre voutie
Se ly Quens n'est en vostre compagnie, &c.

le mot voutie estant dit pour voutée.

L'estat de chambrier est vieil, & les Roys de la premiere race en ont vsé. Gregoire de Tours liure IIII. chapitre XXI. dit que *Carresigille cubicularius* (que ie pense estre chambrier & chamberlan) de Sigibert fils du Roy Clotaire fut tué quãt & son maistre. Et combien que par ce lieu l'on puisse iuger qu'il fut prochain de la personne du Roy (comme encores est le grand chamberlan) il semble par le mesme Autheur qu'il eut charge du tresor. Parce qu'au XXI. chapitre du VII. liure il dict que le Roy Guntchram voulant sçauoir qui auoit occis Chilperic son frere: la Royne Fredegonde en chargea Euroul chamberlan, disant, encores qu'il auoit emporté beaucoup de choses du tresor Royal. Et toutesfois le mesme Autheur liure V. chapitre XXXIX. donne vn Tresorier à Clouis fils de Chilperic. Durant la deuxiesme race l'estat de chambrier ou de chamberlan (que ie pense auoir esté tout vn) fut octroyé à personnes honorables & Nobles. Car nous trouuons que Bernard frere de la Royne Iudith femme de Louys le Debonnaire Empereur & Roy de France, qui fut Duc de Septimanie, estoit aussi chamberlan du palais: & desia il commandoit aux portiers.

Sous la derniere famille ceux qui tenoient l'estat de chambrier signoient les chartes & lettres de consequence, auec les autres principaux Officiers de la couronne. Et croy (pour les raisons que ie diray cy apres) qu'ils estoient aussi grands Tresoriers. Comme encores en Angleterre l'estat de Tresorier est le plus grand, & tenu par grands Seigneurs. Les Italiens & la cour du Pape estimoient, il y a quelque temps, le *Camerlingo* comme Tresorier. Car Iean Vilany au IX. liure chapitre CLXI. dict: *Papa Ioanni & soi Cardinali contra dissero à cio,*

prouando che Christo è gli Apostoli hebe proprio, & commune : si come si monstra per li Euangeli : & che Iuda Scarioth era Camerlingo & despenciere de beni loro dati per Dio. Et encores auiourd'huy en la plusspart des grandes Abbayes, le chambrier reçoit le reuenu comme Tresorier, ainsi qu'en l'Abbaye de saincte Geneuiefue à Paris, & plusieurs autres Monasteres, & lieux Ecclesiastiques : mesmes les Romans qui ont escrit du temps de Louys le Ieune.

Philippes Auguste, & autres Roys prochains, font les chamberlans gardes du tresor, des coffres, de l'or, & de l'argent des Princes, don[illegible]s parlent. Car Huon de Mery au tournoyement d'Antechrist dit:

Ie sui Chambellan d'Antechrist,
Ie gard son Or & son Argent.

Le Roman de Doon de Nanteuil, monstre euidemment que les chamberlans portoient l'argent de la despence, & des offrandes que le Roy donnoit à la Messe:

Li Kamberlans le Roys qu'en auoit le mestier
¶ c'est Or. *Aporta au Seigneur, trois offrandes d'ormier* ¶
Ce furent trois Besans, c'est offrande à Princier.

Au Romant de la conqueste de Hierusalem:

Al departit commande son chamberlan Geoffroy
Quil lor donnast cinq sols par le souuerain Roy.

parlant de l'Euesque du Pui.

Et pour mõstrer que ces Chamberlans petits estoient employez à la chambre. Les mesmes Romanciers leur font mettre & couurir les tables de vaisselle d'argent. Au Roman de ....

Et veissiez couurir ces tables
As Chamberlans & connestables
De pots & de hanaps d'argent.

Et encores au Roman de Doon.

Les napes fit estendre le Chamberlans Gregoire.

Mais lors il faut penser que tels Chamberlans & Connestables estoient ce qu'auiourd'huy sont les Varlets de chambre, Escuyers tranchans, & Gentilshommes seruans.

Les mesmes Romanciers donnent au chamberlan le droict d'assister aux hommages, & en font vn fief, comme il semble qu'estoient les estats qui soubscriuoient aux chartes des premiers Roys de la maison de Capet, lesquels estats il y a grande apparence d'auoir esté fiefs, assauoir de Seneschal ou grand Maistre en la maison d'Aniou ou de Garlande (à tout le moins par arriere-fief) de Vermandois & Champagne ainsi que i'ay monstré cy dessus. Et l'on void qu'il a esté pratiqué en plusieurs grandes terres, mesme en Normandie, où les estats de Seneschal, de Connestable & Chamberlan, estoient tenus & comme encores ils sont en Escosse.

Et c'est (possible) pourquoy l'Autheur du Roman de Regnault de Montauban, introduisant Charlemaigne qui parle à vn filz de Regnault.

Ie vous donray vn Fief voyant tout mon Barnez ¶ ¶ C'est Noblesse.
Chamberlan de ma Chambre tousiours mes en serez
Ni viendra nus haut homes qui de mere soit nez
Pou terre ne par Fief auoir & releuez,
Que n'aiez le mantel qu'il aura afeublez.
Par mon chef ce dit Nesmes, bon Fief as recouurez.

Ce qui n'est pas hors de raison, puis que l'on trouue entre les vieils memoires de la chambre des Comtes, les noms des Euesques, Abbez & Abbesses, desquels le Chambrier de France du temps de S. Louis ou son fils, prenoit à leur nouuel aduenement cent sols.

Le Chamberlan gardoit la porte du Roy: voire celle d'vn Comte, i'entends celle de sa chambre: ainsi que monstre le Roman de Raoul,

Vet sen la guette que plus ni atend
Droit à la chambre don Doon le hardi
L'anel crosla le chamberlan l'oy
Odoon éueille le Cheualier genti,

Les Chamberlans qui faisoient les seruices dont i'ay parlé cy dessus, pouuoient estre comparez aux Varlets de Chambre. Et lesquels durant la premiere race, estoient tirez (comme tous autres communs Officiers domestiques) des maisons des champs appartenantes aux Rois.

De ces petits Chambriers fait mention Gregoire au quatriesme liure, chap. XII. Et croy bien qu'vne partie estoient Fiscalins; c'est à dire, gens tirez des maisons Roiales champestres, ou des enfans desdits Fiscalins.

Les grands Chamberlans ou Chambriers de France souloient auoir plusieurs beaux droits, & semble qu'ils eussent part aux deniers, pour leur garde; Car au Roman de Graal, que Messire Robert de Bourron ou Boron translata de Latin en François ou Roman (ie croy enuiron l'an MCL) par le commandement de saincte Eglise, dit aux Propheties de Merlin. Ay cheu temps estoit coustume que li Camberlent auoient la disme partie de che qui venoit à la bource de les seignor. Et ie croy que c'estoit pour le salaire de sa recople: qui estoit vne merueilleuse espargne au pris de l'argent qui s'en va aux gaiges des Officiers manians les Finances du Roi: auquel l'on dit que l'escu ne reuient pas à vn quart. Voire ces Chambriers auoient des terres tenans d'eux en Censiues, à cause de leurs offices. Car la plus part des vignes vers S. Mandé & Piquepuce, & les murs du bois de Vincennes tenoient du Chambrier.

Outre cela il auoit Iurisdiction sur les Pelletiers, Merciers, Marchands de draps de soye, & autres officiers ou mestiers qui se meslent de vestements à Paris, comme s'il eut eu cognoissance & intendence de ce qui se fait en la Garderobe du Roi: car le premier Gentil-homme de la chambre & Maistre de la Garderobe du Roi ne sont que des Eclipses de grand Chambrier.

Mesme il auoit vn visiteur des marchandises, poids & aulnages: lequel prenoit tiltre de Roi des Merciers. Duquel les autres Merciers estoient tenus de prendre lettres: & les Merciers suiuans la Cour auoient lieu separé. Comme à Paris la Gallerie d'entre la grande Salle du Palais & la saincte Cha-

pelle en a retenu le nom: & vne grange pres Sainct Anthoine des champs, s'appelle encores la grange aux Merciers, pource qu'ils s'y retiroient lors que les Rois habitoient le bois de Vincennes. Le droit que le Roi des Merciers tire sus les autres de son estat, ne luy est deu sans cause & charge: Car il est tenu de fournir certaine quantité de cire au Sacre du Roy.

Les Ducz de Longueuille ont longuement tenu l'estat de grand Chamberlan, sçauoir depuis le Roi Charles septiesme, iusques au Roi Henry second, quand par la mort de François Duc de Longueuille fils de la Roine d'Escosse fille de la maison de Guyse: ledit Roi le donna au Duc de Guyse oncle du deffunct.

Il me souuient d'auoir ouy dire que l'estat de Chamberlan de France auoit esté laissé aux Comtes de Dunois, afin d'honorer Iean Bastard de Louys Duc d'Orleans, qui tant auoit trauaillé pour garder ceste Couronne, durãt la guerre des Anglois, & le regne de Charles VII. qui luy donna cest Estat, non tant pour recognoissance des seruices par luy faits, que pour oster la jalousie que les Pri[illegible] eussent peu auoir, si on luy eut baillé rang parmy eux: A ceste cause on luy reserua ceste place, laquelle sans enuie, le pouuoit monstrer & faire apparoistre des premiers & plus proches du Roi, estant contraint par son estat d'estre à ses pieds quand il estoit assis en son throsne, & derriere luy à la queuë de son cheual quand il cheuauchoit en magnificence Royalle: voire les siens retiennent le rang des Princes, du consentement des estats de ce temps.

I'ay vne assez bonne Chronique Françoise, qui donne vne fort honorable charge au grand Chamberlan. Car parlant de la maniere de viure de Charles le grand, l'Autheur dit: Durant le disner & souper, il oyoit volontiers aucune chose notable, ou dictié honneste: ou vn homme qui lisoit les Histoires & faits vertueux & loüables des Princes & autres personnes dignes de renommee, representant ceux que Suetone en la vie de ..... appelle Libraires. Ainsi souloit estre fait en France: Et mesmement aux festes, que le Roi & la Roine doiuent estre en estat & habit Roial. Et cet office de reciter tels faits à telles festes, souloit faire le Comte de Tancaruille au temps du Roi Charles sixiesme de ce nom, Pere du Roi nostre Sire qui est à present, ce dit madite Chronique.

La mesme charge faisoit vn predecesseur dudit Tancaruille du temps du Roi Iehan: duquel Gares de la Vigne Autheur du Roman des oiseaux dit:

La fuli Quens de Tanquaruille
En luy n'ot ne Barat ne Guille. †

¶ C'est tromperie.

Parlant d'vn banquet solemnel du Roi Modus. Car l'estat de grand Chamberlan de France & de Normandie estoit tenu par Iean Vicomte de Melun fait Comte de Tancaruille l'an MCCCII. ainsi que porte vn memoire de la Chambre des Comptes que i'ay veu:

CHAP. XII.

Du Bouteiller.


LE nom de Bouteiller vient de Bouteille, & Bouteille de Boutis ou Bout & Bouts (car il se trouue ainsi escrit) vaisseau nommé entre les vstencilles d'Eschançonnerie de la maison du Roi sainct Louis, pour l'an MCCLXI. là où le Barillier, & le Chartier des Bous sont nommez parmy les autres seruans, & encores en l'estat qui fut faict l'an MCCLXXXV. le porte Bouts est nõmé. Et dit le memoire. L'on n'acheptera ne Bouts ne Bouciaux ne Barils sans le congé du Maistre d'hostel. De maniere que les Italiens en pourroient auoir pris (comme beaucoup d'autres mots) leur Bota: Si vous ne dites qu'il vient de Boutis: que le Glossaire Grec interprete Seria: c'estoit vn vaisseau longuet de terre propre à mettre vin ou huille. De sorte que les Bouts d'Eschançonnerie, representent ce que les Latins appelloient *Vter*, en François Ouldre, vne peau dans laquelle se porte le vin par les lieux mal-aisez au charroy: comme dans les montaignes d'Auuergne & autres, ou pour ce vaisseau, l'on dit ce vin sent la Boute: c'est à dire la peau ou la poix dont elle est enduite & courroyee.

Les anciennes Chartes nomment tousiours le Bouteiller apres Dapifer: fors qu'en vne de l'hostel de la Ville de Paris qui parle des droits de Boso de Poissy l'an MCLXXIIII. où y a *S. Comitis Theobaldi Dapiferi nostri, S. Mathei Camerarij, S. Guidonis Buticularij, S. Radulfi Constabularij, Vacante Cancellaria:* Sa charge estoit de presenter la coupe au Roi, & d'auoir soing des Bouteilles, c'est à dire du boire du Roi, dont il a pris le nom. Ces cinq Officiers, *Dapifer, Buticularius, Camerarius, Constabularius & Cancellarius*, ont tousiours esté nommez aux Chartes, comme les Principaux Domestiques: le *Dapifer* pour grand Maistre de la maison du Roi. Le *Buticularius* pour Eschãçon: Le *Camerarius*, pour Thresorier. Le *Constabularius*, pour Escuier & auoir soin des cheuaux ou de l'estable. Le *Cancellarius* pour signer & marquer les lettres: & comme vn premier Secretaire du Roy, ayant la charge & garde de l'anneau du Roi, auquel son image, à tout le moins sa teste, enfoncez en pourfil (comme lon void dans l'anneau des Rois Charliens, & ie n'en ay point veu de telle façon que durant ceste maison) estoit figuree: pour l'imprimer en cire au bas des lettres. De maniere que ce n'est merueille si aux Chartes le nom de ces Officiers est escrit: comme de ceux qui au moyen de leurs estats doiuent tousiours estre les plus proches de la personne du Roi: & pource tesmoings de ses commandemẽts, actes, octroys, & principalles liberalitez.

Le Bouteiller auoit aucunes Vicomtez en Normandie affectees (ce croy-ie) pour les frais de son estat, ainsi qu'il se trouue par vn Memoire de la chambre des Comptes. L'autheur du Roman de Brut fait porter au Bouteiller la Coupe du Roi. Car il dit, Beduers de l'autre partie seruoit de la Bouteillerie: & puis autre part.

Bedcuers deuant il aloit
Ki le Cope le Roy portoit,

Tellement qu'il semble à veoir que l'Estat d'Eschançon a esté tiré de celuy de Bouteiller. Comme de Chambrier celuy de Chamberlan. Pource que le Bouteillier estant empesché à d'autres particularitez de son estat, le Roi voulut auoir vn grand homme pour luy presenter sa coupe, appellé Eschançon, en vieil langage, pource qu'il versoit à boire, ce que l'on dit encores signifier le mot Alleman Schank.

Cest estat de Bouteiller ayant esté longuement en la maison de Moussi soubs Dammartin, pource que ces Seigneurs ont demeuré à Senlis, furent communement appellez les Bouteillers de Senlis: qui ont retenu les armes escartelees d'or & de gueulles representans du vin en vne Coupe d'or. I'oublioi à dire que le Bouteiller auoit Iurisdiction sur les tauerniers, comme aussi tous autres grands Officiers sur les metiers fournissans pareilles especes que celles, dont le Roi s'aidoit en sa maison; le Greffier du Tillet, ayant assez parlé du Panetier, Keux & autres Officiers de la maison du Roi, ie les passeray, pour n'auoir rien de nouueau à dire plus que luy: qui doit estre tenu pour nostre premier Antiquaire. Mesmes ie passeray sur l'estat de Connestable, le reseruant entre les dignitez de guerre.

CHAP. XIII.

Des gardes Du Roy.



ONSIEVR Chambre Escossois, qui a faict l'histoire abregee des Papes, Empereurs, Rois de France, d'Angleterre & d'Escosse, s'aduance trop de dire que sainct Louis fut le premier de noz Rois qui eut Garde. Car si bien la grand Chronique (parlant des Assassins, que le vieil de la montaigne leur Prince enuoyoit pour tuer les Princes Chrestiens plus courageux & entreprenans) dit
» ces mots: Quand ledit Roi ouit les nouuelles si se douta formant, & prist con-
» seil de soy garder: Il esleut Sergents à maces, garnis & bien armez, qui nuit &
» iour estoient entour luy pour son corps garder. Il ne deuoit pas conclurre que
» ce fut le premier Roi gardé.

Hoto Euesque de Basle descriuant les mocqueries que Charlemagne fit faire aux Ambassadeurs Grecs: declare assez la magnificence de sa Cour. Mesme Gregoire Archeuesque de Tours liure septiesme chap. huictiesme, monstre que Guntchram Roi de France Bourguignonne, ou d'Orleans, voyant que Sigibert Roy de Rheims ou de Metz (qu'on disoit aussi d'Austrasie) & Chilperic Roi de Soissons, & de Paris ses freres, auoient esté tuez, mist grosse garde, sans laquelle il n'alloit pas seulement à la Messe ny à ses esbats. Aussi n'est-il croyable que les Rois Meroüingiens, nouueaux conquereurs de la Gaule, & de puis

depuis tres riches & puissans, fussent sans Garde, principalement Clouis, apres qu'il eut batu les Bourguignons & Vvissigots : les Rois desquels ayant vescu en grande magnificence & pompe, nous trouuons par la seconde Epistre de Sidoine Apolinaire que Theodoric Roy de Thoulouze viuant l'an de nostre Seigneur Iesus Christ CCCCLX. auoit des Gardes. Quelqu'vn de sa suitte " (dit-il) armé se tient pres de sa chaire, le gros de ses satellites fourrez, pour " oster la presse, demeure deuant la porte de la salle, separez de tapisserie & en- " clos de barreaux, afin qu'ils ne facent du bruit. "

Mais il n'est pas aisé de dire quelles armes ces Gardes des Rois François souloient porter : iaçoit qu'il est croyable qu'ils auoient des Arcs, Fleches, Iauelines, Ancons, & Franciſques, Masses & autres armes du temps, dont i'espere parler au quatriesme liure de ce recueil : il est vray que sous les Rois de la maison de Capet, lon ne trouue certainement quelle fut leur garde, sinon qu'ils auoient des Sergens (c'est à dire, Seruans) à pied. Tous les Autheurs du temps Romanciers ou autres opposent aux Cheualiers les Sergents : comme s'ils eussent esté Roturiers, & non Nobles. Tesmoin cét endroit du Roman du Graal. *Et si emmena cinq cens Cheualiers, que Sergens à cheual, & bien neuf cens Sergents à pied.* Et tost apres le mesme Autheur : ¶ Es vous venir vn Sergent apres la Route, vn arc en sa main. Et autre part. ¶ *Porche ne veuil ie mie estre comme Cheualiers*, ains *comme Sergent*. La grand' Chronique, parlant de la bataille de *Boüines*, dit : *Les Allemans eurent* desdain de ce qu'ils furent premierement assaillis par Sergens & non mie par Cheualiers. Le Greffier du Tillet dit, que le Roy S. Louis fonda saincte Catherine du Val des Escolliers à Paris, pour memoire de la victoire que Philippes Auguste obtint à Boüines, en laquelle les Sergens firent vaillamment l'an MCCXIIII.

¶ *Es vous venir*, pour voici. ¶ *Porche*, pour ce.

Mais iaçoit que la grande Chronique dise, que les Cheualiers & Sergens à pied & à cheual s'y porterent hardiment : Rigordus qui a escrit telle bataille comme present, & le Moine de S. Denis, qui a mis dans ses Chroniques ce qu'il auoit apris dudit Rigordus, ne remarque aucune particularité signalee des Sergens d'armes du Roy. Mais il appert par le memoire qui est graué au portail de ladite Eglise, que les Sergens d'armes du Roy (que ie pense auoir aussi esté de sa garde) ont augmenté ladicte Eglise, qui a pris son nom du Val des Escolliers, pour aucuns estudians là retirez, & qui enseignoient les lettres. Les Huissiers d'armes portent encores des Masses d'argent deuant les Rois : mais ils n'estoient pas seuls gardiens du corps des Roy, ains il y en auoit aussi d'autres : & mesme des Escoissois que le Roy Charles septiesme retint, tirez du nombre que les Comtes de Boucan, Duglas & autres Seigneurs d'Escosse, luy amenerent pour chasser les Anglois. Quant aux François, ils furent appellez Archers, à cause de l'Arc, arme lors commune.

Ces Archers du corps, pour ce que du téps de Charles septiesme ils auoient des hoquetons (mot qui vient du Grec) couuerts de paillotes ou escailles d'argent doré, qu'on souloit appeller Orfrais, pour ce que les Orfeures les faisoient (pour les employer sur la broderie, & les deuises du Roy) prirent le nom d'Orfauerisez, comme les appelle Philippes de Comines à la difference

NNNNNN

de ceux qui n'en auoient point : laquelle magnificence fut suiuie de nos Rois successeurs dudit Charles septiesme, qui ont changé les armes desdits Archers en hallebardes, pour ceux qui seruent à la Cour : Mais à la guerre, ceux qui durant la paix ont des hallebardes, portent des lances, & sont armez comme les Archers d'ordonnances, & aucuns desquels depuis quarante ans, portent des harquebuzes.

CHAP. XIIII.

Du Roy des Ribaux.



Es visiteurs des Merciers, des barbiers, & de la maison du Roy s'appelloient Rois : mais pas vn Autheur que i'aye veu iusques icy, n'en dit la raison : & i'ozeroy presque asseurer, que ce fut à dire Correcteur, ou Chef : puis que les principaux Herauts sont nommez Roys d'armes, comme ceux qui souloient regler les ceremonies des ioustes, tournois, &c. dont ie parleray autre part. Quant au premier des trois cy-dessus nommez, i'en ay parlé comme d'vn Vicaire ou Commis du grand Chambrier, pour la visitation des marchandises propres à la chambre du Roy.

Mesmes i'ay autres-fois entendu dire que le Barbier du Roy, s'appelloit Roy des Barbiers. Car encores a-il son Lieutenant à Paris, pour visiter les Maistres de l'estat : & croy que ce Roy auoit le droit de visitation sur tous les Maistres des autres villes de France : tels que les Chirurgiens, & ceux qui guerissent les playes iadis appellez *Mires*, du mot Grec Miron, qui signifie vnguent. Comme les Medecins s'appelloient Physiciens pour s'estudier à la conseruation de la nature. Mais le troisiesme qui s'appelloit Roy des Ribaux, ne faisoit pas l'estat de grand Preuost de l'Hostel, cõme aucuns ont cuidé : ains estoit celuy qui auoit la charge de bouter hors de la maison du Roy, ceux qui n'y doiuent manger ou coucher.

Car au temps passé, ceux qui estoient deliurez de viandes (qui est ce que depuis lon à dit auoir bouche à cour) apres la cloche sonnee se trouuoient au Tinel, ou Salle commune pour manger : & les autres estoient contraincts vuider la maison : & la porte fermee, les clefs estoient apportees sur la table du grand Maistre. Et pour ce qu'il estoit deffendu à ceux qui n'auoient leurs femmes de coucher en l'hostel du Roy, & aussi pour voir si aucuns estrangers s'estoient cachez, ou auoient amené des garces, ce Roy des Ribaux, vne torche au poing alloit par tous les coings & lieux secrets de l'hostel, chercher ces estrangers : soit larrons ou autres de la qualité susdite. Du temps de S. Louis lon appelloit Ribaux, les gens de peine & forts hommes, tels que les Crochereurs & porte-faits. Iean de Meung au Roman de la Roze, monstre que le

Roy des Ribaux estoit vne charge de Cour. Car faisant parler le Dieu d'Amours à Faux semblant, il dit.

Par fois (dit Amour) ie l'otroy,
Des or vueil que sois de ma Cour.
Chil vient auant, & chil acour
Faux semblant, par cil conuenant
Seras o moi, tout maintenant
Tu seras mon Roy des Ribaux, &c.

Mais Guillaume de Loris, monstre que les Crocheteux & porte-faits, en Greue, de son temps estoient nommez Ribaux: tesmoing ces vers de la premiere partie dudit Roman de la Roze.

Des Rois me pourroit oposer,
Ki por lor noblece ¶ aloz er, ¶ C'est lolange.
Si com le menu peuple cuide,
Fierement metent l'or estuide
A fere entor els armer gens:
Sept cens ou sept mille sergens.
Et dit len tot communelment
Qu'il leur vient de grand hardement
Mais bien scet Dieu tout le contraire
Ki tousiours les tormente & greue
Soubs & sus tot aller
Et deuant les barons ¶ paller ¶ C'est parler.
Car par force ne vaut trois pommes,
Plus que la force d'vn Ribault.

& encores le mesme,

Il n'est chetif si ne cuide estre,
Soit Rois, cheualier ou Ribault, &c.

qui en ce lieu est pris pour hōme de basse condition, fort & puissant de corps.

Car encores disons nous d'vn homme corsu, c'est vn puissant Ribault. Mais cestuy-cy monstre euidemment que les porte-faits communement s'appelloient Ribaux, &c.

Mais Ribaulds ont les cœurs si ¶ bauds ¶ C'est fier, hautain.
Portent sac de charbon en Greue:
Que la pene point ne lor greue
S'ils en patience trauaillant,
Qu'ils hatent & ¶ trepent & fouler ¶ C'est trepigner.
Et vont à S. Marcel aux tripes:
Ni ne pise tresor trois pipes
Ains despendent à la tauerne
Tout leur gain & leur espargne,
Puis reuont porter les fardeaux.

Baud, signifie haut: ainsi qu'auez leu, voire hardy & impudent, ce dit Iean de Meung.

Si feroient estuues chaudes,
A quoy leurs bateries baudes,
Tous nuds pourroient demener:
Quand l'air verroit à forcener.

Le mesme de Meung surnomme encores les nourrices *Baudes*, c'est à dire hardies, comme volontiers elles sont en paroles lasciues.

Mais c'est trop s'asseurer de l'antiquité, de dire que le Roy des Ribaux faisoit l'estat de Preuost de l'Hostel. Car dés le temps mesme de Charlemaigne, il y auoit vn *Comes Palatij* qui iugeoit des differends des gens de la suitte de la Cour. Ainsi qu'on void dans Æginard qui escrit la vie de cet Empereur.

L'erreur peut venir de ce, que lon dit que les filles de ioye qui suiuoient la Cour estoient tenuës en May, venir faire le lict du Preuost de l'Hostel: & lesquelles pour leur hardiesse impudente & impudique estoient nommees Ribaudes: comme Ribler signifie courre: & rauder, pour Ribauder. De maniere que cét Officier cõmandant à des gẽts insolents qui suiuoient la Cour, fut appellé Roy, comme visiteur & Correcteur des Ribaux, & impudents, ainsi que le Roy des Merciers auoit la visitation de la mercerie, le Roy des Barbiers des faiseurs de Barbe. Voire le souuerain degré des Heraux estoit de porter le tiltre de Roy d'armes: possible pour ce qu'ils estoient comme Iuges & Correcteurs des fautes qui aduiennent aux assemblees d'armes, comme estoient les Ioustes & Tournois.

Fin du premier liure du Recueil de l'Origine des dignitez & Magistrats de France.



DEVXIESME LIVRE DE L'ORIGINE DES DIGNITEZ ET MAGISTRATS de France.

CHAP. I.

Des Patrices, Ducs & Comtes.



LEs Officiers domestiques expediez, nous parlerons des autres qui sont publics: comme des Patrices, Ducs, Comtes, & autres pour la guerre. Nos anciens qui preuirent les maux des elections à tous changements ou mort de Rois, & considererent les fautes d'aucuns Merouingiés (qui laissans l'exercice de leurs estats, pour s'adonner à tous plaisirs se seroient totalement deschargez sur les Maires de leur Palais) par l'eslection de Pepin: semblent auoir fortifié l'Estat & Couronne Françoise, remettans sus les plaids Generaux, Synodes, Sanes, & Conciles (ainsi appellez, pour ce que les Euesques & Abbez s'y trouuoient, & que les faicts des Ecclesiastiques & les affaires de la Religion s'y traictoient premierement) que Boniface Vvnefrid Anglois natif pres de Londres & depuis Euesque de Mayence l'an VCCXLIIII. se plaint d'auoir esté discontinuez enuiron cent ans. C'est en ce temps là, que les gens d'Eglise font plus grande instance, d'estre appellez aux Synodes & Parlements, & de vouloir estre iugez par les Euesques. Car par le premier Concile d'Orleans, tenu sous Clouis l'an cinq cens douze, ils s'estoient exemptez de la iurisdiction laïque, sous ombre de la clericature. Soit que les François se souuinssent de la reuerence, que les Gaulois & Germains portoient (ainsi que i'ay dit cy-dessus) à leurs Druides & Prestres: ou que le zele de la Religion Chrestienne par eux nouuellement embrassee, les eust tellement eschauffez, qu'ils pensassent n'y auoir rien de bien faict, que ce qui sortoit de la main des Prelats: lesquels depuis, vsans inconsiderément de leur pouuoir au degradement de

l'Empereur Louys le Debonnaire, fils de Charles le Grand, firent (possible) perdre à leurs successeurs, le respect qu'on leur auoit porté auant vn si grand orgueil. Mais les vrays fondateurs de l'estat François, ont esté ceux de la maison de Capet: lesquels de leur gré, ou contraincts par la noblesse, de laisser en heritage, & sauf hommage, les Duchez & Comtez auparauant tenus à vie, (car on ne trouue point certainement, quand & pourquoy ils se sont faits hereditaires) amoindrirent ceste desbordee puissance des anciens Rois, de faire toutes choses à leur appetit. Et comme ceux de Lacedemone receurent les Ephores, pour Controlleurs de leur authorité, ceux-cy establirent & asseurerent les plus grands Seigneurs Ducs, Comtes, & Pairs de la Cour de France, pour tenir le grand Parlement, audience, & generalle iustice de toutes les doleances du peuple: & les iugements des Seneschaux, Baillifs, & Iuges inferieurs, donnez en grandes causes. Car du commencement de ceste derniere famille, il n'y auoit Comte, voire Seigneur Chastellain, dependant nuëment du Roi qui ne pensast auoir autant de puissance en sa terre, que ces nouueaux Rois. De sorte que Huë, & Robert Rois escriuans à Audebert Comte de Perigueux, fils de Boson le vieil, qu'il eust à leuer le siege de deuant Tours, & luy demandant dans leurs lettres (comme par reproche) qui l'auoit estably Comte? Il ne fit difficulté (ainsi que dit la Cronique de sainct Cibar d'Angoulesme) de respondre; Ce n'est vous Rois: ains ceux qui vous ont fait Rois. Aussi voyez-vous que Henry, & Philippes les premiers Rois François, de ce nom, & Louys le Gros, sont plus empeschez à guerroyer ces petits tiranneaux d'entour Paris, que contre les grands Ducs & Comtes: Mais quand ce dernier eust essarté (par maniere de dire) son Roiaume, & desraciné telles ronces de ce beau jardin François, & que tant de voyages en la terre saincte eurent emmené ces mangeurs de peuple, la France reprist son ancienne beauté. Et nos Rois incitans les grands Seigneurs pour les ayder à maintenir leur grandeur, quant & quant les establirent Pairs du Conseil, Iustice, ou Parlement de France: lequel commença deslors à seruir de ressort de Iustice: au lieu des anciens Plaids Generaux, Sanes, & Conciles tenus durant la premiere & seconde famille: ainsi que ie diray en autre endroit plus à propos.

I'ay parlé de l'Estat de la maison du Roi, & des officiers qui approchoient de sa personne, fors du Connestable, que ie reserue (cõme i'ay dit) à mettre entre les gens de guerre. Mais dautant que le Roiaume a tousiours esté embelly d'autres dignitez, pour la paix, & pour la guerre, ie pense qu'il ne sera hors de propos de les descrire premierement, & les separer d'auec la maison du Roi, pour plus facile intelligence de leurs charges.

Ie dis donc que les Pairs de France pretendent deuoir marcher deuant toutes autres dignitez de ce Roiaume. Tesmoing Philippes premier de ce nom Duc de Bourgongne: lequel estant puisné de Louis Duc d'Anjou, au banquet du Sacre du Roi Charles VI. leur nepueu, se mit entre le Roi & ledit Duc son frere plus aagé.

Mais la Roine Catherine vefue du Roi Henry II. a vuidé ce differend, faisant au Sacre du Roi François II. son fils, immediatement aller apres ledit

Roy, ses autres enfans vestus en habits de Pairs. Ce qui sembla raisonnable, veu qu'il n'y a plus en France, aucun qui tienne ces anciennes Pairries : & que (possible) quelque iour il fut aduenu, qu'vn Gentil-homme eut precedé le sang Roial : seulement pour auoir succedé à ces Pairries imaginaires : chose plus tollerable aux anciens Pairs, tous parens du Roy, ou qui tenoient les grandes Seigneuries & Fiefs du Royaume, lesquels auoient esté cause de leur donner tel nom signifiant parenté : ainsi que d'aucuns pensent. Toutes-fois il y a plus d'apparence que ce fut pour ce qu'ils estoient (entr'eux) esgaux & pareils en dignité. Car mesmes les Seigneurs François auoient des gens appellez Pairs de la Cour de tel & tel Duc, Comte, Baron, & Seigneur haut iusticier : lesquels assistoient aux iugements des Cours desdits seigneurs. De sorte que par toute l'antiquité, vous voyez que toutes les parties plaidantes, demandoient d'estre iugees par leurs Pairs : c'est à dire, Vassaux du haut Ber, & Suserain: que i'interprete *Pareils* : & dont ie parleray lors que ie descriray l'administration & distribution de la Iustice de France.

En Allemaigne ils ont encores ces Pairs, qu'ils appellent *Heulent* & en Latin *Pares Curiæ*. Aussi Othon de Frisinghen chapitre trente vniesme au premier liure des Gestes de Frideric dit : le Prince suiuant nostre coustume demanda l'aduis de plusieurs de ses Pairs.

Et de fait, il semble que les Pairs de France auoient esté choisis cõme égaux: & pour estre Iuges aux Parlements generaux.

Ceux qui ont composé les Romans ne les estiment & prennent que pour compagnons. Celuy d'Alexandre le Grand faict enuiron l'an mil cent quarante, (car ie ne puis certainement cotter au vray le temps des Autheurs dudit Roman) dit.

Elisez douze Pairs, qui soient compagnons
Qui menent vos batailles par grand deuotion.

Et au Roman de Gauthier d'Auignon composé enuiron l'an mil deux cens.

Assez de mal me fit vostre oncle, Ganelons
Qui trahit en Espagne li douze compagnons.

Celuy de Iudas Machabee fait l'an MCCLXXX. dit:

Il assembla tous ses Barons
Qu'il fit Pairs par diuisions. &c.

Et il n'y a doute, qu'au deuxiesme exemple l'autheur n'entende parler des douze Pairs : la pluspart desquels, les Romans feignent auoir esté tuez à Ronceuaux : suiuant l'histoire fabuleuse de Turpin.

Si est-ce que le mot se prend aussi pour Parent : comme il se trouue au Parlement & veuë que firent sur le Rhin, l'an huict cens soixante & vn, les Roys Louys de Germanie, Charles de France, dict le Chauue, enfans de l'Empereur Louys le Debonnaire, & Lothaire fils de l'Empereur Lothaire premier Roy de Lorraine : où il est dit, Les Roys accompagnez des Seigneurs que chacun auoit nommez du Royaume de son Pair : qui en ce lieu s'entend pour Parent & pareil : plustost que compagnon. Car ils estoient deux freres & vn nepueu.

Et en la conuention des Rois Louis le Begue, & Louis fils de Louis Roy de Germanie, faicte l'an VCCCLXXVIII. ou LXXIX. indiction XII. il est dit au cinquiesme article. Que personne de nous ne souhaittera, ou for-conseillera (qui signifie, des-conseillera) la perte de la vie, royaume, subiets, ou chose appartenant à la prosperité, honneur, ou royaume de son Pair.

Et tenir en Parage ou Pareage, c'est estre suiect de quelqu'vn, comme ayant partagé auec luy, ainsi que Parent. Car Parage, Pareage, & parentage est tout vn. Le commencement d'vne Oraison à la Vierge Marie toute commune, dit:

¶ C'est parentage.

A toy Royne de hault ¶ Parage.

Et au Roman d'Alexandre

¶ C'est fief.

Gadifer fut moult preux d'vn Arabi ¶ lignage
En Berry fu nouris & cil de son Parage.

Et au dict, intitulé pour orgueilleux humilier, composé enuiron l'an MCCL.

¶ C'est plus.

Aux vers de droict heritage,
Sera beau cors & beau visage,
De toute humaine creature,
Ia mes ¶ n'y aura aduantage,
Tant ait esté de hault parage,
Que ne deuienne pourreture.

Au Roman de Meraugis, pomposé par Raoul de Houdan enuiron l'an MCC.

Et s'elle est gente de lignage,
Ie sui assez de haut parage:
Mes pere fu parent le Roy.

Le semblable est dit au Roman de Fauuel, qui est vne Satyre contre ceux qui tiennent trop grand compte d'or, composee l'an MCCCX.

¶ C'est tout.

Tuit ¶ ces choses que i'ay nommees,
Qui de tout mal sont renommees.
Sont toutes du grant faux parage,
De Fauel, & de son lignage.

On ne peut dire que nos Pairs tiennent quelques chose des anciens Patrices Romains. Car ceux qui à Rome portoient ce tiltre, furent enfans, ou descendus des premiers Senateurs, choisis par Romule, premier Roy de Rome. Et ceux qui vindrent d'eux, ou depuis, furent mis en leur place, quand les races des premiers faillirent. Mais Constantin le Grand, ayant changé l'estat de Rome, quand il se declara Chrestien, fit d'vn tiltre commun à plusieurs familles, vn degré d'honneur: voulant (ainsi que dict Zosime au deuxiesme liure de son Histoire) que les Patrices fussent assis au dessus du Prefect du Pretoire. Suidas dit, Que les Patrices estoient comme chefs du Senat: & possible celuy, qu'en la Republique on eut appellé *princeps Senatus*, à qui le Consul demandoit le premier son opinion.

Ce deuoit estre vne excellente dignité, puis que l'Empereur Anastaze en honora Clouis nostre premier Roy: luy enuoyant quant & quant les robes & Couronne Royalles. Aussi estoit-elle (entre les autres charges) seule à vie, ainsi

ainsi que dit Cassiodore, en vne Epistre du cinquiesme: & laquelle, par la Loy derniere *De Consul.* & 71. Epistre du 8. liure dudit Cassiodore, semble auoir pris son nom du mot Pere: pour la sagesse & meureté de plusieurs de ceux qui furent pourueuz de cet Estat: Iaçoit que l'ambition ayant depuis affecté ce tiltre, il se trouue que des Empereurs l'ont octroyé, voire à des enfans.

Nos François n'en vserent qu'en Bourgongne & Gothie, c'est à dire, Languedoc, & pays iadis tenu en Gaule par les Rois Goths. Car si Aymon donne ce tiltre à quelque Seigneur de deça Loire, c'est improprement: & pensant parler plus latinement que ceux desquels il s'est aidé. Ce qui bien souuent rend confuse l'histoire de ce Moine assez mauuais antiquaire Romain.

Ie trouue que le Patriciat a duré en Bourgongne iusques à Vvillibaud, tué par Flaocat, regnant Clouis II C'est à dire, iusques à l'an VCL. Auquel païs ceste dignité estoit la plus grande, comme en France celle de Duc: i'ententéds, auant que les Maires du Palais eussent empieté si grande authorité. Aussi Gregoire de Tours liure VI. bien souuét appelle Duc Eune, Mommol Patrice, soubs le Roi Guntchran. Car nos Rois (comme autre part i'ay dit assez de fois) ont tousiours esté modestes en leurs cóquestes, ne changeans guieres les noms des Officiers, ne les loix ou coustumes des pays par eux vaincus, ou ioincts à leur Couronne. Et par l'histoire dudit Gregoire, l'on void ledit Mommol faire les actes de Gouuerneur, Comte, & Duc d'vn pays.

Ie ne me fusse pas tant arresté à la preuue & comparaison de ce Patriciat, & la Pairrie (qui commença soubz la maison de Capet) n'eust esté, que i'auoy desir de monstrer la diuersité, qu'il y a d'vne dignité à l'autre: & laquelle se trouue presque en tous Estats, Grecs, Romains, & François. Pource que nostre Monarchie a esté gouuernee d'vne autre maniere que ces deux. Ce qui sera dit, pour tous les autres estats, dont cy apres nous parlerons. Et afin de n'aller trop curieusement rechercher leur etymologie: ou vouloir comparer les offices, & iurisdictions des Roiaumes estrangers aux nostres.

CHAP. II.

Des Ducs.

IL n'y a aucune doute, que le mot de Duc ne vienne du Latin *Dux*, signifiant celuy qui va deuant, & conduit les autres. Qui est aussi la cause pourquoy les Chefs & Capitaines d'armees ont esté ainsi appellez entre les Romains: d'autant qu'ils doiuent conduire & monstrer le chemin à leurs gens, ou ce qu'ils doiuét faire. Ce neantmoins ce tiltre de Duc n'a esté pris pour dignité, que soubz les derniers Empereurs, & depuis Diocletian ou Constantin: du temps desquels les Gouuerneurs des Prouinces & frontieres, & ceux qui commandoient à grand nombre de gens de cheual & de pied aux frontieres, ou conduite des armees sont appellez *Duces & Magistri armorum*, par Ammian Marcellin. Il est vray, que long temps deuant, Tacite Historien Ro-

main, viuant soubs Traian, appelloit aussi *Dux* le chef d'vne armee: mais c'estoit plus generallement. Ces Ducs des derniers Empereurs & de nos premiers Rois, estoient d'auantage que les *Comites*; & leurs superieurs: commandans à toute vne Prouince. Aussi Vvalafrid Strabon, c'est à dire le Bigle, les compare aux Archeuesques.

I'ay autre-fois veu vn vieil Cahier: qui disoit, qu'vn Roi doit auoir deux Patrices: Vn Patrice, quatre Ducs: Le Duc quatre Comtes. Vn autre adioustoit: le Comte quatre Barons. Le Baron quatre Chastellains. Le Chastellain quatre Vvassaux.

Il appert par l'histoire de Gregoire, principalement par le quarante-huitiesme chapitre du cinquiesme liure: que Duché estoit plus que Comté: puis que Leudaste Comte de Tours y aspiroit. Aussi quand Pepin voulut appaiser Griffon son frere, il luy bailla le Duché Dentrelen (possible Endely en retient le le nom) car il est certain qu'il estoit voisin de la Mer de Picardie pres la riuiere de Somme: (toutesfois Endely est sus la riuiere de Seine) il donna (dis-ie) ledit Duché auec douze Comtez à Griffon son frere. Que les Ducs menassent à la guerre les habitans de leurs gouuernemẽts, il est euident au vi. liure dudit Gregoire chap. 19. où l'Autheur dit, Il enuoye ses messagers aux Comtes, Ducs, & autres officers estans en charge, ausquels il mãda d'assembler l'armee pour entrer au Roiaume de son frere. Ils leuoient aussi les tributs, impositions, & deniers Roiaux. Car le mesme Gregoire au xviii. ch. du viii. liure dit. Que Theodulf, enuoyé par le Roi Guntchram, pour estre Comte d'Angers, estant chassé de sa ville, fut remis en possession par Sigulf. Et au mesme liure chap. 30. Les Ducs ayans mal conduit l'armee dudit Roi Guntchram, & perdu beaucoup de gens, sont contraints de luy rendre compte de leur voyage. Encores au xxxi. chap. du vi. liure. Chilperic faict coupper la teste au Comte de Roan, pour auoir souffert ses gens piller des villages, en allant à la guerre. Au xii. chap. du ix. liure. Gregoire dit. Aucuns aussi furent ostez à *Primatu Ducatus*. C'est à dire, du hault degré de Duché. Comme si Duché fut le plus grand estat de ce temps-là. Car au v. liure chapitre xiiii. il dit: de Leudaste Comte de Tours. Et quant à toy, tu tiendras le Duché de tout le Roiaume par cinq ans. Fortunat, Poëte viuant du mesme temps, en dit autant: & i'entends dire, que Duché estoit lors plus honorable tiltre que Comté.

Robert esleu Roi au lieu de Charles le Simple, Hugues le grand son fils, & Hugues Capet, fils dudit Hugues, ont porté le tiltre de Duc des François: Iaçoit que les chartes que nous auons des Princes de ce temps-là, ne portent que le tiltre de *Comes*, soit pour Normandie, Chãpagne & Poitou. Et Floard monstre, que ledit Hugues le Grãd, auoit les Vvassaux du temps de Louis d'Oultremer Car il se trouue aux Annales dudit Autheur, qu'vn Hilduin & Arnoul estoient ses hommes, & comme tels il les alla secourir, voire il se peut presque conclure, que tenant le Duché & Marquizat de France, c'est à dire, la Lieutenãce de toute la terre, qui estoit depuis la riuiere de Seine iusques en Bretagne, & entre Loire & la Mer de Normandie, tous les Comtes qui se trouuoient en ce ressort, tenoient de luy. Mais quand ledit Capet & Robert son fils vindrent

à regner, il est croyable qu'ils ne voulurent point ceder le tiltre de Duc à pas vn autre Seigneur, sinon au Duc de Bourgongne leur fils, tellemét que bien long temps apres, les Seigneurs de Normandie, de Languedoc & autres principaux Seigneurs de France, ne porterent que tiltre de Comtes: ce qui dura iusques à Philippe de Valois, qui fit Iean son fils aisné, premier Duc de Normandie, n'estant lors la dignité de Duc encores tenuë par aucun Seigneur en France.

Et de fait il n'y a au Royaume de Pologne tiré sus France que deux Ducs: l'vn pour la Polongne, & l'autre pour la Lituanie, qui ont la charge & la conduite pour les armees: esquelles ils ont toute puissance. Ces Ducs ont chacun vn maistre de Camp: & les Capitaines generaux des Prouinces rendent iustice, aux Nobles, leuent les tributs & reuenus que les Rois ont en leurs ressorts, comme lon void au II. Tome de l'histoire dudit Roiaume, par laquelle appert que les Ducs en ce païs l'à, sont comme Lieutenans generaux d'vn Roy, & font l'estat que souloient faire les Ducs & Comtes de nostre premiere race.

CHAP. IIII.

Des Marquis.



POVR le iourd'huy, les Marquis sont estimez plus que les Comtes: & toutesfois i'ay leu en vn vieil fragment de liure, que le Comte deuoit auoir soubs soy dix Marquis: le Marquis dix Barons: le Baron dix vassaux. Et de fait vous ne trouuerez pas que le mot de Marquis, ait (en France) si tost esté en vsage que celuy de Comte: ne mesmes entre les François ne autre nation sortie de Germanie. Car l'on tient pour certain que le mot de Marquis vient de MARK: qui de tout temps en langue Gauloise & Germanique (iadis commune & presque semblable) signifioit cheual, ainsi que dit Pausanie Autheur Grec. Voire, pour monstrer que ce mot a longuement duré par deça; il est dit: en la Loy des Bauieriens, au tiltre des vicieux Animaux, s'il luy a coupé la queüe, ou l'aureille (si le cheual est de ceux que nous appellons MARK) il l'amendera de... solz.

Tous cheuaux ne portoient ce nom: ains les meilleurs. Car les moyens par ladite loy s'appelloient Vvilts: les derniers Andarnaco. Ceux qui cõmandoient aux gens de cheual estoient appellez Marquis. Mais depuis, parce qu'on les tenoit aux frontieres affin de plus facilement descouurir la venuë & surprise des ennemis, ils donnerent leur nom au païs où ils demouroient. De sorte que les limites & confins prirent le nom de Marche.

Pour monstrer ce que dessus, le Roman de la destruction de Troye fait par Benois, parlant de Paris embarqué pour rauir Helene dit:

Li Cheualier & li Marchis,
Ke Paris ot semont & pris,
Et ses freres Deifebus,

Et furent bien deux mil & plus:
Risont venus d'armes garni, &c.

Auquel lieu l'Autheur n'entend parler de Seigneurs de terres, quand il dict Marquis: ains des hommes d'armes montez à cheual. Autrement ce seroit vne par trop grande manterie de donner deux mil Marquis (honorez de terres & grands fiefs) à vn fils de Roi, pour seulement l'accompagner à vne course. Et ces Romanciers (quelques lourdaux qu'on les puisse estimer) ne peuuent auoir esté tant hors du sens, de seulemẽt l'auoir dit par Hyperbole, c'est à dire excez & outrage de parolles.

Toutesfois l'Empereur Frideric donne vne autre raison de l'etymologie du nom Marquis, laquelle semble differente à aucuns, & non pas à moy: qui soustiens que le mot vient de cheual: ayant de mon opinion ce grand & sçauant Iurisconsulte Alciat, au liure qu'il a faict du Duel: & Beat Rhenan en ses Annotations sur Tacite. Car le susdit Empereur au deuxiesme liure des Feudes au „ dixisme tiltre dit. Celuy qui par le Prince est vestu de quelque Duché, est com- „ munément appellé Duc: & qui de Marche, est Marquis, et la Marche est ainsi „ nommee, pource que le plus souuent elle est assise pres de la Mer, &c. De faict vous voyez que la Marche d'Ancone, Treuisane, celle de Brandebourg, & de Danemarck, sont assises sur la Mer. Et lors on pense que ce soit, comme si l'on eut voulu dire, *regio marica*, pour *marina*. Mais ie ne trouue point que *maricus* pris pour *marinus*, soit Latin: quelque chose que dise Castel Vetro Italien. „ Et en la Loy des Bauieriens tiltre des Bornes, il est dit. Toutesfois & quantes „ qu'il se meut differend de terres Commarchanes, quand les signes ne sont ap- „ parents, &c. Il est certain qu'il entend par Commarchanes, parler des terres qui marchisent & se touchent. Quant à nous François, nous appellons Marche, ce que les Latins disoient *Limes*, & quant l'on dit ces Prouinces Marchisent, c'est à dire, elles sont limitrofes, ou se touchent l'vne & l'autre.

Altamer au commentaire sus le liure des mœurs des Germains, composé „ par Corneille Tacite, dit: Que les Allemans appellent Marche vn païs conquis „ par armes: & Marquis le Seigneur d'vn tel païs. Volaterran, en son quatries- „ me liure soubs *Veneria*: donne encores vne autre raison, disant: Que les Lom- „ bards faits maistres d'Italie, la commirent au Gouuernement, partie de Ducs, „ partie de Marquis: qui en leur langue signifioient Magistrats hereditaires & „ perpetuels. Car les Ducs ne venoyent à telles dignitez par succession. Vadian les estime cõme ceux qu'en Latin l'on appelloit *Præfectos militum*, Gouuerneurs des frontieres, appellez Marquis en langue Allemande ou Germanique. Et qu'auant la venuë des Romains en ce païs-là, ils auoient des Margraff.

Iacques Vuinfeling, Autheur de la vie de Dretheric Archeuesque de Majence dit, les Comtes auoir esté appellez Graff, pour la grauité de leurs mœurs: Et a trouué Zaze sçauant Iurisconsulte: qui a suiuy son opinion au traicté *de Vsibus feudorum*. Cõme si dés ce temps-là, les Germains eussent parlé & entẽdu Latin. Ie confesse bien que Tacite dit: Que chacun Prince ou chef des armees Germaniques auoit douze *Comites*, c'est à dire, Compagnons, ou gens qui ne par-

toient point d'aupres d'eux : mais non pas qu'ils s'appellassent Graff: ainsi que veut Vvinfeling. Car comme i'ay dit autre part, les Allemands prononcent & escriuent deux FF. pour vn V. comme Geneff pour Geneue: Graff pour Graue, disant Rhin Graff, que nous prononçons Rhin Graue.

CHAP. IIII.

Des Comtes.

LA dignité des Comtes, sans doute, suit celle des Marquis, & a son origine bien autre que beaucoup de gens ne cuident: & de bien petit commencement (comme la plus part des dignitez) sont venues à la grandeur que maintenant l'on void. Ceux-là qui veulent prendre du plus haut, disent : que les Preteurs & Proconsuls iadis enuoyez par les Romains au gouuernement des Prouinces leurs subiectes, auoient à leur suitte des gens appellez *Comites, contubernales & cohors Pretoria*. C'est à dire gens de sa suitte, Camerade, & compagnons du Preteur: pource qu'ils faisoient compagnie à ces dignitez & grands officiers. Les Empereurs (comme il est croyable) entretinrent ce train: De sorte que venant l'Empire de Rome entre les mains des Cesars, combiē que les Magistrats, & presque toutes autres affaires de consequence passassent à leur appetit (car Iulles & Auguste portoient quelque honneur au Senat) Calligula fut le premier, qui se disant Seigneur dissipa & ruina tout l'estat ancien : comme aussi fit Neron, & les guerres ciuiles de Galba, Othon, Vitel & Vespasian. Puis la tyrannie de Domitian. Mais venant l'Empire entre les mains d'Adrian, il esleut des gens de bien & honorables, desquels il fit quasi comme vn priué conseil. Il est vray que ses predecesseurs Empereurs auoient des gens de leur suitte appellez *Comites*, pource qu'ils les suiuoient : Car ie trouue que Suetone en la vie de Galba dit: Au contraire, il n'y eut chose quelconque, qu'il ne souffrit faire & adiuger à pris d'argent par ses *Comites*, c'est à dire, ceux de sa suitte, & affranchis. Mais ie croy que lors ils n'estoient pas encores en dignité. Et il est plus croyable, qu'Adrian aimant fort à voyager, ceste compagnie, qui le suiuoit par tout, fut dite *Comitatus Cæsaris*, la suitte de Cesar : & les amis de l'Empereur *comites*: i'entend ceux qui estoient de son conseil: comme iadis estoient soubz les Preteurs & Proconsuls gouuerneurs, ceux desquels cy dessus i'ay parlé.

Ceste façon de faire iadis s'obserua par les successeurs dudit Empereur : & tant, qu'aucuns d'iceux commettoient ces *Comites* au maniement des affaires qui suruenoient à la suitte de leur cour, soit de finance, de renuois, de causes de consequence, voire & de la guerre. De là vindrent les dignitez des *Comes largitionum*, qui peuuent auoir esté comme les Tresoriers generaux, *Priuatarum* ceux qui manioient le domaine particulier du Prince. En la guerre le Cōte d'Orient, d'Afrique, d'Illirie (c'est Esclauonie) du palais, d'vne Prouince, voire & d'vne

forteresse, mais ce fut biẽ tard: lesquels noms de dignitez ont duré iusques à la ruine de la Monarchie Romaine: & ont esté gardez par les Goths, François, Bourguignons & Lombards: mais plus par les François, lesquels (ainsi que i'ay dit autre part) n'osterẽt presque rien de la police Romaine par eux trouuée en la Gaule. Car Procope dit, qu'ils laisserent les Gaulois viure, s'habiller, armer, & gouuerner à la Romaine: voire leur souffrirent porter en guerre des enseignes pareilles à celles qu'ils souloient auoir, deuant qu'ils fussent leurs Seigneurs. Aussi trouuez vous dans l'Histoire de Gregoire de Tours, les Magistrats gouuernans les villes & Prouinces estre appellez Ducs & Comtes.

Le passage que ie sçache le plus expres pour mõstrer quels officiers vn Prince François de la premiere race auoit pres de soy, ou qu'il enuoyoit auec vn de ses enfans fait Roy d'vn pays, est celuy dont Gregoire parle liu. IX. chap. XXXVI.
„ où il dit de Childebert Roy d'Austrasie. Il conclud d'y enuoyer son fils aisné,
„ auquel ayant donné des Comtes, Domestiques (i'ai suiuant Procope, autre part
„ dit, que c'estoient comme Secretaires & gens de conseil) des Maires, Baiules, (Bailly en viẽt, iaçoit que lors propremẽt ce fut vn gouuerneur & nourrissier) & tout ce qui est necessaire à l'estat Royal. Mais celui qui est en la vie de Louys le Debonnaire, faite sur le recit d'Ademar tres-noble Moine, est encores plus certain: lequel aussi n'est pas oublié en la grande cronique de S. Denis, auec ces mots. Le Pere (c'est Charles le Grãd) lui donna deslors le Royaume, si Dieu luy donnoit vie: & voulut qu'il en fut Sire clamé. Biẽ sçauoit l'Empereur qui tant estoit renõmé, qu'il estoit ainsi que le corps d'vn homme, qui souuẽt est bouté & heurté de diuerses maladies: & tost mourroit aucunefois, s'il n'estoit secouru des Medecins & Phisiciens. Tout ainsi est-il d'vn Royaume ou Empire, qui tost seroit gasté & destruit par discorde & guerre, s'il n'estoit secouru par le cõseil des preud'hommes: pource voulut-il ordõner & establir Comtes & autres ministres par tout le Royaume d'Aquitaine & de France, qui fussent si sages & puissans, que nul ne peut à eux contracter par malice ou par force, & qu'ils eussent la cure des citez & des païs. En la cité de Bourges establit premieremẽt le Comte Robert: en la ville de Poitiers Alboin: en Perigord Mainbourde (le Latin dit *Vvillibodum*, c'est Guidebauld) En Auuergne Itiers, en Vallages (le Latin dit: *Vvalagie*, & ie croi Vellay) Bules. En Tholose Tursin. En Bordelois Seguin,
„ En Boubutois (le Latin dit *Albigesibus*, qui est Albi à mon aduis) Aimon (ie croi
„ pere de Regnaut de Montauban & des trois autres ses freres tant renommez
„ par les Romans) En Limosin Roger. Et vn peu apres la mesme cronique de S.
„ Denis, continuant. A iceluy Tursin fut ostée la Comté, pource qu'il s'estoit
„ consenty à sa volonté. En son lieu fut mis vn autre, qui auoit nom Guillaume:
„ Et n'estoient pas en ce temps, ces Duchez par heritage: mais estoient comme
„ Baillages, que l'on ostoit & mettoit selon le temps. Voila ce que dit nostre grande cronique. Les Anglois qui ont beaucoup retenu des coustumes du Royaume François (lequel a presque seruy aux Royaumes voisins pour se patronner sur les formes, qui par nos Rois ont esté obseruées en leur maniere de viure & officiers) apportées en Angleterre par Guillaume Duc de Normandie, appellé le Conquerant: gardent ceste-cy en partie. Car encores que le Royau-

me d'Angleterre soit party en Duchez & Comtez, si est-ce que tous ceux qui portent ce tiltre, n'ont droit en la proprieté: Ains au lieu d'icelle, le Roy (qui par forfaiture des anciens Seigneurs qui long temps a, ont confisqué) s'est acquis le fonds, & assigne aux nouueaux Ducs & Comtes, certaine somme d'argent pour l'entretenement de leur estat & dignité: & toutesfois le nom & tiltre va à leurs heritiers. Les Comtes qui furent en Frãce du temps de la premiere famille de nos Rois, & encores de la seconde, tenoiẽt l'audience de la iustice, menoient à la guerre les gẽs qu'on leuoit en leur pays: faisoiẽt venir le tribut, ainsi que dit Gregoire, liu. VII chap. XXIII. & XLII. Somme, ils n'estoiẽt autre chose que ce que sont nos Baillifs, ou les Vicomtes de Normandie, qui encores ont iurisdiction, & leuent les tailles de leurs ressorts: Mesmes à Londres le Vicomte est comme vn Baillif. Mais ces Ducs & Comtes, Commissaires, ayãt bien souuent esté continuez, leur vie durant, & puis leurs enfans estans pourueus de mesme dignité, comme s'elles leur eussent esté données en heritage, acquirent premieremẽt de si grãdes richesses en leurs ressorts, & puis apres telle authorité ou alliances, à cause de la continuation, qu'aux premiers troubles qui se presenterẽt, les Rois malgré eux, laisserent tels gouuernemẽs aux enfans de ces possesseurs trop anciens, & pour ceste cause, non aisez de chasser d'vn tel heritage. De sorte qu'il est croyable que ceux qui iadis, & depuis l'an VCCCLXXX. ont porté le nom de Comte & de Duc, voyãs les diuisions suruenues au Royaume de France, tant par la minorité de Charles le Simple que les Courses des Normãs, tout ouuertemẽt commencerent à vouloir tenir en heritage, ce dont ils iouïssoient par commission: donnãs les autres moindres terres de leur iurisdiction à leurs confidents. Desquels sont venus les Barons, Chastellains & autres plus petis vassaux: principalemẽt depuis que Charles le Gros, despité cõtre les François Neustriens (qui sembloiẽt le desdaigner cõme Germain) eust abãdonné aux Normãs pirates: partie de la Neustrie maritime, & Charles le Simple l'eust confirmée à Raoul ou Rollo. Car il est vrai-semblable que cela donna occasiõ aux autres gouuerneurs plus esloignez, d'vser de pareille audace. Et que HueCapet les y laissa, pour auoir moins d'ennemis, n'osãt leur reprocher qu'ils ne deuoient tenir les Duchez & Comtez en heritage, puis que luy mesme empeschoit que le vray & apparent heritier de la couronne en iouyst.

I'adiousteray que nonobstant que les Comtez fussent en commission, que toutesfois ceux de Bretagne (i'entens depuis Sainct Malo & Renes iusques au fonds & bout de l'ancienne Armorique) estoient hereditaires, dés le temps des Meroüingiens, & encores durant celui des Charliens. Aucuns desquels Comtes de Bretagne, se donnerent tiltre de Roy: comme au semblable, quelques Ducs de Gascongne: depuis que la maison de Clouis commença à degenerer de sa premiere vertu. Ce qui dura iusques à ce que Charles le Grand eut tué Gadifer, Gaifier ou Vvaifier dernier Seigneur d'Aquitaine, ou plustost de Gascongne. Car lors le pays d'Aquitaine commença d'estre gouuerné par Louys le Debonnaire, Pepin son fils, Pepin fils de celuy-cy en tiltre de Roys (ainsi que i'ay dict) & party en Comtez soubz le gouuernement desdicts Rois. Les anciens Comtes donc ne furent iadis autre chose que ce que depuis

ont esté les Baillifs & Seneschaux en leur premiere institution.

Ie ne puis oublier, qu'en mesme temps ie les trouue auoir esté appellez Quens & Comtes, nómément aux Romans de Siperis de Vineaux, où il est dit

Le Comte de Lancastre qui est a nom Henry
Met à conseil le Comte qu'on dit de Vvaruic:
Sire Quens dites moy, por Dieu ie vos en pri,

voire sus des tumbes de Sepulcres le mot de Quens s'y trouue escrit.

CHAP. V.

Des Barons.

IE ne sçay qui a voulu tirer le mot de Baron du lāgage Grec, & dire qu'il signifie graue. Mais les anciennes loix Frāçoises ou Allemandes monstrent bien qu'il vient du Septentrion, & signifie Seigneur. Le continuateur de l'histoire de Gregoire de Tours est le premier apres lesdites loix (si elles sont faites du tēps de nos premiers Rois) qui en vse: & quād il les nomme, il entend parler des principaux Seigneurs, apres les Patrices, Ducs & Cōtes de Bourgōgne, Ber (mot commun au liure intitulé Li Establissement le Roy de France, selon l'vsage des Chastelet de Paris, d'Orleans, & de Baronnie) encores qu'il soit composé au temps prochain de sainct Louys, en peut bien venir: & de cestui-cy Bernage, qui est suitte de Noblesse: au lieu de Baronnage. Car au liuret du iugemēt d'Amour, composé du temps de sainct Louys il est dit:

De courtoisie & de Bernage,
Ot il assez en son corage, &c.

Car là, Bernage est pris pour Noblesse & franchise de cœur. Encores dās les vieux coustumiers de Paris, d'Orleans, & de Barōnies, Li Bers ordinairemēt est pris pour haut Seigneur, comme Baron. Aux remonstrances que les Euesques presenterent au Roi Charles le Chauue à Bonneuil, l'an DCCCLVI. il est dict. Et „ aussi les articles tirez des chapitres ou memoires des euesques, que par le cōseil „ des sages Barōs vous leustes à Esparnay, pour estre gardez. Il est là mōstré qu'il entēd par le mot barōs, les Seigneurs de marque & les principaux vassaux. Mais en la loy des Allemās chap. XCV. article II. le soufflet baillé à vn Baron, n'est estimé non plus que celui dōné à vne simple seruante: & là le Baron se prend pour vn simple homme. Cōme le glossateur ancien de Perse, Poëte Latin Satirique, le prend quand il dit, interpretant *Baro regustatum digito terebrare salinum, contentus.* de la V. Satyre, dit que les Gaulois appelloient ainsi les serfs des gensdarmes, & entend que ceux-là soient tres fols qui seruent les fols.

Aussi les loix des Ripuariens, tiltre de *Tabulariis*, art. XIIII. disent. Que si quelcun oste de la main-burnie (c'est à dire Garde) du Roi vn hōme ou fēme; il sera amēdable de LX. sols. Et là, le Barō est pris pour vn receueur de domaine (ce croie)

ie)ou du tribut,& qui en tient le registre. Autres disent affranchi par lettres.

Mesmes, en l'article suiuant : il est dit. Qui auroit osté de la main-burnie de l'Eglise, femme ou Baron, &c. ne se prend pour autre qu'vn homme simple & sans qualité. Ce que possible, les femmes de Picardie ont retenu, appellans leurs maris, men Baron, pour mon homme, mon mary.

CHAP. VI.

Des Chastellains, Vassaux, & Fiefs.

APRES les Barons marchoient les Chastellains, Vvassaux ou Vvauasseurs : à sçauoir, ceux qui auoient droict de tenir Chastel : & ie croy que c'estoient Capitaines de places fortes, plus petites que les bônes villes, volôtiers la demeure des Comtes.

Pour le regard des Chastellains, les plus honorables Seigneurs qui ayent porté ce tiltre, furent les Chastellains du Puiset en Beausse, de Coussy, de Courtenay, & de Montlehery : tous alliez de la maison de Capet.

Mais puis que nous sommes entrez si auant en la declaration des degrez d'honneur tenus par la Noblesse, il semble qu'il ne sera mauuais (pour esclaircir ces dignitez) dire quelque mot des Fiefs & de leur origine : laissant à ceux qui en ont faict traicté expres la description plus ample.

Ie diray seulement, que ceux-là s'abusent, qui pensent les Fiefs estre vne inuention de Lombards. Car il est certain (& on le peut voir par les liures qui parlent des Roys de Perse, de ceux de Macedoine, des Consuls & Empereurs Romains, & des autres grands Monarques ou Republiques) que tousiours il y a eu des terres obligees aux plus puissans Royaumes & communautez, pour les seruir en guerre, sous diuers noms : soit de *Victi*, c'est à dire, subiets vaincus: de rendus qu'ils appelloient *Deditity*: & quelque-fois par vne plus courtoise appellation nommez *Fœderati* : c'est à dire Aliez. De maniere, que les Fiefs du temps passé & le Vasselage, que ie prends pour mesme chose (car l'vsage du iourd'huy en est totalement corrompu) peut estre tiré du droict des gens : puis que le mesme seruice que faisoient nos anciẽs feudataires (& dont nous retenons l'image en l'arriereban) se faisoit de ce temps là : prenans les Rois, Princes & communautez saisine de leurs superieurs, ausquels ils s'obligerent par serment, ainsi que Xenofon au Roman (si i'ose ainsi parler) ou plustost institution du Prince Cire, dit: Que les Perses suiuoient les Medes, Cresus Roy de Lidie & autres Rois & peuples d'Orient les Perses. Les Roys d'Inde & Bactriane, Alexandre le Grand. Les Romains estoient suiuis par le Roy Dejotare, les Tetrarches de Iudee, les Roys de Capadoce & de Mauritanie : à tout le moins de Iuba. Et n'est hors de croyance que ces premiers feudataires, n'ayent aussi tenu soubs eux d'autres moindres obligez, comme nos arriere-Vassaux. Toutesfois la pratique des Fiefs a esté plus commune en Oc-

PPPPPP

cident, depuis la venue de nos Roys en Gaule: soit qu'ils y eussent trouué quelque marque de Gessates, Ambactes, Solduriers, Vassos, noms iadis meslez parmy les anciens Gaulois, ainsi qu'il se trouue aux memoires de Iules Cesar liure ...... ou que de Germanie (leur derniere habitation) ils eussent apporté ceste coustume: ainsi que gens nourris en la garnison de la frontiere Romaine: là où (comme aux autres contrees) les Empereurs, & principalement Constantin le Grand & ses successeurs, auoient donné aucunes terres des limites & frõtieres Romaines, à la vie militaire des Soldats destinez à la garde de la Marche de leur Empire: ainsi que nous lisons dans Spartian, & dans Lampride, en la vie d'Alexandre fils de Mammea. Tant y a, que nos Rois venus & arrestez en Gaule, laisserent des terres aux guerriers, pour en iouyr aux charges susdites. Cõme lon peut apprẽdre par toute l'histoire de Gregoire de Tours: le plus ancien & fidele Autheur qui ait parlé des Rois & du gouuernement François.

Or dautant que ces hommes en prenant & acceptant ces terres, faisoient serment aux Rois de les accompagner à la guerre: & telles donations furent appellees Fiefs, comme tenues sous l'obligation de la foy, que cet homme auoit iuree. Et pour ce qu'en langaige Thiois (c'est à dire, Teutonique ou Germain (dont les François vsoient) vn heritage s'appelloit Leud & Alleud: ceux qui prirent ces terres furent nommez Leudes, que nos Peres ont appellez loyaux suiets: & feaux pour la Foy qu'ils iuroient en prenant leur fief. Auec si grande suiectiõ, que du tẽps des Rois Merouingiens & Charliens, depuis que ces Leudes auoient iuré tel seruice, ils ne pouuoient chercher autre Seigneur: ains estoient poursuiuis & redemandez à ceux qui les auoient retirez, iaçoit qu'ils fussent de franche condition, ainsi que lon void sous la premiere famille, au traicté fait entre les Rois Gunthram & Childebert à Andelo, dont est fait mẽtion au vingtiesme chapitre du neufiesme liure de sõ histoire. Sous la deuxiesme, au testament & diuision que Charlemaigne fit de ses Royaumes, où il » dit. Nous commandons que tout homme Franc (notez que le mot franc, com- » prenoit seulement les Nobles) qui aura laissé son Seigneur contre sa volonté, » & sera allé d'vn Royaume à vn autre, ne sera receu du Roy, qui aussi ne per- » mettra qu'il soit recueilly de ses hommes, ou iustement retenu. Ce que nous » ordonnons estre fait non seulement des francs: mais aussi des serfs fugitifs, afin de ne laisser aucune occasion de discorde. Ce qui encores s'obserue en Italie, & nommément à Ferrare, d'où les Nobles ne peuuent partir sans le congé du Duc. Et au partage premier que Louis le Debonnaire fit de ses Royaumes, auant la naissance de Charles fils de Iudith sa seconde femme, lon peut voir la subiection desdits Leudes francs ou Nobles. Toutes-fois ces Leudes fiefuez, estoient hommes de guerre & francs de tailles, encores que lors & au parauant il y eut des Leudes serfs: comme dit le mesme Gregoire, liure sixiesme, chapitre XLV. quand il parle de l'esquipage de Rigunthe, que Chilperic son pere enuoyoit en Espagne, pour en espouser le Roy. Mais ceux-cy estoient païsans & gens de main-morte, qui (ce croy-ie) estoient vendus, quant & les heritages, ainsi que les serfs Latins *Addicti glebæ*.

Outre ces Leuds, nos Rois ne laissoiẽt d'auoir des Officiers & ministres plus

grands,comme les dignitez dont i'ay parlé:& outre ceux-là des Graffions (qui semblent auoir esté Lieutenans de Comtes & non pas Greffiers lors apppellez Chancelliers,des Rachimbourges, Centeniers, Cinquanteniers, Dixeniers, Duonuires,Barons,non pas hauts iusticiers desquels i'ay parlé cy-dessus, mais simples officiers:ains cõme ministres de iustice pour tenir l'audience aux Mals (c'est à dire auditoire)& faisoient les enquestes& informatiõs des parties plaidantes,receuans les deniers du domaine & les tributs Roiaux,ainsi qu'on peut lire aux loix capitulaires de Pepin, Charlemaigne & ses successeurs: menans aussi à la guerre lesdits Leudes & communes de leur territoire : comme Gregoire le monstre par tout.

Ces Seigneurs & francs Leudes pouuoiét auoir des propres heritages. Ausquels leurs heritiers masles ou femelles, succedoient, sans le cõsentement des Seigneurs de leurs autres terres infeodees:aussi bien qu'en leurs meubles: ainsi qu'il se trouue par le testamét dudit Charlemaigne,là où au IV.article est dit. Mais chacun desdits hommes aura son heritage sans contradiction, en quelconque Roiaume il luy aduiéne & luy eschee. Pour ce (deuez vous croire) que ces Alleuds ou heritages,n'estoient obligez au seruice de personne: ains seulement pour le droit de cés,& qui leur venoit d'hoirie & succession ils pouuoiét quitement en iouyr sans autre subiection corporelle :Mais aux terres suiectes au seruice corporel,qui emportoit necessaire obligation de foy & serment (& pour ceste cause s'appelloit fief, ainsi que i'ay dit)si celuy qui les tenoit, mouroit sans enfans (Du commencement du Royaume François, voire de l'infeodation depuis faite d'aucunes terres sous Louis le Debonnaire) ils n'y eurent rien, & les Seigneurs les bailloient à qui bon leur sembloit : ainsi qu'on peut recueillir par toute l'histoire de Gregoire : mais principalement par vne Epistre le Loup Abbé de Ferrieres en Gastinois escrite à. . . . . par laquelle il le supplie de vouloir continuer aux enfans de . . . . le fief que leur pere souloit tenir. Encores depuis,si les heritiers n'estoient du mestier des armes, ou que les fiefs tombassent en quenoüille) c'est à dire en main de femme, comme tomber en lance c'est en main d'homme (le Seigneur en vestoit vn autre : c'est dire lon saisissoit & rendoit le Seigneur vtile. Que s'il aymoit le deffunct, volontiers il marioit sa fille à vn, qui en prenant la terre du pere de la fille, quant & quant s'obligeoit à pareille fidelité & seruice que son predecesseur. Ce qui depuis fut appellé hommage, pour ce que ces obligez deuenoient hommes & de la suitte du Seigneur de qui ils receuoient ces terres: lesquelles se trouuans si grandes que les premiers & seconds Leudes les peurent diuiser & subdiuiser , engendrerent les arriere fiefs; aux mesmes conditions que les Suzerains, & Dominans: c'est à dire de qui ils estoient eclipsez & tenus (ie croy) par ceux qu'vne vie de Charlemaigne appelle *milites militum*, c'est à dire Cheualiers de Cheualiers, ou Vassaux de Vuassaux, & Leudes des Leudes : estant les Suzerains nommez *Maiores* : & *Minores* les arriere Vassaux, tous Leudes neantmoins, c'est à dire Vassaux & suiets des Rois, comme encores les Princes d'Allemagne & la Royne d'Angleterre : appellent leur peuple mi-Leud : c'est à dire mon peuple & mes suiets.

Louis fils de Charlemaigne fut le premier qui donna ses terres & celles de ses peres, ayeul & bisayeul en fief hereditaire (ie croy à Masses) ainsi que i'ay dit en mes Antiquitez & Annalles. Mais quand le mesme Autheur dit, que l'Empereur Louis bailla ses terres & celles de son pere, &c. il semble entendre *priuatum patrimonium*, c'est à dire le domaine particulier & non Royal de ces Rois: qui auoient peu auoir du bien venant de Pepin surnommé l'Heritel & de Charles Martel. Pour ce qu'il est bien certain, que de son temps il n'y auoit encores point de Duchez & Comtez ne grandes Seigneuries, que Bauieres: en laquelle nous voyons Tassilon succeder à son pere, par les Annalles Latines de Pepin & Charlemaigne enuiron l'an VCCL. Et encores dans Gregoire, pour la Bretagne: & lesdictes Annalles de France: où lon trouue que Vvaroch, Iudicaël, Nomené, & autres, semblent auoir tenu leurs Duchez & Comtez, comme fils & heritiers de leurs predecesseurs: car il ne faut pas croire tout ce que d'Argentré a laissé par escrit à l'aduantage de ses Bretons. Tesmoing le tiltre d'Alain le Long, qu'il dit auoir esté Roy des Letanies ou Bretõs Armoriques: & donne vne Commission à des Professeurs *iuris vtriusque*, quatre ou cinq cẽs ans deuant qu'on appellast ainsi les Docteurs, qui lisent les Droicts Ciuil ou Canon en nos Escolles: mais cest homme autrement sçauant, transporté de l'amour de sa patrie ressemble ceux qui en combatant, cuidãs atterrer leur ennemy d'vn grand fendant, se laissant tomber tout plat: de maniere que si grande faute fait douter de tout le reste. Lequel Autheur, ce neantmoins, ie ne tiens pas pour inutile en autres endroits, où il n'est pas question de la souueraineté de la Bretaigne. Quant aux Lombards, qui du Septentrion vindrent en Hongrie, lors frontiere des Romains, ils pratiquerent aussi les fiefs estans passez en Italie. Et toutes-fois apres les François. Puis que le Royaume de France fut estably és Gaules, auant que celuy des Lombards ne le fut en Italie, ainsi que nous le pourrons voir en Gregoire de Tours qui parle des Leudes de France, auant, ou (pour le moins) aussi tost que la venuë des Lombards en Italie.

Mais le reglement de la plus part des Fiefs tels que nous les auons, n'est guieres deuant Hugues Capet: durant le regne duquel il semble qu'il n'y auoit que les hommes francs qui tinssent les terres Fiefuees pour la guerre: car les Leudes serfs estoient gens de main-morte, ainsi que i'ay dit de ceux qui accompagnerent Rigunthe. Et ceux de franche condition par vn long temps desdaignerent de tenir des terres en villenage, c'est à dire, à droit de cens ou rentes annuelles: tant les vrais François craignoient le nom de tribut, aimans mieux employer à la guerre le sang de leurs corps, que celuy de leurs bourses (ainsi qu'on l'appelle communément) pour les terres qu'ils tenoient. Et pour ce il est croyable, que les guerres ciuiles des enfans de Louis le Debonnaire, la foiblesse du Roy Charles le Simple, le rauage des Normands, & l'aduancemens de Hugues Capet, à la Couronne, donnerent occasion à ces gens infeodez d'entreprendre la Iurisdiction sur leurs gens, hõmes & habitans les terres de leurs Fiefs. Car il ne me souuient point d'auoir leu, deuant ce temps, aucune marque de Iurisdiction, que Royalle ou Ecclesiastique, c'est dire, de Iu-

ges ayans le ferment au Roy & cognoissance des differends du peuple Laïc: Et des Euesques ou Abbez sus leurs Clercs & en matiere sacree: (& comme ie croy) suiuant ce qui leur auoit esté accordé par le Roy Clouis premier, au premier Concile tenu à Orleans, lesquelles Iurisdictions les Euesques & Prelats ont depuis estenduës, iusques sur leurs hostes: c'est à dire (ainsi qu'ils veulent) les habitans de leurs Fiefs: n'estant lors le *Feudum loricæ & Scutiferi*, c'est à dire, Fief de Haubert & d'Escuyer encores en vsage, & dõt il reste quelque marque en Normandie où les Seigneurs de Fief de Haubert (voire les Barons) n'ont pas la haute Iustice, pour iuger de la vie de leurs suiets: sinon bien peu, & encores par priuilege, c'est à dire, Loy particulierement octroyee à vn priué: comme lon void en la coustume de Normandie. Aussi ie croiroy bien, que tous Leudes Nobles de ce temps là, estoient hommes d'armes & seruans à cheual, par ce que la force des François (c'est à dire Nobles) gisoit en la gendarmerie & Cheualiers vestus de loriques: appellez Haubers, possible pour ce qu'ils estoient blancs & reluisoient à cause des mailles de fer poly, dont estoient faictes les loriques. Tesmoin ce vers de Virgile:

Loricam consertam hamis auroque trilicem: c'est,
De hameçons estoit sa lorique tissue
A trois rangs tous dorez, &c.

Autant en dit Silius Italicus au cinquiesme liure:

Loricam induitur, tortos huic nexilis hamos
Ferro scamma rudi permistoque asperat auro.

Sa lorique il reuestit d'ameçons escaillee, meslee d'or & de fer, &c. Sidoine Apolinaire en dit autant au Panegyric d'Anthemie:

Circulus impactu loricam texuit hamis,

c'est à dire. D'ameçons bien clouez sa lorique eut tissue. Gregoire de Tours liure septiesme chapitre trente huictiesme. *Et immissa lancea voluit eum transfigere, sed repulsa articulis lorica nihil nocuit*, ayant branslé sa lance il le voulut tuer, mais, repoussee par les annelets de sa lorique, il ne peut luy mal faire, represente le Haubert faict de mailles ioinctes & passees l'vne dans l'autre, dont vient le prouerbe, maille à maille se faict le Haubert. Ce qui encores fait appeller Haubergeonniers les faiseurs de chemise de mailles.

Ie croiroy bien que ces guerriers Haubergeonniers ou feudataires de loriques, auoient sous eux d'autres Nobles, lesquels n'estant pas en aage de seruir auec le Haubert, portoient les escus ou targes de leurs Seigneurs & maistres: ce qui les faisoit appeller Escuyers: mais auec le temps & l'experience deuenoient Cheualiers: ou bien ces Escuyers n'estoient tenus seruir qu'armez seulement d'vn escu. Encores peut bien estre, que les grands Seigneurs amoindrissans leurs liberalitez, & ne donnans plus tãt de terres qu'elles fussent suffisantes pour entretenir vn homme d'armes, ou Cheualier (plus pesamment armé & qui par consequent auoit besoin de plus fort cheual & suitte d'hommes) se contenterent d'auoir des Fiefs d'Escuyers, c'est à dire, de gens plus legerement armez.

Depuis les Comtes & hauts Barons, contre la reigle des Fiefs (qui veu-

lent que le Fief soit composé de chose immeuble & de fonds) firent des Fiefs sans terre, & encores fiefuerent les offices, comme le Seneschal, Chambrier, Bouteiller & autres ainsi que i'ay dit: & qui furent hereditaires: comme encores ils sont en aucuns Royaumes, tels que celuy d'Escosse: & mesmes en Normandie, le Seneschal & Connestable. Mais les Fiefs sans terres & tiltres d'offices, s'appelloient Fiefs de reuenuë. Quand vn Roy, Duc, ou Seigneur, assignoit à vn Gentil-homme aucune somme d'argent sur son domaine. Car celuy qui prenoit ces deniers, deuenoit homme de celuy qui l'assignoit. Et en Italie, tel Fief s'appelloit *de Camera*, comme assigné sur la chambre ou le tresor du Roy, que le Chambrier manioit ainsi que cy-dessus i'ay monstré parlant de cet Officier. Il y auoit aussi vn fief *de Cauena*. Toutes-fois ç'a esté bien tard que nos François en ont vsé: & & ne me souuient point d'auoir leu exemple de tels Fiefs que dans Froissart, & ceux que du Tillet nóme, pris des tiltres du Tresor: entre lesquels il cotte, que Geoffroy de Limoge fit hommage au Roy Philippes de Valois, de deux cens liures de rente à vie, à prendre sur le tresor du Roy, & cinq cens liures pour vne fois. Sous promesse de le seruir auec vingt hommes d'armes. Encores remarque-on deux sortes d'hommage, l'vn de bouche & de mains: par lequel le vassal maintient n'estre tenu de seruir son Seigneur qu'à la deffence du Fief dominant & Suzerain: pour ceste cause se disant homme simplement, & sans adiection de condition: Et l'autre homage estoit Lige (c'est à dire, de Leude, & non pas de lié, ainsi que d'aucuns cuident) car la ville de Liege s'appelle en Latin *Leodium*, pour ce qu'elle fut habitee de Leudes. Or par ledit homage Lige, le Vassal est ennemy des ennemis de son Seigneur, & lié à le suiure par tout: comme les anciens Leudes dont i'ay parlé. Qui est l'interpretation que Iean de Mont-fort second Duc de Bretaigne de ce nom: vouloit donner à Charles VI. Roy de France: en la dispute que ledit de Bretaigne eut pour l'hommage dudit Duché, iaçoit que ces distinctions fussent incogneuës sous les premiere & seconde famille de nos Rois: durant lesquelles, les Leudes suiuoient leur Seigneur par tout sans exception, & en toutes guerres & querelles, ainsi que i'ay cy-dessus monstré.

A ceste cause lon peut remarquer en l'ancienne Coustume, selon l'vsage du Chastellet de Paris, d'Orleans & de Baronnie, que non sans raison l'homme tenant en arriere-fief, & sommé par son seigneur de venir faire la guerre au Roy, pouuoit dire à celuy qui le sommoit: laissez moy aller vers le Roy, sçauoir s'il vous veut faire iustice. Que si le Roy le refusoit faire, le vassal pouuoit accompagner son Seigneur sans crainte de perdre son fief, comme s'il fut plus tenu (ce doit-on croire) à celuy qui luy auoit dóné son fief, & pris de luy son serment, qu'au Roy son arriere Seigneur: qui neantmoins deuoit estre respecté comme la source & premier bien-faiteur ou despartiseur des fiefs. Ce qui (à mon aduis) estoit comme vn reste de la franchise (ou plustost Anarchie) de ceux qui destruirent la maison de Charlemaigne, & se garderent (aussi bien que sous Charles Martel) de ne point payer de Decimes: ce que Hugues Capet fut contraint de leur souffrir, pour demeurer paisible de la Couronne: iusques à ce que Louis le Gros, eut retranché l'insolence des Tyranneaux d'entour

Paris: quand il essarta la France, pour enuoyer toutes ces mauuaises herbes en Leuant, aux guerres d'outre-mer.

Les serments des Vassaux ont esté diuers: le plus ancien que i'aye trouué, est sous Charlemaigne: lequel vouloit que le vassal iurast ces mots, *Ie N. promets, & iure à la part du Roy Charles mon Seigneur, & à ses enfans, que ie luy suy fidele, & le seray tous les iours de ma vie sans fraude ne mal engin.* Aucuns disent que les anciens François en iurant, tenoient de la paille en leurs mains, laquelle apres iettoiét deuant Dieu & ses Anges (ie croy) en detestation, que s'ils faussoient leur serment, ils fussent aussi peu estimez que ceste paille ainsi iectee. Depuis en baillant les fiefs les Seigneurs voulurent que les Vassaux iurassent, de garder leur honneur & bonne renommee: & que lesdits Vassaux ne feroient rien au preiudice d'eux, leurs femmes, enfans & famille. Qu'ils ne conseilleroient ou feroient chose, pour laquelle ils perdissent la vie, les membres, ou les biens.

La forme qui se gardoit du temps de sainct Louys estoit telle, selon l'vsage du Chastellet de Paris, d'Orleans ou de Baronnie. Le Seigueur prenoit entre ses deux paulmes les mains de son vassal ioinctes: lequel à genoux, nuë teste, sans manteau, ceinture, espee, ne esperons (ie croy pour monstrer toute humilité) disoit: *Sire, ie deuien vostre homme de bouche, & de mains: Et vous iure & promets foy & loyauté, & de garder vostre droict à mon pouuoir, & de faire bonne iustice, à vostre semonce, ou à la semonce de vostre Bailly, à mon sens.* Cela dit le Seigneur baisoit le vassal en la bouche. Mais depuis que pour aider aux Croisez (c'est à dire à ceux qui auoient pris la croix & s'estoient voüez d'aller en Ierusalem, pour aller faire la guerre aux Sarrazins) il fut permis aux bourgeois & roturiers, de tenir des terres Nobles (pour ce que les vendeurs en tiroient plus que des Gentils-hommes) & encores quand les Rois priuiligierent les habitans des grandes villes de tenir des fiefs, & qu'apres les batailles de Crecy, Poictiers, d'Agincour, Verneüil & tant d'autres aduersitez de la France, eurent contrainct la Noblesse de vendre leurs fiefs pour se racheter de prison, l'argent estant demeuré és villes, comme en lieux plus seurs que ceux des champs & de la campagne (demeure ordinaire de la Noblesse Françoise) en fin, les fiefs (dis-ie) se trouuerent aussi en la possession des Bourgeois. Au grand preiudice de la Militie Françoise: qui en fut tellement affoiblie, que l'arriere-ban (iadis la principale force du Royaume) pour le iourd'huy est vn secours inutile ou de petit effect.

Ie trouue par vn plaidoyé faict en Parlement l'an mil .... quarante quatre le dernier Auril, & vingt septiesme Iuillet plaidant ...... que pour faire Chastellerie, il faut qu'il y ait Abbaye, ou Prioré conuentuel: four-bannier. &c.

CHAP. VII.

Du Conneſtable.



I'EVSSE volontiers mis les Baillifs au rang des domeſtiques parmy les Chambriers, Bouteillers & autres, n'eſtoit que maintenant ils ſont plus officiers de Iuſtice que de la maiſon du Roy. Qui ſera la cauſe pourquoy ie les paſſeray quant à preſent, pour parler du Conneſtable, iadis domeſtique, & maintenant le premier de tous les officiers de la Couronne: & comme le chef & conducteur des armees, voire (comme i'ay leu dans vn vieil broüillar) le premier Sergent du Roy pour executer ſes commandemens, & à vn beſoin mettre la main ſus les grands, pour les faire priſonniers, & les repreſenter à Iuſtice.

Pluſieurs diſputent ſus l'origine du mot, les vns diſent qu'il a pris ſon nom de Conneſtable: pour ce qu'il ne ſe changeoit pas comme les autres Comtes: ains eſtoit ſtable & perpetuel, leſquels ie vous ay cy-deuant dit auoir eſté changez, comme il plaiſoit aux Rois. Les autres le prennent de Comte de l'Eſtable, qui eſtoit vne dignité cogneuë, meſme du temps des Empereurs Romains, & anciens Rois François: & qu'ils ſeruoient comme maintenant font les grands Eſcuyers. Les Romains n'en faiſoient pas grand cas. Puis que Gregoire de Tours au troiſieſme liure de ſon hiſtoire, chapitre trente deuxieſme, dit que Iuſtinian courroucé cõtre Belliſſaire, pour les pertes qu'il auoit faites, le depoſa de ſa charge de Lieutenant general en ſa guerre d'Italie, contre les Gots, & le fit *Comes ſtabuli*. Et toutes-fois Cedrene Autheur Grec (il eſt vray que long temps depuis, & ſous l'Empereur .....) en fait vn grand officier de la Cour de Grece, qu'il appelle *Megalos Conneſtaulos*, c'eſt grand Conneſtable & chef des Eſcuyers. Comme du temps de Gregoire, ceſt eſtat eſtoit ja tenu par de vaillans hommes. Car Aimon, liure ... chap.... dit: *Leudegiſilus regalium præpoſitus equorum, quem vulgo Comiſtabilem vocant, quemque rex ei præfecerat expeditioni.* C'eſt à dire, Leudegiſille, Preuoſt des cheuaux du Roy, communement appellé Conneſtable, & que le Roy auoit fait chef de ce voyage. Comme auſſi il ſe trouue que Bouchard le fut d'vne armee de marine, que Charles le Grand enuoya contre des Pirates, Maures de Barbarie rodans la mer Mediteranee.

Il y a bien grande apparence en ceſte derniere etymologie. Toutes-fois, ie penſe quant à moy, que le mot de Conneſtable eſt François, & encores qu'il a eſté mis en vſage plus tard beaucoup qu'on ne penſe. Car venans les Maires ou Maiſtres du Palais (pour ce que lon dit que *Meier*, ſignifie en vieil langage François, ou Allemand, Lieutenant) à eſtre abolis, il eſt à croire que Pepin qui

qui auoit esprouué la puissance de ceste dignité, me voulut donner occasion à pareille audace que la sienne, & celle de ses predecesseurs. Et pource, durant le regne de ses successeurs, il n'y eut point de chef ou conducteur certain des armees: ains seulemẽt vn Comte du Palais, qui rendoit la iustice à ceux de la suitte du Roy.

Mais du temps de la famille de Capet vous trouuerez toutes les Chartes soubsignées par le *Dapifer, Camerarius, Buticularius, Constabularius, & Cancellarius*, ainsi qu'auons dict. Vray est qu'en aucunes, ie trouue que le *Constabularius*, n'est pas tousiours le penultiesme des cinq. Cõme en la Charte octroyée par Louys le Gros aux Bourgeois de Paris, de pouuoir faire arrest sur les biens de leurs debteurs, il est dit: *Actum Parisius publicè anno incarnati Verbi*, MCXXXIIII. *regni* XXVII. *Annuente Ludouico filio nostro in regem sublimato*. Au troisiesme, *Astantibus in Palatio nostro quorum nomina subintitulata sunt & signa S. Radulphi Dapiferi Viromandiorum Comitis, Hugonis Constabularij, Hugonis Camerarij. Datum per manum Stephani Cancellarij*. Et encores par celle où ledit Roy quitte les soixãte sols qu'il prenoit en vendanges, sur chacun basteau qui venoit à Paris. *Actum Parisius publicè anno incarnati Verbi* MCXXI. *regni nostri* XIIII. *Adelaidis regina* VII. *Astantibus in Palatio nostro quorum nomina subintitulata sunt & figura S. Stephani Dapiferi, S. Gilberti Buticularij, S. Hugonis Constabularij, S. Guidonis Camerarij. Data per manum Stephani Cancellarij*.

Pour reuenir à mon propos, ces officiers semblent auoir esté tous domestiques, & encores propres à nos Roys: car vous ne trouuez point que les Princes d'Allemagne vsassent de Seneschal & Connestable: mesmes les Roys d'Angleterre qui ont esté imitateurs de ceux de France, les ont pris de nous. Puis donc que la dignité de Connestable (i'entends telle qu'elle est) a esté plus practiquée en France, il est croyable que le mot est François. Ie ne veux rien asseurer, & mets seulement cecy en auant, afin que chacun dise ce qui luy en semblera bõ.

Au Roman des sept Sages, parlant d'vne maison nouuellement bastie par vn Seigneur.

Et ¶ s'auoit-il assez mesgnie,
Molt pres de la tor hebergie,
Mesons & granches & estables,
Molt riches & molt Connestables.

¶ *C'est si auoit.*

qui est à dire en ce lieu bien basties & bien ordonnées. Dont viẽt (possible) que les compagnies de gens de guerre, estoient, il y a trois & quatre cens ans, appellées Connestablies: & les conducteurs cheuetains & Connestables. Ainsi que l'on peut deuiner par vn Roman de la destruction de Troye: où apres qu'il a nommées les Portes d'vne ville, il dit:

Moult si furent hault li portail,
Sus chacune ot d'or principal,
K'aute ¶ & espesse & defensable.
Ni eut si pauure Connestable,
Ki en baillie le menour,
Mil Cheualliers n'ot de s'honnour.

¶ *C'est qui haute.*

& apres:

Q Q Q Q Q Q

Chacune aura sa compagnie
Bien ordonnée & establie.

Et dans les grandes croniques sous le Roy Louys le Gros, il est dit: Et quand ce vint à vn Mardy matin qu'il eut ses ost amenez, si ordonna les batailles, & mit en chacune Cheuetains & Connestables. Marsille de Padouë qui viuoit enuiron l'an MCCCLXVIII en son liure intitulé *Deffensor pacis* en la premiere diction, chapitre LX. dit que le chef d'vne armée de son temps estoit appellé capitaine & Connestable: & semble que ce fut vn office de ville, disant: Cest office s'appelle aux Comtez modernes, capitainerie & Connestablie. Toutesfois ce chef d'armes ne s'entremet d'aucuns iugements durant la paix: mais en temps de guerre il est maistre de la vie, & peut chastier les malfaicteurs. Au Roman des sept sages parlant d'vn capitaine ou chef sous vn Roy ou souuerain il est dict:

Connestable estoit & Prince,
Et maistre de sa compagnie.
De ces auoit la seigneurie, &c.
Chil qui de tout fu Connestable,
Et Sire & chef & Prince & maistre,
Chest Hector, &c.

Et au fragment de la destructi[illegible] de Troye:

Polidamas li souuerains,
Ot ces en baille, & en ses mains,
Hector len ot fet Connestable, &c. le mesme:
Des gens de pied & ses parties:
Bon seigneur eurent & droiturier,
Cauic ne ne . . . souffri,
En sa cour ot establi.

Il y a long temps qu'à Bourdeaux y auoit vn Connestable, ainsi qu'il appert par vne charte de l'hostel de la ville de Paris, donnée par Edouard Roy d'Angleterre, *Anno regni sui XXI. teste me ipso.* Et commence: *Edoardus, &c. dilectis nostris Iohanni de Haucaningand militi Senescallo, dicti Ducatus Magistris Raimondo de Ferreria decano Sancti Seuerini Burdegalensis: & Iterio de Angolisma Constabulario nostro Burdegalensi:* Et au Roman de Siperis il les fait petits capitaines, Car parlant d'vn Royaume naguieres conquis:

Puis fit par le pays & par mainte Cité,
Et par tous les chasteaux qui y sont maçonné,
Belles Connestablies de soudoiers armé.

Le mesme Roman semble dire, que ce fut vn chef de ville:

Li communs de Paris celle Cité antie,
Sont ordonné chacun en sa Connestablie.

Ce que nous appellons dixaine, comme ie croy. Et encores à Londres les chefs des Dixaines de la ville, sont nommez Connestables: & leur charge est d'empescher les seditions. Le capitaine du chasteau de Carcassonne s'appelle encores Connestable: & le Roman de Iudas Machabée composé l'an

MCCLXXX. parlant d'vne armée disposee au combat:

Quant orent fet lor six conrois
De lor Cheualier, li Gregois,
S'ordonnent li sergens à pié,
Quatre conrous dels ont rengié,
Dix mille homme orent en chacun.
Que par le conseil du Kemun,
Ot en chacun dix Connestables,
Tous à cheual preux & notables.

Les grandes croniques semblent hausser d'auantage l'estat, disans en vn endroit (où Louys le Gros enuoye Louys son fils en Guyéne, pour espouser Alienor heritiere du païs. A tant commença à ce faire, & à y enuoyer: Et fit semondre iusques à six cens cheualiers & plus: tous les meilleurs de son Royaume. Et fit d'eux seigneurs & Connestables le noble Comte Thibauld son cousin: " & le vaillant Comte Raoul de Vermandois, & l'Abbé Suggere de S. Denis. " Cela est enuiron l'an MCXXVII. auquel (si ie n'ay point failly) vn nômé Hugues, " est par les chartes appellé Connestable. Et ie croy que de ce temps, le Conne- " stable n'estoit que grand Escuyer. Comme il semble que le *Connestabularius* fut vn officier domestique, aussi bien que ses quatre compagnons nommez aux chartes. De fait au Roman des sept Sages ou de Dolopathos, composé du têps de Philippes Auguste, & dedié à Louys son fils, ou le plustard à Louys Hutin fils de Philippe le Bel, il est dit:

Il esgarda le Connestable,
Qui tenoit les cousteaux de table,
Et sauoit ¶ les bacins d'argent.

¶ c'est pour si auoit.

Et puis apres:

Tantost corent oster la table,
Li Serjan & li Connestable.

là où il faut prendre ces Connestables pour Escuyers tranchans, Gentils-hommes seruans, & de la chambre. Tesmoin le passage ia allegué:

La veissiez coffres ouurir,
As Chambellans, as Connestables,
Et veissiez couurir ces tables
De pots & de hanaps d'argent.

Mesmes les trois chefs des six cens Cheualiers enuoyez en Guyenne, ainsi que dit est, sont commissaires & deputez du Roy pour accorder le mariage: & dont l'vn estant Moine, monstre que c'estoit de telle charge.

Le Roman d'Alexandre composé par vn Autheur assez prochain de l'an MCC. remarque quelque chose de l'authorité du Connestable de guerre. Car parlant d'vn certain Eumenidus qu'il faict Lieutenant & Connestable de ce Roy, il dict:

Que fui Eumenidus qui toute lost apend, ¶
A mener & à duire dessus l'estrange gent,
Que i'en ai eu du Roy don & otroiment:

¶ c'est depend.

Encores il dit en autre endroit:

Maistres & Connestable y mit & ordonna.

les mesmes Autheurs le font plus grand, & luy donnent de l'authorité. Car en vn passage, parlant d'vne compagnie de soldats, ou cheualiers ia esbranlez pour fuyr, il est dit ainsi:

Mais ils redoutent honte & vilain reprouuer,
Et le franc Connestable qu'ex a a iusticier.

Et le mot iusticier signifie en ce passage, chastier & faire iustice, punir & gouuerner, tesmoin le Roman de Siperis:

Siperis ot a nom qui ot a iusticier,
Le Royaume de France, & auant & arrier.

c'est à dire, qui estoit Roy de France.

En la cronique de Montfort, ou des Albigeois, commençant l'an MCCII. & finissant l'an MCCCXI. soubs l'an MCCXXIII. il est dit, qu'Amaulry fils de Simon Comte de Montfort, quitta au Roy Louys VIII. tout ce qu'il tenoit en Languedoc, & Agenois, ne le pouuant deffendre contre les Albigeois, ou Comtes de Thoulouze. *Rex vero contulit* Constabiliatus *officium in tota* Francia *eidem Comiti Amalrico, quem nouerat virum prouidum ac strenuum & expertum in exercitio militari.* „ C'est à dire, le Roy confera l'office de Connestable audit Comte Amaulry „ fils de Simon de Montfort, qu'il cognoissoit pour homme sage, & vaillant, & „ experimenté à la conduite des armées. Ce qui monstre en cest endroit, que ledict estat estoit charge de Capitaine, & non de grand Escuyer. Le Connestable auoit iustice sur les soldats, & estoit comme lieutenant general en l'armée du Roy. Ce que monstre le Roman de la Roze, composé par maistre Iehan de Meung, auant l'an MCCC. lequel au sermon de Genius dit:

De l'authorité de Nature,
Qui de tout le mont à la cure:
Comme Vicaire & Connestable
De par l'Empereur durable.

& encores le mesme Autheur fait dire à Nature:

Icil grand sire tant me prise,
Quil ma pour chambriere prise,
Pour chambriere certes voire,
Pour Connestable *& pour vicaire.*

Cela est confirmé par Froissart au premier volume chapitre CCLXXX. où Bertran du Guesclin refusant de prendre l'estat de Connestable, dict au Roy Charles cinquiesme qui l'en vouloit pouruoir, Cher Sire, ie ne vous puis ne ose desdire de vostre bon plaisir. Mais il est verité que ie suis vn pauure homme & de basse venue en l'office de Cõnestable, qui est si grand & si Noble, qu'il conuient qui bien la veut exercer & s'en acquiter, qu'il commande & exploite moult auant: & plus sur les grands que sur les petis. Et voyez-cy messeigneurs vos freres, vos nepueux & vos cousins qui auront charge de gensdarmes, & en ost & en cheuauchées, comment oserois-ie commander sur eux, &c. ce qui encores dure. Et les Mareschaux de France (qui sont les Lieutenans des Con-

nestables) ou leurs Preuosts punissant les fautes commises en l'armee. Vray est que les Connestables n'ont pas tousiours eu si grande authorité qu'a present. Et par aucuns Comptes qui sont encores en la chambre des Comptes, il apert comme i'ay dit cy dessus du voyage que le Roi Louis le Gros fit faire en Guienne pour le mariage de son fils, que les Connestables d'armes, auant l'an MCCL. ou enuiron n'estoient que Commissaires. Et tel portoit ce nom en vne guerre, qui l'ayant exploictee, la mesme annee n'estoit plus ainsi appellé. Aussi leurs maistres estoient lors petis: mais quand les Rois se trouuerent auoir affaire à des puissans ennemis, la bonne conduite, le seruice & la vigilance de ceux qui tenoiẽt tels offices, leur dõna l'authorité telles qu'il ont maintenãt.

C'est chose bien remarquable, qu'en l'institution du Connestable, le Roi en le pouruoyant de l'office, luy met vne espee nuë en la main. Et que le Connestable en fait foy & hommage lige au Roi, promettant de n'en vser que bien & legitimement: Quant à cet homage lige, il est de telle nature (ainsi que i'ay dit) que celuy qui le fait, ne se peult plus despartir de l'obeissance de celuy à qui il iure telle fidelité. Le mot que l'Empereur Traian dit au Preuost de son Pretoire (à qui les Maires du Palais de noz Rois ressembloient: & apres eux les Connestables) est remarquable. Pren, disoit le Romain, ceste espee, pour en vser contre moy-mesme, si ie fay mal. Mais c'est vne dangereuse menterie, de dire que le Connestable a plus de pouuoir d'aliener le domaine, voire la moitié de la Couronne du Roi, que le Roi mesme. Ce que ie pense venir de la grande suffisance de ceux, qui par cy deuant ont esté pourueus de tel office: ainsi que i'ay dit. Et aussi les vaillans Rois n'en ont guieres vsé, qu'en tres-grande necessité & qu'ils n'ont peu vacquer en diuers endroits: Car depuis cent ans il n'y en a eu que trois. Les Connestables timbrent leurs escus & l'enrichissent de ceste espee fleurdelisee, leurs escussons & armoiries. Et souloient prendre de grands droits sur les hommes de guerre: auec vne iournee de leurs souldes, outre assez d'autres preeminences: declarees par le Greffier du Tillet.

CHAP. VIII.

Des Mareschaux.

PAVSANIE Autheur Grec dict, que Mark signifioit Cheual en vieil langage Gaulois, qui me faict croire que celuy qui ferre & medecine les cheuaux en a pris son nom: cõme aussi il y a grande apparence que la dignité de Mareschal vienne de la charge qu'ils auoient des cheuaux Roiaulx, soubs les Cõtes de l'Estable leurs chefs. Tellement qu'il faut dire que les Mareschaux de la maison Merouingienne, estans comme les Escuyers d'Escurie du Roi present, quand les Comtes de l'Estable ont esté faits chefs d'armees, les Mareschaux, qui estoient comme petits Connestables, se sont aussi aduancez en dignité. Et que dés le commencement de la maison des Capets, quand l'on

vid que les Gentis-hommes nourris en l'escurie, estoient plus forts au trauail & mieux duits à mener & picquer les cheuaux(qui sont le principal instrumét de la guerre,& par consequent dignes de la Noblesse,qui pour leur richesse les peut mieux achepter & nourrir) il est croyable que les Rois se seruirent d'eux aux armees. A celle cause comme plus propres à descouurir païs, ils furent mis à l'auant-garde.

Aussi nous trouuons que la principalle charge des Mareschaux de France, estoient de mener l'auantgarde(ordinairement garnie de Cheualerie) non seulement pour descouurir l'ennemy, mais encores pour chosir les lieux propres à l'assiette du camp. Car au Roman de la conqueste de Bretaigne, il est dit:

¶ c'est piqueur

Charle apelle Fagon le pongneor ¶
Marechal est de lost & guieor ¶

¶ c'est guide.

Et au Roman de Gerat du Frate parlant de Charles le Grand:

Son Mareschal a fait tout deuant cheuocher.

Froissart en son premier volume ch. XVII. Et si n'estoit qu'il osast sur peine de perdre la teste, faire passer ne cheuaucher deuant les Bannieres, fors les Mareschaux. Et puis il dit encores. Si fit cõmander par le Roi & les Mareschaux, qu'õ se logeast là endroit. De fait vous voiez encore les chefs des fourriers estre appellez Mareschaux. Leur nõ donc vient du cõmandement qu'ils auoient sur les gés de cheual. Car Mark ainsi que i'ay dict signifioit cheual: & Scal maistre: Cóme Seneschal maistre des cuisiniers. De laquelle opinion est *Chastel Vetro*, sçauãt Italien: lequel en sa respõce faite à *Fl. Varchi*, dit que Scal, signifie qui a soin. Et que pour cette cause celuy qui a soin des cheuaux s'appelle Mareschal. Cõme Seneschal qui a soin de la maison & cuisine du Roi. Mais ie croy que chal est mot Allemãd. Et que le liure intitulé Grace: qui est l'Histoire de la Bible & nouueau testament, mise en vers François Thiois par Otfrid, & dediee à Louis Roi d'Allemagne(ie croy) fils de Louis le Debonnaire enuiron l'an VCCCLXX. par tout monstre que Scal, signifie maistre, Que de tout temps les Mareschaux eussent intendance sur les cheuaux, il est clair, par vn parlement tenu entre les Rois Lothaire & Charles le Chauue l'an VCCCXXXX. à Valétiennes, article XIII. où il est dict *Vt missi nostri, &c.* Que noz commissaires en temps d'Esté, quand ils enuoyent leurs cheuaux à l'herbe, ou en temps d'hiuer quãd leurs Mareschaux enuoyent fourrager, ils ne pillent point les voisins. Et en la loy des Alemans titre LXXX. §. IIII. si le Mareschal qui est commis sur douze cheuaux est occis, il payera XL. sols. Ces sols estoient d'or, & au plus n'y auoit que quarante-huit à nostre marc. Gontier Poëte, en son liure des Gestes de Frideric Empereur, intitulé *Ligurinus*.

Sed Stabulatori nostro denuntiet, &c.

Spiegel interprete *Stabulator* Mareschal, alleguant *Radeuicus*: & Altamer en son commentaire sur les mœurs des Germains liure composé par Tacite, dit: Que le mot vient de *Marka* & *Marken*, qui en langue Allemande signifie Cheual & Iument: dont vient *Merkenland*, le païs des Cheuaux. Les Allemands donnent à leur Mareschal Imperial la mesme authorité que nous au Connestable, & luy font porter l'espee deuant leur Empereur: comme maistre de sa Cheualerie: l'E-

lecteur de Saxe tient ceste dignité: & pare ses armes de deux espees croisees, dans vn quartier à part. Nos Romans font quelque mention de l'Estat des Mareschaux, mais assez tard. Car ie confesse qu'il ne me souuient point d'auoir leu le mot de Mareschal deuãt Louis le Gros. Car Guillaume des Roches estoit Mareschal de France, dés l'an MCCVII. duquel font mention les grandes Chroniques de France.

Au Roman de Guyon de Nanteüil, composé enuiron l'an MCC. Charlemagne parlant à Guyon luy dit:

Desormais porterez mon Royal Gonfanon.

Et apres vn Heruy, parlant de l'hõneur qui auoit esté fait par le Roi à Guyon, dit: que le Roi luy a

Sa terre abandonnee & fait son Mareschal:

Mais ie croiroy qu'il faut lire Senechal: par ce que nous auons dit cy dessus, que les Mareschaux parent leurs Escussons de Haches: ie croirois volontiers que c'est pource qu'õ s'en sert à couper le bois dont l'on fait des feüillees pour faire les logis d'vn camp: qui est la premiere chose à quoy l'on s'employe, estant l'armee arriuee: Voulans les Mareschaux monstrer la principalle charge de leur estat, qui est de loger le camp. Vn memoire de la Chambre des Comptes, m'a apris, que les Mareschaux de France, auoient droict de prendre tous les ans, sus les Mareschaux de Bourges huict fers, & les clouds, quatre en Auril (car ie lis ainsi audit memoire) & quatre à Pasque. Et la Cour & cognoissance des choses appartenans à leur mestier: lesquelles choses de pieça le Roi a remise en son domaine: ainsi qu'il se trouue par l'enqueste faite l'an .... par Richart du Bec Bailly de Bourges: & dont les Mareschaux de France ont ioüy & leué leurs droits: lors que Foucault du Mesle & Monsieur Mille de Noyers estoient Mareschaux: c'est à dire, enuiron l'an MCCLXXX. soubs Philippes fils du Roy S. Louis. Ie croy à la façon des autres grands Offices & dignitez: ainsi que i'ay cy dessus dit: ayans Cour, & cognoissance sur les mestiers, faisans trafic des marchandises dont l'on vsoit en leur estat. Car le premier Mareschal de l'Escurie du Roy, pretẽdoit qu'aucun ne pouuoit estre Heaumier, Haubergeonnier, ne Esperonnier à Paris, s'il ne l'acheptoit de luy, au nom du Roi. Et quant à luy, qu'il n'estoit tenu de ferrer que les cheuaux de selle du Roy, & non les autres. Ie ne puis oublier que tous grãds Ducs, Comtes & haults Seigneurs: voire aucuns Ecclesiastiques auoient leurs Chambriers, Mareschaux & Eschançons, & entre autres l'Abbé de S. Denis. Et me souuient que l'office de Mareschal de ceste Abbaye, comme hereditaire fut affecté au payement du doüaire d'vne vefue ainsi que i'ay apris de l'Aduocat qui auoit conduit ceste cause & le feu sieur de Valence..... Allegrain qui tenoit l'estat d'Eschanson de la dite Eglise, me disoit que pour son droit la couppe en laquelle l'Abbé auoit beu, à son entree en ladicte Abbaye luy appartenoit, comme volontiers il se pratiquoit és Cours des autres Princes. Monsieur ...... Hurault Seigneur de Vueil, Maistre des Requestes, l'an MDLXXXIX. comme................ gaigna vn procés contre ledit Abbé, en l'arrest duquel, sont contenus plusieurs droits de pain quotidian, harenc & autres especes.

CHAP. IX.

De l'Admiral.

L'Estat d'Admiral n'est pas de ceux que lon ait appellez domestiques, ains nouueau : & iaçoit qu'il soit entre les chefs de guerre, ce n'est que pour la marine, & pour ce Compte des derniers & apres les Mareschaux de France. Si est-ce que les Francs(dont les François sont issus) ont de leur premiere origine,esté bons nageurs, & gés d'eauë. Ce qui les a fait appeller des anciens Poëtes, *Hante-marets*. Il se trouue que du téps de l'Empereur Probus vne bande de Francs s'addressant à luy, le pria de leur vouloir donner des terres pour habiter : & vne autre ne s'estant peu accorder, trouuant des vaisseaux en la mer Maiour, passa (comme dit vn Panegiric) en celle de Leuant : & courut iusques en la Grece. Puis de là vint saccager Siracuse (auiourd hui Sarragoce de Sicile) retournans en leur païs par le destroit de Gibraltar & la mer Oceane: ainsi que i'ay monstré en mes Antiquitez. Mais depuis qu'ils commencerent (sortans des paluds de Holande & de Frize) à conquerir la Gaule, laissant cet exercice aux Saxons leurs voisins, & compagnons, lon ne trouue point exploit fait par eux sus la mer : fors quand Thierry Roy des François à Rheims ou Mets, apres auoir tué Cochiliard Roy Danois, qui estoit descendu en son païs, c'est à dire,du costé de la mer qui est entre l'emboucheure des riuieres de l'Escault, ou de Meuse vers Brabant, poursuiuit ces gens qui auoient retiré leur butin dans leurs vaisseaux, & les desfit en mer. Et Iustinian Empereur en la Loy 2. offre de garder sa Prouince des Pirates François. Charles Martel, plus de deux cens ans apres, combattit aussi les Frizons, bruslant les Isles d'Amistrache & d'Austrache. Et combien que Charles le Grand fit bastir des nefs & garder toutes les emboucheures des riuieres qui entrent dans la mer du Septentrion, & l'Occident de la France (comme tesmoigne la Tour d'Ordre, assise pres de Boulongne sus la mer, qu'il fit bastir ou du moins reparer, pour resister aux courses des Normands, volans ceux qui nauigeoient ceste coste.) Les Autheurs precedens son regne, & ceux qui parlent de luy, ne font aucune mention d'Admiral : ou de chef particulier pour la Marine. Car mesme en la bataille nauale, que de son temps les François gaignerent sur les Sarrazins d'Afrique qui auoient pillé la Sardagne & la Corse, Isles de la mer Mediteranee, à l'opposite de la riuiere de Genes, Bouchard Comte de l'Estable(ou si vous voulez Connestable, comme le veut Paul Emil) de cet Empereur, est nommé comme principal de l'armee. Ce qui me fait croire, que l'office d'Admiral est des derniers introduicts en France. En encores depuis que nos Rois de la maison de Hugues Capet commencerent d'aller outre-mer : pour ce que n'ayans aucunes terres maritimes,auant qu'ils fussent maistres de Languedoc,

ils

ils ne se soucioient d'auoir à eux des vaisseaux, & encores moins des Officiers particuliers pour la marine: ou s'il y en auoit, ils estoient particuliers aux villes, & compris soubs le nom general de Capitaines, auec adiection du mot de Marine. Aussi lisez vous qu'és voyages que nos Rois firent outre-mer (c'est à dire en la terre Saincte) ils se sont tousiours seruis de vaisseaux Geneuois, Pisans, & Venitiens. L'on pense que le mot Admiral est Arabe: pource que les Sarrazins ont appellé Amiras, aucuns de leurs Rois & Seigneurs: Et Sigebert le Chroniqueur soubs l'an VCXXX. dict que Mahómet establit quatre Preuosts, qui s'appellerent *Amir*: ou *Emir* & luy *Amiras*: comme premier du Conseil. Guillaume Archeuesque de Sur, liure X. chap. XVI. dit: qu'Emir en Arabe signifie, *Iuridicus*, que l'ancien translateur dudict Archeuesque de Sur a tourné Bailly: & au XXI. liure chap. XXIII. Amirau. Ie trouue par vn extraict de la chambre des Comtes, que messire Pierre le Mege Cheualier estoit Admiral de la Mer de nostre Sire le Roy de France l'an MCCCXXVII. le XI. Iuillet. Auquel iour il cõtracta à Nismes auec Damfrestut, Patrons & Comites & autres. A mõ aduis ce ne fut le premier Admiral de la mer de Frãce: Car par le mesme memoire, il est dit que Geofroy Cormicy Chanoine de Senlis & Clerc, (c'est à dire, cõme ie croy) Secretaire, enuoyé à Calais l'an MCCXCV, pour le fait des Galeres & autres vaisseaux de marine, rẽd compte des faits par luy faits en sa charge. E t ie croy bien, puis que le Roi Philippes Auguste arma des vaisseaux l'an MCCXII. pour passer en Angleterre, qu'il y auoit des Admiraux de la Mer: & que ces Admiraux estoient chefs & conducteurs de tel esquipage marin. Ioinct que ledict Roy Philippes auoit ja chassé les Anglois de Normandie: & lequel deuant craindre leur retour, il est à presumer qu'il tenoit des vaisseaux armez: & par consequẽt, quelqu'vn pour les conduire, & qui (pour le moins) auoit nom de Capitaine de la mer. Mais ie penseroy bien, que la charge d'Amiral n'estoit qu'en cõmission, non plus que celle de Connestables des armees de terre. D'autant que (ainsi que i'ay dit ailleurs) les Connestables n'ont pas tousiours esté chefs d'armees, ains premieremẽt ont fait l'estat d'Escuyer d'Escurie, & puis de Grãd Escuyer, quand ils ont soubs-signé les Chartes: & par consequent ceux-cy tout de mesme. Car encore il semble que le droict d'Admirauté ne s'estende qu'en Normandie: pour ce que les Gouuerneurs des Prouinces de Bretagne, la Rochelle, Guyennne, Languedoc, & Prouence, qui touchent la mer, pretendent auoir tout droict d'Amirauté en leurs ressorts & gouuernemens, cõme le souloient auoir les Ducs & Seigneurs de ce pays, auant qu'ils fussent vnis à la Couronne de France.

CHAP. X.

Des Mareschaux & Fourriers des Logis.

I'EVSSE parlé des Capitaines de guerre, & autres membres des armees, n'eust esté la conionction des Fourriers auec les Mareschaux guerriers, desquels ces petits sont tirez. Les Fourriers donc viennent de Fourrage: & ce mot de *Foderum*, qui du temps de la seconde lignee de nos

Roys, signifioit la paille & auoine que le plat pays bailloit aux gens de guerre & de la suite des Ducs & Comtes, ainsi qu'on lit en la vie de Louys le Debonaire escrite à la relation du tres-noble Moine Ademar. Où parlant de l'ordre qui fut mis en la maison de ce Prince, lors que Charles le Grand son pere l'enuoya pour estre Roy d'Aquitaine (ainsi que i'ay dit autre part) il adiouste: lesquelles choses ainsi ordonnees, il deffendit aux paysans de plus bailler des prouendes aux gens guerre: que cõmunement l'on appelle *Fodrum*: Encores en Allemagne, l'auoyne, paille & foin, distribuez aux domestiques des Princes, s'appelle *Fœter*. Et mesmes à Paris, l'on appelle Foüarre (car il faut ainsi prononcer ce mot) l'estrain (c'est *stramen*) ou paille batuë pour faire litiere. Depuis, ces Fourriers ont esté employez à faire les logis au lieu des Mareschaux: Car ie trouue dans le Roman de Gaultier de Nanteuil.

Plus d'vne grande lieuë sont li Fourrier couru-
Et prenent la vitaille qui par la terre fu.

Et au Roman d'Alexandre qui est plus antien,

Les Soudoiers mon sire, dont quarante en y a,
¶ C'est futiour. — *Se partyrent d'icy si tost qu'il aiourna:* ¶
¶ c'est fit clair. — *En fourre sont allez tresque il esclaira,* ¶

Et pour monstrer que les Fourriers tiennent quelque chose des grans Mareschaux, le principal de ces Fourriers marqueurs de logis, s'appelle encores Mareschal. Et leur chef porte tiltre de Mareschal du corps du Roy. Ce qui n'est pas nouueau pour le regard des petits Mareschaux. Car au Roman de Brut, tres-vieil (à mon aduis) il est dit.

¶ C'est hostels. — *Les Mareschaux Ostex* ¶ *liurer,*
¶ C'est hauts lieux. — *Solliers,* ¶ *& Cambres deliurer.*

L'on peut adiouster ce qui est cy dessus dit des Mareschaux Fourriers, à la fin de la relation que Hues de Cleries faict pour les droits du Seneschal de France, dont i'ay cy dessus parlé. Qui est à mon aduis tout ce que pour le present ie puis dire en ce peu de loisir que m'auez donné.

Or ay-je laissé à parler de la Iustice, des Aydes & de plusieurs autres particularitez pour l'esclaircissement de nostre antiquité & reglement de la police de ce Roiaume en general: que ie reserue en vn autre liure s'il vous vient à gré (SIRE) & ceste mienne façon d'escrire vous plaist: priant treshumblement vostre Majesté de receuoir de bon œil ce labeur, plus penible qu'il ne semblera à ceux qui n'ont pas couru, par les espineux champs des vieils Romans: sans la lecture desquels il est difficile d'acheuer mes entreprises & laborieuses conceptions.

Fin du liure presenté au feu Roy à sainct Germain en Laye, en Feburier, 1584.



ORIGINES DES CHEVALIERS, ARMOIRIES ET HERAVX.

ENSEMBLE DE L'ORDONNANCE, Armes, & Instruments desquels les François ont anciennement vsé en leurs Guerres.

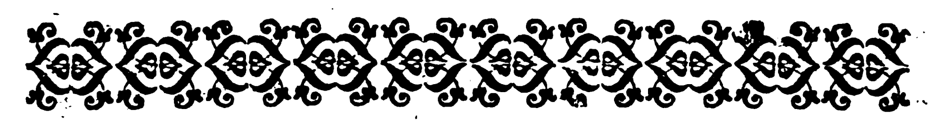
RECVEILLIES PAR CLAVDE FAVCHET.



A PARIS,
Par DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil.
ET
Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.

M. D C. X.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



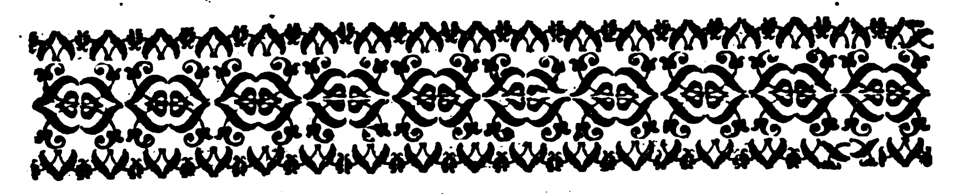
A MONSEIGNEVR MESSIRE GILLES DE SOVVRE', CHEVALIER DES DEVX Ordres, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouuerneur & Lieutenant general pour sa Majesté, au païs & Duché de Touraine.

MONSEIGNEVR,

La grande loyauté, la genereuse hardiesse, & singuliere prudence auec lesquelles vous auez seruy nos Roys en leurs plus fascheux & dangereux affaires, l'hõneur & le respect qu'auez rendu à tous les ordres de la Iustice, parmi les confusions, desordres & desobeyssances: l'humanité auec laquelle vous auez recueilly & assisté les personnes de valeur & de merite, en la capitale ville de vostre gouuernement, pendant leur honorable exil, & finablement ceste belle & cheualiere rencontre, laquelle en toutes vos actions vous fait honorer des plus grands, aymer de vos esgaux, & admirer de ceux qui vous sont inferieurs. Toutes ces grãdes & loüables qualitez (dis-ie) que les anciens ont pour excellence desiré d'estre en ceux qui portent le tiltre de Cheualier, vous ont ramené en mõ souuenir, aussi tost que i'ay voulu traiter de la Cheualerie: pour vous representer à la Noblesse Françoise, comme vn vray patron d'vn bon, preux, & loyal Cheualier: afin que si mon discours ne respondoit si bien au tiltre que ie luy ay donné, les deffaux qui s'y trouueront, puissent estre reparez par ceux qui daignant lire mõ Liure, voudront acquerir ce degré d'honneur, en formant leur vie sur les singulieres vertus qui reluisent en vostre personne, & que consacrant ainsi vostre nom à la posterité ie satisface esgalement au deuoir d'vn vray & fidelle Historiographe & homme de bien François, loüant la vertu sans autre consideration que d'elle seule, apres mesme le tesmoignage public, auquel la plus grande & auguste compagnie de ce Royaume l'a voulu honorer. Et de ma part ie supplie le Createur vouloir adiouster les honneurs dignes d'icelle pour le contentement de tous les gens de bien, & pour le mien particulier, qui desire d'estre & demeurer pour iamais,

Vostre tres-affectionné & plus obeïssant seruiteur, C. FAVCHET.

De Paris ce premier iour de Ianuier, 1600.



CHAPITRES DV PREMIER LIVRE DE L'ORIGINE DES Cheualiers.

Second Liure des Origines ou plustost Meslanges.



PREMIER LIVRE DE L'ORIGINE DES HERAVX ET ARMOIRIES.

CHAP. I.

Des Cheualiers.

IL est euident que les cheualiers tirent leur nom du cheual, qui (à la verité) est le plus propre animal que l'on puisse trouuer pour la guerre: Et la vistesse duquel a fait que les Poëtes l'ont dóné à Neptune: au debat qu'il eut auec Pallas, pour l'inuẽtion des choses plus vtiles, & par le ministere duquel les hommes firent de si merueilleux exploits, que ce ne fut sans cause, que celuy qui premier veid vn cheuaucheur, cuida que ce fut vn mõstre de deux especes, aussi bien que les Bresiliens, qui en ayãt tué vn en vne escarmouche d'Espagnols, l'escorcherẽt, & en pendirent dans vn de leurs temples, la peau remplie de foin: comme d'vn animal le plus estrange que iamais ils eussent veu.

C'est vne dispute non encores iugée, & qui est hors de nostre propos, sçauoir si la gẽdarmerie de pied fait plus d'exploit, & est plus vtile à vn conquerãt, que celle de cheual. Car de costé & d'autre l'õ peut mõstrer de grãs faits d'armes: les Macedoniẽs & Romains, ayãs fort estimé les hõmes de pied, comme les Perses, Scithes, Tartares, Frãçois & Arabes les cheualiers. Mais d'autãt qu'il y a plus de despéce, force & dexterité, à entretenir, manier & cõduire des cheuaux, l'õ peut dire que la noblesse s'est reserué cet exercice, & les plus pauures le seruice à pied comme moins coustangeux. Tellemẽt que sur ce doute l'on peut resoudre que vne armée despourueuë de l'vn ou de l'autre secours, est imparfaite.

Or tout ainsi que la noblesse & les richesses haussent le courage à ceux qui en sont pourueus, aussi d'autant que ces hommes de cheual iadis paroissoient mieux esquipez, & qu'ils estoient plus souuẽt employez (pour estre leurs corps moins foulez que celuy des pietons, destituez de secours & de l'aide des cheuaux) ceux qui s'en aidoient, auec le temps s'attribuerent plus d'auantage, principalement aux Royaumes & Monarchies, où le peuple est moins estimé que ceux qui sont riches ou nobles, iaçoit que soubz la fleur de la republique Romaine, il n'y eust que la pauureté & richesse (comme aussi en Athenes) qui differentassent les hommes en fait & seruice de la guerre. Car à Rome, dés l'aage de dixsept ans l'on prenoit les *Tirons* (ainsi appelloit-on les ieunes garçõs de franche condition, triez & destinez pour la guerre, comme en Turquie les Zamoglans: pour seruir de Ianissaires au Turc) lesquels par la visite trouuez sains de tous leurs membres, & de la qualité requise, estoient marquez au bras.

Depuis les Empereurs donnerent à ceux qu'ils vouloient honorer de la compagnie de leur suitte, vne courroye (quasi cuiroye, pource qu'elle estoit faicte d'vne roye ou longue piece de cuir,) pour marque de leur dignité ou grade: appellée *Cingulum Militare*, c'est à dire ceinture Militaire, que les officiers portoient autant bien ceux qui seruoient au Palais & suite de l'Empereur, que les capitaines & soldats des legions seruans aux armées & garnisons. Ceste courroye s'appelloit *Balteus*, & de nos François Baudrier: pource (comme i'ay dict) que volontiers elle estoit de cuir sec (que nous appellons Baudrier) auquel pendoit l'espée de ceux qui auoient droict de la porter: & ce Baudrier estoit quelquefois chargé en escharpe, principalement quand c'estoit en guerre. Les cheualiers Romains portoient vn anneau d'or, à la difference des serfs populaires qui l'auoient de fer. Pharaon pour honorer Ioseph, luy donna son anneau : Mais nos François ne porterent guieres le Baudrier que ceint.

Ie n'ay pas trouué les ceremonies obseruées par nos Roys de la premiere & seconde famille, quand ils donnoient ce *Balteus* ou Baudrier. Si vous ne pensez, qu'en Gaule l'on fit comme en Germanie, à ceux que premierement l'on ar-
„ moit: desquels Tacite au liure des mœurs de ce peuple, dit ces mots. Mais ce
„ n'est la coustume d'aucun de prendre les armes, iusques à ce que par le Canton,
„ il soit iugé suffisát pour ce trauail. Car lors en l'assemblée publique, ou le Prin-
„ ce ou le pere, ou quelqu'vn des plus proches parens de ce iouuenceau, le parant
„ d'vn escu & d'vne framée (*qu'aucuns interpretent longue espée tranchant des deux co-*
„ *stez : iaçoit que d'autres veulent que ce soit vne pique ou iaueline*) voila leur Tocque,
„ voila le premier honneur de leur ieunesse. Auát cela, ils sont estimez faire par-
„ tie de la maison de leur pere, & apres, estre de la chose publique: Car lors, on les
„ mesle parmy les plus robustes, & ceux qui ia sont esprouuez. S'il plaist à quelcun de là, tirer les Cheualiers & Bacheliers, ie m'en raporte à ce qui en est: mais ces ceremonies me semblent bien maigres, & simples, au prix de celles dont l'on vsoit, il y a cccc. ans. Et toutesfois nos Roys (aussi bien que les Empereurs Romains) qui honoroient les guerriers, non seulement de colliers, hastes & parement de cheuaux) ont paré les Officiers de leurs Palais, de ce Baudrier, ainsi que i'ay dict: & nous trouuons, que Charlemagne ceignit l'espée de guerre à Louys son fils, depuis appellé le Debonnaire, estant prest d'aller à la guerre contre les Auarois (ie croy Hongres) car en la vie dudict Debonnaire, il est dit: Louys approchant le temps de son adolescence vint trouuer le Roy son pere à *Ingelhim*: & de là, alla auec luy à Ranesbourg: là où il fut ceint de l'espée, entendez de Cheualier. Comme aussi le mesme Louys fit à Charles son fils surnom-
„ mé le Chauue: ainsi que recite Aimon liu. v. chap. 17. disant. Là monsieur l'Em-
„ pereur ceignit l'espée à Charles son fils, & orna son chef de Couronne : sans autre ceremonie, qui nous soit laissee par escrit. Si vous ne la tenez des plus anciens Romans, qui disent que les Roys volontiers faisoient Cheualiers leurs enfans, & ceux des autres grands Seigneurs, quand ils tenoient Cour planiere aux grandes festes. Mais soubs Capet & ses successeurs, il y eut plus de misteres, que volontiers ie croiroy auoir esté introduits pour retenir la violence des guerriers,

guerriers, montez à toute insolence: pendant l'Anarchie, causee par la descente que firent en France les Normands, parmy lesquels se meslerent & desborderent tous les meschans garnements des Prouinces voisines, & de ce mesme Royaume (lors abandonné à tous venants) pour l'enfance & peu de sens de Charles le Simple, l'orgueil de plusieurs Comtes & Gouuerneurs des places du Royaume: tels que Hebert Comte de Vermandois & de ses enfans: Thiebault Seigneur de Coucy: depuis Comte de Chartres, & d'autres les semblables, peu obeïssans aux Rois de France, iusques à ce qu'enuiron l'an MC. le Damoisel Louys fils du Roy Philippes premier (depuis quand il fut Roy appellé le Gros) eut essarté le beau iardin François, ostant ces petits tiranneaux d'entour Paris. Il est vray que la sagesse des Roys Hugues Capet, & Robert son fils, auoit esté respectée aucunement par la Noblesse Françoise, mais non pas tant que de leur temps, & iusques à deux cens ans apres, il ne fut permis aux Barons, ou ceux qu'on appelloit haults-Bers (c'est à dire haults Seigneurs) voire à tous Gentils-hommes de s'entre-faire la guerre apres vn deffy & sommation qui duroit quarante iours, ce disent assez de liures du temps Romans & autres. En laquelle guerre particuliere, tous parens estoient compris, & tenus d'entrer: & iugez pris de bonne guerre, s'ils ne denonçoient aux ennemis de leur parent deffié, qu'ils ne vouloient pas soustenir sa querelle, lesquelles guerres particulieres, se faisoient sans permission du Roy: ainsi que l'on peut apprendre de l'histoire d'Angoulesme, quand le Comte d'Angoulesme & de Perigueux assiegea Tours: & qu'il ne daigna leuer son siege à la sommation du Roi, ainsi que i'ay dit. Car de ce temps-là, il ne se trouuoit hault-Ber, qui ne pretendit tenir sa terre auec tous droicts Royaux: iusques à battre monnoye, ainsi qu'il se trouue dans les registres de la cour des Monnoyes, où se voyent encores les figures des Monnoyes d'aucuns Barons, qui en auoient le droict. Voire de donner affranchissements: champs de batailles (c'est duels ou combats en camp clos) d'autant que c'estoit vn commun expedient pour vuider les querelles, mal prouuées par les parties plaidantes Si nobles, par champions nobles: Si roturiers, par gens de mesme condition: mais auec armes differentes des nobles: & volontiers auec le baston & le bouclier, ainsi que i'ay dict au chapitre du duel ou gaige de Bataille. Car il y auoit difference entre les armes du cheualier, & celles du roturier ou roturier, qui seruoit à pied : comme les nobles estoient à cheual: laquelle coustume de bataille entre roturiers ou ignobles, a duré iusques au temps du Roy Louys vnziesme, ainsi que dict vne annale du temps.

Encores ces Bers imposoient tels Treuz (c'est tributs) Tonlieux (c'est *Teloneum*) *Rotaticum, cispitaticum, Pulueraticum, Pontaticum* (c'est Roüage) Resne, Pouldrage, & passages de pont tel qu'il leur plaisoit. Coustumes & impositions selon que l'auarice & la necessité de leurs affaires le requeroient. De maniere que soubs telle liberté, ou puissance desordonnée de nobles, la dignité du Roy Hugues Capet & de ses successeurs ne fut pas entierement Royalle, iusques à ce que sa malice ayant monté au plus haut degré (car toutes choses bonnes & mauuaises ont leur commencement & fin, qu'elles ne peuuent franchir ne ou-

trepasser) de gens de bien & d'honneur, par leur sens & industrie, trouuerent le moyen de ranger ceste Noblesse ou Cheualerie brutalle, à se vouloir soubsmettre à des Loix, & serments d'equité & de iustice: Lesquelles commencerent d'estre gardez entre les mieux appris, & les plus grands Seigneurs: tant pour oster l'oppression (que l'Anarchie auoit engendrée sus les veufues & orphelins) que pour le reglement des mœurs dissoluës, & des mauuaises coustumes ou desordonnées impositions.

Ce qui ne passa tant legerement, pour venir au bon ordre, que les preud'hommes desiroient: Ains fallut du temps, & de la permission de Dieu, comme il aduint l'an MXXXII. (ce dict Sigebert Chroniqueur) Qu'vn Euesque de France publia qu'il auoit receu vne lettre du Ciel: laquelle admonnestoit chacun de renouueller la paix en terre. Dont s'ensuiuit vn Decret des autres Euesques, qui deffendirent de porter armes. Que nul poursuiuit la mort de son prochain, sur peine d'excommunication. Ils commanderent aussi de ieusner au pain & à l'eau le Vendredy: & ne manger chair ne graisse le Samedy. A quoy s'opposa Girard Euesque de Cambray, lequel voyant que plusieurs embrassoient ceste nouueauté, soustint que le genre humain estoit diuisé en trois. A sçauoir, en prians, combattans, & laboureurs: & que l'vn auoit besoing du secours des deux autres. A ceste cause il falloit porter les armes, & par l'authorité des Loix diuines & humaines, faire rendre les choses rauies. Qu'il ne conuenoit aigrir par vne contrainte, celuy qui cherchoit la vengeance de son outrage: mais chercher à le reconcilier, suiuant l'Euangile. Qu'il ne falloit indifferemment charger chacun de ieusner le Vendredy & Samedy, pource que tous ne le peuuent pas faire; & que tous ne sont penitents de mesme qualité. Qu'il ne falloit contraindre aucun de promettre par serment de tenir ceste ordonnance, laquelle seroit aggrauée par vn pariure. Quant à excommunier ou nier la visitation aux malades, ou la sepulture aux morts contreuenants, ce seroit chose detestable & contre les Decrets authentiques des peres, & la penitence qui sus telles offences est ordonnée.

Mais soit que cela eut couué, cependant il aduint que MXLI. sans qu'on sceut qui en fut l'Autheur (sinon la crainte de Dieu ou la frayeur que chacun auoit de son ennemy particulier) il se fit vne trefue, ou paix generale par toute la France: tant entre les Roys, Princes, Ducs, Comtes, que le peuple: sans estre forcez ne sollicitez (ce disent les Autheurs du temps) qui aussi l'appellent *treuga Domini* ou *dei*: c'est à dire la trefue de Dieu, ou du Seigneur. Tant y a que lors l'on eut veu ceux qui s'estoient entretuez leurs peres, freres, & enfans, s'entreuenir chercher de paix, boire & manger ensemble en toute seureté. Cela dura iusques au discord que Henry premier Roy de France, eust auec les enfans de Eude Comte de Champagne. Car lors cest ancien appetit de vengeance recommença, & dura en plusieurs endroicts, iusques à ce que l'an MCLXXXI. ou III. vne subtilité (comme il est croyable) estaignit ce feu, sous le nom de Guillaume Chapuis (c'est à dire Charpentier) Autheur de la confrairie de nostre Dame du Puy en Auuergne. Car iaçoit que les deffis en batailles priuées, de tout temps eussent lieu en France (tesmoin ces trois chefs de maison que Gre-

goire de Tours dict que Fredegonde fit assommer) ils estoient lors tant frequents qu'vn Gentil-homme qui auoit querelle, n'estoit pas estimé courageux, ne digne du tiltre de noble, ne vn roturier reputé homme, s'il ne poursuiuoit ses iniures particulieres auec les armes. De telle façon, que maintesfois il estoit aduenu, que des familles entieres demeuroient en telles opiniastres batailles: ainsi que ledit Gregoire dit en l'endroit cy dessus allegué. Et Sigebert en vne bataille qui aduint l'an .... entre ceux de Luxembourg & de Brabant.

Le mesme Sigebert chroniqueur, dit que le Royaume de France ne faisoit que sortir d'vne fascheuse esmotion, suscitée (disent les grandes chroniques) par des gens appellez Cotereaux, qui estoient paysans (& ie vous ay ia dict, que Coterie est compagnie & societé) lesquels firent de grands maux aux Prestres, que par moquerie ils appelloient Cantadous (c'est à dire Chantres) & aux nobles, iusques à ce que le Roy y mit ordre: les faisant poursuiure par armes: si viuement, qu'en Berry il en fut tué six mil pour vne fois. Tost apres (dit la grande chronique) guerre & dissention qui de long temps auoit esté commencée, fut renouuellée entre le Comte Remond de sainct Gilles (il tenoit la pluspart de Languedoc) & le Comte de Thoulouse & le Roy d'Arragon: telle que nul ne les pouuoit mettre en paix & concorde. Dequoy les pauures gens du pays estoient moult greuez par leur guerre. Mais nostre Seigneur qui ouyt la clameur & la complainte des pauures gens du pays, leur enuoya Sauueur, nō mie Empereur ne Roy, ne Prelat, ne Prince, mais vn pauure homme qu'on appelloit Durand: à qui nostre Seigneur s'apparut en la Cité de nostre Dame du Pui: & luy bailla vne cedulle, en quoy l'Image nostre Dame estoit descrite & seoit sus vn throsne, & tenoit la forme de son cher Fils, en semblance d'enfant. En la circuitude de ce scel, estoient lettres escrites, qui disoient Agneau de Dieu qui oste les pechez du monde, donne nous paix. Quand le grand Prince & le meneur, & tout le peuple ouïrent ceste chose, ils vindrent tous à nostre Dame du Puy, à la feste de l'Ascension, ainsi comme ils souloient venir chascun an par coustume. Quand tout le peuple fut assemblé à la sollemnité de la feste, l'Euesque de la cité print celuy Durand, qui estoit nud & pauure charpentier, & le mit au milieu de toute la congregation: pour dire le commandement de nostre Seigneur. Quand il veid que tous ceux qui là estoient auoient les oreilles ententiues, il commença à dire son message: & leur commanda hardiment de par nostre Seigneur, qu'ils fissent paix entr'eux. Et en tesmoin de verité, il leur monstra la cedulle que nostre Seigneur luy auoit baillée auec l'image de nostre Dame, qui dedans estoit empraincte, lors commencerent à crier à souspirs & larmes, & louër la pitié & la misericorde de nostre Seigneur. Et les deux Princes qui deuant estoient en si grand guerre, que nul ne les pouuoit mettre en paix, iurerent sus les textes des Euangiles, de bon cœur, & de bonne volonté, & le promirent à nostre Seigneur, qu'ils seroient à tousiours-mais en amour, & en concorde l'vn vers l'autre, & en signe & tesmoignage de ceste reconciliation qu'ils auoient faite, ils firent empraindre en estain, le scel de ceste cedulle, à tout l'Image de nostre Dame, & le portoient auec eux, cousus sus

„ chaperons blancs, qui estoient taillez à la maniere des scapulaires que les Religieux des Abbayes portent. Et plus grand merueille : Car ceux qui ces signes portoient, estoient si seurs, que s'il aduenoit (par aduanture) qu'aucun homme eut vn autre occis, & il rencontrast le frere de celuy qui estoit mort, & eut sceu encores bien la mort de son frere, il eust mis tout en oubly, pour le festoyer, & l'eut receu entre ses bras, & l'eut baisé en signe de paix & d'amour, à pleurs & à larmes luy eut donné à manger & à boire en sa maison, & toutes ses necessitez. Et celle paix fut faicte au pays, par Durand ce preud'homme, qui moult longuement dura, ce dict ladicte chronique, de laquelle i'ay pris ces mesmes mots.

Ainsi tous maux prennent fin: & quand bien la malice des hommes seroit tant obstinée, lors que Dieu veut renouueller les saisons, il permet que les hommes las d'vne coustume de faire, se laissent aisément tromper pour l'oublier: & encores plus volontiers, celles qui leur sont fascheuses & dommageables. Pour ceste cause, il est croyable que ceux de ce temps-là (contans de croire que Dieu sembloit auoir pris leur querelle en main) volontiers se laisserent persuader vne chose, laquelle estant iuste, quant & quant les tiroit de danger. Car tous ne creurent pas que ce fut Dieu ou vn Ange qui eust esté porteur de ce Billet donné à Durand: tesmoin ces vers de la Bible Guyot de Prouins, qui disent:

Moult fut soutis, & soudiuans,
Guillem chapuis, & bons truans,
Qui les blancs chaperons trouua:
Et les signaux au Pui donna:
Donna, non fit, il les vendoit,
Maistrement la gent deceuoit:
Il en guilla plus de cent mille.

Le mot de soudiuant, signifie seduisant ou seducteur, tesmoin le dit de la mort de l'Empereur Henry, fait contre les Iacobins qui en furent soupçonnez.

Le peuple decheu ¶ & souduis. ¶ c'est deçois.
Tels souduiseurs ¶ &c. ¶ c'est seducteurs.

Guiller signifie tromper, & vient de guille, c'est à dire tromperie: tesmoing ces vers de Graces de la vigne Autheur du Roman de la chasse, qui dict:

La fu li quens de Tancaruille,
En luy not ne barat ne guille.

Et maistre François Corbueil fut surnommé Vuillon: pour les tromperies qu'il fit en sa vie; l'epitaphe duquel i'ay dans vn de mes liures escrit à la main, qui dit:

Ie fui François dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auuers empres Pontoise,
Et du commun nommé Vuillon,
Or vne corde d'vne toise,
Sçauroit mon col que mon cul poise.

Se ne fut vn ioly apel,
Le ieu ne me sembloit point bel.

Car il ne fut pas pendu, comme beaucoup de gens ont pensé. Et il faut entendre, que Guillon & Vuillon sont vn mot, parce qu'anciennement, B. & les deux VV. se prononçoient de mesme, comme encores font les Allemands: & i'ay fait ceste escapade, pour la memoire de Vuillon, vn de noz meilleurs Poëtes Satyriques. Duquel si nous sçauions bien entendre la Poësie, nous descouuriroit l'origine de plusieurs Maisons de Paris, & des particularitez de ce temps-là.

Pour reuenir à mon propos, soit que cette paix de Chapuis fut inuention humaine, ou volonté de Dieu: les Nobles & guerriers, dresserent iadis des loix de Cheuallerie, i'entends & veux dire, qu'enuiron cette saison (c'est à dire en l'an MCLXXX.) les Cheualiers François bien apris, & plus polis, qui se trouuerent les mieux estimez, soit qu'ils fussent animez par les remonstrances susdites, ou les exemples que les Chanterres, & Trouuerres (ie vous ay autrefois dit en mon origine de la Poësie, que c'estoient noz Poëtes vulgaires) leur donnerent exemple des preux de la table ronde, que le Roy Artus (fort renommé de vaillance & de preud'hômie) tenoit pres de soy en Angleterre: ou des Pairs de la Cour de Charlemaigne tant renommez pour leur proüesse. Car iaçoit que l'on rimast (ie croy) des le temps de nos premiers Rois, les Romans commencerent d'auoir plus de cours enuiron l'an mil cent, & apres le rauage de Hierusalem: & qu'ils se renforcerent du temps du Roi Louis le Ieune, lequel vesquit iusques à l'an MCLXXXII.

Par ces Romans, l'on trouue que les bons Cheualliers qui deffendoient les veufes, pupilles, orfelins & aultres miserables personnes, ou qui ostoient les mauuaises coustumes des passages & chemins, sont grandement louez: comme au contraire, les cruels tirans representez soubs le corps & nom de geant (comme la force desmesuree est estimee brutalle) sont battus, tuez, & villenez. A l'imitation desquels anciens, les Cheualiers des cours des Princes lors viuans, plus volontiers firent profession de vaillance, & force vertueuse & humaine, que de la Gigantalle & meurdriere, contre ceux, qui pour rauir le bien & l'hôneur d'autruy, appuyez & enhardis sur la force ou adresse de leurs corps, iadis entreprenoient sur les plus foibles, du temps de la confusion des Normans rauissans la France, durant les desordres des maisons de Charlemaigne & Capet, & l'Anarchie qui continua plus de cent ans apres le couronnement dudit Capet.

Mais pource que les Cheualiers tousiours n'estoient pas employez aux guerres guerroyantes, afin de les entretenir en quelque exercice, les grands Rois & Seigneurs de marque, quelquesfois publioyent des assemblees d'armes: appellees Tournois de *Troia* (ce disent aucuns) Mais le jeu de *Troia* representé dans le cinquiesme de Virgile, & par Tacite liure XI. de ses Annales, n'estoit qu'vne course. Et y a plus d'apparence, que ce dernier jeu d'armes fut premierement appellé Tournoy, pource que les Cheualiers couturét par tour: rompans premierement leur bois & lances contre vne Quitaine, ou Iaquemar planté à

terre, iusques à la hauteur d'vn cheual: ayant sus vn pau vne statuë d'hõme couuert d'vn escu, vn bras estendu, auec vne masse, estant ceste statuë appellee Iaquemar, plantee sus vn piuot. De maniere que le Cheualier heurtant de sa lance contre cet escu barré (pour retenir la lance) il failloit qu'il eut de l'adresse, s'il ne receuoit vn coup de la masse. Depuis, pour mieux representer la guerre, ce jeu se réforça, & ils coururent les vns contre les autres & encores en foulle, frisans à coups de masses. Ce qui fut appellé Estour: & dont, possible, vient estourdy: celuy qui de coups receuz en ces lieux, estoit affoibly & comme endormy. Ils appelloient aussi telles iustes Behourds, dont vient Behourdir, qui vaut autant que iouster & heurter de lances. Depuis ils combatirent en foulle & nombre d'hommes opposez à vn autre pareil. Iaçoit que les Cheualiers tombez & abbatus ne fussent outrez, c'est à dire morts, ains rençonnez, car le Cheualier est dit outré, qui est mort au camp, ou s'est rendu. Si est-ce que, bien souuent les foibles, mal montez, ou moins adroits, y demouroient morts: ou estouffez dans leurs harnois & à la presse: ou estoient mes-haignez (possible vient-il de mutilez, & que maintenant par vn mot Italien nous appellons, *estropiats*) voire sans respect des plus grands: comme il aduint à Robert Comte de Clermont en Beauuoisis, fils de sainct Louis, & chef de la maison qui aujourd'huy porte le nom de Bourbon: lequel en vn de ces Tournois, receut tant de coups de masses, que le reste de sa vie il s'en porta mal: Et possible, fut cause de l'ordonnance, que les Rois & princes ne se trouueroient plus en ces Tournois. Mal obseruee toutesfois, par les Rois venus depuis: & de nostre temps par le Roi Henry II. que au grand mal-heur de la France, ie vy frapper à la mort, aux ioustes qu'il faisoit faire en la ruë sainct Antoine deuant les Tournelles, pour la resioüissance des nopces d'Isabel sa fille mariee à Philippe second Roy d'Espagne.

Toutesfois ceux qui portoient tiltre de Cheualiers, n'estoient pas indifferement receuz à ces Tournois. Ains y auoit de certaines loix, ausquelles ceux qui se presentoient estoient subiets, & les iuroient auant que d'estre receuz. Sebastien Munster au troisiesme liure de sa Geografie, parlant apres vn liure qu'il dit estre escrit en bien vieil langage Aleman, certifie que Henry premier de ce nom viuant enuiron l'an VCCCCXXXVI. fit publier vn Tournoy, pour tenir en la ville de Magdebourg qui est en Saxe, lequel fut le premier: & tenu l'an VCCCCXXXVIII. Et que depuis cestuy-là iusques en l'an MCCCCLVXXXVII. il ne s'en fit que trente six en Alemagne. Le mesme Munster, recite douze articles de loix de Tournoy, desquels les Nobles & Cheualiers attoints & conuaincus, estoient forclos de l'entree: & ie croiroy bien, qu'ils fussent communs pour tous pays, dont le premier fut:

1. Qui fera quelque chose contre la Foi.
2. Qui aura faict quelque chose cõtre le sacré Empire, & la Cesaree Majesté.
3. Qui aura trahy son Seigneur, ou sans cause iceluy delaissé fuyant en vne bataille, tué, ou meurdry ses compagnons.
4. Qui aura outragé fille, ou femme, de fait ou de parolles.
5. Qui aura falcifié vn seel, ou fait vn faux serment. Qui aura esté decla-

ré infâme, & tenu pour tel.

6. Qui en repost (c'est secrettement & en cachette) aura meurdry sa femme; Qui d'aide ou de conseil, aura consenty la mort de son Seigneur.

7. Qui aura pillé les Eglises, femmes vefues, ou orphelins: ou retenu ce qui leur appartenoit.

8. Qui ayant esté offensé par aucun, ne le poursuit par guerre, ou en Iustice: ains secrettement & par feu ou rapines. Qui gaste les bleds & vignes dont le public est substanté.

9. Qui mettra nouuelles impositions sans le sceu de l'Empereur: où ie croy qu'il entend parler d'vn Seigneur qui surchargera sa terre.

10. Qui aura commis adultere, ou rauy vierges & pucelles.

11. Qui fait marchandise pour reuendre.

12. Qui ne pourra prouuer sa race de quatre grands peres, soit battu & chassé du Tournoy.

Mais ie doute, si les Ducs & Comtes qui audit liure sont nommez pour Autheurs de ces articles estoient lors. Car il semble, par la lecture des liures, que les qualitez d'aucuns ont esté prises long temps depuis. Bien est vray, que ledit Henry & les Othons qui luy succederent, furent les plus riches & puissans Princes, qui fussent de leur aage en la Chrestienté. Et si est bien croyable, que tenans Cours magnifiques, leurs manieres de faire peurent estre imitees des Princes leurs voisins. Toutefois nos Rois de France n'ont iamais cedé aux Allemans. Car le Roi Robert fils de Capet, & le Roy Othon III. (comme esgaux) se virent sus le Car (riuiere de Luxembourg qui s'embouche dans la Meuse) & non pas sus le Cher, riuiere qui s'embouche pres Tours dans celle de Loire: où ils s'entrefirent de tres-grands presents de cheuaux, de nacelles d'or & d'argent: qui semblent auoir esté des vaisseaux à boire, comme ceux qu'auiourd'huy l'on appelle Gondolles, pource qu'elles sont faites ainsi que ces petits batteaux passagers, dont l'on vse à Venise pour traguetter les canaux de ceste ville.

Ces Tournois ne s'acheuans iamais, sans mort de quelqu'vn, & passans à outrage plustost qu'à louable exercice, n'estoient pas approuuez des Ecclesiastiques: ainsi que l'on void par vn chapitre des Decretales, principallement depuis l'an . . . . auquel en vn Tournoy qui fut faict à . . . . . . ville d'Angleterre il y eut . . . . . . Bacheliers tuez. Ces Bacheliers estoient entre la qualité de Cheualiers, & escuyers ou Damoisels, non encores si roides & puissans que les Cheualiers: mais plus que les Escuyers qui ne s'armoyent point en ces Behourdz: & encores moins és guerres & batailles anciénes: ains (comme les Pages du iourd'huy, portent l'armet & la lance de leurs maistres) ceux-là portoyent l'escu & la lance des Cheualiers (qui guieres souuent n'alloient la teste desarmee pour tant plustost estre prests) dont ils ont pris le nom d'Escuyers.

Il y en a qui disent, que le mot de Bachelier vient de Bataille, comme s'il failloit dire Batailler. Mais il y a plus d'apparence, que c'estoit à dire ieune, & en-

trant en la virilité, comme ceux que les Latins appelloient *Adolescens* & les Grecs *Ephebes*. Car encores en Picardie, Bachelier & Bachelette, sont appellez, non pas les enfans ou fillettes de dix ans: ains les ieunes garçons de seize & dix-huict ans: & les filles prestes à marier. Tesmoin le Vaudeuille qui dict: En voicy le Bachelier suré. Et comme encores aux Escholes de tous arts & sciences, l'on appelle Bacheliers, ceux qui sont aduancez aux lettres, & prests d'estre licentiez (c'est à dire congediez) pour enseigner & paruenir au degré de Docteur lisant. Beat Rhenan tres-sçauant Aleman, est de cet aduis: ayant dit en ses Annotations sus Tertullian, en vn aduertissement au lecteur, touchant les liures dudit Tertullian. Que lors qu'on receut premierement le liure des sentences de Pierre Lombard Euesque de Paris, (c'est à dire enuiron l'an mil cent quarante) que ceux qui les enseignoient & publierent, furent lors premierement nommez Docteurs. Et pource que auant qu'ils eussent permission de lire, on leur mettoit vn baston en la main (qui en Latin s'appelle *Bacillus*) ils furent nommez Bacilliers en François: & voila ce qu'vn si grand personnage dit: De fait les anciens liures portent Bacillier. Mais ie suis d'aduis que Baschelier est vn abregé de Bascheuallier: & que les ieunes hommes qui se sentoient forts pour endurer le faix des armes, du commencement prirent le nom de Bachelliers, comme estans plus bas & moindres que les haults & anciens Cheualiers, puissants & adurez (c'est à dire endurcis) au trauail des guerres. Qui (à mon aduis) est etymologie la plus apparente: aussi bien que de Hautber (c'est à dire grand & Noble) s'est fait Baron. Car au dit du Bachellier d'armes, vous lisez.

Quan premier Tournoi ou il viegne,
Si tres bien faire li souuiegne,
Pour l'ordre qu'a prise nouuelle,
Imette tot en la querelle
Cors & auoir en l'aduenture.
Et se Diex tant li aduenture,
Qu'il vainque le Tournoyement,
Il a moult biau commencement:
Quand il a le Tournoy vaincu,
Où il porta premier l'escu.
Là prend de Bachelier le nom.

Mesmes en Massonnerie, & tout autre mestier de France où il y a Maistrise, l'on appelle Bacheliers, ceux qui sont passez maistres en l'art, mais qui ne sont pas iurez: & lesquels pour amender le rapport faict par les Docteurs iurez doiuent estre deux fois autant. Louis Viues tres-sçauant Espagnol, dit que les Bacheliers aux sciences, peuuent auoir pris leur nom de BACCALAVREATVS: & ie croy, qu'il l'entend, pource que les Poëtes, souloient iadis estre couronnez de Lauriet en grande solemnité. Comme le fut Petrarque à Rome l'an MCCCL... ne l'ayant voulu estre à Paris: ce dit l'Autheur de sa vie. Et toutes-fois, ie croy bien que Bataille vient du mot Latin *Batuere*, qui vouloit dire escrimer, auec vn baston de bois: que les Latisn

tins appelloient *Batulus*. Car Adamantius Martyr dit: *Batualia quæ vulgo Batalia dicuntur exercitationes Gladiatorum vel militum significant. Batualia*, que vulgairement lon appelle Bataille, est l'exercice des gens de guerre. De maniere que le mot de l'exercice & apprentissage des gens de guerre, est passé iusques au vray effort de la guerre.

I'auoy en mon estude vn liure de Cheualerie, contenant les ceremonies que Messire Huë de Tabaire Cheualier du Royaume de Hierusalem gardoit, en faisant des Cheualiers: & l'instruction qu'il donne à Saladin Souldan d'Egypte, lors que ce Prince Sarrazin desira d'auoir l'accollee, par la main de ce vaillant Cheualier Chrestien qui viuoit enuiron l'an mil deux cens. Quant à l'acollee, c'est comme vne marque de souuenance de l'acte, & possible à l'imitation de ce que iadis on faisoit à l'affranchissement des Serfs, en leur baillant sus la iouë, & possible ce coup de baston ou de verge, que les Grecs appelloient *Rapisma*: & que nos Euesques ont retenu, donnant sus la ioüe par correction, apres auoir tondu les cheueux, puis oingt le front des confirmez. Et pour ceste cause Guille-ville dit:

Pas ne reçoiuent tel collee,
Tous Cheualiers qui ceint espee.

Pierre de Blois en son Epistre quarante-neufiesme, dit que les Cheualiers prenoient leurs espees de dessus l'autel. Pour declarer qu'ils estoient fils de l'Eglise, & prests de la deffendre, comme i'ay ouy dire que font aucuns Cheualiers d'Espagne. Il semble qu'au temps passé, que les Cheualiers fussent Iuges. Car au dit de Charité, il ioinct & mesle les Cheualiers auec les Iuges: couple quarante six, là où parlant de la poincte de l'espee il dit:

La poincte donne enseignement
Quand Cheualiers fait iugement
Car qu'il ni vit que ¶ Calengier. ¶ C'est contredire ou debatre.

Et en la cinquantiesme couple il dit:

Cheualiers enten la doctrine
De traire espee de gaine,
Il n'est temps de desgainer
Se iustice ne la desgaine.

En la couple cinquante-cinquiesme.

Cheualier tel estre deuez
Com vous ai dit tel ordenez.
Si vostre espee s'est prouuee
Si el doit . . . che sçauez
Se vray Iuges vous ai trouuez
Dont ai ¶ soukarite trouuee ¶ C'est aise.
En . . . d'auarice lauee
Ou . . . est esleuee
La est Cheualiers bon prouuee.

Au Fabliau de la Robe vermeille.

Mais le Vauasors por son ¶ preu, ¶ C'est profit.

Entendoit en autre maniere,
¶ C'est propre. *Qu'il auoit la langue ¶ meniere:*
A bien parler & sagement.
Et bien sauoit vn Iugement
¶ C'estoit. *Recorder, car ¶ fiert ses de lis.*
Pour aller ès plais de saint Lis ¶
¶ Senlis. *A presté vn matin s'estoit, &c.*
Li plet furent si com moi semble
Contremandé au Vauassor.

C'est à dire en ce lieu differé: & faut dire qu'il y auoit des Sergens, qui semonnoient les Cheualiers de se trouuer aux iours ordinaires des plaids, les mesmes Cheualiers en prenant l'espee de dessus l'Autel, prometirent de deffendre les pauures, de chastier les malfaicteurs, & deffendre leur patrie. Au Roman de nouueau Renart (ie croy fait enuiron l'an MCCC.) il est dit, que Noble le Roy des bestes, choisit le iour de sa natiuité pour faire Noblon son fils Cheualier: & tous les Romans monstrent, que volontiers aux grandes festes se faisoient les grandes assemblees.

Au iour de ma natiuité
Cest que fere Cheualier vueil
A ce grand iour mon fils Orgueil.

Et le mesme Autheur dudit Roman, pour monstrer les armes d'vn Cheualier dit:

Li Rois Orgueil son fils arma, &c.
Premiers li vesti l'aqueton
De desdains & despit farcis, &c.
Apres li vesti la chemise
De Chartres, &c.
Apres ce li Rois li vesti,
L'Aubert donnie, & puis aussi
¶ C'est collet de cuir. *De Menacer vne ¶ cuirie:*
Apres li a li Rois vestie,
Cotte a armer, &c.
De Boban li donna l'escu,
Et li Hiaume de conuoitise,
Où il ot maint pierre assise:
Safirs, Rubis & Camahierts,
Li Rois a Renart appellez,
Et puis si li a commedé,
Orgueil son fils l'esperon destre
Chausast, Isangrain le senestre.
Ensemble tuit s'agenouillerent,
Orgueil les esperons chaucierent.
Messire Noble ne se feint
A Orgueil le Branc d'acier li ceint.

Quant au nom de Damoysel, il n'appartenoit qu'aux ieunes adolescens de grande maison: & n'estoit pas commun. Car il ne se trouue guieres auoir esté porté pour tiltre de Seigneurie, que par celuy de Commarchis: place & grãd Fief assis entre la Champagne & Lorraine. Pour le regard du nom de Varlet, il n'estoit au temps passé si vil que maintenant. Puis que les Escuyers tranchãs deuant le Roy, s'appelloient Varlets: & que le Seigneur de Villehardoin en son histoire de Constantinople, appelle ainsi Alexis fils d'Isaac Empereur de Grece: tous le nommant Varlet de Constantinople. Tout de mesme, que les Picards ordinairement nomment Valet & Valeton, vn ieune enfant prest d'entrer en Adolescence. Au contraire, le mot de Page iusques au temps des Rois Charles six & septiesme, sembloit estre seulement donné à des viles personnes: comme à garçons de pied. Car encores auiourd'huy les Tuilliers appellent Pages, ces petits vallets, qui sus des pallettes portent seicher les Tuilles vertes (c'est à dire molles & fraichement moulees) par ce qu'aucunes fois il leur conuient courre & doubler pas, quand ils les portent loing, pour à point reuenir prendre l'ouurage ce pendant fait, & moulé par le maistre Tuillier. Aussi le mot de Page, volontiers signifioit petit & ieune en ce temps-là, Le ieu party en la chanson XXVIII. dit:

Miex vaut vn iaians ¶ que vn Page,
Et deux dismes que vn terrage.

¶ C'est Geant.

Et possible, que les Espagnols pour ceste raison appellent leurs Pages, Moços: c'est à dire, Ieunes.

Mais par l'histoire & memoires de Philippes de Comines, il se void que les Pages seruans les Princes & seigneurs de son temps estoiẽt Nobles enfans: qui par tout suiuoient leurs maistres, pour apprendre la vertu & les armes. En France, il y a cent ans que les Pages villains allans à pied, ont comencé d'estre nommez Laquets, & Naquets: pour la mesme raison que dessus: à sçauoir d'aller à pied.

Toutes-fois, ces derniers sont demeurez aux ieux de Paumes: car il n'y a pas quarante ou cinquante ans, que les Naquets souloient courre apres l'Esteuf, pour arrester la chasse, se couurans de grandes raquettes, afin de n'estre offencez de coups d'esteuf, iusques à ce que ces vilains, abusassent de leur industrie, en se iettans deuant les ioüeurs, ou bien souuent (par malice) laissans passer l'esteuf sans l'arrester à point ainsi qu'ils eussent peu faire. Donc est aduenu, qu'auiourd'huy es jeux de paulmes, les chasses se marquẽt au secõd bond: afin que i'esclaircisse cela; comme en passant sus vn jeu que i'ay bien aymé, & plus commun aux François qu'à tous leurs voisins. Peut-estre aussi que ces Naquets (comme tousiours ils ont esté gens de neant) prirent leur nom de Narquin ou de Narquois: mot, jargon de guex, qui semble auoir commencé de courre, du temps de Charles VI. ou VII. (au moins i'en ay veu des Balades, & Rithmes de ces temps là) qui signifie Mandian, contre-faisant le Soldat destroussé. Autres disent, qu'au temps passé les gens de cheual ne payans rien pour les garçons qu'ils menoiẽt à pied, en contant leurs escots les

hostes disoient que ces garçons à pied estoient leurs acquets, dautant qu'ils emportoient leur gain & acquets.

Mais pour amasser tout ce que i'auoy recueilly des Cheualiers, ie vous aduiseray, que la vieille coustume de Paris, d'Orleans, & de Baronnie dit, si vn hom, qui n'est pas Gentil-hom par son pere, tout le fu-il de par sa mere, souffroit d'estre fait Cheualier, son Seigneur luy peut faire trancher ses esperons sus vn fumier. Et du Tillet: pour monstrer que toutes sortes de gens ne pouuoient paruenir à si haut degré d'honneur, dit: que par Arrest du Parlement de Paris, donné le . . .. iour de l'an de . . . . n'estant pas noble, fut condamné en l'amende enuers le Roy: pour auoir receu l'ordre de Cheualerie par les mains du Comte de Flandres.

Lon tient aussi qu'il n'estoit loisible qu'aux Cheualiers, de porter esperons dorez: possible pour marque de leur dignité. Mais auiourd'huy ils sont aussi communs à tous ceux qui en peuuent acheter, que la soye (iadis parement des Rois & Dames illustres) à toutes sortes de gens: & iusques aux vilageois. Mesme il semble qu'il n'y auoit que les Cheualiers, qui parassent leurs escus de timbres ou heaulmes. Lesquels ne deuoient estre ouuerts & tarez de frōt, n'y ayant que les Rois, Ducs, Comtes & hauts Barons, qui les ozassent porter tels. Voire la coustume vouloit, que la pointe du mesal & Visiere fut tournee à droit: pour monstrer, que ce n'estoit arme de Bastard: mais la nonchalance des Nobles, ou l'ignorance des peintres, a peruerty tout l'ordre ancien: & l'ignorance donné occasion de changer les choses, qui n'auoient pas esté faites sans quelque cause.

Vn couplet d'vne chanson de l'Empereur Frideric (ie croy deuxiesme du nom) mise par de Nostre Dame en son liure des Poëtes Prouençaux, monstre le grand cas que ce Prince faisoit des Cheualiers François disant:

Pla me lo Caualier Francez,
Et la donna Castellana,
Lo honorear del Genoeez
Et lo donzel de Toscana,
Lo çantal Prouencalz,
Et la Danza Triuisana.

Et faut croire, que le Prouerbe qui dit:

Qui fit François, il fit courtois,

s'entend des Cheualiers principalement: iaçoit que le reste du peuple y ait part: pour son humanité naturelle.

Depuis, le Roy Iean, le plus preud'homme Cheualier qui onques fut (ce dit-on) par ce qu'il tenoit sa parole mieux que Prince lors viuant, institua l'ordre de l'Estoille, qui en fin est demeuré au Cheualier du Guet de Paris, duquel, & des deux autres ordres qui ont esté instituez en Chrestienté, ie parleray en autre endroit: n'estant moy mesme satisfait en cet endroit, voire pour ceux de S. Michel, & du S. Esprit.

CHAP. II.

Des Armoiries.

IL n'est pas tant aisé de dire l'Origine des Armoiries : Et toutesfois, c'est chose bien asseuree qu'elles sont appellees Armoiries, pour ce que les gens de guerre portoient les couuertures de leurs armes (appellees Cottes) parees de couleurs & figures de leurs blasons (c'est à dire deuises & inuentions) desquelles ils embellissoient leurs escus : i'entends nos vieils François, qui ont vescu il y a cinq cens ans, & qui l'ont peu auoir fait à l'imitation de plus anciens : puis qu'il se trouue en Homere & Virgile, que les Heroës & Preux auoient des marques & signes pour faire recognoistre leurs personnes és batailles: aussi bien que les Rois & cõmunautez des enseignes publiques. Car les Atheniés portoient la Cheuesche, les Perses vn Archer ou Sagitaire grauez en leur monnoye. Les Romains vn Aigle, Minotaure: & autres diuerses figures, que Pline dit auoir esté portees en bataille, iusques à ce que Marius, leur enseigna de se tenir à l'Aigle blanche ou d'argent plantee en bosse, sus vne hante longue : ainsi que lon void aux medailles anciennes, & principalement à celles où est le mot *allocutio*. I'omettois que Vegece liure 2. chap. 18. dit que les Escus des Soldats furent marquez de signes differents : afin qu'en vn tumulte ils fussent cogneus de quelle compagnie ils estoient, & lesquels Escus portoient leurs noms. Tellement que nos anciens gendarmes peuuent auoir suiuy cest exemple : & laissé pour heritages à leurs enfans ce qu'ils tenoient du public.

Paul Emil dit, que nos Rois portoiét trois diademes de gueulles (c'est rouge) en champ d'argent (c'est blanc) & d'autres disent trois crappaux de sable (c'est noir) en champ de Sinople (c'est verd) qui seroient faulx blasons, selon l'aduis des maistres du mestier. Mais ie ne sçay d'où il l'a pris, si ce n'est des Romans. Ayant esté fort aisé aux mal-veillans de nostre nation, feindre des Crapaux, des Diadesmes volontiers faits de bandelettes : telles que nous voyons aux armoiries lier les testes de Maures. Car i'ay vne vieille Chronique, qui a à son commencement, en vn Escu la figure presente: & les Mitres ou Diadesmes Episcopalles iadis furent telles

de sorte que les fanons ou pendants derriere (ie croy appellez *redimicula*) representent les longues iambes des Crapaux ou Grenouilles, plus longs que ceux de deuant, cõme à tous animaux qui sautent. Mesmes les Lis figurez comme se trouuent les plus anciens estans ainsi faits tiennent quelque chose de cet ord Animal, iadis appellé Bote en François, comme encores il est en langaige Italien : afin que ie dise.

ce mot, pour oster l'opinion de ceux qui pensent que le prouerbe enflé comme vne Bote, vienne de Bote, Busse ou Bussard, Boute & Tonneau, ains de Crapaut. Car nous de deça Loire, comme interpretans ce Prouerbe, disons enflé comme vn Crapault.

Or quelque chose qu'il soit de ces Armoiries, Diadesmes ou Crapaudines, les Flamans & ceux du pays Bas, par desdain, & pour ceste cause nous appellét Crapaux Franchos. Mais il y a plus d'apparence que les blasonneurs de l'escu de France, voulans monstrer, que les premiers François estoient sortis des Sicambres, habitans des Marets de Frize (vers Hollande, Zelande, & Gueldres) donnerent à nos Rois la fleur de Pauillee (qui est vn petit Lis iaune, lequel vient pres & dedans les Marests, & fleurist au mois de May & de Iuin) en champ d'Azur qui ressemble à l'eauë: laquelle reposee, prend la couleur du Ciel. Et iaçoit que les anciens Autheurs disent que cet escu Royal, par vn Angé fut apporté au Roy Clouis premier Roy François Chrestien, il ne s'en trouue rien en l'histoire de Gregoire de Tours: & il ne me souuient point d'auoir veu marque de fleurs de Lis, precedentes Pepin, mais depuis Louis le Gros (du temps duquel il semble que les Armoiries commencerent à estre hereditaires) elles furent plus asseurees aux familles, & commencerent de passer aux maisons de pere en fils. Car pour le regard des Rois anciens, ils marquoient leurs monnoyes & scelloient leurs chartes & lettres d'vne emprainte sur Or, ou Cire portant leur image en pourfil, comme lon void en ~~aucunes~~ pieces de monnoyes & Chartes, mais principalement en vne de Charles, le Sinope, qui est au tresor de l'Eglise de Paris, & laquelle (si i'ay bonne memoire) parle des maisons claustralles de ceste Eglise, où le visage de ce Roy est en porfil, que les Latins appellent *imago lusca*: comme sont presque toutes les medalles des Grecs & Latins.

Du Tillet se peut estre abusé pour le regard des fleurs de Lis, qu'il dit auoir veu en des images des Rois Merouingiens, comme il a representé sous Clotaire premier: car ce qu'il appelle fleurs de Lis aux souliers dudit Clotaire semble estre lacs. La statuë de Chilperic qui est à sainct Germain des-Prez est nouuelle. La tunique de Sigisbert enterré à Soissons est semee de Molettes: qui semblent rapporter les *Spronelle* de *Vilani*, dont i'ay cy-dessus parlé. Mais il seroit bon voir les Armoiries de Clouis, desquelles Ville-monde est tenu marquer, vne selle qu'il doit à cause de son fief, ce dit le mesme du Tillet: qui toutes-fois dit, que Eude esleu Roy: durant la minorité de Charles l'an huict cés octante cinq, apporta en France la Banniere semee de fleurs de Lis. Et toutesfois les Armoiries n'estoient encores arrestees il y a cinq cens ans: puis que les enfans des Gentils-hommes ne retenoient tousiours les deuises, marques, & enseignes que leurs peres souloient porter en leurs Escus, ainsi que i'ay dict: voire & non pas leurs noms. Et tout ainsi qu'ils estoient partagez en diuers endroits & contrees, selon la richesse de leurs maisons, aussi auoient il diuerses Armoiries, diuers cris de guerre, & diuers surnoms.

C'est pourquoy les enfans de France, depuis ledit Roy Louis le Gros, (& possible) au precedent (s'il y auoit des armes arrestees pour les Rois) ne por-

terent tous de France : c'est à dire, les fleurs de Lis d'Or en champ d'Azur. Car les Ducs de Bourgongne venus de Robert fils de Robert, fils de Huë Capet Roy de France, n'auoient que l'escu bandé d'Or & d'Azur : que le commun de Bourgõgne tiẽt pour les armes du païs. Et ie croiroy bien que depuis que ledits Ducs virent les Armoiries de France arrestees, afin de monstrer qu'ils estoient du sang Royal, qu'ils escartellerent de France leurs premieres deuises : qui estoient de Bulles ou Bandes d'Or, & d'Azur de six pieces, à la Bordure componnee d'Argent & de gueulles. Ceux de Dreux venus dudit Louis le Gros, porterent eschiqueté d'Or & d'Azur, c'est à dire, l'escu diuersifié de carrez comme vn Damier ou Tablier aussi appellé Eschiquier : pour ce que dessus lon ioüe aux eschets. Celle de Courtenay, venuë du mesme Louis le Gros, porta eschiqueté d'Or & de Gueulles : mais celuy-cy prist le nom, & possible les armes de sa femme, heritiere de Courtenay. Comme vn de Dreux les Hermines, quand par sa femme il deuint Comte de Bretaigne. Ce que lon dit estre aduenu à plusieurs autres, qui pour estre heritiers, de plus riches ou nobles maisons que celles de leurs peres, ont chargé les Armoiries de leurs meres (comme est assez commun en Espagne) & aucuns à leur fantaisie, pour ce qu'il me souuient d'auoir tenu vne Charte scellee des armes d'vn Pierre del Donjon Comte de Corbueil, qui pour seel auoit le haut d'vne grosse tour de Chasteau, festee d'vne pomme. Et ceste grosse tour est par nous appellee Donjon de *Domicilium*, pour ce que c'est la retraicte & domicile du Seigneur, comme le plus fort endroit de son Chasteau & noble habitation.

Car toutes Armoiries qui chantent (c'est à dire qui remarquent & nõment le nom de ceux qui les portent) ne sont pas armes de vilain, ainsi que plusieurs cuident. Voire lon peut dire, que les anciens Grecs & Latins ont tant aymé les rencontres des choses aux paroles (que nos peres appelloient Rebus) que ordinairement ils en ont vsé, l'occasion s'en presentant. Comme les Rhodiens qui marquoient leur monnoye d'vne Roze de cinq feüilles, à cause que la Roze s'appelle ῥόδον en Grec. Cesar fit grauer vne partie de la sienne, de la figure d'vn Elefant, pour ce qu'en langue Punique, vn Elefant estoit appellé Cesar : vn des generaux des Monnoyes Romain (il n'y en auoit que trois ou quatre au plus, durant la grandeur Romaine) lequel s'appelloit *Voconius Vitulus*, fit empraindre dedans la sienne vn Bouuillon. *L. Aquilius Florus*, General du temps d'Auguste, vne large fleur espanoüye. Voire Ciceron desdiant vn present à ses Dieux, y ayant faict grauer dessus les lettres *M. Tul.* y adiousta vn Chique, au lieu de Ciceron : sçachant bien que le Chique estant appellé Cicer, feroit sçauoir son nom : voire aux plus ignorans. Tellement qu'il ne faut douter, que les deuises qui parloient, n'ayent de tout temps esté pratiquees, de maniere qu'il ne faut trouuer estranges telles Armoiries. Et pour ce non sans cause, Castelle, Legion, Galice, Grenade (Royaumes d'Espagne) portent vn Chasteau, Leon, Galice & Grenade. Retel vn Rateau : & assez d'autres Nobles de France au semblable, quelque chose qui signifie leur nom. Ainsi que Mailly vn Maillet, Martel de Baque-ville vn Martel ou Marteau. Crequi des Criquets, Chasteau pers, vn Chasteau bleu ou pers, Roye, vne

Roye ou bande, Châbot des Chabots : & tant d'autres, non seulement de ce Royaume, mais encores plus volontiers les estrangers : toutesfois de tres-anciéne maison & extraction de Noblesse. Et lon peut dire que les Armoiries, voire les surnoms, ont esté arrestez aux familles : depuis trois ou quatre cens ans, ainsi que remarque Machiauel en son histoire Florentine : & ie croy que ce fut durant les voyages de Leuant, qui estoient assez frequents en ce temps-là. Afin que par la remarque des escus, des cottes d'armes & housses (que nous appellons Caparassons, d'vn mot Italien ou Espagnol) qui à mon aduis, signifie grande chappe) dont les cheuaux & Cheualiers estoient couuerts & parez, & que la proüesse & generosité des anciens pellerins se recongneut, & leurs successeurs fussent encouragez à monstrer pareille valeur, que leurs peres : qui sembloient assister les enfans par le port de pareils Escus, Quartiers & Armoiries, que ceux de ces Heroës & Preux Pellerins, iadis nommez Paulmiers pour les Palmes qu'ils rapportoient en tesmoignage d'auoir esté en Palestine & Iudee, où communément croist l'arbre nommé Palme.

Ceste coustume donc de laisser les Escus par dela, volontiers fut cause de retenir & rendre familieres à ceux qui voulurent entretenir la reputatiō de leurs ancestres, & de porter les mesmes deuises ou blasons, & aux ieunes Gentils-hommes, monstrer de qui ils estoient descendus. Outre que ce fut aussi vn bon moyen, pour remarquer ceux d'vne mesme descente, origine & maison, lesquels par le changement de tant de noms, de baptesme ou de partages, & diuersitez d'Escus, facilemēt se confondoiēt. Car Hugues fils de Robert, ou Arnaut fils de Guillaume, n'estoit cognu qu'en son village, & pour le plus au Cōté ou Baillhage auquel il ressortissoit : si ce n'estoit quelque bien grād Prince ou Seigneur tres-renōmé : puis que ces noms estoient communs, aussi bien en la Frāce qu'en la Germanie ; voire en vne mesme cōtree. Qui est la cause que nous voyons dans les Epistres d'Yuon Euesque de Chartres, tant de consultations pour les alliances & conionctions de mariage : pour ce qu'en trois ou quatre descētes, quand les parēs auoient chāgé de territoire, pour aller demourer sus leurs partages, ou bien de leurs femmes heritieres, il ne leur restoit aucune marque de recognoissance particuliere, du lieu duquel ils estoient sortis.

Mais depuis que les puisnez retindrent les armes de leurs peres auec Brisures, (c'est à dire, les differentant par quelque addition) alors lon commença de recognoistre qu'ils estoient descendus de tel, & tel lieu, ou maison : par la marque, Escu, ou Blason par eux retenu. Et pour ce que les Bourgeois auoient aussi des marques familieres (car ie croy bien que du commencement il ne leur fut pas permis de porter Escus pareils aux Nobles, ains de celles qui remarquoient leur estat comme vne hache pour vn charpentier, des cizeaux pour vn tailleur) ils s'entredonnoient des sobriquets, pris sus les vices d'ames, de corps, complexion ou naturel de leurs arts, vacation & pa[illegible] Comme borgne, boiteux, charpentier, cousturier, Breton, Gascon, Poiteuin, Flamen, Picard, & autres semblables.

Encor faut-il remarquer, qu'és Armoiries nobles, lon a obserué, qu'ils ne metoient couleur sus couleur. Ce qui ne se gardoit en celles des Roturiers & gens

gens de ville: iaçoit que celles de Hierusalem fussent d'argent à vne croix po- «
tencee d'or: tout expres ainsi blasonnees (ce dit vn liure d'Armoiries que i'ay «
escrit à la main) pource que quand Godefroy de Bouillon eut conquis la Cité «
de Hierusalem, il assembla son Conseil affin que chacun en eut memoire & que «
mention en fut à tous ceux qui prennent plaisir à sçauoir que c'est que d'ar- «
mes, & puis apres le mesme liure dit: Et ne le doit porter autre que luy de deux «
metaux qu'elles ne soyent faulces. Lon dit aussi qu'en Armoiries ne doiuent «
entrer, qu'Or & Argent pour metaux, pour couleurs, gueulles, qui represente le feu, Azur pour le Ciel, Sinople pour la Mer, Sable pour la Terre: Autres adioustent Pourpre, à cause de la Noblesse de sa couleur, car iadis c'estoit la vesture des Empereurs & Magistrats Romains. Toutesfois mon liure susdit des Armoiries dit, Pourpre que l'on dit riche couleur, n'est mie couleur. Car prenez de toutes (il entend gueulles, azur, Sinople & Sable) autant de l'vne que de l'autre, & meslez ensemble, ce sera pourpre: Plus en Armoiries, entrent deux Panes, Vair & Hermines. Et que Vair est seulement fait de deux couleurs, sçauoir, argent & azur, comme sont les paux vairez de Chastillon sur Marne: Ce qui n'a pas tousiours esté obserué tant rigoureusement: puis que d'autres ont varié d'or & de gueulles comme la maison de Boffremont qui est tres-ancienne en Bourgongne.

Quant au mot de Vair, il vient de *Variare* puis que les medecins appellent *Variola* la maladie des petits enfans, qu'on doit escrire Vairolle, pour ce qu'elle tache & varie & diuersifie la couleur du visage.

Pour le regard du mot Hermines, iaçoit, que ce soit le nom d'vne petite beste blanche, dont l'on se sert aux fourrures, en Armoiries c'est la figure que le Duc de Bretagne portoit en son escu, representee par la peinture de ceste beste, faite noire dans son Escu: iaçoit que naturellement elle soit tres-blanche: comme la Letice qui est plus grise, & vne autre nōmee Gris, font le menu vair, c'est à dire fourrure menuë descoupee & entretaillee de la peau blanche d'hermines & de celle de laditte bestelette nommee Gris, laquelle iadis faisoit difference du dueil, d'autant que les grandes Dames seulles portoient les Hermines, & les Bourgeoises bordoient leur robes de ce gris & puis de vair, ainsi qu'auons veu depuis cinquante ans, que l'orgueil & la dissolution se sont coulez en tous estats. Mais cecy ne peut estre enduré sans despit, qu'il n'y ait damoiselle qui ne porte ses armoiries entourees de cordelieres, lesquelles ne souloient se donner qu'aux grandes dames de la maison de la Roine. Car la cordeliere, iadis fut comme la marque d'honneur, que la Roine Anne de Bretaigne, donnoit à celles qu'elle choisissoit, ainsi que le collier à coquilles iadis donné par le Roi aux Cheualiers de l'ordre de Sainct Michel.

CHAP. III.

Des Heraux.



Es Armoiries me feront parler des Heraux, qui pensent à eux appartenir la distribution d'icelles aux nouuellement ennoblis: comme aussi de tenir registre des anciennes familles & nobles maisons d'vn pays & Royaume. De vray les Heraux & Rois d'armes (ie vous ay dit que Roy signifie chef, & visiteur) exercent vn tres ancien ministere & office d'armes: puis que Homere semble remarquer cest estat en la personne de *Taltibie* qu'il ne fait pas de petite estoffe, ne de peu d'estime entre les autres chefs & Capitaines de l'armee Gregeoise. Car il luy baille vn Caducee ou baston de parolle, ainsi qu'aux autres Rois, qui lors en portoient pour marque de grandeur & dignité, commandement ou contenance. Ces bastons volontiers ornez de fleurs de fruits: & quelques fois de figures d'oiseaux ou d'autres animaux significatifs, de leur plaisir: comme nous voyons en l'Image d'vne Roine au portail de S. Germain des Prez, où l'on y voit deux oyseaux les cols desquels assemblez à vne teste, semblent boire dans la coupe ou rond qui est au bout du sceptre: qui à mon aduis, signifie ce que Alciat a dit en vn de ses Emblemes ou deuises.

Ie croy bien que les anciens Heraux ont esté appellez *Caduceatores*, pource que faisans leurs messages, ils portoient des bastons: appellez *Caduceus*, affin qu'estans recogneus pour entremetteurs de la paix, ils ne fussent offensez des ennemis. Et pour ceste cause les Egyptiens figuroient le Caducee chargé de deux Serpents masle & femelle entortillez du nœud qu'on surnōmoit d'Hercules ayant la partie haute tournee comme pour s'entre-baiser. Lon cuide que les Serpens ont esté adioustez à la verge, pour ce que Mercure messager des Dieux, trouuant en son chemin deux Serpents qui se combatoient, ayant mis sa verge entre deux, les separa tout aussi tost. Au moyen de quoy, ceux qui le virent penserent que sa verge seruoit à oster les discordes.

Les Caduceateurs estoient donc employez à faire & moyenner la paix, comme entre les Romains les Feciales *& paterpatratus* qui estoient des prestres, denonciateurs de la guerre qu'ō deuoit faire à ceux, vers lesquels on les enuoyoit, pour les declarer ennemis publics: lesquels en ladicte declaration vserent de certaines ceremonies & parolles recitees au premier liure de Tite-Liue, & Plutarque en la vie de Temistocles, nous apprend que les Heraux tenoient en leurs mains vn baston d'or. Ie ne sçay, si comme les Massiers deuant nos Roys & grandes dignitez aux festes solennelles, Mais il est bien certain, que les anciens Heraux François denonçans la guerre aux ennemis de leurs Rois, portoyent des verges consacrees pour n'estre offensez, ce dit Gregoire de Tours liure VII. chapitre XXXII. & nos Heraux endossent des cottes de veloux bleu,

couuertes des fleurs de Lis, trois deuant & autant derriere : comme ceux des autres Princes portent leurs cottes chargees des armes de leurs Seigneurs.

En Allemagne des Pages nobles denoncent la guerre aux ennemis de leurs Seigneurs, tenans des verges ou des houssines en leurs mains : ainsi que pratiqua Iean Frideric Electeur de Saxe, quand il enuoya deffier l'Empereur Charles cinquiesme de ce nom l'an MDXLV. ce dit Don Louys d'Auila en l'histoire qu'il a composee de la guerre, que ledit Empereur fit contre les Protestans confederez de Scalmad.

Il y a grande apparence que l'etymologie & deriuation du mot Heraud est Alemande : puis qu'on dit que Heral en ce langage, signifie vieil gendarme ou guerrier. Car il me souuient auoir ouy nommer Altfranc, les vieilles Eglises basties en ce païs par nos anciens Roys. Autres disent Herald, c'est à dire, Sergent d'armes. Car Heré signifie camp, Herisclit, abandonnement d'armes: Herisban appel ou semonce en l'armee : Heristal logis, ou lieu auquel l'armee a seiourné: Herald vieil gendarme.

Il est aussi besoin que les Heraux soient sages en parolles & experimentez par long vsage, pour remarquer l'estat des ennemis, auec lesquels (soubs ombre de leur ministere) souuent ils communiquent. Et par consequent peuuent faire de grands seruices, s'ils sont aduisez, soit en ouuertures de paix, ou assez d'autres occasions qui se presentent, allans & venans aux camps ennemis : ou de signallees fautes s'ils sont indiscrets en parolles.

Les Heraux on[illegible]e priuilege entre les Chrestiens, que si celuy qui les reçoit leur donne liberté de parler, ils peuuent impunimenr dire tout ce que leur Roy, Prince ou Seigneur, ou general d'armee leur a commandé, fussent des iniures & outrages à la personne du Prince ennemy : comme le Heraut de France fit à Loredan Duc de Venise, assis en son grand Conseil : quand enuoyé par le Roy Louys XII. il le deffia & les siens comme gens sans foy & pariures, ce dit Bembo, en son histoire Latine. Qui possible fut la cause, pourquoy le Roy François premier auant qu'oüir parler le Heraut de l'Empereur Charles V. qui le venoit appeller au combat d'homme à homme, le menaça de mort, s'y luy disoit parolle outrageuse : ne voulant ledit Roy receuoir vn desmenty qu'il auoit charge de luy apporter de la part dudit Empereur son maistre.

Par tous les anciens Romans [illegible]s lisons que les Heraux ordinairement commencent leurs deffis, *Dieu a[illegible] Noble Roy N. ou Cheualier N. & confonde ses ennemis &c.* mais du temps de S[illegible] Louys & enuiron, la qualité de Heraut ou Hiraut n'estoit pas grande, ne honoree, ny mesme durant le regne de Philippes Auguste, si vous croyez les Romans de ce temps là, qui les descriuent mal vestus & chaussez: Car le Romans de la Charrette dit:

A tant ¶ és vous ¶ vn gar[illegible]ent
Vn Hiraut d'armes en che[illegible]
Qui en la tauerne auoit mise
Sa cotte auec sa chaussure,

¶ c'est voicy.

Et vint nus piez grand alleure
Desafeublez contre le vent
L'escu trouua à l'huis deuant
S'entre ¶ ens & vit gesir al lit
Lancelot:

¶ c'est si entre dedans.

Mesmes ils appelloient Hiraudie vn meschant habillement: mais il fut vn temps que les Trouuerres & Chanterres eurent querelle auec les Heraux, ie croy pour leurs estats. Et toutes-fois les Heraux se disent auoir vn priuilege de Charlemaigne contenant ces mots, ainsi que dit vn de mes vieils liures.

» Mes soldats vous serez appellez Heroës, Compagnons des Rois & Iuges des
» crimes, viuez par-cy apres, exempts de trauaux guerriers, conseillez les Rois
» pour le bien public: corrigez les choses vilaines, fauorisez les femmes, aidez
» les pupilles, assistez les Princes de vostre conseil, & leur demandez vos viures
» & habillements, solde, & entretenement. Que si quelqu'vn d'eux vous les re-
» fuse, qu'il soit infame, & priué de toute gloire & honneur. Si quelqu'vn vous
» fait iniure, qu'il sçache qu'il est criminel de leze majesté. Mais aussi gardez
» vous bien de soüiller (soit par yurongnerie, soit par ianglerie & farcerie, ou
» quelque autre vice) vne si grand' gloire, & tant beau priuilege: acquis par les
» iustes & penibles trauaux de la guerre. Affin que ce que nous vous octroyons
» pour marque d'hõneur, ne retourne à peine: laquelle nous reseruons à nous &
» noz successeurs Rois des Romains, à prendre sur vous: si d'auenture vous auez
» meffaict.

Mais ce mot de Roi des Romains, me contrainct de croire que ce priuilege est plus recent que Charlemagne, qui par toutes ses lettres se disoit Empereur des Romains, tousiours auguste, & non pas seulement Roy des Romains. Et i'asseureroy volontiers que ce tiltre (s'il est veritable) doit estre de Charles quatriesme Roy de Boësme de son patrimoine, & Empereur par election: issu des Ducs de Luxembourg, & comme son pere) nourry en France, du temps de Philippes le Bel, & Philippes de Valois les plus pompeux de tous nos Rois, & soubs lesquels les Heraux furent en vogue, comme en vn temps plein de boubans & superfluitez, autant qu'il y en eut depuis Charlemaigne. Et soubs l'Empereur Charles IIII. il semble que lors on commença de parler de Roy des Romains, & non au precedent.

Tant y a que les Heraux s'appellent aussi Roys d'armes: possible pource que c'estoient eux qui regloient plusieurs ceremonies guerrieres. Et nos Rois (ie croirois volontiers) depuis Philippes de Valois, qui (ce dit Froissart au premier volume) acreut moult grandement l'estat Roial, &c. Et disoit-on qu'il n'y auoit eu oncques-mais Roy en France, qui eut tenu estat pareil au Roy Philippes: car il faisoit faire Ioustes, Tournois, & plusieurs grands esbatements) leur ont donné les noms de Montjoye Sainct Denis (qui est le premier Roy d'armes de tous les Heraux Frãçois (comme aussi les Ducs, & Comtes celuy de leurs Duchez, Comtez & Armoiries. Car il s'en trouue d'appellez Guyenne, Bourgongne, Bretagne, Hermine, qui aussi est Bretagne: autres auoient surnoms (comme Plain chemin) qui estoit à l'Admiral de France,

soubs le Roy Louys XI. ce dit Philippes de Comines. Sur tous lesquels le grãd Escuyer de France auoit commandement & intendance: & les pouruoyoit de leurs charges: comme aussi les poursuiuans d'armes (c'est à dire les Heraux non encores qualifiez) mais attendans les places vacantes, postes, courriers, & cheuaucheurs d'escuries. Tous lesquels pour estre cogneuz & marquez, portoient en l'espaule gauche, & par deuant vn escu esmaillé des armoiries de leur maistre, & la robbe de leur liurée, comme encores nous voyons aux courriers de Lorraine, & aux messagers des Prouinces de France qui apportent des lettres en Cour & à Paris.

Il n'y a pas long temps que l'estat de Heraut estoit en plus grande recommandation qu'il n'est à present, & qu'il se tenoit par des gens nobles & vertueux, qui pensoient en estre bien honorez. Comme il fut vn temps que tous Officiers de la maison du Roy estoient nobles. Ce qui a fait dire qu'il n'y auoit point de petit office chez le Roy, pource qu'ils estoient tous Pairs à Barõs, c'est à dire priuilegiez comme Barons. Car ie ne croy pas que cela s'entendit de petits & menus officiers: ains des Chambellans qui portent tiltre de Conseillers du Roy, Pannetier, Eschançon, Chambrier, Connestable, Chancellier. Mais l'estat de Heraut a esté r'abatardy par aucuns qui y sont entrez indignes de telle charge, & le peu de compte que les Roys & Princes en ont faict: principalement depuis la mort du Roi Henry II. quand à l'occasion des troubles, la plus-part des ceremonies anciennes furent mesprisees, par faute d'en entendre les origines.

Au tẽps passé, il n'y auoit seigneur riche qui n'en tint plusieurs pres de soy, & volõtiers gẽs biẽ emparlez, sages & discrets pour porter des messages: & lesquels ayans voyagé en plusieurs Royaumes, auoient appris le langage & façons de faire des Prouinces où ils auoient esté: d'autant que bien souuent leurs maistres curieux les enuoyoient au loing apprendre des nouuelles, afin que venant en France des estrangers, ils peussent cognoistre quelles gens c'estoient, pour les honorer, ainsi qu'ils meritoient. Et me souuient qu'au feu de ioye que la ville de Paris fit, par le commandement du feu Roy Charles, pour l'eslection de Henry Duc d'Aniou à Roy de Pologne, l'on fit les Armoiries de Pologne, de blanc & noir, par faute d'en sçauoir les blasons & couleurs: auec mauuais presage (ce sembloit à aucuns.) Ce qui ne fut aduenu, si nos Heraux eussent esté sçauans en leur office, & on l'eut demandé à ceux qui les auoient veuës. Car cela n'auoit garde d'estre oublié au temps passé: & à ce propos disent nos grandes chroniques, parlant de la feste du Bleu jartier (qui est l'ordre d'Angleterre.) Le Roy fit publier la feste par ses Heraux en France, en Escosse, en Bourgongne, en Hainault, en Flandres, en Brabant, & en l'Empire d'Allemagne. Le mesme Autheur, autre part. La maniere de la feste fut ainsi diuisee & ordõnée, & furent Heraux appareillez & chargez, & fut l'ordõnance de ceste feste criée par tout, tant en Angleterre qu'en Escosse, &c. Comme au traicté d'Arras la chronique de S. Denis dit: Et apres la conclusion, fut par les Heraux & poursuiuans susdits criée la paix, & se partirent chacun endroit soy où bõ leur sembla, pour porter les nouuelles de ladite paix.

De fait ces Heraux vestus de leurs Cotes & liurées chargées de leurs Esmaux se trouuoient és festes solemnelles, ieux, mariages, festins, tournois, batailles, entreueuës, & autres actions remarquables des grands Roys, Princes & Seigneurs de tous pays. Estant les Princes, qui faisoient telles assemblées, bien aises que ces Heraux & poursuiuans s'y trouuassent, & pource leur donnant robes & argent: afin que retournez vers leurs Seigneurs, ils publiassent leurs magnificences. La mesme chronique parlant du baptesme de Philippes, fils dudict
» Roy Charles VII. dit, Incontinent apres le Chrestiennement dudict enfant, le
» manda le Roy audict Duc de Bourgongne, par son Heraut nommé Constance,
» delaquelle chose fut le Duc de Bourgongne moult ioyeux: & donna audit He-
» raut cent Rides d'or, & vne robbe brodée de la liurée des nopces du Comte
» d'Estampes: laquelle ledit Duc auoit vestue pour l'heure: La mesme chronique
» parlant des nopces de Louys Dauphin depuis Roy de France premier de ce
» nom, auec la fille d'Escosse, dit, Du seruice, ne doit estre questiõ. Car des viãdes
» possibles à trouuer y auoit largement: & entremetz de trompettes & clairons:
» & menestrels, lucs, psalteriens, Heraux, & poursuiuans y auoit assez. Froissart au premier Vol. dit: qu'apres la bataille d'Auroy, Iean de Montfort escriuit au Roy d'Angleterre. Et en porta lettres de creance vn vallet poursuiuant armes, qui auoit esté à la bataille, & lequel le Roy d'Angleterre fit tantost Heraut, & luy donna le nom de Vindesore, auec moult grand profit.

Ils souloient appeller ceste imposition de nom baptiser: pource que les Princes renuersoient vne coupe de vin sus la teste du poursuiuant la Royauté d'armes, ou de Heraut, en les nommant du nom qu'ils vouloient.

Ainsi les Heraux allans par les Cours, venoient à cognoistre les nobles de plusieurs contrées: des armoiries desquels il faisoient registre, pour s'aider à tãt plustost les recognoistre, ou leurs successeurs, s'il aduenoit qu'ils vinssent quelquefois en la Cour de leurs maistres. De sorte que ce ne fut sans cause qu'ils eurént la charge de blasonner les escus de ceux que les Roys annoblissoient: comme gens qui souuent auoient veu les diuersitez des escus, & sçauoient les blasons de plusieurs nobles, & leurs deuises. Et qui pour ceste cause, pouuoient mieux empescher les nouueaux nobles, que par orgueil ou ignorance ils ne chargeassent (c'est à dire fissent peindre en leurs escus) les deuises ou armes des anciens Gentilshommes, puis qu'ils faisoient (ainsi que i'ay dict) registre des Armoiries des Nobles de plusieurs Royaumes & prouinces: par eux tirées en leurs voyages. Comme autrefois i'ay veu celles des cheualiers qui accompagnerẽt vn Roy de Nauarre au voyage de Chipre: vn de Bourbonnois, Forest & Auuergne, des nobles hommes de ce pays-là.

Voire les Roys, Princes & grands Seigneurs furent iadis tant curieux, qu'en leurs papiers terriers, ils faisoiẽt peindre les Armoiries de leurs vassaux. Comme i'en ay veu vn des nobles de la Comté de Clermont en Beauuoisis. I'en ay veu vn des nobles de la France d'aupres Paris. Et cecy soit dict pour aider à ceux qui font profession de la science des Blasons, laquelle bien entenduë n'est pas inutille à la cognoissance de l'histoire, & remarque des antiennes maisons.

Ladicte chronique, nomme au traicté d'Arras les Heraux & poursuiuans qui s'ensuiuent, & dit ces mots. Au traicté d'Arras furent ces Roys d'armes & poursuiuans. Mon-joye Roy d'armes de France. Malo Roi d'armes d'Orleans: « Heraut de Bretagne Hermines. Pierre Pont, Montgomery, Brustel, Dampierre, Bar, Feugregois, Poursuiuans, Memoire, Gonfanon, Montrubellé, Faucille, Beaumont, Romarin, Partenay, Maurufin, Vignolles, Loyauté, Papillon, Betisi, Lailli, Sarseaux, Porc-epic, Beauuais, Empire, Ville-tontenay. Pour les Anglois Iartier, Roy d'armes, Subsoltier Heraut, Henlic, poursuiuant, lesquels allerent dés le commencement auec leurs maistres. Pour le Duc de Bourgongne, le Roy d'armes de la toison d'or, le Roy d'armes de Portugal, le Roy de Braban, le Roy de Bray, le Roy de Flãdres, le Roy de Hainau, le Roy de Corbie, le Mareschal de Brabant, le Mareschal d'Artois, Bourgongne le Heraut, Montaurand, Holende, Autange, de Namur, Franche-Comté, Anguien, Orange, Sicille, Guerry, Chastillon, Villiers, Poursuiuans, Fuzil, Frontiere, Vostre vieux deduit, l'Estoille, Camfier, Toutin, le Gras, Danuille, Culain, Potence, Bataille, Mirande, Confort: Voir qui peut, Vray desir, Chasteau, Bellin, Bonne querelle, Rozion, Il dit vray plus que nuls, Hurlant, Taillant, Bonne & Belle, Bruiere, Tournay, Louys Espinette, vaiant, Que i'ay transcrit, afin de monstrer leurs charges: & comme les Princes & Seigneurs particuliers s'estudioient d'en auoir autant par magnificence que pour sçauoir des nouuelles des autres Cours.

I'ay autrefois leu dans vn liure escrit à la main du temps de Charles VII. ce qui s'ensuit. Le tres-noble & puissant Roy Alexandre pour exaucer le nom « & vaillance de ses chefs, ayans le gouuernement des guerres, & des autres vaillans hommes combatans & victorieux, afin qu'ils eussent plus grand & noble vouloir, hardement & courage sur ses ennemis, ordonna par meure deliberation de soy & de son conseil, en especial du tres-noble Docteur & Philosophe Aristote, de donner aux chefs de guerre & autres de sa compagnie, enseignes de Bannieres, Pannons & Timbles (qui de present s'appellent cottes d'armes) selon l'authorité de chacun, lesquelles portent de present és faicts d'armes & bataille, les Empereurs, Roys, Princes & tous nobles hommes: & sont de plusieurs couleurs & metaux comme plus à plain est contenu & declaré cy apres (il entend de son liure) & puis il continue disant. Le tres-noble Empereur Iulius Cesar qui eut en armes haute & noble volonté, comme il appert par les histoires & liures anciens, estant deuant la Cité de Cartage, luy & la grande multitude de gens qui estoient là où il tenoit son siege contre ses ennemis, pour les grands debats qui souuent venoient deuant luy de ses chefs de guerre, & autres vaillans hommes, pour les vaillances qu'vn chacun faisoit, disoit auoir faictes, pour l'accroissement de leurs honneurs, dont chacun ne pouuoit auoir vraye cognoissance, si aduisa ledict Empereur par meure deliberation d'y pouruoir de remede raisonnable. Si ordonna & prist des anciens Cheualiers & plusieurs hommes qui estoient vieux & qui auoient veu plusieurs choses, nobles & exaucez en faicts d'armes & de batailles. Et constitua à iceux estre regardans: & à leur auoir seurté des ennemis, pour veoir &

„ sçauoir, lesquels feroient mieux leur deuoir, & lesquels seroient plus hardis
„ ou lasches de cœur, ou vaillance de faicts d'armes, & en bataille: & leur fit faire
„ le serment en ses mains, d'en dire la verité de tout ce qu'ils en verroient, sans
„ aucunement blesser l'honneur de Gentillesse. Et pour les mieux cognoistre és
„ assemblées & rencontres d'armes, ordonna ledict Empereur aux dessusdicts
„ combatans, à vn chacun endroit soi, armes & couleurs & de metal à mettre sus
„ eux contre leurs ennemis, pour les mieux cognoistre en besongne, & chacun
„ selon sa vaillance. Et pareillement les ordonna ledict Empereur Iuges du droit
„ d'armes, pour à chacun faire droict. Et pour ce faire & accomplir, ordonna le-
„ dict Iulius Cesar, & enuoya par tout le monde ses messagers, tant vers amis,
„ que vers ennemis: que tous ceux qui tenoient Seigneuries viassent à telle or-
„ donnance, pour le droict de Noblesse garder: & aussi qu'ils se combatissent
„ tous, tant Nobles que non Nobles, amis qu'ennemis, & il leur donneroit fran-
„ chise & liberté d'aller, tant d'vne part que d'autre: comme il appert de present
à ceux qui s'appellent Heraux: qui iouïssent du droict d'armes & des priuileges
que donna ledict Empereur aux anciens Cheualiers & deuant dits, qui estoient
„ douze, &c. Et peu apres, le mesme liure adiouste: Et pour ce doiuent faire les
„ Princes entretenir les anciens statuts, & l'honneur de Noblesse continuer,
„ conseruer & garder. Doiuent aussi faire & constituer leurs gens, dequoy ils
„ veulent faire messagers & Heraux de ieune aage, qui soient bien conditionnez,
„ sages & pleins de bonnes mœurs, & d'iceux en faire leurs poursuiuans, & les
„ doiuent enuoyer par le monde pour voir, apprendre, & cognoistre les grands
„ faicts d'armes, batailles, honneurs & mœurs de guerre, tant de Roys, Ducs,
„ Comtes, comme d'autres de par le monde, afin que quand les Heraux mour-
„ ront, que ceux icy puissent paruenir à leurs offices pour iuger & cognoistre de
„ tous faicts de Noblesse, de droict d'armes, de Blasons & de batailles, là où ils
„ auront esté. Et qu'ils sçachent donner honneur & loüange à ceux qui seront
„ parfaicts en vaillance: Et à ceux qui mettent leur vie & leur corps en aduentu-
„ re pour leurs Seigneurs: pour conquerir honneur, en iuste & loyalle querelle.
„ Car si haute chose ne se doit celler des bons, & mettre en oubly. Ie croy bien
que les ordonnances que cest Autheur dict estre d'Alexandre & de Cesar, ne se
trouueront pas confirmées par Arrian ou Q. Curse, Suetone, & autres qui ont
parlé de ces deux tres-vaillans Princes, mais il y a bien grande apparence, que
quand l'on arresta les Armoiries aux familles, que les Roys & Princes lors vi-
uans, s'en meslerent. Et que pour le reglement & ordre des Tournois & autres
faicts d'armes, des gens experimentez en guerre furent appellez, pour dresser
les statuts, & que le temps y a apporté plusieurs particularitez sus les differens
& doubtes qui se sont presentez.

Tant y a que l'estat des Heraux ramené au premier vsage, ne seroit point
inutile pour l'ornement d'vn grand Estat & Royaume, afin de contenir plu-
sieurs roturiers, qui s'estant iettez au rang de la Noblesse se veulent comparer
aux Gentils-hommes des grandes & anciennes familles, soubs ombre d'auoir
esté archers, ou pour le plus, hommes d'armes des compagnies des ordonnan-
ces. De sorte que apres auoir quelques années mãgé le bon homme, pour estre
estimé

estimé Gentil-homme, auiourd'huy il suffit qu'on ne sçache d'où vous estes: & vn Cap de sainct Arnaud, vn pedescaux de Gascongne, le Capitaine du Buisson, de l'Espine, de la Ronce, tous enfans d'vn Hallier, & autres de mesme extraction, n'auront point honte de se comparer aux plus illustres Seigneurs de France, & leur dire: Ie suis Gentil-homme comme vous: voire il y en a de tant imprudens, qu'ils osent dire, Ie suis Gentil-homme comme le Roy, ce que ie iuge n'estre pas raisonnable, & que ceux qui sont descendus de peres & ayeulx qui ont tenu les grandes dignitez d'vn Royaume, soit d'armes, ou de iudicature, car

Par le sçauoir, les armes, la richesse,
Iadis s'acquit & maintint la Noblesse:

peuuent dire à ces auortons, Ie suis plus Gentil-homme que vous, N'estant raisonnable (quelque faueur que le Roi leur face) de se comparer aux seigneurs des anciennes maisons, appellées illustres, pource que leurs ayeulx ont reluy par les grandes dignitez ou estats qu'ils ont tenus, & leurs beaux faits d'armes & de paix.

Ie sçay bien qu'és Cours où se iugent les Noblesses, l'on estime Gentilhomme le petit fils d'vn qui s'est acquis le tiltre de noble, par octroy du Prince, mais il ne peut se dire l'estre autant que ceux qui sont descenduz d'illustres maisons: Si vous croyez les anciens: & entre autres l'Autheur du Roman de Tristan de Leonnois, qui fait dire, Dinadan, Gaheriet taisiez vous, car la Dame doit estre à " meilleur Cheualier que vous. Lors se courrouça Dinadan à Gaheriet, & dit Ga- " heriet, Meilleur Cheualier que moy, n'estes vous pas, si cóme ie cuide: mais plus " Gétil-hóme pouuez-vous bien estre: il vouloit dire de plus haute & noble race: " Cóme estant fils de Roy, de Duc ou de l'autre. I'ay en vn liure escrit du temps de Charles VII. qui dit: Si tu demáde cóment se fait arme (il veut dire Escu ou blason) ie te dis qu'elle se fait chacun escu de cinq couleurs (ie les ay nommées autre part) & d'vn metal dessus, ou le contraire: c'est à dire, si vn escu est d'argent, il doit auoir vn Lion de gueulles. Si l'escu est de gueulles, vn Lion d'argent. Ainsi se doit faire Armoirie d'vne couleur & d'vn metail. Car il n'y doit auoir deux couleurs sans metail, ne deux metaux sans couleur. Et pource il faut, s'il y a d'or qu'il y ait dessus couleur, & aussi s'il y a d'argent, &c.

Fin du premier Liure de l'Origine des Cheualiers, Heraux & Armoiries.

XXXXXX



ADVERTISSEMENT.

COurtois Lecteur, il ne te faut pas attendre en ce Liure qui suit vn ordre: Car il te doit souuenir qu'en celuy des Antiquitez Gauloises & Françoises, n'agueres par moy publiées, ie t'auoy ia aduerty, que ceux que cy apres ie te donneroy, ne sont que ce que i'ay peu sauuer du bris de mon estude, & encores les plus entieres pieces de mon rauage, selon que ie les ay trouuées mieux escrites & plus amples: Car les deux precedents furent faicts pour le feu Roy, qui ne voulut les faire publier pour des considerations maintenant cessans. Que si tu troune en ceux-cy des blancs à remplir, ie t'aduise que ma proposition ne laisse d'estre veritable, mais estant à present despourueu de la multitude de Liures que ie souloy auoir, montant à plus de deux mil volumes (ainsi que i'ay dict) ie n'ay peu si tost en faire la preuue, qu'auec le temps i'espere d'accomplir, ou vn autre pour moi: si apres ma mort, il a la patience que i'ay eue de lire, ou des Romans, ou d'autres meilleurs Liures. Cependant iouy de ce que ie te donne, & le pren en patience, comme vne meslange plustost qu'Origine: car ce sera vn surpoidz & liberalité de ma marchandise.



SECOND LIVRE DES ORIGINES OV PLVSTOST MESLANGES.

CHAP. I.

De l'Ordonnance, Armes & instruments, desquels les François ont vsé en leurs guerres.

ENcores qu'aux liures d'Antiquitez Gauloises & Françoises, i'aye au long discouru de la façon de faire, des mœurs, habillements & armes des anciens François, ie ne lairray de (confusément) ramasser en ce lieu vn abbregé de leur ordonnance militaire, principalement depuis mille ans: pour soulager ceux qui desirent d'en cognoistre d'auantage, & n'auront loisir de les chercher, estant esparses çà & là dedans mesdictes Antiquitez. Ils sçauront donc, que les Patrices, Ducs, Comtes, & Commissaires Royaux (pour ceste cause appellez *Mißi*) iadis menoient les gens leuez en leurs Prouinces, soit vassaux, Leudes, ou communes: ainsi que l'on void par toute l'histoire de Gregoire de Tours, du Moine Aimõ, & les grandes chroniques de France. Ie croy bien, encores que les François (ie vous ay assez de fois dict, que ceux qui portoient ce tiltre estoient nobles) fussent la principale force de l'armée, que toutesfois les communes estoiét composees de Bourgeois des villes, & de Païsans (ie pense de franche condition, comme les *Pagani*, aussi bien que du temps des Romains) pour fournir de nombre d'hommes les armées, & faire vne masse de gens de pied, sans lesquels vn ost n'eust peu estre parfait, quand ce n'eust esté que pour auoir des maneuures, gastadours ou pionniers: ainsi appellez, pource qu'ils gastoient, piquoient, destruisoient, & abbatoient tout, & qu'ils alloient à pied: comme au ieu des Eschetz, les Pions font l'esplanade aux Cheualiers, & autres fortes, pieces de ce ieu, representant vn combat de guerre.

Quant aux armes de nos François du temps de Clouis, pource qu'ils auoient long temps auparauant esté gens de secours, il est croyable que les Empereurs les ayant souffert de s'armer comme les Auxiliaires (qui n'estoient pas couuerts ainsi que les Romains, vestus de Toraces, ou hoquetons de fer, afin que le fort des armes fut tousiours de leur costé) pour le moins estoient-ils armez, comme ceux que nous represente l'Autheur du Liure, intitulé la Notice de

l'Empire Romain: composé enuiron le temps de Theodose le ieune : c'est à dire l'an ccccxx. ou xxx. qui est le temps auquel regnoit nostre Roy Pharamõd. Et Procope qui viuoit du temps de Clotaire premier, & a descrit les guerres que Belissaire fit en Italie, sous Iustinian son Empereur, dit, que outre l'arc, la lance ou iaueline, les pietons auoient la Francisque ou l'Ançon: vne façon de hache longuette, qu'ils lançoiét au ioindre de leurs ennemis, pour fendre leurs escus & les desarmer, s'il aduenoit que ces Francisques tinssent aux escus. Car elles estoient si poisantes, que celuy, en l'escu duquel elles s'arrestoient, se trouuoit contraint de baisser le bras, chargé de la pesanteur de l'escu, & de l'Ançon: & partant contraint de baisser la main, & soy descouurir aux coups. Que s'il se laissoit approcher, le François (en mettant le pied sus la hante de la Francisque trainant à terre) il failloit que l'escu fendit : ou que son ennemy eu le bras desarmé & inutile, pour la pesanteur tãt de la Francisque que celuy, qui apres l'auoir lancée, quant & quant marchoit dessus.

Ceste arme (selon mon aduis) ressembleroit au bec de Corbin, que portent les cent Gentils-hommes de la maison du Roy, s'il auoit vne hachette au lieu du bec de Corbin, & la hante estoit vn peu plus courte, cõme encores en Bourbonnois on appelle Achon, vne hache assez longuette.

Les mesmes anciens auoient vne autre arme, non pas tant longue que leur espée, nommée Scramasaxes, duquel ferrement Gregoire au xxi. chap. du 4. liure dit: que Sigisbert Roy d'Austrazie fut tué par deux varlets que Fredegonde auoit enyurez & enchantez : dont peut estre vient le mot de Massacrer : si vous ne dites, que en Alleman *Scram* signifie escrime. Il faut aussi noter que les François tant Roys que Nobles, volontiers alloient l'espée au costé. Mais il est bien plus aisé soubs les Capets de remarquer l'ordonnance des armes & les harnois guerriers: comme d'vn temps plus approchant de nostre aage, que les precedents: obscurcis par le nuage de neuf cens ou mille ans, & plus.

Ainsi donc de leur regne, quand il y auoit Ost banni (c'est à dire semonce faicte par cry public de se trouuer en vn champ assigné) non seulement les nobles y alloient à cause de leurs fiefs, mais aussi les vilains (que vous pouuez appeller *Pagani* du mot Latin, pource qu'ils habitoient le plat pays, & que nous appellons vilains à cause des villages, & nõ pas pour vilenie, & mauuaise nourriture) ainsi que i'appren par vn Ditellet (c'est à dire Opuscule, ou petit traicté) faict du temps de S. Louys au plus tard, intitulé l'outillement au vilain) l'outillement, c'est à dire, meubles au vilain, ou l'Autheur apres auoir recité tous les vstencilles d'vn païsan, nomme vn escu pour s'en aider.

Si le conuient armer,
Por la terre garder,
Coterel & Hainot,
Et Macue & Guibet,
Arc & lance enfumee,
Quil n'ait soin de meslee,
Auec luy ait couchiee,
L'espee enroüillee, &c.

Puis ait son vieil Escu,
A la parois pendu.
A son col doit pendre,
Por la terre deffendre:
Quand il vient Ost banie.

c'est à dire, s'il luy conuient aller à l'arriere-Ban. Car il faut penser, que ces gens seruoient à pied, pour seconder la caualerie: estans à ceste cause appellez Sergens, c'est à dire, seruãs, Gros varlets, & encores Cotereaux, ceux qui furent tirez des Coteries, (c'estoit à dire, compagnies & societez de villageois) vnis pour tenir d'vn Seigneur quelque heritage: dont vient le mot d'aucunes coustumes, de tenir en Coterie: c'est à dire Societé: differant de tenir en frarie, parage, ou pareage, c'est à dire, fraternité, & parétage: car les Cotereaux n'estoiét pas tous parens: ainsi que i'ay dit autre part, & possible Cotereau vient du Coteret, arme qu'ils portoient. Ces gens de pied estoient menez par des hommes esleuz & choisis: comme encores auiourd'huy l'on appelle ceux qui examinent l'esquipage des pionniers leuez par les Paroisses du plat païs, auant que les presenter aux Commissaires de l'artillerie. Et ces villains pietons, amassez par paroisses & Baillages: portent tiltre de communes en noz Chroniques.

De ces gens à pied, les aucuns s'appelloient Routiers, & en Latin François, *Ruptarij*: possible pource qu'ils marchoient en route, & longue fille d'hommes, allans l'vn apres l'autre: & possible Roturiers à cause qu'ils rompoient tout, car le Latin du temps les appelle *Ruptarij*. Autres disent, que Routiers, sont appellez quasi Roturiers: lesquels doiuent plustost tirer leur nom de *Ruricola* & *Rusticus*. Froissart au premier volume parlant du siege de Nantes: Mais « aucuns Bidaux & Petaux, & aucuns Geneuois, allerent pres des Barrieres pour « escarmoucher, & palleter à ceux de la ville: *Pellear*, mot Espagnol (pour se mesler « & combatre) en peut venir. Le mesme parlant d'vne cheuauchee en Hai- « naut: Si trouuerent qu'ils estoient bien 8000. armures de fer & 12000. Bri- « gans: Tuffes, & Termulons, que Bidaux, que Petaux, que autres gens: si comme « garçons qui poursuiuent volontiers l'Ost. Et Monsieur Thibaut de Marueil, « o li 400. lances, sans les Bidaux. Le mesme dit, plus de sept vingt vaisseaux, sans « les Hochebos. Et estoient bien Normans, Bidaux, Petaux, Geneuois, & Picarts « quarante mil qui estoient là encrez, &c. Et aucuns ...... du païs, comme sont « païsants, Tuffes, & Petaux. «

Il est vray que les gens de bois, & de forests, appellent Routes ces longues allees & tranchis faits au trauers des forests: comme celle que le feu Roy François premier, fit faire au partir de ville-neufue S. George pour tirer à Melun au trauers de la forest de Senar.

Anguerran de Monstrelet au xxxix. chapitre du premier volume dit: Iceluy « Mahon estoit vn grand Capitaine des Routes du païs de Surie & d'outre-mer « (il entendoit *Alarbes*) comme s'il vouloit dire, compagnies ressemblant à celles « qui durant les guerres des Anglois en France, rodoient le païs. Pour le regard « des Petaux, nous appellons encores pitaux les Païsans. Froissart dit quelque « part. Et pouuoient estre entour (c'est à dire enuiron) six bannieres: & deux «

XXXXXX iij.

cens Bacinets, & enuiron six cens Bibaux, ou autrement dits Petaux, tous à pied. Mais ils furent de si pres ¶ *enchauciez* des Allemans, & des villains Tuffes du païs qui les suiuoient, à plançons & à grands piques. Tous ces Routiers donc, Tuffes, & Petaux estoient aussi nommez brigans: lequel mot est Alleman à mon aduis, & vient de Brig, ou Brug, pris du vieil Gaulois Briue, qui signifioit Pont. Tesmoin *Briua Isare*, qui est Pontoise, mentionnee en l'itineraire d'Antonin, *Briua Curetiæ*: qui est Briue de Limosin: surnommee la Gaillarde, au lieu qu'il falloit dire de Courreze: à cause de la riuiere ainsi nommee, qui passe au dessoubs de ceste ville de Briue la Gaillarde: & Brioude ville d'Auuergne, peut aussi auoir pris son nom d'vn Arc, ou pont de merueilleuse grandeur, basty sur vne riuiere qui passe là aupres. Car ceste Brioude, s'appelle *Briuate* par Sidoine, *in propemptico ad libellum*.

¶ *C'est chassez & poursuiuis.*

Et d'autant que les Ponts sont volontiers assis aux endroits necessaires aux passages, commodes, pour les destrousses qui s'y faisoient, ou les fascheries des gardes, le mot de brigands en est venu. Si ce n'est, que quelqu'vn vueille dire que ce soit à cause d'vne arme deffensiue, en vieil langage Thiois, appellee Brunie & *Brunico*, au Capitulaire de Charlemagne & depuis Brugne. Telle (possible) que la brigandine maintenant faite de lames de fer, de la longueur & largeur d'vn bon doit cloüees les vnes sus les autres, dont ces gardes de Ponts, ou brigands s'armoient le corps, pour l'auoir plus à deliure, que s'ils eussent esté vestus d'vne piece ou deux de fer: ainsi que sont les cuirasses du iourd'huy. Mais il y a bien autant d'apparence, que les hommes ont donné le nom aux harnois, que les harnois aux hommes qui les ont portez tels.

Quant aux Bidaux, ie pense qu'ils ont donné le nom aux Bedeaux, que les Latineurs François appellent *Bidellos*: & lesquels Bedeaux seruent aux Iustices subalternes, de mesme que font les Sergens aux Royalles: pour difference (ainsi que ie croy) & marque d'authorité. Car il semble que les Sergens Royaux fussent de franche condition, & les Bedeaux païsans: qui est la cause pourquoy l'on dit, que les Sergens estoient les *Cesariani* du temps passé: & en Normandie, Sergenterie est nom de Fief.

Or tous ces gens employez à la guerre à pied, portoient Arcs & flesches, Maçuës, dards ou cateies (ce dit vne glosse du poëme d'Abon, qui a escrit le siege que les Normans mirent deuant Paris, l'an huict cens octante sept) où interpretant le mot *Volatu transiliit propero, clipeum gestánsque Cateiam*: c'est:

L'escu au bras & portant sa Cateie,
D'un sault leger il vole d'autre-part,

mais si i'entends bien le vers du septiesme liure de l'Eneide, qui dit:

Teutonico ritu soliti torquere Cateias, c'est à dire,
Comme Alemans leurs Cateies *lançans*;

& autre part le mesme Abon qui dit:

Scuta sonant dardique volant, c'est
Sonent escus & les dardz volent.

les Cateies sont ce que ledit Abon auoit auparauant appellé dards, & il y a de l'apparence que la Cateie, ou dard, fut vne arme de Germanie dont les Latins vserent, par le dire de Virgile.

Ils s'aiderent de Maillets à teste de fer ou de plomb : de glans ou boulets & boules aussi de plomb, appellees plombees, qui furent aussi en vsage. Car ledit Abon dit:

Plombea mille volat fusa densissime mala. c'est
Pommes de plomb mille volent en l'air.

qu'ils lançoient (ie croy) auec des fondes : & pour le moins, comme les *Martiobarbuli* Romains, & finalement des Arbalestes. Ils auoient des carquois ou calquas, garnis de sagettes, viretons, garraux ou carreaux. Car les Latineurs de ce temps-la, appelloient ces saiettes, *quadrellos* : pource que les flesches sont volontiers plus propres aux arcs à main.

Pour armes deffensiues ils auoient aussi des bassinets, faits comme chappeaux de fer, ou bassins renuersez : qui tousiours ne couuroient pas les visages, ainsi qu'aucuns ont pensé, ains estoient plus legers que les heaumes : pource que ie trouue, que les Cheualiers les prenoient, voulans se refraischir & ayans esté trop long temps chargez du fais de leurs heaumes tres-pesans, & neantmoins pour encores demourer couuerts, ils portoient aussi des cabassez, que ie croy auoir esté inuention de Gascongne ; à cause du mot cap ou cab. Comme aussi des boucliers, ainsi nõmez à cause des boucles ou plustost bosses de fer ou autre metal, que les Latins nommoient *Bubulæ & vmbones* : dont ces boucliers estoient garnis. Tesmoin ce passage de Tite-Liue, *Neminem totis mox castris quietum videres, acuere alij gladios, alij galeas buculásque scutorum.* Incontinent vous n'eussiez veu dans le camp, à requoy, les vns aiguisoient & pointoient leurs espees, fourbissoient leurs morions, & les bosses de leurs escus.

Ils eurent des escus, venus de *scutum* mot Latin: mais nos François appellent plus volontiers escu, l'arme deffensiue, qui se porte au bras gauche, quand cest escu estoit carré par hault, & pointu par bas en arc tiercet: comme l'on void és escus de mõnoie, où les armes de fleurs de lis sont representees. Qui est aussi la forme que le mesme Tite-Liue donne au *scutum* disant, *forma erat scuti, summum latius, qua parte pectus atque humeri teguntur fastigio æquali: ad imum cuneatior mobilitatis causa*, la forme de l'escu estoit telle: il auoit le haut large, duquel l'estomac & les espaulles estoient couuertes, coupé droit descendant en pointe, pour le manier plus aisément. Car les plus larges escus ou boucliers, s'appelloient rondelles à cause de leur forme ronde. Les vns & les autres de bois couuert de cuir boully, ou d'autres matieres dures, auec vn cercle de fer tout à l'étour, pour les garder de fendre: appellez aussi targes, quand il estoit carré & courbé: dont est venu le mot de Targuer, pour se couurir & parer aux coups. Mesme le prouerbe il n'a escu, ne targe, s'entend de ceux qui n'ont aucune monnoie: pource que les monnoies representent les armoiries des Seigneurs, qui les font forger grauees dans vne forme d'escus & targes.

L'on vsoit encores d'vne autre forme d'escu appellé Talleuas, & dont vn Guillaume Comte d'Alençon qui viuoit enuiron l'an . . . . prist le surnom (ie ne sçay pas s'il en fut inuenteur) mais il semble qu'il fut courbé comme vne double festiere de couuerture de maison. Lequel Talleuas couuroit son homme entierement : ayant vne pointe à bas, pour le ficher en terre & qui

estoit fort massif: afin de couurir ceux qui estoient derriere, volontiers arbalestriers ou archers: desquels il se void (mais en plus petit modelle) des figures en la colonne de Traian. Voire en fin, l'on a couuert les charmes ou Rambades des galeres & nauires, de ces Talleuas, ie croy depuis nommez Pauois: dont vient le mot de pauescher pour couurir: d'autant qu'aux aproches des villes, les archers s'en couuroient, ainsi que i'ay dit, pour vuider & desgarnir de deffendeurs les creneaux ou cresteaux de murailles des villes. Lesquels mots viennent de Cran, c'est à dire hoche: ou de Creste, que l'entre-coupeure inegalle que les dernieres pierres du hault des murs des forteresses representent. Et principalement, quand elles ressemblent à creste des coqs, & ces Creneaux (vnis & non entrecoupez) depuis peu de temps ont esté nommez Parapetz, d'vn nom emprunté des Italiens, pource qu'ils couurent & parent aux coups de la poitrine qu'ils appellent Petto.

Aucuns des murs estoient Gueritez à cause des Guerites, C'estoient des retraites pratiquees sur l'epoisseur des murailles, ainsi appellees, pource qu'elles guerrissoient & sauuoient, ceux qui en surprises, auoient loisir de s'y retirer. Que d'aucuns cuident estre ces Tourelles à cul de lampe ou soupendues: & lesquelles ont donné le nom aux murs Gueritez, pour estre garnis de telles deffences. Encores y auoit il sus les murs des Eschiffles que ie ne reconnoy pas encores: mais l'on a vsé de ce mot à Paris, depuis l'an MCCCCXX, ce dit mon Iournal. Commençant l'an MCCCCIX. & finissant MCCCCXLIX.

Quant aux hommes de cheual, ils chaussoient des chausses faites de mailles, des esperons a molettes aussi larges que la paulme de la main: Car c'est vn vieil mot que le cheualier commence à s'armer par les chausses, puis endossoient vn Gobisson: mot retenu par les villageois d'enuiron Langres. C'estoit vn vestement long, iusques sus les cuisses & contre-pointé: Ce monstre l'Autheur & le peintre du liure intitulé le perelinage de l'ame, disant.

Et tout ainsi comme faict est
De pontures le Goubisson al. Gambeson
Pourquoi pourpoint le appelle on, &c.

Et encores le mesme Auteur dit: que c'estoit la premiere piece du Harnois.

Car desous vale Gaubeson
Qui armer se veut par raison.

Par la peinture que i'en ay il semble long iuges au dessous des genoux: & le mesme Autheur monstre, que les femmes en portoient sus leur chair, mais il est croyable qu'ils estoient legerement contre-pointez, ie croy, comme encores elles font auiourd'huy pour se mõstrer auoir le corps droit, ou cacher leurs deffauts de nature, car il dit.

Et sa compagne au Gaubeson
Chantoit vne telle Chanson,
Ie Chanteray faire le doi,
Rien ie ne porte auecques moi,
Au petit guichet retenue
Ne seray pas, car ie suiuue

De

De fait l'Image represente vne femme sans chausses, & souliers les cheueux pendans, & sur le corps ce Gambeson, comme vne cotte ou chemise courte. Ils auoient aussi vne gorgiere que nous appellons hausse-col.

Dessus ce Gambeson ils auoient vne chemise de mailles longue iusques au dessous des genoüilz, appellee Auber ou Hauber, ie croy du mot *Albus* : car *Albumen* se tourne en François Aulbin : *Alburnum* Aubier qui est le blanc de tout bois. *Alba* Aube, & autres semblables : & celuy-cy en Auber : pour ce que les mailles de fer bien polies, forbies & reluisantes, en sembloient plus blanches. A ces chemises estoient cousues les chausses : ce disent des Annalles de France parlans de Regnault Comte de Dammartin, combattant en la bataille de Boüines, vn capuchon ou coëffe, aussi de maille y tenoit pour metre la teste dedans : lequel capuchon se reiettoit derriere, apres que le Cheualier s'estoit osté le heaulme, & quand ils vouloient se rafraichir sans leuer tout leur harnois : ainsi que lon void en plusieurs sepultures.

Le Hauber ou Brugne, ceints d'vne ceinture ou large courroye, appellee iadis *Balteus*, & des anciens François Baudrier : pour ce qu'il estoit fait de cuir sec, & manié par vn Baudroyeur : qui est vn ouurier qui Baudroye & endurcit les peaux en les maniant. A ce Baudrier, pendoit vne espee appellee Brance en Thiois ou Alleman : & aucunes fois des nostres, Fauchon : non pour estre courbé comme vne faux, ou la *Harpé & l'Acinacis* Persien, & le Cimeterre Turquois : ains pour ce qu'en guerre & querelle lon en fauchoit la vie des hommes : ce nous donne à cognoistre ledit Autheur du pelerinage de l'ame: parlant à vn que lon armoit.

Ou le fauchon ie te ceindrai
Ou ie ta vie faucheray.

lequel Fauchon par les anciens est peint droit, auec vne croisee.

Ils portoient aussi vne autre sorte d'espee nommee Badelaire, qui semble auoir esté large. Nicoles Gilles parlant de Charles le Chauue, dit : Il se gou- « uernoit estrangement, quant aux habillements: Car il vestoit vne Dalmatique « (c'est à dire longue Robe) qui luy venoit iusques aux talons, & auoit la teste « enueloppee d'vn cœuure-chef de soye, comme lon peint le grand Soudan de « Babilone, & portoit vne couronne par dessus, & tousiours auoit à son costé « vn grand Badelaire Turquois. «

Encores auoit le Cheualier vn petit cousteau nommé Misericorde : pour ce que de ce ferrement, volontiers estoient occis les Cheualiers abbatus : & lesquels voyans telles armes en la main de leurs ennemis, demandoient Misericorde, s'ils desiroient estre repitez de la mort : Peut-estre que ceste arme est descrite en la grand Chronique sous Philippes Auguste, disant : là fut occis Estienne de Lōg Champ, Cheualier hardy & loyal: & fut feru iusques à la ceruelle, par l'œüillere du Heaume. Les ennemis du Roy vsoient en celle batail- « le, d'vnes manieres d'armes, qui au temps de lors, n'auoient onques mais esté « veuës. Car ils auoient cousteaux gros & longs à trois quarres ; tranchans de « la pointe iusques aux manches, & se combattirent de tels cousteaux. Mais la « mercy Dieu, les glaiues & les espees des François, & leur vertu surmonta «

YY YY Y Y

la cruauté de leurs ennemis. Iean de Meung au Roman de la Roze, dit:

Pities qui a tous biens s'accorde,
Tenoit vne Misericorde
Decourant de plors & de larmes,
En lieu d'espee, entre tous termes
Certes (se li acteur ne ment)
Perceroit pierres diaments.
Partant quel fu deliee peinte,
Quar elle a trop ague pointe.

Les dagues d'Escosse, autrement appellees dagues à roëlles, par ce qu'elles auoient aux deux bouts de la croisee deux ronds, pour entierement couurir la main, leur ressemblent, à mon aduis. Et Marot tient ceste arme pour ancienne: puis que voulant iniurier vne laide vieille hors d'vsage, il dit:

On me l'a dit dague à Roelle,
Que de moy en mal vous parlez, &c.

Quant au Braquemart, ie ne trouue pas que ce soit arme ordinaire des Cheualiers: & croy ceux qui disent que ces courtes espees viennent de Grece: ainsi que le mot le porte *Brakimakera* signifiant courte espee.

Les Cheualiers portoient aussi vn Escu, voire couuert de lames d'escailles d'yuoire (comme il me souuient d'auoir veu au Vicomte de Nostre Dame, Gentil-homme Picard, s'esprouuant aux Tournelles, auant le Tournoy, auquel mourut le feu Roy Henry deuxiesme) ledit escu pendu à leur col, à vne courroye: & lequel apres la lance rompuë, ils embrassoient par les enarmes, c'est à dire, passoient les bras par les guiges, ie croy courroyes: tenans la poignee auec des gantelets de maille. Et pour la derniere arme deffensiue, vn Elme ou Heaume, fait de plusieurs pieces de fer, esleuees en pointe: & lequel couuroit la teste, le visage & chignon du col (ainsi appellé, pour ce que c'est la chaine & liaison qui rend le col mobile) auec la visiere & ventaille (qui ont pris leurs noms de veuë & de vent) lesquelles se pouuoient leuer & baisser, pour prendre vent & haleine, ce neantmoins fort poisant: & si mal-aisé que quelques-fois vn coup de lance bien assené au nazal, ventaille ou visiere, tournoit le deuant derriere: comme il aduint en ladite bataille de Boüines à vn Cheualier Frãçois. Ce pouuoit estre le Clibanus des anciẽs Perses & Romains, dont parle Ammian Marcellin, en son histoire. Ainsi appellé, pour ce qu'il ressembloit à vn petit fourneau: quelquesfois parez de fleurs d'orfauerie, voire de pierres precieuses: que les gorrie[illegible] Cheualiers par cointise, y faisoient attacher, & bien souuent les chargeoient de fermaux, ou fermaillets (c'est à dire, de pieces d'or, iointes ensemble, comme carquans garnis de pierreries) ainsi que fut celuy qu'auoit sur son chef en la bataille de Baugé le Duc de . . . . . frere de Henry V. Roy d'Angleterre, mais bien long temps deuant & du temps de Philippes Auguste, Chrestien de Troyes dit en son Roman du Cheualier au Lion:

Si se combatent vne chaude,
Que iagonce ne Esmeraude

Not sur l'or Hiaulme atachè,
Que tot n'aient ius trèbuchiè.

Mais volontiers ils mettoient ces pierres au Nazal, c'est à dire, où le Heaume donnoit vent au nez.

Depuis, quand ces Heaumes ont mieux representé la teste d'vn homme, ils furent nõmez Bourguignotes: possible à cause des Bourguignons inuenteurs: par les Italiẽs Armets, Salades, ou Celates. La Lance (qui aussi s'appelloit bois) ie croy, par excellence, & encores glaiue, & puis quant elles furent plus grosses, Bourdons, & Bourdonnasses, quãd elles furent creuses, ce dit Philippes de Comines, parlant de la bataille de Fournouë: mais le mesme de Comines, tesmoigne qu'elles estoient creuses. Quant à la lance, elle a tousiours esté arme de Cheualier: plus longue (toutesfois) que celle d'auiourd'huy, & cõme celles des Polonnois: laquelle encores que les Cheualiers n'eussent point d'arrests fermes (à cause que leurs Haubers estoient de mailles) lon n'eust sceu où le cloüer sur les mailles (les Cheualiers ne laissoient de coucher sus la selle) ou appuyer le gros bout contre l'arçon de la selle de leurs cheuaux (ie croy) bandee de fer à l'Angloise. Mais il ne me souuient point, d'auoir veu peintes des lances, qui eussent des poignees cõme auiourd'huy, auant l'an MCCC. ains toutes vnies, depuis le fer, iusques à l'autre bout, ainsi que Iauelines, lesquelles (mesmes du tẽps de Froissart) les Cheualiers estans descẽdus à pied, rongnoiẽt, pour mieux s'en aider au poussis. En ce tẽps là, les guerriers pẽsoient que les meilleurs fers de lances venoient de Bourdeaux: comme les meilleurs Heaumes & Bassinets de Paris: où encores y a vne ruë de la Heaumerie. Mais les Bassinets estoiẽt plus legers: & toutes-fois aucuns auoient des visieres ainsi que les Heaumes. Car Froissart au troisiesme volume chap. CXIX. dit. Si estraignirent leurs plates, & auallerent les visieres de leurs Bassinets. Au troisiesme volume chap. CXXXVI. Froissart disant, que d'vn coup d'arbaleste, le Bassinet & la coeffe d'vn Cheualier furent percez, monstre que le fer de ce Bassinet n'estoit pas fort espois, ou que cestuy-la estoit de mauuaise trampe.

Apres l'Enuahie, Essais, ou Course, du temps de Froissart, il falloit mettre pied à terre, rongner (comme i'ay dit) son glaiue, & d'iceluy pousser, tant que lon eut renuersé son ennemy: cependant choisissant la faute de son harnois pour le blecer & tuer. Et lors, ceux qui estoient plus adroits, & auoient meilleure haleine pour durer à ce poussis de lances, estoient estimez les plus aperts hommes d'armes, c'est à dire dextres, & rusez ou experts.

Leur cheual estoit volontiers houssé, c'est à dire couuert, & caparassonné de soye: aux armes & blason du Cheualier, & pour la guerre, de cuir boüilly: ou de bardes de fer. Iaçoit qu'il y en ait eu de tout temps, ainsi que dit Ammian Marcellin. La Gonne, Gonnelle, ou cotte lõgue iusques au gras des iambes, de soye (volontiers) & sans manches (du temps de Philippes le Bel) mais blasonnee des armes dudit Cheualier. Car ainsi appelloit-on la casaque, ou le vestement de dessus les armes. Geoffroy Comte d'Aniou, viuãt l'an VCCCCLXXX. s'appella grise Gonnelle, pour ce que volontiers il en vestoit vne de telle couleur. Mais depuis l'an MCCCXXX. les Cheualiers commencerent à s'armer

de lames de fer, qu'ils appelloient Plaques, ce dit Froissart par tout. Puis ces Plaques mieux forgees couurirent & representerent mieux les membres entiers : & les Cheualiers firent riuer dans leurs Hallecrets ou corcellets de fer appellez Cuirasses (pour ce que les hommes guerriers premierement se couurirent de cuir) puis de pieces de fer clouees l'vne sus l'autre appellees Escreuisses (pour ce qu'elles imitoient les escailles de ces poissons: quād les lames furent mobiles) ces arrests estoiēt d'vn gros fer, attaché (comme i'ay dit) sus le corps de la cuirasse, pour les aider à dresser & arrester ferme le coup de la lance: laquelle n'ayant point encores de poignee, ordinairement couloit entre les mains de ceux qui n'estoient pas assez nerueux, pour les retenir apres le choq. Les autres pieces de fer, qui couuroient les bras, cuisses & iambes, s'appelloient Houguines (dont vient Hoguiner, pour molester & fascher, car ces armes n'estoient pas si iointes au corps comme la cuirasse) & s'appelloient Brassals, Gantelets, Iambieres, Solerets. Dont les hommes d'armes François se sont aydez, sus la fin du Roy Charles septiesme, quand il les ordonna par compagnies, ainsi que nous dirons.

Ie sçay bien que du temps d'Ammian Marcellin (qui viuoit l'an trois cens quatre vingts apres nostre Seigneur Iesus Christ) les Perses & (possible aucuns Romains) ont vsé d'armes de fer, composees de lames representans le corps humain: voire le visage: ainsi que dit ledit Ammian. Et lon void encores en la colonne de Trajan (plus ancienne qu'Ammian) des figures d'hommes & cheuaux vestus d'escailles iusques aux pieds. Mesmes Procope fait tous fer-vestis les hommes & cheuaux des Gots, ainsi que nous monstre celuy qui nous a laissé le liure intitulé *Notitia Imperij Romani*. Mais nos François se sont plus aidez des Auberts, durant la premiere, seconde & tierce race de nos Rois: & (comme i'ay dict) iusques en l'an MCCCXXX. ou enuiron, ainsi que lon peut remarquer par les sepultures & peintures qui nous restent de ce temps.

La plus ancienne ordonnance & ordre d'armee, estoit diuisee en plusieurs compagnies de gens de cheual, appellees Scares (Scadron n'en vient pas, car ie croy qu'il est Italien, & signifie vn grand Carré) sous lesdites premiere & seconde famille, mais sous la troisiesme lon appelloit ces diuisions Eschelles, ie croy pour ce qu'elles estoient separees par compagnies, rangs & degrez selon que les hauts Barons, auoient grand ou petit nombre de gens. Lesdites Eschelles entre-meslees de gros Varlets & Sergents, c'est à dire Seruants, à pied. Volontiers Rondelliers, Archers, Arbalestriers (deffendeurs neantmoins en guerre contre Chrestiens) & Piquenaires (c'est piquiers.) Car il se trouue qu'en la bataille de Boüines, il y auoit diuerses Eschelles, auec differentes Enseignes, selon le Blason des Seigneurs, qui en estoient Capitaines: & qui encores auoient leurs cris de guerre diuers. Comme Montmorency, crioit, Dieu aide au premier Chrestien. Pour ce que ceux de ceste maison (sans doute tres-illustre) pretendent estre issus de Lisoye premier Seigneur François, qui se ietta dans les Fonts au Baptesme du Roy Clouis, & des autres François qui le suiuirent. Ceux de Coussy (semblablement tres-ancienne mai-

son) crierent Nostre Dame Coussy, & le Connestable de Glesquin, Nostre Dame Glesquin.

Or iaçoit que chacun Baron eut bâniere, il y en auoit vne principale, nommee banniere par excellence, & encores Gont-fanon : Que du Tillet dit signifier linge & drappellet en vieil langage Thiois : la moindre enseigne s'appelloit Fanon, & Gont-fanonier celuy qui portoit ce Fanon. L'estendard & l'enseigne ont pris leur nom, pour ce que le linge ou drap estendu au vent, enseignoit la route que l'armee deuoit tenir & suiure. Du temps de sainct Louis, & long temps auparauant, l'estendard & Gont-fanon principale enseigne de plusieurs Princes, estoit planté sur vn chariot: si grand, qu'il pouuoit tenir plusieurs Cheualiers à pied, rangez sus vne plate forme faite sus ledit chariot: & qui encores estoit flanquee de deffences de gros bois, comme pour mieux garder ceste forteresse mobile, & trainee par cheuaux, ce disent les Romans du temps.

Cest estendard, Gont-fanon, Banniere ou Pennon Royal : Car à proprement parler Pennon n'estoit que l'enseigne ou cornette d'vn Seigneur Capitaine de gens de cheual, où ses armes estoient figurees (comme auiourd'huy la cornette est des liurees des Capitaines) estoit fort assailly par les ennemis, qui essayoient de le conquerir l'vn sus l'autre, pour vn accomplissement de victoire. Dautant que c'estoit honte aux vns de fuir cet estendard, demeurant debout: & aux victorieux de le laisser debout, pour ce que lon n'estimoit pas la victoire entiere ne pleine, sinon quand il estoit renuersé: qui estoit la cause, pour laquelle on le faisoit tres-bien garder, par les meilleurs hommes de l'ost.

Pepin Roy de France, ayant conquis l'estendard ou Banniere d'or de Gaifier Duc d'Aquitaine, l'an VCCLXIII. le donna à l'Eglise de S. Marcial de Limoges: ce disent les Annalles Latines de ce temps là. Louis le Ieune Roi de Germanie, prist celuy de Charles le Chauue Empereur & Roy de France, en la bataille par luy gaignee à Andrenac l'an VCCCLXXVII. mais ie ne sçay pas s'ils estoient sus des chariots, comme ils furent depuis: & nommément celuy de l'Empereur Othon . . . . . que Philippes Auguste nostre Roy gaigna en la bataille donnee au Pont de Boüines l'an MCCXIV. Et lequel, les Autheurs tesmoignent auoir esté tres-riche.

La Chronique de S. Denis, dit que le chariot surquoy l'estendard estoit assis, fut despecé : le Dragon destruit & brisé : & l'aigle d'or fut porté au Roy: ayant les aisles arrachees & desrompues. Car deuant, le mesme Autheur auoit dit. De l'autre partie estoit Othon au milieu de ses gens, & auoit fait drecier pour enseigne vn Aigle sus vn Dragon, qui estoit attaché sur vne haute perche. Car les Romans remarquent ceste perche en celuy d'Alexandre.

Au pied de l'estendard est Gadifer allez
D'armes appareillez ainsi com vous oyez.

Quelques fois cet estendard estoit d'orfauerie & paré de ioyaux, si vous croyez lesdits Romans.

Comme nous lisons que Constantin & autres ses successeurs Empereurs

Chrestiens, paroient de ioyaux leur principale Enseigne, lors nommee *Labarum*: dont (possible) vient le mot Banniere, par corruption: iaçoit qu'il puisse mieux venir de Ban: & publique assemblee. Les Italiens (principalement Lombards) auoient en chacune ville de ces estendards à chariots, qu'ils appelloient *Carrochio*: c'est à dire grand Char. Et les Florentins portoient encores vne grosse cloche, timbre ou befroy, que durant le combat ils martelloient, pour encourager leurs gens, ce dit vn Autheur du temps: au mesme vsage, que lon employe en guerre les Trompettes & Tambours: Iaçoit qu'ils en eussent aussi.

Nous lisons encores, que l'estendard principal & la banniere de nos Rois, s'appelloit Oriflamble: possible pource qu'elle estoit semee de fleurs de Lis d'or. Lesquelles figurees, comme nous voyons les plus anciennes, ressembloient à des Flammes. Mais sous Philippes Auguste, il semble que l'Oriflame, & l'estendard aux fleurs de Lis, fussent deux, ainsi que voirrez tantost: & que ce dernier fut porté par vn seul homme. Car lesdites Croniques disent.
» Tandis que Ferrant (il entend parler du Comte de Flandres) fut ainsi mené à
» descōfiture, retourna l'Oriflambe de S. Denis, & les compagnies des cōmunes
» viendrent arriere, qui ja s'en estoient allees auāt, iusques biē pres de leurs mai-
» sons. Especialement les communes de Corbie, d'Amiens, d'Arras, de Beauuais,
» de Compiegne: & vindrent à la Bataille du Roy, là où ils voyoient l'enseigne
» Royalle, au champ d'Azur & aux fleurs de Lis d'or, qu'vn Cheualier porta cel-
» le iournee, qui auoit nom Galles de Montigni. Celuy Galles estoit tres-bon
» Cheualier & tres-fort, mais il n'estoit pas riche.

Peu apres, le mesme Autheur des grandes Chroniques, monstre l'vsage de
» l'enseigne. Car il dit. Tandis que se combattoient à Othon & aux Allemans,
» leurs gens de pied qui estoient allez deuant, accueillirent le Roy, & le tres-bu-
» cherent à terre de dessus son cheual, à lances & à crocs de fer. Et si la souuerai-
» ne vertu & les armes dont son corps estoit garny, ne l'eussent guaranty, ils
» l'eussent occis. Mais vn peu de Cheualiers qui auec luy estoient demeurez,
» Gales de Montigni qui souuent tournoit l'enseigne pour appeller secours, &c.
» Et en la mesme bataille l'Autheur dit: lors fut rappellee l'Oriflambe S. Denis
» que lon portoit au front de la bataille, pardeuant toutes les autres. Et toutes-
» fois i'ay mōstré en mes Antiquitez ou Annalles, que cet estendard d'Oriflambe, auoit de Hierusalem esté enuoyé à Charlemaigne, par le Patriarche: comme l'estendard ou banniere du S. Sepulchre. Ce qui possible, autresfois a faict croire qu'il ne deuoit estre desployé que contre les infideles (pour ce disent les Romans) que si tost que les mescreans l'auoient apperceu, ils aueugloient. C'est à dire (ainsi qu'il faut croire) qu'ils auoient si grande frayeur (car aux batailles les yeux sont les premiers vaincus) des gens-d'armes François conduits sous tel estendard, qu'ils s'enfuyoient.

Du Tillet a bien remarqué, que l'Oriflambe estoit tant religieusement gardee en l'Abbaye de sainct Denis, qu'il falloit que le Roy en personne la vint prendre, pour la bailler à porter au plus vaillant Cheualier qui se peut trouuer. Lequel, auant que la receuoir, se confessoit & receuoit le corps de

nostre Seigneur, ainsi que fit Messire . . . . . Martel sieur de Baqueville l'an . . . . . & auquel pour son vieil aage fut donné . . . . son fils aisné afin de le soulager. Ceux de S. Denis, disent que le Comte de Vuexin François la doit porter par droit de fief, & qu'il en releue l'hommage de l'Abbé de S. Denis.

Quant aux compagnies particulieres de gens-d'armes, chacun riche Baron auoit sa banniere, laquelle il pouuoit leuer, s'il auoit tant de vassaux qu'ils peussent faire vn gros : car lors ce Cheualier ou Seigneur s'apelloit Baneret : & dit-on qu'il ne falloit pas qu'ils fussent moins que de vingt-cinq.

Mais ceste enseigne de Cheualiers se nomma aussi Pennon, quand elle portoit les Armoiries du chef, ainsi que i'ay dit. Ce qui a donné le nom aux Pannonceaux & Banderolles des Giroüettes (ainsi nommees par ce qu'elles giuët, c'est à dire, tournent au vent) & aux Placarts qui portent les Armoiries du Roy pour enseigne de sauuegarde, ou que les maisons contre lesquelles on les plaque ou attache, sont en criees, & mises en la main du Roy.

Tous les gens de cheual & de pied des armees Françoises, estoient conduits par Cheuetaines (c'est à dire Capitaines) ou Connestables : qui n'estoient pas à vie (ainsi que i'ay dit cy-dessus) ains vne commission, tant que la guerre ou le voyage, auquel on l'enuoyoit, duroit.

Quand le Roy vouloit guerroyer quelque Prince ennemy, il semonnoit ses Barons par des briefs scellez de ses sceaux : qu'il leur enuoyoit, ainsi que par tout disent les Romans, mesmes celuy de Guillaume de Dole.

En la premiere race, les suiets d'vn Comte estoiët menez par luy : à la guerre. Sous les Charliens, tout de mesme, ayans vn Gont-fanonnier : & ie croy que tous Iuges, du moins Centeniers, Dixeniers, Rachimburges, auoient quelque charge. Et depuis au commencement de la troisiesme maison, les Baillifs & Seneschaux menerent leurs communes. Les Barons appelloient leurs hommes de fief, comme aussi les Baillifs : estans les vns & les autres, tenus seruir le Roy à leurs despens quarante iours en Ost : non compris l'aller & le retour.

Que si le Roy ou Seigneur souuerain vouloit retenir dauantage son homme, faire le pouuoit : en luy fournissant vitaille, qui sont viures : ce dit l'Establissement, selon l'vsage du Chastelet de Paris, d'Orleans & de Baronnie. Qui (possible) estoit la cause, pourquoy les batailles se donnoient tant souuent : voulant les Rois & grands Seigneurs, bien tost employer leurs gens, afin d'euiter la despence, qu'il leur conuenoit faire, en les retenant outre le temps de leur seruice feodal.

L'arriereban en sert de quelque Patron, pour ce qu'estans les Nobles appellez à la guerre, ils doiuent y venir à leurs despens. Lequel arriereban, a pris son nom du vieil mot François, dont ceux de la premiere & seconde famille de nos Rois ont vsé. Car Heré lors signifioit Armee, ou Camp : & Ban, Appel & Semonce : comme si Heriban (depuis par corruption nommé Arriereban) fut vn Appel de Nobles & hommes de fief, pour venir à la guerre, Camp, ou lieu destiné pour assembler l'armee.

La troisiesme maison (outre ses subiects) eut encores des soudoyers estrangers, volontiers Brabançons : pour ce qu'il fut vn temps, que les hommes de Brabant furent bons à la guerre. Depuis (& plus tard) lon fit cas des Bretons à cheual ; & des Arbalestriers Geneuois, pour gens de pied, comme il appert par toutes les Annalles.

Mais quand par les guerres des Anglois, & les diuisions d'Orleans, & de Bourgongne, la France fut presque reduite à vn desert, & le patrimoine des Rois, tellement aneanty, qu'il ne fut pas suffisant pour seulement entretenir leur maison, les soldoyers mal payez, apres auoir desgarny le plat pays d'hommes & de cheuaux, furent en fin contraincts de vuider le Royaume, où il n'y auoit plus rien que prédre, emporter ou gaigner. De maniere, que que le Roy Charles septiesme de ce nom, reduit à telle necessité & extremité, eut recours à sa noblesse (son bras dextre) laquelle prenant courage, commença de se monstrer plus obeyssante, & guerriere que deuant : estant conduite par de bôs & sages Capitaines, tels que Iean, bastard de Louis Duc d'Orleans, frere du Roy Charles VI. la Hire, Poton de Saintrailles, Vignolles, Floquet, Ioachin Renault, depuis Mareschal de France, Baudricourt, & plusieurs autres vaillans & courageux Seigneurs, animez par le bon-heur, que Ieanne la Pucelle (enuoyee de Dieu, comme il faut croire, pour remettre sus la France, son Royaume bien-aymé) & d'autres Seigneurs qui l'accompagnerent. Car lors, ceux du plat pays : iadis mangez par tant de passages d'armees, supplierent le Roy de vouloir deffendre aux gens-d'armes, de piller leur hostes. Et pour ce qu'il remonstroit au peuple, que le Prince qui ne paye point ses Soldats, semble leur permettre de rauir ce qu'ils trouuent, ne pouuans viure sans solde, la plus part estans pariures gens, les villageois offrirent l'entretenemét des soldats, que lon aduiseroit estre suffisant, pour la deffence du Royaume, mais à la charge que les gens de guerre fussent tenus de payer à certain taux & prix, les viures qu'ils prendroient passans leur chemin.

A ceste cause, fut commencé à leuer la Taille sur les villes & villages non closes ou fraches : & de ce grand nombre de gens d'armes pillards, furent triez quinze cents lances, composees d'hommes Nobles, tous feruestis : c'est à dire armez de fer (les anciens Gaulois auoient des gens de pied nommez Crupellaires, ce dit Tacite, & les Grecs & Latins appelloient *Cataphracti* ceux de cheual totalement couuerts) & par l'Ordonnance, qui lors se fit, nommez hommes d'armes. Lesquels hommes d'armes du Roy Charles septiesme, deuoient auoir quatre cheuaux à leur suite, dont deux de seruice, & les deux autres, l'vn sommier, l'autre pour vn varlet, appellé Coustillier : aussi tost pour ce qu'il costoyoit son maistre, que pour estre garny d'vn long poignard, appellé Coustille, soit qu'il fut attaché au costé, ou qu'il ressemblast à vn cousteau, dont vient le mot de Coustiller, pour souuent frapper quelqu'vn de ceste Coustille, de laquelle ce vallet s'aidoit. Ledit homme d'armes ayant pour son entretenement demy escu par iour, qui lors valloit treze sols six deniers. Il y auoit deux fois autant d'Archers, tenus d'auoir deux cheuaux, dont l'vn de seruice, & l'autre de bagage : mais les deux Archers n'auoient d'apointement,

ment,

ment, qu'autant qu'vn seul homme d'armes: & neantmoins, tous deuoient estre Nobles, representans vne espece de la *Trimarchie* des anciens Gaulois.

Cela fut trouué si bon, que la vraye Noblesse, honteuse de piller & manger les pauures villageois (sans lesquels nous ne pouuons, soient Nobles ou Bourgeois, viure des biens que nous auons aux champs) volontairement, se rengea soubs telles compagnies de gens d'armes & d'Archers, outre celles des Princes distribuees aux plus suffisans Capitaines, & qui lors auoient plus de reputation. Auec si grãde presse, qu'il se trouua des cheuaux auoir lors esté acheptez huict cens escus (ce disent les grãdes Croniques) de la monnoye du temps, qui estoit vieils escus, les deux valans vn Noble: tant la genereuse Noblesse desira d'apparoir affectionnee au seruice de son Roy, & bien de sa Patrie, & du menu peuple, par le trauail duquel les Nobles sont nourris.

Quant aux gens de pied, il fut aduisé de prendre les plus forts & adroits, ieunes hommes de villages: & les faire accoustumer à tirer de l'arc & de l'arbaleste, en donnant pris aux mieux faisans. Et lesquels en fin esprouuez, furent exempts de la taille: à la charge de marcher pour le prix de . . . francs, le mois, quand il seroit question d'aller par païs. Ces gens, pour ceste exemption, & la sorte de l'arme que plus communement ils manioyent, furent nommez Francs Archers. Et d'autant que sus le point de ce reglement (qui fut enuiron MCCCCXLIIII) le Roy se trouua en repos du costé des Anglois, auec lesquels il auoit fait tréue, apres vne guerre continuee par trante ans, qui ruina le plat païs, mangé & destruit par tant de passages de gens de guerre, viuans sans payer leurs hostes, quand ledit Roy eut retenu les mieux esquipez & montez de ces gens nouuellemẽt triez, & qu'il les eut distribuez par compagnies, il enuoya le reste en Allemagne, soubs la conduite de Monsieur le Dauphin (depuis nommé le Roy Louys XI.) comme pour oster le mauuais sang, qui si long temps auoit alteré le corps de son Royaume: & quant à luy, il vint mettre le siege deuant la ville de Mets en Lorraine, à laquelle il auoit (ce dit on) dressé vne querelle d'Alleman, où tout expres, il tint le siege par sept mois: affin d'accoustumer à la discipline militaire ces nouueaux enrollez, plus retenus & mieux obeïssans que deuant: pource qu'ils estoient bien payez: & lesquels depuis, l'on distribua encores par les villes, & lieux plus commodes à la defense du Royaume: afin de viure suiuant l'ordonnance sur-ce escrite: dont ils ont pris le nom de gens d'ordonnance.

De la s'ensuiuit que les pauures Gentils-hommes, ou les puis-nez des meilleures maisons, s'ils se trouuoient bien montez estant reduits aux garnisons, furent empeschez de brigander, comme vne partie d'eux souloit faire au precedent, pour maintenir leur estat, au grand profit du plat pays, lequel commẽça de se repeupler: & les païsans à relabourer les terres, & des fricher celles qui auoient esté delaissees par vne si longue continuation de la guerre precedente: durant laquelle les gens d'armes enleuoient tout le bestial, & les cheuaux de labour.

Mais d'autant que les tailles leuees sus les villageois, sembloient estre à la foule des Seigneurs de marque, à qui les grands villages, les bonnes fermes,

cenfes & metairies appartenoient, & que l'on difoit (encores que les Laboureurs en fuffent les premiers payeurs (c'eftoit à la diminution du fermage de leurs maiftres, d'autant que lefdits villageois taillez, precontoient leur taxe, fus la valeur des biens par eux arrentez, affermez ou loüez) & pour cefte caufe, en payoient moins aux proprietaires qu'ils ne fouloient au parauant l'affiette de ladite taille, & que le peuple armé & aguerry, ne feroit fi aifément foulé par le tiran Gem-pille-homme, qui ne pourroit tant librement, que de couftume, prendre le poulet, le chapon, mouton, & bœuf, & quelque fois la feruante, la fille, ou la femme de fon fubiect deuenu franc-archer, celle de fon frere ou coufin, armez en mefme village que les Nobles: pour cefte caufe, afin qu'il y eut moins de contredifans à cefte taille, qu'aucuns Nobles, pour les raifons fufdites contredifoient, pour amoindrir le nombre des oppofans à cefte taille ainfi debatuë, voire empefchee, le Roy fut confeillé de rendre fes penfionnaires, les plus mutins & criards de ces Nobles non enrollez. Aufquels il donna vingt efcus par mois: De ceux-cy, il femble que furent les Gentils-hommes que Philippes de Comines appelle les Gentils-hommes des vingt efcus, & quelquesfois, les penfionnaires. Que ie croiroy bien auoir depuis efté nõmez les Gentils-hommes de la maifon du Roy. Augmentez (ce dict-on) par le Roy Louys XII. iufques à deux cents: pour contenter la Royne Anne: qui ne voulut pas caffer les fiens qu'elle auoit comme Ducheffe de Bretagne.

Mais quand le Roy Louis XI. (le premier de nos Rois qui a leué fur le peuple de France, ce qui luy a pleu fans affemblee publique) vid qu'en la guerre, appellee le bien public, la Nobleffe & le peuple ainfi aguerris, fe leuerent tant foudain, qu'ils furent pluftoft aux champs que luy, il commença de mefprifer l'entretenement des Franc-Archers, comme fuiets des Nobles, & fe feruir des gens leuez par les villes & villages: qui furent nommez aduanturiers, pour ce qu'ils alloient chercher leur aduenture par fortune de guerre, inuitez & leuez au fon du tabourin.

Finallement ayant tant offenfé de gens fes fubiets ou voyfins, qu'il ne pouuoit f'affeurer de perfonne, il voulut auoir vn gros de quatre mil eftrangers Souiffes, tous gens de pied, non obligez à perfonne: qu'il retint à fes gaiges ordinaires, pour la vaillance que ce peuple (auparauant incognu & peu renommé, pour eftre eftimé entre gens de guerre & en fait d'armes) monftra contre Charles dernier Duc de Bourgongne, par eux deffait & vaincu en trois batailles, & à la derniere tué pour fon opiniaftreté. Ces Souiffes (dif ie) furent par ledit Roy Louys XI. logez au Pont de l'Arche & tenus en forme de Camp, ce dit Philippes de Comines. Mais les aduenturiers François depuis menez aux guerres d'Italie, par les Rois Charles VIII. Louys XII. & François premier, prirent le nom de foldats, pour la folde & paye qu'ils touchoient: & laquelle ne paffoit la fomme de fix liures tournois.

Quant aux baftons & inftruments de guerre, pour l'offence, & deffenfe des hommes & des villes, nos gens ont vfé de tous ceux des Grecs & Romains: car le liure de Vegece de l'Art de la guerre, fut mis en François, par Iean de Meung, & dedié à Philippes le Bel enuirõ l'an MCCC. foit qu'ils fuffent Plutees (ce font

Mantelets ou taudis) pour les aproches, dont vient le mot de taudir pour se couurir: de Moutons pour abattre les murailles, appellez du temps de Charles le Simple Carcamousses (ce dit Abon parlant du siege que les Normans mirent deuant Paris, ainsi qu'il dit,

Arietes Carcamousas vulgo nominatos.

Belliers vulgairement appellez Carcamousses.

& auiourd'huy Foutoüers, Car les gensd'armes de tout temps, n'ont pas eu grand honte de nommer les choses salles par leurs noms) pour l'aller & le venir que l'on fait en les esbranlant affin de heurter plus fort. Truyes, qui aussi estoit espece de Foutouer, pource que tout ainsi que l'effort du belier & du Foutouër, gist au heurter, aussi celuy du Porc consiste au groin, ainsi est celuy du Foutouër, en la teste ferree de cette grande poultre ou fleche de bois, laquelle esbranslee auant & arriere pour donner plus grand coup, desioint les pierres des murailles battues.

Ils auoient des Lides ou Clides. *Olaus magnus lib.* 9. chap. 10. dit: *Genus ligneum videlicet & sublime, quo instar libra depresse vel eleuate pondere saxorum repleto violentissimoque impetu & iactu dimisso intra arces & menia grossos lapides vulgari Suecorum & Gothorum Blida vocatur.* La Clide est vn long bois lequel retenu par vn contrepoids quand il est desserré, lasche vn grand fais de pierres, dans les forteresses assiegees.

Du temps de Charlemaigne, enuiron l'an VCCCX. vne Chronique appelle cét instrument *Iandides & Clides*, dont, possible, vient le mot Descliquer, pour legerement lascher vne parolle volant soudainement, ainsi que celle d'vn babillard, pour ce que ces instrumẽts iettoient vne ou plusieurs grosses pierres, qui les faisoit aussi appeller perrieres & coüillards: pource que dedans de forts sacs en Latin appellez *Culei* atachez à ces lõgues fleches & trefs de bois, ils vuidoiẽt comme vne grosse gresle de pierres. I'ay veu en l'Eglise de Coustance vne piece de bois industrieusement assemblee, ce que l'on dit auoir seruy en batissant l'Eglise: laquelle piece ou instrument, ils appellent encores Eslainde, qui semble auoir seruy à porter des pierres de bas en haut: d'autant que la queuë de cét instrument est plus large que le bout, où l'on attachoit le couillart vuidant les pierres qui se deuoiẽt ietter dãs les forteresses assiegees. Froissart au 1. volume dit: « Car ceux du Quesnoy descliquerent Canons & Bombardes, qui iettoient grands carreaux: & moult se doutoient les François de leurs cheuaux. » Le mesme Froissart audit volume, parlant d'vn Cheualier de la route de Robert Canolle, qui ayãt heurté de sa lance aux barrieres de Paris, fut tué par vn Boucher, dit: « Cil vaillant Boucher luy vint sur le costé, & luy descliqué vn coup entre le col & les espaulles, si durement qu'il le renuersa tout adents. »

Les Fondelfes laschoient aussi des pierres, ainsi que les frondes à main, lesquelles se nommoient aussi Bricolles, quand elles estoient instruments guerriers: pour la reuerberation, & sault que les pierres rondes faisoient heurtans les murailles. Ce dit Abon, parlant des Normands qui employoient cét instrument au siege, qu'ils tenoient deuant Paris l'an VCCCLXXXVII.

Turri properantes, Quam feriunt fundis. Tout de mesme que l'estœuf bat celles d'vn

ieu de paulme, qui s'appelle à Bricolle, quand il n'y a qu'vn toit, du costé du seruice: à la difference des jeux faits en halles, qui ont des toits & galleries de costé & d'autre: tels jeux appellez Blouses à Orleans, pour le son de l'estœuf heurtant dans le fonds de ces lieux caues, au bout desquels y a des nates, pour rabatre le coup, affin qu'il ne rejalist dans le jeu, ains tombast dans le trou de la Blouse. Les Perrieres iettoient des pierres: Car Iean de Mung dit:

Et dressast sus vne Perriere
Qui ietast deuant & derriere,
Et de deux costez ¶ ensement
Encontre nous espessement,
Tels cailloux que m'oiez nommer
Pour soi bien faire renommer
Et getast en grans Mangonneaux
Vins en Barils & en tonneaux.

¶ *C'est semblablemẽt.*

Et encores autre part il dit:

Dedans cette Tour a Perrieres
Et engins de maintes manieres
Vous peussiez bien les Mangonneaux
Voir par dessus les carneaux
Et aux archees de la tour
Sont arbalestes tout au tour.

La Baliste estoit vne grosse poutre tellement balancee, que le plus gros bout tiré à bas par vn contre-poids & lasché soudain, faisoit lancer par l'autre de tres-grosses pierres. Qui estoit la plus grosse machine & la plus grande qui fut en vsage du tẽps de Vegece: & Munster dit, au troisiesme de son liure de la Geografie, qu'il en a veu encores vne en l'arsenal de Basle, laquelle vne fois il vit tendre & porter bien hault vne pierre de merueilleuse grandeur. Nous appellions en François ces pierres, pierres de faix, c'est à dire, de grosseur comme vn fardeau ou faisseau, qui vient du Latin *fascis*. Les Artiliers appelloient Magonneaux ces perrieres: mais ie ne sçay pas pourquoy, car Abon en fait vn instrument disant ainsi.

Conficiunt longis æquè lignis geminata
Mangana, quæ proprio vulgi libitu vocitantur
Saxa quibus iaciunt ingentia, c'est à dire,
De deux tres ¶ quils taillent egaux
Ils font aussi des Mangonneaux
Ainsi que le peuple les nomme
Dont ils iettent pierres, &c.

¶ *Sont pieces, de bois longues.*

Froissart au troisiesme liure chap. 118. dit, Si auoient le Brabançons tres-grãds engins deuant la ville. Qui iettoient pierres de fais, & magonneaux iusques à la ville, & là où elles cheoient, y portoient grand dommage. Mais ie ne sçay pas l'etimologie des Mangonneaux, en leur Latin nommez *mangonnellos*.

Ils auoient aussi des instruments appellez chats & chat-chastels: faits par bas cõme les *Testudines* anciennes, pour ce que cét estage estoit couuert en façon de

la beste appellée Tortue, & representoit sa coquille appellée *Testudo* en Latin, qui ressembloit à de grands Mantelets ainsi appellez pource qu'ils couuroient les gens cachez dedans, comme nous sommes de nos manteaux cõtre la pluye. Et toutesfois ces *Testudines* approchées pas à pas des murailles couuroient des hommes, qui auec pics, fouïouers & autres instruments, demolissoient les murailles: auec feux artificiels & armes de traict, ayans premierement chassé les deffendeurs du lieu où ils estoient. Desquels chats & chat-chastels parle le sire de Ioinuille en la vie de sainct Louys.

Il y auoit encores vn autre instrument appellé Dondaine, lequel iettoit de grosses boules de pierres rondes: qui estoit la *Catapulta* des anciens: & a donné le nom aux femmes grosses, grosses & courtes, qu'on appelle dondon: & de Bedaines, aux grands ventres de gens de bonne chere. Comme si on vouloit dire, qu'ils estoient ou ressembloient aux doubles Dondaines, ainsi que bescheuet signifie double chef ou cheuet, Besaguë qui est deux fois aguë, & vient de *Bisacula*. Broüette de *Birota*, pour ses deux Roües, Besas de deux As, Besace, de deux sacs. Balance *de bis lanes* pour les deux plats ou bassins qu'elle a: Besson de *bis homo*, pour estre sorti du ventre auec vn autre homme, & autres noms pareils. De ces dondaines parlent assez d'Autheurs anciens......

Ils auoient aussi des instruments appellez Ribaudequins, & arbalestes de passe: à la façon des anciens instruments appellez Scorpions: pource qu'ils picquoient plus mortellement que les bestes venimeuses: lesquels instruments auoient l'arc de douze ou quinze pieds de long, arresté sur vn arbre (ainsi appelloit-on la longue piece où tenoit l'arc) long à proportion conuenable, pour le moins large d'vn pied, & creuse d'vn canal, pour y mettre vn iauelot de cinq ou six piedz de long ferré: & neantmoins empenné aucunesfois de corne (car i'en ay veu vn ainsi accoustré) tenue comme celle des lanternes, ou de bois leger, pour le faire plus aisément voler, ainsi qu'vne sagette auec la plume. Lesquels Ribaudequins, pour leur pesanteur, demeuroient sur les murs des forteresses. Et à l'aide d'vn tour manié par vn, ou deux, & quatre hommes, selon sa grandeur, bandoit ce grand arc, pour lascher le iauelot, qui bien souuent perçoit trois & quatre hommes d'vn seul coup.

Ils vsoient aussi des Espringardes qui estoient instruments volans comme fondelfes ou frondes. Car Guille-ville au pelerinage de l'âme, dit:

I'ai nom ¶ Ioüete la legere, ¶ c'est ieunesse.
La giberesse, la coursiere,
La sautéresse, la saillant,
Qui tout danger ne prise vn gant,
Ie va, ie vien, ie sail, ie vole,
¶ l'espringalle, ou ie ¶ Karolle, ¶ c'est saute.
Ie tape, ie dance, ie bale,
En alant à la huitte salle. ¶ c'est danse.

Et dans Froissart, au troisiesme volume chapitre LXXI. les estages de cest instrument prés des couuertures, estoient de si fortes pieces qui ne pouuoiét en- " fondrer pour vn coup de pierre d'engin, ne des espringalles. Le mesme autheur "

„ au troisiesme volume chapitre cx. dict : Et firent amener & charier engins, Es-
„ pringalles & tels atournemens. Turquet en son Histoire d'Espagne, dict, que l'an MCCCCLXXXV. du commencement que les Espagnols virent des harquebuziers ils les appellerent Espringardiers. Nous auiõs aussi des Vuglaires & martinets, ressemblant à ces gros Marteaux qui aux forges battent les gueules, pour les rendre en longues barres, aux moulins rouges telles qu'on les apporte aux ferronniers, ie croy que ces martinets seruoient pour enfoncer les portes. Desquels martinets on void encores la figure aux liures de Vegece qui sont figurez.

Il se trouuoit aussi des hommes qui non seulement à pied, mais encores à cheual portoient de ces arbalestes plus legeres, premierement de bois, puis de corne, & finalement de fer aceré appellez Cranequiniers. Car Philippes de Comines en ses Memoires de Louys XI. chapitre XI. dict, parlant du Duc de
„ Calabre. Il auoit quatre cens Cranequiniers, gens fort bien montez, qui sem-
„ blerent bien gens de guerre. Ie ne sçay s'ils estoient ainsi nommez pour le bandage de fer qu'ils portoient à leur ceinture, par nous encores nommé Cranequin. Et ces Arbalestes, au haut de l'arbre auoient vn fer en façon d'estrier: pour en mettant la pointe du pied dedans, en tirant à mont le pied de cheure (ainsi appellent-ils le bout du bandage encorné) plus aisément bander l'Arc.

Tous lesquels instruments de iect s'appelloient Engins & Artillerie, & les maistres inuenteurs & conducteurs ingenieux : pource qu'il falloit auoir vif & subtil esprit que nous appellons engin, du mot Latin *ingenium*, & de l'art pour faire & composer ces ouurages subtils. Dont est demeuré le nom d'Artillier, aux faiseurs d'Arcs, flesches & Arbalestes. Et d'Artillerie à tout instrument qui frappe de loing. Mais auiourd'huy seulement à ceux qui pour operer sont aidez de pouldre faite de charbon de saulx, & de souffre, allumé par le feu.

Ces gensdarmes Arbalestriers, autrefois ont serui de cheuaux legers : & furent tant estimez en noz guerres, qu'ils auoient vn conducteur general, nõmé le grand maistre des Arbalestriers. Iaçoit que plusieurs Princes valeureux n'en voulussent point vser du commencement : disant que c'estoit oster aux Cheualiers tout moyen de mõstrer leur prouësse. De maniere que les plus courageux bien longuement desdaignerent d'auoir telles gens à leurs soldes: enuiron l'an MCC. Car au Roman de Guillaume de Dole, Raoul de Houdanc dict, que l'Empereur Conrad n'en daignoit auoir.

Par effort de lance & d'escu,
Conqueroit tos ses ennemis,
Ia Arbalestriers ni fu mis,
Por sa guerre en authoritez:
Par auoir, & par mauuaistié,
Les tienent ore li haut homme,
Por demi le tresor de Rome,
Ne vosit il na droit, na tort,
Quns en eut vn preudomme mort.

Demaniere que les Papes deffendirent d'en vser contre les Chrestiens: comme s'il ne fut loisible de faire du pis que l'on peut à ses ennemis. Quant au mot Arbaleste, il vient de *Arcubalista*, pource que cest instrument tenoit de la Baliste ou scorpion, tres-ancien instrument: & lequel n'estoit qu'vne tres-grande Arbaleste, arrestée sus vne bien large muraille, ou plate forme, ainsi que i'ai dit, là où l'arbaleste se manioit & portoit par vn seul homme. Toutesfois ie croiroy bien que Cranequin fut mot Allemand. Car volontiers les gens de cheual arbalestriers (que l'on appelloit Cranequiniers) estoient tirez d'Allemagne. Comme auiourd'huy ceux que l'on appelle Reistres: pource qu'ils font leurs factions à cheual. Car *Ridher* en leur langue, signifie courre: & les pieces d'or appellées Rides, ont la figure d'vn Cheualier eslançant son cheual pour courre. Il est vray que les Geneuois n'estoient estimez moins bons tireurs d'arbalestre, comme apres eux les Gascons en sont deuenus grands maistres: mais les vns & les autres estoient gens de pied. Pour le regard du mot arbalestre, il est vieil, & cogneu par nos Iurisconsultes: puis qu'ils en ont faict mention en la loy derniere, *de Iure immu.* aux Digestes: mais vn vieil Glosaire, tournant le mot *Balistra* σφενδόνη qui est fonde: μάγγανον, semble vouloir dire que ce fut vn Mangonneau, qui estoit plus gros instrument qu'vne arbalestre.

Depuis les inuentions ou renouuellements des Scorpions ou arbalestres à main, & enuiron le regne du Roy Philippes de Valois (qui commença l'an MCCCXXVIII.) s'est monstré vn autre plus merueilleux & pernitieux engin, suffisant pour rendre ce Quinaud Archimede: voire tous ses pareils Mathematiciens: lequel instrument à cause du son qu'il faisoit fut premierement appellé Bombarde & puis Canon, pource qu'il est creux comme vne canne ou canon: fors par vn bout, pres duquel y a vn trou appellé lumiere pour allumer la poudre batue dedans: la violence de laquelle augmentée par le feu, chasse vn boulet de fer communément de trente trois liures: lequel engin pour le mal qu'il faisoit (pire que le venin des Serpens) fut nommé Serpentine, & Basilic les plus longs & dommageables, & par autres noms diaboliques: pour monstrer qu'ils sont inuentez pour tourmenter & destruire le genre humain, duquel le diable est principal ennemy. Quelquesfois aussi Sarres, & Passe-volãts les plus petits, legers ou aisez à manier, toutesfois montez sus roues comme les canons, afin de plus aisément les transporter.

Et neantmoins, encores estoit-ce auec peu d'effect, seulement contre les murailles ou és grandes batailles, que ces engins estoient employez. Iusques à ce que la coüardise ou foiblesse d'aucuns (car tant s'en faut que les vaillans cheualiers approuuassent ces inuentions ennemies de proüesse) qu'il se trouue que les Arbalestres ont esté reprouuées (ainsi que i'ay dict) és batailles d'entre Chrestiens: aussi bien que les Sagettes, flesches, & les espées enuenimées) iusques à ce que la rage & furie des hommes les ont renduës maniables. Car lors elles s'appellerent Couleurines à main: longues de trois à quatre piedz. Iean Villani Florentin qui a escrit des Annales, dit, qu'il y eut des Canons en la bataille de Crecy, qu'Edouard Roy d'Angleterre gaigna sus Philippes de

Valois l'an MCCCXXXVI. Comme auſſi les Autheurs Italiens ont remarqué que les premiers Canons qu'ils veirent en leur pays, fut en la bataille que les Geneuois donnerent aux Venitiens, dans leur Golfe l'an MCCCLXXX. Iaçoit que l'on tienne que ce fut inuention d'Allemand Alquimiſte, que Achile Gaſſar dit auoir eſté nommé Bertol Schauuartz: & qu'elle fut en vſage l'an MCCCLIIII. ſur la mer de Dannemarch: & ie vous ay dit cy deſſus, parlant de ladicte bataille, & croy qu'il y auoit des Canons & Bombardes employez par l'vn des deux partis. Mais pour le regard des Couleurines à main, le premier des noſtres, qui (à mon aduis) en parle, c'eſt Monſtrelet.

Ceſt inſtrument ſappella depuis Haquebute, & maintenant a pris le nom de Harquebuze: que ceux qui penſent le nom eſtre Italien luy ont donné: comme qui diroit Arc à trou, que les Italiens appellent *Bouzo*, finablement ces baſtons ont eſté reduits à vn pied, & moins de longueur: & lors ils ſont nommez Piſtolles & Piſtolets: pour auoir premierement eſté faicts à Piſtoye: comme auſſi ayans les eſcus d'Eſpagne eſté reduicts à vne plus petite forme que les eſcus de France, ont pris le nom de Piſtolet, & les plus petits Piſtolets, Bidets: comme l'on appelle auſſi les plus petits cheuaux. Toutesfois ceux de ces trois qualitez ne ſembloient paſſer pied & demy de long: ayant vn reſſort d'acier, lequel deſſerré par le moyen d'vne petite languette, fait heurter vn caillou, retenu par vn bec de fer, contre la rouë de ce reſſort, pour rendre des bluettes de feu: lequel prenant à l'amorce ou puluerin, c'eſt à dire, plus menuë ou affinée, qui couure partie du rouet, par vn petit trou du canon, allume l'autre plus groſſe pouldre ia battue dans le canon de fer, pour faire ſortir vn boulet ou balle de plomb, ou carreau d'acier: auec telle violence, qu'il n'y a gueres d'armes qui n'en ſoient faucées. Depuis vingt ou trente ans, l'on appelle Petrinals de pareils inſtruments, moyens entre les Harquebuzes, & Piſtolles, ayans auſſi vn rouet plus fort & ſoudain. Et l'on croit que ceſt' arme ſoit inuention de bandouïller des monts Pirenées.

Quant aux Piquenaires ou Piquiers, c'eſtoit ceux qui portoient des hantes menues de bois long de quinze & dixhuict piedz, comme la Sariſſe Macedonienne. Et l'on cuide que les Flamands en ont ramené l'vſage: car l'on penſe que ce ſoit leur Godenhoc, auec lequel baſton ils renuerſerent les Comtes d'Artois & de ſainct Paul en vn foſſé voiſin de Courtray l'an MCCCII. ſi i'ay bonne memoire, pour retenir ce qu'a dict de ce faict d'armes, le ſuſdict Vilani: & poſſible que la Picque vient du pays, qui pour telle ſorte d'arme en a retenu le nom de Picardie, d'autant que les gens de pied de ce pays-là (plus volontiers que les autres nations) vſoient de ce long bois: appellé auſſi Hokebos, d'autant que ſon effect conſiſtoit au heurt que le Piquenaire faict, apres auoir ſecoué & eſbranlé ſon Hokebos depuis appellé, Picque, pource qu'il poind & picque. Car le mot de Picardie n'eſt pas ancien, ains ſe trouue ſeulement depuis CCCC. ans: Et Pierre de Blois en ſes Epiſtres, ſemble eſtre le premier qui en face mention, ſi i'ay encores bonne memoire.

Pour le regard des Hallebardes elles ſont plus recentes, comme ie croy, & venues d'Allemagne ou de Souyſſe. Pource que ie trouue en vn Iournal d'vn Curé

Curé de ſainct Michel d'Angers, qu'enuiron l'an MCCCCLXXV. le Roy (i'entends Louys XI.) fit faire à Angers, & autres bonnes villes, de nouueaux ferrements de guerre appellez Hallebardes, des Picques, Dagues & autres ferrements, qui furent portez à Orleans. Comme auſſi d'Italie, & par des gens de mer, les Pertuſanes, Rancons & Langues de bœuf furent inuentées.

Ie pourrois bien auſſi nommer aſſez d'autres ſortes d'armes, mais celles-cy ont eſté les plus en vſage, & puis il faudroit que mon eſtude fut auſſi pleine de liures, que quand i'ay proietté le modelle de ce diſcours, & parmy les memoires que i'en auoy extraits pour en dire d'auantage, ou remplir les blancs par moy laiſſez. Et toutesfois ie ſuy bien aſſeuré que ce que cy a eſté dit en gros, ſe peut verifier par ceux qui auront mes liures en leur poſſeſſion: que ie leur prie me rendre ou faire rendre pour le pris qu'ils leur ont couſté: pour deſcharger leur conſcience, ou me donner moyen de contenter ceux qui deſirent apprendre des Antiquitez, voire par les vieilles chroniques, ſoit de Froiſſart, de Monſtrelet ou les vieils Romans: qu'il ne faut pas reiecter en telle enqueſte & preuue.

Ie ne puis oublier à dire que ce meſchant inſtrument d'Artillerie, a encores ſerui de quelque choſe pour la conſeruation de la ſocieté humaine, voire pour l'execution de la iuſtice de Dieu contre les Tyrans. Et iaçoit qu'on le puiſſe blaſmer: ſi eſt-ce (dict Munſter au troiſieſme de ſa Geografie) qu'il eſt notoire qu'en la fin du monde, les maux eſtant ſi grands qu'ils ne pouuoient ſe reprimer par les bons, à cauſe que la charité eſtoit eſtainte, & que l'auarice & la malice regnent tellement, qu'on ne ſçauroit cheminer vne lieuë en ſeureté, il a eſté beſoin d'en vſer: Car vn peu deuant que l'Artillerie fut trouuée, & qu'on l'eut miſe en pratique, pluſieurs meſchans & factieux ſ'aſſembloient en diuers endroicts pour piller & rauir le labeur des gens de bien. Tellement que iamais perſonne n'eut peu abbatre les Chaſteaux & retraictes de ces brigands, & pillards aſſis aux montagnes ou rochers eſquels ils ſe tenoient, ſans l'inuention de l'artillerie. C'eſt donc à tort que pluſieurs condamnent l'inuenteur des Bombardes ou Artilleries, ſans leſquelles les gens de bien ne ſçauroient viure en ſeureté. Et auſſi les villes meſmes ne ſeroient point tant puiſſantes & fortes, ne ſi riches, pource que les marchands ne pourroient exercer leurs marchandiſes, qui ſont la principale partie des puiſſantes & grandes Citez. A ceſte cauſe que les ennemis de l'artillerie ceſſent de meſpriſer les dons de Dieu: ſinon qu'ils veulent condamner auſſi les dents du chien, & l'ouuerture de ſa grande gueule, faictes pour mordre les loups & les larrons. Et qu'on vueille dire que les cornes d'vn cerf ou du bœuf, ne ſont pas bonnes œuures du Createur. Mais il n'y a perſonne de ſain iugement ou entendement, qui condamne ces parties-là en ces beſtes: leur ayant eſté données au lieu d'armes & de deffences. Et pource que ceux-cy donc condamnent l'abus de l'artillerie, comme en vn bœuf ou chien enragé, car lors il ſeroit meilleur que ces beſtes vtiles aux hommes n'euſſent ne cornes ne dents: Mais quelle crea-

„ture y a-il au monde dont les meſchants n'abuſent? Les autres condamnent
„ſimplement ceſte inuention, comme diabolique & infernale: & que iamais
„il n'y eut rien de plus horrible imaginé deſſoubs le Ciel. Pource que les plus
„meſchans Turcs, Tartares, qui ſont ennemis publics du monde, en vſent
„pour la ruine des bons. Or il n'y a nulle magnanimité, nulle force corporelle,
„nulle aſtuce de guerre, nulles armes, nulles forteresſes, & roches qui puiſ-
„ſent ſeruir & reſiſter contre telle impetuoſité. Car tout eſt briſé, fracaſſé, rui-
„né, rompu, abbatu, & reduict à neant par ces machines, qui iettent pierres,
„fer, feu, & flambe tout enſemble, & d'vn ſeul coup abbatét cent & deux cents
„hommes rangez en bataille: encores qu'ils ſoient bien armez. Et voila ce que
en dit Munſter: l'opinion duquel eſt confirmée par Philippes de Comines, le-
quel parlant de l'artillerie eſt preſque de meſme aduis.

FIN.



PRIVILEGE DV ROY.

LOVYS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos Amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuost de Paris, Baillifs, Seneschaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nos chers & bien-amez DAVID LE CLERC & IEAN DE HEVQVEVILLE, nous ont humblement fait remonstrer qu'ils ont recouuré toutes *les œuures & diuers traictez composez par le feu sieur* PRESIDENT FAVCHET, *tant non encores imprimees qu'autres des-ia cy-deuant publiees*, lesquelles toutes-fois ils ont fait reuoir, corriger, suppleér & augmenter sur les escrits & memoires de l'Autheur, desirant pareillement luy faire adiouster des Tables & faire le tout publier & imprimer de nouueau tant conioinctement que separement, pour l'vtilité & commodité du public. Mais ils doutent qu'apres y auoir fait de grands frais, cela ne leur tournast à perte, & qu'ils ne fussent frustrez du fruict de leurs trauaux, s'il ne leur estoit par nous pourueu: nous ayans à ceste fin humblement requis nos lettres en tel cas conuenables : Nous à ces causes auons permis audit le CLERC & HEVQVEVILLE, d'imprimer ou faire imprimer tant conioinctement que separement toutes *les œuures & traictez dudit sieur* FAVCHET, *Antiquitez de la France & autres*, soit qu'elles ayent esté des-ja imprimees cy-deuant, & par la diligence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, reueuës, corrigees, supplées & augmentees sur les copies & escrits de l'Auteur, ou autrement & encores nouuellement enrichies de Tables & Indices, soit non encores imprimees. Deffendons à tous autres Imprimeurs & Libraires, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer aucun desdits œuures conioinctement ou separemẽt, sans le congé & licence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, & durant le temps & espace de six ans, sur peine de mil liures d'amende appliquables à leur profit & confisquation de tous lesdits liures. Si vous mandons & enioignõs que du present Priuilege vous ayez à faire iouyr plainement & paisiblement lesdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, faisant cesser tous troubles & empeschemens, & proceder contre les contreuenans par les peines & amendes cy-dessus, & voulons estre adiugees sans aucune moderation, & par toutes les voyes & rigueurs de iustice ainsi qu'il appartiendra, Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour du mois de May, L'an de grace mil six cens dix, & de nostre regne le premier.

Par le Roy en son Conseil

Signé BERNARD



TRAICTÉ DES LIBERTEZ DE L'EGLISE GALLICANE.



ONSIEVR, il y a grande apparence que les Libertez de l'Eglise Gallicane viennent de l'opinion que noz anciens Euesques eurent que les clefs auoient esté données à tous les Apostres. C'est pourquoy ie vous r'enuoye à ce que par les Theologiens a esté escrit pour & contre la primauté du Pape. Ie diray seulement, afin d'esclaircir la matiere, qu'apres la mort de nostre Seigneur, son Eglise s'estendant hors Ierusalem, la Iudée & plus outre, il falut vser de police, respondant à la multitude: Et que s'il y auoit eu 72. disciples de son viuant, il est croyable qu'il s'en trouua dauantage, quand la doctrine passa en tant de Prouinces diuerses, & que les disciples qui auoiét ouy la voix du Seigneur, furent dauantage estimez de ceux qui se rangeoient au Christianisme, comme l'eau de la fontaine est tousiours plus requise, que celle du ruisseau: Non toutesfois que lesdits Apostres & Disciples eussent autre superiorité que de commander par l'aduis du Synode & des Anciens, tant grande estoit leur modestie. Et jaçoit, dit Eusebe apres Clement, que Pierre, Iaques & Iean eussent par Iesus-Christ esté comme preferez à tous autres, toutesfois ils ne se donnerent oncques la gloire de la primauté, mais ils establirent Euesque des Apostres Iaques, appellé le Iuste, lequel aussi se trouue concluant au 1. Concile, escrit au 15. des Actes des Apostres: De sorte que leurs ordonnances n'auoient lieu qu'apres l'approbation de l'assistance. Mais quand S. Pierre & ses Disciples eurent fondé l'Eglise de Rome: Car (quelque chose que vueillent dire les Controlleurs de la peregrination de cest Apostre, il y a esté, puisque sa 1. Epistre est dattée de Babylone, que les Anciens disent auoir esté Rome, & que S. Irenée, Tertullian & S. Cyprian asseurét qu'il y fut) il est croyable que la Primauté des Euesques Chrestiens fut donnée aux Papes Romains, à cause de la grandeur de ladite ville, laquelle jadis seruant de retraite à toutes nations, ainsi que la Mere-ville de l'Empire des Cæsars, il n'y auoit celuy qui vne fois en sa vie n'y eust affaire: & comme toutes sortes de gens y fussent aussi receus, ainsi que tesmoignent les anciens Autheurs, il y a de l'apparence que nos Chrestiens y allerent demeurer, soit pour leurs particuliers affaires, soit pour y semer leur doctrine, desirants nos Peres gaigner vn si puissant & redouté peuple. C'est pourquoy nous lisons qu'il y auoit ja des Chrestiens soubs Tybere l'Empereur, & qu'il fut empesché de receuoir nostre Religion, pource que la Requeste n'auoit pas esté premierement addressée au Senat, ou

possible qu'estant si simple, & denuee de ceremonies, facilement on eust abandonné les autres, où il falloit vser de Sacrifices contagieux. Il s'en trouua encores plus du temps de Neron, qui leur mit sus le bruslement des maisons, que luy-mesme auoit commandé faire pour renouueller la ville de Rome, ainsi qu'il desiroit: Et Tacite en son xv. dit, que pour destourner le blasme qu'on luy en donnoit, il fit flamber & brusler des Chrestiens, afin de seruir de lumiere la nuict, jaçoit qu'ils ne fussent coulpables de ce forfait, ains seulement hays par vne voix publique, à cause des meschants garnements, qui abusoient de ce nom tout nouueau; & depuis tellement en horreur, que Tertullian recite que de son temps c'estoit vne parole de reproche commune, quand on voyoit vn homme habillé court, & enueloppé d'vn manteau à la Grecque, de dire, voyla vn Grec, & vn abuseur, dautant que de l'habillement, & langage Grec, les Chrestiens vserent plus volontiers, comme familiers en Leuant, & Ierusalem, source & origine de la Chrestienté. Or la bonne vie & doctrine de ceux qui prescherent depuis les Apostres, ayant continué plusieurs annees, le nombre des Chrestiens creut aussi bien à Rome, que par toutes les autres Prouinces: Tellement que les Empereurs las d'en faire punition ou de les rechercher, principalement depuis Trajan, qui viuoit l'an 100. nous lisons vne Epistre que Pline second, Gouuerneur de Bythinie luy enuoye, demandant conseil, sur ce qu'il deuoit faire d'aucuns Chrestiés prisonniers accusez de Religion nouuelle & reprouuee, l'aduertissant neantmoins, qu'ils n'estoient chargez d'aucun malefice: ains de s'assembler tous les matins deuát le iour pour chanter des Hymnes à vn certain Christ, qu'il ne cognoissoit: A quoy l'Empereur respondit, qu'il ne les falloit rechercher: mais que les opiniastres, (il vouloit dire ceux qui ne sacrifioient aux Dieux) fussent chastiez. Deslors nos Chrestiens eurent paix pour le general: Car il y auoit tousiours quelqu'vn massacré par la rage populaire, superstition des Iuges, Gouuerneurs des Prouinces, & l'enuie des Sacrificateurs & Sacerdots idolatres.

Toutesfois en trois cens ans & plus, apres la mort de nostre Seigneur Iesus Christ, ne se remarque que 7. ou 8. generales persecutions des Chrestiés, ayant Constantin succedé aux Empereurs Diocletian & Maximian, qui firent la derniere. Car, en ce temps-là, ceux qui l'estoient, se declarerent plus ouuertement que deuant son Empire, pour le support qu'ils en attendoient, & le grand nombre d'Officiers, tant de guerre que de Iudicature, qui se trouuerent parmi eux, auec ce que l'idolatrie estoit deuenuë si superstitieuse, & pour les Sacrifices Ægyptiens, & pour assez d'autres figments à Rome, qu'il n'y auoit presque que les Paysans, lourdauts, les femmes, & les Sacerdots Isiaques, ja diffamez pour leur orde vie, ou ceux qui auoient interest à l'entretenement des Sacrifices, & vente des Victimes, qui en tinssent compte. Ce fut pourquoy il est croyable, qu'en ce temps-là, nos Chrestiens pour monstrer que faussement ils estoient accusez des vices, dont communement on les chargeoit, ayans eu permission de publiquement exercer leur Religion, bastirent des Temples, & quant & quant prindrent vne autre police, que celle,

dont ils auoient vſé, quand il leur conuenoit s'aſſembler en cachette dans les caues, bois & deſerts, crainte d'eſtre ſurpris durant leſdictes perſecutions, voulans monſtrer qu'ils n'eſtoient pas mangeurs de petits enfans, & qu'en leurs Aſſemblees nocturnes, ils ne ſouffloient pas les chandelles pour indifferemment paillarder, ainſi qu'on leur reprochoit. Ils deſcouurirent donc en ce temps leur Police, & pour leur grand nõbre monſtrerent plus hardiment l'ordre de leur Religion, & leurs Eueſques, c'eſt à dire, Surueillans, leurs Preſtres, c'eſt à dire, Anciens, & qu'ils diſtribuerent les charges de leurs Egliſes, ou Aſſemblees, ſelon leur nombre. Or, pour ce qu'à Rome: ainſi qu'en la plus grande & pleine ville, & par conſequent la plus libre, il ſe trouuoit beaucoup de Chreſtiens, ſon Clergé en fut d'autant plus eſtimé, qu'il eſtoit composé des plus grands, honorables, ſçauants & ſaincts perſonnages, deſquels les Egliſes des autres villes eſtant priſes pour les ſuſdites qualitez, auec le temps, il eut auſſi plus d'autorité. De maniere qu'és doutes & queſtions qui s'offroient aux Egliſes des petites villes, quand ceux-cy craignoient, ou ne pouuoient aſſeürément reſpondre, leur ordinaire eſtoit d'enuoyer à Rome ou aux grands Sieges, tels que Ieruſalem, Antioche & Alexandrie, volontiers pourueus d'hommes d'excellente vie, & doctrine, & pour ceſte cauſe intendants ſur les Prouinces voiſines, pour demander reſolution : comme auſſi vacant les places d'Eueſchez, en receuoir de la pepiniere deſdites grandes Egliſes, où y auoit meilleure eſcholle de Clercs. Et d'autant que les reſponces ſur tels aduis portoient le nom des Eueſques reſpondants : Si elles venoient de Rome, c'eſtoient Epiſtres Decretales de Rome, & ainſi des autres endroicts, leſquelles lettres portoient le nom des villes, dont elles eſtoient venuës, depuis ſuiuies des Eueſques Prouinciaux. Pour les cauſes ſuſdictes, ſous Conſtance, fils dudit Conſtantin, qui commença à regner l'an 340. l'Eueſque Romain eſtoit en reputation bien grande, puis que ledit Empereur preſſa Libere, Pape de Rome d'approuuer l'exil d'Athanaze, Eueſque d'Alexandrie d'Égypte, par l'authorité de l'Eueſque de la ville eternelle, de plus grande eſtime que les autres, ce dit Ammian Marcellin, qui viuoit lors, & entend parler de Rome : à quoy Libere n'ayant voulu obeyr, il fut luy-meſme fait priſonnier, & confiné. Par où on cognoiſt que depuis la Chreſtienté, voire la pretenduë donation de Conſtantin, le Pape eſtoit ſubiect à l'Empereur, comme ledict Ammian, jaçoit qu'il fut Payen, deſcouure la grandeur du Pape Romain, diſant, qu'à la brigue, que l'an trois cens ſoixante-huict, Damaſus & Vrſicinus firent pour le Papat, on trouua cent trente-ſept corps morts dans la Baſilique, ou Palais de Sicinius, & qu'il ne s'eſtonnoit pas s'ils s'efforçoient de tout leur pouuoir de paruenir à ce degré, par lequel ils eſtoient tellement enrichis des oblations des matrones, que leurs banquets ſurpaſſoient les tables Royalles, iaçoit qu'ils peuſſent eſtre aſſez honorez, viuants à l'imitation des Eueſques Prouinciaux, leſquels par leur bonne vie, exemple & ſobrieté ſe monſtroient eſtre ſeruiteurs du vray Dieu. Car ce ſont preſque les mots de ceſt autheur. Mais depuis que Valentinian & Valens (ils commencerent à regner l'an 367.) eurent defendu l'Aruſpicine, qui eſtoit comme vn

des principaus fondements du Paganisme (pour les rencontres veritables que ceste façon de deuiner faisoit sur la consideration du vol des oiseaux, ou des entrailles des bestes immolées aux sacrifices.) Et que mesmes l'Arc, ou Autel de victoire posé à l'entour du Palais des Senateurs fut osté, & que le 8. an de Theodosius, qui reuient à l'an 325. cest Empereur eust faict abbatre le Temple de Serapis, estant en Alexandrie d'Ægypte, lequel respecté pour l'ancien renom de sa saincteté seruoit de rempart, comme pour laisser debout les autres: & que les Vierges de Vesta, honorées pour leur chasteté furent ostées, & l'idolatrie communément mesprisée: Alors les Nobles voyants les Empereurs ouuertement ennemis du Paganisme, plus librement se rangerent du costé des Chrestiens: mais bien dauantage deça les monts & l'Occident, quand l'Empire des Cæsars vint à estre dissipé par les passages des Alains, Goths, Bourguignons & Francs. Car ces peuples redoubtans l'ancienne Noblesse, tant qu'ils peurent luy osterent le maniment des armes, & l'exercice des plus honnestes Magistrats. De maniere qu'au dire de Sidonius Apollinaris les Gaulois Romains furent contraints *dimittere ciuitatem, aut capillos*, c'est à dire, que les courageus vuiderent le pays, & les paisibles & craintifs se firent Clercs, en s'escourtant les cheueux. Deslors ceste Noblesse à la foule se jetta dans l'ordre Ecclesiastique, & pour son aise, & pour ne voir des Estrangers jouyr de leur bien. Car les victorieux ne pouuoient pas tant ouuertement retenir le bien de ceux-cy, que des bannis & rebelles, & aucuns encores, par zele enuers leur Religion, volontiers, dy-ie, ladite paisible Noblesse porta quant & soy vne partie du sien, qui est vne des causes, pourquoy nostre Clergé outre son bon mesnage, est maintenant si riche. Mesmes l'on voit par l'histoire que presque tous les Euesques de ce temps-là estoient issus de Senateurs Romains, & tels choisis, ie croy, afin d'estre dauantage respectez: ainsi que l'on peut coniecturer par les autheurs qui lors viuoient, & principalement par vne Harangue dudit Sidonius, prononcée en l'election de Simple Euesque de Bourges: lequel transport de personnes & de biens au Clergé aisément estoit souffert par les victorieux. D'autant que ne sçachant pas les langues Grecque & Latine, par lesquelles se pouuoit interpreter la Religion Chrestienne, ja fort auancée par tout, ils estoient contraints, (s'ils vouloient cheuir du peuple Gaulois, ja abreuué du Christianisme) s'ayder de ces Romains, comme pour leur seruir de truchements en cest endroit, & en leurs autres principaux affaires. Or, combien qu'à ces Euesques, par le 10. Article du premier Concile d'Orleans, appartint la moitié des biens, offerts aux Autels de leurs Eueschez, & l'autre au Clergé, si est-ce que le reuenu de l'Eglise estoit soubs son nom manié par les Archidiacres, comme aussi le reste de l'Eglise, par autres supposts du Clergé. Et se trouue par le discours des Histoires qu'enuiron l'an 600. apres la mort de nostre Seigneur, les Euesques Gaulois viuoient auec leur Clergé, ce croy-ie, en commun, pour le moins les Prestres mangeoient ensemble, comme les Moines, comme vous voyez le bled, ou pain du Chapitre leur estre encores distribué en plusieurs Eglises & Colleges. Mais pour le regard de l'Euesque, il estoit tousiours assisté de 2. ou 3. de ses Prestres, ou Diacres, sans lesquels

il n'eust osé sortir dehors, estants ce pendant les autres Clercs tenus soubs vn Abbé, second apres l'Euesque, & depuis nommé Doyen. Ce qui s'apprend non seulement par l'histoire de Gregoire de Tours, mais encores par ses autres œuures : Et Fortunat Euesque de Poitiers, par vn Epigramme addressé à l'escole de Paris, semble ainsi appeller le Clergé de ce Dioceze, comme toutes compagnies, voire d'armes estoient lors appellées escholles : & dont le lieu dedié à Paris à la memoire de sainct Germain Euesque d'Auxerre a retenu le nom. Mais les Prestres de ces Eschoлles Clergées, selon l'occasion estoient departis par les Parroisses, c'est à dire voisinage des Villes, ou Villages pour prescher la parolle de Dieu, & administrer les Sacrements, ainsi que font les Curez d'auiourd'huy, & l'autre demeuroit pres l'Euesque, ie croy, au seruice Episcopal, & cōmun de la Mere-ville ou Eglise. Car il faut sçauoir que jadis la charge du Prebstre & Euesque estoit semblable, iusques à ce que pour euiter aux Schismes & diuisions, qui pouuoient naistre entre ces gens pareils, & que la multitude des Chrestiens venant à estre si grande, ils ne pouuoient plus s'assembler en vn lieu, ou Ville, on distribua les Prebstres par les Parroisses, pour receuoir le peuple és Temples, & Oratoires, qui lors prirent diuers noms, selon la deuotion des bastisseurs enuers Dieu, ou les Martyrs renommez, pour ce qu'apres la mort des Apostres, ou anciens Martyrs, les assemblées des Chrestiens se faisoient volontiers à leurs Sepulchres : ce qui possible est la cause qu'anciennement il fut defendu leuer Autel, sinon en lieu où fussent des Reliques des saincts Martyrs enfouyes. Pour le regard des Euesques, ils retindrent l'imposition des mains, c'est à dire la Benediction & prieres qui se faisoient sur le Prebstre enuoyé en sa Parroisse : & neantmoins tousiours estimé estre de la Mere-Eglise, dont il sortoit, mais auec le tiltre de Prebstre de tel & tel lieu : comme pour exemple, N. Prebstre en l'Eglise de Paris, à l'Autel de la Magdelaine : N. Prebstre en l'Eglise de Paris à l'Autel sainct Seuerin, qui sont encores les premiers Archiprebstres & Curez de ladite Eglise de Paris : Apres lesquels furent enuoyez d'autres plus loing. Car les premieres habitations de ceste Ville furent en l'Isle, où est l'Eglise Episcopale, & du costé de l'Vniuersité à cause des bonnes eaus de la Montaigne, pour ce que l'autre riue de la Seine estoit lors en maraiz, afin que ce mot de l'agrandissement de nostre Ville m'eschappe, comme en passant. Encores pour soulager l'Euesque, & ses Archiprebstres, des Chorepiscopes, que ie n'ose dire Euesques ruraux, furent establis ce croy-je, pour auoir l'œil sur les Curez champestres : & nous auons encores des Doyens, qui s'apellent ruraux, qui font des visitations par les Parroisses des Villages.

De ceste distribution de Prebstres lors Commissaires, & reuocables pour cause legitime, est aduenu qu'encores auiourd'huy les Euesques ne donnent l'ordre de Prestre à aucun, qui n'est moine, s'il n'a tiltre, c'est à dire, s'il n'est commis par l'Euesque ordinateur à vn Autel ou Parroisse : ledit tiltre maintenant reduit à Benefice, c'est à dire, pour interpreter ce mot jadis commun aux Fiefs, Terres & prouisions de viure, pour seruir à vne Parroisse de Chrestiens, ou qu'il eust tant de Patrimoine qu'il suffist pour son entretenement,

autremét l'Euesque Ordinateur estoit tenu nourrir ce Prestre, iusqu'à ce qu'il l'eust enuoyé en lieu où il trouuast dequoy. Ainsi furent en vn Sinode tenu par le Roy Guntran, condamnez, (ce dit Gregoire de Tours,) Bertran, Chresta & Palais Euesques d'Aquitaine, nourrir Faustian, que contre le gré & consentement dudit Roy, ils auoient sacré Euesque d'Acqs. Depuis ces Prestres Commissaires ont esté faits perpetuels administrateurs & nommez Curez, pour le soing & cure qu'ils doiuent auoir de leurs Parroissiens, & en aucuns lieux Recteurs, pour ce qu'ils les doiuent regir & gouuerner, voire encores Chappelains, quand les Chappelles ou Oratoires, où ils seruoient, ont esté faites Cures, pour auoir soing des Ames des habitans voisins desdites Oratoires. Le desir de monstrer l'ordre tenu par nos ancestres, en la distribution des Estats Ecclesiastiques, m'a vn peu transporté hors la demonstration de la liberté de l'Eglise Gauloise, possible non sans fruict.

Mais, reprenant ce que cy-dessus ie disoy de la contrainte, qui fit ietter nostre Noblesse au Clergé, i'adiouste que ce fut lors que la plus part des Offices Ecclesiastiques leur furent distribuez. Et aduenant vacation des Eueschez, quand il se trouuoit des Gentils-hommes bien appris, sages & sçauants, ils estoient tousiours preferez, pour le respect de leur qualité: & ces Euesques Nobles ayants de grands biens, & patrimoines, en donnoient, comme i'ay dict, partie aux Eglises: & tant qu'en fin elles se trouuerent si riches, que les Euesques eurent de tres-grands moyens, depuis employez, sous leurs preud'hommies en aumosnes, bastiments de Temples, rachapts de prisonniers, & autres vsages pies, non sans grande reuerence du peuple, qui auoit en admiration ces Prelats autant pour leur charité, que leur bonne vie, auec ce que la plus part des Rois, nouueaux Chrestiens, és disputes qui suruenoient au faict de la Religion, se reposoient sur la suffisance desdits Euesques, presque tous, comme i'ay dict, issus de Senateurs. Car les autres dignitez politiques estoient tenuës par les Conquerants: & ces Prelats ne pouuants rendre la Seigneurie aux Empereurs à cause de leur trop grande lascheté, ou leur esloignement & demeure en Constantinople, auoient recours à Rome, comme leur patron, pour estre reglez en leurs differents, sur le faict de la Religion. Toutes-fois il ne se trouue point que les Papes Romains pretendissent encores superiorité sur les autres Eglises. Car iusques à l'an six cents, ceux des autres villes, pour le moins des Gauloises, gouuernoient leurs Diocezes, c'est à dire Prouinces, territoire & departement par leur prudence, & l'aduis de leur Clergé: mesmes les premiers Conciles se tenoient sous l'authorité des Empereurs & Rois Chrestiens, & non par la seule conuocation des Papes Romains. Et encores moins leur en appartenoit la conclusion, pour la prerogatiue de leur Siege, sur les autres. Car, les Empereurs & Rois les faisoient publier, & quand les Papes Romains y ont esté preferez, on voit euidemment que ç'a esté à cause de la ville de Rome, estimee Mere-ville de l'Eglise. Aussi l'an 451. il fut dit au Concile de Chalcedoine, que l'Euesque de Constantinople tiendroit le secód lieu, apres Rome, dautant que c'estoit l'Eglise de la seconde ville de l'Empire. Ce qui fut confirmé

par Iustinian, ainsi qu'on voit en sa Nouuelle, commençant........

Toutes-fois il ne se trouue point qu'és Conciles, tenus en Gaule, les Papes de Rome y presidassent, ne leurs Legats, auant l'an sept cens quarante deux. Car outre que nos Rois se disoient Empereurs, & Souuerains en leurs Royaumes, lesdits Papes n'auoient lors tiltre qui surpassast, voire ne fust commun aux autres Metropolitains : Pour ce que nous trouuons que ledit Sidonius Apollinaris, Euesque de Clermont en Auuergne, qui viuoit l'an 450. & encores depuis, appelle Loup Euesque de nostre Troye Champenoise, & autres de pareille reputation, (qui n'estoient Metropolitains) peres des peres, Papes Apostoliques, & à d'autres il dit, qu'il a receu les lettres de leur Apostolat, auec tous les autres tiltres, que maintenant lon donne au Pape seul, & il ne souffre estre pris par les autres Euesques.

A ceste cause au Concile tenu à Orleans l'an 512. les Euesques se soubsignerent selon l'ordre d'antiquité de reception, iaçoit qu'aucuns d'eux prennent le tiltre de Metropolitain: Ce qui monstre que parmi eux il n'y auoit encores point de preseance que pour le temps de la creation au Ministere. Mais tost apres Gregoire de Tours, qui mourut enuiron l'an 596. nous apprend que les Metropolitains depuis nommez Archeuesques, de son temps auoient authorité d'appeller leurs Diocesains aux Sacres. Aussi les Papes de Rome iusques à sainct Syluestre, qui viuoit l'an 314. ne s'appelloient qu'Euesques. Mais il y en a qui disent qu'à celuy-cy fut donné le nom d'Archeuesque : Et par le Concile d'Afrique, tenu enuiron l'an 418. auquel assistoient les Euesques Romains, il fut ordonné qu'on n'appelleroit aucun Euesque Exarque, ne premier & Souuerain des Euesques, ou Prestres, ains seulement Euesque du premier Siege. Outre cela il fut lors verifié audit Concile, que l'acte, par lequel le Pape Romain soustenoit qu'il pouuoit receuoir l'appellation des autres Euesques, ne se trouuoit en l'original de Nice. Et de faict Gratian 99. *distinct.* au *Can. primæ sedis*, apres auoir recité ce que dessus du Concile d'Afrique, dit ces mots, tournez du Latin mesmes : L'Euesque de Rome n'estoit point appellé vniuersel. Hormisda, qui estoit Pape l'an 514. se laissa nommer Patriarche par l'Empereur Iustin. Et comme quelque temps apres, sçauoir l'an 592. Iean, Euesque de Constantinople, surnommé l'Aumosnier, & le ieusneur, eust esmeu ceste querelle, s'estant faict en vn Concile des Grecs declarer Euesque & Patriarche vniuersel, Gregoire, Pape de Rome, surnommé le Grand, pour sa doctrine, le contredit, & fit bien entendre à l'Empereur Maurice, que l'autheur de ceste opinion, contraire à la doctrine Euangelique, estoit precurseur de l'Antechrist, & par icelle auançoit la ruine des Chrestiens : que c'estoit faire tort aux Euesques d'attribuer cest honneur à vn homme seul, & par tel orgueil il pouuoit iuger la venuë de l'Antechrist : Car, comme pourroit-il respondre à Dieu le iour du iugement, s'il s'attribuoit à luy seul tous ses membres ? auec autres pareilles raisons qu'on lit en ses Epistres. Mesmes on dit que courroucé d'auoir ainsi esté qualifié par Eulogius Euesque d'Alexandrie d'Ægypte, il ordonna que ses successeurs Papes de Rome mettroient en leurs lettres le tiltre de seruiteur des seruiteurs de

Dieu. Toutesfois auec si peu de respect de ses prochains successeurs, que Boniface III. n'en fit conscience: Car, cognoissant que Phocas (il commença à regner l'an 604.) meschant Empereur, & meurtrier du bon Maurice auoit affaire de luy, il se fit accorder le tiltre d'Euesque Oecumeniq, c'est à dire vniuersel, craignant cest Empereur perdre l'Italie, s'il rendoit les Romains ses ennemis. Aussi lon dit que ce Boniface fut le premier qui en ses lettres adiousta ces mots: Nous voulons, mandons & ordonnons. Ce neantmoins la 51. Epistre du 4. liure du Registre dudit Gregoire premier Pape, (si elle n'est supposee) tesmoigne qu'il enuoya à Virgile, Euesque d'Arles le Pallium, qui est vn accoustrement, maintenant faict de lin, & de la laine de deux agneaux, offerts le iour saincte Agnes 21. Ianuier, & beneits auec certaines ceremonies, lors que lon dit à la Messe l'Agnus Dei, & puis enuoyé par les Diacres paistre, pour de la laine meslee auec d'autres faire le Pallium, qui en est tissu en façon de bande estroite, pendant derriere les espaules, & deuāt l'estomach des Prelats, ausquels les Papes les enuoyent auec grandes ceremonies, pretendāts les Papes, venus depuis, transporter vne legation de leur Siege à ceux qui reçoiuent cest honneur, comme s'ils fussent Lieutenants du Papat. Mais Gregoire de Tours monstre bien que luy-mesme ny les autres Metropolitains de son temps, n'auoient cure de ce Pallium, duquel il ne parle point, jaçoit que les Metropolitains Gaulois, (comme aussi ceux des autres Prouinces) exerçassent toute Iurisdiction Ecclesiastique, sans appeller à Rome, ainsi que lon peut voir par plusieurs proces, faits aux Euesques de son temps, & iugements donnez contr'eux, sans que les parties condamnees en appellassent à Rome: Nos Euesques ne recognoissants souuerain que le Roy assis en son Parlement, aussi appellé *Sancitum & Placitum*, lors composé de Prelats, Comtes & nobles Seigneurs. Car le peuple n'y auoit point de voix, que par l'organe de son Cōte, lors tenāt l'Estat de Bailly ou Seneschal, cōme lon peut voir par toute l'histoire dudit Gregoire, & suiuant ce qui s'estoit pratiqué auant luy au Concile d'Orleans: par la preface duquel les Euesques disent au Roy Clouis auoir receu les articles, qu'il luy auoit pleu leur enuoyer pour deliberer: Et par la cōclusion du mesme Concile luy renuoyent leur aduis, pour auoir lieu soubs son bon plaisir: Encores que presque tous lesdits articles soient de police Ecclesiastique. Ce qui monstre que les Euesques de ce temps-la estimerent le Roy, assisté de son conseil d'Estat, estre apres Dieu chef terrien de l'Eglise de son Royaume & non pas le Pape, auquel s'ils l'eussent estimé chef, ils eussent renuoyé la conclusion dudit Concile, & les articles de tres-grande importance, ainsi qu'on peut voir. Outre ce tesmoignage pour monstrer que le Roy, assisté, comme i'ay dit, estoit chef de l'Eglise de son Royaume, par toute l'histoire de ce tēps-la, & celles qui sont escrites depuis, il apert que presque tous les Euesques estoient nommez par le Roy, & est croyable qu'ils prenoient leurs prouisions de luy, soit qu'il les eust nommez, ou le Clergé, retenants nos Roys ce droit, possible à l'exemple de ceux d'Israël, plusieurs desquels nous lisons auoir nommé les grands Sacrificateurs. Que si l'on dit que le mesme Gregoire de Tours, monstre que les Euesques Salonin d'Embrun, & Sagittaire de Gap furent renuoyez

renuoyez au Pape Iean, ie croy premier, pour cognoistre s'ils auoient esté iustement deposez & reuoir leur procez : & qu'au mandement dudit Pape ils furent remis. Ie respond que ledit Pape iugea en vertu du renuoy, que le Roy comme Souuerain desdits Euesques en auoit faict au Pape : Et possible suiuant l'exemple de Constantin Empereur, lequel ayant commis Miltiades, Pape de Rome, pour cognoistre d'vne appellation d'Afrique, quand ce Commissaire eust donné sa sentence, l'Empereur recommist l'Euesque d'Arles & aucuns autres Euesques Gaulois & d'Espagne, pour iuger apres le Romain : Ce qu'il n'eust fait, si à Rome il y eust eu Souueraine Primauté. Mais au second proces, que sur nouuelles fautes on fit ausdits Euesques d'Embrun, & Gap, la condemnation du Synode Royal eut lieu, & d'autres furent mis en leurs places, sans qu'ils en appellassent : Ce que lon ne peut dire qu'ils fissent par modestie, puis que Sagittaire se declara ennemy du Roy Guntran, & assista le faux Roy Gombaud, par la faueur duquel il pouuoit obtenir vn rescrit du Pape, afin d'appeller son procez en Cour de Rome, s'il eust cuidé qu'en France on eust eu esgard à telles appellations. Car en ce mesme temps Pretextat, Euesque de Rouën, enuoyé en exil sur la calomnieuse accusation du Roy Chilperic, n'appella point non plus que Faustian d'Aquitaine, priué de son Euesché : non plus que Gilles Euesque de Reims, condamné par trahison, & confiné par Childebert, Roy de France, & d'Austrasie, non pas mesmes Rieulle Euesque de Reims, & Eucher d'Orleans chassez enuiron l'an 720. par Charles Martel, encores Maire du Palais. Mais Boniface Vvingfild, Anglois, né pres de Londres, autres disent d'Irlande & d'Escosse, fut le premier, qui auec l'authorité des Papes de Rome, desquels il se disoit Legat, assembla les François ledit an 742. Et toutes-fois sous l'authorité des Maires du Palais, ayant fait entendre au Pape Gregoire III. que nos Euesques estoient ignorãts de la discipline Ecclesiastique, & auoient esté quatre-vingts ans, sans tenir Concile. Ce fut luy, qui le plus s'efforça d'introduire les ceremonies, & ordres Romaines. Car auant luy les Messes ne se disoient en France, qu'à la façon qu'il plaisoit à l'Euesque : Et possible au Prestre ou Curé, selon qu'il commandoit aux Diacres de son Euesché lire vne leçon de la saincte Escriture, comme aussi les Introites, Oraisons & Psalmes, se chantoient ainsi qu'il aduisoit : Ce que lon peut iuger estre vray, & par le discours des histoires du temps, & par la diuersité qui encores se trouue aux ordres des Dioceses, presque tous differents en beaucoup de choses ; voire sous vn mesme Metropolitain. Car, celuy de Paris n'est pareil à celuy de Chartres, Diocezains de Sens, & en toutes les Festes & Dimanches ne se lisent de mesmes Epistres & Euangiles, en l'vne qu'en l'autre. Charlemaigne introduit les chants & ordres Romains, enuiron l'an 796. ayants les Gaulois, ainsi que dit .... vsé, au precedent de la Messe de sainct Gregoire. Ceste introduction d'ordre Romain, auec la perte qui peu auparauant s'estoit faicte de la langue Latine, alteree par la venuë de tant de Barbares nations en Italie, apporta vne merueilleuse authorité aux Papes, que bien souuent il faloit aller trouuer, comme Oracles és doutes suruenus à l'obseruation dudit ordre, ou interpretation

d'iceluy meslé d'Hebrieu, de Grec, & de mauuais Latin: & encores plus l'acquisition que firent du Duché de Rome Gregoire II. surnommé Dialogue, & le III. son successeur, qui l'obtindrent, non par force, dit Guichardin, ny auec vne vraye obeyssance, ains lentement, & auec le temps, & par la conniuence de Leon Empereur, ou d'Eutyches, Exarque. Car ce fut la bresche, qui leur ouurit le pas à toutes leurs entreprises, n'ayants les Papes precedents eu dans Rome authorité comme Magistrats: Mais lors, pour ce que le Lieutenant des Empereurs demeuroit à Rauenne, le Pape s'authorisa ce pendant de la Mere-ville de l'Empire Romain, tousiours reueree par ceux qui se repaissent de vanitez, (comme fait volontiers le sot & ignorant populaire) cuidans que la vaillance & preud'hommie des anciens Romains fussent attachees aux murailles de ceste ville. Qui fut la cause pourquoy les Papes aymerent mieux demeurer parmy des ruines, qu'aller porter leur Primauté en la ville habitee par l'Empereur, lequel les eust estouffez par sa Majesté: La où esloignez tous les iours ils pouuoient empieter la Iurisdiction de Rome: Mais quand l'an 726. Leon III. Empereur defendit l'vsage des Images aux temples des Chrestiens, les mesmes Gregoires susdits apres l'auoir, pour ceste cause excommunié, quant & quant defendirent de luy payer tribut: Et monstrants qu'ils ne se contentoient pas des clefs de S. Pierre, s'aiderent du glaiue materiel, fauorisans les mutins rebelles à l'Empereur. Ainsi les Papes, comme s'ils eussent esté Iuges des Empereurs, authoriserent ou ne contredirent point la rage populaire, quand les Romains tuerent les Magistrats Imperiaux, qui se trouuerent en la ville de Rome, sous ombre que lesdits Magistrats soustenoiét l'authorité de leur maistre, ennemy des Images: & par consequent excommunié. Car, cela fit leuer la teste aux Papes, pour regarder hors le parc de leur bergerie, & se mesler des affaires mondaines, defendants comme i'ay dit, payer tribut audit Empereur excommunié, ne s'aduisans pas lesdits Papes, ou mesprisants ces mots de l'Escriture, Toute-puissance vient de Dieu, & qui resiste au Roy, resiste à l'ordonnance de Dieu: & qu'il faut obeyr aux Princes, voire fascheux & rigoureux. Ceste mesme entreprise donna occasion à leurs successeurs de passer plus outre, comme fit Zacharie, qui l'an 750. approuua la deposition de Chilperic, & promotion de Pepin à la Couronne de France, iaçoit qu'il ne faut pas croire que lors Pepin fust Couronné par son commandemét, ains par son conseil, ainsi que tres-bien a remarqué Othon de Frinsinguem, qui viuoit il y a 400. ans. Toutesfois ceste courtoisie Papale amolist encore Pepin, lequel, quand Estienne III. vint en France, se prosterna deuant luy, ainsi qu'auoit fait Phocas deuant ledit Boniface, & voulut derechef estre couronné par ce Pape, iaçoit qu'il l'eust esté à Soissons par Boniface de Mayance Si trouuons que Charlemaigne fait Patrice quant & quát en eut la puissance, & ioüit du Patriciat: Car nos Chroniques disent qu'il establit les Euesques & Archeuesques par toutes les Prouinces (ie croy d'Italie, par ce que ses predecesseurs en vsoient en France, ainsi que i'ay dit) tellement, que s'ils n'estoient par luy approuuez, ils ne pouuoient estre sacrez, par aucun autre Euesque. Ce que aussi auoit esté accordé à Pepin, tát auec le droit (disent les autheurs des Chro-

niques) & priuilege, que pour remedier aux calamitez du temps, il peust choisir des hommes de bien tels qu'il voudroit, pour mettre en la place des Euesques trespassez, comme il luy fut confirmé par vn Synode, auquel presida ledit Boniface de Mayance; ce dit Loup, Abbé de Ferrieres en Gastinois, escriuant à Malon, Archeuesque de Lyon enuiron l'an 850. Car, vous deuez sçauoir, par ce que nous a laissé Bertrand de Numburg, que les Rois qui estoient oingts, voire les Maires du Palais de France nommoient & introduisoient les Euesques François à l'exemple des Rois d'Israël, ainsi que i'ay dit. Gregoire de Tours est suffisant tesmoing, pour monstrer que les Rois donnoient les Eueschez vacans non seulement aux Clercs du Dioceze vacant, mais encor à de purs laics, lesquels admis aux ordres Ecclesiastiques, & puis sacrez, estoient par eux, ou leurs Commissaires mis en possession, &, comme ie croy, prenoient lettres des Rois, qui semblent en auoir vsé, comme d'vn droit de leur couronne, puis que Charles le Chauue en sa plainte qu'il fit au Concile de Sauonnieres, assemblé pres Tours, l'an 859. Soustint que Theudo n'auoit peu estre faict Euesque de Bayeux contre son gré: Laquelle prerogatiue & priuilege furent obseruez par les Rois de France ses successeurs, puis que nous voyons, que Lothaire fils de Louis d'Outremer, l'an 977. donna l'Euesché de Laon à Adalberon, ainsi que dit Flodoard, ou son continuateur, duquel & de Tegan, plus ancien vous apprenez que les Rois auoient à leur suite des Clercs volontiers nobles par eux employez au seruice de la Chappelle Royale: & puis, selon leur suffisance, auancez aux Prelatures, reseruees pour lesdicts Clercs nobles, ce qui a duré iusqu'au temps de Philippe Auguste, & possible plus tard: puis qu'il . . . . . . se plaint que de son temps on rompoit ceste regle, disant.

Par foy Chanoines citedins
Ne deust en faire de Vilains.

C'est à dire qu'on ne deuoit donner les Chanoinies des Eglises Cathedrales, ou des Citez à des Roturiers, mais à des Nobles, pour les inconueniens que sçait bien remonstrer ledit Tegan, en la fin du Proces, qui fut faict à l'Empereur Louys le Debonnaire. Quant à l'Inuestiture on ne la peut pas remarquer dans Gregoire de Tours, comme lon faict les sauuegardes, si ce n'est au vingt-deuxiesme Chapitre du huictiesme liure, où Valdon, nommé par son predecesseur & approuué par le Clergé, vient demander le consentement du Roy Guntran. Toutes-fois assez-tost apres, & du temps de . . . . . . qui fut enuiron l'an . . . . continué long temps depuis, ie trouue que le Commissaire du Roy mettoit en la main de l'esleu Euesque vn baston, ou verge, (ce peut estre la crosse) & vn aneau en son doigt, ce qui a duré iusques à Yues Euesque de Chartres, qui viuoit l'an 1093. & plus tard. Quant à l'eslection legitime d'vn Euesque, voicy comme quelque temps lon y proceda. Le Clergé, Nobles & Bourgeois s'assembloient en la presence du Commissaire du Roy, nommé Visiteur, lors volontiers Comte, ou Iuge de la ville; & là, apres les prieres faictes à Dieu, & l'inuocation du sainct Esprit, les mandez eslisoient quelque prud'homme à

la pluralité des voix, chose que l'Exarque de Rauenne practiquoit, mesmes en l'eslection du Pape de Rome, qui n'estoit estably que du consentement de ses Lieutenants Imperiaux, auant qu'ils eussent perdu le gouuernement de ladite ville, par la force des Lombards. Car il se trouue que Belissaire, Lieutenant de Iustinian, confina Syluerie, Pape, mis en la chaire de Rome, par l'authorité des Rois Ostrogoths, sans attendre celle de l'Empereur, en laquelle chaire ledit Belissaire establit Virgile. Aussi par le troisiesme Concile d'Orleans tenu l'an mil cinq cens cinquante trois, fut dit que l'eslection des Euesques se feroit du consentement du Roy, du Clergé, du Peuple & des autres Euesques de la Prouince, mesmes il fut vn téps que nos Rois enuoyoiét les noms de trois hommes, pour estre choisis par les Chapitres, vefs de leurs Prelats. Comme au contraire, lesdits Chapitres quelquesfois en nommoient au Roy, lequel tousiours n'approuuoit pas leurs eslections, qui peut estre la cause de la diuerse pratique obseruee en ce fait, tantost quand le Roy seul en nommoit, ou quand le Clergé & le peuple le faisoient, toutes-fois sous l'authorité du Roy, qui les approuuoit. Et pour ce S. Louys, ou Philippe Auguste (car il ne me souuient pas bien lequel) allant outre mer l'an ...... admonesta le Clergé de son Royaume d'eslire des gens de bien, affectionnez à son seruice, & vtiles audit Royaume. Nos Chroniques Françoises adioustent, au priuilege donné à Pepin, & Charlemaigne par moy cy-dessus allegué, que de ceux qui refuseroient prendre l'Inuestiture des Rois, ils pouuoient faire saisir le temporel : Et neantmoins que les contreuenants demeureroient excommuniez de l'authorité Apostolique. Il y a grãde apparence, que de ce droit d'Inuestiture, vient celuy de Regale, duquel nos Rois iouyssent aduenant vacation d'aucun Euesché, & ne souffrent que les Esleus reçoiuent leur temporel, ne qu'ils conferent les benefices dependãts de l'Euesché vacante, lesquels durant ceste vacance ils donnent horsmis les Cures, iusques à ce que ledit nouueau Euesque ait ses Bulles, & ait fait hommage au Roy, & payé son droit en la Chambre des Comptes. De ceste Regale iouyt Charlemaigne, ainsi qu'il se peut voir par vne certificatiõ de Hincmar Archeuesque de Reims, par laquelle appert que le Roy mit *In sub Dominicatu*, c'est à dire comme ie croy, saisit à son profit, les biens de l'Archeuesché de Reims, vacant par la mort de Tilpin, qui est le Turpin des Romans, & en bailla le Fief de Neuillac, ouuert durant la vacance à Oger, ou Ancher, Normand. Or, ayants Pepin & ledict Charlemaigne donné l'Exarquat, Pentapole, & confirmé le Duché de Rome aux Papes, en faisant du cuir d'autruy large courroye, ils s'acquirent grande authorité, & les Papes beaucoup de magnificence, de pouuoir & de commandement dans Rome, où l'on voit qu'ils auoient iurisdiction sur les Citoyens Romains du temps du Patriciat de nos Rois en Italie, voire depuis que Louys le debonnaire fut Empereur, puis que l'an 823. ils firent ou souffrirent executer, dans la maison Patriarchale de Lateran Theodore & Leon, nobles Romains, & ne voulurent rendre aux Iuges Imperiaux les meurtriers ou bourreaux, disant le Pape, qu'ils estoient seruiteurs de sainct Pierre. Toutes-fois il appert que Vinigise, Duc de Spolete estoit Lieutenant de Charle-

maigne à Rome, où parauant demeuroit vn Commissaire Imperial pour faire iustice, ie croy par Appel. Mais, quand ledit Charlemaigne fut esleu Empereur, les Italiens mesmes confessent, qu'ayant confirmé la Donation de son Pere, & de luy-mesme Patrice, il retint neantmoins les droicts Royaux, qui ne peuuent estre autres (s'il est ainsi qu'il ait donné à l'Eglise de sainct Pierre les Terres que les Papes disent) que le ressort des Appellations, & l'hommage. Aussi dit vne de nos Chroniques Françoises: Vadon de Vienne le confirme, que lors que Charlemaigne fut declaré Empereur, le Pape se mit à genoux deuant luy, & l'adora, ainsi que souloient faire les Anciens, comme aussi firent les Iuges, Nobles, & autres personnes de qualité, & le reste du peuple, passant l'image de ce nouuel Empereur se desfula. Or, quand ie dy que le Pape adora l'Empereur, i'entend dire qu'il se ietta à ses pieds, & possible baisa la terre, ce qui n'est pas nouueau. Car, Saluian de Marseille nous monstre en vne Epistre, adressee à ses Pere & Mere, que les Serfs baisoient les pieds à leurs maistres, les nourrissons les genoux, les enfans la bouche de leurs Peres, & pour ce ie tien que ladite Adoration estoit comme vn hommage, que les Papes ne doutoient faire, d'autant qu'encores ils voyoient saint Paul, qui dit, Toute Ame soit subiecte aux puissances Souueraines. Sainct Iean Chrysostome, qui soustient qu'aucun ne peut estre exempt de telle subiection. Mesmes les Papes, qui furent depuis, iusqu'à Nicolas I. viuant l'an 858. n'acceptoient point le Papat, sans le congé des Empereurs, ou de leurs Commissaires, que s'ils l'auoient faict ils s'en excusoient enuers eux: comme aussi depuis la renonciation qu'ils disent auoir esté faicte par ledit Debonnaire, & laquelle ils n'ont oublié de mettre en leur droict *dist. 63. Can. Ego Ludouicus.* Iaçoit qu'on la puisse debattre de fausseté, par cinq ou six exemples de nos Annales. Quant à la iurisdiction Imperiale dans Rome, outre l'execution que fit faire ledit Charlemaigne l'an 801. des mutins qui auoient blessé le Pape Leon, il se trouua, qu'il y auoit, ainsi que i'ay dit, des Commissaires Imperiaux, demeurants pres sainct Pierre, lesquels cognoissoient des differents du peuple Romain (ie croiroy bien par Appellation) & des debats des autres habitans de toutes qualitez. Car, il y auoit des Lombards, des Senes, & autres logez pres le Vatican, & attirez par les Papes, sous ombre de deuotion, enuers le Sepulchre de sainct Pierre. Tant y a que nous trouuons, que les Iuges Romains estoient tenus rendre raison à ces Commissaires, des Iugements par eux donnez, ainsi qu'a bien noté Sigonius, autheur Italien en son Liure des Rois d'Italie, alleguant vne Chartre, par laquelle l'Empereur mande ausdicts Iuges Royaux, venir rendre compte de leurs iugements, & vn autre ancien Italien dict, que les biens des Romains condamnez estoiét inuentoriez & seellez, pour leur estre rendus, si l'Empereur ou ses Commissaires infirmoient le iugement donné par les premiers Iuges Criminels: & quand ils estoient approuuez que les Iuges ou soldats de la Garde Imperiale, (ie croy, demeurants à Rome,) en auoient la moitié, qui est vne bien grande marque de iurisdiction, soit pour la participation desdites amendes, ou tenir Iuges, & Gardes des soldats Imperiaux, mesmes dedans Rome, pour

monstrer que le Pape recognoist pour Souuerains les Empereurs qui auoient iurisdiction sur les biens, & sur la vie des habitans de Rome. Car, de s'amuzer icy à debattre si les terres que le Pape tient luy ont esté donnees par Constantin le Grand, Empereur, ce seroit gaster du papier, ayant la fausseté de telle Donation esté assez esclaircie & descouuerte par d'autres : Il suffira dire que par celle de nos Rois, il n'est faict aucune mention de celle de Constantin le Grand, laquelle les Papes n'eussent oublié à ramenteuoir, si lors on eust creu, qu'il y en eust eu vne. Il est vray que du Tillet en son Chronicon François dit, que ce que Pepin donna fut au nom de Constantin Empereur, lors viuant, à quoy il n'y a pas grande apparence, puis que les Annalistes du temps, & Paul Emil, ie croy apres Paul Diacre, disent que les Ambassadeurs Grecs faisoient instance, pour empescher que les Rois François ne donnassent l'Exarquat aux Papes, & qu'aux doutes & proces lon vsoit des Loix Capitulaires de Charlemaigne, tant estimees que Gratian en a incorporé plusieurs en son Decret. Aussi les Papes n'auoient en ce temps aucune iurisdiction en France. Car, iaçoit que l'an 833. Gregoire IIII. Pape fauorisant les enfans de Louys le Debonnaire, contre leur Pere, fust venu pour l'excommunier, & les Euesques ses adherants, si n'exerça il rien de sa iurisdiction pretenduë : au contraire, il fut rudoyé de paroles par ledit Empereur, qui ne s'enclina point deuant luy, comme il auoit faict deuant Estienne IIII. Pape : ains reprocha audit Gregoire, qu'il se deuoit prendre à luy-mesme, s'il n'estoit receu comme ses predecesseurs : Encores les Euesques François manderent au Pape, que s'il venoit pour les excommunier, ainsi que lon disoit, qu'il s'en retournast excommunié. Et de faict l'an 837. ils ne laisserent de faire le procez à Ebon Archeuesque de Rheims, à cause de trahison, par la bouche de l'Empereur Debonnaire, lequel Ebon fut priué de son Eueschè, & banny de France, dont il n'appella point, encores que ce fust pour auoir soustenu la cause, pour laquelle ledict Pape estoit venu en France, puis, quand les enfans dudict Debonnaire se furent battus, en la grande bataille de Fontenay pres d'Auxerre, où il demeura dix mil hommes, auec presque toute la Noblesse de France, qui auoit pris party de costé & d'autre, & que tant par leurs partages, que venuës & rauages des Normands, la Maison de France decheut de sa reputation, quand par la faueur de l'Empereur Lothaire ledit Ebon eust obtenu lettres du Pape, pour estre remis, les Euesques François n'y voulurent point obeyr, ce dit Guittard: Toutes-fois peu apres le Pape Nicolas sous couleur que Lothaire Roy de Lorraine, auoit quitté Thieberge, sa femme legitime, pour espouser VValdrade sa concubine, & que ce dernier mariage auoit esté approuué par les Archeuesques Gauthier de Colongne, & Thiegaud de Treues, il excommunia ledit Lothaire sur le Compromis que ledit Roy, & Thieberge sa femme auoient faict d'obeyr à la sentence que ledit Pape donneroit sur leurs differents, & non pour puissance que lesdits Papes de Rome eussent sur les Rois de France, donnant asseurance ausdits Archeuesques pour venir à Rome, rendre raison de l'approbation dudit dernier mariage, où ils furent condamnez sur le recit de leurs proces verbaux mesmes,

& sans autrement les ouyr. Mais la responce que lesdits Archeuesques firent au Pape, & laquelle se lit dans les anciennes Annales du temps, monstre bien que la iurisdiction Papale sur les Metropolitains Gaulois estoit lors nouuelle, & ne se pouuoit exercer sans la Permission des Rois, & l'assistance des Euesques, & du Clergé de leurs Prouinces. Aussi ne fut-il pourueu en leurs places, qu'apres leur mort. Enuiron ce mesme temps, & l'an 863. Luitperd, Archeuesque de Mayence, remonstra à Louis, Roy de Germanie, qu'il se deuoit ioindre à Charles Roy de France, son frere, pour faire teste au Pape, lequel se detraquant de son deuoir se mesloit trop des affaires humaines, & entreprenoit sur les autres Euesques, disant ledit de Mayence, que tout ainsi que le Pape peut errer, aussi appartient-il à l'Empereur, & autres Euesques de le iuger & corriger. Toutes-fois l'an 868. il fut dit au Concile de Constantinople, mais en l'absence de nos Gaulois, que les Euesques estoient esgaux en dignité auec les Rois, afin, dit ceste Assemblee, qu'ils ayent plus d'authorité pour les reprendre, monstrants les Papes bien-tost apres que ce Decret estoit faict, pour les hausser par dessus le Magistrat: encores pour confirmer les raisons desdits Archeuesques de Colongne & de Treues, Berthold, Archeuesque de Treues l'an 873. empescha VValon, Euesque de Mets, d'vser du Pallium susdit, soustenant que par tel priuilege, il ne pouuoit s'exempter de la iurisdiction de luy, son Metropolitain, comme en ce mesme temps Hincmar, Archeuesque de Rheims, & les autres Euesques François assemblez à Pontigon l'an 876. resisterent aux lettres qu'Ansegise, Archeuesque de Sens auoit obtenuës, mesmes du consentement du Roy Charles le Chauue, pour estre en France Legat du Pape, & en son nom assembler les autres Euesques du Royaume. Car ils soustindrent que c'estoit contre les Canons, & que chacun Metropolitain auoit puissance d'assembler ses Diocezains, pour aduiser aux affaires de leur Prouince, sans que l'authorité du Pape y entreuint. Or, que le Pape n'eust point de iurisdiction sur les Euesques Gaulois, que volontaire & de gré à gré, comme i'ay dit cy-dessus, parlant des Euesques de Ambrun, & de Gap, il apperra plainement par l'exemple qui s'ensuit. Hincmar, Euesque de Laon, ayant baillé au Roy Charles le Chauue vn Fief de son Eglise, le Roy en fit don à vn Normand, dequoy l'Euesque marry le voulut r'auoir, & pour la resistance du Normand il l'excommunia: l'Euesque repris d'vne si legere excommunication par vn Synode fut iugé auoir mal prononcé: Ce qui l'aigrist dauantage contre le Roy, & ne voulut recognoistre l'Archeuesque de Rheims pour son Metropolitain, à ceste cause ledit Euesque de Laon, appellé en vn Synode tenu à Verberie, l'an . . . . . fut condamné d'obeyr au Roy, & à l'Archeuesque de Rheims, son Superieur, dont il appella à Rome. Les Euesques s'opposerent à telle appellation, soustenants que c'estoit contre les Canons & Concile d'Afrique, cy-dessus cotté, & leurs Priuileges: & d'autant que ledict Hincmar de Laon ne cessoit de trauailler son Metropolitain, assigné en Cour de Rome, les Euesques de douze Prouinces assemblez au Palais d'Atigny l'an 870. le condamnerent, & sans auoir esgard à son Appel le contraignirent presenter vn escrit

de sa main, contenant vn Acquiescement sur la Sentence contre luy donnee: Dont Adrian II. Pape fasché, cõmanda à Hincmar Archeuesque de Rheims, & aux Accusateurs dudit Hincmar de Laon, venir à Rome, pour voir iuger l'Appel dudit Euesque de Laon: à quoy celuy de Rheims fit responce, qu'il ne pouuoit sortir du Royaume de France, sans le congé du Roy, son Superieur, & encores moins contraindre les autres d'aller à Rome. Quant à Charles le Chauue, quelque obeyssant qu'il fust aux Papes, pour l'aduantage qu'il attendoit d'eux, & sa propre ambition, il manda au mesme Pape, qu'il ne luy appartenoit d'outrager vn magistrat; que ses predecesseurs Papes n'auoiét onques escrit de si hautaines lettres aux Rois de France, lesquels estoient Souuerains en leurs Royaumes, & non pas ministres ny executeurs des mandemens du Pape: Que le Pape ne suiuoit pas l'exemple de S. Pierre, ne de S. Gregoire, s'ingerant de prendre la defence d'vn Euesque cõdamné par ses Confreres, auec assez d'autres raisõs tirees de l'Escriture, qu'on voit dans l'abregé que Floard a fait des œuures dudit Hincmar, la vie duquel il a escrit au liure des faits & gestes des Archeuesques de Rheims. Mais le vray fondateur de l'authorité des Papes en France (outre Boniface de Mayence susdit) fut ledit Charles le Chauue, qui voulant supplanter Louis Roy de Germanie, son frere plus âgé, apres la mort de l'Empereur Louis II. aspira à l'Empire par la faueur de Iean VIII. Pape. Car ce Romain sçeut bien s'aider de l'ambition du Roy François, luy faisant d'entree renoncer à l'election des Papes, & autres choses qu'il stipula à son aduantage, & de ses successeurs au Papat: Toutesfois à la honte des Empereurs Italiens qui vindrent depuis, & lesquels par leurs foiblesses & diuisions laisserent les Papes en assez longue possession d'authorité Souueraine dedans Rome, pendant que les Berangers debattent le tiltre Imperial cõtre Hugues, Lothaire, Louis l'aueugle, & les autres François, ou Germains, & que les Papes sont soustenus par les Comtes de Tuscanelle, qui les maintindrent en telle insolence, que non sans cause Othon Roy d'Allemaigne, premier de ce nom, fut contraint d'y mettre la main, pour chastier leur desbordemét & la meschãte & scãdaleuse vie de Iean XII. Pape, petit fils de Serge Pape, & de Mascosie, putain Romaine. Othon donques, ayant par l'authorité d'vn Concile, chassé ledit Iean XII. establit en sa place vn nommé Leon: Et comme cest Empereur fut retourné en Allemaigne, Iean reuint, qui en chassa ledit Leon. A ceste cause Othon fut contrainct de retourner pour remettre Leon en son Siege, & lequel rendit lors à l'Empereur & à ses successeurs, la puissance d'élire les Papes, & l'inuestiture des Eueschez de son Royaume, & Prouinces à luy subiectes. Et aussi que doresnauant il pourroit ordonner ce qu'il iugeroit appartenir pour l'entretenement de l'authorité du siege Romain, afin d'obuier aux seditiõs & malices des Romains, & à la simonie ordinaire pratiquee en l'eslection des Papes. Mesmes il rendit à l'Empereur le Domaine, & les places dõnees tant par Iustinian (les autheurs ne parlent point de Constantin le Grand) que par les Rois Lombards, par Pepin, & Charlemaigne François: Ce disent Luitprand, Lambert de Schafnaburg & Thierry de Nieur. De maniere que sous les trois Othons il semble que les Papes recogneurét les Empereurs,

Empereurs,comme leurs superieurs, puisque lesdicts Empereurs nommoient les Papes,& iouyssoient du Domaine, que lesdicts Papes tiennent auiourd'hui en Italie. Mais apres la mort d'Othon III. qui aduint l'an 1003. les guerres ayans recommencé en Italie pour la possession de l'Empire que les Seigneurs Italiens ne pouuoient souffrir transporter dehors: la simonie quant & quant recommence à troubler les eslections Papales: ce qui dura iusques à l'an 1045. quand l'ambition & folie d'aucuns bourgeois & nobles Romains esleua en mesme temps Sylvestre,qui se tint à saincte Marie Maior, Benoist qui se tint à Lateran,& Gregoire qui se tint à sainct Pierre, se disants trestous Papes,dans la mesme ville de Rome, & soubz la faueur de leurs partizans. Ce neantmoins ayans esté deposez l'an d'apres,Clement II. fut mis en leur place par la diligence de Henry III.Roy de Germanie, lequel couronné Empereur l'an 1048.pour euiter aux seditions & brigues Papales,se fit iurer par les Romains,qu'ilz ne receuroient d'autres Papes, que ceux que doresnauant il leur bailleroit.Mais ledict Empereur retourné en Allemagne,Clement fut empoisonné sept mois apres son eslection,& Benoist chassé reuint:cependant l'Empereur nomme Pape Damase II.lequel desagreable aux Romains fut semblablement empoisonné l'an 1049.A ceste cause Leon IX. encores nommé par l'Empereur,craignant l'issuë de ses predecesseurs, quand il fut venu à Rome, cherchant l'amitié des habitans d'icelle,se fit derechef par eux declarer Pape, & neantmoins venant à mourir l'an 1054. l'Empereur nomma pour Pape Victor II.dont Frederic Archidiacre de Rome,frere de Godefroy de Lorraine fut si fasché qu'il conspira contre ledict Empereur, pour duquel euiter la cholere il falla rendre moine à Cassin,où depuis il fut esleu Abbé de ce lieu. Victor mort l'an 1057.de poison,que luy donna le Cardinal Grasul, ainsi qu'il auoit fait à ses predecesseurs, & autres qui le suiuirent, les Romains sans attendre l'aduis de l'Empereur,firent Pape ledict Frideric Abbé de Cassin, qui prit le nom d'Estienne IX Celuy-cy ietta les fondements de la querelle, que depuis les Papes eurent contre les Empereurs Henry IIII.& son fils.

Mais estant ledict Pape mort 7.mois apres, il ne peut mettre à execution ses desseins de faire son frere Empereur,& rendre au Clergé & peuple de Rome la puissance d'eslire les Papes.Toutesfois on dict qu'en mourant il adiura les assistãs d'empescher que les Euesques prissent inuestiture des Rois & Princes,soubz ombre des abuz qui se commettoient aux Collations des Benefices, dõnez par les Empereurs,& encores de faire interdire le mariage aux Prestres. Car ceux qui receuoient les Benefices par les mains des Empereurs & Seigneurs laics,estoient par les Romains nommez Simoniaques, comme s'ils les achetassent,& les Prestres mariez,Nicolaytes,cõme s'ils eussent eu leurs femmes communes,ainsi qu'Eusebe raconte qu'vn Nicolas presenta la sienne en vne assemblée,pour monstrer qu'il n'en estoit pas ialoux. Tout aussi tost que Victor fut mort,le Cõte de Tuscanelle fit nõmer Pape Guy son fils, qui prit le nõ de Benoist ix.cõtre lequel le Clergé nõma Nicolas II.aussi sans attẽdre l'authorité de l'Empereur.Ce Nicolas fit tenir vn Concile,auquel Benoist son cõpagnon fut deposé,& dauantage ordonné que doresnauant les Papes seroient

esleuz par les Cardinaux seuls, l'eslection desquels seroit confirmée par le peuple, reserué à l'Empereur l'honneur qui luy appartient. Mais il faut noter que Henry IIII. Empereur, estoit lors mineur, & soubs la tutelle de sa Mere. Nicolas mort de poison que luy bailla Brasus compagnon de Hildebrand cy apres Pape, plusieurs Cardinaux prierent l'Empereur de nommer vn Pape, lequel pour ceste cause, en l'assemblée tenuë à Basle, declara Pape Cadelle, appelé de Parme, qui prit le nõ d'Honoré. Cestui-cy fut si peu agreable aux Romains & à Hildebrãd, qu'ilz nommerẽt Pape l'Euesque de Luques, lequel prit le nom d'Alexandre, dont s'ensuiuit vn grand scandale, pour l'insolence de ce Pape, qui l'an 1073. enuoya vn mandement à l'Empereur, par lequel il luy deffendit vendre les Benefices (il entendoit que l'inuestiture qu'on prenoit de luy, se dõnoit pour argent, & appelloit cela vente) & doresnauant n'en conferast aucun, sans l'authorité du Siege Apostolique: Puis ayant cest orgueilleux Pape esté emprisonné par les Romains, aduertis qu'il se vouloit faire emprisonner par l'Empereur, souz ce pretexte, & à la suscitation dudit Hildebrãd ils le firẽt deposer, & puis mettre en prison, où miserablemẽt il mourut. Tout aussi tost ledit Hildebrand moine de Clugny, & Archidiacre de l'Eglise Romaine, natif du pays de Sene, fut mis en sa place, lequel prenãt le nõ de Gregoire VII. se declara ennemi de Henry IIII. appuyé sur les forces de Mathilde Princesse d'Italie, dame de Toscane, de la riuiere de Gennes, & plusieurs terres de Lõbardie, que depuis elle donna au siege Romain. Gregoire donc renforcé de si grãdes richesses enuoya excommunier tous ceux qui prenoient inuestiture des Princes Seculiers, & les Princes mesmes qui les donnoient: Ce qui occasionna vne guerre, laquelle entretenue en longueur, par des subtilitez Papales, & trauerses que reçeurent les Empereurs de leurs subiects, enchantez par l'authorité qu'ils pensoient adioindre au siege Romain: Finalement s'appaisa, apres que la collation des benefices electifs fust demeurée aux Papes, & les Empereurs tellemẽt abaissez, qu'ils entrerent en plus grande suiection des Papes que les Papes ne souloient estre soubs les Empereurs Payens. Car ce fut lors que les Papes tout ouuertement maintindrent que les Empereurs ne pouuoient porter courõne ne le tiltre d'Empereur, iusques à ce qu'ils eussent esté couronnez de leur main ou de celle de leurs Legats. Durant ceste guerre l'orgueil dudict Gregoire fut si grand, qu'ayant excommunié ledit Henri IIII. quant & quant il absout ses hõmes de la fidelité qu'ils luy deuoient, & luy fut si rigoureux, qu'estant venu luy demander pardon, en toute humilité, & despoüillé de ses ornemẽs Imperiaux, il le souffrit demeurer trois iours d'hyuer, & au mois de Ianuier, nuds pieds deuant sa porte, auant que parler à luy. Puis, ayant fait semblant de le deslier de la Censure Ecclesiastique, tira de luy serment de n'vser des ornemens Imperiaux iusqu'à certain temps: & qu'il eust suscité les Euesques à couronner Empereur vn Rodolf, ou Roul, par luy choisi pour seruir de Competiteur audit Henry IIII. Auquel Roul ledit Pape enuoya vn Diademe auec vn vers Latin de telle substance, escrit à l'entour.

La Pierre à Pierre l'a donné,
Et Pierre en a Roul couronné.

Mais au dommage dudict Roy, qui premierement perdit la main en ceste querelle, & puis la vie, vaincu en bataille par ledit Henry. Depuis ce temps-là les Papes ne garderent plus d'ordre, ne de modestie Chrestienne, ains tout ouuertement se mocquerent de l'Imperialle Majesté, & tellement villenerent tous les Magistrats, que Frederic I. Empereur de ce nom se presentant au Pape Alexandre, & comme penitent s'estant agenoüillé deuant luy, le Pape aussi orgueilleux, qu'impudent, mit le pied sur la teste de ce Prince, lors premier des Chrestiens, disant, Tu marcheras sur l'Aspic, & fouleras au pied le Lyon & le Dragon. Et quand l'Empereur luy eust respődu: Ce n'est pas à toy, ains à Pierre que ie m'humilie: Le Pape encores plus fierement repliqua: & c'est à moy & à Pierre. L'Empereur donc ainsi petillé, les Papes suiuants porterent moins de respect aux autres Roys, & plus hardiment despoüillerent les Euesques Prouinciaux de leurs tiltres & priuileges honorables: comme ils firent des Archeuesques de Rauenne, de celuy d'Exarque, & celuy de Milan d'vn autre priuilege, duquel il ne me souuient pas bien pour ceste heure: Contraignants tous autres de faire ioug, parce que l'Empereur n'auoit peu resister à leur foudre. Car, depuis l'abaissement dudit Henry IIII. ils oserent ouuertement citer à leur Cour tous Euesques, & sans attendre l'authorité des Empereurs, & des Roys, enuoyer leurs Legats pour assister aux Conciles des Prouinces, & eux-mesmes y presider en personne, se monstrans Iuges & arbitres des differents suruenus entre les Roys, ausquels bien souuent ils enuoyerent commander poser les armes, ainsi que l'an .... ils firent à Philippe Auguste, nostre Roy, qui de trop pres poursuiuoit Iean, surnommé sans terre, Roy d'Angleterre, condamné par les Estats François, pour auoir tué le Duc de Bretagne, vassal de France: Mais ledict Philippe en appella au futur Concile, sans laisser la poursuite de l'execution de l'arrest de son Parlement. Les mesmes Papes voulurent aussi contraindre les Roys d'aller en Leuant faire la guerre à leur appetit, ainsi que fit Boniface VIII, qui somma Philippe le Bel nostre Roy, de s'armer à ceste occasion, & dont s'ensuiuit la querelle de cest orgueilleux Pape, qui lors escriuit aussi à l'Empereur, que Dieu ayant faict deux grands Luminaires pour esclairer le Monde, le Pape estoit le Soleil, & l'Empereur la Lune, laissant dans ses loix Papales ce chapitre pour seruir à la posterité à remarquer sa presomption. Ce qui possible fut la cause pourquoy luy-mesmes soustint audict Philippe le Bel, qu'és choses diuines & humaines il estoit subiect des Papes: Et par ses lettres defendit au Roy de conferer aucun benefice. Toutesfois nos Euesques interrogez par le Roi en vne assemblée d'estats, s'ils y recognoissoient le Pape pour tel qu'il se disoit, respondirent que non, & que le Roy estoit leur souuerain Seigneur. Encores Robert Comte d'Arthois en la mesme assemblée brusla ces arrogantes lettres du Pape, depuis enleué de sa maison paternelle par les amis du Roy pour mourir, (dit l'histoire du temps) enragé comme vn chien, puis qu'il estoit entré en sa chaire, comme vn renard, & y auoit regné, comme vn lyon. Aussi ne fut l'excommunication prononcée contre ledict le Bel, approuuée du Pape, successeur dudict Boniface: & les Roys qui vindrent depuis obtindrent lettres, par lesquelles le Roy, & Royaume de France

ne peuuent estre interdicts,auec autres priuileges cottez par du Tillet. De maniere que les François continuants leur liberté: par arrest de l'an 1369. il fut dit que les Corps de noz communautez ne pouuoient estre excommuniez: Et pource l'an 1406. le XI. Septembre aucuns excommuniez furent absouz par arrest de la Cour de Parlement de Paris, és Registres duquel se trouue encores vn aduis d'Eude, Duc de Bourgongne, pour empescher la reception des Decretales du Pape, lesquelles aussi n'ont lieu en France, non plus que les Loix Imperialles, c'est à dire, pour raison, & non pour commandement puis que le Roi de France est souuerain en ce Royaume: Aussi les Euesques François ne souffroient que leurs procez se fissent en Cour de Rome, & suiuant leur ancié priuilege, cóme sçeut bien ramenteuoir Arnou Euesque d'Orleans, sur le differét d'Arnou & Gerbert, pour l'Archeuesque de Reims, du téps de Hugues Capet, disant qu'aller à Rome, c'estoit aller demander aduis à des mébres. Car de tout téps les procez, qui suruenoient en France pour le tiltre des benefices, ou choses sacrées, se demenoient en la Prouince, pardeuát l'Archeuesque, ainsi qu'on voit en Gregoire de Tours, pour l'Abbaye S. Croix de Poitiers, debattue entre Lubouere & Chrodielde enuiron l'an 592. pour les limites des Eueschez de Noyon & de Soissons, l'an 815. souz Louys le Debonnaire, quand ces Eueschez furent reglez en vn Synode d'Estats: Ce qui a duré iusqu'à ce que les Papes peu à peu renuerserent les eslections, par les graces, qu'ils appelloient expectatiues, reseruations, & autres subtils moyens, que la Cour de Rome inuenta, pour lier la main des Collateurs, ou Electeurs, & faire tomber les gras Benefices (i'ay vsé de leur mot) en celles des Romipetes, ou familiers des Cardinaux. Encores, pource que les Iuges des Papes le plus souuent euoquoiét les causes de premiere instance, pour faire venir plaider les parties à Rome: Puis, souz ombre des voyages d'outremer frequents, pour fournir disoient-ilz aux fraiz des armées, ayant mis sus les Annates, c'est à dire ordonné que le reuenu d'vne année de tous les Benefices electifs seroit porté à Rome, auant que les esleuz peussent auoir leurs Bulles. S. Louys cognoissant cest abuz & autres pareils, defendit l'an 1267. payer ce tribut aux Papes, par vne ordónance depuis gardée en France, & iusques à ce que les Papes accordants aux Roys leuer des Decimes sur les Eueschez, & rendants vray le prouerbe: Donne m'en, ie t'en donneray (disent noz Annales) remirent sus lesdites Annates, Graces expectatiues & reseruations: Et pour faire taire le Parlement de Paris, qui s'opposoit à telles iniustes leuées & ordonnances Papales enuiron l'an 1410. (Car il ne me souuient pas bien de l'année) Benedict Pape, demeurant en Auignon, & depuis Martin V. Pape de Rome, accorda des Indults aux Conseillers de Parlement pour eux, leurs enfans ou amis: Mais ayant lesdictes Graces esté cassees aux Conciles de Constance, ou Basle, & l'ancienne eslection remise en France: le Decret de Basle sur ce interuenu, fut confirmé par le Roy Charles VII. en vne assemblée d'Estatz tenuz à Bourges l'an 1438. où fut publiée l'Ordonnance, appellée Pragmatique Sanction, pource qu'à la requeste des Estatz le Roy l'ordonna. Le mesme Roy, quand le Pape Eugene appella les Euesques François pour se trouuer au Concile par luy assemblé à Florence contre

celuy de Basle, auoit aussi defendu aus Euesques François d'y aller au grand regret dudit Pape, qui declara ledit Concile de Basle nul, & Schismatique. A mesme intention Pie II. Pape s'efforça par le moyen du Cardinal de Balue, lors fauorisé du Roi Louis XI. rompre ladite Pragmatique Sanction, comme aussi tous ses successeurs Papes, iusqu'à Leon X. qui l'an 1516. concorda auec le Roi François, non sans l'opposition des Vniuersitez de son Roiaume & nommément de celle de Paris, qui en appella au futur Concile, & volontiers se fust mutinee, si elle eust trouué qui luy eust seruy de chef, & si on n'eust faict semblant d'atteler l'artillerie, ainsi que ie tien des hommes du temps, pour la mener battre les Colleges de l'Vniuersité de Paris, où l'on disoit que s'estoient assemblez ceus qui vouloient empescher la publication dudit Cōcordat. Quant aux Indults des Conseillers du Parlement de Paris, ayants esté interrompus depuis ladite Pragmatique, M. Iaques Spifame, depuis Euesque de Neuers, estant Conseiller de ladite Cour, en poursuiuit & obtint la remise, à l'entreueuë que le Pape Paul, & le Roi François I. firent à Nice, l'an 1538. Et pour conclusion de ce Traité, ie puis dire auec les Anciens, que toutes les entreprises Papales sont procedees des exemptions de Iurisdiction octroyees par les Empereurs & Rois aus Papes ou Ecclesiastiques, lesquels en vsants mal contre leur Majesté, doiuent perdre ces priuileges, puis qu'on n'en peut alleguer aucun contre ceus qui les ont octroyez, ne dire, ne faire chose preiudiciable à la Majesté de ses successeurs ou de son Estat, principalement en France, où la coronne ne vient par election, ou succession, ains comme vne Noblesse, *à genere*. Que si le Pape pretend auoir le glaiue temporel & materiel, on luy peut repliquer ce que sceut dire tres-bien S. Bernard au Pape Eugene, à sçauoir qu'il ne se pouuoit aider de celuy de S. Pierre, puis que Dieu luy commanda de le r'engainer: & que s'il en veut auoir plus d'vn, il pourroit bien perdre tous les deux. Mais pour clorre la bouche à tous ceux qui voudroient debattre les Libertez de l'Eglise Gallicane, & soustenir l'absoluë authorité du Pape sur le Roiaume François, les appellations comme d'abus que dés si long temps le Parlement reçoit contre les lettres & rescrits du Pape: la verification que ladite Cour faict des Facultez des Legats, enuoiez de Rome en France, monstrent par les Modifications qu'elle y adiouste, que le Pape n'a en France Iurisdiction que volontaire, puis que bien souuent lesdits rescrits sont cassez, & que son Legat n'entre point en Frāce qu'apres la permission du Roi, & n'exerce sa cōmission qu'apres la verification de ses Bules audit Parlement. Ce qui n'est pas vne nouuelle coustume. Car, Gregoire premier, enuoyant en Angleterre son Legat Augustin, pour reprimer l'heresie Pelagienne, luy defend d'exercer és Gaules aucune jurisdiction, pource, dit-il, qu'elles ne sont subiettes que de l'Euesque d'Arles, lequel neantmoins nous ne trouuons point, par les Annales du temps, auoir eu jurisdiction deçà Lyon. Parce que dessus appert, que contre l'vsage de la primitiue, ancienne & moderne Eglise, durant les broüillis de l'Empire, & qu'vn Tyran espioit de chasser l'autre du Throne Imperial, depuis 800. ans les Papes se sont auancez en l'authorité que maintenant tout ouuertement ils defendent, & par armes s'efforcent d'agrandir: jaçoit que

pour auoir fauorisé Phocas, meurtrier du bon Empereur Maurice, ils se soiét faict donner le tiltre d'Euesque Vniuersel, les Gregoires Papes II. & III. fauorisants les rebelles à Leon, & Constantin son fils, ayent empieté le Duché de Rome, Zacharie authorizant les mutins de France qui deposerent Chilperic leur Roi legitime, ait introduit ses Legats en ce Royaume, & ietté la plâche pour inuiter en Italie nos peres à venir au pris de leur sang vanger les querelles, que de gayeté de cœur, ou par auarice les Papes dressoient au Rois Lombards, entretenants leur inimitié auec les Exarques de Rauenne, iusqu'à ce que les vns & les autres destruits, ces Romains eussent tiré des mal-aduisez François l'Exarquat, siege du Lieutenant Imperial, par la promotion de Charlemagne à l'Empire, ils ayent persuadé à ce religieus Prince d'apporter en France l'ordre de l'Eglise Romaine, son chant, & ses ceremonies, pour puis apres monstrer à Nicolas premier Pape le chemin d'appaiser les Empereurs & Rois de la terre, & ses successeurs à contredire ceus qui soustenoient deuoir ioüir de l'Inuestiture des Prelats de leur Royaume, comme d'vn droit Roial. De maniere qu'outre l'impieté, qui par telles vsurpations Papales, s'est accreuë parmy nous, l'on peut dire, ainsi qu'a tres-bien remarqué Iean le Maire de Belges en son promptuaire des Conciles, que les mesmes Papes ont esté les principaus boute-feux des guerres depuis 900. ans esmeuës en la Chrestienté, quand leur ambition a trouué des Princes de leur humeur ou bigots, s'aidants tousiours les Papes de l'inconsideré zele du peuple, pour empescher les vertueux & vaillants Empereurs, qui s'opposoient aux simoniaques Elections, ou à la vie desordonnee des Pontifes, ainsi que firent les Othons, Henry, Frideric, & autres leurs imitateurs. Que si les Papes n'ont pas tous ouuertement assailli nos Rois: ç'a esté lors que leurs marches ont esté esloignees d'eux, ou pource qu'il leur importoit d'auoir vn puissant Roi en France, pour faire teste aux Empereurs ennemis mortels des Papes vsurpateurs de Rome leur principal Siege. Car Iules II. Pape, suiuant la trace de Nicolas (qui ne peut souffrir l'entiere authorité de Louis II. Empereur) & ses ambitieus successeurs, aussi mal cõtés de Guy, Lothaire & autres Empereurs Italiens de race Françoise, monstra bien qu'il ne vouloit point de Roy de France, pour voisin en Italie, soit que tous Papes craignent la liberté de nos Eglises, ou se desfient de pouuoir desbaucher la vraye Noblesse, naturellement affectionnee au seruice de ses Rois. Tant y a que les anciens Papes n'ont pretendu en France aucune Souueraine iurisdiction Ecclesiastique que de gré à gré: Et quand ils se sont efforcez de l'auoir de haute lutte ils y ont esté contredicts par nos Rois, lesquels de tout temps, & quand bon leur a semblé ont appellé les Euesques de leurs Roiaumes pour ordonner des choses Ecclesiastiques, sans attendre l'authorité des Papes. Il appert encores que nos Rois n'ont obserué les Decrets des Conciles tenus hors leurs Roiaumes, & en l'absence de leurs Euesques, sinon quand par l'aduis de leurs Estats ils ont approuué lesdits Conciles: Laquelle ancienne Liberté Françoise, le Roy nostre Sire, nos reuerens & Chrestiens Prelats, nostre gentille Noblesse & peuple fidelle doiuent maintenir & conseruer par tous bons moyens pour laisser aux heritiers de Hugues Capet entiere la coronne, que

..... Sfondrat soy disant Gregoire, Pape XIIII. de ce nom essaye de transporter en Espaigne à nostre honte, & de nos successeurs mesme en ce temps que nostre Iustice manifestement se voit fauorisee de l'assistance du grãd Dieu, qui nous a donné la victoire de tant de rencontres, & batailles. Ne craignez donc point, Mõsieur, les vains & impuissants foudres de ce mal aduisé Salmonee Cremonois: Car, n'estant point nostre Euesque, & ne se monstrant point chef, digne de nostre Eglise Catholique, ains souldrier, & gendarme partial, il n'a aucune puissance sur nous: Et par consequent ses fulminations ne peuuent seruir que d'espouuentail de cheneuieres, encores, enuoyant vne armee contre vn Roiaume, duquel les Romains tiennent toutes leurs richesses, outre son ingratitude (sur tous vices des-agreable à Dieu & aux hommes) il n'est plus successeur de S. Pierre, à qui nostre Seigneur commanda r'engainer son glaiue materiel. Voila ce que ie vous puis respondre sur la question que m'auez faicte: Sçauoir si nostre Roi peut estre excommunié par le Pape. Quelle puissance ont euë en France les Pontifes Romains: Quelles sont les Libertez de nostre Eglise Gauloise. Si i'auoy plus de liures, possible en eusse-ie dit dauantage, & remply des blancs, que i'ay laissez en cest escrit. Mais n'ayant icy que trois ou quatre autheurs, vous-vous contenterez de ce que promptement i'ay peu fournir, appuyé de ma memoire, & de ce peu de liures que i'ay trouuez, ou apportez en ce Chasteau domicile de Mars, plustost que d'Apollon. Cependant, & pour dauantage vous esclaircir, vous pourrez chercher Pierre de Cugnieres, Deffensor Paris, le Songe du Verger, les actes du Concile de Cõstance & Basle, Iean le Maire de Belges, en son Promptuaire des Conciles, Du Moulin sur les petites dattes, qui plus que moy vous satisferont. I'obmets les nullitez de l'election dudit Gregoire XIIII. soy-disant Pape, qui vne autre fois pourront estre mises en auant, d'autant que c'est vne question non seulement de droit, mais aussi de faict: Et pource il faut auoir d'autres memoires que ceus que presentement i'ay en main, pour verifier la nullité de sa promotion sans nostre consentement: & par les factions Espaignoles establi en la premiere chaire de nostre Eglise Catholique. Ie ne me suis non plus voulu aider des arguments des pretendus reformez, escrits contre la Primauté du Pape, ayant entendu traiter ceste question plustost en historien, que Theologien: & neantmoins comme François, ie n'ay sceu me contenir d'arracher le masque à ce pere feint, qui ingrat veut esteindre le plus bel œil de la Chrestienté, pour nous rendre Marranes.

FIN.



POVR LE COVRONNEMENT DV ROY HENRY IIII. ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Et que pour n'estre sacré, il ne laisse d'estre Roy & legitime Seigneur.

NOSTRE Roy Henry quatriesme, afin d'oster le scrupulle d'aucuns qui cuident que pour n'estre pas encores sacré, ne Couronné de mains d'Euesques, il ne fust nostre maistre & legitime Seigneur ; Voicy ce qu'il peut dire auec raison confirmee par exemples tres-anciens.

Qu'il tient la Couronne, non comme l'heritage propre de son pere : ains comme vn bien & honneur issu de sa maison, & tout ainsi qu'vn Gentilhomme est Noble, non seulement pour ce qu'il est fils de son pere Noble, mais pour ce qu'il est d'vne famille franche de tout temps.

Tellement, qu'ainsi comme la faute d'vn pere ne peut nuire n'empescher que le fils d'vn Gentilhomme ne soit tenu pour Noble, & ne iouïsse des priuileges (s'il vit Noblement.) Aussi le Roy ne peut estre debouté de la Couronne estant yssu de S. Louys.

Que si l'on dit qu'il luy conuient estre Sacré : Il peut respondre auec du Tillet, que le Sacre n'augmente son droit, puis que ceux de la premiere race ne l'ont esté. Voire les mots d'eslection estans en la vieille forme & demourez en aucunes Oraison des Sacres & Couronnements des Roys derniers, doiuent estre pris & entendus pour declaration, ou acceptation & submission au Roy [illegible]u, designé & predestiné de Dieu; qui l'a fait & conserué le plus proche de la Couronne, non pour aucun droit qui appartienne aux subjects de donner le Royaume par leurs voix & eslection, car tousiours il a esté reputé familiaire, tant durant le Paganisme que le Christianisme, & tels l'ont transferé à leur posterité ceux qui par la prouidence diuine, (à laquelle seule appartient mettre & oster les Rois) y ont fait les mutations.

Nous pouuons adiouster à ceste proposition veritable (& tres-vtile pour exclurre tout maistre estranger) que dés l'eslection du premier Roy François, les Barons (car le peuple n'auoit aucune voix parmi eux, non plus qu'entre les premiers Gaullois) ont transferé au Roy & en la personne de celuy qui tiendra ceste dignité tout leur pouuoir.

Autrement s'il estoit loisible aux peuples dechanger de Roy à tous leurs desirs, il n'y auroit aucune puissance asseuree & poussez par l'ambition des

* *



plus entreprenans, tous les iours ils seroient à recommencer, au grand dommage de la Chrestienté & de la prouince, qui se trouueroit enueloppee de guerres pour les partis contraires.

Le Roy donc peut dire, que les cris de ioye que sa Noblesse & gendarmerie luy firent à S. Cloud, apres la mort du feu Roy, à Arques quand il chassa le Duc de Mayenne, à Yury apres la bataille gaignee, à Chelles en l'assistance que tant de Noblesse luy fit; sont plus que suffisantes coronations, & vallent bien l'esleuation sur le Bouclier & le port à l'entour du camp: dont nos ancestres ont vsé pour la declaration des Roys predecesseurs de Pepin, qui le premier fut Couronné par main d'Euesque.

Et neantmoins pour oster toute maligne obiection, en saine conscience & en vne assemble d'Euesques, Prelats, Ducs, Comtes, Barons & autres Seigneurs, il peut prendre sa Couronne en leur presence, & sans qu'ils y mettent la main, puis qu'il ne la tient point d'eux; ainsi que i'ay dit cy-dessus.

Car nous trouuons que Charlemaigne couronna Louys son fils, & le declara Souuerain, sans que les Euesques ou Nobles touchassent à la Couronne qu'il luy donna.

Des vieilles Annalles disent sous l'an huit cens treize. *Ludouicum filium coronauit & sibi consortem imperij fecit.* Il couronna Louys son fils, & le fit son compagnon en Empire. En la vie dudit Charlemagne faicte par vn Moine d'Angoulesme. *Deinde habito Aquisgrani generali conuentu filio suo Ludouico Regi Aquitaniæ coronam imposuit*, puis ayant tenu à Aix vn Parlement general, il Couronna Louys Roy d'Aquitaine. En la vie dudit Louys faicte *ad relationem Ademari. Monuit & tandem imperiali diademate coronauit, & rerum summam penes eum futuram esse Christo fauente innotuit.* Il l'admonesta & puis le couronna du diadesme Imperial, & declara qu'auec l'aide de nostre Seigneur Iesus Christ, la Souueraine puissance de toutes choses deuoit estre pardeuers luy.

Mais ce que dit Tegan aux Gestes dudit Louys, est bié plus expres & móstre la souueraine puissance de nos Roys pour leur Coronation, artic. 6. *Supradictus verè Imperator cum iam intelligisset appropinquare. &c.* Ledit Empereur (dit-il) cognoissant approcher la fin de ses iours (car il estoit ja fort vieil) appella son fils pres de soy, & toute sa puissance, Euesques, Abbez, Ducs, & Comtes, auec lesquels assemblez au Palais d'Aix, il eut vn grand Parlement où paisiblement & honnestement il les admonesta monstrer leur fidelité enuers son fils, les interrogeant du grand iusques au plus petit, s'il ne leur plaisoit pas qu'il donnast son nom (à sçauoir d'Empereur) à Louys son fils. Tous respódirét que cela estoit vn aduis de Dieu. Ce fait le prochain Dimanche il se para d'habillemens Royaux; & ayant la Couronne sur la teste, bien noblement & richement vestu, ainsi qu'il appartenoit, il s'achemine vers l'Eglise, qu'il auoit fait bastir depuis les fondements, & vint iusques à vn Autel, plus haut esleué que les autres, consacré en l'honneur de nostre Seigneur Iesus Christ, sur lequel il commanda estre mise vne autre Couronne que celle qu'il portoit au chef. Apres que le pere & le fils eurent assez longuement prié, l'Empereur

ſieurs Nauires ne portent pas ſi grande charge.

Eſtant ladite riuiere de Seine enflee des eaux de la riuiere d'Andelle & de celle d'Epte qui ſepare la Normandie de France, elle eſt encores renforcee de la riuiere d'Eure, qui commençant à porter dés Chartres, vient paſſer à vne lieuë de Dreux, Paſſi, Louuiers, s'embouche dans Seine, entre Ruel & Pont de l'Arche, apportant toutes les commoditez de la haute Beauſſe, Chartrain, Dreux, Eureux & partie de Normandie.

Mais le voiſinage de la Mer & du Haure de Grace (quand bien il y auroit neceſſité enuiron Paris) peut fournir à ſa nourriture & entretien, voire toutes les Prouinces de France contribuent à ſa grandeur, ſans grand trauail & peine.

D'autant que la riuiere de Loire partiſſant la France par moitié, peut conduire à Gien tous les biens d'aual ſon eau, Comme d'Orleans, Blois, Tours, Angers, Nantes: d'amont, Alier ceux de Moulins, la meſme Loire, ceux qui croiſſent depuis Gien iuſques à Roüanne, où ſe peuuent aſſembler ceux du Lyonnois & Maſconnois, d'autant qu'il n'y a que treze lieuës iuſques à Lyon, ou eſt la Saoſne, & de Gien que neuf iuſques à Montargis, d'où part la riuiere du Loing on les peut enuoyer dans Seine.

Tellement que depuis Marſeille iuſques à Paris, il n'y a que vingt deux lieuës, ſçauoir de Lyon à Roüanne treize, de Gien à Montargis neuf. Et partant la ville de Paris, aydee de dix-ſept riuieres portans batteau, & ſe rendans dans la Seine, ſe peut ſans grand deſtourbier aider de toutes les commoditez de la France.

Ainſi donc ce n'eſt merueille, ſi auec tant d'aiſance des habitans, ceſte ville eſt creue à telle grandeur que nous l'auons veuë. Et voila (Monſieur) ce qu'en deux heures ie vous ay peu diſcourir des occaſions de la creuë de la ville de Paris, & comme non ſans cauſe, nos Roys l'ont eſleuë pour le chef de tout leur Royaume, veu ſon aſſiete.

DES ARMES ET BASTONS DES CHEVALIERS.

A Monſieur de Galoup ſieur de Chaſtoil, à Aix.

MONSIEVR, i'ay reçeu la voſtre du 26. Octobre, eſcrite en vn court billet, qui me faict dire que vous eſtiez haſté. Vous me demandez beaucoup que vous declairer les baſtons & armes des Cheualliers, ie l'auoy faict en vn liure que i'ay perdu à Marſeille. Cependant, *ſtans pede in vno*, ie vous aduiſe que les Cheualliers veſtoient premierement vn Gaubiſſon ou pourpoint piqué ou cottonné au lieu du hauſſe-col de nos gens, ſus lequel ils veſtoient vne longue chemiſe de maille venant iuſques à my-iambes, appellee Haubert ou Aubert, & *Lorica* en Latin, faict d'anelets. Ceſte chemiſe ou haubert, auoit vn capuchon dans

lequel ils mettoient la teste comme dans vne callotte, qui lescouuroit iusques aux yeux, le col & le menton. Ils chaussoient des chausses de mesme estoffe, c'est à dire de mailles qu'ils faisoient couldre à leur haubert, ie croy afin qu'elles ne grillassent sur leurs genoüils: chaussoient des esperõs à larges mollettes comme la paulme de la main: dessus ils auoient vne cotte de soye peinte de leurs blasons, armes, armoiries ou deuises, laquelle ils ceignoient d'vne courroye large où pendoit vne espee large de deux ou trois poulces, & deux pieds & demy de long, vne croisee pour toute garde, ayant quelquesfois leur archet au poing: vn poignard ou cousteau appellé Misericorde, pour ce que leur ennemy atterré en estoit tué, s'il ne demandoit misericorde. Ils vsoient d'vn heaulme poinctu par haut, *In Conum*, de plusieurs pieces de fer tres-lourdes, des Latins & du temps d'Ammian Marcellin appellé *Clibanus*, pour ce qu'il estoit fait en fourneau auec vne coëffe de fer & heaume si malaisé qu'aucunesfois des coups de lãces faisoiẽt tourner la visiere derriere appellee ventaille, à cause qu'ils prenoient vent par la, & le nazil, sus lequel ils mettoient des bagues & fleurs d'orfauerie par galenterie. Ils auoient aussi vn grãd escu poinctu par bas, carré en haut qu'ils pendoient à leur col par vne courroye, ledit escu long pour le moins de deux pieds. Les housses ou caparassons qui couuroient tous leurs cheuaux, depuis le col iusques aux pieds, estoient aussi peintes de leurs blasons, montez à cheual, pour ce que leurs hauberts n'auoient point d'arrests, ils appuyoient leurs lances fort longues sur l'arçon de la selle (faite à l'Angloise) le fer de la lance qui estoit large de deux poulces & long d'vn pied. Ceste sorte d'armeure seruit aux Cheualliers, iusques au Roy Philippes le Bel, (c'est à dire) l'an 1300. ou enuiron qu'ils commencerent à couurir leurs iambes & bras de lames de fer sus les genoüils & greues, & puis l'an 1400. ils vserent tout communement de cuirasses aussi de fer, comme celles du iourdhuy. Ie trouue que du temps de Charlemaigne ces corcelets s'appellerẽt Brugnes, mais ie ne sçay pas leur façon. Depuis Philippes de Valois, les Cheualiers vserent de bassinets & chappeaux de fer, mais ce n'estoit que pour armes legeres, & quand ils combatoient à pied. La brigandine n'estoit pas arme de Cheualiers, mais de gros varlet, de portiers, gardes de ponts, car le mot vient de brigand, & brigand de brig, c'est à dire en vieil langage François & Gaullois Pont, tesmoing *Briua Isara*, Pont d'Oise, *Briua curretia*, Briue la Gaillarde, la riuiere de laquelle s'appelle *Curretia*, Brioude d'Auuergne est voisine du grand arc ou pont Inspony, qui s'appelle *Oeni pons*, car Prug, Brug, Brig en viel Gaullois, François, Anglois, ou Alleman signifie pont.

Nos premiers François auoient vne arme appellee Francisque & Ançon qui auoit vn fer tranchant pointu au bout, doré sus vn manche ou hanse assez longue laquelle, ils lançoient contre leurs ennemis, lesquels en estoient fort endommagez s'ils estoient atteints à nud, s'ils le receuoient en leurs escus la hante pendant tournoit à terre, & lors le François marchant dessus fendoit l'escu, ou son ennemy estant contrainct de tenir la main basse pour la pesanteur de son escu, & de la Francisque ou Ançon attaché, cependant se descouuroit aux coups des autres.

DE LA VILLE DE PARIS ET POVRQVOY LES ROYS L'ONT *choisie pour leur Capitale.*



A ville de Paris est paruenuë à la grandeur que nous l'auons veuë pour la commodité de son assiette, que Dieu semble auoir establie pour le domicile d'vn Roy des Gaules. Ce qui a esté remarqué par Iulles Cesar. Aussi en fit son domicile Iuliã nommé l'Apostat, pendant qu'il fut Cesar sous l'Empereur Constance, & depuis Gratian fils de l'Empereur Valẽtinian. Car estant la Germanie lors mal labouree & gouuernee par peuples qui n'auoient point de limites ou territoires arrestez, & les plus forts chassans les plus foibles, selon que le riuage de la riuiere de Rhin se trouuoit bien ou mal gardé, & les forts des garnisons Romaines remplis de soldats (qui jadis habiterent Colongne, Nuz, Binge, Maience, Argentine (c'est Strasbourg) Spire, Vvormes, Basle, Constance) les Francs, Sesnes (ou Saxons) les Bourguignons & Allemans s'efforcerent de passer ladite riuiere pour venir habiter la Gaulle mal peuplee du costé de Belges, lors couuerte des forests d'Ardenne & Vauge.

Tellement que depuis que la discipline Romaine commença de s'abastardir en la gendarmerie, de vingt en vingt ans (par maniere de dire) quelque peuple Germain ne failloit de se jetter en Gaulle & se planter deça le Rhin. Ce fut pourquoy les Empereurs successeurs de Constantin le Grand, voyans les villes susdites (qui sont plantees sur le Rhin & iadis auoient esté basties pour seruir de forts contre les peuples de Germanie) trop souuent assaillies & despeuplees, se retirerent plus auant dans le cœur des Gaulles, & choisirent Paris pour siege Imperial. Dautant qu'en mesme temps les Scots (qui sont les Escossois, sortans d'Irlande assaillirent la Grand Bretagne (qui est Angleterre) & repoussans les garnisons Romaines logees à Camalodun colonie, Londres & autres villes peuplees de Romains (par eux aussi destruictes) menassoient encores de passer en Gaulle.

A ceste cause lesdits Empereurs ou leurs Lieutenans, choisissans la ville de Paris, non trop esloignee du Rhin ne de l'emboucheure de Seine (en laquelle ils pouuoient bastir Nauires du bois lors pris és forests de Brie & de Perche) aisément pouuoient se preparer à la resistance & surprise de leurs ennemis, par le moyen du grand peuple & equipage de guerre qu'ils pouuoient assembler audit lieu de Paris le plus commode de tous les autres de Gaulle pour les raisons qui s'ensuiuent.

Premierement l'assiette de Paris estant dans vne Isle, la montagne qui regarde le midy, se trouua pleine d'eaux singulierement bonnes, comme il en reste la marque és puits des Cordeliers, des Cholets, de Saincte Geneuiesue & autres qui sont esloignez de latrines.

Le païs d'alentour remply de carrieres de toutes sortes de pierres. Le costé de Septentrion de plastre. Le haut des riuieres de Seine & Marne vestu de forests aboutissans iusques sur le bord du cours des eaux desdites riuieres, donna commodité de bastir.

La campagne du costé dudit Septentrion (où maintenant est S. Denis en France & Dammartin) abondante en bleds, les Coustaux depuis Mont-l'hery iusques à Poissy, propres à porter de bons vins, tels que les blancs de Longeumeau, Seaux, Bagneux, Chastillon, les clerets de Vanues, Icy, Meudon, Seurę, S. Cloud, Suresne, Ruel, port au Pec, fournixent de viures en abondance.

Aussi Clouis, enuiron l'an 500. apres la Natiuité de nostre Seigneur, inuité de si grandes commoditez y establit son siege Royal, preuoyant qu'elle pourroit croistre en toute telle grandeur qu'on eust sçeu imaginer, entretenuë & par le bon territoire d'alentour, & l'aport des riuieres qui pres d'icelle de tous les endroits de la France s'embouchent dedans la Seine.

Laquelle venant de la basse Bourgongne & Champagne, commençant à porter bateau des son issuë de la ville de Troyes; pres de Pons sur Seine reçoit la riuiere d'Aube, qui apporte les bons vins blancs de Bar-sus-Aube, & les biens de partie de Bassigny & Partois.

La riuiere d'Yonne venant de Ioigny, Auxerre, & Sens; apres auoir receu la riuiere d'Armenson & de Vane apporte les biens d'Auxerrois, de Vezeley & du Val de Haillan & de la haute Champagne, se ioint à Monstreau ou faut Yonne.

Le Loing riuiere qui commence à porter à Montargis, apporte du bois bon pour la menuiserie, & les biens des bas Gastinois, & se ioinct dans Seine entre Moret & Melun au pont de Sanois.

La riuiere d'Estampes ayant receu vne autre de pareille grandeur, qui vient de la Ferté Aleps, ameine les bleds de Beauce, partie des vins de Gastinois & d'Estampes, puis se ioinct à la Seine à Corbeil.

A vne lieuë de Paris la riuiere de Marne entre dans Seine, ayant pris sa source à demie lieuë de Langres, puis passant pres de Chaumont en Bassigni, trauerse le Partois à Vitri, passe deuant Chaalons en Champagne, Espernay, Chasteau-Thierri, Meaux, Lagni, amenant les bleds & auoines de Champagne, les vins d'Ay & de la montagne de Rheims, ceux de la haute Brie & partie de Valois, Apres auoir receu la riuiere d'Oure qui enuoye du bois & partie des biens dudit Valois, & entre dans la Marne au dessous de Meaux, comme le grand & petit Morin passants à Crecy en Brie & se rendans au dessus de Lagni, portent les biens de la Brie.

La riuiere de Vesle passant à Rheims enuoye les biens de Rethelois, & de l'autre costé de la montagne de Rheims, comme aussi celle d'Aisne, ceux de Laonois & Soissons, passant au milieu du Val de Soissons, pays tres-fertile se ioint à celle d'Oise, laquelle venant de la Fere en Picardie, reçoit ladite riuiere d'Aisne, puis celle de Therin qui vient de Beauuais, se venans ioindre à la Seine au Conflans S. Honorine au dessus de Poissi.

La où tant d'eaux estant assemblees, les batteaux sont si grands, que plu-

parla à son fils deuant toute la multitude des Euesques & la Noblesse, l'admonestant sur tout d'aymer Dieu & le craindre, garder en tout ses commandemens; gouuerner les Eglises de Dieu, & les defendre des meschans hommes, se monstrer misericordieux enuers ses sœurs & freres puisnez, comme aussi à ses nepueux & parens: honorer les Prestres comme ses peres, le peuple comme ses enfans, & contraindre les superbes & meschans de cheminer la droite voye; & d'estre consolateur des Monasteres & des pauures, qu'il n'eut à chasser aucun de son Estat sans cause iuste: & se monstrast soy-mesme irreprehensible, deuant Dieu & les hommes. Apres qu'il eut dit ces mots & autres deuant la multitude du peuple; il demanda à son fils s'il vouloit se rendre obeïssant à ses commandemens: A quoy il respondit que tres-volontiers (auec l'ayde de Dieu) il les garderoit. Lors son pere luy commanda, qu'auec ses propres mains, il allast leuer la Couronne qui estoit sur l'Autel, & se la mit sur la teste, en souuenance des commandemens que son pere luy auoit faits, & le fils accomplit les commandemens de son pere. Voila les mots de l'ancien Autheur tournez en François.

Que si lon dit que cest acte est seul, & faict pour la Couronne Imperiale, l'on peut respondre, que les mots *Rerum summam*, s'entendent de la succession: comme aussi l'article qui parle de la misericorde & charité enuers ses freres & parens, monstre que l'Empereur l'entendoit faire maistre de ses Royaumes, dauantage que Charlemaigne faisant cét acte en France, & en la presence des Seigneurs François, entendoit saisir son fils de toute son authorité. Car il n'y auoit la, ne Pape ne Romain; comme quand il fut declaré Empereur. Louys le Debonnaire en fit autant à Charles le Chauue son fils, ainsi que dit Aymon liure 5. Chapitre 17. *In his Imperator tota æstate consistens indixit generalem conuentum autumni tempore.* L'Empereur y demourant tout l'Esté y assigna vn Parlement general au temps d'Autonne; & puis apres, *vbi Ludouicus Imperator filium suum Carolum armis virilibus (id est ense) cinxit, corona regali caput insigniuit: partemque regni, quam homonimus eius Carolus habuit, id est Neustriam, ei attribuit.* La ou l'Empereur Louys ceignit d'armes viriles, c'est à dire de l'Espee, Charles son fils, & luy mit sur la teste vne Couronne Royalle, luy donnant vne partie du Royaume que Charles duquel il portoit le nom, auoit euë, c'est à dire Neustrie. Et ie croy qu'il en faut autant penser des autres enfans declairez Rois par leurs peres.

Ainsi donc en quelque grande place, ou dedans ou deuant vne spatieuse Eglise, le Roy peut faire tendre vn haut dais Royal, à vn iour de Dimanche sortant de son logis, assisté de ses Princes, grãds officiers, Euesqũes, Prelats & Principaux Seigneurs, faire porter deuãt luy vne Courõne, laquelle mise en vn lieu eminent, il remonstrera à tous; que Dieu l'ayant appellé à la succession du feu Roy Henry III. son tres-honoré Seigneur & frere, il auoit essayé de mettre en paix le Royaume de ses predecesseurs. Toutes-fois estant malicieusement contredit par les rebelles, qui faisoient semblant de vouloir, contre droit & raison, couronner vn autre, il auroit fait ceste presente assemblee, comme de gens qu'il croyoit estre ses bons & loyaux sujets; ainsi qu'il auoit

experimenté, par l'assistance qu'en tant de lieux ils luy auoient faicte à leur hõneur immortel, ayãt aussi Dieu fauorisé de leur fidelité tãt de victoires, que par leur moyen il auroit obtenuës. Que si aucun vouloit luy chalẽger la Couronne que Dieu & la Loy du Royaume luy auoient donnee, il estoit prest de monstrer comme loyal Cheualier, que iustement & par droit, elle luy appartenoit, & neantmoins dautant qu'à l'aduenir il desiroit par bonnes Loix & ordonnances gouuerner l'Eglise & peuple que Dieu auoit mis en sa garde, il leur promettoit & iuroit deuant Dieu & ses Anges, de viure selon l'Eglise Catholique, faire iustice au grand & au petit, garder à chacun ses franchises & libertez, sans enfraindre les iustes & sainctes Loix faictes par ses predecesseurs. Lors chacun ayant crié *Viue le Roy*, il commandera aux Princes du Sang Royal, prendre la Couronne, & la luy apporter: ce fait, luy mesme se la mettra sur la teste. Puis chacun derechef criera *Viue le Roy*.

Ce n'est pas sans cause, que i'ay mis qu'il iurera garder les Loix du Royaume, sans en estre semond, afin de monstrer que toute la Souueraineté depẽd de luy, & qu'Euesques & Nobles sont tous ses sujets: & ne l'ont receu auec precedente stipulation.

Car la recognoissance que nous ferons de Henry quatriesme, n'est pas vne eslection de Roy d'autre maison: Ains d'vn qui reçoit la Couronne à luy appartenant: & qui neantmoins, sans estre forcé ne requis, promet faire le deuoir que Dieu luy a commandé.

Pareil serment, & sans en estre requis, fit Charles le Chauue, appellé à la Couronne de Lorraine: l'an huict cens soixante & neuf; ainsi qu'on peut lire dans Aymon, liure 5. chap. 21. chose que l'on ne doit trouuer estrange; pour ce qu'à l'instant mesme qu'vn Roy prend la Couronne & le Sceptre, il s'oblige à rendre iustice à son peuple, sous la mesme promesse que son pere ou predecesseur s'obligea au mesme peuple, qui jadis les establit.

Fait à Tours le 6. Ianuier 1593. Et presenté au Roy le 25. Feurier ensuiuant.

RECVEIL
DE L'ORIGINE DE LA LANGVE ET POESIE FRANÇOISE, RYME ET ROMANS.

PLVS

LES NOMS ET SOMMAIRE

DES OEVVRES DE CXXVII.

Poëtes François, viuans auant l'an MCCC.



A PARIS,

Par DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil.

ET

Chez IEAN DE HEVQVEVILLE, ruë S. Iaques, à la Paix.

M. D C. X.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.



AV ROY DE FRANCE ET DE POLONGNE.

SIRE,

L'Antiquité est tellement recommandee à l'endroit des hommes, qui ont le moindre sentiment d'humanité, qu'il se trouue peu de gens aisez, quelques ignorans qu'ils soient, qui ne desirent se la representer à leur possible: les vns par liures & medailles, les autres par toutes telles pieces qu'ils en peuuent recouurer. De maniere qu'on voit peu de grands hommes, qui ne parent leurs cabinets & estudes, ie ne veux pas dire de statues entieres (car à peine s'en voit en toute l'Europe vne douzaine garentie de l'iniure du temps) ains de testes sans nez ou oreilles, de Bus sans bras & iambes. Chose autrement laide à voir, si le plaisir de recognoistre ceste precieuse antiquité ne leur esblouissoit les yeux, pour ne desdaigner telles figures desfigurees. Or si telle curiosité a inuité les hommes de sçauoir, & les marchans mesmes, à rechercher des liures moisis, des monnoyes effacees, des pieces de marbre, la plus part inutiles, vaines, & souuent contrefaittes: ie me tiens (Sire) tres asseuré qu'outre l'amour que vous portez à vostre patrie, le plaisir de recognoistre les belles estudes & gentilles occupations, où durant le repos de la guerre se sont autrefois employez tant d'illustres Rois, Ducs, Comtes, Barons & Cheualiers (que maintenant ie rameine & tire quasi de la prison d'oubli, où l'ignorance les tenoit pesle-mesle enfermez) esmouuera vo-

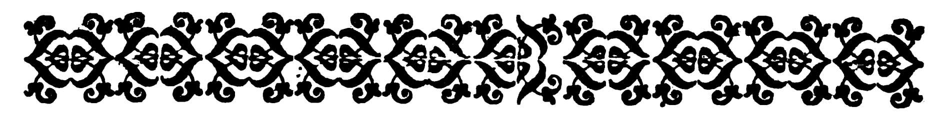
ſtre Royal courage non ſeulement à les bien-veigner, mais encores à louer l'ouuerture que premier i'ay oſé faire d'vne ſi cruelle chartre: pour deliurer des hõmes de ſi grande qualité, ſans les autres de moindre eſtoffe. Auſſi eſt-ce la cauſe qui m'incite à vous preſenter ce Recueil, lequel eſtant fait pour la gloire du nom François, ie n'ay deu addreſſer à autre qu'à voſtre Majeſté, laquelle dés ſa premiere ieuneſſe a monſtré par effect combien elle fait cas de l'honneur de ce Royaume: & maintenant continuë à chercher de bons moyens pour le tenir en paix & vnion, vrayes nourrices de tous arts & ſciences. Mais s'il plaiſoit à la ſouueraine bonté, tout ainſi que maniant les armes nous auons veu tomber à vos pieds vos aduerſaires: auſſi que les cœurs partiaux de vos ſuiets perſuadez par la raiſon, & s'aſſeurans en voſtre ſinguliere humanité, ſe rengeaſſent à vne entiere obeyſſance, ie ne fay doute que la reuerence du peuple François n'en redoublaſt en voſtre endroit, & que vos ennemis ne vous en craigniſſent dauantage, & que les ſciences iadis auec merueilleuſe deſpenſe & plus grand honneur de voſtre ayeul eſpandues par ce Royaume, n'y priſſent vn certain & tres-aſſeuré fondement. Lors vn pareil temps à celuy de ces Princes que ie vous repreſente (qui à la verité fut vn des plus glorieux où la France iamais ſe ſoit veuë) ſe reuerroit bien toſt, ayant vn Roy ami des lettres, & doué de la plus rare eloquence qu'on puiſſe remarquer depuis pluſieurs ſiecles: & l'honneur deu à noſtre nation, ſeulement querelé depuis nos diſcordes ciuiles, nous ſeroit incontinent rendu.

Plaiſe donc à la meſme bonté de Dieu tout puiſſant vous maintenir (Sire) en la bonne volonté qu'auez de compoſer toutes choſes en mieux, & vous donner tres-longue & tres-heureuſe vie pour l'accompliſſement de vos ſaints deſirs. De Paris ce 24. Juin. 1581.

Voſtre tres-humble & tres-obeyſſant ſeruiteur & ſubiect CLAVDE FAVCHET, Preſident en voſtre Cour des Monnoyes.



TABLE DES CHAPITRES DV PREMIER LIVRE.



TABLE

DES NOMS DES POETES FRANÇOIS, CONTENUS AU *second Liure.*

FIN.

PRIVILEGE DV ROY.

LOVYS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos Amez & feaux les gens tenans nos Cours de Parlement, Preuost de Paris, Baillifs, Seneschaux, ou leurs Lieutenans, & autres nos Iusticiers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nos chers & bien-amez DAVID LE CLERC & IEAN DE HEVQVEVILLE, nous ont humblement fait remonstrer qu'ils ont recouuré toutes *les œuures & diuers traictez composez par le feu sieur* PRESIDENT FAVCHET, *tant non encores imprimees qu'autres des-ia cy-deuant publiees*, lesquelles toutes-fois ils ont fait reuoir, corrigez, suppléer & augmenter sur les escrits & memoires de l'Autheur, desirant pareillement luy faire adiouster des Tables & faire le tout publier & imprimer de nouueau tant conioinctement que separement, pour l'vtilité & commodité du public. Mais ils doutent qu'apres y auoir fait de grands frais, cela ne leur tournast à perte, & qu'ils ne fussent frustrez du fruict de leurs trauaux, s'il ne leur estoit par nous pourueu: nous ayans à ceste fin humblement requis nos lettres en tel cas conuenables: Nous à ces causes auons permis audit le CLERC & HEVQVEVILLE, d'imprimer ou faire imprimer tant conioinctement que separement toutes *les œuures & traictez dudit sieur* FAVCHET, *Antiquitez de la France & autres*, soit qu'elles ayent esté des-ja imprimees cy-deuant, & par la diligence desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, reueuës, corrigees, suppleées & augmentees sur les copies & escrits de l'Auteur, ou autrement & encores nouuellement enrichies de Tables & Indices, soit non encores imprimees. Deffendons à tous autres Imprimeurs & Libraires, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ne distribuer aucun desdits œuures conioinctement ou separemēt, sans le congé & licen[illegible] desdits LE CLERC & HEVQVEVILLE, & ce durant le temps & espace de six ans, su[illegible] de mil liures d'amende applicables à leur profit & confisquation de tous lesdits li[illegible]ous mandons & enioignōs que du present Priuilege vous ayez à faire iouyr plainement & paisiblement le[illegible]ts LE CLERC & HEVQVEVILLE, faisant cesser tous troubles & empeschemens, & proceder contre les contreuenans par les peines & amendes cy-dessus, & voulons estre adiugees sans aucune moderation, & par toutes les voyes & rigueurs de iustice ainsi qu'il appartiendra, Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour du mois de May, L'an de grace mil six cens dix, & de nostre regne le premier.

Par le Roy en son Conseil

Signé BERNARD.



RECVEIL DE L'ORIGINE DE LA LANGVE ET POESIE FRANÇOISE, RYME ET ROMANS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Pourquoy la parole est propre à l'homme: si la langue Hebraïque est la premiere de toutes autres langues: & la principale occasion de decouurir & peupler le monde.



DIEV ayant doüé l'homme de la raison, soit (comme disent aucuns) pour le recompenser de la foiblesse de son corps, plus subiet aux inconueniens que pas vne des autres creatures: ou (qui est plus croyable) afin qu'il eust moyen de loüer son Createur, voulut qu'il la peust declarer par vn signe apparent, qui est la parole. Car s'il n'eust eu autre excellence que la raison, elle luy eust aussi peu seruy qu'à d'autres bestes: lesquelles bastissans industrieusement leurs nids, esleuans leurs petits, pourchassans leur viure, retournans à leurs repaires, & se deffendans de l'iniure du Ciel, ou de ceux qui taschent à leur nuire, monstrent qu'elles n'en sont totalement despourueues. Dauantage la societé, qui rend les hommes maistres des animaux (quelques forts & malins qu'ils soient) n'eust peu s'entretenir, s'ils ne se fussent entédus. Et tout ainsi qu'vn instrumét est muet, qui ne l'enfle de vent, ou touche ses cordes des doigts ou de l'archet: aussi la raison conceuë en nostre esprit n'eust peu estre declaree (que brutalement) sans la parole: ne ceste-cy tiree hors la bouche, sans l'instrument de la langue. Puis donc que la parole estoit si necessaire à l'vnion & entretenement des humains, voire à la loüange du grand & admirable ouurier de ce Monde, d'où vient que chacune langue a si peu d'estenduë, & qu'il s'y trouue tel changemét,

qu'à peine nous pouuons entendre le langage de nos bisayeulx : de maniere que les anciens & nouueaux Iurisconsultes sont plus empeschez à dechifrer les mots des vieilles ordonnances, pancartes & tiltres, qu'à discourir de la police? Sans doute les Chrestiens doiuent penser que c'est punition de Dieu: lequel preuoyant nostre malice, orgueil, & ingratitude, versa dessus nous vne confusion de langues: par laquelle il brisa les degrez que nous pensions bastir pour nous aller seoir pres de luy: possible en intention (telle est nostre temerité) de le chasser du Ciel. Car si comme la raison est commune à tous les hommes (i'entends bien naiz) il n'y eust qu'vne langue: nous eussions retenu trop de secrets de Nature, tant par la traditiue de nos peres, que l'aisee communication par tout le monde: & le temps que nous consommons pour apprendre les paroles eust esté employé à la cognoissance des choses que nous cherchons. Ceste punition de Dieu, declaree en la Bible par la confusion aduenue au bastiment de la tour de Babel, a esté fabuleusement representee par les Grecs: qui ont feint que les Geans enfans de la terre, entreprenans de mettre & entasser les plus hautes montaignes, les vnes sur les autres, afin de monter au Ciel, furent dessous accablez par Iupiter. Qui n'est autre chose à dire, sinon que les hommes cuidans auec la force de leur esprit aduenir à la cognoissance de ce qui se fait là haut, se perdent en leurs foles pensees, estans premierement esbloüis, & puis consommez par le feu de la diuine sapience.

Si la lãgue Hebraique est la premiere des autres langues.

Quant à vouloir rechercher, quelle fut la langue de nos premiers peres, ie pense que ce seroit vne trop penible, & encore plus vaine curiosité. Aussi à quoy peut seruir telle enqueste? dit S. Augustin. Que si les Hebrieux soustiennent leur langue estre la plus ancienne: comme le pourront-ils prouuer, puis qu'ils sont d'accord de ceste confusion: & qu'il ne se trouue en la Bible endroit qui dise, que de tant d'hommes parlans diuers langages, l'vn retint plus tost que l'autre celuy qui estoit le premier? Et s'ils perdẽt ce point, n'est ce pas vne consequence necessaire, que les autres langues ne sont descendues de l'Hebraïque? S'ils respõdent que leurs mots sont significatifs de la nature des choses: Theodoret dit au contraire qu'Adam, Cain, Abel, Noé, & autres, sont propres à la langue Syrienne ou Aramienne, & non pas moins signifians. Or n'est ce d'auiourd'huy que ce debat d'antiquité de langue, a esté meu entre plusieurs nations. Car Herodote dit, que les Egyptiens penserent estre nais auant tous autres, iusques à ce que Psammeticus leur Roy (qui viuoit l'an de la creation du monde MMMCCLXXXVI.) eust faict liurer deux enfans nouueaux nais à des bergers: ausquels il defendit parler en leur presence, & seulement à certaines heures mener des cheures pour les allaitter: imaginant, s'ils estoient esleuez sans ouyr proferer aucun langage humain, que nature leur feroit prononcer quelque voix significatiue de leur desir ou passion. Ces enfans donc nourris songneusement, ainsi qu'il auoit ordonné: & le pasteur au bout de deux ans, venant comme de coustume pour les faire manger, ils se ietterent à ses pieds, & tendans les bras crioyent Beccos. Dont il ne fit semblant pour la premiere fois: mais voyant qu'ils continuoient ce cry les iours ensuiuans, il en aduertit le Roy, lequel desirant sçauoir que signifioit ceste parole Beccos,

Histoire de Psammeticus.

trouua que les Phrygiens (peuple de la Natolie) appelloient ainsi du pain: & par là iugea que ceste nation estoit plus ancienne que celle des Egyptiens. Mais qu'eust-il respondu à quelque moqueur, qui luy eut soustenu que c'estoit la voix des cheures, nourrices de ces enfans ? Et comme se fut-il demeslé des arguments d'vn Medecin bon Physicien, qui luy eust monstré par raisons naturelles, que tous sourds de naissance sont muets ? & par consequent, que la parole est l'effect du sens de l'oreille : qui a son action par l'instrument de la langue ? Aussi Diodore Sicilien, parlant de ceste matiere, dit apres les grands Philosophes : que les premiers hommes ayans le son de la voix confus, peu à peu le distinguerent, nommans toutes choses par leur nom. Et qu'estans faschez & assaillis par les bestes, ils s'assemblerent, chercherent des lieux propres pour habiter, & reglerent leurs langues : toutes-fois pour ce que les premiers hommes nasquirent en diuers endroits de la terre, vn son ayant pleu aux vns plus qu'aux autres, fut suiuy par ceux du mesme quartier, dont vint la multitude des langues : & voila ce qu'en ont escrit les autheurs Payens. Si est-il croyable (voire certain) que Dieu voulant (comme i'ay dit) que l'homme peust declarer sa raison, volonté & passion, luy donna la parole & vn langage : lequel s'est perdu auec d'autres choses singulieres, que le temps mange-tout a consommees : dautant que les hommes venans à multiplier, & ne pouuans demeurer ensemble, ne viure aisément en petit païs, furent contraints à la fin de s'eslargir, allans habiter les terres vagues. De maniere, que s'esloignant ainsi les vns des autres, ils se pleurent en leurs inuentions: oublians auec le temps, le langage premier. Ce qui apparut bien euidemment, quand ils commencerent à nauiger : pour ce qu'estans transportez plus loing, ils frequenterent moins auec leurs parens. Et il y a grande apparence que les regions temperees furent les premieres habitees, comme la Mesopotamie & Palestine : estant vray-semblable, tout ainsi que le cœur & le foye sont (au dire d'vne bonne partie des Medecins) formez en l'homme auant les bras & les iambes: qu'aussi celles du milieu de la terre, ont esté premierement habitees: & que de là sont partis les premiers hommes, pour aller peupler les autres Prouinces plus esloignees. De faict les Philosophes & historiens Ethniques, s'accordent aucunement en cela auec nos Theologiens : qui pensent que le premier homme fut creé au païs de Damas. Tant y a, que les plus anciennes marques d'antiquité, & les inuentions plus belles sont venues d'Orient: entre autres le Nauigage, qui est l'art par lequel plus de terres ont esté decouuertes & peuplees. Les Pheniciens qui sont orientaux & logez en Palestine, sus le bord du fonds de la mer Mediteranee, sont les premiers qui ont monstré l'vsage : si vous croyez le Poëte Tibulle, qui dit, *Occasion de peupler & decouurir le monde.*

Prima ratem ventis credere docta Tyros.

Sur, la premiere aux vents hazarda le radeau.

Et les mesmes Pheniciés, semblent auoir esté les premiers voyageurs & maistres sur la mer, au dire de Strabon : ayans par ce moyen decouuert & monstré à diuerses nations, beaucoup de singularitez, & entre autres les lettres: le plus beau secret qu'on eust sceu inuenter, pour conseruer la memoire des choses.

Cadmus. Car les autheurs Grecs & Latins sont d'accord que Cadmus Phœnicien, communiqua aux Grecs seize caracteres de lettres, depuis portez en Italie par Euander. Euander: tellement que les lettres Romaines resembloient à celles des plus anciens Grecs. Et le liure des Æquivoques publié sous le nom de Xenophon, dit que ces caracteres apportez en Grece par Cadmus, resembloient à ceux des Galates & Meones: lesquels Galates ie pren pour Gaulois. L'origine & antiquité desquels ayant assez descrite en mes Annalles, ie ne le repeteray en ce lieu, ne qui furent ceux qui peuplerent la Gaule. Seulement ie diray apres Cesar, que de tout temps ce païs estoit party en trois peuples, differens en langage, meurs & loix: sans que luy, ne autre depuis, les ayent declarez plus amplement. Et Strabon dit que de son temps les Gaulois commencerent de faire leurs contracts en langue Grecque. S. Hierosme adiouste que le langage Gaulois estoit doux & abondant, pour lequel rendre plus graue la ieunesse apprenoit le Latin: mais que les Aquitaniens plus que tous autres se plaisoient en la langue Grecque: possible l'ayans apprise des Marsillois leurs voisins. D'autre costé Cesar disant qu'Ariouiste pour auoir longuement demeuré en Gaule sçauoit bien parler Gaulois, monstre que la langue de ces deux peuples estoit differente. Et Cornelius Tacitus declare que celle des Gothins decouuroit qu'ils estoient d'origine Gauloise: & que celle des peuples de la grande Bretaigne ne differoit gueres de la Gauloise, qui est toute la lumiere que i'ay peu quant à present apporter en telle obscurité.

CHAP. II.

Aucunes causes du changement des langues: & où lon pourroit trouuer les traces de l'ancienne langue Gauloise.

ET pour ce lon peut maintenant demander, où chacune langue Gauloise, dont parle Cesar, s'est retiree: & si elles sont esteintes & alterees, en quel lieu s'en trouuent les meilleures & plus certaines marques. Outre les causes de la diuersité des langues ia cy-dessus recitees, ie croy que (auec le temps qui vse & consomme tout) deux choses ont grandement aidé à les changer: lesquelles ie declareray sommairement, ne voulant repasser sur les erres d'autres, qui ont fait vn pareil discours. *Deux causes principales du changement des langues. La premiere.* Ie dy donc, que l'vne est la prononciation: laquelle alteree par vice de nature, ou par accident, fait que la parole n'a pas tousiours eu mesme son en la bouche des hommes naiz sous pareil climat. Dont vient que vous oyez aucuns tirer leur parole plus du gosier: autres la contraindre serrans les dens: & quelques vns la ietter du bout des leures. Or puis qu'il est certain, que nous sommes tous issus d'vn seul pere, vne façon de parler ou prononcer ayant esté suiuie de quelqu'vn par vice de nature, ou plaisir des oreilles, son

fils l'a prise de luy, & de cestui-cy d'autres: iusques à ce que par imitation elle s'est continuee en vne famille: & finalement estenduë en vn peuple & nation. L'autre seconde & plus forte cause de la mutation des langues, vient du changement des seigneuries, ou d'habitation: quand vn peuple est contraint receuoir en sa terre, vn nouueau maistre plus puissant: & viure sous loix nouuelles. Car vne partie des vaincus, & mesmes les principaux, pour euiter le mauuais traictement que les opiniastres reçoiuent, apprēnent la langue des victorieux, oublians peu à peu la leur propre: ce que toutesfois ils ne peuuent si nettemēt, qu'il ne demeure vne grande diuersité entre la prononciation des naturels, ou des nouueaux & apprentifs. Encores le plus souuent il aduient que les victorieux sortans d'vn mauuais païs, pour entrer en vn bien gras & delicieux, se laissent prendre aux voluptez qu'ils rencontrent, & ne les pouuans appeller par leurs noms propres, sont cōtraints de les emprunter de ceux qui en vsoiēt: & à la fin eux-mesmes vaincus des plaisirs, pour auoir vne entiere ioye, alterer leur langue, qui ne peut declarer tant de delicatesses. Ainsi fut perdue celle des Gots, Francs & Lombards, apres la conqueste d'Espagne, Gaule & Italie. A quoy les Romains ne furent suiets, quand ils se firent maistres de ce païs. Car tenans desia (auant que venir en Gaule) la Grece & partie d'Asie, remplies de toutes belles choses attrayantes, ils s'en aiderent incontinent, despouillans presques ces Prouinces de tous leurs ornemens. De sorte que l'or, l'abondance de tous fruits, bestail, & des serfs qu'ils trouuerent deça, ne seruit qu'à continuer & entretenir leurs plaisirs. Aussi les Gaulois ne furent pas moins assuiettis par les armes des Romains, que par les delices estrangeres qu'ils apporterent: & lesquelles volontiers les vaincus embrasserent, voyans qu'ils pouuoient y fournir, & les entretenir aussi aisément que leurs seigneurs. Tellement que les richesses de ce païs furent cause de faire tant plus tost apprendre les langues, maistresses du plus grand vsage des voluptez. *La seconde.*

Puis donc que la force est vne des principales causes du changement ou alteration des lāgues: il s'ensuit que les païs qui moins ont esté enuahis & domtez (comme les inaccessibles pour la roideur des montagnes ou marests bourbeux) ont moins souffert de mutation: & par consequent ont gardé leur langue entiere par plus grande espace de temps. Aussi est-ce la cause pourquoy aucuns pensent, qu'il faut chercher l'ancienne langue Gauloise, aux lieux esquels les Romains n'ont point esté, ou (à tout le moins) peu frequenté, ainsi que la basse Bretagne, Holande, Zelande, les montagnes de Soüisses & des Basques. Lesquels païs estans infertiles, rudes & malaisez d'aborder, seruirent (cōme il y a apparēce) de retraitte aux Gaulois: qui ne pouuans endurer la seruitude & ioug des Romains, y conseruerent leur liberté auec leur langue maternelle. Car vous lisez au VIII. liure des Memoires de Cesar, que Dumnac Angeuin se sauua au bout de l'Armorique (c'est la basse Bretagne.) Et Florus dit, que les Romains ne s'efforcerent de conquerir en la Gaule que ce qui estoit bon, laissans le païs inaccessible à cause des paluds. que si cela est autāt veritable que vray semblable, les montagnes des Alpes iadis appellees Lepontiennes (c'est à dire le grand mont de S. Gothard) seruirent de retraite pour les Celtes orien- *Où lon peut trouuer les traces de l'anciēne langue Gauloise.*

taux: & les marefts d'Armorique pour les Occidentaux: la Menapie, Batauie, & Frize pour les Belges: Cantabrie & les Pyrenees, pour les Aquitaniens. De forte que s'il y a aucun refte de langage Gaulois, il eft parmy les Grifons, Bafques, Bretons Bretonnans, Holandois, & Frifons, qui maintenant occupent les païs de ces fuitifs. Mais cela me femble plus vray-femblable que certain: car combien nous eft-il demeuré de mots anciẽs, par lefquels nous puiffions decouurir le vray langage Gaulois? Et fi lon dit que Marx en bas Breton fignifie cheual: Ex, vn Saumon: Dur, la terre: cela ne conclut pas, que tous les autres mots Bretons differends du Latin, foient vrais Gaulois: puis que l'Aleman fouloit auffi appeller vn cheual Marx: & que Ex fignifioit en vieil langage, poiffon en general, & non pas vne efpece, ainfi que le Saumon. Et ie dy encores, qu'il faudroit que le langage des Grifons (qui tiennent les fources du Rhin) reffemblaft à celuy des Bretons Bretonnans, à tout le moins approchaft d'iceluy, puis que c'eftoient des Celtes fuyans la violance Romaine. Et fi Bec fignifioit lors à Thoulouse vn bec d'oifeau: les Bafques vferoient encores de ce mot en mefme fignification. Quant à moy, tout ainfi que ie ne voudrois nier, qu'il ne foit demeuré beaucoup de paroles Gauloifes, parmy le langage des Grifons, Bafques, Bretons, & Holandois, auffi ne puis-ie croire, qu'il faille penfer que ce foit la vraye langue ancienne: pour ce que plufieurs rauages populaires font depuis aduenus, lefquels ayans contraint nos anciens peres de changer leurs demeures, ont auffi dõné occafion de mutation de langue. Eft-il pas croyable, que quand les Gaulois conduits par Brennus entrerent en Italie, & chafferent les Tofcans habitãs le païs qu'on appelle Lombardie, que ceux qui ne leur voulurent obeyr, fe fauuerent dans les montagnes qui flanquent cefte Prouince? Puis cinq ou fix cens ans apres, quand les Romains furent les plus forts, ces Gaulois (ia accouftumez auec leurs voifins) n'eurent-ils pas recours à la mefme force des lieux que les Tofcans? Et quand les Gots, Lombards, & autres pafferent en Italie, ces montagnes ne feruirent elles pas de retraitte aux Romains? Voila pour le cofté regardant l'Italie. Quãt à celuy de deça, n'eft-il pas croyable que Cefar fift retirer les Heluetiens dans les montagnes regardans la Gaule: les Bourguignons & Allemans, ceux que les Romains y auoient laiffez: & les François ces derniers peuples? cela ne fe peut nier puis que lon oyt les montagnars parler Italien, Alleman & François. Ainfi en peut-il eftre de Bafque, Bearn, Cardaine, & autres endroits des Monts Pyrenees: par lefquels paffans tant de nations diuerfes, pour aller en Efpagne, elles contraignirent les peuples qui les fuyoient, de fe fauuer dãs tels lieux forts, qui eft la caufe pourquoy lon y voit vne autre diuerfité de langage, tout ainfi qu'aux Alpes.

Pour le regard de l'Armorique (encores que les vieils Gaulois compriffent fous ce mot les villes maritimes affifes fus l'Ocean ie n'entens parler que du païs auiourd'huy nommé Bretagne) il a eu auffi bien qu'autre part du changement. Car apres auoir caché les Gaulois, elle a ferui aux Romains, quand les Francs conquirent le païs d'entre Seine, Loire, & la mer d'Angleterre: & encores quand les Gots entrerent en Aquitaine: puis quand les Bretons d'Al-

bion (qui est Angleterre) y vindrent à refuge, estans chassez par les Anglo-saxons peuples Germains, que nos Romans appellent Sesnes. Et si ie dy que ces Bretons fuitifs, s'estans logez en vn coin d'Armorique, en luy faisant changer de nom quant & quant y apporterent leur langue, sera-ce pas chose plus vray-semblable, que soustenir que le langage Breton Bretonnant soit celuy des vrais Gaulois? Ie conclu donc que le temps, la force, meslange & frequentation de diuers peuples, ayant esteinte ceste ancienne langue, il faut en diuers lieux de France chercher les traces de son antiquité. Et que chacune Prouince peut fournir quelque mot, & les dernieres vaincues plus que les autres. Pour la preuue dequoy il suffira dire comme en passant que nous auons encores des mots recogneus pour anciens Gaulois, & qui signifient auiourd'huy la mesme chose que iadis. Comme *Alauda* Aloete, *Bulga* Bouge & Bougete, *Benna* Banneau (qui est vne sorte de charroy à ridelles closes pour porter du sablon ou autre chose, qu'on ne veut espādre par la voye) & *Cōbennones*, dont ie soustiens que vient Compaignon, le B se tournant en la prononciation bien aisément en P: & autres que ie laisse, n'estant quant à present mon entreprise declarer l'origine ou etymologie de nos mots.

CHAP. III.

De quelle langue ont vsé les Gaulois depuis la venue des Romains & François. Pourquoy les François-Germains ne planterent leur langue en la Gaule: & quand ils commencerent d'escrire en leur langue.

QVANT au langage, duquel nos predecesseurs ont vsé depuis que les Romains furent chassez de la Gaule, iusques au Roy Hue Capet & ses enfans, ie croy qu'on le doit appeller Romād plustost que François: puisque la pluspart des paroles sont tirees du Latin. La longue seigneurie que les Romains eurent en ce païs, y planta leur langue: & se trouuent d'asses bons tesmoignages, que quand les Francs entrerēt en la Gaule, le peuple parloit ia vn langage corrōpu du Romain & de l'anciē Gaulois. De maniere que les Gentils-hōmes de ce païs, faits Senateurs Romains auoiēt peine d'apprēdre le Latin: tout ainsi que pourroient auiourd'huy aucūs seigneurs de la basse Bretagne, eleuez en leurs maisons paternelles, que neantmoins on oyt parler Frāçois, pour ce qu'ils l'ont appris de leurs peres, meres, ou seruiteurs nourris en France. C'est pourquoy en vn Panegyric Pacatus s'excuse enuers l'Empereur Theodose, s'il n'est tāt eloquēt que ceux qui estoiēt naiz en Italie: pour ce (ie croy) qu'estant Gaulois, il luy falloit apprendre le langage Latin. Vray est que ce n'estoit auec telle difficulté qu'auiourd'huy, puis qu'ils le pouuoient apprendre comme nous faisons l'Alleman, l'Italien ou l'Espagnol, hantans parmy ces nations: & pour ce ils nourrissoient à ceste fin des esclaues parlans Latin & Grec, comme vn certain dit en son Ephemeride auoir appris le Grec:

Conloquio Graiorum assuefactus famulorum.

M'accoustumant parler auec esclaues Grecs.

Ie ne fay doute que nos François s'estans faits maistres de la Gaule, n'y ayent apporté beaucoup de nouueauté, aux mœurs & langage des anciens habitans, puisque leurs Rois estans Sicambriens (ainsi que dit Fortunat d'Aribert Roy de Paris:

Cùm sis progenitus clara de gente Sicamber,
Floret in eloquio lingua Latina tuo.

Combien que sois issu de gent Sicambrienne,
Le langage Latin coule en la bouche tienne.)

il est croyable que plusieurs des vaincus le voulurent apprendre, afin de plaire aux victorieux. Toutesfois les Francs venus de mauuais païs, ne furent pas si curieux d'introduire leur langue que les Romains: tant pour les raisons que i'ay dites, que pour auoir laissé viure les anciens habitans de la Gaule en leurs loix: vser de mesmes habillemens, armes & enseignes de guerre, que deuant leur venuë. De sorte que durant leur seigneurie la iustice se rendoit en Gaule selon les loix Françoises, Gottiques, Bourguignonnes & Romaines. Le tesmoignage que d'eux porte Agathie, autheur Grec, viuant du temps des enfans de Clouis, m'a semblé pouuoir estre icy mis: pour ce qu'il fait aucune mention de leur langage, & qu'il a esté cy-deuant mal interpreté en Latin.

» Ceste nation (dit-il au 1. liure) est si prochaine d'Italie, que les deux païs
» marchisent: toutesfois les anciés les ont appellez Germains, pour ce qu'ils ha-
» bitoiét le long du Rhin, & tiennét les prouinces voisines de ceste riuiere auec
» la plus grande partie des Gaules, qu'ils occupent non par droit d'heritage, ains
» par force d'armes. Outre cela ils ont la ville de Marseille, iadis colonie des Io-
» niens, peuplee par les Phocéses, que les Medes chasserét de leur terre du temps
» de Darius fils d'Hystaspes Roy de Perse. Laquelle ville se gouuernant iadis à la
» Grecque, est maintenát deuenue barbare: pour ce qu'ayát laissé son anciéne fa-
» çon de viure, elle obeit aux ordonnances de ceux qui luy cómandent. Cóbien
» que pour le present elle ne semble pas estre gueres decheute de son ancienne
» dignité: dautát que ces Germains ne sont pasteurs comme les autres Barbares,
» ains vsent & s'aident beaucoup de la police, loix, façons & coustumes Romai-
» nes, tant en leurs assemblees, que nopces, & medicaments. Ils sont Chrestiés,
» & sur tous autres de la bonne opinion & creance. Outre cela ils ont par les
» villes des Euesques & Prestres obseruans les iours des festes, tout ainsi que
» nous. A la verité encores qu'ils soient Barbares au reste, ils me semblent estre
» de bonnes mœurs & merueilleusement ciuils & courtois: n'ayás rien qui les
» rende differens de nous, que l'estrangeté de leurs habillemens, & le son de leur
» voix maternelle. Quát à moy ie les loüe & admire grandement tant pour leurs
» vertus excellentes, que la droite iustice qu'ils font aux autres, & la concorde
» gardee entre eux. Car encores que par ci deuant & de nostre téps mesme leur
» Empire ait esté diuisé entre trois princes & plus: toutesfois il ne se trouue
» point que iamais il y ait eu guerre entr'eux, ne bataille qui aye soüillé le païs
» de leur propre sang. Combien que volontiers & presque necessairement les

grands

grands Royaumes qui ſont eſgaux en force, enflent ceux qui les tiennent, & leur engendrent vn deſir de commander : auec autres infinies paſſions, cauſes de ſeditions & troubles. Ce neantmoins encores que les Royaumes ſoient diuiſez, il ne ſe trouue entre eux rien de cela. Que ſi d'aduanture il ſourd contention entre les Princes pour aucune choſe, tous les autres ſe preparent comme pour guerroyer & donner la bataille, marchans en tel equipage. Mais les armées & les deux Princes ennemis ne ſont pas ſi toſt l'vn deuant l'autre, que tout ſoudain, oublians leur querelle, ils retournent en amitié, & commandent à leurs chefs laiſſer pluſtoſt vuider leur differend par la voye de iuſtice, que par celle des armes. Que s'ils ne veulent obeïr, ils les font eux meſmes combattre ſeul à ſeul, & prendre le hazard: diſans que la raiſon, ne la couſtume du pays ne veulent pas que ſoubs ombre d'inimitié particuliere, la communauté de leur patrie ſouffre dommage aucun. Sur telles remonſtrances ils s'appaiſent, deſpoüillent leurs armes, rompent incontinent leurs aſſemblées, & ſe frequentẽt librement toute inimitié oſtée. Par conſequent leurs ſubiets honorent la iuſtice & leur patrie tout enſemble : & les Princes ſe monſtrent traictables & benins en temps & lieu. De là vient que leurs forces eſtant grandes, & vſans de meſmes loix, ils font de grandes & belles conqueſtes ſans crainte de rien perdre. Car il ne faut douter que là où la iuſtice & equité ſont gardées, la Republique ne ſoit heureuſe, de longue durée, & mal-aiſée à forcer par ſes ennemis. Ainſi donc les Francs ayant choiſi vne bonne façon de viure, ils s'eſuertuẽt de ſe ſurmonter eux-meſmes premierement, & puis tous leurs voiſins: & les enfans heritent du royaume de leurs peres.

Or ayant à parler de l'origine de la langue Françoiſe, il m'a ſemblé bon d'approprier en ceſt endroit ce diſcours d'vn Autheur ancien: tant pour repreſenter vne partie des mœurs & façons de faire de nos deuanciers, & la ſucceſſion hereditaire de nos Roys (mal à propos pour la paix de nous & de ceux qui viẽdront apres nous, debatue depuis peu de temps) qu'auſſi pource qu'il fait mention de la rudeſſe de noſtre langue ancienne, laquelle nos Roys de la premiere race s'efforcerent de polir. Car Chilperic entre autres voulut adiouſter à l'Alphabet Latin quatre caracteres Ο Ψ Ζ Π, ainſi repreſentez aux liures de Gregoire de Tours imprimez: ou þ & ʒ, au lieu du Π comme portent aucuns eſcrits à la main: que monſieur Pithou ſieur de Sauoye tres-ſçauant Aduocat en la Cour de Parlement, dict eſtre le grand Ω des Grecs, ou ω, & les Cheth, Theth & Vvau des Hebrieux, dont les noms ſe trouuent encores eſcripts ſur les caracteres, que bien que mal repreſentez en ſes exemplaires, & les miens eſcrits à la main il y a cinq cents ans & plus. Ce qui luy fait vray-ſemblablement penſer que ces lettres furent adiouſtées par ce Roy, non tant pour la langue Latine (qui touſiours s'eſtoit contentée des ſiennes) que pour aider la Francik theuſch (c'eſt à dire Françoiſe-Thioiſe) laquelle auoit beſoin de ſemblables lettres pour faire ſonner plus ouuertement ſes vv, ovv, cht, ht, ů, au, & autres prononciations qui luy ſont frequentes, & ne ſe peuuent repreſenter par ſimples lettres Latines. Ce qui à ſon opinion auoit plus d'apparence que tout ce qu'en a voulu dire l'Abbé Triteme. Quant à ce qu'on pourroit trouuer eſtran-

ge, qu'vn Roy de France fust allé emprunter des lettres de la langue Hebraïque tant esloignée de la sienne: ledit sieur Pithou respondoit en vn mot, que par la mesme histoire de Gregoire il appert que ce Roy se gouuernoit fort par Iuifs, & entre autres par vn nommé Prisc, qui faisoit ses prouisions, & estoit l'vn de ses plus fauorits. Mais pour plus grande preuue, il employoit ce que Otfrid moine de Vvissembourg & disciple de Raban Maur Abbé de Fulde, escrit au prologue Latin de son liure des Euangiles, intitulé La grace: composé en langage & vers Thiois, & adressé à Luithbert Euesque de Maience. Duquel nous auons bien voulu extraire ce qui s'ensuit, tant pource qu'il appartient aucunement à ce discours, que pource que le Liure n'est pas fort commun: du moins entre ceux de nostre nation. Il dit donc ainsi:

Dum rerum quondam sonus inutilium pulsaret aures quorundam probatißimorum virorum, eorumque sanctitatem laicorum cantus inquietaret obscœnus, à quibusdam memoriæ dignis fratribus rogatus, maximéque cuiusdam venerandæ matronæ verbis nomine Iudith, vt partem euangeliorum eis Theotiscè conscriberem. Et peu apres, *Scripsi nãque Euangeliorum partem Franzisce compositam.* Puis il adiouste, *Cordis præcordia lectiones has Theotiscè conscriptas memoria tangent. Huius enim linguæ barbaries vt est inculta & indisciplinabilis atque insueta capi regulari fræno Grammaticæ artis: sic etiam in multis dictis scripto est propter literarum aut congeriem, aut incongruã sonoritatem difficilis. Nam interdũ tria vvv, vt puto, quærit in sono, priores duo consonantes, vt mihi videtur, tertio in vocali sono manẽte.* ✱ *Interdum verò nec A, nec E, nec I, nec V, vocalium sonos præcauere potui. Ibi Y Græcũ videbatur ascribi: & etiam hoc elementum lingua hæc horrescit, interdum nulli se characteri, aliquotiens in quodam sono nisi difficile iungens. K & Z sæpius hæc lingua extra vsum latinitatis vtitur, quæ Grammatici inter literas dicunt esse superfluas. Ob stridorem autem interdum dentium, vt puto, in hac lingua Z vtimur, K autem ob faucium sonoritatem. Patitur quoque metaplasmi figuram, nimium tamẽ aßiduè, quam doctores Grãmaticæ artis vocãt synaliphã. Et hoc nisi legentes præuideant, rationis dicta deformius sonant: literas interdum scriptione seruantes, interdum verò Hebraicæ linguæ more vitantes, quibus ipsas literas ratione synaliphæ in lineis, vt quidam dicunt, penitus amittere & transilire moris habetur: non quo series scriptionis huius metrica sit subtilitate cõstricta, sed schema omæoteleuton aßiduè quærit. Aptam enim in hac lectione & priori decentem & consimilem quærũt verba in fine sonoritatem: & non tantùm per hanc inter duas vocales, sed etiam inter alias literas sæpißimè patitur collisionem synaliphæ. Et hoc nisi fiat, extensio sæpius literarum ineptè sonat dicta verborũ. Quod in communi quoque nostra locutione, si solerter intendimus, nos agere nimium inuenimus. Quærit enim linguæ huius ornatus & à legentibus synaliphæ lenem & collisionem lubricam præcauere: & à dictantibus omæoteleuton, id est consimilem verborum terminationem obseruare. Sensus enim hic interdum vltra duos, vel tres versus, vel etiam quatuor in lectione debet esse suspensus: vt legentibus quod lectio signat, apertior fiat. Hic sæpius I & O cæteraque similiter cum illo vocales simul inueniuntur inscriptæ, interdum in sono diuisæ vocales manentes, interdum coniunctæ priore transeunte in consonantium potestatem. Duo enim negatiui dum in latinitate rationis dicta confirmant, in huius linguæ vsu penè aßiduè negant: & quamuis hoc interdum præcauere valerem, ob vsum tamen quotidianum, vt morum se locutio præbuit, dictare curaui. Huius enim linguæ proprietas, nec numerum nec genera me conseruare sinebat. Interdum enim masculinum latinæ linguæ in hac fœminino protuli, & cætera genera necessa-*

ria simili modo permiscui: numerum pluralem singulari variaui, & tali modo in barbarismum & solœcismum sæpius coactus incidi. Horum suprà scriptorum omnium vitiorũ exẽpla de hoc libro Theotiscè ponerem, nisi irrisionem legentium deuitarem. Nam dum agrestis linguæ inculta verba inseruntur latinitatis planitiæ, cachinnũ legentibus præbent. Lingua enim hæc velut agrestis habetur, dum à propriis nec scriptura, nec arte aliqua vllis est tẽporibus expolita. Quippe qui nec historias suorũ antecessorum, vt multæ gentes cæteræ, commendant memoriæ: nec eorum gesta vel vitam ornant dignitatis amore. Quòd si rarò contigit, aliarum gentium lingua, id est Latinorum vel Græcorum, potius explanant. Cauent aliarum, & deformitatem non verecundant suarum. Stupent in aliis vel literula parua artem transgredi, & penè propria lingua vitium generant per singula verba. Res mira, tam magnos viros, prudentiæ deditos, cautela præcipuos, agilitate suffultos, sapientia latos, sanctitate præclaros cuncta hæc in alienæ linguæ gloriam transferre, & vsum scripturæ in propria lingua non habere.

C'est à dire, Et pource que plusieurs hommes de bien auoient les oreilles « batues de choses vaines, & que leur saincteté estoit molestée par les vilaines & « sales chansons des laics : ie fu iadis prié d'aucuns de mes freres de bonne me- « moire, & principalement d'vne Dame honorable nommée Iudith, d'escrire en « leur faueur partie des Euangiles en langage Thiois, &c. & peu apres, Car i'ay « mis en François partie des Euangiles, &c. Puis il adiouste, Cest escript mis en « Thiois touchera iusques au fonds du cœur. Toutesfois outre que ceste langue « est tant barbare qu'elle ne reçoit aucun ornement, & ne peut estre enseignée, « n'entrer en reigle contenue par le frein de l'art de Grammaire : plusieurs de ses « paroles se peuuent difficilement escrire, tant à cause de la multitude de ses « lettres entassees l'vne sus l'autre, que leur son mal ordonné. Car ie pense que « par fois il luy conuient prononcer trois vvv : à sçauoir les deux premiers en « consonante, ainsi qu'il me semble, & le troisiesme en voyelle. Par fois ie n'ay « peu fuyr le son des voyelles A, E, I, V, en lieu qu'il falloit mettre l'Y grec, qui est « vne lettre que ceste langue a en horreur. Par fois contre l'vsage des Latins elle « se sert du K & du Z, lesquels ne se peuuent ioindre à nul autre caractere, ou « à tout le moins difficilement. Qui est la cause pourquoy les Grammairiens « les mettent entre les lettres superfluës. Toutesfois nous vsons du Z pour re- « presenter le grincement des dents, & du K pour faire le son de la gorge. Ceste « langue est aussi subiecte à la figure appellée Metaplasme (c'est à dire transfor- « mation, qui aduient quand la derniere syllabe se change soubs mesme cas) « mais encore plus à celle que les Docteurs de Grammaire appellent Synalephe « (qui est quand la voyelle estant derniere d'vn mot est mangée par celle qui « commence le mot suyuant.) A quoy si ceux qui lisent ne prennent garde, ilz « desfigurent & rendent mal plaisant ce qui est bien dict & composé. Par fois « nous retenons les lettres en leur escriture : par fois aussi nous les euitons (à « la façon des Hebrieux qui ont accoustumé, comme disent aucuns, d'oster ou « passer des lettres, à cause de la synalephe) non pource que l'ordre de ceste ma- « niere d'escrire, soit suiet & lié à la subtilité des metres ou vers: mais pource que « la langue cherche continuellement la figure Omioteleuton : car telle compo- « sition veut tousiours auoir vne pareille terminaison ou lisiere de mots. Ce « qui est bien souuent cause non seulemẽt de manger les voyelles par synalephe, «

,, mais encores d'autres lettres, leſquelles ſi quelcun vouloit laiſſer, il aduiēdroit
,, que les vers ſeroient deſmeſurez & mal-ſonnans: choſe que nous practiquons
,, ſouuent en noſtre commun parler, quand nous y voulons prendre garde de
,, plus pres. Pource que ceſte langue requiert tel ornement, & que ceux qui la
,, liſent, aduiſent à la ſynalephe, & ceux qui compoſent à l'omioteleute, c'eſt à
,, dire, conſonance: pour à laquelle venir il faut par fois tenir le ſens ſuſpens par
,, deux ou trois vers, afin de le rendre plus clair & intelligible à ceux qui liſent.
,, Bien ſouuent en telle compoſition I, & O, auec autres voyelles ſe trouuent
,, eſcrites enſemble par fois retenant leur ſon de voyelles: & par fois eſtans con-
,, iointes, la premiere deuient conſonante. Deux negatiues qui ſont priſes en
,, Latin pour vne affirmatiue, font preſque ordinairement vne negatiue. Et
,, combien que ie m'en peuſſe garder, i'ay eſté contrainct le practiquer pour
,, ſuyure la maniere de parler & façon commune & vſagere. Car le naturel de
,, ceſte langue ne me permettoit obſeruer ne les nombres ne les genres. Et pour-
,, ce i'ay par fois fait d'vn mot maſculin Latin, vn feminin en ceſte langue: & en
,, pareil i'ay entremeſlé les autres genres ſelon la neceſſité, faiſant d'vn plurier
,, vn ſingulier, tombant par ce moyen aſſez ſouuent, mais par contraincte, en
,, Barbariſme (c'eſt à dire, corruption de parole) & Soleciſme (c'eſt à dire, vi-
,, cieuſe oraiſon.) Dequoy ie pourroy monſtrer pluſieurs exemples pris de ce
,, preſent Liure eſcrit en Thiois : ſi ie n'auoy deſir de fuyr la moquerie qu'en
,, feroient les Lecteurs. Car les rudes mots d'vne langue ruſtique, meſlez par-
,, my la douceur Latine, ne font qu'appreſter à rire. Auſſi ceſte langue eſt bien
,, tenue pour ruſtique, puis qu'elle n'a iamais eſté polie par les ſiens, ne par
,, eſcritures, ne par aucun art ou eſtude. N'ayant iamais aucun d'eux eſcrit
,, l'hiſtoire ou faicts de leurs maieurs, ainſi que les autres nations, pour aug-
,, menter leur memoire ou honneur. Que s'il eſt aduenu quelquesfois (mais c'eſt
,, bien rarement) ils l'ont faict pluſtoſt en langue eſtrangere, c'eſt à dire Latine
,, ou Grecque. Et combien qu'ils ſe gardent de faillir és autres langues, ils n'ont
,, point de honte de voir la leur ſi laide & mal polie. Ils admirēt les autres & crai-
,, gnent d'y faillir d'vne ſeule petite lettre, chopans preſque à chacun mot de la
,, leur. Choſe eſmerueillable, que de ſi grands perſonnages, tant prudens, les plus
,, aduiſez qu'on ſçauroit trouuer, ſubtils, ſages & renommez de ſainćteté, facent
,, tant d'honneur à vne langue eſtrangere, ſans vouloir mettre en vſage la ſienne
,, propre.

Voila la plaincte que faict Otfrid de la pauureté de la langue Françoiſe-Thioiſe. Qui monſtre aſſez que l'intention de Chilperic n'auoit eſté receuë des ſiens non plus que ſes vers, ſes hymnes & ſes Meſſes: fuſt pour le peu de reſpect qu'ils porterent à ſa memoire depuis ſa mort, ou par leur propre nonchalance. Si n'ay-ie voulu pour cela laiſſer tel diſcours en arriere, quand ce ne ſeroit que pour eſclaircir ce lieu de noſtre Hiſtoire, qui ſemble n'auoir eſté iuſques ici aſſez entendu: & qu'à prendre de pres garde à ce que ce moine (viuant enuiron l'an DCCCLXX.) dict, il monſtre que noſtre ryme Omioteleute dont nous parlerons cy apres, eſtoit ia en vſage entre nos François Thiois: ſinon en eſcriture, pour le moins en chanſons & vaude-villes. Mais pour reprēdre mon

propos, ie di que ce qui a plus empesché la croissãce & augmẽtation de la lãgue Françoise Thioise, & retenu plus de mots Latins en la bouche des François & Gaulois, ç'a esté la religion Chrestienne, receüe par l'vn & l'autre peuple selon la doctrine des Papes de Rome, lesquels deça n'vsoyent point d'autre langue que de la Latine. Tellement que les Gaulois & François voulans paruenir aux dignitez Ecclesiastiques (tousiours honorees) estoyent contraints apprendre le Latin. Vray est que nos Rois ayans leur royaume estẽdu iusque dãs la Germanie, & Pepin estant venu des Ducs d'Austrasie: la Cour de France estoit durant les deux premieres familles hantee de deux sortes de gẽs parlans diuers langages, à sçauoir ceux de deça la riuiere de Meuse, Gaulois-Romain, ceux de delà (vers & outre le Rhin) Theusch, ou si voulez parler plus modernemẽt, Thiois. Ce qu'il ne fault trouuer estrange, pource que la plus part du païs de Belges, qui est le long du cours du Rhin, s'appelloit (mesme sous les Empereurs Romains) *prima & secunda Germanica*: comprenant les Eueschez de Strazbourg, Spire, VVormes, Mayence, Colongne & Tungres qui maintenant tient son siege au Liege. Et ie pense que ce nom luy demoura pource que la meilleure partie des habitans parloit Germain, y estans plusieurs nations d'outre le Rhin venues habiter. Les noms que Charles le grand donna aux vents & mois en sa langue Françoise-Germaine, monstrent que la langue Romande qui se parloit du temps de ses enfans, ne celle dont maintenant nous vsons, n'approchent aucunement du François-Germain, & que la nostre tient plus de la Romaine ou Latine. Qui peut estre la cause pourquoy ceux qui du tẽps de cest Empereur viuoyent delà la Meuse estoyent estimez parler Theutonic ou Frãçois Thiois: & ceux de deça, Romain: pource qu'on appelloit ce quartier où nous demourons, France-Romaine. Et suyuant cela au Concile tenu à Tours l'an DCCCXII. il est porté par le XVII. article, *Quilibet Episcopus habeat Omilias, &c. Et easdem quisque aperte traducere studeat in rusticam Romanam linguam & Theotiscam*: c'est à dire, en langue Romande & Thioise.

CHAP. IIII.

Quelle estoit la langue appellee Romande. Des Romands: quand ils commencerent d'auoir cours: & de la langue Gallonne ou VVallonne, & celle que maintenant nous appellons Françoise.



CESTE langue Romande n'estoit pas la pure Latine, ains Gauloise corrompue par la longue possession & seigneurie des Romains: que la plus part des hommes habitans depuis ladicte riuiere de Meuse iusques aux monts des Alpes & des Pyrenees parloyent. Car la France que Luitprand au chapitre VI. du premier liure de son histoire appelle Romaine, comprenoit seulement iusques à Loire. Et pour monstrer que parler Roman, ne s'entendoit pas au temps iadis pour parler Latin: ie m'aideray de ces vers

pris du Roman d'Alexandre, composé par gens viuans enuiron l'an MCL. sous Louis le Ieune, Roy de France.

La verté de l'Histoir' si com' li Roix la fit,
Vn Clers de Chasteaudun, Lambert li Cors l'escrit:
1. Pour tire. *Qui de Latin la 1 trest, & en Roman la mit.*

Il faut donc dire que Latin & Roman fussent differens: puis que cestuy-cy tire du Latin vne histoire, pour la mettre en Roman. Il est vray que ces vers sont faits plus de CCC. ans apres Charles le Grand Et qu'ainsi ne soit, qu'on entendoit il y a DCCC. ans, que parler Rustic Romain fut le langage commun des habitans de deça Meuse: il ne faut que lire ce qu'a escrit Guitard en son histoire de la discorde des enfans de l'Empereur Louis le Debonnaire, aduenue en l'an DCCCXLI. Car faisant mention de Louis Roi de Germanie & de Charles le Chauue son frere Roy de France VVestrienne ou Occidentale (c'est à dire de ce qui est entre Meuse & Loire) il dit que les deux Rois voulans asseurer ceux qui les auoyent suyuis, que ceste alliance seroit perpetuelle, ils parlerent chacun aux gens de son pair (c'est le mot dont ledit Guitard vse) à sçauoir Louis Roi de Germanie aux François VVestriens (qui suiuoyent ledit Charles) en langue Romaine (c'est à dire la Rustique) & Charles à ceux de Louis (qui estoyent Austrasiens, Alemans, Saxons, & autres habitans delà le Rhin) en langue Theutonique, qui est la Theotisque dudit Concile de Tours: ou, comme i'ay dit, Thioise. Les parolles du Serment que Louis fit en langue Romaine furent telles, ainsi que ie les ay prises d'vn liure escrit il y a plus de cinq cens ans. *Pro don amour & pro xpian poblo & nostro commun saluament dist di en auant inquant ds sauir & podir me dunat si saluareio cist meon fradre Karle & in adiudha, & in cadiuhia, & in cadhuna cosa si com hom p dreit son fradra saluar distino quid il vn altre si faret. Et abludher nul plaid nunquam prindrai que meon vol cist meon fradre Karle in danno sit.* Et le peuple de VVestrie respond en mesme langage: *Si Lodhuuigs sagrament que son frade Karle iurat conseruat, & Karlus meo sendr, de suo part n̄ lo stanit: Si io returnar non lint pois neio ne nuls cui eo returnar int pois in nulla adiudha contra Lodhuuig nunli iuer.* Or ne peut-on dire que la langue de ces sermens (laquelle Guitard appelle Romaine) soit vrayement Romaine (i'entens Latine) mais plustost pareille à celle dont vsent à present les Prouençaux, Cathalans, ou ceux de Languedoc. Et il appert par les liures composez en langue Latine du temps de Charles le Chauue, qu'il y a grande difference entre ce Serment & ce qu'ils tenoyent lors pour Latin. Il faut donc necessairement conclure, que ceste langue Romaine entendue par les soldats du Roi Charles le Chauue, estoit ceste rustique Romaine, en laquelle Charles le Grand vouloit que les Omelies preschees aux Eglises fussent translatees: à fin d'estre entendues par les simples gens, comme leur langue maternelle, aux profnes & sermons: ainsi qu'il est aisé à deuiner ou iuger.

Il reste maintenant, sçauoir pourquoy ceste langue Romaine Rustique a esté chassee outre Loire, delà le Rosne & la Garonne: ce que ie confesse librement ne pouuoir asseurer par tesmoignages certains. Car qui seroit cestuy-la tant hardi, de seulement promettre pouuoir tirer la verité d'vn si profond

abysme, que celuy où l'ignorance & nonchalance de sept ou huit cens ans l'a precipitee? Toutesfois i'en diray bien des causes & raisons sinon vrayes, à tout le moins vray-semblables. Et s'il est loisible de deuiner, & les coniectures ont lieu en ceste matiere (comme ie croy qu'elles doiuent auoir) ie soustiens que le partage des enfans de l'Empereur Louis Debonnaire, apporta vne grande mutation en l'estat de France: & non seulement separa leurs subiets, mais encores rompit toute l'ancienne societé, que les François & Gaulois demourans deça la Meuse auoyent auec ceux de delà: pour les grandes guerres que les freres, enfans dudit Empereur Debonnaire, eurent les vns contre les autres: & lesquelles apres la mort de presque toute la noblesse (tuee en la bataille de Fontenay) grandement altererent les alliances, que les seigneurs viuans sous vn si florissant empire, prenoient aussi tost loing que pres. Car durãt le regne de Pepin, Charles le Grãd, & Louis son fils: l'Austrasien, Saxon, Bauierien, Aleman qui se marioit en VVestrie, Bourgongne, Italie, Septimanie (qui est Languedoc) ou en Aquitaine: ne craignoit point de perdre ses heritages, ainsi qu'il est porté par vn article de la diuision que Charles le Grand fit de ses Roiaumes entre ses enfans. Là où depuis Charles le Chauue (soit que la clause & article susdit eussent esté oubliez en l'appointement faict l'an DCCCXLIII. entre les trois freres, enfans dudit Debonnaire: ou pour quelque autre raison que nous n'auons point trouuee escritte) il n'y eut plus d'esperance de se reioindre, chacun voulant auoir vn Roy de son langage. Voyla pourquoy les Austrasiens n'eurent agreable ledict Charles le Chauue, quand il voulut prendre le royaume de Lothaire son nepueu, mort sans enfans legitimes: ne les VVestriens, Charles le Gras, & encores moins Arnoul, quand ils s'efforcerent de les gouuerner durant la minorité de Charles le Simple: voulant (ainsi que i'ay dit) chacun estre commandé par vn homme de sa langue. Ce qui apparut bien euidemment, quand la famille de Pepin vint à faillir au Roiaume de Germanie: d'autant que les Italiens firent Roi Beranger, les Saxons Henri le Fauconnier, & quelque temps apres les VVestriens Hue Capet, marris de ce que Charles Duc de Lorraine sentoit trop son Alemand.

Ceste derniere separation de Capet fut cause, & à mon aduis apporta vn plus grand changement, voire (si i'ose dire) doubla la langue Romande. Car son entreprise estant suyuie de plusieurs autres seigneurs, ja gouuernans les grandes Comtez & Duchez, ils se monstrerent non pas Roys (car ils n'auoyent l'authorité acquise de si longue main que Hue Capet venu d'vn grand pere & d'vn grand oncle Roys) mais vsurpateurs de tous droits royaux, tenans cour à part, battans monnoye, & ne se rendans subiets qu'à tel seruice qu'il leur plaisoit faire à ce Roi, aussi nouueau en sa dignité, qu'eux mesmes qui l'auoyent supporté contre l'apparent heritier de la couronne, pour auoir part au butin plustost que pour affection qu'ils luy portassent, ou desir de reformer les abus lors regnans. De maniere qu'ils ne se soucierent beaucoup de hanter la cour de ce nouueau Roy, ne se patronner sur ses meurs, & encores moins suyure son langage: qui à la fin ne se trouua de plus grande estendue que son domaine, raccourci par ces Harpies. Car ledit Hue Capet & Robert son *Des Romans.*

fils ne iouissoyent d'aucune ville de marque, fors d'Orleans, Paris & Laon: pource que les autres auoyent leurs Comtes, & les prouinces des Ducs, qui tenoyent grand territoire. Comme Richard, seigneur de toute Normandie: Hebert qui estoit Comte de Meaux & Troyes, c'est à dire de Brie & Champagne: Thiebault Comte de Chartres, Blois & Tours: Guillaume Duc de Guyenne, & Comte de Poictou: Geoffroy Comte d'Anjou: lesquels depuis s'accreurent grandement, pource que ceux de Chartres ioignirent à leur domaine Champaigne & Brie par vsurpation: ceux de Normandie, Angleterre: la maison d'Anjou, Touraine: tellement que lon veit en France de belles cours & magnifiques tout à vn mesme temps. Car le Comte d'Anjou espousa l'heritiere d'Angleterre & Normandie. Le Duc de Guyenne auoit les hommages d'Auuergne, Limosin, d'Angoulmois, Agenois, & de toute l'Aquitaine. Le Comte de Champaigne, Brie, & tout ce qui estoit depuis l'emboucheure de la riuiere de Marne dans celle de Seine, iusques vers la Lorraine: & de là retournant à Sens. Les Berangers, toute la Prouence, Languedoc & Cathalongne. Ce qui donna occasion aux poëtes & hommes ingenieux, qui en ce temps-là voulurent escrire, vser de la langue de ces Roytelets, pour d'auantage leur complaire, & monstrer qu'ils n'auoient que faire d'emprunter aucune chose de leurs voisins.

Quād les Romans cōmencerent d'a-voir cours

Ce fut lors (ainsi que ie pense) qu'escrire en Roman commença d'auoir lieu, & que les Conteor & Iugleor, ou Iongleurs, Trouuerres & Chanterres, coururent par les cours de ces Princes: pour reciter ou chanter leurs contes sans ryme, chansons & autres inuentions poëtiques: vsans du Romain Rustique, ainsi que du langage entendu par plus de gens, encores qu'il leur eschapast assez de mots de leur terroir. De là vient que lon trouue tant de liures de diuers dialectes, Limosin, VVallon ou François, & Prouençal portans le nom de Romans: voulans les poëtes donner à cognoitre par ce tiltre, que leur œuure ou langage n'estoit pas Latin ou Romain Grammatic, ains Romain vulgaire. Ce que ie deuine (car autrement ie ne veux asseurer vne chose tant obscure) par vn passage d'vn liure composé enuiron l'an MCCXXVII. ou XXVIII. par Huon de Meri: qui dit au commencement du Roman intitulé le Tournoiment d'Antichrist.

N'est pas oiseux, ains fet bon œuure
Li trouuerre qui sa bouche euure
Por bonne œuure conter & dire,
Mais ki bien treuue plain est d'ire
Quant il n'a de matiere point.
Ioliuetez semond & point
Mon cuer de dire aucun biau dit.
Mais n'ai dequoy, car tout est dit
Fors ce que de nouuel auient.
Mais au Trouueor bien auient
S'il sçait auenture nouuelle,
Qu'il face tant que la nouuelle

Par

Par tout s'espande & par tout aille:
Et que son gros François detaille
Pour faire œuure plus deliee.
Por ce ma langue ay deliee,
Quicong m'en tiene à [1] trespensé 1 Outrecuidé.
Pour dire mon nouuel pensé.

Ce gros François detaillé me semble deuoir estre pris pour le Roman & plus poli langage, dont les Trouuerres, Iugleors, & autres cy dessus nómez vsoyent plus que le commun. Car Hebert dit au Roman des sept sages,

Moult volontiers me penervie
Si ie m'en pooie entremettre
Qu'en bon Romans pëusse mettre
Vne [2] Estoire [3] auques ancienne. 2 Histoire. 3 Aussi

& puis quelques vers apres il adiouste,

Li bons moines de bonne vie
De Haute-selue l'Abeie
A l'Estoire renouuellee,
Par bel Latin l'a ordenee,
Hebers la [4] vieut en Romans trere 4 Veult.
Et del Roman vn liure faire:
El nom & en la reuerence
Del Roy fil Phelipe de France
[5] Loëu qu'en doit tant loër. 5 Ce Louis doit estre le pere de S. Louis ou Louis Hutin.

& puis encores quelque peu apres,

Por s'amor encommenceray
L'Estoire & enromanceray. &c.

qui est à dire, Ie mettray en François. Que si quelcun pense que le Roman ne fust qu'en ryme: ie luy respons qu'il y auoit aussi des Romans sans ryme & en prose. Car en la vie de Charles le Grand mise en François auant l'an mil deux cens, à la requeste d'Yoland Comtesse de saint Paul, sœur de Baudoin Comte de Hainau, surnommé le Bastisseur, au quatrieme liure l'autheur dit ainsi: « Baudoin Comte de Hainau trouua à Sens en Bourgongne la vie de Charlemaigne: « & mourant la donna à sa sœur Yoland Comtesse de saint Paul, qui m'a prié « que ie la mette en Roman sans ryme. Parce que tel se delitera el Roman qui del « Latin n'eut cure: & par le Roman sera mielx gardee. Maintes gens en ont ouy « conter & chanter, mais n'est ce mensonge non ce qu'ils en dient & chantent « cil Conteor, ne cil Iugleor. Nuz contes rymez n'en est vrais: tot est mensonge « ce qu'ils dient. Ce parler Roman estoit lors pris pour le langage maintenant appelé François le plus poli, tesmoin ce vers du Roman d'Alexandre de la composition de Lambert li Cors:

Vestu comme François, & sot [1] parler Roman. 1 Sceut.

Et les Souisses le pensent encores: car au lieu de dire. Ie sçay bien parler François, ils disent Ie sçay bien parler Roman. Et ie diroy volontiers que le parler Roman fut plus particulier à Paris & lieux voisins qu'à d'autres. Car au

Roman d'Alexandre composé par le clerc Simon, en racontant les peuples diuers qui sortirent de Babylone, apres la confusion aduenue en bastissant la tour, il dit,

1 Pere.

Li enfant se departent, li [1] piere en fu dolans,
E li autre deuient Mesopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans.

& puis quelques vers apres,

Li autre fu Romains & li autre Toscans.

& encores depuis,

L'autre fu Espeingnos, & s'autre fu Normans,
Li autre Erupiei & parla bien Romans,
Li autre fu François, & li autre Normans.

Hurepoix.

Lesquels Erupeis ou Erupers ie pren pour ceux du païs d'Hurepoix, qui n'ha point de limite certain: sinon qu'à Paris nous disons que le quartier deuers Midi ou de l'Vniuersité est en Hurepoix. Et neantmoins pres de Meaux & Ioerre il y a vn terroir appelé Heurepoix, comme aussi quelque endroit voisin de Montereaux-fault-Yonne. Que si aucun veut dire que Simon prend le mot Erupeis pour *Europæus*: ie respons qu'il parleroit trop generalement, ayant nommé tant de peuples particuliers. Ie ne suis pas d'opinion que Hurepoix ait pris son nom du vent Eurus, puis qu'il se trouue & à l'Orient & au Midi de Paris. Mais i'adiousteray bien, qu'à Paris quand lon veut dire qu'vne façon de faire n'est gueres ciuile, on vse de ces mots, C'est du païs ou quartier de Hurepoix: ce que d'autres disent, Cela sent son escolier Latin. Comme si nos Roys demourans du costé que nous appellons Cité, & ville (à sçauoir au Palais, à S. Martin, au Louure, pres S. Geruais, S. Paul, & aux Tournelles, lieux habitez par nos Rois) eussent plus façonné les habitans de cest endroit de Paris: & que celuy de l'Vniuersité fust moins ciuil, pour n'estre pas tāt hanté de Courtisans; ce qui luy auroit plus faict retenir le langage Rustic Romain. Que les Erupers, Erupeis, Hurepois, ou Herupois fussent subiets des Rois de France, il en appert au Roman de Bertain composé par le Roi Adenez, viuant du temps du fils de saint Louis: où ils sont nommez auec ceux qui accōpagnerent Charles le grand contre les Saxons. Car parlant de Saxe il dit,

1 Onc.
2 orgueil
3 Orleãs.
4 Defense.

Apres l'ot Guithekins qui [1] aint n'ama François,
Cil fu fils Iustamont mout fu de grand [2] bufois.
Car bien euida conquierre France & [3] Olenois,
Champaignois & Bourgongne & Flamans & Englois.
Iusqu'à Colongne fu, là il fit maint desrois.
Longuement tint Sassoigne qu'ins nus n'i mit [4] defois.
Mes puis fu reconquise par Francs & par Thiois:
Au reconquerre fure li baron Herupois
Et Flaman li Eu Vage Brabançon Ardenois.

Quant à l'etymologie & signification de ce mot Hurepois, voici ce que i'en ay trouué dans le Roman de la conqueste d'outre mer. Parlant d'vn Helias (qui fut le cheualier au Cygne) nourri auec ses freres dans vn bois, sans iamais

auoir veu autre homme qu'vn Hermite, qui les vestoit de feuilles & escorces cousues de Til, il dit,

Li forestier s'en tourne qui ot nom Malaqurrez
A l'hermitage vint hideux & hurepez.

Et du mesme Helias.

Velus estoit com [5] Leus v Ours [6] enkaënez, 5. Loup. 6 Enchainez.
Les ongles grans & lons., les [1] ceuals meslez, 1 Cheueux.
La teste hurepee n'ert pas souuent lauez.

Puis il en dit autant des pauures gens, lesquels ayans perdu leurs cheuaux & biens, suiuoyent à pied en ce voyage d'outre mer les autres Chrestiens: estans conduits par Pierre l'Hermite:

La peussiez voir tant viez draps depanez
Et tant grande barbe & tant [2] ciez hurepez. 2 Chefs.

De sorte que le païs de Hurepoix pourroit auoir pris son nom de ce que les habitans portoyent leurs cheueux droits & herissez comme poil de Sanglier, la teste duquel en venerie s'appelle Hure. De Hurepé donc vient par syncope Hupé, qui est vne touffe de plumes leuees qu'vne espece de coqs porte sus la teste: & encores Houpe, ce floc de soye ou de fil noué qui iadis se mettoit au sommet des chapeaux & bonnets des hommes plus honorables: non seulemẽt Rois, Princes & gentishommes, mais encores Cardinaux, Euesques & Docteurs. Dont possible vient le prouerbe, Abatre l'orgueil des plus houpez, quand c'estoyent clercs: ou hupez, quand c'estoyent gens de guerre portans plumes. Tant y a que les anciens Sicambriens (desquels autre part i'ay monstré que sont venus les François) portoyent leurs cheueux nouez sus la teste. Le mot de Hurepé pour poil leué & mal pigné, dure encores en la bouche d'aucunes femmes de Paris, en mesme signification que le Latin *arrecta coma.* Mais tout ceci sera dit pour resueiller l'esprit de quelcun, lequel possible rencontrera d'autres endroits d'Autheurs plus expres & clairs que ceux ci par moy alleguez. Les Espagnols aussi ont gardé ce mot de Roman, appellans Romancé Castellano leur langage commun, & dont ils vsent en la composition ou translation des liures. Ie ne puis oublier que Giouan Baptista Giraldi en ses discours pense que les Romans ont pris leur nom de Reims: pour ce que le liure que Turpin Euesque de ceste ville a fait de la vie & gestes de Charles le grand, a plus donné de subiet aux Trouuerres. Comme si le mot Romancé venoit de *Rhemenses.* Et Pigna vn autre Italien, allegue ceste raison au liure qu'il a fait de l'origine des Romans: adioustant que les Annales estoyent ainsi appelees: & que depuis d'autres nommerent ainsi leurs contes fableux: ce qui a fait appeller Romans les semblables poësies. Mais il faut pardonner à ces estrangers s'ils chopent en païs esloigné de leur congnoissance, estans les Romans vne sorte de poësie Gauloise ou Françoise.

Quant au VVallon ou Gallon: i'estime que c'est vn moyen & nouueau langage, nay depuis Charles le grand: ainsi appellé pour ce qu'il sentoit plus le Gaulois que Thiois: lequel toutesfois on ne laissa d'appeller Romain, pource qu'il approchoit plus du Romain que du Thiois ou François Germain. *De la langue VVallone.*

Ce dialecte (c'est à dire proprieté & diuersité de langage) ayant trouué des cours riches: comme celles des Comtes de Flandres, d'Artois, de Hainau, de Louuain, Namur, Liege & Brabam, a donné occasion de penser que ce fust vne autre maniere de parler François. Mais la maison de Hue Capet ayant regné si longuement, & peu à peu ioint à la couronne les grandes terres, iadis occupees par des seigneurs particuliers, a quant & quant esteint deça Loire la langue Romande, ou Romaine Rustique, pareille à celle du serment dessus escrit, qui s'y parloit (ainsi que i'ay dit) du temps de l'Empereur Charles le grand: la banissant aux cours plus esloignees vers Italie, Prouence, Languedoc, Gascongne, & partie d'Aquitaine, qui approche de Garomne: tout ainsi que le VVallon se retira outre la riuiere de Somme & de Meuse: laissant vn langage moyen à ceux qui demourerent entre les montagnes d'Auuergne & ces riuieres: depuis appelé François, pource que les Rois portans le nom de France le parloyent.

CHAP. V.

Que la langue Françoise a esté cogneue, prisee & parlee de plus de gens, qu'elle n'est à present.



CESTE langue que i'appelle Françoise, fut iadis plus prisee qu'elle n'est, à cause des victoires de nos Rois, estendues plus loin que maintenant. Car (ainsi que i'ay dit) les grands Roiaumes & Empires, sont cause de faire estimer & apprendre les langues: ce qui se preuue assez par les Grecs & Romains. Les Grecs principalement, estans gens d'esprit, enuoyerent de leurs villes (quand la multitude y estoit trop grande) des gens habiter les païs estranges: & quand ils auoyent trouué quelque bon terroir, ils y fondoyent des villes: retenans la langue de celles dont ils estoyent partis, & reconnoissans leur mere-ville. Tant en firent, que la plus grande partie des costes de la mer, d'entre l'Asie, Afrique, & Europe viuoyent comme le peuple de Grece mesme. La seigneurie qu'Alexandre & ses successeurs, eurent presque sus toute l'Asie, grande partie d'Afrique, & Europe, fut cause de son augmentation: mais trop plus les hommes doctes, qui firent tant de liures, esquels ils traittoyent de plusieurs sciences vtiles. Ce qui contraignit les estrangers, ausquels Dieu n'auoit fait tant de grace que d'inuenter, de les apprendre d'eux. Et pour monstrer que mon opinion est veritable: il suffira dire, que les Romains enuoyoyent leurs enfans, aussi tost à Marseille ville de Prouence (colonie ou peuplade des Phocenses Grecs) pour apprendre la langue Greque, qu'à Athenes: pource que la discipline de ceste ville estoit grandement prisee. On dit aussi que les Druides Theologiens & prestres Gaulois, vsoyent semblablement de langue Greque: du moins Cesar dit, *literis Græcis*, c'est à dire carecteres. Lesquels Druides ledict sieur Pithou pése auoir donné le nõ

à Druthin, qui signifioit Seigneur ou Dieu en vieil langage François-Frizon, ainsi qu'il se lit en la translation des Euangiles faictes par ledict Otfrid. De sorte qu'à son aduis, Druide voudroit dire Diuin ou Theologien. Laquelle opinion n'est pas hors d'apparence: pource qu'il n'y a encore cc. ans que nous appellions les Docteurs en Theologie Diuins & maistres en diuinité; tesmoin ces vers de la complaincte de saincte Eglise: pour maistre Guillaume de Sainct-Amour.

Vous deuin & vous decretistre,
Ie vous iette fors de mon titre.

Ce qui sera dit non du tout hors de propos: ains pour tousiours confirmer mon opiniõ, que les marests de Frise ayãt caché les Belges, ils y ont laissé quelques mots. Pour reprendre mõ propos, ie dy que les Romains enuoyerẽt querir en Athenes leurs loix des douze tables: & lesquels venans depuis à estre seigneurs du monde, firent en plus brief tẽps & d'vne autre sorte, estẽdre leur lãgue. Car n'ayãs chose plus loüable, que leur discipline militaire (qui n'estoit pas assez suffisante toute seule, pour si tost plãter leur langue) ils voulurent que les Iuges des païs conquis, fussent Romains: ou pour le moins vsassent en leurs sentẽces & actes publiques, de langue Romaine. Si rigoureusement qu'ils ne voulurent iamais respõdre aux Grecs qu'en Latin: les contraignant parler par Trucheman, pour leur oster le moyẽ de monstrer la promptitude & facilité de leur langue (qui les faisoit estimer) non seulement en la ville de Rome, mais au milieu de la Grece & d'Asie: afin de rendre enuers les natiõs estrãges, la Romaine plus venerable. Ce qu'ils ne firent par vn mespris des sciences, ains pour ne donner aux estrãgers occasion si petite qu'elle fust, de se preferer aux Romains. Pẽsans que ce fust chose indigne, d'abaisser la grãdeur de leur Empire, à la douceur flateuse des lettres. Cela contraignit leurs subiets de l'apprendre: & pour ce que leur seigneurie dura longuemẽt, mesmes que de toutes prouinces ils tiroiẽt des soldats pour leur seruice, il n'estoit possible que pour cõplaire à leurs chefs & capitaines, ils n'apprissent la langue, afin de paruenir aux dignitez. Les peuplades de gens qu'ils appelloient Colonies, aidoient grandement à estẽdre le langage, & tenir les pays vaincus en leur obeïssance. Car comme dit Tacite au XII. liure de ses Annales, *Colonia Camalodunum deducitur in captiuos agros: subsidium aduersus rebelles, & imbuendis sociis ad officia legum.* c'est à dire, La colonie de [1] Camalodum, fut menée au pays conquis: pour seruir de renfort contre les rebelles, & accoustumer les alliez à obeyr aux loix. Qui est vn des plus certains passages d'histoire, pour monstrer l'occasion d'enuoyer des colonies. Encores le droit de Bourgeoisie, que les Romains donnerẽt à tãt de peuples, villes, & seigneurs particuliers de la Gaule & d'Espagne, tira (ainsi qu'il est croyable) dans Rome les plus riches hommes de ces pays: quand ils furẽt faits Senateurs. Et lesquels pour cela ne vendoient leurs heritages, mais y venoient s'esbatre quelquefois: n'y ayant pas assez de terre pres Rome & en Italie, pour loger si grand nombre de riches seigneurs. Lesquels rapportans tousiours des façons Romaines en leurs maisons, furent cause de broüiller de Latin les lãgues Gauloise, & Espagnole: ainsi que nous voyons auiourd'huy.

[1] Auiourd'huy Doran.



Corruption de la langue Latine par les Barbares.

Quant aux courses des Gots, Vvandales, Francs, Bourguignons, & autres peuples Barbares, elles corrompirent & non pas déracinerét le Latin, ne pouuant introduire entierement leur langue, pour deux raisons : l'vne qu'estant gens inciuils, & venants de mauuais pays, trouuant les delices Romaines, ilz commencerent à s'y addonner: non toutefois tãt, qu'il ne demeurast beaucoup de leur barbarie, en la bouche des peuples par eux vaincuz. Et d'autant que ceste tempeste & rauage, n'estoient point asseurez sur richesses, ou puissance certaine, il fallut qu'en brief temps ilz s'aneantissent, ainsi que toutes choses violentes. Car ces peuples diuisez en plusieurs Rois foibles à cause de leur nombre, chacun voulant garder par armes, ce qu'il auoit acquis, ne le defendit pas auec plus grande opiniastreté, qu'il auoit de moyens. Tellement qu'auec leurs forces ainsi diuisees, ils amoindrirent premierement leur authorité, & perdirent depuis leurs Royaumes, & consequemment leurs langues maternelles: demourant la Latine plus forte, toute corrompue qu'elle fut par les trauerses de tant de peuples diuers. Ce qui n'aduint aux Sarrazins, peuple d'Arabie : car ayant conquis l'Egypte, l'Afrique & l'Espagne, ilz planterent leur langue quant & quant leur religion: se monstrans si curieux de l'entretenir & augméter, que plusieurs des leurs embrassant les disciplines, tournerét en Arabe grãd nombre de bons liures, composez auant leur venue, tant en Medecine qu'Astrologie: si heureusement, que les principales sciences eussent grandement souffert sans eux: ayant Auerrois, Albumasar, Mesué, & autres, esté non moins estimez par nos Philosophes & Medecins, qu'Hippocrates & Galen.

Pourquoy la langue Gotique s'est perdue.

Tout ce long discours retranché du premier & second chapitre, a esté icy rapporté pour monstrer que les langues se renforcent, à mesure que les Princes qui en vsent s'agrandissent. Et pour autant que nos Roys ont iadis esté fort redoutez, i'estime que leur langue estoit apprise de plus de gens. Comme du temps de sainct Louys (que ie pense depuis Charles le Grand auoir esté le plus puissant Roy de France, & le plus honoré des nations estranges) elle estoit fort prisée: car les nobles d'Angleterre, & les gens de Iustice parloient François. Ce qui fut continué par ceux-cy iusques à ce (dict Polydore Virgile au XIX. liure de l'histoire qu'il a faicte des Roys Anglois) que du temps d'Edouard III. & l'an MCCCLXI. au Parlement tenu à Vvestmonstier, il fut ordonné : Que les Iuges, plaideurs, Aduocats, procureurs, commissaires, ne parleroient plus François ou Normand: & que les plaidoyers, sentences, & autres actes de iustice, seroient escrits en langue Angloise ou Latine: au grand profit (dit-il) & aduantage du peuple, lequel n'eut plus que faire d'vser de Trucheman pour plaider ses causes. Or la langue Françoise auoit esté portée en Angleterre, par Guillaume le Bastard Duc de Normandie, en conquerant ceste isle l'an MLXVII. Lequel desirant la ioindre à iamais auec son patrimoine: apres auoir fiefé la plus grande partie de ce qu'il auoit conquis, aux Gentils-hommes qui l'auoient suiuy (presque tous François) y voulut encores planter sa langue, qu'il estimoit plus polie que la Saxone ou Angloise : ordonnant que les loix nouuelles, faictes par luy pour le reglement de sa Iustice, fussent escrites en François. Ce qui contraignoit les habitans, d'apprendre nostre langue : auec ce que les successeurs

La lãgue Françoise parlee en Angleterre.

de ce Roy, tenant de beaux Duchez & Comtez deça, en terre ferme, y demeuroient plus souuent qu'en l'isle: estans contraincts outre la douceur du pays, d'y venir à cause des guerres qu'ils auoient continuellement contre les Roys de France: ausquels ils pouuoyent faire teste, par le moyen de leurs grandes richesses. Car Henry II. Roy d'Angleterre, & Duc de Normandie par sa mere, auoit succedé à son pere aux Comtez de Maine, Aniou, & Touraine. Puis ayãt espousée Leonor, repudiée par Louys le ieune Roy de France, elle luy apporta le Poictou & la Guyenne. De sorte que ces grandes seigneuries, plus delicieuses que l'Angleterre, les contraignoient y demeurer: estant Chinon en Touraine, vn des principaux seiours de ce Henry. Ainsi donc les Anglois auoient des loix Françoises, leur Roy parloit ceste langue, & les nobles l'apprenoient pour s'approcher de leur maistre & auoir son oreille. Tout cela me fait croire, que leurs successeurs retenoient ce langage, ayant gardé Bourdelois & Gascongne iusques à l'an MCCCCLII. Que si quelcun trop scrupuleux, veut dire que Polydore laisse en doute, si c'est François ou Normand, que l'on parloit en Angleterre auant ce Parlement de Vvestmonstier: Ie luy respon qu'il est croyable, que chacun s'estudioit à mieux parler. Et ie vous ose dire, que les Anglois (i'entens Roys & nobles) ne perdirent pas la langue auec les seigneuries qu'ils tenoient par deça: tesmoin ce que l'Autheur mesme dit peu apres: qu'Edouard establissant l'ordre de la Iartiere, voulut que la parole qu'il auoit dite leuant le lien de la chausse de s'amie, fust escrite à l'entour de l'ordre: à sçauoir, HONNI SOIT IL QVI MAL Y PENSE: ce qui monstre qu'il parloit François: & neantmoins ce Roy ne tenoit en France, que Guyenne. Ce fut donc vne perte & diminution de la langue Françoise, que cest Edict de Vvestmonstier. Car si l'ancienne coustume eust duré iusques auiourd'huy, la plus grande partie de l'isle parleroit François: estant certain que chacun se range volontiers du costé du profit.

La langue Françoise n'estoit pas moins prisee en Sicile, Ierusalem, Chipre & Antioche: à cause des conquestes de Robert Guischard, & des Pelerins qui passeront en la terre saincte, auec Hugues le grand, frere de Philippe Roy de France: Godefroy de Bolongne, & autres Seigneurs François. Et la Seigneurie que Baudouin Comte de Flandres, & les siens eurent en Constantinople, l'espace de plus de soixante ans, fit encores apprendre le François aux Grecs: ayant vne partie du pays esté donné aux seigneurs qui auoient suiuy ledit Comte Baudouin: tels que Loys Comte de Blois, Geofroy de Ville-Hardoin, Payen d'Orleans, Baudoin de Biauuoir, Pierre Braiecul & infinis autres nobles de France. Elle fut encore plus estimée à Naples, à cause de Charles Comte d'Aniou, frere du Roy sainct Louys: lequel conquist ce Royaume, & prenoit grand plaisir en la poësie Françoise, comme nous trouuons par les chansons qu'il a laissees portant son nom. L'Vniuersité de Paris alors presque vnique pour la Theologie, estoit encore tres-fameuse en toutes autres sciences: lesquelles inuitoient les estrangers à y venir apprendre les lettres Latines, & par consequent quelques traits de la langue Frãçoise. Aussi toutes sortes de gens y accouroiẽt: Italiens, Espagnols, Anglois, Alemãs:

La lãgue Frãçoise prisee és pays estranges.

comme tesmoignent les escoles & colleges, que ces nations bastirent en la ville de Paris. [1] Dante Poëte Florentin, & [2] Bocace du mesme païs, y ont estudié: qui est la cause pourquoy vous rencontrez dans les liures de cestuy-cy, vne infinité de parolles & manieres de parler toutes Françoises. Et qui voudra fueilleter nos vieils Poëtes, il trouuera dedans, les mots dont les Italiens se parent le plus: voire les noms & differences de leurs Rymes, Sonnets, Ballades, Lais, & autres. Quant au Sonnet, Guillaume de Lorris monstre que les François en ont vsé: puis qu'il dict au Roman de la Rose,

1 De vulgar. eloquent.
2 Il Corbacio.

Lais d'Amours & Sonnets courtois.

Et ie monstreray bien dans nos fableaux, & liures plus anciens que Bocace, cinq ou six de ses meilleures & plus plaisantes nouuelles. Ainsi donc y ayant en ce temps-la plusieurs Cours en Europe, qui auoient des seigneurs nourris de laict François, d'auantage de gens le parloient. Et qui plus est, les façons de faire, mots de guerre & de paix, se prenoient en la Cour de France, (pour lors mirouer des autres) à cause des richesses de nos Roys, qui reluisoient plus que leurs voisins: & lesquels estant les plus puissans, auoyent par consequent d'auantage d'officiers & moyens de despendre: vray leurre (outre la courtoisie dont les François ont tousiours esté loüez) & assez suffisant pour attirer des estrangers. Aussi lisez vous que les peuples d'Asie & d'Afrique, appellent Francs tous Chrestiens d'Occident: encores qu'ils ne soient François, ains Espagnols, Portugais, Italiens: & brief tous Occidentaux qui võt trafiquer en ces païs. La Cour de Rome seruit encores beaucoup à faire cognoistre & apprẽdre nostre langue. Car les Papes habitans en Auignon, il est croyable que les Cardinaux s'efforçoient parler François, puis qu'ils demeuroient en France. Et les taxes de la Chancellerie Papale, monstrent bien qu'ils visoient à la Françoise, ayant pris en France ceste façon de compter, ainsi que dit Gomes.

Sur la regle De valore benefic.

Il y auoit donc plus de gens qui faisoient compte de nostre langue qu'auiourd'huy. Toutesfois i'estime, que si les hommes doctes continuent à escrire leurs conceptions en nostre langue vulgaire, que cela pourra nous rendre l'honneur perdu: l'enrichissant tous les iours, partant de fidelles translations de Liures Grecs & Latins: mais plus (à mon aduis) par tant de sçauans personnages, qui employent les forces de leur vif esprit, à l'augmentation de la Poësie Françoise. Laquelle ils vont tous les iours esleuant si haut, qu'il y a esperance, puis que ia ils ont passé tous ceux qui depuis le temps d'Auguste, ont escrit en vers (ie n'excepte les Italiens, & encor moins les Espagnols) que nostre langue sera recerchée par les autres natiõs, autãt qu'elle fut iamais. Car si les Italiẽs, Espagnols, Alemans & autres, ont esté contraints forger leurs Romãs & contes fableux, sur les telles quelles inuentions de nos Trouuerres, Chãterres, Conteor, & Iugleor (tãt caressez par toutes les cours d'Europe, pour leurs chansons de la table rõde, Roland, Renaud de Montauban & autres Pairs & Paladins de Frãce) Si Petrarque & ses semblables se sont aidez des plus beaux traits des chansons de Thiebaut Roy de Nauarre, Gaces Brulez, le Chastelain de Coucy, & autres anciens Poëtes François, que feront ceux qui viuent maintenant, quand ils viendront à fueilleter les œuures de tant d'excellents Poëtes,

Poëtes, qui sont venus depuis le regne du Roy François premier de ce nom? Ie croy qu'ils ne se feindront non plus de les piller, & qu'ils auront encores moins de hôte de cueillir les fleurs de si beaux iardins dressez par nos derniers Poëtes, que leurs predecesseurs n'ont faict, d'emporter les espines & ronces des landes & haliers frequentez par nos anciens peres.

CHAP. VI.

Sommaire discours de l'origine de la Poësie, & que c'est que les anciens appelloient Rhythmos, & vers Rhytmiques anciens.

IL est aussi difficile de monstrer l'origine de la poësie, que nommer le premier Poëte. C'est pourquoy me rapportant à ce que ie sçay qu'vn mien amy en a faict, & qu'il entend publier vn de ces iours: ie diray seulement, que la Poësie a esté estimee en Asie, Afrique, & Europe. De sorte qu'elle a esté employee aux principales sciences, voire aux loix diuines, humaines, & autres actes de memoire. Ce que ie croy auoir esté fait, à cause de la mesure: laquelle par son harmonie, aide merueilleusement à la memoire, qu'elle rafraischit par la cadence du vers. Encores voit on vne partie de la Bible, parlant des temps derniers (& toutes-fois escrite auant les plus vieils liures que nous ayons en Latin) mise en vers ou nombres mesurez. Et aucuns des anciens oracles des Dieux Payens, se trouuent rapportez de mesure. Nos vieils Poëtes Gaulois appellez Bards chantoient au son des instruments, les faits des hommes illustres: dont (possible) vient qu'en Bretagne ils nomment Bards, ceux que nous appellons Menestriers. Tacite dit que les Germains allans à la guerre, chantoient les faits des vaillãs hommes mis en vers. Et il peut bien estre que les Grecs ont pris ceste façon (ainsi que plusieurs autres) des peuples d'Asie, ou des Egyptiens: que lon tient pour inuenteurs de toutes les sciences, & autres plaisantes ou profitables inuentions Mathematiques ou Mechaniques. Mais les Grecs ont tellement haussé la Poësie, qu'à bon droit lon peut dire, qu'ils en sont les peres: l'ayans plus que toutes autres nations pratiquee, estendue, & embellie des ornemens qui se pouuoient desirer. A l'imitation desquels, les Romains se sont efforcez de faire valoir leur langue en ceste partie: assez heureusement, & pour estre comparez aux maistres qui les auoient enseignez, si la douceur & richesse de la langue Grecque n'eust desbauché plusieurs d'entr'eux (& les Empereurs mesmes) de l'amour de leur langue: se laissans emporter aux delices que les Grecs ingenieux & plus subtils, inuentoient afin de donner plaisir aux Monarques. Lesquels n'ayans plus contre qui esprouuer leurs forces, commencerent à se donner du bon temps, bastir, aymer les statues & peintures: y estans inuitez par le gentil esprit & subtilité des Grecs, vaincus par les armes, & taschans à regaigner le dessus

par les forces de l'esprit. Ayant ceste rigueur de faire parler les subiects de l'Empire Romain, & les estrangers par Truchemans, esté rompuë en faueur de Molon precepteur de Ciceron: qui le premier harangua en Grec au Senat: ouurant le pas à ceux qui maintenant (dit Valere) de leur caquet assourdissent les oreilles de la Cour. Tellement qu'à la fin, les Romains se deffians pouuoir atteindre & paruenir à leur degré, voulurent eux-mesmes peu à peu Greciser: ne s'apperceuans que par telle imitation, ils perdoient la naifueté de leur langue: ce qui à mon aduis plus euidemment apparut sous l'Empire d'Adrian, lequel pour faire trop grand cas des façons Grecques, fut par aucuns surnommé le Grec. Depuis Arcade & Theodose leur donnerent plus grande liberté, permettans aux Iuges prononcer leurs sentences tant en Grec que Latin.

Affoiblissemẽt de la poësie Latine.

Or la Poësie ayant eu cours entre ces deux nations, a esté entretenue par les bons esprits, iusques à l'Empire de Theodose le Grand, apres lequel elle commença à decliner, tant à cause des rauages & courses de diuers peuples Barbares, lourds & totalement ignorans; que par le moyen du Christianisme: lequel ne se trouuant compatible auec beaucoup de discours fableux & mystiques, que les Poëtes ont accoustumé semer parmy leurs œuures, ainsi que des fleurs, les Chrestiens plus seueres & deuotieux trouuoient mauuais. Qui fut la cause de les en degouster peu à peu, & s'en seruir aux Hymnes seulement. Voyla pourquoy tant plus nous nous esloignons de Prudence, Poëte Chrestien, ceux qui se sont meslez de la Poësie, sont rudes & mal polis: tesmoin Paulin, Victor, Sidonius, Sedulius, Iuuencus, Arator, Prosper, & apres tous ceux-la Fortunat, qui semble estre le dernier. Car il ne me souuient point, que depuis luy iusques au regne de Charles le Chauue, il se trouue aucun digne du nom de Poëte: ayans ceux qui prenoient plaisir à la versification, employé tout leur esprit à composer des vers de cadence vnisone, vulgairement nommee ryme. De maniere qu'il semble que la figure appellee en Grec, *Omoioteleuton* (c'est à dire, finissant de mesme) quelque-fois plaisante & receuë en prose-oraison, se soit lors affectee & cherchee en toutes sortes de compositions. A tout le moins on peut remarquer, que depuis l'an DC. les vers rymez ont eu plus de vogue: voire se sont tournez en art. L'autheur est iusques icy incertain, comme de presque toutes inuentions: & neantmoins il y en a qui l'attribuent à vn Pape nommé Leon (ie ne sçay si c'est le II. qui tenoit le siege de Rome l'an 684.) lequel on dit auoir reformé le chant & les Hymnes de l'Eglise: tant y a qu'vne sorte de ryme s'appelle Leonine ou Leonime. D'autres veulent que l'Hymne chanté en l'honneur de S. Iean Baptiste, commençant,

Rime Leonine.

Vt queant laxis, resonare fibris,
Mira gestorum, famuli tuorum,
Solue polluti, labij reatum,
Sancte Iohannes.

soit le patron de toutes les autres rymes faictes depuis en langues vulgaires: mais il n'y a pas grande apparence, veu qu'on tient pour certain, que Paul

Diacre l'a fait : & que ledit Hymne n'est pas tout rymé, ains seulement trois ou quatre couplets: & qu'il se trouue beaucoup de vers meslez d'vnisones, euidemment affectez (principalement en Hymnes, & Proses) auparauant le temps de Paul Diacre : qui viuoit sous l'Empereur Charles le Grand : c'est à dire l'an DCCC.

Voila pourquoy ceux qui tirent la ryme de plus loing, disent qu'elle fut en vsage du temps mesme des Romains : & pour confirmer leur opinion alleguent quelques vers d'Ouide, rendans vn son pareil à celuy de nostre ryme. A la verité [1] Aulus Gellius dit apres Varron : *Longior mensura vocis, ῥυθμὸς dicitur: altior μέλος*. Et [2] Quinctilian, *Tum nec citra Musicen Grammatice potest esse perfecta, cùm ei de metris rhythmisque dicendum sit*. Toutesfois ie ne sçay pas comme lon se puisse aider de ces deux passages, pour fonder nostre ryme : veu la difference qu'il y a de nos vers vulgaires rimez, à ceux des anciens Grecs ou Latins, qui ne sont point Omioteleutes. Car il est besoin qu'en nos vers rymez, il y ait de la mesure & du son : & aux vers Grecs ou Latins, de la mesure & quantité, sans autre vnison. Toutesfois si Ouide en a vsé, ie croy que c'est par rencontre, plus tost que par loy ou subiection d'aucun genre de vers, ou reigle versificatoire. Aussi ne trouuerez vous point, que les anciens Grammairiens ou Rhetoriciens, ayent parlé de telle sorte de composition: là où au contraire ils condamnent, les trop frequentes cadences omioteleutes. Mais Cassiodore apres vn certain Sacerdos, monstre que cela estoit estimé en son temps, comme figure pratiquee des Orateurs & Poetes, allegant ce vers,

Peruia diuisi patuerunt cærula ponti.

& dit que le Pape Gregoire en a vsé, comme aussi le Prestre Hierosme (ie ne sçay s'il entend celuy que nous appellons saint) lequel appelloit telles figures, *Cõcinnas Rhetorum declamationes*. Or afin de contenter ceux qui pourroient douter si nostre ryme viẽt du ῥυθμὸς, dont les anciens Orateurs & Poetes Grecs ou Latins ont vsé : i'ay pensé qu'il ne sera hors de propos d'en parler & faire vn sommaire discours de ce que les anciens autheurs Grecs & Latins en ont dit. Car outre ce que pas vn de nos François n'en a parlé (que i'aye veu) i'espere que par le fil & suite de mes propos, l'origine de nostre Ryme se trouuant, ie seray plus excusé d'auoir pris la matiere dés la source.

[1] Liu. 16. ch. 18.
[2] Liu. 1. ch. 4.

Rhythme donc à proprement parler selon les anciens, signifie nombre : & toutes-fois pour ce que le mot de nombre a plusieurs significations, pour oster tout equiuoque il vaut mieux retenir le nom Grec, afin de plus clairement donner à entendre ce que nous voulons dire. Le Rhythme en la Musique a si grande estendue que tout ce qui en icelle appartient à ce que les Grecs ont appellé ἄρσις & θέσις, c'est à dire, eleuation ou abaissement, & sainct Augustin a pris pour ce qu'on appelle en Latin *diu & non diu* (c'est à dire espace de temps long ou brief) a esté nommé Rhythme. De sorte que lon peut dire que c'est la porportion qu'il y a entre deux temps de diuerse longueur, quand ils viennent à s'entr'accorder : lequel Rhythme se trouue en dançe, Musique de voix, ou de doigts; voire en vers & prose: puis que toutes ces choses se font par mouuements. Et pour ce lon peut dire aussi, qu'il se voit du Rhythme *Du Rhythme.*

aux pieds & mains de ceux qui dansent, quand ils les remuent pesamment ou legerement : lequel s'appellera bon Rhythme, s'ils le font par bonne proportion. Autant en dira lon en Musique des sons, que lon oit gros ou gresles, s'ils se rencontrent en bon ordre. Les Medecins aussi ont vsé du mot de Rhythme pour signifier le bon ou mauuais batement du pouls. Toutesfois n'estãt à present nostre intention autre, que parler du Rhythme pratiqué en la prononciation, nous lairrons faire ce discours à ceux qui traitteront de la Musique, nous contentans de dire qu'il y a deux choses qui rendent la parole plus aggreable l'vne que l'autre : Asçauoir ce que les anciés ont appellé Rhythme & Harmonie. Pour le regard du premier, ce n'est (comme i'ay dit) autre chose que la difference du temps que nous employons à prononcer vne syllabe, & le temps que nous mettons à dire vne autre. Car cela estant vniuersel en la nature, que tout mouuement se fait auec temps, le son & les paroles estans mouuements, ainsi qu'il appert par leur origine (qui n'est autre chose qu'vn air batant l'artere par laquelle il passe, & qui depuis est moderé par le palais, la langue & les dents) il est necessaire que ce mouuement de paroles se face auec le temps. Ainsi donc le Rhythme n'est autre chose que la difference que nous obseruõs pour le regard du temps, en la prononciation des syllabes. Et par consequence il ne se peut prononcer aucune parole de plusieurs syllabes, qui n'ait du Rhythme: mais la difference est, que la nature nous ayant donné l'oreille pour iuger de ce qui est plaisant aux sens, & de ce qui ne l'est pas, si nous gardons ces differences, de sorte qu'elles soient aggreables aux oreilles (i'entends de plusieurs, & mesmement de ceux qui n'ont le iugement corrompu d'ailleurs) le Rhythme sera loüable : comme au contraire naturellement il les offensera, se trouuant des-agreable & mal plaisant. Or tout ainsi que pour ce regard nous ne considerons autre chose que le temps : aussi en l'harmonie nous prenons garde à la qualité de la voix, la haussant & baissant de certaines façons, ou bien faisans l'vn & l'autre en vne mesme syllabe : comme le voyons auoir esté pratiqué des anciens Grecs. Chose bien difficile, voire presque impossible de iuger en ce temps : par ce qu'il est certain que la grace des langues, qui consiste à bien garder & de bonne façon la proportion des temps, en la meslange du haussement ou abaissement de la voix, ne se peut cognoistre que quand elles sont en leur fleur & perfection. Qui est la cause pour laquelle i'estime que si ces hommes tant honorez par le passé, pour auoir esté excellents en ce poinct : ou bien que si Isocrate mesme (que lon dit auoir esté inuenteur des nombres en l'oraison) ressuscitoient de present, ils n'entendroient non plus vne de leurs oraisons, recitee par le plus sçauant Greciseur d'entre nous, que nous ferions vn bas Breton : lequel n'estant iamais sorty de son païs, & sçachant seulement lire, voudroit prononcer quelque beau poëme François. Puis donc (dit Aristote) que le temps est le nombre du mouuement : le Rhythme (s'il est la mesme chose que le temps) sera le mouuement du nombre. Et pour ce les oraisons qui en beaucoup de lieux, & principalement aux extremitez des clauses, auront de bonnes proportions de voix ; soit en syllabes longues ou briefues ; sont à bon droit appellees nombreuses : pourueu

Que c'est que Rhythme.

que les poincts qui la diuisent, se rapportent bien l'vn à l'autre. C'est pourquoy le mesme Aristote au liure de la Rhetorique a dit: Ce qui n'a point de nombre ou Rhythme, n'est point clos & finy: toutesfois si faut-il que l'Oraison aye vne fin; non pas arrestee par vn vers ou Metre (car ce seroit poëme) mais par vn Rhythme, lequel on ne s'apperçoiue point auoir esté curieusement cherché, ains rencontré. Ce lieu d'Aristote (quelque debat que cinq ou six interpretes ayent ensemble) a esté declaré par Ciceron, qui à mon aduis l'a mieux entendu que pas vn: quand il dit en son liure, intitulé l'Orateur: Tout ce qui chet sous quelque mesure & iugement des oreilles, encores qu'il soit esloigné du vers (lequel est tenu pour vice en oraison) est appellé nombre: & en Grec *Rhythmos*. Le mesme est dechifré par [1] Quintilian: les paroles duquel ie ne tourneray, pource que i'ay suiuy plustost la substance de ce qu'il a dit, que les propres mots. Toute ordonnance, conionction, & assemblemét de paroles, est composé de mesures ou de nombres (ie veux, dit-il, que les Rhythmes soient nombres) & de mettre: c'est à dire, mesure. Et combien que l'vn & l'autre soit composé de pieds, il n'y a pas entre eux vne legere difference. Car les Rhythmes (c'est à dire nombres) sont composez de certain espace de temps: & les metres d'ordre: qui est là cause pourquoy l'vn semble estre de quantité, & l'autre de qualité. Le mesme Quinctilian, apres auoir noté les differences d'entre le vers & les Rhythmes, semble conclure: Que les Rhythmes (en son temps) n'auoient point de certain but, ne varieté en leur continuation: mais couroient d'vn mesme fil, sans se haulser plus que du commencement. Auquel propos lon peut approprier ce que i'ay dit cy-dessus de Aulus Gellius: que i'esclairciray par ce que ledit Quinctilian met au mesme chapitre. Qu'au Rhythme lon est assuiecti à l'assiete des pieds, ainsi qu'au metre ou vers: en la composition desquels les pieds sont assis en certains lieux. Aussi sainct [1] Augustin dit: Quant à ce qui n'estoit point moderé par vn certain arrest, ains couroit par pieds raisonnablement ordonnez, il fut nommé Rhythme: que lon ne peut appeller en Latin que nombre. Or puis que naturellement nous sommes enclins à imiter (dit Aristote en sa poëtique) l'harmonie & Rhythme, par lesquels nous imitons, nous estans donnez de nature; ceux qui plus que les autres furent adonnez à imiter par harmonie & Rhythmes, engendrerent & enfanterent la Poësie, d'vn lourd & petit commencement (ainsi qu'il aduiét en toutes origines des choses) puis auec le téps la rendirent en la perfection, que iadis elle fut: y adioustans diuerses reigles & genres de vers. Les Rhythmes donc estans harmonieux, & plus aisez à trouuer que les Metres (suiects aux pieds, ainsi que i'ay dit) auoient cours entre les simples gens, comme villageois. Et veulent aucuns, que de tels Rhythmes parle Virgile en ses Bucoliques, quand il dit:

--numeros memini si verba tenerem.

& Horace,

--numerisque fertur
Lege solutis.

De faict sainct [1] Augustin dit, Rhythme, Metre, & Vers different. Rhythme

[1] Liu. 9. ch. 4.

[1] Liu. 2. de ordine.

[1] Liu. 3. 4. & 5. de la Musique.

est nombre : Metre mesure : Rhythme coule par les pieds, tels que vous les aurez premierement choisis : qu'il n'est loisible d'entre-mesler d'autres de contraire son : & pour ce il est bien appellé Rhythme , c'est à dire nombre. Toutes-fois dautant qu'il roule sans mesure , & qu'on n'a point ordonné en quel pied sa fin apparoistra, il n'a deu ester appellé Metre : pour n'auoir aucune mesure en sa continuation. Là où le Metre a l'vn & l'autre : car il est ioint par certains pieds , & finit par certain moyen. A ceste cause il s'appelle non seulement Metre , pour ce qu'il a vne fin remarquable; mais il est encore Rhythme, à cause de la raisonnable liaison de ses pieds. Et partant tout Metre est Rhythme, & tout Rhythme n'est pas Metre. Il adiouste dauantage : Toute legitime liaison de pieds est nombre : laquelle se trouuant au Metre, il ne peut faillir d'estre nombre , c'est à dire , Rhythme. Mais pour ce que ce n'est pas tout vn de couler auec pieds legitimes, & toutes-fois sans but certain; & marcher auec des pieds legitimes, & auoir vn arrest certain : il a fallu distinguer & separer ces deux genres par mots diuers, & appeller ce premier Rhythme, par son propre nom : & cest autre non pas tellement Rhythme, qu'il ne fust quãt & quant Metre. Encore, Pour ce que des nombres qui sont clos par certain but (c'est à dire Metres) on ne se soucie d'en couper les aucuns sus la moitié, & à d'autres on le fait songneusement : il a fallu aussi marquer telle difference par certaines paroles. De là viẽt que l'espece, en laquelle telle diuisiõ n'est gardee, se nomme proprement Rhythme-Metre : & l'autre où elle est gardee, s'appelle Vers. Diomede Grammairien dit qu'aucuns reprennent Salluste d'auoir commencé la guerre de Iugurtha par vn Rhythme. Et le mesme sainct Augustin, donne vn tel exemple du Rhythme sans Metre : composé de Pyrrhichies,

Rhythme-Metre.

Ago celeriter agile quod ago tibi quod anima velit.

& dit que le repetant par autant de fois qu'il vous plaira, vous ferez le Rhythme de telle longueur que vous voudrez. Quant au Metre il veut que de ce vers,

Cornua velatarum obuertimus antennarum.

vous en puissiez faire vn, si ostant le *ob* de *obuertimus* (comme l'a escrit Virgile) vous vouliez dire (en mettant le deuant derriere) *Vertimus antennarum, cornua velatarum.* & lors ce sera vn Metre , & non pas vn vers : pour autant que ce qui est composé de deux membres, dont l'vn ne peut entrer en la place de l'autre , est appellé vers par figure contraire : à cause qu'il ne se peut renuerser, sauf ses nombres auec lesquels il a esté premierement composé. Et la difference qu'il y a du Metre au Vers , est que le Metre auant qu'il soit clos , n'a point d'article certain & arresté ; là où le vers a certain demy pied , où il se doit arrester : comme, *Arma virumque cano : Troiæ qui primus ab oris.* si vous pensiez le tourner, disant , *Troiæ qui primus ab oris Arma virumque cano* , vous romperiez les pieds , & le vers mesme. Qui est la cause pourquoy les anciens ont nommé l'espece premiere Metre : & ceste cy (qui est de deux membres ioincts par certaine raison & mesure) Vers. Dauantage on ne peut au Metre , vser de silence ou pause moindre que d'vn temps, ne plus de quatre : car c'est la moderee progression requise en ceste espece. Et pour ce quand lon chante , ou prononce ce

Differẽce du Metre au vers.

qui a vne certaine fin, & plus d'vn pied : & par naturel mouuement (auant la consideration des nombres) chatoüille le sens d'vne certaine equalité, s'appelle Metre.

Or les Rhythmes estans, comme i'ay dit, plus faciles à trouuer par les simples gens, qui ne sçauoient pas les loix que les Grammairiens (qui sont les maistres & iuges des Poetes) ont donnees aux syllabes, pour les rendre longues ou briefues : il est fort croyable qu'au declin de l'Empire (lors que la meslange de tant d'estrangers eut encores plus gasté la prononciation, & accents Romains) que les Rhythmes furent dauantage frequentez. Tellement que Bede, surnommé le Venerable, qui a vescu iusques à l'an DCCXXX. en son liure *de Metrorum generibus*, en fait le penultiesme chapitre de son œuure : comme de composition fort pratiquee de son temps. Il y a (dit-il) apparence que les Rhythmes tiennent du Metre : pour ce que c'est vne harmonieuse composition de paroles, nō par mesure & certain ordre tel que celuy qui se garde en la composition des Metres ou vers, ains par nombres de syllabes, selon qu'il plaist aux oreilles. Et tels sont les Cantiques des Poetes vulgaires. De vray le Rhythme peut estre faict par soy sans Metre : mais le Metre ne peut estre sans le Rhythme, ou mesure. Ce que l'on peut dire plus clairement, Metre est vn chant contraint par certaine raison: Rhythme vn chant libre & non suiect à aucune loy. Vray est que bien souuent vous trouuerez de la raison ou mesure certaine au Rhythme: non pour ce que le compositeur s'y soit assubiecti, mais pour ce que le son (ou ton, selon Victorin.) & harmonie l'a paraduenture conduit & mené iusques à ceste raison. Laquelle il est de necessité que les Poetes vulgaires ou communs suiuent lourdement, & les sçauants sciemment. Comme l'Hymne qui s'ensuit, lequel est tresbien en façon de vers Iambiques.

Rex æterne domine
Rerum creator omnium,
Qui eras ante secula
Semper cum patre filius.

& autres en assez bon nombre de sainct Ambroise. Encores s'en chante-il en façon de Trochaiques, comme cestuy-cy du iour du iugement composé par alphabet.

Apparebit repentina
Dies magna domini,
Fur obscura velut nocte
Improuisos occupans.

Et voila ce que Bede dit du Rhythme, apres Marius Victorinus plus ancien que luy, & duquel il a tout pris mot à mot, fors les exemples. Mais ne trouuant en ces Hymnes aucune cadence omioteleute, ie pense que le *Rhythmus* des Poetes dont Bede parle, n'estoit qu'vn vers de certaine quantité de syllabes sans loy ne pieds, tels que ces deux couples Latines cy-dessus transcriptes: lequel n'estant en vsage entre les doctes, Terentianus Maurus n'a daigné en faire mention en sa Versificatoire.

CHAP. VII.

Quand la Ryme, telle que nous l'auons, commença: & que les Espagnols & Italiens l'ont prise des François.

QVANT à moy ie n'ose rien conclure, & diray seulement (s'il est ainsi que les Hebrieux ont vsé d'omioteleute, en aucuns liures du vieil testament) que les Chrestiens ont voulu rapporter leur poësie à ceste-la, ou plustost que quelque ignorant prenant plaisir aux cadences vnisones (lesquelles volontiers se rencontrent entre l'adiectif & substantif, tels que *Laxis fibris, gestorum tuorum, polluti labij*) cuidans faire plus que ceux qui le passoient en belles inuentions, vsa de ces vers finissans de mesme son, pour monstrer quelque chose de nouueau & renforcer dauantage le Rhythme, duquel il retint abusiuement le nom: pour ce que son vers estoit de certain nombre de syllabes, & non mesuré par pieds. Ne s'aduisant que ladite figure *omoioteleuton* represente plus proprement la consonance qu'il cherchoit en son vers rymé. Ce pourroit bien estre aussi inuention des peuples Septentrionnaux (car Saxon Grammairien, & Olaus le Grand, disent qu'on voit en Dannemarx de grandes pierres grauees de vers contenans les Annalles du païs) mais tant y a que depuis leur venue pour destruire l'estat de Rome, le Rhythme & la Ryme ont eu cours, & esté receus tant aux Hymnes d'Eglises, que chansons, & autres compositions amoureuses. Pour ce (ie croy) que la quantité des syllabes estant ignoree, comme science de Grammaire, & à cause de la mauuaise prononciation de tant de Barbares, la consonance leur toucha plus les oreilles. Mais lesdits Saxon & Olaus ne disent si ces vers grauez sont en ryme, & toutes-fois les autheurs de l'histoire Ecclesiastique composee à Magdebourg (allegans le Chronicon d'Holsace) asseurent que les Germains escriuoient leurs guerres & victoires en Ryme, & que Charles le Grand commanda de son temps d'en faire vn recueil. Et le long discours que i'ay tiré de la translation des Euangiles faite par le Moyne Otfrid, monstre bien que la ryme omoioteleute, estoit ia de son temps en vsage entre les François. Si est-ce que les plus doctes Poëtes en quelque temps qu'ils ayent vescu, ont tousiours fuy la Ryme Latine. Tesmoing Henry sçauant moyne d'Auxerre, qui monstre en la vie de sainct Germain (son Patron) dediee à Charles le Chauue Roy de France, que telle rymerie Latine ne luy plaisoit: comme aussi fit Hildebert de Lauerdin, premierement Euesque du Mans, & puis de Tours, Poëte assez passable. Gauthier qui fit l'œuure intitulé Ligurinus, à la loüange de l'Empereur Frideric: Guillaume le Breton dit Armoricanus, qui fit la Philippide en la loüange de Philippe Auguste Roy de France: Gauthier de Chastillon, natif de l'Isle en Flandres, qui fit l'Alexandride Latine, & du viuant dudit Auguste, ne voulurent vser de ces vers rymez,

rymez, non plus que deux cens ans apres Petrarque en ceux qu'il fit en langue Latine: & lequel il faut prendre comme le premier qui s'est efforcé de chasser la barbarie meslée parmy le Latin. Monstrant à ceux qui sont venus depuis luy, tels que Philelphe, Mantuan, Pontan, Politian, Sannazar, & autres, d'imiter en la langue Latine, Virgile, Horace, & les bons Poëtes Latins: & en vulgaire ce que luy-mesme auoit faict.

La ryme donc omioteleute & consonante estant venue de quelque part, ou nation que ce soit (car ie veux confesser que iusques icy ie n'ay encores leu qui en est l'Autheur) il est certain qu'elle a eu cours parmy le peuple & les langues vulgaires nées depuis la ruine de l'Empire Romain: à tout le moins du temps de Charles le Grand. Et peut estre que ceux qui lors desiroient se faire cognoistre, prindrent ce chemin nouueau de rymer en toutes choses, & principalement aux proses des Messes: dont possible vient le prouerbe de Rymer en prose, aussi tost que rymer en prose oraison, qui n'est mesurée. Les plus cogneus sont vn Theodolet ou Theodoret, Autheur de l'eclogue commençant,

Æthiopum terras iam feruida torruit æstas,
In cancro solis dum voluitur aureus axis.

auec sa suite, en assez grand nombre. Mais celuy, qui à mon aduis a passé toute borne, est Benard moine de Cluny, Autheur d'vn liure intitulé *De contemptu Mundi*, contenant bien pres de trois mille vers tous dactyliques, & encores rymez au milieu & (comme disoient les anciens) par la lisiere, qui est la fin: lequel il dedia à Pierre esleu Abbé de Cluny, enuiron l'an MCXXV. se perdant en ses outrageuses inuentions, meurdrieres des gentils esprits: au lieu qu'il se deuoit employer à imiter les anciens Grecs, ou Romains. Ces paures gens ressembloient les secretains qui gardent les reliques des Eglises, & les monstrent aux autres, sans y toucher. Car ayant leurs librairies pleines de bons liures, ils ne les manioyent point: & se deffians de leur pouuoir ressembler suiuoient le peuple, tousiours estimé par les plus sages, mauuais maistre & autheur de chose qui vaille. A la verité nous lisons dans les memoires de Cesar, que les Gaulois vsoient de vers: & Tacitus en dit autant des Germains. Mais ie ne trouue pas qu'ils fussent omioteleutes. Et toutesfois il est bien certain que nos François versifioient, puis qu'Eginard recite que Charles le Grād prenoit plaisir à ouyr chanter les faicts de ses predecesseurs composez en telle façon. Ce qui me feroit volontiers opiniastrer à soustenir qu'ils fussent rymez en consonance, puisque ledit Otfrid escrit en ryme à Louys Roy de Germanie, petit fils dudit Charles: & que le mesme moine translata partie des Euangiles en consonantie & Leonine, ainsi que tesmoignent les vers qui s'ensuiuent, tirez de la preface de son œuure:

Nu vuill ih scriban vnser heil
Euangeliono deil,
So vuir nu hiar bigunnun,
In frankisga zungun.

c'est à dire presque mot pour mot,

Ie veux maintenant escrire nostre salut

Qui consiste en l'Euangile,
Ce que nous auons commencé
En langage François.

Vous voyez que de ces vers de vieil langage François-Germain, mal entendu pour le iourd'huy, sinon par les Frizons, & encores sçauans en leur langue, les deux premiers sont rymez, comme nous faisons par syllabes de mesmes lettres: & les deux autres par consonance. Quand donc Eginard dict que Charles le Grand prenoit plaisir à ouyr reciter les faicts des Roys composez en sa langue, ie croy qu'il entend ceux qui ia estoient mis en ryme. De sorte qu'il peut bien estre que de son temps nostre ryme fut en vsage, mesmes en langues vulgaires, puis qu'elle auoit cours en hymnes & proses Ecclesiastiques Latines. Ie passe bien plus outre, & dy qu'il y a grande apparence, que nos François ont monstré aux autres nations d'Europe l'vsage de la ryme consonante ou omioteleute, ainsi que voudrez. Ce que ie pése prouuer par deux couples tirées d'vn liure escrit à la main, il n'y a guieres moins de cinq cens ans, lequel ledict sieur Pithou m'a presté, contenant la vie de saincte Fides d'Agen.

Les Frãçois ont monstré la ryme aux autres nations.

Canczon audi qes bellantresca
que fo dè razon espanesca
non fo de paraulla grezesca
ne de lengua serrazinesca
dolz[1] *esuaus es plus que bresca*
e plus que nuls piments qom mesca
qui ben la diz a lei francesca
cuig men qe sosgranz pros lencresca:
eqe nest segle len paresca:
Tota basconnet aragons.
el encontrada dels gascons
saben qual ses aqist canczons,
esses ben vera sta razons
eu laudi legir a clerczons
e agramadis a molt bons
si qo no mostral paßions:
enque om ligestas leiczons
e si vos plaz est nostre sons
aisi conl guidal primers tons
eu la vos cantarei en dons.

[1] *Ce mot signifie & suauis.*

I'estime que ce langage est vieil Espagnol, pour le moins Cathalan, par le vers *Que fo de razon espanesca*: là où *razon* est pris pour conte & langage, ainsi que declare l'autre vers, *Esses ben vera sta razons*, c'est à dire, Bien est vray ce propos. Aussi Petrarque ne l'entend pas autrement en la chanson commençant, *Vna donna piu bella assai ch'el sole*: où il dict à la fin, *Canzon chi tua ragion chiamasse oscura*, c'est à dire, Chanson qui voudroit dire que ton sens ou langage fust obscur. Et quand l'Autheur de ceste vie de saincte Fides, adiouste, *qui ben la diz a lei francesca*, il entend en ryme. Car à quelle autre chose pourroit on rapporter

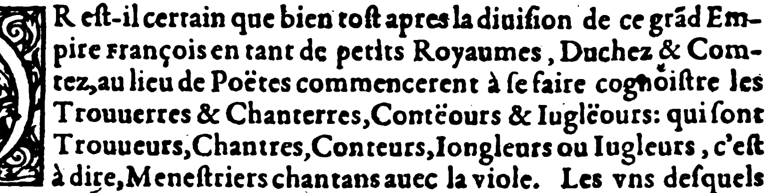
ceste loy Françoise, sinon à l'vsage & façon de composer? Toutesfois, afin de ne laisser rien de ce qui peut seruir à l'esclaircissement de la verité, Ioan de la Enzina, confesse que la ryme est passée d'Italie en Espagne: ce qui les rend plus aisez à conuaincre tous deux, puis que les Italiens sont d'accord la tenir des Prouençaux, ou Siciliens, deux peuples subiects des François. Le premier, depuis la quittance que l'Empereur Iustinian & les Ostrogots en firent aux Rois de France du quartier de Reims & Bourgongne, iusques au temps de Hue Capet: duquel encor[illegible]s Princes demeurerent alliez par le moyen de Constance fille du Comte d'Arles, femme de Robert fils dudit C[illegible]pet: & encores par le mariage de Charles Comte d'Aniou, frere de sainct Louys. L'autre conquis à force d'armes par les François-Normands. Que si les Prouençaux veulent dire qu'ils sont autheurs de la ryme, c'est à eux à monstrer vn tesmoignage plus ancien que la translation qu'Otfrid a faicte des Euangiles: ou que leur langue fut en prix du temps de Charles le Grand. Car s'ils cuident s'aider des parolles du serment de Charles le Chauue & ses soldats, cy dessus allegué, comme approchant plus de leur langage que celuy que maintenant nous parlons (i'entends nous qui habitons depuis Lyon en ça) ie leur respons auec Luithprand, que la Gaule Lyonnoise s'appelloit de son temps France-Romaine, & vsoit du langage pareil au serment qui se trouue en Guitard. Autrement Louys Roy de Germanie eust parlé en vain aux soldats de Charles son frere (tous habitans deça Lyon) vn langage qu'ils n'eussent point entendu.

Pour le regard des Siciliens, ie me tiens presque asseuré que Guillaume Ferrabrach (c'est à dire, bras de fer, dont vient Fierabras) frere de Robert Guischard, & autres seigneurs de Calabre & Pouille, enfans de Tancred François-Normand l'ont portée aux pays de leur conqueste, estant vne coustume des gens de deça chanter, auant que combattre, les beaux faicts de leurs ancestres, composez en vers. Ce que les Normands auoient pris des François. Tant y a que Mathieu Paris dit en son histoire, que les soldats de Guillaume le Bastard Duc de Normandie auant que donner la bataille (qui le fit maistre d'Angleterre) chanterent les faits de Roland pour s'encourager à bien faire. Or il est certain que les Normans-François parloient en ce temps-là François-Romain, comme estans de la Gaule Lionnoise ou France-Romaine, puis que l'on trouue les loix que ce Roy Guillaume fit apres la conqueste d'Angleterre, escrites en François. Et ne faut pas penser que les Normands retinssent le langage de Dãnemark (duquel on dit qu'ils sont sortis) pource que les premiers pirates qui s'appellerent Normans, ne firent pas tous seuls les rauages de France, dont nos histoires parlent tant, ains auoyent plusieurs François parmy eux, mal-cõtans de nos Rois & gouuerneurs, lors maniãt les affaires du Royaume. Ce qui est aisé à prouuer par vn trait de Glaber Radulphus viuant du temps de Hue Capet, qui dit que Hasting (tant renommé chef des Normands) estoit natif d'vn village pres Troye, que l'on pense estre celuy qui pour le iourd'huy se nomme Trancost: de maniere que lors tous brigands s'appelloyent Normans, comme auiourd'huy Reistres tous pistoliers bien noircis. Ie dis encore dauantage qu'il y a grande apparence que Robert Guischard & ses freres, porterent

la langue Italienne vulgaire en Sicile: estant bien certain que ce pays-là n'a pas tousiours parlé Latin ne Italien: tesmoin Ciceron qui par toutes les oraisons prononcées contre Verrés, appelle ordinairement Grecs les Siciliens. Et les Grammairiens disent que le dialecte des gens de l'Isle, estoit Dorique: voire la Pouille & Calabre s'appelloient la grande Grece, laquelle approchoit si pres de Rome, que Neron alla faire son essay d'histrion à Naples, comme en vne ville Grecque. Ce qui monstre bien que les Romains n'abastardirent tant aisément les prouinces parlans Grec, comme celles qu'ils estimoient Barbares: tāt pource que les arts & principales sciences estoient escrites en ceste langue, que aussi pource que le transport de l'Empire Romain en Constantinople, conserua les Grecs en leurs manieres & façons de viure plus polies que la commune Romaine. Et combien qu'Apulée dise que les Siciliens auoient trois langues, il y a neantmoins grande apparence que l'isle a tousiours vescu à la Grecque, puis que durant le regne des Sarrazins (qui en furent maistres cccxxx. ans auāt la conqueste des Normans) ils auoient encores des Euesques Grecs. Aussi vous lisez que Robert Guischard remit Nicodeme Grec en l'Euesché de Palerme, quand il eut conquis ceste ville. Mais Roger qui fut le premier Roy de race Normande, ayant (ainsi que dit Falcand) diligemment fait recueillir les bonnes ordonnances & coustumes des autres Royaumes, ensemble bien appointé les plus vaillans hommes qu'il peut trouuer, principalement François (lors estimez sur tous Chrestiens) peupla son Royaume de gens de deça les monts, & d'Italiens. Dont possible est venue la plus forte meslange du langage Sicilien, maintenant plus approchant de l'Italien que du Grec, pour l'obeyssance que les Roys de ceste isle ont portée aux Papes, depuis qu'ils leur permirēt d'estre Roys: & l'alliance qu'ils eurent plustost deça que deuers la Grece, ioint la frequentation ordinaire auec les Italiens. Ie ne veux rien asseurer, mais cecy soit dict afin d'apporter quelque lumiere en vne si grande obscurité, que l'origine de la ryme: pour laquelle esclaircir tant de sçauans hommes d'Italie se sont iusques icy trauaillez.

CHAP. VIII.

Qui furent les Trouuerres, Chanterres, Iugleor & Iongleor: que c'est que Ryme Leonine & consonante.



OR est-il certain que bien tost apres la diuision de ce grād Empire françois en tant de petits Royaumes, Duchez & Comtez, au lieu de Poëtes commencerent à se faire cognoistre les Trouuerres & Chanterres, Contëours & Iuglëours: qui sont Trouueurs, Chantres, Conteurs, Iongleurs ou Iugleurs, c'est à dire, Menestriers chantans auec la viole. Les vns desquels composoient, comme les Trouueurs, ou Conteurs: les autres chantoient les





inuentions d'autruy, comme les Chanterres & Iugleours. Encores peut on dire, que les Trouuerres faisoyent & inuentoyent les rymes, & les Conteor les proses: vous ayant dit cy deuant, qu'il y auoit Roman rymé, & Roman sans ryme. Ces Trouueurs donc & Chantres, ayans affaire l'vn de l'autre s'accompagnoyent volontiers. Et à fin de rendre leurs inuentions & melodies plus plaisantes & agreables, venoyent aux grandes assemblees & festins, donner plaisir aux Princes: ainsi que vous en trouuez exemple dans le Tournoyment d'Antichrist: qui est vn Roman composé au commencement du regne de sainct Louis: qui dit,

Quand les tables ostees furent,
Cil Iugleur in pies [1] esturent, 1. C'est steterũt.
S'ont vielles & harpes prises,
Chansons, sons, lais, vers & reprises,
Et de geste chanté nos ont.
Li escuyer Antechrist font 2 C'est à dire, la reprise, qui vient des Bards, appelez Menestriers en Bretagne.
Le [2] rebarder par grand deduit.

Ce qu'anciennement ont fait les Poëtes Grecs, chătans les loüanges des Dieux & des Rois, comme recite Herodote en la vie d'Homere: les œuures duquel ont esté ainsi chantees par les Cours & maisons des seigneurs piece à piece, qui a esté cause de les faire appeller Rhapsodies. Nos Trouuerres, ainsi que ceux-la, prenans leur subiect sus les faits des vaillans hommes (qu'ils appelloyent Gestes, venant de *gesta* Latin) alloyent, comme i'ay dit, par les Cours resiouir les Princes, meslans quelque fois des Fabliaux: qui estoyent comptes faicts à plaisir, ainsi que des nouuelles: des Soruantois, ou Seruantois aussi: esquels ils reprenoyent les vices, ainsi qu'en des Satyres (combien que Fabri Curé de Merai, dise que les Seruantois sont inuention de Picards, & parlent plus d'amour que d'autre chose) des chansons, lais, virelais, sonnets, ballades, traittans volontiers d'amours, & par fois à l'honneur de Dieu. Remportans de grandes recompenses des seigneurs, qui bien souuent leur donnoyent iusques aux robes qu'ils auoyent vestues: & lesquelles ces Iugleors ne failloyent de porter aux autres Cours, à fin d'inuiter les seigneurs à pareille liberalité. Ce qui a duré si longuement, qu'il me souuient auoir veu Martin Baraton (ia vieil menestrier d'Orleans) lequel aux festes & nopces batoit vn tabourin d'argent, semé de plaques aussi d'argent, grauees des armoiries de ceux à qui il auoit appris à danser. Le fabliau de la Robe vermeille le dit tout ouuertement, quand la femme d'vn VVauasseur le blasme de ce qu'il veut prendre en don vne robe.

Bien doit estre VVauassor [1] vis, 1 Vil.
Qui vuet deuenir Menestriez,
Miez voudroy que fussiez rez
Sans aigue, la teste & coul,
Que ia ni remansit cheuouil:
S'appartient à ces Iongleours,
Et à ces autres Chanteours,

Qu'ils ayent de ces Cheualiers
Les robes, car c'est lor mestiers.

Ces Trouuerres & Chanterres estoyent ia en cours du temps de Henri II. Empereur qui mourut l'an M. L V I. Car Vincent en son miroir historial, dit, *Ioculatores è curia sua remouit, & quæ his dari consueuerant, pauperibus erogauit.* Mais leur grand' force (à mon aduis) fut enuiron le voyage de Ierusalem. Ce qui me le fait soupçonuer, est qu'auparant l'an M. X C V I. auquel ledit voyage fut entrepris, presque tous les princes d'Europe estoyent nouueaux venus en leurs seigneuries. Car il n'y auoit guere plus de cent ans, que la famille de Hue Capet tenoit le Roiaume de France: celle de Normandie estoit passee en Angleterre depuis xxx. ans: & l'Empire alloit & venoit de Saxe en Suaue, & autres maisons d'Alemagne. L'Italie estoit sous plusieurs princes assez foibles: & encore plus l'Espagne meslee de Rois Chrestiens & Sarrazins. De maniere qu'il n'y auoit pas grand acquest, ne suiet, pour magnifier ces princes encores petits. Mais les faits heroiques de Guillaume Bastard de Normãdie, & de Robert Guischard: puis des pelerins de Ierusalem conduits par Hugues le grand, Godefroy de Boulongne, & tant d'autres seigneurs & nobles François, firent croire (à tout le moins trouuer vray-semblable) les contes ia faits d'Arthus, Charles le grand, & seigneurs de sa Cour. Ce fut donc lors, à mon aduis, que les Trouuerres & Chanterres eurent plus grand moyen d'en conter. Aussi oyez-vous presque tous les Romans de ce temps-la, parler de Ierusalem, des Soudans d'Acre, de Coigne, Babylone, Damas, & autres totalement incogneus auant ce voyage. Car les Romans qui deuant parloyent des faits de Charles le grand, ne font mention que des Amiraux, ou Rois de Tolede, Sarragoce, Siuille, Conimbre, lors seigneurs d'Espagne. Et par les histoires de Louis le Gros & Louis le ieune son fils, les autheurs principalemẽt les ecclesiastiques, commencent à se plaindre de ces Iongleurs, plus que ceux qui ont escript les vies des autres Rois precedents: soit qu'ils n'eussent pas tant de cours, ou qu'il n'y en eut encores gueres. Il y a grande apparence, que les Trouuerres firent bien leur profit en la Cour dudit Louis le Ieune: lequel fut le premier Roi de sa maison, qui monstra dehors ses richesses allant en Ierusalem. Aussi la France commença de son temps à s'embelir de bastimens plus magnifiques: prendre plaisir aux pierreries, & autres delicatasses goustees en Leuant par luy, ou les seigneurs qui auoyent ia fait ce voyage. De sorte qu'on peut dire qu'il a esté le premier tenant Cour de grand Roi: estant si magnifique que sa femme dedaignant la simplicité de ses predecesseurs, luy fit eleuer vne sepulture d'argent au lieu de pierre. Les victoires & prosperitez de Philippe Auguste son fils, en tirerent semblablement plusieurs en sa Cour, ainsi qu'il se voit par les Romans la plus part composez de son temps, ou de S. Louis son petit fils: cõtinuans quelque temps, iusques à ce que les bons Trouuerres venans à faillir, & les Iongleurs ne sçachans plus que conter de beau, lon se mocqua d'eux, comme ne disans rien qui valut. Et leurs contes estans mesprisez à cause des menteries trop euidentes, & lourdes: quand on vouloit parler de quelque chose folle & vaine, lon disoit, Ce n'est que ionglerie: estant

en fin Iongler, ou Iangler, pris pour bourder & mentir.

Ie mettoy fin à ce chapitre quand ie me suis aduisé ne deuoir oublier l'exemple, qui monstre que nostre Ryme a esté nommee Consonante & Leonine ou Leonime. Ie ne sçay si c'est pour ledit Pape Leon duquel i'ay parlé: tant y a que i'ay leu au fabliau intitulé, Des trois dames, les vers qui suiuent: *De la ryme Leonine.*

Ma peine metray & m'entente
Tant com' seray en ma iouente,
A conter vn fabliau par ryme
Sans coulour & sans Leonime:
Mais s'il y a consonantie
Il ne me chault qui mal en die.
Car ne peut pas plaisir a tots
Consonancie sans biaux mots.

Gauthier Arbalestrier de Belle-perche, qui a composé le Roman de Iudas Machabee auant l'an M. CCLXXX. fait aussi mention de ces deux sortes de ryme tout au commencement de son œuure:

Ie ne di pas k'aucun biau dit
Ni mette por faire la ryme
V coesonante v Leonime.

comme aussi vn Simon autheur d'vn Roman d'Alexandre, composé en Poiteuin ou Limosin: commençant,

Chançon voil dir per ryme & per Leoin.
Del fil Filipe lo Roy de Macedoin.

ausquels exemples on doit remarquer (sçauoir en celuy de Gauthier) que les escriuains s'aidoyent du K, pour c: de l'v, pour ou: & en celuy de Simon que ja ils vsoyent du ç: vous asseurant que les liures où i'ay pris ces exemples sont escrits il n'y a guieres moins de CCC. ans. Ce qui sera dit comme en passant, & pour tousiours aider ceux qui trauaillent à embellir nostre langue Françoise: & conformer l'escriture à la prononciation, ou reformer la poësie Françoise selon l'art pratiqué en la mesure des syllabes & pieds par les Grecs & Romains: comme fait Iean Antoine de Baif poëte François, tresſçauant és langues Grecque & Latine. Benard moyne de Cluny, duquel i'ay ci dessus parlé, semble ne distinguer point ceste ryme. Car en l'epistre adressee à son Abbé, & mise tout au commencement dudit liure intitulé *De contemptu Mundi*, parlant de son œuure composé en vers Dactyliques rymez, il dit, *Id enim genus metricum dactylum continuum, exceptis finalibus Trochæo vel Spondæo, tum etiam sonoritatem Leoninicam seruans, ob sui difficultatem iam penè, non dicam penitus, obsoleuit. Denique Hildebertus de Lauerdino, qui ob scientiæ prærogatiuam prius in Episcopum, post in Metropolitanum promotus est: VVichardus Lugdunensis canonicus, versificatores præstantißimi, quòd pauca in hoc metrum contulerint, palam est.* Ledit Hildebert en fit la loüange de sainte Marie l'Egyptienne, & VVichard vne satyre d'enuiron trente vers, dont les deux premiers commencent,

Ordo monasticus ecclesiasticus esse solebat,
Pura cibaria dum per agrestia rura colebat.

quant à ceux dudit Benard ils sont tels,

Hora nouißima, tempora peßima sunt, vigilemus:
Ecce minaciter imminet arbiter ille supremus.

de sorte qu'à son dire il y a apparéce que le son (que le fabliau a appelé coulour Léonin) soit encor és mots. *nouißima peßima, minaciter arbiter*: & la consonantie en *vigilemus* & *supremus*, qui sont au bout des vers. De fait il se trouuue des couples anciennes basties comme les quatre vers Latins cy dessus transcripts, principalement celle qui suit, prise d'vn Dict, intitulé Pour orgueilleux humilier:

1 Fol. *Certes fox est à demesure*
Cors qui n'est que fiens & ordure
Et formez de si vil matiere,
Qui par orgueil se desfigure
Et sait qu'il est en auenture
D'estre demain mis en la biere.

là où les I, II, IIII, & V, vers representent la Leonine de *nouißima peßima*, *minaciter* & *arbiter*: comme, matiere, &, biere, la consonance de *vigilemus* & *supremus*. Gauthier Mapes Anglois a suiui ceste structure en ses rymes Latines,

Tanto viro locuturi — *Carum care venerari,*
Studeamus esse puri, — *Et vt caro simus cari*
Sed & loqui sobriè — *Careamus carie.*

Ceste consonance est declaree par Godefroy de Viterbe en son liure intitulé Pantheon: *Cùm versus sequentes inspexerint, consonantia & delectatione metrorum ad legendum vlterius prouocentur.* Car ayant commencé par quelques vers Leonins tels que ceux cy:

Fecerit archetypum diuina potentia mundum,
Mente sua clausum non rebus adhuc oriundum.

il n'a continué: ains fait vne autre consonance qu'à la fin: comme il appert par ceux cy,

Res faciunt tempus, facit & dimensio rerum,
Aetates anni motus mora meta dierum.

Finalement apres auoir longuement fueilleté des liures, que ie pensoy me deuoir apprendre que c'estoit que ryme Leonine, i'en ay trouué vn petit, intitulé L'art & science de Rhetorique pour faire rymes & balades, imprimé l'an M. CCCCXCIII. qui dit, Ryme Leonisme est quand deux dictions sont sembla-
" bles & de pareille consonance en syllabes, comme il appert au chapitre de
" Ialousie (c'est de Iean de Meung)

Preude femmes par saint Denis
Autant est que de Fenis.

de sorte qu'au dire de cest autheur, ryme Leonine est celle que ceux qui depuis sont venus ont appelee Ryme riche. Maistre Pierre Fabry curé de Meray, qui
" viuoit du temps du Roy Charles VIII. est de ce mesme aduis. Car il dit, Ryme
" qui se termine à son Leonine est la plus belle des rymes, ainsi que le Lion est le
" plus noble des bestes. Et doit auoir la derniere syllabe & la penultime depuis

la

la vocale, semblable en ortographie, accentuation & prononciation. Il allegue cest exemple,

Glorieuse vierge & pucelle
Qui es de Dieu mere & ancelle,
Pardonne moy tous mes pechez
Desquels ie sui fort entechez.

Il dit encores que de ceste Leonine sont les anciens Romans, qui mettoient douze & treize syllabes aux vers, & vingt ou trente lignes toutes d'vne lisiere & terminaison: & que ryme croisee est celle qui n'est pas Leonine, mais entremeslee. Par le propos duquel Fabry i'appren que la Leonine estoit ce que nous appellons rime riche, & plate: quand la lisiere (c'est à dire la fin des vers) estoit toute d'vn son & non entremeslee ne croisee d'autre cadence, comme les vers pris des vieils Romans d'Alexandre & Siperis, que i'allegueray au second liure. *Ce liure estant presque acheué d'imprimer, i'ay trouué dans la vie de S. Christine, composee enuiron l'an 1300. les vers qui ensuiuent.*

Seigneurs qui en vos liures par maistrie metez,
Equiuocations & leonimetez,
Se ie tel ne puis faire, ne deprisiez mon liure.
Car qui à trouuer n'a soultil cuer & deliure,
Et leonimeté veult par tout aconsuiure,
Moult souuent entrelest ce qu'il deuroit ensuiure.

De sorte que Rime leonime est celle qui a dix, vingt, & trente vers d'vne lisiere. Car ceux de ceste vie sont croisez deux contre deux par tout, fors en ces quatre derniers : & neantmoins la lisiere est de rime tresriche. Voyla ce que ie puis dire de la rime quant à present, & iusques à ce que i'en aye plus grande certaineté: laissant à iuger aux lecteurs si l'etimologie de Leonine est bien prouuee ou non. Car n'estant moy mesme raisonnablement satisfait pour ce regard, ie ne conclu rien, & suffit, que suiuant ma deuise, I'AI RECVEILLI CE QVI ESTOIT ESPARS ET DELAISSE' : ou si bien caché, qu'il eust esté malaisé de le trouuer sans grand trauail.

FIN DV I. LIVRE.

HHHHHH



SECOND LIVRE DV RECVEIL, CONTENANT LES NOMS ET SOMMAIRE DES OEVVRES D'AVcuns Poëtes & Rymeurs François, viuans auant l'an M. CCC.

DE Me EVSTACE. I.

COMBIEN qu'il se trouue plusieurs liures faisans mention de Charles le grand, & autres princes de sa Cour, que lon soupçonne auoir precedé cestuy-ci, & les auteurs du Roman d'Alexandre: on ne les peut pas remarquer par leurs noms, ne par le temps de la composition de leurs œuures. C'est pourquoy ie suis contraint de mettre le premier en rang, maistre VVistace ou Huistace: autheur du Roman appellé Brut. Le poeme duquel commence par ces vers:

Qui veut ouir, qui veut sauoir,
De Roy en Roy, & d'hoir en hoir,
Qui cil furent, & dont vinrent
Qui Angleterre primes tinrent,
Quiex Roy y a en ordre eu:
Et qui ainçois, & qui puis fu:
Metre Huistace le translata.

Ie ne sçay pas quand ce Me VVistace mourut, mais à la fin de l'œuure il dit,

Puis que Dieu incarnation
Prist pour nostre redemption
Mille cent cinquante cinq ans
Fit metre VVistace cet Romans.

De sorte qu'on peut s'asseurer par ceste datte, du temps auquel il a vescu.

LAMBERT LI CORS. II.

APRES VVistace lon peut mettre Lambert li Cors (c'est à dire le court) natif de Chasteaudun, prestre, escolier, ou homme de robe longue, qui sçait les lettres: car ainsi faut-il interpreter le nom de clerc qu'il prend. Cestuy-cy translatant les faits d'Alexandre le grand, Roi de Macedoine, donna commencement au Roman d'Alexandre, où lon trouue en vn endroit,

La verté de l'histoir' si com li Roy la fit,
Vn clers de Chasteaudun Lambert li Cors l'escrit,
Qui de Latin la trest, & en Roman la mit.

ALEXANDRE DE PARIS. III.

AVec lequel s'estant ioint Alexandre de Paris, ils firent ensemblément le commencement du Roman d'Alexandre. Car en vn endroit de l'œuure il est dit,

Alexandre nos dit qui de Bernai fu nez,
Et de Paris refu ses surnoms appelez
Qui cy a les siens vers o [1] les Lambert ietez.

Ce dernier vers me fait dire qu'ils ont esté compagnons, & possible associez en leur Ionglerie. Ces deux poursuiuirent les gestes dudit Roi iusques à sa mort: & leur liure commence, [1] Auec.

Qui vers de riche histoir' veut sçauoir & oir,
Por prendre bon exemple de proesse acceuillir,
De conoistre raison, d'amer & de haïr;
De ses amis garder & cherement tenir,
Des ennemis greuer qu'on n'en puisse elargir,
De laidures venger & des bons faits merir.
De haster quant [1] lens est & à terme s'offrir, [1] Lieu.
Oez donc le premier bonnement à loisir.
Ne l'orra gueres hom, qui ne doie plaisir:
Ce est dou milleur Roy qui onq poest morir.
D'Alexandre ie veuil l'histoire refraichir.

I'ay voulu transcrire ces vers du cõmencement de leur œuure, pour monstrer que l'intention des Trouuerres estoit d'animer les seigneurs, & les encourager à la vertu, mais sur tout à la liberalité.

PIERRE DE S. CLOOT. IIII.

LE testament dudit Roy, a esté fait par Pierre de S. Cloot, ainsi que ie deuine par ces vers meslez audit testament,

Pierres de saint Cloot si trouue en l'escriture,
Que mauuez est li arbre dont li fruits ne [1] meure. [1] Meurit

mais ie ne trouue autre chose de son estre.

IEHAN LI NEVELOIS. V.

QVant au liure de la vengeance de ce Roi, il est bien certain qu'vn Iehan li Neuelois l'a fait: ainsi qu'il appert par ces vers,

Seigneurs orfaites pes, vn petit vos taisiez,
S'orrez bons vers nouuiaux, car li autre sont viez.
Iehans li Neuelois fut moult bien [1] afaitiez [1] Appris.

A son hostel se sied : si fu ioyans & liez,
Vn chanterre li dit d'Alexandre à ses piez.
2 Marry. *Et quand il la oi s'en fu [2] grams & iriez,*
3 Fils. *Du [3] fius qu'ot de Candace en a vers commenciez,*
Bien fais & bien rimez, bien dis & bien dictiez.
Encor sera du Conte Henri molt bien loiez.

Ie n'ay pas trouué de quelle qualité & d'où furent ces quatre Trouuerres, sinon que ce dernier vers

Encor sera du Conte Henry moult bien loiez,

me fait deuiner qu'il veut parler de Henry Comte de Champagne surnommé le Large, depuis Roi de Ierusalem. Que si ma coniecture est vraye, Neuelois auroit vescu du temps de Louis le ieune, Roi de France, & auant l'an M. CXCIII: qui fut celuy du couronnement dudit Henry: auquel Neuelois auroit presenté son œuure. Car i'oseroy presque asseurer, qu'il fut subiect de ce Comte: y ayant encores à Troyes, vne honneste famille portant le nom de Neuelet.

Vers Alexandrins. Le genre des vers de ces autheurs, est de douze & treize sillabes: & lon pense que les autres qui leur ressemblent ont pris leur nom, ou pource que les faits du Roi Alexandre furent composez en ces vers, ou pource que Alexandre de Paris a vsé de telle rime. Ie penseroy bien que les plus anciens vers fussent de huit & neuf sillabes comme vous auez veu ceux du liure de la Grace composé en Thiois, & de celuy de Brut. Il est vray qu'vne grande partie des Romans qui parlent de Geste, sont composez en vers de douze & treize sillabes: mais en quelque sorte que ce soit, la gloire, si vous croyez aucuns anciens, en demoure à cest Alexandre de Paris. Vne chose doit estre notee aux œuures de ces bons peres, c'est qu'ils faisoyent la lisiere ou fin de leurs vers toute vne, tant qu'ils pouuoyent fournir de sillabes consonantes: à fin comme ie croy, que celuy qui touchoit la harpe, violon, ou autre instrument, en les chantant ne fust contraint muer trop souuent le ton de sa chanson, estans les vers masculins & feminins meslez ensemble inegalement: ainsi que vous auez veu par le commencement du Roman d'Alexandre cy dessus transcript. A quoy ie pense que Pierre de Ronsard Prince de nostre poësie Françoise, & les autres venus depuis luy, ont eu esgard: faisans suiure aux autres poesmes que les odes, deux vers de rime masculine à deux de rime feminine, & au contraire. Car c'est le vray moyen de faire châter sous vn seul chant, toutes leurs poësies. Chose bien inuentee, & dont les precedents ne s'estoyent aduisez. Geofroy Thory de Bourges s'est abusé, disant en son liure, intitulé Le champ fleuri, que Pierre de saint Cloot, & Iehan le Neuelois, estoient seuls autheurs du Romans d'Alexandre. Iehan le Maire de Belges, parlant au Temple d'A-
» mour de ceste façon de vers : dit, Laquelle taille iadis auoit grand bruit
» en France, pource que les proüesses du Roi Alexandre le grand, en sont es-
» crites en anciens Romans : dont aucuns modernes ne tiennent compte au-
» iourd'huy : toutefois ceux qui mieux sçauent en font grand compte. I'ay re-
» marqué quelques vers de leur façon assez bons, car parlant de gens qui tomboyent d'vne montagne, il dit.

De la coste desrochent, aual vont perillant.

par lequel vers l'on peut, à mon aduis, renouueller deux mots, à sçauoir, desrocher, & periller. Car si nous disons descrocher, pour oster d'vn croc: pourquoi ne dirons nous, desrocher pour tomber & precipiter d'vn roc? Et comme sçauriez vous mieux representer le Latin de *periclitor* & *periclitari*, que par periller, puis que nous disons peril pour *periculum*? Ie n'ay pas deliberé cy apres de faire ainsi de tous les mots, qui se trouueront aux vers que i'allegueray en ce recueil de Poëtes: mais i'ay voulu monstrer par ceux-cy, cõme l'on se peut aider d'aucuns, qui vallent bien le renouueler. Ces vers donc qui suiuent, pourront seruir à cest effect: & donner à cognoistre vne partie du stil desdits Autheurs: l'vn desquels parlant d'vn cheualier qui donna vn coup d'espée sur le heaume d'vn autre, dit

Si la fern del heaume que sus l'arçon l'adente.

& *De morts & de nauures enionche la campagne.*

& *Ahi Dame fortune tant estes nouueliere.*

comment sçauriez-vous mieux representer *nouatrix* Latin & cestuy-cy,

Du long comme il estoit mesura la campagne.

parlant d'vn porté à terre d'vn coup de lance: ne vaut-il pas bien *Italiam metire iacens*? Il se trouue encores plusieurs autres belles manieres de parler, & des mots, que le studieux de la poesie Françoise pourra imiter, ou refondre ainsi que i'ay dict, se les appropriant comme Virgile ceux d'Ennius, Pacuuius, & autres qu'il n'a desdaigné lire: & ausquels ces vieux Autheurs, dont maintenant i'escri les vers, peuuent estre comparez. Vray est qu'il faut du iugement pour refondre tels mots: car on ne les doit choisir tant vsez, qu'ils soyent inutiles & hors de cognoissance. Pource qu'il y auroit danger qu'vn autre Phauorin ne nous reprochast que nous parlerions comme auec Basine, Clotilde, Fredegonde ou Brunehaut, femmes & meres de nos premiers Roys. Mais aussi, où il se trouueroit qu'ils fussent en vsage en quelque contrée de nostre France, il me semble qu'on peut hardiment les ramener en vsage: encores qu'ils se soyent pour quelque temps esloignez de Paris ou de la Cour. Le Roman du Paon, est vne continuation des faicts d'Alexandre: lequel se trouue en la bibliotheque du Roy, auec plusieurs autres, dont ie n'ay peu nommer les Autheurs, pour ne les auoir entierement leus.

DE GVIOT DE PROVINS, *Autheur d'vn Roman intitulé la Bible Guiot.* VI.

APres ceux-là peut estre comptée la Bible Guiot: pource (comme dit l'Autheur) que son liure contient verité: mais c'est vne bien sanglante satyre, en laquelle il blasme les vices de tous estats, depuis les Princes iusques aux petits. La copie que i'ay, escrite il y a trois cens ans, l'appelle Bible de Guiot de Prouins: & toutesfois par tout le liure il ne se nomme de ce nom. Il commence ainsi son liure,

Dou siecle puant & horrible
1 Me cõuient. [1] *Mestuet commencier vne Bible*
Por poindre & por aiguillonner,
Et por grant esemple monstrer
2 nõ erit. 3 mocqueuse. 4 vraye. *Ce [2] niert pas Bible [3] lozangiere,*
Mais fine & [4] voire droicturiere,
Miroirs iert à totes gens.

Il a esté homme de grande experience, & a vescu longuement: car ayant parlé de l'Empereur Frideric, de Louys le Ieune, Roy de France, de Henry & Richard Roys d'Angleterre, du Comte d'Arragon, & Raimond Beranger son frere, d'Amauri Roy de Ierusalem, & autres sans nombre, il dit,

Les Rois & les Empereours,
Et ces dont i'ay oi parler
Ne veuil ie pas tos ci conter:
Mais ces princes ay-ie vëus.

Et puis apres en auoir nommé plus de cent, il dit,

Ie ne vous ai Baron nommé,
Qui ne me ait veu & donné,
Mais se furent li plus eslit,
Porce sont en mon cuer escrit.

Apres auoir bien couru & essayé de plusieurs sortes de religions, il semble qu'il se rendit moine de S. Benoist. Car ayant mesdit des moines, il adiouste,

5 gabs pour moquerie, dont viẽt gaber. *Sus moy cherra trestous li [5] gas,*
Porce que ie port' les noirs dras:
Y a plus de douze ans passez
Qu'es noirs dras sui enuelopez.

puis en vn autre lieu, il dit,

Trublee voy-ie bien nostre ordre,
6 destourner. *Ia ie cuit ne porront [6] estordre,*
Li bon preudhomme, li Abbé,
7 honoré. *Dont li lieu furent [7] henoré.*

s'estant plaint que les anciens Abbez entrans aux charges, espousoient trois pucelles, Charité, Verité, & Droicture. Il semble auoir voulu esprouuer diuersitez d'ordres: car parlant de Citeaux, il dit,

Si ne fui onques de leur ordre,
8 moqué tancé. *Mais pource [8] raponnez en fui,*
Qu'a Clereuaux quatre mois fui.
Or dit on que mal mi prouuai,
Porce que tant y seiournay.
Si ie eusse esté en la route
Deux mois ou trois, bien sçai sans doute
Que n'en fussent si responnez.

& apres il dit encores,

Quatre mois fui à Clereuaux.

Ce qui me fait plus dire qu'il fut moine, & encores de Cluny, sont ces vers,

Mais à Cluny com on mengue,
Mestuet seoir à bouche mue.
Trop sont à Cluny voir disant,
De ce qu'ils ont en conuenant,
Totes lor ententes y metent,
Trop bien tienent ce qu'ils prometent,
Leur conuiue eusse plus chier
S'il fussent vn po mensongier.

Il a grandement voyagé par le monde, puis qu'il dit,

Moult veui les Hospitaliers
Outre mer & vaillans & fiers,
Moult les vi en Ierusalem,
Et de grant pris & de grant sen.

& autre part il monstre qu'il fut en Grece,

Car ie vis en Constantinoble
Qui tant ert belle & riche & noble,
En moins d'an & d'autre & demi
Quatre Emperëors: puis les vi
Dedans le terme tos morir
De vil mort, car [1] gez vi meurdrir. 1 ie les.

Il est bien certain qu'il a vescu & faict son liure depuis l'an MCLXXXI. puis qu'il dit,

Et de l'Empereor [2] Ferri 2. Frideric.
Vos puis bien dire que ie vi
Qu'il tint vne Cort à Maience:
I ce vos di-ie sans dotance
Conques sa pareille ne fu.

& laquelle l'Abbé de Vrsperg, dit auoir esté tenue audit an: quand l'Empereur Frideric fit ses deux enfans cheualiers. Mais aussi y a-il grande apparence qu'il l'a cõposé enuiron l'an 1200. I'ay appris de ce Guiot de Prouins, le vray nom François de la pierre d'Aimant, de laquelle vsent les mariniers à la conduite des nauires allans sur mer. Car apres auoir parlé du Pole Arctique qu'il appelle Tramontane, il dict,

Icelle estoile ne se muet,
Vn art font qui mentir ne puet
Par vertu de la [3] Marinette, 3 Al. mariniere.
Vne pierre laide & [4] noirette 4 Al. brouniere.
Ou li fer volontiers se ioint.

Ce liure seroit trop gros qui voudroit mettre tous les poëmes que i'ay leus: & l'extraict que i'ay fait d'aucuns, seruira pour faire garder les vieils liures, & ne les vendre plus aux relieurs: car il se trouue quelquefois de bonnes pieces parmi tels cahiers moisis. Les vers qui ensuiuent me font croire qu'il vesquit durant la conqueste de Constantinople,

Tous li siecle por quoi ne vet
Grecs. *Sor aux ains que sor les [1] griffons.*

BLONDIAVX. VII.

I'Eusse peu mettre Blondiaux auant Guiot de Prouins, n'estoit que ie ne trouue point la mort de l'vn & l'autre: mais tous deux ont veu Richard Roy d'Angleterre, lequel mourut l'an 1200. I'ay vne bonne chronique Françoise qui dit, que ledict Roy Richard ayant eu querelle outre mer contre le Duc d'Austriche, n'osant passer par l'Allemagne en estat cogneu, & encores moins par la France, pour la doute qu'il auoit de Philippes Auguste, se deguisa. Mais le Duc qui sçauoit sa venue, le fit arrester & enfermer dans vn chasteau, où il
„ demeura prisonnier: sans que l'on sceust de long temps où il estoit. Or ce Roy
„ ayant (ainsi que dit ceste chronique) nourri vn Menestrel appelé Blondel, il
„ pensa que ne voyant point son seigneur il luy en estoit pis, & en auoit sa vie à
„ plus grand mesaise. Et si estoit bien nouuelles qu'il estoit party d'outre mer,
„ mais nus ne sçauoit en quel pays il estoit arriué. Et pource Blondel chercha
„ maintes contrées, sçauoir s'il en pourroit ouyr nouuelles. Si aduint apres plu-
„ sieurs iours passez, il arriua d'auanture en vne ville assez pres du Chastel où son
„ maistre le Roy Richard estoit, & demanda à son hoste à qui estoit ce Chastel: &
„ l'hoste luy dict qu'il estoit au Duc d'Austriche. Puis demanda s'il y auoit nus
„ prisonniers, car tousiours en enqueroit secrettement où qu'il allast. Et son ho-
„ ste luy dit qu'il y auoit vn prisonnier, mais il ne sçauoit qui il estoit, fors qu'il y
„ auoit esté bien plus d'vn an. Quand Blondel entendit cecy, il fit tant qu'il s'ac-
„ cointa d'aucuns de ceux du Chastel, comme Menesterels s'accointent legere-
„ ment, mais il ne peut voir le Roi, ne sçauoir si c'estoit il. Si vint vn iour endroit
„ vne fenestre de la tour où estoit le Roy Richart prisonnier, & commença à
„ chanter vne chanson en François, que le Roy Richart & Blondel auoient vne
„ fois faicte ensemble. Quand le Roy Richart entendit la chanson, il cogneut
„ que c'estoit Blondel: Et quand Blondel ot dicte la moitié de la chanson, le Roy
„ Richart se prist à dire l'autre moitié, & l'acheua. Et ainsi sceut Blondel que c'e-
„ stoit le Roy son maistre. Si s'en retourna en Angleterre, & aux Barons du pays
„ conta l'auenture. Voila ce que dit mon liure, lequel ne parle autrement de ce Blondel: mais i'en ay vn autre de chansons, entre lesquelles il s'en trouue vne douzaine sous le nom de Blondiax de Nesle, que ie ne puis asseurer estre cestui cy, familier du Roy d'Angleterre.

Monseignor THIEBAVLT DE MAILLI. VIII.

EN mon volume de la bible Guiot, suiuoit vne satyre intitulee l'Estoire li Romans de monseignor Thiebault de Mailli, commençant,

A ce que voi au siecle ai pensé longuement,
Porce vos vueil retrere le mien entendement,
Si est bien que ie die ce ou ie pens souuent.

Porce



Parce que ne sçay letres le diré plus briement.

Il semble qu'il l'ait faite par commandement d'vn plus grand seigneur : car il dict,

Mult ai pensé au siecle depuis que iel connui,
Mes Sires me proia quant ie parti de li,
Que telle chose feisse ou pensissions [1] endui.

Le liure a esté fait depuis le voyage de Ierusalem, ainsi qu'il appert par ces vers, & principalement par le mot de Beduin.

Et Turc, & Arabi, Beduin & Persant,

qui estoient incognus à nos François auant tel voyage. Encores y a-il apparence qu'il a vescu depuis l'an MCLXX. pource qu'il dit,

Ains sçai à escient qu'ils auront plus bonté
Que n'en ot sainct Thomas qui fut occis pour [2] dé.

car ie pense qu'il entend parler de Thomas Archeuesque de Cantorbie estimé martyr, & canonizé l'an MCLXXIII. pour la renommée de sa grande saincteté. Il fait aussi mention d'vn Guichars de Biaugous comme d'vn homme de grand sçauoir, retiré du monde, ou Prescheur.

Qui plus sçait & plus croit plus en est [3] paonrous,
Moult s'en apperceut bien dans Guichars de Biaugous.

Il faict aussi mention d'autres, que ie nommeray afin de remarquer plus certainement le temps qu'il a vescu, s'il se trouue puis apres liure ou tiltre faisant mention de quelcun d'eux : ne le pouuant dire au vray pour le present.

Ce que ie vous vueil dire & ce qu'auez oi
Sachiez que ce n'est pas d'Auchier & de Landri,
Ains vos vueil [4] amentoiure de Simon de Crespi
Qui le Comte Raoul son pere defoui
Et trouua en sa bouche vn [5] froit plus que demi
Qui li mengoit la langue dont iura & menti.
Li Cuens vit la merueille, moult en fu esbai,
Es-ce donc mes peres qui tant chastiaux [6] broi,
I'a n'auoit-il en France nuz prince si hardi
Qui osast vers li fere ne guerre ne estri
Quant qu'il auoit au siecle laissa & enhai,
Bien le lessa veoir que sa terre en guerpi.
Dedans vne forest en esil s'en foui,
La deuint Charbonniers itel ordre choisi.

Ce Simon de Crespi fut fils bastard, ainsi que l'on dict de Raoul Comte de Vermandois, fils de Hugues le Grand, frere de Philippes premier Roy de France: lequel Simon de Crespi viuoit l'an MCXXX. Ie ne sçay qui est ce Girars de Monteigni. Il en nomme encore d'autres,

La mort [7] aconsieut tous les vieux & les puisnez,
Les riches & les pauures n'en iert nus deportez
Dans Renaut de Pompone qui mout fut [8] alozez
Par le coup d'vn garçon fut son pere aterrez.

[1] tous deux.
[2] Dieu.
[3] paoureux.
[4] ramenteuoir.
[5] On appelle vn serpent le plus venimeux que nous ayons par deça vn oruez.
[6] brusla.
[7] atteint
[8] loué.

Moult est fox qui ci fet trop de ses volentez, &c.
Mes Milon de Deigni qui meint pouure mertie,
Quel mont oit si preudhom tant ert grand [1] manandie
Que en moult peu de tems ne l'oit toute guerpie.

1 richesse.

Par son œuure il aduertit chacun de bien faire, s'abstenir de pecher, craindre la mort, & n'esperer auoir support des choses que plus nous auons aimées en ce monde. I'ay remarqué deux assez bonnes sentences de luy.

Por neant a l'auoir cil qui ne volt dependre. &
Malement faict la fleche qui au dreßier la brise.

encores taxe-il grauement les Aduocats & la Iustice.

Pledeor [2] loëis entendez entendez,
Grans dolors vos vient pres mes pou vos en gardez,
Auez-vous mes que vendre quant [3] vo. sen vous vendez.

2 à loage

3 vostre sens & sçauoir.

& autre part il dit aux Roys, Ducs & Comtes,

Pouures n'a mes nul droit ce seuent li plusor,
Cil qui plus donne a tort si a meillor valor,
Et qui miex sçait trahir on le tient à meillor.

De RAOVL DE HOVDANC ou HOVDON. IX.

IL est bien certain que Raoul de Houdanc & Christien de Troyes sont morts auant l'an MCCXXVII. par ce qu'a l'aissé d'eux Huon de Meri au tournoiment d'Antechrist, & lequel nommément dit que Raoul auoit composé le Romans des aesles,

Car Raoul son escu descrit
El Romans des aesles comment
Le pourtrait, &c.
Dessus auoit vn Colombeaux
Qui de cortoisie ot deux esles,
Ou ot autant [4] panes & elles,
Com' Raoul de Houdanc raconte
Qui des deux elles fait vn conte.

4 plumes

Mais ie ne vey iamais ce Romans, ains seulement vn fabliau, qui est vn conte faict à plaisir, comme vne nouuelle meslée de fables, où volontiers à la fin il y a quelque interpretation morale. Ce fabliau de Raoul est intitulé La voye ou le songe d'Enfer, qui est en somme le chemin que tiennent ceux qui cherchent la cour du seigneur d'Enfer. Les deux derniers vers le nomment

Raoul de Houdan sans mensonge,
Qui cest fabel fist de son songe. Il dit aussi,
Plesant chemin & bonne voie
Treuuent cil qui enfer vont querre.

Il nomme aucuns tauerniers de Paris,

Gautier Mouans ne doute rien,
Iehans Bossus li artisien,

Hemars Guiars li fardeliers,
Qui maint [1] *Bricons ont deploiez, &c.* 1 coquins malautruz.

qu'il fait tous amis de Hasard: comme aussi Michel des Treilles & Girars de Trois. Il remarque vne coustume lors pratiquée, comme ie croy, en Bretagne,

Mes tot ainsi com se ie fusse
A Guimelant & à Huitier
Mestut escremir & luitier.

I'ay leu de luy vn Roman intitulé Meraugis de Porlesguez, en vers de huit syllabes assez coulans: à la fin duquel il dit,

Cit conte faut, si s'en deliure
Raoul de Houdanc, qui cet liure
Commença de ceste matire.
Se nus i troue plus que dire
Qu'il n'i a dit, si die auant,
Que Raoul s'en taira atant.

Et voila tout ce que i'ay leu de luy. Certainement il auoit d'assez bonnes inuentions.

De CHRISTIEN DE TROYES. X.

QVant à Christien de Troyes, le mesme Huon de Meri le louë grandement, disant,

Car tel matiere ai pourpensee,
Qu'onques mes not en sa pense
Ne Sarrasins ne Chrestiens,
Parce que mort est Christiens
De Troye qui tant ot de pris. & à la fin,
I [2] *m'ait diex Huon de Meri,* 2 me aide
Qui a grand peine a fait cel liure,
Qu'il ne sot pas prendre a deliure
Li bel François a son talent,
Que cil qui trouuerent auant
Ont recœuilli toute l'eslite:
Porc' est ceste œuure meins eslite,
Et fu plus for a acheuer:
Mout mis grant peine a [3] *eschiuer* 3 fuyr, & l'Italien schifare, dont vient esquif.
Les dis Raoul & Christians,
Qu'onque bouche de Christians,
Ne dit si bien comme il disoient.

Il y a deux ans qu'allant en vne Imprimerie, ie trouuay que les Imprimeurs se seruoient à remplir leur timpan d'vne fueille de parchemin bien escrite: où ayant leu quelques vers assez bons, ie demanday le reste: & lors on me monstra enuiron huit fueilles de parchemin, toutes de diuers cahiers, mais de pareille ryme & suiect: qui me faisoit croire que c'estoit d'vn mesme liure. Le pre-

mier monstroit euidemment l'autheur, & pource que ie crain que le reste soit perdu, ie mettray icy tout ce que ie copiay lors, & qui me sembla bon. Le Romans du Graal commence ainsi,

1 cueille. *Qui petit seme petit[1] cuelt,*
Et qui auques re[illegible]llir velt
En tel leu sa semence espande
Que fruit a cent doubles luy rende:
2 vault. *Car en terre qui rien ne[2] valt*
3 sault. *Buene semence seche &[3] falt.*
Christians seme & fet semence
D'vn Romans que il encommence,
Et si le seme en si buen leu
Qu'il ne puet estre sans grant preu.
Qu'il le fet por le plus preudhomme
Qui soit en l'Empire de Romme,
C'est li quens Phelipe de Flandres.

Ce Philippes fut nommé Philippes d'Alsatie, & tenoit le Côté, l'an MCLXVIII. mourut l'an MCXCI. Il appert que ledict Christien a nommé vn de ses œuures, le Romans du Graal, puis qu'il dit,

Christians qui entent & paine
A rimoyer le meillor conte,
Par le commandement le Comte,
Qu'il soit contez en cort royal.
Ce est li contes del Graal,
Dont li quens li bailla le liure.

Ce qui monstre que partie des Romans ont esté en prose premier qu'en ryme: mais ie croy bien que ceux que nous auons auiourd'huy imprimez, tels que Lancelot du Lac, Tristan, & autres, sont refondus sur les vieilles proses & rymes, & puis refraichis de langage. Il continua le Romans de la Table ronde: & Huon de Meri a bonne raison de le nommer le premier de ceux de son temps: car en ce peu que i'ay veu de ses œuures, il y a d'assez bons traits, que ie mettrai afin qu'il prenne enuie à ceux qui en ont des liures entiers, de les garder, & ne les vendre pour les perdre: ainsi qu'ont esté ceux dont i'ay retiré ces pieces. En fin i'ay trouué que la plusspart des fueilles dont i'ay parlé, estoient d'vn Roman portant le nom du Cheualier au Lion: auquel i'ay trouué tous ces beaux traits, comme ceste description de Printemps:

Ce fu el tems qu'arbres flourissent,
Foeulles boscages peruerdissent.

Comment voudriez vous dire en deux mots *folia siluestria*, que par ces deux, Foeulles boscages? car on disoit Bos pour bois, dont vient Bocheron. Au cahier de la table ronde, & parmi d'autres fueillets, il fait vne assez bonne description de l'ouye:

Puis que vos plait or m'escoutez,
Cuer & oreilles me prestez:

Car parolle ouie est perdue.
S'elle n'est de cuer entendue.
Quas oreilles vient la parolle
Ainsi com li vens qui vole,
Mes ni areste ne demore
Ains s'en part en molt petit d'ore,
Se li cuers n'est si eueillez
Qu'al prendre soit apareillez,
Et quil la puisse en son venir
Prendre & enclorre & retenir.
Les oreilles sont voie & i dois
Par ou vient iusqu'au cuer la vois: i Oduit
Et li cuers prent dedans le ventre
La voix qui par l'oreille y entre:
Et qui or me voudra entendre
Cuer & oreilles me doit tendre.

Quant au vers qui dit, Les oreilles sont voye & dois: ce mot Dois signifie conduit ou canal, tesmoing vn vers de la premiere chanson de Monseigneur Gaces Brulez,

Au renouueau de la doucour d'esté,
Que reclaircit li dois en la fontaine.

Et encores en Normandie on appelle douit vn canal. Il descrit vne desconfiture de gens, ainsi qu'il ensuit,

Et cil qui chassent les destranchent,
Et lors cheuaux lor eboellent,
Les vifz desor les morts roellent,
Qui s'entrafollent & occident,
Laidement s'entrecontralient.

I'y ay trouué de bons prouerbes & sentences, comme,

Car ce seroit trop vilain ieux,
De vn dommage fere deux. &,
Qu'a venimeux & a felon
Ne doit on faire se mal non. &,
Car tiex a pauure cuer & lache,
Quant voit vn preudhom qui entache
Desor soi tote vne besongne,
Que maintenant honte & vergongne
Li cort sus & si iette fors,
Le pauure cuer qu'il a el cors:
Et si li donne plainement
Cuer de preudhomme & hardement.

Au Roman du Cheualier au Lyon qui est de luy mesme.

Li autre parloyent d'Amors,
Des angoisses & des Dolors,

Et des grans buens que ont souuent;
Les desciple de son conuent,
Qui lors estoit riches & buens,
Mes or y a petit des [1] suens, — [1] siens.
Car bien pres lont tretuit laißié,
Sen est Amor molt abeßié:
Car cil qui soloient amer,
Se faisoient cortois clamer,
Et prou & large & henorables,
Or est amors torné en fables,
Porce que cil qui rien n'en sentent
Dient qu'il aiment, & si mentent:
Et cil fable & mensonge en font,
Qui sen vantent & rien n'i ont.
Mais por parler de celz qui furent,
Laissons celz qui en vie durent,
Qu'encor valt miex, se m'est auis,
Vn cortois morts qu'vn vilain vis.

Il me semble que ces quatre vers derniers sont de bonne inuention, & qu'il fault ainsi les interpreter, Qu'vn hōme iadis courtois, encores qu'il soit mort est ramentu en la bouche de ceux qui l'ont connu, & peut seruir d'exemple aux autres: là où le Vilain ne vault ne mort ne vif. Encores,

Il ni a cortoisie ne sen
En plait doiseuse maintenir,
Tosiours doit li fumier puir,
Et tahons poindre & [2] maloz bruire,
Enuious enuier & nuire.

[2] On appelle ainsi à Troye vne espece de freslons.

Geoffroy Thori de Bourges au liure sus allegué, dit auoir veu les œuures de ces deux bons peres en la possession de frere René Massé, Religieux de Vandosme: & que ce Christien a composé vn liure intitulé le Cheualier à l'espee, & vn autre nommé Perceual dedié à Philippes Comte de Flandres, qui est celuy duquel i'ay parlé cy dessus. Ce qui suit est du Roman du Cheualier au Lyon,

Car molt est fox qui se demore
De son prou frere vne sole hore.

& d'vne Dame qui se faisoit prier d'espouser vn qu'elle aimoit.

Et les prieres riens ni grieuent,
Ains li esmoeuent & soslieuent.
Le cuer a fere son talent.
Li cheuaux qui pas ne valent,
S'efforce quant lon l'esperonne, &c.

Ce peu que i'en ay veu, me fait iuger qu'il y auoit beaucoup de belles & gentilles inuentions, & que Huon de Meri a bonne cause de le loüer.

DE GODEFROIS DE LEIGNI. XI.

Godefrois de Leigni vesquit du temps de Christien de Troies: vn Romans duquel parlant de Lancelot, intitulé La charette, ce de Leigni acheua: par le congé dudit Christien, ainsi qu'il est clair par ces vers mis à la fin du liure:

Godefrois de Leigni li clers,
A parfinee la charrette:
Mes nus hom blasme ne li mete,
Se sor Chrestien a duré,
Car il la fet por le bon gré
Chrestien qui le commença,
Et tant a fer de la en ça
Ou Lancelot fu emmurez,
Tant com li conte est durez.

Il y a de fort belles inuentions en ce liure, telles que celle-cy

Et Lancelot iusqu'a lentree
Des iex & du cuer la conuoie:
Mes ax iex fu corte la ioie,
Que trop estoit la chambre pres.
Li oil fussent entré apres
Mont volentiers se il peust estre:
Li Cuers qui est sires & mestre
De grëignor pooir assez
Est ouec lui outre passez,
Et li oil sont remez dehors
Plains de larmes ouec le cors.

Il introduit le mesme Lancelot, se reprenant qu'il s'estoit voulu faire mourir, pour euiter la peine du mal qu'il enduroit pour sa Dame.

Miex voil viure & sofrir les [1] colx — 1 coups.
Que morir por auoir repos. & encores,
Ge ne scai li quiex plus me het,
Ou la vie qui me desirre,
Ou la mort qui me veut occirre:
Einsi l'vns & l'autre m'occit. & encores,
Bien est voir que moult se foloie,
Qui de fame garder se peine,
Son trauail i pert & sa peine.
Qu'ains la pert cil qui la garde,
Que cil qui ne s'en donne garde. & encores,
Quen qu'on dit a fol petit vault
Que il ne fait que se debatre,
Qui de fol veut folie abatre

Et le bien qu'en enseigne ' aeueure
Ne vaut rien qu'il nel met en œuure,
Ains est-tost alé & perdu.

' C'est euiuers & traistre.

Le liure est assez plaisant, car le principal est fait par Christien, qui à la verité fut plein de belles inuentions.

DE HEBERS. XII.

HEbers qui prend tiltre de clers, est autheur du Romans des sept sages, ou de Dolopatos: lequel il dit auoir translaté du Latin fait par vn moine de l'Abbaie de Haute-selue, nommé dam Iehans, ainsi qu'il dit au commencement.

Li bon moine de bonne vie
De Haute-selue l'Abbeie
A l'estoire renouuelee,
Par bel latin la ordenee
Hebers la vieut en Romans traire,
Et del Romans vn liure faire
El nom & en la reuerence
Del Roi fil Phelipe de France
Loeis qu'en doit tant loer. &c.

Ce Loeis Roi fil Phelipe, me semble estre Louis pere de saint Louis, lequel du viuant de son pere fut couronné Roi d'Angleterre: ou bien Louis Hutin, Roi de Nauarre, par sa mere. Car ie ne cognoi autre que ces deux qui ayent porté tiltre de Roi viuans leurs peres. Et ne fault raporter cela à Louis le Gros (lequel à la verité fut couronné du viuant de Philipe premier) car il me semble que le langage de ce Roman n'est si ancien. Il est tont plein de contes moraux & plaisans, de prouerbes François & belles sentences. Ce prouerbe est de luy,

On ser le chien por le seignior,
Et por l'amor le cheualier,
Baise la Dame l'Escuier.

Ceste sentence m'a semblé belle entre autres,

Riens tant ne greue menteor,
A larron ne à robeor
N'a mauuez hom quiex qui soit,
Com' veritez quand l'apperçoit:
Et veritez est la maçue
Qui tot le mont occit & tue.

La deuxieme nouuelle de la III. iournee du Decameron de Bocace peut estre prise de cest autheur. Car il raconte d'vn qui coucha auec la fille d'vn Roi, laquelle l'ayant marqué au front, il en alla faire autant à tous les Cheualiers dormans en ce Palais. La IIII. nouuelle de la septiesme iournee est de cest autheur, pour le regard de la pierre iettee dedans le puis. La VIII. de la VIII. iournee peut aussi estre prise de luy mesme, pour le regard de la reuange du Sienois, qui accoustra

accoustra la femme de son compagnon sus sa teste. Il enuoye son liure à l'Euesque de Meaux, qu'il ne nomme:

Hebers define ici son liure,
A l'Euesque de Meaux le liure,
Qui diex doint henor en sa vie.

Il semble que la vie de Iosaphas (qui est vne instruction pour les Rois) soit de la mesme veine. Duquel aussi Bocace peut auoir pris ce qu'il dit de ce ieune garçon, qui n'ayant iamais veu des femmes, en demanda vne à son pere, comme la plus belle chose qu'il eust iamais veue. Tout le subiect du liure Italien, intitulé Erastus, est pris de ce Dolopathos, qui eut les mesmes aduentures que ledit Erastus Italien.

DE HVON DE MERI, *autheur du Romans d'Antechrist.* XIII.

IL est bien certain que Huon de Meri est autheur du Roman d'Antechrist, parce que luy mesme dit,

I m'aint diex Huon de Meri,
Qui a grand peine a fet ce liure.

mais ie n'ay rien trouué de sa naissance & qualité. Il declare au commencement de son œuure, en quel temps il l'a composé, puis qu'il dit,

Il auint apres celle emprise,
Que li François orent emprise,
Contre le Conte de Champaigne:
Que li Rois [1] Leis en Bretaigne — 1 Ce fut S. Louys.
Mena son ost sans point d'aloine,
Que mors ert li quens de Boloine
Dont li François orent fet chief,
Qui remes sont à grant mechief,
Li membres foibles & mal [2] bailli. — 2 gouuernez.
Quant li chief au membre failli.
Els s'en traïrent tretuit arriers,
Fors Malclerc qui tant estoit fiers,
Qu'a merci ne deigna venir,
Bien cuida Bretaigne tenir
Contre le Roy par son desroi
Com cil qui auoit cuer de Roi,
Et qui estoit plein iusqu'au iour
De hardement & de valour:
De cortoisie & de largesse,
Lors ne me pot tenir paresse,
D'aller en l'ost du Roy de France,
Tant fis en cel ost demorance,
Que de Bretaine fu partis

Li Rois de France & fu bastis
Li accords de la grand discorde
Que cil Roy si comme l'en recorde,
Auoit au Conte de Bretaigne.

Par ces vers que i'ay voulu mettre au lõg, pource qu'ils seruent à l'histoire du temps, il appert que Huon viuoit au commencement du regne du Roy saint Louis, à sçauoir l'an M. CCXXVIII. auquel finit ceste guerre de Bretaigne. Il semble qu'il ait esté religieux de S. Germain des prez pres de Paris, car il dit

Religion proi quel mi meine,
Qui m'a lamené par la main,
Iusqu'à l'Eglise saint Germain
Des prez lez les murs de Paris.

Ie n'ay pas remarqué de grans traits de poësie en tout son œuure: que lon peut mettre entre les satyriques, puis que c'est vn combat des vertus contre les vices, & qu'il reprend beaucoup de diuerses qualitez de gens. Il semble qu'il a pris son suiect sus ce que Raoul & Christien auoyent commencé: principalement sus le fabliau du chemin d'Enfer: car il dit,

1 Ainsi m'aide Dieu.

Y [1] m'ait diex Huon de Meri
Qui a grant peine a fait ce liure,
Il n'ausa pas prendre à deliure,
Li bel François à son talent.
Car cil qui trouuerent auant,
Prindrent auant tout a l'eslite,
Pource est ceste œuure meins eslite.
Et fu plus [1] fort a acheuer,
Moult mis grand peine a echiuer
Les dis Raoul & Christian
Onque bouche de Christian
Ne dit si bien comme ils disoyent,
Mes quant qu'ils dirent prenoient
Li bel François trestot a plain,
Si com il leur venoit à main,
Si qu'apres eux nent rien guerpi.
Se i'ay trouué aucun espi
Apres la main as [2] mestiuiers
Ie l'ay glané molt volontiers.

1 Al. grief

2 Al. Hasniers & menestriers.

Quant à ce qu'il dit, Et fu plus fort à acheuer: il se peut entendre qu'il ne poursuiuit pas l'œuure commencé par lesdit Raoul & Christian: mais qu'il auoit eu grand' peine ne voulant repeter ce qu'ils auoyent ia dit. A la fin il nomme son liure,

Par son droit nom a peau cet liure
Qui tresbien s'accorde à l'escrit
Le tournoiement d'Antichrist.

Il appelle en vn endroit les espees acerines, qui est vne epithete assez bon.

As grans espees acerines
Fierent com feuures sus enclume.

DE HVON DE VILLENEVVE. XIIII.

IE croy que les Romans de Regnaut de Montauban, Doon de Nantueil, Garnier de Nantueil, & Aie d'Auignon, Guiot de Nantueil, & Garnier son fils sont tous d'vn mesme poëte. Premierement parce que c'est vne suite de conte, & que ie les ay veus cousus l'vn apres l'autre. Car il faut confesser que le liure ne vint iamais entier en mes mains: & encores le fueillet des commencemens de chacun liure (pour ce que les lettres estoyent dorees & enluminees) auoyent esté deschirez. Toutefois en l'vn qui estoit demi rompu, ie trouuay le nom du Trouuerre,

Seignor soiez en pes tuit a .....
Que la vertus del ciel soit en vos demoree,
Gardez qu'il n'i ait noise ne tabor ne criee:
Il est ensinc coustume en la vostre contree,
Quant vns Chanterres vient entre gent henoree
Et il a endroit soi sa vielle atrempee
Ia tant n'aura mantel ne cotte desramee
Que sa premiere [1] *laisse ne soit bien escoutee,*
Puis font chanter auant se de riens lor agree,
Ou tost sans vilenie puet recoillir [2] *s'estree.*
Ie vos en dirai d'vne qui molt est henoree,
El Royaume de France n'a nulle si loee,
Huon de ville noeue l'a molt estroit gardee,
N'en vol prendre cheual ne la mule [3] *afeltree,*
Peliçon vair ne gris, mantel, chape foree,
Ne de buens [4] *paresis vne grant* [5] *henepee,*
Or en ait il mausgrez qu'ele li est emblee,
Vne molt riche piece vos en ai aportee.

1 Traitte, couple ou entree. 2 C'est ada. 3 Enharnachee. 4 C'est deniers Parisis. 5 Poignee.

I'ay voulu mettre ces vers, & pour monstrer l'entree de ces Chanterres auant que faire leurs recits, & aussi les recompenses qu'ils tiroyent des seigneurs, en cheuaux, habits, & deniers. Le 13. vers me fait soupçonner qu'vn Chanterre desroba ce Romans à Huon de Ville-neuue, qui en estoit le Trouuerre, & inuenteur. Il s'y trouue d'assez bonnes sentences & descriptions: & entre autres celles ci,

Qui vne fois a bien n'a mie tousiours mal. &,
La chose qu'on ne puet amender ne drecier
Nus preudhom ne la doit eleuer n'esaucier. &,
Force n'est mie drois pieça l'ai oi dire. &,
Que au besoing peut on son ami eprouuer. &,
Tosiors attent li fox que la tempeste dure. &,
Que ia nul [1] *auers hom ne puet en pris monter.* &,

1 auaricieux.

Hé France (ce dit-il) sor tptes la meillor,
Eins ne fustes encore vn iour sans trahitor.

par tout il donne à la France l'epithete de douce France.

Du Romans de Doon.

De morts & de naurez & ionchier & couurir. &c,

Tosiors l'ai oi dire souuent est reprouué
Cil venge mal son dueil qui parmi la doblé. &c,
Aincois en i morront dix mille ferarmé. &c,
2 C'est le son que fait l'asne. *Nul cheuaux ne hennit ne nul mul ne [2] recaigne.* &c,
Ainsi com a celee s'abaisse li Faucon,
Quand la faim le iustise en la froide saison,
Brochent François ensemble contre val le sablon. &c,
De sang & de ceruel la place colorir. &c,
En el.fons de la sale les vn marbrin piller.

& par tout Peliçon hermin, lance fresnine, cendal pourprin, & autres mots de telle façon, dont lon peut vser encores auiourd'huy, I'auois oublié ce vers,

Iustice & seigneurie fait mainte chose faire.

tant y a que lon peut s'en aider.

Du Romans d'Aie d'Auignon, & Garnier.

Ie ne sçay si Ausanions l'a faict, tant y a que ie trouue ces vers,

Ausanions lor chante d'vne cheualerie
Comme d'Otrante prist Flandrine s'amie.

possible que c'estoit le Iongleur du liure. Cecy est dudit Romans.

Que tost mesaduient l'hom quant il moins s'en prent garde, &c,
Trestot l'a pourfendu desci qu'a la [1] coree
1 au cœur *Li cors s'est estendus, l'ame s'en est volee,*
Et li cheuaux s'en fuit la regne abandonnee. &c,
Quant Sanses ce regarde vit cheoir Beranger,
Les esperons a or tornez deuers le ciel,
Et l'hiaume d'Arabe en el sablon fichier
La selle trestourner & fuir le destrier. &c,
De auoir a mestier le preudhom ou qui soit, &c,
La ioie de cel siecle n'est pas tosiors durant,
Or & argent & pailles sachiez tot est noyant. &c,
Ce fu apres la pasque que ver vet a declin,
Que florissent cil pré & cil gaut sont foilli,
Que chantent cil oisel haut & cler & seri,
Lors change folle dame l'amor de son mari. &c,
Que parole d'enfans ne doit on metre en pris. &c
Plus que faucon ne vol quant a faim de mangier,
Point li Dus le cheual des esperons dormier. &c,

Rois qui fet trahison ne doit estre esgardé,
Ne tenir le Royaume ne couronne porter.

Le mot de pailles signifie vn riche drap de soye. Et en Italie *Correre il paglio* est courre pour gaigner des pieces de drap d'or, de veloux, soye, ou escarlate, que les seigneurs & republiques donnent à certains iours de l'année pour resiouir le peuple à voir courir les cheuaux de barbarie. Quant au mot Gaut, il signifie bois, tesmoins ces vers du Romans de Regnaut de Montauban,

Eins charpentier en bos ne sot si charpenter,
Ne mena telle noise en parfont Gaut ramé.

& Goi en Breton signifie bois: Esperons d'ormier signifie de fer doré. Encores à Paris l'on appelle sellier l'ormier celuy qui peut faire des selles garnies de boucles & ferrures necessaires. Et l'ormerie en ce mestier, s'appelle toute ferrure qui appartient au harnois d'vn cheual, hors le mors.

Du Romans de Guiot de Nantueil.

Deables soit auoir al malfez le comment
Que tant fort le conuoitent li petit & li grant,
Encore en trahira li pere son enfant. &
Li vespres est venus, li ior s'est abeßiez. &
Li ior vet a declin, li vespres est venus. &
Vne pierre reonde ha a ses piez trouuee,
Par deuise d'vn pré fu illec apportee,
Il fu fors & membrus si la amont leuee. [1] & 1 Virg. liu. 12. Limes agro, &c.
Autresi com oiseil s'enfuit deuant faucon,
[2] *Guenchißent entor lui les parens Ganelon.* 2 se destourner, de gaucher.

& parlant d'vn assaut,

Quant [3] *Challe ot veu ses gens qui el foßé gisoient*
Sanglans mors & naurez, &c. & 3 Pour Charles.
A bons espiez tranchans ont la presse rompue,
La peußiez voir vn estour commencier
Tant fort escu trouer, tante lance brisier,
L'vn mort par dessus l'autre chëoir & trebuchier
De sang & de ceruel va la terre couurant. &
Le iour s'est [4] *esbaudis, belle est la matinee,* 4 Rendu beau.
Li Solaux est leuez qui abat la rousee,
Li oisel chantent cler en la selue ramee. &
A l'abeßier des lances ils les ont bien receus,
Ils lor mettent el cors & les fers & les fus. &
Tu fais ainsi com cil qui debat le buisson,
Puis vient [5] *l'Ostoir apres qui mange l'oisillon.* & 5 l'austour.
Sor la lance fresnine le Lion atacher. &
Ce fu el mois de Mai que le temps [6] *s'aloigna.* 6 s'allongea.

Quant au mot de Malfez, c'est à dire diable, & esprit infernal, tesmoing Villon.

1 c'est Papes.

Car où sont li saints [1] Apostolles,
D'aubes vestus, d'amits coëfez,
Qui ne sont ceints fors que d'estoles,
Dont par le col prend li maufez.

c'est à dire mal faits. Aussi les peintres font les diables horribles & contrefaits, comme s'ils auoient perdu ceste beauté qui fit monter Luciabel en si grand orgueil. Ces quatre Romans ont esté composez depuis le commencement du regne de Philippes Auguste. Car en celuy de Regnaut de Montauban, il nomme les Comtes de Rames, Galerans de Saiete, Geofrois de Nazaret, tous Barons d'outre mer: qui furent en pris enuiron l'an MCC. & du temps que Saladin prist Ierusalem.

Par celuy de Doon de Nantueil il dit,

Par la foy que ie doy la couronne & li clou
Que dans Challe li [2] chaux aporta à Charrou.

2 c'est chauue.

Cela mesme se trouue autre part, & que ce Roy fut fondateur de ladite Abbaye. Mais nous tenons à Paris que ce fut sainct Louys qui acheta la couronne d'espines: de sorte qu'on peut deuiner, que ce Romans precede le temps dudit Roy sainct Louys.

Du Romans de Siperis de Vineaux.

Encores que ie ne sçache point le nom de l'Autheur de ce Romans, pource que ie ne le vey iamais entier: Ie puis dire qu'il est composé depuis la closture du bois de Vincennes: que nous trouuons auoir esté ceint de murailles par le commandement du Roy Philippes Auguste, enuiron l'an MCC. Les bons traits qui se trouuent dedans me l'ont fait icy mettre: & craignant aussi que ce que i'en ay veu il y a plus de xx. ans soit perdu: car le liure n'estoit pas mien. Il dit donc,

On a bien maintefois par amors engendré
Enfans qui depuis ont grant honor conquesté,
Tel cuide bien auoir de sa chair engendré
Des enfans en sa femme qui ne luy sont vn dé,
Pis vaut peché couuert ce disent li letré,
Que ce que chacun sçait qu'on n'a mie celé.
Et cil est bien bastardz qui n'a cuer ne pensé,
Fors de mauuaistié fere laidure & fauceté. &
Car tielz est bien armez qui po de pouuoir a,
Et tielz est mal vestus qui au corps bon cuer a.
Le cuer n'est mie es armes, mais est ou Dieu mis la. &
Mauuais puet bien regner en mauuaistié faisant,
Mais à la fin on voit on le voit apparent,
De tel fin tel loyer Dieu le va commendant. &
On porte plus d'honor à vn Baron meublé,
Qu'on ne fait à preudhom viuant en pauureté. &

Ce qui doit auenir on ne puet nullement
Destourner qu'il n'auenne ce dit-on bien souuent. &
Car entre faire & dire, & vouloir & pensee,
Y a grand difference c'est chose bien prouuee. &
Souuent fait on grant ioye encontre son tourment. &
Plus n'a vaillant li hom' au monde entierement,
Que bonne renommee de tous communement. &
Car plus pert-on d'amis moins a douter fet on. &
Car Dieu & leur bon droit & bonne volonté,
Laboure en bon ouurage sans penser faucеté,
Et il t'aidera bien se tu l'as appellé. &
Hardement ne vient mie de noble [1] *garnement,* [1] noble equipage
Ains vient de gentil cuer ou proesse se prend.

Ie deuine que l'Autheur fut Picard, parce qu'il prend son principal suiect d'vn seigneur de Boulenois, & aussi que ce vers luy est eschapé.

Dont sonnerent le cloque qui bondi hautement.

Toutefois ie n'ose rien asseurer, car ainsi que i'ay dit, ie ne vey iamais que deux copies de ce liure, encores rompuës au commencement, au milieu, & à la fin.

De THIEBAVLT, *Roy de Nauarre.* XV.

ENtre plusieurs liures excellents en toutes langues, dont la librairie de messire Henry de Mesmes, Cheualier, seigneur de Roissy, Conseiller d'estat, est aussi bien garnie que pas vne qui se puisse trouuer: Il y en a vn de vieilles chansons, le plus entier & curieusement recueilli d'entre celles des meilleurs maistres, que i'aye veu pour ce regard. Car il nomme 64. Autheurs de chansons tous loüables, & lesquels ie veux icy mettre selon l'ordre du liure. D'autant que ie ne puis asseurer en quel temps plusieurs d'eux ont vescu: & qu'il y a apparence que celuy qui a faict ce recueil, les a mis selon l'aage qu'ils ont flori: pource qu'il escrit deuant, aussi tost les Chansons d'vn Menestrel, que d'vn Duc, Comte, ou Cheualier. Le commencement du liure est perdu: mais la premiere chanson est cottée à la marge, Roy de Nauarre: que l'on tient pour certain auoir esté Thiebault VII. Comte de Champagne, & Roy de Nauarre I. du nom. Ce Prince estant Comte de Champagne lors que sainct Louys vint à la couronne (c'est à dire l'an MCCXXVI) fit alliance auec les Barons François, contre Blanche de Castille mere du Roy: que lesdits seigneurs pretendoient auoir entrepris la Regence du Royaume & gouuernement de son fils (aagé seulement de XI. à XII. ans) sous ombre d'vn testament du feu Roy son mary: par lequel elle disoit ceste Regence luy auoir esté laissee. Le principal autheur de la ligue, estoit Philippe Comte de Boulongne oncle du Roy: & les plus puissans, ce Thiebault Comte de Champagne, & Pierre surnommé Maucler, Comte de Bretagne. Mais Blanche qui estoit belle, ieune, & encore Espagnole, sceut si bien mener Thiebault, qu'il abandonna les autres Barons: & qui plus est descouurit l'entreprise faicte pour prendre le Roy, reuenant d'Orleans à Paris.

Or les amours du Comte de Chãpagne desplaisans depuis à aucuns seigneurs: il aduint (ainsi que dit vne bõne chronique que i'ay escrite à la main) que Thiebault vn iour entrant en la salle où estoit la Royne Blanche, Robert Comte d'Artois, frere du Roy, luy fit ietter au visage vn fromage mol, dont le Champenois eut honte: & prist de là occasion de se retirer de la Cour, afin d'euiter plus grand scandale. Toutesfois la grand chronique de France dit que le Comte ayant derechef pris les armes contre le Roy, & sçachant le grand appareil qu'on faisoit pour luy courre sus, il enuoya des plus sages hommes de son conseil requerir paix: laquelle luy fut accordee. Mais d'autant que le Roy auoit faict grande despense, il fut cõtraint quitter Montereau fault-Yonne, & Bray sur Seine, auec leurs dependances. A celle besongne estoit (ce sont les mots de
» la grand chronique) la Royne Blanche, laquelle dit au Comte, qu'il ne deuoit
» prendre les armes contre le Roy son fils: & se deuoit souuenir qu'il l'estoit allé
» secourir iusques en sa terre, quand les Barons le vindrent guerroyer. Le Comte
» regarda la Royne qui tant estoit belle & sage: de sorte que tout esbahy de sa
» grande beauté, il luy respondit: Par ma foy, Madame, mon cœur, mon corps, &
» toute ma terre est à vostre commandement, ne n'est riens qui vous peust plaire
» que ne fisse volontiers: iamais si Dieu plaist, contre vous ne les vostres ie n'irai.
» D'illec se parti tout pensif, & luy venoit souuent en remembrance le doux re-
» gard de la Roine, & sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur la douceur
» amoureuse: mais quand il luy souuenoit qu'elle estoit si haute Dame & de si
» bonne renommée, & de sa bonne vie & nette, qu'il n'en pourroit ia iouyr, si
» muoit sa douce pensee amoureuse en grande tristesse. Et pource que profon-
» des pensees engendrent melancolies, il luy fut dit d'aucuns sages hõmes, qu'il
» s'estudiast en beaux sons, & doux chants d'instruments: & si fit-il. Car il fit les
» plus belles chansons, & les plus delitables & melodieuses, qui onques fussent
» oyes en chansons ne en instruments, & les fit escrire en sa salle à Prouins, & en
» celle de Troyes. Et sont appellées les chansons au Roy de Nauarre. Voila le tesmoignage que portent de ses amours & estude poëtique, les grandes chroniques de France. Quant au Royaume de Nauarre il escheut audict Thiebault l'an MCCXXXV. par la mort de Sance V. Roy de Nauarre son oncle, frere de Blanche sa mere. Plusieurs des chansons de ce Roy, se trouuent auiourd'huy notées à vne voix. Et s'en voit encores quelque reste peint au chasteau de Prouins, à l'endroit de la prison. La premiere de celles du liure du seigneur de Roissi commence,

Quand fine amour me prie que ie chant,
Chanter m'estuet, &c.

laquelle ne doit estre la premiere en nombre, pource que le liure n'est entier: & toutesfois il y en a iusques à dix, toutes portans à costé le nom de Roy de Nauarre. Les Italiens ont iadis estimé ces chansons, & d'autres François de ce temps-là, si bonnes, qu'ils en ont pris des exemples, ainsi que monstre Dante. Lequel en son liure *de Vulgari eloquentia*, allegue ce Roy comme vn excellent maistre en poësie: aucuns traits duquel i'ay voulu icy representer. Il demande (puis que tout son mal vient d'aimer) qu'amours face tant enuers sa Dame, par

priere & par commandement, qu'il soit aimé d'elle. Car si bien aimer y sert, il aura ioye de son gent corps.

En la II. qui est belle, il se plaint par le troisiesme couplet de l'inconstance de sa dame, disant,

Ie sçay de voir que ma dame aime cent,
Et plus assez, c'est pour moy empirier.

Ce dernier couplet est assez bon,

Ie ne dy pas que nus aim' follement:
(Que li plus fox en fet miex a prisier)
Mes grant ëur y a mestier souuent,
Plus que net sens, ne raison ne plaidier.
De bien amer ne puet nus enseignier,
Fors que li cuers qui done le talent.
Qui bien ame de fin cuer loyaument,
Cil en sçait plus & moins s'en peut aidier.

En la III. il dit que si l'on meurt de ioye, il voudroit bien mourir entre les bras de sa dame. Mais s'il mouroit pour l'amour d'elle, ce seroit bien raison qu'elle en eut le cœur dolent. Toutesfois pource qu'il craint de la courroucer, il ne voudroit estre en Paradis s'elle n'y estoit. Aussi n'a-elle occasion de dire qu'il l'a vueille tromper, car il l'aime de tout son cœur.

En la IIII. il dit qu'il l'aime & la hait: car

Moult me sceut bien esprendre & alumer,
En biau parler & acointement rire.
Nus ne l'orroit si doucement parler,
Qui ne cuidast de s'amour estre Sire.
Par dieu amours ce vous ose bien dire,
On vous doit bien seruir & honorer,
Mais on si peut bien d'vn pou trop fier.

Et en la V. il dit encores,

Kar nulle rien ne fait tant cuer felon,
Com' grant pooir qui en veult mal vser.
Que tant de gens li vont tuit enuiron,
Ie sçay de voir que c'est pour moy greuer.
Adez dient dame on vous veut guiller:
Mais ils mentent li traïtor felon.
Ia faucement n'amera nus preudhom.
Car qui plus a, doit miex amours garder.

& encores, *K'assez y a d'autres que ie ne sui,*
Qui la prient de fin cuer bandement.
[1] *Ebandisse fait gaignier souuent.* [1] Hardiesse.

mais il ne s'en peut aider, quand il est deuant elle. L'esperance luy sert de refuge, comme à l'oiselet qui va ferir en la glus,

Quand il ne sçait trouuer autre garent.

La VI. est tresbelle, pleine de similitudes & translations. Aussi est-ce celle que

Dante allegue comme pour exemple, ainsi que i'ay dit cy dessus. Elle commence,

De bonne amour vient [1] seance & beauté.

[1] science & bonté.

La VII. declare euidemment le nom de l'Autheur, disant,

Nus ne doit amours trahir
Fors que garçon & ribault.
Ce ce n'est pour son plaisir,
Ie ne voy ne bas ne hault.
Ains veuil qu'el' me [2] truit bault,
Sans guiller & sans faillir.
Et si ie pui consuiuir
Le Cerf qui si sait fuir,
Nus n'est ioyans come Thiebault.

[2] trouue gay & ioyeux.

En la VIII. il se plaint d'estre mis en nonchaloir: & qu'en dormant il tient s'amie: & en veillant il la perd. Mieux vousist en dormant la tenir toute sa vie.

Pource bien le deut [3] bestourner amours tel deuant derriere. &c.
Li dormirs fut en oubly,
Et g'eusse en veillant ly:
Lors seroit la ioye entiere.

[3] mal tourner.

En la IX. il dit. Bonne aduenture auienne a fol espoir,

Qui les amans fet viure & resiouir.
Desesperance fet languir & douloir,
Et mes fox cuer pense a dez a guerir.
S'il fut sages, il me fesist mourir:
Porce fet bon de la folie auoir.
Qu'en trop grant sens peut il bien mescheoir.

A la fin de la X. il prend congé d'Amour, puis qu'il plaist à sa Dame le luy donner: disant,

Amour le veut & ma dame m'en prie,
Que ie m'en part: & ie moult l'en merci,
Quand par le gré ma dame m'en chasti.
Meilleur raison ni voy à ma partie.

I'ay esté vn peu long à l'extrait de cet Autheur, afin de monstrer d'auantage de ses traits.

De Monseigneur GACES BRVLEZ. XVI.

MOnseigneur Gaces Brulez fut vn Cheualier fort aimé de Thiebault Roy de Nauarre, qui (ainsi que disent nos grandes chroniques) le prist pour compagnon, afin de l'aider en ses chansons & complaintes amoureuses: à cause qu'il estoit tresbon Poete, comme il mõstre par XLIX. chansons, que i'ay veües de luy: dont la premiere commence,

Au renouuiau de la douçour d'Esté.

par laquelle il prie sa dame qu'elle luy face la sepmaine vn doux semblant. Car

il en attendra plus volontiers les biens d'amours, malgré les mesdisans, qui tāt luy nuisent. Par la II. il dit: que cil qui le veut chastiet d'aimer,

Onc n'ama en sa vie.
Si faict trop nice folie,
Qui s'entremet du mestier
Dont il ne se sait aidier.

Quand il dict,

He Blanche clere & vermeille,
Por vos sont mi grief soupir.

Ie pense que ceste chanson est faite pour Thiebault Roy de Nauarre, amoureux de la Royne Blanche, ainsi que i'ay dict. En la III. il se plaint,

Madame s'il ne vous fut griez,
Feißiez moy autel semblant,
Comme vos fere mi soliez.

La v. est excellente, & dict,

D'amors me plain & dis pourquoy.
Car ceux qui la trahissent voy
Souuent à leur ioye venir.
Et gi fail par ma bone foy:
Qu'amors por esaucier sa loy,
Veut ses ennemis retenir.
De sens li vient si com ie croy,
Q'as siens ne puet elle faillir.

En la VIII. il est plus ioyeux, & se contente d'amour: disant,

I'ay oublié poine & trauaux,
S'ay de fine ioye chanté.
Desor ne suy-ie mes de [1] caux, [1] ceux.
Ki por noyans ayent amé.

En la XXIIII. il se plainct que s'amie est trop commune, & dict,

Si diex plut que ie feusse
De ma dame le plus haus:
Certes bon gré l'en seusse,
Mes trop parest communaux.
Moult ia de caux,
Qui deslient aulmoniere:
S'en font l'or. auaux,
Et g'en suis bouté arriere.

La XLIIII. est escrite par dialogue, & addressée à Gui de Ponciaux: elle est bonne comme aussi tout. Car à la verité Gaces Brulez fut bon poëte. Et est recogneu par messire Gauthier d'Argies, grand maistre en Amours.

Le Chastelain de Coucy. XVII.

APres les chansons de Monseigneur Gaces Brulez, suiuoyent les Chansons du Chastellain de Coucy, duquel vne bonne

„ chronique que i'ay, porte ce tesmoignage. Ou temps que le Roy Philippes regnoit, & le Roy Richart d'Angleterre viuoit, il y auoit en Vermandois vn autre moult gentil, gaillard, & preux Cheualier en armes, qui s'appelloit Regnault de Couci, & estoit Chastelain de Couci. Ce Cheualier fut moult amoureux d'vne Dame du pays, qui estoit femme du seigneur de Faiel. Moult orent de poine & trauail pour leurs amours, ce Chastelain de Couci, & la Dame de Faiel: si comme l'histoire le raconte qui parle de leur vie: dont il y a Romans propre. Or aduint que quand les voyages d'outre mer se firent, dont il est parlé cy dessus, que les Roys de France & d'Angleterre y furent, ce Chastelain de Couci y fut, pource qu'il exercitoit volontiers les armes. La Dame de Faiel quand elle sçeut qu'il s'en deuoit aller, fist vn laqs de soye moult bel & bien faict, & y auoit de ses cheueux ouurez parmi la soye: dont l'œuure sembloit moult belle & riche, dont il lioit vn bourrelet moult riche par dessus son heaume: & auoit longs pendans par derriere, à gros boutons de perles. Le Chastelain alla outre mer, à grand regret de laisser sa Dame par deça. Quand il fut outre mer il fit moult de cheualeries: car il estoit vaillant Cheualier, & auoit grand ioye qu'on rapportast par deça nouuelles de ses faits, à fin que sa Dame y prist plaisir. Si aduint qu'à vn siege, que les Chrestiens tenoient deuant Sarrazins oultre mer, ce Chastelain fut feru d'vn quarel au costé bien auant: duquel coup il luy conuint mourir. Si auoit à sa mort moult grand regret à sa Dame: & pource appella vn sien Escuyer, & luy dict, Ie te prie que quand ie seray mort, que tu prennes mon cœur, & le mete en telle maniere que tu le puisse porter en France à madame de Faiel, & l'enueloppe de ces longes icy: & luy bailla le las que la Dame auoit faict de ses cheueux, & vn petit escriniet où il auoit plusieurs anelez & diamans, que la Dame luy auoit donnez: qu'il portoit tousiours auant luy, pour l'amour & souuenance d'elle. Quand le Cheualier fut mort, ainsi le fit l'Escuyer: & prist l'escriniet, & luy ouurit le corps, & prist le cœur, & sala & confit bien en bonnes espices, & mit en l'escriniet auec le las de ses cheueux, & plusieurs anelez & diamans que la Dame luy auoit donnez, & auecques vne lettre moult piteuse, que le Chastelain auoit escrite à sa mort, & signee de sa main. Quand l'Escuyer fut retourné en France, il vint vers le lieu où la Dame demeuroit: & se bouta en vn bois pres de ce lieu: & luy mesaduint tellement, qu'il fut veu du seigneur de Faiel, qui bien le cogneut. Si vint le seigneur de Faiel à tout deux ses priuez en ce bois, & trouua cest Escuyer: auquel il voult courir sus en despit de son maistre, qu'il hayoit plus que nul homme du monde. L'Escuyer luy cria mercy: & le Cheualier luy dict, Ou ie te occiray, ou tu me diras où est le Chastelain. L'Escuyer luy dict, qu'il estoit trespassé: & pource qu'il ne l'en vouloit croire, & auoit cest Escuyer paour de mourir, il luy monstra l'escripiet pour l'en faire certain. Le seigneur de Faiel prist l'escriniet & donna congé à l'Escuyer. Ce seigneur vint à son queux, & luy dict qu'il mit ce cœur en si bonne maniere, & l'appareillasse en telle confiture, qu'on en peut bien manger. Le queux le fit: & fit d'autre viande toute pareille, & mit en bonne charpente en vn plat: & en fut la Dame seruie au disner: & le seigneur mangeoit

d'vne autre viande qui luy ressembloit : & ainsi mangea la dame le cœur du Chastelain son ami. Quand elle ot mangié, le seigneur luy demanda, Dame auez vous mangé bonne viande? & elle luy respondit, qu'elle l'auoit mangee bonne: il luy dit, Pour cela vous l'ay-ie fait appareiller, car c'est vne viande que vous auez moult aimee. La dame qui iamais ne pensast que ce fut, n'en dit plus rien. Et le seigneur luy dit de rechef: Sçauez que vous auez mangé? & elle respódit, que non: & il luy dit adonc, Or sachiez que vous auez mangé le cœur du Chastelain de Coucy. Quant elle ot ce, si fut en grand pensee pour la souuenance qu'elle eut de son ami: mais encores ne peut elle croire ceste chose, iusques à ce que le seigneur lui bailla l'escriniet, & les lettres. Et quand elle vit les choses qui estoyent dedans l'escrain, elle les cogneut: si commença lire les lettres, quand elle congneut son signe manuel & les enseignes. A donc commença fort à changer, & auoir couleur: & puis commença forment à penser. Quand elle ot pensé, elle dit à son seigneur : Il est vray que ceste viande ay-ie moult aimee : & croy qu'il soit mort, dont est domage comme du plus loyal Cheualier du monde. Vous m'auez fait manger son cœur, & est la derniere viande que ie mangeray onques : ne onques ie ne mangé point de si noble, ne de si gentil. Si n'est pas raison que apres si gentil viande, ie en doye mettre autre dessus: & vous iure par ma foy que iamais ie n'en mangeray d'autre apres ceste-cy. La dame leua du disner, & s'en alla en sa chambre, faisant moult grant douleur: & plus auoit de douleur qu'elle n'en monstroit la chere. Et en celle douleur, a grands regrets & complaintes de la mort de son ami, fina sa vie & mourut. De ceste chose fut le seigneur de Faiel courroucé, mais il n'y peut mettre remede, ne homme ne femme du monde. Cette chose fut sceuë par tout le païs, & en ot grant guerre le seigneur de Faiel, aux amis de sa femme: tant qu'il conuint que la chose fut rapaisee du Roi & des Barons du païs. Ainsi finerent les amours du Chastelain de Couci, & de la dame de Faiel. I'eusse peu mettre la mesme histoire, en autre langage : mais i'ay pensé que pour plus grande authorité, il failloit seullement copier ce que i'auois trouué de ces amours estranges, & merueilleuses. Iehan de Nostredame qui a escrit des poëtes Prouençaux, fait ce mesme conte de Tricline Carbonnelle, femme de Raimond de Silhans seigneur de Roussillon, amie de Guillem de Cabestan poëte Prouençal. Et Bocace en dit presque autant, de la femme du Comte de Roussillon, en la IX. nouuelle de la IIII. iournee de son liure appelé Decameron. Toutesfois ie vous puis asseurer, que ceste histoire est dans vne bonne chronique, qui m'appartient, escrite auant CC. ans. Tant y a que les amours du Chastelain de Couci, sont remarquees anciennement, pour grandes & penibles: ainsi que dit l'autheur incertain d'vne chanson commençant,

Le Chastellain de Couci ama tant
Qu'ains por amer nus riens or dolor [1] *graindre,*
Porce ferai ma complainte en son chant.

[1] Degrä dior.

& Eustaces li Peintres, se plaignant à sa dame, dit que Tristan, le Chastelain, & Blondiaux, n'aimerent onques de telle maniere. De sorte que par ces tesmoignages, on peut estimer ma Chronique veritable en cest endroit. Maistre

François de l'Alouete qui a bien curieusement escrit l'histoire des seigneurs de Couci, ne fait en son liure des nobles, aucune mention de ce Regnaut, de ses amours, ne de l'estude poëtic d'aucun seigneur de Couci: Et dit seulement que Raoul I. du nom, seigneur de Couci, mourut bien âgé outre mer: ayant esté tué à la prise d'Ascalon, l'an M.CXCI. Et son corps apporté pour enterrer en l'abbaie de Foisni. Que Enguerran fils de ce Raoul mourut l'an M. CCXL. en la cité de Sur, âgé de LXX. ans: & ayant demouré dix en Surie, son fils fit apporter son corps en France enterrer en l'Abbaie de Long-pont. Que Raoul II. accompagna outre mer saint Louis, & fut tué à la Massourre, auec Robert Comte d'Artois, frere dudit Roy, l'an M. CCXLIX. Et son corps à la poursuite d'Enguerran son frere & heritier, apporté enterrer en l'Abbaie de saint Martin de Laon. I'ay autrefois estimé que cestui-cy fut l'autheur des chansons, que i'ay veues escrites auec celles du Roy de Nauarre, apres celles de Gaces Bruslez, comme ayant vescu en mesme temps. Mais ma Cronique semble monstrer que ce Regnaut dont elle parle, fut Raoul I. seigneur de Couci: le sang duquel eschauffé d'amour, ne le garda d'auoir en sa vieillesse les passions d'vn ieune homme. La I. de ses chansons commençant,

Ahi amours com dure de partie.

descouure son voyage: disant,

Se mes corps va seruir nostre seigneur,
Mes cuers [1] remaint du tout en sa baillie.
Por li m'en vois souspirant en Surie.

1 remanet.

La IIII. couple de la I. chanson, monstre qu'il a vescu depuis la prise de Guy Roy de Ierusalem, & de la croix: c'est à dire, depuis l'an M. CLXXXVII. car il dit parlant de Iesus Christ, Quant il fu mors en la croix que Turc ont. C'est chose notable que les Sarrazins fussent ia communément pris pour Turcs, contre ce que plusieurs ont opinion: disans, que le nom des Turcs commença quant & la seigneurie des Othomans. Ce qui est faux: car plus de CCC. ans deuant, les Turcs estoyent en pris.

Par la II. chanson, le Chastelain se plaint qu'il n'oze declarer son amour, à cause de la gent mauparliere:

Mais bonne dame doit sauoir
Connoissance & merci auoir.

Par la III. il la souhaitte auoir nue entre ses bras, auant qu'aller outre mer. Par la IIII. il dit,

Cel don n'est pas courtois, qu'on trop delaie:
Si s'en esmaie & plaint cil qui attend.
Vn petit bien vault miex si diex me voie,
Qu'a vn ami len fait courtoisement:
Que cent greigneur qu'on fait [1] ennuiaument.
Car qui le sien donne [2] recroiaument,
Son gré en pert & si cousté [3] ensement,
Compaa fet cel qui bonnement employe.

1 Ennuyeusement.
2 par force & regret.
3 ensemblement.

Il y apparence que sa dame ne luy fut tousiours cruelle; car il dit en la XV. chanson.

Par dieu amours grief m'est à consuiurier
Le grant soulas & la grant compaignie,
Et le deduit que me souloit monstrer
Celle qui [4] miert & ma dame & m'amie.

4 mihi erat.

De BLONDIAVX DE NESLE. XVIII.

BLondiaux de Nesle fut excellent Poëte, comme nous trouuons par vne douzaine de chansons qui se voyent de luy, pleines de beaux traits, tels que ceux-cy, pris de la III. chanson,

Se loyautez valoit mielx que trahir,
Et amors veult les bons à droit partir:
Oncor pourroy-ie à grant ioye venir.
Mais pitiez est en li si endormie,
Qu'el ne me veult occire ne guarir.

Il confesse en la VI. *I'aim par coustume & par vs,*
La ou nus ne peut ateindre.

Mais la VIII. monstre qu'en fin il obtint l'amour de sa dame: puis qu'il dit,

Car la belle que long temps ay aimee,
Qui de s'amour me souloit deffier,
Nouuellement s'est à moy accordee.

Il se nôme Blondiaux en la IX. châson: & ce couplet de la X, me semble gaillard.

Se sauoyent mon tourment
Et auques mon afaire:
Cil qui demand' comment
Ie puis tant chansons fere:
Ils diroyent voyrement
Que nus a chaneer n'entent
Qui mielx s'en dëut retraire
Mes pour ce chant seulement,
Que i'en muir plus doucement.

Les amours de Blondiaux sont (comme i'ay dit) remarquees pour bien grandes, par Eustace li peintres. Lequel (ie croy) entend parler de cestuy-cy, plus tost que du Menestrel, qui descouurit la prison où estoit detenu Richard Roy d'Angleterre: dont i'ay parlé cy deuant.

PERRIN D'ANGECORT. XIX.

PErrin d'Angecort semble par sa premiere chanson, dire que s'amie fut de Paris: où il seiournoit pour l'amour d'elle, ainsi que monstre sa 4. Il faisoit des chansons pour autruy. car en la 6. il introduit vne dame, qui dit ne se vouloir marier, ains aimer toute sa vie. Les XI. & XXVII. addressees au Comte d'Anjou, decouurent le temps qu'il a vescu. Car ie tiens pour certain, que ce fut Charles frere de S. Louis, depuis Roy de Naples. Par la XV. il prie vn Philippe demourant à Paris, & l'adiure,

s'onques ama loyaument,
Pour Dieu qu'il n'en recroye mie:
Mes tousiours aim que que l'en die,
Car amors fait valoir la gent.

La XVII. est addressee à vn Mignot. La x. monstre qu'il n'estoit guieres loyal à famie: & se fourroit où il pouuoit. C'est pourquoy ie ne puis croire ce qu'il dit en la XXII.

Souffrir loial penitence
Me semble plus bon,
Qu'auoir par decenance
Ne par trahison,
Amie : fauce [1] druerie
Sans sauor, ont li tricheor,
Qu'il conquiere par plaidier.
Tel ioir ne m'a mestier,
Du pourchaßier, n'ai ia pouuoir.

I'aim mieux languir que fauce ioye auoir.

[1] amitié.

La IIII. le nomme par son nom: & par la XXII. il semble que son habitation fut en Prouence: possible comme seruiteur dudit Comte d'Anjou, qui en espousa l'heritiere. Toutefois ce mot d'Angecort, me fait soupçonner qu'il fut Champenois: pource que le dialecte de ce païs, est de dire cort pour court. Angecort pour Angecourt.

De meßire THIERRY de Soissons. XX.

Messire Thierri de Soissons, me semble estre celuy qui accompaigna S. Louis au voyage d'outre mer: & duquel parle le seigneur de Ionuille en son histoire. S'il est ainsi, ce fut vn tresnoble seigneur de la maison de Soissons. La II. chanson addressee au Comte d'Anjou (que ie tiens estre ledit Charles) monstre en quel temps il a vescu & de son voyage en Surie: quand il dit,

Bien m'a amours esprouué en Surie,
Et en Egypte où ie fuy mené pris:
Qu'adez y fui en poor de ma vie,
Et chacun ior cuidai bien estre occis.
N'onques pource mon cuer ne fu partis,
Ne [1] deseurez de ma douce ennemie,
Ne en France por ma grant maladie,
Quant ie cuidai de ma goute morir:
Ne se pouuoit mon cuer de li partir.

[1] Du mot Seurer pour separer.

En la IIII. il dit,

Ha tant m'est doux li vieillers,
Quant recort sa douce chiere:
Qu'alors puis de deux echequiers
Doubler les poincts tous entiers,
De fine beauté pleniere.

Par la v. il semble que sa dame mourut auant qu'il en eut ioye: car il dit,

Quant de celle me fet mort desseurer,
Por qui ie fay chanson en remembrance:
Que por li voil chant & ioye finer.

La IX. parle encore d'autres voyages.

Si i'ai esté long tems en Romenie,
Et outre mer fait mon pelerinage.

elle est tresbonne chanson : & fut addressee au Roy de Nauarre, Sire de

Vertu: que ie pense estre Thiebault, duquel nous auons parlé.

De Monseigneur THIEBAVLT DE BLAZON. XXI.

MOnseigneur Thiebault de Blason, a fait cinq chansons, dont la premiere est belle.

De Meßire GAVTHIER D'ARGIES. XXII.

MEssire Gauthier d'Argies, ou de Dargies, fait mention de Gaces (ie croy Brulez) comme d'vn grand maistre en amours. Car en la VI. de ses chansons il dit,

Mes meßire Gace aprent:
Qui s'umilie franchement
Plus s'essauce & [1] monteplie.

Il se trouue VIII. chansons de sa façon: il fut ami d'vn maistre Richard (ie croy de Semili ou Fourniual) auquel il adresse vne chanson, commençant, [1] multiplie.

Ami Richard ie eusse bien mestier
Que mi methef d'amour fussent celé.

Par laquelle il demande ce qu'il doit faire, quand sa dame luy a donné congé à iamais, pour en choisir vn pire. La VIII. chanson du ieu parti (qui est de maistre Richard) dit de ce Gauthier,

A vous meßire Gauthier
De Dargies, conseil quier,
Qui plus auez esprouué
D'amour, qu'hom qui ait esté.

Il y a apparence qu'il a vescu du temps de S. Louis.

DE IEHAN MONIOT D'ARRAS. XXIII.

MOniot d'Arras semble par sa III. chanson declarer que son nom de baptesme, fut Iehan. En la IIII. il dit que nul n'a paix & soulas sans bonne amour: & pource il prie Dieu qu'il le soit tousiours. Ce neantmoins il aime tant l'honneur, qu'il n'oze aller voir s'amie, par crainte de ialousie: qui ne bouge de la maison à la garder.

La VI. me semble bonne, & est telle.

Amors n'est pas que qu'on die
Sages ne bien euros
Cuer qui ne se rent à vos,
Il li conuient sa folie,
Sa [1] guille & sa vilennie, [1] tromperie.
Ses medis & ses maux tos
Guerpir, puis que sans [2] boisdie [2] moquerie & raillerie.
Se met en vostre baillie.
Sages, cortois, larges, pros
Deuient par vostre maistrie.

3 guide.
4 doux.

Amors qui vostre sens [3] guie,
Doit estre simples & [4] dols,
A tous com fins amoros,
Qui mielx vault plus s'humilie.
As bons porte compagnie:
Bien se part des enuios.
Por vne dont a enuie,
Monstre à tos sa compaignie.
De biau seruir est ialos,
Por auoir tos en [5] aie.

5 aide.

Qui aime sans tricherie
Ne pense n'a trois n'a [6] dos.
D'vne seule est desiroz,
Cil que loyax amors lie
Ne voudroit d'autre auoir mie
Ses vouloir tot à estros.
Car nus solas n'a sa vie
Guer d'ami s'il [illegible]mie.
Celui tient à fa[illegible]s,
Qu'il conquiert par druerie.

6 deux.

Cil qui a guiller s'auoie,
S'en vait autres acointant.
A chacune fait semblant
Que per li morir se doie.
Et s'aucune li otroie
S'amour, lors li quiert itant,
Qu'elle li doint l'autre ioye.
Li n'en chaut s'elle folloie:
Fors que son bon li [1] creant,
S'elle s'amour mal emploie.

1 Promette & iure.
2 loue.

A dame [2] lo qu'elle ne croie.
Ceux, qui trop se vont hastant:
D'auoir, ce qu'en atendant
Conquier cil qui de cuer proie.
Et li desirier monteploie
Bonne amour & fet plus grant.
Mes faux drus quant on li [3] noie
Son vouloir, tantost s'effroie
Et vet autres acointant,
A qui faucement [4] dognoie.

4 s'esbat

GVILLEBERT DE BERNEVILLE. XXIIII.

GVillebert de Berneuille monstre par sa II. chanson, que sa dame demouroit à Courtrai. Car par l'enuoy il dit,

Chanson va t'en à Courtrai droitement:
Car la dois tu premierement aller.
Ma dame di, de par son chanteor
Se il li plaist, que te face chanter.
Quant t'aura ouye:
Va sans arrester,
Erar saluer,
Qui Valeri crie. c'est à dire seigneur de Valeri.

Par la v. il se plaint qu'il est hors d'amours, pour auoir esté loyal: & que

Nus ne se puet auencer
En amors, fors par mentir.
Et quiex s'en sait aidier,
Plustost en a son plaisir.

Que sa dame luy octroya s'amour, mais puis l'en gaba: & que Dieu luy en face la vengence. La III. est faite pour vne dame, qui dit qu'elle aimera en despit des mesdisans. Il se trouue de luy vne chanson de Ieu parti, addressee à la dame de Gosnai.

Dame de Gosnai gardez,
Que soyez bien conseillie.
A Robert bosquet parlez,
Tant qu'il soit de vostre aie.
[1] *Ie vous part Seigneur arez:* 1 Ie vous fay ce parti.
Sa vo voulor le prenez,
C'iert sans le gré vos amis:
Ensi est le ieu partis.
Ou vous l'aurez par l'or gré,
Maugré vostre volonté.

l'enuoy est à Hue d'Arras. Il vesquit enuiron l'an M.CCLX: & fut aimé de Henry Duc de Braban: pere de la II. femme de Philippe III. Roy de France. Lequel Henry, adresse audit Gillebert, vne chanson commençant: Beau Gillebert. La VII. monstre qu'il fut marié: mais que cela ne le garda d'aimer la belle Bietrix. Et la derniere couple de ceste chanson, fait mention du Comte d'Anjou susdit. La VIII. chanson est excellente: comme aussi tout ce qu'il a fait. La x. est addressee à vn Monseigneur Eustace: en laquelle il crie merci, de ce qu'il auoit dit,

Qu'amour n'auoit valour ne seigneurie.

le dernier couplet de l'onziéme chanson est beau,

Chanson tu t'en iras la,
Où i'ay tout mon cuer donné.
La dame du mont t'aura,
Qui plus am' en verité
Foy & loyauté
Et qui plus en a.
En sa merci m'a
Amours la iugié:
Et l'ay otrié,
Quan que li plaira.
Mais qu'il n'i ait ia
Parlé de congié.

Ceste Bietrix estoit d'Audenarde, ainsi que monstre la XIII. chanson.

Maistre RICHART DE SEMILLI. XXV.

MAistre Richard de Semilli, prie sa dame qu'elle luy soit courtoise, & se souuienne que s'elle vit quelque temps vieillesse l'accueillera: & lors elle se plaindra n'auoir point aimé. Par la IIII. il la remercie de ce qu'elle daigna vn soir parler à luy, la priant l'excuser s'il se retira bien tost: pensant que le demourer plus longuement, ne luy fut agreable. Si deux ou trois de ses chansons racontent histoire, il prenoit pasture où il en pouuoit trouuer. Le recueil des ieux partis luy donne la IX. chanson, par la VIII. couple de laquelle il dit qu'il ne fit onc chanson qu'en general.

Mi chant s'en vont le grant chemin plenier,
Et mon cuer tourn'à vn estroit sentier.
Ainsi doit on les guestes deuoyer.

En vn autre dudit Ieu parti: il demande à messire Gauthier d'Argies, comme il se doit gouuerner en amours, pour y auoir du bien.

Le VIDAME DE CHARTRES. XXVI.

IE ne sçay pas le nom de ce seigneur, ne s'il estoit du nom de Vendosme. Ie n'ay veu de luy que IIII. chansons: dont les deux premieres couples de la II. sont transcrittes au Romans de Guillaume de Dole comme bonnes.

Quand li dous temps & sa sesons s'asseure
Que biaux estez se raferme & esclaire,
Que tout riens a sa douce nature,
Vient & retrait se trop n'est de male aire. &c.

mais le dernier couplet de sa III. merite bien d'estre recité.

1 miene.
Douce dolor est la[1] moie.
Car tant en ai le mal chier,
Que tout le mont n'en prendroie
S'el me conuenoit changier.
Diex qu'ay dit: Ie ne porroie,
Ne ia volenté n'en quier.
Et ne pour quant toute voie,
Me fet penser & veiller.
Mais ie ne me puis esloigner,
De li se morir deuoie.

ROBERT DE BLOIS. XXVII.

RObert de Blois dit en sa II. chanson, que par trop celer son courage, il ne peut à ioye monter. Et neantmoins il tient que c'est outrage de trop gehir (c'est à dire descouurir & confesser, mot qui vient de gehenne) son penser. Aussi ne peut on estimer sage homme, qui trop sçait celer. Mais celuy-là fait

bien son affaire, qui se couure sagement. Il fut de Blois, ainsi qu'on peut veoir par sa premiere chanson: & ie n'en trouue que quatre.

RAOVL DE FERRIERES. XXVIII.

RAoul de Ferrieres dit qu'il n'ose descouurir son amour, craignant s'il prie sa dame, qu'il aye pis. La II. monstre qu'vne nouuelle amour auoit chassee la premiere, disant,

Ses doux regars me[1] *pramet garison:* 1 promet
Mais ie sui en doutance
Se mon pensé luy oseroy gehir.
Assez aim miex esprouuer que faillir.

Il se trouue de luy IIII. chansons, qui monstrent qu'il fut bon maistre.

ROBERT DE REIMS. XXIX.

ROBERT de Reims fut bon Poëte: en sa III. il fait des antitheses d'amour: disant:

Qui bien veut amour descrire:
Amours est & male & bonne. 2 attrempé
Le plus[2] *mesurable enyure,*
Et le plus sage[3] *embriconne.* 3 deçoit, rend malotru, vient de Bricon.
Les emprisonnez deliure,
Les deliurez emprisonne.
Chacun fet mourir & viure,
Et à chacun toult & done.
E fole & sage est amors.
Vie & mort, ioye & dolors.
Amours est large & auere,
S'est qui le voir en retraie.
Amours est douce & amere
A celi qui bien l'essaye.
Amours est marastre & mere:
Primes bat & puis rapaie.
Et cil qui plus le compere,
C'est cil qui meins s'en esmaye.
Amours va par auenture:
Chacun y pert & gaagne:
Par outrage & par mesure,
[4] *Sane chacun &* [5] *mehagne.* 4 guerit. 5 rend stropiat.
Eürs & mesaduenture,
Sont tosiors en sa compaigne.
Pour c'est raisons & droiture,
Que chacuns s'en lot & plaigne.

Souuent rit & souuent pleure,
Qui bien aime en son courage.
Bien & mal li queurent seure,
Son preu quiert & son damage.
Et se li biens li demeure,
De tant a il aduantaige:
Que li biens d'vne seule heure,
1 soulage. *Les maux d'vn an [1] assoage.*
La Chieure dit sans faintise,
D'amors est la deffinaille,
De ce que il en deuise,
Qu'ensi le treuue on sans faille.
2 commande. *Car cil qui amours [2] iustise.*
Et qui pour li se trauaille:
Ne porroit en nulle guise,
Le grain coeuillir sans la paille.

IEHAN MONIOT de Paris. XXX.

IEhan Moniot (ie croi que c'est à dire, petit moine) fut de Paris: par sa VI. chanson il instruit les amoureux. Il eut l'esprit gentil & inuentif. La VIII. monstre qu'il se nommoit Iehan (car le liure ne l'appelle que Moniot de Paris) & qu'il changeoit souuent ses amours: ou faisoit des chansons pour autruy. Il dit par la seconde qu'elle est faicte en vadurie. Ie croy pource que le refrain dit, ,, Vadu vadu vadu va: belle ie vous aime pieça. ,, Il en a fait IX. assez bonnes. Il se trouue vn petit ouurage sous le nom de Moniot, intitulé Le ditelet de fortune, assez bien fait, & commençant,

Seignor or escoutez li grant & li menor,
Et li ioene & li vieil.

mais ie ne sçai si c'est Moniot d'Arras, car à la fin disant,

Or veut ci Moniot son ditelet finer.

il laisse incertain lequel c'est des deux.

ODE DE LA COVRROIERIE. XXXI.

ODe de la Courroierie faisoit assez bien: il addresse vne de ses chansons au Marinier d'amours: qui peut bien estre Hue le Maronniers: dont ie parleray tantost. Il se trouue v. chansons de cestuy Ode.

IEHAN ERARS. XXXII.

IEhan Erars en prenoit où il pouuoit: & ses amours quoy qu'il die, ne furent fermes: ou il faisoit des chansons pour autruy.

De RAOVL DE BIAVVAIS. XXXIII.

RAoul de Biauuais fut assez bon poete: il dit que,

Remembrance de bonne amour,

Et li doux temps[1] *Aurilleux,*
M'ont ieté de la grant doulour,
Là où m'ont mis les enuieux.
I'en chanteray par douçour,
Car il m'est de mes maux mieux.

1 d'Auril ou semblable à Auril.

GAVLTHIER D'ESPINOIS. XXXIIII.

GAulthier d'Espinois addresse le dernier couplet de sa I. chanson, au seigneur de Bar. Il est hault: & la II. est pleine de belles comparaisons.

Tout autresi comme l'aimant deçoit
L'aguillette, par force de vertu:
A ma dame tot le mont retenu,
Qui sa biauté connoist & apperçoit.

& encores. *Si com li arbre qui encontre le froit,*
Se tient de foeuille & de la flor tout nu,
Ai-ie mon sens oublié & perdu,
Vers ma dame quant plus mestier m'auroit.

La V. chanson est tresbelle, & poëtique. Il dit en la II. couple.

Si com' Equo qui sert de recorder,
Se qu'autre dit: & par sa sorcuidance
Ne la deigna Narcissus regarder:
*Ains secha toute * de ardeure,*
Fors de la voix qui encores li dure.
Aussi perdrai tout fors merci crier,
Et secherai de dueil & de pesance, &c.

En la IIII. il vse encores de ceste comparaison.

Mais l'amour qui Narcissus fit mirer,
Quant pour Echo en voult prendre veniance:
Sensi por moy le fesist a amer,
Tel qui de li n'eut cure.
Mis auroit à sa droiture,
Le grant orgueil qui la fet releuer:
Si en vendroit plustost à repentance.

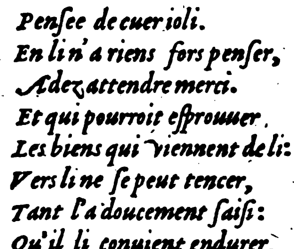
IAQVES D'ESPINOIS. XXXV.

IE ne sçay si Iaques d'Espinois fut frere ou cousin de Gauthier: & ie ne trouue qu'vne chanson de cestui-cy: laquelle monstre qu'il fut assez bon inuenteur. Il dit qu'il vit en espoir: & luy est auis qui à droit veut iuger que nul ne doit d'amour se departir, pource qu'en peu d'heure il rend tel loyer qu'on ne le peut deseruir.

De messire IAQVES DE CHISON. XXXVI.

MEssire Iacques de Chison fut excellent Poete: comme monstrent ses chansons: & entre autres la III. où il dit que celuy qui vit de mercy sans

don, ne peut croire qu'il luy vienne d'amours sinon douleur: mais l'attente du guerdon le maistrise: dit,



L'en deuroit amours nommer,
Pensee de cuer ioli.
En li n'a riens fors penser,
Adez attendre merci.
Et qui pourroit esprouuer
Les biens qui viennent de li:
Vers li ne se peut tencer,
Tant l'a doucement saisi:
Qu'il li conuient endurer,
1 matin. *Au [1] main & à la vespree,*
Ioie de dueil destrempee:
C'est li doux aux fins ami.

De GAVLTIER DE SOIGNIES, OU DE SAGVIES. XXXVII.

GAultier de Soignies, se plaint qu'il demoure en vn païs malgré lui: & qu'il n'aura ioye en son cœur, s'en France ne luy est donnée. Autre part il se plaint que sa dame fait courtoise chere à tous, fors qu'à luy: mais rien ne changera sa nature: car s'elle est toute telle que monstre sa contenance, ia longuement ne luy sera si dure. I'ay leu au Romans de la Roze de Guillaume de Dole, ces vers,

Des bons vers Gauthier de Saguies
Resonint 1. bon bachelier,
Si les commença à chanter, &c.
Trop vilainement foloie,
Qui ce qu'il aime ne crient,
Et qui d'amors se cointoie,
Sachez qu'il aime nienz.
Amors doit estre si coie,
Là où ele va & vient,
Que nus n'en ait duel ne ioie,
Ce cil non qui la maintient.

Ces couples tirées d'vne chanson commençant, Lors que florit la bruiere, &c. ne se trouuent parmi les chansons de Gaultier de Soignies escrites au liure du sieur de Roissi, de sorte qu'il peut estre que Gaultier de Saguies, nommé au Romans de Guillaume de Dole, fut vn autre.

SIMONS D'ANTHIE. XXXVIII.

SImons d'Anthie ou Antie, est assez passable. Il a faict deux chansons, & fut amy de Gilles le Viniers, ainsi que monstre le Ieu parti.

Maistre

Maistre RICHART DE FOVRNIVAL. XXXIX.

MAistre Richart de Fourniual ou Forniuaux, fut Chancelier d'Amiens: & a composé plusieurs liures en prose, le premier que i'ay veu, est intitulé Li comment ou commandemens d'amours. Dans lequel il a mis vne assez bonne chanson. Le II. se nomme puissance d'amour. Le III. Bestiaire d'amours. En tous lesquels il traite d'amour, par raisons & demonstration naturelle: & exéples pris des bestes. En ses chansons, il introduit vne vieille Dame, qui se vante que le Barrois a ploré pour elle. Que ie pense estre le Barrois des Barres, vaillant & tresbeau Cheualier, fort estimé du tẽps de Philippe Auguste. Ce Fourniual fut homme de sçauoir.

VIELLARS DE CORBIE. XL.

VIellars de Corbie se plainct d'auoir baisé sa Dame contre le gré d'elle.

OVDART DE LACENIE. XLI.

OVdart de Lacenie fut bon poëte. Il dit qu'il aimeroit mieux auoir l'amour de sa dame qu'estre Roy de Paradis.

BAVDE DE LA CARRIERE. XLII.

BAude de la Carriere, a fait vn beau dialogue, de l'amant, de ses yeux, & son cœur. Il conclud parlant aux yeux,

Mau message a en vous trouué,
Li cuers qui la vous enuoya:
Dont il a tel dolor ëu.

THRESORIER DE L'ISLE. XLIII.

LE Thresorier de l'Isle n'est autrement nommé. Il dit que promettre sans donner, est pis que mort à fins amans.

GILLES DE VIEZ-MAISONS. XLIIII.

Gilles de Viez-maisons dit,
Ie ne voy point comment on puet [1] baer,
Ne atendre a plus hault [2] musardie,
Que de querir le bien là où n'est mie:
Bien ne amour ne pourroit on trouuer,
Là où seul point y eut de villonnie:
Vilonnie ne puet amours amer.

[1] Les Italiens disent Badare.
[2] faineãtise.

NNNNNNN

en la II. qui est tresbien faite & tresbelle, il dict que c'est mauuais signe qu'en chantant il se desconforte. Aussi n'est digne aucun de chanter, s'il ne chante par plaisir: mais à la fin il dit de luy,

Quand plus ie me reconforte,
De la doulour que ie porte:
Fas tout ainsi que li Cignes,
Qui chante deuant sa mort.

aussi que ceux qui viuent d'amours, chantent ioyeusement, mais luy qui n'en vit pas, chantera tout autrement. Puis il adiouste,

On dit qu'amours ont doux nom,
Mais plus est amers que suie.
Qu'en amer, n'a s'amer non.

BRVNIAVX DE TOVRS. XLV.

Bruniaux de Tours fut bon Poëte, il dit que ses soupirs lui apportent nuict & iour salut & amitié.

D'vn biau desir qui vient de ma folour.

COLIN MVSET. XLVI.

Colin Muset fut vn ioüeur de violle, qui alloit par les cours des Princes, ainsi que declare sa I. chanson. Par la II. il donne à cognoistre que sa vielle n'estoit pas pareille à celle dont ioüent communément les aueugles du iourd'huy: car il dit,

I'alay a li el praelet:
O tot la vielle & l'archet.
Si li ai chanté le muset.

La figure d'vn Iougleor tenant ceste forme de vielle ou violle se voit en bosse au costé dextre du portail de l'Eglise S. Iulian des Menestriers, assis à Paris, en la rue S. Martin, representant vn instrument communément appellé Rebec.

IAQVES DE HEDINC. XLVII.

Iaques de Hedinc dit qu'il ne fault pas s'entremettre d'aimer femme, qui n'a de l'argent: & qui toute iour ne demoure pres d'elle: car elle est variable. La II. chanson est bonne.

Le Duc de Braban. XLVIII.

Le Duc de Braban, duquel entend parler celuy qui a ramassé les chansons, doit (à mon aduis) estre Henry maistre d'Adenez Menestrel, nommé cy apres. Ce Duc aima la poësie, & fut pere de Marie Royne de France II. femme de Philippe fils de sainct Louys. Sa I. chanson est vn dialogue addressé à Guille-

bert(qui est celuy de Berneuille)qu'il interroge, s'il doit quiter l'amour d'vne qui l'a laissé:l'autre monstre qu'il n'estoit pas fort loyal en amours: & en prenoit où il pouuoit. Le Roy Adenez dict, que Henry Duc de Braban son maistre auant mourir commanda ouurir sa chambre à tous ceux qui le voudroient venir voir, pauures, & riches. Ayant fait mettre grande quantité d'or & d'argent pres de soy, ie croy pour donner: il mourut enuiron l'an 1260.

COLARS LI BOVTEILLERS. XLIX.

COlars li Bouteillers (ie ne sçay si c'est pour ce qu'il fut de la maison de Bouteiller, tres-noble & ancienne en France) addresse sa chanson à Philipot Verdiere, qu'il prie de la chanter: protestant iamais n'en faire, si elle n'est bien receuë de sa dame, qu'il a seruie loyaument. De cestui-cy faict mention la VI. chanson, du recueil des ieux partis: & l'addresse à maistre Guillaume le Viniers. Auquel il demande, s'il estoit fins amis d'vne dame iolie, & elle sans tricherie l'aimast, que personne ne le sçeut: lequel doit plus douter, ou luy de la prier d'amours, ou elle de luy octroyer.

IEHAN LORGVENEVR. L.

IEhan Lorgueneur (ie croy l'organiste) dit qu'vn doux regard tous maux cure, se fins cuers li veut aider.

Meßire GILLES LE VINIERS. LI.

MEssire Gilles le Viniers dict à sa dame, qu'allant en Surie, & luy laissant son cœur, il ne pense pas y faire grand chose: mais s'elle luy vouloit dõner le sien, il feroit de belles cheualeries. Au ieu parti il demãde à Simon d'Antie, lequel vaut mieux que vieil homme aye ieune amie, ou vieille amie soit à vn iouencel.

Meßire PIERRE DE CREON. LII.

MEssire Pierre de Creon (ie croy de Craon) dict qu'il aime par heritage, & que les siens ont tousiours loyaument aimé. Ceste maison de Creon ou Craon, a depuis esté fort estimée, pour les grands biens qu'ont tenu les chefs d'icelle: & pour leur vaillance.

Le Chanoine de sainct Quentin. LIII.

LE chanoine de S. Quentin n'est autrement nommé: sa chanson est belle, & dit qu'amour le fait endurer.

Seul pour itant qu'elle se puit vanter,
Qu'aucuns amans soit mors en son seruise.

Mes ce n'est pas loyautez ne franchise,
De son seriant qui loyal la' greuer:
S'amours vousist ouurer selon droiture.

mais amour n'a cure de garder loyauté: au contraire,

Qui plus vous sert, plus est en auenture
De guerre don enuers vous recouurer.
Mes ie aim' miex en loiaument ouurer,
Perte & ennuy que gaain en faintise.
Oncor soit or ma ioye arriere mise,
Vaincre porrai par loiaument aimer.

BAVDOVIN DES AVTIEX. LIIII.

BAudouin des Autiex ou Autels, prie sa dame qu'elle ne preste l'oreille à mesdisans & traistres en amours.

CHARDON. LV.

CHardon dit qu'allant à la guerre pour seruir nostre Seigneur, il laisse son cœur à sa dame: la priant ne le vouloir oublier.

SAVVAGE D'ARRAS. LVI.

SAuuage d'Arras, dit que les oiseaux ont repos en hyuer sans châter & crier: mais quant à luy il ne cesse d'auoir dueil.

Meßire ROBERT DE MARBEROLES. LVII.

MEssire Robert de Marberolles, dit qu'il chante par vsage & pour soi-mesme resiouïr, puis qu'on l'a trõpé. Aussi toutes femmes ioüent à bourser. &,

Morte est amors, mors sont cil qui aimoient,
Li faux amans l'ont fait du tout faillir,
Par leur barat, & par leur tricherie:
Par leur faux plaindre & par leur faux soupir.

ceste chanson est tresbelle.

PHILIPPES PA. LVIII.

PHilippes Pa se tenoit fort content d'amour, car luy & sa dame disent fi aux lozangiers: & pou prisent lor dangiers.

Meßire HVGVES DE BRESI, OV BERSI. LIX.

MEssire Hugues de Bresi ou Bersi fut tresbon poëte, ainsi que deux chansons le tesmoignent. Il dict que quand il sera mort, sa Dame con-

noistra quelle perte elle aura faite : & combien qu'il n'accomplit iamais son vouloir d'elle, il est deliberé mourir sous l'escu, plustost que se confesser vaincur: encores qu'elle luy aye deux ou trois fois menti, & qu'il se doute qu'elle aye autre ami, si a-til tant chassé qu'il deut bien acheuer. Toutefois sa destinee est qu'il n'aura iamais bien d'aimer, puis qu'il ne peut plus voir sa dame, ne trouuer occasion d'aller en son païs. Encores fera-til vne chanson perdue, puis qu'a perdre sont tournez tous ses chants. Mais possible que celle-cy aura telle vertu, qu'elle luy fera droiture des autres. Maistre Estienne Pasquier eloquent aduocat en la Cour de Parlement, m'a presté vn liure qui apres ces deux vers de la Bible Guiot,

Lors veil que il tiene sa voie,
Si loing que iamais ne le voie.

en adiouste bien VI. ou VII. cens, tous Satyriques : dont les premiers commencent:

Moult ai allé, moult ai venu:
Moult m'a ma volenté batu.

& puis à la fin il dit,

Cil qui plus voit plus doit sçauoir.
Hugues de Bersi qui tant a,
Cherchié le monde ça & la,
Qu'il a veu qu'il ne vaut rien:
Presche ores de faire bien.
Et si sai bien que li plusour,
Tendront mes sermons à folour:
Que ils ont veu que ie amoie,
Plus que nus biaux solas & ioie.

qui pourroit bien estre le mesme Hugues de Berssi, que les escriuains ont changé en Bersi, ou Bresil, cõme dit vn liure qui est en la bibliotheque du Roi. Lequel aussi appelle ledit opuscule, commençant, Moult ai allé moult ai venu. &c. La bible du seigneur de Berzé Chastelain. Il semble que ce de Bersi apres auoir longuement demené l'amour, se soit rendu moine, ou pour le moins retiré des ioyeuses compaignies.

ROGERS DE CAMBRAI. LX.

Rogers de Cambrai, dit qu'il faisoit sonner bien souuent sa vielle pour s'amie, qu'il aimoit coraument : c'est à dire cordiallement.

IEHAN DE MAISONS. LXI.

Iehan de Maisons, prie sa dame ne croire vn, en qui iadis il s'est fié comme son bien veuillant: & lequel il prouueroit traistre s'il le vouloit attendre en champ.

QVENS DE BRETAIGNE. LXII.

IE ne fay doute que ce Quens de Bretaigne, ne soit Pierre surnommé Mauclerc. Il demande à Benard de la Ferté, lequel vault mieux de proesse, ou de largesse. Benard respond, que proesse sans largesse, est foible. Et pource que le Comte de Bretaigne n'en est d'accord, ils s'en raportent au Comte d'Anjou,

Qu'en tous biens a mis son pensé.

lequel ie ne fai doute estre Charles frere de saint Louis. De ce Comte de Bretaigne fait mention le ieu parti, en la VII. chanson: & le fait parler auec Gaces Brulez: lui demandant si ayant loyaument aimé vne dame, & il s'apperçoiue qu'elle vueille le trahir: s'il doit attendre, ou la guerpir.

ROBERT DV CASTEL. LXIII.

ROBERT du Castel, dit que ceux la mentent qui disent qu'amours leur fait mort receuoir.

Car bonne amour est perdurable vie.
N'est pas amant qui trop quiert à s'amie:
Ne tous ses bons veult à li acheuer.

à la fin il dit,

Car i'aim miex par souffrance,
Et par son gré auoir mon desirier.
Qu'estre à mon bel o li par souhaidier.

Ces deux chansons sont cottees en marge, Coronee. Ie croy pour auoir auec icelles gaigné quelque prix: estant iugees bonnes, comme à la verité elles sont. Il dit encores, que nul ne doit auoir honneur, s'il n'a mis sa puissance en bonne amour honorer. Car les maux d'amour, sont legers. Que si son chant luy peut plaire: il sera tout gueri de ses maux. Le recueil des ieux partis, monstre par la LV. chanson, que Robert du Castel fut marié: & a vescu du temps de Bretel, duquel nous parlerons tantost, c'est à dire, enuiron l'an 1260.

LAMBERT FERRIS. LXIIII.

LAmbert Ferris dit, que tant qu'il aura dedans le corps la vie, il aimera sans boisdie. De luy parle le recueil des ieux partis: & le fait interroger par Iean Bretel ou Bretiaux. Et semble par la XLV. chanson dudit recueil, qu'il eut amie à Abeuille. Luy mesme a fait aussi des ieux partis: car il demande à Bretel: lequel vault mieux estre loyaument esconduit, qu'estre tenu en faulse pitié. Plus si l'amant se mariant à s'amie, perd l'enuie qu'il souloit auoir de chanter. Demande encores à maistre Iehan de Marli: de deux amans l'vn est ialoux, & l'autre non: lequel ayme le plus coraument. Il a vescu enuiron ledit an 1260.

IEHAN LI CVNELIERS. LXV.

IEhan li Cuneliers, dit qu'amours luy a emblé son cœur, pour le mettre en la puissance de sa dame. Et puis qu'il est en son dangier, il ne l'en doit la tirer Car esperance luy dit, qu'encor aura recouurier à la ioye. De cestui-cy fait encores mention le ieu parti en la XIIII. chanson: & le fait ami de Iehan Bretel, de sorte qu'on le peut mettre de son temps.

EVSTACE LI PEINTRES. LXVI.

EVstace li Peintres, fut tresbon poëte. Dit que ceux qui chantent de flor & de verdure, sont amoureux ainsi que d'auenture, quant ils veulent ils ont allegement. Mais quant à luy, il trouue sa dame tant dure que c'est merueille comme son cœur l'endure. Que les Ours & Lions se gardent quelquefois de mal faire: & sa dame tous les iours fait son pouuoir de le greuer. Onques Tristan, li Chastelains (ie croy qu'il entend celuy de Couci) ne Blondiax n'aimerent de telle façon. La II. chanson est belle, & toutes aussi: mais ce trait de la V. me semble digne d'estre renouuellé.

Dame où tous biens crest & naist & esclaire:
A qui biauté nulle autre ne se prend.
Dont sans mentir ne pourroit on retraire,
Fors grant valeur & bon enseignement:
Qu'il n'y fault rien, fors merci seulement.
Bien sont vos fais à vos doux ris contraire:
Cuer sans merci, & semblant debonnaire:
He diex pourquoy ensemble les consent.

MAHIEVX DE GANT. LXVII.

MAhieux de Gant a fait ses chansons en dialogue: & par la II. il demande, si l'on peut changer s'amie pour vne plus belle.

Messire ROBERT DE MAVVOISINS. LXVIII.

MEssire Robert de Mauuoisins, dit à sa dame, que si aucun pour bien aimer a de ses amours alleiance: qu'elle se deuroit souuenir de luy.

THOMAS ERARS. LXIX.

THomas Erars, dit auoir entendu que vrai amant sont sauuez s'ils meurent en desirant: la premiere de ses chansons est cottee en marge, coronee.

CAR AVSAVX D'ARRAS. LXX.

CAr Ausaux d'Arras, dit que si bien sa poine est perdue, que s'amour n'en est decrue.

AVBINS DE SEZANE. LXXI.

AVbins de Sezane parle comme vn fol desesperé, disant,

A tous sains le di,
Se ie pers m'amie,
Qu'en Dieu ne me fi:
Ne fien ne sui mie,
Ainsi ie l'affi.

IEHAN FRVMIAVX *de l'Isle.* LXXII.

IEhan Frumiaux, fut de l'Isle (ie croy en Flandres) dit que sa dame le perdant seroit desheritee d'vn serf: & pource seroit moins redoutee. Sa chanson est cottee en marge, coronee.

Meßire GVILLAVME VIAVX. LXXIII.

MEssire Guillaume Viaux, dit qu'il a aimé tout son viuant. Qu'à sa dame rien ne plaist de ce qu'il dit: & toutesfois il aime mieux la seruir & mourir en aimant, que de toutes autres iouïr.

CAR AVSAVX. LXXIIII.

CAr Ausaux, ie ne sçay si c'est celuy d'Arras, nomme sa dame Bone: & se plaint qu'il est ami sans amie, toutefois il se fie en Amours.

THOMAS ERIERS. LXXV.

THomas Eriers se plaint, que li felon l'ont fait mesler (c'est à dire tancer ou debattre) auec sa dame.

Le QVENS *d'Anjou.* LXXVI.

IE ne fai doute que ce Quens d'Anjou, ne soit Charles frere du Roy sainct Louis, depuis Roy de Sicile: Prince gaillard en sa ieunesse, & volontaire, ainsi qu'on peut voir en l'histoire du Seigneur de Ionuille. Ce Côte d'Anjou, dit combien qu'il n'eut iamais pensee de seruir autre que sa dame, elle l'a mis en nonchaloir: encores qu'il ne l'aye pas deserui. Si attendra-il son vouloir comme loyal amy.

ROGERIN

ROGERIN D'ANDELI. LXXVII.

ROgerin d'Andeli dit qu'il ne cessera de chanter, encores qu'il se deuille d'Amours: & soit taillé de mourir en ses tourments, se merci ne vainc sa dame. Il se plaint de ses yeux qui l'ont trahi.

Le QVENS DE LA MARCHE. LXXVIII.

IE n'ose asseurer le nom de ce Comte de la Marche, mais il est aisé à iuger, qu'il a vescu du temps des dessusdits. Il dit que la premiere fois qu'il vit sa dame il oublia de la saluer. Et ne fut merueille s'il se trouua lors esbahi. Car il ne se se conseilla pas à son cœur, qu'elle auoit ia pris: & onques puis ne le recouura. Il nomme s'amie Biaux doux Rubi. Car tout ainsi (dit il) que c'est la meilleure pierre precieuse: aussi est elle le mirouer des autres dames. Il se plaint que les mesdisants l'ont esloigné de s'amie. Que Lancelot n'aima tant sa Geneure. Qu'il est comme le vaisseau cinglant en mer ne sachant où arriuer. Et combien qu'il n'aye iamais maudit amours, il n'aura ia fiance en sa dame qui l'a trahi. Que son mal luy double, pource qu'il luy conuient aller en estrange contree. En la x. il dit que sa dame passe toutes autres, comme vn beau bouton de roses espanouies. Il l'appelle encores Biaux doux Rubi. Sa derniere chanson est belle. Le liure du seigneur de Roissi, ne nomme plus aucun apres les chansons de ce Comte: encores qu'il y en ait plus de deux cens autres: sinon qu'au 177. fueillet il fait mention d'vn Ioliuet de Paris, Qui d'amors a grant « renom. Ie pouuois extraire d'auantage de belles manieres de parler, tant de ceux qui sont nommez, que des autres sans nom: mais tout ainsi que ie me suis lassé de lire, aussi croy-ie bien, lecteur, que tu ne le seras pas moins.

Monseigneur RENAVLT DE SABVEIL. LXXIX.

MOnseigneur Renault de Sabueil est fort estimé par l'autheur du Romans Guillaume de Dole, qui parle de luy ainsi:

Des bons vers celui de Sabueil
Monseignor Renault luy souuient.

Il se trouue de lui vne chanson, commençant,

Ia de chanter en ma vie
Ne quier mes auoir courage:
Ains voil miex qu'amors m'occie,
Por fere son grant domage.
Car iamais si finement
N'ert aimee ne seruie:
Por c'en chasti tote gent,
Quel ma mort & li traie.
Las i'ai dit par ma folie,

OOOOOOO

Ce sçai de voir grant outrage:
Mes à mon cuer prist enuie
D'estre legier & volage.
Ha dame si m'en repent,
Mes cil à tart merci crie,
Qui atent tant qu'on le pent:
Por c'ai la mort deseruie.

Guiot en sa bible, nomme Robert de Sabueil entre les Princes & seigneurs ses bien-faiteurs,

Qui refu Robers de Sabueil.

DOETE DE TROIES. LXXX.

Doete de Troies chanteresse & Trouuerre, ainsi que ie croy, est fort estimee par ledit autheur: qui la nomme entre les Menestrels qui se trouuerent à la court que l'Empereur Conrad tint à Maience comme il feint: il dit d'elle,

Li Menestrel de meinte terre
Qui ere venu por aquerre,
De Troie la belle Doete
I chantoit cette chansonete.
Quand reuient la seson
Que l'herbe reuerdoie.

IONGLET. LXXXI.

Ionglet fut vn menestrier bien appris, fort renommé & estimé par le mesme autheur, comme principal en ce mestier pres ledit Empereur Conrad,

Vn sien vieler qu'il a,
Qu'on apelle acort Ionglet,
Fit apeler par vn varlet.
Il ert sage & grant apris,
Et s'auoit oi & apris
Mainte chanson & maint biau conte.

Il se trouue vn fabliau de la moquerie que luy fit vne espousee: au mari de laquelle (qui estoit vn riche villageois, si niais que ce Ionglet ne luy auoit iamais sceu oster son ramage) il auoit persuadé que pour se tenir plus honnestement, il ne deuoit le iour de ses nopces descharger son ventre. De maniere que le pauure sot endurant vne extreme douleur de tranchees, pour auoir trop mangé de poires crues, ne peut la premiere nuict accoler sa femme. Iusques à ce qu'elle aduertie du fait l'eut pressé de se leuer: luy persuadant aller perfumer Ionglet couché en vne chambre voisine. Ce qu'il fit, enduisant les chausses, pourpoint, & estuy du menestrel, qui n'eut occasion de s'en moquer.

HVES DE BRAIE-SELVE. LXXXII.

HVes de Braie-selue pres Oignon, fut vn Menestrel fort estimé par le mesme auteur du Romans de Guillaume de Dole qui dit de luy.

De Braie-selue vers Oignon
I vint Hues à cele cort.
L'empereres le tint molt cort,
Que li apreist vne dance,
Que firent pucelles de France,
A l'ormel deuant Tremilli:
Ou len a meint bon plet basti.
C'est vers de belle Marguerite,
Qui si bel se paie & aquite
De la chansonnete nouuelle,
Celle d'Oisseri,
Ne met en oubly
Que n'aille au [1] cembel,
Tant a bien en li,
Que moult embeli
Le gieu souz l'ormel.

[1] C'est vne maniere de Tournoy

Ces plaids & gieux ou ieux souz l'ormel, estoyent vne assemblee de dames & gentilshommes, où se tenoit comme vn parlement de courtoisie & gentillesse pour y vuider plusieurs differens. Il y en auoit d'autres en autres prouinces, selon qu'il se trouuoit des seigneurs & dames de gentil esprit. Le mesme autheur nomme vn Cupelin Menestrel.

RVTEBEVF. LXXXIII.

RVtebeuf fut vn Menestrel, duquel on trouue plusieurs fabliaux (c'est à dire, contes de plaisir & nouuelles) mis en ryme: & encores des plaintes de la terre sainte, adressees au Roy S. Louis, le Comte de Poitiers & la noblesse de France: pour secourir messire Geoffroy de Sargines vaillant Cheualier, qui la defendoit à son pouuoir. La plainte d'Anceau de l'Isle est aussi dudit Rutebeuf, de laquelle ce couplet me semble bon:

Tousiours deut vn preudhome viure:
Se mort eüt sans ne sauoir.
S'il fut mors, il deüt reuiure:
I ce doit bien chacun sauoir.
Mes mors est plus fiere que [1] Huiure
Et si plaine de mon sauoir,
Que des bons le siege deliure,
Et au mauuais laist vie auoir.

[1] Guiuara, en Italie est vn serpent, tel que celuy d'vn quartier des armes de Milá.

Il a fait en vers la vie de S. Elizabet de Turinge, qu'il presenta à Isabel Roine de

Nauarre. Il semble qu'il a aussi faict le dit des ordres de Paris : auquel parlant ainsi des aueugles que nous appellons Quinze vingts, il me fait soupçonner que ceux que S. Louis premierement y amassa, ne furent Cheualiers, comme l'on pense: ains quelques pauures gens. Car cestuy-cy les fait mendians, disant d'eux:

Li Roix a mis en vn repaire,
Mes ie ne sai pas porquoy faire,
Trois cens aueugles tote à rote.
Parmi Paris en va trois paire,
Tote iorne finent de braire,
As trois cens qui ne voyent gote.
Li vns sache, li autre bote,
Se se donnent mainte secosse,
Qu'il n'i a nul qui lor eclaire:
Si feux y prent, ce n'est pas dote,
L'ordre sera bruslee tote,
S'aura li Roix plus à refere.

Par le mesme opuscule il mõstre que ceux du val des escoliers souloyent mendier : & que les Guillemains (ce sont les Blancmanteaux) furent premierement reclus. C'est luy (à mon aduis) qui a fait le fabliau du Clerc : lequel ne pouuant persuader à vne dame, qui n'estoit des plus sages, qu'elle ne pourroit voller sans ailes & plumes; la baisant pour luy faire le bec, & maniãt nue pour faire sortir les plumes, luy attacha si auant sa queuë qu'elle germa (disoit la dame) dedans son ventre, l'empeschant tellement de voler, qu'à peine pouuoit elle voir ses pieds, tant le ventre luy estoit creu. Ie ne fai doute, que ce fabel n'ait donné occasion à Bocace de faire la x. nouuelle de la IX. Iournee de son Decameron. Il en a fait encores vne autre de la femme d'vn escuyer : laquelle ayant donné assignation à son Curé, de l'aller trouuer en vn petit bois voisin : son mary estant venu contre son esperance, elle l'enuoya coucher de bonne heure, disant vouloir veiller tard, pour acheuer sa toile. Puis le sentant endormi, elle vint trouuer son Curé, auec lequel demourant trop longuement, & le mary ne la sentant point couchee pres de soy, demanda où elle estoit. La chambriere luy dit, qu'elle veilloit chez sa voisine. Le mary courroucé se leue, & la vient chercher chez ses voisines: mais oyant dire qu'elle n'y auoit point esté: il s'en retourne tout furieux. La dame qui l'auoit senty passer le long du bois, & la menacer auec le Prestre, s'en retourna en sa maison. La où estant accueillie d'iniures par son mary, qui l'appelloit putain, & qu'elle venoit d'auec le Curé : elle ne luy respondit mot. Ce qu'ayant mis le mary en plus grand colere, comme si en se taisant elle confessast ce qu'il disoit, voulant luy couper les cheueux, elle luy dit : Qu'estant grosse on l'auoit conseillee d'aller sur la mi-nuict faire trois tours à l'entour du Monstier, en disant trois patenostres : puis sans mot dire faire auec le talon vne fosse, laquelle se trouuant ouuerte au bout de trois iours, ce seroit vn fils : & s'elle estoit close, vne fille: eschappãt par ce moyen la colere de son mary. Rutebeuf

se plaignoit fort en equiuoques. Et pource au dit d'Hypocrisie, il veut que son nom vienne de Rude & de Bœuf. Il fut marié par deux fois: & combien qu'il eust peu de biens, il prist (dit-il) femme qui n'estoit ne gête ne belle. Aussi Dieu l'auoit fait compagnon de Iob, luy ayant osté tout à coup ce qu'il auoit, auec l'œil dextre dont il voyoit le mieux. Il addresse sa complaincte au Comte de Poictiers & de Thoulouze (ce fut Alphons frere de sainct Louys) qui luy donnoit volontiers. Rutebeuf a vescu longuement: & le plus soubs le regne de S. Louys. Toutesfois par vn de ses œuures il semble qu'il soit venu iusques à l'an 1310.

MARIE DE FRANCE. LXXXIIII.

Marie de France ne porte ce surnom pource qu'elle fust du sang des Rois: mais pource qu'elle estoit natifue de France: car elle dit,

Au finement de cet escrit,
Me nommerai par remembrance,
Marie ai nom, si sui de France.

Elle a mis en vers François les fables d'Esope moralisees, qu'elle dit auoir translatées d'Anglois en François.

Pour l'amour au Conte Guilleaume,
Le plus vaillant de ce Roiaume.

IEHAN DV PIN. LXXXV.

Iehan du Pin, ou Pain, fut moine de Vaucelles, & a fait vn opuscule, intitulé l'Euangile des femmes, assez bien fait & plaisant, composé en ryme Alexandrine qui commence,

L'Euangile des femmes vous veuil ci recorder.

à la fin il dit,

Ces vers Iehans du Pain vn moine de Vaucelles,
A fet moult soutilment, &c.

COVRTE BARBE. LXXXVI.

Courte Barbe fut vn Menestrel, qui a faict le fabliau des trois aueugles de Compiegne, assez plaisant. Trois aueugles (dit-il) sortans de Compiegne, rencontrent vn escolier de nature gaye: lequel voulant tirer du passetemps d'eux, quand ils luy demanderent l'aumosne, leur dit: Tenez, ie vous donne ce Besant (c'estoit enuirõ vne piece d'or valãt vn angelot) chacun des aueugles pẽsant qu'il l'eut donné à son compagnõ, l'en remercierent grãdement. Et ayans cheminé quelque peu d'espace, le plus ancien d'eux commence à dire aux autres: que passé long temps ils n'auoient faict bonne chere, & falloit retourner à Compiegne se resiouir: à quoy les autres s'accorderent. Estans donc arriuez en la ville, & oyans crier, Ceans a de bon vin: ils prient l'hoste de les loger en

vne bonne salle peinte, les bien traicter, & n'auoir esgard à leur estat: car ils le contenteroient bien. Le Clerc qui auoit mis pied à terre, depuis ce don imaginaire, & les suiuoit pour entendre leurs propos : vint semblablement loger en la mesme hostellerie, où les aueugles se firent bien traicter de chair, de poisson, & toutes sortes de vins : puis apres auoir bien beu ils s'en allerent coucher, dormans si haute matinée, que l'hoste les vint esueiller, & demander leurs escots. Les aueugles respondirent que c'estoit raison, qu'ils auoient vn besant sus lequel il se payast. Ça donc (dict l'hoste) & vn des aueugles parlant à son compagnon, Robert baillez-le luy, car ce fut à vous qui alliez le premier qu'on le donna. Par Dieu vous auez menti, dit Robert, mais ce fut vous qui veniez le dernier. Cestui-cy iurant que non, Tu l'as donc, disent les deux au troisiesme: Non ay, respondoit-il, mais vous. Cependant l'hoste courroucé pensant qu'ils se mocquassent de luy, commençoit à frapper dessus les aueugles, quand le Clerc qui auoit tout ouy, dict à l'hoste, qu'il ne se faschast, ains mit l'escot des aueugles sus le sien, car il payeroit tout, dont l'hoste le remercia: & loüant sa liberalité laissa sortir les aueugles. Le Clerc vestu, & oyant sonner la Messe, demanda à l'hoste s'il vouloit pas prendre son Curé pour pleige des xv. sols, que luy & les aueugles deuoient pour leurs escots: lequel respondit, que non seulement pour cela, mais qu'il luy presteroit iusques à trente liures. Faictes donc (dict le Clerc) que ie sois quitte quand on m'amenera mon pallefroy, & l'hoste dict qu'aussi feroit-il. Cependant le Clerc commande à son valet tirer son cheual de l'estable, & le luy amener. Ce faict il s'achemine vers l'Eglise: là où estant venu, il prend son hoste par le doigt, & le mene vers l'autel: où trouuant le Prestre vestu de son aube, & prest de dire la Messe, il tire de sa bourse douze deniers, & luy dit bas, que l'homme qu'il tenoit estoit frenetique, mais pour le present il se portoit assez bié de sa personne: qu'il lui pleust toutefois apres la Messe, dire sus sa teste vne Euangile. Le Prestre se tournant deuers l'hoste, luy dict, Mon ami, ie le feray apres la Messe. Le clerc ainsi quitté, sort de l'Eglise, prend congé de son hoste, & monte à cheual. Or pource qu'il estoit Dimanche, l'hoste retourne pour ouïr Messe, laquelle acheuée il s'approche de l'Autel: & le Curé ayant encores l'estole au col, luy fait signe qu'il s'approche & s'agenoüille : mais l'hoste qui n'estoit en deuotió, luy dit, qu'il ne venoit pour cela, ains pour receuoir quinze sols qu'il luy auoit promis au nom du Clerc. L'hoste ne voulant s'agenoüiller, & au contraire se courrouçant : le Curé appelle ceux qui estoient demourez, & les prie de tenir cest homme, qui n'estoit pas bien sage : mais l'hoste monté de plus en plus en colere, & fasché outre mesure, commence à blasphemer. Ce qui fut cause que le Curé parlant plus haut, assembla des gens, criant qu'il estoit fol: de maniere qu'il fut lié, & l'Euangile dite sus sa teste. L'oraison acheuée, quand il demande ses xv. sols, il est renuoyé comme insensé, & encores mocqué de ceux à qui il conta son affaire. Les deux vers derniers declarent l'Autheur.

Corte-barbe dit ci endroit,
Qu'on fait à tort maint homme honte.

Le CLERC DE VAVDOY. LXXXVII.

LE Clerc de Vaudoy fut assez bon Trouuerre: il a faict les fabliaux, intitulez, Niserole, qui commence,

Seignor i'ay follement mes deniers despendus:

Corbeigni, & Trambloy, que ie n'ay veus: ensemble celuy des Droits qu'il fit aagé de quarante à cinquante ans. C'est vne satyre contre les Iacobins & Cordeliers. Il fit encores vn fabliau du dieu d'Amours, d'Esté, & de May: dont ie n'ay veu que les xx. premiers vers.

IEHAN LE GALOIS. LXXXVIII.

IEhan le Galois fut natif d'Aubepierre, & a fait le fabliau de la Bourse pleine de sens, qui est moral.

Vn riche marchant de Desise nommé Renier, marié à vne honneste Dame, qu'il caressoit assez, aymoit toutesfois vne putain. Ceste femme s'appercevant qu'il portoit hors la maison ce qui luy appartenoit, & neantmoins le cognoissant pour homme assez grossier, vn iour qu'il deliberoit aller à la foyre de Troyes (lors fort estimée) le pria luy apporter vne bourse de la valeur d'vn denier, pleine de sens: ce qu'il meit en son memoire. Apres allant visiter Mabille sa garce, elle luy demanda vne robe. Le temps de la foyre approchant, Renier partit de sa maison: & venu à Troyes feit tres-grand profit de sa marchandise, laquelle il remploya en autres especes. Puis se souuenant de sa garce, il luy va achepter vne belle robe: & encores ne voulant oublier sa femme, il s'enquist où l'on vendoit des bourses pleines de sens. Celuy auquel il s'addressa, qui n'estoit pas plus habile homme que luy, le renuoya à vn Sauoyart espicier, ou vendeur de drogues: & cestui-ci non plus sage que l'autre, l'addressa à vn vieil homme Espagnol: lequel sceut si bien interroger Renier, qu'il luy confessa estre marié à vne honneste dame, qui l'auoit prié luy apporter ceste bourse, & sa putain vne robe. L'Espagnol lui remonstra la faute qu'il commettoit de paillarder, ayant espousé vne si sage femme: toutesfois s'il se vouloit asseurer de l'amitié de l'vne & de l'autre, ensemble cognoistre celle qui lui portoit plus vraye affection, qu'il deuançast ses chariots d'vn iour ou deux: & se vestant de meschans habillemens, fist courir le bruict qu'il auoit tout perdu. Apres cela qu'il vint voir sa garce, puis sa femme: & selon la reception qu'elles lui feroient, il iugeast de leur amitié. Le sage aduertissement de l'Espagnol, ayant ouuert à Renier les yeux de son entendement, il commande à ses gens arriuer à Dezise, à certain iour qu'il leur dict, & non plus tost. Cependant il les deuance: & auant qu'entrer en la ville, ayant osté ses vestements accoustumez, comme s'il fust eschappé des brigands, il vient qu'il estoit la nuict, heurter en la maison de Mabille, laquelle lui ouurit l'huis: mais le voyant en si pauure estat, luy demanda qui il estoit. Renier respondit qu'il auoit tout perdu, & se venoit cacher, ne voulant que ses creanciers le

trouuassent: car il n'auoit moyen de leur satisfaire, pource qu'il deuoit beaucoup plus qu'il n'auoit vaillant. La garce luy dict, qu'il allast donc autre part: & nonobstant que Renier luy ramenteust les biens que iadis il luy auoit faits, sus l'heure mesme elle le chassa hors de sa maison. De là il vient à la sienne, qu'il estoit nuict toute noire: & huchant sa femme, elle qui entendit sa voix descendit incontinent, & luy vint ouurir la porte. Renier entré & ioyeusement receu, ne fut pas si tost monté en sa chambre, que sa femme luy demanda la cause pourquoy il estoit en si pauure estat: à quoy il respondit en peu de mots, M'amie i'ay tout perdu ma marchandise, & qui pis est ie doy beaucoup plus qu'il ne me reste de vaillant, se monstrant fort courroucé. La dame luy dict qu'il ne se faschast, qu'elle auoit encores bien vaillant dix mille liures de son patrimoine, lequel elle luy abandonnoit pour payer ses debtes. Cependant qu'il despoüillast ceste meschante robe, qu'il en prist vne meilleure, & fist bonne chere. Puis l'ayant faict manger, ils s'en vont coucher. Le lendemain la nouuelle de la perte de Renier fut sceuë par toute la ville dés le poinct du iour: car la garce l'auoit publiée. De sorte que sa maison se veit incontinent pleine de ses creanciers ou cautions: ausquels Renier faisant bien du piteux, remonstre comme il auoit tout perdu: les priant auoir patience aussi bien que luy, ce qui en estonna plusieurs: mais sur ce poinct voicy arriuer son varlet, auec son pallefroy, estant suiuy des chariots qui portoient sa marchandise. Lors ayant conté en presence de la compagnie, l'occasion de sa feinte perte: sa femme luy dict, qu'il luy auoit apporté la bourse qu'elle demandoit: & Renier asseuré de sa fidelité, par la preuue qu'il en auoit trouuée, luy donna la robe promise à la garce: ayant par la sagesse d'autruy appris à cognoistre la difference d'vne vraye & feinte amitié.

Sire IEHAN. CHAPELAIN. LXXXIX.

SIre Iehan Chapelain a faict vn fabliau du Secretain de Cluny, fort plaisant & bien meslé d'aduentures: lequel commence,

Vsages est en Normandie,
Que qui herbergiez est, qu'il die
Fable ou chanson die à l'hoste.
Ceste coustume pas n'en oste,
Sire Iehan li Chapelain
Vourra conter du Soucretain.

Et le reste en ryme que i'ay mis en prose le plus pres du sens de l'Autheur, retenant beaucoup de ses propres mots pour d'auantage descouurir le temps.

Iadis il y eut à Cluny vne bien sage & belle dame mariée à vn bourgeois de la ville, nommé Hue. Laquelle ayant coustume d'ouyr tous les iours le seruice que les moines y souloient faire en belles ceremonies: il aduint que celuy qui auoit charge de l'Eglise, qu'on appelle Secretain, en deuint si fort amoureux, que la voyant vn matin pres vn pilier, il s'enhardist de l'approcher, & prenant sa main luy dire: Madame Dieu vous gard: & me doint vostre amour. Il y a ia long temps que ie vous aime: voire dés que i'estoy petit clergeon, & que vous demouriez

demouriez chez vostre pere. Ce mal qui me tenoit comme enfant, ne m'a laissé à ceste heure que ie suis homme, pour le vous monstrer plus certainement. Ie vous prie donc m'octroyer vostre amour : vous aduisant que i'ay le maniment du thresor de ceans, lequel est tout à vostre commandement pour vous faire riche, & si iolie de robes & ioyaux, qu'il n'y a femme à Cluni, qui le soit d'aduantage. La dame nouuelle mariée, & qui ne l'auoit pas agreable, luy respondit : Sire Secretain, vous vous trauaillez pour neant : iamais ie ne feroy ceste faute à mon mary. Et si vous en mettez d'auantage en peine, i'en aduertiray vostre Abbé. Le moine tout confus, ne luy sceut dire autre chose, sinon, madame à ce que ie voy, il me conuient mourir par vostre rigueur. Là dessus il s'en va bien marry, sans plus luy en faire instance. Vn assez long temps apres, ce Hue ayant par son mauuais gouuernement vendu vigne, terres, & meubles, deuint si pauure qu'il fut contraint dire à sa femme l'extreme necessité en laquelle ils estoient : & luy remonstrer qu'ils ne pouuoient demourer au pays, n'ayant plus que la maison où ils habitoient : & laquelle encores ils ne pouuoient vendre, ne sçachant lieu auquel ils peussent mieux celer leur pauureté. Mais sa femme plus asseurée, le reconfortant luy respondit, qu'elle auoit des parens en France, deuers lesquels ils pourroient se retirer : toutesfois afin que pas vn des voisins ne s'apperceust de leur partement, quand ils orroient sonner Matines il falloit aller en l'Eglise prier Dieu les vouloir conduire. Le Dimanche venu, ils se leuent de bonne heure, & oyans Matines sonner, ils s'acheminent à l'Eglise : là où comme l'vn serré contre vn pilier, & l'autre en quelque coing, estoient fort tristes, & ententifs à leurs prieres : d'auanture le Secretain pour le deuoir de son estat, allant par l'Eglise vne bougie au poing, trouuant s'amie à vne heure non accoustumée, l'occasion propre de parler à elle ayant soudain esueillé son amour, seulement endormi, il s'approcha & luy dit, Mal de hait aye celuy qui ne se soucie de vostre ennuy, & Dieu vous enuoye ioye : laquelle aussi vous pourriez auoir si vouliez croire mon conseil, ayant moyen de vous faire la plus heureuse de la ville. La dame luy respondit, Sire ie m'esmerueille de vos propos : il y a dix ans passez que me requistes d'amour, & oncques puis ne m'en parlastes, que la premiere année que ie fu mariée. Il est vray, ce dict le moine : mais encores si me vouliez octroyer vostre amour, & seulement vn baiser pour le present, ie vous donneroy cent sols que i'ay sur moy : & auant qu'il soit midi, plus or & argent que n'a pas vn homme de ceste ville. Il sembla à la dame que sa necessité l'admonnestoit de ne laisser passer l'occasion qui se presentoit. De sorte, que pressée d'auantage du Secretain, elle le pria luy donner temps d'y penser : promettant se trouuer à l'heure de prime au lieu mesme, pour aduiser à leur affaire. Lors le Secretain tirant de sa bourse cent sols, les luy donna en la baisant : & la dame leuée de sa place, vint trouuer Hue : auquel monstrant l'argent, elle luy raconte la priere du moine, & comme il la deuoit venir trouuer chargé d'or & d'argent : que s'il auoit le courage si bon, de luy garder son honneur, & retenir ce qu'il apporteroit, elle continueroit l'assignation. Hue prenant conseil sur le champ, dit qu'il estoit contant, & l'asseura que le moine ne sortiroit de ses

mains quitte. Là dessus ils s'en vont ioyeux en leur maison, attendre l'heure de prime: laquelle sonnée, Hue donne congé à sa femme d'aller à l'Eglise arrester le iour. Le Secretain qui estoit au chœur, la voyant venir courut au deuant luy dire, qu'elle estoit femme de promesse. A quoy elle respondit, que de sa part il se tint prest pour la nuict du Mardy prochain, que Hue seroit allé à la foire; & ne faillist d'apporter ce qu'il auoit promis. Dame (dit-il) par celle Messe que i'ay chantée, vous l'aurez & plus. Le marché conclu, ils se departirent d'ensemble: & la dame vint aduertir Hue de leur conclusion. Lequel dés le Lundy faisant semblant d'aller à vn lointain marché, retourne secrettement se cacher en vne chambre de sa maison. D'autre costé le Secretain qui ne craignoit ne Dieu ne les hommes, va au thresor, où il prend les calices d'or & d'argent, qu'il met en vn sac, lequel ne luy semblant pas assez plein, il rompt encores vn Crucifix, emplissant le sac iusques au goulet. Puis la nuict venue, il sort tout ioyeux par vne poterne, & s'en vint à la maison de s'amie heurter à l'huis de derriere, où elle l'attendoit. Il n'eut pas si tost frapé que la porte estant ouuerte, il se fourre dedans, & iettant le sac à ses pieds il monstre à sa dame la richesse qui estoit dedans. Mais comme il eut aussi mis les bras à son col pour la baiser, Hue qui n'estoit pas loing de là, luy descharge sur les oreilles vn coup de masse, assené si dextrement & en tel endroit, qu'il cheut mort sans crier. Ce faict, il dict à sa femme toute esperdue, M'amie il ne reste plus que nous desfaire de ce diable: mais elle tremblant luy commença à dire, Helas que ferons-nous, quand au lieu de nous mettre hors de pauureté, vous nous auez conduicts à la mort! car ie sçay bien que gens viendront incontinent nous prendre pour nous mener en prison. Taisez-vous (dict Hue) laissez-moy faire, serrez seulement cest argent, & puis vous allez coucher. Lors Hue qui estoit grand & fort, charge le moine sur son col: & sçachant le chemin qu'il estoit venu, porta son corps sus vn anneau des latrines communes de l'Abbaye, où il l'assit, luy mettant en la main vn torchon tel qu'il faut en ce lieu. Puis retourne en sa maison dire à sa femme, comme il s'estoit depesché du moine. Cependant le temps de sonner Matines approchant, le compagnon du Secretain s'esueille, & luy semblant que l'heure se passoit, appelle le Secretain: lequel ne trouuant point en son lict, tout courroucé il s'en va aux latrines: là où voyant le corps du Secretain, & pensant qu'il fust endormy, il luy dict: Dam Secretain, vous beuuez tant tous les soirs, qu'il ne vous souuient de ceux qui attendent apres vous. Et pource qu'il ne luy respondoit, il le tira par le chapperon si rudement, qu'il le fit cheoir la face contre terre. Mais voyant qu'il ne remuoit point, & craignant l'auoir tué, il commença soy plaindre de sa male aduenture. En fin reprenant ses esprits, & se souuenant des amours du deffunct, il charge le corps à son col, & sortant par la poterne, il le vint appuyer contre l'huys de derriere de la maison de Hue: disant que facilement on croiroit qu'il l'eust tué par ialousie. Quelque peu apres, la femme de Hue pressee de décharger son ventre, & voulant sortir dehors, comme elle eut ouuert l'huys, le corps du Secretain luy chet sur le front & l'abbat contre terre. Dequoy toute estonnée, elle s'escrie: Helas, Hue, le Secretain est retourné! les

deux marcs d'or que nous auons serrez, pour le mettre en ce poinct, n'empescheront que demain ne soyons ou pendus, ou bruslez! Taisez-vous, faict Hue (qui s'estoit incontinent ietté hors du lict) que les voisins ne vous entendent: c'est la raison que ie porte le mal, puis que ie l'ay faict, & telle que ie l'ay brassee, ie la boiue. Puis s'estant vestu, il dit à sa femme, Fermez vostre porte, & vous allez coucher. Lors il recharge le corps du moine sur son col, & s'en va le long de la rue: par laquelle il n'eut pas longuement cheminé, qu'il entendit du bruit de gens, dont il eut si grande crainte (considerant le danger auquel il estoit, qui l'eust troué auec ce corps mort) que rencontrant vne ruelle assez profonde, il s'escarte dedans, tout tremblant de frayeur. Cependant des larrons qui auoient desrobé chez vn boulanger nommé Thomas, deux fleches de lard (lors appellez bacons, dont vient le mot de Baconer pour saller) passans le long du lieu où il s'estoit caché, il ouyt que l'vn dit: Ie ne suis pas d'aduis que nous portions chez le tauernier nostre prise, iusques à ce que nous oyons son cry (car en ce temps les tauerniers faisoient crier deuant leurs huys, Cy a bon vin, de tel & tel lieu) mais nous le cacherons dans ce fumier auec le sac: l'autre trouuant son aduis bon, ils couurent les bacons de fiens, puis s'en vont le chemin de la tauerne. Hue qui auoit tout entendu, les sentant esloignez, pensa que Dieu luy eust enuoyé vne bonne occasion de se deliurer de son moine. Parquoy tout ioyeux, il vient au fumier découurir le sac, duquel tirant le lard, il y fourre son moine dedans: accoustrant le fumier comme il l'auoit troué. Ce faict, il s'achemine vers sa maison: où d'ennuy & de craincte, sa femme ne s'estoit peu tenir. Laquelle voyant Hue reuenir chargé, disoit en soy-mesme: Helas nous sommes morts, ie croy que cest homme est enragé de rapporter ce moine: mon Dieu que ferons-nous! Quand voicy Hue, qui en riant luy dict, M'amie nostre bien va en croissant, i'ay changé le moine à tant de lard, que nous ne le sçaurions manger d'icy à la sainct Denis: serrons-le, & puis allons dormir. L'angoisse de la dame changee en ioye soudaine, ils s'en retournent en leur lict plus contens que deuant. Durant cela les larrons venus à la tauerne, s'estans fait tirer à boire dirent à l'hoste, que s'il vouloit achepter du lard, il pourroit assez gaigner auec eux. Le tauernier respõd qu'il n'auoit pas accoustumé d'acheter chat en poche: qu'ils l'allassent querre, & puis ils asseureroient leur marché. Les larrons dirent que c'estoit raison: & retournans au fumier, ils prennent le sac & l'emportent à la tauerne. Mais comme ils l'eussent deslié, l'hoste n'eut pas si tost apperceu la teste du moine, qu'il le cogneut: & criant apres eux, qu'ils l'auoient tué, & falloit aller querir ses parens: ils le prient se taire, disans qu'ils sçauoient bien où ils l'auoiẽt pris, & ne falloit que le reporter au lieu mesme, sans en faire plus grãd bruit. Allez, dit l'hoste, à tous les diables, auec vostre moine. Ainsi donc les larrons bien estonnez, reprẽnent leur sac se plaignans de leur fortune: & disans l'vn à l'autre, Compagnõ te sembloit-il aduis que ce fust lard ou moine que nous prismes? Par Dieu il n'y a homme qui voyant la gresse, n'eust iugé que ce fust vn pourceau. Comment donc s'est-il changé? En disant cela, & s'esmerueillans d'vne si estrãge mutation ils arriuẽt chez le boulanger: là où remontans au pignon, par lequel ils estoiẽt

entrez, ils rependent le moine au lieu du lard. D'autre-part, Thomas approchant le iour appelle Robin son garçon, & crie qu'il se leue pour porter son bled au moulin: luy reprochant que c'estoit grand honte de dormir si tard. Robin esueillé en sursaut, dict qu'il n'ira ia dehors, qu'il n'aye à desieuner. Pren (dict la femme du boulanger) du pain plus que tu n'as encores faict. Par Dieu (dit-il) ie n'iray ia, si ie n'ay vne charbonnée du pourceau. Et comment en prendras-tu à cest' heure? respond la femme: ie t'en donnerois volontiers, si on la pouuoit leuer sans gaster & empirer la vente. Laissez-moy faire (dit Robin) i'en prendray si bien qu'il ne perra que couteau y aye touché. La Dame voyant qu'il ne se pouuoit appaiser, luy donne congé de prendre ce qu'il voudra: & Robin va querir vne eschelle, qu'il appuye contre le sac: puis montant amont auec son couteau au poing, en voulant prendre de l'autre main le sac mal accroché, Robin, le sac & l'eschelle tomberent tous ensemble, auec si grãd bruit que le boulanger & sa femme pensans qu'il se fust blessé, crierent, Robin qu'est-ce la? t'es-tu faict mal? Non maistre, respondit-il: car ie suis tombé sur le lard: malencontre ait celuy qui l'attacha. Cependant la boulangere ayant allumé de la chandelle, & son mary s'estant aussi leué, voyent la teste du moine passant hors le sac: pour autant que la corde qui le tenoit lié, s'estoit rompue en tombant. Dequoy tous estonnez, & la femme pleurant de crainte: Thomas plus asseuré, dict qu'il falloit trouuer moyen de l'oster de là: & commande à Robin aller querir son poulain farouche. Auquel ayant mis le frein & vne selle sur le dos, il lie le moine dessus si bien qu'il ne pouuoit cheoir. Puis lui ayant aussi attaché vne lance soubs l'aisselle, & mis des esperons aux talons, il conduit le poulain en la rue. Lequel se sentant piquer aux flancs, prend le galop: & trouuant la grand' porte de l'Abbaye ouuerte, se ietta dedans. D'aduanture il y auoit quelques moines en la court: lesquels voyans ce cheual chargé du corps du Secretain, equipé comme le boulanger auoit voulu, pensans que ce fust quelque malin esprit qui le tint, s'enfuirent fermans leurs portes en grãd haste. Et le poulain courant tousiours, vint rompre contre vn mur la lance attachée soubs l'aisselle du moine. Or l'Abbé desirant faire vn puits au milieu de la court, auoit faict foüiller vn trou si profond, que desesperant d'y trouuer de l'eau, il estoit resolu de faire cesser l'ouurage: duquel le poulain en gambadant approcha si pres, que la terre luy faillant soubs les pieds, il tresbucha dedans auec sa charge, en la presence d'aucuns moines. Lesquels en grande ioye, firent sonner les cloches, pour remercier Dieu de ce qu'il les auoit deliurez de l'ennemy. Et commanderent par le bourg que chacun vint aider à remplir le trou du puits: oublians la perte de leur frere & de leurs biens, pour la grande frayeur qu'ils auoient euë, pensans que ce fust l'ame du Secretain.

RENAVLT D'AVDON. XC.

RENAULT d'Audon a faict vne Satyre contre tous estats.

GVIART. XCI.

GViart a faict vn art d'amours, auquel il instruit vn homme comme il se doit porter pour paruenir à ses atteintes, & puis s'en desfaire. Entre autres choses il a pris ces deux vers d'Ouide *de Remedio Amoris*,

Au matin va la voir ains qu'elle soit leuee,
Ne que de son fardet soit vingre ne fardee.

Car ce n'est pas d'auiourd'huy qu'elles s'en aident en France.

GARIN. XCII.

GArin a faict vn fabliau, intitulé le Cheualier qui faisoit parler les deuans & derrieres des femmes. Il dit,

Fabliaux sont or moult en corse:
Maint deniers en ont en borse,
Cil qui les content & les portent.
Car grant confortement enportent,
As [1] *enuoisiez & as oiseux:*
Quant il n'i a gens trop noiseux.
[2] *Neis à ceux qui sont plains d'ire,*
Quant ils oient bons fabliaux lire,
Si lor fait moult grand alleiance,
Et oublier deuil & pesence,
Et mauuaistié & pensement
Ce dit Garin qui pas ne ment.

1 gaillards. 2 ne encore.

C'est vn conte de lourde mensonge, & dont ie fay mention seulement pour monstrer à quoy de ce temps-la on prenoit plaisir, & quelles inuentions estoyent estimees, & plus agreables.

ROIX DE CAMBRAY. XCIII.

ROix de Cambray, ie pense que ce nom monstre qu'il fut vn Roy d'armes, ou Herault. Il a fait vne satyre contre les ordres Monastiques, commençant.

Se li Roix de Cambray veïst
Le siegle si bon comme il fist.

Il a fait aussi vn opuscule intitulé A. B. C. par tiltre, commençant

Ie vous dy bien en parchemin. & à la fin.
Cil qui a nom Roix de Cambray
De tel sens & de si verai
Com il puet en son cuer trouuer,
I voult son engin esprouuer.

GIRARDINS D'AMIENS. XCIIII.

GIrardins d'Amiens a fait vn Romans, intitulé Meliadius, qu'il ryma au recit d'vne grand' dame: laquelle luy donna le subiect. Il dit de soy,

Girardins d'Amiens qui plus n'a
Oi de cet conte retraire,
N'i voët pas mensonges atraire,
Ne chose dont il fu repris.
Ainsi com a le conte apris,
La rymé au mieux qu'il sauoit.

HVES PIANCELLES. XCV.

HVes Piancelles a fait le fabel de sire Hains & dame Auieuse sa femme: qui se combatirent à qui porteroit les braies. Mais la dame fut contrainte les quicter, non par faulte de courage, ains pource qu'au combat en reculant elle tomba dans vn tonneau à gueule bee, la teste la premiere, ayant les iambes en hault: de sorte qu'elle ne se peut releuer. Estant par ceste infortune contrainte de se rendre & confesser vaincue. L'autheur dit de soy,

Hues Piancelles qui troua
Cil fabel, par raison proua
Que cil qui a femme [1] rubeste
Est garnis de mauuaise beste.

[1] robuste

IEHAN BODEL. XCVI.

IEhan Bodel fut d'Arras, & a fait vn petit œuure en forme d'Adieux: auquel il nomme plusieurs bourgeois & autres de ceste ville.

IEHAN DV CHASTELET. XCVII.

IEhan du Chastelet a mis les dits moraux de Caton en vers assez bons. Il dit au commencement,

Seignor vous qui mettez vos cures
En fables & en aduentures. &c.
Ce dit Iehans du Chastelet
Qui nous commence cest Romans.
De Caton & de ses commens.

HVES DE CAMBRAY. XCVIII.

HVes de Cambray a fait le fabliau intitulé La male honte: qui est vne moquerie faitte contre Henry Roy d'Angleterre: & dit de son ouurage,

Hue de Cambray Comte & dit
Qui de cet œuure rime fit.

COVRTOIS D'ARRAS. XCIX.

COurtois d'Arras a faict vn fabel de Foucher Boi-vin, qui contrefaisant le niais païsan, contant son argent au bordeau de Prouins, trompa Mabille rusee putain; laquelle luy donna bien à disner, & la compagnie d'vne ieune garse sa seruante.

HAISIAVX. C.

HAisiaux a faict le fabel de l'anneau qui faisoit roidir le membre. Lequel estant trouué par vn Abbé, le mit en grand' peine: iusques à ce que celuy auquel il appartenoit le luy eust osté du doigt, auec grande recompense. L'autheur se nomme, disant:

Haiseaux vos dit qu'vns hom' estoit,
Vn merueilleux anel auoit.

DVRANS. CI.

DVrans a faict le fabliau de trois bossus, l'vn desquels estant preferé au mariage d'vne fille l'espousa, pource qu'il estoit plus riche: & en fin fut tué par vn beau gentilhomme qui aimoit ceste femme.

Durans qui son conte define
Dit qu'onques Diex ne fit meschine.
Qu'on ne peut por deniers auoir.

HVISTACES D'AMIENS. CII.

HVistaces d'Amiens a faict le fabel du boucher d'Abeuille, qui fit manger à vn Doyen rural vn sien mouton: & promettant la peau à la chambriere, puis à la garce du Prestre, iouit de toutes deux, & encores se fit payer la mesme peau au Doyen. Qui fueilleteroit bien ces fabliaux, il trouueroit les meilleures nouuelles de Boccace: entre autres la v. de la vii. Iournee, d'vn qui confessa sa femme, de laquelle il estoit ialoux. La vi. de la ix. de ceux qui coucherent auec la femme & fille de leur hoste.

Or outre le liure de Chansons, duquel i'ay parlé cy dessus, il s'en trouue encores assez d'autres: mais celuy qui est en la possession de Monsieur Matherel Aduocat en Parlement (bien estimé) est digne d'estre gardé. C'est vn recueil de chansons en Dialogues, contenans des demandes & responses amoureuses debatues pour & contre. Plusieurs desquelles sont ingenieusement disputees, & dont les principaux autheurs se nomment.

FRERE. CIII.

CE Frere demande, De deux amans l'vn aime par deuis, & a son vouloir entier: l'autre n'a fors le[1] dosnoyer: & toutesfois il est asseuré que s'amie est tant debonnaire, que son bon luy lairroit faire, mais il veut targier pour son honneur garder. Par la II. il demande, s'il aduenoit que s'amie luy eust mandé qu'il vint coucher de nuict auec elle nud à nud, sans la voir: ou bien qu'il vint en vn beau pré de iour pour baiser & rire, sans passer plus oultre, lequel il aimeroit le mieux.

[1] *priuauté de rire, baiser, & autres petits auantages d'amours sãs auoir le dernier poinct: l'Italien Dõneare*

Maistre GVILLAVME LE VINIERS. CIIII.

IL peult estre que maistre Guillaume le Viniers fut frere ou cousin de Gilles le Viniers, duquel nous auons parlé. Il demande à Frere, si vn homme qui aime loyaument, a tant deserui que sa dame consente qu'il couche auec elle nud à nud, vne nuit sans autre dosnoyement que de baiser & d'accoler: si elle fait plus pour luy que pour elle, d'ainsi l'accorder. En la II. il demande au moyne d'Arras (ce peut estre Moniot d'Arras nommé ci dessus) Si apres auoir couché auec s'amie, on est moins surpris d'amour que deuant.

ADAM DE GVIENCI. CV.

ADam de Guienci demande à maistre Guillaume le Viniers: Lequel vaut mieux auoir ioye qui doiue bien tost faillir, ou haut espoir sans iouissance. Ce ieu est renuoyé à Pierre de Corbie: qui pourroit estre le Viellars (c'est à dire le vielleur) de Corbie, nommé ci deuant.

ANDRIEV. CVI.

ANdrieu fait vne telle demande: Vn faux amant faulsement prie: vne qui faulsement octroye: lequel doit estre plus blasmé, ou il, ou elle.

Sire IEHAN BRETEL OV BRETIAVX. CVII.

SIre Iehan Bretel, ou Bretiaux, fut grand maistre de ieux partis: c'est à dire de demandes, lesquelles il est loysible de disputer probablement pour & contre. Car encores disons nous communément, Ie vous fay ce parti. Ces demandes ioyeuses seruoyent à faire passer le temps aux compaignies honnestes: & ie trouue que tel esbat a esté longuement pratiqué en France. Car Raoul de Houdanc en fait mention au Romans de Meraugis de Porlesguez,

Vn gieu vous part que volez faire
Se volez miex tancer que taire,
Vez moy tot prest de tencier.

Ce

Ce Bretel a vescu du temps de S. Louis: & se trouuent de luy plus de chansons en jeux partis, que de nul autre que ie sçache.

Par sa I. il demande à Greiuillier, S'il aduenoit qu'il fust en lieu secret auec s'amie à son gré, lequel luy conuiendroit mieux, d'aller vers elle & la baiser à son gré vne fois sans plus: ou bien qu'elle vint à luy les bras tendus pour le baiser, mais auant qu'elle peust le ioindre, il fallust qu'elle s'enfuist de là.

Par la II. il demande à Lambert Ferris: Lequel vault mieux, planté de ioye à son aise, dix fois l'an seulement sans peine & sans ahan: ou en peril grand' peine, trois fois la sepmaine.

Par la III. il demande au mesme Ferris: Vne dame est bien aimee, & aime bien aussi: mais leur amour en est venue là, qu'il faut que l'amant prenne femme autre que s'amie: ou s'en voise en Pouille, à la croisade preschee contre Manfroy: & de ces deux partis, s'amie a le choix. Ce seul trait suffit pour cognoistre non seulement le temps qu'a vescu Bretel, mais encores tous ceux à qui il escrit, & fait des demandes. Or Manfroy fut combatu & tué par Charles Duc d'Anjou frere de sainct Louis, l'an 1264.

Par la IIII. il demande à vn Gadifer: S'il auoit mis son cœur à vne iolie Damoiselle, & il l'aimast bien: lequel il voudroit mieux, qu'elle fust mariee, ou trespassee.

Par la V. il demande à Cuuelliers, S'il aduenoit qu'il aimast vne dame belle & sage, & vn autre l'aimast autant que luy: lequel il voudroit, que tous deux faillissent à son amour sans espoir de recouurer: ou que l'vn & l'autre en eust ce qu'il desireroit.

Par la VI. il propose ceste question à Ferris: Ils sont deux loyaux amans, dont l'vn iouit de sa dame & l'autre n'a aucun bien de la sienne. Or les dames se sont si mal portees, que l'vne & l'autre s'est abandonnee à autruy. Lequel des deux amans, se doit le plus plaindre: & des dames laquelle a le plus failli.

Par la VII. il demande à Ferris, S'il aimoit vne damoyselle, & fust asseuré que iamais il ne iouiroit d'elle: auroit il bien volonté qu'vn de ses compaignons en iouist: & qu'elle se tint à cestuy-la.

Par la VIII. il demande à Greiuillier, Laquelle est mieux asseuree, pour auoir le cœur ioyeux, celle qui a vn ami hardi en amours: ou celle duquel l'ami est loyal, mais douteux & craintif. Lequel vaut mieux.

Par la IX. il demande au mesme: Deux dames ont donné assignation à leurs amis, dont l'vn est nouueau en amours & puceau: l'autre sçait assez du siecle (c'est à dire du monde) lequel des deux amans doit auoir plus grand' ioye.

Par la X. il demande à Audefoy, Si quelcun pouuoit par droite raison conquester l'amour de s'amie: s'il feroit bien ou mal, sens ou folie.

Par la XI. il demande au mesme: Il aime loyaument, aussi est-il aimé de mesme: toutesfois il ne peut trouuer moyen de baiser, ou faire d'auantage, s'il ne se veut mesfaire. S'il passera outre.

Par la XII. il demande à Cuuelliers: Lequel doit mieux auoir ioye, ou celuy qui aime en bon espoir, & tousiours prie d'auoir mercy, mais il est nice & peu celant: ou le sage peu parlant, & qui veut que sa dame croye qu'il l'aime, parce

qu'il est bien celant. Il fait iuges Gillot le Petit, & Baudescor li Marchans.

Par la XIII. il demande au mesme, Lequel il aimeroit mieux, s'il auoit belle dame & sage, & il eust conquise s'amour de son sens, sans autre pouruoyance, à grand' peine au bout d'vn an: ou au bout d'vn mois.

Par la XIIII. il demande à Adam le Bossu: Il marchanda tant vne dame, qu'à la fin elle luy octroya qu'elle l'aimeroit: mais il n'y a en elle foy ne loyauté, pource que chacun la gaigne à son tour. Sçauoir s'il a perdu ou gaigné.

Par la XV. il demande au Thresorier de l'Isle & à Cuuelliers (qu'il dit estre de mesme mestier, que luy & Lambert Ferris) Lequel a plus de ialousie & drüerie en son cœur: ou dame qui son mary voit aimer autre qu'elle: ou homme qui voit sa femme accointer autre que luy. Il fait iuges de ceste demande Robert le Clerc & Pierre VVion.

Par la XVI. il demande à Greiuillier: Lequel il voudroit mieux, estre aimé d'vne dame sage & seigneuriale: ou de deux sages & seigneuriales.

Par la XVII. il demande au mesme: Quand est-ce que l'amant a plus de seigneurie (ie croy contentement) ou quand il se souuient du plaisir qu'il a eu, ou à ce poinct qu'il prend son deduit.

Par la XVIII. il demande à Gadifer: S'il estoit bien aimé, & aimast bien aussi, lequel il voudroit mieux ouir dire du bien de s'amie, & lequel il n'y trouueroit mie: ou du mal qui n'y seroit pas.

Par la XIX. il demande à Greiuillier: Lequel des deux maris a plus de tourment, ou celuy qui pense que sa femme aime, & ne sçait rien qu'elle soit aimee: ou cil qui sçait que sa femme a aimé, mais son ami apres en auoir faict sa volonté la foriuree: & est seur que iamais n'y reuiendra.

Par la XX. il demande à Cuuelliers: Lequel fait plus à priser: Celuy qui iamais n'aima par amours, ou cil qui aime par tricherie, & tousiours a aimé sans foy & sans loyauté. Il en fait iuge la damoiselle Orude.

Par la XXI. addressee au mesme, il luy demande: Vn autre homme a prié d'amours sa dame, mais elle l'a esconduit, & s'en defend bié: lequel fait elle mieux, de celer ceste priere, ou la descouurir à son ami.

Par la XXII. il demande au mesme: Pourquoy on refuse en amour ceux qui ont de l'aage, & les ieunes garçons sont aimez & conjouis des dames.

Si que li bon, li sage, li celant,
Sont mis arrier, & li nouice auant.

Par la XXIII. il demande au mesme: Deux dames auoyent vn homme de foy: l'vne, apres longue priere luy octroia sa requeste, & l'autre aussi: mais sans ennuy. Laquelle doit-il mieux seruir.

Par la XXIIII. il demande au mesme: Lequel fait plus à blasmer, ou celuy que lon oit vanter qu'il a iouy de sa dame: ou le vanteur qui a failli à auoir ioye.

Par la XXV. il demande au mesme: S'il aimoit loyaument, & on l'aimast aussi: lequel il voudroit mieux que sa dame fust belle suffisamment & tressage: ou belle desmesurément & sage raisonnablement.

Par la XVI. il luy demande encores: S'il auoit espousee femme qu'il aimast bien, & elle luy: s'il voudroit encor auoir amie, de laquelle il fust bien asseuré d'estre semblablement bien aimé.



Par la xxvii. il demande à Lambert Ferris: S'il aimeroit mieux que s'amie (qu'il a à Abeuille) fust morte ou perie: ou qu'elle eust fait la folie auec vn vaillant homme, & elle s'en repentist.

Par la xxviii. demande à Greiuillier: Lequel a plus d'aduantage, celuy qui iouit de sa dame par grandeur, dont tout le monde s'apperçoit: ou celuy qui n'a que le deuis, sans qu'on s'en apperçoiue.

Par la xxix. demande à Perrot de Nesle: S'il aimoit vne dame, & elle le priast qu'il souffrist qu'elle peust aimer vn autre l'espace d'vn an, & luy iurast que l'an passé il seroit aimé: s'il le souffriroit.

Par la xxx. demande à Greiuillier: Deux dames sont d'vn sens, d'vne valleur, & beauté: l'vne aime, est aimee, & a aimé: l'autre n'a point d'amour: Où a plus belle [1] maistrie, ou à conquerre celle qui bien aime, & a ami: ou l'autre qui oncq ne sceut aimer. [1] subtilité ou science.

Par la xxxi. demande à Iehan Simon: Lequel fit mieux, celuy qui dés l'aage de quinze ans aima iusques à cinquante, puis se lassa sain & haitiez: ou celuy en ayant quarante & plus sans auoir aimé, aima tant qu'il peut.

Par la xxxii. demande à Greiuillier: Lequel vaut mieux qu'vn ami pour euiter noise & bataille faille à sa ioye, de peur qu'on s'apperçoiue de la iouïssance de ses amours: ou qu'il iouisse, & que l'on s'en apperçoiue, tant que sa dame en aye mechef.

Par la xxxiii. demande au mesme: Vne dame a esté si cruelle, qu'elle a tousiours esconduit son amy. Et ont tellement perseueré l'vn à prier, & l'autre refuser, que tous deux sont hors le temps de leur ieunesse, & que nature leur defend d'aimer. Toutefois la dame aimeroit bien maintenant, si l'amant vouloit. Sçauoir s'il doit y entendre.

Par la xxxiiii. il demande à Robert du Castel, à ceste heure qu'il est marié, lequel vaut mieux; Grande planté d'amie (c'est à dire, iouir à toutes heures comme peut faire le mary de sa femme) ou poi de deduit auoir.

Par la xxxv. il demande à Ferris, Lequel doit auoir volonté de faire plus grand [1] vasselage: ou celuy qui sert en espoir d'auoir le souuerain aduantage d'amour: ou celuy qui iouit. [1] prouesse.

Par la xxxvi. demande à Greiuillier: Deux amans prient souuent vne dame: mais l'vn est tousiours esconduit sus l'heure: & à l'autre elle ne l'esconduit ne luy octroye: mais quand ils reuiennent, elle fait meilleur visage à celuy qu'elle esconduit soudain: lequel doit auoir meilleure esperance.

Par la xxxvii. il demande au mesme: Deux dames font semblant d'aimer deux amans: l'vn veut sans delay aller iouster à Gant, & sa dame luy defend. L'autre prie le sien d'y aller: & combien qu'il n'en aye volonté, toutefois il y va: lequel aime le plus cordialement.

MAPOLIS. CVIII.

Mapolis fut aussi vn maistre de ieux partis; il demande à Greiuillier: Lequel il aimeroit mieux iouir de s'amie en dormant, qu'vn iour seul en sa

vie la tenir à son commandement. Il fait iuge vn nommé Bercelains.

GOMARS DE VILLIERS. CIX.

GOmars, ou Gamars de Villiers, dit à Cuuelliers qu'il aime la femme à vn Cheualier, & elle luy : toutesfois il est tellement son ami, qu'il ne voudroit le fascher. S'il doit perdre l'amitié du Cheualier. Il fait iuge la dame de Foulenchamp, auec Guillart.

De cui mesgnie estoit Gamart.

GREIVILLIER. CX.

GReiuillier fut grand ami de Bretel, & fort son familier : ainsi que nous auons veu par tant de demandes qu'il luy a addressees. Cela me fait iuger qu'il s'en mesloit, aussi pour le moins auons nous de luy cinq chansons de ieu party.

Par la I. il demande à Bretel : S'il tenoit sa dame en lieu secret à sa iouissance: qui le grieueroit plus s'il la voyoit triste, de ce qu'elle l'aimast tant : ou de ce qu'elle regretast vn ami qu'elle auroit autrefois eu. Il fait iuge Dragons & Aufroy.

Par la II. encores à luy adressee, il demande: Quand est-ce que l'amant a plus de contentement: ou au souuenir de son plaisir, ou durant le plaisir mesme.

Par la III. il luy demande: De deux amans l'vn est ialoux sans cause, & l'autre est deceu par sa dame: car pensant estre aimé, s'amie le trompe. Lequel aime le mieux.

Par la IIII. il demande au mesme: Il a aimé vne dame qui iamais ne tint compte de luy, maintenant vn autre le prie d'estre s'amie : s'il la doit prendre, ou attendre que l'autre aye pitié de luy.

Par la V. & derniere addressee au mesme Bretel, il luy demande: Lequel estat rend les amans plus gais & iolis, ou quand ils sont poursuyuans en esperance de iouir, ou quand ils iouissent.

ROBINS DE COMPIEGNE. CXI.

RObins de Compiegne, demande à Bretel : S'il doit aimer vne dame, que son compagnon (qui est allé dehors) luy a baillee en garde : & s'il doit souffrir le mal qu'il en endure, par faute de luy decouurir.

PERROT DE NEESLE. CXII.

PErrot de Neesle demande à Bretel, lequel il aimeroit mieux, accomplir son desir de sa dame vestue d'vne robe de drap d'or : ou estre dans vn lict auec elle nud à nud, couuerts de deux sacs.

Damoiselle SAINTE DES PREZ. CXIII.

DAmoiselle Sainte des Prez, demande à la dame de la Chaucie: lequel pour son plus grand honneur elle doit faire, ou esconduire celuy qui la prie auant qu'il parle: ou le laisser dire tout ce qu'il voudra.

GIRARD DE BOVLOIGNE. CXIIII.

GIrard de Bouloigne demande à Bretel: Vne dame que vous aimez bien, est en tel parti qu'il luy conuient mourir, ou partir de vous pour aimer vn autre: si vous l'endureriez, ou la lairriez mourir.

HVE LI MARONNIERS. CXV.

HVe li Maronniers (qui peut estre celuy qu'on appelloit le marinier d'Amours) demande à Simon d'Athies, lequel employe mieux son temps, celuy qui aime vne belle & sage dame sans guerdon, mais en espoir de l'auoir: ou celuy qui aime vne dame pauure & nice, mais de laquelle il iouyt.

Par la II. il demande au mesme d'Athies: Lequel il aimeroit mieux, que sa femme sceust qu'il la fist vvihote, & elle en fust ialouse: ou elle le fist vvihot, & il n'en sceust rien. Ce mot de vvihot duquel vsent encores les hauts Picards, pour signifier Cocu: me fait penser que la plus part de ces autheurs de ieux partis, furent de ces quartiers, ou voisins. Tant y a que tous ceux que i'ay nommez depuis Thiebault Roy de Nauarre, semblent auoir eu la vogue depuis l'an MCCXXX. iusques en l'an MCCLX. & quelque peu d'auantage. Car les Chansons, les Fabliaux, & les Ieux partis d'Amours, font mention des seigneurs viuans de ce temps-là. Et la III. demande de Bretel, parlant de la Croisade, preschée contre Manfroy (vsurpateur de Sicile, tué comme i'ay dit, l'an MCCLXIIII) monstre le temps que luy, Greiuillier, Ferris, Cuuelliers, Perrot de Neesle, Robert du Castel, & autres cy dessus nommez, ont vescu. Mais il est bien plus aisé de dire le temps de ceux qui suiuent.

Li ROIX ADENEZ. CXVI.

LI Roix Adenez vesquit du temps de Philippes III. Roy de France, fils de S. Louys. Car il dict qu'il fut menestrel de Henry Duc de Braban, qui mourut enuiron 1260. Lequel Prince (ainsi que confesse ledit Adenez) luy fit apprendre son mestier (ie croy de sonner des instruments) & rymer, auquel il profita: mettant en ryme plusieurs faicts & gestes d'anciés cheualiers, renommez pour leur vaillance. Car au cómencemét du Romans de Cleomadez, il dit:

Ie qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertain qui fut [1] ꝯ bois,
Et de Buenon de Commarchis,

[1] pour on & au.

Ai vn autre liure raemplis,
Moult meruilleux & moult diuers.

Ce Romans de Cleomadez est bien poursuiuy en son recit: & se voit plein de belles comparaisons. Aussi luy fut-il compté ou dicté (ainsi qu'il dict) par Marie Royne de France, fille dudit Duc de Braban, & femme en secondes nopces du dessusdit Roy Philippe, qui l'espousa l'an MCCLXXII. Estant ceste Royne aidée à dicter ce Romans, par vne autre grande dame nommée Blanche. Lesquelles Adenez protestant ne vouloir point nommer, descouure assez grossierement en vn endroit où les lettres capitales de certains vers, sont celles de leurs noms. On peut dire de luy, qu'il fut facile rymeur, autant qu'autre de son temps: mais il est fascheux en repetitions. Ie n'ay veu de luy que le Romans de Cleomadez, & la moitié de celuy de Bertain, qui n'est tel que Cleomadez. Ie croy que le nom de Roy luy a esté donné, ou pource qu'il fut chef de Menestriez, ou que possible il fut Heraut & Roy d'armes du Duc son maistre. A la fin du Romans de Cleomadez, il addresse & presente son liure au Comte d'Artois, que ie pense estre Robert tué à Courtray l'an 1302. fils de celui qui fut aussi tué à la Massourre en Egypte.

GVILLAVME DE LA VILLENVEVE. CXVII.

GVillaume de la Villenueue a faict les cris qui de son temps se crioient par les ruës de Paris, en bien plus petit nombre qu'auiourd'huy, & diuers: entre autres il dit, veez ci cresson orlenois, &c. que l'on appelle communément Alenois. Il monstre qu'il y auoit plus d'ordres de mendians, car il dit:

Du pain aux sacs, pain aux Barrez,
Aux pauures prisons enserrez,
A cels du Val des escoliers,
Les filles Dieu seuent bien dire
Du pain por Dieu nostre sire.

Il se plaint de sa pauureté, disant:

Vn nouuiau dit icy nos treuue
Guilleaume de la Villenueue,
Puis que pauuretez le iustice. c'est à dire mestraye.

HVON LE ROY. CXVIII.

HVon le Roy a fait le Lai du vair pallefroy, qui amena à vn Gentilhõme de Chãpagne nõmé Guillaume s'amie fiancée à vn autre contre son vouloir.

En ce lai du Vair pallefroi,
Oirrez le sens Huon le Roy,
Il Veut de ses dis desployer, &c. commence,
Por remembrer & por retrere
Les biens qu'en puet de fame trere,
Et la douçor & la franchise,

Est cete œuure en escrit mise.

RICHART DE L'ISLE. CXIX.

Richart de l'Isle a faict le fabel de Honte & de Puterie, lesquelles ayans eu debat, & Honte ne voulant suiure Puterie fut iettée par elle du grãd pont de Paris (c'est celuy des Changeurs) en la riuiere de Seine, & noyée. L'Autheur donc se plaint, à Paris,

Que honte est & morte & noyee,
Et puterie ert essauciee.

Il commence assez bien:

Li cuers qui se veut consentir,
Par semblant de [1] voir à mentir, 1. verité.
Conuient qu'il ait sens & matire
A sa mensonge & à sa guille,
Mes tant vos dit Richart de l'Isle, &c.

Maistre IEHAN DE BOVES. CXX.

Maistre Iehan de Boues fut estimé bon trouueur de fabliaux, car au abel des deux cheuaux l'Autheur le nomme comme grand maistre,

D'vn autre fabel s'entremet,
Qu'il ne cuida ia entreprendre,
Ne por mestre Iehan reprendre
De Bouës qui dit bien & bel.

ADAM LE BOCV. CXXI.

Adam le Boçu fut d'Arras, & a composé vn petit œuure, intitulé le Ieu. Il semble qu'ayant aimé les femmes, & se trouuant deceu d'vne il se fit clerc, car il dit:

Seignor sauez porquoy i'ay mon habit changié,
I'ay esté ouoec fame, or reuois au clergié.

Ie croy qu'il se retira à Vaucelles. C'est à luy à qui Iehan Bretel addresse la 14. chanson de Ieu parti. Il dit en son Ieu comme par dialogue:

Onques d'Arras bon cleron' issi. Puis il respond:
N'est mie Riquiers d'Amiens,
Bon clers & soutiex en son liure.

GAVLTIER DE BELLEPERCHE. CXXII.

Gaultier de Belleperche Arbalestrier, ou Gaultier Arbalestrier de Belleperche, commença le Romans de Iudas Machabée, qu'il poursuiuit iusques à sa mort.

PIEROS DV RIEZ. CXXIII.

PIeros du Riez le continua iusques à la fin: car il dit,

Cis Romans que nos fit Gautiers
De Belle perche arbalestriers.
Que ce nos liures fin a,
Gautier ne le parfina. &c.
Que se Gautier le commencha,
Pieros du Riez des lors en cha,
Remit au parfaire son vs, &c.
Mil deux cens & quatre vingts,
De ce me face droits deuins,
Fu lors partrouuez cis Romans,
Temoin les ekeuins dormans.

Tous ces mots sentent leur Picard: toutesfois ie n'ose rien asseurer, n'ayant autres tesmoignages que les escrits de ces Autheurs.

IAQVEMARS GIELEE. CXXIIII.

IAquemars Gielée fut habitant de l'Isle en Flandres, & composa le Romans du nouueau Regnard, qui est vne satyre contre toutes sortes de gens: Roys, Princes, & d'autres vocations: principalement Ecclesiastiques. Il se nomme à la fin de son liure: & dict,

Iamais n'en y ert Renars mis ius:
Se diex nel fet, qui[1] maint la sus.
Ce nos dit Iaquemars Gielee.

[1] demoure.

le temps de la composition du liure est apres escrit.

La figure est fin de no liure:
Veoir le poez à deliure,
Plus n'en feray o mention.
En l'an de l'incarnation,
Mil & dos cens & quatre vingts
Et dix, fu ci faite la fins
De ceste branche, en vne ville,
Qu'on appelle en Flandres l'Isle,
Et parfaite le iour saint Denis.

Ceste figure derniere, est vne grande rouë maniee par Fortune. Sur le hault de laquelle siet maistre Renard: adextré d'Orgueil: & à senestre de dame Guille: qui l'asseurent que iamais ne cherra, ayant pour conseillers deux sortes de gens de religion, lors fort haïs & mal voulus, pour les entreprises qu'ils faisoient sur toutes sortes d'estats.

Maistre

Maistre GVILLEAVME DE LORRIS. CXXV.

MAistre Guilleaume de Lorris eut peu estre mis auant sept ou huict de ces derniers, n'eust esté qu'il se trouue ioint de composition, auec maistre Iehan de Meung. Ce Guilleaume de Lorris fut tresbon poëte : & lequel amoureux d'vne dame, composa le liure intitulé le Romans de la Rose, contenant en somme les commandements d'Amour, pour paruenir à iouïssance: imitant Ouide (ainsi que ie croy) en l'art d'aimer: & duquel ces deux ont pris la pluspart de leur matiere: y meslant de la Philosophie morale. Il nomma son liure Romans de la Rose: ainsi qu'il dit par ces vers,

Et se nul ou nule demande,
Comme ie veuil que ce Romans
Soit appellé que ie commens:
Ce est le Romans de la Rose,
Où l'art d'amours est toute enclose.

Quant à sa dame, il ne la nõme point: ne le lieu de sa natiuité : mais il est croyable, qu'il la surnommee Rose: ainsi que luy mesme tesmoigne, disant,

C'est celle qui a tant de pris,
Et tant est digne d'estre amee:
Qu'el' doit estre Rose clamee.

Il fut du temps de sainct Louys : & vesquit iusques enuiron l'an MCCLX. peu plus, ou moins: ainsi que ie monstreray tantost. Et mourut laissant son liure imparfait: comme il se peut clairement comprendre par ces vers de la harangue qu'Amour fait à ses Barons: disant,

Car pour ma grace deseruir,
Doit il commencer le Romans,
Où seront mis tuit mi commens.
Et iusques la le fournira,
Où il à Belacoeuil dira. &c.
Moult sui durement esmaiez,
Que entroublié ne m'aiez,
Si en ai deuil & deconfort,
Iamais n'iert rien qui me confort,
Si ie pers vostre bien-veillance,
Que ie n'ay mes ailleurs fiance.

On ne peut à la verité, asseurer en quel temps il nasquit ou mourut : & encores moins dire, de quel estat il estoit. Sinon qu'il est croyable, qu'il fut estudiant en Droit, pource qu'en vn endroit il a laissé ces vers.

Ainsi nos dit Iustiniens,
Qui fit nos liures anciens.

Maistre IEHAN CLOPINEL dit DE MEVNG. CXXVI.

IL est bien plus aisé à descouurir le temps de maistre Iehan Clopinel (c'est à dire boiteux, & dont vient esclopé, celuy qui en allant traine sa iambe) dit

de Meung, à cause qu'il nasquit en ceste villette assise sur la riuiere de Loire, quatre lieuës soubs Orleans. Au cõmencement du liure de la Consolation, faict » en Latin par Boece, & par luy mis en François: il dit le temps qu'il a vescu: A ta » Royale Majesté, tres-noble Prince, par la grace de Dieu Roy des François, » Philippes le quart, ie Iehan de Meung, qui iadis au Romans de la Roze, puis » que Ialousie ot mis en prison Belaccueil, enseigné la maniere du Chastel pren- » dre, & de la Rose cueillir: & translaté de Latin en François, le liure de Vegece » de Cheualerie: & le liure des merueilles de Hirlande: & le liure des epistres » de Pierre Abeillard & Helois sa femme: & le liure de Aelred, de spirituelle a- » mitié: enuoye ores Boece de Consolation, que i'ay translaté en François: ia- » çoit ce que entendes bien Latin. Ce qui monstre en partie, & le temps auquel de Meung a vescu, & comme nos Roys ont esté curieux de sçauoir la lãgue Latine. Ie ne puis dire au vray son estat, combien qu'il me souuienne auoir leu en la chronique d'Aquitaine, qu'il fut docteur en Theologie: ce que ie ne puis croire. Tant y a qu'il fut homme d'honneur, fort estimé & ayant quelques moyens honnestes de viure. Car au liure intitulé le Songe du Prieur de Saloin, dedié à Valentine Duchesse d'Orleans: & à elle presenté auant la mort de Louys son mary: il est faict mention d'vn iardin appartenant audict » de Meung. Ie m'en allois (dit l'Autheur) en le iardin de la tournelle hors de Pa- » ris, qui fut iadis maistre Iehan de Meung. Et puis au commencement de sondit liure, parlant du mesme iardin: il dit encores,

Ie sui maistre Iehan de Meung,
Qui par maints vers sans nulle prose,
Fis cy le Romans de la Roze.
Et cet hostel qu'ici voyez,
Prins pour accomplir mes souhaits
S'en acheué vne partie,
Apres mort me toli la vie.

Ce mesme Prieur de Saloin, represente ledit de Meung, bien vestu d'vne robe ou chappe fourrée de menu vair: comme quelque homme d'honneur. Il continua le Romans de la Roze XL. ans apres la mort de Guillaume de Lorris: & comme ie penseroy bien, au commencement du regne de Philippes le Bel: ou pour le plus tard, l'an MCCC. car il dit,

Et puis viendra Iehan Clopinel,
Au cuer iolis, au cuer isnel,
Qui naistra sus Loire à Meung.

& peu apres encores,

Il aura le Romans si chier,
Qu'il le voudra par tout noncier.
Et quant Guilleaume cessera,
Iehan le continuera,
Apres sa mort que ie ne mente,
Ans trespassez plus de quarante.

Ce qui (pour le moins) reuient au temps que i'ay dit. Les premiers vers de Clo-

pinel, commencent apres ces derniers de Guilleaume de Lorris:

Iamais n'iert riens qui me confort,
Si ie perds vostre bien veillance:
Que ie n'ay mes allieurs fiance.

Puis Iehan de Meung continue, disant:

Et si l'ay-ie perdue espoir,
A poi que ne m'en deespoir.

continuant iusques à la fin, où il dit:

Et sus ce point ie me reueille.

Car il y a grande apparence, que les trente ou quarante vers qui se trouuent apres, en aucuns exemplaires,

Et puis que ie fui esueillé,
Et du long sommeil trauaillé.

ne sont pas de lui. I'oseroy bien asseurer que le Romans de la Roze a esté composé auant l'an MCCCX. pource qu'au Romans de Fauuel (qui confesse auoir esté faict ceste année) ie trouue ces vers,

Faux-semblant se siet pres de luy,
Mais de ceste ne de celuy,
Ne vous veuil faire graigneur prose:
Car en eux nul bien ne repose.
Et de ce au tiexte sans glose,
Parle le Romans de la Roze.

Iehan le Maire de Belges, a non seulement opinion que de Meung aye vescu du temps de Dante poëte Florentin, mais qu'il a encores esté son amy & compagnon d'estude. Car au temple de Venus il dict: Et puis (comme " autresfois i'ay ouy dire) le bon maistre Iehan de Meung estoit contempo- " rain, c'est à dire du mesme temps & faculté que Dante, qui preceda Petrar- " que & Boccace. Et l'vn estoit emulateur, & nonobstant amy des estudes de " l'autre. Or les Italiens sont d'accord, que Dante nasquit l'an 1265. & en vesquit 56. reuenans à l'an 1321. qui est le premier du regne de Charles le Bel, dernier enfant de Philippes le Bel. Ce qui rapporte à ce que dict la chronique d'Aquitaine, à sçauoir, que Iehan de Meung florissoit soubs ce Roy. L'on a publié vn liure intitulé Dodecaedron, qui est vn ieu de passetemps, pour sçauoir son aduenture par le sort des dez. Mais ie ne puis croire qu'il l'aye presenté au Roy Charles 5. lequel commença son regne l'an 1364. ou il faudroit qu'il eust vescu bien longuement. Car quand il auroit composé le Romans de la Rose, en l'aage de 25. ans, & faict l'an 1300. encore le presentant au Roy Charles 5. le premier an de son regne, il faudroit qu'il eust esté aagé de 89. ans. Et toutesfois il semble bien que le Romans de la Rose (veu les traicts de doctrine semez parmy) ne soit pas vn ouurage de ieune homme: comme aussi le Dodecaedron, celuy d'vn vieillard vsé: puis qu'il estoit question d'estre subtil en Arithmetique, pour si bien asseoir les renuois & responses: à fin de se rapporter aux poincts des dez. Au reste, Iean de Meung cuida estre payé de la mesme monnoye qu'Ouide son maistre: pource qu'vne partie

des dames de court mal renommées, moines, hypocrites, & autres gens vicieux qu'il auoit taxez en ses liures, luy susciterent beaucoup d'ennemis. Mesmes les dames faschées de ces vers trop piquans:

Toutes estes, serez, ou fustes,
De faict, ou de volonté, putes.

delibererent vn iour de l'en chastier. Duquel danger il se sauua gentiment en ceste maniere. Maistre Iehan de Meung estant venu à la Court pour quelque occasion, fut par les dames arresté en vne des chambres du logis du Roy, estant enuironné de plusieurs seigneurs: lesquels pour auoir leur bonne grace, auoyent promis le representer, & n'empescher la punition que elles en voudroient faire. Mais Iehan de Meung les voyant tenir des verges, & presser les Gentils-hommes de le faire despoüiller, il les requit luy vouloir octroyer vn don: iurant qu'il ne demanderoit pas remission de la punition qu'elles attendoient prendre de luy (qui ne l'auoit meritée) ains au contraire l'aduancement. Ce qui luy fut accordé à grand' peine, & à l'instante priere des seigneurs. Alors maistre Iehan commença à dire: Mes dames, puis qu'il faut que ie reçoiue chastiment, ce doit estre de celles que i'ay offensees. Or n'ay-ie parlé que des meschantes, & non pas de vous qui estes icy toutes belles, sages, & vertueuses: partant celle d'entre vous qui se sentira la plus offensee, commence à me frapper, comme la plus forte putain de toutes celles que i'ay blasmées. Il ne se trouua pas vne d'elles qui voulust auoir cest honneur de commencer, craignant d'emporter ce tiltre infame. Et maistre Iehan eschappa, laissant aux dames vne vergongne: & donnant aux seigneurs là presens, assez grande occasion de rire: car il s'en trouua aucuns d'eux, à qui il sembloit que telle ou telle deuoit commencer, mais les mieux appris rompirent ce iugement, pour euiter au debat qui en fust suiuy. Le Romans de la Rose a (ce neantmoins) esté receu par les librairies des seigneurs, comme liure plaisant & rempli de beaux traicts de doctrine, malgré les prescheurs & Theologiens: marris de ce qu'il estoit trop manié & appris de toutes sortes de gens: tellement que plusieurs crierent contre. Et entre autres maistre Martin Franc, natif en la Comté d'Aumale en Normandie, Preuost & Chanoine de Lauzane en Sauoye, fit vn liure contre le Romans de la Rose, intitulé Le Champion des dames: comme si Iehan de Meung eust escrit contre elles, mais ce fut longuement apres la mort de maistre Iehan de Meung, pource que ce Champion est addressé à Philippes deuxiesme, Duc de Bourgongne, surnommé le Bon. Il se trouue en la chronique d'Aquitaine, vn traict de risee que le bon maistre Iehan de Meung fit aux freres prescheurs ou Iacobins de Paris, mesmes en son testament. Par lequel ayant ordonné estre enterré en leur Eglise, il leur laissa vn coffre auec tout ce qui estoit dedans: commandant ne l'ouurir qu'il ne fust mis en terre. Maistre Iehan trespassé, & son seruice mortuaire fait, suiuant ce qu'il auoit ordonné: les freres viennent en grand haste pour enleuer ce coffre, lequel se trouuant plein de pieces d'ardoise, sur lesquelles possible il tiroit des figures d'Arithmetique ou de Geometrie, les moines indignez, & pensans qu'il

se fust moqué d'eux vif & mort, deterrerent son corps. Mais la Cour de Parlement aduertie de telle inhumanité, le fit remettre en sepulture honorable, dans le cloistre du conuent. Cela me fait croire, s'il eust esté docteur en Theologie (comme a voulu dire l'autheur de la Chronique d'Aquitaine, ou celuy duquel il l'a pris) qu'il n'eust vsé de telle risee en mourant. Si vous ne dittes qu'en ce temps-la, les estudians en l'vniuersité de Paris estoyent ennemis des Mendians, pour l'entreprise que faisoyent ces freres sus les gens d'Eglise, & maistres de l'Vniuersité: se fourrans par les cours, pour estre confesseurs des Rois & princes: entreprenans aussi les lectures publiques, sus les maistres Regens des vniuersitez. Dont maistre Iehan se vange tant qu'il peut, representant les vices d'aucuns d'eux, sous la personne de Faux semblant, tant au Romans de la Rose, qu'en vne Satyre faitte contre tous vices, appellee Testament, & Codicille: mais par vne copie que i'ay (escrite auant deux cens ans) *Status mundi, siue doctrina gentium.* I'ay mis toutes ces raisons, à fin que toy (lecteur) en iuges ce qu'il te plaira. Il y a xxv. ans passez, que voulant escrire la vie de ce poete & autres, & ramassant à ceste fin tout ce qui pouuoit estre dict d'eux: i'allay au monastere des Iacobins, où ie ne peu trouuer aucune marque de sa sepulture, pource qu'on rebastissoit le cloistre, par la liberalité de Nicolas Hennequin, quand il viuoit estimé le plus riche de nos bourgeois de Paris. Et voila tout ce que ie puis dire quant à present, de maistres Guillaume de Lorris, & Iehan Clopinel: les plus renommez de tous nos poëtes anciens.

PIERRE GENTIEN. CXXVII.

PIerre Gentien fut natif de Paris: lequel estant amoureux d'vne dame de ceste ville, composa vn liure auquel il nomme quarante ou cinquante des plus belles dames de son temps. Prenant occasion sus vn Tournoy, qu'il feint auoir esté entrepris par ces dames, pour esprouuer comme elles se porteroient au voyage d'outre mer, où elles deliberoient aller. Il y a grande apparence qu'il vesquit du tẽps de Philippes le Bel: & au plus tard sous Philippe de Valois. Au commencement du regne duquel, ce Roi fit semblant d'entreprendre la guerre pour le recouurement de la terre sainte: & onc puis il ne se fit croisade pour le païs de Surie. Il se nomme à la fin de son liure,

I'ay a nom Pierre Gentien,
Qui sui loié de tel lien,
Dont nus ne me puet desloyer.

Il n'y a doute qu'il ne fust de la maison des Gentiens, tresancienne: à Paris: car il blasonne ses armes, telles que ceux de ceste famille portoyent lors: à sçauoir,

D'enciens guelles & d'argent,
Qui contre le Soleil resplent,
Vne bende y ot ouuree
De fin aZur, d'or fleuretee. & puis apres:
Ioenes hom̃ non pas antien,
Que on appelle Gentien,

Portoit tiex armes ce disoyent.

Ce Pierre peut bien estre venu de l'vn des deux freres qui furent tuez aidans à monter Philippes le Bel, surpris par les Flamés, en la bataille donnee l'an 1304. „ à Mont de Pirenes en Flandres. Desquels la grand Cronique dit : Et fut le „ Roi de si pres pris, qu'a peine peut il estre armé à poinct. Et ainçois qu'il peut „ estre monté à cheual, peut il voir occir deuant luy messire Hue de Bouille, „ cheualier: & deux bourgeois de Paris, Pierre, & Iaques Gentiens freres. Lesquels „ pour le bien & fidelité qui estoient en eux, estoient tousiours pres le Roi. Et cest autheur mesme ne cele pas en ce liure, que Pierre Gentien ne fust vaillant de sa personne : car il l'appelle

Le plus vaillans de cist royaume.

Ce tournoy peut estre leu pour la memoire d'aucunes familles de Paris plus que pour excellence du stil. Or ie confesse qu'il se trouue assez d'autres Romans, precedens ceux que i'ay nommez, desquels ie n'ay voulu parler : pour ce que ie ne sçauoy le nom, ne le temps de ceux qui les ont composez. Et que mon intention n'estoit de mettre en ce liure, que ceux qui ont vescu auant l'an M.CCC. ayant reserué ceux qui depuis sont venus, pour vn autre volume. Il suffira donc pour ceste heure, d'auoir monstré la route à d'autres, qui cingleront plus librement par ce golfe iadis incogneu : leur donnant moyen de nous communiquer des liures, iusques icy mesprisez : lesquels possible fussent perdus qui n'eust aduerti les possesseurs, qu'on en peut tirer quelque congnoissance de l'antiquité Françoise. Mais aussi ie les supplie (en recompense) m'en vouloir aider, puis qu'en partie i'ay esté cause de les conseruer, à la honte de ceux qui les ont pensé indignes d'estre estimez: combien qu'il n'y aye si pauure autheur qui ne puisse quelque fois seruir, au moins pour le tesmoignage de son temps. Ce qui (à mon aduis) a fait dire à Pline, que toute histoire tellement quellement escrite plaist. Et à ce propos i'ose bien asseurer, que des Iournaux de simples gens, m'ont tellement aidé en aucuns endroits d'histoire, que ie ne puis appeller gaste-papiers, ceux qui fidellement recueillent les choses de marque: quelque mauuais ordre ou langage dont ils vsent. Ce qui me donne esperance que ce recueil, tout lourd qu'il est, sera bien receu de ceux qui desirent s'informer de l'ancienne Poësie, ryme & Romans François.



FIN.



TABLE GENERALE DES HISTOIRES ET MATIERES PLVS NOTABLES CONTENVES EN CET OEVVRE.

a, denote la premiere page du fueillet : b, la seconde.

A

Adon,

Austrasiens



C.

E.

F

Fortunat

G

I

Iaquemars

L

Louis

N

Nantes

O

P.

Peronne

Q.

R.

S

Sarrasins

Turinge

X.

Y.

Z.



FIN.



ie ie sfis noire ignorard de poit



